The Library
of the
University of North Carolina

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

CT143
.M5
t.10, c.2

ry, Univ
North Carolina

This book must not be taken from the Library building.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

X.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

CT143
.M5
t.10
c.2

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité (VOLTAIRE.)

TOME DIXIÈME.

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1855

Library, Univ. of
North Carolina

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver10desp

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

D

DAABOUL-KOSAI. *Voyez* DIBIL.

DABCHÉLYM, ancien roi des Indes, contemporain d'Houchenk, roi de Perse, doit moins sa célébrité aux vertus qu'il pratiquait qu'au livre célèbre écrit sous son règne ; ce sont les fables du philosophe Bydpaï ou Pilpay. Celui-ci était vizir de Dabchélym et composa ses apologues dans l'intention d'instruire le monarque, en prêtant aux animaux les passions et les actions des hommes. La postérité a associé les noms du ministre et du prince. Lorsque le célèbre Mahmoud Sébektéguy eut conquis les Indes, il voulut placer sur le trône un homme de la famille de Dabchélym, et orna de la couronne la tête d'un dervich qui vivait en odeur de sainteté dans un coin de la province et dont la descendance était reconnue. Mais Dabchélym, c'était le nom du dervich, avait les vertus d'un anachorète sans y joindre les qualités d'un monarque guerrier. Un de ses parents marcha contre lui et le battit. Mahmoud vint à son secours, prit le rebelle et le lui envoya. Dabchélym ne jouit point du fruit de cette victoire. Un jour qu'il était accablé par le sommeil, il s'endormit sous un arbre, après s'être enveloppé la tête d'un mouchoir rouge. Un oiseau de proie, trompé par cette couleur, fondit sur lui, croyant fondre sur un morceau de chair, et lui creva les yeux. L'Indien superstitieux ne vit dans cet événement que la volonté divine qui ne jugeait point Dabchélym digne du trône. Ses sujets le déposèrent donc et donnèrent le sceptre au rebelle que Mahmoud venait de vaincre. J—N.

DABELOW (CHRISTOPHE-CHRÉTIEN, baron DE), jurisconsulte allemand, né le 19 juillet 1768 dans le duché de Méklembourg-Schwerin où son père était conseiller de justice à Neu-Büchow (près de Schwerin), reçut sa première éducation d'un instituteur particulier dans la maison paternelle, alla ensuite au gymnase de Rostock, enfin se rendit à l'université d'Iéna où il termina ses études par celle du droit. Il plaidait déjà depuis deux ou trois ans lorsqu'en 1789 il se fit recevoir docteur, et quelque temps après autoriser à tenir chez lui des cours particuliers. Les lectures qu'il fit ainsi dans la ville universitaire de Halle furent couronnées par un grand succès. Aussi fut-il nommé, en 1791, professeur extraordinaire et deux ans plus tard eut-il le titulariat. La vie scientifique de Dabelow était alors des plus actives : il publiait en quelque sorte coup sur coup un grand nombre de mémoires ou de traités relatifs au droit, et il recueillait des matériaux pour un ouvrage vraiment herculéen, un grand commentaire sur le *Corpus juris romani*. La suspension dont l'université de Halle fut frappée par Napoléon, après la bataille d'Iéna, n'interrompit pas ses travaux. Profitant des vacances imposées par l'épée du conquérant, pour visiter les grands centres scientifiques dans lesquels il espérait acquérir des connaissances nouvelles, il parcourut successivement Dresde, Prague, Vienne, l'Italie et la France. De retour en Allemagne, il ne fit que paraître un moment dans sa chaire, ne voulant point être compris parmi les salariés du roi Jérôme. Cette antipathie pour la domination française, tant qu'elle comprimait la nationalité allemande, ne l'empêchait point d'étudier les lois de la France. A cette époque précisément il travaillait sur les codes Napoléon et de procédure civile, comme naguère il avait travaillé sur le droit romain. C'est ainsi qu'il atteignit 1811, tantôt faisant des lectures en forme de cours publics à Leipzig, où l'espérance d'avoir une chaire particulière l'avait fait venir, tantôt publiant de nouveaux écrits. Il passa ensuite deux ans au service du duc d'Anhalt-Kœthen qui lui donna le titre de baron, celui de conseiller intime, et l'employa dans ses négociations avec le duc de Hesse-Darmstadt. Mais le duc de Kœthen mourut, et Dabelow eut la franchise de déclarer au duc de Dessau, qui prit l'administration du pays de Kœthen, que la plupart des personnes au service du défunt étaient des rouages inutiles, et eut la conscience de se mettre lui-même en première ligne dans la foule des fonctionnaires à congédier. Il se rendit alors dans les villes de Heidelberg et de Gœttingue pour en exploiter les richesses bibliographiques, et de là dans celle de Halle qui n'appartenait plus à l'éphémère royaume de Westphalie, mais où sa chaire resta, comme sous la domination de Jérôme, remplie par un autre. Soit qu'il espérât la recouvrer un jour, soit qu'il trouvât des ressources dans la multitude des élèves qui fréquentaient cette université, il demeura dans Halle comme professeur particulier; et l'on put croire qu'il voulait s'y fixer lorsqu'on le vit rejeter les offres des deux universités de Ros-

135930
Library, Univ. of
North Carolina

tock (1817) et d'Erlangen (1818). Sa résolution ne tint pas contre les propositions brillantes qui lui furent faites la même année par l'université de Derpt, en Livonie. Il arriva dans cette ville en 1819, après un voyage pénible et dangereux. Il prit sur-le-champ possession de sa chaire dans laquelle il devait professer le droit civil d'origine romaine et germanique, le droit général et la jurisprudence. Dabelow parcourut ce vaste cercle avec un grand succès, traitant chaque spécialité comme si elle eût été l'affaire de toute sa vie. L'éclat de son enseignement lui valut avec les bravos du public une amélioration prompte dans sa position. De conseiller de cour (c'était son titre en 1819), il devint au bout de deux ans conseiller de collége, bien que d'ordinaire six ans au moins séparent ces deux nominations. Renonçant à poursuivre son travail sur tout le *Corpus juris romani*, il se préparait à publier seulement le texte épuré de cette vaste compilation, et le gouvernement russe lui avait assigné 20,000 roubles pour cette entreprise, lorsque l'annonce presque simultanée de trois éditions plus portatives et plus commodes que celle qu'il projetait lui fit encore abandonner son dessein. Dabelow mourut le 27 avril 1830 à Derpt. On a de ce laborieux professeur un grand nombre de livres sur toutes les parties de la jurisprudence. Il n'en est pas un dans lequel on ne trouve ou des vues importantes ou des rapprochements ingénieux. Nous indiquerons seulement : 1° *Meletematum juris feudalis collectio prima*, Halle, 1791. Ce recueil jette de la lumière sur plusieurs points de la jurisprudence féodale. 2° *Essai d'une explication systématique détaillée de la doctrine sur la présence simultanée de plusieurs créanciers*, 1re et 2e partie, Halle, 1692, 3e (avec une table pour tout l'ouvrage), 1794 ; 2e édit., 1796 ; 3e 1801 (cette dernière est très-améliorée). 3° *Bases de la jurisprudence générale du mariage chez les chrétiens d'Allemagne*, Halle, 1792. 4° *Introduction à la jurisprudence allemande positive*, Halle, 1793 ; 2e édit., 1796 ; 5° *Encyclopédie et méthodologie de la jurisprudence allemande*, Halle, 1793 ; 6° *Système de la jurisprudence civile actuelle*, Halle, 1793 et 1794 ; 7° *Manuel du droit public et du droit des gens en Allemagne*, Halle 1795 ; 8° *Histoire des sources du droit positif de l'Allemagne*, Halle, 1797, 2 vol. ; 9° *Gazette bibliographique du droit* (en collaboration avec Hoffbauer en 1799 et avec Maas en 1800). 10° *De la prescription*, Halle, 1805 et 1807, 2 vol. ; 11° *Manuel du droit pénal allemand*, Halle 1807 ; 12° *Archives pour le code Napoléon*, 5 livraisons, 1808 et 1809 ; 13° *Commentaire détaillé, théorique et pratique sur le code Napoléon*, Leipzig 1810, 2 vol. ; 14° *Situation et administration actuelle de la France*, Leipzig, 1810 ; 15° *Répertoire complet du droit français*, Leipzig, 1811, 2 parties. ; 16° *Pensées sur l'obstacle opposé par la paix de Paris du 30 mai 1814 à la fusion des États allemands, avec un appendice sur les plans de Napoléon relativement à l'Allemagne si la guerre contre la Russie eût été heureuse*, Gœtting., 1814 ; 17° *Manuel du droit des Pandectes*, Halle, 1816 et 1817, 2 vol. ; 18° *Canevas de lectures sur les Pandectes*, Derpt, 1819 ; 19° *Canevas historico-dogmatique d'un cours du droit primitif de l'Allemagne* ; 20° *Jus antiquum Romanorum*, Derpt, 1821 ; 21° *Tituli ex corpore Ulpiani qui et Ulpiani fragmenta appellantur*, etc., Derpt, 1823. On trouve aussi divers articles de Dabelow dans les journaux de droit de l'Allegne ; et l'on parle de manuscrits qu'il aurait laissés à peu près en état d'êtres mis sous presse, sur les Topiques de Cicéron, la Germanie de Tacite, le droit primitif des Romains, et l'histoire du droit. P—OT.

DACE (PETRUS DE DACIA, OU MAITRE PIERRE DE), recteur de l'université de Paris en 1326, et depuis chanoine à la cathédrale de Ribe, dans le Jutland. Les latinistes du moyen âge rendaient habituellement le nom de *Danemark* par *Dacia*. Ce surnom est resté commun à beaucoup de Danois qui ont rempli des postes importants dans l'université de Paris ; on en cite, outre maître Pierre, trois qui ont été recteurs magnifiques, savoir : Henningus en 1312, Johannes Nicolaï en 1348, et Macarius Magni en 1365. Les Danois, surtout depuis qu'une princesse de leur nation eut épousé le roi de France Philippe-Auguste, affluaient à Paris, et se distinguaient principalement dans l'étude de la théologie et du droit canonique. Comme St. Guillaume abbé du monastère de Ste-Geneviève, était mort en Danemark, où il devait rétablir la discipline des couvents, les étudiants danois demeuraient généralement dans ce couvent. Leur nombre s'étant accru, un bâtiment particulier fut élevé pour leur usage en 1275, et conserva longtemps le nom de collége de Dace. Le recteur, Pierre de Dace, montra beaucoup de fermeté en défendant les droits et priviléges de l'université contre les chanoines et d'autres hommes puissants ; il excommunia même les ennemis de son corps, et obtint sur eux une victoire complète. Il a écrit divers ouvrages d'astronomie, parmi lesquels un *Comput ecclésiastique* et un *Traité du calendrier* ; le premier est imprimé en latin dans le tome 6 des *Scriptores rerum Danicarum* ; tous les deux existent en français dans un superbe manuscrit en parchemin de la bibliothèque royale de Copenhague. Selon Trithème, maître Pierre de Dace se distinguait par son éloquence et sa connaissance de la langue grecque, avantages assez rares dans son siècle. M—B—N.

DACH (SIMON), poëte allemand, naquit à Memel en 1605. Il se trouvait à Kœnigsberg en 1638, lorsque Frédéric-Guillaume (le grand électeur) y vint ; il remit des vers à ce prince, qui l'en récompensa en le nommant professeur de poésie à l'université de Kœnigsberg. En prenant possession de sa chaire, il fit un discours dans lequel il défendit les trois propositions suivantes : « Les fables my-« thologiques des anciens poëtes ne sont point une « fiction. On peut donner à une tragédie un dé-« noûment gai et joyeux. Ceux qui choisissent

« des sujets obscènes pour matière de leurs vers « ne méritent point le nom de poëte. » L'électeur le combla de bienfaits et lui donna entre autres la terre de Cuxheim, pour des vers que le poëte lui avait présentés. Dach abrégea ses jours par l'excès de travail; il mourut d'une attaque d'hydropisie le 15 avril 1659, après avoir été élu cinq fois doyen et une fois recteur de l'université de Kœnigsberg. Les chants d'église qu'il a composés sont encore en usage aujourd'hui; dans quelques-uns on n'a fait que retoucher le style. Après sa mort, on publia à Kœnigsberg, in-4°, un recueil de quelques-unes de ses odes, sous ce titre : *la Rose, l'Aigle, le Lion* et *le Sceptre de l'électorat de Brandebourg*. On voit à la bibliothèque de Rhediger à Breslau, une collection de ses ouvrages en 6 volumes manuscrits; plusieurs ont été imprimés séparément dans les journaux d'Allemagne. G—Y.

DACH (Jean), peintre, né à Cologne en 1566, fut élève de Barthélemi Spanger, voyagea en Italie, et à son retour passa par l'Allemagne. Ce fut l'époque de sa fortune. L'empereur Rodolphe II, grand amateur des arts, conçut une telle estime pour ses talents, qu'il se l'attacha et le renvoya en Italie pour y dessiner les plus beaux restes de l'antiquité. Plusieurs de ses dessins sont en Angleterre; les contours en sont fermes et élégants. Dach fit à son retour un grand nombre de beaux tableaux pour la cour de Vienne. Ce peintre mourut dans cette ville fort âgé, dans l'opulence, et aussi estimé pour son caractère que pour ses talents. Ses ouvrages sont peu connus en France, et le Musée n'en possède point. D—T.

DACHERY. *Voyez* Achery (d').

DACHKOFF. *Voyez* Daschkoff, ci-après.

DACIANO (Joseph), médecin, moins connu qu'il ne mérite de l'être, naquit en 1520, à Tolmezzo, dans le Frioul, de parents pauvres. Son père, ouvrier tailleur, le conduisit jeune à Udine, où il s'établit dans l'espoir de trouver plus facilement les moyens de vivre avec sa famille. Ayant obtenu, en 1547, des magistrats d'Udine, un secours pour continuer l'étude de la médecine, il alla suivre les cours des plus célèbres professeurs de son temps, et revint en 1555 dans sa patrie adoptive. Revêtu presque aussitôt du titre honorable, mais peu lucratif, de médecin de la ville, les talents qu'il montra dans l'exercice de cette charge lui méritèrent en peu de temps la confiance générale; et son modeste traitement fut augmenté à plusieurs reprises. Les succès qu'obtenait Daciano dans sa pratique, excitèrent la jalousie de ses confrères, qui tentèrent de l'empoisonner en lui faisant manger du pain où l'on avait mêlé de la céruse et du sublimé corrosif; mais il reconnut à temps la présence du poison; et dès lors il se tint en garde contre les projets de ses ennemis. Quoique fort occupé de son art, il n'était point étranger à la littérature; il composait avec facilité des vers latins et italiens; et l'on en trouve quelques-uns de lui dans la *Raccoltà encomiastica di Salome della Torre*, Venise, 1568. Cet habile praticien mourut en 1576, quelques mois après avoir terminé l'ouvrage sur lequel repose sa réputation : *Trattato della peste e delle petecchie, nello quale s'in segna il vero modo che si dee tenere per preservarsi e curare ciascuno oppresso di tali infirmita*, etc., Venise, 1577, in-4° de 152 pages. La partie théorique de cet ouvrage n'offre rien de plus remarquable que la plupart des traités de médecine du même temps. Mais ce qui le rend précieux, ce sont les observations faites par Daciano au chevet de ses malades, et qu'il rédigeait ensuite avec autant d'exactitude que de précision. Ce médecin, l'un des premiers, a su distinguer la peste bubonique des fièvres contagieuses avec lesquelles on la confondait alors, et a déterminé ses signes caractéristiques. Dans toutes les circonstances, il avait combattu les affections contagieuses avec succès par les contre-stimulants. Aussi recommande-t-il d'employer, dès le principe de la maladie, la saignée, l'application des sangsues, les scarifications, etc.; il cite à l'appui de son sentiment ce qu'il avait observé dans une épidémie qui dura depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de septembre 1560, où tous les malades qui n'avaient point été saignés succombèrent, tandis que les autres se rétablirent assez promptement. L'ouvrage de Daciano, devenu rare, était depuis longtemps tombé dans l'oubli, lorsqu'en 1817 le docteur Marcolini d'Udine en publia un curieux extrait dans son livre intitulé : *Delle principali febbri tisiche di Udine nel secolo* XVI; *e di una operetta del dottor Daciano*, etc. Rétabli par là dans ses droits, ce zélé praticien est maintenant compté parmi les médecins qui se sont occupés le plus utilement des moyens de se préserver de la peste et de s'en guérir; et il ne paraît en Italie presque aucune dissertation sur le typhus ou les autres maladies contagieuses sans que son nom y soit cité d'une manière honorable. W—S.

DACIER (André), garde des livres du cabinet du roi, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, naquit à Castres, le 6 avril 1651, et fit ses premières études au collége de cette ville. Son père l'envoya à l'Académie de Puylaurens, et bientôt après à celle de Saumur, pour y profiter des leçons du célèbre Tanneguy-Lefèvre, qui l'associa aux études de sa fille, devenue depuis si justement célèbre sous le nom de madame Dacier (*voy.* l'article suivant). Le jeune Dacier répondit parfaitement aux soins de cet excellent maître, et fit des progrès rapides dans les langues grecque et latine, et dans tout ce qui tient à la critique littéraire et philologique. Lefèvre en fut si satisfait, qu'il le retint seul auprès de lui lorsqu'il congédia ses nombreux élèves. Un an après, la mort de cet homme célèbre obligea Dacier à retourner chez son père; mais le désir de connaître ceux qui jouissaient alors de quelque réputation dans les lettres, et l'espoir de s'y faire distinguer lui-même, l'amenèrent bientôt à Paris. Tout le fruit de ce premier voyage fut de convain-

cre Dacier qu'il ne suffit pas toujours d'apporter dans cette capitale du zèle et des talents; qu'il faut encore y être servi par les circonstances, avantage qui lui manqua pour lors. Il ne se rebuta cependant point; et, plus heureux à un second voyage, il fut présenté au duc de Montausier, qui, charmé d'ajouter un savant de plus à la liste des *interprètes dauphins*, le chargea de travailler sur *Pomponius Festus*. C'était mettre son érudition à une épreuve délicate : peu d'auteurs, en effet, réclamaient aussi puissamment que celui-ci la sagacité d'un commentateur habile (*voy.* Festus). Cet ouvrage, imprimé d'abord à Paris en 1681, in-4°, le fut ensuite à Amsterdam, en 1699, in-4°, et cette édition est la plus recherchée, parce que l'on y a fait entrer les notes entières des éditeurs précédents, et de nouveaux fragments de Festus. Peu de temps après la publication de ce premier ouvrage, qui annonça Dacier d'une manière si avantageuse, il épousa l'ancienne compagne de ses études, mademoiselle Lefèvre, et cette alliance, si heureuse sous tous les rapports, puisque tous les genres de convenances s'y trouvaient réunis, ne fit que ranimer encore son zèle pour l'étude. Il donna successivement : 1° les *Œuvres d'Horace*, en latin et en français, avec des remarques historiques et critiques, Paris, 10 vol. in-12, 1681-1689 (*voy.* Sanadon). Il ne faut chercher dans cette traduction, ni la grâce, ni l'élégance d'Horace; mais il y a beaucoup à profiter dans les notes; et l'érudition que le commentateur y prodigue, dirigée avec plus de goût et de sagesse, peut conduire à des résultats précieux pour l'intelligence de l'auteur. 2° *Réflexions morales de l'empereur Marc-Antonin*, avec des remarques et la vie de ce prince, 2 vol. in-12, Paris, 1690; 3° la *Poétique d'Aristote*, traduite en français avec des remarques sur tout l'ouvrage, 1 vol. in-4° et in-12, Paris, 1692. Quelques savants ont regardé cette traduction comme le chef-d'œuvre de Dacier; du moins n'a-t-elle pas été surpassée par celle de l'abbé Batteux, et la préface surtout est excellente. 4° *Œdipe* et *l'Électre* de Sophocle, avec des remarques, 1 vol. in-12, Paris, 1692. L'objet principal de cette traduction était de confirmer, par des exemples, la justesse des principes et l'utilité des règles exposées dans la Poétique. 5° *Vies des hommes illustres de Plutarque*, trad. en français avec des remarques, t. 1, Paris, 1694, in-4°. Cet essai, qui ne contient que cinq *Vies*, avait pour but d'interroger l'opinion publique, avant de conduire plus loin une entreprise aussi longue et aussi difficile. 6° Les *Œuvres d'Hippocrate*, traduites en français avec des remarques, et conférées sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, 2 vol. in-12, Paris, 1697. Ce volume ne comprend que le traité *De aere, aquis et locis*, le *Jusjurandum*, et deux opuscules apocryphes. 7° Les *Œuvres de Platon*, traduites en français, etc. (c'est-à-dire quelques dialogues choisis, avec la *Vie* de Platon et l'exposition des principaux dogmes de sa philosophie), 2 vol. in-12, Paris, 1699. 8° La *Vie de Pythagore, ses symboles, ses vers dorés*; la *Vie d'Hiéroclès*, et son *Commentaire sur les vers dorés*, Paris, in-12, 1706. On fut redevable de cet ouvrage au règlement de 1701, qui obligeait chaque membre de l'Académie des inscriptions à entreprendre quelque ouvrage conforme au genre de ses études. 9° Le *Manuel d'Epictète*, avec cinq traités de *Simplicius*, traduits en français avec des remarques, 2 vol., Paris, 1715. 10° *Vies des hommes illustres de Plutarque*, etc., 8 vol. in-4°, Paris, 1721; et 9 vol. in-8°, Amsterdam, 1723, réimprimées depuis. Ce fut par ce grand travail que Dacier termina une carrière si laborieusement remplie. Inconsolable de la perte de son épouse, morte en 1720, il ne fit plus que languir les deux années qu'il lui survécut, et la suivit enfin, au moment où il flattait sa douleur de l'illusion d'avoir retrouvé une autre Lefèvre dans mademoiselle de Launay, depuis madame de Stael. Il mourut le 18 septembre 1722, âgé de 71 ans, d'un ulcère à la gorge, qui l'inquiétait si peu, que la veille même il était encore à l'Académie. Ses notes sur Quinte-Curce sont en manuscrit à la Bibliothèque nationale. A—D—r.

DACIER (Anne-Lefèvre), épouse du précédent, naquit à Saumur en 1651. Son père, le célèbre Tannegui-Lefèvre, ne songeait point à faire de sa fille une savante; le hasard lui révéla ses rares dispositions. Présente un jour à la leçon qu'il donnait à son jeune frère, elle s'occupait à broder, et ne paraissait que prêter peu d'attention à ce qui se passait autour d'elle; mais, s'apercevant que l'écolier répondait fort mal aux questions du professeur, elle lui suggéra, en travaillant, les réponses qu'il devait faire. Surpris et charmé en même temps de cette découverte, Lefèvre partagea dès lors ses soins entre son fils et sa fille, et bientôt l'écolière fit, sous un maître aussi habile, des progrès qui l'étonnèrent lui-même. En peu de temps elle sut assez de latin pour entendre *Phèdre* et *Térence* : elle passa alors à l'étude du grec, et fut bientôt capable de lire *Anacréon*, *Callimaque*, *Homère* et les tragiques. Un nouveau motif d'émulation vint seconder ses dispositions et son goût pour l'étude des lettres anciennes. Son père lui donna le jeune Dacier pour émule et pour compagnon de ses travaux; et cette liaison, formée d'abord par la conformité des goûts et des études, devint ensuite une alliance respectable, cimentée par l'estime et la tendresse mutuelles. Après la mort de son père, arrivée en 1672, mademoiselle Lefèvre vint à Paris, déjà précédée d'une réputation qu'elle justifia bientôt par son édition de *Callimaque*. Averti de son mérite par le bruit public, le duc de Montausier lui fit proposer de travailler à quelques-uns des auteurs latins destinés à l'éducation du dauphin; mais elle refusa d'abord cette tâche honorable comme trop supérieure à ses forces. De nouvelles instances triomphèrent de sa modestie, et elle se chargea avec succès d'interpréter et de commenter *Aurelius Victor*, *Florus*, *Dictys de Crète*, et *Darès le Phrygien*. Ce fut au milieu de ces doc-

tes travaux, au commencement de 1683, qu'elle épousa M. Dacier. Quelques biographes ont prétendu qu'elle avait précédemment contracté un premier engagement avec un libraire de Saumur, qu'ils nomment Jean Lesnier; mais ils ne donnent rien de positif sur la durée de cet engagement et sur les causes qui le rompirent. Monsieur et madame Dacier, nés tous deux protestants, renoncèrent solennellement à leur religion en 1685, et plusieurs mois avant qu'il fût question de la révocation de l'édit de Nantes. Pour donner à cette action le moins d'éclat possible, et détourner d'eux jusqu'au moindre soupçon que des vues d'ambition ou de fortune entrassent pour quelque chose dans ce changement, ils se retirèrent à Castres, patrie de M. Dacier. Il fallut un ordre du roi pour les rappeler à Paris, et les rendre à leurs travaux littéraires. Le soin le plus important de madame Dacier fut alors de se livrer tout entière à l'éducation de deux filles, et particulièrement d'un fils, qui répondit si bien aux soins de l'institutrice, qu'à dix ans il lui dérobait furtivement les auteurs grecs dont elle lui interdisait la lecture, comme encore trop difficile pour lui. Ce jeune prodige mourut à peine âgé de 11 ans. L'aînée des filles se fit religieuse à l'abbaye de Longchamp, et la seconde mourut à 18 ans. On ne peut lire sans attendrissement les regrets que sa mère a consacrés à sa mémoire dans la préface de son *Iliade*. Quand M. Dacier épousa mademoiselle Lefèvre, on dit assez plaisamment que c'était *le mariage du grec et du latin*. Cette alliance fut heureuse, et surtout féconde en productions utiles; car, indépendamment des ouvrages auxquels elle travailla en commun avec son mari, et parmi lesquels il faut distinguer les *Réflexions de l'empereur Marc-Antonin*, nous avons de madame Dacier : 1° *Callimachi hymni, epigrammata et fragmenta, græce et latine ; nec non ejusdem poematium de coma Berenices, a Catullo versum, edente cum notis et indice, Anna Tanaquilli Fabri filia*, Paris, in-4°, 1674. La préface et les notes de madame Dacier ont été réimprimées ensuite dans l'édition de Grævius, Utrecht, 1697, et plus récemment dans celle de Spanheim; 2° *L. A. Flori historia romana ad usum delph.*, Paris, in-4°, 1674; Oxford, in-8°, 1692; Venise, in-4°, 1714; 3° *Dictys Cretensis et Dares Phrygius, ad us. delph.*, Paris, in-4°, 1684; 4° *Sexti Aurelii Victoris historiæ romanæ compendium, cum interpretatione et notis, ad usum delph.*, Paris, in-4°, 1681; 5° les *Poésies d'Anacréon et de Sapho*, traduites du grec en français avec des remarques, Paris, 1681, in-12. Despréaux a dit de cette traduction qu'elle devait faire tomber la plume des mains à tous ceux qui entreprendraient de traduire ces poésies en vers. Elle fut réimprimée in-8° à Amsterdam, en 1716, avec les notes latines de Tanneguy-Lefèvre, et la traduction en vers français de Lafosse. 6° *Eutropii historiæ romanæ breviarium*, etc., *cum notis et emendationibus, ad us. delph.*, Paris, in-4°, 1683; Oxford, in-8°, 1696; 7° l'*Amphytrion*, l'*Épidicus* et le *Rudens*, comédies de Plaute, traduites en français, avec des remarques et un examen selon les règles du théâtre, Paris, 3 vol. in-12, 1683; 8° le *Plutus* et les *Nuées* d'Aristophane, traduits en français, avec des remarques et un examen de chaque pièce selon les règles du théâtre, Paris, 1 vol. in-12, 1684. C'est la première traduction française que l'on ait hasardée de ce fameux comique. 9° Les *Comédies de Térence*, traduites en français avec des remarques, 3 vol. in-12, Paris, 1688; Amsterdam, 1691; Zittau, 1705; Rotterdam, 1717, 3 vol in-8°, avec des figures à chaque acte, empruntées des anciens manuscrits, et qui représentent les masques et l'action de chaque personnage; 10° deux *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites en français : elles font partie de la traduction complète des *Vies* de ce célèbre biographe, entreprise d'abord par M. et madame Dacier, mais dont M. Dacier resta seul chargé; 11° l'*Iliade d'Homère*, traduite en français avec des remarques, Paris, 1699, 4 vol. in-12; ibid., 1711, 1720, etc.; 12° *Des causes de la corruption du goût*, Paris, 1714, 1 vol. in-12; Amsterdam, 1715, in-8°. Cet ouvrage est entièrement dirigé contre La Mothe, qui, dans la préface de son abrégé en vers français de l'*Iliade*, s'était permis de juger un peu sévèrement le prince des poëtes. Le zèle de la bonne cause entraîna madame Dacier au delà des bornes que le goût et la politesse prescrivent à ces sortes de discussions; son adversaire lui répondit avec autant d'esprit que d'agrément; ce qui fit dire que madame Dacier avait écrit et combattu en savant, et La Mothe, avec les grâces et la facilité d'une femme d'esprit. 13° *Homère défendu contre l'apologie du R. P. Hardouin*, Paris, 1 vol. in-12, 1716; Amsterdam, 1717. C'est un nouveau factum en faveur d'Homère, contre l'apologie prétendue du P. Hardouin, qui, était aux yeux de madame Dacier, la plus grande injure que le prince des poëtes eût jamais reçue. 14° L'*Odyssée* d'*Homère*, traduite en français avec des remarques, Amsterdam, 1708, 1717; Paris, 1716, 1746, 3 ou 4 vol. in-12. L'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies, ont été réimprimées en 8 volumes, Paris, 1756. Malgré des titres si nombreux et si bien fondés, à la célébrité; malgré les hommages flatteurs qu'ils lui attiraient de toutes parts, madame Dacier ne sortit jamais des bornes de la modestie; et si elle parut s'oublier un moment, en mettant trop de chaleur dans la défense de son poëte chéri, c'est un excès de zèle bien pardonnable en faveur d'une cause qui alors avait grand besoin d'appui. On doit lui savoir gré du courage qu'elle montra dans cette circonstance; et il ne fallait rien moins qu'une semblable résistance pour arrêter l'invasion des barbares. Ce fut le signal de cette guerre célèbre où Boileau prit une part si active, et dont il contribua surtout à déterminer le succès. Aussi ce grand critique, cet admirateur si éclairé des anciens, faisait-il de madame Dacier un cas particulier : il la plaçait, dans son estime, infiniment au-dessus de son mari. « Dans « leurs productions d'esprit, faites en commun, di-

« sait-il, c'est elle qui est le père. » Bien loin de se prévaloir des avantages que ses connaissances lui donnaient sur les autres, madame Dacier évitait les conversations savantes, et ses amis même avaient de la peine à l'engager dans les discussions littéraires. Ceux qui ne la connaissaient pas, ne voyaient en elle qu'une femme ordinaire et qui gardait soigneusement les bienséances de son sexe. On cite d'elle plusieurs traits de modestie. Un seigneur allemand, très-instruit, la priait un jour de s'inscrire sur le livret où il recueillait les noms des personnages célèbres qu'il rencontrait dans ses voyages. Elle opposa une longue résistance, et, vaincue enfin par les instances réitérées du jeune voyageur, elle écrivit son nom, avec un vers de Sophocle, dont le sens est que « le silence est l'ornement des fem- « mes. » Souvent pressée de publier les remarques qu'elle avait faites sur quelques parties de l'Écriture sainte, elle répondait « qu'il convenait aux « femmes de lire et de méditer l'Écriture, mais « de garder sur ces matières le silence que leur « recommande St. Paul. » L'Académie des *Ricovrati* de Padoue, lui donna en 1684 une place dans son sein, et la survivance de son époux à la place de bibliothécaire du roi qui lui avait été accordée ; distinction glorieuse, dont sa mort, arrivée le 17 août 1720, l'empêcha de jouir. Elle était âgée de 69 ans, et avait passé dans les souffrances les deux dernières années de sa vie. (*voy.* Charleval.) L'on a reproché à ce couple célèbre, de porter jusqu'au fanatisme le respect dû aux anciens; et, il faut en convenir, le culte que leur avaient voué monsieur et madame Dacier n'était point exempt de superstition. Mais cet excès, qui d'ailleurs a son côté estimable, ne peut altérer en rien la reconnaissance que doivent tous les bons esprits aux travaux réunis de ces deux savants, et aux services qu'ils ont rendus aux lettres françaises, en les enrichissant, avec une si constante persévérance, de tant d'ouvrages précieux. On a fait beaucoup mieux depuis, sans doute; mais ils n'en ont pas moins la gloire d'avoir ouvert et exploité les premiers cette mine si riche et si féconde des trésors de l'antiquité. A—D—r.

DACIER (Bon-Joseph), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et membre de l'Académie française, naquit le 1er avril 1742 à Valogne en Normandie. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, après avoir fait ses humanités au collége de sa ville natale, il vint à Paris, où il entra boursier au collége d'Harcourt, et joignit l'étude de la théologie à celle des lettres. Ses dispositions précoces l'ayant fait connaître des frères La Curne (*voy.* Sainte-Palaye), ils l'admirent au nombre des jeunes gens studieux dont ils s'aidaient dans leurs recherches et pour le classement des nombreux matériaux qu'ils avaient réunis, tant sur l'ancienne langue française que sur l'histoire de France. Dacier dut aux frères La Curne d'être en rapport avec Foncemagne, qui, devenu son protecteur le plus zélé, lui fit partager les exercices du duc de Chartres (1) dont il était le sous-gouverneur, et l'introduisit dans les sociétés les plus distinguées où il puisa cette fleur de politesse dont il resta toute sa vie un modèle accompli, mais en même temps aussi ce goût des plaisirs et de la dissipation qui l'empêcha d'attacher, comme il en était capable, son nom à des ouvrages de quelque étendue. Foncemagne, veuf et ayant eu le malheur de perdre son fils unique, concentra de plus en plus son affection sur Dacier; il lui permit de renoncer à l'état ecclésiastique et le dédommagea des avantages que cet état aurait pu lui procurer. En 1772 Dacier publia la traduction des *Histoires diverses* d'Elien, que Formey avait déjà traduites en 1764 (*voy.* Elien); et l'estime qu'elle obtint dès le moment de sa publication lui prouva qu'il avait en raison de ne pas se laisser effrayer par la concurrence du traducteur de Berlin. Ce travail, qui fait autant d'honneur à son goût qu'à son érudition, n'aurait cependant pas suffi pour lui ouvrir les portes de l'Académie des inscriptions, si Foncemagne eût eu moins de crédit dans cette compagnie. Il y fut admis en 1772; et deux ans après il succéda dans la place de garde des chartes à Lebrun, le traducteur de l'*Iliade* et de la *Jérusalem délivrée* (voy. Lebrun). Depuis son admission à l'Académie, il se livrait aux recherches historiques, et pour se délasser, il traduisit la *Cyropédie* de Xénophon, qu'il fit paraître en 1777. A cette époque, Dacier s'occupait déjà de préparer une nouvelle édition des *Chroniques* de Froissard ; et l'on ne saurait trop regretter que les circonstances ne lui aient pas permis d'achever une tâche que personne n'était capable de mieux remplir. Le secrétaire perpétuel de l'Académie, Dupuy (*voy.* ce nom), ayant donné sa démission en 1782, Dacier fut choisi pour le remplacer. Comprenant toute l'importance de ses nouvelles fonctions, il s'y dévoua tout entier, et n'eut plus dans ses travaux d'autre but que la gloire et les intérêts de l'Académie, avec laquelle il s'était pour ainsi dire identifié. C'est à ses constantes démarches qu'elle fut redevable de l'augmentation du nombre des pensionnaires et du fonds des jetons ; de la création d'une classe d'académiciens libres; de l'établissement d'un comité, chargé de dépouiller les nombreux manuscrits de la bibliothèque du roi, et d'en publier des *notices* ou des *extraits* (2) ; et, enfin d'un nouveau règlement qui, sans rien altérer dans l'essentiel de la constitution primitive de l'Académie, était plus en rapport avec les changements arrivés dans les mœurs depuis Louis XIV. Plusieurs mémoires lus dans des séances publiques, et où l'élégance du style était jointe à l'étendue et à l'exactitude des recherches, ajoutaient presque chaque année à la considération dont jouissait Dacier. En 1784 il fut pourvu de la charge d'historiographe des ordres réunis de St-Lazare, de Jérusalem et du Mont-Carmel, dont Mon-

(1) Père du roi Louis-Philippe.
(2) Il a déjà paru de cette collection 12 volumes in-4°.

sieur (depuis Louis XVIII) était alors grand maître. Trop éclairé pour ne pas sentir la nécessité des réfomes, il adopta les principes d'une révolution qui promettait la suppression des abus et l'accroissement du bonheur public ; mais il était loin de prévoir tous les excès et les malheurs qui devaient être la suite et l'inévitable conséquence de pareilles réformes faites d'une manière aussi brusque et aussi absolue. Élu membre du corps municipal de Paris en 1790, Dacier fut chargé des travaux nécessaires pour établir dans cette grande ville le nouveau système des contributions directes ; et il s'acquitta d'une tâche si contraire à ses goûts et à ses habitudes de manière à mériter le suffrage des personnes les plus éclairées. L'infortuné Louis XVI, qui connaissait les véritables sentiments de Dacier et qui l'avait appelé quelquefois près de lui dans des moments de crise, lui offrit le portefeuille des finances ; mais il le refusa, prétextant son incapacité pour les affaires. D'après la marche des événements, Dacier, redoutant une catastrophe prochaine, ne se trouvait déjà que trop en évidence ; et, s'il l'eût pu, depuis longtemps il se serait démis de ses modestes emplois pour retourner à ses occupations littéraires. La déplorable journée du 10 août 1792 le trouva siégeant à l'hôtel de ville ; et l'on peut présumer qu'il eut été la victime de son attachement aux principes monarchiques, si son confrère Dussaulx (*voy.* ce nom), ne se fût empressé de le soustraire au danger. Dès qu'il fut remis de cette première alarme, il reprit ses habitudes de travail, et revint même aux *Chroniques* de Froissard, qu'il n'avait jamais entièrement perdues de vue, et dont les premières feuilles étaient déjà sorties des presses de l'imprimerie nationale. La suppression des Académies, prononcée en 1793, le força d'ajourner à des temps meilleurs une édition qui lui avait coûté tant de soins et de recherches ; mais ce qu'il y eut de plus fâcheux c'est qu'une grande partie de ses matériaux, déposée au secrétariat de l'Académie des belles-lettres, fut dispersée et perdue pour la France, comme pour lui (1). Dacier se tint caché dans le voisinage de Paris, tant que dura l'odieux régime de la terreur. Plus tard il accepta le titre de conservateur des monuments des arts dans le district de Gonesse ; et quelque temps après la place de commissaire du Directoire exécutif pour le canton de Louvres, place qui lui fournit des occasions assez fréquentes de rendre service aux victimes de nos troubles civils. A la création de l'Institut en 1795, il fut nommé membre de la classe des sciences morales et politiques. En 1800 il remplaça Legrand d'Aussy au département des manuscrits de la Bibliothèque du roi ; pendant vingt ans qu'il resta chargé de l'administration de ce magnifique établissement, il concourut beaucoup à l'enrichir par des nouvelles acquisitions. Nommé membre du tribunat en 1802, il y fit plusieurs rapports sur des lois de finances, et ne cessa de faire partie de ce corps qu'à sa suppression. Ayant été consulté par le premier consul sur les changements qu'il se proposait d'apporter à l'organisation de l'Institut, Dacier contribua beaucoup au rétablissement de l'Académie des inscriptions sous le titre de classe d'histoire et de littérature ancienne (1803). Le vœu unanime de ses collègues lui rendit aussitôt la place de secrétaire perpétuel qu'il avait remplie d'une manière si distinguée jusqu'à la suppression de cette compagnie. En restituant son ancienne dénomination à l'Academie, la restauration ne changea d'ailleurs rien à la position de Dacier. Ainsi, malgré la suspension assez longue qu'il éprouva dans l'exercice de ses fonctions, on peut le regarder comme ayant joui constamment depuis 1782 jusqu'à sa mort de la confiance et de l'estime de ses confrères. Obligeant par caractère, il l'était particulièrement à l'égard des jeunes gens qui montraient des dispositions réelles pour les lettres. Il les dirigeait lui-même dans leurs études, encourageait leurs efforts, et jouissait de leurs succès plus que des siens propres, auxquels on peut lui reprocher d'avoir été trop indifférent (1). Il concourut, dans le même temps, par ses conseils, et quelquefois plus activement encore, à la rédaction de grands ouvrages, parmi lesquels, imitant la retenue de son éloquent panégyriste (M. le baron Silvestre de Sacy), on ne citera que l'*Iconographie grecque* de Visconti. Une maladie grave qu'il éprouva, dans les premiers mois de 1822, et qui fit craindre pour ses jours, fournit à ses confrères l'occasion de manifester leurs sentiments, en célébrant (le 23 avril) sa convalescence et sa cinquantaine académique par une fête littéraire, la première de ce genre en France. La même année Dacier remplaça le duc de Richelieu à l'Académie française ; et le discours qu'il prononça pour sa réception (28 novembre) prouva que l'âge ne lui avait rien fait perdre de ses brillantes facultés. Désormais il lui était impossible de revenir à l'édition de Froissart ; mais, tout ce qu'il avait pu sauver de ses travaux sur cet historien, il le remit à un jeune littérateur, M. Buchon, qui préparait un recueil des *Chroniques françaises* ; et si l'édition de *Froissart* de 1824 ne remplit pas tout ce qu'on avait droit d'attendre de Dacier, elle offre du moins un texte souvent épuré pour la critique et plus digne de confiance que celui des éditions précédentes. Dacier, créé membre de la Légion d'honneur en 1804, reçut le grade d'officier après la restauration ; en 1816 il fut nommé chevalier de St-Michel ; et le roi Charles X, à l'occasion de son sacre, lui conféra le titre de baron.

(1) Dacier a lui-même rendu compte des pertes qu'il avait éprouvées à cette occasion dans son *Rapport sur le progrès des sciences historiques depuis* 1789. Indépendamment de la plus grande partie de son travail, on lui enleva les manuscrits dont il s'était servi pour corriger le texte de Froissart, entre autres celui de la bibliothèque de Besançon, qu'il regardait comme un des plus précieux, et qui se trouve maintenant en Russie.

(1) Parmi les élèves de Dacier qui lui font le plus d'honneur, on doit distinguer *Abel Rémusat* et *St-Martin*, tous deux enlevés à la fleur de l'âge par le terrible fléau qui désola Paris en 1832 (*voy.* leurs noms.)

Quoique d'un tempérament délicat, il était parvenu à un âge très-avancé sans connaître les infirmités de la vieillesse. Il mourut à Paris le 4 février 1833, dans sa 91e année, laissant un fils et deux filles, l'une veuve du général Cherin, et, en secondes noces, de Ramond, membre de l'Institut, et l'autre, mariée à M. Laffite. Indépendamment des deux traductions déjà citées, on doit à Dacier des *mémoires*, disséminés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions de 1776 à 1808, et qui peuvent donner une idée de l'étendue et de la variété de ses connaissances : *Supplément au Traité de Henri Estienne sur la conformité du langage français avec le grec*, t. 38. — *Recherches historiques sur l'établissement et l'extinction de l'ordre de l'Étoile*, t. 39. — *Notice d'une pièce historique qui fournit quelques détails sur Robert d'Artois*, t. 40. — *Examen de l'histoire de la matrone d'Ephèse*, et des différentes imitations qu'elle a produites, t. 41. — *Notice d'un manuscrit grec de la Bibliothèque du roi, intitulé :* Syntipas, ibid. — *Mémoire sur la vie et les chroniques de Monstrelet*, t. 43 (1). *Questions historiques :* A qui doit-on attribuer la gloire de la résolution qui sauva Paris pendant la prison du roi Jean? ibid. (*voy.* Jean), — *Essai de traductions de quelques épigrammes de l'Anthologie grecque*, avec des remarques, t. 47. — *Recherches sur l'usage observé en France quand les rois ont acquis des fiefs dans la mouvance de leurs sujets*, t. 50. Dacier a rédigé la *partie historique* des six derniers volumes de l'ancienne collection des Mémoires de l'Académie et des neuf premiers de la nouvelle série. Il a prononcé les *éloges* des académiciens morts, depuis celui de Danville en 1783, jusqu'à celui de Barbié du Bocage en 1826, au nombre de cent cinquante, parmi lesquels on distingue ceux de Séguier l'antiquaire, de l'abbé Brotier, de Klopstock, de Dupuis, l'auteur de l'*Origine des cultes*, dont il réfute l'absurde système en rendant justice à sa profonde érudition, de Heyne; de Larcher, de La Porte du Theil, de Choiseul-Gouffier, de D. Clément, de Visconti, de Boissy-d'Anglas, de D. Brial, etc. Enfin Dacier est l'auteur du *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789 *jusqu'à* 1808, Paris, 1810, in-4° et in-8°, travail demandé par le gouvernement aux différentes classes de l'Institut, et qui devait servir de base à la distribution des prix décennaux. L'*éloge* de Dacier a été prononcé à l'Académie française par M. Tissot, son successeur, et à l'Académie des inscriptions par M. Silvestre de Sacy. W—s.

DACOSTA. *Voyez* Acosta.

DADIN. *Voyez* Haute-Serre.

DÆHNE (Jean-Théophile), médecin, né le 5 octobre 1755 à Leipzig, où son père était mécanicien hydraulique, fut mis de bonne heure en apprentissage chez l'habile pharmacien Gallisch (1768), sous la direction duquel il acquit des connaissances assez variées. En 1778 il suivit les cours de l'université et compléta son éducation relativement aux langues classiques, à la littérature, à l'histoire. Il fit dans toutes ces branches des progrès remarquables. Ne leur donnant pourtant que la place qui leur convenait, d'après la carrière à laquelle il se destinait, c'est surtout aux cours de médecine qu'il voua son attention et son temps. Reçu bachelier en médecine (1777) et docteur en philosophie (1779), il plut tellement à Reichel par son aptitude et ses connaissances, que ce praticien renommé le choisit pour son second. Dès lors la route de Dæhne devenait facile. Tant que vécut Reichel, c'est-à-dire cinq ans encore, Dæhne resta près de lui; et après sa mort il conserva toute sa clientèle. Son renom appuyé sur une science véritable ne fit que s'accroître; sa fortune s'augmenta dans la même proportion. Aussi aimait-il à répéter : *Dat Galenus opes*. En revanche, il écrivit peu; il n'en avait pas le temps, et probablement il trouvait que nul manuscrit n'est aussi bien payé qu'une ordonnance. Peu de médecins pourtant écrivaient mieux que ne le faisait Dæhne, soit en allemand, soit en latin; et, quant au fond des choses, peu de médecins aussi possèdent plus de faits positifs et plus de sagacité à les grouper et à en tirer des conséquence. Dæhne est mort le 27 mars 1830. Nous citerons de lui : 1° *De Aquis Lipsiensibus* (31 mai 1783), thèse fort remarquable sous le rapport de la topographie médicale. 2° Divers articles dans la continuation par Reichel des *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis* de Ludwig (entre autres *De aromatum usu nimio nervis noxio, de medicina Homeri, de consensu partium fluidaram et solidarum corporis humani per exempla illustrato*). P—ot.

DAEHNERT (Jean-Charles), professeur de philosophie et de droit à l'université de Greifswald, naquit à Stralsund en 1719, et mourut le 5 juillet 1785. Il a publié, en latin et en allemand, un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans le *Dictionnaire de Meusel* : 1° *Réflexions critiques sur les traductions allemandes*, Greifswald, 1743, in-8°; 2° *Notices littéraires poméraniennes*, ibid., in-8°, ouvrage périodique, commencé en 1743, et fini en 1746; 3° *Notices critiques sur quelques ouvrages qui ont traité de la langue et de la littérature allemandes*, ibid., 1744 in-4°; 4° *Nouvelles critiques*, ibid., ouvrage périodique en 5 vol in-4°, 1750-54; 5° *Bibliothèque poméranienne*, ouvrage périodique, en 5 volume in-4°, ibid. 1750-56; 6° *Histoire de Suède, par Olof Dalin, traduite du suédois*, ibid., en 4 vol in-4°, 1776-62; 7° *Événements remarquables et anecdotes pour servir à l'histoire du roi Charles XII*, Greifswald et Leipzig, in-8°; 8° *Principes constitutionnels de la monarchie suédoise*, Rostock, 1759, in-8°; 9° *Actes publics qui y sont relatifs*, Rostock et Greifswald, 1760, in-8°; 10° *Rapports qui ont existé de tous temps entre le royaume de*

(1) C'est d'après ce curieux mémoire que M. Quérard avance, dans la *France littéraire*, que Dacier s'est longtemps occupé d'une édition de Monstrelet; mais il a confondu Monstrelet avec Froissart, dont il ne parle pas.

Suede et la Poméranie, Greifswald, 1763, in-4°; 11° *Collection des actes constitutionnels de la Poméranie et de l'île de Rügen, des lois, des priviléges, des conventions et autres actes qui appartiennent au droit public de Poméranie,* Stralsund, 1765-69, 3 vol. in-fol.; 12° *Petites-Affiches économiques de Suède,* Greifswald, 1765, in-8°; 3° *Introduction historique à la diplomatie de la Poméranie des temps moyens,* ibid., 1766, in-4°; 14° *Histoire des Huns, des Turcs, des Mogols, et des autres Tartares occidentaux,* par De Guignes; traduite du français, avec des notes ibid., 1768-71, en 5 vol. pet. in-4° : le traducteur y a joint des additions tirées d'autres auteurs français; 15° *État actuel de la Chine et de son gouvernement,* traduit du français, ibid., 1769, in-8° : c'est une traduction d'extraits du *Journal des Savants,* relatifs aux tomes 1 et 2 de l'ouvrage de De Guignes; 16° *Répertoire général des lois de la Poméranie,* Stralsund, 1770, in-fol.; 17° *Platt-Teutsches Worterbuch,* c'est-à-dire *Dictionnaire de l'idiome vulgaire usité en Poméranie et dans l'île de Rügen,* Greifswald, 1781, in-4°; 18° *Petit Dictionnaire allemand-suédois-français,* Upsal, 1784, in-4°; 19° *Academiæ Grypeswaldensis bibliotheca, catalogo auctorum et repertorio reali universali descripta,* 1775-76, vol. in-4° : la table par ordre de matières forme le troisième volume; 20° il a été l'éditeur de la *Bibliotheca Runica,* de Jean Erichson, Upsal, 1766, petit in-4°, en allemand, ouvrage renfermant des notices curieuses sur les écrivains qui se sont occupés de la littérature runique. G—y.

DAELMANS (Gilles), médecin du 17e siècle, était d'Anvers. Il voyagea aux Indes, y exerça pendant plusieurs années sa profession, et recueillit quelques observations utiles sur les maladies qui règnent dans ces climats : mais sa conduite ne fut pas à l'abri de reproches; il composa et débita des remèdes secrets prétendus spécifiques. Sectateur enthousiaste des ridicules hypothèses de Paracelse, il en fit à la médecine pratique des applications tout à la fois vaines et dangereuses. Il prétendit, par exemple, que la goutte était produite par la fermention des molécules alcalines de la synovie avec les molécules acides du sang; et il proposa l'esprit-de-vin comme le meilleur moyen curatif. Cette doctrine erronée fait la base de l'ouvrage que Daelmans publia en hollandais sous ce titre : *Nouvelle médecine réformée,* Amsterdam, 1694, in-8°; ibid., 1703, in-8°. Ce livre a été traduit en allemand, d'abord en 1694, à Francfort-sur-l'Oder, puis en 1715 à Berlin, avec des notes de Jean-Daniel Gohl. C.

DAENDELS (Herman-Guillaume), général hollandais, né en 1762 à Hattem, petite ville de la Gueldre, où son père était bourgmestre, fut d'abord avocat, et abandonna cette profession pour entrer dans la carrière des révolutions et de la politique, lorsque des troubles éclatèrent dans sa patrie en 1784. S'étant fait remarquer par son ardeur révolutionnaire, il fut contraint de s'éloigner, quand la cause du stathouder triompha. Il vint alors s'établir à Dunkerque, où il se livra pendant quelques années à des spéculations de commerce assez heureuses. Lorsqu'il vit la guerre allumée entre la France et la Hollande, il se hâta d'accourir sous les drapeaux français, et s'enrôla dans la légion *franco-étrangère,* où il fut nommé lieutenant-colonel. Il concourut, sous les ordres de Dumourier, à la rapide et insignifiante expédition que ce général fit en Hollande dans le mois de février 1793. Revenu en France après la défection de Dumouriez, il continua de servir, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Tournai et à Courtrai. Il parvint au grade de général de brigade en 1794, et fit partie de l'armée qui envahit de nouveau la Hollande en 1795, sous les ordres de Pichegru. Ce fut lui qui s'empara de l'île de Bommel, du fort Saint-André et d'une grande partie de l'artillerie des alliés. Mais il servit encore plus efficacement la cause des Français par les intelligences qu'il avait conservées avec ses compatriotes. « Les représentants du peuple fran« çais, dit-il dans une espèce d'adresse qu'il fit « circuler en grand nombre sous son propre nom, « exigent de la nation hollandaise qu'elle s'affran« chisse elle-même. Ils ne veulent point la soumet« tre en vainqueurs ils ne veulent point la forcer « à accepter les assignats; mais s'allier avec elle, « comme avec un peuple libre. Que Dordrecht, « Harlem, Leyde, Amsterdam fassent donc la ré« volution, et en informent par des députés les « représentants à Bois-le Duc.... » Ce langage de propagande, parfaitement conforme au système de l'époque, eut tout le succès qu'il devait avoir, et l'on vit bientôt arriver au quartier général français des députations et des envoyés de toutes les parties de la Hollande. Favorisée par la glace et par de telles dispositions, l'armée française y pénétra sans peine; et la république Batave fut proclamée. Daendels devint général de division, et il entra en cette qualité au service de sa première patrie, dont il fut bientôt le général en chef. Il jouit ainsi d'une grande influence; mais, lorsque le parti démocratique se fut emparé de tous les pouvoirs, Daendels ayant tenté inutilement de s'y opposer vint à Paris, où il réussit à persuader le gouvernement que ce changement ne pouvait que lui être funeste. Ayant fait adopter toutes ses vues par les directeurs, il fut envoyé en Hollande avec des pouvoirs pour y opérer en faveur de la l'aristocratie, une révolution à peu près semblable à celle qui avait eu lieu en France l'année précédente (18 fructidor, 4 septembre 1797) en faveur de la démocratie. Le palais des directeurs bataves fut envahi par des soldats : et ils se virent contraints de céder leurs places à d'autres hommes que désigna Daendels. Son inflence dans ce pays n'eut plus alors d'autres limites que les volontés de la république mère; et il fut mis de nouveau à la tête de toutes les troupes hollandaises. Ce fut dans cette éminente position que le trouvèrent les

graves événements de l'année 1799. Après avoir fait d'inutiles efforts pour empêcher le débarquement des Anglo-Russes sur la côte du Helder, il se retira précipitamment, et la flotte hollandaise tomba toute entière au pouvoir de l'ennemi. Cette perte fut imputée à Daendels, et il se crut obligé de répondre par une brochure aux nombreux reproches qui lui furent adressés par tous les organes de l'opinion publique. Cette brochure, intitulée *Rapport des opérations de la division du lieutenant général Daendels, depuis le 22 août jusqu'à la capitulation de l'armée anglaise et russe le 18 octobre* 1799, parut une justification suffisante, et Daendels continua de jouir dans sa patrie de la plus grande influence. Cependant en 1802, certains pamphlets ayant été répandus secrètement dans l'armée batave, les chefs du gouvernement, qui avaient bien quelques raisons d'être ombrageux, soupçonnèrent que leur général était encore pour quelque chose dans une intrigue qui semblait menacer leur pouvoir. Il repoussa avec force un tel soupçon; mais, ne croyant pas devoir servir désormais un gouvernement dont il n'avait pas la confiance, il donna sa démission, et se retira dans une terre près de sa ville natale, où il ne parut occupé pendant plusieurs années que de défrichements et de culture. On sent que cette vie paisible ne pouvait convenir longtemps à son activité. Voyant éclater la guerre en 1806, il demanda du service au nouveau roi de Hollande, Louis Bonaparte, qui lui donna le commandement d'une division à la tête de laquelle il occupa l'Ost-Frise, puis la Westphalie, sans événements remarquables. Il fut néanmoins fait aussitôt après colonel général de la cavalerie, puis maréchal grand-croix de l'ordre hollandais de l'Union; et enfin gouverneur général des possessions hollandaises dans les Indes-Orientales, qu'il gouverna pendant trois ans avec beaucoup d'énergie et même de l'habileté jusqu'à l'invasion des Anglais en 1811. Accusé toutefois de plusieurs actes arbitraires, il fut rappelé et publia à son retour à La Haye quatre volumes in-fol. contenant les pièces de son administration et sa justification, qui ne resta pas sans réfutation. Mais, tandis que des brochures étaient dirigées contre lui en Hollande, quelques écrivains anglais prenaient sa défense, entre autres G. Thon dans un ouvrage intitulé *Memoir of the conquest of Java*, Londres 1815, et Raffels dans son *History of Java*, Londres, 1817. L'apologie de Daendels parut avoir satisfait son gouvernement et même Napoléon, qui disposait alors de tout en Hollande comme en France. Il lui donna un commandement dans l'armée destinée à envahir la Russie. Le maréchal hollandais, redevenu général de division français, fut mis sous les ordres du duc de Bellune et fit la désastreuse campagne de 1812 à 1813. Placé au centre et en arrière de l'immense ligne d'invasion qu'avait formée Bonaparte, sa division souffrit moins que celle de Moscou; et ce ne fut guère qu'au passage de la Bérésina qu'elle fit de grandes pertes. Il fut ensuite nommé gouverneur de Modlin, et il défendit cette place avec beaucoup de valeur. Forcé de la rendre après un long siége, il revint en Hollande au commencement de 1814, lorsque la maison de Nassau y fut rétablie, et il se hâta de lui offrir ses services, qui ne furent point acceptés à cette époque. Wellington rejeta même, dans le mois de mai 1815, l'offre que Daendels lui fit de servir dans son armée comme simple volontaire. Ce ne fut que dans le mois d'octobre de cette année que le roi des Pays-Bas lui confia le gouvernement des possessions hollandaises sur la côte d'Or en Guinée. Toujours actif et vigilant, Daendels signala son arrivée dans cette colonie par de nombreuses améliorations, telles que la culture du café, de l'indigo; celle du sucre, du riz, du cacao et du coton. Il réussit en même temps à pacifier deux peuples voisins de son gouvernement qui se faisaient la guerre pour fournir des esclaves à la traite, et parvint à abolir cet usage odieux. Mais la mort le surprit au milieu de ces utiles travaux; il termina sa carière au mois d'août 1818 M—D j.

DAFFIS. *Voyez* Duranti.

DAGOBERT Ier, roi de France, fils de Clotaire II et d'Haldétrude, né vers l'an 600, fut fait roi d'Austrasie du vivant de son père, en 622, et disputa contre ce prince pour obtenir quelques provinces qui faisaient partie de ce royaume, et qui ne lui avaient pas d'abord été accordées. Clotaire II ne voulut pour arbitres de ce différend que les seigneurs de sa cour, et se conforma à leur décision; c'était un moyen assuré d'intéresser les grands à maintenir le jugement qui serait porté, et d'enlever à son fils tout prétexte de révolte. Les rois alors se soumettaient volontiers à l'arbitrage des principaux personnages de l'État, et les appelaient pour garant des traités qu'ils contractaient afin de se les attacher davantage. A la mort de Clotaire II, Dagobert ne négligea rien pour exclure de tout partage son frère Charibert, et fit assassiner Bernulfe, son oncle maternel, qui avait cherché à appuyer les droits de son rival, auquel il fut cependant obligé de céder l'Aquitaine; mais Charibert étant mort en ne laissant qu'un fils qui lui survécut à peine, Dagobert se trouva maître de toute la France; et, comme ses premières démarches avaient montré l'impatience où il était régner seul, on le rendit responsable d'un événement qui servait aussi bien son ambition. On lui imputa la mort du père et du fils : cette accusation est restée sans preuves. La facilité avec laquelle les Français consentirent à borner à l'Aquitaine la part du jeune Charibert, ne prouve pas qu'ils eussent senti l'inconvénient de morceler sans cesse l'héritage de Clovis, mais que la puissance des maires du palais, dans chaque royaume, était si grande, qu'il leur devenait avantageux de n'avoir qu'un roi dont l'éloignement favorisait leurs projets. La conduite de Dagobert, dans les premières années de son règne lui attira l'amour de ses sujets; tout le bien qu'il fit

fut attribué à ses ministres, Cunibert, évêque de Cologne, et Arnoul, évêque de Metz, quand, après la retraite du dernier, on le vit se livrer à la débauche, changer de femme, sans respect pour la religion, dont il blessait la morale alors même qu'il enrichissait les églises. Il fit la guerre contre les Eslavons (*voy.* Samon), les Gascons et les peuples de la Bretagne. La première de ces guerres ne fut pas heureuse; car les Austrasiens, mécontents d'être gouvernés par un roi qui n'habitait pas au milieu d'eux, et qui retenait auprès de sa personne Pépin, leur maire du palais, se vengèrent, en lâchant le pied sur le champ de bataille. Afin de les exciter à mieux servir la cause générale, il leur donna pour roi son fils Sigebert, encore enfant; ils n'en demandaient pas davantage, le roi mineur avait le titre; mais tous les grands reprenant leur place au conseil, leurs charges à la cour, les obstacles au rassemblement des hommes armés cessèrent aussitôt, et la guerre reprit avec ardeur. L'événement justifia encore cette fois les raisons politiques du partage de la France en plusieurs royaumes, car les Esclavons furent battus, et le furent par les Austrasiens. Dagobert ne jouit pas longtemps de la paix générale qu'il avait procurée à la France; il mourut à Epinai, des suites d'une dyssenterie, le 19 janvier 638, à l'âge de 36 ans, et fut enterré à l'abbaye de St-Denis, dont il est considéré comme le fondateur, à cause des grandes libéralités qu'il lui a faites. Il laissa deux fils, Sigebert, roi d'Austrasie, âgé de neuf ans, et Clovis II, roi de Neustrie, âgé de cinq ans. La France, sous ces deux rois mineurs, va, de nouveau, se trouver gouvernée par des maires du palais; les événements semblaient s'arranger pour que la puissance de ces chefs de l'armée s'établit peu à peu dans l'esprit des Français, comme le supplément nécessaire de la puissance royale. Dagobert mourut regretté, malgré ses débauches et son goût pour le luxe, qui l'engageait à multiplier les impôts. Il porta ce goût si loin, qu'il s'était fait faire un trône d'or massif, dont la matière provenait du commerce extérieur qui prit quelque activité sous son règne. Il eut successivement cinq femmes et un grand nombre de concubines. Parmi les cruautés dont son règne fut souillé, le meurtre des Bulgares est la plus remarquable. Ces peuples, fuyant devant les Huns, furent d'abord accueillis par Dagobert, qui, craignant ensuite qu'ils ne se rendissent maîtres du pays qu'il leur avait cédé, les fit égorger dans une même nuit, au nombre de 10,000 familles. Il avait montré, dans le commencement de son règne, qu'il cédait à des conseils vertueux; les passions auxquelles il se livra ensuite n'avaient point triomphé sans combat; il approchait de l'âge mûr, cherchait et récompensait le mérite; il avait de l'instruction, un esprit aimable; il aimait les arts, avait procuré à la France une paix glorieuse, et tout annonce que s'il eût vécu plus longtemps, la fin de son règne eût fait oublier les malheurs des premières années. F—e.

DAGOBERT II, surnommé *le Jeune*, succéda à son père Sigebert II, roi d'Austrasie en 656; mais il ne fit que paraître sur le trône. Grimoald, maire du palais de ce royaume, s'empara de Dagobert encore en bas âge, répandit le bruit de sa mort, l'envoya secrètement en Angleterre, et osa placer la couronne sur la tête de son propre fils, auquel il donna le nom royal de *Childebert*. Cette entreprise de Grimoald n'eut pas un heureux succès. Clovis II, roi de France, après avoir puni l'usurpateur, réunit l'Austrasie à ses États : la mère du jeune Dagobert ne réclama point, ce qui prouve qu'elle croyait elle-même que son fils était mort. Cependant ce prince reparut en 674 pour redemander l'héritage de son père; il n'en obtint qu'une partie, et régna sur les contrées qui avoisinent le Rhin, avec la douceur et la piété d'un roi qui avait été éprouvé par le malheur; mais un reste de la faction de Grimoald le fit assassiner en 679; et comme il n'avait que des filles, les seigneurs d'Austrasie parvinrent peu de temps après à rendre ce royaume indépendant de l'autorité des descendants du grand Clovis. Il avait épousé dans son exil une Saxonne nommé *Mathilde*, dont il eut Ste. Hermine, abbesse d'Oëren. Dagobert II fut enterré à Stenay, où la mémoire de ses bienfaits le firent sincèrement regretter. Don Bouquet croit cependant que c'est un autre Dagobert que l'on honore dans cette ville comme martyr. F—e.

DAGOBERT III, appelé *Dagobert II* par les historiens qui n'ont mis au nombre des monarques français que les princes du sang de Clovis qui ont régné à Paris, était fils de Childebert III, et lui succéda en 711; c'est le 4e roi et le 3e en état de minorité sous le nom duquel Pépin le Gros gouverna la France. Le plus grand événement du règne de Dagobert III est la mort de ce fameux maire du palais, qui laissa le royaume et sa propre famille divisés. Dagobert le suivit de près au tombeau, étant mort le 17 janvier 615. Il laissa un fils au berceau, qui est connu sous le nom de *Thierri de Chelles*, parce qu'il fut élevé dans ce lieu, mais qui ne lui succéda pas alors. Rainfroi, maire du palais depuis la mort de Pépin, s'apprêtait à profiter de la division qui régnait entre les parents de son prédécesseur, pour anéantir cette famille si dangereuse, et sans doute pour rappeler à leur véritable dignité les descendants du grand Clovis, lorsque la mort de Dagobert déconcerta ses projets. (*Voy.* Rainfroi et Chilpéric II). Henschenius a publié une savante dissertation latine sur les trois Dagobert, rois de France, Anvers, 1655, in-4°. F—e.

DAGOBERT. *Voyez* Daimbert.

DAGOBERT (Louis-Auguste), général français, né à St-Lô, d'un père noble, fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Tournaisis, dès sa plus tendre jeunesse, et fit avec ce corps les premières campagnes de la guerre de sept ans. Parvenu successivement au grade de maréchal de camp, il fut employé en cette qualité à l'armée d'Italie en 1792,

sous Biron, et se distingua en plusieurs occasions, notamment auprès de Nice et du col de Négro. Nommé général en chef de l'armée des Pyrénées orientales en 1793, il la trouva dans un tel état de faiblesse qu'il crut devoir venir lui-même à Paris réclamer des secours. On l'y mit en prison, et il se trouva fort heureux de sortir avec la condition de retourner à son armée, où il obtint des succès assez importants; il s'empara de Puicerda, défendit courageusement Mont-Louis avec des forces de beaucoup inférieures à celles des Espagnols, et les battit encore près d'Olette et de Campredon. Il s'empara d'Urgel après une victoire décisive, le 10 avril 1794, et mourut dix jours après, au milieu de ses succès, des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille. La convention nationale ordonna que son nom fût inscrit sur une colonne du Panthéon. On a de lui : *Nouvelle méthode d'ordonner l'infanterie, combinée d'après les ordonnances grecques et romaines, pour être particulièrement l'ordonnance des Français,* in-8°, 1793. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur renouvelle plusieurs idées de Folard reconnues impraticables, a eu peu de succès. M—DJ.

DAGOMARI (Paul), également connu sous le nom de *Paul le géomètre* ou *maître Paul dell' Abbacco,* naquit à la fin du 13e ou dans les premières années du 14e siècle à Prato, près de Florence, d'une famille illustre. Boccace, dans la *Genealogia deorum* (liv. 15, c. 6), dit que Paul a surpassé tous ses contemporains dans la connaissance des mathématiques et de l'astrologie; qu'il avait construit des machines pour expliquer le mouvement des corps célestes, et que sa réputation s'était étendue en France, en Angleterre, en Espagne et même en Afrique. Heureux, ajoute-t-il, s'il eût eu plus d'ardeur pour la gloire ou s'il fût né dans un siècle plus éclairé (1)! Philippe Villani a donné la vie détaillée de Dagomari parmi celles des *Illustres Florentins,* dont une ancienne traduction italienne a été publiée par Mazzuchelli (*voy.* Ph. Villani). Paul fut, suivant son biographe, un très-grand géomètre, un habile arithméticien, et poussa plus loin que tous les anciens et les modernes les équations astronomiques (*adequazioni astronomiche*) [2]. Observateur assidu des révolutions des corps célestes, il prouva le premier que les tables de Ptolémée ne pouvaient plus être d'aucune utilité, que celles d'Alphonse manquaient d'exactitude, et que c'était à l'imperfection de l'astrolabe, instrument dont on se servait alors, qu'il fallait attribuer la plupart des erreurs des astronomes. Il avait imaginé plusieurs instruments, au moyen desquels il détermina, mieux que ne l'avaient fait ses prédécesseurs, la position des étoiles fixes, et parvint même à calculer les lois de leurs mouvements; mais, comme Tiraboschi l'observe judicieusement, pour apprécier les services que Paul a rendus à l'astronomie, il faudrait connaître ses ouvrages. On sera forcé jusque-là de s'en rapporter au témoignage de Villani, qui paraît avoir beaucoup exagéré le mérite de son compatriote. Un fait à peu près incontestable, c'est que Dagamori composa le premier des *almanachs* avec des prédictions : mais on peut croire aussi, sans crainte de se tromper, que ces prédictions ne furent pas toujours justifiées par l'événement. Il mourut à Florence vers 1366, et fut inhumé dans l'église de la Trinité, où il avait construit une chapelle. Par son testament, il ordonna que ses ouvrages d'astrologie ou d'astronomie seraient remis à la garde des religieux de ce monastère, dans un coffre fermant à deux clefs, l'une desquelles resterait entre les mains des moines et l'autre dans celles de ses héritiers, jusqu'à ce qu'on trouvât parmi les Florentins un astronome assez habile pour en tirer parti. Mazzuchelli et d'après lui quelques autres écrivains rapportent une inscription en vers, qui, suivant eux, décorait le tombeau de Dagomari; mais Tiraboschi ne la juge pas authentique. Le P. Negri, dans les *Scrittori fiorentini,* distingue Paul *dell' Abbacco* d'un poëte du même nom, vivant en 1328, et que Jacques, fils du fameux Dante, appelle son maître en poésie, d'un autre Paul, dont on conservait au monastère de la Trinité des traités de géométrie et de perspective, et enfin de Paul le géomètre; mais il est évident qu'il s'agit toujours du même personnage (*voy.* pour plus de détails, outre les auteurs cités, la *Storia della letter. italiana* de Tiraboschi, t. 5, p. 219-22). W—s.

DAGONEAU (Jean), suivant quelques-uns, juge, et, suivant d'autres, fermier de l'abbaye de Cluni, est regardé assez généralement comme l'auteur d'une satire très-sanglante, intitulée: *Légende de dom Claude de Guise.* Dagoneau était protestant. Après le massacre de la St-Barthélemi, il fut arrêté avec ses deux frères, sous d'assez frivoles prétextes, et conduit dans les prisons de Mâcon, d'où il ne sortit qu'après avoir payé à l'abbé de Cluny une somme considérable. De retour chez lui, il trouva sa maison pillée, et ne reçut que des injures de sa femme qui s'était rangée du côté de ses persécuteurs. Il mourut en 1580, du poison que lui fit prendre sa femme elle-même, si l'on en croit l'un des éditeurs de la *Légende,* mais plus vraisemblablement du chagrin que lui causèrent les désordres de sa famille. L'historien de Thou (liv. 41, t. 2, p. 448, édition de Genève) ne fait aucun doute que Dagoneau ne soit l'auteur de la *Légende*; Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne,* l'attribue à Gilbert Regnault, juge-mage de Cluni, et l'abbé Lenglet a adopté son opinion. La raison sur laquelle s'appuie Papillon, c'est que Dagoneau n'a pu écrire un ouvrage où il est question de sa mort, et toutes celles données par Lenglet peuvent se réduire à celle-là. Papillon nie l'existence d'une édition de la *Légende* antérieure à celle de 1581,

(1) *Siquidem felix homo erat iste, si animo erat ardentior aut liberaliori sæculo natus.*

(2) Le savant Ximenès observe qu'on ne trouve pas dans l'original latin de Villani le mot *astronomicæ*, et qu'il pourrait bien être question, dans ce passage, des équations algébriques dont il paraît que Dagomari commença le premier en quelque sorte à faire usage.

mais Lenglet dit en avoir vu une de 1574, et assure qu'il n'existe entre elles aucune différence. Cependant on peut croire que la mort de Dagoneau n'est pas indiquée dans l'édition de 1574, puisqu'on convient qu'il ne mourut que huit ans après. Lenglet en a parlé sans l'avoir vue, mais le témoignage de de Thou et de d'Aubigné prouve suffisamment qu'elle existe; elle est sans doute devenue très-rare par l'intérêt que les Guises ont eu à en supprimer les exemplaires, et il ne faut point être surpris qu'elle ait échappé aux recherches de Lenglet. Suivant d'Aubigné, cette édition parut sous le titre de *Légende de St. Nicaise* (1574 in-8°), parce que Claude de Guise, contre qui l'ouvrage est dirigé, était alors abbé de St-Nicaise de Reims. Dagoneau étant mort en 1580, on peut conjecturer que Gilbert Regnault, son ami, donna une nouvelle édition de cette pièce, à laquelle il ajouta une préface et le récit des malheurs arrivés à Dagoneau et à sa famille. Cette 2e édition est intitulée, comme nous l'avons dit: *Légende de Dom Claude de Guise, abbé de Cluni*, 1581, in-8°. C'est d'après cette édition que l'abbé Lenglet a réimprimé cette *Légende* dans son *Supplément aux mémoires de Condé*, Londres (Paris), 1743, in-4°. (*Voy.* Claude de Guise et Gilbert Regnault.) W—s.

DAGOTY. *Voyez* Gauthier.

DAGOUMER (Guillaume), né à Pontaudemer, au milieu du 17e siècle, fut professeur de philosophie et ensuite principal au collége d'Harcourt à Paris, et ensuite recteur de l'université. Il mourut à Courbevoie en 1745. On a de lui: 1° *Philosophia ad usum scolæ accommodata* 1701-1703, 3 vol. in-12: la dernière édition est de Lyon, 1746, 4 vol. in-12. 2° *Lettres d'un philosophe à Mgr. l'évêque de Soissons* (Languet, depuis archevêque de Sens) *sur son premier avertissement*, 1719, petit in-8° de 181 pages: ces lettres sont au nombre de trois; 3° *Requête de l'université de Paris au roi, au sujet de l'union du collége des jésuites de Reims a l'université de cette ville*, 1724, in-fol., réimprimée dans les *Requêtes au roi, mémoires et décrets des universités de Paris et de Reims*, 1761, 2 vol. in-12. Les jésuites voulaient être agrégés à l'université de Reims. Dagoumer, alors recteur de l'université de Paris, attaqué de la goutte, écrivit cette défense à genoux. Elle fut imprimée par ordre de l'université; mais les jésuites demandèrent la suppression de cette pièce, en offrant à ce prix de se désister de leurs prétentions. Il échappa cependant quelques exemplaires de l'édition originale de cette *Requête*, qu'on appelle communément la *Défense de toutes les universités de France*. Dagoumer, avait beaucoup de mérite, mais en même temps des goûts crapuleux. Il s'enivrait fréquemment avant et pendant même son rectorat. Un soir, en sortant du cabaret, il s'arrêta contre un mur pour satisfaire un besoin. C'était au coin de la rue St-Severin. L'esprit troublé par les fumées du vin, Dagoumer se crut l'auteur du bruit que faisait l'eau qui coulait de la fontaine, et il resta plus d'une demi-heure au même endroit et dans la même erreur. Un ami, qui passa heureusement, lui donna le bras pour rentrer dans son collége. C'est Dagoumer que Lesage a voulu peindre dans le portrait qu'il fait de Guyomar, au chap. 6 du liv. 4 de *Gilblas*. A. B—t.

DAGRAIN. *Voyez* Agrain (d').

DAGUERRE (Jean), né à Larressore, au pied des Pyrénées, en 1703, fut le restaurateur de la discipline ecclésiastique dans un des diocèses de la France, et l'auteur d'un ouvrage estimé parmi les théologiens pour son exactitude, sa clarté et sa méthode. Cet ouvrage cependant ne lui a jamais été attribué par ceux-là même qui s'appuient souvent de son autorité. Les parents de Daguerre étaient pauvres et vivaient du travail de leurs mains; mais, frappés de la piété et des dispositions de leur enfant, ils s'imposèrent les sacrifices les plus rigoureux pour lui assurer les moyens de cultiver et de développer ses goûts naissants. Il étudia la théologie à Bordeaux, sous le P. Chourio, jésuite, frère du pieux curé de St-Jean de Luz, à qui les Basques sont redevables d'une traduction en leur langue de l'*Imitation de J.-C.*, où l'on admire la simplicité et l'onction du texte original (1). Après avoir reçu les ordres sacrés, il fut nommé vicaire du bourg d'Anglet, près de Bayonne. Ce fut dans l'exercice de ce ministère, en voyant de près les misères et la profonde ignorance du peuple de la campagne qu'il conçut le projet de faire jouir ses compatriotes du bienfait d'une éducation chrétienne, et qu'il préluda à cette œuvre, en réunissant dans sa maison natale quelques jeunes gens, qu'il formait lui-même aux vertus et aux connaissances de leur état. Ses débuts furent très-heureux; mais son zèle demandait pour se déployer un plus vaste champ. Les missions s'offrirent à lui comme un puissant moyen d'exercer toute son active charité; il s'associa un petit nombre d'ecclésiastiques vertueux, et il donna sa première mission à Urrugue, où mademoiselle d'Etcheverry, d'une famille distinguée, touchée par ses exhortations, renonça au monde, et commença sous sa direction à pratiquer les devoirs de la vie religieuse. L'évêque de Bayonne l'invita à prêcher dans sa cathédrale; toute la ville voulut l'enten-

(1) Barbier, dans sa Dissertation sur soixante traductions françaises de l'*Imitation de J.-C.*, n'a pas oublié la traduction faite en langue basque, par le sieur d'Arambillague, prêtre, et il cite l'abbé de St-Leger, qui parle d'une autre traduction de l'*Imitation* en langue basque, par Sylvain Pouvreau, imprimée à Paris dans le 17e siècle, et M. Brunet, qui, dans son *Manuel du libraire*, cite une traduction de l'*Imitation* en langue basque, imprimée à Bayonne en 1720 et en 1769. Quoique Barbier assure avoir vu toutes les traductions dont il parle, il avoue qu'il ignore si les deux éditions sont des réimpressions de l'une ou de l'autre des traductions qu'il vient de citer. D'Arambillague n'a traduit que les deux derniers livres de l'*Imitation;* et sa version, quoique antérieure à celle de Chourio, est loin d'avoir aussi bien la physionomie, l'onction et la touchante simplicité de l'auteur original. Le sénateur Garat, qui projetait un ouvrage sur le génie et le mécanisme de la langue basque, demanda à l'auteur de cet article la traduction de Chourio, et il ne se lassait pas de l'admirer. Cette traduction a été enrichie de réflexions et de pratiques pieuses, par d'Etcheverry, missionnaire et ancien directeur du séminaire de Larressore, mort, il y a quelques années, curé d'Ustaritz.

dre, et il opéra des conversions dans ous les rangs. On cite notamment deux échevins, dont l'un entra dans l'ordre de saint François, et l'autre embrassa l'état ecclésiastique. Cependant il ne perdait pas de vue une œuvre importante, dont il attendait les plus heureux résultats. Jusqu'à lui, le diocèse de Bayonne était sans petit séminaire : il voulut fonder une maison où l'on enseignât à la fois la théologie, la philosophie et les humanités. Le défaut absolu de moyens pécuniaires ne l'arrêta point; il fit un appel à la charité de ses compatriotes, et tous s'empressèrent de le seconder. Différents voyages en France et en Espagne, entrepris dans le même but, lui procurèrent des dons considérables. A Paris, il s'adressa au duc d'Orléans, fils du régent; il fut accueilli par ce prince, qui vivait dans la retraite à l'abbaye Ste-Geneviève, et qui consacrait la plus grande partie de ses revenus à des actes de bienfaisance. Il lui donna 2,000 francs pour sa maison. Le séminaire de Larressore fut achevé en 1733, et il prospéra toujours sous la direction prudente et ferme de l'abbé Daguerre, qui en fut supérieur pendant 52 ans. Une prévoyance active, une sage économie, un grand désintéressement, qu'il sut inspirer à tous les directeurs, à tous les missionnaires, multiplièrent les ressources; et, à sa mort, la maison avait 18,000 francs de rente. Son zèle ne se borna pas à l'étroite enceinte de cet établissement : il fonda à Hasparren un couvent de filles, dont il nomma supérieure mademoiselle d'Etcheverry. Il y fit adopter les constitutions de St. François de Sales avec quelques modifications. La correspondance de cette demoiselle a été imprimée, et l'on regrette de ne pas y trouver les réponses du saint prêtre. Daguerre entretenait au dehors une correspondance très-étendue; plusieurs évêques le consultaient sur des points de morale et d'administration. Il suivait surtout avec intérêt, dans l'exercice de leurs fonctions, les sujets qu'il avait formés, et il leur donnait les conseils les plus sages. Il mourut le 23 février 1785. Son établissement a subi dans la révolution le sort de toutes les maisons ecclésiastiques. Un décret du 27 mai 1790 le déclara bien national; et, par un autre décret du 24 août 1792, tous les directeurs et les prêtres qui s'y trouvaient furent déportés. La maison resta dans un état de délabrement complet jusqu'en 1819, où M. Sabarotz, alors curé de Larressore, conçut le dessein de relever de ses ruines une si utile fondation; il s'adressa au sénateur Garat, qui en était lui-même un élève; et ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit un des partisans les plus prononcés des idées philosophiques vouloir contribuer aux frais d'un établissement religieux. L'évêque de Bayonne, Loison, jugea ensuite que c'était à lui qu'il appartenait de procurer à son diocèse un tel bienfait. M. d'Astros, successeur de Loison, ouvrit cette maison en 1820, et quelque temps après il en nomma supérieur M. Claverie, aujourd'hui vicaire général de Montpellier. Nul choix ne pouvait être plus heureux; le nouveau supérieur augmenta et embellit la maison; il fit construire une chapelle, dressa les plus sages règlements, inspira à tous ses élèves la plus noble émulation et s'attacha constamment à faire fleurir les bonnes mœurs et les bonnes études. On a de Daguerre un *Abrégé des principes de morale et des règles de conduite qu'un prêtre doit suivre pour bien administrer les sacrements*, Poitiers, 1773, 1 vol. in-12. Les rapports de l'auteur avec la Sorbonne sont assez indiqués dans plusieurs endroits de cet excellent ouvrage, dont le manuscrit mérita les éloges de l'évêque de Dax. Ce livre a été considérablement augmenté en 1819 et en 1823 par M. Lambert, vicaire général de Poitiers, et plusieurs évêques l'ont adopté dans leurs séminaires. D—s—e.

DAGUERRE (Louis-Jacques Mandé) est né à Cormeilles près de Paris, en l'année 1789. Ses premières études furent fort négligées; elles se ressentirent de la liberté que sa famille lui laissa, dès sa première jeunesse, de vivre à Paris à sa guise. Fort jeune encore il se livra à la peinture, et même il s'y distingua : il montrait une grande prédilection pour la peinture à effets, et son imagination en cela servit ses goûts peut-être plus que ses voyages et ses modèles. Excellant à retracer les scènes de la nature, à saisir dans le paysage les plus heureuses perspectives, et naturaliste observateur autant que peintre, son talent précoce fut utilement employé pour la décoration théâtrale. Bientôt même on le cita avec éloge, ces brillantes exhibitions de la scène ayant plus de prestige et moins de rivalités que les expositions annuelles et diurnes du Musée. Il devint ainsi le successeur des Dagotti, des Bibiéna, des Orlandi, en enrichissant de progrès considérables l'art dans lequel ils s'étaient fait un nom. On vante encore aujourd'hui son soleil tournant de la *lampe merveilleuse* et sa lune mobile du *Songe*, qui excitèrent la curiosité publique au point d'attirer tout Paris. Il paraît que c'est principalement à Daguerre qu'est due la substitution des tableaux pleins et continus aux feuillets ou châssis qu'on disposait autrefois verticalement. Nul n'a mieux entendu la distribution de la lumière, ni mieux su la diversifier en lui faisant traverser des milieux différents. Jusqu'alors Daguerre avait joint à son art de peintre un autre art plus mondain et non moins brillant, celui de remarquable danseur et même d'acrobate. Il dut renoncer à cet art frivole qui certes le rendait cher à certaines sociétés parisiennes, mais lui faisait perdre un temps précieux, que réclamaient ses travaux déjà récompensés par des applaudissements. Cependant la scène théâtrale n'offrant ni l'ampleur nécessaire à ses grands tableaux ni assez de docilité à ses vues progressives, Daguerre en vint à créer le Diorama. Il eut d'abord pour associé un peintre habile, M. Bouton, autrefois compétiteur d'Horace Vernet, et un moment son rival. Mais le Diorama, après avoir obtenu de grands succès, une vogue fructueuse, finit par exciter une moindre curiosité; et même, vers

1830, l'entreprise ressentit les désastreux effets de cette indifférence publique. Après quelques épisodes romanesques dont le souvenir n'est pas entièrement effacé, Daguerre, restant sans associé, soutint ses revers en homme de courage; déjà même il les réparait avec honneur et commençait à en triompher quand, dans les premiers mois de 1839, un vaste incendie réduisit en cendres le Diorama, son matériel, ses nombreux tableaux, en particulier ceux de M. Bonton, qui aujourd'hui consacre aux Géorama et Hydrorama de Londres, sa nouvelle résidence, les dernières productions de son facile pinceau. Cet affreux sinistre par qui sa fortune était à jamais ruinée, dut persuader Daguerre que sa découverte, dès lors accomplie, lui serait une ancre de salut. Aussi le voit-on dès ce moment redoubler d'efforts. De profondes réflexions sur la lumière et son action, soit comme peintre décorateur, soit comme observateur judicieux ou comme artiste épris de son art, induisirent insensiblement Daguerre à comprendre la possibilité de fixer les images de la chambre obscure. Un autre observateur plus physicien que lui, en sa qualité de fils et oncle de médecin, M. Niepce de Châlons-sur-Saône, avait conçu le même espoir que Daguerre, mais douze ans avant lui, dès 1814. Lui aussi, il espérait représenter les objets par la seule puissance et le seul contact de la lumière. Niepce et Daguerre avaient été frappés de la singulière action qu'exercent les rayons lumineux sur un grand nombre de métaux, d'oxydes et de couleurs. L'un et l'autre avaient sans doute remarqué l'espèce d'empreinte, peu sensible il est vrai, mais réelle, que beaucoup de surfaces conservent de certains corps qui les ont longtemps avoisinées. Ils connaissaient d'ailleurs les premiers et informes essais auxquels Wedgewood et le physicien Charles s'étaient livrés, en composant avec des sels blancs d'argent des silhouettes noircies par la lumière. Dix ans d'une laborieuse persévérance les a enfin rendus maîtres d'un secret que la nature laissait à peine soupçonner. L'invention du daguerréotype se répandit dans toute l'Europe en glorifiant le nom de Daguerre. On pensa d'abord y trouver un argument favorable à la théorie de l'émission. Si en effet la lumière n'était qu'un mouvement ondulatoire se propageant dans l'éther, fluide subtil occupant les espaces célestes, comment la lumière modifierait-elle la surface de certains corps au point d'y retracer sans mensonge le tableau des corps environnants? La découverte ne fut connue que vers la fin de 1838; il n'en fut amplement question à l'Académie des sciences que dans la séance du 7 janvier 1839. Antérieurement, Daguerre avait pu communiquer à MM. A. de Humboldt, Biot et F. Arago, quelques épreuves qui excitaient l'admiration de ces savants. Mais déjà un journal de Paris, l'*Artiste*, avait parlé de cette découverte en 1835, outre que M. Niepce, dès 1827, avait lu sur cette invention, en Société royale de Londres, un mémoire qu'accompagnaient des specimen fort remarquables de copies de tableaux. Ce fut donc sans fondement, comme sans succès possible, que M. Talbot, physicien anglais, adressa le 4 février 1839, à l'Académie des sciences de Paris, une réclamation de priorité. MM. Biot et Arago prirent soin de dissuader l'auteur anglais de ses préventions à cet égard. Des premiers, nous avions vu chez Daguerre, quelques jours avant l'incendie de son Diorama, des copies de tableaux et de médailles d'une précision incomparable. Cependant personne encore ne possédait le secret de la découverte. Daguerre se montrait fort soucieux quant à l'avenir et à la durable possession de sa méthode; il ne se cachait pas qu'un brevet d'invention ne le mettrait point à l'abri du plagiat, chacun pouvant imiter les dessins dès que le *modus faciendi* en serait connu. Ce fut à cette occasion que, rendu enfin confident du procédé Daguerre, M. Arago proposa à l'Institut de réclamer du gouvernement une récompense nationale pour les auteurs d'une magnifique invention dont il posséda seul le secret pendant six grands mois. La découverte ne fut en effet dévoilée que le 19 août 1839, devant l'Académie des sciences qui, ce jour-là, par extraordinaire, s'adjoignit l'Académie des Beaux-Arts. Elle fut ainsi rendue publique et solennellement proclamée en présence de 800 témoins, à la requête du ministre de l'Intérieur et après que les deux Chambres, conformément à un rapport de M. Arago, eurent voté une récompense viagère de 10,000 fr. de rente, dont 6,000 pour Daguerre, et 4,000 pour le fils de M. Niepce défunt. Disons quelques mots de la découverte et de l'invention, car la daguerréotypie a ce double caractère de dévoiler des lois préexistantes au moyen d'un artifice nouveau. Avec la chambre obscure, appareil inventé par J.-B. Porta, mais que Daguerre a sensiblement modifié quant aux verres et quant aux diaphragmes, ces deux inventeurs sont parvenus à fixer avec durée les images qui se retracent au foyer de cette chambre noire. Toutefois ces dessins n'ont aucune couleur, quelle que soit la nuance des objets qui se mirent dans l'instrument; mais ils sont d'une fidélité inimitable. Les formes, les ombres, les décroissements insensibles de lumière, les reflets les plus délicats et les détails les plus insaisissables, tout en est vrai comme la nature, ou plutôt c'est la nature même dessinée par la lumière, sans caprice d'imagination, sans prétention à l'idéal, sans système d'école, enfin sans aucun enjolivement arbitraire. « C'est, » comme le disait M. Biot, « une sorte de rétine artificielle que M. Daguerre met à la disposition des physiciens. » Ces représentations en effet se réalisent par un procédé tout aussi simple que la vision. L'œil lui-même n'est qu'une espèce de chambre obscure au fond de laquelle vont se peindre les objets: la cornée transparente et le cristallin sont les équivalents de la lentille achromatique. La pupille de l'iris tient lieu du diaphragme de l'instrument; et la rétine nerveuse,

cet organe essentiel de la vision, représente la toile métallique sur laquelle l'inventeur a su imprimer des images réelles : l'analogie est parfaite. Il n'y a pas jusqu'à l'enduit chimique dont se sert Daguerre, qui ne soit comme une imitation de l'enduit noirâtre dont la choroïde de l'œil humain tapisse extérieurement la rétine. On pourrait donc croire que l'auteur n'a réalisé sa merveilleuse invention qu'après avoir longtemps médité sur la structure de l'œil. Au moins pouvons-nous citer un allemand, M. Moser, qui considère la vision comme un acte presque identique aux effets du daguerréotype (*voir* nos *Lettres sur la Physiologie*, 2e édition, p. 488). L'idée positive du daguerréotype remonte à 1824. Elle ne fut pleinement réalisée qu'en 1838, après quatorze années de recherches pénibles et de tâtonnements. M. Niepce succomba le 5 juillet 1833, avant le dénouement d'une découverte à la poursuite de laquelle il avait fait les premiers pas. Dès que l'indiscrétion d'un opticien de Paris l'eut informé que Daguerre s'occupait des mêmes visées, il s'empressa d'aller le trouver; et tous les deux se montrèrent dès lors si sûrs de leur fait, qu'ils passèrent à Châlons-sur-Saône un acte d'association notarié portant la date du 14 octobre 1829, et qui fut enregistré le 13 mars 1830. Il fallait venir jusqu'à nos jours pour voir le génie s'inspirer de l'enregistrement et inventer devant notaire. Toutefois, cet acte insolite établit péremptoirement que dès 1829, la découverte était réalisée quant au principal, et que M. Niepce ou les siens devront un jour participer aux récompenses de toute nature, argent, gloire, propriété nominale. Les cinq choses suivantes sont d'une expresse nécessité pour pratiquer le procédé Daguerre et obtenir des épreuves : 1° un bon objectif : 2° une chambre obscure, où la lumière ne doit pénétrer que par l'objectif et ne doit provenir que de l'objet qu'on veut représenter; 3° une plaque de cuivre doublée d'argent; 4° une boîte à iode; 5° une boîte à mercure. Quant aux opérations mêmes dont se compose la méthode, voici très-sommairement en quoi elles consistent : les instructions que Daguerre a données à cet égard sont comme un chef-d'œuvre d'exactitude, de précision et de prévoyance. On commence avant tout par décaper, poncer et polir la plaque d'argent avec un grand soin. On expose ensuite cette plaque argentée sur la boîte d'iode, de manière à ce que l'argent, tourné en dessous, se couvre d'une couche dorée d'iode par l'effet naturel de la vaporisation à froid. Pour hâter l'opération, on a conseillé, depuis la première découverte, de soumettre cette plaque iodée à l'action accélératrice, soit du brome, soit du chlore, etc. On expose après cela, dans la chambre obscure, la couche d'iodure d'argent à l'action de la lumière. C'est sur cette couche dorée que les rayons lumineux impriment des images seulement latentes et virtuelles, invisibles tant que le mercure ne les a pas rendues manifestes. Enfin, on expose la plaque aux vapeurs chaudes du mercure, ensuite de quoi des images blanches paraissent : tel est le point essentiel du problème et de la découverte. L'intervention si heureuse de l'iode et du mercure appartient en propre à Daguerre. M. Niepce n'en était encore, quant à lui, qu'au bitume de Judée. L'image une fois apparente grâce au mercure, on lave la plaque afin d'enlever les parcelles d'iode encore sensibles qui, continuant à recevoir l'action de la lumière, produiraient la destruction ou la confusion de l'image ; finalement on sèche la plaque, et tout est fini. Depuis l'invention primitive, il a été proposé à Paris, à Londres et à Berlin d'innombrables modifications ou perfectionnements, qui tous se résument quant au principal dans les opérations suivantes : 1° on rend l'image plus fixe au moyen du chlorure d'or (Fizeau) ; 2° on peut transformer l'épreuve quasi immatérielle en planche gravée (Donné, Berres, Fizeau, duc de Luynes); on peut la reproduire par la galvanoplastie (Grove, Fizeau, etc.) ; on peut dorer l'épreuve, la cuivrer, l'argenter; enfin, on peut colorier l'image, surtout s'il s'agit d'un portrait. Dans les reproductions galvanoplastiques, on a une image dessinée par la lumière solaire et gravée par l'électricité ! Il ne faut pas s'étonner si de telles inventions, aussi imprévues qu'admirables, ont excité pendant dix années tant d'applaudissements dans toute l'Europe, créé ou grandi tant de célébrités parmi les savants, improvisé tant d'artistes parmi d'opulents désœuvrés, jusque-là embarrassés de leurs loisirs ; enfin, satisfait tant de curiosités et fondé tant d'industries, donné cours à tant de richesses, grâce à Daguerre, source glorieuse et presque unique de tous ces prodiges. Plus on étudiera cette découverte, hâtons-nous de le dire, et plus on se convaincra que les conceptions du génie, à l'exemple des êtres vivants, ont de nombreuses phases à parcourir, à partir de l'état de germe ou de première ébauche, avant de parvenir à leur dernier terme de perfection et de maturité. Certes, il s'est accompli, depuis 1830, des découvertes d'une plus haute importance que celle-là ; mais pas une n'a autant occupé d'elle le public, les journaux et les Académies, enfin ce qu'on appelle collectivement la renommée. Tout le monde ne peut observer une planète lointaine, ni apprécier les conséquences de sa découverte, soit pour la connaissance de l'univers, soit pour les croyances mêmes des peuples ; tandis que tout homme d'intelligence et de loisir peut posséder et faire fonctionner un daguerréotype. Or, pendant quelques années, une multitude d'amateurs s'en passa la fantaisie. On mit d'ailleurs une extrême émulation à faire subir à l'appareil primitif une infinité de modifications de toute espèce. Ce fut à qui prendrait sur le daguerréotype une inscription de souvenir, une hypothèque de gloire. On avait espéré que le daguerréotype pourrait fonctionner même la nuit, et les astronomes en inféraient avec joie qu'on obtiendrait ainsi l'exacte représentation du ciel étoilé et la fidèle copie des astres visibles.

C'était un espoir à peu près chimérique. L'inventeur n'a obtenu de la sorte que l'exacte image de la lune. Cependant, quand on interrogea à ce sujet M. Daguerre, il répondit que de tels résultats étaient subordonnés à l'intensité des rayons lumineux. La lumière de la lune, par exemple, étant 300,000 fois plus faible que celle du soleil, s'il faut 2 minutes en plein midi pour obtenir une image parfaite, il faudra 600,000 minutes, ou environ 415 jours pour en effectuer d'analogues à la lumière de la lune. Au contraire, si la même opération était réalisable dans la planète de Mercure, où la lumière a 7 fois plus d'intensité que sur terre, elle n'y demanderait que 17 secondes. On pensa d'abord que les objets immobiles pourraient seuls être représentés, et ni le feuillage que le vent agite, ni la physionomie humaine où se peignent les passions. Le fait est qu'on ne voyait dans les premiers tableaux de Daguerre, espèces de paysages d'ailleurs pleins de vérité, ni personnages, ni voitures, ni animaux en action, ni fumée sortant des toits, ni ondes à reflets brillants, rien enfin de ce qui se meut: jamais d'ouvrier au travail, jamais la tête si mobile d'un oiseau perché, ni le bras droit d'un homme qui mange. On rassura donc les peintres de portraits sur la concurrence appréhendée du daguerréotype; mais on espéra merveilles de cette invention, soit pour retracer de lointains paysages, soit pour copier des monuments, des hiéroglyphes, des tableaux ou des statues, des gravures, enfin tout un musée en vues collectives et pour ainsi dire en passe-partout, et nous devons dire que le daguerréotype a en partie justifié ces premières espérances. Il reproduit aussi rapidement les objets que la sténographie les discours. Il a d'ailleurs le grand mérite de représenter *blanche* la partie éclairée de ces objets, tandis que les procédés primitifs, et d'ailleurs si imparfaits, ne la retraçaient qu'en *noir*. Ainsi que nous l'avons dit, c'est sur l'iode ou par l'intervention de l'iode que les images sont retracées. Mais ces images, bien qu'empreintes solidement et à toujours, sont encore indistinctes et pour ainsi dire à l'état de chrysalides informes. Pour sortir de leurs langes et s'élucider, il leur faut l'auxiliaire des vapeurs du mercure, du mercure chauffé à 60 degrés Réaumur. Peut-être ferons-nous mieux comprendre l'état latent où se trouvaient jusque-là ces images, en rappelant une comparaison qui donna à réfléchir à Daguerre quand je l'exprimai devant lui en 1839. Qui ne connaît le procédé auquel ont recours quelques écoliers romanesques pour faire parvenir sans risques d'indiscrétion, des lettres mystérieuses dans lesquelles n'apparaît aucune écriture? Le secret de ces lettres toutes blanches consiste à tremper le bec d'une plume dans le suc de la racine d'une plante alliacée quelconque. On ne voit là absolument rien d'écrit, de même qu'on ne voit aucune image sur la couche d'iode de la plaque métallique avant l'action du mercure; mais aussitôt que le papier a été exposé au feu, on voit l'écriture se dessiner très-lisiblement; les caractères sont alors tout aussi apparents que si de l'encre à la noix de galle eût servi à les tracer, et c'est ainsi qu'apparaissent les images latentes du daguerréotype dès que la vapeur du mercure les a touchées. Il existe entre ces deux résultats une analogie qu'on ne saurait cacher. Daguerre a cessé de vivre le 10 juillet 1851. — Dans ses dernières années, il s'était retiré dans une maison de plaisance à Petit-Brie, à peu de distance de Paris. Quelques curieux visitaient cette habitation agréable, où l'on trouvait exposé un des plus beaux tableaux de l'ancien Diorama. Isid. B—n.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE (Simon-Antoine-Charles), né au Mans, en 1726, fut membre de l'Académie d'Angers et de la société d'agriculture de Tours. On a de lui : 1° *Eloge historique d'Abraham Duquesne*, 1766, in-8° : Pierre Marquez a traité le même sujet; 2° *Anecdotes historiques morales et littéraires du règne de Louis XV*, 1767, in-12; 3° *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*, 1768, in-8°; 4° *Bienfaisance française*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*, 1778, in-8°, 2 vol. : ce livre, intéressant par son titre, n'est qu'un extrait de gazettes, rempli de puérilité; 5° une nouvelle édition de la *Vie de Nicole* par l'abbé Goujet, avec un essai sur la vie de ce dernier, Liége (Paris), 1767, grand in-12. Dagues est mort vers la fin du 18e siècle. Z.

DAGUESSEAU. *Voyez* Aguesseau (d').

DAGUET (Pierre-Antoine-Alexandre), jésuite, né à Baume-les-Dames, en Franche-Comté, le 1er décembre 1707. A l'époque de la suppression de la société, il se retira à Besançon, où il termina, en 1775, une vie entièrement remplie par les devoirs de la religion. On a de lui : 1° *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*, Lyon, 1758, in-12; 2° *Exercices du chrétien*, Lyon, 1759, in-12; 3° *La consolation du chrétien dans les fers*, ou *Manuel des chiourmes*, Lyon, 1759, in-12; 4° *Exercices chrétiens des gens de guerre*, Lyon, 1759, in-12. Ces différents ouvrages sont écrits avec onction, et atteignent parfaitement le but de l'auteur. Les rédacteurs de la *France littéraire*, et d'autres biographes après eux, ont confondu le P. Daguet avec d'Aguy, abbé de Sorèze, membre de l'Académie de Besançon, mort dans cette ville le 18 avril 1782, et dont on a quelques dissertations manuscrites sur des sujets d'histoire et de littérature. Il possédait une collection d'antiques dont Caylus a fait graver plusieurs pièces dans son grand ouvrage. W—s.

DAGUIRRE. *Voyez* Aguirre (d').

DAHERI. *Voyez* Khalyl.

DAHL (Jean-Conrad), savant allemand, naquit à Mayence, le 19 novembre 1762, acheva ses études au séminaire de Salines à Ingolstad, et entra, en 1784, dans l'état ecclésiastique. Prêtre en 1786, il fut successivement chapelain d'Oberursel (1796-94), curé de St-Jean à Mayence et administrateur de St-Victor dans la même ville (1797). Les événements de la guerre ne le laissèrent pas longtemps en

remplir les fonctions; lorsqu'en 1803 on s'occupa de réorganiser le diocèse de Mayence, la paroisse de St-Jean fut supprimée, et Dahl n'eut en dédommagement que la cure de Budenheim sur le Rhin, qu'au reste il quitta bientôt (1805) pour celle de Gernsheim. Il devint ensuite camérier (trésorier) du chapitre de la Bergstrasse, puis (1817) membre de la commission d'instruction du grand-duché de Hesse, conseiller des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, et curé de la commune catholique de Darmstadt. Enfin l'évêque de Mayence l'appela dans cette ville en 1819, en qualité de chanoine. C'est là que mourut Dahl le 10 mars 1833. Sa vie avait été partagée entre ses devoirs d'ecclésiastique et l'étude profonde de l'histoire et des antiquités. Il était devenu membre extraordinaire de la société d'histoire ancienne d'Allemagne de Francfort; en 1817, membre correspondant de celle de Fribourg (en Brisgau), pour les sciences historiques; en 1826, membre honoraire de celle de Wiesbaden pour les antiquités et l'histoire du pays de Nassau. Indépendamment des nombreux articles dont il enrichit soit l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, soit les *Archives du Rhin*, la *Charis* d'Erlach, l'*Hermione*, le *Conteur catholique du Rhin* de Devora, les *Ritterburgen* de Gottchalk, on a de Dahl beaucoup d'ouvrages parmi lesquels nous indiquerons : 1° *Description historique, topographique et statistique du district et de la ville de Gernsheim*, Darmstad, 1807 ; 2° *Le cours du Necker dans la Bergstrasse et la principauté de Starkenburg à l'époque des Romains et des anciens Allemands*, ibid., 1807; 3° *Histoire et topographie de l'ancienne seigneurerie de Klingenberg et de Procelden sur le Mein*, Darmstad, 1811 (2e édition augm., Bamberg, 1823). 4° *Description historique, topographique et statistique, de la principauté de Lorsch*, Darmstad, 1812 ; 5° *P. Schœffer de Gernsheim, un des inventeurs de l'imprimerie, esquisse historique*, ibid., 1815; 6° *Statistique et topographie des pays de la rive gauche du Rhin unis au grand-duché de Hesse*. 7° *Histoire et description de la ville d'Aschaffenbourg*, etc., Darmstadt, 1818 ; 8° *Panorama du cours du Rhin de Bingen à Coblentz*, etc., Heildeberg, 1820 ; 9° *La vie et les écrits de l'archevêque de Mayence, Rabanus Maurus*, Fulde, 1828; 10° *Tableau synoptique statistique de la Hesse grand-ducale*, Darmstadt, 1829. Les ouvrages de Dahl lui valurent plusieurs distinctions honorifiques. Son histoire d'Aschaffembourg, entre autres, lui fit accorder par le roi Maximilien de Bavière et le prince royal son fils la grande médaille d'or du Mérite qu'ils accompagnèrent d'une lettre de leur main. P—OT.

DAHLBERG (ÉRIC, comte DE), feld-maréchal et sénateur de Suède, né en 1675, dut son élévation à ses talents et à son zèle pour le service de l'Etat. Il était très-jeune quand son père mourut, et il n'avait encore appris qu'à lire, à écrire et à compter. Une grande application aux études et une conduite irréprochable le firent bientôt connaître avantageusement, et, dès l'âge de vingt ans, il fut employé par le gouvernement. S'étant appliqué surtout à l'architecture militaire, il fut nommé directeur général de toutes les forteresses du royaume, qu'il mit dans le meilleur état de défense, d'après ses propres principes et ceux de Vauban. Ses talents ne se déployèrent pas moins pendant les campagnes de Charles-Gustave en Pologne et en Danemark. Ce fut sur son avis et d'après son plan qu'en 1658 Charles passa avec une armée les détroits des Belts sur la glace, passage qui fut couronné du succès le plus complet, et qui fait époque dans les annales des expéditions militaires. Sous le règne de Charles XI, Dahlberg fut nommé gouverneur général de Livonie et chancelier de l'université de Dorpat. Rappelé en Suède, il devint sénateur, et obtint les titres de comte et de feld-maréchal. Il mourut le 16 janvier 1703. Le comte de Dahlberg donna le plan et la plupart des dessins du grand ouvrage qui parut vers 1700 sous le titre de *Suecia antiqua et hodierna*. C'est une collection d'estampes représentant les châteaux, les villes, les ports, les antiquités de Suède. Cette collection devait être accompagnée d'une description historique que plusieurs obstacles l'empêchèrent d'achever, et dont il n'a rien paru. Dahlberg a aussi fait les dessins des 112 planches, cartes et plans, qui accompagnent l'*Histoire de Charles-Gustave* par Puffendorf. C—AU.

DAHLER (JEAN-GEORGE), ministre de la religion luthérienne, né le 7 décembre 1760, à Strasbourg, étudia d'abord dans cette ville, où parmi ses professeurs il compta Schweighæuser, Oberlin, Blessig, puis alla se perfectionner dans les universités allemandes d'Iéna, de Wittemberg, de Halle, d'Erlangen, de Heildeberg, de Marbourg. A la théologie, objet spécial de ses travaux, et aux sciences qu'il en regardait comme des auxiliaires indispensables, il joignit l'étude de l'arabe. Il avait l'espoir de remplir une chaire à Gœttingue. Lorsque l'explosion de la révolution française rompit les liens entre les habitants des deux rives opposées du Rhin. De retour à Strasbourg, Dahler y devint, en 1791, prédicateur du soir dans une paroisse subalterne, puis en 1793, professeur de grec au gymnase de la ville, et directeur du pensionnat théologique de St-Guillaume, et enfin, en 1795, adjoint à diverses paroisses de Strasbourg. Deux ans après il commença sur la théologie des lectures particulières qu'il étendit ensuite à d'autres sujets et qui lui donnèrent quelque réputation. Toutefois c'est en 1807, seulement, qu'il fut nommé professeur supplémentaire à la faculté de théologie de Strasbourg ; encore fut-il longtemps sans recevoir d'appointements. Aussi répétait-il souvent avec amertume : « Strasbourg donne une croûte à ses enfants « lorsqu'ils n'ont plus de dents pour la broyer. » Il finit par devenir professeur en titre et doyen de cette faculté, professeur au séminaire théologique protestant, président de la société pastorale, vice-président de la société biblique à Strasbourg, etc.

Il mourut le 28 juin 1832. Dahler avait, comme professeur de théologie, une instruction extrêmement variée. A la connaissance du latin et du grec, il joignait celle de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'arabe, et celle de toutes les littératures anciennes. Son enseignement était solide; du reste il avait peu de vues qui lui fussent propres, et ses formes avaient quelque chose de lourd et de suranné : l'importance qu'il attachait aux discussions scolastiques perçait dans tout ce qu'il disait. On a de lui : 1° *Exercitationes in Appianum*, insérées dans les *Opusc. academica*, de Schweighæuser, tome 1er. Dahler n'avait pas vingt ans lorsqu'il composa ce morceau remarquable, à la suite duquel Schweighæuser l'employa comme collaborateur pour son édition d'Appien. 2° *Manuel de l'histoire, de l'art et de la littérature*, Iéna, 1788 (en société avec Fritz). C'est le résumé des leçons de Griesbach, de Doderlein et d'Eichhorn, dont les deux amis suivaient les cours à l'université d'Iéna. 3° *Tabula orbis antiqui Oberlini emendata*; 4° *De librorum Paralipomenon auctoritate atque fide historica*, Strasbourg, 1819; 5° Une traduction française des *Prophéties de Jérémie*, ibid., 1825 et 1830, 2 vol.; 6° Beaucoup d'articles dans l'*Ami du peuple*, l'*Ami de la nouvelle constitution*, la *Gazette littéraire de Strasbourg*, les *Feuilles patriotiques du dimanche*, les *Communications chrétiennes*, la *Revue protestante* de Coquerel, ainsi que dans les journaux littéraires de Leipzig et d'Iéna, et les *Répertoires* de Rosenmüller et de Beck. Il avait de plus été collaborateur de l'édition du *Trésor*, de H. Estienne, par Valpy, à laquelle il fournit un travail sur les mots grecs tirés des langues orientales. P—OT.

DAHLMAN (Pierre), vivait à Halle vers l'an 1709. Il a publié en allemand : *les Écrivains pseudonymes démasqués* (*Schauplatz der masquirten und demasquirten Celehrten*), Leipzig, 1710, in-8°. Ce n'est guère qu'un extrait fort médiocre du grand ouvrage de Placcius, sans addition d'aucun nouvel article, quoique Struvius ait dit qu'on y trouvait l'indication de quelques pseudonymes modernes. On le dit aussi auteur du *Théâtre historique des publicistes et jurisconsultes les plus célèbres*, Francfort et Leipzig, 1710 et 1715, 2 vol. in-8°. D'autres attribuent à un certain Kühlman cet ouvrage qui d'ailleurs n'a pas été fait avec le soin que demandait l'importance du sujet. G—Y.

DAHLMAN (Charles), agronome suédois, commença en 1746 la publication d'un ouvrage important sur l'agriculture de son pays. Le 1er volume intitulé : *Svenska hushalls rœn, fœrsta delen*, Stockholm, 1746, in-8°, traité de la culture des champs, des prairies et des forêts; dans le 2e qui parut en 1747, l'auteur rapporte les différentes expériences qu'il avait faites pour augmenter la fécondité des plantes céréales. Dans le 3e, qui parut en 1750, il traite de maladies des troupeaux. Dans un autre ouvrage publié à Stockholm en 1746, in-8°, il traite d'abord de la culture du houblon, et veut que, contre l'usage reçu, on y mêle des individus mâles, disant qu'il vaudrait mieux le cultiver dans des houblonnières particulières, que de se borner à celui qui croît naturellement. Il y donne beaucoup de détails sur tout ce qui est relatif aux arbres indigènes de la Suède. Il fit paraître un mémoire sur la manière de retirer le sucre de l'érable. — *Laurent* Dahlman, autre Suédois, publia un ouvrage intitulé : *De conservatione sylvarum in patria*, Stockholm, 1741. D—P—S.

DAHLSTIERNA (Gunno Eurelius de), poëte suédois, né en 1618, mort en 1709, composa en 1697 un poëme sur la mort de Charles XI, dans lequel il surpassa les poëtes nationaux qui l'avaient précédé. Ayant habité la Livonie, il crut avoir observé une grande conformité entre la langue de ce pays et le latin, et il tâcha de prouver son opinion dans un traité ayant pour titre : *Latium in Livonia*. Versé dans la littérature, il ne l'était pas moins dans les sciences mathématiques et physiques. Il dirigea longtemps un bureau d'arpentage, et fit une dissertation savante sur l'*ambre jaune*, ou le *succin*. C—AU.

DAHURON (René) a publié un *Nouveau Traité de la taille des arbres fruitiers, contenant plusieurs figures* (en bois) *qui marquent les manières de les bien tailler*, Paris, de Sercy, 1696, in-12; 2e édition 1719, 1752, traduit en italien : *Il Giardiniere francese con l'aggiunta delle regole cavate da Quintinie*, Venise, 1704, in-fol. Il fut aussi traduit en allemand sous les yeux mêmes de Dahuron, à ce qu'il paraît, Weimar et Cell, 1723, 1743. Il paraît que Dahuron était dans le principe un simple jardinier; mais ayant profité des leçons de la Quintinie, sous lequel il fut employé, il devint très-habile dans son art, et fut placé d'abord chez le duc de Brunswick-Limebourg, à qui il dédia son ouvrage; ensuite à Berlin, près du roi de Prusse. La première partie de son ouvrage n'est pas sans mérite; car on y trouve exposés avec simplicité et clarté les principes de la taille des arbres expliqués par des figures en bois; mais la seconde partie est tellement inférieure qu'on ne peut croire qu'elle soit de la même main. C'est un recueil de secrets sur la direction des arbres, plus absurdes les uns que les autres, et dignes des siècles d'ignorance. Elle contraste si fortement avec la première, qu'on peut conjecturer que c'est une fraude du libraire qui, voulant grossir le volume, y aura inséré un ancien ouvrage tombé dans l'oubli. C'est une sorte de brigandage dont Sercy s'est souvent rendu coupable. Il a paru, sous le nom de Dahuron, un autre ouvrage en allemand plus considérable, sous le titre de *Vollstandiger Gartembau*, (le jardinage complet), Weimar et Cell, 1738, in-8°, et plusieurs autres éditions, jusqu'en 1758. Il paraît que c'est une collection prise de tous côtés et dont très-peu de choses appartiennent à Dahuron. D—P—S.

DAIGNAN (Guillaume), né à Lille en 1732, étudia à l'université de Montpellier, et s'y fit recevoir docteur en médecine. Entré à l'âge de vingt-

cinq ans au service de santé militaire, il fut employé successivement dans les divers hôpitaux des côtes maritimes du nord, et en qualité de médecin en chef de l'armée de Bretagne et de celle de Genève, places dans lesquelles il donna des preuves constantes de zèle et d'humanité. Il vint ensuite se fixer à Paris, et y acheta une charge de médecin ordinaire du roi, qu'il perdit à l'époque de la révolution. Nommé membre du conseil de santé des armées sous le régime de la Convention, il en remplit pendant quelque temps les fonctions, puis obtint sa retraite comme premier médecin des armées. Il mourut à Paris le 16 mars 1812. Tous les instants dont ses devoirs lui permettaient de disposer furent consacrés au travail du cabinet, comme l'attestent ses nombreux ouvrages, dont voici la liste : 1° *Maladies traduites du latin de Baglivi*, Paris, 1757, in-12. Le traducteur a ajouté une préface assez étendue et des notes souvent utiles. 2° *Remarques et observations sur l'hydropisie*, Paris, 1776, in-8°, bonnes à consulter. 3° *Mémoires sur les effets salutaires de l'eau-de-vie de genièvre dans les pays bas et marécageux*, St-Omer, 1777, in-4°; Dunkerque, 1778, in-8°; 4° *Recherches sur les causes des maladies qui ont régné à Gravelines en* 1777, Lille, 1777, in-8°. L'auteur donne la topographie de Gravelines, expose les causes de l'insalubrité de cette ville, et propose les moyens d'y remédier. 5° *Réflexions sur la Hollande*, Paris, 1778, in-12, et 1812, in-8°. Ces réflexions s'appliquent aux établissements publics, aux mœurs, à l'état des sciences et des arts, et aux productions de la Hollande, dont notre auteur compare les habitants à un essaim d'abeilles mal placé. 6° *Topographie médicale du Calaisis*, 1778, in-8°; 7° *Mémoires sur l'épizootie de la châtellenie de Bergues*, 1778, in-8°; 8° *Précautions générales dans le traitement de la dyssenterie qui régna en Bretagne en* 1777, St-Malo, 1779, in-4°; 9° *Adnotationes breves de febribus*, avec le français en regard, Paris, 1783, in-8°. Ce sont des remarques, adressées à Colombier, sur les fièvres qui ont régné en France pendant les automnes de 1780 et 1781. 10° *Rapport des épreuves du remède de Godernaux contre les maladies vénériennes*, Paris, 1783, in-8°. Ces épreuves furent répétées à la citadelle de Metz en 1784. 11° *Ordre du service des hôpitaux militaires*, Paris, 1785, in-8°; 12° *Tableau des variétés de la vie humaine*, Paris, 1786, 2 vol. in-8°. L'auteur y parle des différentes constitutions corporelles, donne des avis sur la conservation des enfants et le traitement de leurs maladies. Il pense que ces dernières sont le plus souvent des efforts salutaires que fait la nature pour favoriser le développement des organes. 13° *Gymnastique des enfants convalescents infirmes, faibles et délicats*, Paris, 1787, in-8°, projet plein de philanthropie, mais d'une exécution peu facile. 14° *Gymnastique militaire*, Besançon, 1790, in-8°. On y reconnaît une paternelle sollicitude pour le soldat. 15° *Nouvelle administration politique et économique de la France*, Paris, 1791, in-8°; 16° *Mémoire sur la dyssenterie*, armée de l'Ouest, 1792, in-8°; 17° *Conservatoire de santé*, Paris, 1802, in-8°; 18° *Supplément au conservatoire de santé*, Paris, 1802, in-8°; 19° *Mémoires sur les moyens d'extirper la mendicité en France*, Paris, 1802, in-8°; 20° *Plan général pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme*, Paris, 1802, in-8°; 21° *Relation d'un voyage en Normandie et dans les Pays-Bas*, Paris, 1806, in-8°; 22° *Centuries médicales du* 19e *siècle*, Paris, 1807-1808, 2 vol. in-8°, titre pompeux d'un ouvrage composé de pièces qui n'ont aucun rapport entre elles, et qui prouve dans l'auteur un zèle plus louable que réfléchi. 23° *Toilette secrète des dames françaises*, Paris, 1808, in-18; 24° *L'Échelle de la vie humaine*, ou *Thermomètre de santé*, Paris, 1811, in-8°. Daignan a laissé, en outre, plusieurs manuscrits dont ses héritiers se proposaient de donner connaissance au public. Il faut distinguer dans les nombreuses productions de ce médecin, celles qui ont le mérite de reposer sur l'expérience et sur l'observation des faits, et celles qui ne consistent que dans des projets d'innovations souvent impraticables : les premières intéresseront l'homme de l'art; les secondes, quoiqu'ayant pour motif ou pour excuse le noble désir d'améliorer ou de créer divers établissements utiles, ne sont guère que les rêves d'un bon citoyen. R—D—N.

DAILLÉ (Jean), en latin *Dallæus*, né à Chatellerault le 6 janvier 1594, fut un des ministres protestants les plus célèbres, et sut même se concilier l'estime des théologiens de l'Église romaine. Il ne commença ses études qu'à onze ans, les termina à Saumur par celle de la théologie, et devint en 1612 précepteur des petits-fils du fameux Duplessis-Mornay. Ses fonctions durèrent sept ans, pendant lesquels il puisa, dans le commerce de ce grand homme, cet amour pour la science qu'il conserva toute sa vie. Au bout ce temps, il fit avec ses élèves le voyage d'Italie, dont tout le fruit qu'il retira, disait-il souvent, fut la connaissance de Fra Paolo Sarpi. Ayant perdu, pendant ce voyage, un de ces deux jeunes gens, il fut obligé, pour éviter la poursuite des inquisiteurs, d'expédier son corps en France comme un ballot de livres. Dans son retour, il visita la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et même l'Angleterre. Rentré dans sa patrie, il fut fait ministre, s'établit à Saumur, s'y maria; puis, en 1626, fut appelé à Paris pour desservir l'église de Charenton. Il y exerça les fonctions pastorales pendant quarante-trois ans, et mourut dans cette capitale le 15 avril 1670. Daillé fut lié avec les plus célèbres ministres de sa communion : Gomar, Louis Cappel, Amirault, de Langle. Sa science était profonde, son jugement exquis, son éloquence douce et facile, son style clair et toujours noble. Il était naturellement gai, se mettait à la portée de tout le monde, et sa franchise égalait ses autres qualités. Balzac disait de lui : *Cum talis sis, utinam noster esses !* Nicéron compte trente-quatre ouvrages de Daillé, et sa liste est loin d'être complète.

Les principaux sont: 1° *Traité de l'emploi des Sts. Pères, pour le jugement des différents de la religion,* Genève, 1632, in-8°; traduit en latin par Mettayer, Genève, 1656, in-4°, et en anglais, Londres, 1651, in-4°, traduction attribuée à Thomas Smith, qui la désavoua, quoique la préface qui la précède soit évidemment de lui. Ce livre, un des meilleurs de Daillé, est plus estimé des presbytériens que des épiscopaux. L'auteur y prouve que l'autorité des Sts. Pères n'est d'aucun poids pour juger les controverses existantes entre les catholiques et les protestants; car, dit-il, on ne peut guère déterminer leur véritable sentiment sur des questions qu'ils n'ont pas connues; et, quand on le connaîtrait, leur autorité ne peut faire loi, attendu que, comme hommes, ils ne sont point infaillibles. Mathieu Scrivener réfuta le livre de Daillé dans son *Apologia pro sanctis Ecclesiæ Patribus,* Londres, 1672, in-4°; et Whitby prit la défense du ministre de Charenton par sa *Dissertatio de sanctæ Scripturæ interpretatione,* Londres, 1714, in-4°. 2° *Apologie des Eglises réformées,* 1633, in-8°, traduite en latin par lui-même, Amsterdam, in-8°; et en anglais par Th. Smith, Londres, 1653. L'auteur cherche à y justifier, par l'impérieuse loi de la nécessité, la séparation de la communion protestante. Cet ouvrage excita une grande fermentation, et fut vivement attaqué par Jean de Chaumont. Daillé lui répondit par trois lettres. 3° *La foi fondée sur les saintes Ecritures,* Charenton, 1634, in-8°; traduit en latin par lui-même, Genève, 1660, in-8°. Il y combat la méthode des controversistes catholiques. 4° *De la créance des Pères sur le fait des images,* Genève, 1641, in-8°; traduit en latin par lui-même, Leyde, 1642, in-8°; 5° *adversus Latinorum traditionem de religiosi cultus objecto,* Genève, 1664, in-4°; 6° *De cultibus religiosis Latinorum,* libri 9, Genève, 1671, in-4°. Dans ces trois ouvrages, que nous rapprochons, quoique composés à des distances assez considérables, Daillé prouve que les anciens chrétiens ne rendaient point de culte religieux à l'hostie consacrée, aux saints, aux reliques, croix, images, etc. 7° *De pœnis et satisfactionibus humanis libri* 7, Amsterdam, 1649, in-4°; 8° *De jejuniis et quadragesima,* Deventer, 1654, in-8°; 9° *De confirmatione et extrema unctione,* Genève, 1669, in-4°; 10° *De sacramentali, sive auriculari Latinorum confessione,* Genève, 1661, in-8°. Ces deux ouvrages sont ce que les protestants ont écrit de plus fort et de mieux raisonné contre ce qu'ils appellent la superstition des sacrements. 11° *De pseudepigraphis apostolicis,* Harderwick, 1653, in-4°. Ce livre est dirigé contre les *Constitutions apostoliques.* 12° *De scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ, et* S. *Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur,* Genève, 1666, in-4°. Il regarde ces écrits comme supposés, et censure également le livre des *OEuvres cardinales* inséré parmi celles de St. Cyprien. Bayle dit dans ses lettres que Scrivener combattit Daillé au sujet de St. Ignace, et que Mathieu la Rocque répondit à Scrivener. 13° *De auctore confessionis fidei Alcuini nomine,* Rouen, 1673, in-4°. Il se prononce également contre l'authenticité de cette confession. 14° *Apologia pro duabus ecclesiarum in Gallia protestantium synodis nationalibus,* Amsterdam, 1655, in-8°, 2 vol. Cette apologie roule sur l'opinion des protestants touchant la grâce universelle. Elle fit grand bruit; Samuel Desmarets l'attaqua vivement. Daillé lui répondit par ses *Vindiciæ apologiæ,* etc., Amsterdam, 1657, in-8°. 15° Des *Sermons* très-estimés; on en fait monter le nombre à 724. Ils forment 20 volumes, imprimés en divers lieux, de 1644 à 1670. 16° Il est encore auteur des *Dernières heures de Duplessis-Mornay,* imprimées d'abord séparément, puis réimprimées avec l'histoire du gouverneur de Saumur, par David de Liques, Leyde, 1647, in-4°. On trouvera dans le tome 4 de la *Bibl. du Poitou,* par Dreux-du-Radier, la liste des manuscrits qu'a laissés Daillé. Indépendamment des auteurs précités, on peut encore consulter sur Daillé l'*Abrégé de sa vie avec le catalogue de ses ouvrages,* Genève (Paris), 1671, in-8°. Cette *Vie* est d'Adrien Daillé, son fils unique, né à Paris le 31 octobre 1628, (du Radier dit le 2), ministre à la Rochelle en 1653, et mort à Zurich en mai 1690. (*Voy.* Conrart). D. L.

DAILLON. *Voyez* CROTTE.

DAILLON (Benjamin de), de la famille des comtes de Lude, vivait vers la fin du 17e siècle, et fut ministre de l'église de la Rochefoucault. Ceux qui, en France, désiraient la destruction des temples protestants accusèrent, en 1624, Daillon d'avoir souffert des relaps. Il fut décrété de prise de corps, on lui fit son procès; mais le parlement de Paris l'élargit, après toutefois avoir ordonné la démolition de l'église de la Rochefoucault. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Daillon se retira en Angleterre, où il mourut ministre de l'église française de Catterlough. Ce théologien s'est distingué par une opinion fort singulière, et qui faillit lui attirer des désagréments. Le fameux Bekker avait fait un gros livre pour annuler la puissance du démon. Daillon prit sur ce sujet, un parti différent. Il reconnut l'existence du mauvais principe; mais, réfléchissant que l'univers n'est régi que par un seul dieu, il conclut, du monothéisme, que, de même, il n'existe et ne peut exister qu'un seul diable. Et lorsque, disait-il, nous lisons dans l'Ecriture que J.-C. chassait les démons, guérissait les possédés, on ne doit entendre par ce mot *démons,* que des infirmités ou maladies corporelles, qui tourmentent l'économie animale, comme l'esprit malin exerce ses vexations sur notre âme. Ce fut dans un sermon que Daillon développa cette opinion bizarre. Ce sermon, intitulé : *Examen de l'oppression des réformés en France, où l'on justifie l'innocence de leur religion,* fut imprimé à Amsterdam, 1687, 1691, in-12. On trouve à la suite une espèce d'apologie ou de justification qu'il composa pour détourner de dessus lui les censures ecclésiastiques. En 1675, il avait publié à la Rochelle un autre sermon intitulé : *Défense de la religion*

de J.-C., injustement accusée de nouveauté, d'hérésie, de schisme. Dans cette ingénieuse composition, les reproches adressés à St. Paul et aux premiers chrétiens, sont absolument les mêmes que ceux que l'on a coutume de faire à la religion réformée; de sorte que, en prouvant la futilité des premiers, il cherche à annuler les autres et à justifier les dogmes qu'il professe. — DAILLON (Jacques), frère du précédent, s'était fixé longtemps avant lui en Angleterre, et obtint un bénéfice dans le comté de Buckingham; mais il le perdit pour avoir osé prêcher publiquement en faveur du roi Jacques. Il vint alors à Londres grossir la foule des non-jureurs, et mourut dans cette ville en 1726, âgé de plus de 80 ans. On a de lui en anglais : 1° *Démonologie ou Traité des esprits, où l'on explique plusieurs passages de l'Écriture, avec un appendice*, Londres, 1723. Dans cet ouvrage, où comme le seul restant de sa famille, il prend le nom de *comte de Lude*, Daillon soutient et développe l'opinion de son frère sur l'unité du diable. Cette conformité de sentiments a induit en erreur Bayle, qui, dans ses lettres, ne fait qu'un seul personnage des deux frères, erreur que Prosper Marchand relève dans ses additions. 2° *The ax to the root of popery*, etc. (*La coignee mise à la racine du papisme, ou préservatif contre les missionnaires de l'Église romaine*, 1721). D. L.

DAILLY (PIERRE), *Voyez* AILLY (D').

DAIMBERT, évêque, puis archevêque de Pise, et premier patriarche latin de Jérusalem, est appelé *Dagobert* par quelques historiens. Ce fut à la recommandation de la fameuse comtesse Mathilde, que le pape Urbain II accorda, en 1092, la dignité d'archevêque à Daimbert, quoique Pise, siége de ce prélat, ne fût point encore élevée au rang de métropole. Le pape lui donna aussi la souveraineté de l'île de Corse, à la charge de payer tous les ans au palais de Latran 50 livres, monnaie de Lucques. Daimbert assista au concile de Clermont où le pape Urbain prêcha la première croisade; il prit la croix; mais il n'arriva dans la Palestine qu'après la conquête de Jérusalem. Il commandait l'armée et la flotte des Pisans et des Génois, et remplissait la fonction de légat du pape auprès des croisés. Arrivé à Jérusalem, il fut nommé patriarche latin de la ville sainte. Godefroi, roi de Jérusalem, fut obligé d'abandonner au nouveau patriarche la souveraineté du quart de la ville de Jaffa, et du quartier de Jérusalem où était bâtie l'église de la Résurrection. A la mort de Godefroi, Daimbert voulut lui succéder auprès du saint siége, et disputa le royaume de Jérusalem à Baudouin Ier. Il échoua dans son ambition, et fut obligé de couronner lui-même le nouveau roi : il s'éleva dans la suite plusieurs contestations entre Baudouin et le patriarche; Daimbert recourut au saint-siége. Expulsé de son église et réfugié à Rome, il obtint de Pascal II une sentence favorable, et il retournait à Jérusalem, lorsqu'il mourut en Sicile au mois de juin 1107. S. S—I.

DAIN (OLIVIER LE). *Voyez* LEDAIN.

DAIRE (LOUIS-FRANÇOIS), né à Amiens le 6 juillet 1713, entra à dix-neuf ans dans l'ordre des célestins. Après avoir professé la philosophie et la théologie à Paris pendant trois ans, il alla en 1740 à Rouen, où il s'adonna à la littérature, revint dans sa patrie, fut successivement sous-prieur à Lyon, Amiens et Paris, puis prieur d'Esclimont en Beauce. Il était prieur de Metz, lorsqu'en 1768 il fut nommé député du clergé régulier. On lui confia ensuite la bibliothèque des célestins de Paris, et le soin de remettre dans la bibliothèque du roi les objets intéressants que pouvaient posséder les maisons de sa congrégation. Rendu à l'état séculier par la dissolution de son ordre, il se retira à Amiens, puis à Chartres, où il est mort le 18 mars 1792. On a de lui : 1° *Relation d'un voyage de Paris à Rouen*, imprimé à Rouen en 1740, in-12; 2° *Almanach de Picardie*, pendant plusieurs années; 3° *Histoire civile et ecclésiastique de la ville d'Amiens*, 1757, 2 vol. in-4°. Cette histoire vient jusqu'à l'année 1752. Le *Journal des Savants*, de novembre 1757, relève quelques erreurs du P. Daire. 4° *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier*, 1765, in-12; 5° *Tableau historique des sciences, des belles-lettres et des arts dans la province de Picardie, depuis les premiers temps jusqu'aujourd'hui*, 1769, in-12; 6° *Dictionnaire des épithètes françaises*, Lyon, 1758, in-12; 7° *Vie de Gresset*, 1779 (et non 1778), in-12; 8° *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, 1782, in-4°, ouvrage dans lequel on trouvera le détail des premiers opuscules de l'auteur et de ses manuscrits : parmi ces derniers, on remarquait beaucoup de mémoires sur les hommes célèbres de toute la province de Picardie; 9° *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Doullens*, 1784, in-12. On y trouve, page 157, une notice sur Michel Fresnoy, né à Amiens, mais sur lequel Daire n'avait eu aucun mémoire en 1782. Quelques bibliographes donnent, par erreur, trois volumes à cet ouvrage : il est vrai qu'ils en allongent le titre, et y annoncent l'histoire d'*Encre, aujourd'hui Albert, et du bourg de Grainvilliers*. Le P. Daire a, en effet, écrit l'histoire de ces deux villes; mais elles forment chacune un petit volume in-12, et n'ont rien de commun avec celle de Doullens. 10° *Vie de Joseph Vallart*, insérée dans le *Magasin encyclopédique* de juillet 1812. Le P. Daire était laborieux et instruit, et ses ouvrages se lisent avec plus de fruit que d'intérêt. Z.

DAIRVAL (DE). *Voyez* BAUDELOT.

DAIX (FRANÇOIS), né à Marseille vers 1580, fit imprimer à Lyon, en 1605, in-12, le recueil de ses vers français et latins, sous le titre de *Prémices*. La plupart des pièces renfermées dans ce volume roulent sur des sujets galants; ce sont des joies et des regrets, des serments et des plaintes, exprimés d'une manière assez commune. Il écrivait mieux en latin que dans sa propre langue, et les

dix élégies qu'il a intitulé, *Castæ Cupidinis flammæ* sont très-supérieures à ses vers français, dont il annonçait une suite qui n'a point paru. — Un autre *François* Daix, de la même famille, a fait imprimer les *Statuts et anciennes coutumes de Marseille*, 1656, in-4°. W—s.

DACK, ou DACKE (Nicolas), paysan suédois, né dans la province de Smolande. Les habitants de cette province, et surtout les laboureurs, s'étant soulevés contre Gustave Wasa, pour obtenir le rétablissement de l'ancienne religion, et la diminution des impôts, Dake se mit à leur tête et les conduisit contre les troupes du roi. Les succès qu'il obtint dans plusieurs rencontres lui donnèrent de l'importance. Il entra en négociation avec Swante Sture, avec quelques princes d'Allemagne, et même, à ce qu'on prétend, avec l'empereur. Gustave lui ayant fait proposer une entrevue, il refusa et continua de combattre. Le roi parvint enfin à diminuer le nombre de ses partisans, en gagnant les uns et en effrayant les autres, Dake se vit peu à peu abandonné, et fut réduit à errer dans les bois, où quelques soldats le rencontrèrent et le tuèrent à coups de fusil en 1543. Son corps, transporté à Calmar, fut écartelé et sa tête placée sur la roue, avec une couronne de cuivre. On a conservé longtemps en Smolande le bâton qu'il portait quand il fut tué, et qui était le seul moyen de défense qui lui restât. C—au.

DALAYRAC (Nicolas), compositeur célèbre, mort à cinquante-six ans, a mis en musique 56 opéras. Il naquit à Muret, en Comminges, le 13 juin 1753. Son père, subdélégué de la province, le destinait au barreau, et ce ne fut qu'avec difficulté que le jeune homme obtint un maître de violon, qui lui fit bientôt négliger Cujas et Barthole. Le père se fâcha, retira le maître, et Dalayrac, pour pouvoir étudier sans être entendu de ses parents, montait tous les soirs sur le toit de sa maison. Les religieuses d'un couvent voisin, attirées par ses accords, vendirent son secret; et le père, vaincu par sa persévérance, le laissa libre de suivre son penchant. Bientôt même, désespérant d'en faire un jurisconsulte, il le plaça parmi les gardes du comte d'Artois, et l'envoya à Paris en 1774. Dalayrac ne tarda pas à se lier avec Grétry, St-Georges, et surtout avec Langlé, duquel il apprit les éléments de la composition. Ses premiers essais dans la carrière furent des *quatuors* de violon, écrits avec autant de facilité que d'élégance, et qu'il publiait sous le nom d'un maître italien. En 1778, il composa la musique de la fête que donnèrent à Franklin les membres de la loge des Neuf-Sœurs; enfin, en 1781, il hasarda deux actes d'opéra, le *Petit Souper* et le *Chevalier à la mode*, qui obtinrent à la cour le succès le plus brillant. Dalayrac travailla pendant vingt-huit ans pour le théâtre de l'Opéra-Comique, et compta presque autant de succès que de compositions. Doué d'une imagination féconde et presque intarissable, abondant en chants heureux, naturels, analogues aux expressions qu'il voulait peindre, il a su, plus qu'aucun autre, réussir également dans les genres les plus opposés. Quoi de plus romantique que le style de sa *Primerose?* de plus frais, de plus virginal que celui d'*Azémia;* de plus naïf, de plus chantant que la musique des *Deux Petits Savoyards?* Que de beautés dans *Camille*, de mélancolie dans *Roméo et Juliette!* Quelle légèreté, quelle élégance dans *Maison à vendre!* Mais la pièce dans laquelle Dalayrac a montré le plus de génie est, sans contredit, sa *Nina*. Avec quel art il a su saisir les intonations incertaines et peu liées du délire! Sa romance, par un chant simple et vrai, peint l'espoir déçu d'une amante, et nous fait partager sa douleur. Cette musette si champêtre, qui rappelle à la raison la malheureuse Nina, et dont les cordes principales se retrouvent dans un chant bachique, est une des plus fortes preuves de la puissance du rhythme sur la mélodie. Deux des opéras de Dalayrac ont été remis en musique par des compositeurs italiens, et il faut avouer que ces derniers sont restés bien au-dessous des inventions de l'auteur primitif. En 1798, Dalayrac reçut, sans l'avoir sollicité, un diplôme de membre de l'Académie de Stockholm. Huit ans auparavant, il avait annulé lui-même le testament de son père, qui l'instituait unique héritier, au préjudice d'un frère cadet, et cela, dans un moment où il venait de perdre, par la faillite de Savalette de Lange, le fruit de dix ans de travaux. Cette artiste, aussi recommandable par ses qualités personnelles que par ses talents, mourut à Paris le 27 novembre 1809, avant d'avoir pu mettre en scène une pièce dont il attendait beaucoup, le *Poëte et le Musicien* (1). Ses derniers moments furent un délire continuel. Il croyait composer, et dictait des chants à ceux qui l'entouraient. Il fut inhumé dans son propre jardin, à Fontenay-sur-Bois. Son buste, exécuté par Cartellier, a été placé dans le foyer de l'Opéra-Comique. Voici la liste de toutes les compositions de Dalayrac dont le titre au moins nous est connu: l'*Éclipse totale*, *le Petit Souper*, *le Chevalier à la Mode*, 1782; *le Corsaire*, 1783; *les Deux Tuteurs*, 1784; *la Dot*, *l'Amant statue*, 1785; *Nina*, 1786; *Azémia*, *Renaud d'Ast*, 1787; *Sargines*, 1788; *Raoul de Créquy*, *les Deux petits Savoyards*, *Fanchette*, 1789; *la Soirée orageuse*, 1790; *Philippe et Georgette*, *Tout pour l'amour*, *Camille*, ou *le Souterrain*, 1791; *Ambroise*, ou *Voilà ma journée*, qui fut représenté pour la première fois le jour même de la mort de Louis XVI, 1793; *Arnill*, *Marianne*, *la Pauvre Femme*, 1795; *la Famille Américaine*, 1796; *Gulnare*, *la Maison isolée*, 1797; *Primerose*, 1798; *Adolphe et Clara*, *Laure*, 1799; *Catinat*, *le Rocher de Leucade*, *Maison à vendre*, 1800; *la Boucle de cheveux*, 1801; *Picaros et Diégo*, 1803; *Une heure de mariage*, *la Jeune Prude*, 1804; *Gulistan*, 1805; *Lina*, 1807; *Élise-Hortense*, *Alexis*

(1) Cette pièce, dont les paroles sont de M. Dupaty, a été imprimée; elle est précédé d'un prologue à l'honneur de Dalayrac.

ou l'Erreur d'un bon Père, la Tasse de glace, la Tour de Neustadt, l'Actrice chez elle, Agnès et Olivier, Urgande et Merlin, la Prise de Toulon, Adèle et Dorsan, la Jeune Prude, Koulouf ou les Chinois, (la date des premières représentations de ces deux ouvrages est restée inconnue); *le Château de Montenero,* paroles d'Hoffmann, 24 vendémiaire an 7; *Roméo et Juliette,* dont la bibliothèque du Conservatoire possède un exemplaire manuscrit; *le Poëte et le Musicien,* opéra posthume, représenté, longtemps après sa mort, et enfin un grand opéra donné à l'Académie de musique, *le Pavillon du Calife.* Les auteurs qui ont le plus travaillé pour lui sont: Marsollier, Monvel et Lachabeaussière. La *Vie de Dalayrac,* par R. C. G. P. (Réné-Charles Guilbert Pixérécourt), a été publiée à Paris, 1810, in-12. D. L.

DALBERG (Jean Camerer de), en latin *Dalburgus,* évêque de Worms, et l'un de ceux qui ont le plus contribué au rétablissement des bonnes études en Allemagne, naquit en Oppenheim en 1445 (1). En 1476, il fit un voyage en Italie et se fixa pour quelques années à Ferrare, où il se lia d'une étroite amitié avec Rodolphe Agricola, Dietr. de Plenimpen, Sixte Tucher et autres savants. Le comte palatin du Rhin, Philippe l'Ingénu, grand protecteur des sciences, l'ayant appelé à sa cour, le fit son conseiller intime, et son chancelier. Nommé à l'évêché de Worms en 1482, Dalberg continua d'être appelé au conseil du prince, qui l'envoya en ambassade auprès du pape Innocent VIII en 1485 : le discours qu'il prononça en cette occasion fut imprimé à Rome. De retour en Allemagne, il continua de protéger les savants et donna un asile au fameux Reuchlin, persécuté pour ses opinions et dont il se glorifiait d'être le disciple. Celui-ci, par reconnaissance, fit jouer en son honneur, par ses écoliers, en février 1498, la première représentation dramatique de ce genre qu'on ait vue en Allemagne, sous le nom de *Scenica progymnasmata.* Dalberg fut le principal fondateur et le premier président de la plus ancienne Académie de l'Allemagne, fondée à Heidelberg en 1480, sous le nom de *Societas litteraria Rhenana,* qui comptait parmi ses membres Conrad Celtes, J. Trithème, Pirckheimer, Pollich, etc. Cette Académie s'occupait de latin, de grec, d'hébreu, d'astronomie, de musique, de poésie, de jurisprudence même. Les associés se délassaient quelquefois de ces études abstraites par des jeux, des bals et des festins où on les voyait : *More Germanorum inveterato strenue potare,* dit Jugler. (*Voy.* Wiener, *De societate Rhenana programna,* Worms, 1766, in-4°.) Dalberg s'attachait particulièrement à rechercher les étymologies de la langue allemande, et il avait fait un recueil de quelques milliers de mots qui ont le même sens en grec et en allemand. Il s'était formé une très-riche bibliothèque, qu'il fit transporter à Ladenburg, où il se retira avec son chapitre lorsque les troubles politiques l'obligèrent de quitter sa ville épiscopale en 1499. Ce trésor littéraire fut peu de temps après réuni à la magnifique bibliothèque de Heidelberg, à la formation de laquelle Dalberg avait lui-même puissamment contribué, et qui, prise par les Impériaux pendant la guerre de trente ans, a vu ses manuscrits les plus précieux transportés au Vatican, pour venir, de nos jours, à Paris, enrichir la blibliothèque nationale. L'évêque de Worms survécut peu à son exil, et mourut le 23 juillet 1503. M. Zapf a publié en allemand une *Notice sur Jean de Dalberg,* Augsbourg, 1796, in-8°, avec un *Supplément,* Zurich, 1798, in-8°. C. M. P.

(1) La famille Dalberg, une des plus anciennes de l'Allemagne, s'est éteinte dans les mâles au commencement du 14e siècle. L'héritière de ce nom en porta les droits dans l'ancienne maison des *Cammerer* de Worms. En 1452, Wolf Cammerer de Dalberg, ayant accompagné à Rome l'empereur Frédéric III, y fut créé *premier chevalier de l'empire,* et depuis cette époque le premier acte de chaque empereur, après son couronnement et avant de sortir de l'église, était de créer premier chevalier l'aîné de la maison Dalberg.

DALBERG (Wolfgang Héribert, baron de), poëte allemand, était un frère cadet de Charles-Théodore, qui est aujourd'hui prince primat de la confédération du Rhin. Né en 1750, il est mort le 27 septembre 1806 à Manhein. Les arts et les sciences en Allemagne ont perdu en lui un de leurs plus zélés protecteurs; le théâtre de Manheim, dont il était premier intendant, lui doit son existence, et il avait réussi à l'élever au premier rang parmi ceux d'Allemagne. Il y appela les meilleurs sujets, forma entre eux une association pour exercer les acteurs à la déclamation; et les artistes les plus distingués en ce genre que l'Allemagne ait possédés vers la fin du 18e siècle sont sortis de cette école. Il est auteur des pièces dramatiques suivantes, qui ont paru en allemand : 1° *Walwais et Adélaïde,* Manheim, 1778, in-8°; 2° *Cora,* drame, avec chants, ibid., 1780, in-8°; 3° *Montesquieu,* ou le *Bienfait caché,* en 3 actes, Manhein, 1787, in-8°, et plusieurs autres, la plupart traduites ou imitées de Shakespeare ou de Cumberland. — Son frère, *Jean-Frédéric-Hugue de* Dalberg, chanoine de Worms, mort à Aschaffenbourg en 1812, a écrit plusieurs ouvrages sur la musique, art dans lequel il excellait, et sur la littérature des Hindous. Il est l'auteur d'un ouvrage estimé sur les religions de l'Orient, auquel il a donné le cadre d'un roman et le titre d'*Histoire d'une famille druse.* Cette ingénieuse production qui, sous une teinte religieuse, renferme une foule de détails instructifs, a été traduite en français sous le titre de *Mehaled et Zedli,* Paris, 1811, 2 vol. in-12. — *François Henri de* Dalberg, père des deux précédents, né en 1716, mort en 1776, avait le titre de burgrave de Friedberg. Ce fut en sa faveur que l'empereur Joseph II fonda en 1768 l'ordre de St-Joseph, dont il se déclara grand-maître, et chaque burgrave grand prieur. C—y et S—l.

DALBERG (Charles-Théodore-Antoine-Marie Kamerer de Worms, baron de), prince-primat, était issu de l'illustre famille des Dalberg-Kamerer de Worms (*voy.* ce nom), dont l'origine se confond avec celle des institutions politiques de la première

et de la deuxième race des rois et empereurs gallo-germains. Que cette famille descende, comme s'aventurent à le dire quelques généalogistes à imagination, de Caïus Marcellus, cousin de la vierge Marie, venu après la destruction de Jérusalem sur les bords du Rhin avec Quintilius Varus, qui lui donna, près de Worms, le commandement d'un château fort bâti par lui (Herrns heim, *Heri domus*), ou, comme l'assurent gravement d'autres, non moins amis des fables, du capitaine romain Longinus, qui perça de sa lance le flanc de J.-C., placé en croix; ce sont là des recherches tout à fait oiseuses, et sur lesquelles on pourrait discuter longtemps sans rencontrer une réalité. Tout ce que l'on sait de positif, c'est qu'après de fréquentes alliances, les Kamerer de Worms et les Dalberg finirent par se fondre en une seule famille (1364), qui porta les deux noms réunis; que ces deux familles possédaient dès le 11e et le 12e siècle, entre Spire et Oppenheim, un vaste territoire successivement diminué par des fondations pieuses, telles que le riche monastère de Frankenthal, et qu'à l'une d'elles appartenait la prérogative, transmise depuis héréditairement, de se faire reconnaître et armer par l'empereur, dans la cérémonie de son sacre, comme premiers barons et chevaliers du saint-empire, sans qu'on puisse même savoir laquelle des deux familles était originairement investie de ce privilége, ni à quelle époque, et dans quelle occasion cette prérogative lui fut conférée. Dès les premiers tournois, on voit figurer leurs noms et ceux de leurs filles au nombre des jouteurs ou des juges et dispensateurs des honneurs du camp, à côté de ceux des souverains et des plus puissantes maisons. Il ne paraît pas cependant qu'ils aient longtemps ambitionné la gloire des armes; car c'est surtout dans l'Église, la politique et les lettres qu'ils ont à présenter des hommes remarquables. Au premier rang de ces derniers doit être placé Charles-Théodore, qui fait le sujet de cet article. Il naquit le 8 février 1744 dans le château de famille à Herrnsheim, fils aîné de Franz Heinrich, burgrave de Friedberg. Dès ses premières études il obtint des succès. Après s'être préparé chez son père à Mayence aux luttes universitaires, il alla étudier à Goettingue, et termina ses cours à Heidelberg, où une savante dissertation, composée par lui, attira l'attention publique, et où il se fit recevoir docteur en droit civil et en droit canon. A l'âge de neuf ans, il avait reçu une prébende de l'archevêque de Mayence et deux autres l'année suivante (1754) dans les évêchés de Wurzbourg et de Worms, sous le titre de chanoine domicellaire. A quatorze ans, il était chanoine capitulaire de l'évêché de Worms, et, à vingt-quatre, chanoine capitulaire de l'archevêché de Mayence. Déjà, à cette dernière époque, il s'était acquis une haute réputation dans ces divers chapitres; et à vingt-six ans il était vicaire général de l'archevêché de Mayence, de l'évêché de Worms, et conseiller privé de son parent l'électeur de Mayence. Ce fut là qu'il forma avec le comte de Firmian une liaison des plus intimes, que l'absence n'affaiblit jamais, et qui puisa au contraire une nouvelle force dans une longue habitude de correspondance. Mayence était alors un point où venaient se réunir tous les jeunes gens des grandes familles allemandes, qui voulaient se préparer aux affaires dans l'archi-chancellerie de l'empire, dévolue à ses électeurs. Le jeune Charles de Dalberg ne tarda pas à se faire remarquer au-dessus de tous; et, dès l'année 1772, il fut choisi pour l'emploi de stathalter d'Erfurt, qui conférait une grande autorité. Pendant plus de quinze ans qu'il vécut en demi-souverain dans son gouvernement d'Erfurt, uniquement occupé du soin d'ajouter à ses connaissances, et d'augmenter la somme du bien public, confié à ses lumières, il appela sur lui les yeux de toute l'Allemagne; et il était déjà désigné par le vœu général comme futur électeur, longtemps avant d'être promu aux honneurs de coadjuteur. L'impératrice Catherine II le pria de rédiger un code pour la monarchie russe; et le grand Frédéric, ainsi que l'empereur Joseph II, étaient en correspondance avec lui. « Quand donc, lui écrivait ce « prince philosophe, quand viendra le temps où « nos excellents compatriotes allemands pourront « se donner un peu d'esprit public? Quand prendront-ils sur eux de n'avoir ni gallomanie, ni anglomanie, ni prussomanie, ni austromanie, mais « bien des vues qui leur soient propres, et ne leur « viennent pas des autres? Quand pourront-ils enfin songer un peu à s'examiner eux-mêmes et à « considérer nettement leurs propres intérêts, au « lieu de se faire les échos de quelques misérables pédants et intrigants, qui embrouillent tout « pour se rendre nécessaires partout? C'est à vous « seul, mon cher baron, qu'est réservée une semblable réforme; et, si vous y échouez, il faudra « y renoncer à jamais. Pour la première fois du « moins, à ma grande satisfaction, je vois l'Allemagne unanime sur un point, c'est dans la haute « estime qu'elle fait de vous. Tous les partis rendent justice à votre caractère et à vos vues, en « même temps que vous êtes l'épouvantail de tous « les brouillons, des intrigants et des pédants, « fléau de notre commune patrie. » Un tel témoignage, de la part d'un souverain aussi tranchant et aussi peu complimenteur, était sans nul doute un hommage très-flatteur. En effet, Charles Dalberg avait déjà fait beaucoup pour l'accroissement du bonheur public. Il avait commencé à s'instruire lui-même avant de songer à opérer sur les autres, et la confiance publique rendit ensuite son administration plus facile. Il avait publié dans l'année 1772 la première édition en langue allemande de son ouvrage sur l'*Univers*, qui produisit une grande sensation, et dont il parut successivement huit éditions. Dans les dernières années de sa vie, il refondit cet ouvrage sur un plan plus méthodique, et l'écrivit en langue française. Cette dernière refusion est restée manuscrite. Elle a pour titre : *Méditations sur le système de l'univers*, et elle est divi-

sée en 4 livres Dans le 1er, qui comprend le monde physique, il traite en savant les objets scientifiques. Aucune nouvelle découverte, aucune vérité importante ne lui échappe. Les sciences naturelles avaient toujours eu beaucoup de charme pour lui. Lié avec les savants les plus distingués de l'Europe, il aimait à recommencer avec eux leurs plus curieuses expériences. Le 2e livre est consacré au monde moral. Il y analyse successivement l'âme humaine, le sentiment, la pensée, la volonté, la conviction, le génie, le droit criminel, le droit civil et la perfectibilité morale. Plusieurs passages sont dignes de Marc-Aurèle; mais tout le livre est animé d'un sentiment plus pur et plus tendre, l'amour de l'humanité. L'inflexible devoir, le sévère respect de soi, telles étaient les austères lois du stoïcisme. L'amour, la charité, la bienfaisance, le sacrifice de soi aux autres, toujours guidé par la justice et la morale, telle est la nouvelle loi qui est venue améliorer l'ancienne, sans en affaiblir l'énergie. Dans le 3e livre, qui traite du monde céleste, l'auteur expose en prélat orthodoxe les dogmes de la foi catholique. On y retrouve l'âme rêveuse et aimante de Fénelon; mais la langue française est un instrument qui se laisse difficilement manier par un étranger. Le 4e livre est l'essai d'une synthèse de l'universalité de la loi des êtres. L'auteur cherche à faire concourir le perfectionnement de chacun au perfectionnement de tous, pour faire réagir ensuite le perfectionnement général sur le perfectionnement particulier, et montrer comment, d'un siècle à l'autre, les vérités s'enchaînent, se fortifient et préparent le meilleur avenir de l'humanité. Les principes de morale qui animent toutes les pages de cet ouvrage ne restaient pas pour Charles Dalberg d'oisives théories. Tous les jours il en faisait l'application dans l'administration qui lui était confiée. Écrire l'histoire de sa gestion comme stathalter d'Erfurt, c'est enregistrer une longue série de bonnes pensées et de bonnes actions. Il créa dans cette ville et dans ce gouvernement tous les établissements utiles qui y manquaient; il donna une nouvelle extension à son université, et y attira les meilleurs professeurs; car, ainsi qu'il l'écrivait à un de ses frères, après des méditations consciencieuses et une longue expérience, le résultat de ses observations sur les universités se bornait à deux points : professeurs célèbres, inspection sur les mœurs des élèves. Il fonda en 1778 une école de sages-femmes et institua des prix pour les élèves. Il fonda aussi en 1783 un autre établissement en faveur des femmes : la caisse des veuves des professeurs de l'université. En 1786, il accorda à tous les professeurs le port franc de leurs lettres, afin d'encourager entre eux les correspondances littéraires et scientifiques. Les succès qu'ont eus depuis quelques années en Allemagne les congrès scientifiques annuels prouvent tout l'avantage de semblables rapprochements, que son zèle pour la science cherchait à opérer avant qu'on eût cru à leur possibilité. En 1788, il augmenta considérablement la bibliothèque publique. Sous lui enfin Erfurt devint un lieu de rendez-vous pour tous les gens de lettres. Lors d'une visite qu'il avait faite au duc Ernest de Saxe-Gotha, à Weimar, il s'était lié avec Wieland, Herder, Schiller, Gœthe. Il avait fait connaissance à Vienne avec l'historien Jean de Müller; Bürger, le poëte, lui avait été recommandé par son frère, et pendant ses voyages dans les différentes cours d'Allemagne, il avait toujours cherché à se mettre en relation avec les savants et les littérateurs, au milieu desquels lui-même occupait un rang si distingué; de telle sorte qu'Erfurt fut toujours cité à côté de Weimar et de Manheim comme un foyer où les lumières se concentraient pour se répandre de là, plus vives, sur le reste de l'Allemagne. Pendant ce temps, et sans quitter Erfurt que de temps à autre, soit pour aller visiter l'empereur Joseph II à Vienne, soit pour inspecter les divers établissements qui étaient confiés à ses soins, il avançait en dignités dans la carrière ecclésiastique. En 1780, le prince-évêque de Wurzbourg qui avait conçu une profonde amitié pour Charles Dalberg, le nomma chanoine-écolâtre de son chapitre; puis recteur de son université. En 1787, sa conduite ferme et mesurée à la fois au congrès ecclésiastique d'Ems, où il avait été envoyé pour soutenir contre le nonce les intérêts de l'Eglise allemande, examiner quelques points disciplinaires sujets à contestation, asseoir et même agrandir, par un accord avec le saint-siége, les limites de l'autorité épiscopale en Allemagne, et préparer enfin un meilleur avenir au catholicisme, le fit choisir pour coadjuteur de l'électeur de Mayence, dignité qui d'avance lui donnait comme l'investiture de la souveraineté électorale. La Prusse et l'Autriche appuyèrent également ce choix par l'estime qu'il leur inspirait. La même année, il était créé coadjuteur de l'évêché de Worms; et, en 1788, coadjuteur du prince évêque de Constance. Il venait de se faire conférer l'ordre de prêtrise à Mayence en 1788; et cinq mois après, il fut consacré à Bamberg comme archevêque de Tarse. On lui offrit même, avec toutes ces coadjutoreries et cet archevêché *in partibus infidelium*, l'évêché effectif de Wurzbourg, l'un des plus opulents d'Allemagne; mais il ne voulut que la place de prévôt du chapitre de Wurzbourg, dont le revenu était de 30,000 florins. Ce ne fut que plus tard et dans des vues toutes allemandes qu'il accepta l'évêché de Constance, auquel était attaché le titre de prince de Souabe. Mais, dans un pays voisin s'élaborait une immense révolution politique qui allait remettre tout en question. La grandeur des événements réclamait un rapide développement de vues politiques, et Charles Dalberg était placé au premier rang en présence de ses commotions si violentes et si imprévues soulevées par la révolution française. Le vieil électeur Erthal, qu'il secondait en qualité de coadjuteur, était lui-même un esprit fort énergique, et tous deux marchèrent complétement d'accord

dans la meilleure politique prescrite à l'électorat. C'est ainsi que pendant l'administration de Charles-Joseph (Erthal) l'accession fut donnée le 23 juillet 1785 à Berlin, de concert avec les électeurs de Brandebourg, de Saxe et de Hanovre, à l'alliance des princes (Fürsten-bund); qu'on s'opposa aux empiétements de la cour de Rome et de ses nonces; qu'on envoya même dans ce but, en août 1786, des plénipotentiaires au congrès ecclésiastique d'Ems; qu'en 1787 une lettre vigoureuse écrite à Joseph II l'empêcha de médiatiser l'évêché de Constance et de diminuer le diocèse de Ratisbonne; qu'en 1792, immédiatement après le couronnement de François II, se tint à Mayence le congrès des princes, à l'occasion de la révolution française et de la déclaration de guerre faite le 20 avril 1792 par la France à l'Autriche : qu'en 1795 le conseil fut pour la première fois donné à l'empereur et à l'empire de faire la paix avec la république française; et qu'en 1799 fut conclue avec l'Angleterre, par l'intermédiaire du conseiller privé électoral comte de Spaur, une convention de subsides par laquelle l'Angleterre garantissait l'intégrité du territoire électoral, ou une indemnité convenable sur la rive droite du Rhin, au cas où l'on serait forcé de céder définitivement la rive gauche à la France. L'action personnelle du coadjuteur ne fut pas moins nette et vigoureuse que celle de son électeur. La révolution française, tous les jours grandissante, lui semblait exiger dans la résistance des moyens analogues à la force de l'attaque. Il fallait, suivant lui, un pouvoir tout dictatorial pour mettre l'Allemagne en état de s'opposer à l'impétuosité de notre dictature républicaine. Le 22 mars 1797, il émit à la diète de Ratisbonne, où il assistait comme coadjuteur de Mayence et remplaçant l'archi-chancelier de l'empire, un vote des plus énergiques. « Dans une telle crise, dit-il, « ce qui convient c'est de mettre toutes les forces « à la disposition d'une volonté unique. La répu- « blique romaine, dans de semblables circonstan- « ces, sut obéir à un dictateur, l'Amérique à son « Washington. Que l'archiduc Charles soit donc « le sauveur de l'Allemagne; que les cercles de « Bavière, de Souabe, de Franconie, du haut Rhin « soient placés sous ses ordres; que tous les chefs « obéissent à ce seul chef; que toutes les caisses, « tous les approvisionnements soient mis à sa dis- « position. Les formes anciennes, la marche régu- « lière des affaires méritent certainement tous nos « égards, mais ne sont calculées que pour des « temps tranquilles. Ce n'est pas par de longues « négociations qu'on éloignera le danger.... Que « l'archiduc Charles fasse donc un appel à la po- « pulation en masse, et que, sourd aux plaintes « de quelques malintentionnés et aux inquiétudes « timorées de quelques hommes à courte vue, il « saisisse le gouvernail et sauve le vaisseau du « naufrage. Si Mack en Italie, si l'archiduc Charles « en Allemagne ne déploient pas cette énergie, il « est fort à craindre que, dans le cours même de « cette année, les Français ne portent le coup de « la mort au système politique de toute l'Euro- « pe. » Et en effet, un mois après le *votum* du coadjuteur, Bonaparte faisait accepter à l'Autriche les préliminaires de Léoben, et lui imposait le traité de Campo-Formio, qui terminait la première coalition. Une autre coalition n'allait pas tarder à se former contre la France. Tandis qu'en exécution des conventions de Léoben un congrès se formait à Rastatdt, et que la députation de l'empire y reconnaissait la rive gauche du Rhin pour limite de la république française, tous les hommes d'État en Allemagne se consultaient et préparaient de nouveaux moyens d'attaque. A une demande faite par le baron de Thugut sur ce qu'il y avait à faire dans les conjonctures présentes, le coadjuteur répondit par ce mémoire improvisé pendant la nuit et écrit avec une chaleur toute patriotique, qui ne le rend cependant pas injuste envers la nation française et son brillant général. « Que faire, répon- « dait-il, lorsqu'une nation composée de 25 mil- « lions d'hommes intrépides, spirituels, ivres de « gloire, et conduits par des chefs pleins de gé- « nie, menace de renverser les États existants, « de substituer l'anarchie populaire à l'ordre poli- « tique et au droit de propriété; qu'elle divise les « puissances de l'Europe en leur présentant tour « à tour l'amorce d'un avantage apparent; qu'elle « séduit les peuples par le prestige d'une liberté et « d'une égalité illimitées? Que faire, quand cette « nation vole de victoire en victoire sous les aus- « pices d'un général qui réunit les talents d'un « tacticien profond et ceux d'un négociateur habi- « le, et qui sait électriser son armée par l'exem- « ple de l'audace ?... Opposer la force à la force, « le courage au courage... Qu'on enthousiasme « les peuples par l'amour du bien public; qu'en « consacrant les bonnes formes constitutionnelles, « consolidées par le temps, on sévisse contre tous « les abus; que la vanité de l'orgueil soit proscri- « te; qu'on emploie le mérite où on le trouve; « qu'il y ait unité de force, et qu'une seule main « meuve tous les ressorts. S'unir aux autres puis- « sances de l'Europe, non pour détruire une na- « tion égarée par un petit nombre d'hommes pro- « fondément méchants, non pour s'approprier ses « anciennes possessions, non pour lui faire la loi « relativement à son gouvernement intérieur, mais « s'unir pour rétablir, etc. » La seconde coalition contre la France ne tarda pas en effet à être conclue; les rois de Naples et de Sardaigne, qui s'étaient imprudemment lancés, compromis par la honteuse défaite de Mack, furent obligés d'abandonner leurs royaumes, et les Russes, après quelques succès momentanés, virent, dans la vallée de Zurich, la fortune de Souwarow fléchir devant celle de Masséna. Mais toute l'Europe s'était mis en mouvement, et l'Autriche avait redoublé d'efforts. La victoire de Zurich avait sauvé le territoire français sans avoir pu conquérir la paix. Le retour du général Bonaparte d'Egypte fit le reste. Marengo, en

terminant une campagne de trente jours, anéantissait les armées autrichiennes; la victoire d'Hohenlinden, en menaçant Vienne, fit enfin fléchir le cabinet autrichien, et la paix de Lunéville fut conquise. La rive gauche du Rhin, déjà cédée à la France au congrès de Rastadt, nous fut définitivement acquise par le traité de Lunéville. Les deux électeurs ecclésiastiques de Trèves et de Cologne perdirent toute souveraineté; mais l'électeur de Mayence, dont plusieurs possessions s'étendaient sur la rive droite, conserva la sienne, avec de grands sacrifices, il est vrai, et de légères indemnités. Il fallut d'abord céder Mayence à la France et disputer ensuite une compensation incertaine. Le vieil électeur survécut peu à ce démembrement douloureux, et le 25 juillet 1802 son coadjuteur Charles Dalberg lui succéda. A peine arrivait-il à la souveraineté que les devoirs s'en firent rudement sentir. Il fallait commencer par faire décider ce qu'était l'électorat et quels territoires allaient l'indemniser de Mayence et de la rive gauche que la connivence de l'empereur avait forcé son prédécesseur de céder à la France. Un de ses premiers actes fut d'envoyer son ministre, le baron d'Albini, à la députation de l'empire, réunie sous l'influence de la Russie et de la France à Ratisbone, dès le 24 août 1802, mais qui ne termina ses opérations que le 25 février 1803. Par un des articles de ce rescrit l'électorat était enfin reconstitué. Le siége de Mayence était transporté à l'église de Ratisbonne avec le titre d'électeur archi-chancelier de l'empire, archevêque métropolitain et primat d'Allemagne. Sa juridiction épiscopale devait s'étendre sur toutes les parties des anciens diocèses supprimés de Mayence, Trèves et Cologne, situés sur la rive droite du Rhin, ainsi que sur le diocèse de Salzbourg. Sa dignité électorale était fondée sur la principauté d'Aschaffenbourg, la ville d'Erfurt et d'Eichsfeld, territoires conservés de l'ancien électorat, auxquels on ajoutait les villes impériales de Ratisbonne et de Wetzlar, l'une avec le titre de principauté, l'autre avec celui de comté, et la maison de Compostelle à Francfort; le tout évalué à 600,000 florins de revenus qui devaient être complétés sur l'octroi du Rhin, de manière à former un million. Bien que les pertes de l'électorat fussent grandes, il faut dire qu'elles eussent été bien plus considérables encore, et que la ruine de cette dernière souveraineté ecclésiastique allemande eût probablement suivi de près celle des souverainetés de Trèves et de Cologne, sans la haute considération que toutes les puissances avaient personnellement pour le nouvel électeur. Dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Allemagne, au milieu d'intérêts particuliers substitués partout à l'intérêt général, on aimait à voir, comme président du corps germanique un homme dont les lumières et le désintéressement étaient connus et appréciés de tous les partis et proclamés par les puissances mêmes qui, telles que la Prusse et l'Autriche, en suivaient plus rarement l'exemple. Les quatre années qui s'écoulèrent depuis la paix de Lunéville furent peut-être pour la France l'époque de sa plus haute gloire, de sa plus féconde prospérité. La Vendée était pacifiée; les émigrés et le clergé amnistiés revenaient en foule dans la patrie commune; tous les Français réconciliés vivaient désormais sous la même loi; le Code civil était promulgué; l'instruction publique assurée. Au dehors l'Italie s'organisait sous l'influence législative de la France; le Portugal, l'Espagne, la Turquie, la Russie elle-même, sous le jeune Alexandre, recherchaient l'alliance du vainqueur de Marengo. Il n'était pas jusqu'à l'Angleterre qui ne dût céder à la manifestation du vœu public. Pitt se retirait, et la paix d'Amiens fut conclue. Mais les anciens intérêts cherchaient sourdement à se débattre contre l'ascendant des idées nouvelles. Les conspirations intérieures de la machine infernale, de Moreau, de Pichegru, les affiliations avec l'étranger, fournirent au gouvernement consulaire des prétextes pour altérer à la fois le fond et la forme de la constitution, par la suppression de plusieurs garanties constitutionnelles et l'introduction d'une première magistrature héréditaire. Le peuple qui, après avoir sacrifié l'ordre pour reconquérir la liberté, se montre si souvent disposé à sacrifier ensuite les récentes agitations de la liberté au calme momentané de l'ordre, jusqu'à ce qu'un défaut d'équilibre entre ces deux besoins amène une nouvelle lutte, suivie peut-être de nouveaux retours, le peuple mettait son patriotisme à approuver ce qu'on lui présentait comme un gage de sécurité pour le pays. Et, en effet, comme pour légitimer par l'utilité présente le surcroît de force et la concentration d'unité donnés au pouvoir, les puissances étrangères s'agitèrent en même temps de toutes parts pour rompre une paix qu'elles avaient trouvée trop glorieuse pour nous. L'Angleterre avait donné le premier exemple de rupture, et, au moment où des forces combinées allaient se porter sur ses côtes, la troisième coalition continentale se formait (septembre 1805), et l'Autriche commençait la campagne par l'invasion de la Bavière. Charles Dalberg, devenu électeur archi-chancelier, s'était rendu à Paris en novembre 1804, en même temps que le pape, pour assister au couronnement de Napoléon, et il avait été nommé membre correspondant de l'Institut, en remplacement de Klopstock. Fréquemment admis dans l'intimité de l'empereur, qui professait pour lui la plus haute estime, il avait admiré ses immenses facultés; mais, ainsi que la plupart des hommes d'État d'alors, il crut que l'Allemagne et l'Europe devaient faire un dernier effort, non plus pour renverser la France, mais pour résister, s'il était possible, à son ascendant. Il sentait que c'en était fait de l'antique empire germanique sous l'existence politique assignée à l'Allemagne par la paix de Lunéville, et il espérait qu'un dernier conflit substituerait un ordre quelconque à ce chaos d'intérêts divergents. Il adressa donc, avec conviction, une proclamation des plus chaudes à tous les

États de l'empire, dès l'ouverture de la guerre déclarée à la France. La victoire d'Austerlitz, moins de deux mois après les premières hostilités, décida la question en faveur de Napoléon, et la paix de Presbourg consomma la ruine de l'empire germanique. A dater de ce moment, les esprits des hommes d'État habiles dûrent changer de direction. Jusque-là on ne s'était nourri que d'une seule idée, l'espoir de frapper de mort l'ascendant français; Marengo et Austerlitz étaient de terribles leçons; on ne songea plus qu'à le régulariser et à le faire tourner au profit des nouvelles combinaisons politiques. Un rôle tout différent du premier était maintenant tracé à l'électeur archi-chancelier. Joseph II avait blâmé avec lui les hommes d'État à courte vue qui sacrifièrent trop souvent à l'anglomanie, à la gallomanie, à la prussomanie, et à l'austromanie. Il mit de côté toutes ces prédispositions d'esprit, et considéra mûrement ce qui, dans les circonstances présentes, convenait véritablement à l'Allemagne. Déjà, avant la révolution française, l'agrandissement démesuré de la maison de Brandebourg avait rompu le sceptre impérial dans les mains de l'Autriche; qu'allait devenir la puissance impériale quand l'Autriche, dépossédée des États de Venise, de la Dalmatie et de l'Albanie, voyait les nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg, et le nouveau grand-duc de Bade, devenus souverains indépendants, s'agrandir des vastes territoires qu'elle était forcée de leur céder? D'autres temps demandaient d'autres combinaisons; et la confédération rhénane fut une de ces combinaisons que réclamait plus encore peut-être la sécurité de l'Allemagne, que l'ascendant dominateur de la France. Dans les premiers moments qui suivirent la victoire d'Austerlitz on aurait pu penser que Napoléon avait conservé quelque rancune contre l'électeur archi-chancelier pour la vivacité de sa proclamation. C'eût été mal le connaître; il comprenait les devoirs tracés par les positions diverses, et il ne fit que l'en plaisanter avec amitié. « Quant à moi, sire, « lui dit l'électeur, je n'ai rien à perdre, car vous « m'avez déjà mis à la diète et à l'eau, » voulant parler de la présidence de la diète qui lui avait été dévolue, avec un complément de revenus sur l'octroi du Rhin. Il continua, sous le titre de prince-primat et de prince souverain de Ratisbonne, Aschaffenbourg, Francfort et Wetzlar, à présider les deux colléges créés par l'acte fédéral, et particulièrement le premier collége, dit des rois, comme il avait présidé la diète de Ratisbonne en qualité d'archi-chancelier de l'empire. L'empire avait désormais disparu, l'empereur d'Allemagne avait abdiqué pour prendre le titre d'empereur d'Autriche, et Napoléon venait d'être investi de toutes les prérogatives du protectorat. A ce titre incertain et vague de protecteur le prince-primat désirait en substituer un autre dans l'intérêt de l'unité allemande, et il voulait, ainsi que beaucoup de princes allemands, que Napoléon se déclarât empereur d'Occident; mais Napoléon refusa un titre électif ancien qui lui semblait soumis à des limites ou à des chances que ne lui paraissait pas avoir le titre d'empereur français. Le but du prince-primat était de conserver par là à l'Allemagne un lien d'existence nationale auquel pourraient constamment rester attachés tous les États de race allemande. Dans ce système on n'eût fait que substituer le protectorat français au protectorat autrichien, et l'Allemagne fût restée organisée en corps de nation. Napoléon de son côté préférait, dans l'intérêt à venir de la France, l'existence de trois États divisés, comme l'étaient la Prusse, la Confédération rhénane et l'Autriche, à un corps unique, aussi redoutable que pouvait l'être, sous ses successeurs, l'Allemagne réorganisée sous le titre d'empire d'Occident, avec toutes les forces qu'allaient lui donner les réformes administratives et sociales du système français. Quoi qu'il en soit de la diversité de ces points de vue, il faut dire, à l'honneur du prince-primat, qu'en adhérant à la confédération du Rhin sans l'avoir provoquée, et en conservant du moins ce simulacre d'unité germanique au milieu de la dissolution de toutes les autres nationalités, il se soumit à une nécessité évidente, et qu'il obtint réellement pour lui et pour le corps germanique tout ce qu'il était possible d'obtenir. Autant il avait montré d'ardeur à encourager à fortifier les trois premières coalitions, autant, après la dissolution de l'empire, il désapprouva toute séparation, toute hostilité contre la France. Dans l'impossibilité où il se vit de faire adopter à Napoléon ses plans de conservation de la grande unité allemande, il comprit qu'il ne restait plus aux princes allemands qu'un noble rôle à jouer; c'était de bien gouverner leurs peuples, d'introduire partout de sages réformes, et de préparer aux gouvernements des forces dans l'avenir, en se réconciliant dans le présent avec les peuples et en étendant leur prospérité. A peine en possession de la ville de Francfort, il lui donna de son plein gré, dès le 10 octobre 1806, une constitution qui pût servir de garantie contre lui-même. Prince de l'Église catholique, il mit sur le pied de la plus parfaite égalité les trois cultes chrétiens, le catholique, le luthérien et l'évangélique, et leur enseigna à tous une tolérance inconnue, en prenant les juifs sous sa protection. Il organisa les tribunaux de justice sur un meilleur mode; il investit le sénat de Francfort d'un pouvoir très-étendu; il fonda la caisse d'amortissement pour l'extinction des dettes contractées avant lui; il évita de fixer lui-même sa résidence dans cette ville pour ne pas blesser l'esprit d'indépendance de ses habitants, et consacra toujours à l'embellissement de Francfort toute la part d'impôts qui lui revenait en sa qualité de souverain. Aussi la ville prit-elle bientôt un grand accroissement. Ses remparts, si malpropres et si inutiles, devinrent des promenades délicieuses; le quartier des juifs cessa d'être fermé par des chaînes; les juifs, affranchis d'un honteux tribut, purent habiter indistinctement tous les quartiers, et assainir, en l'élargissant, celui qu'ils habitaient auparavant. Une

cinquième coalition continentale vint troubler le prince-primat au milieu de ses occupations pacifiques. L'Autriche avait appris le désastre de Baylen et l'espérance lui avait fait prendre les armes. Ratisbonne, la principale ville des États du prince-primat, fut successivement prise et reprise; mais la bataille de Wagram fixa encore une fois la fortune dans le camp français, et la paix fut signée à Vienne. La Bavière, maltraitée par l'Autriche, reçut un agrandissement propre à faciliter désormais sa résistance. Outre le pays de Salzbourg et une meilleure frontière sur l'Inn, ajoutés au Tyrol, qu'elle possédait déjà depuis la paix de Presbourg, elle reçut la ville de Ratisbonne. Le prince-primat fut indemnisé par le grand-duché de Francfort, qui outre cette ville et son territoire, se trouva composé de la principauté d'Aschaffenbourg, du comté de Wetzlar, des principautés de Fulde, de Hanau et de plusieurs seigneuries contenant en tout 300,000 habitants. La souveraineté du grand-duché de Francfort fut déclarée temporelle, et le choix fait par le prince-primat, en 1806, du cardinal Fesch pour son successeur, fut annulé, et le prince Eugène Beauharnais déclaré successeur du grand-duc actuel, par décret impérial du 1er mars 1810. La reconnaissance que Charles Dalberg conserva à Napoléon pour cette bienveillance continue envers lui et envers les deux branches de sa famille, dotées, l'une d'une souveraineté représentée à la diète (le prince de la Leyen), l'autre d'un duché et de 200,000 livres de rente annexées à la cession de Ratisbonne à la Bavière, influa plus tard sur son propre avenir. Ce fut en effet ce sentiment de reconnaissance envers Napoléon, auquel, seul des souverains ecclésiastiques, il avait dû sa conservation, qui, malgré l'exemple de tant de défections, guida constamment sa politique, non-seulement après les désastres de Moscou, mais même après la bataille de Leipzig. Il n'apprit pas plus tôt la triple alliance, qu'il prévit la réaction qui allait s'opérer. Entrevoyant la destruction de l'ordre de choses établi en Allemagne à la suite de l'acte de la confédération rhénane, il ne voulut pas contribuer à sanctionner par sa présence ce que sa raison n'eût pu que désapprouver. Mais les peuples allemands, longtemps opprimés, ne songeaient qu'à reconquérir leur nationalité. Trois semaines avant la bataille de Leipzig, le grand-duc de Francfort quitta sa résidence d'Aschaffenbourg et se rendit à Zurich, Constance et Lucerne, afin de ne pas se trouver, lui homme de paix, au milieu du tumulte des armes. En vain le comte de Nesselrode, qu'il avait fait élever chez lui, lui fit-il savoir de la part de l'empereur Alexandre qu'il ne devait pas quitter ses États, et que, s'il y rentrait, il serait certainement conservé dans sa souveraineté; l'exemple du roi de Saxe, retenu prisonnier, était pour lui une leçon toujours présente. Il paraît toutefois certain que, s'il eût dès lors adhéré aux propositions des alliés, il aurait conservé ses États ou un équivalent sur la rive droite du Rhin. La Prusse craignait de voir l'Autriche prendre la présidence de la nouvelle diète à constituer, et elle eût appuyé, en même temps que la Russie, la conservation du souverain qui, comme électeur archi-chancelier et comme prince-primat président du collége des rois, avait mérité l'estime des gouvernants et des gouvernés. La présidence entre les mains d'un souverain peu puissant n'eût effrayé la jalousie d'aucun autre, et l'Autriche elle-même n'eût pu s'y refuser sans mettre trop à découvert ses projets d'ambition; mais le grand-duc de Francfort ne voulut pas sacrifier les austères devoirs de la morale à des vues d'intérêt personnel. Il voulut prouver à un ami malheureux qu'il lui conservait les mêmes sentiments qu'aux plus beaux jours de ses victoires; et, au moment où chacun cherchait à renier les affections et les démonstrations passées, il abdiqua, par une lettre, écrite le 30 octobre 1813 au roi de Bavière, seul des souverains qui eût adhéré aux alliés, le grand-duché de Francfort, en faveur de son successeur désigné, le prince Eugène Beauharnais, gendre de ce roi qui, mieux qu'un autre, pouvait en ce moment le soutenir, et il déclara se contenter des revenus de son archevêché de Ratisbonne. Il profitait sur ce dernier point d'un de ses propres actes de justice. En effet, au moment de la séparation, en 1810, de ses deux autorités, temporelle de Francfort et spirituelle de Ratisbonne, il avait exigé que l'archevêché de Ratisbonne restât investi d'une dotation convenable, et c'était cette dotation, préparée dans les intérêts de l'église de Ratisbonne, qui allait devenir le seul revenu qu'il conservât dans sa retraite. L'Autriche, la Russie et la Prusse, ayant occupé Francfort, s'étaient hâtées d'y nommer un gouvernement provisoire, sans tenir compte de l'approbation donnée d'avance par elles-mêmes au choix du prince Eugène, comme successeur. Le grand-duc Charles n'en persista pas moins dans son abdication; il quitta la Suisse pour aller prendre possession de son archevêché de Ratisbonne, où il arriva le 5 janvier 1814. Le congrès de Vienne s'ouvrit pour la distribution des territoires reconquis sur l'empire français. Le prince-primat mit la plus vive insistance dans les réclamations qu'il lui adressa en faveur des fonctionnaires et pensionnaires de son grand-duché. Satisfaction lui fut enfin donnée, et les pensions méritées au service de l'État furent garanties. Retiré dans son archevêché de Ratisbonne, il ne s'occupa plus que de soins religieux et littéraires. Il écrivit en langue française des mémoires sur les points les plus curieux de sa vie et en fit don à un ami; enfin il refondit sur un plan nouveau, et aussi en langue française, son ouvrage sur l'Univers. Il eut le bonheur de trouver dans son grand vicaire, le baron de Wessemberg, un homme d'une âme supérieure, qui sut toujours le soutenir et le seconder dans ses travaux comme dans ses bienfaits. Tous deux, catholiques éclairés, se distinguèrent constamment par leur philosophie, leur tolérance, leur juste appréciation de ce qui était dû à la raison humaine, sans cesser d'adhérer fermement au lien catholique. Le pape Pie VII avait été

longtemps en correspondance amicale avec le prince-primat. Tous deux avaient appris mutuellement à s'estimer lorsqu'ils vinrent, en 1804, à Paris pour le couronnement de Napoléon et qu'ils eurent de fréquentes occasions de se voir. « L'empereur Napoléon, dit alors le pape à l'électeur archi-chancelier, est un homme violent. Chaque jour il demande davantage et ne donne aucun repos. Je « vais toujours cédant, toujours reculant, toujours « m'affaiblissant, jusqu'à ce qu'enfin je me trouve « au pied du mur et que je ne puisse plus reculer. « Alors je ne céderai pas d'un pas; et je ne le « pourrai pas, ajoutait-il en se promenant avec lui « d'un air agité dans sa chambre. » Plus tard le prince-primat se ressouvint de ces paroles et lorsqu'en 1810 Napoléon commençait avec Pie VII ces discussions qui aboutirent, en 1812, à l'arrestation du souverain pontife, il eut une explication avec l'empereur. Il lui rappela les mots de Pie VII, et chercha à lui prouver la nécessité de renvoyer à Rome le chef de l'Église. Il cherchait aussi à arrêter le schisme, en persuadant au pape que ses débats temporels avec l'empereur ne devaient pas avoir d'influence sur l'institution canonique de ceux des évêques qui lui paraîtraient mériter son suffrage. Mais des deux côtés la voix de la calme raison avait peine à se faire entendre. Aussitôt que le prince-primat eut été atteint par le vent de la mauvaise fortune, des voix s'élevèrent contre lui. On lui reprocha d'avoir contribué, par son exemple, à placer l'Allemagne sous le joug de Napoléon. Des pamphlets injurieux furent publiés au milieu de l'enivrement des récentes victoires. Il ne répondit à aucun. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à un de ses amis le 20 juillet 1814... « La préface et « la note, page 60, dirigées contre moi, sont « écrites par M. Schlegel et probablement franci- « sées par madame de Staël, deux talents littérai- « res éminents, dont j'ai négligé de faire la con- « naissance personnelle. Une malle, prise par les « cosaques du général Tschernicheff, fournit le fond « de l'ouvrage. M. Schlegel était alors secrétaire « du prince royal de Suède. Le tout fut d'abord « publié à Londres, depuis réimprimé à Paris. Les « inculpations de la note sont faciles à réfuter : « 1° Ce n'est pas moi qui ai quitté la cause de l'em- « pereur d'Autriche. Ce monarque consentit, mal- « gré lui, à sacrifier le clergé d'Allemagne et mon « siége de Mayence, convaincu comme il l'était « qu'il ne pouvait l'empêcher. 2° L'année 1805, je « prouvai, dans l'assemblée de la diète de l'empire, « la nécessité de se réunir en masse, selon l'esprit « national de l'Allemagne; je ne fus pas écouté. « L'acte de la confédération rhénane fut signé à « Paris sans que j'en fusse prévenu : ce n'est donc « pas moi qui quittai la vieille constitution; je n'a- « vais que le choix de l'anéantissement de mon « existence politique ou de devenir utile à l'Alle- « magne comme chef du tribunal de Francfort. Je « pris le parti qui me parut le plus conforme au « bien public. Les confédérés, préférant leur in- « dépendance absolue, ne remplirent pas leurs en- « gagements; ce que je ne pouvais prévoir, parce « que leur salut dépendait de leur intime union. « 3° J'ai constamment agi pour le saint Père avec « zèle et vénération, selon ma conscience. J'espé- « rais que le chef de l'Église pourrait consentir « provisoirement à la confirmation des évêques par « les synodes provinciaux, selon l'ancien usage de « l'Église, plutôt que de compromettre l'existence « de l'épiscopat. Plus tard le pape adopta cette base « d'un nouveau concordat, qui paraissait offrir l'es- « poir de la concorde; plusieurs cardinaux s'oppo- « sèrent. 4° L'érection du grand-duché de Franc- « fort était un plan dont Napoléon voulait *décidé-* « *ment* l'exécution. J'avais précédemment réservé « le droit d'élire mon successeur à mon ancien « chapitre métropolitain; mais, selon la loi de 1803, « ce chapitre s'éteignait successivement parce que « ses fondations étaient sécularisées au profit des « princes territoriaux et que les chanoines de l'an- « cienne métropole n'avaient plus que des pensions « viagères. J'insistai fortement, et j'obtins que mes « successeurs dans le grand-duché seraient obligés « de payer annuellement 60,000 florins à mes suc- « cesseurs dans la dignité métropolitaine. J'ai tou- « jours pensé que, dans le cas où il s'agirait de « choisir entre les moyens de maintenir la dignité « spirituelle de l'épiscopat et la puissance tempo- « relle du prince, la première méritait la préfé- « rence. L'auteur de la note se trompe lorsqu'il « parle de la terreur que j'éprouve, de l'état dé- « plorable dans lequel je me trouve. Grâce à Dieu, « la pureté de ma conscience m'a maintenu dans « le calme le plus profond, dans la soumission la « plus sincère à la volonté de Dieu. L'auteur se « trompe quand il me nomme serviteur officieux « de Bonaparte. Je pourrais citer plusieurs person- « nes témoins de mon intrépidité à Munden, à « Erfurt, aux Tuileries, à St-Cloud et ailleurs, lors- « qu'il s'agissait de lui parler, selon ma conscience, « de justice et de vérité. Je ne puis être ingrat. « Dans les années 1801 et 1802, mes compatriotes « et leurs coopérateurs voulurent détruire mon « existence politique; Napoléon seul la soutint. Je « considère cette énergie de sa part comme un « bienfait pour moi. Depuis cette époque jusqu'à « l'année 1813 s'écoulèrent les plus belles années « de ma vie, heureuse pour moi, par le bien que « produisit mon administration à Ratisbonne, Fulde, « Francfort, Aschaffenbourg. Pour lui prouver ma « reconnaissance par l'exposition de vérités utiles, « je lui adressai mon ouvrage sur Périclès, dans « lequel le caractère d'Alcibiade peint les égare- « ments et les dangers d'une ambition sans bornes. « Dois-je réfuter M. Schlegel? J'avoue que ma ré- « pugnance, quand il s'agit de parler publiquement « de moi-même, est invincible, et j'avoue aussi « que je préfère en mon cœur le silence de Socrate « à l'éloquence de Démosthènes... » Ce fut pénétré de tels sentiments que le prince-primat passa ses dernières années dans le calme de son arche-

vêché de Ratisbonne. Son intelligence, loin de s'affaiblir, semblait chaque jour reprendre de nouvelles forces, lorsque la mort vint le frapper le 10 février 1817. Le conseiller de légation Kramer, qui avait été employé près de sa personne, a publié en 1817 et 1821, sur sa vie politique, deux ouvrages dont l'un est le développement de l'autre. Un abrégé de ce mémoire se trouve dans la Biographie allemande des contemporains. On annonce, comme devant paraître prochainement en Allemagne, de nouveaux mémoires plus étendus, suivis d'un choix de sa correspondance avec divers savants de l'Europe, et de plusieurs de ses écrits qui survivront aux circonstances. Le prince-primat a publié un assez grand nombre d'ouvrages en allemand, entre autres : 1° *Observations sur l'univers*, Erfurt, 1777, in-8°; Manheim, 5e édition, 1805; 2° *Écrits académiques*, 1778, in-12; 3° *Rapports entre la morale et la politique*, Erfurt, 1786, in-4°; 4° *Principes de l'esthétique, de son application et de son développement futur*, avec cette épigraphe : *Adde pulchrum bono*, Erfurt, 1791, in-4°; 5° *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur le bonheur public*, Erfurt, 1793, in-8°; 6° *Des limites de l'action d'un État sur les membres qui le composent*, Leipzig, 1794; 7° *Du maintien de la constitution*, Erfurt, 1795, in-4°. — En français : 8° *Remarques sur le règne de Charlemagne*, Francfort, 1806; 9° *Périclès*, 1806 et 1812, 1 vol. in-8°; 10° *Méditations sur le système de l'univers*; 11° Enfin beaucoup de petits traités sur différents sujets. Les *Mémoires* dont nous avons parlé sont restés manuscrits. Bu—n.

DALBERG (Emmerick-Joseph Frank-Keinrich-Félix-Dismas Kamerer de Worms, baron et duc de), neveu du précédent, naquit le 30 mai 1773, à Mayence, de Wolfgang-Héribert, baron de Dalberg, et d'auguste baronne d'Ullner, tous deux les derniers descendants de cette branche des Dalberg qui possédait en fief immédiat de l'empire la seigneurie d'Herrnsheim avec ses dépendances d'Abenheim, Hessloch et Gabsheim. Si ses revenus et sa puissance étaient peu considérables, l'illustration de son nom était telle que les barons de Dalberg eussent cru déroger en acceptant un titre de comte. La situation de la seigneurie d'Herrnshein, dans le voisinage de l'électorat de Mayence, lui donnait un moyen d'influence dans son chapitre. Aussi depuis longues années avait-il été habituel dans cette famille de conserver plusieurs de ses membres dans les dignités du chapitre. Au moment de la naissance d'Emmerick Dalberg, son oncle Charles-Théodore remplissait les fonctions de vicaire général de l'archevêché de Mayence, de statlhalter d'Erfurt, et plusieurs autres de ses parents faisaient partie de son chapitre noble. Dès l'âge de sept ans, il y reçut lui-même une prébende sous le titre de chanoine domicellaire, sorte de bénéfices réservés aux grandes familles, et auxquels renonçaient plus tard ceux qui, à l'âge canonique, ne voulaient pas embrasser l'état ecclésiastique. Le jeune bénéficier comprit de bonne heure son peu de vocation pour cet état, et il résilia sa prébende en 1787. Avant d'aller se placer sous la discipline de l'égalité universitaire, il se prépara à de sérieuses études, en passant les années 1790 et 1791, avec son gouverneur Ockart, dans la ville de Zurich, renommée alors par le bon choix des professeurs et par la culture de la langue française. Dans l'été de 1791, il entreprit, avec le jeune Escher de Berg, la visite obligée des montagnes des Alpes; mais, sur le col de Balmes, près de Martigny, un accident terrible interrompit son excursion. Escher tomba dans un précipice, et ce ne fut qu'après plusieurs jours de recherches qu'on parvint à retrouver ses restes inanimés. Dalberg vint chercher des consolations dans sa famille qui résidait à Manheim; et sur la fin de l'automne de cette même année, il se rendit à Erfurt pour se former aux travaux administratifs sous le patronage de son oncle le coadjuteur. Là, il suivit les leçons de Lessing et de Buschenmayer, et travailla aux affaires dans le cabinet particulier du coadjuteur. Ce fut à cette époque qu'il prit la croix de Malte. A la rentrée d'automne, ses parents le décidèrent à compléter son éducation par les travaux universitaires, et il se rendit, vers la fin de 1792, à Gœttingue pour y suivre les cours de droit civil et de droit public sous les célèbres Putter et Martens. Mais les agitations qui commençaient à ébranler l'Europe se faisaient ressentir jusque dans l'enceinte des universités. L'année 1792 avait été marquée par l'ouverture de la convention nationale, la retraite des Prussiens, l'occupation de Chambéry, de Nice, de Bruxelles, la prise de Namur, d'Anvers et de Mayence. L'année 1793 s'ouvrait par le procès de Louis XVI et la formation de la première coalition. Toutes les passions fermentaient; tous les gouvernements couraient aux armes. Au milieu de cette activité de toutes les imaginations, un esprit aussi impatient que celui de Dalberg ne se prêtait qu'avec peine à la calme régularité des études classiques. Ainsi que tous les jeunes gens, il prit son désir du moment pour une vocation arrêtée, et sollicita de ses parents la permission d'entrer au service militaire, qui ne convenait ni à ses goûts, ni à sa faible complexion. Une réponse pleine de sagesse de son oncle dissipa cette ivresse temporaire. Cette lettre, du 16 février 1793, mérite d'être conservée : « Mon cher neveu, je suis persuadé que vous conviendrez « vous-même que le choix d'un état est l'occupation la plus importante de la vie, et il n'est « pas nécessaire que mon amitié vous conjure « de vous examiner sérieusement sur la pureté de « vos motifs. Si vous êtes intimement convaincu « que c'est un devoir sacré pour vous, *dans ce moment-ci*, de vous dévouer pour le salut de la « patrie, en embrassant l'état militaire, suivez « cette voix de la conscience. Mais si vous scrutez « les replis de votre cœur, et que vous trouviez « que le désir d'essayer vos forces, désir si naturel « à tous les jeunes gens, le désir d'éviter une « étude fastidieuse, une sorte d'inquiétude enfin,

« influe sur cette inclination, alors examinez, à « l'aide de votre bon sens, si souvent judicieux, « s'il est digne d'un honnête homme de choisir, « par goût et par fantaisie, un état qui vous met « dans la nécessité d'étudier et de pratiquer l'art « du meurtre et du carnage, art qui ne peut deve- « nir légitime et respectable que lorsqu'il est dicté « par l'austère devoir. Votre penchant, que vous « dites irrésistible, n'est pas, en pareil cas, un « motif qui, selon moi, puisse justifier cette dé- « marche. Les âmes faibles sont dominées par « leur penchant : les âmes fortes en triomphent, « et se conduisent d'après leur conviction ; la rai- « son et le devoir sont les seuls guides qu'elles « écoutent. Tant de triomphes que vous avez rem- « portés sur vous-même m'ont convaincu que « vous avez l'âme forte, et bien plus forte que je « ne l'avais à votre âge. Tels sont mes avis, mon « bon ami, pesez-les vous-même, et décidez-vous « d'après votre seule conviction... » Ces sages observations produisirent leur effet, et Dalberg continua ses études à Gœttingue pendant les années 1793 et 94. On voit même par la correspondance qu'il eut dans ces deux années avec son ancien précepteur Ockart, qui avait entrepris une histoire de la famille Dalberg, que déjà il avait acquis sur l'histoire moderne des notions précises et claires. A la clôture de ses cours universitaires, il vint passer une année à Manheim dans le sein de sa famille ; mais les événements de la guerre l'obligèrent bientôt à en sortir. Les armées françaises y entrèrent le 20 septembre 1795, et ne l'évacuèrent qu'au 21 novembre après un bombardement. Le baron Dalberg se rendit à Ratisbonne où siégeait la diète germanique, afin d'y travailler dans la chancellerie de l'empire. Il fut attaché aux bureaux du baron de Hügel, ministre de l'empereur, et ne quitta cette ville que lorsque l'approche de l'armée française, commandée par Jourdan, força la diète et la chancellerie impériale à l'évacuer. Interrompu ainsi, après neuf mois, dans des travaux qui lui avaient mérité l'approbation du baron de Hügel, Dalberg consacra le reste de cette année à visiter quelques parents à Wurzbourg, à Gaisback, à Diesentheil, à Carlsbad ou à Prague ; et il passa l'hiver à Vienne. Thugut venait d'être nommé premier ministre ; et il avait, pour conseiller et pour ami, l'ancien secrétaire de Mirabeau, Pellenc, avec lequel il s'était lié, lorsqu'il fut chargé par la reine Marie-Antoinette d'amener à fin, par l'intermédiaire du comte de La Marck, la négociation entamée par la cour avec Mirabeau. Impatient d'activité et voulant sortir de la foule des spectateurs impassibles, Dalberg pria Pellenc de lui rédiger pour Thugut une note dans laquelle il manifestait son désir de se frayer une voie honorable au service de l'empire, en suivant quelqu'une des légations impériales ou même en travaillant dans les bureaux du ministre. « J'ai senti de plus en plus, disait-il dans cette note, « que la monarchie autrichienne ne devait pas « être le lien commun de tous les vrais Allemands. « C'est dans ces provinces que ma famille cherche « à placer une partie de sa fortune, et déjà l'un « des serviteurs de Sa Majesté par mes désirs, « j'aurai bientôt le bonheur d'être son sujet par « mon choix. » Thugut lui donna du travail dans ses bureaux, et c'est là qu'il put s'initier en peu de temps aux secrets ressorts et à la persévérance des moyens de la politique autrichienne. Mais un des articles des préliminaires de Léoben, en avril 1797, fut l'expulsion du ministre Thugut. Dalberg resta encore quelques mois à Vienne, et il allait accompagner au congrès de Rastadt le commissaire impérial, Lehrbach, un de ses oncles, lorsqu'une grave maladie le retint à Vienne. Son oncle le coadjuteur lui rendit les soins les plus empressés, et aussitôt sa convalescence il l'envoya à Manheim, dans sa famille. Son père l'appelait vivement près de lui. Le 28 décembre 1797, le receveur français établi à Worms avait fait mettre le séquestre sur leurs propriétés de famille de ce côté du Rhin, par application des lois sur l'émigration, bien qu'en vertu de son emploi de président des appels de la cour palatine, Dalberg résidât depuis vingt-quatre ans à Manheim. Une première fois, en 1795, à l'époque de la capitulation de cette ville, le séquestre avait été levé aussitôt que mis ; mais l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France venait d'être consenti par l'Autriche et la Prusse, et la députation de l'empire le sanctionna le 1er mars 1798. Il importait beaucoup aux intérêts de la famille Dalberg de ne pas se compromettre avec le gouvernement français sous la domination duquel ses terres étaient placées. Dalberg fut donc forcé de renoncer à l'expectative de s'attacher au service impérial, et resta à Manheim près de ses parents, occupé de la culture d'une terre que son père lui remit entre les mains. Au moment où éclata la seconde coalition contre la France, il voulut du moins prouver la part qu'il prenait aux affaires allemandes et écrivit des *Considérations* sur le projet d'une alliance entre l'Autriche et la Suisse. Il venait de publier la même année à Hambourg une brochure en faveur du droit d'asile dû aux émigrés français avec cette épigraphe : *Res est sacra miser*. Ce fut seulement sur la fin de cette année (1799), qu'il entra définitivement dans la pratique des affaires publiques. A la mort de Charles-Théodore, le 16 février, le duc Maximilien de Deux-Ponts avait été mis en possession des électorats de Bavière et du Palatinat. Il chercha aussitôt à réparer le désordre introduit par son trop magnifique prédécesseur dans toutes les branches du gouvernement, et voulut à la fois réformer les finances, le clergé, la justice et l'administration. Un commissariat général fut formé, et Dalberg y entra le 16 mai en qualité de conseiller. Malgré les ménagements dus aux intérêts de sa famille dont la plupart des propriétés situées sur la rive gauche restèrent sous le séquestre jusqu'au 3 février 1802, Dalberg ne négligeait au-

cune occasion de manifester ses affections pour l'Allemagne, sa patrie. Au mois de juin 1801, après la signature de la paix de Lunéville, voyant que cette paix n'était qu'un armistice et que l'empire ne tarderait pas à reprendre les armes, il adressa à l'archiduc Charles, sur la situation de la monarchie autrichienne, un Mémoire qui renferme le germe des idées dont quatorze ans plus tard les conseils des puissances alliées ont offert le développement. Cependant l'article 7 de la paix de Lunéville, qui portait que les princes héréditaires dépossédés par la France seraient indemnisés par l'empire, commençait à mettre en mouvement toutes les ambitions et toutes les rivalités. Une diète extraordinaire, composée de quatre électeurs, ceux de Mayence, Bohême, Saxe et Brandebourg, de trois princes, ceux de Bavière, Wurtemberg, Hesse-Cassel, et de l'archiduc Charles, comme grand maître de l'Ordre teutonique, sous la direction du commissaire impérial au nom de l'empereur, s'était constituée le 24 août 1802, pour la répartition des indemnités. La France et la Russie y furent les grandes dispensatrices des faveurs, et, grâce à leur appui commun, les souverains de Bade, Wurtemberg et Bavière reçurent une bonne part des pays sécularisés, des villes désaffranchies et des seigneuries médiatisées. Plusieurs mois déjà avant l'acte final de recès de l'empire du 25 février 1808, le bruit des diverses mutations de territoire qui devaient s'opérer était connu des parties intéressées. On savait que le Palatinat serait cédé par la Bavière au pays de Bade. La ville de Manheim, qui craignait cette cession, chercha à réclamer. L'électorat palatin regrettait, après plusieurs siècles d'illustration, de passer par lambeaux dans les mains de souverains d'une importance historique bien inférieure à la sienne. Ce fut alors que la ville de Manheim députa MM. de Dalberg, de Schmidt et Ruprecht à Munich auprès de l'électeur bavaro-palatin, pour le prier de conserver le Palatinat, ou si cela ne lui était pas possible, pour qu'il recommandât particulièrement la ville de Manheim au nouveau souverain. La Bavière recevait de trop amples dédommagements de la perte du Palatinat situé loin de son territoire, pour élever quelques difficultés à cet égard. Tout ce qu'obtint la députation fut un accueil amical de la part de l'électeur, qui donna en particulier à Dalberg de nombreux témoignages de son affection pour lui et sa famille, mais sans vouloir ni pouvoir rien changer aux dispositions prises relativement à Manheim et au Palatinat. Du service de Bavière, Dalberg passa ainsi avec cette partie de l'électorat palatin au service de Bade. Le margrave, devenu électeur, comprenait tout l'avantage qu'il y avait pour lui à ménager une famille si illustre dans l'empire, et dont l'éclat venait encore d'être rehaussé par l'élévation de Charles Dalberg à l'électorat de Mayence; aussi montra-t-il le plus vif désir de faire tout ce qui pourrait lui être agréable, dès qu'il aurait obtenu de l'électeur de Bavière l'autorisation de passer au service de Bade. Cette autorisation qui n'était qu'une formalité fut accordée sans difficulté, et l'électeur de Bade étant venu à Manheim annonça à M. de Dalberg père qu'il le nommait grand maître et ministre d'État de la cour de Bade, en lui laissant la direction du musée de Manheim, fondé par lui; et à Emmerick de Balberg son fils, qu'il l'envoyait comme ministre de Bade à Paris. Leur parent, l'électeur, écrivit à tous deux pour les féliciter, et se chargea d'augmenter à ses frais le traitement et la pension de famille faite au jeune ministre. Dalberg partit de Carlsruhe pour Paris le 29 mai 1803, et eut dès le 16 juin, du premier consul, son audience de présentation. A peine était-il arrivé que le gouvernement autrichien lui offrit un emploi à son service; mais il connaissait trop l'Autriche pour ne pas voir qu'elle resterait l'ennemie de la France; et la situation de ses propriétés sur la rive française du Rhin lui faisait un devoir de ne pas les exposer à de nouvelles chances. Il refusa donc des propositions que son affection pour le gouvernement autrichien lui eussent rendues fort agréables. Plusieurs mémoires qu'il adressa à la cour de Bade dans cette même année prouvent toute sa sollicitude pour l'Allemagne, sa patrie. Il voyait la France tous les jours grandissante; et, redoutant pour son pays la prépondérance de cette domination, il crut qu'il fallait se préparer à l'attaquer par des efforts plus universels et mieux soutenus, avant qu'elle se fût plus fermement consolidée. C'est dans ce dessein qu'il écrivit un mémoire sur les moyens de former une coalition et de pacifier l'Europe par suite d'une guerre générale qui rétablirait les masses politiques. Cet écrit, fait à la demande du ministre d'Autriche et communiqué aux ministres des autres grandes puissances, servit en effet de base à la coalition de 1804 et 1805, et la plupart de ses conclusions, déjouées alors par le succès de nos armes, sont celles qui furent reproduites en 1814. La France, dépouillée des provinces rhénanes et belges, devait rentrer dans ses anciennes limites avec l'accroissement de la Savoie, du comté de Nice, de celui de Montbéliart, du territoire d'Avignon et de quelques enclaves belges. La Belgique devait former une royauté séparée, la Hollande être donnée à la souveraineté héréditaire des Nassau; la Suisse devait être rétablie dans ses anciennes limites et son ancienne constitution; l'Italie partagée entre les maisons d'Autriche, de Bourbon et de Sardaigne; cette dernière indemnisée de la perte de la Savoie par Gênes et la Corse. La formation d'un corps de troupes royales en France, à l'aide d'un noyau de 20,000 Russes et Allemands qui y auraient été débarqués, devait aider les tentatives royalistes de l'intérieur et aurait ainsi, à ce qu'on pensait, facilité le retour de la maison de Bourbon, dans laquelle on trouvait une garantie contre le caractère d'envahissement manifesté par les gouvernements révolutionnaires. C'est dans ces circonstances que fut arrêté en pleine paix, sur le

territoire de Bade, l'infortuné duc d'Enghien, au mépris du droit des gens, en violation des droits de souveraineté de l'électeur de Bade. Le devoir de ce gouvernement, en présence d'une telle atteinte à son autorité, était d'une difficulté extrême. Le soin de son honneur lui prescrivait de demander satisfaction, car en se taisant il courait risque de se voir accusé d'une participation coupable à l'enlèvement d'un réfugié placé sous sa sauve-garde. Mais en s'adressant, lui souverain d'un État si faible, à la diète de l'empire pour réclamer son appui, il pouvait rallumer un incendie général dont son pays serait la première victime. Déjà la Russie, empressée de prendre le commandement d'une nouvelle coalition, faisait retentir d'aigres et violentes paroles dans ses notes aux États de l'empire, et de vives récriminations personnelles semblaient devoir être la seule réponse qu'allait donner le gouvernement français, si ces notes étaient prises en considération. L'Autriche comprit le danger de faire d'une cause particulière, quelque grave qu'elle fût, l'occasion d'une guerre peut-être générale, et fit annoncer par ses ministres qu'elle désirait que l'affaire en restât là. L'électeur de Bade fut amené à suivre l'exemple du chef de l'empire, et fit déclarer par son ministre à Ratisbonne que, d'après les explications reçues, il désirait que l'affaire ne fût pas poussée plus loin. Le rôle de son ministre à Paris était de saisir sans affectation toute occasion de prouver que c'était à l'insu de l'électeur qu'avait été faite une arrestation que sa faiblesse seule l'empêchait de ressentir ; et Dalberg sut adroitement saisir l'opportunité d'un tel rôle. Pendant toute la fin de 1804, il resta peu à Paris, et n'y revint l'année suivante que pour assister à la cérémonie du couronnement de Napoléon, à laquelle son oncle, le prince-primat, fut aussi présent. Il assista encore l'année suivante à la cérémonie du couronnement de l'empereur, comme roi d'Italie, et ne fut de retour à Paris qu'en 1806. La victoire d'Austerlitz venait de mettre l'Autriche et l'empire à la disposition du vainqueur. Il y avait des alliés à récompenser, des ennemis à affaiblir. L'Allemagne semblait un vaste champ ouvert à toutes les ambitions ; de nouveaux partages se préparaient, et tous les princes accouraient pour prendre part aux dépouilles. L'Autriche comprit l'isolement dans lequel, après tant de guerres malheureuses, la jetait la formation de la confédération rhénane, et son souverain abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne, après avoir été dépossédé du faible reste des réalités de l'empire. Ce fut par le ministère d'un envoyé extraordinaire, M. de Reizeinstein, et non par l'intermédiaire de Dalberg, que se négocièrent la part prise par le pays de Bade à ces grands changements, la riche augmentation de territoire qui fut le prix de son alliance opportune et de son adhésion à la confédération rhénane, et le mariage d'une fille adoptive de l'empereur avec le petit-fils du souverain de Bade, élevé à la dignité de grand-duc (*voy.* Bade). A peine l'acte de la confédération rhénane était-il publié, que la Prusse et la Russie voulurent tenter encore une fois le sort des armes pour arrêter, s'il en était temps, l'agrandissement toujours croissant de la domination française. La perte de la bataille d'Iéna ouvrit les portes de Berlin. Dalberg, nommé par le grand-duc de Bade commissaire au quartier général français, se rendit à Berlin, puis en Pologne, et après le traité de Tilsitt il revint prendre ses fonctions de ministre de Bade à Paris. Le vieux grand-duc, qui avait su profiter habilement des circonstances pour donner à son pays plus d'importance relative, ne pouvait, dans son âge avancé, s'occuper avec la même efficacité de lui donner cette force qui naît d'une bonne administration. Des intrigues de cour étaient venues compliquer les obstacles. Dans cet embarras, il résolut d'appeler près de lui Dalberg, qui était dans toute la force de l'âge et de l'expérience. Celui-ci arriva au mois de juin 1808 à Carlsruhe, pour y diriger par intérim les finances et l'administration, conservant en même temps son poste de ministre à Paris. Il se livra au travail avec ténacité, et pendant un an, il ne quitta Carlsruhe que pour aller complimenter de la part de son souverain les deux empereurs réunis à Erfurt. Son administration, bien que courte, apporta de nombreuses améliorations dans le pays. Le Code Napoléon y fut adopté comme loi de l'État, après avoir subi quelques modifications, et ses effets ont été si salutaires qu'il a survécu à la réaction de 1814, dans tous les pays où il a été introduit. Il fallait un prompt remède au désordre des finances qu'accroissaient chaque jour les dilapidations des hommes les plus élevés. Dalberg forma une caisse d'amortissement conservée encore aujourd'hui sur les mêmes bases ; il publia un règlement sur la dette publique et sur les dettes du souverain et des membres de sa famille, arrêta ainsi le mal dans sa racine et prépara au grand-duché un long avenir de prospérité financière. Jusque-là toutes ses mesures avaient été reçues avec l'assentiment général, mais une nouvelle ordonnance allait soulever contre lui toutes les vanités. Dès son retour à Carlsruhe, il avait été frappé de la ridicule prodigalité des titres et de ces vaniteuses prétentions au rang jusque dans les plus petites cours et les plus petits emplois, ou même en dehors de tous ces emplois ; car il y avait encore des titres de fonctions effectives et des titres sans fonctions. Il résolut de compléter la constitution fondamentale, donnée le 4 juin au grand-duché, par une ordonnance qui abolissait tous les titres sans fonctions, et fixait le rang de chacun dans l'ordre politique suivant les emplois dont il était actuellement revêtu, sans que les titres conférassent aucun droit particulier aux femmes. Rien assurément d'aussi inattaquable que le principe de cette ordonnance, et rien pourtant ne souleva plus de tempêtes. Dalberg tint rigoureusement la main à son exécution,

en dépit de toutes les oppositions. Plusieurs autres États, et le Danemark le premier, ne tardèrent pas à l'adopter, et bien qu'elle n'ait pas continué à être sévèrement observée, elle a introduit quelques modifications heureuses. Dalberg quitta Carlsruhe au mois de mars 1809, et vint reprendre son poste à Paris, où se négociait tout ce qui avait quelque importance. Napoléon, qui voulait faire de la Bavière une avant-garde contre l'Autriche, en même temps qu'il faisait de la Westphalie une avant-garde contre la Prusse, avait résolu d'accorder au roi Maximilien l'agrandissement qu'il demandait sur Ratisbonne, dévolue depuis 1803 au prince-primat. Les chances de la guerre lui ayant encore une fois été favorables, il se fit céder la principauté de Ratisbonne par un traité du 16 février 1810 avec le prince-primat, et le même jour il fit cession de cette principauté à la Bavière, sous réserve de 400,000 francs de rente, pour en disposer comme bon lui semblerait en faveur des personnes qu'il désignerait. Ces personnes étaient les membres de la famille du prince-primat auxquels il avait promis cet avantage dont il se réservait aussi de déterminer le mode et les conditions. L'exécution de ces bonnes intentions tarda peu; et, dès le 3 mars 1810, Napoléon conféra au baron de Dalberg, fils d'un frère du prince-primat, le titre de duc, et attacha à ce titre un capital de 200,000 francs de rente sur les domaines mis à sa disposition. Son intention était que les hommes nés dans les pays devenus français par les traités s'habituassent à prendre du service en France et à ne plus se considérer comme Allemands. Il rendit même l'année suivante (1811) un décret par lequel les Français au service d'une puissance étrangère ne pourraient plus être accrédités comme ambassadeurs, ministres ou envoyés auprès de sa personne. Dès 1807, il avait fait connaître ses désirs à Dalberg, et déjà depuis un an il venait de l'appeler au conseil d'État. Beaucoup des amis du duc virent avec peine cette famille historique allemande se détacher ainsi de l'Allemagne : mais, depuis l'abdication faite par François II de son titre d'empereur d'Allemagne, le dernier lien fédéral était brisé. Dalberg refusa cependant de s'attacher à la personne du souverain par une dignité de cour, et préféra le travail du conseil d'État à la clef de chambellan. Napoléon lui donna bientôt occasion d'utiliser ses connaissances dans une affaire allemande. En 1811, il le nomma son commissaire pour traiter avec M. Bulow, commissaire du roi de Westphalie, de l'indemnité due à ce dernier pour les principautés de Calemberg et de Lunébourg, après la réunion des villes anséatiques et des côtes de la mer du Nord à l'empire français. La même année, il fut chargé de négocier un traité de commerce avec les États-Unis Le ministre américain Barlow avait insisté pour que la réclamation des indemnités américaines marchât de front avec la négociation du traité de commerce, et les deux plénipotentiaires, d'accord sur les bases, étaient prêts à s'entendre sur la rédaction. Barlow avait proposé au gouvernement français d'opérer le remboursement des pertes causées aux Etats-Unis par une modification des tarifs sans que le trésor français eut aucune somme à avancer. Dalberg avait fini par adopter ce plan modifié, et l'avait soumis au conseil qui l'avait approuvé. Il ne restait plus que quelques difficultés à aplanir, lorsque l'envoyé américain mourut à Varsovie. — Des événements plus graves se passaient. Les nations allemandes se soulevaient, et, blessées par nous dans leurs sentiments d'indépendance elles accouraient attaquer la nôtre. Dès le terrible désastre de Leipzig (18 octobre 1813), qui avait ouvert la France aux armées coalisées, les hommes que leur position avait le mieux mis en état de connaître la pensée des souverains étrangers et de leurs ministres jugèrent qu'à la crise militaire allait succéder une crise politique. Les plus habiles n'avaient pas cru sérieusement aux négociations de Dresde, et ils ajoutèrent moins de foi encore aux vues d'accommodement qui servaient de prétexte aux conférences de Châtillon. Le changement de gouvernement leur paraissait imminent. M. de Talleyrand, habitué mieux qu'un autre à pressentir la chute des gouvernements, épiait avec une secrète inquiétude les divers symptômes du mal en se disant sans doute comme dans une tragédie de Lemercier :

Qu'il est lent à mourir!

Le duc de Dalberg devançait aussi de ses vœux cet avenir: toute la gloire militaire de l'empire n'avait pu effacer en lui ses idées de liberté politique puisées dans sa famille et dans son éducation; c'était à l'application de ses idées pour la France qu'il voulait faire tourner les circonstances nouvelles. Il se trouvait d'accord avec M. de Talleyrand, sur la nécessité de rompre les négociations de Châtillon, en montrant aux souverains coalisés et à leurs ministres tout ce qu'ils pourraient obtenir de granties, s'ils savaient s'associer aux nouveaux intérêts de la France; ils assuraient qu'elle ne demandait que repos et liberté; que de tels biens ne s'obtiendraient pas en traitant avec Napoléon; enfin, que la restauration de la famille royale de France pouvait seule les assurer. Mais ces paroles n'étaient pas faciles à transmettre. Parmi les amis du duc de Dalberg était M. de Vitrolles : leur liaison datait de leur jeunesse et du séjour que celui-ci avait fait en Allemagne pendant la révolution. Ses opinions politiques l'associaient naturellement aux vœux formés en ce moment par M. de Talleyrand, et il confirma toutes les pensées qu'on avait de se mettre en rapport avec les cabinets alliés, en acceptant d'y porter lui-même l'expression de ces pensées et de ces sentiments. Le duc de Dalberg avait des relations intimes avec plusieurs personnes importantes dans les conseils des puissances, telles que les comtes de Nesselrode et

Stadion, ministres plénipotentiaires de l'Autriche au congrès de Châtillon. Il donna au baron de Vitrolles tous les moyens de se faire recevoir et d'être écouté. M. de Vitrolles accepta, sans reculer devant les dangers qui pouvaient retomber sur lui pour avoir ouvert une pareille négociation. Les circonstances favorisèrent le négociateur, qui obtint la rupture du congrès de Châtillon, la déclaration formelle qu'on ne traiterait plus avec Napoléon, la reconnaissance des droits de la maison de Bourbon, et la remise du gouvernement des provinces françaises occupées au comte d'Artois, en sa qualité de lieutenant général du royaume. Enfin, dans une conférence avec l'empereur Alexandre, le 17 mars, M. de Vitrolles chercha à prouver qu'il n'y avait d'avenir pour la France, de sûreté pour l'Europe et de salut pour les armées alliées, qu'en professant franchement et hautement une opinion favorable aux Bourbons, et en marchant en droite ligne sur Paris. Ce dernier parti fut adopté le lendemain au quartier général du prince de Schwarzemberg, où l'empereur de Russie s'était rendu pour le soutenir; et les alliés marchèrent en effet sur Paris, qui leur fut ouvert le 31 mars 1814. Avant d'y entrer, ils envoyèrent M. de Nesselrode à M. de Talleyrand. Une première conférence eut lieu à onze heures du matin chez ce dernier. M. de Nesselrode assura qu'il était autorisé à déclarer que l'empereur, son maître, voulait que la France se décidât elle-même et en toute liberté sur ce qu'elle voudrait faire, et qu'il se conformerait à tout ce qui serait indiqué. M. de Talleyrand fut d'avis qu'il fallait des institutions à l'anglaise, avec les Bourbons pour chefs; et il se fondait sur des souvenirs et des affections qui ne pouvaient, pensait-il, manquer de se manifester. M. de Dalberg, appelé à ce conseil, fut tout à fait de cet avis; seulement il manifesta le désir que les Français obtinssent encore plus de garanties par des institutions constitutionnelles. On convint que M. de Talleyrand ferait prononcer le sénat et que l'empereur de Russie, pour donner plus d'autorité à son influence, descendrait dans son hôtel. M. de Nesselrode retourna à Bondy, rendit compte de ce qui avait été discuté, et il fut à peine sorti que M. de Talleyrand fit imprimer la fameuse déclaration par laquelle Alexandre annonça qu'il ne traiterait pas avec Napoléon. Une seconde conférence eut lieu le même jour à trois heures. Les souverains alliés y assistèrent. MM. de Talleyrand et de Dalberg y avaient appelé l'abbé de Pradt, l'abbé Louis et quelques autres hommes prononcés en faveur des Bourbons. On avait cependant obtenu avec peine de l'empereur Alexandre la déclaration qu'il ne traiterait plus avec Napoléon. Et, bien que cette déclaration ne fût que la répétition du manifeste qui avait suivi la rupture des négociations de Châtillon (1), il fallut, d'un côté, l'assurance de l'adhésion du sénat et de la municipalité, et de l'autre, l'espèce de soulèvement opéré sur le boulevart et dans quelques rues de Paris avec le drapeau blanc par quelques royalistes dévoués. Un gouvernement provisoire fut alors désigné : M. de Dalberg en fit partie, et dès le 4 avril parut l'adresse du gouvernement provisoire aux Français en faveur des Bourbons (1), et un arrêté du même gouvernement qui prescrivit l'abolition de tous les signes et emblèmes de l'empire. Napoléon toutefois n'était pas complétement abattu. Depuis la rupture du congrès de Châtillon, il avait déployé une activité infatigable, et le 6 avril il était encore à Fontainebleau à la tête de soixante mille hommes, présentant la bataille aux ennemis, obligés de la recevoir en dehors de Paris. Mais la convention du duc de Raguse avec le prince de Schwarzenberg détruisit toute chance de combat. Cinq jours après, Napoléon abdiqua à Fontainebleau, et le lendemain 12 le comte d'Artois fit son entrée à Paris, comme lieutenant général du royaume. Le gouvernement provisoire se démit du pouvoir entre ses mains. Louis XVIII, qui avait été reçu pour la première fois à Londres le 20 avril comme roi de France, se hâta d'arriver, et le 2 mai, veille de son entrée à Paris, parut la déclaration de St-Ouen, contre-signée par le baron de Vitrolles, devenu secrétaire d'État. Le ministère ne fut constitué que le 13. Le duc de Dalberg fut nommé ministre d'Etat, et prit séance au conseil privé. Quoiqu'il ne fût pas un des commissaires chargés de rédiger la charte, il contribua à faire adopter quelques-unes des garanties propres à la réconciliation des partis. Lorsque le congrès se réunit à Vienne, il fut l'un des quatre plénipotentiaires chargés d'y assister au nom de la France. Ces plénipotentiaires eurent deux correspondances avec Paris. L'une rédigée par M. de La Besnardière, adressée au roi par le prince de Talleyrand et fort anecdotique; l'autre rédigée par le duc Dalberg, mais signée par les quatre plénipotentiaires, et adressée régulièrement au ministre des affaires étrangères, pour le tenir au courant de l'ensemble des négociations. Mais pendant qu'on délibérait au congrès, Napoléon débarquait à Cannes. Cette nouvelle fit à Vienne une vive sensation, toutes les alarmes de l'Autriche se réveillèrent, et la levée de boucliers de Murat vint y ajouter encore. La Prusse ne conçut pas moins

(1) Le manuscrit de cet acte important, qui était d'abord intitulé *Proclamation*, et tout entier de la main du duc de Dalberg, fut porté le 31 mars vers midi à M. Michaud, imprimeur, par M. de Laborie, l'un des secrétaires du gouvernement provisoire; et, vers une heure, M. Michaud en porta lui-même une première épreuve à M. de Talleyrand avec lequel il la lut. Il y fut fait plusieurs corrections, entre autres celle du mot *Proclamation* qui, sur l'observation de l'imprimeur, fut changé en celui de *Déclaration*. Il en fut donné encore trois épreuves dans la journée et la dernière ne fut lue qu'à cinq heures du soir par l'empereur Alexandre, qui y fit des additions importantes (*voy.* ALEXANDRE). On ne se flattait pas qu'elle pût être affichée et distribuée le même jour dans Paris; cependant elle le fut, et il y en avait le soir même beaucoup d'exemplaires dans la chambre de l'empereur de Russie, lorsque le duc de Vicence, chargé des pouvoirs de Napoléon, y fut admis, et qu'il eut avec Alexandre une longue conférence. Au moment le plus vif de la discussion, ce prince lui dit : « *Voyez cette déclaration ; elle est répandue dans Paris. Cela suffirait pour couper court à toute discussion ; je me regarderais comme autant de fois homicide qu'un homme pût périr pour avoir cru en moi...* »

(1) Cette adresse fut rédigée par Fontanes.

d'inquiétudes, et ce fut encore une fois la crainte qui resserra les nœuds de la coalition. On convint d'armer d'après les stipulations de Chaumont; et l'on signa la proclamation du 13 mars. Il fut arrêté entre les ministres réunis : que les puissances ne consentiraient jamais à ce que Napoléon Bonaparte ou aucun des siens régnât sur la France. Les rapports arrivés de Paris annonçaient tous que la résistance serait animée. Louis XVIII, au lieu de se réfugier en Angleterre, conformément à son premier avis, se laissa décider à prendre un asile en Belgique. Mais M. de Talleyrand déploya sans résultat toutes les ressources de son imagination pour que le corps diplomatique se réunît à Gand. Aussitôt après l'acte final du 10 juin, les divers plénipotentiaires s'étaient séparés. Dalberg était parti pour Munich, afin d'y régler avec le roi de Bavière l'affaire du majorat de 200,000 livres de rente qui lui avait été conféré par l'empereur Napoléon, et qui avait été en 1814 retenu par le roi de Bavière. Dès que l'invasion fut décidée, il fut nommé, le 28 juin, dix jours après Waterloo, envoyé extraordinaire au quartier général des trois souverains. M. de Talleyrand rejoignit le roi à Mons; et dès que ce prince fut rentré dans Paris, un nouveau ministère fut organisé sous sa présidence. Le 17 août, Dalberg fut compris dans les quatre-vingt-treize pairs nommés par M. de Talleyrand, mais sans pouvoir prendre séance qu'après des lettres de naturalisation, qui furent sanctionnées par une loi du 28 décembre. Ce fut pendant un congé qu'il reçut à Munich sa nomination à l'ambassade de Turin, où il se rendit au mois de mai 1816. Il fut cette même année créé grand-croix de la Légion d'honneur. Après de violentes agitations, le ministère Dessoles avait succédé au premier ministère Richelieu. Dalberg y comptait plusieurs amis qui partageaient ses vues. A la suite des insurrections d'Espagne, de Portugal et de Naples, prévoyant l'influence qu'allaient reprendre les Autrichiens en Italie, il avait proposé de placer la France à la tête d'une alliance de la famille des Bourbons, qui aurait pour but de consolider, par de communs efforts, le système constitutionnel modéré. Ces idées, qui auraient pu avoir quelque faveur auprès du cabinet dissous, ne furent pas accueillies de la même manière par le cabinet qui succéda, et la rentrée du duc de Richelieu aux affaires, après l'assassinat du duc de Berri, pouvait suffisamment indiquer à tous les hommes de la nuance d'opinion politique professée par Dalberg, que leurs services ne seraient pas plus longtemps acceptés. Il demanda un congé pour aller prendre les eaux de Recovaro, près de Padoue, et M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, lui expédia en réponse, le 6 juillet 1820, ses lettres de rappel. Pendant les années qui suivirent, Dalberg ne prit aucune part à l'administration. Siégeant à la chambre des pairs dans le parti constitutionnel modéré qui se réunissait en général chez le cardinal de Beausset, il vota contre les restrictions de la liberté de la presse et contre la loi sur le droit d'aînesse, et fut dès 1824 un des membres les plus zélés du comité grec. A l'époque du sacre de Charles X, auquel il fut invité, on le nomma chevalier des ordres du roi. Dans l'année 1828 la faillite du banquier Paravey compromit très-gravement sa fortune; mais il sut arrêter dans le principe les conséquences fâcheuses de cette perte. Réformant à l'instant sa maison, il alla passer plusieurs années en Bavière et à Naples, et sut ainsi sortir honorablement de cette position difficile et conserver à sa fille une fortune, non plus assez brillante pour tenter des princes, mais au moins assez considérable, encore surtout en y joignant le majorat de 60,000 francs que la Bavière lui avait concédé pour passer sur la tête de sa fille, qui devait entrer, à sa mort, en partage du reste des propriétés non féodales. Au moment de la révolution de juillet, Il se trouvait en Italie, et ne fut de retour qu'un peu avant le procès des ministres. Sa santé, fort affaiblie depuis quelques années, ne lui permit pas de rentrer dans les affaires, et il refusa l'ambassade de Russie qui lui fut offerte. Retiré dans ses terres sur les bords du Rhin, il s'occupait des améliorations qu'il avait introduites dans l'agriculture de cette belle vallée, lorsque la maladie redoubla ses attaques; et, après plusieurs mois de souffrance, il y succomba le 27 avril 1833, dans son château d'Herrnsheim, et fut inhumé dans la chapelle de sa famille. — Ses ancêtres au temps des croisades avaient attribué, dans leurs possessions de Weinheim, un fonds de terre assez étendu à l'entretien de pauvres pèlerins qui se rendaient à la terre sainte. Dans ce bon pays d'Allemagne, ce fonds de charité s'est conservé à travers toutes les variations; mais, comme il n'y a plus de pèlerins qui passent à Weinheim, le fonds, qui se monte à près de 25,000 francs par an, et qui est tout entier à la disposition de la famille Dalberg, uniquement pour des vues de charité, mais sans autre contrôle que la conscience, a été approprié aux plus nobles usages. Tantôt c'est un vieillard malheureux, un orphelin sans ressources, un hameau incendié qui en profite. C'est assurément un des plus nobles droits qui ait pu survivre à la destruction de tous les autres, et c'est celui dont le duc de Dalberg faisait le plus de cas. Il l'a transmis à sa fille unique, mariée au fils du célèbre Acton, ministre napolitain. Dans une vie remplie par des faits politiques si importants et par des actes si nombreux de bienfaisance, il paraîtra peut-être un peu frivole d'énumérer quelques titres littéraires sans importance. Nous le ferons cependant, ne fût-ce que pour montrer, qu'ainsi que son père, son oncle le primat, et la plupart des membres de sa famille, il regarda toujours, comme un des premiers devoirs de l'homme, de cultiver son intelligence et de féconder celle des autres. Sa brochure, imprimée à Hambourg en langue allemande, en faveur du droit d'asile à accorder aux émigrés, est intitulée : *Remarques sur les émigrés et leurs droits à l'occasion de leur ban-*

nissement de nos provinces. Il a aussi fourni à la Collection des Mémoires sur la révolution une brochure intitulée *Documents historiques sur la mort du duc d'Enghien.* M. de Rovigo l'avait accusé, dans ses *Mémoires*, d'avoir montré une négligence coupable, dans sa position officielle, à faire connaître à sa cour les projets d'enlèvement du duc d'Enghien. Dalberg cite pour sa justification la copie de ses dépêches et de celles qui lui furent adressées par la cour de Bade; il y joint l'autorisation officielle de la cour de Dade à cette publication. Les faits répondent d'eux-mêmes aux attaques du duc de Rovigo. C'est ainsi que Dalberg fut accusé plus tard d'avoir été envoyé à Londres par le duc d'Orléans, pour y déposer une protestation contre la naissance du duc de Bordeaux, tandis qu'il était au contraire convaincu de la légitimité de cette naissance, et que ce ne fut qu'en mai 1823, c'est-à-dire trois ans après, qu'il alla pour la première fois de sa vie en Angleterre. Plusieurs autres ouvrages du duc de Dalberg son restés manuscrits. Tels sont : 1° *Considérations sur le projet d'une alliance entre l'Autriche et la Suisse*; 2° *Mémoire sur le Palatinat.* Bu—n.

DALBERG (Nils), médecin suédois, était attaché au prince royal, qui régna depuis sous le nom de Gustave III. Il l'accompagna dans son voyage à Paris en 1770 et 1771, et visita avec soin les principaux établissements de la capitale, surtout ceux qui sont relatifs à l'art de guérir. Il rechercha aussi les savants les plus distingués; il eut d'autant plus de facilité à y réussir que le prince royal et toutes les personnes qui l'accompagnaient excitaient le plus vif intérêt. Il se lia avec les principaux médecins et naturalistes de Paris, tels que Lassonne, Louis Fabre, Petit et surtout Jussieu, le Linné de la France. Il obtint même accès auprès de Rousseau, ce qui n'était pas une chose facile, et il en reçut des Lettres. Il fit encore en France connaissance avec d'Alembert, La Condamine, Cassini; et en Allemagne, avec Gleditsch, Spalding, le chimiste Beireis, et Mechel, anatomiste de Berlin. On conserve dans la bibliothèque de Linkoping, en Suède, le *Journal de voyage* de Dalberg, écrit de sa main. Disgracié à la cour en 1781, il n'y reparut un instant que pour être présent à la fin tragique de Gustave III, auprès duquel on l'avait appelé dans les dernier moments. Dalberg mourut à Stockholm, à l'âge de près de 85 ans, le 3 janvier 1820. On cite de lui quelques mémoires, parmi ceux de l'Académie des sciences de Stockholm, notamment dans le volume de 1770, un mémoire sur l'effet de l'ipécacuanha donné à très-petites doses; et dans celui de 1782, un autre mémoire sur la coloquinte. Deux fois président de cette même Académie, il prit pour sujet du discours que le président sortant prononce la première fois : « Les avantages et les inconvénients du climat de la Suède pour la santé; » la seconde, « Les propriétés de l'air dans les villes grandes et populeuses. » C'est en l'honneur de ce savant médecin, et du colonel Dalberg son frère, naturaliste, que Linné le fils a donné le nom de *Dalbergia* à un genre de plantes de la famille des légumineuses. Z.

DALBORGO (Flaminius), jurisconsulte et historien, naquit à Pise le 5 octobre 1706, d'une famille patricienne, dont le nom a figuré avec éclat pendant la longue durée de la république de Pise. Destiné par ses parents à la carrière du barreau, Dalborgo s'adonna de bonne heure à l'étude des lois, et il acquit par son zèle et par ses succès des titres à la bienveillance de plusieurs des professeurs de l'université, et surtout de Joseph Averani, l'un des jurisconsultes les plus célèbres du siècle dernier, qui ne cessa durant sa vie de lui prodiguer des témoignages d'estime et d'affection. Après avoir achevé ses études de jurisprudence dans son pays natal, Dalborgo se rendit à Rome, où, pendant cinq ans, il se livra à de fortes études sur l'ancienne législation des Romains, ainsi qu'à la pratique épineuse et difficile des affaires. De retour dans sa patrie, il fut appelé par le dernier grand-duc de la famille de Médicis à enseigner le droit romain à l'université de Pise, et il s'acquitta de cette tâche de manière à justifier les espérances de ses concitoyens, et à accroître la renommée si brillante et si généralement répandue de cette illustre Académie. Attaché à son pays par les liens de la reconnaissance, et à la jeunesse studieuse par l'estime dont elle l'entourait, Dalborgo refusa avec persévérance de renoncer à sa charge à l'université pour exercer des emplois bien plus brillants qui lui furent offerts pour son gouvernement. Fidèle à ses études et aux devoirs qui lui étaient imposés, il préféra consacrer ses loisirs aux lettres, et c'est au moment où il se livrait avec le plus d'assiduité à ses profondes recherches sur l'histoire de la république de Pise et de l'île de Sardaigne, qu'il fut atteint d'une hydropisie de poitrine, qui l'enleva à ses travaux et à sa famille, en 1768, à l'âge de 62 ans. On a de lui : 1° Une nouvelle édition accompagnée d'illustrations et de notes savantes de l'ouvrage intitulé : *Notizie della citta di Valtena di Lorenzo Aulo Cecina,* Pise, 1758; 2° *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana,* t. 1, part. 1, Pise, 1761; 3° *Dissertazione sull' istoria dei Codici Pisani, delle Pandette di Giustiniano,* Lucques, 1764; 4° *Raccolta di scelti diplomi Pisani,* Pise, 1765, 1 vol. in-4°; 5° *Elogio dell' imperatore Francesco I°,* Pise, 1765; 6° *Dissertazione sull' origine dell' università di Pisa,* Pise, 1765, 1 vol. in-4°; 7° *Dissertazione sopra l'Istoria Pisana,* t. 1, part., 2, Pise, 1768. Il a laissé en outre plusieurs manuscrits parmi lesquels figurent les *Interpretationes juris,* ouvrage fort remarquable, et fruit de ses profondes méditations sur les principes du droit romain. Celle de ses productions historiques qui a le plus contribué à sa réputation est le recueil de dissertations sur l'histoire de Pise et la collection des diplômes qui l'accompagne et qu'il avait tirés des archives de sa ville natale et des principales cités de la Toscane. Il a exposé

dans cet ouvrage tous les faits relatifs aux guerres des factions des Guelphes et des Gibelins de Pise depuis leur origine jusqu'en 1300; et il a réussi à les coordonner avec autant d'érudition que de critique. Il a en outre traité, avec plus ou moins d'étendue, d'autres points historiques du plus grand intérêt et il a même osé entreprendre de justifier l'horrible supplice infligé par les Pisans au comte Ugolin de la Gherardesca et à ses enfants, justification, à notre avis, fort difficile, et que plusieurs écrivains de nos jours ont victorieusement combattue. Il est certain aujourd'hui que la mort du comte Ugolin, dont le récit forme l'épisode le plus pathétique du poëme de Dante, fut le résultat de l'ambition de ses ennemis et des haines sanglantes qui, à cette époque, divisaient toutes les villes et les républiques de l'Italie; et nous devons en conséquence savoir gré à Dalborgo d'avoir jeté quelque lumière sur ces temps déplorables; mais il n'en est pas moins vrai que le motif qui lui a fait prendre la défense de ses concitoyens fait plus d'honneur à son patriotisme qu'à l'amour de la vérité. On lui a pareillement reproché de n'avoir pas apporté assez d'exactitude dans l'examen et la confrontation des diplômes qu'il a publiés, et de n'avoir pas considéré d'un point de vue assez élevé les événements dont il a tracé l'histoire. Mais il nous semble que ce dernier reproche n'est pas fondé, surtout en ce qui concerne les diplômes, et l'on pourrait dire que les critiques ont été envers lui moins justes que ne l'avaient été Tiraboschi, Bettinelli et Pignotti, qui tous s'accordent à lui décerner des éloges que nous croyons mérités. Le style est ce qu'il y a de moins remarquable dans ses écrits. G—RY.

DALE (Samuel), né en 1650, mort en 1739, fut pharmacien à Braintrée, dans le comte d'Essex, et ensuite médecin à Bucking. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, la botanique, la médecine et les antiquités : les plus importants sont : 1° un *Traité de matière médicale*. Londres, 1693, in-12, Brême, 1696, in-8°. Il en parut à Londres un *Supplément* en 1705, in-12; on l'inséra dans les éditions suivantes : Brême, 1707, in-12; 1713, in-8°; Londres, 1710, in-8°; 1737, in-4°; Leyde, 1739, in-4°. L'auteur décrit les plantes d'une manière très-méthodique, avec la désignation des caractères, de leurs genres, de leur espèce, et donne les synonymes, en suivant la méthode de Rai. Voisin et ami de ce célèbre naturaliste, il se livra sous sa direction à l'étude des végétaux, et plus d'une fois, comme celui-ci le témoigne, il lui procura des plantes rares qui n'avaient point encore été observées en Angleterre. Il s'occupa aussi de la culture des plantes exotiques, et on lui doit l'introduction en Angleterre, et par suite en Europe, de plusieurs végétaux curieux; la plupart venaient de la Caroline; et lui avaient été envoyés par Catesby. 2° Dale a donné les descriptions de quelques quadrupèdes ou mammifères de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre *Transact. philosophiques*, t. 39; 3° un autre mémoire à la société royale, *sur la génération des anguilles* (*Transact. philosoph.*, t. 20; 4° *Lettre sur les pétrifications de Harwich* (ibid., t. 24;) 5° *Appendix et additions sur l'Histoire naturelle de Harwich* (comté d'Essex), *et des côtes voisines*, à la suite de l'*Histoire et des Antiquités de cette ville, par Silas Taylor*, Londres, 1730 et 1732, in-4°, avec 14 planches. Linné a donné à un genre de plantes le nom de *Dalea*, pour conserver le souvenir du zèle et des travaux de ce médecin naturaliste; depuis il avait été confondu avec les *psoralea*, mais il a été rétabli avec raison par les botanistes récents. Il comprend plusieurs arbustes légumineux du cap de Bonne-Espérance. D—P—s.

DALE. *Voyez* Van-Dale.

DALECHAMPS (Jacques), médecin et botaniste français, célèbre par son érudition, né à Caen en 1513, étudia la médecine à Montpellier, fut reçu bachelier sous Rondelet en 1546, et docteur l'année suivante. Il alla en 1552 se fixer à Lyon, où il exerça la médecine avec beaucoup de succès et de réputation, jusqu'à sa mort en 1588. Il joignait à une profonde connaissance de toutes les parties de son art, celle des langues anciennes et une vaste érudition. Il s'occupa principalement à éclaircir par de savants commentaires quelques auteurs grecs et latins. On lui doit une version latine d'Athénée, avec le texte grec et des commentaires, Lyon, 1552, in-fol.; réimprimée avec des notes de Casaubon, en 1597, in-fol. (*voy.* Athénée). Dalechamps s'attacha surtout à corriger le texte de Pline, et il en donna une édition très-estimée, Lyon, 1588, in-fol., dont il y a eu plusieurs compositions. Il y avait travaillé une grande partie de sa vie, et ne survécut que d'un an à sa publication. Il forma de bonne heure le projet de réunir dans un seul corps d'ouvrage les connaissances acquises jusqu'alors en botanique, et voulant s'associer des coopérateurs en état de le seconder, il fit choix d'abord de J. Bauhin, qui, quoique fort jeune, était déjà très-habile botaniste; mais celui-ci s'étant vu obligé de quitter Lyon, crainte d'être inquiété pour la religion protestante qu'il professait, Dalechamps ne put trouver à le remplacer. Il rassemblait des matériaux, en recherchant par lui-même, avec soin, les plantes qui croissent dans les provinces voisines, et en entretenant des correspondances suivies dans les différentes contrées de l'Europe : en Flandre avec Lécluse, Lobel; en Espagne avec Mouton, Valerando Dourez. Il faisait dessiner et graver toutes les plantes qui lui parvenaient par ce moyen. De plus il faisait copier et réduire sur un même module, toutes les figures qui existaient déjà en 1558. Il voulut donner une idée de ses recherches dans une version latine de Dioscoride, à laquelle on avait adapté les figures très-réduites de Fuchs; et il en ajouta douze, qui représentaient autant de plantes curieuses qu'il avait découvertes; elles sont très-correctement dessinées, mais le format en est trop petit pour qu'elles soient bien recon-

naissables. Dalechamps, entraîné par la pratique de la médecine, et surtout par ses recherches sur les anciens, n'eut pas le temps de publier lui-même son travail, ni de l'achever sur le même plan qu'il l'avait commencé. Le libraire Rouillé se mit à la tête de cette entreprise et la fit continuer; il chargea Desmoulins, médecin de Lyon, de rédiger l'ouvrage et de le produire au jour; mais ce médecin ne sut mettre aucune critique dans son travail, et transposa souvent les figures, en sorte que l'ouvrage resta au-dessous de l'attente générale Enfin cet ouvrage, si longtemps attendu, fut donné au public du vivant de Dalechamps, qui ne mourut que deux ans après; il est intitulé : *Historia generalis plantarum in libros octodecim, per certas classes artificiose digesta,* etc., fig., Lyon, 1586, 2 vol. in-fol., plusieurs exemplaires portent la date de 1587. Le nom de Dalechamps ne se trouve pas sur le frontispice ; mais tous les auteurs du temps l'ont cité sous son nom, parce qu'il en avait donné le plan et la plupart des matériaux. Suivant Jacques Pons, ce fut le libraire Rouillé seul qui en conçut le plan, et Desmoulins qui l'exécuta. Dalechamps n'y contribua qu'en communiquant les observations et les dessins qu'il avait rassemblés. C'est donc à lui qu'appartient tout ce qui s'y trouve de bon; mais la distribution des objets, l'ordre et la rédaction de l'ensemble appartiennent à Desmoulins. Les 2,731 plantes dont il donne les figures, sont divisées en dix-huit classes ou livres, suivant leur grandeur, leur figure, leurs qualités, etc., mais aucune de ces classes n'est naturelle. Dalechamps voulant, comme nous l'avons dit, établir la concordance de tous les ouvrages que l'on avait publiés avant lui, avait fait copier le plus grand nombre des figures déjà faites, et elles ont été publiées dans cette histoire, ce qui fait que la même plante est répétée deux ou trois fois; souvent c'était au su de Dalechamps lui-même, et suivant son but, qui était de mettre à même de comparer les différents auteurs qui l'avaient précédé; mais d'autres fois il ne s'en était pas aperçu, et c'était rendre un service à la science que d'indiquer ces erreurs. C'est ce que fit Gaspard Bauhin, en publiant ses *Animadversiones in historiam generalem plantarum Lugduni editam,* Francfort, 1601, in-4° (*voy.* Gasp. Bauhin). Jean Bauhin dans son *Histoire des plantes,* reprend souvent avec amertume les fautes de cet ouvrage. Cependant, malgré ses défauts, il a été longtemps utile. On y reconnaît une érudition profonde, et l'on doit rendre justice à Dalechamps, en convenant qu'il a été l'un des botanistes qui ont montré le plus de sagacité pour déterminer les plantes des anciens. De plus, il y a une centaine de plantes qu'il a fait connaître le premier. Jacques Pons, médecin de Lyon, fit des *observations* sur cet ouvrage, Lyon, 1600, in-8°. C'est une espèce d'*errata,* où il a corrigé les titres et fait différentes additions, qu'il a rédigées sur ce que Dalechamps lui-même avait indiqué, et sur les manuscrits qu'on trouva dans son cabinet après sa mort. Desmoulins traduisit en français cette histoire des plantes qu'il avait publiée en latin; elle parut sous le titre d'*Histoire générale des plantes, sortie latine de la bibliothèque de M. Jacques Dalechamps, puis faite française par M. Jean Desmoulins,* Lyon, 1615, 2 vol. in-fol. Il profita des corrections indiquées par Pons, et ajouta des tables des vertus des plantes; ce qui fait que cette traduction est plus estimée que l'original. Cependant Desmoulins eut le tort de ne pas profiter des critiques de Gaspard Bauhin, et il laissa subsister beaucoup de transpositions de figures. Néanmoins, comme c'était le seul traité complet que l'on eût sur les plantes en langue vulgaire, il eut plusieurs éditions; la dernière est de 1653. Quoique l'éditeur dise que cette édition a été corrigée des fautes de langue et des barbarismes qui se trouvaient dans la première, qui feraient croire que des paysans l'avaient dictée, le style en est très-suranné. Plumier a consacré, sous le nom de *Dalechampia,* un genre à la mémoire de ce botaniste; il est de la famille des *euphorbes,* et renferme des arbustes grimpants qui ne se trouvent que dans les pays équatoriaux. Dalechamps est encore auteur des ouvrages suivants : 1° *De peste libri tres,* Lyon, en 1552, in-12 ; 2° un *Traité de chirurgie,* en français, imprimé à Lyon en 1570-1573, in-8°, et à Paris en 1610, in-4°, avec les additions de Jean Girault, et plusieurs figures d'instruments de chirurgie ; 3° il a traduit en français le *sixième livre de Paul d'Egine,* qu'il a enrichi de commentaires et d'une préface sur la chirurgie ; 4° *Administrations anatomiques de Claude Galien, traduites fidèlement du grec en français,* Lyon, 1566 et 1572, in-12 ; 5° une édition fort estimée du *Traité des maladies aiguës* et de celui *des maladies chroniques,* de Cœlius-Aurélianus, Lyon, 1566 et 1567, in-8°, chez Rouillé, qui fut l'éditeur de la plupart des ouvrages de Dalechamps. C'est la première fois que les deux traités sont réunis dans la même édition. Dalechamps dit en avoir revu le texte sur un ancien manuscrit qu'il a conféré avec d'autres ; il a mis à la marge quelques notes. Jean Amman, qui a donné une nouvelle édition de ces traités à Amsterdam, en 1709, croyait que les annotations n'étaient pas toutes de Dalechamps. D—P—s.

DALEMBERT. *Voyez* Alembert (d').

DALÉMILE, le père de la poésie bohémienne, est l'un des plus anciens auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Bohême. Il était natif de Mezriz, chanoine de l'église collégiale de St. Boleslas le Vieux, et il se trouvait à Prague en 1308, lorsque les habitants de Meissen vinrent assiéger cette ville : ce sont les seules circonstances de sa vie qui soient parvenues jusqu'à nous. Ayant résolu d'écrire en vers bohémiens l'histoire de son pays, il lut avec attention les chroniques de Prague, de Brzewnow, d'Opatow, de Wissograd et de St. Boleslas (1); cette dernière lui

(1) La première de ces Chroniques, commencée par Cosme de

parut préférable aux autres; il la prit pour guide, et mit en vers bohémiens les événements qui y étaient rapportés. Il la continua en exposant de la même manière les faits qui s'étaient passés de son temps; il termina, en 1314, son ouvrage qui est très-précieux, non-seulement à raison de la fidélité avec laquelle il expose les faits, mais aussi parce que c'est le premier monument écrit que nous ayons de la langue et de la littérature des Slaves bohémiens. A l'exemple des Grecs, l'auteur se sert du nombre duel, qu'il termine, soit dans les noms, soit dans les verbes, en *a* et en *y*, ce qui n'est plus usité aujourd'hui dans le bohémien. Son langage présente plusieurs autres différences avec celui d'aujourd'hui. Dalémile est le premier qui nous ait transmis avec tous leurs détails, les anciennes traditions conservées en Bohême sur ces femmes qui, sous la conduite de Wlasta, osèrent se soulever contre les hommes, et qui parvinrent, vers le milieu du 8e siècle, par leur courage féroce, à s'ériger en république indépendante, et à prescrire des lois aux hommes. Cette chronique remonte jusqu'à la naissance de J.-C. et elle finit l'an 1314. Elle fut imprimée en 1620 à Prague, in-4°. L'éditeur, Jean Gessin, secrétaire de cette ville, était un des plus zélés partisans de Frédéric, électeur palatin, que les grands de Bohême, par haine pour la religion catholique, avaient choisi pour leur roi, au mépris de l'obéissance qu'ils devaient à Ferdinand II. Dans la préface qu'il mit en tête de l'ouvrage, il exposa ses sentiments de la manière la plus hardie. Frédéric ayant été défait à la bataille de Weissenfeld, le parti victorieux employa tous les moyens pour supprimer la chronique de Dalémile, à cause des principes de révolte que l'éditeur avait prêchés dans sa préface; on y réussit tellement, qu'en Bohême il est plus facile d'en trouver des manuscrits bien conservés, que des exemplaires imprimés. Voigt, qui avait fait sur cela des recherches particulières, connaissait neuf manuscrit, de cette chronique, tandis que, malgré ses soins, il n'avait pu découvrir dans toute la Bohême que deux exemplaires de l'édition de 1620, que l'on peut considérer comme un des livres les plus rares qui existent. Voici le titre de cette édition; *Klasstera Boleslawsheho,* etc. (c'est-à-dire Événements illustres, honorables à la nation bohême, depuis son origine jusqu'à l'élection du roi Jean de Luxembourg, rédigés et mis en *délicieux rhythmes* au monastère Boleslavien, mis au jour pour la première fois, et imprimés à la nouvelle ville de Prague), 1620, in-fol.; elle n'a pas été réimprimée. G—Y.

DALEN (Corneille van) dit *le Jeune,* graveur et dessinateur, né à Harlem en 1640, était fils d'un marchand d'estampes. On croit qu'il fut élève de Corneille Visscher, dont il a imité la manière. Il a gravé avec goût beaucoup de portraits, entre autres ceux de Catherine de Médicis, de Vassenars, lieutenant-amiral de Charles II, de Spanheim, de l'amiral Tromp, ceux de l'Arétin, de Boccace, de Barbarelli et de Sébastien del Piombo. Quelques personnes cependant attribuent ceux de Boccace et de l'Arétin à Corneille Visscher. On a aussi de Van Dalen beaucoup de sujets d'histoire d'après différents maîtres, tels que les *quatre Pères de l'Église,* et la *Nature embellie par les Grâces,* d'après Rubens, *Vénus et l'Amour, le Concert,* et un monument à la gloire de l'amiral Tromp: il a aussi gravé d'après ses propres compositions. P—E.

DALESME (André), physicien français, nommé en 1699 membre de l'Académie des sciences avec la qualité de mécanicien pensionnaire, fut déclaré vétéran en 1706, parce que les emplois qu'il remplissait dans les ports de mer ne lui permirent pas de s'acquitter plus longtemps des fonctions académiques. Il mourut en 1727. On trouve dans le *Recueil de l'Académie des sciences,* de 1705 à 1717, plusieurs inventions de Dalesme, toutes relatives à des objets d'utilité publique, et la description d'un nouveau cric très-ingénieux, qui s'use moins vite que le cric ordinaire, et qui produit une force double, parce qu'on y emploie les deux mains à la fois, et de la manière la plus avantageuse, sans aucun frottement; mais la découverte qui fait le plus d'honneur à cet habile mécanicien est celle du poêle ou fourneau qui a conservé son nom, dans lequel la fumée est forcée de descendre dans le brasier, et s'y convertit en flamme; idée ingénieuse qui a fait naître la belle invention du thermolampe (*voy.* Lebon). Le fourneau de Dalesme, reçu d'abord avec empressement, comme propre à débarrasser de l'incommodité de la fumée, a passé de mode, sous prétexte qu'il chargeait l'air d'exhalaisons qui pouvaient devenir nuisibles, et on ne le trouve plus employé que par les ouvriers que leur état oblige à travailler au milieu d'un air méphitique. C. M. P.

DALGARNO (George), savant écossais né à Aberdeen, est un des premiers qui se soit occupé de la recherche d'une langue universelle. Son livre, imprimé à Londres en 1661, sous le titre d'*Ars signorum vulgo character universalis et lingua philosophica,* est devenu excessivement rare, presque tous les exemplaires en ayant été détruits lors de l'incendie de 1666. Il n'a été cité par aucun de ceux qui ont travaillé récemment à renouveler ou perfectionner cette méthode (*voy.* Bécher); il ne l'est pas même par Wilkins, qui était cependant au nombre des souscripteurs, et qui en avait rendu au roi (Charles II) un compte avantageux. L'éditeur des *Œuvres mathématiques et philosophiques de Wilkins,* livre extrêmement rare, même en Angleterre (Londres, 1708, in-8°), cherche à expliquer ce silence en disant que le système de Dalgarno était trop compliqué et peu à la portée du commun des hommes. L'un et l'autre partent du même principe, d'une classification méthodique de toutes les idées possibles, et d'un choix de caractères

Prague, est parvenue jusqu'à nous, les quatre autres sont perdues, à l'exception de ce que Dalémile nous a conservé de la dernière.

adaptés à cette classification, de manière que le mot écrit représente l'idée elle-même, et non les sons qui en expriment le nom, comme dans les langues usuelles. Dalgarno n'admet que dix-sept classes générales d'idées, et se sert des lettres de l'alphabet latin, en y ajoutant deux caractères grecs, ce qui rend sa méthode moins compliquée en apparence que celle de l'évêque de Chester (*voy.* Wilkins). C. M. P.

DALIBARD (Thomas-François), botaniste français qui vivait à Paris vers le milieu du 18e siècle, a publié l'esquisse d'une flore des environs de cette capitale sous ce titre : *Floræ Parisiensis prodromus*, Paris, 1749, in-12, avec 4 planches. Cet ouvrage n'est autre chose que le *Botanicon Parisiense de Vaillant*, rangé suivant le système de Linné, avec le nom et la phrase caractéristique de chaque plante prise dans le même auteur ou formée suivant ses principes. Dalibard fut le premier auteur de bonatique en France qui adopta les principes et la manière de décrire de Linné ; aussi le botaniste suédois, par reconnaissance, a donné le nom de *Dalibarda* à une plante du Canada dont il avait fait d'abord un genre, mais que, d'après un plus mûr examen, il réunit à la ronce sous le nom de *Rubus dalibarda*. On a du même auteur un *Mémoire à l'Académie des sciences*, qui est imprimé dans le 1er volume des *Mémoires des savants étrangers* sous ce titre : *Observations sur le réséda à fleur odorante*. On y voit que lorsque cette plante est cultivée dans un terrain maigre, sa fleur est inodore, et qu'elle répand au contraire un parfum très-suave lorsque la terre a reçu beaucoup d'engrais. Dalibard réunissait à des connaissances fort étendues sur la physique un esprit juste et pénétrant. Il appréciait avec impartialité l'importance des découvertes que l'on faisait alors dans les sciences, ainsi que les théories et les principes lumineux qui pouvaient contribuer à leurs progrès. C'est ainsi qu'après avoir eu le mérite d'être le premier en France qui ait adopté le système de Linné et les principes de ce grand naturaliste, il eut encore celui d'accueillir et de propager la découverte de Franklin sur l'électricité et les paratonnerres ; car ce fut lui qui confirma le premier par expérience la théorie de ce savant, en élevant une barre de fer sur une cabane qu'il avait fait construire près de Marly-la-Ville. Ayant eu le courage de s'y tenir pendant un orage, il fut récompensé de son zèle en voyant jaillir de ce conducteur les étincelles de l'électricité atmosphérique. — Dalibard (Françoise-Thérèse Bumerle de St-Phalier) née à Paris, morte le 3 juin 1757, a publié quelques ouvrages tombés dans l'oubli, des lettres historiques, des poésies, une comédie et un roman intitulé les *Caprices du sort*, Paris, 1750, 2 vol. in-12. B—P—s.

DALIBRAY (Charles Vion, sieur), fils d'un auditeur de la chambre des comptes de Paris, né en cette ville à la fin du 16e siècle, porta les armes dans sa jeunesse, renonça de bonne heure au service, et passa le reste de sa vie dans cette indépendance si désirable pour ceux qui cultivent les lettres. Il se lia avec St-Amant, Faret et quelques autres beaux esprits de son temps, et ce fut dans leur société qu'il prit le goût de la poésie. Parmi les vers qu'il a composés, on en trouve de fort agréables, et il est à croire que s'il se fût moins livré à sa facilité, il aurait pu mériter une place honorable parmi nos poëtes ; mais le caractère de Dalibray ne pouvait supporter aucune espèce de contrainte ; il n'écrivait guère de suite, et jamais sur des sujets d'une certaine étendue. Lorsqu'il fut avancé en âge, et qu'il voulut revoir les productions de sa jeunesse, il éprouva tant de difficultés qu'il renonça bien vite au projet de les corriger. Le premier recueil de ses poésies parut à Paris en 1647 in-8°, sous le titre de *Musette du S. D.* et le second en 1653, 6 parties in-8°. Celui-ci est le meilleur. Dalibray ne survécut pas longtemps à sa publication, puisqu'il mourut en 1654. Les épigrammes de Dalibray contre Montmaur (*voy.* Montmaur) sont vives et bien tournées. On a encore de lui des traductions de l'italien et de l'espagnol : 1° l'*Aminte du Tasse*, traduit en vers français, Paris, 1632, in-8° ; 2° la *Pompe funèbre*, ou *Damon et Choris*, pastorale, traduite de l'italien de César Crémonini avec la *Réforme du royaume d'amour*, contenant quatre intermèdes en prose, Paris, 1637, in-8° ; 3° le *Torimène*, tragédie du Tasse, traduite en vers, Paris, 1636, in-4° ; 4° le *Soliman*, tragédie, traduite de l'italien de Bonarelli, Paris, 1637, in-4° ; 5° l'*Amour divisé*, ou la *Défense de Célie*, traduite de Bonarelli, Paris, 1653, in-8° ; 6° les *Lettres d'Antoine Perez*, traduites de l'espagnol, Paris, 1639, in-8° ; 7° l'*Examen des esprits pour les sciences*, traduit de l'espagnol de Huarte, Paris, 1645, 1650 et 1661, in-12 (*voy.* Huarte) ; 8° *Histoire comique*, ou les *Aventures de Fortunatus*, traduites de l'espagnol, Rouen, 1670, in-12, ouvrage rajeuni plusieurs fois, et qui fait partie de la *Bibliothèque Bleue*. W—s.

DALILA. *Voyez* Samson.

DALIN (Olaus de), littérateur suédois, qui a fait époque dans son pays. Né en 1708 à Vinberga, dans la province de Halland, où son père était curé et archidiacre, il s'était d'abord voué à la médecine, mais il y renonça pour se livrer à l'étude de la philosophie, de l'histoire et des belles-lettres. En 1737, il fut nommé bibliothécaire du roi. Quelques années après il fit, avec le baron Jean de Rolamb, un voyage dans les principaux pays de l'Europe. Revenu dans sa patrie, il s'appliqua avec autant d'ardeur que de succès aux travaux littéraires. Les sciences avaient fait en Suède des progrès remarquables, et l'on connaissait dans toute l'Europe les noms de Celsius, de Wallerius et de Linné. Mais il n'en était pas de même de la littérature ; la langue restait inculte ; le goût n'était point formé ; il n'y avait aucun historien, aucun poëte, qu'on pût citer à côté de ceux des autres pays. Dalin devint le créateur de la littérature na-

tionale. Il débuta par un ouvrage intitulé *Argus*, imité du *Spectateur anglais*, et qui obtint le succès le plus brillant. En 1743, il fit paraître le poëme de la *Liberté suédoise*, en quatre chants; ce poëme prouva que la langue du pays, longtemps négligée, pouvait exprimer des idées nobles et grandes. La tragédie de *Brunehilde*, des odes, des épîtres ne firent pas connaître moins avantageusement le talent poétique de Balin. Les états du royaume le chargèrent d'écrire l'histoire de Suède, dans la langue du pays; il poussa ce travail jusqu'au règne de Charles IX, père de Gustave-Bdolphe. L'ouvrage, qui parut en 3 volumes in-4°, Stokholm, 1747, a été traduit en allemand par Benzelstierna et Baenhert, Greifswald, 1756 et suivants, 4 vol. in-4°. Il est écrit avec une pureté et une élégance soutenues. On ne peut y reprendre que quelques erreurs de chronologie, et un petit nombre de jugements que les recherches postérieures n'ont point confirmés. Dalin donna aussi une traduction suédoise des *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains* par Montesquieu. Les talents de ce littérateur lui firent obtenir des places importantes. En 1749, il fut nommé précepteur du prince royal, depuis roi sous le nom de *Gustave III*, et il obtint successivement des lettres de noblesse, le titre de conseiller de la chancellerie, et l'ordre de l'étoile polaire. Ayant été remplacé auprès du prince royal par Samuel Klingenstiern, il fut nommé en 1763, chancelier de la cour ; mais il mourut le 12 août de la même année, et ne put remplir les fonctions de sa nouvelle charge que pendant six mois. Les cendres de Dalin reposent avec celles de Klingenstiern non loin du château royal de Drottningholm, dans un tombeau que fit construire la reine Louise Ulrique. Le tombeau est surmonté d'une pyramide portant des inscriptions qui rappellent les travaux et le mérite des deux mentors de Gustave III. C—au.

DALLÆUS. *Voyez* Baillé.

DALLAS (sir George), d'une ancienne famille de Cantra, dans le nord de l'Angleterre, naquit à Londres le 6 avril 1758; il alla recevoir son éducation à Genève sous les auspices du ministre Chauvet, et à l'âge de dix-huit ans s'embarqua pour les Indes-Orientales, en qualité de commis aux écritures pour le service de la Compagnie. A son arrivée, il remplit à Ramgour (Ramaghar) un emploi subalterne; mais bientôt son aptitude financière et ses succès de société fixèrent l'attention de lord Hastings, à la recommandation duquel il fut mis à la tête des recettes de la province de Radjeshay. Tout en améliorant les revenus de la Compagnie dans cette province, puisqu'il les augmenta de près d'un million 300,000 francs; et, selon la phrase reçue, en ménageant les intérêts des contribuables, Dallas se fit une jolie fortune, et soit absence de vues ambitieuses, soit pour cause de santé, comme il le disait, il sollicita la permission de quitter son emploi et de revenir en Europe : il n'avait encore que vingt-sept ans. Une réunion des habitants de la ville de Calcutta le chargea d'une pétition pour la chambre des communes, relative au dernier acte du parlement sur les affaires de l'Inde. Dallas ne fut pas plus tôt à Londres qu'accompagné de son frère Robert Dallas, il présenta la pétition à la barre de la Chambre : ce dernier porta la parole, mais la force du raisonnement et la connaissance profonde des intérêts de l'Inde qu'il déploya dans cette occasion, et qui décelaient évidemment des documents puisés à la source, attirèrent l'attention sur George aussi bien que sur lui. L'ex-receveur de Radjeshay acheva de la fixer, et de prendre rang parmi les hommes les mieux au fait de l'état des affaires britanniques aux Indes par la brochure qu'il fit en réponse aux attaques dont le caractère et l'administration de lord Hastings étaient l'objet. Cet opuscule eut un véritable succès; et, depuis ce temps, Dallas se livra de loin en loin à la composition de divers pamphlets politiques, tous dans le sens du gouvernement. Il en fut récompensé en 1798 par le titre de baronnet; et l'année suivante il devint membre de la chambre des communes, comme représentant du bourg de Newport, dans l'île de Wight. Il n'y resta que trois ans, au bout desquels il donna sa démission pour aller vivre dans le comté de Devon, dont les médecins lui conseillaient le climat. Ces soins, auxquels l'obligeait la délicatesse de sa santé, furent couronnés d'un plein succès, puisqu'il vécut encore plus de trente ans après cette espèce de retraite, qui ne l'empêcha pas de continuer à prendre part quelquefois aux discussions politiques par des brochures. Il mourut à Brighton le 14 janvier 1833. Les écrits de sir George Dallas se font remarquer surtout par cette élégance de style qui tient à la correction du langage et à la lucidité des idées : cette lucidité à son tour vient de ce qu'il ne parle jamais que de ce qu'il connaît parfaitement. Il savait son Inde à merveille; il était profondément versé dans toutes les matières de commerce, et, sans s'être adonné spécialement à l'étude de l'économie politique, il en avait appris les principes, étant sans cesse témoin d'opérations commerciales sur une échelle assez vaste pour que toutes les idées mesquines et fausses de l'ancien commerce tombassent d'elles-mêmes devant des combinaisons plus vraies, plus grandes. On doit à sir George : 1° *Discours pour motiver une adresse au parlement, relativement à la rectification du dernier acte parlementaire sur les affaires de l'Inde*, 1786. Ce discours avait été prononcé en 1785 avant son départ de l'Inde au meeting des habitants de Calcutta. 2° *De l'état actuel des Indes et de la Compagnie anglaise des Indes*, Londres, 1789. C'est l'apologie de lord Hastings, et le tableau des actes par lesquels cet homme d'État avait assuré la prépondérance britannique dans les Indes. Il faut rendre à Dallas cette justice qu'à quelques exagérations près, il a parlé de Hastings comme l'histoire, bien que l'on ne puisse reconnaître à ce fameux auteur de l'asservissement des Hindous, la philanthropie,

le désintéressement et la loyauté qu'on semble ici un peu trop disposé à lui accorder. 3° *Pensées sur notre présente situation avec des remarques sur la politique de la guerre contre la France,* Londres, 1793, et plusieurs éditions subséquentes. Si le ministère n'inspira pas cette publication, il en favorisa de toutes ses forces la propagation parmi les masses, où elle ne fut pas sans influence. 4° *Observations sur le serment d'allégeance prescrit par l'acte d'enrôlement,* et *Lettre d'un père à son fils, membre de l'association des Irlandais-Unis,* 1796 et 97. Ces deux morceaux ont trait aux affaires de l'Irlande, dont alors la fermentation était au comble. 5° *Lettres à lord Moira sur l'état politique et commercial de l'Irlande,* 1797, publiées d'abord à la demande de Pitt dans l'*Antijacobin,* et ensuite réimprimées tantôt à part, tantôt dans les *Beautés de l'Antijacobin.* Ces lettres forment un des morceaux politiques les plus remarquables de l'ouvrage semi-périodique où elles firent leur première apparition. 6° *Adresse au peuple d'Irlande sur la situation des affaires publiques,* 1798. C'est après la publication de cette brochure qu'il reçut sa nomination de baronnet. 7° *Considérations sur l'impolitique d'un traité avec le gouvernement régicide qui existe actuellement en France,* 1799; *Lettre à sir Guillaume Pulteney sur le commerce entre l'Inde et l'Europe,* 1802, 100 pages in-4°. C'est une analyse profonde et détaillée de tous les éléments du commerce anglais dans l'Inde, et de toutes les ressources de la puissance britannique dans ces lointaines contrées. 9° *De la guerre entreprise nouvellement dans l'Hindoustan et le Dekhan,* 1808. Elle l'avait été par le marquis de Wellesley, et Dallas s'attache à justifier ce général des reproches qu'on lui faisait de s'être engagé dans une entreprise impolitique et dispendieuse en pure perte. 10° *Lettre d'un officier de Madras,* 1809 (anonyme). Bien que publiée à l'occasion du renouvellement de la charte de la Compagnie anglaise, cette brochure roule plus spécialement sur la conversion des Hindous. Le cadre est un dialogue entre un missionnaire, un chrétien et un brahmine. Sir George Dallas se livrait aussi à la poésie, qui avait été un délassement favori de ses jeunes années, et indépendamment de quelques vers légers, publiés dans des recueils, nous devons signaler de lui : 11° Son *Guide dans l'Inde,* Calcutta, 1780, doublement remarquable et comme une vive peinture des manières sociales et de la vie dans l'Inde, et comme premier ouvrage sorti des presses de Calcutta. P—OT.

DALLAWAY (Jacques), écrivain anglais, né à Bristol, le 20 février 1763, passa les premières années de sa jeunesse à l'école de grammaire de Cirencester, sous le révérend Jacques Washborne, puis entra au collége de la Trinité d'Oxford, où il se distingua par son talent pour la versification. Malheureusement il se fit des ennemis par son penchant à l'épigramme; et la grâce avec laquelle il tournait ses sarcasmes poétiques n'était pas propre à tempérer l'amertume de la blessure. Aussi lorsque, désirant entrer dans la carrière de l'instruction, il demanda son admission parmi les membres du collége, son nom fut-il passé sans qu'on donnât le moindre motif pour cette exclusion injurieuse. Le motif du reste était fort clair, et personne n'ignorait que quelques vers satiriques décochés contre un des membres influents du collége lui avaient ainsi fermé les portes de l'établissement. Repoussé si péremptoirement à sa première tentative, Dallaway se retourna vers d'autres patrons; et, après avoir pris le degré de maître ès arts (3 décembre 1783), alla desservir une cure dans les environs de Stroud (comté de Gloucester). Il avait alors près de vingt-deux ans. Il résidait dans une maison à la campagne qu'on nommait le Fort. Un peu plus tard, il vint habiter Gloucester même, où il mit en ordre et rédigea les *Collections relatives à l'histoire, aux monuments et aux généalogies du comté de Gloucester,* de Bigland. Ce grand travail, dont le 1er volume in-fol. parut en 1791, l'occupa de 1785 à 1796, et il prépara effectivement les 1ers numéros du tome 2. Un autre ouvrage, dont seul il était l'auteur, les *Recherches sur l'art héraldique anglais,* et qu'il avait dédié au duc Charles de Norfolk, lui avait fait de ce seigneur un protecteur zélé. Sur la recommandation de Sa Grâce, il fut attaché en qualité de chapelain et de médecin à l'ambassade britannique de Constantinople, dont le titulaire était Liston. Quelque temps auparavant, il s'était fait conférer, à l'université d'Oxford, le diplôme de bachelier en médecine. De retour en Angleterre, à la fin de cette même année 1796, Dallaway reçut pour étrennes, de la part de son grand ami, sa nomination à la place de secrétaire du comte-maréchal, dans laquelle il fut en quelque sorte inamovible; car après l'avoir remplie jusqu'à la mort du duc Charles en 1815, il y fut renommé l'année suivante, quand lord Henri Howard fut investi de l'office de comte-maréchal; et lorsque ce nouveau titulaire mourut, et que le duc actuel de Norfolk fut autorisé par un bill à exercer les fonctions de ce maréchalat, Dallaway fut confirmé par le même acte dans son poste de secrétaire. Cette espèce de sinécure ne fut pas la seule qu'il dut à l'amitié du duc Charles. Dès 1799, il avait été nommé, sur sa présentation, recteur de South-Stock (comté de Sussex), et n'avait résigné ce bénéfice en 1803 que pour en recevoir de la même main un autre plus lucratif et moins onéreux encore, celui de Slynford. Il avait de même échangé en 1801 le rectorat de Llanmaes (Clamorgan), qu'il devait à la munificence du marquis de Bute, pour le vicariat de Letherhead. Enfin en 1811, il obtint la prébende de Nova-Ecclesia dans l'église cathédrale de Chichester; mais il ne conserva ce dernier emploi que jusqu'en 1826, époque à laquelle il le fit passer à Cartwright en même temps que le soin d'éditer la 3e partie de l'*Histoire des districts occidentaux de Sussex.* Il survécut encore huit ans à ce sacrifice, si toutefois c'en

était un; car Dallaway eût été complétement sinécuriste, s'il n'eût donné un peu de son temps à la copie et à la lecture des épreuves d'ouvrages du reste peu pénibles, et quelquefois agréables à rédiger. On pourrait même lui reprocher d'avoir poussé trop loin dans ses compilations la devise caractéristique du sinécurisme, *sine cura*, et d'y avoir laissé des fautes énormes, des lacunes inexcusables. Il mourut le 6 juin 1834 à Letherhead. On a de Dallaway : 1° *Lettres du docteur Rundle, évêque de Durry, à M. Sandys*, précédées de mémoires qui servent d'introduction, 1786, 2 vol. in-8°. 2° *Recherches sur l'origine et les progrès de l'art héraldique en Angleterre avec des observations sur les insignes héraldiques*, 1792, in-4°. 3° *Constantinople ancienne et moderne, avec des excursions sur les côtes et dans les îles de l'Archipel, ainsi qu'en Troade*, 1797, in-4°. Le docteur Clarke, dont la réputation comme voyageur était fort grande, déclara que cet ouvrage était le meilleur qu'on eût encore écrit en anglais sur Constantinople. C'était le fruit du court séjour que Dallaway venait de faire à la suite de Liston dans la capitale de l'empire ottoman. 4° *Anecdotes des beaux-arts en Angleterre*, ou *Remarques sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, 1800, in-8°. Les observations souvent un peu superficielles de l'auteur empruntent pourtant du prix des exemples dont il les accompagne, et qui sont pour la plupart tirés de divers monuments d'Oxford. 5° *Observations sur l'architecture anglaise, soit militaire, soit ecclésiastique, soit civile, comparée avec les édifices de même genre construits sur le continent*, 1806, in-8°, 2e édition, 1834. Cet ouvrage renferme, ainsi que le titre l'annonce, un itinéraire critique d'Oxford, de Cambridge, etc., avec des notices historiques sur le dessin des jardins de luxe et quelques autres objets d'art. 6° *De la statuaire et de la sculpture chez les anciens*; 1816, in-8°. A cette espèce de traité, Dallaway joint quelques mots sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité qui existent en Angleterre. 7° Plusieurs éditions, savoir : 1° Celle des *Lettres et œuvres complètes* de lady Montague, 1803, in-8°, qu'il fit sur le manuscrit original et à la tête de laquelle il plaça une notice sur la vie de cette dame. 2° Celle des *Anecdotes de la peinture* de Walpole et des *Notices sur les peintres et les graveurs anglais* de George Vertue, 1826. C'est principalement cette édition, du reste jolie, qui fit pleuvoir sur Dallaway les reproches de négligence et de précipitation. 3° Celle de l'*Histoire des trois districts de l'ouest du comté de Sussex*, tomes 1 et 2, 1815 et 1819. Ces deux volumes contiennent, l'un le district et la ville de Chichester; l'autre le district d'Arundel. On a vu plus haut que, quant à la rédaction du 3e, il s'en débarrassa sur Cartwright : ce tome 3, consacré au district de Bramber, parut en 1830. Les matériaux de cette belle publication avaient été recueillis à l'avance par sir Guill. Burrel et déposés au Musée britannique. L'ouvrage était publié sous les auspices et aux dépens du comte de Norfolk. 8° *Résurrection de William Wyrcestre : Notions sur l'ancienne architecture ecclésiastique du 15e siècle, particulièrement à Bristol, avec des avis pour opérer la restauration des vieux monuments*, 1824, in-4°. 9° Divers articles et fragments, entre autres, 1° dans la *Collection des cottes d'armes* de Naylor, l'*Introduction*; 2° dans l'*Archéologie* (de la société des Antiquaires), une *Description des murs de Constantinople* (t. 14), et des *Observations sur le premier sceau commun employé par les bourgeois de Bristol* (t. 21); dans la *Revue rétrospective* (nouv. série, t. 2), *Bristol au 15e siècle*, imprimé à part, Bristol, 1831, sous le titre d'*Antiquités de Bristol dans les siècles du moyen âge*, avec la *Topographie* de cette ville, par Will. Wyrcestre et la vie de Will. Conynge; 4° plusieurs morceaux signés des initiales *E. M. S.* dans le *Gentleman's Magazine*, et la *Chronique générale*. Il avait, de plus, promis une *Histoire de l'empire ottoman*, laquelle devait aller du règne de Mahomet II, et de la prise de Constantinople par ce sultan, à la mort d'Abdoul-Hamid en 1788, et faire ainsi suite à Gibbon. P—OT.

DALMACE (St.), appelé *Dalmat* dans le ménologe des Grecs. Né d'une famille distinguée, il porta les armes dans sa jeunesse, sous Théodose le Grand, servit en qualité d'officier dans la seconde compagnie des gardes du palais, et se maria sous l'empereur Valens. Il était père de plusieurs enfants, lorsqu'il quitta ses charges, ses biens, sa famille, et entra avec St. Fauste, son fils, dans un monastère de Constantinople, dirigé par St. Isaac. Bulteau dit, dans son histoire monastique d'Orient, que Dalmace passa une fois quarante jours sans manger et qu'il vécut quarante-huit ans dans la solitude du cloître, sans jamais en sortir. Il fonda un monastère de son nom qu'il dota de ses biens. Dans les dernières années de sa vie, on lui donna le titre d'archimandrite, soit parce qu'il avait plusieurs monastères sous sa direction, soit parce qu'il était le doyen des abbés de Constantinople : ce titre de prééminence passa à ses successeurs. Dalmace se prononça contre le patriarche Nestorius, correspondit avec St. Cyrille, et, voulant détromper l'empereur Théodose prévenu contre le concile d'Ephèse, il sortit enfin de sa retraite : les abbés de Constantinople et tous leurs moines se joignirent à lui. Ils portaient des cierges, chantaient des cantiques, et, suivis d'une foule considérable, ils se rendirent en procession au palais. Les abbés y entrèrent seuls. Dalmace, portant la parole, lut à Théodose les lettres qu'il avait reçues du concile, et fit promettre à ce prinqu'il écouterait favorablement les députés d'Ephèse. Alors Dalmace, les abbés, les moines et le peuple se rendirent processionnellement à l'église de St-Moce. L'archimandrite monta en chaire, et anathématisa Nestorius qui fut chargé des malédictions publiques. Les Pères du concile écrivirent à Dalmace pour le louer et lui rendre des actions de grâces. Ils le chargèrent, par une procuration spéciale, des intérêts de l'Eglise catholique à Cons-

tantinople, et les services qu'il rendit en cette circonstance, lui firent donner la qualification d'*avocat du concile d'Ephèse*. Il avait alors environ quatre-vingts ans. On croit qu'il mourut l'année suivante 432. L'Église honore sa mémoire le 3 août. Sa vie se trouve, en grec, dans le 2e volume de l'*Imperium orientale* de Banduri. V—ve.

DALLEMAGNE (le baron Claude), général français, né en 1754 à Périeux, près de Belley, en Bugey, s'engagea dès l'âge de dix-neuf ans dans le régiment d'infanterie de Hainaut, et fit avec ce corps les guerres d'Amérique. S'étant distingué particulièrement à Savanah, il fut nommé sergent. Il devint sous-lieutenant en 1790, après la révolte de la garnison de Nancy, qu'il concourut à réprimer. Au commencement de 1792 il fut décoré de la croix de St-Louis et parvint bientôt au grade de capitaine, puis à celui de chef de brigade. Employé à l'armée d'Italie, il y commanda la fameuse 32e demi-brigade, sous les ordres de Bonaparte; et se distingua surtout à Lodi, ce qui lui valut un sabre d'honneur sur la demande du général en chef. Le Directoire, en lui envoyant cette récompense, reconnut que d'après le rapport officiel « *le « glorieux exemple qu'il avait donné avait décidé « la victoire.* « Dallemagne déploya encore beaucoup de valeur à Lonato, à Castiglione, à Roveredo, et fut nommé général de division sur la proposition du général en chef. Ayant pris le commandement de l'armée de Rome, après le départ de Berthier et de Masséna, en 1798, il parvint à faire rentrer les troupes dans le devoir, et comprima enfin la révolte des habitants. Ce fut lui qui installa ensuite au Capitole les chefs de la nouvelle république. Ayant obtenu un congé pour rétablir sa santé, il vint passer quelques mois à Paris, et se rendit ensuite à l'armée du Rhin, où il fut chargé de bloquer Ehrenbreitstein qu'il resserra tellement que la garnison fut bientôt forcée de capituler aux conditions qu'il lui imposa. Cet exploit lui valut encore de la part du gouvernement un sabre et une paire de pistolets d'honneur. Sa santé s'était tellement altérée en 1802 qu'il se vit obligé de prendre sa retraite. Il fut alors nommé membre du conseil général du département de l'Ain, puis député au corps législatif, et ne reprit du service qu'un instant en 1807, lorsque les Anglais vinrent menacer Anvers. Après cette dernière preuve de dévouement il retourna dans sa retraite à Nemours, où il mourut le 25 juin 1813. M—d j.

DALMAS (Joseph-Benoît), né à Aubenas vers 1760, était avocat dans cette ville lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec modération et fut nommé procureur général syndic du département de l'Ardèche, puis député à l'assemblée législative, où il montra beaucoup de zèle pour le maintien de la royauté. Le 25 octobre 1791 il s'opposa à toute loi répressive de l'émigration, soutenant que l'assemblée n'avait pas le droit de s'y opposer. Le 11 juillet 1792 il parla avec force contre la déchéance de Louis XVI qui était proposée par le parti républicain, et il rappela courageusement ses collègues à leur serment de maintenir la constitution monarchique. Il fit ensuite une vive sortie contre Péthion, demandant avec beaucoup d'instance la punition de ceux qui, le 20 juin, avaient forcé l'entrée du palais et outragé le roi. Il eut encore le courage d'aller au château dans la journée du 10 août et de traverser le jardin des Tuileries, donnant le bras à la reine qui se rendait à l'assemblée avec le roi, au milieu des coups de fusil et des menaces de la populace. Après le renversement du trône, Dalmas se réfugia à Rouen, et il continua d'y servir la cause royale en publiant, dans le mois de janvier 1793, un très-bon mémoire sous le titre de *Réflexions sur le procès de Louis XVI*. Il l'envoya à Malesherbes et le fit distribuer à tous les membres de la convention. Bientôt poursuivi pour cette publication, il fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire, qui n'eût pas manqué de l'envoyer à l'échafaud, si la chute de Robespierre ne l'eût sauvé. Élu président du tribunal civil de l'Ardèche, Dalmas justifia sa réputation de probe et habile jurisconsulte; mais ayant publié en 1798 une autre brochure empreinte de royalisme, il fut destitué, et ne recouvra point d'emploi avant l'année 1803, où il fut appelé au corps législatif. Il y siégea cinq ans, et en fut vice-président dans la dernière année. Lors de la réorganisation des tribunaux en 1811 il fut nommé conseiller à la cour impériale de Nîmes. Envoyé par la ville d'Aubenas auprès de Louis XVIII en 1814, Dalmas en fut très-bien accueilli; et, peu de temps après ce prince le nomma préfet de la Charente-inférieure. Révoqué par le ministère Decazes, après la dissolution de la chambre en 1816, il fut nommé en 1822 par un autre ministère à la préfecture du Var, et mourut à Draguignan le 10 août 1824. — Dalmas (Henri), abbé commandataire de Sauve, chanoine de l'église cathédrale d'Agde, mort dans cette ville le 7 novembre 1712, est auteur d'un recueil médiocre de pièces en prose et en vers, sous ce titre bizarre : *la Salade du mois de may, composée de différentes petites herbes, où celui qui l'a amassée en a fourni quelques-unes de son jardin*, 1709; in-8° de 150 pages, sans nom de ville, mais dont l'impression paraît être d'Avignon. Si—d.

DALMATIN (George), ministre luthérien à Laybach, dans la haute Carniole, était né en Esclavonie, dit Czvittenger, et était très-versé dans les langues orientales, ajoute P. Wallaszky. Ce fut d'après les textes originaux qu'il fit sa traduction luthérienne de la *Bible*, en langue esclavone en usage dans la Styrie, la Carinthie et la Carniole, sous le nom de *Windisch*. Les états du pays en décrétèrent l'impression, et Jean Manlius, qui vingt ans auparavant avait apporté l'imprimerie dans ces contrées, allait s'en occuper, lorsqu'en 1580, l'archiduc Charles en défendit l'impression à Laybach. On s'avisa alors de faire réviser le travail de Dalmatin par plusieurs doctes théologiens dont

Bayle donne les noms. Comme, malgré cette révision, on s'attendait à ne pouvoir obtenir l'impression du livre dans les États d'Autriche, les Etats de Styrie, Carinthie et Carniole envoyèrent Dalmatin à Wittemberg, où il soigna l'impression de sa version, qui parut en 1584, in-4°. L'impression finie en six mois, Dalmatin alla à Dresde remercier l'électeur de Saxe, d'avoir autorisé l'imprimeur de Wittemberg à publier son livre, revint en Carniole, et fut en 1585 mis en possession du pastorat de St-Khaziam. Exilé en 1598, il trouva asile auprès du baron d'Aursperg. On ignore l'époque de sa mort. Le dictionnaire de Bayle (édition de 1720 et postérieures) contient deux articles sur George Dalmatin. La faute n'est pas de Bayle, mais de Pr. Marchand qui a ajouté le premier article de *George Dalmatin*, qui fait double emploi ; premier article dans lequel encore on prend la version de la *Bible*, imprimée à Ostrog (*Ostrochiæ*), 1581, pour la version de Dalmatin. B. B—T.

DALPHONSE (François-Jean-Baptiste, baron), né en 1756 dans le Bourbonnais, fut d'abord avocat, et ensuite employé dans les finances. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut nommé, en 1790, vice-président et administrateur du district de Moulins, puis administrateur et procureur général syndic du département de l'Allier. En 1793, il fut membre du conseil général de la commune de Moulins, et président du département l'année suivante. Député au conseil des anciens en septembre 1795, il y vota, le 7 janvier 1796, le rejet de la résolution qui excluait J.-J. Aymé du corps législatif ; et il appuya l'envoi dans les départements d'un discours apologétique, prononcé par le président des Cinq-Cents, sur l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Le 21 mars il fut nommé secrétaire, et proposa, le 12 juillet, de rejeter la résolution qui déclarait saisissables les biens non réclamés des détenus, condamnés ou prêtres déportés. Le 12 septembre, il en fit adopter une autre qui rendait aux prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion la possession de leurs biens. Le 26 mars 1797, il vota contre la peine de mort proposée à l'égard des brigands connus sous le nom de *chauffeurs*. Le 24 juillet 1797, il fut nommé membre de la commission des inspecteurs avec Rovère, Pichegru, Villot et autres députés, qui furent déportés après le 18 fructidor. Dalphonse ne fut pas inscrit sur la liste de proscription ; et l'on doit avouer qu'il ne l'avait pas mérité par ses opinions. Les nominations de son département ayant cependant été annulées, il fut aussitôt réélu. A la séance du 4 août 1799 il combattit le projet d'un emprunt forcé de 100 millions, et manifesta des opinions en général modérées. Du 18 brumaire, à St-Cloud, ce fut lui qui demanda que tous les membres jurassent de nouveau de maintenir la constitution. Cette motion ne dut point être agréable au principal acteur de cette révolution mémorable. Cependant Dalphonse fit partie aussitôt après du corps législatif, et il en devint secrétaire. En novembre 1800, il fut nommé à la préfecture de l'Indre, puis à celle du Gard au mois d'avril 1804 ; enfin il obtint, en 1805, le titre de commandant de la Légion d'honneur, et celui de baron. Créé, le 18 novembre 1810, intendant de l'intérieur en Hollande, il n'entra en fonctions que le 1er janvier 1811, et réunit alors, à cette charge, celle de maître des requêtes. Le 11 avril 1814, il donna son adhésion à la déchéance de Bonaparte et au rétablissement des Bourbons. Resté sans emploi sous le gouvernement royal, il fut appelé de nouveau au conseil d'État par Napoléon, en avril 1815, et signa la fameuse délibération du 25 mars contre le gouvernement royal. Le baron Balphonse fut, à cette époque, envoyé extraordinairement dans la 9e division militaire ; et, le 25 avril, il prit un arrêté qui enjoignait à divers habitants de Nîmes, comme *fauteurs de troubles et d'agitations* (c'étaient les partisans de la cause royale), de sortir de cette ville dans les 24 heures, pour être mis en surveillance dans des lieux désignés. Il résigna ses fonctions au mois de mai 1815 et vécut dans la retraite. Cependant il réussit à se faire donner une pension du gouvernement royal ; et il en jouissait en 1819 lorsqu'il fut nommé président du collége électoral de Moulins, et envoyé à la chambre des députés par ce même collége. Il vota dans cette chambre avec le parti de l'opposition, et prononça notamment, le 24 mai 1820, un discours véhément contre la loi des élections présentée par les ministres. Dalphonse mourut à Moulins en septembre 1821. M—D j.

DALRYMPLE. *Voyez* Stairs.

DALRYMPLE (David), jurisconsulte écossais, né d'une famille noble à Edimbourg en 1726, fut élevé à l'école d'Éton, et alla achever ses études à Utrecht. De retour dans sa patrie, il entra en 1748 au barreau où une certaine sécheresse d'esprit, jointe à un débit désagréable, nuisirent à la réputation qu'auraient pu lui acquérir ses connaissances et sa vigoureuse dialectique. Il fut nommé en 1766 l'un des juges de la cour de session, et en 1776 lord-commissaire du justicier. Ce fut à cette occasion qu'il prit, suivant l'usage établi dans la cour de session, le titre de *lord Hailes*. Trois jours avant sa mort, arrivée en 1792, dans la 66e année de son âge, il remplissait encore ses fonctions judiciaires. Il se distingua par son intégrité, son exactitude, sa patience, la décence de sa conduite, une louable disposition dans les cas douteux à pencher vers le parti de la douceur, et le mérite, rare dans les juges écossais et très-estimé des Anglais, de ne pas se montrer trop incliné à sacrifier aux droits ou aux prétentions de la couronne ; mais l'avantage de ces qualités fut quelquefois diminué par un attachement puéril aux formes, qui l'exposa même à quelques ridicules. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Remarques sur l'histoire d'Écosse*, 1773, en un petit volume, où l'on trouve beaucoup de recherches, d'exactitude et de candeur ; 2° *Annales d'Écosse*, 1776 et 1779, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est

estimé. Il commence en 1057 et comprend, depuis l'avénement de Malcolm III jusqu'à la mort de David II, un espace de 276 ans. Des circonstances inconnues empêchèrent l'auteur de porter, comme il se l'était proposé, ces Annales jusqu'au règne de Jacques Ier. 3° Les *Œuvres du mémorable M. Jean Hailes d'Éton, recueillies pour la première fois ensemble*, en 3 volumes, Glascow, 1765; 4° *Histoire des martyrs de Smyrne et de Lyon dans le 2e siècle, avec des notes explicatives*, Édimbourg, 1776; 5° *Restes d'antiquités chrétiennes*, Édimbourg, 3 vol., 1778; 6° *Recherches concernant les antiquités de l'Église chrétienne*, Glascow, 1783. Dalrymple, dans cet ouvrage, réfute plusieurs des opinions de Gibbon, relativement à l'établissement du christianisme, ce qu'il a fait plus particulièrement dans l'ouvrage intitulé : 7° *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Ch. Gibbon a attribué les rapides progrès du christianisme*, in-4°, 1786. Cet ouvrage, fortement et solidement raisonné, est à l'abri du reproche d'aigreur et d'amertume qu'ont mérité la plupart des écrits publiés à cette occasion. Les ouvrages de Dalrymple ne se distinguent pas par les agréments du style, mais par un grand amour de la vérité. On a encore de lui quelques essais insérés dans l'ouvrage périodique intitulé le *Monde*, des articles dans le *Gentleman's magazine* et dans l'*Edimburgh magazine*, et quelques notices biographiques. S—D.

DALRYMPLE (Alexandre), frère du précédent, géographe anglais, membre de la société royale de Londres, naquit en Écosse en 1737. Jeune encore, il entra au service de la compagnie des Indes. Le désir de s'instruire de la géographie, qui était chez lui une véritable passion, lui fit compulser tous les papiers déposés dans les archives de la compagnie à Madras. Il y vit qu'autrefois elle avait mis le plus grand prix au commerce avec les îles de l'archipel oriental des Indes; que les menées des Hollandais, et la pusillanimité de la cour, l'en avaient privée; et qu'il était possible, non-seulement de lui faire regagner cette précieuse branche de commerce, mais même de lui donner une plus grande extension. Plein de cette idée, Dalrymple refusa, au commencement de 1759, l'emploi de secrétaire du gouvernement à Madras, et obtint de la compagnie le commandement d'un petit vaisseau destiné à l'expédition qu'il avait projetée. Il fit, sur différents bâtiments, pendant les cinq années qui suivirent, plusieurs voyages dans l'archipel oriental des Indes, et releva avec soin toutes les côtes qu'il eut occasion de voir. Le résultat de ses travaux est consigné dans les cartes qu'il a publiées, et qui se trouvent dans le *Neptune oriental* de d'Après. Il avait aussi mis ses voyages à profit, pour recueillir à Manille des documents précieux et des relations de navigateurs espagnols, et il songea à les donner au public. La compagnie des Indes le nomma son hydrographe. Le gouvernement résolut de faire exécuter des voyages de découvertes d'après les idées de Dalrymphe, et l'engagea à rédiger le plan que l'on devait suivre; et, s'il eût été du corps de la marine royale, on lui eût donné le commandement de la première expédition, dans laquelle Cook commença à rendre à la navigation les services qui ont immortalisé son nom. Dalrymple obtint la place d'hydrographe royal, et consacra le reste de sa vie aux progrès de la navigation et de la géographie. Privé de son emploi au mois de mai 1808, le chagrin qu'il en ressentit abrégea ses jours; il expira le 19 juin suivant, laissant un mémoire qui donnait des éclaircissements sur les causes de sa mort. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité sur les découvertes faites dans l'Océan pacifique*, 1767, in-8°; 2° *Mémoire sur la formation des îles*, inséré dans les *Transactions philosophiques* de 1768, et réimprimé dans le n° 4 ci-après; 3° *Plan pour étendre le commerce de ce royaume et de la compagnie des Indes*, 1769, in-8°; 4° *Collection historique de divers voyages et de découvertes dans l'Océan pacifique du Sud*, offrant principalement une traduction littérale des écrivains espagnols, 1770, 2 vol. in-4°; traduite en français, et abrégée par Fréville, Paris, 1774, 1 vol. in-8°. « De toutes les collections « modernes, dit Fleurieu, celle qui présente l'en- « semble des voyages dans la mer du Sud de la « manière la plus satisfaisante, est celle de Dal- « rymple. Cet élégant écrivain y a développé à un « degré éminent l'esprit des recherches, l'expé- « rience du savant navigateur et le discernement « du critique éclairé et impartial. » Il a commis quelques erreurs par patriotisme, relativement à la position des îles de Salomon de Mendana; mais il ne connaissait pas encore les découvertes de Surville. La dédicace de ce livre est un monument curieux de l'animosité et de l'aveuglement qu'un excès de zèle peut produire. Elle est entièrement dirigée contre un célèbre navigateur français contemporain, qui néanmoins n'est pas nommé. 5° *Lettre adressée au docteur Hawkesworth, relativement à quelques imputations mal fondées et injurieuses, qui sont contenues dans sa relation des derniers voyages au Sud*, 1773, in-4°; 6° *Collection de voyages, faits principalement dans l'Océan atlantique méridional, et publiés d'après des manuscrits originaux*, 1775, in-4°. Ce sont ceux de Halley, de Bouvet et d'autres. On voit par la préface que Dalrymple était encore fortement persuadé de l'existence d'un continent austral. Cette idée ne l'a abandonné que quand il ne lui a plus été possible de la conserver avec quelqu'apparence de raison. Il avait écrit en 1772, au lord North, alors ministre, pour lui déclarer qu'il allait entreprendre, à ses propres frais, la découverte du continent austral; qu'il espérait que le fruit de ses peines lui serait laissé, et qu'on lui concéderait toutes les terres non encore occupées qu'il découvrirait, dans l'espace de cinq ans, entre la ligne et le 60° sud. N'obtenant pas de réponse, il écrivit de nouveau pour représenter au ministre que la saison avançait, et qu'il ne voulait pas entreprendre lui-même le voyage sans son consentement. Il obtint un ren-

dez-vous, mais le ministre ne lui parla que de l'île de Balambagan, sur laquelle les Espagnols élevaient des prétentions dont Dalrymple, dans un pamphlet publié en 1774, essaya de prouver la futilité. Le plan de l'expédition est terminé par un projet de gouvernement pour la colonie future. Un de ses amis lui dit que c'était un très-bon modèle du plus mauvais des gouvernements. 7° *Journal d'un voyage fait aux Indes en 1775 sur le vaisseau* le Grenville, *commandé par le capitaine Burnet Abercrombie*, inséré dans les *Transactions philosophiques;* 8° *Mémoire pour servir à l'explication de la carte des pays de la compagnie des Indes sur la côte de Coromandel*, 1778, in-4°; 9° *Relation de la perte du* Grosvemor, *vaisseau de la compagnie des Indes*, 1783, in-8°. Ce vaisseau avait échoué en 1782, sur la côte des Cafres. Une partie de l'équipage s'était sauvée; les Hollandais du Cap firent en 1790, un voyage pour aller à la recherche des malheureux naufragés; il fut sans succès. 10° *Notice sur la manière dont les Gentoux perçoivent les revenus sur la côte de Coromandel*, 1783, in-8°. On y trouve des détails curieux sur l'administration des Gentoux. Cette brochure fit naître des observations imprimées en 1785. 11° *Mémoires sur les passages que l'on peut pratiquer pour aller à la Chine et en revenir*, 1785, in-8°. Il fut composé en 1782 pour le comité secret de la compagnie des Indes. Dalrymple y fait hommage à Bougainville et à Surville des découvertes qui, par la suite, leur ont été en quelque sorte contestées par des navigateurs anglais. 12° *Mémoire sur une carte des pays situés autour du pôle boréal*, 1789, in-4°; 13° *Relation d'une pagode curieuse située près de Bombay, par le capitaine Pyke*, publiée dans le 7e vol. de l'*Archeologia;* 14° *Journal historique de l'expédition faite par terre et par mer au nord de la Californie en* 1768, 1769, 1770, *lors du premier établissement des Espagnols à San Diego et à Monterey*, traduit d'un manuscrit espagnol par Reveley, 1790, in-4°; 15° *Description de l'île, appelée* St-Paul *par les Hollandais, et* Amsterdam *par les Anglais*, par J. H. Cox, 1790, in-4°; 16° *Répertoire oriental publié aux frais de la compagnie des Indes*, 1791, 1794, 2 vol. in-4°, recueil d'un grand nombre de cartes marines et de mémoires très-utiles pour la navigation dans les mers des Indes; 17° des cartes authentiques, des mémoires et des journaux publiés en 24 numéros, in-4°; 18° des pamphlets relatifs aux discussions avec l'Espagne, au sujet de Nootka-Sound, d'autres sur les affaires du parlement, etc. E—s.

DALRYMPLE HAMILTON MAGGIL (SIR JOHN), né vers 1726, fut longtemps baron de l'échiquier du roi en Écosse. C'était un homme de beaucoup d'esprit, et d'un talent très-distingué comme historien. Il y a peu d'ouvrages d'histoire aussi piquants que ses *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (Londres, 1771, 2 vol. in-4°). Non-seulement il eut, pour la composition de cet ouvrage, la facilité de consulter des manuscrits peu connus, déposés dans les archives d'Angleterre; il eut encore l'avantage de puiser dans une source très-riche en documents historiques, et qui a été rarement ouverte aux écrivains étrangers. Le chevalier Dalrymple étant venu à Paris, obtint la permission de consulter, au dépôt des affaires étrangères, la correspondance de Barillon, ambassadeur de France en Angleterre sous le règne de Charles II. Il y trouva des preuves que plusieurs membres du parlement, et particulièrement le célèbre et malheureux Algernon Sydney, recevaient des pensions de Louis XIV, par les mains de son ambassadeur, pour servir les vues politiques du gouvernement français. Dalrymple imprima des extraits de cette correspondance, sous le titre de *Pièces justificatives*, à la suite de ses *Mémoires de la Grande-Bretagne;* la révélation de faits qui semblaient flétrir des noms révérés, excita un grand soulèvement parmi le parti des whigs, qui s'efforcèrent de justifier les patriotes attaqués, en expliquant avec plus ou moins de probabilité les faits qui semblaient les convaincre d'une basse corruption. Mistriss Macaulay, très-connue par son zèle pour la cause républicaine, publia un pamphlet assez ingénieux et plus virulent encore contre sir John Dalrymple; et le célèbre Charles Fox a réfuté depuis avec beaucoup d'amertume le détracteur de Sydney. Sir John Dalrymple est mort en 1810, âgé de 84 ans. S—D.

DALTON (JEAN), prêtre et poëte anglais, né à Witehaven, dans le Cumberland, recteur d'une paroisse de Londres, où il mérita l'estime publique par sa conduite et son éloquence, mourut le 21 juillet 1750. On a de lui: 1° deux volumes de sermons qui n'ont ni le raisonnement d'Atterbury, ni l'élégance de Blair; 2° quelques épîtres en vers, insérées dans les recueils du temps, et qui paraissent plus correctes que pleines d'imagination. Il arrangea, sans beaucoup de succès, le *Comus* de Milton, pour être joué sur l'un des théâtres de Londres. — Son frère, *Richard* DALTON, bibliothécaire (et non libraire) du roi, a publié la description d'une procession de la Mecque, ornée de gravures et qu'il avait dessinée sur les lieux. Il a aussi enrichi de gravures quelques dissertations de son frère sur les antiquités grecques et égyptiennes, et sur douze dessins historiques de Raphaël. P—D.

DALTON (JOHN), mathématicien, physicien, et chimiste célèbre, que ses admirateurs allèrent jusqu'à nommer le Newton de la chimie anglaise, naquit à Eaglesfield, près de Cockermouth, dans le comté de Cumberland. Toute la fortune de son père consistait dans une propriété territoriale plus que médiocre qu'il cultivait lui-même, et qui avait peine à suffire aux besoins de sa famille. Le jeune John fut mis de bonne heure à l'école, et son père ne se trouva pas peu embarrassé quand le maître de l'enfant, un pauvre quaker comme lui, vint lui déclarer qu'il n'avait plus rien à apprendre à son élève et que, par ses rares dispositions, celui-ci était en état de continuer avec distinction ses études dans une grande université. Mais le père

de John faisait plus de cas de la force physique que des développements de l'intelligence ; la modicité de son bien ne lui permettait pas d'ailleurs l'entretien dispendieux de son fils dans une université. Le jeune Dalton fut employé aux travaux des champs; mais, pour ne pas oublier ce qu'il savait, il obtint de son père de tenir une école pendant les longues soirées d'hiver, et, en effet, pendant deux hivers de suite il fit des cours à ses anciens condisciples, tous ses aînés de beaucoup ; il avait alors 12 ans. A l'âge de 15 ans Dalton fut appelé à Kendal par un de ses cousins, maître d'école aussi, dont il fut le second. Là, il apprit le latin et le grec, sa mémoire se meubla des bons auteurs de l'antiquité ; mais bientôt le séjour de Kendal détermina sa vocation pour l'étude des faits et l'observation de la nature physique. Cette ville possédait dans son sein un homme distingué, maître d'une fortune honorable, vivant au milieu des livres et des instruments de physique ; malheureusement il était atteint de cécité. Il s'associa Dalton qui l'aida activement dans ses études et ses expériences. M. Gough, à ce qu'il paraît, était une intelligence supérieure; Dalton se forma rapidement à cette école, et il n'hésite pas lui-même à attribuer aux leçons qu'il reçut de l'aveugle de Kendal la plupart des découvertes qui, depuis, l'immortalisèrent. Cette intimité, cette communauté d'observations et d'études durèrent pendant huit ans, pendant lesquels ces deux intelligences se complétèrent l'une par l'autre. Dès cette époque Dalton se mit en communication avec la presse, son nom se produisit plusieurs fois dans des journaux alors en vogue dans lesquels on proposait des problèmes de mathématiques, des espèces de charades savantes dont la solution était un jeu pour le jeune érudit. En 1793, la ville de Manchester, qui déjà marchait vers les voies de prospérité commerciale où elle s'est élevée, fonda un collége; elle demanda à M. Gough un professeur pour une chaire de mathématiques, et celui-ci, sacrifiant son bonheur à la fortune de son protégé, le désigna ; il fut accepté. Il est remarquable que Dalton eut toujours pour l'enseignement un goût que rien ne put distraire ; il composa même une grammaire anglaise, ouvrage resté dans l'obscurité, mais où l'on distingue dans plusieurs pages une pensée forte et originale. C'est à Manchester que Dalton fit ses principales découvertes ; dès 1794 nommé membre de la société philosophique et littéraire de cette ville, il y lut un mémoire remarquable sur les *Faits relatifs à la vision des couleurs*. Une circonstance bizarre donnait une certaine étrangeté à ce mémoire, Dalton était lui-même affecté d'une aberration particulière de la vision, que les Anglais ont désignée depuis par le nom de *Daltonisme*. Il ne pouvait distinguer entre le rouge, le rose, le pourpre et le bleu, et attribuait cette infirmité de sa vue à la couleur des fluides contenus dans son œil. En effet après sa mort on trouva le cristallin de ses yeux légèrement coloré de jaune, mais les objets observés à travers le fluide n'en conservèrent pas moins leur couleur naturelle. Cette observation fut faite par son ami et son médecin M. Jos. Ransome, d'après la volonté plusieurs fois exprimée par l'illustre défunt. Dès le commencement de ses études avec M. Gough, Dalton s'était appliqué à réunir des observations sur l'atmosphère et il les continua jusqu'à son dernier jour. Ce sont de simples observations sur le baromètre et sur le thermomètre ; mais on pourra juger de l'importance de leur ensemble, par cette circonstance que leur totalité s'élève à plus de deux cent mille. Ces observations le conduisirent naturellement à des travaux plus considérables, tous dépendant du même sujet; c'est ainsi qu'il détermina les rapports relatifs de la pluie et de la rosée, l'origine des sources, la puissance des fluides comme conducteurs du calorique, le degré du chaud et du froid produit par l'expansion et la condensation de l'air, la formation des gaz mixtes. Il fit des travaux non moins importants pour mesurer l'élasticité de la vapeur à diverses températures ; il donna la méthode pour déterminer les degrés de vapeur dans l'atmosphère; il distingua enfin et détermina l'action des gaz envers eux-mêmes, et celle des gaz de différentes natures entre eux. Ces observations, qui contribuèrent puissamment au progrès de la physique et de la météorologie, eussent suffi pour faire survivre le nom de Dalton; mais bientôt il créa la *Théorie atomique* et c'est à cette grande découverte qu'il doit sa renommée dans le monde savant. Cette théorie est celle de la formation de toutes substances connues ; elle suppose que toute substance est composée de molécules indéfiniment petites ou d'atomes doués chacun de la pesanteur, de la solidité, de la fluidité, de la couleur et des autres propriétés sensibles de la masse dont ils font partie. Les atomes peuvent être ou ne pas être en contact absolu, mais chacun peut être entouré par une atmosphère de chaleur, d'électricité, etc. Ils peuvent être de différentes formes et dimensions ; de différents poids et de différentes densités suivant la nature du corps dont ils sont les éléments constituants. Dalton lui-même a rendu sa théorie saisissable par des comparaisons et des images qui la mettent à la portée des esprits même superficiels. Nous citerons les suivantes : « Lorsque nous contemplons la disposition des « molécules globuleuses dans un volume de fluide « élastique et pur, nous nous apercevons que cette « disposition doit être analogue à celle d'une pile « carrée de boulets, ces molécules étant disposées « en couches horizontales, et quatre molécules « formant un carré. Dans une couche supérieure « chaque carré de quatre s'appuie sur quatre « autres au-dessous des points de leur contact, « quarante-cinq degrés au-dessus du plan hori- « zontal ou de ce plan qui passe à travers le centre « des quatre molécules. Par ce moyen, la pres- « sion est partout ferme et uniforme. » Et ailleurs : « Un vase plein de n'importe quel fluide pur res-

« semble à un vase plein de grains de plomb. Les « globules sont tous de la même dimension, mais « les molécules du fluide diffèrent de celle de la « grenaille en ce qu'elles sont composées d'un « très-petit atome central de matière solide qui « est entouré d'une atmosphère de chaleur. » Après avoir créé un système des plus ingénieux pour la pondération relative de molécules, Dalton coordonne sa théorie de la manière la plus heureuse avec les lois de combinaison sur lesquelles repose la science de la chimie. Ces développements, trop longs et trop compliqués pour entrer dans notre cadre, sont déduits avec la plus grande lucidité dans l'exposé de la théorie atomique. Dalton ne jouit pas en paix de sa découverte. Plusieurs hommes célèbres, entre autres Davy et Wollaston, en critiquèrent certaines parties, et Higgins de Dublin la lui disputa même ; mais une éclatante justice lui fut bientôt rendue ; la théorie atomique fit une immense sensation parmi les savants de l'Europe continentale et en Angleterre, comme sur le continent elle ne tarda pas à trouver des partisans enthousiastes. Cependant l'opinion publique en Angleterre fut assez lente à reconnaître la beauté du génie de Dalton ; à Manchester un petit nombre d'admirateurs ne négligèrent rien pour porter au loin sa gloire : ils firent graver son portrait et cette gravure est depuis longtemps épuisée dans le commerce. En 1817 il fut nommé président de la société littéraire et philosophique de Manchester et fut réélu jusqu'à sa mort. Lors de l'expédition de sir John Ross au cercle polaire, sir Humphrey Davy lui offrit de l'attacher comme savant à l'expédition ; Dalton refusa, préférant à ce voyage ses observations et sa chaire. Ce fut enfin Paris qui eut l'honneur de rendre le premier un hommage complet au mérite du chimiste anglais. Il y vint en 1822 porteur d'une lettre de recommandation pour M. Bréguet, notre célèbre fabricant de chronomètres. Celui-ci n'ignorait pas les travaux de Dalton, il avait eu même des rapports avec lui. Il présenta l'étranger à La Place qui, à son tour, le mit en relation avec les principaux membres de l'Institut de France. Dalton fut accueilli par nos savants avec un empressement et une cordialité qui lui laissèrent les souvenirs les plus doux, et à son retour il aimait à répéter : « Si jamais Anglais a dû être fier de sa réception en France, c'est moi. » Cette réception sembla ouvrir les yeux à l'Angleterre, et pendant les dix dernières années de sa vie Dalton fut entouré de l'estime et de l'hommage de ses concitoyens. En 1826 la société royale de Londres lui décerna la médaille d'or de 50 guinées, mise à sa disposition par le roi Georges IV. L'université d'Oxford lui envoya le diplôme de docteur en droit, et l'université de Cambridge exprima le regret que ses statuts lui défendissent de lui conférer le même honneur. C'était en 1833, Guillaume IV était alors sur le trône ; ce prince lui accorda une pension de 150 liv. sterl., qui en 1836 fut portée à 300 liv. sterl. (7,500 fr.). Les congrès annuels de l'Association britannique contribuèrent, de leur côté, à répandre la renommée qui couronnait enfin la vieillesse de ce génie. Dalton assista aux congrès d'York, d'Oxford, de Cambridge, d'Édimbourg, de Dublin, et partout il fut accueilli comme une des illustrations de l'Angleterre. Ses amis de Manchester, de leur côté, souscrivirent une somme de 200 liv. sterl. (5,000 fr.) destinés à lui ériger une statue, et cette œuvre fut confiée au talent du célèbre Chantrey. Étant allé à Londres pour donner à l'artiste les séances nécessaires à son œuvre, il fut présenté au roi par lord Brougham en costume de docteur de l'université d'Oxford. Cet appareil, d'après ce qu'on rapporte, scandalisa les quakers, ses coreligionnaires. Dans sa 70e année Dalton sentit les premières atteintes de paralysie qui devaient l'emporter sept ans plus tard. Le 17 mai 1844 une attaque nouvelle le priva de l'usage de son bras droit, et le 29 juillet il s'éteignit « sans agonie, paisiblement, et comme un enfant qui s'endort. » Manchester lui fit des funérailles magnifiques ; elle lui a fait élever un monument. Dalton était de petite taille, plutôt robuste qu'élégant ; les Anglais affirment que son visage avait avec celui de Newton une ressemblance remarquable et que cette ressemblance, souvent mentionnée pendant sa vie, devint encore plus frappante lorsque la mort vint l'atteindre. Voici la liste des principaux ouvrages de ce savant illustre : 1° *Observations* et *Essais de météorologie*, 1793, in-8° ; 2° *Éléments de grammaire anglaise*, 1801 ; 3° *Système de chimie philosophique* en deux parties, in-8°, 1808 et 1810. Il a publié en outre un grand nombre d'articles et de mémoires intéressants dans le journal de Nicholson et le *Philosophical Magazine*. Z.

DAMAGÉTE, roi d'Ialysus dans l'île de Rhodes, étant venu consulter l'oracle de Delphes sur le choix d'une épouse, en reçut l'ordre d'épouser la fille du plus vaillant des Grecs. Il crut que cette réponse désignait Aristomènes qui venait de se signaler par la longue défense qu'il avait faite dans la Messénie, contre les Lacédémoniens. Il épousa donc sa fille vers l'an 623 avant J.-C. De ce mariage descendait Diagoras, célèbre par les victoires qu'il remporta aux jeux olympiques, et par celles de ses fils, dont un portait le nom de *Damagetus* (voy. Diagoras). C—R.

DAMAIN (Jacques), prêtre d'Orléans, y naquit vers l'année 1528, et devint docteur en droit, chanoine et conseiller au présidial de cette ville. En 1554, il partit pour l'Italie, *studiorum causa*, bien que ce voyage lui coûtât le sacrifice des fruits qu'il retirait de ses bénéfices. Dans les troubles religieux qui, quelques années après, affligèrent la ville d'Orléans, Damain, comme prêtre et comme magistrat, rendit plus d'un service aux deux partis. Il fut du nombre infiniment rare de ceux qui, dans ces circonstances difficiles, conservèrent à la religion de l'Évangile son véritable caractère. Damain

mourut à Orléans le 20 mars 1596, après avoir, pendant neuf ans, surveillé comme scolastique les écoles primaires de son diocèse. Nous lui devons : *Relation de ce qui s'est passé à Orléans au massacre de la St-Barthélemi le 26 août 1572.* Le procès-verbal, infiniment curieux et que nous croyons l'autographe de Damain, s'était conservé jusqu'à nos jours dans les archives de la mairie d'Orléans. Il fut enlevé ou brûlé pendant les troubles révolutionnaires. La relation du chanoine n'est cependant pas tout à fait perdue. On la trouve imprimée dans les mémoires de Charles IX, et dans l'*Histoire de ceux qui ont souffert le martyre pour la religion protestante,* page 712. Jean Crespin, en citant la relation dont il extrait la sienne, ajoute : « Ce que « nous avons à dire de l'état de l'église d'Orléans « a été recueilli de l'extrait qu'en dressa, les jours « du massacre, un chanoine de Ste-Croix, homme « paisible et détestant les cruautés de sa religion, « des conseils et actes desquels il fut auditeur et « spectateur. Nous avons épargné son nom en cet « endroit, et pour cause ; outre de plus, son récit « nous a été attesté être véritable par personnes « qui en peuvent parler avec vérité. » P—D.

DAMALIS (Gilbert), poëte ou plutôt rimeur du 16e siècle, a laissé deux ouvrages curieux et très-recherchés par les amateurs de notre ancienne poésie. Le premier est intitulé : *Sermon du grand souper duquel est fait mention en St. Luc, 14e chap., réduisant le festin de carême-prenant et autres de ce monde, a la joie et grand festin de Paradis,* Lyon, 1554, in-8°; le second a pour titre : *le Procès des trois frères,* Lyon, 1558, in-8°. Ce dernier ouvrage n'a point été traduit de l'italien comme on l'assure dans un *Nouveau dictionnaire,* d'après Duverdier, mais du latin de Philippe Béroalde l'ancien (*voy.* Béroalde). W—s.

DAMALIX (Claude-Ignace), vétérinaire, né le 1er septembre 1747, à Rioz, bailliage de Vesoul, fut admis, en 1768, élève à l'école de Lyon, fondée par Bourgelat, et termina ses cours en 1772 à Paris. Nommé garde visiteur des haras de Franche-Comté, il remplit cette place jusqu'à sa suppression en 1790. Il avait reçu, en 1782, de la société royale de médecine, une médaille d'or en récompense du zèle qu'il n'avait cessé de montrer dans le traitement des maladies épizootiques. Au mois de septembre 1792, il fut employé comme inspecteur vétérinaire à l'armée qui s'organisait dans le midi de la France. Il passa depuis avec le même titre à l'armée de Rhin-et-Moselle, et n'obtint qu'en 1795 la permission de rentrer dans sa famille. Nommé médecin vétérinaire du dépôt d'étalons établi, en 1805, à Besançon, il fut admis à la retraite en 1818, et mourut le 28 août 1822. Il était membre de la société d'agriculture du département du Doubs, depuis sa création en 1799 ; et, la même année, il avait reçu le titre de correspondant de la société royale de Paris. Outre un assez grand nombre de rapports et de mémoires adressés, soit au ministre de l'intérieur, soit aux sociétés d'agriculture, on a de lui : 1° *Coup d'œil sur l'état actuel des haras de Franche-Comté,* Besançon, 1790, in-8° de 31 pages. Cet opuscule, dans lequel il défend l'ancienne administration, fut critiqué très-vivement dans une brochure intitulée : *Entretien de Lamesia* (mal aisé) *avec Ximalad Liéna* (Damalix l'aîné), in-8°. On attribue ce pamphlet, devenu très-rare, à Brazier (*voy.* ce nom), connu par sa causticité. 2° *Notice et observations sur les haras de la ci-devant province de Franche-Comté,* Paris, 1819, in-8°. C'est un extrait des *Annales de l'agriculture française,* 2e série, t. 7. W—s.

DAMASCÈNE. *Voyez* Nicolas.

DAMASCÈNE (St. Jean), appelé *Mansur* ou *Mandur* par les Sarrasins, naquit vers l'an 676, ou plus tard, selon quelques auteurs, à Damas, ville dont il porta le nom. Son père, non moins distingué par ses talents que par sa naissance et sa fortune, fut élevé par les califes à la charge de ministre, malgré son attachement au christianisme. Il avait confié à un religieux italien nommé *Cosme,* captif racheté, homme savant et vertueux, l'éducation du jeune Damascène, qui, devenu grand, obtint, par son rare mérite, l'entrée dans le conseil des califes et le gouvernement de Damas. Les premiers Ommiades traitèrent les chrétiens avec douceur, et Damascène les protégea publiquement. On peut regarder comme très-suspect ce que Jean IV, patriarche de Jérusalem, qui vivait deux siècles après Damascène, rapporte de la lettre envoyée par l'empereur Léon Isaurien au calife (Ouâlid ou Soliman, son successeur), et dont l'écriture imitait parfaitement celle du saint. Ce même patriarche dit que le calife, trouvant dans cette lettre supposée la preuve d'une noire trahison, fit sur-le-champ couper la main droite de son ministre ; que cette main fut exposée sur la place publique ; mais que Damascène l'ayant redemandée pour la faire enterrer, elle fut miraculeusement rejointe à son bras. Les Grecs gardent le silence sur ce prodige, et plusieurs hagiographes modernes ont dédaigné d'en faire mention. Damascène éprouvant le dégoût des biens du monde qui peuplait alors de fervents anachorètes les solitudes de l'Orient, se démit de sa charge, distribua toutes ses richesses aux pauvres, et se retira secrètement dans la Laure de St. Sabas, près de Jérusalem. Le supérieur des solitaires lui donna pour directeur un moine qui mit souvent sa patience à l'épreuve. Tantôt il exigeait qu'il allât à Damas vendre des paniers, dont il lui prescrivait de demander un prix exorbitant, afin de l'exposer aux railleries et aux insultes de la populace ; tantôt il le punissait pour un geste, une parole, un regard. Un jour, Damascène voyant un solitaire inconsolable de la mort d'un de ses compagnons lui cita un vers grec dont le sens était « ce que le temps dé- « truit n'est rien que vanité. » Le moine surveillant lui dit alors : « Vous avez violé la défense « que je vous ai faite de parler sans nécessité, »

et il le condamna à être renfermé dans sa cellule. Damascène fut enfin ordonné prêtre. Il était versé dans la dialectique, la philosophie, les mathématiques et la théologie. On le chargea d'écrire contre les hérétiques, et principalement contre les iconoclastes. Il parcourut la Palestine pour y défendre, par ses prédications, le culte des images, et il se rendit dans le même dessein à Constantinople, sans se laisser effrayer par la faveur que l'empereur Constantin Copronyme accordait aux hérétiques. Damascène étant retourné dans le désert, composa de nombreux écrits pour la défense de la foi catholique, et mourut dans sa cellule vers l'an 754 selon quelques auteurs, et 780 selon les *Ménées* des Grecs. On lit dans la *Description de la Palestine,* par Jean Phocas, que le tombeau de St. Jean Damascène fut découvert dans le 12e siècle, auprès du portail de l'église de la Laure de St. Sabas. Damascène appliqua le premier à la scolastique la philosophie d'Aristote. Il est regardé comme l'inventeur de la méthode qui a depuis été adoptée dans les écoles théologiques, et que St. Anselme introduisit chez les Latins. Les Grecs reconnaissent aussi Damascène comme l'un des principaux auteurs des hymnes de leur office. Il rétablit la plus grande partie des livres de l'Église grecque orientale, qui étaient presque tous perdus ou corrompus. Il régla la liturgie sur le formulaire ou rituel de St. Sabas, appelé le *Typique.* On regarde encore Damascène comme l'un des premiers auteurs des *Synaxaires,* des *Ménées* et des *Ménologes* grecs ; ce sont des abrégés des vies des saints que l'Eglise honore d'un culte public. Cave refuse le titre d'homme judicieux à quiconque n'admire pas l'érudition, la justesse, la force et la précision de St. Jean Damascène. Bellarmin pense qu'il surpasse les théologiens qui l'ont précédé, et qu'il a ouvert des routes nouvelles à ceux qui l'ont suivi. Antoine Arnauld dit que Damascène est pour les Grecs ce que St. Thomas est pour les Latins, et que ses décisions sont préférées à celles des autres Pères de l'Église d'Orient. Le ministre Claude est du même avis. Mais Baronius croit que Damascène se trompe quelquefois sur les faits historiques. Les ouvrages de ce célèbre solitaire sont: 1° un livre sur la *dialectique* : c'est un abrégé de la logique d'Aristote. Il écrivit aussi sur la physique d'après le même auteur. 2° Le livre des *Hérésies* ; elles sont au nombre de cent trois. Les quatre-vingts premières sont abrégées de St. Épiphane; les autres le sont de Théodoret et de Timothée de Constantinople. 3° Les quatre livres de *la Foi orthodoxe*; c'est un traité complet de théologie qui a servi de modèle à la plupart des scolastiques. 4° Trois *Discours sur les images*; il y établit la doctrine de l'Église par l'autorité des Pères, et fait connaître tout ce que fournit la tradition en faveur du culte anciennement rendu aux images. 5° Le livre de la *Sainte doctrine* : ce n'est guère qu'une profession de foi ; 6° le livre *contre les Monophysites,* qui n'admettaient qu'une nature en J.-C., après l'union hypostatique ; 7° un *Dialogue contre les Manichéens* ; 8° la *Dispute contre un Sarrasin* : c'est le plus singulier des écrits de Damascène. On y trouve les objections que les musulmans proposaient alors aux chrétiens sur la divinité du Verbe, sur l'incarnation, sur l'origine du mal et sur le libre arbitre. 9° *Sur les dragons et les sorcières,* opuscules dont il ne reste que des fragments : Damascène y montre le ridicule de certaines histoires fabuleuses accréditées alors parmi les Sarrasins ; 10° *De la Trinité.* Ce livre, par demandes et par réponses, n'est peut-être pas de Damascène, mais il est au moins compilé de ses écrits. 11° *Lettre à Jourdain sur le trisagion.* L'auteur établit que la triple répétition du mot *saint* s'adresse à la Divinité subsistante en trois personnes, et non au Fils seulement. 13° *Lettre sur le jeûne du carême.* On y trouve des détails curieux sur le jeûne des premiers siècles de l'Église. 13° *Des huit vices capitaux.* Les anciens ascétiques en comptaient huit, parce qu'ils distinguaient la vaine gloire de l'orgueil. 14° *De la vertu et du vice* ; 15° *De la nature composée,* contre les acéphales ou monophysites ; 16° *Traité des deux volontés,* contre les monothélites ; 17° *Traité contre les nestoriens* ; 18° *Commentaire sur les Épîtres de St. Paul* ; 19° *Parallèle* ou *Comparaison des maximes des Pères avec celles de l'Écriture sur les vérités morales.* Il y a dans ce recueil, divisé en 3 livres, beaucoup de fragments d'auteurs anciens dont les ouvrages sont perdus. 20° Des homélies sur différents sujets ; 21° des proses, des odes et des hymnes sur les fêtes. Il est douteux que Damascène ait composé toutes ces pièces. On lui attribue, mais sans fondement, divers écrits, dont le plus fameux est l'*Histoire du saint ermite Barlaam et de Josaphat, fils d'un roi des Indes.* La première édition de ce roman de spiritualité fut imprimée (à Spire) avant 1470, in-fol. Il a été traduit en latin par Jacques de Billy, Anvers, 1602, in-16 ; en français, par Jean de Billy, chartreux, Paris, 1574 et 1578, in-8° ; et par le P. Ant. Girard, jésuite, Paris, 1642, in-12 (*voy.* le *Traité de l'origine des romans,* par Huet). Sinner parle dans son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne,* d'un *Étymologicon* de St. Jean Damascène, où l'on trouve des corrections importantes pour les dictionnaires d'Hésychius et de Suidas. Jacques de Billy a donné une version latine des *Œuvres de St. Jean Damascène,* Paris, 1577. Tilman, Léunclavius et Wegelinus ont traduit aussi en latin divers écrits du même docteur. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle qui a été publiée en grec et en latin, avec des notes, par le P. Lequien, Paris, 1712, 2 vol. in-fol. L'éditeur avait promis un 3e volume qui n'a point paru ; il devait contenir les écrits faussement attribués. L'édition du P. Lequien a été réimprimée à Vérone, en 1748, avec des améliorations. On a la *Vie* de St. Jean Damascène en grec, par Jean IV, patriarche de Jérusalem, Rome, 1553, in-8° ; mais ce que le biographe

dit du saint avant que celui-ci eût embrassé l'état religieux paraît puisé dans des mémoires peu certains. V—ve.

DAMASCÈNE (Jean), médecin arabe, vivait, suivant certains biographes, dans le 9e siècle; selon d'autres, dans le 11e: ceux-ci le regardent comme fils de Mésué le jeune; ceux-là lui donnent pour père Mésué l'ancien: quelques-uns veulent que ce soit le même que ce dernier. Fabricius distingue plusieurs Jean Damascène, les uns moines, les autres médecins, et parmi ceux-ci il nomme Jean Mésué Damascène, qui écrivait en arabe en 1200, et un autre qui était fils de Sérapion. L'obscurité répandue sur la vie et les ouvrages de ce médecin tient sans doute au nom qu'il porte, et qui en effet est celui de plusieurs hommes illustres nés à Damas. Heusler a pourtant levé cette difficulté historique en démontrant que Sérapion l'ancien (Jahiah Ebn), et Jean Damascène, sont réellement le même personnage, et le savant Sprengel partage cette opinion. Voici, du reste, les ouvrages qu'on lui attribue, et qui ont été traduits de l'arabe en latin par Gérard de Crémone (et non de Carmona en Espagne): 1° *Aphorismorum liber*, Bologne, 1489, in-4°; Venise, 1497, in-fol., avec les *Aphorismes* de Rabbi Moyses et de Rhazès; Bâle, 1679, in-8°: ces aphorismes méritent d'être lus; 2° *Medicinæ therapeuticæ libri septem*, Bâle, 1543, in-fol. Cette production, corrigée et augmentée par Albanus Torinus, est, suivant Haller et Sprengel, absolument la même que ce qui nous reste de Sérapion: composition, maladies, médicaments, citations, tout y est identique, ce qui confirme la décision de Heusler. On reconnaît dans les œuvres de ce médecin une prudence peu commune, de sages conseils à ceux qui veulent s'élever à la dignité de l'art, et une grande vénération pour Aristote et Galien. R—d—n.

DAMASCIUS, l'un des derniers philosophes éclectiques, prit naissance à Damas en Syrie. Il étudia d'abord à Alexandrie sous Théon et Ammonius, fils d'Hermias; il alla ensuite à Athènes, dont l'école jouissait alors de la plus grande réputation, et il y prit des leçons de Zénodore, de Marin et d'Isidore. L'empereur Justinien ayant, vers le commencement de son règne, défendu aux païens d'enseigner la philosophie, et cette défense ayant été suivie de quelques persécutions, Damascius, Isidore, Simplicius et les autres philosophes allèrent chercher la tranquillité dans la Perse auprès de Chosroès, qui les reçut très-bien, et leur retour, avec la liberté de professer leur religion, fut une des conditions de la paix que ce prince fit avec Justinien l'an 533 de notre ère; mais les écoles de philosophie restèrent fermées, et nous ignorons absolument le reste de la vie de Damascius. Zélé pour la religion païenne, telle qu'on la professait dans la secte à laquelle il était attaché, il n'avait pas osé en prendre ouvertement la défense; mais il avait écrit une histoire des principaux chefs de la secte, dans laquelle il leur attribuait toutes les vertus des premiers chrétiens, et même le don des miracles. Cette histoire n'était peut-être autre chose que la *Vie* d'Isidore, son maître, qui était, suivant Photius, un ouvrage très-étendu, et divisé en 60 chapitres. On voit en effet, par le long extrait que Photius nous en a donné (*Cod.* 242) et les fragments nombreux que Suidas en cite, qu'il y faisait de fréquentes digressions sur les autres philosophes de cette école. Il serait à souhaiter que quelque savant prît la peine de rassembler ces fragments et de les mettre en ordre, ce qui ne serait pas très-difficile, en suivant l'extrait de Photius. Il nous reste de Damascius un traité très-volumineux sur les premiers principes περὶ ἀρχῶν, dont il existe un manuscrit à la Bibliothèque. Il n'a jamais été imprimé; mais puisque l'inintelligible Plotin vient de trouver en Allemagne un éditeur, il faut espérer qu'on exhumera l'ouvrage de Damascius pour en faire jouir les partisans de cette philosophie obscure. On en trouve quelques extraits dans le 3e volume des *Anecdota* de J. Ch. Wolff, et dans le *Systema intellectuale* de Cudworth. C—r.

DAMAS-CRUX (Louis-Etienne-François, comte de), né vers 1750, au château de Crux, dans le Nivernais de l'une des plus anciennes familles de la noblesse de France, fut l'un des menins du dauphin (depuis Louis XVI), entra fort jeune au service, et fut nommé presque aussitôt colonel du régiment de Foix, puis de celui de Limousin, et enfin maréchal de camp et commandant de la province des Trois-Evêchés. Comme presque toute sa famille il émigra en 1792, et s'étant réfugié dans Maestricht il y commanda une des compagnies de gentilshommes qui contribuèrent si efficacement, sous les ordres du brave d'Autichamp, à la défense de cette place dans le mois de février 1793. Appelé, en 1794, près la personne du duc de Berri, il dirigea les premiers pas que ce prince fit dans la carrière des armes sous les ordres du prince de Condé. Nommé chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, après le mariage de cette princesse en 1799, il l'accompagna dans ses différents voyages en Russie, en Pologne et en Angleterre; et ne rentra en France qu'en 1814, avec le roi Louis XVIII, qui lui conféra le grade de lieutenant général, et le créa pair de France le 2 juillet de cette même année. Le comte de Damas ne jouit pas longtemps de ces honneurs; car il mourut le lendemain dans le château des Tuileries. — Son frère, l'abbé de Damas-Crux, grand vicaire et doyen du chapitre de Nevers, mourut dans cette ville en 1829. M.-d j.

DAMAS-CRUX (Etienne-Charles duc de), lieutenant général, pair de France, et premier gentilhomme de la chambre du duc d'Angoulême, naquit en 1753. Il fit ses premières armes aux Indes, avec le régiment d'Aquitaine, dans les campagnes de la guerre d'Amérique contre les Anglais; il y fut fait prisonnier. Quand la paix fut conclue, rendu à la liberté; il rentra en France, et lors

qu'éclata la révolution il était colonel du régiment de Vesin. Dévoué à la famille royale, le duc de Damas émigra; il fit la campagne de 1792, et en 1794 il forma une légion qu'il conduisit successivement en Angleterre et en Hollande, et qui ayant voulu ensuite débarquer en France, dans les départements de l'Ouest, fut en grande partie détruite le 3 thermidor, an 3, à l'affaire de Quiberon. — En 1795, il passa avec les débris de sa légion à l'armée de Condé, puis attaché à la personne du duc d'Angoulême en qualité de gentilhomme d'honneur, le duc de Damas suivit ce prince à Mittau, à Varsovie et en Angleterre. Il rentra enfin en France au mois de mars 1814, avec les troupes alliées. Le 22 juin de la même année, le duc de Damas fut nommé lieutenant général, et le 23 août, grand croix de St-Louis. — Au mois de mars 1815, il fut chargé par le duc d'Angoulême de diverses missions dans le midi de la France, il s'en acquitta peut-être avec plus de zèle que de sagesse, et les mesures qu'il prit paraissent avoir plutôt compromis la cause de la famille royale qu'elles n'ont servi ses intérêts. — Après la seconde restauration, le duc de Damas fut nommé gouverneur des 11e et 20e divisions, commandant du corps d'armée des Pyrénées occidentales, puis le 17 août 1815, pair de France. Le titre de duc lui fut conféré le 19 février 1816, et peu de temps après, il fut appelé au commandement de la 2e division militaire, dès lors la vie du duc de Damas n'offre plus rien de particulier à l'histoire.— Le duc de Damas n'a pas eu d'enfants de son mariage avec la fille du duc de Serent, et avec lui s'est éteinte la branche de Damas-Crux, aînée de toute la famille. Il est mort à Paris à l'âge de 93 ans, le 30 mai 1846. E. D—s.

DAMAS (Joseph-François-Louis-Charles-César, duc de), cousin des précédents, naquit en 1758, fils du marquis de Damas-d'Antigny, et fut longtemps désigné sous le nom de comte *Charles*. Il entra au service dès l'âge de treize ans dans le régiment du roi, et fit comme aide de camp du comte de Rochambeau, les campagnes de 1780 et 1781 en Amérique. Devenu colonel il commanda le régiment des dragons du Dauphin, puis celui de *Monsieur*, frère du roi, dont il était gentilhomme d'honneur. C'est à la tête de ce corps qu'il eut à remplir, en 1791, une mission bien importante, celle d'assurer le passage de la famille royale dans son funeste voyage de Varennes. M. de Bouillé l'avait mis depuis longtemps dans la confidence de ce projet, et il le chargea d'occuper le poste de Clermont. On ne peut pas douter qu'il n'ait fait preuve dans cette occasion d'autant de zèle que de loyauté; mais il n'est que trop vrai qu'il manqua tout à fait d'énergie et de présence d'esprit pour réprimer les premiers symptômes d'insubordination qui se manifestèrent parmi ses dragons. Intimidé par quelques menaces il s'éloigna de sa troupe presque seul, et se mit sur les traces du roi qu'il rejoignit à Varennes, et pour lequel il ne pouvait plus être dès lors qu'une cause d'embarras et d'inquiétude, au lieu d'un moyen de sécurité et de salut qu'il lui eût offert avec son régiment. Conduit à Paris et décrété d'accusation par l'assemblée nationale, ainsi que MM. de Choiseul et Goguelat (*voy.* ce nom), il devait être jugé par la haute cour nationale, lorsque l'amnistie, qui fut la suite de l'acceptation de la constitution par Louis XVI, le rendit à la liberté. Le comte de Damas émigra aussitôt après; et il alla rejoindre Monsieur, dont il fut le capitaine des gardes, ce qui sans doute alors n'était guère qu'un vain titre. Il suivit ce prince dans l'expédition de Champagne en 1792, puis en Italie, fut nommé maréchal de camp en 1795, et se mit en chemin pour faire partie de l'expédition de Quiberon. Mais il ne fut pas même témoin de ce désastre. Le bâtiment qui devait le porter en Angleterre avec M. de Choiseul fit naufrage; et la tempête les jeta sur la côte de Calais, où ils tombèrent dans les mains des républicains. Longtemps menacés d'être traduits devant une commission militaire et de subir toute la rigueur des lois contre les émigrés, ils échappèrent enfin à ce péril et furent mis en liberté. M. de Damas se rendit alors auprès du comte d'Artois, et il accompagna ce prince à l'Ile-Dieu en qualité d'aide de camp. En 1797, il prit, sous le comte Roger de Damas son frère (*voy.* l'art. suivant) le commandement de la légion de Mirabeau, et fit le reste de la guerre dans l'armée de Condé jusqu'au licenciement en 1801. Il rentra en France dès que les lois contre l'émigration furent moins rigoureusement exécutées, et il habitait la capitale au moment de la restauration en 1814. Louis XVIII le nomma pair de France, lieutenant général, commandeur de St-Louis et capitaine des chevau-légers. Il suivit ce prince dans la Belgique en 1815, fut appelé au commandement d'une division militaire à Dijon, nommé premier gentilhomme de la chambre en 1824, et reçut le titre de duc l'année suivante. Il mourut à Paris le 5 mars 1829. On a imprimé dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolution*, Paris 1823, une *Relation de M. le comte Charles de Damas* sur l'événement de Varennes. M—d j.

DAMAS (le comte Roger de), frère du précédent, naquit en 1765, et fut inscrit à l'âge de douze ans sur le contrôle des officiers du régiment du roi, dont son oncle, le duc du Châtelet, était colonel. D'une famille vouée depuis plusieurs siècles à la carrière des armes, et voyant plusieurs de ses aînés déjà illustrés par les campagnes d'Amérique, il se montra fort impatient de marcher sur leurs traces. Mais la France de Louis XVI était trop pacifique, trop peu militaire pour son ardente valeur. Depuis la paix de 1783 il n'y avait plus de guerre en Europe qu'entre les Turcs et les Moscowites. Ne pouvant obtenir le consentement de son souverain ni celui de la czarine Catherine, le jeune comte Roger de Damas partit secrètement, et, après avoir erré pendant plusieurs mois (1), il ar-

(1) Il se répandit alors dans le public que le jeune comte de Da-

riva enfin à Elisabethgorod, dans la tente du prince de Ligne, qu'il avait connu à Versailles, et qui était alors commissaire de la cour de Vienne près de l'armée russe. Cet admirateur enthousiaste de la valeur française le reçut à merveille; il écarta tous les obstacles qui s'opposaient à son admission dans les rangs moscowites, et ne laissa échapper aucune occasion de faire admirer ses exploits : « C'est, « disait-il, un Français de trois siècles; il réunit « l'esprit chevaleresque de François Ier aux grâces « du grand Condé et à la gaîté du maréchal de « Saxe. Il est étourdi comme un hanneton au mi- « lieu des plus vives canonnades, bruyant, chan- « teur impitoyable, fertile en citations les plus « folles au milieu des coups de fusil, et jugeant « néanmoins de tout à merveille. La guerre ne « l'enivre pas; mais il y est ardent, d'une jolie « ardeur, comme on l'est à la fin d'un souper. « Ce n'est que lorsqu'il porte un ordre, et donne « son petit conseil, ou prend quelque chose sur lui, « qu'il met de l'eau dans son vin. Il s'est distingué « aux victoires navales que Nassau a remportées « sur le capitan-pacha. Je l'ai vu à toutes les sor- « ties des janissaires et aux escarmouches journa- « lières avec les spahis; il a déjà été blessé deux « fois. Toujours Français dans l'âme, il est Russe « pour la subordination et pour le bon maintien. « Aimable, aimé de tout le monde, ce qui s'appelle « un joli Français, un brave garçon, un seigneur « de bon goût de la cour de France; voilà ce que « c'est que Roger de Damas. » Le prince de Nassau-Siegen avait promis au comte de Damas qu'il le ferait tuer ou qu'il lui ferait gagner la croix de St-George, et, dans cette bonne intention, il le chargea un jour de prendre à l'abordage le vaisseau amiral turc qui avait échoué sur un banc de sable. Cette périlleuse entreprise avait été vainement tentée par un colonel russe; Damas, à la tête de quelques grenadiers, aborde cette espèce de citadelle, défendue en même temps par une vive mousqueterie et par l'incendie qui s'y manifestait de toutes parts. Il l'enlève, et s'empare du drapeau de Mahomet, qui n'avait jamais été pris depuis la création de la marine russe..... Cet exploit, dont le bonheur égala la témérité, eut le plus grand éclat, et l'impératrice se hâta d'envoyer au comte la croix de St-George, avec une épée en or, portant l'inscription du motif glorieux qui la lui avait méritée. A l'assaut d'Otchakow, le comte de Damas était l'adjudant du prince Potemkin; il dirigea la principale attaque à la tête d'un corps de grenadiers, et pénétra le premier dans la ville. Après cette campagne il se rendit en Russie avec le prince Potemkin, et fut présenté à l'impératrice, qui le reçut avec cette grâce si bien faite pour exalter l'enthousiasme d'un jeune militaire déjà passionné pour la gloire. Elle lui donna le grade de colonel, et c'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1789, que termina le siége de Bender. Impatient de revoir sa patrie, il revint à Paris vers la fin de cette année, et y fut témoin des tristes événements qui préparaient la fin de la monarchie. Soit qu'il considérât son dévouement comme inutile dans de pareilles circonstances, ou, ce qui est plus probable, soit que l'on n'en eût pas compris l'utilité, il crut encore une fois devoir s'éloigner et aller cueillir de nouveaux lauriers sur une terre étrangère. Muni de lettres de la reine pour l'empereur Léopold, il passa par Vienne dans le mois de mai 1790, et céda au désir que ce prince lui témoigna pour qu'il allât visiter les quartiers de l'armée autrichienne sur les bords du Danube. Arrivé à Iassi, il y reçut le commandement de l'un des plus beaux régiments de l'armée russe, et eut une grande part aux victoires d'Akermann, de Klia, et surtout à la prise d'Ismaël, où il commanda encore la principale attaque. Ce fut là qu'il vit pour la première fois le duc de Richelieu, qu'il introduisit en quelque façon dans l'armée russe, et avec lequel il est resté lié jusqu'à la fin de sa vie. Après la prise d'Ismaël, l'impératrice écrivit au comte de Damas la lettre la plus flatteuse, en lui envoyant la croix de commandeur de St-George. Cette princesse n'a pas cessé de lui témoigner le plus vif intérêt. Mais ces exploits étaient les derniers que le comte de Damas devait obtenir sous le drapeau moscowite. Les préparatifs de guerre que la noblesse française faisait alors sur les bords du Rhin, pour attaquer la révolution, l'appelèrent bientôt dans ces contrées. Il vint offrir ses services aux frères de Louis XVI à Coblentz, dans les premiers mois de 1791, et fut nommé aide de camp du comte d'Artois, qu'il suivit en Champagne au mois de septembre 1792. Employé près du duc de Brunswick dans cette déplorable expédition, il eut à gémir plus d'une fois des incohérences et des hésitations dont il ne pouvait deviner la cause (*voy.* Dumouriez). Après la retraite des Prussiens, il accompagna le comte d'Artois à St-Pétersbourg, où son crédit et sa réputation contribuèrent beaucoup à la brillante réception que l'impératrice fit à ce prince. Il le suivit en Angleterre, et passa de là dans l'île de Guernesey, pour y former quelque entreprise avec les royalistes de la Bretagne. Mais, ne pouvant y réussir, il revint sur le continent, fut témoin de quelques opérations de l'armée anglo-autrichienne en Flandre, et alla se ranger sous le drapeau blanc sur les bords du Rhin dans l'armée du prince de Condé. On lui donna en 1795 le commandement d'une légion qui reçut son nom, et qui fit avec beaucoup de distinction les campagnes de 1796 et 1797. Cette armée étant passée à la solde de la Russie en 1798, le comte de Damas se rendit en Italie. Arrivé à Naples, au moment où la guerre était près d'y éclater, il céda aux instances du roi Ferdinand pour entrer à son service, et prit le

mas était forcé de quitter la France par suite d'un duel avec le vicomte de Wall (*voy.* ce nom), qui avait eu pour celui-ci des suites funestes. L'intervention de la cour avait seule pu soustraire le comte de Damas au ressentiment de la famille de son adversaire, qui avait succombé sans que l'on sût de quelle manière.

commandement d'une division sous les ordres de Mack. On connaît la malheureuse issue de cette courte campagne. Le corps du comte de Damas fut le seul qui, dans la retraite, ne se déshonora point par une honteuse précipitation. Poursuivi sans relâche, blessé d'un coup de feu à la bouche, et ne pouvant plus parler, il excitait encore ses soldats par ses gestes et son exemple. En 1801 il commandait un corps napolitain dans les États de Rome, quand le mouvement rétrograde de l'armée autrichienne qui devait le soutenir le força de faire lui-même une retraite qui ne fut ni moins difficile, ni moins honorable que celle de 1798. La paix ayant été rétablie, le comte Roger se retira à Vienne, où il passa trois ans, environné de l'estime et de la considération de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans cette capitale, et il ne s'en éloigna qu'en 1805, lorsque le roi de Naples, entraîné dans une nouvelle coalition, dut, après la défaite d'Austerlitz et d'imprudentes démonstrations, supporter tout le poids de la colère du vainqueur (*voy.* Ferdinand IV). Cette fois ce fut encore le comte de Damas qui, presque seul, soutint l'honneur des armes napolitaines. Retiré dans le fond de la Calabre, il y défendit le terrain pied à pied, et ne s'embarqua avec ses troupes pour la Sicile que quand la défection des habitants, sur lesquels il devait compter, lui eut ôté tout moyen de résistance. Arrivé à Palerme, il reçut du roi et de la reine l'accueil le plus touchant. Mais voyant bientôt cette cour dominée par les Anglais, et ne pouvant plus la servir de son épée, il se rendit encore à Vienne, où il attendit des temps plus heureux. Ce ne fut qu'en 1814, lorsqu'il vit son ancien protecteur, le comte d'Artois, près de rentrer en France, qu'il accourut auprès de lui. Il rejoignit ce prince à Nancy, et l'accompagna dans la capitale. Ayant alors recouvré tous ses titres, et pourvu du grade de lieutenant général, il reçut le commandement de Lyon. Il s'y trouvait en mars 1815, époque où Napoléon revint de l'île d'Elbe. Après avoir fait de vains efforts pour maintenir les troupes dans le devoir et assuré la retraite de Monsieur, le comte de Damas revint à Paris, et il suivit le roi dans la Belgique. Il reçut ensuite de ce prince une mission en Suisse, et fut destiné à commander les régiments qui, ayant refusé de prêter serment à Napoléon, étaient retournés dans leur patrie ; mais le gouvernement helvétique, qui avait besoin de ces troupes, ne voulut pas consentir à leur éloignement, et M. de Damas rentra en France avec l'armée autrichienne. Nommé aussitôt après membre de la chambre des députés par deux départements à la fois, celui de la Côte-d'Or et celui de la Haute-Marne, il siégea peu dans cette chambre, le roi l'ayant renvoyé dans son gouvernement de Lyon. Il était dans cette ville lorsque les troubles de Grenoble s'y communiquèrent, et il contribua beaucoup par sa fermeté à les réprimer. Revenu dans sa famille peu de temps après, il mourut au château de Cirey, en septembre 1823. M—d j.

DAMAS (François-Etienne), général français, né à Paris le 22 juin 1764, fit ses études au collége d'Harcourt. Comme Kléber, dont il devait un jour partager la gloire, il se destinait à l'architecture, lorsqu'à l'approche des dangers auxquels la révolution allait exposer la France, il quitta l'équerre et ceignit l'épée. Ses connaissances mathématiques, et ses talents comme dessinateur, le firent choisir pour aide de camp par le général du génie Meunier, qui l'emmena à l'armée du Rhin, alors commandée par Custine. Pendant le siége de Mayence, auquel il prit la part la plus active, il vit tomber à ses côtés, dans une sortie, son général, mortellement atteint. Peu de temps après, il fut nommé adjudant général. Kléber, avec lequel il s'était lié dans Mayence, le prit pour son chef d'état-major, lorsqu'il fut appelé au commandement du corps de troupes envoyé à l'armée des côtes de Brest. Il contribua beaucoup à l'organisation de ce corps, fut élevé au grade de général de brigade, et rejoignit Kléber, investi du commandement de l'armée qui bloquait Mayence sur la rive gauche du Rhin. Ce général s'étant retiré en Alsace pour rétablir sa santé, Damas eut le commandement de la brigade de gauche, repoussa plusieurs sorties tentées contre les lignes du blocus et prit part aux attaques dirigées contre la place. En 1795, il se rendit à l'armée de Sambre-et-Meuse, qui, sous les ordres de Jourdan, allait effectuer le passage du Rhin. A la tête de la brigade d'avant-garde de la division Lefebvre, formant la gauche du corps aux ordres de Kléber, Damas passe le Rhin, enlève à la baïonnette la position occupée par les Autrichiens, et, frappé d'une balle à la jambe gauche, tombe en *montrant à l'armée le chemin de la victoire* (1). A peine rétabli de sa blessure, il reçoit le commandement de l'une des brigades de la division Championnet ; force le passage du Rhin vis-à-vis de Neuwied le 2 juillet 1796 ; enlève cette position de vive force et fait sa jonction sur la Sayuback avec Bernadotte, qui le même jour avait aussi passé le fleuve au-dessous de Coblentz. Pendant cette campagne, il dirigea avec une grande habileté plusieurs corps détachés, assista aux combats de Butzbach, de Friedberg, de Forcheim, d'Amberg, de Wurtzbourg, de Banberg, et commanda l'arrière-garde depuis le départ de l'armée des rives de la Naab jusqu'à son arrivée sur le Rhin. En 1798, il quitta Championnet pour aller exercer encore une fois les fonctions de chef d'état-major de Kléber, à qui venait d'être confié le commandement de l'aile gauche de l'armée d'Angleterre. L'expédition ayant changé de destination, Damas suivit Kléber en Orient, et prit une part aussi active que glorieuse aux mémorables campagnes d'Égypte et de Syrie. Kléber, blessé dans l'assaut d'Alexandrie, laissa le commandement de sa division au général Dugas. Damas en suivit tous les mouvements, s'empara de Rosette,

(1) Expressions de Jourdan dans son rapport officiel.

se trouva au combat de Cheibreisse, à la bataille des Pyramides, à la prise du Caire, et poursuivit les mamelouckS jusqu'à la limite de la haute Égypte. Après l'affaire de Génelié, dont l'honneur lui resta sans partage, le commandement de Rosette lui fut confié : il ne le quitta qu'en 1799 pour faire partie de la malheureuse expédition de Syrie. Pendant cette campagne, Damas, qui commandait une des brigades de Kléber, contribua à la prise du camp des Arabes devant le fort d'El-Arich, investit Jaffa, et reçut l'ordre d'aller reconnaître le débouché des montagnes de la Palestine. Dans le défilé de ces montagnes, il soutint pendant vingt-quatre heures un combat inégal ; et, atteint d'un coup de feu au bras gauche, il dut renoncer à terminer la campagne. Bonaparte, parti pour la France, avait laissé le commandement en chef de l'armée à Kléber, qui nomma Damas général de division. Quoique souffrant, celui-ci assista encore à la célèbre bataille d'Héliopolis, au combat de Koraïn, à la prise de Boulac, au siége du Caire, et continua ses fonctions de chef de l'état-major général jusqu'à la mort de Kléber. Menou, esprit inquiet et général inexpérimenté, succéda par ancienneté au commandement en chef, quand le salut de l'armée et la conservation de la conquête si importante de l'Égypte réclamaient le plus capable. Damas, après avoir commandé l'une des provinces de la haute Égypte, assista à la bataille livrée à l'armée anglaise près d'Aboukir, le 21 mars 1801. Sourd aux conseils d'officiers plus expérimentés que lui, Menou avait laissé aux Anglais le temps de se fortifier dans leur camp, délai qui causa la perte de la bataille. Cette mollesse fut vivement blâmée. Il s'en vengea sur les généraux Reynier et Damas, que la voix de l'armée proclamait plus dignes du commandement. Il les fit embarquer pour la France, ainsi que plusieurs autres officiers, et leur imputa un revers dû à sa seule impéritie. Damas trouva Bonaparte au faîte du pouvoir. Sa grande intimité avec Kléber ne put être oubliée. Malgré l'éclat de ses services, la vigueur, la droiture de son caractère, il fut laissé plus de cinq ans en inactivité, et même un instant enfermé à l'Abbaye, lorsque Moreau allait être arrêté. Il dut son élargissement à Murat, alors gouverneur de Paris, qui, plus tard, devenu grand-duc de Berg, obtint de se l'attacher comme commandant militaire de son duché et conseiller d'État. Elevé au trône de Naples, Murat voulut l'emmener avec lui; mais Damas reçut l'ordre de rester à son poste. Il organisa les troupes du duché et les commanda pendant la funeste campagne de Russie, dans laquelle il développa l'activité, les talents et la valeur qui l'avaient distingué dès le début de sa carrière. Deux fois il passa la Bérésina pour soutenir l'arrière-garde de l'armée. Après l'évacuation par les armées françaises des pays situés sur la rive droite du Rhin, il alla prendre le commandement de la 1re division, alors dans Mayence. A la reddition de cette place aux alliés, en mai 1814, il rentra à Metz avec sa division, qui fut disséminée dans diverses garnisons. Le roi Louis XVIII accueillit Damas avec distinction, et lui confia l'organisation et le commandement de la garde (depuis gendarmerie royale) de Paris. Pendant les cent jours, à l'aspect de la France menacée par la nouvelle coalition, Damas crut devoir prêter serment à Napoléon. Sa loyauté bien connue lui rendit sinon la faveur, du moins l'estime du gouvernement royal. Nommé inspecteur général de la gendarmerie en 1816, il ne cessa d'être utilement employé jusqu'au 23 décembre 1828, où il mourut à Paris. D'une taille élevée, d'une physionomie ouverte et imposante, Damas unissait à ces avantages physiques toutes les qualités morales et intellectuelles qu'exige le commandement. CH—U.

DAMAS (AUGUSTE-ALEXANDRE-MARTIAL), acteur de la comédie française, né à Paris le 12 janvier 1772, obtint quelque réputation par le succès avec lequel il établit des rôles importants dans différents genres. Dès l'âge de treize ans, il s'exerçait avec d'autres enfants sur le théâtre de Beaujolais, au Palais-Royal. Peu d'années après il jouait à l'Ambigu-Comique, et réussissait dans les pièces à fracas qu'on appelait improprement alors des pantomimes dialoguées ; mais les leçons de l'école de déclamation lui apprirent bientôt à s'élever au-dessus d'un répertoire de mélodrames ; et, lorsque mademoiselle Montansier eut établi à Paris une troupe tragique et comique, où se trouvaient Grammont (1) et mademoiselle Sainval aînée, elle s'empressa d'y appeler le jeune Damas. Celui-ci eut d'heureux débuts. Il se fit avantageusement remarquer dans une tragédie de la mort d'Abel par (M. Chevalier), dont le succès balança un moment celui de la pièce du même nom qu'on jouait au théâtre de la nation (*voy.* LEGOUVÉ). Enfin Damas entra au théâtre de la république, où se réunirent, quelques années après, tous les acteurs de l'ancienne comédie française. S'il ne s'éleva pas au rang des Molé, des Monvel et des Talma, il déploya du moins assez de zèle, d'intelligence et d'habileté pour se concilier la faveur du public. Il eut en cela d'autant plus de mérite que sa voix rauque, sa physionomie commune et sa taille dépourvue d'élégance ne prévenaient pas en sa faveur. Mais, en compensation, il était doué d'une sorte d'instinct dramatique, qui équivalait presque à un talent supérieur. La chaleur, vraie ou factice, de son jeu était quelquefois entraînante ; et, suivant l'expression métaphorique adoptée par les comédiens, on disait de lui qu'il *brûlait les planches*. Après la mort de Molé, dont il avait reçu quelques leçons, il se consacra exclusivement à ce qu'on appelle le haut comique, et eut des rôles principaux dans la plupart des pièces nouvelles. Parmi ceux où il a obtenu le plus d'applaudissements, on cite *Bégearss* de la Mère coupable ; *St-Alme* de l'abbé de l'Epée, et *Frambourg* de la Fille d'hon-

(1) Celui qui fut en 1793 général dans l'armée révolutionnaire, et que Robespierre envoya à l'échafaud en 1794.

neur. Les vrais connaisseurs lui ont souvent reproché de l'exagération, des cris, des gestes durs et trop multipliés; mais on n'a pu lui refuser du feu, de l'énergie, une grande habitude de la scène et une connaissance toute particulière des moyens qui agissent fortement sur la multitude. Les auteurs l'avaient surnommé *l'acteur de ressource*, parce que les orages du parterre ne le déconcertaient pas, et qu'il savait souvent conduire à bon port de très-mauvaises pièces, dont le naufrage paraissait imminent. Quoique non lettré, cet acteur était, de tous les membres du comité de lecture, celui qui se trompait le moins sur le mérite ou les défauts des ouvrages qu'on leur présentait; et nul ne donnait de meilleurs conseils aux auteurs sur tout ce qui tient à la charpente dramatique. Retiré du théâtre en 1825, avec une pension de retraite et quelques économies, il passa le reste de ses jours à sa campagne de Saulx-les-Chartreux, près Longjumeau, où il mourut le 8 octobre 1834 (1). F. P—T.

DAMASE (St.), élu pape le 1er octobre 366, succéda à Libère. Espagnol de naissance, et fils d'un écrivain, il avait reçu une éducation soignée dans les lettres et dans la piété. Admis fort jeune dans le clergé, il édifia tous les chrétiens par sa conduite et surtout par sa continence, suivant le témoignage de St. Jérôme lui-même. Il était diacre de l'Église romaine, en 355, lorsque Libère, son prédécesseur, fut chassé de son siége par l'empereur Constance. Il eut la générosité de suivre l'exilé à Bérée en Thrace, et demeura toujours fidèlement attaché à sa communion. Après la mort de ce pape, Damase fut élu unanimement par la plus grande partie du clergé et du peuple romain; mais un compétiteur, nommé *Ursin* ou *Ursicin*, aussi diacre de l'Église, se fit nommer par une troupe de séditieux, et sacrer par l'évêque de Tivoli, au mépris de la tradition générale, qui exige que l'ordination épiscopale se fasse par trois évêques. Ce nouveau schisme fut appuyé par une fâcheuse sédition, où il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre; mais le parti de Damase demeura le plus fort, et Ursin fut chassé de Rome. Ce fut après ces premiers troubles que l'empereur Valentinien ordonna que l'évêque de Rome jugerait les autres évêques conjointement avec ses collègues. Cependant l'antipape Ursin entretenait toujours dans Rome des partisans qui ne cessaient d'importuner l'empereur Valentinien Ier pour demander son retour. Le prince l'accorda, avec ordre au préfet de le punir sévèrement, ainsi que ses affidés, s'ils recommençaient à se brouiller. Ursin revint à Rome avec deux de ses diacres, et s'y comporta si mal qu'au bout de deux mois, il se fit chasser de nouveau. Cependant les schismatiques demeurèrent encore pendant quelque temps en possession d'une église que l'autorité de l'empereur leur fit rendre, mais à main armée. Damase, qui ne respirait que la paix, fit des vœux aux Sts. Martyrs pour le retour des schismatiques; il fut exaucé à l'égard du clergé, qui se réunit enfin à lui. Quelques ecclésiastiques étaient mécontents de Damase, à cause de la sévérité qu'il maintenait dans la discipline. Il fit publier une loi de l'empereur Valentinien, rendue en 370, qui faisait défense aux membres du clergé, aux cénobites, et à tous séculiers qui menaient la vie ascétique, d'aller dans les maisons des veuves et dans celles des filles qui demeuraient seules, et elle permettait à leurs proches ou à leurs alliés de les dénoncer. Elle ordonnait de plus qu'ils ne pourraient rien recevoir de la femme à laquelle ils se seraient particulièrement attachés, sous prétexte de direction spirituelle, ou de quelque autre motif de religion, ni par testament, ni par quelque autre sorte de donation que ce pût être, ni même par une personne interposée, à moins qu'ils ne fussent les héritiers naturels de ces femmes par droit de proximité. Cette loi est un monument des mœurs du temps. Damase eut à combattre l'arianisme que l'empereur d'Orient protégeait, et au sujet duquel il persécutait St. Athanase, évêque d'Alexandrie. Dans un concile qui se tint à Rome, Ursace et Valens, deux évêques d'Illyrie, furent condamnés pour ces erreurs. St. Athanase écrivit au pape pour le remercier de son zèle. St. Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, l'exhortait en même temps à travailler à la réunion des Églises d'Orient et d'Occident. Le pape assembla à Rome un autre concile composé de quatre-vingt-treize évêques. Auxence, usurpateur du siége de Milan, et ses adhérents y furent condamnés, et la foi de Nicée confirmée. D'autres schismatiques, les luciférien, excitèrent aussi le zèle et l'animadversion de Damase, qui fit envoyer en exil un évêque et un prêtre de cette secte. Les donatistes avaient aussi, sous ce même pape, un évêque qui résidait dans Rome, et que l'on envoyait d'Afrique, où était toujours le centre du schisme. Deux hérésiarques, Apollinaire et Timothée son disciple, qui n'admettaient point d'entendement humain en J.-C., mais seulement la substance corporelle, furent condamnés aussi dans un concile tenu en 376. Cependant, la vertu de St. Damase fut attaquée. C'étaient Ursin et son parti qui favorisaient ces accusations. Valens étant mort, Gratien, qui lui avait succédé, éleva bientôt le jeune Théodose à l'empire. Ce fut dans ces circonstances que se tint le concile d'Aquilée en Occident. Là furent examinées les imputations dont on chargeait la conduite de St. Damase. Ne pouvant attaquer sa foi, on avait essayé de rendre ses mœurs suspectes; mais la calomnie fut confondue, et le pape sortit de cette lutte plus pur et plus respecté que jamais. St. Damase se vit en butte aux priscillianistes. Il refusa de voir Priscillien, leur chef, qui se présenta devant lui pour se justifier. Les païens regardaient Damase comme un redoutable adversaire, car il s'opposa fortement au rétablissement

(1) Damas par sa conduite privée était du nombre des acteurs qui ont mérité l'estime publique, et contribué à atténuer le préjugé contre leur profession. D—R—R.

de l'autel de la Victoire au milieu du sénat. Il se chargea dans cette occasion de la requête des sénateurs chrétiens contre celle des sénateurs païens; il l'adressa à St. Ambroise, qui sut la faire valoir auprès de Gratien et de Valentinien le Jeune, et sa demande eut un heureux succès. Au courage apostolique, Damase joignait une charité bienfaisante, et il n'y avait personne qui n'eût part à sa bienveillance. Au concile qui se tint à Rome pour prononcer sur la légitimité de l'évêque d'Antioche, on remarqua St. Ambroise, St. Valérien, St. Ascole et St. Jérôme. Celui-ci continua de demeurer avec Damase, lui servit de secrétaire, et l'aida de ses conseils et de sa plume éloquente dans tous ses travaux apostoliques. Entre autres ouvrages célèbres et utiles, ce fut alors que St. Jérôme travailla à corriger la version latine du *Nouveau Testament,* et qu'il composa le dialogue contre les luciférien. St. Damase, après avoir gouverné l'Église pendant dix-huit ans et quelques mois, mourut âgé de 80 ans, le 11 décembre 384, et eut pour successeur St. Sirice. On assure qu'il se fit plusieurs miracles sur son tombeau. St. Jérôme l'appelle le *docteur vierge de l'Église vierge*, et Théodoret ne lui a pas donné de moindres éloges. Il reste de St. Damase sept à huit lettres, dont deux se trouvent dans les œuvres de St. Jérôme. Toutes les autres, qui lui ont été attribuées, sont supposées, ainsi que les décrets mis sous son nom dans la collection de Gratien; il avait composé un *Poëme de la virginité* qui est perdu. Les épigrammes et les épitaphes que Baronius et Gruter rapportent, en les lui attribuant, sont, du moins pour la plupart, d'un poëte espagnol nommé *Damase.* Les véritables ouvrages du pape Damase ont été imprimés à Paris, en 1672, in-8°. Cette édition est précédée de la *Vie* de ce pontife qu'on trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères,* et dans les *Epist. Rom. Pontif.* de don Coustant, in-fol. Il y a quelques vers latins de Damase dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. On prétend, mais sans preuves bien évidentes, qu'il fit chanter les psaumes suivant la correction des Septante, et qu'il introduisit la coutume de chanter l'*Alleluia* pendant le temps de Pâques. D—s.

DAMASE II, élu pape en 1048, succéda à Clément II. Il s'appelait *Papon,* était évêque de Brixen, et fut choisi et envoyé à Rome par l'empereur Henri le Noir. Il fut couronné le 17 juillet, le jour même où Benoît IX se démit, en faisant pénitence, de ses désordres. Damase II ne survécut que vingt-trois jours à son élection, et mourut à Palestrine en 1048. Platina prétend que son élection avait été irrégulière, par le défaut de consentement du clergé et du peuple romain. Il l'accuse d'ambition, et dit que sa mort inopinée en fut le juste châtiment. Son commentateur, Onufre Panvini, est d'un sentiment contraire. Il venge la mémoire de Damase par des éloges qui paraissent mérités. Quant à la régularité de l'élection, il est très-probable que les Romains confirmèrent par acclamation le choix d'un empereur à qui ils avaient de grandes obligations, et qui devait être respecté par ses vertus. D—s.

DAMAZE DE RAYMOND, littérateur, né à Agen vers 1770, était en 1802 chargé d'affaires de France près la république de Raguse. Il était en outre membre du collége électoral de son département, et de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. Ces titres, qu'il imprimait en tête de ses ouvrages, n'auraient entouré son nom d'aucune célébrité, si, durant les années 1812 et 1813, il n'eût figuré parmi les écrivains les plus féconds de l'époque. C'était au moment où Napoléon, voyant pâlir l'astre de ses prospérités, cherchait à détourner l'attention publique des affaires du gouvernement, pour l'occuper des querelles du théâtre et de la littérature. Grâce à la protection de M. Etienne, les colonnes du *Journal de l'Empire* s'ouvrirent à Damaze de Raymond, qui, poussant à l'extrême les licences d'une critique téméraire et violente, signait arrogamment ses articles. Il débuta tout à la fois par des *Lettres* tant sur l'état actuel de l'opéra *seria* et *buffa* que sur le théâtre, la littérature et l'Académie. Les unes et les autres réunies sont au nombre de douze. La première de ses six *Lettres* sur la musique est du 7 juin, la dernière du 11 juillet 1812. Le Conservatoire était surtout l'objet des attaques de leur auteur; mais il y mettait si peu de mesure qu'elles lui attiraient des démentis qu'il était forcé d'accepter. Le jury musical de l'opéra avait refusé *la Ruine de Carthage*, partition de Belloni. Damaze de Raymond, en prenant fait et cause pour celui-ci, attribua ce refus à Catel, qui n'avait pas été au nombre des juges. A la dénégation de ce compositeur, il répondit par la critique la plus amère des *Aubergistes de qualité* que Catel venait de donner au théâtre Feydeau. On n'a besoin que de lire la *Lettre* qui contient cette critique (*Journal de l'Empire* du 24 juin 1812), pour voir combien Damaze était étranger aux secrets de l'art dont il se faisait l'aristarque. Il était alors en guerre avec Sevelinges, qui, dans la *Gazette de France*, soutenait du moins en vrai connaisseur ses doctrines musicales. Damaze, selon sa coutume, employa, au lieu de raisons, des injures contre son adversaire, qu'il appelait le *Cotin du Conservatoire.* Sevelinges avait lancé contre lui l'épigramme suivante :

Perrin Dandin de la musique
Aux doux chants de Grétry, juge insensible et sourd,
Malgré les lois de la physique,
Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

à quoi Damaze répondit :

Vante moins ta légèreté,
Sois plutôt pesant, mais solide:
Le beau mérite, en vérité,
D'être léger, quand on est vide!

Il faut avoir vécu dans ce temps-là pour se figurer quel intérêt le public attachait à ces querelles qui paraissent aujourd'hui si frivoles. Chaque

nouvelle *Lettre* de Damaze de Raymond donnait lieu à quelque réponse dans son journal, et cette polémique retentissait dans les autres feuilles quotidiennes et périodiques. Les agents de la police littéraire, préposés à chaque journal, avaient à cet égard leurs instructions, qu'ils accomplissaient avec un tact merveilleux. On peut même affirmer que, si Damaze de Raymond n'avait pas été l'instrument d'un pouvoir auquel rien ne résistait, on n'eût point toléré ses licences et ses incartades dans un journal aussi grave et aussi accrédité que l'était le *Journal de l'Empire* Quant à ses six *Lettres critiques* elles étaient surtout dirigées contre les feuilletons de Geoffroy. Dans la première, insérée au n° du 22 septembre 1812, Damaze, prenant pour devise *Bon sens et justice*, annonce au rédacteur en chef qu'il lui *écrira souvent et qu'il parlera de tout*. Ce langage présomptueux lui attira de la part de M. Jay, rédacteur du *Journal de Paris*, ce trait piquant : « M. Damaze veut absolument parler de « tout, ce qui prouve qu'il lui reste encore plus « de choses à savoir. » Geoffroy, attaqué dans ses foyers, répondit avec esprit dans son feuilleton. Il comparait son adversaire à un certain Villiers, de la cour de Louis XIV, qui se prétendait connaisseur, et qui critiquait avec autant de légèreté que d'indiscrétion tout ce que le roi faisait pour l'embellissement de son palais et de ses jardins. Louis XIV peu accoutumé aux critiques, dit un jour : « Il est « étonnant que Villiers ait choisi ma maison pour « en dire du mal. » « Je ne suis, ajoutait Geoffroy « que le plus simple des particuliers. Je n'ai ni « maisons, ni palais, ni jardins. Tout mon avoir « consiste en quelques petits écrits que je consacre « à l'embellissement du *Journal de l'Empire*. Je « suis étonné que, pour en dire du mal, ce soit le « *Journal de l'Empire* que l'on choisisse. » Damaze trouva des défenseurs parmi les collaborateurs de Geoffroy : témoin les trois *Lettres* qui parurent le 15 le 19 et le 24 mars 1812, dans le corps de la feuille avec toutes les initiales adoptées par ses rédacteurs. On a accusé Dussault d'être l'auteur de ces *Lettres*, et de s'être prêté ainsi à une intrigue qui avait pour but de forcer Geoffroy à renoncer à son feuilleton. Si le complot eût réussi, Damaze était là pour occuper la place vacante. Sans doute le journal n'y eût pas gagné, mais Geoffroy avait conservé une sorte d'indépendance qui déplaisait aux protecteurs de Damaze. La troisième *Lettre critique*, qui avait pour sujet la candidature au fauteuil académique vacant par la mort de Lègouvé, ne fit pas moins de bruit. L'auteur y balançait avec impartialité les titres divers de MM. Duval, Michaud, Aignan, Noël, Azaïs, Dorion. C'est un modèle de critique fine, spirituelle, mesurée ; ce qui, dans le temps, fit soupçonner que la plume habile et délicate de M. Etienne avait passé par là. La lettre se terminait ainsi : « M. Duval a pour lui « ses succès, M. Michaud ses ouvrages, et M. Ai- « gnan ses travaux et sa persévérance. » Le premier l'emporta. Les directeurs du *Journal de l'Empire*, « d'après le désir manifesté par plusieurs « membres de l'Institut, » comme ils le dirent dans une note insérée le 7 novembre 1812, avaient attendu le lendemain de l'élection pour publier la lettre de Damaze de Raymond. Cette particularité est à noter pour indiquer quel effet puissant et même redoutable produisait à cette époque un article inséré dans cette feuille. La *troisième Lettre* de Damaze lui suscita une querelle avec M. R. R. (Raoul-Rochette), qui était alors professeur au lycée impérial. La *quatrième Lettre*, du 20 octobre 1812, avait pour objet de morigéner la paresse des comédiens français, et cela en réponse à une lettre dans laquelle un de ceux-ci s'était plaint de la stérilité des auteurs dramatiques. Ici Damaze avait pour lui la justice et la raison ; mais il ne fut pas si heureux dans sa *cinquième Lettre*, où il se permit une imputation scandaleuse contre mademoiselle Volnais. Le semainier de la comédie lui donna un démenti formel, et Geoffroy ne manqua pas de triompher de la déconvenue de son entreprenant adversaire (1). L'histoire n'oubliera pas que lorsque de si frivoles intérêts occupaient les modernes Athéniens, la puissance et les enfants de la France s'abîmaient dans les steppes de la Russie. Damaze de Raymond et ses antagonistes étaient pour la police littéraire de Napoléon le conte de Cérès, le chien d'Alcibiade. Au reste Damaze remplissait avec zèle sa mission : brochures, pamphlets, histoires volumineuses, découlèrent de sa plume féconde pendant le peu de mois qu'il se posa ainsi devant le public. Il prit aussi part à la guerre qu'on fit alors à M. de Chateaubriand, au sujet de son refus de louer Chenier, auquel il succédait à l'Académie. La brochure de Damaze avait pour titre : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Chateaubriand, accompagnée de pièces justificatives*. Les adversaires de ce grand écrivain avaient détaché, d'un ouvrage publié par lui à Londres en 1797, sous le titre d'*Essai sur les révolutions*, quelques passages, quelques phrases qui, dans ces extraits infidèles, paraissaient former un contraste frappant avec l'esprit, les principes et le ton des ouvrages sur lesquels était fondée la réputation de M. de Chateaubriand. Damaze replaça ces passages, ces phrases dans leur vrai jour, et ce texte, ainsi rétabli, sans être à l'abri de tout reproche, ne renfermait rien que dût absolument désavouer l'auteur du *Génie du Christianisme*. Deux mois auparavant, Damaze avait publié un *Tableau historique, militaire et moral de l'empire de Russie*, 2 vol. in-8°. Plusieurs extraits de cet ouvrage parurent dans le *Journal de l'Empire*, et Maltebrun en rendit un compte avantageux. Il louait surtout l'auteur d'avoir relevé les mensonges officieux de Voltaire à propos de Pierre le Grand. Malheureusement pour Damaze, il n'avait aucune part à la composition de cette introduc-

(1) « Au dire du bon semainier, disait-il dans son feuilleton du 21 novembre 1812, ce conte est bien pis qu'un conte, c'est une calomnie. Un semainier n'est pas un écrivain, ni un bel esprit, etc. »

tion : il en avait chargé un jeune littérateur qui s'est fait connaître depuis par plusieurs compositions historiques (*voy.* Rabbe). On doit encore à Damaze de Raymond une brochure intitulée : *Considérations politiques sur l'Espagne et sur ses colonies.* Il avait en outre fait, ou du moins publié sous son nom, une traduction de la *Vie de Marie Stuart, reine d'Ecosse,* par Gentz. Cette traduction, qui parut en janvier 1813, eut beaucoup de succès et fut réimprimée en 1820. Dans une de ses lettres sur la musique, Damaze avait annoncé un *Essai sur la musique dramatique, le grand Opéra, l'Opéra-Comique, le Conservatoire et ses compositeurs vivants.* C'était promettre une riche moisson de scandale ; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet. Il fut tué en duel le 27 février 1813, par suite d'une querelle de jeu. On est fâché de dire que cette mort fut digne de sa vie. On lui a attribué une brochure intitulée *Etrennes* ou *Entretiens des morts sur les nouveautés littéraires, l'Académie française,* etc., publiée sous le pseudonyme *François Edmond.* Damaze, dans le *Journal de l'Empire* du 19 février 1813, se défendait vivement d'en être l'auteur. Il en citait pour garant les critiques dont il était l'objet dans cette brochure ; mais son caractère trop connu ne donnait aucun poids à cette allégation qui eût été une preuve de la part de tout autre. D—r—r.

DAMBOURNEY (L. A.), secrétaire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, et intendant du jardin de botanique, né en 1722, en cette ville, où il est mort le 2 juin 1795. Il se destina au commerce, qu'il suivit pendant quelque temps, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les sciences et les arts. Sa probité et ses lumières lui méritèrent la confiance et l'estime de tous ses concitoyens. L'Académie de Rouen l'ayant choisi, en 1761, pour être son secrétaire, et nommé directeur du jardin de botanique, il s'occupa dès lors de recherches sur l'emploi des végétaux dans l'économie domestique et les arts, et principalement pour celui de la teinture. Lié particulièrement avec son compatriote, L Follie, membre de la même Académie, et qui s'occupait spécialement de la chimie, il profita des connaissances que son ami avait acquises dans cette science, pour faire de nombreuses expériences sur les principes colorants des végétaux, et il en obtint des résultats heureux. Il fit quelques découvertes importantes, celle surtout d'un vert primitif très-solide, qu'il tirait des baies de la bourdaine ou bourgène. Dambourney a publié ses observations et le détail de ses utiles travaux dans plusieurs mémoires des sociétés savantes et dans les ouvrages suivants dont il est l'auteur : 1° *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines,* Paris, 1786, in-4°, de 407 pages. Le gouvernement, ayant apprécié l'importance de cet ouvrage pour les manufactures et le commerce, le fit réimprimer à ses frais, à l'imprimerie nationale, Paris, 1789, in-4°. Il en parut une nouvelle édition dans la même ville, en 1793, avec un supplément considérable. Dans cet ouvrage Dambourney passe en revue un très-grand nombre de plantes dont il a retiré des couleurs solides, ou du moins qu'il rendait telles, en les fixant par le moyen d'un mordant particulier, que son ami Follie avait découvert. 2° *Instruction sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture,* Paris, à l'imprimerie nationale, in-4°. L'auteur assure que, par ses procédés, celle qu'il a cultivée en France était supérieure à celle de Hollande, et égale en qualité à celle de Smyrne. Dambourney s'était aussi occupé des moyens de perfectionner la manière de faire le cidre, et il a publié sur ce sujet plusieurs mémoires en 1773, dans le 3e volume du *Recueil de la société d'agriculture de Rouen.* Il a donné quatre mémoires à la société d'agriculture de Paris, dans les années 1786, 1787 et 1788. Il a proposé d'extraire par la fermentation le bleu du pastel, à la manière de l'indigo. Cette proposition n'eut pas de suites alors, mais depuis, les événements ayant rendu l'indigo excessivement cher, on a repris en France la culture du pastel, autrefois florissante, et, en perfectionnant sa fabrication, on tire de cette plante un parti très-avantageux. D—P—s.

DAMBRAY (Charles-Henri), chancelier de France, naquit à Rouen, en 1760, d'une famille ancienne et dont plusieurs membres déjà avaient été présidents à mortier dans le parlement de Normandie. Il se fixa, en 1779, à Paris, où la protection de son parent, le garde des sceaux Miroménil, lui procura la charge d'avocat général à la cour des aides. Cette cour était alors présidée par Barentin (*voy.* ce nom), dont, en 1788, Dambray devait épouser la fille, et devenir le successeur comme chancelier de France en 1814. Il eut encore pour collègue à la cour des aides M. de Pastoret, qui, un demi-siècle plus tard, fut revêtu après lui de cette haute dignité. Ayant à requérir dans des causes toujours hérissées de détails arides, le jeune avocat général (tous les mémoires du temps sont unanimes à cet égard) sut y répandre un degré d'intérêt jusqu'alors inconnu. « On s'étonnait, » disait en 1830 un contemporain de Dambray, et qui comme lui avait fait une haute fortune (1), « qu'un débit gracieux ne fût « jamais suspendu par la citation des actes, des « lois ou des chiffres invoqués dans la cause. » On louait aussi l'indépendance et l'impartialité avec lesquelles il concluait contre les prétentions du fisc, quand elles lui paraissaient injustes. Les hommes du palais conservaient encore en 1814 la mémoire d'un fait qu'ils citaient comme un vrai tour de force : Dambray, alors âgé de vingt-trois ans, avait assisté, à côté du premier avocat général, Clément de Barville, à une cause très-chargée, et qui avait occupé plusieurs audiences. A la dernière,

(1) M. de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, dans son discours prononcé le 11 mars 1830, *à l'occasion du décès de M. le chancelier Dambray.*

qui fut d'abord remplie par les avocats des parties, ce fonctionnaire, tombé malade, était absent. Le président demanda à quel jour le ministère public désirait que la cause fût remise. « Si la cour, dit « modestement Dambray, veut entendre le minis- « tère public, il est prêt. » Puis le jeune avocat général résuma six audiences, et donna des conclusions parfaitement motivées dans une affaire où il avait simplement assisté sans prendre aucune note. De tels débuts devaient conduire au parlement celui qui s'annonçait comme destiné à recueillir l'héritage de l'illustre avocat général Séguier. Au mois de janvier 1788, Dambray y fut pourvu de la charge d'avocat général. Il fut dès la première année chargé de prononcer le discours d'ouverture des audiences entre les deux autres avocats généraux auxquels il venait d'être adjoint, Séguier et Hérault de Séchelles. L'usage voulait qu'il adressât quelques mots flatteurs à ceux qui le précédaient au parquet; et l'on sait que cette éloquence de compliment est l'écueil ordinaire des orateurs; mais tout le barreau applaudit à cette heureuse tournure par laquelle Dambray termina l'éloge bien mérité de Séguier. « Talent sublime, « dont l'éclat désespérerait ma jeunesse, si l'admi- « ration publique ne me montrait à mes côtés ce « que peuvent de grands efforts animés par un si « magnifique exemple. » Heureux Hérault de Séchelles, si un pareil accord eût toujours pu exister entre lui et son vertueux collègue! Mais il ne tarda pas à concevoir une basse jalousie, en voyant les succès et la réputation toujours croissante de Dambray; et ce sentiment ne contribua pas peu à le jeter dans le parti qui appelait alors la révolution de tous ses vœux La cause de Mongolfier fut une des premières où Dambray porta la parole : il y déploya une clarté, une élégance d'élocution qui étonna l'auditoire. Il se fit remarquer encore plus dans le célèbre procès de Kornmann, où tous les genres de scandale se trouvaient réunis (1). Dans une semblable cause, il était bien difficile à une bouche aussi pure que celle du jeune Dambray d'analyser, de résumer, de discuter, sans s'associer à l'inconvenance cynique des plaidoiries, à ces longs romans d'intrigues, d'indélicatesses et d'indécences qui formaient le fond et les détails du procès. Tous les écueils furent évités. Dans une improvisation de six heures (2), Dambray exposa la vérité sans autre voile que la chasteté de ses démonstrations, la sévérité de son langage. Ce qui donnait alors tant d'ascendant à cet orateur de vingt-huit ans, c'est que chez lui la réputation de vertu marchait de pair avec la renommée du talent. Brillant de toute la pureté de son innocente et studieuse jeunesse, il se faisait respecter par des habitudes, par un langage qui, sans avoir rien d'affecté, rappelaient la sainte et noble figure des magistrats d'autrefois. A cette heureuse époque de sa vie, le service public et l'expédition des affaires occupaient toutes ses pensées. De l'abord le plus gracieux, il se mettait à la disposition des avocats qui avaient à lui demander des décisions du parquet. Assidu aux audiences, il était toujours prêt à porter la parole (1). Sans cahier, sans notes, ne tenant à la main, pour unique guide des discours les plus étendus, comme le remarquaient les jeunes avocats, *que le nœud de sa ceinture* (2), se fiant à son heureux génie pour l'ensemble de son plaidoyer, il songeait cependant d'avance à soigner quelques parties qu'il préparait dans sa mémoire (3). Tel fut, par exemple, dans son discours sur l'affaire Kornmann, un morceau très-brillant, qui présentait l'histoire de la législation sur l'adultère chez tous les peuples. Il se faisait surtout remarquer par son impartialité. Aussi, comme l'a observé un contemporain (4), il était reconnu que, dans les causes où il avait parlé, il n'y avait plus rien à dire dans quelque sens que ce fût. Cependant la Révolution marchait à grands pas. Les parlements furent détruits, en 1789, par un décret de l'assemblée nationale qui ne laissa subsister que les chambres des vacations. Dambray n'en continua pas moins à se consacrer tout entier aux devoirs de sa charge. Ses fonctions ayant cessé au mois de septembre, il se retira dans ses terres de Normandie. Il y vivait dans la retraite, lorsqu'au mois de juin 1791 des instructions qu'il reçut de la cour l'appelèrent en Italie, où il rejoignit son beau-père le chancelier Barentin. Tous deux furent présentés à l'empereur Léopold, qui était alors à Milan. De là ils se mirent en devoir de traverser l'Allemagne, pour se rapprocher par la Belgique des frontières de France. La malheureuse issue du voyage de Varennes ayant fait évanouir les plans à l'exécution desquels Dambray devait concourir, il rentra en France et se rendit à Rouen au sein de sa famille. Après la journée du 10 août, il quitta cette ville où il était trop exposé, pour se retirer dans une commune voisine, et y vécut ignoré pendant le règne de la terreur. Cette obscurité volontaire ne l'aurait sans doute pas dérobé entièrement à l'attention des tyrans qui do-

(1) On en trouvera les détails à l'article BERGASSE.

(2) « Au milieu de son discours, il tomba évanoui dans les bras de Gayral, jeune avocat qui se trouvait à ses côtés. Revenu à lui, il reprit le cours de sa plaidoirie; et, sans avoir rien perdu de sa présence d'esprit et de la netteté de ses idées, il produisit une si profonde conviction dans tout son auditoire que les juges ne firent aucune difficulté d'adopter immédiatement ses conclusions. » (*Notice nécrologique*, par M. de Laporte-Lalanne.)

(1) L'avocat Delamalle (*voy.* ce nom), auteur des *Institutions oratoires*, s'exprime ainsi dans son épître dédicatoire, sur le genre de talent qui distinguait alors Dambray : « Tout notre ancien barreau « ne se rappelle qu'avec admiration cette facilité qu'on peut dire « miraculeuse de parler dans les causes les plus importantes et les « plus étendues, sans la moindre note, facilité qui n'eût été que « dangereuse, si la méthode, la clarté, l'exactitude, la plénitude de « tous les moyens qui appartenaient à la cause ne l'eussent accom- « pagnée, mais qui devenait admirable, lorsque le sentiment des « convenances, une mesure parfaite dans les ornements et les mou- « vements la couronnaient. »

(2) Notice sur M. Dambray, par M. L. B. (Roux La Borie), insérée au *Journal des Débats* du 17 avril 1814.

(3) Dans une lettre adressée en 1828 à un procureur du roi, démissionnaire depuis 1830, que Dambray honorait de son amitié, lettre que nous avons sous les yeux, lui-même rend compte des procédés oratoires qu'il avait, dans sa jeunesse, employés au parlement

(4) M. de Laporte-Lalanne, *Notice nécrologique sur M. C.-H. Dambray, chancelier de France.*

minaient ; mais il dut sa conservation à la protection du commissaire de la convention Alquier (1). Après le 9 thermidor, les suffrages d'un collége électoral appelèrent Dambray au conseil des Cinq-Cents. Il n'accepta point. La députation imposait la nécessité du serment de haine à la royauté, et, malgré l'exemple de quelques royalistes estimables, il ne put se résoudre à le prêter. Après le 16 brumaire, Bonaparte, qui cherchait à s'entourer de toutes les notabilités de l'ancien régime, songea à Dambray pour une des plus hautes fonctions du département de la justice. Sa santé, très-altérée depuis plusieurs années, lui fut un motif plausible de se soustraire à des honneurs qu'aurait désavoués sa conscience. Plusieurs fois des offres de ce genre lui furent renouvelées, surtout après l'établissement de l'empire, par l'entremise de Beugnot, alors préfet de la Seine-Inférieure, et qui devait en 1814 devenir ministre avec Dambray. En vain le pressait-on de ne pas laisser perdre pour la patrie le beau talent qui l'avait placé à la tête du barreau avant l'âge de trente ans. « Je sais, ré-« pondit l'élève de Séguier, que S. M. Louis XVIII a « fait à ma jeunesse dès 1793 l'incroyable honneur « de me destiner la place de chancelier de France. « Je dois au moins à un tel excès de bonté de ne « jamais servir un autre maître. » Toutefois son loisir ne fut pas inutile. La Normandie conservait pour ses vieilles coutumes l'attachement le plus obstiné : les lois nouvelles, qui réglaient les intérêts civils, n'avaient pas pénétré dans les consciences. Cependant, après la destruction des monuments de l'ancienne législation, nulle transaction n'était possible, si l'on ne rassemblait ces matériaux épars, pour les coordonner avec des décrets à l'exécution desquels il était aussi difficile que dangereux de se soustraire. « C'est alors, est-il dit dans un « discours déjà cité (2), que l'opinion publique « décerna à Dambray une magistrature bien su-« périeure à celle qu'il avait abdiquée. Les fais-« ceaux du consul étant brisés, l'estime publique « l'investit d'une dictature de paix : les chênes de « Montigny en sont témoins : mille fois ils vi-« rent le noble exilé, assis sous leur ombrage, « désarmer les passions haineuses et cimenter « l'union des familles par ses arrêts souverains. » Il crut cependant pouvoir accepter d'être membre du conseil général de son département, et ne put ainsi demeurer étranger à quelques adresses de félicitation que ce corps envoyait à l'empereur. La décoration de la Légion d'honneur lui fut donnée par Napoléon. Avant de l'accepter, Dambray consulta sa mère, à laquelle il portait une tendresse respectueuse qui allait jusqu'à l'adoration. « Mon « fils, répondit cette dame aussi pieuse que spiri-« tuelle, il faut accepter toutes les croix que le « ciel nous envoie. » Quand Louis XVIII fit sa rentrée en France, en 1814, une de ses premières pensées fut d'appeler auprès de lui Dambray, et de lui remettre, avec le titre de chancelier, les sceaux du royaume (*voy.* Barentin et Henrion de Pansey). De cette époque date réellement la vie politique de Dambray ; et cette partie de sa carrière n'est pas la plus brillante, malgré l'éclat des honneurs dont il fut revêtu. Que pouvait faire cet homme pieux, candide et débonnaire, jeté au milieu d'un ministère composé de telle sorte que ceux de ses membres qui n'étaient pas ineptes passaient pour des intrigants ou des fripons? Il ne pouvait que manifester d'excellentes intentions, mérite bien négatif pour un homme d'État. Chargé par le roi d'arrêter avec les commissions du sénat et du corps législatif les bases de la charte constitutionnelle, il porta dans cette discussion toute la chaleur d'un ardent royalisme. Quand la charte fut promulguée devant les deux chambres, il choqua bien des susceptibilités, en appelant la charte une *ordonnance de réformation*, mot qui présentait tout à la fois contradiction et inconvenance. On l'a blâmé d'avoir conseillé à Louis XVIII de dater cette charte de la dix-neuvième année de son règne. Nous croyons ce reproche mal fondé : avec ses opinions et ses antécédents, le chancelier Dambray n'eût pu donner un autre conseil. On le justifiera plus difficilement du malheur qu'il eut de choisir, pour secrétaire général du ministère de la justice, un sieur Le Picard, avocat du troisième ordre, et dont les opinions politiques étaient aussi douteuses que sa capacité. On le blâmera encore d'avoir livré l'imprimerie et la librairie à une coterie soutenue par l'abbé de Montesquiou, et dont l'influence mit la division parmi les partisans des Bourbons. La création de la commission du sceau avec tous ses abus doit être pour son ministère un autre sujet de blâme. On a prétendu que, malgré les promesses de la charte, Dambray était pour la restitution des biens des émigrés, et que même ce fut sous ses auspices que l'avocat Dard publia dans ce sens une brochure trop significative pour ne pas être poursuivie devant les tribunaux (1) ; mais une main invisible arrêta ces poursuites. Nous pensons que, si, par principe et par conscience, Dambray ne pouvait être personnellement favorable à cette grande confiscation révolutionnaire, comme magistrat il était trop sage, trop nourri de l'esprit de la loi, pour applaudir aux idées téméraires de l'imprudent avocat. A cet égard, le chancelier de Louis XVIII ne dissimula pas ses sentiments, lorsqu'au sein de la chambre des pairs, qu'il présidait, il applaudit à la proposition juste et conciliante en faveur des émigrés, qui eut pour auteur le ma-

(1) « Une personne pour laquelle il avait de la déférence osa lui nommer M. Dambray. Il parut flatté de cette ouverture, et manifesta le désir de voir celui dont la vie était remise entre ses mains, et qu'il connaissait déjà de réputation. Dambray ne se refusa pas à cette entrevue ; mais il ne descendit à aucune feinte, et laissa connaître son éloignement pour le nouvel ordre de choses. Frappé de cette courageuse franchise, le député lui en témoigna hautement son estime, et lui promit de taire son nom dans son rapport au comité de salut public. Il tint parole. Dambray rentra dans son asile. » M. de Laporte Lalane, *Notice nécrol.*

(2) Discours de M. de Sémonville.

(1) Elle avait pour titre : *De la restitution des biens des émigrés considérée sous le rapport du droit public, et de la révocation de la loi du 24 octobre 1792 qui a aboli les substitutions*, 1814, in-8°.

réchal Macdonald. Outre ses fonctions ministérielles comme garde des sceaux, Dambray avait, en sa qualité de chancelier, été investi par l'ordonnance du 25 juillet 1814, que lui-même contre-signa, des mêmes attributions de surveillance sur la cour des comptes qu'avait exercées sous l'empire l'archi-trésorier; mais il n'essaya pas même de s'emparer de cet utile contrôle : son âge et son caractère l'éloignèrent dès l'abord d'une lutte qu'il eût fallu soutenir contre un premier président très-entêté de ses droits et de ses prétentions. Comme garde des sceaux, il venait de donner l'institution royale à la cour de cassation (1) et à celle des comptes (2); et il se disposait à instituer de même les cours royales, lorsque le débarquement de Bonaparte arracha le ministère de 1814 à ses paisibles soins. Les fautes commises par cette administration étaient irréparables, il fallait en subir les conséquences. Si quelques mesures énergiques furent prises alors, on doit dire qu'elles furent vivement conseillées par Dambray, qui, dans un ordre ministériel, prescrivait à toutes personnes de *courir sus* à Napoléon Bonaparte. En applaudissant au sentiment qui avait dicté cette proclamation, bien des gens blâmèrent l'emploi de cette expression, dont la barbarie rappelait le moyen âge. Le 9 mars, Dambray présida la chambre des pairs et prononça un discours à la suite duquel il déclara que la session, interrompue par l'ordonnance royale du 31 décembre 1814 était rouverte. Une adresse au roi fut votée dans cette séance; et, le soir même, à la tête d'une grande députation il alla la porter au pied du trône. Le 11, en vertu des ordres de Louis XVIII, il rendit compte à la chambre des pairs de l'invasion de Bonaparte et de ses progrès, et termina ses tristes révélations, en annonçant que le ministère allait prendre sous sa responsabilité les mesures les plus sévères pour comprimer les traîtres et empêcher la publication et la distribution d'écrits incendiaires. On remarqua que, dans cette occasion, le chancelier rendit un éclatant hommage à la charte constitutionnelle. Après ce discours, il fut chargé par la chambre de se retirer devers le roi pour lui renouveler l'hommage de son dévouement et le remercier de cette communication. Le même jour, il contresigna l'ordonnance qui portait des peines sévères et promptement appliquées contre tous ceux qui embauchaient des soldats pour Bonaparte. Au moment du plus imminent péril, il s'opposa au départ du roi, ajoutant que le devoir du chancelier était de se tenir près de lui, pour mourir, s'il le fallait, à ses pieds. C'était le 18 mars; le lendemain, le départ ayant été décidé, le chancelier contre-signa la proclamation par laquelle le roi convoquait les chambres au lieu qui serait indiqué ultérieurement pour le siége provisoire de son gouvernement. Louis XVIII ayant quitté les Tuileries, Dambray ne partit de Paris que le 20 mars à deux heures après midi, alors que tous les autres ministres s'étaient empressés de fuir. Déjà la poste était entre les mains de Lavallette (*voy.* ce nom). Il ne put donc avoir de chevaux, et la route de Lille, qu'il présumait avoir été suivie par le roi, était interceptée. Il se mit en route avec ses propres chevaux, et arriva le soir à St-Germain. Trop retardé pour rejoindre Louis XVIII avant la frontière, et ne voyant pas d'ailleurs qu'il pût lui être utile dans sa fuite, il se donna quelques jours de délai pour aller en Normandie vendre sa terre d'Ouville. Il voulait assurer le paiement de 250,000 francs de créances hypothéquées, et avoir quelque argent à emporter dans son émigration, dont personne alors ne pouvait prévoir le terme. Il eut le bonheur de passer l'acte et de recevoir les fonds la veille même du séquestre imposé sur ses biens. Toutefois il ne fut pas compris dans le décret par lequel Napoléon proscrivait quelques-uns des auteurs de la restauration de 1814. Ce fut seulement dans le courant d'avril que Dambray rejoignit à Gand Louis XVIII, qui le reçut, ainsi que M. Emmanuel Dambray, son fils, avec beaucoup de bonté, mais ne lui accorda aucune influence dans son gouvernement exotique. Après le second retour du roi, en juillet 1815, Dambray perdit le portefeuille de la justice en conservant le titre inamovible de chancelier, avec la présidence de la chambre des pairs. Au mois de septembre suivant, on lui enleva encore les sceaux de l'État. Le parti qui l'éloignait alors des affaires affectait de ne parler que de la faiblesse du chancelier Dambray; mais en réalité, on ne lui pardonnait pas l'énergie des conseils que sa droiture avait donnés à Louis XVIII lors du débarquement de l'île d'Elbe. Toujours docile à la voix du monarque, Dambray, malgré ses répugnances personnelles, rentra *par interim* au ministère de la justice, après la démission de M. Barbé-Marbois (juin 1816). Les royalistes crurent voir dans ce rappel un retour aux idées monarchiques; mais Louis XVIII et M. Decazes méditaient alors cette ordonnance du 5 septembre, qui brisa la majorité de la chambre *introuvable*. Longtemps dans le conseil, Dambray, avec les ministres de la marine et de la guerre, Du Bouchage et Clarke, s'opposa à cette ordonnance, que le parti royaliste a toujours regardée comme une abdication du trône; il fallut céder à la volonté royale. Plus tard, Louis XVIII lui a rendu témoignage de sa résistance, qui fut discrète au reste comme elle fut constante. Ce fut pendant ce second passage de Dambray au ministère qu'il eut à contre-signer, à l'occasion du mariage du duc de Berri, l'ordonnance du 19 juin 1816, qui graciait les délits politiques commis dans le but de servir la cause royale. Il contre-signa encore les cinq codes appropriés aux formes du gouvernement royal (1). Enfin il rétablit le *Journal des Savants*.

(1) Ordonnance du 15 février 1815.
(2) Ordonnance du 27 février 1815.

(1) Cette promulgation est du 30 août 1816, et l'ordonnance qui supprime dans les différents codes « les dénominations, expres- « sions et formules qui ne sont plus en harmonie avec les prin-

Comme l'ordonnance du 5 septembre portait ses fruits, et, bien que Dambray se fût donné pour second dans son ministère un zélé royaliste (1), il voyait tomber dans la disgrâce tous les hommes dont les opinions monarchiques sympathisaient avec les siennes. Il attendit encore quelques mois avant d'effectuer une retraite dont sa conscience lui faisait un devoir. Telle était son abnégation de lui-même qu'il ne rechercha pas une récompense dans la louange de ceux dont il partageait les sentiments. A peine laissa-t-il voir à ses amis les plus intimes qu'il s'était retiré de lui-même, et que son abandon des sceaux n'était pas une disgrâce (2). Dans sa résistance même aux mesures qu'il n'approuvait pas, toujours fidèle aux anciennes habitudes de respect pour l'autorité royale, il laissait ignorer hors du conseil du roi qu'il y eût soutenu l'avis contraire à celui qui y avait prévalu. Il en est résulté qu'en butte aux censures et aux calomnies des ennemis de la royauté, Dambray n'en a pas moins été sévèrement jugé par les royalistes d'une certaine nuance. Ils ont été jusqu'à lui reprocher ce qui fait le plus beau titre de sa vie politique, l'impartialité qu'il déployait dans sa présidence de la chambre des pairs. Cette impartialité était telle que ceux dont il partageait les sentiments ignoraient souvent qu'il votait avec eux. Dambray pensait que l'opinion personnelle d'un président ne doit jamais se reconnaître dans la manière dont il règle les discussions, et que son devoir est de les maintenir sous la loi du règlement, sans gêner la liberté. Le même esprit d'équité se remarquait dans le choix des commissions confié à sa sagesse. Aussi l'affection et les égards des pairs de toutes les opinions furent sa récompense, et lui facilitèrent les fonctions de président lorsque, dans les dernières années de sa vie, l'affaiblissement causé par l'âge commençait à les lui rendre pénibles. Tous rendaient justice à la manière dont il conduisait les débats des grands procès criminels portés devant la chambre des pairs. Indulgent, grave et patient, attention ingénieuse pour la recherche de la vérité, haine du crime, mais pitié du coupable; tels étaient, au dire de tous les assistants, les sentiments empreints dans ses traits, dans ses discours, même dans les inflexions de sa voix. C'est ce qui a fait dire à M. de Sémonville, dans l'éloge déjà cité : « Défenseurs, « accusés, condamnés même, faisaient retentir de « ses éloges les murs de ce palais : ses voûtes ont « répété des actions de grâces. Oui, des actions « de grâces se sont échappées d'une bouche qui « semblait réservée pour le blasphème » (*voy.* Louvel). Des attributions qui lui avaient été conférées en 1814, comme chancelier de France, la seule que Dambray eût conservée était la tenue de l'état civil de la famille royale. Il était en outre membre du conseil privé avec le titre de ministre d'État. Il avait été nommé, en juin 1815, officier de la Légion d'honneur : il était chancelier et surintendant des finances des ordres du roi, avec le grade de commandeur de l'ordre du St-Esprit; enfin chancelier garde des sceaux de l'ordre de St-Louis et du Mérite militaire. L'ordonnance du 2 août 1816 le mit au nombre des associés libres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; enfin il était membre de la société pour l'amélioration des prisons. Il venait d'entrer dans sa soixante-dixième année, lorsqu'il mourut à sa terre de Montigny, le 13 décembre 1829. Depuis deux sessions, il avait laissé à M. de Pastoret, vice-chancelier, le soin, désormais pour lui trop pénible, de présider la chambre des pairs. D—R—R.

« cipes du gouvernement établi par la charte constitutionnelle, » est du 17 juillet 1816.

(1) M. de Trinquelague, nommé conseiller d'État le 8 mai 1816, et sous-secrétaire d'État au département de la justice par ordonnance du lendemain.

(2) Il avait été appelé au ministère par *intérim*, le 7 mai 1816. L'ordonnance qui lui donna pour successeur M. Pasquier est du 19 janvier 1817. Elle porte ce considérant qui mérite d'être cité : « Nous étant convaincus des inconvénients que présente la réu- « nion des fonctions de ministre de la justice avec celles de « président de la chambre des pairs, pour la présentation et le « soutien des lois aux deux chambres... »

DAMER (Anne-Seymour), Anglaise qui s'est fait remarquer par son talent dans l'art de la sculpture, naquit en 1748, fille du feld-maréchal Henri Seymour Conway et de lady Caroline Campbell, de la famille des ducs d'Argyle. Son père était en relation d'amitié avec plusieurs hommes éminents dans les lettres et les beaux-arts; parmi eux le spirituel Horace Walpole, comte d'Orford, se plut à cultiver les heureuses dispositions de miss Conway. Elle joignit de bonne heure aux talents ordinaires de son sexe la connaissance des langues française, italienne, et jusqu'à un certain point celle de la langue latine. Son premier pas dans la carrière où elle s'est fait un nom est attribué à un doute exprimé par le célèbre David Hume sur sa capacité dans les arts du dessin. Piquée de ce qu'il avait dit, elle ne prit pas de repos qu'elle ne lui eût donné, par un ouvrage sorti de ses mains, une espèce de démenti. Elle moula d'abord une tête en cire, puis, s'étant procuré un bloc de pierre et un ciseau, elle se mit à tailler un buste qui, tout imparfait qu'il fût, étonna l'illustre historien de l'Angleterre. Dès ce moment, cultivant cet art avec ardeur, elle apprit à travailler le marbre dans l'atelier de Bacon, de l'Académie royale; elle étudia les éléments d'anatomie sous Cruikshank, et fit par la suite des voyages en Italie, pour s'y former au style simple et pur des artistes grecs, style auquel elle resta toujours fidèle... Miss Conway fut mariée, en 1767, à John Damer, fils aîné de Joseph, premier lord Millon. Cette union fut très-malheureuse : Damer était un dissipateur à qui la plus brillante fortune n'aurait pu suffire. Il finit par se tuer d'un coup de pistolet en 1776. Sa veuve trouva dans une existence très-active le moyen d'échapper au sentiment profond de ses calamités domestiques. A une certaine époque de sa vie, elle s'occupa de politique, et elle s'agita beaucoup pour amener l'élection de Fox à Westminster. Elle joua la comédie avec un grand succès sur des théâ-

tres particuliers. Mais ces distractions ne l'empêchèrent pas de produire un très-grand nombre d'ouvrages de sculpture, remarquables par leur pureté et leur élégance. Les principaux sont : une statue en marbre de George III, ayant 8 pieds (anglais) de hauteur; un groupe de deux chiens endormis exécuté en marbre, et donné par elle à son beau-frère Charles Lenox, duc de Richemont; les bustes de la vicomtesse Melbourne et de la duchesse de Devonshire, d'elle-même en 1778, de sir Joseph Banks, de sir Humphry Davy, de la reine Caroline; deux petits chats; un aigle, donné à H. Walpole, et sur lequel il mit cette inscription :

Non me Praxiteles fecit, at Anna Damer;

un buste en marbre de lord Nelson, qui fut un de ses intimes amis, et qui avait posé exprès devant elle immédiatement après la bataille du Nil (d'Aboukir). Ce buste, dont elle fit présent à la cité de Londres, est placé dans la salle de l'Hôtel de Ville. En 1826, elle en fit une copie en bronze qu'elle envoya en présent au roi de Tanjore. Une copie demandée par le duc de Clarence, exécutée par mistriss Damer, alors dans sa 79e année, et achevée peu de jours avant sa mort, fut attachée par ordre du prince à un fragment du mât de la *Victoire* (que Nelson commandait et sur lequel il périt au combat de Trafalgar). Le 1er mai 1815, madame Damer étant à Paris, présenta elle-même un buste de Fox à Napoléon au palais de l'Elysée. C'était l'accomplissement d'une promesse qu'elle avait faite au moment du traité d'Amiens. Elle reçut en cette occasion, par les mains du comte Bertrand, une tabatière magnifique avec le portrait de Bonaparte entouré de diamants. Lord Orford, en mourant (1797), avait désigné madame Damer pour exécutrice de ses dernières volontés. Conformément à une des clauses de ce testament, elle se trouva en possession, sa vie durant, de la belle *villa* de Strawberry-hill avec un legs de 2,000 livres destinées à l'entretien de cette jolie résidence; elle ne devait en disposer qu'en faveur de la comtesse Waldegrave, et c'est ce qu'elle fit plus tard En attendant elle eut à Strawberry-hill un cercle choisi, composé d'illustrations de divers genres. Elle y fit élever un joli théâtre où l'on vit figurer mesdames Berry et Siddons. En 1818, elle acheta dans le voisinage de Twickenham, qu'elle affectionnait, York-House qui appartint originairement au chancelier Clarendon. Elle est morte, dans une maison qu'elle avait à Londres, le 28 mai 1828. Par son testament elle a ordonné de détruire tous ses papiers, parmi lesquels on peut regretter la relation qu'elle avait rédigée de ses voyages, et des lettres de ses correspondants, surtout de lord Orford; mais elle a exprimé le désir que son tablier de travail et ses outils fussent déposés dans son cercueil. Un de ses alliés, sir Alexandre Johnstone, a destiné York-House à recevoir tous les bustes qu'elle a faits de ses amis et de personnages illustres, ainsi que d'autres ouvrages d'art exécutés par sa mère, la comtesse d'Aylesbury. L.

DAMERVAL *Voyez* AMERVAL.

DAMESME (ÉDOUARD-ADOLPHE-DÉODAT-MARIE), général de brigade, né le 23 janvier 1807, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), sorti de l'école militaire de St-Cyr en 1824, se fit remarquer dans les guerres d'Afrique. Après avoir franchi successivement les différents grades hiérarchiques, il fut, en 1847, nommé colonel du 11e léger, puis, au commencement de juin de l'année suivante, il fut détaché pour commander une des brigades de la garde nationale, qui, après la révolution de février 1848, avait été créée par le gouvernement provisoire et organisée par les soins du général Duvivier. Le général Damesme aurait passé peut-être inaperçu au milieu des nombreux officiers distingués que l'Algérie a produits, si les circonstances malheureuses qui ont occasionné sa mort, n'avaient appelé l'attention sur lui. — Le 23 juin 1848, après que l'assemblée constituante eut prononcé la dissolution des ateliers nationaux, les barricades s'élevèrent et la guerre civile éclata dans Paris. Dès le commencement de la lutte, le général Damesme fut envoyé à la tête de plusieurs bataillons de la garde mobile pour comprimer l'insurrection, sur la rive gauche de la Seine; après plusieurs engagements sérieux, il avait pu pénétrer jusqu'à la place de la Sorbonne où il avait établi son quartier général; mais dans ce quartier même, autour du Panthéon, l'insurrection avait établi un de ses centres de résistance les plus formidables. Le lendemain 24, le général Damesme conduisit ses troupes au combat, et cette sorte de place d'armes de l'insurrection fut prise d'assaut. Les insurgés cependant continuaient la lutte, retranchés dans les rues adjacentes : dans la rue Clovis spécialement ils dirigeaient du haut d'une terrasse du collége Henri IV un feu meurtrier sur les soldats. Toujours au milieu du péril, le général Damesme guidait ses troupes à l'attaque de cette nouvelle position, lorsqu'il fut frappé à la cuisse d'un coup de feu qui l'obligea de quitter le commandement. — Transporté au Val-de-Grâce le 24 juin 1848, il y reçut un décret du pouvoir exécutif qui le nommait général de brigade, à titre de récompense nationale; mais il ne put pas jouir longtemps de cet honneur. Le 29 juillet 1848, il succomba au Val-de-Grâce, des suites de l'amputation de la cuisse qui avait été jugée nécessaire. E. D—s.

DAMHOUDER, ou DAMHAUDER (JOSSE DE), jurisconsulte flamand, né à Bruges en 1507, fut très-habile dans la pratique civile et criminelle. Charles-Quint et Philippe II distinguèrent son mérite, et l'élevèrent aux premières charges de judicature des Pays-Bas. On a de lui une pratique civile sous ce titre : *Praxis rerum civilium* (Anvers, 1596, in-4°), et une pratique criminelle sous le titre d'*Enchiridion rerum criminalium*, Anvers, 1562, 1601 et 1616, in-4°, fig., traduite en allemand et en flamand; ce dernier ouvrage fut mis à l'index

des livres défendus à Rome jusqu'à ce que l'auteur l'eût corrigé. Ces deux ouvrages ont été réimprimés dans un seul volume, Anvers, 1617 et 1646. On a encore du même : *Patrocinium, pupillorum, minorum et prodigorum,* Bruges, 1544; Anvers, 1546, in-fol. Nicolas Tulden fit des notes sur la première. Damhouder traduisit lui-même en français sa pratique criminelle imprimée à Bruxelles en 1571, in-fol., avec fig. Il mourut à Amiens le 22 janvier 1581. B—I.

DAMIANICS (Jean), l'un des généraux les plus distingués de l'armée hongroise dans la guerre de l'indépendance de 1848, pendu en 1849, âgé d'environ 40 ans. Damianics était Serbe d'origine, il était capitaine au service d'Autriche, lorsque l'empereur Ferdinand lui confia le commandement du 3e bataillon de la honved hongroise pour défendre la frontière attaquée par les Croates et les Serbes insurgés. Les événements se succédant en Hongrie, et le peuple, en 1848, levant contre l'Autriche l'étendard de l'insurrection, Damianics embrassa avec vigueur la cause de l'armée dont il faisait partie; il se distingua dans plusieurs affaires, et le gouvernement insurrectionnel le nomma successivement colonel et général. Damianics, au bout de peu de temps, acquit une grande influence sur le soldat hongrois; sa haute stature, sa large poitrine, son front chauve contrastant avec une longue barbe noire qui descendait jusqu'à la ceinture, sa figure martiale et énergique excitaient facilement la confiance et l'admiration des hommes, un peu primitifs, dont se composait la masse de l'armée nationale. Ces qualités physiques étaient d'ailleurs rehaussées dans Damianics par une incontestable intelligence militaire. Sa position, son courage, sa capacité allaient lui donner un des rôles importants dans la guerre, lorsque, à Comorn, un accident de voiture lui cassa une jambe. Forcé de renoncer à un service actif par cet événement, il accepta le commandement et la défense de la forteresse d'Arad. Il en était encore gouverneur, lorsque Gœorgey, qui venait de faire sa défection, lui donna l'ordre écrit de rendre la forteresse aux Russes. Damianics obéit : on sait que Gœorgey avait stipulé pour tous ses compagnons d'armes, adhérents à sa capitulation, une amnistie que les Russes avaient promise. Le cabinet autrichien ne se crut pas lié par ces engagements, et ne voulut traiter les généraux de l'armée hongroise, et entre autre Damianics, que comme des sujets rebelles. Ce général fut donc détenu dans cette même place d'Arad, qu'il avait commandée, avec onze autres officiers généraux parmi lesquels nous citerons : Tœrœk, Ernest Kisse, Nagysandor, Charles de Linange, Knezics, Schweidel, Aulich, etc. Depuis six semaines les prisonniers attendaient le sort qui leur était réservé, lorsque le 5 octobre 1849, ils apprirent par une voie indirecte qu'ils étaient condamnés à mort, ainsi qu'un de leurs compagnons le lieutenant-colonel Lazar, assimilé aux généraux comme ayant commandé un corps d'armée. Le 6 octobre l'exécution eut lieu. Par suite d'une commutation de peine, les trois généraux Kisse, Deseffy, Schweidel et le lieutenant-colonel Lazar, furent fusillés à sept heures du matin. Les neuf autres généraux subirent le supplice de la potence. Damianics, dont la jambe n'était pas encore guérie, ne put marcher à pied à la mort comme ses camarades d'infortune et fut placé sur une charrette à côté du bourreau. Comme un des plus coupables, il fut exécuté l'avant-dernier. Il mourut, ainsi que tous ses compagnons, avec un sang-froid inébranlable, en recommandant au prêtre serbe qui l'assistait de dire, en son nom, à ses compatriotes, qu'ils s'étaient laissés aveugler par l'Autriche et qu'ils ne tarderaient pas à s'en repentir. Les terribles exécutions, commencées à huit heures, ne furent terminés qu'à dix heures et demie. Damianics, l'année précédente, avait épousé une jeune personne d'une grande beauté, appartenant à une des premières familles de la Servie. On rapporte que cette malheureuse femme, qui habitait Arad au moment de la condamnation, ne put obtenir la faveur de voir et d'embrasser son mari avant sa mort. Z.

DAMIEN (Pierre), cardinal-évêque d'Ostie, né à Ravenne vers l'an 988, d'une famille honnête, mais pauvre, fut rejeté de sa mère, qui refusa de le nourrir. Il était encore enfant lorsqu'il devint orphelin. Un de ses frères se chargea de lui, le traita comme un esclave, le laissa marcher nu-pieds, couvert de haillons, et l'envoya garder les pourceaux. Mais, quelques années après, un autre frère, nommé *Damien,* qui était archidiacre de Ravenne, se chargea de son éducation, lui servit de père, et par reconnaissance Pierre prit le nom de *Damien.* Il fit ses études à Faënza et à Parme. Ses progrès furent si rapides, qu'en peu de temps, devenu capable d'enseigner lui-même, il ouvrit une école qui attira un grand nombre de disciples, et lui fournit des revenus assez considérables. Craignant le danger des richesses et de la vaine gloire, il portait déjà un cilice sous ses habits, priait, jeûnait, veillait, se levait quelquefois pendant la nuit, et se plongeait dans l'eau jusqu'à ce que son corps fût transi par le froid. Il résolut enfin de quitter le monde, et entra dans l'ermitage de Font-Avellana, que le B. Ludolphe avait naguère fondé dans l'Ombrie, au pied de l'Apennin. Gui, abbé de Pomposie, le demanda pour instruire ses disciples; il passa deux ans dans ce monastère, et fut élu abbé de Font-Avellana en 1041. Il fonda divers ermitages, eut pour disciple St. Rhou et St. Jean de Lodi, qui devinrent évêques de Cubbio, et St. Dominique surnommé l'*encuirassé.* Il avait rendu de grands services aux papes Grégoire VI, Clément II, Léon IX et Victor II, lorsqu'Étienne IX le créa cardinal-évêque d'Ostie, en 1057. Mais, pour décider son acceptation, il fallut le menacer des foudres de l'Eglise. L'année suivante Jean, évêque de Velletri, ayant été élu pape, contre toutes les règles, prit le nom de Benoît X. Pierre Damien s'opposa de toutes ses forces à l'intrusion violente et simo-

niaque de ce prélat, le décida enfin à renoncer à son élection, et fit agréer celle de Nicolas II. Bientôt après, il fut envoyé avec Anselme, évêque de Lucques, en qualité de légat à Milan, où sa vie fut menacée tandis qu'il sévissait contre les prêtres coupables de simonie. En 1062, il prit le parti d'Alexandre II contre l'empereur qui soutenait l'antipape Cadalous. Ce dernier céda aussi aux instances de l'évêque d'Ostie et se désista de ses prétentions. Cependant Pierre Damien ne cessait de soupirer après la solitude, et son aversion pour le monde était augmentée par les désordres et l'esprit de simonie qui régnaient alors dans le clergé. Il obtint enfin, après beaucoup de difficultés, la permission d'abdiquer, et rentra dans le désert de Font-Avellana, où il voulait vivre désormais en simple religieux. Mais, en 1063, il fut envoyé en France en qualité de légat, chargé de fixer la juridiction de quelques évêques, et de juger ceux qui s'étaient rendus coupables de simonie. Sa conduite réunit tous les suffrages. En 1069, il sortit encore de sa cellule pour aller, avec le titre de légat, s'opposer au divorce que demandait Henri IV, roi de Germanie. Ce prince se rendit aux prières de Damien, qui retourna dans son désert, et en sortit encore en 1071, chargé d'aller rétablir l'ordre à Ravenne, dont l'archevêque venait d'être excommunié pour des crimes énormes. Epuisé par la fatigue de ce dernier voyage, et affaibli par de longues austérités, Pierre Damien mourut à Faenza le 22 février 1072, à l'âge d'environ 83 ans. « Ses « austérités, dit Baillet, le suivaient partout. Il ne « quittait nulle part les cilices, les chaînes de fer, « les disciplines ; il priait, jeûnait, veillait dans « les villes et dans ses voyages comme dans son « ermitage. » Une natte étendue par terre lui servait de lit; il ne prenait aucune nourriture pendant les trois premiers jours de l'avent et du carême. Dans ces temps de jeûne, il ne mangeait rien de cuit, et ne vivait que d'herbes crues trempées dans l'eau. Il composa de nombreux écrits dans sa cellule, où il se renfermait comme dans une prison. Le travail des mains lui servait de délassement. Il faisait alors des cuillers de bois ou d'autres petits ouvrages du même genre. En même temps, « il était le principal organe des souverains « pontifes, auxquels il prêtait le ministère de sa « plume pour écrire aux princes sur les affaires les « plus importantes de la religion. Il en était aussi « le conseiller et le guide; de sorte qu'on peut di- « re qu'il avait sous leur nom presque toute l'ad- « ministration de l'Eglise universelle. » (*Baillet*). Quoique Pierre Damien n'ait point été canonisé dans les formes ordinaires, il est honoré le 23 février avec le titre de patron à Faenza et à Font-Avellana. Il y a plusieurs éditions de ses œuvres avec des notes de Constantin Cajetan; les plus amples sont celles de Paris, 1642 et 1663, divisées en quatres tomes qu'on relie en un seul volume in-fol., et qui contiennent : 1° cent cinquante-huit lettres distribuées en huit livres; 2° soixante-quinze sermons; 3° les *Vies de St. Odilon de Cluni, de St. Maur,* évêque de Césène, *de St. Romuald, de St. Rhou* ou Rodolphe de Gubbio, *de St. Dominique,* dit l'*Encuirassé, de Ste. Lucile,* et *de Ste. Flore,* vierges et martyres dont on ne sait rien de certain; 4° soixante opuscules : on distingue ceux où l'auteur traite des devoirs des ecclésiastiques, et ceux qui ont pour titre : *Tractatus de correctione episcopi et papæ*; et *Disceptatio synodalis inter imperii romani advocatum et Ecclesiæ romanæ defensorem, de electione principis romani.* Ces deux traités ont été imprimés à Francfort en 1614 et 1621. On remarque en général dans les écrits de Pierre Damien, qui sont utiles pour la connaissance de l'histoire ecclésiastique du 11e siècle, un grand zèle pour la réformation des mœurs, et une érudition assez étendue pour le siècle où il vivait; mais son style est diffus et embarrassé; ses raisonnements manquent souvent de justesse; ses preuves sont, pour la plupart, des explications arbitraires des livres saints, des apparitions de morts, ou d'autres histoires invraisemblables. Il se déclara le défenseur zélé de plusieurs dévotions nouvelles, surtout des flagellations et des compensations de pénitence. « S'il est permis, dit-il, de se donner cinquante coups de discipline, pourquoi ne s'en donnerait-on point soixante ou cent? Et si l'on peut s'en donner cent, pourquoi serait-il défendu de s'en donner mille? Ce qui est bon ne peut être poussé trop loin. Si le jeûne d'un jour est bon, celui de deux ou trois jours est meilleur encore. » — « Suivant ce principe, dit le rédacteur du *Dic-* « *tionnaire des auteurs ecclésiastiques,* la perfec- « tion serait de se laisser mourir de faim, ou d'ex- « pirer sous les coups de discipline. » La vie du B. Pierre Damien a été écrite par Jean de Lodi, son disciple, et publié par Mabillon (*voy.* les Bollandistes, don Ceillier et Fleury). V—ve.

DAMIENS (Robert-François), régicide, naquit à Tieulloy, dans le diocèse d'Arras. Son père était portier à la prévôté d'Arc, près de St-Omer. Les inclinations vicieuses de Damiens le firent appeler, dès sa jeunesse, *Robert le diable.* Un de ses oncles, cabaretier à Béthune, lui fit apprendre à lire et à écrire, et le mit en apprentissage chez un serrurier. Bientôt après Damiens s'enrôla : son oncle acheta son congé; il s'enrôla une seconde fois, déserta, et entra dans l'abbaye de St-Waast d'Arras pour y apprendre la cuisine. Il n'y resta pas longtemps, et servit, en qualité de domestique, un officier suisse, avec lequel il se trouva au siége de Philisbourg. Il passa bientôt au service du comte de Raymond, et fit avec lui un voyage en Bavière. Un de ses oncles, maître d'hôtel au collége de Louis le Grand, à Paris, le fit recevoir en qualité d'un de ces valets de réfectoire appelés *cuistres.* Quinze mois s'étaient écoulés, lorsqu'ayant refusé de se soumettre à une punition, sans doute méritée, Damiens fut congédié; mais après avoir servi dans diverses maisons pendant l'espace d'une année, il rentra comme domestique dans le même

collége. On remarqua qu'il était taciturne, emporté, toujours disposé à s'élever contre ses supérieurs. En 1739, il épousa une des femmes de la comtesse de Crussol, et sortit du collége. Il continua de servir des maîtres de toutes conditions, des jansénistes, des molinistes, des parlementaires; la Bourdonnaye, à qui il vola 50 louis; Beze de Lys, conseiller au parlement, qui le garda pendant deux ans; la maréchale de Montmorenci, qui le congédia comme ivrogne et querelleur, madame de Ste-Rheuse, qui le chassa, après lui avoir prédit qu'il serait rompu vif, etc. Damiens changeait souvent de nom. Son inconstance et la sombre inquiétude de son caractère ne lui permettaient guère de rester longtemps dans la même maison. Il était vain, curieux, nouvelliste, frondeur, hardi et dissimulé; il s'apercevait lui-même de l'effervescence de son sang, et cherchait à la calmer par de fréquentes saignées. Sa taille était assez élevée; il avait le visage un peu allongé, le nez aquilin, le regard perçant et la bouche enfoncée. « C'était « un homme, dit Voltaire, dont l'humeur sombre « et ardente avait toujours ressemblé à la démen- « ce. » A cette époque, la cour était divisée. La marquise de Pompadour avait son parti; le dauphin en avait un autre. La querelle née du refus des sacrements agitait tous les esprits. Les parlements, occupés d'affaires religieuses, étaient comme en insurrection; cent quatre-vingts membres du parlement de Paris avaient donné leur démission. La guerre embrasait l'Europe; le peuple souffrait et murmurait : les discours étaient violents, et Damiens put facilement s'exalter. Il servait depuis quelques jours un négociant de Pétersbourg, lorsque le 14 juillet 1756 il lui vola 240 louis, et s'enfuit en poste à Arras. Son signalement fut envoyé dans l'Artois. Il le sut, tomba dans un accès de fureur, et essaya de se détruire à force d'émétique ou de poison. Il se rendit ensuite à St-Venant, se fit saigner plusieurs fois, et, se trouvant un jour à Poperingue, il dit : « Si je reviens en France... « oui, j'y reviendrai; j'y mourrai, et le plus grand « de la terre mourra aussi, et vous entendrez par- « ler de moi. » Il se fit saigner le 4 novembre à Austreville, et le 20 décembre à Arras. Il prit pendant plusieurs jours de l'opium. On l'entendit parler seul et se plaindre des malheurs où il allait plonger sa femme et sa fille. Il avait successivement pris le nom de *Lefèbre*, de *Flamant*, et il portait celui de *Guillemant*, lorsque le 25 décembre, il se fit enregistrer au bureau des carrosses, sous le nom de *Bréval*. Il arriva le 31 dans la capitale. Il se hâta de visiter son frère, sa femme et sa fille, qui lui reprochèrent son imprudence. Il promit de quitter bientôt Paris, annonça à sa fille qu'elle ne le reverrait plus, et que la démission des membres du parlement était le motif de son retour. Le 3 janvier 1757, à onze heures de la nuit, il prit une chaise au bureau des voitures de la cour, et arriva seul à Versailles sur les trois heures du matin. Il descendit dans une auberge, se coucha, et dormit jusqu'à deux heures de l'après-midi. Il sortit ensuite, se promena dans le parc et dans les cours, passa quelque temps au cabaret, et revint à son auberge à onze heures du soir. Le lendemain il était encore au lit à deux heures après midi. Il demanda un chirurgien, et voulut être saigné, mais on crut qu'il plaisantait, et cette demande resta sans suite. Damiens soutint depuis, dans tous ses interrogatoires, que, si on lui avait tiré du sang, il n'aurait point attenté à la vie du roi. Il sortit sur les trois heures par un froid rigoureux. On le vit rôder dans les cours du château. Un garde de la porte entendit un inconnu qui, l'abordant sous la voûte de la chapelle, lui dit : « Eh bien! » et Damiens qui répondit : « Eh bien! j'attends. » Louis XV était revenu dans l'après-midi de Trianon, pour voir Madame Victoire qui était malade. Sur les six heures, il sortit de l'appartement de la princesse, accompagné du dauphin et des grands officiers de la couronne. Damiens s'était caché dans un petit enfoncement au bas de l'escalier. Le roi allait monter en carrosse, lorsque, pénétrant à travers la haie des gardes du corps et des cent-suisses, le monstre se précipite au milieu des courtisans, heurte en passant le dauphin et le duc d'Ayen, capitaine des gardes, et, armé d'un couteau, frappe le monarque au côté droit, au-dessus de la cinquième côte. Louis s'écrie : « On m'a don- « né un coup de coude; » puis, passant la main sous sa veste, il la retire ensanglantée, et dit : « Je « suis blessé; » au même instant, il se retourne, et, apercevant Damiens qui avait conservé son chapeau sur la tête : « C'est cet homme-là, dit-il, qui « m'a frappé; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse point de mal. » Damiens aurait pu s'évader dans la foule, au milieu du désordre. Mais il restait immobile lorsqu'il fut saisi par un des valets de pied, et conduit dans la salle des gardes. On trouva sur lui une somme d'or assez considérable (8 à 900 francs); un livre intitulé : *Instructions et Prières chrétiennes*, et le couteau, instrument de son crime. Il était composé de deux lames, l'une large et pointue, et l'autre en forme de canif, longue de quatre à cinq pouces. Damiens s'était servi de cette dernière. Tandis que l'effroi régnait dans le château, qu'on cherchait des chirurgiens et un confesseur, qu'on ignorait si la blessure, profonde de quatre travers de doigt, n'était point mortelle, et si elle n'avait point été faite avec une arme empoisonnée, le régicide répéta plusieurs fois : « Qu'on prenne garde à M. le « dauphin! que M. le dauphin ne sorte point de la « journée! » L'alarme devint alors générale, et les esprits troublés crurent qu'il existait une conspiration contre la famille royale. Le garde des sceaux (J. B. de Machault), saisissant lui-même Damiens au collet, le fit tenailler aux jambes avec des princes rougies à un feu ardent; il ordonna qu'on apportât plusieurs fagots, et menaça l'assassin de le faire jeter dans les flammes, s'il ne nommait ses complices : « Ils sont bien loin, dit-il, et si je les « déclarais, tout serait fini. » Depuis, il avoua

plusieurs fois qu'il avait des complices. On lui offrit sa grâce s'il voulait les nommer, il répondit : « Je ne le puis, ni ne le dois. » Une autre fois, pressé de parler, il s'écria : « Que de mon« de dans l'embarras ! » Mais dans la suite il se rétracta, soutint jusqu'à la mort qu'il n'avait point de complices, et répondit à toutes les promesses de grâce : « Je ne puis y compter. Je dois « mourir, et je veux mourir comme J.-C., dans les douleurs et les tourments. » On pourrait croire, d'après cette réponse, que le fanatisme religieux avait armé son bras; mais il fut acquit au procès, par ses aveux et par divers témoignages, qu'il déclamait souvent contre le clergé, et que, six mois avant de commettre son crime, il refusait d'aller à la messe. Le prévôt de l'hôtel s'empara du coupable et commença contre lui une première procédure. En même temps le prince de Croy se rendit à Arras, et fit faire de longues informations qu'il dirigea lui-même. Dès que la nouvelle de l'assassinat du roi se fut répandue dans Paris, on fut généralement étonné et révolté d'un crime qui ne s'était pas renouvelé depuis un siècle et demi. Damiens osa écrire au roi une lettre singulière que Voltaire a insérée dans son *Précis du siècle de Louis XV*. Il ne restait du parlement de Paris que la grand'chambre ; le 15 janvier, des lettres-patentes lui attribuèrent l'instruction du procès. Cette instruction fut dirigée par le premier président (de Maupeou) et le second président (Molé). Le doyen Severt fut nommé rapporteur, et le conseiller (Pasquier), second rapporteur. Damiens fut transféré à la Conciergerie, le 18, à deux heures de la nuit. On avait pris des précautions inouïes, et l'appareil fut extraordinaire. Il y avait défense à qui que ce fût de se mettre aux fenêtres pour voir passer ce misérable. Il était dans un carrosse à quatre chevaux, accompagné d'un chirurgien du roi, et de deux gardes de la prévôté. Six sergents marchaient à chaque portière ; de nombreux détachements formaient l'escorte ; d'autres battaient les avenues; d'autres étaient placés de distance en distance depuis Versailles jusqu'à la conciergerie. Arrivé à la porte de cette prison, Damiens fut mis dans une espèce de hamac, afin qu'il n'essayât point de se détruire contre les murs, tandis qu'on le montait au premier étage de la tour de Montgommery, où il fut enfermé dans la même chambre qu'avait occupée Ravaillac. Des sentinelles furent placées dans l'escalier. Un corps de garde de 100 hommes fut établi à la Conciergerie. Quatre sergents du régiment des gardes étaient nuit et jour dans la chambre, huit autres dans la pièce au-dessous ; Damiens était couché sur un lit entouré d'une estrade matelassée. Les bras, l'estomac, les cuisses et les jambes étaient assujéties par de nombreuses courroies qui se rattachaient à des anneaux scellés à terre. Les plaies occasionnées par la brûlure des jambes faite à Versailles, forcèrent Damiens de rester couché pendant plus de deux mois. Quatre soldats faisaient auprès de lui les fonctions d'infirmiers. Un officier de la bouche, chargé de sa nourriture, suivait le régime prescrit par les médecins, et un chirurgien, qui couchait dans la prison, faisait l'essai de tous les aliments. Le médecin Boyer le visitait trois fois par jour. Enfin, les frais que coûtait au domaine ce misérable, montaient à plus de 600 livres par jour. Le premier interrogatoire devant les commissaires commença le 18 janvier et ne fut clos que le 17 mars. Damiens fit cette déclaration : « Je n'ai point eu « l'intention de tuer le roi ; je l'aurais tué, si je « l'avais voulu. » (On crut en effet que le coup eût pu être mortel, si Damiens s'était servi de la grande lame du couteau, aiguisée en forme de poignard). « Je ne l'ai fait que pour que Dieu pût « toucher le roi, et le porter à remettre toutes « choses en place, et la tranquillité dans ses États. « Il n'y a que l'archevêque de Paris seul qui est « cause de tous ces troubles. » Cent-vingt témoins furent entendus à Paris, et soixante-deux à Montdidier. Cinq princes du sang, vingt-deux pairs, quatre maîtres des requêtes, et les présidents honoraires, réunis à la grand'chambre, suivirent avec la plus grande exactitude l'instruction du procès. Quoique l'usage fût de n'accorder un confesseur au criminel qu'après sa condamnation, on en donna un à Damiens plusieurs jours avant son jugement : c'est ainsi que deux docteurs de Sorbonne avaient été envoyés à Ravaillac, pendant l'instruction de son procès, pour l'engager à déclarer ses complices. Le 26 mars, Damiens comparut devant ses juges, qu'il regarda avec fermeté ; il en reconnut et en nomma plusieurs, se permit quelques plaisanteries ; montra beaucoup de résolution, et presque de la gaîté. Il fut condamné au même supplice qu'avait subi Ravaillac. Le 28, on lui lut son arrêt. Il l'écouta à genoux, avec attention, sans se troubler, et dit en se relevant : « La journée sera rude. » La sentence portait qu'il serait appliqué à la question ordinaire et extraordinaire : il avait été agité solennellement de quelle torture on ferait usage. Des mémoires furent demandés et fournis. Les chirurgiens de la cour décidèrent que, de tous les genres de tortures, le moins dangereux pour la vie du patient était celui dont on se servait au parlement, et qu'on appelait *la question des brodequins*. Damiens jeta d'abord de grands cris, s'écria : « Ce coquin d'archevêque, » et demanda à boire. On lui donna de l'eau, mais il voulut qu'on y mêlât du vin, et dit : « Il faut ici de la force. » Le premier président renouvelait les interrogatoires, et insistait pour connaître les complices : « Qui vous a induit à commettre le « crime ? — C'est Gauthier, » répondit Damiens. C'était pour la première fois qu'il nommait cet individu. Il indiqua sa demeure, et l'accusa d'avoir dit devant son maître (De Ferrières), qu'assassiner le roi serait une œuvre méritoire. Gauthier et De Ferrières furent amenés à la chambre de la question. Gauthier dénia le propos qui lui était imputé ;

et De Ferrières, sa présence lorsqu'il fut tenu. Damiens persista dans sa déclaration. De Ferrières fut relâché, mais Gauthier fut envoyé en prison. Les tortures de Damiens n'avaient cessé qu'après l'avis des médecins, qu'on ne pourrait les prolonger sans danger pour sa vie. Deux docteurs de Sorbonne, l'un janséniste, l'autre moliniste, Guéret, curé de St-Paul, et de Marcilly, confessèrent Damiens, chacun séparément, et se réunirent ensuite pour l'exhorter dans ses derniers moments. Il parut assez pénitent dans la cérémonie de l'amende honorable, faite, suivant l'usage, devant la porte de la métropole. Arrivé à la Grève, il témoigna le désir de parler aux commissaires, parut devant eux à l'hôtel de ville, demanda pardon à l'archevêque des paroles injurieuses qu'il avait proférées contre lui, protesta de l'innocence de sa femme et de sa fille, et persévéra à soutenir qu'il n'y avait dans son crime, ni complots ni complices : « Je me proposais, dit-« il, de venger l'honneur et la gloire du parle-« ment, et je croyais rendre un service à l'État. » On le conduisit à l'échafaud. Lorsqu'il eut été déshabillé, il regarda tous ses membres avec attention, et promena un regard assuré sur la foule prodigieuse qui couvrait la Grève, remplissait toutes les croisées, et surmontait les toits. Les bourreaux brûlèrent d'abord, avec un feu de soufre, la main droite de Damiens, armée du couteau parricide. La douleur lui arracha un cri terrible; ensuite il leva la tête, et regarda assez longtemps sa main sans cris et sans imprécations. On l'entendit hurler lorsqu'il fut tenaillé aux bras, aux jambes, aux cuisses, aux mamelles, et qu'on jeta dans les plaies le plomb fondu, l'huile bouillante, la résine, la cire et le soufre brûlants. On remarqua qu'il considérait toutes les parties de l'horrible appareil de son supplice avec une singulière curiosité. Un écrivain, dont il faut beaucoup se défier, l'abbé Soulavie, rapporte que le greffier ayant demandé à Damiens, après les douleurs du tenaillement, s'il n'avait point de déclaration ultérieure à faire, il répondit d'un ton ferme et sépulcral : « Non, je n'ai plus rien à dire, sinon que je ne « serais pas ici si je n'avais pas servi des conseil-« lers au parlement. » Le compilateur ajoute que le greffier se retira sans rien écrire et en *faisant mauvaise mine*. Enfin, les efforts de quatre chevaux vigoureux duraient depuis plus d'une demi-heure pour opérer l'écartèlement. L'extension des membres était incroyable ; il fallut que les commissaires ordonnassent qu'on coupât les muscles principaux. Le jour touchait à son déclin, et l'on désirait que le supplice fût terminé avant la nuit. Damiens avait perdu deux cuisses et un bras, il respirait encore... Ce ne fut qu'au démembrement de son dernier bras qu'il expira. Le tronc et les membres épars furent aussitôt jetés et consumés dans un bûcher dressé auprès de l'échafaud. Un arrêt du parlement bannit à perpétuité, sous peine de mort, le père, la femme et la fille du condamné, enjoignit à ses frères et à ses sœurs de changer de nom, et ordonna que la maison où il était né serait rasée jusqu'à ses fondements. Le Breton, greffier criminel du parlement, a publié les *Pièces originales et procédures du procès fait à Robert-François Damiens*, Paris, 1757, in-4° et 4 vol. in-12. Il y eut dans ce procès des incidents singuliers. Le parlement informa sur plusieurs avis mystérieux, et déclara qu'ils ne méritaient pas d'être suivis. Un témoin attesta avoir reçu ces avis, et en avoir informé le comte d'Argenson, ministre d'État ; cette déposition fut rejetée du procès. Cependant le comte d'Argenson fut disgracié et renvoyé du ministère, ainsi que Machault, le 1er février 1757. Un nommé *Ricard*, soldat aux gardes, déclara qu'il lui avait été proposé 300 louis d'or, s'il voulait assassiner le roi. Il nomma les individus qui avaient fait cette proposition. Ils furent arrêtés, remis en liberté ; mais Ricard fut rompu vif, comme ayant inventé et dénoncé des complots détestables. Voltaire prétend que Damiens n'était qu'un *insensé fanatique*, ennemi des molinistes, et dont la religion seule avait armé le bras ; mais il est à remarquer que Damiens se montra constamment parlementaire dans le cours du procès, qu'il déclara lui-même avoir perdu *tout sentiment de religion*, et qu'il n'avait point approché des sacrements depuis trois ou quatre ans. Il fut constaté qu'il avait passé des nuits entières à attendre dans la salle du palais la fin des délibérations, et plusieurs fois il répéta avoir conçu son crime dans le temps de l'exil du parlement. Interrogé sur cet inconnu qui était venu lui parler sous la voûte de la chapelle, il s'écria dans les tortures qu'il « n'avait rien à répondre. » Interrogé s'il avait été porté à son crime par des idées religieuses, sommé de déclarer où il avait puisé ses principes, et s'il ne s'était point engagé à ne pas en révéler la source, il dit « n'avoir rien à répondre. » Quoi qu'il en soit, un garde du corps, un huissier aux requêtes furent pendus pour avoir tenu des propos séditieux. Les parlementaires, les jansénistes et les molinistes s'accusèrent. Seize conseillers furent envoyés en exil. Des pamphlets, des libelles furent publiés. Dès le 30 mars, le parlement de Paris en condamna plusieurs à être lacérés et brûlés ; entre autres la *Lettre d'un patriote*, qui avait pour but de prouver que Damiens *avait des complices*, et qui attaquait *la manière dont on avait instruit le procès*. Diverses cours souveraines firent brûler par le bourreau la *Théologie morale* de Busembaum (*voy.* Busembaum). On publia en 1760 un volume in-12, intitulé : *Les iniquités découvertes*, ou *Recueil de pièces curieuses et rares qui ont paru lors du procès de Damiens*. V—ve.

DAMILAVILLE (N.), d'abord garde du corps du roi de France, fut ensuite premier commis au bureau des vingtièmes. Cette place lui donnait le droit d'avoir le cachet du contrôleur général des finances, et de contre-signer toutes les lettres qui sortaient de son bureau, et il s'en servait pour faire

passer les paquets de ses amis, francs de port, d'un bout du royaume à l'autre. Ce privilége le mit en relation particulière avec Voltaire, à qui il faisait parvenir de cette manière les lettres de Thiriot et d'autres correspondants de cet homme célèbre. Ce fut en 1760 que commença cette liaison. « Voilà l'origine, dit Grimm, d'un commerce de « lettres qui a duré sans interruption jusqu'à ce « moment (1769.) » Damilaville mandait toutes les nouvelles littéraires, politiques, hasardées, bonnes ou mauvaises à Voltaire, qui lui répondait très-exactement, et lui écrivait ces lettres charmantes qu'on a lues dans l'édition de Kehl et dans ses suppléments. Il faisait aussi toutes les commissions de Voltaire, et lui était devenu presque nécessaire. Damilaville ne ressemblait pas à son correspondant; il n'avait ni grâce ni agrément dans l'esprit, et il manquait de cet usage du monde qui y supplée. Il était triste et lourd, et n'avait pas fait d'études. Le baron d'Holbach l'appelait plaisamment le gobe-mouches de la philosophie. Comme il n'avait dans le fond aucun avis à lui, il répétait ce qu'il entendait dire; mais ses rapports avec Voltaire, qui le lia avec Diderot, d'Alembert et tous les plus fameux philosophes de ce temps, lui donnèrent une espèce de présomption qui ne contribua pas à le rendre aimable; il n'était pas d'ailleurs d'un caractère à mériter des amis. C'est une chose digne de remarque que cet homme soit mort sans être regretté de personne, et que durant sa longue et cruelle maladie son lit n'ait cessé d'être entouré par tout ce que les lettres avaient de plus illustre, et qu'il en ait reçu jusqu'au dernier moment les soins les plus touchants. Tel est le portrait que Grimm, qui l'avait bien connu, nous a laissé de cet homme que Voltaire a traité avec une si rare bienveillance, et dont il faudrait avoir une haute opinion si on voulait la former d'après sa correspondance avec lui. Il inséra dans l'*Encyclopédie*, sous le nom de Boulanger, l'article *vingtième* qui est de lui; c'était alors la tactique de mettre sur le compte des morts les diatribes les plus hardies. Un an avant sa mort, Damilaville publia un pamphlet intitulé : l'*Honnêteté théologique*, qu'il donna pour être de Voltaire et qu'on crut en effet un moment être sorti de la plume de cet homme célèbre. L'auteur voulut y venger Marmontel des attaques de Coger et de l'abbé Riballier. Il poussa jusqu'à la fureur sa haine contre la religion chrétienne et même contre la Divinité. *Le christianisme dévoilé*, qui parut en 1758, sous le nom et comme ouvrage posthume de Boulanger, et qui fut attribué aussi au baron d'Holbach, est de Damilaville. C'est tout ce que l'impiété a produit de plus révoltant. Voltaire lui-même en fut indigné. L'auteur de cet article possède l'exemplaire de cet ouvrage qui a appartenu à Voltaire, et sur lequel le philosophe de Ferney a écrit de sa main de nombreuses observations. Ces observations sont inédites, et nous croyons faire plaisir en donnant ici les plus remarquables. Sur le feuillet du titre, Voltaire a écrit cette observation judicieuse : « Cet ouvrage est plus rempli de déclamations que « méthodique. L'auteur se répète et se contredit « quelquefois; on dira que c'est l'*impiété dévoilée*. » A la page 12 de la préface, l'auteur avait dit que la religion ne change rien aux passions des hommes et qu'ils ne l'écoutent que lorsqu'elle parle à l'unisson de leurs désirs. Voltaire reprend : « Qu'est-« ce que parler à l'unisson? On s'est fait dans ce « siècle un style bien étrange! » A la page 15 de cette même préface, l'auteur parle de la perversité de la morale que le christianisme enseigne aux hommes; Voltaire a écrit à la marge : « Peut-on « appeler perverse la morale de Jésus-Christ? » La religion chrétienne est présentée, à la page 13 de l'ouvrage, comme fournissant aux hommes mille moyens ingénieux de se tourmenter. « Elle répan-« dit sur eux, continue l'auteur, des fléaux incon-« nus à leurs pères, et le chrétien, s'il eût été sensé, « eût mille fois regretté la paisible ignorance de « ses ancêtres. — Quoi! dit Voltaire, valait-il « mieux immoler des hommes à Teutatès, dans « des mannes d'osier? — Encouragée par les en-« thousiastes et les imposteurs qui successivement « se jouèrent de sa crédulité, la nation juive at-« tendit toujours un messie, un monarque, un li-« bérateur qui la débarrassât du joug (p. 23). » A cela Voltaire répond : « Non pas dans leur prospé-« rité, car alors ils n'en avaient pas besoin. » — « Le chrétien voit son dieu barbare se vengeant « avec rage et sans mesure pendant l'éternité; en « un mot, le fanatisme des chrétiens se nourrit par « l'idée révoltante d'un enfer (p. 37). » — L'au-« teur oublie, répond Voltaire, que les autres reli-« gions admettaient un enfer longtemps auparavant. — On ne manquera pas de nous dire que « c'est dans une autre vie que la justice de Dieu « se montrera. Cela posé, nous ne pouvons l'ap-« peler juste dans celle-ci, où nous voyons si souvent « la vertu opprimée et le vice récompensé (p. 48). » — « Ceci est contre toutes les religions, dit Vol-« taire, qui ont admis une autre vie, aussi bien « que contre la chrétienne. » (La faute de langue ou plutôt d'attention qui se trouve ici, se trouve encore dans plusieurs autres notes.) — « Les incer-« titudes et les craintes de celui qui examine de « bonne foi la révélation adoptée par les chrétiens, « ne doivent-elles point redoubler, quand il voit « que son Dieu n'a prétendu se faire connaître qu'à « quelques êtres favorisés, tandis qu'il a voulu « rester caché pour le reste des mortels à qui pour-« tant cette révélation était également nécessaire « (p. 54). » — « Cela n'est pas vrai; les apôtres se « disent envoyés par toute la terre; l'auteur con-« fond continuellement la religion mosaïque et la « chrétienne. » (Voltaire.) — L'effet des miracles « de Mahomet fut au moins de convaincre les Ara-« bes qu'il était homme divin (p. 67). » — « Ma-« homet n'a point fait de miracles. Il n'y a dans « le Coran que le miracle du voyage de la Mecque « à Jérusalem en une nuit. » (Voltaire). — « Que

« sera-ce si l'on vient à lui joindre (à Dieu) des « attributs inconcevables que la théologie chré- « tienne s'efforce de lui attribuer. Est-ce connaî- « tre la Divinité que de dire que c'est un esprit, « un être immatériel qui ne ressemble à rien « de ce que les sens nous font connaître? (p. 92 « et 93). » — « L'auteur combat, bien mal à pro- « pos, cette idée de Dieu, reçue non-seulement « chez les chrétiens, mais dans toute la terre. » (Voltaire.) — « L'esprit humain n'est-il pas con- « fondu par les attributs négatifs d'*infinité*, d'*im- « mensité*, d'*éternité*, de *toute-puissance*, d'*omni- « science*, dont on a orné ce Dieu pour le rendre « plus inconcevable? (p. 93). » — « Les anciens « donnaient à Dieu les mêmes attributs, sans ré- « vélation et sans contradiction. » (Voltaire.) — « Le législateur des juifs leur avait soigneusement « caché ce prétendu mystère (des récompenses et « des peines de l'autre vie); et le dogme de sa vie « future faisait partie du secret que dans les mys- « res des Grecs on révélait aux initiés (p. 108). » — « Non, la vie future était le dogme populaire; « c'était l'unité de Dieu qui était le dogme secret. » (Voltaire.) — « Si les souverains gouvernaient avec « sagesse, ils n'auraient pas besoin du dogme des « récompenses et des peines futures pour contenir « les peuples (p. 109). » — « Toutes les républi- « ques grecques admirent ce dogme. (Voltaire). — « Le christianisme admet des êtres invisibles d'une « nature différente de l'homme (p. 112). » — « Et « les gentils aussi. » (Voltaire). — « Josué arrête « le soleil qui ne tourne point (p. 129). » — « Il « tourne sur son axe; il faut dire qu'il ne tourne « point autour de la terre. » (Voltaire). — « Au « lieu d'interdire la débauche, les crimes et les vi- « ces, parce que Dieu et la religion défendent ces « fautes, on devrait dire que tout excès qui nuit à « la conservation de l'homme, le rend méprisable « aux yeux de la société, est défendu par la raison « qui veut que l'homme se conserve (p. 157 et 158). » — « Pourquoi ôter aux hommes le frein de « la crainte de la Divinité? Tous les philosophes, « excepté les épicuriens, ont dit qu'il fallait être « juste pour plaire à Dieu. » (Voltaire.) — « Les « sectateurs du christianisme croient avoir rempli « tous leurs devoirs, dès qu'ils montrent un atta- « chement scrupuleux à des minuties religieuses, « totalement étrangères au bonheur de la société « (p. 160). » — « Cet abus de la religion n'est pas « la religion. » (Voltaire). Nous bornons là nos citations; elles suffisent pour faire voir que ce monstrueux ouvrage méritait le sentiment universel d'indignation qui s'éleva contre l'auteur, et que Voltaire lui-même fut le premier à éprouver. C'est dans le secret de sa conscience qu'il écrivit ces notes, et elles en font d'autant mieux connaître ses véritables principes, ses principes exempts des passions qui s'y mêlaient trop souvent. Damilaville, sentant sa fin s'approcher, demanda à son médecin combien de temps il pouvait encore espérer de vivre. « Vous connaissez, lui dit-il, mon « courage et l'indifférence avec laquelle je regarde « la mort; parlez-moi franchement; les ménage- « ments qui conviendraient à un autre, ne sont « pas nécessaires avec moi. » Le médecin ne lui dissimula rien, et lui apprit qu'il ne lui restait que quelques jours d'existence. Damilaville fit venir aussitôt un tapissier; il traita avec lui de la vente des meubles de son appartement, et en reçut le prix. Il invita, quelques jours après, ses amis les plus intimes à un grand repas qu'il avait fait préparer, et il y voulut boire un dernier verre de vin de Champagne. Tout ce qu'on lui dit pour l'en empêcher ne changea point sa résolution, et l'on ne jugea pas à propos de contrarier un homme si près du tombeau; il le but, et expira quelques instants après, le 13 décembre 1768, à l'âge de 47 ans. M—T.

DAMINO (Pierre), peintre, né à Castel-Franco, dans l'État de Venise, en 1592, avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions. Livré à son penchant, sans maître et sans conseil, il copiait indistinctement toutes les estampes et tous les tableaux qu'il pouvait se procurer; ce ne fut qu'après avoir lu les ouvrages de Lomazzo et d'Albert Durer qu'il mit du choix dans ses travaux. Il apprit à connaître dans les traités du maître allemand les proportions du corps humain; la lecture des historiens et des poëtes féconda son imagination; il transporta leurs descriptions dans ses tableaux. Damino ne dut son talent qu'à lui-même. Jean-Baptiste Nocello lui enseigna seulement le mélange et l'emploi des couleurs. Les ouvrages qu'il fit à l'âge de vingt ans au dôme de Padoue marquèrent sa place parmi les bons peintres; sa réputation se répandit dans toute l'Italie; il fut successivement appelé à Venise, à Chiozza, à Créma et dans plusieurs autres villes dont les édifices publics sont enrichis de ses ouvrages. Il mourut en 1631. Cet artiste eut un frère qui peignit très-bien le portrait en petit, et une sœur dont les ouvrages de peinture furent aussi admirés de ses contemporains. A—s.

DAMIRON (Nicolas), médecin militaire et frère aîné du philosophe de ce nom, naquit en 1785 aux environs de Lyon. Il fit acte de dévouement auprès des blessés d'Austerlitz, fit la campagne de Naples en 1806 et celle de Moscou en 1812 : il reçut la croix de la réunion (ruban bleu) à Moscou même. Fait prisonnier à Vilna, en 1813, l'empereur Alexandre lui donna la liberté dès 1814, en reconnaissance de mesures sanitaires que ses sages conseils avaient inspirées. Il fut attaché à l'hôpital de Bezançon pendant la restauration de 1814, et quand vinrent les Cent-Jours, l'armée du Nord et les champs de Waterloo virent briller son zèle. Il fut ensuite, comme tant d'autres et pour la même cause, réformé et mis en demi-solde jusqu'en 1819, époque où, réintégré dans le service actif, il fut nommé médecin adjoint du Val-de-Grâce : Broussais alors y régnait. Sans se montrer ouvertement hostile au système dominant de l'*irritation*, Damiron se conduisit avec une indépendance et une modération exemplaires,

mais qui eurent peu d'imitateurs. Pour la défense comme pour l'attaque, il est aisé d'être violent, c'est-à-dire excessif; c'est un écueil où se heurtent fréquemment l'incapacité, l'inexpérience et la faiblesse. On se croit fort parce qu'on est absolu, et l'on court droit à l'absurde pour avoir trop abondé dans son opinion ou pris trop de soin de ses préjugés. On ne suit les traces de la vérité qu'en la poursuivant sans préoccupation et sans prétendre la devancer. Tel était le docteur Damiron : il n'imposa à ses élèves le joug d'aucun système, et il n'en accepta lui-même aucun. Son esprit judicieux se retrouve tout entier dans quelques articles qu'il avait rédigé pour l'ancienne *Revue Encyclopédique*, celle de 1817 à 1828. Il prit parti pour la cautérisation des boutons de la petite vérole, espérant par là, comme M. Bretonneau de Tours, mitiger la violence de cette maladie et en diminuer les accidents. Homme excellent autant qu'excellent médecin, il y avait également à profiter dans ses leçons, dans son expérience et son commerce. D'une santé chancelante, il commit la faute de se marier à un âge où, selon les conditions physiologiques, le mariage abrége ou prolonge la vie. Il mourut à Paris en 1832, après avoir avec son frère visité la Bretagne et la Normandie, et passé quelques jours aux eaux de Bagnols. Le docteur Damiron avait reçu, vers 1820, la décoration de la Légion d'honneur en compensation de la croix de la réunion que les traités de 1815 avaient supprimée. B. Isid.—n.

DAMIS. *Voyez* Apollonius de Tyanes.

DAMM (Christian-Tobie), savant helléniste et théologien réformé, naquit en 1699 à Geithayn, dans les environs de Leipzig. Il avait été nommé en 1742, pro-recteur et peu après recteur du gymnase de Berlin. En 1764, on lui donna sa démission de cette dernière place, parce que, dans sa traduction du *Nouveau Testament*, il s'était trop rapproché de la doctrine de Socin. Il mourut le 27 mai 1778. Ses principaux ouvrages sont : 1° une édition de *Cl. Rutilius*, avec un *Commentaire*, Brandebourg, 1760, in-8°, bonne édition, qui a servi de base à Wernsdorf pour le texte de son *Rutilius* dans les *Poetæ lat. min.*; 2° *Novum Lexicon græcum etymologicum et reale, cui pro basi substratæ sunt concordantiæ et elucidationes Homericæ et Pindaricæ*, ibid., 1765, in-4°, ouvrage important, et qui a dû coûter un travail immense. Les suivants sont en allemand : 3° *Discours de Cicéron pour S. Roscius*, ibid., 1734, in-8°; 4° le *Vestibulum* de Comenius, en grec et en allemand, 1731, in-8°; 5° la *Batrachomyomachie* d'Homère, avec le texte grec, ibid., 1735, in-8°; 6° le *Panégyrique de Trajan*, traduit de Pline, avec des notes sur le texte et sur la vie des empereurs Domitien, Nerva et Trajan, Leipzig, 1759, in-8°, 2e édition; 7° les *Epîtres de Cicéron*, ibid., 1770, 4 vol. in-8°, 2e édition; 8° l'*Évangile de St.-Jean*, ibid., 1762, in-8°, tiré à 50 exemplaires; 9° *Introduction à la mythologie grecque et latine*, ibid., 1786, in-8, 5e édition : cet ouvrage a paru en hollandais, Leyde, 1786, in-8°; 10° le *Nouveau Testament*, Berlin, 1764, 1765, 3 vol. in-4°; 11° *Discours philosophiques de Maxime de Tyr*, traduits du grec, ibid., 1764, in-8°; 12° *Œuvres d'Homère*, traduites du grec, Lemgo, 1769-1771, 4 vol. in-8°; 13° *Traduction en prose d'une partie des odes de Pindare*, Berlin et Leipzig, 1770-1771, 4 part. in-8°, peu estimée, mais accompagnée de notes qui peuvent être utiles. G—y.

DAMMARTIN. *Voyez* Chabannes (Antoine de).

DAMMY (Mathieu), fils d'un marbrier de Gênes, se donnait le titre de marquis. Il fit beaucoup de bruit à Paris, où il vint intriguer en se disant possesseur de secrets merveilleux, tel que celui de blanchir les diamants qui avaient une teinte jaunâtre. Il se prétendait aussi l'inventeur du stuc ou marbre artificiel; mais il paraît qu'il en avait reçu la recette d'un marbrier allemand. Dammy, sans état et sans fortune, faisait beaucoup de dépense. Plusieurs fois il fut mis en prison pour dettes, et quoiqu'il n'eût aucunes ressources apparentes, il parvenait à se procurer toujours assez d'argent pour en sortir, en satisfaisant ses créanciers. Il se retira à Vienne en Autriche, vers l'an 1725, et s'y maria avec une demoiselle de condition. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mémoires de Mathieu, marquis Dammy, contenant des observations et recherches curieuses sur la chimie, le travail des mines et minéraux, écrits par lui-même*, in-8°, Amsterdam, 1739. C. G.

DAMO. *Voyez* Pythagore.

DAMOCLÈS. *Voyez* Denys le Tyran.

DAMOCRITE, sculpteur grec, était de Sicyone, et florissait vers la 95e olympiade, 400 ans avant J.-C.; son maître fut Pison de Calaurée (*voy.* Critias). Damocrite avait fait à Élis la statue du jeune *Hippon, Éléen*, vainqueur au pugilat des enfants. Pline le cite comme ayant surtout excellé à sculpter des statues de philosophes, et lui associe dans ce genre de talent Daïphron, Dæmon, Apollodore, Alevas, Asclépiodore, Aristodème, Céphissodore, Colotès, Cléon, Cenchramis, Calliclès et Cephis, dont quelques-uns ne sont point autrement connus. — Il y eut un autre Damocrite très-habile à ciseler des coupes d'argent. L—S—e.

DAMON et PHINTIAS, philosophes pythagoriciens, vivaient à Syracuse sous le règne de Denys le Jeune. Les courtisans de ce prince, ne pouvant pas croire à la vertu si vantée des pythagoriciens, voulurent les mettre à l'épreuve. Ils subornèrent quelques témoins qui déclarèrent que Phintias avait conspiré contre Denys. Leurs dépositions étant uniformes, Denys se vit obligé de le condamner à mort; alors Phintias lui demanda le reste de la journée pour mettre ordre à ses affaires et à celles de Damon : ces deux amis vivaient en effet ensemble, et Phintias, comme le plus âgé, avait l'administration des biens. Il demanda donc à être relâché momentanément, et offrit Damon pour sa caution. Denys, ne pouvant pas concevoir que quelqu'un pût exposer sa vie pour un autre, envoya chercher Damon, qui consentit à rester prisonnier jusqu'au

retour de Phintias. Les courtisans, qui avaient arrangé toute cette affaire, se moquèrent beaucoup de lui, bien persuadés que son ami l'abandonnerait; mais, vers la fin du jour, ils furent tout étonnés de voir arriver Phintias tout prêt à subir son arrêt. Tout le monde fut dans l'admiration, et Denys les ayant embrassés, leur demanda à être admis en tiers dans leur amitié; mais, quelques prières qu'il leur fit, il ne put l'obtenir d'eux. C'est ainsi que cette histoire est racontée par Aristoxène, dont le passage nous a été conservé par Jamblique, Aristoxène la tenait de la bouche de Denys lui-même, qui, étant devenu maître d'école à Corinthe, la lui avait racontée. Il ne faut donc pas s'arrêter aux variations qu'on trouve dans Diodore de Sicile, le *Traité des Offices* de Cicéron et Valère-Maxime. Ils disent tous que Denys accorda à Phintias un délai de quelques jours, tandis qu'on voit qu'il n'avait demandé que le reste de la journée. C—R.

DAMON, musicien célèbre, enseigna la musique à Périclès et à Socrate, qui en fait l'éloge dans plusieurs des dialogues de Platon. Il dit, dans le *Lachès*, qu'il était très-instruit dans plusieurs genres. Plutarque prétend que le nom de musicien lui servait de couverture pour dissimuler ses profondes connaissances en politique, et qu'il ne contribua pas peu à former Périclès au rôle qu'il joua par la suite. Il disait, suivant Platon, dans le 4e livre de la *République*, que, « dans un État, le moindre changement en musique en entraînait de très-grands dans les lois politiques. » Quelque soin qu'il prît de dissimuler ses opinions, qui n'étaient pas favorables à la démocratie, elles furent devinées par le peuple d'Athènes, qui l'exila par l'ostracisme, sans doute dans un de ses moments d'humeur contre Périclès. Il est fort incertain que ce Damon soit le même que Damon, fils de Damonide, du bourg d'Oa, dont parle Etienne de Byzance. C—R.

DAMOPHILUS, ou DÉMOPHILUS, peintre et modeleur, décora, de concert avec Gorgasus, l'ancien temple de Cérès qu'on voyait à Rome auprès du grand cirque. Ces deux artistes l'enrichirent à l'envi de peintures et de sculptures, et y mirent une inscription en vers grecs, qui annonçait que la partie droite avait été faite par Damophilus, et la gauche par Gorgasus. Avant eux, on ne connaissait à Rome que des peintures et des sculptures étrusques. Dans l'édition de Pline imprimée à Parme en 1480, et dans celle de Paris de 1532, on trouve cet artiste sous le nom de *Dimophilus*. — Il y eut un autre DAMOPHILUS, qui fut un des maîtres de Zeuxis. L—S—E.

DAMOPHON, sculpteur grec, né dans la Messénie, fut le seul statuaire habile que produisit ce pays. Il avait orné de plusieurs belles statues de marbre le temple d'Esculape, dans la ville d'Ithôme; son chef-d'œuvre était une *Cybèle* en marbre de Paros, qui décorait la place publique : on admirait aussi la statue de *Diane*, honorée par les Messéniens sous le nom de *Laphria*. Damophon avait fait pour la ville d'Egium une statue de *Lucine*, placée dans le temple de cette déesse; la tête, les pieds et les mains étaient de beau marbre pentélique; mais le corps était de bois. On couvrait la statue d'un voile du tissu le plus fin, ce qui semble expliquer pourquoi l'artiste n'avait fait que les extrémités en marbre : une des mains était étendue; l'autre portait un flambeau. Près de là, dans un lieu consacré à Esculape, on voyait la statue de ce dieu et celle d'Hygie; des vers iambiques, gravés sur la base, indiquaient qu'elles étaient l'ouvrage de Damophon. Il avait fait encore, en Arcadie, les statues de *Cérès* et de *Junon* d'un seul bloc de marbre, enfin, un *Mercure* de bois et une *Vénus* de même matière, dont le visage, les pieds et les mains étaient d'ivoire. Tant de beaux ouvrages et la grande réputation de Damophon le firent choisir pour restaurer la fameuse statue de *Jupiter-Olympien*, dont l'ivoire se séparait en plusieurs endroits. En raison de ce travail, le nom de Damophon resta en grand honneur dans l'Élide. On doit conclure de ce fait que ce sculpteur a été postérieur à Phidias d'un assez grand nombre d'années, et rien n'indique pourquoi Winkelmann et l'abbé Barthélemi l'ont placé vers la 67e olympiade, 512 avant J.-C. Dans quelques éditions, on trouve *Démophon* pour *Damophon*. L—S—E.

DAMOURS (LOUIS), né à Angers, fut avocat au conseil, et mourut à Paris le 16 novembre 1788. On a de lui : 1° *Conférences sur l'ordonnance concernant les donations, avec le droit romain*, 1753 in-12; 2° *Exposition abrégée des lois, avec des observations sur les usages des pays de Bresse, Bugey*, etc., 1761, in-8°; 3° *Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France*, 1765, in-4°; 4° *Réponse pour le procureur du pays des gens des trois états de Provence au mémoire du Languedoc, intitulé : Examen des nouveaux écrits de la Provence sur la propriété du Rhône*; 5° *Lettres de miladi***, sur l'influence que les femmes pourraient avoir sur l'éducation des hommes*, 1784, 2 vol. in-12; 6° *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*, 1752, 2 vol. in-12 : c'est le premier et le plus connu des ouvrages de Damours; ce sont, en général, des dissertations métaphysiques, et il fallait autre chose pour faire croire qu'elles étaient de la femme célèbre sous le nom de laquelle on les donnait. Elles ont eu du succès, et plusieurs éditions. La meilleure fut donnée en 1806, avec des notes, par M. G. des H. (Guyot des Herbiers), et un inconnu désigné par les initiales *A. L.* On a ajouté dans cette dernière édition des pièces de Ninon ou qui lui sont relatives; mais qui, par cela même, sont étrangères à Damour. A. B—T.

DAMPIER (GUILLAUME), célèbre navigateur anglais, naquit en 1652 à East-Coker, dans le comté de Sommerset. Demeuré orphelin dès sa tendre jeunesse, ses tuteurs le retirèrent du collége où l'avait envoyé son père, cultivateur aisé, qui le destinait au commerce, et lui firent apprendre l'écriture et l'arithmétique. Bientôt ils consentirent à

favoriser la passion qu'il avait de voyager sur mer, et l'embarquèrent à Weymouth, sur un navire avec lequel il fit un voyage en France, puis à Terre-Neuve. Le froid rigoureux qu'il éprouva dans celui-ci, l'ayant dégoûté des navigations au nord, il fit aux Indes orientales une campagne qui, dit-il, le rendit plus expert dans son métier, quoiqu'il n'eût pas tenu de journal. La guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande ; Dampier se retira d'abord chez son frère, mais bientôt, fatigué du repos, il s'engagea en 1673, à bord d'un vaisseau de l'État, se trouva à deux combats, tomba malade, fut mis sur un bâtiment-hôpital, ensuite conduit à Harwich, et alla se rétablir chez son frère. Le retour de la santé fit renaître en lui son goût pour les voyages. La guerre avait cessé; il accepta l'offre qu'on lui fit de régir une habitation à la Jamaïque. Cependant, au bout de six mois, il renonça à ce genre de vie si opposé à son inclination, et, en 1675, s'embarqua sur un bâtiment qui naviguait le long des côtes de la Jamaïque. Il trouva à Kingstown un navire qui allait à la baie de Campêche; il prit parti avec les coupeurs de bois, et resta trois ans avec eux. Malgré les fatigues continuelles qu'il eut à soutenir dans ce métier, Dampier tint un journal exact de ses opérations, et y joignit une excellente description de la baie. Il revint à Londres en 1678, et repartit dès le commencement de 1679, dans l'intention de retourner à la baie de Campêche; mais ayant rencontré à la Jamaïque des flibustiers, tout l'équipage de son navire les suivit, et il fit comme les autres. Dampier traversa avec ses nouveaux compagnons l'isthme de Darien, et s'aventura dans le grand Océan sur de petites embarcations du pays. Plusieurs entreprises pour piller les villes de la côte du Pérou furent tentées sans succès importants; la discorde se mit parmi les flibustiers. Dampier traversa une seconde fois l'isthme de Darien, fit plusieurs courses dans le golfe du Mexique, et arriva en Virginie en 1682. Il en partit le 23 août 1783 (*voy.* Cowley et Wafer), avec le capitaine John Cook, et entra dans le grand Océan, en doublant le cap Horn. Les flibustiers tentèrent encore, sans succès, plusieurs entreprises hasardeuses le long des côtes espagnoles, mais ils se procurèrent des vivres par la prise de plusieurs bâtiments et le pillage de divers cantons fertiles. En 1685, Dampier quitta le capitaine Davis qui avait succédé à Cook, et passa sur le navire du capitaine Swan. Celui-ci croisa près de la Californie, dans l'espoir de prendre le galion de Manille. Ce riche butin échappa aux flibustiers. Ils partirent du cap Corrientes pour aller tenter fortune aux Philippines, eurent beaucoup à souffrir dans cette longue traversée, et arrivèrent mourants de faim à l'île de Guam. De là ils gagnèrent Mindanao, où de grands troubles divisèrent l'équipage. Le capitaine Swan et une partie de son monde furent laissés à terre. Dampier, après avoir croisé devant Manille et dans les parages voisins, fut contraint par les vents d'aborder à la Chine. En quittant ce pays, il découvrit en 1687 les îles Ba-Schi, alors inconnues, et dont il a donné une description complète. Les tempêtes continuelles firent perdre à l'équipage l'envie de retourner croiser devant Manille. Le navire parcourut les Moluques et toucha à la Nouvelle-Hollande. Là, Dampier, ne pouvant plus supporter les excès de ses compagnons, résolut de les quitter aussitôt que l'occasion s'en présenterait, et il effectua ce projet à l'une des îles Nicobar, au mois de mai 1688; puis se hasarda en pleine mer dans une pirogue, pour gagner la ville d'Achem. Accompagné de sept personnes, il courut des dangers incroyables, fut jeté par un ouragan sur la côte de Sumatra, et arriva mourant à Achem. Il fit ensuite, pour rétablir ses affaires, des voyages au Tonquin, à Malacca, à Madras, et vint à Bencoulen où il fut maître canonnier pendant cinq mois. Il s'en échappa parce qu'on voulait l'y retenir malgré lui, et s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva le 16 septembre 1691. La publication de ce voyage fit connaître avantageusement Dampier; il avait dédié son livre à Charles Montaigu, président de la société royale, qui le présenta au comte d'Orford, premier lord de l'amirauté. On confia à Dampier le *Roe-Buck*, bâtiment de 12 canons, pour aller faire des découvertes à la Nouvelle-Hollande. Il partit des Dunes le 26 janvier 1699, et, après avoir touché au Brésil, il fit voile à l'est, et aperçut la terre d'Eendraght, ou de la Concorde, à la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, découvrit la baie des Chiens-Marins, visita dans une étendue de 300 lieues, la partie nord-ouest de cette côte, qui depuis a été parcourue par les vaisseaux français, le *Géographe* et le *Naturaliste*. Les habitants étaient si farouches, qu'il essaya vainement d'avoir communication avec eux. N'ayant pu se procurer ni eau ni vivres, il fut obligé de relâcher à Timor où son apparition inquiéta les Hollandais. A son départ il s'avança au milieu de l'archipel voisin jusqu'à la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée, dont il eut connaissance le 1er janvier 1700. Après avoir doublé le cap Nabo, il suivit la côte nord-ouest jusqu'à l'île Schouten, se dirigea à l'est, découvrit plusieurs îles, et arriva à un cap auquel il donna le nom de St-Georges, et qui forme la pointe sud-est de la Nouvelle-Irlande. Dampier croyait toujours côtoyer la Nouvelle-Guinee jusqu'au moment où, passant par le détroit qui porte son nom, il reconnut que la terre qu'il avait eue à l'est en était distincte. Il appela celle-ci *Nouvelle-Bretagne*. Il prolongea la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, reconnut le cap Nabo, et, par une route jusqu'alors inconnue, aborda à Céram. Après s'être réparé à Batavia, il revenait en Europe, lorsque dans l'océan Atlantique, le 21 février 1701, son bâtiment coula bas par une voie d'eau près de l'île de l'Ascension. Dampier se sauva avec son équipage; deux mois après il fut recueilli par un navire anglais, et revit enfin sa patrie. Il fit ensuite deux autres voyages dans le grand Océan, en qualité

de simple pilote; l'un en 1704, l'autre avec Woodes Rogers de 1708 à 1711. Depuis lors l'on n'a plus de détails sur sa vie. Dampier doit avoir été d'une constitution très-robuste pour supporter tant de fatigues; il est étonnant qu'après avoir reçu les premiers éléments d'une bonne éducation, il ait manifesté un penchant si fort pour une vie vagabonde, et qu'il ait pu se résoudre à rester si longtemps avec les flibustiers, qui se livraient au pillage et à tous les excès de la férocité la plus brutale. Il paraît qu'une certaine dureté de caractère, jointe à une grande familiarité de manières, et peut-être une volonté ferme et capricieuse, rendaient Dampier peu propre à conduire les hommes; du moins les troubles qui éclatèrent parmi l'équipage du *Roe-Buck* l'empêchèrent-ils d'exécuter tout ce qu'on avait droit d'attendre du talent dont il avait fait preuve dans la relation de ses premiers voyages. Cette opinion semble d'autant mieux fondée, qu'après cette campagne à la Nouvelle-Hollande, on ne lui confia plus aucune expédition, et qu'il fut obligé de s'engager comme pilote dans des entreprises faites par des particuliers. Quoi qu'il en soit, tous ses défauts doivent être effacés aux yeux de la postérité par le fruit qu'elle peut retirer de la relation de ses premiers voyages. Ils contiennent des descriptions faites par un homme doué du coup d'œil le plus sûr, du tact le plus délicat, et d'un jugement exquis. Il y règne un air de vérité, une précision et une rapidité de style qui charment le lecteur. On ne peut trop en recommander l'étude aux marins. Tout ce qui tient à l'art nautique n'est pas composé, comme dans les autres voyages, de faits isolés; tous ceux qui s'y trouvent y sont liés par des principes généraux, simples et incontestables qui en font pressentir les causes. Son *Traité sur les vents, les marées et les autres courants*, est un des meilleurs ouvrages de ce genre; on n'y trouve que des faits, mais ils sont groupés et coordonnés avec une habileté surprenante. Dampier, qui ne négligeait rien de ce qui tient aux sciences, a fait connaître plusieurs plantes curieuses. On lui doit la première esquisse de la *Flore de la Nouvelle-Hollande*; M. Brown, qui vient de la compléter, a rendu hommage à la mémoire de cet habile navigateur, en donnant le nom de *Dampiera* à un des genres qu'il a découverts dans cette partie du monde. Parmi les espèces qu'il contient, il y en a une dont on a conservé un échantillon au muséum d'Oxford, avec plusieurs végétaux que Dampier avait rapportés. Il a joint à sa relation les figures des plantes dont il parle. On a de Dampier: 1° *Nouveau Voyage autour du monde*, Londres, 1697, 1 vol. in-8°. A la 4e édition, publiée en 1699, il joignit un second volume dédié au comte d'Orford, et dans lequel on trouve le *Supplément du voyage autour du monde*, ou la *Description du Tonquin, d'Achem et de Malacca*; deux *Voyages à la baie de Campêche*, dans lesquels il donne les mémoires de sa vie, et le *Traité des vents et des marées*. 2° *Voyage à la Nouvelle-Hollande*, Londres, 1701, in-8°, 1705, 1709, in-8°. Ils ont été traduits en français, le 1er, Amsterdam, 1698, 2 vol. in-12; le 2e, Amsterdam, 1705, in-8°, puis réunis ensemble et avec ceux d'autres navigateurs, Amsterdam, 1701 et 1705 in-12, puis en 1711 et 1712, Rouen, 1715, 5 vol. in-12, puis en 1723 et 1739. Ces traductions françaises, mal faites d'ailleurs, ne comprennent point ce qui concerne la Nouvelle Guinée, formant la fin du même voyage. Ils ont aussi été traduits en allemand, Leipzig, 1702, 1708, 3 vol. in-8°. On en trouve des extraits dans un grand nombre de recueils. R—L et E—S.

DAMPIERRE (Gui de) comte de Flandre et pair de France, ne porta d'abord d'autre titre que celui de fils de la comtesse Marguerite, et ne prit le nom de comte de Flandre qu'après la mort de son frère aîné. Il rendit hommage à St. Louis en 1251, et deux ans après fut défait et fait prisonnier en Zélande, avec Jean son frère. Ils ne recouvrèrent leur liberté que par le traité de novembre 1256. Gui fit en 1270 le voyage d'Afrique avec St. Louis. En 1294, il conclut le mariage de sa fille avec Édouard, prince d'Angleterre, sans la participation de Philippe le Bel, qui le fit arrêter à Paris, où il s'était rendu avec sa fille avant de passer en Angleterre: celle-ci fut retenue auprès de la reine, et le comte de Flandre fut enfermé dans la tour du Louvre, d'où il ne sortit qu'après avoir juré, de nouveau, de se conformer au traité de Melun, et de ne faire aucune ligue avec l'Angleterre; mais dès qu'il fut retourné dans ses États, il traita de nouveau avec l'Angleterre, et déclara la guerre au roi, qui mit son pays en interdit, défit ses troupes à Furnes, et prit ses principales places, ce qui le força de recourir à la clémence du monarque, et de venir l'implorer à Paris, avec ses deux fils aînés et deux de ses petits-fils; mais Philippe le Bel les retint prisonniers, et se mit en possession de la Flandre où il établit des gouverneurs. Bientôt les vexations que ceux-ci exercèrent firent révolter les Flamands, qui, commandés par les autres enfants du comte, battirent l'armée royale, près de Courtrai, en 1302. Une trève ayant eu lieu l'année suivante, le comte obtint du roi la permission d'aller en Flandre négocier la paix; mais n'ayant pu y faire consentir ses sujets, il revint en 1304 à Compiègne, se remettre prisonnier, ainsi qu'il en avait donné sa parole. Bientôt les Flamands, défaits à Mons en Puelle, devinrent moins difficiles et les négociations recommençaient, lorsque le comte Gui, qui avait été transféré à Pontoise, mourut dans cette ville le 7 mars 1305, à l'âge de 80 ans, ayant eu dix-neuf enfants de ses deux femmes. B. D. M.

DAMPIERRE (Jean) ou *Joannes Dampetrus*, poëte latin moderne, naquit à Blois, comme il nous l'apprend lui-même, vers la fin du 15e siècle, d'une famille qui avait exercé plusieurs charges dans le pays. Il commença par se livrer à l'étude du droit vers laquelle se portaient tous les meilleurs esprits, alors que son domaine, non encore rétréci par le perfectionnement des lois, touchait à toutes les

sciences et ne reconnaissait guère de limites. La plupart des hommes illustres de l'époque étaient des magistrats; et, comme aujourd'hui, le barreau conduisait aux honneurs politiques, donnait l'hermine et la simarre. Dampierre, après avoir plaidé quelque temps à Blois, alla à Paris, où se pressaient une multitude d'avocats de renom, et où il ne tarda cependant pas à se faire remarquer parmi ceux du grand conseil. Comme toute cette puissante magistrature du temps, habituée à chercher dans l'exercice des lettres des délassements aux travaux du palais, Dampierre s'occupait beaucoup de poésie, et se faisait remarquer par l'élégance et la facilité de ses vers, autant que par l'éclat de son éloquence et l'étendue de son savoir. Cette alliance de la jurisprudence et de la poésie a fait dire très-agréablement au bonhomme Bernier, historien du Blésois, que *Dampierre avait été assez heureux pour pouvoir allier les Douze Tables avec les Neuf Muses.* Dans ce prodigieux 16e siècle, où s'émurent tant de passions, se débattirent tant de querelles, se décidèrent de si hautes questions, l'esprit religieux qui avait animé les populations du moyen âge conservait encore de profondes racines dans les cœurs, et l'on voyait souvent les hommes les plus forts de l'époque renoncer tout à coup aux habitudes les plus étrangères à la religion, aux positions les plus élevées, pour s'attacher au service des autels, ou se retirer dans la solitude du cloître. Dampierre, porté naturellement vers l'état ecclésiastique par une grande austérité de mœurs et une profonde piété, quitta, malgré le succès de ses débuts, la carrière du barreau pour venir prendre à Orléans l'habit de St. François. Son érudition et son éloquence le firent employer par son ordre à la prédication; mais lorsqu'il s'y fut livré assez longtemps, sa santé s'en trouvant altérée, ses supérieurs lui permirent de se retirer à la Madeleine-les-Orléans, couvent de l'ordre de Fontevrault, pour y remplir les fonctions de directeur. Ce fut dans cette retraite qu'il satisfit plus particulièrement son goût pour la poésie latine. Il entretenait une correspondance en vers avec beaucoup d'hommes de lettres, surtout avec Jean Dolet et Théodore de Bèze, qui faisaient une très-grande estime de lui, ainsi qu'on peut le voir dans les opuscules de ce dernier. Denis Foucher, moine de Lérins, nous apprend, dans une lettre datée de 1537, que tous les poëtes de son temps consultaient Dampierre sur leurs écrits. Scaliger et Balzac ont beaucoup loué les endécasyllabes de ce poëte, dont les œuvres sont malheureusement restées inédites, à l'exception d'un petit nombre de pièces insérées dans le *Deliciæ poetarum Gallorum.* Si le reste n'est pas perdu, il est enseveli dans quelque recoin de bibliothèque, et l'on ne sait ce qu'est devenu un manuscrit de ses poésies, que les savants Ste-Marthe avaient possédé. Dampierre mourut vers l'an 1550. S—s—e.

DAMPIERRE (Henri du Val, comte de), né en 1580, au château de Hans, en Champagne, d'une famille ancienne, originaire d'Écosse, entra fort jeune au service de l'empereur Rodolphe II pour faire la guerre contre les Turcs. Il se fit bientôt remarquer, et avança rapidement. En 1604, il avait déjà battu les Transylvains réunis aux Turcs (1). Il continua de se distinguer dans le cours de cette guerre, et dans celle que l'archiduc Ferdinand eut à soutenir contre les Vénitiens (2). L'empereur Mathias le choisit pour commander l'armée qu'il envoya contre les protestants révoltés de Bohême, lors des premiers troubles qui commencèrent la guerre de trente ans. Il lui ordonna d'entrer en Bohême, de marcher sur Prague, et de se joindre à Bucquoy qui arrivait des Pays-Bas avec 8,000 Espagnols (3). Mais le comte de Thurnes et ensuite Mansfeld, à la tête de forces supérieures, firent échouer cette manœuvre. Bucquoy fut repoussé jusqu'à Budweiss, et Dampierre rentra en Autriche, où la présence de son armée retint dans l'obéissance les protestants de cette province. Après la mort de Mathias, Dampierre, qui s'était de nouveau dirigé vers la Bohême, délivra l'archiduc Ferdinand d'un dgran danger. Le comte de Thurnes ayant reçu des renforts considérables en Moravie, où il avait pénétré, s'était avancé jusque sous les murs de Vienne. Ce mouvement inattendu, exécuté rapidement, avait intercepté les communications de Bucquoy et de Dampierre avec l'archiduc qui se trouvait assiégé dans sa capitale, n'ayant à opposer aux insurgés que peu de troupes, mal payées et manquant de vivres. Les protestants d'Autriche, dont les états étaient assemblés à Vienne, excités par la présence de ceux de Bohême, commençaient à lever le masque. Ferdinand était cerné de toutes parts, et sa perte paraissait inévitable et prochaine. Seize membres protestants des états de l'Autriche s'étaient introduits jusque dans son cabinet où ils l'accablaient de reproches. Tandis qu'il discutait avec eux, tout à coup le son de la trompette se fait entendre dans la cour du palais; c'était le régiment des cuirassiers de Dampierre qui accourait au secours de l'archiduc. Ce général ayant appris la position critique où se trouvait ce prince, avait fait partir de Krems son régiment en toute hâte, et ce secours, suivi d'infanterie, après avoir descendu secrètement le Danube, était entré dans Vienne par la seule porte que la vigilance de l'ennemi ne pût tenir bloquée. Alors tout changea : les rebelles épouvantés, se dispersèrent, les sujets fidèles se réunirent, et Ferdinand fut sauvé (4). En mémoire de cet événement le régiment de Dampierre (maintenant 8e de cuirassiers autrichiens) a conservé le privilége de traverser la cour du palais quand il entre dans Vienne, et son colonel jouit encore de celui d'entrer chez l'empereur à toute heure, sans être obligé de se faire annoncer (5). Dampierre,

(1) Lettre de l'archiduc Mathias au général Basta, du 30 septembre 1604.
(2) *Histoire de la maison d'Autriche*, par Willam Coxe.
(3) Idem et Moreri.
(4) William Coxe, et *Histoire de la guerre de trente ans*, par Schiller.
(5) Renseignements qui ont été donnés par M. le comte de Séguir, chambellan de l'empereur d'Autriche.

réuni ensuite à Bucquoy, prit part à toutes les opérations militaires de cette époque en Bohême et en Hongrie. Ferdinand II, quelque temps après son retour de Francfort, où il avait été élu empereur, opposa Dampierre à Bethlem-Gabor (*voy.* ce nom), qui, rallié aux mécontents de Hongrie, avait marché jusqu'à Presbourg, dont il s'était emparé (1). Les insurgés furent battus dans plusieurs rencontres, entre autres au combat de Languebach, où il leur prit 14 drapeaux (2). Ce fut sa dernière victoire; le 9 octobre 1620, étant sur le point de réussir dans une tentative pour surprendre Presbourg, il fut tué d'un coup de mousquet, au moment où il appliquait lui-même le pétard à la porte du château de cette ville. Son corps, resté au pouvoir de l'ennemi, fut racheté à grands frais et inhumé à Vienne avec les honneurs dus à son rang. Il fut vivement regretté par l'empereur (3), que cette mort privait d'un général habile, entreprenant et dévoué. Dampierre était chambellan, conseiller de guerre, gouverneur de la Moravie; et, par brevet du 11 avril précédent, Ferdinand l'avait nommé général en chef de sa cavalerie. M—D j.

DAMPIERRE (Anne-Elzeard du Val, comte de), né au château de Hans, le 18 avril 1745, arrière-neveu du précédent, était lieutenant-colonel en 1791, et chevalier de St-Louis. Après avoir servi dans le régiment de Dampierre, cavalerie, qu'avait commandé son père, lequel fut presque entièrement détruit à Crevelt, il se trouvait à sa terre de Hans, située à quatre lieues de Varennes, lors de l'arrestation de Louis XVI. Averti de cet événement, il part sur-le-champ, et arrive à Ste-Ménéhould au moment où le roi était contraint de reprendre la route de Paris. Le comte de Dampierre, indigné de cette violence, effrayé des dangers que courait la famille royale au milieu de la population soulevée tout entière, oublia ses propres périls, et résolut de ne pas quitter le cortége, espérant qu'il se présenterait quelque occasion de donner aux augustes prisonniers des preuves de son dévouement. Mais, reconnu par des furieux, au moment où le roi lui adressait la parole, il fut assailli au cri de proscription de cette époque: (*à l'aristocrate!*), accablé par le nombre, et massacré sous les yeux de Louis XVI, malgré les efforts de la famille royale pour le sauver, et surtout les cris de la reine qui, de la voiture, demandait grâce. — Dampierre (Charles-Antoine-Henri du Val de), né au château de Hans le 22 août 1746, frère puîné du précédent, après avoir terminé ses études au collége de Juilly, entra au séminaire de St-Sulpice, où il fut reçu docteur en Sorbonne. Il quitta St-Sulpice en 1772 pour devenir grand vicaire de M. de Juigné, évêque de Châlons, qui, nommé à l'archevêché de Paris en 1781, l'amena avec lui comme grand vicaire, et lui donna un canonicat dans sa métropole. L'abbé de Dampierre exerça ces fonctions jusqu'en 1791. Alors, ne voulant pas prêter le serment exigé par l'assemblée nationale, il se retira dans sa famille, et fut bientôt incarcéré comme prêtre réfractaire. Transféré à Paris en 1794 pour y être jugé, il n'y arriva que le lendemain de la chute de Robespierre, et fut mis en liberté le 15 novembre suivant. M. de Juigné avait émigré, et, son conseil ayant été dispersé par la révolution, l'abbé de Dampierre se trouvait le seul grand vicaire présent à Paris. Il se mit en relation avec l'archevêque, et prit secrètement l'administration du diocèse, après avoir nommé un conseil pour l'aider dans ces fonctions aussi pénibles que dangereuses. Les poursuites du gouvernement républicain l'obligèrent à se tenir caché; mais elles ne l'empêchèrent pas de gouverner en secret l'Église de Paris jusqu'au concordat, époque à laquelle il fut nommé à l'évêché de Clermont par le premier consul. Il fallait tout rétablir ou créer dans ce diocèse. Le zèle du nouvel évêque, sa modération, les sages mesures qu'il prit lui acquirent la confiance générale, et bientôt il ne resta plus de traces de la dissidence du clergé, principale plaie de l'Église qui lui était confiée. Il releva ou fonda successivement tous les établissements religieux qui existent à Clermont, entre autres le grand séminaire de Mont-Ferrand, l'un des plus beaux de France. L'évêque de Clermont assista au concile national qui eut lieu à Paris en 1811, et fit partie de la majorité qui, pour éviter le schisme, résista aux volontés de l'empereur. En 1814, il fut membre d'une commission d'évêques nommée par Louis XVIII pour les affaires de l'Église de France, commission dont les travaux, interrompus par le retour de Napoléon en 1815, ne furent pas repris. La piété de ce prélat était sincère et éclairée; son esprit de conciliation était tel que, pendant un épiscopat de plus de trente et un ans, exercé dans des temps d'orage et d'irritation, ses rapports avec les diverses administrations du département et de la cité furent toujours accompagnés d'une mutuelle bienveillance. Il mourut à Clermont le 8 juin 1833, sincèrement regretté. On a imprimé: *Oraison funèbre de monseigneur Ch. Ant.-Henri Duval de Dampierre,* prononcée par M. l'abbé Gannat, vicaire général, le 18 juin 1844, Clermont-Ferrand, 1833, in-8°. M—D. j.

DAMPIERRE *de la Salle*, était de la même famille que le général tué d'un coup de canon dans les premières guerres de la révolution (*voy.* Dampierre). Né vers 1720 à Paris, il entra dans l'administration des vivres, obtint la place de munitionnaire, et se fit un délassement de la culture des lettres. En 1763, il fit représenter au Théâtre-Français une comédie en 5 actes et en vers, *le Bienfait rendu,* ou *le Négociant.* Cette pièce, qui n'a ni l'intérêt du drame, ni la gaîté de la comédie, obtint cependant une sorte de succès, qu'elle dut moins à quelques tirades en faveur des commerçants, qu'au jeu de Préville, qui remplissait le rôle principal. Elle fut reprise en 1783, puis en

(1) William Coxe.
(2) *Laurea Austriaca,* par Julius Bellus, et Moréri.
(3) *Guerre di Germania,* par Alexandre Noris.

1785, mais froidement accueillie (1). L'auteur avait alors en portefeuille plusieurs comédies; n'osant plus les hasarder sur la scène, il les fit imprimer sous ce titre : *Théâtre d'un amateur*, Paris, 1787, 2 vol. in-16. Indépendamment du *Négociant*, dont il n'existait qu'une édition très-fautive, le 1er volume contient trois comédies : *Qui perd gagne*, ou *l'Ingrat sans le savoir*, en 3 actes et en vers; *le Curieux*, en 1 acte, pièce qui serait mieux intitulée *le Connaisseur* ou *l'Antiquaire*; et *les Nouveaux venus*, en 3 actes et en prose. Le 2e volume renferme trois comédies en prose et en 3 actes : le *Faux avare, le Complot avorté, la Famille de E. Giraux*; et *le Célibataire*, comédie en 5 actes et en vers, que les rédacteurs de l'*Année littéraire* mettent au-dessus de la pièce de Dorat pour le plan et la conduite, mais qui manque de comique, et dont la versification est très-faible. Dampierre vivait encore en 1790 : on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de lui : 1° *Lettre à M. le chevalier Goudar, sur celle qu'il vient d'écrire à un académicien de Paris* (au sujet d'un nouveau semoir), 1758, in-12; 2° *Lettre d'un ancien munitionnaire des troupes du roi*, La Haye, 1777, in-8°; 3° *Mémoire sur une question relative aux vivres des troupes de terre*, Paris, 1790, in-8° de 172 pages. C'est par erreur que cette pièce et la précédente ont été attribuées au général Dampierre. W—s.

DAMPIERRE (Antoine Esmonin de), magistrat, naquit au mois de janvier 1743 à Beaune, d'une famille honorable. C'est par erreur que, dans les biographies modernes, on lui donne le titre de *marquis*. Destiné par ses parents à la carrière de la magistrature, il fut pourvu jeune d'une charge de conseiller au parlement de Dijon. Le chancelier Maupeou, fatigué de la résistance tracassière des parlements, en ayant reconstitué de plus dociles aux ordres de la cour, Dampierre fut fait président à mortier; mais, lors du rappel des anciens magistrats, en 1776, obligé de se démettre de son office, il vécut longtemps dans la retraite la plus absolue. C'est alors que, se livrant à son penchant pour l'ascétisme, il fit une étude approfondie des livres saints, dans lesquels il trouva prédits clairement de sinistres événements qui ne devaient pas tarder à s'accomplir. La révolution le surprit dans ses idées; et il se soumit sans murmure à tous les fléaux qu'elle déchaîna sur la France, convaincu que rien n'arrivait que par la volonté de Dieu. A la réorganisation des tribunaux en 1811, il fut nommé président de chambre à la cour impériale de Dijon. Il était depuis quelques années membre du conseil général du département de la Côte-d'Or, et il eut l'honneur de le présider en 1817. Remplissant tous ses devoirs avec une scrupuleuse exactitude, il jouissait de l'estime générale à Dijon, où il mourut, le 11 septembre 1824, à l'âge de 81 ans. On a de lui : 1° *Vérités divines pour le cœur et l'esprit*, Neufchâtel, 1823, 2 vol. in-8°; 2° *Historique de la révolution, tiré des saintes Écritures*, Dijon, 1824, in-8° de 20 pages. Amanton lui a donné, dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 15 septembre, un court article reproduit dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, et de là dans les différentes biographies. W—s.

DAMPIERRE (Auguste-Henri-Marie Picot de) naquit à Paris le 19 août 1756, dans une famille déjà distinguée par ses services militaires. Passionné pour la gloire des armes dès sa plus tendre enfance, son imagination s'enflammait aux récits des moindres exploits. Parvenu à l'âge d'entrer dans une carrière vers laquelle il se sentait aussi fortement entraîné, le jeune Dampierre, désespéré de l'état de paix où se trouvait la France, fit tous ses efforts pour aller chercher loin de son pays des occasions de se signaler; mais l'opposition de sa famille et les ordres du gouvernement apportèrent à son ardeur des obstacles insurmontables. Après avoir sollicité en vain la faveur d'aller combattre dans le Nouveau-Monde, et ensuite en Espagne, lors du siége de Gibraltar, il partit secrètement pour cette dernière expédition, et fut arrêté par ordre de la cour à Barcelone, d'où on le ramena au régiment des gardes françaises où il était officier. En 1788, le désir de courir des hasards de toute espèce le porta à s'élever dans les airs avec le duc d'Orléans (*voy.* Orléans), sur l'un des premiers ballons que Montgolfier construisit à Paris, et peu de temps après, il partit pour Lyon, où il s'éleva encore en ballon, aux applaudissements d'une foule immense. Mais il se livra trop longtemps à l'empressement du public et aux fêtes qui suivirent cet événement. Comme il s'était éloigné de son régiment sans permission, il fut mis aux arrêts à son retour. Cette sévérité lui fit alors quitter les gardes françaises, et il alla visiter l'Angleterre. Déjà il était allé à Berlin, où il avait étudié les évolutions dirigées par le grand Frédéric. Son admiration pour ce prince était excessive, et, depuis son voyage, il s'était efforcé dans toute sa conduite de singer les manières prussiennes. Un jour qu'il parut à une revue avec une longue queue, Louis XVI le remarqua et dit à M. de Biron : « Avez-vous vu ce fou avec ses ma- « nières prussiennes? » Ce seul mot, entendu des ministres, devait apporter de grands obstacles à l'avancement de Dampierre. Après avoir servi encore quelque temps dans les régiments de Chartres et des chasseurs de Normandie, il prit le parti de se retirer dans ses terres, où il vivait paisiblement jouissant d'une fortune considérable, lorsque la révolution vint faire sortir de leur retraite tous ceux qui avaient paru en opposition avec la cour. Dès le commencement, il fit connaître ses opinions populaires, en réclamant dans les journaux contre l'inscription de son nom sur la liste du club monarchique (*voy.* Clermont-Tonnerre). En 1790, il fut nommé président du département de l'Aube ;

(1) Palissot a consacré dans ses *Mémoires*, un assez long article à l'auteur du *Négociant*, pièce qu'il loue presque sans restriction, tandis que la Harpe en parle comme d'un ouvrage très-médiocre, dans sa *Correspondance littéraire*.

mais d'aussi tranquilles fonctions ne pouvaient convenir longtemps à son humeur guerrière, qu'allaient désormais si bien favoriser toutes les circonstances. Il devint, en 1791, aide de camp du maréchal de Rochambeau, et, peu de temps après, colonel du 5e régiment de dragons. Ce fut à la tête de ce corps qu'il entra en campagne en avril 1792, et qu'il se trouva à la malheureuse expédition de Mons, où, faisant de vains efforts pour arrêter les fuyards, il fut renversé et foulé aux pieds des chevaux. Envoyé ensuite en Champagne au secours de l'armée de Dumouriez avec le même régiment et 4,000 hommes d'infanterie, il arriva au moment de la canonnade de Valmy, et fut chargé dès lors du commandement d'une division. La bravoure qu'il mit à attaquer les retranchements des Autrichiens à Jemmapes fut une des principales causes des succès de cette journée. Il se distingua encore dans plusieurs occasions, principalement sur les hauteurs de Liége. Dumouriez n'ayant pas alors jugé convenable de chasser l'ennemi derrière le Rhin, Dampierre établit les quartiers d'hiver de l'avant-garde qu'il commandait sur les bords de la Roër, dans une ligne de cantonnements beaucoup trop prolongée. Dès le mois de février, le siége de Maëstricht fut commencé par Miranda, et Dumouriez conduisit en Hollande l'élite de son armée. Dampierre, resté seul pour couvrir le siége, et chargé de tenir tête à 50,000 Autrichiens avec 15,000 hommes au plus, n'eut pas la prudence de réunir ce faible corps, ni même de lui indiquer un point de rassemblement. Il s'établit à Aix-la-Chapelle, loin de ses avant-postes, et toute la ligne de la Roër avait été forcée dès le 1er mars sans qu'il en fût informé. Obligé de se replier à la hâte sur Liége, il abandonna à leur propre défense plusieurs corps isolés. Dès le 3, le prince de Cobourg avait fait lever le siége de Maëstricht, et l'armée française se retirait dans le plus grand désordre sur Louvain, où Dumouriez vint la rejoindre. Ce général, ayant résolu de reprendre l'offensive, livra aux Autrichiens, près de Tirlemont, plusieurs combats dans lesquels la valeur de Dampierre contribua beaucoup aux succès qui rendirent un peu de confiance à l'armée, et la préparèrent à la bataille de Nerwinde. Dampierre commandait le centre dans cette trop fameuse journée ; il conserva toutes ses positions, seconda heureusement les efforts de l'aile droite : mais se trouvant découvert par la retraite de la gauche, il fut obligé de suivre le mouvement général. Malgré les services réels qu'il avait rendus dans ces circonstances importantes, Dampierre s'étant quelquefois laissé emporter par son ardeur naturelle au delà des ordres du général en chef, en avait reçu de vifs reproches. Depuis ce temps, la mésintelligence ne fit que s'accroître, et au moment où Dumouriez se préparait à résister à la convention, loin de faire part de ses projets à Dampierre comme à la plupart de ses généraux de division, il l'envoya sur les derrières commander le Quesnoy. Ce fut dans cette place que celui-ci apprit la défection du général en chef, et qu'il se prononça fortement en faveur de la république ; ce qui lui valut bientôt le commandement de l'armée. C'était alors un pesant fardeau et une bien dangereuse responsabilité. Cette armée, découragée et réduite à 30,000 hommes, avait en tête un ennemi beaucoup plus nombreux et fier de ses succès. Malgré cette fâcheuse différence, les commissaires que la convention avait envoyés auprès du général en chef pour surveiller et même diriger ses opérations, exigèrent qu'il prît l'offensive. Deux fois Dampierre échoua dans des opérations auxquelles il avait ainsi été contraint ; et à la seconde de ces imprudentes attaques, qu'il conduisait lui-même avec le plus admirable dévouement, il fut tué d'un coup de canon dans le bois de Vicoigne, le 8 mai 1793. On a dit cette que mort glorieuse ne fit que le soustraire au supplice que lui préparait la tyrannie conventionnelle. Les honneurs du panthéon lui furent cependant décernés ; mais quelques mois après, le député Couthon dit hautement à la tribune de la convention qu'il n'avait manqué à Dampierre que quelques jours pour trahir son pays. Ce général était d'une figure sombre et d'un physique un peu lourd, mais d'une grande vivacité et surtout d'une bravoure à toute épreuve. C'était un excellent chef de corps ; mais il était peu propre au commandement d'une armée, et les circonstances qui le portèrent à cette place éminente ne pouvaient que le conduire à sa perte. On lui attribue : 1° *Lettre d'un ancien munitionnaire des vivres des troupes du roi*, La Haye, 1777, in-8° ; 2° *Mémoire sur une question relative aux vivres des troupes de terre, par un ancien munitionnaire*, 1770, in-8°. — Son fils, qui avait été son aide de camp, et qui était auprès de lui sur le champ de bataille où il reçut la mort, obtint sous le consulat le grade d'adjudant général, et fut employé dans l'expédition de St-Domingue, où il est mort en 1802. M—D. J.

DAMPMARTIN (Pierre), né en Languedoc dans le 16e siècle, mérita la confiance de la reine de Navarre, qui l'employa en plusieurs occasions. Il fut ensuite nommé conseiller, et en 1585 gouverneur de Montpellier. Il avait fait un voyage en Angleterre par les ordres de la reine, et il en annonçait une relation qui contiendrait bien des particularités curieuses ; il se proposait aussi de publier un ouvrage sur le Languedoc. Le temps lui a manqué pour exécuter ses projets, et le seul ouvrage qu'on ait de lui est intitulé : *Vies de cinquante personnes illustres, avec l'entre-deux des temps*, Paris, 1599, in-4°. Le premier volume devait être suivi de neuf autres, qui n'ont point paru ; il renferme les vies d'Auguste, de Tibère, de Vespasien, de Nerva et des Antonins. L'auteur, qui avait pris Plutarque pour modèle, établit une liaison entre les vies de ces personnages par le récit des événements qui se sont passés dans l'intervalle ; c'est là ce qu'il appelle l'*entre-deux des*

temps. — Un autre Dampmartin (Pierre de), conseiller à Cambrai, et procureur du duc d'Alençon, frère de Henri III, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Du bonheur de la cour et vraie félicité de l'homme,* Anvers, 1592, in-12 ; réimprimé sous le titre suivant : *La Fortune de la cour,* ou *Discours curieux sur le bonheur ou le malheur des favoris.* Cette édition fut donnée par Sorel, qui en retoucha le style, et y fit plusieurs additions, Paris, 1642 et 1644, in-8°. Godefroy l'a réimprimé à la suite de son édition des *Mémoires de la reine Marguerite,* Liége, 1713 et 1715, 2 parties in-8°. W—s.

DAMPMARTIN (Anne-Henri de), littérateur, né le 30 juin 1755 à Uzès, dont son père était gouverneur, fut envoyé dès l'âge de quinze ans dans un séminaire de Paris pour s'y former à l'état ecclésiastique ; mais, ses goûts ne répondant pas aux intentions de ses parents, il obtint bientôt la permission d'embrasser la profession des armes, et reçut un brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Limousin, puis de capitaine dans Royal-cavalerie. Dans ses loisirs, il cultivait la littérature avec beaucoup de zèle. Nourri de la lecture des ouvrages philosophiques, il se montra dans le principe de la révolution partisan de toutes les réformes compatibles avec le maintien du trône, et se chargea de rédiger en 1789 les *Doléances* adressées au roi par les officiers des régiments de cavalerie qui se trouvaient à Strasbourg. Au mois de juillet 1791, il fut fait lieutenant-colonel du régiment de Lorraine, dragons, en garnison à Nîmes, et fut employé sous les ordres du général Choisy pour expulser les brigands qui venaient d'ensanglanter Avignon, où il contribua beaucoup à rétablir l'ordre. Ayant eu le bonheur de maintenir la plus exacte discipline dans son régiment, il voulut après le 20 juin 1792 engager ses soldats à signer une protestation contre les attentats de cette journée. Leur silence lui fit voir qu'il n'avait plus que le titre de colonel ; et, s'étant empressé de rendre ses comptes, il se disposait à rejoindre ses officiers partis depuis quelques jours, lorsqu'il reçut la visite de ses sous-officiers, qui le pressèrent de ne point les abandonner. Comme il leur témoignait sa surprise d'une démarche qui contrastait avec la joie qu'ils avaient montré du départ de leurs autres chefs, l'un d'eux lui dit : « Mon colonel nous nous « sentons tous en état d'être de bons capitaines ; « mais nous ne nous croyons pas encore capables « d'être officiers supérieurs. » Dampmartin rejoignit l'armée des princes à Trèves, et fit la campagne dans la compagnie des gentilshommes du Languedoc. Après le licenciement qui eut lieu à Arlon, il accepta l'asile que l'amitié lui offrit à Bruxelles. Les succès de Dumouriez l'obligèrent bientôt de se réfugier en Hollande ; il y publia, en 1794, son *Essai* sur la littérature à l'usage des dames. En 1795, il se rendit à Hambourg, et fut appelé quelques mois après à Berlin pour y prendre la direction de la *Gazette française.* Invité par une note ministérielle à cesser toute coopération à ce journal, il trouva dans la bienveillance du baron de Keith, neveu de milord Maréchal (*voy.* Keith.), les moyens de se soutenir honorablement à Berlin, en attendant des circonstances plus favorables. Elles ne tardèrent pas à se présenter. Le 1er avril 1797, il fut chargé par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, de surveiller l'éducation du fils de la comtesse de Lichtenau (*voy.* ce nom). Il aurait bien voulu pouvoir refuser un emploi qui l'exposait à partager la haine que les Berlinois portaient à la favorite ; mais l'avantage d'être presque tous les jours en rapport avec le roi lui fit vaincre sa répugnance. Le zèle qu'il apporta dans l'exercice de ses nouvelles fonctions lui mérita bientôt toute la confiance de la mère de son élève ; et, de son côté, Dampmartin sentit s'affaiblir ses préventions contre madame de Lichtenau. Lorsque après la mort de son royal amant, elle fut retenue prisonnière dans son palais, il partagea volontairement sa captivité et ne négligea rien pour l'adoucir. Dans le temps de sa faveur, madame de Lichtenau lui avait assuré par contrat une pension de 400 écus ; il l'obligea de reprendre cet acte, en lui disant que les circonstances le rendaient nul. La commission d'enquête, nommée pour examiner les reproches adressés à la favorite, ayant terminé son travail, Dampmartin reparut dans les sociétés de Berlin, où il continua de jouir de l'estime générale. Connu depuis longtemps par ses ouvrages, du prince Henri, il dut à son intervention une espèce de sinécure, dont le traitement était prélevé sur les fonds de l'Académie, avec l'expectative d'un canonicat dans un chapitre protestant. Après le 18 brumaire, Dampmartin s'empressa de rentrer en France. Veuf d'un premier mariage avec mademoiselle Bigon, il épousa mademoiselle de Durfort, belle-sœur du ministre Beurnonville, et, fut, en 1807, nommé conseiller de préfecture à Nîmes. Examinateur confidentiel des livres, il fut, le 10 février 1810, créé censeur impérial, et le 20 avril de la même année, membre du conseil des prises. Député au corps législatif par le département du Gard en 1813, il adhéra, comme la majorité de ses collègues à la déchéance de Bonaparte, ainsi qu'au rappel des Bourbons, et fit partie de la première chambre après la restauration. Dès les premiers jours de la session, il proposa dans un comité secret de substituer le vote public au vote par le scrutin dans les délibérations. Le 1er octobre 1814, il demanda que l'importation des fers étrangers fût entièrement prohibée. Le 24 de ce mois, il fut réintégré par le roi dans sa place de censeur. Le 26, il prononça un discours très-étendu sur le projet de restituer aux émigrés leurs biens non vendus, et fit preuve d'une grande modération. Rapporteur d'une pétition adressée à la chambre contre une ordonnance du ministre de la guerre, qui semblait exiger des conditions de naissance pour l'admission aux écoles militaires, il réclama le 26 novembre l'égalité cous-

titutionnelle pour tous les Français. La session fut interrompue par le retour de Bonaparte, et dès lors Dampmartin cessa de faire partie des assemblées délibérantes. Réintégré dans les cadres de l'armée comme maréchal de camp, il avait reçu du roi le titre de vicomte et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Au mois d'août 1815, il fut désigné pour remplacer Auger dans la commission de censure des écrits périodiques; et, le 20 avril 1816, il fut nommé bibliothécaire conservateur du dépôt de la guerre. Il mourut d'une fluxion de poitrine, à Paris, le 12 juillet 1825, laissant de son premier mariage un fils, qui a été sous-préfet d'Orange. Il comptait au nombre de ses amis Palissot, qui lui a consacré dans ses *Mémoires de littérature* un article bienveillant. On a de lui : 1° *Idées sur quelques objets militaires*, Paris, 1784; Avignon, 1788, in-8°; 2° *Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome*, Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°. L'auteur avait trop préjugé de ses forces lorsqu'il entreprit cet ouvrage, qui demandait un Montesquieu. Le premier volume, qui contient l'histoire de Rome depuis son origine, comme on l'a déjà remarqué, ne tient point au sujet. Le second vaut mieux, quoiqu'on y ait relevé plusieurs erreurs de chronologie et de géographie. L'auteur y fait preuve d'esprit et de jugement; mais il serait à désirer qu'il se fût montré plus sobre de déclamations. Les notes renferment le germe des idées sur l'éducation qu'il a développées depuis dans d'autres ouvrages. Le second volume est terminé par la traduction du *Caton* d'Addison, que Dampmartin donne lui-même comme un essai plein de fautes, et que par conséquent il aurait dû se dispenser d'imprimer. Cette pièce est précédée de *Réflexions sur l'art dramatique*, datées de Raincourt, village de Franche-Comté, où l'auteur se trouvait alors détaché avec son escadron (25 novembre 1789). 3° *Le Provincial à Paris pendant une partie de l'année* 1789, Strasbourg, 1791, in-8°; 4° *Essai de littérature à l'usage des dames*, Amsterdam, 1794, 2 vol. in-8°; 5° *Esquisse d'un plan d'éducation*, Berlin, 1795, in-8°; 6° *Fragments nouveaux et littéraires*, ibid., 1788, in-8°. Dampmartin publia cet ouvrage par souscription. Le roi Frédéric-Guillaume s'empressa de se faire inscrire parmi les souscripteurs, et, après avoir lu le volume, fit remettre à l'auteur la médaille d'or de l'Académie. 7° *Événements qui se sont passés sous mes yeux durant le cours de la révolution française*, Berlin, 1799, in-8°; 8° *Brassman*, ou *le père inexorable*, Paris, 1802, 4 vol. in-12. C'est un roman. 9° *Nouveaux essais sur l'éducation* traduits de l'anglais de Goldsmith, Paris, 1803, in-12; 10° *Annales de l'empire français*, précis de l'histoire de France, ibid., 1803, in-8°. Cet ouvrage, qu'il avait entrepris avec Beaunoir (*voy.* ce nom), n'eut pas de suite. 11° *La France sous ses rois, Essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties*, Paris, 1810, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage mérite d'être lu quoique écrit dans le but de flatter « l'homme « auquel les destinées de la terre étaient soumi- « ses. » 12° *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse*, Paris, 1811, in-8°. Ce prince est trop flatté dans un ouvrage dédié à ses mânes; mais on y trouve des détails pleins d'intérêt, et la lecture en est très-attachante. 13° *De l'éducation et du choix des instituteurs*, Paris, 1816, in-8°. C'est le développement d'une *lettre* que l'auteur venait d'adresser à la chambre des députés sur l'éducation publique. 14° *Jules*, ou *le frère généreux, précédé d'un Essai sur les romans*, Paris, 1821, 2 vol. in-12. Le premier et une partie du second volume renferment, avec des développements, une dissertation sur les romans, publiée par l'auteur en 1803. Dans cet écrit, suivant Palissot, Dampmartin analyse avec goût les différentes espèces de romans, et en donne lui-même un petit modèle fort intéressant. 15° *Mémoires sur divers événements de la révolution et de l'émigration*, 1825, 2 vol. in-8°. L'auteur a réuni, sous ce titre, l'ouvrage qu'il avait publié précédemment à Berlin (*voy.* le n° 7), et le *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés*, publié en 1818, et y a joint une troisième partie, encore inédite, contenant l'*Histoire* de son séjour à Berlin. Ces Mémoires, trop diffus, et qui d'ailleurs offrent peu de faits nouveaux, se lisent pourtant avec plaisir, à cause de la franchise du narrateur. C'est à Dampmartin que l'on doit la troisième édition de l'ouvrage de Thiébault : *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, Paris, 1813, 4 vol. in-8°; celle de la traduction de l'*Apologétique de Tertullien*, par l'abbé Meunier, Paris, 1822, in-12. W—s.

DAN, surnommé *Mykillati*, ou le *Magnifique*, 10e roi de Léthra en Sélande, et premier roi de tous les États danois, régnait vers la fin du 3e siècle. A une époque que la critique historique ne saurait fixer, il s'était formé deux royaumes qu'on peut considérer comme les souches de la monarchie danoise, savoir, celui des Danois, proprement dits, dans la Scanie et la Hallande (les *Dankiones* de Ptolémée), et celui de Léthra, ainsi nommé d'après la capitale, et qui embrassait les cinq îles de Sélande, de Fionie, de Moën, de Lâland et de Falster, avec les îlots voisins. Les tables généalogiques des rois de Léthra remontent à Skiold, fils d'Odin; celles des rois danois de Scanie commencent avec Heinsdal, frère de Skiold. Le premier personnage demi-historique qui se présente dans la série des rois de Scanie est un certain Rig, à qui un ancien poëme, intitulé *Rigz Thatr*, attribue les premières lois civiles établies dans le midi de la Scandinavie. Rig fixa les rapports entre les esclaves et les paysans libres. Ces derniers formaient le corps de la nation; les plus considérés parmi eux eurent le titre d'*iarl*, qui depuis a été assimilé à celui de comte. Dag, fils de Rig, fut le père de Dan qui, se voyant maître d'un État déjà florissant par l'agriculture et par la piraterie, étendit ses vues ambitieuses sur les possessions de ses voisins. Il avait épousé Olua, fille d'Oluf Ier, roi de Léthra. Ce

prince, n'ayant point d'héritier mâle, céda presque tout son pouvoir à son gendre. Cependant, l'épouse d'Oluf accoucha d'un fils, nommé Angleik; le père voulut alors annuler la cession qu'il avait faite à Dan; mais celui-ci prit les armes, et, vainqueur dans une bataille qui coûta la vie à Oluf, il monta sans obstacle sur le trône de Léthra. Quelque temps après, les lotes ou Jutes, habitants du Jutland, et les Angles qui occupaient une partie du Sleswick, invoquèrent l'appui de Dan contre les Saxons, peuple qui possédait alors le Holstein et le pays de Brême. Les victoires de ce prince sur les Saxons engagèrent les Jutlandais, jusqu'alors soumis à un certain nombre de petits chefs, à le choisir pour leur monarque. Ils lui prêtèrent foi et hommage dans une plaine voisine de Vibourg, et qui a longtemps conservé le nom de *Danerliung*. Les Angles reconnurent pour roi le beau-frère de Dan, le prince Hugleik, qui, de son royaume, reçut le surnom d'*Angul*, ou l'*Anglique* et qui passe pour être l'original historique du héros fabuleux nommé l'*Odin saxon*. La doctrine de la métempsycose autorisait la croyance populaire, qui, dans tous les grands guerriers voyait autant d'Odins. Les vestiges d'un monument remarquable attestent encore la vérité de ces anciennes révolutions; c'est le rempart élevé au sud de Sleswick, à travers la partie la plus étroite de l'isthme, et qui a constamment porté le nom de *Danevirke*, c'est-à-dire, l'ouvragé de Dan. Ce rempart, garni d'un abatis et d'un fossé, était destiné à garantir la péninsule d'une invasion étrangère. Dan confédéra les trois peuples de la Scanie, des îles et du Jutland, par un serment solennel; il donna au royaume uni le nom de *Dane-Mark*, c'est-à-dire, le territoire de Dan. Amateur du faste, il se fit servir par des princes vassaux; et, lors de sa mort, il ordonna qu'au lieu de brûler son corps, on l'enterrât sous un grand tertre ou *tumulus*, où son corps fût placé sur un trône, revêtu de ses habits royaux, au milieu de ses trésors. Les Islandais font commencer à sa mort le *Hauga-Old*, ou l'âge des enterrements, tandis qu'ils comprennent les siècles précédents sous le nom de *Bruna-Old* (l'âge des bûchers); mais comme, dans les anciens tombeaux, on trouve des amas de cendres au-dessus des restes des corps qui ont dû être enterrés entiers, il paraît que les deux genres de sépulture, liés à deux croyances religieuses, ont longtemps été simultanément en usage. On montre encore en Sélande, non loin de Roskilde, un *tumulus* de 400 aunes de long, auquel la tradition populaire rattache le nom de Dan. Le petit-fils de Dan le Magnifique porta le même nom; il fit beaucoup de guerres contre les Jutlandais, qui s'étaient soustraits à la domination danoise. On montre son *tumulus*, non loin d'Aarhuus. Près de là, une autre colline porte le nom de l'*Écuyer de Dan*, parce que, dit-on, son fidèle serviteur, tué à ses côtés, y fut enterré. En résumant ici tous les faits que M. de Suhm, dans son *Histoire critique de Danemark*, après une profonde discussion, admet comme vraiment historiques, nous ne dissimulerons pas que plusieurs Allemands se donnent le facile plaisir d'opposer, aux savantes combinaisons de l'historiographe danois, des doutes qui peuvent avec autant de fondement être opposés aux récits d'Hérodote ou de Tite-Live. Il est vrai que Saxo Grammaticus, en faisant remonter jusqu'aux temps de Darius Hystapes le règne de son Dan Ier, qu'il regarde comme le premier roi de Léthra, a fourni des armes à l'incrédulité; mais il existe d'autres témoignages; ceux d'un Snorron, qui font la base de notre article, coïncident très-bien avec l'histoire connue. Quand on voit le nom des Danois figurer chez l'historien byzantin Procope, qui les place entre les Varnes de Meklenbourg et les Gautes ou Goths de l'île de Thule (c'est ainsi qu'il désigne la Scandinavie), il est naturel de supposer que l'origine de ce nom doit être antérieure à Procope au moins de deux siècles; car, dans l'ancien état de l'Europe, les noms des peuples se répandaient lentement. Quant à l'objection qu'on tirerait d'un prétendu principe de critique d'après lequel tous les fondateurs de nations, tels que Græcus, Lelex, Ion, Francus, etc., etc., ne seraient dus qu'à une sorte d'allégorie, nous répondons que ce principe n'est rien moins que démontré, et qu'au contraire, l'exemple des tribus arabes et de beaucoup de peuplades sauvages prouve que, même de nos jours, le nom propre d'un chef célèbre, d'un législateur révéré, passe souvent à tous ceux qui suivent ses drapeaux ou qui obéissent à ses lois. Il suffit de nommer les Osmanlis et les Wahabites pour faire taire ceux qui crient à la fable, lorsqu'on fait descendre les Ioniens d'Ion ou les Danois de Dan. Les étymologies ont aussi été invoquées par nos critiques modernes; *Dan* ou *Dane* signifie simplement un *seigneur*, un *dominateur*, comme *Romulus* signifie un *guerrier vaillant*, et *Numa* un *sage*, un *législateur*; donc, conclut-on, Dan, Romulus, Numa, ne sont pas des personnages historiques. C'est méconnaître le génie des anciens peuples, qui aimaient les noms significatifs. En général, le scepticisme qui s'étend indistinctement sur tous les commencements de l'histoire, devient de plus en plus suspect à mesure que l'on se pénètre davantage de l'esprit de l'antiquité. M—B—N.

DAN (Pierre), supérieur des mathurins de Fontainebleau, fut désigné en 1631 pour aller en Barbarie travailler à la rédemption des captifs. Il s'embarqua avec un de ses confrères à Marseille, en juillet 1634, arriva à Alger après quatre jours de traversée, et revint en mars 1635, ramenant 42 esclaves qu'il conduisit à Paris. Il mourut en 1649. Ce missionnaire avait profité de son séjour à Alger pour recueillir les matériaux de l'ouvrage suivant : *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris, 1637, in-4°, traduite en hollandais en 1684, par S. De Vries, qui y ajouta une seconde partie; il avait reparu en français sous ce nouveau titre : *Histoire des royaumes et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé et de Tripoli augmentée de plusieurs pièces,*

Paris, 1649, in-fol. Ce livre, le premier de ce genre qui ait paru en France, contient une histoire générale de la piraterie depuis les temps anciens, et des notions détaillées sur les habitants de la Barbarie. L'auteur se plaint de ce que le zèle pour les rédemptions est bien refroidi, et fait un tableau déplorable des misères éprouvées par les chrétiens prisonniers chez les Barbaresques. Il est souvent crédule à l'excès, mais dit néanmoins des choses intéressantes. On a encore de lui : le *Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau, contenant son antiquité, les singularités qui s'y voyent*, etc., Paris, 1642, in-fol., fig. Lenglet dit que ce livre est utile, parce qu'il fait connaître plusieurs choses qui ont été depuis enlevées de Fontainebleau. E—s.

DANCHET (Antoine), de l'Académie française et de celle des inscriptions, naquit de parents pauvres, à Riom en Auvergne, le 7 septembre 1671. Pour pouvoir achever à Paris ses études, commencées en province, il se fit répétiteur de quelques écoliers des classes inférieures. Une pièce de vers latins, qu'il composa en 1691, sur la prise de Mons, le fit connaître pour un habile humaniste et lui valut une chaire de rhétorique à Chartres. En 1696 il revint à Paris pour y faire l'éducation de deux enfants, dont la mère en mourant lui assura une rente viagère de 200 livres. Ayant donné, peu de temps après, son premier opéra, la famille lui retira ses élèves et la rente, sur le refus qu'il fit de renoncer au théâtre. Il plaida pour la rente, et gagna sa cause qui fit quelque bruit dans le temps. Libre de tout engagement, Danchet se consacra entièrement à l'art dramatique. Il donna quatre tragédies : *Cyrus*, les *Tyndarides*, les *Héraclides*, et *Nitétis*. Elles eurent moins de succès et valent beaucoup moins que ses opéras, qui sont *Hésione*, *Aréthuse*, *Tancrède*, les *Muses*, *Télémaque*, *Alcine*, les *Fêtes vénitiennes*, *Idoménée*, les *Amours de Mars et de Vénus*, *Télèphe*, *Camille*, *Achille et Deidamie*. Son opéra d'*Hésione* est mis par La Harpe au-dessus de tous ceux de Campistron, de Duché et de Fontenelle. Il fut joué la première année du dernier siècle, ce qui donna lieu à l'auteur d'imiter fort heureusement dans son prologue quelques passages du *Carmen sæculare* d'Horace. Ces pièces, jointes à quelques poésies diverses fort médiocres, forment 4 vol. in-12, Paris, 1751. Il mourut à Paris, le 21 février 1748, âgé de 77 ans. Danchet avait la réputation d'un très-honnête homme, remplissant tous ses devoirs de fils, d'époux et de père, fidèle à ses amitiés et à ses engagements. L'auteur de sa *Vie*, mise en tête de ses œuvres, prétend qu'une seule fois il se permit une épigramme, pour prouver à un homme, qui en avait faite une contre lui, qu'il était en état de manier cette arme aussi bien qu'un autre, et qu'ensuite il jeta la pièce au feu. Cependant, on lit dans ces mêmes œuvres trois *Épigrammes*, l'une contre l'abbé Abeille, et les deux autres contre Rousseau. A l'égard de Rousseau, ce n'était qu'une représaille. On sait de quel ridicule ce grand lyrique l'avait affublé dans un de ces fameux couplets faits sur un air même de son *Hésione* :

> Je te vois, innocent Danchet,
> Grands yeux ouverts, bouche béante,
> Comme un sot pris au trébuchet,
> Écouter les vers que je chante.

Il paraît que ce portrait était fort ressemblant. Danchet voulant se faire peindre, le peintre fut pris d'un rire fou en considérant sa figure. « Je « parie, dit le poëte, que c'est ce maudit couplet « qui vous revient dans la mémoire. » Il avait deviné juste. A—G—R.

DANCKERT (Corneille), graveur né à Amsterdam en 1561, a traité avec succès le portrait, le paysage et l'histoire; son œuvre, qui est considérable, renferme des estampes de tous les genres; la partie des portraits n'est pas la moins intéressante. Danckert paraît avoir le plus souvent travaillé d'après ses propres dessins, selon l'usage des graveurs de ce temps-là. Cependant, Berghem l'ancien et Rembrandt l'ont aussi quelquefois heureusement inspiré; il a fait encore, d'après d'autres maîtres des Pays-Bas, quelques estampes estimées. Danckert était venu s'établir à Anvers où il faisait le commerce des estampes; il doit être considéré comme le chef de cette famille de graveurs qui se distinguèrent pendant plus d'un siècle, en Hollande, par des travaux assidus. — *Pierre* Danckert, fils de Corneille, né à Anvers en 1600, également bon graveur au burin et à l'eau-forte, fit le commerce d'estampes, comme son père qu'il surpassa. Il combinait artistement la pointe avec le burin. On estime surtout les morceaux qu'il a gravés dans ce goût, d'après Berghem et Wouwermans. Il a aussi gravé des portraits, des paysages et d'autres sujets, tant de sa composition que d'après d'autres maîtres. Il laissa deux fils (Henri et Jean), qui semblèrent continuer la gloire de cette famille. Ils s'établirent d'abord à Amsterdam, patrie de leur grand-père; mais Jean fut appelé en Angleterre, où le fameux Hollar lui fit l'honneur de l'associer à ses travaux. Jean fit, pour la *Traduction de Juvénal* en anglais, des dessins que cet habile homme grava. Danckert a beaucoup travaillé d'après le Titien; mais l'estampe qui lui fait le plus d'honneur représente un *Embarquement de marchandises*. Henri, son frère, alla le rejoindre en Angleterre, où il grava, dans divers genres, plusieurs estampes estimées. — Un cinquième Danckert (Juste), figure encore dans l'histoire des graveurs d'Amsterdam. Nous croyons qu'il appartient à la même famille, dont il fut digne par son talent. A—s.

DANCOURT (Florent Carton), auteur comique naquit à Fontainebleau le 1er novembre 1661. Dans une épître dédicatoire au grand dauphin, il se félicite d'être venu au monde le même jour que ce prince. Sa famille était noble; son père prenait le titre d'écuyer, et sa mère, Louise de Londé, comptait parmi ses ancêtres, un chevalier de Londé,

décoré de l'ordre de la jarretière. Dancourt fit de bonnes études à Paris, sous le P. Larue, jésuite, qui le distingua et voulut, dit-on, l'engager dans la compagnie de Jésus. Le jeune élève, n'ayant point de vocation pour la vie religieuse, se livra à l'étude du droit et devint un assez bon avocat. Mais l'amour qu'il conçut pour la fille du comédien La Thorilière, le détourna de la carrière du barreau ; il enleva sa maîtresse, l'épousa, et se fit recevoir avec elle dans la troupe des comédiens du roi, en 1685. C'est de cette même année que date sa première pièce de théâtre (le *Notaire obligeant* ou les *Fonds perdus*); elle eut treize représentations de suite, ce qui était beaucoup pour le temps. Bientôt la fécondité de son esprit devint telle que, dans l'espace de trente-trois ans, il composa une soixantaine d'ouvrages dramatiques, parmi lesquels on distingue le *Chevalier à la mode*, les *Bourgeoises à la mode*, les *Vendanges* de Suresnes, les *Vacances*, les *Curieux de Compiègne*, le *Mari retrouvé*, les *Trois Cousines*, et surtout le *Galant jardinier*. Les deux premières de ces pièces passent pour n'être pas entièrement de lui; on prétend qu'il les composa avec Saint-Yon, homme d'esprit, modeste et retiré du monde. Personne n'était plus habile que Dancourt à mettre en scène les petits sujets de circonstance que fournissaient les anecdotes de la cour, ou la chronique scandaleuse de Paris. Son acte des *Curieux de Compiègne*, par exemple, fut composé à l'occasion d'un camp que Louis XIV venait d'établir près de Compiègne, pour l'instruction militaire du duc de Bourgogne. Les bourgeois de Paris, attirés par la nouveauté du spectacle, eurent avec les jeunes officiers du camp quelques aventures tragi-comiques, qui furent pendant plusieurs mois le sujet de toutes les conversations. Dancourt s'empara de ces anecdotes, et ne se fit aucun scrupule de livrer à la risée publique plusieurs bourgeoises très-connues. L'idée d'une de ses plus jolies pièces, le *Mari retrouvé*, lui avait été suggérée par le procès criminel de la dame de la Pivardière, accusée d'avoir secrètement fait périr son mari. Celui-ci, ayant reparu et s'étant présenté devant les juges, eut beaucoup de peine à leur prouver qu'il n'était pas mort. La Harpe n'accorde que le troisième rang à Dancourt parmi les auteurs comiques. Voltaire est peut-être plus juste quand il dit : « Ce que Regnard était, à l'égard de Molière, dans la haute « comédie, le comédien Dancourt l'était dans la « farce. » En effet, si celui-ci ne s'est exercé avec succès que dans un genre peu relevé et tenant même du grotesque, du moins lui reste-t-il l'honneur incontestable de n'y avoir été surpassé par personne, et peut-être convient-il de le juger comme les peintres jugent Téniers et van Ostade, qui n'étaient assurément pas des artistes du troisième ordre. Dancourt avait l'esprit original et fécond en saillies; son dialogue est vif, enjoué, naturel et piquant. Aucun autre, avant cet auteur, n'avait osé composer toute une pièce en style villageois; aucun, depuis, n'a su peindre plus fidèlement le mélange de malice et de naïveté qui caractérise la plupart des paysans. Enfin, Dancourt saisissait avec une adresse particulière les ridicules de la bourgeoisie et les faisait plaisamment contraster avec le ton des femmes d'intrigue et des chevaliers d'industrie. On lui reproche, néanmoins, de n'avoir pas assez varié sa manière, et de ne s'être pas toujours montré sévère dans le choix de ses sujets. Autant sa prose était facile et animée, autant ses vers étaient chevillés et dépourvus de grâces. Comme acteur, il jouissait aussi de la faveur publique, mais il n'excellait réellement que dans le comique relevé. Son talent pour improviser et l'élégante facilité de son élocution lui avaient mérité l'honneur de porter la parole au nom de ses camarades, toutes les fois qu'ils étaient admis chez le roi ou qu'il s'agissait de haranguer le parterre. Les faiseurs d'*Ana* racontent que Dancourt s'étant un jour trouvé mal dans l'appartement de Louis XIV, ce prince prit lui-même la peine de courir à une fenêtre et de l'ouvrir pour lui procurer de l'air. Une autre fois, parlant au roi et marchant à reculons sans apercevoir un escalier, il allait faire une chute dangereuse, lorsque le monarque le retint par le bras en lui disant obligeamment : « Prenez garde, Dancourt, vous allez tom- « ber. » Ces marques d'intérêt, qui nous paraissent aujourd'hui si naturelles, furent alors considérées comme une insigne faveur. Après trente-huit ans de service, cet auteur-acteur quitta le théâtre et se retira dans sa terre de Courcelles-le-Roi, en Berri, où, ne s'occupant plus que de religion, il composa une traduction des psaumes et une tragédie sainte dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous. Il mourut le 6 décembre 1726, à l'âge de 65 ans, laissant deux filles, qui, toutes deux, furent honorablement mariées, après avoir été quelque temps comédiennes. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il se fit bâtir un tombeau dans la chapelle de Courcelles-le-Roi, et il en dirigea lui-même la construction (1).

F. P—T.

(1) On a fort bien caractérisé le genre des comédies de Dancourt, en disant que cet auteur était plus souvent au village qu'à la ville, et plus souvent encore au moulin qu'au village. Dancourt s'est exercé une seule fois dans le genre tragique, et n'a pas été heureux. Les frères Parfaict intitulent cette tragédie *la Mort d'Alcide*, et disent qu'elle fut jouée six fois en 1704, mais qu'elle n'est point imprimée. La *Bibliothèque du Théâtre Français*, dit que la *Mort d'Alcide* a été imprimée in-12, mais qu'elle n'est pas de Dancourt. Cette *Bibliothèque* qui intitule la tragédie de cet auteur, *la Mort d'Hercule*, la donne comme imprimée à Arras, en 1683, in-8°; et est d'accord avec le *Catalogue la Vallière*, deuxième partie, n° 17737. Cette pièce ne se trouve pas cependant dans les *Œuvres de Dancourt*, qui ont été recueillies, pour la première fois, en 1710, 8 vol. in-12; deuxième édition, 1711, 7 vol. in-12; troisième édition, 1729, 9 vol. in-12; quatrième édition, 1742, 8 vol. in-12; ces deux dernières contiennent chacune 52 pièces. La meilleure édition est celle de 1760, 12 vol. in-12, contenant 53 pièces avec la musique des couplets et ariettes; les pièces de Dancourt, qui ne se trouvent pas dans ses œuvres, sont : les *Nouvellistes de Lille*, 1685, in-12, et le *Bon Soldat*, comédie de R. Poisson, retouchée. Les pièces attribuées à Dancourt, sont : *Angélique et Médor*, *Merlin déserteur*, *le Médecin de Chaudray*, *l'Eclipse*, comédies en 1 acte; *la Dame à la mode*, *le Carnaval de Venise*, et *la Belle-Mère*, comédies en 3 actes. On peut sur cette dernière consulter, la préface de la *Force du sang*, comédie de Brueys. On a donné les *Chefs-d'Œuvre de Dancourt*, 1783, 4 volumes in-12, et les *Œuvres choisies de Dancourt*, Paris, Didot, 1810, 3 vol. in-18.

A. B—T.

DANCOURT (Thérèse Lenoir de la Thorillière), femme du précédent, comédienne non moins fameuse par sa beauté que par ses talents, naquit vers 1660 (d'autres disent en 1665), et fut reçue au Théâtre Français en même temps que son mari, à la rentrée de Pâques 1685, pour jouer les rôles d'amoureuses; elle ne se retira qu'en 1720. Pendant sa longue carrière théâtrale, elle créa plusieurs rôles, principalement dans les pièces de Regnard, et l'on assure qu'elle conserva la plupart de ceux de son emploi dans un âge très-avancé. Elle mourut le 11 mai 1725. — Deux de ses filles débutèrent fort jeunes au même théâtre; la cadette, connue sous le nom de *Mimi Dancourt*, y acquit beaucoup de réputation dans les rôles de soubrette; elle ne brillait pas moins par sa beauté que par son esprit, et son père la consultait habituellement sur ses comédies. P—x.

DANCOURT (L..... R.....), auteur et comédien, joua longtemps la comédie dans les provinces. Dans un âge avancé, il revint à Paris, et y mourut aux Incurables de la rue de Sèvres, le 29 juillet 1801. Ses ouvrages sont : 1° *L. H. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève,* Amsterdam, 1759, in-8°: c'est une apologie de la comédie et des comédiens, en réponse au discours de Rousseau contre les spectacles; le titre d'*arlequin de Berlin* est pris par Dancourt pour parodier le titre de *citoyen de Genève*. L'ouvrage de Dancourt est, sans contredit, le meilleur de tous ceux qui parurent en réplique à la lettre de Rousseau : il est surtout de beaucoup supérieur à l'*Apologie du théâtre de Marmontel*, par sa logique serrée et ses raisonnements; 2° les *Deux Amis*, comédie en 3 actes et en prose, jouée en 1762 sur le théâtre des Italiens; 3° le *Mariage par capitulation*, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, jouée en 1764 sur le théâtre des Italiens; 4° *Ésope à Cythère*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée d'ariettes, jouée sur le théâtre des Italiens en 1766; 5° beaucoup d'autres comédies, qu'il a fait représenter sur les théâtres de province auxquels il était attaché. C'est probablement à Dancourt que l'on doit la *Lettre de l'arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset*, 1760, in-8°. A. B—t.

DANDELOT (François de Coligni, plus connu sous le nom de), frère puîné de l'amiral, né à Châtillon-sur-Loing, en 1521, fit ses premières armes en Italie, et se distingua tellement à la journée de Cérisoles que le comte d'Enghien l'arma chevalier sur le champ de bataille. Il fut nommé, en 1547, inspecteur général de l'infanterie, et eut le commandement des troupes envoyées en Écosse pour soutenir les droits de l'infortunée Marie. La guerre ayant éclaté de nouveau en Italie, il y retourna et s'enferma dans la ville de Parme menacée d'un siége. Il fut fait prisonnier dans une sortie, et conduit au château de Milan où il resta jusqu'à la trève de Vaucelles, en 1556. Dans sa prison, il lut des livres qu'on lui procurait du dehors et qui le confirmèrent dans les doutes où ses conversations avec des protestants l'avaient jeté au sujet de la religion. A son retour en France, l'amiral lui résigna, du consentement du roi, la place de colonel-général de l'infanterie, et la guerre, déclarée presqu'en même temps à l'Espagne, lui fournit de nouvelles occasions de faire briller sa valeur. Chargé de conduire des secours à l'amiral, qui défendait St-Quentin, il se trouva enfermé dans cette place, contribua à en prolonger le siége, et ne se rendit que lorsqu'accablé par le nombre des ennemis qui pénétraient dans la ville par les brèches faites aux remparts, toute résistance aurait été inutile. Il parvint à s'échapper du camp des Espagnols et joignit l'armée devant Calais. Il s'y conduisit si vaillamment que le duc de Guise, qui avait déjà laissé paraître son mécontentement contre les Coligni, ne put s'empêcher de dire, au rapport de Brantôme, que, pour conquérir un monde de places, il lui suffirait d'avoir Dandelot, Strozzi et d'Estrées. Dandelot revint à Paris, à la paix de Cateau-Cambrésis, et fut reçu à la cour avec beaucoup de distinction. Les Guise, jaloux de l'affection que le roi lui montrait, rapportèrent à ce prince quelques discours qu'il avait tenus sur la religion. Le roi fit appeler Dandelot pour lui demander compte de ses opinions, en particulier sur la messe; mais au lieu de chercher à s'excuser, il déclara qu'il regardait la messe comme une véritable impiété. Alors le roi entra dans une si grande colère qu'il eut peine à en réprimer les premiers mouvements. Cependant il se contenta de faire conduire Dandelot au château de Melun, où il resta jusqu'à ce que le connétable de Montmorenci, son oncle, eût obtenu sa grâce. Ce fut Dandelot qui entraîna ses frères dans le parti de la réforme; et lorsque la guerre civile éclata, il joignit l'un des premiers l'armée du prince de Condé, nommé chef des protestants. Il perdit alors sa place de colonel-général, et elle fut donnée au duc de Randan. Il était à la bataille de Dreux (en 1562), quoique malade de la fièvre, et l'année suivante il défendit Orléans qu'il avait contribué à donner à son parti. La paix, qui suivit la reddition de cette ville, le rétablit dans ses emplois. Le mauvais état de sa santé ne lui ayant point permis de se trouver au siége du Havre (1563), ses ennemis répandirent qu'il n'avait point voulu se battre contre les Anglais, de qui les protestants avaient reçu des secours en hommes et en argent; mais il se justifia de ce reproche. La seconde guerre de religion le força de reprendre les armes, et il dirigea le siége de Chartres avec tant d'habileté, que la crainte de voir tomber cette ville en son pouvoir, engagea la cour à traiter de la paix. Il se retira alors dans ses terres de Bretagne, et comme il se fiait peu à la parole de la reine, il leva des troupes à la tête desquelles il se rendit en Anjou, lorsqu'il vit la guerre prête à recommencer. Il passa la Loire, pénétra dans la Saintonge, s'empara de plusieurs villes, et se trouva à la bataille de Jarnac (*voy.* Henri de Condé), où il recueillit une partie des débris de

l'armée protestante et se retira à Saintes. Il y fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 27 mai 1569. Les protestants crurent qu'il avait été empoisonné. Le propos du chancelier de Birague «que cette guerre finirait non par les armes, mais par les cuisiniers» put donner lieu à leurs soupçons. Dandelot, capitaine vaillant et habile, n'avait ni la prudence ni la modération de son frère l'amiral, avec lequel il vécut cependant toujours très-uni. Dans le tome 16 des *Vies des hommes illustres de France,* on trouve celle de Dandelot par l'abbé Pérau. Elle est intéressante. W—s.

DANDERI. *Voyez* Théodora.

DANDINI (Jérôme), jésuite, né à Césène, en 1554, enseigna la philosophie à Paris et la théologie à Padoue. Il professait à Pérouse lorsque son mérite le fit choisir par Clément VIII pour aller chez les maronites prendre les informations relatives à la croyance religieuse de ce peuple. Quoique Dandini ne comprît ni le syriaque ni l'arabe, il obéit aux ordres du saint-père, et partit de Venise le 14 juillet 1596 avec un jeune maronite qui devait lui servir d'interprète et de domestique. Tous deux se revêtirent de l'habit de pèlerins et changèrent de nom. A la fin du mois, ils abordèrent à Candie, puis arrivèrent le 1er septembre au monastère de Canobin, résidence du patriarche des maronites. Dandini convoqua aussitôt un synode, et visita en attendant le lieu où se trouvent les cèdres du Liban; il en compta vingt-trois. Après s'être acquitté de sa mission, il alla faire ses dévotions à Jérusalem, repartit pour l'Italie, et courut de grands dangers en Chypre, où un renégat le dénonça au gouverneur, comme étant un envoyé du pape. Revenu à Rome en août 1597, il occupa plusieurs postes importants dans son ordre, et mourut à Forli le 29 novembre 1634. La relation de son voyage, publiée d'abord en italien: *Missione apostolica al patriarca e maroniti de monte Libano,* Césène, 1656, fut traduit en français sous ce titre: *Voyage du Mont-Liban, où il est traité tant de la créance et des coutumes des maronites, que de plusieurs particularités touchant les Turcs, traduit de l'italien, avec des remarques,* par R. S. P. (Richard Simon, prêtre), Paris, 1675, in-12 (La Haye), 1685; elle fut aussi traduite en anglais, Londres, 1698, in-8°. Rich. Simon dit que le style de Dandini est lâche et prolixe, et qu'il s'est donné beaucoup de peine pour en retrancher les inutilités sans lui faire perdre sa couleur originale. Loin de suivre l'exemple de la plupart des commentateurs, il traite assez mal l'auteur qu'il a entrepris d'expliquer. Il n'a pas traduit la relation du voyage de Dandini dans la Palestine, parce qu'elle n'offrait rien de nouveau. En général Dandini apprend peu de choses intéressantes pour la géographie. Il s'occupe principalement de controverse, et néanmoins, suivant Simon, il n'a pas représenté fidèlement les articles de la croyance des maronites, soit qu'il ait été induit en erreur, soit qu'il l'ait fait à dessein, pour ne pas nuire à ce peuple, qui déclara spontanément vouloir dépendre de l'Eglise romaine. Les remarques de Simon tiennent plus de place que l'ouvrage lui-même, et elles sont aussi instructives que celles du jésuite italien. M. Paulus a inséré un extrait du voyage de Dandini dans le tome 2 de sa *Collection des principaux voyages en Orient,* publiée en allemand. On a encore de Dandini: *Ethica sacra, sive de virtutibus et vitiis libri quinquaginta posthumi,* Césène, 1651, in-fol.; Anvers, 1676, in-fol. E—s.

DANDINI (Pierre), peintre, né à Florence en 1647, et mort dans la même ville en 1712, était fils de César Dandini, qui peignit plusieurs beaux tableaux d'autel pour les églises de Volterre et de Florence. Il apprit les premiers éléments de la peinture de son oncle Vincent Dandini; il alla ensuite étudier à Venise, à Modène, à Bologne et à Rome, où la richesse de ses compositions fut admirée. Il avait un coloris vif, brillant, et surtout un talent particulier pour donner du relief aux parties saillantes de ses tableaux. Il peignait avec un égal succès à fresque et à l'huile. Les ouvrages qu'il fit pour différents édifices publics de Florence lui donnèrent une si grande réputation qu'on voulut de tous côtés avoir de ses tableaux, particulièrement en Pologne. Dandini eut un frère qui ne fut pas moins bon peintre que lui. A—s.

DANDINI (Hercule-François), savant et jurisconsulte italien, d'une famille noble de Césène, né accidentellement à Ancône le 4 novembre 1695, et mort à Padoue le 7 mars 1747, étudia les belles-lettres à Rome, sous la direction de son oncle, le prélat Anselme Dandini, et y acquit une parfaite connaissance des langues grecque, latine et italienne. Il s'y adonna encore à l'étude de la théologie, et ensuite de la jurisprudence. Le célèbre Gravina fut son maître en cette dernière science. A l'âge de trente-cinq ans, il vint s'établir à Césène où il se maria: la fécondité de sa femme, qui le rendit père de onze enfants, ne le détourna point de sa passion pour les lettres. Il fonda en cette ville et dans sa propre maison l'académie des *Filomatori,* ou *Filomati* (studieux), dont il rédigea et fit imprimer les règlements tracés sur le modèle de la fameuse loi des douze tables. Son zèle pour les lettres tendait particulièrement à débarrasser le langage de la jurisprudence des formes barbares qu'il avait alors. On en a une preuve dans le dialogue qu'il composa sur cette matière. La réputation que son savoir lui avait procurée, le fit appeler à Padoue pour occuper, dans l'université, la chaire des *Pandectes* et du *Code Justinien,* qu'il remplissait encore avec distinction lorsqu'il mourut, à l'âge de 52 ans. Pompilio Pozzetti donne le catalogue de onze ouvrages imprimés de Dandini: les plus importants sont: 1° *Cæsaris Brixii ad Clementem VIII, Pont. Max. urbis Cæsenæ descriptio a Francisco Maria Faccino Cæsenate nunc primum ex italico in latinum sermonem versa, et Herclei Dinundæ* (Hercule Dandini) *adnotationibus illustrata ac locupletata,* insérée dans le tome 9 du *Te-*

soro d'Italia, de P. Burmann; 2° *Otium Aricinum, sive de urbanis officiis Dialogi quinti, quibus accedit ab eodem (Dandinio) ex italico sermone in latinum conversus Joannis Casæ Galateus*, Rome, 1728, in-4°; 3° *Leges academiæ philomatorum nuper in urbe Cæsenæ institutæ kalendis januarii*, Césène, 1731, in-8°; 4° *De forensi scribendi ratione culta atque perspicua, dialogus primus*, un vol. in-4°, Padoue, 1734; 5° *De ea distribuentis justitiæ parte quæ in præmiis largiendis versatur commentariolus ad interpretationem legis XIV, ff. de honoribus*, et § *gerendarum de muneribus et honoribus*, in-4°, Padoue, 1734; 6° *De servitutibus prædiorum interpretationes per epistolas ad loca quædam libri septem et octo pandectarum illustranda pertinentes*, vol. gr. in-4°, Vérone, 1741. G—N.

DANDOLO (Henri), naquit vers le commencement du 11e siècle. Quoique d'une de ces familles de Venise qui faisaient remonter leur origine aux anciens Romains, il ne fut d'abord qu'un citoyen distingué de sa république. Habile dans la guerre, et surtout dans la politique, il s'exerça encore dans l'éloquence, science presqu'aussi utile dans un Etat aristocratique que dans un Etat populaire. Envoyé auprès de Manuel, empereur de Constantinople, pour réclamer des vaisseaux, des munitions et des prisonniers vénitiens que ce monarque, au mépris du droit des gens et de la foi des traités, s'obstinait à garder, il fut victime de son dévoûment. Au lieu de lui donner satisfaction, le perfide Grec lui offrit pour toute réponse des bassins enflammés qui le privèrent subitement de la vue. Les historiens nationaux affirment qu'il dut son élévation à l'intérêt que son infortune inspira; d'autres assurent que cette aventure est controuvée, et qu'il perdit la vue à la suite d'une blessure. Quoi qu'il en soit, il fut élu doge en 1192, et débuta par une guerre soutenue avec succès contre les Pisans. Après deux batailles navales que ceux-ci perdirent, il fit avec eux une paix solide qui rétablit les communications et les avantages du commerce. En 1201, une circonstance inattendue accrut à jamais sa gloire et sa renommée; les princes chrétiens se croisaient pour la quatrième fois, selon les uns, et pour la cinquième suivant les autres. Voulant éviter un long détour par terre, ils s'adressèrent au doge de la sérénissime république, et lui envoyèrent des députés, afin d'avoir des vaisseaux de transport. Celui-ci les reçut avec distinction, et leur facilita les moyens d'exposer en pleine assemblée le sujet de leur mission. Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, porta la parole, et pour attendrir son auditoire versa des larmes en abondance. Les princes croisés obtinrent tout ce qu'ils demandaient moyennant un prix de 80,000 marcs d'argent : cette somme était exorbitante pour le temps. Dandolo fit ajouter aux conditions du traité la promesse de 50 galères bien armées, et montées par des Vénitiens, pour faire diversion et combattre par mer, alors que les Français combattraient par terre, se réservant, en indemnité de ce sacrifice, la moitié de toutes les conquêtes. Lorsqu'on fut au moment du départ, les croisés n'eurent pas assez d'argent pour compléter la somme promise. C'est là que Dandolo les attendait, afin d'avoir l'occasion de leur proposer un autre arrangement plus convenable aux intérêts de la république. Comme il voulait réduire Zara, échappée au joug de Venise, il leur offrit de faire ensemble la conquête de cette ville, et de les tenir quittes de ce qu'ils ne pouvaient pas payer. Ils s'y refusèrent d'abord, parce que Zara s'étant mise sous la protection du roi de Hongrie, le pape ne permettrait pas qu'on fît la guerre à un prince chrétien. Malgré cette répugnance, il fallut finir par s'y résoudre, et l'éloquence de Dandolo, en cette occasion, le servit avec beaucoup d'avantage. Il avait des idées fort au-dessus de son siècle, et ne reconnaissait pas comme légitime l'intervention de l'autorité spirituelle dans les affaires temporelles. Mais, pour faire goûter cette opinion, à la simplicité des barons chrétiens, il employa une dialectique non moins déliée que forte, énergique et pressante. Pour dernier moyen, il prit lui-même la croix, et harangua le sénat et le peuple en des termes qui produisirent une vive émotion, et présagèrent, malgré son âge très-avancé (il avait 84 ans), le succès des plus grandes entreprises. La conquête de Zara arrêtée et convenue, la flotte partit, et fut bientôt rassemblée devant cette ville; après qu'on eut forcé le port et livré plusieurs assauts, elle se rendit à discrétion : ce qui ne la sauva pas d'un pillage général. A cette même époque, le jeune Alexis, fils d'Isaac, empereur grec détrôné, mendiait dans toute l'Europe, et principalement à Venise, des secours pour rétablir son père sur le trône impérial. Dandolo se rappelant l'outrage que lui avaient fait les Grecs, ne laissa pas échapper l'occasion de s'en venger. De concert avec les princes croisés, il traita avec le jeune Alexis à des conditions que celui-ci aurait dû trouver fort onéreuses, si la nécessité ne lui avait fait une loi impérieuse de les accepter (1203). Les croisés s'embarquèrent sur la flotte vénitienne et se rendirent devant Constantinople où ils sommèrent l'usurpateur régnant d'avoir à restituer le trône à l'empereur légitime Sur son refus, on fit le siége de Constantinople; Dandolo se distingua dans ce siége par son habileté et sa bravoure. A la suite de plusieurs assauts, l'empereur s'évada pendant la nuit, et laissa le jeune Alexis et Isaac son père reprendre la possession du trône. Mais il survint bientôt des troubles dans la ville de Constantinople. L'accomplissement des conditions acceptées par le jeune Alexis excita le mécontentement des Grecs : ils se révoltèrent contre lui. Le jeune empereur perdit la vie et fut remplacé par Murzuphle qui l'avait fait étrangler. Ce fut alors que Dandolo ouvrit en plein conseil des croisés un avis qui, par sa hardiesse, les étonna tous. Il leur conseilla de s'emparer de l'empire grec. On eut de nouveau recours aux armes; deux assauts mémorables fu-

rent livrés à la ville : Dandolo, monté sur une galère vénitienne, animait les croisés par son exemple. Murzuphle, voyant l'inutilité de ses efforts, prit la fuite, et les croisés entrèrent enfin triomphants dans Constantinople (1204). Le pillage produisit des richesses immenses qui furent partagées entre les Français et les Vénitiens. Dans ce désordre, la nécessité de nommer un empereur se fit bientôt sentir, et Baudouin, comte de Flandre, fut élu à l'unanimité. Quelques auteurs rapportent que Dandolo fut dispensé de lui prêter serment de fidélité, et que même il refusa l'empire. Il paraît, au contraire, d'après un examen plus réfléchi, que ce fut moins un refus volontaire qu'une circonspection républicaine de la part des Vénitiens : ceux-ci craignirent d'avoir un empereur pour doge. Mais si Dandolo renonça, ou fut forcé de renoncer à la plus grande dignité, il ne renonça pas à la possession des terres conquises. Il fut créé despote de Romanie, et il obtint, pour la part de la république vénitienne, les îles de l'Archipel, plusieurs ports sur les côtes de l'Hellespont, de la Phrygie et de la Morée, la moitié de Constantinople en toute souveraineté, et finit enfin par acheter pour 10,000 marcs d'argent, l'île de Candie échue au marquis de Montferrat, terminant sa grande entreprise, ainsi qu'il l'avait commencée, par cet esprit de monopole et de trafic qui a été la source des grandeurs et des prospérités de Venise. Censuré d'abord par Innocent III, parce qu'il détournait les croisés de la conquête de Jérusalem, dès qu'il eut achevé son ouvrage, il consentit à recevoir l'absolution. Pour obéir à l'esprit du temps, il recueillit à Constantinople beaucoup de reliques, notamment une portion de la vraie croix, enchâssée dans de l'or, qu'il envoya à Venise. Il avait aussi le dessein d'y envoyer un monument d'un autre genre qu'on voyait autrefois sur la place du Carrousel à Paris, les quatre superbes chevaux de bronze doré qui, jadis attelés au char d'un empereur romain, avaient fait dans quelque ville de la Grèce ou de l'Asie l'ornement d'un arc de triomphe, et qu'ensuite on avait transportés à Constantinople ; mais la mort vint le surprendre, et son successeur, Marin Zéno, eut l'avantage d'exécuter ce qu'il avait conçu. Un an après l'établissement de l'empire latin (1205), Dandolo mourut fort regretté de ses concitoyens (*voy.* Baudouin Ier, empereur de Constantinople). Z.

DANDOLO (Jean), doge de Venise de 1280 à 1289. Pendant son règne, les villes de Pirano et d'Isole, en Istrie, se donnèrent à la république de Venise, tandis que celle de Trieste secoua le joug des Vénitiens. Jean Dandolo fut appelé pour protéger les premières et soumettre la seconde, et il soutint en Istrie, contre le patriarche d'Aquilée, une guerre qui dura autant que son règne, et épuisa les finances des Vénitiens. Jean Dandolo succéda à Jacques Contarini ; il précéda Pierre Gradenigo. — Dandolo (François), doge depuis le 8 janvier 1328 jusqu'au 31 octobre 1339. Avant d'être élevé à cette dignité, il avait été envoyé en 1313 en ambassade auprès de Clément V, pour obtenir que ce pape retirât l'excommunication qu'il avait lancée contre la république. Il se jeta aux pieds de ce pontife, avec une chaîne de fer à son col, déclarant qu'il ne se relèverait point avant d'avoir obtenu l'absolution de sa patrie. Clément V se laissa toucher, et réconcilia Venise avec l'Église ; mais alors Dandolo reçut le surnom de *Chien,* qu'il garda toujours. Pendant son règne, les Vénitiens, jusqu'alors enfermés dans leurs lagunes, étendirent leur domination sur la terre ferme. Ils enlevèrent à la maison de la Scala Trévise, Céneda et Conégliano, et ils prirent sous leur protection les Carrares, seigneurs de Padoue, dont ils assurèrent l'indépendance. François Dandolo avait succédé à Jean Soranzo. Barthélemi Gradenigo lui succéda. S. S—i.

DANDOLO (André), doge et historien de Venise, régna de 1342 à 1354. Sa réputation de prudence, de savoir et de vertu, était telle, qu'il fut élu doge à trente-six ans, tandis que depuis longtemps on n'avait vu élever à cette place que des vieillards consommés par l'expérience. Dandolo cultivait la littérature ; il était ami de Pétrarque, et leurs lettres nous ont été conservées. Il connaissait à fond les antiquités de sa patrie, et il écrivit deux Chroniques latines de Venise, dont l'une, finissant à 1339, est imprimée au tome 12 de la grande collection de Muratori ; l'autre est inédite. Mais Dandolo n'a donné ni vie ni mouvement aux événements qu'il rapporte ; son récit est sec, sans couleur et sans intérêt, et peu de livres sont plus ennuyeux que le sien. André Dandolo fut engagé dans une guerre contre Louis le Puissant, roi de Hongrie, par la révolte de Zara, qui, pour la septième fois en 1345, secoua le joug des Vénitiens. Cette ville fut reprise en 1346 ; mais Louis s'en vengea en attirant dans le golfe Adriatique les flottes des Génois, avec lesquels il fit alliance. Les succès de Paganin Doria, qui, en 1354, ravagea l'Istrie, brûla Parenzo, et menaça le port même de Venise, causèrent tant d'inquiétude et de chagrin à André Dandolo, qu'il en mourut le 7 septembre 1354. Il avait succédé à Barthélemi Gradenigo, Marin Falieri lui succéda. — Son fils (Fautin), cultiva les lettres et la jurisprudence avec succès, et après avoir professé le droit à Padoue, il revint à Venise et y fut successivement ambassadeur et membre du conseil secret. Le pape Eugène IV le nomma protonotaire apostolique, légat *a latere,* et ensuite gouverneur de Bologne. On a de lui quelques écrits peu importants sur la théologie et la jurisprudence. S. S—i.

DANDOLO (le comte Vincent), célèbre Vénitien, d'une autre famille que les patriciens de ce nom, naquit à Venise en 1758. D'abord simple apothicaire, il se fit, jeune encore, une réputation ; et, le premier en Italie, il entra dans la carrière que Lavoisier avait ouverte en France pour l'étude de la chimie. En 1796, lorsque les armées fran-

çaises s'approchèrent de Venise, Dandolo y occupait une chaire de chimie. Imbu de toutes les idées qui conduisent aux révolutions, il contribua de tout son pouvoir au renversement de l'antique république de Venise. S'étant mis en rapport avec le général en chef des Français, et voyant la faiblesse et toutes les alarmes auxquelles le sénat était livré, il se réunit avec tous les révolutionnaires chez le secrétaire d'ambassade Villetard; et, à la suite d'une orgie, ils envoyèrent audacieusement au doge et au grand conseil le plan d'une nouvelle constitution, qui fut adoptée par les magistrats effrayés. Après une lutte de quelques jours le parti révolutionnaire s'empara du pouvoir, et Dandolo fut proclamé président du nouveau gouvernement. On ne peut pas douter que dès lors il ne fût d'intelligence avec les Français, et qu'il ne connût très-bien les projets de leur général sur les Vénitiens. Ce fut probablement d'après les insinuations de celui-ci qu'il fit dissoudre la société populaire qui s'était avisée de demander la réunion à la république Cisalpine. Bientôt la publication du traité de Campo-Formio mit fin à toutes les illusions. Les Autrichiens prirent possession de Venise, et Dandolo, obligé de quitter sa patrie, vint dans la république Cisalpine, où, pour le dédommager de la présidence qu'il perdait, on le déclara *citoyen*, et on le fit membre du grand conseil. Paraissant souvent, et toujours avec le plus grand zèle pour la cause républicaine, à la tribune de cette assemblée, il y parlait avec l'étonnante facilité des Vénitiens; mais sa diction n'avait rien de mâle ni d'éloquent. Déjà il s'était procuré une fortune assez belle par l'acquisition de domaines nationaux, dont il savait rendre la culture très-lucrative. Quand les Austro-Russes vinrent en Italie en 1799, Dandolo se réfugia en France, où il se lia avec quelques savants. Il y publia un ouvrage politique, intitulé *Les Hommes Nouveaux*, ou *Moyens d'opérer une régénération morale*, qui eut aussitôt deux éditions, mais qui fut bientôt oublié. Après la victoire de Marengo en 1800, Dandolo retourna à Milan, et il y rentra avec une nouvelle ardeur dans la carrière des affaires publiques. Après le congrès cisalpin, qui se tint à Lyon en 1801, il devint membre du collége électoral des *Dotti*; et, lorsque Bonaparte se fut constitué roi d'Italie, il envoya Dandolo en Dalmatie, en qualité de provéditeur général, titre qui donnait un grand pouvoir, mais qui exigeait une grande représentation; ce qui convenait assez à la vanité de l'ancien apothicaire. Il y parut encore plus magnifiquement que les anciens provéditeurs de Venise. Dans les occasions solennelles, c'était sur un trône surmonté d'un dais, qu'ayant à ses côtés sa femme, jeune et jolie, il recevait les hommages et les requêtes des Dalmates. Mais Napoléon, qui ne voulait pas sans doute qu'il y eût dans son empire un autre trône que le sien, fit supprimer ce pompeux appareil. La vanité de Dandolo ne l'empêcha pas de se rendre assez agréable aux peuples de la Dalmatie, et de se conduire envers eux avec autant d'adresse que d'affabilité. Son dévouement aux intérêts du pays, et surtout son amour jaloux des prérogatives de sa charge, lui occasionnèrent plusieurs contestations avec les généraux français Enfin Napoléon le rappela à Milan, où, pour le consoler, il le fit membre du sénat, et ensuite comte: déjà il l'avait décoré de ses ordres. Après la chute du trône impérial, Dandolo cessa d'être sénateur; mais il resta possesseur d'immenses propriétés dans le territoire de Varèse, où il habita une magnifique villa. Il était, dès sa création, membre de l'Institut italien, et ses droits à cette distinction étaient incontestables. Ses fonctions ne l'empêchèrent jamais de se livrer à l'étude des sciences, sa première vocation et les délices de toute sa vie. En 1814, privé sinon de ses titres au moins de toutes ses places, il se voua sans partage à des travaux scientifiques. Ses expériences sur les bêtes à laine et sur les vers à soie eurent d'excellents résultats. C'est dans cette délicieuse retraite de Varèse qu'il mourut d'apoplexie le 13 décembre 1819. On a de lui plusieurs ouvrages importants : 1° *Opuscule sur les causes de la décadence de l'agriculture en Dalmatie, et sur les moyens de la faire refleurir*. Il y compare l'agriculture de la Dalmatie avec celle de l'Italie, et, quoique fort susceptible encore d'amélioration, il ne balance pas à préférer la première. 2° *Des puits et des citernes à Venise*, Venise, 1803, in-8°; 3° Plusieurs discours sur le pâturage et l'éducation des bestiaux, sur d'autres objets d'agriculture et d'économie politique, Milan, 1804, in-8°. 4° *De la manière de gouverner les moutons espagnols et italiens*, Milan, 1806, in-8°. L'auteur se propose particulièrement d'améliorer la race ovine négligée en Italie. 5° *Sur quelques maladies des bestiaux*, Milan, 1807, in-8°; 6° *De la culture de la pomme de terre et de la nécessité de créer de nouveaux genres d'industrie*, Milan, 1807, in-8°; 7° *L'Art de faire les vins et de les conserver*, Milan, 1812, in-8°; 8° *Histoire des vers à soie gouvernés d'après les meilleures méthodes en usage dans le royaume Lombardo-Vénitien et ailleurs*, Milan, 1813, 3 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont les chefs-d'œuvre de Dandolo. Pour le premier, il a mis à contribution les écrivains de tous les pays, et surtout les Français. Riche de leurs observations et des siennes, le livre de Dandolo peut soutenir la concurrence avec les meilleures compilations sur cette matière. Le second de ces ouvrages est indispensable pour quiconque élève des vers à soie. Les méthodes les plus récentes, les plus utiles y sont décrites, discutées, appréciées. L'auteur raisonne et raconte tout à la fois les faits, et met ainsi sur la voie des améliorations. Il a été traduit en français par le docteur Fontaneilles et augmenté de beaucoup de notes, Montpellier, 1819, 1 vol. in-8°; seconde édition, Lyon, 1825, 1 vol. in-8°. Dandolo a encore publié diverses brochures de circonstance, et des traductions italiennes du *Traité élémentaire de chimie* de Lavoisier, de celui

des *Affinités* de Guyton de Morveau et enfin de la *Chimie* de Berthollet. Az—o.

DANDRÉ-BARDON (Michel-François), né en 1700, à Aix en Provence, dut en quelque sorte le développement de ses talents à trois grandes calamités; il se montra peintre pendant la peste, poëte pendant la guerre, et musicien pendant le cours d'un long procès. Il était à Paris où ses parents, qui le destinaient à la magistrature, l'avaient envoyé faire son droit, quand il apprit que Marseille était en proie à la peste (1720). Tremblant pour sa famille dispersée, le jeune Dandré allait chercher des consolations chez Pierre Vanloo, son compatriote, qui lui apprit le dessin, et Detroy l'usage du pinceau. Il revint dans sa patrie, jurisconsulte ignorant, mais peintre déjà estimé. Ses parents virent à regret naître en lui un goût si exclusif. Le hasard sembla vouloir le ramener un moment par son talent même à la profession dont son talent l'avait éloigné; à son retour d'Aix, la chambre des comptes le chargea de la décoration de son bureau d'audience. Son premier tableau fut une leçon de magistrature; il peignit *Auguste faisant précipiter dans le Tibre les personnes qui s'étaient rendues coupables du crime de péculat,* et il plaça la scène aux bords du Tibre, sur les ruines mêmes du palais d'Auguste. Il alla ensuite étudier les chefs-d'œuvre de l'Italie; à son retour il fit, pour l'Académie de peinture de Paris, un tableau qui a longtemps été exposé dans les salles du Louvre. Il représentait *Tullie* qui, pressée d'arriver au Capitole pour voir couronner son époux, fait passer son char sur le corps de son père, en poussant elle-même ses chevaux que sa barbarie semble arrêter un moment. Dandré jouissait à Paris du tranquille honneur d'être compté par l'Académie de peinture au rang de ses membres les plus distingués, lorsqu'il fut rappelé à Aix par la triste nécessité de défendre son patrimoine. C'est alors qu'il se livra à la composition musicale, et qu'il décora la salle de concert, qui est dans l'hôtel de ville d'Aix, de peintures ingénieuses. Ce fut à peu près dans le même temps qu'il composa deux poëmes, le *Passage du Var,* et l'*Impartialité dans la musique.* Ces deux ouvrages, qui n'ont point survécu aux événements qui les ont inspirés, furent imprimés en 1750 et 1754. Dandré fonda une Académie de peinture à Marseille, et en fut le directeur. Il avait conçu le projet d'une *Histoire universelle traitée relativement aux arts fondés sur le dessin.* Il en lut lui-même le plan dans une assemblée publique de l'Académie de peinture en 1757. L'ouvrage ne parut que douze ans après, Paris, 1769, 3 vol. in-12. Ce fut alors qu'il publia son *Traité de peinture, suivi d'un essai sur la sculpture, et d'un catalogue raisonné des plus fameux peintres, sculpteurs et graveurs de l'école française,* Paris, 1769, 2 vol. in-12. L'auteur a rassemblé dans l'introduction tous les principes de l'art. Lorsqu'il fait ensuite l'application des préceptes aux divers modèles des grands artistes, il ne se contente pas de dire ce qu'ils ont fait, il nous révèle le secret dont ils se montrent quelquefois trop jaloux pour l'honneur même de leur talent. Après avoir suivi l'art du dessin dans ses progrès, sa gloire et sa décadence, il compare l'école française aux écoles étrangères, établit une règle générale, et ramène le goût à un point unique, but général de tous les arts, à l'imitation de la belle nature. Cet ouvrage a le double mérite d'être en même temps une poétique du dessin et un abrégé de l'histoire à l'usage des artistes. Dandré-Bardon publia en 1772 et années suivantes, en 6 volumes in-4°, sur le costume des anciens peuples, une collection de 360 planches gravées par Cochin, et accompagnées de traits historiques, et de réflexions critiques. Cochin en donna une nouvelle édition en 1784, 4 vol. in-4°. On y remarque, ainsi que dans un grand nombre de pièces fugitives relatives aux arts publiées par Dandré-Bardon, des vues fines, souvent neuves, et toujours utiles. On doit surtout distinguer celle qui contient l'*Apologie de l'allégorie* pour la défense de Rubens. C'est une critique pleine de modération et de goût contre diverses assertions de l'abbé Dubos. Dandré-Bardon publia encore d'autres écrits, dont le plus grand nombre fut consacré à l'éloge des artistes vivants. Il avait trouvé peu d'exemples de cette conduite dans l'histoire qu'il avait retracée. Une circonstance trop rare dans la vie de ceux qui se dévouent à la culture des arts, dut influer sur le bonheur de Dandré-Bardon; il eut un patrimoine qui mit de bonne heure son talent dans l'indépendance, et ne laissa jamais les tristes soucis assiéger sa pensée. Il mourut le 14 avril 1783. A—s.

DANDRÉ (Antoine-Balthazard-Joseph), né le 2 juillet 1759, à Aix en Provence d'une famille parlementaire, fit ses études au collége de Juilly, son droit à Toulouse, et fut dès l'âge de dix-neuf ans conseiller au parlement d'Aix. Chargé, comme le plus jeune de sa compagnie, de la maîtrise des eaux et forêts, il eut occasion de connaître l'aménagement des bois et il conserva toute sa vie du goût pour cette partie de l'agriculture. Nommé en 1789, l'un des députés de la noblesse de Provence aux états généraux, Dandré s'y montra dès le commencement favorable aux innovations, et il fut du petit nombre des députés de son ordre qui se réunirent au tiers état. Peu de temps après il annonça d'une manière très-empressée que le parlement d'Aix adhérait aux maximes de l'assemblée nationale sur l'organisation judiciaire. Envoyé bientôt à Toulon, en qualité de commissaire du roi, il y fut le témoin impuissant des premiers désordres que les décrets de l'assemblée nationale occasionnèrent parmi les troupes (*voy.* Albert de Rioms), et se hâta de rentrer dans l'assemblée, dès qu'un décret eut interdit aux députés tout emploi ministériel. Il prêta le serment civique en arrivant, et peu de jours après il parla avec beaucoup de force contre les ministres, déclarant qu'il *défendrait les droits de la liberté jusqu'à la dernière goutte de son sang.* Cependant les idées de Dandré semblaient déjà s'être modi-

fiées, ou plutôt, comme on l'a dit souvent de lui, il jouait dès lors le rôle d'un couteau à deux tranchants. Après avoir pris la défense du bas officier Muscard, patriotiquement révolté contre ses chefs, il se plaignit de l'insubordination des troupes, de l'impuissance des lois contre les libelles; et parla contre la municipalité et la garde nationale de Marseille, qui avaient laissé la populace s'emparer des forts de cette ville. Il appuya, le 7 septembre 1790, le décret proposé par Dupont de Nemours contre les anarchistes qui menaçaient d'assassinat les députés sous les fenêtres de l'assemblée, et il prit ensuite la défense de Pascalis tué par la populace d'Aix, et sur lequel on avait trouvé une lettre signée de lui. Il ne craignit pas de dire que ce malheureux avait été son ami, qu'en effet il avait eu avec lui une correspondance; enfin il accusa Mirabeau d'avoir fomenté l'émeute dont Pascalis était victime; puis, revenant au système révolutionnaire, il parla contre les troupes qui avaient protégé le passage de Mesdames, tantes du roi, à Arnay-le-Duc, et demanda que Cazalès fût rappelé à l'ordre pour s'être livré dans cette occasion à un mouvement d'enthousiasme monarchique. Dans la séance du 18 avril 1791, il parla aussi contre l'abbé Maury, et demanda qu'il fût rappelé à l'ordre, pour avoir calomnié la nation. « Vous voulez être le légataire « de Mirabeau, » lui répondit l'orateur royaliste. — « Oui, répliqua Dandré, je voudrais avoir ses « talents, pour vous confondre, et prouver votre « perfidie. » Dandré parla encore dans beaucoup d'occasions, et il eut une grande part à tous les travaux de l'assemblée nationale, particulièrement à l'organisation judiciaire. Ce n'était ni un grand orateur, ni un homme de beaucoup de savoir; son accent méridional et sa figure ignoble ne lui permettaient pas de grands succès à la tribune; mais doué d'assez de sagacité, de prévoyance et surtout d'une grande flexibilité d'opinions, il conserva toujours sur la majorité une certaine influence; il fut nommé trois fois président et il fit partie de plusieurs comités. A l'époque de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il contribua beaucoup à toutes les mesures qui furent prises pour la sûreté de ce prince. Il fut d'avis que l'assemblée devait s'emparer de tous les pouvoirs, mais il parla contre la déchéance que les républicains voulaient dès lors prononcer. Nommé, avec Thouret et Duport, l'un des commissaires qui durent recevoir les déclarations de la famille royale, il remplit cette difficile mission avec assez de mesure et de convenance. Ce fut lui cependant qui adressa à la reine des questions indiscrètes, et qui donnèrent lieu à cette noble réponse de la princesse: *J'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié...* Il appuya ensuite la proposition de conserver le titre de prince à tous les membres de la famille royale, et fit décréter que le roi et le prince royal porteraient le cordon bleu comme marque distinctive et spéciale de leur dignité. Cette opinion de sa part était d'autant plus remarquable que, dans sa première présidence, ayant été chargé de haranguer la famille royale, il avait évité de se servir des expressions de *Majesté* et de *Monseigneur*. Le duc d'Orléans ayant offert de renoncer personnellement à toutes les prérogatives que l'on pourrait attacher au titre de prince, Dandré déclara qu'il n'avait ce droit ni pour lui, ni pour ses enfants, ni pour ses créanciers... Il s'opposa ensuite à la convocation d'une convention nationale, que l'on voulait dès lors charger de réviser la nouvelle constitution. Ce fut, en quelque façon, Dandré qui prononça la clôture de cette longue session, puisqu'il fit décréter que l'assemblée nationale se séparerait définitivement le 30 septembre 1791. Comme tous ses collègues, que leur imprévoyance avait si maladroitement éloignés des affaires, il se trouva bientôt froissé et menacé par la violence du mouvement qu'eux-mêmes avaient imprimé. Ayant été écarté de la mairie de la capitale par le parti républicain qui fit nommer Péthion, et s'étant trouvé compromis pour un commerce d'épicerie auquel il se livrait, il fut obligé de fuir. On l'avait désigné comme accapareur de denrées coloniales; et la populace fut près de piller ses magasins dans la rue de la Verrerie. Attaqué dans les journaux et les pamphlets, il fut l'objet d'une caricature où on le représenta coiffé d'un pain de sucre. Il se rendit alors en Angleterre avec son collègue Talleyrand, dont les opinions et la conduite étaient assez conformes aux siennes. Plus tard il passa en Allemagne et, comme il avait eu la prévoyance d'emporter la plus grande partie de sa fortune, il put s'occuper encore, selon ses goûts, de spéculations de commerce. Mais la meilleure et la plus sûre de ses spéculations fut sans doute celle que lui procura l'aîné des frères de Louis XVI, en le chargeant de la direction de ses affaires et de ses correspondances avec l'intérieur de la France. Cette confiance inattendue dans un homme qui jusqu'alors s'était montré si peu favorable à la cause de l'ancienne monarchie, excita beaucoup de plaintes dans l'émigration; mais de pareils motifs avaient peu d'influence sur le prétendant (Louis XVIII). Ce prince continua à le charger de ses principales affaires dans l'intérieur, et Dandré fut longtemps en correspondance pour cet objet avec MM. Royer-Collard, Montesquiou, etc. Il vint même à Paris en 1797, pour tenter de rétablir la monarchie par des moyens légaux selon le plan qui avait été adopté par les conseils de Louis XVIII; mais il fit d'inutiles efforts pour être nommé député au conseil des Cinq-Cents. Les royalistes n'avaient en lui aucune confiance, et les révolutionnaires, qui connaissaient son but, le repoussaient de tout leur pouvoir; ainsi il n'eut aucune influence, et la révolution du 18 fructidor se consomma en sa présence, sans qu'il pût l'empêcher. Obligé de prendre la fuite aussitôt après, il retourna en Allemagne, remportant des sommes considérables qu'il avait apportées (plus de 2,000,000), et n'ayant su en faire aucun usage dans l'intérêt de la cause qu'il devait défendre. Rien de tout cela ne put altérer la confiance que Louis XVIII avait en

lui, et il resta chargé des mêmes rapports avec l'intérieur de la France. La police des gouvernements révolutionnaires le surveillait attentivement, et plusieurs fois elle parvint à découvrir ses agents et ses intrigues. On le trouve désigné sous le nom de *Maior*, dans plusieurs passages des *Papiers saisis à Bareuth* (*voy.* Imbert-Colomès), et de ceux qui furent imprimés en 1800, à l'imprimerie nationale, sous le titre de *Correspondance anglaise*. Les journaux désignèrent encore Dandré à cette époque comme ayant dirigé une opération qui devait être exécutée dans le midi de la France par les généraux Willot et Danican, et que firent échouer les victoires de Bonaparte. Protégé spécialement par l'archiduc Charles et par l'envoyé britannique Wickam, Dandré continua encore pendant plusieurs années à faire les affaires du royalisme, et l'on croit qu'il y fit assez bien les siennes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'était par son entremise que passaient toutes les sommes que l'Angleterre fournissait alors pour ce parti. Lorsque Louis XVIII se fut retiré en Angleterre, et que la cause des Bourbons parut désespérée, Dandré se retira aussi avec le titre de baron que lui donna l'empereur d'Autriche, dans une terre qu'il avait acquise à trois lieues de Vienne, puis dans une autre terre qu'il avait également acquise en Pologne. Un peu plus tard, il envoya deux de ses fils en France, et ils entrèrent comme officiers dans la garde impériale. Lui-même fit tous ses efforts pour obtenir la permission d'y revenir, et il entreprit pour cela le voyage de Dresde en 1812, quand Napoléon passa dans cette ville; mais ce fut en vain que le duc de Bassano implora pour Dandré la clémence impériale. Il ne put revenir à Paris qu'après le retour des Bourbons en 1814. Louis XVIII le nomma d'abord intendant de ses domaines, puis directeur de la police du royaume. Il occupait cette place lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe en 1815, et on lui a imputé avec quelque raison la plus grande partie des torts du ministère à cette époque. On assura qu'il avait alors pour confident l'un des hommes les plus dévoués à Napoléon, et que les rapports qu'il faisait à Louis XVIII étaient auparavant envoyés à l'île d'Elbe. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le parti de Napoléon fut loin de lui témoigner le moindre ressentiment, et que, soit mépris, soit tout autre motif, il lui fut proposé de rester à Paris. Il aima cependant mieux suivre le roi en Belgique, et il ne revint en France qu'avec ce prince trois mois après. On ne lui rendit point la direction de la police, qui fut confiée à Fouché; mais il fut rétabli dans l'intendance des domaines de la couronne; et il conserva ce paisible et lucratif emploi jusqu'à l'époque de sa mort (16 juillet 1827). Uniquement occupé d'administration, d'agriculture et surtout de l'éducation et de la fortune de ses nombreux enfants, il passa ainsi fort bien les dernières années d'une vie jusqu'alors très-agitée. M. Silvestre, son confrère à la société d'agriculture, lui a consacré selon l'usage une notice apologétique, dans les Mémoires de cette société (année 1827, t. 1er). M—d j.

DANEAU (Lambert), ministre calviniste, naquit à Beaugenci, en 1530, d'un père dont l'aïeul avait été anobli par Charles VII, pour avoir pris à la bataille de Patai, Talbot, général anglais. Lambert Daneau, encore jeune, perdit son père, et fut remis au soin d'un tuteur, qui le fit étudier dans l'université d'Orléans, où il ne tarda pas à prendre le bonnet de docteur. Pendant ses cours, il se lia d'amitié avec les disciples de Calvin qui, en étudiant dans la même université, avait plus d'une fois manifesté sa liberté d'opinion. Daneau se déclara publiquement son partisan, au point d'exercer, à Gien, pendant neuf ans, les fonctions de ministre de la religion réformée. La perte de sa première épouse, morte sans enfants, le supplice d'Anne du Bourg, son ami, après avoir été son professeur, le déterminèrent à se rendre à Genève, où il trouva la fille d'un prévôt des marchands d'Orléans, avec laquelle il contracta une seconde alliance. Daneau professa, depuis, le droit public à Leyde; mais soupçonné de cabaler contre la Hollande en faveur de l'Angleterre, il recourut à la protection du roi de Navarre, qui lui permit d'exercer successivement le ministère évangélique à Orthes, à Lescar, et enfin à Castres où il mourut en 1596. Les calvinistes comptent Lambert Daneau au nombre des savants qui font le plus d'honneur à leur parti. Il faut cependant en excepter Sénebier qui le traite assez mal, et avec raison. Daneau écrivait et parlait facilement; mais il manque de goût et de jugement, et sur une infinité de points il se trouvait au-dessous de ses confrères. En parcourant ses ouvrages, on balance à croire s'il fut plus l'ennemi des catholiques que des luthériens. Il écrivit contre les uns et les autres, toujours avec un esprit chagrin, et souvent avec un emportement qui tenait à son caractère. Des 43 traités qu'il publia, nous citerons seulement les plus importants: 1° *De veneficiis aut sortilegis quos sorciarios vocant, dialogus,* Genève, 1573, in-8°, réimprimé à Cologne, deux ans après. Daneau débute par raconter l'histoire d'un aveugle des Quinze-Vingts, condamné par le parlement pour crime de sortilége : il traduisit lui-même cet ouvrage en français, Genève, 1577, in-8°. 2° *Tractatus de Antichristo,* Genève, 1576, traduit en français l'année suivante, et qui jette du jour sur quelques passages très-difficiles de la prophétie de Daniel ; 3° *Geographiæ poeticæ ex vetustissimis quibusque latinis poetis collectæ libri quatuor,* Genève, 1580, in-8°, ouvrage médiocre ; 4° *Physices christianæ partes duæ, sive de rerum creatarum natura,* Genève, 1581 : il y eut quatre éditions de ce traité, dont Tycho-Brahé parle avec éloge ; 5° *Aphorismorum politicorum sylva,* tiré des auteurs grecs et latins : la première édition est de 1575; celle de Leyde ne parut que longtemps après la mort de l'auteur. On lui attribue encore le *Traité des danses, auquel est résolue la question s'il est permis aux chrétiens de danser,* 1580,

in-8°. Ce que nous disons de particulier à Lambert Daneau est tiré des archives de sa famille, qui, du côté maternel, existe encore avec honneur dans Orléans. P—D.

DANEDI (Jean-Étienne), dit *Montalte*, peintre, naquit à Tréviglio en 1608, et alla de bonne heure à Milan étudier dans l'atelier de Marazzoni ; il devint, en peu de temps, supérieur à son maître. Sa manière est grande et bien entendue ; il avait une imagination riche et féconde ; l'ordonnance de ses compositions est pleine de magnificence. Presque tous les grands édifices de Milan sont ornés de quelque ouvrage de Danedi ; ceux qu'il a faits pour les églises de St-Jean in Conca, de la Madeleine, de St-Eustorge, de Ste-Marie-des-Grâces, del Carmine et du Crucifix, sont regardés comme les peintures d'un grand maître. Il a peint tout le chœur et la voûte de l'église de St-George dans la même ville. Il mourut en 1689. — *Joseph* Danedi, son frère, surnommé *Montalte* comme lui, fut élève du Guide, et se montra digne d'un tel maître, dans plusieurs ouvrages qu'il fit pour différents édifices de Milan et de Turin ; Jean Étienne l'associa plus d'une fois à ses travaux. Les deux frères moururent dans la même année. A—s.

DANES (Pierre), et non DANÈS, quoique dans ce nom l'*e* soit ouvert, naquit à Paris, d'une famille illustre, en 1497. Il fut mis dans sa jeunesse au collége de Navarre, où il obtint les plus grands succès dans la connaissance des langues latine, grecque, hébraïque. Sa réputation s'accrut rapidement, et devint telle qu'en 1530, François Ier, qui venait de fonder le collége royal, en nomma Danes le premier professeur en langue grecque. Ce dernier ne tarda pas à justifier le choix du monarque par les savantes observations qu'il publia sur plusieurs auteurs anciens, et, dans le peu de temps qu'il occupa cette chaire, il compta les élèves les plus distingués, tels qu'Amyot, de Billy, Brisson, Daurat, Cinq-Arbres. Au bout de cinq ans, tourmenté du désir de voir l'Italie, il obtint la permission de quitter le collége de France, et suivit George de Selve, son ami, qui venait d'être nommé ambassadeur à Venise. Après avoir fait, dans cette patrie des lettres, une ample moisson de connaissances, il revint à Paris. En 1543, il fut un des juges qui condamnèrent l'infortuné Ramus, et ce trait n'est pas sans doute le plus beau de son histoire. Deux ans après, François Ier le nomma ambassadeur de France au concile de Trente, avec Claude d'Urfé et Jean Desligneris. La harangue qu'il y prononça à son arrivée fut très-applaudie. Danes y soutint dignement l'honneur de son pays. Tous ses biographes ont rapporté le mot heureux qui lui échappa dans une des séances du concile. Comme un orateur français déclamait fortement contre les mœurs relâchées des ecclésiastiques d'Italie, Sébastien Vance, évêque d'Orviette, dit avec mépris : *Gallus cantat.* — *Utinam*, répliqua vivement Danes, *ad galli cantum Petrus resipisceret*. Après la mort de François Ier, Henri II, son successeur, nomma Danes précepteur du dauphin, depuis François II. Il devint même confesseur de ce prince, et obtint, en 1557, l'évêché de Lavaur. Il avait été précédemment curé de St-Josse à Paris. Danes mourut octogénaire dans cette ville, où l'avaient appelé les affaires de son diocèse, le 23 avril 1579, et fut enterré à St-Germain-des-Prés. Il avait vu quatre rois. Ce fut un des hommes les plus savants de son temps. Guidé dans l'étude des langues par Lascaris et Budé, il ne démentit point de si habiles maîtres ; et, s'il a laissé peu d'écrits, il n'en rendit pas moins de grands services aux lettres. On a fait sur ces mots : *Petrus Danesius*, une anagramme d'autant plus heureuse, qu'elle est exacte : *De superis natus*. En 1731, Pierre-Hilaire Danes, de la même famille, docteur de Sorbonne et conseiller-clerc au parlement de Paris (1), publia la *Vie, éloges et opuscules de Pierre Danes*, Paris, in-4°, avec le portrait de l'auteur. On y remarque : 1° une *Lettre* latine à Jacques Colin sur son futur voyage d'Italie ; 2° la *Préface* d'une édition de Pline qu'il donna à Paris, 1532, in-fol., sous le nom de *Petrus Bellocirius* (*la Belletière*), son domestique ; 3° une *Lettre apologétique*, en latin, pour François Ier, contre Charles-Quint ; sa *Harangue* au concile de Trente ; 5° un écrit sur Aristote, intitulé : *De substantia et modis ejus* ; 6° une *Instruction*, en français, pour MM. de Lansac et de Lisle, ambassadeurs à Rome et au concile. On a prétendu que le livre intitulé : *De ritibus Ecclesiæ catholicæ libri tres*, publié sous le nom de Jean-Estienne Duranti, Rome, 1591, in-8°, était tout entier de la composition de Danes, et qu'à sa mort, le président Duranti, ayant acheté sa bibliothèque et ses papiers, s'était approprié le manuscrit de l'ouvrage, et l'avait fait imprimer sous son nom. Dupin (*Journal des savants*), 29 mai 1702) et l'abbé Tricaud, dans ses *Essais de littérature* du mois de juillet de la même année, se sont prononcés pour la négative. P. H. Danes leur a répondu par une dissertation insérée dans le recueil précité. Ses raisons ne sont que des présomptions, et, probablement, la question ne sera jamais parfaitement décidée. Personne, au surplus, ne s'est aperçu que Duranti lui-même cite Danes, au liv. 2, chap. 5 de ce livre. *Cujus loci*, dit-il, *alias me admonuit Danes, Vaurensis episcopus, homo doctrina atque optimarum artium studiis eruditus*. On a encore de Danes une édition de *Justin, Florus, Sextus Rufus*, Paris, 1519, in-folio, et quelques autres pièces que l'on trouvera énoncées dans les *Mémoires de Nicéron*. Quelques écrivains prétendent qu'il est auteur du 10e *livre de l'histoire de Paul Émile* ; du moins Vascosan disait en avoir reçu de sa main le manuscrit. Il corrigea le texte des *Physica scholia* d'Alexandre d'Aphrodisée, imprimés à Venise par Trincavel, 1536, in-folio, et il aida beaucoup George de Selve dans sa

(1) Il mourut à Paris, le 1er janvier 1752, dans sa soixante-sixième année.

Traduction de Plutarque. L'abbé Lenglet-Dufresnoy lui attribue deux *Apologies* pour Henri II, *contra Cæsarianos;* mais il les a peut-être confondues avec celle de François Ier. La vie de Dancs, par son parent, se trouve, comme nous l'avons dit, en tête de ses opuscules, ainsi que son oraison funèbre prononcée par Genebrard, et plusieurs épitaphes faites en son honneur. L'auteur y a joint tous les témoignages en faveur de l'évêque de Lavaur, et une dissertation particulière sur la famille de Dancs. Nicéron, t. 19 de ses Mémoires, et l'abbé Goujet dans ceux qu'il a donnés sur le collége de France, n'ont presque fait que copier la vie que nous venons d'indiquer : Launoy (*Hist. Gymnas. Navarr.*, p. 720) a consacré aussi un article à Danes. — Danes (Jacques), de la famille du précédent, naquit à Paris en 1601. Il fut d'abord homme du monde, président des comptes, intendant de Languedoc. Il épousa une fille de Jacques-Auguste de Thou; mais, ayant eu le malheur de la perdre, ainsi qu'un fils unique, âgé de seize ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait, en 1640, évêque de Toulon. Devenu valétudinaire, il se démit de son évêché en 1656, et mourut à Paris le 5 juin 1662. Ce prélat, de la piété la plus exemplaire, honora son ministère par une foule de bonnes œuvres, par une multitude de fondations utiles. On trouvera, dans le recueil de Pierre-Hilaire, un *Mémoire sur les actes de Jacques Danes, évêque de Toulon.* D. L.

DANET (Pierre), né à Paris vers le milieu du 17e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant longtemps curé dans cette ville. Le duc de Montausier le choisit pour coopérer avec d'autres savants aux éditions *ad usum delphini.* Danet eut en partage les *Fables de Phèdre* qu'il enrichit d'un *Commentaire,* et qu'il publia à Paris, 1675, in-4°; réimprimées, ibid., 1726, in-4°; mais ce qui contribua le plus à sa réputation, ce furent ses deux *Dictionnaires,* français-latin et latin-français, également à l'usage du dauphin. Le premier, supérieur à l'autre pour l'exécution, fut publié à Paris, 1685, in-4°; et le second, six ans après, 1691, in-4°. Il est chargé de circonlocutions et de mauvaises phrases de Plaute. L'un et l'autre, souvent réimprimés, ont cessé d'être en usage dans les écoles. On a encore de Danet : 1° *Radices, seu Dictionarium linguæ latinæ,* Paris, 1677, in-4°, très-rare; 2° *Dictionarium antiquitatum romanarum et græcarum, ad usum delphini,* Paris, 1698, in-4°. Ce savant modeste obtint, pour récompense de ses travaux, l'abbaye de St-Nicolas de Verdun; mais il n'en jouit pas longtemps, et périt en 1709, en revenant de Lyon, étouffé dans un bourbier où sa voiture versa. — Un autre abbé Danet, maître de langue à Paris, a publié une *Vie de Sémiramis,* Londres (Paris), 1748, in-12; et les *Aventures de Londres,* Amsterdam (Paris), 1751, 2 vol. in-12. Z.

DANGEAU (Philippe de Courcillon, marquis de), était par sa mère arrière-petit-fils du sage du Plessis-Mornay, et naquit le 21 septembre 1638 « Il avait, dit Fontenelle, une figure fort aimable, « et beaucoup d'esprit naturel, qui allait même « jusqu'à faire agréablement des vers. Il se con- « vertit assez jeune à la religion catholique. En « 1657 ou 58, il servit en Flandre, capitaine de « cavalerie, sous M. de Turenne. Après la paix des « Pyrénées, un grand nombre d'officiers français « qui ne pouvaient souffrir l'oisiveté, allèrent « chercher la guerre dans le Portugal, que l'Es- « pagne voulait remettre sous sa domination. « Comme ils jugeaient que, malgré la paix, les « vœux de la France au moins étaient pour le « Portugal, ils préférèrent le service de cette cou- « ronne. Mais M. de Dangeau, avec la même ardeur « militaire, eut des vues entièrement opposées « et se donna à l'Espagne. » La manière dont on faisait alors la guerre permettait à des compatriotes et à des amis de servir dans des armées opposées. Dangeau se signala par ses talents militaires; le roi d'Espagne voulut se l'attacher; « mais il trouva, dit Fontenelle, un Français trop « passionné pour son roi et pour sa patrie. » A son retour en France, la reine-mère (Anne-Marie) et la reine (Marie-Thérèse), charmées de l'entendre parler de leur pays et de la cour de Madrid, et même en leur langue, qu'il avait assez bien apprise, « vinrent bientôt à goûter son esprit et ses ma- « nières, et le mirent de leur jeu, qui était alors « le reversi... Ce fut pour lui la source d'une for- « tune considérable; il avait souverainement l'es- « prit du jeu. M. de Dangeau, avec une tête na- « turellement algébrique et pleine de l'art des « combinaisons, puisé dans ses réflexions seules, « eut beaucoup d'avantage au jeu des reines. Il « parlait avec toute la liberté d'esprit possible; il « divertissait les reines et égayait leur perte. « Comme elle allait à des sommes assez fortes, « elle déplut à l'économie de Colbert qui en parla « au roi, même avec quelque soupçon. Le roi « trouva moyen d'être un jour témoin de ce jeu, « et, placé derrière le marquis de Dangeau, sans « en être aperçu, il se convainquit par lui-même « de son exacte fidélité, et il fallut le laisser gagner « tant qu'il voudrait. Ensuite le roi l'ôta du jeu « des reines, mais ce fut pour le mettre au sien. « L'algèbre et la fortune n'abandonnèrent pas « M. de Dangeau dans cette nouvelle partie. Un « jour qu'il s'allait mettre au jeu du roi, il de- « manda à S. M. un appartement dans St-Ger- « main où était la cour. La grâce n'était pas facile « à obtenir, parce qu'il y avait peu de logements « en ce lieu-là. Le roi lui répondit qu'il la lui « accorderait, pourvu qu'il la lui demandât en « cent vers qu'il ferait pendant le jeu; mais cent « vers bien comptés, pas un de plus, ni de moins. « Après le jeu, où il avait paru aussi peu occupé « qu'à l'ordinaire, il dit les cent vers au roi. Il les « avait faits, exactement comptés, et placés dans « sa mémoire; et ces trois efforts n'avaient pas « été troublés par le cours rapide du jeu. » Dangeau fut à la cour le protecteur de Boileau qui,

en 1665, lui adressa sa satire cinquième *sur la noblesse*; mais ce n'était pas le second ouvrage de l'auteur, comme l'a dit Fontenelle. Cette même année, 1655, « le roi fit M. de Dangeau colonel de « son régiment, qui, depuis quatre ou cinq ans « qu'il était sur pied, n'en avait point eu d'autre « que S. M. elle-même. Le nouveau colonel servit « à la tête de sa troupe, à la campagne de Lille « en 1667; au bout de quelques années, il se « démit de son régiment pour s'attacher plus par- « ticulièrement à la seule personne du roi, qu'il « suivit toujours dans ses campagnes, en qualité « de son aide de camp (1672). Le roi eut la pensée « de l'envoyer ambassadeur en Suède, mais il sup- « plia Sa Majesté de ne pas l'éloigner d'elle. Il fut « donc employé selon ses désirs; il alla plusieurs « fois (1673 et 1674) envoyé extraordinaire vers « les électeurs du Rhin; et ce fut lui qui, avec le « même caractère, conclut le mariage du duc « d'York, depuis Jacques II, avec la princesse de « Modène. Il a eu toutes les grâces et toutes les « dignités auxquelles, pour ainsi dire, il avait « droit... Il a été gouverneur de Touraine, le pre- « mier des six menins que le feu roi (Louis XIV) « donna à Monseigneur, grand-père du roi « (Louis XV), chevalier d'honneur des deux dau- « phines de Bavière et de Savoie, conseiller d'État « d'épée, chevalier des ordres du roi, grand maître « des ordres royaux et militaire de N-D. du mont « Carmel et de St-Lazare de Jérusalem. Quand « il fut revêtu de cette dernière dignité, il songea « aussitôt à relever un ordre extrêmement négligé « depuis longtemps... Il procura par ses soins la « fondation de plus de vingt-cinq commanderies « nouvelles; il employait les revenus et les droits « de sa grande maîtrise à faire élever en com- « mun, dans une grande maison, dévouée à cet « usage, douze jeunes gentilshommes des meil- « leures noblesses du royaume. » Cependant on y admettait, comme pensionnaires, des roturiers, et Duclos dit avoir été élevé dans cette maison. L'établissement formé par Dangeau dura près de dix ans; le mauvais état des finances du royaume ne permit pas de le soutenir. A la mort du marquis de l'Hôpital en 1704, Dangeau fut nommé académicien honoraire de l'Académie des sciences. Il avait remplacé Scudéri à l'Académie française, en 1668. Il mourut le 9 septembre 1720, et eut pour successeur à l'Académie française le duc, depuis maréchal, de Richelieu. Dangeau avait, en 1682, épousé Françoise Morin, fille d'un fermier général; il se remaria en 1686 avec Sophie de Lœwenstein, fille d'honneur de la dauphine et nièce du cardinal de Furstemberg. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* ou *Journal de la cour de Louis XIV*, commençant en 1684 et finissant en 1720. Ces mémoires sont déposés à la bibliothèque nationale à Paris; ils forment ou remplissent près de 500 volumes ou cartons, et ne sont pas écrits de la même main. Voltaire, qui (dans sa *Dissertation sur la mort de Henri IV*, imprimée à la suite de la *Henriade*) en porte le nombre à 18 volumes in-fol., ajoute: « Ce n'était point M. de Dangeau « qui faisait ces malheureux mémoires; c'était « un vieux valet de chambre imbécile, qui se « mêlait de faire à tort et à travers des gazettes « manuscrites de toutes les sottises qu'il entendait « dans les antichambres. » La marquise de Pompadour possédait une copie de ces manuscrits en 58 volumes in-4°. La bibliothèque de l'Arsenal possède une copie d'une partie de ces manuscrits. La bibliothèque impériale de Vienne, conservait un *Mémoire de Dangeau sur ce qui s'est passé dans la chambre du roi Louis XIV, pendant sa maladie au mois d'août* 1715: c'est probablement un fragment. Malgré le mal que Voltaire a dit de ces *Mémoires*, ils ont été mis à contribution par divers auteurs et par Voltaire lui-même, qui n'a pas dédaigné d'en donner un extrait sous ce titre: *Journal de la cour de Louis XIV, depuis* 1684 *jusqu'en* 1715, *avec des notes intéressantes* (de l'éditeur), Londres, 1770, in-8°. A. B—T.

DANGEAU (Louis de Courcillon abbé de), frère du précédent, naquit en janvier 1643. Il avait été élevé dans la religion calviniste, mais Bossuet, après plusieurs conférences, le fit entrer dans le sein de l'Église romaine. *L'Exposition de la doctrine catholique*, de l'évêque de Meaux, qui avait converti Turenne, n'avait pas été sans effet sur Dangeau qui « pressa, dit d'Alembert, son abjura- « tion, et se sentit très-soulagé de n'avoir plus à « craindre de déplaire à son Dieu ou à son souve- « rain. Rassuré désormais et pour ce monde et « pour l'autre, il entra dans l'état ecclésiastique. « Dans la première ferveur de son zèle catholique, « sévère observateur des lois de l'Église, il avait « formé la résolution édifiante et courageuse de « se borner à un seul bénéfice; mais nous sommes « obligés de convenir qu'il se relâcha de cette ri- « gueur. » L'abbé de Dangeau voyagea dans une partie de l'Europe; il fut envoyé extraordinaire en Pologne, et, de retour en France, fut nommé lecteur du roi. Cette place lui donnait entrée à la cour et accès auprès du souverain; Dangeau s'en servit pour la gloire des lettres et le bien de ceux qui les cultivent. « Il négligea le seul La Fontaine, « et paya, par cet oubli, le tribut à la royauté. » Tous les ans, il présentait à Louis XIV, le journal des grâces annuelles accordées. Ce journal était distribué en grâces ecclésiastiques, bienfaits militaires, bienfaits pour la robe, bienfaits pour la marine; ce petit volume était orné de vignettes gravées par Edelink. Ce tableau présentait d'un coup d'œil les déprédations et les abus, et l'on pense bien que les personnes qui en profitaient, ne pardonnaient pas à l'abbé d'éclairer le monarque. En 1687, il revendit sa charge de lecteur, en conservant les entrées. Il avait, en 1680, obtenu l'abbaye de Fontaine-Daniel; il eut, en 1710, celle de Clermont; l'abbé de Livare lui avait donné en 1683 le prieuré de Gournay-sur-Marne, et le cardinal de Bouillon, celui de Crespy en Valois,

Clément X le nomma son camérier d'honneur, et Innocent XII lui en conserva le titre, quoiqu'il n'en ait jamais pris possession. Dangeau fut, en 1682, nommé à l'Académie française, à la place de l'abbé Cotin; il y fut reçu le 26 février de cette année, mais son discours de réception n'a pas été imprimé; on présume que l'obligation imposée par les statuts académiques ou par l'usage, de faire l'éloge de son prédécesseur, que Boileau, leur commun confrère, avait tant ridiculisé, empêcha le récipiendaire de livrer son discours à l'impression. L'abbé de Dangeau surveilla l'établissement fondé par son frère, pour l'éducation de quelques gentilshommes. Il fut, dit Voltaire, un « excellent aca- « démicien. » Ce fut surtout à l'étude de la grammaire qu'il s'appliqua, et ses travaux en ce genre ne sont pas encore oubliés. Quelqu'un lui racontait un jour des nouvelles qui occupaient fort les politiques : « Il arrivera tout ce qu'il pourra, répondit « en plaisantant l'abbé Dangeau; mais j'ai dans « mon portefeuille, 2,000 verbes français bien con- « jugués. » Cependant la langue française n'était pas la seule qu'il eût étudiée; outre le grec et le latin, il savait l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, etc.; l'histoire, la géographie, les généalogies lui étaient familières; il n'avait même pas dédaigné d'étudier le blason « qu'il faut bien souffrir « dans la liste des connaissances humaines, puis- « que la vanité gothique les ayant surchargées « d'une branche si pauvre, la vanité des siècles « suivants en a presque fait une branche néces- « saire. » L'abbé de Dangeau était sur les rangs pour être précepteur du duc de Bourgogne; cette place fut donnée à Fénelon, qui était le seul homme qu'il fût permis de préférer à l'abbé Dangeau. Tous les mercredis, il rassemblait chez lui une société très-distinguée, dont faisaient partie le cardinal de Polignac, l'abbé de Longuerue, le marquis de l'Hôpital, l'abbé de St-Pierre, l'abbé Dubos, l'abbé Raguenet, Mairan, l'abbé de Choisy : ce dernier avait été ramené à la religion par Dangeau. Lorsqu'il fut question de donner aussi des membres honoraires à l'Académie française, les deux frères Dangeau furent du parti des opposants, et profitèrent de l'accès qu'ils avaient auprès du roi pour lui faire connaître le vœu de l'Académie. L'abbé Dangeau mourut le 1er janvier 1723, et eut pour successeur à l'Académie française, le comte de Morville. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Première Lettre d'un académicien à un autre, sur le sujet des voyelles*, in-4° de 21 pages, réimprimée sous le titre de *Discours qui traite des voyelles*, in-8° de 36 pages; 2° *Seconde Lettre*, etc., *sur le sujet des consonnes*, 1694, in-4° de 19 pages, plus une planche, réimprimée sous le titre de *Second Discours qui traite des consonnes*, in-8° de 24 pages; 3° *Troisième Lettre*, etc., *sur le sujet des lettres regardées comme caractères dont on se sert dans l'écriture pour marquer les sons*, 1694, in-4° de 17 pages; une partie a été réimprimée sous le titre de *Lettre sur l'ortografe*, in-8° de 24 pages. Ce n'est pas sans raison, comme on voit, qu'on a reproché à Dangeau de s'être « laissé aller à une orthographe extraordinaire. » 4° Un *Supplément à la Lettre sur l'ortografe*, in-8° de 13 pages, sans titre ni date : ces quatre ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*Essais de granmaire*, 1711, in-8°, et sont contenus sous ce dernier titre dans le recueil de 1754; 5° *Suite des Essais de granmaire*, in-8°, sans date, de 51 pages, réimprimée sous le titre d'*Eclaircissements*, etc., dans le recueil de 1754; 6° *Réflexions sur la granmaire françoise*, 1717, in-8°, contenant un *Traité des parties du verbe*; 7° *Utilité de la Table du verbe*; Canto, in-8°, de 22 pages; 8° *Principales parties du discours*, in-8° de 14 pages; 9° *Sur la comparaison de la langue françoise avec les autres langues*, in-8° de 23 pages; 10° *Des particules*, in-8° de 11 pages; 11° *Avis*, in-8° de 2 pages : c'est un supplément au traité précédent; 12° *Sur le mot Quelqu'un*, in-8° de 3 pages; 13° *Sur le mot Quelque*, in-8° de 5 pages; 14° *Des prépositions*, in-8° de 11 pages; 15° *Sur la préposition* APRÈS, in-8° de 4 pages. Les nos 1, 2, 3, 6, 8, 10, 11, 14 et 15 ont été réimprimés, la plupart avec des changements et des modifications dans le volume in-12 publié par d'Olivet, sous le titre d'*Opuscules sur la langue française, par divers académiciens*, 1754 in-12. 16° *Dialogue sur l'immortalité de l'âme*, imprimé dans le volume intitulé : *Quatre Dialogues* etc. (*voy.* CHOISY). On croit l'abbé de Choisy auteur des trois autres. 17° *Les principes du Blason* 1705, in-fol., en 14 planches, réimprimé avec des augmentations, en 1717, in-4°; 18° *Tables historiques qui sont ou chronologiques ou généalogiques, qu'on a destinées à donner une connaissance méthodique et générale de l'histoire de la monarchie française*, in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur. 19° *Nouvelle Méthode de géographie historique*, 1697, in-fol., 1706, in-8°; 20° *Liste des cardinaux vivants le 29 mars 1721, jour de la mort du pape Clément XI*, Paris, 1722, in-8°. Enfin, l'abbé Dangeau a fait un *jeu historique des rois de France, pour l'usage des enfants*, qui se joue comme le jeu de l'oie, avec un petit livret pour l'explication. Ladvocat, et, sans doute d'après lui, les biographes qui lui ont succédé, donnent Dangeau pour auteur d'un *Traité de l'élection de l'empereur*, 1738, in-8°; la date de ce livre permet de douter de cette assertion. A. B—T.

DANGEVILLE (MARIE-ANNE BOTOT), célèbre actrice et la meilleure qui ait paru sur la scène française dans l'emploi des soubrettes, naquit à Paris le 26 décembre 1714. Son père était danseur à l'Opéra, et sa mère actrice à la Comédie, le théâtre fut en quelque sorte son berceau; elle y entra dès l'âge de huit ans pour jouer de petits rôles, dans lesquels elle n'était pas moins applaudie que dans les divertissements, où elle dansait et chantait avec beaucoup de grâce. Le 28 janvier 1730, elle débuta dans l'emploi des soubrettes, et fut reçue dès le 6 mars suivant pour doubler mademoiselle Quinault : elle joua aussi quelques rôles tragiques pour se con-

former à l'usage alors établi; mais c'est seulement dans la comédie qu'elle excita le plus vif enthousiasme. Voici comment Dorat a caractérisé le talent de cette comédienne :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaîté,
Parler, agir, marcher avec légèreté;
Piquante sans apprêt, et vive sans grimace,
A chaque mouvement découvrir une grâce,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel et parer la nature.

Armand, qui désignait chacun de ses camarades par le titre d'une pièce, la nommait *la force du naturel,* et l'on a vu à l'article Contat l'opinion de Préville sur mademoiselle Dangeville. D'après tout ce qu'on a recueilli sur cette actrice, on peut dire que nulle autre n'a eu plus qu'elle ce qu'on pourrait appeler le génie de l'art; aussi les auteurs s'empressaient-ils de lui confier des rôles dans lesquels elle faisait ressortir les moindres beautés. Il est inutile de donner ici la liste de tous ceux qu'elle a créés pendant trente-trois ans qu'elle est restée au théâtre; mais on aura une idée de la variété de son talent par ce passage d'une lettre de l'auteur des *Essais sur Paris* : « Nous avons vu jouer ma« demoiselle Dangeville dans les caractères les plus « opposés, et les saisir tous de façon que nous en « sommes encore à ne pouvoir nous dire dans le« quel nous l'aimions le plus. On aura de la peine « à s'imaginer que la même personne ait pu jouer « avec une égale supériorité l'Indiscrète dans « l'*Ambitieux*; Martine dans les *Femmes savantes*; « la Comtesse dans les *Mœurs du temps*; Colette « dans les *Trois Cousines*; madame Orgon dans le « *Complaisant*; la *Fausse Agnès*; la marquise « d'Olban dans *Nanine*; l'Amour dans les *Grâces*, « et tant d'autres rôles si différents. » St-Foix ne rend pas une justice moins éclatante à ses qualités personnelles. A cet éloge, on doit ajouter un trait qui n'a été révélé que dans sa vieillesse : mademoiselle Dangeville ayant appris qu'une petite-fille du célèbre Baron était dans l'indigence, la recueillit et lui prodigua les plus tendres soins. Cette actrice quitta le théâtre à la clôture de 1763, et il serait difficile de peindre les regrets excités par sa retraite. La fête que ses anciens camarades lui donnèrent dix ans après dans sa campagne à Vaugirard, où ils jouèrent la *Partie de chasse de Henri IV,* qui n'avait jamais été représentée en public, prouve que leur attachement était fondé sur l'estime la plus vraie. Molé prononça le 20 fructidor an 2 (6 septembre 1794), au lycée des arts, l'éloge de cette actrice, dont le buste fut couronné dans une séance du même lycée le 1er octobre suivant. Mademoiselle Dangeville, alors octogénaire, était présente à cette séance. Cet éloge a été imprimé dans le *Magasin encyclopédique,* première année, tome 6, page 519. Quelques exemplaires ont été tirés à part. Cette actrice est morte dans le mois de mars 1796. P—x.

DANHAVER, originaire de la Souabe, naquit vers la fin du 17e siècle. Son père était horloger; il le fut d'abord lui-même, et passa bientôt en Italie pour cultiver la musique; mais il négligea cette étude pour travailler dans l'atelier du peintre Bombelle. Il quitta ensuite l'Italie pour aller s'établir en Russie; ce fut à St-Pétersbourg qu'il exécuta ses plus beaux ouvrages, qui furent presque tous faits pour des Russes. M. Hagedorn est le premier, parmi les Allemands, qui ait su apprécier et faire apprécier Danhaver, qui mourut à St-Pétersbourg en 1733. Il est peu de familles russes qui n'aient conservé quelqu'une de ses miniatures; il les faisait avec une facilité extrême : les grandes compositions ne lui coûtaient pas davantage. A—s.

DANICAN (Auguste), général de brigade. Son nom occupe une place dans l'histoire de la révolution et n'acquit quelque célébrité qu'en raison de la part qu'il a eue à l'une des grandes journées de cette époque. Né en 1763 et sorti d'une famille noble, mais pauvre, il resta simple soldat au régiment de Barrois-Infanterie, jusqu'à ce que les circonstances lui eussent procuré un avancement rapide. Parvenu au grade de colonel de hussards et bientôt après à celui de général de brigade, il fut employé en sous-ordre dans la Vendée en 1793 et 1794. Il y apporta des sentiments d'humanité et une modération qui ne furent point partagés par d'autres chefs, dont les cruautés prolongèrent la guerre civile et lui imprimèrent par leurs excès, un cachet d'atrocité. Le général Danican défendit avec quelque succès la ville d'Angers contre les Vendéens après le passage de la Loire. Néanmoins le gouvernement ombrageux de la convention l'accusa d'avoir voulu livrer cette place à l'armée royale et le rappela. En 1795 il fut remis en activité et on lui donna le commandement de Rouen. Au moment des journées des 12 et 13 vendémiaire an 4, le général Danican fut appelé par le comité central des sections insurgées contre la Convention au commandement des gardes nationales qu'elles avaient mises sur pied pour attaquer cette assemblée. Il serait difficile de préciser le caractère de cette insurrection qui se composait d'éléments différents et de vœux opposés. Le passage suivant d'une brochure publiée après l'événement par le général indique néanmoins que la révolte était dirigée contre les terroristes et les jacobins, qui, après le 9 thermidor avaient conservé de l'influence dans la convention : « Dans la nuit j'avais été « nommé par le comité central, commandant des « sections réunies, et je ne devais cette marque « d'estime et de confiance qu'à une conduite « franche et à la haine que je n'ai cessé de té« moigner aux massacreurs. » Ce qui peut confirmer cette assertion du général Danican, c'est que la section Lepelletier, foyer et centre de l'insurrection, avait choisi pour président Richer Serisy, le célèbre auteur de l'*Accusateur public,* écrit périodique qui attaquait alors avec la plus grande violence les conventionnels signalés comme

Library, Univ. of
North Carolina

ayant adhéré au régime de la terreur, et empreint d'une couleur de royalisme très-prononcée. Une circonstance qui a précédé le combat de quelques heures, à la suite duquel la victoire est restée à la convention, jette une lumière sur le caractère du général Danican. Il envoya proposer au comité de défense de l'assemblée, de désarmer ce qu'on appelait les *patriotes*, offrant de son côté, le désarmement des sections. Cette proposition, qui pouvait passer pour une marque de faiblesse ou de crainte, ne fut pas accueillie. Nous ne rappellerons pas ici les circonstances de ces journées; elles se trouvent ailleurs. Que pouvaient le désaccord des sections entre elles et l'inexpérience de leur général, contre les forces militaires commandées par Barras nommé général en chef, ayant sous ses ordres les généraux Bonaparte, Berruyer, Canclaux, Brune, Verdier et autres commandant les troupes tirées du camp établi dans la plaine des Sablons et disposant d'une artillerie nombreuse et bien servie? Après la déroute des sections, le général Danican parvint à s'échapper et à passer en Allemagne, tandis qu'un conseil de guerre, rassemblé au théâtre français, le condamnait à la peine de mort. Réfugié à Hambourg et ensuite à Blankenburg, il fut employé à ce qu'il paraît comme agent de Louis XVIII. Peu de temps avant le 18 fructidor il fit paraître et répandit à Paris des brochures dans un style assez médiocre, entre autres : *le fléau des tyrans* et les *brigands démasqués*, traits sans portée, décochés en fuyant de nouveau la proscription. Depuis cette époque jusqu'en 1814, ce général mena une vie errante et aventureuse. En 1799 il se trouva en Suisse avec un petit rassemblement d'émigrés. Après avoir séjourné quelque temps en Piémont, il rentra en France et parcourut les départements du midi qu'il essaya vainement de soulever. Fatigué et dégoûté de ses tentatives, il se retira en Angleterre où le gouvernement lui accorda une pension dont il a joui longtemps, on ne sait pour quel genre de service. Après la seconde restauration il vint en France et sollicita vainement des ministres du roi sa réintégration dans son grade et la récompense des services qu'il prétendait avoir rendus. Ne pouvant rien obtenir, il retourna en Angleterre. Selon quelques personnes qui l'ont connu, l'inconsistance de son caractère, la faiblesse et la médiocrité de son esprit, et, il faut le dire, quelque chose qui ressemblait à de l'intrigue, ne permirent pas de l'employer, ni même de lui tenir compte du mouvement qu'il s'était donné au 13 vendémiaire et depuis. Le général Danican peut être considéré comme un de ces hommes que l'agitation des révolutions portent en haut, leur offrant une occasion favorable de se produire; mais qui, faute de décision, de talents, d'esprit de suite, peut-être même de bonheur, disparaissent et rentrent bientôt dans leur obscurité. Il est mort à Itzehoe, dans le duché de Holstein en décembre 1848, âgé de 58 ans. C. DE B.

DANIEL, l'un des quatre grands prophètes, issu du sang des rois de Juda, fut dans son enfance emmené captif à Babylone, après la prise de Jérusalem, l'an 602 avant J.-C. Élevé à la cour de Nabuchodonosor, il fit de grands progrès dans la langue et dans les sciences des Chaldéens, et commença à faire éclater sa sagesse en découvrant l'innocence de Susanne (*voy.* SUSANNE). Quelque temps après, Nabuchodonosor vit en songe une grande statue, composée de divers métaux, et qui fut brisée par un rocher roulant du haut d'une montagne. A son réveil, le roi de Chaldée appela les mages; mais déjà le songe s'était effacé de sa mémoire, et néanmoins il leur ordonna de le lui rappeler et de l'expliquer sur-le-champ. Ils avouèrent l'impuissance de leur art, et furent condamnés à mort. Mais Daniel devina, expliqua le songe, fut établi chef des mages et intendant de Babylone. Le roi vit encore pendant son sommeil un grand arbre qui fut abattu, mais dont la racine demeura attachée à la terre, et Daniel prédit au prince qu'il serait chassé de son palais et réduit à l'état des bêtes. Il est dit dans les livres Saints, que la prédiction fut vérifiée par l'événement (*voy.* NABUCHODONOSOR). Il paraît que Daniel était absent de Babylone lorsque le roi se fit élever une statue d'or, et ordonna qu'on l'adorât; mais il ne faut pas croire les rabbins, qui prétendent qu'à cette époque le prophète enlevait furtivement des pourceaux sur les terres d'Égypte. Trois compagnons de Daniel (Sidrac, Mizac et Abdenago) ayant refusé d'adorer l'idole, furent jetés dans une fournaise ardente d'où, suivant l'Écriture, ils sortirent sains et saufs. Frappé de ce prodige, Nabuchodonosor publia une loi en faveur de la religion des Juifs. Daniel conserva son crédit sous Evilmérodach et Balthazar, qui régnèrent après Nabuchodonosor. Il expliqua devant Balthazar les mots mystérieux tracés par une main inconnue sur les murs de la salle du festin (*voy.* BALTHAZAR). Ce fut pendant le règne de ce prince que Daniel eut ces fameuses visions des quatre animaux qui sortaient de la mer, et qui désignaient les quatre grands empires des Chaldéens, des Perses, des Grecs et des Romains. Plusieurs commentateurs substituent à l'empire des Romains celui des Séleucides et des Lagides. Les Pères et les interprètes croient que Dieu révéla alors à son prophète, par le ministère de l'ange Gabriel, les persécutions d'Antiochus Épiphanes, sa punition miraculeuse, et les victoires des Machabées. Ils pensent qu'Alexandre le Grand et Darius Codoman sont figurés par un bouc combattant avec ses cornes un bélier qui succombe, et que les successeurs d'Alexandre sont désignés par les cornes qui s'élevaient de la tête du bouc. Darius le Mède (*voy.* DARIUS, fils d'Hystaspes), successeur de Balthazar, partagea le gouvernement de ses provinces entre cent vingt satrapes, et éleva Daniel au-dessus d'eux; mais peu de temps après, les satrapes, jaloux de son pouvoir, engagèrent Darius à exiger les honneurs divins. Daniel refusa de l'adorer et fut descendu dans la fosse aux lions. Le lendemain, le monarque ayant vu lui-même dans cette

fosse le prophète vivant, ordonna qu'on l'en retirât, et qu'on y fît jeter ses accusateurs avec leurs femmes et leurs enfants. Les interprètes de l'Écriture s'accordent à dire que, vers la première année du règne de Darius, Daniel connut, par révélation, que la mort du Messie devait arriver au bout de soixante-dix semaines, composées chacune de sept années, c'est-à-dire, après une période de quatre cent quatre-vingt-dix ans; que le prophète apprit aussi de l'ange Gabriel la chute de l'empire des Perses après Cyrus, l'érection de l'empire des Grecs, les guerres qui devaient agiter l'Egypte et la Syrie, et plusieurs autres événements. Daniel conserva longtemps, à la cour de Cyrus, son crédit et son autorité; mais, ayant confondu les prêtres de Bel, dont il fit abattre le temple, et ayant fait mourir un énorme dragon, adoré comme une divinité, en jetant dans sa gueule un gâteau composé de résine, de graisse et de poil, les Babyloniens en révolte, demandèrent et obtinrent que Daniel fût une seconde fois jeté dans la fosse aux lions. Il y demeura six jours. On lit dans la *Bible*, que le prophète Habacuc, saisi par un ange qui le tenait par les cheveux, et transporté de la Judée vers Babylone, au travers des airs, remit à Daniel les pains qu'il avait fait cuire pour ses moissonneurs. Il est ajouté dans l'Écriture, que, le septième jour, Cyrus s'étant approché de la fosse, pour pleurer la mort de Daniel, le vit assis et paisible au milieu de sept lions; qu'il le fit retirer de cet antre terrible, et que ses ennemis, y étant précipités, furent dévorés en un moment. C'est tout ce que les livres saints nous apprennent de Daniel. Les auteurs orientaux disent qu'il prêcha la foi de l'unité d'un Dieu dans toute la Chaldée, qu'il convertit Cyrus, et que ce prince lui donna le gouvernement de la Syrie et la possession de la ville de Damas. St. Épiphane, qui a été suivi par la plupart des historiens, croit qu'il ne profita point de la permission donnée par Cyrus à tous les juifs de retourner dans leur patrie; qu'il fut retenu par les grands emplois qu'il possédait à Babylone, et qu'il mourut dans cette ville à une époque qui est inconnue. Il paraît qu'un grand nombre de juifs de la captivité préférèrent aussi les établissements qu'ils avaient formés sur les bords de l'Euphrate, à ceux qu'ils auraient pu ne pas retrouver dans la Judée, devenue presque une solitude. Quelques auteurs pensent enfin que Daniel revint dans la Judée avec Esdras, mais qu'il retourna en Perse, et qu'il mourut dans la ville de Suse. Benjamin de Tudèle raconte qu'on lui montra le tombeau de Daniel dans cette dernière ville. L'historien Josèphe dit que, de son temps, on voyait encore à Ecbatane une tour d'une structure admirable, qui avait été bâtie par Daniel, et qui servait de sépulture aux rois de Perse et de Médie. La sagesse de Daniel était passée en proverbe, même de son vivant. Ezéchiel disait ironiquement au roi de Tyr: « Vous êtes plus sage que Daniel. » Plusieurs docteurs juifs trouvant trop de clarté dans les prophéties de Daniel, lui ont refusé le titre de prophète, que cependant Josèphe ne balance point à lui accorder. Les rabbins prétendent qu'il ne peut lui être donnée, 1° parce qu'il n'a pas vécu dans la terre sainte, hors de laquelle n'a pu résider l'esprit de prophétie; 2° parce qu'il a passé sa vie à la cour des rois, au milieu des délices et des honneurs; 3° parce qu'il devait être eunuque, puisqu'il servait dans le palais de Babylone, et qu'il est dit dans le Deutéronome : *Non intrabit eunuchus Ecclesiam Dei.* Il est vrai que Ben-Ezra et beaucoup d'autres rabbins ne croient pas que Daniel fût eunuque, mais ils se contentent de mettre ses écrits au rang des hagiographes, qui ont bien moins d'autorité que les livres canoniques. Porphyre prétendait que les prophéties de Daniel lui étaient faussement attribuées, et qu'elles étaient l'ouvrage d'un imposteur qui vivait en Judée sous le règne d'Antiochus Épiphanes. Mais Daniel est regardé comme vrai prophète dans l'Évangile de St. Matthieu (XXIV-15). Tout ce que Daniel a écrit en hébreu ou en chaldéen a été constamment reconnu pour canonique par les juifs et par les chrétiens; mais ce qui ne se trouve qu'en grec a souffert, depuis St. Jérôme jusqu'au 16e siècle, de grandes contradictions, et n'a été reçu canoniquement que depuis la décision du concile de Trente. Les douze premiers chapitres de Daniel sont partie en hébreu, partie en chaldéen. Le chapitre 3, depuis le 24e verset jusqu'au 90e, et les deux derniers chapitres sont en grec. C'est une grande question de savoir s'ils ont jamais été écrits en hébreu. La version grecque que l'on a de tout Daniel est de Théodotion, et depuis longtemps la version des Septante est perdue. On peut consulter les préfaces de St. Jérôme et de D. Calmet sur Daniel. Quelques orientaux attribuent à ce prophète l'invention de la géomance qu'ils appellent *Reml.* C'est une sorte de divination faite avec des points tracés au hasard sur des lignes inégales. Les mêmes auteurs attribuent au même prophète un livre intitulé : *Principes de l'explication des songes.* On conserve à la bibliothèque nationale un ouvrage qui a pour titre : *Odmath al-mantoul ân Danial al-Nabi*, et qui contient de prétendues prédictions qui ont été fabriquées par les mahométans. Quelques auteurs croient, mais sans preuves, qu'il a existé deux Daniels, l'un de la tribu de Juda, l'autre de la tribu de Lévi. Ils attribuent à ce dernier ce qui concerne Suzanne, la destruction du temple de Bel, et la mort du dragon. V—ve.

DANIEL (Pierre), né à Orléans en 1530, d'une famille citée pour son attachement au catholicisme, après avoir étudié dans l'université de cette ville, s'y distingua tellement comme avocat, que, malgré la différence d'opinion, le cardinal Odet de Châtillon le choisit pour bailli de son abbaye de St-Benoît sur Loire. Pendant les troubles religieux, Daniel ne se plaignit point quand, en 1562, le cardinal fit enlever par Aventin, son intendant, l'or et l'argent qui couvraient les châsses de St. Benoît, et qu'on déposa dans le château de l'Isle, où le bailli d'Orléans faisait battre monnaie au profit du prince

de Condé. Mais ce même Daniel déploya la plus grande énergie, en se fixant au bourg de St-Benoît, à dessein d'empêcher la dissipation des manuscrits précieux qui décoraient la riche bibliothèque de cette abbaye. Le cardinal de Châtillon respecta ses lumières, non moins que ses vertus. Les manuscrits dès lors furent épargnés; mais Daniel n'eut pas le même bonheur quand les soldats du prince de Condé pillèrent St-Benoît. Non contents de mettre en pièces les meubles et les ornements d'église, ils se firent un jeu de s'emparer des manuscrits. Daniel avait mis à part et caché quelques-uns des plus précieux; il sacrifia sa fortune pour en racheter d'autres des soldats, qui n'en connaissaient pas la valeur. Il crut, avec raison, les soustraire à de nouveaux dangers, en les renfermant dans sa bibliothèque d'Orléans. Pierre Daniel mourut, à Paris, en 1603. Paul Pétau et Jacques Bongars, ses amis et ses compatriotes, partagèrent après sa mort les manuscrits de St-Benoît, qu'ils avaient payés 1,500 livres. La part de Paul Pétau fut vendue par son fils à la célèbre Christine, reine de Suède, qui la fit transporter à Stockholm, où l'on croit que ces manuscrits sont encore. Celle de Jacques Bongars, après avoir souvent changé de maître, appartint enfin, par droit de conquête, à l'électeur de Bavière, qui en fit présent au pape Grégoire XV. Ces mêmes manuscrits furent déposés dans la bibliothèque du Vatican. Dom Martène, dans son *Voyage littéraire*, prétend que la part de Paul Pétau s'y trouvait également, en vertu d'un article du testament de la reine Christine, qui en mourant les léguait au pape. Les soins que prit Pierre Daniel pour la conservation des manuscrits de St-Benoît lui ont mérité la reconnaissance des savants. André Duchesne s'en est servi pour augmenter son *Recueil des Historiens français*; Papyre Masson, pour les *Épîtres de Loup, abbé de Ferrières*; Jacques Bongars, pour les *Œuvres de St. Justin*, et Christophe Colérus, pour l'édition de *Valère-Maxime*, publiée en 1614. Turnèbe, Scioppius et Colomiès, parlent de Daniel avec éloge. Le dernier même lui donne le titre de célèbre littérateur. Il ne trouve pas la même grâce aux yeux de Scaliger; mais, comme dit Nicéron, « ce critique « dans ses jugements met souvent aussi peu de « discernement que d'équité. » Nous devons à Pierre Daniel : 1° *Claudii Cantiunculæ epistolæ ad Andream Alciatum*, Orléans, 1561, ouvrage de jurisprudence; 2° *Querulus, antiqua comœdia inedita, quæ in vetusto manuscripto Plauti Aulularіæ inscribitur; primum edita et notis illustrata a Petro Daniele*, Orléans (Paris, Robert Étienne), 1564, in-8°. Rittershusius en donna une édition avec les notes augmentées, Heidelberg, 1595, in-8°. La même année, Vital de Blois mit l'*Aululaire* en vers élégiaques. Cette comédie n'est point du Plaute que nous connaissons; elle appartient au 5e siècle, sous l'empire de Théodose le Jeune, quoique Philippe Paré l'ait insérée dans son édition de *Plaute* en 1619. 3° *Commentaires* de Servius, de Fulgence, etc., sur *Virgile*, Paris, 1600, in-fol.; 4° *Theodulphi Paræsis ad judices*, Paris, 1598, in-4°, Cologne, 1602. Théodulphe, évêque d'Orléans, ami de Charlemagne, parcourut, par ordre de ce prince, les principales villes du Languedoc. Daniel nous a conservé l'exhortation que le prélat fit aux juges, de rendre la justice à tout le monde. 5° *Notæ in Petronii Arbitri satyricon* : ces notes ont été insérées dans l'édition donnée par P. Lotichius en 1629; 6° *Petri Danielis opera omnia*, Paris, 1599, in-fol. P—D.

DANIEL (Samuel), poëte et historien anglais, né en 1562, près de Taunton, dans le comté de Somerset, étudia à l'université d'Oxford, qu'il quitta de bonne heure pour se livrer uniquement au goût de la poésie et à l'étude de l'histoire. Il fut d'abord précepteur d'Anne Clifford, qui, devenue comtesse de Pembroke, s'honora depuis par son amour pour les lettres. A la mort de Spencer, Daniel fut nommé poëte lauréat par la reine Elisabeth. Anne, femme de Jacques Ier, qui goûtait beaucoup sa conversation, le choisit pour un des gentilshommes de sa chambre privée. Il avait loué près de Londres une petite maison et un jardin, où il allait jouir de la solitude, et où il composa la plupart de ses ouvrages dramatiques; il en revenait pour se délasser de ses travaux littéraires parmi les beaux esprits de la cour. Il mourut en octobre 1619 à Beckington, dans le comté de Somerset. Son meilleur ouvrage est une *Histoire d'Angleterre*, dont la première partie, divisée en 3 livres, fut imprimée à Londres en 1613, in-4°, et la seconde, qui va jusqu'à la fin du règne d'Edouard III, parut en 1618. L'ouvrage a été réimprimé en 1621, 1623 et 1634. Jean Trussel en a donné une continuation jusqu'au règne de Richard III (1484), Londres, 1650, in-fol.; mais cette continuation est fort inférieure, pour le fond et pour le style, à l'ouvrage de Daniel. Le style de ce dernier est pur et élégant. « Son anglais, dit le docteur Kennet, est beau- « coup plus moderne que celui de Milton, quoi- « qu'il vécût avant lui; mais Milton, ajoute-t-il, « préféra, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'écrire « dans un langage de cent ans en arrière. » Les réflexions dont Daniel a semé son Histoire sont très-judicieuses et d'un écrivain qui avait étudié les hommes hors de son cabinet. Ses autres ouvrages, composés presque tous pour la cour, sont 1° *la Complainte de Rosamonde*, 1594, in-4°; 2° *Lettres d'Octavie à Marc-Antoine*, 1611, in-8°; ces deux pièces sont écrites à la manière d'Ovide; 3° le *Triomphe de l'Hymen*, tragi-comédie pastorale, 1623, in-4°, 2e édition; 4° la *Vision*, ou la *Sagesse des douze Déesses*, 1604, in-8°, mascarade allégorique où les douze déesses représentent les bienfaits dont jouit la nation anglaise sous le règne paisible de Jacques Ier. Ce qu'il y a de singulier dans cette mascarade, qui fut représentée à Hamptoncourt par des personnes de la cour et où la reine faisait le rôle de Pallas, c'est que Vesta, qui représente la Religion, y était habillée en reli-

gieuse avec une robe blanche semée de flammes d'or. 5° *L'Arcadie de la reine*, tragi-comédie-pastorale, 1623 ; 6° *Cléopâtre*, tragédie, 1594 ; 7° *Philotas*, tragédie, 1611, in-8°. La représentation de cette tragédie rencontra quelque opposition, parce qu'on crut voir dans Philotas le portrait du malheureux comte d'Essex, ce qui obligea l'auteur à se justifier de cette accusation dans une apologie imprimée à la fin de la pièce. 8° *Histoire des guerres civiles entre les maisons d'York et de Lancastre*, poëme en 8 chants, Londres, 1604, in-8°, et 1623, in-4°, avec le portrait de l'auteur ; 9° *Défense de la rime*, 1611, in-8° ; 10° la *Souffrance d'un infortuné, qui, étant surpris en mer par une tempête, et ayant dans sa barque deux femmes* (dont il aimait l'une sans en être aimé, et dont l'autre, qu'il n'aimait point, avait pour lui de l'amour) *reçut de Neptune l'ordre de jeter à la mer l'une d'elles à son choix pour apaiser la tempête*. On voit, par la lecture du poëme, que le personnage se décida à sacrifier la femme qu'il aimait, mais dont il n'était pas aimé. Ces ouvrages, et quelques autres encore, ont été publiés ensemble, Londres, 1623, in-4°, et 1718, 2 vol. in-12, sous le titre d'*Œuvres poétiques de M. Samuel Daniel, auteur de l'Histoire anglaise*. Les vers de Daniel, peu lus aujourd'hui, sont assez doux, plus exempts que la plupart de ceux que l'on composait de son temps, de pédanterie et de mauvais goût, quelquefois touchants, mais presque toujours lâches et prosaïques. S—D.

DANIEL DE VOLTERRE. *Voyez* VOLTERRE.

DANIEL (GABRIEL), né à Rouen l'an 1649, entra au noviciat des jésuites de Paris en 1667, prononça ses derniers vœux en 1683 à Rennes, où il enseignait la théologie, fut envoyé à la maison professe de Paris pour y être bibliothécaire, obtint de Louis XIV une pension de 2,000 livres avec le titre d'historiographe de France, et mourut d'une attaque d'apoplexie le 23 juin 1728, à l'âge de 79 ans. Sa vie fut laborieuse et marquée par un grand nombre d'écrits qu'on peut diviser en trois classes, philosophiques, théologiques et historiques. Dans la première classe on doit mettre son *Voyage du monde de Descartes*, publié en 1690. C'est une réfutation du système des tourbillons. Il donna, en 1696, une suite à cet ouvrage, qui fut réimprimé en 1739, 2 vol. in-12. Ses écrits théologiques sont très-nombreux ; ceux qui désireraient en connaître la liste peuvent consulter l'avertissement de la dernière édition de son *Histoire de France*, publiée par le P. Griffet. Ils ont été presque tous été réimprimés dans le *Recueil des ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques*, 1724, 3 vol. in-4°. Un des principaux ouvrages de controverse théologique du P. Daniel est intitulé *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres provinciales*, Cologne (Rouen), 1694, in-12. Ces entretiens furent fort loués par les jésuites, et ont été traduits en latin, en italien, en espagnol et en anglais ; mais ils sont aujourd'hui aussi complétement oubliés que la réfutation qui en fut faite par D. Mathieu Petit-Didier, et la réplique anonyme du P. Daniel, intitulée *Lettre de l'abbé *** à Eudoxe, touchant la nouvelle apologie des Lettres provinciales*, 1699, in-12. Cependant ceux que ces querelles pourraient encore intéresser comme tenant à l'histoire de la religion et à celle de l'esprit humain, doivent lire ces *Entretiens* après les fameuses *Lettres provinciales* ; et s'ils ne trouvent pas que l'auteur ait repoussé tous les coups que porte aux jésuites leur redoutable adversaire, ils resteront convaincus qu'entraîné par l'esprit de parti, le sévère Pascal a souvent aiguisé, aux dépens de la vérité, les flèches perçantes du ridicule ; qu'il a exagéré la tendance dangereuse de plusieurs des passages qu'il citait, qu'il a même évidemment altéré le sens de plusieurs, soit en les traduisant d'une manière peu fidèle, soit en les isolant à dessein des discussions qui les précèdent ou qui les suivent. L'ouvrage le plus considérable du P. Daniel, et celui qui a donné à son nom une juste célébrité, est son *Histoire de France*. Il y en a eu plusieurs éditions ; la première en 3 volumes in-fol., parut en 1713, et fut dédiée et présentée à Louis XIV ; mais la meilleure est sans contredit la dernière, donnée et augmentée par le P. Griffet, en 17 volumes in-4°, Paris, 1755-1760, ou 24 volumes in-12, Amsterdam, 1758. Le P. Daniel avait préludé à ce grand ouvrage par deux *Dissertations préliminaires pour une nouvelle Histoire de France depuis le commencement de la monarchie*, qui furent publiées en 1696. La même année, il fit paraître le 1er volume de l'histoire qu'il annonçait ; ce 1er volume, qui ne contenait que le règne de Clovis et de ses enfants, accompagné de 8 dissertations, ne fut suivi d'aucun autre, parce que l'auteur se décida à ne publier cette histoire que lorsqu'elle serait entièrement terminée. Pour en mieux préparer le succès, il fit paraître sous le voile de l'anonyme, ses *Observations critiques sur l'histoire de France écrite par Mézerai*, Paris, 1700, in-12 ; mais l'injuste rigueur du P. Daniel envers Mézerai et le savant Cordemoy a contribué à le faire juger lui-même avec trop de sévérité. Voltaire, Mably, Longuerue, Millot, Boullainvilliers, Lenglet-Dufresnoy, ont critiqué très-amèrement son histoire. Si on admettait l'exactitude de tous les reproches qu'ils lui font, il en résulterait que le P. Daniel ne possède aucune des qualités de l'historien. Il est, suivant eux, partial, inexact, intolérant ; il omet les faits les plus intéressants relatifs aux usages, aux mœurs et aux lois, et, pour la troisième race surtout, son histoire n'est qu'un ennuyeux récit de siéges, de combats et d'actions de guerre ; son style est sans force, sans élégance, et manque souvent de pureté. Ces reproches ne sont fondés qu'en partie ; le P. Daniel narre avec netteté et justesse ; il est méthodique, simple, clair, plus exact et plus impartial qu'on ne le croit communément : il a beaucoup profité, pour les premières races, des ouvrages de Valois, de Lecointe

et de Cordemoy. Dans une entreprise aussi vaste et au-dessus des forces d'un seul homme, il n'a pu donner à ses recherches ni assez d'étendue, ni assez de profondeur, et Lenglet-Dufresnoy dit malignement : « On a communiqué au P. Daniel « 1,200 volumes de pièces originales et manu- « scrites qui se trouvent dans la bibliothèque du « roi, et ce père fut très-content après les avoir « vus. » On ne doit pas faire le même reproche à l'*Histoire de la milice française,* Paris, 1721, 2 vol. in-4°, que le P. Daniel publia immédiatement après son *Histoire de France* : c'est un ouvrage original pour les recherches, et le meilleur qui existe sur l'objet qui s'y trouve traité, quoiqu'on y ait découvert des omissions importantes. Le tacticien Folard en fait de grands éloges sous le rapport de l'exactitude militaire, mérite rare et étonnant pour un théologien et un religieux. Alletz a donné un *Abrégé* de cet ouvrage, Paris, 1773, et 1780, 2 vol. in-12. Le P. Daniel fit lui-même en 1724 un abrégé de sa grande *Histoire de France,* en 9 volumes in-12 ; il fut réimprimé en 1751, en 12 volumes in-12, avec la continuation du P. Dorival, et traduit en anglais en 5 volumes in-8°. Nous n'avons point d'abrégé de la dernière édition donnée par le P. Griffet, qui a ajouté à l'ouvrage du P. Daniel d'excellentes notes, de bonnes dissertations, ainsi que l'histoire du règne de Louis XIII, et le journal de celui de Louis XIV. Ce livre, malgré ses défauts, est encore aujourd'hui l'ensemble le plus complet et le moins défectueux qui existe sur notre histoire. Le P. Daniel a donné une *Traduction du système d'un docteur espagnol* (Louis de Léon), *sur la dernière Pâque de N.-S. J.-C.,* Paris, 1695, in-12. Dans les journaux de Trévoux, de juillet et août 1701, août 1706, et avril 1707, avril 1711, septembre 1714, et janvier 1721, on trouve des dissertations de cet utile et laborieux écrivain sur des médailles et autres monuments de l'histoire de France, dissertations qui ont été omises dans le recueil de ses opuscules en 3 volumes in-4° que nous avons mentionnés. W—R.

DANIEL (Chrétien-Frédéric), médecin allemand, né en 1714 à Sondershausen en Thuringe, où il fit ses premières études, se rendit en 1733 à l'université de Iéna, et en 1735 à celle de Halle, où il fut le disciple et le secrétaire de l'illustre Frédéric Hofmann. Il soutint en 1742, pour obtenir le doctorat, une dissertation intitulée : *De specialissima medendi methodo, omnis felicis curationis fundamento.* Revêtu de ce titre, il exerça d'une manière distinguée sa profession à Halle, et devint physicien de cette ville, ainsi que conseiller et médecin du prince de Schwarzbourg-Sondershausen. Il s'est acquis de la réputation par un ouvrage écrit en allemand, et dont le sujet se trouve exposé très en détail au frontispice : *Mélanges de littérature médicale, contenant des mémoires, des observations, des documents choisis sur les diverses branches de la médecine,* etc., Halle, 1748-1755, 3 vol. in-4°. Daniel avait en outre rassemblé un grand nombre de faits propres à éclairer l'anatomie pathologique et la médecine légale. Ils ont été mis en ordre et publiés par son fils sous ce titre : *Recueil de consultations et de rapports médico-judiciaires relatifs à l'examen et à l'ouverture des cadavres,* etc., Leipzig, 1776-1777, 2 vol. in-8°, fig. — Daniel (Chrétien-Frédéric), fils du précédent, naquit à Halle en 1753, reçut le doctorat à l'université de cette ville, y exerça la médecine avec distinction, et mourut le 28 septembre 1798. Ses ouvrages sont assez nombreux, et quelques-uns renferment des idées neuves : 1° *Essai d'une théorie des principaux phénomènes physiques qu'on a voulu expliquer au moyen de l'air fixe ou de l'acidum pingue,* Halle, 1777, in-8° (en allemand). La théorie de l'auteur repose sur des hypothèses non moins frivoles que celles qu'il combat; 2° *Institutionum medicinæ publicæ edendarum adumbratio, cum specimine de vulnerum lethalitate : accedunt aliquot casus medici forenses ad illustrandum argumentum,* Leipzig, 1778, in-4°; 3° *Commentatio de infantum nuper natorum umbilico et pulmonibus,* Halle, 1780, in-8°; 4° *Systema ægritudinum conditum per nosologiam, pathologiam, symptomatologiam, ætiologiæ superstructas,* t. 1er, Leipzig, 1781, in-8°; t. 2, Halle, 1782, in-8°. Le plan adopté par Daniel est plus spécieux que solide. La distinction qu'il établit entre les maladies (νοσος) et les passions (παθος) est complétement hypothétique. A côté de ces défauts essentiels, on trouve des descriptions exactes et des préceptes judicieux. L'auteur traduisit son ouvrage en allemand, avec des notes et des additions peu importantes ; 5° *Rudimentorum dialecticæ medicæ specimen : rudimenta dialecticæ iatrices,* Halle, 1782, in-8°; 6° *Esquisse d'une bibliothèque de médecine politique ou légale et de police médicale, depuis son origine jusqu'à l'année* 1784, Halle, 1784, in-8° (en allemand). Cette notice bibliographique présente des lacunes et quelques erreurs. Cependant il faut savoir gré à l'auteur d'avoir fait les premiers pas dans une carrière que ses compatriotes ont parcourue depuis avec tant de gloire; 7° *Francisci Boissier de Sauvages, Nosologia methodica, sistens ægritudines, morbos, passiones, ordine artificiali et naturali ; castigavit, emendavit, auxit, icones etiam ad naturam pictas adjecit,* Leipzig, 1790-1797, 5 vol. in-8°. Quoique la *Nosologie* de Sauvages soit bien éloignée de la perfection, elle n'en est pas moins un des plus beaux monuments élevés à la médecine, tandis que le travail pénible de Daniel est à peine consulté par quelques érudits. Les planches sont encore plus médiocres que le texte. C.

DANIELE (François), historien et antiquaire napolitain, mort le 13 novembre 1812, à St-Clément, près de Caserte, y était né le 11 avril 1740. Le marquis Dominique Caracciolo l'engagea à venir à Naples, où il fut d'abord nommé officier de secrétairerie. Il avait déjà composé son *Codice Fredericiano* qui contenait toute la législation de

Frédéric II, et la connaissance de cet ouvrage en manuscrit le fit nommer, en 1778, historiographe royal, et en 1787, il devint secrétaire perpétuel de la fameuse académie *Ercolanese,* instituée, depuis 1755, par le roi Charles III, pour la publication des découvertes faites à Herculanum et Pompeïa. Daniele se livra tout entier aux soins qu'exigeait l'édition des magnifiques tomes publiés au nom de cette Académie. Ils accrurent sa renommée; non-seulement l'Académie Cosentine, celles de la Crusca, des sciences et belles-lettres de Naples, mais encore les sociétés royales de Londres et de Pétersbourg, l'inscrivirent au nombre de leurs associés, et, en 1782, il fut nommé historiographe de l'ordre de Malte. En 1799, voulant, au retour du roi de Naples dans ses États, d'où la révolution républicaine l'avait forcé de s'éloigner, prendre la défense de quelques amis que la vengeance royale allait sacrifier, il se rendit suspect, et se vit privé de ses dignités et de ses emplois. Cette disgrâce, qui le réduisait à une sorte d'indigence, fut supportée par lui avec un admirable stoïcisme. Lorsque le roi Joseph vint régner à Naples en 1806, Daniele fut l'un des premiers hommes qu'il s'empressa de favoriser. Il commença par lui assigner une pension, le fit ensuite directeur de l'imprimerie royale, et secrétaire perpétuel de la nouvelle académie d'histoire et d'antiquités, qui forme actuellement une des trois sections de la société royale de Naples; mais déjà les infirmités de la vieillesse commençaient à affliger Daniele. Depuis sa jeunesse, il souffrait d'un mal commun aux habitants de la Campanie, qui l'appellent *salsedine,* et qui paraît être celui qu'Horace appelait *morbus campanus.* Cette maladie, dont la cause semble être dans les aliments qui, en cette contrée, sont imprégnés de sels volcaniques, vint, au commencement de 1812, causer à Daniele une cruelle dysurie. Il quitta Naples pour aller respirer un air plus salubre à St-Clément, sa patrie, où il succomba. Il fut regretté du vulgaire comme des savants, parce qu'à des manières affables, des mœurs douces, il réunissait un penchant extrême à la bienfaisance. Ses libéralités étaient telles, que, malgré la sobriété avec laquelle il vivait, et quoiqu'il eût un revenu annuel de 3,000 ducats, il mourut pauvre. Les principaux ouvrages publiés sous son nom, sont : 1° *le Forche Caudine illustrate,* Caserte, 1778, in-fol., avec cinq planches, édition magnifique qui a été surpassée par celle que l'auteur en a fait faire avec des additions à Naples, en 1812; 2° *Osservazioni sulla topotesia delle Forche Caudine.* Cette dissertation, dans laquelle il détermine la situation des Fourches Caudines, parut dans le Journal de Pise, en 1779, pour répondre à M. Letieri, qui, dans sa *Storia dell' antica Suessola,* avait critiqué les *Forche Caudine illustrate.* Quoiqu'il eût dit, dans la dernière édition de l'ouvrage précédent, que ces *Osservazioni* étaient de son frère Joseph, on est resté persuadé à Naples qu'il en est l'auteur. 3° *I Regali sepolcri del duomo di Palermo riconosciuti ed illustrati,* Naples, 1784, in-fol.; 4° *Monete antiche de Capua,* Naples, 1802 (1803), in-4°. On y trouve la description (avec fig.), de dix-huit médailles antiques, suivie d'une dissertation sur le culte de Diane, de Jupiter, et d'Hercule dans la Campanie, et d'un mémoire de Mazocchi *in legem paganam pagi Herculanei.* Daniele a orné d'une élégante préface la jolie édition de *Daphnis et Chloé* (de Longus), traduite en italien par Annibal Caro, à Parme, chez Bodoni, 1786, in-4°. Cette édition, faite d'après un manuscrit authentique dont il était possesseur, ne fut tirée qu'à cinquante-six exemplaires; mais il s'en est fait plusieurs autres d'après celle-là. Il a fait des additions importantes à la 2e édition de la *Cronologia della famiglia Carracciolo di Francesco de' Pietri,* Naples, 1805, in-4°. Il avait été le premier éditeur des ouvrages suivants, qu'il enrichit d'intéressantes préfaces *Antonii Thylesii, Consentini, opera,* Naples, 1762, in-8°; *Ant. Thylesii, Consent. carmina et epistolæ,* Naples, 1808; *Opuscoli di Marco Mondo,* Naples, 1763; *Joannis Baptistæ Vici latinæ orationes,* Naples, 1766. Il a laissé inédits les ouvrages ci-après, de sa composition : *Ricerca storico diplomatica-legale sulla condizioni feudale di Caserta; Vita, e legislazione dell' imperadore Federico II,* comprises en trois volumes in-fol.; *Vita ed opuscoli di Camillo Pellegrino il giovane; Topografia dell' antica Capua illustrata con antichi monumenti; il Museo Casertano,* d'après une immense collection qu'il avait faite d'inscriptions grecques et latines, et autres antiquités relatives à l'histoire du royaume de Naples. M. Joseph Castaldi a publié la *Vita di Francesco Daniele,* ornée de son portrait. G—N.

DANIELLI (Etienne), né en 1656 à Butrio, dans le Bolonais, étudia la médecine à l'université de Bologne, fut choisi, peu de temps après avoir obtenu le doctorat, pour occuper une chaire, et parvint à la dignité de recteur de l'institut. Cette Académie célèbre lui consacra, en 1719, un monument, qu'il eût mieux valu ne lui élever qu'après sa mort. Les ouvrages de Danielli sont plus nombreux qu'intéressants. Aucun n'est au-dessus de la médiocrité : 1° *Animadversio hodierni status medicinæ practicæ,* Venise, 1709, in-8°. L'auteur publia en 1719 un supplément à ces réflexions peu importantes; 2° *Vita præceptoris sui Joannis Hieronymi Sbaraleæ,* Bologne, 1710, in-4°. Les erreurs les plus évidentes de Sbaraglia, les reproches calomnieux, les injures grossières qu'il adresse au savant Malpighi, sont dissimulés, ou même préconisés par le biographe, avec la partialité d'un disciple enthousiaste qui veut louer son maître, *per fas et nefas.* 3° *Raccolta di questioni intorno a cose di bonatica, notomia, filosofia e medicina, agitate tra il Malpighi e lo Sbaraglia,* Bologne, 1723, in-8°. Cette production est entachée des mêmes défauts que la précédente. Danielli donna une éducation si brillante à sa fille unique Laure, et celle-ci en profita si bien, qu'elle mérita d'occuper une place

distinguée parmi les femmes illustres. Les langues, la philosophie et la géométrie lui étaient tellement familières, que plusieurs fois elle disserta publiquement et avec un succès éclatant sur ces matières. C.

DANKELMANN (Érhard-Christophe-Balthazar), ministre prussien, célèbre par sa disgrâce, naquit en 1643 dans le comté de Lingen. Frédéric-Guillaume le Grand, électeur, le nomma, en 1663, gouverneur de son fils aîné, le prince Frédéric. Le jeune prince, tourmenté par une belle-mère qui le détestait, manquait souvent des choses les plus nécessaires. Dankelmann fournissait à tous ses besoins; il lui sauva la vie dans une maladie dangereuse. Sur les vives instances de Dankelmann, l'électeur assigna enfin une somme de 30,000 écus de Prusse, avec les revenus de quelques salines, pour l'entretien de son fils. Ayant succédé à son père en 1688, Frédéric récompensa le dévouement de son gouverneur, en l'élevant successivement jusqu'à la place de premier ministre, sous le titre de président du conseil d'État. En 1692, il lui donna, à lui et à ses descendants, la surintendance des postes dans les États de Prusse. Il ne faisait rien sans le consulter, même dans ses affaires particulières. C'est par ses avis que l'électeur mit sur pied et entretint constamment un corps de 30,000 hommes, ce qui faisait rechercher à l'envi son alliance par l'empereur d'Allemagne et par l'Angleterre. Frédéric ayant proposé à son conseil de délibérer sur son projet de prendre le titre de roi, Dankelmann fut le seul parmi les ministres qui s'y opposa avec force. Dankelmann usa aussi de son autorité et de son influence pour résister aux courtisans, qui flattaient le penchant du prince pour les plaisirs et le luxe; il lui rappelait souvent les leçons qu'il lui avait données; mais ne pouvant lutter en face contre les passions de son souverain, il s'occupa du moins à leur donner une direction utile. C'est aux avis de Dankelmann que Berlin doit ses embellissements, ses académies des sciences et des arts. L'université de Halle, qu'il fonda, un grand nombre de bibliothèques, de cabinets et de collections d'objets d'art, qu'il établit dans les États de Prusse, sont autant de monuments élevés à sa mémoire. Sa fermeté et son crédit inquiétaient les courtisans; le duc de Wartenberg se distinguait surtout par sa haine contre le premier ministre. Dankelmann, qui voyait l'orage se former de loin, s'entretint avec le roi de ce qui se tramait. Frédéric lui promit avec serment que jamais il ne lui retirerait ses bonnes grâces; mais au bout de deux ans il avait oublié sa parole. Dankelmann demanda sa démission, et il l'obtint en 1697. A peine s'était-il retiré que ses ennemis remirent au roi un mémoire contre lui en trente-un articles. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir des rapports avec les ennemis de l'État, mais sans en donner aucune preuve. A son arrivée à Clèves ou à Neustadt, il fut arrêté de nuit par le général Tettau, puis renfermé dans la forteresse de Peitz en Lusace. On confisqua tous ses biens qui étaient considérables. Cependant en 1707 le roi, dans un moment de bonne humeur, que la naissance de son petit-fils le prince d'Orange lui avait donnée, permit que l'on payât à Dankelmann une pension de 2,000 écus, qui seraient pris sur ses biens; on voulait même lui rendre une partie de ses terres, pourvu qu'il se désistât de toute prétention sur le reste. Dankelmann y consentit, mais à condition qu'on le déclarerait innocent, ce que la cour refusa. Alors il rejeta toute proposition. Enfin, après un procès de dix ans, on fut obligé de reconnaître son innocence; cependant il resta dans sa prison jusqu'en 1713. Le roi Frédéric-Guillaume Ier, à son avénement au trône, lui rendit la liberté et le rappela d'une manière honorable à Berlin, où il mourut le 31 mars 1722. G—y.

DANKELMANN (Henri-Guillaume-Auguste-Alexandre, comte de), naquit à Clèves le 10 mai 1768, d'une famille qui, depuis près de deux siècles, servait avec honneur la monarchie prussienne. Son père, d'abord président de la régence de Clèves, avait été ministre de la justice. Il fit ses premières études dans la maison paternelle sous la direction d'un gouverneur, et ses connaissances se développèrent avec une telle rapidité, qu'à l'âge de douze ans les classiques grecs et latins lui étaient familiers. Il avait surtout une grande prédilection pour les auteurs romains, et dans un âge très-avancé on l'entendait encore citer avec plaisir des passages entiers de leurs écrits. Envoyé à l'université de Halle à l'âge de seize ans, il y fit son droit. En 1786, il fut attaché comme auditeur à la régence de Breslau; et, après avoir subi l'*Examine rigoroso*, il fut nommé conseiller supérieur de la régence, puis conseiller du consistoire et du collége des pupilles, plus tard membre de la commission générale d'agriculture et représentant des états provinciaux de la Silésie. A l'avénement du roi actuel de Prusse, en 1800, il fut élevé à la dignité de comte, nommé à la présidence de la régence dans la haute Silésie et du collége des pupilles, et à celle du grand consistoire à Brieg. En 1805, il devint président de la régence à Varsovie. Ayant cessé ces fonctions par suite des événements de 1806, il se rendit à Kœnigsberg où était son souverain, qui, après la conclusion de la paix à Tilsitt, lui confia la mission difficile de régulariser les nouvelles frontières avec le général York. A cet effet, les commissaires conclurent, sous la médiation du maréchal Soult, la convention du 10 novembre 1807. En 1808, un ordre du cabinet lui confia la présidence de la régence de Glogau, fonctions qu'il remplit pendant dix-sept ans, et qui ne furent interrompues qu'en 1816, lorsqu'on le chargea de régler les frontières avec la Russie. Après la mort de Kircheisen, le roi le nomma ministre de la justice le 23 avril 1825, et le 11 juillet suivant, le chargea spécialement de la révision des lois prussiennes. Dans la même année l'institut des secours pour la bourgeoisie l'appela à la direction générale de cet établissement; plus tard il fut

nommé vice-président de la société de la Bible, et fit partie de celle de Louisenstiflung. Il ne remplit que peu d'années ces hautes fonctions, et mourut le 29 décembre 1830. En 1810, il avait été décoré de l'ordre de l'Aigle-Rouge, et en 1830 de celui de l'Etoile. M—D j.

DANKERS DE KY (Corneille), architecte, né à Amsterdam en 1561, occupa pendant quarante ans la place d'architecte de cette ville que son père avait possédée. Sa patrie lui dut un grand nombre d'édifices bien décorés et commodément distribués. La bourse d'Amsterdam, commencée en 1608 et finie en 1613, est le plus remarquable. Fontenai, qui fournit ces détails, dit (et d'autres biographes l'ont répété d'après lui) que Dankers fut le premier qui trouva le moyen de bâtir des ponts de pierre sur de grandes rivières, sans gêner le cours de l'eau. Cette assertion est trop générale et doit se borner tout au plus à la Hollande : en Italie, en France, on avait fait avec succès de pareilles tentatives avant Dankers. Quoi qu'il en soit, il fit heureusement une épreuve de cette espèce sur l'Amstel, qui a 200 pieds de largeur. D—T.

DANLOUX (Pierre), peintre d'histoire, né à Paris en 1745, se rendit en Italie dès sa jeunesse pour y étudier les grands maîtres. Revenu dans sa patrie, il s'y était déjà acquis une sorte de célébrité lorsqu'il passa en Angleterre dans les premières années de la révolution. Il y fit plusieurs tableaux et portraits qui augmentèrent sa réputation ; entre autres le portrait en pied de *J. Delille* (1), qui le compta longtemps au nombre de ses amis, et qui s'est chargé de faire passer son nom à la postérité, dans les deux vers suivants du poëme de la *Pitié* (chant 1er) :

Nous pleurons quand Danloux dans la fosse fatale
Plonge, vivante encor, sa charmante vestale.

Ce tableau, représentant le *Supplice d'une Vestale*, a paru au salon de 1802, avec quelques autres du même auteur qui ne put, à cause des circonstances, exposer tous ceux qu'il avait fait en Angleterre. Danloux est mort à Paris le 3 janvier 1809. Z.

DANNECKER, fameux sculpteur wurtembergeois, naquit à Stuttgard en 1758. Son père, un des trop nombreux valets d'écurie du duc Charles-Eugène, était un homme grossier, parfaitement digne de sa position. Dannecker, malgré sa bonne volonté, n'apprit pas même à lire et à écrire. Toute son éducation dans cette première période de sa vie se bornait à contempler les mauvaises gravures en bois de quelques ballades colportées par des crieurs ambulants, et à passer des heures entières dans la cour d'un sculpteur marbrier, marchand de pierres tumulaires. Sur ces entrefaites (1772) s'ouvrit l'école de Charles (hohere Karls-schule), fondée par la munificence du duc. Un soir le père de Dannecker, en rentrant ivre à la maison, se prit à parler de la nouvelle institution qu'il blâma beaucoup, lui juge profond, et où, dit-il, la fantaisie du duc était d'admettre les fils de ses domestiques. « Oh ! j'irai ! j'irai ! » s'écria Dannecker. Mis sous clef pour cette exclamation, Dannecker eut bientôt pris son parti : il sauta par la fenêtre, rassembla de petits camarades auxquels il apprit ce qu'il savait de la veille, conclut en disant qu'ils devaient tous s'empresser de mettre à profit les bienfaits du duc, et se rendit à leur tête au palais. Arrivé dans les cours il demanda résolument à un huissier pour ses camarades et pour lui d'être présentés au duc. Grande fut la surprise de l'officier qui pourtant remplit son message. Le duc voulut voir ce que c'était, et l'on introduisit les marmots, auxquels il fit subir un interrogatoire. Le résultat de cette espèce d'examen fut que Dannecker et deux autres entrèrent au collége de Charles. Recommandé d'abord, et bientôt oublié de l'altesse ducale sa bienfaitrice, Dannecker ne fut point dans cet institut un élève au-dessus de la médiocrité. Cependant c'était pour lui une bonne fortune qu'une éducation même imparfaite et aux trois quarts manquée. Désormais il ne s'agissait plus pour lui de manier la brosse et l'étrille. Ses études classiques terminées, Dannecker de retour à Stuttgard se mit à l'école du sculpteur Grubel : il avait enfin trouvé sa vocation. Plusieurs années se passèrent à triompher des difficultés matérielles de l'art qui pétrit la glaise et assouplit le marbre : la dure vie qu'il avait menée depuis l'enfance était un excellent apprentissage pour cette carrière nouvelle. Au bout de ce temps, le prix de sculpture fut la récompense de son ardeur au travail et de son inspiration consciencieuse. Le *Milon de Crotone* auquel il dut ce succès n'était pourtant pas irréprochable ; mais l'expression que l'artiste avait placée sur sa figure demandait grâce pour des imperfections de détail. Le nom de Dannecker franchit alors les bornes de l'atelier. Le duc qui, en 1761 avait fondé l'académie wurtembergeoise de sculpture, se souvint de son ancien protégé ; il fit des commandes à Dannecker, mais quelles commandes ! des balustrades, des arabesques, des corniches, des pendentifs pour ses palais de la Solitude et d'Hohenheim. « Ce n'est pas là de l'art, » disait tristement Dannecker ; mais il se consolait en pensant qu'il fallait bien faire un peu le praticien, et qu'enfin il acquérait, dans ces travaux d'un ordre inférieur, de la facilité, de l'habitude. Au milieu des dix ans qu'il passa ainsi à tout faire, sauf de la grande sculpture, Dannecker obtint la permission de se rendre à Paris pour se perfectionner, et une pension de 300 florins (575 francs) par an. C'est avec ce modique secours qu'il devait payer ses frais de voyage, se nourrir, s'entretenir et acheter les instruments de son art : aussi fit-il pédestrement la route, et bien qu'il vécût à Paris avec la plus stricte économie trouva-t-il plus d'une fois, comme Jean-Jacques, le pain bien cher ! Il resta deux ans dans cette capitale, occupé d'étudier les chefs-d'œuvre

(1) Madame Delille, sur l'invitation des amis de M. Delille, a fait graver ce tableau.

du Louvre; mais à mesure qu'il les comprenait et les sentait, il se pénétrait de plus en plus de la nécessité de voir Rome, et finit par obtenir le congé de son duc pour ce voyage qui fut plus long que l'autre. Deux ans avaient suffi pour Paris, sept furent à peine assez pour Rome. Sa première impression à la vue de tant de chefs-d'œuvre d'un ordre si élevé fut douloureuse de découragement. Quel artiste, lorsque pour la première fois il voit grossir, grandir sans cesse cette foule de productions du génie, ne se sent petit, isolé comme l'astronome en présence des myriades d'étoiles que lui révèle le télescope ! Herder et Gœthe alors à Rome entendirent parler de Dannecker; ils vinrent à lui, ils relevèrent son âme abattue. Dannecker était digne de les entendre, Herder et Gœthe dignes de l'avoir pour élève. L'artiste puisa dans les conversations de l'historien et du lyrique des idées nouvelles tout autres, et les sources de l'inspiration jaillirent pour lui plus larges et plus fécondes. Il reçut aussi des encouragements de Canova, bien loin alors de cette éclatante réputation qu'il eut depuis, mais qui d'ailleurs se montra toujours pour les artistes le confrère le plus généreux. De retour en Wurtemberg, Dannecker, dont la pension à Rome avait été portée à 750 florins, reçut du duc un accueil flatteur, beaucoup de commandes, et finalement le titre de chef de l'Académie de sculpture avec des appointements de 15,000 francs. Sans doute cette position de sculpteur officiel de la cour, en obligeant à la portraiture en marbre ou en bronze de tout ce qui de près ou de loin appartient à la famille du souverain, n'est guère plus favorable à l'art que le titre d'historiographe ou de poëte de la cour à l'histoire véritable ou à la poésie. Dannecker, malgré le talent remarquable avec lequel il saisissait la ressemblance, a bien mieux réussi dans les bustes de ses pairs en génie, les Lavater, les Schiller, les Glück, que dans ceux des sérénissimes personnages qui daignaient lui donner séance. Heureusement il n'eut pas ces seuls travaux à exécuter, et son nom, répandu alors dans toute l'Allemagne, lui assurait l'indépendance la plus complète avec tout autre que le duc. Un trait honorable pour lui, c'est que la mémoire des bienfaits qu'il avait reçus des princes de Wurtemberg resta toujours dans son cœur : en vain le roi de Bavière lui fit proposer le titre de chef de l'école de sculpture de Munich avec un traitement triple de celui qu'il recevait à Stuttgard, Dannecker rejeta péremptoirement ces offres. Ne fût-ce que comme artiste pourtant il eût dû les accepter : les collections de Munich, bien autrement riches que celles de Stuttgard, sans même mettre en ligne de compte un entourage plus élevé, auraient sans doute fait faire de nouveaux progrès à son talent. Dannecker est mort à l'âge de 76 ans en 1834. Depuis plusieurs années, son poignet ankylosé le rendait incapable de vaquer aux travaux de son art. Il était fort mélancolique. Une piété vive, qui s'était beaucoup accrue depuis son voyage de Rome, et qui du reste se liait à la tournure et à la portée de son esprit, développait et adoucissait en lui ce grave sentiment. Une enfance brutalisée, une jeunesse laborieuse, un âge mur, mêlé de gloire et de désagréments, et dans la vieillesse une espèce de décadence, puisque, après avoir été proclamé quinze ans le premier sculpteur de l'Allemagne, il se voyait surpassé par les Tieck, les Rauch, les Schwanthaler, tout cela formait pour le septuagénaire une inépuisable mine de méditations sur la vanité de la vie. Parmi les ouvrages de Dannecker, nous indiquerons surtout un *Amour* en marbre blanc (s'éveillant à l'instant où tombe sur lui la goutte d'huile qu'épanche la lampe de Psyché); un *Alexandre le Grand* appliquant son cachet sur les lèvres de Parménion (morceau destiné au cabinet particulier du duc Charles-Eugène, qui, en méconnaissant le caractère et la beauté, le relégua dans des combles); le *monument funèbre du comte de Zeppelin,* aujourd'hui à Louisbourg (on y remarque surtout une expressive et belle figure de l'Amitié); enfin une *Ariane* et un *Christ.* Ces deux dernières pièces sont les chefs-d'œuvre de Dannecker. L'Ariane est dans l'attitude du triomphe, sous la double ivresse du vin et de l'amour, rayonnante du triple orgueil d'être belle, d'avoir un amant qui vaut mieux que Thésée, de troquer sa condition de mortelle contre une couronne de déesse. Aussi comme elle s'abandonne mollement sur la colossale panthère qui la porte ! Comme elle ne craint rien de l'animal, certaine d'avoir soumis le dieu ! Quel beau contraste et quelle suave harmonie entre les formes sauvages et belles de la panthère, les formes belles et délicates de la femme ! C'est pour demander pardon à l'art de ce chef-d'œuvre presque matérialiste que Dannecker se mit à faire son Christ encore plus beau, quoique d'une beauté toute différente. Le rédempteur des hommes, chez lui, n'est plus un homme robuste et sanguin, au visage plein quoique ovale et long, comme dans les types judaïques. Au physique c'est un être faible, étiolé, souffrant, que consume sa grande pensée, et qui succombe sous le faix de la croix. Sa barbe soyeuse et floconneuse accuse un tempérament lymphatique. Mais l'intelligence et l'amour inondent son front, jaillissent de ses yeux, coulent de sa bouche fermée et muette. On a nommé Dannecker *le* sculpteur mystique de l'Allemagne. Il n'y a de trop dans cette appellation que le *le*, car il n'est plus le seul mystique; il a fait école. P—OT.

DANNENMAYER (Matthieu), professeur d'histoire ecclésiastique et de théologie à Vienne, naquit en 1741 à Œpfingen en Souabe. Il fut d'abord professeur d'histoire ecclésiastique, doyen et recteur de l'université de Fribourg en Brisgau ; Joseph II le nomma, en 1786, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à Vienne, où il est mort le 8 juillet 1805. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Introductio in Historiam Ecclesiæ chris-*

tianæ universam, usibus academicis accommodata, Fribourg, 1778, in-8°; 2° *Institutiones Historiæ eccles. Novi Test. periodus prima : a Christo nato usque ad Constant., M.,* Fribourg, 1783, in-8°; 3° *Institutiones Historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti,* p. 1 et 2, Vienne, 1788. Ce dernier obtint le prix que Joseph II avait proposé pour celui qui composerait, à l'usage des écoles, le meilleur ouvrage élémentaire sur l'histoire ecclésiastique. On loue le style simple, naturel et correct de l'auteur, son impartialité et son esprit tolérant envers les sectes séparées de l'Église catholique. G—y.

DANNEVILLE (Jacques-Eustache, sieur), avocat, né dans le diocèse de Coutances au 17e siècle, est auteur de l'*Inventaire de l'histoire de Normandie, depuis Jules César à Henri IV,* Rouen, 1646, in-4°; réimprimé sous le titre d'*Abrégé de l'histoire de Normandie,* Rouen, 1665, in-8°. Cet ouvrage, un peu superficiel eut cependant, du succès. W—s.

DANNHAVER (Jean-Conrad), philologue et théologien protestant, naquit en 1603, à Kendring, dans le Brisgau, d'une famille originaire de Strasbourg. Ayant achevé ses études et pris ses grades à l'académie de cette ville, il visita les principales universités de l'Allemagne et revint en 1628 à Strasbourg. Établi d'abord inspecteur du collége des prédicateurs, il fut dès l'année suivante nommé professeur d'éloquence; et, dans la suite, il remplit successivement les chaires de philosophie et de théologie, avec une réputation qui s'étendit dans toute l'Allemagne. Différentes villes lui firent les propositions les plus avantageuses pour l'attirer dans leurs écoles; mais il les refusa, ne voulant pas quitter Strasbourg où il jouissait de l'estime générale; il y mourut comblé de tous les honneurs littéraires et ecclésiastiques, le 7 novembre 1666. Dannhaver, malgré toute la réputation dont il a joui, n'était cependant, suivant Heumann, ni un grand philosophe ni un grand philologue (voy. *Via ad historiam litterar.,* p. 180). Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur les matières de théologie et de controverse. On en trouve les titres dans les *Memoria theologor.* de Witten, p. 1538; dans le *Theatr. honoris reseratum* de Spizel, p. 284, et dans le *Theatr. viror. illustrium* de Freher, p. 665. Le seul que les curieux recherchent encore est : *Christeis, sive drama sacrum, in quo Ecclesiæ militia a Jesu-Christo ad thronum cœlestem exaltata, ad novissimum usque ac præsens sæculum deducitur;* Wittemberg, 1696, in-4°. On a le portrait de Dannhaver, in-4°, dans *Spizel,* et réduit dans *Freher.* W—s.

DANOW (Ernest-Jacques), théologien protestant, naquit en 1741 à Redlau, dans la Prusse occidentale. En 1772, il fut nommé professeur de théologie à Iéna. La liberté avec laquelle il parlait des systèmes alors admis parmi les théologiens protestants, contribua, plus encore que sa méthode claire et précise, à donner de la vogue à ses leçons. Il avait exposé sa doctrine théologique dans l'ouvrage suivant : *Institutiones theologiæ dogmaticæ, lib.* 1, 2, Iéna, 1772, in-8°. Il avait gardé, en composant cet ouvrage, une circonspection dont il s'écarta beaucoup dans la suite. La vivacité de son esprit ne connaissant aucune mesure dans le travail, ses veilles le firent tomber dans une profonde mélancolie; le 18 mars 1782 il se jeta dans la Saale. On trouve dans Meusel la liste de ses ouvrages; voici les plus importants : 1° *De vera verborum Sermonis hebraici tertia He terminatorum natura,* Dantzig, 1760, in-4°; 2° *De chorcis sacris Hebræorum,* ib., 1766, in-4°; 3° *De episcopis tempore apostolorum,* Iéna, 1773, in-4°; 4° *Explanatio locorum Scrip. S. divinitatem J.-C. probantium,* Iéna, 1774, in-4°; 5° quelques ouvrages en allemand. — Danow (Gottlob), professeur à l'école d'artillerie à Berlin, naquit en 1750 à Lauenbourg, et mourut en 1794. Il a publié en allemand : 1° *Mémoires sur la statistique,* Berlin, 1780, in-4°; 2° *Méthode pour mesurer les hauteurs, par le moyen du baromètre,* ibid., 1786; 3° *Poésies de Raufseysen,* Berlin, 1792, in-8°, 2e édition. G—y.

DANRÉMONT (Charles-Marie-Denys comte de) lieutenant général et gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, naquit le 8 février 1783, dans le département de la Haute-Marne à Chaumont. Sorti de l'école militaire de Fontainebleau en 1804, avec le grade de sous-lieutenant au 12e régiment de chasseurs à cheval, il fit les campagnes de 1806 à 1814; après avoir vu les batailles d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, et suivi le général Defrance, puis le maréchal Marmont, en qualité d'aide de camp, il fut nommé colonel par l'empereur sur le champ de bataille de Lutzen. — En 1814 lors de la célèbre capitulation de Paris, conclue entre le duc de Raguse et les armées alliées, le colonel Denys de Danrémont fut chargé ainsi que le colonel Fabvier de discuter avec les comtes Orlow et Plater, stipulant au nom des puissances les bases de la suspension d'armes qui précéda cette convention. Ce fait lui fit partager sans doute la faveur dont jouissait le duc de Raguse auprès de la maison de Bourbon, et sous la première restauration il entra dans les gardes du corps de Louis XVIII avec le grade de sous-lieutenant, correspondant au grade qu'il occupait dans l'armée. Pendant les Cents Jours il suivit le roi à Gand; à la seconde restauration son dévouement fut récompensé par sa nomination au commandement de la légion de la Côte-d'Or, bientôt suivie de sa promotion comme maréchal de camp (1821). Après avoir fait en cette qualité la campagne d'Espagne où il fut mis à l'ordre de l'armée pendant le siége de Pampelune, le comte de Danrémont rentrant en France fut nommé inspecteur général d'infanterie, puis il fut envoyé en Afrique au commencement de 1830, étant ainsi l'un des premiers à prendre possession de cette terre, où il devait mourir sept années plus tard. Le comte de Danrémont faisait le siége de Bone quand survinrent les événements de juillet 1830. Il reçut l'ordre d'évacuer cette ville, et à son retour à Alger il trouva le

maréchal Clauzel investi du commandement en chef de l'armée d'Afrique. — Comblé des bienfaits de la restauration, le général de Danrémont rentra un instant dans le cadre de disponibilité ; mais cette retraite fut courte. Quand il vit le gouvernement de juillet se consolider en France, il lui prêta serment, et il fut promu en décembre 1830 au grade de lieutenant général, puis appelé en février 1831 au commandement de la 8e division militaire à Marseille. Son dévouement au nouveau gouvernement lui valut bientôt la confiance et l'amitié de Louis-Philippe qui le promut à la pairie le 11 septembre 1835. — Une circonstance importante fit faire un nouveau pas à la fortune du général de Danrémont. L'Algérie était à cette époque sous le commandement du maréchal Clauzel. Deux systèmes étaient en présence dans les chambres et dans les conseils de l'État : le système de l'occupation restreinte consistant à garder les villes et le littoral sans pénétrer dans l'intérieur des terres, et le système de l'occupation complète consistant à s'emparer de toute l'étendue des territoires qui formaient la régence d'Alger. Le maréchal Clauzel défendait la politique de l'occupation complète, la politique personnelle du roi, et celle de son cabinet penchait vers l'occupation restreinte. Un incident important mit ces deux politiques en présence, il s'agissait de décider si on répondrait par la conquête de Constantine ou par une simple négociation, qui ne le dépossèderait pas, aux intrigues et aux agressions incessantes de Hadji-Achmet, bey de Constantine. L'opinion publique et celle de l'armée se montraient peu favorables en cette occasion aux partisans de l'occupation restreinte. La politique du maréchal Clauzel l'emporta et l'expédition fut résolue, on en connaît le résultat. Le maréchal Clauzel fut forcé d'abandonner le siége, ramena son armée à travers les périls d'une retraite, aussi pénible que glorieuse, et il fut bientôt rappelé en France. Le comte de Danrémont, plus avant dans la pensée du cabinet et du roi, fut appelé à remplacer le maréchal dans le gouvernement de l'Algérie par une ordonnance du 12 février 1837. — En même temps que le comte de Danrémont s'installait dans son gouvernement, l'autorité en était scindée par une mission indépendante confiée au général Bugeaud et qui avait pour but de faire la paix avec Abd-el-Kader. Cette mission aboutit au célèbre traité de la Tafna dont les événements ont depuis fait justice, mais qui du moins eut pour effet d'isoler Abd-el-Kader d'Achmet-bey, avantage du reste assez hypothétique par suite de la profonde antipathie existante en Algérie entre la race turque et la race arabe. Quoiqu'il en soit l'ouest et le centre étaient momentanément pacifiés, et l'armée française pouvait diriger tous ses efforts sur Constantine. Mais par cela qu'il revenait entièrement à la politique de l'occupation restreinte le gouvernement français ne se souciait pas plus d'étendre ses conquêtes du côté de l'est que du côté de l'ouest. On voulait créer à Constantine à Achmet-bey une position à peu près semblable à celle d'Abd-el-Kader dans la province d'Oran, et constituer ainsi l'intérieur de l'Algérie sous le gouvernement de deux espèces de grands feudataires, adversaires naturels l'un de l'autre. C'est dans ce sens que furent dirigées les instructions données au général de Danrémont. Le gouvernement français lui recommandait de s'appliquer en premier lieu à la pacification. *La guerre,* lui écrivait le ministre de la guerre, *ne doit être considérée que comme un moyen d'obtenir la paix aux conditions les plus avantageuses.* En conséquence le général de Danrémont offrit à Achmet-bey de lui conserver son gouvernement, à condition de reconnaître la souveraineté de la France, et de subir l'occupation limitée, c'est-à-dire l'occupation du littoral et de quelques points militaires dans les termes acceptés par Abd-el-Kader, par le traité de la Tafna. Achmet-bey, suivant la méthode orientale temporisait, rendait des réponses évasives, armait en même temps la ville de Constantine, assemblait et organisait ses troupes, espérant gagner la mauvaise saison qui nous avait été si funeste dans l'expédition précédente. A mesure qu'il gagnait du temps, ses prétentions grandissaient, et, bien loin d'accepter une occupation quelconque de son territoire par la France, il exigeait l'évacuation des postes qui avaient été conservés par les Français sur la route et dans la province de Constantine entre Bone et Ghelma, insistant particulièrement sur l'évacuation de Ghelma. Devant ces prétentions il n'y avait plus que la guerre, ou l'abdication de l'influence française en Algérie. Le général de Danrémont résolut donc de marcher sur Constantine et d'en chasser le bey. Le 1er octobre 1837, les troupes se mirent en marche ; le 6, elles étaient sous les murs de Constantine, et on commença immédiatement les travaux du siége. Sur ces entrefaites une lettre de Louis-Philippe parvint au général de Danrémont pour lui recommander de nouveau de conclure un traité de paix si cela était possible. Les négociations furent en conséquence reprises sur les lieux mêmes, et au milieu des opérations du siége. Naturellement ces opérations recevaient une certaine mollesse de la poursuite de la négociation ; l'armée hésitait, se décourageait et commençait à entrevoir les désastres d'une retraite semblable à celle de l'année précédente. Le comte de Danrémont jugea qu'un coup de vigueur pouvait seul le tirer du mauvais pas où il était engagé ; il adressa aux habitants de Constantine une sommation énergique, et ayant éprouvé un refus il fixa l'assaut pour le 12. — Le 11, les colonnes d'assaut furent organisées. Le 12 au matin, peu de temps après le commencement du combat, le général de Danrémont s'avança pour connaître de sa personne si la brèche était pratiquable, il mit pied à terre ; les boulets pleuvaient entre les deux armées ; le général Rulhières accourant à lui le prévint du danger auquel il s'exposait en s'avançant encore ; *c'est égal, allons toujours* répondit-il. Au même instant il tombait

atteint mortellement d'un boulet. — Cette mort ne changea rien aux dispositions de l'armée, l'attaque continua, sous les ordres du général Valée, qui prit le commandement en chef, et le lendemain, 13, après une vive résistance, Constantine était prise d'assaut par nos troupes (*voy.* Valée). — La conquête de Constantine assura définitivement la puissance française en Algérie, la nouvelle promptement répandue en France, y fut reçue avec enthousiasme. Louis-Philippe ordonna que les restes mortels du comte de Danrémont seraient ramenés en France pour être déposés à l'hôtel des Invalides où ils sont maintenant à côté de ceux du maréchal Mortier. Il ordonna en même temps que sa statue serait placée dans une des galeries de Versailles, et l'Algérie, s'associant au deuil de la métropole, ouvrit une souscription pour l'érection d'un monument en l'honneur du général qui avait payé de son sang la nouvelle conquête de la France. E. D—s.

DANSSE. *Voyez* Villoison.

DANTAL (Pierre), grammairien dont on a plusieurs ouvrages élémentaires, naquit le 18 novembre 1781 à La Bessière. Après avoir terminé ses études avec succès, il établit à Lyon une école qui fut dès le principe assez fréquentée. Plein de zèle pour le progrès de ses élèves, il composa, pour leur faciliter l'étude de la grammaire latine, des *abrégés historiques, des cours de thèmes* et un *rudiment* calqué sur celui de Lhomond. Les réimpressions successives de ces ouvrages prouvent leur utilité; mais on peut croire qu'il les aurait encore améliorés, si la maladie chronique qui le conduisit au tombeau lui en eût laissé le temps. Il mourut à Lyon le 13 octobre 1820. Le *Rudiment* de Dantal, et ses *Cours de thèmes* pour les différentes classes sont encore suivis dans les colléges, et par conséquent souvent réimprimés. W—s.

DANTE ALLIGHIERI, poëte florentin, qu'il suffit de nommer pour rappeler un génie puissant et créateur, un caractère noble et passionné, une grande infortune et une plus grande renommée, était d'une famille noble de Florence qui avait porté le nom des *Éliséi*. Celui de cette famille qui est reconnu pour première tige de son arbre généalogique se nommait *Cacciaguida*; il avait épousé une *Aldighieri* ou *Allighieri* de Ferrare; il voulut perpétuer le nom de sa femme, en le donnant à l'un de ses deux fils, et ce premier *Allighiero* eut pour petit-fils un second, qui fut le père du Dante. *Durante* fut le nom que celui-ci reçut en naissant; on s'habitua, dans son enfance, à le nommer, par abréviation, *Dante*; et ce petit nom est devenu l'un des plus grands de l'histoire littéraire moderne. Dante naquit à Florence, au mois de mai 1265. On ajoutait alors beaucoup de foi à l'astrologie judiciaire; le soleil était dans la constellation des Gémaux; Brunetto Latini, poëte et philosophe, qui passait pour un savant astrologue, prédit que cet enfant s'élèverait un jour au plus haut point de gloire par son savoir et par son talent. Boccace, dans sa *Vie du Dante*, raconte aussi un rêve prophétique que la mère de notre poëte, nommée *Bella*, eut peu de jours avant de le mettre au monde, et qui présageait à son fils la même grandeur. S'il n'eût été qu'un homme ordinaire, on aurait oublié ces horoscopes; sa célébrité les rappela dans un temps où l'on n'était pas fort éloigné de les en croire la cause. Dante était encore enfant lorsqu'il perdit son père. Sa première éducation n'en fut pas moins soignée; sa mère la confia au même Brunetto Latini, qui lui avait fait de si heureuses prédictions, et qui était intéressé à ce qu'elles se vérifiassent un jour. Dante n'avait que neuf ans lorsqu'il vit pour la première fois une jeune personne du même âge, de la famille des *Portinari*, dont le nom était *Beatrice*, et le petit nom *Bice*. Il reçut dès lors des impressions qui purent bien s'affaiblir dans la suite, mais qui ne s'effacèrent jamais. Ce fut pour Béatrix qu'il composa ses premiers vers; il a écrit dans l'un de ses ouvrages en prose (*la Vita nuova*), l'histoire de leurs innocentes amours, et lui a élevé un monument plus célèbre dans son grand poëme qui est, en quelque sorte, plein de son souvenir. Il ne borna pas ses études à la poésie et à la littérature agréable; la philosophie de Platon et celle d'Aristote, l'histoire, la théologie qui tenait alors une grande place dans les connaissances humaines, l'occupèrent tour à tour; il savait parfaitement le latin, le provençal, et même un peu le grec, ce qui était alors très-rare. Il cultiva aussi la musique, le dessin, et prit soin de se former une belle écriture, circonstance qu'il est bon de remarquer dans les hommes de génie, pour ôter toute excuse aux gens d'esprit qui se croient dispensés du même soin. Les lois de la république de Florence prescrivaient à tous les citoyens qui voulaient être admis aux emplois publics de se faire inscrire sur les registres ou les matricules de l'un des arts, entre lesquels toute la ville était partagée. Il y en eut d'abord quatorze, et ensuite vingt-un. Le sixième était celui des médecins et des apothicaires; Dante s'y inscrivit, soit qu'il y eût parmi les biens de sa famille un magasin d'apothicairerie, soit qu'il eût eu d'abord l'envie d'être médecin. Il paya aussi la dette imposée à tout citoyen d'un pays libre, en prenant les armes dans une expédition des guelfes de Florence et de Bologne contre les gibelins d'Arezzo. Il y servit dans la cavalerie, et contribua beaucoup par sa bravoure, en 1289, au gain de la bataille de Campaldino, qui fut si fatale aux gibelins. L'animosité entre ces deux partis était extrême, et Dante, né dans une famille guelfe, en avait épousé les passions avec toute l'ardeur de son caractère. Il servit encore, l'année suivante, dans une autre expédition contre les Pisans, et se trouva au siége et à la prise du château de Caprona. Ses talents l'appelaient plus particulièrement aux ambassades, ou aux missions politiques, si ce mot d'*ambassade* paraît trop ambitieux. Il en remplit jusqu'à quatorze, et obtint dans toutes des succès. La douleur qu'il ressentit de la perte de Béatrix ne l'empêcha point de se marier. Il épousa, vers l'an 1291, Gemma, de

l'illustre famille des Donati, dont il eut plusieurs enfants, et avec laquelle cependant il ne vécut pas longtemps en bonne intelligence. Elle finit par le quitter, et, quelle que fût la cause de cette résolution, elle ne voulut jamais revenir à lui. A l'âge de 35 ans, il fut nommé l'un des prieurs des arts, qui formaient alors à Florence la magistrature suprême : ce fut l'époque de ses malheurs. Il s'éleva des rivalités et des rixes sanglantes entre la famille des Cerchi et celle des Donati à laquelle Dante était allié. Les factions des blancs et des noirs, qui s'étaient formées dans la ville de Pistoie, prirent les Florentins pour arbitres de leurs dissensions ; leurs députés en excitèrent de nouvelles à Florence même, qui en était déjà remplie. Elle ne fut plus seulement divisée en guelfes et en gibelins, mais les guelfes le furent en blancs et en noirs. Dante fut du parti des blancs, peut-être parce que la famille de sa femme était de celui des noirs. Ces derniers voulaient appeler Charles d'Anjou à Florence ; les blancs s'y opposaient de tout leur pouvoir. Ils succombèrent ; Charles, en se rendant à son expédition de Sicile, entra à Florence, se déclara pour le parti des noirs, et opprima celui des blancs. Leurs principaux chefs furent bannis. Dante ne pouvait manquer d'être du nombre. Il fut condamné par une première sentence à l'exil et à la confiscation de ses biens, et par une seconde à être brûlé vif, lui et tous ses adhérents. Ces sentences existent, écrites en latin barbare. Quand la première fut rendue, Dante était à Rome auprès du pape, où les blancs l'avaient envoyé pour tâcher d'obtenir quelque composition. A cette nouvelle, il se rendit à Sienne pour s'informer de plus près de ce qui le concernait personnellement. Ce qu'il apprit ne lui laissa d'autre parti à prendre que d'aller se joindre aux autres bannis. Ils firent de concert, en 1304, une tentative à main armée pour rentrer dans leur patrie ; cette expédition ayant échoué, Dante ne fit plus que changer fréquemment d'asile, trouvant partout d'abord un bon accueil, et fatiguant bientôt ses hôtes, soit par la hauteur et l'âpreté de son caractère que le malheur aigrissait, soit par son malheur même. L'arrivée du nouvel empereur Henri de Luxembourg en Italie, lui donna quelques espérances, que la mort inopinée de ce prince fit évanouir. Ce fut, dit-on, vers ce temps-là, que Dante vint à Paris, qu'il fréquenta l'université, et principalement les écoles de théologie ; l'on assure même qu'il y soutint une thèse brillante, ce que l'étude profonde qu'il avait faite de cette science rend croyable. Il ne négligeait pas les écoles particulières qui avaient de la réputation, et il connut sans doute celle d'un certain Sigier, dont il parle avec éloge dans le dixième chant de son *Paradis*, qui logeait, dit-il, dans la rue du Fouarre (1), *nel vico degli strami*, et dont le nom ne se trouve point dans l'histoire de l'université. Il retourna ensuite en Italie et y recommença sa vie errante. S'étant enfin arrêté à Ravenne, chez Guido Novello qui en était seigneur, il y goûtait quelque repos, lorsqu'une maladie subite l'enleva le 14 septembre 1321. Guido lui fit faire des funérailles honorables, et prononça dans son palais, après la cérémonie, l'éloge du poëte qu'il avait aimé. Dante fut enterré dans l'église des Frères-Mineurs de St-François, sous une simple tombe de marbre, sans inscription, parce que les malheurs du prince commencèrent peu de temps après, et l'obligèrent de quitter Ravenne où il ne rentra plus. Il s'écoula 162 ans avant qu'il lui fût érigé un monument. Bernard Bembo, père du fameux cardinal, et préteur de Ravenne en 1483 pour la république de Venise, lui érigea celui que l'on voit encore dans l'église de ce couvent. On y lit six vers élégiaques faits par B. Bembo ou en son nom, qui sont assez médiocres, et six hexamètres rimés de deux en deux vers, que l'on attribue au Dante lui-même, et qui ne sont pas meilleurs. Le cinquième vers seul suffirait ; ce serait une de ces inscriptions qu'on aime à trouver sur les tombeaux des grands hommes, parce qu'elles disent moins qu'elles ne donnent à penser :

Hic claudor Dantes, patriis extorris ab oris.
« Dante repose ici, banni de sa patrie. »

Cette patrie, qui l'avait rejeté, redemanda ses cendres, un siècle après sa mort (en 1429), aux habitants de Ravenne, qui les refusèrent : ces tentatives furent renouvelées dans le 16e siècle. Michel-Ange avait promis de contribuer à la décoration du monument que les Florentins voulaient élever ; mais toutes les démarches furent inutiles, et Ravenne ne voulut point se dessaisir des restes de ce grand homme. Tous les portraits qu'on a de lui se ressemblent, ce qui fait croire qu'ils lui ressemblaient aussi. Ses traits étaient nobles et très-marqués ; son teint bilieux, l'expression de ses yeux et de sa bouche indiquent des passions fortes et profondes. On dit qu'il était habituellement grave, silencieux et préoccupé, que cependant il aimait la société des femmes, et qu'il y montrait beaucoup de politesse et souvent même de gaîté. Dans les cours où il fut reçu depuis son exil, peut-être parut-il quelquefois plus libre dans son maintien et dans ses discours qu'il n'eût convenu aux courtisans d'un prince, mais non pas plus qu'il ne convenait à l'un des prieurs de la république de Florence, surtout depuis qu'il était malheureux et opprimé par un parti qui lui paraissait injuste. On lui attribue des réparties amères ; mais pourquoi lui faisait-on des questions déplacées ? On travestit d'ailleurs et les questions et les réponses, et l'on change en inconvenance ce qui n'était que l'expression d'une noble fierté. On a mal jugé son poëme comme son caractère, sans faire attention au temps où il écrivait, aux objets qui avaient alors un intérêt général et qui n'en ont plus, à la hardiesse et à la nouveauté de ses inventions et de son plan. Ce plan est difficile à saisir et à suivre ; il est surtout impossible d'en donner

(1) *Fouarre* ou *feure*, vieux mot français qui signifiait *fourrages* (*strami*).

l'idée en peu de mots. L'intelligence parfaite des détails a souvent aussi ses difficultés, qui naissent principalement des fréquentes allégories et des traits d'histoire contemporaine dont il est semé. Témoin de la plupart de ces événements, et victime de plusieurs, Dante ne devina point qu'ils perdraient un jour leur importance. Il en est un assez grand nombre dont il a seul conservé le souvenir. Il les jeta tous, non pas confusément, mais avec un ordre, et l'on dirait presque une économie admirable, dans un plan qui est au-dessus des plus vastes proportions. L'enfer, le purgatoire et le paradis, dont toutes les imaginations étaient alors préoccupées, s'ouvrirent devant son génie, et lui offrirent, l'un ses supplices sans fin et sans espérance, l'autre ses peines expiatoires, et le troisième son éternelle félicité, pour punir et pour récompenser ses ennemis et ses amis, les ennemis et les amis, les oppresseurs et les soutiens de la liberté de sa patrie, et en général les méchants et les bons, qui avaient de son temps influé en mal et en bien sur les affaires et sur les destinées de l'Italie. La structure imposante de cette triple machine, la communication extraordinaire de l'une à l'autre des trois parties qui la composent, leurs subdivisions créées par le poëte, conformes à son but et favorables à son talent d'imaginer et de peindre, la variété prodigieuse des tableaux qu'il y place, et des couleurs dont il les peint; l'inimitable énergie des uns, la douceur, la grâce des autres, leur précieuse simplicité, leur teinte originale et primitive, enfin, la création continuelle d'une langue qui n'existait pas avant lui, et qui, depuis, n'a presque plus changé qu'à sa perte, voilà ce qui assure au poëme du Dante une place que ni les défauts dont il est rempli, ni les variations du goût, ni les caprices de la mode ne peuvent lui ôter. Au milieu de la nuit qui couvrait l'Europe à la fin du 13e siècle, c'est une apparition prodigieuse, qui même dans la lumière des siècles suivants, a conservé son éclat et tient encore du prodige. Il ne faut point le juger d'après les données communes; aucun poëme ancien n'en fut le modèle; aucune poétique ne lui convient; la conception en est unique et ne peut plus s'adapter à rien; mais l'exécution est presque partout admirable, et si l'on examine bien les temps où le style poétique italien conserva sa plus grande force et ceux où il la perdit, les poëtes qui contribuèrent à la maintenir ou à la lui rendre, et ceux qui la firent déchoir, on trouvera dans un rapport presque toujours exact, l'une et l'autre de ces vicissitudes, avec l'admiration que l'on eut pour le Dante, et le mépris où il tomba, avec l'étude que l'on en fit et son oubli. Une notice exacte des commentaires dont ce poëme a été l'objet, des éditions et des traductions qu'on en a faites, remplirait trop d'espace et plairait peut-être à trop peu de lecteurs; que serait-ce si l'on y ajoutait les critiques et les apologies qui ont eu quelque célébrité? On se bornera ici à ce que l'on croit nécessaire. Le plus ancien commentaire italien qui existe sur la *Divina Commedia* est celui de Boccace; nommé vers la fin de sa vie, par un décret de la république de Florence, pour expliquer publiquement ce poëme, il remplit cette chaire pendant à peu près deux ans, mais avec des interruptions fréquentes, et ne poussa ses explications que jusqu'au 17e chant de l'*Enfer*. Elles forment deux forts volumes de commentaires, qui n'ont été imprimés qu'en 1724, à Naples, sous la date de Florence, in-8°. Benvenuto Rembaldo d'Imola, revêtu du même emploi public à Milan, peu de temps après que Boccace l'eut été à Florence, expliqua le Dante, pendant environ dix ans, et a laissé un très-ample commentaire latin, qui est resté inédit, à l'exception des morceaux qui pouvaient servir à l'histoire, et que Muratori a imprimés dans le 1er volume de ses *Antiquitates Italicæ*. La prétendue traduction italienne de ces commentaires, dont on a une ancienne édition très-belle et très-rare, Venise, in-fol., 1477, est pseudonyme. La première édition du texte sans commentaire est celle de 1472, in-fol., sans nom de lieu, mais à Foligno, avec ce titre: *La Commedia di Dante Alighieri, delle pene e punizione ae' vizj, e premj delle virtu*. La même année 1472, il en fut fait une à Mantoue, in-fol., dont le titre est en latin: *Dantis capitula, italice*; et une autre sans nom de lieu, par Frédéric de Vérone, petit in-fol. Il y en a encore une de Naples, 1477, in-fol., qui est très-rare et du plus grand prix. En tête des anciennes éditions avec des commentaires, il faut placer celle de Milan, 1478, in-fol., intitulée *Dantis Comœdia cum commentariis*, donnée par Martin Paul Nidobeato de Novare. Le texte est en beaux caractères, et les commentaires en gothique; ils sont de Jacopo della Lana, de Bologne, et de Guido Terzago, noble Milanais. Cette édition est surtout estimée pour la pureté du texte et pour les excellentes leçons qu'elle présente. Les autres principales éditions accompagnées de commentaires sont: Florence, 1481, commentaires de Christoforo Landino, gr. in-fol., avec fig. (*voy.* Baldini); Venise, 1491, idem, in-fol., revue par Pierre da Fighino; Venise, idem, chez les Juntes, in-fol.; Venise, idem, chez Giolito, 1536, grand in-4°, etc.; Venise, 1544, commentaires d'Alessandro Vellutello, in-4°; Lyon, 1547, avec de courtes explications tirées du commentaire de Landino, chez de Tournes, in-16, très-jolie et très-bonne édition; Lyon, 1551, idem, chez Rouillé, in-16, 1571, 1575; Venise, 1564, commentaires de Landino et de Vellutello, in-fol.; Venise, 1568, commentaires de Bernardino Daniello, in-4°; Padoue, 1727, avec trois tables et des notes succinctes, par Volpi, chez Comino, 3 vol. in-8°; Venise, 1739, avec de courtes explications par le jésuite Venturi, chez J.-B. Pasquali, 3 vol. in-8°; Vérone, 1749, idem; Venise, 1757 et 1758, avec les notes de Venturi et de Volpi, et de fort belles gravures, chez Zatta, 3 vol. grand in-4°, suivis de deux volumes in-4°, qui contiennent tous les autres ouvrages du Dante, tant en prose qu'en vers. Enfin, la dernière édition et la plus recommanda-

ble pour la parfaite intelligence du texte, était celle de Rome, 1791, avec les commentaires du P. Lombardi, 3 vol. in-4°; le texte y est conforme à celui de la rare et précieuse édition de Milan, 1478. Il y faut ajouter celle de Milan, 1804, collection des auteurs classiques, 3 vol. in-8°. Les éditions les plus estimées avec le texte seul, depuis celles du 15e siècle, sont : Venise, Alde, 1502, in-8°; Alde et André d'Asola, 1515, in-8°; Florence, Juntes, 1506, in-8°; Florence, 1595, in-8°, édition célèbre par le travail des académiciens de la Crusca, mais remplie de fautes typographiques; réimprimée à Naples, en 1716, grand in-12; Paris, Prault, 1768, 2 vol. petit in-12; Parme, Bodoni, 1796, 3 vol. in-4°, et quelques exemplaires tirés in-fol.; Pise, 1804, 3 vol. in-fol., avec deux portraits gravés par Morghen; Milan, Mussi, 1809, 3 vol. grand in-fol. d'atlas. Le poëme entier du Dante a été traduit en rimes françaises par Grangier, Paris, 1596 et 1597, 3 vol. in-12. L'*Enfer* seul l'a été par Montonnet de Clairfons, Paris, 1776, in-8°, et par Rivarol, Paris, 1785, in-8°. On a imprimé en 1796 à Paris, chez Sallior, in-8°, une traduction complète, mais faible (*voy.* Colbert d'Estouteville). Enfin un membre de la société Colombaire de Florence, de la société royale de Gottingue et de l'académie de Cortone, qui ne s'est point désigné autrement, mais que l'on sait être M. Artaud, l'un des collaborateurs de cette *Biographie*, a publié successivement à Paris une bonne traduction des trois parties de ce poëme; du *Paradis*, en 1811, de l'*Enfer*, en 1812, et du *Purgatoire* en 1813. Cette version exacte, et qui rend, autant peut-être qu'il est possible, d'après la différence des deux langues, les beautés de l'original, est accompagnée de notes très-utiles pour l'intelligence du texte, pour l'explication des allégories, des faits historiques et des difficultés de langue. Il ne paraît pas que le plus grand poëte de l'Italie puisse espérer ou doive attendre désormais en France un meilleur traducteur. Les poésies lyriques ou *Rime* du Dante, quoique inférieures à son grand poëme, ne sont point indignes de lui. Ce sont, pour la plupart, des productions de sa jeunesse, et l'on doit se rappeler, en les lisant, qu'elles précédèrent la fin du 13e siècle; on peut les regarder, surtout les odes ou *canzoni*, comme ce que la poésie italienne avait produit de plus fort et de plus élevé avant Pétrarque. On les trouve dans le recueil imprimé par les Juntes en 1327 (*voy.* Dante *da Majono*), et dont elles remplissent les trois premiers livres. Elles ont été réimprimées dans les éditions vénitiennes des *Œuvres du Dante*, données par Pasquali, 1741, et par Zatta, 1758. Ces deux mêmes éditions comprennent les ouvrages du Dante en prose : 1° Le plus intéressant est sa *Vita nuova* qui contient des particularités sur ses premières années et sur son amour pour Béatrix, des poésies composées pour elle, qui ne font point partie de son recueil, et des détails sur les occasions pour lesquelles elles furent faites. La première édition parut à Florence, chez Sermartelli, en 1576, in-8°. On en cite une édition précédente, 1527, in-8°; mais l'auteur des excellents *Mémoires sur la vie du Dante*, imprimés dans le dernier volume de l'édition de Zatta, affirme n'avoir jamais connu personne qui eût vu cette édition de 1527. Le chanoine Biscioni en a donné une nouvelle, dans le volume intitulé: *Prose di Dante e del Boccacio*, Florence, 1723, in-4°. On le trouve aussi réimprimé dans les deux éditions de Pasquali et de Zatta; 2° Le *Convivio di Dante* est un commentaire en prose sur trois de ses *canzoni*, dans lequel il a semé des idées de philosophie platonique, d'astronomie et de plusieurs autres sciences. Il avait l'intention de commenter ainsi quatorze de ses *canzoni*; mais il ne put achever l'exécution de ce projet. Les principales éditions du *Convivio* sont celles de Florence, Buonaccorsi, 1490, petit in-4°; réimprimée en 1529, et d'après cette dernière, une autre à Venise, donnée par Marco Sessa, 1531, in-8°. La meilleure et la plus correcte est celle de Biscioni, avec des notes, dans le volume cité ci-dessus, et qui est exactement répétée dans les deux éditions de Pasquali et de Zatta; 3° Le traité *De monarchia*, écrit en latin, eut pour but de soutenir les droits de l'empereur Henri VII, de qui le Dante espérait son rétablissement dans sa patrie, contre le pape, cause de ses disgrâces et de son exil; le style en est dépourvu d'élégance, mais il ne manque pas d'une certaine vigueur. (Le catalogue de la bibliothèque Boldéiënne indique une édition de Bâle, 1557, inconnue à tous les bibliographes.) La première édition connue est celle de Bâle, Oporin, 1559, in-8°; elle est fort rare. Simon Scardius en donna une seconde, dans son traité *De imperiali jurisdictione*, Bâle, 1566, in-fol., réimprimé à Strasbourg, 1609, id., à Genève, 1740, in-8°, et dans l'édition des *Œuvres du Dante*, donnée à Venise par Zatta. Il en existe deux traductions italiennes inédites, l'une de la fin du 15e siècle, conservée à Florence dans la bibliothèque Ricardi; l'autre du célèbre Marsile Ficin, qui la fit, dans ce même siècle, pour ses amis Bernardo del Nero et Antonio Manetti : la bibliothèque Laurentienne en possède un très-beau manuscrit. On en connaît quelques copies, et, entre autres, une en France, dans la bibliothèque publique de Grenoble; 4° Dans le traité *De vulgari eloquentia*, écrit en latin, Dante se proposa d'examiner l'état où était la langue italienne, environ un siècle après sa naissance, quel était celui des idiomes nés presque à la fois dans les différentes parties de l'Italie qui devait prévaloir, quels étaient les divers genres d'écrire où ce langage avait été employé avec succès, et les auteurs qui s'y étaient le plus distingués. L'ouvrage devait avoir 4 livres; mais Dante n'alla pas plus loin que le 2e, et il mourut avant d'avoir pu l'achever. Ce qu'il en avait laissé resta inédit et inconnu pendant deux siècles. Le Trissino s'en étant procuré une copie, le traduisit en italien, et cette traduction parut à Vi-

cence, 1529, sous le nom du traducteur. Le texte latin fut imprimé pour la première fois à Paris, sous ce titre : *Dantis Aligerii præcellentissimi poetæ de vulgari eloquentia libri duo, nunc primum ad vetusti et unici scripti codicis exemplar editi ex libris Corbinelli, ejusdemque adnotationibus illustrati,* 1577, in-8°. Cet ouvrage donna lieu à de longues discussions. On prétendit d'abord que Dante n'en était pas l'auteur; on a voulu ensuite qu'il le fût, non-seulement de l'ouvrage latin, mais aussi de la traduction; la vérité a enfin été reconnue. Le texte latin du Dante et la traduction italienne du Trissino sont insérées dans les œuvres de ce dernier, tome 2, Vérone, 1729, in-4°; ainsi que dans les deux éditions vénitiennes des œuvres du Dante, citées ci-dessus. 5° Outre ces ouvrages en prose, l'édition de Zatta contient les derniers vers que Dante ait écrits; ce sont des paraphrases des sept Psaumes de la pénitence, du *Credo,* du *Pater noster* et de l'*Ave Maria.* Ces pièces n'ont de commun avec son poëme que la forme des vers et l'entrelacement des rimes. Ce sont aussi des tercets, ou *terzine*; mais l'illustre auteur du poëme de l'*Enfer,* du *Purgatoire* et du *Paradis* y est aussi méconnaissable que l'est, dans l'*Imitation de J.-C.,* en vers français, l'auteur du *Cid,* d'*Horace* et de *Cinna.* Les éditions les plus récentes des œuvres du Dante peuvent se classer ainsi : *La divina Commedia,* Rome, 1815-16, 3 vol. in-4°; la même, Florence, 1817-19, 4 volumes grand in-fol., pap. vélin; la même, *col commento di G. Biagioli,* Paris, 1818-19, 3 vol. in-8°; la même, *col commento del P. Pompeo Venturi,* Florence, Ciardetti, 1823, 3 vol. gr. in-8°, pap. vélin; la même, *col commento del Lombardi e d'altri,* Florence, Ciardetti, 1830-32, 3 vol. in-8°, pap. vél.; la même, Pise, 1831, 3 vol. in-4°; la même, Florence, Felice Lemonnier, 1837, 2 vol. in-8°; la même, Londres, 1825-27 petit in-8°; la même, Paris, Firm. Didot, 1828-30, 9 vol. gr. in-18, pap. vél.; *la stessa,* Florence, Gabinetto di Pallade, 1818, in-32; la même, Bologne, *Gamberini e Parmeggiani,* 1819-24, 3 vol. in-4°; la même, *col commento,* Milan, Silvestre, 1820 (2e édit. 1830) 3 vol. gr. in-16; la même, *Roma, de' Romanis,* 1820-22, 3 vol. gr. in-8°; la même, Padoue, *tipogr. della Minerva,* 1822-23, 5 vol. gr. in-8°; la même, Paris, Lefèvre, 1820, 3 vol. in-32; la même, Londres, Pickerning, 1823, 2 vol. in-48; la même, Udine, *fratelli Mattiuzzi,* 1823-27, 4 vol. in-8°; la même, Bologne, 1826, 3 vol. in-12; la même, Milan, Bettoni, 1825, 3 vol. in-8°; la même, *col commento,* Venise, 1837, 3 vol. gr. in-8°; l'*Inferno col commento,* Marseille, 1838, in-8°; l'*ottimo commento, testo* inédit, *Pise,* Capurro, 1827-29, 3 vol. in-8; *Bellezze della Commedia di Dante,* Vérone, 1824-26, 4 vol. in-8°; *Il secolo di Dante,* Florence, Ricordi, 1830, 2 vol. in-8°; le *Paradis,* l'*Enfer,* et le *Purgatoire,* Paris, 1811-1813, 3 vol. in-18; *Amoroso convivio,* Milan, 1826, gr. in-8°; *Dantis Alighieri Epistolæ quæ extant, Patavii,* 1827, in-8°. — Deux des enfants, que le Dante avait eus de son mariage, montrèrent du goût pour les lettres. L'aîné, nommé Pierre, fut jurisconsulte à Vérone, et gagna, comme on le pouvait faire alors dans l'exercice de cet état, une fortune considérable. Il mourut à Trévise en 1361, et laissa quelques poésies restées inédites, mais qui sont citées dans le *Vocabulaire* de la Crusca, et un *Commentaire* latin aussi inédit, sur le poëme de son père.—Un autre, nommé Jacopo, écrivit aussi des notes, ou gloses, sur la première partie de ce poëme ou sur l'*Enfer,* et un abrégé, ou *Compendio* en *terza rima* du poëme entier. Les notes sont inédites, mais l'abrégé a été imprimé à la fin de la belle et rare édition du Dante, Venise, 1477, avec des commentaires faussement attribués à *Rimbaldo da Imola.* Deux autres de ses fils moururent en bas âge. Il eut de plus une fille qui se fit religieuse à Ravenne, et qu'il nomma *Béatrix,* en mémoire de cette Béatrix Portinari qu'il avait tant aimée. G—É.

DANTE, *da Majano.* Ce poëte, dont aucun dictionnaire historique italien ni français n'a parlé, et dont Tiraboschi lui-même n'a rien dit, mérite cependant une mention particulière. Il était né à Majano en Toscane, et contemporain de Dante Allighieri, sans être son parent. Sa renommée était si grande, et ses vers paraissaient si beaux qu'ils allumèrent une passion très-vive dans le cœur d'une jeune Sicilienne qui avait elle-même alors une grande réputation poétique. Elle se nommait *Nina,* et, pour apprendre au monde entier combien elle était fière du choix qu'elle avait fait, elle joignit le nom de *Dante* au sien, et se fit appeler *Nina di Dante.* Les poésies lyriques de ce Dante ne peuvent nullement être comparées à celles de l'autre. Elles n'ont cependant pas été jugées indignes d'entrer dans le même recueil donné par les Juntes, Florence, 1527, in-8°, sous ce titre : *Sonetti e Canzoni di diversi antichi autori toscani in decem libri,* et elles en remplissent le 7e livre. Il faut avouer qu'en les parcourant, on a autant de peine à y trouver les motifs de cette distinction, que ceux de l'amour de Nina. G—É.

DANTE (Pierre-Vincent), gentilhomme de Pérouse, de la famille des Rainaldi, était savant dans les mathématiques et l'architecture. Il s'appliquait aussi à la poésie, et crut avoir tellement réussi à imiter le génie et la sublimité du Dante, qu'il en prit le nom et le laissa à ses descendants. On connaît de lui un *Commentaire* italien sur la *Sphère de Sacrobosco,* Pérouse, 1544; réimprimé avec augmentation en 1574. L'auteur était mort en 1512, dans un âge fort avancé. — Son fils, *Jules* Dante, mort en 1575, se distingua aussi dans les mathématiques et l'architecture, construisit la magnifique église de St-François à Assise, et a laissé un petit traité *De alluvione Tyberis,* et des notes sur les ornements en architecture. — *Théodora* Dante, sœur de Jules, fut célèbre par son esprit et ses talents pour les mathématiques qu'elle enseigna elle-même à son neveu Egnazio Dante. C'est

par erreur que l'abbé de la Roque dit dans le *Journal des savants* (12 décembre 1678), qu'elle florissait vers la fin du 16e siècle, car on voit qu'en 1497 elle se retira à la campagne pour se garantir de la peste dont Pérouse était affligée.—*Egnazio* Dante, fils de Jules, né en 1537, avait reçu au baptême le nom de *Peregrino,* mais il est plus connu sous celui d'*Ignace,* qu'il prit en entrant dans l'ordre des dominicains; il cultiva les mathématiques avec succès, en donna des leçons publiques à Bologne, et s'appliqua surtout à la géographie. Cosme Ier de Médicis, l'appela à Florence pour entendre ses leçons, et le pape Grégoire XIII le fit venir à Rome, l'employa à lever les cartes et plans de différentes places de l'État pontifical, et lui donna en 1583 l'évêché d'Alatri. Sixte V l'appela auprès de sa personne, mais le P. Dante mourut en se préparant à ce voyage, le 19 octobre 1596. On a de lui : 1° un *Traité de la construction et de l'usage de l'astrolabe,* Florence, 1568, in-4°. Il en donna en 1578 une édition augmentée et enrichie de la description de plusieurs nouveaux instruments astronomiques; 2° une traduction italienne de la *Sphère* de Proclus, Florence, 1573, in-4°; 3° un commentaire italien sur le traité *Del latino radio* de Latini Orsino, Rome, 1583, 1586, in-8°; 4° *Commentario alle regole della prospettiva di Jacopo Barozzi,* Rome, 1583, in-4°: il y donne les démonstrations mathématiques des règles de perspective, dont Vignole s'était contenté de donner la pratique; 5° *Xystus vaticanus seu Pinacotheca;* petit atlas géographique, estimé dans son temps; 6° *Le scienze matematiche redotte in tavole,* Bologne, 1577, in-fol., ouvrage curieux, offrant 45 tableaux synoptiques qui supposent une grande érudition; 7° *La Prospettiva di Euclide, tradotta, con alcui annatazioni; insieme la Prospettiva di Eliodoro,* Florence, 1543, in-4°; 8° *Anemographia in anemoscopium verticale instrumentum,* Bologne, 1578, in-fol.; 9° des commentaires sur la *Sphère* de Sacrobosco, etc.; mais le P. Dante est principalement connu des astronomes pour avoir le premier, chez les modernes, fait construire un gnomon assez considérable pour fixer les équinoxes et les solstices. Celui qu'il établit en 1575, dans l'église de St-Pétrone à Bologne, était cependant fort imparfait, et déclinait du méridien de quelques degrés (*voy.* J. D. Cassini). — *Jean-Baptiste* Dante, autre mathématicien de Pérouse, n'était probablement pas de la famille des précédents, et florissait vers la fin du 15e siècle; car c'est à l'occasion des fêtes du mariage de Barthélemi Alviano avec la sœur de Jean Paul Baglioni, que s'élançant de la tour la plus élevée de la ville de Pérouse, il traversa la place et se balança longtemps en l'air au moyen de deux grandes ailes mécaniques de son invention, et aux acclamations de la multitude. Malheureusement le fer qui dirigeait son aile gauche s'étant rompu, il tomba sur l'église de Notre-Dame et se cassa une jambe. Après sa guérison, il alla enseigner les mathématiques à Venise, où il mourut de la fièvre avant l'âge de 40 ans. Il avait fait précédemment plusieurs essais de ses ailes et avait même, dit-on, traversé ainsi le lac de Pérouse (voy. l'*Athenæum augustum* du P. Oldoini, jésuite.) C. M. P.

DANTE (Vincent), petit-fils de Pierre-Vincent, fut architecte, peintre et sculpteur. Il naquit à Pérouse en 1530. Il s'appliqua d'abord à l'orfévrerie, et surpassa tous les orfévres de son temps. Quoique fort jeune encore, il travaillait ses ouvrages avec un art inconnu jusqu'à lui. Dante n'avait que vingt ans lorsqu'il jeta en fonte la statue du pape Jules III qu'on voit encore aujourd'hui sur la place de Pérouse et qui passe pour un chef-d'œuvre. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, le nomma son architecte. Dante fit pour ce prince différents ouvrages en marbre et en bronze. Il fit pour l'Escurial les dessins que le grand-duc envoya directement à Philippe II, roi d'Espagne. Il travailla aux obsèques de Michel-Ange, et en 1560, il recueillit fort adroitement les eaux perdues de la fontaine de Pérouse. Vincent Dante mourut en 1576. Il avait deux frères, dont l'un (Jérôme Dante) fut bon dessinateur et excellent coloriste. Vincent l'employa plus d'une fois dans ses travaux; ils firent ensemble plusieurs fresques à Rome. Jérôme eût peut-être atteint à la réputation de son frère s'il n'eût pas été enlevé à la peinture à la fleur de son âge. Il n'avait que 33 ans. A—s.

DANTE. *Voyez* Dionisi (Jean-Jacques).

DANTINE (D. Maur-François), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Gonrieux, diocèse de Liége, en 1688, mort d'apoplexie le 3 novembre 1746. La douceur de son caractère, la pureté de ses mœurs et son zèle à remplir les devoirs de son état, le firent chérir et respecter. Il professait la philosophie dans l'abbaye de St.-Nicaise de Reims, lorsque ses supérieurs l'appelèrent à Paris pour l'occuper à quelque ouvrage important. Il travailla pendant quelque temps à la collection des Décrétales qui avait été interrompue par la mort de don Coustant et de don Mopinot. On le chargea ensuite de la nouvelle édition du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange, à laquelle plusieurs religieux de la congrégation de St-Maur avaient déjà travaillé successivement. Don Maur avec l'abbé Carpentier, alors son associé, se livra à ce travail avec tant d'assiduité et de succès que, dès l'année 1733, les quatre 1ers volumes parurent. Le 5e parut en 1734. Don Maur ayant été exilé à Pontoise la même année, à cause de son attachement au jansénisme, cessa d'y travailler, et l'abbé Carpentier fit paraître le 6e volume en 1736. Ce recueil gagna beaucoup par les corrections et additions intéressantes qui sont dues aux profondes recherches d'aussi habiles collaborateurs. Don Maur ayant été rappelé à Paris en 1737, pour travailler avec don Bouquet à la collection des historiens des Gaules et de la France, il se chargea de l'article des *Croisades;* mais son travail n'a pas été publié. Il s'occupait de préférence à des

livres de piété, et fit imprimer en 1738, in-18, sa traduction, sur l'hébreu, des *Psaumes avec des notes tirées de l'Écriture et des Pères pour en faciliter l'intelligence*, réimprimés à Paris, 1739 et 1740, in-12. Cette traduction fut extrêmement goûtée du public. Il travailla ensuite à l'*Art de vérifier les dates*, Paris, 1750, in-4°, et on trouve son éloge à la tête de la dernière édition de ce livre (*voy.* Clemencet). C. T—y.

DANTOINE (J.-B.), avocat au parlement et aux cours de Lyon, dans les premières années du 18e siècle, a publié : 1° *Les règles du droit civil, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, Lyon, 1710, in-4°; nouv. édit., 1725, dédiée à Laurent Planelli de la Valette, président des trésoriers de France en la généralité de Lyon, ancien prévôt des marchands de la même ville. 2° *Les règles du droit canon, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, Lyon, 1720, in-4°. Avant ces deux livres, qui ont été longtemps fort estimés, et qui ne sont point inutiles aujourd'hui, Dantoine avait publié un opuscule intitulé : *Alphabetica series rubricarum omnium juris utriusque civilis et canonici*, Lyon, 1693, in-12. Dès le 13e siècle, il y avait à Lyon une école de droit. Cette ville fut autorisée, par un arrêt du parlement, daté de 1402, à conserver des professeurs en droit civil et canonique. Plusieurs jurisconsultes célèbres ont professé dans cette école, et entre autres J.-B. Dantoine (*Almanach de la ville de Lyon*, 1764, p. 135). — M. Dupin aîné (t. 2, p. 116, des *Lettres sur la profession d'avocat*, Paris, 1832) cite les ouvrages de Dantoine, dont il indique deux éditions, l'une de Bruxelles, 1742, et l'autre de Liége, 1772, 2 vol. in-4°. C'est par erreur qu'il donne pour prénoms à ce jurisconsulte les initiales J.-C., au lieu de J.-B. A. P.

DANTON (George-Jacques), né à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1759, avocat au conseil du roi, à l'époque de la révolution, fut l'un des plus terribles ennemis de l'autorité à laquelle, peu de temps auparavant, il semblait avoir attaché sa fortune. « La nature m'a donné en partage, disait-« il lui-même, les formes athlétiques et la physio-« nomie âpre de la liberté. » En effet, elle semblait l'avoir destiné pour le rôle qu'il avait choisi. D'une force extraordinaire, il avait une taille colossale, la figure couturée par la petite vérole, le nez aplati et au vent, les lèvres saillantes, les yeux petits, mais le regard ardent et audacieux : sa voix rude et tonnante faisait retentir les salles publiques, et son élocution, pleine de figures gigantesques et d'apostrophes violentes, effrayait ceux qu'elle n'entraînait pas. Mirabeau, qui avait besoin de personnages de cette espèce pour effrayer la cour et opérer les premières secousses de la révolution, s'en servit, dit un auteur contemporain, comme d'un soufflet de forge pour enflammer les passions populaires. Dès 1789, il devint le principal chef de la populace parisienne, un véritable roi des halles. Lors de la division de la capitale en districts, il fut choisi pour présider celui des Cordeliers, et cette portion de Paris devint aussitôt le rendez-vous des hommes les plus exaltés : ces assemblées étaient à peine formées qu'on y vit attaquer toutes les autorités et dénaturer tous les principes. Cependant, cette démagogie ne remplissait pas encore les vues de Danton. La tribune du district étant accessible à tous les citoyens, il s'y présentait de temps à autre quelques hommes raisonnables qui lui faisaient essuyer d'assez vives contrariétés, et, pour le développement de son système, il lui fallait des auxiliaires qui fussent plutôt au delà qu'en deçà de ses intentions. C'est ce qui lui fit imaginer l'établissement du club des Cordeliers, à côté duquel celui des Jacobins n'était qu'une réunion de modérés. Le district n'avait encore attaqué que les institutions monarchiques, le nouveau club entreprit de renverser jusqu'aux bases de toute société. Danton prit en même temps sous sa protection Marat, dont le journal pervertit la populace, et lui fit commettre tous les excès ; il l'enleva aux agents de la police, lui donna un asile, et s'en servit toutes les fois qu'il eut besoin d'exciter quelque mouvement séditieux, ou de répandre quelque dénonciation utile à ses projets (*voy.* Marat). Mais ce n'était pas seulement dans les assemblées de districts ou dans les clubs que dominait Danton ; on le voyait dans les rues, sur les places publiques, au milieu des rassemblements tumultueux, haranguant la multitude, le plus souvent avec véhémence, quelquefois avec gaîté. Cet homme n'avait pas, comme beaucoup d'autres, embrassé la révolution par une spéculation philosophique ; ses vues étaient moins élevées. Plus attaché aux jouissances sensuelles, il appartenait à cette classe d'intrigants qui ne tendent à de grands bouleversements que pour arriver à la fortune ; quelquefois même il ne faisait pas mystère de ses projets à cet égard. « Jeune homme, « dit-il un jour à une personne connue, venez « *brailler* avec nous ; quand vous aurez fait votre « fortune, vous pourrez embrasser plus à votre « aise le parti qui vous conviendra. » Quoiqu'on eût déjà beaucoup parlé de ce révolutionnaire sous l'assemblée constituante, on paraissait cependant alors le redouter assez peu ; on le regardait comme un énergumène qu'il fallait laisser se consumer dans ses propres fureurs. Ce ne fut qu'à la fuite de Louis XVI qu'il commença à se faire craindre, en se mettant à la tête du rassemblement du Champ-de-Mars, qui voulut forcer l'assemblée à mettre ce prince en jugement. Ce premier essai n'ayant pas réussi, Danton fut décrété d'arrestation. Il était en outre poursuivi pour dettes, et ne pouvait, par ces deux raisons, se présenter aux élections ; il eut cependant l'audace d'y venir briguer les suffrages. Un huissier nommé *Damien*, qui le poursuivait, voulant le saisir, fut arrêté lui-même comme ayant violé la souveraineté nationale. La populace, qui veillait à la sûreté de son

chef, voulait assommer l'huissier, et Danton fut nommé substitut du procureur de la commune de Paris, malgré la constitution, et malgré l'assemblée constituante elle-même, pour qui cette nomination était un outrage évident. Les conseillers constitutionnels de Louis XVI, voyant qu'on ne pouvait vaincre Danton, ou plutôt qu'on ne l'osait pas, furent d'avis de l'acheter ; mais les personnes chargées de la négociation mirent ses services à trop bas prix; il rejeta leurs propositions avec hauteur, et eut la hardiesse de faire entendre dans un de ses discours à la commune, que, s'il ne les avait pas acceptées, c'est qu'elles étaient au-dessous de ses prétentions. Pour faire taire les bruits qu'alors on répandit contre lui, il se montra plus acharné contre la royauté, et contribua plus que personne à la révolution du 10 août. Les véritables républicains s'en tenaient encore à de vaines déclamations; ils étaient indécis sur ce qu'ils avaient à faire, et n'osaient pas frapper le dernier coup. Ce fut Danton qui le porta, après avoir préparé tous les moyens qui devaient en assurer le succès. Quelques jours avant la catastrophe, Pétion, maire de Paris, avait fait loger dans la maison des cordeliers, et recommandé à sa bienveillance cette horde d'aventuriers qui, sous le nom de *Marseillais*, traversèrent la France, au nombre de 600, disant hautement qu'ils allaient à Paris pour tuer le roi. Danton les reçut, les fêta, leur donna des instructions avec de nombreux auxiliaires, combina avec eux l'attaque des Tuileries ; enfin ce fut par eux que s'écroula la plus ancienne et la plus puissante monarchie de l'Europe. Après cet événement, Danton fut nommé ministre de la justice par l'assemblée législative, qui n'était plus qu'une autorité nominale. Elle rendait tous les décrets qu'on venait lui demander. Robespierre lui-même, si puissant dans la suite, n'osait paraître encore, et Danton était seul sur le champ de bataille, entouré d'un petit nombre d'amis. Il commença par faire fermer les barrières, et fit décréter qu'il y aurait des visites domiciliaires, pour rechercher ceux qu'on savait attachés au parti de la cour. Ces perquisitions furent faites au milieu de la nuit, et une foule de personnes, dont la plupart appartenaient aux classes les plus distinguées, furent jetées dans les prisons, où les attendait le sort le plus affreux. Un tribunal extraordinaire fut institué, et les premières victimes furent envoyées à l'échafaud; mais ce tribunal, quelque redoutables que fussent les hommes qui le composaient, agissait encore trop lentement au gré des chefs; il leur fallait des exécutions nombreuses, des coups plus terribles et plus rapides. Dans la matinée du 2 septembre, on apprit que les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, et ayant avec eux les deux frères du roi de France et un grand nombre d'émigrés, étaient entrés sur le territoire français, et s'étaient emparés de Longwi et de Verdun. Cette nouvelle mit la capitale dans la plus violente agitation. Danton se rendit sur-le-champ au comité de la commune, dit de salut public, dont les membres appartenaient tous au club des cordeliers, et eut une longue conférence avec eux. A la suite de ce colloque, on ôta aux prisonniers tous les instruments et tous les meubles qui auraient pu servir à leur défense; on fit sortir ceux qui étaient détenus pour dettes, et quelques autres personnes assez heureuses pour intéresser les vainqueurs. Ces mesures étant prises, le terrible ministre de la justice se rendit à la barre de l'assemblée nationale, rendit compte des progrès de l'ennemi, et demanda qu'un armement général fût à l'instant décrété; qu'on sonnât le tocsin, et que tous les citoyens en état de porter les armes fussent appelés au Champ-de-Mars, pour s'y former en cohortes militaires et marcher contre les *tyrans et leurs satellites*. Le député Vergniaux rappela, dans un discours éloquent, les menaces du duc de Brunswick, et convertit en motion la demande du ministre, qui fut décrétée à l'unanimité. A peine ce décret fut-il rendu, que l'alarme, la terreur se répandirent dans toutes les âmes; au son lugubre du tocsin, au bruit de la générale, la multitude furieuse criait aux armes, insultait, menaçait tous ceux qui ne partageaient pas son délire, et les émissaires des clubs et du comité de la commune déclaraient hautement qu'avant de marcher à l'ennemi, il fallait exterminer les *scélérats* de l'intérieur, et désignaient surtout les prisonniers. Ces malheureux, prévoyant leur sort, supplièrent l'employé chargé de la surveillance des prisons de leur sauver la vie. Les ministres étaient réunis à l'hôtel de la Marine; l'employé s'y rendit : madame Roland, femme de l'un d'eux, rapporte dans ses mémoires que Danton fut le premier auquel il s'adressa ; il lui rendit compte des mouvements qu'on voyait autour des prisons, et des alarmes des prisonniers, et lui représenta que c'était surtout à lui, en sa qualité de ministre de la justice, à leur donner assistance. « Danton, dit madame Roland, importuné de la « représentation malencontreuse de l'employé, « s'écria avec sa voix beuglante, et un geste approprié à l'expression : Je me f... bien des prisonniers; qu'ils deviennent ce qu'ils pourront ; et « il passa son chemin avec humeur. » Ce fut également par ses ordres on avec son approbation, que les personnes qui avaient été envoyées à la haute-cour à Orléans, furent conduites et massacrées à Versailles. M. A...., président du tribunal établi dans cette ville, étant venu le prier de prendre des mesures pour les sauver, il lui répondit : « Que vous importe? Remplissez vos fonctions, « et ne vous mêlez pas de cette affaire ; le peuple « demande vengeance. » Ce fut sous son contre-seing que parvint dans les départements l'odieuse circulaire du comité de la commune de Paris, qui invitait les *patriotes* à répéter dans les provinces les exécutions de septembre. Ces terribles massacres produisirent l'effet que leurs auteurs en avaient attendu; la terreur glaça tous les esprits.

Dans le plus grand nombre des départements, mais surtout à Paris, il n'y eut que les ennemis de l'autorité royale qui obtinrent des suffrages aux élections, et toutes les fonctions publiques furent remplies par des furieux. Danton quitta le ministère de la justice pour les fonctions de député à la convention, auxquelles il avait été appelé par les électeurs de Paris. Il espérait y avoir le même ascendant que dans les clubs et sur le peuple de la capitale ; mais il y apportait un double germe de discorde et d'inimitié, ses crimes et ses succès. Quoiqu'il fût réellement le principal fondateur de la république, les véritables républicains devaient être ses adversaires. Cette classe de révolutionnaires, parmi lesquels plusieurs réunissaient à un très-beau talent des sentiments élevés, ne voulait pas que cette république, objet de ses vœux, parût flétrie dès sa naissance par des forfaits aussi atroces et aussi bas que les exécutions de septembre, et ils demandaient vivement la punition de ceux qui les avaient commis et fait commettre. D'un autre côté, la sombre jalousie de Robespierre voyait avec dépit que Danton partageât avec lui la faveur populaire et marchât au moins son égal dans la convention, et dès lors il méditait sa perte. Quoique beaucoup plus criminel que son rival à cette époque, Danton était cependant d'un naturel moins méchant : c'était un de ces êtres orgueilleux qui, se croyant appelés à régler les destinées des peuples, pensent que tous les crimes deviennent des actions légitimes dès qu'ils peuvent faire réussir leurs projets ; mais il n'en eût point commis d'inutiles, et l'on peut dire de lui qu'il cessait d'être criminel du moment où il n'avait plus la prétention d'être homme d'État. Dès la première séance de la convention, il parut vouloir rétablir l'ordre et rappeler la confiance, en demandant que toutes les propriétés fussent garanties par un décret solennel. Plus tolérant que d'autres personnes qui n'avaient pas à se reprocher les mêmes excès, il disait qu'il fallait craindre de rendre la liberté haïssable, par une application trop rigoureuse des principes philosophiques. Il prit même plusieurs fois la défense des cultes religieux, et peut-être cet homme si terrible fût-il devenu sage s'il n'eût pas eu à repousser les attaques dirigées contre son parti. Roland, son collègue au ministère, crut se rendre agréable au peuple en pouvant qu'il n'avait pas pris part aux dilapidations qui avaient eu lieu à la suite des derniers événements ; il rendit compte de sa gestion, et on afficha les pièces au coin des rues (*voy.* Roland). Danton, qui ne pouvait pas prouver autant de désintéressement, prétendit que les ministres étaient solidaires et ne devaient de comptes que collectivement. Cette doctrine fit fortune, et Roland succomba. Danton vota la mort de Louis XVI, mais ce n'était point un jugement qu'il voulait prononcer. Un de ses familiers, causant avec lui sur ce grand procès, lui représentait que la convention avait tort de juger ce prince : « Vous avez raison, lui répondit-il, aussi nous ne « le jugerons pas, nous le tuerons. » Cependant, magré son audace, la discorde qui tourmentait déjà violemment la nouvelle république, lui donnait de vives inquiétudes. Il prévoyait d'inévitables catastrophes, et craignait de ne pouvoir plus commander aux événements. « Le métal bouillonne, « disait-il, mais la statue de la liberté n'est pas en- « core fondue ; si vous ne surveillez le fourneau, « vous serez tous brûlés. » Plusieurs de ses créatures l'abandonnaient pour former des factions indépendantes, et devenaient dès lors ses plus grands ennemis. De retour de la Belgique, où il avait été envoyé avec Lacroix (*voy.* Lacroix), pour surveiller les armées et révolutionner le pays, il fut vivement accusé de dilapidations, surtout par Marat. Il traita Marat avec mépris, et fit taire ses autres accusateurs ; mais il ne put effacer l'impression que cette dénonciation avait faite. Après l'échec que les armées éprouvèrent à Aix-la-Chapelle, Danton revint à Paris pour rendre compte de l'état des choses, et préparer des moyens de défense. La terreur, les levées en masse, furent encore ceux qu'il fit prendre. On cria aux armes dans les clubs et dans les assemblées de sections, et, pour suppléer aux massacres de septembre qui ne pouvaient plus se renouveler, Danton fit demander par Chaumette, qui à cette époque était encore un de ses partisans, la formation d'un tribunal révolutionnaire. Dans les derniers temps de la lutte que terminèrent les événements du 31 mai 1793, Danton hésita sur le parti qu'il avait à prendre. La popularité de Robespierre l'inquiétait ; mais l'intention des républicains modérés de faire punir les auteurs des massacres de septembre, ne lui causait pas moins d'alarmes. Au moment de la crise, M. de Meilhan, qui tenait à ce dernier parti, essaya, en flattant son orgueil, de l'attirer. Danton l'écouta avec attention, le fixa d'un air indécis, puis, réfléchissant sur le danger qu'il allait courir et l'influence qu'il allait perdre en changeant de système, il se contenta de répondre en parlant des républicains : « Ils n'ont pas de confiance, » et rentra dans la salle de la convention, où se mêlant à regret à ceux qui se précipitaient en aveugles dans une nouvelle révolution, il réclama, mais sans succès, la vengeance des lois contre Henriot qui outrageait la convention et paraissait vouloir la dissoudre (*voy.* Henriot). Après le 31 mai, Danton demanda que le comité de salut public fût érigé en gouvernement provisoire ; mais, pour donner le change à ceux qui croyaient voir dans cette mesure l'intention secrète de donner à la France un nouveau roi, il refusa de faire partie du comité. Moins verbeux que Robespierre dans ses cajoleries populaires, il cherchait à s'attacher la multitude par des moyens qui devaient lui paraître plus séduisants. Il se montra le provocateur de toutes les lois du *maximum* et surtout de la taxe des grains. Les assemblées des sections de Paris devenaient désertes ; la terreur en avait éloigné tous les hommes prudents, et le besoin du travail retenait

la classe ouvrière à ses ateliers. Danton fit décréter que tout citoyen qui se rendrait aux assemblées de section recevrait une indemnité de 40 sous, et dès lors elles se trouvèrent inondées par des flots de populace, à qui l'on fit dire tout ce qu'on voulut et exécuter tout ce qu'on jugea à propos. On demanda alors que Danton fût adjoint au comité de salut public. Il parut vouloir refuser de faire partie du comité, et finit par y consentir. Au mois de novembre 1793, il s'éleva contre les extravagantes fêtes de la Raison, que les scissionnaires cordeliers osèrent célébrer jusque dans le sein de la convention. « Quand ferons-« nous cesser ces mascarades, s'écria-t-il? Nous « n'avons pas voulu détruire la superstition pour « établir l'athéisme. » Robespierre se joignit à lui pour renverser une faction qui les menaçait l'un et l'autre, et bientôt après les principaux instituteurs des fêtes de la Raison portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Mais cette intelligence ne devait pas être de longue durée; Robespierre n'était pas un de ces hommes qui haïssent sans effet. Les événements et peut-être aussi de secrètes insinuations le servirent à souhait. Camille Desmoulins, ami de Danton, avait osé comparer les mesures qu'on prenait alors à celles qu'employait Tibère, et en donner la preuve dans un pamphlet intitulé le *Vieux Cordelier*. Il avait rapporté dans cet écrit divers passages de Tacite, qui établissaient en effet une similitude parfaite entre les décrets de la convention et ceux de l'empereur romain. Robespierre le tança vertement, et l'abandonna à la vengeance des chefs de son parti qu'il avait tournés en ridicule dans son pamphlet. Danton prit le parti de Desmoulins, et lui conseilla avec trop d'assurance de ne pas s'effrayer de la sévérité des leçons de Robespierre, qui dès lors ne pouvait plus souffrir qu'on lui résistât. Danton voulut aussi défendre Fabre d'Eglantine, son conseiller intime, qu'on accusait de malversation; il ne put le sauver, et dut apprendre par cet échec qu'on pouvait l'attaquer lui-même. Dès lors la lutte s'engagea; ceux qui en craignaient les suites essayèrent de rapprocher les deux rivaux, et les firent dîner ensemble. « Il est juste, dit Danton en adressant la pa-« role à Robespierre, de comprimer les royalistes; « mais il ne faut pas comprendre l'innocent avec « le coupable, et nous ne devons frapper que des « coups utiles à la république. — Eh! qui vous a « dit, répliqua Robespierre en fronçant le sourcil, « qu'on ait fait périr un innocent? — Il faut se « montrer, dit en sortant Danton; il n'y a pas « un instant à perdre. » Et cependant il hésita, au lieu d'agir. Westermann, son principal agent, le pressait de frapper, et lui promettait assistance. Il se contenta de répondre : « Il n'oserait! » Mais avant de le braver, Robespierre avait pris ses mesures, et le géant, qui avait fait crouler le trône, fut arrêté dans son lit, la nuit du 31 mars 1794, sans faire la moindre résistance. Lacroix, son ami, fut arrêté la même nuit. Ils furent l'un et l'autre conduits au Luxembourg. Danton, en y entrant, salua avec politesse les nombreux détenus qui étaient accourus pour le voir. « Messieurs, leur dit-il, j'a-« vais l'espoir de vous faire bientôt sortir d'ici; « mais m'y voilà moi-même avec vous, et je ne sais « plus comment cela finira. » Quelques députés voulurent réclamer contre cette arrestation; mais Robespierre parut à la tribune, et demanda avec une dédaigneuse arrogance « quels étaient ceux « qui osaient prendre le parti du conspirateur, de « l'homme immoral dont le peuple allait enfin con-« naître les crimes, » et tous gardèrent le silence. Danton et Lacroix furent enfermés au secret, mais dans deux chambres assez voisines pour qu'ils pussent se parler et être entendus des autres détenus. Lacroix fit quelques reproches à Danton; il l'accusa de paresse et d'insouciance : « C'est, dit-il, ce qui nous a perdus. » Ils causèrent ensuite assez gaîment du sort qui les attendait. Traduits au tribunal révolutionnaire quatre jours après leur arrestation, ils daignèrent à peine répondre aux interpellations que leur fit le président. Ils s'amusaient pendant les débats à rouler des boulettes de pain entre leurs doigts, et les lançaient au nez des juges et des jurés. Danton se contenta de leur dire, en façonnant ces boulettes : « Mon individu sera « bientôt dans le néant; mais mon nom est déjà dans « la postérité. » Le tribunal, effrayé de leur audace, consulta les comités de gouvernement sur ce qu'il avait à faire, et ceux-ci ordonnèrent de mettre les détenus hors des débats, c'est-à-dire, de les condamner sans en entendre davantage. Cette décision mit Danton dans une fureur extrême. Il se répandit en imprécations contre ses proscripteurs. « C'est « moi, s'écria-t-il en entrant dans la chambre des « condamnés, c'est moi qui ai fait instituer ce tri-« bunal infâme; j'en demande pardon à Dieu et « aux hommes. Je laisse tout, ajouta-t-il, dans un « gâchis épouvantable; il n'y en a pas un qui s'en-« tende en gouvernement; au surplus, ce sont tous « des frères Caïn; Brissot m'aurait fait guillotiner « comme Robespierre. » Les apprêts du supplice ne le firent point fléchir; il monta avec assurance sur la fatale charrette; sa tête était haute, ses regards pleins de fierté; il semblait commander encore à la populace. Cependant, avant de mourir, il parut s'attendrir un instant. « Oh! ma bien-aimée! oh « ma femme, s'écria-t-il, je ne te verrai donc plus? » Puis s'interrompant brusquement : » Allons, Danton, « point de faiblesse. » Il monta alors rapidement à l'échafaud, et dit au bourreau : « Tu mon-« treras ma tête au peuple; elle en vaut la peine. » Il mourut le 5 avril 1794, âgé de 35 ans. B—u.

DANTZ, ou DANZ (Jean-André), savant orientaliste allemand, naquit à Sandhussen, village près de Gotha, le 1er février 1654. Après avoir achevé ses études, il voyagea pour perfectionner ses connaissances. Il vint d'abord à Wittemberg, où il fut reçu maître ès arts en 1676. De là il se rendit à Hambourg, où il prit des leçons du savant rabbin Esdras Edzardi; à Leipzig, à Iéna, d'où il partit

en 1683 pour visiter la Hollande et l'Angleterre. A la suite de ses voyages, il fixa sa résidence en Allemagne, et vint demeurer à Iéna après avoir habité quelque temps Brême, Hambourg et Helmstadt. Dantz obtint une chaire de professeur extraordinaire des langues orientales dans l'université de Iéna, et celle de professeur ordinaire après la mort de Frischmuth. Dans la suite, il passa à la chaire de théologie et professa toujours avec une grande distinction. Il mourut le 20 décembre 1727, d'une attaque d'apoplexie. Outre son *Rabbinismus enucleatus,* dont la dernière édition est de Francfort, 1761, in-8°; sa grammaire hébraïque (*Compendium grammatices hebraicæ et chaldaicæ*), dont la 3e édition a paru en 1706, son *Interpres hebræochaldæus omnes utriusque linguæ idiotismos dextere explicans ad genuinum sanctæ Scripturæ sensum rite indagandum,* Iéna, 1694, in-8°, et une bonne grammaire syriaque intitulée : *Aditus Syriæ reclusus compendiose ducens ad plenam linguæ Syriacæ Antiochenæ seu Maroniticæ cognitionem,* Iéna, 1689, in-8°, dont la 7e édition est de 1735, et qui a paru de nouveau, ainsi que les deux précédents, revue et corrigée par Mylius, Francfort, 1765, in-8°. Dantz a publié un grand nombre de dissertations sur différents points de l'histoire et des antiquités hébraïques, qu'il serait trop long d'énumérer. Nous nous contenterons d'indiquer ses principaux ouvrages : 1° *Disputatio de cura Judæorum in conquirendis proselytis,* Iéna, 1688, in-4°; 2° *De Hebræorum re militari,* ibid., 1690, in-4°; 3° *Baptismum proselytorum judaicum e monumentis hebræo-talmudicis erutum,* ibid., 1699, in-4°; 4° *Partus virginis miraculosus ad Es.* VII, 14, ibid., 1700; 5° *Divina Elohim inter coæquales de primo homine condendo deliberatio,* ibid., 1712; 6° *Inauguratio Christi haud obscurior mosaica, decem dissertationibus asserta pro doctrinæ evangelicæ* θεοπνευστια ibid., 1717, in-4°; 7° *Davidis in Ammonitas devictos mitigata crudelitas,* ibid., 1713; 8° *Programmata quinque de festo judaico septimanarum abrogato et surrogato in ejus locum festo Pentecostali christianorum,* ibid., 1715-1718; 9° *Dissertatio historico-apologetica pro Luthero ex acrimonia styli reprehenso,* ibid., 1704, in-4°; 10° *Oratio de Tryphone Justini martyris collocatore habita,* ibid., 1708. Cette pièce se trouve réimprimée dans les *Parerga Gottingensia,* t. 1, lib. 4; 11° *Dissertatio de Caini nomine, ad Genes.* IV, 1. On trouve encore plusieurs dissertations de Dantz dans le *Novum Testamentum ex Talmude illustratum* de G. H. Menschenius, et dans le *Thes. dissert. ad vetus Testam.* Chr. Richard, dans sa dissertation de *Vit. et Script. professorum Ienens.,* donne la liste des ouvrages de Dantz qui sont restés manuscrits. J—N.

DANVERS (Henri), comte de Danby, naquit à Dantesey, dans le Wiltshire, en 1573. Après avoir reçu une éducation conforme à sa naissance, il alla servir dans les Pays-Bas sous Maurice, comte de Nassau, et se distingua sur terre et sur mer. Lorsqu'Élisabeth envoya des secours à Henri IV contre la ligue, Danvers marcha comme capitaine, et fut fait chevalier pour la bravoure qu'il montra dans cette guerre. Il fut ensuite employé en Irlande comme lieutenant général de cavalerie, et major général de l'armée sous le fameux comte d'Essex et sous le baron de Montjoy. Charles Danvers, son frère aîné, ayant trempé dans les complots du comte d'Essex, avait été décapité en 1601. Après l'avénement de Jacques Ier, un acte du parlement rendit à Henri les biens de son frère, qui avaient été confisqués; il obtint différentes grâces, et fut nommé gouverneur de Guernesey à vie. Charles Ier le créa comte de Danby, membre du conseil privé et chevalier de la jarretière. Sur la fin de sa carrière, il encourut la disgrâce de la cour, et se retira dans sa terre de Cornbury-Park, dans l'Oxfordshire, où il mourut le 20 janvier 1643. Il était instruit et encourageait les sciences. Ayant remarqué que, faute d'un jardin botanique, on ne pouvait à Oxford se livrer avec fruit à l'étude des plantes, il acheta un terrain considérable, le fit entourer d'un mur, y planta un grand nombre de végétaux, et le donna à l'université, avec un legs considérable pour son entretien. Il fonda aussi dans le Wiltshire une maison de charité et une école. — *Jean* Danvers, chevalier, frère du précédent et son héritier, fut gentilhomme de la chambre de Charles Ier. Ses folles dépenses l'avaient fait négliger par son frère. Accablé de dettes, la vanité, la faiblesse lui firent prêter l'oreille aux suggestions du parti opposé au roi; il siégea avec les juges de ce prince, et signa sa condamnation. Il mourut avant la restauration; mais ses biens furent confisqués en 1661. E—S.

DANVILLE (Guillaume), gendarme de la reine, sous le règne de Louis XIII, fit imprimer à Paris un poëme héroïque, intitulé *la Chasteté,* 1624, in-4° Une note, qui se trouve à la fin de l'ouvrage, apprend que l'auteur l'avait commencé, passant en poste par la Styrie, pour venir en Autriche, et qu'il l'avait terminé en se rendant de Bavière en France pour le service du roi. Il se flatte d'en avoir composé jusqu'à neuf cents vers en douze jours, sans que ses autres occupations en souffrissent. Quelque temps après son retour à Paris, ses papiers furent saisis, et il fut conduit à la Bastille où il resta trois ans, sans connaître le motif de sa détention; il s'en plaint amèrement dans la préface de son poëme, qu'il annonce avoir composé en l'honneur du roi et des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. L'auteur ne manquait ni de naturel ni d'une certaine abondance, mais il pèche souvent contre les premières règles de la versification. W—S.

DANVILLE. *Voyez* Anville (d').

DANY. *Voyez* Brossard (David).

DANZ (Ferdinand-Georges), médecin allemand, né en 1761 à Dachsenhausen, dans la principauté de Darmstadt, fit ses études à l'université de Giessen, et y obtint le doctorat en 1790. Sa dissertation inaugurale, *Brevis forcipum obstetriciarum historia* est beaucoup plus étendue et plus intéressante

que ne le sont communément ces sortes d'écrits. Nommé professeur extraordinaire en 1791, il prononça un discours remarquable par une érudition choisie, et dans lequel il ébaucha l'histoire de l'art des accouchements chez les Egyptiens : *De arte obstetricia Ægyptiorum.* Il publia vers le même temps un excellent opuscule allemand, intitulé : *Essai d'une histoire générale de la coqueluche,* Marbourg, 1791, in-8°. Deux ouvrages plus considérables, écrits aussi en allemand, virent bientôt le jour : 1° *Anatomie du fœtus aux diverses époques de la grossesse,* Francfort et Leipzig, 1792-1793, 2 vol. in-8°. Cet utile recueil a exigé beaucoup de recherches et des expériences délicates. Le professeur Sœmmering y a joint quelques notes. 2° *Manuel de sémiotique générale, à l'usage des jeunes chirurgiens,* Leipzig, 1793, in-8. Le précieux travail de Gruner a fourni les principaux matériaux de ce manuel, qui, du reste, justifie son titre. Danz n'avait pas encore atteint sa 32e année, lorsque la mort vint le frapper, le 1er mars 1793, à son entrée dans une carrière où il s'était déjà montré d'une manière si glorieuse. C.

DANZER (Joseph-Melchior), théologien catholique et mécanicien, naquit en 1739, à Ober-Aybach, près de Landshut, en Bavière. Consacré d'abord au ministère ecclésiastique, ce ne fut que dans ses moments de loisir qu'il s'appliqua à la physique et aux mathématiques. Il fut professeur de ces deux sciences, à Straubing et à Munich; en 1779, il fut nommé membre de la direction des études et conseiller ecclésiastique. Il mourut le 10 mai 1800, après avoir fait des réformes sages et utiles dans le plan des études en Bavière. Il est inventeur de ces fourneaux économiques qui portent son nom en Allemagne. Ses principaux ouvrages, tous en allemand, sont : 1° *Essai sur la théologie morale et pratique,* Augsbourg, 1777, in-8°; 2° *Premiers principes du droit naturel,* Augsbourg, 1778, in-8°; 3° *Application de ces principes aux circonstances particulières de la vie,* Munich, 1788; 4° *Traité élémentaire sur les mathématiques, à l'usage des lycées,* Munich, 1780-81. G—y.

DANZER (Jacques), théologien catholique, naquit en 1743 à Lengenfeld, en Souabe. Ayant embrassé la règle de St. Benoît à Isny, il fut nommé en 1784 professeur de théologie à Salzbourg; on le dénonça aux autorités ecclésiastiques, comme imbu des erreurs de Pélage; l'archevêque de Salzbourg fit défendre, en 1788, de donner suite aux enquêtes déjà commencées. Danzer cependant se trouvant trop faible pour résister à ses ennemis, quitta Salzbourg en 1792, se fit séculariser, et mourut le 4 septembre 1796, à Burgau, où il possédait un canonicat. On trouve dans Meusel la liste de ses ouvrages, tous en allemand; les principaux sont : 1° *Introduction a la Morale chrétienne,* Salzbourg, 1791, 2e édition; 2° 18e *siècle de l'Allemagne,* 1782; 3° *Esprit tolérant de Joseph II,* 1783; 4° *Influence de la morale sur le bonheur de l'homme,* Salzbourg, 1789; 5° *Esprit de Jésus et de sa doctrine,* Fribourg, 1793; 6° *Idées sur la réforme de la théologie, en particulier de la dogmatique, chez les catholiques,* Ulm, 1793; 7° *Histoire critique de l'indulgence de la portioncule,* Ulm, 1794. G—y.

DANZI (François), maître de la chapelle du grand-duc de Bade, et célèbre théoricien, né à Manheim le 15 mai 1763, étudia dès l'âge de treize ans la composition sous l'abbé Vogler, ce maître habile, qui compta parmi ses élèves Carle-Maria Von Weber, Winter et Meyerbeer. Le premier opéra de Danzi, *Azakia,* fut joué en 1779, à Munich. Il donna ensuite le *Triomphe de la vérité,* — *Minuit,* — *le Baiser,* — *le Calife de Bagdad,* — *Iphigénie,* etc., qui eurent beaucoup de succès. Les Allemands, en applaudissant à sa musique sacrée et instrumentale, reprochent à ses opéras de manquer de mélodie; ce qui doit d'autant plus étonner qu'il excellait dans l'art du chant, où nul maître n'enseignait comme lui. Danzi mourut au mois de juin 1826. F—le.

DAON (Roger-François), né en 1679, à Briqueville, diocèse de Bayeux, entra en 1699 chez les Eudistes, et professa la théologie à Avranches et dans plusieurs autres séminaires de sa congrégation. Appelé par l'évêque de Rennes pour former un petit séminaire, il fonda cet établissement, et lui procura beaucoup de ressources par son activité et son intelligence. Successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis et de Séez, il mourut dans cette dernière ville le 16 août 1749. C'était un ecclésiastique plein de candeur, de charité et de zèle. Il est l'auteur d'ouvrages élémentaires très-estimés : 1° *La conduite des confesseurs,* Paris, 1738, in-12, réimprimé plusieurs fois et traduit en italien. 2° *La conduite des âmes dans la voie du salut,* ibid., 1753, in-12. 3° Un volume d'opuscules renfermant un *Catéchisme pour les ordinants,* une *Méthode pour la première communion,* une autre *pour faire des conférences,* et des *Méthodes pour les sermons, les prônes, et pour expliquer les cérémonies du baptême*; 4° *Introduction à l'amour de Dieu,* tirée des *Œuvres de St. François de Sales*; 5° *Instruction ou catéchisme pour les enfants.* Dans la *Conduite des âmes,* l'auteur indique la manière de diriger les enfants, les jeunes gens, les ignorants, les personnes mariées, les aspirants au sacerdoce, les religieux et religieuses, les soldats, les pauvres, etc. Son style est simple, ses principes sages et dignes d'un homme qui avait joint l'expérience du ministère à l'étude de l'Écriture et à l'habitude de la méditation. Cet ouvrage, réimprimé en 1829, fut revu par un professeur de théologie, et augmenté des *Avertissements aux confesseurs* et d'une *Exhortation aux ecclésiastiques de s'appliquer à l'étude.* G—y.

DAOUD, médecin d'Antioche, surnommé *Albussir* et *Alduzir,* né à la Mecque l'an 1005 de l'hégire (ou 1596), se distingua par plusieurs ouvrages, entre lesquels on remarque un *Système de médecine,* un livre des *Causes des maladies,* un *Avis aux personnes sages,* qui se trouve à la bibliothèque nationale de Paris. Hyde, dans ses notes sur Péritsol,

page 103, le présente comme un grand médecin, et rapporte plusieurs passages de ses livres. Il paraît que son premier ouvrage est sous un autre titre à la bibliothèque Bodléienne, n° 558. Reiske, dans ses *Suppléments*, page 730, ajoute à la liste des ouvrages de Daoud, une *Explication en vers d'une partie des ouvrages d'Avicenne.* Z.

DAOUD-PACHA, grand visir, beau-frère de Mustapha Ier, fut l'instigateur de la révolte de l'année 1622 (ou 1031 de l'hégire). Il devint grand visir du stupide sultan qu'il avait remis sur le trône, et sous le nom duquel il gouverna. C'est à lui seul que le meurtre du sultan Othman II doit être attribué. Daoud, pour qui ce crime était utile, alla dans la prison muni d'un ordre supposé, et attenta lui-même aux jours d'un maître dont il craignait le rétablissement et la vengeance. Son forfait ne resta pas longtemps impuni ; l'abus qu'il fit de son autorité causa un soulèvement général ; et quoiqu'il eût eu la précaution de s'assurer la bienveillance de la force armée par ses largesses, il n'en fut pas moins détesté du peuple, qui, tout indigné, l'appelait ouvertement *Katili padischah*, ou le *régicide ;* il fut donc forcé de prendre la fuite ; mais, bientôt découvert et ramené à Constantinople, les janissaires, repentants de leur égarement, demandèrent la tête du coupable. Daoud convaincu, jugé et condamné dans le même instant, fut conduit dans la prison de sa malheureuse victime. On remarqua que sur la route il but, pour se désaltérer, à la même fontaine où le jeune Othman s'était arrêté. Amené enfin dans l'enceinte des Sept-Tours et dans le lieu même où il avait été le bourreau de son souverain, il y expia son crime en périssant du même supplice, en l'année 1623. S—Y.

DAOYZ (Étienne), bénédictin et chanoine de Pampelune, très-habile dans le droit civil et canonique, dont il a facilité l'étude par des tables ou *index* très-étendus. Celui du droit civil, imprimé à Venise, 1610, in-fol., forme le 7e volume du corps de droit, in-fol., avec les gloses, Lyon, 1612-1627. Il a été réimprimé à Milan en 1742, 4 vol. in-fol. Celui du droit canonique forme aussi un vol. in-fol., Bordeaux, 1613. Daoyz mourut en 1619. B—I.

DAPPER (Olivier), médecin hollandais, joignit à la pratique de son art l'étude de l'histoire et surtout de la géographie. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à recueillir dans les livres qui existaient tout ce qui pouvait faire connaître les pays étrangers, et composa, du résultat de ses recherches, des descriptions très-étendues et très-intéressantes. Il orna ses ouvrages de cartes et de figures nombreuses. Les planches, bien dessinées et gravées avec soin, représentent avec assez de fidélité les lieux les plus importants et les usages des habitants. La plupart des ouvrages de Dapper sont dédiés à Nic. Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, avec lequel la conformité de goût pour la géographie l'avait intimement lié. Dapper ayant quelquefois mis peu de choix dans les matériaux qu'il a recueillis, a induit en erreur les auteurs qui se sont fiés à son témoignage sans l'examiner d'après les règles d'une sage critique. Il mourut en 1690. On a de lui : 1° *Description historique de la ville d'Amsterdam,* Amsterdam, 1663, in-fol. ; 2° *Histoire d'Hérodote et vie d'Homère,* traduite en hollandais, Amsterdam, 1665, in-4° ; 3° *Description des îles de l'Afrique,* Amsterdam, 1668 ; ibid., en allemand, 1671 ; 4° *Description des pays de l'Afrique, de l'Égypte, de la Barbarie, de la Lybie, du Biledulgerid, de la Nigritie, de la Guinée, de l'Éthiopie, de l'Abyssinie,* etc., Amsterdam, 1668 et 1670 ; ibid., en allemand, 1670 ; traduite en anglais par Ogilby, Londres, 1670, in-fol. (il ne mit pas à son livre le nom de Dapper) ; traduite en français, Amsterdam, 1686, in-fol. Les traducteurs français et anglais ont réuni dans leur version les deux ouvrages de Dapper sur l'Afrique. 5° *Expédition mémorable de la compagnie des Indes orientales, le long des côtes et dans l'empire de Taising ou Chine, contenant la seconde ambassade au vice-roi Singlamong et au général Taising-Lipoui, par Jan van Campen et Constantin Nobel, suivie de la relation des événements arrivés en 1643 et 1644, le long de la côte de la Chine et auprès des îles voisines, sous les ordres de Balthasar Bort ; et la troisième ambassade à Kon-Chin, empereur tartare de la Chine et de la Tartarie Orientale sous la conduite de Pierre van Hoorn, avec une description de toute la Chine,* Amsterdam, 1670, 2 volumes in-fol., traduite en anglais par Ogilby, sous ce titre : *Atlas Sinensis,* Londres, 1671, in-fol., fig. ; en allemand, Amsterdam, 1674, 2 vol. in-fol., fig. On en trouve l'extrait dans l'*Histoire générale des Voyages,* tome 5, p. 282. Ces deux ambassades des Hollandais suivirent celle dont Nieuhof a donné la relation ; la première eut lieu en 1662, la seconde en 1664. Montanus, qui avait pris soin de recueillir les journaux de ces deux voyages, les remit à Dapper pour les publier. La route de ces ambassadeurs fut si différente de celle qu'avaient suivie les envoyés dont Nieuhof a parlé, qu'on en peut tirer des lumières nouvelles pour la géographie de la Chine ; mais on regrette que Dapper ait mis dans sa narration si peu d'ordre, et une prolixité fatigante. 6° *Description de l'empire de Taising ou Chine,* Amsterdam, 1670, in-fol., ouvrage totalement différent du précédent : Dapper le composa à l'aide d'extraits tirés de différents auteurs ; 7° le *Nouveau-Monde inconnu,* ou *Description de l'Amérique et de la Terre australe,* Amsterdam, 1671, in-fol. Les figures sont les mêmes que celles dont on s'est servi pour l'*Histoire de l'Amérique* par Montanus ; traduits en allemand, Amsterdam, 1671 et 1673, in-fol. ; 8° *Description de la Perse et de la Géorgie,* Amsterdam, 1672, in-fol. ; traduit en allemand, Nuremberg, 1681, in-fol. ; 9° *Asie ou Description de l'empire du grand Mogol et d'une grande partie de l'Inde,* Amsterdam, 1672, 2 vol. in-fol. ; traduit en allemand, Nuremberg, 1681, in-fol. ; 10° *Description de l'Asie, contenant la Syrie et la Palestine ou la terre sainte,* Rotterdam et Amsterdam, 1677, in-fol. ; ibid., 1680, in-fol. : c'est le plus beau des

ouvrages de Dapper ; traduit en allemand, Amsterdam, 1681, in-fol. ; Nuremberg, 1688, in-fol. ; 11° *Description de l'Asie, contenant les pays de Mésopotamie, Babylonie, Assyrie, Anatolie ou Asie mineure, et aussi une description complète de toute l'Arabie*, Amsterdam, 1680, in-fol. ; 12° *Description de la Morée et des îles de la mer Adriatique ou golfe de Venise*, Amsterdam, 1688, in-fol. ; 13° *Description des îles de l'Archipel, de la mer Méditerranée*, Amsterdam, 1688, in-fol. ; traduit en allemand sous le titre d'*Archipelagus turbatus*, Augsbourg, 1688, in-fol. ; et sous celui de *Délices et Singularités de l'Orient*, Nuremberg, 1712, in-fol., traduit en français, Amsterdam, 1703, in-fol. ; la Haye, 1730, in-fol. D. C. Maenuling fit un extrait de divers ouvrages de Dapper, et le publia sous le titre suivant : *Dapperus exoticus curiosus*, Francfort et Leipzig, 1717, 1718, 2 vol. in-8°. E—s.

DAPRÉS DE MANNEVILLETTE. *Voyez* APRÈS (D').

DAQUIN. *Voyez* AQUIN (D').

DAQUIN (JOSEPH), médecin, né à Chambéry, en 1733, fit ses études médicales à Turin, y prit le grade de docteur en 1757, et alla s'établir à Chambéry, où il devint bibliothécaire de la ville et médecin de l'hôpital. Il fut aussi professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département du Mont-Blanc. Lors de la découverte de la vaccine, il fit tous ses efforts pour la propager, et publia en 1801 une *Lettre* à ses concitoyens pour en faire connaître les avantages. Enfin il traduisit en français le traité du docteur Sacco sur la vaccination. Daquin était membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il mourut à Chambéry le 12 juillet 1815. Ses ouvrages sont : 1° *Lettre aux amateurs de l'agriculture*, Chambéry, 1771, in-4°. L'abbé Grillet dit que c'est à cette lettre qu'est due la fondation de la société d'agriculture de Chambéry. 2° *Analyse des eaux thermales d'Aix en Savoie*, Chambéry, 1773, in-8° ; ibid., 1808, in-8°, 2e édition, augmentée d'un grand nombre d'observations relatives aux propriétés de ces eaux. 3° *Mémoire sur la recherche des causes qui entretiennent les fièvres putrides à Chambéry*, ibid., 1774, in-8° ; 4° *Essai météorologique sur la véritable influence des astres, des saisons, des changements de temps appliqué aux usages de l'agriculture, de la médecine et de la navigation*, etc., par J. Toaldo, traduit de l'italien avec des notes, Chambéry, 1782, in-4° ; 5° *Réponse à la lettre d'un ecclésiastique français à l'occasion des notes du traducteur de Toaldo*, ibid., 1784, in-8° ; 6° *Analyse des eaux de la Boisse*, ibid., 1784, in-8° ; 7° *Réflexions d'un cosmopolite sur celles du solitaire de la Cassine, relatives aux eaux de la Boisse*, ibid., 1786, in-4° ; 8° *Topographie de la ville de Chambéry et de ses environs*, ibid., 1787, in-8°. Cette topographie valut à l'auteur une médaille d'or de l'Académie royale de médecine de Paris. L'ouvrage fut cependant critiqué dans un journal imprimé à Turin, intitulé : *Biblioteca Oltremontana* (décembre 1787). Daquin publia en 1788, deux brochures en réponse à cette critique ; 9° *La philosophie de la folie, où l'on prouve que cette maladie doit plutôt être traitée par les secours moraux que par les secours physiques, et que ceux qui en sont atteints éprouvent d'une manière non équivoque l'influence de la lune*, Chambéry, 1804, in-8°. La première édition de cet ouvrage avait paru en 1791. La 2e édition, très-augmentée, est dédiée au professeur Pinel. Les conseils que donne Daquin sur l'emploi de la douceur et du traitement moral à l'égard des aliénés ont beaucoup de rapport avec ceux du célèbre médecin de la Salpétrière, comme aussi avec ceux de son digne élève et successeur, le docteur Esquirol. G—T—R.

DARA-CHÉKOUH (égal en majesté à Darius) naquit l'an 1025 de l'hégire (1616-17 de J.-C.). Fils aîné de l'infortuné châh Djihân, et non moins malheureux que son père, qui avait été choisi par lui, dès sa tendre jeunesse, pour monter sur le trône de l'Hindoustan. Cette désignation prématurée fut, dans la famille impériale, un germe de discorde, que firent rapidement développer d'autres témoignages de prédilection paternelle, et surtout plusieurs imprudences de Dârâ. Son second frère Aurengzeb ayant tenté inutilement deux expéditions contre le Candahâr, celui-ci prétendit réparer l'honneur des armes mogoles dans la même contrée. Le faible châh Djihân n'accéda qu'à regret à la demande de son présomptueux fils, qui revint bientôt honteusement suivi des tristes débris de la belle et nombreuse armée qui s'attendait à vaincre sous lui. Pour le consoler de la juste douleur que lui causaient et sa défaite et la joie de ses frères, châh Djihân l'associa ouvertement à l'empire. Ce ne fut pas une vaine cérémonie ; après l'avoir placé lui-même et en présence des grands de sa cour sous le dais impérial, lui avoir décerné le titre de *châh bulend écbâl* (roi de haute fortune), il lui confia une partie de l'administration, et deux ans après cette inauguration, l'empereur étant tombé gravement malade, Dârâ se vit à la tête du gouvernement. Il profita de cette circonstance pour écarter ceux dont les sentiments lui étaient suspects, et il faut connaître le caractère des orientaux pour se former une idée de l'acharnement qu'il montra dans cette circonstance, des tendres soins qu'il rendit en même temps à son vieux père, et de la joie qu'il témoigna et qu'il éprouva réellement en lui remettant les rênes du gouvernement. Les grands qu'il avait éloignés de la cour, se réfugièrent auprès d'Aurengzeb ; celui-ci affectait d'autant plus de modération, d'éloignement pour les grandeurs humaines, et surtout de piété, que son frère montrait plus de goût pour tous les avantages du pouvoir suprême et de dédain pour les préjugés religieux. Le premier ministre avait été destitué et remplacé par un prince hindou ; cette mesure était plus conforme aux idées d'une philosophie très-déplacée parmi les musulmans, qu'aux principes d'une sage politique. Les trois frères de Dârâ crurent que le moment de

faire éclater leur mécontentement était arrivé, mais aucun ne donna plus d'inquiétudes qu'Aurengzeb. Leur vieux père voulait marcher en personne contre ce dernier; c'était le plus sûr moyen de le faire rentrer dans le devoir et de disperser ses partisans, qui n'auraient jamais osé combattre leur souverain. Dârâ s'y opposa; il voulut être chargé de cette expédition. Il alla en effet à la rencontre de son frère, l'action s'engagea à quatre lieues d'Agrah La victoire se déclarait en faveur de l'armée impériale, et Aurengzeb était réduit aux dernières extrémités, quand un traître persuada à Dârâ de descendre de son éléphant pour monter à cheval, et se mettre à la poursuite des fuyards; à l'instant même la bataille changea de face; les troupes impériales ne voyant plus leur chef crurent qu'il avait été tué et prirent la fuite. « Étrange révolution, s'écrie le sage Bernier! Il « faut que celui qui vient de se voir victorieux se « trouve tout d'un coup vaincu, abandonné et obli- « gé de s'enfuir lui-même s'il veut se sauver; il « faut qu'Aurengzeb, pour avoir tenu ferme un « quart d'heure sur un éléphant, se voie la cou- « ronne de l'Hindoustân sur la tête! » La défaite de Dârâ fut complète, et son malheur d'autant plus grand, qu'il avait affaire à un ennemi qui joignait la ruse et l'inhumanité à un courage inébranlable. Cet ennemi se fit bientôt reconnaître souverain de l'Hindoustân; le plus malheureux des pères et des monarques, châh Djihân fut enfermé à Agrah. Nous ne suivrons pas son fils bien-aimé fuyant à travers les montagnes de l'Inde; il nous suffit de savoir qu'après avoir erré, avoir vu expirer son épouse, qui s'était empoisonnée pour se soustraire à la plus affreuse destinée, il fut arrêté par un traître et livré au plus impitoyable des vainqueurs. Oubliant les droits du sang et les égards que l'on doit au malheur, Aurengzeb fit promener ignominieusement son frère dans les rues de Dehly, et l'exposa couvert de lambeaux aux regards d'un peuple attendri, mais dont l'effroi arrêtait les larmes. A peine les portes d'une obscure et sale prison s'étaient-elles fermées sur Dârâ et sur son petit-fils, qu'elles s'ouvrirent. Le prince captif s'occupait à faire cuire lui-même des lentilles pour éviter le poison; il leva les yeux, reconnut les satellites, et s'écria: « Mon cher enfant, « on vient nous assassiner. » Aussitôt il saisit un couteau, la seule arme qui lui reste, et poignarde le misérable qui essayait d'enlever le jeune enfant, fortement attaché aux genoux de son grand-père. Stupéfaits, effrayés, les assassins hésitent, mais leur chef les excite. L'enfant est enlevé, Dârâ massacré, et sa tête portée à l'exécrable Aurengzeb: on laissa une nuit tout entière l'enfant dans la prison, auprès du cadavre sanglant et mutilé de son aïeul. Ainsi périt, le 11 septembre 1659, à peine âgé de 44 ans, et victime de la juste, mais imprudente prédilection de son père, et de la haine et surtout de l'ambition forcenée de son frère, un prince digne à tous égards d'un meilleur sort. Outre les vertus qui caractérisent à la fois un bon fils, un tendre père, un brave guerrier, ce prince avait un goût décidé pour la littérature. Il avait fait, à Bénarès même, une étude particulière de celle des Indiens; il traduisit ou fit traduire du sanscrit en persan un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue l'*Oupnek'hat* (plus exactement *Oupanischâda*), extrait des *Védas*. Cet ouvrage sanscrit renferme la portion des *Védas* la plus importante pour le dogme. Les difficultés que présente le texte original des *Védas*, et surtout leur immense étendue, car ils forment 11 volumes in-fol., auront déterminé quelque savant brâhmane, dont on ignore le nom, à faire l'abrégé dont il s'agit. Cet abrégé a été traduit en persan par le prince Dârâ-Chékoûh, qui, pendant son séjour à Bénarès, consacra six mois à ce travail; mais, ne sachant pas le sanscrit, il ne fit que traduire en persan l'interprétation de ses pandits, et mêla au texte des *Védas* diverses gloses, et même le précis de la conversation des commentateurs hindous, qui ne sont ni moins prolixes ni moins subtils que les nôtres, de manière que la version persane est une espèce de glose perpétuelle, dans laquelle il n'est pas toujours aisé de reconnaître le texte original. Un autre reproche que nous ferons à cette version, c'est l'altération des noms propres, à commencer par le titre même de l'ouvrage, qui se trouve métamorphosé en *Oupnek'hat*: ce mot n'offre aucun sens en sanscrit ni en persan, et il est fâcheux que ce soit là le titre sous lequel Anquetil-Duperron a publié sa traduction latine. Nous savons très-bien, et il en convient lui-même, qu'il a travaillé d'après la version ou plutôt la glose persane, et non d'après le texte sanscrit; mais combien on regrette que ce savant n'ait pas profité de ses connaissances dans les langues de l'Inde, pour rectifier les innombrables altérations et interpolations qu'on reproche, soit à Dârâ-Chékoûh, soit à ses maîtres, soit aux mourchy (ou copistes)! L'auteur de cet article a relevé quelques-unes de ces nombreuses altérations et essayé même de les rectifier dans les notes qu'il a ajoutées à la traduction française des *Mémoires de la société asiatique* de Calcutta, principalement t. 1er, p. 402-404. Le projet chimérique de concilier et même de fondre ensemble deux religions aussi diamétralement opposées dans leurs principes que le sont le pacifique et tolérant brahmanisme, et le sanguinaire et impitoyable islamisme, avait suggéré à Dârâ-Chékoûh l'idée d'un ouvrage écrit en persan et portant le titre arabe de *Medjmâ âl-bahréin* (réunion des deux mers). L'illustre auteur s'efforce, dans ce traité théologico-philosophique, de simplifier les principes de deux religions bien opposées et surtout de les concilier. Ce louable et philanthropique projet a produit au moins un ouvrage très-savant et très-curieux. On peut se former une idée des vastes connaissances et des immenses lectures de Dârâ-Chékoûh en jetant un coup d'œil sur l'encyclopédie médicale intitulée

Ilâdjât Chékouy (remèdes de Dârâ Chékouh). C'est à la fois une nosologie et une pharmacopée indienne, formant 3 volumes in-fol. maximo; le 4e volume renferme plus de 1500 pages. Cet immense ouvrage fait partie des manuscrits persans rassemblés par M. Brueix, résident français à Surate, et qu'il a cédés à la bibliothèque nationale. La même bibliothèque possède, parmi les manuscrits orientaux donnés par le colonel Gentil, une partie de la vie de Dârâ-Chékouh écrite en persan, par un nommé Abbas à Dehly, en 1062 de l'hégire (1651-2 de J.-C.), conséquemment sept ans avant la mort tragique de ce prince. L—s.

DARAN (Jacques), chirurgien, né à St-Frajon, petite ville de Gascogne, le 6 mars 1701, et mort à Paris en 1784. Après avoir terminé ses humanités, il embrassa la profession de chirurgien, et mit tant d'application à l'étude de cet art, que très-jeune encore il devint l'émule des plus grands maîtres de son temps. L'ardent désir qu'il avait de voyager lui fit accepter du service dans les armées autrichiennes. L'empereur fit en faveur de son mérite une exception honorable et rare à cette époque; Daran, avec le grade de chirurgien-major, obtint le rang d'officier. Bientôt après, sa passion pour les voyages le conduisit à Milan, puis à Turin, où il fut appelé par le roi de Sardaigne. Ce prince ne négligea rien pour le fixer dans sa capitale; mais Daran aimait trop sa patrie pour se fixer à l'étranger; il refusa les offres de Victor-Amédée, et continua des voyages où, satisfaisant son penchant, il augmentait ses connaissances. Il parcourut successivement Milan, Rome, Vienne, et fit dans cette dernière ville une foule d'opérations remarquables, qui agrandirent sa renommée. Daran quitta Vienne pour se rendre à Naples, et de là il passa à Messine. Le prince de Villa-Franca qu'il rencontra dans cette dernière ville lui fit accepter, à force de sollicitations, l'emploi de chirurgien-major de son régiment. Pendant son séjour à Messine, la peste y fit d'affreux ravages, et Daran déploya dans cette occasion les plus grands talents et la plus touchante humanité. Le consul français et les habitants de cette nation qui se trouvaient à Messine eurent beaucoup à se louer des soins qu'il leur prodigua. Cet excellent homme porta les secours les plus désintéressés aux habitants de la ville, et recueillit les bénédictions universelles. Cependant, chaque jour, la peste moissonnait de nombreuses victimes. Daran conçut le projet hardi d'y soustraire tous les Français qui habitaient Messine: il les fit embarquer sur un vaisseau de sa nation, et les ramena tous à Marseille, un seul excepté. Cet homme courageux et dévoué eut à lutter, dans le voyage, contre la peste et contre la disette des vivres; mais son zèle et son industrie triomphèrent de ces deux fléaux redoutables. Il reçut à Marseille un accueil qui tenait de l'enthousiasme. Les principaux habitants de la ville, le peuple même, le sollicitèrent de se fixer parmi eux. Daran céda à des vœux aussi honorables; mais les succès que ses talents lui firent bientôt obtenir ne tardèrent pas à être publiés jusqu'à Paris. On parlait surtout de son habileté dans le traitement des maladies des voies urinaires. Le roi fit inviter Daran à se rendre dans la capitale, où des étrangers de la plus haute distinction accoururent sur ses pas, et furent guéris par ses soins. L'étiologie des affections chroniques du canal de l'urètre, qui en causent le rétrécissement, et de plus funestes accidents encore, était incertaine. François Ier avait été atteint de cruelles rétentions d'urine, produites par le rétrécissement de l'urètre; il mourut sans que l'art pût lui prodiguer de soulagement. Henri III, en revenant de Pologne, et passant par Venise, contracta une maladie que de mauvais traitements firent dégénérer en un rétrécissement du canal de l'urètre. Un habile médecin de ce temps, Mayerne, imagina d'introduire des bougies pour rétablir le canal, et réussit par ce moyen à soulager son malade. On trouve des traces de ce procédé dans une lettre publiée par ce médecin, intitulée: *De gonorrheæ inveteratæ et carunculæ ac ulceris in meatu urinari, curatione.* Il est présumable que Daran, qui avait dû faire de très-grandes recherches sur les maladies des voies urinaires, s'était emparé de la méthode qui avait réussi à Mayerne. Quoi qu'il en soit, c'est à Daran que nous devons la connaissance du seul moyen indiqué pour guérir les rétrécissements de l'urètre: les bougies médicamenteuses ou emplastiques qui portent son nom, et qui sont si connues, opérèrent de véritables prodiges; mais, depuis la découverte des bougies et des sondes en gomme élastique, qui détruisent les rétrécissements du canal de l'urètre, en le dilatant, les bougies de Daran ont été abandonnées; ce qui n'empêche pas que ce ne soit à lui que cette précieuse invention soit due. On lui a reproché d'en avoir gardé longtemps le secret; mais s'il a profité de sa découverte pour s'enrichir, son extrême humanité, son désintéressement auprès des pauvres, doivent obtenir grâce pour sa mémoire. Daran fut un excellent et habile chirurgien; mais ses brillants succès dans le traitement des maladies des voies urinaires, feront seuls passer son nom à la postérité. C'est en parlant de lui que de Bièvre dit un jour: « C'est un homme qui « prend des vessies pour des lanternes. » Daran, malgré son désintéressement, fit une fortune immense. Il fut comblé d'honneurs par le souverain. En 1755, le roi, qui l'avait déjà nommé son chirurgien par quartier, lui donna des lettres de noblesse; mais, après avoir gagné 2 millions dans l'exercice de sa profession, il perdit tout son bien par des spéculations hasardées, et, à la fin de ses jours, il lui fallut travailler pour subsister. Il mourut à 83 ans dans un état voisin de la misère. Nous avons de lui: 1° *Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre,* Avignon, 1745, in-12, réimprimées en 1748, 1758, 1768: il a été traduit en anglais par Tomkyns, 1755, in-8°; 2° *Réponse à*

la brochure (*de M. Bayst*), intitulée : *Sur la défense et la conservation des parties les plus essentielles de l'homme*, 1750, in-12 ; 3° *Traité complet sur la gonorrhée virulente*, 1756, in-12 ; 4° *Lettre pour servir de réponse à un article du traité des Tumeurs*, 1759, in-4° ; 5° *Composition du remède de M. Daran*, etc., Paris, chez Didot le jeune, 1775, 1 vol. in-12. F—R.

DARCCI (Jean), né à Venose, dans le royaume de Naples, au commencement du 16e siècle, professa les humanités avec quelque distinction, mais préférant le repos aux avantages que pouvait lui promettre la carrière de l'instruction, il se retira dans sa patrie, où il cultiva la poésie latine pour laquelle il avait autant de goût que de talent. Il s'était fait d'illustres protecteurs dont la générosité le soutint dans sa retraite. Ses poésies ont été imprimées plusieurs fois. Colines en donna une édition élégante à Paris en 1543, in-8°. Elle contient un petit poëme intitulé *Canes*, une héroïde de *Déidamie à Achille* et quelques autres pièces de peu d'étendue. Son poëme a été inséré dans l'*Amphitheatrum sapientiæ* de Dornau, et dans le tome 1er des *Deliciæ poetarum Italorum*. Les descriptions en sont agréables et variées, et le style rappelle celui des modèles dont l'auteur avait fait une constante étude. On croit que Darcci est le même qui, naturalisé en France, où il fut aumônier du cardinal de Tournon, y prit le nom de *Darces*, et y publia *les treize livres des Choses rustiques de Palladius, traduits nouvellement en français*, Paris, Vascosan, 1554, in-8°. W—s.

DARCET (Jean), médecin et chimiste distingué, naquit en 1725 à Douazit en Guienne. Quoique fils d'un magistrat, il préféra l'étude de la médecine et des sciences naturelles à celle de la jurisprudence ; et ayant, à cet égard, contrarié les intentions de son père, celui-ci, pour le punir, transporta le droit d'aînesse et les avantages pécuniaires qui y étaient attachés sur un fils d'un second lit. Le jeune Darcet n'en fut pas découragé, et à Bordeaux, où il suivait ses études, pour suppléer au peu de ressources qu'il trouvait dans sa famille, il donna des leçons de latin à des enfants. Ayant acquis l'estime et l'amitié de ses condisciples en médecine, il fut présenté par l'un d'eux à Montesquieu. Ce grand homme lui donna d'abord quelques secours ; bientôt il reconnut en lui des talents et de précieuses qualités morales, et il lui confia l'éducation de son fils. C'est alors que Darcet l'accompagna à Paris en 1742. L'union la plus intime s'établit aussitôt entre ces deux hommes. Le jeune médecin aida le philosophe à recueillir ses nombreux matériaux pour son immortel ouvrage de l'*Esprit des lois* ; en un mot Darcet cessa bientôt d'être le protégé de Montesquieu, pour en être l'ami ; mais il n'y a rien de vrai dans ce qu'on a dit d'une lutte qu'il eut à soutenir contre deux jésuites qui, voyant Montesquieu près de rendre le dernier soupir, voulaient, dit-on, s'emparer de la clef de son secrétaire. Redevenu libre à la mort de son ami, Darcet ne s'occupa plus que de son art, et particulièrement de la chimie. Rouelle alors dominait dans cette science. Tout en suivant la direction qu'elle avait reçue de Stahl, il préparait les matériaux qui ont fondé la nouvelle école, et surtout il inspirait aux gens du monde le goût de cette étude jusqu'alors abandonnée aux savants. Un jeune militaire, le comte de Lauraguais, obéissant surtout à cette impulsion donnée par Rouelle, et ayant besoin d'un guide dans ses recherches chimiques, fit choix de Darcet qui lui fut présenté par Rouelle. Dès lors ils travaillèrent de concert, et bientôt le cœur eut autant de part à leur association que le zèle de la science. En 1757, la guerre vint les interrompre et appeler le comte de Lauraguais dans les camps ; le savant à son tour y suivit le guerrier, et l'occupation du pays de Hanovre leur fournissant l'occasion de visiter les mines du Hartz, Darcet en donna une description, à laquelle il joignit l'histoire naturelle de ce pays et des événements de cette campagne, dans un petit ouvrage inédit, remarquable par une grande sagacité d'observation. La paix rendit les deux amis à leurs recherches chimiques, qu'ils appliquaient particulièrement aux arts. C'est alors qu'ils travaillèrent à renouveler et à perfectionner l'art de la porcelaine (*voy.* Morin). Cette poterie précieuse nous était apportée d'abord par les Portugais, du Japon et de la Chine ; elle nous vint ensuite de la Saxe, où le hasard avait conduit à sa découverte un garçon apothicaire appelé Boetticher, occupé de la recherche du grand œuvre. En essayant beaucoup de terres pour en extraire de l'or, il avait trouvé celle dont la nature elle-même a produit la combinaison en ce pays, et qui a servi depuis à faire la porcelaine de Saxe, et dont le gouvernement de ce pays défendait qu'on exportât le moindre échantillon. Darcet, d'une part, décomposa ces diverses porcelaines pour reconnaître la nature et les diverses proportions des terres qui entraient dans leur fabrication ; et de l'autre, exposant au feu diverses terres de nos pays, il parvint à reproduire non-seulement la combinaison particulière qui se trouve naturellement en Saxe, mais plusieurs autres analogues et propres au même résultat. Ce grand et beau travail fut présenté dans divers mémoires à l'Académie des sciences, pendant les années 1766 et 1768. C'était la première fois qu'on exposait à ce corps savant la série méthodique et raisonnée d'une analyse chimique par le feu. Darcet bientôt appliqua ses recherches à beaucoup d'autres pierres et terres, particulièrement aux pierres précieuses ; il démontra l'entière combustibilité du diamant, qui n'avait été que pressentie, et qui même était généralement niée. Ces nouvelles expériences furent la matière d'autres mémoires qu'il présenta à l'Académie des sciences en 1770. Les uns et les autres ont été publiés sous ce titre : *Mémoires sur l'action d'un feu, égal, violent et continué plusieurs jours, sur un grand nombre de terres*, Paris, 1766 et 1771, in-8°. Du reste, dans ses longs travaux

chimiques, Darcet cherchait surtout des découvertes d'une application utile aux arts. Dès 1762, il avait été reçu docteur régent de la faculté de médecine de Paris. En 1771, il épousa la fille du chimiste Rouelle qui venait de mourir. En 1774, un voyage qu'il fit dans les Pyrénées lui fournit l'occasion de faire l'histoire géologique de ces montagnes, dans un discours prononcé au collége de France. Il a été imprimé, Paris, 1776, in-8°; et est aussi remarquable par le style que par les connaissances physiques qu'il suppose; Darcet, en effet, n'était pas sans mérite sous ce rapport; les soins qu'il avait apportés à l'éducation du jeune Secondat, l'avaient forcé de cultiver les belles-lettres, et son goût à cet égard se décèle dans les notes dont il a enrichi le traité des *Questions naturelles de Sénèque* (dans la traduction de Lagrange, édition donnée par Naigeon, Paris, 1778-79, 7 vol. in-12). Ce discours eut cela de singulier, qu'il fut le premier qu'on prononça en français; jusques alors les professeurs du collége de France avaient enseigné en latin. Darcet fut pendant vingt-sept ans professeur dans cet utile établissement. A la mort du chimiste Macquer, il fut nommé en sa place à l'Académie des sciences, et directeur de la manufacture de Sèvres; bientôt après, il fut encore nommé inspecteur général des essais des monnaies, et inspecteur de la manufacture des Gobelins. On juge bien que ce chimiste pratique chercha à améliorer les procédés suivis dans ces divers établissements. Il serait trop long d'énumérer toutes les vérités de détail et accessoires qui lui sont dues, telles que l'extraction de la gélatine des os, celle plus facile de la soude du sel marin, l'invention d'un alliage métallique qui porte son nom, remarquable parce qu'il est fusible à la chaleur de l'eau bouillante, et surtout parce qu'il est la base de l'art utile du stéréotypage, etc. Nous devons ajouter qu'au moment où la chimie pneumatique, forte de ses expériences et de sa nomenclature, voulut s'élever sur les débris de la chimie de Stahl et du phlogistique, nommé par l'Académie pour prononcer entre une doctrine qu'il avait enseignée toute sa vie, et des idées aussi nouvelles, il fit preuve d'un assez bon esprit pour ne pas s'opposer à cette nouvelle doctrine, et même pour l'adopter dans ses ouvrages et dans ses cours, à mesure qu'il en constatait les principes. Darcet, plus occupé de sciences que de politique, fut cependant menacé d'être victime de la révolution : il avait été nommé électeur en 1789 par la ville de Paris; Robespierre l'avait mis sur ses listes de proscriptions; Fourcroy, son ami et son émule en chimie, l'en fit effacer. Il est mort le 13 février 1801, membre de l'Institut et du sénat conservateur. M. Michel J. J. Hizé a donné un *Précis historique sur la vie et les travaux de J. Darcet*, an 10 (1802), in-8°. C. et A.

DARÇON. *Voyez* Arçon (d').

DARD (Jean), né à Vendôme en 1585, étudiait la philosophie, lorsque la mort d'un de ses camarades, tué à côté de lui, par la foudre, le porta à entrer dans la société de Jésus en 1618. Il y remplit diverses fonctions, et mourut à Paris le 17 avril 1641. On a de lui : 1° *Histoire du royaume du Japon*, 1621 et 1622, Paris, 1627, 1 vol. in-12; 2° *Histoire d'Éthiopie, de Malabar*, etc., ibid., 1628: on n'y trouve guère que des détails relatifs aux missions; la géographie n'y entre presque pour rien; ce ne sont que des traductions de l'italien; 3° un *Abrégé des méditations du P. Dupont*, in-12. E—s.

DARD (Baron-François), né à Thiers, entra au service en 1795 comme volontaire. La même année il faisait la campagne du Rhin avec le grade de sous-lieutenant de dragons. Attaché au général Colaud en qualité d'officier d'ordonnance il se distingua au passage du Rhin, et, peu après, à la tête de vingt-cinq sapeurs, il enfonçait la porte de Fridberg assiégée; Dard entra le premier dans cette ville et 600 Autrichiens mirent bas les armes devant son détachement. Le mouvement offensif de l'armée avait surpris dans leurs asiles beaucoup d'émigrés; Dard s'efforça d'en sauver un grand nombre de la mort qui les attendait s'ils étaient pris, et ce fut par son aide que le vicomte Dubouchage, caché à Dusseldorf, qu'occupait l'armée républicaine, parvint à traverser les postes français et gagner la Prusse. Officier d'ordonnance de Bernadotte en Italie, Dard prit une part directe à la capitulation de la ville de Gradiska, sous les murs de laquelle il fut blessé, et de Libach, capitale de la Carniole. Envoyé en Egypte avec le 14e régiment de dragons, il y fut fait capitaine sur le champ de bataille d'Aboukir. Nommé, après cette campagne, commandant de la garde du général en chef de l'armée d'Italie, Dard reçut l'ordre de Masséna, qui, après la reddition d'Ulm, poursuivait à marches forcées le prince Charles, de traverser le pays occupé par les troupes de l'archiduc et du général Frimont et d'annoncer à l'empereur l'approche de l'armée d'Italie. Dard accomplit à la tête de son escadron cette mission périlleuse, soutenant, contre les détachements qui avaient été mis à sa poursuite, des combats heureux et leur faisant même des prisonniers. L'armée d'Italie étant rentrée dans ses cantonnements, il fut désigné pour commander la forteresse de Peschiera sur l'Adriatique. Les Anglais profitaient de la faiblesse de la garnison, qui se composait de 50 dragons, pour débarquer sur la côte des armes et de la poudre. Le commandant résolut de s'y opposer; il se procura deux barques, les arma, habitua les dragons à la manœuvre, et peu après deux bricks contrebandiers furent pris à l'abordage dans le voisinage de la forteresse : ils portaient chacun 8 pièces de canon. En ce temps-là la marine éprouvait des pertes cruelles, et on raconte que Napoléon, parlant de ce fait d'armes à un amiral, ajouta : « Si vous laissez prendre toute ma marine, je ferai « monter mes frégates par mes officiers de dra- « gons. » Dard fut décoré, et de plus l'empereur

ordonna, qu'en souvenir de cette prise, un brick de guerre s'appellerait le *Dragon*. Lieutenant-colonel à Wagram, il fut fait officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, puis il fut appelé au commandement du 18e régiment de dragons en Espagne. La première retraite de l'armée (1811) donna occasion au colonel Dard de se signaler. Etant à l'arrière-garde, en avant de Madrid, son régiment, appuyé du 13e de la même arme, reçut ordre de se porter à *Las-Rozas* entre *l'Escurial* et *St-Ildephonse* pour couvrir la route de Ségovie; en marche, le colonel rencontra une division anglaise, forte de 20,000 hommes, la surprit au repos, par une brusque attaque et la poursuivit en désordre jusqu'au pied des montagnes qui séparent la Vieille Castille de la Nouvelle. Rappelé sur le Rhin en 1813, Dard prit une part active à l'affaire de Colmar : son régiment était tête de colonne, quand les Autrichiens furent chassés de cette ville, battus le lendemain dans la forêt de St-Martin et obligés de repasser le fleuve. Napoléon, en récompense de ces services, attacha à son nom le titre de baron de l'empire (21 janvier 1814); quelque temps auparavant il avait été décoré de la couronne de fer d'Autriche. Le baron Dard fit la campagne de France toute entière quoiqu'il y fût blessé deux fois à Ligny et à Nangis. La première restauration le garda au service : Louis XVIII lui envoya même la croix de St-Louis, le 29 juillet 1814. L'année suivante Napoléon ayant débarqué à Cannes, le comte d'Artois accourut à Lyon où il passa en revue le régiment de dragons que commandait le baron Dard. Celui-ci ne lui dissimula pas les sentiments des troupes; mais il pourvut avec une fidélité inébranlable au départ du prince. Une escorte du 13e dragons lui fut donné epour quitter la ville, puis le colonel l'accompagna de sa personne avec un escadron qui fournit des escortes à une assez grande distance de Lyon. L'empereur comprit l'esprit de haute convenance qui avait dicté la conduite du baron Dard, il le nomma général de brigade, commandement qu'il exerça pendant la campagne de 1815. Le baron Dard est mort au Puy (Haute-Loire) en 1828.

DARDÈNE. *Voyez* Ardène (d').

DAREAU (François), avocat au présidial de Guéret, né au bourg de Ste-Feyre, près de Guéret, le 19 mars 1736, vint à Paris vers 1772, et y est mort en 1783 ou 1784 (et non en 1789). Il est auteur du *Traité des injures considérées dans l'ordre judiciaire, ouvrage qui renferme particulièrement la jurisprudence du petit criminel*, Paris, 1775, 1 vol. in-12, réimprimé par les soins, et *avec les observations* de M. Fournel, 1785, 2 vol. in-12. Ce traité est très-estimé, grâces aux notes et additions de l'éditeur, qui forment les deux tiers de l'ouvrage. Dareau a eu part au *Répertoire de jurisprudence* de M. Guyot; il a aussi fourni des pièces de poésie aux *Almanachs des Muses* de 1768-76-78. A. B—t.

DARÈS de Phrygie, sacrificateur de Vulcain, qu'Homère, dans le 5e livre de l'*Iliade*, qualifie d'homme « très-riche et d'une sagesse consom- « mée. » Il fut, dit Isidore de Séville, le premier historien chez les Gentils, qui écrivit sur des feuilles de palmier l'histoire des Grecs et des Troyens. Elien dit (xi, 2) avoir vu cet ouvrage de Darès, qui, ayant assisté au siége de Troie, aurait écrit avant Homère. Il est à croire que le livre dont parle Elien n'était pas de Darès. Quel qu'il fût, il est perdu pour nous; mais on a donné, comme une traduction faite sur le grec de Darès, un récit *De excidio Trojæ* en 44 chapitres. Cette version en prose latine servit, à ce qu'on croit, de base à un poëme en vers hexamètres latins en 6 livres *De bello Trojano*. Ce poëme fut publié sous le nom de *Cornélius Nepos* dans les éditions qu'on en fit à la suite des *Œuvres d'Homère*, Bâle, 1583, in-fol., et 1606, in-fol. Depuis on a rendu le poëme à Joseph Iscanus, qui paraît être son véritable auteur (*voy.* Iscanus); et c'est la version en prose que l'on a attribuée à Cornélius Nepos; mais le style barbare de cet ouvrage ne permet pas de le donner à cet écrivain. Quoi qu'il en soit, cette *Histoire de la ruine de Troie*, sous le nom de Darès, eut plusieurs éditions dans les premiers temps de l'imprimerie. La plus ancienne paraît être celle in-4°, sans date, de 18 feuillets, qu'on croit imprimée à Cologne vers 1474. Il y a une édition faite en Italie sans date, ni nom de lieu. Elle n'a que 11 feuillets. Fabricius et Ernesti (*Bibl. lat. lib.* 1, *cap.* 6) donnent comme édition *princeps* une édition de Milan 1477, qui n'existe pas. Le Dictys de Crète (*voy.* Dictys) fut imprimé, il est vrai, à Milan cette année, mais l'exemplaire de Darès, qui était dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, était d'un caractère différent du Dictys (*voy.* Sassi, *Hist. litter. typogr. Mediol.* pag. 566, note *l*). Presque toujours Darès a été réimprimé avec Dictys; une édition de ces deux auteurs parut à Paris 1560, in-8°, une autre à Lyon 1569, in-8°; madame Dacier en donna une en 1680, in-4°; Périzonius en fit paraître à Amsterdam, en 1702, une édition in-4°, et une in-8°. Cette dernière entre dans la collection dite *Variorum*. Outre Dictys et Darès, elle contient les notes de madame Dacier, de J. Mercier, de Gasp. Barth, d'Ulrich Obrecht et de Paul Vinding sur ces deux auteurs, et le poëme d'Iesanus avec les notes de Samuel Dresemius. La plus ancienne traduction française de l'ouvrage de Darès est celle de Mathurin Héret, sous le titre de *Vraye et brième description de la guerre et ruine de Troye, anciennement décrite par Darès Phrygius*, 1553, in-16. Debure, dans sa *Bibl. instr.*, a mis cet ouvrage parmi les livres de théologie, et attribue cette traduction à G. Postel. C'est une erreur qu'a répétée un *Nouveau dict. historique*, mais qu'avait relevée Desbillons. La seconde traduction française est de Charles de Bourgueville (et non *Bourgville*, comme dit Fabricius, ni *Bourguille*, comme dit Ernesti), Caen, 1573 (*voy.* Bourgueville). Dupuy a fait imprimer une traduction de Darès dans le second

volume de sa *Mythologie, ou Histoire des dieux, des demi-dieux et des plus illustres héros de l'antiquité païenne*, 1731, 2 vol. in-8°. M. Antoine Caillot a donné une nouvelle traduction, le texte en regard, qui est imprimée avec l'*Histoire de la guerre de Troie attribuée à Dictys de Crète, traduit du latin par N. L. Achaintre*, Paris, 1813, 2 vol. in-12. Guy des Colonnes (*Gui delle Colonne*), né à Messine au 13e siècle, célèbre jurisconsulte et poëte, qui suivit Edouard Ier en Angleterre, lorsque ce prince revint de la terre sainte, et dont Allacci a publié quelques pièces de vers dans ses *Pœti antichi*, ayant eu connaissance des ouvrages de Darès et de Dictys, y ajouta ses visions, et forma du tout un ouvrage en mauvais latin. Ce roman de Colonne « fut, dit M. Shœll, traduit dans toutes les « langues européennes et excita un enthousiasme « général. Dès lors les grandes maisons d'Europe « ne connurent de gloire plus insigne que de des- « cendre d'un des héros de Troie, et les moines « dressèrent à l'envi des généalogies composées « de noms grecs et romains ayant quelqu'analogie « avec les noms des princes souverains du moyen « âge. » L'ouvrage de Guy des Colonnes, qui avait été entrepris en 1287 à la demande de Matthieu de Porta, archevêque de Salerne, fut imprimé à Cologne en 1477, in-4°, et à Strasbourg, 1486, in-fol., 1489, in-fol. Une version italienne parut à Venise, 1481, in-fol. ; on l'attribue à Philippe Cetti, Florentin ; celle de Florence, 1610, in-4°, a été revue par B. de Rossi (*voy.* aussi Bellebuoni). C'est une traduction française de l'ouvrage de Gui des Colonnes (et non de celui qu'on attribue à Darès) que donna Jean Samxon (et non *Samnon*, comme dit le dernier traducteur français de Darès). Cette traduction française, imprimée d'abord à Strasbourg en 1494, petit in-fol., dit Lamonnoye, a été réimprimée à Paris chez Jehan Petit, 1515, in-4°, selon Duverdier. L'exemplaire de cette traduction inscrit au *Catalogue de la bibliothèque nationale*, porte la date de 1530 ; il précède la traduction des *Iliades d'Homère* par le même Samxon. J. J. de Brincken a donné *Programma de Darete Phrygio*, Lunebourg, 1736, in-4°. A. B—T.

DARET (Pierre), graveur au burin, né à Pontoise en 1610, apprit les éléments de son art dans cette ville, se rendit en Italie, et séjourna longtemps à Rome ; de retour dans sa patrie, il grava un nombre fort considérable de portraits qu'il publia sous le titre de *Tableaux historiques*, un vol. grand in-4°, 1652-1656. Daret a rassemblé dans ce recueil, une collection presque complète des portraits des personnages illustres du 16e siècle et du commencement du 17e. Son ouvrage est, sous ce rapport, du plus grand intérêt ; on y remarque les portraits de la reine Anne, de la princesse de Condé, de Charles Ier, etc. ; il s'était associé à Louis Boissevin, pour l'aider à graver cette nombreuse collection. Daret était très-laborieux, et son œuvre est fort considérable ; on y trouve un grand nombre d'estampes faites d'après les plus fameux maîtres des différentes écoles. Son ouvrage le plus considérable, après la collection des portraits que nous avons citée, est la suite des estampes qu'il a gravées pour l'ouvrage intitulé : *la Doctrine des mœurs* (*voy.* Gomberville). Daret a écrit une *Vie de Raphaël, traduite de l'italien* ; ce petit ouvrage, dans lequel il est traité de l'origine de la gravure en taille-douce, fut imprimé à Paris en 1651, 1 vol. in-12, avec le portrait de Raphaël, gravé par l'auteur : il était devenu fort rare, quand un certain Bombourg s'avisa de le faire réimprimer sous son nom, à Lyon, en 1707, sous ce titre : *Recherches curieuses sur les dessins de Raphaël, où il est parlé de plusieurs peintres italiens*. Il est vrai que Bombourg a ajouté à l'ouvrage de Daret la notice de quelques peintres, depuis André Mantegne, jusqu'à Benedette de Rovezzano, ainsi que d'autres détails sur plusieurs tableaux anciens et modernes, sur les monuments de sculpture et d'architecture qui faisaient alors l'ornement de la ville de Lyon. Pierre Daret mourut à Dax, en 1675. A—s et P—e.

DARGENVILLE. *Voyez* Dezallier.

DARIES (Joachim-George), professeur de philosophie, né en 1714, à Gustrow, dans le duché de Meklenbourg, commença en 1738 à enseigner à Iéna la philosophie et la théologie avec tant de succès, qu'il avait ordinairement 4 à 500 auditeurs. Il s'appliqua aussi aux finances, et il est le premier en Allemagne qui en ait soumis la théorie à des principes exacts. En 1761, il établit une école où l'on instruisait les enfants indigents à la culture de la terre, des jardins et aux autres travaux des mains. Il y avait vingt-cinq ans qu'il enseignait à Iéna, lorsque Frédéric le Grand lui accorda, en 1763, une place de professeur en droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder, avec le titre de conseiller intime. Il établit dans cette ville la société des arts et des sciences, et c'est à lui que l'université de Francfort doit la réputation dont elle jouissait vers la fin du 18e siècle. Daries mourut le 17 juillet 1791. Voici les plus remarquables de ses ouvrages : 1° *Institutiones jurisprudentiæ universalis*, Iéna, 1766, in-8°, 7e édition ; 2° *Elementa metaphysices*, ibid., 1753 ; 3° *Institutiones jurisprudentiæ romano-germanicæ*, ibid., 1766, 2e édition ; 4° *Meditationes ad pandectas*, Francfort, 1765 ; 5° *Premiers principes des finances*, Iéna, 1756 ; 6° *Bibliothèque philosophique de Iéna*, Iéna, 1760 ; 7° *Limites du droit naturel*, Francfort, 1775 ; 8° *Améliorations dans l'économie rurale*, Erfurt, 1754 ; 9° *Système de culture, dans lequel on abolit les jachères avec profit*. Ces cinq derniers ouvrages sont en allemand. G—y.

DARIGRAND (Jean-Baptiste), a joui pendant sa vie d'une assez grande célébrité qu'il devait à sa haine contre les traitants. Né pauvre, il avait d'abord rempli des fonctions subalternes dans les gabelles ; mais, n'ayant point obtenu l'avancement que méritaient ses services et ses talents, il quitta son emploi, et se fit recevoir, en 1761, avocat au parlement de Paris. Mettant à profit les connais-

sances qu'il avait de la maltôte, il défendit devant la cour des aides, et souvent avec succès, les malheureux fraudeurs poursuivis à la requête des fermiers généraux; mais il ne s'en tint pas là. Darigrand signala tous les abus résultant du système des fermes dans un petit écrit intitulé : *L'Anti-financier,* ou *Relevé de quelques-unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les provinces,* 1763, in-12; nouvelle édition augmentée, 1764, 2 vol. in-12. Cette brochure, précédée d'une épître au parlement de France, fit beaucoup de bruit à sa publication, et l'auteur fut mis à la Bastille. Il en sortit plus animé contre ses irréconciliables ennemis, et ne cessa de les poursuivre jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'octobre 1771. On cite de cet avocat plusieurs *factums* intéressants pour l'histoire, entre autres : *Mémoires pour les officiers et les soldats du régiment de Cambrésis, contre les syndics et directeurs de la compagnie des Indes,* 1765, in-4°, et *Mémoire pour le receveur du domaine de la généralité de Tours,* dans la discussion qu'il eut à soutenir en 1766 contre le duc de Brissac, en sa qualité de pair de France, pour les droits prétendus par le domaine dans le cas de vente de terres affectées à la dotation d'une pairie. W—s.

DARIMAJOU (Dominique), né à Mont-de-Marsan, le 18 octobre 1761, adopta avec beaucoup d'ardeur les principes de la révolution, et s'étant rendu dans la capitale y prit part à quelques publications révolutionnaires, notamment à l'ouvrage anonyme intitulé : *La chasteté du clergé dévoilée,* ou *Procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille,* à Rome (Paris), de l'imprimerie de la Propagande, 1790, deux parties in-8°, ouvrage scandaleux, et qui l'était bien plus encore, lors de sa publication, *par les anecdotes qu'il contient, et le grand nombre de personnes vivantes, qui en sont l'objet,* est-il dit dans l'*Avertissement,* p. 4. Ce fut un de ces moyens de révolution que l'on employa alors avec tant de succès, et qui se renouvellent encore souvent dans le même but! Darimajou entra en 1793 dans les bureaux de la comptabilité nationale, et lors de la réorganisation, en 1807, il fut nommé référendaire de seconde classe à la cour des comptes. Il a conservé cet emploi jusqu'à sa mort, en novembre 1829. Louis XVIII lui avait accordé la croix de la Légion d'honneur. Z.

DARIOT (Claude), médecin, né à Pomar, près de Beaune, en 1533, appartenait à la religion protestante et se montra partisan de l'astrologie et de la doctrine de Paracelse. Il mourut en 1594. On a de lui : 1° *De electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis,* Lyon, 1557, in-4°; traduit en français, Lyon, 1558; 2° *De morbis et diebus criticis ex astrorum motu cognoscendis fragmentum,* Lyon, 1557, in-4°; 3° *Ad astrorum judicia facilis introductio,* Lyon, 1557, in-4°. Ces ouvrages se trouvent quelquefois réunis. 4° La *Grande chirurgie de Paracelse mise en français,* Lyon, 1593, in-4°; 5° *Discours sur la goutte,* Lyon, 1603, in-4°; 6° Trois *Discours sur la préparation des médicaments, contenant la raison pourquoi et comment ils le doivent être,* Lyon, 1603, in-4°, fig. Ce dernier ouvrage avait paru en latin, Lyon, 1582, in-8°. G—t—r

DARIOT (Blaise), l'une des victimes de la terreur dans le Languedoc, né en 1760, exerçait la médecine au commencement de la révolution, dont il adopta les principes. Elu juge du tribunal de St-Gaudens, il fut nommé, en 1792, premier suppléant à la convention pour le département de la Haute-Garonne. L'un des commissaires de son district envoyés à Toulouse après le 31 mai, pour organiser les moyens de résister à l'oppression, il signa tous les arrêtés pris par l'assemblée départementale. Il fut appelé peu de temps après à la convention, en remplacement de Jullien de Toulouse, mis hors la loi; mais le département, renouvelé dans le sens du parti victorieux, jugea le *fédéraliste* Dariot indigne d'un tel honneur, et fit partir à sa place le second suppléant. La convention trouvant que le département avait excédé ses pouvoirs cassa son arrêté le 6 ventôse (24 février 1794). Le même jour, Dartigoeyte, en mission dans le département de la Haute-Garonne, destituait Dariot de ses fonctions de juge, et l'envoyait en prison comme suspect. Le 14 ventôse (4 mars), la convention, par un nouveau décret, appela Dariot dans son sein, et lui enjoignit de se rendre sur-le-champ à son poste. Force fut à Dartigoeyte de relâcher son prisonnier; mais le 8 germinal (28 mars), il adressa tous les renseignements qu'il avait recueillis contre Dariot à la convention, qui les renvoya pour les examiner à son comité de sûreté générale, chargé d'entendre l'accusé dans ses défenses. Le 23 prairial (11 juin) suivant, Dubarran, au nom de ce comité, fit un long rapport sur la part que Dariot avait prise aux menées contre-révolutionnaires dans son département, et il conclut en demandant que sa nomination fût annulée. Traduit immédiatement au tribunal révolutionnaire, le malheureux Dariot porta sa tête sur l'échafaud, le 29 juin 1794. W—s.

DARIUS, fils d'Hystaspes, était de la famille des Achéménides, l'une des principales de la Perse. Il était dans la Perse proprement dite, dont son père était gouverneur, lorsque Cambyse mourut. Ayant appris que le trône avait été usurpé par un mage qui se faisait passer pour Smerdis, fils de Cyrus, il se rendit en hâte dans la Médie pour entreprendre de le détrôner. Il trouva une conspiration déjà formée pour le même objet par six des principaux seigneurs de la Perse, qui l'associèrent à leurs projets. Ils tuèrent le faux Smerdis et son frère, et Darius fut nommé roi, soit par l'adresse de son écuyer, soit par le choix des autres conjurés, ce qui est beaucoup plus vraisemblable. Cyrus et Cambyse, toujours occupés à conquérir, n'avaient point eu le temps d'organiser le vaste

empire qu'ils avaient formé : c'est à cela que se portèrent les premiers soins de Darius. Il divisa cet empire en vingt grandes satrapies, dont il régla l'administration intérieure, et il fixa le tribut que chacune devait payer et le nombre de troupes qu'elle devait fournir. Cette opération était à peine terminée, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour soumettre les Babyloniens, qui, après avoir fait de grands préparatifs, s'étaient révoltés. Ils firent une longue résistance, et leur ville ne fut prise qu'après vingt mois de siége (1). Darius entreprit ensuite contre les Scythes une expédition qui n'eut pas tout le succès qu'il en attendait, car il est évident qu'il comptait revenir dans ses États par les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne. Elle ne fut cependant pas aussi malheureuse qu'Hérodote voudrait le faire entendre ; car les Scythes furent vaincus toutes les fois qu'ils voulurent combattre, et leur pays fut entièrement ravagé. Artaban, son frère, s'était fortement opposé à cette expédition, et le roi, suivant Hérodote, se repentit dans la suite de n'avoir pas suivi son avis. Darius étant revenu dans ses États, les Ioniens se révoltèrent par les conseils d'Histiée, et leur exemple fut bientôt suivi par tous les peuples grecs de l'Asie mineure. Les Ioniens ayant obtenu quelques secours des Athéniens, s'avancèrent jusqu'à Sardes qu'ils prirent, à l'exception de la citadelle, et ils y mirent le feu involontairement ; mais les Athéniens s'étant retirés, les Grecs de l'Asie, qui n'avaient point d'union entre eux, furent tous successivement subjugués de nouveau. Cette guerre terminée, Darius voulut se venger des Athéniens, et entreprit contre eux une expédition dont il donna le commandement à Mardonius. Ce général ayant perdu une partie de son escadre en doublant le mont Athos, fut obligé de revenir dans la Perse. Alors Darius envoya Dutis avec une nouvelle armée. Dutis prit la ville d'Erétrie dans l'Eubée et en emmena les habitants prisonniers. Il débarqua ensuite à Marathon, où les Athéniens, qui n'avaient pour alliés que les Platéens, remportèrent cette victoire célèbre que leurs poëtes et leurs orateurs rappelèrent si souvent dans la suite. Darius voulant venger l'affront fait à ses armes, résolut de faire une nouvelle expédition beaucoup plus considérable. Toute l'Asie fut pendant trois ans en mouvement pour les préparatifs, et les troupes se disposaient à s'embarquer, lorsque les Egyptiens se révoltèrent. Il n'en persista pas moins dans son projet, et il se proposait de passer dans la Grèce après avoir soumis l'Egypte ; mais comme la loi des Perses voulait qu'il désignât son successeur avant de partir, il fut retenu par la contestation qui s'éleva entre Artobazana, l'aîné des fils qu'il avait eus de sa première épouse, fille de Gobryas, et Xercès, l'aîné de ceux d'Atosse, fille de Cyrus, qui avaient tous deux des prétentions au trône. Darius décida en faveur de Xercès, et mourut bientôt après, l'an 485 avant J.-C., après un règne de 36 ans. La mémoire de ce prince fut toujours en vénération parmi les Perses et les autres peuples soumis à leur empire, qu'il avait gouvernés avec beaucoup de sagesse et de modération. Il était d'un caractère très-doux, et ne se portait qu'avec peine à punir ceux qui l'avaient offensé, comme on le voit par l'exemple d'Histiée, dont il regretta beaucoup la mort, quoiqu'il eût fait soulever l'Ionie. Il chercha aussi à faire fleurir le commerce en faisant reconnaître par Scylax de Caryande, célèbre navigateur, le cours de l'Indus, et les mers qui s'étendent depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'au golfe Persique. Il fit frapper les monnaies d'or et d'argent connues sous le nom de Dariques, qu'Harpocration et d'autres grammairiens attribuent mal à propos à un Darius plus ancien, qui n'a point existé, ainsi qu'on l'a vu dans la note. C—R.

DARIUS II, surnommé *Nothus*, ou le *Bâtard*, et dont le véritable nom était *Ochus*, était l'un des fils naturels d'Artaxercès Longue-Main, qui lui donna le gouvernement de l'Hyrcanie, et lui fit épouser Parysatis, sa fille, qu'il avait eue d'une autre mère. Cette princesse était donc sœur d'Ochus, et non sa tante, comme on le fera voir à son article. Sogdianus, également fils naturel d'Artaxercès, s'étant emparé du trône, après avoir tué Xercès, Ochus ne manifesta pas d'abord ouvertement ses desseins. L'usurpateur ne tarda pas à se faire des ennemis par sa cruauté ; alors, plusieurs satrapes se réunirent à Ochus, et le nommèrent roi, l'an 424 avant J.-C. Ce fut alors qu'il prit le nom de Darius. Il parvint, par les conseils de Parysatis, à attirer Sogdianus auprès de lui, et le fit étouffer dans de la cendre, supplice dont on lui attribue l'invention. Un autre de ses frères, nommé *Arsitès*, se révolta bientôt contre lui, de concert avec Artyphius, fils de Mégabyze. Artyphius, qui avait pris à sa solde des troupes grecques, battit deux fois les généraux de Darius ; mais ces Grecs, séduits par l'appât d'une plus forte paie, l'ayant abandonné, il fut obligé de se rendre. Darius le traita d'abord avec beaucoup d'humanité, pour engager Arsitès à se soumettre, et cela lui réussit : il ne voulait pas faire périr son frère ; mais il se laissa vaincre par les importunités de Parysatis, et le fit également périr dans de la cendre, ainsi qu'Artyphius. Pissuthnès, satrape de la Lydie, se révolta aussi, et prit à sa solde une armée de Grecs, commandée par Lycon, Athénien. Tissaphernes employa le moyen dont on s'était déjà servi contre Artyphius, et Pissuthnès se voyant abandonné de

(1) Daniel, en parlant du siége de Babylone (chap. 5), nomme ce prince *Darius le Mède*. Ce nom a singulièrement embarrassé les commentateurs. On suppose ordinairement que le siége de Babylone, dont parle Daniel, est celui qui fut fait par Cyrus, et on a cherché un Darius qui fut contemporain de ce dernier ; comme on n'en trouvait point dans l'histoire, on a imaginé qu'il était le même que Cyaxare, qui, suivant Xénophon, était oncle de Cyrus. Mais, en combinant le récit de Daniel avec la prophétie de Jérémie, on voit que les 70 ans de captivité des Juifs qui devaient finir à la prise de Babylone, se terminent précisément à la 5e année du règne de Darius, fils d'Hystaspes, l'an 517 avant J.-C. Ce prince prit effectivement Babylone. C'est donc lui que Daniel nomme Darius le Mède. Les bornes de cette note ne permettent pas de développer plus au long cette opinion, que l'auteur de cet article a établie dans une leçon faite au collége de France.

ses troupes, fut pareillement obligé de se rendre, ce qui n'empêcha pas Darius de le faire périr par le même supplice. Amorgis, fils de Pissuthnès, se maintenait dans la Carie; mais les Lacédémoniens et leurs alliés, l'ayant pris dans la ville d'Iasus, le livrèrent à Tissaphernes. Il y eut aussi, vers le même temps, une révolte générale des Mèdes, dont les détails nous sont absolument inconnus. On sait seulement qu'ils rentrèrent dans le devoir vers l'an 408 avant J.-C. Darius vit aussi rentrer sous sa domination les Ioniens et les autres Grecs de l'Asie, qui avaient secoué le joug après la malheureuse expédition de Xercès contre la Grèce. Les Lacédémoniens n'eurent pas honte de recourir aux ennemis communs des Grecs, pour obtenir des secours contre les Athéniens, et de sacrifier à leur haine l'indépendance d'une partie considérable de la nation. Darius II mourut l'an 405 avant J.-C., après avoir régné 19 ans, et non 37, comme le dit Ctésias. Il laissa deux fils, Artaxercès-Mnémon et Cyrus le Jeune. On lui reproche beaucoup de cruautés; mais elles doivent pour la plupart être attribuées à Parysatis, son épouse (*voy.* PARYSATIS, et TISSAPHERNES). C—R.

DARIUS, dont le véritable nom était *Codoman*, était fils d'Arsame, qui avait pour père Osthane, l'un des fils de Darius-Nothus. Plutarque dit qu'il fut dans sa jeunesse l'un des astandes du roi. On donnait ce nom aux courriers placés de distance en distance pour transmettre dans toute l'étendue de l'empire les ordres du roi, et peut-être même les dépêches des particuliers. Mais on aura de la peine à croire que Codoman, qui tenait de si près au trône, fut employé lui-même à un service aussi subalterne, et il était sans doute le chef de ces astandes, ce qui pouvait être un emploi très-important. Il se distingua dans la guerre contre les Cadusiens, et tua un de leurs chefs, qui, fier de sa force et de sa haute stature, avait défié les Perses en combat singulier. Il fut appelé au trône par une de ces révolutions si fréquentes dans les empires de l'Orient. Bagoas l'eunuque, après avoir tué Artaxercès-Ochus, et la plus grande partie de ses fils, avait donné le nom de roi à Arsités, l'un des plus jeunes, dans l'espoir de gouverner sous son nom; mais ce prince ayant voulu venger la mort de son père et de ses frères, il le fit aussi mourir, et donna la couronne à Codoman, qui prit alors le nom de Darius. Bagoas ne tarda pas à vouloir aussi se débarrasser de lui; mais Darius s'en étant aperçu le força à prendre lui-même le poison qu'il lui avait préparé. Lorsque Darius monta sur le trône l'an 336 avant J.-C., il n'y avait pas longtemps que Philippe, roi de Macédoine, avait laissé par sa mort à l'empire perse une apparence de tranquillité; on ne supposait pas en effet qu'Alexandre son fils fût de longtemps en état de rien entreprendre. Mais ce prince ayant apaisé en moins de deux ans les troubles que la mort de son père avait occasionnés dans les États voisins et dans la Grèce, passa en Asie vers la fin de l'an 335 avant J.-C. Darius apprit presque en même temps l'arrivée d'Alexandre, et la défaite de l'armée perse au passage du Granique. Il confia alors le commandement de toute l'Asie mineure, et celui de ses forces navales à Memnon de Rhodes, qu'il avait à son service; mais la mort de ce général, qui arriva peu de temps après, dérangea tous ses projets. Il consulta ses amis pour savoir s'il se contenterait d'envoyer une armée commandée par ses généraux pour arrêter les progrès d'Alexandre, ou s'il se mettrait lui-même à la tête de toutes ses forces pour aller à sa rencontre. Charidème d'Orée, qui avait une grande expérience dans l'art militaire, et qui était l'ennemi personnel d'Alexandre qui l'avait fait exiler d'Athènes, lui conseilla de rester dans la haute Asie, et dit que s'il voulait lui donner 100,000 hommes, dont un tiers serait de troupes grecques, il se chargeait de terminer la guerre. Cette proposition ayant blessé l'orgueil des Perses, Charidème s'emporta jusqu'à leur reprocher leur lâcheté, et il expia de sa tête la liberté avec laquelle il s'était exprimé. Darius n'ayant plus alors personne dont les conseils pussent le diriger, hasarda le sort de son empire dans deux batailles successives, à Issus et à Arbelles. Ayant été vaincu dans toutes deux, il cherchait à se retirer dans la Bactriane et les parties les plus reculées de son empire où il pouvait encore opposer une longue résistance, lorsqu'il fut fait prisonnier par Bessus et deux autres satrapes qui avaient formé le projet de s'emparer de l'autorité. Ils le traînèrent quelque temps à leur suite, mais comme il retardait leur marche et qu'ils se voyaient vivement pressés par Alexandre, ils le percèrent de traits et le laissèrent sur la route. Les avant-coureurs d'Alexandre le trouvèrent respirant encore. Il les chargea, dit Plutarque, de remercier ce prince des égards qu'il avait témoignés à sa mère, à sa femme et à ses enfants, et il expira sur-le-champ. Il était âgé de 50 ans, et en avait régné 6. A sa mort finit l'empire des Perses, qui avait duré 230 ans depuis Cyrus. Tous les auteurs s'accordent à louer la douceur et l'humanité de Darius. Il avait donné, avant de monter sur le trône, des preuves de sa valeur personnelle, mais cela ne suffisait pas dans les circonstances difficiles où il se trouvait; il fallait des talents militaires dont les Perses n'avaient aucune idée. Il laissa un fils nommé Ochus, dont le sort nous est inconnu, et plusieurs filles. Alexandre épousa l'aînée qui se nommait Statire suivant quelques auteurs, et Barsine suivant d'autres. Il en fit aussi épouser une à Héphestion son favori. C—R.

DARLUC (MICHEL), médecin et naturaliste, naquit en 1707 à Grimaud, dans le diocèse de Fréjus. En terminant ses premières études, il fut attaché comme secrétaire à un prince allemand qu'il accompagna dans ses voyages; et cette circonstance lui fournit l'occasion de développer son goût pour l'histoire naturelle. Après avoir employé dix ans à visiter les différentes parties de l'Europe, il s'établit à Barcelone pour s'y livrer, en fréquentant

les hôpitaux, à l'étude de la pratique médicale. Il vint ensuite étudier à Aix l'anatomie et la botanique, sous le célèbre Lieutaud (*voy.* ce nom), et à Paris, la chimie dont Rouelle donnait, depuis quelques années, des leçons très-fréquentées. Riche de connaissances qu'il devait à des travaux assidus, il revint dans sa patrie exercer la médecine. Ses succès l'ayant bientôt fait remarquer, Monclar, procureur général au parlement, pour l'attirer à Aix, lui fit accorder, à son insu, la survivance de la chaire de botanique à l'université de cette ville. Darluc la remplit avec beaucoup de zèle, mais sans rien relâcher des soins qu'il devait aux malades dont il avait la confiance. Dans ses loisirs il rassembla les matériaux d'une histoire naturelle de la Provence, ouvrage qui lui coûta bien des recherches, des fatigues et des dépenses. Il en avait commencé la publication lorsqu'il fut affligé d'une cécité complète. Mais Gibelin, son confrère à l'Académie de Marseille, se chargea de revoir son manuscrit, qui était terminé. Darluc mourut en 1783. Outre un poëme sur l'*Inoculation,* dont il était un partisan zélé, on a de lui : 1° *Traité des eaux minérales de Gréoulx en Provence,* Aix, 1777, in-8°. Il en a paru une nouvelle édition, Paris, 1821, in-12, augmentée de plusieurs observations, par M. Doux. 2° *Histoire naturelle de la Provence, contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans les règnes végétal, minéral, animal et la partie géoponique,* Avignon et Marseille, 1782-86, 3 vol. in-8. Après avoir, dans un coup d'œil général, indiqué l'étendue, les limites et les divers climats de la Provence, l'auteur, adoptant la division des diocèses qui lui a paru la plus commode, donne une description détaillée de tout ce que cette belle province renferme d'intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle, de l'agriculture et de l'économie domestique. Ces récits sont suivis d'observations sur les mœurs des habitants, leurs occupations ou leur industrie, et de vues sur les améliorations qu'il serait possible d'introduire dans leurs usages, leur régime alimentaire, leur hygiène, etc. Parmi les savants compatriotes qui l'ont aidé dans ses recherches, il cite avec reconnaissance Bernard, sous-directeur de l'Observatoire à Marseille, le P. Berthier de l'Oratoire, et Grosson, qui lui avait communiqué d'excellents mémoires relatifs à la pêche sur les côtes de Provence. L'ouvrage de Darluc est celui d'un zélé patriote dans la véritable acception du mot, et il méritera toujours d'être consulté par ceux qui voudront connaître les productions et les ressources de ce beau pays. W—s.

DARMAING (Jean-Jérôme-Achille), journaliste, naquit à Pamiers (Ariège), le 2 février 1794, d'une famille distinguée dans la magistrature. Après de brillantes études au lycée de Toulouse, il fut admis à l'école normale, puis agrégé à l'école de St-Cyr. Mais les événements de 1814 avaient exalté sa tête, et il renonça en 1816 à la carrière de l'instruction pour se jeter dans la politique. Son aïeul, dévoué aux Bourbons, avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, victime de la haine du conventionnel Vadier (1). Son père, ancien magistrat, qui partageait les mêmes opinions, réclama en vain pendant les premières années de la restauration les dédommagements qui lui étaient si bien dus. Il n'obtint que de vagues promesses, et fut obligé pour exister de se consacrer à la rédaction des séances législatives dans divers journaux. L'ingratitude des Bourbons envers sa famille fit sur l'âme du jeune Achille Darmaing une vive impression. Lui qui, au 20 mars 1815 s'était rangé parmi les volontaires royaux, devint bientôt l'ennemi de ces princes qui ne savaient, comme on l'a dit, ni récompenser ni punir; et il ne tarda pas à se jeter dans les rangs d'une ardente opposition. Après avoir débuté dans la rédaction subalterne de quelques journaux, il créa en 1818 le *Surveillant politique et littéraire.* Cette feuille, poursuivie presque à son apparition, attira un procès à son auteur. En vain Darmaing mit tout en usage pour convaincre ses juges de la pureté de ses principes et de ses intentions; en vain invoqua-t-il le souvenir du dévouement monarchique et des malheurs de sa famille, il fut condamné à une amende, et la publication du *Surveillant* fut arrêtée. Alors il s'attacha au *Constitutionnel,* comme rédacteur des séances de la chambre élective et des débats judiciaires. Ses articles, écrits avec intérêt et impartialité, eurent du succès et contribuèrent à la fortune de ce journal. Bientôt, sans abandonner la feuille qui avait commencé sa réputation, il fonda, en 1825, la *Gazette des tribunaux,* dont la création lui appartient tout entière, et qui est devenue entre ses mains une propriété importante. Dans la direction de cette feuille, à laquelle il s'associa l'expérience du savant sténographe Breton, Darmaing, selon les expressions d'un avocat distingué (2), « déploya des facultés supérieures et une aptitude « merveilleuse qui lui faisaient deviner les princi- « pes et jusqu'au langage du droit, malgré l'ab- « sence de toute étude judiciaire, et qui soumettaient « à son ascendant même les hommes éminents « dont il savait s'attacher la collaboration. » En effet, ce qu'il y a de remarquable dans la courte carrière de Darmaing, c'est de voir un jeune homme jusqu'alors, et même toujours depuis, livré à toute la fougue des passions, relever son rôle de journaliste à la hauteur d'un pouvoir réel. Il se regardait comme investi d'une sorte de magistrature que personne au palais, juges, greffiers, avocats, ne songeait à lui contester, et qu'il exerça sans ménagements ni transactions, avec une vi-

(1) François Darmaing, avocat du roi à Pamiers et maire de cette ville en 1790, n'avait adopté qu'en homme honnête et modéré les principes de l'assemblée constituante, et surtout leurs conséquences. Il fut obligé de fuir par suite d'une émeute qu'avait excitée l'arrestation d'un officier de la garde nationale. Un décret ordonna au tribunal de Toulouse de lui faire son procès. Échappé à ce danger, il fut arrêté et condamné à mort en 1795, comme conspirateur, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

(2) M. Mermilliod, discours prononcé sur le cercueil de Darmaing.

gueur de principes qui ne s'est jamais démentie. Cette indépendance, il la déployait vis-à-vis du pouvoir dont il critiquait les actes lorsqu'ils étaient du ressort de son journal, vis-à-vis des individus dont il tenait le sort sous sa plume, et dont les menaces comme les séductions venaient échouer contre sa probité (1) et sa fermeté intraitables; enfin vis-à-vis de l'opinion publique et de l'esprit de parti dont il savait repousser les capricieux engouements et les exigences. Cette dernière qualité était d'autant plus méritoire chez Darmaing que personnellement il était fort ardent dans son libéralisme. Carbonaro, il fut sous la restauration dans les secrets les plus intimes de la faction qui conspirait contre la branche aînée des Bourbons. La manière à la fois circonspecte et indépendante avec laquelle il rédigea ainsi sa *Gazette*, en inspirant pour sa personne une sorte de respect, lui servit de garantie contre les dangers du rôle de censeur judiciaire qu'il s'était arrogé. Aussi pendant toute sa direction, malgré les susceptibilités qu'il était dans le cas de blesser chaque jour, pas une seule condamnation n'est venue révéler que le journaliste eût transgressé sa mission ou abusé de sa terrible puissance. Cette puissance et les relations importantes qu'elle lui avait values, il eût pu les employer à son élévation; mais il refusa plusieurs fois de hauts emplois. Décoré de la croix de Juillet, il ne rechercha pas même celle de la Légion d'honneur qu'il n'eût tenu qu'à lui d'obtenir. Sa seule ambition était de conserver son indépendance et d'arriver quelque jour à la députation de l'Ariège. Lors des événements de juillet 1830, Darmaing avait pris les armes, et s'était joint aux masses soulevées contre la garde royale. Il parut sincèrement s'attacher au gouvernement de Louis-Philippe, et ne contribua pas peu à imprimer au *Constitutionnel* une couleur dynastique, lorsque, après la retraite successive de MM. Cauchois-Lemaire et Bert, les propriétaires de ce journal politique le choisirent pendant les années 1832 et 1833 pour rédacteur en chef. Darmaing jouissait également d'une grande influence dans sa légion de la garde nationale, où il était officier depuis 1830. Sorti du *Constitutionnel*, il reprit la direction de la *Gazette des tribunaux*, dont il était toujours le principal propriétaire. C'est là que, doué d'une prodigieuse activité qui suffisait à tous ses travaux comme à tous les plaisirs, il usa les derniers restes d'une vie dont les sources étaient épuisées depuis plusieurs années. Il succomba à de cruelles souffrances le 30 juillet 1836. Ses obsèques se sont faites avec beaucoup d'éclat. Le poêle funèbre était tenu par deux membres de la cour de cassation, MM. Gilbert de Voisins, pair de France, et Isambert, député; puis par le bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Philippe Dupin, et par M. Breton, co-gérant de Darmaing à la *Gazette des tribunaux*. Son éloge fut prononcé par MM. Mermilliod, avocat, et Isambert. Darmaing avait débuté dans la carrière littéraire par un *Abrégé de l'histoire de la Vendée*, Paris, 1817. D—R—R.

(1) Nous savons pertinemment que plusieurs fois Darmaing a mis très-lestement à la porte de son bureau des individus qui, pour que leurs méfaits fussent passés sous silence, lui avaient offert des billets de banque.

DARMÈS (Marius-Ennemond), né à Marseille, au mois de février 1797, exerçait à Paris la profession de frotteur. La tête exaltée par les passions politiques, il forma le projet de tuer Louis-Philippe. Le 15 octobre 1840 le roi sortait des Tuileries pour se rendre à St-Cloud, Darmès s'était posté au coin de la place de la Concorde, vers l'angle du jardin du côté du quai, et au passage de la voiture il tira sur le roi un coup de carabine; mais l'arme était en mauvais état, et trop chargée; elle éclata et Darmès eut la main fracassée. Le roi ne fut pas blessé, quelques projectiles seulement atteignirent sa voiture. Darmès fut immédiatement arrêté; loin de nier son crime il en tira vanité. Par une ordonnance royale du 17 octobre, la cour des pairs fut chargée d'instruire sur cet attentat. Darmès interrogé sur les motifs qui avaient pu le pousser à un tel crime, répondit par ce seul mot: *Beyrouth*. On sait qu'en ce moment l'opinion venait d'être fort émue de la nouvelle de l'attaque de la Syrie et du bombardement de Beyrouth par la flotte anglaise, chargée au nom de la conférence de Londres d'expulser Mehemet-Ali de cette province. Darmès déclara qu'il avait été seul à concevoir et exécuter son crime; de nombreuses investigations de police furent opérées, mais elles ne produisirent aucun résultat. Toutefois deux individus qui étaient en relation avec Darmès, Duclos et Considère, furent arrêtés, et devinrent l'objet d'une instruction judiciaire sous la prévention de complicité. La blessure que Darmès s'était faite avait été assez grave pour nécessiter l'amputation de trois doigts. On ne pouvait le faire passer en jugement avant sa guérison; d'un autre côté les recherches faites pour s'assurer que le crime était isolé amenèrent des longueurs par suite desquelles les débats ne s'ouvrirent devant la cour des pairs que le 24 mai suivant. Darmès avoua hautement son action, persista dans sa déclaration qu'il n'avait pas de complices, et revendiqua pour lui seul la responsabilité de l'attentat. Les débats durèrent six jours; par arrêt du 29 mai 1841 il fut condamné à la peine des régicides; Duclos et Considère furent acquittés. Darmès refusa de signer un recours en grâce; jusqu'au bout son fanatisme ne se démentit pas. Il fut exécuté le 31 mai sur la place St-Jacques. E. D—s.

DARMSTADT (le prince Georges de), l'un des fils cadets du landgrave Louis de Hesse Darmstadt, fut consacré dès sa jeunesse à la carrière des armes, et après avoir fait avec distinction plusieurs campagnes sous le prince Eugène, devint lieutenant général des armées de l'empereur Léopold. Envoyé, en 1694, en Espagne avec 15,000 Allemands, il débarqua en Catalogne où les Français avaient déjà fait des progrès, et il opéra sa jonction avec

l'armée espagnole. Lorsque le duc de Vendôme mit le siége devant Barcelone, en 1697, il se jeta dans cette ville avec 12,000 hommes, arma tous les habitants et se défendit avec beaucoup de courage; mais l'armée espagnole qui venait à son secours ayant été défaite, il fut obligé de capituler, ce qu'il ne fit toutefois qu'après le cinquante-deuxième jour de tranchée ouverte. En récompense de ses services, la reine d'Espagne, sa parente, lui fit donner, après la paix de Riswick, la vice-royauté de Catalogne, qui lui fut ôtée lorsque le parti français prévalut à Madrid. A l'avénement de Philippe d'Anjou à la couronne d'Espagne, le prince de Darmstadt alla se ranger sous les drapeaux de l'archiduc, dont il fut le conseil, avec le titre de grand écuyer; il conseilla à ce prince de s'emparer de la Catalogne et de l'Aragon, et il parut avec lui sur les côtes de Catalogne, excitant les habitants à la révolte. Lérida et Tortose se déclarèrent pour l'archiduc. Darmstadt mit ensuite le siége devant Barcelone, où il avait un parti, et fut tué à la première attaque du fort Montjoui, le 14 septembre 1705, deux heures avant la prise de la ville (*voy.* pour les autres princes de cette maison, au mot Hesse.) B—p.

DARNALT (Jean), avocat et jurat de Bordeaux, commença à travailler sur l'histoire de cette ville avant l'année 1612. Le jésuite Fronton du Duc lui adressa, en 1619, ses *Remarques sur l'histoire de Bordeaux*. Darnalt continua la *Chronique bourdeloise* de Gabriel de Lurbe, depuis l'an 1594 jusqu'en 1619. Cet abrégé estimé a été imprimé à Bordeaux en 1619, 1620, 1666, 1672 et 1703, in-4°. On a encore de Darnalt : 1° des *Instructions pour la conservation de certains droits appartenants à la ville de Bourdeaux*, 1620, in-8°; 2° une édition des *Anciens et nouveaux statuts de la ville de Bourdeaux* (recueillis par de Lurbe), Bordeaux, 1612, in-4°. Darnalt y inséra les *Arrêts et instructions pour la conservation des droits de la ville*, et les *Remarques* de Fronton du Duc; 3° les *Antiquités de la ville d'Agen et pays agenois, depuis dix-sept cents ans*, dans un livre intitulé : *Remontrance* ou *Harangue solennelle faite aux ouvertures des plaidoiries d'après la St-Luc*, Paris, 1606, in-8°, rare et recherché. A cette époque, Darnalt était procureur du roi au siége présidial de la même ville, en supposant que le Jean Darnalt, écrivant à Agen, et le Jean Darnalt, historiographe de Bordeaux, soient le même individu.— Un autre *Jean* Darnalt, prêtre et religieux de l'abbaye de Ste-Croix à Bordeaux, vivait à la même époque, prenait le titre de *Docteur ès sacrés décrets*, et publia en 1618, in-12, le *Narré véritable de la vie, trépas et miracles de St. Mommolin, patron de Bordeaux*. C'est au même Darnalt qu'on peut attribuer l'édition des *Statuta et decreta reformationis congregationis Benedictinorum nationis gallicanæ*, imprimée avec le nom de Jean Darnalt, éditeur, à Paris, 1605, in-8°. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de France*, en citant tous les ouvrages compris dans cet article, les attribuent trop légèrement à un seul et même individu. V—ve.

DARNAUD-BACULARD. *Voyez* Arnaud.

DARNAUD (Jacques), général français, né à Bricy près d'Orléans en 1768, avait servi pendant quelques années comme simple soldat dans un régiment d'infanterie, lorsque la révolution commença. Étant alors entré dans un bataillon de volontaires nationaux, il fut fait capitaine, et fit ses premières campagnes à l'armée du Nord, où il se distingua dans plusieurs occasions. Devenu adjoint aux adjudants généraux, en 1794, il assista en cette qualité au débloquement de Maubeuge, et fut ensuite employé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Chargé de soutenir la retraite à Neuwied dans le mois d'octobre 1795, il mérita par sa valeur que le général en chef Jourdan lui adressât ces flatteuses paroles : « Je vous félicite, mon cher camarade; j'ai admiré vos belles manœuvres; vous « aviez, devant l'ennemi, le même sang-froid que, « l'année dernière, à la revue, sur la place de parade, à Cologne. » Darnaud ayant été chargé, en 1796, de l'occupation de Francfort, ne souffrit pas que le commerce de cette ville fût inquiété par des exactions d'aucune espèce. Blessé grièvement l'année suivante à la mâchoire inférieure par un éclat d'obus, au blocus de Mayence, il n'en fut guéri que lentement et après de grandes souffrances. Alors il se rendit à l'armée d'Italie où la Trebia, Novi, Recco, Monte-Facio furent témoins de sa valeur, et il fut nommé général de brigade en 1799. A Gênes, il reçut encore une blessure si grave que l'on fut obligé de lui faire l'amputation de la cuisse gauche. Ayant survécu à cette douloureuse opération, Darnaud fut chargé, par le premier consul, du commandement de la place qu'il avait si bien défendue, et plus tard de celui de la 14e division, dont Caen est le chef-lieu. Après l'avoir créé baron et général de division, Napoléon lui donna en 1808 le commandement de l'hôtel des Invalides qu'il conserva jusqu'en 1814. Darnaud fut alors remplacé par le comte de Lussac; et il vécut dans la retraite jusqu'au 3 mars 1830, époque de sa mort. M—d j.

DARNLEY (Henri-Stuart, lord), époux de Marie Stuart, reine d'Écosse, naquit en 1541. Sa mère, Marguerite Douglas, était fille de Marguerite, d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Celle-ci avait épousé en premières noces Jacques IV, aïeul de Marie. Le comte de Lennox, père de Darnley, descendait d'une branche de la maison Stuart : les vœux et les regards de la nation écossaise se tournèrent vers Darnley, lorsqu'en 1561, les sujets de Marie Stuart, son conseil et peut-être elle-même jugèrent qu'elle devait penser à se remarier. Darnley était né et avait été élevé en Angleterre, où son père s'était fixé depuis que le crédit de la maison d'Hamilton l'avait forcé à quitter l'Écosse. Ne pouvant donner de l'inquiétude à la jalouse Élisabeth, il en obtint aisément la permission de suivre son père en Écosse, où Marie l'avait rappelé,

cédant, sans s'en douter, aux insinuations de sa rivale. Jeune et bien fait, Darnley captiva le cœur de Marie. Dès qu'Elisabeth sut que cette dernière disposait tout pour épouser Darnley, elle envoya l'ordre à celui-ci de revenir à l'instant, fit conduire à la Tour le comte de Lennox, qui était alors en Angleterre, avec son second fils, et saisir tous ses biens. Tout cela ne put empêcher Marie de donner à Darnley sa main et le titre de roi, le 29 juillet 1565. Ce mariage alarma les protestants qui croyaient la maison de Lennox fermement attachée à la religion catholique. Darnley essaya vainement de se concilier l'affection des ecclésiastiques réformés; ils l'insultèrent en face, et il fut obligé de dévorer cet affront. Marie se conduisait de manière à le lui faire oublier, et elle forma le projet d'assurer la couronne sur sa tête. Darnley ne paya tant de bienfaits que par la plus odieuse ingratitude ; livré à de vils flatteurs, il crut que la reine ne faisait pas encore autant qu'il lui était dû; il négligea cette princesse, et se livra au libertinage le plus grossier. Marie mit plus de réserve dans les marques de confiance qu'elle lui accordait. Le ressentiment qu'il en témoigna augmenta le refroidissement de la reine. Indigné de ce changement, Darnley dirigea ses projets de vengeance sur tous ceux qu'il en croyait les auteurs. On lui persuada que Rizzio, musicien et confident de Marie, l'animait contre lui. Il autorisa par écrit l'assassinat du coupable, et s'engagea à protéger, contre les suites que pourrait avoir ce meurtre, quiconque y aurait eu part. Quand on ôta la vie à Rizzio (1566), il était présent, et un des meurtriers se saisit de son épée pour la plonger dans le sein du malheureux. Darnley éloigna ensuite tous ceux auxquels il soupçonnait l'intention de tirer la reine de la détention où la tenaient les assassins, en déclarant qu'il avait ordonné tout ce qui s'était fait. Peu de temps après, Marie, qui avait regagné la confiance de son époux, l'entraîna avec elle à Dumbar, et lui persuada de marcher contre les conjurés restés à Édimbourg ; il consentit ensuite à désavouer toute intelligence avec eux, ce qui le rendit l'objet du mépris universel. La reine manifesta alors pour lui une aversion insurmontable. Cependant elle refusa le divorce qui lui fut conseillé. Darnley se retira à Glasgow, et une maladie extraordinaire qu'il essuya en y arrivant, fut attribuée au poison. Marie vint l'y rejoindre ; une réconciliation ramena les deux époux à Édimbourg. Sous prétexte de l'état où était Darnley, on le logea dans une maison isolée. Marie vint passer quelques nuits dans un appartement au-dessous du sien; mais, la nuit du 9 février 1567, elle coucha dans son palais, et, à deux heures du matin, la maison où demeurait Darnley sauta en l'air. Le cadavre de ce prince, qui fut trouvé dans un champ voisin, ne portait aucune marque de mort violente. Le père de Darnley demanda en vain justice du meurtre de son fils (*voy.* Marie Stuart). E—s.

DARONATSI (Paul), l'un des plus célèbres théologiens de l'Église d'Arménie, et l'un des plus prononcés contre l'Eglise grecque et le concile de Chalcédoine, naquit en 1043, dans la province de Daron. Dès sa jeunesse, il se livra avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie, et il y fit de tels progrès qu'il fut bientôt en état d'en donner lui-même des leçons, qui lui acquirent une grande réputation. Son mérite et ses talents le firent nommer abbé d'un monastère où il finit ses jours en 1123. Son principal ouvrage est une lettre contre Théopiste, philosophe et théologien grec, qui vivait de son temps. Cet ouvrage a été imprimé à Constantinople, 1752, 1 vol. in-fol. Il fit depuis un *Traité contre l'Eglise grecque*, un *Commentaire sur Daniel*, et d'autres ouvrages de théologie, dont quelques-uns se trouvent manuscrits dans la bibliothèque nationale. — Daronatsi (Khatchadour), docteur ou vartabied arménien, né en 1161, dans la province de Daron, fut abbé du monastère de Hoghardsin. L'an 1204 il assista à un concile tenu à Lorhi dans la partie orientale de l'Arménie. On prétend que c'est ce docteur qui introduisit, dans l'Arménie orientale, l'usage de noter la musique d'église. Il composa un grand nombre de discours et de cantiques, restés manuscrits. S. M.

DARQUIER (Augustin), né à Toulouse le 23 novembre 1718, fut entraîné par son goût à l'étude de l'astronomie, s'adonna et fut utile à cette science jusqu'à sa mort, arrivée le 18 janvier 1802. Non content d'avoir établi dans sa maison des instruments et un observatoire, il formait des élèves et payait des calculateurs. Darquier était associé de l'Institut national. On a de lui : 1° *Uranographie*, ou *Contemplation du ciel à la portée de tout le monde*, Paris, 1771, in-16; ce petit ouvrage contient les figures des constellations, et est, dit Lalande, très-commode pour apprendre à connaître le ciel. L'auteur l'avait composé pour madame d'Etigny, dont le mari était intendant d'Auch, et l'a fait réimprimer à la suite de ses *Lettres sur l'astronomie*. 2° *Observations astronomiques faites à Toulouse*, Avignon, 1777, in-4°; Darquier en publia un second volume à Paris, en 1782; il en donna la suite dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, et dans l'*Histoire céleste française* de Lalande. 3° *Observation de l'éclipse de soleil du 24 juin* 1778, etc., *traduite de l'espagnol*, Toulouse 1780, in-8°, tiré à petit nombre, mais réimprimé dans le *Journal de physique*, d'avril 1780. 4° *Lettres sur l'astronomie pratique*, 1786, in-8°; 5° *Éléments de Géométrie, traduits de l'anglais de Simpson*, 1766, in-8°; 6° *Lettres cosmologiques sur la construction de l'univers, traduites de l'allemand de Lambert*, Amsterdam 1801 : les notes sont de M. d'Utenthove qui fut l'éditeur. A. B—t.

DARRACQ (François-Balthazar), député du parlement des Landes au conseil des Cinq-Cents, était né vers 1750 à Mont-de-Marsan, d'une famille honorable. Ayant fait de bonnes études, il em-

brassa la profession d'avocat, et, dans ses loisirs, cultiva la physique et la chimie. Quelques-unes de ses observations sont consignées dans les premiers volumes du *Journal* de l'abbé Rozier. Il adopta les principes de la révolution, et montra dans les différentes fonctions administratives dont il fut revêtu beaucoup de zèle et d'intégrité. Député par son département, en 1795, au conseil des Cinq-Cents, il se signala dès l'abord en attaquant les dilapidations, et ne laissa passer aucune occasion de stigmatiser les fournisseurs et ceux qui les favorisaient. Il parla fréquemment aussi dans l'intérêt des propriétaires que les lois de circonstance mettaient à la merci de leurs fermiers ; et demanda, plus tard, la libre exportation des produits quelconques du sol, comme le plus sûr moyen de rendre au commerce et à l'agriculture son ancienne prospérité. Il s'éleva contre tout projet de transaction entre les créanciers et leurs débiteurs, disant que ceux-ci ne pourraient être libérés qu'en acquittant la totalité de leurs dettes; et, le premier, il demanda le rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, mais surtout en matière de commerce. Tout en déclarant qu'il n'était point l'ami des prêtres, puisqu'ils avaient causé tous les malheurs de sa vie, il combattit les mesures rigoureuses employées contre eux, disant, et cette fois avec raison, que, puisque la loi ne voyait en eux que des citoyens, il était absurde de les assujettir à une législation exceptionnelle (1). Le 4 pluviôse an 5 (23 janvier 1797) Darracq soutint, dans un long discours, que « le divorce n'est « que l'épuration heureuse des séparations de « corps dont la nécessité avait consacré l'usage, » et vota pour que l'incompatibilité d'humeur ne fût point retranchée des causes qui peuvent faire prononcer la dissolution du mariage. Partisan de la liberté de la presse la plus illimitée, il n'admettait de restrictions à ce principe qu'à l'égard des journalistes dont il parlait de la manière la plus méprisante : « Le gouvernement, dit-il le 6 fé« vrier 1797, eût dû agir envers les journalistes « comme il l'a fait envers les prostituées; car les « journalistes sont de véritables prostituées... » Il fut rappelé par le président au respect qu'il devait à l'assemblée ; et Pelet de la Lozère, s'élançant à la tribune, déclara que depuis son établissement elle n'avait pas été souillée par un aussi dégoûtant langage... Deux ans après (12 juin 1799), il revint encore aux journalistes, dans un discours sur la liberté de la presse, dont le conseil vota l'impression. « Mais, dit-il, ce serait étrangement « s'abuser que d'appliquer ce principe au métier « de journaliste. Il faudrait plutôt renverser toutes « les idées et livrer la liberté à une honteuse « prostitution, la faire dégénérer en licence, que « d'appeler un journaliste au partage des avan« tages qu'elle peut offrir. La liberté de la presse « est un hommage rendu aux écrivains philoso« phes qui voudraient marcher sur les traces « d'Helvétius, de Raynal, de Rousseau, de Mably. « Qu'a de commun le journaliste avec de tels gé« nies?... Il ne publie pas sa pensée, mais celle « des autres ; c'est là son engagement avec le pu« blic. En un mot les journalistes bien appréciés « sont les *rouliers* de la politique et de la littéra« ture, comme à Paris ils en sont les *fiacres*. Leurs « infidélités, leurs écrits, leurs falsifications sont « et doivent être dans les attributions de la police. » Quelques mois auparavant (11 janvier 1799), il avait combattu le projet de partager les biens communaux, mesure funeste qui ne pouvait apporter un bien passager à quelques individus qu'au préjudice du bien général. Le 6 juillet il combattit le projet de supprimer les maisons de jeu, prétendant qu'il valait mieux régulariser cette passion que de tenter de la détruire, puisqu'on n'y parviendrait pas ; et conclut à l'établissement d'une taxe sur les maisons de jeu et ceux qui les fréquenteraient. Le 25 juillet il demanda l'abolition de tout serment politique, afin de diminuer le nombre des parjures. Dans la séance du 19 brumaire à St-Cloud, il voulut empêcher d'envoyer un messager au Directoire pour l'avertir de la réunion du conseil, par la raison que l'on ne savait pas où le Directoire lui-même se trouvait dans ce moment. Membre du nouveau corps législatif, il en fut élu secrétaire pour la session de 1802. Le 7 mai, il proposa d'envoyer une députation aux consuls pour les féliciter sur leurs glorieux travaux. Il fit partie de la commissoin administrative du corps législatif ; et l'année suivante il reçut la décoration de la Légion d'honneur. A l'expiration de son mandat, n'ayant point été réélu, Darracq retourna dans sa ville natale, et il y concourut à la formation de la société d'agriculture et de commerce, où il lut, le 21 décembre 1807, un mémoire sur les *Matières résineuses*. Il mourut peu de temps après. W—s.

(1) Il est assez curieux de remarquer que Robespierre avait soutenu les mêmes principes à l'assemblée constituante.

DARRAGON (François-Louis), né vers le milieu du 18e siècle, occupait une place dans la maison du roi, et conserva pour la famille royale un dévouement qui lui fit courir des dangers pendant la révolution. Par un travers d'esprit qui n'est pas rare, il se croyait poëte, et surtout poëte dramatique. Il fit représenter sur des théâtres de société des pièces de sa composition ; et, quoiqu'il n'eût dans les derniers temps de sa vie qu'un très-modique revenu, il en employait la plus grande partie à faire imprimer une foule de productions en vers et en prose plus ou moins ridicules. Les journalistes, entre autres Salgues, s'égayèrent quelquefois à ses dépens ; mais peut-être pas aussi souvent qu'il l'aurait désiré ; car, outre que ces attaques le tiraient pour un moment de l'obscurité, elles lui fournissaient l'occasion de répliquer par un nouvel écrit. Il adressa des lettres au ministre de l'intérieur (Chaptal), aux acteurs du Théâtre-Français, etc. ; il publia un épithalame

sur le mariage de Napoléon et de Marie-Louise ; il fit des vers pour les portraits de Talma, de Corneille, de l'empereur, de sa sœur Caroline, alors reine de Naples, de Cambacérès, du prince Charles, etc., etc. Enfin, après avoir chanté les hauts personnages de l'empire, il s'apprêtait à célébrer le retour des Bourbons en 1814, lorsque la mort le frappa vers cette époque. Outre les opuscules déjà cités et beaucoup d'autres du même genre, on a de lui : 1° *Épître au plus illustre de mes aïeux*, 1780, in-8° ; 2° *Épître au roi sur les réformes de sa maison*, 1780, in-8° ; 3° *l'Anti-Lalande*, ou *Réfutation de la Lettre du célèbre astronome sur le 18e siècle*, Paris, 1800 in-12. Darragon prétend démontrer que le 19e siècle a commencé le 1er janvier 1800. 4° *Le Cri du cygne*, ou *Réfutation théâtrale*, Paris, 1806, in-8°. C'est une réponse à l'avis de l'examinateur du Théâtre-Français, qui n'avait pas jugé digne d'être admise à la lecture la tragédie de *Ricimer*, dont le sujet est tiré de l'histoire de Norwége, que Darragon avait présentée à ce théâtre, et dont il donne de longs fragments dans cette brochure. 5° *Le Prononcé*, ou *la prééminence poétique du grand Corneille*, Paris, 1808, in-8° ; 6° *le Rennois à Paris*, ou *le critique Salgues réprimé*, 1809, in-8° ; 7° *le Tarpa*, ou *l'examen préalable, tragique et comique, avantageux à l'art, aux auteurs, au Théâtre-Français*, Paris, 1811, in-8° ; 8° *Ode belliqueuse aux Français du premier ban*, 1812, in-8° ; 9° *la Mort de Jacques Molay*, ou *les Templiers*, tragédie en 3 actes et en vers, Paris, 1812, in-8°. Cette pièce est la contre-épreuve de celle de M. Raynouard. Darragon suppose les Templiers coupables. L'idée n'est pas heureuse et l'exécution est pitoyable. L'auteur avait encore en portefeuille : *Le Siége de Jérusalem*, tragédie dont il publia des fragments en 1781 ; *le Suborneur joué*, ou *les Femmes de bonne humeur*, comédie en 5 actes et en vers, représentée à Rennes en 1787, pendant la tenue des états de Bretagne ; *le Bon Frère*, comédie en 2 actes, dont il fit imprimer une scène à la même époque. P—RT.

DARRIGOL (l'abbé Jean-Pierre), né à Lahonce, près de Bayonne, le 17 mai 1790, annonça dès son enfance les plus heureuses dispositions ; et, après avoir achevé, très-jeune encore, son cours de théologie, professa les humanités au collége de Dax. Ordonné prêtre en 1815, il exerça le ministère dans quelques paroisses où il montra autant de sagesse que de zèle. Ses supérieurs, qui connaissaient ses talents, l'envoyèrent professer la théologie à Betharram. M. d'Astros, qui fut depuis archevêque de Toulouse, lui confia la chaire de morale au séminaire de Bayonne, et cinq ans après il le nomma supérieur. Les vertus dont Darrigol donnait l'exemple, l'esprit sacerdotal dont il était animé, sa haute capacité, tout justifia un choix qui fut universellement applaudi. Doué d'une grande facilité pour le travail, et de connaissances très-variées, il s'amusa, dans ses moments de loisir, à composer une *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*, 1 vol. in-8° de 163 pages. Dans cet ouvrage, imprimé à Bayonne sans date, l'auteur discute avec une grande sagacité des questions relatives à l'idiome basque et à sa grammaire. Il examine d'abord les éléments les plus simples de la langue, les sons primitifs et les articulations, les syllabes radicales, les mots simples et les mots composés, leurs espèces grammaticales, leur force expressive ou leur énergie ; et il arrive ainsi jusqu'à l'art de fixer le rang des mots et de former le discours. Il a eu pour but de puiser, selon l'avis de Dumarsais, les règles de la langue dans la langue elle-même ; et, afin de les apprécier selon leur juste valeur, il les rapproche souvent des règles de la grammaire générale, ou des principes fondamentaux du langage. Le sénateur Garat voulait traiter la même matière ; mais il renonça à son projet après avoir lu la dissertation de l'abbé Darrigol, et il aimait à dire qu'il était difficile de faire preuve de plus de savoir et de sagacité. Déjà une maladie cruelle qui avait son siége dans les entrailles, et qui le faisait souffrir depuis plusieurs années, avait miné la santé de l'abbé Darrigol, et ce fut au milieu des plus vives douleurs qu'il concourut au prix fondé par Volney sur l'*Analyse raisonnée du système grammatical de la langue basque*. Il remporta le prix, en 1829, quoiqu'il eût pour concurrent le célèbre Humboldt, dont le mémoire écrit en latin contient, suivant la commission, des recherches profondes et des considérations d'un ordre élevé sur la philosophie grammaticale. Les commissaires reconnurent dans l'ouvrage de Darrigol une méthode judicieuse, une connaissance approfondie du sujet. « L'auteur, disaient-ils dans leur rapport, paraît posséder à fond la langue dont il expose le système grammatical. On a particulièrement lieu d'être satisfait de la manière dont il explique la conjugaison des verbes basques ; et ce point était tout à la fois un des plus importants et des plus difficiles de ceux qu'il avait à traiter. » Il avait pris pour épigraphe une phrase de Fénelon ; et à ce sujet, Andrieux, secrétaire de l'Académie, lui écrivit : « M. le supérieur, je me suis trouvé, malgré mon peu de capacité, l'un des membres de la commission chargée d'exécuter la fondation faite par M. de Volney ; j'ai joint avec beaucoup de plaisir mon suffrage à celui de mes savants collègues, et votre excellent mémoire m'a paru très-digne du prix qu'il a obtenu. En faisant connaître la singulière et unique langue basque, vous avez fait preuve d'une grande habileté dans la métaphysique du langage en général. Vous avez pris pour épigraphe cette phrase bien remarquable : *Chaque langue a son génie, son éloquence, sa poésie, et, si j'ose ainsi parler, ses talents particuliers*. Vous la signez du nom de Fénelon, et je ne doute point qu'elle ne soit de ce grand homme. Mais mon igno-

« rance m'oblige de recourir à vous pour savoir « dans quel ouvrage de Fénelon cette phrase se « trouve. Oserais-je vous prier de me l'indiquer? Je « serais bien aise de connaître les développements « dont elle doit être acccompagnée. » Il est assez étonnant qu'un secrétaire perpétuel de la première compagnie littéraire du royaume ait ignoré le *Mémoire* de Fénelon *sur les occupations de l'Académie française*. Darrigol appartenait à l'élite de ces prêtres éclairés, laborieux de la province, qui honorent la religion et les lettres, que la capitale ne connaît point assez, et dont les talents placés sur un théâtre plus brillant seraient la gloire de la patrie. Il mourut le 17 juillet 1829. D—s—e.

DARSAIDJ, prince de la race des Orpélians, était le cinquième fils de Libarid, et n'eut d'abord en souveraineté que le territoire d'Orodn et les pays environnants, situés à l'extrémité méridionale de la province de Siounik'h, sur les bords de l'Araxe; il prenait néanmoins, dans tous les actes publics, le titre de prince des princes. L'an 1283, par la mort de tous ses frères, il devint seul maître de toutes les provinces soumises à la famille Orpéliane. C'était un prince vaillant, belliqueux et d'une taille énorme; il servit avec beaucoup de zèle les rois Mongols de Perse, dans les diverses guerres qu'ils eurent à soutenir dans le Khorasan, en Syrie, dans l'Asie mineure et à Derbend; partout il se distingua, et ses services signalés firent qu'il en obtint sans peine le consentement nécessaire pour succéder à la puissance de son frère Sempad. Quelque temps après, Démétrius, roi de Géorgie, le créa atabek ou gouverneur de l'Arménie, c'est-à-dire de toute la partie de ce pays qui lui était soumise, et qui s'étendait depuis Ani et Kars jusqu'à Teflis. Ce prince lui confia encore la garde de ses fils David et Manuel. Darsaidj mourut en 1290, après avoir régné avec gloire pendant 8 ans. De sa première femme, Arouz Khatoun, fille d'un prince musulman de la province de Siounik'h, il eut trois fils, Elikoum qui lui succéda, Étienne, qui fut archevêque de Siounik'h et P'hakhratolain. Du vivant de sa première femme et malgré les représentations des docteurs de l'Église, Darsaidj épousa Mina Khatoun, fille de l'atabek géorgien Dchalal; il en eut un fils nommé Dchalal et deux filles; la première épousa Grégoire, prince de Khatchen, et la seconde, Manuel, frère de David, roi de Georgie. S. M.

DARTHÉ (Augustin-Alexandre-Joseph) [1], l'un des révolutionnaires les plus exaltés, naquit en 1769 à St-Pol dans l'Artois. Il achevait son droit à Paris en 1789, et il commença, dit-on, à se signaler dans la journée du 14 juillet en se réunissant aux étudiants et aux clercs de la basoche, qui s'emparèrent du canon des Invalides. Revenu dans sa province, il se montra l'un des plus actifs propagateurs des nouvelles doctrines, et fut, en 1792, nommé l'un des administrateurs du département du Pas-de-Calais. Envoyé l'année suivante dans le district de St-Pol pour presser le départ des réquisitionnaires, il réunit 10 à 12,000 hommes pour donner la chasse à quelques malheureux jeunes gens, cachés dans les bois de Pernes; et, sentant la nécessité de justifier cet inutile déploiement de forces, il écrivit, le 30 août 1793, à la convention, pour lui annoncer qu'il venait d'étouffer une sédition dont les suites auraient été incalculables, sans les mesures qu'il avait prises. La lecture de sa lettre ne produisit aucune sensation; et s'il est vrai que la convention déclara que Darthé avait bien mérité de la patrie, on n'en trouve du moins aucune trace dans le *Moniteur* (*voy.* le numéro du 3 septembre 1793). Joseph Lebon (*voy.* ce nom), renvoyé dans le département du Pas-de-Calais avec l'injonction d'y faire régner la terreur, nomma Darthé l'un des jurés du tribunal révolutionnaire qu'il établit à Arras (13 février 1794); mais le féroce proconsul jugeant qu'il pouvait l'employer encore plus utilement, le choisit bientôt pour son secrétaire, et le chargea de différentes missions dans le département. Darthé écrit au conventionnel Lebas, le 29 ventôse (19 mars), qu'il vient de faire, avec une commission *ardente* de patriotes, une perquisition à la citadelle de Doullens, dont le commandant favorisait la correspondance des *monstres* confiés à sa garde : « Nous « l'avons enlevé, dit-il, avec douze de ces scélérats; « la guillotine, depuis ce moment, ne désempare « pas. Les ducs, les marquis, les comtes et les ba- « rons, mâles et femelles, tombent comme grêle. » Il termine cette lettre en se recommandant à Lebas pour une place dans une des six commissions populaires qu'on avait le projet de disséminer dans la république. Le 29 germinal (18 avril), il écrivit encore à Lebas qu'il était très-satisfait de sa mission à Boulogne, dont tous les suspects avaient été arrêtés et dirigés sur les prisons d'Arras (*voy.* le *Recueil des papiers trouvés chez Robespierre*, t. 1, 145-52). Après le 9 thermidor, arrêté comme terroriste, il fut amnistié par la loi du 4 brumaire (26 octobre 1795), et vint à Paris où il entra dans les bureaux de l'agence du commerce. La découverte des plans aussi ridicules qu'atroces de Babeuf (*voy.* ce nom), ayant fait connaître Darthé pour un de ses complices, il fut arrêté dans la maison du menuisier Dufour, rue Bleue, où on le trouva caché entre deux matelas. Il dit, pour se justifier, qu'en voyant arriver la force armée, il avait cédé à un premier mouvement de frayeur; mais qu'il se disposait à sortir de sa couche au moment où il avait été découvert. Traduit avec Babeuf devant la haute cour à Vendôme, il protesta contre la compétence de ce tribunal dans un long discours, qu'il termina par l'apologie de sa conduite révolutionnaire, attestant qu'il n'avait jamais eu en vue que le bonheur de l'humanité. Dès lors il ne répondit plus que par des injures grossières aux juges et aux témoins. Reconnu l'auteur de divers écrits sé-

(1) C'est ainsi qu'il est nommé dans le procès-verbal de son arrestation en 1796, inséré dans le *Moniteur* : mais l'acte d'accusation et l'arrêt de condamnation ne lui donnent pas le prénom de *Joseph*.

ditieux, dont l'un était une provocation à l'assassinat des membres du Directoire (1), il fut condamné à mort, le 7 prairial an 5 (26 mai 1797). A la lecture de l'arrêt, il essaya, comme Babeuf, de se frapper d'un stylet; mais il en fut empêché par la gendarmerie, et périt sur l'échafaud à l'âge de 28 ans (2). Dans son ouvrage intitulé *Les crimes de Joseph Lebon*, Guffroy (*voy.* p. 427) dépeint Darthé comme un homme violent et sans mœurs, un digne vautour révolutionnaire, s'annonçant comme un ami du peuple et s'étant montré son ennemi. W—s.

DARTIGOEYTE (Pierre-Armand), l'un des proconsuls les plus féroces qui aient ensanglanté la France en 1793, naquit à Lectoure, dans l'ancienne Gascogne, vers 1758, de parents obscurs; reçut une éducation incomplète, et se livra dans sa jeunesse aux vices les plus honteux. S'étant jeté dès le commencement avec une extrême violence dans tous les excès de la révolution, il fut nommé député du département des Landes à la convention nationale, en septembre 1792. Dès lors très-acharné contre la religion et ses ministres, une de ses premières motions dans cette assemblée fut pour la suppression absolue des vicaires et du traitement des évêques. Il demanda ensuite l'abolition du serment comme une institution *monacale*. Malade au moment de l'instruction du procès de Louis XVI, il écrivit au président pour hâter le jugement *du plus grand des coupables*. Lors des appels nominaux, il se fit transporter à l'assemblée, et vota en ces termes : « Comme juge, je dois venger le sang « des citoyens égorgés par les ordres du tyran; « comme homme d'État, je dois prendre la me- « sure qui me paraît la plus utile à la république : « or, dans mon opinion, je crains le retour de la « tyrannie, si Louis existe. Je vote pour la mort et « la prompte exécution. » Ayant été envoyé dans le midi, il se trouvait à Bordeaux avec son collègue Ichon, lors du triomphe de Robespierre, au 31 mai 1793. Quelques habitants indignés voulurent d'abord arrêter ces deux représentants montagnards; mais, protégés par les autorités, ils échappèrent en fuyant. Les rapports qu'ils firent à la convention contribuèrent beaucoup ensuite à l'irritation des partis et aux malheurs des Bordelais. Dartigoeyte monta plusieurs fois à la tribune pour demander l'arrestation d'un grand nombre d'habitants des départements de la Gironde, des Landes et du Gard; et dans le même temps il fut chargé par le comité de législation de faire décréter la suspension de toutes poursuites contre les assassins de septembre, ainsi que l'annulation de la procédure qu'avait osé commencer le tribunal de Melun contre les égorgeurs des prisons de Meaux. Ce rapport fut en tout point digne de son objet et de cette horrible époque; il ajouta beaucoup au crédit de Dartigoeyte; et les comités l'envoyèrent de nouveau, aussitôt après, dans les départements méridionaux pour y mettre, suivant le langage du temps, *la terreur à l'ordre du jour*. Nul n'était mieux que lui capable de remplir une telle mission; et il écrivit bientôt de Dax, puis de Tarbes, qu'il *faisait trembler l'aristocratie, le modérantisme et le fédéralisme*, qu'il ordonnait l'arrestation des prêtres, des nobles et de tous ceux qui, par leurs *spéculations mercantiles*, avaient contribué à discréditer les assignats. Enfin, se montrant toujours l'implacable ennemi de la religion, il fit brûler solennellement sur la place publique d'Auch toutes les reliques, les images et les objets du culte, dansant lui-même la carmagnole autour du bûcher avec son collègue Cavaignac, qui rendit compte de ce fait à la convention nationale dans les termes les plus pompeux. Et Barrère vint aussi dire à la tribune que son compatriote, son ami Dartigoeyte avait *rendu de grands services à la république en tuant le fanatisme*... Il fit ajouter encore à l'étendue de ses pouvoirs; et le proconsul, continuant de plus belle à poursuivre les prêtres, les nobles et les gens de bien de toutes les classes, cassa un jugement du tribunal criminel d'Auch, qui avait acquitté le comte de Barbotan. Ce malheureux, traduit au tribunal révolutionnaire, périt sur l'échafaud ainsi que St-Julien, son gendre. Il en fut de même du curé Gros et d'une foule d'autres. Presque toujours ivre, Dartigoeyte ne se montrait en public que dans le costume le plus ridicule. Jamais une femme ne parut devant lui sans avoir à rougir de ses propos et de ses gestes. Il mettait en réquisition pour le spectacle, dans les villes où il passait, les mères et les filles; et il y paraissait lui-même de manière à révolter la pudeur. On raconte de lui plusieurs faits du genre de celui de Cavaignac, son digne collègue, envers l'infortuné Labarrère (*voy.* Cavaignac). Son cruel cynisme alla jusqu'à faire attacher des détenus dans des écuries, aux mangeoires où on leur jetait comme aux animaux la plus dégoûtante nourriture. Tant d'horreur excita l'indignation dans toute la contrée; mais la terreur était à son comble, et chacun ne pensait qu'à s'y soustraire... Un malheureux cependant essaya de venger l'humanité. Placé au-dessus du féroce proconsul dans la salle de la société populaire d'Auch, il lui lança à la tête une énorme brique, qui malheureusement ne l'atteignit pas.—Toutes les issues furent à l'instant fermées, et la moitié des assistants mise en arrestation. Dix d'entre eux périrent sur l'échafaud; et Barrère fit à la tribune un long rapport sur cet horrible attentat... La chute de Robespierre put seule mettre fin à tant de crimes; et même, trois mois après cet événement, il ne fallut pas moins qu'un décret de la convention

(1) Il était intitulé : *Tuez les cinq*. Dans un autre écrit, Darthé conseille d'employer les enfants contre les soldats, moyen qui depuis a été pratiqué, comme l'on sait, avec un atroce succès.

(2) Les auteurs de la *Galerie historique des contemporains* disent, sans preuves, que Darthe se frappa d'un couteau en criant : Vive la république! Puis ils ajoutent : « Comme la blessure n'était pas mortelle, on le pansa et on le mit sur un matelas jusqu'au moment du supplice. Mais, determine à mourir de ses propres mains, Darthé saisit l'instant ou il etait moins observé, et, dechirant en silence sa blessure sous la couverture qu'on avait jetée sur lui, il expira aux yeux de ses surveillants étonnés d'un tel courage. »

nationale pour que Dartigoeyte renonçât à son pouvoir tyrannique. Alors de nombreuses accusations retentirent de toutes parts contre lui; et la convention elle-même fut enfin obligée de les entendre. Le 9 juin 1795, Durand de Maillane, faisant au nom du comité de législation un rapport contre les représentants qui avaient *versé le sang ou commis des dilapidations* dans les départements, lut une dénonciation de Perès du Gers, où Dartigoeyte était accusé tout à la fois *d'effusion de sang, de dilapidations et de dépravation inouïe de mœurs*. La société populaire d'Auch elle-même l'accusait d'avoir voulu anéantir la morale publique par ses discours, paraissant en public presque toujours ivre, d'avoir forcé les mères par des menaces à conduire elles-mêmes leurs filles à la société populaire ou ailleurs, pour y être témoins de ses turpitudes, et s'y entendre donner les plus indécentes, les plus injurieuses qualifications; de s'être montré nu, au grand étonnement de tous les spectateurs; d'avoir toléré des vols publics et d'en avoir profité; de s'être fait adjuger à vil prix et par menaces les plus beaux meubles d'un condamné; d'avoir organisé dans Auch une *boucherie de chair humaine* en permettant à des juges gorgés de vin et de sang de condamner à mort jusqu'à neuf individus dans la même séance; enfin d'avoir livré lui-même à l'exécuteur et fait périr sans jugement sur l'échafaud le patriote Delong. Dartigoeyte, qui était présent, ne répondit pas un mot, ne dénia pas un seul fait... Quoique les législateurs entendissent alors beaucoup de plaintes du même genre, celle-là fit sur eux une vive impression. Ce qui les toucha surtout singulièrement, c'est que Dartigoeyte avait menacé, attaqué le côté droit qui était à cette époque le côté dominant, et qu'il avait appelé la proscription sur la tête des 73 députés qui venaient de rentrer à l'assemblée. Le décret d'accusation fut aussitôt prononcé; et Dartigoeyte, arrêté sur-le-champ, resta détenu jusqu'à ce que l'amnistie de brumaire an 4 (octobre 1795) vint assurer l'impunité à tous les crimes de la révolution. Alors il retourna dans sa patrie, où il épouvanta encore longtemps par sa présence tant de familles qu'il avait si horriblement décimées et spoliées. La loi de 1816 contre les régicides ne put pas même l'atteindre, parce qu'il n'avait point rempli de fonctions dans les cent jours de 1815; et ce misérable mourut paisiblement dans son lit à Lectoure, sa patrie, vers 1820. M—D j.

DARTIS. *Voyez* Artis (d').

DARU (le comte Pierre-Antoine-Noel-Bruno), écrivain et ministre secrétaire d'État sous Napoléon, naquit en janvier 1767 à Montpellier. Son père, secrétaire de l'intendance du Languedoc, lui fit donner une éducation solide plutôt que brillante, mais où pourtant la versification, car nous ne voulons pas dire la poésie, ne fut point oubliée. Il avait, assure-t-on, prouvé sa verve par quelques-unes de ces pièces fugitives, qui donnaient alors un nom en province, lorsque, n'étant encore âgé que de seize ans, il prit du service dans l'armée comme sous-lieutenant (1783); mais bientôt lassé d'attendre sa lieutenance, et convaincu qu'il attendrait longtemps, il quitta les rangs pour entrer dans la carrière plus lucrative de l'administration militaire; l'année 1789 le trouva commissaire des guerres. Ainsi que tous les jeunes gens non nobles et bien élevés, à qui les principes nouveaux offraient des chances d'avancement, à qui bientôt l'émigration laissa des places à remplir, il se déclara pour cette grande modification de la société française, et il continua ses fonctions jusqu'en 1793. Mais, quoique ni dans cette campagne, ni dans la précédente, il n'eût montré nulle propension pour le triomphe de l'étranger et le rétablissement de la monarchie, il n'en fut pas moins porté sur les listes d'épuration comme suspect de pencher pour le royalisme, arrêté au milieu de l'armée au mois de septembre et conduit à Paris, où provisoirement on l'écroua. Heureusement on l'oublia dans les prisons, et le 9 thermidor lui rendit la liberté, mais non sa place. En attendant, il parvint, non sans beaucoup de sollicitations, à se faire donner celle de chef de la division des subsistances au ministère de la guerre (an 4); et, une fois là, il put par une démission à l'amiable troquer ce poste contre celui de commissaire à l'armée du Rhin. C'est dans cette position que le trouva le 18 brumaire. Bonaparte, dont l'œil planait à la fois sur la guerre, sur la diplomatie, sur l'administration, sut bien démêler au milieu des paperasses et des fourgons le mérite du commissaire ordonnateur, et fut satisfait de sa persévérance au travail, de son esprit d'ordre et de ce que dans un commissaire ordonnateur on peut appeler probité; il le nomma secrétaire général au département de la guerre avec le rang d'inspecteur aux revues, l'emmena en Italie, et, après la bataille de Marengo, il le mit sur la liste des commissaires chargés de veiller aux détails d'exécution de l'inexplicable convention signée par Mélas et Berthier. Ce n'est pas seulement comme administrateur que Daru cherchait à rendre service au dominateur de la France: comprenant fort bien qu'à l'homme qui veut régner sur les hommes, il faut des hommes qui lui chantent des hymnes et qui brûlent l'encens en son honneur, il fit de son mieux pour embaucher l'abbé Delille parmi les prêtres du nouveau culte, et, dans une épître adressée à ce coryphée des poëtes du temps, il s'écria, pour l'engager à joindre sa voix à celle des admirateurs du consul :

Dis-moi, souffriras-tu qu'une muse vulgaire
S'empare d'un sujet digne d'un autre Homère?...

Le bon Delille continua son *Homme des champs* et la traduction de Virgile; et Daru, n'en pouvant mais, essaya de l'épopée laudative, descriptive et dithyrambique par son poëme des *Alpes*, qui, quelque envie qu'on puisse avoir de le louer, est plutôt à la température qu'à la hauteur du St-Bernard (1).

(1) Ce poëme glacial du traducteur d'Horace nous fait penser à ce Furius, dont le satirique de Vénose a dit quelque part :

Furius hybernas cana nive *conspuit Alpes*.

Bonaparte lui sut gré de l'intention et le vit avec plaisir passer au tribunat, où presque toujours Daru prit la parole sur les détails du ministère de la guerre. Deux fois seulement, il sortit de sa spécialité, l'une pour défendre la cause de l'instruction publique, bien qu'en la subordonnant à la direction, ou, pour mieux dire, à l'omnipotence du gouvernement; l'autre pour réfuter les reproches au moins exagérés lancés par Carrion Nisas contre la philosophie du 18e siècle et contre Jean-Jacques Rousseau. En 1803, il reçut le ruban de la Légion d'honneur, et quelque temps après, celui de commandant de cet ordre, substitué par Bonaparte aux anciennes décorations de la monarchie. « Et ici, dit un bio- « graphe (Rabbe), se présente pour nous un point « obscur..... Nous ignorons s'il vit avec douleur « l'élévation d'un soldat sur les ruines de la liberté. « Le fait d'avoir accepté les honneurs et les em- « plois..... dénonce-t-il une adhésion tacite aux « vues ambitieuses du consul à vie...? Toutefois, « en admettant l'affirmative, en supposant que lui « aussi l'ait considéré comme l'homme néces- « saire, etc., etc. » Le problème que se propose l'écrivain n'est point difficile à résoudre, et la réponse ne sera pas une hypothèse. Voici ce que disait au mois d'août 1804 à l'empereur, pour le consoler de la mésaventure de sa flotille de Boulogne, celui qu'on n'ose trop croire un partisan de l'établissement impérial : « Sire, votre majesté « était sur le point d'accomplir une de ces grandes « entreprises qu'il n'appartient qu'au génie de con- « cevoir... elle allait assurer la liberté des mers... « Dans cette longue lutte qui se prépare..... tous « les Français savent que *la gloire de l'empereur* « *est la gloire nationale*; *les haines contre l'empe-* « *reur sont des haines contre la nation...*; Votre « Majesté, suivie s'il le faut d'un million de braves, « élèvera au plus haut point la prospérité de *son* « empire...., punira l'imprudence de *ses* ennemis, « et environnera *ses* alliés de tout l'appareil de *sa* « puissance. » *Ses* alliés! *ses* ennemis! *sa* puissance! *son* empire! de la France pas un mot, si ce n'est pour la coucher d'une pièce aux pieds de Sa Majesté! Et pourquoi en parler de cette France? Quel pléonasme! La France, c'est Sa Majesté, la nation, c'est l'empereur; l'*État, c'est lui*: Bossuet n'eût pas mieux dit à Louis XIV. Ce n'est pas que nous voulions blâmer Bossuet, Daru pas plus; mais il n'est pas mal que l'on sache à quoi s'en tenir sur les notabilités politiques que l'on a tenté si bizarrement de travestir, et de montrer le bonnet phrygien sur la tête, tandis qu'ils portaient l'habit brodé de la cour. Bonaparte savait fort bien que Daru était trop homme d'esprit pour faire le Cassius si près de lui; s'il l'eût fait, il n'eût point été nommé successivement et rapidement (1804-1806) conseiller d'État, comte de l'empire, intendant général de la maison militaire de l'empereur, de la liste civile en remplacement de Fleurieu, puis commissaire général de la grande armée pendant la campagne de Prusse. Sa tâche était double dans les circonstances heureuses qui, de 1806 jusqu'à l'expédition de Russie, accompagnèrent Bonaparte dans toutes ses guerres de l'Est et du Nord : assurer les subsistances de l'armée, administrer financièrement, en d'autres termes, rançonner les pays conquis. C'est dans le duché de Brunswick que, sous le titre d'intendant général, il fut d'abord chargé de cette tâche; il eut ensuite sous Clarke la même mission en Prusse : jamais agents ne furent mieux choisis. L'intention du vainqueur n'était point de ménager ces contrées; aussi les deux hommes par lesquels il voulait brider ses haines, et pomper la substance du pays étaient, l'un la morgue, l'autre la fiscalité incarnée. Tous deux au reste étaient honnêtes; et sans donner ici dans les vaines hyperboles qui inspirent toujours l'envie d'en prendre le contre-pied (1), on doit admettre que Daru, tout en ne s'oubliant pas, rendait à César ce qui, suivant César, devait revenir à César. Sa rigueur à percevoir les redevances laissa d'amers souvenirs en Prusse; et, lors de la revanche de 1815, Blücher un jour dit au préfet de la Seine, qui toujours répondait par des négations aux pressantes exigences du prince de Waldstett : « Demandez à « son excellence le comte Daru de quelle manière « il s'y prenait à Berlin pour nous faire trouver ce « que nous n'avions pas. » Depuis ce temps, Daru ne cessa d'avoir pour lot l'administration de l'armée et l'intendance des pays conquis. En 1809, il eut celle des deux Autriches. Il eût eu celle de l'Espagne, si l'Espagne avait été véritablement conquise, ou plutôt si l'empereur eût sérieusement voulu s'y rendre pour diriger la guerre en personne; car désormais Daru semblait presque inséparable du chef de l'empire : il lui minutait des plans financiers pour l'étranger; il l'accompagnait dans ses campagnes. La disgrâce de Champagny en 1811 lui valut une espèce d'avancement; le ministre, dépossédé du portefeuille des affaires étrangères, eut l'intendance générale des domaines de la couronne, ôtée à Daru, et ce dernier reçut le titre de ministre secrétaire d'État. Cette année et la suivante ne furent pas pour lui des instants de sinécure. La gigantesque expédition de Russie, où cette fois la guerre ne nourrirait plus la guerre, où tout devait être préparé de longue main pour la subsistance de 600,000 hommes pendant un temps illimité, requérait toutes les ressources de l'esprit administratif de l'ex-intendant général; les subsistances alors formaient comme un ministère : Daru, chargé de cet approvisionnement colossal, avait donc vraiment un portefeuille. Rien ne fut négligé pour répondre aux immenses besoins qu'on pouvait prévoir; et, de tous les points où l'empereur des Français faisait entendre sa voix comme une loi, d'énormes masses

(1) Par exemple cette phrase d'un journaliste : « Impassible et « fidèle comme un coffre-fort, il ne percevait les millions avec « rigueur que pour en rendre compte avec scrupule. » Nous croyons qu'on pourrait dire un coffre-fort à double fond. Mais, dans les millions accaparés pour Bonaparte, les dix millièmes pour franc ne pouvaient se voir qu'à la loupe, et pourtant produisaient encore des sommes considérables.

de farines, de viandes, d'eaux-de-vie, etc., etc., se dirigèrent vers la Lithuanie, vers Vilna et Minsk, devenus comme par enchantement les plus grands magasins de vivres qui jamais aient existé. Daru ne manqua point à Napoléon; mais Napoléon manqua, on peut le dire, à son ami (1). On sait que, comme pour frapper d'inutilité toutes les précautions prises par sa prudence, précautions d'ailleurs encore insuffisantes, Bonaparte, au lieu de rester à Vitepsk ou à Smolensk, marcha vers cette bataille décisive qui le fuyait, et ne la trouva qu'à quelques verstes de Moskou. Mais les magasins de Vilna ne marchaient point comme ses hommes, comme son artillerie; mais Moskou brûla; mais les vainqueurs de Borodino campèrent ayant le froid et la faim en perspective entre un désert et un désert. Déjà les moyens de transport étaient de plus en plus rares; les partis russes menaçaient à tout instant de couper la ligne si longue et si grêle qui communique de la capitale de la Lithuanie à celle de la Russie, et Bonaparte joué restait devant les décombres de Moskou, ne prenant aucun parti, pas plus sur les vivres que sur le reste. Dès le commencement de cette crise fatale, Daru, s'il faut en croire le pittoresque historien de Napoléon et de la grande armée, aurait été le cœur le plus solide de toute cette élite des guerriers du gigantesque empire. « Que faire? disait Napoléon en promenant de longs « regards sur les flammes, sur les décombres, sur « le Kremlin fumant. » — « Rester! répondit Daru; « nous loger dans ce qui reste de maisons, dans les « caves! — recueillir ce qui reste de vivres dans « cette ville immense; presser nos arrivages de « Vilna! — faire de ces ruines un grand camp re- « tranché, rendre inattaquables nos communica- « tions avec les provinces lithuaniennes, avec l'Al- « lemagne, avec la France! — et recommencer au « printemps prochain! » S'il n'est pas vrai que Bonaparte ait dit : « C'est un conseil de lion! » il dut le dire. Mais d'autres pensées prévalurent; et la folle espérance de la paix, et la crainte de l'Allemagne, et la conspiration de Malet, et vingt autres motifs reportèrent les vœux du conquérant vers Paris. Au lieu de marcher vers Kalouga, vers Toula, il reprit le chemin de Smolensk, sans doute afin de ne point avoir en vain formé des magasins, comme s'il n'eût pas mieux valu se jeter dans une contrée vierge. On sait les désastres de la retraite! Les vivres manquèrent sur toute la route : par quelles causes? il est inutile de le dire; on voit seulement que pas une ne pouvait être imputée au ministre commissaire général des subsistances. Les soldats mourant de faim, et dételant l'artillerie pour manger les chevaux, ne faisaient point de ces distinctions. Il est juste d'ajouter que Bonaparte, sentant ou non son énorme faute, prit à tâche de dédommager Daru de cette injustice, par un redoublement de confiance. Il est croyable aussi que l'impassibilité de cet employé civil, faisant face sans sourciller à la détresse dont plus que tout autre il appréciait la profondeur, l'avait frappé : être brave quand à chaque instant le succès récompense la bravoure est chose simple et vulgaire; mais l'être quand tout s'unit pour nous écraser, quand tous crient : « Sauve qui peut (1)! » c'est une intrépidité rare; et Bonaparte lui-même ne l'avait pas. D'ailleurs il n'était peut-être pas sans quelques torts à son égard. Tout en reconnaissant sa ténacité laborieuse, il s'en exprimait avec un peu d'ironie, disant : « C'est un bon bœuf de labour; » et probablement déniant par ce mot à l'objet du perfide éloge l'esprit, les grâces, la légèreté. C'est dans un sens analogue qu'il disait en parlant de l'envoyé d'Espagne Izquierdo : « Il y a du Daru dans cette tête-là! » En Russie, dans les plus mauvais jours de l'effroyable retraite, tandis que ses généraux pâlissaient et murmuraient, il apprit quel fonds il pouvait faire sur le bœuf de labour; et depuis il consigna, dans ces conversations où toujours il se croyait en présence de la postérité, des louanges sincères dont la légère exagération nous semble comme une expiation d'injustes et vieilles plaisanteries (2). En 1813, il lui confia l'intendance des domaines de la couronne dans les deux départements de Trasimène et de Rome, puis au mois de novembre, lorsque le dénouement approcha, il lui confia le portefeuille de l'administration de la guerre. Ni Daru ni d'autres ne pouvaient arrêter la marche des événements. Comme tout le monde, et un des derniers, il adhéra au rétablissement de la monarchie légitime, qui toutefois borna ses faveurs à lui donner le titre d'intendant général honoraire et la croix de St-Louis. Aussi Daru fut-il des premiers à se rallier à Bonaparte

(1) Il était infatigable ainsi que lui. Un jour pourtant Bonaparte le prit en défaut; il l'avait envoyé chercher à minuit pour se mettre au travail. Daru, que des veilles précédentes avaient harassé, laissait aller sa plume et s'endormait. Tout à coup, après un somme, il se réveille en sursaut; il voit Bonaparte écrivant, le regardant; il balbutie des excuses, assure qu'il a passé plusieurs nuits blanches; et l'empereur, après plusieurs goguenarderies, de lui dire : « Eh bien! que ne me disiez-vous cela en arrivant; mon- « sieur Daru? Je ne veut pas votre mort, monsieur Daru! Allez « vous coucher, monsieur Daru! Bonne nuit, monsieur Daru; » absolument avec le ton d'un buveur qui voit tomber son partenaire sous la table, ou de Louis XVIII se frottant les mains après la mort du duc d'Escars. On a souvent cité ce trait comme une preuve de la bonté de Bonaparte : il ne prouve à notre avis que sa vanité; il voulait primer en tout genre; et il aima beaucoup Daru depuis se petit triomphe.

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de citer encore Horace, dont Daru a plus fidèlement réalisé par sa conduite que traduit par ses vers les maximes et les tableaux.

Illi robur et æs triplex
Circa pectus.

Et

... Tenacem propositi virum
Non civium ardor . . . . . .
. . . . . .
Mente quatit solida, neque auster
. . . . . .
Nec fulminantis magna Jovis manus;
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

(2) Daru, le travail du bœuf et le courage du lion, *Mémorial de Ste-Hélène*. — Il faut noter que personne moins que nous ne jure par les compilations de Ste-Hélène; mais il ne faut pas croire non plus que tout y soit mensonge; et pour qui connaît à fond les hommes de l'histoire contemporaine, démêler le vrai, le faux, et dans le faux démêler ce qui vient des compilateurs, n'est pas difficile.

après le 20 mars ; il signa la déclaration libérale du 25 que Bonaparte n'avait aucune envie de prendre au sérieux, bien qu'il en approuvât quelques dispositions ; et le 24 mai il souscrivit pour une somme considérable destinée à l'organisation des fédérés parisiens. Blücher, de retour à Paris, établit en principe que les auteurs de la guerre paieraient les frais de la guerre, et portant Daru le premier sur la liste des coupables, il fit séquestrer sa belle terre de Meulan. Les souverains réprouvèrent ces représailles à la hussarde, et, du mauvais vouloir de Blücher, il résulta tout simplement qu'on remit à Daru ses domaines dûment préservés de tout pillage, de toute avanie, tandis que toutes les propriétés voisines avaient eu plus ou moins à se plaindre des alliés. Les trois années suivantes se passèrent pour lui sans fonctions politiques : mais l'ordonnance du 5 mars 1819, connue sous le nom de *fournée Decazes*, le fit entrer dans la chambre des pairs ; il y prit rang parmi les membres du côté gauche, mais sans donner dans les exagérations furibondes des ennemis de la monarchie, et probablement sans autre vue que de voir la France fleurir par un gouvernement sage. Il ne croyait point à la nécessité des réactions et des larges indemnités : sur ce point ses opinions devaient trouver des contradicteurs. Il n'en trouvait pas lorsqu'il était chargé de faire l'examen d'un projet de loi financier, et d'en dresser le rapport. Il était de presque toutes les commissions relatives aux mesures de ce genre et aux budgets ; et souvent il prenait la parole dans ces discussions préparatoires, où son expérience était précieuse. Il se signala de même pendant le ministère Villèle, soit en blâmant la guerre d'Espagne et en portant la lumière dans le dédale des marchés Ouvrard, soit en s'opposant aux lois de la presse, du droit d'aînesse, de l'indemnité, etc. La chute de M. de Villèle et l'avénement du ministère Polignac ne le rapprochèrent pas du gouvernement royal ; et son opposition devenait de plus en plus vive, lorsqu'une attaque d'apoplexie le frappa le 5 septembre 1829 à sa terre de Meulan, et l'empêcha de voir se dénouer la comédie de quinze ans, à laquelle il avait bien eu quelque part.— Jusqu'ici nous n'avons aperçu dans Daru que l'administrateur laborieux, méthodique, intègre : à présent il faut donner un coup d'œil à l'homme de lettres. Daru avait en 1806 remplacé Colin d'Harleville à la deuxième classe de l'Institut. Conservé en 1816 à l'Académie française, il fut élu directeur en 1819. En 1815 ce corps littéraire l'avait nommé son président, et cette nomination, qui fixa sur lui les yeux lorsque peut-être il eût fallu se faire oublier, donna matière à divers commentaires. Peu d'hommes de lettres au reste convenaient mieux à ce rôle : dignité, méthode, calme, élocution facile, organe sonore, diction lucide, médiocrement ornée, instruction variée, goût sain et solide, art de transformer les riens en quelque chose sans leur donner une fausse importance. Daru était comme président de l'Académie française ce que Cuvier était comme président l'Académie des sciences, apte à tout comprendre, à tout dire, hormis pourtant qu'il ne dominait pas ses collègues. Savant en latin, mais non philologue, expositeur habile, mais non inventeur, versificateur, mais non poëte, il n'a vraiment atteint à une certaine hauteur que dans l'histoire : mais tout ce qu'il a fait est estimable ; partout on voit le talent, sinon le génie. Ses éloges, ses rapports valent ceux de Fontenelle ; on lirait ses vers, si l'on avait le temps aujourd'hui de lire des vers. On a de Daru : 1° Une traduction de l'*Orateur* de Cicéron, Paris, 1787 ; 2° Une traduction des *Œuvres d'Horace* en vers, Paris, 1804, 4 vol. in-8° ; ibid., 1816, 2 vol. in-8° ; réimprimée chez Jules Didot, Paris, 1819, 4 vol. in-16, 5e édition, et 2 vol. in-8°. Cette dernière édition est aussi élégante et plus correcte que la précédente. Les *Odes* qui d'abord parurent les premières (1798, 2 vol. in-8°) sont moins heureusement rendues que l'*Art poétique*, les *Satires* et les *Epîtres* ; l'allure pédestre et familière de l'épicurien de Tibur allait bien mieux à l'élégance concise et lucide du commissaire des guerres que l'élan audacieux du lyrique. Aujourd'hui pourtant un vrai poëte rendrait l'hexamètre prosaïque d'Horace par un alexandrin tout autre que celui de Daru, par l'alexandrin des Plaideurs ou des Fables de La Fontaine. Quant aux *Odes*, dont on louait sinon la fraîcheur, le coloris et l'inspiration, du moins le nombre et le rhythme c'est encore à d'autres artifices de mélodie et d'harmonie, à d'autres groupes et d'autres enlacements de strophes, que l'on aurait recours pour donner l'équivalent d'Horace, bien qu'Horace soit loin, comme versificateur lyrique, d'être comparable à Pindare et aux tragiques grecs (*N. B.* Quelques Épîtres et Satires sont l'ouvrage de Lebrun, beau-frère de Daru, et forment la meilleure partie de cette traduction). 3° *Poésies diverses* parmi lesquelles nous indiquerons 1° l'*Epître à mon sans-culotte* (composée dans sa prison en 1794, et adressée au citoyen geôlier, auquel il prouve assez pertinemment qu'un porte-clef est juste aussi libre que le prisonnier sur lequel il ferme les verroux). 2° *La Cléopédie*, ou *Théorie des réputations littéraires*, satire piquante, mais où l'on voudrait un peu plus de vigueur, et, s'il faut le dire, de méchanceté. 3° L'*Epître à Delille* ; 4° Le poëme des *Alpes*. Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés ensemble, Paris, 1800, in-8° ; 5° Le conte charmant et bien connu intitulé : *Le roi malade*, ou *la chemise de l'homme heureux*. 6° L'*Epître au duc de La Rochefoucauld sur les progrès de la civilisation* (1824, in-8°, avec l'*Epître à mon sans-culotte*) ; 4° *Discours en vers sur les façultés de l'homme*, 1824, in-8°. Cette pièce fut très-applaudie à une séance publique de l'Institut. L'illustre Laplace en fut si frappé, qu'il engagea l'auteur à composer un poëme sur l'Astronomie. 5° *L'Astronomie*, poëme didactique en 6 chants, Paris, 1829, in-8°. Cet ou-

vrage posthume semble avoir été l'objet des prédilections de l'auteur. Hélas ! le poëme didactique ne l'est plus de celles du public : *Sunt fata libellis.* Malgré d'heureux épisodes, des idées ingénieuses, des descriptions fleuries, et beaucoup d'exactitude dans les chiffres que le poëte enchâsse dans ses vers, cette œuvre hybride n'est et ne pouvait être qu'un anachronisme : l'astronome préférera toujours l'*Annuaire du bureau des longitudes*, et les hommes d'imagination liront plutôt *Peau d'Ane.* 4° *Histoire de Venise*, Paris, 1819, 7 vol. in-8° ; 2e édition, 1722, 8 vol. in-8° ; 3e édition, 1827, 10 vol. in-18 (trad. en italien). Cet ouvrage est universellement reconnu pour le meilleur qu'on ait encore écrit sur ce sujet. Indépendamment des faits qui sont racontés d'après les sources les plus sûres et les plus pures, quelquefois d'après des sources inédites, l'auteur, enfant du 18e siècle et plein des idées de l'école historique philosophique, a pris à tâche de rassembler les notions les plus exactes et les plus complètes sur tous les détails d'un des gouvernements les plus remarquables qui aient jamais existé : il a frappé bien près du but. Il est vrai que tout était en sa faveur : Venise avait achevé de mourir; sa terrible inquisition d'État, ses sbires, ses plombs n'épouvantaient plus personne ; les inaccessibles archives commençaient à s'ouvrir. Les deux derniers volumes contiennent, avec la notice d'environ 500 manuscrits relatifs à l'histoire de Venise et l'analyse des plus intéressants, les statuts de l'inquisition d'État et beaucoup d'autres pièces officielles et justificatives. Toutefois, malgré l'immense mérite de Daru, il ne faut pas croire son chef-d'œuvre insurpassable. Il s'abandonne quelquefois à des idées romanesques ; par exemple dans son *Exposé de la conjuration des Espagnols contre les Vénitiens en* 1618 (et pourtant il a souvent été bien près de la vérité) il est quelquefois des choses qu'il ne sait pas (1), souvent des choses qu'il ne dit pas, surtout lorsqu'il en vient aux machiavéliques combinaisons qui mirent fin à l'existence de cette vieille république ; enfin il n'a consulté que les pièces diplomatiques relatives à Venise qui se trouvent à la bibliothèque nationale de Paris; mais que de mystères gisent inconnus dans cet immense *archivio generale* de Venise, qui comprend 693 millions de feuilles (8,664,709 volumes ou cahiers) répartie dans 298 salles, salons ou corridors, et qui, mises bout à bout, formeraient une bande de 16 pouces de large, capable d'enceindre onze fois le globe dans sa plus grande dimension; empilées, se tasseraient en une pyramide de même base et de même hauteur que celle de Chéops; réunies en une même plate-forme, présenteraient une plaine de 1,368 millions 500,000 pieds carrés, où camperait commodément le genre humain actuellement vivant ! Cet *archivio* est encore inexploré ou peu s'en faut. 6° *Histoire de Bretagne*, Paris, 1826, 3 vol. in-8°. C'est un résumé suffisamment détaillé de tout ce que contiennent d'intéressant les consciencieuses, mais volumineuses compilations de Lobineau, de Morice et de Taillandier. Daru conduit l'histoire de la Bretagne jusqu'à la révolution. Souvent, du reste, il a puisé lui-même aux sources, et toujours la critique préside à ses choix, la logique à ses discussions. 7° Divers *opuscules, mémoires, rapports*, etc., parmi lesquels nous indiquerons 1° l'*Eloge de Volney* (souvent réimprimé en tête des éditions des *Ruines*) ; 2° celui de Sully (à la suite des *Mémoires de Sully*, Ledoux, 1821) ; 3° *Notes statistiques sur l'imprimerie et la librairie*, etc., 1827, in-4°. Cette espèce de tableau statistique contribua beaucoup à faire rejeter la loi Peyronnet sur la presse. P—OT.

(1) Quelques erreurs commises par Daru ont été relevées en 1829 par le comte Domenico Tiepolo, dans ses *Discours sur l'histoire de Venise.*

DARVIEUX. *Voyez* ARVIEUX (D').

DARWIN (ÉRASME), médecin et poëte anglais, né le 12 décembre 1731 à Elston, près de Newark, dans le comté de Nottingham, étudia aux universités de Cambridge et d'Edimbourg, et commença à exercer la médecine à Nottingham, mais sans s'y distinguer. Il fut plus heureux à Lichfield, où il vint s'établir en 1756; et une cure désespérée qu'il y fit presque en arrivant, le mit à la mode. Doué d'un goût très-vif et d'un talent distingué pour la poésie, la crainte assez fondée que la connaissance de ce talent ne nuisît à ses succès dans sa profession, l'engagea à garder assez longtemps dans son portefeuille ses premiers essais en poésie. Il forma à Lichfield une société d'amateurs de botanique, qui a joui de quelque célébrité, quoiqu'elle ne fût composée que de trois personnes, et on doit à cette société une traduction anglaise des principaux ouvrages de Linné. Ce grand naturaliste lui avait inspiré une admiration exclusive; son premier ouvrage est entièrement fondé sur le système sexuel; ce fut miss Seward qui lui suggéra l'idée de composer un poëme sur ce sujet qui lui paraissait favorable à la poésie, en lui adressant une pièce de vers que Darwin a conservée et qui forme le début de son *Jardin Botanique.* Ce poëme fut l'ouvrage de dix années ; il est divisé en deux parties, l'*Économie de la végétation*, et *les Amours des plantes.* On y admire un plan original et hardi, une imagination brillante, une versification harmonieuse: mais on n'y trouve rien de cet intérêt aimable que produit le développement des passions; défaut qui a fait dire de lui « qu'il ne fai- « sait que voltiger autour du cœur *sans y péné-* « *trer* (*circum præcordia ludit.*) » L'auteur y prête cependant aux végétaux tous les sentiments, et même les formes et les habitudes humaines, et cela est poussé jusqu'au ridicule; mais ce qui excita l'indignation contre cet ouvrage, c'est un système qui tend évidemment à miner la religion naturelle même. Cette parade d'irréligion, ainsi que ses principes républicains, établirent une inimitié invincible entre lui et le docteur Johnson, qui vivait dans le même temps à Lichfield. Dar-

win, après la mort de sa première femme, épousa à 50 ans la veuve du colonel Pole, beaucoup plus jeune que lui, et vint alors résider à Derby. Il y publia en 1794 le plus considérable de ses ouvrages, auquel il travaillait depuis 1771, la *Zoonomie*, ou les *Lois de la vie organique*, 2 vol. in-4° (réimprimé en 1801, 4 vol. in-8°); ouvrage où l'on trouve des vues ingénieuses, mais dont l'idée fondamentale est absurde, et où Darwin a voulu appliquer aux maladies le système de classification des plantes de Linné : c'est quelque chose du système d'*excitabilité* de Brown plus généralisé. La *Zoonomie* a été traduite en allemand par le docteur Brandis, et en italien par Rasori, qui y a joint des notes et des additions, Milan, 1803, 6 vol. in-8° (1). Darwin publia en 1800 un vol. in-4°, la *Phythologie*, ou la *Philosophie de l'agriculture et du jardinage*, etc. Cet ouvrage a été traduit en allemand par M. Hebenstreit. Darwin mourut à Derby le 18 avril 1802. On a imprimé après sa mort son poëme intitulé : le *Temple de la nature*, fort inférieur à ses autres productions. On a aussi de lui, un *Plan de conduite pour l'éducation des femmes*, et des *Poésies* insérées dans les journaux anglais. Son *Jardin botanique* a été réimprimé, pour la quatrième fois, en 1799, 2 vol. in-8°, avec des gravures et des notes très-étendues; les *Amours des plantes*, qui en forment la 2e partie, ont été traduits en français par M. Deleuze, 1799, in-12. Avec beaucoup de finesse et de sagacité, Darwin avait dans tout son extérieur quelque chose de lourd et de grossier qui n'annonçait pas un homme d'autant d'esprit. Il bégayait, et sa physionomie était habituellement triste. Il avait l'humeur très-caustique et le caractère très-susceptible. Sa société, où l'on distinguait particulièrement M. Day, l'auteur de *Sandford et Merton*, formait une espèce de coterie philosophique, en rivalité avec la société du docteur Johnson, dont la dévotion superstitieuse fournissait une ample matière aux épigrammes de ses ennemis; c'était une arme favorite de Darwin; mais, parmi les torts qu'on lui a reprochés, il en est un qui demande surtout à être signalé, c'est le mépris qu'il faisait des rapports de ses malades sur ce qu'ils éprouvaient; non-seulement il n'en tenait jamais aucun compte, mais il leur imposait même quelquefois silence. Cette dureté devait affaiblir considérablement le mérite des soins gratuits qu'il donnait aux pauvres de son voisinage, ainsi qu'aux ecclésiastiques de sa paroisse, malgré ses principes irréligieux. Il se livrait à des travaux de mécanique, et avait construit, entre autres machines, la voiture dont il se servait habituellement. C'est pour se conformer à son système d'égalité politique, que dans son *Jardin botanique*, la rose est beaucoup moins bien traitée que le chardon. On trouve peu de profondeur et de précision dans ses ouvrages philosophiques, et plus d'éclat que de sensibilité dans sa poésie. Sa manière d'écrire est remarquable en ce qu'il place ordinairement le verbe avant le nom, et en ce qu'il personnifie toujours les objets inanimés qu'il peint. Dans ses *Amours des plantes*, l'avoine est la belle *Avena*, et le chardon la charmante *Dipsaca* : on a fait une parodie ingénieuse de ce poëme sous le titre d'*Amours des triangles*. On lui a reproché de n'avoir point parlé dans son *Botanic Garden*, du *Connubia Florum* de M. de la Croix. Quoique sa manière d'écrire ait eu des imitateurs, et que l'on cite l'école darwinienne en Angleterre et en Amérique, on a prouvé que Henri Brooke en avait donné avant lui le modèle dans un poëme sur la *Beauté universelle*, publié en 1737. Il est vrai, et cela est assez rare, que Darwin a surpassé son modèle. Miss Seward a publié en 1804, in-8°, les *Mémoires de la vie de Darwin, principalement durant sa résidence à Lichfield, avec des anecdotes sur ses amis, et des critiques sur ses ouvrages*. Ces mémoires sont intéressants, mais écrits d'un style ridiculement emphatique. — *Charles* Darwin, fils d'Érasme, et médecin comme lui, est auteur d'un *Mémoire sur la distinction du pus et du mucus*, qui obtint le prix proposé sur ce sujet par une société médicale d'Édimbourg. Son père a traduit et publié en anglais un autre mémoire qu'il avait écrit en latin, sur les mouvements rétrogrades des vaisseaux absorbants du corps animal dans certaines maladies. Il mourut, en 1778, à l'âge de 20 ans. S—D.

(1) M. Joseph F. Klnyskens a donné une traduction française de la *Zoonomie*, qui a été publiée à Gand, en 1810-1812, 4 vol. in-8°.

DASCHKOFF (la princesse), née en 1744, était troisième fille du comte Woronzoff, sœur de la comtesse Boutourline et d'une autre demoiselle d'honneur, objet des soins du grand-duc et tzarévitch, Pierre Féodorowitch. Elle fut élevée dans la maison du grand chancelier, son oncle, et y manifesta dès ses plus jeunes années ce caractère aussi indépendant que fier, aussi exalté dans ses liaisons d'amitié qu'implacable dans ses mouvements haineux, cause à la fois de son éclat et de ses malheurs, caractère néanmoins qui lui fit supporter ceux-ci avec autant de courage qu'elle en avait déployé en se lançant dans tous les dangers d'une révolution où elle n'hésita point à jouer sa tête en faveur de la princesse qu'elle chérissait alors. A peine sortie de l'enfance et jetée, par sa position sociale, au sein d'une cour où tout était aveuglément soumis au pouvoir et à ses principaux dépositaires, elle déblatérait déjà, sans retenue, contre ce pouvoir absolu, contre l'intolérance civile et religieuse, contre la servilité. Elle se singularisa par les détails de sa toilette, et bien plus encore par la légèreté de ses discours. Cette manière d'être, un peu trop cynique et si extraordinaire dans un âge si tendre, lui ayant attiré de la part d'un jeune et beau courtisan des propos d'une galanterie plus que leste, elle les prit ou feignit de les prendre pour une offre de mariage, le dit au grand chancelier, sans que le galant interdit osât le nier, et devint ainsi princesse Daschkoff, au moment où elle venait d'atteindre sa sei-

zième année. Conduite alors à Moscou par son époux, tout surpris de cette union si brusque et si inattendue, elle y demeura deux ans, s'y fit remarquer par la vivacité de son esprit intrigant; puis, revenue à la cour, elle conçut une violente indignation de l'abandon auquel était livrée la grande-duchesse Catherine, et prit en exécration sa sœur Elisabeth Woronzoff, dont la faveur insultait à cette princesse. S'étant liée fort étroitement avec celle-ci, elle se voua d'esprit et de cœur au sort d'une épouse indignement abandonnée, depuis surtout que Pierre III, monté sur le trône, semblait disposé à répudier l'impératrice, à ne pas reconnaître le fils qu'elle lui avait donné, et à épouser comme à couronner sa maîtresse. Ce qui ajoutait à ce sentiment d'un vif intérêt, aussi noble dans son principe que courageux dans son dévouement, c'est que la princesse Daschkoff considérait les droits de Catherine Alexievna à la couronne comme très-légitimes, indépendamment de l'existence même du jeune grand-duc; car son contrat de mariage la lui assurait dans le cas où elle survivrait à l'empereur mourant sans héritier. C'est encore parce qu'ayant cru découvrir, dans les opinions gouvernementales de l'impératrice, des maximes politiques en harmonie avec celles qu'elle avait elle-même puisées dans la lecture de l'histoire des républiques anciennes ou modernes, comme dans les écrits des publicistes étrangers, elle eût vu dans son intronisation la réalisation de ses rêves chéris de liberté, de prospérité, compromis par les actes inconsidérés du souverain régnant, et qui inspiraient une inquiétude générale. L'impétueuse princesse Daschkoff intrigua dans les intérêts de salut et de grandeur d'une amie dont elle croyait posséder tous les secrets; mais celle-ci tramait déjà deux conjurations inconnues entre elles : avec trois des cinq frères Orloff (Grégoire, Alexis et Valodimir), gens de basse naissance, mais audacieux, n'ayant rien à perdre, et accrédités parmi les soldats; l'autre avec de grands personnages, en crédit durant le règne précédent, et mécontents sous un règne nouveau, qui met naturellement en scène de nouveaux favoris. Nous n'entrerons pas ici dans les détails d'une révolution dont la princesse Daschkoff fut l'instrument le plus utile peut-être, sans contredit le plus actif et le plus désintéressé; où elle employa avec succès un aventurier piémontais, nommé Odart, homme aussi adroit que corrompu, son agent d'abord, plus tard son espion et déterminé à tout pour s'assurer une fortune indépendante. Tout réussit selon les vœux des conspirateurs, quant à la catastrophe qui fit disparaître Pierre III et plaça la couronne sur la tête de Catherine II, et cela sans que, quoi qu'on en ait pu dire, cette impératrice eût eu d'autre tort que de se réfugier sur le trône pour échapper à une humiliante infortune, ce dont les preuves acquises plus tard par Paul Ier satisfirent son cœur cruellement abusé très-longtemps. Mais cette même catastrophe trompa dans ses résultats les espérances d'un grand nombre de ceux qui y avaient contribué, et qui s'étaient flattés de restreindre le pouvoir de l'autocratrice, au profit de leur propre ambition bien plus qu'à celui des peuples, comme la chose avait été infructueusement tentée à l'intronisation d'Anna Ivanovna. Telles n'étaient pas les vues de la grande Catherine et de Grégoire Grégorowith, devenu prince Orloff, que la princesse Daschkoff crut l'un de ses adorateurs et que, sans le vouloir, elle avait élevé au plus haut degré de puissance. La jalousie et la déception réunies à l'idée d'avoir, pour embrasser une chimère, compromis les intérêts de sa famille, sacrifié sa personne même dans une liaison qui lui répugnait avec le comte Panine, jadis l'amant de sa mère, et cela pour celle qui, tout en se disant son amie, affectait publiquement de ne devoir la couronne qu'à l'amour de son peuple, irritèrent la princesse Daschkoff, et lui firent prendre avec sa souveraine un ton de hauteur qui devait nécessairement déplaire, et qui fut l'origine première de sa disgrâce. Elle avait demandé pour prix de ses services le commandement du régiment de Preobrajinski et ne reçut d'autre réponse à une si singulière demande que sa nomination à la direction de l'Académie, ce qui convenait infiniment mieux tant à son sexe qu'à son amour de la littérature, des sciences et des arts, qu'elle avait cultivés avec toute l'avidité de son ardente imagination. Mais cela ne la satisfit point; elle se crut même offensée, murmura, intrigua contre l'impératrice, qui le sut et la renvoya à son mari. Le prince Daschkoff avait eu d'elle un fils; mais il répugna à reconnaître la fille dont bientôt elle accoucha, ce qui occasionna une prompte rupture entre les deux époux. Quoique brouillé avec l'impératrice, elle eut la permission de revenir dans la capitale, y exerça, avec un despostisme, qui contrastait avec ses prétendus principes de liberté, ses fonctions de directrice de l'Académie, et de rédacteur en chef de la *Gazette de St-Pétersbourg*, la seule par laquelle les Russes obtenaient quelques notions sur ce qui se passait hors de leurs frontières; mais elle n'en intrigua pas moins avec quelques mécontents, alors en très-petit nombre; ce qui engagea Catherine II à chercher les moyens de la séduire par l'appât d'un retour vers leur vieille et mutuelle amitié. Elle lui écrivit, lui parla de sa confiance en elle, lui demanda de lui révéler ce qui se tramait; la princesse répondit : « Je n'ai rien entendu; mais si j'avais entendu quelque chose, je « me garderais bien de le dire. Qu'exigez-vous de « moi? que j'expire sur l'échafaud! Je suis prête « à y monter. » Ses opinions politiques, plus théoriques qu'usuelles, furent encore retrempées dans la fréquentation de Diderot, appelé en 1773 à St-Pétersbourg par l'impératrice. La princesse Daschkoff eut même avec cet encyclopédiste une correspondance (l'auteur de cet article l'a eue sous les yeux), monument remarquable par la bouffissure du style, l'incohérence des idées, l'impropriété des expressions et même le manque d'or-

thographe. Madame Daschkoff voyagea quelque temps à l'étranger, et elle y fut généralement mal accueillie, principalement en France, où une réputation très-défavorable l'avait devancée. On eût d'ailleurs été choqué du ton brusque, tranchant, presque sauvage qu'elle portait dans la société, depuis surtout qu'elle ait dénuée de ce que seul elle avait eu de séduisant, ce velouté de la jeunesse, qui passe si rapidement dans les contrées septentrionales. Ses traits, ses discours, ses manières déplurent donc, et elle en conçut contre les Français une implacable haine ; cette haine cédait pourtant à celle qu'elle voua jusqu'à la mort à son ancienne et auguste amie, qui put d'autant mieux la mépriser que, chérie de ses peuples, prônée par les philosophes, admirée de l'Europe, entourée de serviteurs dévoués, Catherine II, nullement vindicative, n'avait plus sujet de la redouter. La princesse Daschkoff, exilée de nouveau à l'avénement de Paul Ier, ennemi acharné de tous ceux qui avaient détrôné son père, affecta de se réfugier dans une cabane de paysan sous un habit d'homme des plus grossiers, croyant inspirer ainsi de l'intérêt à la société qui ne songeait plus à elle. Revenue à Moscou après la mort de l'empereur Paul, veuve depuis longtemps et brouillée avec son fils, elle usa ses loisirs à la composition de ses mémoires, dont l'objet était de déshonorer la grande et glorieuse Catherine, œuvre de vengeance, qui porte tout le caractère d'une haine longtemps dévorée : aussi ne méritent-ils aucune croyance. Mais ces mémoires n'en renferment pas moins des scènes dramatiques, vivement conçues et pittoresquement tracées. Le manuscrit principal, écrit en français afin qu'on ne l'altérât point dans une traduction, et que la princesse Daschkoff avait fait connaître par quelques lectures, fut remis à une Anglaise, qui devait le faire imprimer à l'étranger. Il fut intercepté par les soins réunis du comte Rostopchine et du comte, depuis prince, Koutchoubey. Il en existait pourtant une copie entre les mains du sénateur Nelidinski, et l'on ignore ce qu'après lui elle est devenue. Quant à la princesse Daschkoff, elle est morte à Moscou vers 1810. Elle avait survécu à son fils, homme spirituel, instruit, original et bienfaisant, qui avait été marié, mais ne laissa aucun rejeton de sa famille, issue de Rurick et aujourd'hui éteinte. A—L—E.

DASSIÉ (F***), constructeur de vaisseaux du roi de France au Havre, s'adonna avec succès à la pratique de son art; il cultiva aussi la science nautique, dans laquelle des voyages en Amérique l'avaient mis à même d'acquérir de l'expérience. On a de lui : 1° *l'Architecture navale avec le Routier des Indes orientales et occidentales*, Paris, 1677, in-4°. Dassié dit que les auteurs qui avaient écrit sur les mathématiques ayant négligé l'architecture navale, il a voulu suppléer à leur silence, et que ce qu'il donne au public n'est qu'un petit échantillon d'une infinité de recherches qu'il doit à sa curiosité persévérante. Ce traité fort succinct, puisqu'il comprend en un seul volume des objets qui font aujourd'hui la matière de plusieurs ouvrages étendus, est curieux pour l'histoire de l'art. Dassié y a fait entrer tout ce qui concerne la construction des vaisseaux et des galères, jusqu'au moment où ils sont complétement équipés et prêts à partir. Il donne aussi l'état des officiers et des vaisseaux de la marine royale pour l'année 1673; on y voit les modifications que l'on a fait subir à la composition des flottes. Ce traité est terminé par une table des marées, des longitudes et latitudes et des distances respectives des principaux ports du monde, et par une description des dangers et écueils. Le *Routier* ne contient rien sur les îles de l'Asie, et pour l'Amérique ne va pas au delà du Rio de Plata. Il est principalement tiré des auteurs portugais. 2° *Description générale des côtes de l'Amérique avec les mœurs et usages des peuples qui les habitent*, Rouen, 1677, in-4°; 3° *le Pilote expert*, Havre, 1683, in-4°. Ce livre, témoignage du zèle et des connaissances de l'auteur, ne sert plus guère qu'à donner une idée des progrès immenses qu'a faits l'art nautique. E—s.

DASSIER (Jean), graveur en médailles, né à Genève, en 1677, d'un graveur des monnaies de la république, vint étudier son art à Paris, et retourna dans sa patrie, quand il eut atteint le degré d'habileté qui ne tarda pas à le faire connaître; il grava en acier un grand nombre de médailles, représentant des hommes illustres du siècle de Louis XIV, et qui ont servi de modèles à d'autres graveurs. On en trouve une grande partie dans l'ouvrage de Koehler. Dassier mourut à Genève en 1763, laissant un fils (*Jacob-Antoine*) qui fut, comme lui, un habile graveur en médailles. — Celui-ci naquit à Genève en 1715, étudia en Italie et en France, et se rendit à Londres, où il fut engagé à la monnaie comme maître en second. Il quitta cette place, pour se rendre à St-Pétersbourg, fit plusieurs médailles dans cette ville, et voulut retourner à Londres ; mais il tomba malade en chemin, et mourut à Copenhague en 1759. L'œuvre de cet artiste, aussi remarquable que celui de son père pour la finesse du travail, est d'un intérêt beaucoup plus grand parce que toutes les médailles qui le composent représentent les personnages les plus illustres dans les sciences. On y admire Montesquieu, Locke, Newton, Pascal, Haller, etc. Ces différents portraits ont un caractère de ressemblance qui en augmente encore le prix. Presque tous ont servi de modèles aux artistes qui ont voulu nous reproduire les traits de ces grands hommes; N. Dupuis et Benoît en ont gravé un grand nombre. On a imprimé : l'*Explication des médailles gravées par J. Dassier et par son fils, représentant une suite de sujets tirés de l'histoire romaine*, 1778, in-8°, vol. rare et recherché. A—s.

DASSOUCY. *Voyez* Assoucy.

DASTIN, ou DAUSTEIN (Jean), prêtre anglais, qui vivait en 1315, et qui s'appliqua beaucoup à la science hermétique. Pierre Borell, dans sa *Bi-*

bliothèque chimique, dit que Dastin a été cardinal du titre de St-Adrien, sous le pontificat de Jean XXII; mais il paraît que c'est une erreur. Ce prétendu philosophe a laissé deux ouvrages qu'on ne lit plus. Ils sont intitulés : 1° *Joh. Daustenii visio, seu de lapide philosophico in decade dua*; 2° *Harmoniæ chimico philosophicæ a Joan. Rhenano,* in-8°, *Francfort,* 1625; 3° *Rosarium, correctius a Combachio publicatum,* in-8°, Geismar, 1647. C. G.

DASYPODIUS (Pierre), né à Frauenfeld en Suisse, y fut maître d'école en 1530. Son nom était *Rauchfuss,* qui signifiait en allemand *pied velu;* il le changea en Dasypodius, qui en grec a la même signification. On l'appela à Strasbourg pour y occuper la chaire de professeur de grec. Il publia un dictionnaire grec, latin et allemand (Strasbourg, 1554, in-8°), et un autre latin et allemand, souvent réimprimé. — *Conrad* Dasypodius, son fils, fut professeur en mathématiques à Strasbourg, sur la fin du 16e siècle. Il servit utilement cette science en publiant en grec et en latin les deux premiers livres d'Euclide, et les propositions des trois livres suivants (Strasbourg, 1564, in-8°); on lui attribue aussi une traduction des *Sphériques* de Théodose, et de l'*Optique catoptrique* d'Euclide. Son *Analysis geometrica sex libri Euclidis,* Strasbourg, 1566, in-fol., est un travail pedantesque où il a réduit en forme de syllogisme les démonstrations du géomètre grec, de manière qu'une proposition de 15 à 20 lignes s'y trouve délayée en plusieurs pages, et n'en est souvent que plus embrouillée, ou plus difficile à suivre. Les premier et cinquième livres de cet ouvrage appartiennent à Chr. Herlinus; Dasypodius n'a fait que les quatre autres, et il se proposait de publier dans un corps les mathématiciens grecs; mais la mort interrompit ses projets et l'enleva le 26 avril 1600, à l'âge de 68 ans. C'est sur ses dessins que fut faite en 1580 la fameuse horloge de la cathédrale de Strasbourg, qui a longtemps passé pour la plus belle de l'Europe, et dont il a donné la description dans son *Heron mathematicus,* Strasbourg, 1580, in-4°. *Voy.* Blumhof, *Essai sur la vie et les ouvrages de Cour, Dasypodius,* avec une préface de Kæstner, in-8°, Gottingue, 1798. — Dasypodius (Wenceslas), savant bohémien, dans le 16e siècle, a publié : 1° *Elegia de ultimo judicio et mundi fine;* il y annonce pour l'an 1583 la fin du monde et la descente de Jésus-Christ sur la terre pour juger les vivants et les morts. Il vécut assez longtemps pour se persuader qu'il avait mal lu dans l'avenir. 2° *Carmen de terræ motu, qui anno* 1571 *Moraviam concussit*; 3° *Calendarium perpetuum ad horizontem Pragensem directum,* Prague, 1591; 4° *Dictionarium latino-bohemicum,* qu'en Pologne on a pris pour base du plus ancien dictionnaire national, en plaçant seulement le mot polonais au lieu du bohémien, et que l'on a ainsi réimprimé plusieurs fois à Craeovie et à Varsovie. L'édition de Dantzig, 1642, est latine, allemande et polonaise. G—y et U—i.

DASZDORF (Charles-Guillaume), né le 2 février 1750, à Stanchitz en Saxe, fréquenta d'abord le gymnase de Messen, et étudia ensuite la théologie à l'université de Leipzig, où il obtint en 1772 le grade de maître ès arts. L'année suivante, il accepta la place de précepteur des enfants du conseiller intime Ferber, à Dresde, et, sur sa recommandation, il fut nommé troisième conservateur de la bibliothèque de cette ville. En 1786, il devint second, puis premier conservateur de cet établissement, dont il classa systématiquement les livres. Daszdorf mourut le 28 février 1812. On a de lui en langue allemande : 1° *Andromaque,* drame lyrique, Desde, 1787, in-8°; 2° *Ode au prince Henri de Prusse,* ibid., 1778, in-4°; 3° *Ode pour la célébration du rétablissement de la paix,* ibid., 1779, in-4°; 4° *Tableau d'une scène nationale,* composé d'un poëme et de plusieurs morceaux en prose, ibid., 1782, in-8°. 5° *Description des objets les plus remarquables de la ville de Dresde,* ibid., 1782, 2 vol. in-8, avec gravures. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été mise au jour par MM. K.-C. F. Grause et J.-K.-L. Albanus, sous le titre de *Description de la ville et résidence royale de Dresde,* ibid., 1807, 2 vol. in-8°, avec gravures. Il en existe une traduction française, par Gueherry et l'abbé Jaubert, ibid., 1807, 2 vol. in-8°, avec gravures et une carte topographique. 6° *Ode sur la guérison de l'électeur de Saxe,* ibid., 1784, in-4°. Cette pièce de vers a été réimprimée trois fois dans la même année. 7° *Guide numismatico-historique,* ou *Précis de l'histoire de Saxe,* Dresde et Leipzig, 1801, in-8°, avec planches. Il a encore publié : 1° *Lettres de J. Winckelmann à ses amis,* avec suppléments et notes littéraires (en allemand), Dresde, 1777 et 1781, 2 vol. in-8°; 2° *Casati poemata græca et latina,* avec une préface et une généalogie diplomatique, Dresde, 1778, in-4°; 3° *Bonamici Castrucci de rebus ad Velitras gestis et de bello Italico commentarii,* ibid., 1779, grand in-8°; 4° *la Vie de Gaspard de Coligny avec ses Mémoires sur ce qui se passa au siége de St-Quentin* (en français), nouvelle édition augmentée de remarques, Dresde, 1783, in-8°. On a en outre de Daszdorf plusieurs dissertations philosophiques et théologiques en latin, et des traductions allemandes de quelques ouvrages français et anglais. M—a.

DATHE (Jean-Auguste), célèbre orientaliste allemand, naquit en 1731, d'un père qui était membre de l'administration ducale à Weissenfels, en Saxe. Il se sentit porté vers les études théologiques par les sentiments religieux qu'il puisa dans l'instruction et les exemples de ses parents. Après avoir posé dans l'école de Naumbourg les fondements d'une érudition philologique aussi vaste qu'exacte, il suivit les cours d'humanité et de théologie des professeurs les plus distingués des universités de Wittenberg, Leipzig et Goettingue. Les liens de parenté et d'amitié qui l'unissaient à J.-A. Ernesti, son beau-frère, l'attachèrent au séjour de Leipzig, où il prit successivement les degrés de maître ès arts et de docteur en théolo-

gie, et où il obtint en 1762 la chaire des langues orientales, vacante par l'éloignement de J. R. Kiesling. Il consacra tous les moments que les devoirs de cette place laissaient à sa disposition, à la rédaction d'une nouvelle traduction latine des livres du Vieux Testament, regardée par les protestants comme la meilleure de toutes celles qui existent dans cette langue, soit pour la fidélité et la clarté, soit pour l'élégance du style, digne d'un disciple d'Ernesti. Dathe passa sa vie à retoucher cet ouvrage ; sa diction, constamment pure et élégante, ne voile aucunement le génie hébraïque : les couleurs de l'Orient ne disparaissent point sous les phrases du latiniste. Le seul reproche qu'on lui adresse aujourd'hui en Allemagne, c'est celui d'une trop grande circonspection et d'un attachement trop scrupuleux à l'orthodoxie luthérienne et au texte masorétique. Il est vrai que son extrême modestie et le respect qu'il portait aux livres saints ne le disposaient pas favorablement pour les hypothèses plus ingénieuses que solides, plus téméraires que savantes, qui ont eu tant de succès en Allemagne dans ces derniers temps, et le rendaient lui-même peu propre aux opérations de haute critique sur la foi desquelles on ne voit maintenant dans quelques universités de ce pays qu'un recueil de fragments de tout âge dans le *Pentateuque*, une espèce d'anthologie dans *Isaïe*, et une mythologie *indico-persico-chaldéenne* dans la *Genèse*. Toute la vie de Dathe fut employée à des cours et à des travaux sur les textes sacrés. Ses ouvrages, peu connus en France, méritent d'être étudiés par ceux qui veulent avoir une idée des recherches des orientalistes allemands dans cette division des sciences théologiques. La principale est 1° la traduction de l'Ancien Testament que nous avons caractérisée : ses différentes parties ont paru séparément : *Pentateuchus, ex recens. textus hebr. et versionum antiquarum, latine versus notisque philologicis et criticis illustratus*, Halle, 1781, 1re édition ; 1791, grand in-8° ; 2° *Libri historici Vet. Test.* ib., 1784 ; 3° *Prophetæ majores*, ibid., 1779, 1re édition ; 1785 ; 4° *Prophetæ minores*, ibid., 1773, 1779 ; 1790, 3e édition ; 5° *Psalmi*, ibid., 1787, 6° *Jobus, Proverbia Salomonis, Ecclesiastes, Canticum canticorum*, ibid., 1789. On a encore de lui une édition de la 1re partie de *Sal. Glassii philologia sacra his temporibus accommodata* (t. 1, *Grammat. et Rhetorica sacra*), qu'il a enrichie de notes et fait imprimer à Leipzig, 1776, gr. in-8°. Les deux sections du tome 2 n'ont vu le jour qu'en 1795 et 1797 (2 vol.), par les soins de G. Laur. Bauer. Dathe a aussi donné une nouvelle édition des *Prolégomènes de la polyglotte de Walton*, Leipzig, 1797, grand in-8°. Après la mort de Dathe, arrivée en 1791, E. F. K. Rosenmüller publia le recueil de ses dissertations académiques sous le titre d'*Opuscula ad crisin et interpretationem Veteris Testamenti spectantia*, Leipzig, 1796 in-8°. — Dathe (A), né à Hambourg, mort dans la même ville en 1768, a publié en français : *Essai sur l'histoire de Hambourg*, Hambourg, 1768, 2e édition. On lui reproche d'avoir exposé d'une manière peu exacte l'introduction de la réformation de Luther dans cette ville. St—r.

DATHENUS (Pierre), né à Ypres, fut d'abord moine dans l'abbaye de Poperingen. Dès l'âge de dix-huit ans, il goûta les principes de la réformation, quitta son couvent, et se réfugia en Angleterre, où il prit l'état d'imprimeur. Vers 1551, il se voua au ministère sacré, et, trois ans après, repassa sur le continent. Il fut nommé pasteur à Francfort en 1555 ; publia en langue allemande (1560 et 1563) deux écrits en faveur des réfugiés pour cause de religion, et voyant que le parti de la réforme prenait de la consistance dans les Pays Bas, il y retourna et prêcha, en 1566, la doctrine de Calvin sur les mêmes lieux qui naguère l'avaient vu moine. Il s'occupa dès lors à traduire en vers hollandais les *Psaumes de David*, en les adaptant à la musique de la traduction française qu'en avaient faite Clément Marot et Théodore de Bèze. Ignorant l'hébreu, il ne fit même que suivre cette traduction ; ce que n'a point fait vers la même époque l'illustre Philippe Marnix de Ste-Aldegonde, dont la version, calquée sur l'original, surpasse d'ailleurs celle de Dathenus pour l'élégance non moins que pour la force. Elzevir a imprimé ces deux traductions en regard l'une de l'autre à Leyde en 1617. La poésie hollandaise ne faisait que de naître. Le travail de Dathenus est estimable pour le temps où il a paru, et il a été trop sévèrement jugé depuis. Dans son *Histoire de la poésie hollandaise* (publiée à Amsterdam, 1808 et 1810, 2 vol. in-8°), M. Jérôme de Vries a traité Dathenus avec plus d'indulgence. Les états de Hollande avaient promis une prime, non pour la meilleure, mais pour la première traduction qui paraîtrait, et Dathenus remporta ce prix ; aussi sa traduction fut-elle adoptée en Hollande pour le culte public, à l'usage duquel la tyrannie de l'habitude ne l'a conservée que trop longtemps. Ce n'est qu'en 1773 qu'elle a enfin fait place à celle dont on se sert aujourd'hui, et qui, choisie entre plusieurs autres successivement publiées, est digne de l'état actuel de la littérature hollandaise. Si Dathenus ne fut pas sans mérite comme poëte, il paraît avoir eu aussi une grande vogue comme prédicateur. Il avait le genre d'éloquence que veut la multitude dans les grandes crises, soit religieuses soit politiques, et réunissait quelquefois sous la voûte du ciel jusqu'à quinze mille auditeurs autour de lui. Le fanatisme plutôt que la raison, et la violence plutôt que la force, caractérisaient ses discours. Il n'épargnait pas les invectives aux hommes sages et modérés. Le prince d'Orange ayant admis dans la pacification de Gand quelques articles que Dathenus jugeait trop favorables au culte catholique, il ne le harcelait pas moins dans ses virulentes déclamations que ne le faisait d'un autre côté le fougueux franciscain Cornelisz Adriaansen. Le prince d'Orange était attendu à Gand ; Dathenus

intrigua de toutes ses forces pour qu'il n'y fût pas reçu ; mais ayant échoué dans ses séditieuses menées, il ne jugea pas prudent d'y rester, et chercha un asile dans le Palatinat. L'électeur palatin, Frédéric, le nomma son chapelain, lui donna le titre de conseiller, et l'attacha à la personne de son fils Casimir, qu'il accompagna dans une expédition militaire. Dathenus ne se montra guère plus modéré dans le Palatinat qu'il ne l'avait été en Flandre. Quand il ne trouva plus de danger pour lui à retourner dans les Pays-Bas et en Hollande, il y revint ; mais il ne tarda pas à être arrêté à Vreeswyck, près de Viane, et de là fut transféré prisonnier à Utrecht. Le long interrogatoire qu'il subit en cette occasion nous a été conservé, et il nous apprend bien des particularités sur sa vie, tissue d'agitations et de contrariétés. Sa détention ne dura que deux mois. Les réformés ayant été mis en possession à Utrecht de l'église vacante des minimes, il en fut nommé pasteur, conjointement avec Hubert Duifhuis, en 1578 ; mais ce collègue, animé de la tolérance la plus expansive, ne put longtemps s'accorder avec Dathenus. Celui-ci partit en 1585 pour le Holstein, et, sous le nom de Pierre Montanus, exerça la médecine à Stade. Le bruit courut en Hollande qu'il était rentré dans le sein de la catholicité. On envoya deux ministres auprès de lui pour s'en assurer. Il nia le fait, tout en convenant de quelques démarches qui avaient pu donner lieu à des soupçons. Il offrit de reprendre les fonctions du ministère sacré auprès de la première église qui jugerait à propos de les lui conférer, mais il ne paraît pas qu'il ait été pris au mot. Un an après, n'ayant point trouvé auprès du magistrat d'Elbing les mêmes difficultés que lui avaient faites celui de Dantzig, Dathenus s'établit médecin à Elbing, et y gagna l'estime et la confiance publiques à un tel point qu'après sa mort, arrivée en 1590, la ville l'honora d'un monument funéraire, surmonté de sa statue de grandeur naturelle. L'accusation posthume d'arianisme, que lui a intentée le jésuite Costerus, a été réfutée par Grevinkhoven en 1597. Dathenus a peu écrit, et ce qu'il a écrit est tombé dans un profond oubli, que ses psaumes même ne tarderont pas à partager : on les a tournés en ridicule dans une facétie imprimée à Utrecht, en 1758, sous le titre de *Datheniana*. M—ON.

DATHEVATSI (Grégoire), l'un des plus savants docteurs de l'Église arménienne, tirait son nom du monastère de Dathev, situé dans la province de Siounik'h, où il était religieux. Il naquit vers l'an 1340, et fut disciple d'un célèbre Vartabied, nommé *Jean Orodnetsi*, l'un des hommes les plus habiles de son siècle en philosophie et en théologie. Grégoire Dathevatsi se distingua bientôt dans ces deux sciences, et il en donna longtemps des leçons, qui furent suivies par un grand nombre d'élèves, dont le plus célèbre est un nommé *Daniel*, qui eut même l'honneur de succéder à son maître. Grégoire Dathevatsi mourut en l'an 1410. Son principal ouvrage, intitulé *grandes Questions*, est un traité complet de théologie et de métaphysique, conçu entièrement d'après les principes théologiques de l'Église arménienne et de l'hérésie d'Eutychès. Il a été imprimé à Constantinople en un volume in-4°. Il en existe à la bibliothèque nationale un exemplaire manuscrit, n° 71. Outre cet ouvrage, Dathevatsi a encore composé divers écrits sur la discipline ecclésiastique, des *Homélies*, des *Sermons*, etc., qui sont demeurés manuscrits. S. M.

DATI, nom d'une famille noble de Florence qui a fourni plusieurs savants distingués. Le plus ancien est *Goro di Staggio* Dati (*Goro* est un diminutif de *Gregorio*), né en 1363, l'un des prieurs de la république en 1425, gonfalonier en 1428, et mort le 12 septembre 1436. Il écrivit en neuf livres, et sous la forme du dialogue, l'histoire de Jean-Galéas Visconti, premier duc de Milan, et de ses guerres avec les Florentins. Cet ouvrage latin a été imprimé à Florence, 1735, in-4°, avec des notes et une préface du docteur Bianchini da Prato. On a aussi attribué à Goro Hati un poëme en italien et en octaves *sur la Sphère* ; mais il a été reconnu qu'il n'avait fait que copier le manuscrit qui s'en est conservé, et que ce poëme, resté inédit, est de *Léonard* Dati, son frère. — Celui-ci, l'un des plus savants théologiens de son temps, prit l'habit chez les dominicains, fut maître du sacré palais, et envoyé en 1400 au concile de Constance. La république de Florence le choisit pour ambassadeur en 1409 auprès du roi de Bohême ; en 1413, auprès de l'empereur Sigismond ; en 1418 et en 1422, auprès du pape Martin V. Il fut élu général de son ordre en 1414, et mourut en avril 1425. Le poëme, intitulé *Sphæra mundi*, qui, malgré ce titre latin, est en vers italiens, est le seul ouvrage qui soit resté de lui. On a cité, dans la *Vie* d'un autre Hati, ces trois vers de la première octave du poëme de Léonard :

Al padre, al figliuolo, allo Spirito santo
Per ogni secol sia gloria e onore,
E benedetto sia suo nome quanto, etc.

et ces trois premiers de la dernière octave :

Il detto lito terna inver Ponente
Col canal detto in verso tramontana
Poi son dugento miglia rittamente, etc.

Ces vers suffisent pour prouver que ce bon et savant moine était un fort mauvais poëte, et nous apprennent pourquoi son poëme astronomique, dont il s'est conservé un très-beau manuscrit, orné de miniatures précieuses, n'a jamais été imprimé. — Un autre *Léonard* Dati, petit-fils d'un oncle de Goro, naquit à Florence en 1408, et mourut à Rome en 1472. Il fut d'abord secrétaire des cardinaux Orsini et Condolmieri, ensuite de quatre souverains pontifes, Caliste III, Pie II, Paul II et Sixte IV ; chanoine de Florence, et enfin évêque de Massa. L'abbé Méhus, savant philologue du 18e siècle, a publié trente-trois lettres latines de ce second Léonard Dati, Florence, 1743, in-8°. Il a mis

en tête sa *Vie*, écrite par Salvino Salvini. Elle se réduit à ce peu de faits, et à la liste des ouvrages de ce savant prélat, restés en manuscrit dans les bibliothèques de Florence ; on y distingue beaucoup de poésies latines, et parmi celles-ci, une tragédie d'*Hyempsal*. — *George* Dati, traducteur de Tacite, était de la même famille. Sa traduction, qui n'est pas sans mérite, quoique moins estimée que celle de Davanzati, fut imprimée après la mort de l'auteur, à Florence, chez les Juntes, 1563, in-4°. Davanzati lui-même l'a caractérisée dans une de ses Lettres à Baccio Volori. « George Dati, dit-il, « a traduit Tacite dans un style abondant et large, « convenable à son but, qui était de le rendre très- « clair. » Il a aussi traduit en italien Valère-Maxime, Venise, 1547 et 1551, in-8°. G—É.

DATI (Charles), descendant en ligne directe de l'ancien Goro Dati, naquit à Florence le 2 octobre 1619. Après avoir appris les langues anciennes, il fit sa principale étude de celle de sa patrie, et devint un des plus savants philologues italiens. Dès l'âge de vingt et un an, il fut reçu à l'Académie de la Crusca, dans laquelle il prit le nom de *lo Smarrito*, et peu de temps après à l'Académie Florentine, dont il fut consul en 1649. Selon la très-louable coutume des plus nobles familles de Florence, la sienne avait toujours fait le commerce ou professé quelqu'un des arts utiles. Charles choisit le métier de batteur d'or, et, déjà possesseur d'une grande fortune, il l'augmenta encore par ce commerce. Il se maria en 1656, eut plusieurs enfants qu'il élevait avec beaucoup de soin, et partagea constamment l'emploi de son temps entre les occupations mercantiles, celles d'un père de famille et les travaux littéraires qu'il n'interrompit jamais. Il joignit à l'étude des belles-lettres celle des sciences. Il eut pour maître, en physique Torricelli, et en géométrie Galilée qui avait été intime ami de son père, et dont il aimait à se rappeler qu'il avait souvent reçu dans son enfance des bonbons et des caresses. Il était en liaison avec les gens de lettres les plus distingués, non-seulement de l'Italie, mais des pays étrangers, entre autres avec Ménage, Spanheim, Nicolas Heinsius, Lambécius, Bartholin, Gronovius, Milton, etc. Pendant le séjour de quatre mois que l'Homère anglais fit à Florence, Charles Dati fut celui des littérateurs italiens qu'il vit avec le plus d'intimité. De retour dans son pays, il entretint avec lui une correspondance suivie, et il l'a loué dans ses poésies latines. Le célèbre naturaliste François Redi, en lui dédiant ses *Expériences sur la génération des insectes*, lui écrivait : « Tous les savants voient briller en vous « le plus haut degré de savoir, fortifié par la phi- « losophie, et noblement décoré d'une érudition « si variée, que notre Toscane en est fière et n'en- « vie ni Varron au Latium ni Plutarque à la « Grèce. » Il fut choisi en 1648, par le grand-duc, pour succéder à J.-B. Doni dans la chaire de belles-lettres grecques et latines. La reine Christine de Suède voulut, mais inutilement, l'attirer à Rome ; Louis XIV lui fit aussi proposer de venir s'établir en France, mais il ne voulut point quitter son pays, et le roi, loin de lui en vouloir, lui fit une pension annuelle de 100 louis. Une mort prématurée l'enleva le 11 janvier 1676. Il réunissait aux dons de l'esprit une figure ouverte, prévenante, et des manières polies. Son portrait est peint sur l'une des voûtes (n° 20) de la galerie de Florence. Il se proposait toujours pour but dans ses travaux l'utilité ou la gloire littéraire de sa patrie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Discours sur la nécessité de bien parler sa propre langue*, Florence, 1657, in-12, réimprimé plusieurs fois ; 2° la *Lettre à Philalète* écrite sous le nom de *Timauro Anziate*, sur la véritable histoire de la cycloïde et de la célèbre expérience du vif-argent, Florence, 1663, in-4°. Dans cette lettre, il fait voir que ce n'est pas au P. Mersenne, mais à Galilée qu'appartient l'invention de la cycloïde, et que Torricelli, loin de s'être approprié, comme on l'avait prétendu, l'hypothèse de la pression de l'air, pour expliquer la suspension du mercure, en est le premier auteur. 3° Il imagina le recueil connu sous le titre de *Prose florentine*, pour offrir aux amateurs de la langue toscane des modèles dans tous les genres d'écrire, et il en fit paraître le 1er volume, Florence, 1661, in-8° : c'est le seul qu'il ait publié. La préface générale est regardée, avec raison, comme un excellent morceau de philologie. Les autres volumes ne parurent successivement qu'après sa mort, au nombre de 17 ; ils ont tous été réimprimés à Venise, 1735, en 5 vol. in-4°. 4° Son *Panégyrique de Louis XIV*, Florence, 1669, in-4°, est l'expression de sa reconnaissance pour les bienfaits de ce grand roi. Il fut traduit en français par Gérard de Mothier, et réimprimé à Rome en 1670. On inséra ce panégyrique dans la suite des *Prose florentine* donnée après sa mort, ainsi que son *Éloge du commandeur Cassiano del Pozzo*, deux autres *Éloges* et quelques *Leçons*, les unes sérieuses, les autres plaisantes (*cicalate*), lues dans l'Académie florentine. 5° Dati avait entrepris un grand ouvrage en trois volumes, sur la peinture des anciens. Le premier devait avoir pour objet l'art même, ses progrès, ses procédés, ses mystères ; le second, les Vies des grands peintres de l'antiquité sur lesquels il nous est parvenu le plus de renseignements ; le troisième une table alphabétique de tous les autres, contenant le peu que l'on sait de chacun, et suivie des renseignements et des détails qui pouvaient compléter l'ouvrage. Il avait repris et quitté plusieurs fois ce travail, dans lequel il avoua qu'il trouvait de grandes difficultés. Le second volume seul était prêt. Surpris en quelque sorte par la générosité de Louis XIV, et pressé de lui en témoigner sa gratitude, il publia ce volume et le dédia au roi, sous le titre de : *Vite de' pittori antichi*, Florence, 1667, in-4°. *Lepidezze di spiriti bizzarri, e curiosi avvenimenti*, Firenze, Magheri, 1829, in-8°, *scelta di prose, pubblicata da B. Gamba*. Venezia, tipogr., d'Alvisopoli, 1826, in-16. Ces pein-

tres sont au nombre de quatre, Zeuxis, Parrhasius, Apelle et Protogène. Leurs *Vies* sont suivies de notes savantes, remplies des recherches, citations et discussions qui auraient interrompu le récit des faits. L'auteur ayant renoncé à exécuter l'ouvrage entier, a fait entrer dans ces notes plusieurs morceaux et des chapitres entiers qui étaient destinés au premier et au troisième volume. Celui-ci forme un tout complet, et l'un des meilleurs écrits que l'on ait sur la peinture antique. Il a été mis, par les auteurs du grand vocabulaire de la Crusca, parmi ceux qui font autorité pour la langue. Dans l'avis au lecteur qui suit l'épître dédicatoire, il est tout simple que Dati ait beaucoup loué Louis XIV ; il est encore très-naturel qu'il ait associé aux éloges du roi celui de son ministre Colbert ; mais on est fâché que, par une réticence peu adroite, il dise qu'il ne dira point que Chapelain est, *comme il l'est en effet*, l'Homère de la France. Chapelain était son ami, et avait sans doute contribué à lui faire obtenir une pension du roi : la haine et le ressentiment font souvent dire des sottises aux gens d'esprit, mais, comme on le voit, la reconnaissance et l'amitié leur en font quelquefois dire aussi. G—É.

DATI (Augustin), qui ne paraît pas avoir été de la même famille que les précédents, naquit à Sienne en 1420. Il annonça dès ses premières études des dispositions extraordinaires. Il prit ensuite, pendant trois ans, des leçons de François Philelphe, qui le désigna, en quittant Sienne, comme le plus savant de ses disciples. Naturellement éloquent, il avait, comme Démosthènes, la langue embarrassée et une sorte de bégaiement Il corrigea ce défaut par le même moyen, en mettant de petits cailloux dans sa bouche, marchant avec vitesse, et faisant pendant ce temps tous ses efforts pour bien prononcer. Il ne lui resta de sa première incommodité, que la faiblesse singulière de ne pouvoir souffrir la compagnie de ceux qui bégayaient. Il fut appelé par le duc d'Urbin, en 1442, pour professer les belles-lettres dans cette ville : il n'y resta que deux ans, et après avoir fait un voyage à Rome, où le pape Nicolas V, ami des lettres, essaya inutilement de le fixer, il se hâta de retourner à Sienne. Il y ouvrit une école de rhétorique et d'humanités. Quoiqu'il ne fût point ecclésiastique et qu'il fût même marié, ses talents oratoires lui firent obtenir la permission de prononcer des discours sur des sujets de morale et même de religion, non-seulement dans son école, mais dans les églises et dans d'autres lieux publics. Dans plusieurs occasions solennelles, ses concitoyens le choisirent pour haranguer publiquement en latin : ils l'élevèrent aussi à différentes charges et aux premiers emplois de leur république. Il en fut enfin nommé secrétaire en 1457, et fut chargé par un décret spécial d'en écrire l'histoire. Il l'écrivit en latin et en trois livres, avec la sincérité d'un homme d'État instruit des faits, et qui regarde comme un devoir de les présenter tels qu'ils sont. Il mourut de la peste en 1478, laissant plusieurs autres ouvrages d'histoire, de philosophie et de littérature. Son fils, Nicolas Dati, qui lui succéda dans son emploi, les fit imprimer à Sienne en 1503, in-fol. L'histoire de Sienne n'y paraît que sous le titre de *Fragmenta Senensium historiarum*. Le fils, qui voulait conserver sa place, craignit que la vérité, dite avec franchise, ne blessât quelques citoyens puissants ; il n'eut pas le courage de publier ce que son père avait eu celui d'écrire, et il ne donna que des fragments. On remarque dans le reste de ce volume, un traité en 10 livres *De animi immortalitate*, 6 livres de discours publics ou harangues en latin et un seul en italien ; un petit traité : *De vita beata*, un ouvrage intitulé : *Isagogicus libellus pro conficiendis et epistolis et orationibus*, autrement appelé *Elegantarium libellus*, réimprimé plusieurs fois, tant à part que dans d'autres recueils ; une *Histoire de la ville de Piombino*, 3 livres de lettres ou *Épîtres*, curieuses pour l'histoire littéraire et politique de ce temps, etc. Les *Œuvres* d'Augustin Dati furent réimprimées à Venise, 1516, in-fol. Cette réimpression est conforme à l'édition de Sienne, mais ne la vaut pas. Les *Lettres* furent réimprimées seules à Paris en 1517, in-4° ; les *Discours latins* l'y avaient été en 1513-14, 2 vol. in-4°. G—É.

DAUBANTON (Antoine-Grégoire), né à Paris en 1752, greffier de juge de paix à Paris en 1792, puis juge de paix à Paris, est mort dans cette ville le 22 février 1813. Il a fait imprimer : 1° *Manuel judiciaire journalier du citoyen, de l'arbitrage, des tribunaux de famille et domestiques, des bureaux de paix*, etc., 1792, in-12 ; 2° *Code des familles, du mariage et des époux*, ou *Recueil de tous les articles du Code civil, relatifs aux formalités du mariage*, 1805, in-12 ; 3° *Principes, objets et motifs généraux de la police, extraits des ordonnances et des règlements et des meilleurs auteurs qui en ont écrit*, 1805, in-12 ; 4° *Dictionnaire du droit civil*, ou le *Texte du Code civil rangé par ordre alphabétique*, 1805, in-8° ; 5° *Dictionnaire textuel analytique et raisonné du Code de procédure civile*, 1807, 2 vol. in-8° ; 6° *Dictionnaire de la taxe des frais et dépens*, 1807, in-8° ; 7° *Formulaire général des actes ministériels, extrajudiciaires et de procédure*, 1807, in-8° ; 2e édition, 1811, in-8° ; 8° *Dictionnaire du Code de commerce*, 1808, 2 vol. in-12, ou 1 vol. in-4° : l'ouvrage a été imprimé dans ce dernier format, pour faire le 3e volume du *Dictionnaire universel de commerce*, etc., par une société de négociants, 1806, 2 vol. in-4° ; 9° *Dictionnaire textuel raisonné par ordre sommaire et des matières du Code d'instruction criminelle*, 1809, in-8° ; 10° le *Code Napoléon et sa concordance avec le Code de commerce, mis à la portée de toutes les classes*, 1810, 3 vol. in-8° ; 11° *Traité pratique du Code d'instruction criminelle, et du Code des délits et des peines, avec toutes les formules nécessaires*, 1809-1810, 2 vol.

in-8°, traduit en hollandais, Leyde, 1811, 3 vol. in-8° ; 12° *Répertoire universel de législation commerciale, intérieure et maritime de l'empire, avec toutes les formules*, 1810, 2 vol. in-8° ; sur le frontispice de cet ouvrage Daubanton prend le titre d'auteur du *Formulaire juridique du Code de commerce* ; ouvrage qui nous est entièrement inconnu. 13° *Traité pratique de toutes espèces de conventions, contrats, obligations et engagements, tant civils que de commerce extérieur et maritime*, 3e édition, 1811, 2 vol. in-12, traduit en hollandais, Amsterdam, 1811, 2 vol. in-8° ; 14° *Traité complet des droits des époux l'un envers l'autre, à l'égard de leurs enfants, de la puissance paternelle et maternelle, de la minorité et des tutelles*, 1810, in-8° ; 15° *Manuel des officiers de police judiciaire, juges de paix, maires, adjoints*, 1810, in-12 ; 2e édition, 1812, in-12 ; traduit en hollandais, Harlem, 1813, in-8° ; 16° *Traité complet des contrats et obligations, et des priviléges et hypothèques*, 1813, 3 vol. in-12 : l'auteur est mort pendant l'impression de cet ouvrage, qui fait suite à celui qui a été mentionné sous le n° 13. 17° Traduction des *Codes grégorien et hermogénien*, des *Fragments d'Ulpien*, faisant partie du volume intitulé : *le Trésor de l'ancienne jurisprudence romaine*, Metz, 1811, in-4°, ou 2 vol. in-12 ; il a laissé en manuscrit un *Traité complet des successions, des donations, des testaments, et de l'envoi en possession des biens des absents*, qui formera 2 vol. in-12. A. B—T.

DAUBASSE (Amand), poëte gascon, mérite une place parmi les littérateurs artisans dont le nombre, assez restreint, s'est agrandi depuis quelques années, au point qu'il n'est pas de province qui ne compte aujourd'hui un Adam Billaut. Né vers 1660, à Moissac, de parents trop pauvres pour pouvoir l'envoyer à l'école, Daubasse ne sut jamais lire ni former un caractère d'écriture ; mais, doué d'une intelligence précoce et d'une mémoire qui ne laissait rien échapper, il montra dès son enfance un talent assez remarquable pour raconter de petites histoires. Ayant achevé son apprentissage chez un fabricant de peignes, il s'établit à Villeneuve-d'Agen et ne tarda pas à s'y marier. Forcé de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, il sortait rarement de son atelier ; mais en travaillant il disait des historiettes, et sa réputation de conteur attira bientôt autour de lui tout ce que la petite ville renfermait de gens de loisir, amis de la franche gaîté. Quelques vers, qu'il composa sans trop savoir comment, ainsi qu'il en convient lui-même, ajoutèrent à l'idée qu'on avait de ses talents. Le duc de Biron qui passait une partie de l'année dans son château près de Villeneuve, témoigna le désir d'entendre le joyeux fabricant de peignes. L'exemple donné par un si grand seigneur fut suivi par toute la noblesse de la province. C'était à qui posséderait Daubasse ; il n'y eut plus de fêtes qu'il n'y fût invité des premiers ; et, comme sa complaisance ne devait pas porter préjudice à sa famille, on avait soin de le dédommager de la perte de son temps. On peut conjecturer que son commerce, loin de souffrir de son innocente manie, avait au contraire pris de l'accroissement. Il fit pour ses affaires un voyage à Bordeaux, puis un autre à Toulouse ; et dans ces deux villes, où sa réputation l'avait précédé, le poëte artisan reçut un accueil très-flatteur. La plupart des pièces de Daubasse sont des impromptus. Lorsqu'il travaillait sur des sujets de quelque étendue, il dictait ses vers et se les faisait relire jusqu'à ce qu'il ne trouvât plus rien à y corriger. Cet homme simple et modeste eut des envieux qui cherchèrent à le tourner en ridicule, mais il les châtia par des épigrammes mordantes. Ses vers ont été publiés sous le titre d'*Œuvres de Daubasse*, Villeneuve, 1796, in-8°. Ce volume contient : *Les quatre fins de l'homme, la grandeur de Dieu et la passion de Jésus-Christ, poëmes ; des cantiques, des chansons, des impromptus, des épigrammes dans le dialecte gascon, et une épître au maréchal de Berwick*. Dans ces différentes compositions on trouve de l'esprit, du naturel ; mais il est impossible de partager l'engouement de son éditeur, qui met Daubasse

. . . . . Au-dessus de Boileau,
De Gresset, de Racine et même de Rousseau.

et qui ne balance pas à déclarer que

Des bons vers mieux que tous il avait le génie.

W—S.

DAUBENTON (Guillaume), jésuite, né à Auxerre le 21 octobre 1648, mort à Madrid le 7 août 1723, fut destiné au ministère de la chaire, et s'y livra pendant quelques années avec succès. Sa santé l'ayant obligé d'y renoncer, il remplit d'autres emplois dans son ordre. Louis XIV le donna pour confesseur à Philippe V, son petit-fils, lorsque ce prince monta sur le trône d'Espagne. Daubenton, ayant déplu aux courtisans de Madrid, céda à l'orage qui se formait sur sa tête, et se retira en Champagne en 1716 ; mais il fut bientôt rappelé par le roi qui le prit encore pour directeur. Duclos fait un tableau bizarre et singulier des pratiques minutieuses et de la dévotion ridicule de ce monarque, et peint, ainsi que Voltaire, le jésuite comme un moine intrigant et ambitieux. Il est certain que Daubenton avait un grand ascendant sur l'esprit de Philippe. Voltaire rapporte, dans son *Précis du siècle de Louis XV*, que le régent ayant mis, pour condition de la paix, qu'il marierait sa fille, mademoiselle de Montpensier, au prince des Asturies, don Louis, et que l'infante épouserait Louis XV, il eut besoin de gagner le confesseur, qui seul détermina le roi d'Espagne à ce double mariage ; mais que le jésuite fit aussi ses conditions ; qu'il demanda que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre son ordre, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution *Unigenitus*. L'historien ajoute que le régent promit et tint parole ; que l'abbé

Dubois conduisit seul cette négociation, et fut promu au cardinalat. « Ce sont là souvent les se-« crets ressorts des grands changements dans « l'État et dans l'Église. » Voltaire prétend que lorsque Philippe V, dégoûté du trône, voulut en descendre pour y faire monter son fils, il confia ce secret à son confesseur; que celui-ci, craignant de perdre son crédit, et de suivre le roi dans sa retraite du monde et des affaires, révéla la confession au duc d'Orléans, qui renvoya sa lettre au roi d'Espagne; que ce monarque la montra froidement à Daubenton, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après; mais Voltaire a suivi trop légèrement Bellando, historien inexact, dont l'ouvrage a été supprimé en Espagne. Il paraît que Daubenton ne fit que s'opposer à l'abdication de Philippe. M. Grosier fit imprimer dans l'*Année littéraire* (1777, n° 18), une lettre dans laquelle il s'attache à justifier le jésuite Daubenton. Il nie qu'il soit mort comme Voltaire le fait mourir, d'après Bellando, et affirme que, loin d'être attaché au dangereux éclat d'une cour étrangère, il sollicitait sa retraite depuis plusieurs années. On a du P. Daubenton plusieurs *Oraisons funèbres*, entre autres celle du duc Charles de Lorraine, Nancy, 1700, in-4°, et une *Vie de Jean-François Regis*, Paris, 1716, et Lyon, 1717, in-12. Elle a été traduite en espagnol et en italien. L'auteur avait publié précédemment (Rome, 1710-12), 2 vol. in-fol. de *Scripta varia in causa beatificationis J. F. Regis*. V—ve.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), naturaliste et anatomiste célèbre, naquit à Montbar en Bourgogne le 29 mai 1716. Son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, l'envoya à Paris pour y étudier la théologie; mais il s'y adonna en secret à l'étude de la médecine, et principalement de l'anatomie. La mort de son père lui ayant laissé la liberté de se livrer ouvertement à son penchant, il prit ses degrés à Reims en 1741, et retourna dans sa ville natale pour y exercer sa profession. Un hasard heureux décida autrement de son sort. Buffon, qui était aussi né à Montbar, avait été lié dès l'enfance avec Daubenton. Nommé récemment intendant du Jardin du Roi, il avait conçu le plan de l'ouvrage qui a rendu son nom immortel. Sentant qu'il avait besoin de secours pour une entreprise aussi vaste, et principalement pour les détails de description et d'anatomie auxquels la faiblesse de sa vue ne lui permettait pas de se livrer, il jeta les yeux sur Daubenton, et l'attira vers 1742 à Paris, où il lui fit donner, en 1745, la place de garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle. Le choix de Buffon fut d'autant plus approuvé, que Daubenton possédait précisément toutes les qualités nécessaires au genre de travail qui lui était confié: une grande justesse d'esprit, une exactitude rigoureuse et une patience à toute épreuve. Le recueil des faits dont il a enrichi la grande *Histoire naturelle des animaux* est immense, et le soin avec lequel Daubenton les a observés est si grand que l'on y cherche en vain une erreur; c'est qu'il n'y consignait que ce qu'il avait vu par lui-même, sans se livrer à ces hypothèses hardies pour lesquelles Buffon avait un penchant si marqué, sans même se permettre de tirer de ses observations les conclusions générales qui en naissaient le plus naturellement. A ce dernier égard, la timidité de Daubenton a été peut-être excessive; et c'est sous ce rapport que Camper disait de lui qu'il ne savait pas lui-même de combien de découvertes il était l'auteur. Les articles de descriptions et d'anatomie fournis par Daubenton aux quinze premiers volumes in-4° de l'*Histoire naturelle* en font une partie essentielle et absolument nécessaire à l'intelligence du texte de Buffon; en sorte que l'on peut regarder comme tronquées toutes les éditions dans lesquelles on les a supprimés. Buffon lui-même donna cependant l'exemple de cette suppression. Excité par quelques flatteurs, il publia une petite édition in-12, où cette partie précieuse de leur travail n'entra point. Daubenton cessa dès lors de contribuer au grand ouvrage, et les secours de Guéneau de Montbeillard, et de Bexon pour la partie des oiseaux ne suppléèrent que bien imparfaitement aux siens. Comme garde du cabinet, Daubenton a travaillé pendant 50 ans à enrichir et à ordonner cette collection, aujourd'hui la plus considérable de l'Univers, et cependant il ne cessait de publier des ouvrages plus ou moins étendus. Il a fait plusieurs articles d'histoire naturelle dans la première *Encyclopédie*; il a publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* quelques dissertations sur divers points importants de l'*Histoire naturelle des animaux et des minéraux*, nommément dans ceux de 1754, sur des espèces de chauve-souris qu'il avait découvertes en France; dans ceux de 1756, sur une nouvelle musaragne; dans ceux de 1772, sur l'animal qui donne le musc; dans ceux de 1781, sur des organes singuliers de la voix de quelques oiseaux étrangers; dans ceux de 1762, sur des os fossiles, prétendus de géant, qu'il rapporte à leurs véritables espèces; dans ceux de 1764, sur les différences essentielles de l'homme et de l'orang-outang, etc. Les services qu'il rendit à l'histoire naturelle, comme professeur, ne furent pas moins grands. Il est le premier qui ait fait en France des leçons sur cette science par autorité publique, une des chaires de médecine du collége de France ayant été convertie à sa sollicitation en une chaire de cette science, et lui ayant été donnée en 1778. La convention ayant érigé le Jardin du Roi en école publique, sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, il y fut nommé professeur de minéralogie, et a rempli les fonctions de cette place jusqu'à sa mort. Il avait aussi été nommé professeur d'économie rurale à l'école d'Alfort en 1783, et fit quelques leçons d'histoire naturelle à l'école normale en 1795. La France lui doit encore une grande reconnaissance pour le zèle qu'il a mis à propager les moutons de race espagnole. Ses ou-

vrages sur la manière de conduire ces animaux sont fort estimés, et ont eu plusieurs éditions, particulièrement son *Instruction pour les bergers*, 1 vol. in-8°, Paris, 1782, avec 22 planches. On remarque encore parmi ses ouvrages un *Tableau méthodique des minéraux*, 1784, in-8°, et un *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de France*, 1784, in-8°. Il a travaillé à la *Collection académique* (*voy.* Berryat) et à plusieurs recueils périodiques. Enfin on a de lui des recherches sur les indigestions, où il fait voir que l'affaiblissement de la plupart des individus commence par l'estomac, et recommande, pour le soutenir, des pastilles d'ipécacuanha, auxquelles cet écrit donna dans le temps une grande vogue et qui sont encore connues sous son nom. Toujours considéré du public, et favorisé par le gouvernement, Daubenton eut une existence heureuse. Un caractère doux, un genre de vie simple et uniforme le firent arriver à une grande vieillesse, malgré la faiblesse de son tempérament. Élu membre du sénat à la fin de 1799, les changements causés dans ses habitudes par cette nouvelle dignité altérèrent sa santé. Frappé d'apoplexie à l'une des premières séances où il assista, il mourut quatre jours après, dans la nuit du 31 décembre 1799 au 1er janvier 1800, âgé de près de 84 ans. Il n'a point laissé d'enfants de sa longue et heureuse union avec madame Daubenton, auteur de l'agréable roman de *Zélie dans le désert*. MM. de Lacépède, Cuvier et Moreau de la Sarthe, ont publié des éloges historiques de Daubenton. C—v—r.

DAUBENTON (Marguerite), était la cousine germaine du célèbre naturaliste dont elle devint l'épouse, et naquit à Montbar le 30 décembre 1720. Élevée sous les yeux et par les soins de son père, homme d'un vrai mérite, elle perfectionna son goût naturel par la lecture des meilleurs ouvrages. Elle fut mariée en 1749 à Daubenton, déjà fixé depuis quelques années à Paris par la place qu'il avait au Jardin des Plantes. Vivant au milieu de la société la plus spirituelle et la plus aimable, madame Daubenton s'y distinguait par son esprit et son amabilité. Pour charmer ses loisirs, elle composa des ouvrages agréables, dont il ne nous reste qu'un seul : *Zélie dans le désert* (Paris, 1787, 2 vol. in-8°), roman écrit d'un style naturel, où l'on trouve des situations attachantes, et qui eut beaucoup de lecteurs, puisqu'il s'en est fait un assez grand nombre d'éditions en 4 vol. in-18. Après 50 années de l'union la plus douce, madame Daubenton, restée veuve et sans enfants, obtint la permission de conserver son appartement au Jardin du roi. Tant qu'elle put marcher, elle visita le tombeau de son mari, sur les hauteurs du labyrinthe. L'âge, en diminuant ses forces, respecta du moins les grâces de son esprit et sa touchante bonté. Elle mourut le 2 août 1818, à 97 ans et 8 mois, regrettée de tous ceux qui l'avaient connue. Madame de Buffon était sa nièce et non sa fille, comme on l'a dit dans la *Biographie portative des contemporains*, en voulant relever une prétendue inexactude de notre ouvrage dans l'article *Daubenton*, rédigé par *Cuvier*. W—s.

DAUBERMENIL (F.-A.), député à la convention nationale par le département du Tarn, ne vota pas dans le procès de Louis XVI, se trouvant malade. Sous le règne de la terreur, le comité de salut public le contraignit, ainsi que M. Laréveillère-Lépaux, à donner sa démission de membre de la convention; mais ils furent rappelés dans cette assemblée en 1795. Daubermenil devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents ; il en sortit le 20 mai 1797, et y fut réélu l'année suivante. S'étant opposé à la révolution du 18 brumaire, il fut exclu du corps législatif et condamné à être détenu dans le département de la Charente-Inférieure, mais cet arrêté fut presque aussitôt rapporté. Daubermenil se retira dans son département, où il est mort en 1802. Il avait un caractère romanesque et enthousiaste, et se regardait comme un disciple des anciens mages. Il a publié une brochure sous ce titre : *Extraits d'un manuscrit intitulé : le Culte des adorateurs de Dieu, contenant des fragments de leurs différents livres sur l'instruction du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration*, Paris, an 4 (1796), in-8° de 175 pages. Ce livre donna naissance à la société des théophilanthropes : on trouve à ce sujet de curieux détails dans l'*Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, t. 2, p. 90 et suivantes. Le livre de Daubermenil, « qui est à la fois *eucologe* et *ri-* « *tuel*, se compose de prières et de mauvaises « poésies à travers lesquelles on rencontre quel- « ques idées morales. » Après avoir parlé des costumes, cérémonies, funérailles que se proposaient d'établir les théophilanthropes, M. Grégoire ajoute : « Daubermenil assurait qu'à Gaillot, dans une « petite association, étaient usitées ces simagrées « théurgiques. Il en avait formé à Paris une de « sept ou huit personnes, qui, dans un local de la « rue du Bac, eut neuf à dix séances. Au milieu de « l'appartement, sur un trépied, était un brasier « dans lequel chacun jetait un grain d'encens en « entrant, et cette cérémonie se répétait de temps « à autre, pendant la durée de la séance. Dauber- « menil voulait que ses sectateurs s'appelassent « *théoandropophiles*, et leur manuel fut d'abord « imprimé en vendémiaire 1797, avec cette qua- « lification qu'ils syncopèrent ensuite pour en « faire des *théophilanthrophes* (amis de Dieu et « des hommes). » A B—t.

DAUBERVAL (Jean-Bercher, dit), surnommé *le Préville de la danse*, naquit à Montpellier le 19 août 1742. Élève de Noverre, il débuta à l'Académie de musique en 1761, fut adjoint du maître des ballets en 1773, et le remplaça en 1776. Une gaîté franche et naïve, une expression vraie, présidaient à tous ses mouvements, sans le secours des pirouettes, qui sont à la danse ce que les roulades sont à la musique. Des tracasseries le for-

cèrent de quitter le théâtre de l'Opéra, en 1783. Il se retira alors à Bordeaux, et composa dans cette ville les jolis ballets de la *Fille mal gardée*, du *Déserteur*, de l'*Epreuve villageoise* et de *Télémaque*. Ces ballets ont été représentés à Paris avec quelques changements, ainsi que le *Page inconstant*, qu'Aumer sut adapter au théâtre de l'Opéra. Dauberval mourut subitement à Tours, le 14 février 1806. On a remarqué qu'il avait beaucoup plus d'esprit que n'en ont ordinairement les danseurs. Il épousa mademoiselle Théodore, danseuse charmante, qui était son élève. Un jour Dauberval dansait un pas de trois avec Gardel et mademoiselle Guimard, qui était très-maigre, ce qui fit dire à mademoiselle Arnould : *Je crois voir deux chiens qui se disputent un os.* F—LE.

DAUBIGNY (J.-L. MARIE-VILLAIN), ancien procureur au parlement de Paris, se lança dans le parti démagogique dès les premiers jours de la révolution, devint membre de la municipalité de Paris et de tous les clubs dont les manœuvres détruisirent l'ancienne monarchie. D'abord ami et agent de Danton, il l'abandonna pour se réunir à Robespierre. Dans la matinée du 10 août 1792, il fit arrêter, aux Champs-Élysées, plusieurs personnes qui s'étaient réunies pour secourir le roi ; on les massacra quelques heures après, et leurs têtes, portées dans les rues, servirent à répandre la terreur dont on avait besoin. Après la catastrophe, Daubigny devint membre du tribunal institué le 10 août, destiné à immoler les vaincus. Après les massacres de septembre, il fut signalé par le ministre Roland comme un des auteurs d'un vol considérable fait dans le garde-meuble de la couronne ; mais comme il appartenait au parti vainqueur, il vint à bout, sinon de détruire les soupçons, au moins d'arrêter les poursuites. A la fin de 1793, il fut adjoint au ministre Bouchotte, dans le département de la guerre, accusé une seconde fois de vol par Bourdon de l'Oise, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui l'acquitta. A cette époque, Robespierre se déclara son protecteur. Il échappa cependant aux exécutions qui suivirent le 9 thermidor (27 juillet 1794), et fut seulement mis en arrestation. L'année suivante, Bourdon de l'Oise, le fit de nouveau traduire devant le tribunal criminel d'Eure-et-Loir, et l'amnistie du 4 brumaire (25 octobre 1795) le rendit encore à la liberté ; enfin, l'explosion de la machine dirigée contre la personne du premier consul, le 3 nivôse (23 janvier 1801), le fit arrêter une dernière fois, et déporter aux îles Séchelles, où il est mort. B—U.

DAUBUS (CHARLES), né à Auxerre (et non à Nérac), était ministre de la religion réformée, au commencement du 17e siècle. Les capucins s'étant établis à Nérac, Daubus s'éleva contre l'article de leur règle qui les autorise à mendier, et fit imprimer un livre intitulé : *l'Ébionisme des moines ; de la pauvreté et mendicité volontaire vouée et pratiquée contre l'Écriture sainte, l'orthodoxe antiquité et la saine raison*, in-12. On a encore de Daubus, l'*Échelle de Jacob*, ou *la doctrine touchant le vrai et unique médiateur des hommes envers Dieu, à savoir J.-C., contre l'intercession, l'adoration et invocation des anges et des saints, pratiquées en l'Église romaine avec la réponse aux objections des cardinaux Bellarmin et Duperron, et des jésuites Grégoire de Valence, Fronton du Duc, Cotton, Gauthier, Richeome, Coster, et autres*, Ste-Foy (près Nérac), 1626 ; in-8°, de plus de 1,200 pages. Daillé, Claude et Jurieu ont souvent mis à contribution cet ouvrage, sur le titre duquel l'auteur prend la qualité d'*Auxerrois*. A. B.—T.

DAUCOURT. *Voyez* GODARD.

DAUDE (le P. ADRIEN), historien, né dans la Franconie au commencement du 18e siècle, embrassa la règle de St. Ignace, se fit recevoir docteur en théologie, et fut pourvu de la chaire d'histoire à l'académie de Wurtzbourg. Mécontent des différents ouvrages qu'il avait consultés pour ses cours, il résolut de composer, d'après les sources les plus authentiques, une histoire universelle, divisée en quatre parties, dont la première s'arrêterait au règne d'Auguste ; la seconde, à Charlemagne, la troisième, à Rodolphe de Hapsbourg, et la quatrième enfin, à l'avénement de la maison de Lorraine au trône impérial. Sans s'effrayer des difficultés de cette vaste entreprise, il la poursuivit avec ardeur ; mais il n'était parvenu qu'à la moitié de son travail, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, en 1755. L'ouvrage du P. Daude est intitulé : *Historia universalis et pragmatica Romani imperii et regnorum, provinciarum, una cum insignioribus monumentis hierarchiæ ecclesiasticæ ex probatis scriptoribus congesta, observationibus criticis aucta*, Wurtzbourg, 1748-58, in-4°, 2 tomes en 4 volumes. Le premier a été réimprimé à Venise en 1756. Un de ses confrères et son successeur à l'Académie de Wurtzbourg, le P. Grebner, a donné : *Compendium historiæ universalis et pragmaticæ Romani imperii et Ecclesiæ christianæ*, 1757-64, 3 vol. in-8°. C'est l'abrégé de l'histoire du P. Daude, avec la continuation. W—S.

DAUDÉ (PIERRE), ministre calviniste, né à Marvejolss en Gévaudan, mort en Angleterre le 11 mai 1754, âgé de 73 ans, publia divers ouvrages sous le voile de l'anonyme. Il traduisit de l'espagnol, de Gregorio Mayans, la *Vie de Miguel Cervantes*, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. On lui attribue encore : 1° la traduction des *Discours historiques, critiques et politiques* de Gordon, sur Tacite, Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12, et 1751, 3 vol. in-12 ; 2° la traduction des *Discours historiques et politiques* du même, sur Salluste, 1759, 2 vol. in-12 : ces deux versions ont été réimprimées à Paris, l'an 2 (1794), 3 vol. in-8° ; 3° *Sibylla Capitolina ; Publii Virgilii Maronis Poemation, interpretatione et notis illustratum*, Oxford (Amsterdam), 1726, in-8°. Ce centon est une critique de la fameuse bulle *Unigenitus*. On trouve un long éloge de Pierre Daudé dans la *Bibliothèque britannique*, t. 1, p. 167-183. V—VE.

DAUDET (N.), de Nîmes, ingénieur-géographe du roi, est l'auteur des ouvrages suivants: 1° *le Plan de la ville de Rheims, avec les cérémonies du sacre*, 1722, in-fol.; 2° *Nouveau Guide des chemins du royaume de France*, Paris, 1724, in-12; 3° *Épître héroïque à la reine, sur sa maladie*, 1726, in-12; 4° *Journal historique du premier voyage de Louis XV*, 1726, in-12; 5° *Nouvelle Introduction à la géométrie pratique*, Paris, 1740, 2 vol. in-12; 6° *Mémoire instructif concernant le canal de Conti*, Paris, 1733, in-4°: ce canal devait amener à Paris une dérivation de l'Oise, depuis l'Ile-Adam. V. S—L.

DAUDET (Robert), graveur, né en 1737 à Lyon, était fils d'un marchand d'estampes. La vue des modèles dont il était entouré développa son goût pour les arts; et, après avoir reçu de son père les premiers principes du dessin, il vint se perfectionner à Paris dans l'atelier de Balechou. Il travailla depuis sous la direction du célèbre Wille, et fut un des artistes employés à graver la *galerie du duc de Choiseul* (Paris, 1771, in-4°). La plupart des grands ouvrages exécutés depuis cette époque contiennent des planches de Daudet. On en trouve dans le *Voyage à Naples* de l'abbé de St-Non, dans la *Galerie de Florence*, dans le *Voyage en Syrie* de Cassas, dans les *Monuments de l'Indoustan*, par Langlès, dans le *Musée Robillard* et le *Voyage en Espagne* de M. de La Borde. Cet artiste, qui joint à la correction un faire agréable et spirituel, était très-laborieux. Il a gravé des *paysages* d'après Berghem; des *ruines*, d'après Dietrich; des *marines*, d'après Joseph Vernet; le *passage du Pô par l'armée française*, d'après Carle Vernet; les *batailles* de Vander-Meulen, sur une petite échelle, etc. Il ne cessa de travailler que lorsque l'âge ne lui permit plus de manier le burin, et mourut à Paris le 2 juin 1824, à 87 ans. Huber, dans le *Manuel des curieux*, t. 8, p. 259, a donné la liste des principaux morceaux de cet artiste, dont l'œuvre est très-considérable. W—s.

DAUDIGUIER. *Voyez* Audiguier.

DAUDIN (François-Marie), naturaliste, né à Paris vers la fin du 18e siècle, mort en 1804, âgé de moins de 30 ans, était fils d'un receveur général des finances. Des infirmités de jeunesse l'ayant presque privé de l'usage de ses jambes, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences, et principalement de l'histoire naturelle. Il publia d'abord quelques mémoires ou dissertations dans les collections scientifiques, telles que le *Magasin encyclopédique* et les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*; il en donna même un petit recueil séparé, intitulé: *Recueil de mémoires et de notes sur des espèces inédites ou peu connues de mollusques et de zoophytes*, Paris, Treuttel, 1800, in-8° de 49 pages, avec 4 planches. On a aussi de lui un *Tableau des divisions, sous-divisions, ordres et genres des mammifères et oiseaux, d'après la méthode de M. Lacépède, avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon et leur distribution dans chacun des genres*, 1802, in-18, et il a inséré quelques articles dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, dont il n'a paru que 5 volumes, et dans le *Buffon* de M. Castel pour la partie des reptiles. Mais ses deux principaux ouvrages sont un *Traité d'ornithologie*, qui n'a pas été achevé, et une *Histoire naturelle des reptiles*. Son *Traité élémentaire et complet d'ornithologie* fut imprimé et orné de gravures à ses frais, il en a paru deux volumes in-4° (Paris, 1800). Dans le premier, l'auteur expose avec un très-grand détail toutes les généralités relatives à l'organisation des oiseaux, aux fonctions de leur économie, et à leurs habitudes naturelles, et donne un tableau des principaux systèmes de nomenclature d'après lesquels ils ont été rangés par les divers naturalistes. Dans le second, il commence l'histoire particulière des oiseaux, en décrivant d'après son propre système les genres et les espèces de deux familles, les *rapaces* ou oiseaux de proie, et les *coraces*, ou oiseaux tenant de la nature du corbeau; il commence même l'histoire d'une troisième famille, celle des *passereaux*. Une description abrégée de chaque espèce, une indication des meilleurs auteurs qui en ont parlé, et un précis de ses habitudes, composent cette histoire, qui est ornée de belles planches représentant un squelette de chaque ordre et un oiseau de chaque genre. Tout en regrettant que le peu de succès de cette entreprise ait empêché Daudin de la terminer, les naturalistes instruits ne peuvent s'empêcher de convenir qu'il s'en était chargé avant d'avoir acquis le fonds de connaissances nécessaire pour la bien remplir. Ce qui regarde l'anatomie et la physiologie des oiseaux est extrait de différents auteurs qu'il n'a pas toujours su accorder entre eux, ni juger convenablement. La discussion et la comparaison critique des espèces, cette base de toute bonne histoire naturelle, lui manque presque entièrement, et le désir d'en rassembler beaucoup n'étant pas guidé par cette qualité essentielle, il a souvent reproduit la même sous plusieurs noms; faute d'avoir examiné par ses yeux un assez grand nombre de ces espèces, il n'a point fait attention à une multitude de caractères qui auraient pu servir à établir entre elles des distinctions plus nettes; ainsi l'on ne peut se servir de cet ouvrage qu'avec précaution, mais il offre toujours l'avantage de ces sortes de compilations, qui est d'indiquer des sources auxquelles on n'aurait peut-être pas songé. Daudin montra plus d'expérience, et des connaissances plus étendues, dans l'*Histoire naturelle des reptiles* qu'il composa pour faire suite à l'édition de Buffon par Sonnini, et qui a paru en 8 volumes in-8°, à Paris chez Dufart, en 1802 et 1803, avec beaucoup de figures. Quoique bien éloigné encore de ce que l'on aurait pu faire, cet ouvrage est sans contredit le plus complet que nous ayons sur cette classe si curieuse d'animaux. Depuis la publication de celui de M. de Lacépède sur la même matière en 1789, le nombre des espèces

connues était plus que triplé ; l'on avait acquis des notions plus complètes de leur organisation et de leurs habitudes, et il était devenu nécessaire d'établir une méthode plus détaillée des divisions et subdivisions plus nombreuses et plus précises pour les reconnaître. C'est ce que Daudin a fait avec beaucoup de soin ; il a formé ses genres sur d'assez bons caractères, et a décrit, ou au moins rangé le premier, dans leur ordre, beaucoup d'espèces nouvelles ou négligées ; il ne lui a manqué, sous le rapport scientifique, qu'une étude plus approfondie de l'anatomie, et plus d'habitude dans cet art de comparer et d'apprécier les divers témoignages des voyageurs et des naturalistes, art sans lequel on s'expose à des doubles emplois et à des confusions sans nombre. Il n'a d'ailleurs aucune prétention à l'élégance du style, ni aux vues générales de la philosophie ; sa diffusion et son incorrection frappent d'autant plus que son ouvrage est fait pour servir de suite à celui de Buffon. Tel qu'il est, cependant, c'est en ce moment le livre principal, et celui auquel sont obligés de se référer ceux qui font de nouvelles recherches sur cette partie de l'histoire naturelle. Il avait accompagné la publication de ces 8 volumes, d'un petit in-4°, intitulé : *Histoire naturelle des rainettes, des grenouilles et des crapauds*, Paris, Levrault, 1803 (an 11), qui n'est qu'un recueil de figures enluminées avec les descriptions correspondantes. On ne doit pas toujours se fier aux couleurs, qui n'ont été prises que sur des individus altérés par l'esprit-de-vin. Madame Daudin, jeune personne d'une figure et d'un caractère aimables, aidait son mari dans la composition de ses ouvrages, et elle en faisait les dessins. Elle mourut de consomption, et Daudin la suivit peu de jours après. On croit que le dérangement de sa fortune, commencé longtemps avant son mariage, contribua à sa maladie et à celle de sa femme. Ils n'ont pas laissé d'enfants. C—v—r.

DAUGIER (le comte François-Henri-Eugène), vice-amiral, naquit le 12 septembre 1764, à Courteson, dans le comtat Venaissin. Il débuta en octobre 1782 sur la corvette la *Flèche*; mais n'eut pas, malgré une longue croisière, le bonheur de participer à la guerre d'Amérique qui ne se termina que l'année suivante par le traité de Versailles. Après avoir fait plusieurs campagnes dans les mers de l'Inde, il s'embarqua en 1787, sur le vaisseau le *Superbe*, qui faisait partie d'une escadre d'évolution, et s'appliqua avec succès à l'étude de la tactique navale. Le commerce français avec les îles de l'Amérique avait pris une telle extension que le gouvernement crut devoir établir une ligne de paquebots entre ces îles et nos ports. Daugier s'embarqua sur le paquebot n° 10, armé au Havre, et profita de ses fréquents rapports avec le commerce pour étudier l'esprit et les intérêts de la marine marchande. Il se trouvait dans les mers de Turquie sur la *Flèche*, cette même corvette sur laquelle il avait débuté, lorsqu'en 1789 il fut nommé lieutenant de vaisseau. Sept années d'une navigation non interrompue sous toutes les zones avaient gravement altéré sa santé. Un congé lui permit d'aller chercher le repos au sein de sa famille ; mais la confiance de ses concitoyens le porta sur la scène politique, alors si agitée. Elu procureur de la commune de Courteson, il ne rentra dans la marine qu'en novembre 1792, lorsque la France eut à combattre l'Europe coalisée. Le 5 janvier il fut nommé major général de l'escadre qui se réunissait sous le commandement du vice-amiral Morard de Galle; escadre qui préserva Belle-Isle et Groix de la descente dont les menaçait la flotte anglaise aux ordres de lord Howe. Les principes anarchiques propagés par les clubs avaient gagné les équipages, déjà aigris par les souffrances d'une croisière qui se prolongeait au milieu du plus affreux dénuement. Une formidable révolte, dont le prétexte était de rentrer à Brest pour sauver ce port de la trahison qui venait de livrer Toulon aux Anglais, exposa l'escadre au plus grand danger en présence de l'ennemi. Daugier suivit l'amiral à bord des vaisseaux insurgés, et contribua, par son caractère à la fois ferme et persuasif, à ramener assez de calme dans les esprits pour que l'escadre pût rentrer sans péril à Brest. Destitué par le comité de salut public, qui était obligé de ménager l'effervescence populaire, il fut bientôt réintégré. A cette époque un grand nombre d'officiers, dénoncés par les sociétés populaires et dégoûtés par l'indiscipline des équipages, crurent devoir quitter le service et la France. Daugier ne pensa pas ainsi. Resté au service de la république, il fut nommé capitaine de vaisseau et promu au commandement de la frégate la *Proserpine* qui faisait partie de l'armée de l'Océan aux ordres de Villaret-Joyeuse. Il participa aux combats des 17 et 23 juin 1795, pendant lesquels l'amiral porta son pavillon sur cette frégate. Villaret le choisit pour aller rendre compte de ces combats au gouvernement. Plus tard il lui donna une nouvelle marque d'estime en lui confiant la direction des convois de Nantes et de Rochefort, au nombre de 64 voiles. Rencontré à l'entrée de la baie d'Audierne par une division anglaise composée de 1 vaisseau et de 3 frégates, il n'hésita pas à engager le combat afin de laisser au convoi le temps de se réfugier dans la baie. Il n'avait, à ce moment, que 4 frégates et dut déployer la plus grande énergie pour décider son équipage, composé de novices, à laisser arriver sur un ennemi aussi supérieur. Après avoir éclairé, avec une division de 4 frégates, la marche de l'expédition d'Irlande, il commanda successivement les vaisseaux le *Jupiter* et le *Batave*, faisant partie des armées navales de l'Océan et de la Méditerranée. Initié aux moindres détails du service, il remplissait avec distinction les fonctions de chef militaire à Lorient lorsqu'il dut les quitter, en 1802, pour aller siéger au tribunat. Le traité d'Amiens avait été rompu presque aussitôt que signé, et le projet d'une descente en Angleterre résolu par le

premier consul. Daugier fut nommé président d'une des commissions pour l'armement de la flottille. On sait que cette flottille devait, pour ainsi dire, servir de pont à l'armée d'invasion tandis que les escadres anglaises, d'abord attirées aux Indes occidentales menacées, se verraient barrer l'entrée de la Manche par le retour précipité de notre escadre réunie à la flotte espagnole. Daugier, nommé commandant du bataillon des marins de la garde et de la division du Havre, eut à soutenir plusieurs combats au mouillage et à la ville. Il parvint à conduire intacte cette division du Havre à Boulogne; reçut le commandement d'un des quatre grands corps de la flottille et repoussa toujours, et sur tous les points, les incessantes attaques de l'ennemi. Napoléon avait reconnu en lui un esprit rapide, observateur. Il l'expédia, en juin 1806, pour Venise avec l'ordre d'explorer tout le littoral de l'Adriatique : au mois de décembre suivant, Daugier était de retour, après avoir rempli, à la satisfaction de l'empereur, cette mission rendue très-difficile et périlleuse par les croiseurs anglais et russes qui sillonnaient cette mer étroite. A peine arrivé à Paris, il apprend que les marins de la garde ont subitement quitté les bateaux de la flottille pour se rendre en poste au siége de Dantzig. Il reçoit l'ordre d'aller se mettre à leur tête et contribue ainsi à la reddition de cette place, qui décida de la glorieuse paix de Tilsitt. Attaché à l'armée de la Poméranie, il assista au siége de Stralsund et à l'attaque de l'île de Rugen. Un ordre appela Daugier, de la Poméranie conquise, aux frontières d'Espagne où se réunissaient les marins et plusieurs autres corps de la garde pour opérer la funeste invasion de 1808. Il fut témoin et faillit être victime du soulèvement du peuple de Madrid dans la journée du 2 mai, au moment du départ des infants pour Bayonne. Bientôt l'insurrection s'étendit d'un bout à l'autre de la Péninsule, et la junte de Séville, déclarant la guerre à la France, demanda des secours à l'Angleterre, dont l'escadre de blocus avait forcé l'amiral Rosily à se rendre aux Espagnols, après un long et beau combat soutenu, avec 5 vaisseaux, contre les batteries de Cadix. Toujours à la tête des marins de la garde, Daugier suivit dans l'Andalousie le corps d'armée du général Dupont, et partagea les revers et la gloire de cette campagne malheureuse. Dans son récit de la bataille de Baylen où Daugier eut un cheval tué sous lui, le général Foy rend hommage en ces termes à la valeur du commandant et des marins de la garde : « Bientôt, dit-il, arriva « la dernière réserve des Français, le bataillon « des marins de la garde impériale du capitaine « de vaisseau Daugier. Ils n'étaient que 300 hom- « mes, mais 300 hommes que la crainte ne pou- « vait faire broncher. » Ils firent les efforts qu'on pouvait attendre de leur courage. De retour en 1809, avec le général Dupont par suite de la convention d'Andujar, Daugier sollicita pour lui la retraite, des récompenses pour ses officiers. L'empereur ne voulut lui accorder qu'un congé pour réparer sa santé délabrée. Il le nomma à la préfecture maritime de Lorient et lui dit publiquement dans la salle des maréchaux : « Je sais l'éloge que « les généraux ennemis ont fait de vous et des « hommes de fer que vous commandiez. Cet éloge « d'un ennemi en vaut bien un autre, M. Daugier. » Daugier avait appartenu à l'ancienne marine sur laquelle la guerre d'Amérique jeta tant d'éclat. A la restauration il fut nommé contre-amiral, chevalier de St-Louis et créé comte. Tant de grâces n'étaient qu'une juste réparation, car il avait été laissé dix-sept ans capitaine de vaisseau, malgré des services dont on a pu apprécier le mérite et que le général Dupont, alors ministre de la guerre, fit valoir avec une noble insistance près de son collègue de la marine. A la seconde restauration, Daugier fut successivement nommé préfet maritime à Lorient, Rochefort et Toulon; directeur du personnel et membre du conseil d'amirauté. Les suffrages des colléges électoraux de Vaucluse, du Morbihan et du Finistère le portèrent tour à tour et plusieurs fois simultanément à la chambre des députés, pendant le cours de la restauration. Au sein des commissions ou à la tribune, il fut l'interprète fidèle, le défenseur éclairé de la marine, et contribua ainsi à la relever du discrédit où elle était tombée dans les dernières années de l'empire. Les croix de commandeur de St-Louis et de grand-officier de la Légion d'honneur, puis le grade de vice-amiral vinrent récompenser son dévouement. Par ordonnance du 1er mars 1831, Daugier fut admis dans le cadre de réserve. Entré dans la marine en 1782, il comptait près d'un demi-siècle de services. Il est mort à Paris le 12 avril 1834. CH—U.

DAULIER DES LANDES (André), né à Moutoire en Vendomois, alla en Perse avec Tavernier en 1664. Il y était envoyé par quelques négociants pour y faire des découvertes; mais comme il vit que les bureaux de la compagnie des Indes prenaient ombrage de son voyage, il revint en France en 1666, peu content de Tavernier. A son retour, la compagnie des Indes le nomma directeur de ses affaires à Bordeaux. Il quitta cet emploi en 1668, le trouvant incompatible avec la morale sévère dont il faisait profession. Il publia : les *Beautés de la Perse*, ou *Description de ce qu'il y a de plus curieux, avec la carte et les dessins faits sur les lieux; plus la Relation des aventures de Louis Marot, pilote réal des galères de France*, Paris, 1673, in-4°, fig. Dans la préface de son livre, l'auteur donne la relation de son voyage de Paris à Tunis; et, dans le corps de l'ouvrage, il rapporte ce qu'il a vu de curieux en Perse. Il alla jusqu'à Bender-Abassi, et revint par Constantinople; sa relation, quoique succincte, est assez piquante; il l'a dédiée aux *honnêtes gens*, qu'il engage à ne pas s'imaginer que les beautés de la Perse qu'il décrit soient les plus belles du monde. Il ne les donne pas pour telles, mais seulement pour ce qu'il y a remarqué de plus curieux. Les

gravures, faites d'après les dessins de l'auteur, représentent les objets avec vérité. Daulier déclare qu'il n'a composé son livre que pour l'explication des estampes; cependant il raconte beaucoup de traits qui n'y ont nul rapport. E—s.

DAULLÉ (Jean), graveur, né à Abbeville en 1703, avec de grandes dispositions pour les arts, reçut les premiers principes de la gravure d'un religieux de l'ordre de Cluni. Venu à Paris pour se perfectionner, il se mit sous la direction de Robert Hecquet, son compatriote. Les ouvrages d'Édelink furent les premiers modèles qu'il chercha à imiter. L'exemple d'un si habile maître hâta tellement ses progrès, qu'il débuta par le portrait de la comtesse de Feuquières, fille de Mignard. Ce morceau peut être mis à côté des ouvrages des graveurs les plus célèbres, aussi le regarde-t-on comme son chef-d'œuvre; et aucun des ouvrages qu'il a faits depuis ne peut lui être comparé. L'envie de profiter de la célébrité que cette production lui avait méritée fit que Daullé courut un peu trop après la fortune. Cependant il peut être regardé comme un habile graveur au burin, et sa *Madeleine*, d'après le Corrége; son *Quos ego*, d'après Rubens; son *Amour*, d'après Van Dyck; ses portraits de mademoiselle *Pélissier*, de *Maupertuis*, de *Gendron*, et du prince *Charles-Edouard*, fils aîné du prétendant, lui assurent une place distinguée parmi les graveurs de portraits. Daullé est mort à Paris le 23 avril 1763. Il avait été reçu membre de l'Académie. P—e.

DAUM (Christian), né à Zwickau, en Saxe, le 29 mars 1612, y mourut le 15 décembre 1687, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son temps. Il parcourut dans sa jeunesse plusieurs universités d'Allemagne, pour acquérir des connaissances. Au retour de ses voyages, il fut fait régent du collége de Zwickau, et en devint recteur en 1662. Daum a beaucoup écrit, quelques-uns de ses ouvrages sont estimés, la plupart sont oubliés; voici la liste des principaux : 1° *De causis amissarum quarumdam linguæ latinæ radicum*, Zwickau, 1642, in-8°, réimprimé par G. Grævius, dans son *Syntagma variar. dissert.* Leyde, 1701 : cet ouvrage n'était que le prélude d'un plus grand auquel Daum travailla toute sa vie sans pouvoir l'achever, et qui devait contenir par ordre de racines tous les mots qui composent la langue latine; 2° *Strenæ, seu vota metrica, vario carminum genere*, ibid., 1646, in-8°; 3° *Versiculus ex Anthologia græca latinis hexametris plus trecentis redditus*, ibid., 1652. Nous ne citons cette brochure que pour prouver la fécondité d'esprit de Daum, et le mauvais emploi qu'il faisait de son temps. Ce vers, poétiquement commenté, fait partie de l'épigramme 6 du ch. 8, liv. 1er de l'*Anthologie*. 4° *Casp. Barthii soliloquiorum rerum divinarum lib.* 20, ibid., 1655, in-4°. Daum a aussi donné de nouvelles éditions des *Commentaires* du même Barthius, sur les livres *De statu animæ* de Mamert, et sur la *Philippide* de Guillaume le Breton. 5° *Palponista Bern. Geytensis, sive de vita privata et aulica libri duo, versibus leoninis scripti.* ibid., 1660. Daum se donne pour le premier éditeur de cet ouvrage; mais il avait déjà paru dès 1504 à Cologne. 6° *Ravisianæ et quædam J. Ant. Campani epistolæ*, ibid., 1662, in-8°; 7° *Homiliæ ac meditationes in festum Nativ. J.-C. ex Patrum operibus collectæ*, ibid., 1670, in-8°; 8° *Hieronymi græci libellus de trinitate et Gennadii patriarchæ Constantinopolitani opuscula; item Hieron. de Baptismo*, ibid., 1677, in-8°; 9° *Fabulæ Camerarii cum indice ab aliis carmine redditarum et alibi reperiendarum, et notis*, Leipzig, 1679; 10° *Henrici Septimellensis seu pauperis elegia, sive dialogus de diversitate fortunæ et philosophiæ consolatione*, Leipzig, 1680 ; ce poëme, dont Daum est le premier éditeur, a été réimprimé à Florence, 1730, in-4°; 11° *Bened. P. Petrocorii de vita B. Martini libri septem carmen ad Restitutum, et epigrammata Basilicæ B. Martini apud Turones inscriptum, cum Fr. Jureti, Casp. Barthii nepot., J. Fr. Gronovii et suis notis, recensuit Chr. Daumius*, Leipzig, 1681, in-8°. Daum a mis en tête de ce volume la liste de tous les poëtes qui ont écrit sur des sujets chrétiens. On a encore de Daum 2 volumes de *Lettres* donnés par Gleich. Le 1er, qui a paru en 1697, in-8°, à Dresde, contient les *Lettres à Frid. Hekel*, et le 2e, publié à Chemnitz, 1709, in-8°, des *Lettres* à plusieurs savants hommes du temps. La mort ne lui permit pas de mettre la dernière main à d'autres ouvrages beaucoup plus importants que ceux que nous venons d'indiquer. Il s'était occupé toute sa vie de l'histoire des poëtes, et avait composé sur ce sujet des commentaires très-savants, que l'on conserve, dit-on, dans la bibliothèque de Zwickau. Ceux qui voudraient réunir de plus amples renseignements sur ce savant, consulteront avec fruit l'*Historia rectorum et gymnasiorum*, etc., de Godefroi Ludovici, qui donne la liste de ses ouvrages manuscrits, et les *Mémoires* du P. Nicéron. J—n.

DAUMESNIL (Pierre), général français, naquit à Périgueux le 14 juillet 1777, fils d'un perruquier, reçut une éducation fort incomplète, et s'enrôla très-jeune dans un bataillon d'infanterie, où il débuta par les campagnes d'Italie sous Bonaparte. Il suivit encore ce général en Égypte, et lui donna une preuve de dévouement fort remarquable au siége de St-Jean d'Acre, où il lui servit en quelque sorte de bouclier, en le couvrant de son propre corps contre le feu de l'ennemi. Il entra bientôt après dans les guides, puis dans les chasseurs à cheval de la garde consulaire. Devenu capitaine en 1806, puis chef d'escadron, ce fut lui qui commanda, le 2 mai 1808, la principale charge de la cavalerie française contre les habitants de Madrid dans la grande rue d'Alcala. On raconte qu'il courut de grands dangers dans cette occasion, et qu'il eut deux chevaux tués sous lui; mais ce n'est pas là son exploit le plus honorable. Nommé major, avec le titre de baron, il se distingua par sa valeur dans la campagne d'Autriche en 1809, notamment

à Wagram, où il eut une jambe emportée par un boulet de canon. Il reçut alors le brevet de général de brigade et celui de commandant de la Légion d'honneur, avec le gouvernement du château de Vincennes. Tout le monde sait avec quelle fermeté il défendit cette place lorsque les alliés s'emparèrent de Paris en 1814, et comment il répondit aux sommations qui lui furent faites. Bien que M. Dupin ait dit plus tard que Daumesnil ne voulut *ni se vendre, ni se rendre*, nous ne pensons pas qu'il lui ait été fait des offres d'argent. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il répondit gaîment aux parlementaires qui lui furent envoyés : *Je vous rendrai cette place quand vous me rendrez ma jambe.* Ce ne fut qu'aux ordres du roi qu'il consentit à se soumettre. On lui donna la croix de St-Louis et le commandement de Condé, où il se trouvait lors du retour de Napoléon en 1815. Il arbora, dès le 22 mars, le drapeau tricolore, et déclara que la place ne serait plus défendue qu'au nom de l'empereur Napoléon. Ayant recouvré bientôt après le gouvernement de Vincennes, il défendit encore cette place, lors de la seconde invasion, avec la même vigueur que la première fois. Il ne fut bruit alors dans Paris que du courage et de la fermeté de la *Jambe de bois*. Le 8 septembre de la même année, Daumesnil fut mis à la retraite par le gouvernement royal. Il recouvra de nouveau le commandement de Vincennes après la révolution de 1830, et c'est dans ces fonctions, où il eut encore occasion de montrer de la fermeté contre l'émeute rugissante, qu'il est mort du choléra, le 17 août 1832. La chambre des députés ayant eu à prononcer sur une pension de 6,000 francs en faveur de sa veuve, ainsi que de la veuve du général Decaen, la résolution parut avoir été adoptée par la majorité; mais elle fut ensuite rejetée au scrutin secret. De vives réclamations s'élevèrent contre cette décision, et l'on ouvrit aussitôt dans plusieurs endroits, notamment à Vincennes, en faveur de madame Daumesnil et de ses trois enfants, une souscription, à laquelle se firent inscrire des hommes de tous les rangs et de toutes les opinions, particulièrement M. Dupin, président de la chambre des députés, le général Donnadieu et M. de Dreux-Brézé. On a imprimé dans la même année une *Vie* et une *Biographie du général Daumesnil dit la Jambe de bois*, brochure in-8°. M—D j.

DAUN (Léopold-Joseph-Marie, comte de), né à Vienne en 1705, fut chevalier de Malte dès son enfance, et ensuite colonel du régiment d'infanterie qu'avait commandé son père, devenu depuis feld-maréchal. C'est avec ce corps que Daun fit ses premières armes contre les Turcs, sous le maréchal de Seckendorf. Il fut ensuite chambellan de l'empereur Charles VI, puis feld-maréchal-lieutenant, et fit en cette qualité la guerre de 1740 où il se distingua, notamment à Dingelfingen qu'il prit d'assaut. Il commandait l'avant-garde de l'archiduc Charles de Lorraine lorsque ce prince entra en Alsace, et il fut chargé de couvrir la retraite lorsque l'armée impériale revint en Bohême. Nommé feld-maréchal et conseiller intime après la paix d'Aix-la-Chapelle, Daun proposa différents règlements qui furent mis à exécution avec beaucoup de succès dans l'armée autrichienne. Nommé en 1757 au commandement que la mort de Piccolomini venait de laisser vacant, il gagna à Kollin la première bataille que le grand Frédéric eût perdue. Ce prince a lui-même rendu justice à l'habileté de Daun en cette occasion, en disant « qu'il y sut profiter en « grand général des fautes des Prussiens. » Cependant nous devons dire qu'il ne profita pas de tous ses avantages, et que Frédéric, après avoir perdu 8,000 hommes, ayant à se retirer non-seulement devant l'armée qui venait de le vaincre, mais encore devant celle qu'il avait tenue bloquée dans Prague, exécuta cette retraite sans être pressé aussi vivement que pouvaient le faire ses ennemis avec des forces très-supérieures. Cette victoire causa néanmoins une grande joie à Vienne où l'on n'était pas accoutumé à de pareilles nouvelles. Daun fut proclamé le sauveur de la patrie, et Marie-Thérèse, pour célébrer cet heureux événement, créa un ordre auquel elle donna son nom, et dont le général victorieux fut un des premiers dignitaires. Quelques mois après, il mérita de nouvelles récompenses par la prise de Breslau et une victoire importante que, de concert avec le prince de Lorraine, il remporta sur le duc de Bévern. L'armée prussienne qui se trouvait sur ce point fut presqu'entièrement détruite ; mais Frédéric revenant de Rosbach, eut bientôt rendu le courage à ses soldats, et avec les débris de l'armée vaincue et les troupes qu'il ramenait victorieuses, il remporta sur les deux généraux autrichiens réunis la célèbre victoire de Leuthen, où Lissa, qui fut suivie de la reprise de Breslau et coûta plus de 40,000 hommes à l'armée impériale. Ce succès, incroyable de la part d'une armée où l'on comptait à peine 30,000 combattants, changea la face des affaires, et Frédéric ne craignit pas alors de tenter le siége d'Olmutz ; mais Daun, ayant su enlever plusieurs de ses convois, les Prussiens furent obligés de faire une retraite très-célèbre dans les fastes militaires par l'habileté que Frédéric y déploya. L'événement qui, dans cette guerre, fit le plus d'honneur au maréchal Daun, est, sans nul doute, la bataille de Hochkirch (14 octobre 1758), où, à la faveur des bois et d'un brouillard épais, il surprit le vigilant Frédéric. Cette victoire lui valut de toutes parts des remercîments et des témoignages d'admiration. Les états d'Autriche lui firent présent de 300,000 florins ; la ville de Vienne lui fit élever une statue ; Marie-Thérèse lui écrivit de la manière la plus flatteuse ; l'impératrice de Russie lui envoya une épée d'or, et le pape Clément XIII une toque et une épée bénite, comme s'il eût vaincu les infidèles. Ce n'était cependant que d'après des ordres positifs et réitérés de la cour, et d'après les avis et les pressantes sollicitations de ses lieutenants Laudon et Lascy, que Daun s'était

décidé à attaquer les Prussiens. Dès qu'il les eut vaincus, il rentra dans son camp, et, pour nous servir de l'expression de Frédéric lui-même, il les laissa *sortir de l'échiquier*, de manière que la partie ne fut pas tout à fait perdue pour eux. Le général autrichien s'avança cependant ensuite jusqu'aux portes de Dresde; mais il n'osa pas encore attaquer sérieusement cette place, et elle ne fut prise que l'année suivante. L'armée autrichienne revint passer l'hiver en Bohême, laissant Frédéric porter des secours en Silésie et sur l'Oder que menaçaient les Russes. Dans la campagne suivante (1759), Daun obtint encore divers avantages sur les généraux de Frédéric, et il obligea plusieurs corps prussiens à capituler. Les affaires de l'Autriche étaient alors dans l'état le plus brillant, et la Prusse, attaquée en même temps par toutes les puissances, semblait à deux doigts de sa perte. Mais Daun ne sut pas profiter de tant d'avantages. Au moment où il pouvait accabler Frédéric par un dernier coup, il se laissa attirer dans différentes marches et contre-marches, où ce prince, manœuvrant au milieu de trois armées ennemies, sut avec tant d'adresse les éviter et les attaquer tour à tour, qu'il finit par battre à Lignitz celle que commandait Laudon, et qu'il mit Daun lui-même dans une position telle, que ce général ne put s'en tirer qu'à la faveur d'une diversion que les Russes firent sur Berlin. Pendant que le roi de Prusse marchait au secours de sa capitale, Daun revint sur l'Elbe, et après avoir fait de vains efforts pour accabler le prince Henri, il alla s'établir auprès de Torgau, où, malgré la supériorité du nombre et les avantages d'une excellente position, Frédéric vint l'attaquer et le battre, le 3 novembre 1760. Daun comptait tellement sur la victoire, que dès le commencement de l'attaque, il avait envoyé un courrier pour l'annoncer à Vienne. Cette bataille fut une des plus sanglantes de cette guerre; Daun y fut blessé au milieu de l'action, et c'était la troisième blessure qu'il recevait sur le champ de bataille. Il se rendit à Vienne pour sa guérison, et il y jouit de tout l'éclat de sa gloire. Marie-Thérèse alla au-devant de lui avec toute sa famille, et il fut accueilli à son entrée dans cette capitale par les applaudissements d'une foule immense. Revenu en Saxe dès le printemps de 1761, il y trouva les Prussiens fort affaiblis, et, malgré la victoire de Torgau, dans une situation presque désespérée. Les Suédois, et surtout les Russes, leur avaient fait beaucoup de mal; les places de Colberg et de Schweidnitz avaient été prises, et si Frédéric ne fut pas alors réduit à capituler dans son camp de Bunzelwitz, la désunion de ses ennemis et l'indécision de leurs généraux (*voy.* LAUDON) en est une des principales causes. La mort d'Elisabeth de Russie vint changer la face des affaires; son successeur s'allia avec les Prussiens, et Frédéric, renforcé par un corps de 20,000 Russes qui venait de combattre contre lui, se trouva tout à coup à la tête de 70,000 hommes devant Daun, qui n'en avait que 60,000 à lui opposer. Forcé de se retirer dans les montagnes de la Bohême, le général autrichien laissa reprendre Schweidnitz, et ne put plus dès lors recouvrer sa supériorité. Après la paix de 1763, Daun fut nommé président du conseil aulique, et il continua à jouir de la plus grande faveur jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1766. Marie-Thérèse envoya à son fils un souvenir d'un grand prix. Sur l'un des côtés on voyait le portrait de l'impératrice, sur l'autre était celui de Daun, et au dessous le plan de la bataille de Kollin, avec ces mots : *Protector patriæ*. Le maréchal Daun doit être regardé comme un des premiers généraux de son siècle. S'il n'avait pas eu à combattre un ennemi tel que Frédéric, il eût sans doute triomphé plus souvent; mais il n'aurait pas obtenu une gloire beaucoup plus grande, celle d'avoir vaincu deux fois un si grand capitaine, et d'être sorti avec honneur d'une lutte aussi longue et aussi difficile. M—DJ.

DAUNOU (JEAN-CLAUDE-FRANÇOIS), membre, secrétaire, président de la convention nationale; membre du comité de salut public; membre et président du conseil des Cinq-Cents; membre et président de la commission chargée d'organiser la République romaine; membre du conseil d'instruction publique; membre et président de la commission législative intermédiaire des Cinq-Cents (18 brumaire); membre et président du tribunat; archiviste général de l'empire; député de Brest, 1819, 1828, 1830, 1831; garde général des archives du royaume; pair de France. — Membre de l'Institut dès sa création (section des sciences morales et politiques); professeur de grammaire générale à l'École centrale de Paris; administrateur en chef de la bibliothèque du Panthéon; membre de la classe de l'Institut, des inscriptions et belles-lettres; éditeur du *Journal des Savants*; professeur d'histoire et de morale au collége de France; secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Daunou naquit à Boulogne-sur-Mer, le 18 août 1761. Sa famille était originaire de Caucon, aujourd'hui chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot (ancien Agenais). Son père, après avoir commencé ses études de chirurgie à Agen, vint les achever à Paris : une circonstance fortuite l'amena à Boulogne. Il s'y maria, s'y établit, et y acquit une réputation honorable dans sa profession médicale (1). Cette union donna le jour à Jean-Claude-François. — A l'âge de sept ans celui-ci quittait l'école élémentaire des Cordeliers, qui n'avaient plus rien à lui enseigner, et entrait dans le collége des Oratoriens de Boulogne. L'enfant s'y distingua par son ardeur d'apprendre; la fin de la classe arrivée, il courait à la maison paternelle et s'enfermait dans sa chambrette, la tête

(1) Pierre Daunou a publié un écrit ainsi intitulé : *Méthode de nourrir et de soigner les enfants nouveau-nés*, par M. Daunou, maître en chirurgie, chirurgien de l'amirauté, démonstrateur de l'art des accouchements à Boulogne-sur-Mer, Boulogne, de l'imprimerie de Dolet 1786, in-8°.

dans ses livres, et, en hiver, les pieds cachés entre ses matelas. Après sa philosophie, ses savants professeurs, jaloux d'attacher à leur congrégation cette intelligence précoce et laborieuse, le pressèrent d'entrer dans leur ordre. L'état claustral n'était point dans la vocation de Daunou : son rêve de jeunesse était d'aller faire son droit à Paris et d'y courir les chances du barreau. La modicité de fortune et la volonté de son père entravèrent cette inclination, et par une infraction aux règlements, exceptionnelle en sa faveur, l'adolescent fut reçu comme confrère dans l'ordre de l'Oratoire en 1777, à l'âge de 16 ans. Au milieu de ce foyer d'instruction scientifique et littéraire, Daunou d'abord fortifia et étendit ses études. Après trois ans, il entra dans l'enseignement actif, et quoique, suivant la règle de sa célèbre corporation, il dût passer successivement par tous les degrés de la hiérarchie enseignante, dès 1784, il était professeur de philosophie dans ce même collége de Boulogne, théâtre des travaux et des succès de son enfance. En 1785, ce respect filial dont il avait déjà donné un gage si généreux, le préserva d'une mort effroyable. Pilastre Du Rosier préparait à Boulogne sa dernière et tragique ascension. La découverte de Montgolfier était nouvelle; ces expériences étaient pleines d'inconnu. Daunou brûlait de partager les périls de cette campagne de la science. Religieux, il lui fallut l'autorisation de ses supérieurs, l'autorisation du ministre, il les obtint. Mais, prêt à partir, il rencontra l'opposition invincible de son père devant laquelle son invariable soumission se résigna. L'aérostat s'éleva n'emportant que deux victimes. Une demi-heure après l'infortuné du Rosier et son compagnon Romain se brisaient, précipités d'une hauteur de 1,800 mètres. — Le jeune professeur ne resta pas longtemps dans sa province. Ses supérieurs, cette même année, l'appelèrent à la maison d'études que l'ordre possédait à Montmorency et lui en confièrent les deux chaires de philosophie et de théologie. Il s'était pris d'un goût prononcé pour cette dernière science qui, selon M. de Talleyrand, assouplit et aiguise le raisonnement. Se promenant un jour avec un de ses amis sous les beaux ombrages de l'Ermitage immortalisé par Rousseau : « J'ai deux passions, lui disait naïvement Daunou : la liberté et la théologie. » Il occupait encore cette chaire lorsqu'il fut ordonné prêtre en 1787. Il avait déjà formé plusieurs disciples qui depuis marquèrent dans le monde, entr'autres M. de Chabrol, administrateur d'un grand mérite, ministre de la marine et des finances sous la Restauration. — Dès 1785, le nom du jeune oratorien commença à transpirer au dehors. Les académies de Nîmes et de Berlin avaient mis au concours deux questions, la première littéraire, la seconde philosophique. Daunou remporta le prix à Nîmes, l'*accessit* à Berlin. Le mémoire couronné par l'Académie de Nîmes : *De l'influence de Boileau sur la littérature française*, fit sensation dans le monde des lettres. Le prince de la critique au 18e siècle, Laharpe, lui décerna une mention et un éloge particuliers dans son *Cours de littérature*. En 1791 l'abbé Raynal chargea l'Académie de Lyon de proposer un prix sur le sujet suivant : *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ?* Ce prix est devenu célèbre et en quelque sorte historique par l'un des concurrents dont le nom, alors obscur, devait remplir la terre. Ce nom était celui du lieutenant d'artillerie, Napoléon Bonaparte. En révélant cette circonstance, les deux mémorialistes de Ste-Hélène y ont fait une involontaire addition. Ce n'est pas Bonaparte qui remporta le prix, ce fut Daunou. Ce prix même ne fut pas décerné dans le concours auquel l'officier de Valence participa. Il n'y fut distribué que des mentions honorables; Daunou en eut une; refondit son œuvre et cette fois (1793) elle fut couronnée. Ces faits sont racontés et attestés par une autorité incontestable, par l'historien de l'Académie de Lyon. « Bonaparte, ajoute-t-il, s'est attribué un assez grand nombre de couronnes; laissons celle-ci à Daunou. » — Cependant la révolution française, mûre dans les idées, marchait parmi le tumulte des opinions et le combat des intérêts. Par sa nature, par ses études, même par le milieu dans lequel il vivait, car l'ordre des Oratoriens penchait presque entier de ce côté, Daunou appartenait aux réformes nouvelles. Il en fit acte public en septembre 1789, dans un discours sur le patriotisme qu'il prononça à l'église de l'Oratoire, à propos d'une cérémonie commémorative des morts du 14 juillet. Bientôt la constituante cherchant à concilier les devoirs du citoyen avec les croyances du prêtre, décréta la constitution civile du clergé. Daunou se prononça énergiquement pour cette mesure, objet de tant de controverses, et soutint pour elle une vigoureuse et persévérante polémique dans le but d'en démontrer l'orthodoxie aux fidèles et au clergé. Ces opinions soulevèrent aussi des dissentiments dans le sein de l'Oratoire. Daunou en sortit victorieux. Un comité de 15 membres devant être formé pour représenter la corporation auprès de l'assemblée, le défenseur de la constitution civile fut élu le premier par ses confrères et il reprit sa discussion dans *le Bulletin des patriotes de l'Oratoire*. En même temps, le clergé constitutionnel lui prodiguait les témoignages de confiance et de considération. Dans une seule année (1791), il fut appelé par les évêques élus du Nord, du Pas-de-Calais et de la Seine, aux plus importantes fonctions sacerdotales de leur diocèse. Il accepta définitivement le vicariat métropolitain et la direction du séminaire diocésain de Paris *aux appointements de* 800 *francs*. Les événements lui destinaient un moins calme avenir. — La constituante et la législative avaient passé avec la rapidité des orages. La monarchie était renversée et la convention allait naître. Déjà célèbre, aimé, honoré dans son département, Daunou, sans avoir sollicité cet honneur, fut, le 9 septembre 1792, nommé représentant du peuple

pour le Pas-de-Calais. Parmi ses collègues de députation on distinguait Carnot, Lebas, et Thomas Payne. A la convention, il siégea au côté droit et ne se fit pas moins remarquer par sa fermeté que par sa modération. — Dans le cours du procès de Louis XVI, il s'éleva plusieurs fois contre les emportements de parole qui, avant la sentence, transformaient des juges en accusateurs déclarés. Tout en demandant que Louis fût mis en accusation, il tirait de ces colères mêmes la conclusion qu'il devait être renvoyé devant une haute cour nationale. Il déniait le droit de jugement à toute assemblée politique. Par son vote il déclara Louis coupable de conspiration contre la souveraineté du peuple, prononça la déportation avec la réclusion jusqu'à la paix, et sur l'arrêt de mort il vota le sursis et le rejet de l'appel au peuple. Après ces terribles assises, on le retrouve à la tribune et dans la presse, mêlé aux questions les plus profondes de la constitution, entr'autres aux discussions sur l'organisation de l'instruction publique et sur le droit de propriété. Mais les discordes intestines de la convention prenaient le caractère d'un duel sans merci. Animée par des défiances, ou, selon le témoignage de l'impartial Garat, la passion, des deux côtés, aveuglait le discernement, la guerre irréconciliable était engagée entre la Montagne et la Gironde. Les journées des 31 mai et 2 juin décimèrent l'assemblée. Daunou avait de vives sympathies, des admirations tendres pour la plupart des grands proscrits ; il estimait Guadet, Brissot, Gensonné, Rolland. Il ne pouvait comprendre comment la mort d'un patriote de génie tel que Condorcet pouvait sauver la liberté ; comment le sang du cygne de la tribune, le sang de Vergniaux pouvait cimenter la république. Humain, cultivé, tolérant, les supplices lui faisaient horreur; la terreur le révoltait ; il la détestait et la bravait, car, d'après un écrivain de son temps, « il avait le caractère timide et l'âme hardie jusqu'à l'audace. » Avec cette nature et ces principes, il ne pouvait manquer d'être un des 73 représentants qui signèrent la protestation contre la proscription des Girondins. On lui attribua même la rédaction de cette pièce. Le 3 octobre suivant, Amar, au nom du comité de sûreté générale, vint à la tribune lire le rapport qui envoya les vingt-deux Girondins à l'échafaud et réclamait l'emprisonnement d'un grand nombre de membres de l'assemblée. Daunou était inscrit sur la liste fatale. Avec son sang-froid ordinaire, il attendit son arrestation dans son hôtel garni de la rue St-Honoré. Après un séjour de dix mois à la Force, il fut successivement transféré dans quatre autres prisons dont la dernière fut Port-Libre (Port-Royal). Il supporta sa longue captivité avec une sérénité inaltérable. « Il ne dérobait pas une demi-heure à l'étude, » dit dans ses mémoires Beugnot, prisonnier avec lui. Le 9 thermidor ne fut pas encore le signal de la liberté de Daunou. Le hasard après cette journée fournit à son infortune un compagnon inattendu. C'était Joseph Lebon, le formidable exécuteur de la politique du comité de salut public dans le département représenté par Daunou lui-même : triste leçon, toujours perdue, qui assemblait sous les mêmes verroux le patient et l'agent des violences passées. Lebon avait été aussi oratorien; cette communauté d'origine le rapprochait de Daunou. Il le recherchait, lui empruntait ses livres. Daunou l'accueillait avec froideur, mais sa bienveillance ne lui refusa jamais ces petits services de la captivité. — Robespierre était tombé depuis deux mois, et Daunou attendait toujours sa liberté avec onze de ses collègues. Ceux-ci le chargèrent de rédiger un appel à la convention nationale et à l'opinion publique. L'effet de cet écrit ne se fit pas attendre. La convention autorisa les représentants détenus dans les maisons d'arrêt à rentrer dans leur domicile « pour y rétablir leur santé, » et le 18 frimaire (8 décembre 1794) elle les rappela dans son sein. — Daunou trouva la convention en proie à des dissensions nouvelles. Les vainqueurs de thermidor sentant la majorité leur échapper tentaient de trouver un supplément d'appui dans le parti royaliste. Daunou immédiatement se montra un des adversaires les plus énergiques et les plus actifs de cette coalition. Fidèle à ses idées, il défendit les restes de la Montagne contre les rigueurs qui l'avaient frappé lui-même. Il blâma et arrêta l'acharnement thermidorien envers les chefs du gouvernement révolutionnaire. Il voulait concilier les esprits, fonder la république, non alimenter et servir les ressentiments. Il croyait que la durée d'un gouvernement ne se base que sur l'apaisement des haines et la sécurité des opinions. Cette politique, l'étendue de ses connaissances, son incontestable probité, sa constance républicaine le rendirent bientôt un des hommes les plus considérables dans l'assemblée et aux yeux de l'opinion publique. Aussi est-il successivement investi des fonctions les plus éminentes de cette époque; secrétaire, président de la convention, membre du comité de salut public. Il est une des grandes influences parlementaires, soit comme rapporteur des projets les plus importants, soit comme organisateur des institutions attendues. Ses premiers travaux sont consacrés à ranimer les sciences et les lettres. Au nom du comité d'instruction publique, il propose d'imprimer aux frais de l'État le dernier legs fait à la postérité par l'illustre et malheureux Condorcet, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, et la convention décrète cette impression à 3,000 exemplaires. Le 27 vendémiaire et le 27 germinal, l'assemblée ordonne qu'une somme de 360,000 fr. sera annuellement répartie entre les savants et les artistes qui ont le plus contribué à honorer et éclairer la patrie ; Daunou est rapporteur du second de ces décrets et par suite de son rapport des pensions sont accordées à l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, à l'oratorien Dotteville, le traducteur de Tacite, à Wailly, à Naigeon, à Parmentier qui dota la France de la

pomme de terre, au peintre Vien, à Gail, au poëte Sedaine, au grand orientaliste Sylvestre de Sacy, etc. Le 24 floréal, la célèbre commission des onze est nommée pour rédiger le projet de constitution destinée à remplacer la constitution de 93, qui, on le sait, ne fut jamais mise à exécution. Daunou en fit partie et fut élu par elle rapporteur du projet soumis aux délibérations de l'assemblée. La constitution de l'an 3 est connue; nous n'avons la prétention d'en faire ici ni la critique ni l'éloge. Il suffit au biographe de constater, sur les témoignages contemporains, que Daunou soutint cette vaste discussion, avec un talent d'orateur et d'homme d'État, qui doubla son autorité et l'estime que lui portaient les hommes importants de l'époque. Mais parmi ses titres en cette circonstance, il en est un que nous devons signaler. C'est lui qui proposa la création de l'*Institut national*, la fit introduire dans le projet de constitution, et eut l'honneur de compléter l'organisation de ce grand corps dans la loi sur l'instruction publique dont il fut également rapporteur, et dont nous aurons occasion de parler. Notre devoir est d'ajouter que son collègue, le conventionnel Lakanal en 1840, revendiqua pour lui-même cette initiative. Entre ces deux noms respectables, ayant tous deux bien mérité de la science et du progrès des lumières, nous n'avons pas à nous prononcer; mais Daunou a trouvé un sérieux défenseur en M. Taillandier, son exécuteur testamentaire, ancien député, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation. Dans un livre beaucoup trop modestement intitulé : *Documents biographiques sur Daunou*, et dans lequel nous avons puisé à pleines mains pour cette notice, le consciencieux magistrat produit des autorités de trop de poids pour les taire. « Nous « pouvons, dit-il, invoquer un témoignage contem- « porain fort grave sur cette question, c'est celui « de la Réveillère-Lepaux (l'un des *onze*), dans ses « mémoires inédits où nous lisons : Daunou pré- « senta à la commission des onze, le projet d'un « institut national. Cette belle conception *dont il* « *fut l'auteur* et dont il nous traça lui-même les « détails, fut acceptée avec empressement par la « commission et ensuite par l'assemblée. » M. Taillandier ne s'arrête point là. M. Sarrette, l'un des créateurs du Conservatoire de musique, lui écrivait sur le même objet en 1842, une lettre qui, sous plus d'un rapport, nous semble digne d'être recueillie : « La convention nationale avait décrété le 18 « brumaire an 2 de la République, qu'il serait éta- « bli dans la commune de Paris, un institut natio- « nal de musique pour l'enseignement de toutes « les parties de cet art. Chénier dans la séance « du 10 thermidor an 3, fit un rapport au nom du « comité d'instruction publique sur l'organisation « de l'Institut national de musique. Le 16 ther- « midor, avant la discussion, Daunou me demanda « de renoncer au nom d'institut, *dont il avait un* « *grand besoin pour l'Institut national des sciences* « *et des arts*. Je sentis l'importance de la demande, « et je priai Chénier de remplacer le mot institut « par celui de conservatoire, comme indiquant jus- « tement le but de cet établissement. » Ces détails nous ont paru mériter d'être conservés, comme se rattachant à deux des grandes institutions vivantes de notre patrie. Quant à Lakanal, a-t-il eu la même pensée, et Daunou, longtemps séparé de ses collègues par la prison, l'a-t-il connue? Il nous est aussi impossible de douter de la sincérité de l'un que de la probité de l'autre. — Le jour où la constitution fut votée, le 15 fructidor, Daunou présenta encore la loi des élections qui en était le complément. La République ne cessait d'être menacée; la convention était inquiète de son œuvre. Dans ces sollicitudes, elle rendit les décrets du 5 et 13 fructidor, en vertu desquels les électeurs devaient appeler à la nouvelle législature les deux tiers de ses membres. Les partis, on le comprend, s'élevèrent contre cette décision; elle ajournait leurs espérances, ils s'armèrent. L'agitation grandissait tous les jours à Paris; les comités de salut public et de sûreté générale se réunirent pour aviser aux moyens de donner force à la constitution et aux décrets sanctionnés par le peuple. Ils résolurent de concentrer le pouvoir exécutif en une commission de cinq membres choisis dans leur sein. Ces cinq membres furent Colombel, Barras, Letourneur, Daunou et Merlin de Douai. Barras porta dans la commission sa pétulance militaire, Daunou sa calme fermeté. L'insurrection de vendémiaire éclata et le canon inaugura cette prodigieuse fortune, ouverte à St-Roch, fermée à Ste-Hélène. Après la victoire, Daunou fit prévaloir ses principes de modération et de générosité; son intervention sauva plus d'un insurgé des plus compromis, et entre autres, Charles Lacretelle. Rendant hommage à la clémence de la commission des Cinq : « La politi- « que elle-même, conclut cet historien, repous- « sait la cruauté comme un moyen fatal à tous « ceux qui l'emploient. » — Daunou ferma brillamment sa carrière conventionnelle par un dernier travail qu'il dut accomplir avec prédilection. Au milieu de tant de questions de premier ordre, l'enseignement public avait été la spécialité de sa vie. Dès 1789, âgé de vingt sept ans, il rédigeait un plan d'éducation qui obtenait la sanction toute compétente de l'Oratoire, et qui, formulé en articles de loi, fut soumis à la constituante. Dès son début dans la convention, il fut porté au comité d'instruction publique, et, l'un de ses secrétaires, il partagea et rédigea ces grandes délibérations qui se couronnèrent par l'éloquent rapport de Condorcet sur l'éducation nationale. Après sa rentrée, il n'avait cessé d'être attaché à ce comité; il était difficile de trouver un homme plus capable de préparer et de mûrir une loi sur l'instruction publique. Il fut le principal auteur de la loi organique du 3 brumaire an 4, et il en fut le rapporteur. Elle avait pour premier degré les *écoles primaires*; elle organisait ensuite les *écoles centrales* créées par la constitution, puis les *écoles spéciales* consacrées à l'enseignement supérieur

et à celui des professions libérales, et au sommet de cet édifice elle plaçait l'Institut national destiné à diriger, à garder, à concentrer pour les verser d'en haut les trésors amassés des sciences et des arts. Elle réglait en même temps les récompenses et les honneurs publics propres à propager l'ambition d'apprendre, et instituait des fêtes nationales comme complément de l'instruction du peuple L'esprit, la philosophie de cette loi, ils étaient dans ces trois termes : liberté de l'éducation domestique, liberté des enseignements particuliers d'instruction ; liberté des méthodes instructives, et à côté et au-dessus de cette liberté généreuse de l'enseignement, l'enseignement public de l'État. — Aux élections de l'an 4, par un hommage qui constate l'immense popularité qu'il venait de conquérir, Daunou fut élu au corps législatif par 27 départements différents. Son rôle fut court au conseil des Cinq-Cents. Son influence ne fut pas étrangère à la composition du Directoire, quoiqu'il fût loin d'approuver tous les choix ; les mœurs dissolues de Barras répugnaient à sa rigidité, son intelligence s'affligeait de la médiocrité de Letourneur. Ses principaux travaux furent un rapport sur la presse, et un autre sur la loi organique des écoles spéciales. Les membres de la commission qui l'avaient choisi parmi eux pour soutenir cette dernière discussion étaient : Pastoret, Siéyès, Laplace, Lacepède, Fontanes. Désigné par le sort dans le tiers de l'Assemblée, dont le mandat électoral devait être renouvelé, la réaction royaliste prenant de l'ascendant, le département du Pas-de-Calais ne le réélut point. Daunou rentra tranquillement dans sa sphère scientifique. La place d'administrateur en chef de la bibliothèque du Panthéon était vacante, le gouvernement s'empressa de l'y nommer ; on ne l'y laissa pas longtemps. Sans cesse à l'affût de toute puissance, Talleyrand, ministre des relations extérieures, le pressa et de voix et d'écrit, d'accepter dans son ministère les fonctions de secrétaire général. Daunou déclina l'offre ; sa droiture en effet eût souvent été mise à la gêne à côté de la souplesse et du scepticisme du diplomate. Bientôt après le directoire trouva une occasion heureuse d'utiliser les qualités de gouvernement que possédait Daunou. L'assassinat du général Duphot avait décidé la chute du trône du saint Père. Une commission, composée de Daunou, Faypoult, Monge, Florent, reçut l'ordre d'aller prendre la direction des affaires de Rome, d'y installer la République et de donner au peuple des institutions analogues à celles de la France. Présidée par Daunou, la commission déploya une activité peu imitée des Romains. Trente-six jours après le départ du pape, la constitution et les lois organiques étaient promulguées, le gouvernement national était formé avec trois consuls à sa tête au nombre desquels figurait une des célébrités de l'Italie, l'antiquaire Visconti. Ce gouvernement, par malheur, comme la population entière, se montrait ignorant de la pratique des institutions libres. Il fallait presque à chaque pas l'enseigner et le redresser. Les allures et les idées françaises avaient peine parfois à s'adapter aux coutumes romaines. Ces luttes de mœurs sont peintes d'après nature, dans la correspondance de Daunou avec le directeur La Réveillère Lepeaux. « Ils prennent volontiers les emplois, « mais ils n'y font rien. Ils ont beaucoup de peine « à commencer et plus encore à finir. » Ils résistaient, faute d'en comprendre la différence, à changer le nom de *citadin* en celui de *citoyen*. Le peuple chantait et acclamait la République. « Des adresses et des adhésions, écrivait Daunou un peu ironiquement, on en aura tant qu'on voudra. » Mais il ne répondait pas de la solidité de cet enthousiasme. — Au milieu des affaires, Daunou ne perdit pas de vue les intérêts de la science. Il sauva de la bibliothèque personnelle de Pie VI qui allait être vendue les ouvrages les plus précieux, entre autres en éditions du 15e siècle et les envoya à nos bibliothèques nationales. Il enrichit également nos musées d'un grand nombre d'objets d'art et de médailles. Le Directoire eut alors quelque fantaisie de faire transporter à Paris la colonne Trajane. Peu partisan de ces sortes de pirateries internationales légalisées par le canon, Daunou combattit cette pensée qui fut abandonnée. Réélu aux Cinq-Cents, dans les élections de l'an 6, il se disposa à partir de Rome dont la faible république survécut peu de mois à son départ. Avant de quitter l'Italie, il voulut visiter Naples. Le spectacle de son gouvernement l'en repoussa bien vite ; voici quelques-uns des traits qu'il en trace à son ami La Réveillère : « Je veux te dire « un mot de Naples ; non de tout ce que le pays « renferme de beau et d'étonnant, ce qui serait fort « long, mais de son gouvernement, ce qui peut « être fort court. Car tout pourrait se borner à « dire que c'est un gouvernement royaliste détes- « table. C'est comme sous Robespierre en France ; « des arrestations chaque jour, des bastilles à cha- « que coin dans la ville et dans les provinces ; « partout des espions, des délations et des sus- « pects ; il ne manque plus que la guillotine. » — Rentré au corps législatif, Daunou fut immédiatement élu à la présidence du conseil des Cinq-Cents. Il retrouvait à Paris un gouvernement presqu'aussi faible que ses trois consuls de Rome. Au lieu d'affermir la République, le 18 fructidor n'avait que prédisposé les esprits au 18 brumaire. Siéyès méditait de loin cette fameuse journée, décidée par le débarquement du conquérant de l'Egypte. Les principaux amis politiques de Daunou, Chénier, Cabanis, Thiessé, y prêtaient la main. Siéyès fit tous ses efforts pour entraîner Daunou ; il resta à l'écart. Pouvait-il consentir à faire disperser la représentation nationale par des baïonnettes ! Les suites de ce coup de main sont connues. Une commission exécutive consulaire composée de Roger-Ducos, Siéyès et Bonaparte fut investie de l'intégralité du pouvoir directorial. Deux commissions législatives formées chacune de vingt-cinq membres, choisis dans chacun des conseils, durent statuer sur les questions urgentes de police, de législation et de finances. Daunou absent fut, par

l'influence de ses amis, membre de l'une d'elles. Elles se partagèrent en quatre sections, et deux de ces dernières eurent pour mission de préparer les bases d'une constitution. Daunou encore en fit partie avec Cabanis et Chénier. Ces deux sections et la commission consulaire devinrent le pivot du mouvement politique du moment. Siéyès croyant avoir enterré dans les détails militaires qu'il aimait, son jeune et ardent collégue espérait attirer à lui la direction morale du gouvernement et combinait pour cela sa fameuse constitution si mathématiquement pondérée. Il avait compté sans Bonaparte. Etabli au Luxembourg, celui-ci ne tarda pas à convoquer dans ses salons les membres des deux sections. Leurs séances s'y tenaient chaque soir. Quand il fut question de rédiger : Citoyen Daunou, dit celui qui déjà était leur maître, prenez la plume et mettez-vous là. Bonaparte discutait, résumait les questions, les mettait aux voix, recueillait les suffrages et Daunou rédigeait les solutions adoptées. La délibération pourtant n'allait pas assez vite au gré de l'impatient guerrier. Sur le refus de Rœderer, il pria Daunou de rédiger la constitution en une seule nuit. Daunou accepta et exécuta cette étrange improvisation. Son projet toutefois fut loin d'obtenir l'assentiment du prochain empereur. On le comprendra. Il y avait inséré, entre plusieurs autres garanties, la non-rééligibilité des consuls à l'expiration de leur mandat. C'est peut-être cette clause qui fit dire à Cambacérès indigné que la rédaction de Daunou était *malicieuse*. La discussion fut reprise ; Bonaparte y commandait ; Daunou luttait vainement pour la liberté condamnée et souvent, dit Thibaudeau, il votait d'une main contre ce qu'il écrivait de l'autre. — La constitution de l'an 8, décrétée le 22 frimaire (13 décembre 1799), Daunou fut nommé conseiller d'Etat au traitement de 25,000 francs et chargé de la direction de l'instruction publique. Il refusa et préféra le tribunat ; là du moins la liberté avait encore une possibilité de défense. Le premier nommé président de ce corps et bientôt l'une des principales têtes de l'opposition, il fut dans cette assemblée ce qu'il avait été à la convention, libre et inaccessible à la crainte. Il combattit avec vigueur l'institution des tribunaux spéciaux, qu'à la faveur de l'émotion causée par l'attentat du 3 nivôse, le gouvernement proposait d'établir et que les Tribuns ne votèrent qu'à une très-faible majorité. Quelques mois plus tard un siége est vacant au Sénat. Le corps des tribuns et le corps législatif présentent tous les deux Daunou pour candidat. A cette nouvelle, Cambacérès s'écrie publiquement : C'est une insurrection. Le premier consul se résout à frapper un coup de force sur cette autorité morale qui déconcerte la sienne. Il appelle les sénateurs aux Tuileries : « Citoyens, je vous préviens que « je regarderais la nomination de Daunou au sé- « nat comme une insulte personnelle. Vous savez si « jamais j'en ai souffert aucune. » Le candidat du gouvernement eut 52 voix sur 54. Daunou n'en eut pas une. Peu de jours après, il faisait partie des 20 tribuns éliminés. — Avant cette éclatante rupture, Bonaparte avait tenté encore de se rallier Daunou. A son retour de Marengo, glorieux et irrésistible, le vainqueur de l'Autriche l'invita à dîner aux Tuileries. Il épuisa sur lui cette séduction et ce prestige qui rarement manquaient leur effet. Il lui offrit de nouveau une place au conseil d'Etat, et sur son refus persistant, Bonaparte piqué : « Ce « n'est pas, dit-il, parce que je vous aime que « je vous offre cette place ; c'est parce que j'ai be- « soin de vous. Les hommes sont pour moi des « instruments dont je me sers, suivant leur utili- « té.... J'aime peut-être deux ou trois personnes. « — Moi, répondit Daunou, j'aime la république. » — Napoléon néanmoins ne pouvait s'empêcher d'estimer Daunou ; sa force rassurée plaidait en lui pour le patriote resté pur. Après le plébiscite de 1804, il le nomma archiviste de l'empire. Un jour, accompagné du seul général Duroc, l'empereur se présente aux archives. Daunou accourt, et tout en parcourant ces domaines du passé, l'auguste visiteur ne lui propose encore un siége au conseil d'État que pour essuyer un troisième refus. En 1807, le ministre de la police Fouché pensait à confier au savant archiviste un travail important. Qu'en dirait l'empereur ? Il le consulta et reçut cette réponse datée de Varsovie. « Je reçois votre « lettre du 29. M. Daunou a les talents nécessai- « res pour bien faire tout ce qu'il se chargera de « faire. — Napoléon. » En 1811 enfin, après la réunion de l'État de Rome à l'empire, ce fut à Daunou que l'empereur confia la mission délicate de la translation des archives pontificales à Paris. — A cette mission près, qui semble une dépendance de ses fonctions, Daunou sous l'empire s'isola dans ses travaux d'archiviste et de savant. Voyant se flétrir toutes ses espérances de liberté, la tristesse s'était emparée de son âme. Il était tombé sérieusement malade du chagrin que lui causa le rétablissement de la monarchie. La persécution, l'exil avaient atteint presque tous ses amis. Bien avant le 18 brumaire, quelques esprits choisis avaient arrangé entr'eux une intime et restreinte réunion périodique. Le *tridi* de chaque décade on s'assemblait à dîner chez un restaurateur de la rue du Bac. Là Daunou trouvait à nourrir son âme et à échanger la pensée. Ses convives étaient Garat, Cabanis, Destutt de Tracy, Thurot, Gallois, Laromiguière, Chénier, Andrieux, Ginguené, Benjamin Constant. Les ombrages de la police consulaire mirent fin à ces fêtes de l'esprit. On se retrouvait encore parfois à Auteuil chez Tracy, et puis dans les salons de madame de Staël, qui professait pour Daunou une affectueuse considération. Elle emporta dans son exil les derniers anneaux de cette chaîne. Chénier lui restait presque seul et il était malheureux. L'ardeur impétueuse du poëte contrastait avec la gravité stoïcienne du philosophe ; ils s'aimaient peut-être pour

ce contraste même, adouci d'ailleurs par la communauté des sentiments et des idées. En 1811, il fit encore cette perte, non sans avoir jusqu'au bout défendu contre les malheurs et la détresse son ami persécuté. Chénier dans ses poésies exhalait volontiers ses amertumes contre le gouvernement impérial. La blessure vive dont il l'avait atteint dans son élégie : la *Promenade*, n'avait pas été endurée sans menaces; l'*Epître à Voltaire* fit éclater la foudre. Une place d'inspecteur de l'instruction publique donnait à vivre au poëte; il fut destitué. Daunou désolé sort de sa réserve et intercède auprès de Fouché qui lui avait des obligations. Tout fut inutile; l'arrêt venait d'en haut. Daunou prit son parti. De son autorité il plaça le disgracié dans le bureau historique des archives, et attendit paisiblement le courroux du lion. Napoléon apprit cette hardiesse. « Ah! prononça le « maître de l'Europe, voilà un tour que Daunou « m'a joué. » — A la première restauration et pendant les cent-jours, Daunou continua à s'effacer de la scène politique. Après Waterloo, il fut destitué de sa direction des archives par un des proscrits du 18 fructidor qu'il avait sauvé à Rome, quoiqu'il eût reçu du Directoire l'ordre formel de l'arrêter. En 1819, il fut élu député pour le collége électoral de Brest; élu de nouveau par ce collége en 1828 et 1830, il participa à la révolution de Juillet, et, dans toutes ces circonstances, tint la conduite que lui imposaient ses antécédents. Il continua à représenter Brest et à siéger à l'opposition jusqu'en 1834, volontaire clôture de sa carrière parlementaire. A cette époque sentant les atteintes de la maladie et de la vieillesse, il craignit de ne pouvoir remplir son mandat avec l'exactitude qui lui en semblait le premier devoir, et déclina invinciblement toute candidature. En 1839, sur les instances pressantes de M. Villemain, ministre de l'instruction publique, il accepta la pairie. Dès 1830, il avait été réintégré dans la garde générale des archives du royaume. — Tant de travaux et de soins politiques auraient suffi à l'activité d'un esprit même vaste; cependant la carrière scientifique et littéraire de Daunou n'est pas moins considérable que sa carrière politique. Il a dû cette prodigieuse faculté de produire à l'épargne judicieuse et exacte du temps. Toute sa vie, il est resté rigoureux observateur des règles matinales que l'ordre oratorien imposa à sa jeunesse. Autour de sa maison de Menilmontant, quand les maraîchers ses voisins, étaient embarrassés de savoir si l'heure du travail avait sonné, ils levaient les yeux vers la fenêtre du solitaire comme sur un cadran et s'ils y rencontraient la lueur infaillible : « Il est quatre heu- « res, se disaient-ils; la lampe de M. Daunou est « allumée. » La nomenclature de ses grades scientifiques placée en tête de cette notice suffit pour faire connaître le rang élevé qu'il occupait dans la hiérarchie des savants. La République, l'Empire, la Restauration elle-même eurent besoin de son érudition. L'Institut lui défère l'honneur de prononcer le discours de son inauguration, en présence du concours de toutes les autorités politiques et littéraires de l'époque; le Directoire lui demande l'éloge de Hoche, le héros pleuré du jour. Lorsque Napoléon veut supprimer le gouvernement pontifical, le conquérant sent la nécessité de motiver son acte devant l'opinion publique; c'est Daunou qu'il charge d'écrire l'*essai historique sur la puissance temporelle des papes*, œuvre qui eut trois éditions en trois ans, et est restée le traité le plus érudit et le plus remarquable sur cette importante matière. Précédemment la politique de l'empire s'était crue intéressée à dévoiler à l'Europe les projets de la Russie ; Daunou reçoit l'ordre de revoir, de compléter et d'éditer l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, écrite par Rulhières avant la révolution pour le ministère des affaires étrangères, et c'est à lui qu'est due cette belle publication. En 1814, la restauration lui commande à son tour un *Mémoire historique sur le sacre et le couronnement de nos rois, ainsi que sur le serment qu'ils prêtaient dans cette circonstance*, questions qui indiquent assez l'importance attachée à ce travail. Peu de temps après, Barbé-Marbois, ministre de la justice, pense à reconstituer le *Journal des savants*. Malgré la récente destitution de Daunou, il juge n'en pouvoir placer la direction en de meilleures mains. Tous les savants se rappellent le mérite solide qui distingua ce recueil sous cette direction. Pastoret, Brial, Daunou et Ginguené sont chargés par l'Institut de continuer un des ouvrages les plus remarquables de la célèbre collection des Bénédictins, l'*Histoire littéraire de France*. Daunou fut l'âme de cette commission et rédigea plus spécialement les articles relatifs à l'histoire ecclésiastique et politique dans ses rapports avec l'histoire littéraire. Du 13e au 20e volume inclusivement, le dernier qui ait paru, il publia 160 notices sur les personnages les plus célèbres des 12e et 13e siècles. Il écrivit en tête du 16e volume un discours sur l'état des lettres en France au 13e siècle cité pour ses hautes qualités de science, de critique et de narration. Ce discours, de 250 pages in-4°, forme à lui seul tout un ouvrage. On en pourrait dire autant de plusieurs des notices, entre autres de celles sur la vie et les œuvres de St. Bernard, de St. Thomas d'Aquin, de Roger Bacon, etc. L'*Histoire littéraire de France*, recueil d'une immense et patiente érudition, est par ces qualités mêmes peu connue des gens du monde. Elle est en retour fort répandue et fort consultée par les écrivains qui s'occupent des matières qu'on y traite, et ils puisent, sans l'épuiser, dans cette mine de recherches. Daunou, avec Naudet, reçut encore de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la mort du bénédictin Brial en 1828, la mission de continuer la collection des historiens de France. Il suivit ce travail jusqu'à sa mort, et il corrigeait encore les épreuves du 20e volume la veille du jour qui devait l'enlever à la science. Promu en 1819 à l'une des chaires du collége de France, Daunou ouvrit un

cours dont l'illustre historien Augustin Thierry rendait compte en ces termes quelques mois après son ouverture : « Nous avons admiré M. Daunou; « apprenons quelle force a créé son caractère, « élevé son âme, agrandi sa pensée ; il nous le « dira lui-même : quarante ans de retraite et « d'étude. » Il occupa sa chaire pendant 12 ans. Son cours a été recueilli et publié en 20 volumes par les soins de M. Taillandier. Dans cette même année 1819, il publia son *Essai sur les garanties individuelles*, sans contredit le meilleur de ses ouvrages politiques, trop peu lu et surtout trop peu pratiqué dans notre inconstante nation. A son apparition, ce manuel de la liberté n'obtint pas seulement en France un solide succès, il fut traduit en plusieurs langues, et d'illustres étrangers voulurent présider à ces traductions. — La *Biographie universelle* a le droit de s'honorer aussi d'avoir eu sa part dans les veilles de Daunou. A cette œuvre collective de tous les beaux génies du siècle, il a contribué pour 68 notices, dont on trouvera le détail dans la note bibliographique qui termine cet article et parmi lesquelles nous citerons seulement une Vie de Tacite, reproduite par M. Nisard dans son édition des œuvres de ce grand historien. — Daunou a laissé en outre plusieurs travaux inédits. Longtemps bibliothécaire du Panthéon, il fut aussi un de nos bibliographes érudits. M Taillandier nous apprend qu'il a concentré ses connaissances en cette partie dans un travail dont le seul titre, accompagné du nom de l'auteur, suffit à éveiller l'intérêt et la curiosité. Il est intitulé : *Cours de bibliographie ou essai sur l'histoire, la connaissance et le choix des livres*.—Parmi les écrits de Daunou mentionnons encore ceux que son cœur consacra à ses anciens amis ; les éditions et les notices de Ginguené, de Thurot, de Sylvestre de Sacy et principalement de M.-J. Chénier. Ce dernier lui avait en mourant légué le soin de recueillir ses papiers. Daunou y trouva un dépôt précieux, les œuvres d'André Chénier. Tout classique qu'il était, son goût s'éprit de cette poésie enchanteresse, neuve et à la fois toute pénétrée des parfums de la vieille Hellénie. N'ayant pas le droit de livrer au public ces productions charmantes, il aimait à en communiquer dans l'intimité les plus heureux fragments et fut un des premiers révélateurs de cette gloire si prématurément tranchée. — Écrivain, Daunou avait un style clair, logique, mâle, sobre, élégant et précis. Savant, il excellait par l'érudition exacte et imperturbable, par la patience, la vigueur de recherches du bénédictin jointe à la culture de l'oratorien ; polémiste, académicien, orateur, érudit, il a laissé à la presse périodique des modèles de discussion, il a marqué à la tribune, il a vu ou encouragé les plus belles découvertes de notre siècle depuis l'invention de Chappe que la convention le chargea de vérifier, jusqu'aux immenses perfectionnements de l'histoire et de l'archéologie modernes. — Comme homme politique, Daunou se signale et se résume dans le trait immuable de sa vie si remplie. Parmi ces déchirements des partis où pendant quarante ans il se trouva acteur ou témoin, on ne découvre pas une fois sa main ou sa complicité dans une violence, dans une iniquité, dans une illégalité. Il marche d'un pas calme et intrépide dans la justice et ses principes ; rien ne l'en fait broncher, ni l'intérêt du jour, ni le ressentiment de ses propres querelles, ni les fausses logiques de la nécessité. La liberté et le droit, voilà sa règle, il n'admet pas que leur violation puisse être le salut. A la convention, si Louis XVI lui paraît coupable, il ne voit pas dans cette assemblée un tribunal régulier, il réclame le renvoi de ce grand accusé devant une haute cour de justice. Au 31 mai, la représentation nationale est violentée ; il proteste contre l'attentat en face de la terreur. Après le 9 thermidor la réaction sévit contre les patriotes ; il couvre avec le droit ses persécuteurs de la veille et monte à la tribune pour invoquer l'ère des amnisties. Il blâme le fait, les exécutions, les suites du 18 fructidor, et, président du conseil des Cinq-Cents, ayant l'année suivante à parler de cet anniversaire devant le Directoire, il qualifie ainsi les coups d'État : « Ils sauvent les Etats ou les écrasent ; ils « raniment les constitutions ou les renversent et « employés contre des périls imminents, ils sont « eux-mêmes de grands périls. » Le 18 brumaire s'organise, il s'écarte encore de ses amis. Tribun, il proteste contre les juges d'exception, et la dictature impériale ne peut, malgré ses séductions, conquérir ses services politiques. Une fois encore le spectacle des proscriptions lui était réservé ; et à leur suite celui de l'arbitraire qu'elles engendrent. En 1819 il monte à la tribune pour défendre la liberté individuelle, cette essence de la patrie, qu'il a vue si souvent et si vainement confisquée. Son souvenir s'émeut, et jetant un regard sur tant d'expériences : « Je rappellerais bien, dit-il d'une « voix prophétique, quelles ont été les funestes effets « des lois arbitraires ; comme elles ont porté à tant « de reprises l'affliction dans les familles, la déso- « lation dans les provinces, la confusion dans le « royaume ; comme elles ont entretenu les discor- « des, armé et blessé tous les partis, nourri et re- « nouvelé le despotisme, ranimé l'anarchie, ren- « versé l'un sur l'autre tous les gouvernements « faibles ou forts, imprudents ou timides. Mais « s'il fallait dire quel bien l'arbitraire a opéré, quels « périls il a détournés, quels désastres il a préve- « nus ; non, dans cette longue et lamentable his- « toire des événements qui se sont accumulés sous « sa perpétuelle influence, je ne trouverais pas un « seul fait à citer. » — Daunou mourut à l'âge de 78 ans, d'une pénible maladie, le 20 juin 1840. Simple de cœur jusqu'à la fin, il voulut être porté à la dernière demeure sans cortége, sans pompe et sans cérémonies. Tel fut Daunou et sa vie et sa mort ; grand citoyen avec modestie, philosophe sans faste, type du républicain éclairé, inaltérable et un dans ses principes, l'égal pour la pureté de Barnevelt et Washington ; digne, après une existence si diverse

et si prolongée, assaillie de tant d'ouragans, éblouie par tant de soudaines catastrophes, tentée par tant de passions ardemment déchaînées autour d'elle, sans l'effleurer ; digne qu'on attache à sa mémoire cette belle devise que lui décernait Chénier en lui dédiant son drame de Fénélon : Pur de tyrannie et de servitude. — Voici la notice bibliographique de Daunou telle qu'elle a été classée par M. Taillandier. 1° Écrits divers, au nombre de 22, dont les principaux sont : *Influence de Boileau sur la littérature française, discours couronné par l'Académie royale de Nîmes,* Paris, 1787, in-8°. *Autorité des parents sur leurs enfants, discours qui a obtenu le premier accessit au concours ouvert par l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin,* 1788. *Plan d'éducation présenté à l'Assemblée nationale au nom des instituteurs publics de l'Oratoire,* Paris, 1790, in-8°. *Essai historique sur la puissance temporelle des papes,* Paris, 1810, in-8° ; — 2e édition, même année ; — 3e édition revue, corrigée et augmentée, Paris, 1811, 2 vol. in-8° ; — 4e édition, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société* ; — 1re édition dans le *Censeur européen* de 1818 ; — 2e édition, Paris, 1819, in-8° ; — 3e édition, revue, augmentée et suivie de discours prononcés à la chambre des Pairs, Paris, 1822, in-8°. — 2° Travaux législatifs : *Discours et rapports* à la convention, 1793-95. — Au conseil des Cinq-Cents, 1795-99 ; — au tribunat, 1800-2 ; — à la chambre des députés, 1819-23, 1828-34. — 3° Travaux académiques : au nombre de 28, parmi lesquels : *Discours d'inauguration de l'Institut national,* 15 germinal, an 6 ; — *Éloge funèbre du général Hoche,* 10 vendémiaire, an 6 ; — *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie,* Paris, frimaire, an 11. — *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le baron Silvestre de Sacy* ; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Vanderbourg,* Paris, 1839, in-4° ; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Van-Praët,* Paris, 1839, in-4° ; — *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* Paris, 1833, 1840, in-fol. — 4° Histoire littéraire de France, *articles divers,* t. 15, 16, 17, 18, 19 et 20. — 5° Articles dans la *Biographie universelle* au nombre de 68, savoir : *Newton* (note sur son système de chronologie). — *Périclès* — *Pierre* (de Blois) — *Pierre* (le vénérable) — *Planude* — *Plaute* — *Plotin* — *Paoggio* (et ses fils) — *Poitiers* — (*Pierre de*) — *Politen* (*Ange*) — *Polybe* — *Pompée* (*Trogue*) — *Porphyre* — *Porus* — *Potamon* — *Prapositivus* — *Proclus* — *St. Proclus* (et autres Proclus) — *Procope* (de Césarée) — *Procope* (de Gaza) — *Prusias* — *Pyrrhus* — *Quadrio* — *Querimi* — *Quétif* — *Quinte-Curce* — *Quintilien* — *Rapin* (jésuite) — *Régulus* — *Rive* (l'abbé) — *Rivet* (bénédictin) — *Rolewinck* — *Rulhière* — *Sémiramis* — *Simplicius* — *Sordello* — *Stanley* — *Suétone* — *Sully* (*Maurice de*) — *Sully* (*Eude ou Odon de*) — *Symmaque* — *Syncelle* (*George de*) — *Tacite* — *Tahureau* — *Tallemant* — (*François*) — *Tallemant* (*Paul* — *Térence* — *Thomas* (de Cantimpré) — *Thucydide* — *Tillemont* — *Tortellius* — *Tourreil* — *Trissino* — *Trithème* — *Turpin* (l'archevêque) — *Varius* — *Varron* — *Velly* — *Villaret* — *Vitellius* — *Vitré* — *Vassius* (*Gérard*) — *Vassius* (*Gérard jeune*) — *Vossius* (*Isaac*) — *Wace* — *Walef* — *Wesseling* — *Zoïle.* — 6° Collaboration dans divers recueils périodiques. *Journal encyclopédique.* — *Journal des savants.* — *Annales patriotiques et littéraires de Mercier.* — *Sentinelle de Louvet.* — *Conservateur,* par Garat, Daunou et Chénier. — *Le chef du cabinet des souverains,* par Panckoucke. — 7° Éditions dont Daunou est l'éditeur ou auxquelles il a pris part. *Histoire de l'anarchie de Pologne,* par Rulhière, Paris, 1807, in-8°, id, in-12. — *Œuvres de Boileau,* édit. stéréotype, Paris, 1809, 3 vol. in-8° ; id, 3 vol. in-12. — *Œuvres complètes de Boileau Despréaux, avec des préliminaires et un commentaire revus et augmentés par Daunou,* Paris, 1825, 4 vol. in-8°. — *Œuvres de M.-J. de Chénier.* — La *Henriade par Voltaire, avec des notes de Daunou,* Paris, Firm. Didot, 1819 (1823), in-4°. — *Histoire littéraire d'Italie par Ginguené, continuée par Salfi,* 2e édition, Paris, 1824, 10 vol. in-8°. — *Cours de littérature par La Harpe,* Paris, 1826, 18 vol. in-8°. — *Histoire naturelle de Pline,* bibliothèque latine-française de Panckoucke, 1829, 20 vol. in-8°. — *Œuvres posthumes de Fir. Thurot,* Paris, 1837, Hachette, in-8°. — Enfin par les soins de M. Taillandier, le *Cours des leçons historiques de Daunou au collége de France,* a été publié chez Firmin Didot, Paris, 1851, 20 vol. in-8°. — Le buste de Daunou a été commandé par le gouvernement au célèbre sculpteur David et placé dans la salle principale des archives nationales. Le même buste, en bronze, a été placé dans la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. C—L—s.

DAURAT. *Voyez* Dorat.

DAUSQUE (Claude), en latin *Dausqueius,* naquit à St-Omer le 5 décembre 1566. Il fut jésuite et chanoine de Tournai. Ses travaux philologiques lui ont donné une certaine célébrité. Il avait une érudition peu commune, beaucoup de lecture, et ses commentaires peuvent encore être lus avec quelque utilité. On lui a reproché, et avec raison, d'écrire d'une manière dure, d'affecter l'emploi des termes les plus surannés de la vieille latinité. Hemsterhuys sur Lucien (D. D. I.) appelle Dausque *summus dictionis antiquariæ affectator.* Mais les défauts de sa diction n'empêchent pas que l'on ne profite à le lire. Son premier ouvrage est une traduction latine des Homélies de St. Basile de Séleucie, accompagnée de notes ; Heidelb., Commelin, 1604, in-8°. Cette traduction et ces notes ont reparu dans l'édition de St. Basile, Paris, 1622, in-fol. Dausque donna ensuite des notes sur Quintus Calaber, Coluthus, et Tryphiodore. On les trouve jointes au Quintus Calaber de Rhodomann, Francfort, 1614, in-8°. L'année suivante, il publia le texte de Silius Italicus, avec un commentaire fort étendu, où l'on trouve de très-bonnes choses, mais pour l'interprétation, plus que pour la correction du

texte. En général, il a peu réussi dans cette partie de la critique qui s'occupe de la restitution des passages altérés. Quelques exemplaires de cette édition de Silius portent la date de 1618 : c'est un simple changement de titre, et ils ne sont d'ailleurs pas différents de ceux de 1615. Un semblable changement de titre se remarque dans un autre ouvrage de Dausque. Son *Traité de l'orthographe latine*, dont Saumaise et Vossius ont parlé avec éloge, parut à Tournai en 1632, sous le titre de *Antiqui novique Latii orthographia*, in-fol., et l'on en voit fréquemment des exemplaires dont le titre réimprimé porte la date de Paris 1677. Les îles flottantes des environs de St-Omer lui donnèrent l'idée d'écrire, sur les îles flottantes, et en général sur les différents phénomènes que présentent les eaux, le traité qu'il a intitulé *Terra et aqua, seu terræ fluctuantes*, et qui fut imprimé à Tournai en 1633, in-4°. Ce sont là les seuls ouvrages importants que Dausque ait laissés, et ce n'est que par excès d'exactitude que nous nous décidons à prendre note d'un écrit polémique qu'il publia en 1616 à Douai, sous le titre de *D. Mariæ Aspricolis* θαυμάτουργοῦ *scutum*; *alterum item Justi-Lipsii scutum utrumque adversus Agricolæ Thracii satiricas petitiones*. Il essaie d'y défendre contre les attaques de George Thomson un livre fort ridicule, dans lequel Juste-Lipse avait raconté, avec une crédulité puérile, les miracles d'une madone du village de Sicheim, près de Louvain. Le nom célèbre de Juste-Lipse donne peut-être quelque prix au souvenir de cette controverse; mais nous laisserons chercher dans la note A de l'article Dausqueius, de Bayle, les titres de deux autres livres que Dausque écrivit contre certains Frères Mineurs sur l'importante question de savoir si St. Paul et St. Joseph avaient été sanctifiés dès le ventre de leurs mères. Dausque mourut le 17 janvier 1644. B—ss.

DAUVIGNY. *Voyez* Auvigny (d').

DAUXION-LAVAISSE (J.-F.), né à St-Araille, près d'Auch, vers 1770, de l'une des familles les plus anciennes de Gascogne, se rendit fort jeune dans les colonies où ses parents avaient des propriétés, et s'étant trouvé à St-Domingue lors du soulèvement des nègres, il ne leur échappa qu'avec beaucoup de peine. Ayant ensuite voyagé plusieurs années dans les différentes contrées de l'Amérique, il revint en France sous le gouvernement impérial et publia en 1813, à Paris : *Voyages aux îles de la Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et dans diverses parties de l'Amérique méridionale*, 2 vol. in-8°, avec cartes. Après le rétablissement des Bourbons en 1814, Dauxion-Lavaisse fut envoyé comme commissaire du roi auprès des nègres de St-Domingue, avec MM. Herman d'Avreman et Franco de Medina. On sait que le gouvernement royal avait alors conçu l'espoir de recouvrer les droits de la France sur cette riche colonie; mais la mission de ces commissaires n'eut aucun succès. Ils adressèrent aux chefs des nègres des propositions qui furent rejetées avec beaucoup d'aigreur (*voy.* Christophe), et le gouvernement français les désavoua positivement par une note du *Moniteur*. Dauxion-Lavaisse revenu en France en 1815 au moment du retour de Bonaparte y prit du service dans l'armée comme adjudant commandant. Ayant perdu son emploi après le second retour de Louis XVIII, il fut dénoncé comme bigame par une demoiselle Lafitte qu'il avait épousée à la Jamaïque en 1797. Elle fit prononcer la nullité de son mariage par la cour d'assises de Paris, en août 1817; et le même tribunal condamna Dauxion-Lavaisse à 20 ans de travaux forcés. Sa peine ayant été commuée en celle du bannissement, il se réfugia en Bavière sous la protection du prince Eugène Beauharnais, et mourut dans ce pays en 1826. Dauxion-Lavaisse avait traduit de l'anglais : *Les princes rivaux*, ou *Mémoires de mistriss Marie-Anne Clarke*, favorite du duc d'York, écrits par elle-même, etc., Paris, 1813, in-8°. Il a composé quelques articles pour les premiers volumes de la *Biographie universelle*. M—dj.

DAUXIRON. *Voyez* Auxiron (d').

DAVAL (Pierre), avocat anglais, mort en 1763, avait été successivement *master* et *accountant général* de la cour de chancellerie. Ses connaissances mathématiques l'avaient fait admettre dans la société royale de Londres, et lors de la discussion concernant les arcs elliptiques à l'occasion de la construction du pont de *Blackfriars*, le comité demanda son opinion. Sa réponse se trouve dans le *London Magazine* de mars 1760. On a de lui une traduction anglaise des *Mémoires du cardinal de Retz*, dédiée à Congrève, et imprimée in-12, en 1723. X—s.

DAVANZATI BOSTICHI (Bernard), né à Florence le 30 août 1529, d'une famille noble et ancienne, annonça de bonne heure une grande vivacité d'esprit, et fit de très-bonnes études, non dans le dessein de se livrer entièrement aux belles-lettres, mais pour se rendre plus propre à quelque profession civile qu'il voulût embrasser. Il choisit celle du commerce, qu'il vint exercer à Lyon pendant les premières années de sa jeunesse, et dont il continua de faire son état après son retour dans sa patrie. Il ne cessa point pour cela de cultiver les lettres; après avoir lu tous les auteurs qu'un homme instruit doit connaître, il en choisit un très-petit nombre qu'il relisait sans cesse; c'étaient surtout en latin Horace et Tacite, et le Dante en italien. Le fruit de ces lectures assidues ne se fit pas seulement sentir dans ses écrits; revêtu de plusieurs magistratures, dont il remplissait soigneusement les devoirs, il s'y faisait remarquer par la rectitude de ses idées et par la propriété et la brièveté de ses expressions. Dans l'Académie des *Alterati*, dont il était membre, il s'était fait nommer *il Silente* (le silencieux), comme pour dire que, peu satisfait encore du laconisme de ses discours, il eût voulu se faire entendre sans parler. Il avait pris pour devise un cercle de tonneau avec ces deux mots : *Strictius, Arctius*. Quoiqu'il ne fût

point de l'Académie de la Crusca, il assistait souvent à ses travaux pour la rédaction du vocabulaire, et les académiciens, qui étaient presque tous de ses amis, le consultaient sur les difficultés de la langue toscane, et profitaient de ses conseils. Il avait pour la perfection de cette langue une passion qui ne s'éteignit point avec l'âge, et il professa jusqu'à la fin une espèce de culte pour les premiers auteurs qui l'avaient purement écrite. Il possédait un très-ancien manuscrit de l'histoire de Jean Villani, copié sur l'original par Mathieu Villani, frère de l'auteur, et il y mettait un si grand prix, qu'en le laissant par son testament à ses héritiers, il exigea d'eux impérativement qu'ils ne se déferaient jamais de ce trésor. Il avait, en dictant ce testament, légué des sommes d'argent à tous ses domestiques. Après un moment de réflexion, il dit au notaire d'effacer ces legs ; il se fit apporter l'argent, compter sur-le-champ à chacun la somme qu'il lui avait léguée, voulant jouir du plaisir de donner lui-même lorsqu'il le pouvait encore, et ajouter à la valeur du don par la célérité. Il mourut à 77 ans, le 29 mars 1606. Le plus célèbre de ses ouvrages est sa *Traduction de Tacite*. Une traduction française, qui parut à Paris en 1584, fut cause qu'il entreprit la sienne. Ce premier traducteur, dans sa préface, vantait beaucoup notre langue, la préférait à toutes les autres, et spécialement à l'italienne, qu'il accusait d'être verbeuse et languissante. Davanzati entreprit de prouver qu'elle pouvait être plus concise, non-seulement que le français, mais que le latin même. Il traduisit dans ce but le 1er livre de Tacite, et le succès de cet essai l'engagea ensuite à traduire le reste. Ayant eu lui-même la patience de compter les lignes et dans les lignes les lettres du texte latin et de la traduction française, il trouva, lui qui était très-bon calculateur, que l'italien était dans le rapport de neuf à dix avec le latin, et de neuf à quinze avec le français. La question serait de savoir si l'italien est toujours clair et s'il n'omet aucune des idées qui sont dans le texte latin. L'auteur paraît avoir eu souvent recours à ce dernier moyen, ce qui explique son extrême brièveté, mais en diminue le mérite. Toute comparaison à part, cette traduction est un chef-d'œuvre de pureté de style, de force, de précision et d'élégance. On a reproché, non sans quelque raison, à Davanzati, d'y avoir employé un grand nombre de tours populaires et de proverbes florentins ; mais il le fit à dessein, pour fixer dans la langue ces locutions originales et fugitives, et il y a réussi. La 1re édition de la traduction complète est celle de Venise, 1658, in-4°. Comino en a donné une plus belle à Padoue, 1755, 2 vol. in-4°, d'après laquelle a été faite celle de Bassano, 1790, 3 vol. in-4°. Dans celle-ci, l'éditeur a mis à leur place les suppléments latins de Brotier, avec une traduction italienne par l'abbé Raphaël *Pastore*, qui a tâché d'imiter, autant qu'il lui était possible, le style de Davanzati, comme Brotier s'était efforcé d'imiter celui de Tacite. Il a paru en 1804, à Paris, une très-bonne et très-jolie édition de la traduction seule de Davanzati, donnée par M. Biagioli, chez Fayolle, 3 vol. in-12. Les autres ouvrages de cet excellent écrivain sont : 1° *une Histoire du schisme d'Angleterre*, écrite de ce style concis et nerveux dont il avait pris l'habitude dans son commerce avec Tacite ; Rome 1600, in-8°. Apostolo Zeno dit dans ses notes sur Fontanini (t. 2, p. 306), que ce n'est, suivant quelques-uns, qu'une traduction abrégée du latin de Sanderus. Dans la 2e édition, donnée à Florence, 1638, in-8°, l'éditeur a recueilli, à la suite de cette histoire, les opuscules suivants : 1° *Notizia de' Cambj* ; *Lezione delle monete ; Orazione in morte del gran duca Cosimo* ; deux plaisanteries académiques, *Dicerie* ou *Cicalate*, dans lesquelles l'auteur traite avec un sérieux ironique une accusation contre le président de son Académie, et une défense des prévéditeurs aussi accusés ironiquement par un autre académicien ; enfin un excellent petit traité d'agriculture intitulé : *Coltivazione toscana delle viti e d'alcuni arbori*, d'abord imprimé seul à Florence, Giunti, 1600 et 1621, in-4°. Tous ces écrits ont également le mérite de la justesse des idées, de la précision, de la pureté et de l'élégance du style. Ils ont été réimprimés ensemble par Comino, Padoue, 1754, in-8°. 2° *Del modo di piantare e custodire una Ragnaja e di uccellare a ragna*, Florence, 1790, in-8°. Ce curieux traité sur la manière de tendre des filets aux oiseaux de passage, était demeuré inédit et inconnu. Targioni reconnut le premier qu'il était l'ouvrage de Davanzati. M. le professeur Re en parle avec éloge dans son *Dictionnaire des livres d'agriculture*. G—É.

DAVAUX (Jean-Baptiste), membre de la société des enfants d'Apollon, né dans le Dauphiné, vers le milieu du 18e siècle, s'est acquis par sa musique instrumentale beaucoup de réputation, à une époque où les belles compositions d'Haydn et de Mozart n'étaient pas encore connues en France. Vers 1773, il vint à Paris, et obtint des succès par des concertos de violon et des symphonies concertantes, genre nouveau alors, et que Viotti a perfectionné. C'est pour quatre instrumentistes célèbres, Guérin, Jarnowick, Guénin et Duport, que Davaux composa des quatuors qu'on faisait répéter dans les concerts, et où l'on remarquait surtout d'excellents *rondeaux*, pleins de motifs aisés à retenir. Les quators de Boccherini et d'Haydn pouvaient seuls faire oublier ceux de Davaux. Outre le petit opéra de *Théodore*, que cet amateur distingué a donné en 1785, à la comédie italienne, il a publié dix œuvres pour le violon qui contiennent des concertos, des quatuors et des duos. De 1800 à 1810, Davaux avait ouvert chez lui des concerts brillants, où l'on entendait d'habiles instrumentistes, tels que MM. Ardisson, Alliaume, Marcou, Raoul. Il occupa longtemps un emploi au ministère de la guerre, où l'avait fait entrer le général Beurnonville ; mais lors de l'institution de la Légion d'honneur, le grand chancelier, Lacépède, le nomma

chef de l'une des divisions de ses bureaux. Il y resta jusqu'en 1815, où elle fut supprimée. A la recommandation du maréchal Macdonald, il obtint une pension de retraite. Il mourut à Paris le 2 février 1822. On trouve, sous le nom de Davaux (*Journal encyclopédique* de 1784, *juin*, p. 534), une lettre sur un chronomètre exécuté par Bréguet, pour déterminer avec exactitude les mouvements depuis le *prestissimo* jusqu'au *largo*. Aujourd'hui les artistes ont adopté le meilleur de tous les instruments de ce genre, le *Métronome* de M. Maëlzel. F—le.

DAVENANT (Jean), savant et pieux théologien anglais, né vers 1570 à Londres, d'un riche négociant, fit de très-bonnes études à l'université de Cambridge, où il fut nommé en 1609 professeur en théologie, et en 1614 principal du collége de la Reine. Il fut du nombre des quatre théologiens envoyés en 1618 par Jacques Ier au synode de Dort, fut élevé en 1621 au siége épiscopal de Salisbury, et resta en faveur pendant tout le règne de Jacques; mais, en 1631, prêchant à Whitehall en présence du roi, il s'engagea dans la controverse sur la prédestination, malgré la défense expresse de Sa Majesté et perdit tout son crédit à la cour. Il mourut de consomption à Cambridge, le 20 avril 1641. C'était un homme de mœurs exemplaires. On voit par ses ouvrages qu'il travailla avec ardeur à rapprocher les chrétiens divisés d'opinions et de doctrine. Les anglicans l'ont accusé de pencher un peu vers le calvinisme. On a de lui : 1° une *Exposition* (latine) *de l'Épître de St. Paul aux Colossiens*, Cambridge, 1639, 3e édition : c'est la substance de ses leçons de théologie; 2° *Prælectiones de duobus in theologia controversis capitibus : de judice controversiarum, primo ; de justitia habituali et actuali, altero*, Cambridge, 1631, in-fol.; 3° *Determinationes quæstionum quarundam theologicarum*; 4° *Observations sur un Traité récemment publié, et intitulé : Dieu manifestant son amour pour le genre humain en révoquant son décret absolu de damnation*, Cambridge, 1641. X—s.

DAVENANT (sir William), poëte anglais, né à Oxford en 1605. Son père tenait une hôtellerie où Shakespeare avait coutume de loger dans les voyages qu'il faisait à Londres. Davenant professa toute sa vie la plus grande admiration pour cet homme célèbre, et le premier essai de sa muse fut un poëme sur la mort du père du théâtre anglais. Il étudia à Oxford; mais, quoique nommé à une place d'associé, il quitta de bonne heure l'université pour devenir page de Françoise, duchesse de Richmond, et ensuite de Foulk Greville, lord Brooke, grand amateur de la poésie et poëte lui-même, qui prit plaisir à encourager un talent naissant, et mit Davenant en relation avec les gens de lettres les plus distingués de cette époque. Ce fut à vingt-trois ans qu'il commença à se faire connaître par des poésies diverses, et surtout par quelques pièces de théâtre qui eurent du succès. Il fut chargé de composer des *mascarades* qui furent jouées sur le théâtre de la cour par la noblesse des deux sexes, et dans l'une desquelles la reine elle-même ne dédaigna point de prendre un rôle, au grand scandale des hommes austères de ce temps-là. Davenant avait une belle figure; mais dans la fleur de sa jeunesse et de ses succès, peu réglé dans ses mœurs, il paya de la perte de son nez l'imprudence de son commerce avec une jolie négresse. Cet accident lui attira les railleries des poëtes contemporains; il les supporta avec une philosophie qui ressemble assez à de l'impudence, et il conserva si peu de ressentiment contre sa belle Africaine, qu'il l'introduisit ensuite, mais aussi avec une partie de ses artifices, dans son poëme de *Gondibert*, le plus célèbre de ses ouvrages. Il fut élu en 1738 poëte lauréat, à la place de Ben Jonson. Thomas May, son concurrent dans cette occasion, en conçut un tel dépit qu'après s'être fait remarquer parmi les plus zélés courtisans, au moment de la guerre civile, il se rangea du parti des mécontents, et devint historien et secrétaire du parlement. Davenant, fidèle à son maître et à ses principes, fut arrêté en 1641 par ordre du parlement : on l'accusa d'avoir essayé de séduire l'armée en faveur du roi; mais ayant été admis à donner caution, il essaya de se retirer en France, fut repris une seconde fois, et parvint enfin à s'échapper. Il revint bientôt en Angleterre avec les troupes envoyées par la reine au secours de son mari. Guillaume, marquis de Newcastle, général de l'armée qu'il avait suivie et son ancien protecteur, le nomma lieutenant général de son artillerie; choix qui attira sur ce général d'assez mauvaises plaisanteries. Il faut cependant qu'il n'ait pas paru déplacé dans le poste militaire où on l'avait mis, car Charles Ier le créa chevalier en 1643, au siége de Glocester. Lorsqu'il vit la cause royale perdue, il repassa en France, où il embrassa la religion catholique; ce qui le mit si fort en faveur auprès de la reine Henriette-Marie d'Angleterre, qu'elle l'envoya en Angleterre pour tâcher d'engager le roi à satisfaire le parlement par quelques concessions sur divers points de religion. Davenant, dit le lord Clarendon son ami, « était un honnête « homme et un homme d'esprit, mais fort au-des- « sous d'une pareille tâche. » Il parla à Charles avec tant de légèreté de la religion qu'il voulait l'engager à sacrifier, et que lui-même avait abandonnée, que celui-ci, oubliant sa douceur naturelle, se livra à une vive indignation et renvoya en France le poëte, fort triste et fort confus. Ce fut après ce retour qu'il composa les deux 1ers livres de son *Gondibert*; ils furent diversement reçus et divisèrent la petite cour de la reine. D'ailleurs sa détresse, ainsi que celle des autres individus de cette cour augmentant journellement, il abandonna pour le moment toute entreprise littéraire, et, avec la protection de la reine, entreprit de transporter dans la Virginie un nombre considérable d'artisans, et particulièrement de tisserands, qui manquaient de travail et de pain en-

France; mais ce projet noble et utile ne put avoir son exécution; le bâtiment qui les transportait fut pris par des vaisseaux de guerre au service du parlement. Davenant fut emmené en Angleterre, et mis en prison à l'île de Wight; il fut ensuite transféré à la tour de Londres, en attendant que son procès lui fût fait par la haute cour de justice. Il n'avait sans doute à attendre que la mort, si Milton et quelques autres de ses amis n'eussent vivement intercédé pour lui. Il ne recouvra néanmoins sa liberté que deux ans après, et il se trouva alors sans aucune ressource. Les tragédies et les comédies étant défendues comme choses profanes et impies, il se mit à composer sur le modèle des opéras italiens, en y adaptant des caractères tirés en partie des tragédies de Corneille, des pièces qui se jouaient sous le nom de *Intertainments* (divertissements), et qui sont, à ce que nous croyons, les premiers opéras qui aient été représentés en Angleterre. Après la restauration, il obtint un privilége pour former une nouvelle troupe d'acteurs tragiques et comiques, sous la protection de Jacques, duc d'York. Ce fut à cette époque qu'il témoigna dignement sa reconnaissance à Milton, en lui rendant le même service qu'il en avait reçu. Il mourut le 17 avril 1668, âgé de 63 ans. On lit ces mots sur sa tombe : *O rare sir William Davenant.* On voit auprès un très-beau monument élevé par ordre du parlement en l'honneur de Th. May, son rival. Ses ouvrages, publiés en 1673 par sa veuve, se composent principalement de poésies, de pièces de théâtre, et du poëme de *Gondibert*, commencé à Paris, dans le palais du Louvre, continué dans la prison de l'île de Wigth, et resté incomplet. Ce poëme, dont le premier défaut est dans la conduite du sujet, dénué de toute espèce de merveilleux, a occupé les critiques pendant plus d'un siècle. Le mauvais goût et l'exagération y abondent, mais laissent cependant quelquefois place à des sentiments vrais et nobles, exprimés d'une manière poétique; il jouissait encore, au temps de Gay, d'une telle réputation, que ce poëte a fait ou revu trois nouveaux chants destinés à servir de suite aux six que nous a laissés Davenant. On ne les lit plus guère aujourd'hui, non plus que les autres ouvrages de son auteur, plus fait, par la nature de son talent, pour briller dans la circonstance que pour y survivre. Rempli d'esprit et de cette imagination toujours prête à s'échauffer et à produire sur les sujets qui se présentent à elle, il manquait de cette force de méditation, seule capable de donner naissance à des ouvrages durables. On ne peut, toutefois, lui refuser l'honneur d'avoir puissamment contribué à relever le théâtre anglais, et d'avoir en même temps disposé les esprits à goûter la régularité des pièces françaises. Ce fut sous sa direction, et en quelque sorte envoyé par lui, que le fameux acteur anglais Betterton passa en France pour s'y instruire sur les moyens de perfectionner les représentations théâtrales, et en rapporta les décorations mobiles, jusqu'alors inconnues en Angleterre. Il introduisit aussi sur le théâtre la richesse des costumes, aidé en cela, à la vérité, par le roi et les gens de la cour, et par le goût de luxe qu'ils portaient dans leurs divertissements. A l'ouverture du théâtre de *Dorset Garden*, on joua une pièce de Davenant, dont les deux principaux acteurs étaient vêtus des habits qu'avaient portés le roi et le duc d'York le jour du couronnement, et qui leur avaient été donnés par ces princes. S—D.

DAVENANT (Charles), fils aîné du précédent, naquit en 1656. Après avoir fait ses études à Oxford, il vint à Londres, où il donna au théâtre en 1675, n'ayant encore que dix-neuf ans, une tragédie intitulée : *Circé*, qui fut imprimée en 1677, avec un *Prologue* de Dryden et un *Épilogue* du comte de Rochester. Malgré le succès qu'obtint cette tragédie, il paraît avoir renoncé dès lors à la littérature, pour se livrer entièrement à l'étude des lois. En 1685, il fut choisi pour représenter au parlement le bourg de St-Yves, dans le comté de Cornouailles, et fut chargé, conjointement avec l'intendant des spectacles de la cour, d'examiner les pièces de théâtre, sous le rapport de la décence et de la morale. Il occupa la place de commissaire de l'excise depuis 1683 jusqu'en 1689, et se conduisit, dans ces différentes fonctions, avec autant d'habileté que de zèle. Les nombreux écrits qu'il publia ensuite sur des matières de gouvernement mirent ses talents plus en évidence, mais lui suscitèrent une foule d'ennemis. Les premiers de ces écrits ne parurent que quelques années après la révolution, entièrement dans les principes qui l'avaient amenée. Davenant, pendant toute la vie de Guillaume III, se montra en opposition avec le ministère, dont il attaqua les mesures avec une liberté sans bornes. Quelques réflexions peu favorables pour le clergé d'alors, insérées dans son ouvrage intitulé : *Essais sur la balance du pouvoir*, lui attirèrent, en 1700, une censure très-sévère de la part d'une des chambres de convocation. Il n'y eut pas un de ses écrits qui ne fût l'occasion de quelques pamphlets, dont les auteurs essayaient de le présenter comme un séditieux et un homme sans honneur et sans foi. Quoiqu'il eût écrit avec chaleur contre la France, on alla jusqu'à l'accuser d'être secrètement vendu au gouvernement français, dont il recevait, disait-on, une pension considérable. Davenant fut élu, en 1698, membre du parlement pour le bourg de Great-Bedwin. S'étant ensuite réconcilié avec les ministres, il obtint la place d'inspecteur général des exportations et importations, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1714. Tous ses ouvrages furent bien accueillis par le public dans leur nouveauté, et sont encore estimés en Angleterre. On y trouve beaucoup de connaissances et des vues excellentes pour un temps où la science de l'économie politique était encore dans l'enfance. On reproche néanmoins à Davenant d'avoir trop sacrifié à l'esprit de parti, et de s'être trop laissé entraîner à son goût pour l'arithmétique. Voici les titres

de ses principaux ouvrage politiques : 1° *Essai sur les moyens* (Ways and means) *de subvenir aux frais de la guerre*, 1695, in-8°. Cet ouvrage fut si bien accueilli, que Davenant, pour assurer le succès de ses ouvrages subséquents, les signait presque tous depuis : *l'auteur de l'Essai sur les moyens*. 2° *Discours sur les revenus publics et le commerce de l'Angleterre*, 2 vol. in-8°, 1698 ; 3° *Essai sur les méthodes probables de donner l'avantage à une nation dans la balance du commerce*, 1699, in-8° ; 4° *Essais sur la balance du pouvoir, le droit de faire la guerre, la paix et les alliances, la monarchie universelle*, 1701, in-8°; 5° *Essai sur la paix dans l'intérieur et la guerre au dehors*, 1704, in-8°. Sir Charles Whitworth a publié un recueil des *Œuvres politiques et commerciales* de Charles Davenant, avec un index fort étendu, 1771, 5 vol. in-8°. — Davenant (Guillaume), frère de Charles, étudia à Oxford, et obtint vers l'année 1680 un bénéfice dans le comté de Surrey ; mais, ayant bientôt après accompagné en France, en qualité de gouverneur, Robert Wymondsole de Putny, auquel il devait ce bénéfice, il se noya en 1681, en s'amusant à nager dans une rivière des environs de Paris. On a de lui la traduction anglaise des *Observations sur les grands historiens grecs et latins*, par la Mothe-le-Vayer. X—s.

DAVENPORT (Christophe), savant franciscain anglais, né à Coventry, dans le comté de Warwick, vers 1598, se convertit au catholicisme vers l'âge de dix-sept ans, et quitta l'université d'Oxford pour aller à Douai, et de là à Ypres, où il prit l'habit religieux en 1617. Il revint ensuite en Angleterre en qualité de missionnaire de son ordre, sous le nom de *Franciscus a S. Clara*, et montra beaucoup de zèle pour faire des prosélytes. Il réunissait à un vaste savoir une éloquence facile et des manières vives et aimables qui le rendaient agréable même aux protestants, dont il se fit également estimer par ses mœurs et son caractère. La reine Henriette-Marie, femme de Charles Ier, le choisit pour un de ses chapelains. Lorsque la guerre civile commença à éclater, il fut obligé de se tenir caché, tantôt à Londres, tantôt à Oxford. Un des griefs allégués contre l'archevêque Laud était d'avoir eu plusieurs conférences avec lui, dans la vue d'introduire « la doctrine romaine et la superstition dans le « royaume » Après la restauration, Davenport fut fait chapelain de la nouvelle reine Catherine de Portugal, femme de Charles II, et fut nommé pour la troisième fois provincial de son ordre en Angleterre, où il mourut en 1680. La collection de ses ouvrages a été imprimée à Douai, 1665, 2 vol. in-fol. Les principaux sont : 1° *Paraphrastica expositio articulorum confessionis Anglicæ*, ouvrage qui arlarma tellement les jésuites qu'ils voulurent, dit-on, le faire condamner au feu ; 2° *Deus, natura gratia sive tractatus de prædestinatione*, etc, réimprimé avec le précédent en 1635. S—d.

DAVENPORT (Jean), frère aîné du précédent, naquit à Coventry en 1597. Rempli de zèle, ainsi que son frère, pour la religion qu'il croyait la meilleure, il suivit avec succès, mais avec moins de modération, une route toute opposée. Il avait reçu durant le cours de son éducation les premières impressions du puritanisme. Nommé très-jeune, et avant d'avoir pris ses degrés, vicaire de la paroise de St-Étienne à Londres, il s'y fit une grande réputation par des sermons conformes à l'esprit qui commençait à dominer. Plusieurs personnes du parti puritain s'étant associées pour faire des fonds destinés à payer des prédicateurs du parti, Davenport fut un des ecclésiastiques chargés de diriger l'emploi de ces fonds. L'évêque Laud ayant représenté au roi cette association comme une conspiration contre l'Église, on ordonna qu'elle fût dissoute, et les terres qu'elle avait achetées confisquées. Quoique cette ordonnance n'eût pas son entier effet, elle empêcha les associés de suivre leur projet, et Davenport, que cette affaire avait rendu suspect à l'évêque, inquiété pour ses opinions, jugea prudent de se retirer en Hollande, où il fut nommé, conjointement avec Paget, ministre de l'Église anglaise à Amsterdam ; mais bientôt la rigidité de son zèle l'entraîna dans une controverse où, s'étant attiré l'animadversion de l'Église hollandaise, il fut obligé de renoncer à l'exercice public de son ministère. Il prêcha alors en particulier, et avec un succès qui alarma le clergé. Les assemblées particulières lui étant aussi défendues, il retourna en Angleterre, où triomphait alors son parti ; mais bientôt, mécontent de la tournure que prenaient les affaires, il reprit le projet qu'il avait formé depuis longtemps de passer à la Nouvelle-Angleterre : il y passa en effet en 1637, et posa les fondements de la colonie de Newhaven dans le Connecticut, où il se fit respecter par ses talents et son caractère, mais où cette rigueur de principes, qui était de la fermeté durant la persécution, devint intolérance. Il fut appelé en 1667 à Boston, où il mourut le 13 mars 1668. On a de lui en anglais : 1° un *Catéchisme* imprimé en 1659 ; 2° l'*Autorité des églises congrégationnelles établie et prouvée*, 1672, in-8°; 3° un *Traité sur la connaissance du Christ* ; 4° des sermons et autres écrits, la plupart de controverse. X—s.

DAVESNE (François), qui se donna lui-même le surnom de *Pacifique*, naquit à Fleurance, dans le bas Armagnac, et fut un des disciples du fameux Simon Morin, aux ouvrages duquel on croit même qu'il eut beaucoup de part. Tandis que le maître expiait dans les flammes des folies tout au plus dignes des Petites-Maisons, Davesne, non moins fanatique et plus séditieux que lui, n'éprouva, dans tout le cours de sa vie, qu'une détention de plusieurs mois. Les registres du parlement font foi qu'en 1651, il était aux écroux, comme accusé d'avoir publié des libelles attentatoires à l'autorité royale, et, certes, jamais accusation ne fut mieux fondée. Il paraît toutefois qu'elle n'eut aucune suite fâcheuse pour le prévenu ; du moins elle ne l'empêcha point de continuer d'écrire. On n'a

donné que de mauvaises raisons de l'indulgence de la cour à son égard ; nous ne connaissons d'ailleurs aucune autre particularité de sa vie. On conjecture seulement qu'il mourut avant 1663 ; car il n'est fait aucune mention de lui dans le procès de Morin. Déchaîné contre le monarque, contre Mazarin, monsieur le Prince, et la plupart des grands, Davesne nous menace sans cesse du renouvellement du monde, qu'il se croit appelé à gouverner. Il se regarde comme le vrai Messie, comme Jésus incarné, et, par l'épithète de *Pacifique*, qu'il se donne, il entend que lui seul peut procurer aux hommes la *bonne paix*, la paix générale. On jugera de la démence de ce prétendu prophète par le passage suivant de sa *Jérusalem céleste*, où, parlant de lui-même, il s'exprime ainssi : « Où trouverons-nous « donc un homme selon le cœur de Dieu, pour « porter la paix à ses ouailles ? Où se rencontrera « un esprit qui ne regarde que la divine gloire ? Il « est trouvé, il est trouvé. La France a un Français « qui la convoite, et lequel Dieu, de sa souveraine « puissance et autorité royale, élit roi de ses pro- « vinces. Les sages verront Jésus dans un sage, si « l'on pénètre au dedans du voile. Mais qui est ce « Français ? Un inconnu du monde, un petit à ses « yeux et un grand devant le divin Verbe. C'est ce « Français, dans lequel la sapience est émanée pour « la communiquer à ses frères ! c'est ce Français « ou plutôt ce flambeau radieux qui doit éclairer « tout le monde. Voilà le prédit par les apôtres, « et celui que Dieu vous manifeste par ses ora- « cles. » Davesne a composé un grand nombre de pamphlets, que leur caractère et leur peu d'étendue ont rendus d'une rareté excessive. Imbert du Cangé, dont la précieuse collection de livres est connue de tous les savants, avait recueilli 23 pièces de cet auteur, publiées de 1649 à 1652. Elles sont aujourd'hui à la bibliothèque nationale, sous le numéro D², 2802, in-4°, le gouvernement ayant fait dans le temps l'acquisition de ce trésor littéraire. Les plus remarquables de ces pièces sont : 1° *Soupir français sur la paix italienne* (en vers), in-4°, 8 pages. On a attribué cette pièce à Jean Duval ; il en parut une réfutation en 1649. 2° *Harmonie de l'amour et de la justice de Dieu, au roi, à la reyne et à MM. du parlement*, La Haye (Paris), 1650, in-12. Il en existe une édition postérieure, *Jouxte la copie imprimée*, laquelle est bien moins recherchée que la première. A la suite de cet ouvrage, un des plus considérables de Davesne, se trouve une espèce de pièce dramatique, dont voici le titre exact : *Combat d'une âme avec laquelle l'époux est en divorce ; elle restitue son bien à la justice, comme Jésus transporta aux Romains ce qu'il devait transiger à la synagogue, et il fait le semblable aux gentils, en rétrocédant la grâce à Israël ;* avec le sens mystique est un sens moral en 3 actes et en vers. Le tout est accompagné de sonnets, quatrains, colloques, etc. 3° *De la puissance qu'ont les rois sur les peuples*, et *Du pouvoir des peuples sur les rois*, 1550, in-4°, 20 pages. Cette pièce est tellement séditieuse, qu'il est impossible d'en citer un fragment. 4° *Lettre particulière de cachet, envoyée par la reyne régente, à MM. du parlement*, etc., 1650 in-4°. Cette reine régente n'est autre que la vérité, qui régit le monde. 5° *Conclusions proposées par la reyne régente à MM. du parlement et à ses sujets, sur la paix*, 1650, in-4° de 24 pages ; 6° *Ambassade de la bonne paix générale*, de 16 pages in-4° ; 7° *Réponse au Frondeur désintéressé*, 1650, in-4°. Il y joignit depuis la *Balance de la véritable fronde et* la *Satyre au feu à l'épreuve de l'eau*. 8° *Le Jugement et les huit béatitudes de deux cardinaux* (Richelieu et Mazarin), *confrontez à celle de J.-C.*, 1651, in-4° ; 9° *la Sapience du ciel, estimée folie des sages du monde, foudre pour consommer un tas de pièces, et phiole de l'ire de Dieu versée sur le siége du Dragon*, 1651, in-4°. Il fit succéder à cette pièce des *Réflexions morales sur la sapience* et un *Factum de la sapience universelle* ; 10° *La Hiérusalem céleste, l'assomption de la théologie de Dieu, le lion de la tribu de Juda et l'inventaire de la vérité*, in-4° ; 11° *Tragédie sainte, divisée en trois théâtres :* ou autrement *Les Évangiles de J.-C. mis en poëme ;* Paris, Nic. Boisset, 1652, in-12. Quelques exemplaires portent la date de 1660, avec le titre de *Seconde édition*, ce que n'ont dit ni Debure, ni Nicéron : ce n'est point une édition nouvelle ; la frontispice seul est différent. Ces trois théâtres sont trois tragédies, dont la première est en 10 actes, la seconde en 7, et la troisième en 4. 12° *Inventaire des pièces que met et baille par-devant vous la sagesse éternelle, estimée folie des sages du monde, demanderesse en restitution de la monarchie française*, etc., in-4°. Cet inventaire, que du Cangé, copié par Nicéron, regarde mal à propos comme le comble de la folie de Davesne, et qui paraîtrait être le dernier de ses œuvres, n'est, dans le fait, comme le titre l'indique, qu'une espèce de catalogue dans lequel, récapitulant les services qu'il a rendus au monde, il rappelle d'une manière assez inexacte, les titres de ses opuscules. La nomenclature d'ailleurs n'en est point complète, puisqu'il n'y désigne que 17 pièces. C'est uniquement d'après le *Recueil* de du Cangé, et quelques notes manuscrites peu importantes dont son propriétaire l'avait enrichi, que Nicéron a donné, t. 27 de ses *Mémoires*, un article assez insignifiant sur Davesne. Debure ne regarde point ce recueil comme aussi rare qu'on le pense, et il prétend qu'en décomplétant des *Mazarinades*, on en formera de semblables autant qu'on le voudra. Mais, outre qu'un pareil procédé n'est, quoi qu'il en dise, rien moins que commode, il ne pourrait s'appliquer à tous les ouvrages de Davesne. D'ailleurs, rien ne prouve que les 23 pièces rassemblées par du Cangé soient les seules échappées à la plume délirante de ce moderne réformateur du genre humain. D. L.

DAVID, roi prophète, fils d'Isaï ou de Jessé, naquit à Bethléem, dans la tribu de Juda, vers l'an 1085 avant J.-C. Il n'avait que quinze ans lors-

qu'après la réprobation de Saül, le prophète Samuel, arrivant à Bethléem, se fit présenter les sept fils d'Isaï, et choisissant David, qui était le plus jeune, lui donna l'onction royale au milieu de ses frères. Cependant David continuait de garder les troupeaux, lorsque Saül, agité du malin esprit, dit l'Écriture, manda le jeune berger, afin qu'avec sa harpe il soulageât ses douleurs. Il fut fait écuyer du roi; mais il allait souvent à la maison de son père, et continuait de mener la vie pastorale. Quelques années s'étaient écoulées, lorsque les Philistins entrèrent en campagne contre Israël. Ils avaient dans leur armée un géant nommé *Goliath*. Sa taille était prodigieuse, et sa force extraordinaire. Il insultait aux Hébreux, et les provoquait à un combat singulier. Depuis quatre jours les armées étaient en présence, et il ne se trouvait dans Israël aucun guerrier qui osât accepter le défi du géant. David arrive au camp; envoyé par Isaï, i venait voir ses frères. Il entend le superbe Philistin, et demande à le combattre. Saül et les chefs de l'armée semblent blâmer sa témérité; le jeune pâtre répond : « En gardant les troupeaux de mon père, j'ai com- « battu et tué un lion et un ours; je combattrai et « je tuerai de même cet incirconcis. » Alors Saül veut le revêtir de ses propres armes. David les essaie, et les dépose en disant qu'elles l'empêchent de marcher. Il reprend son bâton pastoral, choisit dans le torrent cinq cailloux arrondis, et la fronde à la main s'avance contre Goliath : « Suis-je un chien, « s'écrie le géant, pour que tu viennes à moi avec « un bâton? Viens, je donnerai ta chair à manger aux oiseaux du ciel. » David ne répond qu'en armant sa fronde. Goliath, atteint au milieu du front, chancelle et tombe. Le berger accourt, tire l'épée du géant et lui coupe la tête. Soudain les Philistins consternés prennent la fuite, et les soldats d'Israël les poursuivent en jetant de grands cris. Abner présente au roi le jeune vainqueur tenant en main la tête et l'épée de Goliath. Dès ce moment, Jonathas, fils de Saül, aima David comme son frère. Cependant les femmes d'Israël s'avançaient en dansant et chantant : « Saül en a tué mille, et David « en a tué dix mille. » Dès lors l'envie entra dans l'âme de Saül. Il avait promis sa fille Mérob en mariage à celui qui vaincrait Goliath; mais il refusa de la donner à David. Néanmoins, il le retint auprès de lui. Mais un jour que le fils d'Isaï jouait de la harpe, le roi, dans sa fureur, voulut deux fois le percer de sa lance. Il l'éloigna de sa cour, lui donna le commandement de 1,000 soldats, et lui promit encore sa fille Mérob, qu'il fit bientôt après épouser par Hadriel Molathite. Michol, seconde fille de Saül, aimait David. Son père la promit pour compagne au jeune héros, à condition qu'il lui apporterait 100 prépuces de Philistins. Saül espérait ainsi le faire tomber entre les mains des ennemis d'Israël; mais David les ayant attaqués et vaincus, au lieu des 100 gages demandés, en apporta 200, et Michol lui fut accordée. Saül n'en conservait pas moins le désir de se défaire de lui. La guerre recommença, et David triompha des Philistins. Le roi, toujours jaloux, voulut encore le percer de sa lance. Le jeune guerrier abandonna sa harpe et s'enfuit. Des gardes, envoyés pour l'arrêter, investirent sa maison; Michol le descendit par une fenêtre, et mit à sa place un mannequin dans le lit nuptial. David alla trouver Samuel à Ramatha. L'un et l'autre se rendirent à Naïoth où se trouvait une communauté de prophètes. Saül envoya des gardes pour arrêter David; il vint lui-même ensuite, et il est dit dans l'Écriture qu'à peine réunis aux prophètes, les gardes et Saül se mirent à prophétiser avec eux. Cependant Jonathas cherchait à sauver David des fureurs de son père. En vain Saül menaça son fils de sa lance : ce jeune prince voyait secrètement David, lui donnait des avis salutaires, et lui jurait une amitié éternelle. David, fuyant la colère de Saül, arriva à Nobé, où le grand-prêtre Achimelec lui donna l'épée de Goliath qui était dans le tabernacle. Saül en fut instruit, et fit mourir les prêtres du Seigneur. David ne se voyant plus en sûreté sur les terres d'Israël, se retira chez Achis, roi de Geth, prince des Philistins; mais il fut bientôt reconnu, et ne se sauva des mains de ses ennemis qu'en contrefaisant l'insensé. Il se rendit à Odolham où ses parents et ses amis, et une foule de mécontents, au nombre de 400, se réunirent à lui. Il parcourut successivement avec eux le pays de Moab, où il vit le prophète Gad; le pays de Juda, où le prêtre Abiathar vint le trouver dans la forêt de Hareth, portant avec lui les ornements du grand prêtre; les plaines de Ceïla, d'où il chassa les Philistins enlevant les moissons, et où Saül accourut en vain pour le prendre. Il erra ensuite dans les déserts de Ziph, de Maon et d'Engaddi. Un jour qu'il était caché avec sa troupe au fond d'une caverne, Saül y entra un moment pour quelque besoin. David coupa le bord du manteau royal sans que le prince s'en aperçût, et le laissa sortir sans lui faire aucun mal. Dès qu'il le vit assez éloigné de la caverne avec les 3,000 hommes qui le suivaient, il sortit, et criant après le roi, il lui montra le bord de son manteau. Saül reconnaissant que sa vie avait été entre les mains de David, versa des larmes, et le pria de promettre, avec serment, de ne pas exterminer sa race lorsqu'il serait monté sur le trône d'Israël. David le jura et s'éloigna. Tandis qu'il était dans le désert de Maon, il fut insulté par Nabal, et voulut exterminer toute sa maison; mais Abigaïl, épouse de Nabal, alla trouver, avec des présents, David qui, touché de ses grâces et de sa beauté, laissa fléchir sa colère et consentit à pardonner. Bientôt après Nabal mourut : David épousa Abigaïl, et eut de ce mariage deux fils. Saül, instruit par les Zyphéens que David était caché sur la colline d'Achila, vint avec 3,000 soldats pour s'emparer de lui. Mais David entrant, pendant la nuit, dans la tente du roi, prend sa lance et sa coupe, et, passant de l'autre côté de la colline, il appelle Abner à haute voix : « Vous êtes un mauvais gardien, lui cria-t-il. On

« est entré dans la tente de Saül, et l'on a pris sa « lance et sa coupe. Envoyez ici un de vos gens, et « on les lui rendra. » David se retira ensuite une seconde fois auprès du roi Achis, qui lui donna la ville de Siceleg. Il fit alors des courses sur les Amalécites, sur les peuples de Gessur et de Gersi. On lit, dans le 1er livre des *Rois*, que David tuait tout ce qu'il trouvait, hommes, femmes et enfants, afin de cacher à Achis le théâtre de ses rapines ; qu'il ramenait tout le bétail dont il s'était emparé à ce prince, et qu'il le trompait en lui faisant accroire qu'il venait du midi de Juda, de Jéramaël et de Céni. Achis, dont il avait ainsi gagné la confiance, en même temps qu'il le trahissait, le mena dans les guerres contre les Hébreux ; mais, quelque temps après, les chefs des Philistins, craignant que David ne cherchât à les livrer à Saül, obligèrent Achis de le renvoyer. Il retourna à Siceleg. Pendant son absence, les Amalécites avaient pillé cette ville, et en avaient emmené les habitants. David les poursuivit, les atteignit dans le désert, les tailla en pièces, délivra les prisonniers et ressaisit tout le butin. Enfin, Saül, vaincu par les Philistins sur la montagne de Gelboé, périt dans la bataille avec son fils Jonathas. Un Amalécite porta cette nouvelle à Siceleg, et présentant à David le diadème de Saül, se vanta d'avoir tué lui-même le roi d'Israël. David témoigna une grande douleur, fit mourir l'Amalécite pour avoir porté sa main criminelle sur l'oint du Seigneur, et composa un cantique funèbre en l'honneur de Saül et de Jonathas. Il se rendit aussitôt à Hébron, où la tribu de Juda le reconnut pour roi, l'an 1051 avant J.-C. Isboseth, fils de Saül, régnait alors à Mahanaïm, au delà du Jourdain, sur les autres tribus d'Israël. David lui déclara la guerre. Abner, général des troupes d'Isboseth, ayant eu à se plaindre de ce prince, vint trouver David et lui offrit de le rendre maître de tout le royaume ; mais Joab, qui avait le commandement de l'armée de Juda, craignant qu'Abner ne l'obtînt, l'assassina lui-même à la porte d'Hébron. David détesta ce crime, et n'osa le punir ; mais il ordonna pour Abner de magnifiques funérailles. Peu de temps après, Isboseth fut égorgé dans son lit. David fit mettre à mort les coupables, et fut reconnu roi de tout le peuple d'Israël. Il prit Jérusalem sur les Jébuséens, y porta le siége de son royaume, et y fit transférer l'arche sainte, qui, depuis la mort d'Oza, était restée dans la maison d'Obed-Édom. Il dansa, la harpe à la main, devant l'arche qui fut déposée dans son palais. Lorsqu'il eut triomphé des Philistins, il conçut le dessein d'élever un temple au Dieu d'Israël ; mais le prophète Nathan lui annonça qu'il était souillé de trop de sang pour entreprendre ce grand ouvrage dont l'honneur était réservé à celui de ses fils qui régnerait après lui. David ayant délivré Israël des entreprises des Philistins, vainquit les Moabites, fit mourir les deux tiers de ce peuple et assujétit l'autre à un tribut annuel. Il soumit toute la Syrie, fit un expédition sur l'Euphrate, vainquit les Iduméens orientaux près de Palmyre, et mit des garnisons dans un grand nombre de places conquises. Le temps précis de toutes ces guerres n'est pas bien connu. David était âgé de 51 ans lorsqu'il vainquit Calama, roi de Mésopotamie, et Adarézel, qui régnait sur la Syrie de Soba. Ces deux rois infidèles avaient réduit en esclavage, et fait conduire à Babylone un grand nombre de garnisons et de colonies juives que David avait établies dans le voisinage de l'Euphrate ; et c'est à ces captifs que le lyrique sacré fait souvent allusion dans les psaumes, surtout dans le 136e *Super flumina Babylonis*. C'est une élégie touchante dont le but immédiat était de provoquer la levée en masse d'Israël, pour contraindre les Syriens au rachat des Hébreux captifs dans Babylone : la connaissance de ce fait historique, d'une captivité des juifs, antérieure à celle qui eut lieu sous Nabuchodonosor, est due aux savantes recherches de M. Viguier, qui, dans son ouvrage *De la distinction primitive des psaumes*, a fixé les principales époques de l'histoire de David. Après avoir vaincu les Ammonites, et dissipé les Syriens, qui étaient venus à leur secours, David chargea Joab de faire le siége de Rabbath, et revint à Jérusalem. Un jour qu'il se promenait sur la terrasse de son palais, il aperçut dans le bain Bethsabée, femme d'Urie, qui servait dans l'armée de Joab. On lit, dans le livre des *Rois*, qu'il fit venir cette femme, qu'il dormit avec elle, et qu'il la renvoya. Bethsabée lui ayant fait connaître qu'elle avait conçu, il manda Urie à Jérusalem ; mais ce guerrier, jaloux de prouver au roi son dévouement, refusa d'entrer dans sa maison, et voulut partir sur-le-champ pour rejoindre l'armée. David lui donna des lettres pour Joab. Elles contenaient l'ordre de faire périr ce serviteur fidèle par l'épée des Ammonites, et il perdit la vie dans un assaut. Alors David épousa Bethsabée, et scandalisa ainsi tout Israël (1). Le prophète Nathan le menaça des vengeances de Dieu. Il fit pénitence et détesta son crime. Mais l'enfant, conçu dans l'adultère, mourut peu de jours après sa naissance. David prit enfin la ville de Rabbath, et, après l'avoir pillée, fit scier ou écraser sous des chariots la plupart des habitants ; les autres furent mis en pièces avec des couteaux, ou jetés dans les fours à briques. Les interprètes des livres saints ne cherchent point à excuser David ; mais ils n'osent le condamner. Un des fils de ce prince, Annon, conçut une passion incestueuse pour sa sœur Thamar, l'outragea dans sa violence, et deux ans après, Absalon son frère, encore indigné de son crime, le tua dans un festin, et s'enfuit. Il passa trois ans à la cour du roi de Gessur, dont il avait épousé la fille. Enfin Joab le réconcilia avec David, il revint à Jérusalem et conçut le projet de détrôner son père. Il se fit saluer dans Hébron, roi d'Israël. David prit la fuite, et se sauva au delà du Jourdain, suivi de ses gardes et de ses meilleures troupes. Semeï, fils de Géra, l'a-

(1) Il eut d'elle quatre fils, Semmaa, Sobab, Nathan et Salomon.

perçut qui fuyait, et le chargea d'imprécations. Absalon entra dans Jérusalem et y fut reçu par le peuple. Il s'avança ensuite jusqu'à Mahanaïm pour combattre David; mais son armée fut défaite, et tandis qu'il fuyait, Joab le perça de sa lance (*voy.* Absalon). David donna des larmes à sa mort, et rentra dans Jérusalem. Bientôt Séba, fils de Bochri, levant l'étendard de la révolte, sonna de la trompette, et dit : « Nous n'avons que faire de David; » enfants d'Israël, retournez dans vos demeures; » et ils suivirent Séba. La seule tribu de Juda demeura fidèle à son roi. Joab marcha contre les rebelles. Les habitants d'Abéla, craignant d'attirer sur leur ville les fléaux de la guerre, firent périr Séba, jetèrent sa tête à Joab, au pied des remparts, et la révolte fut dissipée. L'an 1017 avant J.-C., une famine, qui dura trois années, ravagea le royaume de David. Les prophètes annoncèrent que le sang des Gabaonites, injustement répandu par Saül, avait allumé la colère de Dieu. David demanda aux Gabaonites quelle réparation ils désiraient : « Qu'on nous donne, dirent-ils, sept des « enfants de Saül, afin que nous les mettions en « croix. » Le roi ordonna qu'ils fussent livrés, et les Gabaonites les crucifièrent dans Gabaa, patrie de Saül. L'an 1013 avant J.-C., David, cédant à un coupable orgueil, fit faire le dénombrement de tout Israël. Le prophète Gad vint trouver le monarque, et lui parla en ces termes : « Voici ce que « dit le Seigneur : Je vous donne le choix de trois « fléaux que je vous prépare, une famine de sept « ans, ou trois mois de fuite devant vos ennemis, « ou une peste qui durera trois jours. » David choisit la peste, qui, dès le lendemain, commença ses ravages et enleva, dans trois jours, 70,000 personnes. Enfin Dieu, touché par les larmes et les prières du roi-prophète, dit à l'ange exterminateur : « C'est assez. » David dressa un autel au lieu où cet ange lui apparut, et on croit que c'est le lieu même où dans la suite fut élevé le temple de Salomon. David étant devenu vieux, on fit choix d'une jeune Sunamite, nommée Abisag, pour le réchauffer dans les glaces de l'âge. Abisag était la plus belle des filles d'Israël, et plusieurs commentateurs pensent qu'elle fut vraiment épouse de David. Adonias, fils aîné de ce monarque, commença dès lors à affecter la royauté. David, averti par Bethsabée et par le prophète Nathan, fit monter Salomon sur sa mule, et ce prince, le plus jeune des fils du roi, fut sacré dans Gihon. Son père, se sentant près de sa fin, le fit venir, lui remit les plans du temple, avec les trésors amassés pour sa construction; lui recommanda de punir Joab, que son grand crédit avait rendu insolent, et qui avait commis plusieurs crimes dignes de mort; il lui enjoignit enfin de punir Semeï, qui l'avait accablé d'outrages, tandis qu'il fuyait devant Absalon, et il mourut l'an 1014 avant l'ère vulgaire. Il avait régné sept ans et demi dans Hébron, et trente-trois à Jérusalem. Il était âgé de 70 ans et 6 mois, il fut enterré à Jérusalem, qu'on appelle quelquefois la cité de David. On lit dans Josèphe que Salomon enferma de grandes richesses dans le tombeau de son père, que le grand-prêtre Hircan, et ensuite Hérode le Grand, le firent ouvrir et en tirèrent des sommes considérables. Il est aussi parlé de ce trésor dans des mémoires arabes, imprimés dans la Bible polyglotte de le Jay. Benjamin de Tudèle a fait, sur ce tombeau, des récits fabuleux. On sait néanmoins qu'il était respecté parmi les juifs, et il en est parlé dans les *Actes des apôtres*. Dion Cassius dit (*lib.* 69, *in Adrian.*), qu'il s'écroula sous le règne de cet empereur. St. Jérôme nous apprend qu'il allait souvent prier à ce tombeau. Le cardinal Grimani a donné la description et la figure d'un sépulcre qu'on disait être celui de David. Doubdan, Morizon, et plusieurs autres voyageurs, mais surtout Mariti, parlent des tombeaux magnifiques des rois de Juda; ils sont creusés dans le roc, très-anciens sans doute, mais il est impossible de distinguer celui du roi prophète. Les docteurs juifs et musulmans se sont plu à défigurer, par d'extravagantes rêveries, l'histoire de David. Les rabbins en font un bâtard, qui vint au monde circoncis de la main de Dieu, et qui serait mort en naissant si Adam ne lui eût prêté 70 ans de sa vie. Ils disent qu'il rendait lépreux ceux qu'il regardait de travers. Ils prétendent qu'il était adonné à la magie, même à l'idolâtrie, etc. Les musulmans ne le cèdent en rien aux rabbins. Ils croient que David entendait le langage des oiseaux, que les pierres lui obéissaient, que le fer s'amollissait sous ses doigts, que ses larmes étaient fécondes, et faisaient croître les plantes. L'article David, dans le *Dictionnaire de Bayle*, est celui qui a fait le plus de bruit, et il attira au philosophe des persécutions dont le ministre Jurieu se fit le principal instigateur. Cet article fut longuement réfuté par Crousaz dans l'*Examen du pyrrhonisme*, et dans l'*Apologie de David*, Paris 1737, in-12. La *Vie* de David a été écrite en latin par J. Boschius, Anvers, 1608, in-8°; en anglais par Delany en 3 vol. in-8°, et par Sam. Chandler en 2 vol. in-8° (l'une et l'autre ont été traduites en allemand); et en français par l'abbé de Choisy, in-4°. J. M. Hase a publié un ouvrage estimé, qui a pour titre : *Regni Davidici et Salomonæi descriptio geographica et historica*, Nuremberg, 1739, in-fol. David est le premier poëte lyrique de l'antiquité. Le recueil de ses odes sacrées est appelé, dans l'hébreu, *Sepher Tehillim* (livre des hymnes) et dans l'Évangile le *livre des psaumes*. St. Augustin, St. Athanase, et la plupart des Pères y trouvent un abrégé de tout ce que contiennent les livres saints. Le cardinal de Boisgelin, dans sa *Voix du psalmiste*, appelle les Psaumes la *quintessence de toute la Bible*. Le nombre des psaumes canoniques a toujours été fixé chez les chrétiens, comme chez les juifs, à 150. St. Hilaire et Origène remarquent que, de leur temps, les Hébreux ne s'accordaient pas encore sur l'ordre et la distribution des Psaumes. Eusèbe, Théodoret, Bède et plusieurs autres, disent qu'Esdras fut le seul ou du moins le

principal auteur de la collection de ces divins cantiques. Le sentiment général de l'Église est qu'ils ont été inspirés par l'Esprit saint. Mais on n'est point d'accord sur la question de savoir s'ils sont l'ouvrage d'un seul ou de plusieurs écrivains. St. Chrysostôme, St. Ambroise, St. Augustin, Bellarmin et beaucoup d'autres, croient que David les a tous composés. St. Athanase et Eusèbe de Césarée ne comptent que 72 Psaumes de David. Ils pensent que les autres sont l'ouvrage de ceux dont ils portent le nom, tels qu'Aggée, Asaph, Ethan, Idithun, Zacharie (1). Eusèbe de Césarée attribue onze Psaumes aux fils de Coré, douze à Asaph, deux à Salomon, un à Moïse, un à Ethan Jezraïte. Le psaume *Bonum est confiteri Domino* est attribué à Adam; le psaume *Dixit Dominus*, à Melchisedech; le 64e à Jérémie et à Ezéchiel; le 136e *Super flumina*, à Jérémie; le 111e et le 145e à Aggée et à Zacharie. Les Pères et les interprètes sont encore divisés sur les titres que portent les psaumes. St. Augustin, Théodoret et Bossuet les regardent comme inspirés. Théodoret croit qu'Esdras les écrivit de sa main. Ils sont considérés comme la clef des Psaumes, mais ils n'ont point été canonisés par le concile de Trente. Dans ces titres, 72 portent le nom de David; 50 sont sans nom d'auteur; mais, en suivant le sentiment des docteurs juifs, St. Jérôme, Origène, Eusèbe et St. Athanase pensent que les Psaumes sans nom doivent être rapportés à celui dont le nom précède immédiatement Le père Lelong donna, en 1723, dans sa *Bibliothèque sacrée*, la liste des auteurs qui ont fait sur les Psaumes un travail particulier, et ces auteurs étaient alors au nombre de 1,213. Contant de la Mollete observait en 1791, dans son *Traité sur la poésie et sur la musique des Hébreux*, qu'en joignant à la liste du P. Lelong les auteurs qui ont travaillé sur toute l'Écriture, le nombre total de ceux qui ont écrit sur les Psaumes peut, sans exagération, s'élever à 1,300. Les uns ont cru voir dans ces odes sacrées une suite d'événements de la vie de David; d'autres ont pensé qu'on avait suivi dans leur ordre celui des solennités du temple de Jérusalem. St. Augustin avoue qu'il n'a pu découvrir le mystère de l'arrangement des psaumes. St. Jérôme croit qu'il est inutile d'y chercher une suite chronologique d'événements, parce que les poëtes lyriques ne suivent point cet ordre dans leurs chants. Enfin plusieurs commentateurs pensent qu'Esdras ou d'autres les avaient recueillis avec un scrupule religieux, mais comme ils les rencontraient, sans supprimer ce qui était déjà répété, sans réunir ce qui était séparé, ni séparer ce qui paraissait réuni mal à propos. L'auteur de la *Synopse* attribuée à St. Athanase, et Joseph Chrétien dans son *Hypomnesticon*, prétendent que David avait composé 3,000 psaumes, mais que le roi Ezéchias en choisit 150 et supprima tous les autres. Les Psaumes sont, de tous les livres connus, celui qui a été le plus souvent expliqué, et La Harpe convient « qu'il n'y a peut-être encore personne « qui les ait entendus, ou même qui puisse les « entendre. » Les *Notes* et les *Réflexions* du P. Berthier; l'*Harmonie des psaumes*, par Pluche; leur *Sens propre et littéral*, par Lallemant; les *Traités sur la poésie des Hébreux*, par Contant de la Mollete, le docteur Lowth, et le savant Herder; et le *Sens primitif des psaumes*, par M. Viguier, sont ce que l'on a de plus satisfaisant sur le lyrique sacré. M. Viguier croit que David composa lui-même la musique d'une grande partie de ses odes (au moins de 85). Il donne des clefs, souvent utiles, pour découvrir les sens les plus obscurs, et il retrouve le sens primitif plus reconnaissable, plus profond, plus sublime dans le latin de la Vulgate et dans le grec des Septante que dans l'hébreu actuel. La poésie des Psaumes est métrique; mais les rabbins même ignorent aujourd'hui quelle était la nature du mètre hébreu. Les Psaumes, divisés en monologues et en dialogues, avec ou sans les chœurs, étaient exécutés dans le temple de Salomon par 4,000 lévites, divisés en 24 classes, au son des cymbales, des harpes, et des psaltérions (*voy.* le savant ouvrage de M. Viguier). On ne peut révoquer en doute ni la haute antiquité des Psaumes, ni le respect qu'on a toujours eu dans les premiers siècles de l'Église et dans les âges suivants pour ces cantiques sacrés. Les évêques, les prêtres, les religieux, devaient les savoir par cœur; c'était une règle presque générale. Ils se trouvent compris tout entiers dans l'office divin, et les ecclésiastiques sont tenus d'en réciter tous les jours quelque partie. « Les Psaumes, dit La Harpe, sont « de continuelles élévations à Dieu, des invocations, « des supplications, des actions de grâces, des en- « tretiens de l'homme avec Dieu, des exhortations « et des leçons pour ses serviteurs, des menaces « et des arrêts contre ses ennemis, des hommages « à ses grandeurs, à ses justices, à ses bienfaits, à « ses merveilles. Quand ils ne nous auraient été « transmis que comme des productions purement « humaines, ils seraient encore, par leur origina- « lité et leur antiquité, dignes de toute l'attention « des hommes qui pensent; et par les beautés uni- « ques dont ils brillent, dignes de l'admiration et « de l'étude de tous ceux qui ont le sentiment du « beau. » En effet la poésie du roi-prophète est élevée, forte et hardie, Tout y est image, emblême, allégorie; le pathétique y égale le sublime d'idées et d'expression. Le latin des Psaumes, sans être pur ni même correct, respire quelque chose d'antique, et le sublime du lyrique sacré n'est point perdu dans les langues modernes. Tel est le poëte dont Voltaire n'a cessé de parler avec mépris, et dont il ose comparer les vers à ceux du roi de Prusse. La Harpe n'hésite point à élever David au-dessus de Pindare et d'Horace; il le trouve bien autrement sublime qu'Homère et Virgile. Il fait enfin

(1) M. Viguier pense que les titres ou inscriptions d'Asaph, de Jérémie, etc., ne désignent que les compositeurs de la musique des psaumes. C'est aussi le sentiment de La Harpe et celui d'un grand nombre d'interprètes.

remarquer qu'*Athalie*, *Esther* et les odes sacrées de Rousseau, doivent au lyrique hébreu leurs plus grandes beautés, et sont ce qu'il y a de plus parfait dans la langue française. Les Psaumes ont été traduits dans toutes les langues, même en vers turcs (*voy.* le *Voyage de Spon*). Les principales traductions françaises, en prose, sont celle de Sacy, de Le Gros, de Berthier, de Pluche, de La Harpe et de M. Vignier; la plus récente est celle de M. Agier. On estime encore les versions d'Antoine le Maistre, de Lallemant, de d'Antine, de Jean Martianay, de Calmet, de Loriot et de plusieurs autres. Plus de 100 poëtes français se sont exercés sur les Psaumes de David; nous citerons seulement Marot, Bèze, Desportes, Michel de Maillac, secrétaire d'Etat; Antoine Godeau, le président Nicole; Guill. Du Vair, garde des sceaux, Malherbe, Lingendes, Racan, mademoiselle Chéron, J.-B. Rousseau et le cardinal de Boisgelin (1). V—ve.

DAVID, philosophe arménien, qui vivait au milieu du 5e siècle. Ses compatriotes l'appellent *le philosophe* par excellence (*imasdaser*), ou l'invincible philosophe. Il naquit dans la ville de Hereth, dans la province de Hark'h. L'historien Moyse de Khoren était son oncle. David fut l'un des disciples les plus distingués du patriarche Isaac Ier et du savant Mesrob, inventeur de l'alphabet arménien. Le patriarche l'envoya avec un grand nombre d'autres jeunes gens instruits à Edesse, à Alexandrie, à Athènes et à Constantinople, pour étudier la langue grecque, recueillir les ouvrages des Pères de l'Église et ceux des philosophes, et enfin rassembler les manuscrits nécessaires pour faire une traduction exacte de la Bible en arménien. Le philosophe David a traduit du grec en arménien la plupart des ouvrages philosophiques d'Aristote, de Platon et de Porphyre. La bibliothèque nationale en possède plusieurs. Outre cela, il a composé un traité des *Définitions philosophiques*, imprimé à Constantinople en 1731. Il est aussi auteur de plusieurs homélies. S. M.

DAVID ALROI, ou DAVID EL DAVID, imposteur du 12e siècle, était natif d'Amaria, ville dont les habitants payaient un tribut au roi de Perse. Dévoré du désir de s'élever au-dessus du vulgaire, il s'attacha d'abord au chef de la synagogue de Baghdâd, homme versé non-seulement dans la connaissance du Talmud, mais encore dans les sciences occultes. Lorsqu'il se crut suffisamment instruit, il gagna par des prestiges les juifs qui habitaient le mont Haphtan, leur persuada qu'il était le Messie, et leur fit prendre les armes contre le roi de Perse, vers l'an 1169. Le monarque, effrayé, manda David à sa cour, promettant de se soumettre à lui, s'il pourait prouver sa mission. L'imposteur eut l'effronterie de s'y rendre. Le roi le fit mettre en prison, pour éprouver sa puissance; et David trouva le moyen de s'évader. Des soldats furent envoyés à sa poursuite, et rapportèrent qu'ils avaient entendu sa voix, sans pouvoir l'apercevoir. Alors le roi de Perse suivit ses traces en personne, jusqu'au fleuve de Gozan, et là, on le vit qui, nouveau Moïse, séparait les eaux du fleuve avec son manteau, pour se frayer un passage; puis il disparut. Ces merveilles néanmoins ne durèrent pas longtemps; car sa tête ayant été mise à prix, le beau-père même d'El David, séduit par l'appât d'une forte récompense, l'invita à souper, l'enivra, et lui coupa la tête. Sa mort n'apaisa point le courroux du monarque, qui fit périr un grand nombre de juifs. Il parait que ceux d'Allemagne eurent connaissance des aventures d'El David, et que, en altérant les faits et les dates, ils forgèrent l'histoire d'un autre imposteur du même nom au 13e siècle (*voy.* Basnage, *Hist. des juifs depuis J.-C.*). D. L.

DAVID, roi de l'Arménie orientale, de la race des Pagratides. On le surnomma *Anhoghin*, c'est-à-dire, *sans terre*, parce que son royaume fut presque toujours occupé par ses ennemis. Vers l'an 980, par l'ordre de Gagik Ier, roi Pagratide à Ani, il succéda à son père Gagik, dans le gouvernement de la ville de Lorhé et des provinces environnantes. Peu après avoir pris possession de sa souveraineté, il rassembla des troupes nombreuses, attaqua les émirs musulmans qui commandaient dans la Géorgie méridionale, les vainquit et s'empara de leurs possessions. Après ces victoires, l'émir musulman Fadloun, qui possédait la ville de Gandsak, actuellement Gandjah, réunit de grandes forces et vint attaquer David. Celui-ci le vainquit complétement, s'empara de ses États, et le contraignit de s'enfuir chez l'émir de l'Aderbadegan. Ce prince fournit une armée à Fadloun, qui vint encore tenter, contre David, le sort des armes; la bataille se livra sur les bords du lac Gegham, dans la province de Siounik'h. Fadloun fut encore défait et il périt dans la mêlée. Cette victoire, gagnée en l'an 991, assura à David la souveraineté de la ville de Gandsak et du pays qui s'étend jusqu'au fleuve Araxes. Après ces importants succès, ce prince prit le titre de roi Aghouank'h, et il fut le fondateur de la dynastie Kourikiane, branche de celle des Pagratides. Quant David eut affermi et augmenté sa puissance aux dépens des petits princes qui l'environnaient, il fut attaqué l'an 1040 de J.-C. (489 de l'ère arménienne) par le sultan Seldjoukide Thoghrul begh, qui vint fondre sur lui avec une armée de 150,000 hommes. David, trop faible pour lui résister, recule, et ses États sont envahis; mais bientôt, renforcé par les secours des princes Pagratides d'Ani et de Kars, par ceux des rois des Abkhaz et de Géorgie, il revient combattre les musulmans, les défait complétement et recouvre son royaume tout entier. David mourut l'an 1046 de J.-C. Son fils Kourike lui succéda. S. M.

DAVID III, surnommé *le fort* et *le réparateur*, roi de Géorgie, de la race des Pagratides, fils et suc-

(1) Le *Codex latinus Psalmorum Davidis*, Mayence, J. Fust et P. Schoyffer de Gernsheim, 1457, in-fol., est d'une rareté excessive, et le premier ouvrage imprimé avec indication d'année.

cesseur de George II, monta sur le trône l'an 1089. Les Turcs seldjoukides, qui avaient conquis toute la Perse, la Mésopotamie, l'Arménie et l'Asie mineure, avaient aussi soumis la plus grande partie de la Géorgie; les principales villes du pays, Teflis même, la capitale, étaient en leur pouvoir. Le roi, tous les princes erraient dans les montagnes, ou bien ils étaient renfermés dans des forteresses inaccessibles par leur position. La Géorgie semblait près de tomber au pouvoir des musulmans, quand des divisions survenues entre les princes Seldjoukides, pour la succession au trône de Perse, inspirèrent à David le dessein d'affranchir son pays de leur joug. Il rassemble donc des troupes de toutes parts, et, vaillamment secondé par son grand général Ivane, de la race des Orpélians, le plus puissant des princes géorgiens, il attaque les Turcs, disperse leurs troupes, reprend presque toutes les villes de son pays, et entre vainqueur dans sa capitale Teflis, l'an 1124 de J.-C. (571 de l'ère arménienne). Les Turcs envoient inutilement plusieurs armées pour arrêter le cours de ses exploits; leus efforts sont vains, David les défait, les poursuit, franchit les limites de son royaume, prend Lorhé, capitale de l'Arménie orientale, s'empare de beaucoup d'autres villes, et termine ses victoires par la prise d'Ani, capitale de toute l'Arménie, l'an 1126. Mais, peu de temps après, elle fut reprise par l'émir Fadloun, fils d'Abel Sevar, qui en était souverain sous la protection des Seldjoukides. David mourut dans la même année 1126, avant la reprise d'Ani : il avait régné environ 37 ans. Son fils Démétrius II lui succéda. S. M.

DAVID COMNÈNE, dernier empereur de Trébizonde, usurpa le trône après la mort de son frère Jean, dont il fit périr le fils. David, menacé par Mahomet II, qui venait de détruire l'empire de Constantinople dont celui de Trébizonde était séparé depuis deux siècles et demi, fit alliance avec Usun-Cassan, roi de Perse, qui lui promit des secours. Mahomet, instruit de ce traité, intimida le monarque persan, et fit mettre le siége devant Trébizonde par Machmut, un de ses favoris. David se préparait à une vigoureuse résistance, mais Machmut lui ayant demandé une entrevue, lui peignit avec tant de force la puissance de Mahomet et les malheurs qui menaçaient ses ennemis, que David effrayé consentit à livrer ses États, à condition que le sultan épouserait sa fille aînée, Anne Comnène. Mahomet souscrivit à cette condition, et le prince détrôné s'embarqua pour Constantinople avec sa famille. Mahomet les ayant en son pouvoir, ne songea plus qu'à s'en défaire; on accusa David d'entretenir des correspondances secrètes avec les princes chrétiens. Aussitôt Mahomet le déclara coupable, et lui laissa le choix entre le turban ou le supplice. David refusa d'embrasser l'islamisme, sept de ses fils imitèrent cet exemple. Le père et les fils furent conduits à la mort; ils la reçurent en 1462, sous les yeux de l'impératrice Irène, ou Hélène, Cantacuzène. Il paraît que le plus jeune de ses fils, âgé de trois ans, ne fut point enveloppé dans cette proscription, comme on pourrait le croire d'après le récit de plusieurs historiens qui, au reste, ne sont pas d'accord sur toutes les circonstances de cette catastrophe. C'est à ce dernier rejeton des Comnènes que la maison de Comnène, depuis longtemps résidant en France, rattache son origine par une suite de titres généalogiques. Mahomet, qui s'était engagé à épouser Anne, se crut lié par sa parole; mais auparavant il força cette princesse d'abjurer le christianisme. L—S—E.

DAVID Ier, roi d'Écosse, succéda en 1124 à son frère Alexandre Ier. Il fit, durant le règne de ses frères, un assez long séjour en Angleterre et y épousa une petite-nièce de Guillaume le Conquérant, qui lui apporta en dot le Northumberland et le Huntingdonshire. Ce prince se distingua par sa bienfaisance et sa piété. La perte de sa femme, qui mourut à la fleur de l'âge, lui causa une si vive douleur qu'il resta veuf pendant vingt ans. Étienne de Blois s'étant emparé de la couronne d'Angleterre, l'envoya sommer de lui prêter hommage pour les provinces qu'il tenait en fief; mais David lui fit répondre qu'il ne rendrait cet hommage qu'à Mathilde, l'héritière légitime. La guerre éclata alors entre les deux rois. L'armée anglaise essuya une défaite dans laquelle un grand nombre de personnages distingués fut fait prisonnier. Bientôt le sort des armes changea, et après plusieurs autres événements la paix fut conclue. David conserva les provinces qu'il possédait en Angleterre, et l'hommage ne fut dû que pour celles qui devenaient l'héritage de son fils. Peu après Mathilde, de retour en Angleterre, envoya son fils Henri, depuis roi, auprès de David, pour s'y instruire dans les exercices militaires. Ce monarque perdit, quelque temps après, son fils, jeune prince de la plus belle espérance. Il supporta ce coup avec une résignation apparente, et ayant fait inviter les grands à un banquet, il s'efforça lui-même de les consoler, il envoya chercher les enfants de son fils, recommanda Malcolm, l'aîné, aux soins de la noblesse, et le fit ensuite voyager dans le royaume, afin que chacun le reconnût pour héritier légitime du trône. Il légua des apanages aux deux autres, puis se prépara à la mort dont il sentait les approches. Il mourut en effet le 11 mai 1153. E—S.

DAVID II. *Voyez* Bruce.

DAVID-GEORGE, ou plutôt *fils de George* (Jorisz), né à Delft en 1501, était fils d'un bateleur, nommé George de Coman, et avait reçu au baptême le nom de *Jean*, que, courant le pays avec son père pour donner des représentations dramatiques, selon l'usage des rhétoriciens d'alors, il convertit en celui de *David*, parce que le rôle de cet ancien roi d'Israël était celui dans lequel il se faisait le plus remarquer. Son éducation fut entièrement illettrée, mais il apprit à peindre sur verre, et ne tarda pas à se distinguer dans cette profession. Il était doué d'une imagination ardente, d'un caractère souple et délié, d'une figure agréable, imposante même,

et de beaucoup d'éloquence naturelle; avantages bien précieux pour le rôle d'illuminé ou d'enthousiaste, dans lequel il s'est rendu fameux. David-George manifesta de bonne heure de l'aversion pour la religion catholique. Il composa, dans sa langue maternelle, la seule qu'il entendît, quelques hymnes ou cantiques à l'usage de ceux qui suivaient le parti de la réforme. En 1536, ayant rencontré dans une des rues de Delft des prêtres qui portaient en procession le saint-sacrement, il se permit de les invectiver et de taxer leur dévotion d'idolâtrie. Cette imprudence le fit mettre en prison; il fut condamné au fouet, à avoir la langue percée et au bannissement. La secte des anabaptistes se signalait par ses extravagances. David se rangea sous sa bannière, et il fut créé évêque de Delft par un certain Obbe Philips, accrédité parmi ces fanatiques. Jean de Leyde, soi-disant roi de Munster, assiégé dans sa capitale, fit passer à ce nouvel évêque quelque argent pour lui lever des recrues en Frise. Pendant que David s'occupait de cette commission, il conçut un formulaire d'unité, destiné à terminer plusieurs différends élevés parmi les sectaires, et il publia un petit écrit dans les mêmes vues. Ses tentatives de conciliation le rendirent suspect à tous les partis; universellement blâmé, il se décida à former une communion à part, dont il se déclara le chef. « Laurent, dit-il « un jour, dans une effusion confidentielle, à cer- « tain brasseur qui peignait sur verre, comme « lui, nous voyons que le clergé fait bien ses af- « faires; il gagne beaucoup d'argent, en se don- « nant fort peu de peine. Ne connaissons-nous pas « l'Écriture sainte aussi bien que ces messieurs? « Si nous parvenons à faire accroire au peuple « tout ce que nous voudrons, nous serons assez « riches. » Le principal but de David-George paraît avoir été de se procurer les moyens de vivre dans le faste et la volupté, et il y réussit à merveille. Il permettait à ses partisans, quels qu'ils fussent, de continuer leur ancien culte. Quant au fond de sa doctrine, on y reconnaît une grande analogie avec celle qu'un certain Gille le Chantre avait prêchée plus d'un siècle avant lui. « Jésus- « Christ n'était venu au monde que pour lui pré- « parer les voies. Il était, lui, le second Christ, le « véritable messie, né, non point de la chair, « mais du Saint-Esprit et de l'esprit du Christ, « caché depuis des siècles dans un lieu inconnu. « Il avait le droit de sauver et de perdre. Il juge- « rait le monde au dernier jour. Pécher contre « lui, c'était commettre le péché irrémissible. — « La procréation des enfants devait être commune « parmi les régénérés; nul n'avait des droits ex- « clusifs ni sur sa femme, ni sur sa fortune. — « Jusque-là le ciel était demeuré vide. C'était lui « que Dieu avait envoyé pour le peupler, non par « un sacrifice sanglant, mais seulement par la « grâce. » Cette doctrine se prêchait dans le secret. David et les davidistes évitaient de se montrer au grand jour. Ils n'échappèrent pas cependant à la surveillance du gouvernement hollandais. Celui-ci rendit une loi le 2 janvier 1538, portant que celui qui accorderait un asile à David-George ou à Meinard van Embden, son collaborateur, et qui n'en ferait pas la déclaration, serait pendu à la porte de sa maison. Cette loi reçut, le 26 février de la même année, une nouvelle extension, et il fut promis des récompenses aux dénonciateurs. Sur ces entrefaites, la mère de David-George, qui s'appelait Marie de Gorter, fut arrêtée; elle s'était fait rebaptiser. On noyait communément alors les femmes coupables de ce délit. Le repentir de Marie de Gorter (repentir qui ne la rendait pas moins admiratrice de son fils) inspira pour elle un intérêt particulier, et sa peine fut commuée en celle de la décollation dans l'intérieur d'un couvent. David envoya à ce sujet des lettres de remontrance aux conseillers de la cour de Hollande; le messager, porteur de ses lettres, paya lui-même cette témérité de sa vie. L'année suivante, David-George demanda un asile et des lettres de protection au landgrave de Hesse, qui les lui promit, pourvu qu'il professât la confession d'Augsbourg. Il publia en 1540 une *Apologie* contre ses persécuteurs, et il l'adressa à Anne, comtesse d'Oldenbourg et d'Embden. En 1542, parut son fameux *Wonderboek* ou *Livre merveilleux*. A l'entendre, il ne devait sortir qu'un cri de toutes les bouches à l'apparition de ce prodige. Rois, princes, magistrats, théologiens, jurisconsultes, diraient avec le prophète Isaïe (xxv, 9): « C'est ici notre Dieu; nous l'avons attendu, et il « nous délivrera. » Des ambassades, des oblations arriveraient de toute part. David-George éprouva qu'un prophète n'est jamais honoré dans son pays. Deux ans s'étaient à peine écoulés, que, n'osant plus rester en Hollande, il se rendit secrètement à Bâle, où il se fit appeler Jean van Bruggen. Se donnant pour un gentilhomme flamand que son attachement aux opinions de Zwingle avait forcé de s'expatrier, il acheta à Bâle une maison considérable, et la terre de Binningh, dans les environs, et il s'y mit sur un grand ton de dépense. Il allait régulièrement à l'église, participait à la sainte cène, se distinguait par la libéralité de ses aumônes. Ses partisans de Hollande subvenaient à cette dépense : c'était à qui lui ferait les plus riches envois d'argent ou d'autres présents. On disait, et l'on dit encore proverbialement à Delft, « mener une vie de David-George » pour vivre dans l'aisance, le plaisir et le désœuvrement. On s'épuisa longtemps en vaines conjectures sur ses ressources. Il vécut ainsi déguisé pendant onze ans. En 1553, il s'avisa d'intervenir dans le procès de Michel Servet, par une lettre datée du 1er juin, au *Magistrat de Genève, et aux villes évangéliques de la Suisse*; mais il ne se nomma point au bas de sa lettre, qui est une exhortation à la modération et à la tolérance. Il qualifie Servet d'homme *bon et pieux*; il n'entre d'ailleurs dans aucun détail sur les chefs d'accusation portés contre lui. Il ne veut point que l'hérésie soit punie de mort, parce

que tous les hommes, juifs, mahométans, papistes, luthériens, calvinistes, etc., devraient ainsi s'entretuer sans cesse, et que ce serait une boucherie générale. Cette lettre, écrite en plat allemand, se trouve dans le *Recueil des lettres de David-George*, publié sans nom de lieu ni date en 3 vol. in-4°. Mosheim l'a insérée dans sa *Vita Michaelis Serveti*, p. 87-93. Cependant, un orage menaçait le repos de David-George. Son disciple, son ami, son gendre, Nicolas Méinerts, ou Blesdyk, originaire d'Embden, s'étant brouillé avec lui, entreprit de le démasquer. Pareille disgrâce lui arriva, dit-on, à la même époque, de la part d'un Hollandais venu à Bâle, et qui le signala si bien, lui et sa femme, que l'un et l'autre, livrés au désespoir, se suivirent de près au tombeau. David mourut le dernier, le 26 août 1556, sans toutefois avoir essuyé aucunes poursuites judiciaires; on lui fit même de superbes obsèques. Ses partisans s'attendaient à le voir ressusciter au bout de trois ans; mais, avant ce terme, les Bâlois firent le procès à sa mémoire, et, bien que les témoins appelés à comparaître ne confirmassent pas les griefs allégués contre lui, il fut condamné à être exhumé, et ses restes brûlés, avec son effigie et ses ouvrages, au pied de la potence. Dans la même année, l'université de Bâle publia en latin, à Wittenberg, in-8°, un récit de sa *Vie* et de sa *Doctrine*, qui a été réimprimé à Delft en 1603, et que l'on trouve aussi dans *Schardii Script. rer. Germ.*, t. 3. David-George a eu des partisans et des apologistes longtemps après sa mort. Les professeurs de Bâle réfutèrent, en 1584, une apologie publiée en sa faveur, à Stade en 1582. Les synodes de Hollande prirent en 1608 et en 1623 des mesures contre les davidistes. En 1642, on en punit corporellement plusieurs dans le pays de Holstein, et on y fit un autodafé des écrits de l'hérésiarque. Parmi ces écrits, son *Livre merveilleux* (*Wonderboek*), et son *Livre de la perfection* (*Boeek der Volkoomenheid*), sont les plus remarquables. Le 1er que, pour l'étendue, on peut comparer à la *Bible*, lui coûta plusieurs années de travail. On les a bien qualifiés l'un et l'autre de *tristes monuments du plus absurde fanatisme*. Jacob Revius a publié : *Nicolai Blesdyekii* (on se rappelle que celui-ci, gendre de David-George, devint son dénonciateur acharné), *Historia Davidis Georgii*, Deventer, 1642, in-8°. Mosheim, bien que, dans son *Histoire ecclésiastique*, il n'ait pas ménagé David-George, suppose cependant « qu'il avait plus « de bons sens et de vertu qu'on ne croit. » C'est faire preuve d'une grande indulgence. Le P. Catrou a donné l'histoire du davidisme dans son *Histoire du fanatisme dans la religion protestante*, t. 2. M—ON.

DAVID (Luc), historien et jurisconsulte prussien, naquit à Allenstein en 1503. Ayant embrassé la religion protestante, Albert Ier, duc de Prusse, le nomma conseiller à Kœnigsberg, où il mourut en 1583. Il avait travaillé pendant quarante années à rassembler des matériaux pour l'histoire de Prusse; mais il n'a écrit que les 10 premiers livres, qui finissent à l'année 1410. Son ouvrage, qui n'a pas été imprimé, se trouve en manuscrit à la bibliothèque royale à Kœnigsberg. G—Y.

DAVID (Jean), né à Courtray en 1546, fut d'abord curé de St-Martin de cette ville, et entra ensuite dans la société des jésuites. Il fut recteur des colléges de Courtray, de Bruxelles et de Gand, et mourut le 9 août 1613, âgé de 67 ans. On a de lui divers ouvrages de piété et de controverse, parmi lesquels les curieux distinguent les suivants, à cause des figures dont ils sont ornés : 1° *Veridicus christianus*, Anvers, Plantin, 1601, in-4° : ces figures sont accompagnées d'un distique en latin, hollandais et français; 2° *Occasio arrepta, neglecta*, Anvers, 1605, in-4°; 3° *Paradisus sponsi et sponsæ*, Anvers, 1607, in-8° : les figures sont de Théodore de Galle; 4° *Pancarpium marianum*, Anvers, 1618, in-8°. C. T—Y.

DAVID COHEN, savant rabbin portugais, né à Lara, vint d'abord à Amsterdam, puis à Hambourg, où il mourut en 1674. Il avait été chef de la synagogue de cette ville, et avait perdu cette place par la haine que lui portaient les juifs, à cause de son penchant pour la religion chrétienne. Il paraît même que David-Cohen serait mort dans les lumières de la vraie foi, si la mort ne l'eût frappé inopinément dans une maladie grave. C'était un homme très-savant, qui parlait et écrivait bien le latin, et connaissait beaucoup de langues. Plusieurs de ses ouvrages ont été imprimés; voici les principaux : 1° *Ænigma Aben Esræ de quatuor litteris Ehevi*, avec une version latine et des notes, Leyde, 1658, in-8° : le texte de cet ouvrage seulement parut la même année dans la même ville, in-8°; 2° *Corona sacerdotum*, ou *Lexique tamuldico-rabbinique*, très-complet, où l'auteur établit une correspondance très-utile entre les mots talmudiques et rabbiniques, et les mots chaldéens, syriaques, arabes, persans, grecs, latins, italiens, etc. Ce grand ouvrage, fruit de quarante années de travaux, parut à Hambourg en 1667, 1 vol. in-fol.; mais il est incomplet et finit à la lettre *Iod*. Dès l'année 1648, David-Cohen avait publié à Amsterdam, sous le titre de *Civitas David*, un spécimen de ce lexique. 3° Une traduction espagnole des *Canones ethici* de Maimonides, Hambourg, 1662, in-4°; 4° un abrégé du traité *De articulis legis divinæ*, par le même auteur, qu'il réduisit à dix chapitres, Amsterdam, 1654, in-4°; 5° *Traité de la pénitence*, traduit du même Maimonides en espagnol, Leyde, 1660, in-4°; 6° *Traité de la crainte de Dieu*, en espagnol, et extrait du *Reschith-Khokhma*, Amsterdam, 1633. Parmi les ouvrages manuscrits de David Cohen, il se trouvait un recueil d'*Adages rabbiniques*, un *Florilége de sentences morales*, un *Dictionnaire des synonymes* de la langue rabbinique, etc. On trouvera des détails plus étendus sur ce rabbin et ses ouvrages dans la *Bibliotheca hebræa* de Wolf, t. 1, p. 316 et t. 3, p. 198, et dans les *Elogia philolog. Hebræorum* de G. H. Gœtzius. J—N.

DAVID (Charles), graveur au burin, naquit à Paris vers 1600; on ignore le nom de son maître, mais tous les ouvrages de cet artiste annoncent qu'il s'était formé d'après les meilleurs graveurs de son temps. Il a su si bien copier d'après Villamena les *Cris de Rome,* suite de 16 pièces où sont représentées en pied différentes figures grotesques, qu'il est fort difficile de distinguer la copie d'avec l'original. David a gravé, avec le même succès, d'après Philippe de Champaigne, des compositions d'un autre genre. L'estampe qui lui fait le plus d'honneur représente *Un homme qui tient un escargot sur son doigt; un avare portant une couronne d'escargots, et sur la table un plat aussi rempli d'escargots.* Cette gravure, qui est d'une composition vraiment bizarre, est fort rare : nous croyons que l'idée en appartient au crayon original de Callot. — *Jérôme* David, son frère, aussi graveur, travailla longtemps en Italie; il était surtout habile à graver le portrait. Ceux qu'il a faits représentent tous des personnages historiques, tels que *Charles* Ier, roi d'Angleterre, *Henriette,* sa femme, *Anne,* reine de France, *Gaston,* le cardinal de *Richelieu,* etc., etc., et ce qu'il y a de remarquable dans ces portraits, c'est que presque tous les personnages y sont représentés à cheval. On trouve aussi un grand nombre de portraits gravés par Jérôme David dans l'ouvrage de Tomasini. Cet artiste a gravé à l'eau-forte, d'après les dessins de Montano, habile ciseleur de Milan, une suite de 42 pièces représentant des églises, des tombeaux, et des autels de Rome. Cette suite a été publiée en 1708, par Soria. Le style de Jérôme a beaucoup de ressemblance avec celui de Charles; l'œuvre des deux frères est composé d'environ 220 pièces. A—s.

DAVID (Maurice), avocat au parlement de Dijon, sa patrie, puis prêtre et promoteur de l'officialité de Langres, né en 1614 et mort le 11 novembre 1679, est auteur d'un livre rare et très-estimé, intitulé *Animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachymerem,* Dijon, 1679, in-4°. Thoynard et Boivin font l'éloge de cet ouvrage, dont Fleury a tiré de grands secours pour son *Histoire ecclésiastique.* On trouve 5 *Lettres* de David à Ducange au t. 2 des *Mémoires de Bruys,* p. 406. Elles roulent sur quelques difficultés de l'histoire ecclésiastique. D. L.

DAVID (Louis-Antoine), né à Lugano en 1648, s'appliqua d'abord à l'étude des belles-lettres, mais ayant montré du goût pour le dessin, il fut envoyé à Milan, et confié aux soins du cavalier del Caro et d'Hercule Procaccino, sous la direction desquels on lui vit faire des progrès rapides. David se rendit ensuite à Venise, à Mantoue et à Bologne. Le célèbre Cignani, qui occupait à cette époque le premier ang parmi les peintres de cette dernière ville, devint son guide et son ami. David, raffermi dans son art par les conseils de cet habile maître, fit pour différents édifices publics de Parme et de Rome un grand nombre d'ouvrages qui furent généralement admirés. Cet artiste avait fait une étude particulière des chefs-d'œuvre des grands maîtres; on reconnaît facilement cette étude dans ses ouvrages. Il avait longtemps médité les principes de son art, et le résultat de ses observations se trouvait consigné dans un ouvrage qu'il avait composé sous ce titre : *Il disinganno delle principali notizie ed erudizioni delle arte del disegno*; mais cet ouvrage est resté manuscrit. David mourut à Rome au commencement du 18e siècle. A—s.

DAVID (Jean), issu de la famille la plus ancienne de Carcassonne, abbé commendataire de l'abbaye des Bons-Hommes-lès-Angers, fut député à Rome par Louis XIV, remplit sa mission au gré de ce monarque, et mourut au commencement du 18e siècle, ayant eu la vanité de faire, par son testament, qui fut imprimé in-4°, des legs de toute sa fortune à la maison de Soubise et à d'autres grands seigneurs de la cour. Il composa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Du jugement canonique des évêques,* Paris, 1671, in-4°. Ce traité, qui est fort opposé au sentiment du clergé de France, a pour but la défense du pape contre le 7e livre de la *Concorde du sacerdoce et de l'empire,* par de Marca. Le P. Quesnel releva plusieurs opinions de Jean David, dans son édition des *Œuvres de St. Léon.* Jacques Boileau et Jean Gervais écrivirent aussi contre le même ouvrage. 2° *Réponse aux remarques de M. de Launoy sur la dissertation du concile plénier,* Paris, 1671, in-8°. J. de Launoy publia un *Examen de la préface et de la réponse de M. David,* etc., Paris, 1672, in-8°. — David (François), capitoul, de la même famille que le précédent, exerça la police à Toulouse avec une activité et une fermeté inébranlables. Sa conduite, dans l'affaire de Calas, a été calomniée par Voltaire. Louis XV, voulant récompenser son zèle, le nomma lieutenant général de police, charge qu'il remplit avec honneur à Toulouse jusqu'à sa mort. — Un autre David (Pierre), premier magistrat de Carcassonne, grand-père du capitoul, et dont un frère était commandant de l'île d'Oléron, écrivit en latin, avec élégance, un recueil de *Méditations sur les mystères,* et fut assassiné le 3 novembre 1709. V—ve.

DAVID (Antoine), né à Aix en Provence, le 3 février 1714, est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'agriculture appliquée au climat du midi de la France. Il était issu d'une famille qui fut appelée de Lyon à Aix par les administrateurs de la province et de la ville, en 1597, pour établir une imprimerie à Aix, où cet art avait été fondé en 1572, et était déjà tombé dans une notable décadence. Jean Tholosan, chef maternel de cette famille, venu de Lyon avec Étienne David, dont il fit ensuite son gendre, imprimait à Aix, en 1598, in-8° avec des figures, *La fauconnerie de Charles d'Arcussia,* édition originale et soignée, devenue très-rare, d'un ouvrage estimé dans son genre, et dont le P. Lelong cite six éditions postérieures et faites sur celle-là. Les David, savants et littérateurs, ne cessèrent pas de s'honorer dans leur art pendant cinq générations. C'est au sujet d'Étienne David, successeur

de Tholosan, que Peyresc écrivait au fameux antiquaire Fabri-Borilly, à Aix, le 7 mars 1630, ces mots remarquables : « Vous savez que toutes les « fois qu'il a été question d'imprimer de bons ou- « vrages en français, Étienne David s'y est prêté à « ma considération : que plusieurs de nos auteurs « et jurisconsultes qui, dans notre province, ens- « sent mieux aimé écrire en latin qu'en français, « sachant mieux la première langue que l'autre, « ayant, d'après mes sollicitations, composé et « écrit en français, David *m'a souvent fort aidé à « corriger tant le fond que le style* desdits ouvrages, « tant avant l'impression qu'en corrigeant les épreu- « ves. Il a acquis des droits à la gratitude des gens « de lettres comme vous. » (Antoine Henricy, *Notice sur l'origine de l'imprimerie en Provence*, p. 18; le président de St-Vincens, *Lettres inédites de Peiresc*, 1815.) Charles David imprimait en 1664 l'*Histoire de Provence* d'Honoré Bouche, 2 vol. in-fol.; en 1694, celle de Gauffridi, magnifique édition, ornée de gravures, en 2 vol. in-fol.; en 1666, l'*Histoire de la ville d'Aix*, par Scholastique Pithon, in-fol. Joseph David imprimait, en 1715, l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, in-fol., très-belle édition, ornée d'un grand nombre de planches. Antoine pratiqua l'art de ses pères, et fut pourvu en 1781 du titre d'imprimeur ordinaire du roi; mais son goût dominant le portait vers les études agronomiques. Il a publié : 1° *Lettre sur les oliviers*, écrite à M. B., le 23 décembre 1762, in-8° de 28 pages. 2° *Seconde lettre sur les oliviers*, écrite à M. B., le 25 novembre 1771, in-8° de 19 pages. Ces deux *Lettres*, ouvrage devenu classique dans celles de nos provinces où l'on cultive l'olivier, ont été réimprimées à Marseille en 1832, avec des notes de M. Feissat aîné, in-8° de 60 pages, imprimerie de Feissat. L'auteur avait pour objet de déraciner des routines nuisibles à la culture de cet arbre. 3° *Lettre sur la vigne*, écrite à M***, le 16 septembre 1772, in-8° de 32 pages. 4° *Seconde lettre sur la vigne*, 30 mars 1775, in-8°, 71 pages; 5° *Lettre sur le poirier*, 12 novembre 1776, 108 pages; 6° *Culture du pêcher en buisson*, 1783, 75 pages. Ces ouvrages, composés sans autre ambition que celle d'être utile, sont remplis d'observations justes, et sont tous le fruit de l'expérience. Antoine David mourut à Aix le 11 juillet 1787. Ec—Dd.

DAVID (Jean-Pierre), né à Gex en 1737. Après avoir terminé dans cette ville ses humanités, il fut placé chez un médecin fort habile de Seyssel, où il étudia les diverses branches de l'art de guérir. Il se rendit ensuite à Lyon, et se montra plein de zèle et d'assiduité aux visites de l'Hôtel-Dieu. L'envie de perfectionner ses connaissances le conduisit à Paris en 1757. La médecine, la chirurgie, la physique et l'histoire naturelle furent l'objet de ses travaux, et il fit des progrès rapides. En 1762, il remporta le prix double à la société hollandaise de Harlem, et son mémoire fut imprimé sous ce titre : *Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes*, Paris, 1763, in-12. Il était sur le point d'entrer en licence à la faculté de médecine, lorsque, séduit par les offres de la Martinière, il donna la préférence à la chirurgie. Sa thèse inaugurale, *De sectione cæsarea*, soutenue en 1764, renferme des préceptes judicieux et une érudition choisie. David désira cependant joindre au titre de chirurgien celui de médecin, et il se fit recevoir docteur à l'université de Reims. Dans la même année, l'Académie royale de chirurgie de Paris décerna une double couronne à son excellent mémoire sur la manière d'ouvrir et de traiter les abcès dans toutes les parties du corps. En 1765, il obtint un nouveau triomphe à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, sur une question très-importante : *Dissertation sur le mécanisme et les usages de la respiration*, Paris, 1766, in-12. Ce fut alors qu'il épousa la fille de Lecat, et partagea les travaux de ce chirurgien célèbre, qui le choisit pour son successeur. En 1769, il inventa deux machines à pilotis, dont l'une a été exécutée en Prusse, et l'autre à Dijon. En 1770, l'Académie de chirurgie proposa pour la seconde fois de déterminer les effets des contrecoups dans les différentes parties du corps autres que la tête. David possédait de nombreuses observations sur cette question difficile, mais son titre d'académicien ne lui permettant pas de concourir, il fit présenter son mémoire par J.-M. Bazile, son élève, et ce mémoire fut couronné. En 1772, il imagina un instrument aussi simple que sûr pour lier les polypes utérins. On pourrait citer plusieurs autres procédés utiles ou curieux, qui annoncent le génie inventif de David. Il exécutait avec autant d'adresse que de succès l'opération de la cataracte, et celle de la lithotomie, suivant la méthode de Lecat. Plein de douceur et d'aménité, jamais il ne cherchait à montrer sa supériorité. Il visitait les pauvres avec un zèle infatigable, et souvent il accélérait leur guérison en joignant aux secours de son art les consolations d'une pitié généreuse. Il a encore publié : 1° *Recherches sur la manière d'agir de la saignée, et sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait*, Paris, 1762, in-12; 2° *Dissertation sur la cause de la pesanteur et de l'uniformité qu'elle nous présente*, Paris, 1767, in-8°; 3° *Dissertation sur la figure de la terre, avec une lettre de la Condamine, et la réplique à cette lettre*, Paris, 1771, in-8°; 4° *Traité de la nutrition et de l'accroissement, précédé d'une Dissertation sur l'usage des eaux de l'amnios*, Paris, 1771, in-8°; 5° *Dissertation sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales*, Paris, 1779, in-12; 6° *Observations sur une maladie des os connue sous le nom de nécrose*, Paris, 1782, in-8°. La doctrine de l'auteur, généralement adoptée jusqu'à ces derniers temps, vient d'être soumise à un nouvel examen, et réfutée par deux chirurgiens distingués qui l'avaient d'abord professée. David était occupé à composer un traité d'opérations chirurgicales, lorsque la mort vint le frapper, le 21 août 1784. C.

DAVID (François-Anne), graveur, né en 1741, à Paris, fut l'un des meilleurs élèves de Lebas (*voy.* ce nom), et a gravé plusieurs estampes qui portent le nom de son maître (*Manuel des curieux*). Nommé, jeune encore, graveur de la chambre et du cabinet de Monsieur (depuis Louis XVIII), il reçut peu de temps après le titre de correspondant des Académies de Rouen et de Berlin; mais là se bornèrent ses titres honorifiques; il ne put jamais être admis à l'Académie de peinture. A une époque où les ouvrages à gravures n'étaient à la portée que d'un petit nombre de riches amateurs, David conçut et exécuta le projet de reproduire les chefs-d'œuvre de l'antiquité dans des proportions qui les rendissent accessibles à plus de personnes; et, quand ce n'eût été de sa part qu'une spéculation, on doit convenir qu'il n'en rendit pas moins un service important. Doué d'une ardeur infatigable au travail, il publia simultanément les *Antiquités d'Herculanum,* avec un texte explicatif de Sylvain Maréchal, 1780-1803, 12 vol. in-4°; les *Antiquités étrusques, grecques et romaines,* par d'Hancarville (*voy.* ce nom), 1785-88, 5 vol. in-4°; le *Museum de Florence,* avec des explications de l'abbé Mulot, 1787-1803, 8 vol. in-4°. Encouragé par le succès de ces publications, il publia une suite d'estampes représentant les principaux traits de l'*Histoire de France,* avec un précis de l'abbé Guyot, 1787-96, 5 vol. in-4°; l'*Histoire d'Angleterre,* avec un texte de Le Tourneur, le traducteur des *Nuits* d'Young, 1784-1800, 3 vol. in-4°; et plus tard il donna dans le même format l'*Histoire de Russie,* avec une explication par Blin de Sainmore, 1799-1805, 3 vol. David était trop occupé pour ne pas rester étranger à la révolution. Tandis que la plupart des artistes désertaient leurs ateliers, il se confina dans le sien, attendant que des temps meilleurs lui permissent de terminer les vastes entreprises qu'il avait commencées et qui se trouvaient suspendues par la ruine de la plupart de ses souscripteurs. Dégagé de toutes les obligations qu'il avait contractées envers eux, il publia de concert avec mademoiselle Sibire, son élève, les *Monuments inédits de l'antiquité,* expliqués par Winckelmann, 1809, 3 vol. in-4°. Plus tard encore il entreprit l'*Histoire de France sous l'empire de Napoléon le Grand, représentée en figures*; mais il n'en avait achevé que 24 livraisons, lorsque les événements ramenèrent Louis XVIII sur le trône. David, rétabli dans sa place de graveur du cabinet du roi, s'empressa de graver le portrait du souverain qui l'avait encouragé dans ses débuts et qui se montrait le protecteur de sa vieillesse. L'âge ne lui avait rien fait perdre de son activité. Indépendamment des estampes qu'il exécuta pour un assez grand nombre d'ouvrages, auxquels les circonstances assurèrent un prompt débit, il entreprit deux nouvelles publications : *Le Cabinet du roi, ou les plus beaux tableaux de l'école française,* 1816, in-12, dont il a paru 5 livraisons, et l'*Abrégé de l'Histoire universelle,* 1817, in-4°, dont deux seulement ont paru. David mourut à Paris le 2 avril 1824. La plupart de ses ouvrages ont beaucoup perdu de leur valeur primitive depuis que la gravure et la lithographie ont fait tant de progrès; mais ceux qui sont relatifs à l'antiquité peuvent encore être utilement consultés. A ceux que nous avons déjà cités, il faut joindre : *Les Proportions des belles figures de l'antiquité,* par Winckelmann, 1798, in-8°, avec 20 planches. Hubert a, dans son *Manuel des curieux,* donné la liste des principales estampes de David, parmi lesquelles il signale le portrait de Charles Ier d'après Van-Dyck. W—s.

DAVID (Jacques-Louis), célèbre peintre français, naquit à Paris le 31 août 1748. Son père, mercier sur le quai de la Mégisserie, fut tué en duel. David alors tomba sous la tutelle d'un oncle maternel, entrepreneur des bâtiments du roi. Son éducation ne fut pas négligée : il suivit les cours du collége, et poussa même jusqu'à la rhétorique : mais, comme tant d'autres, qui n'ont pas la même vocation pour excuse, au lieu d'écouter la leçon, il chargeait de dessins livres et cahiers. Son professeur un jour s'empara d'un de ces derniers, et, connaisseur apparemment, le garda : il l'avait encore lorsque David devint célèbre, et il le remit à son ex-élève qui revit avec plaisir ce souvenir de son adolescence. Mais, bien que dès lors ses dispositions pour la peinture s'annonçassent hautement, bien même qu'à l'âge de quinze ans il eût déclaré son intention positive de devenir peintre, ce n'est pas à cette carrière que ses parents le destinaient. Sa mère eut, quelque temps au moins, le désir de le voir militaire, et il fut placé dans les gendarmes de Lunéville. M. Buron (c'était le nom de son oncle) ne voyait rien au monde de plus beau que d'être architecte. David eut donc à soutenir une espèce de lutte contre sa famille avant d'avoir la permission de se livrer à son inclination favorite. Il avait dix-sept ans lorsqu'il l'obtint. Chargé par sa mère de porter une lettre au peintre Renou, il trouva cet académicien travaillant à son tableau de *Renaud et Armide*: il revint pénétré d'admiration, et déclara que cette fois rien ne pourrait ébranler sa résolution d'être peintre. Ses parents alors cédèrent, et il fut mis chez Boucher; mais il n'y demeura que peu de temps : cet artiste eut le bon esprit de sentir que sa manière n'était pas bonne, et la loyauté de conseiller à David de se rendre chez Vien, qui de tous avait sacrifié le moins au mauvais goût universel. L'école de ce maître était nombreuse et active. On ne sait rien de particulier sur les études que David y fit. En 1772, il concourut pour la première fois. Le sujet était le combat de Minerve contre Mars et Vénus. Les juges avaient d'abord été d'avis que son ouvrage eût le premier prix. Mais Vien, piqué de la conduite mystérieuse de son élève qui s'était mis sur les rangs sans l'en avertir, fit réformer la sentence, et David n'obtint que le second prix. Les deux années suivantes (1773 et 1774) ne furent marquées pour lui que

par des échecs complets. Le premier lui sembla souverainement injuste, et il paraît que dans son désespoir il eut la sinistre velléité de se laisser mourir d'inanition. Sedaine et Doyen parvinrent, non sans quelque peine, à se faire ouvrir la porte de sa chambre où ils le trouvèrent hâve et maigre comme un spectre. Sa mésaventure de 1774, au contraire, lui sembla toute naturelle, et il convint que son ouvrage était mauvais. Enfin, en 1775, il mérita et il obtint le grand prix. Le sujet était les *Amours d'Antiochus et de Stratonice.* Souvent à court d'argent, bien que sa mère eût quelque fortune, David avait déjà beaucoup produit à cette époque. On remarqua sa fécondité, sa persévérance; et la trilogie de son concours ne laissa pas d'attirer aussi sur lui l'attention. Mademoiselle Guimard, qui l'avait chargé d'orner de peintures le salon de sa maison de la chaussée d'Antin, lui fit des dons et des avances d'argent qui facilitèrent ses épreuves pour le concours. Au reste, tout ce que David exécutait alors était dans la manière du temps et n'est d'aucune importance pour l'art et la postérité. Il l'avouait lui-même franchement. « Si vous voulez voir une bien mauvaise croûte de « ma façon, dit-il un jour à ses élèves, allez place « Cambrai où elle est étalée : je viens de l'y dé- « couvrir ; vous en rirez comme moi. » Quoique alors l'usage fût pour les élèves couronnés de passer encore un an ou deux à Paris avant d'aller à Rome, David se rendit dans cette ville immédiatement après avoir remporté le prix; et c'est de ce premier séjour à Rome que datent ses nouvelles idées sur la peinture. La réaction qui commençait à s'opérer par les efforts de Winckelmann, de Mengs, de Webb, et que secondait une heureuse réunion de circonstances, était encore à peu près inaperçue en France, où d'ailleurs les artistes non-seulement voyaient fort peu d'antiques, mais ne pouvaient étudier qu'un nombre assez limité de tableaux modernes. Nulle collection n'était accessible sans formalités; la richesse de celles qui existaient était de beaucoup inférieure à celle du Musée actuel ; les tableaux des églises de Paris et les œuvres des académiciens leurs maîtres étaient donc les principales ressources des élèves. Aussi David, que n'avaient point éclairé des études comparatives, disait avant son départ : « N'est pas « Boucher qui veut; soyons Français en peinture. » Mais, à peine venu à Parme, il s'écriait en voyant la coupole du Corrége : « Tâchons d'être Italien. » Vien l'engageait à se modérer en lui répétant qu'il verrait bien autre chose à Rome. Mais plus il voyait, plus l'impression dont il avait été saisi allait croissant. Le sentiment du vrai beau, uni aux idées sur l'art alors en circulation à Rome et à la curiosité qu'éveillaient les résultats des fouilles faites à Pompeï et Herculanum, produisait dans sa tête une révolution : il reconnaissait avec douleur qu'il fallait tout désapprendre et recommencer ses études. On le surprit plusieurs fois versant des larmes à cette vérité. Mais, plein de courage, d'amour de l'art et d'amour de la gloire, il prit son parti et ne recula devant aucune difficulté. On conçoit qu'avec de telles pensées David ne devait pas sympathiser avec la plupart de ses camarades de l'Académie de France, qui l'engageaient à se reposer et à se divertir. On conçoit de même qu'il eût en dégoût les travaux maniérés de l'atelier. Aussi choisit-il, pour étudier, un local particulier, et on ne le voyait à l'école qu'aux heures de repas. Comme en même temps il désapprouvait parfois tout haut ce qui se faisait à l'école, comme vaguement on pressentait en lui un peintre à part, un peintre supérieur, sans comprendre pourtant en quoi cette supériorité consisterait, et que la jalousie ne manque point chez les artistes, il passa pour un être morose, intraitable; il se fit des ennemis et on alla jusqu'à le menacer de discontinuer sa pension s'il ne produisait ses études à temps. « J'ai « de quoi vivre, dit-il; je veux être libre et étu- « dier à ma façon. » Effectivement, soit par l'assistance de quelques personnes généreuses, soit par les travaux qu'il exécutait, il avait les moyens de vivre très-commodément à Rome. Quelques mois se passèrent ainsi sans que personne entrât dans son atelier. Au bout de ce temps il annonça qu'il avait à montrer du travail. Ce fut une nouvelle. Tous ses camarades abrégèrent leur dîner pour courir à son atelier. Le tableau de David représentait le triomphe de Paul-Emile. Quoique la peinture ne fût encore exécutée qu'en grisaille, la vigueur et la sévérité de la touche ressortaient parfaitement, et il n'y eut qu'une voix sur son mérite. C'est alors que Vien lui dit : « Vous êtes fait « pour perdre ou pour régénérer l'école; de quel- « que côté que vous vous jetiez, vous entraînerez « vos condisciples. » A partir de ce moment, et l'école et le public furent préoccupés de la méthode inusitée suivie par David; et lui-même, encouragé par ce premier succès, sentit doubler sa confiance et ne douta plus, s'il en avait douté, qu'il ne fût dans la bonne voie. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il examinait le confirmait dans ses idées. De retour d'un voyage à Naples où il s'entretint avec quelques antiquaires, il aimait à répéter : « Ils m'ont guéri de « la cataracte. » C'est dans les admirables collections du Vatican, du cardinal Albani, du prince Borghèse, c'est à la villa Adriani, c'est dans les gravures qui reproduisaient les monuments des villes victimes du Vésuve qu'il cherchait ses inspirations et ses modèles. Ce n'est point qu'il négligeât complétement les chefs-d'œuvre des modernes; mais sa prédilection pour l'antique l'avait de bonne heure rendu très-froid pour eux. Du reste, il est remarquable de le voir envoyer à Paris, pour satisfaire aux obligations imposées aux pensionnaires, un *St. Jérôme* en manière d'académie, et une belle copie de *la Cène,* de Valentin, élève du Caravage, et composer son beau tableau de *la peste de Marseille* (1779). La disposition de cette peinture est simple et sévère à la manière de celle des peintres du 16e siècle. Le style inattendu de la figure la plus re-

marquable, celle du pestiféré se résignant à la mort, tint quelque temps l'admiration en suspens. Mais quand l'élève statuaire Giraud qui, de son côté, travaillait pour régénérer la sculpture, comme David la peinture, eut rompu la glace en disant : « Qui nous retient, messieurs? déclarons que ceci « est un très-bel ouvrage, » tout le monde fut du même avis. Un autre suffrage, glorieux pour David, fut celui de Pompeo Battoni, alors le plus habile peintre de Rome. « Votre figure de pestiféré, « lui dit-il, est digne de notre Michel-Ange! Croyez-« moi, ne retournez pas en France, votre goût s'y « perdrait. » Mais la lutte que David allait avoir à soutenir contre les artistes voués à l'ancienne manière était peut-être pour lui un attrait plus vif encore que l'art lui-même. En 1780, il fut de retour à Paris, et l'année suivante, il y exposa sa *Peste*, et composa son *Bélisaire*, pour lequel il se servit de deux têtes d'étude faites à Rome, mais encore trop dans la manière de Vien. Son but, en sacrifiant ainsi un peu au goût du jour, avait été peut-être de se faire recevoir agrégé à l'Académie de peinture : il l'atteignit. Mais, bien qu'il n'eût point complétement été lui-même dans cette composition, elle offusqua déjà l'école en vogue, et les tracasseries commencèrent. Tandis que ses élèves lui faisaient une espèce de petite ovation, le premier peintre du roi, Pierre, qui lui avait promis de la part du gouvernement 4,000 francs pour son ouvrage, déclara que son *Bélisaire* ne valait que 50 louis, mais que, par égard on le lui paierait 100. David garda son tableau, que plus tard il vendit plus cher à l'électeur de Trèves. Heureusement la faveur publique qui, de jour en jour se manifestait pour lui, le dédommageait de ces contrariétés. En 1783, il fut reçu académicien et obtint un logement au Louvre avec le titre de peintre du roi. Il faisait beaucoup de portraits, et un Christ pour l'église des Capucines. Son école prospérait. Trois de ses élèves, Girodet, Drouais et Fabre, prenaient déjà rang parmi les artistes distingués du temps. Louis XVI venait de lui commander le *Serment des Horaces* lorsque, travaillé depuis longtemps du désir de retourner à Rome, David se mit en route avec Drouais pour cette ancienne capitale du monde (1787). « C'est dans la cité des « Romains, disait-il, qu'il faut peindre les Ro-« mains. » Le tableau fut terminé dans l'année. Admiré par tout ce que Rome comptait de connaisseurs, il opéra, lorsqu'il arriva dans Paris, une véritable révolution. C'est alors que ses élèves, dans leur emphase d'atelier, lui décernèrent le titre de régénérateur de la peinture, qu'effectivement il commençait à mériter et que devait lui confirmer de plus en plus le public. L'intendant de la maison du roi, M. d'Angiviller, ne partagea point cet enthousiasme; il fut tout alarmé en s'apercevant que le tableau avait 6 pouces de plus que la dimension convenue. « Eh bien, lui répondit David, « prenez des ciseaux et rognez-le. » On ne le rogna pas, mais on le plaça au salon de 1786, le plus haut et le plus mal qu'on put : une gravure du salon de 1786 fait voir le tableau ainsi placé Cependant les murmures publics forcèrent M. d'Angiviller à faire descendre le tableau, et même on fit à l'artiste, sinon des excuses, du moins des cajoleries qui avaient tout l'air d'une amende honorable. David, de retour à Paris, exécuta, en 1787, *la mort de Socrate* pour M. de Trudaine; en 1788, *Pâris et Hélène* pour le comte d'Artois; en 1789, *Brutus* pour le roi, sans compter quelques compositions d'un moindre intérêt, et les portraits de M. et madame de Lavoisier, M. et madame Thélusson, de Torcy, etc. Cependant la révolution arrivait. David eut le malheur de se croire une vocation politique, et il se déshonora sans comprendre ce qu'il faisait, sans couvrir l'odieux des actes par quelque grandeur dans les résultats, sans agir de lui-même. Les seules excuses à donner à sa conduite, c'est qu'il fut la dupe des plus lourdes erreurs, c'est qu'il fut un instrument dans la main de Robespierre. Mais rien ne peut pallier des atrocités flagrantes, rien ne peut ennoblir des turpitudes. Quitter son rang de chef d'école, de régénérateur de l'art, de premier peintre de la France, pour se faire la marionnette de qui l'eût voulu, c'était descendre, c'était tomber; et, ce qu'il y a de pis, c'est que c'était tomber dans le sang, dans la fange. Ceux qui meurent s'inquiètent peu de savoir si c'est le génie ou la stupidité qui les tue, et ceux qui survivent doivent stigmatiser également les meneurs qui savent ce qu'ils font, et les dupes qui font plus que les meneurs. C'est malheureusement dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger David. Dès que l'explosion révolutionnaire commença, il fut séduit par les mots magiques de réforme, de régénération qui promettaient de transporter dans l'organisation sociale ce qu'il avait opéré ou ce qu'il achevait d'opérer dans l'art; et comme, à ses yeux, la réforme artistique était sacrée, et qu'en douter était un crime de lèse-beaux-arts, il tint pour certain que la réforme politique l'était aussi, et les opposants, les tièdes devinrent pour lui ce qu'un incrédule ou un hérétique est pour un inquisiteur. Ce n'est pas tout. L'admiration de David artiste s'était portée sur la Grèce et conséquemment sur Rome presque exclusivement : identifiant la politique et l'art, il crut que la France moderne devait puiser ses institutions à Rome et chez les Grecs. Il ne se borna point à manifester son opinion par des tableaux, tels que le *Serment à la constitution*; il entra de bonne heure dans le fameux club des Jacobins, et se trouva ainsi en rapport avec les meneurs les plus exaltés du parti démagogue. Ceux-ci le firent nommer membre de la convention par la section du Muséum. Il ne s'y distingua point comme orateur, et en général ne prit la parole que sur des objets insignifiants ou sur des questions d'art. Siégeant toujours avec les montagnards les plus fougueux, il vota la mort du roi, la mise hors la loi des Girondins, etc., etc. Mais c'est hors

de la convention que son rôle politique fut surtout bien au-dessous de lui. Membre du comité de sûreté générale, il y fut, autant et peut-être plus que d'autres, l'aveugle instrument de Robespierre. On a bien dit que dans ce comité il s'occupa surtout de beaux-arts, mais c'est là une ineptie à joindre à celles dont on berce ceux qui croient tout. Quel rapport peut-il exister entre la police et les beaux-arts? On a parlé aussi de la haute mission du comité, de son courage, de sa persévérance. Ces éloges peuvent, jusqu'à un certain point, s'appliquer au comité de salut public, chez qui la grandeur des résultats pallie en quelque sorte l'atrocité des mesures : le comité de salut public était vraiment un souverain, négociait, faisait la guerre, entretenait des armées; mais le comité de sûreté générale ne faisait que de la police et ne pourvoyait que la guillotine. David se rendit parfois ridicule : par exemple, lorsque le 31 octobre 1792 il annonçait avec fracas l'arrestation à Rome de deux artistes français, ou lorsque le 6 janvier 1793 il faisait la motion de déclarer que Paris avait bien mérité de la patrie, et qu'on lui criait : « C'est voté, » ou lorsque, le 11 avril, Pétion réclamant contre ceux qui menaçaient les députés du poignard, David s'avança dramatiquement au milieu de la salle pour dire : « Je demande que « vous m'assassiniez : je suis un homme vertueux. » Et, ce qui était difficile alors, il trouva moyen de se faire remarquer comme un homme cruel. Ainsi le 20 mai il interrompit deux fois Vergniaud à cette phrase : « Ils sont donc les assassins de ceux qui se « dévouent à la patrie, ceux qui entravent ainsi « votre marche. » — « C'est toi qui es un assassin, » s'écria David; et un instant après, « c'est toi, monstre, qui es un assassin. » Le 13 novembre (4 brumaire an 2), il fit hommage à la convention du tableau représentant la mort de Marat : « Citoyens, « dit-il, le peuple redemandait son ami; sa voix « désolée se faisait entendre, il provoquait mon « art, il voulait revoir les traits de son ami fidèle. « David, saisis tes pinceaux! s'écriait-il, venge notre « ami, venge Marat; que ses ennemis vaincus pâ- « lissent en voyant ses traits, réduis-les à envier « le sort de celui que, n'ayant pu corrompre, ils ont « eu la lâcheté de faire assassiner... Accourez tous, « la mère, la veuve, l'orphelin, le soldat opprimé! « sa plume, la terreur des traîtres, sa plume échappe « de ses mains. Votre infatigable ami est mort! il « est mort en vous donnant son dernier morceau « de pain. Postérité, tu le vengeras! Humanité, tu « diras à ceux qui l'appelaient buveur de sang que « jamais ton enfant chéri, que jamais Marat ne t'a « fait verser de larmes. C'est à vous, mes collègues, « que j'offre l'hommage de mes pinceaux : vos re- « gards en parcourant les traits de Marat vous « rappelleront ses vertus qui ne doivent jamais ces- « ser d'être les vôtres... Lorsque l'erreur égarait « encore l'opinion, l'opinion porta Mirabeau au « Panthéon. Aujourd'hui... le peuple y appelle celui « qui ne le trompa jamais. Je vote pour Marat les « honneurs du Panthéon! » On sait que cette motion fut accueillie d'enthousiasme, en dépit du décret qui voulait, au moins dix ans d'intervalle entre la mort et cette espèce de consécration. Cinq mois auparavant (15 juillet), voici en quels termes David rendait compte de la mort de Marat : « La veille de « la mort de Marat, la société des Jacobins nous « envoya, Maure et moi, savoir de ses nouvelles. « Je le trouvai dans une attitude qui me frappa. Il « avait auprès de lui un billot de bois sur lequel « étaient placés de l'encre et du papier, et sa main, « sortie de la baignoire, écrivait ses dernières pen- « sées pour le salut du peuple..... De quelle ma- « nière l'exposer aux regards du peuple dans l'église « des Cordeliers? On ne peut découvrir aucune « partie de son corps, car vous savez qu'il avait une « lèpre... Mais je pense qu'il serait intéressant de « l'offrir dans l'attitude où je l'ai trouvé, écrivant « pour le bonheur du peuple... » Effectivement, David faisait de Marat sa société habituelle. « Je ne « le quittais presque plus, dit-il à la convention; le « malheur a voulu que je fusse absent lorsqu'il a « été frappé. » Et, ce qui est encore plus odieux que cette ridicule tendresse pour le sanguinaire Marat, c'est l'ignoble imputation qui devant le tribunal révolutionnaire arracha à la reine cette belle exclamation : « Je demande à toutes les mères qui « sont ici, si cela est possible. » Eh bien, Chaumette avait été d'avance faire subir à des enfants dans la prison du Temple le plus monstrueux interrogatoire sur cette stupide invention du procureur de la commune. David était dans cette occurrence un des assesseurs de Chaumette : c'est un fait trop officiel pour qu'on puisse le contester (*voy.* Marie-Antoinette). David fut ainsi, il faut le dire, un des membres les plus exécrés du comité de sûreté générale, et il mérita de l'être. Sans doute cette célébrité fâcheuse tint à celle qu'il avait dans une autre carrière : son nom, européen, empêchait que rien de sa part ne restât dans l'ombre; mais cette réputation ne fit pas travestir ses actes, et, s'il eût eu quelque modération, il ne serait pas resté membre du comité; il n'y aurait pas même été nommé. Robespierre savait choisir ses séides. David le fut jusqu'au dernier jour. Le soir même du 8 thermidor, lorsque Robespierre vint au club des Jacobins solliciter en sa faveur des efforts désormais difficiles, et tracer de sa situation un tableau que se terminait par ces mots : « Il ne me restera plus bientôt qu'à boire « la ciguë, » David, se levant de sa place, s'écria : « Robespierre, si tu la bois, je vide la coupe avec « toi! » Il y avait cela de malheureux dans David, que condamné à peu parler en public, par un défaut d'organe, il jetait autant que possible des mots à effet. On les retenait parce que c'était de David, et peut-être il s'en félicitait. Mais après cela comment se plaindre que l'on répète les mots de l'ivresse, quand l'ivresse n'est plus, et que la mémoire ne s'en aille pas avec la fièvre? Bien que sa qualité de membre du comité de sûreté générale l'obligeât de coopérer aux mesures pour la tranquillité de

Paris, il n'en prit aucune. La nuit du 9 au 10 il fit assez voir, en ne paraissant point à la convention, qu'il était du nombre des vaincus. Aussi fut-il un de ceux que poursuivit le plus vivement la voix publique après le 9 thermidor. Dès le 13, André Dumont requit sa destitution : « Souffrirez-vous « qu'un complice de Catilina siége encore dans cette « enceinte, que David, cet usurpateur, ce tyran des « arts, aussi lâche qu'il est scélérat, que ce person- « nage méprisable aille encore impunément dans « les lieux où il méditait l'exécution des crimes « commandés par le tyran Robespierre. Je demande « que le traître David soit à l'instant chassé du co- « mité et remplacé. » David balbutia de timides excuses et fit vraiment amende honorable. « Il « était malade depuis huit jours et avait pris de « l'émétique le 9. Il n'avait jamais recherché Ro- « bespierre, c'est Robespierre qui lui avait fait la « cour... Il ne l'avait pas embrassé aux Jacobins, « il ne l'avait pas même touché... Il l'avait cru un « franc patriote. On ne peut comprendre jusqu'à « quel point ce malheureux l'avait trompé... Doré- « navant les hommes ne seraient plus rien pour lui, « David ; il ne s'attacherait qu'aux principes. » Cette déclaration n'empêcha pas qu'il ne disparût du comité réorganisé. Le lendemain, 14, Montmayou demanda et fit décréter son arrestation. On chercha ensuite à trouver des prévarications dans sa conduite comme membre du comité. Une députation de la société populaire de Clermont et d'Issoire, en demandant la réintégration de fonctionnaires destitués, articula des plaintes contre David comme ayant tenté de favoriser la soustraction de pièces diverses. Plus tard, Legendre fit contre lui, Vadier, Voulland et Amar, tous ex-membres du comité de sûreté générale, une dénonciation terrible où, entre autres inculpations graves, il reprochait à ces quatre révolutionnaires : 1° d'avoir pour coutume, lorsqu'une affaire semblait tourner à l'acquittement des accusés, de passer par la buvette et d'engager le président Erman à intimider les jurés; 2° d'avoir ordonné souvent la mise en jugement de cinquante ou soixante personnes à la fois pour des causes différentes; 3° d'avoir ordonné à l'accusateur public de faire juger en vingt-quatre heures les prévenus de la conspiration des prisons, de sorte que ces malheureux durent être jugés et périr le même jour. Legendre les accusait aussi d'avoir, autant qu'il était en eux, les 8 et 9 thermidor, paralysé par leur inertie les mesures prises contre Robespierre et ses complices. Deux fois (14 fructidor et 28 brumaire) il écrivit à la convention pour demander sa liberté; deux fois l'assemblée renvoya sa demande au comité de sûreté générale qui ne l'accueillit pas, bien que, dans sa seconde lettre, il motivât sa requête sur le désir de terminer un tableau, et que Boissy-d'Anglas l'eût appuyée à la convention. La démarche, dramatiquement ridicule, de ses élèves qui vinrent en corps réclamer pour lui, le 10 frimaire an 3, n'eut pas plus de succès, malgré les efforts de Boissy-d'Anglas et de Chénier; Rafron qui combattit la pétition réussit à la faire écarter par l'ordre du jour. Enfin pourtant le 6 nivôse, Merlin de Douai, au nom des trois comités, de salut public, de sûreté générale, et de législation, chargés de statuer sur l'accusation de Legendre, fit son rapport d'après lequel il n'y avait lieu à suivre contre Voulland, Amar et David; et le lendemain l'artiste fut rendu à la liberté. Sa détention avait été de près de cinq mois. Cependant les justes haines qu'il avait soulevées ne se tinrent pas pour battues. Une députation de la section du Muséum, dont il était le représentant, vint faire entendre contre lui (13 floréal) dix-sept inculpations, et déclarer que jamais David n'avait eu la confiance de ses commettants. Guiomar, Villetar, Dewars se déclarèrent en cette occasion pour les principes et le bon sens qui se réunissaient pour trouver de semblables déclarations absurdes et hors de place, et après une discussion animée, la convention se prononça pour eux. Mais le 8 prairial on revint à la charge : David, sur le rapport de Gouly, fut incarcéré une seconde fois; et le 4 fructidor seulement il fut autorisé à rester chez lui sous la surveillance d'un garde. L'amnistie du 4 brumaire an 4 le tira de cette fâcheuse position. Mais au fond David ne fut véritablement tranquille qu'après la révolution du 18 brumaire. Bonaparte s'était pris d'un véritable engouement pour lui, comme il faisait toujours de ceux qui passaient pour les premiers en leur science ou en leur art. On peut dire qu'ici se termine la carrière politique de David : comme politique pure, elle n'échappe à l'insignifiance que par son fanatisme populaire; comme administration se mêlant des arts, elle ne mérite pas le même anathème, et quelquefois il faut lui donner des louanges. David était en même temps membre du comité de sûreté générale et membre du comité d'instruction publique ; sa gloire, comme artiste, lui donnait en quelque sorte une dictature à la convention dans toutes les questions relatives aux arts et aux artistes, et dans celles-là étaient comprises, selon les idées du temps, les fêtes nationales. Il s'occupa avec activité du logement des artistes au Louvre, et fit décréter une pension pour les artistes lauréats de l'Académie de France à Rome. Ce fut par ses soins aussi qu'un jury national des arts fut institué, et il fit adopter pour le composer une liste de membres qu'il avait choisis lui-même, et dans laquelle on remarque, à côté de son nom, ceux de Monvel, Fragonard, Lebrun, Mongez, Gérar, Le Sueur, La Harpe, Chaudet et Talma. Enfin, sur la proposition de David, et au nom du comité d'instruction publique, on rendit un décret qui supprimait la commission du Musée et qui en confiait la garde à un conservateur. David fut le principal ordonnateur des grandes solennités nationales qui alors rappelaient les fêtes de la Grèce, et dont il prétendit que le peuple était à la fois l'ornement et l'objet. Voulant révolutionner tout ce qui pouvait agir sur le sens de la vue, il changea jusqu'aux figures des cartes à jouer. Il projeta une

suite de costumes non-seulement pour les fonctionnaires publics, mais aussi pour les citoyens; il composa, en imaginant des formes commodes et pittoresques, l'uniforme des élèves de l'école de Mars, et ce fut d'après son dessin que l'on exécuta le fameux sabre de Robespierre, sabre qui faisait partie de l'uniforme de cette école. Il fournit les dessins de plusieurs monuments nationaux projetés alors. On le nomma commissaire de la fête instituée pour célébrer l'achèvement de la constitution. Il lut un rapport sur l'anniversaire de la fédération, en fit voter les dépenses et en dirigea les cérémonies. On le chargea aussi du plan de diverses autres fêtes nationales et particulièrement de celle de l'Être suprême. Enfin il proposa l'érection d'un monument commémoratif de la défense de Lille, et l'institution d'une fête en mémoire de la reprise de Toulon. La vie de David sous le consulat et l'empire présente peu de particularités. C'est alors qu'il jouit au plus haut degré de toute sa réputation et qu'il fut presque d'un accord unanime classé plus haut par ses contemporains que ne le classera la postérité. L'admiration du maître qui, dès l'époque du couronnement, lui donna le titre de son premier peintre, et lui commanda plusieurs ouvrages, toujours très-chèrement payés, fut pour quelque chose peut-être dans cette vogue que d'ailleurs nécessitait le développement de la marche de l'art. Il ne tint, assure-t-on, qu'à David d'être sénateur ou conseiller d'État, ou l'un et l'autre ; ces places même, s'il faut en croire ses admirateurs, lui furent offertes positivement, et il répondit aux propositions impériales par des refus non moins positifs. Il n'accepta que le ruban d'officier de la Légion d'honneur, et en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, celui de commandant. Napoléon, quoique alors occupé d'autre chose que de peinture, avait trouvé un moment pour lui rendre visite à son atelier. David donna son adhésion à l'acte additionnel. Aussi, lors de la seconde restauration, fut-il rayé de la liste des membres de l'Institut et compris dans les exceptions à l'amnistie. Toutefois il paraît que l'intention de Louis XVIII était de fermer les yeux à son égard, et qu'en fait la loi ne lui aurait pas été appliquée. David ne voulut point de cette espèce de grâce et se rendit à Bruxelles le 27 janvier 1816. S'il éprouva plus tard du regret de cette promptitude, il ne le manifesta point. En tous temps sous Louis XVIII il eût obtenu son rappel, s'il l'eût demandé. Malgré les instances de ses amis, il n'adressa jamais de semblables demandes, et il se retrancha dans la grande phrase, qu'une loi pouvait lui donner quelque sécurité, mais non une ordonnance révocable. La veille de son départ de Paris, il avait reçu du ministre de Prusse, M. de Humbolt, une invitation de se fixer dans les États prussiens, et même, ajoute-t-on, l'offre du titre de ministre des arts. Des propositions analogues lui furent renouvelées à Bruxelles; mais il les refusa péremptoirement, ne consentant pas même à former pour la Prusse une école semblable à celle dont il avait doté la France. « Vous désirez retourner dans votre « patrie, lui dit-on : le meilleur moyen d'y rentrer « et d'y braver vos ennemis, c'est d'accepter les « offres de Sa Majesté. Elle vous mettrait sur la « poitrine des insignes qui vous feraient même ou- « vrir, si vous vouliez, les portes des Tuileries. » L'argument était spirituel, mais il ne persuada pas le républicanisme toujours un peu brutal de David. On parle aussi de démarches de Pie VII, pour l'engager à venir se fixer à Rome. Il paraît que ce pape était revenu de l'effroi que primitivement lui avait inspiré l'idée de se trouver seul à seul enfermé avec le peintre régicide, lors de son voyage à Paris pour le sacre de Napoléon. David, qui peignit alors ce portrait de Pie VII qu'on range parmi ses chefs-d'œuvre, le fit comme de raison poser à diverses fois devant lui. « Il me mettait sous clef avec lui, disait depuis le pontife; je ne savais trop ce qu'il voulait faire de moi, *Avevo paura!* Cet homme avait tué son roi, il eût eu bon marché d'un pauvre pape de papier mâché (1)! » David ne quitta donc point la Belgique : il y resta jusqu'à sa mort, travaillant bien plus qu'à Paris, faisant des voyages assez fréquents, soit à Anvers et à Gand pour assister au concours où l'on exigeait son suffrage, soit pour examiner les chefs-d'œuvre de peinture que possèdent ces deux villes, menant du reste une vie très-simple, mais très-honorable, bien qu'il n'eût pas de maison montée. Il tomba sérieusement malade dans l'été de 1825, se rétablit, mais eut ensuite plusieurs rechutes, très-clairs symptômes d'une fin prochaine. Une fois ayant recouvré ses sens, il parla de son art avec le même feu qu'en pleine santé. On mit sous ses yeux une épreuve de la planche des *Thermopyles* sur laquelle le graveur désirait avoir l'avis du peintre. David parcourut du doigt les diverses parties de l'estampe, articula quelques observations, puis arrivé au principal personnage : « Il n'y « a que moi, dit-il, qui pouvais concevoir la tête « de Léonidas. » Ce furent ses dernières paroles; il expira le jeudi 29 décembre 1825. Le 15 décembre il peignait encore. On lui fit de magnifiques obsèques. Le cortége était remarquable par les insignes qui rappelaient les noms de ses principaux ouvrages ainsi que les récompenses que Napoléon lui avait décernées; les armoiries de baron de l'empire et la décoration de commandant de la Légion d'honneur; enfin l'uniforme et l'épée de membre de l'Institut. — David jouissait d'une belle fortune; il a laissé à peu près 80,000 francs de rente. La dot de sa femme, qui était de 500,000 francs, fut le commencement de cette fortune que le prix de ses ouvrages avait triplée. Lorsqu'il voulut faire un second voyage à Rome, son beau-père lui fit un don de 10,000 francs avec promesse d'un secours plus considérable. David, en racontant ce fait, disait : « Cette assistance me donna un grand courage (2). »

(1) *Di cannavaccio.* Ajoutez à tout cela le mélange d'italien et de français employé par Pie VII, sa prononciation italienne : « Cet homme avait *tou-é* son roi, il *out tou* bon marché.....

(2) Même avant d'obtenir le prix de Rome, il était chargé de

David était d'une taille assez élevée; il avait peu d'embonpoint, mais il paraissait vigoureux : son œil était vif et son regard fort. Il avait l'air prudent; sa figure offrait un caractère ferme et des traits assez réguliers; ses cheveux bruns étaient un peu crépus. Son geste, son maintien avaient quelque chose de calme et de distingué; et souvent, quoiqu'il méprisât les sots qui ne voulaient voir en lui qu'un plébéien, il réussit par ses manières à gagner leur considération. Il était toujours bien vêtu et avec goût, ne voulant en cela le céder à personne; enfin orsqu'il cherchait à plaire à quelque femme, il ne manquait pas de grâce, et devenait fort aimable. Une certaine rudesse de manières ne prévenait pas en sa faveur; mais dans l'intimité il avait de la simplicité, de la bonhomie. Trop souvent on le trouvait faible et irrésolu dans sa conduite, et avec un peu d'adresse on parvenait à le maîtriser. Au moral, c'était un homme ardent, doué d'une imagination vive, disposé à l'exaltation, fier, susceptible, et très-avide de célébrité. Cet amour de célébrité, cette soif de réputation pourraient être démontrés par plus d'un exemple; citons-en un. Fabre d'Eglantine lui disait un jour : « Il n'est pas d'hommes « qu'on ne puisse corrompre, tous ayant un côté « faible; il ne s'agit que de le connaître et de les « attaquer par ce point. » David s'écria : « Et moi, « crois-tu qu'on puisse me corrompre? — Plus « facilement qu'un autre, reprit le poëte. — Et « comment cela, répartit David? — En te promet- « tant les honneurs du Panthéon rendus de ton « vivant. » David se vit forcé de convenir qu'en effet c'était le seul côté par où l'on pût le corrompre. Un coup violent, reçu par accident au côté gauche de la mâchoire supérieure, lui avait causé une grosseur qui le gênait toujours, soit pour parler, soit pour sourire. Dans sa jeunesse, cette difformité n'était que peu apparente; un de ses portraits, qui le représente âgé de 25 ans environ, semble l'attester. — Ce qu'il importe le plus de recueillir lorsqu'il s'agit de la vie d'un peintre célèbre, c'est ce qui se passait dans son esprit et non pas ce qui se passait dans son ménage; ce ne sont pas non plus les faits de sa vie privée. Or, comme tous les arts se composent de certaines grandes conditions, on voudrait savoir avant tout si l'artiste les a toutes remplies, ou si celles qu'il a omises, ignorées ou négligées, sont les plus ou les moins importantes; s'il a été supérieur, s'il a excellé éminemment dans une seule de ces conditions par des principes fixes, ou si c'est par hasard, par singerie d'autrui qu'il a obtenu ces qualités; ou enfin s'il ne les possède qu'en apparence. Il faut donc dans cet examen rapide nous conformer à l'analyse théorique de la peinture, et considérer séparément ces cinq grandes conditions ou moyens : la composition, le dessin, le clair-obscur, le coloris et la touche. *Bélisaire,* condamné à perdre la vue et dépouillé de ses biens par l'empereur Justinien, auquel il avait rendu de si grands services, est forcé de demander l'aumône aux portes du palais impérial de Byzance; mais la mendicité ne lui fait rien perdre de la dignité de son grand caractère. Un tel fait, prétendu historique, offrait à l'imagination de David un sujet pathétique; il s'en est emparé. Ses idées sur la régénération de son art n'étaient pas alors bien arrêtées; il n'avait pas encore entièrement dépouillé le vieil homme de l'Académie de Paris; ce tableau en est la preuve. On pourrait donc critiquer d'abord le soldat ou le centurion qui regarde, tout stupéfait, son ancien général réduit à ce triste état. En effet, ce soldat manque de caractère et ressemble un peu à un figurant de nos opéras. La femme, qui donne à Bélisaire l'obole avec respect, est en pensée; mais le large manteau de cette figure et la tête même de Bélisaire sentent trop l'école de Vien. Au reste, Pierre, premier peintre du roi, mais fort pauvre dans ses œuvres, avait conseillé David lorsqu'il peignait ce tableau. Faisons remarquer ici qu'il ne peignait pas des études uniquement pour le plaisir de peindre, mais que son imagination leur fixait toujours un but. S'il rencontrait par exemple un beau vieillard, une belle jeune fille, il les peignait aussitôt, en les destinant dans sa pensée à devenir Bélisaire ou Psyché. C'est ainsi que fut faite la tête de l'illustre aveugle, si cruellement traité par Justinien. Cette tête n'a cependant rien d'héroïque; elle offre le portrait d'un beau pauvre rencontré dans les rues de Rome. Toutefois nous dirons que ce tableau, quoique faible de style, n'est point l'œuvre d'un peintre vulgaire. David se proposait plus tard de retoucher cet ouvrage; aussi regrettait-il, quand il passa dans le commerce, de n'en avoir pas fait l'acquisition. Le tableau original offre une disposition différente de celui qu'on voit au Musée; cette différence provient de la diminution qu'on fit éprouver à la toile pour l'adapter au local que ce tableau occupait chez l'électeur de Trèves. Le dessin, bien qu'il soit assez correct, est si loin du dessin des *Horaces* et des *Sabines* qu'il témoigne du génie progressif de notre peintre. Le clair-obscur a peu d'effet, et le coloris est trop le résultat de teintes

travaux lucratifs. Louis XVI lui avait commandé deux tableaux. Il fit de nombreux portraits, qu'à la fin on payait fort cher. L'exhibition de son tableau des *Sabines,* qui dura cinq ans, lui rapporta net 24,000 francs. Ce même tableau et celui des *Thermopyles* furent achetés pour le Musée par Louis XVIII, pour la somme de 60,000 francs chacun, et 20,000 francs de plus pour le droit de gravure, que David s'était réservé et qu'il concéda. Napoléon paya 105,000 francs le tableau du Couronnement; il avait décidé que 6,000 francs par mois seraient alloués à David pendant la durée de ce travail; mais l'intendant de la liste civile prit cinq mois après un autre arrangement; et il fut convenu que le peintre recevrait 75,000 francs pour ce tableau, et une pareille somme pour chacun des trois autres tableaux commandés en même temps. David toucha donc les 75,000 francs, plus les 30,000 promis pour les cinq mois pendant lesquels il avait travaillé. La Distribution des aigles, l'un des trois autres tableaux, lui fut également payée 75,000 francs. Le portrait équestre de Bonaparte valut à David 25,000 francs, et les quatre répétitions qu'il en fit lui rapportèrent chacune la même somme. Un autre portrait en pied de Napoléon en habits impériaux, ouvrage envoyé en Westphalie, a été payé 24,000 francs. Le marquis de Douglas fit remettre à David une somme semblable pour un autre portrait de Napoléon, représenté en pied dans son cabinet. Cet amateur généreux écrivait à David : « Mettez le temps et le prix que vous voudrez à cet ouvrage..... » La copie du *Couronnement* a rapporté net à David 60,000 francs. Enfin il faut tenir compte de la rétribution usitée dans les écoles et que lui payèrent longtemps de nombreux élèves.

bigarrées posées par échantillon, défaut qu'on retrouve un peu dans la carnation des *Horaces*. Quant à la touche de l'original, elle rappelle le faire libre, large, de l'école dont David sortait, faire et touche qu'il a peu recherchés depuis. — Le *Serment des Horaces*. La décadence des arts en France était si flagrante vers le milieu du 18e siècle, que le gouvernement imagina pour les relever, malgré l'optimisme des académies, de commander un certain nombre de tableaux et de statues. Il va sans dire que tous ces tableaux, toutes ces statues n'étaient que la continuation des lazzis consacrés par les amateurs à la mode. David seul comprit quel était le remède du mal, et quelles étaient les obligations imposées aux artistes par cet encouragement, alors inusité. En acceptant un de ces travaux, il servit donc réellement son art. Le tableau des *Horaces* arrêta le torrent et féconda l'art tout entier. On ne peut regarder cette composition sans se trouver ému et sans que la pensée se reporte au temps et au lieu de la scène. En voyant ce vieillard qui tient les trois épées élevées vers le ciel pour implorer la faveur des dieux, on sent qu'il vient de haranguer ses fils, et que sa mâle éloquence leur a inspiré un tel enthousiasme, que tous trois, d'un mouvement spontané, se tenant embrassés d'une main et étendant l'autre vers leur père, lui jurent de vaincre ou de mourir. Ce groupe est plein de force et de mouvement. Quant à celui des femmes, la plupart des critiques pensent qu'il est de trop dans cette composition. Quelle fierté, dit un observateur dans ces jeunes guerriers! Ce ne sera pas en vain que Rome leur aura confié ses destins. Le patriotisme, la gloire d'avoir donné le jour à des héros, voilà ce qui anime le père. Lorsque ce tableau parut en France, David fut nommé le Corneille de la peinture. En effet, il méritait ce nom, puisqu'il a su égaler ce grand poëte dans cette scène imposante. Quel goût pur et élégant ravi à l'antiquité! L'ajustement, la coiffure des trois Horaces sont d'un style inconnu chez les modernes; et ce fond si simple, si débrouillé, si conforme au mode du sujet; puis ces meubles de forme tout antique et telle qu'aucun tableau moderne n'en avait présenté de semblables; certes d'aussi importantes nouveautés ne devaient pas manquer d'opérer dans l'art et de là dans nos mœurs une révolution. Ce fut donc à cette époque que l'on commença à vouloir à Paris que tous les meubles, les ornements et les ustensiles même fussent façonnés à l'antique. Mais c'est surtout cette naïveté savante, cette fière verdeur, cette conscience féconde et rehaussant tout l'ouvrage qui font le principal mérite de cette œuvre toute classique. D'ailleurs l'espèce d'âpreté qu'on y remarque semble avoir été calculée pour opposer un contraste à tant de lâches et prétentieuses productions, à tant de fades images de ses contemporains. Ainsi que Corneille, David, son admirateur, était ennemi du doucereux. Ni Polydore de Caravaggio, ni Jules Romain n'approchèrent de ce style mâle, net et vif à la fois. Le trait et le modelé de ses figures surpassent en beauté et en naïveté tout ce qui avait paru depuis Raphaël; et l'énergie et le rendu savant du dessin étonnèrent tous les artistes et tous les connaisseurs. Parmi les critiques qui sont à faire dans ce tableau, nous croyons devoir signaler celle qui s'appliquerait à la tête du père des Horaces. Elle n'est, selon nous, ni d'un choix de physionomie, ni d'un style satisfaisants; elle est un peu judaïque, et d'un caractère sec et petit. Les têtes des jeunes Horaces sont au contraire d'un assez beau style; elles ne sont point au-dessous des belles têtes de la colonne trajane. La manière dont tout le modelé du tableau des *Horaces* est traité le distingue de presque tous les tableaux connus. Jamais on n'avait rendu les plans particuliers constituant la forme des pieds, des mains et de toutes les parties détaillées avec plus de fini et plus de beauté. Il résulte, il faut en convenir, de cette espèce de recherche dans les plans, recherche qui rappelle un peu trop les effets de la lumière étroite d'une lampe, une différence remarquable entre ce modelé et celui de Raphaël, qui adoptait en général une lumière plus ouverte. David ne continua point cette manière, trop ferme peut-être, dont le tableau des *Horaces* offre seul, pour ainsi dire, un exemple. Les études qu'il faisait à cette époque avec Drouais au crayon et à la lampe l'avaient habitué en quelque sorte à cette espèce de rendu serré, vif et détaillé. Cette manière un peu chargée, il la délaissa dans le tableau des *Sabines*, où l'on remarque au contraire un modelé très-large, suave et d'une grande manière. Nous nous permettrons aussi de critiquer une certaine affectation de demi-teintes qui rend un peu confus l'aspect des têtes. Si l'on considère maintenant la combinaison des masses constituant le choix du clair-obscur, on ne peut s'empêcher de remarquer le défaut d'unité dans cette partie. Le groupe des femmes, surtout la figure de Camille vêtue de blanc et placée dans une lumière ouverte, appelle trop l'œil et dispute évidemment avec le groupe principal. N'eût-on pas désiré que le jeune Horace, qui est vu en avant et que David semble avoir caractérisé comme devant être le vainqueur, fût rendu plus apparent par l'éclat de sa chlamyde? Nous ne ferons qu'une courte observation sur le coloris de ce tableau. Les vêtements un peu lourds de teintes et le groupe entier des femmes sont coloriés sans magie. L'air manque entre ces figures et le devant. Les carnations trop peu sanguines des femmes donnent trop l'idée du plâtre ou du carton, et le coloris des mains des Horaces rappelle trop la mosaïque. Il nous reste à considérer dans ce tableau la touche ou plutôt le fini. Un jour David se trouvant seul avec un élève dans la salle d'exhibition de son tableau des *Sabines*, et voyant que cet élève regardait de très-près, il lui dit : « Cela n'est peut-« être pas assez fait? — Il est vrai, répondit le « jeune homme, que vous n'avez pas peint avec « autant de soin que Léonard, mais tout est rendu.» Après un moment de silence, David reprit : « Dans

« mes *Horaces*, le pinceau est plus sévère ; et si « vous me demandez pourquoi j'ai changé de ma- « nière, je vous répondrai : Pourquoi n'ai-je plus « trente ans ? J'ai acquis d'autres qualités qui com- « pensent celle que j'ai perdue. » Plusieurs observateurs pensent cependant que David aurait dû, dans son tableau des *Sabines*, conserver un peu de ce fini primitif justement admiré dans les *Horaces* et qui constitue sa seconde manière à Rome. — *La mort de Socrate*. Commençons par citer ce qu'on lit dans l'opuscule intéressant d'un étranger. M. Stamati Bulgari : « La vue de cette scène sublime et « pathétique, dit-il, si gravement représentée, « frappe d'étonnement l'imagination du specta- « teur, remplit son âme de mélancolie et lui fait « partager la douleur profonde de tous ceux qui « assistent aux derniers moments de Socrate dans « cette obscure et désolante prison. Le fils de So- « phronisque seul en est exempt ; il conserve son « caractère patient et inébranlable. Il entretient « ses disciples avec sa douceur accoutumée sur l'im- « portante question du dogme de l'immortalité de « l'âme ; on croit l'entendre parler, et on est pé- « nétré de ses principes religieux. La vue de la « coupe fatale, qui doit donner la mort au plus « vertueux des hommes, oppresse et déchire le « cœur. Avec quelle curiosité respectueuse les re- « gards suivent les différentes impressions qu'é- « prouve l'âme de ses illustres disciples ! Platon, « assis au pied du lit, montre par son recueille- « ment l'accablement de son âme. On lit dans les « traits de Criton une sombre tristesse et son « zèle à exécuter les dernières volontés de son « maître. Cependant ce maître par sa douce élo- « quence, par la force de son raisonnement et par « la grandeur du sujet qu'il traite, semble élever « leurs âmes aux régions éthérées. Jamais sujet si « beau, si touchant, si auguste, ne fut mieux rendu. « Cette inappréciable production porte le cachet « d'un génie supérieur ; elle est le grand livre du « goût, de la morale et de cette divine éloquence « de la peinture qui élève, échauffe et attendrit « l'âme. » L'idée de faire discourir le philosophe sur l'immortalité de l'âme, sans être distrait par la coupe qu'on lui présente, est bien rendue. Le valet des onze détournant la tête au moment où Socrate va saisir le breuvage mortel est une conception des plus heureuses. Dans l'origine, David avait peint Socrate tenant déjà la coupe que lui offrait le bourreau. « Non, non, » lui dit André Chénier, qui mourut victime aussi de l'injustice des hommes, Socrate, tout « entier aux grandes pensées qu'il exprime, doit « étendre la main vers la coupe, mais il ne la saisira « que lorsqu'il aura fini de parler. » Voilà comment des compositions deviennent souvent des chefs-d'œuvre par un échange de sagacité entre des hommes de génie. Raphaël consultait Bembo, Castiglione, etc. Maintenant, passant à l'examen de quelques autres conditions de l'art, nous dirons que la disposition de ce tableau est généralement approuvée ; sa simplicité semble même fort remarquable, quand on se rappelle la confusion, le fracas impertinent des compositions du 18e siècle. Pour ce qui est du clair-obscur et du coloris, nous ne les analyserons point, ces conditions étant peu observées ; cependant nous croyons devoir faire remarquer que le coloris est à critiquer sous le rapport de la convenance. Le peintre a moins pensé au mode du sujet qu'à certains tons de palette, qui eussent été mieux appliqués dans une scène exempte de pathétique. L'exécution de cette peinture se distingue des autres ouvrages de David par le soin extrême, le grand fini et peut-être la recherche du pinceau. Ce peintre se complaisait dans ce tableau et ne craignait pas, lorsqu'on en faisait l'éloge devant lui, de l'appeler un diamant. Nous doutons cependant que Poussin eût approuvé tout ce travail recherché ; il eût écrit la mort de Socrate d'un pinceau plus austère ; il eût repoussé tout alléchement, toute mignardise de l'outil, réservant pour d'autres sujets les grâces de l'exécution. Il n'eût pas représenté, par exemple, les cheveux du bourreau d'une manière aussi caressée, nous dirons même aussi coquette ; et, puisque nous parlons de cette figure, nous ajouterons que le peintre est tombé dans l'affectation en représentant un des pieds de ce bourreau posant seulement sur le talon, les doigts étant soulevés et contractés comme si cet homme éprouvait une souffrance physique. Plus tard, David s'aperçut que ce tableau se ressentait de l'influence de son temps, et il regretta aussi de ne l'avoir pas traité en grand. Lorsqu'il l'exécuta, il se trouvait retenu par une blessure à la jambe, qui l'obligeait de travailler assis. Ainsi que le tableau d'*Hélène et Pâris*, cet ouvrage s'éloigne trop par son caractère, petit et recherché dans le pinceau, du faire large et imposant de la *Peste de Marseille*. — *Hélène et Pâris*. Voici le ravisseur d'Hélène ; à ses côtés, nous voyons le jeune objet de son amour. C'est dans un lieu embaumé de parfums, rafraîchi par les eaux vives d'un bassin, près d'un lit élégant que sont réunis les deux amants. Le dessin ne fait voir ni la résolution ni la finesse des mouvements, conditions sans lesquelles il ne saurait y avoir ni expression ni grâce. Il est évident que l'auteur du *Serment des Horaces* ne travaillait pas ici dans son genre. Les poses sont heureuses, il est vrai ; mais le dessin, qui devrait rendre évidentes et bien caractérisées les idées indiquées par ces poses est incertain ; la souplesse ou le jeu des parties n'y est point libre et exprime peu le sentiment qui devrait dominer dans ce sujet délicat. David n'était pas content de cet ouvrage ; il avait raison ; ce n'est que l'essai timide d'un peintre ami de l'antiquité et du bon goût : c'est sans doute une critique évidente du style laid et prétentieux des écoles de son temps, mais cette critique a peu d'autorité. Nous ne dirons rien ici de l'emprunt, peu convenable pour le fond, d'une tribune copiée d'après Jean Goujon ; nous ne dirons rien non plus d'une certaine discordance assez remarquable entre le site perspectif et les fi-

gures. Il serait inutile d'examiner le coloris de ce tableau ; on y trouve peu de magie ; les carnations ne sont pas fausses, mais elles sont dépourvues de ce charme que demandait le sujet. Au reste les teintes en sont conservées d'une manière remarquable. Quant à la touche du pinceau, elle ne nous paraît pas heureuse; elle produit quelque chose de plat et de monotone, qui contribue à refroidir tout l'ouvrage. Honneur toutefois à David, qui sut se rapprocher hardiment des anciens, et tourner le dos aux écoles misérables, dont les chefs et les admirateurs étaient si aveuglés par l'ignorance ou la vanité! — *Brutus après avoir condamné ses fils.* De qui sont les deux cadavres portés par des licteurs qui traversent le fond de ce tableau? Ce sont ceux de deux frères conjurés, ennemis de la république. Quel est ce Romain qui semble atterré ? Il est dans l'ombre. C'est Brutus, leur père. Eh quoi! n'a-t-il donc pu les défendre, les sauver? Qu'a-t-il fait? C'est lui même qui les a accusés, qui les a condamnés. Grand Dieu! qui peut le croire ? La tyrannie est donc une chose bien odieuse, bien funeste, puisque la haine qu'on lui porte inspire de pareilles résolutions, d'autres diraient d'aussi grands sacrifices ? Il est vrai que le droit de vie et de mort qu'avaient les Romains sur leurs enfants, est à considérer lorsqu'on veut apprécier cette action. Mais ce que voulait faire ressortir le peintre, ce n'est pas l'inhumanité de Brutus, c'est l'inhumanité de la tyrannie. Il y a de la poésie dans ce drame de pinceau; cependant les moyens d'émotion sont un peu grossiers. C'est ainsi qu'il imagina, comme contraste, ce groupe de femmes désolées, la mère et les sœurs des victimes; mais ce groupe apporte une seconde unité qui nuit à l'unité principale. Junius Brutus seul eût suffi sur le devant. Dans ce tableau David n'était point en progrès de dessin, mais en progrès de coloris et de style. C'est l'ouvrage d'un homme de génie, d'un novateur persistant et aspirant au but philosophique de l'art. Il eut la même influence sur nos costumes, sur la forme de nos ameublements et même sur le style de nos décors, que celui des *Horaces* exposé cinq ans auparavant. Pierre, comme premier peintre du roi, ayant accès dans l'atelier de David, lui dit, au sujet de *Brutus* et des *Horaces* : « Allons, monsieur, continuez : « vous avez fait dans vos Horaces trois figures sur « la même ligne; ce qui ne s'est jamais vu depuis « que l'on fait des tableaux; ici vous mettez le « principal personnage dans l'ombre; cela va de « plus fort en plus fort. Vous avez raison, apparem« ment, le public trouve cela bien... Où avez« vous vu qu'on put faire une composition qui eût « le sens commun, sans employer la ligne pyra« midale? » Nous sommes persuadés que ces ridicules observations, Pierre les croyait excellentes. — *Serment du Jeu de Paume.* On se rappelle que le 20 juin, jour où le clergé devait se joindre aux communes, les députés trouvant leur salle fermée se rendirent, après avoir erré quelque temps dans les rues de Versailles, à la salle du Jeu de Paume, où ils jurèrent de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. C'est le moment de cette prestation de serment que le peintre a représenté avec une énergie et un talent dignes de son sujet. Quel mouvement imprimé à toutes ces figures! quel élan ! quel transport! Bailly seul est calme mais que de noblesse dans son expression! Les costumes modernes, si rebelles à la peinture, n'occupent pas un seul moment l'attention, parce que tout est plein de vie et de chaleur. Pour montrer l'union qui anime l'assemblée, David groupe ensemble sur le devant de la scène un chartreux (Dom Gerle), un ministre protestant (Rabaud de Saint-Etienne) et un prêtre catholique (l'abbé Grégoire). Quel heureux effet ce groupe produit dans l'ensemble de cette scène! Déjà l'on peut reconnaître dans une épisode presque inaperçu de cette composition, la nature des idées qui fermentaient dans la tête de David. Le rideau de l'une des fenêtres, agité par le vent, laisse entrevoir le ciel couvert de nuages, et la foudre qui s'en échappe va frapper la chapelle royale. Un décret du 28 septembre 1791 ordonna que ce sujet serait exécuté aux frais du trésor, et qu'il ornerait la salle des séances législatives. Mais David laissa son ouvrage inachevé. Toutes les figures qu'il avait d'abord dessinées nues sont tracées au pinceau avec quelques indications d'ombres, et se font remarquer par des contours purs, énergiquement exprimés, et des muscles indiqués avec précision. Quatre têtes sont peintes ; ce sont celles de Mirabeau, de Barnave, de Dubois de Crancé et du père Gérard. Ce tableau, admirablement commencé, a été remarqué par tous les artistes : il rappelle et égale, s'il ne les surpasse, les grands travaux préparatoires appelés cartons qui font tant d'honneur aux illustres peintres d'Italie. — *Les Sabines.* Ce tableau eut une origine morale. Le père d'un élève de David, en le lui présentant, disait : Mon fils a non-seulement des dispositions pour la peinture, mais il en a pour la poésie ; et en même temps il remit à David une pièce de vers faite contre les femmes par ce jeune homme. Quelque temps après qu'il fut admis parmi ses élèves, David, qui l'avait remarqué, crut devoir par affection lui donner des conseils étrangers même à la peinture. « Pourquoi n'aimez-vous « pas les femmes, lui dit-il un jour, en avez-vous « été maltraité? — Non, monsieur, répondit ti« midement le jeune homme embarrassé. — Je « connais votre pièce de vers, répliqua David, « votre père l'a lue devant moi. Ecoutez-moi, mon « ami, je vais parler par expérience : les femmes « sont la consolation et le soutien de l'homme ; il « doit les chérir. Lorsque j'étais prisonnier pour « faits politiques, je me trouvais brouillé avec ma « femme et séparé d'elle depuis fort longtemps. « Mon malheur la toucha ; elle résolut de sauver « son mari et mit tout en œuvre pour y parvenir. « Je me rappelle avec attendrissement ses efforts « courageux et les sollicitations qu'elle fit pour « obtenir ma liberté. Elle allait frapper aux portes

« de tous mes amis, de tous mes élèves. Ils se réu-
« nirent par ses soins, signèrent et présentèrent
« une pétition en ma faveur. Enfin je la vis un
« jour accourir dans ma prison; elle se précipita
« dans mes bras : Tu seras sauvé, cher ami, s'é-
« cria-t-elle; bientôt ta femme éprouvera le bonheur
« de t'avoir rendu à la liberté. En effet, j'obtins
« ma délivrance; c'était à une femme que je la
« devais. Oh! croyez-le, un si tendre dévouement,
« tant de courage m'ont pénétré d'admiration. Je
« résolus aussitôt de confier à la toile ce trait en
« l'honneur du sexe. J'aurais représenté mon
« épouse oubliant nos discordes, ramenant avec
« elle la paix, la consolation, le bonheur; j'aurais
« soulagé mon cœur par cet hommage. Mais plus
« tard, après y avoir réfléchi, je renonçai à ce su-
« jet, quelque cher qu'il me fût. Mon devoir, je
« le reconnus, était de peindre une leçon plus gé-
« nérale, plus historique. Ce n'était pas des dissen-
« sions de ménage qu'il me convenait de tracer,
« c'étaient des dissensions civiles et des guerres
« étrangères que les femmes devaient apaiser, et
« les *Sabines* se présentèrent à ma pensée. » On voit donc dans ce tableau, son chef-d'œuvre, des femmes courageuses qui viennent jeter leurs enfants et se précipiter au milieu de la mêlée. Elles animent merveilleusement la scène, et nous montrent la force de l'amour maternel et conjugal, qui, bravant tous les périls, finit par réconcilier des ennemis furieux, et par étouffer l'ardeur de la vengeance, si difficile à éteindre dans le cœur de l'homme. Le roi des Sabins est dessiné avec la sage énergie des anciens; Tatius nous montre un guerrier ayant le caractère d'un héros. Romulus, chef-d'œuvre de noblesse et d'élégance de formes, est bien le fils du dieu Mars, fier et beau comme son père, calme comme Minerve et sûr de la victoire. David a complétement résolu, en peignant cette figure, le grand problème que si peu d'artistes comprennent et qui consiste à trouver et à saisir sur la nature même, ces beautés vraies que les Grecs savaient si bien exprimer. Ajoutons que, dans ce tableau, le dessin, toujours plein de caractère, est exempt de manière; point de pauvreté et jamais de boursouflure. Qu'y manque-t-il donc? Un peu de ce sentiment qui charme dans Raphaël, de cette animation qui attache, qui séduit dans Corregio; nous dirons de plus qu'il y manque un peu de cet accent fier, exalté, et parfois terrible qui retentit dans les ouvrages de Michel-Ange, mais qui n'est pas convenable dans toutes sortes de sujets. Nous pourrions encore examiner, sous le rapport du dessin, d'autres figures de ce tableau; nous pourrions dire que le mouvement, que le modelé de la poitrine, des bras, des mains de cette femme aux cheveux épars, qui montre à Tatius le groupe d'enfants posé à terre, sont tout à fait remarquables, ainsi que les raccourcis et les formes heureuses de ces mêmes enfants. Nous pourrions citer les deux jeunes écuyers, principalement celui qui semble accompagner Tatius, et dont la naïveté, la belle forme et la gracieuse sévérité rappellent les antiques de l'époque d'Adrien : et de plus cette figure de cavalier remettant en signe de paix son arme dans le fourreau; les plus beaux bas-reliefs antiques n'offrent rien de plus vrai, de mieux senti que cette figure. Enfin jamais, depuis la renaissance de l'art, aucun tableau n'avait réuni autant de figures belles et conformes à la vérité. Combien encore de pieds, de mains excellemment dessinés et correctement modelés pourraient être ici rappelés! Pour terminer par un détail propre à faire connaître complétement David dessinateur, nous dirons que la bouche de l'enfant qui pleure offre dans son trois quarts et sur le côté fuyant un modèle de raccourci, quant à la justesse graphique et quant au sentiment. Nous dirons qu'ici David est l'égal de Raphaël qui, dans l'incendie *del Borgo* au Vatican, a lui aussi dessiné admirablement un enfant qui pleure. Ce peintre eut longtemps à lutter contre des moralistes scrupuleux qui trouvaient mauvais qu'il eût représenté ses héros nus et non costumés militairement. La réponse à cette critique était facile, mais il fallut du temps pour la comprendre. Aujourd'hui qu'il est reconnu que, dans ce tableau des *Sabines*, le nu est décent autant qu'héroïque, tout le monde répondra que cette critique est une ineptie. Nous reviendrons sur ce point. Au surplus, David importuné céda, et sur cette figure de Tatius, que le public vit entièrement nue pendant plusieurs années, ce peintre ajusta, le moins mal qu'il put, le fourreau du glaive pour couvrir la nudité. Si nous examinons le clair-obscur dans le tableau des *Sabines*, nous remarquerons qu'il n'offre pas d'heureuses combinaisons, que la lumière y est trop généralement répandue, et que cependant l'effet se soutient et fixe le spectateur. Mais le manque d'une masse brune, large et dominante, et par conséquent d'une seconde masse moindre, se fait sentir en cet ouvrage et le prive de la puissance optique qui fait le mérite de tant de coloristes. L'expression des formes, ou le relief particulier, ou enfin le *modelé*, comme disent les peintres français, y est admirable. Les cuisses, les genoux, les jambes du Tatius sont d'un relief si vrai et si positivement exprimé qu'un sculpteur pourrait les prendre pour modèle, comme si c'était le relief lui-même. Le coloris des *Sabines* est gris, il convient peu au sujet et au pays où se passe la scène. La carnation d'Hersilie est mate. Le dos de Romulus est trop noir. Le coloris de Tatius est bien; mais les enfants, si habilement modelés, sont, dans les tournants surtout et dans les ombres, peints avec des teintes un peu grossières. David, pour faire fuir ses plans des fonds, avait trop souvent recours à un moyen exclusif, celui de l'interposition d'une vapeur blanchâtre affaiblissant les bruns enfoncés plus ou moins dans cette vapeur. Mais il avouait volontiers qu'il s'était peu appliqué aux secrets du coloris, et même qu'il ne les comprenait pas; il aurait pu ajouter qu'il

les dédaignait, et cela pour ne se point distraire dans ses grands efforts vers la perfection du dessin. Ce fut toutefois avec une rare délicatesse d'organe et une précision très-imitative des teintes qu'il représenta certains objets. Si Paul Véronèse, Rubens, etc., sont de très-grands peintres, malgré la pauvreté du dessin, pourquoi David ne le serait-il pas aussi, malgré la faiblesse du coloris? Des critiques de peu d'esprit voudraient absolument retrouver dans les *Sabines* le pinceau coulant et élégant de Guido Reni, la belle pâte de Corregio; mais c'est peut-être par indignation contre ces critiques praticiens, faisant parade de facilité, qu'il affecta dans quelques-uns de ses tableaux une exécution dénuée de toute recherche. Il n'aimait pas qu'on lui parlât du matériel de l'art. Il dit avec humeur à un élève qui le pressait trop sur ce sujet : « Ne me parlez jamais du mé« tier, je le méprise comme la boue. » L'élève insistant et lui disant doucement : « C'est cependant « avec le métier que nous exprimons nos pensées « sur la toile. — Eh bien ! répliqua-t-il, allez « l'apprendre chez Girodet. » David, devenu vieux, voulait retoucher le coloris des *Sabines* : des amis l'en empêchèrent. C'est à eux que l'on doit la conservation du caractère original et vierge de cette peinture, c'est-à-dire sa valeur, sa pureté, son austérité. Nous terminerons l'examen de ce tableau par le jugement du jury institué pour les prix décennaux. « Le caractère du dessin a de la gran« deur et de la pureté; le dessin de la figure de « Romulus est noble et ferme... Le grand nom« bre de beautés de premier ordre qui se remar« quent dans cette production fait reconnaître la « main du grand artiste. » — *Le Couronnement.* C'est une des plus vastes peintures qu'on ait exécutées sur toile; sa grandeur excède de 3 pieds celle des *Noces de Cana*, par Paul Véronèse, le tableau de David portant 19 pieds de haut sur 30 de large. Napoléon fit venir le gouverneur de Paris et le grand maître des cérémonies, et, en présence de David, il leur ordonna de se concerter pour désigner l'endroit d'où il pourrait saisir tout l'ensemble de cette cérémonie. David choisit une place dans la tribune au-dessus du maître-autel. Là il avait pour ainsi dire sous ses crayons l'empereur et l'impératrice, le souverain pontife et tout son cortége, les grands dignitaires et les premiers corps de l'empire. Mais par suite de quelque malentendu, M. de Ségur contesta cette place à David, et il s'éleva entre eux une discussion assez vive, dans laquelle le peintre l'emporta sur l'homme de cour. David avait préparé un plan du chœur de Notre-Dame, et, aidé d'un programme qui lui donnait les noms de tous les personnages devant figurer dans le tableau, il désigna par des points les divers groupes qui s'offraient à ses yeux. Plein de son sujet, il rentra chez lui et traça l'esquisse. Le moment de l'action est celui où l'impératrice s'étant mise à genoux au milieu du sanctuaire (1), l'empereur va poser sur son front la couronne, qu'il a consacrée en la plaçant d'abord sur sa propre tête. Le pape est assis dans un fauteuil ayant vers sa droite le cardinal légat, le cardinal Braschi et le cardinal Fesch. L'archevêque de Paris (de Belloy) est assis, à cause de son grand âge. David s'est représenté, lui et sa famille, dans une des tribunes du tableau, ainsi que plusieurs artistes et savants, Vien, son maître, le poëte Lebrun, Percier et Fontaine, architectes; Corvisart, Grétry, Quatremère de Quincy, etc. Entre autres ressemblances frappantes, on remarque celle du prince de Talleyrand, du maréchal Bernadotte, de Cambacérès. Cette vaste composition rappelle la fécondité des anciens maîtres de l'Italie. Mais, selon nous, l'action est ambiguë, et d'une ambiguïté permanente; c'est une femme qui est couronnée, et il n'y a qu'une couronne pour deux. David ne put éviter cette bévue, et lui qui s'efforça toujours d'obéir, en fait de vraisemblance et de clarté, aux grands maîtres de l'art, fut obligé cette fois d'obéir au grand maître des cérémonies. Ce fut ainsi qu'il lui fallut multiplier ces figures de princes, de personnages, costumés tous à l'espagnole, avec manteaux courts, panaches, crevés et bouffettes. Napoléon sentait bien que tout cela rappelait le mélodrame; mais les roitelets qui étaient engagés dans la grande comédie d'alors réclamaient leurs costumes... Depuis cette époque, l'empereur haïssait les comédiens. « Oui, disait-il à Talma, vous « êtes un histrion. » Aussi empêcha-t-il que la quatrième classe de l'Institut continuât d'admettre les comédiens et les tragédiens; aucun autre n'y succéda à Grandménil. Nous croyons que Bontard s'est trompé lorsqu'il a signalé dans ce tableau, comme mérite principal, non le caractère des figures, mais la naïveté de sa disposition et le naturel de son effet général. Cette qualité existe, mais elle n'est pas la qualité dominante; elle n'est pas celle qui place David sur le même rang que les plus grands maîtres de l'Italie. Ce tableau, qui fut le fruit d'un travail de trois années, et dans lequel, parmi 200 figures, on reconnaît 150 portraits, est une des plus vastes machines que l'on connaisse en peinture. Partout le costume est suivi fidèlement. David convenait qu'il avait trouvé dans le long vêtement des prêtres, la pourpre des prélats, l'ajustement des femmes, et même dans l'habit militaire des généraux, plus de ressources qu'il ne s'y était attendu. Il avait d'abord posé les deux mains du saint-père sur ses genoux; Napoléon jugea que l'acte de la bénédiction n'était pas assez apparent, et conseilla à David de réparer cette imperfection. Le peintre changea donc sa première disposition, il éleva le bras droit du pape. Nous dirons, tant pis; la première position avait une simplicité vraiment raphaëlesque; nous avons pu le remarquer de nos propres yeux. On a entendu David raconter à ce sujet que l'empereur avait

(1) Quelqu'un faisant observer à David que Joséphine était trop jeune dans ce tableau: — *Eh bien!* répliqua-t-il vivement, *allez le lui dire.* »

exigé ce changement en disant : « Je ne l'ai pas « fait venir de si loin pour ne rien faire. » La qualité dominante de cette peinture est facile à reconnaître : elle est le résultat du caractère bien senti et embelli des figures et par conséquent de tout leur ajustement. Cette qualité, David la devait à l'étude des monuments de l'antiquité. Cette même étude des monuments a éclairé aussi notre Poussin, et lui a fourni les moyens d'obtenir l'expression générale du sujet par la disposition, le nombre et le geste des figures; mais David a su trouver, en outre, dans l'étude des anciens, l'excellence du dessin et des poses et le bon goût d'ajustement ou d'arrangement particulier des vêtements et des accessoires, etc. Or, ce goût excellent n'est autre chose que le sentiment du beau appliqué à tous les sujets, à tous les objets quelconques. Dans l'étalage si hardi, si cossu, de Rubens, de Giorgione, etc., qui n'aperçoit pas un abus, une manière et une sorte de barbarie? Mais dans ce tableau de David le costume, tout ingrat qu'il était, opposé au goût grec, s'est trouvé cependant soumis par cet habile maître aux lois, aux combinaisons du beau, et par conséquent de la convenance. Les poses sont aisées, nobles et simples; la grâce, la dignité dominent dans ce sujet qui était si difficile à traiter, et dans lequel ce grand peintre sut glorieusement triompher. Quant à l'élévation et au beau choix du pittoresque, à l'énergie et au grandiose de l'exécution, ces qualités David les déploie dans ce tableau, à l'egal de Raphaël, du Dominiquin et de tous les maîtres. Disons au sujet de toutes ces étoffes, de toutes ces masses de couleurs si variées, qu'il se montra, dans ce vaste ouvrage, sinon coloriste excellent dans les combinaisons, du moins imitateur plein de sagacité et de finesse des vérités de la nature. Ses soieries, ses hermines, ses nacres, ces métaux, tout est rendu vrai, par l'homme qui comprend la nature. Le *Couronnement* obtint celui des prix décennaux qui était destiné *à l'auteur du meilleur tableau représentant un sujet honorable pour le caractère national* (termes du décret). — *Les Thermopyles.* Nous allons encore laisser parler M. Stamati. « Ce ne sont plus, dit-il, « trois héros romains qui vont affronter la mort « pour la prééminence de leur pays; mais 300 ci- « toyens grecs qui se dévouent à une mort cer- « taine pour la liberté de leur patrie. Le grand- « prêtre assiste au sacrifice; l'encens brûle sur « l'autel du dieu Mars; des couronnes de fleurs « sont offertes à Vénus, et les trompettes guer- « rières sonnent l'heure du combat. Déjà les « équipages se dirigent vers Sparte; les sacrifices « s'achèvent, et les intrépides Spartiates saisissent « leurs javelots pour lutter contre l'innombrable « armée des Perses. Léonidas semble préoccupé « du résultat de son dévouement par rapport à la « destinée de la Grèce; le calme de son maintien « exprime tout l'héroïsme de cette grande âme « qui dit à ses guerriers, en les voyant prendre ce « dernier repas : Ce soir nous souperons chez « Pluton. Non loin de lui, un vieux guerrier met « la main sur le cœur de son fils, pour s'assurer « s'il répond à l'enthousiasme général; ailleurs « un soldat, enflammé de cet amour patriotique, « s'élance avec transport, entraînant son esclave « dans la mêlée pour diriger ses pas et ses coups. « Quelle noblesse héroïque dans les traits de tous « ces guerriers! Quel enthousiasme sympathique « dans leurs mouvements! Combien de belles con- « ceptions ne lirait-on pas dans la tête pensive « de Léonidas! Et quel portrait frappant des in- « stitutions et des mœurs austères de cet antique « et à jamais mémorable peuple, qui n'agit que « pour la patrie et pour obéir à ses lois! Dans cet « appareil de guerre, tout parle au cœur de la « première des vertus; tout prédit l'accomplisse- « ment de l'immortelle inscription qu'un des guer- « riers s'occupe à graver sur le roc : *Passant, va « dire à Sparte que trois cents de ses fils sont « morts ici pour obéir à ses saintes lois.* » David qui, pendant quelque temps, avait suspendu l'exécution de ce tableau pour s'occuper des ouvrages que demandait Napoléon, en emprunta plusieurs figures qui lui semblaient convenables pour un autre sujet (la *Distribution des aigles*). Cet emprunt l'obligea de substituer d'autres figures et de combiner différemment la première et la dernière disposition de ce tableau. Nous dirons donc que cette disposition, telle qu'elle est aujourd'hui, peut être regardée comme assez bonne et assez convenable au sujet. Le dessin des *Thermopyles* est beaucoup moins remarquable que celui qu'on admire dans les *Sabines* et dans les *Horaces*; mais la pose de Léonidas est héroïque, sa physionomie exprime bien les mouvements de cette âme fière qui se dévoue, sans balancer, à la mort; une noble mélancolie et le dédain de la vie sont empreints dans les yeux et sur les lèvres du héros. Il semble que l'austérité lacédémonienne, que la rudesse même de ce peuple héroïque, auraient dû apporter en général plus d'austérité, plus de rudesse dans le pinceau de l'artiste. Loin de là, un certain moelleux, un modelé suave et inaccoutumé chez ce peintre, contraste avec le mode fier et belliqueux du sujet. Ici David fait quelques progrès de coloris, mais son pinceau semble dévier de cette marche philosophique hors de laquelle on peut bien obtenir d'heureuses conditions techniques, mais jamais atteindre le but élevé et poétique de l'art. Poussin a mieux entendu cette condition de la peinture; son pinceau, nous le répétons, est presque toujours conforme au sujet. Néanmoins, c'est bien David qui a modelé ce beau torse, cette belle tête de Léonidas; on reconnaît bien David dans le mouvement de ce jeune Spartiate empressé de chausser sa sandale pour courir au combat, et se soustraire ainsi à la pitié que son jeune âge inspire à Léonidas, son parent; enfin on reconnaît bien David dans l'élan, dans les formes nerveuses de ce guerrier privé de la vue, et dans ces jeunes gens couronnés de fleurs qui, réu-

nis par l'enthousiasme, se serrent, s'entrelacent et jurent qu'ils mourront pour leur pays. David a donc conduit cet ouvrage avec des couleurs plus harmonieuses, un peu plus magiques que de coutume; son faire est large et facile; cependant on pourrait blâmer quelque chose de lâche en certaines parties. Quant à cette carnation mâle, à ce teint martial qu'on s'attend à trouver et qu'on exige sur Léonidas, le coloriste s'est évidemment mépris; rien dans cette figure ne rappelle l'air brûlant de Lacédémone; on y retrouverait plutôt les teintes claires et fleuries de l'école flamande. L'exécution en général de cette peinture, qui offre des effets optiques plus heureux que la plupart des ouvrages de ce maître, a eu par cela même, pour approbateurs, ceux qui restaient froids en présence des œuvres seulement correctes de David. Mais le vrai connaisseur aimera toujours à chercher, à retrouver le dessinateur dans toutes les œuvres de ce grand artiste. — *La Distribution des aigles.* Nous avons signalé les emprunts que David a cru devoir faire à son tableau des *Thermopyles* pour la composition de celui-ci. Parmi les poses transportées de l'un à l'autre, nous indiquerons celles de deux figures qui s'avancent empressées sur les marches du trône, se tiennent ensemble et ne posent que sur un pied. Pour mieux faire ressortir toutes ces figures animées, David leur a opposé sur le devant du tableau le calme d'un martial sapeur, et ce contraste est d'un excellent effet. Une autre opposition remarquable, c'est celle des personnages considérés sous le rapport du caractère propre aux différentes armes, par exemple la vélocité dans les personnages qui appartiennent à l'infanterie, à la cavalerie légère, et le caractère robuste de la grosse cavalerie. L'artillerie même y est indiquée non-seulement à l'aide du costume, mais à l'aide du caractère physique et gymnastique qui lui est propre. Le peintre avait poétiquement imaginé une figure de Victoire répandant des couronnes. L'idée était heureuse selon nous, elle introduisait une figure pittoresque parmi tant d'uniformes qui le sont si peu; et cette idée même semblait relever le sujet; mais Napoléon blâma cette invention; il dit au peintre : « L'allégorie est inutile; qui doutera que mes soldats ne soient vainqueurs? » Il fallut obéir, la Victoire disparut. Quel artiste, expert dans le dessin, n'est pas frappé de ce sentiment d'énergie graphique qui rend si bien ces mouvements, ces vêtements uniformes, ces chaussures et tous ces accessoires militaires? Combien de figures analogues à celles-ci, et qu'on voit multipliées sur tant de tableaux faits par des imitateurs de David, semblent être, si on les compare aux siennes, autant de mannequins bourrés de paille et dépourvus du squelette! Comme la perspective des formes est bien sentie! Quel connaisseur n'admirerait pas l'imitation de ces bottes, de ces pieds, en action? Ici David l'emporte encore sur de très-habiles maîtres. Sous ses habits le corps est souple, il vit, il s'agite, il respire. Cependant les vêtements ne semblent pas collés sur la chair, ils jouent tout en faisant apercevoir la vie des formes. On doit remarquer surtout la savante imitation d'un baudrier qui, sans être précisément appliqué sur la poitrine, en dessine le mouvement et fait comprendre le jeu du torse. Nous appellerons encore ici l'attention sur cette justesse de teinte remarquable dans plusieurs ouvrages de David, et par laquelle il savait si bien différencier les objets. Ici, par exemple, le poil des bonnets militaires et le poil de la barbe sont colorés chacun selon son caractère. Quant à l'effet général, il est, nous en conviendrons, aride et confus; le fond semble venir en avant, et tous les habits du même ton se distinguent assez difficilement les uns des autres : c'est le défaut dominant de ce tableau; c'était l'écueil du sujet. — *Portraits.* Dans ce genre, David est peu remarquable. Bonaparte le pressant d'abandonner les Thermopyles pour faire son portrait : « Je vous « peindrai, dit David, l'épée à la main sur le « champ de bataille. — Non, répondit Napoléon; « ce n'est pas avec l'épée qu'on gagne des batail- « les : je veux être peint calme sur un cheval fou- « gueux. » David promet à Bonaparte de se mettre à l'ouvrage et le prie de poser. « A quoi bon? « Croyez-vous que les grands hommes de l'antiquité « dont nous avons les images aient posé? — Mais « je vous peins pour votre siècle, pour des hom- « mes qui vous ont vu; ils voudront vous trouver « ressemblant. — Ressemblant! ce n'est pas l'exac- « titude des traits, un petit pois sur le nez qui fait « la ressemblance, c'est le caractère de la physio- « nomie, c'est ce qui l'anime qu'il faut peindre. « — L'un n'empêche pas l'autre, répondit David; « mais Bonaparte poursuivit : Certainement Alexan- « dre n'a jamais posé devant Apelle. Personne ne « s'informe si les portraits des grands hommes « sont ressemblants; il suffit que leur génie y « vive. — Vous m'apprenez l'art de peindre, ré- « pliqua David, qui devenait courtisan. Non, ja- « mais je n'avais envisagé la peinture sous ce « rapport. Vous avez raison, vous ne poserez pas. » David eut tort de dire *vous avez raison;* car, pour bien exprimer le caractère de la physionomie d'un grand homme, il faut avoir sous les yeux ses propres traits. Les anciens faisaient plus : ils prenaient les mesures sur le modèle et opéraient selon l'art d'après ces mesures (nous avons expliqué amplement cet antique procédé). Aussi qu'arriva-t-il? Dans ce portrait la tête n'a point la vie que la vérité donne; elle n'offre point cette énergie d'individualité dont David l'eût empreinte s'il eût travaillé d'après Bonaparte. Le peintre eut recours à un buste en plâtre, et, pour la couleur, il fit poser ceux de ses élèves dont le teint approchait le plus de celui de Bonaparte. Ce portrait équestre semble offrir le défaut de tous les portraits en action. Une certaine affectation ou prétention à un effet théâtral s'y fait apercevoir. On lit par terre, sur le devant du tableau, ces trois mots

gravés sur le roc : *Bonaparte, Annibal, Carolus Magnus.* — Le portrait de Pie VII (1) n'offre rien du beau faire de Van-Dyck, rien de ce coloris transparent et magique avec lequel Tiziano exprimait les ombres; mais on est frappé de cette simplicité noble, de cette expression de vie, de cette convenance qui charme, qui instruit dans les plus beaux portraits des grands maîtres. Il y a beaucoup de vérité et de naïveté; les mains surtout sont bien exécutées. — Nous regrettons de ne pouvoir faire admirer les beautés que promettait le portrait de madame Récamier; bien qu'il soit resté ébauché, nous en indiquerons la composition. Elle est peinte assise et les jambes étendues sur un lit de repos, les pieds nus, le coude gauche appuyé sur des coussins, le bras droit mollement étendu vers le genou, et la main droite tenant un livre fermé. Ce portrait eût été un de ses plus remarquables. — Nous allons passer à une espèce de conclusion dans laquelle nous examinerons jusqu'à quel point ce peintre est parvenu à s'illustrer dans les principales conditions de son art. Ce fut presque exclusivement dans les productions antiques qu'il puisa les principes de ses compositions. L'agencement académique des écoles italiennes qui fleurirent après celle de Raphaël, lui paraissait ridicule et loin de pouvoir servir de modèle. Il sut, il est vrai, discerner dans les bas-reliefs, dans les pierres gravées antiques, ce qui ne devait pas être répété en peinture, art différent de la sculpture, et ces différences il les respecta en homme sage et en artiste sans préventions. C'était déjà beaucoup de détester par conviction ces dispositions agencées, confuses, chargées, dispositions applaudies et consacrées dans les académies et auxquelles malheureusement bien des artistes ont recours aujourd'hui. En se rendant indépendant des juges académiciens et en se soumettant au jugement du public naïf et éclairé, David a su produire ses nobles compositions et ses sages ordonnances. Parmi les principes qu'il s'était faits à cet égard, il en est un qu'on a peu remarqué, c'est celui de ne composer que par figures belles de leurs dispositions particulières, en sorte que chaque figure, prise seule ou isolément, fût toujours d'une bonne et heureuse disposition. Dans le tableau des *Thermopyles*, David est moins antique de disposition, il rappelle un peu l'apparat et la confusion de Lebrun; c'est pour cela que cet ouvrage a été goûté par les routiniers vulgaires, mais moins estimé par les amis du simple et du vrai beau. Nous devons ajouter que la dimension des figures dans les tableaux de David est toujours bien entendue et pittoresque par sa grandeur, sans jamais être exagérée. Quant au reproche de plagiat qui lui a été adressé, nous y répondrons en citant les propres paroles du jury pris dans l'Institut pour juger les concurrents au prix décennal (1809): « Quand « même une pierre antique et un ancien tableau « flamand auraient suggéré à M. David la disposi- « tion générale de son tableau des *Sabines*, il porte « un caractère si particulier de grandeur et de « hardiesse qu'il serait difficile de lui contester la « propriété d'une composition où il a répandu tant « de beautés. » Il se faisait lui-même un plaisir d'indiquer les sources antiques où il avait puisé. Un envieux anonyme lui adressa un jour l'empreinte d'une pierre gravée représentant Mars ou Achille (cabinet de Marlborough), dont la pose ressemble à celle de Léonidas; il suspendit cette empreinte à sa cheminée et, la montrant à tout le monde, il disait : « Venez voir, je suis un pla- « giaire. » Au sujet de son amour pour les modèles de l'antiquité, voici ce qu'il nous écrivait en 1816 : « Je vois beaucoup de talents, de très- « grands; mais ce n'est pas sur les traces des an- « ciens qu'ils dirigent leurs études. Seul je deviens « ridicule; je ne vis qu'avec les anciens; par vos « écrits soutenez mon existence. » Nous ne laisserons pas échapper l'occasion de repousser un reproche que certains critiques lui ont fait au sujet de l'indécence du nu dans plusieurs de ses tableaux. Pour appuyer leur critique, ils voudraient démontrer que ce grand peintre concourait par ses nudités à la licence républicaine de la révolution. Il est vrai qu'il laissa souvent éclater toute la satisfaction que lui causait le changement introduit par ses ouvrages dans le costume des femmes. La joie que nous vîmes sur son front, le jour de la seconde représentation de la *Création du monde*, oratorio d'Haydn, est encore présente à notre mémoire. A la fin du spectacle, il s'arrêta longtemps sous le vestibule, regardant avec délices toutes ces beautés qui venaient de peupler si brillamment la salle. Il nous aperçut : « Venez, venez, « nous dit-il, venez admirer, nous sommes ce soir « à Athènes. » En effet, les vêtements des femmes étaient séduisants et pleins de décence; on croyait voir des divinités s'échappant de l'Olympe.... Des censeurs exagérés ont accusé quelques dames, célèbres par leur beauté, d'avoir blessé la décence sous ce costume : nous pouvons affirmer que deux courtisanes, s'étant montrées en public trop légèrement vêtues, furent accueillies par des huées. Une des belles femmes du grand monde parut quelquefois, il est vrai, dans des bals avec des camées sur son cothurne, et les doigts des pieds libres, mais un soyeux tricot les recouvrait, et jamais son costume ne blessa la décence. Quant aux acteurs tragiques, réformateurs, ainsi que David, du costume artistique, ce peintre ne manquait pas de les applaudir. Un jour que Talma venait de jouer Britannicus, le peintre qui avait assisté à cette représentation dit : « J'ai cru voir marcher une sta- « tue romaine. » — Dans le *dessin*, David se place au premier rang; non-seulement il est à la hauteur des plus grands maîtres, mais il les surpasse par un sentiment excellent du beau, par une sim-

(1) M. le chevalier Artaud, l'un de nos collaborateurs, a publié l'*Histoire de Pie VII*, 2 vol. in-8°, où se trouvent non-seulement des faits intéressants et peu connus, mais une foule de documents diplomatiques extrêmement précieux pour l'histoire.

plicité vraie, par une connaissance profonde de la forme, de ses variétés et des lignes les plus propres à exprimer la vie, le geste et la convenance des caractères. Ses moyens graphiques sont puissants, sans faire parade de l'art ; sa force de volonté est remarquable quant au choix des lignes et quant à leur disposition et leur justesse significative. Si parfois il fut froid et retenu dans son dessin, jamais cette retenue ne fut nuisible à l'art; jamais il ne corrompit la peinture : c'est le plus chaste des peintres. Ce furent au contraire les célèbres artistes de l'école florentine à figures tortillées, à formes bosselées ; ce furent les Rubens à formes lâches et tordues, qui corrompirent, en ce point, la peinture, art destiné cependant à l'expression du beau. Cette chasteté de David, dessinateur, est une vertu qu'on a trop peu estimée, trop peu fait remarquer. Il y a bien des conditions dans le dessin : Michel-Ange sut y être hardi, violent et fier dans sa perspective ; Raphaël y fut juste et aisé ; Léonard de Vinci exact et délicat ; mais David y fut beau et vrai, bien que moins animé que Michel-Ange, moins sentimental que Raphaël, moins précis que Léonard. Cette beauté, cette vérité, David, il faut le proclamer, en fut le créateur chez les modernes ; et, par beauté, nous n'entendons pas dire cet idéal parodié d'après les anciens, ni ce luxe répété d'après les académies : par vérité, nous n'entendons pas dire ce *fac simile* niais et indigne de l'art, mais bien ces caractères individuels, variés selon les âges, les tempéraments, les aptitudes physiques ; en sorte que David ne ressemble ni à Caracci, dont on reconnaît tous les torses, tous les genoux, tous les pieds pour être siens ; ni à Michel-Ange qui jetait tous ses acteurs dans le même moule ; ni à Tintoretto, ni à Jouvenet qui, pour être chauds, altéraient et maniéraient leur modèles ; il était donc, plus que tous ces maîtres, vrai et beau. Ses torses, ses pieds, ses genoux ne se ressemblent point ; mais dans ses peintures on retrouve l'adulte, l'homme fait, le vieillard, le soldat, le héros, la jeune fille. Enfin David posséda seul la philosophie du dessin. C'est en cela qu'il sera peut-être inimitable. Toutefois il n'osa presque jamais lutter avec les beautés de l'Olympe ; mais ses formes humaines sont les plus belles qu'ait fait connaître parmi nous la peinture. Aussi est-il à remarquer que ses élèves, pour faire plus beau, ont souvent fait faux, et que, pour être plus vrais, ils sont restés sans caractère. David, préféré un jour à Raphaël par un louangeur prit, dit-on, le crayon, et traça devant lui la figure de la femme que l'on voit placée en avant dans la Transfiguration. Mais qu'on ne prenne point le change : ce n'était ni le choix de la pose, ni le style, ni la coiffure, ni le profil de cette figure que David voulait rappeler comme admirable ; c'était ce que David avait de la peine à posséder, ce que le ciel lui avait refusé : nous voulons dire cette animation d'image, ce trait vif de perspective, ce feu graphique, le jeu animé des lignes, qualités dont Raphaël était pourvu. « O divin Raphaël ! » s'écriait souvent David, en soupirant. Quant aux formes si rendues de Léonard de Vinci, il les sentait parfaitement, mais elles le désespéraient. Il n'aimait pas à parler de ce maître : un jour un de ses élèves lui ayant dit : « Et vous, monsieur, « aimez-vous ce peintre ? » il répondit brusquement : « Cela ne se demande pas. » C'était donc le dessin qui préoccupait constamment David. Très-souvent mécontent de lui-même, il effaçait pour refaire mieux. La main de son Romulus fut recommencée six fois, et il refit aussi la figure entière d'Hersilie. Ce que David exigeait, ce qu'il répétait avec insistance et autorité, c'est que le dessinateur doit sentir, rendre avec éloquence et naïveté le mouvement ou la pose du modèle. « Je « veux que les lignes soient justes, » disait-il sans cesse. Cette volonté de rendre le mouvement ou le tour qu'affecte chaque partie du modèle, de le rendre, par la justesse des lignes, il en était esclave : il lui sacrifiait tout. Tant pis pour le pauvre modèle, de qui il réclamait sans cesse l'esprit et le jet de la pose. Et il n'était pas moins exigeant pour les modèles du sexe : « Posez donc le mou- « vement, leur répétait-il : sentez donc le mouve- « ment. » Un jour une demoiselle, qui par complaisance lui servait de modèle pour peindre la jeune fille évanouie dans les bras de sa mère (tableau de *Brutus*), étant soutenue par Madeleine, sa gouvernante, à force de poser avec expression, s'évanouit réellement ; Madeleine avertit David : « Monsieur, elle se trouve mal. — Taisez-vous donc, reprit-il à voix basse : attendez encore, il n'y a pas de danger pour elle. Oh ! comme c'est beau ! quel beau mouvement de tête ! je savais bien que je n'y étais pas. » Il retoucha ses lignes et son mouvement ; et le modèle prit du repos... La facilité de David était grande lorsqu'il jetait sur la toile le trait d'une figure avec la craie ou le pinceau : il refaisait souvent, mais toujours avec aisance, avec verve et rapidité. Nous devons ajouter que, bien que comme dessinateur il possédât la perspective ou, ainsi qu'il le disait lui-même, qu'il en possédât le sentiment, il avait recours à une main étrangère lorsqu'il s'agissait de tracer soit des fonds d'architecture, soit des accessoires. Celui qui traça la perspective dans le tableau du *Couronnement*, reçut pour son travail 6,000 francs. Il faut reconnaître que David, si excellent dans l'expression des formes du corps humain, ne réussissait pas toujours dans celle des têtes. Nous avons critiqué celle du père des Horaces en applaudissant à celles des fils. Quant à la tête de Léonidas, c'est, sans contredit, la meilleure qu'il ait faite, bien qu'à sa vue on soit moins transporté à Lacédémone qu'à Paris. Dans son tableau de *Mars et Vénus*, la tête de ce dieu est beaucoup trop individuelle ; elle manque de caractère. Hersilie a peu de physionomie ; et Hélène dans le tableau des *Amours de Pâris* est fort insignifiante. Pour exceller dans les têtes, il faut absolument unir beaucoup de sentiment à beaucoup de savoir

or David avait beaucoup de savoir, mais pas assez de sentiment. Aussi dans les portraits son talent fut-il souvent timide et froid en présence de la nature. Un jour qu'il laissait voir quelque embarras pendant qu'il peignait le portrait de Pie VII, le pape s'en aperçut et dit : « Eh quoi ! un professeur comme vous doit-il être embarrassé? — C'est toujours en tremblant, répondit David, qu'un véritable artiste lutte avec la nature. » Ce qu'on ne peut s'empêcher de désirer dans ses portraits, c'est cette expression pittoresque des physionomies, expression pour ainsi dire poétique, bien qu'individuelle, qui frappe et se fait admirer dans certains maîtres d'Italie, tels que Giorgione, Tintoretto, etc. ; et dans les premiers peintres flamands et hollandais, tels que Rubens, Van-Dick, Vander-Helst, Rembrandt. Aucun peintre ne sut comme David coiffer une tête avec un casque : aucun peintre ne sut exprimer par la perspective et par le sentiment des plans le tour, le raccourci, le penchement enfin, ou la manière d'être de ce casque. Cette force de volonté, quant à l'expression graphique et imitative des armes, des accessoires, des chaussures, etc., le rend supérieur à tous les dessinateurs. Le goût de draperies dans ses ouvrages est aussi meilleur que celui d'aucun peintre connu depuis la renaissance de l'art; cependant il n'est pas excellent si on le compare à celui des artistes de l'antiquité. David a délaissé, il est vrai, ce goût abominable et tout conventionnel de draperies d'une ampleur surchargée, déguisant le geste et la forme des figures; mais il n'a point égalé le savoir, l'élégance et la grâce des anciens. L'amélioration qu'il apporta dans le costume, produisit les réformes les plus heureuses : il enseigna à Talma l'art de se draper selon le mode antique. Cependant l'ajustement de ses draperies sent trop souvent l'arrangement ; mais enfin, quoiqu'elles laissent à désirer, elles font paraître ridicules bien des lazzis académiques. Dans ses derniers tableaux David semble avoir mieux compris l'art de l'ajustement des étoffes ; il reconnut alors que c'est sur des modèles vivants et non sur des mannequins qu'on peut trouver la naïveté associée à la beauté. Lui qui modelait si bien les objets pris isolément n'entendait pas l'effet général ou le *clair-obscur* composé. L'aversion qu'il avait pour les agencements académiques, et son grand désir d'être en tout naïf et sans manière, le laissaient fort incertain sur le meilleur choix d'effets, sur celui des fonds, sur celui des oppositions de brun, de clair, de demi-clair, moyens si familiers aux Vénitiens, aux Espagnols, etc., en sorte que la plupart de ses élèves eurent à apprendre hors de son école toute cette condition de la peinture. — Nous parlerons peu du *coloris* et de la *touche* de David. Il était si convaincu que les peintres en général abusent du coloris, qu'il s'en occupait à peine. D'ailleurs il ne comprenait guère cette partie dans son complément, et ne s'attachait qu'à la justesse imitative des teintes particulières et propres à chaque objet. L'harmonie vénitienne, l'accord perspectif et chromatique que les Flamands et les Hollandais obtenaient à l'aide de la géométrie, il ne semble pas les avoir compris non plus. Enfin son amour constant pour la vérité et son aversion pour la manière le concentrèrent dans l'individualité du coloris, et il y réussissait assez. La teinte de ses fonds est souvent mauvaise et défavorable à l'imitation de la teinte des autres objets, parce que, en fait de coloris, il appelait nature qu'il faut imiter ce qui était souvent invraisemblable et même contraire à l'artifice et aux lois générales du coloris. Il est fâcheux pour sa célébrité que ces deux conditions soient si rares dans ses peintures. Mais tous les tableaux sortis du pinceau d'Apelle, de Nicomaque, d'Aëtion étant anéantis, David croyait peut-être, mais à tort, que ces mêmes conditions avaient échappé au savoir des peintres de l'antiquité. Cette erreur est grave. Quant à la *touche*, il la traitait avec facilité et avec adresse lorsqu'il le voulait ; mais l'abus qu'en ont fait et qu'en font tant de peintres, qui négligent l'essentiel pour s'occuper du maniement du pinceau, le décida à se contenter le plus souvent d'une touche large, aisée et sans recherche. Il avait pour habitude de revenir peu sur son travail, afin d'éviter l'altération que produisent les huiles superposées et par conséquent trop abondantes. Aussi pour ses repentirs, effaçait-il avant de refaire. Il n'employait qu'un petit nombre de couleurs pour éviter des mélanges ou des associations entre des matières colorantes susceptibles de s'altérer par leur contact. Ces précautions sont cause qu'en général ses tableaux ont peu changé ; mais cette manière très-simple d'opérer est peu propre à produire la magie qu'on admire chez les grands coloristes, lesquels glaçaient, voilaient leurs couleurs, et eurent souvent recours à beaucoup d'artifices particuliers. Il mettait peu d'importance à l'apprêt de ses toiles, et même à la qualité de ses panneaux dont il usait rarement. Pendant son séjour en Flandre, ses idées se fortifièrent, s'étendirent relativement au coloris qui fut toujours dans ce pays le grand moyen des peintres. Il voulut se faire comprendre et faire estimer son pinceau par les Flamands, en associant à ce qu'il possédait de dessin tout ce qu'il espérait posséder en coloris. Jusqu'à quel point réussit-il ? Peu, selon nous, dans l'ensemble du coloris, bien que, dans son tableau de l'*Amour et Psyché*, tout soit monté dans un ton plus fort et soit plus riche de teintes que dans toutes les peintures qu'il avait exécutées jusqu'alors. Mais ce fut dans les carnations qu'il atteignit peut-être la fin qu'il se proposait. Dans son tableau de *Mars et Vénus*, le dos de cette divinité est d'une teinte vraie, encore un peu grise, il faut en convenir, tenant du peintre d'Hersilie, mais plus sanguine et plus délicate à la fois. On y admire des passages très-fins imités dans ses autres carnations. Il nous écrivait de Bruxelles : « Le pays que j'habite ne nui-« ra pas à mon faible talent ; j'acquiers de la cou-

« leur, c'est la réflexion que chacun fait ; mais ce « qui me flatte davantage, ce sont les progrès que « plusieurs jeunes Belges font en ma présence. Je « crois pouvoir dire sans vanité qu'ils s'en aperce- « vront après moi : chacun en convient ; puisse « mon pays un jour le reconnaître ! mais il ne sera « plus temps. » Au sujet de ce même tableau de *Mars* représenté dans l'Olympe où il vient se reposer de ses glorieux travaux, où les *Grâces et l'Amour* s'empressent de le débarrasser de son armure, où *Vénus* enfin s'occupe à le parer de fleurs, faisons observer qu'on y aperçoit cette limite que l'auteur n'avait jamais pu franchir. On y reconnaît donc ses efforts, trop faibles pour élever les figures jusqu'à la beauté des êtres célestes : Vénus, l'Amour, les Grâces ne l'offrent point au degré que requiert la majesté de l'antique mythologie. — Maintenant suivons ce grand artiste jusqu'au déclin de son pinceau. Il ne pouvait rien de plus en fait de coloris, mais il tendait toujours à de hautes qualités. Il ambitionnait ces grands et nobles caractères tout pathétiques qui illustrèrent Homère, Euripide et tant d'autres poëtes fameux de la Grèce. Il s'essaya en retraçant sur la même figure l'affliction d'une épouse, d'une mère et la dignité d'une reine. Il sut inonder de pleurs les paupières de Clytemnestre. La querelle d'Achille et d'Agamemnon est représentée dans ce tableau par l'énergie, la fougue guerrière du fils de Thétis, et par l'autorité majestueuse du roi des Grecs. Quelle tâche nouvelle et difficile ! jusqu'où notre peintre, presque octogénaire, est-il parvenu ? Ces yeux de Clytemnestre troublés par les larmes, ce calme antique, cette noblesse sans affectation peuvent être appréciés par tout le monde. Du reste, au fond de son exil, il croyait fermement que l'art faisait des pas rétrogrades en France, où il avait pressenti que le bon goût n'était qu'une plante exotique. « Tout « le monde, disait-il dans une lettre, me rappelle « que l'art tombe en France : c'est apparemment « l'espèce de récompense qu'en vient de recevoir « leur régénérateur, qui dégoûte les artistes de s'y « donner beaucoup de peine pour être aussi peu « appréciés. » Quant à la méthode d'enseignement, c'était toujours la même routine usitée chez Vien son maître, chez Lemoyne, maître de Boucher, chez Simon Vouët, maître de Poussin, etc., routine plus commode pour le professeur que convenable à l'élève avide d'instruction. Mais tout en perpétuant ces vieilles routines, il prescrivait des principes fort nouveaux. Sa marche dans l'enseignement était également nouvelle. Il ne voulait pas être imité par ses élèves ; il voulait souvent en être aidé, et il les préparait pour eux et pour lui : dans son atelier, l'enseignement n'avait donc rapport en général qu'à l'étude de la figure humaine. Quoique l'objet principal de son enseignement fût l'étude du modèle vivant, il proposait aux élèves de loin en loin des sujets d'esquisse. On les lui apportait à l'atelier ; il les examinait avec attention, et donnait tout haut de fort bons conseils. Il accueillait aussi avec une extrême complaisance les élèves qui allaient lui soumettre leurs ouvrages chez lui. Enfin sa réputation de grand dessinateur, de savant, de zélé professeur était tellement incontestée et répandue en Europe, que nous avons vu des peintres, des sculpteurs même de toutes les nations, venir modeler, peindre, dessiner sous ses yeux. Il était persuadé qu'une qualité essentielle à un maître est de savoir connaître, de développer les véritables dispositions de ses élèves, et de les pousser chacun vers le but auquel il lui convient de viser : or aucun professeur n'a possédé cette qualité à un plus haut degré que lui. Il avait un tact parfait ; il était bref dans ses conseils ; tous ses mots étaient justes ; aucun ne portait à faux ; mais il ne prenait pas toujours la peine d'expliquer sa pensée ; on avait besoin de réfléchir pour comprendre le sens d'un mot. Ce n'était pas seulement sa difficulté à prononcer qui l'empêchait d'être verbeux, c'était plutôt sa disposition intellectuelle. D'ailleurs il avait peine à se tirer d'un longue discussion, et il en convenait lui-même en plaisantant. Il n'avait aucune prétention aux analyses scientifiques. « J'ai oublié, disait-il un jour, le nom de ce « muscle ; mais qu'importe ; je le vois, je le sens, « j'en aperçois très-bien l'office et le caractère ; je « ne l'omettrai pas. Soyons d'abord vrais et nobles ; « ensuite, disait-il, j'aime mieux une fidélité timide « qu'une hardiesse infidèle. Quand on n'aime pas « la nature, on la fait basse et triviale. — Il ne faut « pas seulement regarder le modèle, il faut y lire « comme dans un livre. — J'aime ce qu'on appelle « le style ; mais je n'aime pas la manière. — Il n'est « pas difficile de dessiner d'idée tant bien que mal ; « ce qui est difficile, c'est de faire beau et naturel en « suivant le modèle. — Les bons peintres prennent « les bons moments du modèle ; les mauvais pein- « tres prennent les mauvais. — On peut étudier les « maîtres ; mais c'est la nature seule qu'il faut sui- « vre. — Il faut étudier les beautés de l'antique, pour « trouver les mêmes beautés dans le modèle ; mais « c'est l'esprit du modèle qu'il faut suivre pour le « rendre bien d'après l'antique, etc., etc. » Ces préceptes sont d'autant plus précieux qu'ils ont été donnés par le peintre le plus compétent de tous les modernes, sans excepter Michel-Ange même et Raphaël, sur cette importante question relative à l'étude des individus modèles, puisque aucun peintre, nous aimons à le répéter, n'a dessiné la figure humaine avec plus de savoir et de simplicité, avec plus de naturel et de beauté, avec plus de style et de diversité. Il sut, comme nous l'avons dit, tirer parti à son profit des élèves de son école. Après la mort de Drouais, il écrivait : « Je ne pouvais plus « me passer de lui ; je profitais moi-même, en lui « donnant des leçons ; et les questions qu'il me fai- « sait étaient aussi des leçons que je n'oublierai de « ma vie : en le perdant j'ai perdu mon émulation. « Quand j'accompagnai Drouais à Rome, ce fut « autant par attachement pour mon art que pour « sa personne. » David avait fait élever dans son

jardin au Louvre un petit monument à la mémoire de Drouais; il y avait déposé une petite urne de plomb contenant les lettres de cet élève chéri, lettres que ce maître regardait comme très-instructives. Le poëte Ducis voulut chanter ce monument; mais David craignit que cela ne parût une flatterie, Ducis étant son ami. « Adresse plutôt tes vers « à Vien, lui dit-il. » Telle fut l'origine de l'épître de Ducis à Vien. David professait par conviction; aussi déclarait-il pernicieuse la méthode des Regnault, des Vincent, etc..... Cependant il recevait dans son école des élèves sortant de chez ces maîtres; mais il disait en parlant de ces mêmes élèves: « Les Regnault, on peut les sauver; les Vincent, « cela est impossible. » Il n'aimait pas qu'on s'exposât aux repentirs. « Il faut commencer, disait-il, « par peindre vrai et juste tout d'abord, et ne pas « se dire : Je corrigerai cela. Il faudrait, s'il était « possible, peindre toujours du premier coup. » A un dessinateur trop irrésolu, il disait : « Sachez « donc prendre une résolution, quoique le modèle « se remue et se déplace. Vous connaissez ce sculp- « teur occupé à modeler une figure depuis plu- « sieurs années? Quand son modèle maigrit, il « maigrit sa figure, et il la grossit lorsque son mo- « dèle engraisse. — Non, monsieur, je ne le con- « nais pas. — Oh! bien, vous ne connaîtrez pas « non plus cette figure; car il ne la finira jamais. » Un petit nombre de ses élèves voulait se distinguer par un façon d'être originale; on les appelait *penseurs*. Ils formèrent sous le Directoire une espèce de secte; ils étaient vêtus de fantaisie, un peu à la phrygienne, et paraissaient ainsi en public. Dans leurs réunions, qui avaient lieu à des jours fixes, ils gardaient d'abord un silence absolu; et après une assez longue méditation, un seul prenait la parole et, on l'écoutait sans l'interrompre : un autre parlait à son tour. L'idée fixe de ces penseurs était la perfection grecque, de laquelle leur maître, selon eux, se trouvait fort éloigné. Dans l'excès de leurs prétentions, n'aspirant qu'à la hauteur de l'art attique, ils dédaignaient l'art romain, et cependant ils étaient loin de le comprendre. Leur moyen d'atteindre à la perfection qu'ils rêvaient, c'était le sentiment; ils n'en apercevaient qu'un indice grossier dans leur maître, tout en lui rendant justice. Ils produisirent quelques essais remarquables; mais ils en restèrent à des essais. David, qui savait les apprécier, les appelait des fous, et il les éloigna de son école. On a publié sur ce grand peintre : 1° *Notice sur la vie et les ouvrages de M. J.-L. David* (avec portrait), Paris, 1824, 80 pages; 2° *La Vie de David*, par M. A. Th. (Thibaudeau), Paris, 1826, 168 pages; 3° *Essai sur J.-L. David*, par M. P.-A. Coupin, Paris, 1827, 64 pages; 4° *Notice sur J.-L. David*, par l'auteur de la notice sur Canning (Rabbe); 5° *Notice sur J.-L. David*, par M. Miel, 1834. M—T—T et P—OT.

DAVID DE ST-GEORGE (Jean-Joseph-Alexis), conseiller au grand conseil, né à St-Claude le 30 décembre 1759, se livra d'abord à son penchant pour les sciences naturelles. Il avait formé un recueil complet des plantes qui croissent sur les sommités du Jura, et il se disposait à le publier lorsque la révolution éclata. Ses collections furent pillées, ses manuscrits dispersés, et lui-même fut obligé de chercher un asile en Allemagne. Le *Monde primitif* de Court de Gébelin, vint alors fixer toute son attention, et la lecture de cet ouvrage lui fit donner une nouvelle direction à ses études. L'espoir de retrouver dans les langues vivantes les éléments de celle que bégayait le genre humain au berceau, fut l'objet de toutes ses recherches; et bientôt, au moyen d'une méthode de son invention, il fut assez versé dans les différents idiomes de l'Europe et de l'Asie, pour les analyser et les comparer entre eux. Il avait entrepris de mettre en ordre et de rédiger ses observations, lorsqu'il mourut à Arbois, le 30 mars 1809. Il était membre de l'Académie celtique, de celle de Besançon, et de plusieurs autres sociétés savantes. David a laissé manuscrits plusieurs ouvrages, entre autres : *Arsace, prince de Betlis*, roman historique supposé traduit de l'anglais; *Lettres de Julie de Roubigné à Pauline de Clermont*; une traduction de l'*Histoire des Druides*, par Smith. Il avait confié ses recherches sur les langues à M. Ch. Nodier, aujourd'hui bibliothécaire à Laybach, qui a déjà fait paraître les *Prolégomènes de l'archéologue*, ouvrage entrepris sur un plan encore plus étendu que le grand dictionnaire proposé par de Brosses. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Lettres de Charlotte à Caroline pendant sa liaison avec Werther*, traduites de l'anglais, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 2° *Histoires fabuleuses destinées à l'éducation des enfants dans ce qui regarde leur conduite envers les animaux*, traduites de l'anglais de mistriss Trimmer, Genève, 1789, 2 vol. in-12; 3° *Fathom et Melvill*, roman traduit de Smolett, Paris, 1796, 4 vol. in-12; 4° *Poëmes d'Ossian et de quelques autres bardes, pour servir de suite à l'Ossian de Letourneur*, Paris, 1797, 3 vol. in-18. Labaume a eu part à cette traduction qui est estimée. David l'avait revue avec le plus grand soin pour une nouvelle édition. 5° *Mémoire sur les tourbières des arrondissements de St-Claude et de Poligny, département du Jura*; autre sur les *Antiquités celtiques et romaines des mêmes arrondissements*, Arbois, 1808, in-8°. W—s.

DAVIDI (François), Hongrois de naissance, fut, au 16e siècle, surintendant ou évêque des unitaires, en Transylvanie. Doué des dispositions les plus heureuses, il surpassa bientôt ses maîtres, se rendit célèbre dans la connaissance des langues, de la philosophie, de la théologie, et s'adonna surtout tellement à la scolastique, qu'il terrassait tous ceux qui osaient lutter contre lui. Cette facilité d'argumentation rendit sa vie très-agitée et l'entraîna dans une foule de disputes, que l'on trouvera décrites très-prolixement dans le *Specimen Hung. lit.* de Czvittinger. Après avoir longtemps professé la pure morale évangélique, il avait adopté successivement, et combiné entre elles les opinions de Calvin, d'Arius, de Socin, de Budnée, du semi-

judaïsme. Son inconstance égalait sa rudesse; il excita souvent des tumultes, auxquels voulant enfin mettre un terme, le prince de Transylvanie le fit enfermer dans la forteresse de Deva ou Leva. Ce fut dans cette prison que Davidi termina ses jours, le 6 juin 1579, avec la réputation d'un théologien instruit, mais irascible, ardent à la dispute, et surtout peu réglé dans ses conceptions. On a de lui une *Lettre*, en latin, aux Églises polonaises, sur la question du règne millénaire de J.-C.; plusieurs *Thèses*, opposées à George Blandrata, pour prouver que J.-C. n'est qu'un homme, et qu'il ne doit point être invoqué dans les prières, et quelques autres écrits dont on trouvera la liste dans la *Bibl. anti-trinit.* de Sandius. D. L.

DAVIDOWICH (le baron Paul), général autrichien, né en Servie vers 1750, entra fort jeune au service et fit ses premières campagnes contre les Turcs en Bosnie, où il montra de la valeur, et obtint un avancement rapide. Il était général major, chevalier de Marie-Thérèse et propriétaire d'un régiment, lorsqu'il fut envoyé contre les Belges révoltés, en 1790. Il fit encore preuve de quelque valeur dans cette trop facile expédition. Mais une guerre plus importante et surtout plus meurtrière allait commencer contre les Français. Davidowich, employé dès le commencement à l'armée de Flandre, se distingua surtout à Nerwinde, à Marchiennes et à Watignies. Nommé feld-maréchal-lieutenant en 1796, il passa à l'armée d'Italie, et commanda dans le mois de novembre, sous Alvinzy, le corps d'armée qui, marchant à la droite, dut pénétrer par la vallée de l'Adige jusqu'à Mantoue, et faire lever le siége de cette ville; mais après avoir pris Trente et s'être avancé jusqu'à Castel-Nuovo, où il fit prisonnier le général Fiorella avec un corps de 800 hommes, Davidowich s'arrêta pendant huit jours, et donna le temps au général Vaubois de se remettre, tandis que Bonaparte triomphait d'Alvinzy dans la célèbre journée d'Arcole. Attaqué ensuite par les forces réunies de ce général, Davidowich fut contraint de se retirer, et Wurmser, qui avait fait de Mantoue une tardive sortie, se vit aussi contraint de rentrer dans la place, où, n'étant pas secouru, il fut bientôt obligé de capituler. Cet échec n'ôta rien au crédit dont jouissait Davidowich; il continua de servir en Italie, et se distingua particulièrement à Novi, à Caldiero et surtout dans la retraite que fit, en 1805, l'archiduc Charles jusque dans la Hongrie. Ce prince le mentionna plusieurs fois honorablement dans ses rapports. En 1807, Davidowich fut chargé d'une inspection des places de la Servie, et, l'année suivante, il obtint sa retraite, puis le gouvernement de Comorn, où il mourut vers 1820. M—dj.

DAVIDSON (Lucretia-Maria), poëte américaine, fille du docteur Olivier Davidson, naquit dans l'État de New-York, à Plattsburg, le 3 septembre 1808. Ses parents ayant peu de fortune, elle dut, dès son enfance, consacrer une grande partie de son temps à des soins domestiques. Aussitôt qu'elle se voyait libre, elle se retirait à l'écart, pour travailler à de petits écrits ou à de petits dessins; et, quand elle craignait d'être surprise, elle se hâtait de détruire ces papiers. On n'a rien d'antérieur à l'*épitaphe d'un rouge-gorge*, qu'elle fit à l'âge de neuf ans. Elle en avait onze, lorsqu'elle composa sur Washington des stances si remarquables qu'on prétendit d'abord qu'elle les avait copiées. Ce soupçon brisa le cœur de la jeune Maria; elle pleura amèrement. Mais quand ses larmes eurent cessé de couler, elle adressa à sa tante de doux reproches en vers qui mirent fin à l'incrédulité de celle-ci. Son biographe nous apprend qu'avant sa douzième année, elle avait lu la plupart des poëtes classiques de l'Angleterre, un grand nombre de livres d'histoire sacrée et profane, et toutes les œuvres dramatiques de Shakspeare, de Kotzebue et de Goldsmith. Au moment d'acheter de nouveaux livres, elle abandonna à sa mère malade un billet de 20 dollars, première somme dont ses jeunes mains eussent pu disposer, et premier cadeau d'un étranger aussi délicat que généreux. Après beaucoup d'essais, écrits avec une rapidité étonnante, et parmi lesquels il faut compter *Bodri*, poëme dont il ne reste qu'un seul chant, Maria Davidson entra, en 1824, dans une maison d'éducation, où on la laissa se livrer trop ardemment à l'étude. Rétablie d'une première maladie, elle fut reçue à Albany, dans un pensionnat de demoiselles; mais aussitôt elle eut une rechute, et elle ne fit plus que lutter contre un dépérissement inévitable. Le danger d'être privée de la raison l'affligeait beaucoup plus que celui de perdre la vie. Toute lecture lui fut interdite; mais elle avait ses livres auprès de son lit, et souvent elle les baisait. Particulièrement sensible à la musique, elle avait une prédilection marquée pour l'*Adieu de Thomas Moore à sa harpe*. Elle ne voulait l'entendre qu'au déclin du jour; mais il produisait en elle des effets extraordinaires: elle devenait froide, pâle, et perdait presque connaissance. Elle a décrit tous ces effets dans une pièce de vers adressée à sa sœur, et qui, malgré quelques imperfections, paraît l'œuvre d'une âme essentiellement poétique. On peut en dire autant des stances qu'elle composa, à l'âge de quinze ans, *sur le mal de tête*, affection à laquelle elle était alors sujette. Elle ne tarda pas à sentir que sa fin approchait. Résignée à son sort, elle s'éteignit dans sa dix-septième année, en prononçant le nom de son bienfaiteur, le 27 août 1825. On la citait pour sa beauté non moins que pour ses talents. Elle a laissé trois esquisses de romans, une tragédie, et plus de 200 morceaux en vers dans différents genres. M. Samuel Moore les a réunis sous ce titre: *Amer-Khan et autres poëmes*, ou *Œuvres diverses de Lucretia-Maria Davidson*, New-York, 1829. On trouve une longue notice sur Lucretia Davidson, par Southey, dans le *Quarterly Review*. F—le.

DAVIES (sir John), fils d'un riche tanneur, naquit en 1570 à Cisgrove, dans le comté de Wilt. Il

fut élevé à Oxford, et entra ensuite à *Middle Temple* pour y étudier les lois. L'emportement de son caractère qui, à l'université, lui avait attiré plusieurs fâcheuses punitions, le fit expulser de cette société, pour s'être laissé aller publiquement à des violences contre un de ses membres. Il se retira à Oxford, où les réflexions salutaires que lui inspira sa dernière aventure, combinées avec son goût et son talent pour la poésie, produisirent un poëme en stances élégiaques sur l'*Immortalité de l'âme*, intitulé: *Nosce te ipsum*, ouvrage estimé et pour le fond des pensées, et pour la poésie, remarquable au temps où écrivait l'auteur. Cet ouvrage, qui parut en 1599, et qui depuis a eu plusieurs éditions, établit la réputation de Davies. Il avait déjà travaillé, comme au plus pressé, à se mettre dans les bonnes grâces de la cour, par vingt-six acrostiches en l'honneur d'Élisabeth, qui, au mérite d'une louange peu ménagée, joignaient celui d'être assez bons pour des acrostiches. La société du Temple crut alors devoir cesser de lui tenir rigueur, et il y fut reçu de nouveau en 1601, au moyen des réparations convenables. Il paraît d'ailleurs, comme il le dit lui-même dans son *Nosce te ipsum*, que le malheur, la retraite et la poésie, avaient adouci son caractère. On doit le croire par ses succès à la cour. Aussitôt après la mort d'Élisabeth, il courut en Écosse se présenter au roi Jacques, qui, apprenant qu'il était l'auteur du *Nosce te ipsum*, le reçut d'une manière très-distinguée, le prit en grande faveur, et l'envoya en 1603 en Irlande, comme solliciteur général. Il fut bientôt nommé procureur général de ce royaume, puis l'un des juges d'assises. Dès lors il s'occupa toujours des affaires de l'Irlande, qu'il travailla à soumettre entièrement à l'Angleterre. Ce fut après plusieurs tournées judiciaires dans ce pays, qu'il publia, en 1612, un traité estimé, intitulé : *Découverte des véritables causes pour lesquelles l'Irlande n'a jamais été entièrement soumise*, etc. Il avait été créé chevalier en 1607. Nommé, en 1612, orateur du premier parlement qui ait été tenu en Irlande, il y soutint le parti de la cour avec une opiniâtreté qui peut être excusée par la chaleur avec laquelle il soutint ensuite les intérêts de l'Irlande. Il réimprima le *Nosce te ipsum* en 1622, et il y ajouta quelques pièces de vers ; entre autres l'*Orchestre, poëme sur l'antiquité et l'excellence de la Danse*, dédié à Charles, prince de Galles. Davies venait d'être nommé premier juge du banc du roi, lorsqu'il mourut en 1626, âgé de 56 ans. Ses poésies ont été réimprimées en 1773, in-8°. On a un volume de ses principaux ouvrages en prose, sous le titre de *Traités historiques*, etc., 1786, in-8°. Ils sont remarquables pour la clarté, le naturel et la pureté du style. Sir John Davies était un homme fort savant, mais encore plus comme littérateur que comme jurisconsulte. Son esprit était hardi, vif et mordant. Il fut très-lié avec le chancelier Bacon. Sa femme, Éléonore Touchet, fille de lord Audley, femme d'un caractère singulier, se prétendait animée de l'esprit de prophétie : on a même publié, en 1649, une relation de ses *Etranges et étonnantes prophéties*. On prétend que, peu de jours avant la mort de son mari, étant assise à table avec lui, elle se mit à fondre en larmes, et sur ce qu'il lui demanda la cause de ses pleurs : « Ah ! dit-elle, ce sont les larmes « de vos funérailles.— En ce cas, dit-il, épargnez-« moi vos larmes aujourd'hui, et je vous pardon-« nerai de rire quand je serai mort. » Outre les ouvrages que nous avons désignés, Davies est auteur des suivants : 1° *Le primer reports des cases et matters en ley resolves, et adjudges en les courts del roy en Irland*, Dublin, 1615, Londres, 1618 et 1674, in-fol. Ce recueil fut le premier de ce genre publié en Irlande. Le chevalier Pettus en a tiré la plus grande partie de son livre, intitulé : l'*Angleterre indépendante du pouvoir papal, axiome établi historiquement et judiciairement par sir John Davies, avocat général en Irlande, ainsi que par sir Edouard Coke, premier juge d'Angleterre, et contenu dans deux rapports extraits de leurs grands ouvrages*, Londres, 1674, in-fol. 2° *Abrégé des onze livres des rapports de sir Edouard Coke*, Londres, 1651, in-12 : Davies l'écrivit en français ; il fut ensuite traduit en anglais ; 3° *Jus imponendi vectigalia*, ou *Preuve de la doctrine relative aux douanes, au tonnage et pondage, et aux impôts sur les marchandises*, etc. ; 4° plusieurs manuscrits. X—s.

DAVIES (Jean), en latin *Davisius*, fut chanoine d'Ely, chef du collége de la reine dans l'université de Cambridge, et mourut le 22 mars 1732. Voilà les seules particularités que nous ayons pu recueillir sur la personne de ce savant anglais. Ses ouvrages sont plus connus. Les traités philosophiques de Cicéron l'occupèrent principalement, et son projet était de les publier tous ; la mort ne lui en laissa pas le temps. On lui doit les *Tusculanes*, Cambridge, 1709, 1723, 1730, 1738, in-8° ; *De finibus*, Cambridge, 1715, 1728, 1741, in-8° ; *De natura deorum*, ibid., 1718, 1723, 1744, in-8° ; *De divinatione* ibid., 1721, 1730, in-8° ; les *Académiques*, ibid., 1725, 1736, in-8° ; *De legibus*, ibid., 1727, 1745, in-8°. Les notes de Davies sont explicatives et critiques. On y remarque une grande connaissance de l'histoire philosophique, une érudition étendue, et une rare sagacité. Aussi Davies est-il mis généralement au nombre des meilleurs interprètes de Cicéron. Le seul reproche qu'on lui puisse faire, c'est d'être parfois trop hardi dans ses conjectures. Quand il mourut, ses observations sur les *Offices* étaient à peu près finies ; car il n'y manquait que la dernière partie du 3e livre. Il les légua au docteur Mead, qui, n'ayant pas le temps de les compléter ni d'en surveiller la publication, chargea de ce travail un savant de ses amis. Peu de temps après, tous les papiers de Davies périrent dans un incendie. C'est une grande perte pour la littérature classique. M. Rath, qui, dans ces dernières années, a publié les *Œuvres philosophiques de Cicéron*, a redonné le texte et les notes de Davies (*voy.* Cicéron). Avant de travailler sur

Cicéron, Davies s'était déjà fait une belle réputation parmi les philologues. Il avait en 1706 mis au jour les *Commentaires de César* et les *Dissertations de Maxime de Tyr*. Ses notes sur César reparurent en 1727, augmentées et corrigées, et, depuis, Ondendorp les a toutes réimprimées dans son excellente édition de *César* (*voy.* César). Davies préparait aussi une réimpression de Maxime de Tyr, avec des changements et des additions considérables; mais il mourut avant d'avoir pu la publier : elle ne parut qu'en 1740. Tout le travail de Davies a été conservé dans le *Maxime de Tyr*, donné par Reiske, à Leipzig, en 1774. Après Maxime et César, Davies s'était occupé de Minucius Félix, dont il fit deux éditions très-recommandables; la première en 1707, l'autre en 1712. Ce fut par ces différents travaux qu'il préluda à ces belles éditions de Cicéron qui assurent à son nom une longue célébrité. Nous ajouterons à cette notice que Davies a fait des remarques sur la première *Apologie de St. Justin*, et qu'elles se trouvent dans l'édition de ce Père, donnée en 1722 par Thirlby. B—ss.

DAVIES (Jean), savant anglais, né sur la fin du 16e siècle dans le comté de Denbigh, était versé dans la connaissance des anciens auteurs et des livres rares et curieux. Il fut successivememt recteur de Malloyd, dans le comté de Merioneth, et chanoine de St-Asaph. On ne connaît la date ni de sa naissance ni de sa mort; on sait seulement qu'il prit en 1616 à Oxford le degré de docteur en théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Antiquæ linguæ britannicæ nunc communiter dictæ cambro britannicæ, a suis Cymeracæ, vel Cambricæ, ab aliis Wallicæ rudimenta*, etc., 1621, in-8°; 2° *Dictionarium latino-britannicum*, 1632, in-fol. : la première partie de ce dictionnaire est l'ouvrage d'un médecin nommé *Thomas Williams*; 3° *Adagia britannica, authorum Britannicorum nomina, et quando floruerunt*, 1632, imprimé à la fin du dictionnaire latin-breton. On lui attribue une traduction anglaise du *Tableau de Cébès*. Il eut beaucoup de part à la version galloise de la *Bible*, publiée en 1620, et on lui doit d'autres traductions d'ouvrages ascétiques dans la même langue, qu'il avait étudiée pendant trente ans. Les ouvrages de Davies sont fort recherchés par les amateurs de l'ancienne langue celtique, qui croient la retrouver dans le gallois, ou dans le bas-breton qui n'en diffère pas essentiellement. X—s.

DAVIES (Thomas), auteur anglais du 18e siècle, quitta la profession de comédien qu'il avait d'abord embrassée, pour se faire libraire; mais de mauvaises affaires l'obligèrent de retourner à son premier état. Après avoir joué alternativement la tragédie et la comédie pendant plusieurs années, soit en province, soit à Londres, il tenta de nouveau la fortune dans le commerce de la librairie, et, malgré ses talents et ses connaissances en ce genre, se vit bientôt réduit à faire banqueroute; mais ce malheur, qu'il n'avait point mérité, ne lui ravit point l'estime publique; aidé par ses propres créanciers, et surtout par le bénéfice considérable d'une représentation à son profit que lui procura, sur le théâtre de Drury-Lane, son ami le docteur Johnson, il parvint à rétablir ses affaires. Plusieurs ouvrages qu'il publia ensuite, en lui faisant une certaine réputation, ajoutèrent à ses moyens de fortune. Il mourut en 1785. Acteur assez médiocre, c'était un homme très-aimable en société, où il portait un esprit riche en saillies et un enjouement qu'il avait le secret de communiquer aux autres. Ses ouvrages sont : 1° *la Vie de Garrick*, 1780, 2 vol. in-8°, réimprimée plusieurs fois; 2° des *Mélanges dramatiques*, 3 vol., qui ont eu également plusieurs éditions; 3° *Mémoires de M. Henderson*; 4° *Revue des caractères du lord Chesterfield*; 5° une *Vie de Massinger*; 6° les *Vies du docteur J. Eachard, de sir John Davies* et de *Lillo*, et un grand nombre de pièces fugitives en vers et en prose, insérées dans le *St-James chronicle* et dans d'autres journaux. — Davies (Jean), maître d'écriture et poëte, mort vers 1618, a publié : 1° l'*Anatomie de la belle écriture*, 1639; 2° *la Complainte de St. Pierre*, in-4°, 1595; 3° le *Pèlerinage de l'esprit*; 4° *le Fouet de la folie* et autres productions de peu d'importance. Il jouissait d'une grande réputation comme maître d'écriture; mais il ne paraît pas avoir été fort estimé pour ses talents littéraires. X—s.

DAVIET. *Voyez* Foncenet.

DAVILA (Henri-Catherin), naquit, le 30 octobre 1576, au Sacco, village dans le territoire de Padoue. Sa famille, qui avait plusieurs branches, était originaire d'Avila, en Espagne. Ses ancêtres, de père en fils, depuis 1464, connétables du royaume de Chypre : Antoine Davila, son père, l'était en 1570, lorsque cette île fut prise par les Turcs. Il fut obligé de quitter l'île après avoir perdu tous ses biens. Il avait des parents et quelques propriétés à Padoue; il s'y réfugia d'abord avec sa femme et ses neuf enfants, six fils et trois filles. La branche aînée de sa famille était puissante en Espagne; il espéra y rétablir sa fortune, et s'y rendit avec deux de ses fils. Il parvint à en faire placer un auprès du roi Philippe II; mais, n'obtenant du reste que des promesses et des paroles sans effet, il vint en France en 1572, et s'étant procuré des recommandations puissantes auprès de Catherine de Médicis, il en fut favorablement accueilli. Cette reine plaça son fils Louis auprès d'elle en qualité de gentilhomme de sa chambre, et prit deux de ses filles, Marguerite et Cornélie, parmi ses demoiselles d'honneur. Antoine les fit venir aussitôt de Padoue, et y retourna ensuite lui-même. Il eut, quelque temps après, un dernier fils à qui il donna, par reconnaissance, les deux noms du roi Henri III et de la reine Catherine. C'est ce fils qui s'est rendu célèbre dans les lettres par son *Histoire des guerres civiles de France*. Il n'avait pas encore atteint sa septième année quand son père l'amena en France. Catherine de Médicis avait marié avantageusement Marguerite, l'une de

ses sœurs ; elle lui avait fait épouser Jean d'Hémery, maréchal de France, seigneur de la terre de Villars en Normandie, et ce fut au château de Villars qu'Antoine Davila se rendit avec son jeune fils. Henri-Catherin, après avoir fait ses premières études en Normandie, vint les continuer à Paris, et fut placé parmi les pages, ou de la reine-mère ou du roi. Il dit lui-même, au 9e livre de son *Histoire*, « qu'il était présent, en 1588, à l'ouverture des états de Blois, et si près du roi, qu'il entendit très-distinctement tout son discours. » L'année suivante fut fatale au jeune Davila; la reine, sa protectrice, mourut dès le mois de janvier, et Henri III fut assassiné au mois d'août. Peut-être se retira-t-il alors auprès de la maréchale d'Hémery, sa sœur. Dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans, il entra au service. Malgré l'abjuration de Henri IV, la guerre civile durait encore. Davila se distingua dans plusieurs rencontres; il eut un cheval tué sous lui au siége de Honfleur, en 1594, et fut blessé en 1597, d'un coup de pertuisanne, au siége d'Amiens. La paix s'étant faite en 1598, il fut rappelé à Padoue par son père, qui y était retourné après la mort de Catherine de Médicis. Il s'y rendit l'année suivante ; mais à peine avait-il revu son père, qu'il le perdit par l'accident le plus funeste; il tomba, ou se jeta d'un lieu très-élevé, et mourut quelques heures après. Son fils avait alors vingt-quatre ans ; il avait apporté de France un grand nombre de notes, de mémoires, de pièces originales, matériaux qu'il destinait dès lors à l'ouvrage qu'il n'entreprit que plusieurs années après. Ses études avaient été fort négligées, et souvent interrompues ; il profita de son séjour à Padoue, pour les reprendre et pour se mettre en état d'exécuter son projet. Dans un voyage qu'il fit à Parme, en 1606, il fréquentait l'académie des *Innominati*, qui avait alors de la célébrité. Thomas Stigliani, poëte médiocre, mais plein de jactance et d'une vanité ridicule, y eut avec lui quelques paroles qui furent suivies d'un duel. Davila lui passa son épée au travers de la poitrine, et fut lui-même blessé à la jambe gauche. Quoique son adversaire ne fût pas mort de sa blessure, il fut obligé de quitter Parme, et se rendit à Venise, dans un moment où la république levait des troupes ; il offrit de lever lui-même un corps de trois cents hommes d'infanterie. Le sénat accepta cette offre, lui fournit des fonds, et lui fixa des honoraires. Davila se trouva ainsi engagé de nouveau dans le métier des armes. Il fut chargé de plusieurs expéditions, du commandement de plusieurs places dans les îles de Candie, en Dalmatie et en terre ferme. La république fut si contente de ses services qu'elle lui assigna une pension de 150 ducats, reversible à ses enfants, et qu'elle statua par un décret, que, quand il se trouverait au sénat, il serait placé auprès du doge comme l'avaient été ses ancêtres lorsqu'ils étaient connétables de l'île de Chypre. Dans cette vie active, et malgré ces fréquents changements de lieu, Davila ne cessa point de cultiver les lettres et de travailler, dans ses moments de loisir, au grand ouvrage qu'il avait entrepris. Il le fit enfin paraître en quinze livres, sous ce titre : *Historia delle guerre civili di Francia di Henrico Caterino Davila, nella quale si contengono le operationi di quattro re, Francesco II, Carlo IX, Henrico III et Henrico IV, cognominato il grande*, Venise, Tommaso Baglioni, 1630, in-4°. L'épître dédicatoire, adressée au sénateur Domenico Molino, est datée de Brescia, dont Davila était alors gouverneur. Quelques mois après, il eut ordre de se rendre à Crème et d'en prendre le commandement. Il se mit en chemin vers le mois de juillet 1631, avec toute sa famille qui était nombreuse. Le sénat avait donné l'ordre de lui fournir partout les charrois nécessaires pour ses bagages. Arrivé au bourg de St-Michel, près de Vérone, il demanda les voitures qui lui étaient dues ; un homme brutal, nommé *le Turc*, auquel il s'adressa, refusa d'obéir, et répondit à ses instances par un coup d'arquebuse qui l'étendit mort sur la place. D'autres hommes armés, qui accompagnaient l'assassin, firent feu ; plusieurs personnes furent blessées, et le chapelain de Davila fut tué. Le fils aîné du malheureux historien vengea son père, et cassa d'un coup de pistolet la tête du meurtrier. Ses complices furent arrêtés, envoyés à Vérone et punis de mort. Davila n'avait alors que 55 ans. Il laissait une veuve, chargée de neuf enfants, quatre garçons et cinq filles ; la pension que la république de Venise lui avait précédemment faite était insuffisante ; elle l'augmenta convenablement, et pourvut aux besoins de cette famille, dont le chef emportait son estime et ses regrets. L'édition qu'il avait donnée de son histoire était très-incorrecte. On dit qu'il avait offert cet ouvrage à plusieurs libraires de Venise, qu'ils l'avaient tous refusé, à l'exception du seul Baglioni dont les presses étaient vacantes, et qui se chargea de l'imprimer, à condition que, s'il lui venait quelque *labeur* préférable, il le quitterait pour s'en occuper. L'édition finie, la vente fut si rapide que tout fut enlevé en une semaine. On ajoute que le libraire le réimprima sous la même date, et qu'il s'en vendit jusqu'à 15,000 exemplaires dans une année ; mais cela paraît fort exagéré. Les éditions qui suivirent, Venise, 1634 et 1638, Lyon, 1641, et Venise, 1642, n'étaient guère moins fautives que la première; il en parut enfin une meilleure et fort belle, Paris, imprimerie nationale 1644, in-fol. L'ouvrage avait été traduit en français par J. Baudouin, Paris, 1642, 2 vol. in-fol., avec des sommaires à chaque livre et des notes marginales, traduction réimprimée plusieurs fois ; il le fut en espagnol par Basile Varen de Soto, Madrid, 1651 et 1659, in-fol., avec une continuation en 5 livres, depuis 1598, où finit Davila, jusqu'en 1630 : il en parut une 3e édition beaucoup plus belle, avec figures, Anvers, 1686, in-fol. Davila fut aussi traduit deux fois en anglais, 1° par Guillaume Aylesbury, Londres, 1647, in-fol., traduc-

tion qui n'est pas complète et ne va que jusqu'à l'année 1572; 2° par Charles Cotterel, Londres, 1666, in-fol., traduction complète. Enfin il en a paru une traduction latine par Pietro Francesco Cornazzano, Rome, 1745, 3 vol. in-4°; et une nouvelle traduction française par l'abbé Mallet, et Grosley (Paris), 1757, aussi 3 vol. in-4°. Après plusieurs éditions italiennes, publiées pendant le 17e siècle, il en fut donné une dans le 18e, que l'on préfère à toutes les autres, Venise, 1733, 2 vol. in-fol. On y a joint une traduction des observations marginales de Baudouin, et d'excellents mémoires d'Apostolo Zéno sur la famille et la vie de l'auteur, dans lesquels ce savant critique a mis des faits réels et constatés à la place des fables qu'Imperiali et Papadopoli avaient accréditées, l'un dans son *Muséum historicum*, et l'autre dans son *Histoire de l'université de Padoue*; ce qui n'a pas empêché deux dictionnaires, l'un italien et l'autre français, de répéter récemment les mêmes fables. Depuis cette magnifique édition, on en a eu deux à Londres, 1755, 2 vol. in-4°, et 1801, 4 vol. in-8°; mais cette dernière surtout est remplie de fautes. On doit donner la préférence à celle qui fait partie de la collection des classiques italiens, Milan, 1807, 6 vol. in-8°. Il n'y a qu'une opinion sur le mérite de Davila, considéré comme écrivain. Son style, exempt des vices qui régnaient de son temps, sans être aussi pur que celui de Guichardin, est plus serré, plus concis, et brille en même temps par une admirable facilité. Sa manière de narrer, de disposer les événements, de les enchaîner l'un à l'autre, d'introduire ses personnages, de les faire agir et parler, de décrire les lieux, les villes, les champs de bataille, les faits d'armes, les assemblées, les conseils, la conduite des négociations, n'est pas moins louable que son style. Il paraît enfin avoir pris des soins extrêmes pour connaître la vérité, l'avoir puisée dans de bonnes sources, et l'avoir dite en général avec franchise. Mais cette franchise n'a pu manquer d'être quelquefois altérée par sa position et ses relations particulières, par les préjugés de son pays et de son siècle. Un Italien de ce temps-là ne pouvait tenir la balance égale entre les catholiques et les protestants; un homme qui devait la fortune de sa sœur, de son frère et le commencement de la sienne à Catherine de Médicis, à qui son nom même rappelait qu'il lui avait été pour ainsi dire consacré dès sa naissance, ne pouvait être un juge impartial de cette reine. On ne lui a pas reproché sans raison de se montrer trop prévenu pour elle. Il ne met en vue que son adresse et sa prudence, quand il faudrait laisser voir sa dissimulation profonde, sa perfidie, sa cruauté, qui, sans parler de tout le reste, lui firent méditer, préparer pendant plus de deux ans, couvrir de dehors caressants et faire exécuter au milieu des fêtes le massacre de 40,000 Français. Il avoue pourtant dans un endroit que l'effusion du sang n'effrayait pas Catherine, et lorsqu'à la fin du 9e livre, après avoir raconté sa mort, il a tracé en beau son caractère, la conscience de l'historien reprenant enfin l'empire qu'elle aurait dû toujours avoir, il ajoute que cette reine fut accusée d'une insigne mauvaise foi, défaut commun, dit-il, dans tous les temps, mais particulièrement dans ce siècle; qu'on lui reproche une avidité, ou plutôt un mépris pour le sang humain, plus grand qu'il ne convenait à la tendresse de son sexe (comme si cette avidité ou ce mépris convenaient même à la dureté du nôtre); qu'enfin, dans beaucoup d'occasions, pour arriver à ses fins, elle parut regarder comme honnêtes tous les moyens qu'elle jugeait utiles, quoiqu'ils fussent en eux-mêmes véritablement iniques et perfides. Davila serait exempt de reproche, à l'égard de Catherine de Médicis, si, en racontant les différents actes de sa régence, il l'avait toujours peinte telle qu'elle est dans cet aveu tardif. Malgré quelques défauts graves, sur lesquels ce n'est pas ici le lieu d'insister, son histoire reste avec les qualités éminentes qui la distinguent: ce qu'elle a de défectueux ne peut plus être d'aucun danger. Le cours des années a mis tout à sa place, et, comme il arrive toujours après un certain laps de temps, ce n'est plus tel ou tel historien qui peut nous tromper sur les faits; ce sont les faits bien connus qui nous servent à juger l'historien lui-même. G—É.

DAVILA (Don Pedro Franco), né au Pérou, à Guayaquil, reçut de la nature un goût décidé pour l'histoire naturelle, et vint s'établir à Paris, où, dans l'espace de vingt ans, il forma un superbe cabinet. Différentes causes l'obligèrent de le mettre en vente, et ce fut alors que parut le *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila, avec figures en taille douce de plusieurs morceaux qui n'avaient point encore été gravés*, Paris, 1767, 3 vol. in-8° (*voy.* Romé de Lisle). Depuis le règne de Ferdinand VI, il était question d'établir à Madrid un cabinet d'histoire naturelle sous la direction de G. Bowles. Davila vint à Madrid en 1769; le cabinet d'histoire naturelle fut établi, et Davila en fut nommé directeur perpétuel. Il avait retiré de la vente de sa collection 800,000 réaux, qui n'étaient pas la moitié de sa valeur. Il en employa 300,000 à payer ses dettes, et le surplus fut consacré à enrichir le cabinet confié à ses soins. D'après les ordres du roi, Davila rédigea une instruction qui fut imprimée et envoyée à tous les vice-rois, gouverneurs, corrégidors, alcades majors et intendants de toutes les provinces d'Amérique et d'Espagne, par laquelle on les invitait à envoyer à Madrid toutes les productions curieuses de la nature qu'ils pourraient rencontrer. Ce moyen et les connaissances du directeur enrichirent rapidement le cabinet de Madrid, qui devint bientôt l'un des plus beaux de l'Europe et le plus complet de tous pour le règne minéral. Davila mourut en 1785 ou 1786. Il était membre de l'Académie d'histoire de Madrid, et correspondant de la société royale de

Londres, de l'Académie de Berlin, etc. A. B—T.

DAVILA y PADILLA (AUGUSTIN), dominicain espagnol, né au Mexique, fut prieur du couvent de la Puebla, et se distingua tellement par son éloquence, que Philippe III lui donna le titre de son prédicateur, puis le nomma archevêque de Santo-Domingo. Davila administra son diocèse avec beaucoup de sagesse, et mourut en 1604. Il avait écrit *Historia de la provincia de San-Iago de Mexico de la orden de Predicadores,* Madrid, 1590, in-4°; Bruxelles, 1625, in-fol. Une 3e édition porte ce titre: *Varia Historia de la Nueva Espana y Florida,* Valladolid, 1634, in-fol. Cet ouvrage contient des documents curieux sur les premiers temps de la découverte de l'Amérique. E—S.

DAVILER. *Voyez* AVILER (D').

DAVIS (JEAN), navigateur anglais, né à Sanbridge, dans le Devonshire, embrassa de bonne heure la profession de marin, et ne tarda pas à y devenir très-habile. Choisi en 1585 pour aller découvrir le passage du nord-ouest, il partit de Darmouth le 7 de juin avec deux navires. Le 19 juillet, par 60° de latitude, environné de glaces flottantes, son équipage fut étonné du grand bruit que produisaient ces masses en se choquant. Le lendemain, on découvrit une terre hérissée de montagnes couvertes de neige : on l'appela *Terre de désolation* : c'était la pointe méridionale du Groenland ; on ne put y aborder. Les Anglais se dirigèrent ensuite au nord-ouest, et aperçurent au 64° 15″ une autre terre au nord-est. Elle était bordée d'îles couvertes de verdure. Les Anglais descendirent en plusieurs endroits, et échangèrent différents objets avec les habitants, qui leur firent entendre par signes qu'il y avait une grande mer au nord et à l'ouest. Le 6 août, Davis trouva, au 66° 40′, une terre entièrement dégagée de glace; il y mouilla dans une bonne rade, au-dessous d'une montagne dont les flancs resplendissaient comme s'ils eussent été d'or. Après avoir nommé la montagne *Mont-Raleigh,* et donné des noms à tous les lieux voisins, Davis suivit la côte jusqu'à la pointe la plus méridionale qu'il appela *Cap de la Miséricorde.* Il entra alors dans un détroit large de 20 lieues, s'y avança au nord-ouest, et découvrit dans le milieu plusieurs îles où il aborda, et un passage ouvert des deux côtés, y éprouva un très-fort courant qui venait dans une direction opposée à celle de la marée avec laquelle il marchait, et vit des baleines. Toutes ces circonstances lui firent conclure qu'il existait un passage ; mais le vent contraire le força d'abandonner sa recherche, et de retourner en Angleterre, où il arriva le 29 septembre. L'année suivante, il entreprit un autre voyage, et partit le 7 mai avec quatre vaisseaux. Arrivé à 60° de latitude, Davis partagea sa petite flotte en deux et retourna dans les parages qu'il avait parcourus l'année précédente. Il reconnut que la terre où se trouvait le mont Raleigh était composée de plusieurs grandes îles. Des glaces plus considérables que celles qu'il avait vues précédemment apportèrent de grands obstacles à son voyage, et découragèrent son équipage qui refusa d'aller plus loin. Davis, jaloux de répondre à la confiance de ses armateurs, et craignant de perdre les bonnes grâces du secrétaire d'État Walsingham, qui avait fort à cœur la découverte du passage, résolut de la poursuivre seul dans un allége de trente tonneaux, qu'il avait fait construire un peu auparavant. L'ayant pourvu de vivres, dans une baie située par les 66° 33′ de latitude, et 70° de longitude occidentale, il appareilla le 12 août, et s'engagea dans un détroit qu'il suivit pendant 80 lieues jusqu'à des îles, auxquelles il donna le nom de *Cumberland,* et au milieu desquelles il espéra découvrir un passage. Ce fut en vain : obligé de rentrer dans la haute mer, il navigua le long de la côte jusqu'au 54° 30′ de latitude, et partit le 11 septembre pour l'Angleterre, où il arriva vers la fin d'octobre, bien persuadé de la réalité du passage. La plupart des négociants anglais refusèrent néanmoins de s'intéresser dans une nouvelle entreprise; mais le grand trésorier Burleigh et Walsingham vinrent à bout de la faire exécuter. On donna à Davis trois vaisseaux ; deux étaient destinés à faire la pêche de la morue. Il partit le 19 mai 1587, attérit le 16 juin, aux îles situées au 64°, puis continua à voguer au nord jusqu'au 72° 12′, où il appela *Hope Saunderson* (l'espérance de Saunderson) la pointe de terre à l'est la plus avancée. La mer avait été constamment libre à l'ouest et au nord. Il fit ensuite 40 lieues à l'ouest; les glaces et le vent du nord ne lui permirent pas d'aller plus loin. Le 2 juillet, il aperçut le mont Raleigh, puis retrouva le détroit et les îles de Cumberland, et regagna la mer le 29, par les 62° de latitude. Il fit ensuite d'autres découvertes, jusqu'au 52°, où il ne retrouva pas les deux navires auxquels il avait recommandé de l'y attendre, ce qui le mit dans un grand embarras; car il n'avait presque plus de provisions. Il continua sa route pour l'Angleterre et rentra le 15 septembre à Darmouth. L'armement des Espagnols contre l'Angleterre et la mort de Walsingham ayant fait abandonner la recherche du passage au nord-ouest, Davis tourna son activité d'un autre côté; il commanda un navire de la seconde expédition de Cavendish au grand Océan, en 1591; et après des malheurs sans nombre, arriva à Bear-Haven, en Irlande, en juin 1593. En 1598, il servit comme pilote sur une flotte que les marchands de Middelbourg expédiaient aux Indes, et à son retour en Hollande, en 1599, il se hâta d'envoyer la relation de son voyage au comte d'Essex. Aussitôt, il se forma une société de négociants qui prit le nom de compagnie des Indes orientales. Davis fut nommé, en 1601, premier pilote de la flotte commandée par Lancaster ; il accompagna ensuite, en 1605, Michelbourn, qui avait équipé deux vaisseaux pour les Indes, et fut tué près de Patane, le 29 décembre 1605, par des pirates japonais, dont on avait pris la jonque. La relation de ses voyages au nord,

écrite par lui-même, ainsi que le journal de son troisième voyage, se trouve dans le t. 3 du recueil d'Hackluyt; celle de ses voyages aux Indes, dans les t. 1 et 3 de Purchas et dans Harris. Sa lettre au comte d'Essex contient un vocabulaire du langage d'Achem. Le détroit que Davis découvrit dans son premier voyage au nord conserve son nom. Si les glaces ne l'en eussent empêché, il eût probablement fait les découvertes qui, plus tard, illustrèrent Baffin. — *Jean* Davis, de Limehouse, publia en anglais : *Routier ou Briève description de la route pour aller par mer aux Indes, écrit d'après l'expérience de cinq voyages.* Il avait fait entre autres la campagne des Indes avec Middleton, en 1607. Harris a inséré ce *Routier* dans sa collection. — Davis (Guillaume), chirurgien à bord d'un navire anglais, après avoir été longtemps prisonnier des Espagnols, dans les premières années du 17e siècle, écrivit la relation de sa captivité. Purchas a extrait de cet ouvrage ce qui concerne le fleuve des Amazones, sur lequel Davis navigua pendant deux mois et demi. Cet extrait, où l'on trouve des particularités curieuses, a été cité par Robertson. E—s.

DAVIS (Édouard), flibustier anglais, prit, après la mort du capitaine Jean Cook, le commandement du vaisseau sur lequel étaient embarqués Cowley, Dampier et Wafer. Les deux premiers l'ayant successivement quitté, pour aller aux Indes avec d'autres capitaines, Davis sortit du port de Rialeja le 27 août 1685, et, après divers incidents, arriva aux Galapagos, d'où il alla croiser en 1686 le long des côtes du Pérou et du Chili jusqu'au 38° sud. Il prit et pilla plusieurs villes, et revint aux Galapagos. Il en repartit en 1687, et cinglait vers le sud, lorsque, parvenu à la hauteur du 27° 20' de latitude sud, il eut connaissance d'une petite île de sable; et, en s'approchant, découvrit, à l'ouest, une suite de terres hautes qui se prolongeaient sur une étendue de 15 à 16 lieues. Les séparations qui interrompaient cette ligne firent présumer que c'étaient des îles. La petite île de sable est située à 500 lieues de Copiapo, ville sur la côte du Chili, et à 600 lieues des Galapagos. Davis alla ensuite à Juan Fernandez, doubla le cap Horn, aborda au nord du Rio de la Plata, et apprit en croisant dans la mer des Caraïbes, que Jacques II avait accordé le pardon aux flibustiers. Il arriva en mai 1688 à Philadelphie, et retourna en Angleterre, où il vécut longtemps paisible. Il n'existe point de relation de son voyage; mais Wafer, qui était chirurgien sur le vaisseau de ce flibustier, en a donné un extrait à la suite de sa description de l'isthme de Darien. Dampier, auquel Davis communiqua, depuis leur retour en Angleterre, la découverte qu'il avait faite, dit que c'est probablement la côte de la *terra australis incognita*. La position de la terre de Davis a occasionné de grandes discussions parmi les navigateurs et les géographes. Roggewein, qui la chercha inutilement, nia formellement son existence, et accusa Davis, Wafer et Dampier d'avoir inventé à plaisir ce qu'ils en avaient écrit. Cook et la Pérouse ne l'ont pas trouvée; Pingré, après avoir noté une contradiction évidente entre les routes suivies par Davis et la distance de Copiapo à laquelle il place cette terre et la petite île, soupçonne que ce sont les îles de St-Félix et de St-Ambroise. Cook et Dalrymple ont prétendu que la terre de Davis n'est que l'île de Pâques. Fleurieu démontre que cette assertion est inexacte, et ajoute que Davis a mal vu, et que ce qu'il a vu ou cru voir n'existe pas dans la position qu'il avait indiquée. Aujourd'hui l'on ne place plus la terre de Davis sur les cartes. — Davis (Howel), fameux pirate anglais, se distingua dans la mer des Antilles, puis alla croiser aux îles du cap Vert. Ses succès lui ayant inspiré plus de hardiesse, il voulut escalader le fort bâti à l'embouchure de la Gambie. S'étant réuni à d'autres pirates, ils emportèrent le fort de Serre-Lione. Bientôt ils se séparèrent, parce que Davis s'aperçut que l'on avait fomenté dans son équipage une conspiration pour lui ôter le commandement. Il alla ensuite à l'île du Prince, où il fut tué par les Portugais en 1719. E—s.

DAVIS (Édouard), peintre et graveur au burin, né dans le pays de Galles, vers 1640, montra dès son enfance beaucoup d'inclination pour les arts du dessin. Il apprit pendant quelque temps la gravure dans l'école de Loggan; mais les mauvais traitements que lui faisait éprouver la femme de son maître l'obligèrent à le quitter. Contraint par la nécessité d'endosser la livrée, il suivit son maître en France, où il eut l'occasion de prendre quelque notion de la peinture. A son retour en Angleterre, il trouva une ressource dans ses talents, prit le burin ou le pinceau, selon la nécessité des circonstances et le goût des personnes qui l'employèrent. Mais ses gravures sont aujourd'hui plus connues que ses tableaux. On y trouve une suite de portraits historiques. Davis semble avoir pris à tâche de faire la contre-partie de Cooper (*voy.* Samuel Cooper). Il mit à représenter tous les membres de la famille de l'infortuné Charles Ier, autant de soin que Cooper en avait mis à peindre les partisans de Cromwell; mais dans la suite, obéissant aux caprices de la fortune, Davis effaça la tête du portrait qu'il avait fait de Charles II, pour ajuster à sa place la tête de Guillaume III, lorsque ce prince monta sur le trône d'Angleterre. Davis a gravé d'après van Dyck un *Ecce homo* qui est fort rare. A—s.

DAVIS (Henri Edwards), théologien anglais, né en 1756 à Windsor, publia à vingt et un ans un *Examen de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon. On trouve dans cet examen beaucoup de sagacité et de profondeur, et plus de savoir que ne devrait le faire supposer l'âge de l'auteur. Gibbon, qui en fut très-vivement affecté, y fit une réponse à laquelle Davis répliqua ensuite. On regrette que son zèle pour la cause d'une religion de charité, lui ait laissé oublier les égards que l'on doit au talent, même dans l'erreur; aussi Gibbon, rapprochant la critique de Davis de

celle de Watson, sur son ouvrage, comparait celle-ci à un couteau bien aiguisé, et celle-là au bâton d'un manant. Davis reçut du roi, dans le cours de cette controverse, un présent considérable en argent, tandis que l'historien fut récompensé d'un autre côté par la place de commissaire du bureau du commerce. C'est là tout ce qu'on connaît de ce théologien. Il mourut le 10 février 1784, âgé de 28 ans, d'une maladie de langueur, suite d'une trop grande application à l'étude. X—s.

DAVISSON, ou DAVIDSON (Guillaume), médecin du 17e siècle, était d'une famille noble d'Écosse. Il vint en France, où il obtint, selon Manget, le titre de médecin du roi et d'intendant du Jardin des Plantes. Le roi de Pologne le nomma ensuite son archiâtre. Zélé partisan de Paracelse, Davisson se livra presque exclusivement à la chimie, ou plutôt à l'alchimie, dont il fit des applications inconsidérées à l'art de guérir. Ses ouvrages, ornés d'inscriptions ridiculement fastueuses, sont un assemblage monstrueux d'hypothèses frivoles et d'absurdités révoltantes : 1° *Philosophia pyrotechnica, seu curriculus chimiatricus, nobilissima illa et exoptatissima medicinæ parte pyrotechnica instructus, multis iisque haud vulgaribus observationibus adornatus*, etc., Paris, 1635, in-8°; ibid., 1657, in-8°. Cette production bizarre a été d'abord traduite en français par Jean Hellot, sous le titre d'*Éléments de la philosophie de l'art du feu, où chimie*, Paris, 1651, in-8°, puis par Davisson lui-même, Paris, 1675, in-8°; 2° *Commentariorum in Petri Severini, Dani, ideam medicinæ philosophicæ propediem proditurorum prodromus; in quo platonicæ doctrinæ explicantur fundamenta, super quæ Hippocrates, Paracelsus, et Severinus, necnon ex antithesi Aristoteles et Galenus sua stabilivere dogmata*, etc., la Haye, 1660, in-4°; la Haye et Rotterdam, 1668, in-4°. Si l'on réfléchit que ce simple *prodrome* est trois fois plus considérable que le livre de Severinus, et que Davisson a encore augmenté l'obscurité de la doctrine qu'il se proposait d'éclaircir, on doit lui savoir gré de n'avoir pas surchargé la littérature médicale des commentaires qu'il avait annoncés avec emphase. C.

DAVITY (Pierre), sieur de Montmartin, né en 1573 à Tournon en Vivarais, mort à Paris en 1635, s'appliqua d'abord à la poésie, l'abandonna pour se livrer aux recherches historiques, et ne réussit dans aucun genre. Le recueil de ses œuvres mêlées est intitulé : *Les travaux sans travail*, titre par lequel il a voulu donner une idée de sa facilité à travailler dans tous les genres, Paris, 1599, 1602, et Rouen, 1609, in-12. Ses *États ou Empires du monde*, Paris, 1626, in-fol., sont une compilation très-médiocre, où l'on trouve cependant des morceaux qui n'avaient pas encore paru en français, tels que l'histoire abrégée des rois de Perse d'après Mirkhond, que Davity traduisit de Texeira. Ranchin et Rocoles ont successivement porté cet ouvrage, d'un volume à sept. Louis Godefroi le traduisit en latin sous ce titre : *Archontologia cosmica*, Francfort, 1649, 3 vol. in-fol. On attribue à Davity quelques pièces au sujet du siége de La Rochelle, publiées sous le nom de *Montmartin*, et les *Origines de tous les ordres militaires et de chevalerie de la chrétienté*, Paris, 1635, in-fol. Rocoles a fait précéder de l'éloge de Davity l'édition qu'il a publiée de ses *États* ou *Empires du monde*, Paris, 1660, in-fol. W—s.

DAVOUST (Louis Nicolas), prince d'Eckmühl, est un des militaires que la révolution française a placés le plus haut, à qui la guerre a valu le plus de faveurs, de titres, de décorations, et qu'une destinée singulière appelait à influer puissamment, dans des circonstances graves, sur les destinées de la France. Il n'est pas un seul des historiens modernes dont les récits n'articulent le nom de Davoust; il est devenu célèbre, trop célèbre peut-être, dans toute l'Allemagne; sa personne a eu quelques apologistes tièdes et des détracteurs violents : nous allons résumer leurs opinions avec impartialité, *sine ira, nec studio*, et nous efforcer de faire sortir la vérité du fond de leurs écrits, presque tous passionnés. Disons le bien et le mal; car quel est l'homme de grand renom dont il n'y ait à dire que du bien ou que du mal? C'est l'oubli de cette règle si simple qui rend si ridicules les éloges académiques et les nécrologies de complaisance. — Davoust, né à Aunoux, en Bourgogne, le 10 mai 1770, était issu d'une famille noble. Destiné de bonne heure à la carrière des armes, qui avait été celle de ses pères, il entra, comme cadet-gentilhomme, à l'école de Brienne, le 27 septembre 1780, et se trouva le condisciple de Bonaparte, dont il devait être, un jour, la créature, l'allié, l'admirateur enthousiaste. — Davoust, breveté dans Royal-Champagne, cavalerie, le 2 septembre 1788, y servit comme sous-lieutenant jusqu'en 1791. Il en fut renvoyé le 15 septembre, comme ayant été, en 1790, l'instigateur de la révolte des cavaliers contre leurs officiers. Déjà cette roideur de caractère, cette humeur batailleuse, qui l'ont dominé toute sa vie, s'étaient manifestées dans l'ardeur de ses attaques contre l'ordre établi. A cette époque, les premiers bataillons des gardes nationales volontaires s'organisaient dans les départements; les officiers étaient à la nomination des soldats. Avoir déjà porté l'uniforme, avoir embrassé les opinions nouvelles, c'était partout un titre à l'élection. Davoust, rentré dans la classe des citoyens, retiré dans son palais natal, et garde national ardent, fut nommé, le 22 septembre 1791, à peine âgé de 22 ans, lieutenant-colonel commandant du 3e bataillon de l'Yonne. A la tête de ce corps, il faisait partie de l'armée du nord dans le mois de mai suivant. Les événements qui agitaient la capitale amenèrent à Paris le lieutenant-colonel Davoust, et il se présenta à la barre de la convention, après le massacre du 10 août, pour y manifester son adhésion à la déchéance de Louis XVI. Dans les premiers jours d'avril 1793, Dumouriez, qui venait d'être sommé de comparaître devant la

convention, avait quitté de grand matin son quartier général de St-Amand, pour se montrer à quelques cantonnements et sonder l'esprit de son armée; il se dirigeait vers les quartiers du régiment de Deux-Ponts, qui lui était tout dévoué, quand il rencontra sur les bords de l'Escaut les volontaires de l'Yonne que Davoust conduisait à Valenciennes pour les y mettre à la disposition des commissaires de la convention. Celui-ci, tout imbu des idées répandues par les commissaires, ordonna à sa troupe de faire feu sur le général et sur le groupe qui lui servait d'escorte. La monture de Dumouriez fut tuée, et ce général, d'abord obligé de se sauver à pied, n'échappa qu'en sautant sur le cheval d'un cavalier de son escorte. Cet acte de révolte décida son émigration s'il faut en croire ses *Mémoires*; car jusque-là il avait nourri l'espoir de faire marcher son armée contre la convention, et de venger la mort de Louis XVI (*voy.* Dumouriez, et les *Mémoires* de madame de Genlis qui raconte autrement cette émigration). Alors parut sur cet événement, à ce que rapporte le colonel Eugène Labaume, une proclamation des plus énergiques que répandit dans l'armée Davoust, simple chef de bataillon. Au milieu de ce renversement de tous les principes, au milieu de cette conflagration des troupes insurgées, Dampierre eut assez de courage ou de témérité pour accepter, de la main des commissaires de la convention, le commandement de l'armée. Davoust, qui avait été destitué pendant vingt-quatre heures, fut aussitôt réintégré, et dès lors il eut sur les événements une grande influence. Qui sait de quel poids a pesé dans la balance politique cette inexcusable équipée de jeune homme? qui sait quelles chances tout à fait différentes fussent survenues, sans la fuite de Dumouriez, à qui cette démonstration de révolte fit perdre la tête? La présence de Davoust à la convention en 1792, la manifestation de son républicanisme en 1793, n'étaient pas de nature à nuire à son avancement; il y travailla, en outre, lui-même, avec la persévérance d'une ardente ambition : aussi, dès le mois de mars 1793, il était adjudant général à la suite, avec rang de chef de brigade, et, en juillet de la même année, il était général de brigade provisoire. Il allait fournir, le 4 août, ses états de service pour être promu au grade de général de division, quand parut le décret qui expulsait de l'armée tous les nobles. A titre de gentilhomme, le républicain Davoust fut destitué le 29 août 1793; mais il recouvra son emploi après la journée du 9 thermidor, et il était en activité à l'armée de la Moselle, le 3 vendémiaire an 3 (24 septembre 1794), en qualité de général de brigade. Il assista ensuite au blocus de Luxembourg; il passa à l'armée de Rhin-et-Moselle, le 2 fructidor an 3 (19 août 1795), sous les ordres de Pichegru, et il seconda le général Montaigu dans la défense de Manheim. Cette place était tombée au pouvoir de l'ennemi, il demeura quelques mois prisonnier de guerre. Après son échange, il servit sous Moreau, se trouva au passage du Rhin le 1er floréal an 4 (20 avril 1796), et sur les champs de bataille de Diersheim, Honneau, Kentzig, Haslach. La paix, ou plutôt une suspension d'armes, laissait reposer les guerriers du Rhin et de l'Allemagne; l'expédition d'Égypte se préparait; Davoust allait y suivre Desaix, sous les ordres duquel il avait déjà combattu; il mettait le pied sur ce nouveau théâtre le 3 germinal an 6 (23 mars 1798). Jusque-là le personnage qui nous occupe n'avait été qu'un général obscur; son nom n'avait pas retenti encore dans les bulletins ou les journaux, et même il ne passait pas pour habile dans le maniement des troupes. Il avait à peine servi dans l'infanterie, cette véritable et seule école du généralat; il n'avait jamais été colonel, grade où se puise la connaissance de l'art et des hommes, la science de l'obéissance et du commandement. La faiblesse de sa vue le jetait dans de fréquentes méprises sur le terrain; mais, en Orient, il se développa, grandit, brilla surtout par la ténacité et l'audace, quelquefois par l'à-propos, mais non pas toujours par la combinaison, la prévision, la prudence. Il accompagna Desaix dans la haute Egypte; là, il se mesura glorieusement le 14 nivôse an 7 (3 janvier 1799), à Sonaguy, contre un corps nombreux de mamelouks dont il triompha. Il ne se comporta pas moins valeureusement le 19 nivôse (7 janvier), à Gizé, et il tendit utilement la main, le 29 (17 janvier), à la flottille qui venait ravitailler l'armée, et qui allait tomber au pouvoir de l'ennemi. Un peu plus tard, Davoust chargea, à la tête de la cavalerie, Mourad-Bey qui était venu, avec des forces nombreuses, présenter la bataille à l'armée française, sous les murs de Samahnoute. Il se distingua de nouveau aux sanglantes affaires de Thèbes, de Kené, d'Auboumans, d'Hesney, de Cophtos; au village de Bemadi il tailla en pièces les vaillantes troupes rassemblées de nouveau par Mourad-Bey, et ce fut là qu'il trouva, dit-on, des caisses pleine d'or. Davoust, quoique peu familier avec les détails et les principes de l'art, se piquait pourtant d'être faiseur; il prétendit tirer parti, à cheval, des fusils de dragon, parce qu'il avait cru y réussir dans quelques exercices en blanc; il pensait innover, et ne faisait que rajeunir la théorie ridicule des dernières guerres de Louis XVI. Il présenta sur le champ de bataille ses hommes, l'arme haute, et les rênes passées dans le bras gauche; il leur avait, à l'avance, enjoint, aussitôt qu'ils auraient exécuté, en marchant au pas, un feu de bataillon, de passer le fusil à la grenadière, et de mettre le sabre à la main pour charger. Si quelques balles de cette salve atteignirent des mameloucks, ceux qu'elles épargnèrent, se précipitant sur les tireurs, avec leur adresse et leur vélocité accoutumées, eurent bientôt raison de leurs imprudents adversaires, et leur firent payer cher cet essai; il les heurtèrent désarmés; les culbutèrent avant que le rideau de fumée fût éclairci, et que le sabre eût pu être hors du fourreau; à l'instant, cent têtes de dragons roulèrent

sur le sable. Dans une mêlée de la même campagne, forcé de s'en rapporter à d'autres yeux que les siens, Davoust engagea dans un guêpier Lasalle et ses hussards. Tout autre que cet habile et intrépide colonel y eût perdu la vie dans une défaite. Tout guerrier moins heureux que Davoust y eût succombé, lui qui avait eu ses lunettes brisées par le damas des mameloucks et qui errait en aveugle. Il se trouva encore à la bataille d'Aboukir, et y combattit sous les ordres directs du général Bonaparte. C'est là que se développa en lui cette admiration qui devint un véritable culte, et qu'il parut professer sincèrement jusqu'au 10 juillet 1815; on verra plus tard pourquoi nous citons cette date. Davoust ne quitta l'Égypte qu'après la convention d'El Arisch; il revenait en France avec Desaix, dans le mois de germinal an 8 (mars 1800). Contraint de relâcher en Sicile, il pensa y être massacré à Siaco dans une émeute populaire. A peine était-il échappé à ce danger que la flotte de l'amiral Keith captura le bâtiment qu'il montait : cet événement retint pendant un mois Davoust à Livourne comme prisonnier de guerre. Il faut un instant revenir ici sur nos pas, pour expliquer les causes du prodigieux avancement auquel il allait être appelé : il avait pris une vive part aux dissensions survenues dans les derniers temps parmi les généraux d'Égypte; il s'était montré chaudement attaché à Bonaparte, et en se portant en toute circonstance son défenseur, il s'était mis en opposition avec Kléber. Davoust ne pardonnait pas à celui-ci la résolution qu'il prenait d'évacuer le pays en déclarant, pour s'en excuser, que la colonie n'était plus tenable, et en s'appuyant pour la forme sur une délibération du conseil de guerre. Cependant il avait fini par apposer sa signature à cette délibération; mais en même temps il recommandait à Savary d'insinuer à Desaix de ne tenir aucun compte de la décision de ses collègues, et de pousser dans le sens contraire les négociations alors entamées avec sir Sydney Smith et les Turcs. On voit que la ligne de conduite suivie par Davoust n'était pas toujours droite. Tandis que la position difficile où se trouvaient les Français en Orient se prolongeait, ce général, ayant sollicité et obtenu l'autorisation de partir pour la France, s'embarqua après avoir refusé de Kléber, en février 1800, le brevet de général de division, ne voulant pas, à ce que rapporte le duc de Rovigo, *mettre la date de son avancement à une époque si honteuse.* Cette conduite de Davoust, ces manifestations de bonapartisme qu'il sut habilement faire valoir à son arrivée en France, furent, ainsi que le dit Bourrienne dans ses *Mémoires,* l'occasion et le principe de sa merveilleuse fortune; il la dut à un revirement d'opinion de Bonaparte, qui, jusque-là, dit ce même historien, n'avait pas regardé comme un aigle le favori qu'il associait à sa destinée. Davoust, à peine débarqué, fut mandé par le premier consul, qui le combla d'éloges et d'égards, le nomma divisionnaire le 3 juillet 1800, et lui confia le commandement en chef de la cavalerie de l'armée d'Italie. Il était désigné comme inspecteur général de cavalerie le 5 messidor an 9 (24 juin 1801); peu après, il recevait pour épouse des mains de Bonaparte, mademoiselle Léclerc, sœur du général qui avait donné son nom à la seconde sœur du premier consul. Cette alliance, nouvel échelon de sa fortune, l'unissait à une personne jeune, belle, sensée, et qui a traversé, sans faire parler d'elle, des époques où les faiblesses, les légèretés des dames de la cour donnaient beau jeu aux divulgations de la chronique scandaleuse. Le 28 novembre 1801, Davoust avait le commandement des grenadiers à pied de la garde des consuls. Tout en conservant cet emploi, il commandait en chef, en 1803, le camp de Bruges, qui comprenait Dunkerque, et avait son centre à Ostende. Le 18 mai 1804 un changement immense s'était opéré : il était sorti d'une république éteinte un empire, un empereur, une maison, des dignitaires; l'un des dignitaires de cette maison fut Davoust; et il joignait le titre de major-général dans la garde impériale à celui de commandant des grenadiers à pied. Le lendemain, il était maréchal d'empire; le 14 juin 1804, il était grand officier de la Légion d'honneur; l'avancement alors marchait vite; les ambitieux auxquels souriait le destin, n'avaient pas le temps de désirer; les Tuileries étaient leur Eldorado. Appelé à des fonctions encore plus éminentes, Davoust, toujours homme à ne rien faire comme d'autres, était sorti les mains pures de la garde impériale, véritable Potose pour quelques-uns. En cette même année 1804, la création sitôt avortée des cohortes de la Légion d'honneur avait lieu; le commandement de la 6e était échu à Davoust; il se l'était fait donner parce que l'ancien palais des états de Bourgogne, le palais de Dijon, situé à peu de distance de son pays natal, était le chef-lieu de cet établissement, qui devait embrasser huit départements. Le 2 février 1805, il prenait dans la Légion d'honneur un grade plus élevé, celui de grand-cordon. Dans le mois d'octobre suivant, il avait sous ses ordres le troisième corps de la grande armée en Autriche : un peu plus tard, il le commandait en Prusse. La grand'croix de l'ordre du Christ lui était décernée par le gouvernement portugais dans la même année. Nous sommes arrivés à l'époque où la haute position de Davoust et ses succès de guerre vont se prêter un lustre réciproque. Auerstaedt, où il triompha, après avoir eu son chapeau emporté et son habit criblé de balles, Auerstaedt dont il reçut le nom sous lequel il va être quelque temps connu avec la qualification de duc, fut le point décisif de la victoire d'Iéna, remportée le 14 octobre 1806. Davoust, que les révélations d'un déserteur avaient informé de la présence de l'armée ennemie commandée par le roi de Prusse en personne, se décida sur-le-champ à l'attaquer, dans la persuasion où il était que Bernadotte, qui marchait derrière lui, prendrait part à l'affaire; car, sans cet espoir, il y aurait eu plus que de la témérité à insulter un

corps trois fois plus fort que le sien, et à se mesurer, lui harassé, contre une troupe fraîche et prête à combattre sous les yeux de son souverain. Il fut trompé dans son attente, et se trouva livré à ses seules forces, parce que le prince de Ponte-Corvo ne put se résoudre à combattre en second et à n'avoir pas l'initiative et tout l'honneur de l'entreprise. Tels sont dans tous les siècles, à chaque pas que fait une armée, les luttes de la vanité et les mécomptes du dévouement. Davoust, quoique n'ayant que trois régiments de cavalerie, n'hésita pas, et soutint un combat acharné de tout un jour : Mathieu Dumas en raconte les hauts faits heure par heure. Il obtint un succès complet; mais aux dépens du tiers de son monde mis hors de combat. Là furent blessés du côté des ennemis les princes du sang royal; là fut frappé à mort ce duc de Brunswick, personnage si historique depuis l'irruption des Prussiens en Champagne. Voici le jugement qu'a porté Napoléon sur cette affaire (*Mémoires* de Montholon, t. 2, p. 71) : « Avec une aussi « bonne infanterie que celle que commandait « le prince d'Eckmühl, il ne fallait que 10,000 « hommes pour défendre le débouché de Kosen « tout le jour; mais s'il (Davoust) l'eût perdu, « l'armée prussienne ne pouvait pas passer la « Saale devant lui. 6,000 Français et 24 pièces de « canon étaient suffisants pour défendre le passa- « ge; ainsi, quand même le prince d'Eckmühl eût « été forcé dans le défilé le Kosen, et obligé de re- « passer la Saale, cela n'eût pas influé sur la ba- « taille d'Iéna; la perte de l'armée prussienne « n'en eût été peut-être que plus assurée. La mar- « che rétrograde (1) du prince de Ponte-Corvo mit « le prince d'Eckmühl à même de se couvrir d'une « gloire immortelle, et de porter au plus haut « point la réputation de l'infanterie française : « mais, dans tous les cas, la victoire était assurée « à Iéna. » Ce panégyrique n'était qu'une demi-justice. Sans doute il y avait eu dans cette journée plus de hasard que de préparations bien combinées; mais on entrevoit, dans les réticences de Napoléon, l'importance qu'il attachait à ce que le succès d'autrui ne pût jamais jeter la moindre ombre sur sa propre gloire, sur l'infaillibilité de ses combinaisons. Davoust figura bientôt à Eylau, à Heilsberg, à Friedland. Un biographe prétend qu'on lui a reproché dans cette campagne, surtout à Lauenburg, qui fut incendié, des actes de rigueur inutiles. A l'égard de la victoire d'Auerstaedt, Napoléon eut le mérite de surmonter un mouvement de jalousie qu'il éprouva ou qu'on lui a supposé; il se montra si reconnaissant envers Davoust que le 30 juin 1807, il le créa seigneur de Lowicz, en Pologne, le fit gouverneur général du grand-duché de Varsovie, lui fit obtenir en avril 1808 la grand'croix de l'ordre de St. Henri de Saxe, et couronna d'aussi larges bienfaits en le créant dans la même année duc d'Auerstaedt et l'autorisant à accepter le grand insigne de l'ordre militaire de Pologne. Davoust cependant ne bornait pas son ambition à tant de faveurs : Bourrienne prétend, dans ses *Mémoires*, avoir su de la propre bouche de Davoust qu'il n'aspirait à rien moins qu'à la vice-royauté de Pologne; Napoléon la lui avait, disait-il, promise. Cet écrivain ajoute que, pour s'assurer une si haute position, et pour lui donner encore de plus solides racines, il ne rêvait qu'à la guerre de Russie et y poussait vivement l'empereur par ses instigations et par ses rapports; à en croire le gouverneur de la Pologne, la proie était assurée et le succès immanquable. Ces insinuations furent peut-être une des causes les plus puissantes de cette expédition funeste : mais n'anticipons pas sur l'ordre des temps. Jusqu'à l'époque du gouvernement de la Pologne, Davoust n'avait été qu'un administrateur irréprochable, un soldat heureux et brillant, à qui la fortune s'était empressée de venir d'elle-même offrir ses dons. Davoust passait pour intègre; il affectait même de dédaigner les cadeaux que les villes qu'il traversait, que les États qu'il parcourait lui faisaient sous prétexte d'hommage, ou sous le voile de la reconnaissance; mais en réalité par une générosité intéressée. Maintenant, et ce ne sera pas la phase qui lui préparera le plus de bonheur, le duc d'Auerstaedt va devenir en Pologne, à Hambourg, en France même, un personnage politique, que les nations feront entrer dans leur histoire; il traitera les peuples comme des soldats, les banques comme un trésor militaire, les maisons de commerce comme des quartiers-maîtres, et la fortune comme une maîtresse qui n'a pas encore été assez prévenante à son égard. Si ce ne sont pas des vérités absolues, ce sont du moins les récits que s'accordent à faire presque tous les écrivains. Ces écrivains l'ont-ils calomnié? Est-il vrai que, comme Bourrienne l'affirme, ses rentes, ses dotations, ses émoluments se soient élevés à 1,400,000 francs, et, suivant Fressinet, à un million et demi? Le 8 avril 1809, le duc d'Auerstaedt commandait le troisième corps de l'armée d'Allemagne; il se signalait, le 22 du même mois, à Eckmühl, village dont le nom allait devenir, par décret du 15 août, le titre princier qui surmonterait sa qualité de duc d'Auerstaedt. Ses compagnons d'armes tombèrent d'accord que la brillante conduite qu'il tint à Eckmühl ouvrit, pour la seconde fois, la route de Vienne aux Français : Bourrienne, quoique ennemi acharné de Davoust, est forcé d'en faire l'aveu. Après cet accroissement d'illustration, le prince Davoust fit observer dans sa maison l'étiquette suivie dans les palais des maisons souveraines; à leur imitation, il avait près de lui un cabinet politique, historique et topographique; et, ce qui est peut-être plus remarquable, un chapelain ou un aumônier. Le 31 juin, il se rendit maître d'une des îles du Danube, qui fait face à Presbourg; et, le 5 juillet, les avantages qu'il remportait furent les préliminaires de

(1) En termes moins mesurés, Bonaparte a dit depuis : « J'aurais « dû faire fusiller Ponte-Corvo. »

l'éclatant succès de Wagram. « Le mouvement du « corps du maréchal Davoust, a dit Napoléon (*Mé-* « *moires* de Montholon, t. 2), qui tourna toute « l'aile gauche de l'ennemi, concourut à décider la « victoire. » Depuis la paix qui couronna cette brillante campagne, Davoust fut chargé de l'administration d'une partie de la Pologne. Une députation de Polonais qui vinrent auprès du maître se plaindre de la manière dont le proconsul, nouveau Verrès, disaient-ils, administrait, perdit devant l'empereur le procès dont elle le faisait l'arbitre. On doit conjecturer que la conduite que tenait le prince d'Eckmühl lui était ordonnée. Le 1er janvier 1810, il était revêtu du commandement de l'armée d'Allemagne, et la même année allait ajouter à ses nombreuses décorations la grand'croix de St-Etienne de Hongrie. Il avait sous ses ordres, le 1er novembre 1811, le corps d'observation de l'Elbe, et il était dans la campagne de Russie à la tête du premier corps en vertu de l'ordre du 1er février 1812. Le 23 juillet, il battait Bagration à Mohilow; le 27, s'unissant ou flanc gauche du roi de Westphalie, avec ordre d'empêcher la jonction des deux armées russes de l'ouest, il s'en acquitta si habilement que le corps du général Doctoroff fut séparé des troupes de Bagration et de l'armée de l'ouest commandée par Barclay de Tolly, et fut presque enveloppé. La vaillance ordinaire du prince d'Eckmühl ne se démentit pas à la Moskowa; à cette rude affaire, où, par une manœuvre audacieuse, il tourna la gauche de l'ennemi, il eut deux chevaux tués sous lui, et ne courut pas moins de dangers à Majoralovetz. Le 5 novembre, son arrière-garde éprouva un grave échec près de Krasnoï. Revenu à Hambourg, le 13 avril 1813, après l'issue fatale de la campagne, il y commanda sous le titre de gouverneur général de la 32e division militaire. Il essaya vainement, dans le mois d'août suivant, époque de la reprise des hostilités, de se joindre à l'armée française qui menaçait la Prusse d'une nouvelle invasion. Ses efforts furent infructueux, et il se vit réduit à se rapprocher de Hambourg. Il assista à la reprise de cette ville, dont une poignée de Cosaques s'était emparée ; ils ne tardèrent pas, en présence du prince d'Eckmühl, aidé du terrible Vandamme, à s'en éloigner, et se retirèrent gorgés d'or et entourés de témoignages de sympathie. Les Danois reprirent Hambourg sans coup férir pour en rouvrir les portes aux Français. On ne devait pas s'attendre qu'un général aussi inflexible que d'Eckmühl amnistiât une ville dont les manifestations d'allégresse avaient grossièrement salué le départ des Français, et qu'il lui pardonnât la levée de 7 à 8,000 misérables qui se mirent à guerroyer à la suite des Cosaques, et méritèrent par leurs déprédations et leurs excès le surnom de Cosaques de l'Elbe. Les maladroites hostilités de cette cité opulente allaient lui coûter cher; elle aurait vainement espéré que ses habitants seraient ménagés, soit dans leur liberté, soit dans leurs intérêts pécuniaires. En vertu d'un ordre spontanément émané de l'empereur Napoléon, ou provoqué sur la demande ou sur les conseils de d'Eckmühl, ce pays désolé fut frappé d'une contribution de 48,000,000 acquittable dans un court espace de temps. Le général fit incarcérer comme otages trente-quatre des principaux citoyens, et remédia aux lenteurs des rentrées en mettant la main sur les fonds de la fameuse banque ; mais en même temps il releva, répara, augmenta les fortifications de cette clef de l'Elbe; il mit la place sur un pied respectable de défense, et successivement il opposa une résistance vigoureuse aux attaques des Prussiens, des Suédois, des Russes. Sommé, après la catastrophe de Napoléon, de rendre de bonne grâce ce que la force n'avait pu lui arracher, pressée par les parlementaires de Bennigsen de remettre au gouvernement provisoire les clefs de la forteresse où il régnait en dictateur, il répondit à ce général ennemi : « Mon maître, l'empereur Napo- « léon, ne m'enverrait pas d'ordres par des offi- « ciers russes ; ainsi je me refuse à ouvrir toutes « dépêches à cet égard. » Il ne consentit à rendre la place que quand le général Gérard, qui lui en apportait l'ordre de la part de Louis XVIII, lui eut fait, touchant les événements survenus en France depuis 1814, un tableau qui ne lui permît plus de s'aveugler sur nos désastres et sur l'avenir. Il se résigna à faire sa soumission, le 5 mai; il signa et fit signer par les principaux officiers l'adresse suivante : « Sire, les vœux de la « France entière appellent Votre Majesté et son « auguste dynastie au trône de France. Voués par « état à la défense de la patrie, retenus loin d'elle « par le devoir et l'honneur, nous profitons du « moment où les grands événements auxquels la « France a servi de théâtre nous sont connus pour « mettre à vos pieds nos hommages. Sire, que sous « votre règne la France se repose de ses longues agi- « tations! que ses plaies se cicatrisent! que son sort « soit à jamais fixé! et que les justes bénédictions « des peuples complètent pour Votre Majesté la plus « belle gloire à laquelle un souverain puisse arri- « ver. Pénétrés de l'espoir consolateur que com- « mandent vos vertus et forts des garanties que « vous offre notre conduite, nous jurons obéissan- « ce et fidélité à Votre Majesté. » Cette supplique digne coulait de la plume exercée d'un chef d'état-major habile. D'Eckmühl ne sortit de Hambourg que le 21 mai, et l'obstination qu'il mit à retarder cette reddition aurait dû lui valoir des actions de grâces ; car il conserva à la France une armée et un matériel qu'un général moins opiniâtre eût sacrifiés en pure perte. Rentré en France, il fut exilé de Paris et se retira dans sa terre de Savigny. Il adressa en 1814 au roi un mémoire justificatif que la presse rendit public; c'était, suivant l'opinion de M. Eugène Labaume, « *une pièce historique des plus* « *importantes.* » Cet écrit portait, dit cet auteur, le cachet d'un grand homme de guerre et d'un habile administrateur : il y réfutait les accusations qui avaient pesé sur lui à titre de gouverneur de

Hambourg ; il y affirmait ne s'être emparé des valeurs de la banque, que contraint d'user de cette ressource par l'impossibilité de percevoir la totalité des 48,000,000 d'impositions extraordinaires exigées par le décret du 16 juin 1813. Un conseil de finances composé des fonctionnaires principaux avait opiné, disait-il, pour cette mesure. Au surplus, il réduisait sa comptabilité à peu près à l'apurement que voici : « Ce que j'ai perçu a « servi à relever des forteresses, à substanter les « hôpitaux, à entretenir l'armée. J'ai laissé au tré- « sor plus d'un million; que demandez-vous de « plus? » Ce compte-rendu pouvait être sincère ; mais c'était une responsabilité un peu trop réduite à sa plus simple expression. » Quelque estime qu'on professe pour la haute capacité que d'Eckmühl a montrée maintes fois, on ne peut se refuser à croire qu'il eût pu rendre moins acerbe l'exécution des mesures qu'il ne dépendait pas de lui de modifier au fond ; mais malheureusement l'idée première lui en était attribuée dans les plaintes amères que les habitants des villes anséatiques ont exhalées contre lui ; ils ne lui tenaient aucun compte des difficultés d'une position tout exceptionnelle : l'âpreté des récriminations ressort de toutes parts dans le libelle intitulé *le Robespierre de Hambourg dévoilé*, Paris, 1814, et dans le mémoire imprimé, signé d'un grand nombre de Hambourgeois ; mais on ne peut trop répéter que Davoust n'était qu'un instrument, et qu'il ne méritait pas l'épithète injurieuse dont Bourrienne l'a stigmatisé, en le surnommant le fléau de Hambourg. Nous avons eu la preuve qu'il était loin d'exercer une dictature sans contrôle, puisque, au temps où il gouvernait les Hambourgeois, Barnier, chef de division au ministère de la guerre, nous fit voir un rapport signé du duc de Feltre, et en marge duquel était griffonnée de la plume impériale cette note : *Dire à Davoust qu'il ne se mêle pas de discuter des choses qu'il ne peut pas comprendre*... Sous un tel maître, bien des serviteurs pourraient se laver de plus d'un reproche que le public, toujours mal informé, hasarde aveuglément. Quelques jours avant le 20 mars 1815, et alors que Bourrienne était préfet de police, le prince d'Eckmühl, jusque-là paisiblement retiré à Savigny, était à la veille de voir son exil se changer en incarcération ; il figurait le second sur une liste de proscription dont le nom de Fouché tenait la tête. Vainement Bourrienne se prononça, à ce qu'il affirme, contre une mesure qui rappelait le temps des suspects. Louis XVIII tenait obstinément à l'arrestation de ces deux personnages, les regardant comme complices ou coopérateurs du retour, alors imminent, de Napoléon. Fouché parvint à tromper les sbires, et à leur échapper ; le temps manqua pour s'emparer de Davoust qui, le lendemain de la réintronisation de Bonaparte, était ministre de la guerre ; le 26, il signait l'*adresse* que les ministres présentaient à Napoléon. Il y a peu à dire d'un ministère bien plus occupé de guerre et de politique que d'économie et de législation ; ses bureaux n'étaient plu en réalité que le quartier-général d'un chef d'état-major ; une bizarre fiction gouvernementale a déclaré les cent jours une page blanche de nos annales ; recherchons cependant quelques traits caractéristiques de l'époque. Le 13 avril, le prince d'Eckmühl publiait la proclamation qu'il adressait aux militaires rappelés sous leurs anciens drapeaux. Elle était conçue en ces termes : « Vous « avez voulu votre empereur, il est arrivé ; vous « l'avez secondé de tous vos efforts ; venez afin d'ê- « tre tous prêts à défendre la patrie contre des « ennemis qui voudraient se mêler de régler les « couleurs que nous devons porter, de nous impo- « ser des souverains, et de dicter nos constitutions. « Dans ces circonstances, c'est un devoir pour tous « les Français déjà accoutumés au métier de la « guerre d'accourir sous les drapeaux ; présentons « une frontière d'airain à nos ennemis et appre- « nons-leur que nous sommes toujours les mêmes « soldats. Quels reproches n'auriez-vous pas à « vous faire si cette belle patrie était encore rava- « gée par ces soldats que vous avez vaincus tant « de fois ; et si l'étranger venait effacer la France « de la carte de l'Europe ! » Cet ordre du jour était, comme on le voit, l'hymne des Marseillais traduit en médiocre prose. Dans une circulaire que, le 1er mai 1815, il adressait aux généraux de l'armée, il leur disait : « Le peuple et l'armée se « sont prononcés unanimement contre un gouver- « nement qui voulait flétrir leur gloire ; ce mou- « vement sera toujours le premier des cœurs fran- « çais ; on conspirait contre la gloire du peuple « en le privant des magistrats qu'il aime ; on cons- « pirait contre la gloire de l'armée, en cher- « chant à lui ravir, avec ses couleurs choisies, « jusqu'au souvenir de ses triomphes et des « journées à jamais mémorables qui étaient les « dates et les époques de sa renommée. » Le 22 juin le prince d'Eckmühl était nommé pair de France ; le surlendemain il était mandé à la chambre des représentants pour s'y expliquer touchant les suites de la bataille de Waterloo. Tandis qu'il y proposait l'adoption de mesures tranchantes, rigoureuses, le maréchal Ney démontrait à la chambre des pairs la fausseté de ses rapports transmis par Carnot. A l'abdication du grand homme dont Ste-Hélène allait être le tombeau, le gouvernement provisoire nomma général en chef des armées le ministre de la guerre. De tous les commandements qu'il exerça ce fut le premier où son épée dormit oisive dans le fourreau. Le 30 juin, après avoir correspondu avec Wellington et Blücher, pour en obtenir une suspension d'armes, d'Eckmühl adressait à la chambre des représentants la lettre suivante qui, si l'on en croit un biographe, avait été rédigée par le général Fressinet ; mais ce dernier n'eût été, en cela, que le porte-voix de quelque orateur de club : « Représentants de la nation, « nous sommes en présence de nos ennemis ; nous « jurons entre vos mains et à la face du monde de

« défendre jusqu'au dernier soupir la cause de no-
« tre indépendance et l'honneur national. On vou-
« drait nous imposer des Bourbons, et ces princes
« sont rejetés par l'immense majorité des Fran-
« çais. Si l'on pouvait souscrire à leur rentrée,
« rappelez-vous, représentants, qu'on aurait si-
« gné le testament de l'armée, qui pendant vingt
« années a été le palladium de l'honneur français.
« Il est, à la guerre, surtout lorsqu'on l'a faite aussi
« longuement, des succès, et des revers : dans nos
« succès, on nous a vus grands et généreux ; dans
« nos revers, si l'on veut nous humilier, nous sau-
« rons mourir. Les Bourbons n'offrent aucune ga-
« rantie à la nation ; nous les avions accueillis
« avec les sentiments de la plus généreuse con-
« fiance ; nous avions oublié tous les maux qu'ils
« nous avaient causés par un acharnement à vou-
« loir nous priver de nos droits les plus sacrés ; eh
« bien comment ont-ils répondu à cette confian-
« ce? ils nous ont traités comme rebelles et vain-
« cus. Représentants, ces réflexions sont terribles,
« parce quelles sont vraies; l'inexorable histoire
« racontera un jour ce qu'on fait les Bourbons pour
« se remettre sur le trône de France ; elle dira aussi
« la conduite de l'armée, de cette armée essen-
« tiellement nationale, et la postérité jugera
« qui mérite le mieux l'estime du monde. » Cette déclaration, tout imprégnée d''une éloquence de carrefour, avait été signée d'enthousiasme ou de confiance, hormis par le général Haxo, qui s'y était refusé ; le nom du prince d'Eckmühl était en tête des signatures, mais il désavouait la sienne dans les journaux du 10 juillet 1815 ; les généraux Petit et Lorcet désavouaient également les leurs. Cette rétractation, ou, si l'on veut, cette indirecte accusation de surprise ou de faux, été une des causes des invectives vomies par la presse occulte contre le prince d'Eckmühl. Des écrits ou des passages que nous venons de produire, le premier, qui s'adressait au roi, est en style concis, simple et noble ; le dernier est une déclaration que des énergumènes colportaient toute préparée. L'appel aux anciens militaires et la lettre aux généraux, pièces émanées du ministère même, appartiennent plus directement à d'Eckmühl ; son style se ressentait des premières impressions que la révolution avait exercées sur un esprit plus ardent qu'éclairé. Davoust s'était évertué, mais avec peu de succès, à imiter la manière du grand homme ; il n'écrivait et ne signait que par abréviation ; mais il était loin de posséder comme lui cette qualité que les anciens appelaient *imperatoria brevitas*.—Le 3 juillet la capitulation cédait Paris aux alliés. Le 7, le prince d'Eckmühl quittait la capitale, et il prenait, le 10, le titre de général de l'armée de la Loire. La qualification de généralissime eût été plus exacte, puisque dès ce moment le chef des troupes n'obéissait qu'à ses seules inspirations. L'histoire de cette capitulation, qu'un subterfuge de langage a appelée convention, a occasionné d'âcres débats ; on a prétendu que le prince d'Eckmühl, quand il était encore maître de Paris, préparait sourdement la retraite de son armée, alors même que sa politique tortueuse multipliait publiquement des protestations tout opposées. L'acharnement a été jusqu'à l'accuser, sans preuves, d'avoir cédé à un intérêt vénal ; mais Andréossi, général alors employé, et commissaire près les alliés, Andréossi, qui était loin d'aimer Davoust, se gardait de le soupçonner d'un acte de cupidité, et inclinait vers la pensée qu'il avait été joué par Fouché. Une publication par livraisons qui paraissait à Paris, en 1818, sous le titre de *Bibliothèque historique*, ou *Recueil des matériaux*, etc., 1er volume, 2e cahier, mettait au jour une lettre écrite par Davoust à Fouché, avant la reddition de Paris ; mais comme la date de cette missive n'est pas rappelée, le jugement qu'elle autorise à porter reste indécis, parce qu'il serait bien différent qu'elle eût été minutée le dernier jour, ou plusieurs jours avant : le lecteur, s'il la suppose authentique, l'appréciera. « J'envoie à Votre « Excellence les nouvelles que j'ai reçues ce soir. « Il n'y a pas de temps à perdre pour adopter la « proposition que je vous ai soumise hier : je le « répète, nous devons proclamer Louis XVIII, nous « devons le prier de faire son entrée dans la ca- « pitale sans les troupes étrangères qui ne doivent « jamais mettre le pied dans Paris. Louis XVIII « doit régner avec l'appui de la nation. Sous d'au- « tres rapports » (quels rapports ? l'intérêt personnel y entrait-il plus ou moins ?) « je vous renvoie à « ce que j'ai dit auparavant ; l'avenir inspire mes « motifs ; j'ai vaincu mes préjugés, mes idées : la « plus irrésistible nécessité et la plus entière con- « viction m'ont déterminé à croire qu'il n'y a pas « d'autres moyens de sauver notre patrie. » Suivant ce document le prince d'Eckmühl eût été le conseiller de la reddition de Paris ; mais un Anglais, M. Macirone, qui avait été le porteur de paroles entre Wellington et Davoust, affirme, dans un ouvrage publié à Londres en 1815, que Davoust était demeuré étranger aux menées qui avaient précédé le départ de l'armée française. Cette déclaration a été combattue dans une diatribe virulente portant ce titre ambitieux : *Appel aux générations présentes et futures*. On lit dans cet opuscule anonyme : « Da- « voust était à la tête de 120,000 braves » (plus loin, page 14, il n'est plus question que de 85,000 hommes), « dont 25,000 de cavalerie ex- « cellente ; il avait plus de 500 pièces attelées ; « toute son armée brûlait du désir de combattre ; « qu'a fait Davoust ? Rien de ce que lui prescri- « vaient l'honneur, la patrie, son devoir, et la « gravité des circonstances. Les généraux sous « ses ordres ne l'ont vu agir que pour les tour- « menter par de secrètes intrigues, les épier, pour « semer parmi eux l'esprit de défiance, de divi- « sion, et d'incertitude ; les soldats que sa pré- « sence continuelle devait rallier et enflammer « l'ont à peine aperçu ; retiré dans son quartier- « général de la Villette, il n'en a pas fait sortir

« une seule proclamation, pas un seul de ces ordres « du jour électriques qui agissent si puissamment « sur l'âme du guerrier français ; il n'a pas passé « une seule revue. D'autres soins l'occupaient : les « agents de Fouché se succédaient auprès de lui ; « il leur devait tout son temps ; son cabinet était « le lieu où allaient s'épancher tous les affreux « secrets des cœurs corrompus ; il recevait même « le baron de Vitrolles, que Fouché avait fait « sortir du château de Vincennes pour négocier « avec les Anglais. Le général Excelmans traverse « Paris à la tête d'une troupe aussi brillante que « valeureuse ; l'aspect de ces héros a relevé l'es- « poir des Parisiens ; on les admire, on aspire à « les imiter ; les conspirateurs frémissent ; Da- « voust en est informé, et il ne peut dissimuler « son mécontentement. Le même général » (c'est-à-dire Excelmans, car l'auteur ne brille pas par la liaison des idées) « est bientôt à Versailles ; il rem- « porte sur les Prussiens un avantage signalé ; la « fierté de nos ennemis s'ébranle, la confiance de « leurs partisans chancelle, et le mécontentement « de Davoust redouble. Une *adresse* » (l'auteur, ou le prête-nom du libelliste s'attribuait la rédaction de cette adresse) « aux représentants du peuple, « adresse vraiment patriotique et qui rappelle les « beaux jours de la nation française, est proposée « à l'enthousiasme de l'armée ; Davoust paraît cé- « der aux sentiments unanimes de l'armée ; il la « signe, mais bientôt rendu à toute sa faiblesse et « à toute la lâcheté de ses pensées, il se repent, « et la désavoue. Enfin, le fatal moment de sa « capitulation arrive, et une des plus belles « armées qui se fussent jamais ralliées sous « nos aigles est contrainte de fuir sans com- « battre, pour périr plus tard sans être vaincue ; « de se retirer sans résistance, sans que, par « aucune démonstration, on ait cherché non pas à « venger, mais même à couvrir l'honneur français « livré aux étrangers par une poignée de traîtres ; « si Davoust n'est pas leur complice, où donc s'en « trouve-t-il ? La manière dont il a été traité de- « puis achève de l'expliquer. En 1814, les Bour- « bons, qui ne l'avaient pas encore pénétré et qui « le jugèrent sur une réputation usurpée, l'exi- « lent ; en 1815, quand on immole Labédoyère, « quand on assassine Ney, quand le sang le « plus généreux coule de toutes parts, quand les « plus illustres » (l'auteur, vrai ou supposé de ce verbiage furibond, était en exil) « de ses anciens « compagnons d'armes qui échappent aux bour- « reaux n'échappent pas à la proscription, quand « la terre et les mers sont peuplées de fugitifs et « d'exilés, on laisse à Davoust sa tranquillité, ses « priviléges, ses titres, sa patrie, s'il en eut une.... « Qu'a-t-il donc fait pour mériter cette déshono- « rante faveur ? il a été ministre de la guerre pen- « dant les cent jours, et il a signé le capitulation « de Paris ; combien cette signature...» Nous supprimons ici des expressions encore plus envenimées..... Cet écrit, publié sans nom d'auteur ni d'imprimeur, et avec l'indication de Genève, rentre par conséquent dans la classe des libelles ; la *Biographie classique* le suppose du général Fressinet ; mais s'il était vrai que ce général l'eût composé comment eût-il ignoré l'orthographe vraie de plusieurs noms célèbres que les citations estropient, tels que ceux de Fouché et de Dejean ? Tout au plus Fressinet eût pu faire faire ce factum en en fournissant les données, car ce n'est pas lui qui eût tiré de Virgile une épigraphe d'introduction ni cité Grégoire de Tours. Soldat vigoureux, l'épée lui était plus familière que la plume. Une circonstance nous met en garde contre quelques assertions de l'*Appel aux générations*, et un général encore vivant, et qui était assez avant dans les secrets de l'époque, nous a attesté que le projet d'attaquer Blücher par Sèvres, par Neuilly avait été conçu et étudié au quartier-général de Davoust ; que les rôles de l'attaque étaient distribués, les quantités et le genre de troupes désignés, toutes les chances combinées, toutes les mesures prises ; que le projet, qui pouvait ruiner l'armée prussienne, fut porté à Fouché, qui y refusa son approbation, et que l'entreprise partielle d'Excelmans ne s'accomplit que parce que le temps manqua pour la contremander. Blücher ne s'était-il si imprudemment compromis que sous la sauve-garde du président du gouvernement ? Ce qu'on trouve de plus frappant dans cette brochure, c'est la remarque que Carnot seul, qui s'était prononcé jusqu'à la fin contre la reddition, fut proscrit ; ce que sa lecture a de surprenant, si le fait est vrai, c'est l'assertion contenue dans le passage suivant, au sujet de la soumission de l'armée de la Loire le 14 juillet 1815. « Quel ne dut pa « être l'étonnement de ces guerriers » (les généraux de l'armée convoqués par Davoust, au château de la Source près d'Orléans) « lorsque le « maréchal voulut faire ajouter à cet acte (l'acte de soumission à Louis XVIII) des injures contre Bo- « naparte, alors errant, et l'engagement de le livrer « s'il tombait en notre pouvoir ! Le prince d'Eckmühl, rentré sous l'autorité royale, en fut quitte pour perdre son traitement de maréchal, qu'il recouvra le 27 août 1817 ; il rentrait à la chambre des pairs le 5 mars 1819. Le 28 décembre de la même année, il se prononçait avec véhémence, au sein de la chambre, contre une pétition d'un sieur Vincent, tendante à faire déclarer inconstitutionnelle la mesure qui avait frappé d'exil les régicides. Cette démonstration de royalisme avait motivé, peu après, un jour où le corps des pairs était présenté à la cour, un échange de politesses dialoguées entre Monsieur, frère du roi, et le pair rallié. Davoust termina sa carrière le 1er juin 1823. —Son portrait se trouve tracé dans les lignes suivantes, extraites des Mémoires de Fleury de Chaboulon, écrivain tranchant que Napoléon accuse de plus d'une inexactitude : « Par la dureté de ses « manières et de son langage, par des acte de sé- « vérité presque barbares, il s'était attiré l'animad-

« version universelle. Sa fidélité à l'empereur et « sa défense de Hambourg l'avaient réconcilié de- « puis avec l'opinion ; la faiblesse, la versatilité de « son caractère excitaient bien quelques inquiétudes, « mais on espérait que l'empereur saurait le maî- « triser, et que l'armée retirerait d'heureux résul- « tats de son zèle infatigable et de sa sévère pro- « bité. » A l'occasion de ce jugement Napoléon disait (*Montholon*, t. 2, p. 239) : « Voilà un portrait « bien amer et bien injuste. » Une peinture encore plus rembrunie, et qui s'applique aux temps de la fermentation de l'Allemagne, se trouve dans les *Mémoires d'un homme d'État* : « Davoust, y est- « il dit, homme aussi dur qu'il était ambitieux, « ne pouvait, en dépit d'une police active, barbare « et objet général de haine comme de terreur, « rompre toutes les trames qui s'ourdissaient de « toutes parts ; il avait fait de Magdebourg une « vaste bastille qui ne désemplissait pas ; nul n'é- « tait à l'abri de ses coups, ce qui n'empêchait pas « les initiés de la Tuégnd-Bund de se réunir, de « correspondre, d'exciter les soldats ; quoiqu'on « en arrêtât souvent (des initiés non des soldats), et « qu'on fusillât par arrêts, prescrits d'avance à des « commissions militaires, nombre de ces intrépides « agents, et qu'on laissât pourrir, sans secours dans « des prisons, ceux contre lesquels il n'y avait que « de simples suspicions. Cette manière de régner « sur des sujets et même sur des alliés rendait le « nom français odieux dans toute l'Allemagne, et « jusque chez ceux qui avaient appelé et encensé « le pouvoir dominateur de Napoléon. » L'abbé de Pradt aussi, dans l'un de ses nombreux ouvrages, intitulé *l'Ambassade de Varsovie*, a consacré quelques lignes d'une rédaction brusque et peu châtiée, au vainqueur d'Auerstaedt et d'Eckmühl. « Le maréchal, dit-il, avait rempli d'effroi la Po- « logne ; j'en ai entendu rapporter des scènes « détestables qui avaient établi de grands préju- « gés contre lui et les Français ; il est à regretter « qu'un homme, ennobli par de hautes dignités « militaires, ait revêtu habituellement les formes « les plus effrayantes, et soit descendu à employer « trop souvent un langage indigne du rang où il « s'est élevé. Il est malheureusement trop certain « que tout ce que le maréchal Davoust a attesté « contre le roi et contre la reine de Prusse entre « pour plus de moitié dans la haine des Prussiens « contre la France et dans le mal qu'ils lui ont « fait ; voilà comme un seul homme peut coûter « cher à tout un peuple..... » Les incriminations, peut-être exagérées, qu'aucun souvenir des grands services rendus ne venait tempérer, témoignent de cette animosité de trop d'écrivans ; mais nous avons dû les consulter avec non moins de soins que les éloges officieux et les apologies nécrologiques. La tournure de Davoust, son obésité, une taille penchée, un dandinement à la manière de quelques souverains, une habitude de taciturnité, ne prévenaient pas en sa faveur. Le peu de portée de sa vue, la saillie de ses yeux, l'immobilité de sa physionomie, quelque chose de trop scrutateur quand ses lunettes touchaient presque ceux qu'il regardait, lui donnaient avec ses égaux un air de froide indifférence, avec ses inférieurs une apparence de mépris. Tel officier qui, envoyé vis-à-vis des carrés russes, les affrontait, tremblait s'il était en mission près de Davoust. Collègue chatouilleux, peu démonstratif, irritable, vindicatif voyant dans chaque rival politique un ennemi déclaré, il était en zizanie avec Andréossi, Bernadotte, Bessières, Bourrienne, Fouché, Lecourbe, Rapp, Talleyrand, etc. Sous une enveloppe épaisse, il cachait une grande finesse et, malgré la rudesse de ses manières, il était courtisan consommé. Sobre, réglé dans sa conduite, il était infatigable. L'inflexibilité du caractère, l'opiniâtreté de la bravoure, une volonté de fer lui ont tenu lieu de talents supérieurs. Nous avons parlé de cette bizarre conjonction de l'étoile de Davoust et de l'étoile de la France ; en effet, supposons que Davoust n'eût pas été jeté dans la route où le sort l'a poussé, Dumouriez, au lieu d'émigrer, eût-il arraché le pouvoir à la convention ? que les balles tirées sur Davoust, au lieu de s'adresser à un cheval, eussent porté sur le fils aîné de la maison d'Orléans, se trouvant alors auprès de Dumouriez, que fût devenue la France de 1830 (1) ? Que Davoust eût épousé toute autre personne qu'une alliée de la famille de Bonaparte, fût-il devenu un acteur si éminent, sur un si vaste théâtre ; que les batailles d'Iéna et de Wagram, au gain desquelles il contribua puissamment, eussent été perdues, la Prusse tombait-elle écrasée, et une princesse autrichienne se fût-elle assise sur le trône de France ? que l'influence et les obsessions de Davoust n'eussent pas poussé Bonaparte vers Moscou, Paris eût-il jamais vu la fumée des bivouacs russes ? enfin qu'un général plus jeune, plus entreprenant, n'ayant rien à perdre, ayant sa fortune à faire, eût, en sa place, commandé Paris vers la fin des cent jours, les Bourbons auraient-ils repris pacifiquement la couronne, ou bien Paris eût-il été mis à feu et à sang ? Mais, de cette série de faits consommés, de cet enchaînement de suppositions, que conclure, si ce n'est la prodigieuse importance du rôle qui, dans la marche des choses, devait être rempli par l'homme sur qui nos recherches viennent de s'exercer ? — Les auteurs ou les écrits sur la lecture desquels pourrait se composer la vie historique du prince d'Eckmühl sont : Les *Victoires et conquêtes* ; le *Mémoire de Carnot* ; le *Précis des événements militaires* de Mathieu Dumas, t. 2, p. 134 ; le *Manuscrit de* 1812, par le baron Fain ; Jomini ; l'*Ambassade de Varsovie*, par l'abbé de Pradt, p. 142, 143 ; les

(1) Une autre circonstance importante de cet événement, c'est que le célèbre Moreau commandait alors un bataillon du département d'Ille-et-Vilaine, qui se trouvait dans les cantonnements que Dumouriez allait visiter, et que ce bataillon, ainsi que son chef, se montraient fort dévoués à Dumouriez. Si ce général n'eût pas manqué de sang-froid et qu'il fût venu requérir l'assistance de Moreau contre les volontaires de l'Yonne, il est probable qu'aidé par d'autres troupes, qui étaient dans les mêmes sentiments, il en eût fait prompte justice...

Mémoires pour servir à la vie privée de Napoléon, par Fleury de Chaboulon, p. 264; les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, par Montholon, t. 2, p. 71, 268, 329; les *Mémoires du duc de Rovigo*, t. 1, p. 214, 217; t. 2, p. 293; t. 4, p. 61, etc.; les *Mémoires de Bourrienne*, t. 4, p. 292; t. 5, p. 120; t. 7, p. 162 et 240; t. 8, p. 245, 273, 370, 371 372, 378, 379; t. 9, p. 47, 109, 110, 159, 231, 233; t. 10, p. 276, 279; l'*Histoire militaire de la campagne de Russie*, par le colonel Bouttourlin, aide de camp de l'empereur de Russie, t. 2, p. 220; les *Mémoires de Louis XVIII*; les *Mémoires d'un homme d'État*, t. 11, p. 239; l'ouvrage historique de l'abbé Montgaillard, où sont exposées les faiblesses, les peurs, les larmes de Davoust en 1814, à la pensée de perdre les grands biens dont il était possesseur; l'*Eloge nécrologique du prince d'Eckmühl*, à titre de pair de France; tous les auteurs français qui ont écrit sur la guerre de Russie; et enfin les opuscules anonymes intitulés : *le Robespierre de Hambourg*; *Mémoire des Polonais*; *Appel aux générations présentes et futures*, etc. L'abbé Gley, qui fut le chapelain et le secrétaire du prince d'Eckmühl, avait écrit sa vie avec beaucoup d'étendue; mais cet ouvrage est resté inédit. Un manuscrit précieux, qui contenait sa correspondance avec Napoléon, a été acheté par la famille, et n'a jamais été imprimé. — Davoust (le baron *Louis-Alexandre-Edme-François*), frère du précédent, né à Etivey, le 14 septembre 1773, entra au service en 1791 dans le 3e bataillon de l'Yonne, dont son frère était lieutenant-colonel et où il parvint lui-même au grade de capitaine. Il parcourut honorablement la carrière militaire, et combattit souvent sous les ordres du maréchal, auquel il fut longtemps attaché comme aide de camp. Après la bataille de Wagram (1809), il se retira dans le sein de sa famille à Ravières. Sa santé était si délabrée qu'il resta constamment en proie à de cruelles souffrances jusqu'à sa mort, arrivée en septembre 1820. Il avait reçu en 1811 le brevet de maréchal de camp. B.

DAVY. *Voyez* Duperron.

DAVY-BROSSARD. *Voyez* Brossard.

DAVY DE CHAVIGNÉ (François-Antoine), né à Paris le 4 mai 1747, après avoir fait ses études chez les oratoriens à Juilly, et son droit à Paris, acquit une charge d'auditeur en la chambre des comptes dont son père était membre. Il consacra ses loisirs à l'étude, et s'appliqua particulièrement à l'architecture. Il est mort le 17 août 1806 (et non 1807). On a de lui : 1° *Projet de Bibliothèque publique de jurisprudence*, 1775, in-8°; 2° *Projet de Fontaine des muses*, 1778, in-8°; 3° *Projet d'un pont triomphal*, 1781, in-8°; 4° *Plans, coupe et élévation d'un pont en fer d'une seule arche de cent quatre-vingt-deux pieds d'ouverture*, 1800, in-8°; 5° *Mémoire sur la construction des ponts en fer*, 1801, in-8°; 6° *Colonne de l'empire français ou projet de colonne triomphale à la gloire de Napoléon le Grand, restaurateur de la monarchie sous le nom de l'empire français*, 1806, in-8°; 7° *Rapport fait à la société libre des sciences, lettres et arts de Paris*, sur un ouvrage intitulé : *De la solidité des bâtiments* (qui a pour auteur M. Ch. Fr. Viel), 1806, in-8°; 8° *Leçons d'un père à ses enfants*, ou *Recueil de sentences et pensées morales extraites des meilleurs auteurs latins et français*, 1801, in-12; nouvelle édition, 1806, in-12. Aucun des projets d'architecture de Davy de Chavigné n'a été exécuté; mais du moins ce fut à son zèle et à ses démarches que l'on dut la reconstruction du pont qui se trouve entre les îles St-Louis et Notre-Dame. M. Ch. Fr. Viel a donné une *Notice nécrologique sur Fr.-Ant.-Davy-Chavigné*, 1807, in-4°. A. B—T.

DAVY (Humphry), célèbre chimiste anglais, né dans le comté de Cornouailles à Penzance, le 17 décembre 1778, était l'aîné des cinq enfants d'un pauvre sculpteur en bois, qui n'avait que de chétifs moyens de vivre dans un art à peu près abandonné, bien qu'excellent il y a trois siècles au plus, pour fournir à la décoration intérieure des cathédrales gothiques. L'éducation du jeune homme ne put donc guère être que négligée. Quoiqu'il fréquentât l'école de latin du docteur Cardew de Truro, où même il s'éleva jusqu'au *Mecœnas atavis*, il menait la vie nomade et aventureuse de l'écolier à qui on laisse la bride sur le cou. Heureusement ses goûts étaient intellectuels et poétiques. Le charme des sites pittoresques d'un pays très-accidenté le ravissait; le dramatique d'un récit, d'un poëme le mettait en extase; il courait, lisait beaucoup. A huit ans le *Voyage du pèlerin* (*The pilgrim's progress*) de Bunyan (*voy.* ce nom), avait produit sur sa jeune imagination un effet prodigieux. A onze, enthousiaste de l'Iliade et de l'Odyssée, il entreprit un poëme épique sur le fils de Tydée. Nous ne répondrions pas que toutes les rimes de la Diomédéide aient été parfaitement exactes; mais au moins un des biographes de Davy nous assure-t-il que cet essai, qu'il mena fort loin, offrait une variété inépuisable d'incidents et d'aventures. Mais, soit que dès lors le siècle ne fût plus à l'épopée, soit que l'on s'ennuie de tout, Humphry se rabattit bientôt de l'antique sur le contemporain, et du poëme de longue haleine sur la poésie fugitive. Il fit quantité de ballades, dont quelques-unes dialoguées: les dernières, il les représentait, nouveau Thespis, et pour ajouter à l'illusion il se faisait artificier en même temps qu'acteur, et assaisonnait ses dénouements des explosions d'une composition détonante, qu'il nommait poudre de tonnerre. Sans prétendre, comme ceux qui s'émerveillent de tout, que le chimiste futur se révélât déjà dans ces amusements, on ne peut méconnaître que Davy, à peu près abandonné à lui-même, se montrât, dans toute la force du terme, alerte, adroit et spirituel. Rien ne l'embarrassait, il se faisait ressource de tout, comprenait tout, s'intéressait à tout, et, faute d'être assujetti à un système régulier, s'essayait sur tout avec une

mobilité qu'on pouvait prendre pour de l'inconstance. Il n'avait encore marqué de vocation pour rien lorsqu'on le plaça chez un apothicaire, Tomkin; il ne s'y plut pas et il fallut l'en retirer. La mort de son père (en 1795) le força pourtant à prendre un parti sérieux : il entra chez un autre pharmacien, Borlaze, et cette fois son goût pour la chimie se manifesta. D'abord il ne s'occupa que d'expériences futiles ou propres à satisfaire une curiosité capricieuse. Mais l'arrivée de Grégoire Watt chez sa mère, qui louait des chambres à Penzance, opéra une révolution dans son existence. Humphry, avec sa tournure d'esprit un peu romanesque, se fit la plus haute idée de l'hôte maternel, conçut le plus vif désir d'entrer en conversation réglée avec lui, mais il sentit qu'avec un savant on ne peut parler que sciences. Pour rien au monde il n'eût voulu laisser de lui une idée défavorable au plus grand homme qu'il eût encore eu l'occasion de voir. Il dévora en deux jours la traduction de Lavoisier. Il ne savait mot alors des objections élevées par Priestley et d'autres contre la théorie du grand chimiste français; cependant, dès cette première lecture, il osa déclarer qu'il concevait une autre manière d'expliquer les faits ; il entreprit même cette explication. On conçoit qu'à son âge et avec le peu qu'il savait, réussir dans cette tâche était impossible; mais en le désapprouvant, en le combattant, Watt l'instruisait, écoutait : pour notre jeune homme, c'était beaucoup; pour un esprit de la trempe du sien, le contrôle exercé sur lui par un homme supérieur avait un attrait bien autrement vif que les naïves admirations de ses camarades. A partir de cet instant, Davy ne fut plus que chimiste. Avivé par les objections, il étudia sérieusement les principes, il fit ses expériences avec un but. Tout le temps qu'il n'employait point à préparer et à porter les médicaments, il le passait dans le grenier de la pharmacie Borlaze, faisant d'une casserole un matras et d'une marmite un récipient. Le chirurgien d'un navire français qui avait échoué au cap Lands'End lui fit cadeau d'une seringue ; il reçut avec transport le précieux ustensile, qui sur-le-champ devint la pièce la plus essentielle d'une machine pneumatique. Les grotesques tours de force auxquels il était obligé d'avoir recours ne l'empêchèrent pas de déterminer avec la dernière précision quelle est l'espèce d'air contenu dans les vésicules des fucus, et de prouver que les diverses familles inembryonées marines ont la propriété de décomposer l'eau avec l'aide et l'attraction de la lumière pour l'oxygène. Il envoya le résultat de ces recherches à Beddoes, qui, alors à Bristol, publiait son *Contingent des provinces de l'ouest* et dirigeait l'établissement connu sous le nom d'institution pneumatique, dont le but était de faire des expériences sur l'action médicale des diverses espèces de gaz et d'airs. Non-seulement Beddoes inséra le travail de Davy, mais il ne vit pas sans une espèce d'étonnement qu'il se trouvât dans un coin de Penzance un jeune homme capable d'un coup d'essai semblable, et il résolut de l'attacher à son établissement. Un de ses amis (Davies Gilbert) obtint de Borlaze la résiliation du contrat d'apprentissage qui liait l'élève pharmacien au maître, et l'obtint sans peine, car Borlaze ne voyait dans l'élève qu'un rêve creux et un pauvre sujet. Beddoes mesurait les talents à une autre échelle : Davy, au lieu de n'être chez lui qu'un simple préparateur, eut la permission d'user à son gré des substances et des appareils du laboratoire pour faire toutes les expériences qu'il jugerait propres à étendre la science des gaz : il eut même l'amphithéâtre pour y donner de temps à autre quelques démonstrations. C'est alors que, multipliant les essais sur tous les gaz, il découvrit la propriété singulière dont jouit le protoxyde d'azote (alors dit gaz oxyde nitreux) de causer à quelques personnes une espèce d'ivresse analogue à celle de l'opium, ivresse qui finirait par la mort si l'on n'en supprimait la cause en cessant de respirer ce protoxyde. L'inattendu de ces expériences, le danger même que courut Davy, qui, afin d'être mieux en état de décrire l'effet physiologique du gaz, s'en satura suffisamment pour ne plus avoir aucune envie de revenir au monde réel et ne se laisser arracher le bocal que de force, firent du bruit dans Bristol, alors rempli de jeunes gens qui se donnaient comme rendez-vous dans ce foyer de la démocratie. Tous voulurent respirer du gaz enivrant; tous, avec l'enthousiasme de leur âge, vantèrent Davy, portèrent aux nues l'ouvrage remarquable dans lequel il consigna sa découverte avec des recherches sur diverses préparations azoteuses, et, ajoutons-le, avec une multitude d'hypothèses spirituelles et bizarres dans lesquelles la science ne peut rien voir de sérieux. Sur ces entrefaites le comte de Rumford venait de rompre avec son chimiste Garnett, et cherchait un homme à placer dans la chaire de chimie de l'Institution royale (*voy.* Rumford). On lui parla de Davy. Soit qu'il espérât rudoyer plus commodément un jeune homme sans consistance, soit qu'il lui fallût absolument un professeur, il permit qu'on le lui présentât. Davy avait encore l'accent et l'allure, la gaucherie et la timidité d'un paysan. L'accueil glacial de Rumford ne le rassura pas, et sans les instances de ses amis il n'aurait point eu la place de professeur-adjoint qu'on sollicitait pour lui. Enfin, pourtant, Rumford voulut bien lui permettre un essai, et lui accorda une chambre pour faire un cours sur les propriétés des gaz. Quelques amateurs se hasardèrent à venir l'entendre : ils sortirent tellement charmés de la facilité, de la vivacité, de la clarté du professeur, qu'à la seconde séance la chambre fut trop petite pour ceux qui venaient écouter, et qu'il fallut transporter le cours de chimie dans le grand amphithéâtre de l'établissement. L'auditoire de l'Institution royale se composait de ce qu'il y avait de plus illustre et de plus riche dans la Grande-Bretagne. Davy

devint au bout de quelques jours l'homme à la mode; il n'y avait plus de société complète sans lui, et dès cet instant son sort fut fixé. Il renonça entièrement à la médecine, que jusqu'alors il avait été dans l'intention d'étudier. Du reste, ses manières éprouvèrent un changement aussi subit que sa situation. A sa simplicité de la veille succédèrent, non-seulement les prétentions, les travers mêmes du fashionable, mais encore une morgue, une insolence que ne commande pas le bon goût, et par laquelle peut-être il croyait écraser ceux qui l'avaient méconnu, ou ceux qui oseraient être tentés de se souvenir de ce qu'il était quelques jours auparavant. Toutefois il faut dire qu'il eut le bon sens, en affichant des airs d'homme de génie, de les rendre un peu moins ridicules par l'éclat de ses travaux, et que longtemps, ne voyant dans ses débuts que des débuts, il ne cessa de se surpasser lui-même. En 1802 le bureau d'agriculture lui confia aussi le cours de chimie · les leçons que pendant dix ans Davy donna dans cette chaire accélérèrent la tendance scientifique de l'art agricole, qui fut redevable au professeur d'une infinité de vues précieuses et d'avis utiles. Lui-même, il est vrai, devait beaucoup au soin qu'il avait d'être sans cesse en communication avec les hommes les plus instruits dans la théorie et la pratique de l'agriculture. Mais c'est justement à la perpétuité des communications de ce genre que tiennent tous les grands progrès dans les sciences; et la première condition pour faire quelque découverte, c'est de bien savoir et ce qu'il s'agit de découvrir, et ce qu'on a découvert, car toute découverte antérieure est un échelon sur lequel il faut se poser pour atteindre à la découverte qui doit suivre. La plus belle découverte du siècle qui venait de finir était la pile voltaïque (*voy.* Volta), et le problème le plus grave qui préoccupât les physiciens et les chimistes était l'application du galvanisme à ces deux sciences. L'Institut de France, d'après le désir exprimé par Bonaparte, annonça un prix de 3,000 fr. pour la découverte la plus importante relative à l'électricité et au galvanisme. Ce sujet des méditations et des expériences de tant de savants ne pouvait échapper à Davy, environné de puissantes machines électriques et de piles voltaïques dans son laboratoire de l'Institution royale. Dès 1801, il publia quelques observations sur une nouvelle manière de construire la pile, pour en obtenir, en certaines occasions, des résultats plus intenses; mais bientôt une expérience, en entraînant une autre, un résultat extraordinaire suggérant des prévisions qu'il fallait vérifier, et celles-ci à leur tour se liant à une foule de faits qui tous avaient besoin d'être examinés, et que d'ailleurs on ne pouvait ni présenter sans preuves, ni risquer de laisser exploiter par d'autres, il resta quatre ans entiers sans faire part au public des travaux qu'il poussait sans relâche dans l'intérieur du cabinet. Au bout de ce temps, le 20 novembre 1806, il annonça par un mémoire, lu devant la société royale de Londres, que l'action décomposante de la pile de Volta s'étendait à toutes sortes de substances tout aussi bien qu'à l'eau ; que lors de cette décomposition l'oxygène et les acides se portent vers le pôle positif, tandis qu'au contraire l'hydrogène et les alcalis se rendent au pôle négatif, qu'en conséquence le fait reconnu par Hisinger et Berzélius est plus qu'un fait, est une loi, probablement générale et sans exception (tant que l'on agit sur des composés) ; qu'enfin il est présumable que l'affinité chimique n'est autre chose que le pouvoir électrique des corps mis en présence. Ces idées, appuyées par des faits positifs, annonçaient pour la chimie une ère nouvelle, tant par la nouveauté des faits eux-mêmes (car on ne devait pas tarder à en reconnaître une multitude) que par celle du point de vue et par la précision mathématique, la délicatesse qu'elle allait permettre enfin de donner à la science. Les expériences de Davy étaient un pas immense; car, tandis que jusque-là on n'avait décomposé par la pile que l'eau (Carlisle et Nicholson, Ritter, Hisinger et Berzélius), Davy avait séparé un très-grand nombre de composants de toutes sortes; tandis qu'on n'avait reconnu que pour l'hydrogène et l'oxygène la tendance exclusive vers un des pôles, il avait fait voir qu'au moins, dans une infinité de décompositions, l'oxygène et les substances plus fortement oxygénées (les acides) se rendent à l'extrémité positive de la pile; et tandis qu'opérant imparfaitement, on avait même (Ritter) risqué de fausses hypothèses sur la nature de l'eau, il avait, par l'exactitude minutieuse de ses expériences, rétabli les faits, élagué des chicanes superflues et fait apparaître des difficultés d'un autre ordre et sur un autre terrain. L'importance et la beauté de ces résultats ne furent point méconnues de l'Institut de France: Davy reçut, en 1807, de ce corps savant le prix de 3,000 fr., qui n'a depuis été décerné qu'à Œrsted. Il confirma ou couronna bientôt sa récente théorie par une autre découverte pressentie depuis longtemps, mais qu'enfin il a seul eu le mérite de faire. Depuis longtemps, en effet, on avait remarqué l'étonnante analogie des alcalis fixes et des alcalines, des terres alcalines et des oxydes métalliques. Lavoisier disait en 1789 : « Peut-être ces terres ne sont-elles que des oxydes « irréductibles par les voies ordinaires ? » On voit combien il était près de la vérité. Bien d'autres après lui émettaient la même idée. Mais dans les sciences qu'est-ce qu'une idée, tant qu'elle n'est pas démontrée ? D'ailleurs on ne présumait pas juste jusqu'au bout; car en général on imaginait, d'après l'exemple de l'ammoniaque, que les terres en question se trouvaient être des combinaisons d'azote. Davy enferma dans le cercle d'une batterie très-forte d'abord de la potasse, puis de la soude. Après avoir varié l'expérience de diverses manières, il finit par voir au pôle positif une espèce d'effervescence et au pôle négatif de petits glo-

bules semblables au mercure par la couleur et l'éclat, mais très-légers et combustibles, à tel point qu'à l'instant même où ils apparaissaient séparément, ils se combinaient de rechef avec l'oxygène, et se couvraient d'une croûte blanche qui était un oxyde inconnu, bientôt changé en potasse ou en soude, selon qu'il avait opéré sur de la potasse ou de la soude. Quelques objections s'élevèrent, mais furent bientôt complétement réfutées par des analyses minutieuses. On sut alors expérimentalement que la potasse et la soude ne sont pas des substances élémentaires, ne sont pas même des oxydes ; et les véritables éléments de ces sels en prenant les dénominations de potassium et de sodium, grossirent la liste des métaux. La route était ouverte, et quelques années plus tard la strontiane, la baryte, la chaux, la magnésie furent reconnues directement des oxydes métalliques ; et il est permis de prévoir que tôt ou tard on décomposera de même quelques terres dont jusqu'ici l'on n'a pu isoler le principe combustible. Quoique ces découvertes, à l'exception du magnesium, appartiennent à d'autres qu'à Davy, et que même il les ait infructueusement tentées, on ne peut en parler sans penser à lui ; car, non content de les prédire, il en a démontré la possibilité, il en a fourni le premier échantillon : ce que l'on appelle la métallisation des alcalis fixes et des terres est inséparable de son nom. Cette belle découverte est de 1807. Les années suivantes furent signalées par un travail plus beau encore et qui non-seulement agrandit la chimie, mais rectifia des idées trop prématurément généralisées. C'est a découverte de la véritable nature du chlore, que jusqu'alors on avait regardé comme de l'acide muriatique uni à plus d'oxygène qu'il n'en fallait pour acidifier son principe, ce que l'on exprimait en l'appelant du nom d'acide muriatique oxygéné. Davy trouva qu'au contraire l'acide muriatique oxygéné qu'on donnait comme un composé complexe est un élément, et que l'acide muriatique est un composé de cet élément et d'hydrogène. Cette découverte n'était pas simplement la rectification d'une analyse imparfaite par une analyse plus soignée : c'était le point de départ et la preuve d'une théorie chimique plus exacte que celle dont Lavoisier avait jeté les bases. Ce grand homme, en détrônant le phlogistique, avait posé l'oxygène comme principe unique de la combustion. La simplicité du système fondé sur cette idée, et qui ne voit dans la nature qu'un comburant et une foule de combustibles, a quelque chose de grandiose et d'attrayant. Mais déjà ce système avait reçu deux atteintes. Berthollet avait reconnu que l'hydrogène sulfuré se comporte comme les acides; et, contrairement à Guyton de Morveau, qui avait proposé d'admettre l'hydrogène comme principe alcalifiant, les expériences de Davy lui-même avaient fait voir dans l'oxygène un principe d'alcalinité comme d'acidité. Lorsqu'à ces deux faits, qui déjà décontenançaient les chimistes convaincus d'avance que toute vérité chimique est dans Lavoisier, Davy ajouta sa théorie de la chlorine (tel est le nom qu'il donna au nouvel élément qu'on nomme aujourd'hui chlore), l'agitation fut grande parmi les coryphées de la science : le chimiste anglais vit contre lui presque tous ses confrères et eut une longue lutte à soutenir, principalement contre Berzélius, lutte admirablement conduite de part et d'autre, et où les deux antagonistes luttant de savoir, de vues ingénieuses et de sagacité opposaient les faits aux faits, les expériences aux expériences, les raisonnements aux raisonnements, les inductions aux inductions de la manière la plus serrée et la plus logique. La victoire finit par rester à Davy qui montra la combustion s'opérant dans le vide le plus parfait que donne la machine pneumatique. Disons pourtant que les arguments les plus forts ne vinrent pas de lui; ils vinrent de France où un salpétrier découvrit l'iode, et où bientôt on regarda le phthore (jadis acide phthorique) et le cyanogène comme jouissant des propriétés acidifiantes de l'oxygène. Dès 1806 même, MM. Thénard et Gay-Lussac, en travaillant sur l'acide muriatique dont jamais ils ne réussissaient à tirer de l'oxygène sans l'avoir combiné avec l'eau, avaient émis, mais comme une hypothèse qu'ils n'osaient soutenir en présence de leurs maîtres, que l'eau était peut-être un principe essentiel à la formation de l'acide muriatique, et que peut-être l'oxygène sortant était celui des deux principes de l'eau qui n'entrait pas dans la composition de l'acide. Rien de tout ceci n'empêche que la gloire de Davy ne reste bien entière, et qu'à lui n'appartienne l'honneur d'avoir proclamé, d'avoir prouvé irrécusablement que l'oxygène n'est point exclusivement le principe de la combustion et de l'acidification; que le chlore aussi jouit de cette propriété ; que le chlore, dans la décomposition de l'acide muriatique (mieux hydrochlorique) par la pile, se porte au pôle positif. Il préludait ainsi aux grandes conclusions qui furent bientôt après reçues universellement, conclusions qui ne montrent pas seulement au moins une demi-douzaine de corps ayant, ainsi que l'oxygène, la propriété d'acidifier certains principes et celle d'être attirés par l'extrémité positive de la pile (bien qu'entre eux et l'oxygène il y ait encore de graves différences, et que tout bien vu le comburant par excellence, le principe électriquement négatif par excellence soit l'oxygène), mais qui ne limitent en aucune façon le nombre des comburants, et faisant de la combustion un résultat naturel de l'action intense et mutuelle des corps, admettent en tous la possibilité de déterminer la combustion en certaines occasions. Il devint ainsi nécessaire de modifier la théorie de Lavoisier, et par suite de concevoir que, suivant qu'ils sont en présence de tel corps ou de tel autre, les principes élémentaires ou binaires se rendent au pôle négatif ou au pôle positif. C'est depuis ce temps que la chimie, au lieu des acides et des bases ou des alcalis, n'a plus considéré dans

les combinaisons que l'élément positif et l'élément négatif. Cette marche, infiniment plus haute, a changé aussi la face de la chimie. La nomenclature usuelle aujourd'hui est tout entière basée sur la nature électrique de leurs principes composants. Davy n'était pas quitte encore de sa lutte avec les chimistes lavoisériens, lorsque, s'imaginant avoir envie de visiter les volcans éteints de l'Auvergne, il sollicita du gouvernement napoléonien la permission de voyager par tout l'empire français. C'était en 1813. Elle lui fut accordée sur-le-champ. Davy avait alors du loisir. Il venait de faire un riche mariage, et avait en conséquence donné sa démission des deux chaires qu'il occupait à Londres. Membre de la société royale depuis 1803, et son secrétaire en 1807 après la mort de Gray, il avait aussi renoncé à cette place. L'étude à laquelle il voulait se livrer pendant son voyage et à la faveur de son voyage, celle des volcans, se rattachait immédiatement, dans son idée, à la chimie et surtout à la théorie électrique de la chimie. D'où vient que presque toujours les volcans sont situés dans la mer ou près de la mer? quelle est la cause de ces éruptions terribles qui bouleversent le sol? la combustion a-t-elle lieu sans cesse dans les entrailles du volcan ? y a-t-il à l'intérieur du globe matière flambante, matière en fusion? est-il nécessaire d'admettre avec Buffon et les géologues vulcaniens un feu central? on conçoit que les découvertes de Davy devaient le porter à voir dans le globe les combustions s'opérer sans feu central, sans matière préalable, par le seul développement des électricités contraires des corps. Davy passa le détroit en octobre 1813, et resta presque toute la fin de cette année à Paris, au milieu des savants français, aux avances gracieuses desquels il ne répondit que par des manières hautaines souverainement déplacées dans une contrée dont l'Académie des sciences, après l'avoir couronné (en 1807), venait de lui conférer le titre de membre correspondant, et où plus qu'ailleurs on s'était hâté d'applaudir à ses découvertes, bien qu'elles semblassent éclipser un peu la gloire d'un compatriote. Il excepta cependant de ses anathèmes deux ou trois personnes, mais l'expression même de l'estime qu'elles lui inspiraient était une brutalité pour d'autres. Il ne fut guère plus délicat en actions que gracieux en paroles. Partant de Paris le 29 décembre, il se rendit à Montpellier sans visiter l'Auvergne, afin de faire, avec M. Bérard, un travail sur l'iode qui, récemment découvert en France, était en ce moment l'objet des recherches de deux savants de Paris. Il prit ensuite la route de l'Italie, passa par Gênes, Florence, Rome, et arriva en mai 1814 à Naples, où il visita effectivement avec attention le district volcanique de cette ville, et où la fraîcheur de quelques peintures de Pompeï devint pour lui l'occasion de recherches, que bientôt il interrompit, sur la nature et le nombre des couleurs employées par les peintres de l'antiquité. Il revint la même année en Angleterre. L'existence de Davy depuis ce temps, sans cesser d'être scientifique, fut presque tout entière livrée aux distractions et à des soins que l'état de sa santé commençait à rendre nécessaires. Il pensait sans doute (et qui n'était de son avis?) qu'il avait assez fait pour sa gloire, et que, n'ajoutât-il rien à ses découvertes, son nom n'en serait pas moins immortel. Il y ajouta pourtant encore, au grand bonheur de l'humanité qui peut le classer parmi les génies bienfaiteurs de notre espèce. Personne n'ignore ce que c'est que le feu grisou qui si souvent jadis éclatait dans les houillières et y tuait une foule d'ouvriers. Un événement de ce genre venait d'avoir lieu en 1813 avec des circonstances effroyables et de porter la consternation parmi les mineurs qui ne se rendaient plus à la houillière que comme des soldats sur la brèche. Une commission des propriétaires des mines de Tyne et de Wear (Newcastle) eut l'heureuse idée de s'adresser à l'illustre chimiste pour lui demander un moyen de prévenir ces terribles explosions. On présumait qu'un système mieux entendu de ventilation pourrait produire les résultats désirés. Davy commença par visiter attentivement les mines; et, sûr qu'il était impossible d'améliorer la ventilation, il comprit que l'unique préservatif contre la mofette résiderait dans le mode d'éclairage. Des expériences variées, délicates, lui firent alors connaître à fond, avec la nature du gaz hydrogène qui s'échappe des couches carbonifères, les diverses circonstances de son mélange avec l'air atmosphérique, les proportions suivant lesquelles il peut s'y mêler, les températures, les pressions par et sous lesquelles s'opèrent les combinaisons, les degrés de la force d'expansion dont il jouit alors, et par suite la puissance, les détonations auxquelles donnent lieu ces circonstances qui peuvent varier de mille manières. Combinant les résultats de ces essais avec ce fait, que ne voyant dans la flamme que de la matière gazeuse chauffée au point d'être lumineuse, ce qui réduisait le problème posé par la commission à tenir la température de la matière gazeuse loin du point où elle devient lumineuse, il conçut que les mofettes, les surfaces métalliques possèdent un pouvoir réfrigérant très-intense; et, en passant par des tubes très-étroits ou par des mailles serrées de certaine épaisseur, perdraient presque toute leur chaleur et en conséquence presque toute cette expansibilité qui occasionne les accidents. C'est ainsi qu'il fut conduit à la construction de son admirable lampe de sûreté qui, perfectionnée à deux ou trois reprises par son auteur, présente au milieu d'un double tissu ou gaze métallique la lampe qui brûle surmontée d'une cheminée, et avivée sans qu'il en résulte de danger par la matière gazeuse venant d'en bas. Peu d'inventions ont mieux que celle-là été récompensées par un entier succès. Au reste, l'envie voulut en disputer l'honneur à Davy. Elle n'y réussit pas; et les propriétaires au vœu desquels il avait satisfait lui témoignèrent leur reconnais-

sance par le don d'un service évalué à 50,000 fr. (1817). Il fut moins heureux les années suivantes lorsque l'amirauté lui demanda un moyen de préserver de l'action corrosive de la mer le cuivre dont est doublé la carcasse des navires. Davy répondit en 1824 et 1825 par trois mémoires où en présentant le tableau et le résumé de ses expériences à ce sujet, il assurait que, comme la cause de l'altération du cuivre est l'air tenu en dissolution dans l'eau marine, on obtiendrait le but voulu en mettant le cuivre en contact avec un autre métal plus énergiquement positif que lui, le fer par exemple, ou mieux encore le zinc. Effectivement le cuivre est faiblement positif, et c'est en vertu de cette propriété qu'il décompose l'eau et l'oxyde : le fer, le zinc le rendent négatif et ayant en conséquence plus de disposition à s'oxydifier, le protégent efficacement. Une très-petite quantité de ce deuxième métal, un simple clou pour une quarantaine de pieds carrés, serait suffisante. On s'empressa de doubler un navire (le *Samarang*) suivant les indications de Davy, et d'abord l'événement sembla d'accord avec sa théorie ; mais bientôt, lorsque l'on entreprit des voyages de long cours, on s'aperçut de divers inconvénients qui rendaient indispensables un travail plus minutieux et plus exact sur la proportion à établir entre les quantités et les poids des deux métaux ; et, quand ce travail fut fait, il se trouva que le cuivre convenablement négatif attirait les matières sédimentaires en suspension dans l'eau marine, et que sur les couches terreuses ainsi formées à la place du vert-de-gris se fixaient d'innombrables quantités de mollusques et de plantes qui, en maints endroits, perçaient le doublage qu'il s'agissait de préserver. Même résultat en France où l'on avait essayé le procédé de Davy. L'amirauté perdit ainsi des sommes assez considérables, et Davy ne fut pas, à ce qu'il paraît, sans recevoir à ce sujet quelques mots amers des hauts fonctionnaires dont il avait trop vite cru résoudre le problème. Le public fut moins respectueux encore et rit tout haut de la mésaventure. Davy en toute occasion s'était montré trop intraitable pour qu'on lui épargnât les sarcasmes. Les voyant pleuvoir sur lui, il eut d'abord une velléité de continuer ses épreuves et de chercher quelques biais pour expulser les maudits coquillages et les fucus ; mais le gouvernement ne l'encourageait plus, et sa santé ne s'accommodait pas des longs travaux. Au reste l'idée de Davy ne sera pas sans utilité. Déjà certaines quantités de fer convenablement ajustées préservent de l'oxydation les instruments d'astronomie et de physique, soit en cuivre soit en acier. Il avait, en 1820, quitté de nouveau l'Angleterre pour parcourir diverses contrées de l'Europe : et, dans cette rapide excursion, il avait visité beaucoup de mines dans lesquelles il fit connaître l'emploi de sa lampe de sûreté. Il reprit le cours de ses investigations sur les volcans, sur les couleurs en usage chez les peintres de l'antiquité (Canova, surtout, l'animait à ce travail qu'il commença dans les bains de Titus, de Livie, etc., pour le continuer au milieu des ruines de Pompeï), et il indiqua un procédé pour dérouler ceux des manuscrits d'Herculanum qu'il ne fallait pas tout à fait désespérer de développer (environ 100 sur 1265). Il reprit encore la route du continent en 1827 par le conseil des médecins qu'un affaissement prématuré le forçait de consulter, se rendit à Ravenne, passa de là dans le Tyrol et l'Illyrie, revint faire une courte apparition en Angleterre en 1828, puis s'empressa de revenir dans l'Illyrie et la Styrie, contrées pittoresques qu'il affectionnait, et où, tout en pêchant, il ramassait probablement les matériaux d'un grand travail sur l'histoire naturelle. Il passa ainsi l'été. L'hiver suivant, il vint jouir du climat plus doux de Rome. Se sentant décliner en dépit de tous ces soins, il résolut, au commencement de 1829, de retourner dans son île natale. Il venait d'arriver à Genève mieux portant, et il avait mangé gaîment du poisson du lac, lorsqu'il mourut sans agonie, le 30 mai à l'âge de 50 ans. Les autorités et les corps savants de Genève s'honorèrent en lui faisant des funérailles publiques et en lui consacrant un monument dans leur principal temple. L'église de Westminster possède, à défaut de ses cendres, une tablette de marbre avec une inscription à sa mémoire. — Davy avait été nommé en 1817 associé étranger par l'Académie des sciences de Paris ; et presque toutes les Académies savantes de l'Europe l'admirent de même dans leur sein pendant les années suivantes. La société royale de Londres le choisit en 1820 pour président en remplacement de Banks. Davy remplit ce poste pendant six à sept ans, c'est-à-dire jusqu'à son troisième voyage sur le continent, époque à laquelle il envoya sa démission à la société. Entre autres services qu'il rendit à la science dans cet intervalle, on peut compter sa coopération puissante à l'établissement du Musée d'histoire naturelle de Londres, par une société d'actionnaires à la tête de laquelle il se mit. Ces titres ne furent pas les seuls qu'il reçut. Le prince-régent lui conféra en 1812 celui de chevalier, et en 1818 celui de baronnet. Malgré ces honneurs, Davy sentit plus d'une fois désagréablement la distance que l'usage met en Angleterre entre l'héritier d'une famille aristocratique et un plébéien étranger à la sphère politique. Il est certain que cette impossibilité de franchir la barrière hiérarchique le désolait comme l'inattention de Louis XIV tua Racine. Il est possible que cette révoltante hauteur de manières et de ton, par laquelle il se fit cordialement détester de ses compatriotes comme des étrangers, ait été en grande partie causée par l'espèce d'irritation fébrile qui le tourmentait à l'idée de ne pas briller au plus haut degré de l'échelle sociale : puérile vengeance qu'il exerçait sur des inférieurs ou des égaux plutôt que sur ceux dont il convoitait la position élevée, et dans celui de tous pays où les lignes de démarcation

sont le moins sévères et le moins difficiles à franchir, la France. Cette France même qu'à plus d'un titre il eût dû regarder d'un œil d'affection était pour lui un objet de haine; et ses découvertes, si elles ne furent pas inspirées par le désir de trouver en défaut la théorie de Lavoisier, lui plaisaient d'autant plus qu'elles lui fournissaient l'occasion de s'escrimer contre la chimie française. Il eut été enchanté de trouver pour principe de la combustion quelque chose qui ressemblât à ce phlogistique de Stahl démonétisé par Lavoisier, pour remporter à son tour sur ce rénovateur de la science chimique, le triomphe complet que ce dernier avait remporté sur ses devanciers. Lui-même pourtant ne se faisait pas faute d'hypothèses, et jusqu'à présent sa théorie de la combustion n'en est qu'une, bien qu'elle ait un haut degré de probabilité. Davy aimait beaucoup la société; il ne savait point refuser un dîner de grand seigneur; scientifiquement parlant on peut dire qu'il perdait beaucoup de temps dans les soirées et près du beau sexe, dont il se piquait d'être un favori. Il est vrai qu'il s'imaginait reprendre ce temps sur son sommeil. Il en reprit un peu sans doute, mais ce fut aux dépens de sa constitution naturellement robuste, car c'est autant aux excès qu'aux expériences, autant aux veilles forcées qu'à la respiration plus ou moins fréquente de gaz dangereux que doit être rapporté le précoce affaiblissement de sa santé. Nous avons vu que cet état presque pathologique l'empêchait de se livrer à des travaux de longue haleine et de mettre vraiment de la suite dans ses recherches. En effet, après ses trois grandes découvertes de la décomposition des composés par la pile en principes négatif et positif, de la métallisation des alcalis fixes, et de la nature tant du chlore que de l'acide hydrochlorique, découvertes que toutes il avait faites à trente ans, il ne recula plus les limites de la science. L'application de la science chimique à la construction de la lampe de sûreté, tout ingénieuse et tout utile qu'elle est, n'excite point la vive admiration des œuvres du génie. Les procédés pour le déroulement des manuscrits d'Herculanum n'eurent qu'une réussite bornée et presque douteuse. Enfin il perdit sa dernière bataille en manquant complétement le problème de la préservation du doublage des vaisseaux. Le temps dont jadis il faisait un emploi si prompt semblait lui être devenu à charge. Il passait des journées à la chasse et surtout à la pêche, dans la mélancolie ou dans des rêveries métaphysiques. C'est à cette disposition maladive qu'il faut attribuer ses deux derniers ouvrages, la *Salmonie* et les *Consolations en voyage*. Ne voulant rien faire comme les autres, Davy était, de la tête aux pieds, vêtu de vert, lorsqu'il allait pêcher; et se confondant par son attirail grotesque avec les ulvacés et les herbages du bord de l'eau, il assurait gravement qu'il éveillait ainsi bien moins la défiance du poisson. En revanche, il n'allait jamais à la chasse sans être de pied en cap vêtu de rouge. Davy était né poëte, et dès son enfance, il donna des preuves d'une imagination féconde et brillante. On retrouve ce même caractère dans ses derniers ouvrages, soit qu'il se contente d'y décrire les beautés de la nature, soit qu'il s'abandonne à des spéculations philosophiques ou géologiques. Il y a souvent dans celles de ses pages qui valent le moins aux yeux du savant quelque chose de la hauteur et du charme de Platon, et l'on sympathise volontiers avec la vague mélancolie du savant qui a quitté la batterie électrique pour la ligne et les hameçons. Du temps même où son génie était dans tout son éclat, le poëte se trahissait sous le chimiste. Ses critiques lui reprochaient un style trop fleuri et trop ambitieux. Coleridge allait l'entendre pour enrichir sa collection de métaphores. On eût cru d'après cela qu'il était sensible à tous les beaux-arts : il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi. La musique, qui semble avoir des rapports si intimes avec la poésie, et qui berce si bien les êtres souffrants, était absolument insignifiante pour lui. La peinture n'avait pas plus d'attraits à ses yeux. En visitant, en 1814, la Musée de Paris, alors unique au monde par la multiplicité des chefs-d'œuvre, il n'y vit qu'une superbe collection de beaux cadres; et à l'enthousiasme d'un de ses compatriotes devant le tableau de la Transfiguration il ne répondit que par ces mots : « En vérité, je suis charmé « de l'avoir vue. » Son exclamation à la vue de l'Antinoüs : « Quelle belle stalactite ! » peut aller de pair avec le mot de ce mathématicien qui, sortant d'une représentation de *Phèdre*, disait : « Qu'est-ce « que cela prouve ? » — On a de Davy les ouvrages suivants, dont la nomenclature détaillée nous donnera l'occasion de dire un mot de celles de ses découvertes qui n'ont pu trouver place dans le récit de sa vie : 1° *Recherches chimiques et philosophiques, principalement sur l'oxyde nitreux et sur les effets qu'il produit lorsqu'on le respire*, Londres, 1800, in-8° (traduit en français dans le *Journal de chimie*, t. 41-45). 2° *Cours de leçons de chimie faites à l'Institution royale*, Londres, 1802, in-8°; 3° *Recherches électro-chimiques sur la décomposition des terres, avec des observations relatives aux métaux obtenus en opérant sur les terres alcalines et à un amalgame fourni par le traitement de l'ammoniaque*; 4° *Éléments de philosophie chimique*, Londres, 1812, in-8° (traduit en français par J.-B. Van-Mons, avec des additions, Paris, 1813-16, 2 vol. in-8°, pl.); 5° *Éléments de chimie agricole*, ou *Cours de leçons sur cette science faites au bureau d'agriculture*, Londres, 1813, in-4° et in-8°. Il en existe deux traductions en français : l'une par A. Bulos, augmentée d'un *Traité sur l'art de faire les vins et de distiller les eaux-de-vie*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°, avec pl.; 2e édition sous le titre de l'*Art de préparer les terres et d'appliquer les engrais*, Paris, 1825, in-12; l'autre par Marchais de Migneaux, intitulée *Éléments de chimie appliqués à l'agriculture*, Paris, 1820, in-12, avec pl. Ce volume est jusqu'ici ce qu'il y a de plus impor-

tant sur la chimie appliquée à l'agriculture. Une multitude d'observations ingénieuses et justes s'y dressent dans un étroit espace : on peut se fier à toutes, et l'on peut tirer parti de toutes, soit pour améliorer la culture, soit pour éviter des vices qui nuisent à sa perfection. De très-bonne heure d'ailleurs l'attention de Davy s'était tournée vers cette branche importante des occupations humaines. Dès 1799, il avait démontré que dans l'épiderme et les tiges des céréales, des roseaux et des plantes herbacées, se trouve de la silice, et qu'en conséquence ces enveloppes remplissent, pour préserver le végétal de l'atteinte des insectes, des fonctions analogues à celles des œufs et des coquilles des crustacés. Dès 1802, il annonça que les parties les plus fécondantes des engrais étaient justement les plus volatiles, et il enseigna les moyens (jusqu'alors complétement ignorés) de les fixer. 6° *Traité pratique de l'application de la gaze métallique aux lampes pour prévenir les explosions dans les houillières*, 1816, in-8°; 7° *Salmonie, ou l'art de pêcher à la ligne*, Londres, 1823, in-12. Ces halieutiques, dans lesquelles l'auteur a consigné les fruits de sa longue expérience dans l'art qui était son délassement favori, contiennent un grand nombre d'observations qui en feront toujours un livre précieux pour l'ichthyologiste. Il est en forme de dialogue; 8° *Consolations en voyage*, Londres, 1830, in-8°. Malade, déçu dans des prétentions gigantesques, et maltraité par ceux qu'il traitait mal, Davy avait en effet besoin de consolations. Il les demandait à la science et au roman. C'est dans ce dernier ouvrage que plus que partout ailleurs se dessine le caractère double du talent de Davy, cette sagacité profonde qui semble ne viser qu'au positif, n'admettre que lui, et cette riche imagination qui aime les rêves, les mystères, l'inconnu. Les *Consolations en voyage* sont un miscellanea, où, pêle-mêle, se succèdent les souvenirs du passé, les impressions du présent, une explication ou une hypothèse scientifique, une rêverie platonicienne. Il suffirait de ce volume pour sortir Davy de la classe des hommes vulgaires; et l'on est tenté de croire à ce que dit son biographe, que, s'il n'eût été le premier chimiste, il eût été le premier poëte de son siècle. 9° Une cinquantaine de *Mémoires*, tous très-importants, insérés pour la plupart dans les recueils périodiques scientifiques, et que voici dans l'ordre chronologique de leur apparition: 1° *Analyse chimique des varechs et autres plantes marines de la côte de Cornouailles, et leur action sur l'air extérieur* (dans les *Contingents des provinces de l'ouest* de Beddoes, 1797); 2° *Essai sur la chaleur, la lumière et la respiration* (*Ibid.*, 1799). L'auteur y donne trop carrière à la folle de la maison: cependant, au milieu des rêveries et des hypothèses les plus bizarres, s'aperçoivent quelques étincelles de génie; et peut-être ces espèces de rêveries impatientes, ces *a priori* fougueux, étaient-ils des conditions du génie qui devait bientôt, sans quitter les voies positives de l'expérience, donner un essor si vaste à la science qu'il embrassait : l'homme de génie est comme l'espèce humaine, il commence par la divination, et c'est par l'observation qu'il finit. 3° *Compte rendu de quelques expériences faites avec l'appareil galvanique de Volta* (dans le *Journal de Nicholson*, 1801). Ce furent ses premières expériences pour la décomposition de l'eau par la pile. 4° *Description de combinaisons galvaniques nouvelles, formées par une disposition de plaques métalliques simples et de liquides analogues à l'appareil galvanique de Volta* (dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, 1801). L'appareil de Davy n'est autre chose qu'une pile dont les couples sont formés par deux liquides, de telle sorte que la plaque métallique est en contact par l'une de ses surfaces avec le premier, et par l'autre avec le second. Jusqu'alors il avait été admis que l'accumulation de l'électricité par la pile tenait à la différence du pouvoir conducteur des métaux. Les expériences multipliées de Davy avec sa pile, en montrant que deux métaux n'étaient point indispensables à la production du phénomène, pourvu qu'on eût deux liquides différents, dont l'un oxydât une des surfaces du métal, tandis que l'autre n'oxyde pas, firent voir d'abord qu'à l'idée de conductibilité, il fallait substituer celle d'oxydabilité, et bientôt qu'à toute action chimique aussi bien qu'à l'oxydation se lie un développement électrique plus ou moins intense; et il ne reste d'incertitude que sur ce point: « L'oxyda- « tion est-elle la cause ou bien est-elle l'effet du « développement d'électricité ? » 5° *Note sur l'absorption du gaz nitreux par les solutions de sulfate de cuivre et de muriate de fer* (dans le *Journal de Nicholson*, 1802); 6° *Notice de quelques expériences et observations sur les parties constituantes de quelques végétaux astringents et sur leur mode d'action dans le tannage* (*Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, et *Biblioth. Britan.*). Davy, en y indiquant la proportion de tanin contenue dans chaque substance tannante, étonna beaucoup le public en lui apprenant que le gland, à l'état naturel, n'en contient pas, et que cuit, soit au four, soit à la chaleur de l'eau bouillante, il en prend beaucoup; 7° *Expériences analytiques sur une production minérale du comté de Devon, composée principalement d'alumine et d'eau* (*Trans. phil.*, XCV). Le minéral en question est la vavellite, alors récemment découverte. Il trouva par l'analyse que c'était une combinaison d'eau et d'alumine pure; 8° *Analyse par l'acide boracique des pierres qui contiennent des alcalis fixes* (*Trans. phil.*, XCV); 9° *Leçons bakériennes sur quelques actions chimiques de l'électricité* (*Trans. phil.*, XCVII). C'est dans ce mémoire qu'il publia les expériences qui lui méritèrent le grand prix du galvanisme; 10° (Leçon B) *Sur quelques nouveaux phénomènes de changements chimiques produits par l'électricité, particulièrement dans la décomposition des alcalis fixes et la mise à nu de substances nouvelles*

qui constituent leur base, et sur la nature des corps alcalins en général (*Trans. phil.*, XCVIII, et *Annales de chimie*, LXVIII); 11° (Leçon B) *Nouvelles recherches analytiques sur la nature de certains corps, spécialement des alcalis, du phosphore, du soufre, des matières carbonifères et des acides qui jusqu'ici n'ont point été décomposés* (*Trans. phil.*, XCIX, *Annales de chimie*, LXXII); 12° *Nouvelles recherches analytiques sur la nature de certains corps, avec quelques observations générales sur la théorie chimique* (Appendice de la leç. bak. de 1808, ou n° 10, *Trans. phil.*, XCIX, *Biblioth. Britan*, XLIV); 13° (Leç. bak. de 1809) *Nouvelles recherches électro-chimiques sur divers objets, notamment sur les corps métalliques qu'on retire des alcalis et des terres, et sur certaines combinaisons d'hydrogène* (*Trans. phil.*, C); 14° *Recherches sur l'acide oxymuriatique* (le prétendu *acide muriatique oxygéné*), *sa nature, ses combinaisons, et sur les éléments de l'acide muriatique, avec quelques expériences sur le soufre et le phosphore* (*Trans. phil.*, C; *Annales de chimie*, LXXVI); 15° et 16° *Sur quelques combinaisons de gaz oxymuriatique et d'oxygène, et sur les relations chimiques de ces principes avec les corps inflammables* (*Trans. phil.*, CI; *Annales de chimie*, LXXVIII); 17° *Sur quelques combinaisons de phosphore et de soufre, et autres sujets chimiques* (*Trans. phil.*, CII); 18 et 19° *Sur une nouvelle composition détonante* (*Trans. phil.*, CIII); 20° *Expériences et observations sur les substances produites par les diverses opérations chimiques faites sur le spath fluor* (*Trans. phil.*, CIV); 21° *Quelques expériences nouvelles sur les composés fluoriques avec des observations sur divers objets chimiques* (*Trans. phil.*, CIV); 22° *Expériences et observations sur une nouvelle substance qui devient, par l'action de la chaleur, un gaz de couleur violette* (*Trans. phil.*, CIV); 23° *Autres expériences et observations sur l'iodine* [iode] (*Trans. phil.*, CIV); 24° *Expériences sur la combustion du diamant et d'autres substances qui contiennent du carbone* (*Trans. phil.*, CIV). Il résulte de ces expériences que le diamant ne donne à la combustion que de l'acide carbonique pur, et par conséquent ne se compose que de carbone pur; 25° *Expériences et observations sur les couleurs employées par les anciens dans la peinture* (*Trans. phil.*, CV). Ce mémoire, très-curieux, doit être lu par tous les antiquaires; 26° *Expériences sur un composé solide d'iodine et d'oxygène, et sur les actions chimiques* (*Trans. phil.*, CV); 27° *De l'action des acides sur les sels vulgairement nommés suroxymuriates, et sur les gaz auxquels elle donne lieu* (*Trans. phil.*, CV); 28° *De la vapeur inflammable des mines de houille, et des méthodes d'éclairage qui peuvent y prévenir des explosions*, etc., etc. (*Trans. phil.*, CVI; *Annales de chimie et physique*, I). C'est dans ce morceau que Davy; après des préliminaires sur les propriétés du gaz hydrogène, sur son mode de combinaison avec l'air, sur sa force d'expansibilité suivant les diverses températures et les diverses pressions, développe la propriété réfrigérante des tubes étroits, et en conclut la construction de sa lampe de sûreté. Ce mémoire mérite d'être lu non-seulement pour l'importance des faits qu'il contient, mais comme donnant le modèle de la manière dont un expérimentateur doit s'y prendre afin d'obtenir un résultat cherché; 29° *Observations pratiques additionnelles sur la gaze métallique de la lampe de sûreté* (*Magasin philosophique*, 1816); 30° *Idées conçues à l'inspection des lampes de gaze métallique en activité dans les mines* (*Mag. phil.*, 1816); 31° *Nouvelles recherches sur la flamme, sur la combustion des combinaisons gazeuses, et sur le moyen de conserver toujours par certaine combinaison de gaz hydrogène et d'air de la lumière sans flamme* (*Trans. phil.*, CVIII); 32° *Inanité des expériences dans lesquelles on a cru voir la décomposition de la chlorine* (chlore) *engendrer de l'eau* (*Trans. phil.*, CVIII); 33° *Nouvelles expériences sur quelques combinaisons de phosphore* (*Trans. phil.*, CVIII); 34° *Observations sur la formation de brouillards dans certaines situations* (*Trans. phil.*, CIX); 35° *Sur les phénomènes magnétiques de l'électricité*; 36° *Des bains de Lucques* (en italien dans les *Actes de l'Académie royale de Naples*); 37° *Observations et expériences sur les papyrus trouvés dans les ruines d'Herculanum* (*Trans. phil.*, CXI; *Journ. de phys.*, XCIII); 38° *Recherches sur les phénomènes magnétiques que produit l'électricité, avec de nouvelles expériences sur les propriétés des corps électrisés, relativement à leur puissance conductrice et à leur température*; 39° *Phénomènes électriques dans le vide*; 40° *État de l'eau et des matières aériformes contenues à l'intérieur des cavités de certains cristaux* (*Trans. phil.*, CXII). Ce mémoire a de l'importance pour les géologues qui peuvent, de l'état des matières en question, tirer des inductions sur l'état du globe; 41° *D'un nouveau phénomène d'électro-magnétisme*; 42° *Passage du gaz muriatique à l'état liquide par la condensation*; 43° *Application des liquides formés par la condensation des gaz à la mécanique* (*Trans. phil.*, CXIII); 44° *Exp. et obs. sur l'application des combinaisons électriques à la préservation du cuivre qui double les vaisseaux* (*Trans. phil.*, CXIV; *Annales des mines*, X; *Annales de chimie*, XXVI); 45° *Exp. additionnelles sur le cuivre des vaisseaux* (*Trans. phil.*, CXIV); 46° (Leçon bak.) *Sur les relations des changements électriques et chimiques* (*Trans. phil.*, CXVI); 47° *Des phénomènes des volcans* (*Trans. phil.*, CXVIII; *Annales de chimie et ph.*, XXXVIII; *B. univ. de Genève*, XXXIX); 48° *Exp. sur la Torpille*, X. Plusieurs opuscules sans importance, tels qu'un *Plan d'amélioration* pour l'Institution royale, 1800; six *Discours* qu'il y prononça en diverses occasions solennelles; des *Poésies*, dont quelques-unes dans l'*Annual Anthology* de Southey. — Davy a eu déjà deux biographies, Ayrton Paris (2 vol. in-8° ou 1 in-4°, 1830); et son frère John Davy (1834.) Son éloge, par Cuvier, lu le 26 juillet 1830, à l'Académie des sciences, a été imprimé d'abord

dans la *Revue de Paris* de décembre 1832, puis en 1833 dans les *Mémoires* de l'Académie. Son portrait se trouve à la tête de sa *Vie*, par Ayrton Paris. P—OT.

DAWE (GEORGE), peintre anglais, était fils d'un graveur en mezzo-tinto, employé longtemps par Bowles. Né vers 1775, il avait déjà jeté, vers le commencement du siècle actuel, les fondements d'une réputation que chaque année vit croître et qui finit par être européenne. Ses beaux portraits et ses tableaux historiques furent, de 1809 à 1819, au nombre des principaux ornements des expositions périodiques de Somerset-House. Au bout de ce temps, il alla se fixer à St-Pétersbourg, où l'appelait l'empereur Alexandre avec le titre de son premier peintre, et où tous les membres de la famille impériale lui témoignaient les mêmes égards que le monarque. Presque tous les souverains de l'Europe exercèrent dans la suite le pinceau brillant et facile de cet artiste cosmopolite, à qui l'on assure que ces portraits de quelques têtes couronnées et de leurs familles valurent plus de 2 millions et demi. Il venait de peindre à Varsovie l'empereur Nicolas et l'impératrice comme roi et reine de Pologne, ainsi que le grand-duc Constantin, lorsqu'il se rendit à Londres. Il y fut présenté à George IV, auquel il fit voir les portraits du roi de Prusse, du duc de Cumberland, etc., et dont il reçut des éloges pour le présent et des commandes pour l'avenir. Mais, quelques jours après (15 octobre 1829), il mourut subitement dans la maison d'un de ses amis. Dawe était depuis 1809 associé, depuis 1814 membre de l'Académie royale de peinture de Londres. Il était aussi de celles des arts de St-Pétersbourg, de Stockholm, de Florence, etc. Les palais de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suède et de la Russie cachent à la publicité les portraits sinon les plus beaux, du moins les mieux payés de Dawe; mais le public a pu admirer à Somerset-House ceux du docteur Parr, de lord Eardley, du roi Léopold (alors titré prince de Cobourg), et de la princesse Charlotte, de l'archevêque de Twam, de l'évêque de Salisbury, etc. Un autre, celui de miss O' Neil dans le rôle de Juliette sortant de la tombe, a joui d'une vogue plus extraordinaire, vogue méritée par la beauté de l'exécution, mais due surtout à l'appareil fantasmagorique dont le peintre entoura son ouvrage : il ne le faisait voir qu'à la lueur de la lampe, afin, disait-il, de reproduire les circonstances au milieu desquelles le poëte place la fiancée de Roméo. Parmi les autres ouvrages de Dawe, on remarque principalement son *Andromaque aux pieds d'Ulysse*, à qui elle demande la vie de son fils; une *Mère arrachant son fils, enfant, aux serres d'un aigle*; un *Démoniaque* vraiment admirable; *Geneviève*, sujet tiré d'un poëme de Coleridge, etc. — On doit à Dawe une *Vie de Macland*, avec des observations sur les ouvrages de ce peintre, Londres, 1807. P—OT.

DAWES (sir WILLIAM) naquit en 1671, dans une terre de son père, située près de Braintrée, dans le comté d'Essex. Il étudia à Oxford et à Cambridge. Ayant pris ses degrés et reçu les ordres dans cette dernière université, il en fut nommé vice-chancelier en 1696, et peu après chapelain ordinaire du roi Guillaume, et pourvu ensuite de plusieurs bénéfices. Il fut en grande faveur auprès de la reine Anne, qui le prit aussi pour un de ses chapelains ordinaires. Cependant un de ses *Sermons*, prêché devant la reine en 1705, à l'occasion du 30 janvier, ayant déplu à quelques personnes de la cour, on trouva le moyen d'empêcher cette princesse de le nommer au siége de Lincoln, alors vacant, et quelqu'un lui disant que son sermon lui avait fait perdre un évêché, il répondit qu'il n'avait pas lieu de se plaindre, « puisqu'il n'avait pas prêché dans l'in- « tention d'en gagner un. » Cependant, il fut nommé, en 1707, évêque de Chester, et, en 1714, archevêque d'York. Il fut fait en même temps conseiller d'État. C'était un homme d'un caractère respectable, mais sans talent. Ses *Sermons*, écrits d'un style simple et familier, produisirent cependant un certain effet; mais cet effet était dû presque entièrement à la beauté de sa figure et à celle de son organe, soutenues d'un débit plein de noblesse et de gravité. Il mourut le 30 avril 1724. On a de lui : 1° un poëme médiocre, intitulé : *Anatomie de l'athéisme*, 1693; 2° les *Devoirs du cabinet*, etc.; 3° des *Sermons*. Ces ouvrages, et quelques autres, dont plusieurs sont posthumes, ont été réunis en 1733, en 3 volumes in-8°, avec une *Vie de l'auteur*. S—D.

DAWES (RICHARD), naquit en Angleterre dans l'année 1708. Il eut pour maître Antoine Blackwall, dont les excellentes leçons le mirent en état d'entrer, en 1725, à l'université de Cambridge. Onze ans après, il commença à se faire connaître par l'*Essai* d'une traduction grecque du *Paradis perdu*; mais il ne donna point de suite à ce dessein, trouvant, avec raison, qu'il ferait un plus utile emploi de ses études, s'il les consacrait à éclaircir et corriger le texte des classiques anciens. Ses *Miscellanea critica* virent le jour en 1745. Cet ouvrage, qui l'a placé au rang des plus habiles critiques, contient des observations très-neuves et très-délicates sur plusieurs parties de la syntaxe et de la prosodie grecque. Les principes de Dawes ne sont pas toujours incontestables, et quelquefois il en généralise trop les conséquences. On voit aussi qu'il connaissait mieux la langue des poëtes que celle des prosateurs. Néanmoins, il a paru peu de livres plus utiles que les *Miscellanea critica*, et qui aient fait faire autant de progrès à la critique verbale. La meilleure édition des *Miscellanea* est celle d'Oxford, 1781, avec les notes de M. Burgess; elle a reparu à Leipzig, en 1804, par les soins de M. Harles. Dawes avait promis des éditions d'*Homère*, de *Pindare*, des tragiques grecs, et d'*Aristophane*, dans les comédies duquel il se vantait d'avoir corrigé au moins deux mille passages. Il mourut du *spleen* en 1766, sans avoir eu le temps d'exécuter aucun de ses projets. Dawes était d'un caractère

jaloux, et d'une bizarrerie qui allait jusqu'à la folie. Nommé, en 1738, maître de l'école de Newcastle sur Tyne, il en avait fait déserter tous les écoliers; si bien qu'on l'engagea à se démettre de sa place et de celle de maître de l'hôpital de Ste-Marie dans la même ville, pour une somme annuelle de 80 livres sterl. B—ss.

DAWOUD, fils de Nassir, docteur musulman, renommé pour sa science et sa piété, était de la tribu de Thaï, illustre par les grands hommes qu'elle a produits; tels que Hatem, le modèle de la générosité, et Aboù-Témam (*voy.* Abou-Témam), excellent poëte. Dawoud les égalait par sa rare probité, dont la mémoire subsiste encore parmi les Arabes. Un de ses disciples lui dit un jour qu'il désirait apprendre à tirer de l'arc; le saint personnage lui répondit : « Il est bon de savoir tirer de « l'arc, mais considérez à quoi vous voulez dépen- « ser les jours de votre vie. » Dawoud mourut en 160 de l'hégire (777 de J.-C.). J—n.

DAWSON (Jean), chirurgien et mathématicien anglais, naquit vers 1733, à Garsdale (Riding de l'Ouest du comté d'York), de parents pauvres, qui pourtant trouvèrent moyen de lui donner quelque éducation. Du reste il dut tout à lui-même. Garçon barbier, il suivit des cours de chirurgie, et bientôt en sut assez pour s'établir à Sedbergh, près de Kendal, à quelques milles de sa ville natale. Mais la chirurgie n'était pour lui qu'un moyen de vivre. Son goût le plus vif était celui des mathématiques; et dès sa jeunesse il avait marqué pour cette étude, semée alors de bien plus de difficultés que de nos jours, une prédilection extraordinaire. Tous les instants qu'il pouvait dérober à ses travaux étaient consacrés à cette science favorite. Il finit par y devenir d'une force telle que sa réputation parvint à Cambridge, réputée de tout temps pour l'habileté de ses professeurs dans les hautes mathématiques. Il en résulta que chaque année les élèves qui voulaient utiliser la durée des vacances, et se présenter avec distinction aux examens, allaient demander des leçons d'analyse au chirurgien de Sedbergh, et que leur affluence croissant de jour en jour détermina Dawson à quitter la carrière médicale. Tout en s'occupant de cette espèce de professorat, il trouva du loisir pour prendre part à des discussions scientifiques d'un ordre très-élevé, et dans cette lutte le répétiteur battit souvent les professeurs en titre, entre autres l'habile mathématicien Wilbure et plus tard Emerson, dans une question relative au calcul différentiel. Hutton a rendu compte de la première de ces discussions dans ses *Miscellanea mathematica*. Dawson est mort vers 1822. On a de lui, outre sa polémique contre Wilbure (signée Wadson), et contre Emerson : 1° Deux articles dans les *Mémoires de la société de littérature et de physique de Manchester*; 2° Une brochure intitulée : *Courte réfutation de la doctrine de la nécessité publique*, 1781, in-8°; 2e édition, 1804, in-12. P—ot.

DAY (Thomas), né à Londres en 1748, d'un collecteur des douanes qui lui laissa une fortune considérable, perdit son père étant encore enfant. Sa mère, femme d'un esprit distingué, l'éleva dans des habitudes d'indépendance qui influèrent sur tout le cours de sa vie. Il fit ses dernières études à Oxford, s'instruisit ensuite dans la connaissance des lois, et exerça même les fonctions d'avocat, quoiqu'il ne fût pas dans l'intention de s'attacher à cette profession. Il employa plusieurs années à voyager, s'appliquant particulièrement à l'étude des hommes et à l'observation des mœurs, et se pénétrant toujours davantage des maux qui assiégent l'humanité, moins pour s'en laisser abattre que pour chercher des moyens de les soulager. C'était afin d'avoir plus de temps à y consacrer qu'il s'était affranchi des tributs qu'impose la société. Également étranger à toutes ces petites observances que le monde appelle des devoirs, et aux soins extérieurs qu'on regarde comme des bienséances d'état, Day portait sa négligence jusque sur ce qu'il mettait au rang des besoins. Les commodités de la vie lui étaient inconnues, on pourrait dire même incommodes lorsqu'elles gênaient sa liberté, et odieuses si elles eussent dérobé quelque chose aux soulagements qu'il cherchait à répandre sur de véritables souffrances; c'était à celles-là qu'il consacrait son temps comme sa fortune. Son premier ouvrage fut une pièce de vers publiée en 1773, contre l'esclavage des nègres, le *Nègre mourant*, qu'il composa de compagnie avec son ami Bicknell. Une éloquente dédicace qui précède la 3e édition de ce poëme, est adressée à J.-J. Rousseau, dont Th. Day était admirateur enthousiaste. En 1776, il publia un autre poëme contre la guerre de l'Amérique, intitulé les *Légions dévouées*; et en 1777, un poëme sur la *Désolation de l'Amérique*. Les ouvrages de Day ne sont point des modèles de poésie; cependant on y trouve des images vives, de la force, et le noble sentiment qui l'animait. Il écrivit aussi avec succès plusieurs morceaux de prose, et contre la guerre de l'Amérique, et contre l'esclavage des nègres; mais ce qui a obtenu peut-être le succès le plus durable, parce qu'il ne tient pas aux circonstances, ce sont ses ouvrages pour les enfants, entre autres son *Sandford et Merton*, regardé comme l'un des meilleurs en ce genre. Cet ouvrage, publié en trois parties, la première en 1783, et la dernière en 1789, a été traduit en français (par Berquin), et a été aussi goûté que répandu en France, quoiqu'on y puisse apercevoir, à ses idées plus théoriques que pratiques, que Day n'avait point d'enfants. Cet homme vertueux avait aussi ses ridicules, qui tenaient à ses vertus mêmes. Il voulait une compagne, mais telle qu'il ne pouvait la trouver. Il résolut de la former lui-même sur un modèle imaginaire, et, conjointement avec un ami qui partageait ses rêveries, il entreprit l'éducation de deux jeunes orphelines abandonnées, dont une était destinée à devenir sa femme. Dans la vue de l'endurcir contre la douleur, et de l'aguerrir contre la crainte, il versait, dit-on, sur ses bras, de la cire

fondue, et tirait dans ses vêtements des coups de pistolet qu'elle devait supposer chargés à balle. Pour éprouver sa discrétion, il lui confiait des secrets dont la connaissance, lui disait-il, pourrait l'exposer à de grands dangers; mais le naturel l'emportait, et le résultat de cette méthode ne répondant pas du tout à ses vues, il se vit obligé d'y renoncer : il se maria cependant en 1778. Cet homme si indépendant avait trouvé, malgré ses singularités, ou peut-être à cause de ces singularités, une femme d'un esprit éclairé et capable de partager ses idées. On aurait été étonné qu'une âme si bienveillante n'eût pas senti le prix des affections domestiques. Une de ses principales occupations depuis son mariage fut de faire valoir une ferme considérable dans le comté de Surrey, et d'y essayer divers procédés d'agriculture auxquels il employait les pauvres du voisinage. Day mourut le 28 septembre 1789, à l'âge de 41 ans, d'une chute de cheval. X—s.

DAZILLE (Jean-Barthélemi), médecin, fut élève d'Antoine Petit. Nommé d'abord chirurgien-major dans la marine royale, en 1755, il parcourut différentes contrées lointaines, la Guyane, le Canada, les îles de France, de Bourbon, de Cayenne et de St-Domingue. Ce fut un naufrage qui le conduisit au Canada en 1758 : l'année suivante, il se trouva au bombardement de Québec, pendant lequel il eut de nombreuses occasions d'exercer ses talents chirurgicaux. En 1776, il reçut le brevet de médecin honoraire du roi à l'île de St-Domingue. L'obligation de pratiquer dans des climats insalubres et fréquemment exposés à des épidémies, lui fit introduire, non sans peine, d'heureuses réformes dans les hôpitaux. Après vingt-huit ans d'un séjour presque continuel dans les colonies, Dazille revint en France, et fut invité par le gouvernement à publier les résultats de sa longue expérience, sur les diverses maladies des climats chauds. L'excès de son désintéressement nuisit beaucoup à sa fortune ; aussi les indigents, qu'il secourut constamment de tous ses moyens, pleurèrent-ils sa mort, arrivée à Paris en juin 1812 : il était âgé de près de 80 ans. Nous avons de lui : 1° *Observations sur les maladies des nègres*, Paris, 1776, in-8°, 1792, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été composé dans le dessein d'arrêter l'effrayante dépopulation des noirs, que l'auteur attribue à une nourriture insuffisante et grossière, au défaut de vêtements, au passage subit du chaud au froid, à un travail forcé, au libertinage et à l'excès des liqueurs fortes. Ce livre est terminé par un *Précis sur l'analyse des eaux minérales, pour servir de guide aux jeunes médecins et chirurgiens;* 2° *Observations générales sur les maladies des climats chauds*, Paris, 1785, in-8°. L'objet de cet ouvrage, entrepris par les ordres du gouvernement, est d'instruire les médecins qui se destinent à passer dans les colonies, et spécialement dans l'île de St-Domingue : l'auteur signale les vices de situation de divers établissements de cette île, donne l'analyse de ses eaux minérales, fait des remarques utiles sur ses productions médicamenteuses, et termine par de bons avis relatifs à la salubrité publique et particulière de la colonie. 3° *Observations sur le tétanos, sur la santé des femmes enceintes et sur les hôpitaux d'entre les tropiques*, Paris, 1788, in-8°; réimprimées en 1792, et formant le tome 2 des *Observations sur les maladies des nègres*. Dans cette production, mise au jour, comme la précédente, par ordre supérieur, Dazille relève les erreurs des médecins qui n'ont pratiqué que fort peu de temps dans les colonies, erreurs relatives surtout aux causes du tétanos, dont la principale est une transpiration supprimée par l'impression subite d'un air frais et humide. L'auteur fait connaître, en outre, l'influence dangereuse des grandes opérations chirurgicales et des médicaments irritants et spiritueux sur le développement du tétanos traumatique; il indique les moyens de prévenir cette terrible maladie, et s'étend sur le meilleur traitement qui lui convienne. Ces trois ouvrages, écrits avec candeur, remplis d'excellentes vues, et de préceptes fondés sur une longue et heureuse pratique, sont d'une nécessité indispensable aux médecins qui doivent exercer dans les colonies. R—d—n.

DAZINCOURT (Joseph-Jean-Baptiste-Albouy, plus connu sous le nom de), naquit à Marseille en 1747, d'un négociant qui ne négligea rien pour son éducation. Mais n'ayant aucun goût pour le commerce, il profita des bontés du maréchal de Richelieu, qui l'occupa dans son cabinet à mettre en ordre des mémoires sur sa vie. Comme, dans ses moments de loisir, il se livrait à l'étude de plusieurs rôles qu'il jouait en société, les succès qu'il obtint l'engagèrent à solliciter un engagement pour le théâtre de Bruxelles, où il reçut d'excellentes leçons du comédien Dhannetaire, qui en était directeur. Dazincourt ayant obtenu un ordre de début pour le Théâtre-Français, y joua le rôle de Crispin des *Folies amoureuses*, et quelques autres dans lesquels il reçut un accueil très-favorable. Il retourna à Bruxelles finir son engagement, et revint ensuite à Paris, où il fut reçu à l'essai le 26 mars 1776, et sociétaire le 23 mars de l'année suivante. Le jeu de Dazincourt était plus sage que brillant; il manquait de verve, et l'on assure que Préville répondit à quelqu'un qui lui demandait son avis sur cet acteur : « C'est un bon comique, plaisanterie à part. » Que ce mot soit vrai ou supposé, il indique assez clairement ce qui manquait à ce comédien. Dazincourt était d'ailleurs doué d'une grande intelligence ; il avait un excellent ton, et jouait surtout avec beaucoup de supériorité les valets de bonne compagnie. Choisi en 1785 par la reine, pour lui donner des leçons de déclamation, il allait jouir du fruit de ses travaux, lorsque la révolution vint détruire ses espérances. Arrêté et emprisonné avec la plupart de ses camarades, il supporta onze mois de détention avec beaucoup de philosophie. En 1807, il fut nommé professeur de déclamation au conservatoire de musique; et, dans la même année, directeur des spectacles de la cour. Une fièvre inter-

mittente, que les occupations de cette dernière place le forcèrent de négliger, le conduisit au tombeau le 28 mars 1809. Dazincourt a été vivement regretté de tous ceux qui ont été à portée d'apprécier la bonté de son caractère. On a publié des *Mémoires de Dazincourt*, 1810, in-8°. C'est une mauvaise compilation à la rédaction de laquelle Dazincourt est absolument étranger. Il avait lui-même publié en 1800 une *Notice sur Préville*, in-8°. P—x.

DÉAGEANT (Guischard), né à St-Marcellin en Dauphiné, fut d'abord clerc du contrôleur-général des finances Barbin, et ensuite secrétaire d'Arnauld d'Andilly. Celui-ci fit sa fortune en le plaçant auprès du duc de Luynes, dont il devint le favori, et auquel il rendit d'importants services lors de la chute du maréchal d'Ancre. Il prit une part très-active aux intrigues de la cour pendant les premières années du règne de Louis XIII, et obtint la confiance du jésuite Arnoux, confesseur de ce monarque. Déageant était veuf; le roi, qui lui voulait du bien, l'engagea à entrer dans les ordres, et lui offrit l'évêché de Lisieux, mais il refusa, et contracta un nouveau mariage. Il se mêla ensuite de la conversion des protestants, et celle de Lesdiguières fut le résultat de ses négociations, ce qui fit dire à Richelieu que, « s'il avait terrassé l'hérésie en France, Déageant lui avait donné le premier coup de pied. » Cependant quelques discussions qu'il eut avec MM. de Chaulnes et de Luxembourg causèrent sa disgrâce; alors il s'attacha au maréchal d'Ornano, gouverneur du prince Gaston, et figura avec lui dans l'affaire de Talleyrand-Chalais. Il fut mis à la Bastille, où Richelieu le retint longtemps, sous prétexte qu'il avait eu avec plusieurs grands personnages, dont on suspectait la fidélité, des relations contraires au bien de l'État. Après son élargissement, on l'exila dans sa province, où il mourut en 1626, exerçant la charge de premier président de la chambre des comptes. Adrien Roux de Morges, son petit-fils, a publié en 1668, à Grenoble, en 1 volume in-12, un ouvrage de son aïeul, intitulé : *Mémoires de M. Déageant, envoyés à M. le cardinal de Richelieu, contenant plusieurs choses particulières et remarquables, arrivées depuis les dernières années du roi Henri IV, jusqu'au commencement du ministère de M. le cardinal de Richelieu.* Déageant écrivit ses mémoires à la demande de Richelieu, et il ne les écrivit que pour obtenir sa liberté. Cet ouvrage n'est donc qu'un manifeste contre Luynes, dont l'auteur avait reçu tant de bienfaits, et un panégyrique outré du cardinal. On y trouve cependant quelques particularités peu connues; mais Déageant qui, suivant le Vassor, « n'avait ni honneur « ni conscience, » et dont Arnauld d'Andilly et Legrain parlent très-mal, s'attribue la gloire d'une foule d'événements auxquels il n'a eu qu'une bien faible part. B—g—t.

DEANI (Marc-Antoine), célèbre prédicateur italien connu sous le nom de *P. Pacifico*, était né le 11 septembre 1775 à Brescia, de parents honnêtes et pieux, qui cultivèrent avec soin ses dispositions précoces. A quinze ans, il embrassa la règle des franciscains ou cordeliers; et, dès qu'il eut achevé ses études, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie dans différentes maisons de son ordre. Il s'acquitta de cette tâche avec le plus grand succès; mais la carrière de l'enseignement n'était pas celle dans laquelle il devait s'illustrer. La nature l'avait fait orateur. Doué d'une imagination brillante, d'une mémoire prodigieuse, il était nourri de la lecture des meilleurs écrivains anciens et modernes, et joignait à ces avantages un extérieur grave et l'organe le plus flexible. Ce fut à Ferrare qu'en 1802 il se fit entendre pour la première fois. L'année suivante, il prêcha le carême à Parme avec un tel succès, que dès lors les principales villes de l'Italie se disputèrent l'avantage de le posséder. Il parcourut successivement Venise, Milan, Florence, Rome, et partout il ne trouva que dès admirateurs. Pie VII, après l'avoir entendu prêcher, en 1815, voulut lui conférer l'évêché de Zanthe et Céphalonie; mais il refusa cet honneur, disant au pontife qu'il ne désirait rien autre chose que de voir rétablir le couvent de son ordre à Brescia, pour y terminer sa vie au milieu de ses frères. Il fit, en 1819, une nouvelle station à Rome, et reçut du pape à cette époque, avec deux médailles d'or, le titre de consulteur de la congrégation de l'Index. Au mois d'août 1824, il se trouvait à Brescia, lorsqu'il lui survint dans la main gauche une tumeur, dont tout l'art de la médecine ne put arrêter les progrès; et il mourut de cette singulière maladie le 28 novembre de la même année. Ses obsèques, auxquelles assista tout le clergé de la ville, furent célébrées avec beaucoup de pompe, et, suivant ses intentions, ses restes furent déposés dans le *Campo-Santo*, où l'on voit son épitaphe composée par le savant docteur Labus, son ami. Le P. Pacifico n'avait publié qu'un petit nombre de *Sermons* et de *Panégyriques*, parmi lesquels on distingue son *Oraison funèbre du pape Pie VII*, qui contient des traits vraiment admirables. Pour répondre à l'impatience du public, jaloux de posséder tout ce qu'il avait écrit, on a donné depuis sa mort une édition complète de ses *Œuvres*; mais elle n'a point répondu à l'attente de ses admirateurs; et l'on ne peut dissimuler que sa réputation en a souffert (*voy.* la *Storia della letterat. ital.* de Lombardi, t. 4, p. 58). On a l'*Éloge historique du P. Pacifico*, par le ch. Gambara, Brescia, 1825, in-8°. W—s.

DEBELLE (Alexandre-César) naquit en 1767 à Voreppe, en Dauphiné. Il avait à peine quinze ans lorsqu'il entra en qualité de sous-lieutenant dans un régiment d'artillerie. Capitaine au commencement de la révolution, il se dévoua à sa cause avec beaucoup d'ardeur, et servit d'abord à l'armée de la Moselle. Dans une affaire qui eut lieu peu de jours avant la prise de Charleroi, il délivra avec quelques braves sa compagnie tout entière que les

Autrichiens avaient faite prisonnière. Il parvint la même année au grade de général de brigade, et fut employé successivement à l'armée de Sambre-et-Meuse et à celle du Rhin où il fit toujours partie de l'avant-garde. Le général Hoche, son beau-frère, ayant été chargé du commandement de l'armée qu'on envoya contre l'Irlande en 1796, Debelle fut de l'expédition (*voy.* Hoche). A son retour, il prit le commandement en chef de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et lorsqu'en 1797 les Français passèrent le Rhin à Neuwied, il se jeta le premier dans une barque malgré le feu de l'ennemi, traversa avec son artillerie, et s'approchant des redoutes hérissées de canons, il en soutint le feu à mitraille à cent pas de distance, et riposta avec tant de vivacité et de bonheur qu'il démonta les pièces de l'ennemi. Il passa ensuite à l'armée d'Italie; mais il y resta peu de temps; car il fut envoyé avec le général Leclerc à St-Domingue, où il est mort en 1802 des suites de l'épidémie qui y fit tant de ravages. B—G—T.

DEBELLOY. *Voyez* Belloy.

DEBES (Lucas-Jacobson), né dans l'île danoise de Falster en 1623, mourut en 1676, ministre de l'Évangile à Thorshaven, dans l'île de Stroma, la principale des îles Féroer. Il employa tous ses loisirs à l'histoire naturelle et civile de ce singulier archipel, qui intéresse la géologie par ses amas de basalte, comme il intéresse la géographie historique pour avoir figuré sous le nom corrompu de *Frislande*, dans les rapports de quelques voyageurs du moyen âge (*voy.* Zeni). La *Feroa reserata*, ou *Description des îles Féroer et de leurs habitants*, Copenhague, 1673, in-8° (en danois), est le seul ouvrage de Debes qui mérite d'être nommé. Il porte l'empreinte de l'époque qui le vit naître. La critique n'a pas présidé aux recherches de l'auteur, le goût n'a pas dirigé sa plume; son livre est cependant rempli de faits curieux, et doit encore être consulté à côté des écrits modernes de Landt et de Born. Il en existe une traduction anglaise, par Sterpin, Londres, 1676, in-12, et une allemande, par Mengel, Copenhague, 1757, in-8°. Debes était d'un caractère vif et propre aux affaires; ayant été fait prisonnier de guerre par les Suédois, il charma tellement le commandant de Gothenbourg par son esprit et ses connaissances, que celui-ci le remit en liberté. Ses dernières années furent assez tumultueuses. Le prévôt royal des îles Féroer tyrannisait les habitants; Debes se mit à la tête de ceux qui accusaient ce fonctionnaire, et réussit à le faire punir par le gouvernement; mais une petite faction, qui tenait pour le prévôt, fit en revanche éprouver à Debes diverses vexations qui probablement abrégèrent le cours de sa vie. M—B—N.

DEBEZ (Ferrand), né à Paris vers 1528, professa d'abord les humanités au collége de Bourgogne, ensuite au collége des Bons-Enfants, et enfin à Nîmes, où il demeura neuf années. Il revint à Paris sans être plus avancé que lorsqu'il en était parti. Sa condition ne lui plaisait guère; elle ne lui avait rapporté que de l'ennui et des tracasseries, au lieu des récompenses qu'il croyait mériter. Enfin la fortune se réconcilia avec lui. Il fut nommé grand archidiacre et chanoine de Reims par la protection du cardinal de Lorraine, en 1570, et l'année suivante recteur de l'université. Il réforma les abus qui s'étaient introduits dans l'exercice de l'imprimerie et fit plusieurs règlements très-sages. Des envieux l'accusèrent de favoriser en secret les opinions des protestants; on informa contre lui, mais on ne put trouver aucune preuve. Il mourut en 1581. On a de lui : 1° *La cinquième églogue de Virgile, translatée du latin en vers français, suivie de deux déplorations en forme d'églogues, l'une de feu M. d'Orléans, l'autre de feu M. d'Anguien, et d'autres traductions*, Paris, 1548, in-4°; 2° *Institution puérile en vers*, Nîmes, 1553, in-8°; 3° *Esjouissance de Nismes, du siége présidial constitué et du collége nouvellement érigé pour la jeunesse*, 1553, in-8°; 4° *In omnium regum Franconiæ et Franco-Galliæ res gestas a Pharamundo usque ad Franciscum primum compendium*, Paris, 1577, in-fol. : il parut un supplément à cet ouvrage, Paris, 1578, in-4°; les deux parties ont été réunies dans l'édition de Paris, 1583, in-4°; 5° les *Épîtres héroïques amoureuses aux muses*, Paris, 1579, in-8°. Beauchamps, dans ses *Recherches sur le Théâtre-Français*, pense que l'on doit attribuer à Debez deux *Églogues* ou *Bergeries*, l'une à quatre personnages contenant l'institution, puissance et office d'un bon pasteur; la seconde à cinq personnages, contenant les abus du mauvais pasteur et montrant que bienheureux est qui a cru sans avoir vu, Lyon, 1553, in-8°. W—S.

DEBÉZIEUX (Balthasar), fils d'un avocat du parlement d'Aix, naquit dans cette ville en 1655. Il suivit d'abord la profession de son père, et fut en 1686 un des consuls d'Aix, administrateurs-nés de la province sous le nom de *procureurs du pays*, par lesquels il y avait toujours un avocat qui portait le nom d'*assesseur*. En 1693, il obtint la place de président aux enquêtes du parlement de la même ville. Il s'y distingua par les connaissances profondes qu'il possédait dans la jurisprudence. Il eut soin de recueillir les arrêts auxquels il avait concouru, et de les accompagner des motifs sur lesquels ils avaient été rendus. Cette collection a été publiée par Sauveur Eyriès, Paris, 1750, in-fol. On la regardait comme faisant suite à celle de Boniface, autre arrêtiste du parlement d'Aix, dont le recueil est en 5 volumes in-fol.; mais Debézieux valait bien mieux, n'ayant donné que les arrêts dans lesquels il avait été juge, tandis que Boniface, réduit à copier les écritures ou les plaidoyers des avocats, devait s'être trompé souvent sur les motifs des arrêts qu'il rapportait. Debézieux mourut à Aix le 16 mai 1722. B—I.

DEBONNAIRE (Louis), né à Ramerup-sur-Aube, fut prêtre, docteur de Sorbonne, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta dans la suite. Il prit vivement parti contre les jansénistes

dans les démêlés qui troublèrent l'Église de son temps, et publia sur ce sujet, aujourd'hui peu intéressant, une foule de brochures. S'étant trouvé dans une position assez critique, il eut recours à un vieux seigneur, qui le prit auprès de lui en qualité d'aumônier. Ses fonctions, dit Grosley, ressemblaient assez à celles de l'aumônier du comte de Grammont. Debonnaire mourut subitement dans le jardin du Luxembourg le 28 juin 1752. Ses connaissances étaient étendues et variées; mais son imagination ardente l'entraîna souvent au delà des bornes de la modération. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Essai du nouveau Conte de ma mère l'Oye, les Enluminures du jeu de la constitution,* 1722, in-8°, fig.; 2° *Chansons sur l'air des Pendus à l'encontre des gensinistres,* in-12; 3° *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des païens,* Troyes, Lefèvre, 1726, in-8° : l'imprimeur fut mis à la Bastille; 4° *Examen critique, physique et théologique des convulsions,* 1733, in-4°, 3 part.; 5° *Semaines évangéliques,* Paris, 1735, in-12, 2 vol.; 6° *Imitation de J.-C., avec des réflexions,* 1725, in-12, avec fig. dessinées et gravées par le traducteur; 7° *Leçons de la sagesse sur les défauts des hommes,* 1737, in-12, 3 vol.; 8° *Traité historique et polémique de la fin du monde, de la venue d'Élie et du retour des juifs,* 1737, in-12, 2 vol., en société avec Boidot; 9° *Esprit des lois quintessencié,* 1751, in-12, 4 vol. : cette quintessence, forte de raisonnement, dit Grosley, n'est pas assez mesurée dans les expressions; 10° *la Religion chrétienne méditée dans ses maximes,* 1745, in-12, 6 vol., augmentée par le P. Jard; 11° *Règle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes,* 1758, in-12, 4 vol. Il a donné une nouvelle édition des *Remarques d'Arnauld sur les erreurs de l'ancienne nouveauté de l'Écriture Sainte de Charpy de Ste-Croix,* avec une préface et des notes, Paris, 1735, in-12. On trouve une courte notice sur Debonnaire dans les *Œuvres* récemment publiées de Grosley (*les Troyens illustres*). Z.

DÉBORA, femme de Lapidoth, est appelée prophétesse dans l'Écriture. La considération dont elle jouissait, à cause de ses lumières et de ses vertus, avait fixé sur elle les regards et le choix des Hébreux. Israël était opprimé par le roi des Chananéens, dans le temps que Débora, assise à l'ombre d'un palmier, sur la montagne d'Éphraïm, entre Rama et Béthel, jugeait ses concitoyens qui venaient en foule pour l'entendre. Elle leur dispensait, selon la remarque des Sts. Pères, une parole qui avait la douceur du miel et subjuguait les esprits : aussi le nom de Débora, dans son acception étymologique, devait-il rappeler aux enfants d'Israël les idées de parole, d'abeille et d'obéissance. Courageuse autant que prudente, elle chargea Barac, fils d'Abinoëm, de combattre les ennemis du peuple hébreu, et accompagna ce général dans son expédition, après lui avoir annoncé qu'il ne pourrait point s'attribuer lui-même l'honneur de la victoire, et que Sisara, général du roi des Chananéens, serait vaincu et immolé par une femme. Sisara s'avança donc jusqu'à la montagne de Thabor, où toutes ses troupes furent taillées en pièces; et lui-même, s'étant réfugié dans la tente de Jahel, qui lui avait offert l'hospitalité, périt de la main de cette femme de Haber Cinéen, qui était cependant en paix avec le roi de Chanaan. Après ces avantages, qu'on place vers l'an 1281 avant J.-C., Débora chanta un cantique d'actions de grâces, dont on croit communément qu'elle est l'auteur, et qui serait, en ce cas, le plus ancien ouvrage connu de poésie composé par une femme. Ce cantique est regardé comme un chef-d'œuvre de poésie. L'Église en applique différents passages à la Ste. Vierge, qui est cette femme forte et courageuse dont Débora fût l'emblème. On chante encore aujourd'hui ces paroles qui sont à la louange de cette célèbre prophétesse : « On a cessé de voir « de vaillants hommes dans Israël; il ne s'en « trouvait plus, jusqu'à ce que Debora se fût élé- « vée, jusqu'à ce qu'il se fut élevé une mère dans « Israël. » Nous ne savons pas sur quel fondement on aurait pu croire que ce cantique avait été connu d'Homère. C—T.

DEBOURGES (Jean), conventionnel, était né vers 1760, dans la Marche où il exerçait la profession d'avocat en 1789. Député par le département de la Creuse à la convention, il y siéga constamment parmi les modérés, vota contre le décret de compétence pour l'instruction du procès du roi; et, lors de l'appel nominal sur la peine à infliger, s'abstint de voter, déclarant qu'il regardait comme incompatible les fonctions de législateur et celles de juge. Le 1er mai 1793, lorsque le faubourg St-Antoine vint en armes demander à la convention de fixer le maximum des denrées de première nécessité et de taxer les riches au profit des pauvres, il se réunit à ceux de ses collègues qu'indignait un tel excès d'audace; et Mallarmé (*voy.* ce nom) ayant dit : « Vous n'entendez que des orateurs contre le peuple et aucun pour le peuple, » Debourges répondit vivement : « C'est en faveur « du peuple que nous nous élevons contre les bri- « gands. » Membre du comité des travaux publics tant que dura la terreur, il ne parut à la tribune que pour solliciter des décrets en faveur de quelques-unes des victimes de cet horrible système. Après le 9 thermidor, il se prononça plus fortement encore contre les anarchistes. Le 13 janvier 1795, à la suite d'un rapport sur la situation des veuves et des enfants des employés de l'ancienne liste civile, il fit décréter qu'il serait accordé des secours temporaires ou des pensions à ceux qui justifieraient de leur indigence. Le 28 janvier du même mois, Duhem (*voy.* ce nom), ayant dit que l'aristocratie et le royalisme triomphaient, Debourges l'interrompit par ces mots : « Ce sont les égor- « geurs qui sont à bas; c'est la convention qui « triomphe. » Le 9 avril, il fit accorder 3,000,000 aux habitants de l'arrondissement d'Avesnes qui avaient le plus souffert de l'invasion. Réélu par son

département au conseil des Anciens, le 17 février 1796, il appuya la résolution qui accordait au Directoire le droit de radiation des émigrés, et vota contre l'impression du discours de Portalis qui voulait faire attribuer ce droit aux conseils. Chargé, depuis, de divers rapports, il fut élu secrétaire le 1er frimaire an 5 (21 novembre 1796), et cessa de faire partie de la législature en 1798. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1800, il fut nommé président du tribunal de Chambon, et en remplit les fonctions jusqu'en 1815, qu'il fut admis à la retraite. Debourges est mort en 1834, dans un âge avancé. W—s.

DEBRAIE (Nicolas), en latin *de Braia*, écrivain du 13e siècle, est auteur d'un poëme intitulé : *Gesta Ludovici VIII*, où il décrit en 1,800 vers hexamètres le règne de ce prince, qui ne contient que peu d'événements considérables. Il le dédia à Guillaume d'Auvergne, mort évêque de Paris, en 1248. A. Duchesne l'a fait imprimer dans le 5e volume de ses *Scriptores historiæ Francorum coætanei* (p. 288 et suivantes), sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de Besly. La versification de ce poëme est mauvaise; cependant on y trouve quelques morceaux écrits d'une manière agréable, et d'autres qui prouvent que l'auteur ne manquait pas d'imagination. W—s.

DEBRAUX (Paul-Emile), l'un des chansonniers les plus populaires de son temps, naquit à Ancerville, département de la Meuse, en 1798. Dès son enfance, il fit voir une prédilection marquée pour la chanson, dont il essayait le mécanisme, en accolant aux mots des rimes plus ou moins heureuses. En 1817, il fut employé à la bibliothèque de l'école de médecine; mais son amour de l'indépendance ne lui permit pas de conserver cette place. C'est vers ce temps qu'il publia ses chansons de *la Colonne*, *le Prince Eugène*, et *le Mont St-Jean*, qui devinrent populaires. Sa vocation dès lors fut décidée. Ses chansons patriotiques répondaient, comme celles de Béranger, à l'esprit d'opposition de l'époque où il les composa. En 1823, il fut enfermé à Ste-Pélagie pour des opinions politiques qu'il avait manifestées dans une réunion de chansonniers. Béranger, qui a donné en 1835 une édition complète des chansons de Debraux, 3 vol. in-32, parle ainsi d'un rival que nul ne pouvait apprécier mieux que lui : « Peu de chansonniers ont « pu se vanter d'une popularité égale à celle d'É- « mile Debraux, qui certes est bien méritée. Les « chansons de *la Colonne*; *Soldat, t'en souviens-* « *tu*; *Fanfan la Tulipe*, etc., ont eu un succès « prodigieux, non-seulement dans les guinguettes « et les ateliers, mais aussi dans les salons. » Puis Béranger donne ainsi le portrait d'Émile Debraux :

Debraux dix ans régna sur la goguette,
Mit l'orgue en train et les chœurs des faubourgs,
Et, roulant roi de guinguette en guinguette,
Du pauvre peuple il chanta les amours.

Ce fut le 12 février 1831 que mourut Debraux, à l'âge de 33 ans. F—le.

DEBROSSES. *Voyez* Brosses.

DEBRY (Jean-Antoine-Joseph), membre de l'assemblée législative et de la convention, était né vers 1760 à Vervins d'une famille honorable et qu'il prétendait sérieusement être la même que celle des Derby d'Angleterre. Ayant embrassé la profession d'avocat, il partagea son temps entre le travail de son cabinet et la culture des lettres, ainsi que l'atteste un assez grand nombre de pièces de vers qu'il fit insérer dans le *Journal encyclopédique*. Elevé, comme on l'était alors, dans une admiration exclusive pour les grands hommes de l'antiquité, il se les proposa de bonne heure pour modèles, et ne vit dans la révolution que l'accomplissement des rêves de gloire et de félicité qu'il faisait depuis longtemps. Il en adopta donc les principes avec enthousiasme, et fut élu membre du directoire du département de l'Aisne. Chargé par ses collègues, en 1791, de prononcer l'*Éloge funèbre de Mirabeau*, l'impression en fut votée aux frais du département. Ce succès le désignait aux suffrages des électeurs, et il fut nommé député à l'assemblée législative. Animé sans doute des meilleures intentions, mais entraîné presque toujours au delà du but qu'il se proposait, J. Debry s'y montra, comme dans toute sa vie, maîtrisé par les circonstances. Le 18 novembre 1791, il combattit, comme trop rigoureuse, la mesure qui soumettait à la surveillance de l'autorité locale les prêtres qui refuseraient de prêter le serment civique; mais, en même temps, il demanda que ceux qui troubleraient l'ordre public fussent condamnés à la déportation. Le 1er janvier 1792, il appuya le décret d'accusation contre les princes français; le 16, il fit décréter que Monsieur, n'étant pas rentré sur le territoire français dans le délai prescrit, était déchu de son droit éventuel à la régence et à la couronne. Il appuya, le 10 mars, le décret d'accusation contre le ministre Delessart; le 18, il proposa d'élever un monument à Simoneau, maire d'Etampes, massacré dans une émeute, et le 30, il présenta différents projets pour faire cesser les troubles du royaume qu'il attribuait à l'inaction des ministres et des juges, dont la prompte réélection lui semblait indispensable. Le 9 juin, il demanda que les enfants naturels du général Dillon, assassiné par ses soldats, fussent autorisés à prendre le nom de leur père. Le 13, il se joignit à Quinette pour demander l'impression et l'envoi, dans tous les départements, de la lettre de Roland à Louis XVI, « laquelle, dit-il, sera une pièce célè- « bre dans l'histoire de la révolution et des minis- « tres. » Le 24, il demanda que les ministres fussent déclarés responsables de tous les événements. Le 30 il fit, au nom de la commission des douze, un rapport sur la nécessité d'investir l'assemblée du droit exclusif et indépendant de la sanction royale, de déclarer la patrie en danger. Le 1er août, il fit décréter que les officiers et sol-

dats étrangers seraient traités comme le seraient les prisonniers français. Le 3, il fit rendre un décret qui conférait les droits de citoyen actif à tout soldat qui resterait sous les drapeaux jusqu'à la paix. Le 8, il demanda le décret d'accusation contre Lafayette (*voy.* ce nom); le 10, il fit décider que les décrets rendus précédemment seraient exécutoires, quoique non revêtus de la sanction royale. Le 26, il proposa d'organiser un corps de 1,200 volontaires portant le nom de *tyrannicides*, qui se dévoueraient à aller attaquer corps à corps les rois et les chefs d'armée en guerre avec la France. Cette proposition, combattue comme immorale par Vergniaud et Larivière, fut néanmoins renvoyée à une commission; mais elle était si insensée, si extraordinaire, même à cette époque de délire, que la commission ne fit aucun rapport, et la laissa dans l'oubli. Debry fut ensuite chargé d'exécuter le recrutement dans les départements de l'Aisne et de l'Oise; et le 14 septembre il rendit compte de sa mission. Réélu par son département à la convention, il fit décréter le 1er octobre que les émigrés pris les armes à la main par Beurnonville seraient traduits devant le tribunal criminel à Ste-Ménéhould, pour être jugés suivant la rigueur des lois. Le 8, il appuya la proposition de Gossuin de mettre à prix la tête du duc Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas, et demanda, dans le cas de rejet, que la convention déclarât qu'elle ne traiterait avec l'Autriche qu'après avoir obtenu satisfaction de la conduite de ce général. Le 20, il proposa de faire juger par l'état-major de la garde nationale les émigrés amenés à Paris contre le prescrit de la loi. Le 29, il empêcha de rapporter le décret qu'avait fait rendre Gensonné, portant qu'aucun membre de la convention ne pourrait accepter de fonctions publiques que six ans après l'établissement de la constitution républicaine. Le 10 novembre, il fit prononcer la peine de mort contre les officiers municipaux qui délivreraient des certificats de résidence aux émigrés. Le 12, il fit décréter que la discussion s'ouvrirait dès le lendemain sur le mode à suivre pour le jugement du ci-devant roi. Le 23, il proposa la création d'un tribunal révolutionnaire composé de quatre-vingt-quatre juges qui seraient tirés de chaque département, et qui prononceraient en dernier ressort sur tous les crimes politiques. Le 11 janvier 1793, à la suite d'un discours fort étendu sur cette question : Le jugement du roi sera-t-il soumis au peuple? il se prononça pour l'affirmative et demanda même que la confirmation du jugement à intervenir fût renvoyée jusqu'à la paix générale. Mais il n'eut pas le courage de soutenir cette opinion généreuse; et, après avoir voté la mort, il vota contre le sursis. Le 21 janvier, il entra au comité de sûreté générale; quelques jours après, il présenta des vues sur la réorganisation du ministère de la guerre, et le 5 février il fut adjoint à Varlet pour examiner l'état des places fortes du Nord. Le 21 mars il fit, au nom du comité diplomatique, un rapport sur la situation de la république, et demanda l'établissement d'un comité de surveillance par commune. Élu président le même jour, il entra le 26 mars au comité de salut public, créé la veille, et continué le 7 avril; mais il déclara que sa santé ne lui permettait pas d'y rester plus longtemps. Il ne prit aucune part à la lutte qui s'était élevée entre la Montagne et la Gironde; et, quoique lié de vues et d'opinions avec les Girondins, il ne fit aucune démarche ostensible en leur faveur. Ce ne fut qu'en 1794 qu'il reparut à la tribune. Le 28 février, il fit rendre un décret pour empêcher la sortie de France des livres et des manuscrits; et le 12 mai suivant il demanda que les cendres de Rousseau fussent rapportées d'Ermenonville à Paris, en attendant qu'elles pussent être déposées au Panthéon. Quelques jours après le 9 thermidor, il fut réélu membre du comité de sûreté générale; mais accusé par Fayau d'avoir signé la proclamation rédigée par Condorcet, pour égarer l'opinion publique sur le 31 mai, il avoua « qu'il « avait été, comme bien d'autres, dupe des grands « talents envoyés à la convention, » et donna sa démission. Nommé commissaire dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche et de Vaucluse, il fit tout ce qui dépendait de lui pour ramener l'ordre et la paix dans ces malheureuses contrées et parvint, par d'habiles mesures, à y assurer les subsistances. Avignon était resté sur le joug de quelques anarchistes qui tentèrent de l'assassiner; mais, sur la proposition d'Anguis, les coupables furent renvoyés, le 22 février 1795, par-devant le tribunal criminel de Vaucluse. De retour de sa mission, Debry entra le 3 juillet au comité de salut public. Il prit part à la discussion du nouvel acte constitutionnel et tenta vainement de faire comprendre parmi les droits de l'homme celui de l'indigent valide au travail qui doit subvenir à ses besoins. Mais on lui dut cet article digne de Beccaria, qui peut lui en avoir fourni l'idée : « Tout « traitement qui aggrave la peine déterminée par « la loi est un crime. » Le jour anniversaire de la prise de la Bastille, électrisé par l'hymne des Marseillais, qui venait d'être exécuté dans la salle de la convention, il fit décréter « que cet hymne, « à jamais célèbre (*voy.* Rouget de Lisle), serait « consigné dans le procès-verbal de la séance; » et demanda que le comité militaire fût invité de donner des ordres pour le faire jouer à la garde montante. Cette proposition le fit accuser par quelques journalistes de chercher à ramener les jours de la terreur; et dès le lendemain, il vint à la tribune protester contre cette insinuation. Le 3 septembre, il fit rapporter le décret qui privait de leur indemnité les députés en état d'arrestation ou d'accusation. Après la défaite des sections, le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il appuya fortement la création de conseils de guerre pour juger les chefs de cette rébellion. A la mise en activité de la constitution de l'an 3, Debry fut élu par son département au conseil des Cinq-Cents. Le 16 jan-

vier 1796, il demanda l'impression de tous les rapports que l'assemblée avait entendus sur le sort des conventionnels sortis récemment des prisons de l'Autriche; et le 13 février, il fit décréter qu'ils avaient dignement rempli leur mission. De concert avec Louvet, il réclama, le 4 mars, une loi répressive des abus de la presse; il fut élu secrétaire le 21 mars. Le 1er juin, il fit renvoyer à une commission la demande de la veuve de Fabre d'Eglantine, qui réclamait des secours. Le 25 vendémiaire an 5 (16 octobre), il fit maintenir la loi qui excluait des fonctions publiques les émigrés. Élu président le 21 décembre, il fit déclarer, le 24 janvier 1797, que les drapeaux fixés dans les rangs ennemis par Bonaparte et Augereau leur seraient accordés comme un gage de la reconnaissance nationale. Le 21 février, il présenta le projet de résolution pour le rétablissement de la contrainte par corps en matières civiles. Nommé rapporteur de la conspiration de Brotier et La Villeurnoy, il tâcha de la faire envisager comme coïncidente à celle de Babeuf. Le 30 avril, il demanda l'institution d'une fête à la Paix. Le 26 messidor (14 juillet), il fit déclarer que les vainqueurs de la Bastille avaient bien mérité de la patrie. Le 22 juillet, il se constitua le défenseur des associations populaires qui venaient de se former sous le nom de cercles constitutionnels, et soutint que nul n'avait le droit d'empêcher les citoyens de se réunir pour s'occuper des affaires publiques. Le 9 août, il combattit le projet de réorganisation de la garde du corps législatif, et demanda que le commandement en fût confié à un général divisionnaire. Le 25 août, il parla sur la violation du secret des lettres; et, tout en déplorant la nécessité d'une pareille mesure, l'excusa par la gravité des circonstances. Après avoir concouru de tout son pouvoir au coup d'État du 18 fructidor, il demanda que les députés qui venaient d'être exclus des conseils fussent déclarés à jamais non-rééligibles. C'est lui qui rédigea l'adresse au peuple français sur cette journée. Le 12 septembre, il justifia la cession de la république de Venise à l'Autriche, et fit dissoudre la commission créée, sur la demande de Dumolard, pour examiner l'état des relations de la France avec les puissances continentales. Quelques jours après, il lut un rapport sur les honneurs à décerner à la mémoire du général Hoche (1). Le 12 vendémiaire an 6 (3 octobre) il fit maintenir la loi des passe-ports, dans laquelle il trouvait un moyen de police et une ressource financière. Le 14 octobre, à la suite d'un rapport très-étendu sur les mesures à prendre pour assurer la durée des institutions républicaines, il proposa d'établir cinq écoles de Mars pour 15,000 élèves tirés des départements, et qui deviendraient une pépinière d'excellents officiers pour les différentes armes. Ce projet, sur lequel il revint plusieurs fois, ne fut jamais exécuté. Le 26 novembre, Jean Debry fit adresser un message au Directoire pour lui demander la cause des brigandages qui s'exerçaient sur les routes, afin d'aviser aux moyens de répression les plus convenables. Le 21 décembre, il loua le patriotisme des banquiers de Paris qui s'étaient chargés de négocier un emprunt pour faciliter la descente en Angleterre. Le 30 janvier 1798, il demanda l'exclusion des célibataires de l'instruction publique. Le 12 avril, il pressa l'assemblée de s'occuper sans délai de la discussion du code pénal sur la marine. Nommé plénipotentiaire à Rastadt le 17 mai, en remplacement de Treilhard, qui venait d'être élu membre du Directoire, il prit à peine le temps de faire les préparatifs les plus indispensables, et partit, oubliant de donner sa démission de membre du corps législatif, qu'il envoya de Rastadt, le 25 juin suivant. Les négociations n'amenèrent, comme l'on sait, aucun résultat. A la reprise des hostilités, les ministres français annoncèrent que, le 9 floréal an 7 (28 avril 1799), ils se rendraient à Strasbourg où seraient continuées les discussions entamées avec les divers États de l'empire; mais ayant appris qu'un courrier de la légation avait été arrêté par des patrouilles autrichiennes, ils firent demander une escorte. Dans la matinée du 9, jour qu'ils avaient eux-mêmes fixé pour leur départ, un capitaine du régiment des hussards de Szeckler vint leur donner, par ordre de son colonel, l'assurance qu'ils pouvaient partir en toute sécurité; mais il leur signifia qu'il fallait qu'ils fussent sortis de la ville dans les vingt-quatre heures. Le reste de la journée fut employé pour les préparatifs de départ. Ils montèrent en voiture à huit heures du soir; arrivés à la porte ils la trouvèrent fermée, et il se passa un temps considérable avant qu'ils parvinssent à la faire ouvrir. Ils étaient à quelques pas de la ville, lorsqu'un détachement des hussards de Szeckler, embusqué sur le canal de la Murg, fondit sur eux le sabre à la main, en leur criant d'arrêter. Debry, qui se trouvait dans la première voiture avec ses deux enfants et sa femme, en fut arraché par six hussards, dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui et frappé de deux coups de sabre qui l'étendirent par terre; il contrefit le mort, et cette présence d'esprit le sauva. Roulé dans le fossé qui borde la route, tandis que les assassins égorgeaient ses infortunés collègues, Bonnier et Roberjot (*voy.* ces noms), il parvint à gagner un bois voisin et tomba sans connaissance sous un arbre, où il passa le reste de la nuit. Quand le jour parut, la crainte d'être découvert par des patrouilles autrichiennes lui rendit la force de s'enfoncer dans le bois; mais réfléchissant qu'il ne tarderait pas à y périr, il prit le parti désespéré de regagner Rastadt, où il arriva couvert de boue et de sang. Il y fut accueilli de la manière la plus touchante par le comte de Goertz, ministre de Prusse; et les

(1) Il fit ordonner des obsèques publiques, accompagnées de jeux funèbres. On a remarqué que plusieurs fois Jean Debry eut occasion de payer à la valeur de nos armées le tribut de la reconnaissance publique, et que nul orateur ne s'acquittait de cette tâche avec plus de zèle et de succès. D—R—R.

membres du corps diplomatique, assemblés sur-le-champ, reçurent la déclaration de J. Debry qu'ils consignèrent dans un procès-verbal revêtu de toutes les formes qui pouvaient en garantir l'authenticité (1). Le même jour, dans l'après-midi, Debry partit pour Strasbourg; et dans une lettre, datée de cette ville le 12 floréal (1er mai 1799), il rendit compte au ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand, de l'événement déplorable dans lequel avaient péri ses deux collègues, et dont lui-même avait failli d'être la victime. Debry ne doutait pas que cet assassinat n'eût été commandé par le cabinet autrichien, mais l'opinion en France en accusa le Directoire; ce qui était peu probable. Lui-même, dont les rapports emphatiques offraient un côté ridicule, ne fut pas à l'abri du soupçon d'avoir participé au meurtre de ses collègues. Mais le voile presque impénétrable qui couvrait les auteurs du crime est depuis longtemps soulevé. Maintenant, on sait que les chefs du cabinet autrichien et le Directoire étaient également étrangers à ce détestable complot. Les *Mémoires d'un homme d'État* (t. 7, p. 244), l'attribuent à quelques combinaisons du ministre Thugut; mais, suivant Gohier (*Mém.* t. 1, p. 59), ce crime fut conseillé par la reine de Naples Caroline, qui trouva dans le colonel des Szecklers un agent de ses volontés, assez complaisant pour la servir dans sa haine contre les Français; et cette opinion, appuyée sur le témoignage du savant publiciste Koch (*voy.* ce nom), qui se rendit à Rastadt peu de temps après l'événement pour prendre des informations, présente un grand degré de probabilité. Debry, réélu par son département au conseil des Cinq-Cents, s'y présenta le 1er prairial (20 mai), le bras gauche en écharpe et le visage couvert de cicatrices. Il remercia ses collègues des preuves d'intérêt qu'ils lui avaient données, et fit des vœux pour que les ministres qui seraient un jour appelés à traiter avec l'Autriche entamassent les négociations sous de meilleurs auspices. Elu président dans la même séance, il occupait le fauteuil à la fête funèbre qui fut célébrée le 20 prairial (8 juin) en l'honneur de Bonnier et Roberjot. L'orateur chargé de prononcer l'éloge des deux ministres assassinés, Heurtaut-Lamerville, lui adressa ces paroles : « Tu vis; c'est à la postérité « de te louer : nous nous bornerons à te venger. » J. Debry lui répondit : « Je jure par la tombe de « mes malheureux collègues de partager leur sort « plutôt que d'être infidèle à cette république, « sans laquelle nous n'avons plus qu'à mourir. » Il voua ensuite une haine implacable à l'Autriche, et termina cette violente apostrophe par le cri de vengeance que répétèrent tous les spectateurs. Le 24 août, il fit à la tribune l'éloge de Lecarlier, membre du conseil des Anciens, et profita de cette circonstance pour se plaindre de la manière dont se faisaient les inhumations, de demander que l'on s'occupât de régler les cérémonies et l'état civil (*voy.* Delamalle). Après le 18 brumaire, auquel il resta complétement étranger, Jean Debry fut nommé membre du tribunat, qui, d'après la nouvelle constitution, avait exclusivement le contrôle des projets de loi. Il n'y parla que pour célébrer la victoire de Marengo, pour faire l'éloge de Desaix et de la Tour d'Auvergne, et pour solliciter des marques de la gratitude nationale en faveur du *héros pacificateur* et des armées. Il appuya l'établissement des tribunaux exceptionnels pour juger les prévenus d'attentats contre la personne du premier consul; mais il ne put dissiper entièrement les préventions que Bonaparte gardait de sa conduite révolutionnaire. Sa nomination à la préfecture du Doubs le 29 avril 1801 fut une véritable disgrâce; et Debry la considérait lui-même comme telle, puisqu'il laissa s'écouler plus d'un mois avant d'adresser sa démission au tribunat. En arrivant à Besançon, il y trouva les esprits mal disposés; mais il vint promptement à bout de vaincre les répugnances; et si, dans les premiers moments, son salon n'avait été fréquenté que par les fonctionnaires publics, il eut bientôt le plaisir de voir s'y presser tout ce que la ville renfermait d'hommes distingués par leur naissance et par leur position sociale. Exigeant et sévère à l'égard de ceux qu'il regardait comme les ennemis du gouvernement, il était affable, poli, généreux même pour tous les autres. Homme d'esprit, laborieux, intègre, il réunissait toutes les qualités d'un grand administrateur; mais il ne put voir se réaliser les plans qu'il avait conçus dans l'intérêt de son département. Comme tous les autres préfets de l'empire, il fut obligé de se borner à presser la levée des conscrits et la rentrée des contributions; et, sous ce double rapport, son zèle égala, s'il ne surpassa, celui de ses collègues, puisque, indépendamment des titres d'officier, de commandant de la Légion d'honneur, et de baron avec majorat, il reçut, à différentes fois, des témoignages de la satisfaction particulière de l'empereur. Il se délassait des travaux administratifs par la culture des lettres et par l'étude de la botanique, science qu'il aimait avec passion; mais il ne concourut point, comme on l'a dit, au rétablissement de l'ancienne Académie de Besançon (*voy.* Grappin), qui même eut lieu contre son avis. Toujours empressé de se soumettre aux décisions ministérielles, il offrit alors aux académiciens une salle à la préfecture pour leurs assemblées, en remplacement de celle dont la révolution les avait privés, et les présida plusieurs fois. Désabusé des théories trompeuses qui avaient égaré sa jeunesse, il ne demandait qu'à terminer ses jours dans cette

(1) Ce procès-verbal fut rédigé à Carlsruhe, deux jours après l'événement, par M. de Dohm, ministre de Prusse, en présence et avec la signature de onze ambassadeurs membres du congrès, tous présents le 9 floréal à Rastadt. Plus tard, quand J. Debry assista en qualité de président du conseil des Cinq-Cents à la cérémonie funèbre célébrée au champ de Mars en l'honneur des victimes de l'attentat de Rastadt, il disculpa solennellement les émigrés de l'accusation qu'on avait dirigée contre eux en leur attribuant ce guet-apens politique. Cette déclaration prouve la bonne foi et la probité de J. Debry, et c'est pour cela que nous nous faisons un devoir de la mentionner. D—R—R.

même préfecture, qu'il avait regardée comme un exil; et, tout en faisant exécuter les ordres rigoureux de l'empereur, il blâmait dans l'intimité sa manie de conquêtes, qui remettait chaque jour en question toutes les existences. Enfermé dans Besançon en 1814, Debry ne dut pas être sans inquiétude en voyant la ville bloquée de toutes parts par les soldats de cette même Autriche qu'il avait tant de fois menacée de sa vengeance du haut de la tribune législative; mais il fut promptement rassuré par les offres généreuses de Courvoisier (*voy.* ce nom), qui s'empressa d'aller le trouver à la préfecture, alors déserte, pour lui annoncer ses dispositions. La conduite de Debry pendant le blocus fut tout ce qu'elle pouvait être, calme et digne; il donna l'exemple des sacrifices pour subvenir aux besoins de la garnison, qui manquait de vivres et de vêtements dans une saison rigoureuse, et ne craignit pas cette fois de se compromettre en défendant les habitants contre les exigences de l'autorité militaire. Enfin le 22 avril 1814 arriva le courrier expédié par le gouvernement provisoire pour apporter la nouvelle du rétablissement des Bourbons. Debry réunit aussitôt les fonctionnaires publics à la préfecture; et, après leur avoir donné connaissance du sénatus-consulte qui rappelait Louis XVIII au trône, le fit inscrire au registre des actes importants, et voulut signer le premier le serment de fidélité au souverain que la providence destinait à faire le bonheur des Français. Dans la soirée, il parut à la fenêtre de la préfecture, une cocarde blanche à son chapeau, tandis que ses domestiques en distribuaient par son ordre aux personnes que ce grand événement avait appelées auprès de lui. La place et la cour de la préfecture, illuminées autant que les circonstances avaient pu le permettre, étaient remplies d'un peuple immense, que manifestait par ses acclamations sa joie d'être délivré des inquiétudes du blocus; et tel était l'attachement qu'on portait dans ce moment à Debry que son nom se trouvait mêlé dans toutes les bouches à celui du roi. Le lendemain, comme on avait quelques craintes d'un mouvement de la part des soldats de la garnison, il offrit et fit verser chez le payeur tout ce qui lui restait d'argent pour acquitter une partie de la solde arriérée. A l'arrivée du commissaire du roi, il s'empressa de lui donner tous les renseignements dont il pouvait avoir besoin; et dans un repas auquel furent invités tous les chefs civils et militaires, il porta lui-même la santé de Louis XVIII. Quelques jours après, ayant appris sa révocation par le *Moniteur*, il partit pour Paris, où sa famille l'avait précédé. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, nomma Debry préfet du Bas-Rhin; et quoiqu'il ne s'abusât par sur l'issue de la lutte qui venait de s'engager, il ne crut pas pouvoir refuser cette marque de confiance de son ancien maître (1).

(1) Les instances de ses amis et les besoins de sa famille furent aussi pour beaucoup dans son acceptation. D—R.—R.

Mais il se conduisit à Strasbourg avec autant de prudence que de modération, et même dans plusieurs occasions on le vit protéger de son autorité les prêtres et les royalistes persécutés. Exilé par la loi du 12 janvier 1816, il se retira chez une de ses filles, mariée à Mons, et sut trouver dans cet asile la tranquillité d'esprit nécessaire pour se livrer aux études scientifiques les plus sérieuses. De retour à Paris après la révolution de 1830, il y vécut comme à Mons, au milieu de ses livres, restant étranger aux débats politiques. Il y mourut le 6 janvier 1834 à 74 ans, regretté du petit nombre d'amis qui s'étaient trouvés à portée d'apprécier ses excellentes qualités (1). Outre quelques brochures de circonstance, et des discours imprimés separément ou insérés par extraits dans les recueils de l'Académie de Besançon, on lui attribue un *Essai sur l'éducation nationale*, Laon, 1790, 2 vol. in-8°. C'est un ouvrage de sa jeunesse; mais il a laissé des manuscrits que l'on dit importants. Il en parut quelques fragments dans les *Mémoires de tous*. W—s.

DEBURE *le jeune* (Guillaume-François), libraire, né à Paris en janvier 1731, mort le 15 juillet 1782, fut un bibliographe très-distingué. On a de lui: 1° *Museum typographicum, seu collectio in qua omnes fere libri rarissimi notatuque dignissimi accurate recensentur*, 1755, in-12, tiré à 12 exemplaires, et publié sous le nom de Rebude, anagramme de Debure. 2° *Bibliographie instructive, ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, 1763-68, 7 vol. in-8°. Cette *Bibliographie* est rangée par ordre systématique; des tables à la fin de chaque classe et une table générale à la fin de tout l'ouvrage facilitent les recherches. Ce livre ne se trouve plus au courant des productions curieuses ou importantes de l'imprimerie, mais ne peut cependant, sous plusieurs rapports, être remplacé par les nouvelles bibliographies; il a été fort utile aux auteurs de dictionnaires bibliographiques. Les critiques de Mercier de St-Léger et les injures de l'abbé Rive ne l'empêchent pas d'être considéré encore aujourd'hui comme l'ouvrage le plus important que la France ait donné en ce genre. Une obligation que la science a à Debure, c'est d'avoir éveillé l'attention des amateurs et de les avoir mis sur la route des découvertes bibliographiques. Mercier de St-Léger avait fait insérer dans le *Journal de Trévoux*, de 1763, 3 lettres critiques sur le 1er volume de la *Bibliographie*. Debure publia pour sa défense: 1° *Appel aux savants et aux gens de lettres*, 1763, in-8°; 2° *Lettre à M***, servant de réponse à une critique de la Bibliographie instructive*, 1763, in-8°; 3° *Supplément à la Bibliographie instructive*, ou *Catalogue des li-*

(1) Revenu depuis longtemps à des sentiments plus vrais que ceux que dans sa jeunesse il avait professés avec tant d'exaltation, désabusé des rêves qui avaient coûté tant de sang et de malheurs, Jean Debry avait accueilli avec ferveur les dogmes de la religion, dont il a rempli jusqu'à sa mort tous les devoirs avec une pieuse exactitude. Un pauvre prêtre de Besançon, échappé de l'île de Ré, où il avait été déporté, devint son confesseur et son ami. — M. Ch. Nodier a consacré une notice à Jean Debry. P—R—R.

vres du cabinet de M. L. J. Gaignat, 1769, 2 vol. in-8°, où l'auteur relève lui-même quelques erreurs de sa *Bibliographie instructive*, et que l'on y joint, ainsi que le titre l'indique. M. Née de La Rochelle a publié un volume intitulé : *Bibliographie instructive, t. 10, contenant une table destinée à faciliter la recherche des livres anonymes qui ont été annoncés par M. Debure, le jeune, dans sa Bibliographie instructive, et dans le catalogue Gaignat, et à suppléer à tout ce qui a été omis dans les tables de ces deux ouvrages*, 1782, in-8°; 4° plusieurs catalogues de bibliothèques, parmi lesquels on distingue et l'on recherche encore ceux de Girardot de Préfond, 1757, in-8°, et de La Vallière, 1767, 2 vol. in-8°. Il ne faut pas, toutefois, confondre ce dernier avec le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière*, 1re *partie*, 1783, 3 vol. in-8°, contenant les manuscrits et les livres les plus précieux que possédait cet amateur (*voy.* La Vallière). Ces 3 vol. sont de M. Guillaume Debure l'aîné, cousin-germain de Guillaume-François, à la réserve de tout ce qui concerne les manuscrits, qui est l'ouvrage de M. Van Praet. A. B—T.

DEBURE *l'aîné* (Guillaume), cousin germain de l'auteur de la *Bibliographie instructive* (voy. Debure), a, pendant plus de cinquante ans, exercé le commerce de la librairie à Paris avec autant d'intelligence que de délicatesse et de probité. Né le 10 mai 1734, à Paris, d'une famille très-ancienne dans la librairie (1), il fut reçu dans cette corporation en 1759; et, s'étant livré presque exclusivement à la vente des livres anciens, il se trouva bientôt en relation avec les principaux amateurs de toute l'Europe. Plus tard, il réunit à son fonds de commerce ceux de Debure le jeune et de Debure-St-Fauxbin, et par là se vit à la tête du magasin de librairie le plus considérable qu'il y eût alors en France. Le 30 août 1777, un arrêt du conseil d'État ayant, sur les plaintes des libraires de province, restreint la durée des priviléges au temps nécessaire pour rentrer dans les frais d'impression, un second arrêt autorisa la circulation dans le royaume des éditions contrefaites, sous la condition d'acquitter un droit par chaque exemplaire qui serait revêtu du timbre de la chambre syndicale. Debure, alors syndic-adjoint, fut chargé d'estampiller les ouvrages imprimés en fraude à Paris; mais il refusa de participer à une opération qui aurait entraîné la ruine de plusieurs de ses confrères; et cette généreuse hardiesse fut punie par une lettre de cachet. Conduit à la Bastille le 23 janvier 1778, il n'y resta que quelques jours, et le gouverneur Delaunay fit tout ce qui dépendait de lui pour adoucir sa courte captivité. C'est à Debure que Dutens (*voy.* ce nom), acquéreur de la bibliothèque de J.-J. Rousseau, adressa la réfutation du livre de l'*Esprit* par le philosophe de Genève ; il lui fit présent de l'exemplaire de l'ouvrage d'Helvétius dont il n'avait extrait qu'une partie des notes de Rousseau, et ce précieux volume se conserve encore dans sa famille. Quoique personne n'eût un caractère plus doux et plus conciliant, il ne put échapper aux sarcasmes de l'abbé Rive, outré que les héritiers du duc de La Vallière, dont il avait été le bibliothécaire, ne l'eussent pas chargé de la rédaction de son *Catalogue*; mais les invectives de l'irascible bibliographe ne purent faire aucun tort à la réputation de Debure, qui continua de jouir de l'estime de tous les savants, parmi lesquels il suffira de citer l'abbé Barthélemy, Ste-Croix, Larcher, La Porte du Theil, Dacier, etc. Libraire de l'Académie des inscriptions, dont il a publié les quatre derniers volumes de *Mémoires* (première série), il l'était en même temps de la bibliothèque du roi et de Monsieur, depuis Louis XVIII. A l'époque de la révolution, il fut nommé membre de la commission des monuments, et dut rendre dans cette place d'importants services, en sauvant d'une destruction inévitable une foule de livres précieux. Doyen des libraires de France et patriarche de la bibliographie, il mourut presque sans maladie et sans douleur, le 4 février 1820, à 86 ans, laissant une fille, mariée à M. Dubeux, et deux fils, qui lui ont succédé dans le titre de libraires de la bibliothèque nationale. Il s'était acquis, par les excellents *Catalogues* qu'il a rédigés, des droits incontestables à la reconnaissance des bibliophiles. La *France littéraire* n'en compte pas moins de quarante-trois. Les plus recherchés sont ceux de la bibliothèque du duc de *La Vallière*, 1783, in-8°, 3 vol., avec des spécimens et les prix de vente (*voy.* La Vallière); de *Raudon de Boisset*, 1777; de *Gouttard*, 1780; de *St-Ceran*, 1780; du duc d'*Aumont*, 1782; de d'*Ennery*, 1786; de *Camus de Limare*, 1786; de d'*Holbach*, 1789, etc. Ayant toujours aimé les beaux livres avec passion, Debure forma pour sa femme (née Barrois), qui savait et parlait plusieurs langues, un précieux cabinet, qui existe encore et qui renferme des ouvrages extrêmement rares. M. Dibdin en a décrit quelques-uns dans son *Voyage bibliographique en France*, t. 2, p. 387, édition anglaise ; et t. 4, p. 67, de la traduction. W—s.

DEBURE-ST-FAUXBIN (Jean-François), helléniste, était frère de l'auteur de la *Bibliographe instructive* et naquit à Paris le 16 septembre 1741. Après avoir terminé d'une manière brillante ses cours de littérature et de philosophie, il se fit agréger en 1765 à la corporation des libraires ; mais il ne tarda pas à renoncer au commerce pour se livrer exclusivement à la culture des lettres anciennes. Aussi modeste qu'instruit, il vivait à Paris dans la retraite la plus absolue. C'est à son goût pour la solitude que fait allusion le surnom de *Johan. Eremita* qu'il prit à la tête de son édition du traité de la *Consolation* de Boëce. Un homme de ce caractère ne pouvait que rester complétement étranger aux débats orageux de la politique. Il tra-

(1) Jean Debure était libraire à Paris en 1660. (*Voy.* le *Catalogue* de Lottin, t. 2, p. 37.) Le père de Guillaume se nommait aussi Jean Debure ; il avait épousé mademoiselle Tilliard, femme distinguée par son esprit et par ses connaissances en histoire naturelle ; elle avait un cabinet de coquillages dont le *Catalogue* a été rédigé par Remy en 1765 ; la vente en dura douze jours.

versa la révolution sans être directement atteint, et mourut à Paris le 24 janvier 1825, à l'âge de 84 ans. Depuis longtemps, il remplissait les fonctions gratuites de trésorier des paroisses de son arrondissement. On a de lui : 1° *Boetii de consolatione philosophiæ ed. Joh. Eremita*, Paris, 1783, in-18, ou in-12; jolie édition dont il existe des exemplaires sur vélin dans ces deux formats. La bibliothèque nationale possède celui de Louis XVI. Indépendamment d'un avis (*Monitum*) dans lequel l'éditeur rend compte de son travail, il a joint à cette édition une vie de Boëce tirée de ses principaux biographes; une dissertation sur les différents mètres employés par Boëce dans son ouvrage; des notes grammaticales, et enfin l'explication des maximes répandues dans le traité de la *Consolation* et qu'on retrouve dans les philosophes grecs. 2° Une traduction du *Nouveau Manuel d'Épictète, extrait des Commentaires d'Arrien*, Paris, 1784, 2 vol. in-18. Il existe aussi de cet ouvrage des exemplaires sur vélin. 3° *Lettres d'un solitaire à un académicien de province sur la nouvelle version de l'histoire des animaux d'Aristote*, Amsterdam et Paris, 1784, in-4°, de 101 pages. C'est une critique de la traduction de Camus (*voy.* ce nom). 4° Une traduction du roman de Longus, *Daphnis et Chloé*, Paris, 1787, in-4°, dont il a été tiré douze exemplaires sur vélin (*voy.* le *Catalogue* de M. Van Praët). Elle n'a point fait oublier celle d'Amyot. On attribue à Debure-St-Fauxbin la *Dédicace à l'assemblée constituante* de l'édition du *Nouveau Testament*, latin-français, Paris, Saugrain, 1791, 1801, 5 vol. in-4°. W—s.

DECAEN (Charles-Mathieu-Isidore, comte), général français, né le 13 avril 1769 à Caen (Calvados), où son père était avocat, s'engagea en 1787 dans l'artillerie de la marine, et en sortit en 1790 par la volonté de ses parents. En 1791, il entra dans le 4e bataillon des volontaires du Calvados, fut fait sergent-major des canonniers à la formation de ce corps, et s'y distingua par son activité et sa bravoure dès le commencement de la guerre. En 1793, il devint adjudant sous-officier, puis adjoint à l'état-major du général Kléber pendant le siége de Mayence. A la fin de ce siége, ce général disait : « Mes adjoints ont vécu sous des voûtes de feu : « chaque jour devrait leur être compté pour une « campagne. » Après la capitulation de Mayence, Decaen suivit son bataillon dans la Vendée; et il fut bientôt nommé adjudant général, chef de bataillon. Employé sous Marigny, il se trouvait à côté de ce général, lorsqu'il fut tué en combattant. Decaen parvint à rallier sa troupe, mise en désordre par suite de cet événement; il repoussa les Vendéens, et reprit le corps du général, dont ils s'étaient emparés. La division de Kléber étant restée en Bretagne pour agir contre les royalistes, Decaen fut chargé de surveiller l'arrondissement de la Guerche; mais bientôt le général lui écrivit à Vitré : « Je viens d'organiser l'arrondissement de la « Gravelle; plus dangereux, il est plus digne de « ton courage. » Decaen répondit à la confiance de son général tant à la Gravelle qu'à Vitré. En janvier 1795, il quitta la Vendée et passa à l'armée du Rhin. Les représentants du peuple Rewbell et Merlin de Thionville l'ayant chargé d'une reconnaissance importante sur les frontières de la Suisse, le succès qu'il obtint dans cette mission lui valut le grade de chef de brigade, et l'année suivante, celui de général. A l'attaque de Frankendal par les divisions Beaupuy et Desaix, il pénétra jusqu'au centre de la ville, après en avoir forcé les portes. Fait prisonnier dans cette affaire, il fut renvoyé huit jours après sur parole. Placé en 1796 sous les ordres de Moreau, il fut chargé avec Abbatucci, Bellaveine, et les officiers du génie Boisgérard et Poitevin, des préparatifs d'un passage sur le Rhin près de Strasbourg, et désigné pour diriger une des principales attaques. Suivi de seize grenadiers, il traverse le fleuve sous le feu de la mitraille, enlève la batterie et tourne les canons contre l'ennemi. Le général Beaupuy confia alors le commandement de son avant-garde à Decaen, qui le conserva tout le temps que l'armée se porta en avant; et, après s'être distingué à Kuppeisheim, il décida du succès de la journée d'Ettingen, le 11 juillet 1796. Dans la retraite à laquelle Moreau doit sa plus grande célébrité, Decaen commanda l'arrière-garde; et les talents qu'il déploya, les éloges dont Moreau le combla, enfin l'énergie dont il fit preuve dans la défense de Kehl lui firent décerner un sabre d'honneur. En 1798, il fut un des généraux désignés pour l'expédition d'Angleterre; mais ce projet étant abandonné, il passa à l'armée du Rhin, et y commanda l'avant-garde. Accusé de s'être laissé surprendre à Triberg, et de n'avoir pas obéi lorsqu'on lui ordonnait de ressaisir ce poste, il fut destitué sans avoir été entendu; mais il adressa à Bernadotte, alors ministre de la guerre, un mémoire justificatif, qui resta sans réponse de la part de ses dénonciateurs, et il fut presque immédiatement réintégré dans son grade. Commandant une division sous les ordres de Lecourbe, il fut nommé, le 16 mai 1800, général de division, et se distingua à la tête d'une des réserves. Détaché par Moreau pour s'emparer de Munich, il y pénétra après une marche de 120 kilomètres en trois jours, pendant lesquels il lui fallut continuellement repousser les attaques du général autrichien Merfeld. Quelques mois plus tard, il coopéra puissamment au gain de la bataille de Hohenlinden, en arrivant sur le terrain avec 6,000 hommes, que Moreau n'attendait pas à cause de l'éloignement où ils se trouvaient. La paix ayant été signée en 1801, Decaen fut nommé inspecteur général d'infanterie, puis grand-officier de la Légion d'honneur, et enfin capitaine-général des établissements français dans l'Inde. Il s'embarqua, le 3 mai 1803, avec l'amiral Linois. Mouillée devant Pondichéry, l'escadre française se vit bientôt observée par les Anglais. Des nouvelles arrivées par terre faisaient dès lors pressentir une rupture. Decaen n'hésite pas; il laisse des instruc-

tions à son chef d'état-major, déjà descendu à Pondichéry; et, trompant à la faveur de la nuit la vigilance des Anglais, il appareille pour l'Ile-de-France, y débarque heureusement, et reçoit, le 22 septembre, l'annonce d'une nouvelle guerre. Il reçoit en même temps l'ordre de rester à la tête de tous les établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance. Ces colonies avaient été presque oubliées pendant la révolution, par les gouvernements qui se succédèrent; il fallait les réorganiser, et surtout calmer les haines excitées par douze années de troubles. Decaen y réussit; l'ordre se rétablit; l'administration militaire, civile et judiciaire reprit son cours; et, malgré le dénuement dans lequel le laissa la métropole, il parvint pendant huit ans à défendre les îles de France et de Bourbon contre les attaques réitérées des Anglais. Employant à propos le peu de bâtiments qu'il avait à sa disposition, il causa des pertes immenses aux Anglais, et leur suscita de perpétuels embarras sur le continent de l'Asie. Les prises qu'il fit portèrent l'abondance dans la colonie et lui fournirent les moyens de réparer et de ravitailler son escadre. Au mois d'août 1810, deux de ses frégates, embossées dans le port de l'Ile-de-France, combattirent sous les yeux du capitaine-général quatre frégates anglaises dont deux furent détruites, et les deux autres prises. S'il eût reçu les secours qu'il réclamait, et qui furent accordés trop tard, il eût peut-être sauvé cette colonie, qu'il entreprit de défendre avec 800 hommes de toutes armes, et environ 400 marins, contre une armée anglaise de 20,000 hommes tant Européens que Cipayes, et des forces maritimes proportionnées à ce débarquement. Cette lutte ne pouvait être longue. En décembre 1810, il capitula, et abandonnant l'île il la sauva d'une ruine absolue en obtenant que, sous la domination anglaise, le régime français fût conservé. Quelques réclamations se sont élevées sur sa conduite. Le capitaine anglais Flinders, dans la relation de son voyage aux terres australes, se plaint avec amertume des procédés du général Decaen, qui le retint, dit-il, injustement prisonnier à Port-Louis, pendant six ans et demi, sous prétexte d'attendre des ordres de France pour lui rendre sa liberté, et qui néanmoins la lui rendit ensuite tout à coup sans avoir reçu ces prétendus ordres. A ce témoignage on peut opposer celui de M. S. Roux, ancien maire de Port-Louis, qui, dans une lettre publiée en février 1817, rend hommage *à la prévoyance et aux soins paternels* du général Decaen. Il rappelle, entre autres faits, l'empressement que ce général mit à organiser un corps de pompiers. Lorsqu'il quitta la colonie, les habitants votèrent une adresse pour lui témoigner leur estime et leur reconnaissance. Revenu en France, Decaen fut soumis à un conseil d'enquête qui approuva sa conduite, et presque aussitôt il obtint le commandement de l'armée de Catalogne. Il battit le corps espagnol de Saarfield à St-Féliu de Palamos, et força les Anglais à lever le siége de Tarragone. Ces succès le firent nommer grand-croix de la Réunion et comte de l'empire. Le 12 et le 13 septembre 1813, il défit les Anglais au col de l'Ordal et à Villafranca. On l'a accusé d'avoir proposé d'abandonner cette province, et de repasser les Pyrénées pour mieux défendre la frontière française, alors menacée par un parti espagnol; mais cette accusation n'a pas été prouvée. Au mois de novembre 1813, l'armée de Catalogne ayant été réunie à celle d'Aragon, sous les ordres du maréchal Suchet, Decaen rentra en France, d'où il partit pour aller prendre le commandement de l'armée de Hollande; mais ses observations trop franches et trop sévères sur l'insuffisance des éléments nécessaires à la création d'une armée le firent rappeler. On le menaça d'abord de le traduire devant un conseil de guerre, mais on se borna à faire examiner sa conduite. Lorsque les Anglais pénétrèrent à Bordeaux et que le duc d'Angoulême s'y établit en 1814, Decaen fut envoyé à Libourne avec un corps de 3,000 hommes pour y organiser l'*armée de la Gironde*. Ce fut au milieu de cette opération qu'il apprit l'abdication de l'empereur; dès le 3 avril il se présenta, accompagné de son état-major, au duc d'Angoulême, et prit la cocarde blanche. Le 11 il écrivait de Périgueux aux généraux sous ses ordres : « Un grand événement s'est « accompli : l'empereur a été renversé du trône, « le sénat a déclaré sa déchéance et celle de sa fa- « mille. Le chef de la maison de Bourbon doit ré- « gner sur la France. » Le 2 juin suivant, Decaen fut nommé chevalier de St-Louis, et le 19 juillet grand-cordon de la Légion d'honneur. Il était gouverneur de la 11e division lorsque Bonaparte rentra en France; et le 9 mars il adressa de Bordeaux aux troupes sous son commandement un ordre du jour, où, en manifestant la ferme résolution de défendre le gouvernement du roi, il n'épargnait pas les accusations contre l'empereur lui-même. Le 13 de ce mois il fit à la duchesse d'Angoulême, qui se trouvait à Bordeaux, de nouvelles protestations de fidélité. Cependant le général Clausel s'étant présenté sur la rive droite de la Garonne, les troupes de ligne qui étaient à Bordeaux ne dissimulaient pas leur intention de passer à Bonaparte; elles étaient contenues par la fermeté de la garde nationale dévouée aux Bourbons. Les chefs royalistes demandaient qu'on éloignât cette garnison suspecte, qu'on prît des mesures pour préserver le fort de Blaye; mais Decaen s'y refusa, et toutes ses promesses s'évanouirent lorsque la garnison déclara qu'elle ne reconnaissait plus l'autorité des Bourbons. Decaen fut un des signataires de la lettre que les autorités de Bordeaux écrivirent au général Clausel pour demander que la princesse fût traitée avec les égards dus à son rang et à son malheur, et qu'il lui fût accordé un jour pour ses dispositions de départ. Napoléon appela aussitôt Decaen à Paris, et lui confia le commandement de la 10e division militaire. Arrivé à Toulouse, ce général, qui naguère accusait Bonaparte d'avoir sacrifié la France, ses trésors et sa population, pu-

blia un violent manifeste contre les Bourbons, que lui-même avait un des premiers reconnus l'année précédente. Après la bataille de Waterloo il chercha à faire sa jonction avec Gilly, Clausel et l'armée de la Loire; mais n'ayant pu y parvenir il finit par se soumettre à l'autorité, et se rendit à Paris, où en vertu de la loi du 23 octobre il fut arrêté et mis à la prison de l'Abbaye. Après quinze mois de détention, la veille même du jour où il devait être jugé par un conseil de guerre, il fut mis en liberté par une ordonnance du roi. On croit que c'est à la duchesse d'Angoulême qu'il dut une telle faveur. Cette princesse n'avait pas oublié que, pendant son séjour à Bordeaux, Decaen ne s'était jamais écarté du respect qu'il devait lui porter. Mis au nombre des lieutenants généraux en disponibilité, il vécut dans une honorable médiocrité de fortune, et mourut d'une attaque de choléra dans les premiers jours de septembre 1832, sans avoir repris de service. Une pension ayant été demandée pour sa veuve en 1834, à la chambre des députés, cette proposition fut adoptée, et madame la comtesse Decaen obtint, à titre de récompense nationale, une pension de 3,000 fr., trop juste rémunération des services glorieux et désintéressés que le général avait rendus à son pays. Az—o.

DECAMPS. *Voyez* Camps et Descamps.

DECANDOLLE (Augustin Pyrame), botaniste très-célèbre, naquit à Genève le 4 février 1778, quelques semaines après la mort de Linné, de A. de Haller, et de Bernard de Jussieu, hommes illustres dont les travaux essentiels furent comme le point de départ de ceux qui l'ont lui-même illustré. Au moins peut-on citer trois de ses ouvrages qui semblent avoir été calqués sur trois des leurs, et destinés à les remplacer, puisqu'il est tristement avéré qu'aucun ouvrage de science pure ne survit, quant à la vogue et à l'usage, au delà du siècle dont il porte la date. Decandolle descendait d'une famille noble originaire de la Provence, où quelques-uns de ses membres subsistent encore, mais dont une branche avait émigré à Genève, il y a plus de trois siècles, après qu'elle eût embrassé la religion réformée dont Genève était dès lors la métropole. De même que plusieurs de ses aïeux, le père de Decandolle avait pris une part active et prépondérante aux affaires gouvernementales de la république, puisqu'après avoir figuré dans le grand Conseil comme simple membre pendant vingt ans, il finit par en être élu deux fois le premier syndic, c'est-à-dire président et, jusqu'à un certain point, souverain. Il paraît d'ailleurs que d'autres Decandolle avaient joué un rôle en Suisse, soit comme industriels et fondateurs, soit comme philanthropes. Du côté maternel son origine n'était pas moins relevée; sa mère était la petite-nièce d'un des principaux ministres du czar Pierre Ier, celui-là même dont ce grand empereur moscovite avait emprunté le nom de Lefort pour couvrir son incognito dans les chantiers de Saardam. Toujours est-il que, trouvant parmi les siens de nobles traditions et d'heureux exemples, Decandolle reçut une éducation distinguée. Une santé délicate rendit il est vrai ses études un peu tardives et les livra en grande partie à sa propre volonté; mais cette volonté était douée d'assez de zèle pour donner carrière aux rares aptitudes de son esprit. Il y a plus, dissuadé des frivoles dissipations par sa faiblesse même, Decandolle devint sédentaire, studieux, appliqué, empressé de racheter par l'activité de la pensée l'inertie physique à laquelle son état maladif l'astreignait. Sa jeunesse fut en cela comparable aux premières années de Boerhaave et de G. Cuvier. Le goût de la botanique lui vint à la campagne, à cette époque où les orages de notre première révolution inspirèrent à sa mère de se réfugier dans un village suisse, dans les montagnes renommées de ce pays ordinairement si tranquille. A peu de temps de là, quand la tourmente fut un peu calmée, le minéralogiste Dolomieu, qui vit les premières collections du jeune homme et fut témoin de son ardeur, lui offrit son patronage auprès des savants français. Decandolle montrait un grand désir d'aller à Paris; mais son père n'y condescendit qu'à la condition qu'il reviendrait médecin, portant l'illusion paternelle jusqu'à regarder comme un présage de vocation médicale la prédilection de son fils pour l'étude si envahissante des végétaux. Decandolle tint sa promesse quant au diplôme, mais il faut dire qu'il ne fut médecin que par le côté botanique, préférant (prétextait-il) à un art où les erreurs sont sans appel et ordinairement irréparables, une science où elles se corrigent patiemment et sont du reste sans conséquence. Il vint donc à Paris en 1796, âgé de 18 ans, un an après que Cuvier s'y fut fixé pour le progrès des sciences et pour sa gloire. Decandolle suivit surtout les cours du Jardin des Plantes, qui depuis trois ans se trouvait réorganisé sur des bases nouvelles et sous le nom plus général de Muséum d'histoire naturelle. Comme il avait, à Genève, déjà reçu des leçons et des conseils de Vaucerer, de Saussure, de Deluc, de Sennebih et de Charles Bonnet, on pense bien que ce fut avec zèle et profit qu'il suivit les cours des Lamarck, des Cuvier, des Lacépède, mais surtout celles des Jussieu, des Desfontaines et des A. Thouin. On le voyait des journées entières rester immobile dans le jardin botanique, et les jardiniers ne le connaissaient que sous le nom du *jeune homme à l'arrosoir*, le désignant ainsi, dit M. Flourens, d'après le siége modeste sur lequel ils le voyaient journellement assis. Cependant il n'avait encore composé que deux ou trois opuscules de peu d'importance, quand un jour le professeur Desfontaines, qui, sans le connaître, avait remarqué son assiduité extrême, vint lui proposer d'écrire un texte pour une collection de 168 plantes grasses dont le célèbre Redouté avait nouvellement terminé les dessins. Le jeune homme se montrant surpris autant que flatté de cette proposition d'un grand maître, celui-ci l'encouragea, en lui disant avec bonho-

mie qu'il n'avait qu'à venir travailler chez lui, et qu'il se chargeait de lui montrer que la besogne n'était pas au-dessus de ses forces. Tel fut, en 1799, à l'âge de 21 ans et après trois années d'études suivies, le premier début d'un homme dont le nom devait se répandre avec éclat dans les deux hémisphères, qui, après avoir professé au collége de France pour M. Cuvier, devait occuper deux chaires dans deux facultés de Montpellier, puis deux à Genève sa patrie, pour lequel cette dernière ville, comme autrefois Berne pour le grand Haller, créerait des chaires et des emplois, indépendamment d'un jardin botanique fondé par des souscriptions spontanées; pour les disciples duquel sa cité natale s'agrandirait, comme un siècle plus tôt Leyde s'était agrandie pour Boerhaave; qui publierait, dans l'espace de quarante-trois ans, 115 brochures et 35 volumes, composant quatorze glorieux ouvrages; qui serait l'associé des corps savants les plus illustres, une des principales lumières du conseil souverain de la république, l'ami ou le familier des plus grands hommes, et qui, enfin, succombant de fatigue, à l'âge de 63 ans comme Cuvier, serait loué partout et simultanément, d'une voix unanime : à Genève, par MM. A. de la Rive, Rigaud et Cellerier; à Montpellier par M. Dunal; à Paris par MM. Flourens, Virey, etc.; par M. Morren à Bruxelles; à Munich, par M. Martius; par M. Daubeny, à Edimbourg, et aux États-Unis par Sillimann. D'un esprit investigateur et naturellement fécond, Decandolle a consigné dans tels de ses opuscules des observations ou des idées dont l'originalité préservera son nom de l'oubli plus sûrement que ses grands ouvrages de classification et de doctrine. De ce nombre il faut compter ses expériences concernant *l'influence de la lumière sur quelques végétaux*. Il existe des plantes dites *dormantes* qui, en cela disparates comme les convolvulus et l'onagre, s'ouvrent ou se ferment, les unes pendant le jour les autres la nuit : on les désigne par les noms de diurnes ou de nocturnes, suivant qu'elles s'épanouissent en plein jour ou le soir et qu'elles se ferment le soir ou le matin. Personne n'avait encore cherché à quelle cause pouvait tenir cette habitude si régulièrement constante pour les unes comme pour les autres. Decandolle s'assura, en bon physicien qui démontre et ne suppose jamais, que cette révolution, contrastante dans les deux sortes de fleurs, dépendait uniquement de la lumière; et la preuve que cette cause était la vraie, c'est qu'en plaçant ces plantes dans des souterrains ténébreux et séparés et intervertissant pour elles, artificiellement, les heures de lumière et les heures d'obscurité, il parvint peu à peu à dérouter puis à transformer leurs habitudes, à changer les heures de veille et de sommeil, en sorte que les plantes diurnes finissaient par s'épanouir le soir, grâce à la lumière artificielle qui alors seulement les inondait, et les plantes nocturnes le matin, grâce à l'obscurité d'un souterrain qui n'était éclairé que durant la nuit. Il prouva de la même façon que c'est à la lumière que les plantes doivent leur couleur verte, tandis que c'est l'obscurité qui les pâlit et les étiole; genre d'influence qui a des effets analogues et désastreux pour les animaux, et surtout pour l'espèce humaine, à laquelle l'air tout seul ne saurait suffire, s'il n'est vivifié par la lumière du ciel. Ces expériences, malgré leur simplicité, ou peut-être par cette simplicité même, plurent aux savants de l'Institut, et firent quelque bruit au dehors. J. Delille s'empressa de leur consacrer de beaux vers, et sans doute le poëte se laissa inspirer par cette considération que Decandolle, lui aussi, faisait des vers journellement; mais des vers sans prétention et qu'il se bornait à réciter par cœur, en petit comité d'amis, sans en faire imprimer aucun. Il faisait des vers comme on joue familièrement du piano, afin de se distraire ou de se disposer. Ce fut après ces deux mémoires que Cuvier confia à Decandolle le soin honorable de le remplacer au collége de France, et que M. de Lamarck le chargea de la réimpression de la *Flore française*, ouvrage qui d'abord avait été destiné par Lamarck, empressé d'accéder au vœu de Buffon, à mettre en lumière la méthode dychotomique, si opposée au système de Linné. Decandolle a publié une 3e édition de cette *Flore*, et entre ses mains savantes et actives, ce bel ouvrage est devenu tout nouveau, surtout grâce à dix années de voyages dont le principal butin a servi à le compléter, lui communiquant une universalité que l'illustre Lamarck n'avait pu lui donner à l'époque si reculée où il en conçut le plan. Tel est le grave inconvénient des ouvrages scientifiques faits à deux; l'intervenant, quand il survit, change presque toujours son premier titre d'auxiliaire en celui d'usurpateur. Il est à remarquer que Decandolle n'a effectué ses changements de résidence et n'a été revêtu de nouvelles fonctions, qu'à l'occasion de mécomptes d'amour-propre dont sa susceptibilité naturelle avait été vivement blessée. C'est ainsi qu'il ne quitta Paris pour Montpellier, où il remplaça Broussonnet dans la chaire de botanique, qu'après avoir échoué à l'Institut, où un botaniste fort au-dessous de lui par les travaux et le génie, Palissot de Beauvois, l'emporta sur lui de deux ou trois suffrages. Il ne quitta ensuite Montpellier pour Genève que par dépit de se voir évincé du rectorat académique de l'Hérault, l'autorité locale ayant spontanément décidé, sans consulter le gouvernement central, qu'aucun des fonctionnaires amovibles des Cent jours ne serait conservé à Montpellier. Cependant il ne tenait qu'à lui de garder là ses deux chaires, l'une à la Faculté de médecine, l'autre à la Faculté des sciences, dont il restait doyen. Il aima mieux se rendre aux vœux tant de fois réitérés de ses compatriotes, qui lui destinaient des ovations et de grands emplois. Les rivaux et adversaires de Decandolle aimaient à inférer de ces actes isolés dans sa vie, qu'il était plein d'orgueil et difficile à vivre, injuste accusation qui se trouve démentie par la constance de ses amitiés, par sa

longue intimité avec plusieurs hommes supérieurs dont il aurait pu se montrer jaloux, et surtout par ses relations journalières avec Coppet, où ses conversations instructives et son heureuse humeur furent si hautement appréciées par la société d'élite que madame de Staël y attirait de Genève et de Paris, et de plusieurs autres capitales. On doit à Decandolle un si grand nombre d'ouvrages importants et d'idées originales, qu'il n'a encore été donné à personne, non-seulement d'en retracer l'histoire complète, mais même d'en faire l'exact dénombrement. Aussi nous bornerons-nous ici à citer quelques-unes de ses publications, après celles dont nous avons déjà parlé. Decandolle composa pour les *Liliacées peintes par Redouté*, comme déjà il l'avait fait pour les cactus et les aloès, 1° quatre volumes de texte pour un ouvrage qui en a huit. Les autres volumes eurent d'autres auteurs, MM. Delaroche et Delile. Le travail descriptif de Decandolle ne s'applique qu'à 240 planches en couleur, chaque volume en ayant 60, 1802-1808. 2° Son histoire des Astragales, portant le titre : d'*Astragalogia*, in-fol. qu'accompagnent 50 planches, est fort estimé des botanistes. Il parut en 1803. 3° Son *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle*, lui servit de thèse doctorale à la Faculté de médecine de Paris. Cet ouvrage a rendu de grands services aux médecins, en ce qu'il résume les connaissances de botanique qui importent le plus à l'art de guérir. Decandolle soutint cette thèse et fut reçu médecin le 8 juin 1804. La thèse in-fol. a reparu dans le format in-8° en 1816, et a été traduite en plusieurs langues. Depuis Decandolle a inséré dans les Mémoires de la Faculté (en 1812) des *Recherches sur les diverses espèces d'ipécacuanha*, études qui dataient de 1802. Ces utiles ouvrages disposèrent la Faculté à passer, quant au nouveau docteur, sur des lacunes inévitables. 4° Nous avons déjà parlé de la *Flore française* de Lamarck dont la 2e édition, élaborée par Decandolle eut 5 vol. in-8°, Paris, 1805. La 3e édition, publiée en 1815, se compose de 6 vol. Du 1er vol. de la 2e édition furent extraits les *Principes élémentaires de botanique*, in-8°, Paris, 1805. 5° Nous devons de même citer ses *Icones plantarum Galliæ variorum* : 1 Fascic. in-4°, Paris, 1808, *cum tabulæn.* 50; 6° sa *Géographie agricole et botanique*, qui n'est qu'un article du *Dictionnaire d'agriculture*, a néanmoins une grande importance; Paris, 1809-1822 : date des deux éditions du *Dictionnaire*. 7° sa *Théorie élémentaire de botanique*, dont la 1re édition parut à Montpellier en 1813, in-8°, eut une 2e édition à Paris, en 1819, une 3e en 1844, et fut traduite en allemand. Decandolle y pose les principes de description, d'étude, de dénomination et de classification des végétaux. 8° Il inséra en 1817, dans les *Mémoires de la société d'Arcueil* qui tenait ses séances à la maison de campagne de Berthollet, un mémoire remarquable *sur la géographie des plantes de France, considérée dans ses rapports avec la hauteur absolue*. Voilà ce qu'on a pris la coutume d'appeler la théorie des lignes isothermes appliquée à la végétation. Cette théorie, fruit des nombreux voyages de Decandolle, a été agrandie encore et fécondée par M. Alex. de Humboldt. 9° Decandolle a de même composé avec beaucoup de soin différents *catalogues* des plantes et des raretés des jardins botaniques de Montpellier et de Genève, ainsi que de lumineuses *instructions à l'usage des voyageurs, sur les collections botaniques*. 10° Ses *Conjectures sur le nombre des végétaux du globe*, qui est comme une ébauche de sa *statistique des plantes*, offrent un véritable intérêt. Elles démontrent qu'on connaissait de son temps, et principalement par son concours, dix à douze fois plus de plantes que n'avaient pu en réunir Tournefort et Linné. 11° Son grand ouvrage intitulé : *Regni vegetabilis systema naturale*, dont les premiers vol. in-8° parurent à Paris en 1818 et 1821, fut en 1824 réduit à des proportions plus modestes sous le titre de *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, dont le 7e volume, qui ne devait pas être le dernier, a été publié par lui-même en 1838 et 1839. Ce grand travail, où les 80,000 espèces de plantes connues devaient être décrites et classées, est donc resté incomplet, malheur dont l'illustre savant se montrait humilié sur la fin de sa vie, appréhendant par-dessus tout qu'on n'attribuât un jour à la paresse de l'auteur, ce défaut de mesure d'un plan d'ouvrage qu'il eût été prudent de proportionner au menaçant déclin de ses forces. Decandolle a fait typographiquement pour son *Prodromus*, ce qu'avait déjà fait Cuvier pour son *Règne animal*, je veux dire qu'il a employé pour les genres un caractère plus gros que pour les espèces. Il a de même eu soin de distinguer ce qui venait de lui d'avec ce qu'il empruntait à des contemporains ou des devanciers, exemple moral qu'il a eu l'honneur de donner. 12° Enfin ceux qui prendront la peine d'approfondir ses recherches sur l'*Organographie végétale*, et plus particulièrement ses vues sur les *dégénérescences végétales* (ce que Goëthe appelait des métamorphoses), sur les *avortements*, les *soudures des organes*, etc., constateront avec surprise où ont pris source de modernes théories d'ostéogénie, d'arrêt de développement, d'analogie de structure, d'attraction de soi pour soi, de tératologie ou de monstruosités, qui ont eu dans le monde et de nos jours un grand retentissement d'originalité, et ont donné matière à de solennelles discussions. Les principes de l'anatomie philosophique se trouvent sans contredit dans les ouvrages de Decandolle : à cet égard, l'illusion n'est pas possible. Nous avons encore de Decandolle, des notices nécrologiques sur Balbis, sur François Huber, l'admirable historien des abeilles; sur G. Cuvier et sur Desfontaines, ses maîtres et ses amis. Sa théorie élémentaire et sa physiologie végétale obtinrent de toutes parts un immense

succès. La société royale de Londres décerna à ce dernier ouvrage (qui parut en 1832) une de ces grandes médailles qu'elle n'a jamais prodiguées. Personne n'a autant que lui concouru à populariser la méthode naturelle de Jussieu, que ses propres études ont rendue à peu près parfaite. Enfin aucun naturaliste depuis Linné n'a autant agrandi la botanique ni autant fait pour ses progrès. Il mourut à Genève le 9 septembre 1841. M. Flourens, qui connut beaucoup Decandolle à l'époque où il professait à Montpellier, a terminé ainsi l'éloge public qu'il lui a consacré à l'Institut : « Considéré comme novateur, une qualité surtout « le distingue, savoir : une logique parfaite. La lo- « gique est le grand secret du génie... Considéré « comme homme, M. Decandolle a été un homme « de bien, un citoyen utile, et un homme aimable « qui, par la bonhomie de son caractère et les « grâces de son esprit, a su faire oublier le savant, « et se faire pardonner sa gloire. » Isid. B—n.

DÈCE (Gnéius-Messius-Quintus-Trajanus Décius), né à Bubalie ou Budalie, dans la Pannonie inférieure, eut, sous l'empereur Philippe, le gouvernement de la Mœsie. Ce fut là que les soldats le proclamèrent empereur, et le forcèrent de prendre la pourpre. Philippe marcha contre lui pour la lui disputer. Les deux rivaux, à la tête de leurs légions, en vinrent à une bataille, près de Vérone, où une partie de l'armée de Philippe fut taillée en pièces : lui-même fut tué, en octobre 249. Dèce alors fut déclaré empereur par les armées, et bientôt par le sénat et le peuple. Dès la première année de son règne, il commença contre les chrétiens la persécution atroce qui l'a rendu malheureusement célèbre, et qu'il ne parut exercer qu'en haine de Philippe qui les avait protégés. Vers la deuxième année les Goths, qui avaient passé le Danube, occupèrent toute son attention. Ils se répandirent dans la Mœsie et la Thrace. L'empereur envoya contre eux son fils aîné. Les Romains et les barbares eurent tour à tour des avantages; mais Dèce en personne les défit, et les chassa des terres de l'Empire. L'idée vint à ce prince de rétablir la charge de censeur. Il écrivit au sénat à ce sujet. Cette magistrature n'avait pas été remplie par un citoyen depuis Lépidus et Plancus qui l'exercèrent la dixième année du règne d'Auguste. Sur la lettre de l'empereur, le sénat s'assembla, et déclara par acclamation censeur Valérien, comme étant l'homme le plus digne de cet honneur. Peu de temps après, Dèce fut obligé de se remettre en campagne contre les Goths. Il les poussa si vivement, qu'ils offrirent de rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits, et d'abandonner leur butin, pourvu qu'on leur permît de se retirer. L'empereur, qui trouvait l'occasion d'exterminer des ennemis si redoutables, ne voulut rien accorder. Il envoya Gallus, un de ses lieutenants, avec des forces, pour leur couper la retraite, et les suivit de près avec le reste de l'armée. On en vint aux mains avant que les Goths eussent atteint le Danube. Ils se battirent en désespérés. Le jeune Dèce tua plusieurs ennemis de sa main; mais, ayant été blessé à mort par une flèche, il tomba de son cheval à la vue de toute l'armée. Son père cria à ses soldats d'un air tranquille : « Ce n'est qu'un homme que « nous perdons; compagnons, que cette perte lé- « gère ne vous décourage pas. » En achevant ces mots, il se précipita au milieu des ennemis; on fut entouré de toutes parts et tué. Voilà comme deux auteurs rapportent la chose. D'autres disent, avec plus ou moins de circonstances, que l'empereur et son fils périrent dans cette campagne par la trahison de Gallus ou d'un autre général. Dèce régna deux ans et quelques mois. Il était âgé de 50 ans (1). Q—R—y.

DÉCÉBALE, roi des Daces (Orose le nomme *Diurpaneus*), fut élevé par son mérite au rang suprême, chez un peuple belliqueux, qui sut seconder son courage. Duras, chargé, avant lui, du gouvernement, le céda à Décébale, parce qu'il l'en croyait plus digne. Exemple peut-être unique de modestie et de grandeur! L'époque la plus glorieuse de cette nation est celle du règne de Décébale. Il lutta longtemps avec succès contre les Romains, et parvint, sous le règne de Domitien, à imposer aux maîtres du monde un tribut dont Trajan seul sut les affranchir. Décébale croyant l'instant favorable pour élever sa nation au-dessus du rang où elle se trouvait placée, fit des incursions sur les terres des Romains, et ravagea les pays situés sur les bords du Danube, qui étaient soumis à leur domination. Domitien fit marcher contre lui une nombreuse armée. Quelquefois victorieux, mais plus souvent vaincu, il rejeta deux fois les propositions de paix que lui offrait Décébale, et se vit ensuite contraint de les accepter. Son armée fut taillée en pièces; Cornélius Fuscus, qui la commandait, y perdit la vie, et un grand nombre de prisonniers et de machines de guerre restèrent au pouvoir du vainqueur. Après ce premier revers, Domitien se hâta d'envoyer de nouvelles troupes sous les ordres de Julien. Les Romains (2) remportèrent une grande victoire sur les Daces, et les poursuivirent avec vigueur ; mais ne dédaignant pas de joindre la ruse au courage, Décébale arrêta ses ennemis presque sous les murs

(1) Une médaille de Rhésœna de Mésopotamie nous fait connaître que l'épouse de Trajan Dèce était Herennia Etruscilla. Elle nous offre sa tête avec celle de Dèce. Cet empereur eut deux fils qu'il nomma césars, Herennius Etruscus et Hostillianus. Quelques historiens en indiquent un troisième qui se nommait Trajan. Dèce fut mis après sa mort au rang des dieux. Il nous reste un assez grand nombre de ses médailles grecques et romaines. Il est à observer que, sous son règne seul, les médaillons de bronze, qui sont les pièces les plus importantes de la suite des empereurs, portent tous le *S. C.* (*senatus-consulto*), ce qui fait présumer qu'en rétablissant la place de censeur, il rendit encore au sénat d'autres privilèges qui lui avaient été enlevés par ses prédécesseurs. Trajan Dèce était un prince doué de toutes les vertus civiles et militaires, et avait des connaissances étendues dans les arts; aussi ne lui reproche-t-on que sa persécution contre les chrétiens. Il mourut en décembre. Ce sont les médailles qui nous font connaître son vrai nom de *Gneius* au lieu de *Caius*. T—n.

(2) Julien, pour les encourager au combat, et pour mieux distinguer les actions de chaque soldat, avait fait graver leur nom sur leur bouclier.

de sa capitale, au moyen d'une immense quantité de pieux qu'il fit planter et couvrir d'armes et de vêtements. Les Romains s'imaginant que c'était une nouvelle armée qui marchait contre eux, n'allèrent pas plus loin, et donnèrent au roi le temps de se reconnaître et de rallier ses troupes. Domitien, enflé par ces succès et croyant son ennemi hors d'état de rien entreprendre, marcha contre les Quades et les Marcomans, pour les punir de ne lui avoir fourni aucun secours contre Décébale; mais battu par ces peuples, il fut bientôt forcé de demander lui-même la paix. Elle fut conclue aux conditions que le peuple romain paierait tous les ans une somme d'argent au roi des Daces, et le sénat, soit qu'il voulût cacher la honte d'un pareil traité, soit qu'il n'eût pas le courage de résister aux volontés de Domitien, lui décerna les honneurs du triomphe (*voy.* Domitien). Cet empereur revint à Rome, où l'on fit frapper des monnaies avec le type d'un Dace attaché à un trophée. Lorsque la république fut délivrée d'un prince qui avait déshonoré le nom et la race des Flaviens, et que Trajan fut élevé à l'empire, ses premiers soins furent d'affranchir Rome du tribut honteux qu'elle payait à un roi barbare. Il trouva bientôt quelques prétextes pour lui déclarer la guerre. Décébale en redoutait l'issue; il connaissait la valeur de son nouvel ennemi, et savait bien, suivant l'expression de Dion, qu'il avait vaincu Domitien, mais non les Romains. Trajan se mit en campagne, et le défit entièrement : l'on était sur le point de s'emparer de sa capitale (Sarmizegetuze), lorsque le roi se soumit au vainqueur et accepta d'avance toutes les conditions qu'il voudrait lui imposer. Il rendit les armes et les enseignes prises sur les Romains dans les guerres contre Domitien, reçut sa couronne des mains de Trajan, et s'humilia devant lui. Les députés de Décébale se rendirent à Rome, pour obtenir du sénat la ratification du traité et assistèrent au triomphe de l'empereur, l'an de J.-C. 103. On décerna au vainqueur le surnom de *Dacique*, et on frappa des médailles pour immortaliser ses exploits. Décébale resta quelque temps fidèle au traité, mais comme il n'avait conclu la paix qu'à regret, il y dérogea peu à peu. Trajan s'en plaignit; il exigea que Décébale rendît ses armes et se livrât à lui; mais la fierté de ce prince s'indigna du joug qu'on voulait lui imposer : les menaces de l'empereur ne servirent qu'à relever son courage, et Décébale préféra la guerre à ces conditions humiliantes. Il arma ses sujets, rétablit ses places fortes, et se prépara au combat. Désespérant néanmoins d'en sortir victorieux, il eut recours à la trahison, et on lui reproche d'avoir envoyé des transfuges dans le camp de Trajan, pour empoisonner ce prince. Ce moyen n'ayant point réussi, il demanda une conférence à Longinus, l'un des lieutenants de l'empereur, et, au mépris des lois de la guerre, il le retint prisonnier, en offrant de le rendre si l'on voulait signer la paix. Mais le dévoûment de cet illustre Romain est digne de passer à la postérité; craignant que l'empereur ne sacrifiât les intérêts de son armée à l'amitié qu'il lui portait, Longinus se procura du poison, et périt plus glorieusement que s'il était mort les armes à la main. Trajan entra dans le pays des Daces, et, après des efforts multipliés, il les soumit tous à sa puissance. Décébale vaincu se donna la mort, l'an 105 de notre ère. Sa tête fut détachée de son corps et portée à Rome. C'est pour cette expédition que Trajan fit construire sur le Danube ce fameux pont, si vanté par Dion (*voy.* Trajan). La guerre des Daces est une des plus importantes qu'aient soutenues les Romains. Le monument chargé de transmettre à la postérité les exploits de Trajan dans ces contrées (la colonne Trajane), atteste encore aujourd'hui sa gloire et ses succès. Décébale avait détourné le lit d'une rivière (Sargesse) pour y cacher ses trésors, et lorsqu'ils furent enfouis, il rendit au fleuve son premier cours. Cet artifice fut découvert à Trajan par Bicilis, confident du roi. La Dacie, depuis cette époque, devint province romaine, et forme aujourd'hui la Transylvanie et une partie des provinces voisines. (*Voy.* Danville, *Acad. des inscr.*, t. 28). T—n.

DECEMBRIO (Pierre-Candide), naquit en 1399, à Pavie, où son père, natif de Vigevano, était secrétaire de Pierre Filargo de Candie, qui fut ensuite pape sous le nom d'*Alexandre V.* La patrie et le prénom de ce prélat servirent à former les prénoms du jeune Decembrio. Hubert, son père, qui était lui-même fort savant, lui donna de bonne heure le goût des lettres. On a voulu induire d'une des lettres de Pierre-Candide, qu'il avait étudié le grec sous Emmanuel Chrysoloras; mais dans cette lettre il dit seulement qu'il avait connu à Milan, dans son enfance, ce Grec célèbre, qui était intime ami de son père. Hubert mourut en 1727, après avoir été secrétaire du duc Jean-Marie Visconti. Son fils le devint lui-même du duc Philippe-Marie, et vécut à la cour de Milan jusqu'à la mort de ce prince (1447). Les Milanais s'étant alors constitués en république, nommèrent Pierre-Candide leur président, et il répondit à leur confiance par tous les soins qu'il prit pour le maintien de ce nouveau gouvernement. Il alla même en France, comme ambassadeur, pour engager Louis XI à le protéger contre les prétentions hostiles de François Sforce. Cette ambassade fut sans effet; Decembrio revint, et reprit ses fonctions de président. Lorsque les républicains milanais se virent forcés de céder aux armes de Sforce, ce fut Decembrio qu'ils choisirent pour lui porter les clefs de leur ville; mais il refusa cette commission par respect pour sa dignité, plutôt que par haine pour le régime monarchique que celui-ci allait rétablir. François étant entré dans Milan, Decembrio s'en alla à Rome, où le pape Nicolas V, qui l'estimait, le fit un de ses secrétaires apostoliques. Déjà, du vivant de Philippe-Marie Visconti, Eugène IV lui avait offert un pareil emploi, qu'il avait refusé par attachement pour ce duc, et surtout pour son pays. Rien

ne put le consoler d'en être exilé. On voit par un billet, daté de Rome le 6 mai 1455, qu'il profitait de toutes les circonstances pour devenir agréable au nouveau duc. Ce fut encore dans ce dessein qu'étant à Naples auprès du roi Alphonse d'Aragon, et ce roi voulant se l'attacher, Decembrio lui déclara qu'il avait besoin pour cela du consentement et même de l'ordre du duc de Milan. Nous avons sous les yeux la lettre originale de ce monarque par laquelle, en date du 18 mai 1456, il priait le duc François de permettre, et même de commander à Pierre-Candide, secrétaire apostolique, de rester à son service; et Alphonse l'y qualifie d'homme aussi savant que vertueux, et ajoute qu'il venait de s'attirer l'admiration de tous les Napolitains, par les traductions latines de quelques livres grecs. La permission fut accordée; mais Decembrio voulait rentrer dans sa patrie; la cour de Naples ne put le retenir; il se rapprocha de Milan en se rendant à Ferrare, d'où, le 10 août 1462, il écrivit à la duchesse, épouse de François Sforce, en sollicitant indirectement son pardon, et en joignant à sa signature les mots : *Servus fidelis*. En même temps, pour prouver sa fidélité, il composait en vers héroïques latins une histoire de François Sforce, sous ce titre : *De bellis italicis*; il entreprit même un éloge du jeune Galéas Marie Sforce, fils de François. On le laissa se rapprocher clandestinement. Il se choisit un asile dans lequel il se tenait si bien caché qu'il ne le nommait pas même dans les lettres qu'il écrivait de là aux amis du prince, pour les engager à solliciter sa grâce. Cette faveur lui fut enfin accordée; il revint à Milan, mais il ne jouit pas longtemps du bonheur qu'il s'était promis; car il y mourut le 12 novembre de la même année 1477 : son corps fut déposé dans un tombeau de marbre que l'on voit dans l'église de St-Ambroise, avec une pompeuse inscription. Il y est dit qu'il a écrit plus de 127 ouvrages, sans compter ses opuscules. Tous ne furent pas imprimés, et le catalogue que nous en ont laissé Sassi et Argellati est loin d'être complet. Les 268 lettres autographes des personnages célèbres avec lesquels il fut en correspondance, et qui forment un des nombreux manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne, nous apprennent qu'il traduisit du grec en latin le 16e livre de Diodore de Sicile, pendant qu'il était à Rome; le livre de Platon *De amicitia*, ceux de Xénophon, une partie de ceux d'Aristote; qu'il fit un livre sur Lactance *Pro defensione illustrium virorum*; un autre, *De ludicris*; une *Vie de St. Ambroise* à laquelle il travailla deux ans, etc. On possède en cette même bibliothèque les manuscrits de quelques autres de ses ouvrages, savoir : *Peregrina historia, libri tres*; *Grammaticon et de proprietate verborum latinorum*; *Catonis Uticensis, Phocionis Atheniensis, et Titi Quinti Flaminii vitæ*, écrites en caractères grecs, l'an 1437, de la main même de Decembrio; *De humani animi immortalitate*; *De vitæ ignorantia*; un petit *Abrégé d'Histoire romaine*, dédié à Alphonse, roi d'Aragon; *Homeri vita in latinum translata*, en tête de l'*Iliade*, traduite en latin, avec le texte grec. Il y avait dans la bibliothèque des chanoines réguliers de St-Antoine à Milan, un autre manuscrit de Decembrio, intitulé : *Metricarum epistolarum libri duo*: *Egloga, nomine Galathea, carmen latinum*. On trouve encore de ses ouvrages manuscrits dans la bibliothèque laurentienne de Florence. Il avait commencé à ajouter un 13e livre à l'*Énéide*; mais son respect pour Virgile le fit renoncer à cette entreprise. Les vers qui nous en restent montrent qu'il avait assez bien saisi le genre de son modèle. Il ajouta un nouveau livre à la traduction que son père avait faite de 10 livres de la *République de Platon*. Tous ces manuscrits sont dans la bibliothèque Ambrosienne. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Vita Philippi Mariæ ducis Mediolanensis*, Milan, 1625, et ensuite dans le recueil de Muratori (*Rer. ital. scrip.*, t. 20). 2° *Vita Francisci Sforciæ*, dans le même recueil. Son style historique ressemble à celui de Suétone qu'il avait pris pour modèle. 3° *Appiani Alexandrini de civilibus et externis Romanorum bellis*, Venise, 1472, in-fol., ibid., 1477, in-fol. Cette traduction d'Appien est peu estimée; on la recherche pourtant, parce qu'on y trouve les *Illyriques* dont l'original grec est perdu. 4° Une traduction italienne de Quinte-Curce, qu'il avait faite à 39 ans, et offerte en 1438 au duc Philippe-Marie, Milan, 1488, Venise, 1535. 5° *Vita Francisci Petrarchæ et commentaria in Italicam ejusdem poesim*. On sait seulement que cet ouvrage fut imprimé; la 197e des lettres ci-dessus indiquées nous l'apprend sans faire connaître ni le lieu, ni l'année, et il ne reste plus rien de cette édition. — *Pierre Candide* eut un frère nommé Ange, qui cultivait aussi les lettres avec succès. Il ne fut pas moins considéré que lui à la cour des ducs de Milan, et fut chargé d'une ambassade auprès du pape Jules II. Parmi quelques ouvrages qu'il laissa, un seul, qu'il avait présenté au pape Pie II, en 1462, fut imprimé longtemps après sa mort; il est intitulé : *De politia litteraria*, Augsbourg, 1540, in-fol., Bâle, 1542, in-8°. C'est un recueil de dissertations sur différents sujets de littérature et d'érudition, à peu près dans le genre des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle.—Hubert, père d'*Ange* et de *Pierre Candide*, avait aussi laissé plusieurs ouvrages, des traités de philosophie, de politique, des traductions du grec, et des poésies latines, dont les bibliographies italiennes donnent les titres, mais dont aucun n'a vu le jour. G—n.

DÉCENCE (Decentius-Magnus), était frère de Magnence, qui se rendit maître de l'empire après avoir fait assassiner Constant Ier, fils du grand Constantin. Décence fut fait césar à Milan, l'an 351, et vint s'établir dans les Gaules, pour les défendre contre les incursions des Germains; mais quoiqu'habile général, il fut défait dans une bataille où il avait réuni toutes ses forces. Dans le même temps, Magnence, chassé de l'Italie, se réfugiait dans les Gaules où Constance le poursuivait. Son

frère Décence marcha à son secours, mais ayant appris à Sens la mort de Magnence et n'espérant pas se soutenir dans le rang où il se trouvait placé, il s'étrangla. Décence était chrétien ; il avait gouverné les Gaules pendant trois ans avec le titre de césar. Il n'est pas sûr qu'il fût créé auguste ; la médaille sur laquelle on s'appuie pour le prouver, paraît apocryphe. Décence d'ailleurs est toujours représenté sur ses monnaies sans couronne et avec la simple qualité de césar. Quelquefois il y est appelé *fortissimus*. Il existe depuis peu au cabinet impérial un superbe médaillon d'or de Décence, c'est le seul que l'on connaisse, et l'on ne doit point regarder comme authentiques plusieurs autres médaillons de cette espèce qui se sont répandus depuis quelques années dans plusieurs cabinets de l'Europe : nous savons qu'ils sortent de l'atelier d'un habile faussaire de l'Allemagne que nous avons déjà signalé à l'article du Padouan (*voy.* Cavino). Décence avait un frère nommé *Désidérius* qui comme lui porta le titre de césar. Il avait accompagné Magnence en Illyrie, et il partagea ses malheurs. On assure que lorsque cet empereur se poignarda à Lyon, il tua sa mère avant de se porter le coup mortel, et qu'il blessa Désidérius, dans le dessein de lui ôter la vie. Celui-ci, d'après quelques historiens, survécut néanmoins à son frère, mais on ignore son sort ; on croit qu'il eut recours à la clémence de Constance qui lui pardonna. On ne connaît point de médailles authentiques de Désidérius ; celles qui se trouvent publiées dans différents recueils et citées par plusieurs écrivains sont fausses. T—n.

DECHAMPS (Étienne-Agard). *Voyez* Champs.

DECHAZELLE (Pierre-Toussaint), né en 1751, avait fait ses études au collége de St-Vincent de Senlis, alors dirigé par des Génovéfains. Doué d'une imagination vive et brillante, Dechazelle fit des progrès rapides, et, destiné au commerce, il choisit la carrière du dessin, comme plus conforme à son penchant pour les arts. Élève de Nonnotte et de Douai, tous deux peintres de la ville de Lyon, il montra les plus heureuses dispositions et s'appliqua plus spécialement au genre qui fit la réputation de Van-Huysum, de Van-Dael, et qui formait, à cette époque, une partie si importante de la fabrique lyonnaise. Appelé à dix-huit ans à relever la prospérité d'une ancienne maison de commerce, il réussit promptement ; et, portant dans la fabrication des riches étoffes brochées toutes les ressources de la palette et du pinceau, il fit faire un pas immense à ce genre d'industrie. Infatigable, il trouva encore le temps de se livrer à l'étude des arts et des sciences. La révolution ayant anéanti la maison de commerce à laquelle il était attaché, il renonça aux affaires. Admis successivement au conseil et à la chambre de commerce, puis au conservatoire des arts de Lyon, il montra dans ces emplois publics le zèle et l'activité qu'il avait déployés dans les travaux de son industrie. Retiré à la campagne, il s'occupait à réunir sous un seul point de vue les résultats de ses recherches : il conçut et exécuta le plan de ses *Études sur l'histoire des arts* (1). Cet ouvrage, fruit de trente ans de travaux et de méditations, était achevé peu de mois avant que son auteur fût atteint de la maladie cruelle qui le conduisit au tombeau, et cependant il hésitait à le publier. Profondément religieux, exact dans l'accomplissement de tous ses devoirs, Dechazelle était affable, plein d'indulgence envers les autres ; mais d'une indulgence qui ne nuisit pas à son goût éclairé pour les arts, ni à l'équité de ses jugements sur les personnes. Il a voulu faciliter aux jeunes artistes la connaissance de l'histoire des arts en général, et la rattacher aux différentes époques de l'histoire politique et morale de l'antiquité. Son ouvrage, assez bien écrit, manque parfois de profondeur, de science, et de l'étendue nécessaire, surtout dans certains chapitres. On a encore de lui : *Discours qui a obtenu la mention honorable sur cette question proposée par l'Institut national :* « Quelle est l'influence de la peinture sur les arts « d'industrie commerciale ? Faire connaître les « avantages que l'État retire de cette influence, « et ceux qu'il peut encore s'en promettre, » Paris, 1804, in-8°. En accordant la mention honorable à ce *discours*, l'Institut déclara que les vues de l'auteur, dirigées spécialement sur l'industrie lyonnaise, auraient dû avoir un but d'intérêt plus général. Dechazelle reconnut la justesse de l'observation, mais se fit gloire d'avoir mérité le reproche. Enfin il a publié : *Hommage rendu à la mémoire de J.-J. Boissieu*, Lyon, 1810, broch., in-8°. Il mourut vers la fin de 1833 dans une maison de campagne près Neuville-sur-Saône. C—l—t.

DECHEZEAUX *de la Flotte* (Gustave), était négociant à l'île de Ré avant la révolution. Il en adopta les principes avec modération, et fut nommé en 1791 député suppléant de la Charente-Inférieure à l'assemblée législative, où il ne siégea pas. Député à la convention nationale l'année suivante, il y vota dans le procès de Louis XVI pour le bannissement, la réclusion jusqu'à la paix, puis pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. S'étant montré fort opposé à la révolution du 31 mai 1793, il fit imprimer son opinion sur cet événement, et l'envoya à ses commettants, ce qui le fit accuser par Billaud-Varennes, dans la séance du 18 juillet 1793, d'avoir entretenu avec les habitants de La Rochelle une correspondance *contre-révolutionnaire*. A cette époque une telle dénonciation, de la part d'un pareil homme, était un arrêt de mort ; Dechezeaux le sentit, et il publia dans les journaux une réponse timide, et qui ne put le sauver. Il donna ensuite sa démission de député, et se retira dans sa patrie, où il fut bientôt arrêté par ordre des représentants Laignelot et Lequinio, et traduit à un tribunal révolutionnaire

(1) Ou *Tableau des progrès et de la décadence de la statuaire et de la peinture antique au sein des révolutions qui ont agité la Grèce et l'Italie*, Lyon et Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

qu'ils avaient établi à La Rochelle. Ce tribunal le condamna à mort le 29 nivôse an 2 (18 janvier 1794) sans autre motif que son vote dans le procès de Louis XVI, sur lequel il fut positivement interrogé, ainsi que sur son opposition au 31 mai. Plus tard on accusa le député Crassous et le nommé Parant d'avoir eu beaucoup de part à cet assassinat; et ce qu'il y a de plus horrible encore, c'est qu'il fut prouvé qu'un nommé Daviaud, employé de la marine à Rochefort, avait été le bourreau de Dechezeaux, et qu'après l'avoir immolé sur l'échafaud, ce misérable avait parcouru la ville ayant encore les mains teintes de sang, et s'écriant : *Je ne l'ai pas manqué.* Après la chute de Robespierre, la veuve de Dechezeaux se présenta à la barre de la convention nationale, pour y demander la réhabilitation de la mémoire de son mari et la levée du séquestre apposé sur ses biens. On lut dans la séance du 29 germinal an 3 (18 avril 1795) des lettres fort touchantes que le malheureux Dechezeaux avait écrites avant d'aller à l'échafaud, et l'on cita beaucoup de faits à la louange de ce député. Tout cela fit sur l'assemblée une vive impression. La levée du séquestre mis sur ses biens fut ordonnée; et ce premier acte de justice donna lieu au décret qui fut prononcé un peu plus tard pour la restitution des biens de tous les condamnés par les tribunaux révolutionnaires. M—D j.

DECIO (Philippe), en latin *Decius*, jurisconsulte, fils naturel de Tristan de Dexio, qui tenait un rang distingué à la cour des ducs de Milan, et dont la famille avait tiré son nom du village d'où elle était originaire. Il naquit en 1454, et son père, qui s'était aperçu de ses heureuses dispositions, lui fit donner une éducation très-soignée. Son frère légitime, nommé *Lancelot*, qui professait le droit à Pavie, et auprès duquel son père l'avait envoyé, l'engagea à s'adonner, à l'âge de dix-sept ans, à l'étude de cette science. Il y fit de si rapides progrès, qu'il embarrassait souvent par ses questions ses maîtres et son frère lui-même, et qu'à vingt et un ans il fut en état d'enseigner. On était en usage, dans les écoles d'Italie, de mettre ensemble les professeurs également habiles; mais leur rivalité, au lieu de tourner à l'avantage de la science, ne servait souvent qu'à en troubler l'étude. Décio, homme très-vain, ne ménageait pas l'amour-propre de ses collègues. Il ne put s'accorder avec aucun. On le vit aller d'université en université, donnant toujours la préférence à celle qui le payait le mieux. Il enseigna à diverses reprises le droit civil et le droit canonique, qu'il connaissait également, à Pise, à Pavie, à Sienne et à Rome, où il fut désigné auditeur de rote par Innocent VIII. Il voulait entrer dans l'état ecclésiastique, et il avait même déjà reçu les premiers ordres; mais il abandonna cette carrière, l'illégitimité de sa naissance étant un obstacle à ce qu'il pût devenir prêtre. En quittant Rome, Decio revint à Sienne, et ensuite à Pise. Il fut appelé à Padoue en 1502, pour remplir la première chaire du droit canonique. Le roi de France Louis XII, qui était alors maître du duché de Milan, et qui avait une affection particulière pour la jurisprudence, revendiqua Décio comme son sujet. On se disputait alors un habile homme presque autant qu'une province. Les Vénitiens, après une vive résistance, cédèrent à la volonté du roi. Décio vint professer à Pavie vers la fin de 1505; il y soutint très-bien la réputation qu'il s'était déjà faite, et au bout de quelques années, il obtint des appointements tels qu'aucun professeur n'avait encore eus. Cet état de prospérité fut suivi des plus affreux revers. Louis XII, en guerre avec Jules II, s'adressa à des jurisconsultes pour savoir par quelles mesures il pourrait réprimer les entreprises de ce pontife audacieux. Décio était du nombre, et ce fut lui qui conseilla de faire assembler un concile à Pise, par quelques cardinaux mécontents. Il vint lui-même dans cette ville pour en diriger les opérations. Jules II irrité le frappa d'excommunication. Cet anathème ne l'eût pas beaucoup troublé, si la ligue qui s'était formée contre la France ne l'avait obligé de fuir de Pavie, et après s'être emparé de cette ville, n'avait pillé sa maison et sa bibliothèque. On eut même le barbare projet de livrer à la brutalité du soldat sa fille naturelle qui était âgée de dix ans, et qu'il y avait laissée; mais les religieuses chez qui elle était la sauvèrent de cet outrage. On se contenta de la dépouiller de tout ce qu'elle avait. Décio réfugié en France y fut fait conseiller au parlement de Grenoble et professeur à l'université de Valence, où sa réputation attira de très-nombreux écoliers. Après la mort de Jules II, Léon X, qui avait été l'élève de Décio, leva l'excommunication portée contre lui, et lui offrit une place de professeur de droit canon à Rome; mais la crainte de déplaire au roi la lui fit refuser. Il retourna cependant en Italie, et on l'appela à Pise, où François Ier, rentré dans le Milanais, ne lui permit pas d'aller, et l'envoya professer à Pavie; mais n'étant point payé de ses appointements, il vint à Pise et ensuite à Sienne, où il mourut le 13 octobre 1535. Il fut enterré à Pise dans un tombeau de marbre blanc, que sa prévoyante vanité avait fait construire d'avance, et dont on se railla beaucoup à cause de l'incorrection de son style. Il composa aussi l'épitaphe qui devait y être mise. Dans ses conseils il citait quelquefois à faux, et se pliait facilement aux intentions de ceux qui le consultaient. Il a eu cependant d'illustres suffrages, et Dumoulin n'a pas dédaigné de faire des notes sur ses *Conseils* et ses *Commentaires sur les règles du droit*. Il a écrit aussi sur les *Décrétales*. B—I.

DÉCIUS-MUS (Publius), Romain d'une famille plébéienne, fut l'un des cinq commissaires qui, l'an de Rome 404 (349 avant J.-C.), eurent la mission délicate de concilier les intérêts des débiteurs avec ceux de leurs créanciers, et s'en acquittèrent à la satisfaction des uns et des autres. Huit ans après, Décius n'était encore que simple tribun légionnaire dans l'armée du consul Cornélius Cos-

sus Arvina, lorsque ce général se laissa entourer par les Samnites. Décius demanda alors au consul à être envoyé, avec un petit nombre de soldats, sur une hauteur qui commandait le camp des ennemis, et sauva par son dévouement l'armée romaine du péril le plus imminent. Il tomba ensuite, pendant la nuit, sur les Samnites, qui n'avaient osé l'attaquer, traversa leur camp avec sa petite troupe, qui, poussant de grands cris, égorgeait tout sur son passage, et rejoignit, à la pointe du jour, l'armée qui le reçut comme son libérateur. A ce service signalé, Décius ajouta le conseil, que Cornélius suivit aussitôt, d'attaquer les Samnites dispersés en divers détachements. Leur camp fut pris, et ils perdirent plus de 30,000 hommes. Cornélius, par une grandeur d'âme assez rare, n'hésita point à reconnaître publiquement tout ce qu'il devait à un de ses subordonnés. Il donna à Décius une couronne d'or, avec 100 bœufs, et un taureau blanc destiné aux sacrifices. Les soldats de Décius reçurent du consul deux tuniques, et l'assurance d'une double ration de froment à l'avenir. Les légions leur donnèrent aussi quelques mesures de farine et de vin. L'armée, en outre, honora son libérateur d'une couronne *obsidionale*, et les troupes de Décius y joignirent la couronne *civique*. Décius sacrifia le taureau blanc au dieu Mars, et distribua les 100 bœufs à ses soldats. Cornélius eut les honneurs du triomphe, et Décius, qui marchait à la suite de son char, s'entendit plusieurs fois applaudir au milieu des acclamations publiques. Il fut ensuite nommé consul, et eut pour collègue le fameux Manlius Torquatus. La guerre ayant été déclarée aux Latins, les deux consuls allèrent camper au pied du mont Vésuve, en face des ennemis. Là, ils informèrent l'armée que, la nuit qui précéda la bataille, chacun d'eux avait eu une apparition semblable. Un homme, d'une taille majestueuse, leur avait prédit que l'armée dont le général se dévouerait aux dieux Mânes remporterait la victoire. Nul doute qu'ils ne se fussent concertés pour exalter le courage des soldats, et que l'amour extrême de la patrie et de la gloire ne leur eût inspiré ce stratagème, qui devait, pour réussir, coûter la vie au moins à l'un des deux. Ils se partagèrent les troupes, et arrêtèrent que celui dont l'aile plierait la première, se dévouerait. Manlius eut le commandement de la droite, et Décius celui de la gauche. Le combat se soutint d'abord sur les deux points avec le même avantage; mais Décius, ayant vu que son aile commençait à plier, appela le grand pontife pour qu'il lui dictât les mots dont il devait se servir, en se dévouant, et aussitôt il se jeta dans la mêlée, et expira percé de coups sur un monceau d'ennemis qu'il avait renversés. Ce dévouement rendit le courage aux Romains, et jeta la consternation parmi les Latins, qui furent entièrement défaits, l'an de Rome 416 (338 avant J.-C.). Son collègue lui fit faire de magnifiques funérailles. — Son fils, nommé aussi *Publius* Décius-Mus, fut quatre fois consul, puis censeur et proconsul. Il obtint de grands avantages contre les Samnites, et surtout contre les Étrusques. Après avoir pris et livré au pillage plusieurs villes, après avoir, pendant plusieurs années, porté le fer et le feu dans toute l'Italie, ainsi que son collègue Fabius, avec lequel il était dans la meilleure intelligence, il s'éleva entre eux une querelle sur le choix de la contrée où chacun d'eux devait commander. Décius céda généreusement à Fabius, et il se rendait même avec lui en Étrurie comme son lieutenant, lorsque l'armée romaine ayant été attaquée à la fois par les Étrusques, les Samnites et les Gaulois, fut accablée par le nombre, et mise en fuite. Après avoir fait d'inutiles efforts pour arrêter les fuyards, Décius ne voyant pas d'autre moyen d'obtenir la victoire, prit le parti de se dévouer comme avait fait son père. Il se jeta au milieu des ennemis, expira percé de coups, et rendit par là le courage aux Romains, qui remportèrent une victoire complète, l'an de Rome 457 (296 avant J.-C.). Cet héroïsme héréditaire des Décius avait excité chez les Romains une grande admiration; et leurs ennemis en étaient frappés d'une telle crainte, que vingt-six ans après ce second sacrifice, un fils du dernier Décius, se trouvant aussi, comme consul, à la tête d'une armée qui marchait contre Pyrrhus, le bruit se répandit dans les deux camps, que le consul, à l'exemple de son aïeul et de son père, allait se dévouer pour le triomphe des Romains. Les Épirotes en conçurent tant de crainte, que leur roi eut beaucoup de peine à les rassurer, qu'il fut obligé de leur défendre de frapper le consul romain, s'il s'avançait au milieu d'eux, et qu'il fit dire à celui-ci que, dans le cas où il aurait conçu un projet aussi insensé, il serait pris vivant, et périrait du dernier supplice. Cette dernière considération fut seule capable d'empêcher un troisième sacrifice. Cependant, comme la victoire resta incertaine, quelques historiens ont dit que le troisième Décius s'était réellement dévoué, ce que ne croit pas Tite-Live lui-même. M—D j.

DÉCIUS JUBELLIUS, tribun des soldats romains, fut envoyé à Rhégium, avec une légion de 4,000 hommes, l'an de Rome 471 (282 ans avant J.-C.), afin de défendre cette colonie grecque, qui avait imploré le secours des Romains contre Pyrrhus et les Carthaginois. Cette troupe se conduisit d'abord fort bien, et elle défendit les Rhégiens avec autant de courage que de vigilance; mais peu à peu les soldats s'amollirent, et portèrent envie aux richesses des habitants. Leur chef conçut alors le projet le plus atroce, et il ne craignit pas de mettre dans sa confidence ses principaux officiers. Il fut résolu entre eux que tous les Rhégiens seraient mis à mort le même jour, et qu'afin de déterminer les soldats à cette cruauté, on accuserait leurs hôtes d'intelligence avec Pyrrhus. Les Mamertins venaient de s'emparer d'une colonie sicilienne par un crime aussi abominable, et leur succès décida

du sort des malheureux habitants de Rhégium, qui furent tous égorgés dans la même nuit par ceux-là même qui étaient chargés de les défendre. Ces brigands se partagèrent leurs dépouilles, s'emparèrent de leurs habitations, et obligèrent les femmes et les filles à épouser les meurtriers de leurs pères et de leurs époux. Ce crime ne resta pas longtemps impuni. Décius, chassé presque aussitôt par ses propres soldats pour s'être attribué une trop forte portion du butin, se réfugia chez les Messéniens, où il fut attaqué d'une fluxion sur les yeux. Son médecin se trouvant, sans qu'il l'eût soupçonné, un ancien habitant de Rhégium, fut enchanté d'une aussi bonne occasion de venger ses concitoyens. Ayant assuré Décius qu'il allait appliquer sur son mal un remède un peu violent à la vérité, mais dont l'effet était infaillible, il mit sur ses yeux un emplâtre de mouches cantharides, lui ordonna de l'y laisser jusqu'à son retour, et s'éloigna au même instant sur une barque qui l'attendait. Après de longues souffrances, Décius voyant que le médecin ne revenait pas, leva l'emplâtre, et reconnut qu'il était aveugle. Il paraît qu'il retourna ensuite à Rhégium; car il se trouvait dans cette ville lorsqu'elle fut assiégée par ordre du sénat romain, qui, s'étant débarrassé de la plupart des ennemis de la république, voulut donner un grand exemple de justice et de sévérité. Le consul Genucius, s'étant emparé par ses ordres de la ville de Rhégium, dix ans après le massacre de ses habitants, emmena prisonniers tous leurs meurtriers. Le sénat ordonna aussitôt leur supplice, malgré les clameurs de la multitude et des tribuns du peuple, qui soutenaient qu'on ne pouvait ainsi faire mourir des citoyens romains. Il fut défendu de les ensevelir et de pleurer leur mort. Décius Jubellius, qui avait survécu à la perte de ses yeux, et qui fut arrêté avec les complices de son odieux forfait, se tua lui-même dans sa prison au moment où il allait être conduit au supplice. M—DJ.

DECIUS (Josse-Louis), historien de Pologne, était né en Allemagne vers le milieu du 15e siècle. Il prenait le titre de comte de l'empire et fut secrétaire du roi Sigismond. Il a écrit : 1° *De vetustatibus Polonorum*; 2° *De Jagellonum familia*; 3° *De regis Sigismondi temporibus*. Ces trois petits ouvrages furent publiés ensemble, Cracovie, 1521, in-fol., et Pistorius les a insérés dans le t. 2 de son *Corpus scriptorum historiæ Polonicæ*.—*Conrad* Decius, secrétaire de Ferdinand, archiduc d'Autriche, mit en ordre et publia en latin les *Annales d'Autriche*, rédigées par Gérard de Roo (de 1273 à 1519) en 12 livres, Inspruck, 1592, in-fol. Quelque temps après, il en publia une traduction allemande, Augsbourg, 1611, in-fol. L'édition latine a été réimprimée à Halle, 1709, in-4°. — *Antoine* Decius (ou plutôt *Decio*), natif d'Orta, se distingua, selon Rossi, dans la poésie italienne, et mérita même les éloges du Tasse. On a de lui quelques tragédies, entre autres l'*Acripanda*, Venise, 1592, in-12. C. M. P.

DECIUS, empereur. *Voyez* Dece.

DECIUS (Jean Barovius). *Voyez* Tzetzi.

DECKER (Thomas), auteur dramatique anglais, qui vivait sous le règne de Jacques Ier. On a de lui un grand nombre de pièces de théâtre, dont quelques-unes ont été écrites en société avec d'autres auteurs, particulièrement avec Webster, Ford et Rowley. Parmi celles qu'il a composées seul, on cite l'*Honnête prostituée*, et la comédie du *Vieux Fortunatus*. On y trouve beaucoup de talent pour la peinture des caractères et pour l'intrigue, et un assez bon style comique; mais ce qui a le plus contribué à étendre sa réputation, c'est la querelle qu'il eut avec son contemporain Ben Johnson. Ayant eu le malheur d'offenser, par un succès ou autrement, le poëte lauréat, celui-ci le traita très-sévèrement, en le désignant sous le nom de *Crispin*, dans une espèce de dunciade intitulée le *Poëtereau* (Poetaster). Decker prit amplement sa revanche dans son *Satyromastix*, dont, sous le nom du *jeune Horace*, Ben Johnson est le héros. Cette querelle amusa beaucoup le public. Decker, comme auteur dramatique, n'était regardé, même de son temps, que comme un poëte médiocre. On croit qu'il vivait encore en 1638. X—s.

DECKER (Adolphe), né à Strasbourg, était capitaine des armes à bord de la flotte hollandaise, appelée la flotte de Nassau, commandée par Jacques l'Hermite, et expédiée pour faire la conquête du Pérou et pour reconnaître le détroit découvert récemment par Lemaire. Elle appareilla le 29 avril 1623, arriva devant le détroit le 2 février 1624, et resta quelque temps mouillée dans une baie de la Terre-de-Feu. Le 7 mai, on arriva devant le Callao, où les attaques des Hollandais échouèrent. L'Hermite, malade depuis longtemps, mourut le 2 juin. Schapenham, qui lui succéda, se distingua par ses cruautés. La flotte ne parvint qu'à brûler un assez grand nombre de navires espagnols, remonta le long de la côte jusqu'à Acapulco, et fit voile pour l'île de Guaham, où elle mouilla le 26 janvier 1625. Elle alla ensuite à Mindanao, puis d'îles en îles jusqu'à Batavia. Schapenham mourut le 3 novembre. Les deux seuls vaisseaux qui restaient (les autres s'étant séparés) mouillèrent au cap le 21 janvier 1626, et le 9 juillet abordèrent au Texel. Decker, par ordre du conseil de la flotte, était resté à Batavia, avec les soldats. Il en partit en novembre 1627, et le 27 mai 1628, il entra à Amsterdam. Le journal qu'il rédigea fut imprimé en allemand à Strasbourg en 1629, in-4°. Il se trouve en latin dans la collection de De Bry, 13e partie des *Grands Voyages*, et 12e des *Petits Voyages*. Il est plus étendu dans les premiers et accompagné de cartes et de figures. Il est inséré aussi dans le recueil des *Voyages de la compagnie des Indes*, t. 7, édition de Rouen (t. 4 de 1705), avec ce titre : *Voyage de la flotte de Nassau aux Indes orientales par le détroit de Magellan*, titre fautif, puisque l'on prit le détroit de Lemaire. Le journal y est moins complet que dans la 13e partie de

De Bry, dont on a tiré quelques cartes Prevôt et de Brosses en ont donné des extraits; ce dernier paraît avoir consulté les éditions latines. La relation de Decker est regardée, avec raison, comme une des meilleures du recueil français. L'auteur s'y montre homme intelligent, il écrit avec beaucoup d'ordre et de clarté. Il donne des notions très-justes sur la route à tenir pour abréger la traversée jusqu'au détroit de Lemaire; une très-bonne description des parages au sud de la Terre-de-Feu, et des observations curieuses sur ses habitants, ainsi que sur l'île de Juan Fernandez et sur l'île de Guam. E—s.

DECKER (Paul), architecte, né à Nuremberg en 1677, apprit le dessin et la gravure de G. C. Eimart et l'architecture d'André Schluter. Il alla s'établir à Bareuth, devint directeur des bâtiments de la cour, et mourut en 1713. Cet artiste a beaucoup travaillé ; plusieurs palais de Berlin sont décorés de ses ouvrages de peinture; Hofer, Sedletzky, J. Christophe Steudner, J.-A. Corvinus et J.-J. Kleinschmidt, ont gravé d'après lui plusieurs beaux plafonds représentant des sujets de chasses, des divertissements de paysans, des conversations, des batailles navales, etc. Decker a gravé lui-même quelques estampes d'après André Schluter, son maître, Douth et Augustin Terwesten ; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est son *Traité d'architecture*, imprimé à Augsbourg, en 1711, in-fol., sous ce titre : *Fürstlicher Baumeister, oder Architectura civilis*, avec 64 planches. Il parut en 1716, trois ans après la mort de l'auteur, deux continuations de cet ouvrage, in-fol., avec 74 planches. Decker avait encore laissé en manuscrit un autre ouvrage sur l'architecture, qui fut publié à Leipzig, en 1720, sous le titre d'*Architectura theorico-practica*. Cet ouvrage eut aussi une continuation qui fut donnée en 1722. Decker avait un frère, qui lui succéda dans sa place de directeur des bâtiments, et qui doit être compté au nombre des bons peintres que l'Allemagne a produits. Ses portraits forment une partie intéressante de l'iconographie moderne; ses autres ouvrages, qui sont en grand nombre, ont été gravés par les meilleurs artistes de son siècle. Decker semble avoir dédaigné d'emprunter quelque chose aux autres écoles; toutes ses compositions sont traitées dans le goût allemand; il place presque toujours ses personnages dans des paysages : ses ouvrages offrent d'ailleurs de beaux détails ; plusieurs parties sont traitées avec une grande naïveté de pinceau, une bonhomie qui n'est pas de la grâce, mais qui vaut mieux que l'afféterie. Il a peint avec succès plusieurs scènes de l'Ancien et du nouveau Testament. Ce peintre a eu la satisfaction de voir presque tous ses tableaux gravés par les meilleurs artistes de son temps. A—s.

DECKER (Jérémie de), poëte hollandais, né à Dordrecht vers 1610, reçut sa première éducation à Amsterdam, où son père exerçait le commerce. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des langues latine, italienne, française et anglaise; ses premiers essais furent des traductions de morceaux détachés des poëtes latins. Son caractère le portant au sérieux et à la piété, il débuta par une *Imitation libre des Lamentations de Jérémie*. L'étude de sa langue maternelle l'occupait d'une manière toute particulière. Il s'attachait aux bons modèles, aimait à consulter les plus beaux esprits de son temps, et se fit une grammaire à son usage. Aussi la pureté de sa diction est-elle reconnue encore aujourd'hui. Ami de la religion, il l'était en même temps de la tolérance; il gémissait sur l'amertume des querelles théologiques qu'apaisa si mal le fameux synode de Dordrecht, et il nous a laissé un monument de sa modération dans sa pièce intitulée : l'*Ancien zèle de Rome renouvelé en Piémont*. Son *Vendredi saint*, qui est encore du nombre de ses premières productions, présente une suite de tableaux de main de maître de l'*histoire de la passion*. Se faisant un devoir d'aider son vertueux père dans les soins d'une famille nombreuse, il se voua au célibat, pour ne pas être détourné de cette pieuse obligation : il ne se délassait qu'avec les muses. Son *Eloge de l'avarice* ou plutôt *de la soif de l'or* est une satire piquante que l'auteur ne risquait point de voir rétorquée contre lui-même. Sa pièce intitulée *Remontrance des chevaux* atteste son cœur sensible. Sa verve aimait aussi à s'exercer, mais avec un sentiment exquis, sur une multitude de circonstances domestiques, où il se montre toujours également bon fils et bon frère. Il exprime quelque part la crainte que sa facilité ne dégénère en négligence. « Quand je fais des vers, dit-il,

« Ma tête rarement repose sur ma main. »

Cependant son *Aube matinale* constate le diligent emploi qu'il faisait de son temps. Surmontée d'une gravure de Jean Luiken, elle décorait jadis, en Hollande, les parois des chambres à coucher, et les paresseux, en se levant, y lisaient leur condamnation. Ses deux livres d'*Epigrammes* appartiennent principalement au genre des inscriptions et des moralités, et n'ont point le mordant ni le sel des épigrammes de Vondel et de Constantin Huyghens. Decker consentit à la publication d'un recueil de ses poésies en 1656. Il est en deux petits volumes, recommandables par l'élégance de l'impression et des gravures; il est devenu rare aujourd'hui. Vers cette époque, Decker s'engagea dans une discussion théologique avec Jacob Westerbaan, seigneur de Brandwyck, l'un des hommes les plus distingués de son temps, et leur correspondance se fait également remarquer par l'aménité et l'érudition qui y règnent d'un bout à l'autre. En 1658, il eut le chagrin de perdre son père, depuis longtemps valétudinaire, et il a consacré sa douleur dans plusieurs pièces, dont une porte le titre d'*Invective contre la fièvre*. Une mère âgée concentra dès lors toutes ses affections, tous ses soins. Decker eut moins de loisir, mais non moins de passion pour la poésie. Sa pièce intitulée *A ma mère* est un

chef-d'œuvre de sentiment et d'élévation. Dès 1659 la première édition de son recueil se trouvant épuisée, le libraire van Blancken lui proposa d'en donner une seconde, susceptible d'être considérablement enrichie. Decker se fit un scrupule d'y consentir, crainte de faire tort au premier éditeur. La chose n'en eut pas moins lieu, mais à l'insu et sans la participation du poëte. En 1702, on en vit paraître une 3e édition in-8°, et enfin David van Hoogstraten et Brouerius van Nyedek, tous les deux hommes de mérite, en ont publié une complète et soignée en 1746, 2 vol. in-4°. Decker mourut à Amsterdam en 1666, âgé de 56 ans. Son *Éloge de l'avarice* fut une de ses dernières productions, et, bien que mise sous la presse du vivant de l'auteur, elle ne parut qu'après sa mort. Elle porte tous les caractères d'un talent mûri et d'une profonde connaissance du cœur humain. Il avait paru de lui, en 1661, une traduction hollandaise de l'*Histoire de Séjan*, par Pierre Mathieu, et en 1664 une traduction des historiens latins Florus et Eutrope : il n'a fait que mettre la dernière main à l'ouvrage de son père dans ces deux dernières traductions. Decker est un des poëtes qui honorent le plus le parnasse hollandais. L'élégance, le nombre et la variété caractérisent sa muse. Il ne manque même pas d'énergie et de nerf dans quelques occasions, bien que son talent le porte plus vers le genre doux et gracieux. M. Jérôme de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise* (Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1808 et 1810). en parle avec le plus grand éloge ; il lui avait déjà consacré une biographie particulière, Amsterdam, 1807, in-8° de 112 pages : le frontispice est orné d'un portrait de ce poëte, gravé par Vinkeles d'après un tableau de Rembrandt. Cette *Vie*, intercalée de citations et d'extraits, offre une espèce d'anthologie également agréable et instructive. Elle est terminée par les lettres susmentionnées de Decker et de Vesterbaan sur la prédestination et le libre arbitre. Decker ne se sépara point de l'Église calviniste, bien que ses opinions le rapprochassent entièrement de la doctrine des remontrants, parmi lesquels il estimait bien plus Uytenbogaert qu'Arminius. M—ON.

DECKERS (Jean), jésuite, natif d'Hazebrouck en Flandre, après avoir étudié à Douai, à Rome et à Naples, enseigna la philosophie et la théologie scolastique à Douai, puis à Louvain. Il fut ensuite envoyé dans la Styrie, et devint chancelier de l'université de Gratz, où il mourut le 10 janvier 1619, à 69 ans ; il s'était rendu habile dans la chronologie et dans l'histoire ecclésiastique. Son principal ouvrage est une dissertation sur l'époque de la naissance et de la mort de J.-C. Il est intitulé : *Velificatio seu theoremata de anno ortus ac mortis Domini, deque universa J.-C. in carne œconomia, cum tabula chronographica a capta per Pompeium Jerosolyma, ad incensam et deletam a Tito urbem et templum*, Gratz, 1605, in-4°. Z.

DECKHERR, et non DECKER (Jean), jurisconsulte et bibliographe de la fin du 17e siècle, fut avocat et procureur de la chambre impériale de Spire, et se trouvait, en 1708, conseiller du roi de Danemark. Il a publié quelques ouvrages, qui n'ont plus aucun intérêt, mais dont on voit l'indication dans le *Moreri* de 1759. Le seul des livres de Deckherr, qui ne soit pas entièrement oublié est celui qui est intitulé : *De scriptis adespotis pseudepigraphis et supposititiis conjecturæ*, 1681, in-12. Paul Vinding écrivit à l'auteur lui-même une *Epistola de scriptis nonnullis adespotis*, qui est datée de Strasbourg, 1671, et est un supplément à l'ouvrage de Deckherr. Dans ce supplément, l'auteur de la *Recherche de la vérité* est appelé *Mailbranus, père de l'Oratoire*, et il y a d'autres fautes aussi graves ; cependant les deux opuscules ont été réimprimés à la suite l'un de l'autre, vers 1683, et de nouveau encore à Amsterdam, 1686, in-12, par les soins de Théod. J. Almeloveen. Cette édition est augmentée d'une lettre latine de Bayle, sur les ouvrages anonymes, et les trois pièces ont été reproduites dans l'édition, donnée par J. Albert Fabricius, du *Theatrum anonymorum*, de Placcius, Hambourg, 1708, 2 vol. in-fol. Le *Moréri* de 1759 prétend que, dans l'édition de 1686 du traité de Deckherr, « on trouve à la fin quelques poésies « latines de sa composition, » et il n'y en a pas une seule. On trouve, il est vrai, à la page 276, une longue pièce de vers latins ; mais loin d'être de Deckherr, elle est donnée par lui comme étant de J. C. Keck, jurisconsulte et conseiller à la cour de Bade. A. B—T.

DECLAUSTRE (André), prêtre du diocèse de Lyon, né au commencement du 18e siècle, et de la mort duquel on ignore l'époque, a publié : 1° *Dictionnaire portatif de mythologie*, 1745, 1758, 3 vol. in-12 ; une nouvelle édition, revue et corrigée par Richer, parut en 1765, 2 vol. in-8°. 2° *Histoire de Thamas-Koulikan, nouveau roi de Perse*, ou *Histoire de la dernière révolution de Perse, arrivée en* 1732, Paris, 1742, in-12, 1758, in-12 ; 3° *Table générale des matières contenues dans le Journal des savants de l'édition de Paris, depuis l'année* 1665, *qu'il a commencé, jusqu'en* 1750 *inclusivement, suivie d'un mémoire historique sur le Journal des savants et d'une notice des journaux formés à l'imitation de celui-ci*, Paris, 1753-1764, 10 vol. in-4°. Quoique ce ne soit qu'un travail de patience, l'abbé Declaustre en a retiré quelque gloire, et il a été plus utile aux lettres que beaucoup d'auteurs plus renommés. A. B—T.

DECLIEU. *Voyez* Clieu.

DECOMBEROUSSE (Benoit-Michel), né le 3 février 1754 à Villeurbanne, près Lyon, où son père exerçait les fonctions de notaire, était avocat au bailliage de Vienne, lorsqu'il assista, en 1788, comme député du tiers état de l'élection de cette ville, à l'assemblée des trois ordres du Dauphiné qui se tint à Romans. Ayant adopté les principes de la Révolution et consacré sa plume à les défendre, il fut élu en 1792 député suppléant à la convention nationale, et membre du directoire du dé-

partement de l'Isère ; mais s'étant prononcé contre le 31 mai, il fut, bientôt après, destitué comme modéré. En juillet 1795, il vint siéger à la Convention, il y prit rarement la parole, et en septembre de la même année, il devint membre du conseil des Anciens, par suite de la réélection des deux tiers ; il en sortit en mai 1798. Réélu au même conseil par ses concitoyens, il en fut successivement secrétaire, puis président, et prit une part active à ses travaux. Il appuya l'établissement des fêtes décadaires, et demanda le rejet de la résolution prise par le conseil des Cinq-Cents, relativement à la suppression des théâtres secondaires. Le 6 mai 1799, on le vit monter le premier à la tribune pour demander vengeance, au nom de tous les peuples, de l'assassinat commis à Rastadt sur les plénipotentiaires français Bonnier, Roberjot et Jean Debry. Dans le cours de la même année, il fit un rapport sur l'exercice de l'action en rescision, pour cause de lésion, contre les ventes d'immeubles opérées pendant la dépréciation du papier monnaie. Ami zélé de la liberté de la presse, il proposa de proclamer chaque année le nom du journaliste qui aurait le mieux servi la république. Plus tard, il demanda, comme rapporteur, l'adoption de la loi sur les otages. Après le 18 brumaire, Decomberousse devint président du tribunal criminel de l'Isère, juge au tribunal d'appel de Grenoble, puis membre du bureau de consultation et de révision, que Merlin de Douai avait créé au ministère de la justice, et fut appelé au conseil du contentieux des droits-réunis, lors de la création de cette administration. Les événements de 1814 l'avaient fait rentrer dans la vie privée, lorsque, pendant les cent-jours, il fut nommé conseiller à la cour impériale de Paris, en remplacement de M. Decazes, démissionnaire ; mais la seconde restauration le priva de cet emploi. Il mourut à Paris le 13 mars 1841. Decomberousse joignait à la constance dans les opinions les qualités du cœur et un désintéressement à toute épreuve. Parmi ses ouvrages imprimés nous citerons les suivants : 1° *Le Testament de l'aristocratie mourante*, 1790, in-12 ; 2° *Le Codicile de l'aristocratie*, 1790, in-12 ; 3° *Le Siége de Florence*, ou *la Nouvelle Héloïse*, tragédie en 5 actes et en vers, Vienne, an 3, in-8° ; 4° *Asgill, ou le prisonnier anglais*, drame en 5 actes et en vers, an 4, in-8° ; 5° *La Mort de Michel Le Pelletier*, tragédie en 3 actes et en vers, Paris, an 5, in-8° ; 6° *La Marche triomphante de la liberté, épître à un ami*, Paris, an 7, in-8° ; 7° *Code Napoléon, mis en vers français*, publié sous l'initiale D, Paris, 1811, in-12. R—RD.

DECOMBES (Jean), né à Riom, fut d'abord avocat du roi au présidial de cette ville, et succéda ensuite à son père en 1582, dans la charge de premier président de la cour des aides de Mont-Ferrand. Il publia en 1584 un traité des *Tailles et subsides, de l'origine et de l'instruction des offices de finance*. Les descendants de Jean Decombes ont continué, dans le siècle suivant, de remplir les premières magistratures d'Auvergne, et l'un d'eux, lieutenant général au présidial de Riom, a laissé un commentaire latin sur les coutumes de cette province. Cet ouvrage n'a pas été imprimé ; mais il a été utile à ceux qui ont écrit après lui, et qui en ont eu communication. — Madame Decombes, dont on a publié en 1774 (Riom, 2 vol. in-12) un recueil d'œuvres spirituelles et de lettres pieuses, était de la même famille. — Decombes (Jean), médecin à Manosque, sa patrie, au milieu du 17e siècle, a écrit : *Hydrologie*, ou *Discours sur les eaux, contenant les moyens de connaître les qualités des fontaines chaudes, et particulièrement celles de Greoux à Aix*, 5 vol. in-8°. Z.

DECOMBLES. *Voyez* Combles (de).

DECORDES ou de Cordes (Eutiche), à qui Valère-André, Foppens, Sweert et Paquot n'ont consacré que des articles fort incomplets, naquit à Anvers, au commencement du 16e siècle. Etant parti pour l'Italie, il y embrassa la vie religieuse, le 3 septembre 1540, dans le monastère de Ste-Justine, ordre de St-Benoît, à Padoue. Profondément versé dans la littérature sacrée, il avait étendu le cercle de ses études par la connaissance des langues grecque et hébraïque. Son érudition, sa piété, la douceur de ses mœurs le firent nommer abbé de St-Fortunat, à Bassano. Ceux qui le font abbé de Ste-Justine, tels que Sweert, Valère-André et Foppens, sont dans l'erreur. Il est vrai que St-Fortunat et Ste-Justine étaient deux maisons qui n'en formaient, pour ainsi dire, qu'une seule. Paquot soupçonne que Decordes n'eut qu'une abbaye titulaire, qu'on lui donna peut-être afin qu'il eût rang d'abbé au concile de Trente. Martin Gestmann, évêque de Breslau, qui, pendant qu'il avait fréquenté les écoles de Padoue, avait eu ce Père pour confesseur, l'appela plus tard en Silésie afin d'y rétablir la règle dans les couvents de son ordre, fonction épineuse, dont le savant bénédictin s'acquitta avec le plus grand succès. Il ne parut pas avec moins d'éclat au concile de Trente. Voici l'énumération de ses ouvrages, que la mort l'empêcha de mettre au jour. Mariano Armellini les vit, en 1718, manuscrits dans le couvent de Ste-Justine, et il en parle dans sa *Bibliotheca Benedictino-Cassinensis*. 1° *Commentaria in omnes epistolas D. Pauli apostoli*, 3 vol. ; 2° *Commentaria in symbolum apostolorum* ; 3° *Dictionnarium biblicum* ; 4° *Opuscula e Bibliis selecta*, 3 vol. ; 5° *De justitia originali et justificatione contra Melanchthonem*, 3 vol. ; 6° *Polyonima S. Scripturæ* ; 7° *Responsio confutatoria omnium ex scripturis locorum doctoris Jacobi Herbrandi Tubingensis* ; 8° *Conciones quadragesimales et dominicales* ; 9° *Commentaria in Harmoniam evangelicam D. Hieronymi*, 2 vol. Jacques Pavacci, dans son *Histoire du monastère de Ste-Justine*, cite encore : 10° *Historiæ e Vetere ac Novo Testamento*. Fabianus Justinus fait un grand éloge de Decordes comme commentateur de la Bible et principalement des épîtres de St. Paul. Benedictus Guidius ne le traite pas d'une manière

moins honorable, ainsi que P. Richard, Félix Eygers et M. Antoine Maltempius. Decordes termina sa carrière au mois de septembre 1582. R—F—G.

DECREMPS (Henri), auteur de la *Magie blanche,* était né, comme il le dit lui-même, à Beduer dans le Quercy, le 1er avril 1746. Pendant qu'il achevait ses études au collége de Toulouse, le hasard lui fit tomber entre les mains la *Polygraphie* de Trithème (*voy.* ce nom), où il apprit le moyen de lire les écritures les plus mystérieuses. Ses professeurs voulant éprouver son savoir lui remirent différents morceaux, qui n'auraient été pour tout autre que d'indéchiffrables hiéroglyphes, et il les lut très-facilement, excepté cependant un dans lequel on avait intercalé des signes sans valeur et dont il fallait faire abstraction pour découvrir le sens des mots. Ce premier succès accrut le goût de Decremps pour les sciences occultes, et, dans la suite, il s'y rendit assez habile pour deviner toutes les ruses employées par des charlatans plus ou moins adroits. A sa sortie du collége, ses parents voulurent l'envoyer à Cahors pour y faire son cours de théologie; mais, ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il quitta furtivement la maison paternelle et prit le chemin de Paris, sans trop savoir comment il se tirerait d'embarras au milieu de cette grande ville, où il allait se trouver sans appui et presque sans ressource. En attendant que quelque circonstance heureuse le mît à même de profiter de ce qu'il savait, il prit un logement dans un des quartiers les plus obscurs pour ménager sa bourse; et, ne sortant que lorsqu'il y était contraint, il employait toutes ses journées à lire les livres qu'il achetait sur les quais, notant avec soin tout ce qu'il y remarquait de singulier et de curieux. C'est ainsi qu'il parvint à se faire un fonds de connaissances assez superficielles, il est vrai, mais très-variées. Trahi par un ami dans lequel il avait placé sa confiance, il s'éloigna brusquement de Paris, et parcourut toute la France « à pied, « sans autre monture qu'un gros bâton, et sans « autre embarras qu'une écritoire, du papier et « une gourde. Le soir, il écrivait ce qu'il avait vu « dans la journée; et c'est ainsi que se trouvèrent « composés la plupart de ses ouvrages » (*voy.* la *Science sans-culotisée.*) Il eut l'intention de s'arrêter à Lyon pour y donner un cours de littérature; mais, n'ayant pu trouver d'élèves, il poursuivit sa route, visita l'Allemagne et les Pays-Bas, s'embarqua pour l'Angleterre et vint à Londres où il enseigna l'astronomie. Obligé d'apprendre l'anglais, il le parla bientôt facilement. Il étudia aussi la navigation, et fit plusieurs voyages sur mer, dans le but de perfectionner ses connaissances géographiques. Il était de retour à Paris en 1783; l'année suivante, il y publia la *Magie blanche dévoilée.* Cet ouvrage, dans lequel il donna l'explication de toutes les expériences de Pinetti, prétendu physicien, mais escamoteur fort habile, obtint un très-grand succès. Les journaux les plus accrédités, entre autres l'*Année littéraire,* en rendirent un compte avantageux; il fut traduit en anglais, et réimprimé dès l'année suivante tant en France qu'à Bruxelles. A cet ouvrage, Decremps en fit succéder plusieurs autres, dont on trouvera les titres à la fin de cet article: il y dévoile tous les tours de cartes, de gobelets et de gibecières qui faisaient alors l'amusement des sociétés les plus distinguées. Mais tout en s'annonçant comme l'ennemi des charlatans (1), Decremps l'était bien un peu lui-même. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir, dans la *Magie blanche,* décrit un tour extraordinaire, il en renvoie l'explication à un autre moment; et pour avoir cette explication, il fallait acheter un autre livre de 8 pages, qui revenait aussi cher que le volume même, trouvant ainsi le moyen de vendre son ouvrage le double de ce qu'il l'annonçait. Il cherche, dans son *Supplément* à la *Magie blanche,* p. 261, à pallier cette turpitude, en la rejetant sur sa pauvreté qui était très-grande en effet, s'il est vrai qu'il pût dire avec Bias: *Omnia mecum porto.* Comme le bénéfice qu'il faisait sur la vente de ses livres ne suffisait pas à ses besoins, Decremps prit le parti de retourner à Londres, et il y ouvrit, pour l'enseignement de la langue française, une école qu'il eut le plaisir de voir fréquentée par un grand nombre d'élèves; mais son imprudence ne lui permit pas de mettre à profit cette circonstance favorable pour s'assurer une existence indépendante. Dénoncé, pour avoir chanté la *Marseillaise* dans une taverne et tenu des propos plus qu'indiscrets, il reçut l'ordre de quitter Londres, et revint à Paris en 1793. Partisan de la révolution, mais ennemi des excès, on ne le vit point figurer, à cette déplorable époque, dans les clubs ni dans les assemblées tumultueuses des sections; il ne servit la cause qu'il avait embrassée qu'en cherchant les moyens d'éclairer le peuple, ou, comme il le dit lui-même dans le langage du temps, de *sans-culotiser* la science. En 1794, il publia le *prospectus* d'un cours d'astronomie pour les ouvriers, en dix leçons ou numéros; mais il ne put jamais réunir assez de souscripteurs pour couvrir les frais d'impression. Il donnait à cette époque chez lui des leçons de géographie, d'astronomie, de navigation et de langue anglaise. Craignant qu'on ne lui reprochât de rester à Paris occupé de choses si frivoles, tandis que tous les bons citoyens étaient à la frontière, il s'excusait sur l'obligation de subvenir par son travail aux besoins de sa femme et de son enfant au berceau. Ainsi Decremps, alors âgé de près de 50 ans, était récemment marié. « Tout ce que je puis, dit « il, c'est de faire en personne mon service dans « la garde nationale. » Tombé depuis dans l'obscurité la plus complète, malgré ses tentatives pour en sortir, il est mort octogénaire vers 1826. On a de lui: 1° *Le Parisien à Londres,* ou Avis aux Fran-

(1) Dans les *Petites aventures de Jérôme Sharp,* il dit, page 10, « que, voulant être l'apôtre des sciences, il aura s'il le faut, à l'exemple de M. Marat, assez de courage pour en être le martyr. » Singulier modèle qu'il avait pris là; mais Marat n'était alors connu que comme un mauvais physicien et un zèlé *philanthrope.*

çais qui vont en Angleterre, contenant le parallèle des deux plus grandes villes de l'Europe, Amsterdam et Paris, 1784, 2 vol. in-8° (l'édition de 1784 me paraît suspecte, mais j'en ai vu une de 1789, 2 vol. in-12). 2° *La Magie blanche dévoilée*, Paris, 1784; 2e édition, avouée par l'auteur, 1788, in-8°, fig. Il faut joindre à ce volume : *Explication* du tour extraordinaire écrit au chapitre 25, in-8° de 8 pages. 3° *Supplément* à la *Magie blanche dévoilée*, ibid., 1785, in-8°; 2e édition, 1788. A ce volume, il faut également réunir : *Éclaircissements* sur quelques articles, dont on n'a pas donné l'explication, 32 pages. 4° *Testament de Jérôme Sharp*, professeur de physique amusante, ibid., 1786; 3e édition, 1788, in-8°. 5° *Codicile de Jérôme Sharp*, ibid., 1788, in-8° (1). Ce volume est orné du portrait de Decremps. On lit au-dessous :

Il a su démasquer, dans ses heureux écrits,
Du grand art de jongler les trop nombreux apôtres :
Il eut des envieux, mais encor plus d'amis,
Et mérita d'avoir et les uns et les autres.

6° *Les petites aventures de Jérôme Sharp*, Bruxelles et Liége, 1798, in-8°, fig.; 7° *La science sans-culotisée : Premier essai sur les moyens de faciliter l'étude de l'astronomie et d'opérer une révolution dans l'enseignement*, Paris, 1794, in-8°. C'est le cours qu'il annonçait par souscription, et dont il n'a paru que cette première livraison, lancée dans le public comme un prospectus. Au revers du frontispice est la liste des ouvrages imprimés de l'auteur, parmi lesquels on en trouve deux en anglais, qui n'ont encore été cités par aucun bibliographe : *Philosophical amusements*; *An essay on the art of facilitating the study of french language*. 8° *Diagrammes chimiques*, ou Recueil de 360 figures qui expliquent succinctement les expériences par l'indication des agents et des produits à côté de l'appareil, et qui rendent sensible la théorie des phénomènes, Paris, 1822, in-4°, de 127 pages, avec 112 planches. L'auteur, qui fait un grand étalage d'érudition, annonce qu'il a étudié la chimie sous les plus grands maîtres de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, etc. Ce volume se compose d'un abrégé de nomenclature chimique en six langues, et d'une application de l'algèbre à la chimie. 9° *Lettre à M. de Jouy sur un article satirique de la Biographie des Contemporains, et sur les inconvénients d'écrire l'histoire contemporaine sans la savoir*, Paris, 1824, in-8°. C'est une réclamation contre son article, où l'on disait que Decremps avait été victime d'une mystification de Pinetti, ce qu'il désavoue formellement, et dont nous n'avons trouvé d'ailleurs aucune trace dans les *Mémoires secrets*. Cette lettre est un recueil vraiment curieux de citations dans toutes les langues. W—s.

DECRÈS (le duc Denis), ministre de la marine, naquit à Château-Villain, en Champagne, le 18 juin 1761. Son éducation, son goût et les exemples de sa famille décidèrent sa vocation pour le service de mer, et il y entra à l'âge de 17 ans comme aspirant. Nommé garde de la marine, en 1780, il fut embarqué sur la frégate *le Richemont*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres du comte de Grasse, et prit part à tous les combats que cette armée eut à soutenir. A celui du 12 avril 1782, dans les Antilles, dont l'issue fut si malheureuse, on remarqua un jeune garde, qui, dans un canot, sous le feu des Anglais, portait une remorque au vaisseau *le Glorieux*, démâté de tous ses mâts et qui le tira du danger auquel il était exposé : c'était Decrès : le grade d'enseigne fut la récompense de ce trait de bravoure. Embarqué en cette qualité sur la *Nymphe*, il assista au combat du 18 février 1783, dans lequel cette frégate, de concert avec la *Cybèle* et l'*Amphitrite*, s'empara du vaisseau anglais *l'Argo*. Promu au grade de lieutenant de vaisseau, en 1785, il passa sur l'*Alouette*. Détaché de cette frégate sur la goëlette *la Nymphe*, Decrès fut chargé de diverses missions, dont l'une avait pour objet de constater la réalité des lacs de bitume de la Trinité espagnole. Le journal des opérations relatives à cette exploration valut à Decrès des témoignages de satisfaction du maréchal de Castries, alors ministre de la marine. Au mois de février 1791, il s'embarqua sur la *Cybèle* comme major général de la division de frégates commandée par St-Félix, et destinée pour les Indes-Orientales. L'année suivante, cette division, croisant en vue de la côte de Malabar, eut connaissance qu'un bâtiment du commerce français, pris par les Marattes, était mouillé sous la protection du fort Coulabo. Decrès proposa à l'amiral d'enlever ce bâtiment à l'abordage; il arma trois canots de la frégate; et, à la nuit tombante, il se dirigea sur la côte. Parvenu auprès du bâtiment, il saute à bord avec ses marins, tue ou jette à la mer 150 Marattes qui s'y trouvaient, et le ramène en triomphe au milieu de la division. Au mois d'octobre 1793, l'amiral chargea Decrès d'aller en Europe pour rendre compte au gouvernement de la situation de l'Ile-de-France, et solliciter des secours qu'il devait y ramener; il arriva à Lorient le 10 février 1794. A son débarquement, il apprend que, promu au grade de capitaine de vaisseau au mois de janvier 1793, il avait été destitué peu de temps après comme noble. Arrêté presque aussitôt, il est conduit à Paris par la gendarmerie. Assez heureux pour échapper à la proscription dont il était menacé, il se retira près de sa famille dans le département de la Haute-Marne, où il vécut ignoré jusqu'au mois de juin 1795, époque à laquelle il fut réintégré dans son grade, et nommé au commandement du *Formidable*, qu'il conduisit de Toulon à Brest. Il fut, en 1796, promu au grade de chef de division, puis élevé à celui de contre-amiral en avril 1798. Commandant en cette qualité l'escadre légère de l'armée navale aux ordres de Brueys, il arbora son pavillon sur la frégate la *Diane*. A l'attaque de Malte, chargé de fa-

(1) La *Magie Blanche* et ses trois suites ont été refondues dans *l'Encyclopédie méthodique, Dictionnaire des amusements physiques*.

voriser le débarquement des troupes, il soutint un engagement avec les galères de l'île, et se trouva même compromis sous le feu du fort La Valette. Se trouvant à l'arrière-garde de la ligne au combat d'Aboukir, il passa successivement sur deux des vaisseaux du centre et ne revint sur le sien que lorsqu'il le vit à son tour engagé avec l'ennemi. Le *Guillaume-Tell* avait été désemparé; il se répara tout en combattant, et Decrès ayant rallié sous son pavillon les débris de l'armée se rendit à Malte avec eux. Bientôt toutes les forces anglaises se réunirent devant ce port et en formèrent le blocus. Vaubois, son compatriote, y commandait; ce général le chargea du commandement des avant-postes. Pendant dix-sept mois la constance des troupes et celle de leurs généraux soutint les assauts réitérés des Anglais, des Russes et des Napolitains; mais, au mois de mars 1800, les forces françaises se trouvèrent resserrées dans La Valette, le reste de l'île étant tombé au pouvoir de l'ennemi. Cette situation était d'autant plus critique que les vivres devenaient très-rares et que le nombre des malades augmentait chaque jour. Decrès, pour diminuer la détresse, prit la résolution de sortir avec le *Guillaume-Tell*, à bord duquel il fit embarquer 1,000 hommes et 200 malades. Deux vaisseaux anglais étaient mouillés dans la baie de Marsa-Sirocco, sur la côte orientale de l'île; trois autres l'étaient devant La Valette; deux frégates et plusieurs corvettes louvoyaient à une petite distance. Malgré ces obstacles, Decrès apparcilla le 29 mars à onze heures du soir. A peine était-il sous voiles que les postes de terre, occupés par les Anglais, firent feu sur lui de toutes parts. Le lendemain, il fut joint par la frégate *la Pénélope* qui commença à tirer en chasse sur le *Guillaume-Tell*, et continua de le poursuivre, quoiqu'il ripostât avec ses canons de retraite, dont plusieurs l'atteignirent. La crainte d'être retardé et joint à la fin par les Anglais, qu'on apercevait à l'horizon, ne lui permit point de manœuvrer pour combattre la frégate; mais, malgré ses efforts pour échapper à un ennemi aussi supérieur, à cinq heures du matin il se trouva à la portée du canon du vaisseau *le Lion*, de soixante-quatre. Alors le combat s'engagea. Il durait depuis trois quarts d'heure, lorsque Decrès donna l'ordre au capitaine Saunier de tenter l'abordage. On sait combien cette manœuvre est difficile et dangereuse de vaisseau à vaisseau; cependant deux fois elle fut exécutée, et elle réussissait la seconde, si les deux vaisseaux ne se fussent dégagés spontanément lorsque déjà ils étaient accrochés. Le *Lion* fut tellement maltraité qu'il se vit obligé de fuir vent arrière; mais le *Foudroyant*, de quatre-vingt-six, étant venu prendre part au combat, le *Guillaume-Tell* fut contraint de prêter côté à ce nouvel adversaire. L'action dura près d'une heure avec le plus grand acharnement. Pendant ce temps, le *Lion*, qui avait réparé ses plus grosses avaries, revint à la charge. Decrès alors tenta de renouveler contre le *Foudroyant* la manœuvre qu'il avait essayée vainement contre le *Lion*; mais ce vaisseau évita constamment l'abordage. Depuis ce moment, le *Guillaume-Tell* eut à combattre deux vaisseaux et une frégate. Le feu prit plusieurs fois dans ses hauts; démâté d'abord de son mât d'artimon, ensuite de son grand mât, le gaillard d'arrière se trouva encombré de débris, ce qui rendait la manœuvre de l'artillerie extrêmement difficile, et bientôt la chute du mât de misaine vint encore aggraver cette position. Une explosion de gargousses, qui eut lieu au même moment sur la dunette, renversa l'amiral Decrès du banc de quart sur lequel il était monté. Il était neuf heures et demie, et le combat avait commencé à une heure du matin. La résistance opiniâtre que le *Guillaume-Tell* avait opposée à trois bâtiments ennemis était suffisante pour la gloire du pavillon; il fut amené. Decrès était couvert de blessures, ainsi que le capitaine Saunier et plusieurs de ses officiers : près de la moitié de l'équipage avait été tué ou blessé. Les Anglais n'avaient pas moins souffert; car la *Pénélope* seule se trouva en état d'amariner le *Guillaume-Tell*, et de le remorquer jusqu'à Syracuse. Ce fut à grand'peine que le *Lion* et le *Foudroyant* atteignirent Minorque, où ils relâchèrent coulant bas d'eau, et leur mâture fort endommagée. Le *Chronicle naval*, en rendant compte de ce combat, s'exprima ainsi : « C'est peut-être l'action « la plus chaude que jamais bâtiment ennemi ait « soutenue contre ceux de Sa Majesté britanni- « que. » Cette glorieuse résistance valut à Decrès un *sabre d'honneur* des mains du premier consul. A son retour d'Angleterre, il fut nommé à la préfecture maritime de Lorient, et, en octobre 1801, au ministère de la marine. Ce poste était difficile dans la situation où se trouvait notre marine. Decrès y apporta une grande activité, et cette force d'esprit et de caractère dont il était éminemment doué. Ministre d'un homme hardi dans ses conceptions, il eut de grandes choses à exécuter. Les travaux gigantesques du port de Cherbourg, ceux qui furent faits à New-Deep et à Flessingue; la création de l'arsenal et des chantiers d'Anvers; l'amélioration des établissements maritimes depuis l'Adriatique jusqu'à la mer, l'expédition de St-Domingue, la construction et la réunion des milliers de bâtiments de la flottille de Boulogne, telles furent les principales opérations de son long ministère; et ce sont autant de témoignages qui déposeront en faveur de l'homme qui a sinon conçu, du moins dirigé ces immenses travaux. Chargé pendant treize années d'une administration difficile, Decrès eut constamment à lutter contre la fortune, qui, chaque jour, amenait de nouveaux désastres. La perte de plusieurs grandes batailles navales, la prise de quelques-unes de nos colonies, et l'insuccès de diverses expéditions, offrirent à ses détracteurs des occasions de blâme et de censure qu'ils ne laissèrent point échapper (1). Mais, sans

(1) On a fait un reproche à Decrès, comme à tous les ministres de

entrer dans une trop longue polémique, il faut reconnaître qu'en résultat, Decrès a procuré à la marine un notable accroissement de forces. A son avénement au ministère en 1801, elle se composait de 55 vaisseaux et de 41 frégates. Dans l'espace de treize années, 83 vaisseaux et 65 frégates descendirent des chantiers ; et, malgré des pertes immenses, notre marine présentait encore au mois de mars 1814 un matériel de 103 vaisseaux et 54 frégates. Ce ne fut pas, on peut bien le croire, sans un vif sentiment de douleur que Decrès vit une grande partie de ces vaisseaux passer à cette époque entre les mains des étrangers ; mais alors la France expiait sa gloire, et ses ennemis se vengeaient des revers et des humiliations qu'elle leur avait fait éprouver. Pendant le règne des cent-jours, Decrès fut rappelé au ministère de la marine (1), et la reconnaissance lui fit un devoir de l'accepter (2). Mis en retraite à la seconde restauration, il rentra dans la vie privée. Des connaissances variées et étendues, toutes les ressources d'un esprit aussi remarquable par sa solidité que par son brillant faisaient rechercher en lui l'homme d'État profond et le marin courageux (3). Bizarre et déplorable exemple de la fatalité ! Le marin, qui, sur la dunette de son vaisseau, avait échappé au danger d'une explosion, devait, vingt ans plus tard, périr des suites d'une autre explosion. Son valet de chambre, après lui avoir volé des sommes considérables, essaya de couvrir ce crime par un crime plus grand encore. Le 22 novembre 1820, il plaça des paquets de poudre entre les matelas de son maître, et, vers minuit, il y mit le feu au moyen d'une mèche. L'explosion jeta Decrès hors de son lit et lui fit de graves blessures. Son premier mouvement fut d'appeler au secours son assassin ; mais ce misérable ne lui répondit que par un cri d'effroi et, se précipitant dans une cour, il tomba sur le pavé avec une telle violence qu'il expira quelques heures après. Cette catastrophe affecta si profondément le duc Decrès qu'il mourut lui-même au bout de quelques jours, le 7 décembre 1820. H—Q—N.

Bonaparte, de leur servile obéissance à toutes ses volontés ; mais en admettant que ce reproche fût juste à l'égard de quelques-uns d'eux, est-il donc si facile qu'on le croit communement de combattre et de vaincre les volontés des souverains ? Napoléon par fierté, et peut-être aussi par la conviction qu'il avait de sa supériorité, ne souffrait que difficilement les conseils. Souvent aussi il ne consultait que sa seule volonté, et ses ministres ne connaissaient ses desseins qu'en recevant l'ordre de les exécuter. Telle était et telle sera toujours la position des ministres dans une monarchie où le souverain gouverne par lui-même, et surtout quand ce souverain, ainsi que Napoléon, n'aura dû le trône qu'à son épée et à l'ascendant de son génie.

(1) Il fut également nommé membre de la chambre des pairs. Quelques jours après l'abdication de Bonaparte, il fut envoyé avec Boulay de la Meurthe à la Malmaison pour engager l'empereur à sortir de France. Il s'acquitta de sa mission avec loyauté, et en rendit compte avec beaucoup de convenance à la séance de la chambre des pairs du 29 juin 1815.

(2) Bonaparte, à son retour de l'île d'Elbe (mars 1815), rappela presque tous ses anciens ministres. Cambacérès fut nommé ministre de la justice, Davoust ministre de la guerre, Caulaincourt fut replacé aux affaires étrangères, Gaudin et Mollien redevinrent ministres des finances et du trésor, le duc d'Otrante, Fouché, fut chargé de la police générale, Maret reprit la secrétairerie d'État, Carnot eut le ministère de l'intérieur, et Decrès fut replacé à la tête du département de la marine. Ce dernier choix seul fut généralement désapprouvé. Ce ministre était homme de tête, homme d'esprit et de cœur ; mais par le peu d'importance qu'il paraissait attacher à être juste ou injuste, par son égoïsme et son brutal mépris pour ses subordonnés, il s'était attiré l'aversion de tous ceux qui l'approchaient ; et, comme le mal gagne facilement, cette aversion, quoique non méritée peut-être, était devenue générale (*Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de l'empereur Napoléon en 1815*, par M. le baron Fleury de Chaboulon).

(3) Le duc Decrès, qui jusqu'alors était demeuré célibataire, avait épousé en 1815 la veuve du général Saligny, duc de San-Germano, dont la fille est morte récemment femme du fils du maréchal duc de Dalmatie. Madame la duchesse Decrès est la sœur de madame la duchesse d'Albufera. D—R—R.

DECROIX (J.-J.-M.), né à Lille et mort en cette ville le 28 juin 1826, était, avant la révolution, secrétaire du roi et trésorier de France. Il consacrait ses loisirs à la culture des lettres ; mais les écrits qu'il a publiés ont paru sous le voile de l'anonyme. Ce sont : 1° *L'Ami des arts*, ou *Justification de plusieurs grands hommes*, Amsterdam (Lille), 1776, in-12 ; 2° *Stances irrégulières sur le spectacle de Lille*, ou *Étrennes* à M. Branchu, directeur de ce spectacle, et aux divers acteurs qui le composent, dans l'année théâtrale de 1819 à 1820, Lille, 1819, in-8°. On a encore de lui : 1° (avec Vieillard de Boismartin (*voy.* ce nom), *Almanzor*, tragédie en 5 actes, représentée à Rouen en 1771, et imprimée à Caen sous le nom de son collaborateur ; 2° *L'Heureux retour de Louis XVIII*, traduction française d'un poëme latin de M. Jannet, 1814, in-8°. Decroix a donné des soins à l'édition des œuvres de Voltaire faite à Kehl (1) ; il a pris part à la publication du *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, par Laharpe, Paris, 1814, in-8°, et aux *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière, ibid., 1826, 2 vol. in-8°. Enfin il a fourni des articles à l'*Encyclopédie* d'Yverdon et à la *Biographie universelle*. — Decroix (*L.-J.*), qu'on a quelquefois confondu avec le précédent, était un pharmacien et chimiste établi à Lille, où il mourut vers 1815, à l'âge de plus de 90 ans. Il a publié : 1° *Physico-chimie théorique, en dialogues*, Lille, 1768, ibid., 1782, in-8°. 2° *Avis instructif d'un père à ses enfants*, ibid., 1770, in-12 ; 4e édition, ibid., 1812. 3° *Étrennes aux jeunes gens*, ibid., 1772, in-12. 4° *Tables des combinaisons des plus connues en chimie*, ibid., 1772, in-8° ; 5° (avec Boudin, pharmacien à Lille) *Analyses de l'eau d'une fontaine minérale située à St-Pol en Artois*, ibid., 1788, in-8°. P—RT.

DÉDALE, sculpteur grec, né à Sicyone, est le seul des artistes ainsi nommés, dont on puisse parler d'une manière positive. Pausanias nous apprend qu'il était frère et disciple de Patrocle. Il a vécu par conséquent dans la 95e olympiade, 400 avant J.-C. Ses principaux ouvrages se voyaient dans l'Élide ; tels étaient les statues de plusieurs Grecs vainqueurs aux jeux olympiques, et un trophée que les Éléens

(1) En 1775, Decroix et Panckoucke (*voy.* ce nom), son compatriote et son ami, avaient conçu le projet de publier une édition des Œuvres de Voltaire ; mais, par suite de diverses circonstances, Beaumarchais se trouva chargé de cette vaste entreprise. Il acheta en Angleterre les caractères de Baskerville (*voy.* ce nom), et forma au delà du Rhin une imprimerie d'où sortirent les éditions de Voltaire connues sous le nom de Kehl. C'est de là que les épreuves étaient envoyées à Lille pour être corrigées par Decroix. Celui-ci mit en ordre la Correspondance, et plus tard il donna à quelques éditeurs de Voltaire plusieurs pièces inédites qu'on n'avait pas admises dans l'édition de Kehl.

avaient élevé dans l'*Altis*, en mémoire du combat qu'ils y avaient livré aux Lacédémoniens. On montrait aussi en Arcadie une statue de la Victoire, faite par Dédale, et peut-être faut-il encore lui attribuer un groupe dont parle Pline, et qui représentait des enfants se battant, sujet répété souvent par les sculpteurs grecs. — Il a sans doute existé un Dédale plus ancien, auquel les Grecs ont dû plusieurs découvertes, ou au moins des progrès remarquables dans les arts mécaniques et dans ceux du dessin; maître de Dipène et de Scyllis, qui vivaient vers la 50e olympiade, parent d'Euchir, qui vint en Italie avec Démarate, père de Tarquin l'ancien (*voy.* Dipène et Euchir), Dédale a dû fleurir 600 ans avant J.-C. Ce fut lui qui, le premier, fit aux statues des yeux ouverts, qui détacha les mains du corps, et sépara les jambes et les pieds. Il inventa et exécuta des automates; mais le plus célèbre des Dédale serait antérieur à Homère, contemporain de Minos et athénien; son histoire, remplie de fables, appartient à la mythologie. On lui attribue l'invention de la scie, de la hache, du vilbrequin, de la voile et de la mâture des vaisseaux, la construction d'un labyrinthe en Crète, d'une citadelle et de thermes en Sicile, de plusieurs édifices en Sardaigne, et enfin de beaucoup de statues de bois, qu'on appela même longtemps des *Dédales*. — Arrien cite encore un Dédale de Bithynie, auteur d'une excellente statue de Jupiter. L—S—e.

DEDEKIND (Frédéric), inspecteur des églises protestantes dans le diocèse de Lubeck, mourut le 27 février 1598. On a de lui quelques ouvrages en vers allemands : 1° *le Chevalier chrétien*, d'après le chap. de l'*Épître aux Éphésiens*, 1590; 2° *Les papistes convertis*; 3° *Massanisse et Sophonisbe*. Mais il doit toute sa réputation à son *Grobianus*, satire en vers latins, qui parut d'abord à Francfort, 1549, in-8°, et qu'il fit réimprimer sous ce titre : *Grobianus, de morum simplicitate libri tres, in gratiam omnium rusticitatis amantium conscripti, per Fridericum Dedekindum, jam denuo ab auctore emendati et plerisque in locis cum præceptis tum exemplis aucti*, Leipzig, 1552, in-8°. Afin de corriger les personnes qui par leurs singularités choquent les usages reçus et les convenances, il flatte en apparence leurs travers, dans l'intention de les rendre d'autant plus frappants. Les éditions et les traductions multipliées de cet ouvrage sont une preuve de l'estime dont il a joui; l'auteur y montre plus de finesse que n'en avaient alors ses compatriotes. Nous en connaissons trois traductions en allemand; par Gaspard Scheidt, Worms, 1551, in-4°; par Hellbach, Mühlberg, 1567, in-8°, par Wencerlas Scherffer, Brieg, 1640 in-8°. On en a publié une traduction anglaise sous ce titre : *Fr. Dedekind's Grobianus, or the compleat Booby, an ironical poem, in three Books, done into English, from the original latin, by Roger Bull*, Londres, 1739, in-8°. — Dedekind (Constantin-Christian), autre poëte allemand du 17e siècle, a publié un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans le dictionnaire d'Adelung et dans celui de Jordens; voici les principaux : 1° *Recueil de drames propres à être mis en musique*, Dresde, 1676, 2e édition; on y trouve, 1. *Le ciel sur la terre*, ou *Naissance de J.-C.*; 2. l'*Étoile de David* et *Hérode l'infanticide*; 3. *Jésus mourant*; 4. *Jésus triomphant*. 2° *Second recueil*, Dresde, 1676; on y retrouve les quatre pièces précédentes, et de plus, 1. *Nos premiers parents réconciliés après leur chute*; 2. *Abel premier martyr*; 3. *Isaac et Abraham*; 4. *Samson*. 3° *Collection de 120 chants pour les cérémonies de l'Église*, Dresde, 1676. G—y.

DEDELAY-D'AGIER (Pierre-Claude), comte et pair de France, naquit à Romans le 25 décembre 1750, d'une famille noble, d'origine suisse. Entré fort jeune dans la gendarmerie à Lunéville, il sentit bientôt qu'en prenant la profession des armes il s'était trompé sur sa vocation, et revint dans sa province, en 1780, avec le grade de capitaine de cavalerie en retraite. Il s'établit alors dans une ferme considérable qu'il possédait à Bourg-du-Péage, et commença, sur un terrain d'environ 400 arpents, des expériences qui furent couronnées d'un plein succès. Son exemple fut bientôt imité, et dans peu d'années, grâce à ses soins et à ses encouragements de toute espèce, il n'y eut plus dans le pays un seul coin de terre improductif. Il trouvait dans l'instruction de tous les habitants la plus douce récompense de ses louables efforts; mais le gouvernement voulant exciter le zèle des grands propriétaires dans les différentes provinces, Dedelay fut compris parmi les chevaliers de l'ordre de St-Michel, que, depuis quelque temps, on considérait pour le civil comme l'ordre de St-Louis pour le militaire. Nommé, en 1788, maire de Romans, il fut en cette qualité l'un des députés aux états de la province qui se réunirent à Grenoble dans les premiers mois de 1789. Le zèle avec lequel il y signala les abus qui pesaient principalement sur la classe des paysans fut regardé comme inopportun par le ministère, dans un moment où des troubles éclataient partout en Dauphiné. Une lettre de cachet exila Dedelay au château de Brescou près d'Agde; mais elle fut promptement révoquée sur la réclamation des états, qui députèrent au roi trois commissaires pour lui faire connaître la vérité. Dedelay fut élu suppléant de l'ordre de la noblesse aux états généraux, et il y remplaça, en 1790, le comte de Dolomieu. Dans cette mémorable assemblée il se livra spécialement à l'examen des questions de finances et d'agriculture, sur lesquelles il présenta le premier des vues utiles, et qui furent en partie adoptées. Le 11 février 1790, il se prononça pour la suppression des ordres monastiques, et quelques jours après il demanda que la pension des religieux fût la même pour tous, puisqu'ils avaient également droit à des secours. Le 13, il vota contre le commerce libre des sels, dans la crainte que d'avides spéculateurs ne s'entendissent pour en tenir le gain trop élevé. Le 12 mars, il présenta des vues sur la réorgani-

sation de l'ordre judiciaire, et prit ensuite part à la discussion sur l'emplacement des tribunaux, le traitement et les attributions des juges et la manière d'obtenir la réforme de leurs décisions. Le 11 avril il appuya la suppression des dîmes; mais il consentit par amendement à ce qu'une partie de leur traitement fût payée en nature aux curés dont il rappelait les immenses services à toutes les époques. Membre du comité d'aliénation, il fit divers rapports sur la vente des domaines nationaux, et sur les moyens de la rendre profitable aux communes et à l'agriculture, sans diminuer les ressources qu'elle devait produire au trésor public. Il eut la plus grande part à l'établissement du nouveau mode de contributions, et présenta ses idées, alors nouvelles et dont la justesse fut reconnue, sur les bases de l'impôt et la manière la plus propre à en assurer le recouvrement, en ménageant les intérêts de l'agriculture qu'il ne perdait jamais de vue. C'est ainsi qu'il obtint une réduction de 60 millions sur le principal de la contribution foncière que le comité proposait de porter à 300 millions et comme les autres branches de revenus ne suffisaient pas pour couvrir les dépenses présumées, il proposa, mais sans succès, de combler le déficit par la création d'annuités à 8 pour 100, remboursables d'année à autre, moyen, suivant lui, d'éteindre très-promptement cette dette, en assurant tous les services. Après la session, Dedelay revint à Bourg-du-Péage se mettre à la tête de son exploitation agricole, et telle était l'estime dont il jouissait dans tout le pays, qu'il ne fut point inquiété pendant la terreur. Député par le département de la Drôme en 1797 au conseil des Anciens, il continua de s'y occuper presque exclusivement des moyens d'améliorer l'assiette des impôts et d'en rendre la perception moins onéreuse pour les contribuables. Il en fut élu secrétaire le 23 septembre, et président le 21 avril 1799. A la suite de la révolution du 18 brumaire, il fit partie du nouveau corps législatif. Désigné peu de temps après par le tribunat et par le premier consul candidat au sénat conservateur, il y entra le 19 décembre 1800, et fut, en 1804, créé comte et commandant de la Légion d'honneur. L'un des membres de cette minorité du sénat qui tenta vainement de s'opposer aux volontés inflexibles de Bonaparte, il vota pour sa déchéance, le 4 avril 1814, et fut nommé pair par le roi le 4 juin suivant. Lors du retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, Dedelay se trouvait à Romans. En apprenant cette nouvelle dont il prédit sur-le-champ les suites, il se hâta de revenir à Paris, où il rendit à ses collègues un compte fidèle de ce qu'il avait appris dans le trajet. Malgré son opposition aux projets gigantesques de Napoléon, il fut compris dans sa nouvelle chambre des pairs. Nommé, en juin, membre de la commission chargée de se concerter avec les autres commissaires du gouvernement sur les moyens de maintenir la tranquillité publique, il sut toujours concilier avec le besoin de l'ordre les égards dus à l'humanité. Il s'opposa vivement à la proposition d'accepter l'Acte additionnel sans examen, fit rejeter celle de reconnaître Napoléon II, et renvoyer à une commission la fameuse adresse des représentants; ce qui, dans la précipitation des événements, équivalait à un ajournement indéfini. Au second retour du roi, il cessa de faire partie de la chambre des pairs ; mais il y fut réintégré le 21 novembre 1819. Trop âgé pour continuer à s'occuper des questions de la politique, il passait l'intervalle des sessions à Bourg-du-Péage; il y mourut le 4 août 1827. Dedelay a fondé dans cette commune différents établissements de bienfaisance; et l'on évalue à près de 2 millions les sommes qu'il a distribuées pendant cinquante ans ou léguées à ses habitants, pour entretenir un hospice qui doit fournir à domicile aux malades les secours et les médicaments nécessaires, et pour fonder une caisse de prévoyance où les agriculteurs, dans les mauvaises années, et les ouvriers, lors de la privation des travaux, trouvent, les uns, le moyen de réparer leurs pertes, et les autres, celui d'attendre des circonstances plus favorables. Les habitants de Romans (1) ont droit de participer à ces secours. Dans le temps qu'il était officier de cavalerie, Dedelay avait publié : *Prospectus d'un cours d'hippotomie ou anatomie du cheval, et la pathologie, avec un abrégé d'hippiatrique,* Paris, 1777, in-8°. On lui doit encore divers opuscules sur l'économie politique et sur l'agriculture parmi lesquels on cite : *Rapport sur les moyens d'améliorer l'agriculture dans le district de Romans.* Ces moyens sont excellents, puisque, d'après la *Statistique du département de la Drôme*, « la valeur des terres y a déculpé depuis cinquante « ans, et les produits en sont maintenant quinze « ou vingt fois plus considérables (2). » W—s.

DÉE (Jean), né à Londres le 13 juillet 1527, d'un marchand de vin, peut être rangé dans la même classe que Borri et Cagliostro. Dans sa jeunesse, il se livra à l'étude avec ardeur, s'adonna surtout aux mathématiques, à l'astronomie, mais ne tarda pas à s'enticher des rêveries de l'astrologie judiciaire. En 1548, il fit un voyage à Louvain, et s'y vit consulté comme un oracle. Deux ans après, il vint à Paris, où il donna des leçons de géométrie, et commenta *Euclide*. De retour dans sa patrie, il recommença à dresser des thèmes astrologiques, et fut chargé de déterminer le jour le plus heureux pour le couronnement de la reine Élisabeth. Cette princesse parut le prendre en grande faveur, et voulut même recevoir de ses leçons. Elle l'employa à divers objets relatifs à sa qualité d'astrologue et à quelques autres, plus dignes des connaissances qu'il possédait réellement, tels que la réforme du calendrier. Son travail sur cet objet,

(1) Madame Dedelay-d'Agier, morte en septembre 1818, avait légué aux hospices de Romans des immeubles en valeur de plus de 5,000 fr. pour être appliqués aux mêmes vues ; mais les administrateurs ne furent autorisés par le gouvernement qu'à prélever le dixième de ce legs.

(2) Voy. *Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix, Valence, 1836, in-4°.

ainsi que sa *Description historique et géographique des pays découverts par les Anglais dans les diverses parties du globe*, se trouvent manuscrits dans la bibliothèque Cottonienne. A cette époque, il fit connaissance avec un nommé *Édouard Kelley*, greffier, maître fourbe, à qui l'on avait coupé les oreilles pour crime de faux. Cet Édouard avait, dit-on, acheté d'un aubergiste un vieux livre et une boule d'ivoire provenant du tombeau d'un évêque : la boule était pleine de poudre de projection. Kelley, ne pouvant rester en Angleterre après sa mutilation, se rendit en Allemagne auprès de Maximilien II, emmenant avec lui Jean Dée, dont la tête s'égara de plus en plus, et qui, non content de chercher la pierre philosophale, voulut s'adonner à la magie. Il prétendit avoir eu commerce avec des esprits malins, et l'on conserve dans la bibliothèque d'Oxford six livres de ses *Conférences avec Belzébuth*. Il paraît qu'il était à peu près de bonne foi, et la dupe des fourberies de Kelley. Obligés de sortir des États de Maximilien, ils suivirent à Cracovie le palatin Albert Leski, puis se rendirent à Prague, auprès de l'empereur Rodolphe, qu'ils voulurent initier dans leurs mystères. Ils en furent d'abord bien accueillis, et ne lui épargnèrent par les prédictions; mais l'empereur s'en lassa bientôt, et ils se trouvèrent dans une misère profonde. Les esprits, consultés, leur conseillèrent de vendre leurs effets, et de retourner en Pologne. Ils éprouvèrent auprès du roi Etienne le même sort qu'ils avaient eu chez Rodolphe et chez Maximilien. Le nonce du pape auprès de ce souverain les accusa même de magie, et l'on employa toutes sortes de ruses pour les faire aller à Rome; mais, plus prudents que Borri, ils évitèrent le piége, et se retirèrent au fort de Trébonne, où ils se livrèrent, sans réserve, à leurs pratiques ridicules. Les esprits qu'ils consultaient leur apparaissaient dans un vase plein d'eau, et il sortait du vase des voix qui leur prescrivaient ce qu'ils avaient à faire. Or, il advint qu'un jour de l'année 1587, Dée vit dans la bouteille une colonne transparente, qui renfermait les corps conjoints de Kelley, de sa femme, de Dée et de sa compagne; leurs quatre têtes se trouvant réunies sous une seule couronne. L'oracle, interrogé, leur dit qu'ils devaient faire ce que La Fontaine fait faire à ses *Troqueurs*. Ils résistèrent longtemps, puis enfin signèrent une transaction, écrite dans les termes les plus graves et les plus solennels, où ils déclarèrent que ce qu'ils faisaient n'était que pour obéir aux ordres divins. C'est le dernier trait de folie que l'on connaisse de Jean Dée. Il se trouva bientôt dans une si grande détresse, qu'il écrivit à la reine Élisabeth, qui eut la charité de le rappeler en Angleterre, il mourut en 1607. On a dit qu'il lui servait d'espion dans les différents pays qu'il parcourut. Dée avait formé une assez belle bibliothèque et un cabinet de curiosités remarquable. Il avait coutume de dire : *Qui non intelligit, aut discat, aut taceat*. On a publié à Londres, 1659, in-fol., *A true and faithful Relation of what passed for many years between John Dée and some spirits*. Méric Casaubon donna, mêmes lieu, année et format, une édition latine des *Œuvres de Dée*, qu'il accompagna d'une savante préface; ce recueil est très-rare. On a séparément : 1° *Monas hieroglyphica, mathematice, magice, cabalistice et analogice explicata*, Anvers, 1564, in-4°; 1584; Francfort, 1691, in-8°; réimprimée au t. 2 du *Theat. chym.* 2° *Propædeumata aphoristica, de præstantioribus quibusdam naturæ virtutibus*, Londres, 1556, 1558, 1568, in-4°; 3° *Parallacticæ commentationis praxeosque nucleus*, Londres, 1573, in-4°; 4° *De stella admiranda in Cassiopeiæ asterismo cœlitus demissa ad orbem usque Veneris, iterum in cœli penetralia perpendiculariter retracta* : cette dissertation est suivie de *Hipparchus redivivus*. 5° *Tabulæ geographicæ Americæ, Africæ et regionum intra polum arcticum sitarum*, 1580; 6° un *Triple Almanach* pour 1591, in-4°; 7° divers traités sur les amphibologies mathématiques, la réforme du calendrier, les miroirs ardents, les planètes, l'anneau astronomique, la perspective, la navigation, le miroir de l'unité, la religion chrétienne, dont on trouvera l'indication dans la *Bibliotheca britannico-hibernica* de Tanner, Londres, 1748, in-fol. La *Vie* de Jean Dée a été écrite en latin par Thomas Smith, Londres, 1707, in-4°. — Dée (Arthur), fils du précédent, né à Mortlac le 15 juillet 1579, fut médecin de Charles Ier, et s'adonna, comme son père, aux rêveries de la pierre philosophale. Il mourut à Norwich en 1651, dans une misère profonde. On a de lui : *Fasciculus chimicus, obstrusæ hermeticæ scientiæ ingressum, progressum, coronidem explicans*, Bâle, 1575, 1629, in-8°; Paris, 1631, in-8°. Cette concordance chimique serait sans contredit d'une grande utilité, si l'on pouvait espérer de tirer quelque lumière des nombreux écrits des philosophes hermétiques. D. L.

DEERING (Charles), médecin saxon, ayant pris ses degrés à Leyde, vint en Angleterre à la suite d'un ambassadeur, vers 1720, et s'y fixa. Son goût pour la botanique le lia avec Dillen et Martyn : il exerça d'abord sa profession à Londres; mais par les conseils de Sloane, il vint s'établir à Nottingham. C'était au moment où une épidémie de petite-vérole y faisait de grands ravages. Il la combattit avec succès en employant le régime rafraîchissant qui était peu employé alors, et il décrivit sa méthode dans une lettre adressée à sir Parkins, 1737, in-8°. Voulant ensuite se distinguer dans sa pratique, et n'étant pas toujours heureux, il encourut la censure de la faculté. Bientôt il se vit abandonné, et tomba dans la misère, dont il se consolait en se livrant à la recherche des plantes des environs : il en publia le catalogue in-8°, 1738. Ce catalogue n'est pas très-étendu, car il ne comprend que 800 espèces; mais, dans le nombre, il s'en trouvait beaucoup de nouvelles, principalement des mousses et autres plantes cryptogames. Il les avait communiquées à son ami Dillen, et celui-ci lui en fit honneur dans son *Histoire des*

mousses. Deering s'occupa aussi de recherches d'antiquité, et quelques personnes lui ayant communiqué des matériaux, il entreprit une *Histoire de Nottingham*, qu'il avait dédiée au duc de Newcastle, ce qui semblait lui promettre un avenir plus heureux, lorsqu'il succomba à une maladie, suite de ses chagrins. Deux de ses créanciers administrèrent ses biens, et firent imprimer son ouvrage sous ce titre : *Nottinghamia vetus et nova*, ou *Description de l'état ancien et actuel de la ville de Nottingham*, faite d'après des restes d'antiquités, etc., ornée de 4 planches, Nottingham, 1751, in-4°. Deering a laissé aussi un traité manuscrit *De re obstetricaria*. M. Robert Brown a consacré un genre à sa mémoire sous le nom de *Deeringia*. Il appartient à la famille des amarantacées. D—P—s.

DEFAUCONPRET (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur, naquit à Lille (Nord) le 17 juillet 1767. Il fit ses études au collége Mazarin ; son aptitude pour les lettres commença à se manifester dès lors par les brillants succès qu'il obtint jusque dans les concours généraux, et, dès sa sortie de l'université, il s'adonna à son goût avec l'ardeur de son âge. Comme chaque débutant, il se livra à la composition de tous les genres, depuis le madrigal et le vaudeville jusqu'à la tragédie. Ces différents essais restèrent inédits, et, mêlant à ces tentatives des idées plus positives, Defauconpret embrassa la carrière du notariat. Il y perdit la plus grande partie de sa fortune ; après avoir exercé pendant près de vingt années, il renonça à ces fonctions. Agé de près de cinquante ans il se retira à Londres, où il s'occupa exclusivement de travaux littéraires. Ses ouvrages originaux sont peu connus, ils n'ont obtenu qu'un médiocre succès. La réputation de Defauconpret repose tout entière sur son mérite de traducteur. Pendant les vingt années de son séjour en Angleterre il a publié plus de 600 volumes de traductions diverses, et cette prodigieuse fécondité donna même à penser faussement qu'il avait à Londres un atelier de traduction. Defauconpret s'est particulièrement fait connaître par la traduction des œuvres complètes de Walter Scott, au moment même où leur apparition en Angleterre commençait à y faire sensation, et par celle du plus grand nombre des romans de Fenimore Cooper. Le succès brillant qu'ont obtenu en France ces deux auteurs est dû peut-être en partie au soin et à l'intelligence de leur traducteur qui a su les adapter au goût de son pays, et donner souvent à leurs récits la rapidité qui manque quelquefois aux écrits originaux des deux célèbres romanciers. Le style de Defauconpret, sans être brillant, est simple clair et facile. Rentré en France cet écrivain est mort à Fontainebleau le 11 mars 1843. — Defauconpret a publié : 1° *Nouveau barême, ou tables de réduction des monnaies et mesures anciennes en monnaies et mesures nouvelles analogues*, Paris, 1799 et 1805 ; 2° *Observations sur l'ouvrage intitulé la France par lady Morgan*, Paris, 1817 ; — 3° *Quinze jours à Londres à la fin de* 1815, *par M****, Paris, 1817 ; 4° *Six mois à Londres en* 1816, *suite de l'ouvrage intitulé* : « *Quinze jours à Londres à la fin de* 1815, » Paris, 1817 ; — 5° *Anecdotes sur la cour et l'intérieur de la famille de Napoléon Bonaparte* (communiquées en partie par madame veuve Durand, première femme de l'impératrice Marie-Louise), Paris et Londres, 1818 ; 6° *Une année de séjour à Londres*, par l'auteur des *Quinze jours* et des *Six mois à Londres*, Paris, 1819 ; — 7° *l'Ermite de Londres, ou observations sur les mœurs et usages des Anglais au commencement du* 19e *siècle*, Paris, 1819-1820 ; 8° *Masaniello ou huit jours à Naples*, Paris, 1822 ; 9° *Londres en* 1819, 1820, 1821, 1822, 1823 *et* 1824, *ou Recueil de lettres sur la politique, la littérature et les mœurs dans le cours de ces années*, Paris, 1822-1825 ; 10° *Jeanne Maillotte, ou l'héroïne lilloise*, Paris, 1824 ; 11° *Wat-Tyler, ou dix jours de révolte*, roman historique, Paris, 1824.— 12° *l'Ermite en Ecosse*, Paris, 1826 ; 13° *l'Ermite en Irlande*, Paris, 1826 ; 14° *Robert Fitzooth, surnommé Robin Hood, ou le Proscrit*, Paris, 1828 ; — Il a traduit les œuvres complètes de Walter Scott (*voy.* ce nom) ; une partie de celles de Fénimore Cooper : *Les Pionniers ou les Sources du Susquehannah*, 1823 ; *l'Espion*, 1824 ; *le Pilote*, 1824 ; *Redwood*, 1824 ; *Précaution ou le Choix d'un mari*, 1825 ; *Sir Lionel Lincoln*, 1825 ; *le Dernier des Mohicans*, 1826 ; *la Prairie*, 1827, — de nombreux ouvrages de *Banim, Barrow, mistriss Bennett, Bowich, miss Burney, Bulwer, Crowe, Allan Cunyngham, Ch. Dickens, miss Marie Edgeworth, mistriss Ferriar, Fielding, Galt, Heude, Hook, Thomas Hope, Hughes, mistriss Isaaks, James, Johnson, Lathom, Leigh-Ritchie, Edward Maccauley, Mac Leod, Mariner, Marryat, John Martin, Morier, lady Morgan, Neale, miss Opie, Parry, Playfair, miss Jane Porter, Power, Radcliffe, Reynolds, Joh. Ross, Smith, Telesforo de Trueba, Tuchey, van Lennep, Washington-Irving, Whitehead*, etc. ; et enfin quelques romans d'auteurs anonymes. E. D—s.

DEFERMON *des Chapellières* (le comte Joseph), né à Rennes, en 1756, fut destiné au barreau par ses parents, et fit de bonnes études de jurisprudence. Jeune encore, il acheta une charge de procureur au parlement de Bretagne. Sa probité le mit au-dessus des préventions défavorables qui s'élevaient alors contre cette profession. Imbu de ces principes de philosophie et de ces idées de réforme qui occupaient à cette époque tous les esprits, vivant dans une province jalouse de ses priviléges et de ses libertés, Defermon se déclara pour les parlements contre le ministère. Lorsque les états généraux furent convoqués, ayant été nommé député par le tiers état de la sénéchaussée de Rennes, il embrassa chaudement le parti de la révolution, sans pourtant jamais tomber dans l'exagération. Insistant particulièrement pour les réformes économiques, il demanda la réduction des pensions

qui s'élevaient au-dessus de 1,000 écus; mais dans la même séance il soutint qu'on devait laisser au roi la faculté de fixer sa liste civile. Il dénonça la chambre des vacations du parlement de Bretagne, qui avait refusé d'obéir aux ordres du roi, et de l'assemblée nationale; car, quoique attaché aux franchises de sa province, il professait l'opinion que les priviléges particuliers des provinces devaient cesser, lorsqu'il s'agissait d'une réforme générale. Ce principe l'amena à demander, quelque temps après, que le parlement de Bretagne fût remplacé par un tribunal spécial, et qu'on supprimât le traitement des magistrats récalcitrants. Enfin il demanda plus tard la suppression de tous les parlements. Travaillant beaucoup dans les comités et spécialement occupé d'administration et de finances, il parut rarement à la tribune. Il y proposa de consacrer en principe la nécessité du consentement populaire pour l'émission de tout papier-monnaie, ainsi que pour l'établissement de l'impôt; il s'opposa à ce qu'on prît pour base de l'éligibilité une imposition égale à trois journées de travail, comme devant amener l'aristocratie des richesses. Il s'occupa aussi de l'organisation municipale, présenta un rapport suivi d'un décret sur la contribution personnelle, fit adopter plusieurs articles sur l'imposition foncière, ainsi que sur le droit d'enregistrement, et obtint un décret pour fixer les bases de la contribution mobilière. Ayant présenté un décret sur l'organisation de la marine, il demanda entre autres améliorations qu'on supprimât tous les emplois d'intendants, d'administrateurs, qui ne font que grever l'État d'inutiles dépenses, et qu'on pouvait, dit-il, remplacer par des employés subalternes. Voulant qu'il y eût un système uniforme dans la perception des contributions, il vota la suppression des droits d'entrée qui étaient perçus par les villes; enfin il obtint que la vente du tabac se fît par les employés de la régie. S'occupant aussi de questions législatives, Defermon s'opposa à la création des tribunaux de commerce, parce qu'ils étaient, selon lui, des tribunaux d'exception. Il parla aussi contre l'institution du jury, parce qu'il n'y avait pas assez d'instruction, dit-il, dans les hommes qui seraient appelés à en faire partie. Il ne faut pas oublier que ce fut Defermon qui fit décréter l'impression des *Voyages de La Pérouse*, envoyer deux gabarres de l'État à sa recherche, et qu'il fit avancer la somme nécessaire pour l'impression des *Tables horaires* de Lalande. Lorsque Louis XVI fut arrêté à Varennes, et que l'assemblé nationale s'occupa de la sûreté publique, Defermon obtint que Rochambeau fût admis au sein du comité militaire; il demanda en outre qu'on rappelât tous les députés absents, et quelques jours plus tard, Malouet ayant dénoncé Marat et Camille Desmoulins, qui prêchaient la révolte et les massacres, Defermon demanda que les mêmes mesures fussent prises contre les auteurs de divers journaux royalistes, tels que les *Actes des Apôtres* et la *Gazette de Paris*. Nommé président de l'assemblée le 19 juillet 1791, il sut conserver de la dignité et de la modération au milieu de l'agitation tumultueuse qui régnait alors dans les séances. L'assemblée nationale ayant été dissoute, et ses membres ne pouvant être réélus, Defermon se retira des affaires; mais en septembre 1792 il fut député à la convention par le département d'Ille-et-Vilaine, et dès les premières séances, il fut nommé un des secrétaires. Devenu bientôt un des juges de Louis XVI, il demanda qu'un siége à la barre fût disposé pour cet infortuné prince. Elu président à cette même époque, il dirigea le dernier interrogatoire, et fit preuve de quelque modération. Apostrophé par Jullien de la Drôme, qui l'accusait de partialité et même de connivence avec les avocats, il déclara qu'il avait eu un entretien avec Malesherbes, et les autres défenseurs du roi, qui étaient venus chez lui afin de savoir la marche à suivre pour paraître à la barre, et qu'il leur avait donné des billets d'entrée. Il vota la détention et le bannissement du monarque, demanda l'appel au peuple, disant qu'il croyait devoir limiter ses pouvoirs; que, comme législateur, il ne pouvait voter pour la peine de mort; qu'homme il ne croyait pas avoir le droit d'ôter la vie à son semblable. Ses efforts ayant été sans résultat, il demanda aussi inutilement le sursis à l'exécution. Le 25 mai, il proposa d'appeler les autorités de Paris, près de la convention, menacée par les sections de cette ville, et s'opposa au décret qui cassait la commission des douze. Il défendit Lanjuinais, accusé d'avoir opéré la contre-révolution à Rennes; et, le 8 juin, il prit la défense des députés arrêtés le 31 mai, demandant qu'ils fussent mis en liberté. Mais, le 18 juillet, il fut lui-même accusé par Levasseur (de la Sarthe) pour une lettre écrite aux citoyens d'Ille-et-Vilaine. Ayant été mandé à la barre, et s'étant refusé à comparaître, il fut déclaré traître à la patrie et mis en accusation pour avoir signé les protestations des 6 et 19 juin. Mis hors la loi, après avoir longtemps erré il parvint à trouver un asile dans la paroisse de Campesnac, auprès de Ploërmel et de Jocelin, au milieu des chouans, et il s'y tint caché jusqu'au mois de décembre 1794, époque à laquelle il rentra dans la convention nationale. Les malheurs qu'il avait essuyés n'avaient pas changé ses principes. Il poursuivit avec une égale énergie les partisans de la terreur et ceux de la royauté. Nommé l'un des membres du comité de salut public, il suivit longtemps le système qui avait mis en crédit les Tallien et les Fréron; mais lorsqu'il s'aperçut que tous les républicains de nuances diverses pourraient être atteints, et les royalistes à la fin triompher, il se rallia au parti des terroristes. Cependant, lors de la conspiration de Lemaître, on le soupçonna de royalisme. Il obtint un décret en faveur des noirs qui avaient combattu pour la liberté à St-Domingue. Après la session conventionnelle, il entra au conseil des Cinq-Cents, et fut appelé aux fonctions de président dans le mois de mai 1796. Il ne s'occupa

guère dans cette assemblée que d'objets de finances, et parut rarement à la tribune. Étant sorti du conseil en 1797, il fut nommé commissaire de la trésorerie. Il seconda de tout son pouvoir la révolution du 18 brumaire, et fut proposé comme candidat au sénat, lors de sa première formation. Regnaud de St-Jean-d'Angély, chargé de fournir des notes sur les candidats, l'avait ainsi désigné au premier consul : « Membre distingué des assem- « blées nationales, il a des mœurs simples et pu- « res; sa probité est irréprochable, sa moralité ne « s'est jamais démentie. Il a beaucoup de facilité « dans le travail et des connaissances étendues sur « les parties les plus importantes de l'administra- « tion; il a appelé de ses vœux et aidé de tous ses « moyens le 18 brumaire. » Ainsi recommandé, Defermon devint aussitôt conseiller d'État. Dès le commencement de 1800, il fit adopter une loi pour l'établissement d'un octroi de bienfaisance. Chargé de présenter le budget de l'an 9, il loua la sagesse de l'administration, et la modération de ses demandes. Il prononça, au commencement de 1801, l'éloge de son collègue Dufresne, mort directeur du trésor public. Orateur du gouvernement, il défendit auprès du corps législatif, le 21 mars, le projet de loi relatif à la dette publique et aux domaines nationaux, et réfuta les objections des membres du tribunat. Le 30 novembre, il présenta à l'approbation du même corps le traité de paix conclu avec le Portugal. Le 14 juin 1802, ayant été nommé directeur général de la liquidation de la dette publique, il n'hésita pas sur les moyens propres à la réduire, et il pensa que le plus sûr moyen d'y parvenir était de retirer les titres des créanciers, de ne pas prendre de décision, et d'éluder leurs demandes par des promesses sans effet. Nommé ministre d'État en 1807, ce fut en cette qualité qu'il félicita l'empereur sur la paix de Vienne, et prononça, comme président de la section des finances, le discours d'usage. Créé plus tard comte de l'empire et grand officier de la Légion d'honneur, il fut un des principaux directeurs des finances impériales. On prétend qu'il les administra avec une excessive rigueur pour les comptables; et il fut même regardé comme le principal auteur des exactions ou avanies exercées alors envers différents fournisseurs sous peine d'arrestation et de séquestre (1). Il en fit emprisonner quelques-uns : et parmi eux nous nommerons Armand Séguin, Ouvrard, etc. Chargé, comme nous l'avons dit, de la liquidation de la dette publique, après avoir fatigué les créanciers de l'État de vaines promesses et de rigoureuses recherches, il finit par faire supprimer la commission de liquidation et mettre indéfiniment à l'arriéré toutes les anciennes dettes. On ne peut guère douter que d'aussi importantes décisions ne fussent dictées et ordonnées par l'empereur lui-même. Après tant de dépenses et de désordres, les demandes et les droits des créanciers étaient immenses; et Napoléon se préparait à de nouveaux efforts, à de plus grands sacrifices. Il fallait bien manquer aux engagements précédents. Le Directoire, par son arrêté du 3 ventôse an 4, avait ordonné au ministre des finances de régulariser, et présenter dans vingt jours l'état de tout ce qui pouvait être dû; mais, cet arrêté n'ayant pas eu d'exécution, de nouvelles dettes s'accumulaient chaque jour. Napoléon, fatigué de tout cela, ordonna à Defermon de dresser l'état que le Directoire avait inutilement demandé à son ministre; et Defermon s'en occupa. Mais, frappé de l'immensité de la dette, il chercha des moyens d'éluder les réclamations au lieu de les satisfaire, et il parvint à ce but par le décret impérial du 21 février 1808, qui mit à l'arriéré toute la dette antérieure au 1er février 1801. A cet égard, la restauration s'est montrée plus facile; elle n'a pas seulement payé des dettes qui lui étaient étrangères, elle en a acquitté un grand nombre que le gouvernement impérial avait repoussées. Cependant on peut dire que les étrangers, créanciers du gouvernement français, ont été mieux partagés que les Français eux-mêmes; car, par les traités de 1814 et le 1815, des sommes considérables ayant été allouées aux puissances étrangères à la charge pour elles de payer les créances de leurs sujets respectifs, ceux-ci ont obtenu le paiement des créances antérieures à l'an 9, que ni le gouvernement impérial ni la restauration n'ont acquittées. Defermon fut élu sénateur en janvier 1811. Après la campagne de Russie, il proposa au sénat, et fit adopter la levée de 180,000 hommes, et la création de quatre régiments de gardes d'honneur, se fondant sur la défection de la Prusse qui rendait nécessaire une telle levée; mais ne la motivant pas du moins, comme un de ses collègues (*voy.* LACÉPÈDE), sur les *avantages* qui résulteraient pour la jeunesse française d'*exercices salutaires*. Le 3 avril 1813, Napoléon le nomma grand'croix de la Réunion. Le trône impérial étant tombé, Defermon rentra dans la vie privée. Il reparut après le 20 mars 1815, dans le conseil de l'empereur. Nommé directeur général de la caisse de l'extraordinaire, il signa, comme président de la section des finances du conseil d'État, la délibération du 25 mars 1815, dont le but était de prouver la nullité de l'abdication de l'empereur, d'établir que la souveraineté résidait dans le peuple français, et qu'ainsi l'on avait eu le droit d'expulser Louis XVIII, dont il accusait la loyauté et la conduite. Il fut élu député d'Ille-et-Vilaine à la chambre des représentants, où il se prononça fortement contre la maison de Bourbon, déclarant l'un des premiers, après l'abdication de Napoléon, qu'il reconnaissait Napoléon II pour empereur. Le gouvernement provisoire ayant été installé pen-

(1) A cette époque où l'opposition à un pouvoir despotique se manifestait à peine par quelques quolibets, on fit ce jeu de mots sur le nom de ce financier dur et rigide : *Fermons* la caisse. On ne s'étonnera pas, d'après ce caractère, que Napoléon, qui se connaissait aussi bien en hommes qu'en économie privée et politique, l'ait nommé, dès son avènement à l'empire, intendant général de la couronne.

dant qu'on traitait avec les puissances alliées, Defermon s'aperçut que Fouché, au lieu de soutenir Napoléon II, s'était rapproché des Bourbons, et il lui reprocha durement de trafiquer du sang et de la liberté des Français. A la séance du 23 juin il appuya la proposition de M. Dupin, tendant à imposer aux membres du gouvernement provisoire le serment de fidélité *aux lois et à la nation*, puis celle de M. Durbach qui demandait que tous les actes des membres du gouvernement fussent contre-signés par un ministre qui serait responsable. Le 28 juin M. Malleville ayant été dénoncé comme auteur d'une brochure dans laquelle il se prononçait pour le rappel des Bourbons, Defermon tenant le milieu entre ceux qui voulaient l'ordre du jour pur et simple sur la dénonciation et ceux qui proposaient contre ce représentant les peines du règlement, demanda l'ordre du jour motivé. Le 6 juillet, dans la discussion sur la constitution, parlant de l'article 29, relatif aux ministres d'État dont on proposait la suppression, s'il s'attacha à démontrer que dans un grand État ils étaient indispensables, comme mettant les ministres à portefeuille, si chargés de détails, à même de ne plus être à la discrétion des chefs de bureau, pour les affaires les plus importantes. Au reste il protestait, en terminant, qu'il ne voulait plus être ministre d'État, et que ni lui ni ses collègues n'avaient jamais touché que le traitement de conseiller d'État. Après le retour du roi, Defermon, compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, et banni par celle du 17 janvier 1816, se retira à Bruxelles, où il résida quelque temps. Rentré en France, vers 1822, il vécut dans l'éloignement des affaires publiques jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1831, sans qu'il eût pris aucune part à la révolution de 1830. Lorsqu'en 1811, il fut accusé par les créanciers de l'État, dépouillés par suite du décret du 21 février 1808, il répondit par une brochure intitulée : *Observations du comte Defermon sur les dénonciations et accusations portées contre lui.* Az—o et D-r-r.

DEFFANT (Marie de Vichy Chamroud, marquise du) naquit en 1697, d'une famille noble de la province de Bourgogne. Médiocrement partagée des biens de la fortune, médiocrement élevée dans un couvent à Paris, ne pouvant, quoique remarquable par son esprit, ses grâces et sa beauté, espérer de faire un mariage de son choix et à son gré, elle accepta le premier parti convenable qui s'offrit et que ses parents lui proposèrent, le marquis du Deffant, beaucoup plus âgé qu'elle, et avec lequel elle n'avait aucune conformité de goûts, d'inclinations et d'humeurs. Cette union ne fut pas heureuse. On ne sera pas étonné que madame du Deffant, qui avait une particulière et invincible disposition à l'ennui et qui s'ennuyait de tout le monde, se soit bientôt ennuyée de son mari. Ils se séparèrent, et une tentative qu'ils firent dans la suite pour se réunir ne servit qu'à donner plus d'éclat, et même une sorte de ridicule à leur mésintelligence. Mademoiselle Aïssé, autre femme célèbre de ce temps, raconte ces événements d'une manière très-défavorable à madame du Deffant. « Un amant qu'elle avait, dit-elle, l'a quittée quand « il apprit qu'elle était bien avec M. du Deffant, « et lui a écrit des lettres pleines de reproches. Il « est revenu, l'amour-propre ayant réveillé des « feux mal éteints. La bonne dame n'a suivi que « son penchant, et sans réflexion elle a cru un « amant meilleur qu'un mari; elle a obligé le « dernier à abandonner la place. Elle reste la fable « du public, méprisée de son amant, blâmée de « tout le monde, délaissée de ses amis : elle ne « sait comment débrouiller tout cela. » On ignore quel est cet amant dont parle mademoiselle Aïssé; belle, jolie, spirituelle, et ne se piquant pas de principes très-rigoureux, madame du Deffant dut en avoir plusieurs. On prétend qu'elle fut l'objet passager des goûts du prince aimable et corrompu qui gouvernait alors la France, le régent, duc d'Orléans; elle inspira un sentiment plus durable au président Hénault; mais enfin l'âge de la galanterie passa, et ce fut alors que madame du Deffant devint célèbre et acquit une grande considération. Sa maison fut le rendez-vous de ce que Paris renfermait d'illustre parmi les Français et les étrangers : grands seigneurs, ministres, hommes d'esprit de toutes les conditions, femmes belles et aimables, tous regardaient comme un avantage et tenaient pour ainsi dire à honneur d'y être admis. Madame du Deffant faisait le charme des conversations d'un cercle aussi bien choisi, et son esprit était toujours au niveau de ceux qui en avaient le plus. Cependant, tant de succès et de distractions ne purent la dérober au cruel ennemi de sa vie entière, à l'ennui. Elle en était accablée, excédée, s'en plaignait à tout le monde, demandait des remèdes à tout le monde, n'en trouvait point, et toujours s'ennuyait horriblement. Elle dut ennuyer ses contemporains à force de le dire, et dans sa correspondance, elle ennuie quelquefois ses lecteurs à force de l'écrire. Une cruelle circonstance accrut cette déplorable disposition de son âme : à 54 ans elle devint aveugle. Ce fut au moment où elle était menacée de perdre la vue qu'elle fit la connaissance de mademoiselle de Lespinasse; elle crut trouver dans cette jeune personne, pleine de vivacité et d'esprit, une ressource contre le double malheur d'être aveugle, ou, comme elle le dit énergiquement elle-même, « plongée dans un ca- « chot éternel, » et d'être en proie à cette fatale maladie de l'ennui. Cette ressource lui manqua cruellement après quelques années d'une réunion qu'elle avait espéré de voir durer jusqu'à sa mort. C'est une circonstance malheureuse dans la vie de madame du Deffant, par les tracasseries qui accompagnèrent et suivirent cette séparation. Mademoiselle de Lespinasse, plus jeune, eut plus de partisans; plus active, elle les mit plus vivement dans ses intérêts : elle se jeta d'ailleurs dans le parti des philosophes, des encyclopédistes, des économistes, de ceux qui alors faisaient et défai-

saient les réputations : elle s'en fit des panégyristes, elle en fit des détracteurs de madame du Deffant. Il serait difficile de juger actuellement ce procès; il est à croire qu'il y a eu des torts réciproques. Mais quand on considère que mademoiselle de Lespinasse était l'obligée, et madame du Deffant, la bienfaitrice; quand on voit les attentions délicates dont celle-ci prévint la jeune compagne qu'elle s'était associée, la considération dont elle l'entoura à son arrivée dans le monde, la lettre pleine de noblesse qu'elle lui écrivit au moment de leur séparation, en réponse à une lettre assez froide et assez commune qu'elle en avait reçue, la modération avec laquelle elle en parla toujours dans la suite, on est porté à croire que, dans la répartition des torts, ce n'est pas elle qu'il faut charger des plus graves. Il est d'ailleurs bien probable que mademoiselle de Lespinasse, avec son caractère ardent et son âme passionnée, était d'une société encore plus difficile que madame du Deffant, avec sa raison calme, son esprit un peu défiant, son cœur un peu froid. Ce fut à peu près à l'époque de cette fâcheuse tracasserie, que madame du Deffant connut M. Walpole, et c'est à cette connaissance qu'elle doit sa plus grande célébrité, parce que ses liaisons avec ce seigneur anglais donnèrent lieu à une correspondance qui, publiée dernièrement, a mieux fait connaître sa personne, son caractère, son esprit, et a excité à plus d'un titre l'attention générale. Madame du Deffant y fait passer en revue une infinité d'objets; elle dit son sentiment sur tout avec une extrême franchise, et juge et les personnes et les choses, et les livres et les auteurs, et les gens du monde et les hommes et les femmes de sa société, avec une excessive sévérité. Toutefois ses jugements littéraires sont pour la plupart très-sains, et annoncent l'esprit le plus fin et le goût le plus délicat. Quelques critiques particulières sont, sans doute, d'une rigueur outrée; mais, à tout prendre, l'ensemble de son opinion sur la littérature de cette époque est très-juste, et la postérité, qui a déjà commencé pour les hommes et les livres dont elle parle, l'a confirmée et la confirme de plus en plus. Rien n'est plus difficile, même pour l'homme le plus exercé, que cette juste appréciation de la littérature de son temps et des hommes de lettres ses contemporains; rien n'annonce mieux la justesse de l'esprit et la délicatesse du goût. Ce qui distingue surtout celui de madame du Deffant, c'est l'attrait vif et irrésistible qui l'entraîne toujours vers ce qui est simple, vrai, naturel, et son antipathie, son horreur pour ce qui est affecté, recherché, pour tout ce qui montre des prétentions et l'affectation du bel esprit : aucun de ces défauts ne lui échappe; peut-être ne voit-elle pas toujours aussi bien les bonnes qualités qui les compensent et les rachètent : il suit de cette disposition d'esprit, qu'elle n'aime pas tous les bons ouvrages, mais qu'elle n'en aime point qui ne soit bon ou même excellent. Sa sévérité envers les gens du monde n'est pas moins grande, et elle est moins excusable : sa correspondance est pleine de maximes générales qui annoncent clairement et durement sa façon de penser sur la société de son temps : « J'ai acquis, dit elle, *un fonds très-pro-* « *fond* de mépris pour les hommes; je n'en ex- « cepte pas les *dames*; au contraire, je les crois « bien pis que les hommes... » « Je ne suis point « étonnée, dit-elle ailleurs, qu'il y ait si peu d'é- « lus. » Et on voit bien que si, pour être sauvé, il fallait lui plaire, le nombre des élus serait plus petit encore. Les applications particulières sont dignes de ces maximes générales, et toute la correspondance n'est qu'une médisance perpétuelle. Il faut observer, sans en faire toutefois un motif d'excuse, que ses traits et ses portraits satiriques ne manquent ni de justesse ni de ressemblance. A défaut des témoignages nombreux, et de l'espèce de tradition orale, ou même de quelques preuves vivantes qui l'attestent, il y a dans la nature même de ses observations un caractère de vérité qui frappe d'abord : c'est ainsi qu'il arrive de juger de la ressemblance d'un portrait dont on n'a jamais vu l'original. Le tableau qu'elle présente de sa société décèle un esprit qui ne voit pas en beau, mais qui voit juste, un pinceau qui ne flatte pas, mais qui est fidèle. Cependant cet esprit de médisance et de causticité qui n'épargne personne, a confirmé l'opinion qu'on avait déjà d'elle, de son temps, qu'elle n'avait aucune affection dans le cœur. Ses contemporains nous ont transmis plusieurs anecdotes qui accusent la froideur et l'insensibilité de son âme. On raconte qu'elle disait à Pont-de-Veyle, aussi froid qu'elle, et avec qui elle paraissait vivre avec beaucoup d'intimité depuis quarante ans : « Pont-de-Veyle, depuis que « nous sommes amis, il n'y a jamais eu un nuage « dans notre liaison. — Non, madame. — N'est- « ce pas parce que nous ne nous aimons guère « plus l'un que l'autre? — Cela pourrait bien « être, madame. » Le jour de la mort de ce même Pont-de-Veyle, elle alla à un grand souper chez madame de Marchais; on lui parla de la perte qu'elle venait de faire : « Hélas, dit-elle, il est « mort ce soir, à six heures; sans cela, vous ne me « verriez pas ici. » Et après ce tendre propos elle soupa fort bien; c'est un plaisir dont elle ne faisait pas facilement le sacrifice, étant naturellement gourmande, et le regardant d'ailleurs comme la plus solide distraction à l'ennui qui la dévorait. « Les soupers, écrit-elle à M. Walpole, sont une « des quatre fins de l'homme; j'ai oublié les trois « autres. » Ces anecdotes, et d'autres encore, attestent son insensibilité; mais il faut s'en défier comme de la plupart des anecdotes, et il serait aisé de citer plusieurs endroits de sa correspondance qui prouveraient qu'après avoir été sensible à l'amour dans sa jeunesse, elle n'avait pas été insensible à l'amitié dans un âge plus avancé. On a imprimé, à la suite de sa correspondance avec M. Walpole, ses *Lettres à Voltaire*, qui, frappé de

la justesse de ses observations et de ses jugements, l'appelait l'*Aveugle clairvoyante*. Ces lettres ne font pas moins que les autres honneur au goût et à l'esprit de madame du Deffant. On a prétendu qu'elles prouvaient la fausseté de son âme ; il est vrai qu'elle s'y relâche, sur quelques points, de cette franchise qui, dans son autre correspondance, parait une de ses qualités les plus remarquables. Elle affecte pour Voltaire une amitié qu'elle n'a pas; elle loue quelques-uns de ses ouvrages qu'elle avait traités avec le plus grand mépris en écrivant à M. Walpole. Cela était impossible autrement; la franchise ne va pas communément jusqu'à accuser tout juste aux personnes le degré d'amitié qu'on a pour elles, ni aux auteurs le degré d'estime qu'on fait de leurs ouvrages. Mais obligée, par toutes les lois de la politesse et de l'usage, de se contraindre sur ces deux points, elle se dédommage sur tous les autres qui sont moins personnels à Voltaire. Elle refuse constamment de partager les préventions, les haines, les fureurs du patriarche de Ferney; son caractère, naturellement sage et modéré, ne se laisse jamais entraîner dans les sentiments exagérés et les démarches violentes. Incrédule elle-même, son bon goût lui suffit pour la préserver de tous les travers du fanatisme irréligieux; elle donne même à ce sujet d'excellentes leçons à Voltaire, et lui parle avec une franchise qu'aucun autre des nombreux correspondants de cet homme d'un si beau génie, mais d'un caractère si irascible, n'a jamais eue. Cette franchise, qualité qu'on ne peut lui contester, s'exerçait jusque sur elle-même. Elle ne se juge pas moins sévèrement que la plupart des personnes dont elle parle, et n'est pas plus contente d'elle que des autres. Elle continua ce commerce de lettres avec Voltaire et avec M. Walpole jusque dans un âge très-avancé, et les deux correspondances ne se ressentent, à aucune époque, ni de l'affaiblissement de l'esprit ni des glaces de la vieillesse. Présentée à quatre-vingts ans à l'empereur Joseph II qui voyageait en France, elle conserva toute sa présence d'esprit. « Vous faites des « nœuds, lui dit l'empereur. — Je ne peux pas « faire autre chose. — Cela n'empêche pas de « penser. — Et surtout aujourd'hui, où vous don- « nez tant à le faire. » Longtemps avant sa mort, elle avait désiré devenir dévote, et avait voulu chercher dans les pratiques de la religion, ou des consolations, ou une ressource contre l'ennui. Dans une extrême vieillesse, elle revint à cette idée, et en fit part, sans respect humain, à M. Walpole, car elle ne dissimula jamais ses sentiments. « Souvenez-vous, lui dit-elle, du songe « d'Athalie :

> Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,
> Et d'apaiser leur Dieu j'ai conçu le pensée.

« J'ai donc cherché à satisfaire cette inspiration. » Elle eut ensuite des conversations avec un ex-jésuite. Laharpe dit que c'est le P. Lenfant, célèbre prédicateur, dont la fin a été si tragique ; elle lui trouve *beaucoup d'esprit*, en est *très-contente*, et ne nous apprend plus rien sur cet objet. Quelques moments avant sa mort, elle fit appeler le curé de St-Sulpice, et elle expira le 24 septembre 1780, dans sa 84e année. Outre sa *Correspondance avec M. Walpole*, et ses *Lettres à Voltaire*, 4 vol. in-8°, Paris, 1811, édition bientôt suivie d'une seconde, Paris, 1812, on a publié sa *Correspondance* avec d'Alembert, le président Hénault, Montesquieu, la duchesse du Maine, Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; mais la plupart des lettres sont de ses correspondants, et le petit nombre de celles qui ont été écrites par elle sont bien moins agréables et moins piquantes que celles qu'elle adresse à M. Walpole et à Voltaire. Madame du Deffant fut renommée aussi pour ses bons mots: c'est elle qui a dit de l'*Esprit des lois*, que c'était de l'*esprit sur les lois*, mot où il y a assez de vérité pour être excellent; c'est elle aussi qui, entendant deux personnes disputer sur le miracle de St. Denis, et soutenir, l'une que le saint n'avait porté sa tête entre ses mains que durant quelques minutes et dans un court espace, l'autre qu'il l'avait portée depuis Montmartre jusqu'à St-Denis, termina la querelle par ce mot plaisant et connu : « Dans de pareilles affaires, il n'y a que le premier pas qui coûte. » F—z.

DEFOE (Daniel). *Voyez* Foë.

DÉFORIS (Jean-Pierre), né à Montbrison en 1732, entra dans la congrégation de St-Maur, à l'âge de 20 ans, et fit profession à l'abbaye de St-Allire de Clermont, le 28 août 1753. Ses supérieurs ne tardèrent pas à reconnaître en lui le goût et les talents propres à continuer la série des savants qui ont illustré cette célèbre congrégation; ils le chargèrent de travailler avec don de Coniac, son ami, à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, commencée par don Hervin et don Bourotte, continuée depuis par don Labbat, qui n'a eu le temps d'en publier que le premier volume. Don Déforis renonça bientôt à cette entreprise pour se livrer à la défense de la religion contre les incrédules. Le premier fruit de son travail en ce genre fut : *Réfutation d'un nouvel ouvrage de J.-J. Rousseau, intitulé Émile ou de l'Éducation*, Paris, 1762, in-8°. Ce n'était là qu'une première partie où l'auteur avait cherché à détruire les objections du philosophe de Genève contre les miracles. Elle fut promptement suivie de deux autres sous ce titre : *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*, Paris, 1763, in-12. La première de ces deux parties, qui forme la seconde de tout l'ouvrage, n'est point de don Déforis, mais de M. André, ci-devant de l'Oratoire, éditeur des *Œuvres du chancelier d'Aguesseau*, et ami de Déforis. M. Barbier s'est trompé en attribuant, dans son *Dictionnaire des anonymes* (n° 6144), les trois parties à M. André. L'ouvrage en général est écrit avec autant de force que de clarté; les grandes vérités de la religion y sont bien prouvées. Don Déforis ajouta une quatrième partie intitulée : *Pré-*

servatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, où l'on développe les principales preuves de la religion, et où l'on détruit les objections formées contre elle, avec une réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont, archevêque de Paris, Paris, 1764, 2 vol. in-12. Il travaillait à une nouvelle édition de tout l'ouvrage, qui devait être augmenté d'un volume, lorsque les troubles excités dans la congrégation de St-Maur, par la fameuse requête des religieux de St-Germain des Prés, fournirent à son zèle un aliment d'un autre genre. Il résidait alors dans la maison des Blancs-Manteaux, et signa, en 1765, avec ses confrères, la réclamation contre le relâchement que voulaient introduire ceux de St-Germain des Prés. Ce fut pendant la durée de ce schisme et pour le maintien des observances monastiques, qu'il publia l'*Importance et l'obligation de la vie monastique, son utilité dans l'Église et dans l'État, pour servir de préservatif aux moines, et de réponse aux ennemis de l'ordre monastique,* Paris, 1768, 2 vol. in-12. Cet ouvrage n'est que le développement de la réclamation des Blancs-Manteaux. Après la mort de l'abbé Lequeux, arrivée à cette époque, don Déforis fut chargé de continuer l'édition des *Œuvres de Bossuet,* commencée par cet abbé. Dès ce moment, il se livra entièrement à cette vaste entreprise. voyages, correspondances, recherches dans les dépôts publics et particuliers, pour rassembler tout ce qui pouvait contribuer à rendre la nouvelle édition digne du grand homme qui en était l'objet, rien ne fut négligé. Ces peines furent couronnées par la découverte de la belle collection des sermons ; d'une foule de lettres précieuses ; de cette Bible de Vitré sur laquelle l'abbé Fleury écrivait, sous la dictée de Bossuet, ces notes savantes qui devaient faire la base des commentaires du prélat sur l'Écriture sainte. Dès 1769, don Déforis publia le prospectus où il annonçait un changement dans l'ordre adopté par son prédécesseur, pour se conformer à celui qui avait été suivi par tous les éditeurs des Sts. Pères. La première livraison, composée de six volumes, dont trois renfermaient les ouvrages de Bossuet sur l'Écriture sainte, et les trois autres une portion considérable de ses sermons, parut en 1772. Les trois premiers avaient été imprimés par les soins de M. Lequeux; l'éditeur y ajouta des préfaces et des tables. Il les revit sur les manuscrits dont il fut obligé de renvoyer les variantes à la fin de chaque volume. Don de Coniac, son collaborateur, eut beaucoup de part aux trois autres. C'est lui qui déchiffra les manuscrits, mit les sermons en ordre, vérifia les citations vagues, et rétablit des textes entiers de l'Écriture et des Pères. La seconde livraison, composée également de six volumes, donnée en 1778, présente le reste des sermons et une partie des lettres. L'éditeur avait préparé les trois suivants qui complètent les lettres, et le t. 7, 2e partie, contenant les panégyriques, ouvrage qui n'avait jamais été publié, lorsque la révolution vint interrompre son travail. Ces quatre volumes, auxquels il n'avait pas encore mis la dernière main, ont été publiés par le libraire Lamy (1), sans tables ni préfaces, quoiqu'il eût entre les mains les tables des 13e et 14e volumes toutes dressées par M. de Silvy. L'assemblée du clergé, mécontente de quelques notes qui ne lui parurent pas analogues à l'opinion dominante sur les affaires du jansénisme, chargea ses commissaires d'en porter des plaintes au garde des sceaux. Ce magistrat, après avoir entendu l'éditeur, considérant d'ailleurs que les plaintes n'étaient point motivées, et que rien n'avait été imprimé sans l'attache des censeurs, l'un syndic de la faculté de théologie, l'autre ex-professeur de Sorbonne, jugea qu'il n'y avait pas lieu à suspendre l'édition. On a dit que don Déforis avait été interdit de sa fonction d'éditeur par ses supérieurs. Ce fait est démenti par les trois volumes qui devaient faire partie de la troisième livraison, laquelle n'a été suspendue que par la révolution, qui seule a fait éprouver à l'édition de Bossuet le sort de tant d'autres précieuses collections, telles que le *Gallia christiana,* les *Conciles des Gaules,* etc. On a reproché avec plus de fondement à don Déforis la multiplicité et la prolixité de ses analyses, de ses notes, et surtout de ses préfaces, dont il avait fait, pour ainsi dire, son champ de bataille contre tous les critiques du grand évêque de Meaux. Mais telles qu'elles sont, on y trouve des recherches curieuses, des vues excellentes. Quoique don Déforis, dès les premiers jours, se fût prononcé contre la révolution, cela n'empêcha pas quelques journalistes de le dénoncer au public comme le père de la fameuse constitution civile du clergé. Il répondit à ses détracteurs par une lettre de 28 pages in-8°, adressée au rédacteur de la *Gazette de Paris,* et la calomnie n'osa plus élever la voix. Don Déforis ne tarda pas à sceller de son sang la profession de foi qu'elle contenait. Il fut traduit devant le comité révolutionnaire de sa section, et transféré successivement à la Force, à la Conciergerie, au Luxembourg. Dans toutes ces prisons, son zèle ne l'abandonna jamais ; il ne cessa d'exhorter, de soutenir par toutes les ressources de son ministère ceux qui s'y trouvaient détenus. Le 25 juin 1794, il monta sur la fatale charrette avec plusieurs femmes qu'il encouragea jusqu'au lieu du supplice, à la barrière du Trône. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda et obtint d'être exécuté le dernier, afin de pouvoir exhorter toutes les victimes qui devaient être sacrifiées avec lui. Don Déforis était un religieux zélé pour le maintien de la règle qu'il avait fait vœu d'observer. On lui a reproché quelque exagération dans ses opinions, et trop de vivacité dans la manière de les défendre. Ses écrits sont souvent

(1) Cette livraison, publiée en 1788, comprend encore les t. 16, 17 et 18, contenant les controverses, qui devaient former les t. 4, 5 et 6, suivant l'abbé Lequeux. Deux ans après (1790), M. Lamy fit paraître les t. 19 et 20, contenant la *Défense du clergé,* en français.

diffus, ce qui vient de la précipitation avec laquelle il les composait ; mais ils sont en général solides et pleins d'érudition. Cette notice est rédigée d'après un mémoire du savant continuateur de la *Collection des historiens de France*. T—D.

DEFRANCE (Jean-Claude), né en 1743, à Vassy, en Champagne, était médecin de l'école militaire de Rebais, et s'était établi à la Ferté-sous-Jouarre, lorsque le département de Seine-et-Marne le nomma, en septembre 1792, député à la convention nationale. Il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix, déclarant d'ailleurs que c'était comme homme d'Etat, et que, s'il se fût regardé comme juge, il aurait demandé qu'on suivît les formes judiciaires. En 1795, il passa au conseil des Cinq-Cents où il s'occupa de l'organisation des postes et messageries, et fut nommé substitut du commissaire du Directoire près cette administration, lorsqu'il sortit du conseil en 1798. Après le 18 brumaire, il devint membre du corps législatif, en sortit en 1803, et obtint, en 1806, la place de directeur de la poste aux lettres à Nantes. Comme il se rendait à sa destination, la diligence versa en route, et Defrance, arrivé à Nantes, mourut des suites de cet accident, le 6 janvier 1807. — Defrance (Claude-Jeanne Chompré), femme du précédent, était fille de l'auteur du *Dictionnaire abrégé de la fable*. Née à Paris, le 15 septembre 1747, elle y mourut le 16 avril 1816. Dans ses moments de loisir, cette dame cultivait la poésie lyrique. Outre des imitations des odes d'Horace et quelques pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des muses* et autres recueils, on a d'elle : 1° *Odes d'Anacréon*, mises en vers français, d'après la traduction et avec des notes de Gail, Paris, 1798, in-12 ; 2° les *Idylles sur l'enfance et l'amour maternel* de M. Jauffret, mises en vers, ibid., 1800, in-18. Elle a laissé en manuscrit plusieurs productions en vers et en prose. P—RT.

DEFRANCE (le comte Jean-Marie-Antoine), général français, fils des précédents, naquit à Vassy, le 21 septembre 1771, et fit de bonnes études à l'école militaire de Rebais. Ses parents, qui ne voyaient pas avec plaisir le penchant qu'il avait de suivre la carrière des armes, cherchèrent à l'en détourner en le faisant voyager ; mais, arrivé à St-Domingue, il s'enrôla dans les dragons du Cap, lors de l'insurrection des noirs. De retour en France, au commencement de 1792, il fut nommé par le roi sous-lieutenant de cavalerie dans le régiment royal étranger, devint capitaine du 11e chasseurs (ci-devant Normandie), puis adjudant-général, chef de brigade. Il servit successivement dans les armées du Nord, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse, de l'intérieur et d'Helvétie. Après la bataille de Zurich, en 1799, il refusa le titre de général de brigade pour celui de colonel du 11e chasseurs, passa l'année suivante au 12e (ci-devant chasseurs de Champagne), avec le même grade, et se distingua à la tête de ce régiment en Suisse, en Allemagne et en Italie. Nommé général de brigade par Napoléon, il fit en cette qualité les campagnes d'Autriche (1805), de Prusse (1806 et 1807), et prit une part honorable à la bataille de Wagram (1809). Il fut fait général de division en 1811, commanda une des divisions de la cavalerie de réserve de Murat dans la guerre de Russie en 1812 (1), et une division de dragons pendant la campagne de Saxe. Dans celle de France, en 1814, il se signala au combat de Montmirail, repoussa le corps russe du comte de St-Priest qui menaçait Reims, et, contraint lui-même de se replier un instant, il reparut bientôt à la tête des gardes-d'honneur et força la cavalerie russe à se retirer. Après la restauration, Louis XVIII nomma le général Defrance, comte et inspecteur-général de cavalerie dans la 12e division militaire. Pendant les cent-jours, Napoléon l'envoya avec le même grade dans la 12e et la 18e division. Lors du second retour du roi, il suivit l'armée de la Loire, et ne fut réintégré dans ses fonctions qu'en 1816. Appelé, en 1819, au commandement de la 1re division militaire (Paris), il le perdit en 1822, mais n'en fut pas moins compris chaque année parmi les inspecteurs-généraux de la cavalerie. Il conserva aussi auprès du roi sa place d'écuyer cavalcadour, et fut employé, en 1827, au camp de Lunéville. Il est mort à Épinay en 1835. Defrance était grand'croix de la Légion d'honneur et commandeur de St-Louis. P—RT.

DEGAULLE (Jean-Baptiste), ingénieur de la marine, professeur de navigation et correspondant de l'institut, né en 1732 à Attigny, en Champagne, servit d'abord sur les vaisseaux de l'État et du commerce. Se trouvant à Louisbourg lorsque cette ville fut prise en 1758, il s'échappa avec neuf de ses camarades à l'instant où elle ouvrait ses portes, aborda à Gaspé à l'entrée du fleuve St-Laurent, et après des fatigues incroyables arriva, en septembre, à Québec avec deux d'entre eux, ayant fait cent lieues au milieu d'une contrée sauvage. Ses infirmités le forcèrent de quitter la mer en 1766. Il enseigna l'hydrographie au Havre, puis à Honfleur, où il mourut le 13 avril 1810. Sans cesse occupé de tout ce qui tendait au bien de la navigation, il inventa plusieurs instruments nautiques, et publia diverses cartes marines estimées, entre autres celles de la Manche, des côtes de Honfleur à Dieppe, de l'embouchure de la Seine, etc., et joignit à quelques-unes des instructions sur les manœuvres à faire par les navires dans les mauvais temps. Il fit paraître des *Mémoires* : 1° *sur les travaux des ports du Havre, de Dieppe*, etc., in-4° ; 2° une *Instruction détaillée sur la manière de faire la vérification des boussoles*, 1803, in-8° ; 3° *Construc-*

(1) Au passage de la Bérésina, la cavalerie se trouvant entièrement démontée, on rassemblà tous les officiers de cette arme qui avaient pu conserver leurs chevaux, pour en former quatre compagnies de 150 hommes chacune, destinées à servir d'escorte à Napoléon. Les généraux Defrance, St-Germain, Sébastiani, en furent nommés capitaines ; les colonels étaient sous-officiers. Cet escadron *sacré* (ainsi qu'on l'appela) était commandé par le général Grouchy, sous les ordres du roi de Naples. D—R—R.

tion et usage du sillomètre, in-12 ; 4° *Nouveau Moyen de mesurer la hauteur du soleil avec l'octant sans voir l'horizon,* in-12. On lui doit aussi l'établissement de petits phares sur la jetée du Havre et sur celle de Honfleur, ce qui a évité les naufrages, autrefois si fréquents, à l'entrée de ces deux ports. Degaulle entretint à ses frais, pendant les deux premiers mois, les deux petits phares de Honfleur. E—s.

DEGEER. *Voyez* Geer.

DEGEN (Charles-Ferdinand), mathématicien danois, né le 1er novembre 1766, fut d'abord précepteur des enfants du prince Frédéric, oncle du roi actuel de Danemark. Après avoir rempli divers emplois dans l'instruction publique, il reçut le doctorat en philosophie en 1798, et obtint en 1814 la chaire de mathématiques à l'université de Copenhague. Il est mort en 1825. On a de lui : 1° *Aphorismes pédagogiques,* deux cahiers, Copenhague, 1799 ; 2° *Canon Pellianus, sive tabula simplicissimam æquationis celebratissimæ* $y\ 2 = a\ x\ 2 + 1$ *solutionem pro singulis numeri dati valoribus ab* 1 *ad* 1000 *continens,* ibid., 1817, in-4°. Degen a inséré plusieurs mémoires dans les *Actes* de la société des sciences de Copenhague ; et l'on trouve de lui, dans les nouveaux *Mémoires de l'Académie des sciences* de St-Pétersbourg, t. 9, 1824, des *Méditations* (en français) *sur un système de recurrences combinées, et sur la manière de détacher chacune des séries d'avec ce système, et de le continuer séparément et indépendamment des séries conjointes.* Z.

DEGENFELD (Christophe Martin, baron de), fit dès sa jeunesse la guerre en Allemagne, en Hongrie et en Bohême, sous Wallenstein et Tilly. Il entra ensuite au service de Gustave-Adolphe, et défit en 1633 les Impériaux qui assiégeaient Dillingen. Trois ans après, il amenait des troupes à Louis XIII, lorsqu'il fut surpris et battu par Jean de Werth. Les preuves de fidélité qu'il donna ensuite à la France engagèrent Louis XIII à le nommer lieutenant-général de la cavalerie allemande. Degenfeld se trouva en cette qualité au siége d'Ivoi en 1639. Il se brouilla avec les généraux français et voulut se retirer ; mais le roi l'apaisa, et créa pour lui la charge de colonel général des troupes étrangères, que personne n'a ensuite occupée. Cependant il passa au service des Vénitiens en 1643, battit les troupes du pape, et se distingua contre les Turcs en Dalmatie et en Albanie. La république lui présenta une chaîne d'or et une médaille avec cette inscription : *Dalmatia strenue tutata.* Des discussions qu'il eut avec le général Léonardo Foscolo lui firent quitter les Vénitiens. Il mourut dans ses terres en Souabe, en 1633. — *Ferdinand* Degenfeld, son fils, après s'être distingué en France par son adresse à tous les exercices du corps, obtint une compagnie au service de Venise, et perdit la vue à l'âge de 18 ans, par un coup de feu. La république lui accorda une pension considérable. Il fut ensuite, quoique aveugle, conseiller intime de quatre électeurs palatins successivement, et envoyé plusieurs fois à Guillaume, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre. Pris dans Heidelberg par les Français en 1693, il fut traité avec les plus grands égards, et conduit avec une sauvegarde à l'armée d'Empire. Il mourut à Venise en 1710, à l'âge de 81 ans. E—s.

DEGENFELD (Marie-Susanne, baronne de), maîtresse de Charles-Louis, électeur palatin, née dans le commencement du 17e siècle, fut d'abord dame d'honneur de la princesse Charlotte, qui avait aliéné le cœur de l'électeur, son époux, par son humeur hautaine. Ce prince s'attacha à la baronne de Degenfeld, qui joignait à une rare beauté, une vivacité d'esprit piquante et des talents rares. Elle répondait en latin aux lettres que l'électeur lui écrivait dans la même langue. L'électrice voulut arrêter cette intrigue dans les commencements ; mais par sa hauteur elle perdit tout à fait l'affection de son époux qui, un jour, alla jusqu'à lui donner un soufflet en présence d'une nombreuse compagnie. Après cet éclat, il se sépara d'elle, et vint à Schwetzingen, où il épousa publiquement, en 1657, la baronne de Degenfeld. Heilan, ministre protestant à Heidelberg, ne craignit point de lui donner la bénédiction nuptiale. Un jour l'électrice vint avec ses trois enfants se jeter aux pieds de son époux. La baronne de Degenfeld étant accourue, la princesse montra un pistolet qu'elle voulut tirer sur sa rivale ; mais le comte de Hohenlohe le lui arracha des mains. L'électeur donna à la baronne de Degenfeld le titre de raugrave, qui, avec le consentement des princes de la maison électorale, a passé sur les quatorze enfants qui furent les fruits de cette union. Elle mourut en couches le 18 mars 1677, et fut inhumée avec une pompe extraordinaire à Manheim. L'électeur fit frapper une médaille en son honneur. G—y

DEGNER (Jean-Hartmann), médecin allemand, naquit en 1687 à Schweinfurt, où son père, jurisconsulte distingué, remplissait les fonctions de sénateur. Celui-ci, désirant que son fils embrassât également la carrière du barreau, l'envoya en 1706 à l'université de Halle ; et, pendant trois années, le jeune Degner s'y livra, par obéissance, à l'étude des lois. Rappelé à Schweinfurt, par la mort de son père, il se rendit bientôt après à Berlenbourg, où il reçut des leçons de médecine du célèbre Jean Junker, qui lui inspira en même temps le goût de la chimie, dans laquelle il a prouvé depuis des connaissances très-étendues. Degner termina le cours de ses études médicales à Utrecht ; sa dissertation inaugurale, soutenue en 1717, eut pour objet la fièvre pétéchiale compliquée. Revêtu du doctorat, il alla pratiquer la médecine, d'abord à Eberfeld, et l'année suivante à Nimègue. Les succès qu'il obtint dans cette ville lui méritèrent l'estime et la confiance générales, dont il reçut le témoignage le plus flatteur par sa promotion au rang d'archiâtre et de sénateur. Les ouvrages de ce médecin sont peu nombreux, mais ils portent

essentiellement le cachet de l'utilité : 1° *Dissertatio physica de turfis, sistens historiam naturalem cespitum combustibilium qui in multis Europæ regionibus et præcipue in Hollandia reperiuntur ac ligni loco usurpantur,* Utrecht, 1729, in-8°. Cet excellent opuscule a été traduit en allemand, d'abord par Domandres, sous ce titre : *Découverte d'une nouvelle mine d'or pour l'Allemagne,* Francfort, 1731, in-8°; puis en 1760, sous ce titre plus simple et plus exact : *Examen physique et chimique de la tourbe,* etc. 2° *Historia medica de dysenteria bilioso-contagiosa quæ* 1736 *Neomagi et in vicinis ei pagis epidemice grassata fuit,* etc., Utrecht, 1738, in-8°; ibid., 1754, in-8°. Cette nouvelle édition d'une monographie justement estimée contient des augmentations importantes. 3° *Description abrégée des eaux minérales d'Ubbergen,* Nimègue, 1745, in-8° (en hollandais). Degner a publié quelques mémoires dans divers recueils périodiques. Il est mort le 6 novembre 1756. C.

DÉGOLA (l'abbé Eustache), né à Gênes le 20 septembre 1761, fit ses études à l'université de cette ville, embrassa l'état ecclésiastique et fut reçu docteur en théologie. Fort attaché aux principes des jansénistes, il vit avec plaisir, comme la plupart d'entre eux, les innovations que Joseph II tenta d'introduire dans ses États, et que l'évêque de Pistoie, Scipion Ricci (*voy.* ce nom), chercha à propager en Toscane. Il accueillit avec le même empressement les réformes opérées en France par l'assemblée constituante ; signa, de concert avec Molinelli, Solari, Palmieri, et autres ecclésiastiques italiens qui partageaient ses opinions, une lettre d'adhésion adressée en 1798 au clergé français assermenté, et vint lui-même à Paris pour assister au prétendu concile national de 1801. Après la clôture de cette assemblée, Dégola accompagna l'abbé Grégoire, avec lequel il était intimement lié, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, afin d'étudier les mœurs et les usages religieux de ces diverses contrées. C'est pendant ce voyage que, ayant appris la réunion de la république ligurienne à l'empire français, il envoya une protestation contre cet acte politique. De retour dans sa patrie en 1805, il concourut à l'établissement d'une institution des sourds-muets, fondée par le P. Assarotti (*voy.* ce nom), aux travaux duquel il s'associa dans les dernières années de sa vie. Il fit un voyage à Paris en 1810 pour revoir ses anciens amis, et revint à Gênes où il mourut le 17 janvier 1626. C'était du reste un homme de mœurs austères et d'une grande érudition. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages qui se rapportent presque tous aux opinions qu'il avait embrassées. Ce sont: 1° *Annali politico-ecclesiastici,* journal qui parut à Gênes de 1797 à 1799 ; 2° *Istruzioni famigliari sopra la verita della cristiana catolica religione,* Gênes, 1799, in-12; 3° *Précis de la vie du R. P. Thomas Vignoli* (religieux dominicain, mort en 1803), 1804, in-8°; 4° *L'ancien clergé constitutionnel jugé par un évêque d'Italie,* Lausanne, 1804, in-8°. C'est une analyse de l'*Apologia* de Solari, évêque de Noli, en faveur de la constitution civile du clergé ; 5° *Justification de Fra Paolo Sarpi*, ou *Lettres d'un prêtre italien à un magistrat français* (le président Agier) *sur le caractère et les sentiments de cet homme célèbre,* Paris, 1811, in-8°; 6° *Catechismo de' Gesuiti,* Leipzig, 1820, in-8°. Il n'est pas besoin de dire dans quel esprit cet ouvrage est composé. Dégola a laissé manuscrit un *Traité sur l'oraison dominicale.* On trouve sur lui une notice assez étendue, signée G. (probablement Grégoire), dans la *Revue encyclopédique,* t. 30, juin 1826. G—G—Y.

DEGRANGES (Michel), plus connu sous le nom du Père Archange, naquit à Lyon le 2 mars 1736. Il était petit-fils de Degranges, surnommé *Bras de fer,* qui mourut centenaire et veuf de trois femmes, dont il avait eu cinquante enfants. Michel était gardien des capucins du petit Foreys, à Lyon, lorsque la révolution vint à éclater. Il s'était fait un nom comme théologien et comme prédicateur ; ce n'était pas un orateur habile, mais il avait de l'instruction et du zèle. L'abbé Duret nous apprend dans ses *Mémoires manuscrits* (bibliothèque de Lyon) que le père Archange, prêchant aux Colinettes le 29 décembre 1789, hasarda plusieurs allusions contre les états généraux, et que le lendemain, quatre ou cinq hommes inconnus étant allés le demander à son couvent, il se cacha et prit la fuite. Il se retira au monastère des capucins de Sion en Suisse, et retourna à Lyon peu de temps après le 9 thermidor : une parente pieuse le reçut dans sa maison qui devint une espèce d'oratoire, où il exerça son ministère jusqu'au rétablissement du culte. Il fut ensuite un des habitués de l'église de St-Pierre, de celle des Chartreux, et fut quelques mois curé de cette dernière église. En 1819, il résolut de reprendre l'habit de capucin, et se rendit au couvent de Chambéry ; mais, accoutumé à une vie active, il se dégoûta bientôt de ce séjour, rentra en France, puis sous le ministère Villèle essaya de fonder à Crest, en Dauphiné, une maison destinée à former des missionnaires pour le Levant. Des obstacles nombreux s'opposèrent à ses projets. Le père Archange avait alors 85 ans, et il était menacé de perdre la vue. Il revint à Lyon, entra comme pensionnaire dans l'hospice de la Charité, subit l'opération de la cataracte, et, au milieu de vives souffrances, termina sa carrière le 13 octobre 1822. On a de lui : 1° *Discours adressé aux Juifs et utile aux Chrétiens dans leur foi,* Lyon, veuve Barret, 1788, in-8° de 143 pages; 2° *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique,* Lyon, Rusand, 1814, in-8°; 3° *Réflexions intéressantes sur l'ouvrage qui a pour titre* Génie du christianisme, 1815, in-8° de 12 pages, avec un *imprimatur* de l'archevêque de Turin. Cet écrit, imprimé à Turin, présente une critique des erreurs et des méprises qu'il croit trouver dans l'ouvrage de M. de Chateaubriand. 4° *Précis abrégé des vérités qui distinguent le catholique de toutes*

les sectes chrétiennes et avouées par l'Église de France, Lyon, 1817, in-8° de 46 pages. L'abbé Jacquemont, ancien curé janséniste de St-Médard, en Forez, a publié une réfutation de cet écrit ainsi que de celui de M. Bétemps, qui a pour titre : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques.* Cette réfutation est intitulée : *les Maximes de l'Eglise gallicane victorieuses des attaques des modernes ultramontains,* ou *Réponse à deux écrits,* etc., Lyon, 1818, in-8°; 5° *Explication de la lettre encyclique du pape Benoît XIV sur les Usures, suivie de quelques réflexions,* etc. Lyon, 1822, in-8°. Ce fut un prêtre de Lyon, l'abbé Clément Villecour, alors aumônier de la Charité, et depuis évêque de La Rochelle, qui le poussa à écrire contre le prêt à intérêt, auquel cependant le père Archange fut toujours favorable. 6° *Dissertations philosophiques, historiques et théologiques sur la religion catholique,* Lyon, 1836, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume, qui est accompagné d'un portrait de l'auteur, ne se fait remarquer ni par le style ni par la profondeur des pensées ; il se ressent de l'époque où il fut écrit. La notice biographique de l'éditeur révèlerait au besoin ce défaut par la manière dont l'histoire des cinquante ans qui viennent de s'écouler est envisagée. Néanmoins les personnes à qui ces deux volumes s'adressent particulièrement y trouveront quelques aperçus vrais et neufs. Le père Degranges est jugé un peu sévèrement dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, qui le représente comme ayant été plus royaliste que le roi, et plus ultramontain que le pape. Du reste, c'était un excellent religieux, qui étonnait par la vivacité de ses réparties, la justesse de ses réponses, et qui se faisait respecter par une gravité douce et aimable. C—L—T.

DEGRAVE (Charles-Joseph) naquit à Ursel, en Flandre, le 24 octobre 1736, d'une famille qui, sans être riche, jouissait d'une certaine aisance. Après avoir étudié la philosophie et le droit à l'université de Louvain, il fut avocat au conseil de Flandre en 1760, et la noblesse de son caractère non moins que ses talents au barreau lui valurent, le 26 mai 1775, une place de conseiller, à laquelle il joignit, en 1794, les fonctions d'avocat-fiscal. La réunion de la Belgique à la France l'éloigna pendant quelques années de la carrière des emplois ; mais, en 1797, les suffrages de ses concitoyens le portèrent au conseil des Anciens. La vie de Paris lui plaisait peu. De retour au sein de sa famille, il résolut de ne plus la quitter et se contenta d'être membre du conseil général de l'Escaut. Il rédigea plusieurs mémoires intéressants, et qui lui valurent des lettres flatteuses du ministre de l'intérieur Chaptal. Degrave mourut subitement à sa maison de campagne près de Gand, le 2 août 1805. Il n'est connu dans les lettres que par un ouvrage posthume : *La république des Champs-Élysées,* ou *le monde ancien,* Gand, 1806, 3 vol. in-8°. Ce livre paraît être le fruit d'une imagination tant soit peu bizarre ; mais il est rempli de recherches et de faits curieux. L'auteur place le berceau du monde, le paradis terrestre, en Flandre; du reste, il justifie son opinion de la manière la plus spécieuse. St—T.

DEGUERLE (Jean-Nicolas-Marie), littérateur et professeur, naquit en 1766, à Issoudun en Berri. Son père, qui était employé à Paris dans les bureaux du fermier général Francueil, obtint pour lui une bourse au collége Montaigu. Deguerle fit de bonnes études classiques. Son caractère fut sérieux dès le jeune âge. On ne le voyait guère se mêler aux jeux bruyants de ses camarades, et la lecture était sa plus douce récréation Il cultiva de bonne heure l'art des vers, et le travail aride d'une étude de procureur où il fut placé n'étouffa pas en lui ce penchant. Il entra ensuite dans la carrière de l'enseignement, et la révolution le trouva dans le modeste emploi de maître de quartier au collége de Lisieux. Ainsi cette carrière lui fut fermée presque dès les premiers pas. Les excès qui souillèrent cette époque augmentèrent l'éloignement qu'il avait déjà pour les innovations. Aussi lorsqu'une poignée de gentilshommes levèrent au camp de Jalès l'étendard de l'insurrection, ce fut lui qui rédigea la proclamation qui fit alors beaucoup de bruit (1791), et fut imprimée sous le nom supposé du marquis d'*Arnay* La notoriété de ses opinions le rendit suspect au pouvoir, il fut arrêté. Enfermé dans la prison de l'Abbaye, la veille des massacres de septembre, il n'y échappa que par le dévouement et la présence d'esprit du chirurgien de la maison, le docteur R., qui avait été son condisciple. Rendu à la liberté, il continua de cultiver la littérature. Le *Mémorial* le compta parmi ses rédacteurs, jusqu'au moment où ce journal fut supprimé par la révolution du 18 fructidor. L'avénement du consulat ayant laissé les lettres respirer, plusieurs écrivains distingués, tels que Legouvé, Laya, Baour-Lormian, se réunirent à Paris dans l'hôtel Thélusson ; et ce fut principalement là que Deguerle apporta les tributs de sa muse : il y lut plusieurs contes en vers, genre où il a eu le plus de succès. Mais, le retour de l'ordre ramenant ses vues vers l'instruction publique, il parut renoncer à la littérature légère, et se concentrer dans des occupations graves. Il fut successivement professeur de grammaire générale à l'école centrale d'Anvers (1800), de belles-lettres au collége national de Compiègne, de rhétorique au Prytanée français (école de St-Cyr, 1801). Après que les écoles centrales eurent été remplacées par les lycées, un décret impérial lui confia, en 1805, la chaire de rhétorique du lycée Bonaparte (collége Bourbon), où le directeur général de l'instruction publique Fourcroy le désigna en outre censeur des études. Depuis, Fontanes, grand maître de l'université, l'éleva à la chaire d'éloquence française à la Faculté des lettres, puis le nomma censeur des études au lycée impérial, aujourd'hui collége Louis le Grand. Deguerle finit par se borner aux fonctions de cette dernière place, en conservant le

titre de professeur honoraire. La restauration, pour laquelle il avait tant souffert, ne fit rien pour celui qui ne voulait pas fatiguer le pouvoir de ses sollicitations. Il mourut le 11 novembre 1824. Depuis une vingtaine d'années, il s'occupait d'une traduction de l'*Enéide* en prose, qu'un de ses gendres, M. Héguin-Deguerle, a publiée en 1825, 2 vol. in-8°, et qui a obtenu le suffrage des juges éclairés. C'est au succès de cette traduction que l'on doit sans doute la publication des *Œuvres diverses* de l'auteur, Paris, 1829, in-8°, composées de poésies et de mélanges. On y trouve d'abord *les Amours*, ouvrage de la jeunesse de Deguerle, et publié en 1789. Ce sont des imitations heureuses de Virgile, Horace, Catulle, Ovide et Tibulle, mais où le défaut d'art se fait sentir quelquefois. Elles sont pourtant bien préférables au romantisme, ce patois de la troisième invasion. Les autres pièces offrent l'empreinte d'un talent plus exercé, et ont fixé la réputation de l'auteur. Nous citerons le poëme d'*Œnone et Pâris*, imité d'une héroïde d'Ovide sur le même sujet; *Salix et Pholoé*, ou *l'origine du saule*, métamorphose digne d'Ovide; *Stratonice et son peintre*, ou *les deux portraits*, à l'occasion d'une petite vengeance de Girodet envers mademoiselle Lange (*voy.* GIRODET); les *Morceaux choisis de Pétrone*, traduits avec beaucoup de talent; les *Chants d'une amazone française*, où le rhythme est très-heureusement varié; enfin les contes charmants de *Phyrné devant l'Aréopage*, et de *Pradon à la comédie*, ou *les sifflets*, petit chef-d'œuvre en son genre. Il manque à cette collection deux pièces, *Bonaparte en Italie*, et le conte de *Laïs et Xénocrate*, qui est le pendant du conte de *Phyrné*. Les amateurs peuvent les lire dans le recueil des *Veillées des muses*. Quant aux *mélanges*, on y remarque l'*Éloge des perruques*, publié en 1799, in-12, et traduit en hollandais, 1800, in-8°. C'est un écrit dans le genre de l'*Éloge de la Folie*, par Érasme, et de l'*Éloge de l'Ivresse*, par Sallengre. Viennent ensuite une *Apologie de la satire*, un *Discours sur l'imitation*, un autre sur l'*Amour de l'étude*, et un *Essai de grammaire générale*. Tous ces morceaux sont aussi bien pensés que bien écrits (1). La traduction de l'*Énéide* est précédée d'une notice biographique où l'on a puisé des renseignements pour cet article. M. Durozoir a prononcé sur la tombe de Deguerle un discours qui a été imprimé en 1824. Une des filles de Deguerle a épousé M. Nibelle, avocat et auteur de plusieurs écrits. F—LE et L.

DEGUIGNES. *Voyez* GUIGNES.

DEHEEM (JEAN-DAVID), peintre, né à Utrecht vers 1604, excella à peindre des fleurs, des fruits, des vases d'or et d'argent, des instruments de musique, des tapis de Turquie, ainsi qu'avait fait son père David Deheem, qu'il surpassa de beaucoup, quoique son élève. Ses tableaux sont harmonieux, la touche de son pinceau est légère, et rend parfaitement le caractère des fleurs et celui des insectes qui s'y attachent. Il avait surtout le talent d'imiter la transparence et les luisants du cristal, de manière à produire la plus grande illusion. Deheem mourut à Anvers en 1674, âgé de près de 70 ans. Il avait formé plusieurs élèves très-habiles, entre autres Abraham Mignon, Henri Schoock, et ses deux fils, dont l'un, Corneille Deheem, marcha avec succès sur les traces de son père. A—S.

DEHNE (JEAN-CHRÉTIEN-CONRAD), médecin-physicien de Schœningen, dans la principauté de Wolfenbuttel, naquit à Celle, et mourut en 1791. Les deux principaux ouvrages de ce médecin laborieux sont écrits en allemand, et intitulés : 1° *Essai d'un traité complet sur la teinture âcre d'antimoine et ses grandes propriétés médicales, ainsi que la manière de préparer des teintures semblables avec d'autres métaux*, Helmstadt, 1779, in-8°; ibid., 1784, in-8°; 2° *Essai d'un traité complet du proscarabée, et de son emploi dans la rage et l'hydrophobie, avec des observations sur la nature de ces maladies, leur propriété contagieuse et leur traitement*, Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°. On sera surpris de voir près de mille pages consacrées à un insecte auquel on a supposé, bien gratuitement, la vertu anti-rabienne. Il est vrai que le très-prolixe auteur, peu fidèle au titre de son livre, a, pour ainsi dire, noyé l'histoire du proscarabée (*Meloe proscarabæus* et *majalis* de Linné) dans celle de la rage, en sorte que l'accessoire est devenu le principal. Au reste, la précision et la méthode ne sont pas les seules qualités qui manquent à son style. Dehne a publié dans divers journaux de chimie une foule de mémoires, parmi lesquels on peut distinguer les suivants : *Expériences faites avec la gomme résine de Gayac*; *Sur l'union du zinc avec le soufre*; *Procédés pour extraire une grande quantité d'huile de quelques semences végétales, ainsi que des œufs de poule*. C.

DEI (JEAN-BAPTISTE), généalogiste de Toscane, mort à Florence le 15 février 1789, y était né en 1702. Il y fut directeur de l'*archivio segreto* du prince Ferdinand, réuni aux archives du grand-duc, sous le titre de *segretaria vecchia*, dans lesquelles on conserve spécialement les mémoires relatifs aux familles florentines et même toscanes en général. Non-seulement Dei était versé dans les sciences héraldique et généalogique, mais il était encore fort instruit dans l'histoire de sa patrie. L'antiquaire de l'empereur François Ier, avec lequel il entretint une correspondance suivie, lui dut des lumières importantes, et le cabinet impérial de Vienne, beaucoup d'anciennes monnaies rares. Dei mit en ordre la plupart des archives de Florence et forma les arbres généalogiques de plusieurs familles illustres. Parmi ceux qui lui firent le plus d'honneur, est ce-

(1) Un traité de l'immortalité de l'âme, dont l'auteur annonce l'envoi par une pièce de vers (p. 308 des *Œuvres diverses*), ne s'est pas retrouvé dans ses papiers. M. Panckoucke, dans un des prospectus de sa *Bibliothèque des classiques latins*, promettait une traduction complète de Pétrone par Deguerle, mais celle qu'il a publiée est de M. Héguin, qui y a fait entrer les morceaux traduits par son beau-père. On trouve dans la même collection quatre discours de Cicéron, traduits par Deguerle, savoir : ceux pour Archias, pour Milon, pour Marcellus et pour Ligarius. W—S.

lui de la maison ducale des Médicis qui fut imprimé en 1761. G—N.

DEIDIER (Antoine), fils d'un chirurgien de Montpellier, étudia la médecine à la célèbre université de cette ville, obtint le doctorat en 1691, et la chaire de chimie en 1696. Envoyé à Marseille avec Chicoyneau, pour secourir les habitants affligés de la peste, en 1720, il partagea le zèle et l'erreur de son collègue (*voy.* Chicoyneau). Son dévouement ne resta point sans récompense. Le roi lui accorda diverses faveurs, et, entre autres, le cordon de St-Michel. La société royale de Londres le reçut parmi ses membres. Après avoir professé pendant trente-cinq années, il se retira, en 1732, à Marseille, où il exerça l'emploi de médecin des galères, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1746. Deidier a prodigieusement écrit, et la plupart de ses ouvrages contiennent des idées paradoxales, des hypothèses inadmissibles. Au lieu d'accumuler ici tous les titres de ces productions trop multipliées, il sera beaucoup plus convenable de faire un choix raisonné : 1° *Physiologia, tribus dissertationibus comprehensa,* Montpellier, 1699, in-8°; ibid., 1708, in-8°; 2° *Pathologia,* Montpellier, 1710, in-8°; 3° *Institutiones medicinæ theoreticæ, physiologiam et pathologiam complectentes,* Montpellier, 1716, in-12; Paris, 1731, in-12; traduites en français, Paris, 1735, in-12. Dans ce livre, plein d'opinions bizarres, l'auteur soutient que l'accroissement des animaux et des arbres ne se fait que par l'expansion et le développement de la matière contenue dans leur germe primitif, sans aucune formation nouvelle de substance solide, de manière que dans un chêne de cent ans il n'y a pas plus de substance solide que dans le germe du gland dont il provient. Cette erreur n'a pas même le mérite de la nouveauté. 4° *Dissertatio de morbis internis capitis et thoracis,* Montpellier, 1710, in-8°; 5° *Dissertatio de tumoribus,* Montpellier, 1711, in-8°. Cette dissertation, réimprimée plusieurs fois, en divers lieux, a été traduite en français, Paris, 1725, in-12; ibid., 1732, in-12, etc. 6° *Chimie raisonnée, où l'on tâche de découvrir la nature et la manière d'agir des remèdes chimiques les plus en usage en médecine et en chirurgie,* Lyon, 1715, in-12; 7° *Expériences sur la bile des pestiférés de Marseille, et sur celle de personnes mortes d'autres maladies.* Ce mémoire, inséré dans les *Transactions philosophiques de Londres,* de 1722, fut imprimé la même année à Zurich, et en 1744 dans le *Traité de la peste* par Senac. Les expériences de l'auteur prouvent ce que l'on savait déjà, et ses réflexions portent presque constamment à faux. 8° *Dissertatio de morbis venereis,* Montpellier, 1713, in-8°. Cet opuscule, réimprimé à Montpellier, à Rome, à Londres, a été traduit en français par Jean Devaux, Paris, 1735, in-12. Deidier prétend que la maladie vénérienne reconnaît pour cause de petits vers imperceptibles, très-rongeants et très-féconds, qui se transmettent d'un individu à l'autre. Énoncer une semblable hypothèse, n'est-ce pas la réfuter? 9° *Matière médicale, où l'on traite des médicaments simples, ensuite des médicaments composés et artificiels,* Paris, 1738, in-12; 10° *Anatomie raisonnée du corps humain, où l'on trouve la manière de disséquer, et où l'on explique les fonctions de l'économie animale,* Paris, 1742, in-12. L'auteur néglige ou mutile les descriptions, qui étaient le point essentiel de son ouvrage, pour se livrer à sa manie de disserter. Il donne une explication vague ou erronée de la plupart des fonctions, et particulièrement des battements du pouls, des mouvements du diaphragme, du flux menstruel, de la sensibilité des nerfs, etc. C.

DEIDIER (l'abbé), mathématicien du 18e siècle, fit l'éducation de Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré, et fut récompensé de ses soins par des bienfaits du prince tels qu'il put se livrer tout entier à son goût pour les mathématiques. Il publia en 1739 son *Arithmétique des géomètres,* ou *Nouveaux éléments de mathématiques*; et la *Science des géomètres,* ou la *Théorie et la pratique de la géométrie,* 2 vol. in-4° formant un cours complet de mathématiques élémentaires. Cet ouvrage est estimé par la clarté et la précision, l'ordre et l'abondance des matières. En 1740, il publia la *Mesure des surfaces et des solides, par l'arithmétique des infinis et les centres de gravité,* in-4°. Dans ce traité, qui fait suite aux deux précédents, l'auteur abandonne, en partie, la marche de la synthèse, pour s'attacher aux méthodes analytiques, et apprendre ainsi l'application de l'algèbre à la géométrie. Cette marche le conduit naturellement à la *Connaissance des calculs modernes,* qui font l'objet d'un 4e vol. in-4°, publié en même temps que le précédent, sous le titre de *Calcul différentiel et calcul intégral, expliqués et appliqués à la géométrie.* Enfin, pour former un cours complet de mathématiques, il donna sa *Mécanique générale, pour servir d'introduction aux sciences physico-mathématiques,* Paris, 1741, in-4°. Tant de travaux, publiés dans l'espace de deux ans, lui firent obtenir la place de professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de la Fère. A peine fut-il en fonction, que le désir d'écrire encore lui fit reprendre les deux premiers volumes de son cours pour les refondre et en former un *Nouveau Traité élémentaire* destiné aux militaires. Il y joignit un *Cours de perspective,* et fit paraître, en 1745, 2 vol. in-4°, sous le titre d'*Éléments généraux des principales parties des mathématiques, nécessaires à l'artillerie et au génie.* En 1773, on eut une nouvelle édition de cet ouvrage, *dirigée, rectifiée, présentée avec plus d'ordre et de goût, et en plusieurs articles, réformée ou perfectionnée par l'auteur de la Théorie des êtres sensibles* (Para du Phanjas). L'éditeur y supprima le *Traité de perspective,* comme étranger aux militaires, et le fit imprimer à part, avec des notes par Cochin. Deidier publia encore *le Parfait ingénieur français, ou la Fortification offensive et défensive, nouvelle édition, enrichie de plus de 50 planches,* Paris, 1757, in-4°. La 1re édition avait paru sans nom d'auteur, le privilége est daté de

1739. L'abbé Deidier rendit de grands services à l'instruction par ses écrits et par son zèle à remplir les devoirs de sa place; mais, quoi qu'il en dise dans ses préfaces longues et remplies de détails inutiles, il fut trop partisan des méthodes synthétiques. Il dédaigna peut-être ou négligea de suivre les sciences dans la marche rapide que les méthodes analytiques venaient de leur imprimer, et abusa de sa facilité d'écrire, en entassant volume sur volume. Deidier voulut aussi essayer ses moyens sur la fameuse question des *forces vives* proposée par Léibnitz. Il fit d'abord, contre l'opinion du géomètre allemand, quelques remarques qui sont imprimées dans sa *Mécanique générale*. Quelques années après, il reprit ses premières idées, leur donna plus d'étendue, sans leur faire acquérir plus de force, et en fit le sujet d'une brochure in-12, qu'il publia sous le titre de *Nouvelle réfutation de l'hypothèse des forces vives*. Mais, d'après tout ce qui fut imprimé sur cet objet par les savants de toutes les nations de l'Europe, et, en particulier, en France, par madame du Chastelet, Voltaire et Mairan, la *Dissertation* de Deidier ne fit aucune sensation, et ne lui donna aucun rang parmi les combattants. Ses écrits élémentaires sont estimés et peuvent encore être consultés, mais les autres, restés au-dessous des connaissances du 18e siècle, ont peu contribué aux progrès des parties qu'ils traitent. N—T.

DEIMAN (Jean-Rodolphe), médecin hollandais, naquit à Hagan, en Ost-Frise, le 29 août 1743. Il fit son cours d'études médicales à l'université de Halle, où il fut reçu docteur en 1770, après avoir soutenu une très-bonne thèse : *De indicatione vitali generatim*. Au titre de savant praticien et d'ami de l'humanité, Deiman joignit encore l'honneur d'être un des premiers chimistes de son pays. Il fut l'âme de la réunion connue sous le nom des *chimistes hollandais*. La découverte du *gaz oléfiant*, des recherches précieuses sur l'*action du mercure dans la végétation*, sur le *gaz hydrogène carboné*, sur l'*acide nitreux et ses combinaisons avec les alcalis*, sont des travaux dus à ces savants. « Ces in-« génieuses recherches, dit Fourcroy dans un mé-« moire lu à l'Institut le 16 décembre 1796, sont « du petit nombre de celles qui fournissent de nou-« velles vues. Elles tiendront, ainsi que celles qu'on « leur doit sur la décomposition et la recomposi-« tion de l'eau par l'électricité, sur les sulfures al-« calins et métalliques, etc., etc., un rang distingué « dans la chimie pneumatique, aux progrès de la-« quelle ils ont attaché la gloire de leurs travaux « et de leurs découvertes. » Deiman jouit d'une fortune honnête et de tous les avantages d'une excellente éducation. Pendant quarante années, il fut lié avec les hommes les plus marquants dans les sciences naturelles, et il n'était lui-même étranger à aucune. Nommé médecin du roi de Hollande, il fut fait chevalier de l'ordre du *Mérite*, devenu depuis ordre de l'*Union*. Les collections académiques hollandaises sont remplies de mémoires qui attestent la grandeur et la justesse de ses vues. Dans ce nombre, on distingue ceux sur la mort naturelle, sur l'influence du climat, sur la prééminence de l'hiver sur l'été sous divers rapports, sur les services rendus aux sciences par Lavoisier, etc. Il mourut dans sa ville natale en février 1808. Ses principaux ouvrages sont : 1° un excellent *Traité sur l'électricité médicale*; 2° un *Traité sur les pluies métalliques et quelques écrits qui ont rapport à l'hygiène et à l'éducation physique*, ouvrages composés en langue hollandaise, et par conséquent très-peu connus. Ses expériences de chimie sont recueillies dans trois volumes publiés par la société des chimistes hollandais, traduits en français sous ce titre : *Essais physico-chimiques*. Peu de temps après la mort de Lavoisier, la société *Concordia et libertate* rendit des hommages publics aux mânes de cet illustre fondateur de la chimie moderne, et c'est dans cette circonstance que Deiman fut choisi pour prononcer un discours sur les découvertes du chimiste français, discours qu'on regarde généralement en Hollande comme un modèle de précision et de bon style. Déjà, en 1785, Deiman, en société avec le docteur Mitchel, avait vu couronner par la société royale de médecine de Paris un mémoire sur cette question : « Déterminer quels sont les « avantages et les dangers du quinquina adminis-« tré dans le traitement des différentes espèces de « fièvres rémittentes. » Compté au nombre des membres distingués d'une société philanthropique qui a rendu de notables services à la Hollande, Deiman n'eut pas de peine à faire adopter par cette société le projet d'un établissement de bienfaisance pour les aveugles. Il ouvrit à cet effet des correspondances très-suivies avec les instituteurs les plus renommés de ces sortes d'établissements, tels que Haüy de Paris, Himly de Berlin et autres; mais il n'eut pas le bonheur de voir la chose consommée sous ses auspices. Jérôme de Bosch a publié un *Éloge de Deiman* (64 pages in-8°). K—T.

DEIMIER, et non pas DEINIER (Pierre de), né à Avignon, vers 1570, d'une famille noble. Ami et contemporain du brave Crillon, il parvint par sa protection jusqu'à la cour de Marguerite de Valois, première épouse de Henri IV. Il fut entraîné de bonne heure par son goût pour la poésie française, et se fit aisément une réputation dans un temps où quelques vers suffisaient pour mériter le titre de poëte. Deimier, supérieur à la plupart de ses contemporains, eut le tort de prendre Ronsard pour modèle; mais Ronsard jouissait alors de la plus grande célébrité. Parvenu à un âge plus mûr, il jugea ses devanciers avec assez de goût pour montrer qu'il eût été capable de les surpasser, s'il se fût moins pressé d'écrire. On a de Deimier : 1° *Premières œuvres*, Lyon, 1600, in-12; 2° *l'Austriade*, poëme en 2 chants, Lyon, 1601, in-12; 3° *Les illustres aventures*, Lyon, 1603, in-12 : c'est une suite de petits poëmes dont les sujets sont tirés en partie de la mythologie, de l'Arioste et de l'*Amadis des Gaules*; 4° *la Néréide ou Victoire navale*, Paris,

1605, in-12; ce poëme, dont le sujet est le combat de Lépante, devait avoir 24 chants; l'auteur en publia d'abord 5; on regrette peu que les autres n'aient point paru· 5° *Histoires des amoureuses destinées de Lyrimont et de Clitie,* Paris, 1608, in-12; 6° *le Printemps des lettres amoureuses*, Paris, 1608, 3 part. in-12; 7° *l'Académie de l'art poétique,* Paris, 1610, in-8°, ouvrage qui eut du succès lorsqu'il parut, et qui renferme d'utiles réflexions sur la langue et sur les règles de la versification; 8° *La royale liberté de Marseille,* en vers, Paris, 1616, in-8°. C'est la relation de la réduction de Marseille par Libertat en 1596. On trouve des vers de Deimier dans différents recueils, et particulièrement dans celui qu'a publié d'Espinelles, en 1600, sous le titre de *Muses françaises ralliées,* 2 vol. in-12. W—s.

DEIRON (Jacques), né à Nîmes, vers le commencement du 17e siècle, eut la manie plus que le talent de composer des généalogies. Des erreurs graves de chronologie et d'histoire firent attacher peu de prix à ses ouvrages de ce genre. Deiron n'apporta ni plus de lumières, ni plus de soin dans son travail sur les antiquités de Nîmes. Son livre fut publié sous deux titres; d'abord : *Des anciens bâtiments de Nîmes,* 1656; ensuite : *Les antiquités de la ville de Nîmes,* 1663, in-4°. La première édition s'imprima aux dépens de cette ville; l'administration diocésaine fit les frais de la seconde. L'ouvrage ne méritait pas cet honneur. Guiran (*voy.* ce nom) a prouvé que l'auteur avait plus d'imagination que de science. Deiron mourut à Nîmes en 1677. V. S—L.

DEISCH (Jean-André), médecin allemand, né en 1713 à Augsbourg, obtint le doctorat en 1741 à l'université de Strasbourg, et vint ensuite exercer sa profession dans sa ville natale, dont il fut créé médecin-physicien, et examinateur des chirurgiens. Il se livra de préférence à la pratique des accouchements; et sa thèse inaugurale, ainsi que la plupart de ses autres écrits, ont cette matière pour objet : 1° *Dissertatio de necessaria in partu præternaturali instrumentorum applicatione,* Strasbourg, 1741, in-4°; 2° *Traité concis et fondé sur l'expérience, dans lequel il est démontré que ni la version, ni le forceps anglais, ne peuvent être employés dans tous les accouchements avec sûreté pour la mère et pour l'enfant, et que ces moyens ne dispensent pas entièrement des instruments tranchants,* etc., Augsbourg, 1754, in-8°, fig.; Francfort, 1766, in-8°, fig.; 3° *Dissertatio de usu cultrorum atque uncinorum scindentium eximio in partu præternaturali, nec versione fœtus, nec applicatione forcipis anglicanæ vel Levreti terminando, sectionisque cæsareæ, matre adhuc vivente, instituendæ securitate atque utilitate,* Schwabach, 1759, in-4°. On voit que l'auteur traite ici la même question que dans l'ouvrage précédent. Deisch a traduit en allemand l'*Anatomie de Verdier,* livre classique dont l'unique défaut est la brièveté. C.

DEJAURE (Jean-Élie Bedenc), né en 1761, mort le 5 octobre 1799, consacra toute sa vie aux lettres, et obtint quelque succès dans la carrière théâtrale. La liste de ses ouvrages sera toute son histoire. Outre un *Éloge de J.-J. Rousseau,* 1792, in-8°, il a donné : 1° *les Époux réunis,* comédie en 1 acte et en vers, jouée en 1789, imprimée en 1791, in-8°: cette pièce est tirée en partie d'un drame allemand, intitulé : *le Père de famille*; 2° l'*Epoux généreux,* ou le *Pouvoir des procédés,* comédie en 1 acte et en prose, jouée en 1790, imprimée en 1791, in-8°; reprise et réimprimée en 1804; 3° l'*Incertitude maternelle,* ou le *Choix impossible,* comédie en 1 acte, jouée en 1790, imprimée en 1791, in-8°, et mise, ainsi que la précédente, en opéra-comique par M. Dejaure le jeune; 4° *Louise et Volsan,* comédie en 3 actes et en prose, jouée en 1790, imprimée en 1791, in-8° : c'est un drame qui eut quelque vogue; 5° le *Franc Breton*, ou le *Négociant de Nantes*, comédie en 1 acte et en vers, 1791 : le sujet est tiré d'un comte de Marmontel; 6° le *Nouveau d'Assas,* trait civique en 1 acte et en prose, mêlé de chants, 1790; c'est un hommage au jeune Désiles, qui périt si généreusement à Nancy (*voy.* Désiles); 7° l'*Ombre de Mirabeau,* comédie en 1 acte et en vers, 1791, in-8°. Madame de Gouges avait déjà fait représenter sur le même théâtre (les Italiens) son *Mirabeau aux Champs-Élysées.* 8° *Lodoïska,* ou les *Tartares,* opéra en 3 actes, musique de Kreutzer, 1791, in-8°, tiré du roman de Louvet, intitulé : *Faublas,* et réimprimé dans le *Théâtre de l'Opéra-comique,* 1811-1812, 8 vol. in-18; 9° la *Fille naturelle,* comédie en 1 acte et en prose, 1792, in-8°; 10° *Werther et Charlotte,* comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1792; 11° le *Négociant de Boston,* opéra en 1 acte (fait en société avec M. d'Avrigny), 1794; 12° *Imogène,* ou la *Gageure indiscrète,* comédie en 3 actes et en vers libres, mêlée d'ariettes, musique de Kreutzer, 1796 : c'est une imitation de la *Cymbéline* de Shakespeare; 13° la *Dot de Suzette,* comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, musique de Boieldieu, 1798; 14° *Montano et Stéphanie,* opéra en 3 actes, musique de Lebreton, an 7 (1799). Cette pièce fut, en 1801, reprise avec un nouveau 3e acte de M. Legouvé, qui eut un tel succès, que c'est le seul qu'on représente; c'est celui que l'on trouve dans l'édition qu'on a faite de cette pièce, 1802, in-8°; les deux versions de cet acte se trouvent dans la réimpression de la pièce au tome 8 et dernier du *Théâtre de l'Opéra-comique,* cité plus haut. Toutes ces pièces ont été jouées sur le théâtre de la rue Favart, autrement des Italiens. 15° *Linné,* ou les *Mines de Suède,* opéra posthume, représenté sans succès en 1808 sur le théâtre Feydeau. 16° Les *Époux portugais,* comédie en 3 actes, jouée en 1792 sur le théâtre du Marais; 17° les *Quiproquos espagnols,* comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Devienne, jouée en 1792 au théâtre Feydeau; 18° *Astyanax,* grand opéra en 3 actes, musique de Kreutzer, joué en 1801. L'auteur d'un *Dictionnaire historique* a avancé que « l'on doit à Dejaure *quelques romans,* où la simplicité des détails relève le mé-

« rite des situations. » Ce biographe a porté un jugement téméraire; car les romans dont il parle n'existent pas; c'est du moins ce qu'assure M. Dejaure jeune, qui possède quelques manuscrits d'ébauches dramatiques de son frère. Dans ce même *Dictionnaire historique*, on attribue à J.-E. Dejaure une comédie intitulée : *J'ai perdu mon procès*, qui est de MM. Dejaure jeune et Adnet. A. B—T.

DEJEAN (Jean-François-Aimé, comte), général français, né à Castelnaudary, le 6 octobre 1749, fut destiné par son père à l'état militaire, et fit ses premières études à l'école de Sorèze. Admis en 1766 à l'école du génie de Mézières avec le grade de lieutenant en second, quand il en sortit le jeune Dejean fut envoyé comme ingénieur ordinaire du roi dans plusieurs places-fortes. Depuis 1781 jusqu'à 1791 il fut employé comme ingénieur en chef dans celles de Picardie. A cette époque, il fut nommé chevalier de St-Louis. S'étant marié à Abbeville, les relations qu'il contracta dans cette ville le firent nommer commandant en second des gardes nationales de la Somme, et bientôt l'un des administrateurs du département. Les guerres de la révolution allaient commencer, Dejean abandonna le commandement des gardes nationales pour servir dans l'armée active. Depuis le mois de mai 1792 jusqu'à la fin de mars 1793, il fut employé sous Dumouriez au camp de Famars, de Maulde et dans la Belgique. Ayant embrassé la cause de la révolution, sans exagération, il recula devant les crimes de 1793; et, après la condamnation de Louis XVI, il écrivit de Ruremonde à Beurnonville, ministre de la guerre, pour lui envoyer sa démission, demandant qu'il lui fût permis de se retirer à Amiens pour s'y consacrer à l'éducation de son fils, dont il espérait, disait-il, faire un bon citoyen, ami de son pays, soumis aux lois, mais ennemi de l'anarchie, et de toute espèce de tyrannie. Cependant, peu après, les hostilités ayant été reprises, et les armées républicaines ayant été rejetées en deçà de la frontière, Dejean écrivit de nouveau à Beurnonville pour le prier de considérer sa démission comme non avenue ; mais déjà le prévoyant ministre avait pris sur lui de supprimer la première demande, qui aurait entraîné la perte de Dejean. C'est alors que cet officier, soit qu'il voulût réparer le tort que sa demande de démission aurait pu lui faire, soit par d'autres motifs, dénonça au ministre de la guerre la conduite tenue par Lamarlière à l'affaire de Ruremonde, écrivant qu'il avait reproché à ce général lui-même d'avoir plutôt songé à sauver ses équipages que ses troupes. Huit jours après, Lamarlière écrivait au ministre de la guerre que sa retraite s'était opérée en bon ordre devant un ennemi dix fois plus nombreux, et le ministre le félicitait sur cette belle retraite... La plainte du capitaine Dejean resta donc sans effet. Dans le courant de 1793, cet officier s'étant distingué dans plusieurs occasions fut nommé commandant du génie et directeur des fortifications. Il refusa, en 1794, la place d'administrateur de la commission centrale des travaux publics, qui était alors une des branches les plus importantes du département de la guerre : il préféra rester dans l'armée, et il obtint peu après le grade de général de brigade pour récompense des services qu'il avait rendus aux attaques de Courtrai et de Ménin, ainsi qu'aux siéges de Nimègue et d'Ypres. Lorsque l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres de Jourdan, se préparait à franchir le Rhin, Dejean fut chargé de réunir secrètement en Hollande les bateaux et les agrès nécessaires pour tenter le passage. Cette opération fut effectuée avec un succès complet, sous les ordres de Kléber, dans la nuit du 5 au 6 septembre 1795, au-dessous d'Urdingen, et à l'embouchure de l'Erst, au-dessus de Dusseldorf. Elle valut à Dejean le grade de général de division. Revenu peu après à l'armée du Nord, il en eut le commandement en chef par intérim, lorsque Beurnonville fut appelé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Ce commandement lui fut ôté le 24 septembre 1796, et on le mit à la réforme, parce qu'il refusa de publier dans son armée les violentes proclamations de l'armée d'Italie contre le parti clichien, qui succomba au 18 fructidor. Entraîné dans la chute de ce parti, Dejean fut destitué par le Directoire; mais il fut réintégré dès l'année suivante, sur la demande du comité des fortifications, dans ses fonctions d'inspecteur général des fortifications. Après la révolution du 18 brumaire, le premier consul le nomma conseiller d'État, et l'envoya inspecter les côtes de Bretagne. Ayant suivi Bonaparte en Italie, il fut un des commissaires chargés de l'exécution des conventions signées à Marengo. Plus tard, il fut envoyé comme ministre extraordinaire à Gênes pour y organiser le gouvernement éphémère de la république ligurienne. Il donna dans cette mission de nouvelles preuves de talent comme administrateur et comme homme d'État. C'est pendant son séjour dans cette ville, qu'après un long veuvage, il contracta une seconde union. Son fils et lui épousèrent les deux sœurs. Ayant été nommé ministre de la guerre, il revint à Paris, et y reçut aussitôt le titre de grand trésorier de la Légion d'honneur. Napoléon le choisit ensuite pour présider le collége électoral de la Somme, et ce même collége le porta comme candidat au sénat conservateur. En 1809, lorsque les Anglais débarquèrent à l'embouchure de l'Escaut, Dejean, qui, l'année précédente, avait été nommé premier inspecteur général du génie en remplacement de Marescot, fut envoyé à Anvers pour y organiser des moyens de résistance. Nous rapporterons ici les expressions du comte Dejean lui-même, qui a laissé manuscrite une relation de cette expédition. «La répu-« tation du prince de Ponte-Corvo en imposa sans « doute au général anglais, qui n'osa rien entre-« prendre ; car les premières dispositions de dé-« fense n'auraient certainement pas arrêté un « général actif et entreprenant, vu que, dans les « premiers moments, il n'y avait à Anvers qu'un

« très-petit nombre de troupes, et que les gardes « nationales y arrivaient en grande partie désar- « mées, et sans organisation. En peu de jours, les « moyens de défense furent organisés ; et l'inac- « tion des Anglais me convainquit qu'il n'y avait « plus rien à craindre. Je le dis au prince de « Ponte-Corvo, qui était bien loin de partager ma « sécurité. En effet, le jour même où je lui annon- « çai mon départ pour achever l'inspection des cô- « tes, il avait ordonné, sans m'en faire part, la levée « de tous les hommes en état de porter les armes « de dix-huit à cinquante ans, par suite des infor- « mations de ses espions. La flotte anglaise ayant « commencé sa retraite le soir même, l'ordre ne « reçut point d'exécution. » Peu de temps après, le portefeuille du ministère de la guerre fut retiré à Dejean, ce que l'on attribua à sa conduite dans l'affaire d'Anvers ; mais il est certain que le vrai motif de cette disgrâce fut la demande faite par le ministre d'un budget plus élevé que celui qui lui était alloué, tandis que d'autre part on promettait à l'empereur de faire marcher le service avec des fonds moins considérables. Le comte Dejean fournit lui-même une preuve de ce fait dans la relation que nous avons citée. « Le 2 janvier 1810, l'em- « pereur m'ayant fait demander par M. le duc de « Bassano ma démission du ministère, M. le duc « me proposa de signer une lettre sur cet objet. « Ma démission n'étant motivée que sur l'affaiblis- « sement de ma santé, je répondis que, d'après « un pareil motif, je ne pouvais non plus conser- « ver l'inspection des fortifications. » Dejean conserva pourtant son inspection ; et, par décret du 5 février 1810, il fut nommé trésorier général de la Société maternelle, dont l'impératrice Joséphine avait été la fondatrice. En 1812 il fut aussi élu président à vie du collége électoral d'Indre et Loire, et membre du sénat conservateur. Cette même année, ce fut lui qui présida la commission chargée de condamner les généraux Malet, Lahorie et Guidal (*voy.* MALET). On assure qu'il montra dans cette occasion une honorable indépendance, et que c'est à ses efforts que tous les soldats et sous-officiers durent leur salut. Les désastres de la guerre de Russie ayant amené l'abdication de Napoléon, Dejean, qui n'avait pas pris part à cet acte du sénat, adhéra cependant bientôt au gouvernement provisoire. Il s'opposa à l'érection d'un monument à la mémoire de Moreau, déplorant la fatalité des circonstances qui avaient conduit cet homme célèbre dans les rangs des étrangers. Le comte d'Artois, après son arrivée à Paris, en 1814, nomma Dejean l'un des commissaires extraordinaires pour l'établissement du gouvernement royal, dans la 11e division militaire (22 avril). Mais les dispositions des habitants de Bordeaux étaient telles qu'il aima mieux retourner à Paris, où il fut nommé pair de France, gouverneur de l'Ecole polytechnique et président du comité de liquidation de l'arriéré. Au retour de Bonaparte en 1815, Dejean reprit sa place d'inspecteur général des fortifications, et remplit pendant les cent-jours les fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur. Aide de camp de l'empereur et l'un des membres de la nouvelle chambre des pairs, il fut employé sur la frontière du Nord. Après la bataille de Waterloo, il soutint contre l'opinion de la plupart des généraux qu'on pouvait défendre la capitale, et il s'écria « qu'il était bien étonnant que « des hommes qui avaient été si braves toute leur « vie montrassent autant de faiblesse (*voy.* DA- « VOUST). » Dépouillé de la pairie et de toutes ses fonctions après la seconde restauration, il y fut rétabli sous le ministère de Gouvion-St-Cyr, et chargé de la direction générale des subsistances, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1820, où l'affaiblissement de sa santé le força de donner sa démission. Il continua cependant à prendre part aux travaux de la chambre des pairs, où il avait été rappelé par l'ordonnance du 6 mars 1819. Le comte Dejean, frappé en 1823 d'un coup d'apoplexie qui paralysa le côté droit de son corps, mourut à Paris, le 12 mai 1824. Le comte Daru, à la chambre des pairs, et le général Haxo, sur sa tombe, prononcèrent l'éloge funèbre de leur collègue. Dejean est auteur de deux brochures : 1° *Description d'un nouveau moyen proposé par le directeur général des subsistances militaires, et mis en essai à la manutention des vivres pour la conservation illimitée des grains*, Paris, Balard (sans date), in-8°, 10 pages ; 2° *Résumé de toutes les expériences faites pour constater la bonté du procédé proposé par le comte Dejean pour la conservation illimitée des grains et farines*, Paris, 1824, in-8°, de 40 pages. AZ—O et M—D J.

DÉJOTARUS, roi de Galatie, succéda à son père comme chef d'une des douze tétrarchies qui formaient l'établissement des Gaulois en Asie et qui, selon Strabon, passèrent toutes sous la domination de ce prince. L'histoire de Déjotarus est tellement liée avec celle de Rome que ce prince fut exposé à toutes les secousses qui ébranlèrent l'empire pendant les guerres civiles. Trop faible pour rester neutre au milieu de tant de querelles, il fut entraîné malgré lui à suivre toutes les chances des partis vers lesquels il se rangeait. D'abord ami de Pompée, il se réconcilia ensuite avec César, donna des secours à Brutus, le quitta pour Marc-Antoine, et abandonna enfin celui-ci pour Octave. Déjotarus était appelé par le sénat l'ami et l'allié du peuple romain. Il seconda Lucullus qui commença la guerre contre Mithridate, fournit des secours à Pompée qui l'acheva et partagea le fruit de ses victoires. Pompée lui donna une partie de la Colchide, du Pont, de la Paphlagonie et le royaume de la petite Arménie. Jusque-là ce prince n'avait été que simple tétrarque, et c'est depuis cette époque qu'il prit le titre de roi, qui lui fut conféré par le sénat. Lorsque, pendant le gouvernement de Cicéron en Cilicie, on craignit une irruption des Parthes sur les frontières de cette province, Déjotarus lui envoya 30 cohortes armées à la romaine et 2,000 cavaliers. C'est alors que se forma, entre

le roi galate et Cicéron, cette étroite amitié qui illustra le prince et honora l'orateur. Obligé, peu de temps après, à se décider entre César et Pompée, il n'hésita point à joindre ses troupes à celles des consuls, parce qu'il était l'allié de Rome et non celui de César. Il assista à la bataille de Pharsale, et s'enfuit sur le même esquif qui reçut l'infortuné Pompée à son bord. César irrité voulut le priver de tous ses États ; ce fut à la sollicitation de Brutus qu'il lui en conserva une partie. Cicéron, dans ses lettres, rapporte un mot de César au sujet de Brutus qui le pressait vivement en faveur de Déjotarus. « Je ne sais ce que me veut cet « homme, mais ce qu'il veut, il le veut bien. » (*Voy.* BRUTUS) (1). Le dictateur, qui avait pardonné si facilement à tant d'autres partisans de Pompée, oublia bientôt les torts de Déjotarus; il reçut de lui des secours pendant la guerre d'Alexandrie, et lorsqu'il se disposa à marcher contre Pharnace, Déjotarus le reçut en Galatie et le suivit dans cette expédition. Si ce prince parvint à apaiser César et à se réconcilier avec lui, il trouva dans sa famille un ennemi moins puissant, mais plus perfide. Castor, son petit-fils, vint à Rome l'accuser d'avoir voulu assassiner César à son retour de la guerre d'Egypte, lorsque ce prince le reçut dans son palais. C'est à cette occasion que Cicéron se montra un ami dévoué; en prononçant sa harangue *Pro rege Dejotaro,* il justifia ce prince du crime qu'on lui imputait, et vengea la morale publique en déployant toute son éloquence contre un parricide et un traître. César ne prononça ni en faveur de Déjotarus ni contre lui, et après les ides de Mars, Déjotarus se remit en possession de la partie de ses États dont l'avait privé le dictateur. Il gagna, pour s'y maintenir, l'épouse de Marc-Antoine, à laquelle il fit compter plusieurs sommes d'argent, ce qui faisait dire à Cicéron : « Notre ami est bien digne « de posséder plusieurs royaumes; mais il ne « faudrait pas qu'il les dût à Fulvie. » La mort de César n'éteignit pas le feu des guerres civiles. Brutus obtint de Déjotarus des secours que ce prince avait d'abord refusés à Cassius; mais tel est le sort des petits États, que, voulant toujours se ranger du côté du plus fort, ils deviennent auxiliaires dangereux si la victoire abandonne un moment le parti auquel ils se sont dévoués. Amyntas, qui commandait les troupes galates, fut gagné par Antoine qui lui promit le titre de roi, et Plutarque nous apprend qu'avant la bataille d'Actium, qui décida du sort de ce triumvir, Amyntas et Déjotarus s'attachèrent à la fortune d'Octave. Observons ici que cet auteur donne déjà à cette époque, et du vivant même de Déjotarus, le titre de roi à Amyntas, qui, selon Strabon, ne fut que son successeur. Déjotarus réglait toutes ses actions sur le vol et sur le cri des oiseaux. Valère Maxime nous raconte qu'un aigle s'étant abattu sur un palais où devait coucher le roi, ce prince n'y voulut jamais entrer, et il ajoute que la nuit suivante le palais s'écroula. Crassus passant par ses États pour aller faire la guerre aux Parthes, trouva, dit Plutarque, Déjotarus qui était vieux et qui bâtissait une ville. « Il me semble, lui dit-il (nous nous ser- « vons des expressions d'Amyot), sire roi, que tu « commences bien tard à bâtir, de t'y prendre à la « dernière heure du jour. » Le roi galate lui répondit : « Aussi n'es-tu pas toi-même parti guère « matin, à ce que je vois, seigneur capitaine, pour « aller faire la guerre aux Parthes. » Déjotarus mourut donc dans un âge très-avancé ; car il vivait encore à l'époque de la bataille d'Actium qui eut lieu vingt-un ans après la défaite de Crassus. Nous ne connaissons qu'un seul fils de Déjotarus dont les anciens fassent mention; il portait le nom de son père. Nous apprenons, par les harangues de Cicéron et plusieurs de ses lettres, que le sénat avait donné à ce jeune prince le titre de roi. Cicéron lui confia son fils et son neveu pendant la campagne de Cilicie. Ce ne fut point lui qui succéda à son père ; on ignore entièrement quel fut son sort. La fille d'Artavasde, roi d'Arménie, lui était promise en mariage. Plutarque reproche à Déjotarus d'avoir fait mourir tous ses autres enfants, afin que ce fils pût régner seul sans contestation. L'énormité du crime n'en égale pas l'invraisemblance. Nous croyons trouver dans cet auteur même des raisons propres à affaiblir son assertion. Déjotarus avait épousé Stratonice, dont le même Plutarque vante le dévouement et les vertus. Voyant qu'elle ne pouvait donner aucun enfant à ce prince qui désirait un héritier du trône, elle choisit elle-même une captive qu'elle présenta à Déjotarus, et à qui elle céda la couche nuptiale. Cette captive se nommait *Electra* ; elle donna plusieurs enfants au roi. Stratonice les éleva tous comme les siens, et sans laisser soupçonner qu'ils n'étaient pas à elle. Comment penser que Déjotarus n'ait pas plutôt répudié sa captive lorsqu'elle lui eut donné un héritier, qu'ordonné la mort de ses autres enfants sous un prétexte aussi frivole (1)? Nous avions lieu d'espé-

(1) Il est à remarquer que ce n'est pas au moment où Cicéron prit la défense de Déjotarus contre l'accusation de Castor, que Brutus pressa vivement César de rendre à ce roi tous ses États; Déjotarus en était en possession depuis longtemps; car César mourut peu de temps après la harangue de Cicéron, et ne prononça rien sur l'accusation de Castor. Plutarque cite mal à propos ce mot de César à Brutus au sujet d'un roi de Libye. (*Voy.* les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. 7.)

(1) Déjotarus eut sans doute à punir des rebelles qui s'étaient révoltés contre sa puissance. Brogitarus, son gendre, s'était fait donner, dans une assemblée du peuple à Rome, et par les intrigues du tribun Clodius, le titre de roi; il s'était emparé de la ville de Pessinunte, et Déjotarus le fit rentrer dans le devoir (*voy.* BROGITARUS). Cicéron, dans sa harangue *De aruspiciis,* nous fait connaître les détails de cette rébellion. Strabon nous apprend que Déjotarus fit mourir Castor Saacondarius, son gendre, et sa fille; ne pourrait-on pas présumer que Saacondarius est le même que Brogitarus, qui, pour se venger de son beau-père, qui l'avait chassé de Pessinunte, envoya son fils Castor à Rome pour accuser Déjotarus? Le roi galate qui, affranchi de toutes craintes après la mort de César, se remit en possession de tous ses États, voulut sans doute aussi punir la révolte et la perfidie de son gendre et de son petit-fils. C'est ce qu'entend peut-être Plutarque, en parlant de la mort des enfants de Déjotarus; car un prince peut punir des rebelles; mais un père n'assassine pas ses enfants, seulement dans le but d'en favoriser un seul. C'est pourtant sur ce point que pèse l'accusation de Plutarque, et c'est aussi sur ce point que nous es-

rer que la numismatique, qui s'est enrichie du beau médaillon de Brogitarus, dont nous avons parlé à l'article de ce prince, nous offrirait quelques monuments importants relatifs à l'histoire de Déjotarus, mais nous ne connaissons de ce roi qu'une médaille qui se trouve dans le cabinet Ainslie, à Londres, et qui est décrite par M. Sestini, *Lettere*, t. 4. Elle est en bronze, et ne nous offre pas son portrait. T—N.

DEJOUX (Claude), célèbre sculpteur, naquit en 1731 à Vadans près d'Arbois, de parents pauvres et obscurs. S'il eut la faiblesse de vouloir s'enter sur l'une des plus illustres familles du comté de Bourgogne (1), on doit le lui pardonner, en considérant que cette innocente manie tourna au profit de son talent et qu'elle contribua peut-être à développer ce goût du grand que l'on remarque dans ses moindres productions. Se sentant d'ailleurs toutes les qualités qui constituaient à ses yeux la noblesse, il a bien pu croire aussi, d'après Boileau, qu'il lui était permis de choisir la famille dont il voulait descendre,

Et que, s'il n'en sortait, il devait en sortir.

Mis en apprentissage chez un menuisier de village, il le quitta bientôt pour aller chercher un meilleur maître à Lons-le-Saulnier, puis à Lyon, où il travailla quelques années chez un sculpteur ornemaniste, qui lui apprit à tailler le bois. Des affaires l'ayant conduit à Marseille, la vue des chefs-d'œuvre de Puget lui révéla tout à coup sa véritable vocation. Dès ce moment, il ne désira plus qu'une chose, d'être sculpteur. Mais, à vingt-cinq ans et sans fortune, il n'avait ni le temps ni les moyens de faire les études indispensables pour atteindre le but qu'il se proposait. Heureusement Dejoux, doué d'un tempérament robuste, y joignait deux qualités bien rares, une volonté ferme et la persévérance. Travaillant, comme il le disait lui-même, le jour pour vivre et la nuit pour acquérir des talents, aussitôt qu'il eut fait quelques économies, il vint à Paris où il entra dans l'atelier de Guillaume Coustou (*voy.* ce nom), qui ne tarda pas à lui confier quelques travaux. Parmi les élèves de la même école se trouvait Pierre Julien (*voy.* ce nom), qui, plus tard, devait être l'un des restaurateurs de la sculpture en France. Dejoux se sentit entraîner vers lui dès le premier instant; et il s'établit entre les deux jeunes artistes une de ces touchantes amitiés dont on ne peut citer qu'un petit nombre d'exemples. Julien ayant obtenu le grand prix de sculpture, Dejoux voulut le suivre à Rome, en 1768, et sa laborieuse économie lui donna les moyens de faire ce voyage... « Etranger, dit M. Quatremère de Quincy, aux moindres aisances de la vie, ignorant jusqu'au nom du repos, Dejoux ne connaissait la division du temps que par celle de ses travaux. Pour lui l'année n'avait ni été ni hiver; il n'y avait pour lui ni jour ni nuit; c'était toujours la saison, toujours l'heure du travail et de l'étude. » Il mena le même genre de vie à Rome qu'à Paris, et revint, après six ans, avec une riche collection d'études. Agrégé d'abord en 1778, il fut admis l'année suivante à l'académie des beaux-arts, sur la présentation d'une statue en marbre de *St. Sébastien mourant*, qui réunit tous les suffrages. Le gouvernement lui ayant confié l'exécution de la statue de *Catinat*, il en exposa le modèle en 1781, et le marbre terminé en 1783 lui valut de nouveaux éloges. Le même salon offrit de lui le modèle d'une statue d'*Achille*, qui, bien que trouvée inférieure à celle de *Catinat*, n'en attestait pas moins le goût précieux de l'antique. Depuis, il exposa successivement une *figure académique*, bas-relief de 7 pieds de hauteur; une statue de *Philopœmen* de 6 pieds, un *Achille*, ronde bosse, de 9 pieds, et enfin en 1787 le groupe colossal d'*Ajax enlevant Cassandre*, « modèle, dit M. Quatremère de Quincy, où il mit tout ce qu'il avait de savoir et d'étude : de l'énergie dans le caractère, de la grandeur dans le style. Un dessin correct et vrai, une composition heureuse, brillent dans ce morceau, le meilleur de tous ceux qu'il a produits, et dont on doit regretter qu'il n'ait pas fait le marbre. » Dejoux travaillait lentement; et, comme il était lui-même le juge le plus sévère de ses propres ouvrages, il trouvait toujours des motifs pour retarder le moment où il devait les livrer au public : nul n'avait une idée plus haute de son art et de ses nombreuses difficultés. « On ne pouvait pas, suivant lui, se dire statuaire, quand on ne savait, comme les anciens, travailler également bien le marbre, le bronze, le bois, la cire et l'ivoire. » Son amour pour les anciens lui fit, dans le principe, voir avec intérêt la révolution française, persuadé qu'en imitant les Grecs et les Romains, on finirait par faire comme eux de la sculpture colossale. Peu s'en fallut qu'il ne vît se réaliser ce désir. En effet, lorsque l'église Ste-Geneviève eut été transformée en un temple dédié aux grands hommes, Dejoux fut chargé d'exécuter une statue de la *Renommée*, destinée à couronner le dôme du nouveau Panthéon. Le modèle, de 25 pieds de hauteur, exposé longtemps aux regards des curieux, promettait, dit-on, un chef-d'œuvre; mais la statue ne fut jamais coulée en bronze. Dejoux, complétement étranger aux débats de la politique, passa les moments les plus terribles de la révolution dans son atelier, sans cesse occupé de retoucher ses ouvrages ou d'en produire de nouveaux. En 1800, il exécuta pour

sayons de le justifier. Cicéron nous peint ce roi comme doué de toutes les vertus qui embellissent la royauté; son amitié aurait pu faire ce crime; mais pourquoi Strabon, qui parle de la mort de Saacondarius et de sa famille, le passe-t-il sous silence? Il était presque contemporain de Déjotarus. Ce roi fut l'ami de Pompée, de Brutus, de Cicéron, de Caton; un prince cruel et méchant n'aurait jamais eu de tels personnages pour amis. Comme le texte de Plutarque est précis, nous ne présentons nos observations que comme des doutes, et nous avons pensé que le récit de cet auteur pouvait mériter quelque examen.

(1) La maison des sires Dejoux s'est éteinte dès le 15e siècle, par le mariage de la dernière héritière dans la maison des Grammont.

la salle du Musée, dite alors de *Laocoon*, deux bas-reliefs : *la France accompagnée de la Victoire*, et *Minerve distribuant des couronnes* aux sciences et aux arts personnifiés par des génies. La même année, il mit au salon un buste d'*Alexandre* en marbre, qui lui avait été commandé par le ministre de l'intérieur. Plus tard, il fut chargé d'exécuter la statue colossale de *Desaix*, qui devait décorer la place des Victoires. Le modèle, de 16 pieds, exposé dans la salle du Louvre, reçut l'approbation générale; mais quoiqu'il dût naturellement avoir la direction de toutes les opérations que devait subir son ouvrage pour devenir bronze, la statue ayant été fondue sans sa participation, Dejoux se plaignit amèrement de ce procédé jusqu'alors sans exemple, et fit imprimer sa correspondance à cet égard avec Lavallée et Denon, directeur des musées (1). Lorsqu'en 1810 la classe des beaux-arts de l'Institut eut désigné la statue de *Desaix* comme un ouvrage digne d'être admis au concours des prix décennaux, Dejoux exigea que la classe consignât dans son rapport que les éloges se rapportaient au modèle et non pas à la statue, qu'il ne reconnaissait point pour son ouvrage, et dont il ne pouvait entendre parler sans éprouver un tremblement dans tous les membres. Désolé d'avoir perdu la seule occasion de faire du colossal, il vint à Vadans chercher des distractions dans sa famille. Quoique laborieux, Dejoux n'avait qu'une fortune médiocre; mais c'était assez pour un homme tel que lui; c'eût été trop même, s'il n'avait pas connu le plaisir de donner. Se regardant moins comme le maître que comme le père de ses élèves, il consacrait chaque année une partie de ses modestes revenus à soutenir ceux qui se trouvaient exposés, comme il l'avait été lui-même, à des privations. Dans les derniers temps de sa vie, il se partagea entre ses devoirs de membre de l'Académie et les travaux qu'il avait entrepris pour sa propre satisfaction, et qu'à l'âge de quatre-vingts ans il appelait encore des études. Cet artiste mourut à Paris le 18 octobre 1816, et fut inhumé au cimetière du P. La Chaise, non loin du mausolée qu'il avait fait élever à Julien, en témoignage de leur mutuelle amitié. Membre de l'Institut depuis sa création, Dejoux était aussi chevalier de la Légion d'honneur. Ses mœurs, ses habitudes, ses vertus appartenaient à un autre siècle. « On eût dit, « suivant son panégyriste, qu'il avait été destiné « à perpétuer les traditions de la bonhomie et « de la simplicité des vieux temps. Le contraste « de ses mœurs avec celles de nos sociétés actuel- « les lui donnait l'air de ces peintures du premier « âge de l'art, au milieu des galeries de tableaux « modernes. » Après s'être occupé, dans son dernier voyage à Vadans, d'assurer le sort des vieillards, il légua par son testament une somme à cette commune pour l'établissement d'une école destinée aux enfants des deux sexes. Il fit hommage à l'hôpital d'Arbois de deux bronzes, *Esculape* et *Hygie*, et de son *buste*, que l'on voit dans une salle de cet établissement. La *Notice* sur Dejoux par M. Quatremère de Quincy, est imprimée dans le *Moniteur* du 11 octobre 1818. Le neveu de cet artiste a fait don en 1829 de ses principaux ouvrages au musée de plastique, établi récemment au Louvre. W—s.

(1) Lettres de M. Dejoux, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, recteur des écoles spéciales de peinture et de sculpture, sur la statue colossale de Desaix, Paris, août 1810, in-8° de 3 pages.

DEJOUX *de la Chapelle* (Pierre), naquit à Genève en 1752; mais sa mère était une Française originaire de Nîmes. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il se rendit en Angleterre, pour les continuer à l'université d'Oxford, et étant revenu à Bâle, il y fut reçu ministre du saint Evangile en 1775. Appelé à Paris par Court de Gebelin, son coreligionnaire, il l'aida dans la composition de diverses parties de son grand ouvrage du *Monde primitif*. De retour à Genève, il s'y fit agréger en 1785 à la compagnie des Pasteurs, et ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la chaire. Lorsqu'en 1794 quelques démagogues renversèrent le gouvernement de Genève, il se déclara le partisan, sinon de leurs excès, du moins de leurs principes et se montra dans les rues coiffé du bonnet rouge. En 1801 il ouvrit une école où il promettait d'enseigner, outre les principes des sciences, des lettres et des arts, les éléments du commerce; mais cet établissement n'ayant point eu de succès, il quitta Genève en 1803 pour venir en France; et, la même année, il fut nommé président du consistoire de la Loire-Inférieure et de la Vendée, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1816, époque où il perdit sa place comme n'étant pas Français. Dans les derniers temps de l'empire il avait été nommé recteur de l'université de Brême, mais les événements politiques l'avaient empêché de se rendre à son poste. Après sa révocation, Dejoux, qui en 1773 avait déjà voyagé en Italie avec lord Allen, son condisciple à l'université d'Oxford, se décida à y faire un second voyage dans le but d'étudier à fond la religion catholique, projet qu'il mit à exécution avec un jeune Anglais de distinction qui inclinait aussi secrètement vers le catholicisme. Dejoux, après de mûres observations et des études sérieuses, se proposait d'abjurer; mais des difficultés de famille et de fortune l'empêchèrent de se déclarer alors publiquement, et il remplit encore pendant sept années la place de professeur de langues anciennes à l'Institut de Dollar, près de Stirling, en Ecosse. Il se décida enfin, et revenu à Paris, après y avoir reçu les dernières instructions d'un vénérable curé de la capitale, Dejoux abjura le 11 octobre 1825, entre les mains de l'archevêque de Paris. Tombé malade peu de jours après il mourut le 29 du même mois. Quelques protestants ont voulu élever des doutes sur la sincérité de sa conversion; d'autres se sont bornés à la déplorer; et en effet ce fut une perte sensible pour eux que la conversion d'un membre

de la compagnie des pasteurs de Genève. Dejoux, au moment de recevoir le viatique, s'écria d'une voix forte : *Je crois fermement à la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie.* Peu de temps après sa mort, mademoiselle Dejoux, sa fille, à son exemple embrassa la foi catholique. Les ouvrages de Dejoux sont : 1° *Le commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts simultanément enseignés,* ou *Notice raisonnée d'un institut réunissant une éducation littéraire et libérale, précédée d'un mémoire qui en démontre la nécessité,* Genève, 1801, in-4°. C'est le prospectus de son pensionnat. 2° *Ce qu'est la franc-maçonnerie,* Genève, 1802, in-8°; 3° *Prédication du christianisme,* 1803, 4 vol. in-8°; 4° *La Providence et Napoléon,* Nantes, 1806, in-8°; 5° *Discours sur la guerre dans ses rapports avec la civilisation,* ibid., 1810, in-8°; 6° *Second Discours sur la guerre* ou *le Te Deum d'Enzersdorf et de Wagram,* ibid., 1810, in-8°; 7° *Troisième Discours sur la guerre, considérée sous des rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskowa,* prononcé le 11 octobre 1812, d'après l'invitation du gouvernement, dans l'église réformée consistoriale de Nantes; et suivi d'un *Hymne religieux sur la délivrance de la Pologne,* Nantes, 1813, in-8°; 8° *La vertu glorifiée,* ou *le triomphe après la mort,* discours prononcé le 21 janvier 1815, au service funèbre et solennel de Louis XVI, roi de France, Nantes, 1815, in-8°; 9° *Lettres sur l'Italie, considérée sous le rapport de la religion,* Paris, 1825, 2 vol. in-8°; ibid., 2e édition, 1836. Ces lettres, au nombre de 40, sont supposées écrites en 1817, à part la dernière, datée du 25 octobre 1825, quatre jours avant la mort de l'auteur, qui contient des détails sur sa famille et sur les motifs qui l'ont forcé de retarder son abjuration. Elles portent le nom de Pierre de la Chapelle et d'Eusèbe Adhémar, prieur d'une abbaye dans le Chablais, et sont adressées à milord Edouard Clinton, comte de Moreland, à Oxford. Les derniers noms sont supposés. Dans l'édition originale, le gouvernement fit cartonner les pages 27 du tome 1, et 257 du tome 2, où l'auteur exprimait le vœu de voir rétablir en France les congrégations enseignantes et les corporations religieuses. On a annoncé un autre ouvrage de Dejoux sous le titre de *Soirées napolitaines,* comme devant faire suite aux *Lettres sur l'Italie.* Az—o et W—s.

DEKEN (Agathe), née vers la fin de 1741 à Amstelveen, village situé à une lieue d'Amsterdam, se vit dès sa plus tendre enfance en butte à l'infortune. A l'âge de trois ans, ayant perdu son père et sa mère, qui avaient été ruinés par un incendie, elle entra dans un hospice d'orphelines à Amsterdam. D'heureuses dispositions pour la poésie ne tardèrent pas à se manifester chez la jeune Agathe. La société *Diligentiæ omnia* en eut connaissance et l'aida à les cultiver. Elle s'associa d'abord, pour quelques occupations littéraires, avec Marie Bosch, et ensuite avec madame Wolff, née Bekker, bel esprit plein de verve et d'originalité. Cette association déploya une activité infatigable, et elle a exercé en Hollande une grande influence sur l'esprit et le caractère national. On ne peut nier que ces dames n'aient abusé quelquefois de la grande facilité de leur talent, de l'engoûment du public pour leurs productions, et de la libéralité un peu intéressée de leur libraire. Leurs ouvrages, tous en hollandais, étaient enlevés, et les éditions s'en multipliaient avec une incroyable rapidité. Elles ont publié, en prose : 1° *Lettres sur divers sujets,* la Haye, 1780, 3 vol. in-8°; 2° *Entretiens instructifs et populaires sur la foi et les mœurs du chrétien,* ibid., 1781, in-8°. Cette instruction religieuse est adaptée à toutes les communions chrétiennes. 3° *Sara Burgerhart,* roman national, ibid., 1782, 2 vol. in-8° : il a été traduit en français à Lausanne; 4° *Histoire de Willem Leevend,* ibid., 1784 et 1785, 8 vol. in-8°, et 1 vol. de *Supplément,* 1786 : ouvrage du même genre, en forme de lettres; 5° *Lettre d'Abraham Blankaart,* ibid., 1787 et 1789, 3 vol. in-8°, suite à *Sara Burgerhart.* On leur doit en vers : 6° *Chansons économiques ou populaires* (au nombre de 120), ibid., 1781, 3 vol. in-8°; 7° un recueil de *Fables,* ibid., 1784, in-8°, avec fig. : ces fables sont au nombre de 40, toutes imitées ou traduites; 8° *Promenades en Bourgogne,* ibid., 1789, in-8°. C'est le résultat d'une course qu'elles firent dans cette province, où elles avaient le projet de s'établir, après la disgrâce du parti patriote hollandais, survenue vers la fin de 1787. L'ouvrage forme quatre chants, sans liaison entre eux et sur différents mètres. Il est encore quelques productions littéraires dues exclusivement à Agathe Deken, telles qu'un *Recueil de chansons pour les gens de la campagne*; un autre *à l'usage des enfants.* Elle a beaucoup contribué au recueil de cantiques adoptés pour le culte public de l'église des anabaptistes de Harlem. Deux caractères aussi dissemblables que ceux de mademoiselle Deken et de madame Wolff, la première, toute tranquille, sérieuse, l'autre vive et enjouée, semblaient devoir sympathiser difficilement. Cependant l'amitié la plus étroite les unit longtemps, et mademoiselle Deken a suivi de très-près son amie au tombeau. Elle est morte à Amsterdam le 14 novembre 1804. M—on.

DEKKER. *Voyez* Decker.

DELABORDE (le comte Henri-François), né à Dijon le 21 décembre 1764, était fils d'un boulanger de cette ville, où il commença ses études que bientôt il interrompit pour s'enrôler dans un régiment d'infanterie où il devint sous-officier. Lorsque les bataillons de volontaires s'organisèrent en 1791, il fut nommé lieutenant dans le 1er de la Côte-d'Or; et, dès le mois de juin 1792, il fut promu au commandement de ce même bataillon, dont le chef avait été tué à l'affaire de Grisuelle. Le 17 mai 1793, Delaborde se distingua au combat de Rhinzabern. Détaché de l'armée du Rhin pour celle d'Espagne, il fut retenu par le général Car-

teaux, qui l'employa contre les fédéralistes du Midi. Ce fut dans cette guerre qu'il gagna le grade de général de brigade en récompense d'un avantage qu'il avait obtenu sur les Marseillais. Employé comme chef d'état-major de l'armée qui assiégeait Toulon, il fut nommé commandant de la Corse; mais Dugommier lui ayant confié le commandement de la première division de l'armée, il ne se rendit point dans cette île, et contribua à la reprise de Toulon en enlevant le camp retranché des Anglais. En 1794, Delaborde commandait le centre de l'armée des Pyrénées-Orientales; et le 25 juillet, malgré la résistance opiniâtre de Castagnos, il s'empara des redoutes de Biviata et de Vera, que les Espagnols avaient élevées sur la cime des montagnes qui entourent la Bidassoa. Le 16 octobre, il battit le général Filangieri, et se rendit maître de la vallée de Roncevaux. A la conclusion de la paix avec l'Espagne, Delaborde retourna à l'armée du Rhin; et en juillet 1796, tandis que Moreau pénétrait en Bavière, il passa le Rhin à Neuf Brisach, et occupa le Brisgau. La discipline sévère qu'il maintenait parmi ses troupes lui mérita la reconnaissance des habitants. Delaborde commanda aussi une division de l'armée du Rhin en 1799, et étant tombé sur la ligne ennemie qui couvrait Philisbourg, il lui enleva cinq canons et fit 1,000 prisonniers. Peu après il fut chargé du blocus de cette place. Nommé après la paix de Lunéville gouverneur de la 3e division militaire, il s'occupa à réprimer le brigandage, conséquence de la guerre civile. En 1804, il fut nommé commandant de la Légion d'honneur, et en 1807, ayant repris le service actif dans l'armée de Portugal, il fut chargé par Junot du gouvernement de Lisbonne. Il revint en France en 1808, après l'évacuation forcée du Portugal. En 1812, il commanda une division de l'armée de maréchal Mortier, et les services qu'il y rendit le firent créer grand-croix de l'ordre de la Réunion, et gouverneur du château de Compiègne, place qu'il perdit à la première restauration. Mais, le 27 juin 1814, il fut nommé chevalier de St-Louis et commandant des deux premières subdivisions de la 10e division militaire. Le gouvernement royal avait promis à Delaborde de le dédommager de son gouvernement de Compiègne par une pension de 10,000 francs, dont on lui envoya même le brevet à Toulouse. Mais ayant appris dans le même temps le retour de Bonaparte, il se déclara pour lui dès les premiers jours d'avril. Dans le rapport qu'il adressa le 4 de ce mois au ministre de la guerre, il avoue que, s'il ne s'était pas déclaré plus tôt pour l'empereur, c'est qu'il avait été retenu par la présence du baron de Vitrolles, commissaire du roi. Le maréchal Pérignon n'ayant pas voulu embrasser le parti de Bonaparte, Delaborde prit le commandement de la division, et fit arrêter le baron de Vitrolles, « *en raison*, disait-il, « du caractère que cet homme a déployé ici, et de « l'*infâme conduite* qu'il a tenue (1). » Dans la proclamation que Delaborde fit publier, on remarque parmi les éloges donnés à Bonaparte un retour vers les idées républicaines; car il promettait aux habitants la *liberté* et l'*égalité*. Le zèle de Delaborde fut récompensé par le titre de pair et celui de chambellan de l'empereur, qui le nomma en même temps gouverneur des divisions de l'Ouest. Après la seconde restauration, Delaborde fut porté sur la liste de ceux qui, suivant l'ordonnance royale du 24 juillet, durent être poursuivis criminellement. Il fut en conséquence mis en jugement en septembre 1816. Sa femme fit imprimer un mémoire justificatif pour établir qu'il avait dû céder à la force des circonstances; et en même temps le conseil de guerre permit à Me Caille, ami du général Delaborde, quoique celui-ci fût contumax, de développer une question préjudicielle relative à la non-identité de nom entre le lieutenant général Henri-François Delaborde et le nommé *Laborde* désigné dans l'ordonnance royale du 24 juillet. Cette défense, établie sur une distinction évidemment fausse, fut néanmoins accueillie par le conseil, qui, à l'unanimité des voix, déclara ne pouvoir passer outre au jugement. Le général Delaborde étant rentré en France en 1819 ne prit plus aucune part aux affaires publiques, même après la révolution de 1830. Il mourut à Paris le 3 février 1833. Az—o.

(1) Ce qu'il y a de sûr c'est que Delaborde, qui avait traité avec M. de Vitrolles et M. de Damas, tous les deux commissaires du roi, et qui s'était positivement engagé à les laisser partir l'un et l'autre pour l'Espagne, jugea néanmoins convenable plus tard de retenir le premier et de laisser partir le second, écrivant au ministre de la guerre que la capacité de M. de Damas était peu redoutable.

DELACROIX (Jacques-Vincent), né à Paris le 10 mai 1743, fut élevé à Troyes, où son père était conseiller du roi et officier des eaux et forêts. C'est dans cette ville qu'il fit ses premières études chez les Oratoriens. Ramené à Paris quelques années après la mort de son père, il balança sur la carrière qu'il devait suivre. Sa mère, retirée à la communauté des Miramiones et environnée de personnes très-religieuses, montrait un vif désir de le voir embrasser l'état ecclésiastique; mais un goût très-précoce pour les lettres l'entraînait dans une route différente. Ses premiers essais en littérature furent des compositions frivoles. Il publia d'abord un roman sous le titre de *Mémoires du chevalier de Gonthieu*, 1766, 2 vol. in-12. Le succès de cet essai, qui devait tomber dans l'oubli, l'engagea à en produire un autre sous le titre de *Lettres d'Affi à Zurac*, 1767, in-12, faible imitation des *Lettres persanes*, qui fut suivie des *Lettres d'un philosophe sensible*, 1769. Le jeune auteur sentit bientôt que des compositions de ce genre ne pouvaient le conduire ni à la célébrité, ni à la fortune; il songea à se frayer une route plus utile et plus honorable dans le barreau. Le désir de revoir une sœur religieuse à Vitry-le-Français le détermina à s'y fixer quelques mois pour aller prendre des grades à l'université de Reims, où il arriva facilement à celui de licencié. Il revint à Paris pour y prêter son serment d'avocat. Ce n'était pas, comme tant

d'autres, un vain titre dont il voulait se parer : son intention fut de suivre sérieusement une profession à laquelle il se croyait appelé. Mais la suppression de l'ancien parlement, remplacé par celui que le chancelier Maupeou avait créé, condamna au silence le plus grand nombre des avocats, et Delacroix, qui n'était point encore inscrit sur le tableau, se vit contraint de rentrer dans la carrière des lettres. Ce fut à cette époque qu'il imagina, de concert avec deux de ses amis, de faire revivre le *Spectateur français*, que Marivaux avait laissé tomber. A peine les premiers cahiers eurent-ils été publiés que ses deux collaborateurs l'abandonnèrent pour aller remplir d'honorables emplois. Cependant c'est au succès de cette production littéraire que Delacroix fut redevable de la première cause dont on le chargea; elle était d'une grande importance, car elle occupait alors tous les esprits. Elle donna à Delacroix pour adversaire le célèbre Linguet qui venait de publier un mémoire très-volumineux et très-éloquent en faveur du comte de Morangiès contre la famille Veron : celle-ci chargea l'auteur du *Spectateur* de faire une réponse à ce terrible mémoire. Cette réponse fut courte, rapide, et fit une telle sensation que les nombreux partisans du comte de Morangiès en frémirent. Leurs alarmes s'accrurent bientôt lorsqu'ils le virent décrété de prise de corps, emprisonné et conduit sur la sellette au bailliage du Palais, d'où il ne sortit qu'avec une condamnation qui entachait son honneur et prononçait la restitution des 300,000 livres qu'il niait avoir reçues. Plus heureux au parlement-Maupeou, il fut déchargé de toute condamnation. Tout en perdant sa cause en définitif, Delacroix acquit une grande célébrité, et par suite une clientèle si nombreuse qu'il se vit obligé d'abandonner à d'autres mains le *Spectateur*. Mais les mémoires qu'il composa pour la marquise de Gouy, pour la rosière de Salency, pour la marquise de Cabris, sœur du fameux Mirabeau, pour le malheureux Abbatucci, qui avait été flétri, et qu'il rendit à l'honneur, élevèrent l'avocat Delacroix au premier rang du barreau de Paris, et lui valurent de la part de Voltaire les lettres flatteuses qu'on trouve dans sa Correspondance et dans le *Mercure de France*. La torture n'était point encore abolie; les mêmes prisons renfermaient les criminels et les débiteurs insolvables; les accusés étaient jugés, condamnés sans défenseurs et d'après une instruction secrète; le faux témoin qui voulait revenir à la vérité courait le risque d'une condamnation capitale. Delacroix, dans les *Réflexions sur la civilisation*, éleva la voix contre des abus si révoltants; les éloges que le *Journal de Paris* donna à ses réclamations lui valurent une suspension et une forte censure de la part des magistrats. L'auteur n'en suivit pas moins son projet et fut amplement dédommagé des entraves qu'on avait voulu lui donner par des règlements qui réalisèrent ses projets de réforme, et par le prix d'utilité que l'Académie française décerna en 1787 à son ouvrage, qu'il publia malgré tous les obstacles de la censure. La révolution ouvrit un nouveau champ à son zèle, et l'exposa à de plus grands dangers. D'abord il encourut la haine des premiers factieux par une lettre aux Parisiens sur le meurtre de trois magistrats qui furent victimes de la fureur populaire. Tous les esprits, dans ce moment, étaient tournés vers les grandes idées politiques; ce qui fit créer dans le *Lycée*, qu'on nomme aujourd'hui l'*Athénée*, une chaire de droit public. Elle fut destinée à Cérutti, auteur de l'*Histoire impartiale des jésuites*; mais cet écrivain célèbre étant tombé malade, les administrateurs prièrent Delacroix de le remplacer. Il fut d'abord effrayé de la réputation et des talents des professeurs ses collègues. Laharpe, Garat, Fourcroy attiraient une foule d'auditeurs : il n'avait pas de matériaux disposés pour entreprendre un cours d'une si haute importance. S'il s'était rendu l'écho des Grotius, des Puffendorf, des Machiavel, des Burlamachi, des Filangieri, il n'aurait paru qu'un orateur lourd, ennuyeux, à des auditeurs qui ne voulaient entendre que des idées nouvelles et qui fussent à l'ordre du jour. Pour surmonter cette difficulté et donner plus d'intérêt à ses discours, il imagina de présenter le tableau des *Constitutions de l'Europe*, qui fut imprimé, et forme 6 vol. in-8°. Le succès de cet ouvrage (1) passa son espérance, puisqu'il eut trois éditions qui sont épuisées (1790 à 1793; le tome 6 n'a paru qu'en 1802); mais les idées sages et les conseils salutaires répandus dans ses leçons déplurent plus d'une fois aux novateurs, et Delacroix fut signalé comme un royaliste dont il fallait se hâter de fermer la bouche. Il aima mieux se condamner au silence que de changer de langage. Cependant il publia encore un mémoire en faveur des gardes du corps qui avaient accompagné Louis XVI à Varennes. Plusieurs articles insérés dans la *Gazette universelle* furent autant de stériles leçons et pour les législateurs et pour les amis du trône dont il présagea la chute. Ce fut surtout pendant le procès du monarque que Delacroix signala son courage, en démontrant dans un imprimé, adressé à tous les membres de la convention, qu'ils ne pouvaient plus mettre Louis XVI en jugement après avoir prononcé sa déchéance, puisque, si son innocence était proclamée par l'instruction et par sa défense, il serait de la justice la plus évidente de le replacer sur le trône. Les trouvant sourds à ce raisonnement, il leur présenta en son nom une pétition dans laquelle il exposa que, puisqu'ils ne voulaient pas voir dans l'illustre accusé l'héritier d'une longue suite de rois, et ne l'envisageaient plus que sous l'aspect d'un simple citoyen, ils ne devaient pas être à son égard plus sévères que les tribunaux ne le seraient

(1) L'ouvrage de Delacroix, qui fut traduit en anglais et en allemand, ne présente plus le même intérêt depuis que des écrivains tels que don Marino Marina, Florez-Estrada, Dal-Pozzo, Hallam, Da Silva Coutinho, et autres ont fait mieux connaître les institutions de plusieurs États de l'Europe. Ces derniers ouvrages sont appuyés sur des faits et des documents que Delacroix ne connaissait pas.

envers les plus humbles républicains, qui ne pourraient être condamnés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages. Après la condamnation, la prudence ne commandait que la résignation au nouvel ordre de choses; cependant Delacroix ne désespéra pas encore du salut de la monarchie, et il tenta de la faire revivre, en élevant des doutes sur le vœu national et en demandant une nouvelle assemblée du peuple, pour constater si le décret qui avait transformé la France en république était le résultat de la volonté générale. Ce fut cette proposition hardie, développée dans le *Spectateur français*, qui déchaîna contre son auteur toutes les haines et les vengeances des républicains. Plusieurs s'écrièrent qu'il fallait sur-le-champ le mettre hors la loi comme un ennemi public; les plus modérés se contentèrent de l'envoyer au tribunal révolutionnaire : heureusement les deux mois qui s'écoulèrent entre ce décret et son jugement amenèrent quelques changements dans les opinions des jurés chargés de statuer sur son sort. Grâce à l'éloquence de Tronçon-Ducoudray, son défenseur, il fut acquitté, et celui qui avait été traîné comme un criminel au tribunal révolutionnaire fut peu de temps après jugé digne de rendre la justice au tribunal de Versailles. Delacroix, qui, comme on l'a vu, n'avait point déserté les lettres pendant les années où il avait exercé la profession d'avocat, ne les abandonna point en remplissant des fonctions de juge : il donna le jour sous le consulat à une composition à la fois historique et romanesque, qui avait pour titre *les Dangers des souvenirs* (1804, 2 vol. in-8°), dans laquelle il a exprimé les regrets et la sombre douleur d'un fidèle serviteur de Louis XVI, qui ne cessait de lui rendre un culte solennel après sa mort. Cette peinture vive et animée laissait trop transpirer le sentiment de l'auteur pour qu'il ne fût pas aperçu par un ministre aussi ardent que l'était Fouché; sa terrible censure arrêta tout à coup cette production, qui lui parut un attentat à l'autorité consulaire, et elle fut condamnée à l'obscurité. Une défense sévère fut faite aux libraires de la vendre et aux journaux d'en parler. On ne lui permit au bout de trois mois de reparaître qu'après l'avoir mutilée et défigurée au point de la rendre méconnaissable. Tant de contradictions auraient dû décourager Delacroix, mais il semblait n'en être que plus ardent à propager ses principes. Bientôt deux nouveaux ouvrages parurent : l'un qui a pour titre *Réflexions morales sur les délits publics et privés* (1807), et l'autre *l'Instituteur français* (1809). Le premier fut loué et mis au nombre des livres classiques; le second, qui n'est pas sans doute revêtu du même charme et des mêmes couleurs que l'*Émile* de J.-J. Rousseau, s'en rapproche néanmoins à bien des égards. L'intérêt que prend l'auteur à l'adolescence, qui dévore avec peine les longues narrations historiques, engagea Delacroix à lui offrir un *Tableau moral et politique de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'au siècle de Louis XIV*, Paris, 1813, 3 vol. in-8°. Rien d'essentiel à la connaissance de notre histoire n'y est omis. On y découvre sous la première race tout ce qu'eut d'affreux pour la monarchie l'absence d'une loi de succession qui, en rendant la couronne indivisible, eût assuré aux peuples un seul héritier du trône. De cette défectuosité résultèrent entre les frères, les oncles et les neveux, des guerres toujours renaissantes et qui firent de cette époque deux siècles de barbarie, d'ignorance et de cruauté. La sagesse de Charlemagne ne fit pas disparaître ce vice de notre législation, et l'aveugle tendresse de Louis le Débonnaire, qui partagea l'immense héritage que lui avait laissé la valeur de Charlemagne, entre des fils ingrats et ambitieux, plongea la France dans de nouveaux malheurs. Après avoir esquissé à grands traits les deux périodes de la première et de la deuxième race, l'auteur est entré dans de plus grands détails sur la troisième, parce qu'elle nous touche de plus près, et répand plus de lumières sur les véritables causes de nos revers et de nos succès. L'auteur ne s'y borne pas à décrire l'histoire de France; notre monarchie est le point d'où il s'élève pour contempler tous les États de l'Europe et en observer tous les rapports avec notre nation. Il ne dissimule aucune des fautes des rois, en législation, en politique et en expéditions militaires; il ne perd jamais de vue le peuple, dont il suit les progrès en lumières; mais il est bien loin de voiler les erreurs et la funeste influence des principes démagogiques que l'ambition cherchait à répandre dans les esprits pour attaquer l'autorité légitime. Cet ouvrage a été apprécié par les bons esprits, et survivra à des abrégés qui sont trop précis pour instruire, et à de longues histoires surchargées de détails fastidieux, qui ne satisfont que la vanité de quelques familles. Delacroix publia, en 1815, une nouvelle édition du *Spectateur français sous le gouvernement républicain*; et en 1817 il en publia une autre ayant pour titre : *Le Spectateur sous le gouvernement royal et légitime*. Delacroix mourut à Versailles le 9 mars 1832. Ses derniers instants furent consacrés à des actes de bienfaisance, et au moment de mourir il fit jeter au feu, en sa présence, toutes les obligations qu'il possédait au-dessous de 300 francs. Il faut ajouter aux ouvrages que nous avons indiqués : 1° *Les adieux du Spectateur français*, suivis d'une *Description de la Grande-Chartreuse et des moyens de la repeupler de nouveaux pénitents*, Versailles et Paris, 1823, in-8°; 2° *Apologie de la constitution civile du clergé*, Paris, 1791, br. in-8°; 3° *Éloge de Louis XII*, Paris, 1788, br. in-8°; 4° *Éloge de J.-J. Rousseau*, Amsterdam et Paris, 1778, in-8°; 5° *Etrennes morales*, suivies de la *Conversion d'un démagogue*, Paris, 1822, in-8°; 6° *L'Instituteur français*, suivi des *Maximes d'un solitaire*, Paris, 1809 in-8°; 7° *Lettre aux Parisiens sur les mouvements tumultueux de la capitale*, Paris, in-8°; 8° *Lettre d'un ancien magistrat à M. de Chateaubriand, pair de France*,

Versailles, 1827, in-8°; 9° *Lettre du Spectateur français aux électeurs du département de la Seine*, Paris, 1822, in-8°; 10° *Mémoire préliminaire sur le travail des états généraux*, in-8°; 11° *Mémoires d'un Américain, avec une description de la Prusse, et des réflexions sur l'Amérique*, Paris, 1771, 2 vol. in-12; 12° *Mémoires de Victoire*, Amsterdam et Paris, 1769, in-12; 13° *Le moraliste du 19e siècle*, Paris, 1824, in-8°; 14° *Le Missionnaire conciliateur pour servir de suite au Moraliste du 19e siècle*, Paris, 1826, in-8°; 15° *Montesquieu considéré dans une république*, Paris, 1798; 16° *Des moyens de régénérer la France et d'accélérer une paix durable avec ses ennemis*, Paris, 1797, in-8°; 17° *Observations impartiales sur le rapprochement ingénieux des titres de Voltaire à la gloire, et des torts de cet illustre écrivain*, Paris, 1825, in-8°; 18° *Observations sur la société, et sur les moyens de ramener l'ordre et la sécurité dans son sein*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 19° *Peintures des mœurs du siècle, ou lettres et discours sur différents sujets*, Amsterdam et Paris, 1777, 2 vol. in-12. C'est une réimpression abrégée du *Spectateur*. 20° *Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation, et sur les moyens de remédier à quelques-uns des abus qu'elle entraîne*, 1778, in-8° (traduit en allemand, 1783). Az—o et G—dy.

DELACROIX. *Voyez* Lacroix.

DELAHAYE (Guillaume-Nicolas), graveur en géographie et en topographie, naquit à Paris en 1725. Il fut tenu sur les fonts de baptême par le célèbre Delisle. Son père, qui était lui-même graveur en géographie, s'attacha à le rendre habile dans son art. Delahaye a gravé toutes les œuvres de d'Anville, qui l'estimait beaucoup, une grande partie de celles de Robert de Vaugondy, l'*Atlas* de Mannevillette; il a exécuté les *Campagnes de Maillebois en Italie*, la *Carte des Alpes*, par Bourcet, celle des *limites de la France et du Piémont*, la *Carte du diocèse de Cambray*, celles *du pays de Vaud* et du *territoire de Genève*, par Mallet, celles des *forêts de Fontainebleau* et de *St-Hubert*, et il avait commencé la grande *Carte des chasses du roi* aux environs de Versailles, chef-d'œuvre de gravure dans ce genre. Delahaye gravait toutes les parties de la géographie, le plan et la lettre; et en exécutant les *Cartes* de d'Anville il avait acquis une si belle disposition qu'il faisait valoir toutes les parties l'une par l'autre; il dessinait la topographie avec beaucoup de goût et de netteté, et si ses travaux n'étaient point serrés, il savait donner un grand effet à ses cartes. Son burin était pur, et il assignait à chaque chose le ton qui lui convenait. Il a gravé plus de 1,200 cartes ou plans, qui tous se recommandent par la netteté de l'exécution, la précision et l'effet. Plusieurs des artistes qui se distinguent aujourd'hui dans le même genre sont ses élèves. Cet habile graveur est mort aux carrières de Charenton en 1802; il était tourmenté depuis longtemps d'une gravelle que lui avait occasionnée son assiduité au travail. Un de ses fils, qui promettait de suivre ses traces, est mort ingénieur à la Guadeloupe. A—s.

DELAISEMENT. *Voyez* Ballière.

DELAISTRE. *Voyez* Courtalon.

DELAISTRE (Hugues) occupait en 1610 une place de lieutenant, soit général, soit particulier, à Langres, sa patrie. Il avait été pendant la Ligue avocat général à la chambre de justice de Châlons. Tels sont les seuls renseignements que l'on ait sur sa vie. Il est auteur de quelques ouvrages curieux et dont voici les titres : 1° *De l'Etre perpétuel de l'empire français par l'éternité de cet État*, ou *Remontrances faites aux ouvertures*, 1591 ; 2° *Deux discours prononcés en la chambre de justice séant à Châlons*, 1595, in-8°; 3° *Deux discours français* sur les diverses occurrences et nécessités de ce temps, Paris, 1610, in-8°; 4° *Premier plan du mont-de-piété français*, consacré à Dieu, Paris, 1611, in-4° de 1,140 pages. On connaît encore de Delaistre un petit ouvrage latin qui parut en 1599, à Paris, sous le titre suivant : *Felicioribus summi magistratus auspiciis, lætissimo sapientissimoque D. Pomponio Bellevreo ad dignitatem cancellarii divino munere erecto verissimi Hugonis Læstræi, juris utriusque doctoris, Psychagogia.* D—b—s.

DELAITRE. *Voyez* Delestre.

DELALANDE (Pierre-Antoine), naturaliste, né à Versailles le 27 mars 1787, entra fort jeune au Muséum d'histoire naturelle de Paris, où son père avait un emploi. Devenu aide de M. Geoffroy-St-Hilaire, il accompagna ce savant en 1808, dans le voyage qu'il fit en Portugal, par ordre du gouvernement. Envoyé lui-même, en 1813, dans le midi de la France, sur les côtes de la Méditerranée, il rapporta une collection nombreuse de poissons et de mollusques. Au commencement de 1816, il se rendit au Brésil avec le duc de Luxembourg, ambassadeur de France, qui prenait plaisir à le suivre dans ses excursions, dont une foule d'objets aussi rares que curieux furent le fruit. Enfin, il partit en 1818 pour le Cap de Bonne-Espérance, emmenant avec lui son neveu Verreaux, âgé de 12 ans. Il parcourut le pays des Hottentots, les provinces de Berg-Revier et pénétra jusque dans la Cafrerie dont les habitants faisaient alors aux blancs une guerre à outrance; mais il eut le bonheur d'échapper à ce danger. Delalande recueillit dans son voyage du Cap une immense collection zoologique, où l'on remarquait trois baleines, une girafe, un hippopotame et un rhinocéros à double corne qui manquait au Muséum d'histoire naturelle. Il réunit 10,000 insectes, un grand nombre de minéraux, et forma aussi un herbier considérable. Il rapporta même des crânes et des squelettes humains appartenant aux races sauvages qu'il avait visitées, et dont la bizarrerie de conformation est très-remarquable. Les fatigues que Delalande avait éprouvées dans son dernier voyage, au retour duquel il reçut, en 1821, la croix de la Légion d'honneur, le conduisirent au tombeau, le 27 juillet 1823, avant qu'il eût pu rédiger et mettre en

ordre ses nombreuses observations. Il a seulement publié en 1822, dans le tome 8 des *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, son *Précis d'un voyage au Cap de Bonne-Espérance, entrepris par ordre du gouvernement*, lu à l'Académie des sciences le 16 juillet 1821. Des exemplaires en ont été tirés à part, Paris, 1822, in-4°. Plusieurs naturalistes ont donné son nom à des espèces de différents genres qu'il avait découvertes. Pendant qu'il étudiait l'histoire naturelle, Delalande s'était exercé à la peinture, et l'on vit au salon quelques-uns de ses tableaux représentant des paysages et des animaux. P—RT.

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), célèbre avocat, né le 25 octobre 1752, fut reçu en cette qualité au parlement en 1774, à la première audience de cette cour réintégrée dans ses fonctions après la chute du parlement Maupeou. La nature et l'étude l'avaient doué de toutes les qualités oratoires : à une instruction profonde et variée, il joignait une logique pressante, un débit, un geste animés. Son éloquence savait se plier aux sujets les plus arides, et ne restait pas au-dessous des plus élevés. Il débuta au mois de mars 1779, devant le parlement, dans le procès de la comtesse d'Evry, accusée d'adultère, contre son mari, accusé de subornation. L'éclat de cette plaidoirie lui attira bientôt une nombreuse clientèle, et il fut permis au jeune Delamalle de choisir ses causes : aussi son nom figure-t-il dans toutes les grandes affaires qui, jusqu'en 1790, occupèrent le barreau. Il plaida au mois d'août 1779 pour l'imprimeur Lottin que Caraccioli, l'auteur des *Lettres de Ganganelli*, voulait forcer à publier ses ouvrages; en juillet 1780, pour l'abbé Bauduin, docteur de Sorbonne et principal du collége du cardinal Lemoine, qui prétendait que l'abbé Sabatier de Castres n'était pas l'auteur des *Trois siècles de la littérature française*. Dans cette dernière affaire, Delamalle déploya tout l'atticisme érudit d'un littérateur consommé (1). Il fit preuve d'un autre genre de talent dans son plaidoyer pour la marquise de Mirabeau contre son mari. Il signala, avec une ironie victorieuse, la contradiction qui existait entre la vie privée et les écrits philanthropiques et moraux d'un auteur qui affichait l'amour de l'humanité jusque dans le titre de ses ouvrages, et qui abusait de son crédit auprès du ministre, pour obtenir des *lettres de cachet contre les membres de sa famille*. Le plaidoyer de Delamalle eut un plein succès; la séparation de corps et de biens de sa cliente avec son mari fut prononcée par le parlement. Dans le scandaleux procès des époux Kornmann (*voy.* Dambray), il parla avec autant d'énergie que de convenance pour le sieur Daudet de Jossan, ancien syndic royal de la ville de Strasbourg, accusé d'adultère, et gagna sa cause. A l'élégance, à la correction qui distinguent ces divers plaidoyers, on reconnaît aisément qu'ils étaient écrits d'avance, comme l'auteur en convenait lui-même. Avant la révolution, à l'exception de Gerbier, qui n'écrivait que les exordes de première plaidoirie; de Bonnart, de Caillart, qui n'écrivaient jamais, les plus célèbres avocats, plaidant aux grandes audiences, Target, Racine, etc., écrivaient, et n'improvisaient que dans les répliques (1). Delamalle s'était acquis la plus haute réputation de talent et de probité, lorsque les parlements furent supprimés en 1790. Ennemi des principes qui avaient amené la révolution, il se renferma dans son cabinet; mais les excès des novateurs ne tardèrent pas à le chasser de Paris. En 1792, il se retira dans sa maison de campagne à Garches, près St-Cloud, où il fut arrêté le 17 septembre 1793, sur un ordre du comité de sûreté générale, sollicité par le nommé Héron, qui en était secrétaire. Ce misérable avait prié Delamalle de rédiger un mémoire contre plus de 40 personnes, au nombre desquelles étaient le vénérable lieutenant-civil Angran d'Alleray. Sur le refus de l'avocat, Héron fit composer cette dénonciation par Marat; puis il se vengea du refus que lui avait opposé Delamalle en le faisant arrêter. L'écrou qu'il fabriqua pour lui portait : *Aristocrate qui a tiré sur le peuple au 10 août avec le tyran*. Après trois mois de séjour à la prison des Madelonnettes, il fut transféré à celle dite de *Port-Libre*, rue de la Bourbe. Là il se trouvait détenu avec 7 à 800 prisonniers, parmi lesquels on remarquait Malesherbes, Rosambo, mademoiselle de Sombreuil et son frère, Miroménil, etc. Il n'en sortit qu'après la mort de Robespierre, et il retourna dans sa maison de Garches, et se voua de nouveau à la retraite. Ruiné par des pertes de toute espèce, il reprit en 1797, avec plusieurs de ses anciens confrères, l'exercice de sa profession près les tribunaux, alors du moins composés d'hommes de loi. Il y débuta par la cause du sieur Racle, imprimeur à Bordeaux, à qui l'on contestait son état et sa légitimité. Dans cette plaidoirie, Delamalle déploya des connaissances fort étendues sur une des questions les plus ardues de la jurisprudence (2). Bientôt il eut à parler dans une grande cause littéraire, celle du *Dictionnaire de l'Académie*, que MM. Moutardier et Leclère étaient accusés d'avoir publié en contrefaçon. Cette affaire,

(1) C'est dans le début de ce dernier plaidoyer qu'on trouve ce passage remarquable : « Les querelles littéraires ne dégénèrent « que trop souvent en diffamations scandaleuses. Plus les triom- « phes de l'esprit sont flatteurs, plus ils coûtent à mériter, et « plus on supporte impatiemment tout ce qui peut en altérer l'é- « clat. Attaqué dans ses ouvrages, un auteur se trouve offensé « dans sa personne; la censure lui paraît un outrage ; et, comme « il voit toute son existence dans sa renommée, il croit que son « honneur est dans sa gloire. L'amour-propre, souvent plus sen- « sible que l'honneur et plus vif dans ses ressentiments, est pres- « que toujours aveugle dans ses vengeances; de là les injures sub- « stituées aux raisons; les invectives en réponse à des critiques; « de là ces insultes publiques et ces personnalités honteuses, avi- « lissantes pour les écrivains qui les emploient, et déshonorantes « pour la littérature. »

(1) *Voy.* l'Avertissement en tête du t. 2, des *Plaidoyers* de Delamalle.

(2) Cette cause, extraordinaire dans toutes ses parties, avait laissé la majorité des juges indécise jusqu'au dernier jour de l'audience. Le ministère public avait conclu à la preuve des faits. M. Blondel, l'un des juges, opinait à la nullité du mariage; et la majorité fut de son bord jusqu'au dernier jour, où elle passa du côté du président Treilhard.

plaidée à Paris et à Versailles, et deux fois en cassation, partagea toute la librairie. Delamalle plaidait à la fois contre les libraires Bossange, Masson et Besson, et contre le ministère public. Son plaidoyer offre un historique très-curieux sur la composition et les diverses éditions du *Dictionnaire de l'Académie*(1). Le mois de novembre 1809 fut marqué par son heureuse défense du célèbre chirurgien-accoucheur Baudeloque, calomnié par un confrère au sujet d'une opération malheureuse. Au mois de mars Delamalle réussit à arracher à la mort Rosset, médecin vétérinaire, condamné pour assassinat par la cour criminelle du Léman (2). Depuis l'année 1806 Napoléon avait reconstitué l'ordre des avocats sur ses anciennes bases. Delamalle en fut nommé bâtonnier; et en cette qualité il prononça l'oraison funèbre du sénateur Tronchet, qui avait été un des défenseurs de Louis XVI. L'orateur du barreau, selon l'expression de Fournel (3), « se montra supérieur à son sujet, et reçut autant « d'éloges qu'il en avait donné lui-même. » Ce discours fut prononcé en présence de Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, de tous les ministres et de toutes les autorités judiciaires. Quand il arriva à ce mouvement : « Vous entendez, messieurs, « que je veux parler du procès de Louis XVI, mis « en jugement par la convention...., » tous les regards se portèrent sur l'orateur : une vive impression d'inquiétude et de terreur se peignit sur les visages; l'archi-chancelier leva la tête et regarda fixement Delamalle (4). Cet accord d'un talent élevé avec un caractère honorable plaça l'auteur de l'*Eloge de Tronchet* au rang des notabilités pures de tout excès révolutionnaire que Napoléon cherchait à s'attacher. Il le nomma, en 1807, membre au conseil de discipline et d'enseignement de l'École de droit de Paris; puis, le 6 septembre 1808, conseiller de l'université, enfin conseiller d'État à la section de législation. Ce fut alors que Delamalle renonça au barreau. Dans le conseil d'État, il parla constamment dans le sens des anciennes idées de morale, de religion. Le 20 décembre 1813, à l'occasion de l'arrestation ordonnée par Napoléon des prêtres qui voulaient se marier, Delamalle se prononça pour que la loi défendît positivement le mariage à quiconque était engagé dans les ordres sacrés. Il signa, le 30 octobre, avec tous les membres des sections du conseil d'État, l'avis qui improuvait la conduite du préfet de la Seine, Frochot, à l'époque de la conspiration de Malet. Lors des événements de 1814, il donna également avec ses collègues son adhésion à la déchéance de Napoléon et au rétablissement des Bourbons. Compris, le 29 juin, dans la réorganisation du conseil d'État faite par le roi, il fut nommé conseiller titulaire de l'université, par ordonnance du 17 février 1815. Napoléon, à son retour, ne le maintint que dans le conseil de l'université. Delamalle redevint conseiller d'État au second retour du roi, et il était à la fin du règne de Charles X le plus ancien du conseil d'État, où il présidait la section de la marine et des colonies. Il était en outre inspecteur général des écoles de droit, membre du comité du contentieux de la liste civile et de la société pour l'amélioration des prisons, enfin commandant de la Légion d'honneur (1er mai 1821). Chargé en qualité de conseiller d'État de défendre devant les chambres différents projets de loi depuis 1816 jusqu'en 1824, il se fit peu remarquer dans les fonctions, assez ingrates du reste, de commissaire du roi. Il avait publié en 1816 un *Essai d'institutions oratoires*, ouvrage écrit avec un talent remarquable, et il aspirait au fauteuil académique ; mais il ne fut pas aussi heureux que de Sèze et Lainé, anciens avocats comme lui. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut le prix d'éloquence proposé par l'Académie, et décerné dans la séance solennelle du 25 août 1820. Le sujet du discours était celui-ci : *Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de la tribune.* Par une distinction spéciale, ce lauréat septuagénaire fut admis à donner lui-même lecture en pleine Académie des morceaux les plus saillants de son discours. Deux passages surtout furent applaudis : dans le premier, l'orateur peignait le désintéressement du véritable avocat, son dévouement aux intérêts du pauvre, de l'orphelin, ses mœurs sévères, son indépendance du pouvoir; dans le second, il représentait l'orateur politique, arbitre par son éloquence des destinées de la patrie, également capable d'exciter ou d'apaiser les passions d'une assemblée nombreuse, prêtant ou refusant son appui à un gouvernement sage ou à une administration coupable ; enfin il n'épargnait pas le mépris à ces tribuns factieux qui vendent aux partis leur conscience et leur voix. Il abandonna la valeur du prix qu'il avait obtenu (1,500 francs) à celui qui, au jugement de l'Académie, aurait le mieux traité cette question : « Déterminer ce qui constitue le génie « poétique et comment il se manifeste indépen- « damment de la différence des langues et des « rhythmes dans toutes les œuvres, depuis l'épo- « pée jusqu'à l'apologue. » Tout semblait sourire à son heureuse vieillesse; mais elle avait été troublée par d'affreux malheurs domestiques; il eut à pleurer, en 1815 et en 1828, la mort de deux fils de la plus belle espérance (*voy.* ci-après). La chute du trône de Charles X le condamna d'ailleurs à la retraite, et il mourut conseiller d'État honoraire le 25 avril 1834. L'ordre des avocats fit célébrer en

(1) Les sieurs Moutardier et Leclère perdirent leur cause; mais ce jugement fut comme une nouvelle annonce pour leur *Dictionnaire*, auquel le littérateur Laveaux avait donné ses soins et qui doubla de prix dans le commerce.

(2) Ces divers plaidoyers, ainsi que tous ceux que prononçait alors Delamalle, étaient improvisés, et ont été recueillis par le sténographe.

(3) *Histoire des avocats du parlement et du barreau de Paris*, etc.

(4) Après cela, qu'un biographe ne trouve à dire sur cet éloge de Tronchet que cette phrase banale : « Il prononça l'*Eloge de* « *Tronchet* et fit aussi dans son discours l'éloge du héros qui, se- « lon lui, savait vaincre et régner, » c'est prouver qu'on ne connaissait ni cet éloge, ni les circonstances dans lesquelles il fut prononcé (voy. la *Biographie* Rabbe, Aucher-Eloy et Boisjolin, t. 2, p. 1270).

son honneur un service funèbre, et M. Parquin, bâtonnier, prononça le discours. On a de lui : 1° *Eloge de Suger*, pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie en 1780, in-8°. Cet éloge a été attribué mal à propos par plusieurs bibliographes au savant traducteur Dureau de Lamalle. 2° *Considérations sur le projet de faire juger les procès sur rapport dans les tribunaux civils*, 1800, in-fol.; 3° *Essai d'institutions oratoires à l'usage de ceux qui se destinent au barreau*, 1816, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1822. Cet ouvrage suffirait seul à la réputation de son auteur : tous les avocats peuvent y trouver d'excellentes leçons. 4° *Notice sur Gerbier*, insérée dans la *Biographie universelle*. 5° *De la filiation et de la paternité légitime, et particulièrement de la règle* : Pater est quem nuptiæ demonstrant, *d'après les articles* 312, 313, 314, 315, 316, 317 *et* 318 *du Code civil*, 1817, in-8°. 6° *Notice sur M. Angran d'Alleray, lieutenant-civil au Châtelet de Paris, mort condamné révolutionnairement le* 28 *avril* 1794, 1826, in-8°; 7° *Considérations sur le premier des projets de loi présentés en* 1819, *concernant la liberté de la presse*, in-8°; 8° *Discours* qui a remporté le prix d'éloquence proposé par l'Académie française en 1820, et dont nous avons déjà donné le titre, 1820, in-8°. 9° *Plaidoyers choisis et œuvres diverses*, etc., Paris, 1827, 4 vol. in-8°. Le quatrième volume renferme sous le titre *d'Œuvres diverses*, outre les différentes productions que nous venons de citer : 1° deux *Discours* prononcés l'un à la chambre des députés, l'autre à la chambre des pairs, pour la défense du projet de loi de la liberté individuelle; 2° un *Discours* prononcé à la chambre des députés sur le projet de loi relatif aux pensions ecclésiastiques. 3° *L'enterrement de ma mère*, ou *Réflexions sur les cérémonies des funérailles et le soin des sépultures, et sur la moralité des institutions civiles en général*. Cet opuscule fait connaître les temps désastreux de 1793 à 1799, et offre un tableau énergique du peu de décence qui présidait alors aux obsèques des citoyens. Delamalle, qui l'avait composé en 1795, ne put trouver un imprimeur qui osât le publier. 4° *Traduction de l'épisode de Nisus et Euryale*; 5° *Traduction de la première partie de l'Orateur de Cicéron*. La *Bibliothèque des avocats* contient en manuscrit une collection des plaidoyers inédits de Delamalle. — Delamalle, fils aîné du précédent, est mort d'une manière funeste en 1815, après avoir été successivement auditeur au conseil d'État (9 janvier 1807), commissaire général de police à Livourne (9 octobre 1810), et préfet des Pyrénées-Orientales (9 mai 1813). — Delamalle (Charles), fils cadet du précédent, né en 1792, est mort le 19 novembre 1828, déjà procureur général à la cour royale d'Angers, « à l'âge où les autres commencent à essayer leurs « forces (1). » Il avait fait imprimer pendant les cent-jours son opinion contre l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire. D—R—R.

(1) *Discours* de M. Parquin.

DELAMARCHE (C.-F.), mourut en 1817, dans un âge avancé, s'il est vrai, comme le dit l'auteur de la *France littéraire*, qu'il soit né en 1740. Il paraît que Delamarche fut d'abord avocat. Après la mort de Robert de Vaugondy, second géographe du nom, en 1786, Delamarche devint propriétaire du fonds de géographie des Robert, qui eux-mêmes avaient hérité de celui des Sanson, leurs parents. Delamarche exploita ce fonds avec une habileté extraordinaire. Pendant trente ans, il fut en possession presque exclusive de répandre ses globes et ses cartes dans tous les colléges et toutes les maisons d'éducation; ce qu'il dut au bas prix auquel il parvenait à les livrer. Pour s'établir une réputation personnelle, il mit son nom aux cartes des Robert, dont il fit rajeunir ou regraver les cuivres, et publia deux atlas élémentaires, l'un en 1790, et un autre en 1816, un peu plus ample. Ces deux atlas étaient bien loin d'être au courant de la science au moment où il les fit paraître. Il avait mis au jour en 1790, un *Traité de la sphère et de l'usage des globes célestes et terrestres*. Cet ouvrage, qui est fort court et très-méthodique, est ce que Delamarche a fait de mieux : il a eu cinq éditions dont la dernière est de 1825. Pour la fabrication des globes, dont la partie matérielle offre assez de difficulté, il avait été aidé par Fortin, ingénieur-mécanicien très-habile, inventeur du géocyclique, avec lequel il avait contracté des liaisons intimes de parenté, d'amitié ou d'intérêt. On cite encore de Delamarche des *Recherches historiques sur les Romains*, ouvrage dont le titre très-long ne suffit pas pour en faire comprendre le but; *la Description géographique et historique des peuples de l'Europe*, 1809, in-4°; puis des factums contre Klostermann, libraire de St-Pétersbourg dont nous n'aurions pas parlé, si plusieurs *Dictionnaires* ne se trouvaient déjà surchargés de leurs titres. Si l'auteur de cet article ne se trompe pas dans des souvenirs qui remontent au temps de sa première jeunesse, et presque de son enfance, époque à laquelle il eut souvent occasion de voir Delamarche, ce successeur de tant de géographes était un grand et bel homme, à l'œil vif, haut en couleur, très-actif, d'un caractère aimable, et propre à s'attacher de nombreux amis. W—R.

DELAMARRE (Louis-Gervais), agronome, naquit en 1766, à Mello dans le Beauvoisis, d'une famille ancienne, mais pauvre. A douze ans, il entra chez un procureur pour apprendre les éléments de la pratique, et s'étant perfectionné depuis, en travaillant dans diverses études de notaire, il vint à Paris, et fut, en 1785, reçu maître-clerc de Bourgeois, l'un des procureurs les plus accrédités du Châtelet. Bourgeois ayant trouvé dans le jeune Dalamarre autant de probité que de zèle et d'intelligence, lui céda sa charge en 1791, à des conditions très-avantageuses, et lui fit en outre toutes les avances de fonds nécessaires pour son établissement. Ses nouveaux clients étaient presque tous des seigneurs opulents dont les biens immenses ne

tardèrent pas à être atteints par les lois révolutionnaires. Il se donna des peines infinies pour diminuer la rigueur des mesures qui compromettaient leur fortune, et ne négligea rien pour leur en conserver au moins une partie. Le zèle qu'il montrait pour les intérêts d'une caste alors proscrite ne pouvait manquer de le compromettre lui-même. Arrêté quelques jours avant le 31 mai avec le duc du Châtelet, qu'il avait voulu servir, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et s'il ne partagea pas le sort de son malheureux client (*voy.* DU CHATELET), il ne le dut qu'à l'indulgence ou au caprice des jurés. Ce danger ne fut pas le seul qu'il courut pendant la durée de l'odieux régime de la terreur. Après le 9 thermidor, il redoubla de zèle pour arracher à la confiscation les biens de ceux qui lui avaient accordé leur confiance; mais, le travail excessif auquel il se livrait ayant détruit en peu de temps sa santé, force lui fut de vendre sa charge. C'est alors qu'il trouva dans son goût pour l'agriculture, avec une occupation agréable, le moyen d'être encore utile. Ayant, en 1802, acquis la belle terre d'Harcourt dans l'arrondissement de Bernay, il la revendit, en se réservant 300 hectares de landes dont le produit était nul. Après plusieurs essais infructueux, il en planta la moitié en arbres verts qui réussirent assez bien pour lui faire espérer qu'il avait créé, non pour lui, mais pour l'État, une richesse d'au moins un million. Craignant qu'après lui ses héritiers ne vinssent à bouleverser sa plantation, il en fit don à la société d'agriculture de Paris, qui fut autorisée à l'accepter; il distribua le reste de sa fortune à ses parents et à ses amis, et mourut à Paris, au mois d'octobre 1827. On a de Delamarre : 1° *Traité de la culture des pins à grandes dimensions*, Paris, 1826, in-8°; 2° *Historique de la création d'une richesse millionnaire par la culture des pins*, 1826; *Supplément*, 1827, in-8°. Il y a bien, dit M. le baron Silvestre, un peu d'exagération dans les résultats donnés par Delamarre; mais qui ne serait tenté de les pardonner à son zèle pour le bien public? On peut consulter pour plus de détails son *Eloge* par M. Silvestre dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Paris*, année 1828, t. 1, p. 131. W—s.

DELAMBRE (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), un des savants les plus laborieux dont la France s'honore, né à Amiens le 19 septembre 1749, fut attaqué à l'âge de quinze mois de la petite-vérole, et l'on crut pendant dix-sept jours que celui qui devait être le premier astronome de son temps avait entièrement perdu la vue. Ses yeux furent, jusqu'à l'âge de vingt ans, d'une telle faiblesse qu'il pouvait à peine supporter l'éclat du jour, et il s'empressait de s'instruire dans la persuasion qu'il deviendrait aveugle. Aussi apprit-il très-rapidement à lire; et, encore tout enfant, il lisait du matin au soir. Entré à neuf ans au collége des Jésuites à Amiens, il fit ses premières études sous des professeurs médiocres, sauf un père Lejai, qui lui donna le goût de la littérature, en exerçant sa mémoire sur les odes d'Horace. Les Jésuites ayant été expulsés, on tira trois professeurs habiles de l'université de Paris. L'un deux, le célèbre Delille, était alors tout occupé de sa traduction des *Géorgiques*, et fort peu de ses écoliers. Pendant presque tout le temps de la classe, il se promenait en composant des vers. Des élèves si peu surveillés se permirent quelques espièglerie. Chaque place donnée au concours portait le nom d'une magistrature romaine : Delambre était *empereur*, et, sur un siége élevé, il attira l'attention du professeur. Pris sur le fait, il eut pour pénitence l'obligation de réciter le lendemain l'épisode *O fortunatos nimium;* ce qu'il fit avec une prodigieuse facilité. Aucun des écoliers n'avait encore lu les *Géorgiques;* et Delille expliqua les vers qui devaient lui être récités le lendemain, avec un enthousiasme, un goût et des citations si nombreuses, si bien choisies que le petit auditoire, qui n'avait jamais rien ouï de semblable, fut enchanté. Delambre eut très-grand soin de se faire imposer souvent de pareilles pénitences; et ce commerce assez rare entre un professeur et un écolier fut la source d'une amitié que la mort seule a pu rompre, et que Delille a consacrée dans le poëme des *Trois règnes de la nature*. Le maître et l'élève ne s'attendaient guère alors à se trouver un jour confrères au collége de France et à l'Institut. Delambre avait tant d'ardeur et de facilité pour le travail qu'il occupait toujours le premier rang dans ses classes. Il eut à la fin de sa rhétorique tous les premiers prix et le grand prix d'honneur. Les magistrats de la ville en ajoutèrent par exception un septième, le prix d'*excellence*. La veille de la distribution, un professeur portait sur le théâtre le jeune Delambre, encore très-petit. Delille, effrayé, s'écria : « Prenez donc garde, il « mourrait comme le Tasse, la veille de son triom- « phe. » Malgré ces grands succès, Delambre serait probablement resté à Amiens pour devenir ou vicaire de paroisse, ou curé dans quelque village voisin; mais Gossart, son professeur de rhétorique, persuadé qu'il pourrait se distinguer sur un plus grand théâtre, mit tout en œuvre pour le faire arriver à Paris. Delambre était l'aîné de six enfants; une fortune très-médiocre, un petit commerce de draperie ne permettaient pas à ses parents de subvenir à de nouvelles dépenses. Une bourse était vacante au collége du Plessis. Le grammairien Wailly l'obtint pour son jeune compatriote, et il se trouva par hasard qu'elle avait été fondée par un respectable ecclésiastique, parent de Delambre. Au Plessis, il recommence sa rhétorique. Deux fois il est le premier : à la troisième composition, son professeur, Binet, le fait descendre à la vingt-deuxième place, et le réprimande sévèrement en présence du principal, qui enchérit encore sur les expressions du professeur. Le tort si amèrement reproché à l'élève était d'avoir mis *morbus atrox* dans un vers hexamètre. On n'admit pas sa justification, qui consistait dans trois vers de Virgile et un vers d'Horace. Dégoûté par cette injustice,

il cessa d'écouter son professeur le reste de l'année. Doué d'une grande facilité pour concevoir et retenir, il voulait marcher de lui-même, et n'aimait guère à recevoir des leçons. Envoyé cependant à tous les concours de l'université, mais dans un temps où son mal d'yeux l'empêchait de lire ce qu'il écrivait, il n'obtint quelque succès qu'en vers. Il eut le premier accessit et heureusement n'eut pas de prix, ce qui lui aurait valu la place de maître de quartier, récompense ordinaire des boursiers qui contribuaient à la gloire de l'établissement. Il employa le reste de sa rhétorique et ses deux années de philosophie à lire tous les auteurs latins et français qu'il put se procurer. Il n'étudia ni la logique, ni la métaphysique, ni la physique; pas même les mathématiques. Sorti du collége sans ressources, sans protecteurs, il aima mieux s'imposer les plus dures privations pour rester à Paris et recommencer seul le cours de ses études que de retourner chez ses parents, qui d'ailleurs le destinaient à l'église. Il passe près d'un an, vivant de pain et d'eau, dans l'attente d'une meilleure situation (1). Pendant cette année, il étudie la littérature italienne, et entreprend des traductions importantes dans la seule vue de compléter son instruction. Quoique ami de la solitude, il se lie avec des camarades de collége qui montraient quelque goût pour les lettres et les sciences. Ces jeunes gens forment une académie, dont Delambre est le secrétaire; il n'imaginait guère alors qu'il serait un jour l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences. Cédant aux instances de Favart, père d'un de ses amis, il quitte sa retraite et va faire à Compiègne l'éducation d'un jeune homme. Il étudie les mathématiques pour les enseigner à son élève, et le temps dont il peut disposer est consacré à la lecture des poëtes et des historiens de l'Angleterre. Un habile médecin de Compiègne, nommé Bida, lui conseille, quand il retournera à Paris, de s'adonner à l'astronomie de préférence à toute autre branche des mathématiques. Ce conseil, qu'il ne suivit pas pour le moment, resta profondément gravé dans sa mémoire. Lalande, à qui Delambre avait appris cette anecdote, écrivit au médecin Bida pour le remercier au nom de l'astronomie. Bida répondit à Lalande, de Trèves, le 26 juillet 1792 : « Monsieur, ce que « vous voulez bien me mander de M. Delambre « me fait un vrai plaisir. Je ne suis pas néanmoins « surpris de la rapidité de ses progrès dans l'im- « mensité des cieux. Ce qui en lui m'a toujours « étonné, c'est la vivacité, la précision, la netteté « de toutes ses perceptions. Je me souviens qu'il « maniait les matières les plus abstraites, quoique « nouvelles pour lui, avec une grande facilité. « Vous eussiez dit que, depuis longtemps, il en « faisait l'objet de ses profondes méditations. Dès « lors, je jugeai qu'il était homme à parcourir, « en géant, la carrière astronomique, et qu'à coup « sûr il répandrait la lumière sur tous les points « ténébreux qui se trouveraient à sa rencontre. « Vous m'apprenez, monsieur, que je ne me suis « pas trompé; je vous en ai une véritable obliga- « tion. Quand vous le verrez, veuillez le féliciter « pour moi de ses succès, et lui dire combien je « suis glorieux de les avoir prévus. » Au bout d'un an, Delambre quitte Compiègne; le séjour de la capitale était devenu nécessaire à ses études : il revient à Paris en 1771 pour élever le fils de M. d'Assy, receveur général des finances. Tous ses loisirs pendant cette éducation sont donnés aux mathématiques et à l'étude du grec, dont on ne lui avait rien appris à Amiens et à Paris. Il passe en revue toute la littérature grecque, et se rend la langue d'Homère si familière qu'il fut bientôt considéré comme un de nos plus habiles hellénistes. Devenu tout à fait maître de son temps vers 1780, grâce à l'existence indépendante que lui avait généreusement assurée l'amitié de M. et madame d'Assy, riche de tous les trésors des littératures anciennes et modernes, il peut se livrer entièrement à l'astronomie. Jamais il n'a cherché à changer cette heureuse position; elle suffisait à ses modestes besoins; elle lui permettait d'entreprendre et de terminer en paix de grands travaux scientifiques et littéraires. Quand les places vinrent le chercher, il ne les accepta qu'avec répugnance, craignant toujours d'être détourné de ses recherches favorites. Il avait déjà commencé les ouvrages de Lalande, quand il se présenta à plus de trente ans aux leçons du collége de France. Il se fit d'abord remarquer par la citation grecque d'un passage d'Aratus sur la voie lactée, et bientôt après par une instruction si étendue, que Lalande lui dit, au milieu d'une leçon : *Que venez-vous faire ici? Vous y perdez votre temps.* L'élève de Lalande devint alors son collaborateur et son ami. Peu de temps après, en remettant les calculs d'une longue suite d'observations de Mercure, il demandait un nouveau travail : Lalande eut la générosité de refuser cette offre; et quand il en usa, ce ne fut que pour faire valoir celui qui se contentait d'être obscurément utile. Ce trait fait connaître les deux astronomes. D'après les témoignages de Lalande, M. et madame d'Assy firent construire, en 1788, dans leur maison, rue de Paradis, un observatoire, que Delambre a garni d'instruments, et où il a fait beaucoup d'observations. Il avait donné, dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin pour 1785, les éléments de l'orbite solaire déduits des observations de Maskelyne, par la méthode de La Caille; il reprit ce travail et construisit pour la première fois par la méthode des équations de condition les tables solaires, que Lalande a insérées, en 1792, dans la 3e édition de son *Astronomie*. Delambre

(1) L'auteur de cet article, élève et ami de Delambre, possesseur de tous ses manuscrits, s'est servi des ouvrages de Delambre, d'une note biographique écrite par lui-même et de ce qu'il a eu occasion d'apprendre de lui pendant les nombreuses années qu'il a vécu dans son intimité. Il faut avoir entendu cet homme modeste et sincère faire le récit de sa manière de vivre au sortir du collége du Plessis, pour croire à l'extrême modicité de sa dépense pendant un an.

était à l'Académie des sciences (en 1787), le jour où Laplace lut sa théorie des grandes inégalités de Saturne et de Jupiter : frappé de l'importance des découvertes de ce grand géomètre, il forma aussitôt le projet de recalculer toutes les observations de ces deux planètes. Ses tables, d'une précision inespérée, imprimés par l'Académie, en 1789, ont servi plus de quarante ans aux calculateurs d'Ephémérides. Quand Herschel eut fait connaître sa découverte d'Uranus, Delambre s'empressa d'observer cette nouvelle planète avec une grande assiduité. Quoiqu'elle n'eût parcouru qu'un petit arc de son orbite au bout de huit ans, puisqu'elle en emploie quatre-vingts à faire sa révolution, il parvint cependant à construire des tables, qui ont été couronnées par l'Académie en 1790, et qui ont été employées près d'un demi-siècle. Laplace venait de donner une nouvelle théorie des satellites de Jupiter. Les tables de ces satellites devinrent l'objet d'un prix qui fut accordé en 1792 à l'immense travail de Delambre. Pendant les premières années de sa carrière scientifique, nous le voyons s'appuyer sur les théories de Laplace pour refaire les tables planétaires les plus importantes. Ces tables sont toutes construites pour la première fois et d'après les formules fournies par la théorie de l'attraction, et par le concours de la presque totalité des observations anciennes et modernes au moyen de l'ingénieuse méthode des équations de condition. Cette heureuse association d'un grand géomètre et d'un grand astronome a produit des tables d'une exactitude inespérée, adoptées sur-le-champ dans le monde entier, et employées pendant plus de quarante ans. Ces immenses travaux ouvrirent à Delambre les portes de l'Académie des sciences. Il fut élu à l'unanimité des suffrages, le 15 février 1792, dans la section de géométrie à la place de Charles. Il était depuis quelques mois de cette illustre compagnie, quand ses tables des satellites de Jupiter furent couronnées. Dans cette même année 1792, il fut chargé avec Méchain de la mesure de la méridienne de France. Les opérations astronomiques et géodésiques ont été faites par Delambre dans la partie boréale, de Dunkerque à Rodez, et par Méchain dans la partie australe qu'il a prolongée en Espagne jusqu'à Barcelone (*voy.* MÉCHAIN). Delambre a de plus mesuré, par des procédés nouveaux dus à Borda, deux bases de 6,000 toises près de Melun et de Perpignan. C'est dans les derniers jours du mois de juin 1792 qu'il commence la triangulation autour de Paris : il est arrêté sans cesse, et court de grands dangers au milieu d'une population agitée par les passions politiques les plus violentes, et vivement effrayée par des opérations géodésiques qu'elle ne comprend pas. Obligé de les abandonner l'année suivante et d'attendre des temps plus tranquilles, il les reprend en juin 1795, après dix-huit mois d'interruption; et, grâce à sa courageuse et infatigable persévérance, il les termine en novembre 1798. A cette époque, Delambre et Méchain remirent leurs travaux géodésiques et astronomiques à une commission de savants étrangers et nationaux, qui arrêta la longueur définitive du mètre au mois d'avril 1799. Delambre a fait les deux tiers de cette vaste opération, dont les éléments et les résultats sont rapportés avec une admirable fidélité dans la *Base du système métrique décimal,* ouvrage entièrement rédigé par Delambre et couronné en 1810 à l'occasion des prix décennaux. Les observations de la méridienne faites avec un instrument nouveau, le cercle répétiteur de Borda, furent aussi calculées par des formules nouvelles, qui ont été rassemblées dans les *Méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien.* Ces formules, en grande partie de Delambre, ont amené une heureuse révolution dans les méthodes géodésiques. Delambre était occupé de la rédaction de la mesure de la méridienne, quand il revit, compléta et publia les tables trigonométriques décimales de Borda. Dans sa préface, il donne, avec des développements étendus, des formules propres à la construction de ces tables. Delambre entra au Bureau des longitudes à sa création, le 25 juin 1795. Le 13 décembre suivant, à la première formation de l'Institut, il fut élu dans la section de géométrie. Napoléon connaissait Delambre depuis le jour où il avait été pour la première fois à l'Institut; et en toute occasion il lui donnait des marques de considération. Il le nomma en 1802 l'un des trois inspecteurs généraux des études. Delambre avait organisé le lycée de Moulins, et il venait de former celui de Lyon, quand il apprit que la classe des sciences de l'Institut l'avait nommé secrétaire perpétuel (31 janvier 1803). Alors il abandonna l'instruction publique; mais Napoléon l'y fit rentrer en 1808, avec les fonctions de trésorier de l'Université. Cette place fut supprimée à la restauration, et après avoir été pendant un an membre du conseil royal de l'instruction publique, qui disparut à son tour en 1815, il cessa sans regrets d'appartenir à l'Université, et se livra tout entier à ses recherches historiques. Les tables solaires sont d'une si grande importance que Delambre songea de bonne heure à revoir celles qu'il avait publiées en 1792 dans l'*Astronomie* de Lalande. Les résultats principaux de ses recherches ont été imprimés en 1802 dans la *Mécanique céleste*; ses nouvelles tables étaient faites et adoptées par le bureau des longitudes avant 1803 : cependant l'impression fut suspendue (1), parce que Maskelyne ne donnait pas sur la position des étoiles de son catalogue les explications qui lui avaient été demandées, Delambre fut obligé de lever lui-même la difficulté et d'observer au cercle de Borda quatre équinoxes pour vérifier directement la longitude moyenne du soleil, qui se trouva exacte. C'est

(1) Le baron de Zach a publié dans le numéro de mars 1803 de son journal une lettre que Méchain lui adressait le 9 janvier 1803, et dans laquelle il est dit que l'impression des tables de Delambre est suspendue jusqu'au moment où l'on aura obtenu de Maskelyne des éclaircissements sur une correction qu'il a faite à son catalogue d'étoiles.

pendant cette suspension que le baron de Zach écrivit à Lalande, le 17 novembre 1803 : « Ne pour-« rai-je pas avoir une copie ou les épreuves des « tables du soleil de Delambre? Elles me seraient « bien nécessaires à présent que j'emploie beau-« coup le soleil pour mes latitudes. Cela me dis-« penserait de chercher toujours les erreurs des « tables; ce qui est impraticable lorsque je suis « absent du Seeberg. Delambre ne serait-il pas « porté à faire ce sacrifice à la science ; car comme « il publie ces tables, un mois de plus ou de moins « ne lui fait rien; mais à moi cela fait beaucoup, « et me fait gagner du temps et des avantages. « Parlez-en au compère de la duchesse, peut-être « fera-t-il par parenté ce qu'il ne ferait pas pour « l'amitié (1). » Delambre donne son consentement sans hésiter, et Lalande envoie les tables sur-le-champ. Ainsi le 17 novembre 1803, le baron de Zach ne connaissait pas les erreurs des tables du soleil; il n'avait pas des observations pour les déterminer, hors de l'observatoire du Seeberg. Enfin, pour être dispensé de chercher ces erreurs, il demandait les tables de Delambre : et c'est quelques mois après, le 4 mai 1804, qu'il publie, sous le titre : *Tabulæ motuum solis novæ et iterum correctæ*, etc., Gotha, 1804, des tables qui s'accordent avec la copie qu'il a reçue et qu'il donne comme son propre travail. Lalande, furieux d'avoir été trompé, voulait publier la lettre : Delambre s'y opposa, et quand ses tables parurent en janvier 1806, il donna assurément une grande preuve de modération, en se bornant à montrer aux astronomes dans un *post-scriptum* de la préface que ses tables existaient avant 1803, et que ses recherches étaient confirmées par celles de Zach. Le baron de Zach ne fit pas de réponse à ce *post-scriptum*, dont il comprit tout le sens, et qu'il ne pardonna jamais à l'auteur qu'il avait voulu dépouiller. Delambre reprit aussi son premier travail sur les satellites de Jupiter, profita des observations faites depuis, et construisit de nouvelles tables, qui ont paru en 1817. Dans ses divers travaux, il avait eu à traiter une multitude de questions. Avant lui, les calculs astronomiques étaient fondés sur des méthodes numériques indirectes ou de fausse position. Il a remplacé ces méthodes par des formules analytiques plus simples, plus commodes, plus exactes, qui ont été généralement adoptées. Appelé au collége de France en 1807 pour remplacer Lalande, il fut naturellement conduit à publier son grand et important traité d'astronomie théorique et pratique. Après avoir consacré trente ans de sa carrière au travail pénible des observations, à la construction des tables planétaires les plus usuelles, à la composition de plusieurs ouvrages importants il entreprit, à l'âge de soixante-trois ans, l'histoire de l'astronomie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Avec ses connaissances variées et profondes dans les langues et dans les sciences, il va puiser aux sources, raconte simplement les faits, les découvertes et montre toujours la plus rare impartialité, l'amour le plus pur de la vérité. Pendant les vingt années qu'il a rempli les fonctions de secrétaire perpétuel, il a fait l'histoire de la partie mathématique des travaux de l'Académie et lu dans les séances publiques les éloges de dix-neuf de ses membres. Ces éloges, remarquables par un esprit de justice, de modération, et par un style d'une élégante simplicité, offrent toujours l'histoire bienveillante de l'homme, et l'appréciation exacte et consciencieuse de ses travaux. Il a pris une grande part à la traduction de l'*Almageste* de Ptolémée, par Halma. Il a revu entièrement la traduction manuscrite pour la comparer au texte grec, et a fourni un grand nombre de notes. Il s'est livré avec la même complaisance et le même désintéressement à un travail aussi minutieux pour la traduction des géomètres grecs, par Peyrard. Delambre a fait, dans la *Biographie universelle*, les articles des anciens astronomes, et de plusieurs astronomes modernes. Nous citerons entre autres Hipparque, Ptolémée, Keppler, Picard, La Caille, Lalande, etc. Delambre pensait que l'on ne doit appartenir à l'Institut qu'à un seul titre; aussi, sollicité plusieurs fois par ses confrères, qui désiraient le posséder à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où son érudition et ses grands travaux historiques l'appelaient naturellement, il ne voulut jamais se rendre à leurs vœux; et il en fut de même pour l'Académie française. Il était de la plupart des académies étrangères. Membre de la Légion d'honneur à la création, il reçut plus tard un diplôme de chevalier de l'empire, avec une dotation de 2,000 francs, et fut nommé officier en 1821 (1). Delambre était fort désintéressé : jamais il n'a demandé une place; jamais il n'a fait une dédicace. Il était lié par la reconnaissance à l'empereur; il aurait pu lui dédier la *Base du système métrique*; mais comme il n'approuvait pas tout, à beaucoup près, dans le gouvernement impérial, il garda le silence et se contenta de présenter son grand ouvrage à Napoléon qui lui dit : « Les con-« quêtes passent, et ces opérations restent. » Delambre était d'une obligeance sans bornes; d'une douceur inaltérable. Savant consciencieux, sincère ami de la vérité, il chérissait pour elle-même la science, qu'il a enrichie de tant de travaux. Doué d'un goût parfait, d'une mémoire prodigieuse, sa conversation était pleine de charme et d'une aimable gaîté. Il avait près de cinquante-cinq ans lorsqu'en janvier 1804, il épousa une femme fort distinguée, pleine d'agréments et d'une inépuisable bienfaisance, madame de Pommard, dont le fils, ancien élève de l'École polytechnique, mort à Naples en 1807, l'avait accompagné quelque temps

(1) L'auteur de cet article possède l'original de cette lettre. Delambre était compère de la duchesse de Gotha, parce qu'il avait tenu avec elle sur les fonts baptismaux la fille de M. Lefrançais-Lalande.

(1) En 1816, lorsque Louis XVIII rétablit l'ordre de St-Michel, Delambre, sans l'avoir sollicité, fut de la première promotion.
D—R—R

pendant la mesure de la méridienne. Après dix-huit ans de l'union la plus heureuse, Delambre fut enlevé aux sciences, le 19 août 1822. Madame Delambre lui a survécu onze ans. Ses ouvrages sont : 1° *Tables de Jupiter et de Saturne*, in-4°, Paris, 1789. Elles devaient faire partie d'un volume de savants étrangers, qui n'a pas été terminé. Ces tables seules ont paru. 2° *Tables du soleil, de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et des satellites de Jupiter*, insérées dans l'*Astronomie* de Lalande, Paris, 1792. 3° *Méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien*, in-4°, Paris, 1799. 4° *Tables trigonométriques décimales*, calculées par Borda, revues, augmentées et publiées par Delambre, in-4°, Paris, 1801. 5° *Tables du soleil*, publiées par le Bureau des longitudes, in-4°, Paris, 1806. 6° *Base du système métrique décimal*, ou *Mesure de l'arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et de Barcelone*, exécutée en 1792 et années suivantes, par MM. Méchain et Delambre, rédigée par Delambre, 3 vol. in-4°, Paris, 1806, 1807, 1810. 7° *Rapport historique sur les progrès des sciences mathématiques depuis* 1789, et sur leur état actuel, présenté à l'empereur le 6 février 1808, in-4° et in-8°, Paris, 1810. 8° *Abrégé d'astronomie*, ou *Leçons élémentaires d'astronomie théorique et pratique*, in-8°, Paris, 1813; 9° *Astronomie théorique et pratique*, 3 vol. in-4°, Paris, 1814; 10° *Tables écliptiques des satellites de Jupiter*, in-4°, Paris 1817; 11° *Histoire de l'astronomie ancienne*, 2 vol. in-4°, Paris, 1817; 12° *Histoire de l'astronomie au moyen âge*, in-4°, Paris, 1819; 13° *Histoire de l'astronomie moderne*, 2 vol. in-4°, Paris, 1821; 14° *Histoire de l'astronomie au* 18e *siècle*, publiée par M. Mathieu, in-4°, Paris, 1827; 15° *Histoire de la mesure de la terre*, in-4°; 16° *Analyse des travaux de l'Académie*, partie mathématique, et *Éloges historiques*. Voy. les *Mémoires* de l'Institut de 1803 à 1822. 17° *Mémoires, Extraits, Notices*, insérés en très-grand nombre dans la *Connaissance des temps* de 1788 à 1822. 18° *Mémoires divers* dans les collections académiques de Paris, Berlin, Turin, Stockholm de 1785 à 1799. Delambre s'est livré si tard à l'étude des sciences que l'on a peine à concevoir comment il a pu suffire à des travaux si nombreux, si importants. L'éloge de Delambre, par Fourier, a été inséré au tome 4 des *Mémoires* de l'Académie des sciences. Une notice nécrologique, par M. Charles Dupin, se trouve dans la *Revue encyclopédique* de décembre 1822. L'Académie d'Amiens ayant mis son *Éloge* au concours, le prix fut remporté par M. Neuveglise. Le discours de M. Vulfran Warmé, imprimé à Amiens en 1824, obtint l'accessit et une médaille d'or. M—T—U.

DELAMET. *Voyez* LAMET.

DELAN (FRANÇOIS-HYACINTHE), né à Paris en 1672, fut docteur et professeur de Sorbonne, chanoine et théologal de l'église métropolitaine de Rouen. Ce dernier titre lui avait été donné par l'archevêque Colbert, et Delan en jouit jusqu'en 1703, époque à laquelle il fut exilé à Périgueux pour avoir signé le fameux *cas de conscience*. Ayant depuis rétracté sa signature, il fut rappelé de son exil, et nommé en 1717 coadjuteur de Durieux, principal du collége du Plessis. Il avait quitté la coadjutorerie pour une chaire de théologie en Sorbonne, lorsqu'en 1729, il fut destitué comme appelant; puis exclu de la Sorbonne. Il se retira dans l'enclos de la communauté de Ste-Pélagie, dont il était le chapelain honoraire. Il y mourut le 30 août 1754, et fut enterré dans le sanctuaire de l'église. Non-seulement on défendit de mettre une épitaphe sur sa tombe, mais, bientôt après, la supérieure de Ste-Pélagie et presque toutes ses sœurs furent obligées de se retirer, et des filles de St-Thomas de Villeneuve les remplacèrent. Delan fut opposé aux convulsions, aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et à l'abbé Debonnaire. Il fut un des signataires de la consultation des trente docteurs contre les convulsions, consultation datée du 7 janvier 1735. Ses ouvrages sont : 1° *Réponse au Plan général de l'œuvre des convulsions*, 1733, in-4°; 2° *Dissertation théologique adressée à un laïque* (l'avocat Lepaige), contre les convulsions, 1733, 2 parties; 3° *Défense de la dissertation*, en réponse à des *remarques* de Lepaige, 1734; 4° *Lettres théologiques contre certains écrivains censurés par M. de Sencz*; 5° *Réflexions judicieuses sur les Nouvelles ecclésiastiques*, en 20 lettres, 1736-37; 6° *L'autorité de l'Église et de la tradition défendue*, 1739; 7° *Ecrit contre l'usure*, adressé à un prince prussien. Z.

DELANDINE (ANTOINE-FRANÇOIS), littérateur laborieux et bibliothécaire de Lyon, était né dans cette ville le 6 mars 1756. Son père, avocat, puis juge de la châtellenie et prévôté de Néronde en Forez, le destinait à la carrière du barreau. Ayant achevé ses cours, il se fit recevoir avocat aux parlements de Dijon et de Paris; mais il abandonna bientôt l'exercice de cette profession pour se livrer entièrement à la culture des lettres. L'Académie de Villefranche ayant mis au concours pour 1777 l'*Eloge* de Philippe d'Orléans, régent de France, il obtint l'*accessit*; et ce premier succès l'affermit encore dans sa vocation. Il poursuivit alors ses études sous la direction de l'abbé Mongez, bibliothécaire de Lyon, qui lui prédit qu'il serait un jour son successeur (1). Des *Recherches* sur les antiquités du Lyonnais et de la Bresse lui méritèrent, en 1780, le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions; et l'année suivante il remplaça Bordes à l'Académie de Lyon. Quelque temps auparavant, il avait établi lui-même une société littéraire qui tenait ses assemblées dans sa propre bibliothèque, et qui servit de modèle à la société fondée en 1783, par Riboud à Bourg en Bresse (*voy.* RIBOUD) (2). Occupé sans cesse d'études littéraires ou de recherches d'histoire locale, de nouvelles publications attestaient, presque chaque an-

(1) *Mémoires bibliogr. et littér.*, p. 23.
(2) *Mélanges biograph. et littér.* de M. Bréghot.

née la variété de ses connaissances. Son *Histoire des assemblées nationales de France*, lui mérita l'honneur d'être, en 1789, député par la province de Forez aux états généraux, qui prirent, après la réunion des ordres, le titre d'assemblée constituante. Il y vota constamment avec les défenseurs des principes monarchiques, persuadé que le trône sera toujours le plus ferme appui de la liberté. Le 1er août 1789, il y combattit la déclaration des droits comme intempestive et propre seulement à favoriser les insurrections. Le 9, il proposa d'employer à couvrir le déficit le revenu des bénéfices ecclésiastiques qui viendraient à vaquer; mais cette mesure, à laquelle l'archevêque d'Aix adhéra au nom du clergé, fut repoussée. Sentant les inconvénients du *veto* absolu pour le monarque lui-même, il se prononça en faveur du *veto* suspensif. Il parla contre le plan d'une nouvelle division du royaume, dont le moindre inconvénient, suivant lui, était d'accroître la prépondérance de Paris. Le 2 juillet 1790, il demanda qu'on exceptât de la vente des biens nationaux les patronages laïques et les prébendes dont les revenus étaient destinés à l'éducation des descendants des fondateurs. Il proposa le maintien des charges judiciaires et des offices ministériels, dont la suppression pouvait réduire une foule de familles à l'indigence. Le 3 septembre, il voulut s'opposer à une nouvelle émission d'assignats, et, malgré les cris du côté gauche, tenta de réfuter les motifs avancés par Mirabeau en faveur de cette mesure. Il demanda que la garde royale fût entièrement laissée à la disposition du monarque, et qu'elle conservât un rang distingué dans la hiérarchie militaire, afin qu'elle pût facilement se recruter par un choix des meilleurs sujets dans les différents corps de l'armée. Après l'arrestation du roi à Varennes, il fit avec succès une motion pour la mise en liberté des trois gardes du corps arrêtés avec ce malheureux prince. Le 4 juillet 1791, il protesta contre la détention du monarque aux Tuileries, et déclara que, si cet état de choses devait durer, il quitterait l'assemblée avec deux cents de ses collègues. Le 13 août, il obtint l'élargissement des prétendus conspirateurs de Lyon, détenus à l'Abbaye. Lors de la discussion sur l'inviolabilité du roi, il fit imprimer le discours qu'il n'avait pu prononcer à la tribune et le répandit à profusion. A la fin de la session, il refusa la place lucrative de greffier du tribunal de cassation, et vint reprendre ses modestes fonctions de bibliothécaire de l'Académie de Lyon. Après le 10 août 1792, il fut expulsé du logement qu'il avait à l'hôtel de ville; et, voyant sa vie en danger, il alla chercher un asile à Néronde, où il devait se croire à l'abri de nouvelles persécutions. Mais, quoiqu'il eût soigneusement évité de se compromettre, il y fut, dans le courant de 1793, arrêté par ordre du conventionnel Javogue, et conduit à Lyon. On l'y jeta dans une cave de l'hôtel de ville, dite le cachot des Recluses, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Sa longue détention lui fournit le sujet du *Tableau des prisons de Lyon*, ouvrage qui, dans le temps, obtint un succès mérité, et doit rester comme un document du plus haut intérêt pour l'histoire de cette déplorable époque. En 1795, nommé professeur de législation à l'école centrale du Rhône, il s'acquitta de cette tâche honorable avec beaucoup de zèle. A la suppression de sa place, quelques-uns de ses anciens collègues à l'assemblée constituante tentèrent de l'attirer à Paris, où le gouvernement consulaire cherchait à s'entourer des hommes les plus éclairés; mais il repoussa toutes les offres qui lui furent faites, préférant aux postes les plus brillants la vie paisible qu'il menait au milieu de ses amis et de ses livres. Lorsque la consulta cisalpine vint à Lyon pour décerner à Bonaparte le titre de président de la république italienne, Delandine concourut à la rédaction du *Journal de Lyon et du Midi*, répertoire curieux autant qu'exact des opérations de cette assemblée. Au mois de mars 1803, l'ancienne bibliothèque de Lyon ayant été restituée à la ville par un arrêté consulaire, il en fut nommé conservateur. Delandine, qui n'avait pas cessé depuis 1779 de consacrer une partie de ses loisirs à corriger et améliorer le *Nouveau Dictionnaire historique* (voy. CHAUDON), en préparait une 8e édition, augmentée des articles des personnages morts depuis 1789. Elle parut, avec les noms des deux auteurs, de 1804 à 1805, en 13 volumes in-8°, dont quatre au moins appartiennent à Delandine. Cet ouvrage, dans lequel il avait su, malgré l'irritation des partis, conserver une juste mesure, mais n'avait pas craint d'exprimer son opinion sur le jugement de Louis XVI, dont il parla comme l'histoire, lui valut un auguste suffrage, sur lequel il n'avait certainement pas compté. L'empereur d'Autriche lui fit remettre, en témoignage de sa satisfaction, la grande médaille d'or du mérite civil, distinction que ce prince n'avait accordée jusqu'alors à aucun Français et dont il n'a jamais été prodigue. Ce grand travail terminé, Delandine se livra presque exclusivement aux soins qu'exigeait la bibliothèque qui venait de lui être confiée. Quoique déjà sur le retour de l'âge, il n'hésita pas à en commencer le catalogue raisonné, dont il a publié successivement 8 volumes in-8°; mais il ne lui était pas donné d'achever cette tâche, vraiment immense d'après le plan qu'il avait cru devoir adopter, et qu'il poursuivit presque sans relâche. A la restauration, en 1814, il reçut la croix d'honneur, et plus tard des lettres de noblesse. Le rétablissement des Bourbons avait comblé tous ses vœux; mais le retour de Bonaparte, en 1815, vint détruire le calme dont il jouissait. Prévoyant les maux que cet événement devait attirer sur la France, et ne se sentant pas la force d'en supporter le spectacle, il écrivit ses dernières dispositions et composa son épitaphe. La seconde rentrée de Louis XVIII dissipa ses terreurs; mais sa santé resta gravement altérée. Voulant manifester la part qu'il prenait à la joie publique, il institua

dans la ville de Néronde, berceau de sa famille et où il avait passé d'heureux instants, un prix de vertu qui, d'après les intentions du fondateur, doit être délivré chaque année à l'habitant de cette ville qui l'aura mérité par sa bonne conduite. Les détails de cette fondation et les mesures nécessaires pour en assurer la durée occupèrent quelque temps Delandine, et semblèrent dissiper ses souffrances ; mais le mal reparut bientôt avec plus d'intensité ; enfin il mourut à Lyon le 5 mai 1820. Quoiqu'il eût désigné Néronde pour le lieu de sa sépulture, ses restes furent déposés au cimetière de Loyasse, sous une tombe recouverte de la modeste épitaphe qu'il s'était lui-même composée. Deux discours furent prononcés à ses obsèques, l'un par M. Dumas, au nom de l'Académie de Lyon, l'autre par M. Boissieux, ancien magistrat. Ils ont été recueillis avec l'article nécrologique inséré dans le *Journal des Débats* du 11 mai, à la suite de la *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Delandine*, par M. Dumas, Lyon, in-8° de 78 pages. Indépendamment d'une foule d'articles dans les journaux ou dans les recueils du temps, on a de ce savant bibliothécaire un grand nombre d'ouvrages (1), dont on trouve les titres dans la notice que l'on vient de citer ; dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul ; dans la *France littéraire*, etc. Cette considération nous détermine à n'indiquer ici que les plus importants : 1° *L'Enfer des peuples anciens*, ou Histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms et de leurs attributs, Paris, 1784, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, traduit en anglais, valut à l'auteur le titre de membre honoraire de la société des antiquaires de Londres. 2° *De la philosophie corpusculaire*, ou *des connaissances et des procédés magnétiques des anciens*, ibid., 1785, in-8°. Cet opuscule dut à la vogue dont jouissait alors le mesmérisme une seconde édition dans la même année. Les recherches de l'auteur sont un peu superficielles, mais présentées d'une manière agréable. 3° *Notice historique sur la vie et les écrits de madame de La Fayette*, en tête des *Œuvres* de cette dame, Paris, 1786 ; 4° *Observations sur les romans et en particulier sur ceux de madame de Tencin*, en tête d'une édition de ses *Œuvres*, 1786 ; 5° *Des romans historiques ou de chevalerie*, en tête des *Romans* de Marini, Lyon, 1787 ; 6° *Couronnes académiques*, ou Recueil des prix proposés par les sociétés savantes de France, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, Paris, 1787, 2 vol. in-8°, compilation utile, mais qui joint au défaut d'être incomplète pour l'époque où elle parut celui de n'être pas toujours exacte. L'auteur a laissé manuscrit un travail du même genre sur les académies étrangères. 7° *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon, et des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont quelque rapport à l'histoire de cette ville*, Lyon, 1787, in-8°, ouvrage utile et qui devrait être entrepris pour chaque province. Delandine avait le projet de publier sur Lyon un ouvrage dans le genre des *Essais historiques sur Paris*, de Ste-Foix, et l'on doit regretter qu'il ne l'ait pas exécuté. 8° *Le Conservateur*, ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire, 1787-88, 4 vol. in-12, excellent recueil, dont les deux derniers volumes sont devenus très-rares. 9° *Des états généraux*, ou *Histoire des assemblées nationales de France*, Paris, 1788, in-8° ; 10° *Mémorial historique des états généraux*, ibid., 1789, 6 vol. in-8°. Cette histoire commence au 1er mai et finit au 1er novembre 1789. On y trouve des détails oubliés, même dans les procès-verbaux de cette assemblée. 11° *De quelques changements opérés ou projetés en France depuis* 1789, ibid., 1791, in-8°. C'est le recueil des travaux de Delandine pendant la durée de l'assemblée constituante. L'édition ayant péri presque tout entière dans l'incendie des magasins de Gattey, libraire au Palais-Royal, guillotiné le 25 germinal an 2 (avril 1794), cet ouvrage est extrêmement rare. Delandine se proposait de le réimprimer dans une édition qu'il préparait de ses *Œuvres choisies*, en 6 vol. in-8°. 12° *Tableau des prisons de Lyon, pour servir à l'histoire de la tyrannie de* 1792 *et* 1793, Lyon, 1797, in-12 ; réimprimé six fois, dont une dans le format in-8°. 13° *Nouveau Dictionnaire historique*, 8e édition, Lyon, 1804, 13 vol. in-8°. On a déjà fait connaître la part que Delandine eut à cette édition, très-supérieure sous le rapport de la correction à celle que Prudhomme a donnée en 20 volumes (*voy.* PRUDHOMME). 14° *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lyon* : *Manuscrits*, 1812, 3 vol. in-8°. — *Belles-Lettres*, 1816-17, 2 vol. — *Ouvrages dramatiques*, 1818, 1 vol. — *Histoire*, 1819-21, 2 vol. L'impression du dernier volume a été terminée par le fils aîné de l'auteur, son successeur immédiat dans la place de bibliothécaire. Le catalogue des *Manuscrits* est précédé de *Recherches* sur les anciennes bibliothèques de Lyon, et d'un *Essai historique* sur les manuscrits ; le catalogue des *Belles-lettres*, d'un *Essai sur l'histoire de l'imprimerie*, et le catalogue des *Ouvrages dramatiques*, d'une *Notice* sur l'origine du Théâtre-Français et sur les pièces et mystères représentés en France depuis Faydit le troubadour, jusqu'à Rotrou. Ces 8 volumes sont semés d'un grand nombre d'anecdotes littéraires ou bibliographiques ; ainsi l'on ne doit pas s'étonner que l'auteur n'ait pas toujours cité très-exactement et qu'il ait commis plusieurs erreurs, en partie relevées dans les *Archives du Rhône*, et dans les *Mélanges* de M. Bréghot du Lut, Lyon, 1828-31, 2 vol. in-8°. 15° *Mémoires bibliographiques et littéraires*, Lyon, 1816, in-8°. C'est un recueil d'opuscules, dont le plus grand nombre avait déjà paru, soit dans les journaux, soit dans les collections, soit enfin séparément. L'auteur y dit, p. 30, qu'en 1811 il a publié le *Catalogue des anciennes éditions possédées par la bibliothèque de*

(1) A la suite de la notice sur Delandine par M. Dumas, on trouve la liste de ses ouvrages au nombre de 31.

Lyon, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1510. C'est ici de sa part une distraction un peu forte. On s'est assuré que ce catalogue n'a jamais existé, même en manuscrit. En 1824 parut le prospectus d'un *Dictionnaire* chronologique, historique, bibliographique et littéraire, tiré des Œuvres de Delandine, et promis en 30 ou 35 volumes in-8°. Ce dictionnaire, commencé sous le titre de *Fastes biographiques des anciens et des modernes*, devait être exécuté sous la direction de M. Delandine de St-Esprit, aidé par l'élite des savants et des hommes de lettres, amis de son père, mais ce projet est resté sans exécution. W—s.

DELANNES (Jean), religieux de Cîteaux, professa pendant plusieurs années la théologie dans différentes maisons de cet ordre. Nommé ensuite bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux, il fut chargé d'en continuer l'histoire. Cette continuation n'a point été publiée; mais on a de lui deux autres ouvrages estimables : 1° *Histoire du pontificat du pape Innocent II*, Paris, 1741, in-12; 2° *Histoire du pontificat d'Eugène III*, Nanci, 1737, in-8°. Ces ouvrages contiennent la suite des principaux événements arrivés dans l'Église depuis 1130 à 1153. L'auteur est exact; mais son attachement à son ordre le fait quelquefois entrer dans des détails peu importants, et son style est entièrement dépourvu d'élégance. W—s.

DELANO (Amasa), né à Duxbury, dans les États-Unis, le 21 février 1763, montra dès son enfance un goût décidé pour la mer et pour tous les exercices du corps, une présence d'esprit remarquable, mais de l'aversion pour l'étude. Dès 1777, il s'arma pour la défense de son pays, fit ensuite plusieurs voyages aux Antilles, et s'occupa activement de constructions navales. En 1787, au retour d'une campagne, il fit naufrage sur le cap Cod. En 1790, il commença ses grands voyages en se rendant à la Chine sur le *Massachussets*, navire de 900 tonneaux, le plus grand qu'on eût encore construit aux États-Unis. A la fin de la même année, il débarqua à Canton, et, en 1791, il prit service avec le capitaine anglais Mac-Cluer, chargé de l'exploration des îles Pelew, de la Papouasie (nouvelle Guinée), et de la Malaisie (archipel d'Orient). Après cette campagne, qui se termina en 1793, il visita l'Ile-de-France et les côtes de l'Inde; en 1794, il était de retour en Amérique. Un nouveau voyage, entrepris à son compte en 1799, le conduisit sur les côtes du Chili, aux îles Gallapagos, dans l'archipel des Sandwich et à la Chine; il acheva le tour du monde en revenant, à la fin de 1802, par le cap de Bonne-Espérance. L'espoir de la fortune le ramena encore dans ces pays lointains en 1805; il commença par visiter le cap de Bonne-Espérance, la terre de Van-Diemen (Tasmanie), et la Nouvelle-Galles du sud, colonisée par les Anglais; puis, passant à la côte d'Amérique, il parcourut le littoral du Pérou. Traversant de nouveau le Grand Océan, il aborda encore à la Chine, et revint en 1807 par la même route que dans sa dernière circumnavigation. Sa carrière maritime se termina comme elle avait commencé, par plusieurs voyages aux Antilles. Malgré tous ses efforts, le capitaine Delano ne put arriver à la fortune. Il mourut aux États-Unis vers l'année 1817. Il a publié ses voyages sous ce titre : *A narrative of voyages and travels in the northern and southern hemispheres comprising three voyages round the world; together with a voyage of surrey and discovery in the Pacific Océan and oriental Islands*, Boston, 1817, in-8° de 600 pages. Ce livre important est rare et estimé : c'est un véritable *vade mecum* pour les marins des États-Unis; il contient une foule de détails de tout genre sur les pays visités, des vues éclairées sur la marine et le commerce, des préceptes de conduite, beaucoup de réflexions et de citations et une grande variété de matières. Rédigée d'une manière un peu trop indigeste, cette relation a du moins l'avantage d'être à la portée des marins de toutes les classes. B—v—e.

DELANY (Patrick), théologien irlandais, naquit vers l'an 1686. Son père, petit fermier, avait été domestique de sir John Rennel, un des juges d'Irlande. Après ses premières études, il fut reçu écolier servant dans le collége de la Trinité, à Dublin, où il se distingua par son esprit et par sa bonne conduite. Il en fut nommé associé, obtint de la réputation comme maître, et eut sous sa direction un grand nombre d'écoliers. Il se fit aussi connaître comme prédicateur; et quoique ses liaisons avec le parti tory, notamment avec Swift et Shéridan, nuisissent pour le moment à son avancement, deux petits bénéfices, qu'il obtint en 1727, lui permirent de quitter l'Université où il se déplaisait. L'ascendant des *whigs* s'étant affaibli, il obtint de nouveaux bénéfices; ce qui, joint à deux mariages assez avantageux qu'il fit successivement, lui procura une honnête aisance. Il avait montré dans sa jeunesse du talent pour la poésie légère, dont on a conservé quelques échantillons dans le recueil des Œuvres du docteur Swift. Dans son temps de mauvaise fortune, il avait travaillé à différents ouvrages périodiques. En 1732, il publia le premier volume d'un ouvrage théologique intitulé : *La révélation examinée avec candeur*; le second volume parut en 1734, et le troisième en 1736. Il a publié en 1738 ses *Réflexions sur la polygamie*; en 1740 et 1742, une *Histoire de la vie et du règne de David*, 3 vol. in-8° (traduit en allemand par C. E. de Windheim, avec une préface de Mosheim, Hanovre, 1748-49, 3 vol in-8°); en 1748, un *Essai sur la divine origine des dixmes*, prouvée par la défense qui nous a été faite de convoiter le bien du prochain. Ces ouvrages, et quelques autres de Delany, où l'on trouve plus d'esprit et d'érudition que de jugement, ont obtenu de son temps une certaine réputation, mais sont aujourd'hui peu estimés. Ce qu'il a fait de mieux, ce sont deux volumes de *Sermons* d'une utilité pratique, imprimés en 1744 e 1754. On a aussi de lui des *Observations sur les remarques de lord Orrery, relativement à la vie et*

aux écrits de Swift, où l'on trouve des anecdotes intéressantes sur ce personnage célèbre. Delany mourut en 1768. — Sa seconde femme, fille de lord Landsdowne, se distingua par son esprit et ses talents en peinture. On a d'elle une *Flore,* ou collection de 980 plantes très-bien peintes. S—D.

DELAPLACE (François-Marie-Joseph-Guislain), né à Arras, le 8 décembre 1757, fut envoyé à Paris en 1770 pour y faire ses études. Il se destinait à l'état ecclésiastique. En 1780 il devint maître de quartier au collége de Louis le Grand, puis en 1781 agrégé de seconde. Il fut en même temps chargé, comme précepteur, de l'éducation des deux fils du prince Galitzin, qu'il garda auprès de lui jusqu'en 1790. Le 5 octobre 1788, il fut nommé professeur de sixième au même collége, de troisième en 1789, et de seconde le 7 avril 1790. La tourmente révolutionnaire n'éloigna pas Delaplace des fonctions de l'enseignement : il persista avec Champagne (*voy.* ce nom) à en conserver le *feu sacré* au sein de cette école, nommée alors le *Collége des boursiers*; et le 12 décembre 1793, quand le comité d'instruction publique de la convention étendit sa protection sur cet établissement, il y fut nommé professeur de grec et de latin. Un an après (le 20 janvier 1795), il fut admis comme élève-professeur à l'école normale. Le 28 février 1802, il succéda à Mahérault dans la chaire de langues anciennes à l'école du Panthéon; puis, le 25 septembre 1804, il fut nommé professeur de belles-lettres dans ce même établissement, devenu lycée Napoléon; enfin professeur de rhétorique le 10 octobre 1809 (1). Quelques mois auparavant il avait été nommé adjoint de Gueroult jeune (*voy.* ce nom), à la chaire d'éloquence latine de la Faculté des lettres de Paris; il fut appelé à lui succéder le 25 décembre 1810. C'est dans ces fonctions qu'il est mort le 13 décembre 1823. Barbié du Bocage, doyen de la Faculté, M. Naudet, membre de l'Institut et professeur au collége Henri IV, prononcèrent des discours sur sa tombe (2). Outre un petit ouvrage intitulé le *Nouveau siècle de la paix,* ou *Silve séculaire,* 1801, in-8°, et des *pièces fugitives, discours et poésies latines et françaises* dont la plupart sont imprimées, on a de Delaplace (en collaboration avec M. Noël): 1° *Conciones poeticæ,* ou *Discours choisis des poëtes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide,* etc., deux éditions, Paris, 1804, 1819, in-12. 2° *Leçons françaises de littérature et de morale,* ou *Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue,* etc., Paris, 1804, 2 vol. in-8°; ibid., 1823, 2 vol. in-8°, 12e édition. On a retranché plusieurs morceaux dans les éditions publiées après la restauration; c'est ce qui fait rechercher les éditions antérieures et les réimpressions en Belgique où ces passages ont été conservés. 3° *Leçons latines de littérature et de morale,* ou *Recueil en prose et en vers,* etc., trois éditions, Paris, 1808, 1816, 1819, 2 vol. in-8°; 4° *Leçons latines modernes de littérature et de morale,* etc., ibid., 1818, 2 vol. in-8°; 5° *Leçons grecques,* etc., publiées après la mort de Delaplace. 6° *Manuel du rhétoricien,* ou *Choix de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, d'Aguesseau, Thomas,* etc. (sans noms d'auteurs), Paris, 1810, in-12. Delaplace a laissé en manuscrit la *Littérature de la Bible,* une traduction du traité *de Oratore* de Cicéron, et une de *Quintilien* (1). D—R—R et P—RT.

(1) Delaplace avait su, par la douceur et la dignité de ses manières, se concilier au plus haut degré la vénération et l'affection de ses élèves, dont plusieurs se sont distingués et se distinguent encore dans les lettres.

(2) La Faculté des lettres a fait imprimer, sous le titre de *Funérailles de M. Delaplace,* ces deux discours avec une note de M. Ch. Durozoir.

(1) Il avait épousé en 1792 mademoiselle Dalliez dont le père était chirurgien de quartier de Louis XVI et de Louis XVIII. A une époque où il y avait du danger à professer les principes de l'ordre social, Delaplace les a toujours manifestés dans son enseignement.

DELARAM (François), graveur au burin, né à Londres, était contemporain d'Estracke et des Panes; peut-être même fut-il leur disciple. Son genre de gravure était celui qui régnait de son temps; beaucoup de netteté et peu de goût. Malgré ce défaut et d'autres encore, tels qu'un dessin trop peu correct, des plis de draperies mal entendus, les estampes de cet artiste sont fort recherchées, tant par l'intérêt historique qu'elles présentent, puisqu'on y trouve une suite considérable de portraits des personnages célèbres dans le 16e siècle, que par le talent ferme et délicat tout à la fois avec lequel ce maître a su en conserver la physionomie. De tous ces portraits, aucun n'est plus singulier que celui où l'on voit *John, évêque de Lincoln.* Ce prélat est entouré d'anges et de bedeaux qui jouent de différents instruments. Cette estampe est vraiment curieuse et mérite toute l'estime que lui donnent les amateurs. L'œuvre de Delaram est considérable et doit être regardé comme un monument de l'histoire de l'art en Angleterre. Cet artiste fut enlevé jeune encore à la gravure, dont il promettait d'avancer les progrès : il n'était âgé que de 37 ans quand il mourut à Londres en 1627. A—S.

DELARBRE (. . . . .), né à Clermont en 1724, étudia la médecine à Paris, et revint, en 1749, se fixer à Clermont. Ayant puisé près de Bernard de Jussieu le goût de la botanique, il parcourut les différentes parties de l'Auvergne, et il accompagna presque tous les naturalistes qui visitèrent ce pays curieux. Étendant ses recherches sur les trois règnes, il participa aux découvertes qui prouvèrent que ce canton avait été bouleversé par des volcans; il publia dans le *Journal de physique,* en 1787, un *Mémoire sur la formation et la distinction des basaltes en boule de différents endroits d'Auvergne,* et la même année, en société avec Quinquet, *Mémoire sur le pechstein de Mesnil-Montant.* Désirant propager le goût de la botanique dans son pays, il établit un jardin à ses frais, pour y donner un cours dont il fit l'ouverture en 1781. Il le continua plusieurs années, et, pour faciliter les recherches de ses élèves, il publia en 1796 une 1re édition de la *Flore d'Auvergne.* Ce n'était qu'un simple cata-

logue, rangé par ordre alphabétique, des plantes qu'il avait trouvées dans ce pays. Il était précédé d'une introduction dans laquelle il donnait l'exposition de la méthode de Tournefort, de celle de Linné, et des familles naturelles de Jussieu ; mais, encouragé par les conseils des plus habiles botanistes, il en fit une 2e édition en 1800, 2 vol. in-8°, dans laquelle il rangea les plantes suivant une méthode particulière, ou plutôt une amélioration de celle de Tournefort, en y ajoutant le caractère des genres et la description des espèces. Par-là, cet ouvrage est devenu un des plus importants qu'on ait encore publié sur les différents cantons de la France. Le Mont-d'Or et le Cantal étaient célèbres depuis longtemps par les plantes curieuses qui y croissaient, et nos plus illustres botanistes, comme Tournefort, les avaient recueillies et fait connaître ; aussi Delarbre n'a pas eu beaucoup de plantes nouvelles à signaler ; mais il les a réunies dans un ouvrage, utile surtout à ses compatriotes ; il a voulu aussi leur faire connaître leurs richesses dans le règne animal, en publiant un *Essai zoologique*, ou *Histoire naturelle des animaux sauvages, quadrupèdes et oiseaux indigènes ; de ceux qui ne sont que passagers, ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibies observés dans cette province*, Paris, 1798, in-8° de 348 p. Il paraît que Delarbre, entraîné par l'amour de la science, cherchait à propager cette passion parmi ses élèves, et les dernières pages de la préface de sa *Flore* sont consacrées à la leur inspirer : « Puissent ces réflexions, « dit-il, dictées par le zèle d'un vieillard accablé sous le poids des années, être accueillies « par les jeunes élèves, et accroître leur émulation ! » D—P—s.

DELATOUCHE. *Voyez* LATOUCHE.

DELATOUR. *Voyez* LATOUR.

DELATOUR (LOUIS-FRANÇOIS), né à Paris le 6 avril 1727, y exerça pendant longtemps l'état d'imprimeur-libraire. Il fut associé et successeur de Guérin, et, parmi les éditions sorties de ses presses, on doit citer le *Tacite* de l'abbé Brotier, 1771, 4 vol. in-4°. Delatour avait été l'ami de Brotier, et le retira chez lui lors de la suppression des jésuites. S'étant retiré du commerce, Delatour consacra sa fortune et son temps à la littérature et aux arts. Il avait un goût particulier pour tout ce qui venait de la Chine. Pendant trente ans, il a entretenu une correspondance très-active avec les missionnaires de ce pays, et il en a reçu non-seulement beaucoup de curiosités, telles que graines, pierres, substances médicinales, étoffes, papiers, parfums, meubles et ustensiles, mais encore des renseignements sur plusieurs sujets qui l'intéressaient particulièrement. Il est mort le 9 novembre 1807, et est auteur des ouvrages suivants, tous anonymes : 1° *Petites Nouvelles parisiennes*, 1750, in-18, tiré à très-petit nombre ; 2° *Suite et arrangement des volumes d'estampes connues sous le nom de* Cabinet du roi, *imprimée sur l'édition du Louvre en* 1727, *in-fol., et réduite au format in-8°*, Paris, in-8°, sans date, tiré à six exemplaires ; 3° *Essais sur l'architecture des Chinois, sur leurs jardins, leurs principes de médecine et leurs mœurs et usages, avec des notes*, Paris, Clousier, an 11 (1803), 2 parties en 1 volume in-8°, de 12 et 568 p. plus un feuillet sur lequel l'*errata*. La 2e partie commence à la p. 245. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 36 exemplaires. La rareté n'en fait pas tout le prix ; l'auteur a employé avec goût les matériaux uniques et précieux qu'il s'était procurés. A. B—T.

DELAUDUN (PIERRE), sieur d'Aigalliers, né à Usez en 1575, fut envoyé à Paris pour y achever son cours de philosophie. Au lieu de suivre l'intention de ses parents, il s'abandonna à son penchant pour la poésie. C'était un goût qu'il avait hérité de son père, mais il le portait beaucoup plus loin. En 1597, à peine sorti de dessus les bancs, il se crut en état de donner des leçons de son art, et il publia l'*Art poétique français*, divisé en 5 livres. L'auteur, à l'appui de ses préceptes, cite ses propres ouvrages, et on apprend par là qu'il en avait déjà publié dans des genres différents. Il avait effectivement donné, l'année précédente, un volume contenant le *Martyre de St. Sébastien* (des biographes en ont fait Dioclétien) et *les Horaces*, tragédies ; des mélanges, des acrostiches, latins et français, et un poëme intitulé la *Diane*. Il se flattait d'être l'inventeur d'une espèce de demi-sonnets. Il avait fait plusieurs comédies qui n'ont point été imprimées. Delaudun regardait toutes ces productions comme le fruit trop précipité de sa jeunesse, et il regrettait d'avoir cédé au désir de son oncle en les faisant imprimer. Ce fut son oncle qui publia lui-même sa *Franciade* en 9 livres, Paris, 1604, in-12, poëme dont le fond est mauvais, mais qui a fourni à l'auteur l'occasion de montrer son érudition dans des notes très-curieuses. C'est le dernier ouvrage de Delaudun ; il survécut cependant longtemps à sa publication, puisqu'il ne mourut qu'en 1629, au château d'Aigalliers. W—s.

DELAULNE (ETIENNE), orfévre, dessinateur et graveur au burin, naquit à Orléans, en 1520. On voit par la date de ses ouvrages, publiés pour la plupart vers 1550, que c'est à Strasbourg qu'il cultivait l'art de la gravure. Plein d'une activité infatigable et rempli d'amour pour son art, il a fait un nombre d'ouvrages très-considérable. L'abbé de Marolles possédait de cet artiste plus de 318 pièces pour la plupart de petit format. Il a reproduit avec beaucoup de succès différents morceaux de Marc-Antoine ; mais la plus grande partie de ses productions sont exécutées d'après ses propres dessins. Le burin de ce graveur est remarquable par son extrême délicatesse et sa légèreté. Ses inventions sont pleines de facilité et de noblesse ; on y distingue une foule de figures touchées avec goût ; on pourrait cependant désirer un peu plus de correction dans le dessin. C'est à tort que Papillon lui attribue les gravures en bois d'une édition de Pétrarque, publiée à Francfort en 1572 ; De-

laulne n'a jamais gravé en bois, et la date de 1520, qu'on voit sur une de ces gravures, année de la naissance de cet artiste, prouve qu'il n'a pu les exécuter. Le S couché que l'on y remarque est le chiffre d'un graveur allemand inconnu. Les estampes de Delaulne sont ordinairement signées *Stephanus*. D'autres fois, il n'y mettait qu'un S seul, ou bien les lettres S. F. Les gravures de ce maître que l'on recherche le plus, sont *les douze mois de l'année*, très-petites pièces en rond ; 30 petites pièces en travers de l'*Histoire de l'Ancien Testament*, commençant à *la chute d'Adam* et finissant *aux couches de Thamar* ; *les Trois Grâces*, petite pièce en hauteur d'après l'antique ; *le Serpent d'airain*, d'après Jean Cousin ; des copies en petit des estampes de Marc-Antoine représentant *la mort de Goliath, le massacre des Innocents, l'enlèvement des Sabines, les travaux d'Hercule, le martyre de Ste. Félicité*, etc., *Léda*, d'après Michel-Ange et plusieurs belles *frises* et *sujets de l'histoire ancienne*, d'après ses propres dessins. Delaulne travaillait également pour les damasquineurs et metteurs en œuvre. Il mourut vers 1595. P—s.

DELAUNAY (Pierre Py-Poulain ou Pipoulain), grammairien, né vers 1670 à Paris, y tenait une école pour les principes de la lecture et de la grammaire, qui passait à juste titre pour l'une des meilleures de la capitale. Ayant eu l'honneur de présenter, en 1713, à l'abbé Bignon, une *Nouvelle méthode de lecture*, il en reçut avec les éloges les plus flatteurs l'invitation de la rendre publique. Cette méthode, supérieure à toutes celles dont on se servait alors, était le fruit de vingt années de réflexions et d'expériences ; mais telle était la modestie de l'inventeur que le suffrage des hommes les plus éclairés ne put le décider à faire paraître un ouvrage qu'il trouvait encore trop imparfait ; et ce ne fut qu'en 1719 qu'il consentit enfin à le mettre au jour. A peine était-il imprimé, que, s'apercevant que le plan en était défectueux, il arrêta le plus qu'il lui fut possible la circulation de son livre, se proposant de le refondre et de l'améliorer ; mais il mourut vers 1730 avant d'avoir exécuté ce projet. —Delaunay (Pipoulain), fils du précédent, n'avait hérité ni de sa modestie, ni de son talent comme grammairien. Son but n'était pas, à ce qu'il nous apprend lui-même, de suivre la carrière toujours ingrate de l'enseignement ; mais n'ayant pu refuser à quelques personnes de distinction de donner à leurs enfants des leçons de lecture par la méthode de son père, il obtint un succès si rapide et si complet qu'il changea de résolution ; il joignit aux observations que Delaunay père avait laissées sur son ouvrage des extraits tirés des meilleurs grammairiens, et le fit réimprimer sous ce titre : *Méthode pour apprendre à lire le français et le latin par un système si aisé et si naturel qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans par la méthode ancienne et ordinaire*, Paris, 1741, in-12. Cet ouvrage, disent les rédacteurs du *Journal des savants* (p. 250, édition in-4°) annonce de profondes réflexions et suppose des connaissances étendues sur la matière. L'abbé Goujet (*Bibl. franc.*, t. 1, p. 117) en parle également avec éloge. Encouragé par le succès qu'obtenait un livre dont il se regardait comme l'auteur, Delaunay publia l'*Anti-Quadrille*, 1745, in-12. C'est la critique d'une méthode de lecture qu'on a cherché plusieurs fois à remettre en vogue. Il fit aussi paraître un abrégé de l'ouvrage de son père sous le titre de l'*Alphabet des enfants*, dont il existe 6 éditions de 1750 à 1759. Dans l'intervalle il mit au jour : *La nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, par un moyen si facile qu'il est à la portée d'un enfant de 5 à 6 ans qui sait lire, Paris, 1756, in-8°. Dans la préface il ne craint pas de mettre sa méthode au-dessus de celle de Dumarsais, et d'annoncer, sans en avoir la moindre certitude, qu'elle doit être adoptée pour les études de l'École militaire nouvellement fondée. Elle n'en fut pas moins critiquée très-vivement, mais avec justice par d'Açarq dans l'*Année littéraire*, t. 5, p. 245 ; et Delaunay reçut en outre la mortification de voir le directeur de l'École militaire, Pâris de Meyzieu, déclarer que ce n'était point sa méthode qui serait suivie dans cet établissement. Il récrimina contre d'Açarq (*voy.* ce nom), dans un pamphlet intitulé : *Lettre à un ami au sujet de la nouvelle méthode*, 1756, in-8° ; et tâcha, mais vainement, de faire adopter son ouvrage par les autres instituteurs en l'augmentant de trois parties. Delaunay mourut à Paris le 6 mars 1767. W—s.

DELAUNAY (Louis), minéralogiste, était né, vers 1740, dans les Pays-Bas. Ayant achevé ses études, il se fit recevoir avocat à la cour de Bruxelles, et employa ses loisirs à la culture des sciences. En 1770, il obtint l'accessit à l'Académie de cette ville pour un mémoire sur les défrichements ; et, en 1776, il fut admis dans cette compagnie dont il enrichit les recueils d'un assez grand nombre de dissertations intéressantes. Il fut nommé, en 1784, greffier du conseil des domaines et finances des Pays-Bas. L'Académie de Zélande lui expédia la même année des lettres d'associé. Delaunay vivait en 1805 ; on ignore la date de sa mort. L'ancien *Recueil* de l'Académie de Bruxelles contient de ce savant minéralogiste les mémoires suivants : t. 2. *Sur l'origine des fossiles accidentels des provinces belgiques*, précédé d'un discours sur la théorie de la terre ; il en existe des exemplaires tirés à part, Bruxelles, 1779, in-4°. Etranger à tout esprit de système, Delaunay ne s'occupa qu'à recueillir des faits et à les constater. Dans son discours sur la théorie de la terre, il établit par diverses preuves, que la surface actuelle du globe ne date pas d'une époque aussi éloignée que le pensaient alors les géologues. On peut donc le regarder comme un des précurseurs de Cuvier, dont il semble avoir pressenti quelques-unes des idées. T. 3. *Sur l'Orichalque des anciens*, précédé de quelques observations sur le *Lapis Ærosus* de Pline (*Hist. nat.*, t. 34, c. 10). Par le *Lapis Ærosus*, Pline entendait le

cuivre; mais Delaunay prouve que c'est la calamine. T. 4. *Sur la substance connue des anciens sous le nom de pierre sarcophage, ou pierre d'Asso.* Suivant Pline, cette pierre a la propriété de détruire promptement les corps. Delaunay prouve que les modernes ne l'ont pas connue ; mais il ne se flatte pas d'être à cet égard plus avancé que les autres naturalistes. T. 5. *Sur les cristallisations d'eau,* ou les cristaux de glace. *Sur quelques substances minérales cristallisées* par retrait. *Distribution systématique* des productions du règne animal. Les autres ouvrages de Delaunay sont : 1° *Mémoire sur cette double question :* La pratique des enclos adoptée en Angleterre est-elle avantageuse au défrichement? Quel est en général le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser les terres nouvellement défrichées? Bruxelles, 1770, in-4°. Ce mémoire obtint l'accessit. Celui du P. Hinkmann, bénédictin, fut couronné. 2° *Lettre sur la* tourmaline *du Tyrol,* par Müller, traduite de l'allemand avec des notes du traducteur, Bruxelles, 1779, in-4°. On la retrouve dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, t. 15, p. 182. 3° *Essai sur l'histoire naturelle des roches,* Pétersbourg, 1786, in-4°. Cet ouvrage avait obtenu le premier accessit de l'Académie impériale de Russie. L'auteur en donna la même année une seconde édition, Bruxelles, in-12, augmentée de son *Exposé systématique des terres et des pierres,* et de quelques notes. 4° *Minéralogie des anciens,* ou Exposé des substances du règne minéral connues dans l'antiquité, Bruxelles, 1803, 2 vol. in-8°. Ce curieux ouvrage avait été traduit en allemand sur le manuscrit de l'auteur et publié par Œchy, Prague, 1797. Delaunay y a rassemblé toutes les observations sur Théophraste, Pline, et les auteurs grecs ou latins qui ont parlé des pierres et des métaux. W—s.

DELAUNAY (Pierre-Louis-Athanase Veau) (1), conventionnel, né en 1751 à Tours, exerça d'abord la profession d'avocat, dirigé par son père, habile jurisconsulte ; et rédigea plusieurs factums empreints d'une causticité qui les faisait lire par les amateurs de scandale. Il acquit en 1775 la charge de procureur du roi des eaux et forêts; et dès lors, renonçant au barreau, il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Ne cherchant dans l'étude qu'une distraction agréable, il fit marcher de front la poésie et l'histoire naturelle, la physique et la chimie, et dut par conséquent n'acquérir que des connaissances très-superficielles. Membre de l'assemblée provinciale en 1787, il fit partie de la commission intermédiaire chargée d'examiner les plans d'amélioration que le gouvernement se proposait d'introduire dans les diverses branches de service public. Il devint en 1790 l'un des premiers administrateurs du département d'Indre-et-Loire. Si l'on en croit Senart (*Révélations,* 65), dès la fin de 1792, Veau-Delaunay professait les opinions politiques les plus exagérées. Nommé suppléant à la convention, il n'y siéga qu'après le 31 mai, et fut par conséquent étranger aux excès commis jusqu'alors par cette terrible assemblée. Dès son arrivée à Paris, il s'était fait affilier à la société des jacobins, dont il fut l'un des secrétaires et plus tard le président. Manquant, à ce qu'il paraît, de l'assurance nécessaire pour parler en public, il ne figura dans les procès-verbaux de la convention que comme rapporteur de la commission des dépêches. Toutefois il ne laissait pas d'avoir une certaine influence dans les comités où, sans doute plus à l'aise qu'à la tribune, il prenait part aux discussions. Aussi, regardé par quelques-uns de ses collègues comme un zélé partisan du système de Robespierre, il fut, dans la séance du 2 octobre 1794, accusé par Clauzel d'avoir dit, en apprenant les résultats de la journée du 9 thermidor : « On veut donc faire la contre-« révolution! » Veau-Delaunay répondit que malade à cette époque il s'était fait porter à l'assemblée, où il avait voté de toute son âme le décret qui mettait hors la loi « le tyran et ses complices. » Après la session, il revint à Tours, et fut nommé presque aussitôt (1795) professeur d'histoire naturelle à l'école centrale. Il envoya la même année, au lycée des arts, un *Mémoire sur l'améthyste,* qui fut lu par Targe dans une séance publique (*voy.* le *Magasin encyclopédique*). Les devoirs de sa place ne l'empêchaient pas de sacrifier encore aux muses. En 1796 il fit représenter sur le Théâtre de Tours : *Stéphanine* ou *le mari supposé,* petit opéra qui ne fut sans doute pas trop mal reçu par ses compatriotes puisqu'il le fit imprimer. Le passage du comte de Livourne (Louis, roi d'Étrurie), en 1801, lui fournit l'occasion de composer l'*Heureuse journée,* bluette qui dut tout son succès à la circonstance. L'année précédente il avait remporté le prix proposé par l'Institut, sur cette question : *Rechercher les moyens de rendre une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine;* mais son mémoire est encore inédit. L'un des fondateurs de la société littéraire de son département, il en fut élu secrétaire perpétuel, et trouva dans l'exercice de cette place de fréquentes occasions de montrer la variété de ses connaissances. Veau-Delaunay mourut à Tours le 3 janvier 1814 à l'âge de 63 ans. On cite de lui : *Voltaire, ode; suivie de quelques poésies,* Londres (Tours), 1780, in-8°. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dans lesquels, dit Chalmel, il serait possible de faire un choix qui donnerait une idée plus juste de ses talents que le peu de pièces qu'il a publiées (*voy. Histoire de Touraine,* t. 4, p. 430). W—s.

DELAUNAY (Claude-Jean Veau), frère du précédent né à Tours, en 1755, fut envoyé fort jeune à Paris pour y faire son cours de droit; mais, entraîné par son goût pour les sciences naturelles, il suivit les leçons de Daubenton, et résolut d'étudier la médecine. Après avoir soutenu ses thèses et reçu ses premiers grades, il se rendit à Montpellier où il prit le doctorat. Le désir de perfection-

(1) C'est sous le nom de Veau qu'il est inscrit dans les tables du *Moniteur.*

ner ses connaissances le conduisit en Italie, attiré par la réputation de Scarpa dont il fréquenta les cours et mérita la bienveillance. Il avait le projet de se fixer à Paris; mais il revint en 1792 à Tours, et il y fut employé pendant la révolution dans les hôpitaux. Nommé professeur de physique à l'école centrale lors de sa création, il se démit de cette place pour revenir à Paris qui lui présentait toutes les ressources dont il avait besoin pour ses études. Partageant son temps entre la culture des sciences et l'exercice de sa profession, il s'était fait une clientèle assez étendue; mais nommé professeur de physique à Reims, en 1809, il ne crut pas pouvoir refuser cette marque de confiance. A la restauration il demanda sa retraite, et vint avec sa famille habiter une maison de campagne près de Paris. Il mourut le 2 avril 1826. Membre de la société royale de médecine, de la société philotechnique et de l'Académie celtique, il prit une part active à leurs travaux. Le tome 3 des *Mémoires* de l'Académie celtique contient deux dissertations de Delaunay : *Sur la pile de St-Mars*, monument antique attribué aux Romains, qui est élevé sur la rive droite de la Loire entre Tours et Langeais; *Sur un dolmen*, appelé la pierre de Minuit, monument druïdique près de Pont-le-Voy. Enfin on a de lui : *Manuel de l'électricité*, Paris, 1809, in-8° avec 13 planches. W—s.

DELAUNAY D'ANGERS, etc. *Voyez* LAUNAY.

DELAUNAY. *Voyez* LAUNAY.

DELAUNEY. *Voyez* LAUNEY.

DELAVIGNE (CASIMIR JEAN-FRANÇOIS), membre de l'Académie française, célèbre poëte et auteur dramatique du 19e siècle, est l'un des purs et attrayants exemples du bonheur que réserve au talent la culture sans alliage des lettres; heureux dans sa vie, heureux dans ses œuvres. Son histoire, qui coule sans un orage jusqu'au dernier jour, n'est que celle de sa paix et de ses écrits. Cette existence douce et modérée, à l'image de celui qui l'a remplie, pourrait s'écrire en trois mots : Poésie, études, famille. Casimir naquit le 4 avril 1793 au Havre où son père, négociant, était justement estimé, avant que son nom, objet des honneurs publics décernés à son fils, fût devenu l'orgueil de la cité. L'enfance du poëte n'eut rien de remarquable; au collége, il ne fut qu'un écolier ordinaire; ses facultés poétiques ne se révélèrent que dans les dernières années de ses humanités; mais dès lors elles ne cessèrent plus de s'étendre et de s'exercer. Il avait à Paris un oncle, avoué, qui à la procédure associait le culte des beaux-arts. Le bonhomme, contre l'ordinaire, préférait un neveu homme de lettres à un neveu homme de loi. Il accueillit avec faveur les premiers essais de Casimir et voulut même les soumettre en personne à la critique d'Andrieux avec lequel il avait des relations. L'auteur des *Etourdis* était tout bienveillant pour la jeunesse; mais cette bienveillance même le rendait sévère à ces effervescences de vers qu'à seize ans on prend si aisément pour des vocations. Le novice obtint de lui un éloge, fort tempéré par le conseil de faire son droit. L'écolier ne se découragea point. Le bon oncle et lui en appelèrent à une œuvre nouvelle. Cette fois Andrieux fut content « Ne le tourmentez plus, dit-« il; il fera des vers toute sa vie et j'espère qu'il « les fera bons. » Sur les bancs du lycée Napoléon, l'enfant forma deux tendres amitiés qui durèrent autant que sa vie. L'une, déjà fondée par le sang, celle de Germain, son frère, resserrée dans la communauté du collége devait, à travers les soucis et les rivalités du monde, donner un charmant et constant démenti à l'antique proverbe sur les concordes fraternelles; l'autre était celle de Scribe, depuis son émule au théâtre et son confrère à l'Académie. Ils partageaient tout ensemble, espérances, projets et plaisirs. Si leur trésor de lycéen le permettait, ils se réunissaient le dimanche à déjeuner dans un petit café près du Palais Royal. Scribe aspirait à devenir un des maîtres du barreau; Casimir, l'ambitieux, voulait faire un poëme épique; Germain, le plus écouté des trois, les poussait vers le théâtre. A l'âge d'homme, ils avaient rendez-vous dans ce même café à toutes les circonstances importantes de leur carrière. Un soir ils s'y trouvèrent tous trois fidèlement. La journée avait revêtu Casimir du seul honneur officiel qu'il ambitionnât, la palme de l'Académie. Scribe avait déjà la richesse et la renommée; Germain avait eu sa part dans plus d'un de ses succès. Ils se rendirent au Théâtre-Français. Les deux amis s'y étaient par hasard partagé la scène. On jouait *Valérie* et l'*Ecole des vieillards*. La salle regorgeait d'une foule choisie, toutes les mains battaient : Casimir attendri : « Remercions, dit-il, la providen-« ce; elle nous donne plus encore que ne deman-« daient nos rêves de jeunesse. » — Cependant le rhétoricien, plein des tons de sa muse épique, s'était lancé dans les fougues du dithyrambe. Il en fit deux successivement; l'un, sur une mort, l'autre sur une naissance; la mort de l'abbé Delille et la naissance du roi de Rome. C'est cette dernière pièce qui lui avait concilié le jugement d'Andrieux; elle lui valut une protection plus solide et plus utile. Directeur général des droits réunis, Français, de Nantes, était une des puissances de l'empire. Esprit délicat, courtisan fin, littérateur brillant, il aimait le rôle de Mécène et savait le remplir. Il s'entourait volontiers des jeunes gens d'espérance. L'adolescent dithyrambe tomba entre ses mains. Il le distingua. Quand l'auteur fit son entrée dans le monde, on le lui présenta et il lui donna un modeste emploi dans ses bureaux à condition qu'il ne s'y présenterait qu'un jour par mois, celui des paiements. S'il le rencontrait à son poste un autre jour, il le congédiait avec ces souriantes paroles : « Mon cher Casimir, allez travailler; ne venez pas « ici perdre votre temps. Je ne vous ai donné une « place qu'afin que vous ayez bientôt le moyen de « vous en passer. » C'est vers cette époque de sa vie qu'il faut placer une touchante distinction dont

il fut l'objet au Havre et qui dut contribuer à nourrir ce vif attachement pour sa ville natale dont il aimait à parsemer les traits dans ses écrits. Le moment était arrivé où il devait payer à la conscription une dette alors fort redoutée. Il était bien affecté d'une légère surdité; mais si légère qu'elle disparut entièrement plus tard, et, en ce temps, la matière à soldat était devenue si rare que l'on n'était pas difficile sur le choix. Il avait bien un certificat des meilleurs : mais par une combinaison qui eût honoré le génie du racolement en personne, ces sortes de pièces n'étaient valables qu'autant qu'elles étaient attestées par tous les camarades de sort du réclamant, c'est-à-dire par ses concurrents intéressés à le faire échouer. Les conscrits du Havre signèrent tous le certificat, quoique chacun d'eux, par cette signature, put s'enlever une chance de salut; et le consolateur réservé à nos désastres, fut ainsi soustrait à ces grands chocs des nations en furie qui, de 1812 à 1815, rougirent le continent européen.— Les destins prononcèrent enfin. A force de jouer l'empire sur le funeste tapis des batailles, Napoléon l'avait perdu deux fois. La suprême armée, le dernier sang des entrailles guerrières de la France épuisée avait péri à Waterloo. Ses restes expiaient dans l'outrage et la proscription le crime d'avoir défendu le sol sacré de la patrie. Toutes les réactions calomnient; la loi des consciences les condamne à flétrir pour frapper. Ces scorpions de plume qu'elles échauffent dans leur sein, excitaient la clameur même contre les cadavres du champ de bataille pour mieux atteindre ceux qui avaient survécu. On dénonçait, on exilait, on ruinait, les prisons étaient pleines. La France, glacée par ses revers et la crainte, se taisait tandis qu'on appelait les hommes qui s'étaient battus contre ses envahisseurs, des brigands; les héros qui étaient morts devant sa frontière, des impies. Soudain un accent indigné, un cri de protestation échappe à la voix inconnue d'un jeune homme de 22 ans:

Ils ne sont plus; laissez en paix leur cendre.

C'était l'apparition et le premier vers de la première *Messénienne*; elle-même était le sentiment national exprimé dans la langue divine; la douleur muette de la patrie rendue à la parole. Les âmes comprimées tressaillirent. En un éclair, d'un bout du territoire à l'autre, le jeune nom de l'homme nouveau fut sur toutes les lèvres. Dans le courant de l'année, 22,000 exemplaires de son œuvre étaient enlevés chez les libraires et dès ce moment, la célébrité de l'heureux poëte construite sur le roc du souvenir populaire, resta toujours entourée de sympathie et d'affection. Après avoir pleuré et vengé les douleurs de Waterloo, Delavigne toucha une autre corde presqu'aussi vibrante du sentiment public. Il prit pour sujet de sa seconde *Messénienne*, la SPOLIATION DE NOS MUSÉES, c'est le nom qu'on donna à la restitution imposée des chefs-d'œuvre de l'art que nous-mêmes, dans nos ivresses de victoires, avions ravis aux peuples vaincus. L'opinion publique, irritable comme le malheur, s'en émut comme d'un pillage. C'était naturel peut-être; était-ce juste? Au risque de déplaire, car nous plaçons la justice au-dessus de la popularité, nous avouerons que, sur ce terrain, le poëte n'avait point la raison de son côté; aussi n'y conserve-t-il point la vigueur franche de sa première allure. Nous n'avions qu'un titre à ces précieuses dépouilles, la conquête. Notre défaite ne nous le laissait plus. Mesurons, par nos impressions, celles que durent ressentir ces populations passionnément artistes de Venise et de Rome lorsqu'elles virent passer sous le joug étranger ces monuments familiers de leur histoire, ces merveilles de leurs grands hommes, attestation, culte, richesse et gloire de leur nationalité. Ces rapts du sabre, en Espagne, en Italie, en Allemagne, nous ont fait dans l'Europe un mal qui n'est pas encore effacé et qui a plus contribué qu'on ne le pense peut-être aux désespoirs sous lesquels nous devions succomber. La bienveillance des peuples gagnée par l'exacte justice du fort, le respect réciproque pour ces imprescriptibles propriétés des siècles et du génie national, valent plus que la Vénus de Médicis et le St. Jérôme. Puissions-nous abjurer à jamais l'ambition d'enchaîner ces sublimes esclaves à nos triomphes, si du moins nous voulons mêler à leur cortége la fraternité des nations. — La place du chantre de nos cyprès «beaux « comme des lauriers» était désormais marquée avec éclat, dans les rangs de l'opposition libérale. Jusqu'en 1830 il en fut le poëte de prédilection, resta fidèle à ce rôle et ne le dépassa point. Les qualités un peu timides de son esprit, non de son âme, sa modération, sa modestie, son goût inné pour la retraite et la paix du foyer domestique, le tinrent constamment éloigné du milieu des grandes agitations publiques. Après les trois premières *Messéniennes* dont la 3e salua en 1818 la fin de l'occupation étrangère, il en consacra deux autres à cette adorable martyre du peuple et du patriotisme, à Jeanne d'Arc, victorieuse des Anglais. C'était un nouveau baume étendu sur la blessure toujours saignante de Waterloo. Quelque temps après, sa muse, aux douleurs belliqueuses, contribuait à populariser cette insurrection grecque que la France défendit de son active admiration jusqu'à ce qu'elle la sauvât par ses armes; et sa dernière Messénienne fut les chants du triomphe du peuple de Paris aux journées de 1830. — Dans cet intervalle, Delavigne avait fondé son nom au théâtre avec non moins de succès que dans la presse poétique. Le 23 octobre 1819, il fit représenter sa première tragédie : *les Vêpres siciliennes*. Les circonstances de ce début valent d'être rappelées. Un incendie venait de dévorer l'Odéon et d'anéantir la fortune de son directeur, le bon et spirituel Picard. Tout Paris s'était ému de cette infortune; le théâtre renaissait, à la lettre, de ses cendres et s'inaugurait avec le titre et le privilége de second Théâtre-Français. Les ardeurs, jeunes alors, de la politique

avaient tranché la littérature en deux camps. Des deux côtés, la beauté du talent se distinguait d'abord à la couleur de l'opinion. On se passionnait pour le poëte de son parti, autant que pour ses orateurs, ses journalistes ou ses ministres. Picard, avec son tact de vieux comédien, avait aperçu tout ce qu'il pouvait tirer, en cette conjoncture décisive, d'un nom qui remuait tant de cœurs, et, de sa main, il avait ouvert à deux battants les portes de sa nouvelle salle à Delavigne, repoussé par les puissances plus ministérielles du premier Théâtre-Français. L'événement répondit à cette habileté. De bonne heure, toutes les places de la vaste enceinte étaient envahies. L'enthousiasme fut un délire accru par les acclamations de la foule extérieure qui, accourue aux entours du théâtre, attendait anxieusement l'accueil réservé par les spectateurs à son barde du dernier jour de la garde impériale. Après la chute du rideau, Picard se jetant dans ses bras: « Mon cher Casimir, vous nous sauvez; vous êtes « le fondateur du second Théâtre-Français; vous « ferez sans doute de plus beaux ouvrages; vous « n'obtiendrez jamais un pareil triomphe. » Ces derniers mots étaient le jugement le plus fin et le plus vrai sur les événements de la soirée. L'ouvrage semé de beautés, se ressentait pourtant des imperfections de la jeunesse. Le succès était digne du *Cid* et d'*Athalie*. Du théâtre cette vogue se répandit dans le monde. La mode spécula sur le nom et l'habit du héros des *Vêpres siciliennes*. La mode fit des sociétés secrètes. Plus d'un ardent carbonaro, dans sa vente, répétait Procida, jusqu'à ce que l'échafaud inexorable éteignît ces chaleurs dans le sang de jeunes victimes. — Assuré du public, le triomphateur voulut châtier les dédains qui l'avaient méconnu et les traîner à leur tour à la suite de son triomphe. Il avait reçu au Théâtre-Français un accueil ordinaire aux novices. Après maintes démarches, toute espèce de docilité, toutes les corrections accomplies, il avait été définitivement rebuté et rejeté. Ces procédés avaient formé un levain dans son âme, naturellement peu portée aux rancunes. Il avait remarqué en outre parmi les bulletins du vote qui décida du sort de sa tragédie devant le comité de lecture, celui de Thenard, premier comique, ainsi motivé : « Je reçois cet ouvrage malgré « ses défauts; j'y trouve la preuve que l'auteur « écrira un jour très-bien la comédie. » Delavigne jugea piquant peut-être de justifier cet horoscope sur ceux qui le tiraient. *Les comédiens* furent représentés, moins de trois mois après les *Vêpres siciliennes*. Cette comédie eut aussi un succès de vogue et plusieurs de ses vers, bien frappés, sont restés dans la circulation. Le *Paria*, tragédie en 5 actes, fut la troisième et dernière pièce que Casimir Delavigne fit représenter avec une égale faveur sur le théâtre de l'Odéon. — Malgré les petits griefs réciproques, la scission ne pouvait être éternelle entre un auteur favori du public et une compagnie dramatique, la première par le talent aussi bien que par le rang. La société de la Comédie-Française fit les premiers pas. Les gages de la réconciliation furent brillants de part et d'autre. Le poëte apporta l'*École des vieillards*, la compagnie lui prêta pour interprètes Talma et mademoiselle Mars. Que manquait-il à cette étoile d'écrivain. Talma, l'éminent tragique, Cinna, Oreste, Manlius, Séide, Othello, Sylla, allait se transfigurer et avait sollicité un rôle de mari bourgeois dans une comédie de mœurs due à la plume des *Messéniennes*. A cette nouvelle, la ville aux 800,000 têtes s'amoncela plusieurs mois de suite aux portes du Théâtre-Français. Du fond des provinces on faisait le voyage tout exprès pour assister à ces jeux de l'art et du génie. C'est rendre un bel hommage à cette comédie que dire qu'elle fut à la hauteur de son succès et de ses interprètes; et depuis, quoique dépouillée des deux magiciens qui durent en décupler la puissance et le charme, elle est restée, toujours applaudie et courue, en possession de la scène française. — Ce grand retentissement sur le premier de nos théâtres, ces 5 actes heureusement noués et dénoués, ces caractères vrais, variés et bien touchés, cette fraîcheur pure et facile du style désarmèrent du coup les rigueurs de l'Académie. Le fauteuil, nous l'avons dit, était toute l'ambition de Casimir Delavigne. Il s'était présenté. A la première élection, il avait échoué contre un évêque, l'évêque d'Hermopolis; à l'élection suivante, contre un archevêque, l'archevêque de Paris. Une troisième vacance survenant, on l'excite à persister. « Ce serait inutile, répondit-il gaiement; sans « doute on m'opposerait le pape. » Après l'*École des vieillards* il fut nommé par vingt-sept suffrages sur vingt-huit votants. Presqu'en même temps, Charles X lui assigna une pension de 1,200 francs sur sa cassette. Après la publication de la 3e *Messénienne*, M. Pasquier, ministre de la justice, avait créé un emploi de bibliothécaire de la chancellerie et l'en avait investi en 1821; un autre ministre, moins indulgent pour les belles-lettres de l'opposition, fit économie de cet emploi. Le duc d'Orléans, qui s'appliquait à s'entourer des renommées du libéralisme avec une sagacité dont une couronne fut le prix, s'empressa d'écrire au disgracié : « Le ton- « nerre est tombé sur votre maison : je vous offre « un appartement dans la mienne. » Delavigne accepta la direction de la bibliothèque du Palais-Royal, et, depuis ce moment, il resta un des amis les plus désintéressés du prince. En recevant l'avis de sa pension, il jugea sans doute qu'il y avait dès lors incompatibilité entre les deux reconnaissances, et sa loyauté déclina l'effet de la munificence royale. Sa santé frêle, épuisée par le travail, eut besoin à cette époque des distractions du voyage et des influences réparatrices d'un climat méridional. Il parcourut l'Italie, visita Rome, Naples et Venise et y composa de nombreuses pièces détachées, des poëmes légers qui figurent dans ses *Œuvres diverses*. Il rentra en France avec une comédie en 5 actes et en vers, la *Princesse Aurélie*. Elle fut représentée le 6 mars 1828. C'est celui de ses ouvrages qui

peut-être a le moins bien réussi. La critique lui reprocha une trame bien légère pour 5 actes. Le reproche paraît fondé. Mais ce défaut est racheté par l'esprit de l'intrigue et mille grâces de détail dans le dialogue et les caractères. — Après la *Princesse Aurélie, Marino Faliero* fut un premier pas dans la nouvelle voie que s'ouvre dès lors le talent de Casimir Delavigne. A Venise, il avait vu le cadre funèbre du doge décapité, et, comme lord Byron, il avait conçu le dessein de mettre sur la scène cette catastrophe tragique. Où son magnifique rival avait échoué, il triompha. *Marino Faliero* fut représenté et applaudi au théâtre de la Porte St-Martin. Ce changement de scène était à lui seul un tribut rendu au courant des idées et au mouvement des esprits. La guerre du classique et du romantique répandait des flots d'encre, épuisait tout le sang des épigrammes réciproques. La révolte littéraire avait planté sa tente sur la colline de la Porte St-Martin et appelait tout Paris, par le bruit, l'audace, l'excentricité de ses drames. Au lieu de s'accrocher avec désespoir à la règle des trois unités et de défendre jusqu'à la mort le vieux poignard et l'inévitable songe de la tragédie de nos pères, l'académicien alla jeter son drapeau personnel dans le camp opposé et y prouver que la pitié, la terreur, l'intérêt n'étaient pas incompatibles avec la sobriété de l'action et le pur respect de la langue. Cependant le sujet lui-même pouvait être dangereux à cette hardiesse. Un vieillard orgueilleux qui veut couvrir sa patrie de ruines, et noyer ses amis dans le sang parce qu'il juge qu'une insulte à sa femme n'a pas été suffisamment châtiée ; une conspiration dépendant de ce mince grief; c'étaient là des données délicates, difficiles à faire accepter pendant 4 actes. Peut-être cette difficulté même fut-elle, dans le lieu, une des causes du succès. Quoi qu'il en soit, Delavigne, par cette représentation, arbora hautement son indépendance des superstitions des écoles. De cette époque date, à notre avis, la plus belle part de cette gloire. De la révolution de 1830 à sa mort, il fit jouer successivement *Louis XI, les Enfants d'Edouard, Don Juan d'Autriche, une famille au temps de Luther, la Popularité, le Conseiller Rapporteur* et la *Fille du Cid. Louis XI* avait été conçu pour Talma; le plan lui en avait été communiqué. Celui-ci l'avait adopté avec enthousiasme. Il y trouvait un cadre assez vaste pour le développement de ses plus grandes facultés scéniques. L'œuvre était avancée. Le voyage d'Italie l'interrompit. Pendant cette absence Talma mourut. L'auteur désespérait de trouver un acteur pour son principal personnage; les qualités déployées par Ligier dans le rôle de Faliero, ranimèrent sa verve et son espoir. *Louis XI* fut achevé, représenté, et il est resté un des plus remarquables drames du répertoire moderne. Le sujet des *Enfants d'Edouard* est puisé dans six vers comme Shakespeare savait les frapper et tiré de cette tragédie de *Richard III*, grande comme le génie et la vérité. Dans ce bloc gigantesque, Delavigne a taillé un gracieux drame, trempé de larmes. *Don Juan d'Autriche* est, avec le *Conseiller-Rapporteur*, le seul ouvrage dramatique en prose qu'ait laissé le poëte. Nous n'hésitons pas cependant à placer cette délicieuse comédie au rang de ses chefs-d'œuvre. Elle contient tous les attraits de la scène : l'intérêt, la gaieté, la pitié, la saillie, la grandeur des personnages, l'imprévu et le comique des situations; et, pour comble de fortune, elle est encore une des faveurs de cet astre que semble conduire cette destinée vers son port. Laissons son frère Germain raconter cette anecdote avec un charme que nous ne saurions égaler : « Un matin, nous étions assis tous deux dans notre bibliothèque, il me répétait combien il était affligé de ne pouvoir pas composer un ouvrage en vers. — Eh bien, lui dis-je, si tu ne peux pas faire de vers en ce moment, essaye une comédie en prose. Tu éprouveras beaucoup moins de fatigues; ce travail aura d'ailleurs pour toi l'intérêt d'une étude nouvelle. — Sans doute, me répondit-il, mais où trouver un sujet ? Je lui répliquai que cela n'était peut-être pas aussi difficile qu'il le pensait, qu'il y avait partout des sujets de comédie et j'ajoutai en riant que j'étais sûr d'en trouver dans le premier volume qui me tomberait sous la main. Je tournai le dos aux rayons de la bibliothèque, j'y pris un livre au hasard : c'était un volume de l'histoire d'Espagne de Ferreras. Je l'ouvris sur-le-champ et je lus tout haut le paragraphe suivant, le premier qui frappa mes yeux : « Le roi Don Philippe, voulant réformer « les grands abus qui s'étaient introduits dans le « royaume pendant sa longue absence, convoqua « à cet effet les états de Tolède. L'empereur son « père lui avait extrêmement recommandé Don « Juan d'Autriche, qu'il avait eu, comme je l'ai « dit, d'une dame allemande, et qui était élevé à « Villa-Garcia de Campos sous l'habit de paysan, « sans qu'on lui eût fait connaître qui il était. Ré- « solu de s'acquitter de cette obligation, le roi par- « tit pour le monastère de la Espina, et manda à « Luis Quixada de lui amener en ce lieu Don « Juan d'Autriche afin de le reconnaître. Quixada « obéit et quelques-uns assurent que le roi s'atten- « drit à la vue de Don Juan, en se rappelant la « mémoire de son père, et lui apprit à qui il devait « le jour. » A l'instant même Casimir m'interrompit en me disant : « Tu avais raison ; il y a là une grande comédie et une comédie qui doit être amusante. Il se mit alors à combiner son plan et deux jours après il était terminé. Ce fut au milieu de douleurs presque continuelles qu'il écrivit cette comédie. » — Après les travaux que nous avons énumérés plus haut et dont le dernier fut la *Fille du Cid*, Casimir se joua à composer avec son frère l'opéra de Charles VI, et s'occupa d'un grand ouvrage d'un genre nouveau, *Mélusine*, dont 4 actes étaient achevés, mais dont malheureusement un acte et demi seul était écrit. Nos paroles seraient inintelligibles, si nous ne disions pas ici une des

facultés singulières de Casimir Delavigne. Il composait ses ouvrages entiers sans en écrire un seul vers. Tout se gravait ineffaçablement dans sa mémoire, et avait-il des corrections à faire, le vers réformé disparaissait dans cette sorte de cliché intellectuel, pour laisser à jamais sa place au vers substitué. «Ainsi, disait-il, je ne risque pas de perdre « mon portefeuille. » Après avoir composé tout le premier acte de *Louis XI* il ajourna son œuvre. Lorsqu'après des années, il voulut la reprendre, il retrouva ce premier acte, présent à son cerveau, sans qu'il manquât un vers à l'acte, un mot aux vers. Il préférait ce procédé à celui de l'écriture, parce qu'il le mettait toujours à même d'embrasser et de juger l'ensemble et les détails de ses compositions. Cette habitude causa la perte des deux tiers de sa *Mélusine*, dont le héros principal semble avoir dû être une espèce de Faust oriental. — Le mal qui avait contraint Delavigne à aller chercher l'Italie, avait cédé, mais n'avait pas pardonné. Il en ressentait souvent les retours; on a vu qu'ils le troublaient dans l'exécution de ses plus chers projets. Les crises se rapprochaient et redoublaient. En 1843, elles l'avaient réduit à un état désespéré, et il pensa lui-même ne pouvoir plus attendre son salut que de ces rayons du midi qui l'avaient déjà sauvé. Il n'était plus temps. Accablé de langueur, moribond, il voulut partir, accompagné de sa femme et de son fils. Sa force morale supporta vaillamment les premières fatigues, mais, avant Lyon, le corps succomba. Arrivé dans cette ville, il s'alita pour ne plus se relever, l'âme toujours sereine et vivante, mais la matière s'éteignant à vue d'œil. Une heure avant sa fin, sa femme, compagne de son esprit autant que de son cœur, lui lisait encore un roman de Walter Scott, *Guy Mannering*. Dans le désordre de ses yeux et de sa douleur, la veuve de l'heure prochaine passa une ou deux lignes du récit. Le mourant lui fit observer doucement son erreur et reprendre le sens interrompu. Quelques moments après il cessa d'écouter, posa sa tête sur sa main et murmura faiblement quelques vers. Il se tut, ferma les yeux; on le crut endormi; c'était le sommeil éternel. Il expirait à 53 ans, le 11 décembre 1843, dans toute la force du talent et de l'âge. — Ses restes furent ramenés à Paris où l'attendaient de sympathiques et glorieuses obsèques. Tout ce que la ville contenait de célèbre dans les lettres, les arts, la politique se pressa autour de ces funérailles prématurées. Le roi Louis-Philippe ordonna que le portrait et le buste du poëte seraient placés au musée de Versailles. La ville du Havre, par une délibération de sa municipalité, voulait donner à son quai principal le nom de l'illustre enfant de la cité, et lui dressa une statue sur l'une de ses places publiques. La Comédie-Française, en assemblée générale, décida que son image irait dans le foyer du théâtre, prendre rang parmi les grands hommes qui ont enrichi et honoré la scène nationale. — Casimir Delavigne en mourant laissait un certain nombre de poëmes, ou détachés ou inédits, qui n'avaient jamais été recueillis en volume. Ce volume posthume parut en 1845 sous le titre : *Derniers chants, poëmes et ballades sur l'Italie*, et précédé d'une intéressante et curieuse notice par Germain Delavigne. Parmi ces chants, tous dignes du poëte, il en est deux surtout que nous ne pouvons nous empêcher de rappeler. L'un est un gracieux petit chef-d'œuvre de poésie et de sentiment, l'*Ame du purgatoire*. L'autre est l'*Adieu à la Madeleine*. Une épine un jour s'était attachée à la fleur de cette existence, si paisiblement épanouie sous un égal soleil. L'aisance de l'homme de lettres n'était pas l'opulence. Obligé de quitter la campagne pour venir à Paris surveiller l'éducation de son fils, il dut vendre une charmante résidence, la *Madeleine*, où il avait rêvé ses vers, qu'il avait embellie de ses mains, qui avait ombragé toutes ses félicités passées. Son cœur en saigna et cette douleur s'exhala en ces ravissantes stances, douces et tendres comme le regret qui les dicta. Rappelons aussi que Delavigne fut l'auteur des deux chants les plus populaires lors de la révolution de 1830, la *Parisienne* et la *Varsovienne*. — Casimir Delavigne est l'une des trois grandes célébrités françaises qui se sont disputé, ou plutôt partagé la popularité poétique de notre temps. Il n'eut ni les bonds étincelants des fougues de Victor Hugo, ni l'ampleur d'harmonie et les magnificences d'images de Lamartine; son génie, à lui, fut l'étude, la méditation, la correction, la conscience. Il n'ignorait pas qu'il était aussi un des enfants chéris du public; mais il sut toujours respecter cet amour et ne consentit à lui présenter que des œuvres, autant qu'il était en lui, achevées. Aussi ses productions se comptent-elles par ses succès. A mesure qu'elles se suivent, on aperçoit leur progrès en la maturité des plans, en l'art de l'exécution, en la perfection du langage. Dans ses compositions rarement originales, il imite souvent, il sait toujours ne pas copier. Ainsi ses deux plus grandes figures dramatiques, Louis XI et Richard III, sont incontestablement empruntées à Walter Scott et à Shakespeare, et il a su n'être ni écrasé ni asservi par ces grands créateurs. Sans doute, il est loin de posséder la puissance du merveilleux Poquelin, de l'immense William qui, rencontrant, sur leur chemin, le bien des poëtes et des penseurs, le prenaient, en passant, pour en faire leur domaine irrévocable; mais il y a encore de belles places au-dessous de ces colosses du génie humain, et Casimir Delavigne occupe l'une d'elles. Il ne faudrait pas croire toutefois que son talent ne fut à l'aise que dans l'imitation; il a volé aussi seul de ses propres ailes; il a créé aussi et dans le genre le plus difficile de l'art littéraire. Il a créé entre autres deux comédies en 5 actes, l'une en vers, l'autre en prose, qui tiennent et tiendront toujours un rang très-distingué parmi les joyaux de la scène française, l'*École des vieillards* et *Don Juan d'Autriche*. Dans le premier de ces ouvrages, le vieux mari, le caissier célibataire, la jeune femme et sa mère sont des caractères d'une vérité prise sur le

fait. Il aimait à peindre la frivolité féminine; ici Hortense et madame Sinclair, Béatrix dans la *Princesse Aurélie*; il y excellait; ces peintures demandant plus de fini, de grâce et de coloris que de vigueur, sympathisaient avec les qualités de son pinceau. Il y a encore de la femme dans les traits dont il a orné les *Enfants d'Édouard*, ces deux roses d'York. *Don Juan d'Autriche*, indépendamment de l'originalité de l'intrigue et du piquant des situations, est pour l'élégance, la bonne saillie et le goût un modèle du dialogue en prose. — L'homme en Casimir Delavigne ne fut pas inférieur au poëte. Il était bienveillant, bienfaisant, inoffensif quoique souvent il fût piqué par la critique et qu'une seule fois il eût montré qu'il savait aussi manier la satire. Sa modestie et son désintéressement s'égalaient. Sa modestie, il l'a prouvée par sa fidélité à la retraite, par son éloignement de tout éclat politique. Des candidatures d'une issue certaine lui furent plusieurs fois offertes pour la chambre des députés. Il y pouvait briller, sa parole était facile et éloquente; il refusa toujours. A l'apogée de sa célébrité, ses premières représentations étaient encore un tourment pour lui. Il y ressentait toutes les anxiétés de son début, et si l'on voulait l'éloigner de ces émotions : « Non, disait-il, ces soirées sont aussi « une part essentielle de mes études. » Pour son désintéressement, il a été pendant dix-huit ans l'ami et le familier d'un roi, disposant du gouvernement de la France, répandant la faveur et la richesse sur de moins dignes et de moins estimés; — il n'a été qu'homme de lettres — et il est mort, à l'exemple de la plupart de ceux qui ont marqué dans notre pays, sans s'avilir, ne laissant après lui que la gloire du nom et la médiocrité de la fortune. On a de Casimir Delavigne : 1° Messéniennes: trois *Messéniennes, élégies sur les malheurs de la France*, Paris, Ladvocat, 1818, in-8°; 2e édition, le même, 1819, in-8°, augmentée de deux *Élégies sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc*. — *Nouvelles Messéniennes*, Paris, Ladvocat, 1822, in-8°; quatre éditions la même année. — *Messéniennes et poésies diverses*, Paris, Ladvocat, 1823, in-18; les mêmes, nouvelle édition, augmentées de *trois Messéniennes nouvelles, d'un discours d'inauguration de la salle du Havre, et de la salle de l'Odéon*, des *Troyennes*, d'une *Imitation d'Euripide*, et de plusieurs pièces inédites, édition de luxe ornée de vignettes, Paris, Ladvocat, 1824, tirée sur grand papier de Chine. *Trois nouvelles Messéniennes* (*Tyrtée aux Grecs, le Voyageur, à Napoléon*), Paris, Ladvocat, 1824, in-8°. *Messénienne sur lord Byron*, Paris, Ladvocat, Barba, 1824; traduite en anglais par Poppleton, Marseille, Camoin, 1824. — *Messéniennes et poésies nouvelles*, Paris, Ladvocat, 1824. — *Sept nouvelles Messéniennes*, Paris, Ladvocat, 1827, in-8°. — *Nouvelle Messénienne*, (*une semaine de Paris*), Paris, Mesnier, 1830, in-8°. — *Messéniennes*; ouvrage adopté par l'Université, précédé d'un essai sur l'élégie grecque, par M. Baron, professeur à l'athénée de Bruxelles, Paris, 1831, in-8°. — *Messéniennes et poésies diverses*, nouvelle édition, Paris, Dufey et Vezard, 1832, 2 vol. in-18. — *Nouvelle Messénienne*, (*le Retour*), Paris, Perrotin, 1840, in-8°. — *Messéniennes et Chants populaires*, édition illustrée de 10 vignettes d'après les dessins de Marck et Johannot, Paris, Furne, Didier, 1840, in-8°. — *Messéniennes, Chants populaires et poésies diverses*, nouvelle édition, Paris, Charpentier, 1840, in-12. — 2° Théatre : *Les Vêpres siciliennes*, tragédie en 5 actes, précédée du discours d'ouverture du second Théâtre-Français, représentée sur le second Théâtre-Français, le 23 octobre 1819, Paris, Barba, 1819, deux éditions, in-8°; nouvelle édition, revue et corrigée, Paris, Fournier, 1829, in-8°. Les mêmes, traduites en vers allemands, par B. Dietz, Strasbourg, Silbermann, 1830, in-8°. — *Les Comédiens*, comédie en 5 actes et en vers, précédée d'un prologue, représentée sur le théâtre de l'Odéon, le 13 janvier 1830, reprise sur le Théâtre-Français le 13 juin 1832, Paris, Barba, Ladvocat, 1820, in-8°, trois éditions, la même année; nouvelle édition, Paris, Barba, 1833, in-8°. — *Le Paria*, tragédie en 5 actes et avec des chœurs, Paris, Barba, 1821, 1822, in-8°. — *L'Ecole des vieillards*, comédie en 5 actes et en vers, représentée sur le Théâtre-Français le 6 décembre 1823, Paris, Barba Ladvocat, 1824, in-8°. — *La Princesse Aurélie*, comédie en 5 actes et en vers, représentée le 6 mars 1828, par les comédiens ordinaires du roi, Paris, Ladvocat, 1828, in-8°. — *Marino Faliero*, représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 30 mai 1829, Paris, Ladvocat, 1829, in-8°; trois autres éditions, 1835, 1837, 1844. — *Louis XI*, tragédie en 5 actes et en vers; représentée sur le Théâtre-Français, le 11 février 1832, Paris, Barba, 1832, in-8°; trois autres éditions, 1835, 1840, 1844. — *Les Enfants d'Edouard*, tragédie en 3 actes et en vers; représentée sur le Théâtre-Français, le 18 mai 1833; réimprimée trois fois dans le courant de cette année; deux autres éditions en 1834 et 1840. — *Don Juan d'Autriche* ou *la Vocation*, comédie en 5 actes et en prose, représentée sur le Théâtre-Français le 17 octobre 1835, Paris, Barba, 1835, in-8°; deux autres éditions en 1836, 1837. — *Une famille au temps de Luther*, tragédie en 1 acte, représentée sur le Théâtre-Français le 12 avril 1836, Paris, Delloye, Barba, Bezou, 1836, in-8°. — *La Popularité*, comédie en 5 actes et en vers, représentée sur le Théâtre-Français, le 1er décembre 1838, Paris, Delloye, 1838, in-8°, trois autres éditions, 1839-1841. — *La Fille du Cid*, tragédie en 3 actes, représentée le 15 décembre 1839, sur le théâtre Ventadour (aujourd'hui Italien); Paris, Tresse, Victor Lecou, 1840, in-8°. — *Charles VI*, opéra en 5 actes, musique de F. Halevy, Paris, Schlesinger, Jonas, 1842, in-8°. Cet opéra a été fait en collaboration avec M. Germain Delavigne. — *Le Conseiller Rapporteur*, comédie en 3 actes et en prose, précédée d'un *prologue* en vers libres, représentée sous le voile de l'anonyme, Paris, Tresse, 1841, in-8°. — *Théâtre*, Paris, Ladvocat, Barba, 1825, 2 vol. in-8°

ornés de gravures d'après les dessins de Devéria, ou 4 vol. in-18. — *Théâtre*, nouvelle édition, revue et corrigée, deuxième série, Paris, Charpentier, 1840, 3 vol. in-12. — 3° Poésies diverses : *Dithyrambe sur la naissance du roi de Rome*, Paris, 1811, in-4°. *Charles XII à la Narva*, épisode épique, pièce ayant obtenu une mention honorable de l'Académie, dans la séance du 15 avril 1813, Paris, Éverat, 1813, in-8° de 16 p. — *Dithyrambe sur la mort de Jacques Delille*, Paris, Éverat, 1813. — La *Découverte de la vaccine*, pièce qui a obtenu l'accessit au concours de l'Institut, Paris, Everat, 1815, in-4°. — *Epître à MM. de l'Académie française, sur cette question : L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie?* Paris, Delaunay, Everat, 1817, in-8°. — *Poésies diverses*, précédées *d'un poëme sur la Vaccine*, Paris, Ladvocat, 1823, in-8°. — *Epître à M. de Lamartine* (en réponse à une autre de ce dernier), Paris, Ladvocat, 1824, in-8°. — La *Marche parisienne*, paroles de Casimir Delavigne, musique de Auber, Paris, imprimerie de Duverger, 1830, in-8° de 8 ou 4 p. — *Dies iræ de Kosciuszko*, stances, Paris, imprimerie de Fournier, 1831, in-8° de 4 p. — La *Varsovienne* ou la *Polonaise*, cantate, Paris, imprimerie de Setier, 1831, in-8° de 4 p. Il a été fait de ce chant guerrier un grand nombre d'éditions en 1832. — *La Bruxelloise*, cantate, Paris, Gauthier, 1831, in-8° de 4 p. — *Adieux à la Madeleine*, mélodie; paroles de Casimir Delavigne, musique de M. Amédée de Beauplan; Paris, imprimerie de Bénard, 1844, in-4°. — *Derniers chants, poëmes et ballades sur l'Italie*; précédés d'une notice par M. Germain Delavigne, Paris, Didier, 1845, in-8°. — On a encore de Casimir Delavigne : *Discours d'inauguration pour l'ouverture de la salle de spectacle du Havre*, le Havre, Chapelle, 1823, in-8°. — *Discours prononcé le jour de sa réception à l'Académie française*, suivi de la réponse de M. Auger, Paris, Ladvocat, 1825, in-8°. — *La toilette de Constance*, nouvelle insérée dans les *Cent et une nouvelles. Nouvelles des cent et un.* — *Lettre sur mademoiselle Cotte*, insérée dans le livre des *Cent et un.* — *Henri VI* dans la galerie des femmes célèbres de Shakespeare. — Œuvres complètes de Casimir Delavigne : *Œuvres*, nouvelle édition, ornée de 13 gravures d'après les tableaux de MM. Paul Delaroche et Alfred Johannot, Paris, Furne, 1834, 6 vol. in-8°; pour compléter cette édition, Didier a fait paraître les t. 7 et 8, contenant : le t. 7, les pièces non imprimées dans l'édition Furne; le t. 8 : Derniers chants, poëmes et ballades sur l'Italie. — *Œuvres complètes*, seule édition avouée par l'auteur, Paris, Delloye et Lecou, 1836, grand in-8°, avec un portrait et 12 vignettes. — *Œuvres complètes*, précédées d'une notice par M. Germain Delavigne, et d'un éloge par M. Ste-Beuve, Paris, Didier, 1845, 6 vol. in-8°. C—L—s.

DELBENE (Alphonse), évêque d'Alby, naquit à Lyon dans le 16e siècle, d'une illustre famille de Florence, obligée de fuir pendant les troubles qui agitaient cette ville. Sa naissance et ses talents lui ouvrirent le chemin des honneurs. Après avoir étudié sous Cujas, et reçu le bonnet de docteur en droit, il fut pourvu, en 1550, de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie, et le duc (Charles-Emmanuel Ier) le nomma son historiographe, et lui accorda, ainsi qu'à ses successeurs dans cette abbaye, le titre de sénateur-né du sénat de Savoie. Delbene fut aussi l'un des ornements de l'Académie florimontane d'Annecy (*voy.* Antoine Favre). Delbene permuta son abbaye d'Hautecombe contre celle de Mézières en Bourgogne, fut nommé en 1588 évêque d'Alby, et administra ce diocèse pendant vingt années, de manière à se concilier l'estime des hommes éclairés de toutes les opinions. Il mourut le 8 février 1608, âgé de 70 ans. Il avait fait dans sa jeunesse son amusement de la poésie française, et on a de lui quelques vers imprimés avec le *Tombeau d'Adrien Turnèbe*, 1565, in-4°. Il aimait les gens de lettres, et Ronsard lui dédia son *Art poétique*, mais il s'appliqua particulièrement à l'histoire, et il a composé en ce genre quelques ouvrages qui méritent encore d'être consultés : 1° *De principatu Sabaudiæ et vera ducum origine a Saxoniæ principibus simulque regum Galliæ, e stirpe Hugonis Capeti deducta, liber primus*, Hautecombe, 1581, in-4°. Dans cette brochure, qui est fort rare, il critique Pingon qui lui répondit dans son *Apologia*. 2° *De gente ac familiæ Hugonis Capeti origine, justoque progressu ad dignitatem regiam*, Lyon, 1595 et 1605, in-8°; 3° *De regno Burgundiæ transjuranæ et Arelatis libri tres*, Lyon, 1602, in-4°; Paris 1609, in-4°; l'auteur passe pour avoir cité, dans cette histoire du royaume de Bourgogne, bien des faits douteux, et pour avoir pris dans Vignier tout ce qu'elle renferme de bon; elle se termine à l'an 1031. 4° *Tractatus de gente et familia marchionum Gothiæ qui postea comites sancti Ægidii et Tholosates dicti sunt*, Lyon, 1592, 1607, in-8° : c'est une généalogie des comtes de Toulouse. Plusieurs autres ouvrages, qu'il a laissés manuscrits, se trouvent dans les bibliothèques de Paris, de Turin et de Genève. Les plus importants sont : *De familiæ cistercianæ necnon Altæ-combæ, S. Sulpitii ac Stamedii cœnobiorum origine*, et un poëme historique intitulé : l'*Amedéide*, et cité comme étant en dialecte savoisien, mais qui est simplement en français, comme on en peut juger par les premiers vers :

Je chante les travaux, les faits et la valeur,
Du généreux Amé qui des monts de Savoye
En Orient alla secourir l'empereur,
Lorsque le turc felon, issu du sang de Troye,
Vint ravager l'Europe et s'en faire seigneur,
Bouleversant la Grèce et la mettant en proye.

On lui a encore attribué des *Lettres à d'Espernon*, 1589, in-12; mais il est prouvé qu'elles sont d'un furieux ligueur qui voulut donner plus de crédit à ses opinions en les publiant sous un nom respectable. — Les biographes font encore mention d'*Alphonse* Delbene, qui succéda à son oncle dans l'ar-

chevêché d'Alby. Accusé d'avoir pris part aux troubles du Languedoc en 1632, il fut contraint de se retirer en Italie, ne fut rétabli dans son siége qu'après la mort de Richelieu, en 1645, et mourut à Paris, conseiller d'Etat, le 9 janvier 1651, à 71 ans. — Un neveu de celui-ci, également nommé Alphonse, fut élu évêque d'Orléans en 1638, et publia, en 1664, des statuts synodaux de son diocèse, qui passent pour un modèle en ce genre. W—s et C. M. P.

DELBENE (Benoît), savant italien, né le 29 mai 1749, s'adonna d'abord à l'étude de la jurisprudence. La mort de son père survint avant qu'il fût en état de remplir un emploi, ou d'exercer une des professions auxquelles mène cette étude. Ce qu'il savait déjà lui fut utile pour défendre les intérêts de sa famille orpheline; mais l'excès de travail auquel il fut obligé de se livrer pour mener de front ses études et des affaires contentieuses, affaiblit sa santé. Il dut à cette circonstance l'idée qu'il conçut alors de faire un partage de son temps entre les travaux divers dont il voulait s'occuper; et c'est sans doute grâce à ce plan sagement tracé qu'il sut tant apprendre et tant écrire. Plusieurs Académies ou sociétés savantes d'Italie lui donnèrent un prix et l'invitèrent à siéger dans leur sein. Lors des graves mouvements qui bouleversèrent l'Italie pendant les guerres, suite de la révolution française, il remplit des fonctions politiques assez relevées; mais il ne s'en acquitta qu'avec répugnance; et dès qu'il lui fut permis de reprendre le cours de ses paisibles études, il se hâta d'y revenir. Membre de l'Institut impérial et royal d'Italie, qu'avait créé Bonaparte, et qui depuis s'est maintenu sous le nom d'Institut du royaume Lombardo-Vénitien, il faisait encore partie de plusieurs Académies et sociétés littéraires, et remplissait les fonctions de secrétaire perpétuel de deux Académies, celle de peinture et celle de l'agriculture, du commerce et des arts de Vérone. Delbene mourut le 7 décembre 1825. On a de lui : 1° Des *Éloges*, entre autres ceux d'Arduino, de Lorenzi, de Meschini, de Tomasetti, d'Et.-Ant. Morelli, de Pindemonte, du comte Zacharie Betti. 2° *La Vie d'Onufre Panvinio.* 3° *Des Mémoires*, 1. *Sur une nouvelle manière de faire le vin*; 2. *Sur un tuf propre à construire les voûtes*; 3. *Sur la manière de suppléer à la rareté des bois ou de corriger les inconvénients auxquels sont exposés les pays trop boisés*; 4. *Sur la culture des oliviers*; 5. *Sur la comparaison de l'agriculture ancienne et moderne.* Ce dernier est sous forme de dialogue entre Virgile et Rozier. Le premier de ces mémoires, ainsi que la première des dissertations que nous allons signaler, remportèrent le prix à l'Académie de Vérone; le troisième fut couronné à l'Académie de Capo-d'Istria, et le second fut gratifié de la médaille d'or des Géorgophiles de Florence. 4° Divers autres *Mémoires* dans les journaux de Milan. 5° *Des Dissertations*, 1. *Sur la culture de quelques plantes oléagineuses*; 2. *Sur l'origine de l'amphithéâtre de Vérone.* Delbene y discute quelques passages de Tacite relatifs à ce monument. 6° Des *traductions* italiennes de Columelle (celle-ci fit la réputation de son auteur), des *Géorgiques* de Virgile, de deux *Épîtres* d'Horace, du *Traité de la vieillesse* de Cicéron, des *Noces de Thétis et Pélée* de Catulle, etc. En revanche il mit en vers latins la description des jardins anglais placée par Pindemonte dans son poëme des *Tombeaux* et le *Cimetière de village* de Gray. Delbene faisait même de la versification italienne; il rimait la chanson, tournait le sonnet, aiguisait l'épigramme : il est inutile d'ajouter que ce versificateur ne fut jamais un poëte. P—ot

DELBREL (Pierre), membre de la convention nationale, naquit le 1er juillet 1764 à Moissac, ville de l'ancien Quercy, ayant d'abord appartenue dans la nouvelle division administrative du territoire au département du Lot, faisant partie actuellement du département de Tarn-et-Garonne. En 1792, Delbrel suivait la carrière du barreau dans sa ville natale; quand il vit la France menacée de l'invasion étrangère, il n'hésita pas à chercher à la servir plus utilement; il s'enrôla. Ce dévouement eut sa récompense : bien que simple soldat et de plus éloigné de son pays, Delbrel fut appelé par ses concitoyens à siéger à la convention nationale pour le département du Lot. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort du roi, sans appel au peuple, et *sous la condition expresse de surseoir jusqu'à ce que la convention eût prononcé sur le sort des Bourbons.* Après le jugement de Louis XVI, Delbrel fut envoyé en mission à l'armée du Nord, et il y fut du nombre de ces représentants dont l'énergie imprima une nouvelle vigueur aux opérations de nos armées. Dès son arrivée, Delbrel ranima l'ardeur des troupes, détruisit les irrésolutions de leur général en chef, et par l'impulsion qu'il donna, il contribua pour beaucoup à la victoire de Hondschoote, remportée sur les Anglais par le général Houchard. Après cette campagne, il accompagna l'armée à Lille. Le Quesnoy, Condé, Valenciennes, étaient déjà au pouvoir des armées coalisées; la faiblesse des garnisons de Cambray et de Bouchain faisait craindre le même sort pour ces deux places, d'autant plus importantes à conserver que leur occupation aurait achevé de laisser à découvert toute la frontière du Nord. Delbrel fut assez heureux pour parvenir à tromper la surveillance de l'armée ennemie, et à faire entrer des renforts suffisants dans les deux villes, mises ainsi à l'abri des coups des Autrichiens. — Rappelé par la convention, Delbrel fut peu après chargé d'une nouvelle mission; il fut envoyé auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales. Il y assista aux conférences de la capitulation de Bellegarde que les Français reprenaient sur les Espagnols, et seconda les plans et les succès du général en chef Dugommier. Le 27 brumaire an 3, ce dernier, livrant aux Espagnols une affaire générale et décisive fut tué dès le commencement du combat; témoin de l'événement, le commissaire conventionnel appela à l'instant le

général Pérignon au commandement des troupes, sut maintenir le moral de l'armée, et, le 30, les Espagnols, entièrement culbutés, perdaient leurs positions, leur bagage, leur artillerie et leur général La Union. Dès ce moment la campagne de l'armée des Pyrénées-Orientales ne fut plus qu'une déroute pour l'Espagne. Entré en Catalogne, Delbrel dirigea la capitulation du fort de St-Fernand de Figuières où s'étaient enfermés 10,000 hommes qui se rendirent prisonniers. L'armée assiégea ensuite le Bouton et la ville de Rose qui capitulèrent. Ces désastres, aggravés de ceux que l'Espagne subissait sur la Bidassoa et vers l'Ebre, obligèrent cette couronne à demander la paix. Elle fut signée par le traité de Bâle, le 4 thermidor (22 juillet 1795). — Après l'expiration de son mandat à la convention, Delbrel fut réélu député au conseil des Cinq-Cents. Son influence y fut assez grande ; il y joua un rôle actif et même détermina des résolutions d'une haute importance, du moins s'il faut l'en croire. Par exemple, la loi du 19 fructidor an 6, concernant la conscription militaire, aurait été rendue sur sa motion et sur son rapport. Une portion du public attribua la conception et l'économie de cette loi organique de l'armée au vainqueur de Fleurus, le général Jourdan. Delbrel revendiqua publiquement l'honneur de cette initiative, et Jourdan reconnut loyalement en pleine tribune la justice de cette réclamation. Au surplus l'idée de la conscription militaire, et du mode de recrutement actuel, n'appartient en réalité ni à Delbrel ni à Jourdan. La convention en avait posé le principe dans la constitution de l'an 3, et Delbrel et Jourdan n'eurent qu'à organiser ce principe. — Delbrel fit une vive opposition au coup d'État du 18 brumaire; le premier il attaqua le général Bonaparte « qui, dit-il, « tout couvert de lauriers, venait donner des fers « à sa patrie. » Cette sortie le fit inscrire au nombre des membres du corps législatif désignés pour la déportation. Il échappa à cet arrêt, et ne tarda pas à obtenir qu'il fût rapporté, grâce à l'intervention des généraux Lannes et Bessières. — De retour dans sa ville natale, Delbrel, en 1809, fut nommé président du tribunal de première instance de Moissac, fonction qui lui fut enlevée en 1815. Pendant les cent jours, il fut élu membre de la chambre des représentants, et à la seconde restauration il fut compris parmi les conventionnels condamnés à l'exil pour avoir voté la mort de Louis XVI. Il se réfugia en Suisse, et ne revit la France qu'après dix-huit mois de proscription. Il rentra alors de nouveau à Moissac et y mourut pauvre et dans la retraite à l'âge de 86 ans, le 2 mars 1846. E. D—s.

DELBRUCK (Jean-Frédéric-Théophile), savant allemand, né à Magdebourg, le 22 août 1768, se distingua de bonne heure par des études brillantes, qu'il termina vers 1790, à l'université de Halle, en prenant le double grade de docteur en philosophie et en théologie. De retour dans sa ville natale, il embrassa la carrière professorale, et au bout de deux ans il fut nommé recteur du gymnase de Magdebourg. Les qualités diverses qu'il montra dans ce poste le firent appeler, en 1800, à la cour de Prusse, où le roi lui confia la première éducation de ses deux fils aînés, les princes Frédéric-Guillaume et Guillaume. Cette éducation dura dix ans. Lorsqu'elle fut terminée, Delbrück, qui, depuis longtemps, désirait voyager afin de perfectionner ses connaissances, se mit en route pour la France. Il visita successivement l'Angleterre, l'Italie, la Suisse. Il était revenu en Prusse, lorsque les grands événements de 1813 annoncèrent des changements incalculables. Ces changements n'en apportèrent aucun dans sa situation : on eût dit qu'il renonçait à toute faveur du gouvernement, quand il fut nommé surintendant et prédicateur à Zeiz, avec le titre de conseiller aulique. Delbrück mourut dans cette ville, le 4 juillet 1830. Ses talents n'étaient que d'un ordre fort inférieur. Jeune, il écrivit assez pour faire croire à quelque activité; mais, soit qu'il se consacrât uniquement à l'éducation de ses augustes élèves, soit qu'il obéît à une propension naturelle, une fois que sa position fut fixée, il ne publia plus rien. Voici ce qu'on a de lui : 1° *Esquisse des Éthiques à Nicomaque* (la grande Morale d'Aristote), Halle, 1790 (thèse de philosophie). 2° Une traduction allemande du 8e livre des *Éthiques à Nicomaque*, dans le *Magas. philos.* d'Eberhard, t. 3, 2e partie, p. 217; 3° (dans le *Journal mensuel allemand*) *Sur l'héroïsme et la générosité*, 1791, 11e partie, p. 252-268, et 1792, 2e partie, p. 236-249; 4° (dans le *Journal mensuel de Berlin*) *Sur la traduction allemande de la Morale d'Aristote, par Jenisch*, 1791, 11e partie, p. 450-377; 5° Plusieurs articles dans l'*Almanach de l'instruction* (Jahrb. des Pædagogiums) de Rotger : 1. *Quomodo fides, fiducia, securitas, obedientia et confidentia inter se differant et cohœreant*, 2e partie, p. 19-30 (1790); 2. *Un mot aux parents et à leurs vice-gérants sur la nécessité d'abréger la durée des vacances*, 2e partie, p. 31-52; 3. *Introduction à la connaissance des règlements des écoles*, 7e partie (1798); 4. *Modèle d'une méthode analytique pour la langue grecque*, 1796, 3e partie; 5. *Ma méthode pour l'enseignement de la philosophie*, 1794, 3e partie, etc., etc. 6° Divers articles dans les *Archiv. patriot. du duché de Magdebourg* (3 vol. 1792 et 1793); et dans les *Feuilles des connaissances utiles* de Magdebourg (*Magdeb. gemeinnüzl. Blatter*), dont il fut éditeur, à partir du 4e volume. P—ot.

DELCAMBRE (Thomas), célèbre bassoniste, né à Douai en 1766, vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, et y prit des leçons du maître Ozi, que nul n'a encore égalé sur le basson pour l'expression et le fini du jeu. L'élève fit de tels progrès qu'en 1790 il fut admis à l'orchestre du théâtre de *Monsieur*, et y joua les solos de basson avec Devienne. C'est à ce théâtre qu'on venait applaudir alors les beaux ouvrages de Paesiello et de Cimarosa, et cette réunion d'artistes distingués, tels que Raffaneli, Viganoni, Rovedino, Mengozzi, Mandini, mesdames

Mandini, Morichelli et Baletti. Puppo avait remplacé Viotti comme directeur d'un excellent orchestre. Delcambre y commença sa réputation, et l'étendit bien davantage ensuite aux concerts du théâtre Feydeau, où il exécuta des symphonies concertantes de Devienne pour hautbois, flûte, cor et basson, avec les virtuoses Salentin, Hugot et Frédéric Duvernoy. Après avoir été trente ans professeur au Conservatoire de musique, il obtint sa retraite en 1825. De tous ses emplois, il ne conserva que celui de premier basson à la chapelle du roi, et mourut à Paris le 7 janvier 1828. Les duos, les sonates et le concerto qu'il a publiés pour son instrument manquent d'originalité; et d'ailleurs cet artiste, qui brillait par le talent de l'exécution, avait dans sa musique beaucoup de réminiscences et peu de génie. F—LE.

DELEBOE. *Voyez* DUBOIS.

DELECLOY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), né à Doullens en 1757, y exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut député du département de la Somme à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis à l'exécution. Un peu plus tard cependant, il revint à des idées modérées, et se lia avec le parti de la Gironde. Il signa les protestations contre le triomphe de la Montagne, au 31 mai, et fut en conséquence décrété d'accusation, et mis au nombre des soixante-treize qui ne rentrèrent à l'assemblée qu'après le 9 thermidor. Le 20 janvier 1795, il provoqua un rapport sur Joseph Lebon; le 27 février, il proposa de renvoyer pardevant le tribunal criminel de Maine-et-Loire les membres du comité révolutionnaire de Nantes, acquittés par le tribunal révolutionnaire de Paris. Le 5 mars, il entra au comité de sûreté générale, et dénonça les agitations du parti jacobin, les violences commises sur des citoyens qui avaient été jetés dans les bassins des Tuileries, accusa Duhem à la suite des événements du 12 germinal (1er avril), et vota son arrestation. Après la clôture du club des Jacobins, il fit décréter, le 17 mai, que le lieu de leurs séances serait consacré à l'établissement d'un marché sous le nom de *Neuf-Thermidor*. Le 1er prairial (20 mai), il contribua à délivrer la convention, dont la salle était occupée par les insurgés des faubourgs, et marcha contre eux à la tête du bataillon de la Butte des Moulins (*voy.* AUGUIS). Quelques jours après, il annonça que Ruhl, mis en état d'arrestation chez lui, s'était poignardé, et fit ordonner que les députés décrétés d'arrestation ou d'accusation seraient transférés dans les maisons d'arrêt. Le 19 juin, il fut élu secrétaire. Le 14 vendémiaire an 4 (6 octobre 1795), après la défaite des sections de Paris, il demanda que le comité de sûreté générale prononçât sur les mises en liberté des terroristes arrêtés. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il prit part à diverses discussions sur les établissements d'humanité et de secours publics. En mai 1797, il sortit du conseil, et fut nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Doullens. Rappelé en mars 1798 au conseil des Anciens, il s'y occupa de finances; et, après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il entra au nouveau corps législatif, dont il fit partie pendant plusieurs années. Il est mort dans son pays vers 1810. Z.

DELEN (DIRCK OU THIERRY VAN), peintre, né à Heusden vers 1635, fut élève de François Hals. Pour concilier avec l'étude de la peinture le goût qui le portait vers l'architecture, il peignit de préférence des églises, des édifices publics, des salons, qu'il ornait de petites figures. Parvenu à un âge mûr, il fut élu bourgmestre d'Armuyden en Zélande, où il est mort vers le commencement du 18e siècle. Corneille de Bye a donné à cet artiste des éloges auxquels Descamps souscrit, en souhaitant que les tableaux de Van Delen soient plus connus en France. Son désir est aujourd'hui exaucé en partie. Le Musée possède de cet artiste un tableau représentant *des Joueurs de ballon*, dont le fond est un palais d'une riche architecture. D—T.

DELENS (ADRIEN-JACQUES), médecin distingué, est né à Paris le 25 avril 1786. Il comptait parmi ses aïeux quelques magistrats honorés dont il recueillit, avec de nobles souvenirs, une fortune des plus médiocres; mais cette médiocrité même servit merveilleusement son goût passionné pour les études graves. Et en effet, son père résidant à l'école Polytechnique, comme comptable de cet établissement, si célèbre dès son origine, le jeune Delens eut le privilége d'assister librement, tout jeune encore, aux cours et aux studieux exercices de cette maison. Il en résulta qu'à l'âge de dix-sept ans, il savait déjà beaucoup de physique et d'histoire naturelle, mais surtout la chimie, science vers laquelle la bienveillance et la brillante élocution de Fourcroy avaient attiré ses prédilections d'apprenti médecin. Mettant d'ailleurs à profit les ressources littéraires de linguistique de cette école fameuse, qui se recruta bientôt dans toutes les provinces de l'empire, il était parvenu à traduire et à parler assez correctement l'italien, l'espagnol, l'allemand, et même l'anglais, précieuse acquisition qui lui allégea plus tard le faix de ses études de médecine et l'aida à supporter les lenteurs d'un stage improductif. Cependant une chose essentielle lui manquait encore. Comme les sciences professées à l'école Polytechnique ont eu des progrès trop modernes pour avoir rien à puiser dans les auteurs classiques, Delens était arrivé à vingt ans sans savoir ni latin ni grec; et il lui fallut une volonté ferme et de constants efforts pour triompher de cette ignorance. Il est vrai que ce triomphe même et le temps qu'il y dut consacrer laissa naturellement subsister d'autres lacunes dans son savoir. En homme qui se souvenait d'avoir suivi et répété les leçons de Fourcroy, il choisit pour sujet de sa thèse doctorale *l'application de la chimie aux diverses branches de la médecine*, et cette composition lui concilia l'estime de ses maîtres. Continuant d'étudier à un âge où les intérêts de sa fortune auraient réclamé une activité plus expresse, Delens consacra son temps à des travaux académiques et de littérature appliquée.

Il travailla principalement à la rédaction de la *Bibliothèque médicale*, journal estimé dont il fut à peu près l'unique rédacteur pendant quinze ans. Il publia en outre une traduction annotée de la *médecine pratique de Cullen*, et concourut avec zèle à la publication du grand *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke. Delens a enfin publié, de concert avec le docteur Mérat, l'important ouvrage intitulé : *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique, contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe*, Paris, 1830-1846, 8 vol. in-8°. Il a peu concouru au 8e volume que M. Mérat a publié depuis sa mort. Telle est l'œuvre essentielle de Delens, celle qui rendra témoignage de ses connaissances aussi sérieuses que variées, et de son goût consciencieux pour la vérité. Delens était un écrivain appliqué et judicieux, plein de droiture et d'impartialité. Un peu timide en présence des individus, il retrouvait quelque hardiesse pour juger leurs systèmes et leurs ouvrages, dont il recherchait les erreurs d'un esprit assez pénétrant et même avec une sorte de curiosité. Il fut élu de l'Académie de médecine dès 1821, cinquante jours après l'institution royale de ce corps savant. Connu pour homme aussi intègre qu'éclairé, et d'ailleurs ouvertement orthodoxe quant aux croyances, Delens fut choisi sous la restauration pour remplir les fonctions d'inspecteur général de l'Université, alors qu'on s'aperçut combien de telles fonctions sont peu compatibles avec celles de professeur intéressé à la prééminence d'une école rivale d'autres écoles qu'on doit inspecter. Il occupa avec honneur pendant six à huit ans cette haute magistrature que lui enleva le gouvernement de 1830. Il perdit avec elle la tranquillité de l'esprit et d'heureuses habitudes d'aisance et de sécurité, et, d'un âge encore peu avancé, sa santé bientôt déclina. Il mourut en chrétien docile et confiant le 17 février 1846, n'ayant en réalité pas encore 60 ans, mais paraissant octogénaire par l'effet des fatigues, des déceptions et des chagrins. Sa femme, remplie de mérites, était petite-fille de madame Dacier. M. le docteur Jolly, ami de Delens, a prononcé sur sa tombe un discours plein d'émotion qu'on trouve imprimé dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. 11. Isid. B—on.

DELESSERT (Benjamin), philanthrope industrieux et millionnaire, naquit à Lyon le 14 février 1773. Il appartenait à une famille protestante qui avait dû s'expatrier lors de la révocation de l'édit de Nantes, mais dont une partie rentra en France en 1735, sous le ministère du cardinal Fleury, cinquante ans après s'être exilée. Delessert a tenu un rang éminent parmi ses contemporains, soit par son habileté comme financier, comme industriel et commerçant; soit par son caractère aussi digne qu'indépendant, et son esprit d'initiative et de progrès; soit enfin comme philanthrope, ami des sciences et des arts, usant de sa vaste opulence avec une libéralité qui tenait de la grandeur. Jamais heureuse nature ne fut plus favorablement secondée par les circonstances auxiliaires qui ont tant de pouvoir sur l'éducation et par elle sur la destinée tout entière, et quelquefois sur tout un peuple et tout un siècle. Fils d'Étienne Delessert, capitaliste, homme de mérite qui avait provoqué la création de la caisse d'escompte, organisé la première compagnie d'assurance contre l'incendie et plusieurs autres établissements d'utilité sociale, Benjamin Delessert eut pour mère une femme d'esprit (née Boy de Latour) qui elle-même avait pour amis Berquin, littérateur gracieux, et Benjamin Franklin, l'un des législateurs de l'Amérique. Née en Suisse, et du caractère le plus respectable et le plus sérieux, cette femme instruite était en correspondance avec Deluc, célèbre géologue de Genève, et avec J.-J. Rousseau qui écrivit à sa demande et expressément pour elle et sa fille (depuis madame Gautier) ses *Lettres sur la Botanique*, auxquelles il joignit un herbier fait par lui-même et étiqueté de sa main, en latin et en français. J'ai vu et admiré cet herbier méthodique et mémorable, que M. Benjamin Delessert me montra avec complaisance et en détail, en 1838.— Benjamin Delessert préluda à la vie active et utile par des voyages instructifs. Il visita d'abord Édimbourg, où il connut Dugald-Stewart, Hume, Playfair et Adam Smith, qui éclaircirent et résumèrent en sa faveur, dans des conversations amicales, les principes trop abstraits de leurs ouvrages. A Birmingham, Watt le rendit témoin, lui et son frère aîné, de ses essais sur la puissance de la vapeur, tentatives qui dès lors présageaient à la mécanique tant de merveilleux progrès, maintenant accomplis. A Windsor, il rencontra Deluc, le correspondant de sa famille, qui essaya de lui apprendre à concilier les faits nouveaux de la géologie avec les enseignements de la *Genèse*, grave problème que cet écrivain profond s'appliquait alors à résoudre dans ses célèbres *Lettres sur l'histoire de la terre*. De retour en France, et après quelques promptes études à l'école d'artillerie de Meulan, d'où il sortit avec le grade anticipé de capitaine, il fit la campagne de Belgique sous Pichegru; et bientôt le général Kilmaine le choisit pour aide de camp, en considération de son zèle pour la discipline. Enfin, après avoir bravement figuré dans plusieurs siéges, en particulier au siége de Maubeuge, déjà on l'avait nommé commandant par intérim de la citadelle d'Anvers, et il touchait aux récompenses militaires de ce temps-là, lorsque son père, qui venait de perdre l'aîné de ses sept enfants, le rappela précipitamment près de lui pour placer dans ses mains encore inapprises, mais fermes et prudentes, le gouvernail d'une vaste maison, déjà puissante par ses entreprises, son crédit et son avoir. Six ans après cette investiture de haute maîtrise (en 1801), Benjamin Delessert fondait à Passy une raffinerie de sucre, et successivement vingt et un établissements du même genre furent créés par lui en diverses provinces. Quand

ensuite, vers 1806, la France se vit exclue des mers et empêchée de communiquer avec ses colonies, frustrée ainsi des arrivages directs du sucre de canne, ce fut pour elle une nécessité de mettre à profit les recherches du chimiste prussien François Achard (1797), en ce qui concerne le sucre de betterave, et Benjamin Delessert fut le premier qui posséda le secret d'extraire en grand ce sucre indigène et de l'amener à une suffisante cristallisation. Quant à l'auteur du procédé de *grenage*, dont Benjamin Delessert tira parti, il s'appelait Bonmatin, et sa découverte consistait à faire intervenir convenablement la chaux, puis l'acide sulfurique, ce qu'on a encore perfectionné dans ces derniers temps en combinant préalablement la chaux avec l'acide. Disons d'ailleurs que Benjamin Delessert était persuadé que tous les procédés sont bons avec de bonnes betteraves, de bonnes râpes, de bonnes presses, de bons fourneaux, des ouvriers habiles et prompts. Quant à lui, il n'employait dans ses usines que des betteraves jaunes, et ni les blanches, ni les roses, ni les cerclées de rose, ni les prussiennes, qui toutes, d'après lui, réussissent moins que les jaunes. Napoléon récompensa ses heureux efforts à Passy même, siége du progrès réalisé, en plaçant sa propre croix d'honneur sur la poitrine de Benjamin Delessert, distinction dont le *Moniteur* du lendemain doubla le prix par ses éloges. L'empereur le nomma plus tard (en 1812) baron de l'empire, et Louis-Philippe lui conféra le grade de grand officier de la Légion d'honneur. Superflu de faire remarquer que l'ouvrier Bonmatin méritait bien, lui aussi, quelque récompense. — Les succès d'une industrie fondée sur une plante vulgaire avaient encore augmenté en Benjamin Delessert ses inclinations natives pour la botanique. Non content de récolter personnellement quelques plantes du pays, déjà possesseur du petit herbier de Linné et de celui que J.-J. Rousseau avait formé pour sa sœur et pour sa mère, il acquit successivement les herbiers de Lemonnier, de Ventenat, de Commerson, de Burmann, de Labillardière, de Palissot de Bauvois, de Desfontaines, et de vingt autres, sans compter les contributions volontaires de MM. de Humboldt, Bonpland, Robert Brown, Decandolle, Gaudichaud et Gaimard, et sans parler davantage de la munificence qu'exerça envers lui et ses herbiers la compagnie des Indes anglaises. Ses collections furent en outre enrichies, chaque année, par les divers voyageurs que dépêche incessamment le muséum d'histoire naturelle vers les contrées les plus lointaines et jusque-là les moins explorées. Cet herbier multiple et sans pareil, auquel ont concouru tant de botanistes reconnaissants pour l'avoir trouvé accessible au temps de leurs études ou de leurs recherches, et dont le seul défaut est d'être classé suivant le système de Linné, finit par réunir environ 250,000 échantillons, en tout 87, 000 espèces, c'est-à-dire 80,000 espèces de plus que Linné lui-même n'en connut, et quelques milliers au delà du nombre que Decandolle a pu inventorier et décrire dans son *prodromus*. Le musée botanique de Benjamin Delessert, d'après la description qu'en a donnée son conservateur M. Lasègue, surpasse incontestablement les collections du Jardin des plantes, mais surtout en ce qui regarde la bibliothèque de botanique, depuis longtemps la plus riche et la plus complète de l'Europe. Les galeries scientifiques de Benjamin Delessert étaient ouvertes à un public compétent comme si elles eussent appartenu à l'État, et il était rare que les principales universités étrangères n'y comptassent pas quelque studieux représentant. Il en était de même de la splendide galerie de tableaux, si chère aux amateurs et aux artistes. Ses *Icones selectæ plantarum quas in systemate universali, ex herbariis Parisiensibus, præsertim ex Lessertiano, descripsit Aug. Pyr. Decandolle, ex archetypis speciminibus a Turpin Delineatæ, et editæ a Benj. Delessert; Parisiis*, 1820-1846 (5 vol. grand in-4° contenant chacun 100 planches), sont un très-bel ouvrage à la confection duquel tout a été prodigué. Les cinq volumes renferment 500 planches dont Benjamin Delessert a voulu que le prix fût modique, afin de rendre l'œuvre accessible et profitable aux savants. Et la preuve que c'est bien Delessert qui a conçu le plan de l'ouvrage, c'est qu'il en a dédié à Decandolle le 4e volume. Il a pareillement consacré aux coquilles un triple monument, je veux dire un musée composé d'environ 100,000 échantillons, pouvant être rapportés à 25,000 espèces, une bibliothèque spéciale, et une description grandiose qu'accompagnent des figures aussi belles que le comportaient les objets représentés. Voici quel est le titre de ce grand ouvrage, auquel le docteur Chenu, conservateur du musée conchyliologique, a donné les soins les plus attentifs : *Recueil de coquilles inédites, décrites par Lamarck dans son Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, et non encore figurées*, Paris, 1842, grand in-fol. avec 40 planches magnifiquement gravées et coloriées, et accompagnées d'un texte explicatif dont M. Chenu est l'auteur. Malgré l'irrégularité du titre, où les mots *inédites* et *non encore figurées* font évidemment pléonasme, l'ouvrage est estimé des amateurs et des savants. On y trouve peintes et décrites des coquilles curieuses : une entre autres avait coûté 6,000 fr. au botaniste Claude Richard, cédant en cela à un caprice passionné qu'était loin d'autoriser son état de fortune. Benjamin Delessert eut le bon goût de rendre sa caisse solidaire de ce marché extravagant. Au reste, ce musée conchyliologique se compose des collections de Lamarck, de Dufresne, du colonel Teissier, du docteur Kéraudren, ex-inspecteur général du service de santé de la marine, et de plusieurs autres collections qu'il avait acquises sans parcimonie. — Benjamin Delessert ne bornait pas là ses libéralités. Il secondait volontiers toute entreprise littéraire offrant quelques chances d'utilité et d'avenir. Sans lui, la grande anatomie du docteur Bourgery et du peintre Jacob

n'aurait pu être continuée, et un certain nombre d'ouvrages peu élémentaires fussent restés emmagasinés loin du jour. Il avait coutume de souscrire, afin d'en faire distribution à ses amis et clients, à la plupart des ouvrages positifs pouvant intéresser le bien-être des classes souffrantes, au sein de nos cités encombrées de créatures dignes de pitié. Il en usa de la sorte pour les innombrables brochures de M. Charles Dupin, pour les ouvrages de MM. Terme et Montfalcon, ainsi que pour quelques publications de statistique et de philanthropie. Il avait une autre manière judicieuse d'encourager les jeunes savants peu favorisés de la fortune, c'était de leur reprendre à des prix élevés, à l'instar des souscriptions du gouvernement, les ouvrages qui leur venaient de l'étranger. C'est ainsi qu'il a pu réunir un ensemble de journaux scientifiques presque comparable à la magnifique collection du muséum d'histoire naturelle. Tel était l'emploi généreux que le grand financier se plaisait à faire des richesses qu'attirait de plus en plus vers lui l'industrie du sucre indigène. L'empereur l'avait nommé en 1813, colonel de la 3e légion de la garde nationale de Paris, et il se montra, deux ans après, sinon très-enthousiaste du gouvernement des cent jours, au moins fortement opposant à l'invasion étrangère, ce dont porte témoignage la signature qu'il apposa à une déclaration patriotique des chefs de légions à la date du 6 juillet 1815. De là vint que Louis XVIII, qui à son premier retour en France l'avait promu officier de la Légion d'honneur, le destitua de son commandement après Waterloo; manifestation de royale vengeance qui après tout fut de courte durée envers lui, et que d'ailleurs Delessert avait paru provoquer en proposant au roi de conserver le drapeau tricolore. A partir de la seconde restauration, Benjamin Delessert prit une part active aux affaires publiques, où sa juste influence fut plus d'une fois décisive. Déjà, avant cette époque, on l'avait nommé tour à tour juge consulaire, membre de la chambre et du conseil général de commerce, et depuis treize ans il était régent de la banque de France et l'un de ses principaux actionnaires et conseillers. Il fut élu député de Paris, d'abord en 1815 pendant les cent jours, ensuite depuis 1817 jusqu'en 1824, puis député de Saumur depuis 1827 jusqu'en 1843; de sorte qu'il siégea pendant près de vingt-trois ans à la chambre des représentants, et fut plusieurs fois élu l'un des vice-présidents de cette assemblée. Il y prit place constamment au côté gauche du centre, en conformité avec ses opinions, à la fois opposantes et modérées. La chambre dite *des trois cents de M. de Villèle* (de 1824 à 1827), fut la seule dont il resta exclu, le ministère d'alors s'étant efficacement opposé à sa réélection. Lui-même avait montré une extrême répugnance pour les lois réactionnaires et exceptionnelles de l'époque, et il s'était énergiquement prononcé pour le rejet de la nouvelle loi électorale de 1819 qui établissait de grands et de petits colléges, impliquant double vote pour les riches. Toutefois, mais sans inconséquence, ce fut lui qui proposa en faveur du duc de Richelieu, à raison de son heureuse intercession auprès de l'empereur Alexandre non-seulement pour abréger de deux ans l'occupation militaire dont la France était menacée, mais pour réduire de deux milliards à un la rançon imposée par les souverains alliés; je dis que ce fut Benjamin Delessert qui proposa pour le duc de Richelieu une récompense nationale de 50,000 francs annuels. Ce présent magnifique et honorable ne fut accepté par le duc que pour l'offrir aux hospices de Bordeaux, son lieu natal; destination désintéressée qui dut rencontrer toutes les sympathies de Delessert. Déjà il avait proposé d'élever par souscription, au brave général Desaix, le monument qui subsiste encore place Dauphine. Cependant les vues ordinairement partiales des ministres d'alors éveillaient en lui d'invincibles mouvements d'opposition. C'est ainsi qu'il s'opposa constamment et un peu par système à la conversion des rentes, et qu'il contrevint avec obstination, mais ici sans succès, à l'inutile construction de l'hôtel Rivoli qu'on destinait au ministère des finances, vaste et somptueux édifice dont vint à bout M. de Villèle, qui s'y installa tout-puissant. Il eut l'honneur de proposer à la chambre élective l'abolition de la peine de mort, qu'il trouvait inconciliable avec les commandements enregistrés par Moïse et consacrés par l'Évangile. S'il échoua dans cette tentative, au moins sa conduite et ses votations comme juré furent-elles toujours conséquentes avec ses opinions de législateur. Il se rangea en 1830 du côté des 221 formant majorité contre Charles X et son ministère, et c'est par là qu'il concourut à l'avénement suprême de Louis-Philippe. Plus tard, ce fut lui qui proposa la suppression de la loterie royale et de la ferme des jeux publics, initiative bien digne d'un philanthrope de son caractère et qui lui a fait grand honneur. Vint le triste moment où, pourtant sans courroux et sans murmure, il vit élever son jeune frère, son obligé, à la dignité de pair de France, tandis que lui-même, délaissé par Saumur, ingrate après seize années de dévouement, il cessait d'être député par l'effet d'indignes passions. Hâtons-nous de dire que la véritable gloire de Benjamin Delessert consiste à avoir mis persévéramment en pratique, durant sa longue vie, les préceptes moraux de Franklin, l'un des amis de sa famille et des conseillers de son enfance. Ainsi, tantôt avec le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il travaillait à la réforme des prisons et à l'amélioration du sort des prisonniers; tantôt avec Chaptal, Darcet, Parmentier et d'autres, il fondait dans sa maison même la société d'encouragement, à laquelle l'industrie doit de si nombreux services et tant de progrès. Une autre fois, en 1818, et toujours avec le duc de La Rochefoucauld, il provoquait en France la création des caisses d'épargne, à l'organisation et à la prospérité desquelles il a personnellement présidé pendant vingt ans, usant de

son influence en 1835 pour les placer sous l'égide de la loi. Il prêta à l'administration centrale des hôpitaux de Paris, pendant quarante-six ans, le tribut de son expérience en comptabilité et de ses lumières, et suppléait par ses largesses aux insuffisantes ressources de certains établissements publics. Comme Boerhaave, il publiait de splendides ouvrages sans éditeur; comme Joseph Banks et Séba, il défrayait ou subventionnait des voyageurs en mission lointaine; comme Cliffort, il plaçait à la tête de ses collections, des savants qui en décrivaient et publiaient à ses frais les raretés; comme Astley-Cooper et le duc de Luynes, il encourageait les arts, et soutenait noblement des artistes. S'il habitait avec simplicité le somptueux hôtel d'Uzès dont un roi même aurait pu faire sa résidence, et que les appréhensions de ses héritiers, en temps d'émeute, ont depuis transformé extérieurement en maison vulgaire, il faut dire qu'il y exerçait l'hospitalité d'un ministre pondérant dont le budget serait sans limite. Mais revenons à ses bonnes œuvres les plus simples et les plus utiles. Dès 1800, Benjamin Delessert, à l'imitation de Rumford, avait fondé des fourneaux de soupes économiques ou végétales qui ne reviennent qu'à 2 centimes, et sont représentées pour les souscripteurs par des jetons de cuivre qu'on distribue l'hiver aux plus malheureux. Il a été ainsi distribué dans de certains hivers jusqu'à 4 millions de jetons. Le premier consul, afin d'être imité, s'inscrivit dès le premier moment pour 1,000 souscriptions. L'année suivante, et de concert avec son digne frère François et quelques amis, il fondait la célèbre société philanthropique, laquelle prodigue à des indigents, surpris et honteux de l'être, les soins gratuits d'excellents médecins et des médicaments de toute espèce. Pour cette belle institution, qui subvient à toutes les dépenses au moyen d'environ 70 à 80,000 francs résultant de souscriptions individuelles au minimum de 30 fr., Benjamin Delessert compta bientôt au nombre de ses coopérateurs les Montmorency, les La Rochefoucauld, les Pastoret, les Boissy-d'Anglas, et les principales illustrations de l'époque. Les 6 *dispensaires* philanthrophiques sont sans contredit une des plus précieuses fondations de ce genre : ils dispensent quelques anciens riches d'aller à l'hôpital, à raison des soins qui leur sont *dispensés* à domicile. Afin d'imiter de Franklin jusqu'à son art professionnel, Benjamin Delessert avait dans sa maison une petite imprimerie et il avait appris à se servir du *composteur* pour imprimer lui-même des ouvrages de peu d'étendue. C'est ainsi qu'en 1792, âgé alors de vingt-deux ans, il traduisit et imprima la *Morale des échecs* par Franklin, de même que le poëme des *Disputes* par Rulhières : ouvrages sur lesquels on lit : An 3 de la République.—*Imprimerie de Benjamin Delessert*. Dans les derniers temps de sa vie, il publia une brochure de quelques pages qui avait pour titre : « *Institutions qu'il serait utile de fonder*. » On y trouve cette pensée : « Depuis le verre d'eau apporté au malade jusqu'aux plus magnifiques donations, tout devient pour celui qui donne une source de jouissances. » Quelques années avant de mourir, il avait publié un petit volume in-8° intitulé : *Guide du bonheur*, « ou recueil de pensées, maximes et prières dont la lecture peut contribuer à rendre heureux dans cette vie et dans l'autre, choisies dans différents auteurs par B..... D..... » Tiré à un petit nombre d'exemplaires dont Benjamin Delessert fit présent aux auteurs qu'il avait cités et à quelques autres personnes qu'il estimait, ce recueil portait pour principale épigraphe la pensée suivante : « Les « préceptes de morale disséminés sont comme les « bons grains » (par malheur aussi comme les mauvais grains) : « quelque part qu'ils tombent il y « en a toujours quelques-uns qui germent. » Paris, imprimerie d'Amédée Gratiot, 1840. Pour ce volume de 286 pages (sans compter la table fort originale des auteurs), Benjamin Delessert a mis à contribution 138 autorités différentes. Le recueil entier ne renferme guère que 850 pensées, prières ou maximes, réparties dans 17 chapitres. Lui-même n'a contribué au volume que par la préface et 53 préceptes, et sa femme, madame Laure Delessert, pour une seule page, sorte de sermon mélancoliquement ascétique, sur la grande et difficile affaire du salut. L'ouvrage se termine, à la manière de Franklin, par un tableau sur deux colonnes, espèce de balance des qualités et des défauts opposés. Benjamin Delessert fit ensuite dessiner et graver à ses frais par des artistes choisis après concours, les suites du vice et de la vertu, estampes destinées à orner la demeure des travailleurs et à moraliser l'atelier. — Il sollicita de l'Académie française l'autorisation de joindre des médailles d'or au prix de poésie qu'elle décerna pour le dévouement des médecins français dans l'épidémie de Barcelone. Il fut associé, en France et en Europe, à un grand nombre de sociétés savantes que nous aimerions à citer pour leur honneur autant que pour le sien. Deux nouveaux genres de plantes lui furent dédiés : l'un, appartenant à la grande famille des légumineuses, sous le nom de *Lessertia* (1802), lui a été consacré par son ami intime Decandolle; l'autre, par M. Lamouroux (un genre de *Fucus*) sous le nom de *Delesseria* (1813). — Benjamin Delessert mourut d'une ancienne affection du cœur, le 1er mars 1847, sans laisser de postérité. Il avait épousé, jeune encore, une de ses cousines, issue des Delessert restés en Suisse. Ces sortes d'alliances entre proches parents sont ordinairement défavorables à la fertilité. Benjamin Delessert a laissé une partie de sa fortune à ses deux frères, M. François Delessert, son sucesseur à la direction de la caisse d'épargne et à l'Institut, et M. Gabriel Delessert, ancien préfet de police et pair de France; destinant à son neveu et filleul M. Benjamin Delessert, fils aîné de son frère François, la principale part de ses richesses, ses usines, la suite de ses grandes affaires, sa maison com-

merciale et ses précieuses collections. A notre connaissance, six personnes déjà ont fait son éloge: M. le comte d'Argout, M. Charles Dupin, M. Alphonse Decandolle fils, M. Cap, dont l'Académie de Lyon a couronné l'excellent discours; M. Bonnardet de Lyon, comme rapporteur de ce concours académique; et enfin M. Flourens, comme secrétaire de l'Académie des sciences de l'Institut, dans laquelle Benjamin Delessert siégea dès 1816, aussitôt que Louis XVIII eut institué des places d'académiciens libres. Il a voulu qu'on inscrivît sur sa tombe : « Il fut un des principaux fondateurs des caisses d'épargne; » rattachant à cette féconde institution dont la ville de Hambourg donna le premier exemple en 1770, son légitime espoir de n'être jamais oublié. Déjà au moment de sa mort, il existait en France 350 caisses d'épargne possédant collectivement 400 millions, dont l'avenir peut faire des milliards et donner cause à des périls. A son heure dernière, il détacha de sa fortune une somme de 150,000 fr. divisée en 3,000 livrets de 50 fr., ordonnant que ces livrets fussent distribués à 3,000 travailleurs, qui prendraient l'engagement d'accroître chaque année cette première mise. Ce fut la municipalité de Paris, secondée en cela par l'administration des caisses d'épargne, qui en 1848 procéda dans chaque arrondissement de la ville à cette vaste répartition. Ce grand homme de bien qui avait l'âme assez compatissante pour faire distribuer des étrennes chaque premier de l'an aux enfants malades dans les hôpitaux et aux enfants trouvés, pourquoi faut-il qu'il ait eu l'inconséquence finale de restreindre l'abord des tours de dépôt et d'approuver le déplacement inhumain des enfants abandonnés? Nous devons reconnaître que deux discours qu'il a prononcés à la Chambre (en 1836 et 1838) donnent à cette opinion, qui semble contraster avec sa vie tout entière, d'autres motifs que l'économie de 10 millions par an, et en particulier l'énorme mortalité des enfants livrés à des soins mercenaires. Isid. B—n.

DELESTANG (Louis-Charles-Nicolas), né à Mortagne, le 23 avril 1756, fut administrateur du district de cette ville, puis du département de l'Orne, et, en l'an 8, sous-préfet de sa ville natale. Il obtint sa retraite en 1813 et mourut vers 1830. Delestang est auteur de divers ouvrages d'histoire et de statistique dont quelques-uns ont été imprimés : 1° *Chorographie de l'arrondissement de Mortagne*, Mortagne, an 11 (1803), in-8°; 2° *Notice statistique de la sous-préfecture de Mortagne, pour servir de suite et de rectification à la Chorographie*, Mortagne, 1810, in-8°. Delestang a laissé inédits plusieurs ouvrages, dont le plus important est une *Histoire civile et littéraire de la province du Perche*. D—b—s.

DELESTRE (1) (François), l'une des nombreuses victimes de nos troubles politiques, né, vers 1766, à Neufchâtel en Normandie, était, en 1791, principal du collége de sa ville natale ; mais, ayant refusé de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il dut abandonner sa place ; et, lorsque plus tard une loi eut condamné les prêtres insoumis à la déportation, il alla chercher un asile en Angleterre, où il demeura plusieurs années. La persécution ayant paru se ralentir, il s'empressa de revenir en France donner les soins de son ministère aux catholiques, privés depuis longtemps des secours de la religion. Après le 18 fructidor (4 septembre 1797) il courut de nouveaux dangers. Atteint par la loi qui déportait à la Guyane les prêtres rentrés sans autorisation, il fut conduit à Rochefort et embarqué le 12 mars 1798, sur la frégate la *Charente*, puis, le 25 avril, sur la *Décade*. Il arriva, dans le courant de juin, à l'île de Cayenne; et quelques jours après il se mit en chemin pour se rendre dans le canton de Makonrin qu'on lui avait assigné pour résidence; mais à peine arrivé il y fut saisi d'une fièvre violente, et mourut le 6 août de cette année. L'abbé Delestre avait rédigé des notes assez étendues sur son exil en Angleterre. Elles ont été mises en ordre et publiées par son neveu, M. Delestre-Boulage, libraire à Paris, sous ce titre : *Six années de la révolution française*, ou *Précis des principaux événements, correspondants à la durée de ma déportation, de* 1792 *à* 1797 *inclusivement*, Paris, 1819, in-8°. W—s.

(1) Delaitre suivant M. Aimé Guillon, *Martyrs de la Foi*, t. 1, p. 256.

DELEUZE (Joseph-Philippe-François), naturaliste, né à Sisteron au mois de mars 1753, d'une famille noble, se destina d'abord à la carrière du génie militaire et vint à Paris en 1772 étudier les mathématiques; mais les nominations à l'école spéciale n'ayant pas eu lieu, il entra dans l'infanterie avec le grade de sous-lieutenant. Trois ans après, le corps dans lequel il servait ayant été réformé, Deleuze se livra à l'étude et passa désormais sa longue carrière uniquement occupé de travaux scientifiques ; aussi toute sa vie est-elle dans ses ouvrages. Il fut nommé en 1795 aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. Lorsque les professeurs de cet établissement se réunirent en 1802, pour publier les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, Deleuze fut choisi pour secrétaire de l'association. En 1814, tout en conservant ses modestes fonctions d'aide-naturaliste, il fut nommé censeur royal; et, tant l'administration d'alors était peu éclairée, cet homme simple et sans malice aucune, malgré ses profondes connaissances, fut chargé de censurer le plus malicieux des journaux, ce fameux *Nain jaune* qui déversait tant de ridicule sur les hommes du parti royaliste ! A la mort de Toscan en 1828, Deleuze devint bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle ; enfin, en 1834, il obtint sa retraite avec le titre d'honoraire. Il ne jouit pas longtemps du repos; car il mourut le 31 octobre 1835 (1). Il était membre de la Légion d'honneur et secrétaire de la société philanthropique. On a de lui : 1° *Les amours des plantes*,

(1) On l'a souvent confondu avec un homonyme, qui n'était pas même son parent, M. A.-G. Deleuze, l'un des fondateurs et directeur général de la caisse hypothécaire établie en 1820.

poëme en 4 chants traduit en prose de l'anglais de Darwin (*voy.* ce nom), in-12, 1799. 2° *Les Saisons* de Thompson, traduction nouvelle en prose, 1801, in-8°; 1806, in-12; 3° *Eudoxe*, ou *Entretiens sur l'étude des sciences*, 1810, in-8°; 4° *Histoire critique du magnétisme animal*, 1813 et 1819, 2 vol. in-8°; 5° *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé Superstitions et prestiges des philosophes*, 1818, in-8°; 6° *Défense du magnétisme contre les attaques dont il est l'objet dans le Dictionnaire des sciences médicales*, 1819, in-8°; 7° *Observations adressées aux médecins qui désireraient établir un traitement magnétique*, 1821, 20 p. in-8°; 8° *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, suivie d'une lettre écrite à l'auteur par un médecin étranger, 1825, in-12; 9° *Histoire et description du Muséum d'histoire naturelle*, 1825, 2 vol. in-8°; 10° *Lettre à MM. les membres de l'Académie de médecine*, 1826, in-8°, 39 p. Deleuze a aussi rédigé les notes de quelques chants des *Trois règnes de la nature*, par Delille, et inséré divers mémoires et notices biographiques dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, dans les *Annales du magnétisme*, dans l'*Hermès*, journal du magnétisme; enfin divers articles dans le *Moniteur* et autres journaux, sur des ouvrages d'histoire naturelle et de littérature (1). Zélé propagateur du magnétisme, il était en correspondance avec tous les savants étrangers qui ont eu la prétention d'ériger en système cette propriété physiologique. Dans tous ses ouvrages, il cherche à ramener au magnétisme les faits de l'histoire ancienne et moderne qui lui présentent quelque analogie avec ses phénomènes. Partout où il y avait une main étendue, dirigée ou posée sur un malade, il y voyait l'action du magnétiseur. Il n'est pas jusqu'au Zodiaque de Denderah, où il n'aperçût dans la figure d'Isis, tenant sur ses genoux Orus, son fils, une tendre mère magnétisant son nouveau-né. Quoi qu'il en soit, il y a loin de cette action, fût-elle magnétique, au somnambulisme magnétique, et il sera toujours plus difficile de faire croire à des phénomènes dont les résultats se compliquent avec les effets du somnambulisme, qu'à l'action simple et immédiate du fluide magnétique sur la maladie locale. Au reste, jamais la profonde conviction de l'honnête Deleuze pour les doctrines prestigieuses qu'il professait n'a été mise en doute. On doit même ajouter que l'estime qu'inspirait son caractère a pu quelquefois leur servir d'argument et de passe-port. Conviction, désir ardent de soulager les maux qui affligent l'humanité, voilà ce qu'il exigeait avant tout du magnétiseur. Dans les dernières années de sa vie, les opinions de Deleuze sur le magnétisme étaient bien modifiées; et il est mort, comme il avait vécu, dans des sentiments religieux très-édifiants. Il avait choisi pour exécuteur testamentaire M. Gossin, conseiller à la cour royale de Paris, démissionnaire depuis 1830. D—R—R.

(1) Le 20 mai 1818, dans une séance de la société philanthropique dont il était membre, Deleuze prononça l'éloge de Dupont (de Nemours). *Voy.* ce nom.

DELEUZE. *Voyez* FRAXINIS.

DELEYRE (ALEXANDRE), né aux Portrets, près de Bordeaux, en janvier 1726, étudia sous les jésuites, qui, frappés de ses dispositions, l'engagèrent à entrer dans leur ordre, et dès l'âge de quinze ans il en portait l'habit. Doué d'un caractère sombre et mélancolique, mais ardent et passionné, il fut d'abord d'une dévotion outrée, et fit ensuite profession ouverte d'athéisme. Lors de l'expulsion des jésuites, il vint à Paris, où Montesquieu l'accueillit avec bienveillance, et il s'y lia en même temps avec Diderot, d'Alembert, Rousseau et Duclos qui l'engagèrent à suivre son goût pour les lettres. Il mit au jour en 1755 l'*Analyse de la philosophie de Bacon*, 3 vol. in-12, écrits avec beaucoup de clarté et de force. On y rencontre des pages que Montesquieu n'eût pas désavouées. L'analyste a souvent joint ses idées et ses réflexions à celles de l'auteur dont il fait si bien connaître les principes, et cela ne forme aucune disparate (*voy.* BACON). Il travailla ensuite au *Journal des Savants* et au *Journal étranger*, composa diverses romances, dont Rousseau fit la musique, et fut l'un des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, où l'on distingue surtout son article *Fanatisme*, que Voltaire n'a fait qu'abréger pour l'insérer dans son *Dictionnaire philosophique*. Cet article lui causa plusieurs désagréments. Lorsqu'il voulut se marier, les prêtres de sa paroisse, apprenant qu'il en était l'auteur, lui refusèrent la bénédiction nuptiale, et ce ne fut pas sans peine que le duc de Nivernois parvint à calmer cet orage. En 1758, il publia le *Génie de Montesquieu*, in-12, travail au moins inutile, parce qu'il n'y a pas de choix à faire dans les ouvrages de l'auteur de l'*Esprit des lois*. La même année, parurent ses traductions du *Père de Famille* et du *Véritable ami*, de Goldoni. Ce fut pour venger Diderot, accusé de plagiat par ses ennemis, que Deleyre traduisit ces deux pièces. Grimm, qui se chargea de l'édition, mit en tête de chacune d'elles deux libelles en forme d'épîtres dédicatoires adressées à la princesse de Robecq et à la comtesse de la Marck, et dans lesquelles ces deux dames étaient outragées avec la dernière indécence. Diderot, apprenant qu'elles voulaient faire punir l'éditeur, leur déclara qu'il l'était lui-même, et se chargea ainsi de la faute de son ami. M. Palissot les vengea d'une autre manière par sa comédie des *Philosophes*, et l'insulte de Grimm fut l'un des motifs qui la lui firent entreprendre. Deleyre, qui n'avait eu aucune part à cette affaire, mit au jour en 1761 l'*Esprit de St-Évremont*, in-12 : c'est un bon choix fait par un homme de goût dans les écrits d'un auteur qu'on ne lit plus. Le duc de Nivernois lui fit alors obtenir la charge de secrétaire des carabiniers, et l'attacha ensuite à l'ambassadeur de Vienne. Ces places étaient peu lucratives; mais, grâce à son protecteur, il fut nommé bibliothécaire pour l'éducation du duc de Parme. C'est alors qu'à la prière de Condillac, il rédigea un *Cours d'histoire* à l'usage de l'infant. Les principes politiques qu'il

y développa parurent si hardis que ce travail ne fut pas employé, et n'a jamais été imprimé. Pendant le séjour de Deleyre à Parme, un moine italien l'accusa de n'avoir pas fait baptiser son fils, mais il fut prouvé que c'était une calomnie. L'éducation du jeune duc étant finie, on donna au bibliothécaire une pension de 2,000 livres, et il revint à Paris, où il s'occupa d'abord du choix des matériaux pour l'*Histoire philosophique du commerce des deux Indes* (voy. Raynal), et travailla ensuite à la continuation de l'*Histoire générale des Voyages* (voy. Prévost), dont il fit paraître en 1771 un volume in-4°, qui forme le 19e de la collection. La Harpe loue beaucoup ce volume, dont il adopta la rédaction, et qualifie l'auteur d'écrivain philosophe et éloquent. Deleyre, ami de Thomas, a publié en 1791 un Essai sur la vie de cet orateur ; mais ce dernier écrit a été violemment critiqué, et méritait de l'être ; car il est rempli de déclamations, et manque d'ordre et de méthode. Deleyre embrassa la cause de la révolution avec enthousiasme, et fut député à la convention par le département de la Gironde. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple et pour la mort de l'accusé. Après la chute de Robespierre, il se mêla un peu du gouvernement, fut chargé en 1795 de la surveillance des écoles normales, et combattit vivement la division du corps législatif en deux chambres. Il passa ensuite au conseil des Anciens. Lors de la création de l'Institut, on le nomma dans la classe des sciences morales et politiques. Il est mort le 10 mars 1797, âgé de 71 ans, laissant en manuscrit une traduction de Lucrèce en vers et un roman politique intitulé les *Héliades*. B—G—T.

DELFAU (don François), bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit à Montet dans l'Auvergne, en 1637, et prit l'habit religieux en 1656. Le grand Arnauld, trouvant imparfaite l'édition de St. Augustin publiée par les docteurs de Louvain, engagea les bénédictins à en donner une nouvelle. Ils en chargèrent don Delfau qui, en 1670, invita, par un avis imprimé, toutes les maisons de son ordre à lui communiquer leurs manuscrits, et tous les savants à l'aider de leurs lumières. En 1671, il publia le *Prospectus* de son édition ; il en avait déjà avancé le travail, lorsque le livre intitulé : l'*Abbé commendataire*, imprimé en 1673, in-12, sous le faux nom de *des Bois-Franc*, lui fut attribué ; ce qui le fit exiler à St-Mahé, en basse Bretagne. Il périt le 13 octobre 1667, dans un naufrage, en allant à Brest, où il devait prêcher. Th. Blampin, P. Coustant et Cl. Guesnié, achevèrent et publièrent sa belle édition de St. Augustin, Paris, 1679, et années suivantes, 11 vol. in-fol. Don Delfau s'était élevé avec force, dans l'*Abbé commendataire*, contre les bénéfices tenus en commende, et contre le mauvais usage que certains moines faisaient de leurs revenus. Ses réflexions étaient aussi vraies que solides. On ne put réfuter l'ouvrage, on frappa l'auteur. On attribue à don Gerberon la 2e et la 3e partie de l'*Abbé commendataire*, qui parurent à Cologne en 1674, in-12. On a encore de don Delfau une belle édition latine de l'*Imitation*, Paris, 1674, in-8°. Elle est précédée d'une dissertation dans laquelle le savant bénédictin veut que l'auteur inconnu de l'*Imitation* soit un Jean Gersen, dont l'existence a été contestée. Cette dissertation a été imprimée séparément, Paris, 1674 et 1712, in-8°, et réfutée par Amort, Ghesquière et Desbillons. V—ve.

DELFICO (Melchior), naquit au château de Leognano, dans le royaume de Naples, le 1er août 1744. Sa famille, noble et ancienne, unissait aux avantages de la fortune ceux d'une illustration acquise par des titres littéraires et par de nombreux services rendus à l'État. A l'âge de onze ans il quitta son pays natal pour suivre à Naples le cours de ses études. Dès cette époque, sa famille et ses concitoyens conçurent de lui les espérances qui se sont depuis réalisées avec un si éclatant succès. Après avoir achevé sa première éducation et mérité la bienveillance de ses professeurs, et surtout l'amitié du célèbre Genovesi, Delfico entreprit des voyages et des excursions dans les provinces du royaume et des États voisins, pour augmenter ses connaissances positives, et baser, sur l'examen consciencieux des faits, ses conceptions relatives à la haute administration, vers laquelle il était naturellement porté par son esprit actif et observateur. Son premier essai, dans l'intérêt des habitants de sa province, date de l'année 1782, époque à laquelle il prit la plume pour exposer dans un long mémoire les graves inconvénients produits par la culture du riz. Plus tard il écrivit un second mémoire sur le tribunal *de la Grascia*, institution financière aussi barbare que le temps dans lequel elle avait pris naissance. Ayant eu ensuite le courage de se présenter au roi, qui l'honorait d'une bienveillance particulière, pour réclamer le rétablissement du tribunal dit *Colleggiato*, qui existait jadis dans son pays natal, il eut le bonheur de voir ses efforts pris d'abord en considération par le gouvernement, et couronnés ensuite d'un plein et heureux succès. Appelé, en 1783, à faire partie d'une commission créée pour remédier aux désastres occasionnés par le tremblement de terre arrivé en Calabre pendant cette même année, Delfico s'acquitta encore de ce devoir avec un dévouement qui attira sur lui les bénédictions de cette malheureuse contrée. En 1788, il se rendit à Pavie, où il fut retenu pendant plus d'une année par les instances aussi obligeantes que flatteuses des Volta, des Scarpa, des Frank avec lesquels il ne cessa d'entretenir une savante correspondance pendant plusieurs années. De Pavie il passa à Milan où l'attendaient avec le même empressement les Parini, les Beccaria, les Spallanzani et les Verri, et il parcourut ensuite les États vénitiens, le Piémont et les États de la république de Gênes, recevant partout l'accueil le plus distingué. Il renonça, en 1791, à sa charge d'assesseur pour se retirer dans son pays natal, afin de chercher un

abri contre l'orage qui déjà grondait dans le lointain, et qui ne tarda pas à fondre sur le royaume de Naples. Échappé aux persécutions de cette époque, fatigué par les études sérieuses auxquelles il se livrait, peu satisfait de la reconnaissance de ses concitoyens, il prit enfin la détermination de s'éloigner, et il passa à Rome qu'il quitta pour se rendre à Florence, à Pise et dans plusieurs autres villes de la Toscane. De retour à Teramo, après ce long voyage, il accepta la mission d'organiser un régiment de miliciens et s'acquitta encore de cette tâche, peu en harmonie avec ses goûts et ses occupations, avec autant de promptitude que d'habileté. Arrêté en 1798, et enfermé avec ses frères dans les prisons de sa ville natale, pour être entré dans une conspiration anti-monarchique, il ne recouvra la liberté que lors de l'occupation de son pays par les armées françaises. Appelé à faire partie du corps législatif de la république parthénopéenne, et ensuite du directoire de cette même république, il refusa l'honneur qui venait de lui être conféré par le suffrage de ses concitoyens, et consentit seulement à prendre part aux travaux d'un conseil institué pour régler l'administration de la province où il était né. Dans ces temps de tumulte et de réactions, il ne put échapper aux calamités qui désolèrent tant de familles, et, dans le pillage qu'on fit de sa maison, il perdit, parmi d'autres objets précieux, une superbe collection de médailles, sur lesquelles il avait le projet d'écrire un ouvrage pour prouver que l'Italie avait atteint à un haut degré de civilisation avant les Romains. Proscrit, par suite des vicissitudes de cette désastreuse époque, dans les États romains, il n'échappa aux poursuites qu'avec beaucoup de peine, et se vit enfin obligé d'aller chercher un refuge au village connu sous le nom de république de St-Marin. C'est sur ce rocher que Delfico goûta pendant plusieurs années la tranquillité nécessaire à son esprit ; et c'est par un sentiment de reconnaissance bien louable, sans doute, qu'il consentit à être admis au nombre des citoyens de cet État, et qu'il rédigea sur ce pays des mémoires historiques qui ont été publiés à Milan dans le courant de l'année 1804. Appelé, en 1806, à faire partie du conseil d'État institué à Naples par Joseph Bonaparte, il n'accepta cette faveur qu'avec la plus grande répugnance, et sur les vives instances de Saliceti et de toute sa famille. Il remplit les fonctions de conseiller d'État pendant dix années, et l'on a trouvé dans ses papiers plusieurs écrits qui attestent l'étendue et la profondeur de ses connaissances sur des sujets de législation, d'administration et de statistique. Sa réputation à cet égard était si répandue et si bien établie, qu'après la restauration des Bourbons sur le trône de Naples, le roi s'empressa de l'appeler auprès de lui et de le confirmer dans ses fonctions de président de la commission générale des archives du royaume, ajoutant à cette charge, et à titre de pension, une somme égale à celle qu'il avait touchée, en sa qualité de conseiller d'État, sous le précédent gouvernement. En 1823, il se retira chez les enfants de son frère à Teramo, où il mourut le 21 juin 1835. Sa longue existence a été presque exclusivement consacrée à l'étude et au service de l'État. Parmi ses écrits, plus utiles que célèbres, figurent en première ligne ses *Mémoires* sur la république de St-Marin ; ses *Recherches sur les vrais caractères de la jurisprudence romaine*, et ses *Pensées sur l'histoire*. Ces ouvrages sont lus aujourd'hui avec fruit, et les réimpressions qui en ont été faites attestent l'estime que le monde savant accorde à ces productions du philosophe napolitain. Il fut le premier qui fit connaître à ses compatriotes le grand ouvrage de Vico sur la philosophie de l'histoire. On doit désirer que ses héritiers publient un choix de ses productions philosophiques encore inédites, auxquelles il avait mis la dernière main avant sa mort. Ses ouvrages imprimés sont au nombre de vingt-neuf parmi lesquels nous citerons : 1° *Saggio filosofico sul matrimonio*, 1774, in-16; 2° *Indizii di morale*, 1774, in-16; 3° *Elogio di F.-A. Grimaldi*, Naples, 1785, in-4° ; 4° *Ricerche sul vero carattere della giurisprudenza Romana e dei suoi cultori*, Naples, 1791 et 1815, et Florence, 1815, in-8°; 5° *Memorie storiche della repubblica di San-Marino*, Milan, 1804, in-4°; traduit en français par M. Anger St-Hippolyte, Paris, 1827, in-8°. 6° *Pensieri su la storia e su l'incertezza ed inutilità della medesima*, Forli, 1806, et Naples, 1809 et 1814, in-8°. 7° *Nuove ricerche sul bello*, Naples, 1818, in-8°; 8° *Dell' antica numismatica della città d'Atri nel Piceno, con un discorso preliminare su le origini Italiche, ed un appendice su i Pelasgi e Tirreni*, Teramo, 1824, et Naples, 1826, in-fol. On remarque parmi les ouvrages inédits que conservent ses héritiers : 1° *Sui danni e terremoti delle Calabrie nel* 1783; 2° *Discorso sulle scienze morali* ; 3° *Sulle origini ed i progressi della società, ossia saggio filosofico sulla storia del genere umano*; 4° *Sugli antichi confini del regno di Napoli* ; 5° *Sulla vita e vitalità*. La *Vie* de Delfico a été publiée par son neveu Grégoire de Filippis Delfico, comte de Longano, sous le titre de *Della vita e delle opere di Melchiorre Delfico, libri* 2, Teramo, 1836, avec portrait (1). G—RY.

DELFINO (Jean), doge de Venise où il était né d'une famille illustre, et qui se regarde comme une branche de la maison Gradenigo d'où elle prétend être issue dans le 9e siècle. Il était procurateur de St-Marc et provéditeur à Trévise assiégée par les Hongrois, lorsqu'il fut élu le 13 août 1356 pour succéder à Jean Gradenigo. L'invasion de Louis de Hongrie, qui, avec 50,000 chevaux, attaquait en même temps la marche de Trévise et toute la Dalmatie, répandait l'effroi dans Venise. La guerre qui dura trois ans fut signalée par une

(1) Dans une brochure publiée à Bruxelles, sous le titre de *La vérité sur les cent jours*, on attribue à Delfico et à Corvetto le projet de faire évader Napoléon de l'île d'Elbe, afin d'opérer une révolution en Italie; mais cette assertion est dénuée de toute vraisemblance. F.—LE.

suite désastres ; toutes les villes de Dalmatie et de Croatie se révoltèrent l'une après l'autre contre les Vénitiens, et le doge fut enfin obligé d'envoyer un blanc-seing au roi de Hongrie, pour se soumettre à toutes les conditions qu'il voudrait bien imposer. La paix fut conclue le 18 février 1358. La république abandonna toutes ses possessions en Illyrie ; le doge renonça au titre de duc de Dalmatie et de Croatie, et il ne le recouvra que sous le règne de Sigismond. Jean Delfino mourut le 11 juillet 1361, et eut pour successeur Laurent Celsi. S. S—I.

DELFINO (Joseph), de la même famille que le précédent, fut capitaine général de la flotte vénitienne en 1654, et se distingua par le combat qu'il livra le 6 juillet, au sortir des Dardanelles, à la flotte turque, trois fois supérieure à la sienne, que commandait Amurat, pacha de Bude. Séparé de toute sa flotte, il se battit en désespéré, et quoiqu'il eût perdu ses mâts, ses voiles et son gouvernail, et qu'il fût criblé de coups de canon, il inspira tant de résolution à ses matelots, qu'il arracha son vaisseau à quatre galères et deux sultanes turques qui l'entouraient.—Delfino (Jérôme), provéditeur général des Vénitiens, commanda en Dalmatie de 1694 à 1699 ; et tandis que ses compatriotes conquéraient la Morée, il n'eut guère moins de succès dans l'Albanie et la Bosnie. Il ajouta Kuin, Sing, Castel-Nuovo, et surtout la redoutable forteresse de Ciclut aux possessions de sa république. Toutes ces conquêtes furent garanties aux Vénitiens par la paix de Carlowitz en 1699 ; mais dans la guerre suivante, en 1714, la fortune leur fut toujours contraire, et Jérôme Delfino, d'abord provéditeur général en Morée, et ensuite capitaine général de la flotte vénitienne, vit conquérir sous ses yeux, par les Turcs, toute la Morée, les places fortes qui restaient encore en Candie, et les îles de St-Maure et de Cérigo, sans pouvoir seulement engager Dianun-Coggia, l'amiral turc, à une bataille. S. S—I.

DELFINO (Pierre), général des camaldules, né à Venise, en 1444, était de la même famille que les précédents. Élevé par des parents pieux, il prit de bonne heure le goût d'une dévotion solide. Ils le mirent dès sa première jeunesse entre les mains de Pierre Parleoni de Rimini, homme très-versé dans les lettres latines, et dès l'âge de quatorze ans, il avait lu tout ce que cette littérature offre de plus parfait ; mais il se fit dans la suite scrupule de l'ardeur qu'il avait mise à ces études profanes, qui, pourtant, ne laissèrent pas de lui être utiles. Songeant à embrasser la vie religieuse, et persuadé qu'on ne devait pas prendre légèrement un tel parti, il passa quatre ans à visiter les monastères des différents ordres, et à en étudier les règles. Enfin il se détermina pour les camaldules, et entra dans le monastère de St-Michel de Murano, gouverné alors par Gérard Maffei, qui se plut à former un disciple si distingué. Delfino s'appliqua à remplir tous les devoirs de son nouvel état, et donna une preuve bien remarquable de son zèle pour la discipline monastique, en refusant d'aller voir sa mère malade, qui demandait à l'embrasser avant de mourir. En 1479, il fut appelé à la dignité d'abbé, et les camaldules, l'année suivante, ayant perdu leur général, Delfino, qui avait à peine trente-six ans, fut élu presque à l'unanimité pour le remplacer. Il travailla surtout à maintenir la rigueur et l'esprit du premier institut, n'épargnant ni peines ni fatigues pour réformer les monastères qui en avaient besoin, et pour recouvrer les biens enlevés à l'ordre. Vers ce temps (1488), la république de Venise eut à proposer pour le chapeau de cardinal un sujet de l'État. Tous les vœux se tournèrent vers Delfino, mais il se refusa à toute démarche relative à ce projet. Néanmoins, quelque temps après, il alla à Rome, pressé par Laurent de Médicis, qui souhaitait qu'il y accompagnât son fils, nouvellement revêtu de la pourpre romaine. Mais la vie d'une cour aussi magnifique que celle de Léon X, de convenait pas à Delfino. Il s'y ennuya, et revint, le plus tôt qu'il put, jouir de sa chère solitude. Quelques religieux avaient conçu un projet de réforme et de réunion, d'après lequel Delfino aurait dû résigner sa dignité de général ; il s'y était refusé, et était parvenu à faire suspendre le projet, qui fut repris en 1513 et approuvé par Léon X. Cinq lettres de Delfino (les dernières de la collection de don Martène), sont relatives à cette affaire. Delfino s'y plaint amèrement de la conduite qu'on tient à son égard. Las d'être persécuté, il consentit à l'union. Il conserva pendant sa vie le titre et les prérogatives de général de l'ordre, et se retira dans son monastère de St-Michel, où il vécut encore dix ans. Il termina sa carrière le 16 janvier 1525. Eusèbe de Prioli, son compatriote et son disciple, prononça son oraison funèbre. On a de Delfino un *Recueil de lettres*, Venise, 1524, in-fol., divisées en 12 livres. Cet ouvrage est extrêmement rare. Don Mabillon, qui a vu à Camaldoli, dans le monastère chef-d'ordre, quatre volumes de ces lettres manuscrites, en porte le nombre à plus de 4,000. C'est vraisemblablement le recueil que l'on fit du vivant de Delfino, et dont il est parlé dans la 177e lettre de la collection de don Martène. Ce savant bénédictin, et don Durand, son confrère, ont formé un autre recueil de celles des lettres omises dans l'édition de 1524, qui leur ont paru mériter d'être publiées. Elles sont au nombre de 241, et insérées dans le tome 5 de l'ouvrage de ces Pères, intitulé : *Veterum scriptorum et monumentorum*, etc. *amplissima collectio*. A la suite, se trouvent un *Discours* de Delfino adressé à Léon X et l'*Oraison funèbre* du même Delfino. Ces lettres ont surtout pour objet les affaires de l'ordre des camaldules ; quelquefois il y est question d'événements qui appartiennent à l'histoire du temps. Par exemple, la nation française est assez maltraitée dans la 113e de la *Collection* de Martène, à l'occasion de l'expédition de Charles VIII. L—Y.

DELFINO (Frédéric), médecin et astronome, naquit à Padoue, en 1477. Ayant achevé ses étu-

des, il alla pratiquer la médecine à Venise, où il s'acquit en peu de temps une brillante réputation. Doué d'un tact sûr, il distinguait au premier coup d'œil le caractère des maladies et en annonçait les différents phénomènes, la durée et l'issue, sans presque jamais se tromper. Le succès de ses prédictions le fit soupçonner de magie. Il aurait payé de sa liberté, et peut-être de sa vie, la certitude de ses pronostics, s'il n'eût quitté brusquement Venise, sur l'avis du danger qu'il y courait. Maître d'une fortune assez considérable, Delfino n'exerça plus la médecine que pour ses amis, et s'appliqua tout entier aux mathématiques dans lesquelles il fit de rapides progrès. En 1521, il remplaça Thomas Filologo dans la chaire d'astronomie de l'Académie de Padoue, et la remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1547. On a de lui *De fluxu et refluxu aquæ maris, subtilis et erudita disputatio.* — *De motu octavæ spheræ*, Venise, *Academ. Venet.*, 1559, in-fol. de 34 feuilles, volume très-rare orné de fig. en bois. Tiraboschi ne savait pas que ces deux opuscules eussent été imprimés à Venise (voy. *La Storia della letteratur. ital.*, t. 7, p. 495). On doit cette 1re édition à Jérôme Contareni, l'un des élèves de Delfino; il en existe une 2e, Bâle, 1577, in-fol., à laquelle on a joint le *Traité de l'holomètre* d'Abel Foulon, traduit en latin par Nicolas Stoup (*voy.* Foulon). Papadopoli, dans son *Historia gymnasii Patavini*, t. 1, p. 306, cite encore de Delfino *Annotationes in tabulas Alphonsinas.* — *Liber de phœnomenis sublunaribus et astronomica parallaxi.* W—s.

DELFINO (Jean), cardinal et poëte italien, d'une famille patricienne de Venise, fut revêtu par cette république de plusieurs emplois honorables. Il était encore jeune quand le patriarche d'Aquilée, Jérôme Gradenigo, le choisit, en 1656, pour son coadjuteur. Il ne tarda pas à lui succéder; il reçut la pourpre en 1667, et mourut à Udine le 20 juillet 1699, âgé de 82 ans. Dans sa jeunesse, il avait composé quatre tragédies, *Cléopâtre, Lucrèce, Crésus* et *Médor*, qu'il ne voulut jamais publier. Il exigea même, en mourant, de son neveu, Denis Delfino, qu'il avait à son tour pris pour coadjuteur et qui lui succédait dans le patriarcat d'Aquilée, la promesse de ne les point faire imprimer; mais il en courait depuis longtemps des copies tronquées et remplies de fautes. Le marquis Maffei se procura une meilleure copie de la *Cléopâtre* seulement, et l'inséra dans le 3e volume de son *Teatro italiano*, publié à Vérone en 1723, in-8°. Les quatre furent imprimées à Utrecht en 1730, in-8°, mais avec toutes les fautes et les irrégularités des copies furtives. Le patriarche d'Aquilée se détermina enfin alors à communiquer au libraire Comino de Padoue le manuscrit de son oncle, sur lequel Comino corrigea cette édition défectueuse, et donna la sienne, qui est aussi bonne que belle; elle a pour titre : *Le tragedie di Giovani Delfino senatore Veneziano, poi patriarca d'Aquileia e cardinale*, Padoue, 1733, grand in-4°, *col dialogo apologetico dell' autore non più stampato.* Ce dialogue apologétique, écrit par l'auteur, prouve qu'il s'était bien attendu que ses tragédies seraient publiées tôt ou tard. Il y traite de la tragédie en général, de la tragédie italienne, des siennes en particulier, du caractère différent de chacune, des licences qu'il s'y est données, etc. Les tragédies sont écrites en vers inégaux, et le plus ordinairement non rimés, comme ceux de la *Canace* de Speron Speroni, et des opéras de Métastase. Elles ont des chœurs à chaque acte. Elles sont courtes et d'un style noble, concis, mais cependant fleuri, et qui n'est pas toujours exempt des faux brillants qui étaient alors à la mode. Dans un âge plus mûr, ce savant cardinal avait écrit six dialogues philosophiques en vers, qu'il ne voulut point non plus livrer au public; ils ont été imprimés dans le recueil intitulé : *Miscellanee di varie opere*, Venise, 1740. L'auteur, selon Tiraboschi, « s'y montre très-versé dans la philosophie moderne, sans renoncer entièrement aux préjugés de l'ancienne, et le style n'en est pas aussi noble, aussi soutenu que celui de ses tragédies. » G—é.

DELFT (Gilles de). *Voyez* Delphus.

DELFT (Jacques Willemsz, ou fils de Guillaume), fut très-bon peintre de portrait, et mourut en 1601. On montrait comme son chef-d'œuvre un tableau représentant les *Portraits d'une compagnie d'arquebusiers.* La catastrophe qu'éprouva la ville de Delft le 12 octobre 1654, par l'explosion d'un magasin à poudre, lacéra ce tableau de la manière la plus déplorable. Jacques, son petit-fils, en réunit les débris, et le recomposa en quelque sorte. Jacques, fils de Guillaume, eut trois fils, qu'il éleva dans le goût de la peinture. L'aîné, Corneille, acheva son apprentissage chez Corneille van Haarlem. Roch, le second, peignait très-bien le portrait. Guillaume s'attacha à la gravure. Il épousa la fille de Mirevelt, et il a gravé les principaux portraits de son beau-père. Il signait son nom *Delfius.* Les curieux recherchent encore ses ouvrages, et ils sont utiles à tous ceux qui étudient l'iconographie. C'est de celui-ci qu'était né en 1619 Jacques Delft, dont le nom est en tête de cet article. Il fournit dans les arts et dans la magistrature une carrière honorable, et mourut à Delft en 1661. M—on.

DELICHÈRES (Jean-Paul), archéologue, naquit en 1752 à Aubenas, dans le Vivarais. Ayant embrassé la profession d'avocat, il consacra ses loisirs à l'étude des langues néo-latines et de l'archéologie; mais la révolution, dont il avait adopté les principes, le força d'ajourner longtemps ses paisibles travaux. Elu maire de sa ville natale, en 1789, il remplit ensuite successivement les fonctions de procureur-syndic de son district et d'administrateur du département de l'Ardèche. Il fut député par ce département, en 1795, au conseil des Cinq-Cents, où il passa tellement inaperçu que son nom ne se trouve pas une seule fois dans les tables du *Moniteur*. A l'expiration de son mandat, il fut nom-

mé président du tribunal à Privas; mais il donna sa démission en 1804, époque où le gouvernement impérial annonça l'intention d'éloigner des emplois publics tous ceux dont les antécédents lui faisaient suspecter le dévouement. Il rouvrit alors son cabinet d'avocat et reprit avec une nouvelle ardeur ses études archéologiques. Un grand ouvrage qu'il avait entrepris sur les langues était terminé, lorsqu'il mourut à Aubenas, le 1er décembre 1820. Savant modeste, Delichères n'était membre d'aucune académie. On cite de lui : 1° *Notice historique sur le département de l'Ardèche*; 2° *Dissertation sur le monument de Mithra, qui existe au bourg de St-Andéol*; 3° *Dissertation sur l'Hercule gaulois*, dans laquelle on indique au bourg de Dezagnes le premier monument qui lui fut élevé par les Romains. Une *Note* biographique sur Delichères par M. Vernet, son neveu, insérée dans la *Revue encyclopédique*, t. 25, p. 287, et reproduite en partie dans l'*Annuaire nécrologique*, 1824, p. 92, annonce que ces trois opuscules sont imprimés. 4° *Théorie de la langue primitive*, basée sur la peinture des objets, par opposition au langage des sons de la nature; ou de l'onomatopée et de ses rapports avec l'invention et les signes de l'écriture alphabétique. 5° *Essai sur la langue celto-helvienne*, dans lequel on examine si les idiomes du midi de la France sont dérivés ou corrompus du latin; et l'on démontre que celui du département de l'Ardèche, en particulier, est le dialecte le moins altéré de la langue primitive de l'Europe. 6° *Vocabulaire ou choix raisonné des dénominations des sites du département de l'Ardèche, expliquées sous le rapport des images qu'elles offrent avec l'idiome des habitants et avec les langues anciennes de l'Asie*. Les manuscrits de Delichères étaient dans les mains de son neveu, M. Vernet. W—s.

DELILLE (Jacques). La Limagne, où ce grand poëte passa les premières années de son enfance, avait déjà vu naître l'illustre chancelier de l'Hôpital. Cette petite contrée est un des plus beaux pays de la France; ses champs ont été souvent célébrés par J. Delille, et rappelleront à la postérité, le souvenir si poétique :

Des prés délicieux de la chère Mantoue.

J. Delille naquit le 22 juin 1738, dans les environs de Clermont en Auvergne, fut baptisé dans cette ville, et reconnu sur les fonts de baptême par Antoine Montanier, avocat au parlement. Sa mère appartenait à la famille du chancelier de l'Hôpital. Son père mourut peu de temps après sa naissance, lui laissant une pension viagère de 100 écus. J. Delille, avec ce modique secours, fut élevé à Paris au collége de Lisieux. Après avoir obtenu dans ses premières études des succès qui présageaient ceux qu'il devait obtenir dans la carrière littéraire, J. Delille, né sans fortune, fut obligé d'accepter au collége de Beauvais des fonctions obscures qui ne le plaçaient pas même au dernier rang des professeurs. « Celui qui devait, a dit M. Delambre, enrichir un jour notre langue poétique, fut réduit à « donner à des enfants des leçons de syntaxe. » A la destruction d'un ordre fameux, on lui offrit au collége d'Amiens une place de professeur d'humanités, et ce fut dans la patrie de Gresset qu'il commença la traduction des *Géorgiques*, entreprise qui présentait tant de difficultés et qu'il acheva avec tant de gloire. De retour à Paris, il obtint une place de professeur au collége de la Marche, et fut souvent nommé par l'université pour haranguer le parlement et les autres corps de la magistrature, dans les solennités académiques. Il se fit d'abord connaître par quelques odes, et par une *Épître à M. Laurent*, où il a décrit d'une manière élégante et poétique les procédés des arts. On crut déjà reconnaître dans cette épître le talent de rendre en vers les détails les plus difficiles à exprimer dans une langue accusée longtemps d'être à la fois pauvre et dédaigneuse. Il concourut une fois pour le prix de poésie à l'Académie française; le sujet qu'il traita était la bienfaisance. Thomas, son compatriote et son maître, remporta le prix; mais on distingua dans l'ode du jeune auteur plusieurs strophes qui excitèrent, à la lecture publique qu'on en fit à l'Académie les plus grands applaudissements. Enfin, encouragé par les suffrages du fils du grand Racine, il publia la traduction des *Géorgiques*, et les Français apprirent, avec autant de surprise que d'admiration, que leur langue était capable de rendre toutes les beautés des anciens, et les procédés de l'agriculture, auxquels notre poésie paraissait se refuser. Cette traduction n'est pas seulement un ouvrage prodigieux par la quantité d'obstacles vaincus et de préjugés domptés, c'était encore, évidemment, de tous les poëmes qu'on avait publiés depuis plus d'un siècle, celui qui avait créé dans la poésie française les richesses les plus nouvelles et les plus inconnues. Voltaire en fut si frappé, que, sans avoir aucun rapport avec Delille, ne connaissant ni ses amis, ni ses principes, il écrivit à l'Académie pour l'engager à recevoir dans le sanctuaire des lettres un homme dont le talent avait agrandi la littérature, le champ de la poésie et la gloire de la nation. L'envie, doublement irritée par un bel ouvrage et par un beau procédé, voulut au moins trouver à Delille des modèles et des rivaux; elle exhuma une ancienne traduction des *Géorgiques* de Martin, et celle de Lefranc de Pompignan; elle se souvint des essais du jeune Malfilâtre; elle rappela même l'épisode d'Aristée traduit par Lebrun. J. Delille ne répondit point à ses détracteurs, profita des observations de Clément quand il les trouva justes, convint de ses fautes avec beaucoup de franchise, et se fit pardonner ses beaux vers. En 1772, il fut nommé avec M. Suard à l'Académie française; mais cette nomination n'eut point de suite. Le roi, sur la représentation que lui fit le maréchal de Richelieu, que Delille était trop jeune, et que Voltaire n'avait été lui-même admis dans ce corps qu'à l'âge de cinquante-cinq ans, ordonna que l'Académie fît une nouvelle

élection. Deux ans après, Delille fut de nouveau élu l'un des quarante, et le roi confirma sa nomination avec des témoignages d'estime qui réparèrent ce que son refus avait eu de désobligeant. Il remplaça la Condamine, et loua son prédécesseur dans un discours élégant et ingénieux qui mérite une place parmi les meilleures productions académiques. Peu d'années après sa réception, Delille acheva son poëme des *Jardins*; l'envie fut réveillée une seconde fois. On publia des volumes de critiques contre ce poëme rempli de descriptions pittoresques et brillantes : les critiques ont été oubliées, et le poëme des *Jardins* a été traduit dans toutes les langues. Un homme d'esprit, en envoyant à Delille une brochure dans laquelle son poëme était peu ménagé, lui écrivit : « Il faut « avouer que vos ennemis sont bien peu diligents; « ils en sont seulement à leur septième critique, « et vous en êtes à votre onzième édition. » Delille ne répondit pas plus aux critiques des *Jardins* qu'à celles qu'on avait faites de la traduction des *Géorgiques* : la douceur de son caractère, le modeste aveu de ses fautes, et son silence, devaient à la fin désarmer ses rivaux ou ceux qui croyaient l'être. Ami de M. de Choiseul-Gouffier, Delille le suivit dans son ambassade à Constantinople. Trop près des beaux climats de la Grèce, pour ne pas visiter des lieux si chers aux muses, il s'embarqua sur un bâtiment qui relâcha au rivage d'Athènes. Au retour, le canot où était l'ambassadeur et sa suite fut poursuivi par deux forbans qui étaient sur le point de l'atteindre. Au milieu de la consternation et du silence qui régnaient dans tout l'équipage, Delille donna des marques de sang-froid et de gaîté dont toutes les gazettes parlèrent dans le temps : « Ces coquins-là, disait le poëte, ne s'attendent « pas à l'épigramme que je ferai contre eux. » Enivré de la vue des monuments antiques qu'il parcourait dans la patrie de Sophocle et d'Euripide, il écrivit alors à une dame de Paris une lettre qui eut un grand succès, et qui est pleine de l'enthousiasme avec lequel il avait vu les ruines de cette ville fameuse. Delille, en quittant la ville d'Athènes, arriva à Constantinople où il passa l'hiver et presque tout l'été à la charmante maison de Tarapia, vis-à-vis l'embouchure de la mer Noire, où il avait sous les yeux le magnifique spectacle des innombrables vaisseaux qui entrent de la mer Noire dans le Bosphore, et du Bosphore dans la mer Noire ; cette foule de barques légères, dorées et sculptées qui se croisent sans cesse sur ce bras de mer, et lui donnent un air si animé, et, sur l'autre bord, les superbes prairies d'Asie, ombragées de beaux arbres, traversées par de belles rivières, et ornées d'un nombre infini de kiosques. C'est dans ces belles prairies qu'il passait toutes ses matinées, travaillant à son poëme de l'*Imagination*, au milieu des scènes les plus propres à l'inspirer. Il trouvait un plaisir extrême à déjeuner tous les jours en Asie, et à revenir dîner en Europe. On a reconnu dans son poëme les impressions qu'il reçut de ces superbes paysages. Delille, revenu dans sa patrie, reprit, toujours avec le même succès, ses fonctions de professeur de belles-lettres dans l'université, et de poésie latine au collége de France. Un auditoire très-nombreux venait l'entendre expliquer Juvénal, Horace, et surtout son cher Virgile. La manière dont il lisait les vers, faisait dire à ceux qui l'avaient entendu, que ces poëmes étaient expliqués lorsqu'il les avait lus. Il lisait souvent ses propres vers après avoir lu ceux de Virgile, et ses élèves avaient à la fois deux modèles. Un de nos savants les plus distingués, qui fut lui-même l'élève de Delille, a fait entendre sur la tombe de son ancien maître ces paroles touchantes : « Ceux qui l'ont entendu « (c'est M. Delambre qui lui rend ce témoignage), « dans les séances académiques ou dans ses leçons « au collége de France, savent si jamais personne « égala la grâce et la chaleur entraînante avec la- « quelle il récitait les vers. Que ceux qui l'ont en- « tendu plus tard se le représentent à l'âge de « vingt-quatre ans; ils pourront se faire une idée « de ce que je devais éprouver dans les explica- « tions auxquelles ne suffisait pas le temps ordi- « naire des classes, et qu'il avait l'excessive bonté « de reprendre et de me continuer en particulier. « Un demi-siècle d'intervalle n'a pu effacer ces « impressions délicieuses auxquelles s'est joint un « vif sentiment de reconnaissance dès que j'ai pu « faire la réflexion que c'était à un enfant de « treize ans qu'il prodiguait ces trésors d'érudi- « tion, d'enthousiasme et de talent poétique. » Les vers avaient dans la bouche de Delille un charme inexprimable; c'est pour lui qu'on avait trouvé le mot de *dupeur d'oreilles*. Mais la manière dont le public a toujours accueilli ses poëmes imprimés, prouve bien qu'il n'avait pas besoin de la séduction du débit pour assurer leur succès. Lorsque le poëme des *Jardins* parut, le comte de Schomberg, qui avait trouvé les vers encore plus agréables à la lecture qu'il en fit lui-même, lui dit d'une manière également délicate et flatteuse : « Je « vous avais bien toujours dit que vous ne saviez « pas lire vos vers. » Delille était riche des bienfaits de la cour, sans qu'il les eût jamais sollicités; sa fortune s'évanouit à la révolution; il s'en consola en faisant des vers charmants sur la pauvreté. Pendant que la terreur régnait sur la France, il gémit dans la retraite sur les malheurs de la patrie. Deux jours avant la cérémonie bizarre à laquelle on donna le nom de *Fête de l'Être Suprême*, Robespierre lui fit demander un hymne qu'il eut le courage de refuser, répondant aux menaces qu'on lui faisait « que la guillotine était fort com- « mode et fort expéditive. » Sur la demande réitérée que lui fit le président d'un comité révolutionnaire, il composa un dithyrambe, dont l'esprit et le sens étaient peu propres à lui concilier les suffrages des chefs de la révolution; car le poëte, dans plusieurs strophes, y peignait d'une manière neuve l'effrayante immortalité du coupable, et

l'immortalité consolante de l'homme de bien. En 1794, Delille s'éloigna de Paris, où les troubles politiques avaient fait oublier la littérature, où les muses ne trouvaient plus de sujets d'inspiration, ni le calme si nécessaire à leurs travaux. Il se retira à St-Diez, patrie de madame Delille, où il acheva dans une solitude profonde et à l'abri de toute distraction, sa traduction de l'*Enéide*, qu'il avait commencée depuis trente ans. Après avoir séjourné plus d'un an dans les Vosges, voyant le peu de tranquillité qui régnait en France, et les révolutions qui s'y succédaient avec une rapidité incroyable, Delille se réfugia à Bâle, où il séjourna plusieurs mois dans une solitude laborieuse. En 1796, il passa de Bâle à Glairesse, village charmant de la Suisse, situé au bord du lac de Bienne, vis-à-vis l'île célèbre de St-Pierre, décrite d'une manière si ravissante par le malheureux Rousseau, qui la choisit pour son asile. Le gouvernement de Berne, à qui cette île appartenait, voulut réparer, dans la personne de J. Delille, la rigueur que son prédécesseur avait exercée envers Rousseau, en le bannissant de cette île délicieuse où il était venu cacher ses malheurs, sa défiance et sa célébrité. Le poëte obtint le droit de bourgeoisie dans cette même île dont l'illustre prosateur avait été banni. Delille trouva dans le voisinage de Glairesse tout ce qui flattait sa passion pour les beautés pittoresques de la nature : un beau lac, de belles montagnes, des rochers et des cascades. C'est là qu'il acheva l'*Homme des Champs* et le poëme des *Trois Règnes de la Nature*. Nulle part il n'éprouva plus d'inspiration et de délices dans ses compositions poétiques. Après deux ans de séjour à Soleure, il se rendit en Allemagne, où il composa le poëme de la *Pitié*, et passa ensuite deux ans à Londres, pendant lesquels il traduisit le *Paradis perdu*. Cette traduction, faite de verve, est un de ses plus beaux ouvrages ; il travailla avec tant de zèle et d'ardeur à ce monument poétique, qu'il fut achevé en moins de quinze mois. Lorsque, dans la suite, on le félicitait sur une entreprise si heureusement terminée, le poëte répondait qu'elle lui avait coûté la vie. En effet, à peine venait-il de traduire la belle scène des adieux d'Adam et d'Ève au paradis terrestre, qu'il sentit la première attaque de paralysie dont les suites l'ont conduit au tombeau. En 1801, J. Delille revint à Paris : il y apporta le fruit de ses travaux, et, s'il est permis d'employer ici une image champêtre qui ne déplaira point à son ombre, il rentra dans sa patrie, comme l'abeille rentre dans sa ruche, chargé des trésors qu'il avait amassés dans ses courses nombreuses. Il jouit pendant plusieurs années de cette tranquillité si chère aux muses. Il publia plusieurs de ses poëmes, et fut témoin de leurs succès. Sollicité plusieurs fois de faire partie de l'Institut, il rentra au sein de l'Académie avec MM. Suard, Morellet, et quelques autres de ses anciens confrères que la révolution en avait exclus. Plusieurs fois le public fut attiré dans les séances de l'Académie par le plaisir de voir et d'entendre le poëte dont il avait admiré les ouvrages. Delille sortait quelquefois de sa retraite et faisait le bonheur de quelques sociétés choisies. Personne n'avait dans le monde un esprit si facile, si brillant, une gaîté si douce, si inaltérable. Personne ne parlait, ne racontait avec plus de charmes, et n'écoutait avec plus d'indulgence. Il avait peint l'homme aimable dans son poëme de la *Conversation* ; tous ceux dont le poëte était connu ne trouvaient qu'en lui le modèle qu'il avait imaginé. Madame Dumolé avait tracé de J. Delille un portrait qui achèvera de le faire connaître : « Je vais peindre, dit-elle, un grand homme, « et un homme que j'aime. L'entreprise pourrait « paraître téméraire ou suspecte ; mais les ca- « ractères du génie s'offrent assez sensiblement en « lui pour suppléer au talent, et rassurer contre « les illusions de l'amitié. Rien ne peut se compa- « rer ni aux grâces de son esprit, ni à son feu, ni « à sa gaîté, ni à ses saillies... Ses ouvrages même « n'ont ni le caractère ni la physionomie de sa « conversation. Quand on le lit, on le croit livré « aux choses les plus sérieuses ; en le voyant, on « jugerait qu'il n'a jamais pu y penser... Ses « idées se succèdent en foule, et il les communi- « que toutes : il n'a ni jargon, ni recherche ; sa « conversation est un heureux mélange de beau- « tés ou de négligences, un aimable désordre qui « charme toujours et étonne quelquefois... Son « âme a quinze ans, aussi est-elle facile à con- « naître ; elle est caressante, elle a vingt mouve- « ments à la fois, et cependant elle n'est pas in- « quiète ; elle ne se perd jamais dans l'avenir, et « a encore moins besoin du passé. Sensible à « l'excès, sensible à tous les instants, il peut être « attaqué de toutes les manières... Il se livre vo- « lontiers à un seul objet ; il ne s'ennuie jamais ; « il n'a besoin ni d'un grand monde, ni d'un grand « théâtre, et parfois il oublie ce que la postérité « lui promet : bien vraiment il se *laisse être heu- « reux*... Si sa conduite n'est pas sagement com- « binée, elle est pure, et s'il n'a pas de grands « traits de caractère, il y supplée par des manières « piquantes, la simplicité, les grâces, une gaîté si « vraie, si jeune, si naïve, et pourtant si ingé- « nieuse, qu'elle le fait sans cesse entourer comme « une jolie femme ; enfin, par un charme inex- « primable qui vous inspire tout à la fois les mou- « vements de curiosité et d'inclination, qui ne sont « ordinairement sentis que pour un charmant en- « fant... C'est le poëte de Platon, un être sacré, « léger et volage. » L'âge n'avait point altéré sa gaîté, ni rien ôté à son talent et aux facultés de son esprit ; il travaillait à un poëme *sur la Vieillesse*, et disait quelquefois à ses amis, qu'il n'était que trop *plein de son sujet*. Lorsqu'il fut frappé pour la cinquième fois d'une attaque d'apoplexie, celui qui écrit cette notice a passé plusieurs heures auprès de son lit de mort. Il a vu une famille au désespoir, des gens de lettres, des amis des arts, pleurant la perte qu'ils allaient faire, espé-

rant encore que la nature ferait un miracle pour le poëte auquel elle avait accordé tous ses dons, et ne pouvant détacher leurs regards de ce lit muet et silencieux, où expirait le chantre de l'*Imagination*. Delille est mort le 1er mai 1813, à l'âge de 75 ans. L'Académie française en corps, et tout ce que la capitale avait de professeurs, de savants, d'hommes de lettres distingués, ont assisté à ses funérailles, et plusieurs discours éloquents ont été prononcés sur sa tombe. Sa veuve lui a fait élever au cimetière du P. Lachaise un monument simple, et tel qu'il l'avait d'avance décrit lui-même dans la dédicace de son poëme de l'*Imagination*. Aucun poëte, ni dans l'antiquité, ni parmi les modernes, n'a laissé un plus grand nombre de vers et de beaux vers. S'il a souvent négligé l'invention dans la conception et l'ensemble de ses poëmes, aucun écrivain n'a jamais montré plus d'esprit, n'a répandu plus de richesses dans les détails. Personne, mieux que lui, n'a possédé tous les secrets de la versification, n'a mieux connu l'art d'ennoblir les mots par leur emploi, et de donner à la pensée un coloris brillant, à la langue une harmonie soutenue, de trouver des expressions poétiques, pour des détails étrangers à la poésie ; d'être toujours poëte malgré les obstacles, et de faire ressortir de la difficulté vaincue les plus grandes et les plus étonnantes beautés. Les ouvrages de Delille qui le recommandent le plus à l'admiration de la postérité, sont les poëmes *des Jardins* et de l'*Imagination*, et les traductions des chefs-d'œuvre de Milton et de Virgile. On trouve, dans le poëme *des Jardins*, toute la grâce, tout l'éclat de son talent. Aucun ouvrage de la langue française n'offre plus de variété dans les couleurs, un plus grand nombre de beaux et riches tableaux, et de vers ingénieux et brillants, que le poëme de l'*Imagination*. Les Anglais, jaloux de leur Milton, s'obstinent à dire que le *Paradis perdu* n'est point traduit par J. Delille : nous ne disputerons point avec les Anglais sur la fidélité de la traduction; nous dirons même que cette traduction est faite avec tant de chaleur et de verve, qu'on pourrait la prendre pour un poëme original. Si le poëte français est resté inférieur à Milton dans quelques passages du 4e livre, il n'a été souvent infidèle au poëte anglais que pour lui prêter de nouvelles beautés, comme on peut le voir dans le chant de la création et dans quelques autres. La traduction des *Géorgiques* est un de ces ouvrages sur lesquels la postérité a déjà prononcé, et qui ne nous laisse plus rien à dire. Pour traduire l'*Enéide*, le poëte avait plus de difficultés à vaincre que pour traduire le poëme des *Géorgiques*, parce que dans l'un il suffit de décrire, et que dans l'autre il faut toujours raconter. Il est beaucoup moins difficile dans la poésie française de faire des tableaux que de faire des récits. Cependant Delille a très-souvent surmonté toutes les difficultés avec un bonheur qui n'appartenait qu'à son talent. Les passages les plus difficiles à exprimer en français sont presque toujours ceux qu'il a le mieux rendus. Le respect que Delille avait pour les beautés de Virgile ne lui permettait d'en négliger aucune ; le scrupule avec lequel il a voulu traduire chaque mot, chaque épithète de son modèle lui ôte quelquefois l'avantage de la précision. On a critiqué quelques légers défauts de cet ouvrage avec plus d'amertume que de justice. Plusieurs poëtes ont voulu le refaire, et chaque fois qu'il a paru une nouvelle traduction de l'*Enéide*, le mérite de celle de Delille a été mieux senti. Toujours docile à la censure, l'immortel traducteur de Virgile a été beaucoup plus sévère encore pour lui-même que la critique. Une nouvelle édition de sa traduction, commencée longtemps avant sa mort, renferme plusieurs passages corrigés ou refaits, et plus de 4,000 vers nouveaux. Nous ne parlerons point des autres poëmes de Delille, qui tous offrent de grandes beautés, et suffiraient pour faire la réputation d'un grand poëte. Delille est du petit nombre des écrivains qui ont également bien écrit en prose et en vers. Le discours qu'il a placé à la tête de la traduction des *Géorgiques* est une production très-remarquable, et qui prouve que le poëte aurait pu obtenir un rang distingué parmi nos prosateurs. Il ne nous reste plus qu'à donner la date de la publication de ses poëmes : 1° *les Géorgiques de Virgile, traduites en vers français*, Paris, 1769, in-12, 1782 et 1785, 1809, dans tous les formats, avec des notes et des variantes ; 2° *les Jardins*, ou *l'Art d'embellir les paysages, poëme en 8 chants*, 1780 ; nouvelle édition, Londres, 1800 ; Paris, 1802 ; 3° l'*Homme des Champs* ou *les Géorgiques françaises*, 1800 ; M. Dubois a traduit cet ouvrage en vers latins, 1808, in-18°, avec le texte en regard ; 4° *Poésies fugitives*, 1802 ; le recueil donné sous le titre de *Poésies diverses*, an 9, 1801, in-12 et in-18, a été désavoué par Delille. 5° *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme, suivi du passage du St-Gothard, poëme traduit de l'anglais de madame la duchesse de Devonshire*, 1802 ; 6° *la Pitié, poëme en 4 chants*, Londres et Paris, 1803 ; 7° l'*Enéide de Virgile, traduite en vers français*, 1804 ; 2e édition, 1814 ; 8° *le Paradis perdu, traduit en vers français*, 1805 ; 9° l'*Imagination, poëme en 8 chants*, 1806 ; 10° *les Trois Règnes de la Nature*, 1809 ; 11° *la Conversation*, 1812. Quelques-uns des ouvrages de Delille ont été imprimés in-12 ; tous l'ont été plusieurs fois in-4°, in-8° et in-18. Le format grand in-8° offre la collection la plus complète et la plus uniforme ; elle est composée de 17 volumes. Il a paru de la plus grande partie de ces ouvrages un grand nombre de contrefaçons en petit in-18, toutes incorrectes et horriblement imprimées à l'étranger, ou à Avignon, avec l'indication frauduleuse de Paris. C'est à Delille que l'on doit l'article la Bruyère de la *Biographie universelle*. Le poëme *des Jardins*, *l'Homme des Champs* et plusieurs ouvrages de Delille, ont été traduits en italien, en anglais, et dans plusieurs langues modernes. Ses *Œuvres*, nouvelle édition,

revue, corrigée et augmentée; Paris, Michaud (imprimerie de Jules Didot), 1824, 16 vol. grand in-8°, pap. vél. MM. Regnault-de-St-Jean-d'Angely, Arnault, Delambre, ont prononcé l'éloge funèbre de J. Delille sur sa tombe. M. Tissot a aussi prononcé l'éloge de ce grand poëte, dans la chaire du collége de France, où il l'a remplacé. M. Campenon a succédé à Delille dans la seconde classe de l'Institut. M—D.

DELILLE. *Voyez* LILLE.

DELISLE. *Voyez* LISLE et ROMÉ.

DELISLE DE SALES. *Voyez* LISLE.

DELISLE (CLAUDE), géographe et historien, né à Vaucouleurs, dans le diocèse de Toul, le 5 novembre 1644, fit ses études au collége de Pont-à-Mousson, prit ses degrés en droit, et plaida pendant quelques années. Il renonça ensuite au barreau, et vint à Paris où il donna des leçons d'histoire. L'intérêt qu'il sut répandre sur ses cours, la nouveauté de sa méthode, qui facilitait les progrès des élèves, le firent connaître d'une manière avantageuse. Le duc d'Orléans lui-même voulut suivre les leçons de Delisle, et longtemps après il lui en témoigna sa reconnaissance, en le nommant à une place de censeur, et en lui faisant payer des gratifications. Delisle s'était marié en 1674, et il mourut le 2 mai 1720, laissant quatre fils, tous célèbres dans l'histoire des sciences. On a de lui les ouvrages suivants: 1° *Relation historique du royaume de Siam,* Paris, 1684, in-12: elle est estimée pour l'exactitude. 2° *Atlas historique et généalogique,* Paris, 1718, in-4°: il est moins connu qu'il ne le mérite. 3° *Abrégé de l'histoire universelle,* Paris, 1731, 7 vol. in-12, superficiel. Ce fut pourtant Lancelot, à qui le manuscrit avait été confié par la famille, qui le fit imprimer avec un éloge de l'auteur. 4° *Traité de chronologie,* imprimé avec l'*Abrégé chronologique* de Pétau, traduit par Maucroix, Paris, 1730, 3 vol. in-8°. 5° *Introduction à la géographie avec un traité de la sphère,* Paris, 1746, 2 vol. in-12. On l'attribua par erreur à Guillaume Delisle qui avait annoncé, sous le même titre, un ouvrage qui n'a jamais été terminé. Celui de Claude, rédigé d'après les cahiers qu'il dictait à ses élèves, est depuis longtemps effacé par de meilleurs. W—S.

DELISLE (GUILLAUME), ou DE L'ISLE (1), premier géographe du roi, naquit à Paris le dernier jour du mois de février 1675. Il était fils de Claude Delisle (*voy.* l'article précédent), qui dirigea lui-même ses études avec le zèle et l'affection d'un père. Ses dispositions pour la géographie s'annoncèrent de si bonne heure, qu'à l'âge de neuf ans, il avait dressé et dessiné des cartes sur l'histoire ancienne. Les leçons de Cassini et l'amitié de Fréret contribuèrent encore à hâter les développements de ce génie précoce : il conçut, très-jeune encore, le hardi projet de réformer le système de la géographie, et de le reconstruire en entier sur de nouvelles bases. A vingt-cinq ans, il avait terminé cette difficile entreprise. Ce fut à cet âge, et dans l'année 1700, qu'il fit paraître à la fois une mappemonde, des cartes d'Europe, d'Asie et d'Afrique, un globe céleste, et un globe terrestre d'un pied de diamètre. Pour bien comprendre le mérite de ces ouvrages, il est nécessaire d'exposer l'état de la géographie en Europe à l'époque où ils parurent, c'est-à-dire, à l'ouverture du 18e siècle. Nicolas Sanson avait perfectionné l'édifice de la science qu'avaient élevé l'érudition d'Ortelius et l'habileté de Mercator : cependant, quoique Sanson occupât, de son vivant, la première place, et que presque toutes les cartes qui se publiaient alors ne fussent que des copies des siennes, il n'avait point porté la géographie à ce degré de perfection que les découvertes astronomiques faites de son temps lui permettaient d'atteindre. Il suivit trop aveuglément les longitudes de Ptolémée, et méconnut les modules de toutes les mesures itinéraires anciennes, et de la plupart des modernes. Après sa mort, ses fils et petit-fils, Moullard, Guillaume et Adrien Sanson, reproduisirent ses cartes avec de faibles changements de détails, et sans aucun égard pour les observations astronomiques qui se multipliaient de jour en jour (*voy.* VENDELIN). En 1692 et en 1693, Lahire et Cassini (1) leur avaient fait ce reproche, qui fut plusieurs fois renouvelé depuis. Il était évident que le système entier de la géographie avait besoin d'une réforme générale; déjà même Vendelin et Riccioli avaient tenté cette réforme, sans cependant tracer aucune carte. Pour l'opérer entièrement, il fallait coordonner les nouvelles observations avec les nombreuses relations des voyageurs, avec les routiers de navigation non moins nombreux, avec une assez grande quantité de cartes déjà levées dans différents pays. Une pareille tâche était au-dessus des forces du Vénitien Coronelli que le cardinal d'Estrées avait fait venir de Venise pour travailler aux deux grands globes de Marly, de Cantelli et de Tillemont, connu sous le nom de du Trallage, tous les trois aux gages du graveur Nolin, et publiant, depuis la mort de Sanson, des cartes inférieures à celles de cet homme célèbre. Cependant Cassini, pour mieux faire comprendre aux géographes l'énormité de leurs erreurs et les besoins de la science, traça, en 1696, sur le pavé du salon occidental de l'observatoire, un planisphère, sur lequel étaient trente-neuf positions, placées selon les observations récentes. Ce planisphère fut réduit et gravé par Nolin. Mais dans son globe terrestre, dans sa mappemonde et dans ses cartes des quatre parties du monde, Delisle montra qu'il avait exécuté ce que Cassini avait proposé. Sur ce plan du monde entièrement neuf, que Delisle venait de faire paraître, la Méditerranée se trouvait rétrécie de 300 lieues en longi-

(1) C'est de cette dernière manière qu'il écrivait lui-même son nom dans ses premiers ouvrages; il la changea depuis, et écrivit constamment *Delisle.* Cependant, après sa mort, son frère l'astronome, en publiant une carte posthume de son frère, le célèbre géographe, écrivait encore *de L'Isle.*

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences,* t. 8, p. 711, 715.

tude, et l'Asie de 500. Quoique le planisphère de Cassini eût précédé de quatre ans la publication de ces importants travaux, quoique les tables de Vendelin et les savantes discussions de Riccioli fussent déjà connues depuis longtemps, quoiqu'enfin Hondius, dès l'an 1630, eût placé sur ses cartes, au 165e degré de longitude, les côtes orientales de la Chine, que les Sanson s'obstinèrent toujours à reculer jusqu'au 180e, cependant Delisle recueillit seul, avec raison, la gloire de tous ces grands changements, parce que lui seul avait prouvé qu'ils étaient d'accord avec les mesures itinéraires anciennes et modernes, avec les relations et descriptions géographiques connues jusqu'alors; parce que lui seul enfin, avec un petit nombre de points donnés, avait su, par de longues et savantes combinaisons, assigner aux diverses régions du globe leur véritable place. Delisle doit donc être regardé comme le principal créateur du système de géographie des modernes; système dont d'Anville a depuis admirablement bien perfectionné tous les détails. Les globes et les cartes du jeune Delisle furent l'objet de l'admiration générale, et lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, qui le reçut en 1702. Nolin, qui avait le titre de géographe du roi, voulut dérober à Delisle sa réputation et ses succès, en faisant graver et paraître presqu'en même temps une mappemonde en 4 feuilles, copiée sur les cartes nouvelles qui avaient valu à leur auteur des éloges si bien mérités. Nolin ajouta, comme c'est l'ordinaire, l'imposture au plagiat. Il insinua que Delisle avait copié ses cartes, ou plutôt celles de du Trallage, son géographe. Delisle se vit forcé de démontrer, par une critique raisonnée, insérée dans le *Journal de Trévoux*, les fautes énormes et l'incapacité de du Trallage, et enfin il finit par attaquer en justice, comme plagiaire, Nolin, qui ne cessait de le harceler. Les écrits que Delisle publia dans le cours de ce procès qui dura six ans, intéressent l'histoire de la géographie, et sont trop peu connus. Ils consistent en: 1° une *Requête au roi et à son conseil*, in-fol., 28 p.; 2° *Mémoire pour Guillaume de l'Isle, de l'Académie des sciences, contre le sieur Nolin, géographe ordinaire du roi*, in-fol., 20 p.; 3° *Arrêt du conseil d'État privé du roi*, renfermant le rapport des experts, et les observations de Delisle sur ce rapport, in-fol., 15 p. Cet arrêt porte que les planches de la carte du sieur Nolin, convaincu de plagiat, seront saisies, rompues et supprimées, et que tous les exemplaires seront saisis, confisqués, et mis au pilon. Delisle ne fit point mettre à exécution cette sentence rigoureuse; il fit seulement effacer ce qu'on lui avait pris de plus important sur les cartes de Nolin, et il lui laissa ses cuivres, qui étaient ornés de belles vignettes. Après être sorti triomphant de cette lutte, Delisle publia successivement un grand nombre de cartes de géographie ancienne et moderne pour toutes les parties du monde et pour diverses époques de l'histoire. Elles augmentèrent sa réputation et les progrès de la science dont il fut regardé sans contestation comme le chef. Fréret (*Mercure de France*, mars 1726, p. 475) a donné la liste de ces cartes de Delisle (1), et indiqué l'année de leur publication; la totalité se monte à plus de 100 feuilles; et, dans ce nombre, nous devons surtout remarquer aujourd'hui la dernière édition de sa mappemonde, que Delisle publia, en 1724, avec de grands changements, parce qu'elle marque les bornes où s'étaient arrêtés les progrès de la géographie deux années avant la mort de ce géographe, et, lorsque d'Anville n'avait encore fait paraître que quelques cartes peu remarquables sur la France pour accompagner l'ouvrage de Longuerue. Malgré les progrès immenses de la géographie depuis la mort de Delisle, les cartes de ce géographe, comme toutes celles qui sont originales, et non copiées ou réduites d'après d'autres cartes, peuvent encore être consultées avec fruit, parce qu'il s'y trouve souvent des positions exactes qui ont été méconnues ou négligées par les géographes qui ont suivi (2). Il en est d'ailleurs quelques-unes, relatives à certaines époques de l'histoire ancienne ou du moyen âge, qu'on n'a pas refaites depuis. Indépendamment des mémoires composés pour le procès avec Nolin, et dans lesquels Delisle a donné l'analyse de ses premiers ouvrages, ce géographe a publié, dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, les mémoires suivants: 1° année 1708, p. 365, *Conjecture sur la position de l'île Méroé*; 2° année 1710, p. 353, *Observation sur la variation de l'aiguille aimantée*; 3° année 1714, p. 175, *Justification des mesures des anciens en matière de géographie*; 4° année 1716, p. 86, *Sur la longitude du détroit de Magellan*; 5° année 1720, *Détermination géographique de la situation et de l'étendue des différentes parties de la terre*: ce mémoire est très-remarquable, et un de ceux qui portent le plus l'empreinte du génie géographique; 6° année 1721, p. 56, *Détermination de la situation et de l'étendue des pays traversés par le jeune Cyrus et par les 10,000 Grecs dans leur retraite*; 7° même année, p. 245, *Remarques sur la carte de la mer Caspienne, envoyée à l'Académie par Sa Majesté czarienne*; 8° année 1725, p. 48, *Examen et comparaison de la grandeur de Paris et de Londres, et de quelques autres villes anciennes et modernes*. Dès l'an 1700, lors de la publication de ses premiers travaux, Delisle annonça qu'il rendrait compte des changements dont il était l'auteur, dans un ouvrage spécial, intitulé: *Introduction à la géographie*; mais la mort ne lui permit pas d'achever cet ouvrage,

(1) On trouve aussi la liste des cartes de G. Delisle, avec la date des corrections qu'y a faites Buache, dans la *Méthode pour étudier la géographie*, par Lenglet-Dufresnoy, 4e édition in-12, t. 1, p. 556.

(2) Ainsi, la contrée de Serinagar, dans l'Hindoustan, insérée sur toutes les cartes récentes, depuis que des voyageurs en ont de nouveau constaté l'existence, se trouvait déjà bien placée sur les cartes de Delisle, tandis qu'après sa mort d'Anville, l'ayant confondue avec Kachmyr, dont la capitale se nomme aussi Serinagar, l'avait fait bannir pendant cinquante ans de toutes les cartes de géographie.

dont Fréret a fait connaître le plan dans un écrit curieux et savant, intitulé : *Lettre de M**** (Fréret) *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour la défense de M. Guillaume Delisle, à l'auteur des mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* in-12, Paris, 1731. Delisle eut l'honneur d'enseigner la géographie à Louis XV, qui prit sous un tel maître un goût particulier pour cette science, sur laquelle il composa même un petit ouvrage (*voy.* Louis XV). Ce monarque le récompensa des leçons qu'il en avait reçues, en créant pour lui le titre de premier géographe du roi, qui n'existait pas auparavant, et dont le brevet lui fut conféré le 24 août 1718 avec une pension de 1,200 livres. Pierre le Grand, pendant son séjour à Paris, allait voir familièrement le géographe Delisle, pour lui donner ses remarques sur la Moscovie, « et plus « encore, dit Fontenelle, pour connaître mieux que « partout ailleurs son propre empire. » Delisle, âgé de 51 ans, jouissait d'une santé forte et vigoureuse, et travaillait à des cartes destinées pour l'*Histoire de Malte,* de Vertot, lorsqu'après avoir passé plusieurs jours de suite dans son cabinet, il sortit après dîner le 5 janvier 1726, et fut frappé dans la rue d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut le même jour sans avoir repris connaissance. Son éloge a été fait par Fontenelle. W—R.

DELISLE (Simon-Claude), second fils de Claude, et frère du précédent, né à Paris au mois de décembre 1675, fit son étude principale de l'histoire, à l'exemple de son père, et se rendit bientôt capable de le suppléer dans ses leçons. Suivant les éditeurs de la *Bibliothèque de la France,* il eut la plus grande part à la *Défense de l'antiquité de la ville et siége épiscopal de Toul,* Paris, 1702, in-8°. Quelques-uns attribuent le fond de cet ouvrage à Nicolas Clément, et d'autres au P. Benoît, capucin de Toul. On a encore de Delisle une édition des *Tables chronologiques du P. Pétau,* traduites en français, augmentées et mises dans un meilleur ordre, Paris, 1708, en 2 grandes feuilles ou cartes, et quelques petits écrits sur l'histoire de France. On assure qu'il en préparait de plus considérables, lorsqu'il mourut à Paris en 1726. W—S.

DELISLE (Joseph-Nicolas), frère des précédents, né à Paris en 1688, avait commencé ses études sous son père, et les termina au collége Mazarin. L'éclipse de soleil du 12 mars 1706 piqua vivement sa curiosité, et le désir de connaître la cause de ce phénomène l'engagea à se livrer avec plus d'ardeur à l'étude des mathématiques. Avant d'avoir acquis aucune notion de l'astronomie, il avait résolu plusieurs problèmes de cette science par la force de son esprit, et au moyen de procédés ingénieux de son invention; aussi ses progrès furent-ils très-remarquables. En 1710, il obtint la permission d'habiter le dôme du Luxembourg; mais ce ne fut que deux ans après qu'il put y établir un observatoire, et qu'on lui accorda les instruments dont il avait besoin pour opérer. Il ne tarda pas à réaliser les espérances qu'on avait conçues de son application, et l'Académie des sciences s'empressa de le recevoir au nombre de ses membres, en 1714. Il y lut différents mémoires sur l'observation des solstices, sur une éclipse de Vénus, sur une éclipse de Jupiter et de ses satellites par la lune, etc. Bientôt après, il se vit obligé de quitter le Luxembourg, et le mauvais état de sa fortune le contraignit d'accepter une pension de 600 livres, que lui offrit le régent, pour aider Boulainvilliers dans ses calculs d'astrologie judiciaire. Il n'abandonna cependant jamais la véritable science, et il continua à faire part de ses découvertes à l'Académie. Il observa le passage de Mercure sur le soleil en 1723 à l'Observatoire, et l'éclipse totale de soleil du 22 mai 1724 au Luxembourg, où on lui avait rendu son logement. Cette même année, il fit le voyage de Londres, où il fut accueilli par Newton qui lui fit présent de son portrait, et par Halley qui lui communiqua les tables astronomiques qu'il ne publia que longtemps après. Le czar Pierre, pendant son séjour en France, avait apprécié le mérite de Delisle, et l'avait vivement sollicité de se rendre dans ses États, pour y fonder une école d'astronomie. L'impératrice Catherine revint sur ce projet, et Delisle, sollicité de nouveau, céda enfin, et partit pour la Russie, où il demeura près de 22 années. L'école d'astronomie de St-Pétersbourg acquit en peu de temps, par ses soins, une grande célébrité; il composait, pour l'instruction de ses élèves, des traités élémentaires, les leur expliquait, leur fournissait des livres, des instruments, et décernait avec une grande solennité des récompenses à ceux qui se distinguaient. Dans les courts instants que lui laissait sa place, il entreprit différents voyages, et en rapporta un grand nombre de faits intéressants pour la physique et la géographie. De retour en France, en 1747, Delisle reprit ses fonctions à l'Académie. Il avait employé à des expériences d'une utilité générale le magnifique traitement dont il jouissait en Russie; il revenait en offrir les résultats à son pays; mais il se trouvait aussi pauvre qu'avant d'être parti, et on ne songea point d'abord à améliorer sa condition. Enfin, le roi acheta son immense collection de pièces astronomiques et géographiques, pour les réunir au dépôt de la marine, et lui en confia la garde avec un traitement de 8,000 francs. Il avait établi son observatoire à l'hôtel de Cluni, et il y reprit la suite de ses observations avec un zèle que ni l'âge ni la faiblesse de sa santé ne purent ralentir. A la même époque, il s'occupa de terminer et de publier quelques cartes laissées imparfaites par Guillaume Delisle, son frère. Son ouvrage relatif à la géographie, le plus important, est un *Mémoire sur les nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud.* C'est le résultat des navigations entreprises par les Russes, pour découvrir un passage de la mer du Sud dans le nord de l'Amérique, et Delisle avait beaucoup contribué au succès de celle de 1741 par ses conseils et par une carte représen-

tant l'état connu de cette mer, avec les points qui restaient à visiter. Ce mémoire fut imprimé en 1752, in-4°, et il en parut l'année suivante une 2e édition, avec des augmentations et de nouvelles cartes. Delisle mourut à Paris le 11 septembre 1768. Il était membre des principales académies de l'Europe. Lalande, qui avait été son élève, fit imprimer une notice sur cet *utile* astronome dans le *Nécrologe*. Outre les ouvrages et les mémoires déjà cités, on a de lui : 1° un grand nombre d'observations insérées dans les journaux du temps, ou dans les recueils des Académies de Paris, de Berlin et de St-Pétersbourg ; 2° *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès de l'astronomie, de la géographie et de la physique,* St-Pétersbourg, 1738, in-4°. Il en promettait un autre volume, qui n'a point paru, « parce que, dit Lalande, il aimait mieux rassembler des observations que les publier ; » 3° *Eclipses circumjovialium, sive immersiones et emersiones quatuor satellitum Jovis, ad annos* 1734, 1738, *et menses priores,* 1739, Berlin, 1734, in-4°; Christfried Kirch en fut l'éditeur. 4° *Avertissement aux astronomes sur l'éclipse annulaire du soleil que l'on attend le 25 juin,* Paris, 1748, in-8° de 25 p. « C'est, dit Lalande, un traité historique très-bien fait et très-complet des éclipses annulaires. » W—s.

DELISLE (Louis), frère des précédents, prit le nom de *la Croyère,* qui était celui de sa mère. Il cultiva l'astronomie avec succès, fut reçu à l'Académie des sciences, et accompagna son frère en Russie. Il visita les côtes de la mer glaciale, la Laponie et le gouvernement d'Arkhangel, pour fixer d'une manière précise la position astronomique des points les plus importants. Il parcourut ensuite la Sibérie, se rendit au Kamtchatka, et s'embarqua en 1741 sur l'un des bâtiments de l'escadre commandée par le capitaine Bering (*voy.* Vitus Bering), pour aller en découverte. Épuisé de fatigue, il fut obligé de revenir au port d'Avatcha, où il mourut le 22 octobre de la même année. On a de lui : 1° *Recherches du mouvement propre des étoiles fixes, par des observations d'Arcturus, faites par Picard et comparées avec de pareilles observations faites au Luxembourg* (Mémoires de l'Académie des sciences, 1727) ; 2° des *Observations astronomiques* (Mémoires de l'Académie de St-Pétersbourg, 1729). Il a laissé beaucoup de notes manuscrites réunies à celles de son frère au dépôt de la marine. W—s.

DELISLE (don Joseph), né à Brainville, dans le Bassigny, vers 1690, entra au service, comme volontaire, à l'âge de seize ans; mais il renonça bientôt au métier des armes, pour embrasser la vie religieuse dans l'ordre de St-Benoît. Ses connaissances le firent choisir par ses supérieurs pour enseigner aux novices les belles-lettres, la philosophie et la théologie. Il fut fait abbé de St-Léopold de Nancy, et mourut à St-Mihiel le 24 janvier 1766. On a de lui plusieurs ouvrages, les uns purement ascétiques, et les autres sur des objets d'érudition ecclésiastique : 1° *Vie de M. Hugy, calviniste converti, ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre,* Nancy, 1731, in-12 ; 2° *Traité historique et dogmatique, touchant l'obligation de faire l'aumône,* Neufchâteau, 1736, in-8° ; 3° *Défense de la vérité du martyre de la légion thébaine, pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubourdieu,* Nancy, 1737, in-8°. Cet ouvrage a été composé en partie sur les mémoires de don Clavet, abbé d'Agaune. 4° *Histoire du jeûne,* Paris, 1741, in-8°; 5° la *Vie de St. Nicolas, l'histoire de sa translation et de son culte,* Nancy, 1745, in-8° ; 6° *Histoire de l'ancienne abbaye de St-Mihiel et de la ville qui en porte le nom, précédée de cinq dissertations préliminaires,* Nancy, 1758, in-4° ; 7° *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur, pour étudier la théologie,* Paris, 1760, in-8°; 8° *Histoire de l'abbaye d'Agaune* (aujourd'hui St-Maurice, dans le Valais). Il en est fait mention dans le *Recueil des bollandistes,* au 22 septembre. Le manuscrit original existait dans la bibliothèque de l'abbaye St-Vincent de Besançon. Don Delisle a laissé d'autres ouvrages manuscrits ; don Calmet cite des *Dissertations sur les évêques, sur les écoles des monastères, et sur les prieurés simples*. W—s.

DELISLE DE LA DREVETIÈRE (Louis-François), naquit à Suze-la-Rousse, près de Pierrelate en Dauphiné. Son père, qui était sans fortune, le destina au barreau, et l'envoya à Paris, pour y faire un cours de droit ; mais l'amour des plaisirs et le goût des lettres l'eurent bientôt dégoûté de l'étude des lois. Pressé alors par le besoin, il travailla pour le théâtre italien, où l'on ne jouait encore que des farces grossières. C'est à lui qu'on doit les premières comédies régulières qui y furent représentées. En 1721, il donna *Arlequin sauvage,* qui, suivant Laharpe, n'est qu'une pièce sans action, sans vraisemblance et sans comique ; mais le succès qu'elle a obtenu aux diverses reprises, et le plaisir qu'elle fait à la lecture, réfutent assez cette injuste critique. *Timon le Misanthrope* fut joué en 1722 : l'auteur y avait répandu des idées philosophiques assez hardies qui ne contribuèrent pas peu à sa réussite. Laharpe, dans son *Lycée,* loue beaucoup cette pièce ; mais il y trouve, ainsi que dans la précédente, plusieurs de ces *sophismes pernicieux* contre la société, que J.-J. Rousseau a ensuite développés. Delisle a fait aussi représenter avec des succès variés, *Arlequin au banquet des sept sages, le Banquet ridicule,* le *Faucon* et *les Oies de Boccace.* Ces drames ne sont pas sans mérite ; il y a de bonnes scènes dans tous, et le dialogue en est franc et naturel. Le *Berger d'Amphryse,* le *Valet auteur, Arlequin astrologue, Arlequin grand-mogol,* comédies, et quelques poésies fugitives de l'auteur, ont été recueillis en 1 volume in-12. Delisle donna en 1732 sa tragédie de *Danaüs,* qui n'eut et ne méritait aucun succès (1). Son poëme intitulé *Essai*

(1) Il donna encore en 1739, les *Caprices du cœur et de l'esprit,* comédie ; il a fait, en société avec madame Riccoboni, *Abdilly,* tragédie en prose (1729). Z.

sur l'amour-propre, 1738, in-8°, est oublié depuis longtemps; on y trouve cependant quelques vers heureux, et deux ou trois tirades passables. L'auteur, d'un caractère fier, taciturne et rêveur, n'écouta jamais les conseils de la critique, et ne put se résoudre à faire sa cour aux grands, « parce « qu'il y avait, disait-il, trop à souffrir dans leurs « antichambres, » aussi vécut-il toujours dans un état voisin de la misère. Il est mort en novembre 1756. B—G—T.

DÉLIUS (Christophe Traugott), minéralogiste, né en Saxe, en 1730, d'une famille noble, ruinée par les guerres de 17e siècle. Après avoir fait de bonnes études, il entra au service, qu'il quitta bientôt pour se livrer à la minéralogie; il alla à Vienne, où il embrassa la religion catholique. En 1756, il fut fait essayeur, et en 1761 inspecteur des mines de Hongrie. Il y composa son premier ouvrage, qui est une *Dissertation sur l'origine des montagnes, sur les filons, sur la minéralisation des métaux et particulièrement de l'or,* Leipzig, 1770, in-8°, en allemand. Le professeur Schreiber en fut l'éditeur. Délius fut chargé par l'impératrice d'instruire les jeunes élèves de l'école des mines établie peu auparavant à Schemnitz, et avec ordre de faire imprimer ses leçons: elles le furent en allemand, sous le titre d'*Anleitung zur Bergbaukunst* (c'est-à-dire: *Art d'exploiter les mines, relativement à la théorie et à la pratique*), Vienne, 1773, in-4°, avec 24 planches (1). La réputation que lui fit cet ouvrage attira sur lui l'attention de l'impératrice, qui le rappela à Vienne, et le nomma conseiller au département général des mines et des monnaies d'Autriche. Il introduisit une nouvelle manipulation du cuivre, dont le résultat fut très-avantageux au trésor impérial. C'est à lui qu'est due la découverte d'une mine d'opale en Hongrie. Il se proposait de donner des observations sur la formation de l'*oculus mundi,* une des variétés de l'opale, mais ses infirmités ne le lui permirent pas. Il se rendit à Florence, espérant que le beau climat de cette ville pourrait contribuer au rétablissement de sa santé; mais il y mourut le 21 janvier 1779. C. T—Y.

DÉLIUS (Henri-Frédéric), né le 8 juillet 1720, à Wernigerode en Saxe, où il fit son cours d'humanités et commença l'étude de la théologie. Mais la lecture de quelques ouvrages de médecine lui inspira du goût pour cette science, et il résolut de s'y consacrer spécialement. Il suivit pendant deux années les leçons de littérature, de droit, et surtout celles de médecine, au gymnase d'Altona. Le prince royal de Danemarck étant venu visiter cet établissement, Délius lui offrit, au nom des étudiants, un poëme de sa composition, et quelque temps après, en 1740, il soutint une thèse présidée par le professeur Cilano: *De corruptelis artem medicam hodie depravantibus;* puis il se rendit à l'université de Halle, et pour perfectionner son éducation médicale, il passa une année à Berlin, où l'anatomie et la chirurgie étaient enseignées plus particulièrement. De retour à Halle, il soutint, sans président, sa dissertation inaugurale: *De consensu pectoris cum infimo ventre,* 1743. Revêtu du doctorat, Délius exerça d'abord son art dans sa ville natale. Nommé, en 1747, médecin-physicien adjoint de Bareuth, il obtint en 1749 une chaire à l'université d'Erlang, et en 1750 le titre de conseiller. Il avait été accueilli en 1742 par la société allemande de Halle; il le fut en 1750 par la société royale allemande de Göttingue, et en 1754 par les Académies de Montpellier et de Rouen. Élu en 1747 membre de l'Académie des curieux de la nature, il en fut proclamé président en 1788. Les attributs de cet emploi ne sont pas purement scientifiques; ils conduisent à des distinctions civiles. En conséquence, Délius fut créé noble de l'empire, conseiller et archiâtre impérial, comte palatin. Il ne jouit que trois ans de ces dignités éminentes, et mourut le 22 octobre 1791. Les écrits de ce médecin son excessivement nombreux, et cependant il n'en est pas un seul d'une étendue considérable ou d'une importance majeure. On peut les diviser en trois classes: 1° ouvrages (ou opuscules) proprement dits; 2° programmes, discours, dissertations inaugurales; 3° écrits périodiques. Les principales productions qui appartiennent à la 1re classe sont: 1° *Amœnitates medicæ circa casus medicopracticos haud vulgares; Decades quinque,* Leipzig, 1745-1747, in-8°. Ce recueil contient diverses observations sur l'histoire ancienne de l'électricité; sur les signes que peut fournir l'absence de la caroncule lacrymale chez les enfants nouveau-nés, etc. 2° *Rudera terræ mutationum particularium testes possibiles, pro diluvii universalis testibus non habenda,* Leipzig, 1747, in-4°. On retrouve ce mémoire géologique dans les *Éphémérides des Curieux de la nature.* 3° *Animadversiones in doctrinam de irritabilitate, tono, sensatione et motu corporis humani,* Erlang, 1752, in-4°; Bologne, 1759, in-4°. Ces remarques sont spécialement dirigées contre la doctrine de Haller, que Délius accuse mal à propos d'avoir confondu l'irritabilité avec la sensibilité. 4° *Primæ lineæ semiologiæ pathologicæ, seu Hermanni Boerhaavii institutiones semioticæ, auctæ, et prælectionibus academicis accommodatæ,* Erlang, 1776, in-8°; 5° *Principia diætetica, seu Hermanni Boerhaavii institutiones hygieines, digestæ, auctæ, et prælectionibus academicis accommodatæ,* Erlang, 1777, in-8°; 2e édition, corrigée et augmentée, Erlang, 1781, in-8°. 6° *Synopsis introductionis in medicinam universam, ejusque historiam litterariam,* Erlang, 1779, in-8°. C'est une mince et insignifiante notice bibliographique. 7° *De Cholelithis observationes et experimenta; necnon de iconibus pathologico-semioticis,* Erlang, 1782, in-4°, avec fig. Parmi les écrits, très-multipliés, de la 2e classe, tous imprimés à Erlang dans le format in-4°, l'on distingue: 1° *Oratio de medicina elegantiore,* 1749; c'est le discours que prononça Délius

(1) Cet ouvrage a été traduit en français par Schreiber, sous le titre de *Traité sur la science de l'exploitation des mines,* Paris, 1778, 2 t. en 1 vol., in-4°, fig., avec 24 pl.

en prenant possession de sa chaire ; 2° *De theoria et fecundo in medicina usu principii : sensationem sequitur motus sensationi proportionatus, conformis, convenicns,* 1749 ; ibid., 1752 ; 3° *Catalepsis, affectus rarissimi, historia, causa, curatio,* 1749. Cette thèse intéressante, soutenue par Libermeister, fut réimprimée avec des additions, en 1754. 4° *Theoria appetitus,* 1750, thèse défendue par Voigt; 5° *Oratio de principe medico, et principum in rem medicam et medicos meritis,* 1750 ; 6° *De vena cava, plena malorum,* 1751 ; dissertation soutenue par Holzschuer ; 7° *Oratio de regente medico non mutante negotium nec vitæ genus,* 1751 ; 8° *De sugillatione, quatenus infanticidii indicio:* cette thèse, soutenue en 1751, par Berger, répand des lumières sur une question importante de médecine légale ; aussi a-t-elle été insérée par Schlegel dans son utile collection. 9° *Oratio de meritis Francorum in rem medicam et physicam,* 1754; 10° *Cicatrix et callus idea nutritionis,* 1755 : dans cette dissertation, soutenue par Rudelgast, on trouve quelques expériences faites avec la garance. 11° *Oratio de judice medico,* 1755 ; 12° *Nonnulla ad diætam castrensem spectantia,* 1757 ; thèse soutenue par Zeisser. 13° *Pathemata graviora a flatuum causa occulta oriunda,* 1759 : cette dissertation, qui ne remplit pas ce que promet le titre, a été traduite en allemand par Gessner. 14° *De revolutionibus morbosis,* 1759 ; 15° *De damnis ex medico nimis cunctatore oriundis,* 1761 ; 16° *Species lætificantes,* 1763 : cette dissertation a été traduite en allemand, avec des additions, Nuremberg, 1764, in-8°. 17° *Programma : quod plenus venter studeat libenter,* 1764. L'auteur défend assez mal une très-mauvaise cause. 18° *De pulsu intestinali,* 1764; traduit en allemand, 1784. 19° *Oratio : Strictura in Rousseavii Emilium, seu de educatione,* 1764 ; il n'était pas difficile de démontrer que l'immortel philosophe de Genève a souvent revêtu des charmes de l'éloquence la plus séduisante une doctrine réprouvée par l'hygiène. 22° *De dosibus refractis medicamentorum,* 1765 ; 21° *De aere, aquis et locis, et salubritate Erlangæ,* 1766 ; 22° *Meditationes physico-œconomicæ, sæculi ingenio accommodatæ,* 1766 ; 23° *De prærogativa universitatum præ cœnobiis in promovendis scientiis et formandis juvenibus,* 1768 ; 24° *Primæ lineæ chemiæ forensis,* 1771 ; 25° *Oratio de educatione medica et morali, et translatione nonnullorum locorum hippocraticorum ad rem scholasticam,* 1777 ; 26° *Meditationes circa characterem externum et internum, physiognomiam, cor humanum, chimiam moralem et educationem,* 1777 ; 27° *Initia medicinæ extemporaneæ et domesticæ, cum adversariis quibusdam chimicis,* 1780 ; 28° *Nonnulla officium medici duplex, clinicum et forense spectantia,* 1787 ; 29° *Philyra de nupero et præsenti Academiæ imperialis naturæ curiosorum statu,* 1788. Une grande partie de ces opuscules, et plusieurs autres dont il a semblé superflu de grossier cette liste, ont été recueillis par l'auteur, en 6 fascicules intitulés : *Adversaria argumenti physicomedici,* Erlang, 1778-1790, in-4°. Dans la 3e classe, qui comprend les écrits dont Délius a été collaborateur, il suffira de citer les *Éphémérides des curieux de la nature,* les *Frænkische Sammlungen,* et les *Annonces savantes d'Erlang.* Les observations les plus intéressantes, fournies par Délius aux *Éphémérides,* ont pour objet : une luette double ; la chute des cheveux et des poils de tout le corps ; une fièvre épileptique. Délius fut le principal rédacteur des *Frænkische Sammlungen,* et dans les 8 volumes de ce recueil qui parurent in-8°, à Nuremberg, depuis 1755 jusqu'à 1768, il inséra une foule d'articles, parmi lesquels on remarque les suivants : *De la circulation du sang dans les grenouilles ; De certaines plantes indigènes qui pourraient remplacer la salsepareille; Notices des ouvrages publiés en Franconie depuis* 1750, *sur la physique, la médecine et l'économie ; Du vomissement des chevaux; De la prompte pétrification du bois; Tables de naissance et de mortalité; De la chimie économique; Réfutation des reproches injustes faits à la médecine par J.-J. Rousseau.* Les articles les plus remarquables, fournis par Délius aux *Annonces savantes d'Erlang,* sont des recherches sur les dendrites et sur l'arbre de Diane ; des réflexions sur le *gâteau fébrile ;* sur le mouvement de l'arc-en-ciel ; sur la figure de la grêle ; sur les momies ; sur la moisissure. Ce savant laborieux a énuméré les sources d'eaux minérales du Brandebourg et de la Franconie, et il a décrit spécialement celles de Baunach, de Kissingen, de Boklei, de Hofgeismar, de Sichersreuth, de Burgbernheim. Enfin Délius a publié les *Eloges funèbres* de son père, des professeurs Windheim et Arnold, des conseillers Schierschmid, Weissmann et Wagner. Outre la *Memoria perillustris atque experientissimi Henrici Friderici Delii,* par Théophile-Christophe Harles, Erlang, 1791, in-4°, on trouve des notices biographiques sur cet infatigable écrivain, dans les *Nachrichten* de Bœrner et dans celles de Meyer ; dans la *Prusse littéraire* de Denina ; dans le *Recueil* de Bock ; dans le *Nécrologe* de Schlichtegroll, etc. C.

DELLAMARIA (Dominique), né à Marseille l'an 1778, d'une famille originaire d'Italie, se livra fort jeune encore à l'étude de la musique, et composa à l'âge de dix-huit ans un opéra qui fut représenté dans sa ville natale. Il voyagea pendant environ dix ans en Italie, avec le dessein de se perfectionner dans son art, et étudia particulièrement sous Paesiello. Parmi les opéras qu'il fit représenter en Italie, quelques-uns eurent beaucoup de succès. Revenu en France, il sentit que Paris était le centre du goût, et que c'était là qu'il devait chercher des inspirations et des juges. Le *Prisonnier,* représenté en 1798, au théâtre Favart, fut son premier ouvrage, et c'est de toutes ses productions celle qui a eu le succès le plus brillant. A l'époque où il parut, la musique forte et savante commençait à s'emparer du théâtre ; le *Prisonnier* fit une sorte de révolution, et l'on en revint aux chants faciles

et naturels. L'*Opéra-Comique*, l'*Oncle valet*, le *Vieux Château*, qu'il donna successivement, offrent le même genre de mérite, c'est-à-dire un style élégant et pur, une expression vraie, des accompagnements légers, vifs et gracieux. Tous les petits airs de ses opéras ont eu beaucoup de vogue dans la nouveauté, et sont encore à la mode, parce qu'ils sont vrais et faciles à retenir. Ce compositeur jouait fort bien de plusieurs instruments. Il est mort en 1800, des suites d'une grave imprudence. P—x.

DELLE (Claude), savant dominicain, né à Paris dans la première moitié du 17e siècle, enseigna la philosophie à Abbeville, et se consacra ensuite au ministère de la chaire. L'état de sa santé l'ayant enfin obligé d'y renoncer, il revint dans la maison professe de son ordre à Paris, et consacra le reste de ses jours à l'étude et aux recherches sur la vie monastique chez les différents peuples anciens et modernes. Il mourut le 14 octobre 1699, peu de jours après avoir publié son ouvrage intitulé : *Histoire*, ou *Antiquités de l'état monastique*, Paris, 1699, 4 vol. in-12. Moins historique et moins étendu que celui du P. Hélyot, cet ouvrage, rempli d'érudition, mais dénué quelquefois d'ordre et de critique, mérite encore d'être consulté. Il donne de grands détails sur les solitaires et les sectes religieuses des divers peuples, chinois, mexicains et péruviens; sur les druides, les brachmanes, les fakirs, etc. Il s'attache surtout à expliquer l'origine et les motifs allégoriques des divers usages. A la suite du tome 3, on trouve la *Vie de don Jérôme Marchant, général des chartreux* (mort en 1593), *avec une table chronologique de tous les prieurs de la Grande-Chartreuse* (jusqu'en 1699). Cette biographie paraît n'avoir été mise là que pour grossir le volume. La table chronologique est d'ailleurs bien faite, renfermant des notices courtes et instructives. C. M. P.

DELLON (C.), médecin et voyageur français dont on ignore la patrie, naquit vers 1649. « L'assiduité avec laquelle, suivant ses expressions, il « avait lu les relations des plus fameux voyageurs » lui inspira le désir de connaître par lui-même les pays lointains. Il s'embarqua au Port-Louis, le 20 mars 1668, sur un vaisseau de la compagnie royale, aborda à l'île Bourbon le 4 septembre, et le 29 à Madagascar, qu'il ne quitta que le 12 août de l'année suivante, pour aller à Surate. Il parcourut de 1671 à 1672 la côte de Malabar jusqu'à Cananor. De retour à Surate, il conçut le dessein d'aller à la Chine, et se rendit par terre à Daman où les instances du gouverneur l'engagèrent à se fixer pour y exercer la médecine. Il y vivait heureux et considéré, lorsqu'une jalousie mal fondée du gouverneur le fit dénoncer à l'inquisition. Ayant eu avis de cette dénonciation, il alla lui-même consulter le commissaire de ce tribunal, qui avait toujours paru son ami, et fut content de l'entretien qu'il eut avec lui. On l'arrêta néanmoins, et on l'embarqua pour Goa, où il entra dans les prisons du saint office, le 6 janvier 1674. Après avoir subi un grand nombre d'interrogatoires, désespéré, accablé d'une longue détention, il voulut deux fois attenter à ses jours. Enfin, après de vaines tentatives pour lui faire avouer l'hérésie dont on l'accusait, on lui apporta l'habit de l'auto-da-fé, et il fut revêtu du *san-benito* destiné aux sorciers et aux hérétiques. Il entendit sa sentence, qui le déclarait excommunié, banni des Indes, et condamné à servir dans les galères du Portugal pendant cinq ans, à la confiscation de ses biens, et aux autres peines qui pourraient être prononcées par les inquisiteurs. On lui remit un écrit contenant, entre autres conditions de sa pénitence, celle de garder exactement le secret sur tout ce qu'il avait vu, dit ou entendu, tant à la table, qu'aux autres lieux du saint office. Le 25 janvier 1676, on l'embarqua, les fers aux pieds; le capitaine du vaisseau, qui avait été son parrain en l'*acte de foi*, les lui fit ôter, le chargea de prendre soin de la santé de l'équipage, et le traita avec beaucoup de bonté. Le 20 mai, on aborda à San-Salvador; et Dellon fut remis, pour la forme, au geôlier de la prison publique : il avait, d'ailleurs, la liberté de sortir. Il quitta le Brésil le 3 septembre, et entra dans le port de Lisbonne le 15 décembre. Les bons offices du premier médecin de la reine de Portugal, qui était français, lui furent d'un grand secours auprès du grand inquisiteur. Celui-ci se fit lire tout le procès de Dellon, et, s'étant convaincu de l'ignorance et de l'injustice de ceux qui l'avaient condamné, il ordonna qu'on le mît en liberté. Dellon arriva à Bayonne le 16 août 1677. Il paraît qu'il continua en France à exercer sa profession avec un succès qui lui valut la protection de personnages distingués, puisqu'en 1685, il accompagna en Hongrie les princes de Conti, en qualité de leur médecin. On ignore ce qu'il devint depuis, mais on voit qu'il vivait encore en 1709, époque où il publia une nouvelle édition de ses *Voyages*, dédiée au baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, auquel il déclare que lui et sa famille avaient de grandes obligations. On a de Dellon : 1° *Relation d'un voyage fait aux Indes orientales*, Paris, 1685, 2 vol. in-12. Le 2e volume est terminé par un *Traité des maladies particulières aux pays orientaux et dans la route*, réimprimé à Amsterdam, avec fig. 1699, 1 vol. in-12; traduit en anglais, Londres, 1698, in-12; en allemand, Dresde, 1700, in-12. Cette 1re édition est dédiée à Bossuet. L'auteur dit que c'est à cet illustre prélat qu'il est redevable de l'heureuse fin de ses voyages, et il le nomme son libérateur. 2° *Relation de l'inquisition de Goa*, Leyde, 1687, in-12, Paris (Hollande), 1688, in-12. Il y avait plus de quatre ans que cet ouvrage était écrit, lorsque Dellon le publia. Il doutait s'il pouvait le faire, craignant de scandaliser le saint office, et de manquer à son serment. Cette crainte était entretenue par des personnes pieuses, mais timides. D'autres personnes lui ayant démontré qu'un serment extorqué par la crainte du supplice ne

liait pas celui qui l'avait prêté, il résolut de le faire paraître. Il allait le livrer à l'impression, lorsqu'il partit pour la Hongrie. A son retour il le fit imprimer dans le même état qu'il l'avait laissé à Bossuet avant son départ. Cette relation est écrite avec une modération qui inspire la confiance. Les détails donnés par Dellon étaient neufs pour les Français, et ils peuvent encore offrir de l'intérêt. On trouve aussi dans ce livre une relation succincte des voyages de l'auteur. Dans l'édition de 1709, intitulée : *Voyages de M. Dellon, avec sa relation de l'inquisition de Goa*, Amsterdam, 2 vol. in-12, et dans celle de Cologne, *augmentée de diverses pièces curieuses et de l'histoire des dieux qu'adorent les gentils des Indes*, 1709 et 1711, 3 vol. in-12, tout ce qui compose les ouvrages précédents est refondu de manière à former une narration suivie. Dellon écrit assez bien; il relève plusieurs erreurs accréditées de son temps en histoire naturelle, décrit avec beaucoup d'exactitude tout ce qui concerne celle des pays qu'il a vus, et se montre en même temps judicieux observateur des mœurs et des usages des habitants. E—s.

DELMACE, ou DALMACE (Flavius Julius Delmatius), fils de Delmatius et petit-fils de Constance Chlore, naquit dans les Gaules, et fut élevé à Narbonne par l'orateur Exupère, qui en fit un prince accompli. Constantin son oncle le nomma consul en 333, et deux ans après il le déclara césar. Delmace fut chargé de réprimer la révolte de Calocère, qui s'était emparé de l'île de Chypre, et qui s'était revêtu de la pourpre; il se rendit maître de sa personne, et le fit mourir à Tarse au milieu des flammes. (Quelques historiens attribuent cette expédition au père de Delmace.) Constantin envoya ensuite le jeune prince dans l'Orient, où il lui donna le commandement de la Thrace, de la Macédoine, etc., qu'il gouverna pendant près de deux ans. La volonté du grand Constantin était qu'il régnât également sur ces contrées après sa mort, et il le comprit pour ces provinces dans le partage qu'il fit de l'empire entre ses enfants et ses neveux. Delmace avait un frère qui se nommait *Annibalien*. Constantin le créa roi de Pont et de l'Arménie mineure, et lui donna sa fille Constantine en mariage. Tant que vécut cet empereur, les deux princes jouirent en paix de leur apanage; mais à sa mort, l'avide Constance, mécontent des faveurs accordées à ses cousins, excita les troupes contre eux et contre plusieurs autres parents de Constantin. Ils furent tous massacrés; l'armée ne reconnut pour augustes que les trois fils de ce grand prince. Delmace prend sur ses médailles les titres de prince de la jeunesse, et de *nobilis Cæsar*. Sa tête s'y trouve ornée du diadême dont l'avait décoré Constantin. Quoiqu'elles soient fort rares en or et en argent dans tous les cabinets, on en trouve plusieurs à la bibliothèque nationale. T—n.

DELMAS (le Père), l'un des bons poëtes latins du 18e siècle, naquit en 1733 dans un village du Rouergue. Entré jeune dans la congrégation des PP. de la doctrine chrétienne, il professa les humanités et la rhétorique dans différents colléges, notamment dans celui de l'Esquille à Toulouse, alors le plus célèbre du midi de la France. M. de Breteuil, évêque de Montauban, appela le P. Delmas dans cette ville en 1772, et lui confia la direction de la paroisse St-Orem, ou Ville-Bourbon, qu'il administra pendant dix-huit ans. C'est en partie à l'esprit de charité de ce vénérable pasteur qu'est due l'union qu'on voit régner à Montauban entre les catholiques et les protestants, et qui n'a point été troublée durant les longues et pénibles années de la révolution. Le P. Delmas mourut le 3 octobre 1790. On a de lui : *Ars artium, seu de pastorali officio*, Montauban, 1786, in-8°. C'est un poëme en 4 chants dans lequel l'auteur a reproduit avec un talent de versification très-remarquable les principales maximes du *Pastoral* de St. Grégoire. Le texte est accompagné d'une traduction française aussi fidèle qu'élégante. Ce poëme, loué presque sans restriction par les critiques du temps, a été le sujet d'une discussion assez vive entre l'abbé Rivet, professeur de rhétorique à Limoges, et l'abbé L. (*voy.* l'*Année littéraire*, 1788, t. 1, 4 et 6). On doit encore au P. Delmas une *traduction en vers de l'Imitation de Jésus-Christ*, Montauban, 1791, in-12. Cette traduction posthume doit être assez rare, puisqu'elle était inconnue à Barbier lorsqu'il publia sa *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation*. W—s.

DELMAS (Jean-François-Bertrand), député à la convention, né en 1754, aux environs de Toulouse, était officier des milices à l'époque de la révolution, et fut nommé aide-major de la garde nationale de cette ville, puis député de la Haute-Garonne à l'assemblée législative, où il se montra d'abord modéré. Il défendit même, le 4 janvier 1792, la prérogative royale, demandant que le décret d'organisation de la haute-cour nationale fût soumis à la sanction du roi; « car, disait-il, il n'y aurait « plus de garantie pour la liberté publique, si, à « l'influence qu'exerce le corps législatif par son « droit d'accuser, il pouvait ajouter une autre in- « fluence qu'il exercerait par ses règlements sur « les jugements eux-mêmes; et il pourrait en « venir à faire revivre cette maxime barbare, qu'il « ne faut pas de preuve pour les grands crimes. » Delmas travailla beaucoup dans le comité militaire; il fit rendre plusieurs décrets relatifs à l'organisation des troupes, et fut nommé secrétaire de l'assemblée le 26 janvier 1792. Envoyé, après les événements du 10 août, à l'armée du Nord pour y annoncer la déchéance de Louis XVI, il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle. Il prit, néanmoins, d'accord avec Dumouriez, la défense d'Arthur Dillon, qui, à l'exemple de Lafayette, avait fait prêter à sa division un serment contraire à la révolution qui venait de s'opérer. A son retour il fut nommé, par la Haute-Garonne, député à la convention où, dès les premières séances, il se réunit au parti le plus exalté, et vota la mort de

Louis XVI, sans appel et sans sursis. Lors de la défection de Dumouriez, il prétendit que ce général avait depuis longtemps conçu ses plans de trahison, et il fit planer quelques soupçons sur Barrère et sur d'autres membres de la convention; mais, gardant un silence prudent, il jugea à propos de ne pas les nommer. Membre du comité de salut public (section de la guerre), il fut accusé par Chabot d'avoir fait nommer un commandant royaliste à Toulouse, et par Camille Desmoulins de s'être approprié les plans de campagne du général Arthur Dillon en les présentant comme son propre ouvrage. Il dénonça ensuite à son tour le ministre de la guerre Bouchotte. Dans l'orageuse séance du 9 thermidor, Delmas se prononça contre Robespierre, demandant qu'on mît en arrestation Henriot et ses aides de camp. Il fut un des six commissaires de la convention adjoints à Barras pour diriger la force armée. Élu président des Jacobins après que la convention eut consenti que ce club fût rouvert sous le nom de *Société des amis de l'égalité et de la liberté,* il s'en montra l'un des membres les plus zélés. Legendre ayant accusé Barrère et d'autres individus d'avoir été les complices de Robespierre, ce fut dans cette occasion que Cambon, prenant la défense de Barrère, déclara que dès le 31 mai le comité de salut public se proposait d'accuser Maximilien et Danton; que six membres du comité, parmi lesquels se trouvait Delmas, avaient signé cette accusation dont le but était de prouver que Robespierre, Danton, Pache et quelques autres conspiraient contre la république; que pour cela ils se réunissaient à Charenton, et que leur réunion avait pour objet de rétablir la royauté. L'accusation portée par Legendre contre Barrère excita la défiance de Delmas : il s'aperçut qu'on travaillait à écraser tous les députés montagnards, même ceux qui avaient contribué aux succès du 9 thermidor. Craignant pour ses jours, il chercha à relever son parti, et à se faire soutenir par les Jacobins; ne cachant nullement ses projets, il s'écria *que la Montagne déroulerait sur le Marais, que la même massue nationale qui avait frappé Lafayette et la Gironde écraserait les réacteurs*; et à cette même époque Delmas était chargé de présenter à la convention le projet de loi contre les sociétés populaires. Au 1er prairial an 3 (mai 1795), la convention insultée dans la salle même de ses séances, menacée par l'insurrection de la populace qui demandait du pain et la constitution de 1793, Delmas fut encore revêtu du commandement de la force armée sous la surveillance des comités. Dès le lendemain, il annonça à la tribune que la section de Popincourt avait remis ses canons aux troupes, et le jour suivant il demandait qu'on ordonnât à tous les citoyens de remettre, dans le délai de vingt-quatre heures, toutes les armes qu'ils possédaient. Le 29 messidor il se démit de ses fonctions de commandant général, non que la tranquillité fût entièrement rétablie, mais parce que, selon lui, il ne fallait pas laisser longtemps le pouvoir dans les mêmes mains. Cependant deux jours après il en fut de nouveau investi. La vie politique de Delmas est une série de contradictions; défenseur du pouvoir royal dans la première assemblée, il est régicide dans la seconde. Partisan des Montagnards, il est ensuite un des premiers à les dénoncer : ce parti succombe et il cherche à le relever; l'occasion s'en présente le 1er prairial, et Delmas à la tête de l'armée est le principal auteur de sa ruine. Ayant été appelé au conseil des Anciens en 1795, il en fut élu secrétaire, et plus tard président. Il fit un discours fort remarquable sur la loterie, s'opposant avec chaleur à son rétablissement, et pour mettre le comble à ses versatilités politiques, il fit, après le 18 fructidor, un éloge pompeux du système de modération suivi par le Directoire. Bientôt après, il laissa paraître quelques symptômes de démence, même dans les discours qu'il prononçait à l'assemblée, et il mourut en 1798, dans un accès de folie. Az—o.

DELMAS (Antoine-Guillaume), général français, né le 21 janvier 1768, à Argentat près de Tulle, fils d'un ancien officier au régiment de Touraine, entra dans ce corps à l'âge de onze ans comme enfant de troupe. Ayant fait la guerre d'Amérique, il en rapporta toutes les idées de réforme politique qui préparèrent la révolution, et il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur. A cette époque, Delmas, qui avait quitté le régiment de Touraine par suite de quelques querelles, fut créé commandant des gardes nationales du département de la Corrèze, et plus tard lieutenant de gendarmerie. Il avoua lui-même que pendant cette période il ne se consacra pas seulement à ses devoirs militaires; car, dans une réclamation qu'il adressa en 1793 au ministre de la guerre, il dit : « Je ne suis pas « *entaché* de noblesse; j'ai établi plusieurs sociétés « populaires du département de la Corrèze, qui, « j'ose le dire, ont mérité l'estime de tous les *sans-* « *culottes*; et qui ont même souvent obtenu des « Montagnards le tribut d'une reconnaissance flat- « teuse. » Nommé, en 1791, commandant du 1er bataillon des volontaires de la Corrèze, il fut dirigé sur l'armée du Rhin, et se signala particulièrement au combat de Stromberg, le 17 mars 1793. Le 28 du même mois, les Prussiens ayant renouvelé leurs attaques furent repoussés jusqu'à sept fois; mais Delmas se trouvant débordé, par l'effet de la retraite des troupes qui soutenaient sa droite, fut forcé d'abandonner sa position. La cavalerie ennemie en profita pour attaquer notre infanterie déjà épuisée, et dans une de ces attaques le drapeau du bataillon de la Corrèze fut enlevé. Delmas, s'élançant dans les rangs ennemis, tua de sa main deux hussards qui emportaient son drapeau, le reprit et revint au milieu des applaudissements de l'avant-garde. Chargé le 16 mai par Custine d'enlever le village d'Herixeim, il culbuta un corps de 1,200 hommes, après avoir tué lui-même le colonel. Promu au grade de général de brigade, il eut le

commandement de l'infanterie de l'avant-garde. Après la retraite de Mayence, qui força l'armée française à rentrer dans les lignes de la Lauter, quoique le représentant Dentzel eût demandé sa destitution, il fut chargé de commander les troupes de la garnison de Landau. Cette place ayant été bloquée, sa garnison se trouva pressée par de continuelles attaques, et soumise aux plus grandes privations; Delmas y donna l'exemple d'une grande valeur; cependant il fut dénoncé aux représentants du peuple; mais, plus heureux que beaucoup de ses collègues, il triompha de cette accusation, et fut encore nommé général en chef de l'armée du Rhin, en remplacement de Landremont qui avait été destitué. Cette nomination fut vivement attaquée par le conventionnel Duroy, qui, tout en rendant hommage au patriotisme et au courage de Delmas, soutint qu'il était incapable de diriger les mouvements d'une grande armée. Delmas fut assez prudent pour refuser cet honneur, sous prétexte qu'il ne voulait pas abandonner Landau, alors vivement pressé. A la levée du blocus de cette place, il prit le commandement d'une division, et le 29 mai 1794 il se distingua à l'affaire de Rehut : placé à la tête de la cavalerie, il culbuta l'ennemi, et mit Desaix en position de reprendre l'offensive. Pendant qu'il sauvait ainsi l'armée, un officier supérieur de gendarmerie arriva sur le champ de bataille même pour l'arrêter. La société populaire de Spire avait renouvelé les accusations portées précédemment contre lui, comme étant des anciens nobles le plus contraire aux idées du jour. Ce fut alors qu'il dit pour sa défense. « Je ne suis point « entaché de noblesse; je suis entré au régiment « de Touraine comme enfant du corps, c'est-à-dire « fils d'un ancien militaire non noble. » Conduit dans les prisons de Paris, il fut peu de temps après rendu à l'armée qui le réclamait comme un de ses meilleurs officiers. Rentré en ligne à la tête d'une division, il défit les Anglais à Boxtel. Arrivé dans les premiers jours d'octobre devant Bois-le-Duc, dans une reconnaissance qu'il fit de cette place, il se trouva devant le fort d'Orthem, et découvrit un point dégarni de palissades. S'apercevant de quelque hésitation dans la garnison, il dit à ses officiers et à huit hussards qui l'accompagnaient : « Mes « amis, le fort est à nous, qui m'aime me suive; » et, lançant son cheval, il franchit le fossé, gravit le parapet, et entra le premier dans le fort, dont il se rendit maître, malgré quelques efforts d'une compagnie qui le défendait, et qui en fut bientôt chassée. Delmas se servit de ce même fort pour canonner Bois-le-Duc. Chargé ensuite du siége de Crève-Cœur, il força la garnison à capituler le 27 novembre 1794, et fut alors employé au siége de Bois-le-Duc, rendu plus facile par la prise d'Orthem et de Crève-Cœur. En 1795, Delmas fut rappelé à l'armée du Rhin où il commanda une division, et il se signala aux affaires de Neuhoff et d'Ettingen. Moreau, dans son rapport au Directoire, rendit hommage aux talents qu'il avait déployés. Blessé sous les murs de Neubourg d'un coup de sabre à la jambe, Delmas fut forcé de rentrer en France. A peine fut-il rétabli qu'il passa à l'armée d'Italie, d'où il fut dirigé dans le Tyrol, puis en Saxe, et se distingua à Bautzen contre les généraux Kerpen et Landon. Envoyé ensuite à Mantoue il réussit à faire rentrer dans le devoir la garnison qui avait méconnu l'autorité de ses chefs. En 1799, il fut mis un instant à la tête de l'armée d'Italie après le départ de Joubert, et passa au commandement de l'avant-garde après l'arrivée de Schérer. Blessé le 26 mars au passage de l'Adige, il continua à commander, et c'est à sa fermeté que l'armée française dut son salut après le malheureux combat de Magnano (5 avril). Delmas revint à Paris pour se faire soigner de sa blessure qui avait pris un caractère très-grave. Dès qu'il fut rétabli, le Directoire lui offrit le commandement de Paris; mais il aima mieux se rendre à l'armée du Rhin, où il se signala aux combats d'Engen, du Moeskirch et de Biberach. Étant retourné à l'armée d'Italie, en 1801, il manœuvra avec beaucoup d'habileté au passage du Mincio, et parvint à s'emparer des hauteurs de Majo qui dominent Vérone, ce qui obligea l'ennemi à évacuer cette ville. Après quelques autres succès, un armistice ayant été conclu, Delmas fut appelé au commandement des troupes stationnées en Piémont. En juillet 1801, des troubles se manifestèrent dans cette armée sous prétexte d'un arriéré de solde; Delmas ne put les apaiser, et l'insurrection éclata dans tous les régiments. Les sapeurs refusèrent positivement de lui obéir. Entraîné par son caractère bouillant, il insiste; entouré et menacé, il met le sabre à la main et, après un combat corps à corps, il parvient enfin à se dégager. Mais l'insurrection se propage et grandit, les insurgés s'emparent de la citadelle; le lendemain ils entourent la maison du général qui est forcé de sortir de la ville sous l'escorte d'un régiment de cavalerie, le seul qui n'eût pas pris part à la révolte. Delmas fut ensuite employé comme inspecteur général; mais un duel qu'il eut avec le général Destaing, et quelques mots piquants adressés au premier consul, lui attirèrent une disgrâce. Privé de ses emplois, il fut condamné à s'éloigner de Paris. Lors de la signature du concordat et de la cérémonie qui eut lieu à cette occasion dans l'église Notre-Dame, Berthier, gouverneur de Paris, réunit chez lui à déjeuner tous les généraux, et les invita à le suivre à l'église. Delmas répondit au premier consul qui lui demanda ce qu'il en pensait : *Ma foi, c'est une capucinade.* Depuis ce temps il cessa de servir; et ce ne fut qu'en 1813 qu'il offrit de nouveau son épée à l'empereur. A Lutzen, où il se distingua, il commandait une division du troisième corps. Ayant reçu du maréchal Ney l'ordre de marcher sur Pleinitz : « Dites au maréchal, répondit-il, « que non-seulement je ferai des démonstrations, « mais que j'enlèverai ce village, même la hauteur « d'où l'ennemi nous foudroie de son artillerie. » Delmas tint parole, et, après une sanglante atta-

que, il força l'ennemi de se retirer. Le 16 octobre, il se fit encore remarquer à la bataille de Wachau; et, deux jours après, frappé d'un boulet, il mourut sous les murs de Leipzig. Az—o.

DELMINIO. *Voyez* Camillo.

DELMONT (Deodat), peintre, naquit en 1581 à St-Tron, d'une famille noble qui ne le destina point à manier le pinceau. Il apprit les langues, et devint bon géomètre; on ajoute même bon astronome. Cependant il ne faudrait pas à cet égard s'en rapporter à de Bye. Cet écrivain lui attribue le pouvoir de prédire l'avenir, et assure qu'il détermina ainsi l'année de sa mort longtemps avant qu'elle arrivât. De Bye avait été longtemps à la cour du duc de Neubourg; et, employé comme ingénieur par le roi d'Espagne, il avait reçu de ce prince des marques honorables de satisfaction lorsqu'il devint élève de Rubens, quoique ce grand peintre n'eût que quatre ans plus que lui. Delmont s'étant lié avec lui d'une étroite amitié, l'accompagna dans le voyage qu'il fit en Italie. Un tel guide, la vue de tant de chefs-d'œuvre et d'heureuses dispositions lui acquirent un rang parmi les bons artistes. Ses principaux ouvrages sont une *Adoration des Rois*, tableau d'autel fait pour les religieuses d'Anvers, appelées *Facons*; une *Adoration des Rois* pour l'église de Notre-Dame; une autre *Adoration des Rois* et un *Portement de Croix* pour les jésuites de la même ville. Descamps, dans son *Voyage de Flandre et du Brabant*, met plusieurs restrictions aux éloges qu'il donne à ces ouvrages; cependant il accorde à Delmont une composition noble, un dessin correct, une couleur et une touche fort belles. Ce peintre, estimé pour la douceur de son caractère, mourut à Anvers le 25 novembre 1634, à 53 ans. Ses ouvrages ne sont point connus à Paris. D—t.

DELMOTTE (Henri-Florent), né à Mons d'une honnête famille bourgeoise, était destiné au barreau, mais la faiblesse de sa poitrine le fit renoncer à ce projet. Il fut successivement notaire à Baudour et à Mons, remplaça son père dans l'emploi de bibliothécaire de la ville, et devint archiviste de la province de Hainaut. Quoique d'un caractère doux et de mœurs paisibles, il embrassa la révolution de 1830 avec ardeur, parce qu'il croyait que l'insurrection aurait pour résultat immédiat de réunir la Belgique à la France. Sa coopération dans tout ce qui se fit alors pour abolir à Mons l'autorité du gouvernement des Pays-Bas, lui valut la *croix de fer*. La révolution finie, Delmotte revint à ses livres, qu'il aimait par-dessus tout, et fonda avec son digne ami, M. René Chalon, la société des bibliophiles de Mons, à l'instar de celle de Paris. L'Académie de Bruxelles, applaudissant à ses efforts et sachant qu'il préparait plusieurs ouvrages utiles, l'admit parmi ses correspondants. Il n'eut pas le temps de répondre à cette marque de faveur par de nouveaux travaux, et il succomba, au mois de mars 1836, à une affection de poitrine qui le minait depuis longtemps. Delmotte avait publié: 1° *Mes pensées*, ou *petites idées d'un cerveau étroit*, Mons (Bruxelles), in-18 de 164 p. 2° *Des femmes, éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup*, indiqué comme imprimé à 6 exemplaires, mais resté manuscrit. 3° *Recherches historiques sur Gille, seigneur de Chin et le Dragon*, Mons (Bruxelles), 1825, in-8° de 59 p. et 3 planches. 4° *El Doudou ein si plat montois qué çnérie' del' dire*, facétie en patois sur le combat dit *le lumeçon* qui a lieu à la kermesse, imprimé plusieurs fois avec des pièces de MM. Adolphe Mathieu, Caremelle et L. Brouta, sous le titre général de *Morceaux choisis sur la kermesse de Mons* (1826, 1834, etc.), Mons, in-12. Il existe un autre poëme sur le *Lumeçon* publié en 1810 ou 1811, et à présent *rarissime*; il est imprimé sur 4 p. in-8°, est composé de 98 alexandrins et a pour auteur M. Motte, ancien avocat à Mons, en dernier lieu juge de paix à Chièvres. 5° *Le Réveil*, Mons, 1830, in-8°, de 8 p. (dithyrambe sur la révolution). 6° *Le candidat à la royauté*, vaudeville, Bruxelles, Méline, 1831, in-18; en société avec M. Émile de Puydt et Hippolyte Rousselle. 7° *Fac-simile du St. Bernardin de 1454, et de la première estampe gravée sur bois avec nom d'auteur* (lettre à M. Duchesne, garde des estampes du roi, à Paris), Mons, 1833, in-fol. de 4 p., tiré à 150 exemplaires seulement. 8° *Scènes montoises calligraphiées par Anatole-Oscar Prudhomme*, Mons, 1834, in-8° de 76 p., tiré à 150 exemplaires numérotés. 9° *Règlement pour le jeu de la galoche*, Mons, 1834, petit in-8° de 12 p., sur papier rose, facétie dans le patois montois que Delmotte écrivait avec un naturel singulier. 10° *Notice sur le général La Hure*, insérée dans la *Revue belge* (de Liége), et tirée à part à 50 exemplaires, 1835, in-8°. 11° *Voyage pittoresque et industriel de Kaout' t' Chouk*, etc., in-8° de 30 p., tiré à 50 exemplaires. Cette facétie spirituelle et philosophique, sans en avoir la prétention, a inspiré à M. Nodier un article très-piquant. 12° *Notice sur Philibert Delmotte* (son père), tirée à part à 50 exemplaires, Valenciennes, 1834, in-8° de 16 p. 13° *Les Tournois de Chauvenci*, poëme du 13e siècle, avec notes et commentaires, par Philibert Delmotte, et publié par son fils, 1834, in-8°, figure. La notice indiquée ci-dessus sert de préface à ce volume, dont Raynouard a rendu un compte favorable dans le *Journal des savants*, et M. D.-R. dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique* (voy. Chauvenci). 14° *Biographie du célèbre musicien Lassus, montois*, 1836, in-8°, avec planche. — Delmotte se proposait de mettre incessamment sous presse une *Biographie montoise*, dont il a donné plusieurs échantillons dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, que MM. Arthur Dinaux et Aimé Leroy font paraître à Valenciennes, savoir des *Notices* sur Philippe Brasseur (*voy.* ce nom), sur la duchesse d'Albany, et le marquis du Chastelet (*voy.* ce nom). Il a aussi jeté dans ce recueil, ainsi que dans le *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, quelques notes curieuses. Enfin, comme membre de la société des bibliophi-

les de Mons, il a été l'éditeur, avec M. René Chalon, d'un ouvrage intitulé: *Gouvernement du pays d'Haynnau* (sic) *depuis le trépas de l'archiduc Albert, d'heureuse mémoire*, 1621, Mons, 1835, in-8°. La bibliothèque de Mons a de grandes obligations à ce littérateur. Entre les acquisitions précieuses dont il l'enrichit, il faut compter une collection d'auteurs montois. — On trouve sa nécrologie dans l'*Annuaire de l'Académie de Bruxelles pour* 1837, dans la *Revue belge* et dans l'*Artiste*. R—F—G.

DELORME (Philibert), naquit à Lyon vers le commencement du 16e siècle; et, dès l'âge de quatorze ans, alla étudier l'antiquité en Italie. Marcel Cervin, qui devint pape sous le nom de Marcel II, fut plusieurs fois témoin à Rome du zèle de ce jeune homme pour s'instruire. Il le reçut dans son palais, et contribua à perfectionner ses talents. Philibert, enrichi des dépouilles de l'antiquité, revint dans sa patrie en 1536. Il y construisit le portail de St-Nizier, et plusieurs maisons ornées de voûtes et d'escaliers en trompe. Les ouvriers, avant lui, n'avaient jamais entendu parler de semblables ouvrages. Le cardinal du Bellay l'empêcha de finir le portail de St-Nizier, l'attira à Paris, et le fit connaître à la cour de Henri II et de ses fils. Le fer à cheval de Fontainebleau fut sa première entreprise, et il donna ensuite les plans des châteaux d'Anet et de Meudon: il travaillait à celui-ci, conjointement avec le Primatice, son contemporain. Après la mort du roi, Catherine de Médicis lui confia l'intendance de ses bâtiments. Nous ne parlerons point des réparations considérables qu'il fut chargé de faire à Villers-Cotterets, à la Muette, près de St-Germain. Le château de St-Maur, qu'il avait commencé pour le cardinal du Bellay, et que la reine avait acquis, fut continué sur ses dessins. La tour des Valois, à St-Denis, et le palais des Tuileries, furent également élevés d'après ses plans. Ce fut dans la construction de ce dernier édifice que Delorme déploya les richesses de son génie. Il en attribue néanmoins tout l'honneur à Catherine de Médicis, « qui en fut, dit-il, le « principal architecte, et ne lui laissa que la par- « tie de la décoration. » Ce palais devait avoir plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui. D'anciens plans gravés nous le représentent accompagné de cours latérales, de basses-cours et de vastes écuries. La reine ne les commença point; elle n'acheva que le gros pavillon du milieu, les deux corps de logis contigus et les pavillons qui les terminent; elle ne leur donna pas même toute la magnificence et l'exhaussement qu'ils ont actuellement. Catherine de Médicis récompensa en 1555 les travaux de Philibert, par le don des abbayes de St-Éloi de Noyon et de St-Serge d'Angers, quoiqu'il ne fût que tonsuré. Elle y joignit la qualité de conseiller et d'aumônier ordinaire du roi. On prétend que ces grâces le rendirent insolent; que le poëte Ronsard en fut jaloux, et qu'il publia contre lui une satire intitulée : la *Truelle crossée*. Delorme était gouverneur des Tuileries; sa vengeance se borna à faire refuser l'entrée du jardin à Ronsard qui suivait la reine. Celui-ci crayonna sur la porte, en lettres capitales : FORT. REVERENT. HABE. L'artiste, qui vit cette inscription au retour de la promenade, la prit pour du français, se crut offensé, et s'en plaignit à la reine; mais Ronsard répondit que ces trois mots étaient latins, et formaient le commencement d'un distique d'Ausone, qui conseille la modestie à l'homme que la fortune vient d'élever. La reine fit des réprimandes à l'orgueilleux abbé, et dit tout haut, « que les Tuileries étaient dédiées « aux muses. » Delorme mourut en 1577; il a laissé un traité in-fol. intitulé : *Nouvelles inventions pour bien bâtir à petits frais*, divisé en 2 livres, Paris, 1561; quelques exemplaires portent la date de 1576. L'auteur dit, dans la préface, qu'en réfléchissant sur la difficulté de trouver des arbres d'une grandeur convenable pour les bâtiments des princes et des seigneurs, il avait imaginé une manière de substituer des planches de sapin au bois de charpente, ce qui réunit l'économie à la plus grande légèreté et à la plus grande solidité. Il en parla un jour à Henri II, lorsqu'il était à table. Cette assertion fut traitée de chimère par des courtisans pour qui elle était nouvelle. Elle reprit cependant faveur quelque temps après, à l'occasion d'un jeu de paume que la reine-mère voulait faire construire à Monceaux. Les sommes considérables demandées pour la charpente de cet édifice rappelèrent à Delorme ses idées; il en parla une seconde fois; la reine en fit faire l'épreuve au château de la Muette. Le succès en fut si heureux, que ceux même qui s'en étaient moqués se virent forcés d'y applaudir. Delorme fut invité par le roi à faire imprimer l'ouvrage dans lequel il avait développé les principes de cette nouvelle construction. Il se plaint, dans cet ouvrage, des désagréments et des calomnies qu'il éprouva constamment depuis la mort de Henri II, et des contre-temps qui s'opposèrent à la révision de son travail. L'architecte Detournelle a donné une nouvelle édition in-fol. de cet ouvrage, avec des corrections et de nouvelles planches. Nous avons encore de Philibert Delorme 9 livres sur son art, imprimés en 1567, in-fol., et ornés de figures en bois. Dans l'épître dédicatoire à la reine, il annonce un second volume qui n'a point paru, où il devait traiter *des divines proportions et mesures de l'ancienne et première architecture des Pères du vieil Testament, accommodées à l'architecture moderne*. Une autre édition de cet ouvrage est datée de 1626, ou de Rouen, 1648; les 2 livres des *Nouvelles inventions pour bien bâtir* y sont réunis. Au commencement du 1er livre, Delorme se qualifie d'*abbé de St-Eloi, de St-Serge*, et en dernier lieu d'*Ivri*. Il règne peu d'ordre dans ce que Delorme a écrit sur la coupe des pierres; mais on ne peut lui refuser la gloire d'avoir travaillé le premier sur cette matière, de l'avoir réduite en règle, d'avoir frayé une route inconnue aux anciens, et d'avoir surpassé tous ses contemporains dans la construction des voûtes.

Cette partie est celle où il a excellé ; il entendait moins la composition des ordres que la conduite d'un bâtiment. Parmi ses ouvrages, ceux qu'il a faits à Lyon doivent tenir le premier rang. Il fut aussi employé à la construction de l'Hôtel-Dieu élevé au bout du parc du château d'Anet, sur la rivière d'Eure. La chapelle de Villers-Cotterets a un portique d'ordre corinthien très-remarquable. Il n'existe plus de l'ancien château de Meudon, tel que Delorme l'avait bâti, que la grande terrasse en brique. Le tombeau des Valois n'est plus connu que par les estampes qu'en a gravées Marot. Les ordres dorique et ionique en réglaient l'architecture extérieure; l'intérieur présentait une des plus riches décorations que le génie des arts ait inventées chez les modernes; mais le mauvais état dans lequel il se trouvait dès le 17e siècle en nécessita la démolition en 1719. Le palais des Tuileries, quoique la plus belle production de Delorme, se ressent du caractère de gothicité qui régnait encore sous Catherine de Médicis. Le pavillon du milieu est composé de deux ordres d'architecture, dont les colonnes sont de marbre brun et rouge, savoir: l'ionique et le corinthien. Les anneaux ou bandes placées d'espace en espace sur ces colonnes ne les font-elles pas paraître faibles, puisqu'elles ont besoin d'être reliées en tant d'endroits? Les corps de logis des côtés sont ornés des mêmes ordres qui règlent pareillement l'architecture des pavillons suivants. Le reste a été ajouté sous Louis XIV. La face du gros pavillon sur le jardin est ornée de colonnes ioniques et corinthiennes, et accompagnée de deux galeries couvertes, surmontées de deux galeries découvertes. Les pilastres ioniques de ces portiques sont coupés par un imposte qui fait un mauvais effet. Les colonnes présentent de riches sculptures le long de leur fût, et tout l'ordre est regardé avec raison comme un chef-d'œuvre; les chapiteaux sont très-estimés. Delorme avait placé un fort bel escalier dans le vestibule; on le détruisit en 1664, parce qu'il masquait la vue du jardin. Delorme n'a pas peu contribué à établir en France le bon goût de l'architecture; aussi a-t-on dit de lui qu'il avait totalement dépouillé ce bel art de ses habillements gothiques pour le revêtir de ceux de l'ancienne Grèce. A—s.

DELORME (Jean), médecin de la faculté de Montpellier, exerçait sa profession dans le Forez, en 1578. Il était né à Moulins, en 1547, et fut pendant quelque temps professeur à Montpellier. Le bruit de sa réputation étant venu jusqu'à Paris, il fut nommé premier médecin de la reine, femme de Henri III; il eut le même emploi auprès de Marie de Médicis, et en 1606 auprès de Henri IV, et remplit les mêmes fonctions près de Louis XIII. Gui-Patin, dans sa lettre du 28 juillet 1665, parle du projet qu'il avait formé de faire des *Éloges latins des Français illustres en science*, et il se proposait d'y donner place à J. Delorme, qu'il qualifie de grand personnage. Il raconte à ce sujet que la reine-mère dut la vie à Delorme. « Elle avait un « flux de ventre d'avoir trop mangé d'abricots; « elle avait la fièvre et était grosse. » Le médecin Dulaurens désapprouvait la saignée, s'appuyant sur ce passage d'Hippocrate : *fluente alvo, venam non secabis*. Mais sur l'avis de Delorme « la reine-« mère fut saignée, dit Gui-Patin, et guérit. » En 1626, Jean Delorme céda sa place à son fils, et se retira à Moulins, où il mourut de la pierre le 14 janvier 1637, âgé de 90 ans. — Delorme (Charles), fils de Jean, naquit à Moulins en 1584. Son père fut son premier maître. Charles, ayant reçu le bonnet de docteur en 1607, voyagea en Italie et se fit admirer à Padoue et à Venise. Cette dernière ville lui conféra même gratuitement le titre de noble vénitien, titre que cette république faisait alors payer 100,000 écus. Quelques auteurs prétendent qu'à l'âge de vingt ans Charles Delorme fut nommé premier médecin de Henri IV; il est certain du moins qu'il le fut de Gaston, duc d'Orléans, puis de Louis XIII. L'abbé de St-Martin raconte l'invention singulière dont se servit Delorme dans la peste de Paris, en 1619. « Il se fit « faire, dit-il, un habit de maroquin, que le mau-« vais air pénètre très-difficilement : il mit en sa « bouche de l'ail et de la rue; il se mit de l'en-« cens dans le nez et les oreilles, couvrit ses yeux « de besicles, et en cet équipage assista les mala-« des, et il en guérit presqu'autant qu'il donna de « remèdes. » Le même St-Martin parle des moyens que Delorme employa huit ans après au siége de La Rochelle. « Une infinité de soldats de l'armée « du roi mourait du flux de sang; Delorme en gué-« rit plus de 10,000 en faisant faire du feu de « vieilles savates sous des siéges sur lesquels il les « faisait asseoir tout nus, et il arrêta tout à fait le « cours de ce mal dangereux. » Après avoir accompagné le duc de Nevers, qui avait été nommé ambassadeur en Espagne pour le mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII, Delorme fut lui-même envoyé auprès de la duchesse de Nevers, en qualité d'ambassadeur de ce même duc de Nevers, qui était duc de Rethel, de Mantoue et prince de Montferrat. Delorme eut l'amitié et l'estime du cardinal de Richelieu et du chancelier Séguier, qui lui faisait une pension de 1,500 fr. Il pratiqua la médecine avec beaucoup de succès à Paris, et remplissait les devoirs de sa profession avec tant de désintéressement, que Henri IV dit un jour que « le « jeune Delorme gentilhommait la médecine. » Sa conversation était admirable encore à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et l'on peut sur ce point s'en rapporter au caustique Gui-Patin. Delorme prétendait qu'il aurait vécu jusqu'à cent cinquante ans, si les procès continuels que lui avaient faits ses parents n'avaient altéré sa santé. Il mourut le 24 juin 1678, à 94 ans. « Quelque réputation qu'ait eue « ce médecin pendant sa vie, on ne le connaît « plus, dit Éloy, que par les bouillons rouges qu'il « mit à la mode. Ces bouillons si vantés n'étaient « dans le fond que des bouillons altérants, avec des « racines et des herbes où l'on ajoutait des raci-

« nes d'oseille pour leur donner la couleur rouge.» Les thèses qu'il soutint pour le baccalauréat, la licence et le doctorat ont été recueillies avec quelques autres pièces sous le titre de Πτελεϊνὸδαφνειαι (Lauriers de l'orme), Paris, Adrien Beys, 1608, in-8°. Le catalogue Falconet, n° 5413, mentionne une thèse du même Delorme, intitulée : *Quæstiones medicæ an vita regum sit longior quam plebeiorum*, 1608, in-8°, qui fait sans doute partie du recueil ci-dessus. L'abbé St-Martin a publié : *Moyens faciles et éprouvés dont M. Delorme s'est servi pour vivre près de cent ans*, 1682, in-12, 1683, in-12. Ce volume contient beaucoup de particularités sur Delorme, qui, dans les six ou sept dernières années de sa vie, avait été connu par St-Martin. A. B—T.

DELORME (Marion), naquit, suivant Dreux du Radier, vers l'an 1612 ou 1615, d'une famille bourgeoise de Châlons en Champagne. Elle fut, à ce qu'on croît, la maîtresse de des Barreaux ; il est certain du moins qu'elle fut celle de Cinq-Mars, qu'on appelait, comme on sait : *Monsieur le Grand*. On appela Marion *Madame la Grande* ; on alla même jusqu'à dire qu'elle était mariée secrètement avec Cinq-Mars. « Elle fut accusée, dit encore Dreux du Radier, de rapt, de séduction, et « d'avoir contracté par cette voie un mariage clandestin et prohibé. » C'était à la sollicitation de Richelieu, rival malheureux de Cinq-Mars, que la maréchale d'Effiat, mère de ce dernier, s'était portée accusatrice de Marion, et elle n'eut pas de peine à obtenir un arrêt qui défendait aux parties de se voir. Cette occasion fit naître l'ordonnance du 26 novembre 1639, relative aux mariages clandestins. Ce fut le terme de l'intrigue de Cinq-Mars avec Marion, qui n'attendit pas la mort de son amant pour se livrer à de jeunes seigneurs. Sa maison devint le rendez-vous des jeunes gens de la cour ; elle accorda successivement ses faveurs à Michel Particelly, dit d'Émery, surintendant des finances, et se fit appeler *madame la surintendante*, au duc de Brissac, au chevalier de Grammont, à St-Évremont. Elle était liée avec Ninon, et partageait avec elle les suffrages de tout ce que Paris et la cour avaient de plus spirituel et de plus aimable. Du temps de la fronde, la maison de Marion Delorme devint le rendez-vous des émissaires des princes mécontents. Elle apprit en janvier 1650 l'arrestation des princes de Condé et de Conti, du duc de Longueville, et qu'elle était sur le point d'être arrêtée aussi ; mais elle était alors très-malade, ou feignit de l'être. Enfin, vers les derniers jours de juin 1650, le bruit de sa mort se répandit Loret en parle ainsi dans sa *Muse historique* (2 juillet 1650) :

> La pauvre Marion Delorme,
> De si rare et plaisante forme,
> A laissé ravir au tombeau
> Son corps si charmant et si beau.

On prétend que ce fut Marion Delorme elle-même qui fit courir le bruit de sa mort ; on raconte qu'elle vit de ses fenêtres passer son convoi. Ici commence une nouvelle vie de Marion Delorme ; le jour même de son convoi, elle partit pour l'Angleterre, y épousa un riche lord, devint veuve, et revint en France avec une somme de près de 100,000 francs que lui avait laissée son mari. Mais sur la route de Paris, près de Dunkerque suivant les uns, près de Louvain suivant les autres, elle fut attaquée par des voleurs. Le chef de la bande la trouvant à son gré, la prit pour sa femme, et la laissa veuve au bout de quatre ans. Marion Delorme revint en France et y épousa, dit Laborde, un procureur fiscal de Giez (1) en Franche-Comté, nommé Lebrun. Après dix-sept ans de mariage, des affaires les amenèrent à Paris, et les y retinrent cinq ans. Marion Delorme y perdit encore son mari. A l'âge de quatre-vingt-un ans, elle se trouvait à la merci de deux domestiques, qui bientôt la firent aller demeurer au Marais, puis la volèrent et disparurent. Lors de son retour à Paris, elle était allée en 1682 à Versailles, avait rencontré Ninon dans la galerie, l'avait reconnue, mais n'en avait pas été reconnue. Dans la détresse où Marion Delorme se trouva après le vol de ses domestiques, elle imagina cependant de recourir à Ninon ; un voisin se charge de la commission ; il revient bientôt après annoncer que Ninon vient d'expirer (en 1706). Cette nouvelle abrégea les jours de Marion Delorme, que quelques personnes font cependant vivre jusqu'en 1741, à l'âge de 134 ans. C'est cette dernière opinion qu'a embrassée Benjamin de la Borde dans sa *Lettre de Marion Delorme, aux auteurs du journal de Paris*, que nous avons indiquée aussi sous le titre d'*Histoire de Marion Delorme* (voy. Borde). La Borde fait naître Marion Delorme à Balhéram (2), en Franche-Comté, le 5 mars 1606, et l'appelle *Marie-Anne Oudette Grappin*. Il s'appuie sur un extrait mortuaire qu'il rapporte ; mais qu'il altère pour le faire cadrer à ses vues. J'ai vu de mes yeux les registres de la paroisse St-Paul, de 1741 ; ils contiennent en effet l'extrait mortuaire de *Anne Oudette Grappin, veuve en troisièmes noces de Lebrun, et âgée de cent trente-quatre ans*. L'un des témoins de l'acte est un petit-cousin de la défunte ; l'acte de baptême est relaté dans l'acte mortuaire et transcrit à la fin du registre ; et le nom de *Marie* ne se trouve ni dans l'acte mortuaire, ni dans la copie de l'extrait baptistaire. Il est certain que le 5 janvier 1741, mourut à Paris une femme âgée de 134 ans et dix mois ; mais rien ne prouve que ce fut Marion Delorme, et il est plus que permis de douter que ce fut elle. A. B—T.

DELOY (Jean-Baptiste-Aimé), né en 1798 à Plancher-Bas, près de Lure, fils d'un fabricant de papier, commença ses études à Besançon, et fit des progrès rapides, sous des maîtres comme MM. de la Boissière et Génisset. Du lycée, il passa pres-

(1) Peut-être Gy. On ne connaît aucun village du nom de *Giez* en Franche-Comté. W—s.
(2) Ce village est inconnu en Franche-Comté. W—s.

que sans transition à l'étude du droit, suivit les cours des facultés de Toulouse et de Strasbourg, et prit le grade de docteur en droit. Encore adolescent, il se rendit à Paris, où il se livra à une dissipation et à des dépenses qui le mirent dans le plus grand embarras et le forcèrent à s'éloigner. Selon l'usage de cette époque, il partit pour le Brésil, et dès son arrivée dans ce pays se présenta avec son assurance accoutumée à l'héritier du trône de Jean VI, fut chargé par lui de la rédaction d'un journal, et prit beaucoup de part à toutes les révolutions qui se succédèrent dans cette contrée. Le 12 octobre 1822, Don Pédro devint empereur; et, quelques jours après, l'*Estrella Brasileira*, journal fondé par Deloy, publia un projet de constitution qui fut ensuite loi de l'empire. Des tentatives d'assassinat furent bientôt dirigées contre les Français, dont les succès portaient ombrage aux Brésiliens et aux Portugais. Deloy fut contraint de s'éloigner; il revint en France, fit quelque séjour à Paris, et promena tour à tour en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, une existence inquiète et malheureuse. Il voyageait presque toujours à pied, et souvent dans un dénûment absolu. En 1826, il se trouvait à Lyon, et, de concert avec quelques jeunes littérateurs, il fonda une *Académie provinciale*, qui avait pour organe le journal *l'Indépendant*. La nouvelle Académie devait publier tous les mois un volume de vers ou de prose. Le premier ouvrage qu'elle donna, ce furent les *Préludes poétiques, par M. Deloy, précédés d'une introduction par M. Charles Durand*, secrétaire de la société; Lyon, janvier 1827, in-18 et in-8°. Mais l'Académie ne tint pas; et Deloy quitta Lyon. En 1830, il publia *Six nouvelles pièces*, in-8°, à Besançon. Les *Préludes* ne manquent pas d'une certaine verve, d'un certain rhythme *lamartinien*; les *Nouvelles pièces* présentent peut-être plus de châleur et de grâce. Lorsque M. de Châteaubriand se fut retiré aux Pâquis, près de Genève, Aimé Deloy lui adressa une ode, qui fut insérée dans le *Mercure Ségusien*, avec les initiales A. de L., répétée par le *Journal des Débats*, et signée en toutes lettres *Alphonse de Lamartine*, par d'autres journaux. Le poëte de St-Point écrivit au *Messager des Chambres* (14 octobre 1831), et désavoua la pièce, tout en disant que les vers *étaient dignes du grand écrivain auquel ils s'adressaient*, mais que lui, Lamartine, n'aurait pas dit à M. de Châteaubriand :

Cesse de t'attacher au débris du naufrage.

Quelques journaux s'amusèrent de la méprise; et la *Revue des deux mondes* montra du doigt le poëte que de *nombreux emprunts*, pour ne pas user d'un autre terme, avaient obligé de quitter Paris. Les *emprunts*, c'était là, en effet, le vice radical du pauvre Deloy, et il n'est aucun de ses parents ni de ses amis, aucun des écrivains qui l'ont connu de qui il n'ait *emprunté*. Deloy concourut à la rédaction de plusieurs journaux, dans les dernières années de sa vie; il fut tour à tour attaché à une feuille politique de Hollande, à la *Gazette de Franche-Comté*, qu'il délaissa, puis au *Mercure Ségusien*, journal de St-Etienne. C'est dans cette ville qu'il mourut le 25 mai 1834, dans des sentiments religieux très-édifiants. Une souscription fut ouverte pour lui élever un tombeau, et pour imprimer ses poésies posthumes; rien de tout cela n'a été exécuté. C—L—T.

DEL PAPA. *Voyez* PAPA.

DELPECH (J.), médecin, né à Toulouse en 1772, fut reçu docteur à la faculté de Montpellier, et se livra avec beaucoup de succès à la pratique de la chirurgie. La réputation d'opérateur habile qu'il acquit dans tout le midi de la France s'agrandit encore dès qu'il fut nommé professeur de clinique externe à la faculté de Montpellier. Les leçons de Delpech attirèrent une foule d'auditeurs, et contribuèrent à former des chirurgiens habiles. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Mémoire sur la complication des plaies et des ulcères connus sous le nom de pourriture d'hôpital*, Paris, 1815, in-8°; 2° *Précis élémentaire des maladies réputées chirurgicales*, Paris, 1816, 3 vol. in-8°. Quoique cet ouvrage ait beaucoup de mérite, soit sous le rapport de l'ordre qui y est observé, soit sous celui des matières, il n'eut cependant pas le succès qu'on attendait. 3° *Chirurgie clinique de Montpellier*, ou *Observations et réflexions tirées des travaux de chirurgie clinique de cette école*, Paris et Montpellier, 1823 et 1828, 2 vol. in-4°, avec fig. Les articles qui composent le 1er volume sont relatifs à la ligature des principales artères, aux fractures de l'humérus, à quelques affections dépendantes des maladies vénériennes constitutionnelles et aux difformités connues sous le nom de pieds-bots. Delpech s'était le premier servi, pour guérir ces difformités, d'une machine destinée à allonger les muscles extérieurs du pied par une distension lente et continue; il coupait ensuite le tendon d'Achille et en tenait les deux bouts forcément éloignés, de manière que la cicatrice suppléait à leur manque de longueur. Dans ces derniers temps, le docteur Bouvier a inventé une autre méthode d'opération, qui consiste à réunir les deux bouts aussitôt après que la section du tendon d'Achille a eu lieu; il prétend que cette réunion ne nuit pas à la formation de la cicatrice. Le 2e volume contient les mémoires suivants : sur un cas d'intumescence énorme du scrotum; sur les tumeurs formées par des kystes; sur l'opération de la rhinoplastique; sur quelques phénomènes de l'inflammation. 4° *De l'orthomorphie par rapport à l'espèce humaine*, ou *Recherches anatomico-pathologiques sur les causes, les moyens de prévenir, ceux de guérir les principales difformités, et sur les véritables fondements de l'art appelé orthopédique*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, et un atlas in-fol. de 79 planches gravées et lithographiées, avec un texte d'explication imprimé à deux colonnes. Profitant du peu de loisir que lui laissaient ses fonctions de professeur et sa pratique particulière, Delpech s'occupait à enrichir la chirurgie des fruits

de sa longue expérience. Ses travaux portaient tous l'empreinte de l'école de Montpellier; cependant il sut sortir de la sphère positive, mais quelquefois par trop rétrécie, de la plupart de nos grands chirurgiens; et ce résultat était dû à la recherche continuelle qu'il faisait des causes véritables des maladies. Son attention s'étant portée spécialement sur le traitement des difformités, il avait formé à Montpellier un établissement orthopédique qui jouissait d'une haute réputation. Dans le cours de 1832, un nommé Duceptos de Bordeaux y avait été soigné et opéré par Delpech. Ce Duceptos, revenu à Montpellier dans le mois d'octobre de la même année, tua d'un coup de feu le professeur Delpech et se tua lui-même aussitôt après. On attribua cet assassinat au soupçon conçu par Duceptos que Delpech avait, par de fâcheux renseignements sur son compte, empêché une union à laquelle il aspirait. Delpech était chirurgien ordinaire du dauphin et membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, et de plusieurs autres sociétés. R—D—N.

DELPECH (François-Séraphin), né à Paris en 1778, manifesta dès sa jeunesse un goût naturel pour les arts du dessin et un sentiment profond de leur beauté; il voulut suivre son inspiration, et fut un excellent dessinateur. Uniquement occupé du dessin, il ne commença à se faire connaître comme littérateur qu'en 1812; il écrivit dans le *Mercure* de cette année une série d'articles sur les objets exposés au Louvre : ces articles dévoilèrent une profonde connaissance de l'art, et lui attirèrent l'estime de tous les artistes. Delpech est aussi l'auteur de l'*Examen raisonné des ouvrages de peinture, sculpture et gravure exposés au Louvre en* 1814, Paris, 1814, 1815, in-8° (11 livraisons). Mais son grand ouvrage, c'est l'*Iconographie des contemporains,* dont il a rédigé le prospectus. Cette collection de portraits lithographiés avec fac-simile, commencée en 1823, devait être composé de 50 livraisons, contenant 200 portraits. L'entreprise, interrompue par la mort de Delpech, qui eut lieu le 25 avril 1825, a été continuée par sa veuve. Az—o.

DELPHIDIUS (Attius Tiro), fils d'Attius Patère, professeur de rhétorique à Bordeaux, au 4e siècle, obtint dans la même carrière une réputation plus étendue que celle de son père. Ausone, qui avait connu Delphidius, a consacré le souvenir de ses talents dans une pièce de vers très-touchante. Il réussissait également bien dans l'éloquence et dans la poésie, et avant l'âge de dix-huit ans, il avait composé en l'honneur de Jupiter un poëme qui faisait concevoir à ses amis les plus grandes espérances. Il se maria, et l'intérêt de sa famille l'engagea à se livrer à l'étude des lois et à plaider en public. Sidonius vante sa facilité et son abondance. Ammien Marcellin nous apprend qu'il plaida devant l'empereur Julien, contre Numérius, préfet de la Gaule Narbonaise, accusé de concussion. Numérius se contenta de nier les faits qu'on lui reprochait. Alors Delphidius s'écria avec violence : « Qui donc sera coupable, s'il suffit de nier? » Julien répondit par ces belles paroles : « Et qui sera « innocent, s'il suffit d'accuser? » Delphidius, aveuglé par son ambition, entra dans la conjuration de Procope contre Valens, et il eût été puni avec ses complices, si les larmes de son père n'eussent fléchi l'empereur. Il rouvrit alors une école dont St. Jérôme parle avec éloge dans ses Lettres. On ignore l'époque de sa mort; mais on sait qu'il mourut dans un âge peu avancé, et Ausone l'en félicite, puisqu'il ne fut pas le témoin du déshonneur de sa fille et du supplice de sa femme qui eut la tête tranchée à Cologne, en 388, par ordre de Maxime, pour avoir partagé les erreurs de l'hérésiarque Priscille. W—s.

DELPHINUS. *Voyez* Delfino.

DELPHIUS. *Voyez* Delft.

DELPHUS (Ægidius), ou Gilles *de Delft,* docteur de Sorbonne, professait la théologie à Paris vers 1507. Fabricius, dans sa *Biblioth. lat. med. et inf. æt.*, t. 1er, p. 56, le fait Italien. Lilio Gyraldi et Erasme ont célébré son talent pour la poésie latine; talent moins marqué cependant par le nerf que par une qualité souvent perfide, la facilité. Nous avons de lui : *De causis ortus mortisque Christi, ad pontificem Gurcensem, cœsareum oratorem,* Paris, chez Raoul Lalyseau, sans date, mais probablement vers 1511, in-4° de 4 feuilles, en petits caractères ronds. C'est un poëme en vers hexamètres, dédié à l'évêque, depuis cardinal de Gurck, ambassadeur de l'Empire à la cour de France. Il est terminé par une épitaphe, en dix vers élégiaques, du cardinal d'Amboise, mort en 1510. 2° *Septem Psalmi pœnitentiales, noviter metrice compilati,* suivis de quelques autres pièces dans le genre sacré, Paris, Antoine Denidel, sans date, in-4° de 6 feuillets, mêmes caractères gothiques. L'ouvrage est dédié à l'évêque du Puy (*Aniciensis*), aumônier du roi de France. Denidel imprimait de 1497 à 1501. Fabricius mentionne une réimpression faite à Erfurt, en 1515, in-4°. 3° Une traduction en vers héroïques latins de l'*Épître de St. Paul aux Romains,* Paris, Badius, 1507; et avec un commentaire de Gilbert Cousin, dans les œuvres de celui-ci, Bâle, 1562, in-fol., t. 2, p. 168. A la suite de cet ouvrage se trouve, imprimée en la même année, *Defensio pro cleri Flandriæ libertate,* à l'occasion d'un subside demandé à la ville de Bruges. 4° *Commentarius in Ovidium de remedio amoris,* Paris, 1495, in-4°. Il paraît que, malgré son mérite, Gilles de Delft n'était pas dans l'aisance à Paris, puisque, dans une suite de onze distiques sur les vicissitudes de la vie, imprimés avec ses *Psaumes pénitenciaux,* il demande à l'évêque du Puy quelques secours pour subvenir à la dépense du bonnet doctoral qu'il était sur le point de prendre. — Il ne faut pas confondre ce Gilles de Delft avec un autre *Ægidius* Delphensis, prêtre à Paris, à la fin du 12e siècle, qui a interprété et augmenté l'*Aurora* de Pierre de Riga, espèce d'abrégé de la Bible en vers élégiaques (*voy.* Riga). On lui doit aussi un

poëme *De pœnis apud inferos*, où il traite, en forme de dialogue, la question de l'éternité des peines; doctrine dont il se montre partisan. — DELPHUS ou DELPHIUS (Jean), né à Delft, fut coadjuteur de l'évêché de Strasbourg. Il assista, non pas en 1557 (comme le disent Foppens et tous ceux qui l'ont copié), mais en 1541, à l'inutile colloque tenu à Worms, pour la pacification de l'Église. Nous avons de lui : 1° *De potestate pontificia*, Cologne, 1680, in-8°; 2° *De notis Ecclesiæ*, ibid. M—ON.

DELPON *de Livernon* (JACQUES-ANTOINE), né à Livernon le 22 octobre 1778, fit ses premières études à Figeac; et, après avoir suivi les cours de l'Académie de législation et de l'université de jurisprudence qui remplaçaient les écoles de droit, fut reçu avocat. La réputation qu'il acquit au barreau de Figeac lui valut la place de procureur impérial près ce même tribunal, et il n'y renonça point, quoique Murat, son compatriote, l'eût appelé d'abord dans son grand-duché de Berg, et plus tard dans son royaume de Naples, où il le fit secrétaire général de son conseil d'Etat. Les deux restaurations conservèrent sa place à Delpon, qui la perdit en 1823, pour avoir manifesté des opinions opposées au gouvernement. En 1830 et 1832, il fut nommé député par le département du Lot. Il avait aussi été nommé maître des requêtes en service extraordinaire attaché au comité des finances; mais il renonça à ces fonctions, et refusa même celles de maître des requêtes en service ordinaire employé au comité du contentieux de la justice pour conserver son indépendance parlementaire. Ce fut sur sa proposition qu'en 1831, la chambre des députés adopta une loi d'après laquelle le ministre de l'intérieur dut rendre publics les noms des auteurs qu'il encourageait par des souscriptions, ainsi que les titres des ouvrages qui en seraient l'objet. Delpon prit beaucoup de part à la discussion de la loi sur l'organisation du conseil d'Etat. En 1831 il reçut la croix de la Légion d'honneur comme récompense de ses travaux littéraires. Frappé, en 1832, par l'influence cholérique, Delpon, resté affaibli et maladif, donna sa démission de membre de la chambre des députés, et se retira à Figeac. En 1833, il fut nommé président du tribunal de première instance de cette ville; et il y mourut le 24 novembre de la même année. Il était membre du conseil du département du Lot, et de plusieurs sociétés savantes. Ses ouvrages imprimés sont 1° *Statistique ancienne et moderne du département du Lot*, Cahors, 1831, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage obtint, en 1821, un des prix Monthyon. L'Académie des inscriptions avait précédemment accordé à l'auteur trois médailles d'or. 2° *Essai sur l'histoire de l'action publique et du ministère public*, Cahors, 1830, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est suivi d'un *Essai en faveur de la liberté des cultes*, couronné en 1826, par la société de la morale chrétienne de Paris. 3° *Une notice sur M. Richeprey*, imprimée dans l'*Annuaire* du département du Lot de 1833, et couronnée en 1824, par la société royale et centrale d'agriculture de la Seine. *Un mémoire sur la question proposée par l'Académie de Toulouse en 1824 : « Peut-on se flatter, sans l'étude des « langues anciennes, d'être mis au rang des bons « écrivains? et, dans le cas où l'on soutiendrait la « négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à celle de toute autre? »* Le mémoire de Delpon, qui prouvait que l'étude de la langue latine est suffisante, lui fit décerner le prix en 1824. 5° Delpon est aussi l'auteur de quelques brochures : 1. *Réponse à l'Opuscule sur l'agriculture du département du Lot*, in-4°; 2. *Observations sur l'écrit intitulé : Suite à l'Opuscule sur l'agriculture du département du Lot*, in-4°, Figeac, 1815 et 1816; 3. *Essai sur la position d'Uxellodunum*, in-8°, inséré dans l'*Annuaire* du département du Lot, 1832. Il avait commencé une *Histoire de la marche et des progrès de l'esprit humain dans les différents âges connus et chez les différents peuples*. Dans le même temps il travaillait à un roman historique et des mœurs du moyen âge dont la scène était dans le Quercy. Ces manuscrits sont inachevés. Les ouvrages de Delpon, généralement bien écrits, décèlent une étude profonde de l'antiquité. Doux et bon dans ses rapports ordinaires, il ne sut pas toujours conserver de la modération dans les discussions politiques. AZ—O.

DELPORTE (FRANÇOIS), né en 1746, à Boulogne-sur-Mer, se voua dès sa jeunesse à l'agriculture; et, lorsque partout on ne suivait qu'une aveugle routine, apprit aux cultivateurs du Pas-de-Calais à supprimer les jachères, à multiplier les prairies artificielles, à favoriser la culture des plantes propres à l'amélioration des terres et à la nourriture des bestiaux, à connaître les meilleures races, à les conserver pures, à les perfectionner par les croisements, enfin à rendre leur éducation plus économique et leurs produits meilleurs. Il mit en pratique le système de la rotation des récoltes, qui les rend plus abondantes et plus variées. Il s'occupa aussi de nouveaux procédés pour la dessiccation des fourrages, et pour la germination des grains. Delporte fut le premier agronome du nord de la France, qui cultiva la pomme de terre en grand, pour la nourriture du bétail. Dès 1774, il tira d'Angleterre un troupeau de moutons choisis, que plus tard il croisa avec des mérinos. La société royale d'agriculture de Paris lui décerna, en 1785, une médaille d'or pour l'amélioration qu'il avait introduite dans les races de chevaux. Membre correspondant de cette société, Delporte fonda, de concert avec Dumont-Courset, la société de Boulogne, où il est mort en 1819, laissant après lui d'excellents élèves parmi lesquels on distingue M. Yvart. Il a publié avec Henri une *Description topographique du district de Boulogne-sur-Mer, de son agriculture, et des moyens de l'améliorer*, 1798, in-8°. Il est aussi l'auteur d'un *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*, 1791, in-8°. AZ—O.

DELPUECH-COMEYRAS. *Voyez* COMEIRAS.

DELRIEU (ETIENNE-JOSEPH-BERNARD), auteur dra-

matique, né en 1761, est du petit nombre des littérateurs de l'époque qui ont cultivé les lettres pour elles-mêmes, sans aucune vue d'ambition étrangère. Il fut longtemps régent de rhétorique à Versailles, tout en suivant la carrière lyrique et dramatique. Ses fameux couplets sur *la Montagne*, en 1793, son opéra d'*Harmodius et Aristogiton*, en 1794, témoignent assez qu'à l'exemple de beaucoup de ses confrères de la vieille université, Delrieu donna d'abord dans les opinions républicaines; mais ses stances *sur la naissance du roi de Rome*, en 1811, ne prouvent pas moins évidemment que ses idées politiques, comme celles de bien d'autres, s'étaient beaucoup modifiées. Quand le gouvernement impérial eut l'heureuse pensée de rallier à lui, par des emplois honorables, les hommes distingués dans les lettres, Delrieu obtint à l'administration des douanes une place de chef de bureau qui lui fut conservée sous la restauration. Avant sa tragédie d'*Artaxerce*, qui a fondé sa réputation, il avait fait représenter un grand nombre de pièces, aujourd'hui presque toutes oubliées, bien que plusieurs aient obtenu des succès. En voici la liste à peu près complète. Au Théâtre-Français : 1° *Arsinoüs*, tragédie en 3 actes, 1791. Au Théâtre Molière : 2° *Adèle et Pauline*, 1792. 3° *Le pacha du Caire*. Au Théâtre de la Gaîté : 4° *La fille du Grand-Mogol*. Au Théâtre du Marais : 5° *Le philosophe soldat*, comédie en 3 actes. A l'Opéra : 6° *Harmodius et Aristogiton*, opéra en 3 actes, 1794. Au Théâtre Favart : 7° *Les deux lettres*, opéra-comique en 2 actes, 1766. Au Théâtre Feydeau : 8° *Delmon et Nadine*, opéra-comique en 2 actes, 1796. 9° *Candos*, ou les *Sauvages du Canada*, opéra-comique en 3 actes, 1797. 10° *Le Pont de Lodi*, fait historique en 1 acte mêlé d'ariettes, 1797. 11° *Michel-Ange*, opéra-comique en 1 acte, 1802. 12° *L'impromptu de campagne*, arrangé en opéra-comique. Au Théâtre de la Cité : 13° *Amélia*, ou *les deux jumeaux espagnols*, drame en 5 actes et en prose, mêlé de pantomimes, danses, combats et musique, 1798. Au Théâtre Louvois, par les comédiens de l'Odéon : 14° *Le Jaloux malgré lui*, comédie en 1 acte et en vers. 15° *Le père supposé*, ou *les époux dès le berceau*, comédie en 3 actes et en vers, 1802. 16° *Les ruses du mari*, comédie en 3 actes et en vers, 1802 (ces 2 dernières pièces avaient été précédemment jouées au Théâtre de la Cité). 17° *La prévention paternelle*, comédie en 1 acte et en vers, 1804, jouée précédemment, en 1793, au Théâtre National (Montansier). De toutes ces pièces, celle du *Jaloux malgré lui* fut la seule qui obtint du succès; elle est même restée au Théâtre. Ce fut en 1808, que son *Artaxerce* donna enfin à Delrieu un rang parmi les poëtes dramatiques. Cette pièce, traitée dans une évidente intention de rappeler la manière de Corneille, offre une intrigue bien conduite et des vers d'une excellente facture. L'auteur avait pris son sujet dans Métastase, lequel avait lui-même imité largement le *Xercès* de Crébillon. Aussi les emprunts que Delrieu a faits au poëte italien sont de bonne prise; et, comme on l'a dit souvent et avec raison, en littérature s'approprier, par la reproduction dans une autre langue, les beautés d'un écrivain étranger, ce n'est pas voler, c'est conquérir. On a remarqué aussi que Delrieu avait imité quelques situations de l'*Artaxerce* de Lemierre, enfin que le dénouement de sa tragédie rappelait celui d'Héraclius : loin de lui en faire un reproche, il faut l'en louer au contraire, puisqu'il l'a fait avec talent (1). La tragédie d'Artaxerce, représentée à St-Cloud le 11 mars 1808, valut à Delrieu le soir même une pension de 2,000 francs que lui fit Napoléon et que la restauration lui conserva; mais qui, depuis 1830, avait été réduite à 1,200 francs. Il est en outre fait une mention honorable de la tragédie de Delrieu dans le fameux rapport sur les prix décennaux. Enfin il fut compris dans une des premières promotions pour la croix de la Réunion. Tant d'honneurs étaient peut-être au-dessus du mérite réel d'Artaxerce; mais il était dans la politique de Napoléon d'encourager le genre dramatique et d'en exagérer l'importance, pour occuper les esprits cultivés de toute autre chose que la politique. La tragédie d'*Artaxerce* fut imprimée chez MM. Gignet et Michaud, éditeurs des *Œuvres* de Delille, qui avaient mis en vogue la méthode, si favorable à l'amour-propre des auteurs, de ne point imprimer un poëme sans y joindre des notes plus ou moins laudatives. Delrieu se défendit d'abord très-modestement de faire lui-même les notes de son *Artaxerce;* mais il se laissa gagner, et, quand il eut mis la plume à la main, il prit si bien goût à cette douce tâche qu'il multiplia les remarques et les éloges jusqu'au ridicule. Les éditeurs, à qui parvinrent de toutes parts les réclamations du public, furent alors obligés d'engager Delrieu à réduire ce long commentaire; mais, telles qu'elles sont demeurées dans la seconde édition, et dans celle de 1827, les notes d'Artaxerce le louent encore avec toute la complaisance qu'on peut attendre du meilleur ami. Depuis cette époque Delrieu a fait représenter deux tragédies : *Démétrius*, en 5 actes, 1815, remise au théâtre avec des changements en 1820. Elle a eu une seconde édition cette même année; mais, à l'une et l'autre époque, elle n'a pas obtenu un succès bien décisif. Le chant du cygne de ce poëte a été *Léonide*, représentée au Théâtre-Français avec ce qu'on appelle un *succès d'estime* peu de mois avant la mort de son auteur, arrivée le 4 novembre 1836. Il était

(1) En 1810, un jeune homme, M. Delaville de Miremont, qui a depuis obtenu à Paris plusieurs succès dramatiques, fit représenter à Bordeaux un *Artaxerce*, qui fut joué à l'*Odéon* en 1819. M. Delaville a aussi imité Métastase; et le mérite de sa tragédie n'a pas fait oublier aux connaisseurs la pièce de Delrieu. On a remarqué que les deux pièces qui portent le titre d'*Artaxerce* auraient dû s'appeler, celle de Delrieu, *Artaban*, celle de M. Delaville *Arsace*: dans l'une et dans l'autre ce sont les deux rôles principaux, et celui d'*Artaxerce* est très-secondaire. Dans toutes les deux les invraisemblances sont à peu près égales; le style de M. Delaville, plus brillant, plus harmonieux que celui de Delrieu, est moins précis et moins énergique. Enfin, si le caractère d'Artaban, est tracé d'une main plus ferme, celui d'Arsace est plus dramatique et plus intéressant.

depuis un an chevalier de la Légion d'honneur. Il avait donné en 1819 *Marini*, drame lyrique; en 1821, avec MM. Sauvage et Mazères, *l'Eligible*, comédie en 5 actes et en vers; et seul, *Florestan*, opéra-comique. N'en déplaise aux Aristarques de la nouvelle école, qui ont pris Delrieu pour faire de lui en quelque sorte le bouc émissaire du classicisme qu'ils veulent immoler, il y a dans *Léonide* de très-heureuses situations et de belles tirades. Depuis le succès de son *Artaxerce*, Delrieu s'est plus d'une fois mis sur les rangs pour l'Académie française; mais cet homme, sans fiel et sans intrigue, n'a jamais pu faire prévaloir sa candidature. Il faudrait en féliciter l'Académie, si elle renfermait dans son sein beaucoup d'hommes qu'elle eût dû lui préférer pour le talent poétique et les qualités personnelles. D—R—R.

DEL RIO (Martin-Antoine), né à Anvers le 17 mai 1551, vint faire ses études à Paris, et sa philosophie sous Maldonat, puis retourna dans son pays pour y apprendre le droit. En 1574, il fut reçu docteur à Salamanque : ses progrès dans les sciences avaient été si rapides, qu'à vingt ans il publia sur Solin des notes estimées. Aussi Baillet lui a-t-il donné place parmi ses *Enfants célèbres*, mais il s'est trompé sur son premier ouvrage. Trois ans après, Del Rio fut nommé sénateur au conseil souverain de Brabant, et, successivement, auditeur de l'armée, vice-chancelier, et procureur général. Mais bientôt les troubles qui s'élevèrent dans les Pays-Bas le dégoûtèrent des affaires, et du séjour de sa patrie : il se rendit en Espagne, et se fit jésuite à Valladolid, en 1580. Ses supérieurs le renvoyèrent à Louvain pour y étudier la théologie. « On vit alors, dit Baillet, un savant, qui, pour « l'ordinaire, n'est qu'un orgueilleux, un docteur « en droit, un auteur de plusieurs livres, renon- « cer tellement à lui-même, qu'il se remit à l'al- « phabet de toutes choses par une humilité plus « que de novice, et recommencer ses études avec « les enfants dans les écoles publiques. » Del Rio enseigna ensuite les saintes lettres à Douai, puis à Liége, fit ses quatre vœux en 1580, fut pendant trois ans professeur en Styrie, d'où il retourna à Salamanque, enfin à Louvain, où, fatigué de tant de voyages, il mourut le 19 octobre 1608. C'était un homme savant, mais très-crédule. Son style, quoique assez pur, est lâche et diffus. Il possédait plus de dix langues, et fut l'intime ami de Juste-Lipse. On a de lui : 1° *In Caii Solini polyhistorem notæ*, Anvers, 1572, in-8°. Ces notes furent vivement critiquées par Saumaise. 2° *In Claudiani poemata notæ*, Anvers, 1572, in-12, plusieurs fois réimprimées; 3° *In Senecæ tragœdias adversaria*, Anvers, 1574, 1593, in-4°; Paris, 1619, in-4°. Il y cite près de 1,100 auteurs qu'il a tous lus et comparés. 4° *Miscellanea scriptorum ad universum jus civile*, Paris, 1580, in-4°; Lyon, 1606, in-4°, édition augmentée; 5° *Florida Mariana, seu de laudibus Virginis*, Anvers, 1598, in-8°; Lyon, 1607, in-8°, édition augmentée; 6° *Disquisitionum magicarum libri sex*, Louvain, 1599, in-4°, souvent réimprimé. Ce livre, le plus célèbre de ceux de Del Rio, eut dans son temps une vogue qu'il dut à la nature du sujet. Mais c'est surtout dans ce traité que l'auteur fait preuve de crédulité. André Duchesne l'abrégea et le traduisit en français, Paris, 1611, in-4° et in-8°, 2 vol. La traduction est préférée à l'original. 7° Une édition du *Commonitorium* de St. Orientius, et des *Énigmes* de St. Althelme, Anvers, 1662, in-12; 8° un *Commentaire* latin, sur le *Cantique des cantiques*, Ingolstadt, 1604, in-fol.; Paris, 1607; Lyon, 1611, in-4°; 9° *Vindiciæ Areopagitæ*, contre Joseph Scaliger, Anvers, 1607, in-8°. L'auteur s'y prononce pour l'authenticité des œuvres de St. Denis. 10° *Pharus sacræ sapientiæ*, Commentaire sur la Genèse, Lyon, 1608, in-4°, ouvrage peu estimé; 11° *Peniculus foriarum elenchi Scaligeriani* (Anvers), 1609, in-12, sous le nom de *Liberius Sanga Varinus*. C'est un libelle contre Scaliger. 12° *Commentarius rerum in Belgio gestarum*, Cologne, 1611, in-4°, sous le nom de *RolandusMiriteus Onatinus*, anagramme du sien; 13° *Adagialia sacra veteris et novi Testamenti*, Lyon, 1612, in-4°. Ce qui y regarde le Nouveau Testament étant fort peu de chose, André Schott publia à Anvers, 1626, in-4° : *Adagialia sacra Novi Testamenti*. 14° On a encore de Del Rio un *Commentaire* sur les lamentations de Jérémie, 1608, in-4°, et un autre sur les *Décades* de Tite-Live, 1606, in-8°. Niceron (t. 22) n'a pas connu une *Vie* latine de Del Rio, par Nicolas Susins, publiée pas Herman Langevelt, Anvers, Plantin, 1609, in-4°. D. L.

DEL SOLE (Joseph). *Voyez* Sole (del).

DELUC (François), père du célèbre physicien de ce nom (*voy.* l'article qui suit), naquit en 1698, à Genève, d'une famille considérée, et dont les membres remplissaient les premières charges de la république. Ses affaires commerciales lui permirent de se livrer à son goût pour l'étude; et il ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de son temps que de l'employer à réfuter les principes anti-chrétiens des sophistes modernes. Lié, depuis longues années, avec Rousseau, il alla le visiter en 1762 dans sa retraite à Motiers, pour l'engager à faire quelques concessions à la paix publique; et il profita de la circonstance pour lui porter deux ouvrages qu'il venait de publier : *Lettre contre la fable des Abeilles* (de Mandeville), in-12; *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules*, in-8°. Sa visite, qu'une indisposition passagère l'obligea de prolonger plus qu'il ne l'aurait voulu, fit peu de plaisir à Rousseau, comme on le voit par une lettre qu'après son départ il écrivit à Moulton : « Deluc, lui dit-il, est un excellent ami, un homme « plein de sens, de droiture et de vertu; c'est le « plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. « J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect « pour lui; mais je redouterai toujours de le voir. « Cependant je ne l'ai pas trouvé tout à fait si as- « sommant qu'à Genève : en revanche, il m'a laissé « ses deux livres; j'ai même eu la faiblesse de

« promettre de les lire, et, de plus, j'ai commencé. « Bon Dieu, quelle tâche ! moi qui ne dors point, « j'ai de l'opium au moins pour deux ans. » (t. 19, p. 834, édition de Musset). Ce bon Deluc, comme l'appelle Rousseau, infatigable dans ses soins, fit tout ce qui dépendait de lui, mais inutilement, pour amener l'auteur d'*Émile* à quelques démarches de rapprochement auprès de ceux qui n'attendaient qu'un signe pour reconnaître leurs torts à son égard. « Je n'ai point, lui écrivait Rousseau (26 fé« vrier 1763), de déclaration à faire à M. le premier « syndic, parce qu'on a commencé par me juger « sans me lire ni m'entendre, et qu'une déclaration, « après tout, ne saurait faire que ce qui a été fait « n'ait pas été fait. » Et dans cette même lettre il lui dit : « Voilà vos livres, cher ami; je me suis « efforcé de les lire; mais je vous avoue que votre « Ditton (1) accable ma pauvre tête (*ibid.*, p. 431). » Rousseau écrivit encore à Deluc, le 7 juillet suivant, pour le prier de ne point faire de nouvelles représentations en sa faveur au conseil, parce qu'il était décidé, quoi qu'il arrivât, de ne jamais reprendre le titre de citoyen de Genève et de ne remettre de sa vie le pied dans cette ville (*ibid.*, t. 20, p. 30). François Deluc mourut, en 1780, dans un âge avancé, qui lui permit de jouir des premiers succès de ses fils, avec lesquels des faiseurs de notices l'ont quelquefois confondu. W—s.

DELUC (Jean-André), l'un des plus célèbres physiciens du 18e siècle, né en 1727 à Genève, était fils du précédent, et frère aîné de Guillaume-Antoine Deluc (*voy.* ce nom), son utile collaborateur dans les grands travaux qu'il entreprit pour le perfectionnement de la physique et de la géologie. L'éducation toute chrétienne qu'il reçut, sous les yeux de son père, eut une constante influence sur la direction de ses études, et contribua sans doute à le préserver des erreurs où sont tombés ceux qui veulent remonter à l'origine des choses sans admettre un premier auteur. Peu jaloux d'accroître sa fortune par des spéculations commerciales, Deluc consacra dès l'enfance tous ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Il commença de bonne heure à former le cabinet minéralogique qui devait être plus tard un des ornements de sa ville natale. Il n'avait que dix-sept ans, et son frère, quinze, lorsqu'ils firent leur première excursion scientifique dans les Alpes en 1744; et dès lors ils visitèrent ensemble presque chaque année quelques coins de la Suisse ou de la Savoie, rapportant de leurs courses des fossiles marins dont ils étudiaient déjà la connection et les analogies, jetant ainsi, sans doute à leur insu, les bases d'une nouvelle théorie géologique. Deluc ayant obtenu de son père la permission de renoncer au commerce, pour se livrer uniquement aux sciences, fit de rapides progrès dans la physique. Dès 1762, il soumit à l'Académie des sciences ses *Recherches* sur les modifications de l'atmosphère. Les commissaires chargés d'examiner cet ouvrage déclarèrent que c'était le meilleur qui eût paru depuis longtemps en physique. Mais Deluc, qui ne regardait encore ce travail que comme un essai, redoubla d'efforts et de patience pour le perfectionner. Ses expériences multipliées l'avaient conduit à reconnaître le peu de précision du baromètre. Il chercha donc à le corriger : et ce fut alors qu'il imagina le *baromètre portatif*, instrument dont il s'est servi pour mesurer la hauteur des montagnes avec une exactitude que l'on ne connaissait pas avant lui. Une trop grande application avait affaibli sa santé. La raison et les médecins lui conseillaient de prendre quelque repos ; il fit alors avec son père le voyage de Motiers où Rousseau s'était retiré depuis quelques mois. Le philosophe ne fut pas trop satisfait de cette visite inattendue. Deluc, au contraire, se félicitait, longtemps après, du bonheur qu'il avait eu de goûter, dans la compagnie de l'auteur d'*Émile*, ce sentiment de quiétude que fait éprouver le séjour des montagnes (1). En 1765, il escalada la cime glacée du Buet, qu'aucun voyageur n'avait encore visitée. Il retourna deux fois, en 1770, dans le Faucigny, vers la fin d'août et le 20 septembre, pour y faire des expériences sur l'eau bouillante. Il s'occupait alors, d'après le conseil de Lalande, à perfectionner le *thermomètre* qui lui doit en effet plusieurs corrections avantageuses. Ses *Recherches* sur les modifications de l'atmosphère parurent en 1772. Cet ouvrage, impatiemment attendu des physiciens, justifia tous les éloges de l'Académie, et ceux de Lalande, en particulier, qui, dès 1765, l'avait annoncé dans la *Connaissance des temps*. Ayant fait à cette époque un voyage en Angleterre, Deluc n'y fut pas moins bien accueilli qu'en France. La reine Sophie-Charlotte de Mecklembourg, princesse éclairée, à laquelle il eut l'honneur d'être présenté, le nomma son lecteur et lui accorda un logement au château de Windsor, pour y faire ses expériences. Il repassa la même année sur le continent, avec une dame de la cour, à qui les médecins avaient conseillé l'air de la Suisse. Deluc profita de cette circonstance pour revoir les glaciers, et fit une seconde excursion sur le Buet avec son frère et le pasteur Dentant (*voy.* ce nom), qui publia la relation de ce périlleux voyage. Son principal but dans cette excursion avait été d'éprouver l'*hygromètre*, qu'il venait d'inventer. Il présenta cet instrument, en 1773, à la société royale de Londres, avec un mémoire, que l'Académie d'Amiens couronna l'année suivante, et qui fut imprimé dans le *Journal* de l'abbé Rozier (2). Deluc avait d'abord employé l'ivoire, comme moyen de déterminer la proportion de l'humidité atmosphérique. Depuis, il substitua la baleine à l'ivoire et présenta son nouvel hygromètre, en 1781, à l'Académie des sciences qui le jugea digne de son approbation. Mais, quelque temps après, son compatriote Saussure (*voy.* ce

(1) C'est le nom d'un savant Anglais (*voy.* t. 10, p. 426), auquel Deluc avait emprunté ses arguments en faveur de la divinité de Jésus-Christ.

(1) Année 1775, mai, juin et juillet.
(2) *Lettres sur quelques parties de la Suisse.*

nom), trouva que le *cheveu* pouvait remplacer avantageusement la baleine, et il s'ensuivit entre les deux physiciens une discussion très-animée dont l'hygrométrie profita, mais qui brouilla pour jamais deux hommes si dignes de s'estimer. Deluc publia, en 1778, des *Lettres* sur l'histoire de la terre; ouvrage dans lequel il établit, d'après ses propres observations et celles de plusieurs savants, que la forme actuelle de nos continents ne peut pas avoir une antiquité plus haute que celle que lui attribue la Genèse. Cette opinion contrariait trop les nouveaux faiseurs de systèmes pour ne pas trouver beaucoup de contradicteurs; mais elle a depuis été confirmée par Cuvier, et c'est aujourd'hui celle qui compte le plus de partisans. Pendant que Deluc était, à Paris, occupé de son *hygromètre*, ayant eu l'occasion de causer avec M. de Vergennes des troubles de Genève, il remit au ministre, sur sa demande, un *mémoire* dans lequel il lui indiquait les moyens de ramener la paix dans cette ville. Ce mémoire déplut aux Genevois; et Francis d'Ivernois en publia la réfutation. Deluc se démit alors de sa place de membre du conseil des Deux-Cents, et renonçant à la politique, pour laquelle il ne s'était jamais senti d'ailleurs une forte inclination, s'attacha tout entier aux sciences naturelles. Il avait, dès 1778, visité l'Allemagne pour en étudier les différentes espèces de terrain; il y retourna, dix ans après, avec le baron de Reden, et cette fois il s'avança jusque dans le nord de l'Europe. Dans l'intervalle de ces deux voyages, il avait parcouru les différents comtés de la Grande-Bretagne; et, retiré dans sa solitude de Windsor, il avait continué ses expériences et rédigé ses observations. Il publia dans le *Journal des savants*, de 1789 à 1792, et, lors de sa suppression, dans le *Journal de Physique*, une suite de *lettres* à Lalande sur les usages du baromètre. De 1790 à 1793 il combattit avec trop de zèle sans doute, mais avec bonne foi, les nouvelles théories des physiciens et des chimistes français, dans une suite de *Lettres* à La Métherie, qui, partisan déclaré des nouvelles doctrines, les insérait dans le journal dont il avait alors la direction, avec une candeur que Deluc admirait lui-même, et dont plus tard il lui témoigna toute sa reconnaissance (1). En 1792, il traita l'importante question proposée par l'Académie de Harlem : *de l'Obligation morale;* mais son mémoire, envoyé au concours, n'obtint pas l'honneur de la médaille. Les *Lettres* qu'il adressait dans le même temps à Blumenbach, sur la théorie de la terre, imprimées en anglais et en allemand, dans les journaux scientifiques de Londres et de Gœttingue, accrurent sa réputation comme géologue. Les curateurs de l'université de Gœttingue lui offrirent, en 1797, une chaire de géologie qu'ils venaient de créer pour lui. Deluc l'accepta; mais comme il ne parlait pas la langue allemande, et que, faute d'exercice, il ne s'exprimait pas en latin avec la facilité que les élèves sont en droit d'exiger du professeur, il se contenta du titre d'honoraire. L'âge semblait encore augmenter son activité. Forcé pour ainsi dire d'être au courant des progrès de la science, dont il était un des créateurs, il continuait ses voyages et ses observations, et trouvait encore le loisir de rédiger des ouvrages dont quelques-uns, tel que le *Précis de la philosophie de Bacon*, sortaient du cercle de ses études habituelles. Cette prodigieuse activité ne l'empêcha pas de jouir d'une longue et paisible vieillesse. Il mourut à Windsor, le 7 novembre 1817, à 90 ans, au moment où, dit-on, il se disposait à quitter l'Angleterre, pour venir terminer ses jours dans sa patrie. Les plus illustres Académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs associés ou de leurs correspondants. Comme géologue il est placé par Cuvier au même rang que Dolomieu, pour avoir, l'un des premiers, constaté la grande et subite révolution dont la surface de notre globe a été victime (1). Il appartient, comme écrivain, à l'école de Rousseau et de Bernardin de St-Pierre. Indépendamment de beaucoup de lettres et de mémoires insérés dans les journaux scientifiques de France, d'Angleterre et d'Allemagne, Deluc a publié un si grand nombre d'ouvrages, qu'on ne pourrait en donner la liste complète sans dépasser les bornes d'un article. Les principaux sont: 1° *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, ou Théorie des baromètres et des thermomètres, Genève, 1772, 2 vol. in-4°; 2e édition, 1784, 4 vol. in-8°. C'est encore l'ouvrage le plus complet que l'on ait sur cette matière; et, malgré les progrès de la science, il sera toujours utilement consulté. 2° *Lettres physiques et morales sur les montagnes, et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, La Haye, 1778-80, 6 vol. in-8°. Elles sont dédiées à la reine d'Angleterre, qui s'était déclarée la protectrice de Deluc. Le 6e volume contient ses réponses aux objections présentées contre son ouvrage. 3° *Nouvelles idées sur la météorologie*, Londres, 1786; 3 vol. in-8°; 4° *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, Londres et Paris, 1787, in-8°, tome 1er et unique. Ces lettres, adressées, comme les précédentes, à la reine d'Angleterre, sont pleines d'intérêt. L'auteur annonce que son projet est d'y donner le canevas d'un traité de cosmologie, ou plutôt de géologie, mot dont il n'ose pas se servir, parce qu'il était encore inusité. Ses récits sont entremêlés d'anecdotes et de réflexions morales. C'est ainsi que, dans la lettre 3, il montre l'utilité des communaux, c'est-à-dire des terres possédées en commun par les habitants d'un même lieu, pour resserrer entre eux les liens d'une fraternité dont on ne trouve pas de vestiges dans les pays privés de cet avantage. 5° *Lettres à Blumenbach, sur l'histoire physique de la terre*, Paris, 1798, in-8°. Ces *Lettres*, écrites à Windsor de 1792 à 1795, avaient paru, comme on l'a dit, en anglais et en allemand. On les a fait précéder dans l'édition française du

(1) Dans les *Lettres* à Blumenbach, éd. fr., p. 74.

(1) *Discours sur les révolutions du globe*, éd. in-8°, p. 290.

mémoire inédit de Deluc, sur l'Obligation morale. 6° *Lettres sur l'éducation de l'enfance,* précédées et suivies de détails historiques, Berlin, 1799, in-8°. 7° *Bacon tel qu'il est,* ou dénonciation d'une traduction française, des œuvres de ce philosophe, Berlin, 1800, in-8°. Cette traduction est celle d'Antoine de Lasalle (*voy.* ce nom). 8° *Lettres sur le christianisme,* Berlin, 1801, in-8°. Elles sont adressées à Teller. Deluc fit imprimer depuis et avec le consentement de Teller sa *correspondance* avec ce célèbre théologien, Hanovre, 1802, in-8°. 9° *Précis de la philosophie de Bacon,* et des progrès qu'ont faits les sciences naturelles, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Le but de Deluc dans cet ouvrage est de prouver que Bacon a toujours professé le plus grand respect pour la révélation; qu'en le présentant comme sceptique les encyclopédistes se sont trompés, s'ils étaient de bonne foi. L'appendix qui termine le 2e volume contient la réfutation des notes ajoutées par Lasalle à la traduction des œuvres du philosophe anglais, notes dans lesquelles les sentiments de Bacon sont complétement dénaturés. 10° *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles;* précédée de deux mémoires sur la nouvelle théorie chimique, considérée sous différents points de vue, Paris, 1803, 2 vol. in-8°. Deluc écrivait à Fourcroy, le 4 avril 1791, que la chimie moderne serait complétement abandonnée du moment où l'on s'occuperait de la météorologie; et depuis il n'a cessé de la combattre dans tous ses écrits. 11° *Observations sur un ouvrage* (d'Isarn), *sur la lithologie atmosphérique,* ibid., 1803, in-8°. 12° *Abrégé des principes et des faits concernant la cosmologie et la géologie,* Brunswick, 1803, in-8°. C'est une réfutation du système géognotique du docteur Schmieder de Hall, établi sur les principes de la chimie. 13° *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique,* Paris, 1804, 2 vol. in-8°; 14° *Traité élémentaire de géologie,* Londres, 1809, in-8°. C'est une suite de lettres au docteur Hutton; elles parurent la même année en anglais et en français. 15° *Voyage géologique dans le nord de l'Europe,* contenant des observations sur quelques parties des côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord, Londres, 1810, 3 vol. in-8°. 16° *Voyage géologique en Angleterre,* ibid., 1811, 2 vol. in-8°; 17° *Voyages géologiques en France, en Suisse et en Allemagne,* ibid., 1813, 2 vol. in-8°. 18° *Abrégé de géologie,* ibid., 1815, in-8°. W—s.

DELUC (Guillaume-Antoine), frère cadet du célèbre Deluc qui occupe un rang distingué parmi les physiciens et les géologues, naquit à Genève en 1729. Il montra dès son enfance un tel goût pour l'histoire naturelle, qu'à l'âge de quatorze ans il s'était formé une collection considérable. Partageant les travaux de son frère, il parcourut avec lui les Alpes genevoises, et les observations qu'ils y firent rectifièrent leurs idées sur la théorie de la terre; ils recueillirent en même temps un grand nombre d'objets curieux, et G.-A. Deluc en enrichit son cabinet dont l'augmentation l'a occupé toute sa vie. Il visita en 1756 et 57 le Vésuve, l'Etna et l'île de Vulcano, et en rapporta une belle collection de produits volcaniques, de laquelle il a rédigé le catalogue raisonné. Il a aussi consacré beaucoup de temps à l'étude des coquillages fossiles, a cherché à en déterminer les analogues vivants, et en a trouvé cent espèces dont l'identité est hors de doute. Deluc n'a point écrit de grands ouvrages, mais beaucoup d'observations, insérées dans les *Recherches sur les modifications de l'atmosphère* et dans les *Lettres physiques* de son frère, lui appartiennent. Il a en outre publié 21 Mémoires dans le *Journal de physique,* depuis 1798 jusqu'en 1804; 13 dans la *Bibliothèque britannique,* depuis 1800 jusqu'à 1809, et 6 dans le *Mercure de France,* pendant 1806 et 1807. Ces mémoires sont tous relatifs à la minéralogie, et principalement à la géologie. Il y réfute courageusement et avec une grande force de logique les systèmes modernes, dont les conséquences lui semblaient opposées à l'ordre que son esprit reconnaissait dans les œuvres de la création. On trouve dans tout ce qu'il a écrit un observateur exact et attentif: son style, remarquable par une simplicité élégante, se ressent de la clarté de ses idées, et ses pensées sont celles d'un esprit sage et religieux. Ses héritiers se proposent de réunir dans un corps d'ouvrage les divers mémoires déjà publiés, et plusieurs autres qui sont encore inédits. Deluc s'est fait remarquer aussi par sa passion pour la musique, et par son goût pour l'étude des médailles, dont il avait formé une riche collection. Il est mort le 26 janvier 1812. Il avait été membre du conseil des Deux-Cents de Genève. B—g—t.

DELUSSE, professeur de flûte et musicien de l'Opéra-Comique, fut aussi facteur d'instruments. En 1760, il publia l'*Art de la flûte traversière;* cinq ans après, il mit au jour une *Lettre sur une dénomination nouvelle des sept degrés de la gamme.* Au lieu des syllabes *ut, ré, mi,* que Gui d'Arezzo emprunta de l'Hymne de St. Jean-Baptiste, Delusse proposa des voyelles sans consonnes, innovation qui ne présentait aucune utilité. En 1780, il inventa, ou plutôt renouvela des anciens la flûte double, c'est-à-dire à deux tuyaux, avec laquelle on peut exécuter des duo. Il lui donna le nom de *flûte harmonique.* Delusse est auteur de la musique de l'*Amant statue,* paroles de Guichard, pièce donnée aux Italiens en 1759, et qu'on ne doit pas confondre avec une autre du même nom, paroles de M. Desfontaines et musique de Dalayrac. C'est à Delusse que l'on doit le *Recueil de romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes que modernes, avec les airs notés,* 1768, in-8°; recueil que le *Catalogue La Vallière,* n° 15109, attribue par erreur à Laujon. D. L.

DELVAUX (Laurent), sculpteur, né à Gand en 1695, fit un séjour de plusieurs années à Rome, revint dans sa patrie, et mourut à Nivelle le 24 février 1778. L'*Hercule* placé au pied du grand escalier du palais des archiducs à Bruxelles, le *David* et les autres statues qu'on voyait dans la chapelle

de la cour, et surtout la chaire de la cathédrale de Gand, et celle de l'église du chapitre de Nivelle lui assignent un rang parmi les artistes distingués du 18e siècle. Son ciseau avait cependant plus de force que de grâce, et les détails dans ses ouvrages ne satisfont pas toujours autant que l'ensemble. Delvaux reçut divers témoignages de la bienveillance des papes Benoît XIII et Benoît XIV, de Charles VI, de l'impératrice Marie-Thérèse, et plus particulièrement du prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, qui se plaisait à visiter ses ateliers. St—t.

DELVINCOURT (Claude-Etienne), jurisconsulte, né à Paris, le 4 septembre 1762 (1), fut, après de brillantes études, reçu avocat en 1784, et docteur en droit l'année suivante. Il se présenta dès 1786, pour disputer publiquement une place à la Faculté de droit de Paris, et allait être reçu avec distinction, lorsque certains candidats, moins méritants mais mieux en cour, obtinrent du garde des sceaux Lamoignon un ordre pour écarter les sujets qui n'avaient pas l'âge légal. Ainsi à l'entrée de la vie Delvincourt éprouva une de ces injustices que le pouvoir sait si bien colorer du manteau de la légalité : heureux si plus tard, comme membre du conseil royal de l'université, il n'eût pas été associé à des dénis ou à des violations de justice tout à fait analogues! Mais avant la révolution il existait pour les membres du corps enseignant des garanties qu'ils ne trouveraient peut-être plus aujourd'hui. Delvincourt, indigné de l'injustice qu'il subissait, en appela au parlement; l'interprète de ses griefs fut l'avocat Treilhard, et, par arrêt du 17 février 1789, le parlement cassa la décision du ministre. Le 17 juin, un nouveau concours fut ouvert, et Delvincourt conquit enfin le titre d'agrégé (2). Mais bientôt la révolution vint fermer violemment la carrière que son savoir et sa persévérance lui avaient ouverte. Il lui fallut chercher dans le modeste travail des bureaux les moyens de soutenir sa famille; et, pendant douze ans, il fut employé à la comptabilité de la marine. Lors de la réorganisation des écoles de droit en 1805, il fut appelé à occuper une chaire dans la capitale, et commença en France le premier cours public du Code civil. Alors ce Code venait d'être promulgué : aucun commentaire n'avait paru; point de jurisprudence, point de guide; tout était à faire dans cet enseignement. Delvincourt s'éleva dès l'abord à la hauteur de cette tâche si difficile : il fixa plusieurs points douteux, par l'autorité de ses solutions; et la jurisprudence est venue consacrer la plupart de ses opinions. C'est ainsi qu'au bout de trois ans de travaux, il acheva un cours complet de Code civil; et, selon la remarque d'un de ses disciples (1) : « Envisagés comme point de « départ commun de ceux qui l'ont suivi dans la « carrière, ils assurent à leur auteur une large « part dans les succès obtenus par tous les au- « tres. » Ses leçons, improvisées, se faisaient remarquer par la pureté et la correction du style, mais surtout par les deux qualités les plus précieuses dans un professeur, la concision et la clarté. Il faut avoir, comme nous, suivi ses leçons pour savoir avec quelle attention on écoutait sa parole grave et puissante. Alors il jouissait parmi les élèves d'un popularité qu'auraient peine à concevoir les générations d'étudiants qui, sous la restauration, n'ont vu ce respectable professeur qu'à travers un nuage de préjugés hostiles et trompeurs. Son influence sur la jeunesse éclata surtout à l'occasion des désordres qui accompagnèrent la seconde représentation de *Christophe Colomb*, drame ultra-romantique par M. Népomucène Lemercier, qui depuis est revenu à de plus saines doctrines littéraires. Cette rixe de parterre avait compromis la liberté d'une trentaine d'étudiants : l'exaspération était grande dans l'École : mille projets, plus fous les uns que les autres, germaient dans les jeunes têtes. Cependant l'ombrageuse police impériale veillait; et les jeunes gens étaient près de tomber dans ses piéges. Delvincourt, alors simple professeur, opposa son intervention. Dans son cours il adressa aux élèves des conseils de sagesse et de calme qui furent écoutés. Il agit en même temps auprès de l'autorité. En quelques jours tout rentra dans l'ordre, et les jeunes gens arrêtés recouvrèrent leur liberté. A quelque temps de là, dans une séance solennelle présidée par le grand maître Fontanes, un changement de place commandé par l'ordre des exercices fit asseoir pour quelque temps Delvincourt sur le siége réservé au doyen, qui s'appelait alors le directeur de l'École. Les bravos éclatèrent de toutes parts : ainsi les vœux des élèves avaient devancé la décision de l'autorité, qui peu de jours après le plaça à la tête de la Faculté (1810). Il succédait à l'ex-conventionnel Portiez de l'Oise. Ces nouvelles fonctions jetèrent Delvincourt dans la carrière politique, en lui imposant le devoir de porter la parole dans certaines solennités. Au retour du roi en 1814, il fut maintenu dans le décanat de l'école, décoré de la Légion d'honneur; enfin, nommé censeur royal le 24 octobre 1814. Au 20 mars suivant il favorisa l'élan de la majorité des étudiants en droit qui s'enrôlèrent comme volontaires royaux; et il leur adressa l'allocution suivante : « La Faculté se fé- « licite de pouvoir vous montrer à la France, « comme une preuve non équivoque de ses senti- « ments pour le roi, et de la pureté des principes « enseignés dans cette Ecole. Que la génération

(1) Delvincourt était d'une famille originaire de Laon. Son oncle, l'abbé Delvincourt, dont le nom est imprimé *d'Elvincourt* dans les almanachs royaux, était archidiacre et vicaire général de Soissons, conseiller, commissaire député du diocèse de Laon, depuis le 6 juin 1764. Il a traduit de l'italien du P. Segneri : *De la Pratique des devoirs des curés*, 1781, in-12. Il est mort en 1791.

(2) Sa nomination eut lieu le 29 janvier 1790. Sur six juges, il réunit l'unanimité des suffrages; et ils déclarèrent expressément dans leur délibération que, n'y eût-il eu qu'une seule place, elle lui eût appartenu. « D. Delvincourt *adeo præ cæteris eminuisse, ut « si vel unus tantum doctoris aggregati locus vacaret, ipsi pro- « cul dubio esset deferendus.* »

(1) M. Demante, professeur à l'École de droit de Paris : *Discours prononcé sur la tombe de M. Delvincourt.*

« qui s'élève renonce donc désormais à ces idées « de perfectionnement imaginaire qui ont inondé « la France d'un déluge de maux. » Pendant les cent jours Delvincourt présenta le 30 mars à Napoléon une adresse tellement conçue qu'elle n'avait rien qui dût plus tard la faire désavouer (1). Grâce à l'administration économe et vigilante du doyen, l'empereur eut la facilité de puiser dans la caisse de l'École 900,000 francs qui s'y trouvaient. A la seconde restauration, Delvincourt harangua de nouveau les volontaires royaux de l'École qui vinrent le 30 juillet déposer leur drapeau, *le seul drapeau français qui eût suivi le roi à Gand.* Le 6 novembre suivant, à l'ouverture des cours, il prononça encore un discours qui eut beaucoup de succès, grâce à l'heureuse application du vieil adage : *Suum cuique*, qu'il fit à Louis XVIII sur sa réintégration au trône de ses ancêtres. Depuis cette époque Delvincourt, invinciblement attaché aux doctrines religieuses et monarchiques, perdit toute sa popularité, et en fit souvent l'épreuve. D'un autre côté, si ses collègues ne pouvaient lui refuser leur estime, il s'en faisait peu aimer : personne moins que lui n'avait le don de plaire. Sous la toge, assis dans la chaire, sa figure était imposante; partout ailleurs il portait un abord déplaisant, un maintien gauche. Investi, comme doyen, d'une suprématie sans puissance, d'une direction sans commandement, il manquait de ce liant nécessaire pour primer parmi ses collègues, sans choquer leur amour-propre. Peu susceptible lui-même, et tout à fait indifférent aux prévenances, il oubliait trop souvent dans son âpre franchise, dans son ignorance des usages de la société, qu'un manque d'égards suscite presque toujours de plus vives inimitiés qu'un tort positif et réel. Accessible aux préventions, et généralement peu bienveillant envers les membres du corps enseignant, soit comme doyen de Faculté, soit, plus tard, comme membre du conseil royal de l'Université, au moins il n'avait pas la bassesse de rejeter sur ses confrères, ou sur le ministre, l'odieux des décisions rigoureuses auxquelles il pouvait avoir pris part. En 1819, lors des troubles qui eurent lieu du 22 au 29 juin aux leçons de M. Bavoux, professeur suppléant à la Faculté, Delvincourt se trouva dans la position la plus difficile : ni la commission provisoire qui dirigeait alors d'une main incertaine l'instruction publique, ni le ministre n'avaient rien fait pour arrêter ces désordres; et l'événement prouva que Delvincourt, avec son ascendant fort douteux et son autorité contestée, ne pouvait absolument rien pour les prevenir. Vainement, avant la leçon du 29 juin, avait-il adressé à son collègue une lettre austère sans doute, mais non pas inconvenante (1). Son apparition dans la salle où M. Bavoux faisait sa leçon, loin de réprimer le tumulte, y mit le comble. Le lendemain quelques jeunes furieux montèrent l'escalier qui conduit à l'appartement du doyen en criant : *Assommons Delvincourt !* Ils furent contenus par l'intervention d'un autre professeur (M. Pardessus) qui se précipita au-devant d'eux, en leur disant : « Vous me passerez sur le corps avant « d'entrer. » Dans le procès en cour d'assises auquel donnèrent lieu ces scènes scandaleuses, Delvincourt, déposant comme témoin, affirma qu'à ses représentations, M. Bavoux avait répondu par l'épithète de *brigand.* Celui-ci nia ce propos; il fut absous par le jury. La commission d'instruction publique, qui informait administrativement contre M. Bavoux, avait demandé son avis à la Faculté de droit : Delvincourt, tant en son nom qu'en celui de ses collègues, répondit que plusieurs d'entre eux étant assignés comme témoins devant la justice, leur conscience ne leur permettait pas de donner même un simple avis administratif (2). Les journaux libéraux s'occupèrent pendant plusieurs semaines de ce débat; et, comme la cuisinière de Delvincourt avait été appelée en témoignage dans le procès criminel, ils firent mille plaisanteries sur la *servante aux écoutes*, qui devint un instant aussi célèbre que la servante de Molière. Le 30 juin, quelques brouillons, qui cherchaient à se venger de ce que le doyen avait voulu mettre fin au tumulte du 29, interrompirent sa leçon par leurs clameurs : « Vous pouvez m'empêcher de « parler, leur dit-il, mais vous ne m'empêcherez « jamais de faire mon devoir. » Aujourd'hui que tant de passions sont calmées, et que tous les bons esprits en sont arrivés à convenir qu'après tout, le bon ordre est désirable sous quelque gouvernement que ce soit, nous sommes convaincus que ceux qui étaient alors les adversaires de Delvincourt lui donneraient raison; mais tout paraissait alors de bonne guerre contre la restauration. Il n'est donc personne qui n'applaudît à ces paroles par lesquelles il termina sa déposition devant la justice : « Je « m'adresse à tous les pères de famille qui sont « ici. Pouvais-je m'empêcher de suspendre un

(1) Cette adresse était signée de MM. Cotelle, Delvincourt, Pardessus, Boulage, Morand. La Faculté y prenait acte de la déclaration faite par Napoléon, qu'il entendait désormais s'occuper uniquement du bonheur de notre belle patrie. « Nous attendons, « ajoutait l'adresse, ces institutions que vous avez promises à la « France, institutions fondées sur la liberté, sur l'égalité des « droits, etc. »

(1) Il est bon de citer cette lettre, *dont on se fit une arme* contre son auteur, pour mettre à même de juger toute la mauvaise foi de l'esprit de parti dans les relations auxquelles, par leur nature, il devrait être tout à fait étranger : « Monsieur et cher confrère je ne « vous ai fait aucune observation sur les suites qu'auraient pu « avoir les discours que vous avez prononcés à votre cours, et qui « étaient entièrement étrangers à l'enseignement dont vous êtes « chargé. Heureusement l'ordre n'a pas été troublé, et cela me suffi- « sait pour le moment; mais je suis instruit que les choses ne se « passeraient pas aussi tranquillement aujourd'hui, si vous vous per- « mettiez, comme vous l'avez annoncé, de continuer le même discours « sur les mêmes matières. Je vous invite en conséquence à vous ren- « fermer strictement dans les bornes de l'enseignement qui vous est « confié, et à vous abstenir soigneusement de tout ce qui peut réveil- « ler les passions et l'esprit de parti, surtout à l'égard des jeunes « gens dont il n'est pas toujours aisé de reprimer l'effervescence, et « dans un moment où le gouvernement cherche à faire disparaître, « autant qu'il est en lui, les traces de nos anciennes divisions. »

(2) Déjà, le soir du grand tumulte, le doyen, accompagné de M. Pardessus, s'était rendu chez le préfet de police, et avait obtenu la liberté des jeunes étourdis arrêtés, sauf quelques-uns qui étaient déjà dans les mains du procureur du roi.

« cours qui occasionnait tant de tumulte ? Quels « reproches auraient à me faire 2,300 familles (1) « qui nous envoient des jeunes gens, s'il fût sur- « venu mort d'homme par ma négligence. » Après avoir ainsi compromis son repos pour faire son devoir, Delvincourt en fut amplement récompensé sous l'administration de M. Frayssinous. Décoré de l'ordre de St-Michel, nommé officier de la Légion d'honneur, il se voyait surchargé de fonctions diverses : membre du bureau de charité, puis de la commission de Chambord (2), et du conseil de l'École polytechnique; administrateur des jeunes aveugles, adjoint au maire du 12e arrondissement, conseiller de l'Université. Enfin plusieurs fois il fut porté aux fonctions de scrutateur ou de président d'une des sections du collége électoral de la Seine. Il remplissait chacune de ces places comme s'il n'en eût eu qu'une seule. Exact surtout pour le service des pauvres, aux jours marqués, toute son attention leur appartenait. Malheureusement, à la pratique active de la bienfaisance et de la charité, il ne savait pas unir cette douceur de paroles qui relève et console l'homme souffrant; et dans l'*aumônier* consciencieux, on retrouvait l'administrateur sec et dur du corps enseignant. Ce fut sur son rapport que l'école de Sorrèze fut frappée d'une condamnation qui parut arbitraire aux hommes le moins disposés à blâmer le pouvoir. Toutefois, l'attachement que Delvincourt portait aux doctrines monarchiques n'allait point jusqu'à la passion. En 1820, lors de l'assassinat du duc de Berri, plusieurs étudiants lui demandèrent la permission de rédiger une adresse au roi pour protester contre cet attentat. Le doyen leur répondit « qu'en rendant justice au sentiment « bien louable qui les animait, et sans entendre « établir aucune comparaison entre l'adresse qu'ils « projetaient, et des pétitions sur les affaires po- « litiques, il était cependant à craindre que les en- « nemis de la chose publique n'abusassent de ce « qui aurait été fait en cette occasion, pour re- « nouveler les tentatives scandaleuses qui avaient « déjà eu lieu. » Et il les engagea à renoncer à leur projet (3). Il faut le dire encore, comme doyen, Delvincourt appartenait tout entier aux étudiants; il se croyait en maintes occasions appelé à suppléer pour eux les pères de famille, et Dieu sait combien sa vigilance et son dévouement ont été utiles à quelques-uns! La révolution de 1830 arriva : et Delvincourt se vit destitué d'abord de sa place de doyen (1), puis de celle de conseiller de l'université. Ses fonctions municipales avaient été anéanties dès les premiers jours de la tourmente. Il lui restait son titre inamovible de professeur; mais il jugea prudent de se faire suppléer. Aucune indemnité ne lui fut accordée pour toutes les places lucratives qu'il perdait, et il put à son tour gémir par expérience sur les duretés de l'administration. Frappé par le chagrin, il succomba le 23 octobre 1831, après avoir demandé et reçu les sacrements. Il a laissé de deux mariages une veuve et six enfants. On a de lui : 1° *Cours de droit civil*, 1834, 3 vol. in-4°, 5e édition. La 1re avait paru sous le titre d'*Institutes du droit français*, en 1808, 3 vol. in-8°. La 3e édition, publiée en 1815, offrait dans la seconde partie les *Notes et explications desdites Institutes*, qui, dans la 5e édition, sont réimprimées pour la troisième fois. Cet ouvrage, qu'une extrême clarté, entre autres qualités non moins essentielles, rend surtout remarquable, a été longtemps le seul où se trouvât une exposition complète des principes du Code civil. Il a puissamment contribué à étendre la science, en diminuant les difficultés. L'auteur, dans sa préface, a tracé sa méthode d'interprétation, qui se réduit aux deux règles suivantes : s'attacher à l'explication la plus simple toutes les fois qu'une disposition de loi paraît susceptible de deux sens; puis, rejeter sans hésitation celui des deux sens qui produirait des résultats contraires à l'équité ou à la morale. « J'ai toujours pensé, ajoutait Del- « vincourt, que c'était entrer parfaitement dans « l'esprit du législateur que de chercher à former « des honnêtes gens autant que de profonds juris- « consultes; que l'étude de la morale devait être « la base de notre enseignement, et que le profes- « seur ne devait jamais perdre de vue cette défi- « nition du droit : *Jus est ars æqui et boni.* » 2° *Institutes du droit commercial*, 2 vol. in-8°, 1810, dédiés à l'empereur Napoléon (2), réimprimés en 1823. Le mérite incontestable de cet ouvrage a été effacé par les travaux tout à fait spéciaux de M. Pardessus, professeur de droit commercial. 3° *Juris romani elementa secundum ordinem Institutionum Justiniani cum notis*, 1814, in-8°. Ce li-

(1) Le nombre des étudiants était de 2,300, sur lesquels on comptait tout au plus 300 perturbateurs.

(2) C'est en cette qualité qu'au mois de février 1830, il adressa la lettre suivante au *Moniteur* : « Monsieur, comme j'ai à cœur « qu'on ne croie pas que je me suis absenté dans une circonstance « honorable, lorsque je n'avais aucune raison légitime de le faire, « je vous prie de vouloir bien rétablir mon nom au nombre des « membres de la commission de Chambord, qui étaient présents « lors de la réception qui a eu lieu dimanche aux Tuileries. J'at- « tache d'autant plus d'importance à cette rectification que je « n'oublierai jamais la première marque de souvenir dont Sa Ma- « jesté a bien voulu m'honorer, lorsque mon nom lui a été prononcé « par Mgr l'archevêque ; souvenir qui sera toujours pour moi une « récompense bien suffisante des faibles efforts que j'ai pu faire « pour le soutien des véritables principes. »

(3) Un journal ayant reproché aux étudiants en droit de Paris de n'avoir pas présenté d'adresse, Delvincourt rendit ces faits publics dans le *Journal des Débats*, puis il ajouta : « D'après mes « opinions bien connues, on sent combien il a dû m'en coûter « pour réprimer un élan que j'aurais au contraire bien vivement « désiré de partager ; mais le bien public a dû l'emporter ; et j'es- « père que ma conduite en cette circonstance fournira une nou- « velle preuve de la ferme détermination dans laquelle je suis « d'employer tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour « maintenir l'ordre dans l'établissement dont la direction m'est « confiée. »

(1) Il ne s'attendait pas à cette mesure brutale. Un de ses confrères lui ayant demandé s'il était vrai qu'il eût, comme le bruit en courait, donné sa démission : « Non, répondit-il, notre pre- « mier besoin est d'être gouvernés ; l'être d'une manière ou d'une « autre, par l'un ou par l'autre, n'est qu'une question secondaire. »

(2) On remarque le passage suivant dans cette dédicace : « Les « lois commerciales sont en général le recueil des principes les « plus purs de l'équité naturelle. Mais, quand ces lois ont été re- « digées sous la direction de Votre Majesté, on peut être certain « d'avance qu'elles sont en même temps le résultat des plus vas- « tes conceptions et des idées les plus libérales. »

vre a eu quatre éditions (1). M. Demante, professeur à la Faculté de droit, prononça sur la tombe de Delvincourt un discours qui a été imprimé, 8 p. in-8°, et dont les phrases les plus saillantes ont été reproduites et développées dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Delvincourt*, par M. X. de Portetz, professeur à la même faculté, Paris, 1832, in-8°. D—R—R.

DELWARDE ou DELEWARDE (Michel), historien, né en 1650 à Mons, après avoir terminé ses études, entra dans la congrégation de l'Oratoire et se consacra quelque temps à l'enseignement des humanités. De retour dans sa ville natale, il fut revêtu de divers emplois et enfin nommé, sous le titre modeste de prévôt, supérieur général des maisons de l'ordre en Flandre. Associant la culture des lettres aux devoirs de son état, il vécut dans la retraite, au milieu d'une bibliothèque choisie qu'il avait formée avec beaucoup de soin et qu'il légua par testament à ses confrères. Il mourut à Mons, le 18 novembre 1724, à 74 ans, après avoir publié : *l'Histoire générale de Hainaut*, Mons, 1768, 6 vol. in-12. C'est encore la meilleure que nous ayons de cette province. Paquot (*Mémoires sur l'hist. littér. des Pays-Bas*, édition in-fol., t. 3, p. 385) lui reproche d'y avoir fait entrer trop de choses étrangères à son sujet; mais c'est un défaut qu'il est impossible d'éviter dans l'histoire d'un pays qui n'a joué qu'un rôle secondaire, et dont les intérêts se trouvent sans cesse mêlés à ceux des États voisins. W—S.

DELY-HASSAN. *Voyez* Carayazydjy.

DELZONS (Alexis-Joseph), général français, né à Aurillac le 26 mars 1775, s'enrôla dès l'âge de seize ans, dans le 1er bataillon des volontaires de Cantal, et fut nommé lieutenant de grenadiers. Il fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres de Lannes, et fut promu en 1793 au grade de capitaine. Commandant une compagnie de grenadiers, il se fit particulièrement remarquer à l'affaire de la Jonquière, le 21 septembre 1794, et y fut blessé d'un coup de feu à la cuisse. A peine rétabli, Delzons rejoignit son corps alors employé au siége de Roses. Le 1er bataillon du Cantal ayant été embrigadé avec le 8e de chasseurs à pied, Delzons fut confirmé dans son grade de capitaine; et, lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne, il suivit ce corps, qui passait à l'armée d'Italie, et se signala, le 12 août 1796, à l'assaut de Montenotte. Deux jours après, il s'empara d'une batterie ennemie sur le plateau de Dégo, et fut blessé d'un coup de pistolet au moment même où il voulait faire prisonnier l'officier piémontais qui commandait ce poste. Guéri de sa blessure, il se trouva au passage du pont de Lodi, le 10 mai; le 30 du même mois, il fut un des braves qui s'élancèrent dans le Mincio, et enlevèrent les pontons des Autrichiens à Borghetto. Placé sous les ordres de Joubert, Delzons fut chargé de faire une reconnaissance sur le col de Campedo. Il y surprit et fit prisonnière toute la troupe qui l'occupait, rasa ses ouvrages et rentra dans le camp de Monte-Corona, n'ayant perdu que peu de monde. Le général en chef Masséna, s'étant décidé peu de jours après à faire lui-même une reconnaissance sur le col de Campedo, donna à Delzons le commandement de la compagnie qui formait la tête de la colonne. Lorsque Masséna, dans le mois d'août, opéra sa retraite de Monte-Corona sur Rivoli, Delzons fut placé sous les ordres du chef de brigade Destaing, qui commandait les quatre demi-brigades chargées de protéger la retraite. Le 14 septembre suivant, il fut fait prisonnier par les Autrichiens, et échangé deux jours après; il fut encore blessé à l'affaire de Rivoli (14 janvier 1797) d'un coup de feu au bras droit. La valeur qu'il y déploya lui valut le grade de chef de bataillon; et il continua de servir dans l'armée d'Italie jusqu'à la paix. Étant passé alors en Corse avec la 4e demi-brigade, Delzons s'y embarqua pour l'Egypte, où il se distingua à la prise de Rosette et d'Alexandrie. Le 21 juillet 1798 à la bataille des Pyramides, il s'empara des retranchements d'Embabeh, et fut nommé sur le champ de bataille chef de brigade commandant la 4e légère. Les éloges que le général Bon fit de sa bravoure, et les services qu'il continua de rendre à l'armée d'Orient lui valurent, le 27 mai 1801, le grade de général de brigade. Rentré en France après la capitulation d'Alexandrie, Delzons fut nommé commandant militaire du département de Cantal. En 1804, sur sa demande, il fut employé dans l'armée de Hollande; et, quand on abandonna le projet de descente en Angleterre, il passa à la grande armée d'Allemagne dans le corps de Marmont. A la paix de Presbourg, Delzons fut envoyé en Dalmatie pour servir sous le général Lauriston, alors renfermé et assiégé dans Raguse par les Russes et les Monténégrins. Chargé par le général Molitor du commandement de l'avant-garde, il réussit à culbuter l'ennemi et à s'emparer du camp et des batteries qui foudroyaient la ville de Raguse, dans laquelle il entra peu après, et où il reçut du général Lauriston l'accueil le plus flatteur. Delzons continua d'être employé dans la Dalmatie jusqu'en 1807; alors il prit le commandement de la brigade de droite du corps d'armée du maréchal Marmont, destiné à combattre en Allemagne. Fort seulement de 12,000 hommes, ce corps ne pouvait opérer sa jonction avec la grande armée qu'après avoir combattu et vaincu 20 bataillons autrichiens, et les populations soulevées des provinces de Gospich et d'Ottochatz. Dans le conseil de guerre réuni par le maréchal Marmont, Delzons le décida à commencer son mouvement et à entrer dans la Croatie. La victoire remportée au mont Kitta, le 19 mai 1809, fut due en grande partie à Delzons; et le maré-

(1) En 1810 Delvincourt avait pris part aux conférences qui eurent lieu au Palais entre plusieurs professeurs de l'École de droit et des avocats de Paris, entre autres M. Dupin, rude joûteur, qui semblait éprouver un malin plaisir à terrasser dans ces luttes, toutes favorables à la science, les représentants de cette École qui l'avait repoussé dans un concours.

chal, dans un rapport à Napoléon, dit que ce général avait *puissamment influé* sur les succès obtenus. Le 29 du même mois, Delzons fut blessé d'un coup de feu à la tête au combat d'Ottochatz, et néanmoins il continua de commander sa brigade. Il prit ensuite part à la bataille de Wagram, le 5 juillet, y eut deux chevaux tués sous lui, et fut, le 12 du même mois, blessé d'un coup de feu au bras gauche au combat de Znaïm. Après la paix de Vienne, il retourna en Illyrie, et il fut investi du commandement de la Croatie, qu'on le chargea de réorganiser d'après l'ancien système autrichien, qui avait fait de cette province une colonie militaire. Promu en 1811 au grade de général de division, il commanda par intérim l'armée de l'Illyrie jusqu'à l'arrivée du comte Bertrand, gouverneur général de cette contrée, et alors il eut le commandement de la 1re division des provinces illyriennes composée de l'Istrie, de la Carniole, de la Carinthie, de la Croatie et des îles du golfe de Carnero. Bientôt il passa sous les ordres du prince Eugène. Placé en 1812 à la tête de la 1re division du 4e corps de la grande armée de Russie, formé de troupes italiennes, Delzons contribua au succès du combat d'Ostrowno, le 25 juillet, en parvenant à chasser de leurs positions les Russes, commandés par Ostermann. A la bataille de la Moskowa, le 7 septembre, il engagea l'action à la gauche de l'armée française par l'attaque du village de Borodino, qui fut emporté; et, par l'activité et la bravoure qu'il déploya, il rendit impuissants tous les efforts des Russes, qui tentaient de déborder l'extrême gauche de la grande armée. Pendant l'occupation de Moscou, il se porta le 5 octobre sur Druitrow, et le 10, il établit son avant-garde sur la route de Klin. Le 18 octobre, la grande armée ayant commencé sa retraite, le 4e corps, sous les ordres du vice-roi, se dirigea sur Browski, et Delzons fut détaché sur Maloïaroslawetz, l'un des points par lesquels on supposait que l'ennemi chercherait à inquiéter l'armée française. Il avait ordre de ne pas engager d'affaire si l'ennemi était en force, mais de tâcher de le prévenir en s'emparant du passage de la Loïa, qui baigne le pied du coteau sur lequel s'élève Maloïaroslawetz. Delzons, à son arrivée, trouva les ponts de Loïa détruits, s'occupa immédiatement de les rétablir, et, après trois heures de travail, il put faire passer deux bataillons qui, chassant l'ennemi des flancs du coteau, occupèrent sur le plateau quelques maisons en dehors de la ville. Mais, le lendemain avant le jour, les Russes, débouchant par la route de Lectaskowa, se portèrent sur Maloïaroslawetz, attaquèrent les deux bataillons français et les repoussèrent sur le reste de la division. Delzons parvint à rallier ses troupes, et passant la Loïa, il occupa une hauteur en face de la ville, qui fut bientôt la proie des flammes. Il y soutint longtemps les efforts des Russes, les culbuta et s'empara des ruines brûlantes de Maloïaroslawetz, qui bientôt retomba au pouvoir de l'armée russe. Le vice-roi, accouru plein de confiance dans les talents et dans la bravoure de Delzons, lui ordonna de s'emparer de nouveau de la ville. Voyant quelque hésitation dans ses troupes, ce général se mit à la tête de 84e régiment : « Suivez-moi, dit-il aux soldats; dans un « moment nous aurons repris les positions per- « dues. » Il s'élance aussitôt vers l'ennemi; mais lorsqu'il franchissait une des barrières de la ville, atteint de deux coups de feu à la tête et au côté droit, il tombe mort, enlacé dans les bras de son jeune frère, qui était son aide de camp, et qui, voulant lui faire un rempart de son corps, est atteint lui-même d'une balle. Jamais champ de bataille n'offrit un spectacle plus touchant que celui de ces deux frères mourant dans les bras l'un de l'autre. Leurs corps furent retirés de la mêlée par le 92e régiment, et ils reçurent le lendemain, 25 octobre 1812, les honneurs funèbres dus à leurs grades. On les enterra en avant de la ville, sur le champ de bataille, où ils avaient terminé leur glorieuse carrière. — Delzons s'était marié en Egypte; il avait été créé baron, commandant de la Légion d'honneur, et chevalier de la Couronne de Fer. M—D J.

DEMABUSE (Jean), peintre, né à Maubeuge en 1499, voyagea dans sa jeunesse, demeura longtemps en Italie, et fut le premier qui en rapporta la manière de dessiner le nu dans le goût et dans les proportions des statues antiques, et qui fit connaître dans son pays le style noble et correct des grands maîtres des écoles de Rome et de Florence. Demabuse avait un génie propre aux grandes choses ; ses compositions sont sages et bien ordonnées ; il avait beaucoup étudié la nature, était parvenu à la bien imiter, et à donner à ses figures autant de sentiment et d'expression que de vérité. Demabuse a fait plusieurs grands tableaux, placés dans différentes villes de Hollande, et en aurait fait davantage s'il ne s'était livré à une débauche crapuleuse. Albert Durer fit, sur la réputation de cet artiste, le voyage d'Anvers à Middelbourg pour voir un tableau d'autel de sa main, représentant *une descente de croix*, qui était considérée, à cette époque, comme un des plus beaux ouvrages de peinture. Demabuse peignait le portrait avec une vérité surprenante. Il mourut à Middelbourg en 1562. A—S.

DEMACHY (Jacques-François), pharmacien et homme de lettres, naquit à Paris, le 30 août 1728, de parents considérés dans le commerce. Il fit ses études avec distinction au collége de Beauvais, qui venait de perdre le célèbre Rollin, dont l'excellente méthode d'enseignement excitait encore la plus grande émulation parmi les élèves. Demachy y puisa des connaissances positives, et le goût le plus vif pour les sciences et pour les lettres. Pendant ses jours de congé, il allait au Jardin des plantes, pour composer des vers, et prendre des notes au cours de chimie de Rouelle. Cette double occupation avait pour lui tant de charmes qu'il partagea toujours son temps entre la poésie et

l'étude de la nature. L'*Almanach des Muses*, le *Mercure*, et autres journaux littéraires ont publié beaucoup de ses pièces fugitives, quelquefois signées et souvent anonymes. Il a composé aussi de *Nouveaux dialogues des morts*, 1755, in-12, et quelques comédies restées manuscrites et destinées aux théâtres du second ordre. Ses parents, qui n'étaient pas dans l'aisance, le placèrent comme apprenti chez Gilet, pharmacien, qui l'accueillit avec plaisir, parce qu'il avait aussi le goût de la littérature. Après quelques années de leçons, Demachy, plus instruit que son maître, obtint une place dans le laboratoire de l'Hôtel-Dieu. Il y gagna sa maîtrise, et s'établit bientôt après, mais les travaux du cabinet ayant pour lui plus d'attrait que le commerce, il se livra tout entier à l'étude de l'histoire naturelle pharmaceutique, et professa pendant vingt-cinq ans la matière médicale. Le gouvernement lui confia d'abord la place de pharmacien en chef de l'hôpital militaire de St-Denis, et ensuite la direction de la pharmacie centrale des hôpitaux civils. Il remplit ces places avec distinction, et mérita, par les ouvrages qu'il publia successivement, le choix dont l'honora le garde des sceaux, en le nommant censeur royal. Demachy n'avait point adopté le système de classification des chimistes modernes, et n'adoptait qu'avec peine les découvertes nouvelles. Il écrivit même contre la chimie pneumatique dans le *Tribut des Neuf Sœurs*, collection à laquelle il a eu part, ainsi qu'à l'*Economie rustique*. Il serait difficile de recueillir aujourd'hui ses poésies éparses, les dissertations et les éloges académiques qu'il lut dans les sociétés savantes dont il était membre ; mais on a de lui : 1° *Examen chimique des eaux de Passy*, 1756, in-12 ; 2° *Examen chimique des eaux de Verberie*, 1757, in-12 ; 3° *Eléments de chimie suivant les principes de Becker et de Stahl, par Junker, traduits du latin sur la 2e édition*, 1757-61, 6 vol. in-12 ; 4° *Dissertations chimiques de Pott, recueillies et traduites tant du latin que de l'allemand*, 1759, 4 vol. in-12 ; 5° *Opuscules chimiques de Markgraf* (en société avec Formey), 1762, 2 vol. in-12 ; 6° *Instituts de chimie*, ou *Principes élémentaires de cette science*, 1766, 2 vol. in-8° ; 7° *Procédés chimiques, rangés méthodiquement et définis*, 1769, in-8° ; 8° *Recueil de dissertations physico-chimiques*, 1774, in-8° ; 9° *L'art du distillateur d'eau forte et du liquoriste*, 1775, in-fol. ; 10° *Manuel du pharmacien*, 1788, 2 vol. in-8° ; 11° *L'art du vinaigrier* ; 12° *Economie rustique, ou notions simples et faciles sur la botanique, la médecine*, etc. ; Paris, 1769, in-12, de moitié avec Ponteau. Demachy est mort le 7 juillet 1803. C. G.

DÉMADES, célèbre démagogue athénien, né dans la plus basse classe du peuple, fut d'abord matelot ou marchand de poisson. Des talents naturels l'ayant porté à la tribune, il acquit beaucoup de crédit sur le peuple d'Athènes, qui donnait très-volontiers sa confiance à des gens de rien. Il s'attacha au parti de Philippe, roi de Macédoine, et s'opposa ouvertement à ce qu'on envoyât des secours aux Olynthiens ; et Philippe le récompensa en lui donnant de l'argent et des terres dans la Béotie. Démades se trouva cependant à la bataille de Chéronée, où il fut fait prisonnier. Voyant Philippe, après la victoire, témoigner sa joie d'une manière indécente, il l'en reprit avec beaucoup de liberté. « N'est-il pas honteux, lui dit-il, que la « fortune vous ayant donné le rôle d'Agamemnon, « vous preniez celui de Thersite ? » Sa remontrance fut très-bien reçue. Il employa son crédit à faire rendre la liberté à ses compagnons d'infortune, et il fut un des principaux auteurs de la paix que Philippe fit avec les Athéniens. Alexandre, après la ruine de Thèbes, ayant demandé que les Athéniens lui livrassent les chefs du parti contraire aux Macédoniens, Démosthènes, l'un des principaux, s'adressa à Démades et lui donna 5 talents pour qu'il prît leur défense. Celui-ci fit sentir aux Athéniens l'inconvénient qu'il y avait à souffrir que leurs propres citoyens fussent livrés à un prince étranger, et il dit « que s'ils étaient cou- « pables, ils devaient être jugés à Athènes. » Il fit adopter un décret fondé sur ce principe, et fit partie de l'ambassade qui fut envoyée à Alexandre. Ce prince renonça à sa demande. Lorsque le bruit des grandes victoires d'Alexandre fut parvenu dans la Grèce, Démades proposa de lui rendre les honneurs divins ; ce qui le fit condamner à une amende de 10 talents. Il fut aussi accusé d'avoir reçu de l'argent d'Harpale, et fut condamné. Il le fut encore pour un autre sujet qui nous est inconnu ; car lorsqu'Alexandre mourut, il y avait trois condamnations pécuniaires prononcées contre lui, et il n'avait satisfait à aucune, ce qui le rendait incapable d'exercer des fonctions civiles. Il fut rétabli dans ses droits par le peuple, qui avait besoin de lui pour l'envoyer avec Phocion en ambassade à Antipater, qui, après avoir détaché d'eux les alliés, venait les attaquer. Antipater exigea que les Athéniens se missent entièrement à sa discrétion ; et, ayant mis une garnison à Munychie, il les laissa se gouverner suivant leurs lois. Il témoigna beaucoup d'amitié à Phocion et à Démades, et il avait coutume de dire qu'il avait à Athènes deux amis, dont l'un ne voulait rien recevoir, et l'autre n'était jamais satisfait. Peu d'années après, les Athéniens voulant obtenir d'Antipater qu'il retirât la garnison de Munychie, lui envoyèrent Démades qui emmena Démeas son fils avec lui. Une lettre de Démades à Perdiccas, par laquelle il l'exhortait à se mettre à la tête des affaires, en disant que le sort de la Grèce ne tenait plus qu'à un fil pourri, c'est-à-dire Antipater, tomba entre les mains de Cassandre, qui, ayant fait arrêter Démades et son fils, fit égorger d'abord celui-ci en présence du père, qu'il fit mourir ensuite l'an 202 avant J.-C. Démades n'avait rien écrit, à ce que disent Cicéron et Quintilien ; il faut donc regarder comme supposé le fragment de discours que nous avons sous son

nom dans les recueils d'auteurs grecs. On citait de lui beaucoup de bons mots et de saillies, et c'était en cela que consistait principalement son éloquence, qui pouvait bien plaire un instant au peuple, mais qui n'aurait pas soutenu un examen sévère. Il déshonora ses talents par sa vénalité et le mépris de toutes les convenances; il se moquait même des lois. Il y en avait une à Athènes qui défendait de produire aux fêtes de Bacchus des danseurs étrangers, sous peine de 1,000 drachmes d'amende pour chacun. Démades étant chorége, en produisit 100 sur le théâtre, et paya en même temps l'amende pour chacun. C—R.

DEMANDRE (. . . . .), grammairien, sur lequel on n'a presque aucun renseignement, tenait une maison d'éducation à Paris, vers le milieu du 18e siècle. Il est auteur du *Dictionnaire de l'élocution française*, Paris, 1769, 2 vol. in-8°, avec une dédicace à madame..., auteur du *Traité de l'Amitié*, de celui des *Passions*, etc. (madame Thiroux d'Arconville, *voy.* ce nom). Cet ouvrage reparut en 1770, sous le titre de *Dictionnaire portatif des règles de la langue française*; c'est la même édition, avec de nouveaux frontispices; mais l'abbé de Fontenay, de concert avec l'auteur, a reproduit cet utile lexique, enrichi d'améliorations, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Demandre est mort près d'Auxerre, en 1808, dans un âge avancé. C'est par erreur que son ouvrage a été attribué à Calignon dans cette *Biographie* (voy. l'*Examen critique des Dictionnaires*, par Barbier, p. 165). W—S.

DEMANDRE (Claude-François), mécanicien, était né vers 1728 à Amance, bailliage de Vesoul, d'une très-ancienne famille dont une branche est établie en Lorraine et l'autre subsiste honorablement en Franche-Comté. Après avoir achevé ses études au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint la place d'aumônier des pages du roi Stanilas, et fut ensuite pourvu de la cure de Donnelay. Dans les loisirs que lui laissait l'exercice du ministère il s'appliqua particulièrement à la mécanique, et ses progrès dans cette science ne tardèrent pas à répandre sa réputation dans toute la Lorraine. Ainsi que le constate un rapport fait en 1772 à l'Académie des sciences, par les commissaires chargés d'examiner le *moteur* de son invention, à cette époque il y avait déjà plusieurs années que l'abbé Demandre s'occupait *utilement* de mécanique. Il fit en 1774, à Nancy, diverses expériences de son moteur, qui, toutes, furent couronnées d'un plein succès. Plus tard, il s'en servit pour remonter les bateaux sur le Rhin au confluent de l'Ill; et muni d'un procès-verbal dressé par les officiers du bailliage de la Vatzenau, qui constatait le succès de cette nouvelle expérience, il représenta son moteur à l'Académie des sciences. Sur le rapport de Vandermonde, il obtint en 1785 du gouvernement le privilége exclusif du remontage des bateaux sur toutes les rivières navigables du royaume; mais la mauvaise volonté qu'il rencontra dans les bateliers du Rhin le força bientôt d'y renoncer. Fatigué des tracasseries qu'il éprouvait, il partit pour Rome avec l'intention d'offrir au pape de se charger du desséchement des marais Pontins. Ce projet n'ayant pu recevoir son exécution, il revint en France, et nettoya, dit-on, la partie supérieure de la Marne des rochers qui gênaient la navigation de cette rivière. A la demande de Malouet, alors intendant de la marine, il se rendit en 1788 à Toulon pour travailler au curage du port. Enfin, au mois d'avril 1789, il fit à Paris une application de son moteur aux pompes à incendie. L'abbé Demandre avait employé trente années et dépensé 200,000 fr. à perfectionner son moteur sans avoir jamais obtenu d'autre secours, ni d'autre indemnité que le privilége illusoire dont on a parlé. Poursuivi par ses créanciers, il s'adressa dans sa détresse à l'assemblée nationale, pour solliciter la récompense qu'il croyait due à ses utiles travaux. Sa demande fut renvoyée au comité de liquidation; mais, en attendant son rapport, Bureau de Puzy, député de Franche-Comté, fit accorder à l'abbé Demandre un secours provisoire de 3,000 livres. Deux autres décrets, l'un du 13 janvier et l'autre du 20 avril 1790, lui donnèrent l'espérance d'une indemnité proportionnée aux sacrifices qu'il avait faits uniquement dans des vues de bien public. Mais, par un malentendu, son moteur fut soumis pour la troisième fois à l'Académie des sciences (1); et les commissaires Coulomb, Vandermonde et Borda, tout en reconnaissant que « la « manière dont l'abbé Demandre emploie la force « des hommes était *neuve et ingénieuse*, déclarè- « rent que sa machine n'avait cependant aucun « avantage sur les autres, et ne pouvait être re- « gardée comme une invention d'une utilité assez « grande pour mériter une récompense considé- « rable. » Un de ses amis (le médecin Lejoyand) prit sa défense dans une brochure intitulée: *Observations sur la découverte de l'abbé Demandre, et sur le rapport qui en a été fait, le 15 janvier 1791, à l'assemblée nationale par l'Académie des sciences*, in-8° de 36 p. (2); mais, dans cette circonstance, le zèle de l'amitié fut inutile; et le malheureux mécanicien, après avoir épuisé ses dernières ressources, revint à Donnelay où il passa les temps orageux de la révolution dans l'asile que lui offrit sa nièce dont ses expériences avaient déjà notablement diminué la fortune. L'espoir d'indemniser cette nièce chérie de tous ses sacrifices ramena l'abbé Demandre à Paris, en 1802; et, ayant trouvé le moyen d'intéresser en sa faveur quelques per-

(1) « L'abbé Demandre, dit Lalande, imagina une pédale musculaire au moyen de laquelle il espérait que l'homme ferait un meilleur usage de ses forces..... L'auteur fit plusieurs essais de ce moyen sur la Seine : il fatigua beaucoup l'Académie et le gouvernement; mais Vandermonde et d'autres mécaniciens refusèrent leur approbation à cette machine. Cependant il a eu un dédommagement du corps législatif » (*Histoire des mathématiques* de Montucla, 3, p 199). On voit que Lalande a rédigé cet article sur des renseignements inexacts. L'abbé Demandre n'obtint jamais de dédommagements du corps législatif.

(2) Cet opuscule avait été précédé d'un autre intitulé : *Précis des pièces de l'abbé Demandre, relativement à sa découverte et aux avantages qui en résultent*, Paris, 1790, in-8° de 31 p.

sonnes en crédit, il fut accueilli par le premier consul, qui, s'étant fait rendre compte de ses découvertes, lui accorda sur sa cassette une pension de 1,200 francs. Se voyant dès lors dans l'impossibilité de s'acquitter jamais envers sa nièce, il tomba malade de chagrin, et mourut à Paris le 3 décembre 1803. L'abbé Demandre avait composé un *Traité de mécanique*, avec planches, qui, sur la demande de Bureau de Puzy, devait être imprimé aux frais de la nation. On ignore ce que le manuscrit est devenu. W—s.

DEMANDRE (Jean-Baptiste), cousin du précédent, né le 28 octobre 1739 à St-Loup, bailliage de Vesoul, acheva ses études à Dole et à Besançon, où il embrassa l'état ecclésiastique. A la suppression des jésuites il fut nommé préfet du collége de Besançon, dont était principal l'abbé Bergier, si célèbre depuis par son opposition aux progrès du philosophisme. De cette époque date leur amitié, qui, lorsque les circonstances les eurent séparés, s'entretint par une correspondance suivie. En 1777 Demandre fut pourvu de la cure de St-Pierre, l'une des principales paroisses de Besançon; et bientôt il acquit une grande considération, qu'il devait moins à l'étendue de ses lumières qu'à ses vertus toutes chrétiennes. Député suppléant à l'assemblée constituante en 1789, il y remplaça l'abbé Millot, frère de l'académicien, et prêta le serment. Après la session il reprit l'administration de sa paroisse, qu'il avait abandonnée malgré lui, et ne la quitta que lorsqu'il y fut contraint par la violence. Arrêté comme *fanatique*, il fut, pendant la terreur, conduit avec les autres suspects au château de Dijon, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Dès que l'exercice du culte catholique fut permis, il se réunit au petit nombre de prêtres échappés à la proscription, et l'un des premiers il célébra la messe dans la métropole, après l'avoir purifiée de ses souillures. L'évêque constitutionnel Séguin (*voy.* ce nom) ayant donné sa démission, Demandre fut élu son successeur en 1798, et fit tout ce que les circonstances permettaient pour rétablir l'ordre dans le diocèse. L'année suivante il convoqua tous les prêtres à un synode dans lequel furent discutés les moyens d'opérer entre tous les ecclésiastiques une réunion nécessaire au bien de l'Église, et dont les actes sont imprimés dans les *Annales de la religion*, t. 12, p. 153. Il assista, comme métropolitain de l'Est, au concile national de Paris en 1801, et donna sa démission entre les mains du cardinal Caprara. Par suite du concordat qui eut lieu entre le premier consul et la cour de Rome, Lecoz ayant été placé sur le siége de Besançon, il nomma Demandre grand vicaire et chanoine honoraire, et l'établit en même temps curé de la paroisse Ste-Madelaine. Poussant le désintéressement jusqu'à l'abnégation, il partageait ses revenus, assez considérables, avec les pauvres, ne se réservant pour lui-même que le strict nécessaire. Une telle conduite forçait à le respecter, même ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Après la mort de l'archevêque Lecoz, en 1815, il fut exposé quelque temps aux tracasseries des administrateurs du diocèse pendant la vacance du siége; mais il les supporta sans laisser échapper la moindre plainte, et mourut presque subitement, le 21 mars 1823. L'autorité ecclésiastique ayant fait enlever les insignes de l'épiscopat que de trop zélés paroissiens avaient placés sur son cercueil, il s'ensuivit une lutte qui nécessita l'intervention de la force armée. Un concours immense de peuple assistait à ses obsèques, et deux discours furent prononcés sur sa tombe. C'est à tort qu'on lui attribue l'opuscule intitulé : *A messieurs les administrateurs du diocèse de....*, Paris, Baudouin (1817), in-8° de 14 p. Ce petit écrit est de don Grappin (*voy.* ce nom). Demandre est l'éditeur de quelques ouvrages de Bergier : *Discours sur le mariage des protestants*, 1778, in-8°; *Observations sur le divorce*, 1790, in-8°; *Traité de la miséricorde de Dieu*, 1820, in-12. W—s.

DEMANET, ecclésiastique français, fut, en 1764, aumônier de l'île de Gorée, en Afrique, et parcourut une partie des côtes voisines. A son retour en France, il publia : 1° *Nouvelle histoire de l'Afrique française*, Paris, 1767, 2 vol. in-12, avec cartes. L'auteur entend par Afrique française l'étendue de pays comprise entre le cap Blanc et la rivière de Serra-Lione. Son but a été de faire connaître que le commerce de l'Afrique n'était pas, comme beaucoup de personnes le pensaient, perdu pour la France, quoiqu'elle eût été obligée de céder le Sénégal par la paix de 1763, et que par les rivières de Salam et de Casamança, qu'il avait fait sonder, nos vaisseaux puissent arriver aux mines d'or, plus aisément et en moins de temps que par le Sénégal. Demanet a eu, pour composer son ouvrage, de grandes obligations au P. Labat, que pourtant il ne cite pas. On trouve chez lui peu de choses neuves. Les avis qu'il donne sur la formation des cargaisons servent à indiquer les variations que le commerce a subies dans ces contrées. Il finit par exposer son système sur la cause de la couleur des Nègres; il prétend qu'elle est due à la seule influence du climat, et que cette race d'hommes a dans le principe été aussi blanche que la race européenne. 2° *Parallèle général des mœurs et des religions de toutes les nations*, 1768, 5 vol. in-12; ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec le *Parallèle des religions*, de l'abbé Brunet. E—s.

DEMANGIN (Cyriaque). *Voyez* Henrion.

DEMANNE (Louis-Charles-Joseph), l'un des conservateurs de la bibliothèque nationale, descendait d'une ancienne famille de Hollande, dont une branche s'établit en Belgique et l'autre en France à l'époque des troubles qui préparèrent le rétablissement du stathoudérat (1672). Né le 11 septembre 1773 à Paris, il fit ses études au collége des Quatre-Nations, et fut admis fort jeune dans les bureaux de la compagnie des Indes. Peu de temps après (mars 1791), il fut employé sous la direction de l'illustre auteur du *Voyage d'Ana-*

charsis, au cabinet des médailles. Dénoncé bientôt comme royaliste, il perdit sa place, et, craignant d'être arrêté, quitta Paris sans trop savoir la route qu'il suivrait. Les circonstances le conduisirent dans la Vendée, où s'organisait une armée royale, dans laquelle il servit quelque temps comme volontaire. Dès qu'il le put sans courir de danger, il s'empressa de revenir à Paris; et, grâce aux amis qu'il y avait conservés, il ne tarda pas à entrer à la bibliothèque nationale, dans un poste subalterne. Son zèle et son activité lui firent franchir promptement tous les degrés inférieurs, et bientôt il obtint le titre de premier employé. Appelé, au mois de novembre 1820, à une place de conservateur et administrateur du département des livres imprimés, vacante par la mort de Capperonnier (*voy.* ce nom), il consacra aux devoirs de ce laborieux emploi toute la maturité de ses connaissances. Les spoliations républicaines, les conquêtes impériales et la fécondité du 19e siècle avaient accru démesurément les trésors de cet établissement. Tandis que son vénérable et docte collègue, M. Van-Praet, se livrait plus spécialement aux relations publiques de tous les jours, Demanne s'était chargé surtout de présider à la mise en ordre de l'immense dépôt des connaissances humaines, confié à leur garde. Par ses soins, de nouvelles et spacieuses galeries furent disposées dans les étages supérieurs de la bibliothèque, et là vinrent se ranger méthodiquement plus de 300,000 volumes qui, faute de place, avaient été si longtemps perdus pour le monde savant. Les livres contemporains furent classés dès le moment même de leur apparition; de nombreux ouvrages furent complétés, et ces travaux méritent d'autant plus d'être signalés que le public en jouit, sans chercher à connaître la main inaperçue qui les a dirigés. On doit à Demanne quelques notices sur la géographie et les sciences accessoires, publiées dans divers recueils; la préface anonyme du *Débat de deux demoiselles*, l'une nommée la *Noyre* et l'autre la *Tannée*, réimprimé en 1825, in-8°, chez Firmin Didot; une notice, aussi anonyme, des ouvrages de d'Anville, Paris, an 10, publiée avec Barbié du Bocage. La notice italienne imprimée à Paris, en 1806, in-4°, sous le titre de *Breve memoria statistica delle due Calabrie, del signor Gaetano Tocci*, avait été écrite en français par Demanne pour ce gouverneur de la Calabre. On a encore du savant bibliothécaire un *Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes*, œuvre posthume publiée en 1834, comme supplément au *Dictionnaire* de Barbier. Demanne se proposait de faire paraître une édition complète des œuvres de d'Anville, sous le toit duquel il avait passé sa première enfance et dont il possédait les manuscrits, dessins, cartes et planches gravées. Cette édition devait comprendre 6 volumes in-4°, dont 2 seulement, sortis des presses de l'imprimerie nationale, ont paru en 1834. D'Anville avait publié sans aucune note ses chefs-d'œuvre géographiques; Demanne a recherché, annoté, accompagné de commentaires, toutes les autorités. Il a réuni les documents postérieurs confirmatifs, rectifié les plus imperceptibles inexactitudes de calcul, et réduit à une mesure commune les nombreuses cartes du savant géographe, faites sur plusieurs échelles. Cet immense travail de révision et d'éclaircissements, achevé en entier pour les 6 volumes, est un des meilleurs travaux d'érudition de notre époque. Demanne est mort à Paris le 23 juillet 1832. Il avait été nommé en 1825 chevalier de la Légion d'honneur. B—v—e et W—s.

DÉMAR (madame Claire), st-simonienne, s'est suicidée à Paris le 3 août 1833. Les journaux qui ont rapporté sa mort disent qu'elle est auteur de plusieurs écrits ayant trait au st-simonisme; nous ne connaissons que le suivant : *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme*, Paris, 1833, in-8° de 16 p. Elle se disposait à en mettre un second sous presse, intitulé : *Ma loi d'avenir*, qui n'a point paru. La mort violente de madame Démar l'a fait renier par les sts-simoniens; il la présentent comme une républicaine exaltée, qui avait cherché seulement à se rapprocher d'eux, mais qui s'est dégoûtée de la vie, ne trouvant pas plus de consolation dans les idées politico-religieuses des nouveaux réformateurs que dans les opinions républicaines. Z.

DÉMARATE, de la seconde branche des rois de Sparte, vint au monde sept mois après le mariage de sa mère avec Ariston. Comme elle était auparavant la femme d'un autre Spartiate, Ariston dit au premier moment que cet enfant ne pouvait pas lui appartenir. Il désavoua dans la suite ce propos, et Démarate lui succéda sans la moindre opposition. Il commandait une partie de l'armée dans l'expédition que Cléomènes, roi de l'autre branche, entreprit pour se venger des Athéniens. Lorsqu'ils furent arrivés vers Eleusis, Démarate, à qui cette guerre ne paraissait pas juste, l'abandonna et emmena ses troupes. Les alliés, voyant que les deux rois de Sparte n'étaient pas d'accord, se retirèrent aussi, de sorte que Cléomènes se vit obligé de renoncer à son projet. Quelques années après, Démarate le fit rappeler d'Égine, où il était allé pour faire punir ceux qui avaient donné la terre et l'eau au roi des Perses. Cléomènes, pour se venger, engagea Léotychides, qui se trouvait par sa naissance appelé au trône, à attaquer la légitimité de Démarate, en rappelant ce que son père avait dit. Les Lacédémoniens, embarrassés pour prononcer, consultèrent l'oracle de Delphes; et la Pythie, corrompue par Cléomènes, décida contre Démarate qui fut ainsi dépossédé du trône. Il resta encore quelque temps à Sparte; mais quelqu'un l'ayant raillé sur ce que de roi il était devenu simple particulier, il s'évada et passa en Asie, où il fut très-bien accueilli par Darius, qui lui donna des possessions considérables. Il donna des avis très-sages à Xercès sur son expédition contre la Grèce, et ce prince eut à se repentir de ne pas les avoir suivis. On prétend

aussi qu'il donna, le premier, avis aux Spartiates des préparatifs de Xercès. Il mourut dans la Perse, laissant une postérité nombreuse, qui subsista longtemps avec honneur. C—R.

DEMARATE. *Voyez* TARQUIN.

DEMARÇAY (MARC-JEAN, baron), maréchal de camp, né le 11 août 1772, dans l'ancienne province du Poitou, embrassa de bonne heure la carrière militaire. Capitaine dès l'âge de vingt et un ans, il fit les principales campagnes de la révolution, servit en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Egypte, puis fut nommé, au commencement du consulat (1802), colonel du 5e régiment d'artillerie. Envoyé à l'armée du Rhin, il se distingua à la bataille d'Austerlitz, et y reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur. A la paix de Presbourg, Demarçay, rentré en France, devint directeur de l'école d'artillerie et du génie de Metz ; mais il occupa ce poste peu de temps. En 1808, il fut appelé à l'armée d'Espagne ; des blessures qu'il y reçut, aggravées par un climat qui lui était contraire, épuisèrent promptement sa santé, et en 1810 il se vit forcé de demander sa retraite qu'il obtint difficilement. — De retour dans son pays natal, il s'y occupa d'agriculture et d'améliorations pratiques jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut élu député de la Vienne. Demarçay fit au gouvernement une opposition de principes. « Personne, « dit-il, ne voudra entraver la marche du ministère « quand elle sera franche et loyale ; il ne l'ignore « pas. S'il faisait de lui-même et de bonne foi ce « qui est de son devoir, la nation entière serait « ministérielle ; les esprits factieux et turbulents, « honteux de leurs projets, resteraient dans une « profonde obscurité. » — Après l'assassinat du duc de Berri, le ministère présenta de nouvelles lois contre la liberté individuelle et contre la liberté de la presse ; il s'opposa énergiquement à leur adoption ; et pendant les tumultueuses journées du 20 juin 1820, à propos de loi électorale, il dénonça à la tribune des violences qu'il attribuait au ministère. En 1823, lors de l'expulsion de Manuel, il protesta avec toute la gauche et suivit l'orateur dans sa retraite. Demarçay ne fut pas réélu aux élections de 1824 qui réduisirent à sept le nombre des membres de l'opposition ; mais trois années après, le deuxième arrondissement de Paris le rappelait à la chambre ; il y assista à la chute du ministère Villèle, et au renversement de la restauration. L'un des 221 votants de l'adresse qui détermina les fameuses ordonnances du 25 juillet, il fut en 1830 réélu par le département de la Vienne et prêta son appui à la dynastie nouvelle. Cet appui toutefois fut de peu de durée. Demarçay jugea bientôt que le gouvernement ne suivait pas la ligne que son origine semblait devoir lui imposer, et il rentra dans les rangs de l'opposition dont il ne se sépara plus. Il est mort à Paris le 23 mai 1839. E. D—S.

DÉ-MARES (JOSSE), et non DESMARETS (comme le disent Alegambe, Valère André, Sotvel, Foppens et Moréri), naquit à Anvers en 1590, et entra chez les jésuites en 1612. Il était très-versé dans les lettres grecques et latines qu'il professa pendant plusieurs années. Il mourut recteur du collége de Maubeuge, le 13 décembre 1637, laissant en manuscrit un *Onomasticon*, dans lequel il donnait tous les mots grecs empruntés du latin. Il avait publié un Commentaire sur Horace, que Sotvel dit avoir été imprimé à Douai en 1636, in-8°, et qui l'a certainement été sous ce titre : *Q. Horatius ad usum et castos mores juventutis accommodatus, cum notis et commentariis brevibus P. Jodoci Démares*, Cologne, 1648 in-16. Un *Dictionnaire universel*, enchérissant sur les fautes qu'il copie, donne à cet auteur le prénom de *Jone*. A. B—T.

DEMARNE OU DE MARNE, fils d'un officier au service de Louis XIV, naquit à Douai le 26 novembre 1699, et fit dans cette ville ses humanités et sa philosophie. Il entra ensuite chez les jésuites de Tournai, et, sorti du noviciat, employa un an au collége de Lille à se perfectionner dans les belles-lettres, qu'il enseigna avec distinction à Mons et à Tournai. Après être revenu à Douai pour terminer son cours de théologie, il y fut chargé, au bout de quatre ans, de l'enseignement de la philosophie. Il exerçait cet emploi lorsque, le 2 février 1733, il se lia indissolublement à la société par la profession solennelle des quatre vœux. Les affaires de la province wallonne exigeant à Paris la présence d'un habile homme, ses supérieurs lui ordonnèrent de s'y rendre. Le P. Demarne y demeura quatre ans, pendant lesquels il se mit en crédit auprès de plusieurs grands personnages, et acquit l'estime et l'affection de quelques gens de lettres. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé recteur du collége de Nivelles et président de la première congrégation. Son terme était à peine expiré, lorsqu'on le renvoya à Paris, où il fit encore un séjour de plusieurs années. Enfin sa commission finie, il revint de France avec une destination pour Namur, où il exerça pendant près de trois ans la charge de *ministre*. Il comptait se fixer dans cette ville, mais le prince Jean-Théodore de Bavière, évêque de Liége, et depuis cardinal, l'attira à sa petite cour en le prenant pour confesseur, et en le nommant examinateur synodal de son diocèse. C'est en cette qualité qu'il fut un de ceux qui conclurent à ce qu'on ne permît pas l'impression de l' *Histoire de l'Église et de la principauté de Liége*, du jésuite Bertholet (*voy.* ce nom), ouvrage qui est conservé en manuscrit à la bibliothèque de l'université de Liége. Demarne s'acquitta pendant dix ans de ses nouvelles fonctions. Voyant alors sa santé dérangée, il sollicita son congé et se retira au collége de Liége, où il mourut le 9 octobre 1756. Il a publié : 1° *Le Martyr du secret de la confession, ou la vie de St. Jean-Népomucène, chanoine de l'église métropolitaine de Prague*, Paris, 1741, petit in-12 ; nouvelle édition, Avignon, 1829, in-18. 2° *Histoire du comté de Namur*, Liége et Bruxelles, 1754, in-4°. Cette

histoire, dont l'intérêt est faible, est suivie de quelques dissertations curieuses. L'auteur avait d'abord entrepris une histoire de la principauté de Liége, et les matériaux qu'il avait rassemblés en y travaillant lui paraissant suffire pour celle du comté de Namur, il donna celle-ci afin de pressentir le goût du public, en attendant qu'il fût en état de publier l'autre. Paquot, qui a inséré une notice sur Demarne dans ses *Mémoires littéraires*, édition in-fol., t. 2, p. 350, a mis au jour une seconde édition de l'*Histoire de Namur*, augmentée de la vie de l'auteur, d'une liste chronologique des comtes de Namur, et de quelques remarques historiques et critiques, Bruxelles, 1780, 2 vol. in-12. Le bollandiste Isfrid Thys, dans la vie de St.-Dodon, abbé de Wasler, redresse Demarne sur le lieu de naissance de ce saint, à qui ce dernier donne le comté de Lomme ou de Namur pour berceau. Mais, en revanche, l'autorité de cet écrivain est invoquée fréquemment dans les *Acta sanctorum Belgii*. R—F—C.

DEMARTEAU (Gilles), graveur, né à Liége, en 1729, profita de l'invention de François, qui avait trouvé le moyen d'imiter en gravure les dessins au crayon, et perfectionna à un tel point cette découverte, qu'il est souvent difficile de distinguer ses gravures de l'original. Actif et laborieux, il exécuta plus de 500 pièces en ce genre. Demarteau a rendu par ce moyen un grand service aux artistes, surtout dans les provinces où les élèves n'avaient pour modèles que de mauvaises copies, de médiocres dessins, ou des originaux encore plus faibles que ces copies. Ce service s'est étendu jusque sur les arts mécaniques, en multipliant par la gravure une infinité de modèles de meubles, ornements, fleurs, qui mettent les ouvriers de toutes les classes à portée d'étudier et de sortir de la routine. Demarteau obtint une pension du roi, et une place à l'Académie de peinture, qui le reçut sur son estampe de *Lycurgue blessé dans une sédition*, d'après Cochin. Il a gravé entre autres pièces d'après le même, *la Justice protégeant les arts*, et une *Allégorie* sur la mort du dauphin; le *Christ porté au tombeau*, d'après Stellaert, et un grand nombre d'études d'après Raphaël, Vanloo, Pierre, Boucher, etc. On a de lui aussi différentes études sur papier gris ou bleu, imitant plusieurs crayons de diverses couleurs. Demarteau mourut à Paris en 1776. — Demarteau (Gilles-Antoine), neveu et élève du précédent, a gravé aussi, et assez bien, un grand nombre d'études d'après différents maîtres modernes. Il est mort vers 1806, à la fleur de l'âge. P—E.

DEMAUGRE (Jean), né à Sédan, le 28 février 1714, d'un capitaine de milice frontière, fit ses premières études dans le collége des jésuites de cette ville, et y montra des dispositions qui firent souhaiter à ses maîtres de le voir entrer dans leur société. Il fut envoyé à Pont-à-Mousson, pour y faire son noviciat, et ensuite à Metz, où il enseigna les humanités. Un esprit vif et plein d'originalité le distinguait. Après avoir passé cinq ans chez les jésuites, il entra dans l'état ecclésiastique; fut d'abord vicaire à Balant près de Sédan; ensuite curé de Chauvency, dans le duché de Luxembourg. Il adressa à l'impératrice Marie-Thérèse une requête en vers, dont la tournure singulière plut tellement à cette princesse, qu'elle ordonna de compter à l'auteur une somme de 100 ducats, prise sur sa cassette. Peu de temps après, Demaugre passa à la cure de Givet. Cette ville avait toujours une garnison nombreuse. L'abbé Demaugre, qui avait des talents pour la chaire, trouva le secret de se rendre intéressant aux soldats, en mettant ses sermons à leur portée, et en prenant dans l'art de la guerre le fondement des raisonnements dont il appuyait les vérités chrétiennes. Bientôt la garnison lui fournit un nombreux auditoire, et les soldats accouraient pour l'entendre. Le désir de se rapprocher d'un frère, fit quitter à l'abbé Demaugre la cure de Givet pour celle de Gentilly, près Paris. Pourvu ensuite du prieuré de Chablis, et avancé en âge, il se retira à Yvoi-Carignan pour y passer les dernières années de sa vie. La révolution qui survint y jeta quelque trouble. Dans un voyage qu'il fit à Sédan, il eut le chagrin de voir tuer à côté de lui son ancien ami de Latude, et fut, malgré son grand âge, obligé de se retirer dans le pays de Luxembourg pour se mettre lui-même à l'abri. Revenu à Yvoi-Carignan, il fut mis en arrestation. Il mourut dans cette ville en 1801. Outre plusieurs pièces de vers en latin et en français, qui toutes portaient le cachet de son originalité, on a de l'abbé Demaugre : 1° l'*Oraison funèbre de M. le maréchal de Belle-Isle*, Paris, 1741, in-4°; 2° *Oraison funèbre de don Mann-Erfleur, abbé d'Orval*, 1765, in-4°; 3° *Discours sur le rétablissement du culte catholique dans la ville de Sédan*, Bouillon, 1785, in-4°; 4° *Le Militaire chrétien*, petit in-12. Ce sont des fragments des sermons qu'il avait prêchés à Givet devant la garnison. 5° Une *Épître en vers latins*, d'une singularité piquante, adressée à M. Séguin, abbé de Quissey, dans laquelle l'auteur décrit le jeu du wisk et celui du reversi. 6° *Les Psaumes de David, mis en vers latins*, ouvrage dédié au pape Pie VII, et resté inédit. L—Y.

DEMAUTORT (Jacques-Benoit), vaudevilliste, né à Abbeville, le 27 mai 1745, donna en 1792, au théâtre de la rue de Chartres, *le Petit sacristain*, comédie-vaudeville en 1 acte. On y trouve un rôle d'ancien sonneur, que Chapelle rendait avec beaucoup de vérité, surtout quand il disait, au sujet des matines :

Nous en sonnions (bis); mais nous n'en disions pas.

Au même théâtre, il fit jouer ensuite *Arlequin-Joseph*, comédie-parade en 1 acte, 1794; *les Marchandes de la halle*, comédie en 1 acte et en vaudevilles, 1795; *Vadé chez lui*, comédie en 1 acte et en vaudevilles, mêlée de scènes du genre grivois, 1800. Demautort a coopéré aux trois pièces suivantes : *Enfin nous y voilà*, *La tragédie au Vaude-*

ville et *La paix dans la Manche*. Il faisait de jolis couplets; on en trouve plusieurs de lui dans les *Dîners du Vaudeville* et dans la pièce de *Michel Morin*. Il est mort à Paris le 10 octobre 1819. F—LE.

DEMBARRÈRE (le comte JEAN), général français, né à Tarbes le 3 juillet 1747, d'une famille noble, entra en 1768, avec le grade de lieutenant, à l'école du génie de Mézières, devint ingénieur en 1770, et reçut le brevet de capitaine en 1777. Il se trouvait, en 1792, commandant en chef du génie, lorsqu'il fut appelé à l'armée du Nord à l'époque de la première coalition. Dembarrère passait pour un des officiers les plus instruits de son arme. Le siége de Valenciennes, qui arrêta pendant trois mois le duc d'York, en 1793, fournit à Dembarrère l'occasion d'un avancement aussi rapide que mérité. Le bombardement dura 43 jours sans interruption; ce qui est sans exemple dans l'histoire. Les bombes avaient presque anéanti plusieurs quartiers. Une grande partie des fortifications étaient détruites, et les brèches tellement praticables que la cavalerie ennemie aurait pu entrer dans la ville; enfin la garnison défendait la place, malgré le vœu bien prononcé des habitants. Dembarrère partagea avec Lamriston (*voy.* ce nom), capitaine comme lui, et le colonel Tolosé, la gloire de cette belle défense. Valenciennes capitula enfin le 28 juillet, et la garnison, réduite de 10 à 3,000 hommes, sortit six jours après avec parole de ne point servir contre les armées alliées. Dembarrère, promu au grade de général de brigade, suivit dans la Vendée ses compagnons d'armes. Le 14 septembre, au combat de Doué, il procura la victoire aux patriotes, en indiquant la position et formant la ligne de la division du général Santerre. Mais les cruautés de la guerre civile répugnaient au caractère modéré de Dembarrère. Il obtint la permission de quitter la Vendée. Après avoir été créé général de division le 17 janvier 1794, il commanda quelque temps à Metz, ensuite à l'armée des côtes de l'Océan et en Italie, où il eut le commandement en chef de l'arme du génie. Lorsque l'armée autrichienne, très-supérieure en nombre et poursuivant les débris de l'armée française, était sur le point de passer le Var et d'envahir la Provence, Dembarrère dirigea les fortifications sur toute la ligne, et principalement celles de la tête du pont du Var. Exposé pendant longtemps au feu le plus vif des batteries autrichiennes, il seconda particulièrement le général Rochambeau dans toutes les attaques que celui-ci eut à repousser, notamment dans la journée meurtrière du 20 mai 1800, qui ôta à l'ennemi l'espoir d'envahir le territoire français. Dembarrère, nommé commandant de la Légion d'honneur lors de la première promotion faite en juin 1804, continua à servir activement jusqu'au 1er février 1805, époque à laquelle il fut nommé sénateur. C'était la récompense de près de quarante ans de travaux. Depuis ce temps il n'a plus rendu que des services civils. Il présida, en 1811, le collége électoral des Hautes-Pyrénées. Lors des événements de 1814, il prit part aux délibérations qui arrêtèrent la création du gouvernement provisoire, la déchéance de Napoléon et l'appel de *Louis-Stanislas-Xavier* au trône de ses ancêtres (1). Il fut compris dans la première promotion de chevaliers de St-Louis et de pairs de France, faite par Louis XVIII le 4 juin 1814, et le 23 août suivant nommé grand officier de la Légion d'honneur. Pendant les cent jours il ne fut pas appelé à la chambre des pairs de Bonaparte: aussi, au second retour des Bourbons, continua-t-il à faire partie du premier corps de l'État. Assidu aux délibérations, il votait toujours avec sagesse et modération. Il fut du petit nombre des pairs qui s'abstinrent de siéger au procès du maréchal Ney. Dans la session de 1819, il parut à la tribune pour proposer divers amendements au projet de loi sur les servitudes imposées à la propriété pour la défense de l'État. Il avait reçu du roi en 1817 ses lettres de *comte et pair*, dont l'entérinement eut lieu l'année suivante à la cour royale de Paris. Sous un extérieur simple et même négligé, il cachait un grand sens politique, et surtout cet esprit de conduite qui, durant sa longue carrière, l'a mis à même, tout en évitant de paraître servile, de traverser sans péril et sans secousse tant de révolutions opérées en sens divers. Il est mort au commencement de l'année 1828. On a de lui : 1° *Éloge de Vauban*, 1784, in-8°; 2° *Coup d'œil sur les diverses parties de la science militaire, principalement sur celles qui appartiennent à l'arme du génie*, brochure in-8°; 3° *Projet de changement à opérer dans le système des places fortes*, Paris, 1817, in-8°. D—R—R.

DEMBOWSKI (LOUIS-MATHIEU), général polonais au service de France, naquit à Gora (duché de Varsovie) au mois d'août 1769, d'une famille noble et déjà distinguée dans la carrière des armes. A l'exemple de ses ancêtres, il entra dans le régiment de la Couronne, dont son père, André Dembowski, était colonel. Parvenu au grade de major dans ce corps, il prit une part très-active à la guerre contre la Russie; et, lorsque cette puissance triompha, il fut forcé de quitter sa patrie et de se réfugier en France, où il entra au service le 19 février 1795, en qualité d'officier d'état-major attaché à l'armée des Alpes. Promu au grade de chef de bataillon dans la légion polonaise, le 2 mars 1796, il se signala fréquemment pendant les campagnes des Alpes et d'Italie, surtout au combat de Vérone (1799), où il fut nommé chef de sa légion sur le champ de bataille par le général Moreau. Cependant il pensa bientôt compromettre son avenir à Mantoue par un emportement irréfléchi. Renfermé dans cette place, et chargé par Latour-Foissac du commandement d'une sortie,

(1) L'auteur des *Mémoires sur Louis XVIII* dit à cette occasion de Dembarrère : « Général instruit, homme sage, qui voulait le « bien de sa patrie, et ne l'attendant plus de Napoléon, mettait « sa dernière espérance dans le retour des Bourbons. »

voyant de l'hésitation dans sa colonne, il ne put se contenir, et alla jusqu'à frapper de son sabre quelques soldats et même des officiers. On le mit en accusation pour ce fait; mais le général Latour-Foissac consentit à assoupir cette affaire. Il fut adjoint à l'état-major général de l'armée des Grisons en novembre 1800, et placé à la suite de la 104e demi-brigade le 10 décembre 1801. En 1802, Dembowski fut appelé au commandement provisoire de la 27e demi-brigade, puis à celui de Zurich. Lors de l'expédition de St-Domingue, il y suivit Rochambeau, et revint en France avec ce général; il reçut de Napoléon un accueil très-flatteur. Employé en 1805 dans la seconde division de dragons, il fit les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne, et y reçut plusieurs blessures. Étant passé en Espagne après le traité de Tilsitt, il se signala au combat de l'Arzobispo, et décida du succès de cette journée. Il contribua encore beaucoup à la victoire d'Ocana, par une charge brillante de la cavalerie placée sous ses ordres. Le 8 janvier 1810, il fut nommé général de brigade, et continuant de servir en Espagne, il y donna de nouvelles preuves de bravoure, notamment le 27 octobre 1811 à Arroyo-Molinos, où il fut attaqué par 5,000 Anglais et 3,000 Espagnols commandés par le général Hill, qui, ayant fait une marche forcée, espérait enlever tout entière la division Gérard, de laquelle Dembowski faisait partie. Gérard ayant été blessé dès le commencement, Dembowski prit le commandement; formant alors ses bataillons en carré, il soutint plusieurs charges de la cavalerie anglaise, et fit une retraite très-honorable, sous le feu de l'artillerie et de l'infanterie anglo-espagnole. Le général anglais envoya plusieurs parlementaires à Dembowski, qui se contenta de répondre : *Allez dire à votre général qu'il nous reste encore des cartouches et des baïonnettes.* Et ne cessant pas de combattre, il continua sa retraite avec une troupe réduite de plus de moitié, jusqu'à ce qu'il fût enfin parvenu derrière la Guadiana, et qu'il se fût réuni au 5e corps, où l'on désespérait de son salut. Par une méprise qu'a causée la ressemblance des noms, on a attribué ce beau fait d'armes au général Dombrowski, qui jamais ne servit en Espagne. Chargé du commandement de Mérida, dans l'Estramadure, Dembowski ne pouvant s'opposer aux forces anglaises, qui grossissaient de jour en jour, réussit à faire sa retraite sans être entamé. Il fut appelé en 1812 à la grande armée de Russie, où il devait commander une division; mais il mourut à Valladolid, le 12 juillet 1812, par suite d'un duel. Il était officier de la Légion d'honneur et baron de l'empire. — Son fils, le baron Alphonse Dembowski, après avoir fait ses études à l'école militaire de St-Cyr, est entré au service de France. Az—o.

DEMBOWSKI (Jean), frère du précédent, né à Gora en 1773, fut d'abord attaché au comte Ignace Potocki, grand maréchal de Lithuanie, et se fit remarquer par son dévouement à la cause nationale. Après avoir servi contre les Russes sous Kosciuszko et Dombrowski, il parvint au grade de capitaine. Lorsque la funeste journée de Macijowice (10 octobre 1794) eut renversé toutes les espérances des Polonais, Dembowski forma le hardi projet de réunir les débris de l'armée, forte encore d'environ 20,000 hommes, d'emmener le roi Stanislas avec la diète, et de traverser la Prusse pour aller rejoindre les armées françaises sur le Rhin. Tout était préparé pour l'exécution de cette grande entreprise; mais elle échoua par l'irrésolution de quelques chefs, et surtout par la faiblesse du roi Stanislas. Alors Dembowski se réfugia en France, et il fut un des membres du comité polonais établi à Paris sous la protection du comité de salut public. Un autre comité polonais était formé à Venise, et des deux côtés on s'occupait des moyens de délivrer la Pologne de la domination russe. Ce fut de cette dernière ville que le comité expédia à Constantinople Michel Oginski, tandis que celui de Paris envoyait dans la même capitale le capitaine Dembowski. Ces deux envoyés réunirent leurs efforts pour exciter le divan à prendre les armes contre la Russie. Mais ces tentatives, bien que vivement appuyées par les ambassadeurs français Verninac et Aubert du Bayet, n'eurent aucun succès. De retour à Paris, Dembowski continua de faire partie du comité polonais; mais Dombrowski ayant obtenu du gouvernement français l'autorisation de former une légion polonaise, il alla rejoindre son ancien général, qui le nomma son aide de camp. Ce fut sous les ordres de cet illustre chef qu'il fit les campagnes d'Italie. Il se distingua particulièrement aux batailles de la Trebbia et de Novi, où il fut blessé et eut un cheval tué sous lui. C'est en grande partie à sa valeur que la légion polonaise, vivement attaquée à Legnago, le 29 mars 1799, dut son salut. Vers la fin de cette année, Dembowski accompagna son général, qui venait à Paris pour obtenir l'autorisation de recruter une nouvelle légion; car ses anciens soldats avaient presque tous péri sur les champs de bataille. En 1800, il partit pour Mantoue, porteur des drapeaux destinés à la nouvelle légion; mais cette troupe ayant été dissoute l'année suivante, il devint adjudant-commandant dans l'armée d'Italie. Employé en 1808 à l'armée d'Illyrie, il chassa les Anglais des îles de Guarnero. En 1809, il remplit successivement les fonctions de chef d'état-major des divisions Lecchi et Pino, toutes composées de troupes italiennes, et il eut une grande part aux succès que ces troupes obtinrent en Espagne, où il signa les capitulations de Roses, de Girone et d'Ostalric. Devenu général de brigade en 1810, il fut investi du commandement du Tyrol méridional, et passa ensuite à la grande armée de Russie, où il fut blessé plusieurs fois. Revenu en Italie, il reprit le commandement d'une brigade, et fut chargé, vers la fin de 1813, d'attaquer des corps autrichiens qui s'étaient établis entre le Valais et la Valteline. Sa brigade se composait d'un

régiment et de trois bataillons de volontaires lombards, qui, pour la première fois, se trouvaient au feu, et cependant les Autrichiens furent repoussés. Cet exploit fit beaucoup d'honneur à Dembowski, et le maréchal Bellegarde lui en parla quelques mois après de la manière la plus flatteuse. Dembowski fut ensuite commandant de place à Milan, puis gouverneur de Ferrare; mais le royaume d'Italie ne survécut point à la chute du grand empire (*voy.* Beauharnais). Lorsque son armée fut dissoute, Dembowski, qui avait épousé une Milanaise, se retira dans sa famille et y vécut paisiblement jusqu'en 1823, époque de sa mort. Les autorités autrichiennes firent saisir tous ses papiers, et ils ont probablement disparu pour toujours. C'est une perte d'autant plus regrettable qu'il s'y trouvait des mémoires particuliers très-précieux pour l'histoire de toutes les belles campagnes des légions polonaises au service de France, et que Dembowski, ayant été chargé des négociations les plus importantes avec le gouvernement français, pouvait seul bien connaître les promesses qui avaient été faites et les engagements qui avaient été pris : il était officier de la Légion d'honneur et commandant de la couronne de fer; il a laissé deux fils. — Sa veuve, Mathilde Viscontini, d'une famille distinguée de la Lombardie, et qui fut compromise en 1821 dans une conspiration contre l'Autriche, est morte en 1825. — Dembowski (Ignace), de la même famille, donna en 1803 une bonne traduction polonaise en vers de la *Henriade* de Voltaire; et, quoique cet ouvrage ait eu beaucoup d'autres traductions, celle de Dembowski est la plus estimée. — Dembowski (J.-J.) fit paraître en 1810 à Cracovie deux tragédies, l'une intitulée *Wanda*, et l'autre *le Comte de Tyniec*, en 5 actes et en vers. — Dembowski (Sébastien), commissaire dans le palatinat de Cracovie, publia en 1791 quelques écrits sur les affaires de son pays. Az—o.

DEMERVILLE (Dominique), né dans le Bigorre en 1767, fut employé au comité de salut public en 1794 par la protection de Barrère, son compatriote, dont il était en même temps le secrétaire. Après la chute de Robespierre, et même après la révolution du 18 brumaire, il resta fidèle à ses anciennes opinions. Cependant il voyait souvent Barrère, qui, vivant sous la protection de Fouché, passait pour rendre des services à la police. Demerville, lié avec les mécontents du parti jacobin, fut maltraité par Bonaparte, et devint un des chefs de la conspiration que tramait alors Ceracchi avec Aréna, Diana et Topino-Lebrun (*voy.* ce nom), contre la vie du premier consul. Les conjurés avaient résolu de mettre leur plan à exécution le 18 vendémiaire an 9 (10 octobre 1800), dans la salle de l'Opéra, où Bonaparte devait assister à la première représentation des *Horaces*. Demerville se rendit quelques jours auparavant chez Barrère; et, sans s'expliquer davantage, il l'engagea à ne point aller ce jour-là au spectacle, *dans la crainte*, lui dit-il, *qu'il n'y eût du bruit*. Barrère trouva cette confidence assez importante pour en faire part au général Lannes, alors commandant la garde consulaire. Cependant il paraît que des indices venus d'un autre côté avaient éveillé les soupçons de la police, puisque, dès les premiers jours de ce mois, on savait que Demerville avait distribué de l'argent, et que *des scélérats bien connus fréquentaient sa maison*. La police prétendit avoir su précisément le 17 vendémiaire que onze individus devaient, dans la soirée du 18, se jeter sur le premier consul et le tuer à l'Opéra. Mais comment se fit-il que, sachant tous ces détails dès le 17, que, connaissant tous les onze conspirateurs, on ne les eût pas saisis ce jour-là même pour empêcher l'attentat? Comment encore, sur les onze individus signalés et connus, n'y en eut-il que deux, Ceracchi et Diana, qui se trouvassent le 18 à l'Opéra? Quoi qu'il en soit, Demerville fut arrêté dans la nuit du 18 au 19, et fit des aveux que plus tard il voulut inutilement rétracter. Peu de jours après, Fouché, alors ministre de la police, qui avait annoncé la découverte du *Comité anglais*, fit un rapport par lequel il insinua que Demerville et ses complices n'étaient que des agents obscurs de ce même comité. Demerville, ayant été mis en accusation avec ses coaccusés, fut condamné à mort par le tribunal criminel de la Seine, le 17 nivôse an 9 (7 janvier 1801). Au nombre des témoins à charge figuraient Barrère et le général Lannes. Ce jugement, confirmé le mois suivant par le tribunal de cassation, fut exécuté le lendemain, 11 pluviôse (31 janvier). Demerville mourut avec courage; il avait inutilement tenté de s'empoisonner dès les premiers jours de son arrestation. Az—o.

DEMESMAY (Jean-Antoine-Marie), magistrat dont le nom se rattache à la déplorable catastrophe qui signala les commencements de la révolution dans la Franche-Comté, naquit le 15 août 1751 à Dôle d'une ancienne famille de robe. Destiné lui-même à la magistrature, il fut en 1780 pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Besançon. Peu de temps après, il reçut la décoration de l'ordre de St-Maurice et St-Lazare, en récompense de quelques services qu'il avait rendus à la maison de Savoie. A l'assemblée des états de la province en 1788, élu secrétaire de la chambre de la noblesse, il s'y montra l'un des plus ardents défenseurs des priviléges, et contribua beaucoup à faire rejeter les mesures mises en avant par le ministère pour calmer les esprits et pour préparer une répartition plus équitable de l'impôt. Signalé dès lors à la haine du peuple, il sembla ne pas craindre de l'irriter encore par des propos inconsidérés. Une nouvelle assemblée de la noblesse fut convoquée à Vesoul pour le 17 juillet 1789. Cette convocation intempestive devint le prétexte des soulèvements qui éclatèrent dans plusieurs villages dépendant de l'abbaye de Lure; et l'insurrection s'étendant de proche en proche, plusieurs gentilshommes, qui s'étaient rendus à Vesoul, furent maltraités et d'autres obligés de rétrograder.

Informé que le château de Quincey, où il faisait sa résidence, était menacé par les insurgés, Demesmay en sortit, le 17 juillet au soir, caché dans une voiture, sous un monceau de paille, et parvint, non sans peine, à gagner Strasbourg, décidé, si les événements l'y forçaient, à se retirer en Allemagne. Le lendemain de son départ, un courrier apprit à Vesoul la rentrée de Necker au ministère. Cette nouvelle fut célébrée par des fêtes dont les seigneurs du voisinage payèrent les frais, heureux d'en être quittes pour le vin de leurs caves. Le 19 juillet, un rassemblement nombreux, sorti de Vesoul, arriva dans la soirée au château de Quincey. Toutes les provisions qui s'y trouvaient furent aussitôt distribuées à cette multitude avec les meilleurs vins. Mais, tandis qu'on se livrait dans la cour et dans les jardins aux éclats de la gaîté la plus bruyante, trois chasseurs de la garnison de Vesoul visitèrent, une chandelle à la main, les dépendances du château. Ayant pénétré dans une chambre à four, où, la veille, on avait placé par précaution un baril de poudre, ils en approchèrent la lumière, et, victimes de leur imprudence, sautèrent avec une partie du bâtiment. Cet accident, dénaturé par les journaux, fut présenté comme le résultat d'un complot de Demesmay, qui, pour faire périr quelques malheureux, aurait ainsi sacrifié sa fortune. Quelque absurde que fût cette imputation, elle ne trouva pas un seul contradicteur (1). Le peuple se vengea par le pillage et l'incendie du château; et le 25 juillet l'assemblée nationale décréta que son président se retirerait par devers le roi, pour le supplier d'ordonner la punition de l'auteur de *cet horrible forfait*. Une instruction judiciaire démontra pleinement l'innocence de Demesmay; mais ne se croyant pas en sûreté dans sa province tant que la fermentation durerait, il vint chercher un asile à Paris. Dans le courant de juin 1790, il fut arrêté pour des causes légères, et conduit devant le maire Bailly, qui, se rappelant le crime dont on l'accusait, sans savoir qu'il s'était justifié, eut d'abord l'idée de le faire conduire en prison; mais en voyant cet homme timide et simple, n'ayant aucun des caractères qui décèlent les scélérats, il se contenta de l'envoyer au comité des recherches, où son innocence était déjà connue par un mémoire du professeur Courvoisier (voy. les *Mémoires de Bailly*, édition de Barrière, t. 2, p. 141). Demesmay revint alors à Besançon, et il parvint à s'y faire oublier; mais à la fin de 1792, ayant eu l'imprudence d'acheter, à un prix plus élevé que celui du cours, des papiers vendus comme inutiles par l'administration départementale, il fut signalé pour s'occuper de recherches généalogiques, et, comme tel, désigné d'avance à ceux qui devaient bientôt dresser les listes de suspects. Il fut en effet arrêté dans le courant de mars 1793, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, étonné lui-même d'avoir échappé aux proscripteurs. La révolution lui avait enlevé la totalité de son immense fortune; il demeura le reste de sa vie dans un état voisin de l'indigence, mais qu'avec des mœurs plus pures il aurait su rendre respectable. Il passait pour être très-instruit dans l'histoire de la province, et pour conserver, mieux que personne, les anciennes traditions dont le souvenir s'efface de jour en jour. Il mourut à Besançon le 9 août 1826. W—s.

(1) Les prétendues fêtes données par Demesmay à Quincey figurent encore comme des réalités dans les histoires de la révolution les plus récentes et les plus accréditées.

DEMESTE (Jean), docteur en médecine, chirurgien-major des troupes de l'évêque-prince de Liége, membre de la société d'émulation de la même ville, correspondant de la société royale de médecine de Paris, mit dans l'exercice de sa profession un désintéressement et une noblesse qui méritent les plus grands éloges. Le zèle avec lequel il cultiva la chimie fut plus ardent qu'éclairé. Les idées bizarres, les opinions paradoxales, les hypothèses frivoles, fourmillent dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Lettres au docteur Bernard sur la chimie, la docimasie, la cristallographie, la lithologie, la minéralogie, et la physique en général.* Paris, 1779, 2 vol. in-12. « En lisant ces deux volumes, dit un médecin distingué, on trouve que « l'imagination de Paracelse était sage et peu féconde. » Demeste mourut à Liége, sa patrie, le 20 août 1783, dans sa 38e année. Sa dépouille mortelle, c'est-à-dire ses os furent réduits en verre et coulés sous la forme d'une petite urne que l'on a vue longtemps à Paris dans le cabinet de Robertson. Z.

DÉMÉTRIANUS, ou DEXTRIANUS, que Spartien appelle *Détrianus*, architecte, contemporain d'Adrien, paraît avoir joui sous ce prince d'autant de réputation et de faveur que l'architecte Apollodore sous Trajan. Le déplacement de la statue de Néron, appelée *le Colosse*, est le trait le mieux constaté, et l'un des plus remarquables de sa vie. Cette statue, que Donat et Nardini, d'après un passage obscur de Pline, croient avoir été de marbre, et que, d'après le même passage, l'on croit plus généralement de bronze, avait 110 pieds romains de haut, suivant Pline, et 120 suivant Suétone (environ 100 à 110 de nos pieds). Elle avait été exécutée par Zénodore, sculpteur gaulois, né dans l'Auvergne, et placée dans une des cours du palais de Néron, sur le mont Palatin. Dans l'incendie ou la démolition de ce palais, elle fut renversée. Vespasien la fit restaurer, et la plaça sur la *Voie sacrée*, en face du temple de la Paix. Ce fut lorsque Adrien voulut construire, sur le terrain qu'elle occupait, le temple de Vénus et de Rome, qu'il la fit enlever par Démétrianus. Elle fut soulevée, suspendue, et transportée debout par 24 éléphants, au-devant du Colisée, du côté de la Voie sacrée et du Capitole, où elle forma le pendant de la fontaine appelée *Meta sudans*, dont les ruines subsistent encore. C'est vraisemblablement cette entreprise hardie qui a fait croire que Démétrianus transporta aussi le temple de la Bonne-

Déesse ; mais il est plus naturel de conjecturer qu'Adrien transféra seulement ce temple, c'est-à-dire qu'il le fit rebâtir sur un nouvel emplacement; et on pourrait supposer tout au plus qu'une partie des matériaux y fut employée. De ce que Spartien dit, dans une seule et même phrase, qu'Adrien fit construire à Rome le pont Ælien, et élever le môle qui devait lui servir de tombeau, et qu'il fit transporter *le Colosse* par Démétrianus, quelques modernes ont conclu que Démétrianus avait construit le pont Ælien et le tombeau qui forme aujourd'hui le château St-Ange. Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut un des architectes les plus célèbres d'une époque où furent élevés un très-grand nombre de magnifiques monuments. E—C D—D.

DÉMÉTRIUS, sculpteur grec, était d'Alopée et a dû vivre vers la 108e olympiade, 348 ans avant J.-C. Quintilien, en comparant les ouvrages de cet artiste avec ceux de Lysippe et de Praxitèle, semble lui reprocher d'avoir préféré la ressemblance à la beauté, et de n'avoir pas comme eux approché de la vérité avec l'art le plus exquis. Démétrius avait fait la statue de *Lysimachès,* qui fut pendant soixante-quatre ans prêtresse de Minerve, et celle de *Sarmenès,* qui le premier avait écrit sur l'équitation. Mais l'ouvrage le plus remarquable de Démétrius était une statue de *Minerve,* qu'on nomma *la Musicienne,* parce que les têtes de serpents qui environnaient sa gorgone rendaient un son semblable à celui d'un instrument, quand on les frappait. Lucien attribue au même artiste une statue d'airain. — Il y eut un autre DÉMÉTRIUS, peintre, cité par Diogène Laërce comme un homme très-éloquent, et un architecte du même nom, qui s'illustra vers la 95e olympiade, en terminant le temple de Diane d'Éphèse, commencé par Chersiphron et Métagenes (*voy.* CHERSIPHRON). Il fut aidé dans ses travaux par Pœnius d'Éphèse, qui lui-même avait construit à Milet, avec Daphnis le milésien, un temple d'Apollon, d'ordre ïonique comme celui d'Ephèse, et non moins magnifique. L—S—E.

DÉMÉTRIUS, surnommé *Poliorcètes,* ou *le Preneur de villes,* était fils d'Antigone, l'un des plus célèbres généraux d'Alexandre. Il était à peine âgé de vingt-deux ans, lorsque son père lui confia la défense de la Syrie, dont Ptolémée, fils de Lagus, voulait s'emparer. Démétrius, ayant livré bataille à ce prince vers Gaza, fut complétement défait et perdit tous ses équipages, que Ptolémée lui renvoya le lendemain. Il répara bientôt cet échec, en surprenant Cillée, l'un des généraux de Ptolémée, qu'il fit prisonnier avec 7,000 hommes. Antigone l'envoya ensuite attaquer les Arabes Nabathéens; mais après de vains efforts pour prendre Pétra, leur ville capitale, il fut obligé de se retirer. Il ne fut pas plus heureux dans une autre expédition qu'il fit pour soumettre les Babyloniens, qui s'étaient révoltés en faveur de Séleucus. Tous ces événements amenèrent un nouveau partage des États d'Alexandre, qui se fit entre Antigone, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre. Une des conditions de ce traité était la liberté de la Grèce, dont la possession était trop importante pour qu'on voulût la laisser entre les mains de Cassandre. Comme ce prince ne se pressait pas d'exécuter cette partie du traité, Démétrius résolut d'aller lui-même délivrer les Grecs. Mettant toujours une extrême célérité dans l'exécution de ses projets, il entra dans le port du Pirée avec son escadre, avant même qu'on eût connaissance de son départ. Il proclama sur-le-champ la liberté du peuple; mais il veilla en même temps à la sûreté de Démétrius de Phalère, qui gouvernait la ville au nom de Cassandre, et il le fit conduire à Thèbes. La reconnaissance des Athéniens les entraîna hors de toutes mesures, et rien ne peut excuser l'excès d'adulation auquel ils se portèrent. Ils donnèrent à Démétrius et à Antigone le titre de *rois,* qu'ils n'avaient pas encore osé prendre; placèrent leurs statues auprès de celles d'Harmodius et Aristogiton; créèrent deux nouvelles tribus qu'ils nommèrent *Démétriade* et *Antigonide.* Ils élevèrent Démétrius et Antigone au rang des dieux, et décidèrent que les députés qu'on leur enverrait prendraient le titre de *Théores,* comme ceux qu'on envoyait à Delphes et à Olympie. A l'égard de Démétrius en particulier, ils décidèrent qu'il serait reçu avec les mêmes honneurs que Cérès et Bacchus; que les fêtes de Bacchus prendraient le nom de *Démétries,* et que le mois Munychion serait nommé *Démétrius.* Enfin, voulant consacrer des boucliers à Delphes, ils rendirent un décret cité par Plutarque, portant qu'un député, nommé par le peuple, se rendrait vers Démétrius Soter, et après lui avoir sacrifié, le consulterait comme un oracle sur la consécration de ces boucliers. Démétrius, pour leur plaire, épousa Eurydice, de la famille de Miltiade, et veuve d'Ophella, roi de Cyrène. Il était cependant déjà marié à Phila, fille d'Antipater et veuve de Cratérus; mais il paraît par divers exemples que la polygamie était en usage chez les Macédoniens; ce qui leur venait sans doute des Perses, à l'empire desquels ils avaient été longtemps soumis. Démétrius n'avait pas encore eu le temps de terminer l'affranchissement de la Grèce, lorsqu'il fut rappelé en Asie par son père qui était toujours en guerre avec Ptolémée. Il remporta sur mer deux victoires signalées, l'une sur Ménélas, qui commandait les forces navales de Ptolémée, l'autre sur Ptolémée lui-même, à qui il prit tous ses bagages, avec lesquels se trouvait Lamie, courtisane célèbre qui, bien qu'avancée en âge, lui inspira la plus violente passion. Ces victoires lui assurèrent la conquête de l'île de Chypre; et Antigone étant venu de son côté dans la Syrie, avec des troupes de terre, ils eurent quelque espérance de s'emparer de l'Égypte; mais Ptolémée, qui était assuré de l'affection de ses sujets, rendit tous leurs efforts inutiles. Antigone, ayant perdu toute espérance de ce côté, forma le projet de s'emparer de l'île de Rhodes, qui avait alors une marine formidable. Il chercha d'abord à gagner les habitants par de

belles promesses, et comme ils ne voulurent entendre à aucune de ses propositions, il envoya Démétrius pour les soumettre. Ce prince vint les attaquer avec des forces immenses; il y joignit toutes les ressources de l'art, en inventant tous les jours de nouvelles machines, entre autres la célèbre Hélépole, dont on peut voir la description dans le 20e livre de Diodore de Sicile; mais la valeur des Rhodiens rendit tous ses efforts inutiles. Il s'obstinait cependant à continuer le siége, lorsqu'il lui vint des ambassadeurs d'Athènes et des autres villes de la Grèce pour implorer son secours contre Cassandre. Ils se portèrent pour médiateurs et négocièrent une paix, par laquelle les Rhodiens s'engagèrent à fournir des secours à Antigone, excepté lorsqu'il ferait la guerre à Ptolémée. Démétrius se rendit alors dans la Grèce. Il força Cassandre à lever le siége d'Athènes, et le poursuivit jusqu'aux Thermopyles. Ayant ainsi délivré l'Attique et la Béotie, il voulut en faire de même pour le Péloponnèse. Il attaqua d'abord Sicyone, qui était occupée par les troupes de Ptolémée, roi d'Égypte, s'en rendit maître par surprise durant la nuit; et, ayant fait remarquer aux Sicyoniens que leur ville, par sa situation sur les bords de la mer, était fort exposée, il les décida à la rebâtir sur une esplanade qui était autour de la citadelle. Les Sicyoniens, par reconnaissance, donnèrent à cette nouvelle ville le nom de *Démétriade*; mais celui de Sicyone fit bientôt oublier l'autre. Démétrius prit ensuite successivement Corinthe et Argos, où il épousa Déidamie, sœur de Pyrrhus, roi d'Épire. Il fut proclamé dans l'isthme général de toutes les forces de la Grèce, comme l'avaient été Philippe et Alexandre. Pendant le cours de cette expédition, il venait de temps à autre à Athènes se délasser des fatigues de la guerre. Les Athéniens avaient encore trouvé le moyen d'enchérir sur les honneurs qu'ils lui avaient rendus précédemment; ils lui avaient assigné pour logement l'Opisthodome du Parthenon, ce qui contrastait singulièrement avec la manière de vivre de Démétrius, qui était toujours entouré de courtisanes et de tout ce qu'il y avait de plus corrompu. Ils érigèrent des temples à Vénus Léæna et à Vénus Lamie, pour honorer les deux courtisanes qui étaient en faveur auprès de lui, et décernèrent les honneurs héroïques à plusieurs de ses courtisans. Il lui prit envie de se faire initier, quoique ce ne fût pas le temps de la célébration des mystères. Cette difficulté n'était pas la seule. On n'était admis aux grands mystères qu'un an au moins après avoir été initié aux petits, qui ne se célébraient pas dans le même mois. Rien de tout cela ne fit obstacle. Stratoclès, qui était alors en possession de diriger le peuple, fit d'abord décréter que le mois de Munychion, dans lequel on se trouvait, prendrait le nom d'*Anthestérion*, pour qu'on pût célébrer les petits mystères. Un autre décret fit ensuite prendre à ce même mois le nom de *Boédromion*, qui était celui où se célébraient les grands mystères, et par ce moyen Démétrius reçut l'initiation complète en peu de jours. Il est assez curieux de voir un peuple, qui n'avait supporté qu'avec peine le gouvernement sage et modéré de Démétrius de Phalère, se livrer à tout ce que l'adulation a de plus bas, pour un prince qui déshonorait, non-seulement leur ville, mais le temple de leur déesse tutélaire, par les plus infâmes débauches, et qui n'épargnait même pas l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants. Cet excès de bassesse le révolta lui-même, et il témoigna son mépris pour les Athéniens, d'une manière bien piquante. Il leur demanda pour un besoin pressant 250 talents (plus de 1,300,000 fr. de notre monnaie); lorsqu'on eut rassemblé cet argent avec beaucoup de peine, il ordonna de le porter à Lamia et aux autres courtisanes qu'il avait à sa suite, pour leur savon. Alarmé des progrès que faisait Démétrius, Cassandre demanda la paix à Antigone, qui exigea qu'il se mît entièrement à sa disposition. Cassandre fit part de cette réponse à Lysimaque : celui-ci, prévoyant bien qu'après avoir conquis la Macédoine, Antigone ne manquerait pas de l'attaquer, fit part de ses inquiétudes à Ptolémée et à Séleucus, qui, ayant les mêmes craintes que lui, résolurent de concert de déclarer la guerre à Antigone. Cette ligue formidable obligea ce dernier de rappeler Démétrius; mais tous deux furent enfin abandonnés par la fortune, et la bataille d'Ipsus, qui se livra l'an 299 avant J.-C., mit un terme à l'ambition et à la vie d'Antigone. Démétrius s'étant échappé avec 5,000 hommes d'infanterie et 4,000 de cavalerie, se réfugia à Éphèse, d'où il passa dans l'île de Chypre et ensuite dans la Grèce. Lorsqu'il fut arrivé aux Cyclades, les Athéniens chez qui il avait laissé Déidamie sa nouvelle épouse, la lui renvoyèrent en lui faisant dire de ne pas mettre le pied dans leur pays, parce qu'ils ne voulaient recevoir aucun des rois. Outré de leur ingratitude, il dissimula cependant, et leur demanda les vaisseaux qu'il leur avait laissés. Lorsqu'ils les lui eurent renvoyés, il se rendit vers l'isthme de Corinthe, et voyant que ses garnisons étaient chassées de toutes les villes, sans qu'il pût les protéger, il alla vers la Chersonèse, et se mit à ravager les États de Lysimaque, pour faire subsister son armée. Dans ces entrefaites, Séleucus lui fit demander en mariage Stratonice, sa fille. Cette alliance lui promettant de grands avantages, Démétrius se rendit sur-le-champ dans la Syrie pour la conclure. Après avoir visité les villes qui lui restaient en Asie, et s'être assuré de leur fidélité, il revint dans la Grèce. Il tenta d'abord de surprendre la ville d'Athènes, dont les habitants étaient divisés à l'occasion de Lacharès qui aspirait à la tyrannie. Ayant échoué dans cette entreprise, il alla dans le Péloponnèse, où il rassembla des vaisseaux, et revint assiéger Athènes. Comme cette ville tirait toutes ses subsistances par mer, il l'eut bientôt affamée; et Lacharès, qui s'en était fait tyran, ayant pris la fuite, les Athéniens ou-

vrirent leurs portes à Démétrius, qui, loin de les traiter comme ils avaient lieu de le craindre, leur donna 100,000 mesures de blé. Il retourna ensuite dans le Péloponnèse, et, après avoir défait à Mantinée, Archidamus, roi de Sparte, il se disposait à attaquer Lacédémone, lorsqu'il se vit appelé dans la Macédoine par Alexandre, l'un des fils de Cassandre, qui était en guerre avec Antipater son frère. Il apprit en même temps que l'île de Chypre lui avait été enlevée par Ptolémée, et que Lysimaque lui avait pris la Cilicie. Il se décida cependant à aller dans la Macédoine, dans l'espérance sans doute de trouver quelque prétexte pour s'en emparer. A son arrivée à Dium, il apprit que les deux frères s'étaient arrangés. Il se mit en route pour revenir, et lorsqu'il fut à Larisse en Thessalie, il fit tuer Alexandre qui l'avait accompagné jusque-là. On prétend qu'il ne fit que prévenir un attentat pareil que ce prince méditait contre lui; mais l'ambition rend capable de tout, et les crimes de ce genre n'étaient pas rares à cette époque. Démétrius eut peu de peine à se faire nommer roi par les Macédoniens, qui estimaient sa valeur. Il ne tarda pas à vouloir s'emparer de la portion d'Antipater, et Lysimaque, beau-père de ce prince, occupé par la guerre qu'il faisait à Dromichætès, roi des Gètes, lui conseilla de céder. Maître de la Macédoine, de la Thessalie et de la plus grande partie de la Grèce, Démétrius voulut soumettre les peuples qui ne lui obéissaient pas encore. Il attaqua d'abord les Béotiens, et après les avoir vaincus, il assiégea la ville de Thèbes; mais ayant appris que Lysimaque avait été fait prisonnier par Dromichætès, il ne manqua pas, suivant sa coutume, d'abandonner une conquête qui paraissait assurée, pour courir après l'incertain, et il se porta vers la Thrace avec son armée; mais, ayant appris que Lysimaque avait été relâché, il revint sur ses pas, et reprit le siége de Thèbes, dont il finit par s'emparer. Il entreprit bientôt de nouvelles guerres, soit contre les Étoliens, soit contre Pyrrhus, roi d'Épire. Ce fut au retour d'une expédition contre les premiers que les Athéniens allèrent au-devant de lui, couronnés de fleurs, brûlant de l'encens, avec des chœurs de chants et de danse, honneurs qu'on ne rendait qu'aux dieux. Ils firent, pour célébrer son arrivée, des hymnes; et Athénée nous en a conservé un, dans lequel se trouvent ces expressions très-remarquables dans la bouche d'un peuple qui était si sévère sur la religion : « Les « autres dieux sont éloignés de nous, ou sourds; « ils n'existent pas, ou ne veulent pas nous écou- « ter. Mais nous voyons en toi un dieu véritable, « non en bois ni en pierre, mais en personne, et « qui peut exaucer nos vœux. » Ce dieu ne devait pas tarder à déchoir de sa grandeur. Ses guerres avec Pyrrhus avaient donné occasion aux Macédoniens de connaître ce jeune prince, dont ils admiraient le courage, et auquel ils trouvaient de la ressemblance avec Alexandre le Grand. Ils étaient d'ailleurs mécontents de Démétrius qui affichait un luxe insupportable et leur montrait peu d'égards. Ayant reçu un jour, en sortant, un grand nombre de requêtes qu'il avait mises dans le pan de son manteau, il s'approcha du fleuve Axius, et les y jeta toutes; ce qui mortifia singulièrement les Macédoniens. Pyrrhus s'était déjà emparé une fois de presque toute la Macédoine, pendant que Démétrius était malade; mais ce prince s'étant rétabli, il s'était retiré et avait fait une espèce de traité avec lui. Démétrius, voyant les mauvaises dispositions des Macédoniens, imagina qu'il les contiendrait plus facilement en les occupant à des expéditions lointaines, et il résolut d'aller porter la guerre en Asie. Séleucus et Ptolémée en étant instruits, se liguèrent avec Lysimaque et Pyrrhus, qui entrèrent, chacun de leur côté, dans la Macédoine. Démétrius n'osa pas conduire les Macédoniens contre Lysimaque, qui jouissait d'une grande considération parmi eux, comme ayant été l'un des généraux d'Alexandre. Il alla donc d'abord à la rencontre de Pyrrhus. Les deux armées ayant campé en présence l'une de l'autre, les Macédoniens qui penchaient depuis longtemps pour Pyrrhus, désertèrent d'abord par pelotons : bientôt toute l'armée se révolta, et proclama Pyrrhus roi de Macédoine, et pria Démétrius de se retirer. Il se réfugia à Cassandrie, l'ancienne Potidée, place que sa situation rendait inexpugnable, et se rendit de là dans la Grèce. Il aurait pu facilement s'y maintenir, comme le fit Antigone son fils; mais le malheur ne l'avait pas rendu sage, et il méditait encore la conquête de l'Asie. Il y passa avec 11,000 hommes d'infanterie et de cavalerie. Quelques soldats de Lysimaque se réunirent à lui, et il obtint d'abord des succès assez brillants, ayant pris Sardes et beaucoup d'autres villes de la Lydie et de la Carie. Agathoclès, fils de Lysimaque, étant arrivé avec des forces considérables, il fut obligé de gagner la haute Asie, où il perdit une grande partie de son armée par le défaut de vivres, les maladies et d'autres accidents. Pour faire subsister le reste, il entra dans les États de Séleucus, qui lui permit de séjourner deux mois dans la Cataonie, mais qui, connaissant son ambition, fortifia tous les passages par où l'on pouvait entrer dans la Syrie. Démétrius, irrité de se voir ainsi enfermé, se mit à ravager le pays, et Séleucus fut obligé de faire marcher des troupes contre lui. Démétrius obtint sur elles d'assez grands avantages pour concevoir de nouvelles espérances; mais Séleucus étant venu en personne (286), les troupes de Démétrius passèrent toutes de son côté; et ce prince, après quelques tentatives inutiles pour s'échapper, fut obligé de se mettre entre les mains de Séleucus, qui l'envoya dans la Syrie, où il lui permit de se faire suivre par tous ceux qui étaient attachés à sa personne. Il lui assigna un revenu assez considérable pour fournir abondamment à tous ses besoins; mais il le fit garder à vue, et ne voulut jamais le relâcher, quelques instances qui lui fussent faites, soit par Antigone, fils de Démétrius,

soit par d'autres. Démétrius occupa d'abord son loisir à la chasse et à d'autres exercices ; mais peu à peu il se laissa aller à la débauche, pour laquelle il avait toujours eu beaucoup de goût, principalement à la table et au jeu. Ce genre de vie, joint au défaut d'exercice, lui occasionna, au bout de deux ans, une maladie dont il mourut, l'an 283 avant J.-C. Il n'était âgé que de 54 ans. Antigone ayant appris sa mort, vint chercher son corps qu'il emporta en grande pompe, et il lui fit des funérailles magnifiques. Démétrius avait eu plusieurs femmes en même temps. Les fils qu'il en eut furent Antigone, né de Philé ; Démétrius, surnommé *Leptus*, ou *le Grêle*, d'une femme illyrienne ; un autre Démétrius, dont nous avons parlé à l'article Bérénice II, et dont la mère était Ptolémaïs, fille de Ptolémée ; Alexandre, qui ne nous est point connu autrement, et qu'il avait eu de Déidamie (*voy.* pour les médailles de Démétrius, l'article suivant). C—R.

DÉMÉTRIUS II, fils d'Antigone Gonatas et de Phyla, devint roi de Macédoine après la mort de son père. Il montra dès sa jeunesse beaucoup de prudence et de valeur ; et lorsqu'Alexandre, fils de Pyrrhus, entra dans la Macédoine, qu'Antigone avait été forcé d'abandonner, le jeune Démétrius ne désespéra point de la reconquérir pour son père. Il resta dans cette province, y leva une armée, et sut par ses vertus et ses exploits ramener à leur roi un grand nombre de Macédoniens qui l'avaient lâchement abandonné. « Tels étaient à cette époque, « dit Justin, l'inconstance des soldats et les ca- « prices de la fortune, qu'on voyait tour à tour les « rois sur le trône ou dans l'exil. » Non-seulement Démétrius recouvra toute la Macédoine, mais il s'empara de l'Épire, après en avoir chassé Alexandre. Celui-ci se retira chez les Étoliens, afin d'y chercher des secours et de réparer ses pertes ; mais Démétrius ne voulut pas s'exposer à des chances nouvelles ; il profita habilement de la victoire pour remettre son père en possession de ses États, participa ensuite à ses différentes entreprises sur la Grèce, et parvint à la couronne, l'an 241 avant J.-C. Satisfait de régner sur les États que lui laissait Antigone, il ne chercha point à étendre sa domination, bien que les exploits de sa jeunesse eussent fait pressentir en lui un esprit de conquêtes. Il fut néanmoins forcé de déclarer la guerre aux Achéens, qui s'étaient emparés de l'Attique, et qui furent battus, quoique commandés par Aratus. Démétrius eut aussi quelques différends avec les Étoliens ; mais il leur suscita pour ennemi Agrion, roi d'Illyrie, et parvint ainsi à éloigner la guerre de ses États. Après la mort d'Alexandre d'Épire, Olympias, sa veuve, sollicita auprès de Démétrius des secours contre ces mêmes Étoliens qui voulaient enlever l'Acarnanie aux deux jeunes princes, dont elle était tutrice et mère (*voy.* Olympias). Afin de l'engager dans ses intérêts, elle lui proposa en mariage sa fille Phthia, et Démétrius, uni déjà à une fille d'Antiochus II (*Theos*), céda aux instances d'Olympias, et renvoya en Syrie sa première épouse. Cette nouvelle alliance flatta peut-être le cœur pacifique de Démétrius, qui avait plus à redouter les entreprises de ses voisins que la vengeance du roi de Syrie. La princesse répudiée se retira auprès d'Antiochus Hiérax, son frère, pour l'exciter à venger l'affront qu'elle venait de recevoir. L'histoire se tait sur la suite du règne de Démétrius, qui fut d'une courte durée. Ce prince mourut l'an 231 avant J.-C. La couronne appartenait à Philippe, son fils, qu'il avait eu de Phthia ; mais comme il était trop jeune pour régner, le trône fut occupé par Antigone Doson, frère de Démétrius Ier, qui le laissa à Philippe après sa mort. On ne donne à ce prince que des médailles en bronze sans sa tête, tandis qu'on attribue à Démétrius Ier (*Poliorcètes*), plusieurs monnaies sur lesquelles se trouve une tête diadêmée, avec la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Il est bon de remarquer que, du temps de Démétrius Ier, l'usage de placer sur les médailles le portrait des rois, n'était pas encore parfaitement établi ; c'était la divinité qui jouissait seule de cet honneur. Nous avons de fort beaux médaillons d'argent du puissant Antigone, roi d'Asie, père de Démétrius Ier, nous en avons même d'Antigone Gonatas, fils et successeur de ce dernier, et nous n'y trouvons point leur portrait. Quelques antiquaires conjecturent donc que parmi les médailles attribuées à Poliorcètes, il en est qui peuvent appartenir à Démétrius II, d'autant plus que les rois grecs, ses contemporains, ont fait graver leur effigie sur leurs médailles. C'est un point numismatique à éclaircir, et sur lequel on doit appeler l'attention des savants. T—N.

DÉMÉTRIUS, petit-fils du précédent, était le second fils de Philippe V, et frère de Persée. Lorsque son père fut défait par le consul T. Q. Flaminius, il fit avec les Romains un traité qui, en le dépouillant de toutes ses conquêtes, ne lui laissait que le royaume de Macédoine. Le jeune Démétrius fut envoyé à Rome, où il resta quelque temps en otage pour répondre de la fidélité de Philippe ; mais celui-ci n'en continua pas moins à inquiéter ses voisins : il excita parmi les villes grecques un mécontentement général, et le sénat qui le protégeait écouta leurs plaintes. « Jamais, dit Polybe, on ne « vit à Rome autant d'ambassadeurs que dans la « 149e olympiade. » Philippe fut obligé de se justifier ; il chargea de sa défense Démétrius, son fils, qui s'était acquis la bienveillance des Romains, pendant le séjour qu'il avait fait au milieu d'eux. Le sénat passa trois jours à entendre les accusations contre Philippe, et elles étaient si nombreuses et si graves que, suivant Justin, Démétrius, confus et accablé par tant de griefs, resta muet : mais le sénat, touché de la candeur du jeune prince, prononça en faveur de Philippe, et envoya des ambassadeurs en Macédoine, pour faire exécuter les anciens traités et pour annoncer au roi que ce n'était qu'en considération de son fils qu'on

usait d'indulgence à son égard. Démétrius revint en Macédoine, comblé des témoignages d'affection qu'il venait de recevoir du sénat, et honoré par les Macédoniens eux-mêmes, qui le regardaient comme le libérateur de la patrie. Cette déférence et ces égards qui, selon Polybe, firent naître chez le jeune prince quelques mouvements d'orgueil, excitèrent la jalousie de Philippe, blessé de ne devoir qu'à son fils la faveur de Rome. Persée partageait les ressentiments de son père, et craignait que les vertus de Démétrius et l'influence des Romains ne l'appelassent au trône à son préjudice ; il s'attacha donc à le calomnier : il l'accusa d'aspirer à la couronne, d'avoir voulu attenter aux jours du roi, et après avoir corrompu les propres amis de son frère, pour les rendre ses délateurs, il poussa Philippe à un parricide, et ensanglanta le trône où il devait monter. Philippe ne tarda pas à reconnaître qu'on l'avait trompé ; mais il ne vécut pas assez pour punir les auteurs de cette lâche calomnie, et ce furent les Romains qui, plus tard, devinrent les vengeurs de Démétrius. Philippe mourut peu de temps après son fils, de regret et de désespoir (*voy.* Philippe et Persée). T—n.

DÉMÉTRIUS Ier (Soter), roi de Syrie, était fils de Séleucus IV, Philopator. Lorsqu'Antiochus le Grand, vaincu auprès de Magnésie par Scipion, conclut avec les Romains cette paix humiliante qui affaiblit pour toujours la puissance des Séleucides, il fut forcé d'envoyer à Rome, comme otage, Antiochus-Épiphanes, son second fils. Séleucus IV lui ayant succédé, obtint le retour de son frère, à condition qu'il enverrait, pour le remplacer, Démétrius son propre fils, âgé seulement de dix ans, et il mourut peu de temps après cet échange. Antiochus, qui était en route pour se rendre en Syrie, ayant appris cette mort, hâta sa marche, et au lieu de conserver la couronne à son neveu, il la plaça sur sa tête. Le sénat romain sanctionna cette espèce d'usurpation, et Démétrius resta comme otage d'un royaume qu'on lui enlevait. Ce prince passa donc sa jeunesse au milieu des Romains, entouré de quelques seigneurs syriens attachés à sa personne. Il se lia d'une étroite amitié avec l'historien Polybe, et dut à ses conseils de se ressaisir plus tard du trône. A la mort d'Epiphanes, son fils Antiochus Eupator, âgé de neuf ans, fut reconnu roi de Syrie, et régna sous la tutelle de Lysias (*voy.* Antiochus V et Lysias). Démétrius réclama cette couronne, et fit valoir auprès du sénat les mêmes motifs qui l'avaient exclu du trône quand il perdit son père. Il représenta inutilement que la trop grande jeunesse d'Eupator le rendait incapable de gouverner un empire aussi vaste. Démétrius avait alors vingt-trois ans, mais la politique des Romains lui préféra un roi enfant, auquel on envoya trois curateurs, parmi lesquels était Octavius, qui fut assassiné à Laodicée au moment où il allait prendre possession de sa charge. Démétrius réclama de nouveau le diadème, sous le prétexte de venger l'insulte faite à la république : il ne fut pas écouté. Alors, par les soins de Polybe, et de Menythille ambassadeur de Ptolémée, il quitte Rome secrètement, s'embarque sous un nom supposé à bord d'un vaisseau tyrien, et arrive à Tripoli en Phénicie, où le peuple le reconnaît pour roi. Diodore, son gouverneur, l'avait précédé en Syrie pour disposer les esprits en sa faveur, et bientôt tout le royaume se soumit à sa puissance. Le jeune Eupator et son tuteur furent massacrés. Quelques historiens accusent de ce crime Démétrius ; mais le 1er livre des Machabées l'en justifie. Le premier soin de ce prince fut de se réconcilier avec Rome. Sa fuite avait indisposé le sénat contre lui; elle n'avait été connue que plusieurs jours après son départ ; et comme on désespérait de l'atteindre, on se détermina à envoyer des commissaires en Asie pour surveiller sa conduite. Démétrius se hâta de députer vers eux Ménocharès, enfin de gagner leur affection. Il obtint, par leur entremise, qu'il serait reconnu roi de Syrie, et fit partir ensuite pour Rome des ambassadeurs, chargés de remettre au sénat une couronne d'or. Jamais les Romains ne furent plus plus puissants, plus respectés qu'à cette époque. Ces fiers républicains, si jaloux de leur liberté, voulaient retenir dans la servitude les peuples et les rois. Ils répondirent aux ambassadeurs « que Démétrius serait l'ami des Romains tant « qu'il leur serait aussi soumis qu'il l'avait été « pendant son séjour à Rome. » C'est sous le règne de Démétrius que les frères Machabées portèrent au plus haut degré la gloire de leur nom, et qu'ils parvinrent à soustraire leur pays à la domination des rois de Syrie. Les armées que Démétrius fit marcher contre eux à la sollicitation d'Alcime, grand sacrificateur (*voy.* Alcime), furent défaites par le petit nombre de juifs qu'ils avaient à lui opposer. Les plus habiles généraux de Démétrius luttèrent en vain contre Judas et Jonathas. L'un d'eux (Nicanor) y perdit la vie, et le roi de Syrie, connaissant la protection que Rome venait d'accorder au peuple juif, et, sans doute aussi, fatigué de la résistance qu'on lui opposait, consentit à la paix. Démétrius pensa alors à punir l'affront que lui avait fait Ariarathe, roi de Cappadoce, en refusant la main de sa sœur Laodice. Il lui déclara la guerre, et chercha à le détrôner pour donner sa couronne à Holopherne, ou Oropherne, qui avait des prétentions sur ce royaume. Ariarathe fut chassé du trône ; mais ayant été rappelé quelque temps après (*voy.* Ariarathe), il voulut à son tour se venger de Démétrius, et conclut dans cette vue une alliance avec Attale, roi de Pergame, et Ptolémée Philométor, roi d'Egypte. Ces trois princes se servirent pour perdre Démétrius d'un certain Héraclide qui avait une haine personnelle contre lui. Héraclide était trésorier de la province de Babylone, et son frère Timarque en était gouverneur lorsque Démétrius prit possession de la Syrie. Sur les plaintes des Babyloniens, exposés depuis longtemps à la tyrannie des deux frères, ce

roi avait fait mourir Timarque, et avait exilé Héraclide qui s'était retiré à Rhodes. C'est là que, soutenu par les rois de Pergame, de Cappadoce et d'Égypte, Héraclide prépara l'exécution de ses projets contre Démétrius. Il fit passer un jeune homme nommé *Bala* (ou *Balas*) pour fils d'Antiochus Épiphanes; et, après avoir obtenu le consentement du sénat, ce nouveau prince, soutenu par les troupes des rois conjurés contre Démétrius, entra en Syrie, accueilli par les mécontents, et prit le nom d'*Alexandre*. La conduite de Démétrius excitait depuis longtemps des plaintes et des murmures. Débarrassé de toutes les guerres avec ses voisins, il s'était retiré dans un château qu'il avait fait construire près d'Antioche, où il oubliait les devoirs de la royauté pour se livrer aux plaisirs. Les descendants de Séleucus avaient seuls, jusqu'à lui, occupé le trône de Syrie, il en était le dernier rejeton, et ne voyait autour de lui personne qui pût lui en disputer la possession. La révolte de Bala le réveilla de son inertie; il sortit de sa retraite et se mit à la tête de son armée pour marcher contre l'usurpateur. Il tenta d'abord de s'attacher le prince des juifs, en lui accordant de grands priviléges; mais les maux qu'il avait causés à cette nation déterminèrent Jonathas à suivre le parti d'Alexandre. Démétrius, que la victoire avait favorisé dans le premier combat, fut ensuite complétement défait, et succomba, après s'être distingué par plusieurs actions d'éclat. Renversé de cheval, il se défendit longtemps à pied contre plusieurs soldats qui lui portaient des coups redoublés. Accablé par le nombre, il perdit la vie et laissa le trône à un rival peu digne d'y monter. Démétrius eut deux fils, Démétrius Nicator et Antiochus Évergètes, qui régnèrent tous les deux en Syrie. Les Babyloniens lui donnèrent le titre de *Soter* (Sauveur), lorsqu'il les délivra de la tyrannie des deux frères Timarque et Héraclide. Il était monté sur le trône l'an 592 de Rome (161 avant J.-C.). Ses médailles portant la date de l'an 153 jusqu'à l'an 162 de l'ère des Séleucides. Elles fixent à onze ans la durée de son règne. T—N.

DÉMÉTRIUS II (Nicator), fils du précédent, ne succéda pas immédiatement à son père. Son règne fut exposé à toutes les vicissitudes de la fortune; il ne sut ni se soutenir sur le trône par l'amour de ses sujets, ni défendre sa couronne contre les usurpateurs qui voulurent s'en saisir. Son père l'envoya fort jeune à Rome, dans l'espoir qu'élevé sous les yeux du sénat, il gagnerait son affection, et que, recevant une éducation toute romaine, le jeune Démétrius parviendrait un jour à replacer le royaume de Syrie au même point de gloire où l'avait porté le premier des Séleucides; mais le sénat, mécontent de Soter qui s'était emparé de la couronne sans son agrément, accueillit froidement le jeune prince, ce qui détermina les personnes qui l'accompagnaient à quitter Rome subitement, et à ramener Démétrius auprès de son père. Au moment de la révolte d'Alexandre Bala, il fut confié à un ami dévoué, qui prit soin de sa jeunesse et de celle d'Antiochus son frère. Démétrius Soter, père de ces jeunes princes, les avait envoyés à Gnide auprès de Lasthènes, pour les soustraire à la vengeance de l'usurpateur, s'il venait à succomber dans la lutte qu'il avait à soutenir. Alexandre Bala ne fut possesseur du trône que pendant cinq ans. Les Syriens se révoltèrent contre sa tyrannie et formèrent des vœux pour Démétrius, qui, aidé de quelques troupes auxiliaires, s'empara d'abord de la Cilicie, et se disposa à marcher sur Antioche. Alexandre se hâta de demander du secours à Ptolémée son beau-frère. Celui-ci se mit en route dans le dessein de le secourir; mais instruit d'un complot formé contre lui, il se rangea du parti de Démétrius, en lui faisant épouser sa fille Cléopâtre, déjà femme d'Alexandre Bala. Démétrius, soutenu d'un tel appui, vit bientôt augmenter le nombre de ses partisans. Cependant les habitants d'Antioche, craignant de retrouver en lui les vices de son père, hésitaient à le reconnaître pour roi; ils offrirent le trône à Ptolémée, et mirent sur sa tête un double diadème. Mais ce roi, plein de justice et de modération, remit la couronne à Démétrius, en promettant aux Syriens qu'il enseignerait à son gendre à les bien gouverner. Il fallait encore se débarrasser d'Alexandre qui levait de tous côtés des troupes pour se soutenir sur le trône. Démétrius et Ptolémée lui livrèrent une bataille, dans laquelle il fut défait et contraint de s'enfuir en Arabie, où il trouva la mort. Un prince nommé *Zabel*, ou *Zabdiel*, lui fit trancher la tête. Le roi d'Égypte, quoique vainqueur, avait été renversé de cheval et blessé mortellement dans le combat; on crut adoucir ses derniers moments en lui présentant la tête d'Alexandre Bala, et il eut au moins la consolation de voir son nouveau gendre en possession du royaume qu'il venait de conquérir. Démétrius, voulant jouir en paix de sa puissance, confirma Jonathas dans la grande sacrificature, reçut honorablement ce prince des juifs, et lui accorda plusieurs priviléges; il licencia ensuite ses soldats, ne conserva auprès de lui que quelques troupes mercenaires, et croyant la couronne affermie sur sa tête, il se livra à la mollesse et à la la volupté, abandonnant le soin de son royaume à Lasthènes, dont la conduite révolta les Syriens. Les habitants d'Antioche furent les premiers qui signalèrent leur haine contre Démétrius; ils l'attaquèrent jusque dans son palais, et ce ne fut que par le secours de 3,000 Juifs que lui envoya Jonathas, qu'il parvint à les faire rentrer dans le devoir, et qu'il put échapper au danger qui le menaçait. Un grand nombre de Syriens périt dans cette révolte, et Démétrius exerça sur eux une cruelle vengeance. Depuis ce moment le trône de Syrie fut, jusqu'à son dernier possesseur, disputé par plusieurs princes et plusieurs usurpateurs; et Démétrius, qui ne sut pas profiter des malheurs de son père, devint comme lui la victime de l'inconstance des Syriens. Tryphon, l'un des princi-

paux chefs de l'armée d'Alexandre Bala, se révolta et plaça sur le trône un fils de ce roi et de Cléopâtre (Antiochus Dionysius). L'imprudent Démétrius, qui avait eu de nouveaux démêlés avec les Juifs, abandonné par Jonathas, battu par Tryphon et vaincu par ses soldats qu'il avait licenciés, s'enfuit en Cilicie, où il rassembla une nouvelle armée. Les crimes de Tryphon, qui fit lâchement assassiner Jonathas et ses fils, réconcilièrent Démétrius avec Simon, successeur de Jonathas. Un traité de paix solennel fut conclu entre eux, « et l'an 170, Israël fut affranchi du joug des nations. » (1 Mach., XIII, 41.) Tryphon n'en demeura pas moins maître d'une grande partie de la Syrie. Il fit périr le jeune Antiochus Eupator et prit le diadème. Démétrius, pensant que la conduite de Tryphon le rendrait bientôt odieux, au lieu de marcher contre lui avec des forces qui lui restaient, se rendit en Mésopotamie, soit pour y chercher de nouveaux secours, soit, comme disent Josèphe et Justin, pour faire la guerre aux Parthes, espérant que, s'il en revenait victorieux, il pourrait plus facilement se débarrasser de son rival. Quoi qu'il en soit, Démétrius fut pris par les Parthes. On l'envoya en Hyrcanie, où il fut traité avec toute la munificence royale, et bien qu'il fût déjà marié à Cléopâtre, il épousa, pendant sa captivité, Rodogune, fille du roi Mithridate. Démétrius, au milieu de ces honneurs et quoiqu'entouré de tous les égards prodigués à son rang, essaya plusieurs fois de rentrer en Syrie ; mais les efforts qu'il fit pour s'échapper furent inutiles. Deux fois il fut ramené auprès de Rodogune ; et Phraates, qui avait succédé à Mithridate, lui fit donner des osselets d'or, comme pour lui reprocher son enfantillage. Pendant la captivité de Démétrius, ses États avaient passé sous la domination d'Antiochus Evergète, son frère, qui s'était défait de Tryphon, et qui était devenu le troisième mari de Cléopâtre. Antiochus prépara ensuite une expédition contre les Parthes, et leur roi Phraates, dans le dessein de lui opposer un rival, rendit la liberté à Démétrius, qui n'entra en Syrie que pour apprendre la défaite et la mort de son frère. Les Parthes se repentirent alors d'avoir renvoyé Démétrius. On fit partir en toute hâte des cavaliers pour le retenir ; mais ils ne purent l'atteindre, et ce prince se remit en possession d'un royaume dont il ne sut pas jouir longtemps. Il opprima de nouveau ses sujets, au lieu de se concilier leur affection, et il eut l'imprudence d'écouter les propositions de la reine d'Égypte, qui lui offrait ce royaume s'il voulait la secourir contre Ptolémée Physcon qui l'avait répudiée. Mal affermi sur le trône de Syrie, son ambition l'aveugla ; mais il fut bientôt forcé de renoncer à cette expédition, en apprenant la révolte de tous ses sujets. Ptolémée, pour se venger de Démétrius, et d'accord avec les Syriens, leur envoya pour roi un homme obscur qu'il fit passer pour fils d'Alexandre Bala. Démétrius eut encore à se défendre contre ce nouvel usurpateur ; il se soutint pendant quelque temps avec le petit nombre de troupes qui lui étaient restées fidèles, et fut entièrement défait dans une bataille sous les murs de Damas. Ce prince, accablé par le malheur, crut trouver un asile auprès de Cléopâtre son épouse. Il se rendit à Ptolémaïs ; mais elle lui fit fermer les portes de la ville. Il se réfugia alors à Tyr, et, par les ordres de cette femme cruelle, il fut assassiné dans un temple où il s'était mis sous la protection des dieux, l'an 126 avant J.-C. Nous avons sur les médailles de Démétrius la date de l'ère des Séleucides 167 jusqu'en 187, ce qui indique positivement un règne de 21 ans. Seules elles nous apprennent que plusieurs villes de ses États lui étaient restées fidèles pendant sa captivité, et qu'elles ne cessèrent de le reconnaître pour roi, puisqu'elles continuèrent à faire frapper des médailles à son effigie. Démétrius, après sa victoire sur Alexandre Bala, prit sur ses monnaies le titre de *Deus Nicator* (Dieu vainqueur), et ensuite celui de *Philadelphe*, pour indiquer l'amitié qu'il portait à son frère. Mais depuis son retour en Syrie, ses médailles ne font plus mention de ce dernier titre. La plupart de celles qui furent frappées à cette époque nous offrent son portrait avec la barbe ; peut-être avait-il conservé cet usage établi chez les Parthes. Démétrius eut de Cléopâtre deux fils qui régnèrent après lui, Séleucus V, et Antiochus VIII, Grypus. T—N.

DÉMÉTRIUS III (surnommé Eucaerus), fut un des cinq fils d'Antiochus Grypus et de Tryphène, qui disputèrent le royaume de Syrie à leur oncle Antiochus Cyzicenus et à Antiochus Eusèbe son fils. On croirait, aux titres pompeux dont il se décora, que ce fut un grand prince. Il se fit nommer *Deus, Philopator, Soter, Philometor, Eusèbe, Callinicus, Evergète*. Tous ces noms se trouvent sur ses médailles. Démétrius cependant ne porta le diadème que peu d'années, et aucune époque de son règne ne justifie autant de vanité. Ce fut encore la haine d'un Ptolémée (Lathyre), qui le rappela de Cnide, où il vivait paisiblement, pour donner un nouvel ennemi à Antiochus Eusèbe qui régnait en Syrie. Démétrius fut proclamé roi à Damas. Aidé des secours du roi d'Égypte, il se joignit à Philippe son frère, à qui une partie de la Syrie était restée fidèle et qui luttait depuis longtemps contre Eusèbe. Celui-ci fut obligé de céder aux forces réunies des deux frères, et se réfugia chez les Parthes. L'amitié qui unissait d'abord Philippe et Démétrius, engagea ces princes à faire un partage des provinces de Syrie, sur lesquelles ils régnèrent séparément. Antioche fut la capitale des États de Philippe, et Démétrius établit à Damas le siége de son nouveau royaume. Comme cette partie de la Syrie était voisine de la Judée, les juifs, qui s'étaient révoltés depuis quelques années contre leur roi Alexandre Jannée, demandèrent des secours à Démétrius. Ce prince, dans l'espoir qu'il détrônerait Alexandre, et que la Judée rentrerait sous la puissance des Séleucides, écouta favorablement les juifs, leva une nombreuse armée et marcha contre leur roi. Il se donna en Célésyrie une ba-

taille dans laquelle Démétrius défit entièrement Alexandre : mais, sur les avis qu'il reçut que Philippe s'était emparé d'une portion de ses États, il fut obligé de renoncer à son alliance avec les juifs pour tourner ses armes contre son propre frère. Il s'empara d'abord d'Antioche et assiégea Philippe dans Berhée; mais celui-ci fut secouru par Mithridate, général des Parthes, et par un prince arabe nommé *Zizus*. Démétrius, assiégé lui-même dans son camp, fut fait prisonnier et conduit au roi des Parthes, qui le traita avec distinction et l'envoya dans la haute Asie, où il mourut quelque temps après. Nous devons à l'abbé Belley une savante *Dissertation* sur la durée du règne de Démétrius, éclaircie par les médailles de ce prince. Vaillant et Frœlich les avaient confondues avec celles de Démétrius Soter. Ces monuments numismatiques, qui établissent que Démétrius III régnait en Syrie l'an 218 de l'ère des Sélencides (95 avant J.-C.), nous obligent à reculer de quelques années la mort de plusieurs princes qui ont précédé immédiatement le règne de Démétrius, et servent à redresser plusieurs points de chronologie relatifs à cette époque. Démétrius resta sur le trône un peu plus de six ans (voy. les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 29). T—N.

DÉMÉTRIUS, surnommé de *Phalère*, fils de Phanostrate, fut le disciple et l'ami de Théophraste. Après avoir consacré ses premières années à l'étude de la philosophie, il se livra aux affaires publiques quelque temps avant la fin du règne d'Alexandre. Il s'attacha au parti des Macédoniens, ainsi que Phocion, et fut condamné à mort avec lui; mais il avait eu la précaution de prendre la fuite, et Cassandre, auprès duquel il s'était retiré, s'étant rendu maître d'Athènes, l'an 316 avant J.-C., le mit à la tête du gouvernement. Il est difficile de déterminer le genre d'autorité que Démétrius avait à exercer; il paraît qu'elle était la même que celle que le peuple avait confiée successivement à Thémistocle, à Périclès et à une infinité d'autres, qui, sans être revêtus d'aucune magistrature, étaient réellement à la tête du peuple, et le dirigeaient dans toutes ses délibérations. La seule différence qu'il y ait, c'est que Démétrius, ne se trouvant pas dans la dépendance du bas peuple, n'était pas obligé de flatter ses caprices. Cassandre avait exigé, en effet, que ceux qui n'avaient pas 10 mines (900 francs) de revenu, ne prissent aucune part au gouvernement. Le premier soin de Démétrius fut de faire un recensement exact des habitants de l'Attique. Il s'y trouva 21,000 citoyens, 10,000 étrangers domiciliés, et 400,000 esclaves. Il travailla ensuite à remettre en vigueur les lois anciennes, que la licence des derniers temps avait fait tomber en désuétude; et il parvint à assurer la paix à sa patrie en ménageant les généraux qui se disputaient à cette époque la succession d'Alexandre. Il rétablit l'ordre à Athènes; et Strabon dit que, suivant quelques auteurs, cette ville ne fut jamais plus heureuse que sous son gouvernement. Cicéron en fait aussi le plus grand éloge, et le regarde comme un de ces hommes rares qui avaient apporté, au maniement des affaires publiques, les connaissances qu'ils avaient acquises dans l'ombre du cabinet. Diodore de Sicile et Plutarque font également l'éloge de son gouvernement. On ne sait guère comment concilier tout cela avec ce que Duris de Samos, cité par Athénée, dit de son luxe et de son libertinage effréné. Quelques savants veulent qu'Athénée se soit trompé en attribuant à Démétrius de Phalère, ce que Duris disait de Démétrius Poliorcètes; mais ce dernier ne s'était jamais occupé de faire des lois, et il est bien évident que c'est du premier que Duris parle. Il avait sans doute recueilli aveuglément les bruits que les Athéniens répandirent après la retraite de Démétrius de Phalère. En effet, il y avait dix ans qu'il gouvernait la république, lorsque Démétrius Poliorcètes, étant venu débarquer au Pirée avec des forces considérables, proclama la liberté des Athéniens, pour les détacher du parti de Cassandre; il fut accueilli avec empressement par la populace, qui était mécontente de n'avoir plus aucune part au maniement des affaires, et Démétrius de Phalère n'aurait pas échappé à leur fureur, si Démétrius Poliorcètes n'avait pris soin de le faire conduire à Thèbes; mais le peuple se jeta sur ses statues qui étaient au nombre de plus de 300, et les mit toutes en pièces, à l'exception d'une seule, placée dans la citadelle, que Démétrius Poliorcètes fit conserver. Démétrius de Phalère se rendit en Égypte, où il fut très-bien accueilli par Ptolémée, fils de Lagus, qui l'admit dans sa plus intime confiance, et le consulta sur les lois qu'il voulait donner à l'Égypte, dont il venait de s'emparer. Ce fut là, sans doute, qu'il écrivit la plus grande partie de ses ouvrages, dont plusieurs traitaient du gouvernement, et de celui d'Athènes en particulier. Il paraît que ce fut par ses conseils que Ptolémée établit à Alexandrie le Musée pour y recevoir les savants, et commença cette bibliothèque qui devint si célèbre dans la suite. Mais Démétrius de Phalère n'en fut jamais bibliothécaire, comme le dit le faux Aristée. Ptolémée voulant nommer pour son successeur le fils qu'il avait eu de Bérénice, sa seconde femme, au préjudice de ceux qui étaient nés de la première, Démétrius fit tous ses efforts pour l'en dissuader. Il n'y réussit pas; et Ptolémée Philadelphe, étant monté peu de temps après sur le trône, n'eut pas assez de grandeur d'âme pour lui pardonner ce conseil; il le relégua dans le nome Busirite, où il le fit garder jusqu'à ce qu'il eût décidé de son sort. Démétrius de Phalère y mourut peu de temps après, de la morsure d'un aspic. Nous avons sous son nom un *Traité de l'élocution*, qui est écrit avec assez d'élégance et de goût; mais on croit avec plus de raison qu'il est d'un autre Démétrius, contemporain de M. Antonin. Il se trouve dans les rhéteurs grecs des Alde; dans les *Rhetores selecti*, de Th. Gale, Oxford, 1676, in-8°. Il a été imprimé

séparément avec les notes de M. Schneider, Altembourg, 1779, in-8°; *Demetrius rhetor de Elocutione liber*; edidit Fr. Goeller, Lipsiæ, Cnobloch 1837, in-8°. Malheureusement cette édition, dont les notes sont excellentes, est imprimée de la manière la plus fautive, et M. Schneider s'en est plaint lui-même. C—R.

DÉMÉTRIUS DE PHAROS avait pris ce surnom d'une petite île voisine de l'Illyrie, dans laquelle il était né. Cette île, qui se nomme maintenant *Lésina*, avait été peuplée par une colonie de Paros, l'une des Cyclades, et elle était alors soumise à Agron, roi d'Illyrie. Après la mort de ce prince, Teuta, sa veuve, donna à Démétrius le gouvernement de l'île de Corcyre, dont elle venait de s'emparer. Cette princesse s'étant brouillée avec les Romains, Démétrius, qui était mécontent d'elle, livra Corcyre aux derniers, et leur servit de guide dans leur expédition contre l'Illyrie. Il en fut récompensé par le don d'une portion considérable du pays. Teuta, étant parvenue à obtenir la paix, mourut peu de temps après; et comme elle n'avait point d'enfants, le trône passa à Pinnès, fils d'Agron et de Triteuta, sa première femme qui vivait encore. Elle se maria avec Démétrius, qui réunit ainsi sous ses lois toute l'Illyrie, excepté ce que les Romains en avaient démembré. Il conduisit 1,600 hommes au secours d'Antigone Doson, dans la guerre contre Cléomènes, et se trouva en personne à la bataille de Sellesia. Ses liaisons avec les Macédoniens et la situation critique des Romains, qui, après une guerre terrible contre les Gaulois, étaient menacés par Annibal, lui inspirèrent le projet de secouer leur joug. Il s'empara donc de la portion de l'Illyrie qui leur appartenait, et alla ensuite avec 50 bâtiments légers ravager les Cyclades. Les Romains, irrités de ce manque de foi, envoyèrent sur-le-champ contre lui le consul Æmilius Paulus, qui l'eut bientôt chassé de toute l'Illyrie. Il se réfugia dans l'île de Pharos, où les Romains le poursuivirent; et, ayant été vaincu après un combat opiniâtre, il s'embarqua en secret et se réfugia chez Philippe, roi de Macédoine. Il le suivit dans toutes ses expéditions, et Polybe attribue à ses conseils les cruautés dont ce prince se souilla dans la guerre d'Étolie. Philippe, ayant reçu la nouvelle de la défaite des Romains à Cannes, en fit part sur-le-champ à Démétrius, qui lui conseilla de faire la paix avec les Étoliens, pour aller en Italie joindre ses armées à celles des Carthaginois. Cet avis fut goûté par Philippe, qui traita d'abord avec les Étoliens, et fit ensuite avec Annibal un traité d'alliance offensive et défensive, dont une des conditions était que Démétrius serait rétabli à Pharos; mais ce dernier n'eut pas le temps de voir l'exécution de ses projets. Il voulut, pour servir Philippe, s'emparer de la ville de Messène durant la nuit. Il réussit à y pénétrer; mais les Messéniens, lorsque le jour fut venu, le repoussèrent, et il périt dans le combat, vers l'an 214 avant J.-C. C'était, suivant Polybe, un homme intrépide, mais audacieux jusqu'à la témérité et sans jugement. C—R.

DÉMÉTRIUS *le Cynique*, né dans l'Attique, fut disciple d'Apollonius de Tyane; il vint à Rome sous le règne de Néron, et, dans un discours public, il eut la hardiesse de blâmer les dépenses de l'empereur pour la construction d'un magnifique gymnase. Le philosophe pouvait payer cher cette saillie indiscrète : heureusement pour lui, Néron avait mieux chanté ce jour-là qu'à l'ordinaire; Démétrius en fut quitte pour sortir de Rome. Arrien raconte qu'il répondit à Néron, qui voulait le faire mourir : « Vous me menacez de la mort, mais la « nature vous en menace. » Pendant son séjour à Rome, Démétrius forma une étroite liaison avec Thraséa, qui, ayant été proscrit par Néron, s'entretint avec Démétrius sur la nature de l'âme, se fit ouvrir les quatre veines, et mourut en présence de Démétrius le philosophe, qui se retira à Athènes, où il resta jusqu'au règne de Vespasien. Étant revenu à Rome, il encourut la disgrâce de l'empereur, et partagea le sort des autres philosophes, qui, excitant des mouvements populaires par leurs discours, furent chassés de l'Italie. Démétrius, après sa condamnation, n'épargna point l'empereur dans ses discours, « Tu fais tout ce que tu « peux, lui dit Vespasien, pour que j'ordonne ta « mort; mais je ne m'amuse pas à faire tuer tous « les chiens qui aboient. » On croit que Démétrius revint de son exil, mais on ne sait point l'époque de sa mort. Sénèque lui donne les plus grands éloges, et cite plusieurs de ses maximes. M—D.

DÉMÉTRIUS, né à Scepsis, dans la Troade, d'une famille distinguée, fut disciple d'Aristarque et de Cratès, et se livra comme eux à l'interprétation des poëmes d'Homère. Il s'attacha principalement à en expliquer la géographie, surtout celle des pays qui avaient fourni des troupes aux Troyens. Il avait fait sur ce sujet un ouvrage très-considérable, que Strabon cite à chaque instant, et qui avait souvent été copié par les autres grammairiens qui avaient écrit sur Homère. C—R.

DÉMÉTRIUS-PÉPAGOMÈNE, médecin de l'empereur Michel Paléologue, vivait dans le 13e siècle. Il composa en grec un ouvrage sur la goutte, pour répondre au désir de son prince, qui, probablement, souffrait de cette maladie, et il le lui dédia. Cet ouvrage, sous le titre *de Podagra*, a été publié en grec et en latin par les soins de Guill. Postel, Paris, 1558, in-8°; par ceux de Jos.-Et. Bernard, Leyde, 1743, in-8°; traduit en français par Fréd. Jamot, Paris, 1573, in-8° : et en latin, par Jean Borghès, (*voy.* BORGHÈS). Quoique peu étendu, ce livre n'est certainement point une des plus faibles productions des Grecs modernes, comme l'ont avancé quelques critiques trop rigoureux. S'il pèche par quelques raisonnements galéniques que l'expérience n'a point sanctionnés, en revanche il contient d'excellents préceptes, soit pour se préserver de la goutte, soit pour la guérir, ou au moins

en adoucir ou éloigner les accès. L'auteur indique clairement les causes de cette maladie, qu'il regarde avec raison comme affectant toute la constitution du corps. Il invoque fréquemment l'autorité d'Hippocrate, dont il transcrit même des passages entiers, et il assure avoir suivi la doctrine des hommes d'une expérience consommée. Aussi l'ouvrage de Démétrius ne nous semble pas avoir été apprécié à sa juste valeur par la plupart des médecins : ceux, en effet, qui le regardent comme une très-médiocre production, ou l'ont mal entendu, ou l'ont jugé sur parole. C'est sans fondement que Fabricius croit Démétrius-Pépagomène auteur d'un *Traité de la pierre*, faussement attribué à Galien.—DÉMÉTRIUS de Byzance. Nous n'avons aucuns détails sur sa vie, et les bibliographes ne s'accordent point sur ses productions. Blumenbach croit qu'il est le même que Démétrius-Pépagomène, et que l'auteur du livre *De cura canum*; et en conséquence il lui attribue non-seulement ce dernier ouvrage, mais encore ceux *De podagra* et *De re accipitraria*. D'autres en font un personnage à part, qui a écrit sur la fauconnerie un livre grec, lequel a été traduit en latin, par Pierre Gilles, et compris avec ceux des *Scriptores rei accipitrariæ*, gr.-lat., Paris, 1612, in-4°(1). Nous manquons de documents pour résoudre cette question. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage qui nous est resté sous le nom de *Démétrius de Byzance*, est très-curieux. L'auteur y parle de l'époque de l'année où l'on prend les faucons, de leur choix, des différences qu'ils présentent; il indique les moyens de reconnaître si l'oiseau est sain ou malade; il traite avec beaucoup de détails de leur éducation, de leur nourriture et surtout de leur nombreuses maladies, et des accidents auxquels ils sont exposés à la chasse. Cette dernière partie est une véritable pathologie ornithologique très-complète, accompagnée de l'indication des remèdes que chaque affection exige. Démétrius a, en outre, traduit du grec en latin, le livre de Galien, *De oculis*. R—D—N.

DÉMÉTRIUS II (TEMEDRE), roi de Géorgie, de la race des Pagratides, fils et successeur de David III, monta sur le trône en 1126 (575 de l'ère arménienne). Aussitôt qu'il eut pris les rênes du gouvernement, Fadloun, émir turc, qui possédait la ville d'Ani, capitale de l'Arménie, sous la souveraineté des sultans Seldjoukides de Perse, et qui avait été dépouillé de ses États par le roi David III, revint de Perse avec une nombreuse armée pour venger la mort de son père Abou'lsevar, et reprendre Ani. Il défit complétement les troupes géorgiennes, les contraignit de rentrer dans leur pays, reprit sa capitale, et obligea le roi Démétrius de faire la paix avec lui, et de reconnaître son indépendance. Quand Démétrius eut réparé les pertes qu'il avait éprouvées par cet échec, et qu'il eut fait de nouvelles levées de soldats, ses armées rentrèrent en Arménie, et y firent des conquêtes considérables. En 1128, son général Ivane Orpélian et son fils Sempad, vainquirent les troupes musulmanes sur les bords du Kour, s'emparèrent de la ville de Khounan et de tous les pays environnants. Pour les récompenser de ces services signalés, Démétrius leur céda, par un diplôme royal, la possession de tous les pays qu'ils avaient conquis. A peu près vers le même temps, un autre général, nommé *Aboulek*, et son fils Ivane prirent Toumanis et pénétrèrent fort avant en Arménie. A cette nouvelle, tous les émirs musulmans qui commandaient dans ce pays, au nom des Seldjoukides, réunirent leurs forces et se joignirent à l'Atabek Eldikouz, qui régnait dans l'Aderbadegan, pour résister aux armées géorgiennes. Leurs efforts furent couronnés du plus heureux succès ; Eldikouz vainquit et prit les généraux Aboulet et Ivane, et força les Géorgiens de se retirer. Démétrius, irrité de la défaite de ses armées, rassemble de nouvelles troupes, vient attaquer les Musulmans, les met en déroute, et délivre ses généraux en l'an 1137. Depuis ce temps, le roi de Géorgie fut toujours occupé à combattre les Musulmans, qui firent plusieurs fois des invasions dans son royaume. Il mourut en 1158, après un règne assez glorieux de 32 ans. Son fils David IV lui succéda. S. M—N.

DÉMÉTRIUS III, roi de Géorgie, fils et successeur de David V, monta sur le trône en 1272. Le roi David avait confié la tutelle de ce prince à Sempad, chef de la famille des Orpélians, qui le plaça lui-même sur le trône aussitôt après la mort de son père, et vainquit tous les princes qui voulaient s'opposer à son couronnement En l'an 1282, Démétrius se trouvait à la cour des rois mongols à Tauris, lorsque mourut Abaka-khân, et que son neveu Tangodor, ou Ahmed-khân, s'empara de son trône, et que les princes et les généraux mongols, irrités de ce que Tangodor avait embrassé la religion musulmane, se révoltèrent contre lui, le détrônèrent et mirent en sa place le fils d'Abaka, nommé *Arghoun-khân*. Dans cette circonstance, le roi de Géorgie rendit de grands services à Arghoun, qui, pour le récompenser, lui abandonna la possession de presque tous les pays de la grande Arménie, au nord du fleuve Araxes, avec la haute souveraineté sur tous les petits princes chrétiens des environs. Les autres princes géorgiens et les courtisans de l'empereur mongol, jaloux de la prospérité de Démétrius, parvinrent par la suite, en le calomniant, à lui faire perdre la faveur d'Arghoun. Impliqué dans une conspiration formée par le général Bougatchin et d'autres officiers mongols, il fut arrêté, et on le fit mourir en l'an 1289, après un règne de 17 ans. Il laissa deux fils, David VI, qui lui succéda, et Manuel. S. M—N.

(1) Dans ce recueil, publié par Rigault, on trouve, avec le texte grec, deux traités traduits par P. Gilles; le premier, intitulé : *Demetrii Constantinopolitani de Re accipitraria liber, seu Hieracosophion*, est divisé en 157 chapitres; l'autre, intitulé *Orneosophion*, et divisé en 84 chapitres, paraît une continuation du premier, faite par un auteur postérieur; il est dédié à l'empereur Michel (Paléologue) : ce qui l'a fait attribuer à Démétrius Papagomène. Il avait déjà été traduit en latin par Gesner (Conrad), dans son traité *de Avibus*.

DÉMÉTRIUS-CYDONIUS (1), célèbre écrivain grec, était né, dans le 14e siècle, à Constantinople. Il vivait à la cour de l'empereur Jean Cantacuzène, qui l'honorait de son amitié, et suivant Cave (*Histor. litterat. scriptor. ecclesiast., ad ann.* 1357), il remplissait près de ce prince des fonctions importantes. Il ne voulut point se marier, dans la crainte d'être détourné de l'étude par les soins que lui aurait imposés l'obligation de veiller aux intérêts de sa famille; d'ailleurs il devait à la pureté de ses mœurs la réputation d'un sage. Cantacuzène, dans l'espoir de rendre la paix à ses sujets, ayant, en 1355, abdiqué l'empire, Démétrius l'accompagna jusqu'au monastère de Mangane, qu'il avait choisi pour le lieu de sa retraite (*voy.* CANTACUZÈNE). Après avoir fait ses derniers adieux à son ancien maître, il s'embarqua pour l'Italie, et resta plusieurs années à Milan, occupé de l'étude des lettres latines. Étant revenu dans sa patrie, il vendit ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres, et se retira dans un couvent de l'île de Crète, où il acheva sa vie dans la prière et l'étude. Une *Lettre*, que Démétrius écrivit à Manuel Paléologue au sujet de son avénement au trône, prouve qu'il vivait en 1384; mais on ignore la date de sa mort. Cave (*loc. cit.*) prétend que Démétrius est le même que *Nicéphore Hieromonachus*. Il a composé un grand nombre d'ouvrages. Fabricius en transcrit les titres dans sa *Bibliot. græca*, t. 10, p. 385. Ce sont des homélies, des discours, de petits traités de morale et des traductions grecques de plusieurs opuscules des Pères latins. On se contentera de citer ceux qui sont imprimés: 1° *Deux lettres*, l'une à Nicéphore Grégoras, et l'autre à Philotée, qui tint le siége patriarcal de Constantinople de 1362 à 1376. Elles ont été publiées par Boivin dans le tome 1er de l'*Histoire* de Grégoras (*voy.* ce nom). 2° *Monodia, sive comploratio de civibus qui dissidio, seditione ac tumultu intestino Thessalonicæ, an. Ch.* 1343, *perierunt, gr.-lat.*, par le P. Combefis dans les *Scriptores post Theophanem*, 385-92. 3° *De petendo Latinis subsidio; de non reddenda Callipoli orationes duæ, gr.-lat.*, par le P. Combefis dans l'*Auctar. novum*, t. 2, p. 1221-1318. Ces deux discours, qui sont très-importants pour l'histoire des anciens temps de l'empire grec, se retrouvent en latin dans le t. 26 de la *Bibl. Patrum*. 4° *De morte contemnenda oratio, gr.-lat.*, Bâle, 1553, in-8°. C'est la première édition de cet excellent traité, qui fut publié sur un manuscrit de la bibliothèque de J.-J. Fugger, avec une version latine de Raph. Seiler d'Augsbourg. Il a été reproduit par Conrad Gesner, en grec et en latin de la version de Seiler, dans les *Theologor. Græcor. veter. orthodoxorum scripta*, Zurich, 1558, in-fol.; par Jér. Wolf, dans un recueil intitulé : *Doctrina recte vivendi et moriendi*, Bâle, 1577 et 1586, in-8°. Il a été réimprimé séparément avec une nouvelle version latine de Ch.-Th. Kinœl, Leipzig, 1786, in-8°. 5° *De processione Spiritus Sancti*, traduit en latin par Canisius, et inséré dans ses *Lectiones antiquæ*, t. 4, p. 378-88, de l'édition de Basnage. 6° *Liber contra Gregor. Palamam.* — *Liber adversus Maximum Planudem de processione Spiritus Sancti, gr.-lat.*, insérés dans les *Opuscula aurea theologor. græcor.*, par Pierre Arcudius, Rome, 1630, 1671, in-4°. Parmi les traductions grecques de Démétrius, on doit citer celle qu'il fit de la *Réfutation de l'Alcoran*, écrite en latin par le P. Richard, religieux dominicain de Florence. Elle a reçu l'honneur, bien rarement accordé aux traductions, d'être retraduite en latin par Barthélemi Picenus, et publiée avec cette version dans le volume intitulé ; *Machumetis Saracenorum principis doctrina* (voy. BIBLIANDER). Démétrius a traduit également en grec la *Somme* de St.Thomas d'Aquin. Il avait une telle vénération pour ce saint docteur qu'il rompit avec Cabasillas, son ancien ami, parce qu'il s'était permis de contredire quelques-unes des oponions de St.Thomas (voy. *Histor. bibliothec.* de J. Fabricius, t. 2, p. 217). On conserve des ouvrages inédits de Démétrius dans les bibliothèques de Paris, d'Oxford et de Vienne. W—s.

DÉMÉTRIUS ou DMITRI, fils d'Iwan IV (*voy.* ce nom), naquit le 19 octobre 1583, quelques mois avant la mort de son père. Son frère aîné Fédor II, ayant été élevé sur le trône des czars, Démétrius fut, avec sa mère Marie et avec tous les princes de la famille Nagoï, transféré à Ouglitche, où le jeune prince devait avoir une cour convenable à son rang. Boris Godounoff (*voy.* GODOUNOFF), dévoré par son ambition, ne voyait entre lui et le trône des czars que les deux fils d'Iwan IV, Fédor et Démétrius. Il avait donné sa sœur Irène pour épouse au premier, prince faible et sans énergie ; il résolut d'écarter Démétrius. Il avait d'abord pensé à le faire déclarer bâtard, comme étant né de la sixième ou septième épouse d'Iwan, mais l'union du vieux czar, quoique contraire aux lois, avait été reconnue par l'autorité ecclésiastique ; il fallut en venir à un autre moyen. On gagna la gouvernante du jeune prince, et il fut convenu qu'elle empoisonnerait son élève. Ce lâche expédient n'agissant point selon les vœux de Boris, il envoya deux assassins qui, s'étant introduits à la cour d'Ouglitche, se concertèrent avec la gouvernante. La czarine, qui craignait un fatal événement, veillait sur son fils. Le 15 mai 1592, le jeune prince, âgé de neuf ans, étant revenu de l'église avec sa gouvernante, elle lui proposa de le conduire dans la cour en attendant le dîner. La czarine, qui voulait le suivre, en fut malheureusement empêchée. Le jeune prince descendant par un escalier, l'un des assassins le frappe légèrement à la gorge, et Démétrius tombe entre les mains de sa nourrice, qui le suivait. Deux autres assassins l'arrachent de ses bras, le poignardent, et le jettent au bas de l'escalier, dans le moment où la czarine arrivait, avertie par les cris de la nourrice. La gouvernante s'échappa avec les as-

(1) Ce second mot pourrait être le nom patronymique de Démétrius. Cependant quelques auteurs prétendent qu'il fut surnommé *Cydonius* ou Cydonique, parce qu'il avait habité quelque temps Cydon dans l'île de Crète. Il est aussi, par la même raison, nommé quelquefois *Thessalonique*.

sassins, et personne ne se trouva là pour les arrêter. Aussitôt la nouvelle se répandit dans Ouglitche. Le bedeau de la cathédrale sonne le tocsin; les habitants brisent la porte du palais; ils trouvent Démétrius baigné dans son sang, et près de lui sa mère et sa nourrice sans connaissance. Les assassins, entourés, osèrent dire que l'enfant, dans un accès d'épilepsie, s'était tué lui-même. Mille voix s'écrièrent aussitôt: « A bas les meurtriers! » et ils furent immolés avec ceux que l'on savait ou que l'on croyait être d'intelligence avec eux. On garda la gouvernante du prince, dont le témoignage était nécessaire pour confondre Boris Godounoff. Les commandants et magistrats de la ville firent leur rapport; Godounoff, qui veillait, fit arrêter les courriers; on lui remit les lettres qui arrivaient d'Ouglitche, on en fit d'autres, dans lesquelles on assurait que le prince s'était détruit lui-même. Deux commissaires et un métropolitain furent envoyés à Ouglitche. Le corps du jeune Démétrius était encore exposé, et sa blessure prouvait évidemment qu'il avait péri par une main étrangère. Ces hommes vendus se hâtèrent de le faire enterrer, et pour la forme ils interrogèrent les habitants, qui nommèrent les assassins et dirent unanimement que le crime avait été commis par ordre de Boris Godounoff. D'après un procès-verbal rédigé selon les vues du ministre, les princes Nagoï furent conduits à Moscou et relégués dans des contrées lointaines. On enferma la czarine dans un couvent, où elle fut forcée de prendre le voile. Les principaux habitants d'Ouglitche, au nombre de 200, furent punis de mort; d'autres eurent la langue coupée; ils furent en grand nombre transportés en Sibérie pour peupler la ville de Pélim. G—Y.

DÉMÉTRIUS-PÉPANUS ou PEPANO, théologien grec orthodoxe, était né dans l'île de Chio. Le titre de *domesticus*, qui, dans les manuscrits, accompagne son nom est celui d'une dignité dont il paraît que ses ancêtres avaient été revêtus. Envoyé vers 1637 à Rome pour y terminer ses études, il y resta sept ans au collége des Grecs, où, en même temps qu'il faisait son cours de théologie, il donnait des leçons de littérature avec beaucoup de succès. Démétrius éprouvait des palpitations de cœur si fortes et si fréquentes que les médecins décidèrent que son admission dans les ordres sacrés pourrait avoir de graves inconvénients. En conséquence il fut relevé de ses vœux, et il obtint l'autorisation de retourner dans sa patrie, où il se flattait de trouver un adoucissement à son mal. Avant de quitter l'Italie, il se rendit à Florence, et il y passa quelques mois avec Lucas Holstenius (*voy.* ce nom), qui lui fit communiquer plusieurs manuscrits précieux de la bibliothèque Laurentienne, entre autres la célèbre profession de foi du concile de Nicée, connue sous le nom de St-Athanase. Quoique étranger au sacerdoce, il ne se crut pas dispensé de travailler de tout son pouvoir à la défense de la foi catholique. A l'exemple d'Arcadius et d'Allaccius, il essaya, mais avec aussi peu de succès, de ramener ses compatriotes à l'unité de l'église romaine. On sait que Démétrius avait fait une étude spéciale de la médecine, et que, dans un de ses écrits, il attaquait les partisans de la méthode de Gallien. Il cultivait aussi la poésie, et a laissé dans plusieurs ouvrages des preuves, sinon d'un talent remarquable comme poëte, du moins de son goût pour la littérature. Il se maria en 1649, et peu d'années après il quitta Chio, emmenant sa femme et ses enfants. On ignore ce qu'il est devenu depuis. Le bruit courut que dans un voyage en Sicile il avait péri avec toute sa famille. Une partie de ses ouvrages ayant été découverte à Chio par le consul anglais Stellio Rafaelli, il s'empressa de les adresser au cardinal Henri Stuart, et ce prélat les remit au savant Amaduzzi, qui les publia sous ce titre : *Demetrii Pepani Domestici Chii opera quæ reperiuntur,* Rome, 1781, 2 vol. in-4°, avec la version latine de Bern. Stephanopolos, préfet du collége des Grecs. Le premier volume contient; *In illud symboli : credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.* — *Demonstrativa methodus de processione Spiritus Sancti etiam ex Filio.* Le second : *De magno et tremendo sacramento sacræ Eucharistiæ.*—*De Purgatorio igne.* — *De indissolubilitate magni matrimonii sacramenti.* Dans ces cinq traités Démétrius se proposa de réfuter les opinions de Calvin. — *S. Athanasii fidei catholicæ professio.* Il l'avait copiée sur le manuscrit de la bibliothèque Laurentienne. — *Triumphus catholicæ fidei*, poëme en vers iambiques, et quelques *épigrammes* à la louange de la Vierge. On trouve la tête du premier volume une longue et curieuse *préface* d'Amaduzzi (*voy.* ce nom), dans laquelle il indique, d'après l'ordre chronologique, tous les auteurs grecs qui ont écrit en faveur de l'Église romaine, et apprécie leurs ouvrages avec autant de goût que d'impartialité. En outre le savant éditeur, à la fin du second volume, a publié, sur les autographes conservés au château St-Ange, deux *lettres* inédites de l'empereur Jean Comnène au pape Honorius II, et *une* de Manuel Comnène au pape Alexandre III, avec la traduction latine, une dissertation préliminaire et des notes, qui répandent un nouveau jour sur l'état de l'Église d'Orient au 12e siècle. W—S.

DÉMÉTRIUS (Alexandrowitch). *Voyez* Dmitri.

DÉMÉTRIUS (les faux), imposteurs qui, au commencement du 17e siècle, usurpèrent le pouvoir en Russie, et firent naître dans ce pays des révolutions remarquables. Iwan Wasiliewitz, qui avait tué de sa propre main son fils aîné, laissa le trône à un autre fils, nommé *Fédor*, prince faible, auquel Boris Godounow enleva l'autorité. Il restait encore d'un second mariage d'Iwan un enfant en bas âge, portant le nom de *Dmitri*, ou *Démétrius*, et qui pouvait un jour aspirer à la succession. Boris le fit disparaître pour ne plus rencontrer d'obstacle à son ambition. Le bruit fut répandu que Démétrius avait été égorgé dans la ville d'Uglitz, que les meurtriers avaient péri dans le tumulte, et que la ville avait été livrée au pillage. Peu après, en 1598,

mourut Fédor, et Boris monta sur le trône. Le mystère dont il avait couvert l'attentat sur les jours de Démétrius, pouvait favoriser l'ambition d'un imposteur, habile à tirer parti de l'ignorance et de la crédulité du peuple russe. Grégoire Otrepieff, né dans le comté de Galitch, à ce qu'on prétend, d'une famille noble, parut sur la scène, et tenta de profiter de la circonstance pour s'emparer du sceptre des czars. Il savait lire, écrire, et avait fait quelques études, ce qui était rare alors en Russie. Chassé de plusieurs monastères, mais devenu ensuite secrétaire du patriarche Job, il apprit qu'il ressemblait d'une manière frappante à Démétrius, fils d'Iwan. Il répandit qu'il était en effet ce même Démétrius, et qu'il avait échappé à la cruauté de Boris, parce qu'un autre enfant avait été mis à sa place. Ce bruit fut accueilli par le peuple, et Boris s'en étant alarmé, fit poursuivre Otrepieff qui se sauva en Pologne, où il trouva un asile dans la maison du palatin, ou waiwode, de Sendomir, George Mniszek. Confondu d'abord avec les domestiques, il s'insinua peu à peu dans les bonnes grâces du palatin, et parvint à le convaincre qu'il était un rejeton de la famille des anciens czars. Mniszek lui promit sa fille en mariage, et lui procura les moyens de lever un corps de troupes avec lequel il entra en Russie. Boris marcha contre Otrepieff; mais ses troupes passèrent dans le camp du prétendu Démétrius; et ne pouvant survivre à ce revers, il prit du poison. Fier de ses succès, l'imposteur fit en 1605 une entrée triomphante à Moscou, et fut proclamé grand-duc de Russie. Il se fit livrer le fils de Boris, qu'il immola aussitôt à son ambition. La veuve d'Iwan eut avec lui une entrevue, où elle le reconnut pour son fils, et lui témoigna même, dit-on, toute la tendresse maternelle. C'est ce qui a fait croire à quelques écrivains que Grégoire Otrepieff pourrait bien en effet avoir été le fils d'Iwan; mais le récit de l'entrevue a peut-être été chargé de circonstances romanesques; et d'ailleurs, quand il serait vrai, la veuve d'Iwan a pu être trompée elle-même par la ressemblance, surtout après un laps de temps considérable. Quoi qu'il en soit de l'origine de Démétrius, il eût conservé le pouvoir, et l'eût transmis à ses descendants, s'il eût gouverné avec prudence. Mais il était plus attaché aux mœurs et aux usages des Polonais qu'à ceux des Russes, et il montra surtout peu de respect pour le rit grec, et pour le patriarche. Un parti se forma contre lui, et il fut résolu d'élever sur le trône Basile Suzki, ou Chuskoi, descendu des anciens czars par les femmes. Cependant la fille du palatin de Sendomir arriva à Moscou, avec une suite nombreuse de Polonais, pour épouser le czar Démétrius, mais pendant qu'on célébrait les noces avec beaucoup de pompe, les partisans de Suzki, après avoir excité un grand tumulte, entrèrent dans le palais, se saisirent du czar, le massacrèrent ainsi qu'un grand nombre de Polonais, et arrêtèrent sa femme. Peu après, Suzki fut proclamé, et fit exposer publiquement le corps de Démétrius; mais, il n'était pas reconnaissable, et le bruit courut bientôt qu'il vivait encore. Ce bruit fut accueilli par le peuple russe, et un autre imposteur se présenta sous le même nom. Ayant été secondé par les Polonais, qui désiraient de venger la mort de leurs compatriotes, et d'affaiblir la Russie par les troubles intérieurs, il entra à Moscou avec une armée considérable. La femme du premier faux Démétrius, qui avait été remise en liberté, le reconnut pour son mari, et augmenta ainsi le nombre de ses partisans. Suzki se soutint quelque temps en recourant au roi de Suède, qui lui envoya des secours. Il tomba cependant ensuite entre les mains des Polonais, qui le forcèrent à déposer la couronne en 1610. La même année, le second faux Démétrius fut massacré par les Tartares qu'il avait pris à son service pour la garde de sa personne. La régence de Moscou venait d'offrir la couronne à Vladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne, et la régence de Nowogorod appela Charles-Philippe, fils du roi de Suède Charles IX (*voy.* Charles-Philippe, et Sigismond). Cette diversité de vues et d'intérêts augmenta les troubles. Il se présenta de nouveaux imposteurs qui se firent des partisans dans quelques parties de l'empire, mais sur le nombre desquels les relations varient. Les irrésolutions des rois de Pologne et de Suède, la corruption des boyards, et la faiblesse d'un peuple stupide et crédule, plongèrent la Russie dans un chaos d'anarchie et de désordre, jusqu'à ce qu'un prince Poyarski, secondé par un moine, parvint à faire proclamer, en 1613, Michel Fédérowitz Romanow, qui était fils du patriarche Fédor, ou Philaret, et qui avait vécu dans l'obscurité d'un cloître. Les faux Démétrius, parmi lesquels était le fils du premier, après avoir trompé encore quelque temps la crédulité du peuple dans les provinces éloignées, furent saisis et exécutés. Mais plus tard, il en reparut encore un qu'on donna pour le fils de Grégoire Otrepieff, et de la fille du palatin de Sendomir. Au rapport de ses partisans, il était né pendant la détention de la femme d'Otrepieff, et le prêtre qui lui administra le baptême, traça sur son corps des caractères qui faisaient connaître son origine. Il fut accueilli par Vladislas, qui, en 1636, était monté sur le trône de Pologne. Ensuite il se réfugia en Suède, et enfin il chercha un asile dans le Holstein. Un émissaire moscovite engagea le duc de Holstein à le livrer; et après avoir été conduit en Russie, il fut exécuté en 1653. C—au.

DÉMÉTRIUS. *Voyez* Meteren.

DÉMEUNIER. *Voyez* Desmeunier.

DEMIA (Charles), instituteur des sœurs de St-Charles Borromée, naquit à Bourg en Bresse, le 3 octobre 1636, d'une famille honorable Peu d'événements signalent la vie de ce pieux ecclésiastique, qui fut nommé archi-prêtre de Bresse et visiteur extraordinaire du diocèse en 1665. L'année précédente il avait fondé les petites écoles dans le diocèse de Lyon, et il en fut nommé directeur gé-

néral en 1672. Le bien que firent ces établissements fut tel, que les évêques de Châlons, de Grenoble, de Toulouse et d'Agde, voulurent avoir des maîtres formés par cet habile instituteur des classes indigentes. En 1676, il établit la *communauté des sœurs de St-Charles,* pour l'éducation des petites filles. C'est la seule institution de ce saint prêtre qui subsiste encore aujourd'hui. Son opinion était que l'éducation primaire ou classique ne devait être donnée que par des ecclésiastiques. Epuisé par le travail, il termina, le 25 octobre 1689, une vie toute consacrée à faire le bien. On a de lui : 1° *Les litanies de St. Charles Borromée*; 2° *Remontrances à messieurs les prévôts des marchands, échevins et principaux magistrats de la ville de Lyon, touchant la nécessité des écoles pour l'instruction des enfants pauvres.* La vie de ce vertueux ecclésiastique a été récemment publiée sous ce titre : *Vie de M. Démia, instituteur des sœurs de St-Charles, suivie de l'esprit de cet institut et d'une histoire abrégée de son premier patron St. Charles Borromée* avec approbation de Monseigneur l'évêque d'Amasie (le comte de Pins), Lyon, 1829, in-8° orné d'un portrait de Démia (par M. l'abbé Failon). C'est une heureuse pensée d'avoir réveillé le souvenir d'un prêtre dont l'influence a contribué à propager l'esprit religieux qui domine encore aujourd'hui dans le diocèse de Lyon, après tant d'orages révolutionnaires. D—R—R.

DEMIDE, armurier fondeur à Toula (gouvernement de Moscou), est la tige de la maison des Demidoff, qui est devenue, par ses richesses et les honneurs dont ses membres ont été revêtus pendant le 18e siècle, une des premières de l'empire de Russie. Lorsque Pierre le Grand se disposait à une lutte décisive contre la Suède, il utilisa l'industrie de Demide, qui fondit les canons employés dans cette guerre. Il existe entre Demide et ce souverain une correspondance curieuse, et qui indique la haute capacité de l'armurier de Toula. En 1725 un heureux hasard lui fit découvrir en Sibérie les mines de Koliwan, dont l'exploitation devait procurer à sa famille des richesses si considérables. Il obtint en 1726 du collége des mines l'autorisation d'établir sur la montagne de Koliwan une fonderie, qu'il transporta deux ans après sur la montagne de Pitchowa. Il obtint aussi l'exploitation des mines de Nevianski et de Nijnotaguilsk, etc. Demide eut un fils unique, Nitika qui fut père de trois fils, Akinfi, Grégori et Nikita. Grégori est fondateur de l'académie de Yaroslaw, aujourd'hui existante. Nikita 1er seconda son père Demide dans ses exploitations, et eut la principale part à la découverte des mines de Koliwan. D'Akinfi, sont nés Nikita, père du comte Nicolas-Nikitich Demidoff (*voy.* ci-après), Grégori et Procoffei, dont l'article suit. Si la civilisation, l'industrie et même les sciences ont pénétré en Sibérie, c'est à Demide et à ses descendants que l'on doit en attribuer la gloire. Bien que le gouvernement russe se fût approprié les mines d'or et d'argent de cette contrée, en ne leur laissant que les mines de cuivre et de fer, il n'en ont pas moins amassé tous une fortune colossale. D—R—R.

DEMIDOFF (Procoffei ou Procope), célèbre industriel, né à Moscou, vers 1730, se livra comme son père et son aïeul à l'exploitation des mines de fer, de cuivre et d'or du revers oriental de la chaîne ouralique qui sépare la Sibérie de la Russie proprement dite. L'impératrice Anne, frappée des premiers résultats de cette entreprise, lui concéda des terres, des forêts et des hommes pour augmenter ses exploitations. Les bénéfices furent en peu d'années si considérables que Demidoff devint le plus riche particulier de l'empire, et que lui-même ne connaissait pas l'étendue de sa fortune. Il était aussi l'homme le plus bizarre et le plus original, si l'on en croit l'auteur du livre intitulé : *Anecdotes secrètes de la cour de Russie.* Après avoir joui, sous les règnes des impératrices Anne et Catherine 1ere, de l'indépendance et de la considération que lui avaient procurées son opulente industrie, Procope Demidoff est mort à la fin du siècle dernier. Il avait légué à sa ville natale d'utiles établissements d'instruction publique. Ses fils étaient placés dans le régiment des gardes de l'impératrice ; mais, aussi mauvais père qu'il avait été mauvais mari (sa femme était, dit-on, morte de chagrin), il fit tout ce qu'il put pour frustrer ses enfants du riche produit de ses mines. Il en opérait des ventes frauduleuses par l'entremise du conseiller privé Gelagin, qui se faisait payer fort cher ses services. Aussi cette branche des Demidoff, quoique dans une position honorable, ne passe pas aujourd'hui pour opulente. D—R—R.

DEMIDOFF (Nicolas-Nikitich, comte de), riche et savant philanthrope, né au château de Tchekovitz aux environs de St-Pétersbourg, le 3 novembre 1773, était fils de Nikita, fils aîné d'Akinfi (*voy.* ci-dessus) : il ne descendait donc pas d'une noble suite d'aïeux, ainsi que l'ont prétendu presque tous les biographes étrangers et français. L'illustration de cette famille, au contraire, ne remonte pas au delà du milieu du 17e siècle ; et la maison des Demidoff a cela de commun avec bien d'autres familles russes qui figurent aujourd'hui au premier rang. Nicolas Demidoff entra fort jeune au service dans les gardes impériales ; fut nommé aide de camp du prince Potemkin, en 1789, et fit sous les ordres de ce général deux campagnes contre les Turcs. Pour célébrer la prise d'un port sur la mer Noire, il fit construire à ses frais une frégate. Cette noble munificence, jointe à sa bravoure, lui valut un rapide avancement. Il devint, en 1792, lieutenant-colonel d'un régiment des grenadiers de Moscou, et gentilhomme de la chambre de l'impératrice Catherine en 1794. Son mariage avec une baronne de Strogonoff, de l'illustre famille de ce nom, acheva de lui donner rang parmi la plus haute noblesse russe. Il fut, sous Paul 1er, créé chambellan, chevalier commandeur de l'ordre de Malte, et membre du département du commerce

avec le titre de conseiller privé, qui en Russie équivaut à celui de lieutenant-colonel. Il venait de quitter le service militaire; et dès ce moment il put se livrer tout entier à l'étude, aux sciences et aux voyages, dans un but utile à l'humanité et glorieux pour sa patrie. Il parcourut l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, et visita toutes les mines des différentes contrées. Les connaissances industrielles qu'il acquit dans ces voyages lui inspirèrent l'idée de former des sujets et de les envoyer en Russie, pour y pratiquer et propager les arts utiles. Il fit venir de Steinach (Franconie) un grand nombre de mineurs et de forgerons qu'il se mit en état de diriger lui-même. Il fit partir de ses forges d'Oural un ouvrier intelligent et l'envoya en Styrie, pour qu'il y apprît à fabriquer des faux que les Russes tiraient auparavant d'Allemagne et d'Angleterre. Il fit instruire de même à l'étranger d'autres ouvriers de ses domaines dans l'art de peindre et de vernir sur la tôle. Le premier d'ailleurs en Russie, il a établi des laminoirs pour étendre en tôle le fer qu'auparavant on travaillait au marteau. En se bornant à établir dans ses propriétés des fabriques de ce genre, il eût créé à son profit un monopole qui lui aurait procuré des bénéfices immenses; loin de là, songeant surtout à faire de ses compatriotes une population industrieuse, il autorisa tous les Russes à venir s'instruire dans ses ateliers, ou à envoyer des ouvriers qui pussent devenir capables d'établir des usines semblables aux siennes. Ainsi, par sa persévérance et par les immenses sacrifices qu'il ne craignit pas de faire, il éleva dans sa patrie l'exploitation des mines au degré de perfection qu'elle a atteint de nos jours. Il eut en outre le bonheur de voir doubler entre ses mains la fortune paternelle, de sorte que son revenu annuel s'élevait à 5,000,000. En 1812, l'invasion de la Russie par Napoléon vint arracher Demidoff à ses paisibles occupations. On le vit alors former et équiper à ses frais un régiment, à la tête duquel il rendit des services importants à la journée de Borodino. Malgré sa mauvaise santé, et les rigueurs de la saison, qui se faisait sentir cruellement même aux Russes, il ne quitta l'armée que lorsque les Français eurent entièrement évacué le territoire moscovite. Nicolas Demidoff, qui avait sauvé de l'incendie de Moscou sa magnifique collection de minéraux, de coquillages, d'animaux empaillés, etc., en fit présent à cette ville, dont l'université le nomma un de ses membres honoraires. Il lui restait encore une fort belle galerie de tableaux et un riche cabinet de curiosités qu'il augmentait chaque jour. En 1813, il contribua à St-Pétersbourg à la construction de quatre ponts de fer coulé à l'instar de celui d'Austerlitz à Paris; toutes les pièces en étaient sorties des usines de ce grand industriel. A Paris, où il résida pendant plusieurs années après les événements de 1815, il s'était lié avec les artistes et les gens de lettres; et sa maison était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué. Tous les mois il faisait distribuer 2,000 francs aux pauvres et orphelins des douze arrondissements. Sa santé lui fit une obligation d'habiter sous le beau ciel de l'Italie pendant les dernières années de sa vie. A la distance de 1,000 lieues de ses immenses domaines qu'il n'avait pas revus depuis vingt-cinq ans, il les administrait cependant par lui-même et dans le plus grand détail. Ne désirant que la prospérité de ses vassaux, il avait fondé pour eux une académie de peinture, de sculpture et d'architecture. Il enrichit et dota cet établissement des empreintes en plâtre de tous les modèles qui sont au Vatican. La colonie agricole qu'il avait fondée en Tauride se composait de tous les éléments qui peuvent répandre le bien-être et l'industrie dans un pays. Des vignerons français y cultivaient des vignes exportées de la Champagne et du Bordelais. Il avait fait transporter une pépinière d'oliviers de Lucques et de Gênes; 12,000 mérinos d'Espagne et des chèvres du Thibet; un haras de chevaux anglais, arabes, persans, etc. C'était de Florence qu'il donnait l'impulsion à cette colonie. Dans cette capitale de l'Étrurie, il menait un train de prince. Sa maison était composée de plus de cent personnes, largement rétribuées, et auxquelles il légua des pensions après sa mort. Il réunissait chez lui la plus haute société, et avait établi un théâtre où l'on jouait surtout le vaudeville et l'opéra-comique français. Ses abondantes aumônes avaient, pour ainsi dire, fait disparaître la mendicité de Florence. Il y est mort le 22 avril 1828. A tous les titres dont Demidoff était revêtu depuis le règne de Catherine II, l'empereur Nicolas avait joint celui de commandeur honoraire de l'ordre de St-Jean et de St-Wladimir de seconde classe, etc. On a publié à Paris en 1830: *Notice sur la vie privée de Nicolas-N. Demidoff, conseiller privé et chambellan actuel de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies*, etc., par V. Muller (1), in-8° d'une feuille. Ce philanthrope distingué revit aujourd'hui dans ses deux fils, MM. Paul et Anatole Demidoff, qui ont hérité de ses immenses richesses, de son goût pour les lettres, de sa bienfaisance. L'aîné, qui a été gouverneur de l'Ukraine, est veneur de l'empereur de Russie. Le second est gentilhomme de la chambre. Il a été longtemps attaché à l'ambassade à Paris, où il possède un superbe hôtel, et réside actuellement à Florence, où il est né. D—R—R.

DEMIRI. *Voyez* DOMAIRY.

DEMME (GERMAIN-CHRISTOPHE-GODEFROI), prédicateur et écrivain populaire, naquit le 7 septembre 1760, à Mulhausen, dans la Prusse-Saxonne. Après avoir été promu au grade de docteur en théologie protestante par l'université de Leipzig, il fut nommé recteur du gymnase de sa ville natale, puis ministre de l'église Ste-Cécile à Erfurt. La vogue qu'obtinrent ses sermons lui valut, en 1801, l'hon-

(1) V. Muller passait pour le fils naturel de Nicolas Demidoff. Il est mort en 1832, à Paris, enlevé par le choléra. Il participait à la rédaction de quelques petits journaux.

neur d'être attaché comme premier pasteur à la cathédrale d'Altembourg (Saxe-Gotha), fonctions qu'il cumula plus tard avec celles de surintendant général du culte évangélique. Il mourut d'apoplexie le 26 décembre 1822. Demme était un philanthrope dans la plus noble acception du mot. Pour lui le premier devoir était de soulager les souffrances morales, surtout celles des classes inférieures. Dans ce but il étudia le cœur humain, et, s'étant persuadé qu'il n'y a pas de consolation plus efficace qu'une solide instruction religieuse, il tâcha de mettre son enseignement pastoral à la portée de tous; il fit plus : pour mieux inspirer le goût d'une vie conforme aux préceptes de l'Évangile, il publia: 1° *Mémoires pour enseigner à vénérer Dieu d'une manière plus pure*, Riga, 1792, in-8°; 2e édition, Leipzig, 1797; 2° *Contes*, Riga, 1797, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1803; 3° *Le fermier Martin et son père*, Leipzig, 1801, 3 vol. in-8°; 3e édition, ibid., 1804, 2 vol. in-8°; 4° *Soirées passées dans des cercles de personnes vertueuses et bien élevées*, Gotha, 1804, 2 vol. in-8°. Ces quatre ouvrages, qui marquent parmi les meilleurs écrits populaires que possède l'Allemagne, ont paru sous le nom supposé de *Charles Stille*. Demme a de plus fait imprimer sous son nom : 5° *Six années de la vie de Charles Burgfeld*, Riga, 1793, in-8°; 6° *Prières et méditations pour les chrétiens*, Gotha, 1795, in-8°; 7° *Nouvelles hymnes chrétiennes*, ibid., 1796, in-8°. 8° Les mêmes hymnes avec des airs antiques et accompagnement d'orgue, ibid., 1796, grand in-fol. 9° *Sermons sur les Évangiles des fêtes et dimanches*, ibid., 1797, in-8°. 10° *Neuf oraisons funèbres*, prononcées à Altembourg, ibid., 1802; 2e édition, 1809, in-8°. 11° *Supplément à l'autobiographie de Frédéric-Adolphe Sachse, l'aveugle*, ibid., 1810, in-4°; 12° *Sermons et discours composés pour des circonstances particulières*, Neustad-sur-l'Oder, 1813, in-8°. Tous les écrits de Demme sont en langue allemande. Il existe un portrait fort ressemblant de ce digne ecclésiastique dans le 8e volume du *Magasin pour les prédicateurs*, publié par Lœffle, Hanovrer, 1803-1818. M—A.

DÉMOCÈDE, médecin grec, était de Crotone. Hérodote en parle comme d'un praticien très-célèbre. Goulin présume qu'il a pu naître dans la même année qu'Hippocrate I, aïeul du grand Hippocrate, c'est-à-dire l'an 558 avant notre ère. Fatigué des violences de son père Calliphon, Démocède se réfugia dans l'île d'Égine, d'où il passa à Athènes, puis à Samos, où ses talents lui méritèrent la confiance du tyran Polycrate. Orètes, gouverneur de Sardes, ayant fait périr ce dernier par trahison, et s'étant emparé de toutes les personnes de la suite du roi, Démocède, qui se trouvait de ce nombre, fut emmené à Sardes. Darius n'est pas plutôt monté sur le trône que, pour venger la mort de Polycrate, il fait tuer le perfide Orètes, et s'empare de ses richesses ainsi que de ses esclaves, parmi lesquels était confondu Démocède, qui passe ainsi d'une captivité à une autre. Mais, peu de temps après, Darius, s'étant luxé le pied à la chasse, et n'ayant pu obtenir de soulagement des médecins égyptiens, qui passaient néanmoins en Perse pour fort habiles, fait venir Démocède, dont on lui avait vanté les talents. Celui-ci paraît devant le roi, chargé de fers et couvert de haillons; mais son sort ne tarda pas à changer. Il traite la maladie du prince suivant la méthode des médecins grecs, le met bientôt en état de marcher avec autant d'aisance qu'auparavant, et reçoit du monarque reconnaissant une maison magnifique dans Suse, des richesses considérables, et l'insigne honneur d'être admis à sa table. Quelque temps après, il soigna avec le même succès Atossa, femme de Darius et fille de Cyrus, qui avait un ulcère au sein. Malgré toutes les faveurs dont il était comblé, Démocède ne se trouvait point heureux, et brûlait de quitter un brillant esclavage pour retourner dans sa patrie. Il saisit la première occasion favorable, et rentra à Crotone, où il épousa la fille du fameux athlète Milon. R—D—N.

DÉMOCHARÈS, orateur et historien athénien, était fils de Lachès et d'une sœur de Démosthènes. Il se livra aussi aux affaires publiques, et ne crut pas devoir s'écarter de la route qui lui avait été tracée par son oncle. Dans le décret rendu par le peuple en sa faveur, qu'on lit dans les *Vies des dix orateurs*, faussement attribuées à Plutarque, il est loué d'avoir été exilé pour la cause de la démocratie; de n'avoir jamais accepté aucun emploi dans le temps où le peuple ne jouissait pas de ses droits, et de n'avoir jamais pris part à l'oligarchie. Il se permit contre Antipater et contre Cassandre les discours les plus insultants; ce qui était d'autant plus déplacé, que les Athéniens en étaient réduits à n'avoir que le choix d'un maître. Il fut sans doute exilé d'Athènes, lorsque Démétrius de Phalère en eut le gouvernement; car on ne peut attribuer qu'à cet exil l'acharnement qu'il mit à déchirer la mémoire de ce grand homme. Il y revint lorsque Démétrius Poliorcètes rendit aux Athéniens cette prétendue liberté dont on a parlé à son article, et il contribua vraisemblablement à faire adopter la loi qui fut rendue sur la proposition de Sophocles, pour chasser tous les philosophes de l'Attique. Cette loi était principalement dirigée contre les péripatéticiens, soit à cause de Démétrius de Phalère, soit parce que les philosophes de cette secte, conformément aux principes de leur maître, étaient ennemis du gouvernement populaire. Philon, l'un des disciples d'Aristote, ayant attaqué, l'année suivante, et cette loi et Sophocles qui en était l'auteur, Démocharès prit sa défense, et prononça à cette occasion un discours dans lequel il avait entassé des calomnies atroces et dénuées de fondement contre ce qu'il y avait eu de plus respectable en philosophes. Mais le peuple, qui était revenu à des sentiments plus raisonnables, annula la loi, et condamna Sophocles à une amende de 5 talents. Démocharès fut lui-même exilé quelques années après, pour s'être permis

des plaisanteries sur la basse adulation dont Démétrius Poliorcètes était l'objet. Il revint sous l'archontat de Dioclès, l'an 288 avant J.-C. Un an après que Démétrius eut été dépouillé de ses États, sur la fin de ses jours, l'an 271 avant J.-C., les Athéniens lui décernèrent une statue, sa nourriture au Prytanée, et le droit de *proédrie* (préséance) aux jeux publics. Il avait écrit l'histoire de son temps, dans laquelle il déchirait Démétrius de Phalère. Cet ouvrage, suivant Cicéron, était écrit plutôt en orateur qu'en historien. C—R.

DEMOCHARÈS. *Voyez* Mouchy (de).

DÉMOCRITE naquit à Abdère, ville de la Thrace, la 3e année de la 77e olympiade (470 avant J.-C.); c'est là le sentiment le plus général. Il sortait d'une famille illustre et opulente. Son père ayant donné l'hospitalité à Xercès, ce prince lui laissa des Chaldéens et des mages, pour soigner l'éducation du jeune Abdéritain. Démocrite apprit d'eux l'astronomie et la théologie. Ce fait, s'il est vrai, est assez difficile à concilier avec l'époque de sa naissance, laquelle fut postérieure de dix ans à l'expédition de Xercès. Toutefois, après la mort de son père, Démocrite, héritier avec ses deux frères de tout le bien de la famille, leur laissa les terres et les maisons, et ne se réserva que l'argent comptant. Sa part, qui fut la moindre, était, dit-on, de 100 talents, ce qui revient à plus d'un demi-million de notre monnaie. Maître de cette somme, il exécuta le dessein que l'amour des sciences lui avait inspiré. Ce fut de visiter toutes les contrées où il se flattait de trouver des lumières. Il alla d'abord en Égypte, où les prêtres lui enseignèrent la géométrie. De là il passa dans l'Asie, parcourut la Perse, pénétra jusqu'aux Indes, et revint par l'Éthiopie. Son unique objet dans ce voyage était de consulter les mages et les gymnosophistes. Rien ne lui coûtait, ni dépenses, ni fatigues, lorsqu'il s'agissait de voir et d'entendre quelque savant. Il est probable que ce fut seulement à son retour qu'il se rendit dans la grande Grèce, où Leucippe, chef et renovateur de la secte éléatique, enseignait le système des atomes et du vide : système inventé dans l'origine par des philosophes orientaux, et que, par l'extension qu'il lui avait donnée, Leucippe s'était en quelque sorte approprié. Ce fut, selon toute apparence, à l'école de ce philosophe que Démocrite puisa les principes de physique qu'il développa depuis dans ses ouvrages. On suppose encore qu'il eut la curiosité fort naturelle de visiter la ville d'Athènes, et d'y assister aux leçons des plus célèbres philosophes du temps, de Socrate et d'Anaxagore. On ajoute qu'il eut la modestie de ne s'en point faire connaître. De retour dans sa patrie, Démocrite, ruiné par ses longs voyages, eut un asile dans la maison de son frère Damasis. Une loi des Abdéritains privait des honneurs de la sépulture quiconque avait dissipé son patrimoine. Pour se soustraire à une telle ignominie, Démocrite fit une lecture publique de son *Traité sur le grand monde*. Le peuple fut si charmé de la beauté de l'ouvrage, et du talent de l'écrivain, qu'il lui décerna des statues, décida que les frais de ses funérailles seraient pris sur le trésor public, et ajouta à ces témoignages d'admiration 500 talents de récompense (près de 3 millions). Cet excès de magnificence a fait révoquer en doute la vérité de ce récit. Quoi qu'il en soit, les Abdéritains, frappés du savoir et du génie de leur concitoyen, le mirent à la tête de leurs affaires. Démocrite renonça bientôt à tant d'honneurs, pour revenir aux douceurs de la vie solitaire et contemplative. Le noble désintéressement de ce philosophe, la retraite profonde où il s'était enseveli ; les travaux singuliers auquels il se livrait avec passion nuit et jour, l'habitude qu'il avait contractée de saisir surtout dans les choses humaines ce qu'elles ont de ridicule, de vain et de puéril; l'expression du rire qu'un tel sentiment donnait à sa physionomie; toutes les particularités d'une conduite si éloignée de la conduite ordinaire firent craindre aux Abdéritains que Démocrite n'eût l'esprit dérangé. Hippocrate, appelé de Cos pour le guérir, mit à la voile et se rendit à Abdère. Il trouva, dit-on, Démocrite environné d'animaux qu'il disséquait, et dans lesquels il cherchait à surprendre quelques-uns des mystères de l'organisation. L'entrevue de ces deux grands hommes leur inspira une profonde estime l'un pour l'autre. Hippocrate regagna son vaisseau, ravi des paroles de Démocrite, et rassurant les Abdéritains sur une raison dont il admirait la force et l'étendue. Il est des écrivains qui regardent ce voyage d'Hippocrate comme une de ces fables dont on aime à défigurer la vie des grands hommes. La lettre où Hippocrate en parle lui-même n'a point, à la vérité, le naturel et la simplicité de ses autres ouvrages. Cette lettre n'est probablement qu'une amplification de rhéteur; mais ce qu'on ne peut nier, c'est que Hippocrate et Démocrite n'aient été contemporains, et que, d'après le témoignage d'Élien et de Diogène, le grand philosophe et le grand médecin ne se soient cherchés et connus. Il serait, du reste, inutile de rappeler ici sur Démocrite une foule de petites anecdotes dont rien ne garantit l'authenticité, et qui, n'ajoutant rien à sa gloire, sont en partie inconciliables avec la grandeur et la beauté de son génie. Qu'importe au genre humain que, dans la maison d'Hippocrate, il ait deviné quelle était la couleur et l'état de la chèvre dont ce médecin lui fit servir la lait? et qu'un jour ayant salué du nom de fille la compagne de son hôte, il l'ait saluée le lendemain du nom de femme? Ces contes insipides, ainsi que les rêveries que l'on a fort gratuitement imputées à Démocrite, sont tout à fait indignes de l'histoire. Le seul héritage qu'un grand philosophe laisse à la postérité, après l'exemple de sa vie, c'est le système entier, mais épuré, de ses idées. Celles de Démocrite mériteraient un examen particulier. Il avait un de ces esprits souples et pénétrants qui ont le sentiment de tout, qui saisissent et perfectionnent tout. L'histoire naturelle,

l'anatomie, la médecine, la physique, la géométrie, la morale, les lettres et les arts se trouvèrent, selon l'expression de Bayle, dans la sphère de son activité : on en peut juger par le catalogue de ses ouvrages, consigné dans Diogène Laërce. Au don si rare de la pensée, ce grand homme joignit le don plus rare encore de l'expression. Son style, au sentiment de Cicéron, avait tout le charme, tout l'éclat du style de Platon. Voilà un de ces magnifiques éloges dont nous ne pouvons sentir la justesse, parce qu'aucun des ouvrages de Démocrite n'est venu jusqu'à nous. Quant au fond même de ses idées, on peut le réduire, ce semble, au petit nombre suivant de propositions : « Le savoir de « l'homme n'est que le sentiment de ses propres « affections. — Rien ne se fait de rien, et ne peut « se résoudre en ce qui n'est pas. — Donc, tout ce « qui est, est composé de principes subsistants par « eux-mêmes. — Ces principes sont les atomes et « le vide. — Dans tout ce qui existe, il n'y a de « réel que ces deux principes. — Les atomes sont « infinis en nombre, comme le vide l'est en capa- « cité. — Les atomes sont d'une telle ténuité qu'ils « échappent à la vue ; leur solidité les rend inaltérables; leurs figures sont variées à l'infini. Ces « atomes sont les corps primitifs qui se meuvent « dans le vide infini, lequel n'admet aucune de « ces relations de situations indiquées par ces pa- « roles, *haut, bas, moyen, extrême.* — Le mouve- « ment des atomes n'a point eu de commencement; « il est de toute éternité : par lui, les atomes s'atti- « rent, se repoussent, s'unissent, se séparent; et « de ces unions, de ces séparations, résultent la « composition et la décomposition de tous les corps. « — Les corps ne diffèrent entre eux que par le « nombre, la figure et la disposition réciproque « des atomes dont ils se composent. — Les mondes « eux-mêmes, disséminés en nombre infini dans le « vide infini, quelles que soient leur égalité ou leur « inégalité réciproques, n'ont pas une autre origine, « et sont soumis aux mêmes variations. Le mou- « vement rapide des atomes est la seule âme qui « pénètre ces mondes avec l'activité du feu. — Le « feu lui-même est composé d'atomes ronds tou- « jours agités.» Tels sont les fondements de la physique adoptée par Démocrite ; elle repose, comme on le voit, sur une théorie fort analogue à la théorie des affinités, créée par les physiciens et les chimistes modernes. Quelques autres points de sa philosophie rentrent dans les opinions de Descartes, de Spinosa, et même de Mallebranche. Selon lui, l'homme est un composé d'eau et de terre animé par le feu. Cette âme de feu périt avec le corps ; elle a une partie douée de raison, qui siége dans la poitrine, et une partie irraisonnable, laquelle est diffuse dans tous les organes. Au rapport de Cicéron, il appelait *divinité* ces images qui peignent les objets dans notre âme, la nature qui nous envoie ces images, et notre entendement qui les reçoit. N'est-ce pas là voir tout en Dieu ? Du reste il faisait de la tranquilité d'esprit l'unique but de la morale ; il voulait que les lois laissassent à tout homme la liberté de vivre comme il l'entendait, pourvu qu'il ne nuisît à personne. On prétend que Démocrite vécut jusqu'à l'âge de 109 ans. On dit encore que, comme il s'affaiblissait de plus en plus, et que les fêtes de Cérès approchaient, par complaisance pour sa sœur, qui craignait en le perdant de ne point assister à la solennité religieuse, ce philosophe recula sa fin de quelques jours, en se faisant apporter chaque matin des pains chauds dont il respirait la vapeur ; il se soutint par cet artifice tout le temps que dura la fête, après quoi il se laissa tomber doucement dans les bras de la mort (1). P—s—t.

DÉMOCRITE de Sicyone. *Voyez* Damocrite.

DEMOIVRE. *Voyez* Moivre.

DEMONS (Jean), sieur d'Hédicourt, fut, en 1587, conseiller au bailliage et siége présidial d'Amiens, sa patrie ; il a laissé deux ouvrages rares et singuliers : 1° *la Démonstration de la quatrième partie de rien, et quelque chose, et tout; avec la quintessence tirée du quart de rien et de ses dépendances, contenant les préceptes de la sainte magie et dévote invocation de Demons, pour trouver l'origine des maux de la France, et les remèdes d'iceux*, Paris, 1594, in-8° de 78 p. Par ces mots, *la quatrième partie*, l'auteur entend qu'il vient en *quatrième* après le *Nihil* de Passerat, *Quelque chose*, et *Tout*. Mais c'est le seul rapport qu'il ait avec ses prédécesseurs, car son ouvrage n'est qu'une doxologie, en vers, du nom de Dieu, lequel est par-dessus *tout*. La quintessence (5e partie) est aussi en vers, entremêlée d'une glose latine fort obscure. Sur les marges sont des passages de la *Bible*, d'auteurs profanes, des noms de Dieu en hébreu. 2° *La Sextessence diallactique et potentielle, tirée par une nouvelle façon d'alambiquer, suivant les préceptes de la sainte magie et invocation de Demons, conseiller, etc., tant pour guérir l'hémorragie, playes, tumeurs et ulcères vénériennes de la France, que pour changer les choses estimées plus nuisibles et abominables en bonnes et utiles*, Paris, 1595, in-8°, 396 p. Cette sextessence ou sixième partie n'est qu'une réimpression du poëme de la *Quintessence* ; mais, au lieu de la glose latine, on en trouve une française, beaucoup plus étendue et moins obscure. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France*, ont admis sans raison ce livre dans leur catalogue. Les deux ouvrages de Demons ne sont ni historiques, ni magiques ; c'est de pure théologie mystique. Dans son zèle indiscret, il fait de Virgile un théologien, Daphnis est le Dieu vivant, Amaryllis est l'âme, Alphésibée, le prêtre qui les concilie, etc. Ce n'est pas la première fois que l'on

(1) Jean Chrysostôme Magnenus a donné : *Democritus reviviscens seu de vita et philosophia Democriti*, Leyde, 1618, in-12., Londres, 1638, id. On a publié sous le nom de ce philosophe un traité hermétique *De arte sacra*, Padoue, 1573, souvent réimprimé ; une *Physique mystique*, un *livre à Leucippe*, se trouvent également dans des manuscrits grecs de chimie. Tous ces écrits sont évidemment pseudonymes. Regnard, Autreau, Moncrif et Taconnet, ont mis Démocrite sur la scène française. D. L.

a l'occasion de remarquer que les livres les plus rares sont souvent les moins curieux. D. L.

DEMONS (Claude), seigneur d'Hédicourt, né vers la fin du 16e siècle à Amiens, était conseiller du roi au siége baillival et présidial de cette ville. Il est auteur d'un assez mauvais poëme, intitulé : *Chants oraculeux tant en acclamations d'honneur, qu'en libres déclamations,* et il l'a dédié à Jean Demons (*voy.* ce nom); son père, ancien conseiller au présidial d'Amiens. Ce poëme est divisé en 3 livres : un *bucolique, l'autre de diverses pièces,* et le troisième *satirique.* Le 1er, qui ne répond nullement à son titre, renferme 7 chants, pleins de verbiage et de confusion, où la louange et la satire, la philosophie morale et la piété semblent se disputer à qui s'exprimera en plus mauvais vers. Dans le 2e livre, 7 chants sont consacrés à célébrer les mariages de plusieurs princes contemporains de l'auteur, qui, dans les 12 chants suivants, s'occupe de préceptes bucoliques. Enfin le 3e livre, le *satirique,* a pour objet d'attaquer les abus que Demons croit apercevoir parmi les hommes : ses expressions sont triviales et sa manière d'attaquer les vices est si grossière que, comme Goujet l'a très-bien observé (*Biblioth. française,* t. 14, p. 370), le censeur scandalise bien plus qu'il n'instruit. Cet amas de poésies est suivi d'un discours en prose, dans lequel Demons entreprend de parler de sagesse et de vertus chrétiennes. Ce discours est partagé en plusieurs *devis* qui tiennent peu les uns aux autres, et qui ont souvent toute l'obscurité des oracles; Demons y a inséré le discours latin (accompagné cependant d'une traduction française) qu'il prononça, lors de sa réception, comme conseiller. On ignore l'époque précise de sa mort; on sait cependant qu'il vivait encore en 1628, année dans laquelle son poëme, orné de son portrait, fut publié à Amiens. Z.

DEMONTIOSIUS. *Voyez* Montjosieu.

DEMOPHILUS. *Voyez* Damophilus.

DEMOPHON. *Voyez* Damophon.

DÉMOSTHÈNE, Athénien, le plus grand orateur de la Grèce, naquit l'an 381 avant J.-C., et perdit dès l'enfance son père, homme riche, qui possédait une fabrique d'armes et d'épées. Livré à la tendresse aveugle d'une mère et à la négligence de tuteurs infidèles, éloigné de l'étude par la faiblesse de son tempérament, sa première éducation ne semblait pas faite pour préparer un grand homme. L'énergie de son âme ne s'annonça que par des vices de caractère. Ses camarades, objet habituel de sa malignité, lui donnèrent le surnom de *serpent.* A seize ans, il entendit dans une cause importante Callistrate, avocat célèbre; il vit le pouvoir de la parole, la dignité de l'orateur, entouré d'hommages et reconduit en triomphe par des citoyens libres. Il eut l'idée de l'éloquence et de la gloire, et s'y destina tout entier. Son premier maître fut Isée, rhéteur habile et véhément. Avec ce secours, il profita si vite, qu'à dix-sept ans il attaqua ses tuteurs devant les tribunaux, et prononça contre eux plusieurs plaidoyers conservés jusqu'à nous. Il gagna son procès; mais, suivant l'usage de tous les temps, il perdit beaucoup dans la restitution qu'il obtint. Cependant il suivait les leçons de Platon, et puisait à la source de cette philosophie généreuse les maximes élevées qui remplissent ses harangues politiques. Mais, lorsqu'il essaya de parler dans l'assemblée publique, il s'aperçut de tout ce qui lui manquait encore; deux fois il fut repoussé par des huées. Les Athéniens, peuple instruit et railleur, se moquèrent de son style pénible, et de sa prononciation naturellement embarrassée. L'acteur Satyrus le ranima et lui donna des leçons. Démosthène mit en usage une obstination infatigable et ingénieuse pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes, et acquérir ce grand art de l'action, qu'il estimait le premier de tous, sans doute en proportion des efforts qu'il lui avait coûtés. Il ne poursuivait pas avec moins de zèle l'étude du style et de l'éloquence. Les anciens nous parlent de ce cabinet souterrain, dans lequel il demeurait enfermé plusieurs mois, la tête à demi rasée, copiant Thucydide, s'exerçant à tout exprimer en orateur, préparant des morceaux pour toute occasion, sans cesse déclamant, méditant, écrivant. Les envieux prétendaient voir dans ce travail continuel l'absence ou la médiocrité du talent : ils raisonnaient mal; l'ardente opiniâtreté de Démosthène montrait son génie. La nature ne commande si impérieusement qu'à ceux qu'elle favorise, et cette force de persévérance est peut-être le plus rare de ses dons. Les harangues de Démosthène sentaient l'huile, disait-on; mais il répondait avec raison à ses ennemis, que sa lampe et la leur n'éclairaient pas les mêmes travaux. Les études de Démosthène occupèrent plusieurs années de sa jeunesse, sans lui laisser le loisir de paraître à la tribune ou au barreau. A vingt-sept ans, il entreprit une cause qui lui semblait à la fois publique et privée, et qui participait de la défense judiciaire et du discours politique. Leptine, citoyen puissant, avait fait passer une loi qui défendait qu'aucun citoyen, excepté les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton, fût exempté des *magistratures onéreuses* établies dans toutes les démocraties, telles que la direction des jeux, ou plutôt l'obligation de les donner à ses dépens; honorable impôt que l'on briguait à Rome, mais que l'on fuyait à Athènes, apparemment parce qu'il ruinait la fortune sans servir à l'ambition. Démosthène attaqua cette loi au nom de Ctésippe, à qui la gloire de son père Chabrias donnait des droits à l'exemption; mais l'orateur subordonne la cause de son client aux motifs tirés de la dignité du peuple athénien, qui ne doit être ni limité ni gêné dans la distribution des priviléges et des faveurs. Rien n'est plus éloquent que la supposition par laquelle il montre combien il serait bizarre que le patriotisme d'Harmodius, s'il se retrouvait dans un autre citoyen, ne pût obtenir les mêmes honneurs. Pour sentir tout le prix de ce discours, il faut le comparer à celui que le rhéteur Aristide écrivit, plusieurs siècles après, sur le même sujet. On voit déjà dans

Démosthène l'orateur noblement populaire et l'homme de génie. La même année, il avait composé, sans le prononcer, le plaidoyer moins important contre Androtion. On place dans les années suivantes ses discours contre Conon et Aristocrate. Démosthène écrivait souvent des accusations au nom de différents citoyens, qui les débitaient eux-mêmes. Il a fait aussi huit discours pour le seul Apollodore. Une preuve que Démosthène ne les prononçait pas, c'est que dans la même affaire il fournit un discours à chacune des deux parties, et se chargea secrètement de l'accusation et de la défense. Quelques-uns de ces plaidoyers roulent sur des affaires publiques. C'est tantôt une réclamation contre l'auteur d'une loi injuste, tantôt une dénonciation contre la négligence d'un citoyen dans le service de l'État, ou contre ses violences. D'autres discours traitent d'intérêts particuliers et pécuniaires. Il paraît que ce grand orateur travailla toute sa vie pour le barreau, même lorsqu'il régnait à la tribune, et qu'il était devenu par son éloquence le magistrat et le conseiller public d'Athènes. Ses travaux pour les citoyens étaient, après son patrimoine, la source principale de sa fortune. On ne peut douter qu'il n'ait composé beaucoup de discours que nous n'avons plus. On remarque, dans le grand nombre de ceux qui nous restent, que presque aucun n'est apologétique. Le caractère âpre et violent de Démosthène le portait au rôle d'accusateur, si pénible pour Cicéron ; il le remplit plus d'une fois en son nom et pour ses propres injures. Insulté et frappé au visage par Midias, citoyen riche et perturbateur, qui fut pour lui une espèce de Clodius, autant que les indécentes querelles de la démocratie d'Athènes peuvent se comparer à l'affreuse dignité des discordes romaines, il attaqua son ennemi devant le peuple, par une invective admirablement raisonnée ; puis il abandonna sa poursuite pour quelques milliers de dragmes. Peu de temps après, blessé de plusieurs coups à la tête, il réclamait une amende. Ces deux accidents, si voisins l'un de l'autre, et la manière dont l'orateur s'en consolait ou s'en dédommageait, firent dire que sa tête était d'un excellent produit, et lui rapportait autant qu'une bonne ferme. Ces mœurs ont sans doute peu de noblesse ; cependant, à cette époque, Démosthène, âgé de trente et un ans, avait paru dans l'administration, et déjà même il entrait dans sa lutte immortelle contre Philippe. Dès lors toute sa vie paraît s'épurer au feu du patriotisme qui transporte son âme et la conserve incorruptible. Au milieu de la vénalité des orateurs d'Athènes, seul il méprise les trésors et les séductions du Macédonien, et se voue sans réserve à la patrie. Il paraît que Démosthène, longtemps avant d'attaquer Philippe, soupçonnait les projets d'envahissement de ce rusé monarque, et que cette juste défiance l'inspirait dans le premier discours public qu'il prononça pour engager les Athéniens à se maintenir en paix avec la Perse, et à fortifier leur puissance maritime. L'année suivante, il fit sa harangue en faveur de Mégalopolis, colonie protégée par les Thébains, mais que les Spartiates, alliés d'Athènes, voulaient détruire, en intéressant Athènes à sa ruine, par la restitution d'un territoire considérable ; on peut reconnaître encore dans ce discours la prévoyance de l'orateur, méditant déjà la fameuse ligue de Thèbes et d'Athènes. En un mot, il semble que toute sa carrière publique n'a qu'un seul objet, guerre à Philippe ; et l'on sait qu'en politique comme ailleurs, le génie n'est souvent que la poursuite obstinée d'une seule idée fortement conçue. Onze harangues prononcées dans l'espace de quinze ans, sous le nom de *Philippiques* et d'*Olynthiennes*, forment l'ensemble de cette grande accusation, intentée par le citoyen d'une république contre un monarque trompeur et conquérant. Démosthène avait vu de près Philippe, dont il pénétrait si bien le dangereux génie. Envoyé comme ambassadeur à la cour de Macédoine, il y avait éprouvé ces humiliations d'amour-propre, dont le ressentiment particulier entre souvent dans les haines publiques des hommes d'État ; et Philippe était devenu pour lui un ennemi personnel. Mécontent de ses collègues d'ambassade, et surtout d'Eschine, il accusa cet orateur de prévarication et de vénalité. Le discours éloquent et détaillé qu'il prononça, ainsi que la réponse d'Eschine, forment une espèce de diversion dans ce grand combat contre Philippe, et les harangues contradictoires des deux orateurs jettent de nouvelles lumières sur la situation et l'esprit d'Athènes, la politique, les ressources et le caractère du roi de Macédoine. On voit que ce prince, méditant l'asservissement de toute la Grèce, s'avance par une progression lente et sûre, qu'il va d'une usurpation à l'autre, qu'il réserve Athènes pour la dernière, et qu'il veut d'abord tout abattre autour de cette ville, que sa situation, ses forces et son nom rendent plus inaccessible. Mais Démosthène qui, dans les premiers pas de Philippe, a deviné le dernier terme où il aspire, proteste avec véhémence contre toutes les entreprises de ce prince, et veut qu'Athènes se réveille et prenne les armes à chaque mouvement qui rapproche d'elle son futur tyran. On sait quelle fut pendant longtemps l'insouciante inaction des Athéniens. Lorsqu'enfin la prise d'Elatée rendit le péril manifeste, et montra Philippe déjà presque aux portes d'Athènes, au milieu de l'abattement et du silence général, Démosthène, prenant seul la parole, ouvrit le projet d'une ligue avec les Thébains. Après avoir persuadé ses concitoyens de la nécessité de cette alliance, il fut chargé de la conclure. Ambassadeur à Thèbes, il y trouva les envoyés de Philippe ; l'éloquent Python, chef de l'ambassade macédonienne, ne put tenir contre l'impétueuse véhémence de Démosthène. L'orateur renversa tout devant lui, et, faisant taire l'intérêt, la séduction, la crainte, il entraîna Thèbes dans le destin et la gloire d'Athènes. Cette alliance formée, les préparatifs de la guerre furent aussi prompts que la résolution de l'entreprendre avait été tardive.

Malgré de sinistres prédictions, qui faisaient dire à Démosthène que la Pythie *philippisait*, les armées de Thèbes et d'Athènes marchèrent au-devant de Philippe, dans les plaines de Chéronée. On sait comment cet infructueux effort de la liberté mourante hâta la servitude. Démosthène vit tomber son ouvrage, et s'enfuit du champ de bataille. Malgré le sentiment naturel qui reporte sur l'auteur d'une entreprise l'odieux des mauvais succès qui la suivent, les Athéniens continuèrent d'honorer Démosthène, et le chargèrent de préparer la défense et de réparer les murs d'Athènes. C'est la preuve d'une rare supériorité, que cet ascendant d'un citoyen malheureux, sur un peuple dont il a causé les revers. Une des marques de la faveur populaire que conservait Démosthène fut d'avoir été choisi pour prononcer l'éloge funèbre des Athéniens morts à Chéronée. On ne doit remarquer que l'honorable singularité de cette préférence; le discours en lui-même (1) est indigne de l'orateur. Démosthène, dans la part qu'il continua de prendre aux affaires, évita de mettre sous son nom aucun des décrets qu'il fit rendre, afin de soustraire la fortune publique à l'influence d'un génie sinistre dont il se croyait poursuivi. La mort de Philippe vint ranimer ses espérances; il en triompha sans mesure; et malgré la perte récente de sa fille, il parut en public la tête couronnée de fleurs. Il se hâta de former des ligues nouvelles, fournit des armes aux Thébains révoltés, et remplit les Athéniens d'enthousiasme pour la liberté, et de mépris pour la jeunesse d'Alexandre ; mais le jeune conquérant, après avoir rasé Thèbes, menaçait Athènes, mal défendue par les illusions d'un héroïsme impuissant qu'avaient déjà remplacé la crainte et le repentir. Alexandre demanda qu'on remît entre ses mains huit orateurs qu'il regardait comme des chefs de troubles. Démosthène était du nombre, et ce fut alors qu'il rappela à ses concitoyens la fable des brebis qui livrent aux loups les chiens, leurs défenseurs; cependant Athènes aurait sans doute obéi si Démades, orateur aimé d'Alexandre, n'eût obtenu grâce pour les proscrits. Après cette dernière épreuve de leur faiblesse, Démosthène et les Athéniens restèrent dans une inaction que leur imposaient la servitude commune de la Grèce et la grandeur d'Alexandre. Ce loisir devint pour l'orateur le moment d'une lutte terrible. Eschine, huit années auparavant, s'était inscrit contre un décret par lequel Ctésiphon proposait de récompenser d'une couronne d'or la vertu, le courage et les services de Démosthène, qui venait de relever à ses frais les murailles d'Athènes. La bataille de Chéronée, les désastres, les projets et les efforts publics avaient suspendu l'exécution du décret et la poursuite de l'accusateur. Mais lorsqu'enfin Athènes fut réduite au repos, Eschine recommença le procès, avec tous les avantages que lui donnaient contre son ennemi les malheurs et l'humiliation de la patrie. La célébrité des orateurs attira dans Athènes un immense concours. On vint de toute la Grèce pour assister à ce combat d'éloquence et de génie. Eschine attaque le décret comme illégal et faux dans les termes. Il prouve d'abord que Démosthène est encore comptable de son administration, et par conséquent ne peut être couronné; et, pour le mieux prouver, il peint des plus noires couleurs sa conduite politique et privée. Attaqué de toutes parts, frappé dans toutes les actions de sa vie, calomnié dans toutes ses pensées, l'orateur revient d'abord sur les coups qu'on lui porte, et raconte à son tour sa conduite politique, qui renferme celle d'Athènes. Cette apologie l'emporte. L'accusateur, n'ayant pas obtenu la cinquième partie des suffrages, fut exilé suivant la loi. Photius rapporte que Démosthène suivit Eschine sortant d'Athènes, le consola, lui fit accepter une bourse, et que l'orateur banni s'écria : « Comment ne pas regretter une ville où « je laisse des ennemis si généreux, que je puis à « peine espérer de trouver ailleurs des amis qui « leur ressemblent ! » Plutarque, au contraire, place ces paroles dans la bouche de Démosthène, éprouvant lui-même une semblable générosité de la part d'un ennemi. Ainsi, quelle que soit l'autorité qu'on adopte, on doit admirer ou le bienfait ou le remerciement de Démosthène. Peu de temps après son triomphe il avait été condamné pour s'être laissé corrompre par Harpalus, gouverneur macédonien, qui, redoutant la colère d'Alexandre, était venu cacher dans Athènes le fruit de ses brigandages, et marchandait la protection des orateurs pour obtenir celle de la république. Démosthène est coupable, si l'on en croit le discours de Dinarque son accusateur. Pausanias le justifie; et lui-même, après s'être enfui de sa prison, protesta toujours de son innocence dans les lettres qu'il écrivit au peuple d'Athènes; il ne craignit pas d'y mêler des conseils qui semblaient rappeler son ancien ascendant. La mort d'Alexandre lui rouvrit une carrière nouvelle. Il quitte sa retraite, court de ville en ville, soulève les peuples contre la Macédoine, et se joint partout aux ambassadeurs de sa patrie. Son zèle fut récompensé par un prompt rappel. Il rentra dans Athènes au milieu de la joie publique, et s'estima plus heureux qu'Alcibiade, puisque sans armes et sans violence il ne devait son retour qu'à la volonté libre de ses concitoyens ; mais bientôt Antipater détruisit par une victoire la dernière ligue du patriotisme. La mort de l'orateur fut ordonnée, et ses concitoyens la prononcèrent. L'orateur sortit d'Athènes avec quelques amis, condamnés comme lui, au nombre desquels était le célèbre Hypéride. Il passa seul dans l'île de Calaurie, et se réfugia près du sanctuaire de Neptune. Un de ces vils scélérats si commodes pour les tyrans, Archias, ancien acteur, devenu satellite d'Antipater, accourut avec quelques soldats pour saisir l'orateur, et voulut d'abord le tirer de son asile par de fausses promes-

(1) On croit assez généralement que ce discours est pseudonyme.

ses. Démosthène, par ses dédains, fit bientôt succéder la menace à cette feinte douceur. Il demanda quelques instants pour écrire, et porta sur ses lèvres un stylet empoisonné : puis s'avançent vers les soldats, il leur livra son corps expirant. La frivole Athènes rendit hommage à celui qu'elle avait proscrit. Elle fit élever à Démosthène une statue ornée de cette inscription en deux vers : « Démos-« thène, si ta force avait égalé ton génie, jamais « le Mars de Macédoine n'aurait dompté la Grèce.» La vie de Démosthène fut exposée à toutes les contradictions de l'envie. Eschine et Dinarque ont transmis jusqu'à nous les monuments de leurs fureurs. Démosthène paraît, dans leurs discours, un citoyen ambitieux et imprudent, un homme pervers et bassement avide. Il est vrai qu'il reçut des sommes considérables du grand roi ; mais alors il sacrifiait une de ses haines à l'autre, persuadé que les anciens ennemis de la Grèce étaient moins dangereux pour elle que Philippe. Un écrivain célèbre, qui sentait vivement la gloire, Thomas, croit cependant que Démosthène fut inutile, et peut-être nuisible à sa patrie. Les inquiétudes que l'orateur donnait à Philippe, la frayeur de ce monarque, même après sa victoire, démentent cette opinion. Enfin, il faut entendre l'orateur se justifiant lui-même, il faut adopter la noblesse de ses sentiments, et, comme lui, faire entrer dans l'utilité politique cette utilité morale qui résulte pour un peuple du maintien de son caractère et de sa dignité, quelle que soit sa fortune ; alors on admirera l'orateur, d'avoir marché contre la servitude au lieu de l'attendre. L'effort pouvait être heureux, et s'il ne l'était pas, au moins la nation gardait la conscience de l'avoir entrepris et l'esprit qui l'avait inspiré. L'usurpation combattue ne peut être complète ni durable. Au reste, Démosthène n'appartînt-il plus à la postérité qu'à titre d'écrivain, la plus brillante partie de cette gloire s'explique d'autant mieux, qu'on la rapproche des événements qui en furent l'occasion. Une moitié des ouvrages de l'auteur doit avoir beaucoup perdu pour nous ; je parle de ses plaidoyers ; on peut en compter près de trente sur des affaires privées, en commençant par ceux qu'il prononça contre ses tuteurs. Rousseau dit que *Démosthène est un orateur et Cicéron un avocat.* En ôtant au terme d'avocat l'injurieuse acception qui ne lui fut jamais donnée plus mal à propos, on peut observer que Démosthène lui-même offre la perfection du talent de l'avocat, la justesse et la vivacité de la discussion, l'adresse du raisonnement, et quelquefois du sophisme, l'art de saisir et d'employer les circonstances. La dialectique paraît d'abord son talent naturel, et l'enthousiasme des passions a pu seul l'en faire sortir pour l'emporter jusqu'au sublime ; mais les procès, les lois, les mœurs des Athéniens sont si loin de nous, que cette lecture devient froide et pénible. Elle n'occupe que les savants, qui doivent y puiser de curieux détails d'érudition ; l'homme de goût pourrait y trouver le modèle de la brièveté qui convient au barreau, et qui n'exclut pas une prodigieuse fécondité de preuves et de moyens. Il est vrai que chez les Athéniens l'étendue des plaidoyers était sagement réglée par une clepsydre, mais ce qui rendait la brièveté facile à Démosthène, c'est qu'il n'est jamais attentif qu'à sa cause, qu'il la retourne en tous sens avec une inconcevable rapidité, qu'il accumule les raisons et ménage les phrases, qu'il prouve d'abord, et se tait dès qu'il a prouvé. Il paraît cependant que dans les causes importantes qui se rattachaient à l'intérêt public, les discours pouvaient se prolonger beaucoup. La Harpe n'aurait pas si fort exagéré la brièveté de Démosthène, s'il s'était souvenu du plaidoyer contre Midias, et de la harangue sur l'ambassade d'Eschine : ou plutôt il aurait pu remarquer que dans la longueur de ces discours, remplis de raisonnements et de faits, on admire encore la rapide précision de l'orateur. On sait que la précision de Démosthène n'ôte jamais rien aux développements, aux tableaux, aux effets de l'éloquence : autrement, serait-il grand orateur? Mais la première vertu de son style, c'est le mouvement : voilà ce qui le faisait triompher à la tribune ; il fallait le suivre et marcher avec lui. A 2,000 ans de Philippe et de la liberté, ses paroles entraînent encore. La diction est soignée, énergique, familière, les bienséances adroites et nobles, les raisonnements d'une force incomparable ; mais c'est le discours entier qui est animé d'une vie intérieure, et poussé d'un souffle impétueux. Au milieu de cette véhémence, on doit être frappé de la raison supérieure et des connaissances politiques de l'orateur. Ces discours, pleins de verve et de feu, renferment les instructions les plus précises et les plus salutaires sur tous les détails du gouvernement et de la guerre. L'orateur ne déclame jamais dans un sujet où la déclamation pouvait paraître éloquente. Il expose une entreprise de Philippe, en montre les moyens, les obstacles, les dangers ; il peint la langueur des Athéniens, il les conjure de faire un grand effort, il les instruit de leurs ressources, il leur compose une armée, il leur trace un plan de campagne ; une courte harangue lui a suffi pour tout dire. Cette précision de langage et cette plénitude de sens appartiennent à un véritable homme d'État ; le grand orateur a l'art d'y joindre la clarté et la popularité du langage. « Démosthène, observe « Denys d'Halicarnasse, a transporté dans ses ha-« rangues politiques plusieurs des qualités de « Thucydide ; ces traits rapides et pénétrants ; « cette âpreté, cette amertume, cette véhémence « qui réveille les passions, mais il n'a pas imité « les formes poétiques et inusitées, qu'il ne ju-« geait pas convenables à l'éloquence sérieuse de « la tribune. Il n'a jamais recherché les figures « inexactes et peu suivies, les tours hasardés ; il « s'est tenu dans la simplicité du langage habituel, « qu'il orne et anime par des métaphores, n'ex-« primant presque jamais sa pensée sans images.»

Mais ces images servent à la précision et à la vérité du style; elles sont une peinture énergique et courte des pensées. Démosthène ne fait pas un usage moins fréquent des comparaisons prises dans les objets de la vie commune : et presque toujours il en tire des inductions vives et palpables, qu'il applique à la situation et aux intérêts de la république. On a dit fort mal à propos que l'éloquence de Démosthène aurait mieux réussi dans Rome, et celle de Cicéron dans Athènes. Sans doute ces deux grands hommes n'ignoraient pas que le goût des auditeurs doit être la règle des orateurs. L'éloquence abondante et périodique, les expressions savamment ménagées de Cicéron, qui se prêtèrent si facilement à l'éloge d'un vainqueur et d'un maître, lui furent toujours nécessaires devant le sénat ou devant le peuple. On parlait aux Romains avec respect; leur fierté aurait mal accueilli des réprimandes et des leçons: mais l'austère rudesse de Démosthène imposait à la légèreté des Athéniens; ses reproches amers, ses prédictions sinistres fixaient au moins leur attention, et sa rapide brièveté satisfaisait leur intelligence, aussi prompte à concevoir qu'à se lasser. Enfin, Démosthène, dans ses discours politiques, s'adressant toujours au peuple, plus éclairé dans Athènes qu'ailleurs, mais peuple cependant, il devait rechercher surtout cette énergie familière et naturelle, qui revêt les plus grandes choses de termes simples. Le bon sens est son arme; mais ce bon sens est sublime, parce qu'il ne s'exerce que sur des projets nobles et des maximes généreuses, et qu'il semble donner à l'héroïsme la forme la plus simple et la plus vulgaire. Voilà le caractère commun aux diverses harangues dirigées contre Philippe. La Harpe, qui a traduit avec beaucoup d'élégance et de force la harangue sur la Chersonèse, qu'il désigne comme la plus belle de toutes, observe que les autres offrent entre elles une sorte d'uniformité monotone. Cette remarque n'est pas fondée. Les événements changeant toujours, les discours sont toujours différents, quoique composés dans le même esprit; on se plait à voir cette politique opiniâtre, variant ses ressources d'après les variétés de la fortune. Il est vrai cependant que dans les onze harangues relatives à Philippe, il y a quelques ressemblances d'idées, et qu'un même passage se trouve dans deux discours : cette répétition tient sans doute à l'emploi que les anciens faisaient de certains morceaux préparés d'avance, qu'ils plaçaient dans l'occasion. Les Œuvres de Démosthène nous présentent une collection de soixante-cinq exordes, dont plusieurs sont employés dans les *Philippiques*, avec quelques changements. Parmi ceux qui restent isolés, il en est de fort beaux; tous portent l'empreinte de Démosthène. Peut-être ont-ils servi de commencement à des harangues, que l'orateur, une fois sûr de son début, achevait en improvisant. Malgré la sublimité des *Philippiques*, la harangue sur la couronne passe avec raison pour le premier chef-d'œuvre de Démosthène; et cette vérité doit servir à expliquer comment Cicéron a pu dire que le combat judiciaire était la plus difficile et la plus haute épreuve de l'éloquence, opinion peu concevable dans la bouche d'un orateur qui a manié l'éloquence politique. Quoi qu'il en soit, dans la harangue sur la couronne, cet intérêt d'une lutte personnelle, ce choc de deux adversaires est ennobli par la grandeur des souvenirs publics; tous les effets oratoires de la tribune et du barreau sont à la fois réunis; Athènes paraît toujours entre l'accusateur et l'accusé, et la patrie est le sujet du combat. Voilà le trait de génie qui donne à cette harangue tant de véhémence et de majesté: c'est une réfutation accablante, une apologie sublime; mais, en même temps, c'est encore une philippique, un discours national. On peut calculer aussi que de bienséances, que de ménagements, que d'adresses étaient nécessaires à l'orateur, qui, pour se justifier, rappelle à ses concitoyens leur défaite, et se vante de leur avoir conseillé la guerre où ils furent vaincus. C'est la réunion de tant d'obstacles, de beautés, qui, dans l'opinion des anciens et même de Cicéron, décidait la prééminence de ce discours sur tous les autres chefs-d'œuvre de l'éloquence. Denys d'Halicarnasse, dans un traité fort étendu sur l'éloquence de Démosthène, établit que ce grand orateur a surpassé dans chaque genre l'écrivain qui en était le modèle; Thucydide dans le genre sublime et véhément, Lysias dans le genre simple, Isocrate et Platon dans le genre tempéré. Les modernes, qui n'adoptent pas cette ancienne division, peuvent en conclure seulement que Démosthène est un grand écrivain, puisqu'il a possédé tous les tons. Denys d'Halicarnasse fait mieux sentir sa véritable supériorité, par une réflexion qu'on peut traduire ainsi: « Lorsque je prends un discours de Démosthène, « je suis, il me semble, possédé d'un dieu; je « cours çà et là, emporté par des passions oppo- « sées, la défiance, l'espoir, la crainte, le dédain, « la haine, la colère, l'envie; je reçois toutes les « émotions qui peuvent maîtriser le cœur de « l'homme, et je ressemble aux Corybantes, aux « prêtres de la Grande Déesse célébrant les mystè- « res, soit que la vapeur, ou le bruit, ou le « souffle des dieux agite leur âme et la remplisse « de mille images diverses. » Cette verve se proportionne à la diversité des sujets, mais elle n'abandonne jamais entièrement l'orateur. Il la porte dans le genre *simple*, et par cela même, il est supérieur à Lysias, qui, dans son modeste et pur atticisme, languit quelquefois, tandis que Démosthène s'anime. C'est une preuve de plus que le génie a toujours quelque attribut personnel qui le soustrait à ces divisions arbitraires imaginées par les rhéteurs. Denys d'Halicarnasse, qui ne peut dissimuler cette vérité, ajoute beaucoup de détails sur l'artifice, l'élégance et l'harmonie du style de Démosthène; il déconstruit quelques-unes de ses phrases, pour montrer que, par la plus légère al

tération, elles perdent une partie de leur grâce et de leur énergie. On s'étonnera de semblables remarques sur un écrivain tel que nous nous figurons Démosthène ; mais il faut se souvenir de l'importance que les anciens donnaient à la partie extérieure de la diction, et de l'usage qu'ils savaient en faire, grâce à la richesse et à la souple variété de leur langue. Rien ne leur paraissait inutile pour parvenir à la perfection oratoire, qui se composait d'une foule d'effets artistement réunis. D'ailleurs, quoique l'admiration de Denys d'Halicarnasse paraisse quelquefois un peu minutieuse et scolastique, Longin, esprit supérieur, dont la critique est beaucoup plus élevée, n'insiste pas moins fortement sur ce genre de beautés, et il en présente un exemple sensible pour nous-mêmes. Cependant, il trouve que Démosthène laisse encore à désirer sous ce rapport. Il avoue même que dans la foule des qualités qui forment l'orateur, il n'est pas celui de tous qui en réunit le plus grand nombre, quoiqu'il possède les plus rares et les plus sublimes. Démosthène, en effet, devait être quelquefois comme les grands hommes, qui négligent les petites vertus ; et, suivant son expression, quand il s'agissait du salut d'Athènes, « il ne s'inquiétait pas toujours de la place d'un « mot. » Mais, en général, son style paraît former un tissu indestructible, où la perfection ajoute à la force ; il a fréquemment ce que nous appelons des expressions de génie, c'est-à-dire, des expressions aussi grandes que ses idées. Tous les anciens lui ont reproché des plaisanteries lourdes et froides, et ce défaut n'a pas diminué pour nous. Il en est un autre qui tient sans doute à l'une de ses plus grandes qualités : il possède au plus haut degré le pathétique véhément, et, pour emprunter les paroles de Longin, « il est plus facile de regarder « d'un œil indifférent les foudres tombant du ciel, « que de n'être pas ému des passions violentes qui « partout éclatent dans ses ouvrages. » Mais il paraît entièrement privé du pathétique attendrissement, du pouvoir de faire couler les pleurs, pouvoir que Cicéron a poussé si loin, et qui parmi nous conserve exclusivement le nom de *pathétique*. Malgré ce défaut, qu'il devait fortement sentir, l'orateur romain décerne à Démosthène la palme de l'éloquence, et déclare qu'en tout il est le premier. Ramenant toujours son nom avec de nouveaux éloges, il ajoute seulement quelque part : « Mon goût est si difficile et si chagrin, que « Démosthène lui-même ne fait pas assez pour « moi. Malgré sa prééminence dans tous les gen- « res, sur tous les orateurs, il ne rassasie pas tou- « jours mes oreilles ; tant elles sont avides, « exigeantes et curieuses d'une perfection sans « mesure et sans limites ! » Démosthène, suivant le reproche d'Eschine et l'aveu de Cicéron et de Pline, laisse échapper des expressions violentes et bizarres ; mais généralement il n'a pas moins de pureté que de vigueur. Quintilien le rappelle sans cesse à ses contemporains comme le modèle de cette beauté sévère, si supérieure aux frivoles parures de l'affectation. Quoique le goût moderne aime les ornements et la délicatesse du style, cependant, d'après la manière dont nous concevons l'éloquence, on peut croire que l'énergique simplicité de Démosthène nous paraîtrait plus imposante que le luxe oratoire qui se mêle à la véritable et magnifique richesse de Cicéron. Démosthène, dignement reproduit dans notre langue, serait peut-être à nos yeux un orateur plus grand et plus rare ; nous lui trouverions moins de mots et plus de profondeur. Dans le tissu de son style, il se rapproche de nos grands écrivains en un point remarquable ; il unit, il enchaîne sa pensée par la coupe et le mouvement, beaucoup plus que par ces liaisons artificielles, d'un usage si commun chez les anciens, et souvent si embarrassantes pour les traducteurs ; mais le mouvement est encore plus difficile à saisir. Comment un traducteur peut-il partager la verve continue et suivre la vitesse de Démosthène ? Il est impossible d'être si violemment emporté par les passions d'un autre. Tourreil n'y réussit que faiblement ; mais s'il ne rend pas le génie de Démosthène, au moins il a du talent. Auger ne sent pas le grec, et sait médiocrement le français. Sa version a le mérite d'être complète : il n'a pas traduit quelques ouvrages conservés, peut-être faussement, sous le nom de Démosthène, tels que le *Panégyrique des guerriers morts à Chéronée*, et une *Déclamation sur l'amour*, ouvrages que Denys d'Halicarnasse appelle faibles et puérils, et qui le sont en effet. Quant aux lettres de Démosthène, il ne nous en reste aucune de celles que Cicéron désigne comme renfermant des idées philosophiques. Dans une seule, très-courte, il est parlé d'un disciple de Platon ; les cinq autres sont purement politiques. On doit remarquer celle où Démosthène exilé recommande aux Athéniens les enfants de l'orateur Lycurgue ; deux autres lettres sont des discours adressés au peuple. Toute la gloire de Démosthène est donc renfermée dans son éloquence judiciaire et politique. Il n'était qu'orateur ; mais aucun homme n'a mieux soutenu ce grand titre, et toute la science de la parole, tout l'empire que, dans les républiques anciennes, la voix d'un citoyen exerçait sur la volonté d'un peuple, nous est révélé dans ses ouvrages, monuments de style et de génie pour ceux même qui n'y cherchent plus les leçons d'une éloquence impraticable. Les *Œuvres de Démosthène*, qui sont parvenues jusqu'à nous, consistent en 61 *Discours* ou *Harangues*, 65 *Exordes*, et 6 *Lettres* écrites, pendant son exil, au peuple d'Athènes. La première édition des *Harangues de Démosthène* a été donnée par Alde Manuce, sous ce titre : *Demosthenis orationes duæ et sexaginta : Libani sophistæ in eas ipsas orationes argumenta. Vita Demosthenis per Libarium. Ejusdem vita per Plutarchum.* (*Omnia græce, edentibus Aldo Manutio et Scip. Carteromacho.*) *Venetiis, in ædib. Aldi*, 1504, 2 tomes en 1 vol. petit in-fol. Il en parut une autre

la même année et chez le même éditeur, mais elle est moins estimée. L'édition de Bâle, 1632, in-fol., contient, outre les commentaires d'Ulpien et les arguments de Libanius, des notes d'Érasme, de G. Budée, etc. Celle que donna J.-B. Feliciano, Venise, 1543, 3 vol. petit in-8°, offre un texte pur : elle est rare. On la réimprima chez Hervigius, Bâle, 1547, 3 vol. in-8°, mais sans les notes et les commentaires d'Ulpien. Une excellente édition du texte grec est sans contredit celle de Paris, Bienné, 1570, in-fol. Celle de Jér. Wolf, Bâle, 1549, in-fol., est aussi fort correcte. Elle contient en outre les *Œuvres d'Eschine*, une version latine, de nouvelles variantes, et des annotations dues au savant éditeur, auquel on reproche cependant d'avoir manqué de méthode et de critique. Cette édition fut réimprimée, ibid., 1572, in-fol.; à Francfort, 1604, enfin, d'une manière incorrecte, sans les notes et les variantes, à Genève, 1607, ou Francfort, 1642, même format. J. Taylor avait entrepris une édition de Démosthène; elle devait avoir 5 vol. in-4°. Le t. 3 parut en 1748; le 2e en 1757; les t. 1, 4 et 5 n'ont pas vu le jour : cependant on recherche les deux volumes qui ont été publiés. L'abbé Auger avait aussi commencé une édition grecque et latine des œuvres de Démosthène et d'Eschyle : il n'en a paru que le 1er vol., Paris, 1790, in-4°. On doit à J.-J. Reiske une édition des orateurs grecs, Leipsick, 1770-75, 12 vol. in-8°. Les deux premiers volumes de cette collection contiennent les *Harangues* de Démosthène, et les quatre derniers l'*Apparatus* et les *index*. Reiske étant mort avant l'impression de ces quatre volumes, sa veuve, qui avait pris part à ses travaux, fut éditeur des derniers volumes. Parmi les éditions plus récentes, on distingue les suivantes : Paris, Pierre Didot, 1799, grand in-4°, avec des notes et une interprétation nouvelle de Ath. Auger; — Leipsick, G.-H. Schœfer, 1812-13, 6 vol. in-8°, avec les *Œuvres d'Eschine*, bonne édition du texte de Reiske, et faisant partie d'une collection d'auteurs grecs publiée par le même éditeur; Vienne (en Autriche), 1813, 6 vol. in-8°; le dernier renferme un *Lexicon Demosthenicum*; — Londres, 1822, 2 vol. in-8°, et Oxford, 1823, 4 parties in-8° : ces trois éditions ne donnent également que le texte grec; enfin, Londres, R. Priestley, 1827, 10 vol. in-8., avec les *Œuvres d'Eschyle*, une version latine, des commentaires, des notes, etc., édition assez médiocre sous le rapport de l'exécution typographique, mais remarquable sous celui du classement des matières. G.-H. Schœfer a publié : *Apparatus criticus et exegeticus in Demosthenem*, Londres, 1824-27, 5 vol. in-8°. C'est un excellent travail, offrant, rangées dans un ordre nouveau, les notes de tous les savants qui ont commenté les Œuvres du grand orateur, et qui doit servir de complément à toutes les éditions de ses Œuvres. Les *Harangues* de Démosthène ont été imprimées séparément un grand nombre de fois, avec ou sans version latine. Elles ont été traduites en français par de Tournay, Paris, 1579, in-8°, et par Tourreil, ibid., 1691, in-8°, et 1721, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; les *Philippiques*, par Lallemant, Paris, 1549, in-8°, et réunies aux *Catilinaires* de Cicéron, par l'abbé d'Olivet et le président Bouhier, Paris, 1727, 1736, 1765, 1771, etc; les trois *Olynthiennes* par Louis le Roy, Paris, Vascosan, 1551, in-4°; la *Harangue contre la loi de Leptine*, par Lecointe, avec des notes, 1756, in-12; les *Harangues* politiques, par Gin, 1791, 3 vol. in-8°, avec des notes sur les événements de la révolution. *Les Œuvres complètes* ont été traduites, avec celles d'Eschine, par l'abbé Auger, et ont paru sans le texte grec, Paris, 1777, 5 vol. in-8°, ibid., 1788 ou an 2 (1794), 6 vol. in 8°, réimprimé. Angers et Paris, 1804; — avec le texte en regard, Paris, Verdière, 1819-21, 10 vol. in-8°. M. J.-F. Stievenart en a donné une traduction nouvelle, faite sur le texte des meilleurs critiques, Paris, F. Didot, 1842, grand in-8°. Les anciens biographes de Démosthène sont : Denys d'Halicarnasse, Libanius, Lucien et Plutarque. André Schott a écrit en latin les vies comparées d'Aristote et de Démosthène. Vienne, 1603, in-4°. Phil. Barton a donné : *Plutarchi, Demosthenis et Ciceronis vitæ parallelæ*, gr. et lat., Oxford, 1744. in-8°. Le P. Rapin est auteur d'une *Comparaison de Démosthène et de Cicéron*, Paris, 1676, in-12. P. Ekermann a fait imprimer : *Specimen academicum parallelismum Demosthenis et Ciceronis oratorum exhibens*, 1746, in-4°. Le beau morceau de M. Heeren *sur le caractère politique de Démosthène* a été inséré dans le t. 2 de l'*Histoire abrégée de la littérature grecque* par M. Schœll. W—N.

DÉMOSTHÈNE, médecin. On trouve dans les écrits de Galien un Démosthène de Marseille, et Ménage place sous Néron un médecin de la même ville et du même nom. Un troisième Démosthène, plus connu, est celui qui fut disciple d'Alexandre Philalèthe, et qui reçut le même surnom que son maître, c'est-à-dire, *Ami de la vérité*. On ignore si ces trois personnages ont réellement existé, ou s'il n'en font qu'un. Toutefois il nous est resté sous le nom de *Démosthène* plusieurs fragments sur les maladies des yeux, fragments qui faisaient partie de trois livres estimés et souvent cités par Galien, Oribase, Aëtius, et que l'on trouve épars dans les écrits de ce dernier. Démosthène avait adopté les principes de la secte d'Hérophile, c'est-à-dire qu'avant d'entreprendre le traitement d'une maladie, il s'appliquait soigneusement à la recherche de ses causes. On lui attribue une grande connaissance du pouls. Il paraît surtout avoir fait une étude approfondie des maladies des yeux; car, dans le petit nombre de chapitres qui nous est parvenu, il parle de l'ophthalmie des vieillards, des divers corps étrangers qui s'insinuent entre la paupière et le globe de l'œil; de la faiblesse de l'organe visuel; de la cataracte et de ses différentes espèces; du renversement, de l'induration, de l'abcès des paupières, etc. R—D—N.

DÉMOTZ LE LA SALLE, né à Rumilli en Savoie, vers la fin du 17e siecle, était de la même famille que le général Démotz de Lallée, qui commandait les forces d'Hider-Aly dans le Maïssour. Après avoir terminé ses études, Démotz entra dans les ordres, et fut pourvu d'une cure dans la partie du diocèse de Genève qui dépendait alors de la France. Il avait des connaissances assez étendues sur la musique ecclésiastique. Frappé de l'imperfection des ouvrages qui traitent du plain-chant, il résolut de composer une nouvelle méthode qui rendrait cette étude plus facile, et dans laquelle il ferait disparaître quelques-uns des défauts qu'il avait cru y remarquer. Il en fit imprimer quelques essais dans les journaux du temps, et principalement dans le *Mercure*. Son système, approuvé par l'Académie des sciences en 1726, fut vivement attaqué par plusieurs professeurs; il fit alors paraître une brochure intitulée : *Réponse à la critique de M***, contre un nouveau système de chant, par M**** (Démotz), *prêtre*, Paris, Quillau, 1727, in-12 de 42 p. Dans cette réponse se trouvent les approbations de l'Académie des sciences, de Quillery, de Campra, de Delacroix, de Clérambault, de Cottais, de l'Alouette et autres habiles maîtres du temps (1). Démotz publia ensuite : 1° *Méthode de plain-chant selon un nouveau système, très-court, très-facile et très-sûr*, Paris, 1728, in-12; 2° *Bréviaire romain, noté selon un nouveau système de chant*, Paris, Simon, 1728, in-12 de 1550 pages; 3° *Méthode de musique selon un nouveau système*, Paris, Simon, 1778, in-8° de 232 p. L'auteur dédia ces deux premiers à Languet de Gercy, curé de Saint-Sulpice de Paris, et les adressa au célèbre Sébastien de Brossard, chantre de l'église de Meaux. Ce savant musicien lui répondit par l'écrit suivant, qui est signé S. d B. C. D. M. : *Lettre en forme de dissertation, à M. Démotz, sur sa nouvelle méthode d'écrire le plain-chant et la musique*, Paris, 1729, in-4° de 37 p. Dans cette réponse, Brossard prouva au prêtre de Genève que son invention n'était pas nouvelle, et que cette méthode était plus embarrassante que l'ancienne; enfin, qu'en supposant qu'elle pût être utile à quelques particuliers qui n'en savaient point d'autres, elle était fort inutile, très-incommode et même à charge au public, par rapport à la méthode générale. En effet, cette invention, qui fit beaucoup de bruit à l'époque où elle parut, n'était pas nouvelle; Bursmeister en 1601, Smid en 1607, et le P. Souhaitty en 1677, l'avaient déjà fait connaître suffisamment. C'est de la méthode de ce dernier que J.-J. Rousseau a tiré son système de notation, sans y faire aucun changement. Le système du curé Démotz eut cependant un commencement de succès, et l'auteur préparait une 2e édition de ses livres d'église notés, avec des changements qui en devaient rendre l'usage plus sûr et plus facile. Ces changements, indifférents au fond de la méthode, furent approuvés par l'Académie des sciences (1741, *Hist.*, p. 121); mais la mort de l'auteur, survenue peu après, en empêcha l'exécution. R—T.

(1) Le système du curé Démotz, supprimant les clefs et les portées, rend la musique notée bien moins volumineuse. Chaque syllabe y est suivie de sa note, qui est ronde, carrée ou en losange, selon l'octave à laquelle elle appartient. La direction de la queue vers un des côtés ou des angles de la page, marque le ton de la note, et la variation de la figure de cette queue marque si la note est brève ou longue.

DEMOURS (Pierre), fils d'un apothicaire de Marseille, où il naquit en 1702. Après avoir fait ses premières études à Avignon, il se rendit à Paris, termina dans cette ville son cours de philosophie, et suivit pendant plusieurs années les professeurs de la faculté de médecine. Admis au grade de bachelier, il alla en 1728 se faire recevoir docteur à Avignon, et revint aussitôt à Paris. Duverney le choisit pour partager ses travaux; et à la mort de cet illustre anatomiste (1730), il obtint de Chirac la place de démonstrateur et garde du cabinet d'histoire naturelle du Jardin du roi. Ce second Mécène étant mort en 1732, Demours en trouva un troisième dans le docteur Antoine Petit, qui lui proposa de l'aider dans ses recherches anatomiques, et de se livrer surtout au traitement des maladies des yeux. Demours profita de ce conseil avec un tel succès que bientôt il enrichit la théorie et la pratique de la chirurgie oculaire de préceptes utiles et de procédés ingénieux. La société royale de Londres le reçut parmi ses membres, et l'Académie des sciences de Paris le nomma, en 1769, associé vétéran. Il joignit à ces titres honorables ceux de médecin ordinaire oculiste du roi, et de censeur royal. Il mourut le 26 juin 1795, après avoir publié des traductions, des compilations, et quelques opuscules originaux : *Essais et observations de la société de médecine d'Edimbourg*, traduits de l'anglais, *avec des observations sur l'histoire naturelle et les maladies des yeux*, Paris, 1740 et suivantes, 7 vol. in-12, avec fig.; 2° *Essais et observations physiques et littéraires de la société d'Edimbourg*, t. 1, Paris, 1759, in-12, fig; 3° *Essai sur l'histoire naturelle du polype insecte, traduit de l'anglais de Henri Baker*, Paris, 1744, in-8° fig.; 4° *Description du ventilateur, par le moyen duquel on peut renouveler facilement et en grande quantité l'air des mines, des prisons, des hôpitaux*, etc., *traduit de l'anglais d'Étienne Hales*, Paris, 1744, in-8° avec fig.; 5° *Méthode de traiter les plaies d'armes à feu; traduit de l'anglais de Jean Ranby*, Paris, 1745, in-2; 6° *Transactions philosophiques de la société royale de Londres, années* 1736-1747; *traduit de l'anglais*, Paris, 1758-1761, 5 vol. in-4°; 7° *Table générale des matières contenues dans l'histoire et dans les mémoires de l'Académie royale des sciences*, t. 5 à 9, in-4°, Paris, 1747 et suivantes. Les quatre premiers sont dus à Godin. 8e *Lettre à M. Petit, en réponse à sa critique d'un rapport sur une maladie de l'œil, survenue après l'inoculation de la petite-vérole, contenant de nouvelles observations sur la structure de l'œil, et quelques remarques générales de prati-*

que, relatives aux maladies de cet organe, Paris, 1767, in-8°; 9° *Nouvelles réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée, pour servir de réponse à la lettre de M. Descemet*, Paris, 1770, in-8°. Ces deux opuscules ont pour but de confirmer par le raisonnement et par l'expérience divers points de doctrine sur l'exactitude et sur la nouveauté desquels on élevait des doutes. Les mémoires de l'Académie royale des sciences contiennent plusieurs observations curieuses du docteur Demours : sur le crapaud mâle accoucheur de la femelle; sur la structure cellulaire du corps vitré; sur la mécanique des mouvements de la prunelle. C.

DEMOURS (Antoine-Pierre), fils de l'oculiste [*voy.* ce nom], et lui-même oculiste distingué, comme son père, naquit à Paris, le 16 décembre 1762. Après avoir fait de bonnes études, le jeune Demours se livra au travail avec ardeur pour devenir médecin, et il fut aidé à suivre cette carrière par Bouvart, Lorray, Desbois de Rochefort et autres praticiens célèbres de l'époque, qui étaient les collègues ou les amis de son père. Dès qu'il eut obtenu le titre de docteur, Demours se consacra exclusivement à l'étude des maladies des yeux, étude qu'il suivit avec persévérance pendant plus de cinquante ans, et qui lui valut une expérience consommée et une réputation étendue. Dans l'intention de publier un jour les fruits de son travail, Demours s'appliqua à noter tous les faits remarquables qui se passaient sous ses yeux, toutes les observations qui lui paraissaient dignes d'intérêt, et c'est ainsi qu'il recueillit et enregistra d'immenses matériaux pour le grand ouvrage qu'il projetait. Tout en suivant les progrès de la science relative aux maladies des yeux, Demours y ajouta plusieurs perfectionnements. Ainsi il fut un des premiers à employer la belladone, non-seulement pour dilater la pupille dans l'opération de la cataracte, mais encore pour empêcher l'adhérence de la marge pupillaire de l'iris à la capsule du cristallin. C'est à lui, en partie, que l'on doit la kératonixis, bien que depuis il ait entièrement renoncé à ce mode opératoire pour la cataracte. La mydriase, cette maladie qui prend la forme de l'amaurose, et néanmoins en diffère si essentiellement, fut caractérisée par Demours, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui. C'est encore à lui que l'on doit la première opération de pupille artificielle, innovation hardie, qui élève si haut l'art de rendre la vue aux aveugles. Il en pratiqua une, au commencement de ce siècle, avec tant d'habileté et de bonheur, que, bien qu'il lui répugnât, selon son expression, de *théâtriser* sa pratique, il en montrait le sujet avec orgueil au public et à ses confrères. Il en fit même faire un tableau, comme un trophée dû à la puissance merveilleuse de la chirurgie oculaire. L'honorable réputation dont jouissait Demours lui valut le titre d'oculiste de Louis XVIII et de Charles X, la décoration de la Légion d'honneur, et sa nomination comme membre titulaire de l'Académie royale de médecine dès la création de cette compagnie. Jusqu'à un âge assez avancé, la vie de Demours avait été constamment heureuse; mais elle fut cruellement troublée à son déclin, par la perte d'un fils chéri, qui périt dans la Seine, en se promenant sur une frêle embarcation. Depuis ce moment, Demours tomba dans un abattement profond, dans une mélancolie qui remplit ses jours d'amertume : malgré le courage qu'il voulut opposer au coup qui l'accablait, il ne fit que languir et souffrir; la maladie dont il portait le germe fit subitement des progrès, et il succomba le 4 octobre 1836, à l'âge de près de 74 ans, deux mois et demi après l'événement fatal. Demours a publié : 1° *An retina immediatum visionis organum? aff.* Paris, 1784, in-4°, thèse inaugurale. 2° *Mémoire sur l'opération de la cataracte*, Paris, 1784, in-4°, figures : l'auteur y proposait un ophtalmostate, auquel il a renoncé depuis. 3° *Mémoire sur les filaments, taches mobiles, globules, et toiles d'araignées très-déliées qui paraissent voltiger devant les yeux*, lu à l'Académie des sciences, et inséré dans l'ancien journal de médecine, février 1788. Demours pense que cette maladie n'est causée ni par des corpuscules flottants dans l'humeur aqueuse, ni par certaines irrégularités de la cornée; il en place le siége dans l'humeur de Morgagni, opinion aujourd'hui contestée : toutefois il démontra que ce vice de la vision est beaucoup plus commun qu'on ne le croyait, et il le décrivit avec soin. 4° *Observation sur une pupille artificielle, ouverte tout auprès de la sclérotique*, Paris, 1800, in-8°. Cette opération, très-habilement pratiquée, fut suivie du succès le plus complet; elle recula, dit Sabatier, les limites de l'art. 5° *Traité des maladies des yeux, avec des planches coloriées, représentant ces maladies d'après nature*, Paris, 1818, 3 vol. in-8° et un vol. in-4° de 81 planches. Cet ouvrage, fruit de recherches laborieuses, et d'une immense pratique, fit sensation dans le monde médical : il se distingue, en effet, par une description exacte des affections des yeux, par une érudition choisie, et par une juste appréciation des meilleurs moyens curatifs : on y admire, en outre, le nombre, la beauté et l'exactitude des planches, qui représentent soit l'anatomie de l'œil, d'après l'ouvrage de Sœmmering (*de oculo humano*) soit les maladies de cet organe, telles que Demours en avait fait exécuter les modèles en émail. Rien d'aussi beau n'avait encore paru sur la médecine oculaire; c'est un véritable monument que l'auteur a élevé à cette partie de l'art de guérir. Mais il lui fallut un zèle, une persévérance et des soins infinis pour terminer une pareille entreprise. Il y a telle planche qu'il a fait graver jusqu'à dix fois, pour atteindre le point de perfection qu'il concevait et désirait. Aussi ce traité l'entraîna-t-il dans des dépenses considérables, qui, dit-on, allèrent au delà de 40,000 francs. Prévoyant néanmoins que l'étendue et le prix élevé de son livre le mettrait au-dessus des ressources de beaucoup de praticiens, Demours conçut aussi-

tôt le plan d'un autre ouvrage, qui a pour titre : 6° *Précis historique et pratique sur les maladies des yeux*, Paris, 1821, in-8° de 600 p. Ce précis, que l'auteur dédia à ses collègues de l'Académie royale de médecine, réunit les préceptes les plus positifs de la science, et forme une excellente monographie ophthalmologique. M. le docteur Réveillé-Parise a publié une *Notice biographique sur A-P. Demours*, dans la *Gazette médicale de Paris*, n° du 5 novembre 1836, notice que l'auteur de cet article a consultée avec fruit. R—D—N.

DEMOUSTIER (Charles-Albert), naquit à Villers-Cotterets le 11 mars 1760, et fit ses études à Paris, au collége de Lisieux. La famille de Demoustier remontait par son père au grand Racine; et par sa mère, à La Fontaine. Ces souvenirs, joints aux dispositions de la nature, lui inspirèrent de bonne heure l'amour des lettres, mais ne purent l'éloigner du mauvais goût répandu dans la littérature française, lorsqu'il composa ses premiers ouvrages. Après avoir suivi quelque temps le barreau, il fut rappelé par son goût à la culture des lettres, et publia les *Lettres à Émilie, sur la mythologie*. Cet ouvrage eut un succès prodigieux à sa publication, et devait l'obtenir dans un temps où le faux brillant, le bel esprit, étaient préférés aux productions d'un talent naturel et vrai. Aujourd'hui les *Lettres à Émilie* sont jugées avec une sévérité extrême; car le public ne revient souvent d'une prévention que pour tomber dans une autre. Le nom de *Demoustier*, comme celui de Marivaux, sert à désigner un genre d'esprit affecté et prétentieux. Le succès qu'obtint son premier ouvrage ne devait point le corriger des défauts qu'on lui reproche avec amertume, souvent avec raison, et qui l'empêcheront toujours de trouver des lecteurs parmi les hommes d'un goût sévère. Il a travaillé pour le théâtre, et dans toutes ses pièces il a montré plus d'esprit que de connaissance du monde, plus d'envie d'éblouir par des traits ingénieux, que de talent pour la vrai comédie. On ne joue plus aujourd'hui *les Femmes, Alceste à la campagne, le Conciliateur*, et les autres comédies de Demoustier qui ont eu le plus de succès, parce que les tableaux qui ne sont pas pris dans le cœur humain et dans l'observation des mœurs, ne peuvent rester longtemps sous les yeux du parterre éclairé. Demoustier réunissait à beaucoup d'esprit un caractère facile et aimable, qui lui a mérité des amis distingués. On raconte de lui plusieurs traits qui peignent bien cette douce tolérance, cette bienveillance inaltérable qu'on apporte trop rarement dans le commerce des lettres. Nous nous bornerons à citer ici une anecdote que les journaux du temps nous ont fait connaître. Un jeune homme assistait à la première représentation d'une pièce de Demoustier, et n'écoutait qu'avec impatience. A la fin de la représentation, il ne put se contenir, et demanda une clef forée à son voisin, celui-ci lui prêta la clef qu'il demandait; et ce voisin était l'auteur lui-même. Demoustier mourut à Villers-Cotterets le 9 mars 1801. Ses ouvrages sont : 1° *Lettres à Émilie sur la mythologie*, 1re partie, 1786, in-8°; 2e, 1788, etc.; 6e et dernière 1798. Parmi les nombreuses réimpressions et contre-façons on doit distinguer les éditions données par M. A. A. Renouard, 1809, 6 vol. in-18, in-12 et in-8° avec des figures de Moreau; 1812, 6 vol. in-18. 2° *Le siége de Cythère*, poëme, 1re partie, 1790, in-8°. Cette 1re partie en vers de huit syllabes contient les 6 premiers chants de l'ouvrage qui devait en avoir 18. L'auteur avait mis pour épigraphe, au volume qu'il publia, ces mots : « Continuerai-« je? » Il ne continua pas. Un fragment très-court du *Siége de Cythère* a été conservé dans les opuscules de l'auteur. 3° *La liberté du cloître*, poëme, 1790, in-8°; 4° *le Conciliateur*, ou *l'homme avisable*, comédie en 5 actes et en vers, 1791, in-8°; 5° *les Femmes*, comédie en 3 actes et en vers, an 3, in-8°; 6° *Alceste*, ou *le Misanthrope corrigé*, comédie en 3 actes et en vers, in-8°; 7° *le Divorce*, comédie en 2 actes, 1792, in-8°; 8° *La toilette de Julie*, comédie en 1 acte et en vers; 9° *Les deux Suisses*, ou *La jambe de bois*, opéra en 1 acte, musique de Gaveaux, 1792, in 8°. Cette pièce, qui est aujourd'hui connue et a été imprimée sous le titre de *l'Amour filial*, est tirée d'un conte de Gessner. Les cinq pièces ci-dessus ont été recueillies et réimprimées sous le titre de *Théâtre de Demoustier*, 1804, in-8°; 1809, 2 vol. in-18. Les deux premières de ces pièces font partie du *Théâtre du second ordre*; 10° *Le paria*, opéra-comique en 1 acte; 11° *La chaumière indienne*, opéra-comique en 1 acte. Ces 2 pièces sont restées manuscrites; elles doivent naissance à la *Chaumière indienne* de M. Bernardin de St-Pierre. 12° *Apelle et Campaspe*, grand opéra en 1 acte, musique d'Éler, an 6 (1798), in-8°; 13° *le Tolérant*, comédie en 5 actes et en vers, 1794, in-8°, pièce de circonstance; 14° *Les trois fils*, comédie en 5 actes et en vers, 1796, non imprimée. Demoustier a mis sur la scène ce trait célèbre de l'histoire du Japon, rapporté dans tous les recueils d'anecdotes. Ce fut à la première représentation de cette pièce que l'on demanda à l'auteur lui-même une clef forée; et cette anecdote a donné lieu à une pièce de théâtre, qui a été jouée et imprimée du vivant de Demoustier. 15° *Constance*, comédie en 2 actes, 1792, non imprimée; 16° *Agnès et Félix*, ou *Les deux espiègles*, opéra en 3 actes, musique de Devienne, 1795, non imprimée; 17° *Épicure*, opéra en 3 actes, musique de Méhul et de Chérubini, 1800, in-8°; 18° *Sophronime*, ou *La reconnaissance*, opéra en 1 acte, an 3 (1795), in-8°; 19° *Cours de morale et opuscules*, 1804, in-8°; 1809, 3 vol. in-18. On y trouve ses poésies fugitives, ses *Consolations*, des fragments de la *Galerie du 18e siècle*, etc. Les éditeurs ont été assez ses amis pour ne pas imprimer jusqu'à ses moindres bribes; ils ont laissé dans l'oubli *Caroline de Lichtfield*, comédie en 5 actes et en vers, qui n'avait été imprimée ni représentée, ainsi que deux opéras, intitulés l'un *Pâris*, l'autre *Macbeth*, etc.

— Demoustier (Pierre-Antoine), oncle de *Charles-Albert*, né à Lassigny le 1er août 1735, fut l'élève et l'ami des ingénieurs Regemorte, Chesy et Perronet. Après avoir achevé le pont de Ste-Maxence, il fut chargé de la construction du pont Louis XV. Ses différents services le firent nommer, en 1791, ingénieur en chef du département de la Seine. En cette qualité il devait avoir et il eut la direction de la construction du pont des Arts, de celui de l'île St-Louis, et de celui du Jardin des Plantes. Demoustier est mort en 1803. Pour le décintrement du pont de Ste-Maxence, il avait employé un procédé nouveau, qui l'a toujours été depuis avec succès ; il consiste à ruiner lentement avec le ciseau le pied des jambes de force, sur lesquelles porte tout le système des cintres, de manière que ce système descende insensiblement jusqu'à ce qu'il soit tout à fait détaché de la voûte. M. Lamande a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de P.-A. Demoustier*, an 11, in-8°. M—d. et A. B—t.

DEMPSTER (Guillaume), historien écossais, né dans le comté d'Angus en 1490, quitta son pays pour venir perfectionner ses études à Paris. L'université de cette ville et le parlement le choisirent pour examiner et réfuter les ouvrages de Raymond Lulle, qui avait formé le dessein hardi de renverser la philosophie d'Aristote; et, soit par l'effet de l'éloquence de son défenseur, soit par l'effet plus sûr de la crainte qu'inspiraient ses protecteurs, Aristote rentra bientôt dans toute son autorité. Après différents séjours à Padoue et en Écosse, Dempster revint passer ses dernières années à Paris, et y mourut en 1556. Il était très-savant, et regardé par quelques écrivains de son temps comme un des ornements du règne d'Alexandre III; ce qui n'empêche pas que ce ne fût un bien mauvais historien et un esprit bien crédule, comme on peut en juger par son *Histoire ecclésiastique d'Écosse*, ouvrage rempli de fables et de légendes absurdes. X—s.

DEMPSTER (Thomas), Ecossais, né en 1579, s'est fait une réputation plus par une conduite bizarre que par ses ouvrages. Né de famille noble et catholique, il quitta de bonne heure son pays pour cause de religion, étudia à Cambridge et passa de là en France, puis alla successivement à Louvain, à Rome, à Douai, à Tournai, et revint à Paris, où il se donna le titre de *baron de Muresk*. Il prétendait avoir abandonné, par attachement pour sa religion, un patrimoine considérable, et il fut obligé de remplir une chaire d'humanités au collége de Navarre. C'était un homme extrêmement studieux, mais en même temps doué d'une force de corps extraordinaire, violent, brave, et glorieux, comme la plupart de ses compatriotes, qu'on a nommés les *Gascons de l'Angleterre*. Il s'attirait sans cesse des querelles, et ne passait presque pas de jour sans mettre l'épée à la main. Le trait suivant, s'il est vrai, peut donner une idée de son caractère. Grangier, principal du collége de Beauvais à Paris, étant obligé de s'absenter pour un voyage, choisit Dempster pour le remplacer. A peine fut-il parti, qu'un des écoliers ayant eu l'imprudence d'appeler publiquement en duel un de ses condisciples, Dempster le fit fouetter en pleine classe, pour le punir d'une faute dont il avait si souvent lui-même donné l'exemple. Le jeune homme, résolu de se venger, amena au collége trois gardes du corps, de ses parents. Dempster, accoutumé à de pareilles visites, mit tout le collége sous les armes, fit couper les jarrets aux chevaux des trois militaires; et, après avoir réduit ceux-ci à demander quartier, les tint en prison pendant plusieurs jours. Mais un tel procédé lui ayant fait un grand nombre d'ennemis, et sa conduite ayant éveillé l'attention de la justice, il alla chercher un refuge en Angleterre, où il obtint le titre d'historiographe du roi, et épousa une très-belle femme, avec laquelle il fit ensuite différents voyages sur le continent; elle lui fut enlevée à Pise pendant qu'il donnait une leçon dans l'université. Il continua de professer les belles-lettres dans différentes universités, à Toulouse, à Nîmes, à Padoue, et à Bologne, où fut reçu membre de l'Académie *della Notte*, et où il mourut le 16 septembre 1625. C'était un érudit dans toute la force du mot. Doué d'une mémoire prodigieuse, « il ne savait pas, disait-il, ce que « c'est qu'oublier. » Laborieux comme on le représente, et consacrant chaque jour près de quatorze heures à la lecture, on conçoit qu'il devait avoir entassé un immense trésor de connaissances. Aussi quelques écrivains lui ont-ils donné le surnom de *Bibliothèque vivante*, mais c'était une bibliothèque sans ordre comme sans choix. On a de lui plusieurs ouvrages assez savants, écrits d'un style absolument dépourvu de goût et d'élégance; on y désirerait aussi quelquefois un peu plus de critique et même de bonne foi. Il a osé enfler sa *Liste des auteurs écossais* d'une foule de noms qu'il savait appartenir à l'Angleterre et à l'Irlanlande. « Il eût voulu, dit Baillet (*Jugements des sa-* « *vants*, t. 2, n° 161), que tous les savants fussent « Écossais. Il a forgé des titres de livres qui n'ont « jamais été mis au monde, pour relever la gloire « de sa patrie, et a commis diverses autres four- « beries qui l'ont décrié parmi les gens de lettres. » Les écrivains protestants l'ont jugé plus sévèrement encore. Le plus connu de ses ouvrages, et le plus souvent consulté, est son *Etruria regalis*, composée par ordre du grand-duc Cosme II de Médicis, longtemps conservée en manuscrit à Florence, et publiée par Th. Coke, Florence, 1723, 2 vol. in-fol., avec quantité de gravures de monuments antiques. On y trouve d'abord les fameuses *Tabulæ Eugubinæ*, inscriptions précieuses pour l'histoire des anciennes langues de l'Italie, et dont l'authenticité n'est pas contestée. On y voit aussi la description d'un grand nombre de ces vases peints, si recherchés actuellement, qui ont été désignés par erreur sous le nom de *Vases étrusques*, et qu'on s'accorde aujourd'hui à nommer *Vases grecs*. On

trouve à la suite de cet ouvrage de Dempster, les *Explicationes et conjecturæ* de Philippe Bonarota, qui y forment un supplément indispensable. On y doit joindre aussi le supplément que Passeri publia en 1767, sous le titre de *Paralipomena in libros de Etruria regali*, Lucques, in-fol. Quoique mêlée de fables, l'*Etruria regalis* est encore consultée journellement pour les antiquités étrusques, et tout ce qui concerne l'histoire de la Toscane. Parmi ses autres ouvrages nous citerons seulement : 1° *Antiquitatum romanarum corpus, post J. Rosinum suppletum et auctum*, Paris, 1613, in-fol., souvent réimprimé. 2° *Kalendarium romanum*, inséré dans le tome 8 des *Antiquités romaines* de Grævius. 3° *Apparatus ad historiam*, Bologne, 1622, in-4°. On trouve à la suite de ce livre qui donne par ordre de matières le dénombrement des Écossais illustres, en toutes sortes de genre, 1° un *Martyrologium scoticum*, ou *Menologium* de 679 saints; 2° une *Nomenclature* de 1603, écrivains écossais. Cet ouvrage excita plusieurs réclamation; ils y répondit, reconnut que quelques-uns de ses héros n'étaient pas écossais, soutint l'authenticité des autres, redonna plusieurs fois cette Nomenclature comme un extrait de son grand ouvrage *de Scriptoribus scotis*, qui parut enfin sous ce titre : 4° *Historia ecclesiastica gentis scotorum libri* 19, Bologne, 1627, in-4°. Les écrivains écossais, réduits au nombre de 1209, y sont rangés par ordre alphabétique. A la suite on trouve un abrégé de la vie de l'auteur et le détail de ses nombreux ouvrages, mais sans désignation des années et lieux d'impression. Dempster a donné des éditions de Claudien, la Flèche, 1607; de Stace; d'Elien; de Corippus, Paris, 1610, in-8°; de Benoît Accolti, *de Bello a christianis contra barbaros gesto*, Florence 1623, in-4°, le tout avec des commentaires ou des notes. Il a aussi publié le traité d'Aldrovande : *de Quadrupedibus bisulcis*, Bologne, 1621, in-fol. S—D.

DEMPSTER (George), savant et homme politique écossais, né en 1735, se fit recevoir à vingt ans avocat au barreau d'Edimbourg. Toutefois la plaidoirie fut la moindre de ses occupations. Il fit le voyage obligé sur le continent européen; et il figura parmi les membres de la Société d'élite (*Select Society*), qui, en 1761, entreprit de purger la langue anglaise des Écossais des idiotismes vicieux dont elle fourmille, et de détruire l'accent désagréable qui dépare leur prononciation. L'année suivante il se mit sur les rangs pour la chambre des communes. On sait qu'à cette époque encore, le nord de la Grande-Bretagne n'accordait de considération qu'à la richesse héréditaire. Dempster était fort riche, mais on se souvenait que son grand-père avait été petit marchand, et que son père avait quadruplé sa fortune par des spéculations sur les grains. Malgré sa naissance, il triompha de son noble concurrent et fut élu représentant pour les bourgs de Dundee, Forfar, St-André, Capar; mais ce triomphe lui coûta 250,000 francs. Du reste une fois nommé il sembla inamovible, et siégea sans interruption au parlement pendant 28 ans. Son rôle dans cette assemblée ne fut pas sans exciter quelque ressentiment, bien qu'il ne possédât ni cette diction brillante, animée, que l'on prend pour de l'éloquence, ni cet ascendant qui caractérise le grand homme politique. Mais il avait des notions justes sur le commerce, l'industrie et l'agriculture; il les aimait, il voulait sincèrement le bien : il soutint de toutes ses forces les mesures utiles, il s'opposa sans ménagement aux mauvaises. Bien que ministériel et du parti de Rockingham, il se prononça, en 1766, contre l'acte déclaratoire par lequel cet homme d'État, tout en rapportant l'impôt du timbre, accordait à la métropole sur les colonies une souveraineté complète. Toutefois, en reconnaissant aux colonies le droit de n'être assujéties qu'à la taxe consentie par elles, il ne leur reconnut pas celui de prendre les armes en cas que leurs droits fussent violés. Loyal patriote, Dempster, pendant la grande crise de la guerre américaine, montra beaucoup de zèle pour toutes les mesures propres à réparer les embarras financiers du gouvernement, et à mettre les recettes au niveau de la dépense, mesures au reste proposées par le gouvernement lui-même et par Chatam qui, depuis 1766, avait supplanté Rockingham. Deux points surtout attirèrent son attention : l'un était la liberté du commerce, qu'il aspirait à voir dégagé de toutes ces vaines entraves que le fisc et les préjugés lui imposent, et sous ce point de vue il obtint quelques améliorations; l'autre était l'extension des établissements de pêcheries que l'Écosse avait toujours souhaité voir mettre sur un très-grand pied, et qui, au moment appuyés des souscriptions et du patronage de Jacques II, étaient depuis tombés en décadence : la pêche était faite sous les yeux des Écossais par les Hollandais plus riches, plus actifs et plus hardis. Les efforts de Dempster pour mettre un terme à cet état de choses portèrent leurs fruits, et il fut formé une commission chargée de présenter un rapport sur ce sujet; enfin il en résulta divers actes protecteurs des pêcheries d'Écosse. L'organisation de la compagnie des Indes-Orientales fut aussi pour lui, en 1783, une occasion d'exercer sa verve aux dépens de ces marchands qui présentaient au monde un spectacle sans exemple dans l'histoire. Ainsi que tous les amis de Fox, alors à la tête du ministère de coalition, il trouvait déraisonnable que les sujets d'un roi d'Europe eussent des sujets, entretinssent des flottes, payassent des armées, régnassent dans le Bengale, le Bahar, l'Orissa et disposassent de la succession de Dehli. Il eût volontiers réduit ces maîtres des trônes de l'Inde à emballer le coton, à peser le gingembre, à aimer le nanking. Il ne faut pas demander s'il soutint de toutes ses forces le bill indien de Fox (ou plutôt de Burke, car c'est Burke qui le rédigea). On sait que ce bill finit par échouer après la lutte la plus vigoureuse des deux côtés. C'est au jeune Pitt que devait l'année sui-

vante appartenir l'honneur de donner à l'Inde un acte fondamental. Cette fois Dempster plus whig que jamais ne fut plus ministériel. Il s'attacha au char de Fox, et prit part à l'opposition systématique qui s'éleva contre tous les actes du ministre triomphant. C'est ainsi qu'en 1788, lors de la maladie mentale de George III, il fut un de ceux qui soutinrent que la régence appartenait de droit au prince héritier présomptif de la couronne, tandis que Pitt et les siens voulaient que, lorsque le monarque fait défaut, la souveraineté retourne à ceux dont elle émane, c'est-à-dire aux membres de l'une et l'autre chambre. Ce fut la dernière mesure importante à laquelle il prit part. Soit lassitude des débats politiques, soit raison d'argent, il renonça, au bout de vingt-huit ans, à la carrière parlementaire, céda ses suffrages au capitaine G. Murray, oncle du duc d'Athol, et partagea son temps entre Londres, St-André et ses belles propriétés de Dunichen. Ce qu'il fit pour l'amélioration non-seulement de ses terres, mais de tout le pays, décèle un philanthrope aussi zélé qu'éclairé. Il avait un vif désir de voir l'Ecosse septentrionale même tirer parti de ses ressources. En réponse aux exagérations de ceux qui trouvaient son sol impropre à la culture, il prouva qu'il était parfait pour les pommes de terre et les patates, que le chanvre y venait admirablement, qu'on pouvait y former d'excellentes prairies. Prêchant d'exemple, il établit un bel ordre dans ses fermes, ceignit d'enclos ses propriétés, introduisit avec mesure de nouvelles méthodes de desséchement. Il rendit ainsi l'atmosphère plus salubre, le sol plus productif et la superficie cultivable du terrain plus considérable. Du marais de Restencth, qu'il parvint à dessécher, il tira une quantité de marne, évaluée à 350,000 francs, qu'il répandit sur ses terres. Beaucoup d'Écossais à cette époque quittaient leur froide patrie pour le nord-ouest. Cette épidémie d'émigration était aux yeux de Dempster un vrai fléau. Il fit de son mieux pour l'arrêter. C'est dans cette vue qu'il essaya de réconcilier les habitants des Highlands avec leur sol. Nommé, depuis qu'il fut rendu à la vie privée, un des directeurs de la compagnie pour l'extension des pêcheries de la Grande-Bretagne, il y donna des soins spéciaux, et provoqua par son influence tout ce qui pouvait favoriser ses opérations. Il contribua par son exemple et ses discours à donner un tel élan au patriotisme écossais que les souscriptions aux actions pour la compagnie des pêcheries montèrent à plus de 4 millions. Le gouvernement danois, étendant des vues paternelles sur l'Islande, crut ne pouvoir mieux faire que d'imiter les établissements de pêcheries écossais. Il faut dire pourtant qu'en Écosse même ces établissements ne portèrent pas les fruits qu'on en attendait. Plusieurs années malheureuses, mais, plus que tout le reste, la guerre qui suivit bientôt l'explosion de la révolution française, y mirent des obstacles directs et qu'il fut impossible d'écarter; les actions, rapidement dépréciées, baissèrent. Dempster perdit beaucoup en cette occasion. Il souffrit encore plus dans une autre circonstance. Toujours attentif à mettre un frein aux émigrations écossaises, il acheta un emplacement nommé Skibo, dans le comté du Caithness, avec le dessein d'y offrir perpétuellement de l'ouvrage aux habitants. Sa spéculation échoua par les mêmes raisons que l'affaire des pêcheries. Dempster alors en revint exclusivement à l'agriculture. C'est dans cette occupation honorable qu'il passa la fin de ses jours. En 1818, année de sa mort, il enseignait à ses voisins à utiliser comme engrais d'énormes couches de coquillages analogues aux faluns de la Touraine. On doit à Dempster : 1° *Discours prononcé après sa nomination à la présidence de la compagnie des pêcheries de la Grande-Bretagne*, 1789. Ce morceau contient beaucoup de faits précieux. 2° *Notice sur les monts magnétiques de l'île de Cannay*. Cette île, qui fait partie de l'archipel des Hébrides, et qui a deux milles de circonférence, présente des colonnes basaltiques qui offrent de la ressemblance avec celles de Staffa. 3° Divers articles dans les *Transactions de la société royale d'Edimbourg*; 4° Diverses lettres dans l'*Agricultural Magazine*; 5° Quelques *Discours* lus à la chambre des communes. P—OT.

DEMYRY. *Voyez* DOMAIRY.

DENAISIUS (PIERRE), né à Strasbourg, le 1er mai 1560, d'une famille noble et nombreuse que les guerres de religion chassèrent de Lorraine, fut en 1583 reçu docteur en droit, et peu après conseiller de l'électeur palatin, qui l'envoya depuis en ambassade auprès du roi de Pologne, d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et de plusieurs autres souverains. En 1590, il fut nommé assesseur de la chambre impériale de Spire, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Heidelberg chez Louis Culmann, son gendre, le 20 septembre 1610. Denaisius possédait très-bien les langues latine, française, italienne et anglaise. Il a composé en allemand des vers très-élégants. Il aima et cultiva avec succès la musique. Quelqu'un lui demandant un jour « quelle était la chose dont l'homme ne « se rassasiait jamais? — C'est de l'argent, » répondit-il; et son frère s'étant vanté sur cela « d'avoir renoncé à des affaires très-avantageuses, » Denaisius répliqua : « C'est le travail que vous « avez fui, et non l'argent. » Il aimait beaucoup la solitude, et avait fait peindre dans son cabinet le prophète Élie dans son ermitage, avec des corbeaux, et avait mis pour inscription .

Alloquii satis est, cœtus fugisse profanos.

Denaisius ne voulut jamais se laisser peindre; il défendit qu'on lui fît une épitaphe; cependant on grava ces vers sur son tombeau :

Hoc cubat in tumulo Denaisius ille, viator,
Quo vix in terris justior alter erit.
Mentem adeo rebus servavit in omnibus æquam,
Distribuitque aliis jura bilance pari.
Contentus virtute sua fortuna in utraque
Pulchram egit vitam, pulchrum obitumque tulit.

Peu de temps avant sa mort, il se fit apporter tous ses manuscrits, parmi lesquels étaient des lettres, des consultations, etc., et brûla tout ce qu'il crut de son devoir de ne pas divulguer, telles que les pièces qui regardaient la chambre impériale, ou quelques procès de particuliers. On a de lui : 1° *Jus camerale, sive novissimi juris compendium*, Strasbourg, 1600, in-4°; Spire, 1604, in-8°; 1609, in-8°; Heidelberg, 1652, in-4°; 2° *Assertio jurisdictionis cameræ imperialis adversus senatum Spirensem*, Heidelberg, 1600, in-4°. C'est sans doute ce même ouvrage qui a été imprimé sous le titre de *Disputatio de jure meri imperii cameralium contra senatum Spirensem*, Heidelberg, 1601, in-4°; 3° *Dissertatio de idolo Hallensi*, etc., Heidelberg, 1605, in-4°, ouvrage composé contre le traité de Juste-Lipse, intitulé : *Diva virgo Hallensis*, Anvers, 1604, in-8°. La *Dissertatio* a été attribuée par quelques personnes à George-Michel Lingelsheim, qui lui-même, dans une lettre à Scaliger, reconnaît Denaisius pour auteur de l'ouvrage. On peut à ce sujet consulter Placcius, n°s 51 et 760, de ses *Anonymes*, et n° 804, des *Pseudonymes*. 4° Quelques opuscules théologiques, entre autres : *Jesuiter latein* (en allemand). 5° Quelques écrits relatifs à la politique et à d'autres matières, « mais auxquels « il ne mit pas son nom, dit Melchior Adam, et « qu'il serait difficile sans doute de reconnaître « aujourd'hui qu'ils n'ont plus aucune impor- « tance. » A. B—T.

DENATTES (François), né à Ligny en Barrois, le 25 janvier 1696, fit ses cours de philosophie et de théologie chez les jésuites de Dijon. Venu à Paris pour y perfectionner ses études dans la communauté de Ste-Barbe, Denattes changea bientôt sa manière de voir. A vingt-quatre ans il fut chargé de professer la théologie à Ste-Barbe. Exilé en 1730 pour avoir participé à l'appel des quatre évêques, au réappel de 1720, et à la cause de l'évêque de Senez, il vint à Auxerre. Il n'était encore que tonsuré ; Caylus, évêque d'Auxerre, voulut lui conférer le sacerdoce. Denattes, après beaucoup de résistance, consentit enfin à recevoir la prêtrise le 18 avril 1734. Dix ans après, il fut nommé à la cure de St-Pierre en Château à Auxerre. Après la mort de Caylus, il prit part au soulèvement du clergé appelant contre son successeur. Il mourut le 28 septembre 1765. On a de lui : *L'idée de la conversion du pécheur, traduite d'Opstraet*, 1732, 2 vol. in-12. Il avait entrepris un ouvrage *sur la confiance chrétienne*, qui devait être divisé en quatre parties, mais dont il ne fit que les deux premières. P—C—T.

DENEEFF (Jean-George), simple bourgeois de Louvain, se fit un nom en 1830, lorsque la révolution française de juillet trouva du retentissement en Belgique. L'influence de Deneeff sur la classe ouvrière, son activité, l'exaltation dont il était susceptible le firent choisir, pour diriger un mouvement par ceux qui travaillaient à renverser le gouvernement établi. Mal accueilli les premiers jours à l'hôtel de ville par les citoyens qui redoutaient le désordre, il s'y installa bientôt en maître. La populace lui décerna la dictature et le surnom de *Lafayette de Louvain* qu'on avait soufflé adroitement à ces hommes grossiers. Grâce à la mollesse des mesures prises par les généraux Trip et Cort-Heyligers, Louvain et les Campines ne tardèrent pas à être en pleine insurrection et la communication entre Bruxelles et Liége, foyer de l'opposition armée, resta libre. Deneeff se fit général, inspecteur aux revues, bourgmestre. Lorsque l'ordre revint, il garda ce dernier titre et y ajouta celui de colonel de la garde civique. Son administration fut marquée par un événement affreux. Le 28 octobre 1830, le lieutenant-colonel Gaillard, né à Liége, ancien officier français et qui commandait Louvain, lors du soulèvement, fut arrêté à Malines par des forcenés et conduit à Louvain avec une sauvegarde écrite de Deneeff, qui devait savoir qu'un chiffon de papier n'est pas une garantie contre la rage de la multitude. Gaillard, à peine arrivé aux portes de Louvain, fut saisi par des femmes échevelées et des bourreaux altérés de sang, qui le torturèrent pendant plusieurs heures avec une joie infernale. Ce souvenir et l'abandon insultant où le laissaient ses anciens amis furent pour Deneeff un tourment horrible. Sa générosité naturelle se révolta contre ce qu'il appelait une criante injustice, et de la mélancolie la plus profonde il alla jusqu'au suicide Le 6 avril 1833, il se noya, à l'âge de 60 ans. R—F—G.

DENESLE ( ), né à Meaux, au commencement du 18e siècle, est mort le 2 novembre 1767. Il a publié : 1° *Épître platonique à Thérèse*; 2° *l'Étourneau*, ou *les Aventures du Sansonnet de...* poëme héroïque, 1736, in-12, faible imitation de Ververt; 3° *le curieux puni*, poëme, 1737, in-12 ; 4° *la Présomption punie*, poëme, 1737, in-12; 5° *les adieux du poëte aux muses*; 1737, in-12 ; 6° *l'Aristippe moderne* ; 1738, in-12, imitation de la Bruyère ; 7° *Cerbère*, allégorie, 1743, in-8° ; 8° *Ode sur le mariage du dauphin*, 1745; 9° *les Préjugés du public*, 1747, 2 vol. in-12; 10° *les Préjugés des anciens et des nouveaux philosophes sur la nature de l'âme humaine*, 1765, 2 vol. in-12 ; 11° *les Préjugés du public sur l'honneur*, 1766, 2 vol. in-12; 12° *Examen du matérialisme*, 1754, 2 vol. in-12; 13° *Lettre sur le nouvel abrégé de l'histoire ecclésiastique de M. l'abbé Racine*, 1759, in-12; 14° *Réponse à la lettre d'un quaker, adressée sous le nom de Philippe Gramme, à l'auteur des Observations sur le nouvel abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1759, in-12; 15° *Analyse de l'esprit du jansénisme*, 1760, in-12. Les nombreux travaux de Denesle ne l'avaient pas conduit à la fortune ; mais du moins il fut estimé par sa conduite et par le courage avec lequel il soutint les épreuves de l'indigence. A. B—T.

DENEUX (Louis-Charles), accoucheur renommé, naquit le 25 août 1767, dans le département de la Somme, à Heilly, village qui déjà avait donné le

jour au célèbre accoucheur Baudelocque, proche parent de Deneux et son premier maître. Il fit ses études médicales à Paris sous le patronage affectueux de ce parent qui l'avait pris chez lui, après quoi il se fit recevoir (en 1790) maître en chirurgie à Amiens, siége dès lors d'une école de médecine. En 1792, il fut nommé, sur la présentation de tous les chirurgiens d'Amiens, chirurgien-major du 3e bataillon volontaire de la Somme, et peu après chirurgien en chef de la 24e demi-brigade d'infanterie. Mais il ne conserva pas longtemps cet emploi militaire, puisque dès l'an 3 de la République (en 1795), il vint se fixer à Amiens pour y exercer son art. Nommé chirurgien des hôpitaux de cette ville et chargé de professer l'anatomie, il resta là très-activement occupé jusqu'en 1810, c'est-à-dire jusqu'à la mort de son oncle Baudelocque auquel il essaya de succéder, résolution qui, de sa part, n'était pas sans courage. Deneux n'avait exercé d'abord qu'en vertu de sa maîtrise de chirurgien ; mais en 1804 il s'était fait recevoir docteur en médecine à la Faculté de médecine de Paris. Sa thèse inaugurale avait pour titre : *Essai sur les ruptures de la matrice pendant la grossesse et dans l'accouchement*. Succédant à Baudelocque dans une spécialité que ce mémorable praticien avait illustrée et agrandie, Deneux se crut obligé de faire des cours particuliers, soin fatigant dont il s'acquitta sans éclat mais avec utilité, depuis 1814 jusqu'en 1816. Dans le cours de cette dernière année, et peu de temps après le mariage du duc de Berri, il fut nommé accoucheur de la duchesse, titre envié qui, pour lui, ne fut pas une sinécure, puisque de 1816 à 1820 il dut assister la princesse jusqu'à quatre fois. Les faveurs plurent sur Deneux à partir de la naissance de mademoiselle de Berri (septembre 1819), les deux premiers enfants ayant peu vécu Louis XVIII le nomma, en 1819, chevalier de l'ordre de St-Michel ; on le créa l'année suivante chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Constantin des Deux-Siciles, et il fut nommé médecin adjoint de la maternité, maison d'accouchements gérée par l'administration des hôpitaux. Dès 1819 Deneux avait sollicité du ministère, sans doute à l'instigation de la cour qui appuyait ses prétentions, l'utile création d'une chaire de clinique d'accouchements. Mais cette place ne fut fondée et il n'en devint titulaire qu'en 1823, alors que l'abbé Frayssinous eut réinstitué l'école de médecine de Paris, fermée et dissoute aux premiers jours de novembre 1822 à l'occasion de quelques fâcheuses épigrammes du discours de rentrée prononcé par le baron Desgenettes, épigrammes dirigées contre l'abbé Nicole qui présidait à la solennité en qualité de recteur. Outre son irrécusable compétence dans l'espèce, personne n'a pu reprocher au docteur Deneux d'avoir occupé une chaire créée à son intention et à laquelle il ne pouvait être promu que par nomination ministérielle, le concours ne pouvant être rationnellement appliqué qu'à des fondations préexistantes. Deneux fut donc le seul des nouveaux professeurs qui ne prît la place d'aucun exclu, ce qui eût répugné à sa délicatesse. Les injustes accusations dont il fut l'objet en 1820, concernant l'identité du duc de Bordeaux, n'affectèrent en rien son excellente réputation de médecin intègre et véridique. Naturellement évincé de ses places en 1830, il quitta la France, et n'y revint qu'en 1833. Alors son illustre cliente, prisonnière à Blaye après trahison, eut de nouveau à requérir son ministère. Il se conduisit en cette conjoncture avec l'irréprochable probité que ses confrères lui ont constamment reconnue. La duchesse de Berri, malheureuse et humiliée, éprouva alors la fidélité de Deneux tout aussi expressément que si elle l'eût mandé aux Tuileries et entourée d'une cour éclatante et adulatrice. S'il dut beaucoup à sa parenté, à ses heureux prénoms et à la date de sa naissance, Deneux ne pouvait oublier qu'il avait dû essentiellement sa réputation à la duchesse de Berri, comme le docteur Bougon devait rapporter sa fortune éphémère à son dévouement pour le duc de Berri, dont il suça la plaie après le crime de Louvel. Quand la duchesse fut libérée, Deneux l'accompagna en Italie jusqu'au parfait rétablissement de sa santé. Un peu plus tard il revint à Paris, et siégea même à l'Académie de médecine dont Louis XVIII l'avait nommé dès 1820, dans l'ordonnance de première institution, en même temps que le baron Boyer et douze des plus grands maîtres. Deneux a publié quelques opuscules dont voici les principaux : 1° *Sur les hernies de l'ovaire*, Paris, 1813 ; 2° *Sur les propriétés de la matrice* : 1818 ; 3° *Observations sur la terminaison des grossesses extra-utérines, et sur les hémorrhagies utérines* : 1819 ; 4° *Sur la sortie du cordon ombilical pendant le travail de l'enfantement* : 1820 ; 5° *Recherches sur la cause de l'accouchement spontané après la mort*, 1823, et un certain nombre de rapports. Deneux s'était retiré sur la fin de sa vie à Nogent-le-Rotrou, où il s'était donné la compagnie philosophique d'une riche et excellente bibliothèque. Dans quelques rares apparitions qu'il fit à Paris depuis 1834 jusqu'au 28 octobre 1846, époque de sa mort, il portait en signe de deuil et de découragement une longue barbe orientale dont la bizarrerie le rendait méconnaissable. Isid. B.—n.

DENHAM (sir John), fils de sir John Denham, premier baron de l'échiquier en Irlande, nommé ensuite baron de l'échiquier en Angleterre, naquit à Dublin en 1615. Il fut élevé d'abord à Londres, puis à Oxford, où il fut regardé comme un jeune homme d'un esprit médiocre, distrait, sans émulation, et plus adonné au jeu qu'à l'étude. Il entra ensuite à Lincoln's-Inn, et parut s'appliquer assez sérieusement à l'étude des lois, mais sans renoncer à son goût pour le jeu. Ce goût lui attirait souvent de sévères réprimandes de la part de son père, qui aurait bien pu ignorer les gains, mais qu'il fallait nécessairement instruire des pertes ; en sorte que dans un moment de bonnes résolutions, Denham, pour prouver aux autres et se

prouver à lui-même qu'il était guéri, composa un *Essai sur le jeu,* c'est-à-dire contre le jeu, à peu près comme on fait des vers contre la maîtresse dont on voudrait se détacher. Après la mort de son père, arrivée en 1638, il perdit encore au jeu une bonne partie de ce qui lui avait été laissé. Ce fut, à ce qu'il paraît, la crise de la maladie, car dès lors on ne voit plus Denham occupé que d'affaires dont la poésie fut la moins sérieuse. Ce fut en 1641 qu'il se fit connaître par une tragédie, nommée *le Sophi,* qui, tout à fait oubliée aujourd'hui, obtint alors un tel succès, et lui valut tout à coup une telle réputation, que Waller disait : « Denham éclate comme la révolte d'Irlande, déjà « forte de 60,000 hommes que personne ne s'en « doutait encore. » Deux ans avant la mort de son père, en 1636, il avait traduit le second livre de l'Énéïde, mais ne l'avait pas encore publié. Les troubles commençant à éclater, il fut nommé gouverneur du château de Farnham pour le roi ; mais se sentant peu de talents militaires, il se démit de cet emploi. En attendant, il rejoignit le roi à Oxford, où il publia, en 1643, son poëme de *Cooper's hill* (*la Colline de Cooper*), le premier poëme descriptif qu'ait eu l'Angleterre, et l'un des plus estimés de Denham. En 1647, le roi étant déjà entre les mains de l'armée, la reine le chargea d'un message pour lui. Denham fut assez heureux pour parvenir à adoucir, on ne sait par quel moyen, la férocité de Hugh Peters, gardien de cet infortuné monarque, qui le laissa parvenir jusqu'à lui. Il s'établit ensuite à Londres, où il fut durant neuf mois l'agent de la correspondance secrète des deux époux, comme Cowley l'était en France ; mais l'écriture de Cowley, connue des parlementaires, ayant fait découvrir la correspondance, Denham eut le bonheur de s'échapper. En 1648, il fut employé, à ce qu'il paraît, à faire passer le duc d'York en France. Cependant lord Clarendon ne le nomme pas comme ayant eu part à cette entreprise. Il fut ensuite envoyé en Pologne, avec lord Croft, pour lever une contribution sur les Écossais voyageant en ce pays, ce qu'on appela les *décimes.* Ils rapportèrent de cette expédition 10,000 livres sterling. Denham en a fait le sujet d'une ballade. En 1652, il retourna en Angleterre, où ce qui lui restait de sa fortune avait été vendu, en sorte qu'il n'eut d'autre ressource pour subsister que la générosité du comte de Pembroke. A la restauration, il fut nommé inspecteur des bâtiments du roi, chevalier de l'ordre du Bain et membre de la société royale, nouvellement créée. Peu après cette époque, de violents chagrins résultant d'un second mariage, altérèrent pour quelque temps sa raison ; mais cette indisposition dura peu : il retrouva son talent, sa considération, et il ne resta de cette éclipse passagère qu'une épigramme de Butler. Denham mourut en mars 1668, et fut enterré à Westminster, près de Chaucer, de Spenser et de Cowley. Son dernier ouvrage est un morceau de poésie très-estimé sur la mort de ce dernier, auquel il survécut de très-peu. Denham est regardé comme un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner la poésie anglaise, à laquelle il donna cette régularité qu'un demi-siècle auparavant Malherbe introduisait dans la poésie française. Comme la plupart des hommes qui ont perfectionné leur art, il a servi lui-même de preuve aux progrès qu'il a fait faire à la poésie. Ses premiers ouvrages, entre autres sa traduction de Virgile, sont des poésies du temps ; les derniers sont les poésies de Denham. On retrouve dans cette traduction de Virgile tous les défauts de ses contemporains ; de continuels enjambements, des rimes entièrement défecteuses, d'autres insuffisantes ou plates, des constructions sans grâce, et tous les défauts d'une poésie nouvelle, où les bons poëtes, sans rivaux et n'ayant pas même formé encore de versificateurs, croient pouvoir profiter, pour se mettre à l'aise, de la singularité de leur talent. Ce fut là ce qu'il corrigea, ce qu'on ne retrouve plus ensuite ni chez lui, ni ailleurs. Denham introduisit de plus dans la poésie anglaise cette précision d'expression, cette plénitude de sens qui faisait le caractère particulier de son talent, et qui est sans doute la cause de l'estime particulière qu'il avait inspirée à Pope, plus propre qu'aucun autre à apprécier ce genre de mérite. Avec moins d'esprit peut-être et d'imagination que son contemporain Cowley, il a beaucoup plus de goût et de raison, et se fait lire aujourd'hui avec plus de plaisir, parce que l'esprit d'un temps n'est pas toujours celui d'un autre, mais il n'y a qu'une même raison pour tous les temps. Les essais de Denham, dans le genre gai, n'ont pas été heureux. Pope l'appelle *le majestueux Denham.* Son élévation n'est point de l'enthousiasme, mais de la force de sens et une disposition morale et philosophique qui se retrouve partout. Il n'a point composé d'ouvrage de longue haleine ; le plus considérable est : *Cooper's hill* ; les autres sont des pièces de poésie plus ou moins étendues, sur différents sujets, et adressées à différentes personnes : l'une des plus estimées est celle qu'il adressa à Fanshaw, sur sa traduction de Guarini, où, le comparant aux traducteurs de son temps, il lui dit : « Ils conservent les cendres de « leur auteur, toi sa flamme ; fidèle à son sens, « tu l'es encore plus à sa gloire. » Denham, le premier, paraît avoir compris les véritables principes de la traduction, mais il en a peu profité. Ses traductions ou imitations des anciens, sont ses plus faibles ouvrages. X—s.

DENHAM (Dixon), célèbre voyageur anglais, naquit à Londres le 1er janvier 1786. Ses parents, qui étaient de bons bourgeois, le placèrent d'abord chez le régisseur des propriétés rurales d'une famille riche, puis chez un procureur, afin qu'il s'y formât à la gestion des affaires ; mais le jeune Denham montrait peu d'aptitude pour cette carrière ; préférant celle des armes, il entra comme volontaire, en 1811, dans un corps destiné pour la Péninsule hispanique, et reçut son premier grade

dans un régiment portugais. A la paix, en 1814, il fut mis à la demi-solde ; l'année suivante il rentra en activité dans le 5e régiment, et fit la campagne des Pays-Bas. La paix ayant été conclue de nouveau, il fut encore mis à la demi-solde, et profita de son loisir pour visiter la France et l'Italie. Revenu dans sa patrie, il demanda et obtint d'être admis à l'école militaire de Farnham pour y acquérir les connaissances nécessaires à un officier ; il s'y distingua par son assiduité et ses progrès. Animé du désir de se signaler, les récits des voyages de Ritchie et de Lyon au Fezzan lui inspirèrent une forte envie de poursuivre leurs découvertes, et il proposa, en 1821, à lord Bathurst d'aller à Tombouctou à peu près par la même route que suivait Laing. Le ministre lui répondit qu'un autre plan avait déjà été adopté, et que le docteur Oudney et le lieutenant Clapperton venaient d'être désignés pour cette expédition ; alors il redoubla d'instance pour leur être associé, et cet honneur qu'il ambitionnait lui fut accordé. Ses compagnons étaient déjà partis de Londres ; il courut à Malte, où on lui dit que depuis un mois ils avaient cinglé vers Tripoli. Tous les objets dont il avait besoin lui furent fournis par les magasins du gouvernement, et il se fit accompagner de Guillaume Hillman, habile charpentier. Le 18 novembre, il fit voile pour Tripoli où il débarqua trois jours après ; ses deux compagnons l'y attendaient. Le 8 avril 1822, leur troupe fit son entrée dans Mourzouk, où ils furent reçus avec les plus grands honneurs ; mais le sultan, qui les accueillit avec beaucoup d'affabilité, et qui connaissait le motif de leur venue, les contraria singulièrement en leur annonçant qu'il n'était nullement question d'envoyer bientôt une expédition dans le sud, qu'une armée ne pouvait se mettre en marche avant le printemps, à cause du temps qu'exigeaient les préparatifs du voyage, dans un pays où tout devait être transporté à dos de chameau ; enfin que pour gagner le Bornou il était indispensable de marcher avec une escorte de 200 hommes armés. Mais heureusement, Boukhaloum, riche marchand et personnage considérable du Fezzan, prit interêt à nos voyageurs, et leur assura que le sultan avait les moyens de les envoyer au Bornou, s'il le voulait, et que lui-même se chargeait de conduire la caravane, si le pacha de Tripoli le permettait. Il ne tarda pas à partir pour cette ville avec beaucoup de marchandises et d'esclaves. Le sultan quitta sa capitale peu de jours après. « Dans cette position, « dit Denham, nous n'avions d'autre parti à prendre que d'aviser à des moyens certains de pouvoir nous mettre en marche au printemps « suivant. Le sultan avait emporté tout ce qui « nous était nécessaire ; il était impossible de « se procurer un seul chameau ; tout l'argent « du pays avait été enlevé pour Tripoli. C'était donc de cette ville que nous devions attendre tout ce qu'il nous fallait. En conséquence il « fut décidé que je me hâterais de m'y rendre « pour représenter au pacha qu'il devait nous donner autre chose que des promesses en échange « de nos guinées. » Denham sortit de Mourzouk le 20 mai avec un nègre, son domestique, et deux Arabes ; le 12 juin il revit Tripoli ; le lendemain il représenta au pacha, dans les termes les plus énergiques, le tort causé à lui et à ses compagnons par le retard apporté à leur départ pour le Bornou, et le pria d'en fixer l'époque précise ; il ajouta que, s'il ne recevait pas une réponse favorable, il irait en Angleterre expliquer les motifs de leur inaction forcée. Le pacha essaya de se disculper, et attribua tous les inconvénients dont les Anglais se plaignaient à la volonté de Dieu, qui les avait fait arriver pendant une maladie du sultan du Fezzan. Denham, loin de se payer de ces défaites, s'embarqua pour Marseille ; il y était encore en quarantaine, quand une lettre du pacha lui parvint ; elle lui apprenait que Boukhaloum était nommé pour commander l'escorte qui devait conduire les Anglais au Bornou. Denham se remit aussitôt en mer ; en sept jours il aborda les côtes de Barbarie ; Boukhaloum et une partie de l'escorte étaient déjà à l'entrée du désert ; le 30 octobre, tous rentraient dans Mourzouk. Notre voyageur y trouva ses deux compagnons et Hilman malades ; ceux-ci, persuadés que le changement de climat leur rendrait la santé, devancèrent Denham, qui ne quitta Mourzouk que le 29 novembre avec Boukhaloum et plusieurs marchands de Mesurata, de Tripoli, de Sockna et de Mourzouk, empressés de profiter de la protection de l'escorte. Le 17 février 1823, la caravane arriva dans les murs de Kouka, résidence du cheikh du Bornou. Le récit du voyage à travers le désert, et de la réception faite par ce chef à nos voyageurs, a été donné dans l'article Clapperton. Après une excursion de peu de durée à Birnie, à l'ouest, et au lac Tchad à l'est, Denham se joignit à une expédition composée de Bornouens, de Mandarans, et des Arabes de Boukhaloum. Il dit au cheikh qui lui adressait des représentations sur son empressement à courir les hasards des combats, puisque cette troupe n'avait d'autre but que d'enlever de Félatahs infidèles pour en faire des esclaves et les vendre : « Je ne dois pas négliger « une seule occasion de voir le pays. » L'armée partit le 15 mars, marcha au sud, et atteignit les montagnes et Mora, capitale du Mandara. A mesure qu'elle avançait elle trouvait le pays plus haut et plus montagneux. De malheureux herdies ou infidèles, qui n'avaient pas de moyens de se défendre, ou étaient hors d'état de prendre la fuite, furent égorgés sans pitié ou jetés dans les flammes. Enfin les Bornouens et leurs alliés attaquèrent Mosfeia, ville dans une situation très-forte et protégée par des marais, des palissades, des fossés. Les Arabes fondirent sur l'ennemi avec une grande bravoure, mais furent mal secondés par les Bornouens et les Mandarans ; aidés de leurs armes à feu, ils emportèrent la palissade et repoussèrent les Félatahs sur les hauteurs. Ceux-ci firent pleuvoir une grêle de flèches empoisonnées sur les

assaillants; de toutes parts on voyait les femmes qui en fournissaient de nouvelles aux guerriers et qui finirent par faire rouler de grosses masses de rochers sur les Arabes. Les Félatahs, remarquant le petit nombre de ceux qui les poursuivaient, attaquèrent à leur tour; les Arabes reculèrent, la cavalerie des Félatahs accourut. Si un groupe d'Arabes guidés par Boukhaloum et un autre chef n'eût pas tenu tête et forcé l'ennemi à s'arrêter, tous eussent probablement péri. Beaucoup furent tués. Le cheval de Denham fut blessé au cou; lui-même eut le visage effleuré par une flèche. Dès que la défaite des Arabes fut évidente, leurs alliés se hâtèrent de fuir; bientôt la déroute devint générale. Denham, forcé de mettre pied à terre, ne dut son salut qu'à son pistolet; il put monter sur un autre cheval; mais, au bout de quelques certaines de pas, l'animal, effrayé, s'abat, le renverse et s'échappe : notre voyageur reste à pied et désarmé. Il est entouré par les Félatahs, en un clin d'œil dépouillé de tous ses vêtements, et percé de plusieurs coups de lance; les Félatahs se disputent ce qu'ils lui ont enlevé, il réussit à se relever, et se jette dans un bois voisin. Poursuivi, il saisit les branches d'un arbre, et se laisse tomber dans un torrent; il gagne la rive opposée, et il est sauvé. Apercevant à travers les arbres trois cavaliers, il reconnaît Boukhaloum et d'autres Arabes; il les appelle à grands cris, ils ne l'entendent pas; au milieu de la confusion, du bruit, des gémissements des mourants, les Félatahs étaient à leurs trousses, tenus en respect seulement par les armes à feu du chef. Un Bornouen, chargé par le cheikh de veiller sur Denham, le reconnaît de loin, avance à cheval vers lui, le fait monter en croupe; ils rejoignent au galop, et au milieu des décharges continuelles de flèches, l'arrière-garde de leur troupe. Boukhaloum fit revêtir d'un burnous arabe Denham, qui était totalement nu, et souffrait horriblement de la chaleur. Ce chef lui eut à peine rendu cet important service qu'il mourut d'une blessure au pied. Un torrent qu'on rencontra permit aux fugitifs d'apaiser leur soif dévorante. Denham recouvra son premier cheval et sa selle; l'animal était trop maltraité pour qu'il pût s'en servir; on lui en donna un autre; ses pistolets étaient perdus. « Ainsi, s'écrie-t-il, se termina notre malheureuse « expédition. Comme elle n'avait d'autres motifs « que l'injustice et l'oppression, qui pourrait re- « gretter qu'elle n'ait pas réussi? » Le 4 mai il fut de retour à Augornou, ville voisine de Konka; il reçut du cheikh du linge, laissé par ses compatriotes à leur départ pour le Haussa, un habillement à la mode du pays, et un cheval. Il avait perdu bien d'autres choses dans cette expédition malencontreuse; il se consola en réfléchissant aux observations intéressantes qu'elle lui avait fourni l'occasion de faire. Grâce au régime sévère qu'il avait été contraint de suivre, ses blessures et ses meurtrissures se guérirent promptement, et il put songer à des excursions moins périlleuses. Au mois de mai, il accompagna le cheikh dans une expédition à l'ouest, dans le Monga, pays dont les habitants firent leur soumission. En décembre, Oudney et Clapperton partirent pour le Haussa; quelques jours après, Denham eut le plaisir de voir arriver à Kouka un de ses compatriotes, Toole, jeune officier qui avait parcouru en trois mois et demi la distance entre cette ville et Tripoli. Il avait l'air robuste. Il apportait diverses choses utiles; la position de Denham devenait plus agréable, il pouvait compter sur l'aide d'un compagnon. Il profita donc d'une occasion favorable pour aller avec lui visiter le Loggoun, contrée baignée par le Chary, et dont les habitants sont industrieux; ils emploient dans leurs affaires un signe représentatif des valeurs; ce signe est en fer, son prix varie, ce qui donne lieu à un agiotage. Denham remontait le fleuve assez haut, quand il fut obligé de rebrousser chemin, à cause d'une incursion des Begharmiens. Toole tomba malade et il mourut à Angala, ville située sur le Gambalaroun, près de son embouchure dans le lac Tchad; il n'avait que 22 ans. Malgré sa forte constitution, il ne put résister aux fatigues du voyage dans un pays humide et très-chaud. Le 2 mars 1824 Denham était de retour à Kouka; il rejoignit bientôt le cheikh, qui marchait contre ses ennemis; ceux-ci furent défaits. Au commencement de mai, Tyrhwit, envoyé d'Angleterre pour résider dans le Bornou, était auprès de Denham; il offrit des présents de son gouvernement au cheikh pour lui témoigner combien la Grande-Bretagne était reconnaissante de l'accueil bienveillant qu'il avait fait aux Anglais, et ramena au cheikh ses enfants longtemps retenus à Mourzouk par les machinations du dernier sultan du Fezzan. Les deux Anglais se joignirent à une expédition qui devait faire le tour du lac en se dirigeant d'abord à l'est; elle dura près d'un mois, mais ne s'avança que jusqu'à Tangalia, lieu situé par 13° 20' de latitude sur la rive orientale du Tchad. Une défaite essuyée par les troupes du cheikh les força de se retirer. Le 17 juillet, Denham, de retour, à Kouka y trouva Clapperton revenu du Soudan avec une petite caravane : « Il était tellement changé, dit Denham, « que je ne le reconnus que quand je l'entendis « m'appeler par mon nom. Notre entrevue fut bien « triste; il avait enterré son compagnon, j'avais « fermé les yeux du mien, beaucoup plus jeune « et plus robuste que moi. M. Clapperton, « malgré sa faiblesse extrême, parlait de re- « tourner au Soudan après la saison des pluies. » Denham de son côté projetait de compléter le voyage autour du Tchad, en passant par le nord et se rapprochant le plus qu'il lui serait possible du point où il s'était arrêté dans le sud. Le moment du départ approchait, le cheikh consentit à ce que Tyrwhit restât auprès de lui comme consul, et promit de protéger les marchands anglais qui viendraient dans son pays. « Il faut que ce « soient de petits marchands, ajouta-t-il, autre- « ment leurs profits ne seraient pas assez considé-

« rables pour leurs frais. » Il exprima ensuite le désir d'écrire au roi de la Grande-Bretagne et promit de faire tout ce qu'il pourrait pour être utile à Denham, qu'il pria instamment de revenir « Maintenant très-connu, lui dit-il, tu peux aller sans crainte « dans tout le Bornou; même les habitants des « frontières te connaissent tous. Cela ne s'est pas « effectué à la hâte ; tu as été près de dix-huit mois « avec nous. Tu te souviens du temps où tu ne pou- « vais pas aller à une petite distance sans inconvé- « nient pour toi. Alors je ne croyais pas que jamais « tu pusses être aussi librement ici que tu y es. « C'est au temps et à toi-même que tu en as l'o- « bligation, et non pas à moi. J'aurais inutilement « donné des ordres pour qu'on te respectât, tu as « par la conduite confiante et franche gagné la « bienveillance de ce peuple, et cependant tu es « chrétien! » Le cheikh envoya aux Anglais un chameau, un cheval et des outres à eau pour leur voyage dans le désert, enfin d'autres objets pour eux et pour leur roi; le 16 août il leur donna une audience de congé, et ils s'acheminèrent vers Tripoli, avec une caravane du Soudan. Denham suivit par le nord les rives du Tchad jusqu'à Mahal, village sous le quinzième degré de longitude à l'est de Greenwich et les 14° 28' de latitude Le 14 septembre tout le monde fut réuni à Woudié sur la rive occidentale du lac. On revint à Tripoli par la même route qu'on avait tenue en allant au Bornou; Denham pense qu'elle est plus difficile et plus fatigante au nord qu'au sud. Un nouveau sultan commandait à Mourzouk; il fut très-obligeant pour les Anglais, qui revinrent à Tripoli le 26 janvier 1825. Le pacha les félicita sur leur retour; ils s'embarquèrent vers le milieu de février pour Livourne, et le 1er juin ils abordèrent en Angleterre, où ils avaient expédié, par mer, leur bagage ainsi que les curiosités rapportées d'Afrique, et confiées aux soins du charpentier Hillman, le seul de leurs compagnons qui n'eût pas succombé à l'intempérie du climat de cette partie du monde. Denham fut élevé au grade de major, et s'occupa de la rédaction de son voyage. Le succès qu'il avait obtenu dans cette entreprise si longue et si périlleuse, l'énergie et la résolution qu'il avait déployées dans les occasions difficiles, la douceur et la modération que, dans toutes les circonstances, il avait su allier au courage et à la persévérance, lui méritèrent l'estime générale. Son extérieur agréable, son air affable, le firent rechercher et accueillir dans toutes les sociétés, et il soutint par ses manières engageantes, et par sa conversation, aisée et enrichie d'observations instructives, la réputation que ses travaux lui avaient acquise. On jugea que peu d'hommes étaient aussi capables que lui de diriger des entreprises qui exigeaient de l'habileté et de la constance. Nommé lieutenant-colonel et surintendant ou directeur général de l'établissement des Africains affranchis, qui avait été fondé à Sierra-Léone et comprenait la côte occidentale d'Afrique, il s'embarqua, le 8 décembre 1826, à Plymouth. En vingt-huit jours, il fut rendu à sa destination, où la nouvelle de sa nomination avait causé une satisfaction générale. Il prit des mesures pour que les roitelets des cantons voisins vinssent commercer au chef-lieu du gouvernement, favorisa les échanges de bons procédés entre eux et les Africains, et établit une caisse d'épargnes parmi les habitants de Free-Town. Il avait jugé d'abord que les pluies de Sierra-Léone ne pouvaient se comparer à celles du Bornou; mais, plus tard, il pensa que les fièvres produites par la saison pluvieuse sur la côte causaient une faiblesse excessive, et que les femmes en souffraient plus que les hommes. En décembre 1827, il s'embarqua sur la corvette *la Sibylle*, pour faire une tournée d'inspection à Fernando Po : il rencontra dans cette excursion Lander qui revenait du Haussa, et annonça le premier en Angleterre la mort de Clapperton, son ancien compagnon. Ayant débarqué à Accra sur la Côte d'Or, il estima que le climat de ce comptoir valait mieux que celui de Free-Town. Il revint bien portant dans cette colonie, et il en fut nommé vice-gouverneur. Le 31 mai 1828, la fièvre du pays l'attaqua; le 2 juin il semblait moins malade; le 7 il manifesta le désir de retourner en Angleterre, mais il était trop tard : il mourut dans la matinée du 9. On a de lui : *Narrative of travels and discoveries*, etc. (*Relation de voyages et de découvertes, faites dans l'Afrique septentrionale et centrale, dans les années* 1822, 1823 *et* 1824, *par le major Denham, le capitaine Clapperton et le feu docteur Oudney, et s'étendant à travers le grand désert jusqu'au dixième degré de latitude nord, et de Kouka en Bornou à Sackatou, capitale de l'empire des Félatahs; avec un Appendix*), Londres, 1823, in-4°, avec cartes et planches. Le titre de la traduction française par l'auteur de cet article et M. de La Renaudière a été abrégé (*voy.* CLAPPERTON). Ce livre a été presque entièrement rédigé par Denham; Clapperton n'y a coopéré que pour ce qui concerne son voyage à Sackatou, et les notes laissées par Oudney se trouvaient dans un état d'imperfection tel qu'il ne fut possible d'en extraire que quelques remarques éparses. Malgré les descriptions de l'Afrique données par les Arabes, la géographie de la portion septentrionale de cette partie du monde, c'est-à-dire jusqu'au 5e degré de latitude nord, était mal connue; la sagacité et les recherches de Delisle, de d'Anville, de Rennel, quoique ce dernier eût mis à profit les découvertes de Mungo Park, de Horneman de Brow, avaient échoué contre l'insuffisance et le vague des renseignements fournis par les auteurs musulmans. La relation des deux officiers anglais a rectifié les idées erronnées. Il suffit de citer pour exemple ce qui concerne la position de Bornou : on le croyait situé par le 19e de latitude nord et 22e de longitude est de Greenwich; tandis qu'il l'est par 13° de latitude et 18 de longitude. L'existence et la position véritable du lac Tchad furent constatées et déterminées. Ce fut Denham qui explora les bords de cette grande nappe

d'eau; malheureusement les circonstances s'opposèrent à ce qu'il en fit entièrement le tour. Il reste ainsi, le long de ses rives orientales, une étendue d'une soixantaine de lieues qui appelle encore le zèle et les travaux d'un voyageur futur. D'ailleurs Denham rapporte toutes les traditions des indigènes sur ce lac dont l'issue est encore couverte d'un voile épais. On sait seulement que son eau est douce; et l'on a vu que les hippopotames et les crocodiles y vivent. On sait aussi qu'il ne reçoit aucune rivière venant du nord au delà du quinzième méridien oriental de Greenwich, et que de Tripoli au Yeou le premier de ses affluents de l'ouest, on ne rencontre aucun cours d'eau qui ressemble à une rivière. La caravane, quand elle ne marche pas dans le désert, passe le long de coteaux rocailleux, escarpés et plus ou moins élevés; à leur pied s'ouvrent des vallées où il y a soit des puits, soit des sources. Denham raconte d'une manière attachante les événements de son long et pénible voyage; ses récits inspirent le plus vif intérêt; il peint avec des couleurs vraies le pays et ses habitants. On pourrait désirer plus d'ordre dans sa narration; mais elle annonce un homme judicieux et indulgent. « Si, dit-il, on trouve que « j'ai parlé trop favorablement des Africains, au « milieu desquels nous nous trouvions jetés, je ré« pondrai simplement que je les ai dépeints tels « que je les ai vus; hospitaliers, bienveillants, « honnêtes et généreux; jusqu'au dernier moment « de ma vie, je me souviendrai d'eux avec affec« tion. Oui, il y a dans l'Afrique centrale beaucoup « d'enfants grossiers de la nature, qui se distin« guent par des principes et des sentiments qui fe« raient honneur au chrétien le plus civilisé. » Les dessins exécutés avec une délicatesse infinie sont dus pour la plupart au crayon de Denham qui, avec une modestie singulière, annonce qu'il s'est fait aider par sir Robert Ker Porter connu par ses voyages en Orient. Les plans et les cartes partielles sont également de Denham; la grande carte a été dressé d'après les observations des deux voyageurs. L'appendix contient, entre autres pièces remarquables, une description du Takroux ou Soudan par Bello, sultan des Fellatahs; des renseignements officiels sur la mort de Tyrwhit, décédé à Kouka le 22 ou 23 octobre 1824; enfin diverses dépêches de princes africains. Le volume est terminé par la description raisonnée des objets d'histoire naturelle que les voyageurs rapportèrent dans leur patrie. La botanique est traitée par M. Robert Brown, la minéralogie par M. A. Kœnig. Le supplément offre des observations de météorologie et des vocabulaires du Bornou, du Bégharmé, du Mandara et de Tombouctou. Feu Klaproth, notre collaborateur, a employé ces matériaux pour composer un *Essai de la langue du Bornou*, qu'il a placé à la suite de la traduction française. E—s.

DENINA (Charles-Jean-Marie) naquit à Revel en Piémont, en 1731. Après avoir fait ses études à Saluces, il était, à l'âge de quinze ans, sur le point d'entrer chez les Grands-Augustins à Céva, lorsqu'un de ses oncles le nomma à un bénéfice. Il prit l'habit ecclésiastique, resta deux ans à Saluces, où il apprit un peu de théologie; ce fut là qu'il apprit aussi le français d'un officier suisse. En 1748, il obtint une bourse pour aller étudier à l'université de Turin, dans le collége des provinces; il prit quelque temps après les ordres, et fut, en 1753, créé professeur d'humanités à Pignerol. Il essuya de la part des jésuites quelques désagréments à l'occasion d'une comédie de collége, dans laquelle il faisait dire à l'un des personnages, que les écoles publiques étaient aussi bien sous la direction d'un magistrat et de prêtres séculiers, qu'elles l'avaient été sous les moines ou clercs réguliers. L'affaire eut de telles suites, que Denina, obligé de quitter Pignerol et les écoles royales, fut renvoyé dans les écoles d'un ordre inférieur. En 1756, il alla prendre le bonnet de docteur en théologie aux écoles palatines de Milan, et fit paraître à cette occasion un écrit théologique, qui est le premier ouvrage qu'il ait fait imprimer. Denina prétend quelque part que le succès que cet opuscule obtint à Rome suscita la jalousie de quelques théologiens de l'université de Turin, qui, vingt ans plus tard, saisirent l'occasion d'en punir l'auteur. Cependant il rentra dans les écoles royales, fut nommé professeur extraordinaire d'humanités et de rhétorique au collége supérieur de Turin, et six mois après, proposé professeur ordinaire à Chambéry; mais il refusa cette dernière place, resta à Turin, et se livra aux travaux littéraires Parmi les ouvrages qu'il entreprit, mais qu'il n'exécuta pas, était l'*Histoire littéraire du Piémont*. Il fit plusieurs courses dans l'Italie, et publia quelques écrits. Son *Discours sur les vicissitudes de la littérature*, imprimé pour la première fois en 1760, lui attira une correction de la part de Voltaire. Le philosophe de Ferney, mécontent de la manière dont il avait été traité par Denina, lui lança un trait amer dans l'*Homme aux quarante écus*, qu'il donna en 1767 (chapitre dernier). Denina a survécu 46 ans à cette vengeance littéraire; il était resté seul de tous les auteurs sur qui Voltaire en a exercé de pareilles. La publication du 1er volume des *Révolutions d'Italie*, en 1769, valut à Denina la chaire de rhétorique au collége supérieur de Turin. Un an après, au moment où parut le 2e volume, il obtint la chaire d'éloquence italienne et de langue grecque à l'université; le 3e volume, qui vit le jour en 1771, fut mieux accueilli que les précédents, mais augmenta le nombre des ennemis de l'auteur. Dans un voyage qu'il fit en 1777, à Florence, il donna à Cambiagi, libraire de cette ville, un manuscrit sur l'emploi des hommes (*dell' impiego delle persone*), à la charge de le faire passer à la censure tant ecclésiastique que politique. Une loi défendait aux Piémontais de rien faire imprimer dans les pays étrangers, sans la permission des censeurs de Turin. Le livre de Denina ne fut imprimé qu'avec la censure de Toscane; quoique l'auteur n'y eût

pas mis son nom, il fut puni de son infraction aux lois de son pays ; on supprima son livre ; il fut obligé d'en payer les frais. Exilé d'abord à Verceil il reçut ensuite l'ordre de se retirer dans sa patrie, et enfin on lui nomma un successeur. L'abbé Costa d'Arignan, ami de Denina, et devenu archevêque de Turin, prit sa défense, lui fit obtenir le rétablissement d'une partie de ses pensions, et la permission de revenir à Turin. Denina s'occupa comme par le passé de divers travaux littéraires. M. de Chambrier, envoyé de Prusse à Turin, instruit qu'il se proposait de faire un ouvrage sur les révolutions de l'Allemagne, en écrivit à MM. de Herzberg et Luchesini. Frédéric II fit dire à Denina qu'il trouverait à sa cour tous les moyens et toute la liberté qu'il pourrait souhaiter pour travailler. Denina se rendit à Berlin en 1782. Avant son départ, le roi de Sardaigne lui conféra le titre de son bibliothécaire honoraire. Arrivé à Berlin, Frédéric II le nomma membre de son Académie ; mais il n'entra jamais dans la faveur de ce grand roi. Il fit imprimer quelques Mémoires dans le *Recueil de l'Académie de Berlin*, et publia sans beaucoup de succès plusieurs ouvrages ; il voyagea dans quelques parties de l'Allemagne. Il se trouvait à Mayence en 1804, lors du passage de l'empereur Napoléon, et au mois d'octobre de la même année, sur la recommandation de M. Salmatoris, il fut nommé bibliothécaire de ce souverain ; il vint alors se fixer à Paris, où il est mort le 5 décembre 1813. Les ouvrages de Denina sont : 1° *De studio theologiæ et norma fidei*, 1758, in-8° ; 2° *Discorso sopra le vicende della letteratura*, 1660, in-12, réimprimé à Glascow en 1763, avec des additions de l'auteur, puis sous le titre de *Vicende della letteratura*, Berlin, 1785, 2 vol. in-8° ; Venise, 1787 ; Turin, 1792, 3 vol. in-12 ; un 4e volume a paru à Turin en 1811, sous le titre de *Saggio istorico critico sopra le ultime vicende della letteratura*. On trouve à la suite des 3e et 4e volumes, différents opuscules de Denina (1). C'est sur l'édition de Glascow qu'a été faite la traduction du P. de Livoy, 1767, in-12 (*voy.* Livoy) ; et c'est sur celle de Berlin et sous les yeux de l'auteur, que Castilhon donna la sienne. (*voy.* Castilhon). 3° *Lettera di N. Daniel Caro* (anagramme de *Carlo Denimà*) *sopra il dovere de' ministri evangelici di predicare colle istruzioni, e coll' essempio l'osservanza delle leggi civili e specialmente in riguardo agl' imposti*, Lucques, 1761 in-8° ; 4° *Saggio sopra la letteratura italiana, con alconi altri opuscoli*, Lucques, 1762. C'est un supplément à la première édition du n° 2 ci-dessus. 5° *delle Rivoluzioni d'Italia libri ventiquattro*, 1769-71, 3 vol. in-4°, traduit en français par Jardin, 1770 et années suivantes, 8 vol. in-12 : c'est le plus important des ouvrages de l'auteur. Les premières éditions de ses *Vicende* n'étant considérées, par beaucoup de personnes, que comme des essais qu'il a retouchés, on regarde l'*Histoire des Révolutions d'Italie* comme le premier ouvrage que l'auteur ait publié en italien. Il eut beaucoup de succès, et procura à Denina autant de détracteurs que d'admirateurs ; on alla jusqu'à dire qu'il n'en était pas l'auteur, et que c'était le travail d'un savant prélat italien. Denina répondit à ces reproches, en avouant qu'il avait soumis cet ouvrage à l'abbé Costa d'Arignan, son ami (depuis cardinal), qui y avait fait beaucoup de corrections. Il n'a pourtant pas entièrement détruit l'opinion de ses détracteurs ; ils prétendent, et des hommes habiles dans la langue italienne reconnaissent qu'il existe une différence prodigieuse entre le style *delle Rivoluzioni d'Italia* et celui des autres ouvrages de Denina. 6° *Delle Lodi* (et non *Codi*, comme dit M. Eresch) *di Carlo Emmanuele III re di Sardegna*, 1771, in-4° et in-8° ; 7° *Panegirico primo alla maestà di Vittorio Amedeo III*, Turin, 1773, in-4° et in-8°, avec des notes ; 8° *Panegirico secondo alla maestà di Vittorio Amedeo III*, 1775, in-4° et in-8°, avec des notes. Il fit en 1777 un troisième panégyrique du même roi. *Bibliopea o l'arte di compor libri*, Turin, 1776, in-8°. Un 2e volume, contenant une bibliothèque choisie des auteurs et traducteurs italiens devait compléter l'ouvrage, mais n'a pas paru. 10° *Dell' impiego delle persone*, Florence, 1777. L'édition entière fut apportée à Turin et supprimée, à la réserve de deux exemplaires, que le bibliothécaire Berta mit dans la bibliothèque secrète des manuscrits. Dans le 6e chapitre du 22e livre des *Révolutions d'Italie*, Denina avait fait quelques réflexions sur la multiplicité des ordres religieux ; il était revenu sur ce sujet dans les deux derniers chapitres du 24e livre. Des théologiens s'offensèrent de ces passages ; il fut question de supprimer ce livre, ou du moins le 3e volume. On fit circuler à Turin des censures manuscrites ; Denina en ayant eu connaissance, développa ses idées dans l'*Impiego*, et proposa d'employer les moines et les prêtres à des ouvrages d'utilité temporelle, lorsqu'ils n'en avaient point d'essentiels à leur état. L'impression du livre, faite à Florence pendant un voyage de l'auteur dans le midi de l'Italie, fut traitée comme un délit, et fut la cause de beaucoup de vexations qu'il essuya. L'ouvrage a été réimprimé à Turin, 1803, 2 vol. petit in-8°. 11° *Istoria politica e letteraria della Grecia*, Turin, 1781-82, 4 vol. in-4°, réimprimé à Venise en 1783 ; 12° *Elogio storico di Mercurino di Gattinara*, Turin, 1782, in-8° ; 13° *Elogio del cardinal Guala Bichieri*, 1782, in-8° ; 14° *Discours au roi de Prusse sur les progrès des arts*, 1784, in-12, à l'occasion de la nouvelle édition des *Révolutions de la littérature*. 15° *Viaggio germanico, primo quaderno delle lettere Brandeburgensi*, Berlin, 1785, in-8°. Il a paru un second cahier de *Lettere Brandeburgensi*. 16° *La Sibylla teutonica*, Berlin, 1786, esquisse en vers de l'histoire germanique, réimprimé dans le 4e volume des *Vicende*. 17° *Réponse à la question* : Que

(1) Parmi les opuscules imprimés dans le 3e volume, on remarque 1° *de l'influence de la littérature française sur l'allemande* ; 2° *sur l'état présent des sciences et des arts en Italie* ; 3° *Discours de réception à l'Académie de Berlin.*

doit-on à l'Espagne? Berlin, 1786, Madrid, 1787, traduit en espagnol à Cadix. L'abbé Cavanilles (*voy.* Cavanilles et Masson de Morvilliers) n'avait, dans ses *Observations*, pris la défense que des Espagnols ses contemporains; c'est de leurs ancêtres que Denina entreprend l'apologie. Cet opuscule curieux est réimprimé en français, à la suite de l'édition des *Vicende* faite à Turin en 1792. 18° *Lettres critiques*, pour servir de supplément à l'ouvrage précédent, 1786, in-8°. 19° *Apologie de Frédéric II, sur la préférence que ce roi parut donner à la littérature française*, Dessau, 1787 in-8°; 20° *Discours sur les progrès de la littérature dans le nord de l'Allemagne*, Berlin, 1788; 21° *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II*, 1788, in-8°; 22° *La Prusse littéraire sous Frédéric II, ou Histoire abrégée de la plupart des auteurs, des académiciens et des artistes qui sont nés ou qui ont vécu dans les États prussiens depuis 1740 jusqu'à 1786, par ordre alphabétique*, Berlin, 1790-91, 3 vol. in-8°. L'auteur annonce avoir fait son ouvrage à l'imitation du *Catalogue de la plupart des écrivains français* que Voltaire a donné avec son *Siècle de Louis XIV*. *La Prusse littéraire* est en effet la suite de la *Vie de Frédéric*, et complète le tableau du règne de ce prince; mais beaucoup d'articles sont de secs extraits des biographes, d'autres ne sont que de vagues indications. On chercherait vainement dans la *Prusse littéraire* la concision, la mesure, le tact et le piquant qui caractérisent le catalogue composé par Voltaire. La plupart des jugements portés par Denina sont ceux qu'il avait lus dans les auteurs accrédités ou entendus dans les conversations. 23° *Guide littéraire*, 1790-91, 3 cahiers in-8°; 24° *la Russiade*, 1799, in-8°, 1810, in-8°, traduit en français sous le titre de *Pierre le Grand*, par M. André, 1809, in-8°. Les premiers chants ont été traduits par M. Sérieys. Denina lui-même a publié contre cette traduction une brochure anonyme sous ce titre : *Notice d'un ouvrage intitulé, dans la traduction*, Pierre le Grand, ou *Charles Denina, bibliothécaire de Sa Majesté l'empereur et roi, à M. Ginguené, membre de l'Institut*, in-8°. 25° *Histoire du Piémont et des autres États du roi de Sardaigne*, traduit en allemand par M. Frédéric Strass, d'après le manuscrit italien de Denina, Berlin, Lagarde, 1800-1805, 3 vol. in-8°, qui viennent jusqu'à la reprise de Turin, sous le règne de Victor Amédée II, en 1706. En tête de l'ouvrage est une description géographique des États du roi de Sardaigne, tels qu'ils étaient en 1792; à la fin du 2e volume, on trouve un *Aperçu de l'état des sciences et des savants qui ont illustré la Savoie sous le règne de Charles-Emmanuel* (1580-1630). 26° *Revoluzioni della Germania*, Florence, 1804, 8 vol. in-8°; 27° *la Clef des Langues*, ou *Observations sur l'origine et la formation des principales langues qu'on parle et qu'on écrit en Europe*, Berlin, 1805, 3 vol. in-8°. Des dissertations que l'auteur avait lues à l'Académie de Berlin, et qui étaient imprimées dans les *Mémoires de cette société*, 1783-86, ont été refondues dans la *Clef des Langues*. 28° *Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie et des Alpes qui l'entourent*, Paris, 1805, in-8°; 29° *Essais sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes, des Sardes et des Corses*, 1807, in-8°; 30° *Discorso istorico sopra l'origine della gerarchia e de' concordati fra la podestà ecclesiastica e la secolare*, 1808 in-8°. Le cardinal Fesch avait d'abord accepté la dédicace de cet ouvrage, mais il se rétracta quelque temps après la mise en vente, et l'ouvrage fut supprimé. Les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, n° 49, contiennent un long et sévère article sur le *Discorso istorico*. 31° *Istoria della Italia occidentale*, 1809, 6 vol. in-8°; 32° *Lettre sur l'Histoire littéraire d'Italie* (de M. Ginguené) dans le *Mercure* du 15 juin 1811. t. 47, p. 513. Cette Lettre, traduite en italien, a été réimprimée dans le 4e volume des *Vicende*. C'est par une singulière erreur qu'à la tête de la réimpression de cette Lettre on donne à Denina le titre de l'*un des commandants de la Légion d'honneur*. M. Baldelli, de Florence, le lui a aussi donné dans sa Lettre italienne du 14 janvier 1813, imprimée dans le volume 16 du journal intitulé *Collezione d'opuscoli scientifici*. Denina n'était pas même simple légionnaire; mais, en qualité de chanoine de Varsovie, il portait à sa boutonnière un petit ruban violet, que, dans les dernières années de sa vie, il changea, de sa propre autorité, contre un d'une teinte plus rouge. 33° Quelques ouvrages et opuscules, soit manuscrits, soit imprimés, dont on trouve la liste à la fin de la seconde édition de l'*Impiego delle persone*. L'abbé Denina s'est consacré un long et curieux article dans sa *Prusse littéraire*, t. 1, p. 259-470. M. Barbier a fait imprimer dans le *Magazin encyclopédique* du mois de janvier 1814, une *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de Denina. Delle rivoluzioni d'Italia libri venticinque con aggiunte e correzion inedite dell' autore*. Milan, 1820, 3 vol. in-18. A. B—T

DENIS (St.), élu pape en 259, après le martyre de St. Xiste, ou Sixte II, auquel il succédait. La persécution, sous l'empereur Valérien, retarda l'ordination du pontife. Il fut célèbre pour sa haute vertu et pour la pureté de sa doctrine. C'est le témoignage que lui rendent St. Denys d'Alexandrie, St. Athanase et St. Basile. Il racheta les chrétiens prisonniers en Cappadoce, lors de la prise de Césarée par les Barbares, qui ravageaient les provinces de l'empire. Il assembla à Rome un concile, où St. Denys d'Alexandrie se justifia d'une erreur dont on l'accusait, et qui ne provenait que d'une fausse interprétation que l'on donnait à un passage de son écrit contre les Sabelliens. St. Denis mourut le 26 décembre 269, sous le consulat de l'empereur Claude et de Paterne, après plus de dix ans de pontificat. L'Église l'honore au nombre des saints confesseurs. D—s.

DENIS I, roi de Portugal, fils d'Alphonse III et

de Béatrix de Guzman, naquit à Lisbonne le 9 octobre 1261. Son père ne négligea rien pour son éducation, et fit venir de France des maîtres qui lui inspirèrent le goût des sciences et des lettres. Monté sur le trône à l'âge de dix-huit ans, il associa d'abord sa mère au gouvernement; mais il se brouilla bientôt avec elle. Alphonse, frère du jeune roi, prétendait que le trône devait lui appartenir, parce que Denis était né après la mort de la comtesse Mathilde, première femme répudiée par son père; mais Denis avait été légitimé par le pape, sur la demande des états de Portugal. Craignant qu'Alphonse ne s'unît avec les Castillans, et ne fomentât des troubles dans le royaume, il lui retira les places fortes qui lui avaient été données en apanage, et le força de recevoir en échange des villes ouvertes. Béatrix, qui protégeait Alphonse, se retira à Séville. Le roi de Castille, son père, entreprit en vain de la réconcilier avec Denis. Ce dernier épousa, en 1282, Élisabeth d'Aragon, que l'Église a canonisée (*voy.* Élisabeth). Lors de l'avénement de Denis, les disputes avec le clergé, qui avaient fait excommunier son père, n'étaient point encore terminées; et quoiqu'il eût promis de satisfaire aux prétentions des prélats, il croyait devoir maintenir les droits de la couronne contre leurs usurpations. Cette conduite indépendante le fit excommunier lui-même; mais en 1283, il sanctionna par un édit, les immunités du clergé, et fut absous par les évêques. Il signa avec eux plusieurs concordats. La cour de Rome, si formidable aux souverains dans le 13e siècle, exigea que Denis en garantit l'exécution par des serments. Cependant, ce prince s'apercevant que les Portugais s'appauvrissaient de jour en jour par les acquisitions immenses du clergé, publia, en 1291, un édit qui n'a jamais été rapporté, et qui défendait à tous ses sujets de vendre des biens immeubles au clergé séculier et régulier. Les édits qu'il rendit pour régler la juridiction des évêques, amenèrent enfin un arrangement qui fut confirmé par une bulle de Nicolas IV. Ainsi la tranquillité fut entièrement rétablie. Alors Denis songea à corriger les abus qui s'étaient introduits dans l'administration de la justice. On lui doit des ordonnances criminelles, et des dispositions sur la procédure qui sont encore en vigueur. Il restreignit la puissance des seigneurs, qui, dans leurs domaines, se conduisaient en souverains. Le résultat de règlements si sages, et des chartes qu'il donna aux anciennes villes de son royaume, et à celles qu'il avait fondées, fut l'augmentation de la population, de l'industrie et de l'agriculture qu'il favorisa de tout son pouvoir. Denis unissait à une extrême vigilance la plus grande fermeté. Il révoqua les donations faites pendant sa minorité, ce qui fit rentrer dans son trésor de grandes sommes, dont il se servit pour récompenser avec magnificence, ceux qui servaient l'État, et pour enrichir les ordres militaires qui étaient alors l'appui des monarchies. Tant de sages décisions le firent appeler *Père de la patrie, Roi libéral,* et *Roi laboureur.* Il traita aussi les affaires politiques avec une grande sagacité. Les prétentions des infants, connus sous le nom de *Lara,* au trône de Castille, l'engagèrent dans différentes guerres glorieuses pour lui, utiles au Portugal, tantôt avec la Castille, tantôt avec l'Aragon. En 1295, il se déclara contre la Castille pour soutenir les droits de don Juan de Lara, contre le roi Ferdinand, successeur de don Sanche. Des négociations entamées à propos lui firent abandonner Lara, ce qui raffermit Ferdinand sur le trône; mais ce prince ayant négligé d'exécuter le traité, Denis se ligua avec le roi d'Aragon, qui protégeait les droits d'Alphonse de la Cerda. Déjà il s'était emparé de Ciudad-Rodrigo, de Salamanque, et il investissait Valladolid, lorsque la défection des partisans de la Cerda rompit toutes ses mesures, et le força de rentrer dans ses États : mais ce ne fut qu'après avoir soumis toutes les villes de Riba-Coa, qui depuis sont demeurées au Portugal. Un traité de paix fut bientôt conclu. Constance, fille de Denis, épousa Ferdinand de Castille; et Béatrix, sœur de Ferdinand, fut mariée à l'infant don Alphonse, héritier du Portugal. Depuis cette époque, Denis secourut toujours son gendre dans les guerres qu'il eut à soutenir. Il devint médiateur (1304) entre le roi d'Aragon, l'infant de la Cerda et le roi de Castille. Les trois rois signèrent à Tarragone une ligue offensive et défensive. La vieillesse de Denis aurait été tranquille si l'ambition et l'avarice de son fils Alphonse n'eussent excité plusieurs guerres civiles. Non content d'un riche apanage et de plusieurs places fortes, ce fils ingrat s'arma contre son père. Jaloux du crédit d'Alphonse Sanche, son frère naturel, que Denis avait fait grand maître de sa maison, il lui tendit toutes sortes de piéges pour lui ôter la vie; bientôt même il osa demander que son père lui abandonnât l'administration de son royaume. Il leva des troupes, prit plusieurs villes, et tout eût été bouleversé, si la reine Élisabeth ne se fût rendue médiatrice entre un fils dénaturé et un père toujours prêt à pardonner. Après la bataille de Santarem, où le sort des armes se déclara pour le roi, Alphonse vaincu ne changea rien à ses prétentions; il insista toujours sur l'éloignement de son frère, qui, préférant l'intérêt public au sien même, se réfugia dans la Castille. Ce sacrifice réconcilia le prince avec son père, et la révolte fut comprimée par la punition de ceux qui en étaient les principaux instruments. Denis ayant fait emprisonner quelques ecclésiastiques, pour avoir pris part aux troubles qui agitaient le royaume, encourut une seconde fois les censures de l'Église, tant était grand alors l'excès où l'on prétendait porter les immunités du clergé! Ces divisions remplirent d'amertume les dix dernières années du règne de Denis. Il mourut à Santarem, le 6 janvier 1325, après un règne de 46 ans, et fut enterré dans le monastère d'Odivelas, qu'il avait fait bâtir à une lieue de Lisbonne. Son règne fut célèbre par sa magnificence; le bonheur qui accompagna longtemps ses entreprises, donna lieu à ce proverbe : *El rey*

dom Denis fez quanto quiz. Législateur et restaurateur de sa monarchie, il bâtit, peupla, fortifia Villaréal, et plus de quarante places et châteaux. Il fit planter, près de Lisbonne, la forêt de Leiria, qui, deux siècles après, fournit de beaux bois de construction et permit à la nation portugaise de s'élever, par sa marine, au rang des premières puissances. Il mérita le titre de *Protecteur des lettres,* en fondant l'université de Lisbonne, la première qui ait été établie dans les Espagnes. Mais dans cet établissement même, Denis montra toute sa politique. En 1287, plusieurs abbés séculiers et réguliers, assemblés dans la ville de Montemoro-Novo, où la cour se trouvait alors, rédigèrent, avec le consentement du roi, une adresse au pape, pour qu'il permît l'institution d'une université à Lisbonne, et ils s'engageaient à fournir aux frais de cet établissement sur leurs revenus ecclésiastiques. Denis, en louant leur zèle, s'empara de cette affaire. Nicolas IV, par une bulle du 13 août 1290, confirma la nouvelle université. Sachant que la décrétale du pape Honoré, qui avait établi la faculté de théologie dans l'université de Paris, favorisait l'influence des papes en France, Denis refusa d'établir une semblable faculté dans l'université de Lisbonne, et elle n'y fut introduite que longtemps après sa mort. Cette université fut transférée, par son fondateur, à Coïmbre, l'an 1308, afin de faire cesser les troubles que les écoliers, fiers de leurs priviléges, ne cessaient d'exciter dans la capitale. Denis développa un grand caractère et beaucoup de fermeté dans l'affaire de la destruction des templiers, tout en consentant à l'enquête ordonnée par Clément V, contre les chevaliers du Temple en Portugal. L'évêque de Lisbonne et les autres prélats du royaume n'ayant point trouvé lieu à accusation contre eux, Denis se concerta avec les cours de Castille et d'Aragon; et les templiers espagnols et portugais virent leur innocence proclamée dans le concile tenu à Salamanque, l'an 1310. Denis écrivit au pape en leur faveur. Les trois ambassadeurs de Portugal, de Castille et d'Aragon déclarèrent au pontife romain que leurs maîtres ne consentiraient point à ce que les biens du Temple fussent dévolus à l'ordre de St-Jean, ainsi qu'une bulle l'ordonnait. Denis, sans dépouiller les templiers, et sans se dessaisir de la disposition de leurs biens, se hâta d'instituer l'ordre militaire de Christ, et lui annexa les biens du Temple, avec la disposition de 500 commanderies pour ceux qui se distingueraient dans la guerre contre les infidèles. Il accorda la grande maîtrise à un seigneur de sa cour, conféra une riche commanderie au maître du Temple, et admit dans le nouvel ordre tous les chevaliers, en leur conservant le même rang. Ainsi l'ordre des templiers continua d'exister en Portugal, sous le nom de l'ordre de *Christ.* Leurs statuts n'éprouvèrent que peu d'altération, et tout fut confirmé par une bulle du pape Jean XXII. L'ordre de *Christ* n'est donc que l'ordre des templiers réformé et conservé jusqu'à nos jours, sous un autre nom. C'est ce que démontre M. Correa de Serra dans les *Archives littéraires* (t. 7, p. 273). Voyez aussi les *Memorias è noticias da celebre ordem dos Templarios para a historia da admiravel ordem de N. S. J. Christo,* par Alexandre Ferreira, Lisbonne, 1735, et le savant ouvrage dans lequel M. Raynouard a vengé la mémoire des templiers. Denis obtint encore du pape la séparation de l'ordre de St-Jacques, qui dépendait de celui de Castille, et voulut ainsi rendre son royaume indépendant de toute influence étrangère. Il défendit l'usage de la langue latine dans les actes publics, afin de répandre et de perfectionner la langue portugaise. Plusieurs ouvrages furent traduits dans la même intention en portugais, entre autres la *Chronique d'Almansor, premier roi de Cordoue,* par Rasis. Denis ne se contenta point de protéger les lettres, il fut lui-même un des premiers poëtes de sa nation. On a conservé, en manuscrit, deux *Cancioneros,* dont l'un contient des vers à la louange de la Vierge, et l'autre des vers sur des sujets profanes. Argote de Molina assure que Denis introduisit dans la Castille le goût de la poésie portugaise, et que les Castillans composèrent des vers dans cette langue jusqu'au règne de leur Henri III. Denis ne se borna point à rendre son royaume florissant par les lettres, l'agriculture et le commerce, il organisa une marine puissante, en appelant à son service les Génois, qui étaient les plus habiles marins dans le 12e siècle. Il amassa de grandes richesses par une administration bien entendue, et fut cependant le prince de son temps le plus libéral et le plus magnifique. Il se fit une loi de n'employer à son usage rien qui n'eût été fabriqué dans son royaume. L'histoire lui reproche d'avoir trop aimé les femmes. Il eut six enfants naturels qui devinrent la tige de plusieurs grandes familles. La *Chronique* du règne de Denis a été écrite par Roderic de Pina, Lisbonne, 1729, in-fol. (*voy.* aussi la *Monarquia Lusitana* de Brandam, partie 5 et 6). V—ve.

DENIS DE GÊNES (le Père), capucin, né en 1636, mort en 1695, fut le premier bibliographe de son ordre. Il employait à des travaux littéraires tous les loisirs que lui laissait l'observance de ses vœux, et il traduisit en italien plusieurs livres ascétiques du P. Ives de Paris; mais son principal ouvrage est sa *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci capuccinorum,* Gênes, 1680, in-4°; ibid., 1691, in-fol., édition revue et augmentée de plus de 200 articles; idem, Venise, 1747, in-fol., édition très-augmentée par les soins du P. Bernard de Bologne. Les auteurs y sont rangés par ordre alphabétique de leur nom de religion; leur nom de famille n'y est presque jamais indiqué, et on y donne très-peu de détails biographiques. Les titres de livres y sont ordinairement traduits en latin et très-souvent tronqués, et on n'y indique pas toujours si les ouvrages dont on parle ont été imprimés. Malgré ces défauts et quelques omissions (car il y manque des écrivains de mérite, tels que les PP Louis Filicaia de Florence, Thomas de Pa-

ris, etc.), cet ouvrage est indispensable pour compléter la bibliographie des ordres monastiques. On y voit que, malgré la pauvreté qu'il pratiquait rigoureusement, et l'espèce d'abjection à laquelle il s'était dévoué, l'ordre des capucins a fourni jusqu'en 1745, 1082 écrivains. Dans ce nombre on compte 154 historiens, 112 biographes, 18 voyageurs ou géographes, 17 philologues, auteurs de grammaires ou vocabulaires de diverses langues, 37 physiciens ou mathématiciens, 59 versificateurs qui se sont exercés sur des sujets de dévotion, presque tous en latin. Tout le reste de cette bibliothèque se compose d'ouvrage ascétiques et théologiques, de sermons, controverses, etc. C. M. P.

DENIS DE LA NATIVITÉ, carme déchaussé, dont le nom séculier était *Pierre Berthelot,* naquit à Honfleur en 1600. Dès l'âge de quatorze ans, il fit plusieurs voyages en Angleterre, en Espagne et à Terre-Neuve. En 1619 il s'embarqua sur l'escadre du général Beaulieu, pour aller aux Indes (*voy.* Beaulieu), et durant la traversée, il étudia les mathématiques et tout ce qui tenait à l'art nautique, dans lequel il devint très-habile. Le vaisseau qu'il montait ayant été brûlé par les Hollandais à Jacatra, il obtint la permission de servir, comme premier pilote, sur un autre navire. Après avoir navigué pendant trois ans dans les parages des Moluques, il perdit la plupart de ses compagnons, et passa au service des Portugais. Accueilli avec distinction à Goa, il fut nommé, en 1629, premier pilote d'une flotte considérable, destinée à aller secourir Malacca contre le roi d'Achem, qui assiégeait cette ville. Berthelot ne se signala pas moins par sa bravoure que par son habileté, ce qui lui valut des récompenses honorables, et la charge de pilote et de cosmographe royal. Il avait donné de nouvelles preuves de zèle, lorsqu'il contracta une étroite amitié avec le P. Philippe de la Ste. Trinité, carme déchaussé, qui le détermina à entrer dans son ordre; ce qui aigrit singulièrement le vice-roi. Le P. Philippe parvint cependant à l'apaiser, en lui faisant entendre que Berthelot, qui avait pris le nom de P. *Denis*, pourrait, malgré son changement d'état, continuer à servir sur les vaisseaux du roi, lorsque les circonstances l'exigeraient. L'occasion s'en présenta, quand il n'était encore que novice. Le P. Denis mena au combat, qui dura trois jours, la flotte portugaise contre celle des Hollandais, postée depuis longtemps devant Goa. Dès qu'il eut ramené les vaisseaux dans le port, il rentra dans sa retraite. Le vice-roi résolut, en 1638, d'envoyer une ambassade au nouveau roi d'Achem. L'ambassadeur obtint, avec peine, pour pilote de sa flotte le P. Denis, qui venait d'être ordonné prêtre. Après une traversée pénible, l'ambassadeur, arrivé le 25 octobre à la vue d'Achem, descendit à terre. Il y fut aussitôt assailli par les habitants et fait prisonnier, ainsi que ceux qui l'accompagnaient. Le P. Denis, après un mois de captivité, fut mis à mort comme tous ses compagnons d'infortune. Il avait, dans tous ses voyages, relevé les côtes des pays qu'il visitait; il corrigea par ce moyen les cartes marines, et en dressa de nouvelles, qui sont estimées à cause de leur exactitude. E—s.

DENIS (Nicolas), né à Tours, fut gouverneur, lieutenant général pour le roi, et propriétaire d'une partie de l'Acadie et du Canada. Ayant obtenu la concession de la contrée qui s'étend depuis le cap Canceaux jusqu'à Gaspé, il partit pour l'Amérique, en 1632. Les propriétés étaient si peu assurées dans ce pays lointain, que Denis, qui avait fait des établissements importants dans ce qui lui appartenait, eut à soutenir une guerre en règle contre ses propres compatriotes. Ces divisions lui causèrent le plus grand tort; un incendie acheva de le ruiner. « Depuis cet accident, dit Charlevoix, il n'a plus « été en état d'entreprendre rien de considérable; « et ce fut un grand malheur pour cette partie de « la Nouvelle-France, qui n'a jamais eu un com- « mandant plus capable et plus appliqué. » Denis de retour en France, après un séjour de quarante ans dans l'Amérique, durant lequel il avait visité une grande partie des possessions françaises, publia le résultat de ses observations sous ce titre : *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle de ce pays,* Paris, 1672, 2 vol. in-12. On voit dans ce livre, dédié au roi, que Denis connaissait parfaitement le pays où il commandait, et les vrais moyens d'en tirer un parti avantageux pour la France. Il dit que les bois de construction que l'on peut s'y procurer, et la pêche de la morue, valent des trésors. Le premier il a décrit avec détail les procédés de cette pêche; et, comme il était marin, il ne laisse rien à désirer sur ce sujet. Il entretient peu le lecteur de ses aventures personnelles, et lui offre diverses particularités sur les sauvages, n'oubliant rien de ce qui peut donner une idée exacte du pays qu'il avait si longtemps habité. E—s.

DENIS (Jean-Baptiste), fils d'un pompier de Paris, alla étudier la médecine à l'université de Montpellier, où il reçut le doctorat. De retour à Paris, il y professa la philosophie et les mathématiques, et obtint l'emploi de conseiller-médecin ordinaire de Louis XIV. En 1673, il fut appelé en Angleterre par le roi Charles II, dont il aurait pu devenir archiâtre. Mais il préféra revenir en France. Il avait commencé, en 1669, à tenir chez lui des conférences publiques qui avaient pour principal objet la physique, les mathématiques et la médecine. Le résultat de ces conférences, qui se prolongèrent pendant huit années, fut publié sous ce titre : *Recueil des mémoires et conférences sur les arts et les sciences présenté à M. le Dauphin,* Paris, 1672, in-4°, fig. (1). On trouve dans ce recueil des extraits fort bien rédigés de plusieurs ouvrages, selon la méthode du *Journal des savants,* dont il est la suite Denis se montra zélé partisan de la

(1) Ce volume contient 12 mémoires et 7 conférences, renfermant le précis de ce qui s'était dit dans ces assemblées. Il y en eut ensuite 5 pour l'année 1673 et 2 pour 1674. Elles ont été réimprimées dans le 3e volume du *Journal des Savants*, de l'édition d'Amsterdam, in-12.

transfusion du sang. Il fut même vraisemblablement le premier qui osa tenter sur l'homme cette opération dangereuse. Elle réussit au gré de ses vœux, s'il faut ajouter foi aux lettres qu'il a insérées dans le *Journal des savants*, et à celles qu'il a publiées isolément : 1° *Lettre à M. de Montmor touchant une nouvelle manière de guérir plusieurs maladies par la transfusion du sang*, Paris, 1667, in-4°; 2° *Lettre touchant une folie invétérée qui a été guérie depuis peu par la transfusion du sang*, Paris, 1668, in-4°. Le docteur Lamy assure, au contraire, que ce malade périt victime de l'opération, et il ajoute que ce ne fut pas le seul. Denis était ami du merveilleux : ses assertions ne portent pas toujours l'empreinte de la vérité, et souvent il professe une doctrine erronée. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire le titre de l'opuscule suivant : *Relation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle, entre autres propriétés, a celles de suivre le mouvement de la lune, de s'enflammer comme l'esprit de vin, de guérir diverses maladies, et de prolonger la vie jusqu'à cent cinquante ans; avec l'explication des propriétés de l'eau de cette fontaine*, Paris, 1687, in-4°. Denis mourut subitement à Paris, le 3 octobre 1704. C.

DENIS (Michel), savant bibliographe et poëte allemand, naquit en 1729 à Scharding en Bavière (1). A l'âge de dix-huit ans il entra dans l'ordre des jésuites, espérant, comme il le raconte lui-même, qu'il y pourrait plutôt que dans un autre état, se livrer sans aucune distraction à son amour pour l'étude. Après avoir enseigné à Grætz, à Clagenfurth, et dans quelques autres villes, il se chargea, en 1759, de l'inspection des études dans l'école militaire de Marie-Thérèse. En 1773, il fut nommé chef de la bibliothèque de Garelli, et en 1791, premier conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ce n'était point assez pour lui de veiller avec soin à la garde des trésors littéraires qui lui étaient confiés, il chercha surtout à les faire connaître et à montrer aux jeunes gens et aux savants, la marche qu'ils devaient tenir pour se les rendre utiles. C'est dans cette vue qu'il publia sa *Bibliothèque de Garelli*. Dans la préface il donne des notices sur la vie du savant fondateur de cette riche collection (*voy.* Garelli); il divise ensuite son ouvrage en quatre parties, dans lesquelles il parle des éditions du 15e siècle, des livres imprimés de 1500 à 1560, des livres rares, imprimés depuis l'an 1500, et enfin de ceux qui, sans être rares, ont un grand prix dans la librairie. Denis publia ensuite son *Histoire de l'imprimerie de Vienne*. Après avoir parlé des artistes qui avaient introduit l'art typographique dans cette ville, il donne des notices savantes sur 832 ouvrages, qui étaient sortis de leurs presses depuis l'an 1482 jusqu'en 1560. Selon lui, les deux premiers ouvrages imprimés à Vienne, sont : 1° *Tractatus distinctionum Joannis Meyer*, 1482; 2° *Hieronymi Balbi utriusque juris doctoris opusculum epigrammaton*, 1494, par Jean Winterburg. Il fit paraître un supplément aux *Annales typographiques* de Maittaire, en commençant par le *Psautier*, imprimé en 1459, par Fust et Schoiffer; il donne dans cet ouvrage des notices bibliographiques sur 6,311 imprimés, qui appartiennent aux premiers temps de l'art typographique. Ces traités sur l'origine de l'imprimerie furent suivis du *Catalogue des manuscrits théologiques qui se trouvent dans la bibliothèque impériale à Vienne, en latin ou dans les autres langues usitées en Occident*. Ce savant répertoire fait suite au grand ouvrage de Lambecius. Le premier manuscrit dont parle Denis, est une Bible latine, transcrite par ordre de Radon, qui fut abbé de St-Vaast depuis 795-818. Parmi ces manuscrits il en trouva un, du 12e siècle, qui comprend le recueil des Sermons de St. Augustin, dans le nombre desquels il y en a 25 qui n'avaient pas encore été publiés, pas même dans l'édition des bénédictins. Ce manuscrit avait autrefois appartenu à l'abbaye de St-Séverin, à Naples ; il était probablement de ceux que l'empereur Charles VI se fit donner, pendant qu'il était roi des deux Siciles, par les abbayes et couvents de son royaume, afin d'en orner la bibliothèque de Vienne. Denis publia, d'après ce manuscrit, ses Sermons inédits. Dans son *Introduction à la connaissance des livres*, il présente la théorie de cette science avec de grands développements. Ces travaux bibliographiques suffiraient sans doute à la gloire de Denis; mais d'autres titres le recommandent encore à la reconnaissance de ses compatriotes, ce sont les services qu'il a rendus à la langue et à la poésie allemande. Dans la partie méridionale de l'Allemagne, il fut un des premiers qui s'appliquèrent à donner à la langue des formes plus douces, plus élégantes; à éclairer le goût dans l'étude des lettres et des sciences, et à perfectionner les méthodes de l'enseignement. « Je « commençai, raconte-t-il lui-même dans sa Bio« graphie, en publiant *Les tableaux poétiques sur « les événements de la guerre* (de sept ans); ce pre« mier essai était sans doute bien imparfait, mais « c'était beaucoup que d'avoir fait le premier pas.» Se mettant au-dessus des craintes pusillanimes qui avaient jusque-là tenu enchaînés les esprits dans les États autrichiens, il osa enfin parler aux jeunes gens qu'il instruisait, de Klopstock, de Gellert, de Haller, d'Uz et d'autres savants qui éclairaient et honoraient par leurs écrits la partie protestante de l'Allemagne; il mit entre les mains de la jeunesse des extraits qu'il avait tirés des meilleurs ouvrages modernes en vers allemands. Il publia pour elle ses *Souvenirs*, et les *Fruits de ses lectures*, ouvrages qui attestent encore plus le bon goût qui le dirigeait dans ses études que l'étendue de ses connaissances. Son *Épître à Klopstock*, et les louanges qu'il donnait publiquement aux poëtes et savants protestants, excitèrent une

(1) Il reçut, au baptême, les noms de *Jean Michel-Cosme*, et à la confirmation celui de *Pierre*; mais il ne prenait habituellement que celui de Michel.

vive sensation à Vienne. Les jeunes gens, que leur goût appelait à l'étude de la poésie, se rangèrent autour du *Barde du Danube*, comme il s'appela lui-même. Il s'était fait un genre nouveau et entièrement à lui; cherchant à réveiller parmi ses compatriotes l'esprit des anciens Bardes, il avait pris Ossian et les anciens poëtes scandinaves pour modèles. Au lieu des symboles mythologiques qu'employaient les poëtes grecs et romains, il s'était attaché aux divinités du nord et aux emblèmes sous lesquels les mythes de cette région nous les ont représentées. Les mœurs pures, l'antique innocence des premiers temps, la force, la valeur et la loyauté des anciens guerriers, voilà les sujets qu'il aimait à présenter dans ses tableaux. Il cherchait dans ses chants à imiter les transitions brusques, le style laconique et la majestueuse simplicité des anciens poëtes septentrionaux. Il fit le premier connaître Ossian en Allemagne, en le traduisant en entier. Malheureusement il choisit le vers hexamètre, dont la forme, quelque harmonieuse qu'elle paraisse dans ses vers, était celle qui convenait le moins au texte original. Malgré ses défauts, cette traduction fut reçue avec la faveur la plus distinguée. A la manière des Bardes, Denis célébrait, aux fêtes de Marie-Thérèse et de Joseph II, la gloire de la monarchie autrichienne; il accompagnait de ses chants Joseph dans ses voyages; il le saluait à son retour; il allait pleurer sur le tombeau de Daun et de Laudon; il chantait le siége de Gibraltar et les autres grands événements de son temps. On reconnaît dans les chants de Denis, l'homme d'une trempe mâle et vigoureuse, qui s'était nourri des auteurs classiques anciens et modernes, et qui, à une imagination vive, indépendante par son originalité, joignait un zèle ardent, mais discret, pour sa patrie, pour l'instruction de la jeunesse, et un respect profond pour la religion de ses pères. A la fin des ouvrages publiés par Denis lui-même, on en trouvera deux que ses amis ont fait paraître; ce sont la *Suite des chants de Sined* (1), et ses *Œuvres posthumes*. Le premier comprend les poésies de Denis qui n'appartiennent point à la manière des Bardes, et que par cette raison il n'avait point voulu placer dans les éditions soignées par lui-même, comme s'il les avait jugées indignes de lui. Dans le second ouvrage, on trouve les *Commentaires* sur sa vie, qu'il s'était proposé d'écrire en 5 livres. Il n'acheva que les deux premiers, qui contiennent l'histoire de sa jeunesse et celle du temps qu'il passa dans la compagnie de Jésus, avant sa suppression. Il aimait beaucoup les oiseaux, et il raconte un grand nombre de traits intéressants sur plusieurs de ceux qu'il avait apprivoisés. On lit dans le même ouvrage son testament, qu'il avait écrit de sa main, en allemand. Dans le paragraphe 3, il ordonna « que son corps fût inhumé en-

(1) On lui avait donné ce nom en renversant celui de *Denis*. Dans ses poésies scandinaves il se nomme toujours ou *Sined*, ou le *Barde du Danube*.

« tier et sans qu'on s'y permît aucun démembre-« ment. » Ses exécuteurs testamentaires devaient, dans le cas où l'on ferait quelque tentative contraire à cette disposition, recourir aux autorités civiles. Il craignait, à ce que l'on pense, que son crâne fût remis au docteur Gall, à qui Alxinger avait, peu auparavant, légué le sien. Le morceau le plus remarquable dans les *Œuvres posthumes* dont nous parlons, est sans contredit le *Temple des Æones* (1), *chanté par Denis, pendant les dernières heures du* 18e *siècle*. Ce *chant du cygne* avait déjà paru imprimé séparément, peu après la mort de l'auteur; voici la marche de ce petit ouvrage : Sous le pôle septentrional est placé le temple des Æones; là, ces vieillards, au nombre de soixante-neuf (2), assis chacun sur son trône, se livrent à un paisible et léger sommeil. Un centième hiver (3), ou un nouveau siècle s'était écoulé; les portes du temple s'ébranlent avec bruit; les Æones se réveillent; un vieillard entre et s'avance lentement, chargé d'années et de travaux. Arrivé près du trône qui lui est destiné, il prend sa place. Après quelques moments de repos, rompant le silence profond qui avait régné depuis un siècle dans ce séjour souterrain, il rend compte à ceux qui l'y ont précédé, de ce qu'il a vu et fait de remarquable pendant les *cent hivers* qu'il vient de parcourir. Aussitôt qu'il a cessé de parler, les portes du temple se ferment, les Æones s'endorment et toutes les avenues de ce lieu mystérieux sont de nouveau occupées pour cent hivers par le silence et par le sommeil. Denis avait vu entrer ce soixante-dixième Æone; et en sortant du temple il nous raconte le discours qu'il lui a entendu tenir. Ce chant séculaire est majestueux dans son ensemble, les détails en sont bien soignés. Il n'a été donné à aucun poëte lyrique, ancien ou moderne, de terminer sa carrière d'une manière aussi solennelle. Denis mourut le 29 septembre 1800, neuf mois après son retour du temple des Æones; il était âgé de 71 ans. Conformément à ses dernières dispositions, il fut inhumé sans pompe, dans le cimetière de Huttelsdorf, à deux lieues de Vienne. Il joignit une piété tendre et éclairée à un respect profond pour les vérités de la foi chrétienne; il ne cachait point l'attachement sincère qu'il portait à son ordre; mais il repoussa toujours les insinuations de ceux qui voulaient lui faire prendre part à des projets chimériques pour son rétablissement; il fut toujours l'ami, le père et le modèle des jeunes gens dont il dirigeait les études. Voici le titre de ses principaux ouvrages, à la tête desquels nous plaçons sa bibliographie, et ensuite les poésies latines et allemandes. 1° *Bibliotheca typographica Vindobonensis, usque* 1560; Vienne, 1782,

(1) Du mot grec αἰὼν qui signifie siècle.

(2) Denis suppose ici que l'an 1700 de notre ère coïncide avec l'année 6900, ou avec le soixante-neuvième siècle après la création du monde.

(3) Les poëtes septentrionaux se servent toujours du mot *hiver* pour désigner une année révolue; *cent hivers* font un siècle. Les poëtes franciques des temps carlovingiens avaient le même usage.

in-4°, en latin et en allemand ; 2° *Annalium typographicorum V. Cl. Michaelis Maittaire supplementum*, Vienne, 1789, 2 vol. in-4° ; 3° *Suffragium pro Johanne de Spira, primo Venetiarum typographo*, ib., 1794, in-8° (1) ; 4° *S. Augustini, Sermones inediti, ex membranis sec. 12, Bibliot. Palat. Vindob.*, ib., in-fol. ; 5° *Codices manuscripti theologici bibliot. Pal. Vindob. latini aliarumque Occidentis linguarum*, ib., 1793-1794, 2 vol. in-fol. (2). Les huit ouvrages suivants sont en prose allemande ; 6° *Principes de la bibliographie*, Vienne, 1774, in-8° ; 7° *Fondements de l'histoire de la littérature*, ibid., 1776, in-4° ; il refondit ces deux ouvrages sous ce titre : *Introduction à la connaissance des livres*, 1re partie, *Bibliographie*, 2e partie, *Histoire littéraire*, ib., 1777, 1778, in-4° ; 1795, 1796, in-4°, et Bingen, 1782, 2 vol. in-8° (2) ; 8° *Objets remarquables de la bibliothèque de Garelli*, Vienne, 1780, in-4° ; 9° *Supplément à l'histoire de l'imprimerie à Vienne*, ib., 1793, in-4° ; 10° *Fruits de la jeunesse du collége Thérésien*, Vienne, 1771, 1773, 3e partie in-8° (3) ; 11° *Monuments de la foi chrétienne et de la morale, dans tous les siècles*, Vienne, 1795, 1796, 3 vol. in-8° (4) ; 12° *Josepho Austriaco Romanorum regi Viennam reduci* (dans le Musée allemand, 1784, 6e cahier) ; 13° *Carmina quædam*, Vienne, 1794, in-8° (5). Les ouvrages suivants sont en vers allemands ; 14° *Recueil de petites pièces, tirées des poëtes modernes allemands, à l'usage des jeunes gens*, Vienne, 1762, in-8°, Augsbourg, 1766-1776, 3 vol. in-8° ; 15° *Épître en vers à Klopstock*, Vienne, 1764, in-4° ; 16° *Tableau poétique des principaux événements militaires arrivés en Europe, depuis l'an* 1756, *jusqu'en* 1761, ib., 1760, 1761, 2 vol. in-8°, et Augsbourg, 1768, in-8° ; 17° *Poésies d'Ossian, traduites de l'anglais*, Vienne, 1768, 1769, 3 vol. in-4° et in-8° ; 18° *Deux odes sur le voyage de Joseph II*, ib., 1769 et 1770 ; 19° *Chants du Barde Sined*, ib., 1773, in-8°, réimprimés avec l'*Ossian* et autres poésies, sous le titre de *Chants d'Ossian et de Sined*, ib., 1784, 5 vol. in-4° et 1791, 1792, 6 vol. in 4° ; 20° *Ode donnée à Sa Sainteté, pendant son séjour a Vienne*, (aussi en latin et en italien), ib., 1782, in-8° ; 21° *Souvenirs*, ib., 1794, in-8° ; 22° *Fruits de mes lectures*, ib., 1797, in-8° ; 23° *Chants funéraires des anciens poëtes bucoliques*, traduits (dans le *Mag. pour les scien. et la litt.*, 1785) ; 24° *Œuvres posthumes de Denis*, Vienne, 1801, in-4° (1). G—Y.

(1) C'est une dissertation dirigée contre le *Quadro Critico-tipografico dell' abbate M. B.* (Mauro Boni), publié à Venise, où l'on soutenait que Jean de Spire n'avait pas été le premier imprimeur établi dans cette ville. A. B-T.

(2) Cet ouvrage est en cinq parties, dont on forme 2 volumes. Les deux dernières, formant le 2e volume, ne virent le jour qu'après la mort de l'auteur. Il avait laissé en manuscrit le 3e volume. A. B-T.

(3) Il n'existe point de traduction française de cet important ouvrage ; mais on peut consulter les extraits étendus qu'on en trouve dans l'*Esprit des journaux* de mars, avril, mai, 1779 ; mars, septembre, octobre, novembre, decembre 1780. A. B—T.

(4) C'est une collection de pièces en vers et en prose, composées, et lues en public par les eleves de Denis. A. B.—T.

(5) Ces monuments sont au nombre de dix-huit, et traduits d'un auteur chrétien de chaque siècle. Denis a encore donné en allemand un *Catalogue systématique des Papillons de Vienne*, 1776, in-4°, ouvrage qu'il fit en société avec Schiffermuller, son collègue au collége Thérésien ; un *Compte rendu en abrégé des contestations sur les vieilles chartes ou diplômes*, 1785, in-4°, etc. A. B—T.

(6) On peut juger du talent de Michel Denis pour la poésie latine, par cette épitaphe de Pie VI, qu'il fit imprimer en 1799.

Papa pius, patria Cæsenas, Augelus ante
Braschius, ingenio vividus, ore decens,
Casibus adversis in serum exercitus ævam,
Jure peregrinus dictus apostolicus,
Post varios tandem vitæque viæque labores
Ossa Valentino liquit in exsilio.
Perdita sub sextis semper, testante poeta,
Hoc quoque sub sexto perdita Roma fuit.
Sed ne crede Pii culpa periisse, viator.
Perdidit, heu ! Romam temporis impietas. A. B—T.

DENIS (Louis), géographe français, mort vers la fin du 18e siècle, était d'abord graveur, et obtint ensuite le titre de géographe du duc de Berry (depuis Louis XVI). Ses nombreux ouvrages sont moins remarquables par l'exactitude et la beauté de l'exécution, que par la forme ingénieuse et commode qu'il a su leur donner. Nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *Plan topographique et raisonné de Paris*, en 42 petites feuilles, 1758, in-12, de 128 pages, tout gravé, volume portatif d'un format plus commode que les plans d'une grande feuille repliée, qui sont embarrassants à ouvrir, et faciles à déchirer ; 2° *Cartes de France*, 1761, 7 feuilles in-4°, dont chacune offre la France entière, considérée sous un rapport particulier ; l'une offre la France commerciale, une autre la France minéralogique, d'après Guettard, etc. ; 3° *Analyse de la France*, ou *Recueil de petites cartes des provinces, avec une explication par demandes et réponses*, 1764, in-24 ; 4° *Géographie des dames*, ou *Almanach géographique et historique*, en 55 cartes ; 1764 ; 5° *Empire des Solipses*, 1764, in-12, obl. C'est un petit atlas du gouvernement des jésuites, en 41 petites cartes. 6° *Mappemonde physique, politique et mathématique*, 3 feuilles d'Atlas, 1764. L'auteur y a joint une *Explication* en 23 pages in-12, accompagnée de 6 petites cartes. Les 5 premières offrent la mappemonde ou le globe terrestre, d'abord couvert d'eau jusqu'à la hauteur d'environ 1,200 toises et ne laissant voir que les sommités des montagnes les plus élevées, puis successivement l'inondation est supposée n'être que de 800 et de 400 toises ; la 5e carte suppose l'Océan desséché jusqu'à 300 toises au-dessous du niveau actuel ; la 6e offre la carte physique et le profil de la Manche, d'après Buache, dont Denis adopte trop généralement les hypothèses (*voy.* Buache). Ce petit ouvrage est curieux, mais on avait alors trop peu de mesures barométriques de montagnes, pour le faire avec exactitude. L'auteur promettait de donner dans le même genre chacune des quatre parties du monde : il y a ajouté, en 1767, 4 autres petites cartes, offrant les bassins de

(1) Un second volume a paru en 1802 ; l'éditeur fut le baron de Retzer. C'est Denis qui a publié l'ouvrage d'A F. Kollar, intitulé : *Ad P. Lambecii commentariorum libros octo supplementum, liber primus post humus*, Vienne, 1798, in-fol. Il a donné divers opuscules dans différents journaux allemands. Enfin c'est lui qui a fait la preface du *Catalogus bibliothecæ Hungaricæ Francisci comitis Szeckienyi*, 1795-1807, 7 vol. in-8° (non compris 2 volumes de médailles et atlas). A. B—T.

la Sibérie, de la mer Caspienne, de l'Indostan, et de l'Euphrate. 7° *Pouillé historique et topographique du diocèse de Paris*, 1767, in-fol. de 34 p., tout gravé. Ouvrage important pour l'histoire du moyen âge; les cartes sont d'un grand détail, et le texte offre les noms anciens et la date de l'érection de chaque paroisse. 8° *Itinéraire historique et géographique des grandes routes de France*, 1768, in-16. 9° *Guide royal*, ou *Dictionnaire topographique des grandes routes de France*, 1774, 2 vol. in-12, de 668 p., tout gravé. Les cartes, qui n'ont que la moitié de la largeur de la page, sont coloriées et très-proprement exécutées. 10° *Itinéraire portatif d'un arrondissement de trente à quarante lieues de la ville de Paris*, 1777, 2 vol. in-12; 11° *Le conducteur français*, Paris, 1776 et années suivantes, in-8°. Chaque cahier offre une route d'environ 30 lieues. La carte, réduite d'après celles de Cassini, et vérifiée sur le local, donne avec la plus grande précision, tout le détail du terrain jusqu'à 2 lieues à droite et à gauche du chemin; la description, de 40 à 50 pages, a été partout faite sur les lieux, et entre dans les plus minutieux détails. Ce grand ouvrage, le plus important de tous ceux de l'auteur, n'a pas été achevé. Le 52e numéro qui donne la route de Dijon à Châlons, a paru en 1785. Il reste donc à faire plus des deux tiers de la France, car ces 52 numéros, qu'on relie quelquefois en 8 ou 9 volumes, ne comprennent que la route de Lyon au Havre par Autun et Paris, et tout ce qui est au nord et à l'est jusqu'à Calais, Mons, Metz, Strasbourg, Bâle et Genève. Quoique les changements survenus depuis aient beaucoup diminué l'utilité de cet ouvrage, ainsi que des précédents, il offre, sur tous ceux qui ont paru depuis, l'avantage d'un plus grand détail, et la facilité de ne porter à la fois que le cahier de la route qu'on a à parcourir. C. M. P.

DENIS. *Voyez* Denys.

DENISART (Jean-Baptiste), né à Iron près de Guise, en 1712, fut procureur au Châtelet de Paris. C'était un homme très-laborieux. Au milieu des occupations multipliées de son état, il osa entreprendre un ouvrage qui exigeait des connaissances bien plus étendues que celles que sa profession supposait, une *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*, 1754-56, 6 vol in-12; 1757, 2 vol. in-4°, 1763-64, 3 vol. in-4°, 1768, 3 vol. in-4°; 1771, 4 vol. in-4° avec des additions par Varicourt. Denisart mit à chaque article des définitions et quelques-uns des principes fondamentaux de la matière qu'on y traitait. Ce recueil eut le succès qu'a toujours ce genre d'ouvrage, si favorable à la paresse et qui semble faciliter aux plus ignorants la connaissance d'une science, dont il ne leur donne cependant que des idées décousues et incomplètes. Cet inconvénient se fait surtout sentir dans les sciences morales, telles que la jurisprudence, qui ne méritent véritablement ce nom, qu'autant qu'elles forment un ensemble et qu'on voit les rapports que toutes leurs parties ont entre elles. Ce n'était pas le seul défaut de l'ouvrage de Denisart. Il avait déjà eu 5 éditions successivement augmentées, ou par lui ou par d'autres après sa mort, lorsque la vogue constante qu'il avait, fit concevoir le projet de l'agrandir encore. Ceux qui se chargerent de l'exécuter, en examinant de près le travail de leurs prédécesseurs, trouvèrent que sur les 6,000 arrêts qu'on y citait, la plupart étaient ou inexacts ou mal rapportés, et ne se trouvaient quelquefois pas dans les registres du parlement. Il n'y avait aucun ordre dans la disposition des principes. On voyait, au commencement d'un article, ce qui était la conséquence de ce qu'on ne retrouvait qu'au milieu ou à la fin. Les maximes les plus importantes y étaient omises. Que d'erreurs un livre si défectueux devait avoir occasionnées! que de mauvais jugements il devait avoir fait rendre! On avait d'abord eu la pensée de le refondre; mais on fut obligé de l'abandonner en entier et de travailler sur un nouveau plan. On conserva l'ordre alphabétique, mais pour en sauver en quelque sorte les inconvénients, on voulut que chaque article fût une espèce de traité où l'on rappellerait tous les principes de la matière qu'on y discuterait. Ce recueil, qu'on appelle le *Nouveau Denisart*, mais auquel les éditeurs conservèrent son ancien titre, n'a pas été jusqu'à la fin; il est resté très-incomplet, quoique arrivé à 14 vol. in-4°. Les 9 premiers sont l'ouvrage de MM. Camus et Bayard, et parurent de 1783 à 1790. Les 5 autres sont dus à M. Calenge; le tome 14e porte la date de 1808 (1). Denisart avait publié en outre l'*Almanach des plaideurs*, 1745, in-12, et une édition avec des notes du recueil *des Actes de notoriété du Châtelet*, de Jean le Camus, 1759, in-4°; 1769, in-4°. Cette dernière a été revue par Varicourt, lieutenant civil. *Collection de décisions nouvelles*, etc., relatives à la jurisprudence; nouvelle édition corrigée et augmentée par Camus, Bayard etc., *Paris* 1783-1807, 13 vol. in-4°. Denisart mourut à Paris le 4 février 1766, âgé de 52 ans. L'excès du travail avait, dit-on, abrégé ses jours. B—i.

DENISOT (Nicolas), né au Mans en 1515, était peintre, graveur, poëte latin et français. Il passa en Angleterre, et mérita d'être nommé précepteur des trois sœurs Anne, Marguerite et Jeanne de Seymours. De retour en France, Denisot vécut dans l'intimité des plus beaux esprits, et fut recherché pour son amabilité dans les compagnies les plus brillantes. Ses tableaux n'étaient pas estimés de son temps; ses poésies ne le sont plus malgré les éloges de Ronsard, Muret, Bellay, Belleau et autres contemporains. Il mourut à Paris en 1554. On a de lui : 1° *Cantiques et Noëls*, imprimés au Mans, in-8°, sans date; 2° *Recueil des cantiques du premier avénement de J.-C.*, Paris, 1553, in-8°. Ces Cantiques

(1) La première partie de ce t. 14, finit avec l'article *Hypothèque*; la 2e partie, imprimée à l'imprimerie nationale, n'a que 21 feuilles ou 168 pages, et il n'en est reste en France que 26 exemplaires, l'édition ayant été exportée en Angleterre avec licence, au moyen d'un nouveau titre.

sont au nombre de 13. Duverdier a transcrit dans sa *Bibliothèque* le 7e et le 11e ; 3° la *Traduction en quatrains français des distiques latins composés par les trois sœurs de Seymours, à l'honneur de Marguerite de Navarre,* imprimée dans le *Tombeau* de cette princesse, Paris, 1551, in-8°; 4° quelques *Pièces de vers,* dans les recueils du temps. Il a composé des vers mesurés à la façon des Latins, invention due à un poëte nommé *Mousset* (Voy. Mousset), qui a eu des imitateurs jusque dans le siècle dernier. On croit que Denisot a eu part aux *Contes, Devis et joyeuses Récréations, de* Desperiers (*voy.* Desperiers). Il signait quelquefois ses vers : *conte d'Alsinois,* anagramme de Nicolas Denisot. François Ier dit un jour que ce comté n'était pas d'un grand revenu, puisqu'il ne rapportait que *six noix.* — Denisot (René), avocat de la même ville et de la même famille, mort en 1707, est, dit-on, le Ragotin du *Roman comique* de Scarron. — Denisot (Gérard), né dans le diocèse de Chartres, reçu docteur à la faculté de médecine de Paris, le 26 novembre 1548, exerça son art pendant plus de cinquante ans, avec une grande réputation, et mourut en 1595. Après sa mort, Guillaume Joli, illustre dans la robe, avait acheté toute sa bibliothèque. Il trouva dans ses papiers un poëme sur les aphorismes d'Hippocrate, rédigé en vers grecs et latins, fort beaux. Ce magistrat en fit présent à la faculté, en le lui envoyant avec une belle lettre écrite en grec. Jacques Denisot, petit-fils de Gérard, et secrétaire de M. le Chancelier, a fait imprimer ce poëme grec et latin, Paris, 1634, in-8°, avec quelques épigrammes du même auteur. Gui Patin a traduit en latin la lettre grecque du magistrat. W—s.

DENMAN (Thomas), chirurgien et accoucheur anglais, naquit le 27 juin 1733, à Bakewell dans le comté de Derby, où son père était pharmacien. Pendant sa jeunesse, il mena une vie errante et éprouva bien des infortunes. Après avoir perdu son père à l'âge de dix-neuf ans, il essaya, pendant deux années, de suivre la même carrière que lui ; mais ensuite il se rendit à Londres avec très-peu de ressources, s'y livra à l'étude de l'anatomie et fréquenta très-assidument l'hôpital St-Georges. En 1757, Denman alla sur la côte d'Afrique, et dix-huit mois plus tard il passa sur le vaisseau *l'Edgar,* commandé par le capitaine Drake, en qualité de chirurgien et ne quitta ce poste qu'à la conclusion de la paix en 1763 ; il revint alors à Londres pour s'y livrer d'une manière spéciale à la pratique des accouchements sous la direction du célèbre Smellie. Ayant pris un diplôme dans l'université d'Aberdeen, il essaya de s'établir à Winchester, mais cette entreprise n'eut pas de succès, et il retourna à Londres où il se trouva réduit à un état de gêne, voisin de l'indigence. Ce fut en vain qu'il voulut se faire réintégrer dans la chirurgie navale. Heureusement, par le crédit de lord Cavendish et de Drake, il fut nommé chirurgien d'un yacht royal avec un traitement de 70 guinées ; ce médiocre emploi devint la source de sa fortune. De concert avec le docteur Osborne, il donna des leçons d'accouchement qui attirèrent un grand concours d'élèves. Les ouvrages qu'il publia augmentèrent encore sa réputation. Il obtint le titre de médecin adjoint, et accoucheur de l'hôpital de Middlesex, et remplit ces fonctions avec beaucoup de zèle pendant plusieurs années. Enfin, parvenu à l'âge de cinquante-huit ans, il renonça en grande partie à la pratique, et mena une vie tranquille dans sa maison de campagne de Feltham. Ami de Jenner, qui avait été son élève, il reconnut un des premiers les avantages de la vaccine, et contribua à la propagation de cette découverte. Denman mourut en 1815. Celui de ses ouvrages qui a le plus contribué à le faire connaître est son *Introduction à la pratique des accouchements,* Londres, t. 1, 1787 ; t. 2, 1795, in-8° ; ibid., 1801, in-4° ; 1816, et 1832, in-8°, avec planches, et une *Vie* de l'auteur. Ce traité a été traduit en allemand par Rœmer, Zurich et Leipzig, 1791, in-8°, et en français par le docteur Kluyskens, Gand, 1802, 2 vol. in-8° ; il est regardé comme classique en Angleterre. Son traducteur, M. Kluyskens, l'a loué outre mesure. Cependant le savant Sprengel (*Histoire de la médecine,* t. 6) le regarde comme prolixe, rempli d'hypothèses, et pense qu'il ne peut pas soutenir la comparaison avec celui de Baudeloque. Les autres écrits de Denman sont : 1° *An Essay on puerperal fever,* Londres, 1768, in-8° ; ibid., 1777-1785, in-8° ; traduit en allemand, Altembourg, 1777, in-8° ; en français par Revolat, Lyon, 1798, in-12. 2° *An Essay on Natural labour,* Londres, 1786, in-8° ; 3° *An Essay on prœternatural labour,* Londres, 1786, in-8° ; 4° *An Essay on uterine hœmorrages depending on pregnancy and parturition,* Londres, 1787, in-8° ; 5° *Aphorisms on the application and use of the forceps and vectis in prœternatural labour,* Londres, 1788, in-8° ; ibid., 1817, in-8° ; ibid., 1824, in-32. 6° *Collection of engravings tending to illustrate the generation and parturition of animals and the human species,* Londres, 1787-1791, in-fol ; 7° *Speculation on the mode and apparences of impregnation of the human female,* Londres, 1789, in-8° ; 8° *Two cases of the rupted and inverted uterus,* Londres, 1788, in-4°. 9° *Engraving of two uterine polypi,* Londres, 1801, in-fol. 10° *Observations on the rupture of the uterus of the suffles in infants and on the mania lactea,* Londres, 1810, in-8° ; 11° *Observations on the cure of cancer,* Londres, 1811, in-8°. G—t—r.

DENNER (Jean-Christophe), célèbre luthier, naquit à Leipzig, le 13 août 1655. Dès son enfance, il apprit à tourner des flûtes. En cherchant à perfectionner cet instrument, il inventa la clarinette en 1690. Denner mourut à Nuremberg, le 20 avril 1707, laissant deux fils qui ont soutenu la réputation de leur père. La clarinette, qui remplit les fonctions du violon dans les orchestres militaires, et qui était si bornée dans son origine, est arrivée aujourd'hui à sa plus grande perfection, grâce aux travaux de MM. Xavier Lefèvre, Janssen, Simiot,

Iwan Muller et enfin Buteux, première clarinette du Conservatoire. F—LE.

DENNER (BALTHAZAR), peintre, né à Hambourg, en 1685, était fils d'un prédicateur mennonite; il commença à étudier les principes de son art sous des maîtres médiocres, et au milieu des occupations du commerce auquel ses parents le destinaient; mais, par la suite, livré entièrement à la peinture, il développa ses dispositions naturelles en observant la manière des grands peintres, et en imitant fidèlement leurs ouvrages. La galerie de Frédéric II lui offrit à Berlin des ressources précieuses, et pendant plusieurs années il en copia les meilleurs tableaux. Cette suite d'études et surtout un soin extrême à rendre les détails de la nature lui acquirent dans le genre du portrait une réputation brillante : elle s'accrut beaucoup par les voyages qu'il fit dans diverses contrées, et par l'honneur qu'il eut de peindre les princes et les grands. Malgré la vogue et le prix accordés à ses productions, ce peintre est moins à imiter qu'à remarquer pour le fini surprenant de la plupart de ses têtes; on y distingue jusqu'aux pores et aux moindres plis de la peau; on croirait y voir circuler le sang : quelquefois même il a peint dans la pupille de l'œil les objets qui s'y miraient; sans que ces recherches minutieuses détruisent à une distance convenable l'effet de l'ensemble. On loue la justesse de sa touche, la vérité de sa couleur, l'expression de ses figures, mais on lui reproche un dessin souvent faible et incorrect, des draperies mal jetées et des compositions sans goût et sans choix. Parmi les meilleurs ouvrages de cet artiste, il faut citer son portrait et celui de sa femme, faits dans la manière de Rembrandt, mais particulièrement deux têtes, l'une de vieille, l'autre de vieillard, justement admirées et achetées chacune 5,875 florins, par l'empereur Charles VI. Denner mourut à Rostock en 1747, ne laissant à personne le secret qu'il avait de préparer la laque qu'il employait dans toutes ses carnations, avec un art qui n'a été connu que de lui seul. Plusieurs de ses tableaux se trouvent dans la galerie de Dresde. V—T.

DENNIÉE (le baron ANTOINE), né à Versailles le 17 janvier 1754, fut en 1792 commissaire général de la dernière garde, dite *constitutionnelle*, de Louis XVI. En le choisissant dans une liste de six candidats, où Denniée était porté le dernier et le seul sans aucune annotation, tandis que les autres étaient recommandés par les princes, par la reine ou par le roi lui-même, ce monarque jugea que celui dont les services pouvaient se passer de protecteurs, avait droit à la préférence. On sait que les ennemis de la monarchie, firent, par un prompt licenciement, expier à cette garde le tort, alors irrémissible, de sa fidélité et de son dévouement. Témoin des persécutions que ne tardèrent pas à essuyer tous ceux qui en avaient fait partie, Denniée n'échappa au sort d'un grand nombre d'entre eux et de leur digne chef, le duc de Brissac, qu'en se réfugiant dans les camps. Employé en qualité de commissaire ordonnateur à l'armée du Var, il y fut institué grand juge d'une cour martiale. Il se dévouait en homme de bien à ce pénible ministère, lorsqu'après le 9 thermidor, le comité de sûreté générale lui expédia l'ordre d'explorer les papiers de Bonaparte, alors général d'artillerie, qui, par suite de ses liaisons avec Robespierre le jeune, s'était déclaré pour le parti montagnard et venait d'être arrêté comme *terroriste*. La justice et la loyauté avec lesquelles Denniée remplit à Nice, cette fonction délicate, lui mérita l'estime de cet homme extraordinaire qui devait jouer un si grand rôle. Elle devint pour lui l'origine des témoignages de confiance qu'il en reçut dans la suite. Napoléon qui, d'ailleurs, avait su distinguer les talents, le zèle et le rare désintéressement de Denniée l'appela successivement aux fonctions d'ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, d'inspecteur aux revues, de secrétaire général du ministère de la guerre, et le créa baron et commandant de la Légion d'honneur. Il lui confia aussi la direction de cet important département durant la présence aux armées du ministre et major-général Berthier. En 1808 Denniée fut établi intendant général des armées françaises en Espagne, où il créa en quelque sorte ce service. A la fin de 1811, il se vit forcé de revenir en France pour rétablir sa santé, ruinée par un travail excessif. Tous les militaires et toutes les autorités locales lui manifestèrent par leur reconnaissance et par leurs regrets combien ils rendaient hommage à la probité et aux ménagements pour le pays avec lesquels il s'était acquitté de son mandat, « dans une « guerre d'armée à peuple; » difficultés si bien appréciées par le général Foy, dans son *Histoire de la guerre de la Péninsule*. Denniée arrivait à Paris lorsque tout se préparait pour l'expédition de Russie; et l'empereur, au moment de s'éloigner de la France, ordonna qu'il y reprendrait dans ses attributions la surveillance spéciale des opérations administratives des armées en Espagne. En 1814, Louis XVIII nomma Denniée intendant général de sa maison militaire. Admis à la retraite vers la fin de 1817, il est mort à Paris le 19 avril 1829. E—K—D.

DENNIS (JEAN), écrivain anglais, qui a acquis quelque célébrité, moins pour le mérite de ses ouvrages que par les singularités de son caractère, et par les querelles qu'il s'était faites avec les hommes de lettres les plus distingués de son temps. Il était né à Londres en 1657. Son père était sellier dans la cité, et avait assez de fortune pour lui donner une éducation libérale. Le jeune Dennis fit d'assez bonnes études, qu'il termina à l'université de Cambridge, d'où il fut chassé pour avoir tenté d'assassiner un étudiant. Il voyagea quelque temps en France et en Italie. A son retour, il se trouva possesseur d'une fortune assez considérable que lui laissa un de ses oncles. Comme il était né avec une excessive vanité, il dédaigna de suivre la profession de son père, voulut vivre en *gentleman*, et

se livra entièrement au goût qu'il avait pour la littérature. Son esprit, ses manières, les connaissances qu'il avait acquises, le firent rechercher dans les meilleures sociétés. Il fut lié avec les comtes Halifax et Pembroke, ainsi qu'avec Dryden, Congrève, Wicherley, Moyle, etc., qui avaient conçu de ses talents une opinion très-avantageuse; mais l'excès de sa vanité, son caractère hargneux, jaloux et méprisant, dégoûtèrent bientôt de sa société les personnages recommandables qui lui avaient d'abord témoigné de l'estime et de l'amitié. Ce fut en 1690 qu'il commença à se faire connaître comme auteur. Ses premiers essais furent des pamphlets satiriques, en vers et en prose, où il attaquait sans mesure, et souvent sans raison, des hommes en place et des écrivains distingués. Ces attaques gratuites lui firent beaucoup d'ennemis et lui attirèrent quelquefois de fâcheuses représailles. En 1692, il composa une ode pindarique sur la victoire qu'avait remportée le roi Guillaume à Aghrim; et, en 1695, il publia un poëme intitulé *le Tribunal de la Mort* (*The Court of Death*). Ces deux pièces eurent du succès à la cour, et lui procurèrent une faveur passagère. Après la mort du roi Guillaume, il publia un poëme qu'il intitula le *Monument*. Deux autres poëmes sur les batailles de Blenheim et de Ramillies lui valurent la protection du duc de Marlborough et une place assez avantageuse. Il écrivit dans le même temps quelques ouvrages en prose de peu d'étendue, et la plupart sur des sujets de politique ou de critique, il se hasarda ensuite à composer pour le théâtre; il donna plusieurs tragédies et comédies où il ne montra qu'un talent médiocre, quoique quelques unes de ses pièces aient été bien accueillies à la représentation. Celle de ses tragédies qui a eu le plus de succès, est intitulée *le Triomphe de la liberté* (*Liberty asserted*). L'idée en est bizarre. La scène se passe dans le Canada, et l'action a pour objet les événements d'une guerre entre les Français, les Anglais et quelques tribus de sauvages. La conduite en est sans vraisemblance et sans intérêt; mais les injures qu'on y dit à la nation française la firent applaudir sur le théâtre de Londres, où elle fut jouée en 1704. Sa meilleure comédie a pour titre : *Une intrigue sans intrigue* (*A plot and no plot*). On y trouve de l'esprit, quelques scènes plaisantes, mais peu d'invention et point de verve comique. Son principal mérite est dans la régularité de la conduite, mérite peu commun sur le théâtre anglais. En général, Dennis n'a été qu'un poëte médiocre, quoiqu'il ne fût pas né sans talent; mais il écrivait avec négligence et d'un style très-inégal. A côté de quelques vers brillants, on en trouve un plus grand nombre de plats et de mauvais goût. Il y a beaucoup plus d'esprit et de talent dans ses ouvrages en prose, et les meilleurs sont ceux qu'il a faits sur des sujets de critique. Il attaqua avec une grande sévérité le *Caton* d'Addison et l'*Essai sur l'homme* de Pope, quoiqu'il fût lié avec eux. On ne peut nier qu'il n'y eût dans ces critiques des observations spirituelles et même judicieuses, et comme elles tombaient sur de grands écrivains, elles ne pouvaient manquer d'attirer l'attention du public. Addison dédaigna d'y répondre; mais Pope s'en vengea cruellement. En plaçant Dennis dans sa *Dunciade* il couvrit son nom d'un ridicule qui durera plus longtemps que les écrits du critique. Pope se vengea encore d'une autre manière. Dennis étant tombé dans l'indigence, Pope lui envoya quelques secours d'argent; mais il gâta cet acte de générosité en le rappelant dans une de ses satires, où il dit :

> Dennys même avoûra, s'il veut être sincère,
> Qu'en méprisant ses vers il aida sa misère.

On a reproché à Pope un autre trait peu délicat à l'égard de Dennis. Celui-ci étant devenu aveugle dans sa vieillesse, la troupe de Newmark donna une représentation à son bénéfice, pour laquelle Pope fit un prologue; mais il perdit le mérite de ce petit bienfait par le ton ironique qu'il prit dans le prologue, plus fait encore pour jeter du ridicule que pour répandre de l'intérêt sur le malheureux qu'il avait l'air d'obliger. Pope était un grand poëte, mais ce n'était pas un bon homme. Les préfaces de quelques-unes des pièces de théâtre de Dennis valent mieux que les pièces elles-mêmes. On a dit de lui que personne n'était plus en état d'instruire un poëte dramatique; car il enseigne par ses préceptes ce qu'il faut faire, et par ses propres pièces ce qu'il faut éviter. Le trait le plus remarquable de son caractère était une excessive vanité, et on en cite des exemples dont le ridicule semble passer la vraisemblance. Il avait déclaré une haine mortelle aux Français. « Dans une petite relation d'un séjour de quinze jours qu'il fit « en France, dit Voltaire, il s'avisa de vouloir peindre le caractère de la nation qu'il avait eu si bien « le temps de connaître. Je vais, dit-il, vous faire « un portrait juste et naturel des Français; et pour « commencer, je vous dirai que je les hais mortellement. Ils m'ont, à la vérité, très-bien reçu et « m'ont accablé de civilités; mais tout cela est pur « orgueil; ce n'est pas pour nous faire plaisir « qu'ils nous reçoivent si bien, c'est pour se plaire « à eux-mêmes; c'est une nation bien ridicule, « etc. » Il la traita encore plus mal dans sa tragédie du *Triomphe de la liberté*, qu'il donna pendant la guerre de la succession. Il se mit ensuite dans la tête que Louis XIV ne consentirait jamais à faire la paix avec l'Angleterre, à moins qu'on ne lui livrât l'auteur de cette tragédie. Lorsqu'on négocia la paix d'Utrecht, Denis alla trouver son protecteur le duc de Marlborough, et le conjura d'empêcher que la condition de le livrer à la France ne fût une des stipulations du traité. « Mon cher Dennis, « lui dit gravement Marlborough, je ne puis vous « servir en cela, parce que je n'ai aucunes relations « avec les ministres; mais votre cas n'est pas aussi « désespéré que vous le pensez. Je crois avoir fait « presque autant de mal que vous aux Français

« et je n'ai pris moi-même aucune précaution « pour éviter leur ressentiment. » Pendant la négociation, il alla passer quelques jours chez un homme de sa connaissance, qui avait une maison sur la côte de Sussex. S'étant allé promener sur le bord de la mer, il aperçut au large un vaisseau qui lui parut se diriger vers lui, et il ne douta pas que ce fût pour l'enlever. Il s'enfuit précipitamment, et revint à pied à Londres, avec la persuasion que son hôte ne l'avait engagé à venir chez lui que pour le livrer aux Français. Ces deux traits sont d'un meilleur comique qu'aucune des scènes de ses comédies. On en raconte un autre d'une nature moins sérieuse. En 1709, il donna au théâtre une tragédie, intitulée *Appius et Virginie*, pour laquelle il avait inventé une nouvelle espèce de tonnerre. La pièce tomba dès la première représentation, et les comédiens refusèrent d'en donner une seconde. Quelque temps après, il alla voir représenter une tragédie dans laquelle on faisait jouer le tonnerre; il s'écria tout à coup : « Qu'est ceci? Parbleu, « c'est mon tonnerre! Voilà des drôles bien inso- « lents! Ils ne veulent pas jouer ma pièce, et ils « me volent mon tonnerre. » Dennis, après une vie agitée par une continuité de succès et de revers, se brouilla, par les vices de son caractère et les extravagances de sa conduite, avec tous ses amis et ses protecteurs. Il avait consumé son patrimoine par un luxe ridicule; et mourut dans un état d'indigence, sans laisser de regrets ni d'estime, le 6 janvier 1733, âgé de 77 ans. Dennis avait de la sagacité, des connaissances, même du goût; mais il travaillait avec négligence, et ses passions égaraient son jugement. On ne peut nier qu'il n'y ait de l'esprit, des vues judicieuses et du talent de style dans plusieurs de ses écrits en prose. Son *Essai sur la Critique* est le meilleur. Sa diatribe contre l'établissement de l'Opéra italien à Londres, est encore assez piquante; mais les critiques qu'on a faites de son caractère et de ses écrits, dureront encore plus que celles qu'il a prodiguées contre les autres. La *Dunciade* est immortelle, et on lit toujours avec plaisir une *Vie de Zoïle*, par Garnel, qui n'est qu'une satire mordante contre Dennis S—D.

DENON (Dominique Vivant), directeur des musées sous Napoléon, naquit à Châlons-sur-Saône, le 4 janvier 1747, de parents nobles. Envoyé à Paris pour étudier le droit, il y fit peu de progrès, et mena d'abord une vie dissipée. Comme il était doué des avantages de l'esprit et de la figure, il fut présenté, accueilli et fêté dans le cercle des actrices du Théâtre-Français (comédiens ordinaires du roi), où on lui persuada de travailler pour le théâtre. A vingt-deux ans il composa une comédie intitulée : *Julie*, ou *le Bon père*. Quelqu'un demandant à Lekain ce que l'on allait représenter, il répondit : « Vous ne voyez pas! c'est la comédie de « ce jeune auteur, couleur de rose, que ces dames « ont reçue. » Dans le même temps, Denon s'adonnait au dessin, et ses maîtres, lui trouvant la main sûre et l'œil juste, lui prodiguèrent à l'envi des conseils dont il ne tarda pas à profiter. Mais les actrices, la comédie du *Bon père*, et même le dessin ne menaient à rien de solide : Denon eut l'idée de fréquenter Versailles et de chercher à attirer l'attention de Louis XV. Ce prince le remarqua un jour, et lui demanda ce qu'il voulait : « Sire, dit le « jeune gentilhomme, je désire obtenir la permis- « sion de voir à mon aise Votre Majesté sans crain- « dre les hallebardes. » Le roi lui fit délivrer une permission avec laquelle il put entrer librement dans les appartements et dans les jardins. Madame de Pompadour s'était montrée protectrice des arts : elle dessinait, elle gravait : Louis XV avait gardé quelques-uns des goûts de la favorite. Il fit acheter un certain nombre de pierres gravées, dont le soin fut confié à Denon. Les parents n'étaient pas satisfaits de la modestie des goûts de leur enfant, qui aurait pu embrasser une carrière plus brillante; mais l'enfant avait plus de tact que ses parents, et il finit par obtenir, en se faisant voir souvent, et en manifestant de la disposition à s'instruire, une place de gentilhomme d'ambassade à St-Pétersbourg. Là il se rendit agréable à l'ambassadeur ; il étudiait le monde avec sagacité, et n'en rapportait jamais qu'une moisson d'informations piquantes et vraies. A l'avénement de Louis XVI, Denon fut distingué par le comte de Vergennes, nouveau ministre des affaires étrangères, qui lui donna une mission pour la Suisse. En passant près de Ferney il voulut voir Voltaire, qui refusa de l'admettre et envoya un secrétaire chargé de lui témoigner le regret d'avoir en ce moment trop d'occupations. « Dites à M. de Voltaire, reprit De- « non, que moi, comme lui, je suis gentilhomme « ordinaire du roi, et qu'en cette qualité j'entre « partout. » Cette boutade ne déplut pas à Voltaire qui alla au-devant de son confrère en s'écriant : « Vous voulez donc forcer l'empire des ombres ! » On déjeuna. Voltaire fut tout gracieux. Denon laissa entrevoir qu'il dessinait : « Eh bien ! reprit « le vieillard, vous ferez mon portrait. » Nous devons à cette visite une composition de Denon gravée sous le nom de *Déjeuner de Ferney*. L'*ombre* se plaignait plus tard d'avoir été dessinée trop maigre, et trop en laid. M. de Vergennes, content de l'intelligence montrée par Denon, qui avait expliqué avec douceur quelques articles de nos capitulations, l'envoya comme secrétaire auprès de M. de Clermont d'Amboise, ambassadeur à Naples. L'ambassadeur et le secrétaire ne tardèrent pas à ressentir l'un pour l'autre une amitié sincère ; il en résulta un ensemble dans le travail, une exactitude dans les faits de la correspondance, et un motif nouveau pour les affaires étrangères d'aimer et de protéger Denon, dont le zèle était apprécié et jugé utile au service du roi. Le goût des arts ne pouvait jamais s'éteindre chez Denon. Même au milieu des études politiques, il avait aidé l'abbé de St-Non qui voulait publier un *Voyage pittoresque à Naples*. Les détails les plus importants de cet ouvrage sont dus à Denon qui les avait recueillis lui-

même en Sicile et à Malte. M. Quatremère de Quincy se souvint toujours de la bonne grâce avec laquelle Denon lui remit à Naples des recommandations pour les Siciliens qui l'avaient précédemment aidé dans ses recherches. M. de Clermont, ayant sollicité un congé, écrivit à M. de Vergennes le 22 juin 1782 : « J'ai l'honneur de recommander « à vos bontés M. Denon; il est parfaitement au « fait de tout ce qui concerne la cour de Naples, « où il est généralement aimé et considéré, sur- « tout de Leurs Majestés Siciliennes : je suis sûr « que vous serez content de son intelligence et de « son zèle. » Denon fut nommé chargé d'affaires de France par intérim. Dans une de ses dépêches du 14 septembre suivant, faisant connaître à sa cour, le caractère du chevalier Acton, dès lors très-influent, il trace sa biographie, le commencement de sa fortune, les progrès de sa faveur, le degré de puissance où il est parvenu. La fin de la lettre offrait quelques traits moins graves que ceux que comporte une dépêche diplomatique. Rayneval, alors premier commis des affaires étrangères, conseilla à M. de Vergennes, qui aimait Denon, de le corriger doucement, à cette première faute légère, pour n'avoir pas à lui reprocher plus tard un manquement sérieux. En conséquence Denon reçut une dépêche datée du 11 octobre, où il était dit : « Vous vous êtes permis, monsieur, dans votre « lettre n° 40, de traiter des particularités qui ne « sont pas de nature à être exposées dans un con- « seil, et vous avez donné à votre relation une « tournure peu convenable à votre position, et à « la gravité de la politique. En général les anec- « dotes de la vie privée des princes ne sont ma- « tière à dépêches que quand elles ont un rap- « port absolument nécessaire aux affaires; encore « doivent-elles être rendues avec la plus grande « circonspection. » Cette lettre partit après avoir été soumise à l'approbation du vertueux Louis XVI, qui ne voulait pas que l'on parlât jamais avec légèreté de son beau-frère Ferdinand, ni des ministres qui composaient le conseil à Naples. Denon bien averti dut à cette faute, reprise si à propos, le succès du reste de sa mission. Désormais la correspondance fut d'un ton sérieux, mais animé, parce que l'esprit de Denon le portait à un style vif qu'il avait peine à contenir. Il s'était présenté d'ailleurs une occasion de montrer de l'application et d'entrer dans une foule de détails sans danger. Une corvette française (capitaine Meyronnet de St-Marc) venait d'entrer dans le port, et s'était approchée du môle. Le commandant du port exigeait que la corvette retournât en rade, et ne lui accordait la permission de jeter l'ancre sous le môle qu'à la condition de décharger ses poudres. St-Marc, de concert avec Denon, qui disait : « Mais « les Français ne sont pas de perfides Tunisiens, » n'accepta pas cette humiliante proposition, et remit à la voile. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, fit témoigner toute la satisfaction du roi à M. de St-Marc et à Denon. Une autre occasion de redoubler de zèle, et surtout de se concilier la bienveillance toujours conditionnelle du cabinet de Naples, s'offrit en 1783 : nous voulons parler du terrible tremblement de terre de la Calabre. Les relations de Denon étaient complètes et rédigées avec la chaleur d'intérêt qu'inspirent de telles catastrophes ; le cabinet de Versailles s'en déclara très-satisfait. Denon eut ordre d'offrir des vaisseaux, des troupes, du blé, de l'argent, des médecins, des architectes, des constructeurs, enfin du temps pour payer d'assez fortes créances que le commerce de Naples devait au commerce de Marseille, indemnisé par le roi. On peut juger tout ce que ressentit de douleur la belle âme de Louis XVI, par l'empressement de ses consolations pour la sœur de son épouse. On n'avait pas eu besoin de demander à Denon des faits circonstanciés, il reconnut lui-même ce que ses dépêches allaient avoir d'important dans cette circonstance, et le gouvernement du roi eut soin de faire insérer dans les gazettes tout ce qui pouvait intéresser l'humanité et la science qui, bien appliquée, apprend à soulager les maux des peuples, dans ces solennels *coups d'État* de la Providence (1). Dans le cours de sa légation, Denon s'était acquis l'amitié du cardinal de Bernis, chargé des affaires de France à Rome. Des calomniateurs cherchaient à ruiner le crédit du cardinal à Naples; Denon, prévenu par son éminence, ne refusa pas de lui rendre service, et lui écrivit le 23 avril 1785, dans un moment où la France et l'Espagne étaient en froideur avec Naples : « On dit ici que c'est dans la « boutique de Rome que se fabriquent toutes les « contrariétés que la cour de Naples éprouve de « celle des Bourbon, et c'est d'après de telles au- « torités qu'on se croit en droit de déclamer contre « vous, monseigneur, et le chevalier Azara. Vous « êtes, vous, l'être le plus faux qui existe ; on « vous avait fait venir à Naples, pour me faire « rappeler, et vous n'êtes venu que pour séduire « et tromper, car vous avez eu la malhonnêteté de « n'écrire que du bien de moi. Il est sûr que c'est « donner une bien mauvaise idée de votre cœur, « de n'avoir pas eu la complaisance de perdre un « malheureux que l'on persécutait, parce que de- « puis deux ans, il n'avait rien de bon à raconter. « Je n'imagine pas que cela vous surprenne beau- « coup : aussi ne crois-je pas vous avoir envoyé « un portrait, mais un nouveau mouvement de « physionomie. M. de Bressac (Français établi à « Naples et ennemi de Denon) dit ici publique- « ment qu'il a été chargé d'écrire à M. de Talley- « rand (nouvel ambassadeur à Naples), en même

(1) Au milieu de ces détails, on distingue la mission du chevalier d'Estourmel; il avait été chargé par le grand maître de Malte, Emmanuel de Rohan, de se mettre à la tête de plusieurs bâtiments de la Religion qui firent voile pour Reggio, près de Messine. A son arrivée, le chevalier, encore hospitalier dans les États d'une autre puissance, annonça qu'il allait débarquer des infirmiers et faire établir des lits sous des tentes où il serait distribué des secours en tout genre. L'effet de cette mission fut très-salutaire, et sauva la vie à beaucoup de blessés. Naples et la France en remercièrent hautement le grand maître.

« temps à Paris et à Turin, de se rendre en droi-
« ture à Pise, afin de le trouver avec des oreilles
« vierges que ni vous ni moi n'aurons encore eu
« le temps de corrompre. Je demande la permis-
« sion d'aller vous faire ma cour, pendant une
« partie du temps que le roi sera dehors (il allait
« faire un voyage en Calabre). J'ai l'honneur, etc.,
« signé De Non (1). » L'amitié du cardinal de Bernis n'abandonna pas Denon, et il le recommanda de nouveau à Naples, en expliquant courageusement qu'il avait des devoirs à remplir et que d'ailleurs, averti par une leçon sévère, il les avait remplis avec prudence. La reine, lorsqu'il prit congé d'elle, lui remit une boîte émaillée et une bague avec son chiffre entouré de brillants. M. de Talleyrand arrivait avec des instructions précises. On peut observer, à la louange de Denon, que ces instructions étaient toutes fondées sur les informations qu'il avait envoyées, qu'elles étaient réputées la vraie base de la politique de la France, et que souvent même des expressions originales du chargé d'affaires, et tirées du langage des arts, étaient répétées dans les recommandations au baron de Talleyrand. Le dernier service que Denon rendit à sa cour, avant de partir, fut d'entendre et de rédiger avec habileté les plaintes que le duc de Courlande voulait faire passer en France avant de s'y rendre. Ce que Pierre de Biren (*voy.* ce nom), disait à Denon était empreint d'une sorte d'animosité peu propre à faire accueillir des réclamations. Le duc se plaignait à la fois de ses sujets et de la Russie ; « mais choisissez, lui dit spirituel-
« lement Denon : si vos sujets vous ont renvoyé,
« il y a peu d'espoir, et il ne faut pas le dire ; si
« c'est la Russie, on peut demander des compen-
« sations. Croyons, quoi qu'il en soit, que plusieurs
« de vos sujets voulaient encore de vous ; la haine
« absolue de tout un Etat est difficile à prouver.
« Arrangeons donc vos malheurs, et voici ce que
« j'écrirai en France. » Alors il lui communiqua un mémoire rempli de réserve et de sens. Si le duc obtint de la France des consolations et des bons offices, il le dut aux conseils de Denon. En retournant dans sa patrie, il vit à Rome d'Agincourt, l'auteur de l'*Histoire de l'art par les monuments*, et il lui emprunta une gravure de Rembrandt pour l'étudier. Quelques jours après, il revint en disant à d'Agincourt : « Vous m'avez
« donné deux gravures du même sujet ; faites-
« moi présent d'une des deux. » D'Agincourt le regarda en riant, et répondit : « Je vous connais,
« vous avez copié ma planche ; je vais reprendre
« l'original auquel je suis fort attaché. — Retrou-
« vez-le, reprit Denon. » D'Agincourt considéra les deux gravures, les retourna, les plaça devant le jour, ne sut distinguer l'original de la copie, et s'avoua vaincu. Denon laissa les deux gravures à son ami, et ce ne fut que quelque temps après qu'un célèbre dessinateur reconnut la copie à un grain du papier, quoique Denon eût eu la malice de prendre à un ouvrage relié anciennement à Leyde, une de ces feuilles blanches qui sont au commencement et à la fin du livre, et d'y faire imprimer la copie. La mort de M. de Vergennes priva Denon d'un puissant appui ; mais le séjour en Italie, la vue des monuments de Sicile l'avaient rendu artiste et passionné pour le dessin. En 1787, il désira entrer à l'Académie de peinture, et s'adressa à M. Quatremère de Quincy, qui, reconnaissant des lettres d'introduction données par Denon pour les savants de la Sicile, lui facilita les moyens d'être admis à l'Académie. Denon apporta pour morceau de réception l'*Adoration des bergers*, d'après Luca Giordano. Il y avait à reprendre dans cet ouvrage ; l'amitié suppléa à ce qui manquait dans une simple gravure à l'eau-forte, tracée à la hâte. Alors Denon retourna en Italie : il alla à Venise, à Florence, en Suisse pendant les commencements de la révolution. Ses biens furent séquestrés, et on l'inscrivit sur la liste des émigrés. Il eut alors la hardiesse de revenir à Paris, où il se trouva sans ressources. David, qui le connaissait, lui dit de ne pas se livrer au désespoir, et lui procura une commission assez embarrassante, celle de dessiner, d'après l'antique, les costumes républicains que la convention voulait imposer à la France. Il survint quelques difficultés : David donna des explications sur l'absence de Denon, le fit rayer de la liste fatale, et sollicita un arrêté qui enjoignait de commencer et de finir d'urgence les dessins républicains, parce que la nation n'était pas convenablement habillée. Denon racontait quelquefois l'anecdote suivante. Un jour, pendant le règne funeste du comité de salut public, il reçut une lettre qui lui prescrivait, en le tutoyant suivant l'usage, de venir prendre des instructions au comité. L'heure du rendez-vous était minuit : les tyrans ne dorment jamais. Denon se voit obligé d'obéir ; il arrive à l'heure indiquée, et il ne trouve personne qui l'introduise. Cependant il parvient jusqu'à une chambre du château des Tuileries, voisine d'une autre où il entendait des débats assez vifs. Il s'assied, cherche à se distraire, et surtout à ne rien entendre des bruyants éclats de voix qui parvenaient jusqu'à lui. S'en aller puisqu'il était si tard, rester et courir le risque de comprendre ce que l'on disait, l'effrayaient également. Deux heures sonnent à l'horloge ; Denon n'avait pas pris un parti. La porte de la chambre du comité s'ouvre, un homme paraît, un homme bien connu par ses chaînes de montre, son gilet serin, et ses cheveux poudrés : il demande d'une voix haute à l'étranger ce qu'il fait là. Denon déclare qu'il vient sur un ordre, qu'il est artiste pour les costumes républicains, et qu'il attend : « Vous attendez, répond Robespierre ; eh bien !
« entrons. » Ce n'était plus le salon parfumé du roi de Naples, encore moins la galerie brillante du roi Louis XVI. Robespierre précède le dessinateur,

(1) On a remarqué que presque toutes lettres qu'il écrivait avant la révolution sont signée *De Non*, en deux mots ; mais depuis cette époque il signait toujours *Denon*, en un seul mot.

l'annonce ; et quand tous ceux qui sont assis l'ont salué d'un coup de tête, il le prend à part, lui parle d'arts, de costumes, de réformes pour l'habillement, pour l'hygiène, pour le bien de la santé, pour le développement des formes, pour l'amélioration des mouvements du corps et de l'organe de la parole, pour la dignité de la démarche, et l'*acheminement à une longue vieillesse*. Robespierre s'anime toujours davantage, évite indirectement le tutoiement, en disant : « Vous autres « artistes, vous pouvez, vous savez, vous devez, « vous autres. » Il cherche enfin, par une conversation remplie de politesse, et, si l'on ose le dire d'un tel homme, presque de coquetterie, à plaire, à se rendre agréable à celui qu'il avait fait trembler, et à le convaincre de son respect pour les arts, montrant ou voulant montrer, sans trop de gaucherie, les manières, les airs d'une compagnie meilleure que celle qu'il fréquentait. Denon, renvoyé au jour, après ce long entretien, pendant lequel les autres dressaient des listes, revint pour essayer de dormir, et il fit des rêves si bizarres qu'il ne les a jamais oubliés. Denon avait été présenté à Mme de Beauharnais avant qu'elle épousât Bonaparte. Après le mariage, il se déclara un des plus ardents admirateurs de la gloire du général. De là ces relations qui déterminèrent le pacificateur de Campo-Formio à lui demander s'il voulait faire partie d'une expédition maritime qui venait de lui être confiée. C'est dans l'ouvrage si intéressant écrit par Denon qu'il faut voir tout ce qui concerne son voyage en Égypte. Quand les Français revinrent de ce pays, l'Europe entière était avide de connaître quelques détails scientifiques de l'expédition ; l'ouvrage de Denon fut comme le premier qui satisfit cette vive curiosité, et il obtint un succès glorieux. On ne compare pas les découvertes de l'auteur et *ses rubans en gravures* à tout ce que la commission d'Egypte a publié depuis. Tous ces talents divers, ces expériences consommées, ces spécialités distinctes, ces hommes si laborieux, si exacts, si précis nous ont apporté comme une pyramide morale qui est l'admiration de l'Europe. Malgré la valeur inappréciable de leur immense publication, l'ouvrage de Denon, qui est dans des proportions si délicates, est lu encore avec plaisir. Il règne dans les récits de l'observateur une candeur, une bonne foi, une sensibilité, une politesse, qui rappellent l'homme de cour et l'ami du cardinal de Bernis. Bonaparte avait emmené Denon, il l'avait ramené, et cette préférence augmenta l'enthousiasme et la gratitude du voyageur. Deux ans après le retour d'Égypte, Denon fut nommé directeur général des Musées. Comme administrateur, il prit part à presque toutes les entreprises monumentales de Napoléon ; il remplit au dehors des missions de commissaire pour recueillir, peut-être trop sévèrement, de ces monuments que la victoire donne, mais qu'aussi elle reprend, et il organisa à Paris l'admirable collection qui devint pendant quelque temps le plus riche trésor artistique que l'on eût vu en Europe. On a parlé en différentes manières de son administration. Les uns l'ont blâmée, les autres ont applaudi à toutes ses décisions. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en France et partout, une direction des arts est un emploi singulièrement délicat. J'ai vu, dans bien des pays, des artistes et des directeurs, et j'y ai vu des mécontentements, des passions, des mécomptes, des colères, des partialités et des dégoûts. Denon ne pouvait satisfaire toutes les ambitions. Quelqu'un a dit que malheureusement il n'avait que des connaissances superficielles dans les arts ; qu'il jugeait d'après des penchants et un acquis trop borné ; que ce qui était noir comme Rembrandt obtenait les grâces, les décorations, les commandes ; qu'il eût mieux valu pour la direction des arts, que Denon fût un homme tel que M. de Sartine qui, chargé de la direction de la marine, ne savait pas distinguer l'artimon des sabords, et cependant avait très-bien administré. On a dit qu'il fallait qu'un directeur des arts ne sût pas les pratiquer, qu'il suffisait qu'avec un goût raisonnable, des vues justes, l'oreille attentivement tendue vers les applaudissements de l'opinion, et le secours de commissions éclairées, il distribuât les honneurs et les récompenses : d'autres ont répondu qu'il fallait qu'un directeur fût peintre ; mais d'autres croyaient qu'il devait être sculpteur, ceux-là architecte. On a raisonné à fond sur ces questions fortement débattues, et l'on a avancé de part et d'autre des arguments excellents. A tout prendre, Denon était un directeur accessible, parlant volontiers, poli, aimé du maître, bon à quiconque l'écoutait avec déférence, n'adoptant pas les haines vulgaires, connaissant son Italie, sa Sicile et son Egypte (il ne lui manquait absolument qu'Athènes), et consultant avec respect l'opinion publique. On s'est beaucoup plaint de lui, mais il n'a pas laissé d'ennemis, et il ne fut jamais celui de personne. Nous restreindrons ce dernier éloge : Denon ne fut pas juste pour Canova. Quand la statue de Napoléon faite par le grand artiste arriva à Paris, Denon la vit le premier en compagnie de quelques confidents, qui critiquèrent avec raison une pose dans la hanche, et d'autres défauts que l'on peut cependant contester, car dans le nu, et Michel-Ange l'a prouvé, il y a quelquefois des défauts nécessaires et tout est bien si l'ensemble du personnage est majestueux, vrai, et si, dès le premier abord, il *s'entretient* avec vous. Denon accepta ces critiques de second ordre ; et quand Napoléon, qui ne se connaissait pas en arts, qui n'avait pas la prétention de s'y connaître, et se laissait guider en cela, avec assez de docilité, s'étonna doucement de ce que la statue était nue, Denon, qui savait très-bien les doctrines des anciens sur la manière de représenter les héros ; Denon, qui, encore une fois, avait vu Naples, Rome, Sienne, Venise, Florence, Gênes et Turin ; Denon, qui avait visité Agrigente et Syracuse, qui avait manqué de perdre la vue et même la vie à Thèbes et à Mem-

phis, qui connaissait très-bien le style des médailles, qui était chargé de l'exécution des exergues et de la disposition des figures dans les médailles qu'on frappait à Paris; Denon, qui avait admiré le Pompée-Spada, blâma imprudemment la pensée raisonnée de Canova. Napoléon se précipita aveuglément dans la même idée; lui, si petit de taille, il alla se mettre dans la pensée que c'était une satire de lui avoir donné la taille de l'Hercule Farnèse; il ne comprit ni l'allusion, ni le style, ni le mystère, ni l'espèce de religion de ce type; il ne se souvint ni de ses Tuileries, ni du palais de son sénat qui étalaient tant de nudités, et il ordonna d'envelopper la statue d'un voile et d'en interdire la vue à tous les yeux. Quand la fortune abandonna le guerrier, ce fut le jugement de ses amis, de ses compagnons, de ses flatteurs qui devint cause que la statue du Mars relégué dans une cachette, sous un incommensurable rideau de serge verte, fut sans la moindre résistance, prise et emballée par un étranger que M. Denon, dans son dépit mordant et dans un accès de repentir, caractérisait ainsi : « L'empereur avait battu les Anglais; « mais il a été vaincu, parce qu'un Prussien a « marché vite, quand un Français restait à dor- « mir. » Cette boutade, d'autres vivacités, et sans doute ce déluge de vanités blessées, d'amours-propres humiliés, que nous avons signalé plus haut, enfin des raisons faciles à comprendre dans un changement de gouvernement et de système firent perdre sa place à Denon; mais il jouit toujours d'une considération véritable; et, lorsqu'il n'eut plus son emploi, personne ne parla mal de lui; il resta l'honnête homme, le narrateur spirituel, le bon parent, l'ami fidèle, et encore souvent, malgré la disgrâce, le Mécène bienveillant. Alors il disposa dans un meilleur ordre les richesses qu'il avait acquises, il organisa son propre musée avec une magnificence remplie d'élégance et de goût, et il termina sa vie au milieu des arts qu'il avait cultivés avec bonheur, qui étaient devenus son refuge quand les distinctions de sa première carrière lui avaient manqué, et la source de sa fortune sous l'autorité de Napoléon. Denon mourut à Paris le 27 avril 1825. Le baron Gros et ensuite M. Jomard, qui avait fait partie de l'expédition d'Egypte, ont prononcé d'éloquents discours sur sa tombe. Il était membre de l'académie des beaux-arts de l'Institut. Denon est auteur des ouvrages suivants : 1° *Voyage en Sicile et à Malte*, pour faire suite au *Voyage* de Swinburne dans les Deux-Siciles, Paris, 1788, in-8°. 2° *Voyage dans la haute et basse Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, Paris, an 10 (1802), 2 vol. grand in-fol., dont un de planches; ibid., 1802, 1 vol. in-4°, avec atlas in-fol.; ibid., 1804, 3 vol. in-12, sans planches. J.-Gab. Pelletier en a publié une édition avec des changements et des additions, Londres, 1802, 2 vol. in-4°. Arthur Aikin traduisit en anglais l'ouvrage de Denon, 1802, 2 vol. in-4° et 3 vol. in-8°; Kendal et Fr. Blagden en donnèrent aussi des traductions à la même époque. La plus belle édition est celle de 1826 qui n'a été tirée qu'à 150 exemplaires, 2 vol. in-8°, avec l'atlas des planches; il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires chez Chaillou-Potrelle. 3° *Discours sur les monuments d'antiquités arrivés d'Italie*, prononcé le 8 vendémiaire an 12, à l'Institut, Paris, 1804, in-18. 4° Plusieurs *Notices biographiques* sur des peintres français, insérées dans la *Galerie des hommes célèbres*. On a encore de Denon : *Julie, ou le bon père*, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1769, in-12; — *Point de lendemain*, conte, Paris, 1812, in-18. *Monuments des arts du dessin chez les peuples, tant anciens que modernes*, recueillis par le baron Denon, pour servir à l'histoire des arts. Paris, impr. de Firm. Didot, se trouve chez M. Brunet-Denon, 1829, 4 vol. in-fol. pap. vél. *Voyage dans la basse et la haute Egypte*, nouvelle édition augmentée d'une notice sur l'auteur. Paris, Henri Gaugain, 1829, 2 vol. in-8°. A—D.

DENORES (Jason). *Voyez* Nores.

DENTAND (Jean), né à Genève, y fut pasteur de 1718 à 1758, époque à laquelle on le déchargea de ces fonctions. Il est connu par un volume devenu classique dans sa communion, et intitulé : *Recueil de passages de l'Écriture sainte*, 1739, in-8°. — Dentand (Julien), fils de Jean, né en 1736, a publié : *Essai de jurisprudence criminelle*, 1785, 2 vol. in-8°. — Dentand (Pierre-Gédéon), né à Genève en 1750, avait étudié la théologie, et il prêchait avec succès; mais la faiblesse de sa santé le força de renoncer à la chaire. Une âme ardente fit son malheur, et le porta à mettre fin à ses jours en 1780; il demeurait alors à Harlem, et était membre de la société de cette ville. Il avait publié, dit Senebier : 1° *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny*, par MM. D., Dt. et D., in-8°. Ces initiales indiquent Dentand et M. Deluc l'aîné. 2° *Mémoire sur la culture des arbustes dans les dunes*, qui obtint l'accessit de la société de Harlem, en 1777. On trouve aussi quelques observations de Dentand dans l'ouvrage de M. Deluc, intitulé : *Lettres sur l'histoire de l'homme et de la terre*, 1778-80, 6 vol. in-8°. Enfin Dentand avait obtenu à l'Académie de Berlin un accessit pour un Mémoire sur cette question : *Est-il utile au peuple d'être trompé, soit qu'on l'induise en de nouvelles erreurs, ou qu'on l'entretienne dans celles où il est?* A. B—T.

DENTATUS (Sicinius). *Voyez* Sicinius.

DENTONE (Il). *Voyez* Curti.

DENTRECOLLES (François-Xavier), jésuite, né à Lyon en 1664, alla comme missionnaire à la Chine avec son compatriote le P. Parennin. Son application à la langue chinoise le mit en état, peu après son arrivée, d'ouvrir une école à Yao-tcheou, ville du premier ordre de la province de Kiang-si. Ses manières douces, affables lui gagnèrent l'estime et l'affection de plusieurs lettrés et des peuples de la ville et de la campagne. Après huit ans de travaux apostoliques, on le fit supérieur général

de la mission française en Chine. Les temps étaient difficiles; sa prudence et sa douceur surmontèrent tous les obstacles; il parvint même à établir des missions dans la plupart des provinces de l'empire. Il avait gouverné cette chrétienté pendant treize ans, lorsqu'il fut appelé à Pékin pour y être supérieur particulier de la maison des jésuites. Accablé, durant les quatre dernières années de sa vie, d'infirmités qui l'obligeaient à rester couché ou assis dans un fauteuil, il les supporta avec une patience et une résignation exemplaires, et ne cessa d'exercer son ministère qu'en rendant le dernier soupir le 2 juillet 1741. Le P. Dentrecolles publia en langue chinoise un grand nombre d'ouvrages en faveur de la religion chrétienne, et plusieurs lettres intéressantes insérées dans la collection des *Lettres édifiantes*. Deux de ces lettres donnent, sur la fabrication de la porcelaine, des détails qui sont encore précieux aujourd'hui que cette branche d'industrie a atteint chez nous un haut degré de perfection. Parmi les néophytes du P. Dentrecolles à Yao-tcheou, il s'en trouvait plusieurs qui travaillaient à la porcelaine, et d'autres qui en faisaient un grand commerce. Les besoins spirituels de ces néophytes conduisirent plusieurs fois le missionnaire à Kint-te-ching, bourgade très-peuplée de la province de Kiang-si, et le seul lieu où se fabrique la belle porcelaine. Le désir d'être utile à ses compatriotes en Europe engagea Dentrecolles à s'instruire de tout ce qui concernait cette fabrication. Indépendamment de ce qu'il vit par lui-même, il apprit beaucoup de particularités des chrétiens, et s'assura de la vérité de leurs réponses par la lecture des livres chinois qui traitent de cette matière. Dans d'autres lettres Dentrecolles parle de l'inoculation de la petite vérole, connue à cette époque chez les Chinois depuis plus d'un siècle; il donne la traduction d'écrits chinois relatifs à cette opération; dans d'autres il s'étend sur divers procédés des arts usités à la Chine, tels que la fabrication des fleurs artificielles, des fausses perles, etc.; il décrit diverses plantes et divers arbres fruitiers; il indique leurs propriétés, et annonce qu'il en envoie en Europe des pepins. On trouve dans la *Description de la Chine* du P. Duhalde plusieurs morceaux dont Dentrecolles est l'auteur, entre autres un *Extrait d'un ancien livre chinois qui enseigne la manière d'élever et de nourrir les vers à soie pour avoir une récolte meilleure et plus abondante*; *l'Art de rendre les peuples heureux en établissant des écoles publiques*; *Dialogue où un philosophe chinois expose son sentiment sur l'origine et l'état du Monde.* Le P. Colonia, dans son *Histoire littéraire de Lyon*, cite deux ouvrages manuscrits du P. Dentrecolles : *Traité en forme de dialogue contre les Mahométans*; *Traité sur les différentes monnaies qui ont eu ou qui ont encore cours dans la Chine.* Duhalde donne l'extrait d'un livre sur les monnaies, composé sous la dynastie des Song, qui lui fut envoyé de la Chine par le P. Dentrecolles. L'épître dédicatoire du t. 26 de l'ancienne édition des *Lettres édifiantes*, adressée aux jésuites, offre, sur la vie de ce respectable missionnaire, des détails curieux, par le P. Duhalde. E—s.

DENTZEL (George-Frédéric), conventionnel, naquit le 25 juillet, 1755 à Turkheim, dans la principauté de Linange, où son père, qui professait la religion luthérienne, était boulanger. Il le destinait au ministère ecclésiastique; et, après avoir reçu une éducation soignée, le jeune Dentzel entra, en 1774, comme aumônier dans le régiment de Deux-Ponts au service de France. Il suivit ce corps dans la guerre d'Amérique, et l'ayant quitté à son retour, il se fixa à Landau, où il devint pasteur de l'église luthérienne, et épousa la fille d'un bourgmestre. Nommé en 1792 député à la convention par le département du Bas-Rhin, il fut presque aussitôt envoyé en mission, et ne vota point dans le procès de Louis XVI, lequel fut terminé pendant son absence. Au commencement de 1793, il fit décréter la réunion à la France de quelques parties de la frontière d'Allemagne, et s'étant fait militaire il fut nommé adjoint aux adjudants généraux de l'armée du Rhin. Dénoncé comme coupable d'actes arbitraires, il dénonça lui-même le général d'Harambure, l'accusant de royalisme, et fut chargé d'une seconde mission dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Se trouvant à Landau lors du blocus de cette place par les Prussiens, il destitua le commandant Laubadère, et dénonça le général Delmas. Quoique celui-ci eût été maintenu dans son commandement (*voy.* Delmas), Dentzel cassa les autorités civiles, et soutenu par la société populaire, il réunit dans ses mains tous les pouvoirs jusqu'au déblocus qu'opérèrent bientôt les succès de Hoche et de Pichegru. Dentzel avait fait arrêter un officier qu'il soupçonnait d'être l'auteur des troubles de Landau et l'émissaire de quelque faction. Cet officier, rendu à la liberté, intéressa en sa faveur les députés Lacoste et Baudot, qui, le 16 janvier 1794, firent accuser Dentzel d'avoir renfermé un citoyen dans une cage de fer. Bourdon de l'Oise soutint l'accusation, et demanda que Denzel, fût, comme étranger, rayé du nombre des représentants : en conséquence il fut conduit le 21 janvier à la maison d'arrêt des Carmes; mais, une députation des habitants de Landau s'étant présentée à la barre de la convention pour le justifier, cette affaire n'eut pas d'autres suites. Cependant il ne fut mis en liberté que quelques mois après, et rentra dans le sein de la convention, qui l'admit quoique étranger, parce qu'il était père de quatre enfants nés en France. Plus tard l'ancienne accusation fut reprise par Lacoste; et Dentzel, récriminant à son tour, dit qu'on avait voulu le *victimer*, parce qu'il ne participait *ni aux orgies, ni aux crimes de Lacoste*, qui, ajoutait-il, *a bu mon vin, pris mes chemises, et, je suis sûr, en a encore une sur le corps.* Il donna ensuite lecture d'une lettre dans laquelle Lacoste et Baudot, rendant compte de leur mission en Alsace, disaient : « Quant aux aristocrates, et

« aux f.... Alsaciens, nous vous promettons d'en « avoir soin ; et sans la loi sur le tribunal révolutionnaire, qui nous lie les bras, nous en aurions « déjà fait une jolie *fricassée* ; mais ils ne perdront « rien pour attendre ; donnez-nous des pouvoirs « extraordinaires pour *franciser* ces coquins. » Ainsi la France apprenait par les dissensions de ces proconsuls tout ce qu'elle avait souffert de leur tyrannie. Dentzel, nommé en 1795 secrétaire de la convention, fut envoyé dans le département de la Manche, où il se prononça contre les *terroristes* ; mais, devenu membre du conseil des Anciens, il s'éleva avec violence contre le parti *modéré*, prétendant que les chouans avaient des défenseurs jusqu'à la tribune de l'assemblée. Il s'étonna ensuite que son collègue Meillan voulût parler contre le projet de loi qui assimilait aux émigrés les individus que la fuite avait soustraits à la déportation. Dentzel parla encore dans cette assemblée sur les droits d'entrée, sur les exportations et importations, et combattit vivement, dans plusieurs discussions, l'impôt sur le tabac. Il termina ses travaux législatifs en faisant créer les *légions du Nord, des Francs, Italique et Polonaise*. Sorti en 1798 du conseil des Anciens, il entra définitivement dans la carrière militaire ; et, s'appuyant sur ses services à Landau, il obtint le grade de colonel adjudant général, fit en cette qualité la campagne de 1806 contre la Prusse, et commanda la place de Weimar, après la bataille d'Iéna. Chargé du détail et de l'échange des prisonniers de guerre, il s'acquitta de ces fonctions avec humanité ; ce qui lui valut quelques décorations étrangères, entre autres celle de commandeur de Ste-Anne, que l'empereur Alexandre lui conféra par une lettre écrite de sa propre main. Investi de l'autorité militaire à Vienne, il reçut de cette capitale une médaille d'or en témoignage de reconnaissance. Étant ensuite passé à l'armée d'Espagne, il y fut chargé de l'escorte d'un convoi, et se laissa surprendre par l'ennemi ; ce qui le fit renvoyer à ses fonctions de surveillance des prisonniers de guerre, dont il obtenait souvent des renseignements fort utiles par la connaissance qu'il avait de la langue et des usages de l'Allemagne. En août 1813, il fut nommé général de brigade, et fit en cette qualité la campagne de Saxe. Il fut en outre créé officier de la Légion d'honneur et baron de l'empire, et enfin maréchal de camp d'infanterie, par le roi, le 3 avril 1814. Il reçut aussi la croix de St-Louis par ordonnance du 21 août suivant ; mais, après avoir pris part à la campagne de Waterloo, il fut admis à la retraite, et mourut vers 1820. —Son fils est lieutenant-colonel de cavalerie. M—D J.

DENYS L'ANCIEN, tyran de Syracuse, commença à régner vers l'an 405 avant J.-C. C'est au milieu des troubles et du sein des guerres civiles que naissent les tyrans. Profitant avec habileté des dissensions de leurs concitoyens, adroits à flatter le peuple tant qu'ils ont besoin de son aveuglement pour s'élever, ils montent sur le trône avec l'apparence de la vertu, et ne s'y maintiennent que par le crime. Tel fut Denis, fils d'Hermocrate : homme d'une naissance obscure (1), mais soldat audacieux, il s'était distingué dans plusieurs combats, et de nombreux présages avaient annoncé son élévation (2). La prise d'Agrigente par les Carthaginois, et les malheurs de cette ville, faisaient craindre aux Syracusains que le même sort ne leur fût réservé. Ils soupçonnèrent leurs généraux d'avoir favorisé les entreprises de l'ennemi ; Denys se joignit aux mécontents pour accuser les magistrats de sa patrie ; il excita le peuple contre eux ; mais ils furent encore assez forts pour le condamner à une amende. L'historien Philiste la paya pour lui, et l'engagea à continuer ses déclamations, en promettant de payer toutes les sommes auxquelles il serait condamné. Denys ne se lassa point ; secondé par les intrigues de Philiste, il fit entendre aux Syracusains qu'il valait mieux mettre à la tête du gouvernement des gens sans biens et sans fortune, sous le prétexte que, plus rapprochés du peuple par la condition, ils sentiraient davantage ses besoins. Ses discours séduisants flattaient les passions de la multitude ; on changea les magistrats, et Denys fut aussitôt admis dans le gouvernement. Mais le partage du pouvoir ne suffisait pas à son ambition ; il fit rappeler les bannis, afin d'augmenter le nombre de ses partisans ; il affecta de ne plus paraître au conseil avec ses collègues, et jeta sur eux des soupçons d'intelligence avec les Carthaginois. Sa première expédition fut ensuite de secourir le peuple de Géla contre l'aristocratie des grands ; il fit mourir les plus riches, s'empara de leurs biens, en distribua le prix à ses soldats, et revint à Syracuse après s'être formé un parti puissant dans les troupes qu'il commandait. Au moment où il entra dans la ville, le peuple, qui venait d'assister aux jeux publics, se porta en foule à sa rencontre, en lui demandant ce qu'il avait appris des Carthaginois. Denys saisit habilement cette circonstance pour lui représenter que pendant qu'il se livrait ainsi aux plaisirs, personne ne veillait à son salut, et qu'il avait dans la ville même des ennemis plus dangereux que les Carthaginois. Il accabla de nouveau ses collègues de reproches, et voulut se démettre de sa place afin de ne pas paraître leur complice. De ce moment, l'autorité lui fut dévolue ; il fut chargé seul, à vingt-cinq ans, du gouvernement de Syracuse, et parvint ainsi à en être le tyran. Il employa, pour se soutenir sur le trône, les mêmes moyens dont il s'était servi pour y parvenir. Proscrivant les plus puissants, dépouillant les plus riches, faisant mourir ceux qui s'opposaient à ses entreprises, récompensant avec largesse ceux

(1) Cicéron dit cependant qu'il était *bonis parentibus et honesto loco natus*.

(2) Élien et Pline racontent que Denys ayant été un jour obligé d'abandonner son cheval, qui s'était laissé tomber dans un bourbier ; cet animal s'en tira et suivit bientôt les traces de son maître en hennissant. Denys revint alors sur ses pas, et lorsqu'il saisit les crins de son cheval pour remonter, un essaim d'abeilles vint se poser sur sa main. Les devins consultés annoncèrent que c'était un présage de la royauté.

qui s'étaient dévoués à sa cause; il doubla la paie des troupes, fortifia sa citadelle, prit à sa solde des étrangers, et fit alternativement la paix ou la guerre, suivant que ses intérêts semblaient le demander. Comme Pisistrate, il feignit une nuit d'avoir été attaqué dans sa tente, et obtint pour sa sûreté une garde qu'il employa à l'asservissement de sa patrie. Il eut plus d'une fois à lutter contre les Syracusains, qui reconnurent trop tard qu'ils s'étaient donné un maître, et qui voulurent se débarrasser de sa tyrannie. Plusieurs conspirations se formèrent; il eut l'art ou le bonheur de les anéantir toutes, et d'échapper aux nombreux complots dirigés contre lui. Denys vieillit sur le trône; il l'occupa pendant trente-huit ans, et souvent avec gloire. Il aurait été le plus heureux des tyrans, s'il n'en avait été le plus soupçonneux; mais sa vie s'écoula dans des alarmes et des inquiétudes continuelles; portant toujours une cuirasse sous ses vêtements, il faisait visiter avec soin toutes les personnes admises en sa présence, et prenait même cette précaution à l'égard de son frère et de son fils. N'osant confier sa tête à un barbier, il se faisait brûler la barbe par ses filles. Sa chambre était environnée d'un large fossé, sur lequel il y avait un pont-levis : tout, jusqu'à ses femmes et ses flatteurs les plus dévoués, lui était suspect. Cicéron, qui nous a conservé ces détails, nous apprend encore que ses frayeurs étaient si grandes, qu'au lieu de haranguer le peuple de dessus la tribune, il ne lui parlait souvent que du haut d'une tour. Craignant qu'un temps de calme et de paix ne fût contraire à son usurpation, et ne fît renaître chez les Syracusains le germe d'une liberté qu'ils regrettaient tous les jours, il sut les retenir dans des guerres continuelles, soit contre les Carthaginois, soit contre ses voisins. Nous n'entrerons point dans le détail de tout ce qu'entreprit Denys pour subjuguer entièrement son pays, pour étendre sa domination en Sicile et pour en chasser les Carthaginois. Il fit des préparatifs immenses, afin de détruire leur puissance dans cette île, et c'est contre eux surtout que se dirigèrent ses plus grands efforts. Si ce prince s'éleva au-dessus de ses égaux par son ambition et son courage, il plaça de même sa patrie au plus haut degré de prospérité et de gloire : il lui soumit presque toutes les villes de la Sicile, et transporta chez elle leurs richesses et leurs trésors. Quelquefois les Syracusains, fiers des succès de Denys, prenaient part à sa gloire, et supportaient alors plus patiemment la perte de leur liberté. Afin de parvenir à l'exécution du plan qu'il avait formé contre la puissance de Carthage, il appela à Syracuse les ouvriers les plus habiles de la Grèce : la ville entière devint bientôt un vaste arsenal et un atelier d'armes et d'instruments de guerre de toute espèce. Le tyran ne dédaignait pas d'encourager par sa présence les artisans qu'il employait : et comme il avait à sa solde des soldats de toutes les nations, il fit fabriquer des armes propres à l'usage de chacune d'elles. Diodore compte 140,000 boucliers, autant de casques et d'épées, 14,000 cuirasses, et une énorme quantité de dards et de javelots qui sortirent de ces ateliers pour armer ses soldats et marcher contre Carthage. C'est à cette époque qu'on vit pour la première fois des galères à cinq rangs de rames. Denys excita le zèle des Syracusains, en leur rappelant que c'était Corinthe, leur métropole, qui avait inventé les navires à trois rangs. Tous ces préparatifs achevés, Denys fit signifier par un héraut, au sénat africain, qu'il lui déclarait la guerre, si ses troupes n'abandonnaient entièrement la Sicile; ensuite, sans perdre de temps, il entra en campagne, et mit le siége devant Mothye, la principale des places qui appartenaient aux Carthaginois. Géla, Agrigente, Camarina, se joignirent à lui : Mothye succomba; cinq villes seulement restèrent fidèles à Carthage, et le tyran eut un moment l'espoir de se voir maître de la Sicile; mais il ne sut pas toujours conserver ses avantages sur ses ennemis; il combattit contre eux et par mer et par terre, et si la victoire couronna souvent ses entreprises, il fut aussi quelquefois battu par Imilcon et Magon, généraux des Carthaginois, qui bravaient dans cette île la haine des Siciliens et la valeur de Denys. Pendant que celui-ci pillait les villes, ravageait les campagnes, Imilcon profita de son absence pour porter la guerre à Syracuse. Il entra en vainqueur au milieu du port avec 200 galères, et fit camper ses troupes hors des murs (*voy.* IMILCON). La vue d'une armée aussi formidable jeta le peuple dans la consternation; mais Imilcon, au lieu d'attaquer la ville, en ravagea les environs, et Denys eut ainsi le temps de réunir ses forces et de recevoir des secours. La peste se mit dans le camp d'Imilcon, et sa fortune l'abandonna. Diodore nous raconte fort au long comment alors Denys sauva sa patrie, comment il la délivra des Carthaginois, en leur accordant à prix d'argent la faculté de se retirer secrètement à Carthage, et comment il fit encore plusieurs fois la paix pour recommencer plusieurs fois la guerre avec eux. Délivré des Africains, il porta ses armes en Italie, ravagea Crotone, Caulonia, Rhège, et exerça dans cette dernière ville les plus atroces vengeances. Il avait perdu sa première femme dans une révolte; sa politique le porta à demander une épouse à la ville de Rhège, dont il croyait l'alliance utile à ses desseins. Rhège lui répondit qu'elle n'avait à lui offrir que la fille du bourreau. Denys épousa une Locrienne, et conserva dans son cœur le souvenir de cet affront. Lorsqu'après plusieurs tentatives inutiles, il se fut emparé de la ville, il la punit en tyran irrité, et accabla cette malheureuse cité de cruautés inouïes. Denys ne borna pas son ambition à faire la guerre, il voulut aussi fonder des villes et des colonies. Tout ce qui appartient à un grand peuple fut entrepris par lui; une alliance contractée avec Lacédémone, lui valut plusieurs fois les secours de cette république; et lui-même en donna aux Illy-

riens, qui voulaient replacer sur le trône Alcétas, roi des Molosses. Il fonda dans le golfe Adriatique la ville de Lissus, et celle d'Adranus en Sicile. Son projet était de se rendre maître de la mer Ionienne, afin que personne ne pût y naviguer sans sa permission ; il voulut aussi joindre cette mer à celle de Sicile, en coupant la presqu'île de l'Italie; mais ce fut le rêve d'un moment. Les richesses du temple de Dodone tentèrent sa cupidité, et c'est pour s'en emparer plus facilement qu'il prépara une expédition contre l'Épire. Les Gaulois, après avoir brûlé Rome, lui proposèrent une alliance ; leur ambassade flatta son orgueil, et lui donna l'espérance d'asservir une partie de l'Italie. Il pilla le temple de Cérès en Étrurie, et celui de Proserpine à Locres. C'est en revenant avec un vent favorable de cette expédition sacrilége, qu'il dit à ses courtisans : « Voyez comme les dieux protégent « les impies ! » Il ne s'en tint pas à ces actes de tyrannie et d'impiété ; il dépouilla les temples même de la Sicile, particulièrement celui de Jupiter olympien à Syracuse. La statue du dieu était couverte d'un manteau d'or massif, qui lui avait été donné par Hiéron ; Denys l'enleva, et fit mettre à la place un manteau de laine, « parce que, di- « sait-il, l'autre était trop froid en hiver et trop « lourd en été. » Il fit ôter à la statue d'Esculape sa barbe d'or, en disant « qu'Apollon son père n'en « ayant pas, il n'était pas convenable que le fils « en portât. » Le jeune Dion, beau-frère de Denys, vivait à sa cour. Partisan zélé de la doctrine de Platon, il se flattait que les conseils de ce philosophe ramèneraient le tyran à des sentiments de vertu. Ayant appris que Platon venait d'arriver à Tarente, il sollicita Denys de l'appeler à sa cour. Le prince le traita avec distinction, et parut d'abord goûter ses entretiens ; mais Platon ne cessait de déclamer contre la tyrannie ; et Denys, fatigué de ses leçons, le renvoya dans sa patrie, après avoir ordonné au capitaine du navire de le faire vendre dans la première île où il aborderait (*voy.* Platon). Quoique la vie de Denys ait été plus particulièrement consacrée à la guerre, il fut avide de toute sorte de gloire. Suivant Élien, il pratiqua la médecine et la chirurgie. Cicéron nous dit qu'il cultiva la musique et l'histoire ; mais il eut surtout l'ambition d'exceller dans la poésie, et voulut que son nom fût proclamé aux jeux olympiques. Il fit partir des musiciens et des déclamateurs chargés d'y lire ses vers, et envoya son frère Théarides pour le représenter à Olympie. Les chars et les chevaux qui composaient son cortége étalaient aux yeux des Grecs le luxe le plus recherché ; les tentes étaient formées d'étoffes riches et précieuses, tout annonçait la magnificence d'un roi qui croit honorer le suffrage qu'il sollicite ; mais les chars furent brisés dans leur course ; les vers furent trouvés mauvais, le nom de Denys fut exposé aux sarcasmes de l'orateur Lysias, qui excita le peuple à rejeter de ces lieux saints et sacrés les envoyés d'un tyran ; ses tentes furent pillées et saccagées, et le vaisseau qui rapportait à Denys la nouvelle de sa défaite, fit lui-même naufrage sur les côtes de Tarente. Ce peu de succès ne le découragea pas ; il continua à faire des vers, applaudis par ses flatteurs ; il mettait lui-même ses poëmes au-dessus de ses exploits guerriers, et attribuait à la jalousie les revers qu'il avait essuyés à Olympie. Parmi les poëtes qu'il avait appelés à sa cour, Philoxène tenait le premier rang, et n'avait pas pour les poésies du tyran la même admiration que ses courtisans. Un jour que Denys venait de lire un pièce de vers, il consulta Philoxène, qui les trouva médiocres, et qui l'avoua sans déguisement. Cette franchise offensa le prince, qui fit conduire le poëte aux Carrières ; mais dès le lendemain on obtint qu'il reparût à la cour ; et, consulté une autre fois sur un nouveau poëme, il se contenta de se tourner vers les officiers du roi, en leur disant : « Remenez- « moi aux Carrières. » Cette réponse hardie ne déplut point cette fois à Denys, et le tyran daigna sourire. Il paraît que Philoxène ne fut pas toujours aussi sévère, puisqu'il conserva sa faveur, et qu'il vieillit à la cour (*voy.* Philoxène). Ayant envoyé de nouveau aux jeux olympiques, Denys éprouva le même affront. Ce dernier revers le rendit plus cruel ; une sombre mélancolie s'empara de son âme ; il se vengea sur ses ennemis, quelquefois même sur ses amis, d'avoir été dédaigné dans ces jeux : il en fit mourir plusieurs ; le même Philiste, qui lui avait ouvert le chemin de la tyrannie, Leptines, son frère, qui avait si souvent et si heureusement commandé ses flottes, furent du nombre des proscrits. Quelques auteurs attribuent néanmoins leur exil à des causes particulières (*voy.* Philiste). Denys, rebuté à Olympie, se flatta qu'Athènes, dont le goût était plus délicat, saurait mieux apprécier ses ouvrages. Il envoya une tragédie qui fut représentée aux fêtes de Bacchus, et qui y remporta le prix. Le courrier qui apporta cette nouvelle à Syracuse fut magnifiquement récompensé. Le tyran se livra à la joie la plus immodérée ; il fit offrir des sacrifices aux dieux, ordonna des fêtes et des réjouissances publiques, et, dans les festins qu'il fit préparer pour célébrer cette heureuse nouvelle, il se livra sans réserve à tous les excès de l'intempérance. Un oracle avait prédit que le terme de sa vie serait marqué par une victoire sur des ennemis supérieurs à lui ; il appliqua d'abord cet oracle aux Carthaginois, et répétait toujours qu'il était inférieur à ce peuple, quoiqu'il le vainquît bien souvent. Mais la victoire qu'il remporta à Athènes sur des poëtes plus célèbres que lui, en justifia le vrai sens. Denys mourut à l'âge de 63 ans, vers la 103e olympiade, 368 ans avant J.-C. Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur le genre de sa mort ; les uns (Justin) disent qu'il fut tué par ses sujets ; d'autres (Pline), qu'il mourut de joie comme Sophocle, en apprenant que son poëme avait remporté le prix. Plusieurs prétendent enfin qu'il mourut d'intempérance (C. Népos), ou que son fils contribua à avancer ses jours.

Denys eut plusieurs femmes; la première périt dans une révolte, après avoir été cruellement outragée par le peuple; il en épousa ensuite deux autres à la fois, l'une Locrienne, qui se nommait Doride, l'autre Aristomaque, sœur de Dion, et fille d'Hipparinus, l'un des hommes les plus considérés de Syracuse. Ces deux femmes habitaient ensemble, et avaient la même part à ses affections. Suivant Élien, l'une le suivait à l'armée, et il retrouvait l'autre à son retour (1). La plupart des auteurs anciens nous ont conservé quelques traits de la vie de Denys, et ont rapporté plusieurs particularités de son règne. Diodore raconte que, lors d'une révolte des Syracusains contre ce prince, Polyxène, son beau-frère, lui conseilla de se sauver sur un de ses meilleurs chevaux; mais qu'un de ses courtisans lui représenta qu'il ne convenait pas à un roi de ne devoir son salut qu'à son cheval, et qu'il ne fallait se laisser arracher du trône que par les pieds. Cet avis réveilla l'ambition du prince et affermit son courage; il résolut de s'exposer à tout plutôt que d'abandonner l'autorité souveraine, et de prompts secours qu'il reçut des Campaniens le tirèrent de ce danger. Au milieu des flatteurs qui vivaient à sa cour, il s'en trouvait un nommé Damoclès, qui vantait au tyran le bonheur dont il jouissait, et qui récapitulait tous les dons précieux dont la fortune semblait le combler. Denys offrit à Damoclès de lui céder un jour sa place, afin de lui faire goûter cette félicité si vantée. Il donna des ordres pour qu'il fût traité en roi, et pour qu'on lui présentât un repas somptueux. Le courtisan fut placé sur un lit magnifique, servi par des esclaves attentifs à ses moindres désirs; les richesses et les trésors de Denys étaient étalés autour de lui; il savourait à longs traits le bonheur qu'il avait envié, lorsque, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée suspendue à un crin de cheval. Pâle et tremblant, il se lève tout éperdu, et supplie Denys de faire cesser le danger qui le menaçait. « Voilà pourtant, lui dit son maître, l'image « de cette vie que tu appelles heureuse. » Grande et sublime leçon, où le tyran peint lui-même ses jouissances inquiètes et son bonheur mal assuré! Les reproches qu'il adressa souvent à son fils prouvent qu'il désirait laisser un successeur au trône qui fût digne de l'occuper. Ayant appris que ce fils avait outragé la pudeur d'une femme, il l'en réprimanda fortement. « As-tu jamais vu, lui dit « Denys, que je me sois livré à de tels excès? — « Vous n'étiez pas, lui répondit le jeune homme, « fils du roi de Syracuse. — En agissant ainsi, ré- « partit le père, ne te flatte point de laisser de fils « qui succède à ta puissance. » Quoiqu'il connût tous les dangers auxquels il était exposé, il n'eut jamais la pensée de renoncer à la tyrannie; il savait cependant que c'était le vœu des Syracusains qu'il avait trompés, et on lui rappelait souvent que rien n'était plus odieux que le nom de tyran. Antiphon, à qui il avait demandé quelle était la meilleure espèce de bronze, lui répondit hardiment, que « c'était celle dont on avait fait à « Athènes les statues d'Harmodius et d'Aristogi- « ton. » Ce bon mot lui coûta la vie. Étonné d'entendre une vieille femme prier les dieux de conserver les jours de Denys, il voulut connaître le motif d'une prière si extraordinaire, tant il connaissait la haine qu'on lui portait. « Je prie les « dieux, lui dit cette femme, de te donner une « longue vie, parce que je crains que celui qui te « succédera ne soit plus méchant que toi, puisque « tu es pire que tous ceux qui t'ont précédé. » Denys resta confondu, et vit bien que ses jours ne pouvaient être chers à personne. Mais rien n'égale le courage et la grandeur d'âme de sa sœur Thesta, mariée à Polixène : celui-ci, fatigué de vivre sous le despotisme de ce prince, se retira en Italie. Denys fit venir sa sœur, et lui fit de graves reproches sur la fuite de son mari, dont elle aurait dû l'instruire. « Croyez-vous, lui répondit cette femme « courageuse, que j'aie pu connaître le départ de « mon mari sans l'accompagner dans sa fuite, et « ne serais-je pas plus glorieuse d'être nommée « partout la femme de Polixène banni, que d'être « appelée ici la sœur du tyran. » Denys admira cette réponse et n'en punit point sa sœur. Les Syracusains rendirent à Thesta jusqu'à sa mort les honneurs dus à son courage et à sa vertu, et la traitèrent en reine, même après l'abolition de la tyrannie. Denys ne fut pas toujours un homme cruel et un méchant prince; il était actif, libéral, tempérant dans sa manière de vivre, ennemi de la volupté, grand dans la guerre; il avait beaucoup de pénétration et un génie propre au gouvernement. Ce n'est que par des talents extraordinaires qu'il put se placer au-dessus de ses concitoyens, et soutenir pendant trente-huit ans son élévation. Scipion, dit Polybe, avait une si haute idée de ce prince, qu'il pensait que Denys était, avec Agathocle, autre tyran de Sicile, l'homme qui s'était le plus distingué par la science du gouvernement et par une hardiesse prudente et judicieuse. Il montra dans quelques occasions beaucoup de douceur et de modération. Dion, son beau-frère, lui parlait avec une liberté qui aurait révolté un tyran moins farouche, et Denys cédait souvent à ses conseils; mais ses grandes qualités n'égalèrent pas ses vices. Il était plus avide de domination que de gloire, soupçonneux, fourbe, vindicatif, cruel envers les hommes, impie envers les dieux, haut et dur pour les gens de bien, protecteur des méchants s'ils étaient ses flatteurs; il ne faisait peut-être ni le bien ni le mal par inclination, ne consultant que son intérêt pour se livrer à l'un ou à l'autre. Il ne connut pas les douceurs de l'amitié, et sacrifia souvent à ses soupçons et à ses caprices,

(1) Denys eut de ces deux femmes plusieurs enfants. Doride lui donna Denys le Jeune et d'autres enfants dont on ignore le nom. Il eut d'Aristomaque Hipparinus et Nisæus, et deux filles, Sophrosine et Arète. La première épousa Denys le Jeune son frère, la seconde fut mariée à Dion. Il eut aussi des enfants de sa première femme, suivant Corn. Nepos, *de Regibus;* ils furent sans doute massacrés avec elle lors de la révolte des Syracusains.

ceux même auxquels il semblait le plus attaché. Élien et Plutarque l'accusent d'avoir fait mourir sa mère. Il fit conduire au supplice un jeune favori qu'il aimait beaucoup; trois fois il donna et révoqua cet ordre; il l'embrassait en versant des larmes, en maudissant le jour où il s'était emparé du souverain pouvoir; enfin, la crainte l'emporta: « O Léon! dit-il, il n'est pas permis que tu vives; » et le jeune homme fut à l'instant mis à mort (1). Il fut néanmoins tellement touché du noble dévouement de deux pythagoriciens qui vivaient à Syracuse, qu'il demanda à être admis en tiers dans leur amitié. Phintias, condamné à mort par le tyran, lui demanda le reste du jour pour régler ses affaires, en promettant de se présenter à l'heure du supplice, et en offrant son ami Damon pour caution. Denys étonné l'accepta, et vit arriver à l'heure indiquée la malheureuse victime de son caprice, qui venait délivrer Damon et subir son arrêt. Le tyran accorda la vie aux deux amis, et regretta de n'en avoir jamais eu d'aussi dévoués. Cicéron, qui nous a conservé ce trait, diffère du récit de Porphyre et de celui de Jamblique, qui le rapportent dans les mêmes termes, tous les deux d'après Aristoxènes, qui l'avait appris de la bouche de Denys le Jeune à Corinthe (2) (*voy.* Damon). Nous ne pouvons point terminer l'article de Denys sans parler des fameuses Latomies ou carrières de Syracuse, dans lesquelles ce tyran renfermait les victimes de sa cruauté. Il en existe encore plusieurs aujourd'hui, et il en est une qui porte le nom de l'*oreille de Denys*, parce qu'on prétend qu'elle était disposée de manière à ce que tous les sons se réunissaient en un point, qu'on appelait le tympan; ce point communiquait à un endroit de l'appartement de Denys, et le tyran, en y plaçant l'oreille, entendait distinctement ce qui se disait dans la carrière. C'est ainsi qu'il parvenait à connaître les pensées les plus secrètes des prisonniers qu'on y renfermait, et qu'il frappait avec plus de certitude ses véritables ennemis. Cette opinion n'est appuyée que sur le récit des voyageurs et des historiens modernes, qui ont recueilli ces faits d'une tradition vulgaire, plus ou moins accréditée. Quelques-uns prétendent que cet effet d'acoustique a lieu encore aujourd'hui, et que l'écho est si sensible, qu'on y entend très-distinctement, d'une extrémité de la grotte à l'autre, le déchirement d'une feuille de papier. On ne peut pas douter que ces carrières n'aient servi de demeure aux prisonniers, et l'on y trouve encore des vestiges qui l'indiquent. Les excavations creusées dans le rocher pour enchaîner les prisonniers, subsistent encore, et on y aperçoit des restes de fer et de plomb. Les historiens anciens qui ont parlé de ces latomies ne disent rien de l'écho, mais ils pensent bien que quelques-unes ont servi de prisons. Cicéron reproche à Verrès de les avoir employées à cet usage; il nous apprend que c'était un ouvrage magnifique ordonné par les rois et les tyrans: *Opus est ingens et magnificum regum atque tyrannorum* (*voy.* sur les latomies, Burmann et Cluvier, *Antiquitates Siciliæ*; Sestini, *Lettres sur la Sicile*, Brydone, Riedsel, etc.). Elien raconte que quelquefois des prisonniers restaient si longtemps enfermés dans ces carrières, qu'ils s'y mariaient et avaient des enfants, et que, lorsque ceux-ci, qui n'avaient jamais vu de villes, allaient à Syracuse, ils étaient effrayés des chevaux qu'ils rencontraient sur la route. « La plus belle des latomies, « dit-il, était celle qui portait le nom de Phi- « loxène. » Il paraîtrait, d'après Phanias, cité par Athénée, que Philoxène y fut retenu fort longtemps, puisqu'il y composa son *Cyclope*, poëme dans lequel il peignait son infortune. Ce fut pour avoir enlevé à Denys le cœur de Galatée, sa maîtresse, que ce poëte fut alors envoyé aux carrières. Dans ce poëme, le Cyclope était Denys, et Galatée la joueuse de flûte (*voy.* Philoxène). Goltzius a publié des médailles de Denys, et, depuis cet auteur, Mirabella, Bonanni, Paruta, Torremuzza, etc., ont également fait graver des médailles qu'ils attribuent à ce prince, même avec son portrait; mais elles sont toutes apocryphes. Dans le temps où vivait Denys, les rois même ne plaçaient pas leur tête sur les médailles; et si nous trouvons celles de Gélon et d'Hiéron Ier, ses prédécesseurs, c'est que ces médailles ont été frappées postérieurement, ou par leurs descendants qui ont occupé le trône, et qui se glorifiaient de les avoir pour ancêtres, ou par les Syracusains eux-mêmes, qui voulaient faire revivre le souvenir des princes qui les avaient bien gouvernés. Mais Denys ne laissa pas une mémoire assez chère pour qu'on fût jaloux de rappeler ses traits à la postérité. La médaille publiée par l'abbé Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. 30, avec des caractères puniques, a été attribuée mal à propos à Denys, à cause de l'analogie qu'elle avait avec celles de Goltzius, où l'on lisait, ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ et celles-ci étant fausses ou contrefaites, l'analogie disparaît. On ne voit pas pourquoi Denys aurait employé la langue des Carthaginois sur ses monnaies. Le roi Hiéronymus est le premier en Sicile qui ait placé de son vivant sa tête sur ses médailles. On n'est pas d'ailleurs encore fixé d'une manière positive sur tout ce qui regarde la numismatique des tyrans ou rois de la Sicile. T—N.

(1) Lorsqu'il jouait au jeu de paume, il ne confiait son épée qu'à ce jeune favori. Un jour un de ses courtisans lui ayant dit en riant: « Voilà donc une personne à qui votre vie est confiée, » et le jeune homme ayant souri, Denys les fit mourir tous les deux. L'un, dit Cicéron, pour avoir indiqué un moyen de l'assassiner, l'autre pour l'avoir approuvé par un sourire.

(2) Dans quelques anciens manuscrits et dans les premières éditions des Œuvres de *Cicéron* et de *Valère Maxime*, Phintias est tantôt nommé *Pynthias* ou *Pinthias*, tantôt *Pithias* ou *Pythias*. Les éditions aldines ont adopté *Pythias*; mais les critiques modernes ont rétabli le véritable nom de *Phinthias*, comme soutenu par de meilleures autorités (*voy.* à ce sujet les *Adversaria* de Turnèbe et les notes de Saumaise sur Solin), Polyen nomme ces deux philosophes Évéphènus et Eucritus, et raconte d'une autre manière les circonstances de cet événement: Évéphènus, dit-il, demanda six mois pour aller à Paros marier sa sœur. Hygin les nomme Moerus et Selinuntius. Aristoxène, cité par Porphyre et par Jamblique, semble attribuer ce fait à Denys le Jeune: c'est aussi l'opinion de l'auteur de l'article *Damon*.

DENYS le Jeune, fils du précédent, succéda sans troubles et sans opposition à la puissance que son père avait usurpée. Soit que les Syracusains craignissent de se voir exposés à de nouvelles guerres civiles, soit que les dernières années du règne de Denys les eussent réconciliés avec la tyrannie, ou que le caractère du nouveau prince leur parût propre à les rendre heureux, ils lui laissèrent recueillir cette succession à la souveraineté, comme un patrimoine héréditaire. Denys assembla le peuple, pour gagner sa bienveillance, supprima les impôts pour trois ans, et délivra 3,000 prisonniers. Il fit à son père des obsèques magnifiques, et voulut d'abord conserver par la douceur ce que Denys l'Ancien avait acquis par la ruse et par la force. De si heureuses dispositions donnaient à Syracuse les plus douces espérances, et semblaient promettre au jeune prince le règne le plus glorieux. Mais il n'avait point été élevé dans la science du gouvernement; le soupçonneux Denys avait tenu son fils éloigné des affaires, au point qu'il ne s'occupait, pendant la tyrannie de son père, qu'à des ouvrages mécaniques; il n'était pas né avec un mauvais naturel, mais les courtisans gâtèrent son cœur, et le plongèrent dans la mollesse et la volupté. Dion, son beau-frère, qui déjà sous le règne précédent avait fait de vains efforts pour inspirer à Denys l'Ancien le goût de la philosophie, voulut tirer le nouveau prince de cette vie molle et efféminée à laquelle il se livrait. Ses richesses, son alliance avec les deux Denys et ses qualités personnelles lui donnaient une grande influence à Syracuse, et l'offre qu'il fit d'employer ses trésors à équiper 50 galères pour forcer les Carthaginois à la paix, augmenta encore son crédit. Il tâcha d'insinuer dans le cœur du tyran l'amour du bien, et lui parlant de Platon comme de l'homme le plus en état de lui apprendre à régner, il obtint, par de pressantes sollicitations, que Denys appellerait le philosophe auprès de lui. Platon, chassé de Syracuse, vendu par les ordres du dernier tyran, craignit de reparaître au milieu d'une cour corrompue, à laquelle ses leçons et ses exemples seraient inutiles; mais, pressé par les instances de Dion, et surtout par l'espoir qu'on lui donnait, que Syracuse lui devrait un gouvernement sage et libre, il quitta Athènes et se rendit en Sicile, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Un char magnifiquement orné l'attendait sur le rivage : ce fut Denys lui-même qui, selon Élien, servit de conducteur au fils d'Ariston, et un sacrifice d'actions de grâces fut offert aux Dieux, pour les remercier du présent qu'ils faisaient à la Sicile. Platon ne tarda pas à faire goûter à Denys le fruit de ses sages leçons; sans heurter de front ses passions, il s'insinua adroitement dans son esprit, et parvint à lui faire connaître les douceurs de la vertu et à lui inspirer l'horreur du vice; la cour se changea en académie; Denys sortit de cette indolence qui lui était naturelle; déjà rien n'égalait pour lui les entretiens de Platon, et bientôt le nom même de tyran lui parut odieux. La cour en fut effrayée, les flatteurs, que souvent divise l'intérêt, se réunirent ici pour perdre Dion, auteur de ce changement extraordinaire. Ils obtinrent d'abord le rappel de Philiste, exilé par Denys l'Ancien, bien persuadés que les conseils de ce partisan de la tyrannie lutteraient avec succès contre la philosophie de Platon. Ce qui devait faire le bonheur de Syracuse désespéra les courtisans; ils peignirent Dion sous les couleurs les plus odieuses, et l'accusèrent de trahison. Philiste le conduisit au bord de la mer sous un prétexte spécieux, se saisit ensuite de sa personne, et le fit embarquer sur un vaisseau qui le porta en Italie (1). Ce triomphe ne satisfit pas les ennemis de Dion; il fallait encore éloigner un censeur dont la conduite austère faisait la critique des mœurs de la cour, et Platon ne tarda pas à être renvoyé. Denys l'avait fait loger dans la citadelle afin de jouir seul, et plus à son aise, de ses leçons; jaloux de l'amitié qu'il portait à Dion, il prétendait exercer son pouvoir despotique jusque sur l'esprit de Platon; il voulait qu'il n'eût d'affection que pour lui, qu'il l'estimât plus que tout autre, et sa passion ressemblait à l'amour le plus déréglé. Il se brouillait et se raccommodait avec lui, il le querellait et le priait ensuite de lui pardonner jusqu'à ce que le départ du philosophe eût mis fin à tant d'extravagance. Son retour en Grèce flétrit la réputation du tyran; on décria sa conduite, et Denys, soit qu'il voulût se réhabiliter auprès des philosophes, soit qu'il regrettât réellement ses leçons, ou seulement par un nouveau caprice, désira le revoir à sa cour. Platon y consentit encore, sous la condition expresse que Dion serait rappelé : Denys lui en donna l'assurance, mais cette promesse n'eut aucun effet. Le philosophe ne revint à Syracuse que pour être exposé aux plus grands dangers. Les gardes du prince, sachant qu'il lui conseillait sans cesse de renoncer à la tyrannie, voulurent se défaire de sa personne. Ce fut Denys qui le sauva, et Platon n'oublia jamais ce bienfait. Il quitta néanmoins ce séjour inaccessible à la vertu, et où la débauche et la licence reprirent bientôt leur cours. Denys ne garda plus de mesure. Il se replongea dans la volupté et mena la vie la plus déréglée. Théopompe, dans Athénée, le range parmi les plus grands buveurs, et suivant Aristote il restait souvent ivre pendant plusieurs mois. L'excès du vin ayant affaibli sa vue, il ne fut bientôt plus entouré que de flatteurs qui avaient la vue basse, et qui ne distinguaient pas même les mets placés devant eux, chacun voulant imiter le maître jusque dans ses infirmités. Enfin

(1) Corn. Népos rapporte le fait différemment; il raconte que Denys, redoutant la supériorité que donnaient à Dion son esprit, ses talents et l'affection du peuple, résolut de l'éloigner. Il fit équiper une galère pour le conduire à Corinthe, en lui représentant que cette mesure convenait à chacun d'eux, puisque depuis longtemps ils étaient à s'observer et à se craindre; il fit ensuite transporter sur la galère tous les biens de Dion, afin de prouver au peuple, mécontent de cet exil, que ce n'était point par haine qu'il l'éloignait, mais parce que ce parti était nécessaire à sa propre sûreté.

Denys, fatigué d'entendre Platon solliciter avec ardeur le rappel de Dion, contraignit la femme de ce dernier, qui se nommait Arété, à épouser Timocrate, l'un de ses favoris, et fit vendre ses biens, croyant par-là lui ôter tout espoir de rentrer en Sicile (1). Cet outrage irrita le cœur de Dion, qui jusque-là s'était borné à faire des vœux pour la délivrance de sa patrie, et n'avait rien tenté contre elle; il renonça dès ce moment aux charmes de la vie tranquille et heureuse qu'il menait dans son exil, sacrifia son goût pour les lettres et la philosophie au désir de délivrer la Sicile, et prépara contre Denys une expédition secrète; la considération dont il jouissait en Grèce par son savoir, son mérite et sa magnificence, attirèrent auprès de lui un grand nombre de personnes qui s'engagèrent dans cette entreprise. Le rendez-vous fut à l'île de Zacynthe; il en partit avec 5 vaisseaux et 800 hommes seulement, pour aller attaquer la puissance de Denys, 400 vaisseaux et 120,000 hommes de troupes. Mais Dion était appelé par les vœux des Siciliens; il aborda dans le port de Minoa, appartenant aux Carthaginois, et se disposa à marcher sur Syracuse, où il arriva pendant que Denys faisait une expédition en Italie. Les Syracusains accoururent aux portes de la ville pour recevoir leur libérateur; le peuple voulut d'abord sacrifier à sa vengeance les délateurs et les espions, « gens maudits, nous dit Plutarque, et ennemis des dieux et « des hommes. Denys, à son retour, trouva la ville au pouvoir de son beau-frère, et se réfugia dans la citadelle, gardée par ses troupes. Il se hâta de nommer des ambassadeurs pour traiter avec Dion, et pour demander qu'on lui envoyât des députés avec lesquels il pût s'entendre; mais ce n'était qu'une feinte, Denys retint les députés, attaqua par surprise les Syracusains, obtint un premier succès, et fut ensuite complétement défait. De nouveaux pourparlers qu'il eut avec les Syracusains ne tendirent qu'à rendre Dion suspect au peuple. Enfin, Denys ayant appris que Philiste, qui venait à son secours, avait été défait et tué dans un combat, se détermina à renoncer à ses États en Sicile. Ayant laissé la citadelle entre les mains de son fils aîné Apollocrate, il s'embarqua avec ses effets les plus précieux et fit voile vers l'Italie. Son parti se soutint encore quelque temps, et la citadelle ne se rendit qu'après avoir, dans plusieurs sorties, pillé et ravagé Syracuse. C. Népos dit positivement qu'il fut conclu entre Dion et Denys un traité qui portait que Dion aurait la Sicile, Apollocrate la citadelle, et Denys l'Italie; ce qui semble indiquer que ce prince se retira dans des États qui lui appartenaient, et que peut-être la ville de Locres en faisait partie. Quoi qu'il en soit, ce fut chez les Locriens que Denys fut chercher un asile; mais, au lieu d'y mener une vie tranquille et douce, il s'empara de la citadelle, et ne fit que transporter à Locres le joug qu'il avait fait peser sur les Syracusains. Après s'être emparé du pouvoir, il fit mourir les hommes les plus opulents pour se rendre maître de leurs biens; il outragea les femmes et les filles, et se livra dans cette ville à tant de débauches, que nous n'osons retracer ici tous les détails que nous en ont laissés Athénée et Justin. Ce dernier nous apprend qu'il fut chassé de la ville par les Locriens, après avoir régné six ans; mais Strabon dit qu'il quitta Locres pour retourner à Syracuse, et que ce fut la garnison qu'il avait laissée dans la citadelle qui en fut ensuite chassée. Les Locriens vengèrent alors sur la femme et les enfants de Denys les droits méconnus de l'hospitalité, la mort de leurs concitoyens, et l'honneur de leurs femmes et de leurs filles outragées. La nature frémit au récit des cruautés qu'ils exercèrent, et l'on a peine à croire à tant de barbarie; cette affreuse vengeance donne la mesure des crimes dont Denys s'était rendu coupable (1). Nous avons dit que Dion s'était emparé de Syracuse pour lui rendre sa liberté; mais Dion fut assassiné, et les factions qui déchirèrent sa patrie après sa mort fournirent à Denys les moyens d'y rentrer. Il avait été voluptueux et débauché avant son exil, il devint cruel à son retour. Ses crimes irritèrent de nouveau ses sujets, qui se révoltèrent contre lui. Ils s'adressèrent d'abord à Icétas, roi des Léontins, qui leur envoya des secours; et, comme il voulait lui-même se saisir de l'autorité, ils députèrent des ambassadeurs à Corinthe, leur métropole, qui chargea Timoléon de délivrer Syracuse. Ce grand homme eut à combattre à la fois Denys, Icétas et les Carthaginois; mais il triompha de tous les obstacles. Denys lui-même, renfermé dans la citadelle, dénué de secours, préféra de traiter avec Timoléon; se réservant la faculté de se retirer en Grèce, il lui remit la citadelle, et lui livra ses armes, ses munitions, ses machines de guerre et ses provisions de toute espèce. Cette tyrannie, que Denys l'Ancien disait avoir consolidée avec des chaînes de diamant, échappa à son fils après dix ans de règne. Pline raconte que le jour où le tyran fut chassé du trône, l'eau de la mer qui baigne le port de Syracuse perdit son amertume. Denys quitta la Sicile comme un simple particulier, et se rendit à Corinthe, où, suivant Justin, il mena la vie la plus abjecte, fréquentant les lieux de débauche et les tavernes, et s'abandonnant à tous les vices qui l'avaient déshonoré sur le trône. Il affectait de vivre dans l'état le plus obscur; de ne se vêtir que de haillons, de se quereller avec les personnes les plus viles, cherchant ainsi à paraître plutôt méprisable que dangereux. Réduit à la dernière misère, il se décida ensuite à donner des leçons de grammaire, afin, dit Cicéron, d'avoir encore quelqu'un à qui il pût

(1) Corn. Népos dit néanmoins que Denys ne prit ce parti que lorsqu'il apprit que Dion levait des troupes dans la Grèce pour marcher contre la Sicile.

(1) Après avoir violé les femmes et les filles de Denys, les Locriens leur enfoncèrent des aiguilles entre les ongles et la peau, coupèrent leur chair par morceaux, forcèrent tout le monde à en manger, et pilèrent leurs os dans un mortier. Tel est le récit de Justin et d'Athenée. Strabon dit seulement qu'elles furent étranglée, que leurs corps furent brulés, et les cendres jetées à la mer.

commander; mais, suivant Justin, pour être toujours sous les yeux de ceux qui le craignaient, et être plus méprisé encore de ceux qui ne le craignaient pas. On l'accusa néanmoins d'aspirer à la royauté, et il ne fut sauvé que par le mépris où il était tombé (1). Quoiqu'on ne puisse pas entreprendre de justifier la conduite et les mœurs de Denys, il nous semble que les historiens, et particulièrement Justin, le traitent avec une extrême rigueur. Les premiers auteurs qui ont tracé les crimes et les fautes de Denys, partageaient sans doute avec toute la Grèce la haine qu'on portait aux tyrans, et ce sentiment a pu influer, plus qu'on ne pense, sur le récit qu'ils ont laissé des actions de ce prince. Philippe de Macédoine aurait-il admis à sa table un homme aussi corrompu, un misérable tel que le dépeint Justin? L'on sait que ce grand homme fit à Denys un accueil royal, et qu'il l'admit dans sa familiarité. S'informant un jour en quel temps son père avait eu le loisir de composer tant de poésies : « Il les composa, dit Denys, aux heures « que vous et moi passons à nous divertir. » Le même Philippe lui ayant demandé une autre fois comment il avait pu perdre le royaume que son père lui avait transmis? « J'avais hérité de sa puis- « sance, répondit-il, et non de sa fortune. » Un étranger lui demanda quel était donc le fruit qu'il avait tiré de son commerce avec Platon? « J'ai « appris, lui dit Denys, à supporter mon infortune « avec courage. » Toutes ces réponses sont d'un homme qui se rappelle son origine et sa puissance, et qui sait en conserver dignement le souvenir dans l'adversité. On peut donc croire qu'il restait dans l'âme de Denys un certain orgueil qui contrasterait singulièrement avec le caractère que lui donne Justin. Cet auteur prétend même qu'il fut plus cruel que son père, tandis qu'on sait que les plus grands reproches que lui font les historiens portent sur ses mœurs dépravées et sur ses débauches, et que rien n'égale les cruautés du premier Denys, qui eut besoin d'établir sa tyrannie, pour la possession de laquelle son fils n'eut aucun crime à commettre. L'abréviateur de Trogue-Pompée l'accuse encore d'avoir fait mourir, au commencement de son règne, ses frères, fils d'Aristomaque, seconde femme de Denys l'Ancien; mais Diodore et d'autres historiens nous apprennent qu'Hipparinus, l'un d'eux, fut désigné par Platon pour former le gouvernement de Syracuse après la mort de Dion, et qu'il s'empara même de cette ville, où il régna deux ans. Nous savons encore par Athénée que Nysæus, autre frère de Denys, devint également souverain de sa patrie après la mort de Dion (1). Toutes ces contradictions doivent nous mettre en garde contre le récit de Justin, qui n'est pas l'historien le plus exact de l'antiquité. Élien cependant, d'accord avec ce dernier, dit aussi que Denys mena à Corinthe une vie méprisable, et cite sa chute comme un exemple frappant de la nécessité de se conduire avec modération et avec douceur. On ne peut néanmoins refuser à ce prince plusieurs belles qualités. Il encouragea les lettres et les arts, il accueillit les philosophes et récompensa les savants. Hélicon de Cyzique reçut 1 talent pour avoir prédit une éclipse. Il voulait accabler Platon de biens, mais le philosophe refusa tous ses dons. Aristippe disait de Denys, à cette occasion, que ses libéralités ne lui coûtaient guère, parce qu'il offrait beaucoup à Platon qui ne voulait rien, et qu'il donnait peu à lui et à tant d'autres qui voulaient beaucoup. Suidas attribue à ce prince quelques lettres : il avait écrit, suivant le même auteur, sur les poésies d'Épicharme. Denys avait souvent la répartie fine et prompte; nous en avons déjà cité plusieurs exemples. Un des hommes qui le fréquentaient à Corinthe, secoua un jour avec affectation son manteau en entrant chez lui, comme on faisait en abordant les tyrans, pour indiquer qu'il n'avait pas d'armes cachées : « Tu ferais mieux, lui dit Denys, de « le secouer quand tu sortiras, afin de me prouver « que tu n'emportes rien. » Denys fonda deux villes dans la Pouille. Il n'imita pas l'impiété de son père, et envoya à Olympie et à Delphes des statues d'or et d'ivoire d'un très-grand prix; mais elles furent prises par Iphicrate, général des Athéniens. Denys s'en plaignit, et la superbe Athènes aima mieux essuyer les reproches d'un tyran que d'abandonner ce riche butin. On ne connaît point les circonstances de la mort de Denys. Il vécut dans un âge fort avancé. On dit qu'il se fit prêtre de Cybèle, qu'il parcourait les villes et les bourgs de la Grèce, sautant et dansant en frappant son tambour, et demandant l'aumône au nom de la déesse. Il avait épousé sa sœur Sophrosyne, dont il eut Apollocrate, et plusieurs autres enfants, qui furent massacrés avec leur mère par la vengeance des Locriens. Timoléon, après avoir mis fin à la puissance de Denys et rendu la liberté à Syracuse, fit démolir tous les signes de la tyrannie. La citadelle fut rasée, et le magnifique tombeau que Denys le Jeune avait élevé à son père disparut. Il ne reste donc aucun monument de cette puissance que dans le récit de quelques historiens plus ou moins véridiques. Philiste avait écrit l'histoire de la Sicile et

(1) Heumann, savant allemand, a essayé de prouver que Denys n'avait pas été obligé de tenir une école à Corinthe pour subsister; il donne plusieurs raisons assez spécieuses pour étayer son opinion. Mais, outre le témoignage des historiens qui rapportent ce fait, on peut invoquer celui d'Aristoxène, cité par Porphyre dans sa *Vie* de Pythagore. Il dit positivement que Denys enseignait les lettres à Corinthe. Peut-être, il est vrai, n'était-ce pas pour subsister qu'il prit ce parti, et, comme dit Justin, il usait ici de ruse et de dissimulation, pour ne pas paraître conserver l'esprit de tyrannie qui était en horreur chez les Grecs. Heumann pense aussi qu'on a confondu Denys le tyran avec un autre Denys, maître d'école à Corinthe. Memnon, dans Photius, pour nous donner une idée de la magnificence de Denys, roi d'Héraclée, nous apprend qu'il acheta les meubles de Denys chassé de Sicile. Le produit de cette vente pouvait mettre le monarque détrôné à l'abri de cette misère dans laquelle on prétend qu'il vécut à Corinthe, et ce fait viendrait à l'appui de l'opinion du savant allemand. (*Voy.* C. A. Heumann, *Epistola ad M. J. G. Raphelium, in qua Dionysius Siciliæ rex segregatur a numero magistrorum*, Gottingue, 1752, in-4°, réimprimé dans les *Parerga Gottingensia*, n° 7.)

(1) Athénée place ces trois frères au nombre des plus grands buveurs.

celle des deux Denys. Ses ouvrages sont perdus, on ne les connaît que par la mention qu'en ont faite d'autres historiens (*voy.* pour ses médailles l'article précédent.) T—N.

DENYS, tyran d'Héraclée, était le second fils de Cléarque, qui avait usurpé la souveraineté de sa patrie. Photius, qui nous a conservé un extrait de quelques livres de Memnon sur l'histoire des tyrans d'Héraclée, nous apprend que Cléarque avait été disciple de Platon, qu'il régna pendant 12 ans, qu'il tourmenta ses concitoyens de la manière la plus cruelle, et qu'il fut tué à l'âge de 58 ans par Chion et d'autres conjurés, qui délivrèrent leur patrie de ce tyran. Diodore de Sicile prétend que ce fut Denys de Syracuse qu'il s'était proposé pour modèle dans son administration. Il laissa deux fils (Timothée et Denys), sous la tutelle de Satyrus son frère, qui régna aussi cruellement que lui pendant la minorité des jeunes princes. Après quelques années Satyrus céda le gouvernement à Timothée. Celui-ci en resta maître pendant quinze ans, et avec lui régnèrent la modération et la justice. Denys, son frère et son successeur, profita des guerres entre les Perses et les Macédoniens pour agrandir ses États, en réunissant plusieurs provinces à ses domaines, après la défaite de Darius à la bataille du Granique. Il n'en fut pas toujours paisible possesseur; mais il sut adroitement éviter d'être soumis aux armes d'Alexandre, malgré les plaintes réitérées des bannis d'Héraclée, qui s'adressèrent au conquérant de l'Asie pour obtenir leur rappel, et le rétablissement de la liberté dans leur patrie. Les bons offices de Cléopâtre, sœur d'Alexandre, servirent à protéger Denys auprès de son frère. Après la mort de ce prince, il épousa Amastris, fille d'Oxiarthe et nièce de Darius, que le roi de Macédoine avait d'abord mariée à Cratère, l'un de ses généraux. Cette alliance illustre augmenta l'ambition de Denys, et lui fit prendre le titre de *roi*, presqu'en même temps que les successeurs d'Alexandre. Comme son frère Timothée, il ne s'occupa que du bonheur de ses sujets, et gouverna ses États avec beaucoup de sagesse. Suivant Memnon, Timothée l'avait associé à son gouvernement; et les médailles nous confirment qu'ils régnèrent ensemble, puisque nous trouvons leurs noms réunis sur les mêmes monnaies. Il en existe néanmoins qui appartiennent à Denys seul, et qui probablement sont postérieures à la mort de son frère : elles ne nous offrent point leurs portraits, et les deux princes n'y prennent pas même le titre de roi. Denys, tranquille dans ses États, se livra à la bonne chère et à la mollesse; il devint d'une grosseur prodigieuse : Élien et Athénée racontent qu'il fallait lui enfoncer des aiguilles fort avant dans la chair pour le tirer du sommeil léthargique dans lequel il était souvent plongé. Ils ajoutent à ce récit que lorsqu'il donnait audience, il s'enfermait dans une boîte, ou une espèce de tour qui cachait tout son corps, à l'exception de la tête. Denys mourut, pleuré et regretté de tous ses sujets, à l'âge de 55 ans, après un règne de 33. Il avait eu de sa première femme une fille, mariée à Ptolémée, neveu d'Antigone, roi d'Asie, auquel il avait fourni quelques secours dans son expédition de Chypre. Il eut d'Amastris une fille du même nom que sa mère, et deux fils, ou plutôt deux monstres (Cléarque et Oxathres) [*voy.* CLÉARQUE.] Ils firent mourir leur mère, et périrent ensuite eux-mêmes par les ordres de Lysimaque, qui devint le vengeur de cette princesse, dont il avait été un instant l'époux, après la mort de Denys (*voy.* AMASTRIS). Les médailles de ce prince ne se trouvent qu'en argent, et sont fort rares. T—N.

DENYS de Milet, l'un des plus anciens écrivains grecs en prose, vivait sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Il avait rédigé en un corps les traditions qui avaient été recueillies par les anciens poëtes. C'est ce qu'on nommait le *Cycle mythique*. Cet ouvrage est souvent cité par les anciens, et Diodore de Sicile s'en est beaucoup servi dans son 4e livre. Denys de Milet avait aussi écrit le *Cycle historique*, qui contenait probablement l'histoire du temps postérieur au siége de Troie, également tirée des poëtes, qui avaient pendant longtemps été les seuls historiens. — DENYS de Thrace, surnommé *Técus*, du nom de son père, fut disciple d'Aristarque et enseigna la grammaire à Rome, du temps de Pompée. On ne sait pas si c'est à lui qu'il faut attribuer une Grammaire grecque très-abrégée, que Fabricius a publiée dans le 7e volume de sa *Bibliothèque grecque*, et qui paraît un ouvrage très-ancien; car d'autres grammairiens grecs ont fait dessus des commentaires très-étendus, qui se trouvent manuscrits dans plusieurs bibliothèques. Villoison en a donné quelques extraits dans le second volume de ses *Anecdota græca*. C—R.

DENYS D'HALICARNASSE, fils d'Alexandre, ne nous est presque connu que par ses ouvrages. Il nous apprend lui-même qu'il vint à Rome l'an 30 avant J.-C., peu après la fin des guerres civiles. Il s'y occupa de l'étude de la langue latine et de recherches relatives à la composition de son histoire, qu'il publia l'an 7 avant. J.-C., sous le titre d'*Antiquités romaines*. Il y remonte à la première origine des peuples de l'Italie, et il finit à l'an 266 avant. J.-C., où commence Polybe. Il nous y fait connaître l'ancien état de l'Italie, sur lequel les historiens latins avaient en général passé assez légèrement, et il prouve très-bien que les Romains, ainsi que la plupart des peuples qui se fondirent parmi eux, descendaient d'anciennes colonies grecques. On y trouve aussi, sur les lois et les usages des Romains, beaucoup de détails qu'on chercherait inutilement ailleurs. Elle était en 20 livres, dont il ne nous reste que les 11 premiers, avec quelques extraits des autres. Nous avons, outre cela, de Denys d'Halicarnasse : 1° un *Traité de l'arrangement des mots*, qui a été imprimé plusieurs fois séparément, et, en dernier lieu, avec les savantes notes de M. G.-H. Schæffer, Leipzig, 1808, in-8°, et traduit en français par Batteux,

Paris, 1788, in-12; 2° une *Rhétorique,* dont on a aussi une édition à part avec les notes de M. H.-A. Schott, Leipzig, 1804, in-8°; 3° des *Jugements abrégés sur les anciens écrivains grecs.* Quintilien les a copiés en les traduisant, sans en citer l'auteur; 4° un *Examen critique de Lysias, Isocrates, Isée et Dinarque :* ces deux derniers ouvrages ont été imprimés séparément avec une version latine et les notes de Guil. Holwell, Londres, 1766, in-8°; 5° une *Lettre* à Ammæus, pour prouver que Démosthène ne s'est point servi des ouvrages d'Aristote sur la rhétorique; 6° une *Lettre* à Cn. Pompée, sur le style de Platon et sur les principaux historiens; 7° une seconde *Lettre* à Ammæus sur Thucydide; 8° un *Examen critique du style de Thucydide:* 9° un *Traité de l'éloquence de Démosthène.* Ces ouvrages le placent au premier rang parmi les critiques anciens, et ils méritent d'être plus connus qu'ils ne le sont. Les *Antiquités romaines* ont été imprimées, pour la première fois, en grec (1) par Rob. Étienne, Paris, 1546, in-fol., avec quelques-uns des traités sur la rhétorique. Ils se trouvent tous réunis, ainsi que les *Antiquités,* dans l'édition de Sylburge, grec-latin, Francfort, 1586, in-fol. L'édition la plus recherchée est celle d'Hudson, Oxford, 1704, 2 vol. in-fol.; elle est effectivement très-belle, mais elle est faite avec peu de soin. Elle a été réimprimée plus correctement, avec les notes de Reiske, Leipzig, 1774-1777, 6 vol. in-8°. Nous avons deux traductions des *Antiquités romaines,* par le P. Lejay, jésuite, et par l'abbé Bellenger. La première parut en 1722, et la seconde en 1723. Toutes les deux sont en 2 vol. in-4°; celle de Bellenger est la plus estimée (*voy.* BELLENGER). — Un autre DENYS D'HALICARNASSE, descendant de celui-ci et qui vivait sous le règne d'Adrien, avait écrit plusieurs ouvrages sur la musique. Il ne nous en reste aucun. C—R.

DENYS (St.), dit l'*Aréopagite,* était, suivant St. Justin, un des principaux juges de l'aréopage, lorsque l'apôtre St. Paul parut devant ce tribunal, dont Platon avait redouté l'examen, et qu'Athènes, rangée sous la domination des Romains, conservait encore avec plusieurs de ses anciens priviléges, en considération de son amour ponr les sciences, et de l'ancienne dignité de sa république. St. Denys, évêque de Corinthe, Aristide, cité par Usuard, et les anciens martyrologistes rapportent que l'Aréopagite, converti par St. Paul, fut établi par lui premier évêque d'Athènes. Aristide et St. Sophrone de Jérusalem lui donnent le titre de martyr, et on lit dans les ménologes des Grecs qu'il fut brûlé vif à Athènes, vers l'an 95 de J.-C. Sa fête est marquée au 3 octobre dans les anciens calendriers. Son corps, ayant été transféré à Rome, fut, dit-on, envoyé en France à l'abbaye de St-Denis. L'église cathédrale de Soissons croit posséder son chef, qui aurait été apporté de Constantinople l'an 1205. On a longtemps confondu Denys l'Aréopagite avec Denys, premier évêque de Paris. Hilduin, qui écrivit en 814 ses *Areopagitica* (imprimés à Cologne, 1563, in-8°, et dans Surius), répandit le premier cette erreur, sur l'autorité de quelques ouvrages apocryphes (il avança aussi le premier que St. Denis, après son martyre, avait porté sa tête dans ses mains); mais l'opinion d'Hilduin, qui était abbé de St-Denis, contredit les monuments historiques; elle était inconnue avant le 9e siècle. La fête des deux saints est marquée à des jours différents dans la plupart des anciens martyrologes, qui distinguent aussi le lieu et les circonstances de leur martyre. L'auteur de la *Vie de St. Fuscien,* Fulbert de Chartres, Lethaldus et plusieurs autres, ne confondent pas non plus l'Aréopagite avec l'évêque de Paris. Sirmond, de Launoy, Morin, Dubois, Denis de Ste-Marthe et Tillemont, ont réfuté solidement cette opinion d'Hilduin, qui, supposée fausse dans les nouveaux bréviaires de Paris et de Sens, est aussi rejetée par les plus habiles critiques de France et d'Italie. Elle était passée de Paris à Rome, et de Rome dans la Grèce par Méthode, qui écrivit la *Vie de St. Denys;* elle repassa en France avec la traduction de cette vie faite par Anastase. On trouve dans la *Bibliothèque historique de France* la liste des nombreux ouvrages qui ont été publiés pour et contre l'opinion d'Hilduin. Dans le 5e siècle, on mit, sous le nom de *St. Denys,* Aréopagite, plusieurs ouvrages qui ont été inconnus à tous les écrivains des quatre premiers siècles de l'Église; et, sans s'arrêter aux divers caractères de supposition qu'on y remarque, il suffira de dire qu'il y est parlé de plusieurs points de discipline qui sont postérieurs à St. Denys. Quoi qu'il en soit, les ouvrages qui portent son nom ont été traduits du grec en latin par Denys le chartreux, Joachim Périon, Fr. Dahy, Pierre Lanssel, P. Halloix et Balth. Corder. Ces trois derniers ont donné les meilleures éditions des œuvres attribuées à St. Denys, Paris, 1615, in-fol. (1); Anvers, 1634, in-fol.; et Paris, 1644, 2 vol. in-fol. : l'édition de 1644 est la plus estimée. Elle comprend quatre traités: 1° *De la hiérarchie céleste;* 2° *De la hiérarchie ecclésiastique;* 3° *Des noms divins* (2); 4° *De la théologie mystique,* et dix *Lettres;* on y trouve aussi les scolies de George Pachymère et de St. Maximin. On a plusieurs *Vies* de St. Denys, tirées des Ménées des Grecs, de Siméon Métaphraste, de Suidas, de Nicéphore, de Michel Singelle, de Méthode, de Guérin, du P. Halloix, jésuite, etc. V—VE.

DENYS (St.), évêque de Corinthe, vivait sous le règne de Marc-Aurèle, et se distingua par ses vertus et par son éloquence. L'activité de son zèle ne

(1) La version latine de Lampo Birago avait été imprimée à Trévise dès 1480 (in-fol. de 297 feuillets); mais cette édition est si incorrecte, que H. Glarean, qui en donna une nouvelle à Bâle en 1532, assure y avoir noté plus de 6,000 fautes.

(1) La plus ancienne édition grecque est celle de Florence, 1516, in-8°. Il y en a une latine de la version d'Ambrosio, publiée par le Fèvre d'Étaples, Paris, 1498, in-fol.

(2) Il existe une traduction française de cet ouvrage (*voy.* CORTASSE). Le catalogue Bunau, t. 1, vol. 2, p. 205, donne l'indication de plusieurs Dissertations sur les écrits de Denys l'Aréopagite (*voy.* aussi DELRIO). A. B—T.

se renferma pas dans son église, elle s'étendit encore à plusieurs autres. C'est ce qu'on voit par huit de ses lettres, dont Eusèbe a conservé des fragments. La 1re, écrite aux Lacédémoniens, avait pour but de les instruire dans la foi et de les exhorter à l'union. On apprend par la 2e, qui était adressée aux chrétiens d'Athènes, que Denys l'Aréopagite avait été le premier évêque de cette ville. L'hérésie de Montan était combattue dans la 3e lettre, écrite aux Nicomédiens. Dans la dernière, adressée à l'Église de Rome, Denys remerciait le pape Soter des aumônes qu'il avait envoyées à l'Église de Corinthe : « Nous avons lu, disait-il, votre let- « tre, et nous la lisons toujours, ainsi que celle « qui nous a été écrite par Clément. » C'était un ancien usage de lire les lettres des évêques dans l'église après les saintes Écritures. St. Denys combattit les hérésies, et n'y trouvant qu'un amas de rêveries, mêlées à quelques superstitions du paganisme, il prétendit faire voir de quelle secte de philosophes chaque hérésie tirait son origine. Il se plaignait que ses lettres avaient été corrompues par les hérétiques, qui s'étaient permis d'y faire des additions et des retranchements. On croit qu'il souffrit diverses persécutions, mais il ne paraît pas qu'il soit mort martyr, quoique les Grecs l'honorent, le 29 novembre, avec ce titre. Les Latins célèbrent sa fête le 8 avril, et ne lui donnent que le titre de confesseur. Son corps, apporté de la Grèce à Rome, fut donné par Innocent III aux moines de St-Denis en France, qui croyaient déjà posséder les reliques de Denys l'Aréopagite. V—ve.

DENYS (St.), patriarche d'Alexandrie, à qui St. Basile et les Grecs donnent le titre de *Grand*, et que St. Athanase appelle le *Docteur de l'Église catholique*, naquit au commencement du 3e siècle à Alexandrie, qui était alors le centre des sciences. Il se distingua dans l'étude des lettres, connut bientôt le ridicule de la religion païenne dans laquelle il était né, se mit au nombre des disciples d'Origène, fut élevé au sacerdoce, chargé de l'école des catéchèses l'an 231, et élevé, l'an 248, sur le siége d'Alexandrie. Deux ans après furent publiés les sanglants édits de l'empereur Dèce contre les chrétiens. Sabinus, préfet d'Égypte, ordonna l'arrestation du patriarche, qui se cacha pendant quelques jours, tomba ensuite entre les mains des persécuteurs, et fut conduit, avec d'autres chrétiens, dans la petite ville de Taposiris. Mais les habitants des campagnes voisines, ayant pris les armes, attaquèrent les gardes et délivrèrent les prisonniers. Denys se retira dans un désert de la Lybie, et y resta caché, avec les prêtres Pierre et Caïus, jusqu'à la fin de la persécution (l'an 251). Il n'avait cessé de veiller sur ceux qui souffraient pour la foi, soit en leur envoyant de saints ministres pour les consoler, soit en leur écrivant des lettres qui contenaient d'utiles instructions. Après son retour à Alexandrie, il combattit les Novatiens; il écrivit plusieurs lettres au clergé de Rome, et à Fabien, évêque d'Antioche, qui paraissait incliner pour le rigorisme outré de l'antipape Novatien. Depuis l'an 250, la peste ravageait Alexandrie. La charité du patriarche parut alors inépuisable. Il communiqua le zèle dont il était animé, aux prêtres, aux diacres, aux laïques même, et Eusèbe fait un tableau touchant de ces chrétiens, dont plusieurs périrent martyrs de leur noble dévouement. Népos, évêque des Arsinoïtes, ayant répandu en Egypte l'erreur du millénarisme, qui consistait à croire qu'avant le jour du jugement, Jésus régnerait 1000 ans sur la terre, avec ses élus, Denys réfuta le livre *des Promesses*, publié par Népos. Il eut une conférence publique avec Coracion, chef des millénaires, et lui fit abandonner sa doctrine. Lorsque le pape Etienne parut vouloir excommunier les Africains, parce qu'ils persistaient à vouloir rebaptiser les hérétiques, Denys lui écrivit pour arrêter l'exécution de cette menace. Fleury justifie le patriarche contre St. Jérôme, qui lui fait partager la doctrine des rebaptisants. Suivant St. Basile, Denys admettait même le baptême des Pépuzéniens qui était rejeté en Asie, et il suffit, pour connaître ses vrais sentiments, de lire les fragments de ses lettres, conservés par Eusèbe. La persécution contre les chrétiens ayant été renouvelée par l'empereur Valérien, l'an 257, Emilien, préfet d'Egypte, fit arrêter Denys, et le pressa de sacrifier aux dieux : « Tous les hommes, « répondit le patriarche, n'adorent pas les mêmes « divinités. J'adore le vrai Dieu qui a donné l'em- « pire à Valérien et à Gallien. Je lui offre sans « cesse des prières pour la paix et pour la prospé- « rité du règne des empereurs. » Le préfet l'exila à Képhron dans la Libye. Le patriarche convertit alors les païens au milieu desquels il vivait. Il écrivit deux *Lettres pascales* dans les deux années que dura son exil. Valérien ayant été fait prisonnier par les Perses, l'an 260, Gallien rendit la paix à l'Église, et Denys retourna à Alexandrie. Bientôt après, cette ville éprouva toutes les calamités des discordes civiles, à la suite de la révolte du préfet Emilien qui s'était fait proclamer empereur. Lorsque les troubles furent apaisés, il s'en éleva d'autres dans l'Église. Sabellius, renouvelant l'erreur de Praxéas, niait la distinction des trois personnes divines. Les églises de la Pentapole étaient sous la direction du patriarcat d'Alexandrie; elles avaient embrassé l'erreur de Sabellius. Denys, n'ayant pu réussir à éclairer les principaux auteurs de l'hérésie, les fit condamner dans un concile tenu à Alexandrie l'an 261. Il écrivit, à ce sujet, au pape Sixte II, une lettre dont Eusèbe a conservé un fragment. Ses ennemis lui ayant prêté une doctrine qu'il n'enseignait pas, il se justifia dans une *Apologie à Denys, évêque de Rome*. St. Athanase composa, à cette occasion, un livre *de l'opinion de Denys*. St. Basile rapporte plusieurs passages de l'*Apologie*. Le patriarche y établissait qu'en disant que J.-C. était une créature, et qu'il différait du Père en substance, il ne parlait que de la nature humaine, mais que le fils, quant à la

nature divine, est de la même substance que le Père. Denys défendit ensuite la divinité de J.-C. contre Paul de Samosate, évêque d'Antioche, et mourut à Alexandrie, vers la fin de l'an 265, ayant gouverné son Église pendant environ 17 ans. Les écrits du patriarche ne sont point venus jusqu'à nous. Il n'en reste que quelques fragments, et son *Epître à Basilide*, plusieurs fois imprimée avec une version latine et un commentaire de Balsamon, Paris, 1561, 1575 et 1589. Cette épître est comprise parmi les anciens canons de l'Église grecque, publiés par Bévérégius. On a aussi l'épître de Denys contre Paul de Samosate, grec et latin, avec des scolies de Fr. Turien, Paris, 1610 et 1624. L'Église latine célèbre sa fête le 17 novembre. V—ve.

DENYS (St.), apôtre de la France, et premier évêque de Paris, fut envoyé de Rome dans les Gaules vers le milieu du 3e siècle. On attribue à ce saint missionnaire ou à ses disciples (1) la fondation des églises de Chartres, de Senlis, de Meaux, de Cologne et de quelques autres qui étaient déjà florissantes dans le 4e siècle. On lit dans les actes de St. Denis, que cet évêque convertit un grand nombre d'idolâtres, qu'il fit bâtir une église à Paris, où il avait fixé son siége, et qu'il termina sa carrière apostolique par le martyre l'an 272 pendant la persécution de Valérien. Grégoire de Tours, Fortunat et les martyrologistes d'occident qui suivent les actes de St. Denys (2) rapportent qu'il avait souffert une longue détention lorsqu'il périt par le glaive avec le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère ses compagnons (3); que les corps des trois martyrs furent jetés dans la Seine; mais qu'une chrétienne, nommée *Catulla*, les recueillit et les enterra auprès du lieu où ils avaient été décapités. Les chrétiens bâtirent une chapelle sur leur tombeau. On lit dans Grégoire de Tours, que Ste. Geneviève fit élever en 469 une église sur les ruines de cette chapelle; que les fidèles la visitaient avec une grande dévotion, et qu'elle était située hors des murs de Paris, quoiqu'elle n'en fût pas éloignée. Il paraît, par une donation de Clotaire II, qu'à cette église était réunie une communauté religieuse gouvernée par un abbé. Suivant plusieurs auteurs ce n'est pas à St-Denys, mais à Montmartre que l'apôtre de la France reçut la palme du martyre. Frédégaire appelle cette montagne *Mons Mercore*, et Hilduin, *Mons Mercurii*, d'un temple de Mercure dont on voyait encore les ruines en 1618. Cependant Hilduin dit que cette montagne était aussi appelée *Mons Martis*, d'un temple de Mars, qui était situé un peu plus bas que celui de Mercure, et dont les restes furent détruits en 1590 pendant le siége de Paris. Mais cette même montagne est appelé *Mons Martyrum* dans l'histoire manuscrite des miracles de St. Denys, qui fut composée sous le règne de Charles le Chauve, et on croit que c'est là sa véritable étymologie. Flodoard, écrivain du 10e siècle, dit qu'en 944 il y avait sur la partie la plus basse de la montagne une ancienne église, et l'on conclut de ce passage que les corps de l'apôtre et de ses deux compagnons furent conservés dans une chapelle souterraine au bas de Montmartre jusqu'à ce qu'on les transférât à St. Denys. En creusant de nouvelles fondations pour agrandir les bâtiments de l'abbaye de Montmartre, on découvrit, en 1611, sous la chapelle dite des Sts. Martyrs, une crypte ou catacombe de 32 pieds de longueur, ayant un autel et une croix de pierre à l'orient. On a cru que c'était l'ancienne chapelle de St. Denys, où les chrétiens s'assemblaient pour prier pendant les persécutions des premiers temps de l'Église. C'est sur la voûte de cette catacombe qui fut bâtie avant l'an 700 une église en l'honneur de St. Denys. Louis le Gros et la reine Adélaïde fondèrent en cet endroit, l'an 1134, un monastère de bénédictines, dont le pape Eugène III fit la dédicace l'an 1147, étant assisté à l'autel de St. Bernard et de Pierre le Vénérable. Les religieux de St-Denys allaient tous les ans en procession à Montmartre, portant avec eux le chef du saint martyr. Mabillon et Félibien ont prétendu que l'apôtre des Gaules et ses compagnons avaient souffert le martyre à l'endroit même où fut bâtie l'abbaye de St-Denys; mais leurs preuves manquent de solidité. Les corps des trois martyrs furent portés à St-Denys, où on les conservait dans trois châsses d'argent. De Marca attribue à Fortunat une *Vie de St.-Denys* que Fr. Bosquet a recueillie dans son *Hist. eccl. Gallicanæ*. On a la *Chronique de St. Denys, pasteur de France*, in-4°, gothique, sans date, et une *Vie* de St. Denys en vers français, par Courtot, Paris, 1629, in-4°. V—ve.

DENYS, surnommé le *Périégète*, parce qu'il est auteur d'un petit poëme en vers grecs hexamètres, intitulé : Περιήγησις οἰκουμένης; *Voyage autour du monde habitable*. Ce poëme, remarquable par l'élégance du style, a été commenté en grec par Eustathe et divers autres scoliastes, dont plusieurs sont encore inédits (1); Priscien, Festus Avianus et, dans nos temps modernes, Papius l'ont traduit en vers latins; Becharia et Henri Estienne en prose latine; Benigne Saumaise en vers français, et depuis la renaissance des lettres peu d'ouvrages ont

(1) St. Materne de Cologne, St. Fuscien et St. Victorin, St. Crépin et St. Crepinien, St. Rufin et St. Valère, St. Lucien de Beauvais, St. Quentin, St. Piat, et St. Rieul de Senlis.

(2) Ces actes, rédigés vers la fin du 7e siècle, n'ont pas une grande autorité, ayant été composés sur des traditions et sur des bruits populaires. Bosquet les a recueillis dans son *Hist. eccl. gall.*, et don Félibien dans les preuves de son *Hist. de l'abb. de St-Denys*. On n'a plus les actes qu'avait écrits Massus, évêque de Paris, sous Constance Chlore, et qui était presque contemporain de Denys.

(3) Quelques auteurs modernes pensent que St. Denys ne fut mis à mort que sous Maximien Hercule, qui fit sa principale résidence dans les Gaules depuis l'an 286 jusqu'à l'an 292.

(1) M. Fuhrmann (*Manuel de littérature classique*, en allemand, t. 2, part. 2, p. 529), parle d'un commentaire inédit de Démétrius de Lampsaque sur Denys le Périégète, découvert par M. Hase dans les manuscrits de la bibliothèque nationale. M. Hase, à qui nous nous sommes adressés, a en vain cherché ce commentaire, et nous a assuré qu'il n'existait pas, et que l'assertion de M. Fuhrmann était due à quelque méprise.

été plus souvent réimprimés. Wells, en changeant l'ordre des vers de ce poëme, et en y ajoutant de nouveaux vers grecs, a essayé de le compléter et d'y renfermer la description des contrées modernes. Le poëme de Denys le Périégète ne contient qu'un petit nombre de notions positives sur la géographie, et dans la partie systématique il est conforme aux idées d'Eratosthènes, qui survécurent longtemps aux découvertes qui les détruisaient. Selon Ste-Croix (*Examen critique des hist. d'Alex.* p. 708), une vie manuscrite de Denys le Périégète place cet auteur au siècle d'Auguste; mais nous avons consulté le manuscrit cité par Ste-Croix, et le passage indiqué dit seulement que Denys le Périégète a écrit depuis Auguste et l'établissement de l'empire romain. Vossius pensait que Denys de Charax (1), envoyé dans l'Orient par l'empereur Auguste, était le même que Denys le Périégète, et que la description du monde, composée par Denys de Charax, que Pline a citée, était le poëme même que nous possédons sous le titre de Περιήγησις οἰκουμένης mais ce sentiment, adopté par plusieurs savants, a été combattu par d'autres, et les opinions qu'on a présentées sur la patrie et l'âge de Denys le Périégète sont peu d'accord entre elles. Suidas le fait naître à Byzance, d'autres prétendent qu'il était de Corinthe. Eustathe pense qu'il écrivit sous Néron, Saumaise sous Domitien, Scaligor sous Sévère, Dodwell sous Héliogabale. Les dénominations et les limites présumées du monde connu sont, dans l'ouvrage de Denys le Périégète, les mêmes que dans la géographie de Strabon, et cette considération nous fait pencher pour l'opinion de ceux qui considèrent cet auteur comme contemporain d'Auguste; mais alors il faut admettre que son poëme a souffert quelques interpolations. La meilleure édition du poëme de Denys le Périégète est celle qu'on a imprimée à Oxford, in-8°, 1717, avec la dissertation de Dodwell, les commentaires d'Eustathe, les versions en vers latins de Priscien et d'Avienus, la version en prose latine d'Henri Estienne, des apophthegmes géographiques, des remarques, des scolies et des cartes géographiques. On doit préférer ensuite celle de 1697, qui, au moyen d'un nouveau titre, forme le tome 4 des *Petits géographes* de Hudson, 1712. L'édition *princeps* en grec parut à Ferrare en 1512, in-4°; mais elle avait été précédée par une traduction de Becharia en prose latine, Venise, 1477, in-4°, réimprimée en 1478 et en 1498. Nous ne citerons ensuite que l'édition de Bâle, in-8°, 1523, avec les remarques de Ceporini, les phénomènes d'Aratus et le traité de la sphère de Proclus; celle de Robert Estienne, Paris 1547, in-4°; celle d'Henri Estienne, 1577, avec Æthicus, Solin, et Pomponius-Mela; celle de Londres, in-8°, 1658, avec les commentaires de Guillaume Hill, accompagnée de cartes géographiques; celle de Saumur, in-8°, 1676, donnée par Tannegny le Fèvre, elle renferme la traduction en prose de Henri Estienne; celle de Leyde, 1736, imprimée avec le *Plutus* d'Aristophane, par les soins d'Havercamp, avec la traduction et les notes de Papius (1). Les versions de Priscien et d'Avianus ont été imprimées séparément du texte. La meilleure édition de ces deux versions est celle qu'a donné Wernsdorff dans ses *Pœtæ latini minores*. La traduction en vers français de ce poëme par Benigne Saumaise, père du célèbre Saumaise, est intitulée *Denys Alexandrin, de la situation du monde*, Paris, 1597, in-12. Alex. Politi a traduit en latin le commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète. Il y a deux éditions de cette traduction. W—R.

(1) Cette ville, que l'on croit en Susiane, avait autrefois porté le nom d'Alexandrie, ce qui a fait quelquefois appeler notre auteur *Denys d'Alexandrie*. Ceux qui l'on nommé *Denis d'Afrique* ont cru qu'il s'agissait d'Alexandrie en Égypte.

DENYS, surnommé *le Petit*, en raison de sa taille, était un moine originaire de Scythie, qui vint à Rome dans le commencement du 6e siècle; il fut fait abbé, et s'acquit une grande réputation par ses ouvrages sur la théologie et la discipline ecclésiastique. Cassiodore donne les plus grands éloges à son talent. Aujourd'hui ces louanges ne seraient pas confirmées sans restriction; et le style de Denys, quoique assez clair, paraît plat et incorrect. Il savait le grec et le latin dans une égale perfection, et lisait, avec la même facilité, un livre grec en le traduisant en latin, ou un latin en le traduisant en grec; ce qui ne doit pas cependant paraître très-surprenant, puisque ces deux langues étaient, à Rome et à Constantinople, les idiomes vulgaires, et que Denys a dû passer dans ces deux villes une partie de sa vie. Il entreprit, à la prière d'Étienne, évêque de Salone, un recueil de canons en latin, qui contient les cinquante premiers canons apostoliques, ceux du concile de Sardique, et cent trente-huit canons des conciles d'Afrique. Ce recueil a été imprimé en 1628, in-8°, par les soins de Justel, qui y a réuni la version faite par Denys, de la lettre de St. Cyrille et du concile d'Alexandrie contre Nestorius. Denys s'occupa ensuite de rassembler les Décrétales des papes, depuis celles de Sirice jusques et y compris celles d'Anastase. On y a joint celles d'Hilaire, de Simplius, de Félix et des autres papes jusqu'à St. Grégoire. Cette collection fait partie de la *Bibliothèque du droit canon*. Denys a laissé, en outre, les versions latines d'une *Lettre de Protérius sur la Pâque*, de la *Vie de St. Pacôme*, d'un *Discours* et de deux *Lettres de Procle*, et d'un *Traité de St. Grégoire de Nysse sur la création de l'homme*. Il est célèbre surtout dans la chronologie, puisque ce fut lui qui, en renouvelant le cycle pascal de Victor, trouva une période de 532 ans, qui commençait dans l'année de l'incarnation, et qu'on nomma période Dionysienne; il introduisit aussi l'usage de compter par les années écoulées depuis l'avénement de J.-C. Denys mourut en 540, sous le règne de Justinien. L—S—E.

(1) L'ouvrage de Wells, Oxford, 1704, plusieurs fois réimprimé, doit être considéré comme un poëme différent de celui du Périégète.

DENYS *le Chartreux*, célèbre écrivain ecclésiastique du 15e siècle, naquit à Ryckel, dans le pays de Liége; on l'appelle aussi quelquefois *Denys de Ryckel* (*Dionysius Richelius*) ou *de Leeuwis*. Il fut un prodige de savoir pour son siècle. A peine âgé de vingt et un ans, il fut reçu maître ès arts à Cologne, et ayant pris l'habit de St. Bruno dans la Chartreuse de Bethléem à Ruremonde, en 1423, il consacra le reste de sa carrière à l'étude des livres saints et à la composition de ses nombreux ouvrages. On sait que le travail des mains était un point essentiel de la règle de cet ordre religieux, et que la transcription des livres en faisait l'article principal avant l'invention de l'imprimerie; mais il est inconcevable que le docteur *Extatique* (c'est le surnom qu'on donnait à Denys, à cause de ses profondes méditations et de son expérience dans ce qui concerne la vie intérieure) ait pu trouver le temps de les composer et de les écrire lui-même, car il n'eut jamais de secrétaire. Il ne dormait que très-peu, et ne prenait d'autre délassement que le changement d'occupation, entremêlant la prière, la méditation, la lecture et la composition. Il était en relation avec les prélats les plus distingués de son temps et l'on a encore des lettres que le cardinal de Cusa lui adressait. Il mourut avec la réputation d'un saint, le 12 mars 1471, âgé de 77 ans selon Fabricius. Il a donné lui-même une liste de ses ouvrages, qui comprend 206 traités, dont plusieurs n'ont pas été imprimés; mais elle est loin d'être complète; on n'y trouve ni son traité, *Contra Alchoranum et sectam mahometicam*, en 5 livres (Cologne, 1533, in-8°), qui a été traduit en allemand (Strasbourg, 1540, in-fol.), ni ses *Enarrationes epistolarum et evangeliorum* (Cologne, 1532, Paris, 1544, in-fol). Ses autres ouvrages sur l'Ecriture sainte sont indiqués dans la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong. Son *Speculum conversionis peccatoris*, Alost, 1473, in-4° de 27 feuillets, passe pour le premier livre imprimé dans la Belgique avec date certaine. Son traité *De quatuor novissimis*, ou des quatre fins dernières, dans lequel il annonce que la perte de l'empire d'Orient n'est qu'un effet de la colère du ciel, justement irrité par les péchés des chrétiens, a été traduit en italien (1583, in-12), en espagnol (Madrid, 1630), etc. Quelques-unes de ces traductions ont été mises à l'index, et Bellarmin y a repris quelques erreurs sur le purgatoire. Outre ses nombreux ouvrages, Denys avait aussi mis en style plus familier les *Conférences* de Cassien, pour l'usage des frères convers et des novices de son ordre. Ses *Œuvres* ont été publiées à Cologne, 1532, 2 vol. in-fol., et ses *Opuscula insigniora*, ibid. 1559, in-fol. Sa vie a été écrite par don Thierry Loër, *a stratis* (Cologne, 1532, in-8°). *Voy.* les Bollandistes, au mois de mars, t. 2, p. 245. C. M. P.

DENYS (Jacques), peintre, né à Anvers vers le milieu du 17e siècle, alla très-jeune à Rome et à Venise, et y fit une étude assidue des plus célèbres maîtres. Il parvint ainsi à se former une manière grande, fière, qui tenait plus de l'école italienne que du goût des peintres flamands. Quoiqu'il ne se destinât d'abord qu'au portrait, il fortifiait son talent en copiant les statues antiques, et en peignant les plus belles vues du pays. La réputation qu'il avait acquise le fit rechercher par le duc de Mantoue, et ensuite par le grand-duc de Florence, qu'il peignit, ainsi que sa famille et la plupart de ses courtisans. De retour à Mantoue, il orna le palais de son protecteur de plusieurs tableaux d'histoire; mais après un séjour de quatorze ans en Italie, l'amour du pays natal le fit revenir à Anvers, dignement récompensé de ses travaux. Il reçut des amateurs et des artistes l'accueil le plus honorable, et son entrée fut une espèce de triomphe; mais il ne jouit pas longtemps du bonheur que donnent les richesses et la considération : une mort prématurée en interrompit le cours. La plupart de ses ouvrages sont en Italie; la France n'en possède point, et Descamps n'a pu parvenir à en voir que trois : un *Ecce homo*, dans le goût de van Dyck, et deux portraits. Les éloges qu'il leur donne prouvent que Denys méritait la considération dont il jouit pendant sa courte carrière. D—t.

DENYS (Guillaume), prêtre et professeur d'hydrographie à Dieppe, est compté au nombre des hommes que cette ville s'honore d'avoir vus naître. A l'exemple de tant de religieux qui surent concilier leur sainte vocation avec le culte des sciences et des arts, avant qu'une orgueilleuse philosophie eût prononcé leur divorce avec la religion, Denys consacra sa vie à la glorification de Dieu, et à l'utilité de ses semblables. Vivant au sein d'une ville maritime renommée par la hardiesse de ses navigateurs, et témoin des naufrages qui laissaient tant de veuves et d'orphelins sur le littoral de la Manche, il s'appliqua avec toute l'ardeur de la charité au perfectionnement de la navigation. Qu'on juge de la fréquence des sinistres à cette époque reculée lorsque, après les récents et immenses travaux du corps des ingénieurs hydrographes de la marine, sous l'active, la savante direction de M. Beautems-Beaupré, on évalue encore à 3 pour 100 par an le nombre des victimes dans la Manche. Élève de Caudron, emporté par une lame au moment où il allait commencer l'hydrographie des côtes d'Espagne, Denys lui succéda dans la chaire gratuitement fondée par Descalier pour l'enseignement des sciences nautiques. Il ne tarda pas à recevoir les félicitations du duc de Vendôme, surintendant de la navigation, et de Colbert, alors contrôleur général des finances (1661), mais dont l'attention se portait déjà vers la marine, dont il pressentait l'importance dans l'avenir. A la demande de Colbert, qui ne devait obtenir la direction du commerce maritime, des colonies et de l'armée navale qu'en 1668, la chaire d'hydrographie de Dieppe fut adoptée par l'État. Denys en devint titulaire aux appointements de 1,200 livres par an, et dut désigner les plus capables de ses élèves, pour étendre l'enseignement de cette science dans les principaux ports du royaume. Il ne descendait de sa chaire d'hy-

drographie que pour monter dans la chaire évangélique, et son zèle pour la science eut toute l'ardeur de l'apostolat. Il mourut vers 1680, laissant : 1° *L'Art de naviguer, perfectionné par la connaissance de la variation de l'aimant*, ou *Traité de la variation de l'aiguille aimantée*, Dieppe, 1666, avec fig., in-4° de 220 p. 2° *L'Art de naviguer, dans sa plus haute perfection*, ou *Traité des latitudes*, Dieppe, 1673, in-4° de 500 p. Ch—u.

DENYS (Pierre), artiste en ouvrages de fer, mérite une place dans ce *recueil* par ses rares talents. Né à Mons en 1658, il annonça dès sa jeunesse du goût pour les arts, et surtout pour le travail du fer. Ayant étudié plusieurs années sa profession à Rome et à Paris, il s'attacha en 1690 à l'ordre de St. Benoît en qualité de commis, espèce d'état moyen dans lequel, sans cesser d'être laïc, il s'obligeait à exercer son art selon l'ordre des supérieurs. Ce fut à ce titre qu'il entra dans l'abbaye de St-Denis, près Paris. La grille, la suspension des lampes du chœur, la balustrade, les rampes du grand escalier, la chaire du lecteur dans le réfectoire et plusieurs autres ouvrages attestèrent ses talents jusqu'à l'époque trop fameuse où la plupart de ces productions estimables disparurent au milieu de la tourmente qui fit de bien plus horribles dégâts dans cette célèbre abbaye. Denys exécuta encore plusieurs autres ouvrages de la même espèce, et entre autres la porte du chœur de Notre-Dame de Paris, la grille du chœur des religieuses de Chelles, celle de la cathédrale de Meaux, etc. On le regarde comme le plus habile ouvrier en fer qui ait paru en Europe dans le XVIIIe siècle. Après avoir vécu pendant quarante-trois ans avec régularité à St-Denis il y mourut le 20 mars 1733. D—t.

DENYS de DANREMONT. *Voyez* Danremont.

DENYSE (Louis-Tranquille), sous-principal et professeur de grammaire au collége de Navarre à Paris, où il mourut en 1742, a publié : 1° Une traduction française des 100 *Fables* latines de Faërne, Paris, 1699, in-16. 2° Une traduction en vers français des *Fables de Phèdre*, avec le texte latin et des notes, ibid., 1708, in-12. — Denyse (Jean), professait la philosophie au collége de Montaigu vers le commencement du 18e siècle. Il avait composé un cours de philosophie dont il a extrait et publié les deux ouvrages suivants : 1° *la Vérité de la religion chrétiennne démontrée par ordre géométrique*, Paris, 1717, in-12 ; 2° *la Nature expliquée par le raisonnement et par l'expérience*, ibid., 1719, in-12 P.—ry.

DÉPARCIEUX (Antoine), et non de Parcieux, habile mathématicien, naquit en 1703, au hameau de Cessoux, paroisse de Peyremalle, aux environs de Nîmes, de simples cultivateurs, peu en état de fournir aux frais de son éducation; mais ses dispositions précoces intéressèrent un protecteur de sa famille qui le fit placer au collége de Lyon, où il se signala par ses rapides progrès dans les mathématiques. Dénué, lorsqu'il vint à Paris, de toute autre ressource que celle de ses talents, il traça d'abord des cadrans solaires et des méridiennes pour se procurer sa subsistance ; et, comme il les exécutait avec une extrême justesse, il fut très-recherché, et trouva bientôt une sorte d'aisance dans le produit de ce travail. Il songeait cependant à se faire connaître sous des rapports plus dignes de lui, et il lui a suffi d'un petit nombre d'ouvrages pour se placer au rang des hommes distingués. Il a publié : 1° *Tables astronomiques*, 1740, in-4° ; 2° *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique, avec un traité de gnomonique et des tables de logarithmes*, Paris, 1741, in-4° : ces tables sont les premières où l'on ait mis, dans la colonne des nombres, la réduction en degrés et minutes. 3° *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, 1746, in-4° ; 4° *Réponse aux objections contre ce livre*, 1746, in-4° ; 5° *Additions à l'essai*, etc., 1760, in-4° : Halley avait devancé Déparcieux dans cette carrière ; mais le livre de celui-ci ne fut pas moins reçu avec une approbation générale, parce qu'il offrait des comparaisons curieuses entre les lois de mortalité particulières à diverses classes de personnes et de profession. 6° *Mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'Estrapade, à Paris, les eaux de la rivière d'Ivette*, 1763, in-4° : ces mémoires, au nombre de trois, ont été réimprimés avec des additions en 1777. Le seul amour du bien public lui avait dicté ce projet, dont le but a été depuis atteint plus avantageusement par le canal de l'Ourcq. On voit que Déparcieux se distingua principalement par l'utile application qu'il fit de la science. Il a porté le même esprit dans l'invention de plusieurs machines propres à simplifier ou à perfectionner les procédés de quelques arts. La collection de l'Académie des sciences renferme, de 1735 à 1768, seize mémoires de lui, tous intéressants et relatifs à des objets d'utilité générale. Il avait pour la mécanique un véritable talent, et méritait, par son zèle pour le bien public, le nom de citoyen philosophe que Voltaire lui a donné, en adoptant ses calculs dans l'*Homme aux quarante écus*. Déparcieux fut censeur royal et membre de l'Académie des sciences de Paris, et de celles de Berlin, de Stockholm, de Metz, de Lyon et de Montpellier, et mourut à Paris, le 2 septembre 1768. Lacombe a fait imprimer dans le *Mercure* un éloge de Déparcieux. Ce savant a été loué dans l'Académie des sciences par le secrétaire perpétuel, Grandjean de Fouchy, et c'est d'après ces deux éloges qu'a été composé celui qu'on trouve dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France* (1770, t. 5, in-12). V. S—l.

DÉPARCIEUX (Antoine), neveu du précédent, se distingua comme lui dans les sciences physiques et mathématiques. Né à Cessoux-le-Vieux en 1753, il fut appelé à Paris par son oncle, et fit ses études au collége de Navarre. Il n'avait pas encore vingt ans, qu'il remplaçait Brisson dans la chaire de physique qu'avait créée Nollet. En sortant du collége, il s'attacha aux mathématiques, qu'il préférait à tout autre genre d'étude, et dont il fit une

application suivie à tous les problèmes de la physique : c'est ainsi qu'il se prépara à professer cette science. Après s'être procuré un cabinet bien assorti, il ouvrit son premier cours en 1779. Ses auditeurs furent moins étonnés de son abondante facilité que de l'ordre, de la précision, de la clarté de sa démonstration. Les fondateurs du lycée lui offrirent la chaire de physique dès l'origine de cet établissement. Ennemi de l'enthousiasme et du charlatanisme, il évitait avec soin le luxe pompeux des mots et le brillant des figures; sa diction était pure, exacte et facile, son organe sonore et soutenu. A l'époque où il commençait à professer, il fit un *Mémoire sur les effets et la cause des éclats interrompus de la foudre*. Il a été consulté plusieurs fois par le gouvernement et par les hommes chargés de l'administration des finances, *sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, relativement aux tontines et rentes viagères. Il se proposait même, à cet égard, de publier une 2e édition, très-augmentée de l'ouvrage de son oncle, sur les mêmes probabilités. Ce fut d'après un de ces Mémoires que l'assemblée constituante rejeta un plan séduisant d'une *caisse d'épargnes* qui lui avait été présenté, et dont le géomètre, en un jour de travail, analysa et détruisit toutes les bases. Un des premiers ouvrages qu'il ait publié est un *Traité élémentaire de mathématiques* à l'usage de l'université. Après la démonstration de chaque règle, il en fait l'application dans un problème intéressant, et fait pour éveiller la curiosité. Déparcieux a publié trois autres ouvrages : 1° *Traité des annuités ou des rentes à terme*, Paris, 1781, in-4°; 2° *Dissertation sur le moyen d'élever l'eau par la rotation d'une corde verticale sans fin*. Amsterdam, 1782, in-8°. Il y démontre que le produit de la machine de Véra n'est que la moitié de celui d'une pompe ordinaire à piston. 3° *Dissertation sur les globes aérostatiques*, Paris, 1783, in-8°, fig. Dans ces trois productions, on retrouvera l'érudition, l'ordre, la précision et la clarté qui le caractérisaient dans ses démonstrations publiques. Il a laissé inédit un *Traité complet de géométrie* et de nombreux matériaux pour un *Traité d'algèbre et de calcul différentiel et intégral*. Il fondait sa réputation sur ces ouvrages et sur un *Cours complet de physique et de chimie*, dont l'impression était commencée lorsque la mort vint le surprendre. Il démontrait dans ce traité toutes les chaînes qui lient la physique générale à la chimie, et semblait vouloir de ces deux théories n'en faire qu'une seule ; car il sentait plus qu'un autre qu'on ne peut isoler absolument une science, et que pour être bon chimiste il faut être en même temps géomètre, naturaliste et physicien. Lors de la création des écoles centrales, plusieurs départements se disputèrent l'avantage de lui offrir une chaire de physique et de chimie. Il opta en faveur du département de la Seine. Déparcieux, soit par goût, soit par nécessité, avait pris la funeste habitude de travailler immédiatement après ses repas; cette habitude produisit bientôt un engorgement et des obstructions au pilore. Il succomba à cette maladie le 23 juin 1799, dans un état voisin de l'indigence. M. Mahérault a publié sur Antoine Déparcieux une *notice historique*, 1800, in-8°. C. G.

DEPÈRE (le comte Mathieu), né à Mézin en Languedoc, le 12 octobre 1746, d'une famille honorable, s'occupa dans sa jeunesse d'études et de travaux agronomiques. Lorsque l'on organisa l'administration centrale de son département, il en fut nommé membre et bientôt président ; il s'opposa autant qu'il put au débordement révolutionnaire. Elu député à l'assemblée législative, en 1791, il y siégea constamment parmi les défenseurs des principes monarchiques, ce qui l'exposa plus tard aux périls qui frappèrent la plupart de ses collègues; mais, s'étant retiré dans son département, il trouva son salut dans l'obscurité. Après le 9 thermidor, Depère fut nommé membre du conseil des Anciens. Il s'y occupa particulièrement de finance, et concourut au rétablissement de la loterie. Il fut nommé secrétaire du conseil des Anciens le 28 octobre 1798, et président le 25 mars 1799. Au 18 brumaire, il fut élu sénateur; et fut compris, le 14 juin 1804, dans la première promotion des officiers de la Légion d'honneur ; il reçut plus tard le titre de comte (1). Il adhéra à la déchéance de Napoléon, en 1814, et se prononça pour les Bourbons, qui l'élevèrent à la dignité de pair de France. Pendant les cent jours, il vécut dans la retraite, refusant de servir le gouvernement impérial. Le comte Depère ne prit, après la seconde restauration, que très-peu de part aux travaux de la chambre des pairs; et, dès 1819, il demeura constamment dans sa terre de Fourquevaux (2). Il mourut à Toulouse le 8 décembre 1825. Depère avait été chargé, en 1805, de visiter le département des Landes, pour juger des moyens de rendre fertiles ces contrées sablonneuses. On a de lui un *Manuel d'agriculture* imprimé en 1806, qui est estimé. Az—o.

DEPERTHES (Jean-Louis-Hubert-Simon), avocat, né à Reims, le 12 juillet 1730. Éclairé, prudent, et d'une délicatesse extrême, il fut estimé de tous ceux qui le connurent; son caractère timide et retiré, son goût pour la culture des fleurs, et sa passion pour les livres, dont il avait formé une collection, riche en Voyages, nuisirent à sa fortune, et lui firent négliger les moyens de la réparer. Il mourut à Montfaucon en septembre 1792. On a de lui plusieurs recueils estimables 1° *Les Diogènes modernes corrigés*, ou *Recueil de quelques ouvrages* (de Prémontval, Toussaint, Montbron, Sticoti et autres), *élagués et purgés*, Reims, 1775, in-12. Ses principes religieux et moraux lui firent voir avec peine les dangers que courait la jeunesse en lisant quelques ouvrages philosophiques du dernier siè-

(1) Il fut du nombre des membres du sénat dont les opinions religieuses étaient le plus fortement prononcées. D—R—R.

(2) Il s'occupait activement de travaux d'amélioration agricole, et il était dans sa contrée le bienfaiteur de la classe indigente. D—R—R.

cle, et ce fut pour l'en préserver qu'il en donna cette édition. 2° *Relations d'infortunes sur mer, extraites d'une collection qui n'a pas encore été publiée,* Reims, 1781, 3 parties in-8°, achevée et réimprimée sous le titre d'*Histoire des naufrages,* ou *Recueil des relations les plus intéressantes des naufrages,* Paris, 1789, 3 vol. in-8°, avec fig. 3° *Traité sur l'utilité de l'histoire et les devoirs de l'historien* suivi des tableaux de l'histoire ancienne et moderne, Reims, 1787, 2 parties in-8°. Ce recueil a été fini par M. Née de La Rochelle, et réimprimé sous le titre de *Guide de l'histoire,* Paris, 1803, 3 vol. in-8°. Les *tableaux de l'histoire universelle* ont été réimprimés et continués jusqu'en 1802, Paris, 1807, in-8°. Ce recueil, quoique fait de pièces de rapport, a été adopté pour la bibliothèque du lycée. C. T—y.

DEPERTHES (Jean-Baptiste), fils d'un avocat distingué (*voy.* ce nom), naquit à Reims le 25 octobre 1761. Au lieu de suivre la profession de son père, Deperthes s'appliqua à l'étude du dessin, ensuite à la peinture, et spécialement à celle du paysage, pour laquelle il montra un goût tout particulier. Partout où il se trouvait, il cherchait et étudiait les effets de la nature. Ne voyant pas dans son pays tout ce qui lui était nécessaire pour se perfectionner, il se rendit à Paris, et s'attacha à Valenciennes, célèbre paysagiste. Il profita si bien des leçons de ce maître, qu'il parvint, comme il le dit lui-même; à bien connaître la pratique du paysage. Il en était là, quand des circonstances impérieuses le forcèrent à suivre une autre carrière. Deperthes alors quitta le pinceau comme artiste et ne s'en servit plus que pour son agrément : il entra dans un des bureaux du gouvernement, passa ensuite dans ceux de la préfecture de la Seine, et il venait d'être mis à la retraite quand la mort le frappa subitement le 25 octobre 1833. Deperthes avait fait une étude tellement approfondie des productions des grands maîtres, qu'il était impossible de le tromper. Au premier coup d'œil il distinguait une copie d'un original. Musicien, il jouait fort bien de l'alto, et se faisait remarquer dans les grands concerts de la capitale. Attaché comme amateur à l'orchestre du théâtre de la rue de Thionville, il y fit représenter, le 13 décembre 1806, *la Cassette de bijoux* ou *la fuite de Jules du toit paternel,* mélodrame en 3 actes qu'il retira à la troisième représentation. Après la seconde invasion des armées alliées, qui enlevèrent du Muséum la plus grande partie des chefs-d'œuvre que nous avions rapportés des pays conquis, Deperthes présenta lui-même à Louis XVIII une adresse sur la destination qu'on pouvait donner au Muséum et sur les avantages qui en résulteraient pour les arts. Il ne la fit pas imprimer; mais, peu de temps après, il donna au public une brochure in-8° de 16 p., Paris, 1815, ayant pour titre : *Opinion sur la destination qu'il conviendrait de donner au Muséum pour favoriser l'encouragement des artistes et le perfectionnement des beaux-arts en France.* Sur la fin de l'année 1818, Deperthes fit imprimer la *Théorie du paysage,* ou *Considérations générales sur les beautés de la nature que l'art peut imiter, et sur les moyens qu'il doit employer pour réussir dans cette imitation,* avec cette épigraphe : *Observez, connaissez, imitez la nature,* Paris, 1818, in-8°. Il en fit hommage à l'Académie des beaux-arts, et en reçut deux lettres flatteuses. Plusieurs journaux ont fait l'éloge de cet ouvrage, dont la lecture ne saurait être trop recommandée, non-seulement aux artistes et à tous ceux qui se mêlent de peinture, mais encore aux personnes de goût. C'était déjà beaucoup pour la peinture du paysage que d'en avoir présenté la théorie; mais ce n'était pas assez pour son auteur. Aussi, en 1822, Deperthes, voulant ne rien laisser à désirer sur ce genre, s'empressa-t-il d'en publier l'histoire sous ce titre : *Histoire de l'art du paysage, depuis la renaissance des beaux-arts, jusqu'au 18e siècle,* ou *Recherches sur l'origine et les progrès de ce genre de peinture, et sur la vie, les ouvrages et le talent distinctif des principaux paysagistes des différentes écoles,* Paris, 1822, in-8°. Comme de son premier ouvrage, Deperthes en fit hommage à l'Académie des beaux-arts qui lui écrivit par l'organe de M. Quatremère : « Qu'elle a arrêté que « son procès-verbal fera mention de l'intérêt qu'elle « porte à un ouvrage dans lequel l'auteur s'est « plu à recueillir par de longues recherches, avec « un jugement sûr, le goût le plus exercé, un en- « semble de matériaux qui, réunis à ceux de sa « *Théorie du paysage,* doivent former sur cette « partie intéressante de la peinture, un corps com- « plet d'observations, de préceptes, d'exemples, de « notions historiques et biographiques aussi utiles « pour l'artiste qu'elles seront agréables à l'ama- « teur, et qui manquaient à la littérature des « beaux-arts. » Dans le *Journal des savants* (décembre 1822), M. Quatremère de Quincy, en rendant compte de cet ouvrage, lui donna encore de grands éloges. Deperthes se disposait à faire imprimer un troisième ouvrage sur la peinture, qui, au rapport de M. Quatremère de Quincy, était supérieur aux deux premiers. Le manuscrit ne s'est pas trouvé dans ses papiers : nous n'y avons vu que deux manuscrits de la *Théorie* et de l'*Histoire de l'art du paysage,* un avant-propos pour une seconde édition de son dernier ouvrage et une épître dédicatoire à son père, dans laquelle il se félicite du favorable accueil que le public a fait à ses deux productions (1). Deperthes était lié avec des savants et des grands peintres de la capitale. Parmi ces derniers, plusieurs désiraient faire son portrait; ses frères le lui avaient demandé plusieurs fois; un refus sec fut toujours sa réponse. Quelques années avant sa mort, M. Germain, peintre distingué de

(1) M. Lecomte, secrétaire-adjoint, chef de la mairie de Reims, a entre les mains les deux manuscrits dont nous parlons, ainsi que trois pièces de théâtre, aussi manuscrites, intitulées : la 1re *le Tableau des arts et de l'amitié,* comédie en 3 actes et en prose; la 2e *le Portrait,* opéra-comique en 1 acte; la 3e *Fanchette et Colin,* ou *le choix fait d'avance,* opéra-comique en 1 acte.

Reims et ami des frères Deperthes, revint à la charge et voulut le pressentir sur ce sujet : « Faire mon portrait ! dit-il ; je l'ai refusé à Pau- « lin Guérin, à Robert Lefèvre et à bien d'autres ; « vous n'aurez pas sur eux la préférence. » On a de lui une centaine de petits tableaux du genre dont il a écrit l'histoire, presque tous copiés d'après Valenciennes et d'autres paysagistes ; il s'y trouve peu d'originaux. Celui qu'il avait envoyé à Reims, en 1798, représentant un brouillard tombant, est actuellement dans une des salles de l'hôtel de ville. L—c—j.

DEPLACE (Guy-Marie), naquit le 20 juillet 1772, à Roanne (Loire), et, après de bonnes études au collége de cette ville, fut poussé dans la vie militaire par la révolution. Une fois rendu à la vie civile, il entra dans le commerce, qui ne lui plaisait pas plus que le métier des armes. Il se tourna donc du côté des lettres, de l'histoire, de la philosophie, et, pendant plus de trente ans, forma dans le silence du cabinet un grand nombre d'élèves. Deplace se lia d'amitié avec Ampère, Ballanche, Dugas-Montbel, et vécut dans l'intimité du duc Matthieu de Montmorency, qui résidait à Lyon avant 1813. Il écrivit dans le *Bulletin* de Ballanche des articles signés G. On distingua surtout, dans le nombre, un *Examen de la critique des Martyrs,* insérée par Hoffman au *Journal de l'empire*; cet opuscule, que Châteaubriand rappelle dans la préface de son poëme, fut tiré à part et forme 96 pages in-8° (1809). Les articles qu'il écrivit sur le *Génie du christianisme* sont joints à cette habile défense des *Martyrs*. Deplace fit paraître en 1810 un *Examen de la nouvelle critique des Martyrs,* insérée dans le *Journal de l'empire* (Lyon, Ballanche, in-8° de 24 p.) — *Observations grammaticales sur quelques articles du* Dictionnaire du mauvais langage corrigé (Lyon, Ballanche, 1810, in-12 de 96 p.) Le *Dictionnaire* attaqué était de Morand, professeur à Lyon ; le docteur Ste-Marie (*voy.* ce nom) répondit à Deplace, et très-vertement, par *Deux petits mots sur les* observations grammaticales ; Lyon, 1810, in-12 de 24 p. En 1814, il publia un petit volume intitulé : *De la persécution de l'Église sous Buonaparte* (sic) ; Lyon, Ballanche, in-8° de 132 p. ; cet écrit est un peu déclamatoire et ne choisit pas toujours bien ses preuves. — L'opuscule de *la Persécution de l'Église sous Buonaparte,* peut se compléter par un écrit de moindre étendue, que Deplace publia bientôt après ; c'est l'*Apologie des catholiques qui ont refusé de prier pour Buonaparte, comme empereur des Français* ; Lyon, in-8° de 48 p. — Deplace passait à Lyon pour être l'auteur des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en* 1815, par le général Canuel, (Paris, Dentu, 1817, in-8°). La vraie gloire de Deplace, son principal titre, c'est d'avoir été, à Lyon, l'éditeur du livre *du Pape,* par Joseph de Maistre, et d'avoir été honoré de toute la confiance du grand écrivain. Il surveilla l'impression *du Pape,* communiqua beaucoup d'observations à de Maistre, qui en tint modestement compte plus d'une fois ; cependant J. de Maistre et Deplace ne se virent jamais. Leur correspondance avait commencé par l'entremise du libraire Rusand. Deplace publia, en 1818, sous le voile d'un pseudonyme : *Messieurs Fabvier et Sainneville, convaincus d'être ce qu'ils sont, par P. Bourlier, maire révoqué de St-Andéol* ; Lyon, Guyot, in-8° de 78 p. — *Lettre de Jean Barbier, impliqué dans la conspiration du* 8 *juin* 1817, *à M. Charrier-Sainneville* ; Lyon, 1818, in-8° de 62 p. — Il travailla à la *Gazette de Lyon,* journal qui succéda, en 1829, à la *Gazette universelle,* et dont la publication cessa au mois d'août 1830. Il y fit insérer une série de chapitres composés presque entièrement de citations, et dans lesquels il opposait Châteaubriand et ses écrits d'avant 1825, à Châteaubriand, à ses œuvres et à ses discours depuis cette époque. On donne encore comme étant de lui une *Lettre sur la tolérance de Genève,* etc., *adressée à M***, membre du conseil souverain, par M. Nachon, curé de Divoune* ; Lyon, Périsse, 1823, in-8° de 126 p. En 1825, monseigneur Gaston de Pins, évêque de Limoges, ayant été nommé administrateur apostolique du diocèse de Lyon, il parut contre cette nomination une brochure intitulée : *Le solitaire. Coup d'œil sur l'Église de Lyon, du* 15 *février* 1824, au 15 février 1825 ; Lyon, in-8° de 32 p. Deplace publia une *Réponse* à ce *Coup d'œil du solitaire* ; Lyon, in-8° de 24 p. En 1828, *Première lettre à MM. les curés des paroisses catholiques de Genève, par l'Éclaireur du Jura* ; Lyon, in-8° de 160 p. *Deuxième lettre aux mêmes* ; ibid., in-8° de 188 p. C'est une discussion sur les mesures prises au sujet des mariages mixtes, et qui étaient fâcheuses pour le catholicisme. C'est Deplace qui a rédigé en grande partie le *Pèlerinage à Jérusalem,* par le P. de Géramb (Lyon, 3 vol. in-8°). On peut voir, pour de plus amples détails concernant cet honorable écrivain, une *Notice sur Guy-Marie Deplace, suivie de sept lettres inédites de J. de Maistre,* par F. Z. Collombet ; Lyon, 1843, in-8° de 48 p. tiré à 100 exemplaires. Deplace mourut à la campagne, près de Roanne, le 16 juillet 1843. C—l—t.

DEPLANCHES ou DESPLANCHES (Jean), poëte, né vers le milieu du 16e siècle, à Nouaillé, dans le Poitou, d'une famille noble, prend à la tête de ses ouvrages le titre de sieur de Chastelier et de la Bastonnerie. Entraîné par le goût des plaisirs, il se livra dans sa jeunesse à tous les amusements de cet âge, et célébra dans ses vers ses maîtresses réelles ou supposées. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le prieuré de Comble et la place de sous-chantre de Ste-Radegonde de Poitiers. Ce fut alors qu'il prit pour devise ces mots : *Mortale haud opto.* Pour réparer le mauvais usage qu'il avait fait de ses talents, il ne les employa plus qu'à traiter des sujets graves et pieux. Il mit en vers les psaumes de David, l'histoire de Job et plusieurs autres livres de l'Ancien Testament ; mais ces diverses traductions, restées imparfaites, n'ont point été publiées. Un jour que Deplanches était

à St-Alvère, chez la vicomtesse de St-Amand, la conversation étant tombée sur les femmes, il leur donna tant de louanges qu'une des personnes de la société ne put s'empêcher de lui reprocher un peu d'exagération. Je pourrais, répondit-il, en dire mille fois plus de mal que je n'en ait dit de bien. Pour prouver ce qu'il venait d'annoncer, il composa le *Misogyne*, pièce de 131 stances, dans lesquelles il a rassemblé toutes les injures débitées contre les femmes depuis l'origine des sociétés. La vicomtesse de St-Amand, à qui Deplanches adressa cette pièce, lui envoya un bandolier doré et un cheval gascon en l'invitant à venir la voir à Ville-Franche. Il s'y rendit; et, la vicomtesse l'ayant prié de faire une réparation à son sexe, il écrivit le *Philogyne*, petit poëme de 50 stances à la louange des dames. La vicomtesse le paya de sa complaisance par un poignard doré et une rose de diamants. Mais, de retour chez lui, le poëte jeta la pièce au feu. Deplanches mourut vers 1611. Le *Recueil* de ses œuvres poétiques fut publié la même année à Poitiers, in-12, par les soins de Joachim Bernier de La Brousse, son neveu (*voy.* Brousse). Ce volume, orné du portrait de l'auteur (1), contient ses poëmes et des mélanges de poésies, le *Misogyne*, et enfin ses œuvres chrétiennes et pieuses. L'abbé Goujet en a donné l'analyse dans la *Bibliothèque française*, t. 14, p. 171-79. On trouve une article sur Deplanches dans la *Bibliothèque du Poitou* de Dreux de Radier, t. 3, p. 56-58. W—s.

DEPRINGLES (Jean), né à Nuys vers l'an 1550, fit ses études en l'université de Cahors, et fut avocat au parlement de Dijon. Son oncle, Nicolas Morelot, lui résigna, en 1576, l'office de procureur général en la chambre des comptes. Il continua son état d'avocat, devint doyen de l'ordre, et avait résigné depuis longtemps sa charge de procureur général à l'un de ses fils, lorsqu'il mourut, le 4 mars 1629, laissant douze enfants, qui n'ont point empêché sa famille de s'éteindre. Depringles était l'une des plus grandes lumières du barreau de son temps, et dans son nom latin (*Joannes Pringlœus*) on n'a pas manqué de trouver l'anagramme, *En ego juris lanpas*. Le travail qu'il avait fait sur la coutume de Bourgogne est le seul de ses ouvrages qui ait vu le jour; il fut imprimé, avec quelques autres opuscules, sous ce titre : *La coutume du duché de Bourgogne, enrichie de Commentaires faits sur son texte, par les sieurs Begat et Depringles, et de plusieurs observations faites par divers avocats de la province*, etc., Lyon et Châlons, 1652, in-4°. Les observations qu'on attribue sur ce titre à divers avocats, sont du seul Nicolas Canat, avocat de Châlons; elles étaient remplies d'erreurs, qui excitèrent tant de réclamations, que le parlement de Dijon en interdit la vente par deux arrêts, dont le dernier est du 8 février 1661. Cette édition de 1652 fourmille, au reste, de fautes d'impression. Le président Bouhier la fit réimprimer (*la Coutume du duché de Bourgogne*, etc., 1717, in-4°), sans les observations de Canat. Les *Commentaires* de Depringles se trouvent encore dans les deux volumes donnés en 1742-46 par le président Bouhier. A. B.—t.

DEPUNTIS (François-Joseph), poëte dramatique, né le 8 février 1771 à Montauban, acheva ses études à l'université de Toulouse, et se fit recevoir avocat. Atteint, en 1793, par la réquisition, il fut enrôlé dans un des bataillons envoyés sur la frontière d'Espagne; mais n'ayant aucun goût pour les armes il profita de la première occasion pour obtenir son congé. A la formation de la bibliothèque de Montauban, il en fut nommé conservateur, et chercha dans la culture des lettres un adoucissement aux infirmités précoces qu'il avait contractées à l'armée. En 1806, il fit imprimer une comédie en 5 actes et en vers, *l'Ecole des ministres*, jouée avec quelque succès en province, mais qui ne put obtenir les honneurs de la représentation à Paris. Plus heureux en 1811, il donna à l'Odéon *l'Entremetteur de mariages*, comédie en 3 actes et en vers, dans laquelle la critique trouva des scènes bien filées, un dialogue naturel, mais qui, par malheur, rappelait un peu trop *les Projets de mariage* de M. Al. Duval. Depuntis venait d'achever, en 1813, une tragédie de *Clovis*, dont les événements politiques empêchèrent la représentation. Il fut du nombre des poëtes qui saluèrent avec enthousiasme la restauration. Le 3 avril 1816 il fit jouer, sur le théâtre de Toulouse, *Henri IV et Sully*, comédie en 3 actes et en vers qui dut au nom de Henri la plus grande partie de son succès. Deux ans après il célébra par une *ode* le rétablissement de la statue de ce monarque. En 1819 il donna le *Protecteur supposé*, petite comédie en 1 acte. Doué d'une grande facilité, Depuntis s'exerçait dans plus d'un genre; il avait sous presse les *Mémoires du comte de Montmiran*, composition romanesque, lorsqu'il mourut à Montauban le 28 janvier 1820. Il était membre de l'Académie de cette ville. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui trois tragédies : *Turnus*, *Pygmalion*, *Athamir*; une comédie, le *Tiers Arbitre*, et enfin *Projet sur l'organisation du théâtre en France*. Ces derniers ouvrages sont inédits. W—s.

DÉRAHIM. C'est sous cette dénomination qu'est connu Abou'Fatah-Aly, auteur d'un *Traité de l'utilité des animaux*. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La 1re est consacrée aux quadrupèdes; la 2e aux oiseaux; la 3e aux poissons; la 4e aux insectes. Aly en décrit les espèces, la nature, les qualités et l'usage. Casiri donne, dans sa *Bibl. Arab. Hisp.*, t. 1, p. 318, le nom de plusieurs animaux d'après cet ouvrage, dont la bibliothèque de l'Escurial possède un fort beau manuscrit, orné de peintures. Aly est encore l'auteur d'un Traité de morale intitulé : *Supériorité de l'âme sur les tourments des sens*. Il mourut, selon Hadji-Khalfa, l'an 763 de l'hégire, 1341 de J.-C. Dérahim, ou plutôt Al-Derrihim,

(1) Ce portrait est gravé sur bois. Les auteurs de la *Bibliothèque de France* l'ont pris pour celui de *Jean Desplanches*, imprimeur de Dijon, et non de Rouen, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel* à la fin de l'art. *Deplanches*, le poëte.

est le nom propre de l'aïeul de notre auteur. J—N.

DERAND (François), jésuite français, né dans le diocèse de Metz en 1588, enseigna les mathématiques dans les colléges de son ordre, et s'appliqua surtout à l'architecture. Il fit construire le portail de l'église des jésuites de la rue St-Antoine à Paris, morceau qui n'est pas sans mérite, mais auquel on a reproché d'être surchargé de sculpture. Le P. Derand, ayant été envoyé en Languedoc pour quelques affaires de sa société, mourut à Agde le 26 octobre 1644. Il est principalement connu par son *Architecture des voûtes*, ou l'*Art des traits et coupe des pierres*, Paris, Cramoisy, 1643, in-fol., avec un grand nombre de planches en taille-douce, ouvrage important et le plus complet qui eût encore été publié sur cette matière. Quoiqu'il ait été surpassé par ceux de Larue et de Frézier, on le consulte encore, et il peut suffire pour les cas les plus ordinaires. On en a fait en 1743 une réimpression moins belle que l'édition originale, dont on n'a pas même corrigé toutes les fautes indiquées dans l'*errata*. C. M. P.

DERBY (Jacques Stanley, comte de), naquit en 1596 d'une famille ancienne. Lorsque la guerre civile éclata en Angleterre, il montra un attachement inébranlable à Charles Ier, se distingua à la plupart des batailles qui se donnèrent, et courut plusieurs fois risque de perdre la vie. Les parlementaires étaient si acharnés contre lui que dans les arrangements qu'ils proposèrent au roi, à diverses reprises, Derby fut constamment excepté de l'amnistie. Charles Ier ayant quitté l'Angleterre, Derby se retira avec ses partisans dans l'île de Man, dont il était propriétaire, et s'y maintint jusqu'en 1650. Charles II, qui connaissait l'influence dont il jouissait dans le Lancashire, lui manda de venir le joindre. Derby allait le trouver avec 600 cavaliers, lorsqu'il fut attaqué par 3,000 hommes que commandait le colonel Lilburne. Il se défendit pendant deux heures et demie contre des forces aussi supérieures, et arriva auprès du prince après avoir reçu vingt-six blessures et avoir eu deux chevaux tués sous lui. Quand Charles eut perdu la bataille de Worcester, il le conduisit dans une métairie du Staffordshire, et fut pris aussitôt après. Traduit devant une cour martiale, il avoua qu'il avait essayé d'opérer en faveur du roi un soulèvement dans le Lancashire, et s'en remit à la miséricorde du parlement. Il fut décapité à Bolton le 15 octobre 1651. Charlotte de la Trémouille, comtesse de Derby, partagea les sentiments de son époux. Pendant la guerre civile les parlementaires vinrent l'assiéger dans son château de Latham, où elle se trouvait avec ses enfants. Elle s'y défendit avec tant de bravoure pendant quatre mois que les ennemis furent obligés de se retirer. Charles Ier voyant ses affaires décliner, donna ordre à Derby d'évacuer ce château. Alors Charlotte se réfugia dans l'île de Man. Elle s'y maintint encore après la mort de son mari; mais un homme qui avait été à son service ayant séduit les habitants, ils se saisirent de la comtesse de Derby et de ses enfants. Elle céda à la nécessité; mais elle eut, dit Hume, la gloire d'avoir été la dernière personne des trois royaumes qui se fût soumise aux armes victorieuses du parlement. Elle resta prisonnière jusqu'au rétablissement de Charles II, et mourut en 1664. E—s.

DERBY. *Voyez* Farren.

DEREQUELEYNE (Balthazar-Antoine), né à Dijon le 27 juin 1663, mort le 27 février 1734, a fait imprimer dans les *Mémoires de Trévoux* de 1721, p. 1673, une *lettre au P. Lempereur, jésuite, sur le Dyptique de M. de Lamare*. Il a laissé en manuscrit : 1° *Eclaircissements sur les endroits les plus obscurs de l'Ecriture sainte*, in-fol.; 2° *Apollodore, traduit en français, avec des remarques*, in-4°; 3° *Traduction française du Traité du cardinal Bona, intitulé* : Manuductio in cœlum; 4° *Traduction des méditations latines, attribuées par quelques-uns à St. Augustin, et par d'autres à St. Bernard*. Derequeleyne avait un fort beau médailler. — Derequeleyne (Claude), curé d'Esbarre, près St-Jean de Losne, né à Dijon le 28 décembre 1655, mort en mars 1724, a fait imprimer : 1° *Exercices de piété, tirés des ouvrages de St. François de Sales, pour les pensionnaires de son ordre de la Visitation de Ste-Marie*, Dijon, 1694, in-12; 1717, in-12; 2° *Concert des dieux, pour le mariage de Son Altesse Royale monseigneur le duc de Lorraine*, in-8°. La musique est de Pierre Lavocat, maître de musique à Dijon. Parmi ses autres poésies, qui sont toutes restées manuscrites, on remarque une *satire* en forme de noël, *contre les prêtres de Dijon*. A. B—T.

DERHAM (Guillaume), ecclésiastique anglais, distingué par l'heureux emploi qu'il sut faire de ses connaissances en théologie et en histoire naturelle, naquit à Stowton, près de Worcester, en 1657, montra de bonne heure une grande ardeur pour l'étude, et suivit les cours de l'université d'Oxford. Il était encore fort jeune lorsque, pendant les vacances, il composa son *Artificial Clock-maker*, traité élémentaire d'horlogerie, qui a été souvent réimprimé. On l'a traduit en français (Paris, 1731, in-12), sur la 3e édition qui est de 1714. Cet ouvrage renferme, sur les carillons mécaniques, sur l'histoire des découvertes en horlogerie, sur les planétaires, ou machines astronomiques, des détails curieux qui étaient nouveaux à cette époque. La 4e édition, 1734, in-12, est considérablement augmentée. Derham, ordonné prêtre en 1682, fut nommé en 1689 recteur d'Upminster dans le comté d'Essex, et ce poste, n'étant pas fort éloigné de Londres, lui permit d'entretenir des relations avec tous les physiciens de cette capitale. Ayant été appelé en 1711 et 1712, pour faire les discours connus sous le nom de *Fondation de Boyle*, il s'acquitta de cette commission de la manière la plus brillante. Ce fut en présentant le tableau des merveilles de la nature, qu'il développa en seize leçons ou sermons, et qu'il considéra comme une preuve irrésistible de l'existence, de la puissance et de la sagesse du Créateur.

Il les réunit dans un ouvrage suivi, divisé en 2 parties : *Physico-theology*, 1713, et *Astro-theology*, 1714, souvent réimprimé jusqu'en 1786, traduit en allemand, en flamand, en suédois, etc. La Théologie astronomique a été traduite en français, par l'abbé Bellanger, Paris, 1726, 1729, in-8°, fig., et par Elie Bertrand, 1760, in-8°. La Théologie physique a aussi été traduite en français, Rotterdam, 1730, in-8°. L'auteur, passant en revue toutes les parties de l'histoire naturelle et de la physique, annonce partout des connaissances profondes. Il est vrai que, pour l'ordinaire, il les puise dans les ouvrages qui avaient paru avant le sien ; mais il le fait avec discernement. C'est ainsi qu'il emprunte de Grew tout ce qu'il dit sur l'anatomie des plantes ; mais dans plus d'une occasion il prouve qu'il avait observé directement la nature. Sa *Théologie astronomique*, divisée en 8 livres, renferme plusieurs observations qui lui sont particulières. La société royale lui avait confié la grande lunette de Huygens, longue de 126 pieds, avec laquelle il aperçut les 6e et 7e satellites de Saturne ; mais n'ayant pu les retrouver avec d'autres verres, il crut s'être trompé et n'avoir vu que de petites étoiles fixes ; il était réservé à Herschell de faire à cet égard des observations incontestables. Derham acquit par ces ouvrages une grande considération, ce qui lui procura une existence heureuse comme ecclésiastique et comme savant. Ainsi l'université d'Oxford lui envoya, en 1730, des lettres de doctorat, en le dispensant des frais et des formalités d'usage. *Ob libros*, dit le diplôme, *ab ipso editos, quibus physicam et mathesim auctiorem reddidit et ad religionem veramque fidem exornandam revocavit*. Dès 1716, il avait été nommé chapelain du prince de Galles, et chanoine de Windsor. D'un autre côté, la société royale de Londres l'avait depuis longtemps admis dans son sein, et il satisfit aux devoirs que lui imposait cet honneur, en publiant plusieurs Mémoires dans les *Transactions philosophiques*, en 1697 et années suivantes. Ils sont au nombre de 35, dont on peut voir le détail dans le *Biographical Dictionary*. C'est ainsi qu'en 1701, il chercha à détruire les idées superstitieuses que faisaient naître les pulsations répétées qu'on entend dans les vieilles boiseries, connues sous le nom d'*horloge de la mort* ; il indiqua la cause de ce bruit, et fit voir qu'il était produit par les larves de deux insectes. En 1724, il donna des renseignements curieux sur les guêpes ; en 1708, sur les transmigrations des oiseaux ; enfin, en 1710, il rendit compte des effets de la gelée de 1708 et 1709 sur les plantes. Ses mœurs étaient douces et conformes à l'excellence de sa doctrine. Il fut très-lié avec le célèbre Ray. Après la mort de ce grand naturaliste, Derham publia une partie de la correspondance qu'il avait entretenue avec les principaux savants de son temps, et il y ajouta sa Vie, *Philosophical letters*, etc., Londres, 1718, in-8°. Ce fut aussi par ses soins que parut le *Synopsis avium*, du même auteur. Il ajouta aussi des notes aux ouvrages d'Eléazar Albinus, sur les insectes d'Angleterre et sur les oiseaux (*voy.* Albinus). Il revit aussi et enrichit de quelques notes le *Miscellanea curiosa*, publié en 1726, 3 vol. in-8°. Son dernier ouvrage est sa *Christo-theology*, ou *Démonstration de la divinité de la religion chrétienne*, 1730, in-8°. C'est le développement d'un sermon qu'il avait prêché à Bath, le 2 novembre 1749, et il le publia sur les instantes prières de son auditoire. Il mourut dans sa paroisse d'Upminster le 5 avril 1735, âgé de 78 ans, laissant un cabinet de curiosités, renfermant surtout une belle collection d'insectes et d'oiseaux conservés avec soin. Aucune science physique ne lui était étrangère. Il avait aussi cultivé la médecine, et son biographe observe qu'il soignait ses paroissiens dans leurs maladies, tant corporelles que spirituelles. On voit par ces détails que si Derham ne peut être compté parmi les écrivains qui ont reculé les bornes des sciences, il est du petit nombre de ceux qui ont voulu les rendre plus directement utiles au bonheur de l'humanité. D—P—s.

DERIC (Gilles), né au commencement du 18e siècle à St-Coulomb, arrondissement de St-Malo, embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu maître ès arts, par la faculté de Caen, en 1749, n'étant encore que diacre, et prit ensuite le grade de docteur en théologie. Louis XV le nomma prieur de Notre-Dame du château royal de Fougères, et Louis XVI, par un brevet signé de sa main, lui assigna sur l'abbaye de Carnoët, ordre de Cîteaux, diocèse de Quimper, une pension de 3,000 livres. Enfin il était chanoine et grand vicaire de Dol sous M. de Herée. Encouragé par les évêques de Bretagne, il entreprit de donner l'histoire des églises de sa province, et publia : *Histoire ecclésiastique de Bretagne, dédiée aux seigneurs évêques de cette province*, 6 vol. in-12. Malheureusement cette histoire n'est point achevée et ne contient que les 10 premiers siècles. Le dernier volume, terminé par un résumé sur l'état des lettres en Bretagne des 6e et 10e siècles, fut imprimé en 1788. Le 1er volume, publié en 1777, fait en quelque sorte un ouvrage à part et il est fort curieux. On en peut juger par son titre : *Introduction à l'Histoire ecclésiastique de Bretagne, où l'on traite de la religion, du gouvernement, des mœurs et des usages des Bretons depuis leur établissement en Bretagne jusqu'au temps où ils embrassèrent le christianisme*. Il est fâcheux que l'auteur, qui ne savait pas la langue bretonne, ait poussé trop loin la manie d'expliquer par le celtique, qu'il employait sur la parole d'autrui, les étymologies des noms de princes, de saints, de lieux, etc. Il voit par exemple le mot *rivière* dans la composition de presque tous les mots. Du reste son *Histoire*, écrite avec soin, est fort recherchée. Nous ajouterons, pour faire connaître l'auteur et ses travaux, le fragment d'une lettre de notre collaborateur Denoual de La Houssaye à M. Eloy Johanneau, datée du 3 août 1808, et insérée au 10e numéro des *Annales de l'Académie celtique*. La Houssaye parle des antiquités de Dol et de Fougères, et il ajoute : « Je ne termine-

« rai point sans vous communiquer un fait qui ne « peut manquer de vous intéresser. On m'a assuré « que l'héritière de l'abbé Deric possédait, avec « toute la bibliothèque de son oncle, les derniers « volumes manuscrits de son *Histoire ecclésiastique* « et un autre ouvrage considérable, également ma- « nuscrit, qui a pour titre : *Antiquités de la* « *Bretagne*. Deric s'était beaucoup occupé de re- « cherches sur la religion et sur les mœurs des « Armoriques, et il serait à désirer que le fruit de « ses travaux ne fût pas perdu pour les hommes « qui suivent la carrière de l'histoire et des anti- « quités. » Fidèle aux règles de la foi, Deric refusa le serment à la constitution civile du clergé, et passa en Angleterre. Il mourut sur la terre d'exil vers 1796, presque nonagénaire, et fut inhumé à Jersey. Quand la religion devint libre en France, un service fut célébré pour Déric dans l'église de Dol, et son oraison funèbre y fut prononcée. B—D—E.

DERJAVINE (Gabriel Romanovitz), homme d'État, l'un des plus beaux génies de la nation russe, né à Cazan, le 3 juillet 1743, reçut la première instruction sous les yeux de ses parents, surtout de sa mère, qui lui enseigna à lire. Il fut envoyé dès l'âge de sept ans à l'école d'Orenbourg, et après la mort de son père il apprit l'arithmétique et la géométrie chez des maîtres attachés à la garnison de Cazan. Placé en 1758 au gymnase de cette ville, il s'y distingua par la finesse et la vivacité de son imagination, et sentit sa vocation poétique à la lecture des odes de Lomonosoff et des tragédies de Soumorokoff. En 1760, il entra dans l'arme du génie, et, en 1761, comme simple soldat dans les gardes Préobrajenski. Obligé de loger avec ses camarades dans la caserne de ce régiment, et ne pouvant par cette raison se livrer à l'étude durant le jour, il y consacrait la plus grande partie des nuits. Il fut l'instrument de sa propre fortune, et passa par tous les grades inférieurs du service, jusqu'à ce qu'enfin le 3 janvier 1772, il obtint par ancienneté le grade de sous-lieutenant, et fut envoyé avec les autres officiers de la garde à Cazan auprès du général Bibikoff, qui, reconnaissant en lui une grande capacité, l'employa dans plusieurs expéditions importantes et le chargea de concourir à la levée et à l'organisation d'un corps de hulans. Derjavine ayant composé un discours très-éloquent pour l'impératrice, au nom de la noblesse de Cazan, fut fait lieutenant le 28 juin 1774, capitaine lieutenant par ancienneté le 1er janvier 1777, et ensuite colonel d'infanterie. Dans la même année, l'impératrice lui accorda le rang de conseiller du collége dans le service civil, une terre dans la Russie-Blanche et son entrée au sénat. A la fin de 1779, il fut placé au département des finances et promu en 1782 au rang de conseiller d'État. Le 15 février 1784, Derjavine, ayant demandé son congé, fut nommé conseiller d'Etat, puis gouverneur d'Olonetz. En 1785, il alla remplir les mêmes fonctions à Tamboff, et fut décoré de l'ordre de St-Wladimir de troisième classe. A la fin de 1789, il quitta ses fonctions de gouverneur, et fut nommé, le 12 décembre 1791, par l'impératrice Catherine, secrétaire d'État de son cabinet. Le 8 septembre 1793, cette princesse l'éleva au rang de conseiller privé, et lui accorda la décoration de St-Wladimir de deuxième classe, avec le droit de prendre place au sénat. En 1794, il fut nommé président du collége du commerce. A l'avénement de l'empereur Paul 1er, il fut mis à la tête de la chancellerie du conseil d'État. En 1798, il obtint la croix de l'ordre de St-André de première classe. En 1799 et 1800, il fut chargé de plusieurs missions dans l'intérieur de la Russie-Blanche, et, pour avoir fidèlement exécuté les ordres de l'empereur, promu au rang de conseiller privé actuel et décoré de la grande croix de St-Jean de Jérusalem. Au mois d'août de l'année 1800, il fut de nouveau investi de la présidence du collége de commerce, et le 23 novembre nommé trésorier d'État. Le 15 septembre 1801, il reçut la décoration de St-Alexandre Newsky. Le 8 septembre 1802, l'empereur Alexandre lui confia le ministère de la justice. Au milieu de ces diverses occupations importantes, Derjavine n'avait par renoncé à son goût pour la poésie ; et quand il eut obtenu sa retraite en 1803, il consacra tous ses moments aux muses jusqu'à sa mort, arrivée en 1832, près de Nowogorod. Ecrivain lyrique, didactique et dramatique, il a été sublime dans différents genres ; mais c'est très-judicieusement qu'un critique russe (Merzliakoff) lui a appliqué ce que Quintilien disait d'Ovide : *Nimius sui ingenii amator*. Toutes ses œuvres, qui formaient déjà plusieurs volumes en 1770, furent brûlées par lui-même durant la peste de Moscou. Ses ouvrages, consistant en odes et autres poésies lyriques, sont contenus en 4 volumes. Les principaux sont ses odes *sur la naissance de l'empereur Alexandre*; *contre l'irréligion*; *sur la mort du prince Mescherski*; *sur la nouvelle année* 1781; *sur la convalescence de Mécène*; *au premier Voisin*; *à la princesse Félicia*; *le Remercîment de Félicia*; *Vision d'un mourza*; *Ode à Dieu* (*Oda-Bog*); *sur la majesté de Dieu*; *aux potentats et magistrats*; *à la Fortune*; *à la mémoire des héros, la Cascade, la Sobriété, le Portrait de Félicia*; *mon Buste*; *Elégies sur la mort de Catherine II*; *sur la mort de la comtesse Roumantzoff*; *le Grand-Seigneur*; *Ode sur l'avénement de l'empereur Alexandre au trône*, et plusieurs autres. D'abord traduite en latin, l'*Ode à Dieu* le fut ensuite en japonais et en chinois, par ordre de l'empereur de la Chine, qui la fit imprimer en lettres d'or sur étoffe de soie, pour l'exposer dans une salle du palais impérial. Les Anglais traduisirent aussi quelques-unes des poésies de Derjavine. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à St-Pétersbourg en 1810 et 1815. Ce poëte était membre de presque toutes les sociétés savantes de la Russie. A un génie vraiment poétique il joignait une imagination ardente, à laquelle il donnait un libre essor ; peu de culture, de goût,

mais une verve qui, dans plusieurs ouvrages, l'a rendu l'émule de Pindare ; enfin une grâce dans les pensées, une richesse et une délicatesse dans les expressions, qui souvent rappellent tout ce qu'Horace offre de plus anacréontique et de plus aimable. Derjavine eut le tort de presque tous les auteurs qui prolongent leur carrière, celui d'avoir voulu l'être trop longtemps. Ses derniers ouvrages se ressentent de l'âge où ils ont été composés ; mais ceux de ses premières années et de sa maturité lui assurent une place parmi le petit nombre des poëtes les plus distingués. G—R—D.

DERLING (Jean-Théophile), premier pasteur de l'église de St-Jean à Halberstadt, et inspecteur du collége du même nom, né à Aschersleben en 1697, mort le 21 juillet 1771, a publié en allemand une notice historique sur l'église dont la direction lui était confiée, et en latin quelques Dissertations académiques sur des matières de théologie ou d'histoire. Voici les plus curieuses : 1° *De consuetudine proponendi ænigmata apud veteres*, Halle, 1720, in-4° ; 2° *De more inurendi stigmata, vetustissimo*, ib. ; 3° *De servis litteratis*, ib. Jugler observe que cette dissertation ne traite point, comme le titre semblerait l'indiquer, des esclaves instruits dans les sciences, comme les Romains en avaient beaucoup, mais de l'usage barbare de les marquer de quelques lettres au moyen d'un fer chaud, ce qui rentre dans le sujet de la dissertation précédente. — Derling (Christian-Godefroi), littérateur et poëte allemand, né à Helmstædt, était recteur du *Johanneum*, ou collége de St-Jean à Halberstadt au milieu du 18e siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Nachahmungen*, etc., c'est-à-dire, *Imitations des meilleurs poëtes, avec un mélange d'opuscules*, Leipzig, 1753-57, 6 parties in-8° ; 2° *Schriften zum Vergnugen*, c'est-à-dire, *Amusements littéraires*, ib., 1757, in-8° ; 3° Quelques *Dissertations académiques* en latin sur Mithridate, ancien avocat des chrétiens ; sur Hugues de St-Victor, comte de Blankenburg ; sur Haymon, évêque d'Halberstadt. On y trouve une notice curieuse de l'ancienne bibliothèque fondée à Halberstadt par ce prélat en 842. 4° *Programma de claris Halberstadiensibus*, Halberstadt, 1753, in-4°. C. M. P.

DERMOD. *Voyez* Connor (Roderick O).

DÉRODON (David), né, suivant Bayle, en Dauphiné, mais plus probablement à Orange, professeur de philosophie à Die, à Orange, à Nîmes, à Genève, passait pour le plus grand dialecticien de son temps. On dit qu'un professeur, pressé par un argumentateur inconnu, lui dit : *Es diabolus aut Derodo*. C'était en effet à Dérodon qu'il avait affaire. Dérodon fut gassendiste dans sa physique. Il s'exerça aussi sur des matières plus délicates, il était né calviniste ; il se convertit au catholicisme en 1630, et publia les motifs de son changement dans un livre intitulé : *Quatre raisons pour lesquelles ont doit quitter la religion prétendue réformée*, Paris, 1631, in-12 : ce livre a été inconnu à Bayle. Malgré ses *Quatre raisons*, Dérodon revint au calvinisme, et fut même un grand ennemi du catholicisme. Il publia une *Disputatio de supposito*, Francfort (Orange), 1645, in-8°, « où, dit Bayle, « il se déclara hautement pour Nestorius contre St. « Cyrille, non pas en admettant deux personnes, « mais en soutenant que Nestorius ne les admit « point, et que St. Cyrille confondit les deux au- « tres natures de J.-C. » Cette opinion était celle d'un gentilhomme provençal nommé *Gilles Gaillard*, avec qui Dérodon était lié et que, sans le nommer, il cite dans plusieurs endroits de son ouvrage. Ce livre fut condamné et brûlé par ordre du parlement de Toulouse, et les exemplaires en sont devenus rares. Il existe au catalogue de la bibliothèque nationale, D, n° 927 ; Bayle n'avait pu s'en procurer un exemplaire, et donne à entendre qu'il existe deux ouvrages sous le même titre, dont l'un serait de Dérodon et l'autre de Gaillard. C'est une erreur dans laquelle il a été induit par Sorbière. Mais un autre livre de Dérodon, livre plus célèbre encore que sa *Disputatio de supposito*, est son *Tombeau de la messe*, Genève, 1654, in-8° ; Genève, 1662, in-8° ; Amsterdam, 1682, in-12. Dérodon, banni de France à cause de ce dernier ouvrage, par arrêt du 29 janvier 1663, se réfugia à Genève, où il mourut en 1664. Ses autres ouvrages, d'après Senebier (*Histoire littéraire de Genève* t. 2, p. 313), sont : 1° *Dispute de l'Eucharistie*, 1655, in-8° ; 2° *Metaphysica*, Orange, 1659, in-8° ; 3° *Logica restituta*, Genève, 1659, in-4° ; 4° *De existentia Dei*, 1661, in-4° ; 5° *De atomis*, Genève, 1662, in-8° : c'est sans doute sa *Disputatio de libertate et atomis*, que l'auteur avait fait imprimer à Nîmes la même année ; 6° *Disputatio realis de ente reali*, Nîmes, 1662 ; 7° *Disputes de la messe, ou discours sur ces paroles* : « Ceci est mon corps, » Nîmes, 1662, in-8° ; 8° *Discours contre l'astrologie judiciaire*, 1663, in-8° ; 9° *Opera philosophica*, Genève, 1664, in-4° ; 10° *Philosophia contracta*, 1664, in-4° ; 11° *La lumière de la raison opposée aux ténèbres de l'impiété*, Genève, 1665, in-8° ; 12° *les Inconstants*, Genève, 1672, in-8° : mais Senebier a omis le *Compendium logicæ*, 1663, in-8°, et *l'Athéisme convaincu*, 1649, in-8°. Quelques auteurs attribuent à Dérodon la *Messe trouvée dans l'Écriture*, 1647, in-8°, que d'autres attribuent avec plus de raison à Lucas Jansse. A. B—T.

DEROI (Bernard-Erasme), général bavarois, était fils d'un ancien général des troupes de Palatinat. Né le 11 décembre 1743, à Manheim, il n'avait pas atteint sa huitième année quand il entra dans la carrière des armes. Il servit avec distinction pendant la guerre de sept ans ; puis, après avoir parcouru tous les grades inférieurs, il parvint en 1792 à celui de général-major. Deroi commandait la place de Manheim lorsque les Français le bombardèrent, en 1794. Il se signala en cette occasion par sa fermeté. Durant les campagnes de 1800 et 1801, il commanda les troupes bavaroises qui s'étaient réunies aux armées coalisées contre la France, et fut fait prisonnier à la bataille de Hohenlinden.

En 1804, il fut promu au grade de lieutenant général, et, lors de l'invasion de la Bavière par les armées autrichiennes, il commanda le corps bavarois, placé sous les ordres du maréchal Bernadotte. Il contribua puissamment à la délivrance de la Bavière, et fut blessé dans cette campagne au combat de Lovers. Nommé par Napoléon commandant des troupes stationnées dans le Tyrol, il eut, en 1806, le commandement d'une division de la grande armée, dirigée contre la Prusse. Après la paix de Tilsitt, le roi de Bavière le nomma conseiller d'État attaché à la commission des finances, emploi qu'il occupa jusqu'à ce que, en 1809, il fût rappelé sous les drapeaux français. Le général Deroi concourut à chasser l'armée de l'archiduc Charles, qui avait ouvert la campagne par l'occupation de la Bavière. Commandant d'une division bavaroise, il se distingua à la bataille d'Abensberg, gagnée le 20 avril par Napoléon. Un mois après il était sous les ordres du maréchal Lefebvre à la prise d'Inspruck, et continua la guerre dans le Tyrol, dont les habitants étaient alors en insurrection contre le roi de Bavière, leur nouveau souverain. Deroi s'y conduisit avec beaucoup de modération, et ne prit nulle part aux actes de barbarie exercés contre les Tyroliens. En 1811, le roi de Bavière le nomma général d'infanterie, inspecteur général et commandant en chef de la basse Bavière et du haut Palatinat. Il fut nommé, en 1812, général en chef du corps auxiliaire bavarois incorporé à la grande armée de Russie sous les ordres de Gouvion St-Cyr. Blessé mortellement à la bataille de Pulstulk, il succomba le 18 août 1812. Le général Deroi, quoique âgé de 70 ans, conservait encore une force extraordinaire, et toute l'activité de son âge mûr. Napoléon lui envoya au lit de mort la grande décoration de la Légion d'honneur, accompagnée d'une lettre flatteuse, et accorda une pension à sa veuve. On a remarqué que le général Sibein, aussi Bavarois, avait commencé sa carrière militaire en même temps que Deroi. Ils la continuèrent dans le même corps, partagèrent les mêmes dangers, et tous deux, blessés à Pulstulk, moururent le même jour. Az—o.

DEROSNE (Charles), né à Paris le 23 janvier 1780, membre du conseil d'administration de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, de l'Académie de médecine, administrateur de la caisse d'Épargne, chevalier de la Légion d'honneur, appartenait à une famille où le goût et l'étude des connaissances chimiques étaient en quelque sorte héréditaires; il se fit remarquer de bonne heure par son ardeur à étudier les procédés industriels alors en usage, et sa vie tout entière fut consacrée à les perfectionner. Dès 1806, associé de son frère aîné pour la gestion de la pharmacie Cadet Derosne, il fit avec lui des recherches sur l'esprit *pyro-acétique* fourni par la distillation de l'acétate de cuivre ; en 1808, il s'occupa du blanchiment du sucre brut par l'emploi de divers moyens, et, entre autres, par l'alcool à 33°. En 1809 et 1810, il fit divers essais de fabrication de sucre de betterave, d'après l'idée première qu'avait émise en 1747 le chimiste prussien Magraff, et que réveillèrent les publications des résultats obtenus par un autre chimiste prussien, Achard (*voy.* ce nom). Modifiant les procédés mis en usage par ce dernier et par Hermstaedt, il était déjà parvenu, le 20 mars 1811, à obtenir 4 pour 100 de sucre, et à présenter à la société d'encouragement un pain de sucre de betterave, raffiné. L'année suivante, il publiait, en collaboration avec Angar, une traduction des travaux d'Achard, enrichie de notes que lui avaient fournies ses propres observations : *Traité complet sur le sucre européen de betterave*, traduit et abrégé de l'allemand par D. Angar, avec des notes et observations par Charles Derosne, Paris, 1812, in-8°. Ses travaux sur le charbon animal appliqué au traitement des sirops de sucre (1813); non-seulement pour les décolorer, mais encore pour les purifier des matières étrangères, nuisant à la cristallisation, ont amené en Europe la création d'une nouvelle industrie, la fabrication du noir animal par la carbonisation des os. De concert avec Cellier-Blumenthull, il établissait en 1817 l'appareil distillatoire *continu* qui est encore aujourd'hui la base de toutes les grandes distillations ; et, dans le même temps, il posait les principes de tous les appareils évaporatoires à *simple, double* et *triple* effet, qui ont abouti aux appareils perfectionnés, maintenant employés dans toutes les fabriques de sucre. Pendant que Charles Derosne paraissait exclusivement occupé de ces travaux importants, il trouvait encore le temps de créer une nouvelle branche de produits. Il avait remarqué que le sang frais, desséché à basse température, formait un produit sec, pulvérulent, mais soluble, qui, mélangé avec quatre fois et demi son poids d'eau, reconstituait du sang liquide avec toutes les propriétés résultant de l'albumine qu'il contient. Partant de cette observation, il dota l'industrie saccharine d'une substance propre à la clarification des jus et sirops sucrés, et l'agriculture d'un engrais des plus actifs et des plus estimés dans les colonies transatlantiques. Enfin, à partir de 1825, s'aidant de la coopération de Cail, il étendit ses opérations sur tous les points du globe, et fonda, sous la raison Derosne et Cail, un établissement industriel dont les développements furent tels, qu'il put se charger de la fabrication des locomotives, à l'époque où l'on commença à construire les chemins de fer français, et ses produits ont obtenu, à l'exposition de Londres, en 1851, *la grande distinction* pour machines et appareils. Presque chaque année de la carrière de Charles Derosne a été marquée par des progrès dans les branches d'industrie auxquelles il s'appliqua; et il préparait encore de nouveaux perfectionnements, lorsque la mort vint le frapper à Paris, le 21 septembre 1846. A. F—l—t.

DEROSSI (Jean-Gérard), poëte, né à Rome le 12 mars 1754, étudia d'abord la jurisprudence, et n'abandonna cette carrière que par obéissance

pour son père, qui, banquier fort estimé, désirait que son fils lui succédât. Derossi, consacrant une grande partie de son temps aux beaux-arts et aux lettres, commença par improviser, et obtint quelques succès dans cet art, facile aux Italiens. Bientôt après il s'occupa de la publication d'un ouvrage périodique, sous le titre de *Mémoires sur les beaux-arts*, qui est généralement estimé. Il fit paraître, dans le même temps, un traité sur l'art dramatique, et, joignant l'exemple au précepte, il composa seize comédies, dont la plus goûtée est celle du *Cortigiano onesto, ovvero i cambiamenti d'un giorno*. Cette pièce, traduite par M. Sigismond Visconti, a été imprimée dans la 21e livraison des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, Paris, 1821 à 1823. Derosni publia aussi une grande quantité de pièces fugitives, parmi lesquelles on distingue ses apologues, pleins de grâce et de finesse. Il avait été nommé directeur de l'Académie de Portugal à Rome, lorsque, par suite de l'invasion des Français, cette ville ayant aussi adopté les formes républicaines, il fut nommé ministre des finances, place qu'il n'accepta qu'avec regret. Pie VII, étant venu à Rome en 1800, lui témoigna sa satisfaction pour la manière dont il l'avait exercée. Se retirant alors des affaires publiques, Derossi continua à s'occuper d'archéologie, et plusieurs fois il fut consulté par le savant Eonin-Quirino Visconti (*voy.* ce nom). En 1812 il fut nommé membre correspondant de l'Institut de France, et en 1816, directeur de l'Académie royale de Naples à Rome : il était aussi membre de l'Académie d'archéologie de Rome, et correspondant de celle de Turin. Dans les dernières années de sa vie, Derossi eut à soutenir un singulier procès. Adorni Gonzales, son ami, l'avait institué son héritier universel sans aucune condition ; mais, en 1816, la société de Jésus ayant été rétablie à Rome, Derossi se présenta au P. Pignatelli, alors général de cette compagnie, et lui déclara que l'institution en sa faveur n'était qu'un fidéi-commis, et que, d'après la volonté d'Adorni Gonzales, son legs devait appartenir à la société de Jésus si elle était rétablie, n'ayant, lui Derossi, d'autres droits que ceux de simple usufruitier. Le P. Pignatelli, ayant pris possession du riche héritage délaissé si loyalement par Derossi, eut le tort inexcusable de l'attaquer immédiatement par-devant les tribunaux, demandant la restitution des revenus arriérés. Le pape, informé de cette révoltante contestation, ordonna qu'on sursît au procès, et en fit détruire toutes les pièces. Derossi fut lié toute sa vie avec les personnes les plus distinguées ; sa maison leur était ouverte, et il usait noblement de ses richesses. Il mourut le 28 mars 1827. Ses ouvrages, tous écrits en italien, sont : 1° *Mémoires sur les beaux-arts*, Rome, 1792 à 1793. 2° *Traité sur l'art dramatique*, Rome, 1790 ; 3° Seize comédies imprimées à Bassano, 1790 à 1798, 4 vol. in-8° ; réimprimées à Brescia, en 1803, 4 vol. in-8°. 4° *Fables et épigrammes*, Verceil, 1790, 1 vol. in-8° ; 5° *Amusements poétiques et pittoresques*, Parme, Bodoni, 1798, 1 vol. in-8° orné de vignettes, très-rare. 6° *Vie d'Angelique Kaufmann*, Rome, 1813. On a réimprimé la collection de ses œuvres à Florence, en 1818, 3 vol. in-8°. AR—O.

DÉROZIERS, et non DESROSIERS (CLAUDE), de Bourges, vivait au milieu du 16e siècle. On a de lui : 1° *la Vie civile*, traduit de l'italien de Matthieu Palmieri, Paris, 1527, in-8° ; 2° *Dion, historien grec, des faictz et gestes insignes des Romains, réduictz par annales et consulatz, commençant au consulat de Lucius Cotta et Lucius Torquatus (durant lequel Pompée le Grand fit guerre contre les Hibériens et deffit Mithridates), et continuant de temps en temps jusques à la mort de Claude Néron ; premièrement traduit de grec en italien par messire Nicolas Léonicène, ferrarois, et depuis de l'italien en vulgaire français*, etc., Paris, les Angeliers frères, 1542, in-fol. Cette traduction est dédiée à Charles, duc d'Orléans, fils de François Ier. Elle ne contient pas le fragment du 36e livre, ne commence qu'au 37e, et finit au 58e ; mais aussi il est bon de remarquer que des livres 57 et 58 on faisait alors le 57e livre, et des livres 59e et 60e on composait le 58e. Le texte grec de Dion n'était pas encore imprimé (*voy.* DION), quand Déroziers publia sa traduction, qui est la seule que l'on ait en français. A. B—T.

DERRAND. *Voyez* DERAND.

DERT (GILBERT), traducteur français, était de Bourges, et vivait au milieu du 16e siècle. Lacroix du Maine lui donne le titre de *frère*. On en peut conclure qu'il avait embrassé la vie religieuse ; mais on n'a pu découvrir l'ordre auquel il appartenait. On cite de lui les ouvrages suivants : 1° *Le Soulas du cours naturel de l'homme, contenant sept dialogues ; qui est un traité touchant la foi chrétienne à l'encontre des Juifs*, traduit de l'italien, Lyon, 1558, in-16 ; 2° *Traité de l'humilité*, ibid., même année, in-16 ; 3° *La Somme et fin de toute la sainte écriture du Nouveau-Testament ; avec une épître de St. Jean Chrysostôme : de la manière de prier Dieu*, ibid., 1558, in-16, édition citée par Duverdier. Brunet, dans le *Manuel du libraire*, en cite une autre, Paris, Ph. Danfrie, 1559, in-8°, avec cette note : « Livret remarquable parce qu'il est imprimé en caractères de *civilité* (gothiques.) » W—S.

DERWENTWATER (JACQUES, comte DE), l'un des seigneurs les plus remarquables qui, en 1715, prirent les armes en faveur du prétendant au trône d'Angleterre. La défaite du comte de Marr à Dumblain ne put refroidir son zèle, et ce fut après cet échec si funeste à son parti, que Derwentwater ne craignit pas de s'avancer avec le comte de Kenmare à la tête d'un petit nombre de montagnards écossais jusqu'à Preston, où il fut également défait et obligé de capituler. Conduit prisonnier à la tour de Londres, avec les autres chefs de l'insurrection, rien ne put les soustraire à la mort. Ce fut en vain que leurs épouses, suivies d'un grand nombre de dames du premier rang, présentèrent une requête

à la chambre des communes, et qu'elles essayèrent de fléchir par leurs larmes le nouveau souverain, George Ier. La chambre haute du parlement elle-même ne put obtenir que l'exécution fût différée. Derwentwater, conduit le premier au supplice, le 6 mars 1716, sur l'esplanade de la tour, fit monter sur l'échafaud son fils encore enfant, et lui dit : « Sois couvert de mon sang, et apprends à mourir « pour ton roi. » Il manifesta ensuite hautement son attachement à la religion catholique et à la cause de Jacques III. Le comte de Kenmare ne montra pas moins de fermeté; le shérif lui ayant demandé s'il ne voulait pas faire de discours, il répondit : « Je ne suis pas venu ici pour haranguer, « mais pour mourir. » Le comte de Nithsdale échappa au supplice par l'adresse de sa femme, qui, étant entrée dans sa prison, échangea ses habits avec lui, et lui donna ainsi le moyen de se sauver. « Le comte de Derwentwater était, dit Smol- « let, un jeune homme doué des plus belles quali- « tés. Sa funeste destinée tira des larmes de tous « les spectateurs, et fut très-préjudiciable au pays « où il vivait, attendu qu'il y faisait subsister par « ses bienfaits une foule de malheureux. » M—D j.

DESAGULIERS (Jean-Théophile), célèbre physicien, naquit à La Rochelle en 1683. Son père, ministre protestant du seigneur d'Aitré, ayant été obligé de se retirer en Angleterre par suite de la révocation de l'édit de Nantes, y fut chargé de l'éducation de la jeunesse dans l'école d'Islington, près de Londres. Cette circonstance favorisa le désir qu'il avait d'instruire lui-même un fils doué des plus heureuses dispositions. Il lui apprit les langues grecque et latine, et il eut bientôt la satisfaction de se voir aider dans ses fonctions par un enfant qui avait à peine seize ans. Le jeune Desaguliers ayant perdu son père quitta l'école d'Islington, et alla étudier en philosophie dans l'université d'Oxford. Keill y donnait alors des leçons de physique expérimentale. Desaguliers devint son disciple, et se livra avec tant d'ardeur à l'étude de cette science qu'il mérita de remplacer son maître lorsqu'il quitta Oxford en 1710. On le chargea d'ouvrir, au collége de Hart-Hall, un cours de physique, qu'il continua pendant trois ans. Newton fut l'oracle qu'il consulta pour ses leçons. Sa réputation croissante porta son nom à Londres, où l'on désira lui voir répéter ses expériences. Il s'y rendit, moins pour répondre à l'empressement du public, que pour acquérir de nouvelles connaissances, et dans la vue de se consacrer à l'état ecclésiastique. Il entra dans les ordres, prêcha à Hamptoncourt en 1716 devant le roi, et fut ordonné prêtre en 1717. Il obtint ensuite deux cures, et fut chapelain du duc de Chandos, puis du prince de Galles. La société royale de Londres lui avait ouvert ses portes en le dispensant de payer son entrée, de signer les obligations ordinaires, et de fournir aux contributions hebdomadaires. Newton, qui jouissait déjà d'une grande réputation, reconnut ses talents, et le chargea de répéter quelques-unes de ces expériences capitales sur lesquelles reposait sa nouvelle doctrine. Desaguliers n'épargna rien pour justifier une si honorable marque de confiance. Il inventa et construisit de nouveaux instruments, perfectionna ceux qui étaient connus, et fit un cours de physique expérimentale newtonienne, où l'on vit accourir les savants et les hommes d'État dont la Grande-Bretagne s'honorait alors. Il eut la gloire de compter parmi ses auditeurs le roi George Ier et le prince de Galles, qui voulut apprendre de lui la philosophie newtonienne. Desaguliers voyagea ensuite en Hollande, et donna à Rotterdam et à la Haye des leçons qui furent très-suivies. A son retour en Angleterre la société royale lui confia la place de démonstrateur que le célèbre Robert Hook avait remplie pendant plusieurs années. Le public se porta de nouveau en foule à son école, d'où l'on vit sortir plusieurs hommes de mérite, parmi lesquels on distingue 's Gravesande. Desaguliers publia le recueil de ses leçons de physique expérimentale (*System of experimental Philosophy*, Londres, 1719), en 2 vol. in-4°. Le premier traite de la mécanique rationnelle et de ses applications aux arts; dans le second l'auteur s'est occupé spécialement des machines hydrauliques. Ces deux volumes ont été traduits en français par le P. Pézénas. Desaguliers remporta en 1742 le prix proposé par l'Académie de Bordeaux sur l'électricité. Sa dissertation fut imprimée, et ensuite traduite en italien. Il a inséré dans les *Transactions philosophiques* plusieurs Mémoires intéressants : 1° pour défendre l'optique de Newton contre les objections de Rizetti; 2° pour soutenir l'ancienne opinion de la mesure de la force des corps en mouvement ; 3° pour déterminer la figure de la terre en sphéroïde aplati; ce dernier, fait pour défendre Newton contre les objections de Mairan, est remarquable par la force des arguments et la solidité des expériences que l'auteur établit. Désaguliers a encore publié un opuscule sur une nouvelle manière de construire les cheminées, Londres, 1715, in-8°; il a donné plusieurs traductions anglaises : 1° 3 vol. du *Cours de mathématiques d'Ozanam*; 2° *la Mécanique du feu, de Gauger*; 3° *le Mouvement des eaux, par Mariotte*; 4° les *Dissertations latines sur la médecine, par le docteur Pitcairn*; 5° l'*Astronomie de Grégory*; 6° l'*Introduction à la philosophie newtonienne, par 's Gravesande*; enfin on lui attribue : *The newtonian philosophy the best model of governement, an allegorical poem*, Londres, in-4°, ou *Poëme présentant la philosophie de Newton comme le meilleur modèle de gouvernement*. Desaguliers n'a pu être l'auteur de cette production ; il n'était ni poëte ni enthousiaste, et à quelque degré qu'il exaltât la gloire de celui qu'il appelait *philosophe incomparable*, son imagination ne s'enflamma jamais au point d'en faire le héros d'une rêverie. Tout les ouvrages de Desaguliers prouvent que ses sentiments pour Newton étaient de l'estime, de l'admiration, et non un enthousiasme presque dégénéré en fanatisme, comme le suppose le poëme. On rapporte, sans que cela

soit prouvé, que la raison de Desaguliers s'altéra totalement dans la dernière année de sa vie, et que ses accès de folie lui causèrent la mort. Il mourut en 1743. N—T.

DESAIDES. *Voyez* DEZEDE.

DESAINTANGE. *Voyez* ST-ANGE.

DESAIX DE VOYGOUX (LOUIS-CHARLES-ANTOINE), général français, né en 1768 d'une famille noble à St-Hilaire-d'Ayat en Auvergne, fut élevé à l'école d'Effiat, et entra à l'âge de quinze ans comme sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, où il se fit connaître par un caractère grave et studieux. En 1791 il fut nommé commissaire des guerres, et peu de temps après aide de camp du général Victor de Broglie. La guerre de la révolution vint alors lui donner occasion de se distinguer. Il obtint un avancement rapide, et se fit remarquer surtout à Lauterbourg, où il reçut une légère blessure. Il commandait, en 1796, une division de l'armée de Moreau, et ce fut lui qui enleva Offenbourg au corps du prince de Condé; il contribua beaucoup ensuite au bon ordre avec lequel s'exécuta la retraite de Bavière, et fut chargé de la défense du fort de Kehl, où il repoussa avec tant de valeur les attaques multipliées de l'archiduc Charles. Il suivit Bonaparte en Égypte, et y fut chargé des opérations les plus importantes. Il obtint d'abord une victoire sur les Mamelouks à Chébréïss, et défit ensuite complétement leur chef Mourad Bey dans une bataille sanglante qui le rendit maître de toute la haute Égypte. Il gouverna ce pays avec beaucoup de modération, et s'y fit donner par les habitants le nom bien flatteur de *sultan juste*. Il quitta ce pays après le traité d'El Arisch, et arriva en France au moment où le général Bonaparte devenu premier consul marchait contre l'Italie. Desaix se hâta de se rendre à son armée, et il y arriva peu de jours avant la bataille de Marengo, où il commanda la réserve le 25 prairial an 8 (14 juin 1800). Déjà les ailes de l'armée française étaient tournées, et sa cavalerie enfoncée, lorsque cette réserve accourut à leur secours, et chargea les Autrichiens avec une vigueur qui détermina la victoire. Ce fut dans cette charge que Desaix reçut un coup mortel. Ce général était d'un caractère doux, et surtout d'un rare désintéressement. Son corps embaumé a été transféré dans l'hospice du grand St-Bernard, où un monument lui a été élevé par ordre du gouvernement. Deux autres monuments ont été élevés à sa mémoire sur la place Dauphine et sur la place des Victoires, à Paris. MM. Garat et Lavallée l'ont célébré dans des Éloges funèbres qui ont été imprimés, et dont le premier, réuni à celui de Kléber, a été prononcé solennellement dans une cérémonie publique sur la place des Victoires, en septembre 1800. M. Simien Despréaux a publié la même année un *Précis de la Vie* et *Éloge funèbre du général Desaix*. M—D j.

DESARGUES (GÉRARD), habile géomètre, né à Lyon en 1593, d'une famille ancienne, embrassa d'abord la profession des armes; il se trouva au siége de La Rochelle, où il connut Descartes, et il se lia avec lui d'une amitié d'autant plus solide, qu'elle était fondée sur une estime réciproque. A la paix, il renonça au service, et vint demeurer à Paris. Il fut du nombre des savants qui se réunissaient les mardi chez Chantereau Lefèvre, pour discuter des objets de mathématiques. Ce fut dans cette société qu'il connut Gassendi, Boulliau, Roberval, Carcavi et Pascal, qui, jeune encore, était déjà le rival des plus grands géomètres. Descartes s'était retiré en Hollande pour y cultiver le goût qui l'entraînait vers les hautes sciences, et son livre des *Principes* (voy. DESCARTES) avait jeté les fondements de sa réputation. Desargues profita de la publication de ce livre pour recommander son ami au cardinal de Richelieu, et il ne tint pas à lui que ce grand homme ne fût fixé dans sa patrie. Mais il ne borna pas là les services qu'il lui rendit; il lui envoyait tous les livres qu'il croyait nécessaires à ses études, et prit hautement sa défense contre le P. Bourdin et Fermat, qui avaient attaqué quelques-unes de ses opinions. Dégagé de toute ambition, cherchant moins à se produire qu'à se rendre utile, Desargues quitta Paris pour revenir à Lyon. Il y passait les hivers à étudier ou à donner des leçons sur la coupe des pierres aux ouvriers dont il était entouré; il passait l'été dans son domaine de Condrieux, cultivant lui-même son jardin, et faisant des expériences qui tournaient à l'avantage public. Il mourut à Lyon en 1662. Desargues écrivait agréablement; mais, soit qu'il se défiât trop de lui-même, soit qu'il préférât donner à la recherche des vérités nouvelles le temps qu'il aurait employé à écrire, il confia le soin de rédiger ses ouvrages à Abraham Bosse, qui s'en est si mal acquitté, qu'on ne les lit plus guère. Le P. Colonia annonçait que Richer, chanoine de Provins, en préparait une édition complète, mais ce projet n'a point eu de suite. On a de Desargues : 1° un *Traité de la perspective*, 1636, in-fol.; 2° *à* 5°, *la Manière universelle pour poser l'essieu, — la Pratique du trait a preuves pour la coupe des pierres, — la Manière de graver en taille-douce et à l'eau-forte,* — et la *Manière universelle pour pratiquer la perspective* (voy. BOSSE); 6° *Traité des sections coniques*, 1639, in-8°. Lorsque Pascal publia son Traité sur le même sujet, Descartes l'attribua à Desargues, le regardant comme le seul mathématicien en état de produire un semblable ouvrage. W—S.

DESAUDRAY. *Voyez* SAUDRAY (DE).

DESAUGIERS (MARC-ANTOINE), né à Fréjus, en 1742, apprit la musique sans maître, et s'initia lui-même dans la science de la composition. Il vint à Paris en 1775, et ne tarda pas à s'y faire connaître avantageusement par la traduction des *Réflexions sur le chant figuré*, de J.-B. Mancini, qu'il publia en 1776. Cet ouvrage lui mérita les suffrages de Gluck, qui, depuis, eut toujours pour lui une estime particulière. En 1779, il donna aux Italiens le *Petit Œdipe*, pièce en 1 acte; et, l'année suivante, à l'Opéra, *Erixène*, ou *l'Amour enfant*,

paroles de Voisenon. Il fit paraître successivement, *Florine*, en 2 actes (1780); *Les deux Sylphes* (1781); *les Jumeaux de Bergame* (1782); *l'Amant travesti*; et, en 1791, *le Médecin malgré lui*, composition bizarre, dans laquelle il enchâssa, d'une manière plaisante, l'air populaire *Ça ira*. Desaugiers avait de la verve et de l'originalité; possédant au suprême degré la vivacité provençale, il concevait facilement et dictait avec rapidité des chants énergiques et vrais. Les jolis airs des *Jumeaux de Bergame*, des *deux Sylphes* et de *Florine* ont fait longtemps les délices de Paris. L'exaltation de ses idées lui avait fait saisir avec avidité l'espoir d'un meilleur ordre de choses, et l'*Hiérodrame sur la prise de la Bastille*, qu'il fit exécuter à Notre-Dame, est un monument de son enthousiasme. Enfin, les *Chants funèbres* qu'il composa sur la mort de Sacchini, achèvent de prouver qu'il maniait également bien tous les tons. Il mourut à Paris le 10 septembre 1793. Son caractère l'avait rendu toute sa vie ennemi de cette souplesse qui ne fait que trop oublier aux grands le besoin continuel qu'ils ont des hommes de mérite. Desaugiers a laissé en manuscrit un opéra de *Bélisaire*, paroles de son fils; une pièce intitulée, *le Rendez-vous*, et plusieurs autres ouvrages. Il avait composé une foule de petits opéras pour les théâtres secondaires qui existaient de son temps. D. L.

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), chansonnier français, naquit à Fréjus le 17 novembre 1772. Son père, d'une des bonnes familles de cette ville, où il était propriétaire, finit par venir s'établir à Paris, cette patrie de tous les talents, où, par celui qu'il possédait pour la composition musicale, il espérait trouver plus d'avantages pour sa famille. Il se lia avec Piccini, même avec Gluck; il écrivit sur la musique; composa plusieurs petits opéras, entre autres les couplets très-populaires des *Deux Jumeaux de Bergame*, et mérita d'être cité dans les Mémoires de Grétry pour son chant heureux et naturel (1). Au milieu de ces amusements dramatiques, celui de ses fils qui devait écrire des choses si gaies était très-mélancolique. Au collége Mazarin, où il fut élevé, cet enfant destiné à faire le charme des sociétés fuyait celle de ses camarades et ne s'amusait qu'à lire. Ce ne fut guère qu'à l'âge de seize ans que sa santé, très-frêle jusque-là, se consolida, et que, du sérieux qui ne l'abandonna jamais entièrement, on vit jaillir des traits de cet esprit joyeux qui devait le distinguer. Cependant un ami de sa famille, digne, par son mérite, de l'épiscopat auquel il fut en effet élevé, ayant conseillé de le faire entrer dans l'état ecclésiastique, le jeune Désaugiers y consentit avec cette facilité d'humeur qu'il montra toute sa vie, et fit une retraite de six semaines au séminaire de St-Lazare. Il aurait été prêtre par complaisance, quand il s'aperçut que c'était l'état auquel il était le moins appelé; et pour preuve, en rentrant dans le monde, à dix-sept ans, il fit jouer sur un petit théâtre de Paris une petite pièce, qui réussit fort bien. Vers le même temps, sans doute pour donner un poëme à son père, il eut l'idée singulière d'arranger le *Médecin malgré lui* en opéra-comique. Cet ouvrage du père et du fils réussit beaucoup; et nous nous rappelons de l'avoir entendu applaudir. Mais la révolution, qui devenait tous les jours plus sombre, engagea Désaugiers à quitter la France, et à suivre à St-Domingue une de ses sœurs mariée à un colon. La révolution le poursuivit dans cette île, et les idées qu'elle propagea y amenèrent la révolte des nègres, et des fureurs plus atroces encore que celles qu'il avait voulu fuir (*voy.* Dessalines). Obligé, comme tous les colons, de prendre les armes, il tomba au pouvoir des insurgés, et fut condamné à être fusillé. Les nègres l'avaient déjà mis entièrement nu. Agenouillé, et les yeux bandés, il attendait le coup fatal, quand leur chef, mû peut-être d'un reste de pitié pour un homme si jeune, s'écria : « Arrêtez, il faut savoir s'il a tué « quelqu'un des nôtres. » On courut au lieu de l'escarmouche : on ne trouva heureusement ni morts ni blessés, et Désaugiers fut mis en liberté. Il dut s'éloigner sans réclamer aucun vêtement; et ce fut ainsi qu'après plusieurs jours, en traversant des monts et des ravins et en franchissant des rivières, il arriva exténué au bord de la mer, où il fut recueilli par un navire anglais allant aux États-Unis. Mais durant la traversée Désaugiers fut atteint d'une maladie, suite des fatigues qu'il avait éprouvées. Comme elle ressemblait beaucoup à la fièvre jaune, l'équipage s'effraya; et le malade, presque mourant, fut jeté et abandonné sur une côte près de New-York. Heureusement une femme généreuse, qu'il n'oublia jamais, le fit transporter chez elle et le combla de soins. Ces bontés, la jeunesse de Désaugiers, et peut-être sa gaîté le sauvèrent. A peine rétabli, après une longue convalescence, il ne voulut pas abuser de l'hospitalité, et s'adressa au consul de France, en se réclamant de ses deux frères, alors secrétaires de la légation française à Copenhague. Il reçut quelques secours qui l'aidèrent à s'acquitter un peu envers sa bienfaitrice. Il se rendit ensuite à Philadelphie, s'y présenta comme maître de clavecin, fut très-bien accueilli, mais ne voulut gagner que l'argent nécessaire pour payer son passage et revoir sa patrie, qu'il était bien décidé à ne plus quitter. Dès son retour en 1797, il se livra à son vrai génie, et composa des pièces très-amusantes, et des chansons dont l'élite doit être placée au rang des meilleures qui aient été faites dans le pays où on les fait le mieux. Il y avait alors à Paris une société des *Diners du Vaudeville*, composée d'hommes brillants

(1) Désaugiers le musicien (Marc-Antoine) était né en 1742 à Fréjus; il vint à Paris en 1774, et y mourut le 10 septembre 1795. Outre les partitions ci-dessus, on a de lui : le *Petit Œdipe*, 1770; *Florian*, 1780; les *Deux Sylphes*, 1781; toutes pièces qui furent jouées au Théâtre-Italien; *Érixène*, ou l'*Amour conjugal*, pastorale jouée à l'Opéra, 1780; l'*Hiérodrame* qu'il composa en 1790 pour la prise de la Bastille. Sa musique était simple, chantante, pleine de verve et d'originalité. On en voit la preuve dans quelques bluettes dont il fit les airs depuis 1790, et dont la nomenclature serait peu intéressante. D—R—R.

d'esprit et de grâce. A chaque dîner, chacun apportait sa chanson sur un mot donné. Ce mot était une entrave, et presque toujours un refrain qui imprimait quelque monotonie à ce recueil; mais on y trouvait assez souvent des chansons très-agréables, parmi d'autres qui ne l'étaient pas du tout, ou qui n'étaient pas exemptes de recherche et d'afféterie. Cette société était en quelque sorte l'aristocratie du vaudeville. Une autre société se forma sous le nom de *Caveau moderne*; elle était moins élégante, moins littéraire, mais beaucoup plus gaie, et aussi beaucoup plus jeune. Désaugiers en fut un des principaux membres, et en devint bientôt le président. C'était la seule présidence au monde qui pouvait lui convenir; mais il l'exerça admirablement. Ces nouveaux sociétaires chantaient un peu trop cette volupté de la table, dite gastronomie, et qui a encore un autre nom. Désaugiers la chanta plus d'une fois. Mais bientôt son esprit brillant et ingénieux l'amena à des sujets plus dignes de son talent; et ce poëte, sans altérer le don précieux de sa charmante gaîté, l'épura au point de plaire aux esprits les plus délicats, et de s'élever quelquefois à la hauteur de ce qu'Horace a produit de plus gracieux et presque de plus philosophique. Tels sont *l'Epicurien, Ma fortune est faite, la Manière de vivre cent ans,* et plusieurs autres chansons. Quelques-unes, comme *la Treille de sincérité, Cadet Buteux, électeur, Paris à cinq heures du matin,* sont de la verve la plus franche et la plus spirituelle. Ces agréables poésies seront toujours chantées et même lues avec plaisir; mais ceux qui ne les ont pas entendu chanter par Désaugiers ne peuvent se faire une idée du charme qu'il y ajoutait. Doué d'une physionomie heureuse et d'une voix sonore et douce, Désaugiers, d'ailleurs musicien, était un chanteur et même un acteur admirable; car on peut dire qu'il jouait ses chansons. Il était heureux de la gaîté qu'il sentait alors et qu'il inspirait. C'était ordinairement à table qu'il les chantait : il était là comme sur son trépied, et il rendait les oracles de la joie, avec d'autant plus d'agrément que nulle méchanceté ne se mêlait à sa malice. Cette abeille ne savait pas se servir de son aiguillon. Malheureusement les chansons liées à la musique sur laquelle on les a composées sont exposées à vieillir; d'ailleurs la variété des vers et des mètres, qui est une difficulté et un mérite de plus pour l'auteur quand on les entend chanter, risque de paraître un défaut pour ceux qui se bornent à les lire. Mais Désaugiers est si supérieur dans ce genre, qu'il résiste même à ce désavantage, et ses plus heureux couplets de facture sont souvent ceux qui brillent le plus par l'esprit et par la pensée. Aussi fut-il longtemps à la tête des chansonniers de l'époque. Plus tard, un poëte qu'il contribua plus que personne à faire apprécier, composa des chansons qui sont quelquefois de belles odes, et des chansons politiques pleines de verve, dont l'effet fut prodigieux. D'ailleurs elles étaient de l'opposition, et même de l'opposition qui a fini par réussir; et l'on sait combien la chanson gagne à être de l'opposition. Désaugiers n'en fut jamais. Par caractère c'était un de ces hommes qui sont assez de l'avis de la Providence, et s'en tiennent volontiers au gouvernement qu'elle leur a donné, pour peu qu'il soit supportable. Il avait chanté l'empereur; mais en 1814 il sentit vivement le retour de la famille de nos anciens rois et le bonheur qu'elle promettait à la France. En mars 1815, cet homme, d'une humeur si facile, prouva pourtant très-bien qu'il ne chantait pas pour tout le monde, en allant à Rouen et en se tenant prêt à passer en Angleterre plutôt que de célébrer le retour de celui qui avait abdiqué. Au reste, Désaugiers ne se bornait pas à des chansons. Il a fait seul ou en société plus de 120 pièces de théâtre, pièces souvent un peu fugitives, mais qui, presque toutes réussirent, par l'esprit et par la gaîté. Parmi ses collaborateurs, il faut citer avant tous son ami M. Gentil, qui a fait avec lui 43 ouvrages, entre autres, l'*Hôtel garni,* joli acte resté au Théâtre-Français; *la Chatte merveilleuse, l'Ogresse, les Petites Danaïdes, Pierrot, le Petit enfant prodigue, M. Vautour, M. Sans-Gêne,* etc. Ces deux amis, en s'associant avec M. Brazier, donnèrent *Je fais mes farces,* et, avec M. de Rougemont, *la Matrimoniomanie.* Seul, Désaugiers donna avec succès au théâtre Louvois *le Mari intrigué,* comédie en 3 actes et en vers; et avec moins de succès à l'Odéon *l'Homme aux précautions,* en 5 actes. Mais ce qui lui plaisait le plus, c'étaient de petits tableaux dramatiques bientôt faits, bientôt appris, bientôt représentés. Beaucoup de ses pièces sont encore de véritables et charmantes chansons, telles que *M. et madame Denys, M. Dumollet,* et surtout *le Dîner de Madelon.* Toutes ces pièces sans prétention, mais non sans verve, firent pendant plusieurs années la joie de Paris et des provinces. Leurs représentations se comptaient par centaines. *Les Petites Danaïdes* en eurent à Paris jusqu'à 600; et *la Chatte merveilleuse* plus de 400. Sans doute dans ces petits ouvrages la folie passa plus d'une fois les bornes; beaucoup sont sans importance et risquent de rester sans souvenir; mais il n'est aucun des vaudevilles que nous avons cités, qui ne contienne des scènes singulièrement divertissantes, des bêtises très-spirituelles, et des traits de cette gaîté communicative qui fait tout excuser. Au milieu de ces travaux, qui, pour lui, étaient presque des délassements, Désaugiers fut en 1815 appelé à remplacer Barré dans la direction du Vaudeville (1). Il le fit prospérer pendant plusieurs années; et dans cette administration, il n'eut d'autre défaut que sa bonté. Comme presque tous les hommes très-doux, il ne sentait pas qu'un refus positif, quand il est justement appliqué, en épargne mille autres. Une direction de théâtre est un petit empire souvent aussi difficile à mener que

(1) Ce théâtre prit sous son nouveau chef un essor qui rappelait les plus beaux temps du vaudeville français. Mais, après cinq années de succès, la création du Gymnase en 1820 lui porta un coup funeste. D—B—B.

les plus grands. Des mécontentements absurdes, des amours-propres insociables, le dégoûtèrent de cette direction et l'y firent renoncer en 1822. Mais, en 1825, il y fut rappelé par le vœu des actionnaires et par la volonté expresse de Charles X, qui aimait sa personne et son talent (1). Il semblerait que d'un côté cette place, et de l'autre tant de succès auraient dû assurer la fortune de Désaugiers; mais, en cela, le plus poëte des poëtes, il ne sut jamais rien amasser. Un jour qu'il rentrait chez lui chargé d'un sac de 1,200 francs qu'il venait de toucher du produit de ses ouvrages, il rencontra un de ses amis à qui il conta sa bonne fortune. « Tu es « bien heureux, dit celui-ci, de toucher tant d'ar- « gent; et je suis loin de ta position. — Eh bien! « dit Désaugiers, veux-tu partager? » Le partage fut fait sur la borne, et Désaugiers rentra chez lui avec 600 francs, et le plaisir d'avoir obligé un ami. Mais dans une autre occasion, il poussa la bonhomie au delà de toute mesure. Un homme, qu'il croyait aussi son ami, vint un jour lui dire : « Je « n'ai pas de crédit; tu en as. Signe-moi un billet « de 500 francs, que je te rembourserai dans trois « mois. » Au bout des trois mois, cet homme vint lui dire : « Je ne peux pas te payer de quelques « jours, mais fais-moi un autre billet; j'annulerai « le premier, et dans trois mois, j'acquitterai le « deuxième. » Croirait-on que Désaugiers fit ce second billet sans exiger la remise du premier? Croirait-on que, dans sa confiance généreuse, il renouvela plusieurs fois cette imprudence? Ces billets accumulés, et d'autres effets répandus en son nom, finirent par lui causer une perte de 50,000 francs. C'était le fruit de ses économies; il le réservait pour la dot de sa fille, et, sans ce motif, un tel revers lui eût causé peu de chagrin. Il lui arriva même de chercher à excuser celui qui l'avait trompé. Vers ce temps, sa santé s'altéra, et il commença à sentir les atteintes de cette maladie cruelle qui devait lui être funeste. La pierre, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, l'effraya moins, grâce à la confiance qu'on lui inspirait pour le nouveau procédé de la lithotritie. Ce moyen produisit d'abord quelque effet, et l'extraction de quelques fragments du corps étranger. Désaugiers, plein d'espérance, toujours porté à la plaisanterie et souvent au jeu de mots, écrivit alors à un de ses amis : *Je suis à la fin de ma carrière*; mais ce n'était pas dans le sens dont il se flattait que cette parole devait se réaliser; des symptômes graves se déclarèrent. Il fallut renoncer à la lithotritie, et, dans le dépérissement effrayant de sa santé, en venir à l'opération de la taille : il s'y résigna avec courage et presque avec gaîté. Prophète encore malgré lui, il fit sur lui-même cette épitaphe facétieuse :

Ci-gît, hélas, sous cette pierre,
Un bon vivant, mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne va pas lui jeter la pierre.

(1) Ce bienfait du roi resta sans effet pour Désaugiers par la création du théâtre des Nouveautés, dont l'établissement n'avait pas en sa faveur les motifs de convenances littéraires et dramatiques qui avaient pu justifier la fondation rivale du Gymnase. D—R—R.

Au fond, il était encore plein d'espérance; il disait à sa famille : « Sentez-vous combien je vais être « heureux? Je pourrai dormir! Vous me verrez « plus gai que jamais. » La veille même de l'opération, il parlait au plus cher de ses collaborateurs d'un voyage qu'ils feraient en Suisse, et des ouvrages qu'ils y composeraient ensemble. Mais *les chants avaient cessé*. L'opération atroce était à peine achevée, les grandes douleurs auraient dû finir, il s'en déclara de plus violentes encore; et, peu de moments après, il expira dans les bras de ses médecins consternés. Du moins ils cessèrent d'être étonnés quand, à l'ouverture du corps, on découvrit que les reins, dont Désaugiers s'était plaint toujours, étaient détruits ou dissous, et qu'il n'aurait pu échapper à la mort, même quand on aurait pu le guérir de la pierre. Il mourut le 9 août 1827, n'ayant pas encore 54 ans, et fut profondément, universellement regretté (1). On proposa de mettre sur sa tombe : *Ci-gît qui n'eut pas d'ennemis*. En revanche, de très-nombreux amis se pressèrent pour lui rendre les honneurs funèbres. Le plus cher de tous, M. Gentil, voulut au dernier moment se présenter devant sa cendre pour être l'interprète des regrets qu'il inspirait; mais les sanglots étouffèrent sa voix; il fallut le soutenir et l'emporter. — Rien n'est plus gai que les ouvrages de Désaugiers; et cependant il ne l'était pas. Ce contraste, qui n'est pas rare, était frappant, au rapport de tous ceux qui l'ont connu intimement. Cette allégresse qui, comme du vin de Champagne, moussait dans ses banquets et dans ses ouvrages, était loin d'être *tout l'homme* : souvent il s'élevait à la joie; mais le fond de sa pensée et de son âme était mélancolique. C'était le meilleur des hommes. Après sa mort, on a révélé les secours qu'il distribuait sans cesse, et qu'il appelait ses *dépenses secrètes*. Il était tendrement chéri de toute sa famille, dans laquelle il ne faut pas oublier ses deux frères, qui tous deux se sont honorés dans la carrière diplomatique et dans les lettres. Le dernier a joint récemment, à plusieurs ouvrages estimés, une bonne traduction en vers des Bucoliques. On peut trouver des détails plus étendus dans une très-bonne notice de M. Merle, qui n'a pas été inutile à celle-ci, et qui fait partie du recueil des chansons de Désaugiers, en 4 volumes. Il en faudrait beaucoup moins pour conserver toutes les chansons véritablement dignes de sa supériorité en ce genre. Quant aux autres, lorsque les affections contemporaines seront éteintes, elles justifieront dif-

(1) Désaugiers était depuis plus de vingt ans président du Caveau moderne. Il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1818. On s'est étonné dans le temps que le fauteuil académique vacant par la mort de Laujon (*voy.* ce nom), n'eût pas été donné à Désaugiers. « On dira que rien ne presse, écrivait en 1825 le journaliste « Colet; et que Laujon, lorsqu'il fut de l'Académie, avait cinquante « ans de plus que M. Désaugiers. J'en conviens; mais M. Désau- « giers a cinquante bonnes chansons et cinquante bons vaudevil- « les de plus que M. Laujon : or, cette compensation me paraît « suffisante. » D—R—R.

ficilement auprès des nouveaux lecteurs les éloges que Désaugiers a justement reçus, et pourront même compromettre les espèces de petits chefs-d'œuvre avec lesquels elles sont trop mêlées. Il nous semble que la meilleure manière d'honorer sa mémoire serait de faire un choix de ses chansons, qui alors serait exquis, et d'y joindre ce que ses amis ont très-grand tort de ne pas recueillir, quelques-unes de ses pièces de théâtre les plus heureuses, peut-être celles qui sont citées plus haut, et telle autre qui peut fort bien avoir été oubliée. D'ailleurs ces vaudevilles, pleins de couplets, contiennent une partie des plus heureux qu'il ait jamais composés. Un tel recueil, beaucoup plus varié et plus riche que le recueil actuel, donnerait une idée bien plus juste et plus complète du rare talent de cet aimable Désaugiers, qui est sur la première ligne de nos chansonniers, et qui, pour la verve joyeuse, pour la gaîté inoffensive, peut être regardé comme le premier de tous (1). C. D. L.

DESAULT (Pierre), docteur en médecine, né à Arzac dans la Chalosse, en 1675, exerça sa profession avec succès à Bordeaux. Desault était homme d'esprit, mais il était d'un orgueil insupportable et indigne d'un vrai savant. Il avait de l'érudition, et s'en servait pour faire croire au vulgaire qu'il avait découvert en médecine des secrets inconnus de ses confrères. Il est mort en 1737, laissant plusieurs ouvrages, qu'on ne lit guère aujourd'hui. Ces ouvrages ne sont dépourvus ni d'observations utiles, ni de vues saines sur la médecine pratique; mais ce mérite est terni par un ton de merveilleux et des raisonnements plus subtils que justes, lorsqu'il s'agit de résoudre des difficultés un peu épineuses. Desault pensait, avec Antoine Deidier, que la cause des maladies syphilitiques résidait dans des corpuscules, des espèces de vermisseaux très-subtils, qui se communiquaient d'un individu à un autre, à la manière des acarus de la gale. Il combattait cette affection au moyen du mercure, par extinction, employé longtemps avant lui, mais dont il se donnait pour l'inventeur. Les ouvrages de P. Desault sont : 1° *Nouvelles découvertes concernant la santé et les maladies les plus fréquentes*, in-12, Paris, 1727; 2° *Dissertation sur les maux vénériens, contenant une méthode de les guérir, sans flux de bouche, sans risque et sans dépense*, 3 vol. in-12, Bordeaux, 1733, et Paris, 1740; 3° *Dissertation sur la rage, et dissertation sur la phthisie*, in-12, Paris, 1734; 4° *Dissertation sur la goutte, avec une dissertation sur les maladies dépendantes du défaut de transpiration*, in-12, Paris, 1735; 5° *Dissertation sur la pierre des reins et de la vessie, avec une réponse à la critique de M. Astruc, sur les maux vénériens*, in-12, Paris, 1736. On trouve dans le *Magasin encyclopédique*, 1799, t. 6, p. 30, une *Notice sur P. Desault*, par M. Tournon. F—R.

DESAULT (Pierre-Joseph), né en 1744, au Magny-Vernais près de Lure, en Franche-Comté. Ses parents, quoique peu fortunés, donnèrent une éducation libérale à leurs nombreux enfants; et c'est calomnieusement que des confrères, jaloux de sa supériorité, ont publié que ce grand chirurgien n'avait point fait d'études classiques, et qu'il avait quitté son village à l'âge de seize ans, pour venir chercher fortune à Paris, où il avait rempli les fonctions les plus abjectes dans les amphithéâtres d'anatomie. Il est certain que le jeune Desault étudia les rudiments de la langue latine chez un instituteur particulier de Lure, et qu'à l'âge de douze ans il entra au collége, s'y appliqua aux belles-lettres, et surtout aux mathématiques. Bientôt il obtint de brillants succès dans cette science, et il en poussa la connaissance assez loin pour commenter le livre si abstrait de Borelli, intitulé : *De motu animalium*. Ce travail n'a jamais été publié. Après avoir achevé sa philosophie, Desault, que ses parents destinaient à l'état ecclésiastique, reconnaissant son peu de vocation pour cette profession, embrassa celle de chirurgien, pour laquelle il se sentait une vive inclination. Il commença ses études nouvelles dans son village, et sous la direction d'un maître dont il ne tarda point à reconnaître la grossière ignorance : aussi se détermina-t-il promptement à le quitter pour se rendre à Béfort, où il suivit la pratique de l'hôpital militaire. Il ne trouva point, quoi qu'en ait dit Bichat, beaucoup plus de ressources dans les leçons des chefs du service de santé de l'hôpital de Béfort : c'étaient des hommes fort ordinaires; mais la guerre, multipliant et variant les cas de chirurgie, le jeune Desault, d'ailleurs très-studieux, apprit par lui-même ce que ses chefs n'auraient pas su lui enseigner, ce que même ils étaient condamnés à ignorer toujours. Dans cette école, quoique bien jeune encore, Desault, n'ayant d'autre guide que son génie naissant, observa avec beaucoup de perspicacité, les phénomènes qui ont lieu dans les blessures faites par l'arme à feu; et, lorsqu'en 1789 et 1790 il fut chargé de donner des soins aux premières victimes de la révolution, il fit sur eux l'application des principes que lui avaient suggérés les observations recueillies dans sa jeunesse. L'auteur de cet article suivait la clinique de Desault à cette époque, et lui a entendu raconter l'histoire de ses premiers pas dans la carrière, et celle des grands cas de chirurgie militaire, qu'alors il avait étudiés. Desault parlait des

(1) La plupart des chansons de Désaugiers avaient paru dans les recueils annuels du *Caveau moderne*. Leur auteur les rassembla sous ce titre : *Chansons et poésies diverses*, in-18, t. 1, 1808; t. 2, 1812; t. 3, 1816; elles furent réimprimées dans la même année. Il avait eu le bon esprit de ne pas y insérer des pièces de circonstance, dont le souvenir aurait pu exciter des susceptibilités politiques, et qui d'ailleurs, il faut l'avouer, ont peu contribué à la gloire de leur auteur, bien que plusieurs offrent de véritables beautés poétiques, entre autres, le *Départ*, couplets lyriques lors du départ de l'empereur pour la grande armée au mois de janvier 1814, et *la France consolée*, stances pour la naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux, mises en musique par M. Doche.— La jolie édition des chansons de Desaugiers in-36, et dite *de poche*, publiée en 1824 chez Dufey et Delloy, offre, outre la notice de M. Merle, un portrait de Désaugiers d'une ressemblance parfaite. en 1806 il inséra quelques articles dans un petit recueil littéraire intitulé le *Journal de la jeunesse*, ci-devant *Journal du dimanche*. Un fait dramatique assez curieux, c'est qu'en 1825 *M. Vautour*] fut traduit en néerlandais et représenté sur le théâtre de Bruxelles. D—R—R.

plaies d'armes à feu en homme qui avait profondément médité sur leur étiologie : aussi le vit-on procéder à leur traitement comme ont fait depuis, dans les armées, nos chirurgiens militaires les plus exercés. Desault, après trois ans de séjour à Béfort, n'ayant plus rien à y apprendre, se transporta sur un plus grand théâtre, sur ce théâtre où il était destiné à jouer un rôle si important pour la science et pour l'humanité. Il y vint chercher, dans les leçons des grands praticiens, les lumières dont il était avide. Il arriva à Paris en 1764, et se rangea parmi les nombreux élèves du célèbre Antoine Petit, dont il sut promptement se faire remarquer. Les cours du collége de chirurgie, la pratique des grands hôpitaux, les leçons de Louis, de Sabathier, étaient suivis en même temps par le jeune Desault, qui bientôt fut en état de monter dans la chaire de ses maîtres ; et, trouvant dans son éducation première une ressource qui suppléait à la modicité de son patrimoine, et le mettait à même de suivre ses études chirurgicales, il enseignait les mathématiques à ses compagnons d'étude ; mais, à peine avait-il atteint sa vingt-deuxième année, que, vers la fin de 1766, il abandonna ce genre, honorable mais trop borné, d'industrie, pour ouvrir un cours public d'enseignement anatomique. Desault commença par démontrer l'ostéologie, et successivement les autres parties de l'anatomie. L'été suivant fut employé à l'exposition complète de la chirurgie, qu'il fit avec tout l'éclat, toute la sagacité d'un maître consommé. Desault n'était point éloquent, sa prononciation était défectueuse, à cause d'un grasseyement qui l'aurait rendu ridicule s'il n'eût dit des choses excellentes. Il ne s'exprimait point avec élégance, ses constructions n'étaient pas très-pures, mais un esprit méthodique, le mot de la chose, donnaient une telle clarté à son discours, qu'on l'écoutait avec le plus vif intérêt ; il savait si bien se renfermer dans son sujet, ou, s'il s'en écartait, c'était pour raconter des faits pathologiques si intéressants, que l'auditeur, ému d'ailleurs par la chaleur passionnée avec laquelle Desault dissertait, oubliait ce qu'il y avait de défectueux dans la prononciation de l'orateur, et croyait entendre un discours orné de tous les prestiges de l'éloquence. Elles étaient éloquentes, en effet, ces leçons où le professeur ne disant rien d'oiseux, n'omettant rien d'essentiel, présentait la vérité dégagée de subtilités scolastiques, et s'appuyait des preuves les plus positives. La méthode ingénieuse du jeune professeur, le grand savoir qu'il montrait dans un âge où les hommes ordinaires ne sont encore, dans notre art, que de simples élèves, attirèrent sur lui les regards du public, et lui valurent les suffrages les plus flatteurs, ceux des grands chirurgiens qui honoraient alors l'Académie de Paris. La foule des auditeurs se porta à son amphithéâtre ; mais bientôt l'envie suscita à Desault les plus odieuses tracasseries. L'enseignement public était exclusivement l'apagne des chirurgiens de St-Cosme ou des médecins de la Faculté. Les premiers voyant leurs leçons désertes, tandis que les élèves se portaient en foule à celles de Desault, lui firent intimer la défense de continuer ses cours. Heureusement Louis et Lamartinière, plus généreux que leurs confrères, prêtèrent leur appui à Desault ; Louis alla même jusqu'à se placer parmi ses auditeurs. Cependant, malgré des protections si puissantes, Desault allait être forcé de céder à la persécution, s'il n'eût éludé la loi, en empruntant le nom d'un médecin, qui lui donna le titre de son répétiteur. Son génie venait de créer un système d'enseignement qui embrassait des considérations aussi nouvelles qu'ingénieuses ; la forme, la grandeur, la position et la direction des parties du corps humain en étaient les principales. La démonstration d'un muscle, d'un vaisseau, d'un os, d'une articulation, fournissait à Desault l'occasion d'entretenir ses élèves sur les maladies ou sur les accidents propres aux organes qu'ils avaient sous les yeux, et l'image en restait gravée pour toujours dans leur mémoire. « Sur « ces principes, dit Bichat, reposa la méthode d'en« seignement de Desault ; elle créa en France l'a« natomie chirurgicale, et fut le premier pas que « l'art lui dut vers sa perfection. Les objets qu'elle « embrasse sont immenses ; c'est un vaste cadre « que plusieurs lignes saillantes séparent en plu« sieurs autres cadres secondaires ; dans l'un se ran« ge la conformation externe, à l'autre appartient « la structure ; un autre embrasse les propriétés ; « le dernier est réservé aux usages. » Il y avait déjà plusieurs années que Desault professait publiquement l'anatomie et les principes de la chirurgie ; l'envie n'avait pu lui ravir la gloire qu'il s'était acquise dans cette double carrière ; mais, ingénieuse à lui nuire, elle publiait qu'excellent professeur, la nature ne l'avait pas appelé à l'exercice d'un art qu'il savait si bien enseigner. Desault sentit alors qu'il fallait tenter, pour la pratique de l'art, ce qu'il avait fait pour son enseignement. Il proposa un nouveau bandage, au moyen duquel on devait obtenir, dans la guérison de la fracture de la clavicule, une conformation régulière. Celse, Paul d'Égine, Oribase, parlent bien d'un bandage à peu près semblable, mais aucun chirurgien ne l'avait encore employé. Celui qu'imagina Desault fut essayé à la Salpétrière, et obtint un succès complet. Il avait proposé de substituer, dans les amputations, le couteau droit au couteau courbe ; les avantages du premier instrument sur le second sont de couper plus facilement les parties qu'il embrasse dans une étendue moins considérable, et de remplacer le couteau interosseux, par le peu de largeur de sa lame. L'essai de ce couteau fut fait à Bicêtre, et l'invention de Desault réunit tous les suffrages. A peu près dans le même temps il conseilla d'employer la ligature immédiate des artères dans l'amputation des membres. Ce procédé, abandonné depuis Ambroise Paré, fut remis en usage d'abord à l'hôpital de Bicêtre, puis à l'Hôtel-Dieu ; ses avantages furent si bien reconnus que, depuis, les chirurgiens en font usage exclusivement. Le

zèle de Desault pour le perfectionnement de la chirurgie, encouragé par ces succès, en obtint encore de nouveaux; il imagina de placer, dans certaines tumeurs anévrismales, la ligature de l'artère au-dessous de la tumeur, procédé dont les avantages sont incontestables aux yeux des gens de l'art. Desault s'occupa ensuit d'un appareil plus convenable que celui de Paul d'Égine, de Petit et de Moscati pour la réduction de la fracture du col de l'humerus. Il réussit dans son projet. Tant d'utiles travaux défendirent Desault contre la haine implacable que lui portait la médiocrité. Désormais sa réputation, comme grand chirurgien, égalait celle qu'il s'était acquise en qualité d'anatomiste. Il sollicitait depuis longtemps la place de professeur de l'école-pratique. Le choix des élèves, celui des amis de l'art l'y appelaient; mais l'usage s'opposait à des vœux si légitimes. L'école-pratique existait dans le sein du collége de chirurgie, et jusqu'alors nul n'y avait professé avant d'être agrégé à ce collége, et Desault, trop pauvre encore, n'avait pu s'y faire recevoir. Ce fut donc par un exception aussi honorable pour lui que pour ses promoteurs qu'il fut nommé à une chaire aussi importante. Cependant Desault avait trop de mérite pour n'être pas réclamé par le collége et l'Académie de chirurgie. Louis, qui avait été son protecteur dans tous les temps, vint encore à son secours; il lui ouvrit sa bourse, et en 1776 Desault, après dix années de professorat, prit sa place parmi les membres du collége de chirurgie; bientôt il fut nommé de l'Académie royale, et ensuite conseiller de son comité perpétuel. Sa thèse de réception fut présidée par Louis. Le candidat choisit pour sujet de sa dissertation un procédé nouvellement introduit en France par Louis. Il s'agit du gorgeret de Hawkins, employé pour l'opération de la taille. Desault avait fait à cet instrument des corrections qui sont exposées dans sa thèse, intitulée ; *De calculo vesicæ, eoque extrahendo, prævia ope instrumenti Haukensiani emendati.* Il faut le dire, les corrections ne sont pas aussi favorables qu'elles parurent ingénieuses, et nos habiles chirurgiens d'aujourd'hui ont abandonné ce nouveau gorgeret, désavantageux dans bien des cas. En 1782 Desault fut nommé chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité; jusqu'alors son génie n'avait pu prendre qu'un faible essor; maintenant, chef de la chirurgie d'un grand hôpital, il pourra, dans des expériences exactes et multipliées, perfectionner ses premières découvertes, et en faire un grand nombre de nouvelles. On vit successivement Desault éclarer l'histoire jusqu'alors peu connue des luxations du radius; porter un nouveau jour sur celle des fractures de l'apophyse olécrane; perfectionner la méthode de traitement des ulcères variqueux au moyen de la compression; employer le même procédé pour la guérison des tumeurs squirreuses du rectum; perfectionner l'appareil pour l'opération du bec de lièvre. Il simplifia l'opération de la fistule à l'anus en proscrivant une foule d'instruments vicieux, et en adoptant le gorgeret de Rung et de Marchetti. Bientôt après il s'occupa de la même opération au moyen de la ligature, et la perfection des instruments qu'il imagina est telle qu'aujourd'hui l'opération de la fistule à l'anus par le plomb ne présente plus de difficultés à la main de l'opérateur, et c'est une des plus simples de la chirurgie. C'est Desault qui remit en usage, dans le traitement des hernies ombilicales, la ligature du sac et des téguments. Ce procédé, connu des Grecs et des Arabes, était depuis longtemps remplacé par la compression, bien moins certaine dans ses résultats et infiniment plus longue. — Desault exerçait la chirurgie à la Charité depuis six ans; il y continuait les cours d'anatomie par lesquels il avait débuté avec tant d'éclat, lorsque la survivance de l'Hôtel-Dieu vint à vaquer en 1788. Plusieurs chirurgiens célèbres se mirent sur les rangs. Dès qu'on y vit figurer Desault, la voix des élèves, la voix publique même lui décernèrent la palme. Louis avait encouragé les premiers essais de Desault; il l'avait appuyé dans toutes les circonstances; sa bourse lui avait été ouverte dans les occasions les plus importantes; cependant Louis avait à s'en plaindre; Desault n'avait pas toujours témoigné à son protecteur cette reconnaissance, ce dévouement qu'il avait droit d'en attendre; néanmoins Louis, plein d'admiration pour les talents de son disciple, décida la question en sa faveur. J'ai à me plaindre de lui, dit-il au magistrat de qui dépendait la nomination; mais je dois à l'intérêt public de vous déclarer qu'il est l'homme qui convient le mieux à la place. Desault fut nommé. Peu de temps après, Moreau, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, mourut chargé d'infirmités et d'années, et laissa à son adjoint un titre qui seul lui manquait, puisque depuis longtemps Moreau avait abandonné l'exercice de ses fonctions au prédécesseur de Desault. Déjà, depuis son entrée à la Charité, la confiance publique l'appelait pour les opérations majeures dans les maisons particulières; mais dès qu'il devint le chef de la chirurgie de l'Hôtel-Dieu il fut en possession de faire presque exclusivement toutes les grandes opérations qui s'offraient dans la pratique de la capitale. Mais les avantages de la fortune ne lui firent négliger ni le service de son hôpital, ni l'instruction des élèves. Il sembla redoubler de zèle pour l'un et pour l'autre. Desault était marié; il avait sa maison, et néanmoins il couchait régulièrement dans la chambre qu'il s'était fait préparer à l'Hôtel-Dieu, afin d'être à portée la nuit de donner de prompts secours aux malades. Le matin, le premier dans les salles, il faisait sa visite. S'il y avait une opération à faire, on apportait le malade dans son amphithéâtre; il l'opérait sous les yeux de ses nombreux élèves. Le malade transporté dans son lit avec toutes les précautions qu'exige l'humanité, Desault dissertait sur le cas qui venait de se présenter, faisait connaître à ses élèves les motifs qui avaient déterminé son opération, ceux qui lui avaient fait préférer cette

méthode à telle autre. Cette leçon était en même temps clinique et théorique. Un élève était chargé de suivre le malade, de rédiger chaque jour l'histoire de son traitement. Lorsque le sujet était guéri, on le faisait venir à l'amphithéâtre pour le montrer aux élèves, et celui qui avait été chargé de suivre sa maladie en lisait l'histoire, que Desault commentait avec une admirable sagacité. Si la terminaison de la maladie avait été funeste, l'observation n'en était pas moins lue publiquement, et les causes auxquelles on attribuait la mort exposées dans tous leurs détails. La visite des salles était toujours terminée à huit heures; alors Desault passait à l'amphithéâtre, où se réunissaient tous les élèves tant internes qu'externes. Tous les indigents et même les riches qui ne pouvaient consulter Desault chez eux venaient chercher ses avis dans son hôpital. Là le professeur examinait toutes les maladies qui lui étaient soumises, donnait des consultations qu'il dictait à des élèves choisis ; et souvent, lorsque le cas l'exigeait, opérait le malade, qu'il renvoyait délivré de son incommodité. A la suite de la consultation, Desault commençait sa leçon de chirurgie, et souvent à midi il était encore dans son amphithéâtre. Ce n'était qu'après avoir achevé les diverses tâches qu'il s'était imposées à l'égard des malades et des élèves, qu'il se transportait dans les maisons particulières où sa grande réputation l'appelait. A six heures du soir il rentrait dans son hôpital pour n'en plus sortir; il en faisait la visite, puis passait à l'amphithéâtre pour procéder à la leçon du soir, ordinairement consacrée à l'anatomie et à la théorie des opérations chirurgicales. L'école fondée par Desault ne tarda pas à devenir célèbre chez les nations étrangères comme elle l'était en France, aussi vit-on les étudiants de toutes les parties de l'Europe accourir aux leçons de notre illustre professeur. L'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, possèdent encore aujourd'hui, plusieurs chirurgiens distingués qui s'honorent d'avoir eu Desault pour maître. L'Hôtel-Dieu de Paris présente chaque jour des cas de chirurgie de la plus haute importance ; c'était le théâtre qui convenait aux expériences pour lesquelles Desault avait une passion vraiment admirable. Ce fut là qu'il ajouta la dernière perfection à sa méthode antérieure, qu'il ajouta de nouvelles découvertes à celles dont il avait précédemment enrichi son art. Il imagina un grand nombre d'instruments ; il substitua les uns à ceux qui étaient vicieux ou insuffisants ; les autres manquaient ou étaient une conséquence de ses découvertes et de ses procédés nouveaux. C'est ainsi que le premier il fit usage du kiotome dont Heuerman et Brambilla avaient déjà conçu l'idée, pour la destruction des brides du rectum. Desault étendit l'usage de cet instrument à l'incision des amygdales de la luette et des kystes de la vessie. On lui doit une pince propre à retirer les corps étrangers dans la vessie, ce qu'on ne pouvait faire auparavant sans avoir recours à la lithotomie. Il imagina un nouveau bistouri en forme de serpette, à lames diversement recourbées, et propre à extraire les fongus de la bouche, et le *spina ventosa* de la mâchoire inférieure. Le fameux bandage à extension continuelle pour la fracture de la cuisse, est une des plus importantes découvertes dues à son génie. Les sondes de gomme élastique, imaginées pour être placées, à demeure, dans l'urètre et la vessie, comme plus propres à cet usage que celles d'argent, à raison de leur flexibilité, devinrent, entre les mains de l'ingénieux Desault, de véritables instruments qu'il consacra à des usages divers. Il s'en servait comme de conducteur pour introduire l'air dans les poumons, lorsque la maladie s'opposait à son passage naturel. Avec ces sondes il désobstruait l'œsophage des corps étrangers qui s'y engagent; il les employait pour introduire les boissons et les aliments dans l'estomac, par le conduit nasal, lorsque la déglutition ne pouvait s'opérer. Enfin il substitua les sondes de gomme élastique à celles d'argent, dans l'opération du cathétérisme. On sait que Desault sondait avec une telle habileté, que jamais les obstacles ne l'empêchaient de faire arriver l'instrument dans la vessie. On sait aussi quels succès il obtint constamment dans le traitement des maladies de cet organe et dans celles du canal de l'urètre. Il les dut, en grande partie, à l'emploi des sondes et des bougies de gomme élastique. Il ne faut point omettre de faire mention, parmi les découvertes de cet habile chirurgien, de ses procédés pour la ligature des polypes utérins et ceux de la gorge. Une expérience désespérante avait prouvé depuis plusieurs siècles que l'opération du trépan était constamment mortelle à l'Hôtel-Dieu; Desault n'hésita point à y renoncer, et fit usage, pour le traitement des plaies de tête, de la méthode déjà connue de Gui de Chauliac, de Scultet, de Mareschal, de Boudou, de Lombard, etc.; cette méthode consistait dans l'emploi des purgatifs. Desault la modifia, et donna le tartre stibié en lavage, plus convenable en ce qu'il agit comme un doux purgatif et en même temps comme un léger diaphorétique. Il eut sujet de se féliciter d'avoir proscrit le trépan ; car sa méthode obtint un succès bien consolant pour l'humanité. Mais c'est indiscrètement que plusieurs auteurs ont fait à Desault l'honneur de la découverte de cette méthode, qui, comme on vient de le voir, avait été recommandée plusieurs siècles auparavant. Desault lisait peu, depuis qu'il s'était livré à l'enseignement ; il ne lut plus dès qu'il se fut emparé du sceptre de la chirurgie. « Cet art, a dit M. Per-« cy, était pour Desault une sorte d'instinct, « comme l'art de la guerre en fut un pour le grand « Condé. » Doué d'un génie inculte et sublime, Desault s'était, sans guide et sans modèle, élancé comme un géant dans la carrière ; chaque jour il y imprimait des pas rapides, profonds et inégaux. Il brisait devant lui les barrières qui gênaient son indépendance ; et toujours impatient de se frayer

de nouvelles routes, il découvrait, comme par inspiration, les vérités les plus étonnantes; mais souvent, faute d'érudition, il croyait avoir inventé lorsqu'il n'avait eu que des idées déjà connues. Ses rivaux, accablés de sa célébrité, s'en sont vengés en le traitant de plagiaire. Ceux qui l'ont connu peuvent attester jusqu'où allait sa bonne foi, et savent qu'en se rencontrant avec les anciens, il ne leur a rien dérobé. Quoi qu'on ait pu dire de lui, son nom passera à la postérité; nos neveux sauront qu'il fut le professeur le plus ingénieux et l'opérateur le plus habile de son temps. Dans les cas les plus imprévus, les plus extraordinaires, il trouvait dans son instinct chirurgical, et au moment même, autant et plus de ressources qu'un autre pouvait en retirer des lumières de l'érudition, auxquelles Desault était presque étranger. Parmi les ouvrages des anciens, il ne connaissait guère que ceux d'Hippocrate; il les avait lus avec assez de fruit pour goûter l'esprit philosophique de ce grand homme; mais il ne les avait point assez médités dans ce qu'ils ont de relatif aux maladies internes. Aussi Desault ignorait la médecine, et il affectait de la mépriser. C'était en même temps une tache qui obscurcissait de grands talents, et un tort qui décelait plus d'orgueil que d'esprit. Desault était parvenu au faîte de la réputation; il était proclamé dans le monde scientifique comme le plus grand chirurgien vivant lorsque la révolution éclata : il eut souvent à souffrir de ses orages; cependant son zèle pour les progrès de la chirurgie ne se ralentit point. Il avait entrepris un journal que rédigeaient, sous ses yeux, quelques-uns de ses disciples, et composé des observations recueillies dans sa clinique par les élèves de l'Hôtel-Dieu. Ce journal, commencé en 1791, et recueilli en 4 vol. in-8°, contient l'exposé presque complet de sa doctrine. Desault avait été nommé, en 1788, membre du conseil de santé chargé d'éclairer le gouvernement sur les talents des officiers de santé militaires. Au commencement de la guerre de la révolution, en 1792, il fut élu au comité de santé des armées, revêtu alors de fonctions plus étendues. Desault rendit dans cette place de grands services à l'État. Mais son zèle comme fonctionnaire public, son humanité comme chirurgien d'un immense hôpital, ne purent le préserver du sort réservé à tous les gens de bien. Dénoncé par Chaumette, il fut arrêté le 28 mai 1793, pendant qu'il faisait sa leçon, et traîné dans les cachots révolutionnaires. La consternation se répandit parmi ses malades et ses nombreux élèves. La rumeur qu'excitait cet emprisonnement, détermina le comité de sûreté générale à le faire cesser. Après trois jours de détention, Desault fut mis en liberté, et reprit ses occupations habituelles. L'école de santé fut créée, l'année suivante, pour remplacer la Faculté de médecine et le collége de chirurgie. On y nomma Desault professeur de clinique chirurgicale. L'honneur de posséder la première chaire du monde, ne le consola point du chagrin que lui causait la nouvelle organisation. La réunion de la chirurgie avec la médecine lui paraissait une atteinte mortelle portée à l'art dont il était idolâtre. Il murmurait hautement contre cette réunion qui, selon lui, était l'ouvrage des médecins jaloux de la prééminence que la chirurgie s'était acquise pendant un demi-siècle. Desault conservait, depuis sa détention, un fonds de tristesse qui s'augmentait avec les calamités révolutionnaires. La funeste journée de prairial mit le comble aux angoisses de son âme; dès lors il tomba dans un état d'abattement dont ses amis furent alarmés. Le fils de l'infortuné Louis XVI était malade au Temple, d'une affection organique, dont il ne pouvait guérir. Desault lui prodiguait des soins plus honorables pour le médecin qu'utiles pour le malade, lorsque dans la nuit du 29 mai 1795, il fut atteint lui-même d'une fièvre ataxique, qui débuta par un délire, dont l'intensité fit prévoir une catastrophe funeste. En effet, le 1er juin suivant, ce grand chirurgien, à peine âgé de 51 ans, fut enlevé aux sciences, à l'humanité, dont il était l'apôtre, et à ses nombreux disciples dont il était le père et l'ami. Beaucoup de personnes, frappées de la rapidité avec laquelle Desault fut emporté, pensèrent, publièrent même qu'il avait été empoisonné, parce qu'il avait, disaient-elles, refusé de prêter son ministère aux desseins criminels qu'on supposait lui avoir été confiés au sujet du fils de Louis XVI. Cette opinion se fortifia par la mort presque subite de Choppart, qui avait succédé à Desault, dans le traitement du jeune prince, et surtout par la mort de cet infortuné qui, lui-même, suivit de près celle de ses deux chirurgiens. Mais une autopsie scrupuleuse, faite par des hommes dont le savoir et la probité sont irrécusables, prouva que le poison n'avait eu aucune part à ces trois événements si rapprochés les uns des autres. Ainsi mourut, à la fleur de son âge, le plus grand chirurgien qu'ait eu la France depuis Ambroise Paré. Desault, qui n'avait point été répandu dans la société avant de devenir célèbre, manquait de ces usages du monde, si nécessaires aux hommes de sa profession; il était brusque, bourru même; mais son cœur était excellent. Il était généreux et désintéressé. L'humanité était le mobile de toutes ses actions. Aussi ses élèves l'appelaient-ils *le Bourru bienfaisant*. Desault n'a point écrit; livré dès l'âge le plus tendre à l'enseignement, aux recherches pratiques sur l'anatomie et les procédés chirurgicaux, il n'a pu donner le temps nécessaire à l'étude du cabinet. Il n'a composé qu'un seul *Mémoire* lu à l'Académie de chirurgie, et sa thèse latine de réception, écrite purement et avec beaucoup de clarté. Il publia, de société avec son ami Choppart, le *Traité des maladies chirurgicales*. Cet ouvrage ne dut une sorte de célébrité qu'au nom de l'ami que Choppart avait associé au sien : Desault n'avait eu que peu de part au travail de son collègue; et les découvertes postérieures ont relégué ce livre parmi ceux qu'on ne consulte plus

dans les bibliothèques. Bichat a publié, en 4 volumes, des *Œuvres chirurgicales*, qui n'ont point été composées par Desault, mais qui contiennent toute sa doctrine. Cet excellent ouvrage remplace avec avantage le *Journal de chirurgie*, dont il a été fait mention plus haut. Les Commentaires de Bichat, sur les opinions de son illustre maître, ajoutent au mérite intrinsèque des matériaux intéressants qu'avait laissés ce dernier (*voy.* M. A. Petit). F—r.

DE SAUSSURE. *Voyez* Saussure.

DES AUTELZ. *Voyez* Autelz.

DESBANS (Louis), effronté plagiaire, que Barbier a tiré de l'oubli, en lui donnant une place dans son *Examen critique des Dictionnaires*, était né vers le milieu du 17e siècle à Paris. Il embrassa la profession d'avocat ; mais, quoiqu'il eût de l'instruction et du talent, jamais il ne put venir à bout de se former une clientèle. Le chancelier Voisin ou Voysin (*voy.* ce nom) portait de l'intérêt à Desbans ; et le garde des sceaux d'Argenson lui fit obtenir une petite pension sur le trésor royal. Les quartiers de cette pension n'étaient pas payés très-exactement, et Desbans sur la fin de sa vie n'aurait eu d'autre asile que l'Hôtel-Dieu, si quelques personnes charitables ne fussent venues à son secours. Il mourut vers 1720 dans un âge assez avancé. On a de lui : *L'Art de connaître les hommes*, Paris, 1702, in-12. C'est un abrégé du traité d'Esprit : *De la fausseté des vertus humaines* (voy. Esprit), lequel n'est lui-même qu'un commentaire très-prolixe des *Maximes* de La Rochefoucauld. L'*Abrégé* de Desbans eut plus de succès que l'ouvrage d'Esprit ; il fut réimprimé plusieurs fois en Hollande, mais sous le nom de l'abbé de Bellegarde, auquel on appliqua les initiales L. D. B., placées sur le frontispice de la première édition. Desbans publia depuis : *Les Principes naturels du droit et de la politique*, Paris, 1715, in-12. Ce volume est dédié au chancelier Voysin ; et, dans un avis à la fin de l'ouvrage, le nouveau publiciste annonce qu'il recevra chez lui toutes les personnes qui pourraient avoir à lui proposer des difficultés sur le droit ou la politique, leur promettant d'en donner la solution. Cet ouvrage, que d'Argenson regardait comme un chef-d'œuvre, n'eut aucun débit ; et, dans un moment d'humeur, Desbans jeta au feu tous les exemplaires qui lui restaient, en sorte qu'il était devenu très-rare. Mais Dreux du Radier, ayant retrouvé une copie manuscrite de cet ouvrage, le fit réimprimer avec un long *Discours préliminaire*, Paris, 1765, 2 vol. in-12, sous ce titre : *Principes de morale et de politique*. Cette nouvelle édition n'eut pas plus de succès que la première ; on ne s'en étonnera pas lorsqu'on saura que les principes de Desbans sont diamétralement opposés à ceux de Montesquieu et de Rousseau, qui commençaient à se répandre. Ce fut quelques années après que Dreux du Radier découvrit que l'ouvrage prétendu de Desbans n'était autre chose qu'une réimpression de la seconde partie des *Essais de morale et de politique* (Lyon, 1687, in-12), dont l'auteur est encore inconnu. Barbier a le premier signalé ce plagiat dans son *Dictionnaire des anonymes* (2e édition, n° 14852). W—s.

DESBARREAUX. *Voyez* Barreaux (des).

DESBIEFS (Louis), avocat, né à Dôle en 1733, renonça à l'étude des lois pour se livrer à la littérature. Il publia quelques ouvrages qui eurent un succès éphémère, obtint la place de secrétaire du grand maître des eaux et forêts de Bourgogne, et vint demeurer à Paris, où il mourut vers 1760, à un âge qui laissait l'espérance de le voir employer ses loisirs plus utilement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. On a de lui : 1° *le Passe-temps des mousquetaires au quartier général*, de l'imprimerie du tambour-major, en tout temps (1755), in-12 ; c'est un recueil de contes, dont quelques-uns sont très-licencieux. On trouve à la suite 224 *Epigrammes* du même ton, extraites la plupart d'auteurs très-connus. 2° *Sophie*, Amsterdam (Paris), 1756, 2 vol. in-12 ; 3° *Nine*, Amsterdam (Paris), 1756, 2 vol. in-12. Ce roman eut plus de vogue que le précédent ; mais il ne la dut qu'à la malignité publique, qui trouvait à se satisfaire par des applications de quelques portraits tracés par l'auteur avec moins de talent que de méchanceté. Il annonçait les *Mémoires de la marquise de Ferville*. Cet ouvrage n'a point paru. Desbiefs est encore auteur du *Faux marquis*, ou *Clorinde confondue*, comédie en 1 acte, qui n'a pas été représentée. W—s.

DESBILLONS (François-Joseph Terrasse), excellent poëte latin, né le 26 janvier 1711 à Châteauneuf en Berri, d'une famille considérée, fit ses études à Bourges au collége des jésuites. Admis dans cette société célèbre à l'âge de seize ans, il fut chargé de professer les humanités et la rhétorique à Nevers, à Caen, à la Flèche, et s'en acquitta avec une distinction telle que ses supérieurs lui offrirent une chaire à Paris. Il la refusa par modestie, et quelque temps après obtint la permission de renoncer à l'enseignement pour se livrer avec plus de suite à son talent pour la poésie. Ses auteurs favoris étaient Térence et Phèdre ; il avait fait de leurs ouvrages une étude approfondie, et était parvenu à se faire un style qui tient de celui de ces deux grands écrivains. A la dissolution des jésuites, le P. Desbillons ne pouvant se résoudre à quitter Paris, où il trouvait pour ses travaux des ressources qu'il ne devait point espérer ailleurs, accepta un logement de Fréron ; mais le parlement ayant exigé des jésuites un serment qu'il ne crut pas pouvoir faire, il se rendit à Manheim, où l'électeur de Bavière lui avait offert une retraite honorable. Il y reprit le cours de ses occupations littéraires, qui ne furent interrompues que par sa mort, arrivée le 19 mars 1789. Quelques jours auparavant il avait écrit en vers latins son testament, par lequel il lègue ses livres aux prêtres de la mission, à l'exception de ceux qui seront jugés dignes d'entrer dans la Bibliothèque palatine. Le P. Desbillons n'avait jamais eu d'autre passion que

celle des livres, et il en avait rassemblé une nombreuse collection, précieuse par le choix des éditions et la rareté des ouvrages. La simplicité de son caractère l'a fait comparer à La Fontaine; il s'est approché du poëte français dans ses fables, autant que le permettait la différence de la langue dans laquelle il a écrit; c'est l'idée la plus juste qu'on en puisse donner, et en même temps le plus grand éloge qu'on en puisse faire. Modeste, obligeant, portant dans la société cette franchise, partage d'un cœur droit, il fut chéri de tous ceux qui le connaissaient. M. Maillot de la Treille, commandeur de Malte, a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de Desbillons*, Strasbourg, 1790, in-8°. On a du P. Desbillons : 1° *Fabulæ Æsopicæ, libri quindecim*. Les 5 premiers livres parurent en 1754, à Glascow; il s'en fit une 2e édition à Paris en 1756, et une 3e à Oxford en 1757. Le succès qu'elles obtinrent et les instances de ses amis déterminèrent le P. Desbillons à en composer 5 autres livres qui furent imprimés avec les premiers à Paris en 1759, et à Augsbourg en 1763. Ce fut dans sa retraite chez l'électeur palatin qu'il composa les 5 derniers livres; il en donna une édition complète à Manheim, 1768, 2 vol. in-8°, avec des figures, et des notes. C'est la plus belle et la plus recherchée. L'année suivante il en publia dans la même ville une traduction française avec le texte en regard; mais cette traduction eut peu de succès; 2° *Projet sur les nouvelles éditions qu'on pourrait faire de quelques auteurs latins pour l'usage du duc de Bourgogne*. Il le rédigea sur la demande du comte d'Argenson, et la disgrâce de ce ministre en empêcha l'exécution. Le P. Desbillons fait la critique des éditions *ad usum Delphini*, et propose au lieu d'un commentaire d'éclaircir par de courtes notes les passages difficiles. 3° *Lettre à Fréron*, ou Apologie de l'*Appendix de diis*, du P. Jouvenci, 1766, in-12; 4° *Eclaircissement sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel*, Liége, 1773, in-8°, livre curieux, plein de recherches, mais écrit d'un style peu agréable. 5° *Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de madame St-Balmont*, Liége, 1773, in-8°; 6° *Ars bene valendi*, Heidelberg, 1788, in-8°. Ce poëme fut bien reçu des amateurs de la poésie latine, ainsi que le suivant : 7° *De pace Christiana sive de hominis felicitate*, Manheim, 1789, in-8°; 8° *Miscellanea posthuma*, Manheim, 1792, in-8°. Ce volume, qui fait suite à la belle édition des Fables, en contient deux nouveaux livres, des prologues pour 5 livres qui en manquaient, des odes, des lettres, etc. On doit encore à Desbillons une édition de l'*Imitation de J.-C.*, Manheim, 1780, in-8°, avec une Dissertation dans laquelle il attribue cet ouvrage à Thomas A Kempis, et des remarques critiques sur le texte publié par l'abbé Valart. Son édition des *Fables de Phèdre*, Manheim, 1786, in-8°, avec des notes, ne renferme pas son grand travail sur ce fabuliste; il est resté manuscrit, ainsi que celui qu'il avait fait sur les trois premières comédies de Térence. Le plus important ouvrage entrepris par le P. Desbillons est l'*Histoire critique de la langue latine, de sa naissance, de ses progrès, de sa perfection, de sa décadence, de son anéantissement et de sa renaissance*. Le titre seul suffit pour donner une idée de l'étendue du plan qu'il s'était tracé. Son exil l'empêcha de continuer cet ouvrage, et il n'en a terminé que 3 chapitres, qui devaient entrer dans le 1er livre; l'un sur l'origine de l'alphabet; l'autre sur l'origine de la langue latine, et le 3e sur l'état de cette langue depuis Romulus jusqu'à la première guerre Punique. Il a laissé d'autres manuscrits, mais moins intéressants, une tragédie et deux comédies écrites en latin, etc. On trouve plusieurs morceaux du P. Desbillons dans les *Mémoires de Trévoux* et dans l'*Année littéraire*, entre autres dans ce dernier journal une critique de la bibliographie de Debure, sous le nom d'un bibliographe de Strasbourg. W—s.

DESBOIS. *Voyez* CHESNAYE.

DESBOIS de Rochefort (ÉLÉONORE-MARIE), né à Paris en 1749, docteur en Sorbonne, fut d'abord vicaire général de l'évêque de La Rochelle, et ensuite curé de St-André-des-Arts à Paris. Ayant adopté les principes de la révolution, il fut nommé membre de l'assemblée législative en 1791, par le département de la Somme, dont il était évêque constitutionnel. On l'emprisonna sous le règne de la terreur, et pour l'humilier davantage, on l'avait placé avec des prostituées. Rendu à la liberté après une détention de 22 mois, pendant lesquels il avait presque perdu la vue, il forma, des débris de sa fortune, à Paris, une imprimerie qu'il appela *Imprimerie chrétienne*, et c'est de ces presses que sortirent les différents écrits que publièrent à cette époque les membres du concile national de France. Il donna sa démission en 1801, et mourut le 5 septembre 1807. Étant curé de St-André-des-Arts, il avait fondé une maison de charité, à laquelle, par testament, il a légué un revenu de 300 francs. Pendant l'hiver de 1784 à 1785, il avait converti son presbytère en un vaste chauffoir, ouvert jour et nuit, et il poussa la charité jusqu'à vendre sa montre et à donner, non-seulement ses habits, mais encore ceux de ses domestiques. On a de lui : 1° *Mémoire sur les calamités de l'hiver de* 1788-89, *lu dans une assemblée tenue à l'hôtel de ville de Paris*, 1789, in-12; 2° *Lettre pastorale*, 1791, in-8°. Elle fut suivie de quelques autres. 3° *Lettre d'indiction du second concile national*, 1800, in-8°, rédigée en société avec MM. Grégoire, Saurine et Wandelaincourt; 4° *Annales de la religion*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire du* 18e *siècle, par une société d'amis de la religion et de la paix*, 1795-1803, 18 vol. in-8°. Cette société était composée de MM. Grégoire, Manvielle, Desbois de Rochefort, etc., etc. 5° *Actes du synode du diocèse d'Amiens*, 1800, in-8°. Il a fourni plusieurs articles à l'*Encyclopédie par ordre de matières*. C'est sur ses matériaux que fut rédigé l'article *Hôpital*; il est auteur de l'article *Cimetière*, et s'y élève contre les inhumations dans les églises. Il a laissé en manuscrit, des *Recherches*

sur les monuments de bienfaisance, anciens et modernes, étrangers et nationaux, 4 vol. in-4°. Il avait fait pour ce sujet un voyage en Angleterre, par ordre du gouvernement. A. B—T.

DESBOIS de Rochefort (Louis), frère du précédent, naquit le 9 octobre 1750. Son père, médecin de la Faculté de Paris, le destina de bonne heure à l'exercice de sa profession. Il n'avait point encore terminé sa licence, que le supérieur de Ste-Barbe créa pour lui la place de médecin de cette communauté. Cette distinction augmenta l'ardeur qu'il avait de s'instruire ; il puisa dans la fréquentation des hôpitaux les connaissances solides qui, très-jeune encore, le placèrent parmi les plus grands praticiens de la capitale. A trente ans, il fut nommé médecin de l'hôpital de la Charité de Paris. Ce théâtre convenait à son génie observateur, à son talent pour la pratique du bel art dont il était idolâtre. Une foule d'élèves, dont il était le protecteur et l'ami, suivait assidûment ses visites. Desbois, jaloux de transmettre à ses disciples le fruit de ses méditations sur les maladies, leur expliquait, après ses visites, les phénomènes qui se présentaient dans son hôpital. Telle est l'origine de la médecine clinique en France. Plusieurs de ses élèves ont rédigé ses leçons; elles attestent ses profondes connaissances, la finesse de son tact et de son jugement en médecine. Desbois, quoique jeune encore, était répandu dans les premières maisons de la capitale, lorsque la mort vint le moissonner avant l'âge de 36 ans, le 26 janvier 1786. Desbois de Rochefort a laissé un *Cours élémentaire de Matière médicale, suivi d'un Précis de l'art de formuler*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°, publié après sa mort, avec une notice sur l'auteur, par M. Corvisart des Marais. Cet excellent livre a eu plusieurs éditions; il a été pendant longtemps le seul bon ouvrage que l'on possédât sur ce sujet. Ceux de Schwilgué et de M. Alibert, le dernier surtout, sont actuellement plus au niveau de la science ; néanmoins les médecins praticiens trouveront toujours une instruction solide dans la *Matière médicale* de Desbois. Il a encore laissé manuscrit un *Cours sur les maladies des femmes, des enfants, des grands, des artistes*, pouvant former 6 vol. in-8°. F—R.

DESBORDEAUX (Pierre-François-Frédéric), médecin, né le 16 mars 1763 à Caen, où son père était avocat, fut reçu docteur à l'université de cette ville; et, après quelques années de séjour à Paris, y fut admis comme professeur agrégé. Ayant signé avec les autres membres de l'université une protestation contre les décrets de l'assemblée nationale, il fut dès lors regardé comme un ennemi de la révolution Sous le règne de la terreur il fut arrêté, et ne recouvra sa liberté qu'après la chute de Robespierre. Desbordeaux exerçait son art avec beaucoup de succès, lorsque les universités furent réorganisées. La ville de Caen n'ayant pu obtenir qu'une école secondaire, il fut chargé d'y professer la thérapeutique. M. Faucon-Duquesnoy, parlant de sa méthode, a dit que, partisan déclaré de Bichat, Desbordeaux posait en principe *que tout moyen curatif n'a pour but que de ramener les propriétés vitales altérées, au type qui leur est naturel*, et qu'il partait de ce principe pour classer les médicaments d'après leurs effets sur telle ou telle propriété. Desbordeaux, médecin en chef des hospices de la ville de Caen, était aussi médecin de la maison du *Bon Sauveur*, fondée dans cette ville par l'abbé Jomet pour le traitement des aliénés. Tous ceux qui l'ont visitée pensent que c'est un des meilleurs établissements que l'on possède en France dans ce genre. Desbordeaux, mort à Caen le 25 juillet 1821, était membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant de la société de médecine de Paris. On a publié une *Notice biographique sur M. Desbordeaux, docteur en médecine, par Théophile Faucon-Duquesnoy*, D. M. P., Caen, 1822, in-8°. Desbordeaux est auteur de : 1° *Nouvelle orthopédie*, ou *Précis sur les difformités que l'on peut prévenir et corriger dans les enfants*, Caen, 1805, in-8°. Cet ouvrage eut beaucoup de succès lors de sa publication; mais les travaux postérieurs du docteur Delpech de Montpellier (*voy.* Delpech), et d'autres médecins l'ont fait oublier 2°. *Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe, et sur les moyens de s'y soustraire*, 1815, in-12. Il a laissé manuscrit un *Traité sur les maladies des femmes*. Z.

DESBORS DES DOIRES (Olivier), prêtre du diocèse de Rouen, né vers le milieu du 17e siècle, fut pendant quelque temps membre de la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta pour exercer dans Paris le ministère de la prédication, dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle et d'édification. Il mourut, jeune encore, sur la paroisse de St-Louis dans l'île, vers le commencement du 18e siècle. Nous ne connaissons de lui que deux ouvrages imprimés, dédiés tous deux au cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Le premier est un *Traité* anonyme *de la meilleure Manière de prêcher*, Rouen, 1700, in-12; le but de l'auteur est de substituer l'homélie aux sermons suivis et méthodiques. L'autre, sous le faux nom de Damelincourt, est intitulé : *la Science du Salut, ou Traité dogmatique sur le nombre des Élus*, Rouen, 1701, in-12, réimprimé en 1728, sous la même date de 1701 ; il est aisé de reconnaître cette réimpression, qui n'a rien de la beauté des caractères et du papier de la première. L'auteur avait promis un 2e volume qui resta en manuscrit. L'abbé Troya d'Assigny refondit dans la suite cet ouvrage de Desbors des Doires, et le publia, avec de fortes augmentations, sous ce titre : *la Fin du Chrétien, ou Traité dogmatique et moral sur le petit nombre des Élus*, Avignon (Paris), 1751, 3 vol. in-12. C. T—Y.

DESBOULMIERS (Jean-Augustin Julien, connu sous le nom de), né à Paris en 1731, servit d'abord dans les troupes légères, essaya de se placer dans quelques cours d'Allemagne, et revint à Paris, où, se trouvant sans ressource, il fit le métier d'homme de lettres. Il mourut en 1771. On a de lui : 1° *Épî-*

tre à un jeune prince, 1760, in-8°, pièce qui a concouru pour le prix de poésie de l'Académie française; 2° *Honni soit qui mal y pense,* ou *Histoire des filles du* 18e *siècle,* 1761, 2 parties in-12, réimprimées en 1769, 6 parties in-12; 3° *les Soirées du Palais-Royal* ou *les Veillées d'une jolie femme,* 1762, in-12; le *Nécrologe* (de 1772), intitule cet ouvrage les *Chaises du Palais-Royal,* et l'appelle une « Satire peu décente des mœurs de nos courtisanes qui « se réunissent dans cette promenade. » 4° *Le bon seigneur,* opéra-comique en 1 acte, 1763; 5° *Rose,* ou *les Effets de la haine, de l'amour et de l'amitié,* 1765, 2 vol. in-12, réimprimé sous le titre de l'*Éducation de l'amour;* 1769, 2 parties in-12; 6° *De tout un peu.,* ou *les Amusements de la campagne,* 1766-68, 2 vol. in-12; c'est un recueil de contes en prose. 7° *Mémoires du marquis de Solanges,* 1766, 2 vol. in-12; 8° *Pensées philosophiques, morales critiques, littéraires et politiques de M. Hume,* 1767, in-12; 9° *Toinon et Toinette,* comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1767; 10° *Histoire anecdotique et raisonnée du théâtre italien, depuis son rétablissement jusqu'à l'année* 1769, Paris, 1769, 7 vol. in-12. Les comédiens italiens, fixés en France depuis le milieu du 17e siècle, en furent chassés en 1697. On présume que la cause de leur expulsion fut l'annonce qu'ils avaient faite de la *Fausse prude;* comédie dans laquelle on crut reconnaître madame de Maintenon. La clôture du théâtre eut lieu le 4 mai 1697. Le duc d'Orléans, devenu régent, rappela les comédiens italiens qui rouvrirent leur théâtre en 1716. Leur premier registre, qui existe encore, commence ainsi : « Au nom de Dieu, de la vierge Ma- « rie, de St. François de Paule, et des âmes du « purgatoire, nous avons commencé ce 18 mai « par, etc. » C'est de cette époque que Desboulmiers est parti. C'est plutôt l'analyse des pièces italiennes que l'histoire du théâtre italien qu'il a donnée. On trouve cependant par-ci par-là quelques notices sur les auteurs et acteurs de ce théâtre jusqu'en 1769. L'ouvrage est terminé par un catalogue raisonné, par ordre alphabétique, des pièces, auteurs et acteurs dont il n'a point été parlé dans le courant de l'histoire. 11° *Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique,* 1769, 2 vol. in-12. Desboulmiers se borne à donner l'analyse des meilleures pièces qui ont été représentées sur le théâtre de l'Opéra-Comique, ou de la foire, depuis 1712 jusqu'à 1761. Il transcrit les scènes les plus intéressantes et les couplets les plus piquants. Les trois quarts environ du second volume sont consacrés à un catalogue raisonné des auteurs et des pièces qui n'ont point été compris dans l'histoire de l'Opéra-Comique. La lecture de ces deux volumes donne une juste idée de ce qu'était alors ce spectacle. 12° *La morale du théâtre,* 1768, 2 vol. in-12; 13° *Trapue, reine des Topinamboux,* ou *la Maîtresse-femme, conte allégorique,* 1771, in-12; 14° *Le bon fils,* ou *Mémoires du comte de Samarande,* 1769, 4 parties in-12. A. B—T.

DESBROSSES. *Voyez* Brosses (Charles de).

DESBUREAUX (le baron Charles-François), lieutenant général, né à Reims le 13 octobre 1755, s'engagea vers 1775 dans le régiment du roi, où il fit un congé. Revenu dans son pays natal, il s'y maria avec la fille d'un marchand fripier et exerça la même profession concurremment avec celle d'huissier-priseur. Ayant perdu cette dernière charge par la révolution, il s'en montra néanmoins l'un des plus chauds partisans, et fut nommé dès le principe commandant d'un des huit bataillons de la garde nationale de Reims, et deux ans après il en était adjudant-général. Envoyé par cette ville, en septembre 1792, auprès des généraux qui commandaient dans la province de Champagne et qui réunissaient leurs efforts pour arrêter les Prussiens, il lui fut délivré par les arsenaux de Mézières et de Charleville des armes qu'il distribua aux gardes nationaux; et il revint à Reims apportant un ordre du maréchal Luckner de faire partir de cette ville 600 hommes avec six pièces de canon. Le 26 du même mois, il sortit à la tête de 1,200 hommes de la garde nationale, et rejoignit le général Harville, qui se trouvait à Pont-Faverger. Ces 1,200 hommes rentrèrent dans Reims le 3 octobre suivant, peu satisfaits de leur expédition; mais Desbureaux resta à l'armée, et y conserva son grade. Chef d'état-major au commencement de 1793, il fut nommé le 20 septembre lieutenant général d'infanterie, puis général de division, et fit, à l'armée de Nord, toutes les campagnes de ce temps-là. Employé en 1802 dans l'expédition de St-Domingue sous Leclerc, il revint en France après la mort de ce beau-frère de Bonaparte et tomba dans une espèce de disgrâce. Remis quelques années après en activité, il commandait à Strasbourg, lorsqu'en 1813 il y fit célébrer d'une manière très-brillante la fête de l'empereur. Louis XVIII le créa, le 1er novembre 1814, chevalier de St-Louis, et commandant de la Légion d'honneur le 27 décembre suivant. En avril 1815, il commandait la 5e division à Strasbourg sous le général Rapp, et, attaché à l'armée du Rhin, il occupait Saverne le 24 juin avec un corps de partisans. Mis à la retraite par ordonnance du 4 septembre de la même année, il habita Paris jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 26 février 1835. L—c—j.

DESCAMPS (Jean-Baptiste), peintre, né à Dunkerque en 1714, eut beaucoup de peine à obtenir de son père la permission de se livrer à son goût pour le dessin, dont Louis Coypel, son oncle maternel, lui avait donné les premières leçons. Nourri de l'étude des productions de l'école flamande, le jeune Descamps sentit le besoin d'y joindre celle des écoles italiennes, et résolut de partir pour Rome; mais il éprouva la même opposition de la part de sa famille, qui lui permit seulement d'aller se perfectionner à Paris. Ses premiers ouvrages lui méritèrent d'être employé aux tableaux du sacre de Louis XV, et il fut admis par Largillière au nombre de ses élèves. Il se disposait à passer en Angleterre pour aider Vanloo dans les travaux qu'il avait entrepris pour la cour, lorsqu'il fut attiré à Rouen par

quelques amis qu'il avait dans cette ville. Il s'y établit, et y forma une école particulière de dessin. Il obtint ensuite la formation d'une école gratuite, dont il fut nommé directeur et professeur. Louis XV ayant fait un voyage au Havre, Descamps fut choisi pour retracer les principales circonstances de l'arrivée du souverain. Ces dessins, gravés par Lebas, font partie de la collection des fêtes qui eurent lieu sous ce règne. Descamps, qui s'était plutôt attaché à l'imitation simple de la nature et à la pratique du coloris, qu'à la composition des tableaux historiques, choisit de préférence les scènes familières et les costumes villageois; et c'est sur un ouvrage de ce genre qu'il fut nommé membre de l'Académie de peinture; mais, quelque agrément que cet artiste ait répandu dans les productions de son pinceau, il doit la plus grande partie de sa réputation aux écrits qu'il a publiés sur la peinture. Les *Vies des peintres flamands, allemands et hollandais* (1), Paris, 1753-63, en 4 vol. in-8°, ornés de portraits en vignettes, gravés par Ficquet, ouvrage qui fut suivi du *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, Paris, 1769, in-8°, avec 5 planches et une carte, sont dans toutes les bibliothèques, et méritent d'être consultées par les artistes et les amateurs. Elles sont cependant fort incomplètes et souvent inexactes, surtout dans ce qui a rapport aux peintres allemands. Descamps a encore publié: *sur l'Utilité des établissements d'Écoles gratuites de dessin en faveur des métiers*, 1767, in-8°. Il dirigea pour la ville de Rouen plusieurs travaux de décoration appliqués à des monuments publics, et se distingua par son goût, son zèle et son désintéressement. Chéri de ses élèves, estimé de tous ceux qui eurent avec lui quelques rapports, il mourut le 30 juillet 1791, après avoir obtenu pour son fils la place qu'il laissait vacante par sa mort. Ce même fils a donné en 1807, à Rouen, une *Notice historique* sur son père, in-8° de 15 p. L'Académie de Rouen a couronné en 1808, et a fait imprimer dans ses Mémoires l'*Éloge de Descamps* par M. de Sesmaisons. L—N.

DESCARTES (René), naquit à la Haye en Touraine, le 31 mars 1596, d'une famille noble, originaire de Bretagne; il fut dans son enfance d'une constitution très-faible, et il eut cela de commun avec plusieurs autres hommes de génie, comme si dans un corps débile les facultés intellectuelles avaient plus de liberté. Il fut élevé chez les jésuites, nouvellement établis au collége de la Flèche, et se distingua de bonne heure par une extrême passion pour l'étude. Ce fut là qu'il se lia avec Mersenne, depuis religieux minime, dont l'amitié lui fut dans la suite aussi utile que fidèle. Lorsqu'il fut arrivé au terme de ses études scolastiques, et à ce qu'on appelait alors *la philosophie*, il en aperçut d'abord le vide, mais il fut sensible aux charmes des sciences mathématiques, que la nature l'avait destiné à renouveler. La première chose qu'il fit en sortant du collége, comme il nous l'apprend lui-même dans son discours sur la Méthode, ce fut de renoncer à tous ses livres, et de travailler à effacer de son entendement tout ce qu'il avait appris d'incertain pour n'y admettre désormais que ce qui lui semblerait démontré par le raisonnement et l'expérience. Il inventa dès lors cette méthode d'examen et de doute qui est devenue depuis le premier principe de toutes nos connaissances positives. Nous ne sentons pas aujourd'hui toute la grandeur d'un pareil effort, parce que nous sommes élevés dans cette doctrine même, et qu'elle nous paraît naturelle autant que raisonnable; mais il faut se reporter à l'époque où vivait Descartes, à cette époque où la philosophie aristotélique régnait despotiquement sur tous les esprits, où elle remplissait le monde et les colléges, et semblait même un appui nécessaire de la religion. Douter d'Aristote était alors plus qu'une nouveauté, c'était une témérité impardonnable, et, pour ainsi dire, un crime. Quelle force d'esprit ne fallait-il pas à un jeune homme de dix-neuf ans pour oser briser une telle idole et pour entreprendre de refaire tous ses jugements? Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est qu'à cette époque Descartes paraît avoir été en possession de ses plus belles découvertes géométriques. L'histoire de sa vie semble en fournir des preuves irrécusables; mais il n'était pas temps encore pour lui de publier ses nouvelles idées. Il pensa que les voyages, en lui faisant voir un plus grand nombre d'hommes, lui fourniraient plus d'occasions de se perfectionner dans la vraie philosophie. Il se mit donc à voyager, et il le fit de la seule manière qui convenait à son état et à son siècle, en prenant le parti des armes (1616). Il servit successivement comme volontaire dans les troupes de la Hollande et du duc de Bavière. Il était en 1620 à la bataille de Prague; mais quoique l'ardeur de la jeunesse lui fit trouver alors quelques charmes dans cette vie tumultueuse et agitée, il sut apprécier des jeux si sanglants, et ne cherchant ni avancement ni fortune, il ne consentit à y prendre part qu'autant qu'il le fallait pour suivre ces hommes qu'il voulait étudier de près. Il ne laissait pas de continuer au milieu des camps ses spéculations métaphysiques et mathématiques (*voy.* Faulhaber), et il en faisait des applications lorsque l'occasion se présentait. Se trouvant en garnison à Breda, le hasard lui fit voir un jour une affiche écrite en flamand, et devant laquelle beaucoup de personnes étaient rassemblées; c'était l'énoncé d'un problème géométrique qu'un inconnu proposait aux mathématiciens, selon l'usage de ce temps. Descartes, qui ne comprenait pas le flamand, pria un des spectateurs de lui expliquer ce problème. L'homme à qui il s'adressa était Beckman, principal du collége de Dort, et mathématicien lui-même. Celui-ci, qui trouvait le problème fort difficile, parut surpris de voir un jeune militaire s'enquérir de ces sortes de choses, et prit en lui répondant, un air de pédanterie et de supériorité assez

(1) Ces peintres, au nombre de 793, y sont rangés par ordre chronologique, depuis les Van-Eick (1366) jusqu'à F. Krause, né en 1706. Il y a 171 portraits.

ordinaire aux gens de cette robe; mais il fut bien étonné lorsque le jeune soldat lui promit sans hésiter la solution du problème, et la lui apporta le lendemain (1). Descartes continua de mener pendant quelques années cette vie méditative et guerrière; mais enfin les revers dont il fut témoin en Hongrie le dégoûtèrent de la profession des armes; il y renonça, et continua ses voyages comme simple particulier. A cette époque il lui arriva une aventure qui faillit lui coûter la vie. Il venait de parcourir le nord de l'Allemagne, et retournait en Hollande par mer. Les matelots du bâtiment sur lequel il était embarqué lui trouvant une humeur douce et tranquille, le prirent pour un jeune homme sans expérience, et crurent qu'il leur serait facile de le tuer pour s'emparer de ses dépouilles, d'autant mieux que Descartes n'était accompagné que d'un seul domestique français. En conséquence ils tinrent conseil entre eux sur les moyens de mettre leur projet à exécution, et ils n'hésitèrent point à le faire en sa présence, s'imaginant qu'étant étranger il ne les entendrait pas; mais Descartes avait compris leur dessein; il se lève tout à coup, tire brusquement son épée, et s'adressant à ces misérables, dans leur langue et d'un ton résolu, il les menace de les percer sur l'heure s'ils osent lui faire la moindre insulte. Intimidés par son audace ils le conduisirent où il voulut. Toujours avide de voir et d'apprendre il visita successivement la Hollande, la France, l'Italie, la Suisse, le Tyrol, Venise et Rome. Chose étonnante, il ne vit pas Galilée en Italie, Galilée qui venait d'ouvrir la carrière de la philosophie expérimentale! mais ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'il ne sentit jamais le mérite de ce grand homme, et cela seul prouverait que Descartes, admirable dans la géométrie, n'a pas connu la véritable méthode qui peut seule avancer la physique. Revenu de ses voyages, il jeta un coup d'œil sur les diverses occupations des hommes; il sentit que la seule qui lui convînt était la culture de sa raison; mais comme tout était extrême dans cette âme ardente, il crut que s'il restait en France il ne serait ni assez seul ni assez libre; il vendit une partie de son bien, et se retira en Hollande (1629) comme dans un séjour tranquille, particulièrement propre à la paix et à la liberté de ses méditations. Là il se mit à travailler à la métaphysique, à l'anatomie, à la chimie et à l'astronomie. Il composa un *Traité du Système du Monde*, tel qu'il le concevait alors; mais il supprima cet écrit à la nouvelle de l'emprisonnement de Galilée, et ce fut peut-être la crainte d'une persécution pareille qui lui fit plus tard adopter l'idée invraisemblable de faire mouvoir le soleil et le système des planètes ensemble autour de la terre, comme Tycho-Brahé l'avait fait avant lui. A cette époque Descartes n'avait encore publié aucun ouvrage mathématique de quelque étendue; mais son génie pour ces sciences et son immense supériorité sur la plupart de ses contemporains s'étaient déjà manifestés souvent par la facilité extrême avec laquelle il résolvait presque en se jouant les questions qui leur paraissaient les plus difficiles. La vivacité de son caractère lui fit avec plusieurs d'entre eux des querelles où il avait quelquefois raison et quelquefois tort. Il eut raison avec Roberval, mathématicien français, qui, méconnaissant son génie, chercha pendant toute sa vie à le faire passer pour un vil plagiaire des découvertes des autres; mais il eut tort envers Fermat, auquel il ne rendit pas d'abord une entière justice, et qui, pouvant soutenir une lutte qui n'était pas inégale, s'empressa de rendre hommage au génie de Descartes, et de rechercher son amitié. Enfin déterminé par les sollicitations de ses amis, et peut-être par le noble désir de fermer la bouche à ses adversaires, Descartes consentit à publier ses découvertes; mais attachant plus de prix aux spéculations métaphysiques, auxquelles il était alors livré, qu'aux méthodes géométriques dont il était l'inventeur, et qui peut-être avaient déjà perdu pour lui quelque chose du charme de la nouveauté, il ne donna sa géométrie que comme un chapitre particulier de son traité de la méthode; il ne travailla même à ce dernier chapitre que légèrement et à la hâte. La postérité a renversé ce jugement, et elle a vu dans les travaux géométriques de Descartes la plus belle preuve de son génie. Avant Descartes on avait déjà fait beaucoup de progrès dans les recherches purement algébriques. On avait trouvé la résolution des équations que nous nommons aujourd'hui du second, du troisième, du quatrième degré; mais la notation que l'on employait était encore grossière et affectée des rapports matériels par lesquels on liait l'algèbre à des idées de longueur, de superficie et de solidité. Or l'algèbre est une langue qui a pour objet spécial et pour utilité principale d'exprimer purement les rapports abstraits des quantités. Il fallait donc pour l'étendre commencer par la dégager des considérations étrangères qui la limitaient: ce fut le premier service que lui rendit Descartes; et la métaphysique de son esprit, qui lui fut nuisible dans les sciences d'application, lui fut singulièrement utile dans cette circonstance. Selon cette ancienne limitation de l'algèbre, les produits successifs d'une même quantité étaient représentés dans les trois premières dimensions de l'étendue par un quarré et par un cube en perspective, quelquefois par la lettre initiale Q ou C mise au haut de la quantité, quelquefois enfin par la répétition même de la lettre au moyen de laquelle la quantité était désignée. A toutes ces notations embarrassantes, et qui retardaient la pensée, Descartes en substitua une claire, simple, générale, et surtout calculable. Il imagina de mettre un chiffre au-dessus de la quantité, et par les différentes valeurs de ce chiffre il désigna ses diverses puissances. Pour

(1) Ce fut pendant son séjour à Breda que Descartes composa son *Compedium musicæ*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, Utrecht, 1650, in-4°. Il a paru traduit en français, par le P. Poisson, de l'Oratoire, à la suite de la *Mécanique*, de Descartes, Paris, 1668, in-4°.

sentir toute l'importance de cette découverte il ne faut que jeter les yeux sur les anciennes formules, et comparer leur embarras extrême avec la forme simple, et pour ainsi dire saisissable, que l'emploi des exposants leur a donnée. L'objet de l'algèbre est, comme nous venons de le dire, d'exprimer les rapports abstraits des quantités d'une manière rigoureuse ; sa perfection est de les mettre dans la plus entière évidence. Alors l'esprit, n'ayant aucun effort à faire pour embrasser ces rapports, peut porter toute sa sagacité, toute son énergie sur l'interprétation même de l'expression algébrique à laquelle chaque question se trouve ramenée. C'est encore un avantage de ce genre qui constitue la grande découverte de Descartes sur l'application de l'algèbre à la géométrie. Avant lui on avait imaginé de ramener quelques problèmes de géométrie à des énoncés algébriques, en représentant les inconnues du problème par des lettres, et cherchant à résoudre les équations auxquelles l'énoncé de chaque problème conduisait. On déterminait ainsi par le calcul ce que la synthèse ancienne aurait déterminé par des constructions. La découverte de Descartes est d'un tout autre ordre. Il imagina que la nature de chaque courbe devait être exprimée et définie par une certaine relation entre deux lignes variables, dont l'une figurait les abscisses et l'autre les ordonnées. Il conçut que, pour trouver cette relation, il suffirait d'écrire en langage algébrique une des propriétés caractéristiques de la courbe ; par exemple pour le cercle, que c'est une courbe plane, dont tous les points sont également éloignés d'un même point. Cette découverte avait cela d'admirable que la nature de la courbe étant une fois ainsi traduite en formule, il ne s'agissait plus que de considérer d'une manière abstraite l'équation qui en résultait pour en déduire toutes les autres propriétés géométriques contenues tacitement dans la définition première. Cette déduction qui, chez les anciens, exigeait l'effort de tête le plus pénible, et qui souvent ressemblait moins à une recherche directe qu'à une sorte de divination, se trouvait ici ramenée à une interprétation facile et pour ainsi dire à un jeu qui, n'exigeant aucun effort de l'esprit, lui permettait de se livrer tout entier aux développements des combinaisons de la formule les plus remarquables ou les plus nécessaires. Descartes ne s'arrêta point là ; il fit pour ainsi dire une découverte inverse de la précédente, et après avoir appris à exprimer et à connaître les propriétés d'une courbe par une équation algébrique, il ne regarda plus ces équations elles-mêmes que comme des emblèmes de courbe qui se coupaient en des points dont les abscisses étaient les racines des équations. Une fois en possession de ces méthodes générales, il put énoncer en langage algébrique et résoudre directement des problèmes géométriques qui avaient arrêté toute l'antiquité, comme il le montre lui-même par la première question qu'il attaque dans sa géométrie ; et l'on doit maintenant concevoir comment, avec ce secret, il pouvait, ainsi que nous l'avons dit, se jouer de la plupart des questions qui arrêtaient les mathématiciens de son siècle. La géométrie de Descartes était très-difficile à lire pour son temps, et lui-même dit qu'il n'avait pas cherché à y développer beaucoup de ses procédés, sans doute pour montrer à ses ennemis sa grande supériorité par la difficulté même qu'ils auraient à l'entendre. Aujourd'hui ces méthodes sont les premières que l'on met entre les mains de la jeunesse, et par cette raison, elles nous paraissent beaucoup plus faciles. Parmi d'autres découvertes que renferme cet ouvrage, il en est une que nous ne pouvons passer sous silence, c'est la règle que Descartes a donnée pour reconnaître le nombre de racines réelles que peut avoir une équation, d'après les seules alternatives de signes qu'ont entre eux les termes qui la composent. Le traité de la géométrie dont nous venons de parler assure à Descartes une gloire immortelle ; mais après lui avoir rendu ce juste hommage, nous oserons être également vrais en parlant de ses autres écrits. Son discours sur la Dioptrique renferme aussi beaucoup d'applications géométriques ingénieuses ; mais la dioptrique était impossible à faire quand la réfrangibilité inégale des divers rayons de la lumière n'était pas connue. Cependant on y trouve encore une nouvelle preuve du génie de Descartes dans la découverte qu'il y donne de la véritable loi de la réfraction. Il est vrai qu'après sa mort Huygens lui a contesté cette découverte, en alléguant qu'elle existait dans les manuscrits de Snellius que Descartes avait pu voir en Hollande ; mais cette réclamation tardive, faite à une époque où Descartes ne pouvait plus se défendre, ne suffit pas pour lui ôter une découverte qui ne lui fut point contestée tant qu'il vécut ; car il n'existe pas dans les sciences d'autres titres de possession que la publicité. Le traité des *Météores*, compris aussi dans l'ouvrage sur la méthode, est beaucoup plus imparfait que la dioptrique. Descartes, y donnant carrière à son imagination, entreprend d'expliquer tous les phénomènes météorologiques, même la formation de la foudre. Celui qui avait tant recommandé le doute s'imagine qu'il suffit d'alléguer vaguement un mode possible d'un phénomène pour en avoir assigné la cause véritable, sans penser qu'en se hasardant ainsi à deviner par intuition, pour ainsi dire, les principes des faits, il y a l'infini à parier contre un qu'on tombera dans l'erreur. Cependant une seule fois Descartes se détourne de cette route systématique, et ce détour est marqué par une découverte. Il donne la véritable théorie de l'arc-en-ciel autant qu'on pouvait le faire à une époque où la réfrangibilité inégale de la lumière n'était pas connue (*voy* Marc-Antoine DE DOMINIS), et, ce qui mérite bien d'être remarqué, quoique cette donnée si importante lui manquât, sa théorie est cependant exacte, parce qu'il y supplée par une expérience. En effet il détermine d'abord, au moyen du calcul, la marche des rayons lumineux qui pénètrent dans une goutte d'eau, et qui en sortent

ensuite après une en plusieurs réflexions. Ce calcul lui fait voir que de tous les rayons qui peuvent ainsi tomber sur cette goutte, il n'y a que ceux qui y pénètrent sous un certain angle qui puissent revenir au spectateur sans s'écarter les uns des autres, et par conséquent sans s'affaiblir. Par-là il détermine d'abord les véritables circonstances dans lesquelles le phénomène de l'arc-en-ciel peut se produire, et elles sont conformes à l'observation. Il restait à assigner la cause des couleurs. Descartes, sans la connaître, la ramène avec beaucoup de sagacité à un autre phénomène plus simple, celui de la décomposition de la lumière par le prisme, et il montre le rapport intime de ces deux dispersions. Voilà la véritable physique mathématique, celle qui ramène les faits à d'autres faits par le calcul, indépendamment de toute hypothèse, et qui les rattache ainsi les uns aux autres par des nœuds indissolubles. Quel dommage qu'un si grand génie n'ait pas senti, par ses succès mêmes, les avantages d'une pareille méthode, et que dans tout le reste de ses recherches, il se soit presque toujours abandonné à des hypothèses incohérentes et invraisemblables qui doivent surtout frapper d'étonnement ceux qui sont le plus portés à l'admirer ! il s'y livra beaucoup plus encore dans ses *Principes de philosophie* qu'il publia en 1644, à l'âge de 49 ans. Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première, consacrée à la philosophie rationnelle ou à la métaphysique, contient l'exposition des principes de toutes les connaissances humaines; nous y reviendrons plus bas. La seconde partie renferme les principes des choses naturelles. Descartes y explique encore en quoi consiste la nature des corps, ce que c'est qu'espace, lieu, repos, mouvement. La liberté de ses hypothèses va jusqu'à dire, par exemple, que la terre et les cieux ne peuvent être faits que d'une même matière, comme s'il était en notre pouvoir d'en savoir quelque chose. C'est aussi en cet endroit qu'il expose de prétendues lois de mouvements qui, non-seulement sont fausses, mais ne sont pas même cohérentes entre elles. Les deux dernières parties renferment la théorie du système du monde. Suivant lui, le soleil et chaque étoile fixe sont les centres d'autant de tourbillons de matière subtile qui font circuler autour de ces centres d'autres corps plus petits. Notre tourbillon, par exemple, entraîne toutes les planètes autour du soleil; et comme il fallait, au 17e siècle, conserver à la terre son immobilité, pour ne pas être exposé à des persécutions, le tourbillon entier du soleil et des planètes circule autour de la terre; la matière subtile de ces tourbillons est celle que Descartes nomme le *premier élément*. Il imagine ensuite un second élément, pareillement composé de molécules subtiles, mais de forme ronde, et enfin un troisième élément, composé de molécules sillonnées de canaux, à travers lesquels les molécules des deux autres éléments peuvent se mouvoir, et circulent en effet, selon lui, dans une infinité de directions. Avec ces données hypothétiques, il entreprend d'expliquer tous les phénomènes de la nature. Il les explique en effet à sa manière, en disant, par exemple, que les propriétés de l'aimant sont produites par un certain mouvement de la matière subtile à travers la matière cannelée; mais il n'y a pas la moindre vraisemblance à donner de pareilles inventions, en des termes aussi vagues, pour la véritable cause des phénomènes. Si Descartes avait eu réellement la clef du système du monde, il ne fallait pas qu'il se bornât à dire que tel phénomène dépendait de tel de ses éléments; il fallait qu'il le prouvât, et qu'il le prouvât par le calcul, montrant comment les phénomènes étaient une conséquence nécessaire et assignable des causes qu'il avait supposées. Voilà ce qu'a fait Newton; et pour le faire, il n'a pas commencé par se jeter dans des hypothèse hasardées, ni par inventer des causes imaginaires pour les éprouver ensuite ; mais, partant des lois observées par Képler, dans les mouvements célestes, et leur appliquant les lois des forces centrales découvertes par Huygens, il se demanda quelle devait être la loi de la force qui sollicitait les corps célestes, pour que leurs mouvements fussent tels que l'observation les présente. Il fut ainsi conduit directement, et avec sûreté au principe et à la loi de l'attraction, qu'il n'aurait jamais devinée en suivant la marche de Descartes, ou qu'il n'aurait pu deviner que par un hasard inconcevable. Mais aussi, une fois arrivé à ce terme, à ce centre général de tous les phénomènes, il fit ce que Descartes n'avait pu faire, il redescendit par le calcul dans tous les phénomènes particuliers, et il découvrit leurs véritables rapports, des rapports qui sans lui, sans cette méthode sage et sûre, n'auraient jamais été aperçus. On a souvent dit que Descartes avait créé Newton. Si l'on entend parler de la géométrie, la chose n'est nullement douteuse; mais si l'on parle de la philosophie expérimentale, l'assertion est tout à fait fausse. Quiconque a étudié l'un et l'autre, et est capable de les entendre, doit sentir qu'il y a un abîme entre Descartes et Newton. Si quelqu'un peut prétendre à la gloire d'avoir préparé la route de Newton, dans la philosophie expérimentale, c'est incontestablement Galilée. A l'égard de la philosophie, considérée comme méthode générale d'invention et de recherche, Newton appartient évidemment à la grande école de Bacon. Or, Bacon et Descartes n'ont eu absolument de commun que le point de départ; car le doute raisonné du second, n'est au fond que le principe du premier sur la nécessité de refaire l'entendement, présenté sous un autre point de vue. Descartes a porté la prévention pour ses chimériques systèmes au point de dire, qu'il peut, par un dénombrement très-facile, prouver qu'il n'y a aucun phénomène dans la nature dont l'explication ait été omise dans son traité; et il ajoute que ce serait faire injure à Dieu même que de croire que les conséquences qu'il a ainsi obtenues soient fausses, sans songer que dans la méthode qu'il emploie pour déduire

les conséquences des principes, il admet autant d'hypothèses que de faits. Certes, en lisant cet étonnant ouvrage, on ne peut se lasser d'admirer l'illusion qui domine un si grand esprit, et qui le soumet à admettre comme évidentes des choses aussi invraisemblables, et appuyées sur des fondements aussi faibles. Néanmoins, au milieu de toutes ses erreurs, il ne faut pas méconnaître une grande idée, qui consiste à avoir tenté, pour la première fois, de ramener tous les phénomènes naturels à n'être qu'un simple développement des lois de la mécanique. — Jusqu'ici nous nous sommes occupés de faire connaître les principaux ouvrages, et de présenter les véritables titres de Descartes comme géomètre et comme physicien. Il nous reste à parler d'une science dont il fit pendant toute sa vie l'objet spécial de ses méditations, à laquelle il subordonna même en quelque sorte tous ces autres travaux, et qui contribua plus encore que ceux-ci à son influence sur son siècle et à sa célébrité, c'est la philosophie rationnelle ou la métaphysique. Celle de Descartes nous offre en général les mêmes caractères que sa physique. Dans l'une comme dans l'autre, ce génie vigoureux et original, indépendant et hardi, doué d'une grande force de méditation et d'une grande énergie créatrice, toujours porté aux combinaisons systématiques, et toujours incapable de se plier au joug des méthodes expérimentales, veut tout tirer de son propre fond, tout ramener à un premier principe dont il puisse déduire tous les autres. La synthèse, ou plutôt cette méthode *à priori*, qui part d'axiomes abstraits pour redescendre aux vérités particulières, est l'instrument qu'il emploie constamment dans ses recherches. Il suit presque aveuglément ce guide si souvent infidèle ; et, entraîné par lui, il s'égare au point que l'illustre fondateur du doute raisonné, celui qui acheva si heureusement la destruction du dogmatisme scolastique, devient à son tour le fondateur d'un dogmatisme philosophique qui, s'il n'anéantit pas comme le premier l'activité de l'esprit humain, retarde presque toujours ses progrès, en lui imprimant de fausses directions. Dans le célèbre *Discours sur la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, publié en 1637, Descartes avait déjà fait connaître les points principaux de sa doctrine, et abordé les questions les plus abstraites de la métaphysique. Il traita celles-ci avec plus d'ordre et d'étendue, dans l'ouvrage non moins célèbre, publié en 1641 sous le titre de *Méditations touchant la première philosophie, où l'on démontre l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*. Ces méditations sont au nombre de six ; elles forment un livre de peu d'étendue par lui-même, mais considérablement grossi par les objections de plusieurs métaphysiciens du temps, parmi lesquels on distingue Arnauld, Gassendi et Hobbes, et par les réponses que Descartes fit à ces objections. Il publia les *Méditations* en latin, parce que, dit-il dans la préface, « Le chemin que je tiens est si peu battu et si éloigné « de la route ordinaire, que je n'ai pas cru qu'il « fût utile de le montrer en français, et dans un « discours qui pût être lu de tout le monde, de « peur que les esprits faibles ne crussent qu'il leur « fût permis de tenter cette voie. » En 1642, le duc de Luynes traduisit en français les *Méditations*, et Clerselier les objections et les réponses. La voie que Descartes s'est frayée dans cet ouvrage, n'est en effet rien moins que celle qui convient aux esprits faibles, que celle surtout que ses contemporains étaient habitués à suivre dans l'étude de la philosophie. Là, comme dans son discours sur la méthode, et dans le livre des *Principes*, dont nous avons déjà parlé, et qui parut après les *Méditations*, il part de cette maxime fondamentale, que « pour atteindre à la vérité, il faut, une fois dans « sa vie, se défaire de toutes les opinions que l'on « a reçues, et reconstruire de nouveau et dès le « fondement tout le système de ses connaissances. » Ainsi, le témoignage des sens, l'existence des corps, celle du sien propre, celle même de Dieu, son doute commence par tout embrasser. Il se dépouille de toute croyance, et réduit toute sa science à ce fait unique, à cette proposition, la seule évidente pour lui : « Je pense, donc je suis. » De la certitude de l'âme ou de la pensée, Descartes, à l'aide de cet axiome logique qu'il transforme en principe métaphysique. « L'esprit peut affirmer d'une chose « tout ce qui est renfermé dans l'idée de cette « chose, » passe subitement à la certitude de l'existence de Dieu, certitude qui devient ensuite pour lui la base et la garantie de la raison humaine, dans tous les actes qui forment le domaine spécial de l'intelligence. Ces actes, il les reconnaît et les parcourt rapidement, au moyen d'axiomes abstraits, et en renouvelant la doctrine des idées ou des notions innées de Platon, qu'il réduit dans leur nombre et qu'il modifie dans leur caractère. Mais jusque-là, Descartes est encore placé dans la sphère unique de ses propres idées. Dieu et la pensée existent seuls pour lui dans l'univers. Comme il n'a d'abord accordé aux sens aucune autorité immédiate, et que les sens peuvent seuls nous introduire dans le monde matériel, on ne sait comment il sortira de cet idéalisme inévitable, qui, dans le fait, a égaré sur ses traces plusieurs philosophes célèbres. La véracité de Dieu le tire encore une fois d'embarras. Il l'invoque à l'appui du témoignage des sens, qui, dès lors ne lui paraît plus douteux. « Maintenant, dit-il, que je me connais (c'est-à-dire « mon âme), et que je connais Dieu, je n'ai plus « les mêmes raisons de douter. Tout ce que la « nature enseigne, et par la nature j'entends Dieu « même, ou bien l'ordre et la disposition que Dieu « a établis dans les choses créées, contient quel- « que vérité. Je reconnais en moi diverses facultés « de penser : celle de *concevoir*, qui appartient « uniquement à mon âme ; celle de *sentir* et d'*i-* « *maginer*, qui n'est que l'application de la faculté « qui conçoit, au corps qui lui est intimement

« présent et partant qui existe. Les choses maté-
« rielles existent donc, et les impressions reçues
« par les sens, et transmises à l'âme qui les exa-
« mine et les juge, ne sont pas de pures illusions. »
Ainsi se recompose l'édifice entier des connaissances humaines, d'abord détruit jusqu'à sa base. Descartes croit avoir retrouvé et légitimé leurs titres, découvert leur origine, tracé leur génération, distingué et classé leurs instruments; il croit enfin le problème entièrement résolu. On s'est aperçu depuis, non-seulement qu'il ne l'était pas, mais même qu'il ne le serait jamais tant qu'on l'attaquerait ainsi, précisément parce qu'on pourrait toujours en donner autant de solutions que l'on voudrait. Habitués que nous sommes aujourd'hui à de meilleures méthodes d'examen et de recherche, nous démêlons facilement ce qu'il y a de faux dans le système de Descartes : nous voyons que ce n'est qu'en apparence que ce philosophe, voulant tout trouver dans la conséquence d'un seul principe, réduit d'abord l'homme intellectuel à ce seul fait, le témoignage de la conscience; puisque dès le premier pas, il a repris presque tout le terrain qu'il prétendait abandonner. Dès lors l'illusion cesse, et l'édifice croule. N'oublions pas du moins que c'est à Descartes lui-même que l'on doit en partie les armes qui se sont tournées contre lui; n'oublions pas que c'est dans les ouvrages mêmes où se trouvent ces brillantes erreurs, que ce grand homme apprit à nos pères à substituer les idées aux mots, les notions claires aux vaines formules, les méthodes intellectuelles aux méthodes mécaniques; qu'il remit en honneur parmi eux la méditation, et qu'il lui traça des lois qui sont encore les meilleures qu'elle puisse suivre; qu'enfin ce furent ses préceptes et son exemple qui, en forçant l'esprit humain à se rendre un compte fidèle de ses propres opinions et des motifs qui les fondent, l'affranchirent du joug de l'autorité, et lui rendirent le sentiment de sa force et de sa dignité. Nous trouverons alors que l'influence qu'il a exercée sur son siècle est justifiée par des titres bien honorables, et qu'il mérite aussi d'être compté parmi les véritables restaurateurs de la science de l'entendement. Cette influence fut rapide, et elle devint bientôt à peu près universelle. En France surtout, la nouveauté des hypothèses de Descartes, la grandeur et la hardiesse de ses vues, la clarté de ses idées, et la généralité au moins apparente de ses méthodes, entraînèrent plus ou moins les esprits les plus cultivés du beau siècle de Louis XIV. On a remarqué que ses partisans y furent assez généralement du nombre de ceux qui professaient les idées les plus indépendantes. Bossuet et Fénelon, Malebranche et les principaux membres de la congrégation de l'Oratoire, presque tous les écrivains qui composaient l'école célèbre de Port-Royal, adoptèrent le cartésianisme : Pascal y puisa l'esprit de discussion que l'on admire dans les *Provinciales*. Les jésuites y adhérèrent plus tard; l'université ne se rendit qu'imparfaitement, et à la dernière extrémité. Mais dans sa transmission, la doctrine métaphysique de Descartes éprouva le sort qui doit appartenir à toute philosophie dogmatique. En l'adoptant, chacun la modifia selon la tournure de son esprit ou les penchants de son caractère; chacun la prit et la quitta au point où il lui convenait, pour en tirer des conséquences qui formèrent à leur tour de nouveaux systèmes. C'est ainsi que les plus opposés entre eux tirent cependant leur origine du cartésianisme. Malebranche y puisa son spiritualisme mystique, et Berkeley son idéalisme pur; comme Spinosa y trouva le germe de ce qu'on a appelé son matérialisme. On pourrait également faire remonter à cette source commune la plupart des écoles de philosophie qui se sont succédées en Allemagne depuis l'époque de Descartes. Au milieu de tant de vaines théories, la méthode expérimentale avait heureusement conservé des partisans fidèles, à la tête desquels on doit placer notre Gassendi, philosophe aussi modeste que profond, qui combattit Descartes en admirant son génie, et qui, guidé par le sien, suivit les traces de Bacon, appliqua et développa la doctrine de ce grand homme, et devint ainsi le véritable auteur de la nouvelle philosophie de l'esprit humain. A Gassendi succéda Locke, auquel il avait largement frayé la route, et dont les admirables travaux et les habiles disciples achevèrent la révolution qui a transformé parmi nous la métaphysique en une science d'observation; science qui peut, il est vrai, hâter les progrès de toutes les autres, mais qui ne peut en faire elle-même qu'en suivant la méthode qui doit être commune à toutes. Quoique le cartésianisme ne serve plus aujourd'hui, en France, qu'à rappeler une grande époque de l'histoire de la philosophie, la lecture des principaux ouvrages de Descartes y offrira toujours un exercice aussi utile qu'agréable aux esprits déjà formés, et qui se plaisent à cultiver les habitudes de la méditation. Ce philosophe conserve au moins le droit d'être traité comme un ancien ; et certes, il est bien aussi fort, et toujours beaucoup plus clair que tel que nous croyons ne pouvoir nous dispenser d'étudier. Le discours sur la méthode est, dans ses premières parties, une excellente introduction à l'étude de la philosophie. Le style de cet ouvrage n'est peut-être pas moins remarquable que le fond des idées; et si l'on fait attention à l'époque où il fut écrit, on reconnaîtra que Descartes joint encore à ses autres titres, celui d'avoir été un des créateurs de notre langue ; qu'il lui a donné plus d'exactitude et de clarté, plus de concision et de fermeté : tant est grande l'influence de l'art de penser sur l'art d'écrire. Dans ses autres ouvrages de métaphysique et de morale, tels que les *Méditations*, le premier livre *des Principes*, le *Traité des passions*, et une grande partie de ses *Lettres*, on trouve une foule de vérités précieuses qui lui appartiennent en propre, de pensées nobles et grandes, de maximes sages, de réflexions fines et justes, d'analyses

partielles très-déliées et très-exactes, qui de ses écrits ont passé dans des ouvrages plus modernes, mais qui conservent dans les siens l'empreinte originale que cet esprit indépendant et profondément méditatif donnait à toutes ses conceptions. La supériorité de Descartes sur le plus grand nombre de ses contemporains, la nature des sujets qu'il traitait, et la vive sensation que ses ouvrages produisaient sur tous les esprits, ne pouvaient manquer d'armer contre son repos la jalousie, l'ignorance et la superstition. Un homme qui prétendait démontrer l'existence de Dieu, l'immatérialité de l'âme, l'origine et la certitude de nos connaissances, autrement qu'on ne l'avait fait avant lui; qui travaillait, disait-on, à une explication mécanique et générale de tous les phénomènes de la nature; qui embrassait une foule d'opinions nouvelles, et même celle de la circulation du sang; un homme enfin qui attaquait hautement la philosophie scolastique, devait alarmer vivement ceux qui s'étaient fait un état et une réputation en enseignant ce qu'il renversait. Leurs attaques contre le novateur furent conduites suivant l'ordre accoutumé : on commença par les critiques; puis vinrent les tracasseries, puis enfin la persécution. Néanmoins on doit remarquer que les théologiens catholiques ne prirent absolument aucune part à celle-ci. A Rome, où les *Méditations* pénétrèrent en 1643, un décret d'une congrégation de cardinaux, défendit « d'imprimer, lire et même « retenir ni cet ouvrage, ni aucun autre du philosophe français; » et ce fut tout. A Paris, on fit des objections contre ce livre; on attaqua la doctrine de l'auteur, mais on rendit justice à la pureté de ses principes, et l'on se plut à reconnaître la bonté de ses intentions. Il n'en fut pas ainsi en Hollande, parmi les théologiens réformés; et ceux qui réclamaient si vivement la tolérance pour eux-mêmes, se montrèrent alors beaucoup plus intolérants que ceux qui refusaient de la leur accorder; mais dans les sectes religieuses, la différence de la persécution à la tolérance, n'est souvent que la différence du puissant au faible. La gloire de Descartes n'offusquait pas les yeux à Paris et à Rome, où il n'était pas; mais elle remplissait toute la Hollande. Plusieurs professeurs des universités les plus accréditées étaient liés d'amitié avec lui, et commençaient à répandre sa doctrine. Les partisans des opinions anciennes, jaloux d'une réputation qui les éclipsait, cherchèrent à perdre Descartes, ou du moins à le faire chasser de la Hollande. Parmi tous ses ennemis, le plus acharné fut Gisbert Voet, premier professeur de théologie à l'université d'Utrecht. Cet homme, à qui une place respectable et des formes austères donnaient un très-grand crédit, imagina d'abord de faire combattre la doctrine de Descartes dans des thèses publiques, où, sans le nommer, on l'accusait d'athéisme, lui qui avait épuisé toutes les ressources de son esprit pour inventer de nouvelles démonstrations de l'existence de Dieu. Mais quand la haine s'adresse à la crédulité, elle n'a pas besoin d'y regarder de si près. Le théologien réformé d'Utrecht tâchait en même temps d'engager le P. Mersenne, l'ami le plus intime et le plus cher de Descartes, à écrire publiquement contre lui pour défendre la religion catholique. Il fut trompé dans son attente; Mersenne adressa sa réponse toute ouverte à Descartes, et celui-ci eut la modération de l'envoyer, sans aucun reproche, à son adresse. Voet n'en fut que plus irrité. Il continua d'attaquer la métaphysique de Descartes, comme contraire à la religion. Un autre professeur de la même université, ayant voulu la soutenir dans ses cours, Voet entreprit de lui faire défendre de l'enseigner davantage, il eut le crédit d'y parvenir. Descartes, tranquille dans une charmante retraite, livré tout entier à ses études, accueilli et aimé de la princesse palatine Élisabeth, qui avait choisi sa résidence à la Haye, ne donnait que peu d'attention à ces débats. Mais enfin, il lui fallut rompre le silence, et répondre à ses adversaires, lorsque Voet, empruntant le nom d'un jeune professeur, qui eut la lâcheté d'y consentir, publia contre Descartes un ouvrage spécial, rempli des accusations les plus épouvantables et des injures les plus atroces. Descartes réfuta cet écrit, et fit remettre des exemplaires de sa réponse aux bourgmestres d'Utrecht; mais les intrigues de Voet avaient déjà produit leur effet sur ces magistrats. Descartes fut très-surpris d'apprendre au bout de quelques semaines, que sa réfutation avait été citée et condamnée à leur tribunal. Il leur écrivit pour expliquer les motifs de sa conduite, en leur représentant toutefois que, comme étranger, il n'était pas soumis à leur juridiction. Cette modération commençait à leur faire sentir qu'ils avaient été trop loin; mais cela fit voir aussi à Voet qu'il fallait prendre une autre marche, et ne pas laisser le moyen de répondre, à un homme dont les réponses produisaient un pareil effet. Il continua donc ses manœuvres et ses sollicitations contre le philosophe français; mais ce fut avec un tel secret, que sans que celui-ci pût être le moins du monde informé de cette bizarre procédure, ses deux derniers écrits furent déclarés libelles diffamatoires, et lui-même cité personnellement comme un criminel. Descartes ignorait entièrement tout ce qui se passait. Il restait tranquille dans sa solitude, sans qu'aucun de ses amis d'Utrecht l'eût averti, et plusieurs semaines s'écoulèrent depuis la condamnation de son livre, avant qu'il en eût été seulement informé. Il l'apprit enfin par deux lettres anonymes, dans lesquelles on l'avertissait du jugement déjà rendu contre lui. D'abord il ne fit pas attention à ces lettres, regardant comme impossible qu'on ne l'eût pas déjà prévenu d'une affaire aussi importante. Mais, par réflexion, ayant pris le parti d'aller à la Haye, il y apprit que la chose était depuis longtemps publique, que lui seul l'ignorait encore, et qu'il ne s'agissait pour lui de rien moins que d'aller à Utrecht répondre

sur le crime d'athéisme envers Dieu, et de calomnie envers un homme de bien. Alors Descartes, confondu d'étonnement, eut recours à l'ambassadeur de France, pour réclamer les droits de sa nation. Celui-ci s'empressa aussitôt de s'adresser au prince d'Orange, qui fit écrire aux états d'Utrecht une lettre pressante pour qu'on rendît satisfaction à Descartes. Mais Voet avait si bien pris ses mesures, que cette protection arrivait trop tard. Il avait mis une telle activité dans ses démarches, que la condamnation était déjà imprimée, publiée et affichée dans toutes les principales villes des Provinces-Unies. On avait porté la précaution du secret, jusqu'à ne lire la sentence de Descartes dans le conseil, qu'à une heure extraordinaire, à laquelle on savait que ceux qui auraient pu l'avertir ne s'y trouveraient pas. Comme on pensait qu'il ne serait pas instruit de la citation, on espérait qu'il serait condamné par contumace à des amendes considérables, que ses livres seraient brûlés; et l'on prétend que Voet avait déjà fait marché avec le bourreau pour élever ce jour-là un bûcher d'une hauteur extraordinaire. Une fois cet éclat fait, Descartes n'aurait pu se montrer nulle part sans voir son nom diffamé, et celui de ses adversaires en honneur. Tel était le plan de cette vile machination. Mais quand on vit que Descartes se jetait au-devant de ses ennemis, et avait trouvé des protections puissantes, les magistrats commencèrent à être honteux de ce qu'ils avaient fait; et cette honte rejaillissant sur Voet, mit à nu tout l'odieux de sa conduite. Descartes établit facilement sa justification : il prouva que le libelle atroce qui avait été répandu contre lui sous un nom supposé, était de Voet, et celui qui s'en était déclaré l'auteur convint juridiquement de cette vérité. Telle fut l'issue d'une persécution qui ravit pour un temps à Descartes son loisir et sa tranquillité. Néanmoins, il publia bientôt après son grand ouvrage sur le système de l'univers. C'était en effet la manière la plus noble dont il pût se venger de ses ennemis. Mais dès lors le coup de l'injustice était porté. Descartes s'apercevait avec chagrin que la partie métaphysique de ses ouvrages, à laquelle il attachait un grand prix, lui attirait sans cesse de nouvelles querelles; et quant à ses découvertes géométriques, il les voyait comprises et appréciées par si peu de personnes, qu'il ne pouvait guère y trouver de dédommagement. Il se repentit alors de sa célébrité; et, regrettant les douceurs d'une vie obscure, il prit pour divise : *Qui bene latuit, bene vixit*. Ces dégoûts furent encore augmentés par une nouvelle persécution que lui suscitèrent les théologiens de Leyde. Il était dans cette disposition d'esprit, lorsque la reine de Suède, Christine, lui fit proposer de prendre sa cour pour retraite. Descartes, qui avait toujours aimé l'indépendance, et qui, comme il le disait lui-même, mettait sa liberté à si haut prix, que tous les princes de la terre n'auraient pu la payer, Descartes accepta pourtant cette proposition, et il eut raison de le faire. Elle devait avoir pour lui beaucoup de douceur dans un moment où il était malheureux, et cet honneur d'être recherché par une grande reine, et appelé près d'elle, devait aussi lui être utile pour confondre ses persécuteurs. Il se détermina donc à quitter son cher ermitage d'Egmond, pour aller vivre dans le rude climat de la Suède. Arrivé à la cour, il fut reçu de la reine avec la plus grande distinction, et, ce que d'autres auraient pu regarder comme une disgrâce, il sollicita et obtint d'elle la faveur d'être exempté de tout le cérémonial, et de ne paraître à la cour que lorsqu'il y serait appelé : mais, pour prix de cette liberté, la reine voulut qu'il vînt l'entretenir tous les jours à cinq heures du matin dans sa bibliothèque. Descartes, qui avait toujours eu un très-grand besoin de repos, et dont la santé exigeait beaucoup de ménagement, ne put soutenir le changement de vie que cette obligation lui imposait, surtout dans un climat si froid, et au milieu des rigueurs de l'hiver. Il fut bientôt attaqué d'une fluxion de poitrine qui s'annonça par le délire, et il mourut le 11 février 1650, n'ayant pas encore 54 ans. La reine voulut faire placer son tombeau parmi ceux des premières familles de Suède; mais l'ambassadeur de France (*voy.* CHANUT) réclama pour lui la sépulture de ses compatriotes et son corps fut transporté à Paris, en 1666. Nous avons déjà remarqué, pour l'honneur de la France, que les persécutions que Descartes éprouva, lui ont toutes été suscitées par des étrangers : ajoutons que son nom fut célébré et honoré dans sa patrie, de son vivant même. Le cardinal Mazarin lui fit donner en 1647, avec les circonstances les plus honorables, une pension de 3,000 livres, qui, malgré les troubles du royaume, lui fut exactement payée. On lui donna encore, l'année suivante, le brevet d'une autre pension plus considérable, accompagnée des plus grands éloges; mais quand il eut payé les droits d'usage, il n'en entendit plus parler; ce qui lui faisait dire que jamais parchemin ne lui avait coûté si cher. Descartes vécut dans le célibat et mourut sans postérité. Il paraît cependant que la société des femmes avait pour lui un attrait particulier, et qu'il se plaisait beaucoup à leur conversation. Il avait eu une fille naturelle nommée *Francine*, qu'il élevait près de lui avec une tendre affection. En 1640, il la perdit à Amesfort, à l'âge de 5 ans, et cette perte lui causa une vive douleur (1). Ses vertus offraient, comme son génie, un caractère élevé et mâle, que tempéraient cependant la simplicité des mœurs,

(1) C'est Baillet qui, dans sa *Vie de Descartes*, parle de cette fille naturelle, mais le chartreux d'Argone dit dans ses *Mélanges*, connus sous le nom de Vigneul de Marville, que c'est un *conte* imaginé par les ennemis de Descartes, à l'occasion d'une fille automate faite avec beaucoup d'industrie, pour prouver que les bêtes n'ont point d'âme et ne sont que des machines fort composées. Descartes ayant mis sa fille automate sur un vaisseau, le capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse qui la renfermait, et surpris des mouvements qu'il remarqua dans cette machine, qui semblait être animée, il la prit pour le diable et la jeta dans la mer. Mais cette anecdote même, que le chartreux dit tenir d'un Cartésien, a l'air d'un conte fait à plaisir. V—VE.

l'habitude de la modération, et le sentiment de la véritable modestie. L'éloge de Descartes a été proposé par l'Académie française, en 1765, et Thomas a remporté le prix : son discours est écrit dans les intentions les plus estimables ; mais dans plusieurs parties, il était difficile à l'auteur de juger bien précisément ce qu'il fallait louer ou blâmer, et d'ailleurs il aurait su faire cette distinction, que l'usage la lui aurait interdite. Voltaire fit à Thomas de grands compliments sur cet éloge, surtout à cause du portrait de Voetius qu'il avait fort généralisé. Mais ce même Voltaire, lorsqu'il voulut écrire sur Descartes en son propre nom, s'est bien gardé de suivre une marche semblable. L'article *Cartésianisme* du *Dictionnaire philosophique* est peut-être trop sévère ; mais c'est d'ailleurs un chef-d'œuvre de justesse d'esprit, de raison et de philosophie. Cet article, et celui du même ouvrage qui traite de l'intelligence des bêtes, nous paraissent renfermer une appréciation très-juste et très-fine de la métaphysique de Descartes. C'est un prodige de voir un géomètre, un métaphysicien, tel que Descartes, apprécié par un si grand poëte, avec tant de discernement et de profondeur. Les œuvres de Descartes on été réunies sous le titre de : *Opera omnia*, Amsterdam, 1690-1701, 9 vol. in-4°, ou 1713, aussi 9 vol. L'édition française contient 13 vol. in-12, savoir : 1° *les Principes de la philosophie, écrits en latin, par Descartes, et traduits en français par un de ses amis* (Picot), 1724, in-12, réimprimés d'après la révision, de Claude Clerselier. 2° *L'homme de René Descartes et la formation du fœtus, avec les remarques de Louis de Laforge*, 1729, in-12; 3° *Méditations métaphysiques*, 1824, 2 vol. in-12 ; c'est la traduction du duc de Luynes. 4° *Les passions de l'âme, le monde*, ou *Traité de la lumière*, et *la géométrie*; *nouvelle édition augmentée d'un discours sur le mouvement local et sur la fièvre, suivant les principes du même auteur*, 1726, in-12 ; 5° *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences ; plus, la dioptrique et les météores*; *la mécanique et la musique, qui sont des essais de cette méthode*, 1724, 2 vol. in-12. Les notes sur le *Discours* sont de N. Poisson, prêtre de l'Oratoire. 6° *Lettres*, 1724-1725, 6 vol. in-12. Ses *Œuvres* ont été publiées par Victor Cousin, Paris et Strasbourg, Levrault, 1824-26, 11 vol. in-8°, avec un portrait et 44 planches, pap. vél. Les éditions indiquées sont les meilleures; il serait superflu de mentionner les autres. Bayle a donné un *Recueil de quelques pièces curieuses, concernant la philosophie de Descartes*, 1684, in-12. Parmi les écrivains qui ont écrit pour ou contre Descartes, on doit remarquer Gassendi, le P. Daniel et Huet, évêque d'Avranches (*voy.* Daniel, Gassendi et Huet). Sa *Vie*, par Baillet, fut imprimée à Paris, 1691, 2 parties formant plus de 1000 pages in-4°, et abrégée en 1692. Le P. Boschet publia des *Réflexions* sur cette *Vie*, la Haye (Paris), 1692, in-12. B—t et F—t.

DESCAURRES. *Voyez* Caurres (des).

DESCEMET (Jean), médecin savant et laborieux, né à Paris, le 20 avril 1732, annonça dès son enfance un goût très-vif pour les sciences naturelles, et fit, sous la direction de Duhamel-Dumoncean (*voy.* ce nom), de rapides progrès dans la botanique. A dix-huit ans, il commença l'étude de la médecine, et sut par son application se concilier l'estime de tous ses professeurs. Il fut reçu docteur régent en 1758, sur la présentation d'une thèse latine de la structure de l'œil. Indépendamment du cours d'anatomie dont il fut chargé, Descemet en fit un de botanique, et publia pour ses élèves le *Catalogue des plantes du jardin des apothicaires*, suivant la méthode de Tournefort, Paris, 1759, in-8°. L'année suivante, il soumit à l'Académie des sciences des *Observations sur la choroïde*, qui furent imprimées dans le tome 5 des *Mémoires des savants étrangers*. Il les termine en prenant l'engagement de les continuer; et l'on peut conjecturer qu'en effet il poussa plus loin ses recherches sur la nature de l'œil, ainsi que sur les maladies dont cet organe est affecté; mais ses nouvelles observations sont restées inédites. Demours (*voy.* ce nom) s'étant attribué, dans une lettre à Petit, la découverte de la lame interne de la cornée, Descemet, croyant se voir ravir le fruit de ses recherches, réclama dans le *Journal de médecine* (janvier 1769) la priorité de cette découverte en prouvant qu'il en avait parlé dans sa thèse, ainsi que dans ses observations adressées à l'Académie des sciences. Demours, ne voulant pas rester entaché du soupçon de plagiat, soutint que la lame interne de la cornée était connue bien avant Descemet, qu'il l'avait consignée dans ses papiers depuis plus de trente ans; mais son antagoniste lui répliqua très-vivement dans le *Journal de médecine* (juillet 1770 et mars 1771). Portal a donné les détails de cette querelle dans l'*Histoire de l'anatomie*, t. 5, p. 228, en cherchant à ménager les prétentions des deux adversaires; mais Descemet, qui ne pouvait ignorer les liaisons de Portal avec Demours, refusa de s'en rapporter à sa décision. Cette découverte n'est pas la seule qui fasse honneur à Descemet. Lorry dit qu'on lui est redevable d'une connaissance plus parfaite du tissu cellulaire et du mode de circulation des humeurs dans l'épiderme (voy. *de Morbis cutaneis*, p. 4, 6 et 18). Tout en se livrant avec zèle aux recherches d'anatomie et à l'étude de la botanique, il pratiquait la médecine avec beaucoup de succès et possédait une nombreuse clientèle. Nommé censeur royal dans un temps où ce titre ajoutait encore à la considération, il obtint plusieurs fois des suffrages pour une place à l'Académie des sciences; et l'on ne peut s'empêcher de croire que, s'il n'y fut point admis, c'est que Demours jouissait alors d'une grande influence dans cette compagnie. La révolution ne changea rien à ses habitudes studieuses. Il lut en 1795, dans une séance publique du lycée des arts, un *Mémoire sur l'irritabilité des poussières de la presle*. L'un des fondateurs de la nouvelle société de médecine, il lui communiqua, le 12 no-

vembre 1797, un *Mémoire sur l'irritabilité de la fleur de Berberis ou épine-vinette*, que l'on trouve dans le *Journal de la société*, t. 3, p. 177. Le tome 6 du même recueil contient encore un mémoire de Descemet *Sur le traitement de la rougeole et de la fièvre scarlatine*. En 1800, le libraire qui se proposait de donner une nouvelle édition du *Traité des arbres et arbustes* de Duhamel-Dumonceau offrit à Descemet des conditions avantageuses pour la diriger; mais il refusa de s'en charger dans la crainte de n'avoir pas le temps de remplir ses engagements, et par respect aussi pour la mémoire de son maître, dont il se serait trouvé pour ainsi dire le censeur. Il se contenta donc de remettre au libraire un exemplaire de la première édition, couvert des remarques qu'il avait faites depuis plus de 40 ans. A la création du lycée impérial, Descemet en fut nommé médecin; il se démit de cette place en 1808, à raison de son grand âge, et se retira dans une maison de campagne près de St-Denis, où il est mort le 17 octobre 1810. Desessarts a publié sur ce médecin une *Notice*, dont Barbier a reproduit l'extrait dans son *Examen des dictionnaires*. W—s.

DESCHAMPS. *Voyez* Morel.

DESCHAMPS (Jacques), né à Virummerville dans le diocèse de Rouen, en 1677, fut docteur de Sorbonne, curé de Dangu en Normandie, et mourut le 1er octobre 1759, après avoir légué à son église tout son mobilier, montant à 10,000 fr., à la charge d'entretenir une maîtresse d'école. Il avait laissé en manuscrit un ouvrage qu'on imprima sous le titre de *Traduction nouvelle du prophète Isaïe, avec des dissertations préliminaires et des remarques*, 1760, in-12, traduction plus élégante que littérale, Deschamps s'étant permis de renverser l'ordre des versets et même de paraphraser. — Deschamps (François-Michel Chrétien), né à Montmorency, diocèse de Troyes, en 1683, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, embrassa l'état militaire, qu'il quitta ensuite pour la finance, ou du moins pour un emploi dans les bureaux des frères Pâris Duverney. Il mourut le 10 novembre 1747. Il s'était occupé de littérature; ses ouvrages sont : 1° *Caton d'Utique*, tragédie, représentée et imprimée en 1715; elle eut douze représentations. 2° *Antiochus et Cléopâtre*, tragédie représentée en 1717, imprimée en 1718, in-12. 3° *Artaxerce*, tragédie représentée en 1735 (et non 1753); elle n'eut qu'une représentation, et n'est pas imprimée. 4° *Médus*, tragédie, 1739, in-8°. 5° *Lycurgue*, tragédie qui n'a été ni représentée ni imprimée. 6° *la religion défendue, contre l'épître à Uranie*. Grosley, en mentionnant cet ouvrage, ne dit pas si c'est en vers ou en prose que Deschamps a voulu réfuter Voltaire. 7° *Examen du livre intitulé : Réflexions politiques sur les finances*, 1740, 2 vol. in-12. Daprès une lettre de Voltaire, on est fondé à attribuer à Pâris Duverney une grande part à cette réfutation des *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, qui avaient paru en 1738, 2 vol. in-12, et ont pour auteur Dutot. — Deschamps (Pierre-Suzanne), avocat à Lyon, de l'Académie de cette ville, député aux états généraux, fut blessé mortellement le 9 octobre 1793, à la sortie que firent les Lyonnais en abandonnant leur ville. Il a donné, dit Desessart, « un *Traité de l'Adultère*, inséré dans le « *Dictionaire des arrêts* de Prost de Royer. A. B—t.

DESCHAMPS (Étienne-Agard). *Voyez* Champs.

DESCHAMPS (Joseph-François-Louis), médecin, né à Chartres le 14 mars 1740, fut destiné à l'état ecclésiastique; mais étant venu à Paris, à l'âge de dix-neuf ans, il assista aux leçons et aux opérations de Moreau, alors chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; et se sentit lui-même appelé à exercer cet art, que la munificence de Louis XV, la générosité de Lapeyronie et la célébrité de l'Académie royale de chirurgie venaient d'élever si haut. Admis en 1764 à l'école pratique, Deschamps remporta plusieurs années de suite les premiers prix fondés pour les élèves de cette école par la bienveillante générosité de Houstel. L'année suivante, il obtint au concours la place de *gagnant maîtrise* ou chirurgien principal de l'hôpital de la Charité. Six années de pratique dans cet emploi lui donnèrent, selon l'usage, le grade de maître en chirurgie; il fut alors nommé membre du collége de chirurgie. La place de chirurgien en chef de la Charité vint à vaquer; l'usage voulait qu'elle fût donnée au chirurgien principal; cependant, comme on désirait un homme qui pût professer, les religieux qui dirigeaient la Charité, jetèrent les yeux sur Desault qui ne l'emporta que d'une voix sur Deschamps; mais on prétend que cette voix partait de très-haut. Celui-ci se consacra dès lors entièrement au service des pauvres. Il se délassait de son service par l'étude; et, dans ses heures de loisir, il traduisait pour l'Académie les mémoires et lettres de correspondance qu'on lui adressait de l'étranger. Lorsque Desault fut nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu en 1788, Deschamps arriva enfin à la première place dans l'hospice de la Charité. Dès 1787 l'épreuve du concours lui avait donné pour collaborateur Boyer, qui ne voulut jamais, par la suite, consentir que Deschamps se démît en sa faveur de la place de chirurgien en chef de la Charité. Lorsque Corvisart devint premier médecin de l'empereur, il fit nommer Deschamps l'un des quatre chirurgiens consultants. En 1811, ce dernier avait été choisi par la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut pour remplacer Sabatier. Il ne fut nommé chevalier de la Légion d'honneur qu'en 1816; et cette justice tardive ne put le consoler de n'avoir pas été compris dans la promotion des chevaliers de St. Michel qui fut faite alors, lui qui, dès avant 1789 avait des droits au cordon noir. Deschamps fut en 1815 membre d'une commission chargée par le gouvernement de lui faire un rapport sur l'état de l'enseignement médical. Les travaux de cette commission interrompus par les événements politiques demeurèrent sans résultat. Deschamps avait amassé des ma-

tériaux pour un ouvrage sur l'opération de la taille, qui lui était très-familière et pour laquelle l'hôpital de la Charité avait été, depuis Tolet sous François Ier, une école d'essai et de perfectionnement. Cet ouvrage parut sous le titre de *Traité historique et dogmatique de l'opération de la taille*, Paris, 1796-97, 4 vol. in-8°. On reproche à l'auteur quelque prolixité; mais il a rassemblé des faits intéressants, établi une excellente doctrine, et réuni tous les éléments nécessaires pour l'instruction des opérateurs. A la suite du 4e volume se trouve un recueil d'observations sur la ligature des artères principales des extrémités, et spécialement dans l'anévrisme de l'artère poplitée, selon la méthode de J. Hunter, que Deschamps adopta le premier en France. Ces observations avaient été déjà publiées en 1793, dans le journal de médecine que rédigeait Fourcroy. Intimement lié avec Gaillard, l'auteur d'*OEdipe à Colonne* et avec Colin d'Harleville, il avait le goût de la littérature et faisait des vers agréables. Des privations de plus d'une espèce, des peines domestiques vinrent troubler la vieillesse de Deschamps, qui tomba dans une telle situation physique et morale qu'on ne forma même plus de vœux pour la durée d'une vie dont le terme devait mettre fin à ses souffrances. Il mourut le 8 décembre 1824. Le savant Boyer, son successeur, l'assista jusqu'aux derniers moments, après lui avoir prodigué les soins les plus touchants pendant sa longue maladie. Deschamps a laissé un fils, médecin comme lui, qui s'est déjà fait connaître par un traité des maladies des fosses nasales, et par une traduction de l'anglais des *Transactions médico-chirurgicales*, t. 1, in-8°. D—R—R.

DESCHAMPS (Claude-François), chapelain de l'église d'Orléans, y naquit le 10 avril 1745. Pendant ses études au séminaire, il annonçait les plus heureuses dispositions, quand des tracasseries jésuitiques le forcèrent d'abandonner un ministère que, dans la suite, il ne voulut jamais reprendre. Une circonstance imprévue lui fit connaître un élève, muet de naissance, en qui Peirère avait créé la faculté de la parole. Ce miracle de l'art le frappa au point, qu'à l'instant sa vocation fut décidée. Fortune, talent, existence, il consacra tout à l'éducation des sourds-muets. Ce fut particulièrement à la classe du peuple qu'il offrit ses leçons gratuites : aux élèves de ce genre il donnait à la fois du pain et des leçons. On tenta de l'attacher à l'abbé de l'Épée ; mais il refusa de sacrifier à son avancement le sentiment de préférence qu'il accordait au système de l'Israélite sur celui de son illustre émule. Ainsi l'abbé Deschamps vécut obscur, et mourut presque ignoré, mais très-regretté de ses amis et surtout de ses élèves, en janvier 1791. Nous avons de lui : 1° *Lettre à M. de Sailly, capitaine de cavalerie, sur l'institution des sourds-muet*, Paris 1777 ; 2° *Cours élémentaire d'éducation des sourds-muets*, Paris, Debure, 1779, in-12. La *Lettre* précédente, réimprimée à la tête de ce Cours, lui sert de préface et d'introduction. Le *Journal des Savants* rendit un compte avantageux de cet ouvrage en avril 1779. Dans la même année, parurent les *Observations d'un sourd-muet sur le Cours élémentaire de l'instituteur*. L'étrange auteur, ainsi qu'il se nomme, attaque l'abbé Deschamps, parce qu'il condamne le langage des signes, en préférant comme moyen principal l'inspection des mouvements qu'exige l'articulation de la parole. 3° *Lettre à M. de Belle-Isle, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans*, pour servir de réponse à ces *Observations*, 1780. 4° *De la manière de suppléer aux oreilles par les yeux*, pour servir de suite au *Cours élémentaire*, etc., Paris, Debure, 1783, in-12. P—D.

DESCHAMPS (Jean-Marie), homme de lettres et homme du monde, qui avait conservé cette fleur d'urbanité, dont la tradition se perd tous les jours, naquit à Paris vers 1750. Secrétaire du ministre Montmorin au commencement de la révolution, il se retira des affaires, après la chute de ce ministre, et se consacra entièrement à la littérature. Il composa plusieurs pièces pour le théâtre du Vaudeville : *La revanche forcée*, 1792 ; *Piron et ses amis*, 1792; *Poinsinet*, ou *Que les gens d'esprit sont bêtes !* 1793 ; *Charles Rivière Dufresny*, ou *le Mariage impromptu*, 1796 ; (avec Després) *la Succession*, 1797, *le Scellé*, et *le Nouveau Magasin des modernes*, 1798; *Albert*, ou *la république de Lucques* (avec le même et le vicomte de Ségur) ; *Molière à Lyon* ; *le Mameluck à Paris* (avec Barré, Radet, Desfontaines et Després) ; *le Pari* (avec les mêmes et le vicomte de Ségur). Au théâtre Feydeau, Deschamps a fait jouer : *Claudine*, ou *le petit commissionnaire*, musique de Bruni, 1794. Au théâtre de l'Opéra, il donna (avec Morel et Després) l'oratorio de *Saül*, dont la musique était un choix de morceaux de Mozart, Haydn, Nauman, etc., fait par Kalkbrenner père et Lachnitt ; *la Prise de Jéricho* (avec les mêmes), autre pasticcio de Lachnitt et Kalkbrenner ; et *le Laboureur chinois* (avec les mêmes), opéra en 1 acte, autre pasticcio des deux compositeurs précédents, qu'on appelait le *pot pourri chinois*. Deschamps a traduit de l'anglais (avec Després) le roman de *Simple Histoire*, et la *Suite de Simple Histoire*, par mistriss Inchbald, 2 vol. in-8°. Il en a paru 2 éditions en 1796. Il a traduit aussi (avec Després et Benoît) le fameux roman du *Moine*. De 1796 à 1797, il a coopéré avec Fontanes au *Journal littéraire* de Clément de Dijon. Ses articles sont signés de la lettre X, et ceux de Fontanes de la lettre L. Deschamps était secrétaire des commandements de l'impératrice Joséphine, quand il publia en 1807 une traduction en vers du poëme de Monti intitulé : *Le Barde de la Forêt Noire*. Les vers français sont dignes des vers italiens. Employé depuis au cabinet de Napoléon à l'époque du divorce (en 1810), il voulut accompagner Joséphine dans sa retraite, et resta fidèle à cette princesse jusqu'à sa mort à la fin de mai 1814. Il n'avait pas renoncé aux occupations littéraires et il prit part, vers 1820, à la traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Smollett et Adolphus, faisant suite à celle de

Hume. Il mourut en 1826. — Deschamps *de Saucourt*, né à Thionville au commencement du 18e siècle, et mort à Paris en 1784, a publié, sous le voile de l'anonyme : 1° *Qu'est-ce que le pape*, 1782, in-8°; *Baby Bambou, histoire archi-merveilleuse, publiée par M. D. de S.*, Chimérouville et Paris, 1784, in-18. 3° *Les premières amours*, ou *Zémire et Zilas*, poëme en 3 chants, Guide (Paris), 1784, in-8°. F—le.

DESCHARRIÈRES (Jean-Joseph CLAUDE, connu sous le nom de), littérateur, naquit en 1744 à Fougeroles, dans un hameau, dont plus tard il joignit le nom à celui de sa famille. Ayant achevé sa théologie au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et peu de temps après, il obtint la place d'aumônier d'un régiment d'artillerie. Il s'établit bientôt entre les officiers de ce corps et Descharrières une intimité dont il profita pour perfectionner ses connaissances dans les mathématiques, et pour apprendre la théorie des manœuvres du canon. Lassé de la vie des garnisons, il sollicita sa retraite, fut pourvu en 1783 de la cure de St-Loup, et ne tarda pas à être en correspondance avec les savants de la province, notamment avec les Bénédictins de Luxeuil et de Faverney. C'est de lui qu'est la notice sur St-Loup, insérée dans l'*Almanach de la Franche-Comté* pour 1786, et l'éditeur (don Grappin) annonce qu'il publiera l'année suivante une dissertation curieuse du même auteur sur les anciennes fortifications du bourg et du château de St-Loup. L'exiguïté de l'*Almanach* de 1787 ne permit pas d'y donner cette pièce; mais l'auteur en a fait usage dans l'opuscule que nous indiquerons tout à l'heure. Au mois de juillet 1789, les paysans qui dépendaient de la terre de St-Loup s'étant soulevés forcèrent le conservateur des archives de la seigneurie à leur livrer tous les titres, qu'ils brûlèrent publiquement. Enhardis par ce coup d'essai, ils se rendirent chez le curé, dont ils vidèrent les caves et les greniers, sous prétexte de s'assurer si l'on n'y aurait pas caché des papiers; puis ils lui proposèrent de les accompagner à l'abbaye de Faverney, où ils avaient le dessein d'aller réclamer leurs titres, lui promettant de le reconnaître pour chef, et le prièrent de leur donner l'absolution des excès qu'ils pourraient commettre s'ils éprouvaient quelque résistance..... Sur son refus, ils s'éloignèrent furieux, annonçant qu'ils ne tarderaient pas à revenir. Descharrières réunit les principaux habitants de St-Loup, leur distribua des armes et prit des dispositions auxquelles il est probable que ce bourg dut alors d'être préservé du pillage. Ayant refusé le serment exigé des ecclésiastiques, il fut remplacé dans sa cure en 1791, et bientôt après il alla chercher un asile en Suisse, où il passa les temps les plus orageux de la révolution. Dès qu'il put rentrer en France sans danger, il vint demeurer à Belfort; il y était, en 1808, professeur à l'école secondaire. Après la restauration, il devint aumônier du collége de Strasbourg. Ses infirmités ne lui ayant pas permis de conserver cet emploi, il accepta les modestes fonctions de vicaire de la paroisse St-Jean, et se dévoua tout entier à la direction. Il mourut à Strasbourg le 8 mai 1831. On a de lui : 1° *Essai sur l'histoire militaire du bourg de St-Loup, chef-lieu de canton du département de la Haute-Saône*, dédié aux gardes nationales, par un citoyen, au champ de Mars (Vesoul), 1790, in-8° de 43 p. Cet opuscule contient de curieux détails sur les guerres dont ce petit pays fut le théâtre depuis le 13e siècle. Dans la préface, l'auteur annonce que cet Essai n'est qu'une petite section d'un ouvrage étendu, qui a pour objet : l'*Histoire ancienne et moderne, générale et particulière, ecclésiastique, civile, judiciaire, militaire, morale, politique, naturelle, littéraire et critique du bourg, paroisse et baronnie de St-Loup en Vosges, terres et pays de surséance entre la Lorraine et la Franche-Comté*. 2° *Essai sur l'histoire littéraire de Belfort et de son voisinage*, Belfort, 1808, in-12. C'est le discours prononcé la même année à la distribution des prix, suivi d'un grand nombre de notes parmi lesquelles on en trouve d'intéressantes. 3° *Histoire de la vie de M. Franç.-Julien Pierron, chanoine curé de Belfort*, mort en odeur de sainteté, Strasbourg, 1826, in-12 de 72 p. 4° *Observations sur les anciennes fortifications de Strasbourg et sur les écoles d'artillerie en France*, ibid., 1818, in-8° de 16 p. Outre l'histoire de St-Loup, l'abbé Descharrières a laissé manuscrite une *Histoire générale et particulière de l'artillerie française*, qu'il annonçait en 1789 comme près de paraître. La bibliothèque de Besançon possède de lui plusieurs lettres adressées à don Grappin (*voy.* ce nom). Dans l'une, il trace la route que dut suivre François de Coligny (*voy.* ce nom), depuis amiral de Guienne, lorsqu'il traversa la Franche-Comté pour entrer en Allemagne en 1587. W—s.

DESCHIZAUX (Pierre), médecin, et substitut du procureur général du grand conseil, naquit à Mâcon en 1687. Il partit en 1724, avec une permission du roi, pour faire un voyage en Russie et en Perse, afin d'y acquérir la connaissance des plantes. Le czar Pierre Ier lui accorda une pension annuelle de 300 roubles, et des lettres de recommandation pour faciliter son voyage. Deschizaux avait été désigné pour être médecin à la suite du comte de Romanzow, qui allait en Turquie et de là en Perse, pour régler les limites de ces trois États. Mais sa destination fut changée; alors le premier médecin du czar le pria de lui donner par écrit ses idées au sujet de l'établissement d'un jardin de botanique. Elles furent goûtées, et l'on allait s'occuper de leur exécution, lorsque des affaires de famille le rappelèrent en France. Il publia à son retour : *Mémoire pour servir à l'instruction de l'histoire naturelle des plantes de Russie, et à l'établissement d'un jardin botanique à St-Pétersbourg*, Paris, 1725, in-8°; ib., 1728, in-8°. On y trouve un catalogue très-succinct de ce que l'histoire naturelle offre de plus remarquable en Russie, et la note des auteurs qui ont décrit ce pays, avec des particu-

larités qui annoncent un bon observateur. Les détails apprennent que Deschizaux avait vu la Livonie, et Bergen en Norwége; la seconde partie contient le projet du jardin, en français et en latin. En juillet 1726, Deschizaux retourna à St-Pétersbourg, et il demanda à être employé avec le même salaire que lui avait accordé Pierre Ier, ou à obtenir une gratification pour voyager dans les provinces de Russie, et y travailler à la perfection de la botanique. On lui accorda 50 roubles. Il quitta la Russie au commencement de novembre, et revint en France par l'Angleterre. Sa relation parut sous ce titre : *Voyage de Moscovie,* Paris, 1727, in-8°, puis sous celui de *Description d'un voyage fait à St-Pétersbourg,* Paris, 1728, in-12. Deschizaux est le premier Français qui ait écrit une relation de la Russie. Tout son voyage est d'une extrême concision. Il ne parle que de ce qu'il a vu, et s'attache peu à décrire l'aspect du pays, mais tout ce qui est intéressant fixe son attention. Il paraît qu'il ignorait les langues étrangères, car il estropie presque tous les noms qu'il cite. E—s.

DESCORCHES (Marie-Louis-Henri), marquis de Ste-Croix, né à Sainte-Croix du Ménil-Gonfroi, près Vimoutier en Normandie, le 17 septembre 1749, fut attaché au comte d'Artois en qualité de gentilhomme, et devint officier au régiment de Bourbon, chevalier de St-Louis et maréchal de camp. Il entra, en 1782, dans la carrière diplomatique, et fut nommé ministre plénipotentiaire à Liége, où il résida jusqu'à la fin de 1788. Ayant embrassé avec une grande ardeur les principes de la révolution, il fut accrédité, en mars 1791, comme ministre plénipotentiaire auprès de la république de Pologne; mais, après la journée du 10 août, le grand maréchal de la couronne lui signifia son renvoi. Il quitta la Pologne en septembre 1792, et résida auprès du duc de Deux-Ponts jusqu'au commencement de 1793, qu'il fut envoyé auprès de la Porte-Ottomane. Mais la formation d'une société populaire à Péra, et diverses collisions tant avec les nationaux qu'avec les légations étrangères, collisions provoquées par l'exaltation de l'ambassadeur Descorches et des chefs du club de Péra, obligèrent le comité de salut public de le rappeler peu de mois après le 9 thermidor. Il ne reparut plus dans la carrière diplomatique, bien qu'en 1798 il eut été nommé une seconde fois ambassadeur à Constantinople. Un manifeste du divan, au sujet de l'expédition d'Égypte, l'empêcha de se rendre à sa destination. Lors de l'organisation des préfectures en 1800, Descorches fut nommé préfet du département de la Drôme, et il conserva cette place jusqu'à la seconde restauration (1). Il mourut le 2 septembre 1830. — Descorches *de Ste-Croix* (*Charles*), fils du précédent et d'une sœur du lieutenant-civil Talon, né vers 1783, fut d'abord employé au ministère des affaires étrangères, et entra dans la carrière militaire. Après la campagne de 1805, il fut fait major d'un régiment étranger composé de déserteurs de tous les pays, au milieu desquels il parvint à maintenir l'ordre et la discipline. Nommé aide de camp du maréchal Masséna, puis attaché à l'état-major de l'armée, il se fit remarquer de Napoléon par une valeur et un sang-froid à toute épreuve. Il se distingua particulièrement en 1809, au passage du Danube, puis à la bataille d'Essling, où il fut blessé après avoir culbuté la division du général Kleinau. Sa belle conduite lui fit obtenir la décoration de la Légion d'honneur, celle de commandeur grand-croix de l'ordre du grand-duché de Hesse et lui valut à vingt-six ans le grade de général de brigade. L'année suivante il fit partie de l'armée d'expédition envoyée en Portugal, et périt dans une reconnaissance aux approches de Villa-Franca, par le ricochet d'un boulet. Vif, aimable, gai, plein d'esprit et de l'instruction la plus variée, Charles de Ste-Croix cachait, sous les apparences de la légèreté, une âme d'une forte trempe. — Un autre fils de Descorches fut assassiné à son bord, sur la frégate *la Danaé*, dont il était capitaine. G—r—d et D—b—s.

(1) Au retour de Bonaparte, il fut le premier préfet qui publia les actes du nouveau gouvernement impérial, qui lui furent envoyés de Grenoble. Il avait été créé baron par Bonaparte, et n'avait point repris le titre de marquis à la restauration. D—r—r.

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), missionnaire français, était né vers 1740, à Goux-les-Usies, bailliage de Pontarlier. Ayant achevé ses études à Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique et fut envoyé vicaire à Belfort. Souvent il avait témoigné dans sa jeunesse, à ses camarades, le désir d'aller prêcher l'évangile aux peuples barbares ; et le récit des dangers qu'avaient courus les missionnaires, loin d'affaiblir son zèle, semblait encore le fortifier. Obéissant à sa vocation il vint à Paris et s'étant fait admettre au séminaire des missions, il s'y prépara par l'étude, la prière et la retraite, à la carrière dans laquelle il devait entrer. La mission de France avait, depuis quelques années, dans le royaume de Loango, un établissement composé de deux ou trois prêtres, qui luttaient avec courage contre les privations et les maladies auxquelles les Européens sont exposés dans ces climats. On résolut de leur envoyer Descourvières comme auxiliaire. Un jeune chanoine de St-Malo, l'abbé Joli, qui venait de résigner son bénéfice pour se consacrer aux travaux des missions, s'offrit pour l'accompagner. Les deux apôtres s'embarquèrent à Nantes, au mois de mars 1768, et descendirent sur les côtes d'Afrique, dans les derniers jours du mois d'août. A leur arrivée au port de Cabinde, ils apprirent, avec autant de chagrin que de surprise, que les missionnaires, persuadés qu'on ferait des efforts inutiles pour établir la foi dans ces contrées, venaient de repasser en France. Peu s'en fallut qu'ils ne suivissent cet exemple ; ils avaient même déjà pris des arrangements avec un capitaine de vaisseau pour être ramenés en Europe, lorsque la rencontre d'un nègre chrétien leur fit changer de résolution. Cet homme, depuis longtemps privé des secours de la religion, après s'être confessé, les pria de baptiser

sa femme, et d'instruire ses enfants des vérités du christianisme, avec tant d'instance qu'il leur fut impossible de repousser sa demande. D'après les avis de ce nègre, ils s'établirent dans le royaume de Kakongo, où l'air est plus sain que dans les pays voisins. Aussitôt qu'il fut informé de l'arrivée des missionnaires dans ses États, le roi de Kakongo témoigna le désir de les voir; et, après s'être fait expliquer le but de leur voyage, exigea qu'ils lui promissent de fixer leur demeure dans sa capitale. Le premier soin des missionnaires avait été d'étudier la langue du pays. Dès son arrivée l'abbé Descourvières s'était occupé de composer un *Dictionnaire,* dans lequel il inscrivait, chaque jour, les mots qu'il avait retenus, avec leur signification; mais, secondé par un des fils du roi, qui s'exprimait assez bien en français, ayant eu des relations fréquentes avec nos marchands, il se trouva, plus tôt qu'il ne l'espérait, en état d'écrire le kakongais et de traduire dans cette langue le catéchisme et quelques prières. Ce fut au mois de septembre 1769 que les missionnaires prêchèrent pour la première fois. Le roi avait désiré que cette cérémonie eût lieu dans son palais, en présence de toute sa cour. Ce bon prince témoigna sa satisfaction aux missionnaires par quelques présents, et les assura de nouveau qu'ils pouvaient compter sur sa protection. Cependant Descourvières, dont la santé n'avait pu résister à l'influence d'un climat meurtrier pour les étrangers, était tombé dans un état d'épuisement qui ne lui laissait d'autre perspective qu'une mort prochaine, s'il s'obstinait à rester plus longtemps en Afrique. Cédant enfin aux instances de son confrère, qui le pressait de s'éloigner, il gagna la côte, cachant son départ au roi, qui s'y serait opposé, et s'embarqua (janvier 1770) sur un bâtiment prêt à revenir en France. Dans la traversée, il composa, pour l'usage des missions, une grammaire kakongaise, langue plus riche qu'il ne l'avait d'abord imaginé et arrivée à un point de perfection qui prouve évidemment une civilisation très-ancienne. Il ne tarda pas à être rejoint par l'abbé Joli, qui n'avait guère moins besoin de respirer l'air natal. La santé des missionnaires s'étant promptement rétablie, ils oublièrent les fatigues qu'ils avaient éprouvées, et ne songèrent plus qu'à retourner au Kakongo. L'abbé Descourvières, nommé préfet de la mission, se rembarqua le 7 mars 1773, à Paimbeuf, emmenant, outre son fidèle compagnon l'abbé Joli, quatre autres prêtres, et six jeunes cultivateurs, forts et dévoués, qui devaient exploiter les terrains que le roi de Kakongo avait offert d'abandonner aux missionnaires pour leur entretien. Cette petite troupe aborda le 28 juin sur la côte d'Afrique, et se mit en marche sur-le-champ. Elle éprouva beaucoup de difficultés avant d'arriver à la capitale du Kakongo; mais l'accueil qu'elle y reçut du roi dédommagea bien les missionnaires de toutes les fatigues du voyage. Il s'empressa de pourvoir à tous leurs besoins, et depuis, il ne cessa de favoriser par tous les moyens les pieux desseins de ces hommes apostoliques. Mais la plupart des missionnaires ne purent résister à l'influence du climat. Privé de ses compagnons, Descourvières se vit forcé de revenir en France, en 1775. Quatre ans après, il fut envoyé dans la Chine avec le titre de procureur général des missions françaises. Il s'établit à Macao, d'où il pouvait correspondre avec les différentes maisons établies en Chine. Mais la persécution s'étant ranimée contre les chrétiens, il se vit bientôt exposé aux insultes et aux mauvais traitements de la populace. Obligé de quitter Macao, en 1786, il revint en France, où il devait courir de nouveaux dangers; mais son zèle n'en redoutait aucun. Expulsé de sa patrie en 1793, comme il l'avait été de la Chine quelques années auparavant, il alla chercher un asile à Rome, sous la protection du saint-siége. Il continua d'y travailler de tout son pouvoir à soutenir et encourager les missions, et mourut le 6 août 1804. Indépendamment d'une *Grammaire* et d'un *Dictionnaire kakongais,* qui doivent être conservés au collége de la Propagande, Descourvières avait composé plusieurs ouvrages. C'est en partie sur ses *mémoires* que l'abbé Proyart a rédigé l'*Histoire des royaumes de Loango, Kakongo,* etc. (*voy.* Proyart). *Le Recueil des nouvelles lettres édifiantes,* Paris, 1818, 8 vol. in-12, contient un *extrait* du journal qu'il tenait à Macao, t. 5, p. 556-66; une *lettre,* datée de la même ville, le 23 décembre 1783, t. 6, p. 351. Enfin, c'est sur sa correspondance qu'a été rédigée l'*Histoire de la persécution de la Chine,* 1783-86, insérée dans le même recueil, t. 2, p. 33, 98. W—s.

DESCOUSU (Celse-Hugue), en latin *Dissutus,* jurisconsulte, né en 1480, à Châlons-sur-Saône, fit sa philosophie à Paris, et étudia ensuite le droit dans les universités de Turin et de Pavie. Il fut reçu docteur à l'âge de vingt-deux ans, et il avait déjà exercé pendant quelque temps l'emploi d'assesseur du podestat de Milan. De retour en France, il obtint la chaire de professeur en droit canon à Montpellier; mais il ne la conserva que deux années. Entraîné par son inconstance naturelle, il s'établit successivement en Flandre à Bruges, puis en Espagne dans l'Aragon, à Barcelone, à Madrid, et enfin à Tolède, où il était en 1532. Son érudition, très-grande, même pour le temps où il vivait, lui procura partout des amis puissants, et l'on sait, par un de ses ouvrages, qu'il avait été nommé en Espagne *fiscal del consejo real,* charge qui revient à celle d'avocat général au parlement. On lui doit des éditions des principaux traités du droit civil et ecclésiastique, avec des notes et des additions importantes. On en trouve la liste dans la bibliothèque de Bourgogne, dans le Moréri de 1759, et dans la vie de Descousu, par le président Bouhier, à la tête des *Coutumes générales du duché de Bourgogne.* Les ouvrages qu'il a composés sont : 1° *Destructorium cautelarum Barth. Cæpollæ,* imprimé plusieurs fois; 2° *De clausulis prorogatoriis,* Paris, 1513, in-8°. Cette édition n'est pas la première, et il y en a plusieurs autres; 3° *Repertorio de to-*

das las leyes del regno del Castilla, abreviadas y reducidas en forma de repertorio decisivo por el orden del A. B. C., Valladolid, 1547, in-fol. ; 4° *Consilia de rebus juris*, Lyon, 1570 et 1586, in-fol. — Descousu (Celse-Hugue), de la même famille que le précédent, avec lequel plusieurs biographes l'ont confondu, licencié en droit, fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Châlons, en 1522. Il avait étudié à Padoue et dans d'autres universités d'Italie, et il prenait le titre de professeur en grec et en hébreu à Paris. C'est à lui qu'on doit la première édition grecque des *Idylles* de Théocrite qui ait été publiée en France ; elle fut imprimée à Paris par Gilles Gourmont, vers 1512, in-8°, et Descousu la dédia à Jérome Aléandre , son condisciple. La même année, il donna une édition des *Vies des Pères du désert*, par St. Jérôme, Lyon, Vincent, in-fol., plus correcte que celles qui l'avaient précédée. L'abbé Goujet lui attribue encore un petit ouvrage en vers français, intitulé : *Les grans grâces de France, nouvellement composées pour le joyeux retour du roi notre sire* (Louis XII), *contenant ses grans prouesses depuis son sacre et couronnement jusqu'à présent*, in-4° de 8 feuillets. Les lettres initiales du prologue forment le nom de Descousu. W—s.

DESCROCHETS (don Pierre), bénédictin réformé de la congrégation de St-Vannes, né à Verdun au commencement du 17e siècle, parvint aux premières charges de son ordre, et mourut le 14 juin 1672, dans l'abbaye de St-Arnould à Metz. Il avait composé les histoires des abbayes et monastères de Metz : ce travail, très-étendu, est resté manuscrit. Descrochets a fourni pour la *Gallia christiana* de Ste-Marthe beaucoup de mémoires qui sont imprimés au tome 4 de cet ouvrage. — Descrochets (don Charles), né dans la même ville, entra en 1617, dans la même congrégation qu'il quitta pour la congrégation réformée de Cluny. Il revint dans celle de St-Vannes, qu'il quitta encore pour retourner à Cluny, et mourut en 1664. On a de lui : *Ethica, seu philosophia moralis, christiana, religiosa*, Paris, 1646, in-12, dédié au prince de Conti, abbé de Cluny. On lui attribue le livre intitulé : *Instance contre la manière d'expliquer la présence réelle du R. P. Des gabets*. Il a laissé en manuscrit : *Quadruplex demonstratio christianismi credendi*. A. B—t.

DESCROIX (Nicolas-Chrétien). *Voyez* Chrétien.

DESCROIZILLES (François-Antoine-Henri), chimiste, débuta comme préparateur dans le laboratoire de Ronelle ; et devint, par la suite, professeur de chimie élémentaire, et appliquée à Rouen. Plus tard, il vint à Paris, et y fut membre et secrétaire du conseil général des manufactures. Descroizilles fut le premier des chimistes qui soupçonna que l'alun était un sel double, et qui imagina de mettre un carbonate calcaire en suspension dans l'eau où l'on recueille le chlore pour le blanchiment. Cette méthode le mit sur la voie de la découverte des chlorures d'oxyde. D'après le procédé d'analyse des alcalis par Vauquelin, Descroizilles construisit un instrument qui pût être manié facilement par les hommes étrangers à l'art, et qui servit à mesurer le degré de pureté des soudes et des potasses. Il employa le même instrument, connu sous le nom d'*alcalimètres*, pour l'évaluation du titre des vinaigres dont la force ne peut être déterminée par les *aéromètres*. Il fit en outre un *chloromètre* destiné à évaluer la force des dissolutions de chlore employées dans les blanchisseries. C'est aussi Descroizilles qui inventa l'instrument propre à donner les indications sur la valeur des vins à distiller, l'*alambic d'essai*, instrument perfectionné depuis par Gay-Lussac. Il était directeur d'une blanchisserie *Bertholienne* à Lescure, près de Rouen. Ce savant mourut à Paris le 14 avril 1825, âgé de près de 80 ans. Nous connaissons de lui : 1° *Description et usage du berthollimètre*, ou *instrument d'épreuve pour l'acide muriatique oxygène liquide, pour l'indigo et l'oxyde de manganèse, avec des observations sur l'art de graver le verre par le gaz accide fluorique ; mémoire faisant suite à l'Art du blanchiment par Berthollet*, 1802 ; in-8°, fig. 2° *Notice sur l'alcalimètre et autres tubes chimico-métriques*, ou *sur le polymètre chimique, et sur un petit alambic pour l'essai des vins*, 3e édition, Paris, 1824, in-8°. La 1ere édition est de 1810, in-8°, la 2e de 1818 ; 3° *Méthode, très-simple pour préserver les blés, seigles, orges, avoines, riz*, etc., *de toute altération et de tout déchet, dans des bâtiments beaucoup moins spacieux, et beaucoup moins coûteux que les greniers ordinaires, sans surveillance et sans autres frais que l'intérêt du capital* ; Paris, 1819, in-8°, avec une planche lithographiée. 4° *Estampillage enregistré*, Paris, 1819, in-8° ; 5° *Notice sur la fermentation vineuse et spécialement sur celle du cidre et du poiré*, Paris, 1822, in-8°. Az—o.

DESDOSSAT. *Voyez* Baume.

DESEINE (François), libraire français né à Paris, fit plusieurs voyages en Italie, et s'établit à Rome, où il mourut en 1715. On a de lui : 1° *Description de la ville de Rome en faveur des étrangers*, Lyon, 1690, in-4°, ou 4 vol. in-12. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première offre une description de Rome ancienne, ou plutôt une explication de deux descriptions faites par Publius Victor et Sextus Rufus. Deseine avertit qu'il a abrégé le commentaire de Famiano Nardini sur ces deux auteurs, mais qu'il n'adopte pas toujours son sentiment. La seconde partie contient la description détaillée de Rome moderne, et la troisième, la relation des cérémonies de la cour de Rome. 2° *Nouveau Voyage d'Italie, contenant une description exacte de toutes les provinces, villes et lieux considérables, et des îles qui en dépendent*, Lyon, 1699, 2 vol. in-12. L'auteur dit, dans sa préface, que quoiqu'il y ait beaucoup de livres qui portent le titre de *Voyage d'Italie*, il ne croit pas qu'on en puisse trouver un plus ample que le sien, parce qu'ayant visité plus d'une fois tout le pays, et ayant longtemps séjourné en Italie, il a un grand avantage sur les autres auteurs. Ce voyage est en forme d'itinéraire ; Deseine y parle peu des mœurs

et des coutumes des Italiens, et décrit rarement l'aspect du pays. 3° *Bibliotheca Slusiana*, ou *Catalogue de la bibliothèque du cardinal P. L. Slusi*, Rome, 1690, in-4°; 4° *Rome ancienne et moderne*, Leyde, 1713, 10 vol. in-12. Ce livre est une nouvelle édition du n° 1; considérablement augmentée. Deseine, reconnaissant de l'accueil que le public avait fait à son ouvrage, s'occupa pendant vingt-quatre ans à le revoir; enfin, n'y trouvant plus rien à changer, il l'envoya à Vander-Aa, libraire à Leyde, pour qu'il le publiât. *Rome ancienne* parut la première, *Rome moderne* la seconde. Ces deux descriptions se trouvent même assez souvent séparées, et forment réellement deux ouvrages distincts. Dans la 1ère édition, l'auteur n'avait pas mis de figures, dans la 2e on en voit un grand nombre, toutes très-bien gravées. Cet auteur est très-exact, et il ne manque jamais de citer les livres où il a puisé. 5° *Tavole della geografia*, 1690, in-fol. C'est un recueil des cartes de Sanson, avec des explications et quelques additions. E—s.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur, né à Paris en 1750, n'eut point de maître dans son art, vers lequel il fut entraîné par son seul goût. Il remporta, en 1780, le grand prix de sculpture, ce qui lui valut le titre de pensionnaire du roi à Rome. Agrégé, en 1785, à l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, Deseine en prit chaudement la défense lorsque la révolution la supprima. Ennemi du nouvel ordre de choses, dévoué à la famille royale, et particulièrement aux princes de la maison de Condé, Deseine ne fléchit jamais, et déploya une grande fermeté de caractère dans des temps difficiles. Toutes les fois que les ouvrages qu'il publia lui en fournirent l'occasion, il en profita pour renouveler ses attaques contre la révolution et ses conséquences. Il avait le titre de sculpteur du prince de Condé, et, après la restauration, il fut chargé du monument du duc d'Eghien, ouvrage qu'il laissa inachevé, et qui, destiné à décorer la Ste-Chapelle de Vincennes, fut terminé par M. Durand, son neveu. Deseine avait, dès le 18 juin 1820, présenté à madame la duchesse de Berri le modèle du monument qui devait être érigé à la mémoire du prince sur l'emplacement de l'ancien Opéra. « Le duc de Berri y est « représenté, frappé à mort par un assassin, appe- « lant à son secours la Religion, qui lui inspire le « courage d'offrir à Dieu ses souffrances, et de « mourir en héros chrétien; la France, pleurant « amèrement un prince qu'elle chérissait, supplie « le ciel de la préserver des malheurs dont elle est « menacée; le Génie des beaux-arts est dans l'a- « battement, causé par la perte qu'il a fait d'un « de ses plus illustres protecteurs. » Deseine mourut à Paris le 13 octobre 1822. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Bacchus et Hébé*, statues en marbre exécutées pour le château de Chantilly, et qui valurent à l'artiste le titre de sculpteur du prince de Condé. 2° *Louis XVI*, buste; 3° *Louis XVII*, buste; on croit que c'est le seul portrait, d'après nature, qui reste de ce jeune prince. 4° *Pie VII*, buste. Le souverain pontife lui donna la décoration de l'Eperon d'or. 5° *L'Hospital* et *Daguesseau*, statues assez médiocres qui étaient placées au pied des degrés de la façade de l'ancienne chambre des députés. 6° *Les stations de la passion de Jésus-Christ et sa sépulture*, bas-reliefs, dans la chapelle dite le *Calvaire*, derrière le chœur de St-Roch; c'est un ensemble considérable, et qui offre plusieurs parties remarquables. 7° *Le mausolée du cardinal de Belloy*, en marbre, grande dimension, dans une des chapelles qui entourent le chœur de Notre-Dame; c'est le dernier ouvrage terminé de Deseine et l'un des meilleurs qu'ait exécutés son ciseau : on lui a cependant fait le reproche d'y avoir adopté le préjugé de la vieille école, en faisant pyramider ses compositions. Deseine a rétabli et restauré dans une des chapelles de l'église de Notre-Dame le mausolée du *duc d'Harcourt*, exécuté par Pigale. Il a restauré également dans le chœur de cette basilique les statues de Louis XIII et de Louis XIV. On lui doit aussi plusieurs bustes bien modelés. Deseine est auteur des écrits suivants : 1° *Réfutation d'un projet de règlement pour l'Académie centrale de peinture, sculpture, gravure et achitecture, présenté à l'Assemblée nationale par la majorité des membres de l'Académie de peinture et de sculpture*, 1791, in-8°; 2° *Considérations sur les Académies présentées à l'assemblée nationale*, 1791, in-8°; 3° *Lettre sur la sculpture destinée à orner les temples catholiques, adressée au premier consul* 1802, in-8°; 4° *Notices historiques sur les anciennes Académies de peinture, sculpture et architecture*, 1814, in-8°; 5° *Mémoire sur la nécessité du rétablissement des maîtrises et corporations*, 1815, in-4°. Az—o.

DESENNE (Alexandre-Joseph), dessinateur, né à Paris le 1er janvier 1783, fils d'un libraire, fut atteint, dans son enfance d'une cruelle maladie qui le retint au lit pendant des années entières. Son père voulant le distraire de ses souffrances, lui donnait des livres à figures, et cette circonstance décida de sa vocation. D'abord le jeune Desenne imita les estampes qu'il avait sous les yeux, et il y réussit. Lorsqu'il fut guéri, son père lui donna des maîtres, et il fréquenta le musée. Là, inspiré par les chefs-d'œuvre des écoles italienne et française, il épura son goût, et donna des preuves non équivoques de talent par plusieurs dessins faits d'après les grands maîtres et destinés pour le Musée de Robillard et pour celui de Filbol. En 1812, il livra au public ses premières compositions, qui lui firent aussitôt une haute réputation et le placèrent à côté de Moreau. Celui-ci étant mort en 1814, Desenne occupa la première place parmi les dessinateurs. C'est à lui qu'on doit les vignettes exécutées pour l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* et pour les autres *Ermites*. Les éditeurs des œuvres de J.-J. Rousseau, Molière, Delille, Cervantes, Boileau, Walter-Scott et Berchoux engagèrent Desenne à leur fournir les vignettes; et elles ajoutèrent beaucoup à la valeur des éditions. Jamais dessinateur n'avait mieux que lui donné la vie aux figures par la disposition des

groupes, par le mouvement, par l'expression; et il n'était pas moins habile dans les accessoires qui relèvent si bien le mérite de la composition. Atteint depuis plusieurs mois d'une lésion au foie, il n'abandonna pas le travail, et même il semblait y mettre plus de vivacité. Deux jours avant sa mort (29 janvier 1827), il termina le dernier dessin d'une suite pour les œuvres de Regnard, et retoucha une épreuve de la dernière planche de sa collection pour les œuvres de Voltaire. Ses ouvrages se distinguent par la simplicité, le naturel et la grâce : il a sur Moreau l'avantage d'un dessin moins tourmenté, plus correct, et plus relevé. Outre les compositions gravées, il existe de Desenne quelques dessins et plusieurs tableaux dont un, représentant un trait de la vie de François 1er, a été exécuté pour la société des amis des arts. Az—o.

DESERIZ (Joseph-Innocent), savant cardinal hongrois, né en 1702 à Neitra, d'une famille noble, entra de bonne heure dans la congrégation des Ecoles pies, où il enseigna les belles-lettres, qu'il avait cultivées dès son enfance avec une ardeur peu commune. Il enseigna depuis la théologie au séminaire de Raab; et après avoir rempli successivement différentes charges de son ordre, il fut envoyé à Rome, où il reçut le chapeau de cardinal. Il profita de son séjour dans cette capitale pour recueillir dans la bibliothèque du Vatican et dans les autres trésors littéraires qui y abondent, les matériaux qu'il mit depuis en œuvre dans ses ouvrages historiques. Le pape Benoît XIV l'envoya en qualité de légat auprès de Constantin Mavrocordato, hospodar de Valachie. Le succès de cette mission ne répondit pas au zèle qu'il y déploya. De retour dans sa patrie, Deseriz fixa son séjour à Waiczen, et s'y livra exclusivement à l'étude et à la composition de ses divers ouvrages. La guerre littéraire qu'il eut à soutenir contre le P. Pray, jésuite, concernant l'origine des Huns et des Turcs, fit grand bruit dans le temps, et ne finit qu'à sa mort, arrivée en 1765. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tractatus ad probandam piacularum flammarum existentiam*, Raab, 1738, in-8°; 2° *Pro cultu litterarum in Hungaria, ac speciatim civitate diœcesique Nitriensi vindicatio*, Rome, 1743, in-4°; 3° *De initiis ac majoribus Hungarorum commentaria*, Bude, 1748, 1753 et 1758, 3 vol. in-fol., suivis de deux volumes publiés à Pest en 1760. Le tome 1er de cet important ouvrage est enrichi du texte entier d'un ancien manuscrit du Vatican, qui n'avait jamais été publié; dans le tome 2, qui traite des Scythes, des Amazones, etc., on trouve des recherches sur l'alphabet scythique; les tomes 3 et 4 renferment l'histoire d'Attila et celle des Huns jusqu'à la conversion des Hongrois au christianisme; le 5e contient la Vie de St. Etienne, premier roi de Hongrie. 4° *Historia episcopatus, diœcesis ac civitatis Vaciensis, uno cum rebus synchranis*, 1763, in-fol. C. M. P.

DESESSARTS (Alexis), né à Paris en 1687, embrassa l'état ecclésiastique, se distingua comme appelant et réappelant de la bulle, ainsi que par ses écrits religieux, et mourut le 12 mai 1774. On a de lui : 1° *Sentiment de St. Thomas sur la crainte*, 1735, in-4°; 2° *Traité de la venue d'Elie* (et non *du Messie*, comme dit la table du *catalogue de la Bibliothèque nationale*), 1737, in-12; 3° *Défense des Sts. Pères et des auteurs catholiques sur le retour futur d'Elie et sur la véritable intelligence des Ecritures*, 1737, in-12; 4° *Suite de la Défense*, etc., 1740, 2 vol. in-12; 5° *Examen du sentiment des Sts. Pères et des anciens juifs sur la durée des siècles*, 1739, où l'on traite de la conversion des juifs. 6° *Dissertation où l'on prouve que St. Paul n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu lorsqu'une des parties embrasse la religion chrétienne*, Paris, 1765, in-12. L'abbé Cerveau indique quelques autres ouvrages d'Alexis Desessarts. Poncet-Desessarts (Jean-Baptiste), frère d'Alexis, se consacra aussi à l'Église, reçut le diaconat, mais ne voulut jamais recevoir la prêtrise. Il mourut le 23 décembre 1762. Il était né le 9 février 1681. On a de lui : 1° des *Livres sur les convulsions*, au nombre de quatorze; 2° quelques autres opuscules dont on trouve le détail au *catalogue de la Bibliothèque nationale*, D. 3256 et 3261. A. B—t.

DESESSARTS (Denis Dechanet, connu sous le nom de), né à Langres vers 1740, y exerça quelques années l'état de procureur. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il alla à la Comédie française, et sa vocation fut décidée. Après avoir joué pendant quelque temps en province, il se trouvait à Marseille, lorsque, sur l'indication de Bellecour, on l'appela à Paris pour le charger des emplois des financiers et des rôles à manteau, que la retraite de Bonneval laissait vacants. Desessarts débuta à la Comédie française le 4 octobre 1772. Les deux ou trois premières années qui suivirent son début, il éprouva quelques dégoûts, mais il parvint à les surmonter, et fit oublier son prédécesseur. Desessarts était d'une grosseur énorme, et l'on peut s'en faire une idée d'après son portrait, mis à la tête du 3e volume de l'*Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Etienne et Martainville. Lorsqu'il jouait le rôle d'Orgon, dans le *Tartufe*, il fallait une table d'une hauteur extraordinaire pour qu'il pût se cacher dessous. Son camarade Dugazon le conduisit un jour chez le ministre : « Monseigneur, dit Du« gazon, la Comédie française vient d'apprendre « que l'éléphant de la ménagerie est mort, elle « vous prie de vouloir bien accorder sa place à « Desessarts, en récompense de ses services. » Desessarts, furieux, appela Dugazon en duel; ils arrivent au lieu du rendez-vous : « Mon ami, dit « Dugazon, la partie n'est pas égale entre nous; tu « présentes une surface décuple de la mienne; je « vais tracer avec du blanc d'Espagne un rond sur « ton ventre, et tous les coups qui porteront hors « de ce rond ne compteront pas. » Cette plaisanterie arrêta le duel (1). Desessarts était très-ins-

(1) L'appétit de Desessarts était proportionné à sa taille. Ses

truit; il avait étudié les sciences et les belles-lettres, et avait une mémoire étonnante. En 1793, il alla aux eaux de Baréges; il y apprit l'arrestation de ses camarades les comédiens du Théâtre-Français; il fut suffoqué par cette nouvelle, et mourut dans les derniers jours d'octobre. A. B—T.

DESESSARTS (Nicolas Lemoyne, connu sous le nom de), né à Coutances, le 1er novembre 1744, fut avocat à Paris, puis libraire, et mourut le 5 octobre 1810. Il a été éditeur de plusieurs ouvrages, et est auteur de quelques autres. Il a publié comme éditeur : 1° *Code pénal*, nouvelle édition, 1775, in-12; il y avait ajouté un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*; 2° *Bibliothèque orientale, par d'Herbelot, nouvelle édition, réduite et augmentée*, 1781, 6 vol. in-8°, travail qui n'a rapporté ni gloire à Desessarts, ni profit à Moutard son libraire. 3° *Œuvres de Duclos*, 1797, 4 vol. in-8°; 1802, 5 vol. in-8°; 4° *Élite des poésies de Chaulieu*, 1799, in-12; 5° *les Poésies de Thomas*, 1799, in-8° et in-12; 6° *Œuvres complètes de Gilbert*, 1797, in-12; 7° *Œuvres de Reyrac*, 1799, in-8°; 8° *Traité de l'origine des romans, par Huet*, 1799, in-8°; 9° *Œuvres complètes de Thomas*, 7 vol. in-8°; il donna séparément les *Œuvres posthumes*, en 2 vol. in-8°; 10° *Œuvres choisies de St-Réal*, 1804, 2 vol. in-12; 11° *Œuvres choisies de St-Évremont*, 1804, in-12; 12° *Œuvres choisies de Pélisson*, 1805, 2 vol. in-12. On lui doit comme auteur : 1° *Instruction sur l'ordonnance civile et criminelle*, 1773, in-8°; 2° *Causes célèbres, curieuses et intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume, avec les jugements qui les ont décidées*, 1773-1789, 196 vol. in-12; 3° *les trois Théâtres de Paris*, ou *Abrégé historique de l'établissement de la Comédie française, de la Comédie italienne et de l'Opéra*, 1777 (et non 1776), in-8°; 4° *Choix de nouvelles Causes célèbres*, 1785-87, 15 vol. in-12; 5° *Essai sur l'histoire générale des tribunaux des peuples tant anciens que modernes*, ou *Dictionnaire historique et judiciaire, contenant les anecdotes piquantes et les jugements fameux des tribunaux de tous les temps et de toutes les nations*, 1778-1784, 9 vol. in-8°; 6° *Émile et Sophie*, ou *les Epoux désunis*, mélodrame en 1 acte et en prose, 1783, in-8°; 7° *Procès fameux*, 1786-89, 10 vol. in-12. C'est l'histoire des grands criminels, extraite de l'*Essai sur l'Histoire générale des tribunaux*. Depuis la révolution, Desessarts ajouta à ce recueil dix autres volumes, qui contiennent les procès de Bailly, de Camille-Desmoulins, de Favras, de Joseph Lebon, de madame Rolland, de Carrier, de Danton, de Marie-Antoinette, etc., etc. 8° *La morale de l'adolescence*, Utrecht, 1783, in-8°; 9° *Dictionnaire universel de police*, 1786-90, 8 vol. in-4°; 9° *la Vie et les crimes de Robespierre et de ses principaux complices*, 1798, 2 vol. in-12 ou 3 vol. in-18. En 1802, Desessarts publia un 4e vol. in-18, contenant les crimes du duc d'Orléans (Égalité) et son procès. 11° *Préceptes sur le beau et le sublime*, 1798, in-12; 12° *Règles et exemples sur la prosodie française, la versification et le style figuré*, 1798, in-12; 13° *Abrégé des Vies des hommes illustres, de Plutarque*, 1798, 3 vol. in-8°. Il publia un *Supplément* ou un 4e volume, en 1801, et renouvela alors le frontispice des 3 premiers; il renouvela les frontispices des 4 volumes en 1805. 14° *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, 1798, 3 vol. in-8°, ouvrage qui ne justifie guère son titre. Desessarts publia un *Supplément* en l'an 7 (1799). Depuis, en société avec M. Barbier, il refondit ce travail, et ces deux collaborateurs l'ont publié en 5 volumes in-8°, 1808-1810. Desessarts n'a que trop contribué à cette nouvelle édition. 15° *Nouveau Dictionnaire bibliographique portatif*, 1798, in-8°, ouvrage au-dessous du médiocre; il ne se vendit pas. L'auteur, sans y rien changer que le frontispice, le reproduisit en 1804, en y ajoutant toutefois, *ad calcem*, quatre catalogues de bibliothèques, d'un homme d'État, d'un jurisconsulte, d'un militaire, d'un ministre des cultes, catalogues qui sont l'ouvrage de M. Barbier, et ont été imprimés à part. 16° *Siècles littéraires de la France*, ou *Nouveau Dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français, morts et vivants, jusqu'à la fin du 18e siècle*, 1800-1801, 6 vol. in-8°. Un *Supplément* a paru en 1803, in-8°. L'auteur a laissé quelques matériaux pour la suite de cet ouvrage (1). Quelques articles des *Siècles littéraires* sont curieux, mais ils sont en très-petit nombre, et ont été fournis à l'éditeur par différents littérateurs, les omissions sont très-nombreuses, et les erreurs ne le sont pas moins. 17° *Discours sur l'établissement et les progrès des lettres en France, jusqu'à la fin du 18e siècle*, 1800, in-8°; c'est l'introduction de l'ouvrage précédent, du 1er volume duquel elle fait partie. 18° *Tableau de la police de Londres*, opuscule faisant partie du volume intitulé : *Mélanges historiques et politiques sur l'Angleterre*, 1802, in-8°. Ce *Tableau* devait entrer dans l'histoire de la police étrangère, par laquelle l'auteur se proposait de terminer son *Dictionnaire de police*. 19° *Galerie des Orateurs grecs et latins*, ou *Tableau des effets de l'éloquence chez les anciens*, 1806, in-8°; 20° Plusieurs *Mémoires*, dans différentes causes, de 1776 à 1779; il cite lui-même les principaux dans ses *Siècles littéraires*. Desessarts a coopéré au *Répertoire universel de jurisprudence* (de Guyot), Paris, 1775, 17 vol. in-4° ou 81 vol. in-8°, et au *Dictionnaire de jurisprudence* de l'*Encyclopédie méthodique*. A. B—T.

transpirations étaient si abondantes qu'il fallait l'éveiller la nuit pour lui faire changer de linge d'heure en heure.

(1) M. Ersch, auteur d'une *France littéraire* publiée à Hambourg, 1797, 3 vol. in-8° et 2 vol. de supplément qui ont paru en 1802 et 1806, a été fortement mis à contribution par M. Desessarts. Le professeur allemand fit à ce sujet insérer des *Observations* dans le *Magasin Encyclopédique*, septième année, t. 3, p. 480. Desessarts répondit dans le même journal, t. 4, p. 540, et il est loin de repousser victorieusement les reproches de M. Ersch. Par exemple, quoiqu'il dise que l'article *Collin-Harleville* a été fourni pour les *Siècles littéraires* par Collin lui-même, il n'en est pas moins vrai que cet article est inexact et incomplet; inexact, puisque Collin n'est pas né à Maintenon, mais à Mévoisin; incomplet, parce qu'on n'y parle pas de *Rose et Picard*, comédie jouée et imprimée en 1794.

DESESSARTS. *Voyez* Herberay.

DESESSARTZ (Jean-Charles), médecin, petit-fils de J.-B. Desessartz, officier de génie très-distingué (1), naquit en 1729, à Bragelogne, à quatre lieues de Bar-sur-Seine, en Champagne. Il commença ses humanités à Tonnerre, et les acheva, ainsi que sa philosophie, au collége de Beauvais, à Paris. Les jésuites désirèrent l'attirer dans leur ordre; mais Desessartz ne voulut point sacrifier sa liberté, et d'ailleurs la théologie n'était pas de son goût; il donna la préférence à la médecine, et se livra avec ardeur à l'étude de cette science. Pour suppléer à la modicité de sa fortune, il donna des leçons de mathématiques; et, la Faculté de Paris exigeant alors des frais considérables de réception, il alla prendre le doctorat à l'université de Reims. Après avoir rempli cette formalité, Desessartz s'établit d'abord à Villers-Cotterets, avec le titre de médecin du duc d'Orléans, puis à Noyon. Le zèle éclairé qu'il montra dans le traitement de diverses épidémies, les *Mémoires* intéressants qu'il eut soin de communiquer à la Faculté de Paris, obtinrent le suffrage de cette société savante; elle témoigna le désir de voir ce médecin habile exercer ses talents sur un plus grand théâtre. Flatté de ce témoignage d'estime, Desessartz revint dans une ville qu'il n'avait quittée qu'à regret. Admis au doctorat en 1769, il fut nommé professeur de chirurgie en 1770, professeur de pharmacie en 1775, et doyen en 1776. Il exerçait ces honorables fonctions, lorsque Lassone et Vicq-d'Azyr sollicitèrent et obtinrent la fondation d'une société royale de médecine. Desessartz fit des efforts aussi pressants qu'inutiles pour empêcher l'érection de ce nouveau corps académique, dans lequel il voyait un foyer de haines, de dissensions et de rivalités nuisibles aux progrès de l'art. Heureusement ces craintes ne se réalisèrent point; la Faculté continua de répandre l'instruction, et la société royale publia des *Mémoires* du plus haut intérêt. Quand l'Institut remplaça les académies, que la révolution avait détruites, Desessartz y fut admis un des premiers, et se montra constamment un des membres les plus zélés de ce corps illustre. Parvenu à l'âge de 81 ans, cet habile médecin succomba, le 13 avril 1811, à la suite d'un catarrhe pulmonaire. Une pratique très-étendue, et généralement heureuse, ne lui laissa qu'un temps fort limité pour les travaux de cabinet. Ses écrits, en effet, ne sont ni aussi nombreux ni aussi considérables qu'on pourrait le penser, d'après la longue carrière qu'il a parcourue, et l'époque à laquelle parut son premier ouvrage. 1° *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge*, ou *Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, 1760, in-8°; la 2e édition, augmentée d'un Avertissement et d'un Supplément, est également in-8°, Paris, an 7; la 1re édition a été traduite en allemand par Jean-George Krünitz, Berlin, 1763, in-8°. Cette production intéressante valut à Desessartz le titre de médecin des enfants, titre flatteur auquel il acquit un nouveau droit en rappelant à la vie l'aimable Berquin (1). 2° *Mémoire sur le croup*, Paris, 1807, in-8°; *ibid.*, 1808, in-8°. Les nombreux et excellents ouvrages auxquels a donné naissance un brillant concours, n'ont pas rendu inutile l'opuscule de Desessartz. 3° *Recueil de Discours, Mémoires et Observations de médecine clinique*, Paris, 1811, in-8°. La plupart des pièces qui composent ce recueil avaient été déjà publiées isolément à diverses époques. On y distingue un *Mémoire sur les propriétés médicales de la musique*, un *Discours sur le danger des inhumations précipitées*, un *Essai sur la topographie médicale du canton de Paris*, une *Lettre sur le salep*. On doit encore à Desessartz une édition de la *Matière médicale* de Jean-Frédéric Cartheuser : *Fundamenta materiæ medicæ*, Paris, 1769, 4 vol. in-12. Il y a joint des notes. M. Cuvier a prononcé à l'Institut l'éloge de Desessartz; M. Louis a lu à la société médicale d'émulation, et publié dans son *Bulletin*, une notice biographique sur ce médecin. C.

(1) Ce fut J.-B. Desessartz qui dirigea les fortifications de Casal, de Cherbourg, et d'Ardé en Irlande où il avait accompagné le corps d'armée envoyé par Louis XIV dans ce royaume au secours de Jacques II.

(1) Il est bon de remarquer que c'est dans cet ouvrage que J.-J. Rousseau, d'après le conseil de Piron, a puisé ce qu'il a dit de bon sur l'éducation physique dans son *Emile*, publié deux ans après.

DESÈZE. *Voyez* Sèze.

DESFAUCHERETS (Jean-Louis Brousse), auteur dramatique et administrateur, naquit en 1742, d'un procureur au parlement, qui lui laissa de la fortune. Son début au théâtre ne fut pas heureux. Le premier de ses ouvrages (*l'Avare cru bienfaisant*, comédie en 5 actes et en vers, représentée le 15 décembre 1784), fut sifflée avec une extrême rigueur. L'auteur, qui n'avait point encore acquis d'expérience, s'était fait, dans le monde, de nombreux ennemis, par la liberté avec laquelle il jugeait hautement les productions de ses rivaux; et ceux-ci avaient saisi avec avidité l'occasion d'humilier son amour-propre. Il paraît que cette leçon fut utile au jeune Desfaucherets, car, depuis, il sut se faire des amis et il eut le mérite non moins rare de les conserver dans les circonstances les plus difficiles de la révolution. Son second ouvrage, *le Mariage secret*, comédie en 3 actes et en vers, représentée avec le plus brillant succès, en 1786, est considéré comme le premier de ses titres littéraires. C'est une production remplie d'esprit et de gaîté, qui est restée au répertoire du Théâtre-Français; et dont le comique est beaucoup mieux senti à la représentation qu'à la lecture. Le public n'accueillit point avec la même faveur, en 1798, sa comédie en 5 actes et en vers intitulée *les Dangers de la présomption*. Les journaux en louèrent le style et le naturel. On trouva que l'action était beaucoup trop faible pour fournir matière à 5 actes, et que le caractère principal ne répondait que très-imparfaitement au titre de la pièce. Il a, en outre, mis au théâtre : 1° *le Portrait* ou *le Danger de tout*

lire, comédie en 1 acte et en vers, 1786 ; 2° *la double Clef*, ou *Colombine commissaire*, parade en 2 actes et en vers, mêlée d'ariettes, jouée au théâtre Italien (1786) ; 3° *l'Astronome*, opéra-comique en 2 actes et en prose, représenté avec succès au théâtre Feydeau, en 1799 ; 4° *la Punition*, opéra-comique en 1 acte, 1799 ; 5° *la Pièce en répétition*, comédie en 2 actes et en prose, au théâtre Louvois (1801) ; 6° *Arioste gouverneur*, ou *le Triomphe du génie*, comédie-vaudeville (1800). Il avait composé ces deux dernières pièces en société avec M. Roger, son ami. On a trouvé dans ses papiers plusieurs ouvrages qu'il n'avait pas mis au jour : l'*Ennemi de soi-même*, comédie en 5 actes ; *le Danger des petits ennemis*, comédie en 5 actes ; *les Deux Soubrettes*, en 3 actes ; des pièces de vers, des chansons, des contes, des fragments traduits de l'anglais, etc. Il avait eu part au *Portrait de Fielding* (vaudeville en 1 acte), en société avec MM. le vicomte de Ségur et Desprez. Desfaucherets occupa diverses places dans le cours de la révolution. Nommé lieutenant de maire au bureau des établissements publics en 1789, il fut élu, peu de temps après, membre du directoire du département ; mais ses opinions politiques ne s'accordant nullement avec celles des hommes sanguinaires qui opprimaient la France en 1793, il eut l'honneur de devenir *suspect* et son emploi lui fut enlevé. Lorsque des circonstances moins funestes permirent aux honnêtes gens de reparaître, il rentra au département, d'abord comme chef de bureau, ensuite, comme administrateur des hospices civils. Il faisait les fonctions de censeur au ministère de la police, lorsqu'une maladie de langueur l'enleva aux lettres et à ses amis, le 18 février 1808. Desfaucherets n'avait pas un assez grand talent d'observation pour traiter avec beaucoup de succès la comédie de caractère ; ses pièces de théâtre pèchent presque toutes par la conception ; mais des situations heureuses, des traits de satire ingénieux, un dialogue vif et bien coupé, et des plaisanteries de très-bon goût, compensent à peu près, dans la plupart de ses ouvrages, ce que ses plans ont de défectueux. Un écrit qu'il publia en 1790, sous le titre de *Compte rendu concernant l'administration de Paris*, prouve qu'il alliait l'esprit des affaires avec le goût des belles-lettres, et qu'il était du petit nombre des administrateurs aussi intègres qu'éclairés. F. P—T.

DESFIEUX (François), l'un des révolutionnaires les plus exaltés de 1793, naquit en 1755, à Bordeaux. Il était marchand de vin lorsque la révolution éclata. Accouru bientôt à Paris, il s'y jeta dans toutes les intrigues, et figura dans toutes les émeutes. Toujours prêt à dénoncer, il accusa successivement aux Jacobins, Lafayette, Bailly et Dumouriez. Après la journée du 10 août, il fut un des juges du tribunal que l'on chargea d'envoyer à l'échafaud les infortunés qui avaient échappé au premier massacre. Peu de temps après, lorsque les Girondins essayèrent de ressaisir le pouvoir, Desfieux fut du nombre de ceux qu'ils accusèrent comme les chefs d'un comité d'insurrection. Ils firent même décréter son arrestation pour avoir excité les habitants de Bordeaux au massacre d'une partie des membres de la convention nationale. Desfieux, à son tour, dénonça aux Jacobins Brissot et ses amis comme ayant voulu, disait-il, rétablir l'ancienne division de la France en provinces et en fiefs indépendants. A cette accusation il ajouta que, dès que ce fait était prouvé, la peine de mort devait en être la conséquence immédiate ; et il se plaignit aussitôt après, avec beaucoup d'amertume, de la lenteur que l'on mettait à organiser les tribunaux révolutionnaires. Cependant le décret d'arrestation porté contre lui n'avait pas encore été rapporté ; ses ennemis ne manquèrent pas de le signaler, et il fut arrêté vers la même époque que les Girondins. Collot-d'Herbois demanda à la convention qu'il fût rendu à la liberté, et, la société des Jacobins ayant appuyé cette demande, on ne put la refuser. Desfieux se présenta le jour même à la société, et il y accusa les Girondins de l'avoir fait arrêter pour empêcher qu'il ne fût entendu comme témoin dans leur procès. Plus tard cet énergumène, rendant compte de ses opinions, dit aux Jacobins qu'on l'accusait d'être un intrigant, mais que cette accusation était absurde, puisqu'il servait la république avec zèle, et qu'il avait dédaigné tout emploi, toute récompense, parce qu'il voulait être libre, et pouvoir parler librement. « Je « sers, dit-il, la révolution depuis le premier jour ; « je n'ai pas dévié un seul instant. Après la révo- « lution, on citera Marat, Robespierre, Collot- « d'Herbois, Billaud-Varennes : eh bien ! je veux « les imiter ; j'ai l'ambition aussi qu'on me cite « après eux. » Témoin dans le procès des Girondins, Desfieux les accusa d'avoir toujours été les ennemis de la république, d'avoir voulu empêcher la révolution du 10 août, d'avoir comprimé à Bordeaux les efforts des bons citoyens, d'y avoir fait supprimer le club des Sans-Culottes que lui Desfieux y avait établi ; et il accusa particulièrement Vergniaux d'avoir voulu le perdre. A quoi Vergniaux répondit froidement que Desfieux était trop bas placé pour que jamais on eût songé à lui. Lorsque les Girondins eurent succombé, et que le tour de leurs oppresseurs fut venu, Desfieux, accusé par Robespierre d'avoir formé un comité avec Hébert et Anacharsis Clootz, fut chassé de la société des Jacobins et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 4 germinal an 2 (mars 1794). On raconte qu'étant prisonnier à St-Lazare Desfieux y jouait le rôle de *mouton* (délateur), et qu'il se plaisait à tourmenter les détenus. Desfieux n'était au reste qu'un agent subalterne, méprisé de ceux dont il servait les fureurs. Dumouriez, qui le vit dans la Belgique, où il était commissaire du gouvernement au commencement de 1793, dit, dans ses *Mémoires*, que ce n'était qu'une *bête brute*. M—D j.

DESFONTAINES, auteur dramatique, fut con-

temporain de P. Corneille : on ne connaît ni sa patrie, ni l'époque de sa mort. Il reste de lui plusieurs pièces de théâtre médiocres : 1° *Eurymédon*, ou *l'illustre Pirate*, 1637, in-4°; 2° *la vraie suite du Cid*, 1638, in-4°. Chevreau avait donné *la suite et le Mariage du Cid*, et n'avait pas réussi; Desfontaines ne fut pas plus heureux. 3° *Orphise*, ou *la Beauté persécutée*, 1638, in-4°; 4° *Hermogène*, 1639, in-4°; 5° *Bélisaire*, 1641, in-4°; 6° *les Galantes vertueuses, histoire véritable, arrivée pendant le siége de Turin*, Avignon, 1642, in-12; 7° *Perside*, ou *la suite d'Ibrahim-Bassa*, 1644, in-4°; 1649, in-12. C'est Scudéri qui était l'auteur de la tragédie à laquelle celle de Desfontaines fait suite. 8° *Le Martyre de St. Eustache*, 1645, in-4°; 9° *St. Alexis*, ou *l'illustre Olympie*, 1645, in-4°; 1661, in-12; 1665, in-12; 10° *Alcidiane*, ou *les quatre Rivaux*, 1644, in-4°; 11° *l'illustre Comédien*, ou *le Martyre de St. Genest*, 1645, in-4°; 12° *Bellisante*, ou *la Fidélité reconnue*, 1647, in-4°; 13° *la véritable Sémiramis*, 1647, in-4°. Ces treize pièces sont toutes en 5 actes; les sept premières portent le titre de tragi-comédie, les six autres celui de tragédie. On croit que c'est à ce même Desfontaines qu'on doit : le *Poëte chrétien, passant du Parnasse au Calvaire*, Caen, 1648, in-8°; *Paraphrase sur le Memento homo*, Paris, 1643, in-16; trois romans, *l'illustre Amalazonthe*, Paris, 1645, 2 vol. in-8°; *les Heureuses infortunes de Céliante et Marilinde*; Paris, 1636, in-8°; *l'Inceste innocent*, Paris, 1638, in-8°. Quelques auteurs attribuent encore à Desfontaines une *Ste-Catherine*, tragédie, 1650, in-4°; mais cette pièce est de l'abbé d'Aubignac. A.B—T.

DESFONTAINES (Pierre-François Guyot), fils d'un conseiller au parlement de Rouen, naquit dans cette ville, en 1685, et termina sa carrière à Paris, le 16 décembre 1745. Il étudia chez les Jésuites, fut admis dans leur société dès l'âge de quinze ans, y reçut les ordres sacrés, et professa avec succès la rhétorique à Bourges; mais le désir de l'indépendance le porta, quoique un peu tard, à rentrer dans le monde, et c'est en quelque sorte à dater de ce moment (1715) que commence sa carrière. La critique polémique, à laquelle l'abbé Desfontaines consacra sa plume, multiplia singulièrement pour lui ce qu'on peut appeler les *événements littéraires*. Appelé en 1724, à Paris, pour travailler au *Journal des Savants*, l'abbé Desfontaines, déjà connu par plusieurs écrits polémiques, rendit quelque éclat à ce journal, qui était tombé dans un discrédit complet. Des difficultés qui survinrent entre ses collaborateurs et lui, l'ayant déterminé depuis à cesser de coopérer à cet ouvrage, il publia successivement, soit seul, soit en société avec Fréron, Granet, Destrées, de Mirault, etc., différents recueils périodiques, tels que *le Nouvelliste du Parnasse* (1731), *les Observations sur les écrits modernes*, et *les Jugements sur les écrits nouveaux* (1745). Si l'abbé Desfontaines réunissait plusieurs des qualités qu'exige l'espèce de magistrature dont il s'était revêtu dans les lettres, on doit convenir qu'il lui en manquait de fort importantes. Il ne connut pas, ou négligea beaucoup trop ces formes agréables, ces tours délicats et polis auxquels un censeur prudent a recours pour éviter que les conseils de la critique ne deviennent autant de blessures pour l'amour-propre. Il se piqua moins encore de cette impassible équité qui, dans l'examen d'un livre,

Ne voit jamais l'auteur, ne voit que son ouvrage.

La précipitation de ses jugements, le ton tranchant qu'il affecta souvent de prendre, et surtout la partialité qu'il fit paraître dans plusieurs de ses critiques, lui suscitèrent de nombreux ennemis. Il n'en eut point de plus violent ni de plus irréconciliable que Voltaire, et cependant, on doit le dire pour se montrer juste envers ceux mêmes qui ne l'ont pas toujours été, ce serait une erreur de croire que dans ces démêlés qu'ils poussèrent jusqu'au scandale, les premiers torts (on ne parle ici que sous les rapports de littérature) aient été du côté du critique. Qu'on prenne la peine de jeter les yeux sur les articles qui furent certainement la cause de cette guerre à mort que lui déclara Voltaire (t. 1, 2 et 3 des *Observations*), et l'on sera forcé de convenir que ce grand homme, avide de louange, au point de recevoir l'encens le plus grossier, ne supportait que bien impatiemment la moindre censure (1). Si ces articles lui donnèrent lieu de publier peu de temps après, contre leur auteur, l'écrit qui parut en 1738, sous le titre de *Préservatif*. Voltaire, sous prétexte d'y relever quelques erreurs du journaliste, s'y livre à des personnalités odieuses, qui devraient être si scrupuleusement bannies d'une discussion de ce genre. En réponse au *Préservatif*, Desfontaines publia, de son côté, une brochure intitulée la *Voltairomanie* (1738, in-12), où il rendit outrages pour outrages. L'année suivante il fit imprimer le *Médiateur*, in-12 de 24 p.; mais la guerre continua. Voltaire n'usa pas en ennemi généreux du prodigieux avantage que lui donnait sur son adversaire la supériorité de son génie; car, quoique par la suite Desfontaines ait, en plus d'une occasion, payé un juste tribut d'éloges à ses talents, sa haine envenimée ne cessa de poursuivre le critique; prose, vers, préface, brochures, romans, poëmes, tout servit son ressentiment, et pour déshonorer son ennemi, il ne rougit point de souiller ses écrits des plus sales et des plus grossières invectives. L'aventure de l'abbé Desfontaines en était sans cesse le sujet ou le prétexte. Doit-on croire que cette aventure eut quelque apparence de réalité? Est-il vrai qu'il ne dut sa liberté qu'à Voltaire? Est-il vrai que quinze jours après être sorti de Bicêtre, il écrivit un libelle contre son bienfaiteur? L'arrestation est un fait bien constant : Desfontaines lui-même en convient; il prétend seulement qu'elle n'avait eu lieu que par suite d'une accusa-

(1) Les observations parurent en 1735. Sept ans auparavant Desfontaines avait déjà publié une édition de la *Henriade* avec la critique de ce poëme, la Haye, 1728, in-8°.

tion dénuée de preuves, et que le magistrat de police prit lui-même soin de détruire en le justifiant publiquement. Est-ce à la protection de Voltaire qu'il fut en partie redevable de sa liberté? Il convient encore que cette protection lui fut utile; seulement il explique, à sa manière, les motifs qui déterminèrent Voltaire à la lui accorder, et quant au fait du libelle, il le nie formellement. Cette défense est-elle bien satisfaisante? On sait, il est vrai, que Voltaire ne se montra pas toujours scrupuleux sur les moyens de venger son amour-propre offensé, mais ici les faits parlent, et parlent contre un homme qui se montre d'ailleurs sous un jour désavantageux dans plusieurs autres circonstances où sa probité ne se trouva pas moins compromise que sa moralité dans celle-ci. Le procès qu'il eut en 1743, avec l'abbé Gourné, le présenta au public comme un écrivain dont l'âme et la plume étaient également vénales, et qui faisait dans son journal un trafic honteux de la louange et du blâme. Si tant de bruits injurieux répandus dans le temps, sur son compte, n'étaient que des calomnies, l'abbé Desfontaines fut certainement un homme bien à plaindre; mais si tous ces bruits étaient fondés, l'abbé Desfontaines fut un homme bien méprisable. On ne saurait nier toutefois que ses talents et ses écrits n'aient rendu quelque service à la littérature. « Il sut, un des premiers, éviter dans ses critiques et la froide sécheresse de l'analyse et la fastidieuse abondance d'une érudition pédantesque, semée sans choix et à tout propos. Joignant à la connaissance des anciens cette finesse de tact qui saisit rapidement les beautés et les défauts d'un ouvrage, il eut sans doute le tort inexcusable d'écouter trop, à l'égard de certains auteurs, ses préventions et ses ressentiments secrets. Toutefois on peut dire, en général, qu'il fit une guerre salutaire aux mauvais écrivains de son temps, qu'il entretint le goût des bonnes études, combattit avec succès plusieurs opinions dangereuses, et concourut autant qu'il était en lui à prévenir la décadence des lettres. L'abbé Desfontaines a beaucoup écrit. La rapidité avec laquelle il composait l'a souvent empêché de soigner son style, qui a plus de facilité que d'élégance. Ses meilleures productions, outre celles que nous avons déjà eu occasion de citer, sont : 1° le *Dictionnaire Néologique*, 1726, in-12; 7e édition, 1756, in-12, ouvrage dont le cadre assez ingénieux fournit matière à un grand nombre de remarques critiques, qui ne sont dépourvues ni de justesse ni d'agréments; 2° la traduction du roman de *Gulliver*, 1727, in-12; 3° *Racine vengé*, ou l'*Examen des remarques de M. l'abbé d'Olivet, sur les Œuvres de Racine*, Avignon (Paris), 1739, in-12, petite brochure très-rare (*voy.* Olivet); 4° enfin sa traduction de *Virgile* (Paris, 1743, 4 vol. in-8° et in-12), qui, malgré les imperfections qu'on y remarque, est encore la meilleure traduction en prose qui existe dans notre langue, des œuvres de ce grand poëte; elle est enrichie d'un commentaire qui n'a pas été conservé dans les diverses réimpressions. L'abbé Desfontaines a publié encore un grand nombre d'ouvrages anonymes ou pseudonymes, dont on peut trouver l'indication dans le *Dictionnaire des Anonymes* de M. Barbier. L'abbé de la Porte a publié, en 1757, l'*Esprit de l'abbé Desfontaines*, 4 vol. in-12. On y trouve l'abrégé de sa vie et une liste de ses ouvrages, au nombre de 47, et de 33 opuscules écrits contre lui. Ces deux listes se trouvent aussi dans le *Moreri* de 1759. Z.

DESFONTAINES (Guillaume-François Fouques Deshayes, connu sous le nom de), naquit à Caen en 1733. D'abord secrétaire du duc de Deux-Ponts, grand-père du roi de Bavière, Louis Ier, il devint ensuite bibliothécaire de *Monsieur*, depuis Louis XVIII. Madame de Genlis se vante dans ses *Mémoires* de lui avoir fait obtenir une pension de 4,000 francs que la restauration réduisit à la moitié. Il est mort à Paris le 21 décembre 1825. Sa vie privée n'offrant aucune particularité remarquable, il faut se borner à donner la liste des principaux ouvrages qu'il a composés seul et en société : 1° *Le philosophe prétendu*, comédie en 3 actes et en vers, jouée au Théâtre-Italien en 1762 ; 2° *Epître à Quintus sur l'insensibilité des stoïciens*, 1764, in-8° ; 3° *Lettres de Sophie et du chevalier de ***, pour servir de supplément aux lettres du marquis de Roselle* (de madame Elie de Beaumont), 1765, 2 vol. in-12 ; 4° *La Bergère des Alpes*, comédie en 1 acte et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1769; 5° *L'Aveugle de Palmyre*, pastorale en 2 actes et en vers, jouée en 1767 au Théâtre-Italien; 6° *Les bains de Diane*, ou *le Triomphe de l'Amour*, poëme en 3 chants, 1770, in-8°; 7° *La cinquantaine*, pastorale en 3 actes, jouée à l'Opéra en 1771 ; 8° *Isménor*, ballet héroïque en 3 actes, joué à l'Opéra en 1775 ; 9° *La fête de village*, jouée à l'Opéra ; 10° *Le mai*, comédie en 3 actes et en prose, mêlée d'ariettes, jouée en 1776 au Théâtre-Italien ; 11° *La chasse*, opéra-comique en 3 actes et en prose, mêlé d'ariettes, joué en 1778; 12° *La réduction de Paris*, pièce héroïque en 3 actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1780. Cette pièce tomba. Les *Mémoires de Bachaumont* disent que c'est un drame qui ne vaut pas le *Fameux siége* de Nicolet. 13° *L'Amant statue*, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, jouée en 1781 au Théâtre-Italien; 14° *Isabelle Hussard*, parade, 1781, in-8°; 15° *l'Amour et la Folie*, opéra-comique en 3 actes, 1782, in-4°; 16° *le Droit du seigneur*, comédie en 3 actes, 1784, in-8°; 17° *les amours de Chérubin*, comédie en 3 actes et en prose, 1784. 18° *Les quatre saisons littéraires*, recueil périodique, 1785, 4 vol. in-12. Depuis, l'auteur de cet article a publié (de 1805 à 1809), sur un plan plus vaste les *Quatre saisons du Parnasse*, 16 vol. in-12. 19° *La dot*, comédie en 3 actes et en prose, jouée en 1785 au Théâtre-Italien. 20° *L'Incendie du Havre*, comédie en 3 actes et en prose, jouée au Théâtre-Italien en 1787; 21° *Fanchette*, ou l'*Heureuse épreuve*, comédie en 2 actes et en prose, 1788; 22° *Le réveil de Thalie*,

joué au Théâtre-Italien. 23° *Le tombeau de Desilles*, anecdote en 1 acte et en prose, 1790; 24° *Le dîner imprévu*, joué au Vaudeville en 1792; 25° (avec Barré et Radet) *Arlequin afficheur*, comédie-parade en 1 acte et en prose, mêlée de vaudevilles, jouée en 1792. Cette pièce a servi longtemps depuis pour annoncer la première représentation de chaque vaudeville nouveau. Laporte excellait dans le rôle d'Arlequin. On lui faisait surtout répéter le joli couplet : *la Comédie est un miroir*. 26° *Le divorce*, comédie en 3 actes et en vaudevilles, jouée en 1793. 27° *La chaste Suzanne*, pièce en 2 actes, mêlée de vaudevilles. Représentée à l'époque du procès de Louis XVI, elle contenait cette phrase : « Vous êtes ses accusateurs; vous ne pouvez être « ses juges. » Le public saisit l'allusion, et l'auteur fut mis à la Force, d'où il sortit, grâce aux couplets patriotiques qu'il adressa à la commune de Paris (*voy.* le *Moniteur* du 25 novembre 1793). 28° *Le concert aux éléphants*, joué au Vaudeville et non imprimé. 29° *Clitophon et Leucippe*, roman traduit du grec d'Achille Tatius, 1795, in-18. 30° (avec Barré et Radet) *Le mariage de Scarron*, comédie en 1 acte et en prose mêlée de vaudevilles, jouée en 1797. C'est un petit chef-d'œuvre en son genre. Le rôle de Scarron était supérieurement joué par Carpentier. 31° (avec Barré et Radet) *Colombine mannequin*, comédie-parade en 1 acte, mêlée de vaudevilles, jouée en 1797 avec beaucoup de succès. 32° (avec Barré, Radet, Deschamps et Desprès) *Le pari*, divertissement en 1 acte, à l'occasion de la paix. 33° (avec Barré, Radet, Piis et Coupigny) *Hommage du petit vaudeville au grand Racine*, joué sur le théâtre du Vaudeville, en 1798, au bénéfice d'une petite-nièce de Racine. 34° (avec Piis, Barré et Radet) *La vallée de Montmorenci*, ou *J.-J. Rousseau dans l'hermitage*, vaudeville en 3 actes, joué en 1798. 35° (avec Barré, Radet et Bourgueil) *M. Guillaume* (Malesherbes), ou *le Voyageur inconnu*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée de vaudevilles, représentée en 1800; pièce regardée comme la meilleure de toutes celles qui ont été composées par Desfontaines et ses collaborateurs. 36° (avec Barré, Piis et Radet) *Voltaire*, ou *une Journée de Ferney*, comédie en 2 actes mêlée de vaudevilles, jouée en 1802. 37° (avec Barré et Radet) *Chapelain*, ou *la ligue des auteurs contre Boileau*, comédie-vaudeville en 1 acte et en prose, jouée en 1804. 38° (avec Barré et Radet) *Les écriteaux*, ou *René Lesage à la foire St-Germain*, vaudeville en 2 actes, joué en 1805. 39° (avec les mêmes) *Sophie Arnould*, comédie en 3 actes, mêlée de vaudevilles, jouée en 1805. 40° (avec Barré, Radet et Picard) *Lantara*, ou *le Peintre au cabaret*, vaudeville en 1 acte représenté en 1809 (1). 41° (avec Barré et Radet) *Gaspard l'avisé*, comédie en 1 acte, mêlée de vaudevilles, et jouée en 1812. L'*Intendant* est le seul vaudeville de Desfontaines qui n'ait point réussi. On le donnait le lendemain de la chute du *Cabriolet jaune* à l'Opéra-Comique. L'auteur de cette dernière pièce dit en riant à Desfontaines, après la représentation de la sienne : *Mon ami*, j'ai une place pour ton *Intendant* dans mon *Cabriolet jaune*. Plusieurs chansons de Desfontaines ont été recueillies dans les *Dîners du vaudeville* et le *Chansonnier du vaudeville*. Cet auteur si fécond a aussi coopéré à la nouvelle *Bibliothèque des romans* (1). F—LE.

(1) C'est sur le peintre Lantara qu'on a fait l'épitaphe suivante :

Ci-gît le peintre Lantara :
La foi lui tenait lieu de livre;
L'espérance le faisait vivre,
Et la charité l'enterra.

(1) Les curieux recherchent la gravure très-spirituelle, qui représente avec une naïve ressemblance le vénérable trio vaudevilliste. Barré, Radet et Desfontaines. D—R—B.

DESFONTAINES (René Louiche), botaniste, naquit à la fin de 1751 ou au commencement de 1752, au bourg du Tremblay (Ille-et-Vilaine), qui déjà avait donné aux sciences l'anatomiste Bertin. Les registres de la paroisse ayant été brûlés pendant la révolution, Desfontaines lui-même ignorait son âge exact. Ses parents étaient sans fortune. Cependant ils l'envoyèrent à l'école du bourg; mais il n'y fit aucun progrès, et le maître finit par le mettre dehors comme incapable et même comme voleur de pommes. Il fut question d'en faire un mousse; mais sur ses promesses de mieux se conduire, on l'envoya au collége de Rennes. Là tout changea subitement; il se mit au travail de toutes ses forces, devint une des notabilités de sa classe, remporta des prix, etc. Le plaisir de donner un démenti à son horoscope était pour beaucoup dans cette ardeur; et, à chaque succès dont il annonçait la nouvelle à son père, il avait la malice de le prier d'en informer son ancien maître. En vrai Breton, il tenait si obstinément à ce petit système de vengeance qu'il ne cessa ces moqueuses communications que lorsqu'il fut de l'Académie. Ses études de collége finies, Desfontaines se rendit à Paris pour suivre les cours de médecine et pour prendre ses degrés. Mais cette science ne fut bientôt pour lui qu'un objet secondaire, et, dès qu'il en fut à la matière médicale, l'herborisation, l'étude des plantes devinrent ses plus chères occupations. Toutefois, bien que l'amphithéâtre le vît plus rarement, et qu'il ne prît que lentement ses inscriptions, il s'acquérait l'amitié de Lemonnier, médecin du roi, sinon médecin du premier ordre, bien en mesure de rendre service à ceux auxquels il s'intéressait. En même temps le zèle avec lequel Desfontaines étudiait la botanique, et les succès qu'il y obtenait l'avaient fait voir de bon œil par Ant. Laur. de Jussieu. A trente ans, il prit le degré de docteur, et bientôt il lut à l'Académie des sciences divers mémoires assez remarquables. Nul doute qu'il ne fût à cette époque le plus instruit des jeunes botanistes, qui du reste n'étaient qu'en bien petit nombre. Personne donc n'eût pu sans injustice se récrier contre la décision par laquelle l'Académie en 1783 l'appela dans son sein. Loin de voir dans cette distinction une récompense qui l'autorisât à

se reposer, Desfontaines n'y vit qu'un encouragement à mieux faire. Secondé par la munificence du gouvernement, qui, grâce à l'active influence de Lemonnier, lui accorda les fonds nécessaires, il entreprit un voyage phytographique en Barbarie. Ce pays n'avait encore été l'objet d'aucune exploration véritablement scientifique ; et Shaw, le dernier de ceux qui l'avaient visité, n'avait porté qu'un coup d'œil superficiel sur la botanique. Desfontaines partit de Marseille pour Alger le 6 août 1783, et descendit au consulat de France chez son ami et compatriote de Kerey, dont le patronage lui fut très-utile pour le succès de son entreprise. Recommandé par lui, il fut accueilli à merveille, par les autorités turques, eut la permission de suivre les pachas de Tunis et d'Alger dans l'expédition annuelle qu'ils faisaient jusqu'à la lisière méridionale de l'empire pour percevoir par eux-mêmes l'impôt; et, pour protéger ses herborisations, on le confia aux soins d'un Turc bien armé qui l'accompagnait le fusil sur l'épaule dans chacune de ses promenades savantes, et ne demandait pas mieux que de lui administrer, en tuant quelque suspect, une preuve du zèle avec lequel il remplissait sa mission protectrice. C'est de cette manière que Desfontaines parcourut toutes les régions de Tunis et de l'Algérie, depuis la côte méditerranéenne jusqu'aux sommités du système atlantique et même un peu plus loin; car ses excursions s'étendirent, mais seulement en l'effleurant, jusqu'au versant de l'Atlas qui regarde le Sâhara. Après deux ans de séjour dans les parages barbaresques, il revint à Paris en 1785. Lemonnier se démit en sa faveur de son titre de professeur au Jardin des Plantes ; et Buffon, à qui appartenait cette nomination, lui donna la chaire après avoir, deux jours durant, laissé en suspens, sur son choix, le protecteur, qu'il n'aimait pas, et le protégé, auquel pourtant il voulait rendre justice. C'est ce qu'effectivement il fit dans des termes très-gracieux, comme pour afficher que Desfontaines devait à lui et non à Lemonnier la place qu'il ambitionnait. Sa position ainsi fixée, Desfontaines s'occupa plus exclusivement que jamais des objets relatifs à sa spécialité, et sa vie n'offre en quelque sorte plus d'incidents. La préparation de ses cours, c'est-à-dire non-seulement de ses paroles et de l'ordre dans lequel il exposerait les matières de la leçon, mais aussi des plantes mêmes qu'il décrirait et dénommerait dans son cours, absorbait une partie de son temps. La publication des résultats botaniques de son voyage, et divers ouvrages en emportaient une autre. Le reste était employé à mettre de l'ordre dans les galeries du cabinet de botanique, à reconnaître et à faire connaître les objets nouveaux ou rares, à combattre contre les dénominations fautives, si fréquentes dans les jardins botaniques à cause des erreurs commises relativement aux graines. La révolution se passa pour lui sans grands dangers : il fut de ceux que l'immensité de la commotion extérieure portait à se réfugier plus intimement dans le sanctuaire de la bibliothèque et du laboratoire. Il n'en sortit que deux fois, et chaque fois pour de nobles actions. La première, il alla visiter au fond du cachot, où on l'avait jeté comme adhérent à la Gironde, l'habile géologue Ramond; la seconde, réunissant ses efforts à ceux de Thouin, il arracha l'héritier à une mort imminente, en le présentant comme le seul homme capable de publier les collections recueillies par Dombey. Aussitôt que des temps plus doux revinrent, il reprit sa place au Jardin des Plantes et entra à l'Institut. Il fut créé membre de la Légion d'honneur dès l'origine de cette institution. Son mariage en 1814 avec une jeune personne sans fortune parut bizarre, au moins à cause de la disproportion des âges. Cette union pourtant semblait devoir procurer un appui et un soulagement à sa vieillesse. Il n'en fut point ainsi. Il eut le malheur de voir sa femme, à la suite d'une seconde couche, en proie à une aliénation mentale. Plus douloureusement isolé que par le passé, il chercha derechef des distractions dans ses études chéries. Septuagénaire, il avait encore de cette vivacité, de cette verdeur qui caractérisent un autre âge. Il portait lui-même ses livres, son herbier à l'école de botanique pour s'y livrer à ses travaux accoutumés; mais peu à peu ses sens commencèrent à faiblir. Il devint graduellement aveugle (1831, etc.). Parfois on le flattait de l'espérance de guérir; on parlait de lui faire l'opération de la cataracte ; il prêtait l'oreille, puis, se souvenant qu'on en avait dit autant à son collègue Lamarck, il se prenait à rire de sa crédulité. Il se faisait conduire dans les serres, et lorsqu'au toucher il avait reconnu quelques plantes, il était heureux. C'est ainsi qu'il passa les deux dernières années de sa vie. Il mourut le 16 novembre 1833, après avoir exigé que sa fille, sur le point de se marier à cette époque, ne retardât point l'instant d'aller à l'autel. Il avait légué au Muséum son herbier de Barbarie. Son herbier général fut acquis par l'habile botaniste Webb. Comme homme, Desfontaines était modeste, timide et très-simple. Sa timidité ne l'empêcha pas, comme on l'a vu plus haut, de faire preuve d'un vrai courage dans des circonstances fort graves. Il était intimement lié avec l'habile peintre de fleurs Van-Spaendonck et avec le professeur de culture Thouin. Comme professeur, il répandait du charme sur la science, et, jusqu'au dernier moment, son auditoire goûta beaucoup ses leçons. Sa bonhomie piquante excitait plus de sympathie que la science ou la logique, supérieure peut-être, de quelques autres. C'est qu'il avait pour les fleurs quelque chose de cet amour que La Fontaine sentait pour les animaux. On pourrait presque le nommer l'Andrieux de la botanique. Comme naturaliste enfin, il a contribué à l'avancement de la science. Plus d'une vingtaine de genres nouveaux, et un nombre d'espèces plus considérable encore lui sont dus. Il excelle à en décrire les caractères. Il a signalé aussi les usages économiques de diverses plantes naturelles ou naturalisées en

France. Enfin l'anatomie végétale lui est redevable d'une de ses découvertes les plus précieuses, la différence de croissance et par conséquent de structure dans les monocotylédones, et les dicotylédones, découverte féconde en conséquences, et qui se lie à une foule de détails du plus haut intérêt. Il est fâcheux pour lui qu'effrayé en quelque sorte du bruit qu'il faisait, et de la révolution scientifique que produisait le nouveau principe, il se soit arrêté en route, laissant des rivaux s'illustrer par des découvertes que probablement il eût faites. — On doit à Desfontaines : 1° *Flora atlantica, sive historia plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescunt*, Paris, an 6 (1798, 2 vol. in-4°, avec planches). C'est l'ouvrage capital de l'auteur. Les seuls défauts que l'on y puisse reprendre, c'est le peu d'attention que Desfontaines donne, d'une part, à la distribution géographique des espèces, des genres, etc. ; de l'autre, à la forme et à la structure de la graine et du fruit. Mais il est juste de remarquer qu'à l'époque où parut la Flore Atlantique, personne encore ne songeait à l'importance qu'ont acquise, dans la suite, ces deux ordres de considérations. Sous tous les autres rapports, cette publication ne mérite que des éloges. La précision des descriptions et de la nomenclature, l'art que met l'auteur à débrouiller la synonymie ancienne, le grand nombre d'objets nouveaux qu'il y signale ont fait de ce livre la base de toutes les études relatives à la phytographie du bassin de la Méditerranée, et, par la comparaison qu'on a faite de la Flore maghrebine avec celle des régions méridionales de l'Europe, ont donné lieu à une foule d'idées importantes. 2° *Fragments du cours de botanique et de physique végétale donné au Jardin des Plantes* (dans la *Décade philosophique*, 1794-96, réunis ensuite en 1 volume sous le titre de *Cours de botanique élémentaire et de physique végétale*). 3° *Tableau de l'école botanique du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, 1 vol. in-8°, 1804 ; 2e édition (avec supplément de 8 pages), 1815 ; 3e édition sous le titre de *Catalogus plantarum horti regii Parisiensis, cum adnotationibus de plantis novis aut minus cognitis*, 1831, in-8°. Il faut y joindre l'*Additamentum ad catalogum horti regii*, 1822, in-8°. 4° *Choix de plantes du corollaire de Tournefort, gravées sur acier par Aubryet*, onze articles dans les *Annales du Muséum* (t. 10, p. 218, 298, 427 ; t. 11, p. 51, 136, 160, 273, 376, 438 ; t. 12, p. 52, 111), avec 70 planches en noir, réunies ensuite en un volume in-4°, 1808, avec les planches coloriées. Cette publication, véritable hommage rendu à Tournefort, a rappelé l'attention des botanistes sur divers services que la science doit à ce savant, et que ses successeurs avaient oubliés ou méconnus. 5° *Histoire des arbres et des arbustes qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France*, 1809, 2 vol. in-8°. Desfontaines, en rédigeant cette compilation, a eu pour but, non de reculer les limites de la science, mais de populariser des principes utiles et d'en faciliter la pratique. Son ouvrage est un chaînon intermédiaire entre les théories de la botanique systématique et la pratique de l'agriculture et de l'art forestier. 6° Beaucoup de *Mémoires, Notes* ou *Observations*, tous morceaux de plus ou moins d'importance, et que l'on peut classer ainsi qu'il suit : 1° Mémoires relatifs à l'anatomie et à la physiologie végétales : 1. *Irritabilité des organes sexuels d'un grand nombre de plantes* (Mém de l'Académie des sciences, volume de 1787, p. 463); 2. *Organisation et accroissement du bois* (ibid., volume de 1790, p. 665); 3. *Organisation des monocotylédones* (Mém. de l'Institut, t. 1, p. 478 ; *Décade ph.*, 5e année, 1er trimestre, p. 257 et 321 ; *Nouv. journal de phys.*, t. 5, p. 141). Les faits consignés dans ce morceau sont capitaux pour l'organographie générale des plantes ; ils ont achevé de prouver la justesse de la division des végétaux embryonés en dicotylédones et monocotylédones, et ils se lient étroitement à l'établissement des familles. 2° Mémoires où se trouvent décrits des genres nouveaux. Nous en comptons jusqu'à seize, et les genres décrits sont au nombre de vingt-quatre, savoir : *Balsamita* (Mém. de la société d'histoire naturelle, Paris, in-fol., 1790, p. 1) ; *Anthistiria* (Journal de phys., t. 11, p. 292); *Spaendonckia* (Paris, 1795, in-8°) ; *Tithonia* (lu dès 1780 à l'Académie des sciences) ; *Pogostemon* (Mém. du Muséum, t. 2, p. 190) ; *Glossostemum* (ibid., t. 3, p. 328) ; *Diplolæna* (t. 3, p. 449) ; *Chardinia* (t. 3, p. 454) ; *Ricinocarpus* (t. 3, p. 459); *Gymnarhena* (t. 4, p. 1); *Ancylanthus* (t. 4, p. 5); *Heterodendron* (t. 4, p. 28); *Mesoneuron, Heterostemon, Lédocarpon, Micranthea* (t. 4, p. 245) ; *Diplophractum Stylobasium, Chamælaucium* (t. 5, p. 34 et 272) ; *Polyphragmon, Asteranthos, Amaouia, Gyrostemon* (t. 6, p. 5) ; *Condylocarpon* (t. 8, p. 119). 3° Mémoires où sont décrites des espèces nouvelles, savoir : l'*Ebenus pinnata*, la *Fumaria corymbosa*, l'*Antirrhinum marginatum*, les *Crepis virgata et coronopifolia* ; l'*atractylis gummifera* (toutes six dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle, p. 21, 26, 36, 37 et 38, 49) ; la *Scorsonerus aspera* (Ann. du Mus., t. 1, p. 133); le *Dianthus spinosa* (ibid., t. 1, p. 198); la *Carica monoïca* (t. 1, p. 273); la *Salsola radiata* (t. 2, p. 28); le *Sonchus divaricatus* (t. 2, p. 212) ; le *Cactus spaciosissimus* (t. 3, p. 190) ; l'*Echites longiflora* (t. 5, p. 274) ; deux *Copaïfera* (t. 8, p. 373) ; une *Clavija* (Nouv. Ann. du Mus., t. 1, p. 398). 4° Mémoires où sont consignées des observations nouvelles phytographiques, économiques ou autres. Tels sont les morceaux sur le *Datier* (J. de phys., t. 33, p. 358); sur les *Arbres à épiceries de la Guiane française* (*Décade phil.*, 5e *année*, 3e *trimestre*, p. 139); sur l'*Ailanthe glanduleux* (Mém. de l'Académie des sciences, 1786, p. 265 ; il avait été lu dès 1782) ; sur le *Lotos* des anciens (Mémoire de l'Académie des sciences, 1788, t. 10, p. 443); sur le *Chêne bellote ou à glands doux du mont Atlas* (ibid., 1798, p. 394), qu'on trouve aussi en Espagne et qui a fait croire qu'effectivement il put y avoir un temps où les hommes se nourrissaient de glands ; sur des plan-

tes nouvelles, dont les graines avaient été apportées de la Barbarie (*Journal* de Fourcroy, t. 3, p. 161); sur des plantes rares qui avaient fleuri au Muséum en l'an 10 (Ann. du Mus., t. 1, p. 127, 200, 376; t. 2, p. 30, 338); sur le *Jalap* (ibid., t. 2, p. 120 et 485); sur le *Géranium pubescens* (t. 2, p. 210); *sur le Rheum rubes* (t. 2, p. 261); sur le *Thé* (t. 4, p. 20); sur l'*Erable a fruits cotonneux et l'Erable à fleurs rouges* (t. 7, p. 450); sur le *Gyrostemon;* sur les genres *Leucas et Phlomis.* 5° Un Mémoire zoologique sur *quelques nouvelles espèces d'oiseaux des côtes de Barbarie* (Mém. de l'Académie des sciences, 1787, p. 496). 6° Sept fragments de l'historique de son voyage en Barbarie dans les *Nouv. Ann. des voyages*, 1830, t. 16, p. 189, 316; t. 17, p. 60, 78, 137, 321, 367, sous des titres divers. Desfontaines s'était d'abord proposé de publier une relation historique de son voyage; mais ayant confié son journal à Lemonnier, qui voulait en lire des morceaux à Louis XVI, le manuscrit se perdit dans les mains du monarque, et il ne resta à l'auteur que les sept fragments que nous venons de citer. Lhéritier avait donné au *pteranthus* de Forskol le nom de *Louichea.* La Billardière a consacré à notre botaniste le *Fontanesia*, joli arbrisseau de Syrie, de la famille des jasminées. P—OT.

DESFORGES, clerc de procureur, avait publié quelques brochures qui n'avaient pas fait grande réputation à leur auteur, lorsqu'une circonstance vint lui donner une triste célébrité. « En 1749 il « était, dit Bachaumont, à l'Opéra lorsque le pré- « tendant fut arrêté. Il fut indigné de cet acte de « violence; il crut que l'honneur de la nation était « compromis, et exhala ses plaintes dans une pièce « de vers fort courue alors, et qui commence ainsi :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.

« Il ne put prendre sur son amour-propre de gar- « der l'*incognito*, et se confia à un ami qui le tra- « hit; il fut arrêté et conduit au mont St-Michel, « où il resta trois ans dans la cage; c'est un ca- « veau creusé dans le roc, de 8 pieds en carré, où « le prisonnier ne reçoit le jour que par les cre- « vasses des marches de l'église. M. de Broglie, « abbé de St-Michel, eut pitié de ce malheureux, « et obtint enfin qu'il eût l'abbaye pour prison. Ce « ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on « put le faire passer à la lumière, de cette longue « et profonde obscurité. » Au bout de cinq mois l'abbé obtint la liberté de son prisonnier, et le donna pour secrétaire à son frère le maréchal. Après la mort de la Pompadour, il fut fait commissaire des guerres de la nomination de son général, suivant le droit qu'avaient les maréchaux de France. Il mourut subitement à table dans les premiers jours du mois d'août 1768. Ses ouvrages sont : 1° *Natilica, conte indien*, 1749, in-12; 2° *Critique de Sémiramis*, tragédie de Voltaire, 1748, in-12; 3° *le Rival secrétaire*, comédie en 1 acte et en vers, représentée sur le Théâtre-Français, imprimée en 1738, in-8°. Lors des représentations on attribua cette pièce à Boizard de Pontault et à Parmentier. A. B—T.

DESFORGES (Pierre-Jean-Baptiste Choudard), naquit à Paris le 15 septembre 1746, d'un riche marchand de porcelaines, ou plutôt pendant le mariage de ce marchand; car Desforges lui-même regardait comme son père le docteur A. Petit. On l'envoya d'abord au collége Mazarin, et ensuite au collége de Beauvais où il eut l'abbé Delille et Lagrange (traducteur de *Lucrèce*) pour maîtres de quartier, et Thomas pour professeur en quatrième et pendant sa seconde année de troisième. Dès l'âge de neuf ans il imagina de faire des tragédies, dont les sujets étaient *Tantale et Pelops*, et *la Mort de Jérémie.* C'est de la même époque que date son amitié avec le président Dupaty, son camarade de classe, né aussi en 1746. Desforges, au sortir du collége, étudia, malgré lui, la médecine qu'il quitta bientôt pour la peinture, qui fut abandonnée à son tour peu de temps après. Son esprit, son adresse, ses talents lui procurèrent la connaissance de quelques grands seigneurs dont il contracta les goûts : la ruine de son père lui ôta les moyens de les satisfaire. Tout à coup, à l'âge de dix-neuf ans et demi, il se trouva réduit à traduire des ariettes italiennes, à 12 francs la pièce; c'était son ami Framery qui lui avait procuré cette ressource. Cependant il avait joué la comédie en société et avait eu quelques succès; il avait aussi composé, sur la demande du musicien Rodolphe, une petite pièce intitulée, *l'Orphelin*, ou *la Voix du cœur*, qui fut reçue aux Italiens, mais n'a jamais été jouée. En 1768 il donna au théâtre de Nicolet, une farce intitulée, *à Bon chat, Bon rat*, qui eut un très-grand nombre de représentations. Il avait rempli, pendant quelque temps, une place de surnuméraire dans un bureau, et espérait obtenir un emploi lucratif; mais n'ayant pu réussir, il prit le parti de se faire comédien, et débuta le 25 janvier 1769, à la comédie Italienne dans les rôles de Clairval, ou d'amoureux. Quoique reçu à l'essai, il s'engagea pour Amiens, joua successivement à Versailles, Caen, Guibray, Tours, Nantes, Rennes, Marseille et Bordeaux. Dans cette dernière ville il donna, en 1778, *Richard et d'Erlet*, comédie en 5 actes et en vers, imprimée in-8° (mais qui n'a jamais été représentée à Paris, parce que le garde des sceaux s'y opposa). Quelque temps après il fit aussi représenter à Bordeaux *la Voix du cœur*, divertissement en 1 acte mêlé de chants et de danse, à l'occasion du passage de Monsieur, frère de Louis XVI. Il partit, en 1779, pour St-Pétersbourg avec sa femme. Quoique leurs appointements fussent de 4,000 roubles annuellement, Desforges ne jouait guères que dix fois par an. Pour employer ses loisirs, il se fit auteur dramatique; mais tous ses manuscrits lui furent volés à son retour en France en 1782. En quittant la Russie, il renonça tout à fait au métier de comédien pour s'adonner entièrement aux lettres; sa femme, de retour à Paris quelque temps après lui, continua de rester au théâtre : elle fut

reçue, en 1783, à la comédie Italienne, où elle s'est fait connaître depuis, sous le nom de madame Philippe. Il l'avait épousée en 1775, il s'en sépara quelques années après son retour en France, tout en faisant un ouvrage contre le divorce. Elle est morte vers 1802. Desforges est mort à Paris le 13 août 1806. Outre les pièces déjà indiquées, ses ouvrages sont : 1° *Tom Jones à Londres,* comédie en 5 actes et en vers, jouée en 1782, imprimée in-8°. C'est la première pièce en 5 actes qui ait été donnée sur le théâtre Italien. Desforges en avait pris le sujet dans le roman de Fielding. Tout en disant que le dramatique français doit beaucoup au romancier anglais, La Harpe reconnaît que « c'est en « homme d'esprit que Desforges a mis en œuvre « le fond qu'il avait à faire valoir. La marche de « la pièce est bien entendue, les situations sont in- « téressantes et bien ménagées; le dialogue est « rapide et animé, le style en général ingénieux « et facile : beaucoup de jolis vers et peu de « mauvais goût; les principaux caractères bien « soutenus. Celui de lord Fellamar, qu'il s'est « rendu propre et qu'il a fort embelli, lui fait sur- « tout honneur. » Cependant à la première représentation cette pièce fut maltraitée; elle a passé depuis au Théâtre-Français et fait partie du répertoire. 2° *les Marins ou le Médiateur maladroit,* comédie en 5 actes et en vers, jouée sans succès au Théâtre-Français en 1783; 3° *Théodore et Paulin,* comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, musique de Grétry, dont l'unique représentation eut lieu le 18 mars 1783. 4° *Le Temple de l'hymen,* comédie épisodique, en 3 actes et en vers, jouée le 4 juin 1783; 5° *l'Épreuve villageoise,* opéra en 2 actes, musique de Grétry, jouée le 24 juin 1783. Ce n'est au reste qu'un épisode détaché de *Théodore et Paulin,* imprimé in-8°. 6° *Les Deux portraits,* comédie en 1 acte et en vers libres, jouée le 24 décembre 1783; 7° *la Femme jalouse,* comédie en 5 actes et en vers, jouée le 15 février 1785. « C'est, « dit La Harpe, un drame où il y a quelqu'inté- « rêt, ce n'est pas une bonne comédie. Il y a dans « le sujet un vice radical : la jalousie de la femme « est fondée sur des apparences si fortes et si bien « justifiées, qu'il n'y a pas moyen de lui en faire « un reproche. Ainsi le but moral est manqué ; « mais ces apparences produisent des situations « qui ont de l'effet au théâtre. Le style est naturel « et facile, sans déclamation, sans écarts et sans « jargon..... Il est vrai qu'il y a peu de vers heu- « reux.... Les caractères d'ailleurs sont dessinés avec « vérité et la pièce marche bien. » Elle est aussi passée au Théâtre-Français et fait partie du répertoire (*voy.* G. Colman). 8° *L'Amitié au village,* comédie en 3 actes et en vers, mêlée d'ariettes, musique de Philidor, jouée le 31 octobre 1785; 9° *la Rencontre imprévue,* compliment dramatique prononcé à la rentrée de 1787; 10° *Féodor et Lesinska, ou Novogorod sauvée,* drame en 3 actes et en prose, joué le 3 octobre 1786, imprimé en 1787, in-8°; 11° *Tom Jones et Fellamar,* comédie en 5 actes et en vers, jouée le 17 avril 1787, imprimée in-8°, inférieure à *Tom Jones à Londres,* dont elle est la suite. 12° *Les promesses de mariage,* opéra en 2 actes, musique de Lebreton, joué le 4 juillet 1787; c'est une suite de *l'Épreuve villageoise.* 13° *Césarine et Victor, ou les Epoux au berceau,* comédie en 3 actes et en vers, jouée le 21 octobre 1788; 14° *Jeanne d'Arc à Orléans,* drame historique, en vers et en 3 actes, mêlé d'ariettes, joué le 10 mai 1790; 15° *Griselidis,* opéra en 3 actes, joué le 8 janvier 1791, tiré du conte d'Imbert. Ces différentes pièces ont paru sur le théâtre Italien. 16° *Joconde,* opéra en 3 actes, musique de L. Jadin, représenté le 14 septembre 1790, sur le théâtre de la foire St-Germain, par les acteurs du théâtre Feydeau. 17° *Le Sourd ou l'Auberge pleine,* comédie en 3 actes et en prose, jouée en 1790, au théâtre Montansier. Le sujet est pris dans le *Dictionnaire d'anecdotes*; imprimé très-souvent. 18° *la Perruque de laine,* comédie en 3 actes, et qui n'eut aucun succès sur le même théâtre en 1791. 19° *L'Épouse imprudente,* comédie en 5 actes et en vers, qui fut mieux accueillie la même année. 20° *Le Tuteur célibataire,* comédie en 1 acte et en vers, jouée en 1791. 21° *Alisbelle ou les Crimes de la féodalité,* opéra en 3 actes et en vers, musique de L. Jadin, joué sur le théâtre de l'Opéra, le 9 ventôse an 2 (27 février 1794), imprimé in-8°; pièce de circonstance, qui obtint un succès brillant dans un temps où les théâtres étaient inondés de platitudes. 22° *La Liberté et l'Égalité rendues à la terre, opéra en 3 actes, composé pour la république,* an 2 (1794), in-8°; Desforges eut pour cette pièce un collaborateur nommé Sicard. 23° *Les Maris jaloux,* comédie en 5 actes et en vers, représentée en 1798, sur le théâtre de la République. 24° *Les Epoux divorcés,* comédie en 3 actes et en vers, représentée en 1799, sur le théâtre de la Cité; excellent plaidoyer contre le divorce. 25° *Le manuel d'Epictète et le tableau de Cébès de Thèbes,* traduit du grec en vers français, an 5 (1797), in-4°. 26° *Le Poëte ou Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même,* 1798, 4 vol. in-12. Ce sont les mémoires de sa vie jusqu'en 1782 : dans les trois premiers volumes, il est enfant, jeune homme, adulte ; dans le dernier il est comédien, voyageur, auteur, époux; mais il eut fallu intituler ce livre : *Mémoires d'un libertin.* C'est en effet une suite d'aventures galantes dont Desforges est le héros, et dont quelques-unes sans doute sont inventées. Il y a de l'esprit dans l'ouvrage; le style a de la chaleur et de la rapidité, mais il n'est pas exempt d'incorrections et de néologisme. Les tableaux lascifs s'y rencontrent à chaque page, et ces scènes lubriques sont exposées dans un langage plus expressif que le pinceau, plus circonstancié dans les détails qu'il n'appartient à l'œil le plus pénétrant de les saisir en réalité; l'auteur n'a pas craint de diffamer jusqu'à sa mère et à sa sœur. Son livre est très-dangereux pour la jeunesse; rien n'y est épargné pour dérégler, enflammer, égarer l'imagination ; ce n'est pas sans raison qu'un satirique disait à Desforges :

Fuis, auteur dangereux, fuis, écrivain obscène ;
Ton nom seul fait rougir la pudique beauté ;
Va porter ton encens à l'immoralité.

On a fait, en 1799, une édition du *Poëte* en 8 vol. in-18. 27° *Eugène et Eugénie, ou la Surprise conjugale, histoire de deux enfants d'une nuit d'erreur de leurs parents,* 1798, 4 vol. in-12; 28° *Edouard et Arabelle, ou l'Élève de l'infortune et de l'amour, ouvrage tiré des Mémoires secrets de deux familles anglaises,* 1798, 2 vol. in-12; 29° *Mille et un souvenirs,* 1799, 4 vol. in-12; ouvrage dans le genre du *Poëte.* 30° *Adelphine de Rostanges, ou la mère qui ne fut point épouse, histoire véritable,* 1799, 2 vol. in-12. Desforges a laissé en manuscrit, une traduction en vers français de la *Jérusalem délivrée.* Quelques années avant sa mort il avait annoncé, par souscription, une traduction en vers d'une grande partie du *Théâtre de Métastase,* qui est encore inédite. Depuis sa mort on avait annoncé, à plusieurs reprises, le projet de donner une collection de ses œuvres. La mort de sa seconde femme, qui avait tous ses manuscrits, arrivée en mars 1814, a empêché l'exécution de ce dernier projet. A. B—T.

DESFORGES-MAILLARD (Paul), né au Croisic en Bretagne en 1699, mort le 10 décembre 1772, était membre des Académies d'Angers, de La Rochelle, de Caen et de Nancy. On ne le connaît plus guère aujourd'hui que par le stratagème dont il se servit pour donner du prix à ses vers, stratagème qui a fourni à Piron le sujet de la *Métromanie.* Il avait concouru pour le prix de l'Académie. Piqué de ne l'avoir point obtenu, il crut que le meilleur moyen de prouver le mauvais goût de ses juges était de faire paraître son poëme dans le *Mercure* de France. De la Roque, rédacteur de cet ouvrage, refusa de se prêter aux vues du poëte; Desforges insista; le rédacteur se fâcha, jeta le poëme au feu, et jura qu'il n'imprimerait plus rien de la façon de l'auteur. Desforges, dans le désespoir que lui causa cette cruelle résolution, recourut à un artifice assez singulier. Il résidait alors à Brederac, près d'un vignoble appelé *Malcrais.* Il adressa au Mercure, sous le nom de mademoiselle *Malcrais de la Vigne,* un certain nombre de pièces légères dont le bon rédacteur fut charmé. On assure que de la Roque, complétement trompé, se prit d'une belle passion pour la muse du Croisic, et s'émancipa au point de lui écrire : « Je vous aime, ma chère bretonne; « pardonnez-moi cet aveu; mais le mot est lâché. » Il ne fut pas la seule dupe de cette supercherie. On ne parla bientôt plus dans Paris que des vers de la divine Malcrais; il n'y eut pas de poëte qui ne s'empressât de lui rendre hommage par la voie du *Mercure.* Voltaire et Destouches, entre autres, se signalèrent à l'envi, et furent ou parurent un instant jaloux l'un de l'autre au sujet des réponses plus ou moins tendres qu'ils recevaient de la coquette. On connaît l'épître du premier : « Toi dont « la voix brillante a volé sur nos rives, etc. » Elle est imprimée dans ses *OEuvres.* De tous les vers que la fausse Malcrais sut inspirer à ses amants ce sont les seuls qui soient restés. Ceux même de Destouches ne valaient absolument rien. Lorsque Desforges voulut enfin terminer cette comédie et reprendre son véritable sexe, la plupart de ses adorateurs furent d'abord un peu honteux du rôle public qu'il venait de leur faire jouer; mais, en dernier résultat, la mystification fut encore moins fâcheuse pour eux que pour lui; car du moment qu'il parut à découvert, on ne songea plus qu'à déprécier ses vers, et à le rendre ridicule, ce qui ne fut pas fort difficile; son talent avait trop peu de consistance pour résister à une pareille réaction. Quelque temps après, Desforges, qui n'était pas riche, pria Voltaire de lui trouver à Paris des protecteurs; l'auteur de *Zaïre,* trop adroit ou trop généreux pour montrer le moindre ressentiment, s'employa de bonne grâce en faveur de la ci-devant muse du *Mercure.* « Je me souviens toujours, lui répondit-« il, des coquetteries de mademoiselle Malcrais, « malgré votre barbe et la mienne; et s'il n'y a pas « moyen de vous faire des déclarations, je cherche « celui de vous rendre service. Je compte voir « cet-été M. le contrôleur-général, je chercherai « *mollia fandi tempora,* et je me trouverai trop « heureux si je puis obtenir quelque chose du *Plu-« tus* de Versailles en faveur de l'*Apollon* de Bre-« tagne. » Les effets toutefois ne répondirent point à la promesse. Fort estimable par ses mœurs et par la douceur de son caractère, Desforges-Maillard n'a joui, comme poëte, que d'une assez mince considération. Il était dépourvu de goût; son style était plat et prolixe. Quelques-uns de ses contes pourtant rappellent un peu le tour marotique des épigrammes de J.-B. Rousseau. On a de lui : 1° *Poésies de mademoiselle Malcrais de la Vigne,* 1735, in-12; 2° *Poésies françaises et latines sur la prise de Berg-op-Zoom,* 1748, in-12; 3° les *Arbres,* idylle, 1751, in-4°; 4° *OEuvres en vers et en prose,* Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12. F. P—R.

DESFOURNEAUX (Etienne Borne, comte), lieutenant général, naquit à Vezelay (Yonne), le 10 décembre 1769. Enrôlé le 14 mai 1784 au régiment de Conti, Desfourneaux, après être resté plusieurs années dans les grades inférieurs, obtint un avancement rapide; du 16 novembre 1791 au 25 avril 1792, de simple lieutenant il parvint au grade de colonel. — Envoyé à cette époque à St-Domingue à la tête du 48e régiment, il s'y distingua bientôt en enlevant le camp de Thilorier, et le fort Wanaminthe où il fut grièvement blessé. A peine rétabli, il s'empara après un combat opiniâtre du camp de Lesec, contre lequel les troupes françaises avaient précédemment échoué, et du morne Ogé. Ces faits d'armes brillants lui valurent le grade de général de brigade, peu après celui de général de division, et enfin celui de général en chef. L'insurrection de St-Domingue était comprimée par l'énergie du général Desfourneaux; le nord et l'est de cette île, étaient rentrés sous la domination française, quand survint la rupture qui eut lieu entre

la République et la couronne d'Espagne. Les troupes espagnoles de St-Domingue envahirent les possessions françaises, depuis les Mirebalais jusqu'aux Gonaïves; Desfourneaux les attaqua et les défit complétement à la sanglante bataille de St-Michel, 22 août 1794. Après cette victoire, accusé par les représentants de St-Domingue d'avoir renvoyé sur parole un bataillon ennemi qui n'avait pas déposé les armes, il fut rappelé à Port-au-Prince, et traduit devant un tribunal révolutionnaire. Desfourneaux fut acquitté, mais son titre de général en chef ne lui fut pas conservé, et il resta en disponibilité jusqu'au moment où Port-au-Prince se vit menacé par une flotte anglaise. En présence de l'ennemi, Desfourneaux reprend le commandement des troupes, marche sur les Anglais qui opéraient une descente, les défait complétement, et les force à se rembarquer pour la Jamaïque. — Le général Desfourneaux revint en France; il n'y resta que peu de temps. Après son départ les Anglais attaquèrent de nouveau St-Domingue et leurs succès rapides menacèrent bientôt la domination française dans cette île. Dans un tel état de choses Desfourneaux fut renvoyé à St-Domingue par un ordre du Directoire exécutif. Dès son arrivée il rallie à lui une partie des milices révoltées, les conduit au-devant des troupes anglaises et délivre l'île une seconde fois à la bataille acharnée de La Vallière. A la nouvelle de cette victoire le corps législatif décréta, le 7 juillet 1797, que le général Desfourneaux et son armée avaient bien mérité de la patrie. — En 1798 il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, puis au bout de deux ans rappelé en Europe et désigné par le premier consul pour le commandement des troupes envoyées au secours de l'armée d'Egypte; Desfourneaux s'embarqua à bord de l'*Africaine* le 13 février 1801. Cette frégate fut attaquée par les Anglais, et après une défense désespérée tomba au pouvoir des ennemis. Desfourneaux prisonnier fut renvoyé en France sur parole et peu après échangé. — Dans ces entrefaites les Anglais avaient fait de nouvelles entreprises contre les possessions françaises dans les Antilles. Les îles de St-Eustache et de St-Martin étaient tombées en leur pouvoir. St-Domingue, par une nouvelle insurrection, avait secoué le joug de la métropole, et s'était déclarée indépendante. En 1802 le général Leclerc fut envoyé à la tête d'un corps d'armée pour reconquérir St-Domingue; Desfourneaux, placé sous ses ordres, eut le commandement d'une division militaire. On connaît les désastres de cette malheureuse expédition où l'armée française fut vaincue bien plus par le climat que par les armes des ennemis. Ceux-ci furent dispersés en plusieurs circonstances par le général Desfourneaux qui battit Toussaint-Louverture et le général noir Maurepas (*voy.* TOUSSAINT-LOUVERTURE). Lorsque Desfourneaux revint en France: « Général, vous vous « êtes bien battu, lui dit l'empereur, vous avez « fait de grandes choses à la tête de vos troupes; « je m'en souviendrai. » — En 1811, le général Desfourneaux fut appelé par le département de l'Yonne à siéger au corps législatif dont il fut vice-président en 1813; puis nommé, en 1814, membre de la chambre des députés, et enfin réélu pendant les cent jours. Dans ces assemblées il prit part, et souvent avec succès, aux discussions relatives aux intérêts et à l'organisation de l'armée. — Le général Desfourneaux avait été nommé sous l'empire baron, officier de la Légion d'honneur; sous la restauration le titre de comte lui fut conféré. Il est mort à Paris dans le courant du mois de février 1849. E. D—s.

DESFOURS *de la Genetière* (CHARLES-FRANÇOIS), né en 1757 à Lyon, où son frère était président de la cour des Monnaies, fut élevé au collége de Juilly, dans les principes de l'école de Port-Royal, et se déclara de bonne heure zélé partisan des convulsionnaires. Les scènes extravagantes de cette secte avaient, comme on le sait, commencé sur le tombeau du diacre Pâris (*voy.* ce nom); elles ont cessé depuis bien des années; cependant on en trouve des traces de temps en temps Les PP. Ponchard, Pinel et Lambert étaient zélés convulsionnaires. Ce dernier publia en leur faveur *l'Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Église pour les derniers temps de la gentilité*, 1806, 2 vol. in-12. Un curé du diocèse de Lyon avait formé des réunions où l'on alla jusqu'à crucifier une jeune personne, le 12 octobre 1787. Il fut arrêté et enfermé dans un couvent de Cordeliers. C'est à cette secte que s'attacha Desfours; il la servit de son argent et de sa plume. Son premier ouvrage eut pour titre : *les Trois états de l'homme*, 1788, in-8°. Il y ramassa les phrases et les discours des convulsionnaires. Le P. Crêpe, dominicain, avait publié sur les mêmes folies la *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours*, Lyon, 1788, in-12. Desfours le réfuta dans sa *Protestation contre les calomnies du P. Crêpe*. Il prétend que celui-ci avait altéré les faits; mais que les prophéties dont le dominicain avait parlé commençaient à s'accomplir. Il parlait lui-même avec enthousiasme d'une sœur Angélique et de ses prédictions. Le dévouement de Desfours pour les convulsions parut encore avec plus d'éclat dans son *Recueil de prédictions intéressantes faites depuis* 1733, *par diverses personnes sur plusieurs événements importants*, 1792, 2 vol. in-12. Dans ce *Recueil* les prédictions et les discours des convulsionnaires sont placés, selon l'ordre chronologique, depuis le 26 mars 1733 jusqu'au 30 mai 1792. Ces convulsionnaires, cherchant à imiter le style des anciens prophètes, n'annonçaient que malheurs et calamités. On y trouve un frère Pierre, un frère Thomas, une sœur Françoise, une sœur Angélique, qui, femme d'un chapelier de Paris, était pour ces extravagants la prophétesse par excellence; une sœur Holda, dont les prédictions devaient, dit Desfours, former, à elles seules, 35 vol. in-12. Il est difficile de se faire une idée des inepties que débitaient ces frères et ces sœurs. « La sœur..., y lit-on, a été dans une grande

« agitation, elle a eu de mauvaises convulsions; « elle a crié : *Pan, pan, pan..... Hélas! mon papa, « mais ce n'est pas des bêtes, des bouledogues.... « Nous ferons la guerre l'autre demain.* » La sœur...., parle d'un pape qui sera l'Antechrist. De grandes calamités sont annoncées à ceux qui persécutent les jansénistes. Selon Desfours, les convulsionnaires ont prédit les premiers événements de la révolution, dont les progrès ne firent que le confirmer dans ces illusions. On en trouve la preuve dans son *Avis aux catholiques sur le caractère et des signes et des temps où nous vivons, ou de la conversion des Juifs, de l'avénement intermédiaire de J.-C et de son règne visible sur la terre*, 1795, in-12. L'auteur passe pour avoir imprimé lui-même, sur ses presses clandestines, cet ouvrage, qu'il dédia à M. de Noë, évêque de Lescar. Quoique ce prélat fût attaché au parti, il n'approuva jamais cet écrit ni les autres de ce genre. Une production non moins extraordinaire de Desfours est son *abrégé des trois volumes de M. de Montgeron*. Du reste il se déclara contre la constitution civile du clergé, qu'il regardait comme une grande calamité. Il déplora la mort de Louis XVI, à laquelle il fait allusion dans son *Recueil de prières*, imprimé sans date. Parmi ces *Prières*, qui sont prises en grande partie dans les discours des convulsionnaires, il y en a une où il prie Dieu de rappeler le peuple juif, et de nous renvoyer le prophète Elie; une autre est en honneur du diacre Pâris. Desfours avait commencé, sur la mort de Louis XVI, un poëme, dont le premier chant a paru sous ce titre : *La véritable grandeur*, ou *constance et magnanimité de Louis XVI, dans ses maux, dans ses liens et dans sa mort*, Lyon, 1814, in-8°. On peut bien penser que Desfours s'opposa au concordat de 1801, et qu'il ne reconnut point les évêques alors institués. Sous le consulat il fut arrêté à Paris, où il était venu. Après avoir passé quelques mois au Temple, il recouvra sa liberté, et depuis il cessa d'agir en faveur du jansénisme et des convulsions. Sa maison était un foyer d'intrigues et de correspondances. On n'y rêvait que convulsions et conversion des juifs. On assure que Desfours, dans l'exaltation de ses idées, s'était choisi une femme parmi les filles d'Israël, et que sa famille eut peine à le dissuader de cette résolution bizarre. Dans les dernières années de sa vie, s'étant divisé d'opinions avec ses amis, réduit à une profonde indigence, il s'était retiré à Lyon chez une personne d'un âge avancé et appartenant à son parti, chez laquelle il mourut le 31 août 1819, assisté par un prêtre dissident. Son corps ne fut point porté à l'église, ce qu'il avait sans doute prescrit lui-même. Dans le diocèse de Lyon, il passait pour un des principaux chefs du parti janséniste. Les autorités le signalèrent comme étant le point central auquel aboutissaient tous les convulsionnaires des contrées voisines. Au reste, ses conférences avec un curé du diocèse eurent un heureux résultat sur les jansénistes de cette paroisse, puisque la plupart revinrent franchement à leur pasteur. Desfours n'eut point ce bonheur; au lit de la mort, il repoussa durement le prêtre catholique qui venait lui offrir les secours de son ministère. G—Y.

DESGABETS (Robert), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, né d'une famille noble au village de Dugny, diocèse de Verdun, prononça ses vœux dans l'abbaye d'Hautvillers en 1636, et s'acquit bientôt dans sa congrégation une réputation distinguée. Il y remplit successivement les plus importants emplois, tels que ceux de professeur, de prieur, de visiteur et de procureur général. Il recommandait l'étude à ses confrères, et leur en donnait l'exemple. Il fut longtemps employé à l'enseignement, et il passa pour un des religieux de St-Vannes qui a le plus contribué à exciter l'amour des lettres dans sa congrégation. Il introduisit dans son ordre la philosophie de Descartes, qui commençait à prévaloir contre les subtilités de l'ancienne école. Ayant été nommé à la procure générale de sa congrégation, et cette charge exigeant sa résidence à Paris, il profita de son séjour dans cette capitale pour se lier avec les savants les plus célèbres, et pour acquérir de nouvelles lumières sur l'objet de ses études favorites. Il eut avec eux de fréquentes conférences. Il cultiva particulièrement Clerselier, éditeur des ouvrages de Descartes, et continua, même après son départ de Paris, un commerce de lettres avec lui. Les écrivains de son ordre lui attribuent, et lui-même a revendiqué l'invention de la transfusion du sang. On sait que cette opération consiste à tirer du sang des veines d'un corps vivant, pour y en introduire d'autre plus pur, et renouveler par ce moyen le principe de la vie. Il est bien certain que don Desgabets tenta cette expérience. L'auteur d'une notice historique sur ce Père, dans la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît* assure avoir encore vu les tuyaux desquels s'était servi don Desgabets pour opérer cette transfusion. Il n'est pas aussi certain que la première idée de la découverte lui appartienne, du moins on en trouve le germe dans des livres anciens; mais on ne peut guère refuser à don Desgabets la priorité de l'expérience qui en fut faite. N'y ayant pas donné de suite, elle fut reprise quelques années après en Angleterre, et publiée comme une découverte faite dans ce pays. Don Desgabets l'ayant appris, en écrivit à quelques-uns de ses amis de Paris, et leur mit sous les yeux les titres qui lui donnaient droit à la première invention. En effet ce n'est qu'en 1664 que furent faites les expériences d'Angleterre, et dès 1658 don Desgabets avait prononcé à Paris, dans une assemblée de savants, un discours où il traitait de l'opération de la transfusion, et en soutenait la possibilité, la sécurité et l'utilité. Son espoir a été déçu, et depuis, la transfusion a été absolument abandonnée. Un des points sur lequel don Desgabets a le plus écrit est le mystère de la sainte Eucharistie. Descartes, non moins religieux que philosophe, avait essayé d'expliquer la

présence réelle sans le secours des accidents absolus, pour sauver l'impossibilité qu'on avait prétendu qu'ils impliquaient. L'explication de Descartes était ingénieuse ; mais Bossuet ne lui fut pas favorable. Don Desgabets tenta de corriger ce qu'elle avait de vicieux. Son explication ayant été désapprouvée par les supérieurs de son ordre et par le célèbre Nicole, il se rétracta. Don Desgabets mourut à Breuil le 13 mars 1678. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont peu de chose a été imprimé. Ils existaient en 2 volumes in-fol. dans la bibliothèque de l'abbaye de Senones et dans celle de St-Michel en Lorraine, toutes deux de la congrégation. Ils roulent sur des matières de philosophie ou de théologie, et on peut en voir le détail dans Moréri. M. Regis avait eu avec ce savant et laborieux bénédictin des relations fort intimes, et il a beaucoup profité de ses lumières dans les trois volumes de philosophie qu'il a donnés. Il regardait don Desgabets comme un des plus habiles métaphysiciens de son siècle. L—y.

DESGALLARDS (Nicolas, et non *Pierre*), en latin *Gallasius*, ministre de Genève, fut envoyé à Londres en 1560 pour y établir une Église française, et assista en 1561 au colloque de Poissy. L'Eglise de Genève l'avait prêté à celle de Paris pour cette circonstance. Il était ministre de l'Eglise d'Orléans en 1564. « Calvin, dit Bayle, le considé- « rait beaucoup, et en était si considéré qu'il trou- « vait en lui un copiste. » On a de Desgallards : 1° *Commentarii in Exodum cum textu biblico*, Genève, 1560, in-fol. 2° *Assertio de divina Christi filii Dei essentia adversus Neo-Arianos*, Orléans, 1566, in-8°. S'il faut en croire Duverdier, Desgallards aurait traduit cet ouvrage en français sous le titre de *Défense de la divine essence de J.-C., fils de Dieu, contre les nouveaux Ariens*, Lyon, 1566, in-8°. L'exemplaire porté au catalogue de la bibliothèque nationale est en latin, et le titre donne Desgallards pour auteur. 3° Une traduction latine de *la briève instruction* (de Calvin) *pour armer tout bon fidèle contre les erreurs des Anabaptistes*. 4° Une traduction latine du *petit Traité* du même auteur *sur la recherche des reliques*. 5° Quelques autres traductions du même auteur indiquées par Bayle. Desgallards est auteur de la *Préface* mise à la tête du *Nouveau Testament* dans l'édition de la *Bible* de Calvin donnée chez Conrad Badius, 1561, in-fol. On croit qu'il a travaillé avec Bèze à l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées* ; mais ce qui le recommande à la postérité est son édition de St. Irenée, que Fabricius n'a pas dédaigné de mentionner dans ses notes sur St. Jérôme, et qui parut sous ce titre : *D. Irenæi episcopi Lugdunensis opera, seu libri quinque adversus portentosas hæreses Valentini et aliorum, accuratius quam antehac emendata ; additis græcis quæ reperiri potuerunt, opera et diligentia Nicolai Gallasii, una cum ejusdem annotationibus*, Paris, 1570, in-fol. A. B—t.

DESGARCINS, ou de *Garcins* (mademoiselle), débuta au Théâtre-Français dans les rôles d'amoureuses le 24 mai 1788 ; elle avait alors dix-huit ans, et ses succès furent si brillants qu'on la reçut à la fin de cette même année ; mais, à la clôture de 1791, elle fut du nombre des comédiens qui formèrent la troupe du Théâtre de la rue de Richelieu (nommé quelque temps après Théâtre de la République), où elle créa plusieurs rôles, entre autres *Mélanie*, de La Harpe ; *Hédelmone*, d'Othello, et *Saléma*, d'Abufar. Cette actrice, douée de l'âme la plus tendre et de l'organe le plus touchant, avait surtout le don de faire répandre des larmes, et rappelait à cet égard la fameuse Gaussin. La carrière théâtrale de mademoiselle Desgarcins a été bornée par deux événements très-malheureux. Dans un accès de jalousie elle se donna trois coups de poignard qui ne furent pas mortels, mais sa convalescence fut longue ; elle reparut cependant au théâtre malgré le danger auquel elle s'exposait en faisant des efforts ; bientôt de violents crachements de sang la forcèrent à demander un congé, et elle était depuis quelque temps dans une maison de campagne isolée lorsque des voleurs, s'y étant introduits au milieu de la nuit, la traînèrent avec ses femmes dans une cave, où ils les tinrent enfermées pendant qu'ils dévalisaient la maison. Elles restèrent plus de vingt-quatre heures dans cette situation ; enfin leurs cris ayant attiré quelques paysans, on les délivra ; mademoiselle Desgarcins, qui avait déjà la tête très-faible, perdit tout à fait la raison, et mourut en 1797 dans un état d'aliénation complète. P—x.

DESGENEIX, né à Turin, en 1770, d'une famille noble, originaire de Savoie, entra comme cadet au corps royal d'artillerie, fut promu au grade de lieutenant, fit les campagnes de 1792 à 1800 contre la France, et se retira du service lors de la réunion du Piémont à la république française. Ayant contribué, en 1814, à la réorganisation de l'artillerie piémontaise, il y fut nommé major, et en 1820, lieutenant-colonel. Au mois de mars 1821, Desgeneix commandait la garnison de la citadelle de Turin, lorsque l'insurrection de plusieurs régiments qui avaient proclamé la *constitution espagnole* entraîna dans la révolte une partie de la garnison, soutenue par les étudiants de l'université. Le roi Victor-Emmanuel, d'abord indécis sur les mesures à prendre contre les révoltés, espérait que les troupes de la citadelle seraient fermes dans leur devoir, et que toute tentative révolutionnaire serait comprimée par l'énergie de Desgeneix, dont le dévouement lui était connu. Mais le 12 mars, la populace, amentée par quelques meneurs, accourt sur les glacis, faisant entendre des cris de *Vive la constitution*, et menaçant d'escalader les murailles. Desgeneix, voyant le moment décisif arrivé, harangue la troupe qui était rangée sur les courtines, s'avance vers les canonniers qui étaient aux batteries, et, tirant son épée, il est prêt à prononcer l'ordre de faire feu ; mais percé à l'instant d'un coup de sabre par un sergent aux gardes piémontaises, nommé Retatore, ancien officier dans les

armées impériales, le brave Desgeneix expire sur la place. Les capitaines d'artillerie Gambino et Enrico prennent le commandement et proclament la constitution. La garnison de la citadelle suit leur exemple, et le feu de la révolte se communique dans tout le Piémont (*voy.* Victor-Emanuel). Az—o.

DESGENETTES (René-Nicolas Dufriche, baron), médecin en chef des armées de l'empire, s'est surtout illustré dans l'expédition d'Egypte. Il a été pour la France, mais avec plus d'éclat, ce que fut le docteur Pringle en Angleterre : ils firent consister l'un et l'autre toute la médecine des armées dans la judicieuse et ferme observation des lois de l'hygiène. Desgenettes naquit à Alençon en 1762. Sa famille (les Dufriche et les Valazé) était originaire d'Essei, joli bourg situé entre Séez et Alençon. Il commença ses études classiques au collége de cette dernière ville et les acheva à Paris dans la maison de Ste-Barbe, où il entra à l'âge de seize ans, en 1778. Les intimités qu'il contracta dans cette célèbre institution ne furent pas sans influence sur sa destinée. Au moment où il sortait de ce collége, il lui échut un héritage; et comme Volney, il destina à des voyages cette fortune inespérée. Toutefois il ne quitta la France qu'en 1784. Il alla d'abord à Londres avec Labillardière, son compatriote, et l'année suivante en Italie, portant partout un goût extrême pour l'indépendance, son franc-parler sur toutes choses et une très-haute opinion de lui-même. Il passa en Italie quatre années heureuses, pendant lesquelles les plaisirs disputèrent les heures à l'étude et sans doute en prirent davantage. Homme d'esprit plutôt que savant laborieux, Desgenettes connut dans ses voyages un assez grand nombre d'hommes distingués, Joseph Banks et Lettsom en Angleterre, et en Italie les principaux professeurs de quelques universités, mais plus particulièrement Paul Mascagni, qui dès cette époque avait en partie découvert, décrit et fait représenter les vaisseaux lymphatiques ou absorbants. A son retour d'Italie Desgenettes se rendit immédiatement à Montpellier, où il passa ses examens et se fit recevoir docteur. Il montra beaucoup d'empressement à faire connaître les découvertes de son célèbre ami de Florence. Sa thèse inaugurale, tout entière consacrée à l'exposition des travaux de Mascagni, avait pour titre : *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis.* Ensuite, quand il eut reçu son diplôme de docteur des mains de Barthez, il s'appliqua à injecter le système lymphatique dont il fit publiquement la démonstration. Ces premiers essais qui avaient pour motif la reconnaissance, commencèrent sa réputation que devaient grandir des travaux bien différents. Desgenettes avait alors 27 ans. Bien fait de sa personne, d'un esprit mordant et ironique et d'une physionomie saisissante, libéral par tempérament quoique assez fier de sa gentilhommerie, fort disert, démonstratif et enjoué; peu scrupuleux en fait d'épigrammes et de médisances, faisant le portrait sans atténuer les défauts et joignant le talent du mime à celui du causeur ; habile à improviser l'anecdote, sans jamais taire ni les dates ni les noms propres, ce qui allait fréquemment jusqu'à la personnalité, Desgenettes fréquentait non-seulement les cercles à la mode, mais les personnages haut placés dont sa façon de parler très-accentuée et son verbe élevé aiguillonnaient singulièrement la curiosité et l'attention. Mais comme il s'agit en Desgenettes d'un homme historique à quelques égards, c'est une nécessité pour nous d'examiner les choses de plus près.— Desgenettes revint à Paris après sept années d'absence, en 1791. Il y retrouva quelques maîtres : Desault, Pelletan, Tenon, Vicq-d'Azyr, ainsi que Dolomieu, qu'il avait connu dans l'exil. Il y rencontra aussi quelques amis de collége, et parmi eux plusieurs tribuns plus occupés de leurs intérêts que de ceux du peuple, quelques fonctionnaires assez circonspects pour frayer avec tous les gouvernements en profitant de toutes les éventualités, et enfin quelques esprits rétifs à l'innovation, quelques cœurs fidèles ou obstinés qui allaient demander à l'exil, non le bonheur, mais la sécurité. Dans ce conflit entre tant de passions, ne sachant lui-même quel parti prendre, il se laissa pousser vers les armées républicaines où se réfugiait le courage s'alliant au patriotisme; et cette destination de sa vie, jusque-là si désœuvrée, fixa d'autant mieux ses préférences que rejoindre l'armée c'était retrouver l'Italie, où sa jeunesse aventureuse avait coulé d'heureux jours. Ce fut Thouret, directeur de l'école de santé et depuis son beau-père, qui obtint pour lui un brevet de médecin militaire, et le 15 mars 1793 Desgenettes quitta Paris pour se rendre à son poste. Il passa trois années en Italie. Il y servit sous plusieurs généraux, et comme il montra du zèle et surtout de l'humanité, un esprit capable et prompt, un caractère résolu, il obtint bientôt l'estime de ses chefs, la confiance du soldat, le respect même des étrangers, et ce fut de l'assentiment de tous qu'il franchit les grades intermédiaires : dès 1794, c'est-à-dire après une année de service, il était déjà médecin en chef de l'armée. Mais cette armée n'avait pas encore Bonaparte pour général, de sorte qu'elle changeait souvent de fortune. Cependant Desgenettes s'était rencontré à Nice avec Bonaparte, plus jeune que lui de sept ans. Sa physionomie expressive et décidée avait plu au grand homme, qui lui laissa entrevoir de vagues desseins, tout en lui recommandant d'étendre son expérience : « Étudiez tous les détails d'une armée, lui disait Napoléon; j'en profiterai plus tard, vous aussi. » Et en effet, quand l'expédition d'Egypte eut été résolue, Desgenettes en fut nommé médecin en chef. Mais il eut à regretter de n'avoir point assisté aux triomphes de l'armée d'Italie, alors que le général Bonaparte la commanda si glorieusement. Desgenettes en effet séjourna à Paris depuis janvier 1796 jusqu'en mai 1798, et dans cet intervalle il professa au Val-de-Grâce, épousa la fille de Thouret et pu-

blia quelques travaux détachés, tout en jouissant de la vie d'une manière très-ample. Le 19 mai 1798, Desgenettes s'embarqua avec les 36,000 soldats et cette armée de savants dont Napoléon composa sa glorieuse escorte. Il eut part aux vicissitudes et aux périls de l'armée d'Égypte; de même qu'aux travaux de l'Institut temporaire qui fut créé dans cette patrie des Sésostris et des Pharaons. Mais on comprend que ce n'est point à l'occasion de Desgenettes et de Larrey qu'il convient de retracer l'histoire de la célèbre et malheureuse campagne d'Égypte; c'est l'accompagnement inséparable des noms de Bonaparte et de Kléber. Cependant comme la peste régnait alors en Égypte, ce fut un devoir pour Desgenettes de présider à beaucoup de travaux topographiques et de soins sanitaires, de rédiger des instructions d'hygiène, de correspondre avec Bonaparte et plus tard avec Kléber, d'inspecter la flotte, les hôpitaux et l'armée, et d'adresser au général en chef de fréquents rapports et des projets. C'est avec ces divers éléments qu'il composa dans la suite le plus connu de ses ouvrages, cette *Histoire médicale de l'armée d'Orient* qu'il publia à Paris en 1802, et dont il a paru trois éditions en France et des traductions à l'étranger. Quoique peu apte à entreprendre de longues recherches et à mener à fin une enquête compliquée du genre de celles que comporte une épidémie, néanmoins Desgenettes ordonna que l'on recherchât quelles pouvaient être les causes de la peste. On ne trouva ces causes ni dans le sol, comme Pariset a cru depuis les y avoir trouvées, ni dans l'air, ni dans les eaux, ni même dans le climat. L'opinion de Desgenettes est que la peste est inhérente à la basse Égypte (*endémique*). Il croit qu'elle y règne depuis des siècles, de même que le long des côtes de la Syrie, sans qu'elle y soit importée d'aucune autre contrée de la terre. Les vents persévérants du sud et une chaleur modérée jointe à l'humidité sont au premier rang des causes qui, selon lui, en favorisent le développement. Au moins est-il certain que les extrêmes de froid et de chaud, ainsi que les vents du nord, la font cesser incontinent. Elle s'interrompt de même tout à coup dès que la température s'élève au delà de 26 degrés Réaumur (32, 50 cent.), ainsi que le docteur Bulard nous l'a appris. Desgenettes a observé que les personnes exposées aux vicissitudes de température, les boulangers, cuisiniers et forgerons, de même que les hommes très-robustes, sont toujours des premiers que l'épidémie frappe. Il est convaincu que la peste est contagieuse. Il redoute par-dessus tout l'approche d'un malade en sueur, mais n'a aucune crainte du cadavre d'un pestiféré. Quant aux remèdes il conseille les vomitifs, puis les toniques; mais les infusions de café et de quinquina ont fixé ses préférences. Pour remonter le moral de l'armée, Bonaparte osa toucher les pestiférés de l'hôpital de Jaffa; Desgenettes alla plus loin, et cela devait être, dans la situation qu'un illustre choix lui avait faite. Il s'inocula la peste, ce qui veut dire qu'il s'introduisit sous la peau, dans le tissu cellulaire, vers l'aine et vers l'aisselle, en se servant d'une lancette très-coupante, de la matière puisée au bubon d'un pestiféré. C'est au prix de cette mémorable témérité que le nom de Desgenettes courut l'Europe entière et devint à jamais célèbre et historique. Cependant cette périlleuse tentative n'eut aucun résultat : Desgenettes n'éprouva rien qu'un peu de rougeur et de cuisson, comme à la suite de la plus simple piqûre : il ne gagna ni peste ni bubon. Mais ces vains essais d'inoculation ne changèrent point sa première opinion de contagioniste ; en sorte que c'est contrevenir à sa pensée que d'alléguer contre la réalité de la contagion les inoculations qu'il a sans résultat tentées sur lui-même en Égypte. Telle est donc la conclusion de Desgenettes : « Si l'inoculation que j'ai affrontée m'a trouvé inaccessible et invulnérable, c'est que j'étais hors des conditions hygiologiques où la peste se communique et se gagne. » Disons d'ailleurs que dans l'opinion où était Desgenettes, il est vraisemblable qu'il choisit, pour s'inoculer, le bubon d'un pestiféré déjà convalescent. Mais il aurait également échoué, ainsi que d'autres l'ont depuis éprouvé, en s'adressant à un bubon plus aigu et moins avancé : telle est au moins notre opinion, nous qui nions la contagion de la peste comme la contagion du choléra. Au reste, ceux qui ont beaucoup connu Desgenettes (et nous sommes du nombre) se souviennent comme il repoussait d'une verve moqueuse et impitoyable la réputation de courage qu'on lui avait faite à cette occasion. Il allait jusqu'à tourner en dérision l'anglais Robert Wilson pour avoir dit et publié que « le nom de Desgenettes devrait être inscrit en lettres d'or sur le temple de l'humanité. » Il est vrai qu'il attachait plus d'importance à la générosité qu'on lui prête envers les pestiférés de Jaffa. Desgenettes au reste se vantait volontiers : on l'a vu s'attribuer l'honneur d'avoir dissuadé Napoléon de s'emparer à Moscou d'un hospice d'enfants-trouvés, en le menaçant d'être comparé à Hérode, grand massacreur d'innocents. Mais, nous le déclarons en toute sincérité, c'était là du courage de cabinet... Quand Bonaparte eut quitté l'Égypte, Desgenettes demeura avec Kléber, son héros de prédilection et son ami. Et même, quand Desgenettes revint à Paris, la statue de Kléber occupa constamment une place d'honneur dans sa bibliothèque. Entre le général et le médecin, il existait très-certainement quelque ressemblance, tant l'imitation de ceux qu'on admire a d'ascendant sur la physionomie et l'attitude. De retour à Paris en 1802, Desgenettes reprit naturellement ses fonctions de professeur à l'école de médecine et au Val-de-Grâce; fut en 1803 envoyé en Espagne pour y observer une épidémie de fièvre jaune, et ensuite, en 1804, nommé inspecteur général du service de santé des armées. De 1804 à 1812, il suivit la grande armée. Fait prisonnier en Russie, il obtint promptement sa liberté de l'empereur Alexandre, en mo-

tivant éloquemment sa demande sur des faits historiques et des raisons philosophiques d'humanité. Toutefois il cessa de figurer dans les armées de l'empire après la fatale journée de Leipzig. Il n'eut pas à se plaindre de Louis XVIII, qui le nomma commandeur de la Légion d'honneur en 1814, et lui restitua son inspection en 1819, bien qu'il eut pris du service à Waterloo. A cette même époque, Bernadotte joignit l'étoile polaire à ses autres décorations. Comme professeur d'hygiène à la Faculté, Desgenettes était moins écouté qu'applaudi, car sa mimique était mieux comprise que sa parole. Professant par sauts et par bonds, il s'interrompait fréquemment par quelque boutade ou de courtes colères. Aux examens, il était fier de son latin, en effet élégant et facile; et il posait ses questions avec autant d'esprit que d'autorité, toujours plus occupé de l'auditoire que des candidats, et dispensant ceux-ci de toute réponse par de longs et brillants monologues où il excellait. « Laissez-moi parler, leur disait-il: vous gagnez à vous taire. En parlant je vous instruis, et préserve votre vanité du remords d'une mauvaise réponse. » Il était le même à l'Académie, toujours personnel et blessant. Doué d'une mémoire inépuisable, et tout aussi impérieux dans une discussion scientifique que dans une inspection militaire. Il finit lui-même par comprendre que ses saillies et ses épigrammes, ne ménageant rien, lui faisaient beaucoup d'ennemis; et prévoyant, après avertissement, qu'elles pouvaient lui faire perdre son inspection générale, le seul poste lucratif qui lui fût resté, il résigna spontanément vers 1829, et uniquement par prudence, le titre de membre de l'Académie royale de médecine en possession duquel il ne rentra qu'après la révolution de 1830. Il en fut de même de sa chaire à la Faculté, d'où il resta huit ans exclu par sa faute. Ce fut en effet Desgenettes qui, le 18 novembre 1822, prononça pour discours de rentrée de l'école l'éloge funèbre du docteur Hallé, titulaire comme lui de la chaire d'hygiène. L'abbé Nicole, ce jour-là, et pour la première fois depuis son rectorat, présidait l'assemblée. Les étudiants réunis là n'avaient jamais vu l'abbé Nicole qu'ils connaissaient à peine de réputation. On savait tout au plus qu'il avait passé de longues années en Russie et qu'il était l'ami particulier du duc de Richelieu, lui-même fort impopulaire en sa qualité de ministre responsable. Cette figure émue, ornée d'un franc rabat, qu'on voyait au fauteuil présidentiel au lieu de la physionomie mâle et peu craintive de M. Cuvier, excita d'abord des chuchottements et des murmures. Là où il fallait imprimer le respect à un auditoire hostile et quasi séditieux, l'abbé flatta par faiblesse, promettant sa bienveillance à cette foule indisciplinée qui n'en voulait pas, et qui répondait par des clameurs furibondes au discours obséquieux qu'on lui débitait avec timidité. Desgenettes vint ensuite qui, loin de les calmer, ne fit qu'exaspérer les passions haineuses qui animaient l'assemblée. Une phrase où l'imprudent orateur faisait allusion à la fin chrétienne du docteur Hallé fut répétée par lui jusqu'à trois fois en la commentant par des gestes, aux marques croissantes d'une improbation scandaleuse. Jamais mauvaise comédie ne mit en jeu tant de sifflets. A quelques jours de là l'École de médecine fut licenciée, et d'illustres professeurs en furent exclus pour toujours, à l'exception de Desgenettes et d'Ant. Dubois qui y rentrèrent huit ans après. — Épris des sensualités au point de leur sacrifier la paix de sa vie, Desgenettes se montra rude envers son fils, qui ne pouvait subsister d'anecdotes et dont la fin subite fut déplorée. Trop conteur pour administrer sagement et pour bien conclure, sa vie entière ne fut pour ainsi dire qu'une longue narration, y compris le temps où il fut maire du 10e arrondissement de Paris. Desgenettes mourut le 2 février 1837, âgé de 75 ans, des suites d'une attaque d'apoplexie dont les causes en lui surabondaient. Quelle qu'eût été son opinion, quinze ans plus tôt, sur la foi docile de Hallé, son collègue de chaire, sa fin ne fut ni moins résignée, ni moins exemplaire et chrétienne, tant l'espérance en Dieu, tant la foi, sont un rapprochement digne des plus nobles esprits. Desgenettes était membre d'un grand nombre d'Académies, et plus particulièrement de celles d'Italie. L'Académie des sciences de Paris l'avait choisi pour associé libre en 1832, et il avait eu l'honneur de présider l'Institut du Caire. En 1809, l'empereur l'avait créé baron, en même temps que Larrey et Percy : Desgenettes n'avait garde de l'oublier, lui qui eût renoncé à toute son hygiène plutôt qu'à sa noblesse, il est vrai, fort méritée. On a de lui les ouvrages suivants : 1° sa *thèse* inaugurale déjà citée, Montpellier, 1789; 2° *mémoire sur la faculté d'absorber que conservent les vaisseaux lymphatiques après la mort*, 1790; 3° *cas de phthisie calculeuse*, 1790; 4° *Analyse du système lymphatique ou absorbant*, Montpellier, 1791; 5° *Sur des testicules qui ne sont descendus dans les bourses qu'après l'âge de 16 ans*, Paris, 1792; 6° *Sur les enseignements de la médecine pratique dans les hôpitaux de la Toscane*, 1792; 7° *précis des recherches de Girardi et de Fontana sur le nerf grand sympathique*, 1793; 8° *Réflexions sur l'utilité de l'anatomie artificielle, à propos des collections de Florence ou de Fontana*; 9° *lettre de René Desgenettes sur les pièces en cire de Laumonier de Rouen*, an 3 (1795); 10° *Sur la maladie pédiculaire*, 1795; 11° *Sur les maladies qui ont régné à l'armée d'Italie*, 1797; 12° *Instruction sur la petite vérole*, en français et en arabe, adressée au divan du Caire, in-4°, le Caire, 1800. Alors Desgenettes ne connaissait pas encore la vaccine, que des philanthropes introduisaient déjà à Genève et à Paris; 13° différents *Opuscules* extraits de la *Décade égyptienne*, le Caire, 1800; 14° *Liste indicative des principaux ouvrages traitant de la fièvre jaune*, 1804; 15° *Discours de rentrée de la Faculté pour les années* 1809 et 1814, in-4°, Paris, 1810 et 1815; 16° *des Parotides dans les maladies aiguës*, Paris, 1810; 17° *Éloges des académiciens de Montpellier, recueillis et abré-*

gés pour servir à l'histoire des sciences dans le 18e siècle, Paris, 1811; ouvrage médiocre qui est resté inachevé. 18° *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, 10 vol. in-8°, Paris, 1802, 1830, 1835 (3 éditions); traduit à Prague, 1812 : Collection de documents historiques qui perpétuera la mémoire de Desgenettes. 19° *Éloge de Hallé*, pour la rentrée de la Faculté en 1822, in-8° de 24 p.; Paris, 1823. C'est le discours à l'occasion duquel l'École de médecine fut dissoute en 1822, puis réorganisée l'année suivante. 20° *Essai de Biographie et de Bibliographie médicales*; réunion d'articles qu'il avait publiés dans différents recueils, journaux et dictionnaires, mais surtout dans la *Biographie médicale* de Panckoucke, Paris, in-8°, 1835. 21° *Études sur le genre de mort des grands hommes de Plutarque et des empereurs Romains*, Paris, 1833. 22° Souvenirs de la fin du 18e siècle et du commencement du 19e, ou *Mémoires de R. D. D. G.*, Paris, in-8°; il n'a paru que 2 volumes de cet ouvrage, qui devait en avoir 5. Le 1er volume est de 1835, le 2e, de 1836 et le 3e, que la mort de Desgenettes a interrompu à la 23e feuille, n'a pu être ni achevé par ses héritiers, ni publié tel qu'il l'avait laissé. Desgenettes composait au fur et à mesure de l'impression, habitude qui, pour être très-répandue, n'en est pas meilleure. Desgenettes avait concouru à une grande quantité de publications, dont furent extraits la plupart des opuscules que nous avons cités. Tous ces écrits rassemblés en corps d'ouvrage, ne composeraient pas cinq volumes véritables, ce dont nous sommes loin de faire reproche à la mémoire de ce médecin. La bibliothèque de Desgenettes était surtout fort riche en ouvrages traitant des épidémies, soit de peste, soit de fièvre jaune, etc. A la vente de la célèbre bibliothèque du docteur Bosquillon, en 1815, Desgenettes se fit adjuger d'innombrables ouvrages traitant de la peste. Enfin, il a eu l'honneur d'avoir pour panégyristes Broussais et E. Pariset, que leur vaste esprit rendait dignes d'exposer ses actions et d'apprécier ses mérites. Isid. B—n.

DESGODETS (Antoine), architecte, né à Paris en 1653, était fils d'un menuisier qui a fait les confessionnaux de l'église de St-Louis des jésuites. Il obtint en 1672 l'honneur d'assister aux conférences de l'Académie royale d'architecture, et concourut pour le prix que Louis XIV avait proposé pour la composition d'un ordre français. Il fut nommé en 1674 pensionnaire du roi à l'Académie de Rome; mais il fut pris par les Algériens en se rendant par mer de France en Italie. Au bout de seize mois de captivité il fut échangé (1676), et se rembarqua pour Rome, où il resta environ seize mois à faire une étude particulière des édifices antiques de cette ville. De retour en France il publia, par ordre du grand Colbert, le résultat de ses études, dans l'ouvrage qui a pour titre : *Les Édifices antiques de Rome dessinés et mesurés très-exactement*, Paris, 1682, in-fol., ibid., 1779, in-fol. Ce livre fut imprimé aux frais du roi, et les planches, qui sont en grand nombre, furent gravées par Leclerc, Lepautre et autres graveurs célèbres. Lorsque l'impression fut achevée, Colbert fit présent de toute l'édition et des planches à Desgodets. Cet ouvrage, encore estimé aujourd'hui, a été traduit en anglais par G. Marshall, Londres, 1795, 2 vol. in-fol. Desgodets fut nommé quelque temps après contrôleur des bâtiments du roi à Chambord, et ensuite au département de Paris. En 1699 il fut nommé membre de l'Académie d'architecture, avec une pension de 2,000 livres. Enfin en 1719 il fut élu professeur de cette Académie à la place de Delahire, et commença le 5 juin ses leçons publiques, qu'il a continuées exactement jusqu'à sa mort. Il a dicté pendant le cours de ces leçons un Traité des *Ordres d'architecture*; un autre *de la Construction des dômes des églises, des palais*; un *de la Décoration des différents édifices*; un *du Toisé des bâtiments*; et enfin un *Traité des lois des bâtiments suivant la coutume de Paris*, 1748, in-8°, avec les notes de Goupy, architecte expert. Desgodets est mort à Paris le 20 mai 1728. A—s.

DESGOUTTES (Jean), né probablement dans le Bourbonnais, habitait Lyon, ce qui l'a fait considérer comme Lyonnais par Lacroix-du-Maine, Pernetty et autres auteurs. Il florissait du temps de François Ier. On a de lui : 1° *Le premier livre de l'Histoire de Philandre*, surnommé *le gentilhomme, prince de Marseille*, et *de Passerose, fille du roi de Naples*, Lyon, 1544, in-8°; 2° *une Traduction française du Traité de Lucien* sur la misérable condition des gens de lettres qui se louent aux grands seigneurs, et du discours du même auteur contre la calomnie. Duverdier dit que ces traductions ont été imprimées sous ce titre : *Lucian, de ceux qui servent à gages ès maisons des gros seigneurs et bourgeois, avec une Oraison dudit Lucian contre la calomnie*, Lyon, F. Juste, 1537, in-16. Plusieurs biographes et bibliographes ont avancé que Jean Desgouttes avait traduit les *Œuvres d'Arioste*; Jean Desgouttes a fait imprimer seulement le *Roland furieux, composé premièrement en rime thuscane par messire Loys Arioste, et maintenant traduit en prose françoise*, Lyon, 1544, in-fol. Cette traduction n'est pas seulement une des premières, mais encore la première qu'on ait faite en France de ce poëme; elle est de Jean Martin; Desgouttes n'en fut que l'éditeur. A. B—t.

DESGRANGES (Tiburce du Peroux), aumônier du roi pour les galériens, naquit en 1678 d'une famille noble du Berri. Il sortait à peine de l'enfance lorsqu'abandonnant le toit paternel pour se consacrer à Dieu, il partit sans savoir où il allait. Il arriva à St-Maximin en Provence, où il fit ses études vivant en pauvre, et n'ayant d'autre ressource que dans la charité publique. Il fut ordonné prêtre à Orange, et revint alors dans sa patrie pour y remplir les fonctions du ministère; mais bientôt, apprenant que la peste désolait la Provence, il accourut dans le dessein de servir et d'exhorter les pestiférés. Il fut atteint par la contagion sans augmenter le nombre de ses victimes, et il atten-

dit la fin de ses ravages avant de retourner dans sa patrie. Il y fut nommé curé malgré lui ; mais ne se croyant pas les talents nécessaires pour gouverner une paroisse, il vint à Paris, où, voulant vivre utile, mais inconnu, il se cacha au milieu des pauvres de Bicêtre, les édifiant par sa vie, et les instruisant par ses discours ; ému de compassion pour les malheureux qui, condamnés aux fers, partaient tous les ans de Paris et de Rennes pour les chiourmes de Marseille, il désira de leur servir d'aumônier pendant la route. Il fallait l'agrément de la cour; il l'obtint sans peine : il n'avait point de concurrent; d'ailleurs il déclarait au ministre qu'il n'en coûterait rien au trésor public, et qu'il ferait les voyages à ses dépens. Maurepas lui fit expédier un brevet honorable, que l'abbé Desgranges appelait son *brevet de galérien*. Dès lors il suivit la chaîne, et dans ces voyages pénibles et dégoûtants il s'occupait de procurer aux galériens tous les secours spirituels et corporels dont ils avaient besoin. Il aidait à mourir ceux que l'épuisement faisait succomber dans la route, et ceux que le grand air frappait mortellement au sortir des cachots. La nuit on renfermait ordinairement les galériens dans une écurie. Leur pieux aumônier montait alors dans l'auge, et debout, s'appuyant d'une main au râtelier, il catéchisait avec une onction qui ne fut pas toujours stérile cet auditoire d'une espèce si singulière. Les austérités de l'abbé Desgranges, ses fatigues et le mauvais air qu'il respirait lui échauffèrent le sang; sa poitrine fut attaquée, une fièvre lente minait son corps. Il arriva le 18 novembre 1726 à Castellanne, chez Jean Soanen, évêque de Senez. Il avait fait cette année même, depuis le 25 août, près de 800 lieues. Le prélat, dans une lettre écrite à la comtesse de Gamaches, sœur de l'aumônier des galériens, fait ainsi connaître le triste état dans lequel il se présenta chez lui : « Il n'avait qu'un « surtout fort usé, une espèce de soutanelle de « même, une seule chemise presque pourrie, nul « linge, ni bonnet, ni coiffe de nuit, ayant jus- « qu'alors couché avec son chapeau. Il avait un « couteau de poche, un peigne, un mouchoir fort « usé, etc. » L'évêque de Senez sut de lui qui il était, et de son domestique ce qu'il faisait. Deux jours après son arrivée l'abbé Desgranges fut atteint d'une fièvre maligne. Dans son délire, croyant toujours être avec ses galériens, il s'écriait : « Courage, mes enfants ! Tout pour Dieu. » Il mourut le 29 novembre 1726. L'évêque, le clergé et les magistrats assistèrent à ses funérailles. Soanen composa l'épitaphe de cet ami de l'humanité, dont le nom, omis dans les dictionnaires historiques, ne mérite pas d'être oublié. V—ve.

DESGRANGES (Jean-Baptiste), médecin, né en 1751 à Mâcon, fit d'excellentes études chez les Dominicains. A dix-sept ans son père le plaça auprès du chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville, pour y étudier la médecine. Deux ans après, le jeune Desgranges se rendit à La Rochelle où il fut reçu élève interne à l'hôpital. Au bout de quelque temps, jugeant qu'il acquerrait une instruction plus complète sur un plus grand théâtre, il vint à Lyon et y obtint une place de chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu. Dès lors il se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie et à l'observation pratique des nombreuses maladies qui s'y présentent; aussi reçut-il plusieurs fois des récompenses de la part des administrateurs de cet hospice. A vingt-cinq ans, il se présenta au collége royal de chirurgie de Lyon dont il devint membre en 1779, après avoir donné les preuves d'un vrai savoir dans une thèse qu'il soutint sur les tumeurs fongueuses et les fongosités de la dure-mère; il la dédia au célèbre Louis, qui avait écrit sur le même sujet. En 1788, il obtint à l'université de Valence le grade de docteur en médecine. Les connaissances et l'habileté qu'il avait acquises dans la pratique médico-chirurgicale, lui valurent une nombreuse clientèle. Malgré ses occupations il trouvait encore le temps de donner des soins gratuits aux pauvres. Le soir, retiré dans son cabinet, il passait une partie des nuits à écrire les observations les plus intéressantes de sa pratique, et les adressait aux sociétés savantes qui s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres associés. Il fut reçu en cette qualité successivement par les Académies de médecine et de chirurgie de Paris, Lyon, Montpellier, Marseille, Bordeaux, Nîmes, Toulouse, Dijon, Mâcon, Zurich, Bâle, Turin, Rome, New-York, etc. Au mois d'août 1793, lorsque Lyon, opposant une courageuse résistance à la tyrannie de la convention, organisa une petite armée, Desgranges en fut nommé chirurgien en chef. A peine était-il installé, que la ville fut investie par l'armée révolutionnaire sous les ordres des proconsuls Dubois-Crancé, Gauthier, Châteauneuf-Randon et Javogue. Les batteries d'attaque furent bientôt dressées par les artilleurs venus de Valence et une grêle de projectiles porta dans l'infortunée cité l'incendie, la désolation et la mort. Desgranges organisa promptement les ambulances, il établit deux hôpitaux militaires dans les églises de St-Louis et des Cordeliers. Il parcourut les avant-postes pour opérer et panser les blessés; il donna des preuves d'un grand courage et d'une grande habileté dans son art. Enfin, après soixante-six jours d'un siége meurtrier, les Lyonnais, manquant de vivres, de munitions et d'artillerie, firent une sortie audacieuse, et cherchèrent leur salut dans les montagnes et les forêts, d'où ils gagnèrent la Suisse. Desgranges, à force d'or, échappa à la fureur des conventionnels, et se réfugia dans le pays de Vaud. Il se fixa dans la petite ville de Morges, où sa réputation lui acquit bientôt une clientèle très-étendue. Les sociétés savantes de la Suisse ne tardèrent pas à l'associer à leurs travaux. Le sénat de Berne, pour lui témoigner la reconnaissance publique, lui offrit une médaille d'or qu'il avait fait frapper en son honneur; elle représentait, d'un côté, les armoiries de ce canton ;

au revers, était une Minerve posant une couronne sur la tête d'un génie, avec ces mots sur l'exergue: *Te digna gloria manet*. Desgranges passa neuf années dans cette ville hospitalière; il y épousa une veuve qui avait deux jeunes filles de son premier mariage. Enfin le règne de la terreur ayant cessé en France, l'amour de la patrie l'y rappela; il revint, en 1802, à Lyon où la confiance de ses concitoyens l'attendait. Il fonda la société de médecine dont il devint dans la suite président temporaire. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à propager en France la vaccine, contre laquelle s'étaient élevés des préjugés opiniâtres. Desgranges perdit sa femme, mais il lui restait deux belles-filles qu'il avait élevées comme ses propres enfants et qu'il maria très-avantageusement. Au milieu des grands travaux de son état, il fut atteint d'une maladie longue et douloureuse qui termina son honorable carrière le 23 septembre 1831. Il a enrichi les journaux de médecine d'un grand nombre d'opuscules, fruits d'une pratique éclairée et d'une observation très-judicieuse. Les principaux sont: 1° *Lettre à M. Prost-de-Royer sur les moyens de rappeler à la vie les enfants qui paraissent morts-nés*, 1779; 2° *Dissertation inaugurale sur les tumeurs fongueuses et fongosités de la dure-mère*, Lyon, 1779; 3° *Réflexions sur la section de la symphise du pubis*, Lyon, 1782; 4° *Mémoire et observations sur l'introversion et la rétroversion de la matrice*, excellent travail qui fut couronné par l'Académie de chirurgie de Paris, 1783. 5° *Sur l'emploi de l'alcali volatil dans le traitement des maladies vénériennes*, 1786; 6° *Mémoires sur les moyens de perfectionner les établissements des secours pour les noyés*, 1790; 7° *Adresse patriotique aux officiers de santé militaires de l'Helvétie*, Lausanne, 1797; 8° *Mémoire et observations sur la vaccine*, 1803; 9° *Observations et remarques sur l'origine des maladies de poitrine*, Montpellier; 10° *Observations et remarques pratiques sur l'administration du seigle ergoté contre l'inertie de la matrice dans la parturition*, Montpellier, 1822. 11° *Observations sur le pouvoir ou l'influence de l'imagination chez les femmes enceintes sur le fœtus*. Les journaux de médecine de Paris et de Montpellier et les actes de la société de médecine de Lyon contiennent encore un grand nombre d'observations intéressantes de ce médecin laborieux. Peu de jours avant sa mort, il confia divers manuscrits au docteur J.-P. Pointe, qui à son tour a déclaré qu'en mourant il lèguerait à la ville de Lyon et les manuscrits de Desgranges, et tous les autres qu'il possèderait à son décès. Ce même docteur Pointe a prononcé un éloge historique de Desgranges, imprimé à Lyon en 1831, in-8°. Oz—m.

DESGRANGES (le P. Michel). *Voyez* Degranges.

DESGRAVIERS (Augustin-Claude Leconte), ainsi nommé d'une terre que sa famille possédait en Normandie, naquit à Paris le 7 mai 1749. Destiné par son père, conseiller au parlement de cette ville, à suivre la même carrière, Desgraviers, qui déjà avait prêté serment comme avocat, en fut détourné par le dernier prince de Conti, qui le nomma, en 1770, son gentilhomme d'honneur et lui fit donner, en 1788, la croix de St-Louis, avec le grade de lieutenant-colonel de dragons. Le chevalier Desgraviers, à l'exemple du prince de Conti, n'émigra point, et il traversa tous les orages de la révolution. Arrêté comme suspect en 1793, puis rendu à la liberté, il ne se détermina à quitter la France que lorsque le prince, après une longue détention, en fut exilé par suite des événements du 18 fructidor. Il le suivit d'abord en Espagne, puis en Allemagne, l'aidant de ses soins personnels et de sa bourse. Il rentra même plusieurs fois en France pour solliciter l'exécution des engagements que le gouvernement républicain avait contractés avec ce prince, lorsque ses propriétés furent confisquées. Mais, en 1813, le ministre de la police le fit arrêter avec sa femme; et ils furent détenus au secret pendant un mois, lui à la Force, et madame Desgraviers aux Madelonnettes, *comme prévenus de manœuvres contre la sûreté de l'État*. Le prince de Conti récompensa la fidélité de Desgraviers, en l'instituant son légataire universel. Ce fut en cette qualité que, sous la restauration, Desgraviers assigna le roi Louis XVIII par-devant les tribunaux pour obtenir le paiement des sommes encore dues sur le prix du domaine de l'*Ile-Adam*, que le prince de Conti avait vendu, par acte du 7 octobre 1783, à ce prince, alors comte de Provence. Ce domaine avait été confisqué au profit de la nation par le décret du 16 juin 1793; et, par un autre décret du 12 août 1794, le service des pensions et des rentes qui formaient une partie du prix avait été mis à la charge de l'État. Desgraviers, défendu par M. Dupin aîné, succomba en première instance, triompha en appel, et perdit définitivement en cassation, à la majorité, a-t-on assuré, d'une seule voix. Ce procès fit grand bruit, soit pour l'importance de l'objet, soit en raison de la qualité des parties. Sous le titre d'*Affaire de M. le chevalier Desgraviers contre le roi en la personne de son procureur*, in-8°, on a recueilli les pièces suivantes qui ont aussi été publiées et distribuées à part: 1° *Plaidoyer devant le tribunal de première instance*, 1820; 2° *Notes sommaires sur le jugement de première instance*; 3° *Énoncé de la plaidoirie prononcée devant la cour royale*; 4° *Réplique de M. Dupin pour M. le chevalier Desgraviers, légataire universel de feu Son Altesse Seigneuriale le prince de Bourbon-Conti, prince du sang, contre le roi en la personne de son procureur, recueillie par les sténographes, avec les pièces justificatives*, Paris, janvier 1821. Desgraviers mourut à Paris le 20 novembre 1822, peu de jours après le jugement définitif. Il a composé: 1° (avec son frère) *L'Art du valet de limier*, 1785, in-12; 2e édition sous ce titre: *Essai de vénerie*, ou *l'Art du valet de limier; suivi d'un traité sur les maladies des chiens et de leurs remèdes, d'un vocabulaire des termes de chasse, et placements de relais dans les forêts qui*

avoisinent Paris, Paris, 1804, in-8°; 3e édition, ibid., 1810, in-8°. L'époque de ces deux réimpressions donne à penser que le chevalier Desgraviers y est resté étranger. 2° *Le parfait chasseur, Traité général de toutes les chasses*, Paris, 1810, in-8°, figures et musique. 3° *Bouquet de fête*, pièce en l'honneur de la fête du roi, Paris, 1816. Az—o.

DESGROUAIS, grammairien, né à Magny (ou, selon quelques auteurs, à Thiais), près de Paris, en 1703, mort en cette ville, le 6 octobre 1766. Après avoir professé pendant plusieurs années, dans des écoles particulières, il obtint une chaire au collége royal de Toulouse. Ce fut pendant son séjour à Toulouse qu'il composa les *Gasconismes corrigés*, ouvrage qui a eu plusieurs éditions, dont la première est de 1766, in-8°, et la dernière de 1812, in-12 (1). L'abbé Sabatier en a porté un jugement beaucoup trop sévère. Des fautes de langage que relève Desgrouais, quelques-unes sont particulières aux riverains de la Garonne; mais un grand nombre sont communes dans différentes provinces, ce qui rend cet ouvrage d'une utilité générale. Desgrouais avait eu, dans sa jeunesse, des discussions grammaticales avec l'abbé Desfontaines; il publia même en 1743 et 1745, contre ce journaliste, différentes brochures sur sa traduction de Virgile, mais elles sont tellement oubliées, qu'il paraît superflu d'en rapporter les titres, que l'on peut voir dans le *Moréri* de 1759, article *Fontaines* (*des*). W—s.

DESGUERROIS (Marie-Nicolas), savant ecclésiastique du diocèse de Troyes, né à Arcis-sur-Aube vers 1580, fit ses études à Paris, suivit les cours de Sorbonne sous le célèbre André Duval, et vint à Troyes où il fut pourvu de quelques bénéfices. Bon théologien, doué du talent de la parole et plein de zèle, il chercha à se rendre utile en prêchant, et fit entendre les vérités de l'Évangile, non-seulement dans les églises de Troyes, mais encore dans toutes celles du diocèse. Il consacrait le reste de son temps à l'étude de l'histoire et surtout de l'histoire ecclésiastique. M. de Breslay, son évêque, lui offrit différents bénéfices que le modeste et laborieux ecclésiastique refusa. C'est ce qu'atteste un rescrit du 30 mars 1633, qui renferme en outre les témoignages les plus honorables pour Desguerrois. Prié souvent de prêcher des panégyriques de saints, il se vit obligé de faire des recherches sur leur vie. Déjà versé dans l'histoire, il prit du goût pour ce genre de travail; fouilla les bibliothèques et les archives, en tira d'anciens actes, des chartes, des légendes, les copia lui-même avec exactitude, et les rangea par ordre. Riche de ces matérieux, il entreprit de les mettre en œuvre; et sa longue vie lui en donna le temps. Il n'était pourvu que d'une médiocre prébende, lorsqu'en 1660 il fut nommé à un canonicat de l'église de Troyes; il avait alors 80 ans. Malgré son grand âge, il en remplit tous les devoirs avec une exactitude exemplaire, pendant quinze ans qu'il le garda; il s'en démit en 1675, et mourut le 22 décembre 1676. Desguerrois avait étudié toute sa vie et acquis un grand fonds d'érudition. Il savait très-bien le grec. Il a laissé les ouvrages suivants dans lesquels la science ne manque point, mais où l'on désirerait plus de critique : 1° *La saintcté chrétienne, contenant les vies, morts et miracles de plusieurs saints de France*, etc., *avec l'histoire ecclésiastique, du diocèse de Troyes*, 1637, in-4°. 2° *Les vérités de saint Aventin*, 1644, in-12. 3° *S. Lupus et Memorius cum Attila rege*, 1643, in-8°. C'est une dissertation sur le passage d'Attila par Troyes. 4° *Ephemeris sanctorum insignis ecclesiæ Trecensis*, etc., Troyes, 1648, in-12. Il entrait dans le dessein de Desguerrois de publier les originaux de ces vies; mais il se rendit au vœu de son évêque qui souhaitait qu'il les refondît, qu'il en retouchât le style et les mît en état d'être imprimées dans le bréviaire. L'abbé Breyet, chanoine de Troyes, versé aussi dans les antiquités, ayant recouvré, en 1720, les copies qu'avait faites Desguerrois des vies originales de St. Alderad, mort en 1004, et de St. Gaond ou Gand, communiqua à dom Martenne cette dernière que ce savant religieux fit entrer dans son *Thesaurus anecdotorum*. Quant à celle de St. Alderad, comme elle était curieuse et contenait des faits intéressants pour l'église de Troyes, Breyet la fit imprimer et précéder d'une savante préface de sa composition. 5° *Les vies des évêques de Troyes*, etc. L—y.

DESHAUTESRAYES (Michel-Ange-André le Roux), né à Conflans-Ste-Honorine, près de Pontoise, le 10 septembre 1724, était neveu par sa mère d'Étienne et de Michel Fourmont. Étienne Fourmont l'ayant pris chez lui dès l'année 1734, l'appliqua particulièrement à l'étude des langues hébraïque, syriaque et arabe, et à celle de la langue chinoise. Admis en 1742 au nombre des enfants de langues, avec la permission de continuer à demeurer chez son oncle Étienne Fourmont, il y resta jusqu'à la mort de celui-ci, arrivée en 1745. Deshautesrayes fut alors attaché comme interprète à la Bibliothèque, et la place de professeur d'arabe au Collége de France étant devenue vacante en 1751 par la mort de Petis de la Croix (Alexandre-Louis-Marie), il y fut nommé le 19 février 1752. Après trente-deux ans d'exercice il se démit de sa chaire en 1784, et se retira à Ruel, près Paris, où il mourut le 9 février 1795. On trouve dans les *Mémoires historiques et littéraires sur le Collége de France*, par l'abbé Goujet, un extrait du discours latin que Deshautesrayes prononça en prenant possession de la chaire de langue arabe. Ce discours, qui avait pour sujet l'état et les progrès des sciences et des lettres chez les Arabes avant et après Mahomet, fut traduit en français, et augmenté par l'auteur; mais ni l'original ni la traduction n'ont jamais été publiés. Il en est de même d'un grand nombre d'opuscules et de dissertations sur toute sorte de sujets, et de traductions de livres chinois, travaux dont on trouve dans les *Mémoires*

(1) On a publié depuis les *Nouveaux gasconismes corrigés*, par Étienne Villa, Montpellier, 1802, 2 vol. in-8°.

sur le Collége de France une indication succincte, fournie à Goujet par l'auteur lui-même. Les connaissances étendues de Deshautesrayes dans les langues de l'Orient paraissent surtout dans un très-long Mémoire, dont un extrait seulement avait été publié dans l'*Encyclopédie*, planches, t. 2, mais qui fut imprimé en entier dans le 3e volume de la *Bibliothèque des artistes et des amateurs*, de l'abbé de Petity, Paris, 1766, et se trouve aussi sans altération dans les exemplaires du même ouvrage qui ont été mis dans le commerce, avec beaucoup de changements, sous la date de 1767 et le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, ou *Introduction à l'étude des sciences et des arts*. Par ce Mémoire, qui n'est point assez connu, et qui donne presque seul quelque mérite à l'ouvrage dont il fait partie, on voit que Deshautesrayes avait joint à l'étude du chinois celle de la langue des Tartares-Mantchoux; qu'il avait entre les mains de bons matériaux pour composer une grammaire de cette langue, beaucoup plus complète que celle du P. Gerbillon : enfin que le nombreux syllabaire des Tartares-Mantchoux avait été par lui réduit à un simple alphabet pareil à celui des Syriens et des Arabes. Antérieurement à cela, de 1747 à 1751, Deshautesrayes avait publié les opuscules suivants : 1° *Abrégé de la Vie d'Etienne Fourmont et Notice de ses ouvrages*, Paris, 1747. Cet écrit, auquel eut part Deguignes, qui avait été, comme Deshautesrayes, élève d'Etienne Fourmont, fut imprimé à la tête de la nouvelle édition des *Réflexions critiques sur l'histoire des anciens peuples*, édition qui n'est dans le fait que celle de 1735, dont on a changé le frontispice, et à laquelle on a ajouté cet abrégé de la vie de l'auteur, abrégé dont il a été tiré des exemplaires à part, et une table des matières (*voy.* Fourmont). 2° *Lettre à M. Desflottes sur l'histoire véritable de l'orphelin chinois de la maison de Tchao*, imprimée à la suite de l'*Orphelin de la Chine*, tragédie de Voltaire, 1755; 3° *Lettre à M. le chevalier Stuart sur la chronologie de Newton*, imprimée dans le *Mercure* du mois de décembre 1755, et réimprimée avec la réponse du chevalier Stuart dans l'*Apologie du sentiment de M. le chevalier Newton sur l'ancienne chronologie des Grecs*, Francfort, 1757; 4° *Lettre à M. Goguet sur le temps auquel certains arts ont été connus à la Chine*, imprimée sous le titre d'*Extraits des historiens chinois* à la fin de *l'Origine des lois*, etc., par Goguet, Paris, 1758. Deguignes ayant publié en 1759 un Mémoire dans lequel il croyait avoir prouvé que les Chinois sont une colonie égyptienne, son opinion fut fortement attaquée par son ancien condisciple dans un écrit intitulé : *Doutes sur la dissertation de M. Deguignes, qui a pour titre : Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne, proposés à MM. de l'Académie des belles-lettres*. Deguignes répondit à ces doutes; il est vrai de dire cependant que l'avantage resta à son adversaire, et que l'opinion du savant académicien, à laquelle peut-être il renonça lui-même après un plus mûr examen, n'est guère regardée aujourd'hui que comme un paradoxe ingénieux. Cette dispute littéraire peut avoir contribué à éloigner Deshautesrayes de l'Académie des belles-lettres, à laquelle la variété de ses connaissances et son érudition solide lui permettaient d'aspirer. Au reste la nature des écrits sortis de sa plume donne lieu de penser que, naturellement modeste, il étudiait plutôt pour sa propre satisfaction, que pour communiquer au public le fruit de ses travaux. Il publia en 1775 à Paris une brochure ayant pour titre : *Prospectus d'un ouvrage intitulé : Triomphe de l'Eglise dans la destruction de Jérusalem et du temple*, ou *l'Apocalypse expliquée dans son premier sens littéral*, etc. On ignore si l'ouvrage était terminé, et en ce cas ce qu'est devenu le manuscrit. La lecture du prospectus ne semble pas devoir faire regretter beaucoup la perte de l'ouvrage. L'auteur croyait avoir trouvé le nombre mystérieux de la bête dans les noms de Divus Caïus Germanicus Caligula, écrits en caractères hébreux ou syriaques. Deshautesrayes a acquis de justes droits à la reconnaissance des savants par les soins qu'il s'est donnés pour diriger l'impression de l'*Histoire générale de la Chine*, traduite du chinois par le P. Moyriac de Mailla, et publiée à Paris de 1777 à 1783 par M. l'abbé Grosier. Dans les observations que Deshauterayes a mises à la tête du 1er volume, il rend compte avec une simplicité aussi rare qu'estimable des soins qu'il a donnés à cette édition. Les notes dont il a enrichi cet ouvrage prouvent qu'il avait lu et étudié les originaux chinois; et plusieurs de ces notes, si l'auteur eût jugé à propos de leur donner plus de développement, eussent pu devenir de bons Mémoires de littérature et de critique. Il se fit aider pour la révision de la rédaction et les soins de l'impression par L. D. Colson (*voy.* Colson). Les travaux manuscrits qu'il a laissés en mourant, ont passé, du moins en partie, à la bibliothèque nationale. S. de S—y.

DESHAYES (Louis, baron de Courmemin), fils d'un gouverneur de Montargis, fut page, puis conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi Louis XIII, qui l'envoya au Levant, en 1621. Sa mission avait pour objet de faire rendre aux cordeliers la possession des lieux saints qui leur était disputée par les Arméniens. Il devait aussi établir un consul à Jérusalem, afin de tenir la main à l'exécution des ordres que la Porte donnerait en leur faveur, et offrir au saint sépulcre, au nom du roi, une chapelle d'argent avec des ornements les plus riches que l'on eût encore vus. Louis XIII voulut que Deshayes prît le chemin de la Hongrie, pour voir l'empereur en passant, afin qu'il pût rendre à ce monarque, étant auprès du Grand-Seigneur, les services convenables pour le bien de ses affaires. Deshayes s'acquitta de sa mission avec succès, il fut de retour en France en 1622. Le roi l'envoya en Danemarck, en 1624. Deshayes passa de là en Suède, et revint à Copenhague, d'où il se rendit en France, dans les premiers mois de 1625. Il eut une mission pour la Perse, en 1626; enfin, en 1629, il fut chargé d'al-

ler en Moscovie, faire des propositions pour l'établissement du commerce français à Narva. Il avait ordre de passer en Danemarck, et de traiter avec le roi pour le droit de passage par le Sund, et d'aller aussi en Suède, pour la liberté du passage par les mers voisines. Il fut reçu avec les plus grands honneurs par le grand-duc de Moscovie, qui le chargea pour Louis XIII d'une lettre dans laquelle il se plaint de ce que le roi de France ne lui a pas donné dans la sienne tous les titres qui lui sont dus, et finit par accéder aux propositions qui lui étaient adressées. On a sous le nom de Deshayes: 1° *Voyage du Levant, fait par le commandement du roi en* 1621, par le sieur D. C. (de Courmemin), Paris, 1624, in-4°. Cette relation fut publiée par ordre du roi. Dans la 2e édition, qui parut en 1629, l'éditeur avertit que l'auteur y a ajouté plusieurs choses notables observées en un troisième voyage que depuis deux ans il a fait à Constantinople par la Grèce. Il y en a une 3e édition, Paris, 1643, in-4°. Dans ce livre, il est toujours question de Deshayes à la troisième personne. L'auteur, dont on ignore le nom, mais qui était secrétaire de Deshayes, avait accompagné cet envoyé dans trois voyages au Levant, tous faits, jusqu'à Constantinople, par des routes différentes qui y sont décrites. Il donne des détails intéressants sur la Hongrie, dont une partie était alors au pouvoir des Turcs; sur Constantinople, sur la cour du Grand-Seigneur, et l'administration de l'empire ottoman; le voyage de Constantinople à Jaffa contient des notes curieuses sur Smyrne, les îles de Rhodes, et de Chypre. La description de Jérusalem, celle des lieux saints, et de plusieurs endroits de la Galilée, ont toujours été regardées comme unissant l'exactitude à la clarté. M. de Châteaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, a inséré en entier la description du saint sépulcre par Deshayes. Il la regarde comme la mieux faite de toutes celles qui ont été publiées par les voyageurs qui ont visité les saints lieux. L'ouvrage est accompagné de quelques figures, et d'un plan de Jérusalem, qui est encore le plus exact que nous ayons de cette ville. Duval, dans un *Atlas* où il trace les routes de plusieurs voyageurs modernes, a consacré deux cartes au *Voyage* de Deshayes; 2° *Voyages au Danemarck, enrichis d'annotations par P. M. L.*, Paris, 1664, in-12. C'est la relation du voyage entrepris en 1629. On qualifie Deshayes, dans le titre, de baron de Courmesvin, ce qui est inexact. Deshayes alla par mer jusqu'à Elseneur. N'ayant pas trouvé le roi Christian IV à Copenhague, il alla joindre ce prince à Eutin dans le Holstein. Il obtint, pour huit ans, la diminution de droits qu'il était chargé de demander et s'embarqua à Lubeck, pour retourner à Copenhague. Le narrateur donne ensuite une courte notice des États danois, et en particulier des îles de Zélande, de Fionie, des duchés de Holstein et de Sleswig, de la ville de Lubeck, et de quelques petites îles des parages voisins. On y lit aussi des particularités curieuses sur Christian IV, et sur sa cour. Les noms danois et allemands y sont tellement défigurés, que l'on a peine à les reconnaître. Deshayes se joignit dans la suite aux ennemis du cardinal de Richelieu, qui avait refusé de le charger d'une négociation avec la Suède. Arrêté en Allemagne, où il cherchait à emprunter de l'argent sur les pierreries de la reine-mère, et à obtenir quelques secours de l'empereur, il fut amené en Languedoc, où se trouvait la cour, et décapité à Béziers en 1632. Il montra beaucoup de faiblesse, et reçut la mort en versant des torrents de larmes. E—s.

DESHAYS (Jean-Baptiste), peintre, naquit à Rouen, en 1729. Ayant montré un goût décidé pour le dessin, son père lui en donna les premiers principes. Colin de Vermont fut ensuite son maître; il le quitta, pour entrer dans l'atelier de Restout. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses heureuses dispositions pour la peinture. Il n'était encore qu'élève, lorsqu'il fit le tableau représentant *la Femme de Putiphar*. Les amateurs et les artistes prévirent, dès ce début, que Deshays était appelé à de plus grands succès. En effet, il obtint, en 1751, le premier prix de l'Académie de peinture. Ce succès lui procura l'avantage d'être admis dans l'atelier de Vanloo. Deshays reçut pendant trois ans des leçons de cet artiste. Le premier des tableaux qu'il composa dans cette école, représente *Loth et ses filles*; le second, *Psyché évanouie*; le troisième *Céphale enlevé par l'Aurore*. Rome, terre classique des beaux-arts, Rome, où se trouvent réunis les chefs-d'œuvre des peintres dont s'honore l'Italie, Rome est la première école du monde pour les talents; c'est là seulement qu'on trouve les admirables modèles de l'antique, et les belles productions sorties du pinceau des artistes, depuis le pontificat de Léon X. Deshays se rendit donc dans la mère-patrie du goût; mais le chagrin d'être éloigné des bords de la Seine, le poursuivit sur les bords du Tibre. La vue de tant de chefs-d'œuvre nouveaux pour lui, l'amour de son art, l'ambition d'atteindre à la perfection dont les modèles étaient sans cesse devant ses yeux, parvinrent enfin à rendre moins amer l'ennui dont il se sentait dévoré. De retour dans sa patrie, il épousa la fille aînée de Boucher, et fut reçu en 1758 à l'Académie royale de peinture. Son tableau de réception représentait *Vénus versant sur le corps d'Hector une essence divine pour le garantir de la corruption*. Cet ouvrage marqua la place de Deshays parmi les meilleurs peintres de son temps. Il ne s'écoulait pas d'année, que les tableaux qu'il exposait au Louvre n'ajoutassent à sa réputation, quand une chute funeste, et qui occasionna sa mort, vint tout à coup l'enlever aux arts à l'âge de 34 ans. Quoique ravi si jeune à la peinture, dont il promettait d'être un des plus dignes soutiens, Deshays a laissé plusieurs tableaux qui doivent être comptés au nombre des bons ouvrages de l'école française; ceux qui représentent l'*Etude, Jupiter et Antiope, le Comte de Commingès*, et le *martyre de St. André*, sont du nombre; mais, de tous les tableaux de Deshays, il n'en est

aucun qui doive faire plus regretter sa perte que celui de *St. Benoît mourant*. Il règne dans cette composition une expression et une vérité qui sont justement admirées des connaisseurs; on ne se souvient encore aujourd'hui qu'avec peine de la fin prématurée de Deshays, qui termina ses jours dans la force de l'âge, et à l'époque de la vie où le goût et l'étude viennent corriger les écarts de l'imagination. Deshays en avait une ardente; aussi fit-il preuve, dans tous les instants de sa vie, d'une activité infatigable. Cet artiste, qui réunissait la vigueur de l'expression à l'enthousiasme du génie, mourut à Paris le 10 février 1765. Cochin fils a publié des *Lettres sur la vie de Deshays*, 1765, in-12. A—s.

DESHOULIÈRES (Antoinette du-Ligier-de-la-Garde), naquit à Paris, vers l'an 1633 ou 1634, et non en 1638, comme le disent la plupart des biographes. Son père, chevalier de l'ordre du roi, maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche, avait été attaché, en la même qualité, à Marie de Médicis. « La nature prit plaisir, dit l'abbé Goujet, à « rassembler dans mademoiselle de La Garde les « agréments du corps et de l'esprit, à un point « qu'il est rare de rencontrer. Elle avait une beauté « peu commune, une taille au-dessus de la médio- « cre, des manières nobles et prévenantes; quel- « quefois un enjoûment plein de vivacité, quelque- « fois du penchant à cette mélancolie douce qui « n'est pas ennemie des plaisirs; elle dansait avec « justesse, montait bien à cheval, et ne faisait rien « qu'avec grâce. » Ses parents ne négligèrent rien pour son éducation. Elle apprit le latin, l'italien et l'espagnol. Les longs romans de d'Urfé, de La Calprenède, de mademoiselle de Scudéri faisaient alors les délices de la cour et de la ville. Madame Deshoulières se passionna d'abord pour cette lecture, mais elle ne tarda point à reconnaître qu'elle pouvait plus utilement occuper ses loisirs. Le poëte Hesnaut lui enseigna l'art des vers, revit, corrigea ses premiers essais, et il est aujourd'hui moins connu par ses ouvrages, que par l'honneur d'avoir formé un tel élève. Mademoiselle de La Garde épousa, en 1651, Guillaume de La Fon-de-Boisguérin, seigneur des Houlières: c'était un gentilhomme poitevin, attaché au prince de Condé, lieutenant-colonel dans un de ses régiments, et qui fut depuis lieutenant de roi à Dourlens. Le prince de Condé étant sorti du royaume, pendant les troubles de la Fronde, Deshoulières le suivit, et sa jeune épouse se retira chez ses parents. La philosophie de Gassendi devint, dans sa retraite, l'objet de son étude et de ses méditations. Le désir de rejoindre son mari la conduisit ensuite à Rocroi, et enfin à Bruxelles. Admise à la cour brillante de cette ville, sa beauté, ses grâces et son esprit, lui attirèrent beaucoup d'hommages, parmi lesquels ceux du grand Condé furent les plus flatteurs et les plus empressés. Fidèle à ses devoirs, madame Deshoulières ne se montra jalouse que de l'estime du héros. Le zèle, peut-être trop vif, avec lequel elle sollicita le paiement des appointements de son mari, l'ayant rendue suspecte dans une cour étrangère, elle fut arrêtée au mois de février 1657, et conduite comme prisonnière d'État au château de Vilvorde, à deux lieues de Bruxelles. Elle trouva une consolation à ses peines dans la lecture de l'Écriture sainte et des PP. de l'Église. Son mari, qui fut toujours pour elle un tendre amant, las de solliciter en vain, depuis huit mois, la fin de sa captivité, eut recours à un de ces moyens qui conduisent aux dernières catastrophes, quand la fortune en trahit le succès. Suivi de quelques soldats qui lui étaient dévoués, il partit secrètement pour Vilvorde, s'introduisit dans le fort en prétextant une mission du prince de Condé, enleva sa femme et prit avec elle la route de France. A cette époque, une amnistie était offerte à tous ceux qui, pendant les troubles, étaient sortis du royaume. Les deux époux en profitèrent. Ils furent présentés par Le Tellier, à Louis XIV, à la reine mère et au cardinal Mazarin. On s'occupait alors, dans les cercles les plus brillants, de tracer en prose et en vers le caractère des personnages du temps, qui avaient quelque célébrité. C'était la mode des portraits. Le prince de Condé invita le chevalier de Grammont à se charger de celui de madame Deshoulières. Le chevalier la peignit, en 1658, sous le nom d'*Amaryllis*, nom pastoral qu'elle garda longtemps, et auquel elle substitua depuis celui de *Célimène*. Le portrait commence par ces vers :

> Vous de qui la vertu, l'esprit et la beauté
> Rendra le nom fameux dans la postérité (1).

Madame Deshoulières feignit de ne pas connaître l'auteur, pour éviter l'embarras ou le danger de répondre. Elle ne vit pas le même inconvénient à tracer le portrait de Linières, qui avait fait trois fois le sien (2). Les premiers vers de madame Deshoulières furent imprimés dans le *Mercure Galant*, en 1672. On y remarque de l'esprit, du naturel, des grâces, mais peu de correction. La réputation et la beauté de l'auteur lui faisaient adresser un grand nombre d'hommages poétiques. Elle y répondait en se plaignant souvent du mauvais état de sa fortune. Dès l'an 1658, après sa rentrée en France, M. Deshoulières avait demandé une séparation de biens, et abandonné tout ce qu'il possédait à ses créanciers. Il paraît que la détresse des deux époux subsista toujours, puisqu'en 1693, un an avant sa mort, madame Deshoulières, qui venait de perdre son mari, accusait encore l'*injuste fortune*, dans sa fameuse idylle, qui commence par ce vers : *Dans ces prés fleuris*, etc. Elle était liée avec les deux Corneille, avec Fléchier, Mascaron, Quinault, Pélisson, Benserade, Ménage et La Monnoye. Le comte

(1) *Voy.* la *Galerie des Peintures*, ou *Recueil d'éloges en prose et en vers*, Paris, 1662, 3e partie.

(2) On trouve dans ce portrait des choses assez ridicules sur le *grand nez* d'un poëte décrié, sur ses *cheveux, objet de mille vœux, et ternissant l'éclat des plus belles perruques*. C'était l'esprit de ce temps-là. (*Voy.* la *Galerie des Peintures*, *ibid.* et les *Œuvres de madame Deshoulières*.)

de Bussy-Rabutin, les ducs de Montausier, de La Rochefoucauld, de Nevers et de St-Aignan, les maréchaux de Vivonne et de Vauban, recherchèrent sa société. Elle était chantée par les poëtes, qui la surnommaient la *dixième Muse*, la *Calliope française*. On voulut l'associer à une espèce d'académie qui tenait ses séances à l'hôtel Matignon, chez l'abbé d'Aubignac. Les savants et les gens de lettres la prirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. C'est ainsi qu'elle fut appelée par Charpentier et Tallemant, de l'Académie française, et par l'abbé de Bourzeïs et le P. Lucas, jésuite, à donner son avis sur la question de savoir s'il convenait de composer en français ou en latin l'inscription qui devait être placée sur l'arc de triomphe qu'on voulait élever à la gloire du roi. Charpentier fit un gros volume à ce sujet, et madame Deshoulières se déclara, comme lui, en faveur de la langue française. Cet avis prévalut, du moins pour les inscriptions de la galerie de Versailles (l'arc de triomphe n'ayant point été exécuté), et madame Deshoulières célébra ce triomphe dans une ballade. Lorsque Racine donna sa tragédie de *Phèdre*, en 1677, madame Deshoulières eut le malheur de prendre parti pour la *Phèdre* de Pradon, qu'on jouait en même temps sur un autre théâtre. Elle composa le sonnet qui commence par ces vers :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.

Cette parodie burlesque d'un des premiers chefs-d'œuvre de la scène française, fit dire que « cette « douce et intéressante bergère, qui parlait si tendrement aux moutons, aux fleurs, aux oiseaux, « avait changé, en cette occasion, sa houlette en « serpent. » Despréaux crut venger son ami et son élève, en disant de madame Deshoulières, dans sa dixième satire :

C'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés,
Que d'un coup de son art Molière a diffamés, etc.

On voit que s'il y eut du ridicule dans l'attaque, l'injustice ne manqua pas dans la défense. C'est presque toujours l'affligeant tableau que présentent les querelles littéraires. C'est aussi une singularité très-remarquable, que les deux femmes les plus célèbres du 17e siècle se soient montrées si peu sensibles au mérite de Racine, et que mesdames de Sévigné et Deshoulières aient en quelque sorte conspiré contre sa gloire. C'était moins un défaut de goût qu'une grande injustice. Elles ne voulaient admirer que Corneille. Toute passion est ordinairement, chez les femmes surtout, un sentiment exclusif. En 1680, madame Deshoulières fit représenter, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, une tragédie de *Genséric*, dont la versification sans couleur et le plan vicieux, firent donner à l'auteur, par allusion à sa plus belle idylle, le conseil de *retourner à ses moutons*. On croit que Racine composa contre ce drame infortuné un sonnet qui en est aussi la parodie, et qui commence par ces vers :

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une grande diablesse.

Madame Deshoulières ne fut pas plus heureuse dans sa tragédie de *Jule-Antoine*, dont on n'a imprimé que des fragments. Elle essaya, sans succès, son talent dans une comédie qui avait pour titre *les Eaux de Bourbon*, et dans un opéra de *Zoroastre et Sémiramis*. Ses misérables rimes en *ailles* et en *eilles*, en *illes* et en *ouilles*, et les vers qu'elle composa pour sa chatte, firent beaucoup plus de bruit. La cour et la ville s'en amusèrent : on peut s'en étonner aujourd'hui. Des vers que madame Deshoulières fit à la louange de Louis XIV, lui firent obtenir, en 1688, une pension de 2,000 liv., dont elle ne jouit pas longtemps. En 1684, elle avait été nommée membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. En 1689, l'Académie d'Arles lui déféra le même honneur. Dans la dispute frivole que l'opéra d'*Amadis* fit élever, en 1684, *sur le changement de la cour en fait de galanterie*, madame Deshoulières soutint une guerre poétique contre le duc de St-Aignan, jusqu'à ce que ce noble académicien voulut bien s'avouer vaincu, quoique sa cause eût aussi Pavillon et Lafontaine pour défenseurs. Madame Deshoulières souffrait, en 1686, des vives douleurs d'un cancer au sein, dont elle ressentit les premières atteintes en 1682, et qui la conduisit, par douze ans de langueur, au terme de sa vie. Elle mourut à Paris le 17 février 1694. Ce fut pendant sa maladie qu'elle composa ses plus belles poésies, entre autres ses *Réflexions morales*. Dans ses derniers jours elle paraphrasa les *Psaumes* 12, 13, 145, et ce ne sont pas là ses plus mauvais vers. Le goût des lettres ne la détourna jamais de ses devoirs; elle fut toujours épouse fidèle, amie généreuse, et la plus tendre des mères. Il est peu de femmes auteurs qui aient échappé au soupçon d'avoir eu peu de part aux ouvrages qui portent leur nom. On a prétendu, et presque tous les *Dictionnaires historiques* ont répété que madame Deshoulières avait volé la plus belle de ses idylles, celle des *Moutons*, à un poëte obscur (*voy.* COUTEL). On peut consulter, sur cette accusation de plagiat, qui nous paraît dénuée de fondement, une lettre du président Bouhier à l'abbé le Clerc, dans les *Mémoires de littérature* de l'abbé d'Artigny, t. 5, p. 388; le *Mercure suisse*, avril 1735; la *Lettre anonyme adressée à M. Fréron*, Paris, 1752, in-12 de 57 p., et la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 18, p. 489. Titon du Tillet a placé madame Deshoulières dans son *Parnasse*, et Voltaire l'a fait entrer dans son *Temple du Goût*. Ses ouvrages obtinrent plusieurs fois l'honneur d'être lus dans les séances publiques de l'Académie française. Le poëte Rousseau a jugé, dans ses *Lettres* (t. 3, p. 132), madame Deshoulières avec trop d'humeur et de prévention : « Tout son mérite, dit-« il, n'a jamais consisté que dans une facilité lan-

« guissante, et dans une fadeur molle et puérile, « propre à éblouir de petits esprits du dernier « ordre, comme ceux qui composaient sa petite « académie. » Il y a plus de justice dans ce jugement de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. « De « toutes les dames françaises qui ont cultivé la « poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque « c'est celle dont on a retenu le plus de vers. » Madame Deshoulières s'est essayée dans presque tous les genres poétiques, depuis la chanson jusqu'à la tragédie. On doit regretter qu'elle n'ait pas su se borner au seul genre dans lequel elle a réussi. Cependant, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans plusieurs de ses autres vers, de la facilité, des grâces, de l'esprit, du naturel, des tours heureux qui lui sont propres. Ses *Idylles* sont les meilleures que nous ayons dans notre langue, la poésie en est douce et agréable : « Elle a su y réunir, dit « l'auteur des *Trois Siècles*, le naturel de Théo- « crite, les grâces et l'élégance de Virgile, à la dé- « licatesse de Moschus et à la finesse de Bion. » Ses *Eglogues* sont plus faibles que ses *Idylles;* et ses *Odes* sont inférieures à ses *Eglogues* ; plusieurs de ses *Élégies* pourraient servir de modèle. Ses *Épîtres*, ses *Chansons*, ses *Ballades*, ses *Madrigaux*, ses *Bouts-Rimés*, ses *Rondeaux* ne justifient point le succès qu'ils obtinrent dans le siècle classique de notre littérature. Ses *Réflexions morales* sont ce qu'on estime le plus après les *Idylles*. On y trouve des vers qui sont devenus maximes. Il ne faut donc juger du talent de madame Deshoulières que par un petit nombre de poésies légères qu'on pourrait réduire à 50 pages. Longtemps elle se contenta de communiquer ses vers à ses amis, qui les répandaient dans le public. Cédant enfin à leurs sollicitations, elle en publia un premier recueil en 1687, in-8°; elle se préparait, quand elle mourut, à en donner un second, que sa fille fit paraître en 1695. Les poésies de madame Deshoulières ont été souvent réimprimées. Les meilleures éditions sont : 1° celle de Paris, 1747, 2 vol. in-12. On y trouve un *Eloge historique* de madame Deshoulières et de sa fille, composé sur les *Mémoires de la Boissière de Chambors* (voy. CHAMBORS) ; 2° celle de Paris, Crapelet, an 7 (1799), 2 vol. in-8° Mademoiselle Lhéritier publia, en 1694, in-12, une brochure intitulée : *Triomphe de madame Deshoulières, reçue dixième Muse au Parnasse*. C'est une espèce d'apothoése. V—VE.

DESHOULIÈRES (ANTOINETTE-THÉRÈSE), née à Paris, en 1662, fut élevée, pour ainsi dire, dans le commerce des Muses, mais elle n'hérita point entièrement du talent de sa mère. Cependant son début poétique lui valut un de ces triomphes que beaucoup d'auteurs ambitionnent en vain dans tout le cours de leur carrière. Elle remporta, en 1687, le prix de l'Académie française, par une *Ode* sur ce sujet : *Le soin que le roi prend de l'éducation de la noblesse dans ses places et dans St-Cyr*, et ce triomphe fut d'autant plus honorable qu'elle avait Fontenelle et Duperier pour concurrents. Fontenelle n'obtint que le premier accessit (1). La fortune de mademoiselle Deshoulières se composait, à peu près, des pensions que lui faisait Louis XIV. Un amant qu'elle croyait épouser, M. Caze, fut tué à la guerre, en 1692. Elle avait chanté son amour dans ses vers; elle consacra sa lyre à la douleur et aux regrets. Quelques années après, on voulut lui donner pour époux M. d'Audiffret, gentilhomme provençal. Ce mariage fut arrêté et ne put avoir lieu. Il y a de l'esprit dans ses poésies, mais on y chercherait vainement les grâces et la naïveté qui charment dans celles de madame Deshoulières. On a de la fille des *Épîtres*, des *Chansons*, des *Madrigaux*, la *Mort de Cochon*, chien du maréchal de Vivonne, tragédie burlesque, etc. Elle avait entrepris un opéra de *Callirhoé*, mais ayant appris que le poëte Roy travaillait sur le même sujet, elle l'abandonna. L'Académie des *Ricovrati* et celle d'Arles, la jugèrent digne de remplacer sa mère, et elle obtint ce double honneur. Elle publia ses *Poésies* à la suite de celles de madame Deshoulières, en 1695 ; elles ont été réunies depuis dans toutes les éditions. « On s'étonnera peut-être, dit- « elle dans sa préface, que j'ose mettre le peu « d'ouvrages que j'ai faits à la suite de ceux de ma « mère. J'en connais toute la différence ; mais « quand je joins, dans un même volume, mes vers « aux siens, je ne fais que suivre son intention, « heureuse de leur procurer par là le seul moyen « qu'ils ont de passer à la postérité. » Attaquée, jeune encore, d'un cancer au sein, elle succomba après vingt ans de souffrances, le 8 août 1718. Par une fatale conformité avec sa mère, après avoir vécu comme elle dans les privations de la fortune, et dans de longues douleurs, elle mourut au même âge, et de la même maladie. Leurs cendres réunies reposent dans l'église St-Roch. V—VE.

DESHOUSSAYES. *Voyez* COTTON.

DESIDERI (HIPPOLYTE), jésuite, né à Pistoie en 1684, fut envoyé dans l'Inde en 1712. Ayant été destiné à la mission du Thibet, il alla de Goa à Surate, en janvier 1714. Obligé de séjourner dans cette ville, il y apprit la langue persane. Il se rendit ensuite à Delhy, où il se joignit au P. Freyre destiné à la même mission, et le 23 septembre ils commencèrent leur voyage. Ils passèrent par Lahor, traversèrent des montagnes affreuses pour arriver à Cachemir. Les fatigues qu'ils avaient essuyées réduisirent Desideri à l'extrémité. La prodigieuse quantité de neige tombée pendant l'hiver, retint les missionnaires à Cachemir six mois entier. Desideri voulait découvrir une route pour aller à la Chine par le Thibet. On lui parla de deux Thibets, le petit Thibet ou Baltistan au nord de Cachemir, et le grand Thibet ou Boutan. Les missionnaires quittèrent Cachemir en mai 1715. Leur voyage au milieu des montagnes fut accompagné de dangers

(1) *Voy.* les *Mémoires de l'abbé Trublet*, sur la vie et les ouvrages de Fontenelle. Ménage composa sur ce concours des vers latins, qu'on trouve, avec une imitation en vers français, par la Monnoye, dans le *Ménagiana* de 1715, t. 1, p. 55.

incroyables. En quarante jours ils arrivèrent à Latac, capitale d'un royaume qui fait partie du second Thibet. Desideri fut regardé, par le roi et par ses courtisans, comme un lama européen. Ils lui dirent que leur livre rassemblait au sien. S'il faut s'en rapporter à son témoignage, la plupart des lamas lisent leurs livres sans les entendre. Les missionnaires, d'abord traités avec de grands égards, furent bientôt en butte aux soupçons de la cour, parce que des marchands de Cachemir, venus à Latac pour acheter de la laine, les dénoncèrent comme de riches négociants. Une visite faite chez les missionnaires prouva la fausseté de la délation. Desideri commençait à étudier la langue du pays, espérant fixer son séjour à Latac, lorsqu'il apprit qu'il y avait un troisième Thibet, nommé aussi Lassa. Il résolut, contre son inclination, d'en faire la découverte, et après une marche de six mois par des lieux déserts, les missionnaires entrèrent à Lassa au mois de mars 1716. Peu de temps après, ils eurent une affaire très-désagréable devant les tribunaux du royaume. Bientôt ils parvinrent à se justifier et furent présentés au roi. Desideri, malgré les désagréments de tout genre qu'il éprouvait et qui étaient probablement dus à son zèle trop ardent, resta à Lassa jusqu'en 1727. Un ordre du pape, auquel les capucins avaient fait parvenir des plaintes, le rappela en Europe. A son arrivée à Rome, Desideri remit à la congrégation de la propagande trois requêtes contre les capucins missionnaires au Thibet, et demanda à retourner en Asie, ce qui lui fut refusé. Il mourut à Rome en 1733. On a de lui une lettre dans le t. 12 des *Lettres édifiantes*, et une autre que Zaccaria a insérée en entier dans le livre intitulé : *Bibliotheca Pistoriensis*, p. 185. Desideri, ainsi que les autres missionnaires qui ont visité le Thibet, s'est peu occupé de décrire le pays. Il s'est principalement attaché à noter les conformités qu'il a cru observer entre notre religion et celle des Thibetains. La route de Desideri par le Cachemir tient le milieu entre celle des PP. d'Orville et Grueber, et celle du P. Goes. Elle est plus directe; elle fait connaître des régions non parcourues par les voyageurs anglais qui, vers la fin du 18e siècle, allèrent du Bengale au Thibet. Desideri a traduit en latin le kangiar ou sahorin, livre qui chez les Thibetains a la même autorité que l'Ecriture sainte chez les chrétiens, et que Zoukaba, homme en réputation de grande sainteté parmi eux, a publié en 108 volumes. Il préparait d'autres ouvrages lorsqu'il fut rappelé. Ses manuscrits furent déposés au collége de la Propagande. E—s.

DESIDERIUS. *Voyez* Décence et Didier.

DESILLES (. . . .), gentilhomme Breton, né à St-Malo, le 7 mars 1767, officier au régiment du roi, infanterie, où il entra fort jeune, mérite la mention la plus honorable dans l'histoire de nos révolutions, époque désastreuse, pendant laquelle tant d'autres se sont fait une réputation si différente. Après la fédération du 14 juillet 1790, l'insubordination avait gagné presque tous les corps de l'armée, tout y était en dissolution. Une insurrection très-dangereuse s'étant manifestée dans la garnison de Nancy, où était le régiment du roi, le marquis de Bouillé eut ordre de marcher sur cette ville, avec 3,000 hommes de gardes nationales, ou de troupes de ligne, restées fidèles au roi Louis XVI; il y arriva le 31 août 1790 (*voy.* Bouillé). Avant de faire agir ses soldats, le marquis employa les négociations, et voulut engager les rebelles à se soumettre; il était sur le point d'y parvenir, lorsque les intrigants qui dirigeaient cette révolte, portèrent la populace et quelques soldats de la garnison, à faire feu sur ses troupes, avec une grosse pièce d'artillerie chargée à mitraille. Desilles s'élança au-devant de ces furieux, et parvint un instant à les contenir ; il arracha même à plusieurs reprises les mèches des mains des canonniers. Ne pouvant empêcher, de cette manière, l'exécution de leurs projets, il se précipite au-devant de la bouche du canon; on l'en arrache, il saute sur un autre canon, qui était une pièce de 24, qu'on se préparait à tirer, et s'assied sur la lumière ; il est massacré dans cette situation (*voy.* les *Mémoires* de Bouillé). Le feu est mis à l'infernale machine, et une soixantaine de soldats, ou de gardes nationales tombent morts; mais leurs camarades, furieux, pénètrent dans la ville, au milieu des coups de fusil tirés sur eux, des fenêtres, des portes, et de toutes les issues. Le marquis de Bouillé perdit la moitié de ses troupes dans cette affaire, et vint cependant à bout, avec ce qui lui restait, de comprimer l'insurrection. L'affaire de Nancy fait époque dans l'histoire de la révolution. C'est de là que date la première scission entre les révolutionnaires, appelés jacobins, et les constitutionnels qui, jusqu'alors, avaient paru marcher sur la même ligne. Les jacobins se déclarèrent pour les révoltés ; les constitutionnels, au contraire, les vouèrent à l'opprobre, et voulurent les faire punir. Le dévouement de Desilles devint, pour ces derniers, l'objet d'un culte politique. Il fut célébré par l'assemblée nationale de la manière la plus solennelle, et devint en même temps le sujet de plusieurs pièces de théâtre : la peinture et la sculpture s'en emparèrent son portrait et son buste parurent partout; mais ce triomphe public ne dura qu'autant que l'autorité qui le lui avait décerné : bientôt on lui substitua des idoles de sang, et toute sa famille fut proscrite (*voy.* de la Rouarie). B—u.

DESING (Anselme), savant bénédictin, né à Amberg, en 1699, embrassa la règle de St. Benoît à Ensdorf dans le Palatinat, fut pendant quelque temps professeur à Freysingen, et enfin abbé d'Ensdorf; il mourut en 1773. Voici les principaux des ouvrages qu'il nous a laissés : 1° *Methodus contracta historiæ*, Amberg, 1725, in-fol. ; 2° *Institutiones styli historici, Curtii et Livii præcipue imitationi accomodatæ*, Augsbourg, 1772, in-8°, 5e édition ; 3° *Abrégé de l'histoire universelle*, Freysingen, 1731, in-12; 4° *Secours nécessaires pour étudier*

l'histoire, en 8 parties, Ratisbonne, 1731-1741, in-4°. Cet ouvrage a été, ainsi que le précédent, réimprimé plusieurs fois. 5° *Histoire ancienne d'Allemagne et de la monarchie des Francs, jusqu'à Louis l'Enfant*, 1768, in-fol. Ces trois dernier ouvrages sont écrits en Allemand. G—Y

DESINNOCENS (Guillaume), chirurgien, né, vers le milieu du 16e siècle, à Toulouse, y pratiqua son art avec beaucoup de succès, et publia divers ouvrages qui sont encore recherchés. Il vivait en 1604, mais on ignore l'époque de sa mort. On a de lui : 1° *Traité de la peste, plus une question de la paralysie et deux paradoxes de la révulsion*, traduit du latin de Laurent Joubert, Lyon, 1581, in-8°. 2° *Examen des éléphantiaques ou lépreux*, recueilli de plusieurs bons et renommés auteurs grecs, latins, arabes et français, ibid., 1595, petit in-8°, rare. 3° Le *Chirurgien méthodique*, extrait de Gui de Chauliac, ibid., 1597, in-12. 4° *Ostéologie*, ou *Histoire générale des os du corps humain*, Bordeaux, 1604, in-8°; par une faute d'impression la *Biographie toulousaine* fait de cet ouvrage un *Traité d'astrologie*. W—s.

DESIRÉ (Artus), écrivain justement oublié aujourd'hui, était né dans la Normandie vers 1510. Il embrassa l'état ecclésiastique et commença aussitôt à écrire contre les protestants, avec une fureur inconcevable. Comme il était sans talent et que ses connaissances en théologie étaient fort bornées, il semait ses écrits de bouffonneries, de plaisanteries triviales et de déclamations, ou ridicules ou odieuses. Dans quelques-uns il s'adresse au roi, et l'engage à faire périr les protestants par des supplices dont il donne l'horrible détail. Sa fureur croissant toujours, il dressa une requête (1) au roi d'Espagne Philippe II, pour l'engager à entrer en France avec une armée, et résolut de la lui porter. Il fut arrêté à Orléans et ramené à Paris, où on instruisit son procès. Un arrêt du parlement le condamna à une amende honorable et à une réclusion de cinq ans aux Chartreux. Il parvint à s'échapper au bout de quelque temps et recommença à écrire. Il mourut vers 1579, âgé d'environ 70 ans. On trouvera les titres de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 35. Ce biographe en compte vingt-deux, mais il ne les a pas tous connus : nous ne citerons que ceux qui peuvent être recherchés à raison de la singularité de leurs titres ou de leur rareté. 1° *le Miroir des Francz Taulpins, autrement dits Antichristiens et de la nouvelle alliance du très-misérable et réprouvé Luther, précurseur du fils de perdition, faict et composé sur les contradictions d'iceluy, et de tous ses faulx suppotz, en la foy deffectueux* (*anonyme*) Paris, 1546, petit in-8°; 2° *les Combats du fidèle papiste pélerin romain contre l'apostat priapiste*, Rouen, 1550, in-16, en vers; 3° *le deffensoire de la foy chrestienne, contenant en soi le Miroer des errantz autrement dit Luthériens*; Paris, 1547, in-16, et Lyon, 1552, même format; 4° *Le grand chemin céleste de la maison de Dieu pour tous vrais pélerins célestes traversans les déscrts de ce monde, et des choses requises poor parvenir au port de salut*. Paris (sans date), in-8°. 5° *Les regrets et complaincte de Passe-Partout, et bruit qui court sur la mémoire renouvellée du trespas et bout de l'an de feu...* Paris (sans nom d'auteur) 1557, in-8°; 6° *Les Disputes de Guillot le porcher et de la bergère de St-Denis en France, contre Jehan Calvin, prédicant de Genève* (en vers), Paris, 1559, in-8°, et 1568, in-16; 7° *Contre-poison des cinquante-deux chansons de Clément Marot, faulsement intitulées par lui Psalmes de David*, Rouen, 1560, in-16; Nicéron dit que Desiré voyant le succès de la traduction des psaumes de Marot, leur opposa des chansons pieuses; qu'il ne s'embarrassa pas de rendre ponctuellement le sens des psaumes, mais qu'il songea seulement à contrecarrer Marot. Cette remarque d'un auteur impartial peut faire juger de la bonne foi de Desiré. 8° *la Singerie des huguenaux, marmots et guenons de la nouvelle dérision Theodobeszienne*, Paris, 1574, in-8°. 9° *Les grans iours du parlemement de Dieu, publiez par monsieur Sainct-Mathieu, ou tous chrétiens sont adiournez à coparoistre en personne pour répondre sur les grans blasphèmes, tromperies et deceptions du règne qui sont, les terribles et merveilleux signes de l'Antechrist*. Rouen, 1551, in-16; réimprimé, Paris, 1574, même format; 10° *Le désordre et scandale de France, par les états masquez et corrompus, contenant l'éternité des peines deuës pour les péchez et de la rétribution des eleuz et prédestinez, de Dieu*, Paris, 1574, petit in-8°. Cet ouvrage est en prose mêlée en vers. 11° *Le moyen de voyager sûrement par les champs sans être détroussé des larrons et voleurs*, Paris, 1575, in-8°, livre des plus rare; il est en vers. 12° *Le ravage et déluge des chevaux de louage* (en vers), *avec le retour de Guillot le porcher sur les misères et calamités de ce règne* (en vers), Paris, 1578, in-8°, très-rare. 13° *Description philosophale de la nature et condition des animaux tant raisonnables que brutes*, Paris, 1554, in-8°; 1561, in-8°; 1568, in-4°; 1605, in-8°; 1609, in-16; 1651, in-16. Lacroix du Maine, Duverdier Nicéron, Goujet, etc., n'ont pas connu ce livre, dont le nom de l'auteur, est indiqué seulement dans l'épître au lecteur qui est à la tête du 2e livre. Théodore de Bèze, souvent attaqué par Desiré, lui a répondu dans la comédie du *Pape malade*, publiée sous le nom de *Thrasibule Phénice* (*voy.* Th. de Bèze). L'abbé Goujet, par une distraction inconcevable a pris ce nom pour le titre de l'ouvrage (*voy. Bibl. franc.*, t. 13, p. 142.) 14° *Les Grandes Chroniques et Annales de Passe-Partout, Chroniqueur de Genève, avec l'origine de Jean Covin, faucement surnommé Calvin*, Lyon, Rigaud, 1558, in-16; aussi omis par Nicéron. Jacques Bienvenu a fait une réponse à ce livre, Genève, 1558, in-16, de 28 p. Cette réponse est en vers. W—s.

(1) Bèze a inséré cette pièce dans le 5e livre de son *Histoire Ecclésiastique*.

DESISTRIÈRES (François-Michel), vicomte de Murat, issu d'une ancienne famille, né à Vic en Carladès, haute Auvergne, fut conseiller du roi, son sénéchal d'Appeaux et son lieutenant général au bailliage de Carladès. Il jouissait d'une grande réputation de science et de probité. Il mourut à Vic vers 1809. On a de lui : 1° *Discours sur l'origine des lois, prononcé à l'ouverture des audiences du bailliage royal et immédiat du pays de Carladès, à Vic en* 1765, Paris, 1769, in-12, 54 p. On trouve dans ce discours des notions exactes sur l'organisation judiciaire de l'ancienne Auvergne et sur le siége de Carladès. 2° *L'Art de cultiver les pays de montagnes et des climats froids,* ou *Essai sur le commerce et l'agriculture particuliers au pays des montagnes d'Auvergne*, Londres (Paris), 1774, in-12, 136 p. Dans l'épître dédicatoire adressée au comte d'Artois, le vicomte Desistrières-Murat trace en ces termes le plan de ses ouvrages : « L'histoire « de ce peuple que je décris sera précédée de l'art « de cultiver ses pays de montagnes, avec un dis- « cours sur l'origine de ses lois, et suivie d'un nou- « veau commentaire sur ses coutumes. » L'auteur n'a pas entièrement accompli sa promesse, ou quelques-uns de ses ouvrages sont restés manuscrits. Cet opuscule constate parfaitement la différence des *sols* en Auvergne, et donne d'assez bonnes leçons d'agriculture pour le temps. 3° *Histoire d'Auvergne,* première partie, Paris, 1782, in-12 ; curieuse mais imparfaite. — Desistrières (Jean), aïeul ou bisaïeul du précédent, mourut en 1692 ; Piganiol en parle, t. 10, p. 205. Il a laissé : 1° *Mémoires curieux sur les fiefs de chaque province de France,* manuscrit entre les mains de son petit-fils à Vic, suivant la *Bibliothèque de la France* du P. Lelong, n° 39, 924. 2° *Histoire d'Auvergne, suivie d'un nobiliaire de cette province et d'une histoire particulière du pays de Carladès,* manuscrit que le P. Lelong, n° 37, 441, assure être possédé par le vicomte Desistrières-Murat ; il est vraisemblable que le descendant en a fait usage dans ses ouvrages. — Desistrières (Jean), quadrisaïeul de François-Michel Desistrières-Murat, bailli de Murat et lieutenant général d'Andelat, a publié le *Panégyrique de la royne Marguerite, duchesse de Valois, sur son arrivée à Paris en* 1582, Paris, même année, in-8°, 16 pages, y compris le sonnet au dauphin, le sonnet à la France, un quatrain latin et un quatrain grec. Le panégyrique, en 50 stances de quatre vers alexandrins, est excessivement mauvais ; il n'y a ni pensée, ni style, ni poésie. — Desistrières (François), frère du précédent, avocat en la cour de parlement de Paris, prieur de St-Etienne, chanoine célérier de St-Gérand d'Aurillac, vivait dans le 16e siècle. Les guerres de religion l'obligèrent de quitter Paris et de se réfugier à Aurillac, sa patrie. On a de lui un *Discours de la tenue des conciles, sur une dispute eue avec un religieux de l'ordre de St-François,* Clermont, 1594, in-12, 57 p. L'auteur se montre très-opposé aux ligueurs, assez ennemi des moines, et gallican prononcé. Il se proposait de publier d'autres ouvrages, mais il n'a pas exécuté ce projet. Le vicomte Desistrières-Murat a fait une analyse, ou si l'on veut une traduction du *discours* de son grand-oncle ; il la joignit, écrite de sa main, à l'exemplaire qu'il donna à la Bibliothèque nationale, le 7 avril 1783, avec ses ouvrages et ceux dont nous avons parlé, reliés en un seul volume. Il y a fait quelques changements de même qu'à la poésie du *Panégyrique de la royne Marguerite;* mais ces changements ne sont pas heureux. Il paraît qu'on avait eu le dessein de publier cette analyse ; car le P. Lelong dit, n° 19,596, et beaucoup d'autres ont répété, *que le neveu de l'auteur a fait sur cet ouvrage des notes curieuses, qui se conservent en manuscrit dans son cabinet, et qu'il veut faire imprimer.* Le volume déposé à la Bibliothèque nationale contient un *Avis* dans lequel on dit, mal à propos, que la *dédicace* du *discours* renferme des traits historiques inconnus sur l'Auvergne ; elle n'en renferme aucun : nous avons tout lu et tout examiné. L—b—e.

DESJARDINS (Jean), en latin *Hortensius* ou *de Hortis,* né près de Laon, professa d'abord les humanités au collége du cardinal Lemoine, et étudia ensuite la médecine. Il fut reçu docteur en 1519, et devint professeur des écoles de médecine. François Ier le mit au nombre de ses médecins. Desjardins ne cessait d'engager les jeunes gens à étudier la langue grecque ; comme médecin, il avait une si grande réputation qu'on le croyait capable de guérir toutes sortes de maladies, pourvu que l'heure fatale ne fût pas arrivée, de sorte qu'on lui appliquait ce proverbe :

Contra vim mortis non est medicamen in hortis.

Il mourut subitement en 1549, pendant qu'il donnait à ses parents et à ses amis le repas de son jour natal. On n'a rien imprimé de lui. Il laissa onze enfants ; une de ses filles épousa Ayrault, aïeul maternel de Ménage, qui a écrit la vie de Desjardins à la suite de celle de Pierre Ayrault. A. B—t.

DESJARDINS. *Voyez* Villedieu.

DESJARDINS (Martin van den Bogaert, connu sous le nom de), habile sculpteur hollandais, naquit à Breda, en 1640. Il vint encore jeune à Paris, et fut reçu à l'Académie à l'âge de 31 ans. Il fit présent à ce corps d'un bas-relief, représentant *Hercule couronné par la gloire,* du portrait du marquis de Villacerf, et de celui de Mignard, qui est un beau morceau de sculpture. La statue équestre de Louis XIV, qu'on admirait autrefois sur la place Bellecour, à Lyon, était l'ouvrage de Desjardins. C'était le coup d'essai de cet artiste dans le genre des grandes compositions ; il fit ensuite, pour le portail de l'église du collége Mazarin, six groupes de pierre représentant les *Évangélistes* et *les Pères de l'Église grecque et latine* ; ces ouvrages ont été détruits pendant les troubles de la révolution : il sculpta en marbre, pour le petit parc de Versailles, *Le soir,* désigné par Diane, ayant près d'elle une levrette. Il fut chargé de terminer une statue d'*Ar-*

témise, ébauchée par Lefèvre. Ce morceau lui fit beaucoup d'honneur; il surpassa le maître qu'il n'avait voulu qu'égaler. La statue en pied de Louis XIV vêtu à la romaine, qu'on voyait à l'Orangerie, est encore un ouvrage de Desjardins; mais rien ne donna plus d'éclat à sa réputation, que le monument de la place des Victoires, érigé aux frais du maréchal de la Feuillade, qui se distingua par le faste de ses flatteries, et sut imprimer à ses actions de courtisan, un caractère de grandeur. Le roi, couronné par la Victoire, était représenté debout, vêtu des ornements de la royauté, et tenant sous les pieds un Cerbère, symbole de son triomphe sur la triple alliance. Ce groupe avait 13 pieds de haut, et était fondu d'un seul jet. Ce fut Desjardins lui-même qui dirigea la fonte, et il étonna la France, qui n'avait pas encore vu tenter, d'un seul jet, des fontes colossales. Le piédestal était orné de six bas-reliefs, et aux quatre angles paraissaient enchaînés des esclaves en bronze, qui désignaient les nations dont le monarque avait triomphé. Ce magnifique morceau de sculpture fut enlevé, en 1792, par décret de l'assemblée nationale, qui, dans son aveugle délire, ne voulait voir dans l'image d'un grand prince que l'effigie du despotisme. Ce monument a été détruit avec tant d'autres; il n'en reste que l'un des pieds de la statue de Louis XIV, conservé au musée des monuments français. Desjardins avait encore fait, pour l'église de Ste-Catherine, les *Quatre vertus cardinales*, distribuées en quatre bas-reliefs, et aux Capucines, la figure en bronze de la *Vigilance*, qui décorait le tombeau de Louvois. Desjardins mourut fort riche, en 1694, âgé de 54 ans, laissant un fils trop vain pour ne pas préférer les richesses que son père lui donnait, au talent qui les avait acquises. Il mit plus d'empressement à acquérir des lettres de noblesse que de temps à les mériter. Il se contenta de se faire remarquer en qualité de gentilhomme à l'Académie que son père, roturier, avait illustrée comme artiste. A—s.

DESJARDINS (Philippe-Jean-Louis), docteur de Sorbonne et grand vicaire de Paris, naquit le 6 juin 1753 à Messas près Meung. Elevé dans des habitudes douces et simples sous les yeux d'un oncle, curé d'un petit village, il conserva toute sa vie cette grâce naïve qui s'accordait en lui avec la noblesse des sentiments, l'élégance des manières et une politesse exquise. Après avoir fait ses premières classes sous la direction de son oncle, il fut envoyé à Paris pour étudier la théologie, il devint maître de conférences au séminaire de St-Sulpice, et en 1783 il fut reçu docteur dans la célèbre Sorbonne, objet des éternels regrets de l'Église gallicane. Distingué par de telles épreuves, Desjardins fut aussitôt nommé chanoine, official et grand vicaire à Bayeux, diocèse vaste et difficile à administrer. Il fut obligé de céder à des discussions qui ne s'accordaient pas avec la noblesse de son caractère, et, au moment de la révolution de 1789, il fut rappelé dans son diocèse où on le nomma grand vicaire et doyen de la collégiale de Meung. La révolution ne l'y laissa pas tranquille : il fut forcé d'émigrer en 1792, et touva en Angleterre une hospitalité généreuse. Le célèbre Burke connut et apprécia l'abbé Desjardins et lui fit donner une mission du gouvernement anglais pour le Canada. Cette mission ne réussit pas; mais l'abbé Desjardins resta au Canada, visita le pays, y exerça le ministère et s'y fit aimer par ses heureuses qualités. En 1802, le retour de la religion en France rappela Desjardins de l'Amérique, où son départ causa de vifs regrets. Nommé à la cure de Meung, il croyait y passer le reste de sa vie, mais le cardinal Caprara, légat du pape, le fit venir à Paris pour l'attacher à sa légation; et, peu de temps après, le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le nomma curé des missions étrangères, paroisse du faubourg St-Germain. Il était entièrement livré à ses devoirs pastoraux, lorqu'une lettre du prince Edouard duc de Kent, qu'il avait connu à Québec, tombée entre les mains de la police, le rendit suspect à Napoléon, qui faisait la guerre aux Anglais. Il fut arrêté, et, de prison en prison, conduit à Verceil, en Piémont, où il fut enfermé au séminaire. Les notables de cette ville pieuse prirent un grand intérêt aux souffrances de ce véritable martyr des persécutions. Ils obtinrent la permission de recevoir à dîner le prisonnier vénérable, pour lequel ils eurent pendant deux ans toutes sortes d'attentions. Desjardins, doué d'un cœur reconnaissant, se plaisait à parler souvent de l'hospitalité qu'il avait reçue des Vercellais; et ceux-ci se rappellent encore le zèle du respectable prêtre, qui tous les jours visitait les malades français à l'hôpital militaire et leur portait ses secours. La Restauration de 1814 le rendit à sa paroisse; en 1819 le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, le nomma grand vicaire de ce vaste diocèse, où il fut de plus membre du conseil des prisons, et institué supérieur de quelques communautés religieuses. Devenu archidiacre de Ste-Geneviève, il fonda les sœurs garde-malades qui rendent des services incontestables à l'humanité souffrante. Nommé à l'évêché de Blois en 1817 et à celui de Châlons en 1823, il refusa l'un et l'autre siége. Ce respectable ecclésiastique mourut à Paris le 21 octobre 1833, dans la maison des religieuses de St-Michel où il s'était réfugié au mois d'août 1830, après le pillage total de son appartement et du palais de l'archevêché, palais qui, six mois après, fut détruit dans l'espace de six heures par la fureur populaire. L'archevêque de Paris, qui devait beaucoup à ses bons conseils, annonça cette perte au diocèse par une lettre pastorale, et fit graver une épitaphe latine sur sa tombe dans le cimetière de St-Michel. On a publié : *Oraison funèbre de M. l'abbé P.-L. Desjardins, docteur de Sorbonne, vicaire général de Paris, prononcée le 25 octobre 1834 dans l'église du monastère de St-Michel, en présence de Mgr. l'archevêque de Paris, par M. l'abbé Olivier, curé de St-Roch*, in-8°. G—g—y et P—c—t.

DESJARDINS (. . . .), général français, né en 1757 à Angers, où son père était roulier, s'engagea en 1776, comme simple soldat, dans le régiment de Vivarais. Il y était sergent, lorsque la révolution éclata; ayant alors quitté ce régiment, il alla partager les modestes travaux de son père. A l'organisation des volontaires nationaux, il fut nommé chef de l'un des bataillons de Maine-et-Loire, et fit en cette qualité les campagnes de l'époque. Bientôt parvenu au grade de général de division, il concourut sous les ordres de Pichegru, en 1794, à l'invasion des Pays-Bas, et, l'année suivante, à la conquête de la Hollande. Pus tard, il eut, par intérim, le commandement général de l'armée; et ce fut alors qu'il refusa le commandement définitif qui lui fut offert. Cette preuve de modestie, donnée également par le général Michaud, qui se trouvait dans la même position, excita les plus vifs applaudissements de la convention, lorsque le rapport lui en fut fait dans la séance du 3 mars 1793. Servant, en 1799, sous les ordres de Brune, Desjardins contribua puissamment aux succès qu'il obtint en Hollande contre les Anglais et les Russes. Ce général refusa de nouveau à cette époque le commandement en chef qui lui fut offert une seconde fois. Ayant continué de servir dans son grade de général de division, il fit les campagnes de Prusse, et la première guerre de Pologne et de Russie. Blessé grièvement à la bataille d'Eylau (février 1807), où il commandait une division, il fut forcé de quitter le service actif; et, s'étant retiré dans les environs d'Amiens, il y mourut peu de temps après. Az—o.

DESLANDES. *Voyez* Daulier.

DESLANDES (André-François Boureau), naquit à Pondichéri, en 1690. Son père, qui avait épousé la fille du chevalier Martin, gouverneur de Pondichéri, et directeur général de la compagnie des Indes orientales, avait été lié avec Constance, premier ministre du royaume de Siam, et mourut commissaire général de la marine à St-Domingue. On a de lui un livre fort rare, que Deslandes fils publia à Nantes, sous le titre de Cologne, 1731, in-12 : ce sont les *Remarques historiques, critiques et satyriques d'un cosmopolite, tant en prose qu'en vers.* L'abbé de la Porte dit, dans la *France littéraire*, de 1778, tenir ce fait de l'abbé Lebeuf, ami de Deslandes. Ce dernier passa, jeune encore, en France, où le P. Malebranche voulut le faire entrer dans sa congrégation : « Des considérations de famille, « dit Deslandes, jointes à un voyage indispensable « que je devais faire dans les pays étrangers, « m'empêchèrent de prendre ce parti. Combien ai- « je eu lieu depuis de m'en repentir, lorsque sur- « tout livré aux hommes, et engagé dans un tour- « billon d'affaires, j'ai soupiré après la vie douce « et tranquille de l'Oratoire. » Il eut été plus heureux sans doute s'il eut su mettre un frein à sa liberté de penser. Ses ouvrages annoncent un homme d'esprit plus qu'un écrivain judicieux. Ils portent presque tous l'empreinte de ces désolantes doctrines que l'impiété prêchait au 18e siècle. Il fut reçu membre de l'Académie de Berlin, obtint le commissariat général de la marine à Rochefort, puis à Brest, se démit enfin de ses emplois et se retira à Paris, où il mourut le 11 avril 1757. Il résulte d'une relation manuscrite de ses derniers moments, écrite par le marquis de la Sône, son gendre, et dont l'auteur de cet article possède l'original, que Deslandes abjura ses erreurs au lit de la mort. Ce n'est donc pas *très-faussement* qu'on a prétendu qu'il s'était rétracté, comme on le dit dans un nouveau *Dictionnaire historique* (1). Deslandes ayant publié presque tous ses ouvrages sous le voile de l'anonyme, nous en donnerons ici la liste : 1° *Histoire critique de la Philosophie*, Amsterdam, 1737, 3 vol. in-12, et 1756, 4 vol. in-12. L'auteur traite de l'origine, des progrès et des révolutions de la philosophie; mais ce qu'il dit de la doctrine des anciens philosophes, n'est pas toujours exact, soit qu'il n'ait pas bien compris cette doctrine, soit qu'il ait voulu l'arranger suivant ses opinions particulières. Ses portraits sont chargés, et l'affectation de son style faisait dire à Voltaire : « C'est un vieux éco- « lier précieux, un bel esprit provincial. » Cependant l'ouvrage fut loué et obtint un grand succès. L'auteur des *Trois siècles* ne voit dans Deslandes qu'un mince philosophe et un littérateur médiocre. « Le seul mérite de son *Histoire de la Philo-* « *sophie* consiste, ajoute-t-il, dans quelques anec- « dotes sur les anciens philosophes, qui supposent « de l'étude et des recherches, aux yeux de ceux « qui ignorent que l'auteur les a presque toutes « puisées dans Diogène-Laërce et dans les notes de « Ménage. » 2° *Essai sur la Marine et le Commerce*, Paris, 1743, in-8°; livre superficiel, dont les idées sans justesse et sans liaison sont trop souvent présentées dans un style précieux. 3° *Essai sur la Marine des Anciens et particulièrement sur leurs vaisseaux de guerre*, Paris, 1748, 1768, in-12, fig. 4° *Lettres sur la construction des vaisseaux*, in-12; 5° *Lettre critique sur l'Histoire navale d'Angleterre*, 1752, in-12; 6° *Histoire de Constance, premier ministre du roi de Siam*, Amsterdam et Paris, 1756, in-12. Deslandes dit avoir composé cette *Vie* sur les mémoires et les lettres de son père, et du chevalier Martin. Il semble n'avoir écrit l'histoire du ministre siamois que pour combattre celle qu'avait publiée le P. Dorléans, et qu'il appelle un *véritable roman*. Le jésuite représente le ministre comme un martyr, et presque comme un saint. Deslandes prétend que sa religion était *toute extérieure et politique* (voy. Constance); et pour décrier ce qu'en ont dit le P. Tachard et l'abbé de Choisy, il les ap-

(1) D'autres biographes veulent que Deslandes ait composé, peu de jours avant d'expirer, ces vers, qui sont d'un matérialiste décidé :

Doux sommeil, dernier terme
Que le sage attend sans effroi ;
Je verrai d'un œil ferme
Tout passer, tout s'enfuir de moi.

Mais ce mauvais quatrain fait partie d'une pièce intitulée *Mon cabinet*, que Deslandes avait fait imprimer en 1745, c'est-à-dire, douze ans avant sa mort.

pelle *deux des plus insignes charlatans qu'on puisse lire.* C'en est assez pour que l'ouvrage de Deslandes doive être lu avec une grande défiance. Quelques biographes ont confondu ce livre avec l'*Abrégé de l'histoire de Constance Falcon,* par Lefort de la Morinière. 7° *Recueil de différents traités de Physique et d'Histoire naturelle,* 1748, 1750-53, 3 vol. in-12; compilation souvent intéressante, où Deslandes a mis beaucoup du sien, et qui semblerait prouver qu'il eût mieux réussi dans les sciences physiques que dans les sciences morales. 8° *Nouveau Voyage d'Angleterre,* dans le recueil publié par Dubois de St-Gelais, 1717, in-12, et qui a pour titre: *État présent d'Espagne,* etc. 9° *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant,* Amsterdam, 1714, in-12; nouvelle édition augmentée d'épitaphes et autres poésies, Amsterdam (Trévoux), in-12; et 1732, in-16. C'est surtout dans ce livre que Deslandes affecte de se montrer bel esprit et esprit fort; mais presque tous ceux qu'il cite comme grands hommes ne le sont pas; leurs plaisanteries paraissent insipides, et les réflexions de l'auteur sur la mort ne sont que de mauvaises saillies. 10° L'*Art de ne point s'ennuyer,* 1715, in-12, produit précisément l'effet que l'auteur veut détruire. 11° *La Fortune, histoire critique,* sans nom de lieu, 1751, in-12; 12° *Histoire de la princesse de Montferrat*, Londres (Paris), 1749, in-12, c'est un roman; 13° *Lettre sur le Luxe,* 1745, in-8°; 14° *Lettre à M***, trésorier de France,* 1748, in-12; 15° *Pygmalion,* ou *la Statue animée,* Londres (Paris), 1741, in-12, condamné au feu par arrêt du parlement de Dijon, le 14 mars 1742. 16° *Mon Cabinet,* 1745, in-12. C'est une petite pièce de vers, suivie d'une Lettre en prose, réimprimée à la fin de l'*Histoire critique de la Philosophie,* édition de 1756; 17° L'*Optique des Mœurs,* 1742, in-12; 18° *Traité sur les différents degrés de la certitude morale, par rapport aux connaissances humaines,* Paris, 1750, in-12; 19° *Landœsii poemata,* Londres, 1713, in-12. C'est ici le premier ouvrage publié par Deslandes; il en donna une 3e édition en 1752, sous ce titre : *Poetæ rusticantis litterarium otium.* Ses vers latins ne sont pas sans mérite, mais ce mérite n'est pas la décence; ses vers français sont tous médiocres ou mauvais (1). 20° On attribue encore à Deslandes la traduction de l'anglais d'un ouvrage intitulé : *De la certitude des connaissances humaines,* ou *Examen philosophique des diverses prérogatives de la raison et de la foi, avec un parallèle entre l'une et l'autre,* Londres, 1741, petit in-8°. C'est un des mauvais livres publiés dans le 18e siècle contre la religion. Il est trop pesamment écrit pour être dangereux. — *Lancelot* Deslandes, avocat au parlement de Paris, a publié une *Traduction libre en vers des élégies de Sidonius Hosschius sur la passion de J.-C., avec le texte en regard,* Paris, 1756, in-8° — Un autre Deslandes (de Hondan), lieutenant-colonel dans le régiment de Bretagne, sous le règne de Louis XVI, et chef de brigade au commencement de la révolution, a laissé un poëme intitulé : la *Nature sauvage et pittoresque,* Paris, 1808; on y trouve des beautés assez remarquables à côté de beaucoup d'incorrections; l'auteur est mort en 1807. V—ve.

DESLANDES (Pierre de Launay), célèbre directeur de la manufacture nationale des glaces de St-Gobain, né à Avranches, en 1722, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et professa à Soissons, dans le collége de cette congrégation, la rhétorique et les mathématiques. Sorti de ce corps, il fut admis à l'école des ponts et chaussées, d'où il fut tiré en 1751, pour occuper une place de sous-directeur à la manufacture nationale des glaces de St-Gobain. Il en devint directeur en 1758, et améliora infiniment les procédés de cette fabrication. Il supprima entièrement le soufflage usité jusqu'à lui, et qui ne permettait point de faire de glaces d'une très-grande dimension. Il perfectionna le coulage et étendit jusqu'à 100 pouces le volume des glaces. On s'était servi jusqu'alors de la soude brute; Deslandes trouva le moyen d'y substituer avec avantage le sel de soude, et il en établit une fabrique à St-Gobain. Il reconstruisit presqu'en entier tous les bâtiments de la manufacture, et y en ajouta de nouveaux pour loger les ouvriers dans l'intérieur. Il introduisit aussi à St-Gobain le douci et le poli, qui auparavant n'avaient lieu qu'à Paris, et c'est à ses soins et à son habileté qu'on dut l'état de splendeur auquel cet établissement avait été porté avant la révolution. La discipline qu'il faisait régner parmi les ouvriers, excitait surtout l'admiration de ceux qui venaient visiter la manufacture, et frappa vivement le célèbre Turgot. Aucune faute n'était passée; mais la punition était tellement ménagée, qu'elle tombait sur le coupable, sans que sa femme et ses enfants s'en ressentissent. L'habile directeur avait su inspirer à cette classe d'hommes une sorte de point d'honneur qui leur faisait attacher de la gloire aux opérations les plus pénibles, et se regarder comme bien punis, quand on les faisait passer à des occupations qui l'étaient moins. Les services de Deslandes lui avaient valu le cordon de St-Michel. En 1789, il demanda sa retraite à l'administration, et l'obtint. Il se retira dans la ville de Chauny, où il mourut le 10 décembre 1803, à l'âge de 81 ans, aimé, estimé et regretté. L—y.

DESLAURIERS ( ) prit le nom de *Bruscambille,* sous lequel il est plus connu, en embrassant la profession de comédien, en 1598. On ne connaît ni ses prénoms, ni le lieu de sa naissance. Il paraît qu'après avoir joué quelque temps la comédie à Toulouse, il vint à Paris vers l'année 1606, et fit partie de la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Il vivait encore en 1634. C'était ce qu'on appelle, en termes familiers, un *farceur*; il avait de l'esprit, beaucoup d'imagination, et était d'une force extraordinaire. On a de lui : 1° *Prologues tant sé-*

(1) Les ouvrages de Deslandes ne sont point exempts de fautes contre la langue; aussi Voltaire, lisant un livre de cet auteur, s'écria-t-il dans un moment de vivacité: « Parle donc français, « bourreau! »

rieux que facétieux, avec plusieurs galimatias, par S. D. L., Paris, 1610, in-12 de 134 feuillets. Quelques-uns de ces prologues roulent sur des sujets licencieux. 2° *Facétieux paradoxes de Bruscambille, et autres discours comiques, le tout nouvellement tiré de l'escarcelle de ses imaginations*, Rouen, 1615, in-12 de 134 feuillets. Ces ouvrages ont été recueillis sous ce titre : *Les Œuvres de Bruscambille, divisées en quatre livres, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facétieux, revues et augmentées par l'auteur, dernière édition*, Paris, 1619, in-12 de 284 pages, sans les tables. Quoique réimprimé plusieurs fois dans le 17e siècle, et plus récemment à Cologne, 1741, in-12, ce recueil de plates bouffonneries et d'obscénités est fort rare et très-recherché des bibliomanes. A. B—T.

DESLIONS (Antoine), né à Béthune, vers 1590, entra dans la société des jésuites, à l'âge de 18 ans. Il enseigna les humanités et exerça le ministère de la parole avec une réputation distinguée. Le cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas, l'attira à sa cour, où il prêcha pendant trois ans. Il cultivait avec succès la poésie latine, et surtout la muse de l'élégie. Nous avons de lui : 1° *Traité sur les stations de la passion de Notre-Seigneur J.-C.* Le P. Deslions s'est montré zélé propagateur de cette dévotion. 2° *De angeli tutelaris cultu carmen paræneticum*, imprimé d'abord séparément, et ensuite dans l'ouvrage suivant. 3° *De cultu B. V. Mariæ elegiarum libri tres*; Anvers, 1640, petit in-12, et dans le *Parnassus societatis Jesu*; 4° *Elegiæ de amore Jesu*; 5° *Histoire de l'institution, règles, exercices et priviléges de l'ancienne et miraculeuse confrérie des charitables de St-Éloy*, Tournai, 1643, in-12. Après une douzaine d'éditions au moins, cette histoire a encore été augmentée par Gilles Joly, seigneur de la Vaulty, trésorier des états d'Artois. Le P. Deslions est mort à Mons, le 11 juillet 1648. M—ON.

DESLOIX (Jean), religieux dominicain, né à Tournehem dans le diocèse de St-Omer, vers 1568, fut reçu docteur en théologie, à l'université de Caen, en 1613. Il fut élu provincial de son ordre dans les Pays-Bas, en 1619, et quatre ans après, inquisiteur de la foi, pour Besançon et le comté de Bourgogne; il en remplit les fonctions avec une grande sévérité. Son grand âge l'ayant obligé de se démettre de cet emploi, il se retira dans le couvent des Dominicains de St-Omer, et y mourut le 22 janvier 1658, à 90 ans. On a de lui : 1° *Speculum inquisitionis Bisuntinæ ejus officiariis exhibitum*, Dole, 1628, in-8°. L'inquisition fut établie à Besançon, en 1247, par une bulle d'Innocent IV. Desloix n'a point donné l'histoire de ce tribunal, comme l'on pourrait le penser d'après le titre de son livre; ce n'est qu'une compilation des droits et des priviléges accordés par les papes aux inquisiteurs, avec des instructions pour leur conduite dans l'exercice de cette charge. 2° *Jus canonicum pro officio sanctæ inquisitionis*. Cet ouvrage est imprimé à la suite du précédent. 3° L'*Inquisiteur de la foi*, Lyon, 1634, in-12; traduit en partie du *Speculum*. 4° *Exercices spirituels pendant la célébration de la sainte Messe*, Douai, 1617, in-12. W—S.

DESLON (Charles), docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, et premier médecin ordinaire de Monseigneur, comte d'Artois, s'enthousiasma pour le magnétisme animal, et s'enrôla sous les drapeaux de Mesmer, qu'il connut en 1778. Pendant quelque temps, il ne fut que son disciple zélé; mais la soif de l'or, qui divise tous les hommes, lui inspira le désir d'avoir part aux immenses gains de son maître. Il profita d'un voyage de Mesmer à Spa, pour ouvrir un baquet à son compte, et la foule des crédules accourut chez lui. Il fit plus, il publia, dans le *Journal de Paris*, du 10 janvier 1784, de vives récriminations contre l'homme auquel il devait ses nouvelles connaissances. Du reste, Deslon ne fit faire aucun progrès à la science fantastique du magnétisme animal. Ses écrits, assez peu importants, sont : 1° *Observations sur le magnétisme animal*, Londres (Paris), 1780, in-12; 2° *Lettre à M. Philip*, la Haye, 1782, in-8°. Cette lettre a pour objet de se disculper devant la Faculté de médecine, qui voulait le rayer du tableau. On lui attribue, mais sans preuves suffisantes, des *Observations sur les deux rapports des commissaires nommés par le roi pour l'examen du magnétisme animal*; Philadelphie (Paris), in-4°. Deslon mourut le 21 août 1786. D. L.

DESLYONS. *Voyez* Deslions.

DESLYONS (Jean), né à Pontoise en 1615, vint à Paris de bonne heure, y prit les ordres sacrés, devint théologal et doyen de Senlis; puis, en 1640, fut reçu docteur de Sorbonne. Seize ans après, on le raya du tableau de cette faculté, pour avoir refusé de souscrire à la condamnation d'Arnauld. Deslyons mourut le 26 mars 1700, et fut enterré dans la cathédrale de Senlis; il avait fait lui-même son épitaphe. C'était un homme savant, d'un jugement solide, mais d'une humeur bizarre et chagrine. Il était surtout très-versé dans toutes les parties de la liturgie ancienne et moderne. Il voulut être enterré dans un cercueil de plomb : non, disait-il, par orgueil, mais parce qu'il regardait comme contraire aux anciens canons l'usage d'entasser les morts les uns sur les autres. On a de lui : 1° *Enlèvement de la Vierge par les anges*, homélie, Paris, 1647, in-12. Cette homélie fut censurée par l'évêque de Senlis. Néanmoins des amis arrangèrent l'affaire, la censure fut levée, et Deslyons publia une seconde édition de l'ouvrage, avec toutes les pièces y relatives, sous le titre de *Défense de la véritable dévotion envers la Vierge*, Paris, 1651, in-4°; 2° *Discours ecclésiastiques contre le paganisme du Roy-boit*, Paris, 1664, in-12, ib., 1670, in-12, sous le titre de *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-boit*. Le premier de ces traités a pour objet le jeûne établi de son temps, la veille des Rois; le second, les saturnales des Romains et l'imitation qu'en ont faite les chré-

tiens ; le troisième, la superstition de Phœbé (*Phœbus*), ou la sottise du febvé. On y lit, entre autres anecdotes, que le bon évêque de Belley commença un jour un sermon par ces mots : *Phœbe Domine*, comparant au gâteau des Rois le royaume de J.-C. dont il distribuait ensuite les portions aux fidèles suivant leur mérite. Les curieux réunissent ces deux éditions, et y joignent la réfutation par Nicolas Barthelemy, avocat de Senlis, sous ce titre : *Apologie du banquet sanctifié de la veille des Rois*, Paris, 1665, 1684, in-12; 3° *Oraison funèbre de Diane-Henriette de Budos, duchesse de St-Simon*, Paris, 1671, in-4°. 4° *Réponse aux lettres de M. Arnauld, produites par Jean Gontin, curé de St-Hilaire de Senlis*. Ce factum, très-rare, a pour objet un procès alors pendant à la Tournelle, entre le frère de Deslyons et ledit Gontin. Durant ce procès, l'irascible Arnauld avait soutenu de son crédit la nièce de Deslyons, dans ses déportements contre son propre père. 5° *Éclaircissements de l'ancien droit de l'évêque et de l'Église de Paris, sur Pontoise et le Vexin françois*, Paris, 1694, in-8°. Deslyons s'y prononce pour l'évêque de Paris, contre les prétentions de l'archevêque de Rouen. Le parlement rendit un jugement contraire. 6° Quelques *Lettres contre la musique et les instruments*, que l'on introduisait de son temps, dans l'office des ténèbres, 1698, in-4°. Deslyons a laissé en manuscrit son *Testament*, pièce assez considérable; une *Lettre sur la sépulture des prêtres*, et une *Apologie du jeûne de la veille de la Pentecôte*. Ces manuscrits, et d'autres encore étaient conservés avant la révolution, dans la bibliothèque du prieuré de St-Maurice de Senlis (*voy.* les *Mémoires de Niceron*). D. L

DESMAHIS (Marin Grosteste). *Voyez* Grosteste.

DESMAHIS (Joseph-François-Édouard de Corsembleu), naquit à Sully-sur-Loire, le 3 février 1722. Son père, premier magistrat du duché, le destinait à la robe; mais le fils ne pouvait échapper aux muses : il habitait un lieu tout rempli de souvenirs poétiques; Chapelle, Chaulieu et Fontenelle y avaient fait des vers, et Voltaire vint habiter quelque temps le château de Sully. Il n'en fallait pas tant pour lui faire chérir un talent dont il avait en lui l'heureux germe. Dès l'âge de dix-huit ans, il vint à Paris, et, sous les auspices de Voltaire, fut accueilli dans les plus brillantes sociétés. C'est alors (1) qu'il fit ce grand nombre de poésies fugitives qui lui ont donné un rang assez distingué parmi nos poëtes aimables. Il entra bientôt dans la carrière du théâtre, et donna le *Billet perdu*, ou l'*Impertinent*, comédie en 1 acte et en vers. Elle eut beaucoup de succès, et quoiqu'on l'ait reprise rarement depuis, elle est restée dans la mémoire des amateurs. « L'*Impertinent*, dit Laharpe, pétille « d'esprit, mais aux dépens du naturel : les vers « sont d'une tournure spirituelle, mais rarement « adaptée au dialogue, et le style n'est rien moins « que dramatique. La pièce est une dissertation « sur la fatuité, un recueil de maximes et d'épi- « grammes; il y en a d'assez jolies pour qu'on « désirât de les trouver ailleurs; il y en a qui se- « raient mauvaises partout. » Desmahis est encore auteur de deux comédies qui n'ont point été jouées, le *Triomphe du sentiment* et la *Veuve coquette*. Il avait entrepris deux autres pièces dont il n'a laissé que des fragments, l'*Inconséquent* et l'*Honnête homme*. Il achevait ce dernier ouvrage, lorsqu'une mort prématurée l'enleva dans sa 39e année, le 25 février 1761. Il a fait dans l'*Encyclopédie* les articles fat et femme, morceaux dans lesquels on a justement blâmé la frivolité des idées et l'afféterie du style. Suivant l'expression de Clément, Desmahis avait tout l'esprit qu'on peut avoir en petite monnaie. La plus considérable et la plus connue de ses pièces fugitives est le *Voyage d'Éponne*, plus ordinairement appelé *Voyage de St-Germain*. Ses œuvres ont été réunies en 2 vol. in-12, Paris., 1778, par les soins de M. de Tresseol. Une édition incomplète avait déjà été publiée sous le titre d'*Œuvres diverses*, Genève (Paris), 1763, 1 vol. in-12. Desmahis était fort recommandable par les qualités du cœur; sensible à l'amitié, il disait : « Lorsque « mon ami rit, c'est à lui à m'apprendre le sujet « de sa joie; lorsqu'il pleure, c'est à moi à décou- « vrir la cause de son chagrin. » Il disait encore : « Content de vivre avec les grands hommes de « mon siècle dans le cercle de l'amitié, je n'am- « bitionne point d'être placé auprès d'eux dans le « temple de mémoire. » Il pensait que « si l'union « et l'harmonie régnaient parmi les gens de lettres, « ils seraient, malgré leur petit nombre, les mai- « tres du monde. » C'est pour cela qu'il détestait la satire. « Abjurez pour jamais ce malheureux « genre, disait-il à un homme qui s'y exerçait, si « vous voulez conserver avec moi quelque liai- « son. » A—G—R.

DESMAILLOT (Antoine-François Ève, plus connu sous le nom de), auteur dramatique, était fils d'un avocat au bailliage de Dôle, et naquit en cette ville en 1747. Envoyé par son père à Besançon pour y faire son cours de droit, il quitta ses études, s'enrôla comme soldat dans le régiment de Guienne, et ayant su gagner l'amitié de ses chefs, au bout de quelques mois, fut nommé sergent. Mais, ennuyé bientôt de l'état militaire, il profita du voisinage de la frontière pour déserter, s'enfuit en Hollande, et, s'étant engagé dans une troupe de comédiens, resta sept ans attaché comme premier acteur au Théâtre-Français d'Amsterdam. Des circonstances favorables lui ayant permis de rentrer dans sa patrie, il s'établit à Paris, et y fit jouer sur différents théâtres de petites pièces, dont quelques-unes eurent du succès (1). Dans le *Journal de Paris* du 28 janvier 1785, il réclama la priorité pour

(1) Le plus grand nombre fut composé pour une dame qu'il aima tendrement, et qu'il ne put épouser. Le dépit lui fit depuis abandonner le séjour de Sully (*Mém. de Famille*).

(1) L'auteur du *Martyrologe littéraire*, p. 107, dit de Desmaillot : « En 1788, il fit jouer un opéra en 3 actes qui lui valut un témoi- « gnage gracieux de la munificence royale : en 1793 il donna au « théâtre de la République le *Congrès des rois*. »

son opéra de *Sudmer*, sur la pièce d'*Abdir* de Sauvigny, lequel opéra, reçu dès 1783, se trouvait depuis cette époque entre les mains d'un des plus habiles compositeurs français. En 1787 il fit jouer au Théâtre-Italien *la Fille garçon*, opéra en 2 actes, dont la musique était du fameux St-Georges. Desmaillot, d'un caractère indépendant et aventureux, embrassa les principes de la révolution avec beaucoup de chaleur. S'étant fait recevoir au club des Jacobins, il s'y montra l'un des orateurs les plus furieux. Cependant, ayant été chargé d'une mission en 1792 dans le département du Loiret, il s'y conduisit avec assez de sagesse, s'opposa de toutes ses forces aux mesures de rigueur ordonnées par Léonard Bourdon, et fut assez heureux pour obtenir la liberté de plusieurs personnes arrêtées pour cause d'opinion, entre autres d'Aignan, qui plus tard devait lui rendre le même service. Pendant toute la durée de la terreur, Desmaillot ne cessa d'être employé dans les comités ou envoyé dans les départements avec des pouvoirs plus ou moins étendus; mais il fut un des commissaires de la convention les plus accessibles à la pitié; et plusieurs fois il eut à se défendre du reproche d'être *modéré*. Après la journée du 9 thermidor, il fut arrêté par l'ordre de Tallien, qu'il accusait d'avoir, par la mort de Robespierre, préparé le rétablissement de la monarchie (1). Quelques jours après le 18 brumaire, il reçut du nouveau gouvernement l'ordre de sortir de Paris. Ayant refusé d'obéir, il devint l'objet d'une surveillance spéciale de la police, et fut mis en prison trois jours avant l'explosion de la machine infernale (décembre 1800); mais comme il put facilement prouver qu'il n'avait aucune connaissance de cette conspiration, Bourrienne le fit mettre en liberté. Quelques mois après, il fut reconduit à Ste-Pélagie; et, quoiqu'on ne pût lui reprocher que des liaisons suspectes ou des propos indiscrets, il y resta quatre ans, privé de toute communication avec l'extérieur, manquant de tout ce qui pouvait l'aider à supporter son isolement, mais désolant ses gardiens par ses bons mots et son inépuisable gaieté. Aignan, qui commençait à jouir de quelque crédit à la cour impériale, ayant connu la triste situation de Desmaillot, y prit un vif intérêt et vint à bout de le faire rendre à la liberté. Soupçonné d'être entré dans le complot du général Malet, son compatriote (*voyez* MALET), il fut arrêté de nouveau en 1808; et après l'avoir tenu dans un cachot de la Force au secret pendant près d'un an, voyant qu'on ne pouvait tirer de lui aucun aveu, Fouché le fit transférer à la Conciergerie. Quoique alors affaibli par l'âge, tourmenté de la goutte et affligé de diverses infirmités, suite des excès de sa jeunesse, Desmaillot n'avait rien perdu de sa gaîté naturelle. Il composait dans sa prison des vers et des pièces de théâtre, faisait de la musique, et cherchait à ranimer ou à maintenir le courage de ses compagnons d'infortune par l'espoir d'un meilleur avenir. Il ne sortit de prison qu'en 1814, après la chute du gouvernement impérial; et ce fut pour entrer dans un hospice, où il mourut le 18 juillet de la même année, à 67 ans; il en avait passé plus de dix en état de détention. On ne peut refuser à Desmaillot de l'imagination; mais c'était sa qualité principale, et, dans sa conduite comme dans ses écrits, il a manqué de jugement et de raison. Comme auteur dramatique, on a de lui: *Célestine*, opéra-comique en 3 actes, joué au Théâtre-Italien en 1787 (1). — *La Fille garçon*, 1787. — *Le Congrès des rois*, 1794. — *Figaro, directeur de marionnettes* (2). — *Madame Angot*, ou *la Poissarde parvenue*, comédie en 2 actes, 1797. — *Le Mariage de Nanon*, ou *la Suite de Madame Angot*, comédie en 1 acte, 1797. — *La Chaumière*, comédie en 1 acte, 1797. — *La Petite Maison de Proserpine*. — *Le Repentir de madame Angot*, ou *le mariage de Nicolas*, comédie en 2 actes, 1800. Desmaillot, peu de semaines avant sa mort, a publié: *Tableau historique des prisons d'État en France, sous le règne de Bonaparte*, Paris, 1814, in-8°. C'est un pamphlet dont le but est de prouver que le nombre des détenus pour cause politique était beaucoup plus grand qu'on ne le croyait, et qu'ils étaient traités avec la plus grande rigueur. On trouve une courte notice sur Desmaillot dans *le Petit Album franc-comtois*. M. Nodier en parle dans ses *Souvenirs de la révolution*. W—s.

DESMAISEAUX (PIERRE), né en Auvergne en 1666, mourut à Londres en juin 1745. Les particularités de sa vie ne nous sont pas connues. Nous savons seulement qu'il fut membre de la société royale de Londres, et lié avec plusieurs hommes de lettres, surtout avec Bayle et St-Évremont. On a de Desmaiseaux, entre autres ouvrages: 1° la *Vie de Boileau Despréaux*, Amsterdam, 1712, in-12; 2° *Vies de Jean Hales et de Chillingworth*, en anglais, Londres, 1719, 1725, in-8°; 3° *Recueil*, en anglais, *de plusieurs pièces de J. Locke*, 1720, in-8°; 4° *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion naturelle, l'histoire, les mathématiques*, par Leibnitz, Clarke, Newton; Amsterdam, 1720, 1740, 2 vol. in-12; 5° *Vie de St-Évremont*, sans date ni nom de lieu, in-4°; La Haye (Rouen), 1711, 1726, in-12: cette vie se trouve aussi en tête des œuvres de St-Évremont, 1709, 3 vol. in-4°; 1725, 8 vol. in-12; Amsterdam (Paris), 1740, 10 vol. in-12. Desmaiseaux avait publié, en 1706 et 1708, les *Mélanges curieux* de St-Évremont, 2. vol. in-12. 6° *Œuvres diverses de Bayle*, La Haye, 1727-1731,

(1) Tallien, dans un discours à la convention, *séance du* 31 décembre 1794, après avoir expliqué sa conduite et les motifs de la haine que lui portaient les Jacobins, s'écria: « Vous m'entendez, « vous qui êtes là haut... Allez dans les prisons, vous y verrez les « Desmaillot... qui tramaient ma perte (*Moniteur* du 2 janvier « 1795, p. 427). » ÈVE avait pris le nom de DESMAILLOT, lorsqu'il se fit comédien. Pendant la révolution il ne signa plus que MAILLOT, par haine pour tout ce qui pouvait rappeler les corps privilégiés.

(1) Cette pièce est indiquée dans l'*Almanach des spectacles* sous le nom de Magnitot.

(2) On ne cite cette comédie que d'après le *Petit Album franc-comtois*.

737, 4 vol. in-fol. ; 7° *Lettres de Bayle, publiées sur les originaux, avec des remarques*, Amsterdam, 1729, 3 vol. in-12 ; 8° la *Vie de Bayle*, La Haye, 1732, 2 vol. in-12 : elle se retrouve en tête des éditions du Dictionnaire de 1730, 1734, 1740 ; 9° *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithœana et Colomesiana*, avec des remarques, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12 ; 10° *Histoire naturelle, civile, ecclésiastique du Japon*, traduite de Kempfer, La Haye, 1729, 2 vol. in-fol. ; 11° *Lettre sur Arnauld d'Andilly*, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, avril 1704 : le P. Bougerel répondit à cette lettre ; 12° *Explication d'un passage d'Hippocrate*, au 2e livre de son *Traité de la diète* (*Nouvelles de la république des lettres*, t. 2) ; 13° plusieurs *Lettres* parmi celles de Bayle, dont une sur l'édition de ces lettres donnée par Prosper Marchand. Desmaiseaux travailla à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des Savants*. Ses écrits sont curieux, mais souvent prolixes. Ils intéressent surtout l'histoire littéraire (*voy.* Colomies). D. L.

DESMAISONS. *Voyez* Case et Lescène.

DESMARAIS. *Voyez* Régnier, Godets et Desmarets.

DESMARCHAIS. *Voyez* Labat.

DESMARCHAIS (le chevalier), navigateur français, était fort habile dans sa profession ; ses voyages dans diverses parties du monde lui avaient fait acquérir de vastes connaissances en géographie, et il avait commandé des vaisseaux de la compagnie des Indes. En 1724, il partit du Havre, le 6 août, sur l'*Expédition*, frégate de 24 canons, chargée de chanvre pour l'arsenal de Lorient. Parvenu le 18 à sa destination, il échangea sa cargaison contre une autre, qu'il devait porter en Guinée. Il mit de nouveau à la voile le 4 septembre avec un autre bâtiment, qu'il devait convoyer jusqu'au Sénégal ; il s'en sépara le 22, et atteignit à divers points de la côte d'Afrique, depuis Gorée jusqu'à Juida. Il quitta ce lieu le 5 mai 1725 avec un chargement de nègres, alla prendre du bois et de l'eau à l'île du Prince et y radouba son vaisseau, maltraité par les vers et faisant eau de divers côtés. Il ne put reprendre la mer que le 27 juin, perdit beaucoup de nègres dans la traversée et entra le 26 août dans le port de Cayenne. Il vendit avantageusement sa cargaison, et fut de retour en France en 1726. Ce fut alors qu'il fit connaissance avec le P. Labat (*voy.* ce nom). Il communiqua ses papiers à ce religieux, qui les publia sous ce titre : *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne, fait en* 1724, 1725 *et* 1726, *contenant une description très-exacte du pays et du commerce qui s'y fait*, Paris, 1730 ; Amsterdam, 1731, avec des cartes de d'Anville, et des figures gravées d'après les dessins de Desmarchais (1). Labat dit qu'il n'y a point sur toute la côte de Guinée de caps, de golfes, de montagnes, de rivières, de ruisseaux, de plages, de mouillages, de hauts fonds, d'écueils que l'auteur n'ait vus, fréquentés, sondés, visités et dessinés avec le soin et l'exactitude d'un homme curieux, habile, entendu, bon dessinateur, bon géomètre, bon pilote, excellent capitaine. La connaissance de la plus grande partie des langues différentes, qui sont en grand nombre dans ces contrées, le mettait à même de faire de bonnes observations, et lui gagnait l'amitié et la confiance des habitants et des chefs. Ses récits ont été extrêmement utiles aux écrivains qui ont décrit la Guinée, et il est fréquemment cité dans l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prevost, ainsi que dans les autres livres du même genre. Desmarchais a donné avec la même exactitude des détails précieux sur Cayenne et sur la Guiane. Cependant, comme ils étaient moins complets que ceux qui concernent la Guinée, Labat les compléta par des renseignements que lui fournit Milhaut, administrateur de la colonie. Il y a joint l'extrait des *Voyages des PP.* Grillet et Bechamel (*voy.* Grillet), et une lettre du P. Lombard, qui avait fondé une mission à l'embouchure du Courou. Le tome 2 contient la relation d'un voyage fait par les Français à Juida en 1674 ; et à la fin du tome 4 on trouve des entretiens dans la langue de Juida à l'usage des commerçants. On apprend dans les notices sur Cayenne qu'en 1722 la culture du café fut introduite dans cette colonie avec beaucoup de succès. E—s.

(1) Desmarchais a laissé manuscrit le Journal d'un premier voyage fait de 1704 à 1706 dans les mêmes parages. Il n'était alors qu'enseigne.

DESMARES (Toussaint-Gui-Joseph), né à Vire en 1599, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut conduit dans ses études par l'abbé de St-Cyran, dont il adopta les principes. Il prêcha depuis 1638 jusqu'en 1643, époque à laquelle une lettre de cachet l'exila à Quimper ; il parvint à s'y soustraire, et resta caché jusqu'en 1652. La lettre de cachet fut enfin révoquée, et en 1653 Desmares fut envoyé à Rome avec les abbés de la Lane et de St-Amour, pour y soutenir la doctrine de la grâce efficace, dans les congrégations qui se tenaient à ce sujet. De retour en France, il se tint caché jusqu'en 1668, que Perefixe l'appela à Paris et lui fit prêcher l'avent à St-Roch, mais il fut bientôt obligé de disparaître de nouveau ; il se retira chez le duc de Luynes, et ensuite à Liancourt où il mourut, le 19 janvier 1669. On a de lui : 1° *Discours sur la Grâce efficace, prononcé en* 1653, *devant Innocent X*, imprimé dans le journal de St-Amour ; 2° quelques Opuscules, dont on trouve la liste dans le *Supplément au Nécrologe*, etc., de Cerveau (*voy.* Cerveau), et dans le *Moreri* de 1759. Desmares a travaillé avec don Rivet, bénédictin, au *Nécrologe de l'Abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, Amsterdam, 1723, in-4°. Aussi Lefevre de St-Marc lui a-t-il consacré un très-long article dans le *Supplément au Nécrologe de l'Abbaye*, etc., 1735, in-4°. Z.

DESMARES ( ), fut officier du grand Condé, et mourut en 1715 ou 1716. C'était un très-assidu spectateur de la comédie française, il

ne manquait pas une représentation, et se tenait toujours sur le théâtre. Il s'est exercé aussi dans le genre dramatique, et fit représenter, en 1686, *Merlin Dragon*, comédie en 1 acte et en prose, imprimée à La Haye, 1696, in-12; 1705, in-12, reproduite aussi sous le titre de *la Dragonne*, 1696, in-12. Les frères Parfait disent que, content du succès de sa comédie, l'auteur ne voulut pas hasarder l'événement d'une seconde pièce, et pensent que c'est à un autre Desmares que l'on doit *Roxelane*, tragi-comédie, 1643, in-4°. A. B—T.

DESMARES. *Voyez* CHAMPMESLÉ.

DESMARES (CHRISTINE-ANTOINETTE-CHARLOTTE), née en 1682, à Copenhague, où son père, qui était frère de la fameuse Champmeslé, et sa mère jouaient la comédie française dans la troupe entretenue par le roi de Danemarck : son père ayant été appelé à Paris, elle parut au Théâtre-Français, dès l'âge de huit ans, dans de petits rôles; mais ce ne fut réellement que le 30 janvier 1699, qu'elle fit des débuts en règle, dans la tragédie d'*Oreste*, de la Grange-Chancel, dont la mort de Champmeslé avait interrompu les représentations; on reconnut dès lors qu'elle avait profité des leçons de sa parente, et elle fut reçue le mois de mai suivant, pour remplir son emploi. Parmi les premiers rôles tragiques qu'elle a créés, on remarque Electre, Athalie, Sémiramis, et Jocaste, de l'*OEdipe* de Voltaire; elle joua également quelques amoureuses dans la comédie, et elle y mit tant de grâce et de gaieté, qu'on lui conseilla de prendre les soubrettes, où elle continua ainsi à jouer deux emplois si opposés, jusqu'au 30 mars 1721, où elle obtint sa retraite, qu'on trouva prématurée, et qui aurait causé des regrets plus vifs si elle n'avait formé à l'avance, dans mademoiselle Dangeville, une élève digne de la remplacer d'une manière très-brillante dans la comédie. Mademoiselle Desmares joignait à une figure charmante beaucoup d'intelligence, de naturel, et animait la scène par sa vivacité. Après sa retraite elle joua souvent avec des sociétés composées de personnes de la cour, et mourut à St-Germain en Laye, le 12 septembre 1753. P—X.

DESMARETS (JEAN), avocat général au parlement de Paris, fut le seul magistrat qui eut le courage de rester dans cette ville, pour tâcher d'y rétablir l'ordre, lors de la sédition des *Maillotins*, en 1381. Respecté pour ses vertus, ayant vieilli dans les emplois publics, il avait toujours eu la confiance du peuple, et avait été l'un des plénipotentiaires qui conclurent le traité de Bretigni, en 1360. La hardiesse avec laquelle il s'était opposé, au nom des Parisiens, au retour de l'évêque de Laon, et de quelques autres partisans les plus forcenés du roi de Navarre, lorsque ce prince voulut rentrer à Paris, en 1359, fut la cause de sa perte. Les ducs de Berry et de Bourgogne ne purent lui pardonner de s'être rendu, en cette occasion, l'organe de l'opinion publique, et lorsque, plus de vingt ans après, Charles VI, vainqueur des Gantois, revint à Paris, pour punir une populace séditieuse et révoltée, l'avocat général Desmarets fut la première des douze victimes destinées au dernier supplice, quoiqu'on n'eût rien à lui reprocher. Pressé de demander pardon au roi, il répondit avec fermeté : « J'ai servi au roi Philippe son grand aïeul, « au roi Jean et au roi Charles son père, bien et « loyaument ; ne oncques ces trois rois ne me sçu- « rent que demander, et aussi ne ferait cestui s'il « avait âge et connaissance d'homme : à Dieu seul « veuil crier merci. » L'exécution de ce respectable magistrat, arrivée en 1382, est regardée, par Villaret, comme l'un des événements les plus honteux de ce règne, et un de ceux qui contribuèrent le plus aux calamités publiques. C. M. P.

DESMARETS (ROLAND), en latin *Maresius*, frère aîné de Desmarets St-Sorlin, dont il sera question dans l'article suivant, naquit à Paris en 1594, de parents honnêtes, et qui soignèrent son éducation. Il fréquenta pendant quelque temps le barreau, mais, satisfait de sa médiocre fortune, il renonça à la profession d'avocat, pour jouir dans la retraite des charmes de l'étude et de la société de quelques personnes qui partageaient ses goûts. Au nombre de ses amis on compte le savant P. Pétau, dont il avait été le disciple, Nicolas Bourbon, Emeric Bigot, les Valois. Il passait pour un critique habile, mais sa tendresse pour son frère l'aveuglait au point qu'il n'apercevait point de défauts dans ses ouvrages, et qu'il était toujours prêt à en prendre la défense. Ce fut pour cette raison que Ménage le nommait plaisamment *Philadelphe*. L'excès de l'étude affaiblit sa constitution naturellement forte; il tomba dans un état de langueur, et mourut le 27 décembre 1653, à l'âge de 60 ans. Marie Dupré, sa nièce, qu'il avait instruite lui-même dans les langues anciennes, consacra à sa mémoire une épitaphe rapportée dans les *Mémoires de Niceron*, t. 35. On a de Desmarets des *Lettres latines*, qui passent pour être écrites d'un style pur et élegant. Jean de Launay en publia le recueil le plus complet, sous ce titre : *Rolandi Maresii Epistolarum philologicarum libri duo*, Paris, 1655, in-8°. L. A. Rechemberg en donna une nouvelle édition, Leipzig, 1688, in-12. Deux de ces *Lettres* sont adressées à Louis Nubbé, un plus grand nombre à Ménage. Le 1er livre de ces Epîtres avait déjà paru du vivant de l'auteur, sous ce titre : *R. Maresii Epistolarum philologicarum liber primus*, 1650, in-12. Il avait aussi fait imprimer : *Rolandi Maresii ad Petrum Harlæum, poetam et interpretem regium, de puerorum in Litteris institutione epistola*, 1651, in-4°. On trouve en tête l'éloge de l'auteur, par Pierre Hallé. On s'aperçoit aisément, dit Vigneul-Marville (d'Argonne), que ces *Lettres* sont des ouvrages de fantaisie, et c'est peut-être la seule chose qu'on y puisse trouver à redire; ces sortes de lettres n'ayant pas le même agrément que celles qui s'écrivent par rencontre et par la nécessité de répondre à ses amis. Desmarets faisait des vers latins, et on peut juger par ceux qu'il a semés

dans ses *Lettres* qu'il aurait pu facilement obtenir la réputation de poëte, mais il était dans son caractère de n'en ambitionner aucune. W—s et A. B—T.

DESMARETS DE ST-SORLIN (Jean), l'un des premiers membres de l'Académie française, né à Paris en 1595, fut pourvu, dans sa jeunesse, de différentes charges qui lui donnèrent accès près des ministres. Sa gaieté et son esprit le firent rechercher dans les sociétés les plus brillantes; il fréquentait les assemblées de l'hôtel Rambouillet, et on connaît les jolis vers sur une violette, qu'il composa pour la *Guirlande de Julie*. Le cardinal de Richelieu, qui s'était déclaré son protecteur, l'engagea à tourner ses études vers le théâtre; et ce fut par déférence pour lui qu'il entreprit de faire une tragédie. *Aspasie* fut son coup d'essai. Cette pièce, très-médiocre, fut représentée avec succès en 1636; encouragé par les éloges qu'il recevait de toutes parts, il composa, dans l'espace de quelques années, plusieurs autres pièces parmi lesquelles il faut distinguer les *Visionnaires* et *Mirame*. Pélisson nomme les *Visionnaires* une pièce inimitable. L'éloge était exagéré, même dans le temps où écrivait Pélisson. Les *Visionnaires* ne précédèrent que de quatre ans le *Menteur*, comédie vraiment de caractère, et qui lui est bien supérieure, sous le rapport de l'art et du style. *Mirame* fut composée pour l'ouverture du théâtre que le cardinal de Richelieu venait de faire élever dans son palais; il en avait donné à l'idée à Desmarets, et il passa même pour en avoir écrit plusieurs scènes. La jeunesse de Desmarets n'avait été rien moins que régulière; il eut des remords de sa conduite, et tout à coup on le vit passer de l'excès du relâchement à une dévotion outrée. Il commença à répandre ses idées de réforme parmi les femmes. Il composa à leur usage un *Office de la Vierge*, et des *Prières* remplies d'une exaltation dangereuse, mais que le clergé de Paris approuva, par haine pour les Jansénistes, que Desmarets attaquait sans aucun ménagement. La fureur de Desmarets contre eux ne se borna point à des déclamations. Il eut la hardiesse de s'adresser au roi lui-même, dans un écrit intitulé : *Avis du St. Esprit*. Ce pamphlet n'a point été réimprimé, ou du moins il est devenu si rare qu'aucun bibliographe ne dit l'avoir vu. Dans cet écrit, dicté par le fanatisme le plus extraordinaire, il annonce que : « son dessein est de lever une armée « pour combattre et exterminer partout les impié- « tés et les hérésies; qu'elle doit être, selon la pro- « phétie de St. Jean, de 144,000 hommes qui auront « la marque du Dieu vivant sur le front, c'est-à- « dire qui feront voir à découvert, par leur vie, « que Dieu est vivant dans leurs cœurs. » Il propose au roi de prendre le commandement de cette armée, et ajoute : « Votre royale compagnie du « St. Esprit doit marcher à leur tête, si elle est « aussi noble et aussi vaillante, comme elle se per- « suade de l'être, et elle le sera beaucoup si elle « est aussi prête que le reste de cette sainte armée « à tout souffrir. » Il termine par annoncer que le roi a été désigné par les prophètes pour chasser les Turcs, et étendre le royaume de Jésus-Christ par toute la terre. C'est en partie pour répondre à cet écrit que Nicole a composé ses lettres intitulées les *Visionnaires*. Les curieux y trouveront des détails qu'il ne nous a pas été possible d'insérer dans cet article. Desmarets s'abaissa ensuite jusqu'à feindre de partager les opinions de Simon Morin, autre fanatique qui passait pour un prophète, dans un galetas. Lorsqu'il eut connu sa doctrine, il le dénonça au parlement, et se montra l'un des plus acharnés à la perte de cet infortuné (*voy.* Simon Morin). En poursuivant ceux qu'il nommait les impies, Desmarets était dangereux, mais lorsqu'il eut résolu de détrôner les plus grands génies de l'antiquité, il ne fut plus que ridicule. Il travaillait à son poëme de *Clovis* au moment de sa conversion : sa tête se perdit alors, et il imagina que Dieu l'avait aidé à terminer cet ouvrage, parce qu'il avait sur lui des vues particulières. *Clovis*, loué par Chapelain et les autres amis de Desmarets, ne fut cependant guère accueilli du public, et Boileau acheva, par ses épigrammes, de rendre l'ouvrage et l'auteur ridicules. Desmarets publia alors différents écrits, pour prouver que le système qu'il avait adopté dans son poëme est supérieur à celui des anciens; que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque, et qu'il a su triompher des poëtes païens, et se parer de leurs dépouilles, *tout ainsi que le grand Tamerlan a triomphé de Bajazet*. C'est Homère et Virgile qu'il s'est plu surtout à *humilier*; il déclare qu'il les a *traités en vaincus et foulés aux pieds*. Il n'épargne pas les poëtes modernes qui ont pris les anciens pour modèles, et c'est surtout Boileau qu'il se plaît à confondre. L'un des éditeurs de Boileau a rapporté plusieurs critiques de Desmarets, et, ce qu'on aura peine à croire, pour les louer et en faire sentir la justesse (*voy.* St-Marc). Desmarets adressa son dernier ouvrage intitulé : *Défense de la Poésie française*, à Perrault, l'un des partisans de son système; ainsi c'est Desmarets qui est le véritable chef de la ligue formée contre les anciens, par une foule d'auteurs, dans une succession non interrompue jusqu'à nous. Il mourut à Paris, le 28 octobre 1676, âgé de 80 ans. L'abbé d'Olivet cite 40 ouvrages de Desmarets, et Niceron 43. Nous n'indiquerons que les principaux : 1° les *Jeux historiques des rois de France, des reines renommées, de la Géographie et des Métamorphoses*, 1667, in-16, 1698, in-8°; ce volume est recherché pour les figures de la Bella; 2° *Théâtre de Desmarets*, composé de 7 pièces, imprimées séparément : *Aspasie, Scipion, Mirame, Roxane, les Visionnaires, Erigone* et *Europe*; *Erigone* et *Mirame* ont été imprimées in-12, *Mirame* l'est aussi in-fol. (Paris, 1641, fig.), et les autres in-4°; *Aspasie* et *les Visionnaires* ont été insérées dans le tome 7 du *Théâtre-Français* et *les Visionnaires* dans le *Recueil des Pièces choisies*, publié par Lamonnoye; 3° les *Morales d'Epictète*, de *Socrate*, de *Plutarque* et de *Sénèque*, au château de

Richelieu, par Etienne Mignon, 1653, petit in-8°, jolie édition, rare ; il en existe d'autres ; 4° les *quatre livres de l'Imitation de J.-C.*, traduits en vers, Paris, Le Petit, 1654, in-12, avec quatre jolies gravures. M. Barbier en cite trois autres éditions. 5° *Clovis*, ou *la France chrétienne*, poëme héroïque en 26 chants, Paris, 1657, in-4°; Leyde, Elzevir, 1657, in-12; Paris, 1657, in-4°; 1666, in-12; ib., 1673, in-8°. Cette dernière édition, augmentée en plusieurs endroits, ne contient que 20 chants ; Desmarets avait essayé de profiter des critiques, et cette édition est si différente des premières, qu'on peut la regarder comme un nouvel ouvrage. 6° les *Délices de l'Esprit*, Paris, 1658 ou 1661, in-fol. ; 1678, in-12; ouvrage recherché à cause des figures de Chauveau. On a dit avec esprit, que l'*errata* devait se borner à ce peu de mots : *Délices*, lisez *Délires*. W—s.

DESMARETS (Samuel), en latin *Maresius*, né à Oisemont en Picardie, le 9 août 1599, était si faible dans son enfance qu'il ne pouvait se tenir sur ses jambes, et que souvent il était retenu plus de quinze jours au lit. Son ardeur pour l'étude n'en fut que plus grande ; et avant l'âge de sept ans, non-seulement il savait écrire et avait commencé son latin, mais il avait déjà lu deux fois la Bible en entier (*a capite ad calcem*). Il resta si petit jusqu'à l'âge de vingt et un ans, qu'on l'appelait le *Petit Proposant*. Cependant il crut jusqu'à sa vingt-cinquième année, et devint d'une taille raisonnable. Dans son enfance il ne vécut que de lait ; il ne pouvait supporter les viandes bouillies, le bouillon, ni aucun herbage ; il avait pour les fruits une répugnance invincible. Il ne put jamais apprendre la musique, dans laquelle son père excellait ; la poésie lui était tellement étrangère, que lorsque dans ses études on lui donnait quelques sujets de composition en vers, il faisait une amplification en prose, ne pouvant s'assujettir au rhythme ni à la mesure. Envoyé à Paris à l'âge de treize ans, pour étudier la philosophie, il alla, trois ans après, étudier la théologie à Saumur, puis à Genève. Il fut, en 1620, reçu ministre au synode de Charenton, puis nommé ministre de l'église de Laon. Ayant appris que la femme du gouverneur de la Fère s'était faite catholique, il crut devoir lui écrire. La nouvelle convertie lui envoya un imprimé contenant l'histoire de sa conversion. Desmarets en fit la réfutation, les jésuites furent étonnés de la hardiesse de cette réponse, et menacèrent d'en faire punir l'auteur. Le 13 décembre 1623, en sortant de chez son oncle Samuel Vauquet, Samuel Desmarets reçut un coup de couteau sous la mamelle droite ; l'assassin prit la fuite, et l'on crut qu'il avait été aposté par le P. d'Aubigny, jésuite, confesseur de la gouvernante de la Fère ; le procureur du roi à Laon, auprès duquel on porta la plainte, promit de poursuivre secrètement le coupable, et ne donna aucune suite à l'affaire. La blessure de Desmarets était si profonde, qu'une chandelle qu'on y présentait s'éteignait ; cependant, comme les poumons n'avaient pas été lésés, elle guérit promptement. Le synode crut toutefois ne pas devoir le laisser à Laon, et l'envoya à Falaise (sur les frontières de la Champagne). A peine y avait-il passé quatre mois, qu'il fut appelé à Sedan pour y remplacer Jacques Cappel, ministre et professeur de théologie ; il s'y maria en 1628, passa à Maestricht en 1632, à Bois-le-Duc en 1636, à Franeker en 1640, puis à Groningue en 1643, et fut appelé à Leyde en 1673 ; mais avant de pouvoir se rendre à ce poste, il mourut à Groningue, le 18 mai de la même année. Bayle a parlé de Desmarets avec le plus grand éloge, et dit « qu'il fit beaucoup de tort aux jansé« nistes sans y penser, en déclarant que leurs opi« nions étaient les mêmes que celles des réfor« més. » Burmann, dans son *Trajectum eruditum*, le représente comme un homme d'un caractère virulent, et qui ne ménage aucun des théologiens de son temps. Samuel Desmarets a fait un très-grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans les *Mémoires de Niceron*, qui en compte 100, et dans les *Mémoires* de Paquot, qui rapporte les titres de 104. L'auteur se proposait de les recueillir en 4 volumes in-fol., le 1er eût contenu tout ce qu'il avait donné au public avant d'aller à Groningue ; il y aurait mis en latin plusieurs pièces qui n'ont paru qu'en français ; le 2e aurait été rempli par les *Opera theologica didactica* ; le 3e par les *Opera theologica polemica* (voy. Daillé) ; le 4e, sous le titre général de *Impietas triumphata*, aurait offert trois traités particuliers. Cette édition ne pouvait s'exécuter que du vivant de l'auteur ; ses ouvrages sont sans intérêt aujourd'hui. Son *Collegium theologicum, sive breve Systema universæ theologiæ*, a eu 4 éditions, 1645, 1649, 1656, 1673, in-4°. Il donna, avec Henri Desmarets, son fils aîné, né à Sedan, et ministre à Delft, une édition de la *sainte Bible française*, de la version de Genève, Amsterdam, L. et D. Elzevier, 1669, 2 vol. in-fol. Ce livre est d'une exécution typographique très-belle, mais les fautes d'impression sont nombreuses, et le travail des éditeurs n'a aucun mérite au jugement de R. Simon (*Hist. Crit. du Vieux-Testament*, p. 359). A. B—t.

DESMARETS (Josse). *Voyez* Démares.

DESMARETS (Nicolas), élève et neveu de Colbert, fut d'abord maître des requêtes, ensuite intendant des finances (1683). En 1702, il remplaça Rouillé du Coudray dans l'une des deux places de directeur des finances créées par Louis XIV, en 1701. Enfin, le 27 février 1708, Chamillart lui remit le contrôle général des finances. Colbert était mort en 1683, et déjà il avait eu quatre successeurs. Le Pelletier créa des édits bursaux et des charges nouvelles : ce furent ses seules ressources. Il se démit volontairement, en 1680, et fut estimé sans être regretté. Phelippeaux de Pontchartrain prit l'administration dans les temps les plus orageux. Louis XIV avait six armées sur pied. Les dépenses étaient prodigieuses. On créa des charges sans nombre, on eut recours à de nouvelles impositions, et déjà l'édifice élevé par Colbert, fondé sur le crédit et

sur la confiance, et qui paraissait inébranlable, menaçait ruine de toutes parts. Chamillart, honnête homme et mauvais ministre, remplaça Pontchartrain, en 1699. Louis XIV avait alors presque toute l'Europe contre lui. Les assignations du trésor royal sur les revenus publics, données par anticipation, l'usage des billets de monnaie, fabriqués sans mesure, l'abus de toutes les ressources, le défaut de remboursement aux échéances, le mouvement et la circulation arrêtés, les objets de crédit épuisés, la défiance générale, tout prouvait la vérité méconnue de cette maxime de Colbert, qu'un prince ne peut, sans se ruiner lui-même, ruiner ses sujets. Chamillart, écrasé sous le poids d'une administration si malheureuse, écrivit à Louis XIV, au commencement de 1708 : « Ce serait mal répondre « aux bontés de Votre Majesté, et à sa confiance, « si je ne lui avouais franchement que tout va pé- « rir, si elle n'en met un autre à ma place. » Le roi, dit St-Simon, répondit : « Eh bien, nous péri- « rons ensemble. » Cependant, le 27 février, d'après le conseil de Chamillart, le monarque confia l'administration des finances à Desmarets : « Je sais, « lui dit Louis, l'état de mes finances. Je ne vous « demande pas l'impossible. Si vous réussissez, « vous me rendrez un grand service. Si vous n'êtes « pas heureux, je ne vous imputerai pas les événe- « ments. » Lorsque Desmarets se chargea du contrôle général, la dette de l'État se montait à plus de 2 milliards, à 28 livres le marc (taux auquel les espèces se trouvaient alors réduites), ce qui fait près de 4 milliards au cours actuel. Les revenus de la couronne, sur lesquels on anticipait depuis longtemps, étaient consommés plusieurs années à l'avance. Toutes les richesses du royaume étaient passées ou dans les pays étrangers, ou entre les mains des partisans. Les troupes n'étaient point payées ; le soldat avait à peine des souliers. Quoique l'ouverture de la campagne de Flandre approchât, il n'avait été fait aucune disposition pour les vivres, pour les remontes, pour les recrues. Il n'y avait point d'argent à l'épargne, et l'on ne pouvait plus compter sur les emprunts. Desmarets s'occupa d'abord de reconnaître les dettes de l'État, et les papiers dont le discrédit avait fait resserrer les espèces, et rendait les paiements impossibles. Il avait su ranimer la confiance et rendre à l'argent sa circulation. Tout prenait déjà une face nouvelle, lorsque le terrible hiver de 1709 vint rendre plus pénible le fléau d'une guerre longue et malheureuse. Desmarets eut le talent de toujours substituer habilement de nouveaux moyens, lorsque les premiers s'usaient ou s'affaiblissaient. Les deux charges de directeurs des finances, dont il possédait l'une, et d'Armenonville l'autre, furent supprimées. Ces charges avaient coûté chacune 800,000 livres. Il rétablit le crédit et ranima le mouvement dans toutes les branches où il était éteint. Il restait pour la valeur de 72 millions de billets de monnaie dans les caisses royales ou dans les mains des particuliers. Il crut que le meilleur moyen de les retirer était la refonte des espèces. Il fit rendre, au mois de mai 1709, un édit, statuant que ceux qui apporteraient aux changes et aux hôtels des monnaies cinq sixièmes en espèces anciennes ou réformées, et un sixième en billets de monnaie, recevraient tout argent comptant, et que les billets de monnaie seraient biffés en leur présence. La sagesse des opérations de Desmarets, sa droiture, sa prudence et son courage mirent la France en état de rejeter les propositions humiliantes des conférences de Gertruydemberg (1). La paix d'Utrecht avait mis un terme aux agitations de l'Europe. Desmarets méditait les moyens de réparer les désordres que de grandes secousses et de longs malheurs avaient introduits dans l'administration des finances, quand cette administration lui fut ôtée dans le commencement de la régence (septembre 1715). Cinq ans s'étaient à peine écoulés, lorsqu'en 1720, Desmarets avait déjà eu six successeurs. St-Simon le représente comme un « homme de bon sens, mais « lourd et lent, parlant avec assez d'agrément ; « dur, emporté et dominé par une humeur intrai- « table. » Voltaire, après avoir dit que ce ministre était « zélé, laborieux, intelligent, » ajoute : « Il « fut immolé à la haine publique, et ses succes- « seurs le firent regretter. » Il mourut en 1721, laissant un fils qui devint célèbre, le maréchal de Maillebois. Desmarets fit imprimer un *Mémoire sur l'administration des finances, depuis le* 20 *février* 1708 *jusqu'au* 1er *septembre* 1715. La première édition de ce mémoire, plusieurs fois réimprimé, est de 1716, in-8°. On le trouve aussi dans les *Annales politiques* de l'abbé de St-Pierre. Il prouve, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV,* que Desmarets « avait des talents, une grande modestie, et des « intentions droites. On peut le regarder comme « un modèle de la manière simple, noble, respec- « tueuse et ferme, qui convient à un ministre « obligé de rendre compte de son administration. « Il y parle avec franchise des opérations injustes « en elles-mêmes, auxquelles il a été forcé par le « malheur des temps, pour prévenir de nouveaux « malheurs et de plus grandes injustices (2). » L'auteur du *Financier citoyen* prétend que les calculs de ce mémoire sont presque tous faux dans l'imprimé. Lenglet Dufresnoy le trouve très-curieux. « Il vient, dit-il, de main de maître ; mais il n'a « pas tout dit. » V—ve.

DESMARETS. *Voyez* Maillebois.

DESMARETS (Henri), compositeur, né à Paris, en 1662, perfectionna ses études musicales dans le corps des pages de la musique du roi. Parmi les

(1) Les alliés exigeaient que Louis XIV se chargeât seul de détrôner son petit-fils, et déjà ils se partageaient entre eux les provinces du royaume, dont la conquête leur paraissait assurée. La paix se fit à Utrecht contre toute espérance, et la France fut sauvée.

(2) « Peu de temps avant sa mort, Louis XIV, pour avoir 8 mil- « lions, fit négocier pour 32 millions de billets ou de rescriptions. « C'était donner 400 livres en obligations pour avoir 100 livres en « argent. Après de semblables opérations, il n'est pas étonnant « que les revenus du roi aient été consommés pour trois ou quatre « ans, et que Louis XIV ait laissé l'État chargé de dettes prodi- « gieuses. » (Dutot, *Réflexions politiques sur les finances.*)

opéras dont il composa la musique, on distingue *Iphigénie en Tauride*, en 5 actes, paroles de Duché de Vancy, avec un prologue composé par Danchet et Campra. Cette tragédie lyrique, représentée pour la première fois en 1704, eut beaucoup de succès; elle a été reprise trois fois. Desmarets a composé aussi beaucoup de motets; les uns ont paru sous son nom, d'autres sous le nom de Goupillier, maître de musique de la chapelle de Versailles. Louis XIV, ayant appris que ce dernier se parait des œuvres d'un autre, dit à Goupillier : « Avez-vous du moins payé Desmarets? — Oui, « Sire, répondit le maître de chapelle. » Le roi, qui sans doute n'ignorait pas que Desmarets n'avait pas gardé le silence sur ce marché, lui fit défendre de jamais paraître en sa présence, mais Goupillier n'en fut pas moins obligé de quitter sa place. Desmarets ayant épousé en secret la fille du président de l'élection de Senlis, le père porta plainte en séduction et rapt. Desmarets fut condamné à mort. Il traversa les Pyrénées, fut surintendant de la musique du roi d'Espagne, et ensuite de celle du duc de Lorraine. Il mourut à Lunéville, en 1741. P—x.

DESMARETS (Nicolas), physicien, naquit, le 16 septembre 1725, à Soulaines, petit bourg de Champagne, d'une famille pauvre. Sa première éducation fut si négligée qu'à quinze ans il savait à peine lire. Il perdit alors son père ; et son tuteur, conseillé par le curé du lieu, le plaça pensionnaire au collége de l'Oratoire à Troyes. Ses progrès furent si rapides que ses maîtres le dispensèrent bientôt de payer une pension que son tuteur n'acquittait qu'avec beaucoup de peine. Leur intérêt le suivit hors du collége où il venait d'achever ses études ; à son départ ils le recommandèrent à leurs confrères de Paris. Desmarets trouva dans le produit de ses leçons, comme répétiteur de mathématiques, des ressources pour suivre ses cours de physique, de chimie et de mécanique appliquées aux arts. Il participa dans le même temps à la rédaction du *Journal de Verdun*. En 1753, il remporta le prix à l'Académie d'Amiens sur la question relative à l'ancienne jonction continentale de l'Angleterre à la France ; et dans son mémoire il se décida pour l'affirmative, non d'après de simples hypothèses, mais sur des faits positifs. Ce succès lui mérita l'estime de d'Alembert, et, par suite, la protection de Turgot, de Malesherbes, de Trudaine, qui s'empressèrent de lui fournir les moyens de cultiver son goût pour les sciences. De 1757 à 1759, il fut chargé par Trudaine de visiter les principales fabriques de draps pour recueillir les meilleurs procédés, et préparer des règlements propres à donner un plus grand développement à cette branche d'industrie. Ce fut d'après les renseignements fournis par Desmarets que Duhamel rédigea l'*Art du drapier* dans la collection de l'Académie des sciences. En 1761, il visita les fromageries de Lorraine et de Franche-Comté, dont le gouvernement désirait introduire les procédés en Auvergne, et rapporta des notes qui lui servirent plus tard à rédiger, pour l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Art de fabriquer des fromages*. La même année, il accompagna Boutin, alors intendant de Bordeaux, dans la visite qu'il fit de sa généralité, pour en connaître les besoins, et préparer les éléments d'un cadastre de la Guienne. En 1762, il fut nommé par Turgot inspecteur des manufactures du Limousin, et quelques années après il publia, sous le titre d'*Éphémérides*, une statistique de la généralité de Limoges, remarquable par sa précision et par la justesse des aperçus. En 1763, chargé de visiter les papeteries de l'Auvergne, il profita de l'occasion pour étudier le Puy-de-Dôme, et reconnut, dans les colonnes de basalte qui forment la base de cette montagne, le produit des volcans qui jadis ont bouleversé la surface de cette province. Il soumit cette découverte à l'Académie, et partit en 1765 pour l'Italie avec le duc de La Rochefoucauld. Les deux voyageurs rencontrèrent le basalte dans les monts Euganéens, à Radicofani, à Bolsena, à Montefiascone; mais partout ils observèrent en même temps les traces des éruptions volcaniques. Pendant son séjour à Rome, où Desmarets poursuivit ses études minéralogiques jusque dans les musées, au grand effroi des conservateurs, il se lia étroitement avec Winckelmann, qu'il avait même décidé à faire le voyage de France (1). En 1768, il fut envoyé dans la Hollande pour examiner les machines et décrire les procédés employés dans les papeteries; il y retourna dans le même but en 1777; et cette double excursion eut tout le résultat qu'on en devait attendre pour le perfectionnement des papeteries françaises. Adjoint au mois de janvier 1771 à l'Académie des sciences, il fut, la même année, chargé de l'inspection des manufactures de Champagne, et fit ensuite lever et graver sous ses yeux par Pasumot une *carte* minéralogique des montagnes de l'Auvergne sur une très-grande échelle. Mais, désirant toujours la perfectionner, il n'en donna des épreuves qu'à quelques amis, et n'en livra longtemps après au public que les fragments nécessaires à l'intelligence de ses mémoires. Le contrôleur général des finances s'avisa de trouver, en 1781, que la place d'inspecteur des manufactures était incompatible avec les fonctions d'académicien. Desmarets, qui, toujours occupé de recherches scientifiques, n'avait pas eu le temps de songer à sa fortune, fut donc réduit, après tant d'utiles travaux, au chétif traitement de membre de l'Académie. Il supporta cette disgrâce inattendue avec le calme d'un homme qui ne connaît d'autre besoin que celui de l'étude; mais ses amis firent valoir ses droits, et il ne tarda pas à être attaché comme inspecteur à la manufacture de Sèvres. Ce fut d'après ses conseils que Tolosan, alors prévôt des marchands de Lyon, y fit venir, en 1787, d'Angleterre plusieurs métiers à tricot, qui furent distribués aux fabricants. En 1788 le roi nomma Des-

(1) Dans les *Lettres familières* de Winckelmann on en trouve quatre adressées à Desmarets, du 14 juillet 1766 au 21 février 1767.

marets inspecteur général, directeur des manufactures de France. Il en exerça les fonctions jusqu'en 1792, qu'il fut jeté dans un cachot ; et, malgré son dévouement constant au bien public, il n'échappa que par miracle aux égorgeurs de septembre. Déjà membre du bureau de consultation des arts et métiers, créé par Louis XVI, il fit partie de la commission temporaire qui sauva de la destruction tant de monuments précieux, sous le règne de la terreur. Plus tard il accepta, quoique septuagénaire, la place de professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de la Seine. Lorsque son grand âge le força de renoncer à l'enseignement, il n'en continua pas moins d'être utile par ses conseils aux fabricants et même aux simples ouvriers, dont il préférait la conversation à celle des savants, parce qu'il les jugeait plus exempts de tout esprit de système. Son éloignement pour la dispute l'empêcha de prendre aucune part à celles que fit naître entre les géologues son opinion sur la nature du basalte. Il avait fait dans sa jeunesse presque tous ses voyages à pied, vivant de pain et de fromage, accostant de préférence le mineur, le forgeron, le maçon, qui lui apprenaient toujours quelque chose. Cette vie active et frugale contribua beaucoup à le faire jouir d'une santé inaltérable. Régulier dans l'emploi de ses journées, il poussait cette régularité jusqu'à la minutie. « Personne, dit Cuvier, ne « se souvenait de lui avoir vu changer la forme « de ses vêtements, et, jusqu'à ses derniers jours, « sa perruque et son habit ont rappelé à peu près « les modes en usage sous le cardinal de Fleury. » Cet homme respectable mourut le 28 septembre 1815, âgé de 90 ans. Son *Éloge* a été prononcé par M. Silvestre à la société d'agriculture (*voy.* ses Mémoires, année 1816, p. 104), et par Cuvier à l'Académie des sciences en 1818, le même jour qu'il y prononça celui de Werner (*voy.* ce nom), le plus illustre des adversaires de Desmarets. Les missions nombreuses et les fonctions publiques dont il a presque constamment été chargé ne lui ont pas laissé le loisir de se livrer à des travaux d'une certaine étendue. Si l'on en excepte son *Dictionnaire de la géographie physique,* Desmarets n'a guère publié que des opuscules ou des mémoires disséminés dans les journaux scientifiques, dans les recueils de l'Académie et de l'Institut, ou bien enfin dans l'*Encyclopédie méthodique,* dont il fut un des plus utiles collaborateurs. Nous nous bornerons à citer : 1° Une édition améliorée des *Expériences physico-mécaniques de Hauksbée* (voy. ce nom), qui mérita l'honneur d'être mentionnée dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, année 1754 ; — une édition du *Longueruana* (voy. Longuerue) ; plusieurs articles dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et des *notes* avec Darcet sur les *Questions naturelles* de Sénèque, traduction de Lagrange. 2° *Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France,* Amiens, 1753, in-12. 3° *Éphémérides de la généralité de Limoges,* 1765, in-12. 4° *Conjectures physico-mathématiques* sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre, 1766, in-12. 5° *Mémoire sur les principales manipulations qui sont en usage dans les papeteries de Hollande* (recueil de l'Académie des sciences, année 1771. — Suite, année 1774). Réimprimé séparément, Paris, 1774, in-4°. 6° *Mémoire sur l'origine et la nature du basalte* à grandes colonnes polygones, déterminées par la nature de cette pierre observée en Auvergne (recueil de l'Académie, année 1771 et 1773). Dans ce mémoire, qui est le premier titre de Desmarets comme géologue, il confirme tous les aperçus de Guettard sur l'existence des volcans en Auvergne ; mais, au lieu de trois cratères, il en indique soixante. Après avoir démontré que le basalte, dont on attribuait la formation à la mer, est une production volcanique, il démontre que cette pierre est une roche granitique ou un porphyre plus ou moins altéré par l'action du feu. Ce fait important, qu'il a eu le bonheur de découvrir et de constater, suffit, suivant l'expression de Cuvier, pour garantir à son nom une durée égale à celle dont jouissent les noms des plus illustres académiciens. 7° *Mémoire sur les prismes qui se trouvent dans les couches horizontales des environs de Paris* (recueil de l'Institut, classe des sciences, t. 4). *Sur la constitution physique des couches de la colline Montmartre* (t. 5). — *Sur la détermination des trois époques de la nature par le produit des volcans* (t. 6). — 8° (Dans l'*Encyclopédie méthodique, Dictionnaire des arts et métiers*) *l'Art de construire le métier à bas,* — celui du *cartier* ; — celui du *cartonnier* ; — celui de conserver et de faire cuire les *châtaignes* ; — celui de *fabriquer les fromages* ; — celui de *fabriquer le papier.* Ce dernier a été réimprimé séparément en 1789, in-4°. 9° Le *Dictionnaire de géographie physique* de *l'Encyclopédie méthodique,* 1798-1828, 5 vol. in-4°, avec un atlas de 48 cartes. Cet ouvrage a été continué et mis au niveau de la science par MM. Bory de St-Vincent, Doin, Ferry et Huot. 10° *Carte de la partie volcanique du département du Puy-de-Dôme.* Cette carte, l'un de ses ouvrages les plus recommandables, a été publiée en 1823 par son fils, M. Anselme-Gaëtan Desmarets, de l'Académie des sciences. W—s.

DESMARETS (Charles), fameux chef de la police impériale, naquit en 1763 à Compiègne, fils d'un artisan qui obtint pour lui de l'évêque de Soissons une bourse au collége de Louis le Grand, où il fut élevé avec l'abbé Legris-Duval, devenu plus tard célèbre par la fondation d'une maison de charité pour les orphelins savoyards. Doué d'un esprit fin et délié, Desmarets brilla parmi ses compagnons d'études. Il s'était voué à l'état ecclésiastique lorsque la révolution survint, et changea ses projets. Prêtre et chanoine de la cathédrale de Chartres, il abandonna aussitôt le ministère sacré. Entreprenant par caractère et révolutionnaire par goût, il ne put rester spectateur impassible de la lutte qui s'engagea entre les divers partis. D'abord employé dans une administration militaire, il épousa une demoiselle de Neufchâtel en Suisse, et

fut attaché à l'administration des vivres dans l'armée d'Italie. Quoique dans un poste secondaire, il eut plus d'une fois l'occasion de se faire remarquer par les chefs de l'armée, et particulièrement par Bonaparte, à qui l'on croit que dès lors il rendit quelques services. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt après le 18 brumaire il remplaça à la police M. Tissot, dans la direction des affaires les plus importantes et les plus secrètes. D'un caractère souple et rusé, ayant beaucoup de mémoire et une aptitude particulière à poser des questions insidieuses, il était parfaitement à sa place. Impassible et sans attachement pour personne, il vit tomber Fouché, et sut gagner les bonnes grâces de Savary qui lui succéda. Il conserva son emploi pendant quinze années, et fut successivement chargé de surveiller, de réprimer et même, on peut le dire, quelquefois d'inventer ou tout au moins d'arranger tous les complots qui occupèrent la police impériale pendant ce long intervalle. On cite notamment l'affaire du faux Kolly, envoyé à Valençay au roi d'Espagne (*voy.* Ferdinand VII). Toute la correspondance et les pièces contrefaites, afin de tromper le jeune prince, étaient de la main de Desmarets. Personne assurément n'a dû plus que lui être dans le secret de tous les actes ténébreux de cette époque. Cette opinion généralement répandue fit espérer que les Mémoires posthumes qu'il avait laissés offriraient les révélations les plus curieuses; mais sur ce point l'attente du public fut complétement trompée. Ces mémoires, que l'on a publiés en 1833, 1 vol. in-8°, ne sont évidemment qu'une apologie, une justification personnelle par laquelle Desmarets se proposait de répondre aux graves reproches qui lui étaient adressés. On n'y trouve pas un éclaircissement utile sur les affaires du duc d'Enghien, de Pichegru, du capitaine Wright et de tant d'autres mystères d'iniquité que personne mieux que lui n'avait dû connaître. Après la chute de Napoléon, Desmarets se retira dans une propriété qu'il possédait près de Compiègne; et c'est là qu'il est mort en 1832, après avoir pendant les cent jours repris sa place à la police; ce qui le fit porter sur une liste de suspects et mettre en surveillance après le second retour des Bourbons, à la fin de 1815, par son ancien supérieur Fouché, devenu encore une fois ministre de la police. Desmarets, il faut le dire à sa louange, ne laissa pas une fortune proportionnée à celle qu'il aurait pu faire s'il eût manqué de probité. Napoléon l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur (1). M—D j.

DESMARETTES. *Voyez* Brun-Desmarettes

DESMARS, médecin pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-Mer, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Amiens, mort en 1767, est auteur de quelques productions utiles. 1° *Mémoires sur l'air, la terre et les eaux de Boulogne-sur-Mer et ses environs*, Amiens, 1759, in-12, 2e édition, corrigée considérablement, et augmentée de la constitution épidémique observée, suivant les principes d'Hippocrate, à Boulogne-sur-Mer, en 1759, et de dissertations sur la maladie noire, les eaux du mont Lambert, et l'origine des fontaines en général, Paris, 1761, in-12. Cet opuscule doit être rangé dans le très-petit nombre des bonnes topographies médicales. 2° *Discours sur les épidémies, d'Hippocrate*, Berne et Paris, 1763, in-12. 3° *Epidémiques d'Hippocrate, traduites du grec, avec des réflexions sur les constitutions épidémiques, suivies de quarante-deux histoires rapportées par cet ancien médecin, et du commentaire de Galien sur ces histoires; on y a joint un mémoire sur la mortalité des moutons en Boulonnais, dans les années 1761 et 1762, et une lettre sur la mortalité des chiens dans l'année 1763, dans laquelle sont développées les vues d'Hippocrate sur les constitutions*, Paris, 1767, in-12. Le mémoire sur la mortalité des moutons, et la lettre sur la mortalité des chiens, ont aussi été imprimés séparément. Desmars a publié, en outre, dans le *Mercure de France* et dans le *Journal de médecine*, des observations intéressantes sur la topographie des environs de Beauvais, sur les épidémies de Boulogne, sur les vertus des feuilles d'asarum, etc. C.

DESMASURES (Louis), en latin *Masurius*, poëte, né à Tournay vers 1523. Ses heureuses dispositions l'ayant fait connaître du cardinal Jean de Lorraine, ce prélat, qui aimait les lettres, l'encouragea à cultiver ses talents, et le prit pour son secrétaire. Ce fut à son invitation que Desmasures entreprit la traduction de l'*Enéide*. Lorsqu'il en eut achevé le premier livre, il le communiqua à son protecteur, qui, par un zèle peu réfléchi, en fit lecture à François Ier, en présence de plusieurs courtisans. Les défauts de cette ébauche exposèrent Desmasures à de piquantes railleries. Il se plaignit avec toute la sensibilité d'un poëte, et toute l'amertume d'un homme vivement blessé. Cependant, il ne laissa pas de continuer son entreprise; mais la mort du cardinal, arrivée en 1550, l'ayant privé de son seul appui, il se trouva en butte aux horreurs de la misère, et aux persécutions que lui avait attirées son penchant pour la réforme. Il fit un voyage à Rome, dans l'espoir d'y trouver un nouveau protecteur, et il ne fut point trompé. Le cardinal du Bellay l'engagea à terminer son travail sur *Virgile*, et le présenta à la duchesse de Lorraine, qui lui donna, près de son fils, le même emploi qu'il avait eu près du cardinal. De retour en Lorraine, il se maria, et commença à fréquenter secrètement les assemblées des réformés. Une scène d'éclat, occasionnée par quelques disputes entre les calvinistes et les catholiques, ayant eu lieu à St-Nicolas, où s'était retiré Desmasures, le duc donna des ordres pour en faire arrêter les auteurs. Il se sauva alors à Deux-Ponts, y fit profession ouverte du calvinisme, et revint quelques années après à Metz, où il remplit les fonctions de pasteur; de Metz il passa à

(1) En 1823 les mémoires de *Méhée de la Touche* donnèrent lieu à une polémique de laquelle il résulta que Desmarets avait joué un mauvais rôle dans l'affaire de V. Couchery (*voy.* le *Journal des Débats* du 16 décembre 1823). D—R—R.

Ste-Marie, en la même qualité, et de là à Strasbourg, où l'on croit qu'il mourut vers 1580. Desmasures avait été lié avec les plus beaux esprits de son temps. Salignac, Ramus, Bèze, Rabelais, furent au nombre de ses amis. Sa traduction de l'*Enéide* est celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus de réputation. La lecture aujourd'hui n'en est pas supportable ; on peut porter le même jugement de ses autres poésies françaises. Ses vers latins sont meilleurs, quoiqu'ils ne méritent pas les éloges qu'en ont faits ses contemporains. On a de Desmasures: 1° *Œuvres poétiques*, en français, contenant des odes, sonnets, épigrammes, et la traduction de 20 psaumes, Lyon, De Tournes, 1555, in-4°, rare. 2° *la Guerre cruelle entre le roy blanc et le roy maure, traduit du latin de Jérosme Vida*, Paris, Vincent Sertenas, 1556, in-4°; 3° *Chant pastoral sur le partement de France et la bien-venue en Lorraine, de monseigneur Charles, duc de Lorraine, et de madame Claude de France, son épouse*. Lyon 1559, petit in-8°; 4° Les 12 *livres des Enéides de Virgile*, traduits en vers français, Lyon, De Tournes, 1560, in-4°. Cette édition est la plus belle, les suivantes sont peu recherchées. 5° *David combattant, David triomphant, David fugitif, tragédies saintes*, Paris, Robert-Estienne, 1565, in-12 (1re édition) ; 2e Genève, François Perrin, 1566, in-8° et non in-4° comme le dit Duverdier. Cette édition contient de plus que la précédente : *Bergerie Spirituelle* (interlocuteurs : vérité, erreur, religion, providence divine), et une *Eglogue spirituelle*; 3e édition, sans nom de ville (Genève), 1583, in-8°. Il existe deux autres édition des tragédies seules avec la *Jephté* de Buchanan, traduite par Florent Chrétien, Paris, Mamert Patisson, 1587, 1593, in-12. Duverdier lui attribue encore une tragédie de *Josias*, imprimée à Genève, in-4°. Cette pièce a eu une 2e édition en 1583, in-8°; mais l'auteur y est nommé *Messer Philone*. Les poésies latines de Desmasures ont été imprimées à Lyon, en 1551, in-4°, et à Bâle, en 1574, in-16. Son poëme, en 14 livres, sur les guerres de religion, l'a été séparément à Bâle, en 1579, in-8° ; il est intitulé : *Borboniades, sive de Bello civili ob Religionis causam in Gallia gesto*. Les continuateurs de la *Bibliothèque historique de France* n'ont point connu Desmasures sous son nom latinisé, ils n'ont pas su non plus que le poëme que nous venons de citer avait été imprimé, puisqu'ils se contentent de dire qu'on le conserve à la bibliothèque de Genève. W — s. et D. L.

DESMEUNIER (1), ou DÉMEUNIER (Jean-Nicolas), né à Noseroy, en Franche-Comté, le 15 mars 1751, vint se fixer à Paris, s'y occupa de travaux littéraires, et obtint une place de censeur royal. Lorsque la révolution éclata, il était secrétaire ordinaire de Monsieur, depuis Louis XVIII ; il publia deux écrits intitulés : *Conditions à la légalité des états généraux*; l'autre : *Avis aux Députés qui doivent représenter la Nation* ; il fut lui-même nommé député du tiers état de Paris aux états généraux, et se trouva ainsi membre de l'assemblée nationale, dite depuis *constituante*. Il y parla très-souvent, en fut secrétaire, président, et membre du comité de constitution. On peut, sur les opinions qu'il émit, consulter la *Biographie moderne*, et surtout la table du *Moniteur*. En proposant de fixer à dix ans l'époque d'une première convention pour la révision de la constitution, Démeunier dit qu'il ne croyait pas nécessaire de changer cette constitution, quand même la nation voudrait la république ; à la fin de la session de l'assemblée constituante, Démeunier devint membre du directoire du département de Paris, et se démit de cette place lorsque Pétion fut réinstallé maire de Paris. Il resta obscur pendant les années qui suivirent cette époque. Il reparut sur la scène en l'an 5 (1797), et fut l'un des candidats pour la place de membre du Directoire, qu'on donna à M. Barthelemy. Après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut, le 4 nivôse (25 décembre 1799), nommé, par le sénat conservateur, membre du tribunat. Il fut une fois président de ce corps, qui le nomma candidat au sénat, où il entra en 1802. Démeunier était titulaire de la sénatorerie de Toulouse. Il est mort à Paris, le 7 février 1814. Démeunier fut un des sénateurs les plus souples devant Napoléon ; il est à croire que dans les commencements il était trompé sur les intentions de son maître ; mais lorsqu'elles furent à découvert, Démeunier n'osa plus s'y opposer, et vota toujours pour les mesures que proposait l'empereur, quoique le scrutin fût secret. Outre les opuscules cités ci-dessus, et les traductions dont on parle ailleurs (*voy.* Cantwel J. M. B. Clement, Cook, et Ferguson); on a de lui : 1° *Voyage au pôle boréal, fait en 1773, par Constantin-Jean Phipps, traduit de l'anglais*, 1775, in-4°. Fleurieu revit l'ouvrage traduit; 2e édition, 1775, in-8° ; 2° *Etat civil, politique et commercial du Bengale*, ou *Histoire des conquêtes et de l'administration des Indes anglaises, traduit de Bolts*, 1775, 2 vol. in-8°, réimprimés à Maestricht, 1778, 2 vol. in-8° ; 3° *Esprit des usages et des coutumes des différents peuples*, 1776, 3 vol. in-8° ; 1780, 3 vol. in-8° ; Voltaire lui écrivit, au sujet de cet ouvrage, une lettre très-flatteuse, imprimée dans sa correspondance ; 4° *Voyage en Sicile et à Malte, traduit de l'anglais de Brydone*, 1776, 2 vol. in-8° ; 1781, 2 vol. in-12 ; 5° *Essai sur le génie original d'Homère, avec l'état actuel de la Troade, comparé à son état ancien, traduit de l'anglais de Wood*, 1777, in-8° ; 6° *Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée, fait en 1774 et 1775, par le capitaine Forrest, traduit de l'anglais*, 1780, in-4° ; 7° *Histoire des gouvernements du Nord, traduit de l'anglais de Williams*, 1780, 4 vol. in-12; 8° *les Nouvelles découvertes des Russes, entre l'Asie et l'Amérique, traduit de l'anglais de Coxe*, 1781, in-4° ; 9° *Essai sur les États-Unis*, Paris, 1786, in-4°. On le trouve aussi dans *l'Encyclopédie méthodique*, où il forme 89 p.

(1) Sur le frontispice d'un de ses ouvrages, on lit Desmeunier, l'acte qui le nomme membre du tribunat l'appelle Desmeuniers ; mais il signait Démeunier.

10° *Amérique indépendante*, ou *les différentes Constitutions des treize provinces*, Gand, 1790, 4 vol. in-8°; 11° *Voyage et Découverte dans l'Océan pacifique du Nord, et autour du monde, en* 1790-95, *par le capitaine Vancouver, traduit de l'anglais*, 1800, 2 vol in-4°; le 3e volume a été traduit par M. Morellet. A. B—T.

DESMICHELS (Louis-Alexis, baron), lieutenant-général, naquit le 15 mars 1779, à Digne (Basses-Alpes). Simple volontaire le 21 prairial an 2, au 13e régiment de hussards, puis maréchal des logis dans les guides à cheval, il fit les campagnes d'Italie jusqu'au traité de Campo-Formio, suivit Bonaparte en Égypte et entra, à son retour de l'Orient, dans la garde consulaire, plus tard garde impériale. Il assista à la prise d'Ulm, se distingua à Nuremberg, vit les champs de bataille d'Austerlitz, d'Iéna, et fut blessé à Friedland. Mis en disponibilité par la Restauration, il fut, en 1821 seulement, rappelé à l'activité; il obtint le commandement des chasseurs des Ardennes, et en 1823, fut promu au grade de maréchal de camp. Pendant les dix années suivantes, sa carrière militaire n'offre rien de notable, et peut-être fût-il passé inaperçu dans la nombreuse liste de nos officiers généraux sans une circonstance qui lui donna une importance politique. En 1833, il fut envoyé à l'armée d'Afrique pour y commander la division d'Oran en remplacement du général Boyer. — La situation de la province d'Oran, au moment de l'arrivée du général Desmichels (23 avril), était loin d'être satisfaisante. La domination française, encore toute récente, avait à lutter contre plus d'une difficulté. D'une part des actes d'une politique incertaine et tracassière avaient mécontenté les tribus disposées à accepter notre empire; de l'autre les tribus hostiles venaient fatiguer jusque sous les murs d'Oran, nos garnisons par des escarmouches incessantes; et par l'espèce de blocus qu'elles avaient établi, nos marchés avaient cessé d'être approvisionnés. La première pensée du général Desmichels fut de mettre un terme à cet état de choses. Par des sorties vigoureuses, il n'eut pas de peine à dégager la place et vint établir son camp à trois lieues d'Oran, à la position militaire du *Figuier*, célèbre dans les guerres de cette province. De là, il s'étendit plus loin, il conquit la ville de Mostaganem et le port d'Arzew, le plus beau de l'Algérie. Ces actes de résolution imposèrent aux Arabes; les tribus indécises pensèrent à se soumettre, nos marchés furent de nouveau fréquentés, et si ce système eût continué il est probable que la province d'Oran n'eût vu ni les luttes, ni les désastres qui ont précédé notre domination aujourd'hui incontestée. — Abd-el-Kader était l'un de ces nombreux marabouts qui, à la tête de quelques poignées d'Arabes, combattaient notre puissance, ou plutôt notre timidité. Il avait commencé par s'acquérir des titres religieux parmi ces populations si aisément fanatisées. Fils de Mohhy-ed-Din, marabout vénéré appartenant à la tribu des Hachems, il avait deux fois, par un voyage toujours périlleux, conquis le titre si respecté parmi les Arabes de Pèlerin de la Mecque (hadji). Son père le présenta aux tribus qui voulaient chasser les infidèles de la terre de l'islamisme, et au bout d'un certain temps Abd-el-Kader, rusé, entreprenant, courageux, intelligent, se donnant tous les dehors du dévot et du prophète, parvint à une certaine influence. Mais sa puissance était des plus restreintes, et de nombreux rivaux lui disputaient le premier rang, non-seulement dans les autres provinces de l'Algérie où il n'était même pas connu, mais encore dans la province d'Oran. Suivant toutes les apparences, le général Desmichels avait ses instructions particulières et personnelles. C'était le temps où la possession de l'Algérie souriait peu aux projets du roi des Français et où sa politique voyait dans la consolidation de cette conquête un obstacle grave à l'alliance anglaise dont il faisait la base de son système. On cherchait une tête autour de laquelle on pût créer assez d'autorité, de crédit et de force, pour pouvoir discipliner et grouper la population arabe, et lui remettre à certaines conditions le commandement de ces peuples, en se réservant peut-être l'occupation du littoral. Abd-el-Kader s'était distingué par son courage et ses qualités politiques dans la guerre contre la France. C'était un ennemi peu considérable par les forces dont il disposait, mais qui pouvait le devenir par son audace et son habileté. Avec ou sans intention notre politique le grandit et en fit une puissance; sans elle, il n'aurait jamais rien été qu'un chef d'aventuriers. Le général Desmichels inaugura cette grandeur que devait élever à son apogée le général Bugeaud par le traité de la Tafna. Fidèle sans doute à ses instructions secrètes, et malgré ses succès, Desmichels fit faire le premier des ouvertures de paix à Abd-el-Kader. Celui-ci, avec son orgueil et sa foi de Numide, répondit que sa religion lui défendait de demander la paix aux chrétiens, mais qu'elle lui permettait de la leur accorder. C'était déjà prendre envers nous l'attitude de la souveraineté; et en même temps il envoya deux de ses confidents pour savoir sur quelles bases le général français entendait négocier. Celui-ci subit la situation inférieure que lui créait la ruse de l'Arabe, et, après de nombreux pourparlers, un traité fut conclu le 26 février 1834, célèbre sous le nom de *Traité Desmichels*. Par cette convention, la France et Abd-el-Kader traitaient sur un pied d'égalité, et s'il y avait des nuances, elles étaient en faveur de ce dernier. En effet, par l'article 1er, des résidents de celui qu'on reconnaissait comme émir devaient être établis dans les possessions françaises de la province et l'y représenter; et auprès de lui des résidents de la France devaient être également accrédités. Abd-el-Kader stipulait le respect obligé des Français pour la religion et les usages musulmans; les déserteurs et les malfaiteurs devaient être livrés de part et d'autre; la liberté de commerce devait être pleine et

entière des deux parts, et enfin les Européens voyageant à l'intérieur devaient être munis d'un passe-port visé par le représentant de l'émir à Oran, et signé par le général français. Ces clauses évidemment étaient une convention de souverain à souverain. L'autorité d'Abd-el-Kader était constatée, reconnue, proclamée par la France, non-seulement sur le territoire disputé, mais encore sur celui qu'occupaient les Français, car par la stipulation garantissant le respect de la religion et des usages musulmans, Abd-el-Kader se trouvait virtuellement investi d'un droit de protection religieuse jusque sur le territoire dominé par nos rmes, jusque sur nos propres sujets. — A côté de ce traité public, il s'en trouvait un autre qui nous enlevait les avantages si chèrement achetés que nous avions acquis par tant de concessions; celui-là était secret. Il dérogeait au traité public, en ce qu'il accordait à l'émir, au lieu de la liberté de commerce que l'on garantissait, le monopole du commerce de la province. L'article 2 de ce traité secret contenait que les cargaisons ne pourraient pas se faire ailleurs que dans le port d'Arzew ; que le commerce de ce port serait sous le gouvernement du *prince des croyants*. C'était ainsi qu'on désignait Abd-el-Kader, appelé le *Pâtre, fils de Pâtre*, par ses propres coreligionnaires. Une autre stipulation, plus affligeante peut-être pour notre honneur, non-seulement obligeait les Français à livrer à Abd-el-Kader les déserteurs arabes, mais encore à *les faire enchaîner*. Abd-el-Kader avait en outre le droit de faire acheter chez nous le plomb, la poudre et le soufre, enfin tout ce qui concernait la guerre. Ce traité secret nié par le ministère français, non avoué par le général Desmichels, ne tarda pas à être connu, par suite des difficultés que soulevèrent ses contradictions avec le traité officiel. Après la conclusion de cette paix, des négociants français voulurent établir des comptoirs à Arzew; Abd-el-Kader s'y opposa. Des plaintes furent portées au général Desmichels qui ne put y répondre que par des temporisations et des faux-fuyants. L'existence du traité secret étaitpro bablement le mot de ces tergiversations. — Cependant les rivaux d'Abd-el-Kader n'acceptèrent pas sa nouvelle dignité et sa puissance improvisée avec la résignation que nous avions montrée. Une révolte des chefs les plus importants des tribus, dirigée par Mustapha Ben-Ismaël, depuis le plus brave et le plus fidèle allié de la France, le mit à deux doigts de sa perte. Celui-ci avait surpris son rival, dispersé ses troupes, et l'avait fait presque prisonnier, lorsqu'avec ses confédérés il sollicita l'appui et l'alliance de la France. Desmichels, au lieu de saisir cette occasion, sortit en effet d'Oran avec ses troupes, mais ce fut pour se ranger du côté d'Abd-el-Kader, qui dès lors n'eut plus qu'à se présenter pour mettre sans combat ses ennemis en fuite. Cette diplomatie, cette politique peu concevables furent loin de satisfaire le général Voirol, qui commandait alors l'armée d'Afrique. Il ne cacha pas son mécontentement et demanda des explications au général Desmichels ; il fut rappelé et remplacé par le général Drouet d'Erlon (22 juillet 1834), qui le premier eut le titre de gouverneur général de l'Algérie (*voy.* ce nom). Encouragé par la chute de tout ce qui semblait s'opposer à lui, Abd-el-Kader ne sut plus contenir son ambition. Sa domination s'étendait sans rivale sur toute la province d'Oran, depuis la frontière du Maroc jusqu'aux bords du Cheliff. Bientôt il tenta de s'étendre au delà de cette rivière et manifesta l'intention de la passer sous prétexte de régler l'impôt qu'il prétendait tirer des tribus de la province d'Alger. En apprenant cette nouvelle, le général Drouet d'Erlon intima à Abd-el-Kader l'ordre de rester dans ses limites s'il ne voulait être repoussé par la force. En même temps les plaintes des négociants français devinrent plus vives contre le monopole exercé par l'émir sur le commerce de la province d'Oran ; et sur les explications qui lui furent demandées par le gouverneur général de l'Algérie, Abd-el-Kader lui communiqua le traité passé avec le général Desmichels. Le comte Drouet d'Erlon, ne pouvant comprendre l'existence de stipulations qu'il ne connaissait pas et que semblait ignorer également le gouvernement français, réclama et obtint le rappel de Desmichels, immédiatement remplacé par le général Trezel. Quand en France on connut le traité Desmichels tout entier, la surprise fut profonde Le gouvernement en avait accepté et sanctionné la première partie ; quant à la seconde, on se demanda comment elle avait pu être signée et surtout exécutée. Après des revers signalés Abd-el-Kader avait dicté des conditions en vainqueur et en roi. En présence de ces impressions, le gouvernement désavoua le traité secret, mais il est bien difficile de penser qu'un général dans une position secondaire ait pu prendre sous sa responsabilité personnelle de traiter, et cela secrètement, à des conditions telles que celles que nous venons d'exposer. — Rentré en France, le général Desmichels, au lieu d'une disgrâce, n'y trouva que des faveurs. Trois mois après son rappel il fut promu lieutenant général, puis le 6 juin 1835 nommé inspecteur général de cavalerie, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort qui eut lieu à Paris le 7 juin 1845. — Le baron Desmichels était commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et de la Couronne de fer. E. D—s.

DESMOLETS (Pierre-Nicolas), prêtre de l'Oratoire et bibliothécaire de la maison de Paris, naquit dans cette ville, vers la fin de 1678. Il fit, avec distinction, ses humanités à Senlis, puis son cours de philosophie au collége Mazarin, et se consacra ensuite à l'étude de la théologie au séminaire de St-Magloire. Bientôt il résolut de renoncer au monde pour s'attacher à la congrégation de l'Oratoire, et en prit l'habit le 2 septembre 1701. Son assiduité aux exercices de la maison, sa rare modestie, sa complaisance et son affabilité, que rien

ne put altérer, lui concilièrent l'affection de tous ses confrères. Les PP. de la Ripe, Lami, Malebranche, Pouget et autres, formèrent avec lui des liaisons que la mort seule put rompre. Ce fut à lui qu'ils confièrent ceux de leurs ouvages que le temps ne leur avait pas permis de publier eux-mêmes. Il mourut le 26 avril 1760, dans sa 83e année. Ses nombreux travaux consistent dans des éditions et des recueils faits avec soin, et dont le détail est d'autant plus intéressant qu'il est moins connu; nous les tirons d'une lettre de l'abbé Goujet à M. Bonamy, qui l'inséra dans le *Journal de Verdun*. Le peu de gloire que procurent à leurs auteurs des travaux aussi utiles, ne doit diminuer aucunement la curiosité et la reconnaissance du public, auquel ils ont valu d'excellents ouvrages, dont il eût été privé sans ces travailleurs obscurs et modestes. On a de lui : 1° l'édition du 2e volume de l'*Historia Ecclesiæ Parisiensis*, du P. Gérard Dubois, qu'il a donnée, conjointement avec le P. Barth. de Lavigne, en y joignant une épître dédicatoire, et l'abrégé de la vie de l'auteur, Paris, 1710, in-fol. 2° l'édition des 3e et 4e volumes de l'*Explication des cérémonies de l'Église*, de don Claude de Vert, son oncle, avec son éloge historique, Paris, 1713, 2 vol. in-8°. 3° Il a mis la dernière main au Traité *De tabernaculo fœderis*, du P. Bernard Lami, y a joint une préface et une notice latines de la vie et des ouvrages de l'auteur, avec une savante dissertation *De templo Salomonis*, Paris, 1720, in-fol. 4° Une nouvelle édition, augmentée et corrigée, de l'*Apparatus biblicus*, du même, Lyon, 1723, in-4°, avec figures. 5° Une nouvelle édition de la *Bibliotheca sacra*, du P. Lelong, Paris, 1723, 2 vol. in-fol. Il a mis en tête la vie de l'auteur. 6° Il a achevé et publié avec une préface latine, la vie de l'auteur, et une bonne table alphabétique des auteurs cités, les *Institutiones catholicæ*, du P. Pouget, Paris, 1725, 2 vol. in-fol. 7° Il est éditeur des *Sermons* du P. Jean de Laroche, 1720-1726, 8 vol. in-12; 8° Il a contribué au journal intitulé *Nouvelles Littéraires*, et y a joint une préface en qualité d'éditeur, Paris, 1723 et 1724, in-8°; 9° Il a dirigé la collection intitulée : *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire*, de Sallengre, Paris, 1626-1731, 11 vol. in-12. La seule pièce qui soit entièrement de lui est la *Lettre d'un professeur de l'université d'Angers*, t. 1, part. 2; 10° On lui doit le 3e volume du *Recueil de pièces d'Histoire et de Littérature*, de l'abbé Grenet, 1738, in-12. Le P. Desmolets y a recueilli les pièces fugitives les plus intéressantes qu'il n'avait pu insérer dans la collection précédente. 11° L'édition de la *Résolution des cas de conscience*, du P. Juenin (Paris), 1741, 3 vol. in-12. 12° L'édition des *Ruses de Guerre*, de Polyen, traduit du grec, par le P. Lobineau, Paris, 1739, 2 vol. in-12. L'édition de l'*Histoire de l'Empire ottoman*, par de Jonquières, chanoine régulier, Paris, 1743, in-4°, ou 4 vol. in-12. C. T—y.

DESMONCEAUX (. . . .), oculiste, naquit à Paris en 1734. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il profita de ses loisirs pour étudier la médecine, et s'attacha surtout aux maladies des yeux. Il imagina divers remèdes, dont il s'empressa de publier la recette, afin que tout le monde fût à même d'en éprouver l'efficacité. Le désintéressement dont il ne cessa de donner des preuves ne permet pas de confondre l'abbé Desmonceaux avec ces charlatans qui fondent l'espoir de leur fortune sur la crédulité publique. Quelques guérisons l'ayant fait connaître à la cour, Mesdames, tantes de Louis XVI, l'honorèrent de leur confiance et lui firent obtenir une pension qui lui permit de pratiquer la médecine gratuitement. Consulté de toutes parts, même des pays étrangers, s'il n'eut pas toujours le bonheur de procurer une guérison parfaite aux personnes menacées de cécité qui recouraient à lui, du moins il parvenait à les soulager. Partisan zélé de l'inoculation, il eut, en visitant les enfants que l'on avait soumis à cette pratique, l'occasion d'étudier les causes de leurs maladies. En 1780, il soumit à l'assemblée du clergé des observations sur l'inconvénient d'administrer le baptême aux nouveau-nés avec de l'eau froide; mais, faute de temps, son mémoire n'ayant été l'objet d'aucun rapport, il crut devoir en supprimer tous les exemplaires. La révolution le priva des bienfaits de la cour, au moment où l'âge les lui rendait le plus nécessaires. Il échappa cependant aux persécutions dirigées contre les prêtres, et mourut à Paris le 5 mars 1806. On a de lui : 1° *Lettres et observations à M. Janin sur son ouvrage sur l'œil*, Paris, 1772, in-8°; 2° *Lettres et observations anatomiques, physiologiques et physiques sur la vue des enfants naissants*, ibid., 1775, in-8°. Desmonceaux propose de prendre chaque année, sur la dotation des Quinze-Vingts, une somme de 150 francs pour l'auteur du meilleur ouvrage sur les maladies des yeux. 3° *Traité des maladies des yeux et des oreilles considérées sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme*, ibid., 1786, 2 vol. in-8°, avec figures. Cet ouvrage, écrit d'un style déclamatoire et prolixe, renferme d'utiles renseignements, entre autres l'histoire de l'hospice des Quinze-Vingts depuis sa fondation par St. Louis. 4° *De la Bienfaisance nationale* : sa nécessité et son utilité dans l'administration des hôpitaux, ibid., 1788, in-8°. 5° *Plan économique et général des administrations civiles des hôpitaux*, ibid., 1802, in-8°. L'abbé Desmonceaux a laissé manuscrit un *Traité sur les propriétés du café*. W—s.

DESMOND (Jeanne-Fitzgerald, épouse de Jacques, 14e comte de), née dans le comté de Waterford, en Irlande, présenta un exemple mémorable de longévité. Son mari la mena à la cour d'Édouard IV, roi d'Angleterre; elle y dansa avec Richard, duc de Glocester, frère de ce prince, qui régna depuis sous le nom de Richard III. Étant restée veuve sous le règne d'Édouard IV, mort en 1483, elle vécut à Inchiquien, domaine de son mari dans le comté de Thomond. Parvenue à une

extrême vieillesse, elle conservait toute sa force et sa vivacité, puisqu'elle fit à l'âge de près de 140 ans le voyage de Bristol à Londres, pour réclamer des secours du gouvernement : elle se trouvait depuis longtemps dans la détresse, par la destruction et la ruine de la maison de Desmond, qui lui avait constamment payé son douaire. Elle mourut sous Jacques Ier, qui monta sur le trône en 1603. Sir Walter Raleigh avait connu cette femme extraordinaire, et en parle dans son *Histoire universelle*. Bacon rapporte, dans son *Histoire de la Vie et de la Mort*, que la vieille comtesse de Desmond avait trois fois renouvelé ses dents. On voit son portrait gravé dans le *Voyage en Écosse*, de Pennant, d'après un tableau qui se trouve dans le château de Dupplin. E—s.

DESMONSTIERS DE MÉRINVILLE (RÉNÉ), évêque de Chambéry, né dans le Limousin en 1742, successivement chanoine, grand archidiacre et vicaire général de Chartres, fut, en 1786, nommé évêque de Dijon. Élu député aux états généraux, il vota constamment avec la majorité du clergé. Il adhéra à la plupart des déclarations du côté droit, notamment à l'*Exposition des principes*, publiée par les évêques de l'assemblée. On a de lui deux lettres, dans lesquelles il félicitait le chapitre de la cathédrale de Dijon d'avoir rendu un hommage public aux principes de l'Église catholique. Ayant passé dans les pays étrangers les temps de la révolution, il revint un des premiers en France; et, après le concordat, il donna sa démission sur l'invitation du pape. En 1802, nommé à l'évêché de Chambéry, il fut en même temps chargé d'administrer le diocèse de Lyon jusqu'à l'arrivée du nouvel archevêque (le cardinal Fesch). Cette dernière mission lui attira des tracasseries de la part des jansénistes et des constitutionnels. Ceux-ci se plaignaient de ce qu'il exigeait des rétractations. Les principaux de part et d'autre furent mandés à Paris; et, après de longues discussions, Desmontiers se rendit à Chambéry, où sa mission fut beaucoup plus douce. C'est sous lui que l'exercice de la religion catholique fut rétabli à Genève, où il avait été longtemps interdit. Une église y fut assignée aux catholiques, et le prélat y alla administrer la confirmation. Son grand âge le porta en 1805 à donner sa démission. En 1806, il fut nommé chanoine de l'église de St-Denis. Le roi lui avait accordé un logement dans le château de Versailles. Ce prélat, ayant perdu la vue, vint à Paris pour se faire opérer. Étant retourné à Versailles, il y mourut des suites de l'opération en novembre 1829. G—y.

DESMOULINS (LAURENT), né dans le diocèse de Chartres, au 15e siècle, était prêtre, ce qui ne l'empêcha pas de déclamer avec beaucoup de force contre les désordres des ecclésiastiques, leur débauche et leur avarice, dans un ouvrage en rime, intitulé : le *Catholicon des mal advisés*, autrement dit : le *Cymetière des malheureux*. L'auteur suppose qu'un personnage, nommé *Entendement*, lui apparaît dans un songe, et lui ordonne d'écrire ce qu'il verra. Alors des hommes de toutes les conditions passent sous ses yeux, accusant leurs fautes avec des signes d'un repentir non équivoque, mais trop tardif. On voit que l'invention de cet ouvrage tient de l'esprit du siècle où il a été composé; le style ne s'en ressent pas moins; mais au travers de mots et d'expressions grossières, de peintures qui choquent également le goût et l'honnêteté, on est surpris de trouver des figures adroitement employées, des images dignes d'un siècle et d'un poëte plus éclairés. Ce poëme, si cet ouvrage en mérite le nom, fut imprimé à Lyon, en 1512, à Paris, en 1513, et enfin à Lyon en 1534, in-8°; l'édition de 1511, citée par quelques bibliographes, est imaginaire. Celle de 1512 fut trouvée si incorrecte par l'auteur lui-même, qu'il se décida à en donner une nouvelle peu de temps après. Desmoulins est encore auteur d'une *Épitaphe de la reine Anne de Bretagne, épouse de Louis XII*, Paris, sans date, in-8°. On conjecture que cet auteur est mort vers 1525. W—s.

DESMOULINS (JEAN), en latin *Molinæus*, médecin de Lyon, où il vivait à la fin du 16e siècle; il avait étudié à Montpellier, où il fut lié avec le célèbre Rondelet. Il donna, en 1572, une traduction des *Commentaires* de Mathiole sur Dioscoride, avec les petites figures de Valgrisi. Dupinet en avait déjà publié une en 1561, avec de très-petites figures. Desmoulins fut ensuite chargé, par le libraire Rouillé, de rédiger l'*Histoire des Plantes*, dites *de Lyon* (*Historia generalis plantarum*, 1586). Dalechamp travaillait depuis longtemps pour en recueillir les matériaux, mais malheureusement sa pratique et ses autres travaux l'empêchèrent de les employer. Desmoulins s'en chargea, mais il était au-dessous d'un pareil travail, et il gâta cette belle entreprise (*voy.* DALECHAMP). Il la traduisit en français en 1615. On n'a recueilli aucun détail sur sa vie privée. Commerson a récompensé sa bonne volonté, plutôt que son mérite, en donnant le nom de *Molinæa* à un nouveau genre de plantes, qui comprend des arbustes de l'Ile-de-France, et lui en a fait partager l'honneur avec un de ses amis, nommé aussi Desmoulins, médecin à Cluni, qui avait composé un catalogue des plantes des environs de ce lieu, rangé suivant une méthode qu'il avait imaginée; Durande l'a publié dans sa *Flore de Bourgogne*. D—P—s.

DESMOULINS (CAMILLE), était né, en 1762, à Guise, en Picardie, et fils d'un lieutenant au bailliage de cette petite ville, qui, pour lui faire faire ses études à Paris, eut recours à la bienveillance du chapitre de Laon : il en obtint une bourse pour le collége de Louis le Grand, où son fils, le jeune Camille, fut le condisciple et l'ami du fameux Robespierre. Doué de beaucoup d'esprit naturel, il fit d'assez bonnes études, et fût devenu peut-être un sujet très-distingué, si, moins abandonné à lui-même, des conseils sages eussent pu combattre dans son imagination ce que l'étude même pouvait, en ce temps-là, avoir de dangereux. En effet, on

ne parlait alors que de principes républicains, que de vertus républicaines, à des jeunes gens destinés à vivre dans un État monarchique, dont une fausse philosophie sapait d'ailleurs tous les jours les fondements, avec une incroyable activité. Le système d'Helvétius devint celui de Desmoulins, et la poursuite du plaisir fut la règle de sa conduite, le mobile de toutes ses actions. Lorsqu'après avoir épuisé toutes les extravagances démocratiques, les révolutionnaires voulurent aussi faire l'essai des pratiques de Lacédémone, Desmoulins se moqua d'eux. « Je veux aussi, leur disait-il, célébrer la répu- « blique, mais que ses banquets soient chez Méot. » Méot était alors le plus célèbre restaurateur de Paris, et c'était là que Camille Desmoulins, le capucin Chabot, Fabre-d'Églantine, et quelques autres, allaient faire des repas dignes de Lucullus ; mais quels furent ses actes révolutionnaires ? Dès l'ouverture des états généraux, le Palais-Royal était devenu le rendez-vous des provocateurs les plus ardents à tous les changements qu'on avait dessein d'opérer. Quoique bégayant beaucoup, Desmoulins était un des orateurs les plus déterminés des rassemblements qui s'y formaient. La tournure de son esprit et la hardiesse de ses motions, le faisaient particulièrement remarquer d'une multitude délirante, toujours prête à applaudir ce qu'une imagination, exaltée au delà de toute mesure, pouvait enfanter de plus extraordinaire. Le 12 juillet 1789, dans l'après-midi, on apprit à Paris que Necker venait d'être congédié. La nouvelle de cet événement produisit la plus grande fermentation. Les Parisiens criaient que tout était perdu, puisque ce ministre n'était plus à la tête des affaires publiques. Desmoulins, qui avait ses instructions secrètes, profite habilement de cette disposition des esprits. il sort d'un café, tenant un pistolet à la main, et une épée de l'autre, monte sur une chaise et annonce la nouvelle, puis, arrachant une feuille d'arbre, il l'attache à son chapeau en guise de cocarde, crie : « Aux armes ! » et invite les rassemblements à le suivre. Aussitôt, tous se précipitent à grands flots ; en un instant le Palais-Royal et les quartiers voisins se couvrent d'une foule immense, les habitants de Paris descendent de tous les étages de leurs maisons, la population entière de la capitale semble être dans les rues. Il est difficile d'imaginer un mouvement pareil ; les spectacles allaient commencer, Camille Desmoulins et ses amis en forcent les entrées, en criant : Aux armes ! et en font sortir tous les spectateurs, dont le plus grand nombre se joint à la foule insurgée : ils vont ensuite enlever, de chez le statuaire Curtius, les bustes de Necker et du duc d'Orléans, et les portent en triomphe dans les rues et dans les places publiques. Le reste de cette scène ne doit point appartenir à cet article (*voy.* Necker et Orléans). Pendant le règne de l'assemblée constituante et de l'assemblée législative, Desmoulins continua d'être l'agent le plus furieux, et surtout le plus utile des chefs de la révolution. Lors de l'assassinat du marquis Delauney et de MM. de Flesselles, Foulon et Berthier, il prit, dans ses pamphlets séditieux, le titre de *Procureur général de la Lanterne*, et ne cessa d'exciter le peuple aux plus extrêmes violences, soit dans les groupes, soit dans les petits écrits dont il inondait le public, soit enfin dans son journal intitulé : les *Révolutions de France et de Brabant*. Lorsqu'on agitait dans l'assemblée la question de savoir si l'on accorderait au roi la sanction absolue des décrets, et si le corps législatif serait divisé en deux chambres, ou n'en aurait qu'une seule, on se servit de Desmoulins pour rédiger les écrits anonymes dans lesquels on menaçait de l'insurrection populaire, et même d'incendier les châteaux des députés qui voulaient la sanction absolue et les deux chambres (*voy.* les différents Mémoires sur la révolution). M. Malouet, indigné de tant d'audace, dénonça plusieurs fois Desmoulins à l'assemblée, comme un provocateur à l'assassinat, et obtint même qu'il fût traduit au Châtelet, alors chargé de la poursuite des crimes de lèse-nation ; mais celui-ci réclama contre le décret, et ses partisans appuyèrent sa réclamation ; M. Malouet insista avec force, et dit que si quelqu'un osait combattre ses assertions, il était prêt à le confondre. « Oui, je l'ose, » s'écria Desmoulins, qui se trouvait alors dans les tribunes publiques. Cette hardiesse fit un bruit épouvantable : mille voix demandèrent que l'insolent fût arrêté ; mais Robespierre prit sa défense, parla de sa vivacité, de son caractère, de son patriotisme ; plusieurs députés du côté gauche se joignirent à lui ; il ne fut point arrêté, pas même renvoyé des tribunes, et le décret qui le traduisait au Châtelet n'eut point de suite. Desmoulins fut un des instigateurs de la révolte du Champ-de-Mars. Il complota avec les clubistes Cordeliers, ses collègues et ses amis, et fut momentanément poursuivi pour cette affaire, avec Danton et quelques autres. Sous l'assemblée législative, après la chute du ministre Delessart, on le vit attaquer Brissot et les députés de la Gironde, qui, jusqu'à cet événement, époque remarquable de la révolution, avaient marché sur la même ligne avec les autres jacobins, ennemis de la cour. Brissot, et les députés de la Gironde, étaient les véritables républicains, et leur but, en faisant déclarer la guerre à l'Autriche, était de conduire les événements de manière que le renversement du trône en France en fût la suite. Ils déclarèrent publiquement depuis, que telles étaient leurs intentions ; quelques autres révolutionnaires, en apparence beaucoup plus exagérés qu'eux, voulaient bien aussi détrôner le malheureux Louis XVI, mais pour faire passer le sceptre dans les mains d'un autre prince. C'est pour ce parti qu'écrivit Camille Desmoulins, surtout en 1792. Il poursuivit à outrance Brissot, que la voix publique mettait à la tête des républicains, et ne contribua pas peu, par ses sarcasmes et ses plaisanteries, à le perdre dans l'opinion du peuple, qui était alors l'unique appui des révolutionnaires. Ce fut lui et le journaliste

Morande qui imaginèrent la dénomination de *Brissotins* et de *Giroudins*, qui commença leur ruine. Il dévoila leurs projets de détruire ce qui restait de la royauté, idée qui n'existait encore que confusément dans les têtes les plus ardentes, et insinua que la guerre qu'ils voulaient faire déclarer n'avait pas d'autre but. Pendant que Desmoulins tenait ce langage, dans ses pamphlets, Robespierre s'élevait aussi de toutes ses forces contre la guerre, à la tribune des jacobins, et prophétisait, pour ainsi dire, les malheurs qu'elle devait entraîner. (*voy.* Robespierre). Au surplus, Desmoulins ne doit pas moins être signalé au nombre des plus cruels ennemis du roi, et il fut, sous les auspices de Danton, un des provocateurs les plus immédiats de la révolution du 10 août. Après cet événement, il devint le secrétaire de Danton, et il paraît certain qu'il complota avec lui et Fabre-d'Églantine, les affreux massacres du 2 septembre. Quelques jours auparavant, il annonça avec son indiscrétion accoutumée, qu'il se préparait une expédition importante contre les ennemis de la patrie : mais il assura que tout se passerait avec ordre, et que les bons citoyens n'avaient rien à craindre. Après les assassinats, il essaya de les justifier, en disant que, comme il l'avait annoncé, tout s'était passé avec ordre, que le peuple n'avait frappé que les contre-révolutionnaires, et que même il avait renvoyé absous plusieurs aristocrates. Ce fut dans ces temps terribles, et pour ainsi dire sous la hache des bourreaux, que Camille Desmoulins fut nommé député à la convention, par les électeurs du département de Paris; il y vota la mort du roi : après ce vote, il se comporta avec modération, et parut déplorer les attentats auxquels ses amis continuaient à se livrer. Il parla peu dans cette assemblée, la difficulté qu'il avait à s'exprimer en fut la cause; il défendit cependant de toutes ses forces le général Arthur Dillon, qu'on avait résolu de proscrire, et ne cessa de se montrer son apologiste jusqu'au moment où il fut traîné à l'échafaud (*voy.* Dillon). Les proscriptions devenant tous les jours plus nombreuses et plus épouvantables, il entreprit de les faire cesser, et crut pouvoir y parvenir en publiant un pamphlet périodique intitulé *le Vieux Cordelier*, que Robespierre, qu'il croyait encore son ami, ne parut pas d'abord désapprouver. S'il se fut contenté d'attaquer le fond des choses, sans attirer trop clairement l'attention sur les principaux acteurs, il eut peut-être réussi, mais il ne put se contenir. Robespierre seul fut ménagé, M. B***, et St-Just, ses collègues et ses coopérateurs, furent accablés des sarcasmes les plus sanglants. Il disait de St-Just qu'il portait sa tête comme un saint sacrement. Je la lui ferai porter d'une autre manière, dit celui-ci. Alors ces deux hommes le dénoncèrent comme un modéré, comme un contre-révolutionnaire : deux expressions qu'on employait alors également pour envoyer les gens à l'échafaud. Robespierre parut vouloir un instant le sauver, en disant, dans une séance des Jacobins où se trouvait l'accusé, qu'il fallait brûler son pamphlet. *Brûler n'est pas répondre*, répartit Desmoulins. Les tyrans n'aiment pas qu'on raisonne avec eux; Robespierre trouva cette réponse fort déplacée, et abandonna son ancien ami à la vengeance de M. B*** et de St-Just, qui le firent décréter d'accusation, comme complice de Danton, qu'on venait d'envoyer à la prison du Luxembourg. *Le Vieux Cordelier*, dont il n'a paru que 6 numéros, est un écrit recherché; on y compare la doctrine qu'on suivait alors à celle de Tibère, dont la loi des suspects est une misérable copie. On croit faire plaisir aux lecteurs en consignant, dans cet article, un projet de Chaumette à cet égard, que Camille avait en vue (1). « Sont suspects, disait Chaumette, et « il faut arrêter comme tels : 1° ceux qui, dans « les assemblées du peuple, arrêtent son énergie « par des discours artificieux, des cris turbulents, « des murmures; 2° ceux qui, plus prudents, par- « lent mystérieusement des malheurs de la répu- « blique, s'apitoyent sur le sort du peuple, et sont « toujours à répandre de mauvaises nouvelles « avec une douleur affectée; 3° ceux qui ont « changé de conduite et de langage, suivant les « événements, qui, muets sur les crimes des roya- « listes, des fédéralistes, déclament avec emphase « contre les fautes légères des patriotes, et affec- « tent, pour paraître républicains, cette sévérité, « cette austérité étudiées, qui se démentent dès « qu'il s'agit d'un modéré ou d'un aristocrate; « 4° ceux qui plaignent les fermiers et marchands « avides, contre lesquels la loi est obligée de pren- « dre des mesures; 5° ceux qui, ayant toujours « les mots de *liberté, république* et *patrie* sur les « lèvres, fréquentent les ci-devant nobles, les prê- « tres contre-révolutionnaires, les aristocrates, les « feuillants, les modérés, et s'intéressent à leur « sort; 6° ceux qui n'ont pris aucune part active « dans tout ce qui intéresse la révolution, et qui, « pour s'en disculper, font valoir le paiement des « contributions, leurs dons patriotiques, leur ser- « vice dans la garde nationale, par remplacement « ou autrement; 7° ceux qui ont reçu, avec in- « différence, la constitution républicaine, et ont « fait part de fausses craintes sur son établisse- « ment et sa durée; 8° ceux qui, n'ayant rien fait « contre la liberté, n'ont rien fait pour elle; 9° ceux « qui ne fréquentent pas leurs sections, et qui « donnent pour excuse qu'ils ne savent pas parler, « et que leurs affaires les en empêchent; 10° ceux « qui parlent avec mépris des autorités constituées, « des signes de la loi, des sociétés populaires « et des défenseurs de la liberté; 11° ceux qui « ont signé des pétitions contre-révolutionnaires, « ou fréquenté des sociétés ou clubs anti-civi- « ques, etc., etc. » Camille Desmoulins resta peu de temps dans la prison du Luxembourg. Ce qui l'affligeait davantage, était d'abandonner une

(1) Cette pièce devait paraître à l'article Chaumette; mais la censure d'alors ne permit pas de la publier.

femme charmante, qui venait tous les jours dans le jardin, sous les fenêtres de la prison, recevoir les adieux de son mari : elle était, dit-on, fille naturelle de l'abbé Terrai, et avait apporté en dot 6,000 francs de rente à Desmoulins, qui en était tendrement chéri et qui l'aimait lui-même avec passion. Il avait fait bénir son mariage par un ecclésiastique insermenté ; c'était elle qui l'avait exigé, et cet ecclésiastique était le professeur de Desmoulins, pour lequel, au milieu de ses monstrueuses erreurs, il avait conservé beaucoup de vénération (*voy.* Berardier). Il montra au tribunal révolutionnaire, comme ses co-accusés, beaucoup d'impatience et d'indignation ; il ne pouvait comprendre comment, avec ses principes, il se trouvait devant des juges de cette espèce, dont presque tous étaient ses compagnons d'armes, ou avaient été dirigés par lui dans la carrière de la révolution. Lorsque le président lui demanda quel était son âge, il répondit : 33 ans, l'âge du sans-culotte Jésus, l'âge funeste aux révolutionnaires. Après sa condamnation, il résista de toutes ses forces aux sbires chargés de sa garde ; il écumait de rage ; ses habits étaient en lambeaux, et il était presque nu lorsqu'il arriva à l'échafaud : il fut exécuté le 5 avril 1794, avec Danton et autres. Son intéressante femme fut assassinée de la même manière quelques jours après ; elle montra beaucoup plus de fermeté que son mari, et prédit aux misérables qui l'avaient condamnée, le sort qui les attendait. Desmoulins avait été un des accusateurs des députés en mission dans la Vendée, et avait osé faire considérer comme des crimes, les horreurs qui s'y commettaient. Il fut, après le 9 thermidor, considéré comme une des victimes de la tyrannie, et sa mémoire fut particulièrement honorée par ceux qui avaient triomphé dans cette journée (*voy.* Philippeaux). Outre un grand nombre de pamphlets et de journaux, *les Révolutions de France et de Brabant*, commencées en 1789, et *le Vieux Cordelier*, en 1794, on a de Camille Desmoulins : 1° *Satires*, ou *Choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la révolution*, Paris, an 1er de la liberté, in-8° de 32 pages ; recueil pitoyable sous le rapport de la poésie. L'éditeur, dans son avertissement, promettait un cahier tous les quinze jours : il ne paraît pas qu'il ait tenu parole. 2° *Opuscules de Camille Desmoulins*, Marseille, Strasbourg et Paris, 1790, in-8° ; 3° *Histoire des Brissotins*, ou *fragments de l'Histoire secrète de la révolution et des six premiers mois de la république*, 1793, in-8° de 80 p. Une traduction anglaise de cette brochure, formant un in-8° de 68 pages, eut deux éditions à Londres, en 1794. Quelques bibliographes lui attribuent encore *la Maltéide* ou le *Siége de Malte*, poëme, Bouillon, 1790, in-8° ; cet ouvrage a pour auteur un Desmoulins, contrôleur des fermes à Sedan. B—u.

DESNOS. *Voyez* Odolant.

DESODOARTS. *Voyez* Fantin.

DÉSOEILLETS (mademoiselle), comédienne de l'hôtel de Bourgogne, était, avant la Champmeslé, la meilleure actrice de son temps. Ce fut elle qui remplit originairement les rôles d'Agrippine dans *Britannicus*, et d'Hermione dans *Andromaque*. Elle joua ce dernier avec tant d'art, que certains ennemis de Racine affectèrent d'attribuer tout le succès de la pièce au talent enchanteur de l'actrice. Dans la suite, lorsque la Désœillets, attaquée d'une maladie de langueur, dont elle ne guérit pas, se vit forcée de renoncer à sa profession, la Champmeslé débuta par ce même rôle d'Hermione, et y produisit à son tour des effets prodigieux. Tout le public fut alors partagé entre ces deux comédiennes, dont l'une ne devait déjà plus remonter sur la scène. Louis XIV montra, à cette occasion, beaucoup de justesse d'esprit, en disant que, pour ne rien laisser à désirer, il faudrait faire jouer les deux premiers actes par la Désœillets, et les trois autres par sa rivale. C'était une manière ingénieuse d'exprimer que celle-ci avait plus de feu pour rendre les scènes d'emportement, et que la Désœillets, moins impétueuse, avait le goût plus sûr et plus délicat. Quoi qu'il en soit, cette actrice, si intéressante par ses talents, sa modestie et l'état de souffrance où elle se trouvait, voulut elle-même voir et applaudir sa rivale (*voy.* Champmeslé). Mademoiselle Désœillets mourut le 25 octobre 1670, à l'âge d'environ 49 ans. Elle avait été reçue au théâtre en 1658. On dit qu'elle était petite et maigre, mais remplie de grâces et de dignité ; ce qui s'accorde assez bien avec ces vers médiocres de Raymond Poisson :

> Et justement on dira d'elle
> Qu'elle n'était pas belle au jour ;
> Mais, sans avoir donné d'amour,
> Sans être ni jeune ni belle,
> Elle charmait toute la cour.

Elle n'a point joué d'*original* l'Ariane de Thomas Corneille, comme l'avancent plusieurs historiens du théâtre, et notamment de Léris. Il est facile de s'assurer que la tragédie d'Ariane ne fut représentée qu'en mars 1672, c'est-à-dire environ dix-huit mois après la mort de mademoiselle Désœillets. F. P—t.

DESOL *de Grisolles*, général royaliste, né à Guérande, d'une famille noble, fut d'abord officier dans la marine, émigra à l'époque de la révolution, et rentra en France lors de la première guerre de la Vendée. Il servit sous les ordres de Georges Cadoudal, qui lui confia le commandement d'une division. D'un caractère inflexible, il traita en ennemis tous ceux qui n'étaient pas de son parti. En 1795, il commandait les insurgés de Rhedon. En 1799, lors de la reprise des hostilités, secondant les mouvements de Georges, qui voulait s'emparer de Vannes, Desol passa la Villaine, envahit la Roche-Bernard, et s'empara des magasins de l'armée républicaine. Cette action d'éclat le fit, cette même année, nommer major général de l'armée de Georges. Arrêté, en 1801, il fut détenu quelque temps, trouva moyen d'écarter les soupçons, et recouvra

la liberté. Dans le procès dirigé contre Picot, Lebourgeois et Querelle, Desol échappa à la mort par sa fermeté; mais ses liaisons avec Georges Cadoudal déterminèrent le gouvernement à le garder en prison pendant plusieurs années. Ce ne fut qu'à l'époque de la restauration, en 1814, qu'il recouvra la liberté. Dès le mois de septembre de la même année, il adressa, à la chambre des députés, une plainte contre le duc de Rovigo, ancien ministre de la police, pour actes arbitraires et cruautés commises à son égard, pendant sa détention. Cette réclamation, qui fit alors quelque bruit, resta sans effet comme beaucoup d'autres du même genre. Après le 20 mars 1815, Desol se rendit en Bretagne, et y commanda une division de l'armée royaliste. A la seconde restauration, il fut nommé lieutenant général, et gouverneur du château de Pau, place qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830. Alors, privé de son emploi, il se retira à Bordeaux, où il est mort dans le mois d'août 1836. Az — o.

DÉSORGUES (Théodore), né à Aix en Provence dans la dernière moitié du 18e siècle, est mort à l'hospice de Charenton en 1808. On a de lui : 1° *Rousseau* ou *l'Enfance, poëme, suivi des Transteverins et de poésies lyriques* (1795), in-8°; 2° *Epître sur l'Italie, suivie de quelques autres poésies relatives au même pays*, an 5 (1797), in-8°. La pièce italienne intitulée *la Primavera*, qui fait partie du volume, prouve que Désorgues avait cultivé avec succès la poésie italienne. L'*Hymne à l'Être suprême*, qu'on trouve dans ce recueil, avait déjà été imprimé dans l'*Almanach des Muses*. 3° *Chant de guerre contre l'Autriche, précédé des Trois Sœurs* an 7, in-8°. Les trois sœurs sont la Poésie, la Peinture et la Musique, de chacune desquelles il célèbre le pouvoir dans un chant lyrique. *Le Pouvoir de la Poésie* avait déjà paru en 1797, in-8°. 4° *Voltaire* ou *le Pouvoir de la Philosophie*, an 7 (1799), in-8°; 5° *les Fêtes du Génie, précédées d'autres poésies lyriques*, an 8, in-8°; 6° *les Jeux d'Elbequier, Nilienne*, an 8, in-8°, espèce de dithyrambe. 7° *Mon Conclave, suivi des deux Italies*; par *les deux Italies*, l'auteur entend la Toscane et la Provence. Parmi les pièces imprimées à la suite, on remarque un *Chant Funèbre pour les mânes de Pie VI*, très-injurieux pour la mémoire de ce pontife. 8° *Chant Funèbre en l'honneur des guerriers morts à la bataille de Marengo, précédé d'autres essais lyriques*, an 8, in-8°; 9° *Hommages à la Paix*, an 9, in-8°. On trouve dans ce volume une comédie intitulée : *le Pape et le Mufti*, ou *la Réconciliation des Cultes*. Désorgues ne s'est placé tout au plus que parmi les poëtes du troisième ordre. Son poëme sur *les Transteverins* et son *Hymne à l'Etre suprême* sont ses meilleurs ouvrages. Désorgues était d'un républicanisme ardent; il était extrême en tout, et ne savait ni aimer, ni haïr avec modération. Bossu, comme Ésope, par devant et par derrière, il avait rempli sa chambre à coucher de magots chinois, et couchait sur un hamac. Il avait été mis à Charenton par ordre supérieur, pour avoir fait une chanson dont voici la fin :

Oui, le grand Napoléon
Est un grand Caméléon.

Lebrun (Ponce-Denis Écouchard), ayant fait des vers en l'honneur d'un des plus affreux personnages de la révolution, Désorgues décocha cette épigramme :

Oui, le fléau le plus funeste,
D'une lyre banale obtiendrait des accords :
Si la peste avait des trésors,
Lebrun serait soudain le chantre de la peste.

Il s'était occupé d'une traduction en vers des *Satires de Juvénal*; il avait fait un poëme en cinq chants, intitulé : *l'Origine de la Pédérastie*, et une tragédie sur *Alexandre Borgia* (Alexandre VI, pape); ces ouvrages sont restés manuscrits. A. B — t.

DESORMEAUX (Joseph-Louis Ripault), né à Orléans le 3 novembre 1724, y fit ses études au collége des jésuites, puis vint à Paris, où il fut successivement chargé de deux éducations particulières. Dès cette époque, il se livra à l'étude de l'histoire, qui fut bientôt son occupation exclusive. Le prince de Condé, de l'aïeul de qui il avait écrit la vie, le nomma son bibliothécaire, puis prévôt général de l'infanterie française et étrangère, et lui fit obtenir en 1772 le brevet d'historiographe de la maison de Bourbon. Désormeaux ne se contenta pas d'obtenir le titre, il en remplit les devoirs. Il avait été nommé, en 1771, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et il lui a communiqué plusieurs mémoires relatifs à l'histoire de France, dont quelques-uns sont imprimés dans les recueils de cette Académie. Désormeaux, fidèle à la maison qui se l'était attaché, ne vit pas sans douleur les malheurs où la plongea la révolution de 1789, et mourut le 21 mars 1793. On a de lui : 1° *Histoire des Conjurations*, t. 9 et 10 (*voy.* Duport-Dutertre, qui est auteur des 8 premiers volumes); Désormeaux renonça à continuer plus longtemps un ouvrage aussi mal conçu que mal commencé. 2° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, 1758, 5 vol. in-12, l'un des ouvrages les plus estimés de ceux qui ont été faits à l'imitation de l'*Abrégé* du président Hénault. Le succès de cet ouvrage, encore recherché aujourd'hui, valut à Désormeaux la commission d'écrire le suivant. 3° *Histoire du maréchal de Luxembourg, précédée de l'Histoire de la maison de Montmorency*, 1764, 5 vol. in-12; le meilleur des travaux de l'auteur. 4° *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, 1766-68, 4 vol. in-12, traduit en allemand, Potsdam, 1783; 5° *Histoire de la maison de Bourbon*, 1772-88, 5 vol. in-4°. Le 5e finit avec le règne de Henri III; la révolution arrêta la publication de la suite. On reproche à l'auteur de se perdre dans des digressions interminables, de manquer de critique et de philosophie, d'être plus souvent panégyriste qu'historien; mais un écrivain habile y trouvera les matériaux d'une histoire aussi utile

que curieuse, et qui manque à notre littérature (voy. *Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, t. 50, p. 682). A. B — T.

DESORMEAUX (Marie-Alexandre), professeur d'accouchements à la Faculté de médecine de Paris, naquit dans cette capitale le 5 mai 1778. Son père, qui était membre de l'Académie nationale de chirurgie, enseignait et pratiquait avec distinction l'art des accouchements. Voulant avoir dans son fils un digne successeur, il lui fit donner une solide éducation. Placé au collége d'Harcourt, le jeune Desormeaux, doué d'une heureuse mémoire et d'une grande aptitude pour le travail, fit de rapides progrès; ce qui lui donna la facilité de commencer de très-bonne heure l'étude de la médecine. A peine âgé de dix-huit ans, il avait gagné au concours une place d'élève salarié à l'école de santé, et, avant vingt ans, un premier prix à l'école pratique. Son père étant mort subitement le 4 mai 1798, Desormeaux, resté sans fortune, tenta de lui succéder comme professeur et comme praticien; et déjà il obtenait des succès dans cette double tentative, lorsqu'il fut atteint par la conscription et forcé de rejoindre un des régiments de l'armée du Rhin. Mais, arrivé à Strasbourg, Desormeaux, porteur de recommandations de plusieurs professeurs, et notamment de Boyer, auprès de Percy et Lombard, chirurgiens en chef de l'armée, dut à leur bienveillance d'être exempté du service militaire effectif, et attaché à l'hôpital militaire d'instruction en qualité de chirurgien surnuméraire. Nommé quelque temps après à l'armée de réserve avec le titre de chirurgien de troisième classe, il fit la campagne de Marengo; puis celle des Grisons. A l'époque du traité de Lunéville, en 1801, il obtint son congé définitif et revint à Paris. Il y était depuis peu de temps, lorsque l'école de médecine ouvrit un concours pour plusieurs places d'aides d'anatomie. Desormeaux se présenta et fut nommé le premier; mais l'exiguïté des honoraires attachés à son emploi le força bientôt de l'abandonner pour chercher d'autres ressources. C'est alors qu'il se chargea de l'éducation de deux jeunes gens, dont les parents habitaient un domaine situé au fond de la Bretagne. Ces occupations nouvelles ne l'empêchèrent pas de continuer ses études médicales, et surtout de se rendre familiers les ouvrages des médecins grecs et latins. Son retour à Paris au bout de deux années coïncida encore avec un concours beaucoup plus important que les précédents, puisqu'il avait pour prix l'obtention gratuite du titre de docteur. Cette création généreuse, qui allait recevoir pour la première fois son accomplissement, était due à la philanthropie du professeur Cabanis, qui, devenu sénateur, avait fait abandon à la Faculté de la totalité de son traitement, avec la condition qu'un tiers serait employé chaque année à la réception gratuite d'un jeune docteur. Quoique Desormeaux ne songeât pas alors à se faire recevoir, il ne put résister à un pareil attrait, et il obtint les honneurs du triomphe (avril 1804). Mais ce nouveau titre n'apportant pas plus d'aisance à sa situation, il se trouva encore obligé de se consacrer à l'éducation de quelques jeunes gens qui demeuraient aux portes de Paris. Cependant un de ses amis intimes voulant le tirer de cette fausse position le recommanda à Corvisart, qui le fit nommer chirurgien de la mère de l'empereur, et l'installa dans ses nouvelles fonctions. C'est ainsi que Desormeaux fut arraché à une condition d'autant plus fâcheuse qu'en se prolongeant elle lui enlevait peu à peu les moyens, et peut-être la volonté d'en sortir. La mort de Baudelocque, en 1811, ayant laissé vacante à la Faculté la chaire d'accouchements, Desormeaux se mit sur les rangs pour la disputer au concours, et, après un mois d'épreuves difficiles devant un jury imposant et un auditoire nombreux, après avoir lutté de savoir, d'habileté et d'adresse avec six compétiteurs pleins de talent, il fut proclamé professeur le 20 septembre 1811. Tous les ans, lorsque la belle saison arrivait, Desormeaux était obligé d'aller la passer à Pont avec la mère de l'empereur. Les devoirs nouveaux que lui imposait sa chaire ne pouvant se concilier avec une aussi longue absence, il pria son illustre cliente de lui donner un successeur; ce qu'elle fit, non sans des témoignages d'estime et de regrets. Quelque temps après, Desormeaux fut nommé par ses collègues aux fonctions de trésorier de la Faculté en remplacement du professeur Sue, qui venait de mourir. L'événement suivant, qui fit beaucoup de bruit quand il arriva, donne la mesure du sang-froid et en même temps de l'extrême bonté de Desormeaux. Voici comment il est rapporté par son ami, le docteur Honoré : « Desormeaux avait été l'un des « examinateurs d'un élève qui fut ajourné à son « cinquième examen. Ce jeune homme, persuadé « que Desormeaux seul est la cause de cet ajour- « nement, forme la résolution de se venger. Pour « cela, il le prie instamment par un billet de ve- « nir le plus tôt possible l'aider de ses conseils, « pour sauver une femme qui est en travail d'en- « fant et dans le plus grand danger. Desormeaux « ne perd pas une minute; il arrive, et, sur l'in- « dication que lui donne un homme qu'il rencontre « dans la cour, il monte au second étage; là il « trouve un jeune homme qui paraissait l'attendre, « et qui, après l'avoir prié d'entrer dans la pièce « du fond, ferme la porte à double tour. Dans cette « seconde chambre était, non un lit ni une femme « en couche, mais une table avec une plume, de « l'encre, du papier timbré et un modèle de billet « à ordre de la somme de 6,000 francs. Desormeaux « comprend qu'il est tombé dans un infâme guet- « apens : sans se déconcerter, il répond par des « remontrances énergiques à l'injonction qui lui « est faite de copier et de souscrire un billet de « 6,000 francs payable à vue; le jeune homme « saisit deux pistolets qui étaient sur sa cheminée, « près de laquelle il se tenait, les fait voir à De- « sormeaux, les arme et lui ordonne d'obéir. Il « n'y a pas de réplique à de pareils arguments, dit

« froidement le professeur, je me soumets. Il s'a-
« perçoit néanmoins que le modèle à suivre con-
« tenait des irrégularités; il a soin de copier mot
« pour mot, et lorsqu'il a fini remet le billet au
« jeune homme, qui était resté le pistolet au poing
« et le bras tendu; celui-ci parcourt l'écrit, paraît
« satisfait et ouvre la porte à Desormeaux. Au
« sortir de la maison, incertain de ce qu'il devait
« faire, et pourtant ne voulant pas payer les 6,000
« francs, Desormeaux alla consulter le doyen de la
« faculté (J.-J. Leroux), qui fut d'avis d'instruire
« sur-le-champ l'autorité. Ils allèrent ensemble
« chez le préfet de police : deux heures après le
« jeune homme était arrêté : une visite avait été
« faite à son domicile; on y avait trouvé le modèle
« du billet écrit de sa main, le billet de Desormeaux
« et les pistolets encore chargés à balle. D'ailleurs
« le prévenu convenait de tout. Cependant, lors-
« qu'il fut question de le mettre en jugement, non-
« seulement Desormeaux ne voulut point se porter
« partie civile, mais encore il fit lui-même en fa-
« veur du jeune homme des démarches auprès
« des juges, qui, touchés de tant de générosité,
« prononcèrent l'acquittement, toutefois après
« avoir annulé le billet. » Lorsque l'Académie de médecine fut créée, en décembre 1820, Desormeaux en fut nommé membre titulaire par le suffrage de ses pairs. Son assiduité aux séances, son zèle à s'acquitter des travaux dont il était chargé, un véritable talent de discussion ne tardèrent pas à le faire remarquer de ses collègues, qui le portèrent à la présidence, place où il se distingua par une impartiale fermeté. Un peu plus tard, Desormeaux fut décoré de la croix d'honneur, puis devint médecin en chef de l'hospice de la Maternité en remplacement de Chaussier. Le 28 avril 1830, il venait de sortir le matin en cabriolet pour faire sa visite à l'hospice : il était à peine à cent pas de son domicile, lorsqu'il perd connaissance, et, cinq minutes après, il n'était plus. Comme on n'a pas fait l'ouverture de son corps, il est probable qu'il succomba à une apoplexie foudroyante, âgé seulement de 52 ans. Desormeaux a peu écrit; nous ne connaissons de lui que : 1° *Précis de doctrine sur l'accouchement par les pieds*, Paris, 1804, brochure in-8°, thèse inaugurale. 2° *De abortu*, Paris, 1811, brochure in-4°. Cette dissertation, que Desormeaux soutint pour le concours d'accouchements, décèle une érudition étendue et choisie, une critique judicieuse et une saine doctrine. 3° De nombreux articles concernant l'*Art des accouchements, les maladies des femmes et des enfants nouveau-nés*, insérés dans le *Dictionnaire de médecine en 21 volumes*. Ces articles se font généralement remarquer par la méthode, la clarté, la précision, et l'éloignement de toute hypothèse. S'ils étaient réunis, ils pourraient presque former un corps de doctrine obstétrique. Le nom de Desormeaux se trouve attaché à une traduction en français de l'ouvrage de Morgagni, *De sedibus et causis morborum*; mais c'est Destouet seul qui l'a faite. M. le docteur Honoré a publié un *Notice historique sur le docteur Desormeaux*, Paris, 1830, brochure in-8°, et M. Raige-Delorme en a aussi composé une, qui est imprimée dans les *Archives générales de médecine*, Paris, 1830. R—D—N.

DÉSORMERY (Léopold-Bastien), né en 1740, à Bayon en Lorraine, vint à Paris après avoir terminé ses études à Nancy, et fit exécuter plusieurs motets au concert spirituel. Il donna, en 1776, à l'Académie de musique, *Euthyme et Lyris*; et en 1777, *Myrtil et Lycoris* : ces deux ouvrages eurent beaucoup de succès, et le second surtout eut plus de soixante représentations consécutives. Les décorations ayant été consumées à l'incendie de la salle en 1782, et les auteurs, malgré leurs instances, n'ayant pu faire remettre cet ouvrage, Désormery se retira, au bout de quelques années, dans les environs de Beauvais, où il est mort, plus que septuagénaire. P—X.

DESOTEUX. *Voyez* Cormatin.

DESPARD (Edouard-Marc), militaire anglais, connu par sa fin malheureuse, naquit en Irlande. Après s'être distingué dans la guerre d'Amérique, il quitta l'armée de ligne, passa, en 1799, à la Jamaïque pour y servir comme ingénieur, et contribua à mettre cette île dans un état de défense respectable. En 1781, il fut envoyé pour commander dans l'île de Rattau, voisine de l'Amérique espagnole, et sur laquelle s'étaient réfugiés les Anglais chassés de la baie de Honduras. Il aida, l'année d'après, avec Nelson, à reprendre les établissements de la côte des Mosquites, et la paix de 1783 ayant rendu aux Anglais la côte de Honduras, Despard fut nommé chef de cet établissement avec le titre de surintendant. Des contestations s'élevèrent en 1786 entre les colons et ceux de la côte des Mosquites, qui l'avaient quittée. Despard ayant déplu aux premiers, ils envoyèrent un député en Angleterre pour se plaindre de lui. Peu écoutés d'abord, ils parvinrent, lorsque lord Grenville entra au ministère, à faire suspendre Despard de ses fonctions. Il arriva en Europe en 1790, porteur de témoignages honorables; mais il essaya vainement, pendant deux ans, d'obtenir justice, et de se faire payer les sommes qu'il réclamait. Lorsque le gouvernement anglais prit des mesures de rigueur, en 1794, Despard fut arrêté momentanément. Ensuite, lors de la suspension de la loi d'*habeas corpus*, il fut renfermé fort étroitement. Des membres du parlement élevèrent assez fréquemment, mais inutilement, la voix en sa faveur. Quand on leva la suspension de la loi, on lui offrit de le mettre en liberté, à condition de donner caution de se représenter quand il en serait requis. Il refusa cette condition et demanda à être jugé. Enfin on le relâcha sous la simple promesse de paraître quand il serait mandé. On l'oubliait, lorsqu'au mois de novembre 1802, on apprit avec la plus grande surprise, que Despard avait été arrêté avec plusieurs conspirateurs dont il était le chef. Tous appartenaient aux basses classes de la société, ou bien étaient de simples soldats.

Ils furent, le 7 février 1803, traduits, suivant les formes légales, devant une commission extraordinaire. Le procureur général développa la marche de la conspiration, qui avait pour but l'assassinat du roi, et le renversement de la constitution. Déclarés coupables le 21 par la décision du jury, sept des accusés, et leur chef, furent condamnés à mort et exécutés. Despard, monté sur l'échafaud, s'adressa à la foule, lui dit qu'il mourait uniquement parce qu'il avait voulu arracher son pays à la tyrannie et à l'oppression. La conspiration, quoique prouvée, parut si mal ourdie, qu'on attribua tout le projet à un dérangement d'esprit, causé chez Despard par le chagrin et les contrariétés qu'il avait éprouvées. Quelques personnes pensèrent au contraire que ce complot avait des ramifications très-étendues et que le gouvernement anglais, par des motifs de prudence très-louables, n'avait pas voulu mettre en évidence tout ce qu'il savait, ni pousser ses recherches à un point qui eût produit des révélations alarmantes pour la tranquillité publique. On supposa même que Bonaparte, alors premier consul, n'était pas étranger aux machinations de Despard. Le message du roi au parlement, qui suivit bientôt après l'exécution de Despard, et qui deux mois après amena la guerre entre la France et l'Angleterre, et l'acharnement avec lequel les journaux français poursuivirent la mémoire de Despard, firent soupçonner que les gouvernements des deux pays avaient chacun de leur côté voulu donner le change au public, mais dans des intentions différentes. E—s.

DESPARTS (Jacques), nommé en latin *de Partibus*, naquit à Tournai. Il étudia la médecine, d'abord à l'université de Montpellier, puis à celle de Paris, où il obtint le doctorat en 1409. Des talents distingués, une conduite vertueuse, des succès brillants, lui procurèrent une grande réputation et des emplois honorables. Il devint successivement chanoine et trésorier de l'église de Tournai, chanoine de celle de Paris, premier médecin du roi Charles VII, et de Philippe, duc de Bourgogne. Desparts fit un noble usage de ses richesses : il donna 300 écus, deux masses d'argent, une partie de ses meubles et de ses manuscrits à la Faculté, qui put avec ces fonds élever à Paris, dans la rue de la Bûcherie, les écoles de médecine qui existaient encore au moment de la révolution. Pénétrée de reconnaissance pour son bienfaiteur, la Faculté décréta qu'elle ferait célébrer tous les ans une messe du Saint-Esprit pour la conservation de ses jours, et après son décès un service à perpétuité ; elle lui donna un témoignage éclatant de confiance, en le choisissant pour un de ses députés au concile de Constance. Desparts termina sa glorieuse carrière dans sa maison canoniale le 3 janvier 1457, dans un âge assez avancé, et fut inhumé dans la chapelle de St-Jacques, derrière le chœur de Notre-Dame. Le principal ouvrage de ce médecin est un commentaire très-long, très-érudit et très-insignifiant, sur Avicenne, qui parut sous ce titre : 1° *Explicatio in Avicennam, una cum textu ipsius Avicennæ a se castigato et exposito*, Lyon, 1498, 4 vol. in-fol. On regrette que Desparts ait sacrifié à cette compilation dix années qu'il aurait pu consacrer à des recherches intéressantes, à des travaux réellement utiles. 2° *Glossa interlinearis in practicam Alexandri Tralliani*, Lyon, 1504, in-4°. Desparts est encore auteur de quelques opuscules insérés dans diverses collections ; tels sont : un livre sur le Régime, espèce de traité des aliments et des boissons, et principalement de l'eau et du vin ; une Notice alphabétique des maladies et des remèdes, extraite de Mésué ; un Recueil ou inventaire de formules, plus complet que celui de Nicolas Myrepse, etc. « Desparts fut le premier, dit Hazon, qui écrivit « sur la fièvre pourprée, pour le traitement de « laquelle il adopte la saignée et les vomitifs. Il « conseilla aux magistrats de fermer, aux temps « de peste, les bains chauds et les étuves ; c'est « qu'il craignait la chaleur, la raréfaction de l'air, « l'ouverture des pores de la peau, les assemblées « du peuple, par rapport à la contagion. En cela « il était d'accord avec la Faculté, qui faisait fer- « mer les spectacles en temps de peste ; mais les « étuvistes, animés par la cupidité, voulurent at- « tenter à sa vie. » C.

DESPAUTÈRE (Jean) ou, en flamand, *van Pauteren*, fameux grammairien, naquit vers l'an 1460 à Ninove, petite ville du Brabant. Il étudia à Louvain, où il eut pour maître Jean Custode de Brecht, autre grammairien distingué pour ces temps-là. Ses rares connaissances et sa vocation pour l'enseignement public, lui méritèrent une chaire d'humanités au collége du Lis ; il professa ensuite à Bois-le-Duc, à Berg-St-Vinoc, et enfin à Comines, où il mourut à l'âge de 60 ans. On prétend qu'il était borgne, et l'épitaphe que fit placer sur son tombeau Adrien du Hecquet, carme d'Arras, rend cette opinion assez vraisemblable ; la voici :

Hic jacet unoculus, visu præstantior Argo,
Nomen Joannes cui, Ninivita fuit.

Despautère se fit une grande réputation par ses ouvrages, qui étaient alors très-estimés, et par ses talents pour l'enseignement, auquel il se voua sans réserve. Vossius, faisant allusion à son infirmité prétendue, dit qu'il était le plus clairvoyant de tous les grammairiens de son temps. On a de lui des *Rudiments*, une *Grammaire*, une *Syntaxe*, une *Prosodie*, un *Traité des figures et des tropes*, imprimés en 1 volume in-fol., chez Robert Estienne, sous le titre de *Commentarii Grammatici* ; la date en est de 1537 ; il en parut une autre édition à Lyon, de 1563, in-4°. La grammaire de Despautère fut autrefois d'un grand usage, surtout en France. Trop longtemps elle fit le désespoir de la jeunesse, à qui elle coûta bien des larmes ; il fallait bien se contenter alors du seul livre qu'on possédât en ce genre. Le premier défaut de cette grammaire est d'être obscure et embarrassée ; le second (et il n'est pas moins important, selon nous), est d'être écrite

dans une langue morte, et en des termes qui, par la raison que la plupart sont techniques, ajoutent encore aux obscurités et aux incohérences que présente sa rédaction. Il est ridicule, en effet, de vouloir enseigner le latin par le latin même, à des enfants qui, outre le jugement qui leur manque, n'ont aucune connaissance de l'idiome auquel on veut les initier, pour leur inculquer des principes d'une grande sécheresse. Plusieurs écrivains se sont proposé d'apporter un peu de méthode dans la grammaire de Despautère; on doit citer entr'autres Adolphe Meetkercke et François Nausius, qui ont réellement disposé dans un ordre plus clair les principes que renferme cet ouvrage, où tout paraît entassé sans choix et sans discernement; mais il fallait le resserrer, et c'est le travail dont se sont occupés, avec quelque succès, Sebastien Novimola et Gabriel Dupréau (*Prateolus*). Aux abrégés que ces deux écrivains ont mis au jour, nous préférons toutefois celui de Simon Verepée, qu'on mettait, dans les Pays-Bas, entre les mains des étudiants. Depuis ce temps-là on s'est appliqué, dans différents temps et dans divers pays, à commenter ou abréger l'ouvrage de Despautère; mais on n'a pu parvenir à en faire un bon livre classique, qu'on pût raisonnablement faire étudier dans les écoles; il ne convient qu'aux savants, qui le consultent quelquefois avec discernement. On a encore de Despautère (que Valère André ne craint pas d'appeler le prince des grammairiens de son siècle), les ouvrages suivants : 1° *Orthographia*, imprimé à Paris, en 1530, par les soins de Lævinus Crucius. 2° *Ars Epistolica*, qui parut en 1535; 3° Un traité *De Accentibus et Punctis*; 4° un traité *De Carminum generibus*; ces deux derniers sont dans le *Centimetrum* de Servius. Despautère fut justement regretté des savants humanistes de son temps. On trouve, dans les lettres de Gui Patin, cette épitaphe d'assez mauvais goût, comme l'a remarqué Dumarsais dans ses *Tropes* :

Grammaticam scivit, multos docuitque per annos :
Declinare tamen non potuit tumulum. B—RS.

DESPAZE (Joseph), naquit à Bordeaux en 1776, d'une famille honorable. Son père lui fit faire d'excellentes études, et la prédilection qu'il montra de bonne heure pour Juvénal, Horace et Pétrone put faire pressentir en lui sa vocation pour la satire. Certes, s'il fut un temps propre à fortifier, dans l'esprit d'un jeune homme, un secret penchant à combattre les vices, les passions honteuses et les ridicules, c'est assurément l'époque où le jeune Despaze vint à Paris. La France respirait à peine du règne de la terreur; l'échafaud révolutionnaire était renversé; mais le 9 thermidor n'avait pas mis fin à toutes les inquiétudes des gens de bien, et c'était faire preuve de courage que de s'attaquer aux hommes d'un parti sanguinaire qui n'avait pas perdu toute espérance de ressaisir le pouvoir. Ce fut dans ce but louable que Despaze s'associa à quelques hommes de lettres connus par la modération de leurs opinions, pour fonder un journal, politique et littéraire à la fois, où les doctrines démagogiques furent combattues. C'est dans cette feuille, intitulée le *Fanal*, que Despaze s'éleva avec force contre la proposition, faite en 1799, à la tribune du corps législatif, de proscrire en masse tous les nobles et de condamner tous les prêtres à la déportation. Cette polémique active, soutenue par Despaze, était une sorte de prélude aux *Quatre Satires*, sa première œuvre poétique, où le fouet sanglant du poëte s'exerça non-seulement sur les partis qui avaient décimé la France, mais encore sur le faux goût dans les lettres et dans les arts, sur les vices scandaleux et les mœurs dépravées qui menaçaient de dénaturer entièrement le caractère français. La satire sur les *Partis* lui attira beaucoup d'ennemis; le *facit indignatio* respirait dans ces tableaux où le poëte exprimait toute son horreur pour les forfaits des révolutionnaires, depuis les sanglantes journées de septembre jusqu'aux mariages républicains de Carrier. On n'a point oublié ces vers, qui ont condamné à une funeste célébrité l'un des plus jeunes proconsuls de Robespierre :

. . . . . Proscripteur de vingt ans,
Ranime dans Bordeaux les bouchers haletants,
Les meurtres sont ses jeux, et les têtes coupées
A ce cruel enfant tiennent lieu de poupées.

Une 5e satire, dédiée à l'abbé Sicard, fit moins de sensation que les premières, parce qu'elle n'attaquait plus des hommes dangereux; l'auteur y plaidait avec une chaleureuse fermeté pour les saines doctrines littéraires. Il n'y avait à cela plus de risques pour sa tête, mais un déluge d'épigrammes vint fondre sur le *poëte gascon* (1); Chénier surtout plaça plus d'une fois le nom de Despaze dans ses satires. Celui-ci en fut dédommagé par l'estime de plusieurs personnes qui occupaient un rang distingué dans les lettres. M. Baour-Lormian lui dédia la première édition des *Poésies d'Ossian*. Despaze lui rendit hommage pour hommage dans sa dédicace d'une édition nouvelle des *Satires*. Ce fut encore un acte de courage de ce poëte, ayant à déplorer la décadence des *arts* en France, d'oser répéter en 1801 les vers suivants sur la guerre, au moment où Bonaparte venait de saisir le pouvoir :

Mais aussi l'art fatal qui préside aux combats,
Qui dirige le bronze, instrument du trépas,
Qui surpasse en excès les discordes civiles,
Qui dévaste les champs, qui dépeuple les villes,
Jamais ne couronna plus d'illustres guerriers;
Jamais de tant de sang n'arrosa ses lauriers.

Despaze renonça de bonne heure au culte des muses; il avait assez de fortune pour se retirer à temps d'une carrière qui ne lui promettait plus que des épines. Il quitta le séjour de Paris, et se retira à

(1) Dans cette cinquième satire, Despaze nous apprend la cause de son duel avec le peintre Dabos. L'imprimeur avait mis dans la première satire un *u* (Dubos), au lieu d'un *a* (Dabos). L'auteur ne déclara cette circonstance, qui eût tout terminé, qu'après le duel, au peintre qui venait de le blesser grièvement d'une balle. Il aurait craint de paraître poltron s'il l'eût faite auparavant, dit-il.

la campagne, aux environs de Bordeaux, auprès de son père, dont il consola la vieillesse. La chasse devint son goût favori; et il s'en occupa avec une telle ardeur qu'il composa un traité de vénerie qui atteste des recherches savantes et une étude très-approfondie de la matière. Cet ouvrage n'a pas été imprimé. Despaze mourut le 15 juin 1814, à Cussac, département de la Gironde, des suites d'une pleurésie. Il avait vu avec satisfaction le rétablissement de l'ancienne monarchie; il espérait de ce changement politique le triomphe et l'affermissement d'une sage liberté, qui fut l'opinion de toute sa vie. Outre les œuvres satiriques dont nous avons parlé, nous mentionnons ici pour mémoire quelques autres productions qui furent peu remarquées, même à l'époque de leur publication : 1° *Les cinq hommes*, Paris, 1796. C'est une notice sur les membres du Directoire composée par reconnaissance d'un emploi que le directeur Carnot avait fait obtenir à l'auteur. 2° *Essai sur l'état actuel de la France*, Paris, 1797, in-8°; 3° *Épître au général Bonaparte*, 1797, in-8°; 4° *Épître à Midas sur le bonheur des sots*, Paris, 1799, in-8°, et plusieurs pièces fugitives éparses dans l'*Almanach des muses*. Un critique contemporain, a dit des ouvrages de Despaze : On sent en lisant ses vers toute la colère de la probité... Le poëte dit avec précision, il exprime avec force des choses bien pensées; une saine logique les enchaîne et le trait malin ne s'y fait pas attendre : j'observerai pourtant que l'auteur, justement soigneux de la correction, composait d'une manière si pénible que le travail chez lui ne réussit pas toujours à cacher le travail. Ses vers sont pleins d'esprit et d'énergie, mais l'effort s'y fait trop sentir. Ils laissent à désirer des repos et des nuances. On voudrait y rencontrer des transitions plus faciles, des formes plus variées, et surtout une expression plus habituellement poétique. Si Joseph Despaze, moins puissamment rappelé vers son pays natal, eût continué à cultiver les lettres à Paris, il y eût obtenu sans nul doute un nom célèbre et un rang élevé parmi les poëtes. S—é.

DESPEISSES (Antoine), jurisconsulte célèbre, naquit en 1594, non à Montpellier, ainsi que l'ont cru quelques biographes, mais dans la ville d'Alais, ainsi que l'atteste le titre de la 1re édition de son *Traité des Successions*. Il exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de Paris; mais un procureur s'étant moqué, en pleine audience, du vain étalage d'érudition dont, suivant l'usage de son temps, Despeisses surchargeait son éloquence, il abandonna la plaidoirie. Les ouvrages qu'il a publiés, prouvent qu'il apprit à faire un meilleur usage de son savoir. Lié d'une étroite amitié avec *Charles de Boucques*, de Montpellier, que les auteurs du *Nouveau Dictionnaire Historique* nomment, on ne sait pourquoi, *Jacques de Bauves*, et qui suivait, comme lui, la carrière du barreau, ils réunirent leurs lumières et leurs talents pour répandre un nouveau jour sur les principales parties de la science du droit. On dut à cette association le *Traité des successions testamentaires et ab intestat*, qui parut, pour la première fois, en 1623, in-fol. Boucques étant mort, son collaborateur continua seul l'entreprise commencée en commun, et composa divers traités sur les *Contrats propres et impropres, leurs accessoires, exécution et dissolution*; sur *la pratique civile et criminelle*; sur *les droits seigneuriaux*; sur *les tailles et autres impositions*, et sur *les bénéfices ecclésiastiques* : toutes ces compilations ont été recueillies et souvent réimprimées sous le titre d'*Œuvres de Despeisses*. La meilleure édition est celle de Lyon, 1750, 3 vol. in-fol.; celle de Toulouse, 1777, 3 vol. in-4°, donnée par *Gui du Rousseau de la Combe*, n'en diffère que par les modifications que nécessitaient les changements successivement apportés, par la législation, dans la jurisprudence. On a reproché à *Despeisses* le défaut d'exactitude dans ses citations et dans ses recherches; mais on estime la table qui termine cette collection, comme pouvant servir de modèle en ce genre. L'auteur mourut à Montpellier en 1658. V. S—l.

DESPENCE (Claude). *Voyez* Espence.

DESPERIERS (Bonaventure), né à Arnay-le-Duc, petite ville de Bourgogne, vers la fin du 15e siècle. Sa famille était ancienne et considérée. Il fit ses études avec distinction, et obtint, par son mérite, une place de valet de chambre de la reine de Navarre, sœur de François Ier. A cette époque régnait à la cour une très-grande liberté d'opinions; les querelles des théologiens, l'ignorance ou la mauvaise foi de plusieurs, un examen trop approfondi d'objets respectables, avaient conduit quelques esprits superficiels à l'indifférence en matière de religion. Desperiers, jeune et aimant le plaisir, adopta avidement un système qui lui permettait de se livrer, sans contrainte, à ses goûts, et travailla à lui faire des prosélytes : c'est dans ce but qu'il écrivit le *Cymbalum mundi*; mais la nécessité où il croyait être de déguiser ses principes, l'engagea à les couvrir du voile d'une allégorie si difficile à pénétrer, que la lecture de son livre ne pouvait avoir aucun résultat. L'ouvrage fut cependant condamné par un arrêt du conseil, peu de temps après sa publication. Desperiers n'en resta pas moins à la cour, où il continua de vivre dans l'intimité de la reine de Navarre, et on croit, non sans quelque fondement, qu'il eut part aux *Nouvelles* publiées sous le nom de cette princesse. Les excès qu'il se permettait ruinèrent sa santé; il tomba malade, et dans un accès de fièvre il se perça de son épée, en 1544, dans un âge peu avancé. Il avait pris pour devise : *Loisir et liberté*. On a de lui : 1° *Première Comédie de Térence, intitulée l'Andrie* (l'Andrienne), traduite en *rime française*, Lyon, 1537, in-8°; 2° *Cymbalum mundi, en français; contenant quatre dialogues poétiques, fort antiques, joyeux et facétieux* (sous le nom de Thomas du Clevier), Paris, Jehan Morin, 1537, in-8°, édition originale supprimée; Lyon, 1538, in-8°, rare; Amsterdam, 1711, in-12, avec une Lettre de Pros-

per Marchand; Amsterdam (Paris), 1732, in-12, avec la même Lettre et les remarques critiques de Falconet et Lancelot. La dernière édition est la seule qui soit recherchée aujourd'hui. Debure et M. Brunet, d'après lui, disent qu'il n'existe qu'un exemplaire connu de la 1re édition, tant fut exacte la suppression qu'on en fit. 3° *Recueil des œuvres de Bonaventure Desperiers,* publié par Antoine Dumoulin, Lyon, de Tournes, 1544, in-8°. Cette édition est la seule qui ait paru des poésies de l'auteur, aussi est-elle assez rare. 4° *Nouvelles récréations et joyeux devis,* Lyon, 1558, in-8°. C'est l'édition originale des *contes* publiés sous le nom de Desperiers; elle n'en contient que 90. Quelques critiques prétendent que ces contes ne sont point de Desperiers, mais de Nicolas Denisot et de Jacques Peletier, et ce qui est certain, c'est que plusieurs faits qui y sont rapportés, ne se sont passés qu'après la mort de Desperiers : on peut consulter, à cet égard, la savante dissertation de la Monnoye, imprimée dans l'édition de ces *contes,* publiée à Amsterdam (Paris), 1735, 3 petits vol. in-12; elle est assez recherchée. Cet ouvrage est dans le genre du *Moyen de parvenir* et des *Sérées* (voy. Beroalde de Verville et Bouchet). Gui Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné,* dit que Desperiers était d'Embrun ; c'est une erreur : on en trouve une autre dans le *Ducatiana,* qui fait naître Desperiers à Bar-sur-Aube. W—s.

DESPLACES (Louis), né à Paris en 1682, est un des bons graveurs français. Il était habile dessinateur, et sa manière de graver, sans être comparable à celle de Gérard Audran, était savante et moelleuse. Ses portraits de mademoiselle Duclos et de Titon du Tillet ne sont pas dans le genre du burin proprement dit, mais ils sont faits avec beaucoup de sentiment et de précision. Desplaces a gravé un nombre de sujets d'histoire assez estimés, parmi lesquels on distingue la *Guérison des Paralytiques, Astyanax arraché d'entre les bras de sa mère, Vénus faisant forger des armes pour Énée,* et *St. Bruno en prière,* d'après Jouvenet; le *Triomphe de Vespasien et de Titus,* d'après Jules Romain; la *Sagesse compagne d'Hercule,* d'après Paul Véronèse; *Orphée obtenant de Pluton le retour d'Euridice,* d'après Rubens; *Vénus sur les eaux, l'Amour réfugié chez Anacréon,* et *Hercule rendant Alceste à Admète,* d'après Coypel; le *Feu et l'Eau,* d'après Boullongne, et surtout le morceau de la galerie de Versailles, appelé le *Faste des puissances voisines de la France,* d'après Lebrun. Desplaces, très-laborieux et d'un faire facile, a encore gravé beaucoup d'autres estampes, d'après Vanloo, Parrocel, le Calabrois, Carle Maratte, le Tintoret, Luc Jordans, Cazes, Lancret, Vatteau, le Sueur, etc. Son burin est ferme sans dureté. Il s'entendait parfaitement à rendre le mouvement des muscles, à faire sentir la tête des os; aussi était-il plus assidu à fréquenter l'école du modèle que les écoliers eux-mêmes. Il mourut à Paris en 1739. P—e.

DESPLACES (Philippe), astronome, naquit à Paris en 1659. Il reprit les *Ephémérides,* interrompues par Beaulieu en 1716, et en donna successivement 3 vol. in-4°, contenant toutes les circonstances des mouvements du soleil, de la lune et des planètes, pour 30 années, 1715-1744. Le 1er volume parut en 1716, le 2e en 1727, et le 3e en 1744. Ce dernier est augmenté d'une table fort étendue des longitudes des divers pays où l'on avait fait des observations jusqu'alors. Desplaces est encore auteur de trois années des *Ephémérides* de l'Académie, 1706-1708; et de petits calendriers qui, pendant longtemps, ont paru sous le titre d'*Etat du ciel.* Il mourut à Paris, au mois d'avril 1736, après avoir servi l'astronomie par des calculs aussi exacts que les tables fondées sur des observations anciennes et les méthodes de son temps pouvaient le permettre. N—t.

DESPLACES (Laurent-Benoît), né à Rouen dans le siècle passé, paraît avoir fait sa principale occupation de l'agriculture et des moyens de l'améliorer. Ses ouvrages, auxquels il n'a pas mis son nom, sont peu consultés aujourd'hui; cependant il ne manquait ni de jugement, ni d'instruction. On lui doit : 1° le *Préservatif contre l'agromanie,* ou *l'Agriculture réduite à ses vrais principes,* Paris, 1762, in-12 : l'auteur combat ces agriculteurs de cabinet qui proposent sans cesse des théories fort belles et qui n'ont que le défaut d'être impraticables; qui donnent des conseils aux cultivateurs, sans avoir jamais cultivé, et qui inventent des instruments aratoires dont il est impossible de se servir d'une manière utile. 2° l'*Histoire de l'agriculture ancienne, extraite de l'Histoire naturelle de Pline,* Paris, 1765, in-12 : cet ouvrage est superficiel; aussi celui d'Adam Dickson, dont nous avons une traduction française, l'a-t-il, avec justice, fait oublier (*voy.* Dickson). B—g—t.

DESPLAS (Jean-Baptiste), habile vétérinaire, naquit à Paris, le 15 juillet 1758, dans une famille de maréchaux-ferrants, et se destina à suivre la même carrière. Mais en même temps qu'il s'exerçait à la maréchallerie dans les ateliers de son père, il faisait ses humanités au collége Mazarin. Bien jeune encore il parcourut diverses provinces de la France pour se perfectionner dans la profession qu'il avait embrassée, et à son retour il entra comme élève à l'école vétérinaire d'Alfort, où ses progrès rapides lui firent bientôt obtenir la chaire de maréchallerie. En 1786, il fut envoyé dans le Quercy, avec Chabert, inspecteur général des écoles vétérinaires, pour y combattre une épizootie charbonneuse. Nommé successivement vétérinaire en chef de l'établissement central des haras, et membre du conseil des remontes, il fut adjoint à M. Huzard pour l'inspection des remontes de la cavalerie des armées, et pour le traitement de l'épizootie qui ravagea les départements de l'Est vers la fin du siècle dernier. Après avoir rempli honorablement ces différentes missions, Desplas vint se fixer à Paris, où il exploitait l'établissement de maréchallerie de son père, et où il était attaché comme vétérinaire expert à la préfecture de police et aux tribunaux.

A la théorie et à la pratique de son art, il joignait des connaissances littéraires assez étendues. Il savait le latin, le grec, l'italien et l'allemand. Il était membre de l'Académie de médecine, de la société centrale d'agriculture et du comité des haras. Un grand nombre de traits d'humanité et de bienfaisance honorent sa mémoire. Plusieurs personnes lui durent la vie aux époques les plus désastreuses de la révolution ; mais quelques autres, abusant de sa générosité, qui était, on peut le dire, excessive, firent éprouver à sa fortune des pertes irréparables. Les chagrins et les embarras qui en furent la suite altérèrent sa santé naturellement robuste, et il mourut à Paris le 9 mars 1823. On a de lui. 1° *Mémoires sur la maladie épizootique et charbonneuse qui a attaqué les bestiaux de la province de Quercy en* 1786 (dans le tome 2 des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*). 2° *Instruction sur les maladies inflammatoires épizootiques, et particulièrement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'Est, d'une partie de l'Allemagne et des parcs d'approvisionnements de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle,* publiés par ordre du gouvernement, Paris, an 5 (1797), in-8°, deux éditions ; réimprimés à Vesoul, même année, et dans la *Feuille du Cultivateur*. 3° (avec M. Huzard) *Nouveau rapport relatif à la maladie qui affecte les bêtes a cornes* (dans le département des Forêts), en français et en allemand, Luxembourg, fructidor an 4 (1796), in-8° ; nouvelle édition, Commercy, brumaire an 5 (1796). 4° *Rapports*, faits à la société royale et centrale d'agriculture, insérés dans les *Mémoires* de cette société, et imprimés séparément. Desplas a été, ainsi que M. Huzard, un des rédacteurs des *Précautions à prendre dans l'usage de l'avoine nouvelle pour la nourriture des chevaux*, etc., publiées en l'an 2, par ordre du gouvernement, et réimprimées dans plusieurs recueils. Il a fourni des articles au *Dictionnaire de médecine* de l'*Encyclopédie méthodique* et au *Cours d'agriculture* qui a paru chez M. Déterville en 1809 et 1821. Il avait commencé la description de quelques instruments relatifs à l'*Art du maréchal-ferrant*, pour la continuation que l'Institut devait faire des *Arts et métiers*, publiés par l'Académie des sciences ; mais le programme seul du cours de maréchallerie a été imprimé en 1815, par les soins de M. Huzard, son collaborateur. On trouve dans les *Mémoires de la société royale et centrale d'agriculture*, (1823), une *notice biographique* sur Desplas, par M. Silvestre, secrétaire perpétuel. P—RT.

DESPONT (Philippe), prêtre et docteur de la faculté de théologie de l'université de Paris, passe pour l'éditeur de la grande collection imprimée sous ce titre : *Maxima bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, Lyon, 1677, 27 vol. in-fol., au moins il en a composé la préface et signé l'approbation ; mais il paraît que les vrais éditeurs sont Jean et Jacques Anisson, imprimeurs à Lyon. Dans cette édition, la plus étendue qui ait paru, ils prirent pour base celle qui avait été publiée à Cologne de 1618 à 1622, en 15 volumes in-fol., en corrigeant plusieurs ouvrages d'après de nouveaux manuscrits ou des éditions plus correctes ; ils y ajoutèrent une centaine d'auteurs qui manquaient dans celle de Cologne, mais ils en exclurent les opuscules d'Hincmar qui se trouvent dans l'édition complète donnée par le P. Sirmond, les opuscules de St. François, dont on venait de donner plusieurs éditions, et autres petits ouvrages reconnus depuis 1622 pour apocryphes, ou pour appartenir à d'autres auteurs que ceux auxquels l'édition de Cologne les attribuait. Cette vaste collection est rangée par ordre chronologique ; le 16e siècle ne fournit pour tout article que deux professions de foi, l'une de Moïse, jacobite de Mardin, et l'autre de Sifiud ou Sulaka, patriarche nestorien. Le 27e volume est un supplément qui renferme les ouvrages découverts pendant l'impression. On y trouve les liturgies gothique, éthiopique, mozarabe, et celle des Syriens d'Angamale dans le Malabar. Les protestants reprochent aux éditeurs une grande négligence d'exécution, telle que d'avoir inséré dans le supplément (t. 27), comme inédit, le traité d'Évagre du Pont, *De octo vitiosis cogitationibus*, qui se trouvait déjà à la fin du tome 5. Daum, et d'après lui Ittig (*de bibliothecis et catenis Patrum*), font une longue énumération des ouvrages qui auraient pu être ajoutés à cette collection. Pour la compléter, on y ajoute ordinairement l'*Apparatus* du P. le Nourry, et les diverses collections publiées par Sirmond, d'Achéry, Mabillon, etc. C. M. P.

DESPORT (François), a été l'un des plus grands chirurgiens militaires dont s'honore la France. La guerre ayant éclaté en 1734, Desport, qui cherchait l'occasion d'étudier les maladies des armées, obtint du service à celle d'Italie, en qualité de chirurgien major, dans les hôpitaux militaires. Il s'y fit bientôt remarquer par son zèle, son humanité et les talents qu'il déploya dans le traitement des plaies d'armes à feu. Cette partie de l'art avait fait peu de progrès depuis Ambroise Paré ; elle était même livrée à l'empirisme. Desport, doué d'un esprit judicieux, secoua, dès son entrée dans la carrière, le joug de la routine ; mieux éclairé que la plupart de ses confrères, par l'observation de ces sortes de blessures, il établit les principes d'après lesquels ces plaies, éminemment contuses, doivent être traitées. Il prouva que c'était un préjugé de croire, comme on le faisait généralement alors, que les blessures, produites par les projectiles, étaient empoisonnées ; et que les phénomènes qu'on attribuait au poison n'étaient que l'effet de l'attrition qu'exercent sur les parties molles les corps contondants, violemment poussés par la poudre à canon. Cette grande question d'étiologie ainsi décidée, Desport obtint des succès constants ; il fit avec habileté une foule d'opérations qui n'avaient point encore été tentées à l'occasion des plaies d'armes à feu ; il inventa, pour celles qui ont lieu à l'abdomen, avec issue considérable des

intestins et de l'épiploon, une nouvelle méthode de gastroraphie, beaucoup plus favorable au blessé et plus sûre que celles qui étaient déjà connues. En 1738, la grande réputation de Desport le fit appeler à l'emploi de chirurgien en chef de l'armée française en Corse. Là, il s'occupa des améliorations que sollicitait le service de santé, et provoqua la réforme de beaucoup d'abus qui existaient dans l'administration des hôpitaux. Son expérience lui fit proscrire l'usage abusif qu'on faisait de l'eau-de-vie dans les pansements des blessures d'armes à feu; les lotions émollientes furent substituées aux spiritueuses : nos habiles chirurgiens militaires suivent encore aujourd'hui cette pratique. Desport, pendant ses campagnes, communiquait à l'Académie de chirurgie, dont il était membre, d'intéressants mémoires sur les faits de pratique qu'il observait, et sur la nouvelle théorie qu'il propageait : ces mémoires, bien qu'approuvés par la compagnie, n'ont point été imprimés. Ce ne fut qu'à la paix que Desport publia son *Traité des plaies d'armes à feu*, Paris, 1749, in-12, le seul ouvrage qu'il ait donné au public; quoiqu'il laisse à désirer un peu plus d'ordre dans l'arrangement des matières, c'était à cette époque le traité le meilleur et le plus complet sur cet important sujet. On reproche, avec raison, à Desport, d'être trop enclin à conseiller l'amputation des membres, dans les plaies d'armes à feu : ses opinions à ce sujet, bien que jugées d'une manière défavorable par les chirurgiens militaires éclairés et sages, ont été outrées, de nos jours, par des hommes qui ne sont point sans une sorte de célébrité. Desport naquit dans les dernières années du 17e siècle, et mourut vers 1760. F—R.

DESPORTES (Philippe), poëte français, né à Chartres en 1546, fut d'abord attaché à un évêque qui l'emmena à Rome, où il apprit parfaitement l'italien. De retour en France, il suivit en Pologne le duc d'Anjou qui allait prendre possession de ce royaume, et il en revint fort dégoûté, après neuf mois de séjour. Ce prince étant devenu roi de France sous le nom de *Henri III*, combla Desportes de bienfaits; il lui donna les abbayes de Tiron, de Josaphat, de Bonport, et plusieurs autres bénéfices, qui lui composèrent un revenu de 10,000 écus. On prétend que l'une de ces abbayes fut le prix d'un sonnet. Balzac disait en parlant de cette muse sim agnifiquement récompensée, « que ce « loisir de 10,000 écus que l'abbé de Tiron s'était « acquis par ses vers, était un écueil contre lequel « 10,000 poëtes étaient venus se briser. » Desportes mit lui-même des bornes à sa fortune, en refusant l'archevêché de Bordeaux. Au reste, il faisait un noble usage de ses biens; sa bourse et sa bibliothèque étaient à la disposition des gens de lettres. Uniquement par un effet de sa préoccupation, il était d'un extérieur fort négligé. Un jour qu'il se présenta ainsi devant Henri IV, ce prince lui demanda combien il lui faisait de pension, et, sur sa réponse, lui dit : « J'augmente votre pension d'une « telle somme, afin que vous ne vous présentiez « pas devant moi que vous ne soyez plus propre. » Il n'avait pas toujours été aussi bien avec ce bon roi. A la mort de Henri III, il s'était fait ligueur par attachement pour l'amiral de Villars, et avait été, à ce titre, fort maltraité dans la *Satire ménippée*; mais ayant contribué à soumettre la Normandie à l'obéissance du roi, il obtint facilement son amitié. Il mourut dans son abbaye de Bonport, le 5 octobre 1606, âgé de 60 ans passés. Il était oncle du fameux satirique Régnier. Il a de grands rapports avec Bertaut; comme lui, il fut payé en biens de l'Eglise de ses vers amoureux, et eut ensuite la bienséance de ne plus faire que des vers chrétiens. Comme lui, il débarrassa notre poésie du fatras pédantesque dont Ronsard l'avait surchargée. Boileau l'a dit dans son *Art poétique* :

Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Et Laharpe, dans son *Cours de Littérature*, a développé ainsi ces deux vers : « Desportes écrivit « plus purement que Ronsard et ses imitateurs. Il « effaça la rouille imprimée à notre versification, « et la tira du chaos où on l'avait plongée. Il évita « avec assez de soin l'enjambement et l'hiatus; « mais, faible d'idées et de style, il n'a pu, dans « l'âge suivant, garder de rang sur notre Parnas- « se. Il imita Marot dans ses poésies amoureuses, « et resta fort inférieur à lui. Il devança Malherbe « dans des stances qu'on ne peut pas encore appe- « ler des odes, quoique la tournure en soit assez « douce et facile, et Malherbe le fit oublier. » Ses poésies sont remplies d'imitations du latin, et surtout de l'italien; on le lui reprocha dans un livre intitulé : *Les rencontres des Muses de France et d'Italie*, 1604, in-4°. Il répondit de fort bonne grâce « qu'il avait pris aux Italiens plus qu'on ne « disait, et que si l'auteur l'avait consulté, il lui « aurait fourni de bons mémoires. » Ses premières œuvres, c'est-à-dire ses œuvres galantes, ont été imprimées plusieurs fois, 1575, in-4°; 1579, in-4°; 1585, in-12; 1600, in-8°; 1611, in-12. Sa traduction des psaumes a eu aussi plusieurs éditions sous les titres suivants : *Soixante psaumes de David, mis en vers français*, 1591, in-4°; *Cent psaumes*, etc., *avec quelques cantiques de la Bible, et autres œuvres chrétiennes et prières*, 1598, in-8°; *Les cent cinquante psaumes*, etc., 1603, in-8°; 1604, in-12; 1608, in-12; 1624, in-8°, avec la musique. Dans l'édition de 1598, on trouve un sonnet qui a été retranché lors de l'édition de 1603, et qui a donné à Desbarreaux l'idée de son célèbre sonnet. On peut à ce sujet consulter les *Anecdotes sur l'abbé Desportes et ses poésies*, par Dreux-Duradier, insérées dans *le Conservateur* de novembre 1757, et dont on trouve un extrait dans les *Récréations historiques* de Dreux-Duradier, t. 1, p. 89. On a recueilli les *Imitations de quelques chants de l'Arioste*, par Philippe Desportes, St-Gelais, Jean-Antoine de Baïf et Loys d'Orléans, Paris, 1572, in-8°. A—G—R.

DESPORTES (François), peintre. Il peignit le portrait avec succès, mais il est surtout connu par son talent pour peindre les animaux, principalement les chiens, et la *nature morte*. Il naquit, en 1661, au village de Champigneul, en Champagne. Son père, riche laboureur, l'envoya à Paris, lorsqu'il eut atteint sa douzième année, et une estampe qu'il dessina étant malade décela son penchant pour l'art qui devait le rendre célèbre. Il fit des études assidues et bien dirigées, et s'étant lié avec Claude Audran, qui peignait très-bien les ornements, il travailla avec lui dans le château d'Anet et la ménagerie de Versailles. S'étant marié à Paris, en 1692, il alla peu de temps après en Pologne, où il peignit le roi Jean Sobieski, la reine et les principales personnes de leur cour. Louis XIV, qui lui avait permis de faire ce voyage, le rappela deux ans après, et, en 1699, Desportes fut reçu à l'Académie. Son tableau de réception, qui est un de ses meilleurs ouvrages, le représente en chasseur, assis au pied d'un arbre et entouré de chiens et de gibier; il a été gravé par Joullain, et on l'a vu longtemps dans l'une des salles de l'Académie de peinture. Cette même année le roi lui accorda une pension et un logement au Louvre. Ce prince, qui aimait les talents de Desportes, lui ordonna de le suivre dans ses chasses; il en esquissait à cheval les principaux incidents et les peignait ensuite dans des tableaux dont on décorait les maisons royales. Desportes, qui avait peint en France des tableaux de fleurs, de fruits et de gibier pour le lord Stanhope, alla en Angleterre en 1712, avec le duc d'Aumont, nommé ambassadeur de France près la cour de Londres. Le duc de Richemond, lord Bolingbroke et plusieurs autres seigneurs s'empressèrent de se procurer ses ouvrages. A son retour, Desportes continua de travailler pour le roi, et après la mort de ce prince, pour le duc d'Orléans, régent, qui avait pour lui une affection particulière, et pour lequel il fit des dessins et des tableaux que ce prince s'amusait quelquefois à copier dans ses heures de loisir. Il fit, en 1735, par ordre de Louis XV, huit grands tableaux pour la manufacture des Gobelins. Très-laborieux, et peignant au premier coup d'œil avec une rare facilité, Desportes a laissé un très-grand nombre de tableaux; et outre ceux que possèdent Paris, Londres et Varsovie, il en envoya encore à Vienne, Munich et Turin. Desportes s'est aussi occupé de littérature; il est auteur de *la Veuve coquette*, comédie en 1 acte, jouée au Théâtre italien en 1721, imprimée en 1732, in-12. Il mourut à Paris, en 1743. — Son fils, peintre comme lui, mais d'un mérite bien inférieur, est auteur de la *Vie de Ch. Lebrun*, insérée dans le recueil des *Vies des cinq premiers peintres du roi*, 1762, 2 vol. in-12. On lui doit aussi le discours préliminaire du même ouvrage. D—T.

DESPORTES (Jean-Baptiste Poupée), médecin français, né en 1704, à Vitré en Bretagne, d'une famille originaire de La Flèche, qui, depuis plusieurs générations, se consacrait à l'art de guérir. A l'âge de 28 ans il passa à St-Domingue comme médecin du roi, et s'étant fait connaître par ses recherches sur l'histoire naturelle et médicale de cette île, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences, en 1738. Jusqu'alors personne n'avait fait d'étude suivie des maladies qui désolent ces climats; il fut donc obligé de puiser, dans ses propres observations, les moyens de les connaître, et d'y porter remède; il les recueillit en corps d'ouvrage, mais il n'eut pas le temps de les publier, car il mourut au quartier Morin, le 15 février 1548, après seize ans de séjour continu dans cette colonie, victime lui-même des fléaux qu'il avait cherché à combattre. Ce ne fut que plusieurs années après que ses travaux furent publiés, sous ce titre : *Histoire des Maladies de St-Domingue*, Paris, 1770, 3 vol. in-12. Les deux premiers volumes ne sont guère qu'une compilation populaire, faite moins d'après ses observations que d'après celles d'un médecin empirique qui l'avait précédé et qui avait laissé une grande renommée dans la colonie : c'était un nommé Minguet, et Desportes eut la bonne foi de convenir de tout ce qu'il lui avait emprunté. Le 3e volume est entièrement consacré à la botanique; il contient plusieurs catalogues des plantes indigènes de St-Domingue, qui les présentent sous différents points de vue; ainsi le 1er comprend toutes celles qui peuvent être utiles à la médecine; elles sont très-nombreuses et elles pourraient à elles seules compléter la pharmacie. Il passe ensuite en revue toutes les plantes qui peuvent servir dans les diverses branches de l'économie domestique, aliments, teinture, bois de construction, etc. Il les fait connaître par le nom du pays ou créole, et par celui des Caraïbes; il y joint, autant qu'il le peut, ceux qui sont usités parmi les botanistes; mais il n'avait pas des connaissances très-profondes en ce genre. Il indique quelquefois, comme croissant dans cette colonie, des plantes que l'on y a vainement cherchées depuis. Il y a bien reconnu l'ipécacuanha, qu'il a rapporté le premier au genre des violettes. Il donna aussi des renseignements précis sur la culture et la préparation du sucre et autres denrées coloniales. L'Académie des sciences l'ayant nommé son correspondant, il envoya à cette société de savants Mémoires sur le sucre, le café, le cacao, l'indigo, le coton, et autres productions de l'île. L'hôpital du Cap lui fut redevable d'une augmentation de 80 lits. On voit, par ce détail, que toute la vie de ce médecin a été consacrée à l'utilité, et qu'il a réalisé la devise qu'il avait adoptée : *Non nobis sed reipublicæ nati sumus*. M. de Jussieu a récompensé son zèle pour la botanique, en donnant le nom de *Portesia* à un genre de plantes formé d'un arbre de la famille des Meliacées, qu'il avait fait connaître le premier, et qu'il avait envoyé, depuis longtemps, avec beaucoup d'autres plantes, à Bernard de Jussieu. D. P—s. et F—r.

DESPORTES (Charles-Édouard Boscheron), magistrat et littérateur, naquit à Paris en 1753 d'une famille d'ancienne bourgeoisie, qui, dès 1560,

avait fourni un procureur général aux généraux des aides (cour des aides de cette époque). Conseiller au Châtelet en 1771, à la cour des aides en 1781, et maître des requêtes en 1786, il serait parvenu aux plus hautes places de la magistrature, si la révolution n'était venue arrêter le cours de son avancement. Il ne la vit pas du même œil que la plupart des hommes de son âge. Sans repousser les améliorations que les progrès du siècle pouvaient faire désirer, il tenait fortement à la conservation du principe monarchique. Il embrassa donc avec chaleur la cause de la royauté; et, lorsque les fureurs démagogiques eurent renversé le trône, il y resta inviolablement attaché. Dépositaire de la pensée de son roi, dont il espéra toujours et facilita de tous ses efforts le retour, ce fut lui qui, après le 18 brumaire, détermina Dufresne à vaincre ses répugnances et à accepter, dans l'intérêt de Louis XVIII, la place de conseiller d'État directeur du trésor public, qui lui était offerte par Bonaparte et Lebrun (*voy.* Dufresne). L'attachement de Desportes à la famille royale lui suscita de nombreuses persécutions. Incarcéré en 1793 sous le règne de la terreur, il le fut de nouveau en 1807, pendant plus de vingt mois. Il eut ensuite à subir un exil encore plus long; et sa fortune, jadis considérable, s'épuisa par les suites de toutes ces persécutions. Desportes ne trouva quelques adoucissements à ses maux qu'à l'époque où, Louis XVIII ayant fait connaître à ses partisans le désir qu'ils ne refusassent pas les places qui leur seraient offertes, il remplit en 1811 les fonctions de conseiller à la cour d'Orléans. Promu par le roi en 1814 à une présidence de chambre, Desportes fut du nombre des magistrats de cette cour qui abandonnèrent leurs places après le 20 mars 1815. Réintégré par Louis XVIII à son retour, il ne fut pas exempt des persécutions que, par suite du système qui produisit l'ordonnance du 5 septembre 1816, le ministère n'épargnait pas aux royalistes. Privé alors d'une pension de 3,000 francs, qu'il avait depuis 1814 comme homme de lettres, ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que, plus tard, une partie seulement de cette pension fut rétablie. Ses longs travaux, ses privations avaient assez affaibli sa santé pour qu'il sollicitât sa retraite. Il l'obtint en 1823 avec le titre de président honoraire, et la prérogative, si rarement accordée, d'avoir voix délibérative aux assemblées générales et aux audiences solennelles. A la science du magistrat, Desportes joignait les talents du littérateur. Son esprit était cultivé, sa conversation pleine de charmes. Membre de la société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, il enrichissait les séances et les annales de cette société de recherches et de rapports du plus grand intérêt pour ceux qui, comme lui, avaient conservé les bonnes traditions de la littérature. Il mourut à Orléans le 20 janvier 1832. On a de lui : 1° *Mémoire sur les changements projetés dans l'ordre judiciaire*, Paris, 1817, in-8°; 2° *Eloge de M. de Varicourt, évêque d'Orléans*, Paris, 1823, in-8°, opuscule écrit avec autant de goût que de sensibilité. 3° Il a fourni à la *Biographie universelle* des articles d'une haute importance : d'abord ceux de tous les papes, et ensuite ceux d'un grand nombre d'hommes d'État, de ministres et de magistrats. Tous ces articles se recommandent par l'érudition, la sagacité des jugements et l'élégance de la diction. 4° Il avait été l'un des rédacteurs de la *Gazette de France* 1807 à 1815. Il a également donné au journal *l'Orléanais*, depuis son origine, un grand nombre d'articles qui prouvent qu'il n'avait pas dévié de la sévérité, de la droiture des principes politiques et littéraires qu'il avait professés pendant tout le cours de sa longue existence. Il a laissé manuscrites des *Observations sur le jury, sur la liberté de la presse et sur l'organisation judiciaire de la chambre des pairs*. Une *Notice nécrologique sur Boscheron-Desportes* a été imprimée à Orléans, sans indication d'année ni d'auteur, in-8° de 8 p. (par M. de Buzonnière). D—L—P.

DESPRADES (Joseph Grellet), né à Limoges, en 1733, fut vicaire général de Die, instituteur des enfants du comte d'Artois et abbé de La Vernusse. Il était membre de l'Académie de La Rochelle, et mourut à Paris, en juin 1810. On a de lui : 1° *Poëme sur l'électricité*, imprimé dans l'*Année Littéraire* du 18 novembre 1763. 2° *Les Quatre parties du jour à la ville, traduction libre de l'abbé Parini*, 1776, in-12; traduction élégante, dit M. Sabatier de Castres. Desprades avait entrepris une traduction de *l'Aminte* du Tasse; elle n'a pas paru. C'est à un autre auteur que l'on doit : *Essai sur l'honneur*, par *G. Desprades*, 1805, in-12. A. B—T.

DESPRÉAUX. *Voyez* Boileau.

DESPRÉAUX (Jean-Etienne), auteur dramatique, naquit à Paris le 31 août 1748. Son père, musicien à l'Opéra, l'y fit recevoir en 1764 comme danseur surnuméraire : il devint fort habile dans cet art, et continua de l'exercer avec une grande réputation jusqu'à ce qu'une blessure au pied l'en empêchât complétement. Nommé alors maître des ballets, il composa plusieurs divertissements et parodies, qui furent joués à la cour et dans lesquels les seigneurs du plus haut rang ne dédaignaient pas de figurer. Il donnait aussi des leçons de danse, et il se fit une nombreuse clientèle. Il épousa la célèbre Guimard (*voy.* l'article suivant), après la retraite de cette danseuse en 1789. La ville de Paris ayant, en 1792, confié à Francœur et à Célérier l'entreprise de l'Opéra, ils nommèrent Despréaux directeur du théâtre et membre du comité d'administration; mais, ces entrepreneurs ayant été incarcérés en 1793, les acteurs furent autorisés à prendre eux-mêmes la gestion du théâtre. Despréaux fut chargé, sous le gouvernement impérial, de la direction des fêtes publiques, puis nommé, en 1807, directeur général de l'Opéra, sous l'inspection de Picard. Il conserva cet emploi jusqu'en 1815, et fut alors nommé inspecteur général des spectacles de la cour, puis professeur de danse et de grâces à l'école nationale de musique

et de déclamation, et répétiteur des cérémonies de la cour. Veuf en 1816, il mourut à Paris le 26 mars 1820. C'est à lui que l'on dut la fondation de la société des *Dîners du Vaudeville*, où l'on tirait au sort les mots sur lesquels chaque convive devait s'exercer pour le banquet suivant. Despréaux a inséré dans les recueils de cette société quelques chansons qui se distinguent par le naturel et la franche gaîté. Il a publié beaucoup de ces pièces dans l'ouvrage intitulé *Mes passe-temps, chansons, suivies de l'Art de la danse*, poëme en 4 chants, parodié sur l'*Art poétique* de Boileau, avec des notes, des gravures, et des airs notés, Paris, 1806; 2e édition, 1809, 2 vol. in-8°. Cette parodie est assez heureuse. Despréaux s'y montre partisan déclaré de l'art de la danse; il se plaint qu'on n'en fasse pas assez de cas, et voudrait qu'une place pour les danseurs célèbres fût réservée à l'Institut dans la classe des beaux-arts. Arnault, dans ses *Souvenirs*, parle de Despréaux comme d'un homme qui raisonnait bien sur tout, excepté sur la danse. On a encore de lui : 1° *Berlingue* (parodie d'*Ernelinde*), en 5 actes, en prose et en vaudevilles, représentée à Choisy-le-Roi, en 1777 et 1778, in-8°, sans date. Il y jouait lui-même le principal rôle de femme, tandis que mademoiselle Guimard y jouait le principal rôle d'homme. Cette parade charma tellement Louis XVI, qu'il accorda à l'auteur une pension de 1,000 francs. 2° *Momie* (parodie d'*Iphigénie en Tauride*), opéra burlesque en 4 actes, 1778, in-8°. 3° *Roman* (parodie de *Roland*), en 3 actes, en prose et en vaudevilles, représenté à Marly en 1778, et à Versailles en 1780, in-8°, sans date. 4° *Médée et Jason* (parodie de la *Médée* de Clément), *ballet terrible, orné de danses, soupçons, noirceurs, plaisirs, bêtises, horreurs, gaîté, trahison, plaisanteries, prison, tabac, poignard, salade, amour, mort, assassinat, et feu d'artifice* (anonyme), 1780, in-8°; 5° *Syncope, reine de Mirmac* (parodie de l'opéra de *Pénélope*, par Marmontel), en 3 actes en prose et en vaudevilles, représentée à Versailles, et imprimée en 1786, in-8°. 6° (avec Barré, Chazet et Dieulafoy) *Christophe et Pierre Luc* (parodie de *Castor et Pollux*), représentée au théâtre du Vaudeville. 7° (avec les mêmes) *Jenesaiski*, ou *les exaltés de Charenton* (parodie de *Benyowski*, ou *les exilés au Kamchatka*), 1800. 8° *Enfin nous y voilà*, vaudeville pour la paix de Lunéville, 1801. 9° *La Tragédie au Vaudeville en attendant le Vaudeville à la Tragédie*, parade à l'occasion de *Désirée*, pièce tombée à l'Opéra-Comique, 1801. 10° *Après la confession la pénitence*, épilogue à *la Tragédie*, 1801. C'est une réponse à la *Confession du Vaudeville*, prologue, que les auteurs de *Désirée* avaient ajouté à leur pièce. 11° *La paix dans la Manche* (pour la paix d'Amiens), 1802. 12° *Chronomètre musical*, tableau qui, au moyen d'un pendule, détermine la mesure et le mouvement des morceaux de musique, et empêche qu'on ne les dénature par un changement de mouvement. Cet instrument, adopté par l'école de musique, a reçu de l'Académie des beaux-arts une mention honorable. Despréaux a laissé manuscrites plusieurs chansons et parodies. On a aussi publié sous son nom une *Choréographie, ou moyen de transmettre les pas, comme on écrit la musique*, brochure in-8°, sans date. Dans sa bibliothèque, dont le catalogue forme une feuille in-8°; il y avait sous le n° 160 : *Lettres sur les arts imitateurs en général et sur la danse en particulier*, par Noverre, 1807, 2 vol. in-8°, *avec des notes manuscrites de Despréaux*. — Despréaux avait deux frères : l'aîné, *Claude-Jean-François*, violon à l'Opéra de 1750 à 1782, a publié des sonates pour clavecin et violon. Juré du tribunal révolutionnaire, il se tua après la révolution du 9 thermidor, pour éviter le sort des complices de Robespierre. — Le second, *Félix*, entra aussi en 1767 à l'orchestre de l'Opéra comme violon, fut ensuite accompagnateur de clavecin à l'école de chant, puis professeur de piano. Il mourut vers 1812. On a de lui un recueil intitulé : *Genre de musique de différents peuples*, arrangés pour le même instrument. F—LE.

DESPRÉAUX (Marie-Madeleine), épouse du précédent, si célèbre sous le nom de *Guimard*, première danseuse de l'Opéra, naquit à Paris le 10 octobre 1743. Elle débuta dans les ballets de la Comédie française, en 1759; et ses succès la firent entrer à l'Académie nationale de musique en 1762, à 600 francs d'appointements : somme bien modique pour une artiste qui devait être si riche! Elle doubla d'abord mademoiselle Allard, mère d'Auguste Vestris, et la surpassa par la grâce autant que par la variété de sa danse et de sa pantomime. Devenue maîtresse du prince de Soubise, elle eut à Pantin une maison superbe, où elle réunissait l'élite des beaux-esprits et des artistes Marmontel lui adressa, sur ses actes de bienfaisance, une épître qui eut beaucoup de vogue, et qui commence par ce vers :

Est-il bien vrai, jeune et belle damnée?

Ce fut pour mademoiselle Guimard que Carmontel composa ses premiers proverbes dramatiques. La maison de Pantin ne lui suffisant pas, elle en bâtit une autre à la Chaussée d'Antin, qu'on nomma le *Temple de Terpsichore*, où se trouvait un théâtre qui contenait 500 personnes. En 1786, se voyant obligée de la vendre, elle la mit en loterie, et ce fut le banquier Perrégaux qui en devint acquéreur. Gratifiée la même année par le roi d'une pension de 6,000 francs, elle fit construire une autre maison en 1789, lorsqu'elle se retira de l'Académie de musique. Madame Despréaux mourut à Paris le 4 mai 1816, âgée de 73 ans. Elle était si maigre, qu'on l'appelait le *Squelette des Grâces*. Comme, à l'époque de sa gloire, elle fut entretenue par M. de Jarente, qui tenait la feuille des bénéfices, mademoiselle Arnould, qui ne l'aimait pas, disait : *Comment se fait-il que cette chenille soit si maigre, vivant sur une si bonne feuille?* F—LE.

DESPRÉMENIL. *Voyez* Espréménil (d').

DESPRÉS (Louis), plus connu sous le nom latin de *Prateus*, remplit longtemps avec distinction la chaire de professeur de rhétorique au collége du cardinal Lemoine, dans l'université de Paris. Il fut chargé de donner les éditions de Juvénal, de Perse et d'Horace, qui font partie de la collection *Ad usum Delphini*. Le *Juvénal* et le *Perse*, réunis en 1 volume, ont paru pour la première fois en 1684, in-4°. Il s'en est fait quelques réimpressions, in-8°, parmi lesquelles on distingue celle de Londres. L'*Horace* est de 1691; il a été réimprimé à Amsterdam en 1695, format in-8°, et à Londres, au moins une vingtaine de fois. Il est à remarquer qu'en France on fait assez peu de cas de la plupart des éditions *Ad usum*, et qu'elles n'y sont guère recherchées que par ceux qui en forment la collection; tandis que les Italiens, et les Anglais surtout, leur accordent une grande estime, les emploient dans les établissements d'éducation, et en font de nombreuses réimpressions. B—ss.

DESPRÉS (Jean-Baptiste-Denis), né à Dijon le 24 juin 1752, fit au collége Mazarin, à Paris, les plus brillantes études. Une ode latine dont le sujet était *les boules de neige*, et qu'il composa étant en rhétorique, lui donna dans l'ancienne Université une célébrité dont les écoles nouvelles n'ont point encore perdu le souvenir. Appelé en 1781, par le baron de Bezenval, à un emploi assez important, il s'y distingua pendant huit années, par sa droiture et par une grande intelligence des affaires. Les premiers jours de la révolution lui firent perdre sa place et son patron. Ce fut alors que, s'associant au vicomte de Ségur (1), au général Arthur Dillon, et à Parisau (2), il rédigea avec eux *le Point du Jour*, journal royaliste et piquant où le club *des Jacobins* n'était pas épargné. Parisau, de son côté, avait pris Després pour associé dans la composition de plusieurs bagatelles de théâtre; ou plutôt nous avons quelques raisons de soupçonner que Després en était le principal, sinon le seul auteur. Bien que Després ne l'ait jamais publiquement avoué, voici à ce sujet ce que nous lui avons entendu raconter : « Il avait été convenu entre nous que, pour la pa- « rodie du *Roi Léar*, ce serait Parisau qui signe- « rait les billets d'auteur. A la première représen- « tation, Parisau m'écrivit ces mots : Je vous en- « voie, mon cher ami, des billets pour *votre* pièce; « à la seconde, je vous envoie des billets pour *notre* « pièce; à la troisième, je vous envoie des billets « pour *ma* pièce. » La rédaction des séances des « *Jacobins*, dans la feuille du *Point du Jour*, était connue pour être l'ouvrage de Després. Il n'en fut point puni de mort, comme l'infortuné Parisau. Cependant, redoutant pour lui quelque catastrophe, trois de ses amis imaginèrent, pour le sauver, de composer et de faire jouer et imprimer sous son nom un *Impromptu républicain* intitulé l'*Alarmiste*. Quoi qu'en ait dit une *Biographie* contemporaine, il est constant qu'il n'y a pas un seul mot de Després dans ce vaudeville, et que s'il ne protesta point, par égard pour la bonne intention de ses amis, il demeura longtemps sans pouvoir leur pardonner cette manière de le servir. Au surplus la police révolutionnaire n'en fut pas un instant la dupe. L'auteur apparent de l'*Alarmiste* fut arrêté peu de jours après la représentation et enfermé pendant neuf mois dans la prison de St-Lazare, où il occupa la même chambre que André Chénier. Plus heureux que celui-ci, il en fut tiré par un homme de bien, grand maître en agriculture, qui, pour sauver Després, imagina de le faire *mettre en réquisition* comme très-habile en cette science, et de l'employer particulièrement à propager dans les départements la confection de l'huile de faîne. Voilà que, sans plus attendre, notre échappé de St-Lazare, muni de son étrange brevet, prend la première barrière qui s'offre à lui pour aller remplir sa mission agricole. Mais quel embarras! il ne savait pas même le nom de l'arbre qui porte la faîne!... « Nécessité d'industrie est la mère. » Il questionna adroitement quelque honnête bûcheron; il s'instruisit; en peu de temps il devint botaniste et prit tellement goût à ses nouvelles études qu'il mérita, peu d'années après, d'être nommé d'abord secrétaire du conseil du Commerce et des Arts, puis secrétaire du conseil d'Agriculture. En 1805, Després, nommé par Napoléon secrétaire des commandements de Louis Bonaparte, suivit en Hollande ce nouveau roi, qui le fit conseiller d'État. Revenu en France après la réunion de la Hollande à l'empire, il fut appelé, sur la demande de son illustre ami Fontanes, au conseil de l'Université, où tous ceux qui le connurent ont apprécié la solidité de son esprit, la variété de ses connaissances, la pureté de ses principes et de son goût. Aucun des ouvrages dramatiques que Després a composés seul ou en société n'a paru sous son nom; quelques-uns ont eu un grand succès, tels que *le portrait de Fielding*, *les deux Prisonniers*, ou *Voltaire et Richelieu à la Bastille*, et *le Poëte satirique*. Ces trois vaudevilles sont de jolies comédies. Le portrait du *satirique* est resté dans la mémoire de tous les amateurs. Je n'en citerai que le dernier couplet :

La littérature,
Hors de la nature,
Marche à l'aventure;
Tout est confondu.
La prose est lyrique,
Le tragique épique,
Le comique étique;
Mon siècle est perdu!

Després a travaillé, sous le voile de l'anonyme, à la traduction de plusieurs romans anglais et particulièrement à celle de *Simple Histoire*, avec Deschamps. Il a enrichi *la Collection des Mémoires dramatiques* de plusieurs notices piquantes. Nous avons remarqué cette réflexion, à propos de la

(1) Celui qui, sous l'empire, signait *Ségur sans cérémonie*, pour se distinguer de son frère, *grand maître des cérémonies* de Napoléon.

(2) Tous deux ont péri sur l'échafaud.

femme de Molière : « *Cette Béjart*, dit-il, *parut un* « *moment fière d'être sa veuve ; elle n'avait jamais* « *senti la gloire d'être sa femme.* » On doit encore à Després une partie de la traduction de *l'Histoire d'Angleterre* de Smollett et de ses continuateurs Adolphus et Aikin (1). En 1827 et 1829, il publia, avec des notices pleines de goût, une édition des œuvres choisies de *Dorat* et de *Lebrun* ; mais les seuls ouvrages auxquels il ait mis son nom sont une traduction complète d'*Horace*, et une traduction de l'historien *Velleius Paterculus*. La première, faite en société avec M. Campenon, parut en 1821 (2), et fut généralement regardée comme un modèle d'élégance et de fidélité. On en peut dire autant de la seconde, qui n'est pas l'un des moindres ornements de la *Collection des auteurs latins* de Panckoucke. La *Biographie universelle* ne pouvait manquer d'avoir Després pour collaborateur. C'est à lui qu'elle doit les articles suivants : le *maréchal de Ségur* ; le *vicomte de Ségur*, son fils ; l'abbé *Trublet* ; *Arthur Young* ; l'architecte *Brongniart*, et *Cadet de Vaux*. Després fit partie de cette société de table, où de joyeux chansonniers apportaient chaque mois une chanson dont le sujet était tiré au sort dans la réunion précédente. Ses chansons, imprimées dans le recueil des *Dîners du Vaudeville*, se distinguent par une gaieté fine et délicate. Tel était le caractère principal de son esprit et de son talent. Correct, élégant, facile, Després ne fut pas un écrivain très-fécond. Modeste, peu soucieux de renommée, il n'a guère écrit que pour son plaisir et pour celui de ses amis. Mais, si plusieurs de ses ouvrages sont déjà presque oubliés, les deux traductions dont nous avons parlé plus haut vivront longtemps. Nous n'hésitons point à dire qu'une gloire durable serait aussi le partage des écrits qu'il a laissés en portefeuille, si, par un scrupule que conçoivent à peine les hommes religieux qui les ont lus, les dernières volontés du chrétien n'avaient interdit la publication des ouvrages de l'écrivain. Cette interdiction est assurément le premier chagrin que Després ait donné à l'amitié, et le seul tort qu'il ait eu envers la littérature et la société. La société ! quelle perte elle a faite en perdant cet homme si parfaitement aimable et obligeant, ce modèle de bienveillance, l'un des derniers débris de la politesse de nos pères ! Qui posséda mieux en effet que Després cet art d'animer la conversation sans la dominer ; ce talent de narrer, si souple, si piquant et si vrai ; ces saillies de bonne compagnie ; cette causerie ingénieuse qui met tout le monde à l'aise, qui ne blesse personne, qui fait que chacun est content de soi ; ce sentiment exquis de toutes les bienséances ; ce langage tantôt gai, tantôt sérieux, toujours décent et naturel, intéressant également les hommes graves, les femmes et les enfants ! Després était doué de la mémoire la plus heureuse, et nul homme ne s'appliqua plus constamment à la cultiver. Durant sa longue vie, il ne passa jamais un jour sans apprendre par cœur une demi-page de prose ou de vers, jusque-là que, pour n'y pas manquer, il procédait chaque matin à cet exercice en faisant sa barbe. Dans sa jeunesse, il avait vu Voltaire, il avait fréquenté tous les personnages plus ou moins célèbres qui composaient la cour de ce monarque littéraire, à l'époque où il vint mourir à Paris, avec sa triste tragédie d'*Irène*. Mais, au milieu du fatal scepticisme de cette société, sa raison et sa foi ne firent point naufrage comme celles de tant d'autres. Elles s'affermirent, au contraire à la vue du péril, et s'accrurent encore par le spectacle de nos révolutions politiques. Conseiller d'État, ou maire d'un simple village, chez le prince de Condé, ou au milieu des paysans de Crécy, il porta en tous lieux et dans tous ses emplois cette franchise et cette probité religieuse qui commandent à la fois le respect et l'attachement des grands comme des petits. Dans les dernières années de sa vie, l'Évangile était sa lecture la plus douce et la plus assidue, et nous savons même qu'il a laissé sur ce divin livre un ouvrage dont nous l'avons vu s'occuper avec délices. Enfin, quelques heures avant sa mort, quand il eut reçu pour la dernière fois le sacrement de l'Eucharistie, sa joie toute chrétienne s'exhala dans quelques vers touchants que sa voix mourante n'eut pas le temps d'achever sur la terre. Ainsi finit, le 2 mars 1832, à l'âge de 80 ans, au sein de sa pieuse et désolée famille (la famille de Chérisey), un des plus brillants esprits et des meilleurs hommes des temps modernes. R—R.

(1) *Histoire d'Angleterre*, publiée chez Janet et Cotelle, en 1822 ; 22 vol. in-8° ; précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de David Hume, par M. Campenon.

(2) *Œuvres d'Horace*, traduites par MM. Campenon et Després, accompagnées du commentaire de l'abbé Gatiani, précédées d'un essai sur la vie et les écrits d'Horace, et de recherches sur sa maison de campagne, 2 vol. in-8°.

DESPREZ (Louis-Jean), peintre et architecte, né à Lyon vers le milieu du dernier siècle. Après avoir travaillé quelque temps à Paris et à Lyon, il se rendit en Italie, et eut part au *Voyage pittoresque de Naples*, publié par l'abbé St-Non. Gustave III, roi de Suède, l'ayant vu à Rome, fut frappé de son talent, et l'attacha à sa cour comme peintre et architecte. Desprez se fit d'abord connaître en Suède par les décorations de l'opéra national de *Gustave Wasa*, où il déploya une imagination aussi riche que hardie, et qui produisirent un très-grand effet. Il donna, peu après, le plan d'un château que le roi se proposait de faire construire à Haga, près de la capitale. A en juger par les dessins que nous avons eu occasion de voir chez l'artiste, ce château aurait été un monument remarquable de l'architecture moderne ; mais il n'en existe que les fondements. Les événements de la guerre qui s'éleva entre la Suède et la Russie en 1788, fournirent à Desprez les sujets de plusieurs grands tableaux, dont le plus frappant et le plus riche de composition est celui de la *Bataille de Suensksund*. Ayant obtenu la permission de faire un voyage à Londres, Desprez se fit connaître dans cette ville par un grand nombre de dessins.

Revenu en Suède, il reprit ses travaux pour la cour de Stockholm. Il fit aussi plusieurs dessins pour les cours de Pétersbourg et de Copenhague, et le roi de Danemark lui envoya une très-belle médaille, comme une marque de sa satisfaction. Desprez travaillait beaucoup et avec une grande facilité. On observe dans tous ses ouvrages une imagination riche et brillante, une manière grande et large; mais il s'attacha moins au fini et à la correction, son esprit ardent l'entraînant sans cesse à des conceptions nouvelles. Son séjour en Suède a servi à répandre dans ce pays la connaissance des vrais principes de l'art, et il a formé plusieurs élèves, tant pour la peinture que pour l'architecture. Cet artiste était taciturne et gêné dans la société; mais dans son atelier il se communiquait avec un grand abandon, et parlait avec autant de goût que de chaleur. Il est mort à Stockholm en 1804, âgé de soixante et quelques années. On trouve à Paris quelques tableaux de Desprez, qu'il avait faits avant de quitter la France. Il a aussi fait plusieurs caricatures pleines d'esprit, et divers costumes du nord, dont quelques-uns, ainsi qu'une partie de ses caricatures, ont été gravés à Stockholm par Élie Martin. C—au.

DESPREZ DE BOISSY. *Voyez* Boissy.

DESPREZ-CRASSIER (Jean-Étienne-Philibert), général français, né à Crassier, non loin de Ferney, le 18 janvier 1733, fut pris en amitié par Voltaire, qui le combla de bienfaits dans son enfance, et qui plus tard acheta pour lui le château d'Ornex, qu'il a possédé longtemps et dont ses héritiers sont encore propriétaires. Desprez-Crassier entra au service de France, comme cadet, dans le régiment suisse de Châteauvieux, en 1745, et il passa dans celui de Deux-Ponts comme capitaine en 1757, et fit les campagnes d'Allemagne jusqu'à la paix de 1763. Réformé à cette époque avec une pension de 800 francs, il fut remis en activité avec le grade de lieutenant-colonel en 1773, et fit dans le même corps, sous les ordres du prince Maximilien, depuis roi de Bavière, la guerre d'Amérique. Il s'y distingua en plusieurs occasions, notamment à l'assaut de New-York, où ce brave régiment, s'étant emparé de deux obusiers, mérita par cet exploit le titre de *royal*, alors si flatteur, et la distinction, plus extraordinaire encore, de faire marcher à sa suite les deux pièces d'artillerie qu'il avait conquises. Revenu en Europe, Desprez-Crassier suivit en Hollande le maréchal de Maillebois, qui le fit adjudant-général dans sa légion, avec le grade de colonel. On sait de quelle inutilité ce corps fut à la république des Sept-Provinces. Après sa dissolution Desprez-Crassier retourna en France, et, s'y étant montré favorable à la révolution, il fut créé maréchal de camp, le 1er mars 1791, et lieutenant général le 5 janvier suivant, lorsque l'émigration vint éclaircir les rangs de l'armée. C'est en cette qualité qu'il commandait à Fontoi l'avant-garde de l'armée de la Moselle dans le mois de septembre 1792, quand il y fut attaqué par les Prussiens, qui vinrent alors si ridiculement menacer la France d'une invasion (*voy.* Dumouriez). Desprez-Crassier soutint assez bien leur premier choc; et il se retira en bon ordre sur Metz. Ils ne le poursuivirent pas; et quelques jours plus tard, commandant l'avant-garde de Kellermann, au camp de la Lune, Desprez soutint encore avec beaucoup de valeur les premiers efforts des Prussiens. Ces deux petites affaires furent à peu près les seules de cette mémorable campagne, où les deux partis firent sérieusement ce qu'ils devaient faire. Desprez-Crassier accompagna ensuite Kellermann à l'armée des Alpes. Mais, dans le mois d'avril 1793, il fut suspendu et mis en arrestation par suite des mesures que la convention nationale crut devoir prendre contre les nobles, après la défection de Dumouriez. Réintégré après le 9 thermidor, il fut employé à l'armée du Rhin, puis mis à la retraite, en conséquence de son âge avancé, en 1796. Il mourut vers 1803 dans son château d'Ornex, au moment où il allait épouser une jeune personne de dix-huit ans. Il avait écrit des Mémoires dont le manuscrit a disparu. — Six de ses frères, entrés comme lui dans la carrière des armes, s'y étaient également distingués, et tous étaient officiers et chevaliers de St-Louis avant la révolution. M—dj.

DESPREZ-ST-CLAIR (Claude-Aimé), né à St-Germain-en-Laye le 5 avril 1783, est auteur de plusieurs vaudevilles et d'un grand nombre de chansons. Il avait joué lui-même la comédie; et vers 1810 il était engagé dans la troupe de l'Ambigu-Comique sous le nom de St-Clair. Après la restauration, il fut employé à la trésorerie et nommé officier dans la 5e légion de la garde nationale de Paris, pour laquelle il composa souvent des couplets de circonstance. Il mourut le 26 avril 1824, d'une affection de poitrine, chez son frère, curé d'Herbelay, près de Pontoise. C'est une chose assez remarquable que la dernière des chansons de Desprez soit intitulée : *une Promenade au Père-La-Chaise*. On en trouve plusieurs dans le recueil des *Soupers de Momus*. Dusaulchoy, président de la réunion, a inséré dans le tome 12 de cette collection une notice sur Desprez. Ses ouvrages sont : 1° (avec Varez) *Le Foyer* ou *le Couplet d'annonce*, vaudeville joué aux Jeunes-Artistes. 2° (avec Brazier et Varez) *Kikiki*, parodie de *Tékéli*, joué aux Nouveaux-Troubadours. 3° *Le Mariage de la Valeur*, vaudeville, représenté à l'Ambigu-Comique. 4° *L'Espoir réalisé*, vaudeville, ibid. 5° *Le Jardin d'Oliviers*, ibid. 6° (avec Ferrière) *Le Mariage sous d'heureux auspices*, vaudeville en 1 acte, à l'occasion du mariage du duc de Berri, représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, Paris, 1816, in-8°. 7° (avec le même) *Marguerite de Straffort*, ou *le Retour à la royauté*, mélodrame en 3 actes, en prose et à spectacle, représenté sur le même théâtre, Paris, 1816, in-8°. 8° (avec Varez) *Retournons à Paris*, comédie en 1 acte mêlée de vaudevilles, représentée sur le même théâtre, Paris, 1817, in-8°. 9° (avec Ferrière) *Grégoire à Tunis*, vaudeville re

présenté à l'Ambigu-Comique. 10° *Monsieur de la Hure*, vaudeville représenté à la Gaîté. 11° (avec un anonyme) *L'Homme à tout*, vaudeville, représenté à la Gaîté. 12° (avec Edmond) *Les Epaulettes de grenadier*, comédie en 1 acte, mêlée de vaudevilles, représentée sur le théâtre de la Porte-St-Martin, Paris, 1820, in-8°. 13° (avec Edmond, Crosnier et Émile de Plugette) *Paris, le 29 septembre* 1820, impromptu mêlé de couplets, à l'occasion de la naissance de son altesse royale le duc de Bordeaux, représenté sur le théâtre de la Porte-St-Martin, Paris, 1820, in-8°. 14° (avec Ferrière) *Le Bouffon dans l'embarras*, vaudeville, représenté sur le théâtre des Variétés. 15° (avec Edmond et Rougemont) *Les Ermites*, comédie-vaudeville en 1 acte, représentée sur le théâtre de la Porte-St-Martin, Paris, 1821, in-8°. 16° (avec J. Dusaulchoy) *Le Protégé de tout le monde*, comédie-vaudeville en 1 acte, Paris, 1822, in-8°. 17° Le *Mariage à la turque*, vaudeville en 1 acte, Paris, 1823, in-8°. 18° *Malbrouck*, folie-vaudeville. 19° *La Grotte de Fingal*, ou *le Soldat mystérieux*. Z.

DESPREZ-VALMONT ( ), né en 1757, mort à Lyon le 4 mars 1812, fut comédien et auteur. On a de lui : 1° *Epître au Peuple français*, in-8° sans date (an 6,1798) de 10 pages, rapsodie politique qui n'a rien de commun avec l'*Epître au Peuple*, par Thomas ; 2° l'*Enfant de trente-six Pères, roman sérieux, comique et moral, par D***. A***,* 1801, 3 vol. in-12 ; ce roman se fit remarquer par sa gaieté dans un moment où l'on était inondé d'un déluge de romans bien tristes et bien noirs. L'auteur, caché sous les initiales D***. A***, nous apprend lui-même que le sujet de son ouvrage lui a été fourni par M. D. V. (Desprez-Valmont), et que même ce littérateur a contribué à la rédaction de la première partie. Il est probable que MM. D. A. et D. V. n'étaient que le même individu. 3° *Epître au Jokey de Freron*, suivie d'un *Conseil à ma Tante*, 1803, in-8°. C'est une épître contre M. Geoffroy. 4° Le *Souper d'Henri IV*, ou le *Laboureur devenu gentilhomme*, fait historique en 1 acte et en vers, représenté sur le théâtre de Monsieur, le 12 octobre 1789, imprimé en 1790, in-8° ; il fut fait en société avec Boutillier (et non Boutellier, comme on le lit sur le frontispice de quelques uns de ses ouvrages, et comme l'écrivent des bibliographes mal instruits). Ce Boutillier (Maximilien-Jean), né à Paris, mort le 5 décembre 1811, avait composé, sur le même sujet, un opéra dont Bornet avait fait la musique, qui ne fut représenté qu'en société, et cependant imprimé en 1771, in-8°, sous ce titre : *le Laboureur devenu gentilhomme*. C'est probablement la même pièce qu'il aura revue en société avec Desprez-Valmont, et qu'ils auront mise en comédie. A. B—T.

DESPRUETS (Jean), docteur de Sorbonne et abbé général de Prémontré, naquit vers l'an 1525. Il fit profession dans l'abbaye de la Grâce-Dieu, dans le diocèse d'Aire, s'adonna à la controverse et à la prédication, et se fit un nom dans l'une et dans l'autre. Appelé au colloque de Poissy, il y prononça un discours que Lepaige a conservé dans la Bibliothèque de Prémontré, et dans lequel Despruets démontrait la nécessité d'une réforme dans l'Église, et du rétablissement de la discipline dans les ordres religieux. Le cardinal de Ferrare, abbé commendataire de Prémontré, étant mort en 1572, en cour de Rome, et la collation de cette abbaye étant dévolue au pape, le chapitre de l'ordre s'adressa à Grégoire XIII, pour le prier de conférer à Despruets la dignité d'abbé général. Le roi joignit sa recommandation à la supplique des religieux, et le 10 décembre de la même année, Despruets reçut ses bulles à Beauvais, où il avait été appelé pour prêcher dans la cathédrale. Il prit possession le 11 juin 1573, et aussitôt il convoqua le chapitre général de son ordre. Il y exposa les maux que les opinions nouvelles et les troubles civils avaient causés dans les monastères, et invita les abbés et autres supérieurs à rétablir dans leurs maisons la discipline, et à y ranimer le goût des études. Il fit ensuite la visite des abbayes de la France et des Bays-Bas, et corrigea les abus qui s'y étaient introduits. Obligé de se rendre à Rome, auprès de Grégoire XIII, où il avait une mission à remplir de la part du roi, ce pape lui permit de faire célébrer la fête de St-Norbert, fondateur de l'ordre, dont la canonisation avait été différée jusque-là, et le chargea d'en composer l'office. Dès lors, l'abbé Despruets fit les premières démarches pour faire transférer le corps du saint, de l'église de Ste-Marie de Magdebourg, ancien chapitre de l'ordre, devenu luthérien, où il avait été inhumé, dans l'abbaye de Strahow à Prague ; translation qui, à cause des guerres et des difficultés que faisait la ville de Magdebourg, ne put avoir lieu qu'en 1627. De retour à Prémontré, l'abbé Despruets fut appelé, et assista au concile de Reims, convoqué par l'archevêque Louis de Guise. Il alla ensuite visiter ses abbayes de Lorraine et d'Allemagne. Après beaucoup de travaux et avoir eu la consolation de voir la discipline rétablie dans la plupart de ses maisons, l'abbé Despruets mourut à Prémontré, le 15 mai 1596, ayant gouverné son ordre pendant vingt-trois ans. On a de lui : 1° des *Livres de Controverse*, imprimés à Paris, vers 1672. Il y établit qu'il ne faut point disputer avec les hérétiques, et il y réfute François Pérocel, et Jean de Spina, tous deux calvinistes, qui avaient écrit contre le sacrifice de la messe et la présence réelle. 2° Un *Recueil de Sermons et de Discours* ; 3° un *Traité des Sacrements* ; 4° de *brefs Commentaires sur la Bible* ; 5° *Anticalvinus seu Calvinianæ pravitatis refutatio*. Ce dernier ouvrage est demeuré imparfait, la mort n'ayant pas permis à l'abbé Despruets de l'achever. L—Y.

DESPUIG Y DANETO (don Antonio), cardinal, naquit à Palma dans l'île de Majorque, le 31 mars 1745. Sa famille était alliée à celle des anciens rois d'Aragon. Pourvu d'un riche canonicat dans la cathédrale de sa patrie, il fut, vers 1774, chargé par la cour d'Espagne de visiter les villes où

avaient été tenus les plus célèbres conciles d'Occident, et, pour cet objet, il parcourut la France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Arrivé à Rome en 1778, il s'y fit remarquer par ses talents autant que par ses vertus. Pour terminer sa mission, il visita encore la Calabre, la Sicile, Malte, Venise et revint à Rome en 1785, afin d'y remplir la place d'auditeur de rote pour le royaume d'Aragon. En 1791, le roi Charles IV lui conféra l'évêché d'Orihuela, et, en 1797, l'archevêché de Tolède. Plus tard, il fut promu à l'archevêché de Séville. Appelé à Madrid en 1797, il essaya de lutter contre le prince de la Paix, alors tout-puissant, et il succomba. Ce favori avait des liaisons très-étroites avec dona Josefa Tudo, et c'était une opinion généralement reçue qu'il l'avait épousée secrètement. La reine, ne voyant pas de bon œil cette liaison, et ignorant probablement quelle était l'opinion du public, ordonna au prince de la Paix d'épouser la fille de son frère l'infant Don Louis, fruit d'un mariage secret, mais légitime, avec une dame de haute naissance. Le cardinal Lorenzana, grand inquisiteur, et l'archevêque Despuig refusèrent de bénir cette union; mais le patriarche des Indes célébra le mariage dans la chapelle royale. Peu de temps après, on dénonça à l'inquisition le prince de la Paix, que l'on accusait de ne s'être pas, depuis huit ans, approché des sacrements, et d'avoir deux femmes vivantes. Lorenzana, qui avait refusé de prêter son ministère au mariage du prince, n'osa pas le poursuivre, et il en conféra avec Despuig. Celui-ci, d'accord avec l'évêque d'Avila, don Raphael de Musquiz, confesseur de la reine, fit tous ses efforts pour décider le timide cardinal à décréter l'arrestation du favori, sauf à prouver ensuite au roi quels étaient les crimes dont il était accusé. Mais Lorenzana refusa positivement. Alors Despuig obtint du pape une lettre portant injonction au grand inquisiteur de poursuivre le procès. Malheureusement cette correspondance fut interceptée par Bonaparte, qui venait d'envahir l'Italie; et, comme il cherchait à se rendre favorable le prince de la Paix, il s'empressa de lui faire parvenir le bref saisi. Les trois prélats furent exilés, sous le prétexte honorable d'une mission près le saint-siége. On les chargea de faire au pape des compliments de condoléance sur l'entrée de l'armée française dans ses États. Despuig resta à Rome jusqu'à l'enlèvement de Pie VI, qu'il suivit à Sienne. Après le départ du pontife pour la France, il rentra en Espagne; et en 1798 il fut nommé conseiller d'État, puis président d'une commission chargée d'aplanir les obstacles qui s'opposaient à la vente des biens des hospices et des fondations pieuses. S'étant alors démis de l'archevêché de Séville, il eut en dédommagement plusieurs riches bénéfices et le titre de patriarche d'Antioche *in partibus*. Nommé ministre d'Espagne près le saint-siége, il assista en cette qualité au conclave, tenu à Venise en 1800, pour l'élection de Pie VII, et se rendit ensuite à Rome. En 1803 il fut créé cardinal-prêtre, pro-préfet de la congrégation des évêques et protecteur de St-Jean-de-Jérusalem, dont il était grand-croix. Revenu en Espagne en 1806, il alla d'abord à la cour où il avait conservé son poste de conseiller d'État. Ayant été rappelé à Rome en 1807, il fut élu pro-vicaire de la ville. Forcé en 1810 de suivre le pape à Paris, il y resta jusqu'en 1812. Alors il obtint la permission d'aller aux bains de Lucques, où il mourut le 30 mai 1815. Az—o.

DESPUNA (Théodora). *Voyez* Théodora.

DESRENAUDES ou Des Renaudes (Martial Borye), littérateur, né le 7 janvier 1755 à Tulle, se destina à l'état ecclésiastique et annonça de bonne heure de véritables talents. N'étant encore que sous-diacre, il prononça l'*Éloge funèbre de Louis XV*, le 20 septembre 1774, dans la cathédrale de Tulle, en présence de l'évêque et de toutes les autorités de la ville. Cette oraison, que nous avons sous les yeux, offre plusieurs pages d'un mérite oratoire réel. Historien plutôt que panégyriste, le jeune orateur osa dire le mal comme le bien sur le roi défunt; et deux ou trois passages indiquent qu'il appartenait déjà à cette portion du clergé qui sympathisait avec les doctrines de la révolution. Devenu grand vicaire de l'évêque d'Autun (Talleyrand), il l'assista en qualité de sous-diacre à la messe de la fédération, le 14 juillet 1790. Depuis cette époque, il parut tout dévoué à cet homme d'État, et passa pour être le rédacteur secret d'une partie de ses travaux législatifs. Il est en effet peu contesté aujourd'hui que Desrenaudes est l'auteur du fameux rapport sur l'instruction publique, présenté en 1791 par M. de Talleyrand, qui ne s'était jamais occupé de pareilles matières. Ce discours passe pour un chef-d'œuvre de style et pour un monument de la plus haute raison (1). Resté en France après l'émigration de son patron, Desrenaudes se présenta comme son fondé de pouvoir à la barre de la convention, le 3 août 1795, pour demander sa rentrée en France, qui fut décrétée sur la proposition de Chénier. Devenu ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand continua d'employer sa plume habile et modeste. Après le 18 brumaire, Desrenaudes fit partie du tribunat et y porta des opinions modérées, mais indépendantes. Il s'opposa à l'établissement des tribunaux spéciaux, au projet de loi sur la dette viagère et à diverses dispositions du Code civil. Cette opposition le fit comprendre dans l'élimination du premier cinquième en 1802. Toutefois il ne fut pas laissé sans emploi, et obtint la place de garde des archives de la bibliothèque historique du conseil d'État. Lors de la création de l'université, il en fut nommé conseiller titulaire; et, vu ses antécédents, ce choix parut une justice. Il était en outre censeur impérial et décoré de la Légion d'honneur. A la restauration, il conserva ce dernier emploi, et fut nommé par le roi officier

(1) On l'a attribué dans le temps à Champfort, qui était alors lié avec Mirabeau et M. de Talleyrand.

de la Légion d'honneur ; mais l'ordonnance du 17 février 1815 le réduisit au titre de conseiller honoraire de l'université. Pendant les cent jours, il redevint conseiller titulaire, et eut à peine le temps de reprendre ses fonctions. Au second retour du roi, il cessa de faire partie de l'université ; mais il fut maintenu parmi les censeurs, et eut, en cette qualité, la surveillance du *Journal des arts* et de l'*Ami de la religion et du roi*. Il inséra dans le premier de ces journaux des articles d'une critique fine et spirituelle. Il fut également censeur de la *Gazette de France*. Dans ces fonctions délicates, et qui exposent à tant d'inimitiés, Desrenaudes se conduisit avec assez d'adresse pour être bien avec les journalistes sans se compromettre auprès de l'autorité. Il ne conservait plus que des titres honorifiques, sans fonctions, avec une pension de 6,000 francs, lorsqu'il mourut, le 8 juin 1825. Bien que depuis 1792 il eût cessé d'exercer le sacerdoce, il avait conservé des habitudes graves et un costume demi-ecclésiastique : aussi personne ne fut surpris de lui voir réclamer à ses derniers moments les sacrements de l'Église. Desrenaudes n'était pas seulement un savant philologue, un écrivain habile, versé dans la philosophie, il professait avec une sorte d'enthousiasme les opinions sages et modérées de son vieil ami M. La Romiguière. Il possédait surtout cet art de converser, qui devient chaque jour plus rare en France. Très-dévoué, très-fidèle en amitié, il se plaisait à encourager les jeunes gens, et plusieurs ont dû à ses conseils et à son ardente protection la facilité avec laquelle ils ont fait un chemin rapide. On a de lui, outre l'*Oraison funèbre de Louis XV* (1), *Vie de Julius Agricola*, par Tacite, traduction nouvelle, par Des..., in-12, an 5 (1797). Il a revu l'ouvrage intitulé : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en* 1792, traduit de l'allemand d'un officier prussien, in-8°, Paris, an 3 (1795). Dans les *Mémoires de l'abbé Georgel*, publiés en 1820, il a rédigé l'article *Girondins*. Enfin le *Moniteur* et les procès-verbaux du tribunat contiennent ses opinions législatives. Il a fourni à la *Biographie universelle* l'article du comte de *Narbonne*, pour la mémoire duquel il professait la plus haute admiration. D—R—R.

DESREY ou DESRAY, DERREY ou DESREZ (Pierre), né à Troyes dans le 15e siècle, d'une famille riche et ancienne. Il florissait sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. On ne sait en quel temps il mourut ; mais il vivait encore en 1514. On a de lui des traductions, des compilations et continuations qui n'ont de mérite que leur ancienneté : 1° les *Postilles et expositions des épîtres et évangiles dominicales*, traduit du latin, Troyes, Guill. le Rouge, 1692, 2 vol. in-fol., réimprimées plusieurs fois ; 2° la *Vie des Pères anciens des déserts*, traduit du latin de St. Jérôme, Paris, J. Petit, sans date, in-fol ; 3° *Généalogies, faits et gestes des papes*, traduit de Platine, réimprimés à Paris, Galiot-Dupré, 1519, in-fol. ; 4° les *Chroniques de France, d'Angleterre et de Bourgogne*, d'Enguerrand de Monstrelet, augmentées jusqu'en 1498, Paris, Vérard, sans date, 3 vol. in-fol. : il y a des exemplaires imprimés sur vélin ; 5° la *Généalogie, gestes et nobles faits d'armes de Godefroy de Bouillon, et de ses frères Baudoin et Eustache*, Paris, sans date, in-fol. ; réimprimée à Paris, Bonfons, sans date, in-4° ; ibid., 1500, in-4° ; ibid., le Noir, 1511 ; ibid., Petit, 1523, in-fol. ; Lyon, 1580, in-8° ; ibid., 1585, in-12 ; 6° une Continuation, jusqu'en 1508, de la traduction française du *Fasciculus temporum* de Pierre Farget, dans l'édition de cette traduction, Paris, 1513, in-fol. ; 7° la *Mer des chroniques et Miroir historial de France*, extrait et traduit du latin de Robert Gaguin, et augmenté jusqu'en 1514 Paris, Galiot-Dupré, 1516, 2 parties in-fol. ; ib., Nyverd, 1530 ; 1536, in-fol., et ibid., 1538, in-4°. C. T—Y.

DESRIAUX (Philippe), né en 1758, devint secrétaire du baron de Tschudi (*voy.* ce nom), dont il fut probablement le collaborateur dans les drames lyriques des *Danaïdes*, musique de Salieri, et d'*Echo et Narcisse*, musique de Gluck. Après la mort du baron en 1784, se trouvant sans ressources, il allait noyer son chagrin aux Porcherons. Il y fit la rencontre d'un jeune musicien allemand, Vogel, qui cherchait un poëme à mettre en musique, comme lui cherchait un compositeur pour un poëme. Le besoin autant que la sympathie rapprochèrent nos deux ivrognes, et leur association produisit deux opéras en 3 actes, joués à l'Académie de musique : la *Toison d'or*, en 1786, et *Démophon*, en 1789. Ce dernier dut son succès à la musique, qui était digne d'un élève de Gluck, et surtout à l'ouverture, qui fut répétée à la première représentation, et qu'on a jouée souvent dans les grandes cérémonies funèbres. L'auteur de cet article l'a entendu exécuter par 1,200 musiciens, sous la direction de Gossec, à la fête funèbre qui eut lieu au Champ de Mars en 1790, pour célébrer la mémoire des militaires morts à Nancy. Le dernier ouvrage de Desriaux est une traduction médiocre du poëme de la *Création du monde*, musique d'Haydn, et cependant supérieure à celle du vicomte de Ségur. On croit que cet auteur de plusieurs autres pièces oubliées est mort dans la misère ou à l'hôpital dans les premières années de ce siècle. F—LE.

DESROBERT (le Père), jésuite et missionnaire français, naquit en Champagne d'une famille noble et ancienne, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Desrobert du Châtelet. Ce fut de cette famille et de la maison d'Hénin-Liétard, dont elle était alliée, que Louis XIII acheta, en 1614, la ville de Rocroi. Le P. Desrobert, qui unissait le zèle et la ferveur à des talents distingués, se con-

(1) Cette oraison funèbre a été imprimée à Tulle, in-4°, par Pierre Chirac, imprimeur du roi et de monseigneur l'evêque, avec cette autorisation : « Permis d'imprimer. A Tulle, ce 11 octobre « 1774. *Signé* Fortier, Cons. Doyen. » — Dans l'*Almanach impérial* de 1813, il est appelé M. Desrenaudes, et M. l'abbé Desrenaudes dans l'*Almanach impérial* de 1815.

sacra aux missions de la Chine, où il arriva vers 1730. Les vues et les passions humaines ne dirigent pas les missionnaires. On croirait que la résidence brillante de Pékin, que des places à la cour, devraient être ambitionnées par eux; ce sont celles qu'ils fuient et qu'ils redoutent le plus. L'objet le plus constant de leurs vœux, lorsqu'ils abordent dans cet empire, est de pouvoir pénétrer et se tenir cachés dans les provinces, où ils savent que plus de travaux les attendent, mais où ils espèrent faire plus de conquêtes à la religion. Les désirs du P. Desrobert durent être satisfaits; il eut en partage la province de Hou-kouang, l'une des missions les plus pénibles de la Chine. Il la cultiva pendant le reste de sa vie, et y laissa des chrétientés nombreuses et florissantes, qui bénissent encore aujourd'hui la mémoire de leur apôtre. Dans le recueil des *Lettres édifiantes* (t. 26, ancienne édition), nous en trouvons une de ce missionnaire, où il rend compte de ses travaux, de ses courses annuelles et du genre de vie auquel l'assujétissait son ministère. La province de Hou-kouang, l'une des plus fertiles et des plus commerçantes de tout l'empire, est entrecoupée d'un nombre prodigieux de rivières et de canaux, sur le bord desquels sont situés la plupart des villes et des villages. Le missionnaire n'y voyage que par eau et dans des barques couvertes, où il se tient caché pendant le jour. Lorsqu'il arrive, le soir, dans le voisinage de quelqu'une de ses chrétientés, il envoye son catéchiste en informer le principal chrétien; celui-ci avertit tous les autres, qui s'assemblent chez lui, et le missionnaire s'y rend à l'entrée de la nuit. Comme il ne peut visiter qu'une ou deux fois par an ces peuplades chrétiennes, une nuit suffit à peine à l'exercice des fonctions de son ministère. Il faut qu'il examine les catéchumènes, qu'il confère le baptême, qu'il entende les confessions, qu'il prêche, qu'il célèbre les saints mystères; qu'il règle ensuite les différends, et réponde à une foule de questions que lui font ses néophytes. Dès l'aube du jour, il est obligé de regagner l'asile secret du bateau qui l'a transporté. Ailleurs, ce sont des milliers de barques qui se rassemblent dans le voisinage des grandes villes; elles couvrent les fleuves, dans l'espace de plus d'une lieue, et y forment des rues flottantes, régulièrement alignées. Plusieurs de ces barques appartiennent à des familles chrétiennes, qui n'ont souvent pas d'autre domicile. Le missionnaire, qui se fait un devoir de les visiter, se glisse pendant les ténèbres jusque sur ces barques, où il trouve les chrétiens convoqués; il emploie la nuit à les instruire, à leur administrer les sacrements, et ne se retire qu'à l'approche du jour, pour aller, la nuit suivante, exercer le même ministère sur une autre partie du fleuve : tel fut le genre austère de vie que mena constamment le P. Desrobert. Il employait neuf mois de l'année à parcourir les chrétientés qu'il dirigeait, et cette tournée pastorale n'était pas plutôt achevée qu'il la recommençait. Parmi un grand nombre de conversions extraordinaires et de traits de la plus sublime vertu, le missionnaire cite l'exemple suivant de la pieuse simplicité d'une néophyte. « J'ai rencontré, dit-il, une jeune femme qui, étant seule « chrétienne dans son village, ne sachant pas lire, « et n'ayant personne qui pût l'instruire des jours « de jeûne ou d'abstinence ordonnés par l'Église, « s'était condamnée à ne jamais manger de viande, « pour ne pas manquer à l'observation de ce pré- « cepte. » L'abbé de la Porte, dans sa compilation sur les voyages, introduit le P. Desrobert comme chargé de faire les honneurs de la Chine au *voyageur français*; c'est ce jésuite qu'il donne pour *Cicerone* à cet étranger, et qui l'accompagne dans les diverses provinces de l'empire, pour lui en faire remarquer toutes les singularités. Le compilateur fait dire à l'un et à l'autre bien des absurdités sur les lois et les usages de la Chine. Le voyageur observe, par exemple, que le P. Parrenin faisait trembler tous les petits mandarins des provinces, lorsqu'il paraissait devant eux avec sa ceinture jaune. Le jésuite Parrenin n'avait lui-même que le simple titre de mandarin, et il ne porta jamais la ceinture jaune, décoration affectée aux seuls princes du sang impérial. On ignore la date de la mort du P. Desrobert. G—R.

DESROCHERS (Étienne-Jehandier), graveur du roi, naquit à Lyon; s'étant rendu à Paris pour s'y fixer, il y débuta par des morceaux d'histoire assez médiocres, copiés presque tous d'après les estampes de Duchange. Sa suite des hommes illustres, composée de 7 à 800 portraits, format in-8°, lui valut une certaine réputation, et aussi une espèce de fortune. Les ouvrages de Desrochers annoncent un homme né sans goût pour les arts; ils sont, en général, durs et froids; cependant l'Académie de peinture le reçut au nombre de ses membres, et l'empereur Charles VI le gratifia d'une médaille d'or, pour avoir gravé son portrait. Desrochers mourut à Paris, en 1741. P—E.

DESROCHES (Madeléne-Neveu, dame), née à Poitiers, vers 1530, jouissait d'une réputation fort étendue pour son esprit et sa beauté. Elle eut de son mariage avec André Fradonnet, sieur des Roches, une fille nommée *Catherine*, dont elle soigna elle-même l'éducation. Mademoiselle Desroches, douée des mêmes avantages extérieurs que sa mère, la surpassa par son talent pour la poésie; elle fut recherchée en mariage par différents partis; mais elle les refusa tous, pour ne point être obligée de se séparer de sa mère. Leurs loisirs étaient partagés entre la culture des lettres et la société des personnes qu'attirait auprès d'elle la conformité des goûts : c'étaient Pasquier, Harlay, Rapin, Scaliger, Scévole de Ste-Marthe, en un mot tout ce que la France possédait alors de savants et de beaux-esprits. En 1579, pendant la tenue des grands jours à Poitiers (1), le célèbre Pasquier ayant,

(1) Les grands jours de Poitiers sont célèbres dans la littérature du 16e siècle. On nommait ainsi l'époque où se rendaient en cette ville les commissaires du parlement de Paris, chargés de prononcer définitivement sur les causes en appel. Dans l'intervalle que

aperçu une puce sur le sein de mademoiselle Desroches, s'écria que *cette puce mériterait bien d'être enchâssée dans leurs papiers*, et qu'il ferait volontiers des vers sur ce sujet; chacun applaudit à cette idée, et les pièces qui en furent la suite ont été recueillies sous le titre de *la Puce de Mademoiselle Desroches*, Paris, 1582, in-4°, rare. On trouve, dans ce recueil, des vers grecs, latins, français, italiens et espagnols. Suivant La Monnoye, les meilleurs sont ceux de mademoiselle Desroches elle-même. Madame Desroches souhaitait que sa fille ne lui survécût pas : ce vœu si touchant fut exaucé ; elles moururent le même jour, de la peste qui désolait Poitiers, en 1587. Leurs *Premières œuvres poétiques* ont été imprimées à Paris, en 1578 et 1579, in-4° ; la 2e édition est augmentée. Leurs *Secondes œuvres* parurent à Poitiers, en 1583, in-4° : on les a réunies dans l'édition de Rouen, 1604, 2 vol. in-12. On y trouve le *Ravissement de Proserpine*, imité de Claudien; *Tobie*, tragi-comédie (1), une Bergerie à six personnages; des épîtres, des odes, des sonnets et quelques dialogues en prose ; celui qui traite des *Avantages que les femmes retirent de l'étude*, se fait lire encore avec plaisir. — Desroches (Marie-Jeanne-Congourd, femme), née à St-Malo, en 1776, morte à Paris en septembre 1811, s'était acquis quelque réputation par ses talents pour la poésie. Ses opuscules n'ont pas été recueillis ; on en trouve huit dans les *Quatre saisons du Parnasse*; le *Mercure*, l'*Almanach des Muses* et d'autres recueils en contiennent aussi. W—s.

DESROCHES (Pierre-Vincent), né en 1686, à Paris, d'un capitaine de dragons, fut destiné par ses parents à la diplomatie, et reçut une éducation convenable à leurs vues. Il suivit, en qualité de secrétaire, M. d'Andrezel, nommé à l'ambassade de Constantinople. Ayant eu le malheur de perdre son protecteur en 1727, il se retira près du prince Ragotzki, qui lui donna un emploi. Il passa avec ce prince deux années, qu'il employa à cultiver son goût naturel pour la littérature; au bout de ce temps, il fut rappelé à Constantinople par le nouvel ambassadeur, M. de la Villeneuve, et sut mériter sa confiance par l'habileté qu'il montra dans différentes négociations. Il mourut subitement à Bouyoukdéré, où il était allé visiter l'envoyé de Venise, son ami, le 27 septembre 1734, âgé de 48 ans. Desroches était doué d'un esprit facile et agréable ; il avait, en outre, des connaissances très-étendues sur l'histoire, les mœurs et la littérature des peuples de l'orient. Il était en correspondance avec Voltaire, qui l'estimait et qui lui demanda des notes pour son *Essai sur l'esprit des nations*. Il fournit des matériaux et des pièces importantes au P. Lequien pour son *Oriens christianus*. On a imprimé de lui, dans les journaux du temps, des poésies, sous le nom de l'*Hermite de Rodosto*; il réussissait particulièrement dans le genre marotique. On a encore de Desroches une *Relation des conférences tenues pour la paix, entre les Turcs et les Persans*, imprimée dans le *Mercure* (août et septembre 1732). Il avait légué ses manuscrits à l'abbé Purey de Neuville, son neveu, qui a négligé d'en faire usage. Jean de la Roque a inséré dans le *Mercure*, de septembre 1736 et d'avril 1737, deux *Lettres sur la vie, le caractère et les ouvrages de Desroches*. W—s.

laissaient les affaires, les avocats qui avaient suivi la cour, et les beaux-esprits, attirés par la circonstance, se délassaient en composant des vers. Leurs productions étaient applaudies ou censurées publiquement. On trouve à la suite de la *Puce* les pièces lues aux grands jours de 1574, présidés par Achille de Harlay. Il y en a de Brinon, de Binet, de Chopin, de Senliger, de Leloyer et de madame Desroches.

(1) On a aussi imprimé sous le nom des dames *Desroches*, la tragédie de *Panthée*, qui est de Caïe-Jule de Guersans, amant de Catherine.

DESROCHES (Jehandier). *Voyez* Desrochers.

DESROCHES (Jean), laborieux écrivain et savant académicien de Bruxelles, s'occupa toute sa vie de recherches relatives à l'histoire et aux antiquités de sa patrie. Il était membre de la commission des études, lors de la formation de la société littéraire de Bruxelles en 1769 (*voy.* Cobenzl). Il fut agrégé un des premiers à cette société savante, et, lorsqu'elle eût été érigée en Académie impériale et royale, il en fut nommé secrétaire perpétuel en 1776. Il mourut le 20 mai 1787. On connaît de lui : 1° *Mémoire sur la question : Quels étaient les endroits des Pays-Bas qui pouvaient passer pour ville avant le 7e siècle ?* Bruxelles, 1770, in-4° : ce volume, d'environ 400 pages, contenant aussi les deux pièces qui remportèrent l'*accessit*, est le premier fruit que produisit cette société littéraire ; 2° *Mémoire* (couronné par l'Académie de Bruxelles) *sur la question : Quels ont été, depuis le commencement du 7e jusqu'au 9e siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, etc., des Pays-Bas et de la principauté de Liége ?* Bruxelles, 1771, in-4° de 62 p. 3° Idem, sur cette question : *Quel a été l'état civil et ecclésiastique des dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liége pendant les 5e et 6e siècles ?* Bruxelles, 1772, in-4° ; ces trois mémoires sont savants, remplis de recherches, et importants pour l'histoire de la Belgique dans le moyen âge. 4° *Epitome historiæ belgicæ, in usum scholarum*, ib., 1783, 2 vol. in-12 : cet abrégé d'histoire des Pays-Bas, écrit d'un latin facile et assez élégant, s'étend jusqu'à la mort de Marie-Thérèse, en 1780 ; 5° *Histoire ancienne des Pays-Bas autrichiens*, Anvers, 1787, in-4° ; id., 2 vol. in-8° : cet ouvrage ne s'étend que jusqu'au temps de Jules-César. La mort de l'auteur l'a empêché de continuer cet important travail : il est enrichi d'une carte, accompagnée d'une analyse raisonnée, de 37 pages. 6° Plusieurs Mémoires insérés dans la collection de l'Académie de Bruxelles; les plus remarquables, tous renfermés dans le t. 1, sont 1° *Examen de la question : Si la langue des Etrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques ?* Il n'y en trouve aucun. 2° *Explication d'une lettre de St. Boniface*, où se trouvent quelques mots saxons, et *Réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques* ; 3° *Nouvelles*

recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons. Tout en rejetant la prétention de la ville de Harlem (*voy.* Coster), Desroches cite un titre de 1442, où les imprimeurs (*prenters*) sont mentionnés comme faisant à Anvers un corps de métier : il cite une chronique manuscrite en vers flamands, écrite de 1312 à 1350, qui parle de l'imprimerie et en attribue l'invention à Louis de Vaelbeke, brabançon ; enfin, il prétend qu'en 1340 on se servait dans les écoles de Bruxelles de *Donats* imprimés ou gravés en bois. Ce mémoire est curieux, et l'auteur y défend son système avec autant d'esprit que d'érudition ; mais il a été réfuté d'une manière qui paraît victorieuse dans l'*Esprit des Journaux*, de juin 1779. C. M. P.

DESROCHES *de Parthenay* (Jean-Baptiste), littérateur laborieux, né vers la fin du 17e siècle à La Rochelle, descendait, ou du moins avait la prétention de descendre d'une ancienne et illustre famille du Poitou, dont une branche avait embrassé la religion réformée. Après avoir achevé son cours de jurisprudence, il obtint la charge de conseiller et avocat général du roi au bureau des finances à La Rochelle ; il s'en démit peu de temps après par des motifs de conscience, et se rendit en Hollande. Voulant tirer parti de ses talents, il s'associa bientôt à La Martinière (*voy.* ce nom), et à La Barre de Beaumarchais, qui se trouvaient à la tête d'une fabrique littéraire, genre d'industrie alors assez rare, mais qui s'est beaucoup perfectionné depuis. Les associés habitaient la même maison, avaient la même table et travaillaient en commun : de là vient l'embarras des biographes pour décider la part qui revient à chacun d'eux dans les ouvrages qu'ils ont publiés en gardant l'anonyme. Jordan (*voy.* ce nom), qui les vit à la Haye en 1733, eut lieu d'être content de leur politesse. « Desroches, dit-il, et La « Martinière travaillent fortement au *Dictionnaire* « *géographique*. Ils ont sur ce sujet une collection « de livres fort curieux, et paraissent avoir de l'é« rudition. » (*Voyage littéraire*, p. 188). A cette époque, Desroches avait fourni la traduction du *Nouveau Traité* du P. Hardouin *sur la situation du Paradis terrestre*, et celle des *Commentaires* de Huet *sur les Navigations de Salomon*, dans le *recueil*, publié par La Martinière, des *Traités historiques et géographiques pour servir à l'intelligence de l'Ecriture sainte* (1730, 2 vol. in-12). Sa coopération au grand Dictionnaire historique ne l'avait pas empêché de publier pour son compte une *Histoire du Danemarck*, que celle de Mallet (*voy.* ce nom) a fait oublier, mais qui fut accueillie, parce qu'il n'en existait aucune autre en français. Desroches, qui ne savait pas alors le danois, et qui peut-être même n'avait pas encore visité le Danemarck, s'était servi, pour composer cette histoire, de chroniques écrites en latin, pour la plupart très-défectueuses et dont il a reproduit toutes les erreurs. A cet ouvrage, dont la 2e édition, la Haye, 1732, est en 9 volumes in-12, succéda l'*Histoire de Pologne sous le roi Auguste II*, ibid., 1733-34, 4 vol. in-12. Elle parut avec le nom de l'*abbé de Parthenay*, et Barbier (*Examen critique des dictionnaires*, p. 255) en conclut qu'elle est de Desroches ; mais d'autres bibliographes l'attribuent à La Martinière, et rien ne prouve qu'elle ne soit pas l'ouvrage des trois associés. C'est encore à Desroches que Barbier fait honneur de la révision de l'*Histoire de Suède*, traduction de Puffendorf, avec une continuation jusqu'en 1730. Mais Desroches nous apprend lui-même que cette édition est due à l'*illustre* La Martinière, et que ce ne fut qu'après la mort de ce *grand maître* qu'il osa donner une nouvelle édition de l'*Histoire de Suède*, continuée jusqu'en 1748. Il quitta peu de temps après la Hollande pour se rendre à Copenhague où, continuant de vivre du produit de sa plume, il a publié la traduction des *Pensées ou réflexions morales* de Holberg (*voy.* ce nom) ; celle du *Voyage* de Norden et enfin celle de la *Description et histoire naturelle du Groenland*, par Egède. On voit par la dédicace de ce dernier ouvrage que Desroches était à Copenhague au mois de janvier 1763 ; mais on n'a pu découvrir le lieu ni la date de sa mort.

DESROCHES (Marie-Jeanne Bougourd), née le 5 décembre 1774 à St-Malo, perdit à deux ans son père et sa mère et resta seule avec son aïeule, qui la mit au couvent, où elle demeura jusqu'au moment de la suppression. Agée alors de quinze ans, elle se rendit au bourg de Cancale chez une amie d'enfance qui s'y était établie, et c'est là qu'elle épousa M. Desroches. Étant ensuite venue habiter Paris avec son mari, elle ne tarda pas à s'y faire connaître par des pièces de vers qui furent imprimées dans l'*Almanach des Muses* et les *Quatre saisons du Parnasse*. Madame Desroches eut pour amies dans la capitale mesdames Joliveau, Dufresnoy, Mérard de St-Just et la princesse de Salm. Avec une santé fort délicate, elle se livrait au travail trop assidument, et mourut à 36 ans, le 25 août 1811. On a publié en 1820 le recueil de ses *œuvres* en 1 volume in-12. Les pièces les plus remarquables sont : l'*Epître à madame de Sévigné, la Jeune mère*, idylle charmante, et l'*Abbaye abandonnée*, élégie qui rappelle heureusement le *Village abandonné* de Goldsmith, et lui ressemble sans l'imiter. F—le.

DESROTOURS (Noel-François-Mathieu Angot), l'un des plus habiles monétaires du 18e siècle, était né le 25 mars 1739 à Falaise, d'une famille noble. A l'époque de la révolution, il remplissait la place de premier commis de l'administration des monnaies, et jouissait de la réputation méritée d'être très-instruit dans cette partie. Adjoint par l'assemblée constituante à son comité des monnaies, il eut la plus grande part aux améliorations qui eurent lieu dans la fabrique des différentes espèces. Plus tard, sous le régime de la terreur, atteint par la loi qui bannissait les nobles de Paris, il crut trouver un asile dans sa province ; mais il fut enfermé dans les prisons d'Alençon, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. En 1799, il fut ar-

rêté de nouveau par suite de la loi sur les otages; cependant il ne tarda pas à recouvrer sa liberté. Le gouvernement consulaire s'empressa d'appeler Desrotours à Paris pour le consulter sur le projet d'une refonte générale des monnaies. Il donna tous les renseignements qu'on lui demandait; mais il refusa la place qui lui fut offerte, et revint dans sa terre des Rotours en Normandie, où il consacra ses dernières années à la culture des sciences. Il y mourut dans les premiers jours de juin 1821. Il était membre de l'Académie de Rouen. Outre l'*Almanach des monnaies*, qu'il publia de 1784 à 1789, 6 vol. in-12, on a de lui : 1° *Observations sur la déclaration du 31 octobre, et l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent depuis le 1er février 1726 jusqu'en février 1787*, in-4° et in-8°. Cet écrit lumineux a été réimprimé dans l'*Encyclop. méthod.*, *Dict. des arts et métiers*, à la suite de l'article Monnayage, t. 5, p. 151. 2° *Réponse à la critique de l'article* Monnayage de *l'Encyclopédie méthodique*, Paris, 1789, in-12, et dans l'*Encyclop.*, t. 5, p. 773. C'est une exellente réfutation de l'*Essai sur les monnaies*, par Beyerlé. 3° *Notice des principaux règlements publiés en Angleterre concernant les pauvres*, Paris, 1788, in-8°, insérée dans l'*Encyclop. méthod.*, *Dict. des arts et métiers*, t. 7, p. 336. 4° *Observations sur la question de savoir* s'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnayés, etc., proposée par l'assemblée, nationale dans le décret du 6 mai, juin 1790, in-8°. 5° *Réponse très-sommaire aux observations de Clavières sur le projet d'une refonte générale des monnaies*, 1790, in-8°. 6° *Résumé du rapport du comité des monnaies*, 1790, in-8°. 7° *Analyse de l'ouvrage de Mirabeau* sur la constitution monétaire, janvier 1791, in-8°. 8° *Observations* sur le mémoire de la commission des monnaies relatif à la refonte générale des monnaies et aux nouvelles empreintes, présenté par le ministre des contributions publiques (Clavières) à la Convention, le 30 octobre 1792, in-8°. 9° *Observations sur les nouvelles monnaies de cuivre*, an 5 (octobre 1796), in-8°. 10° *Observations sur la résolution prise par le conseil des Cinq-Cents*, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies (octobre 1796), in-8°. 11° *Quelques réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire, l'accroissement du taux de l'intérêt, l'augmentation du prix des denrées et la diminution de celui des immeubles; sur l'établissement d'une banque; sur la discussion concernant le payement des transactions; sur un nouveau mode d'anticipation propre à accélérer le payement des créanciers de l'État, et sur la responsabilité du Directoire exécutif, relativememt à la négociation des traités de paix*, 1797, in-8°. Desrotours publia cet écrit plein de vérités fortes sous le pseudonyme d'*André Ostrogothus*. 12° *Observations* sur l'Essai des monnaies de L. Basterrèche, suivies d'autres *observations* sur les considérations générales sur les monnaies par Mongez, Falaise, 1801, in-8°. W—s.

DESRUES (Antoine-François), marchand épicier, s'est rendu fameux par ses crimes, qu'il couvrait du manteau de la religion. Né en 1745, d'une famille honnête, de Chartres, il perdit son père à trois ans, fut élevé par des parentes, et mis en apprentissage d'abord chez un fer-blantier, puis chez un épicier. Pâle, maigre, les yeux caves, avec une stature de 4 pieds 10 pouces, il avait, a-t-on dit, le rire d'une bête carnassière. On le crut longtemps fille, et ce ne fut qu'à vingt-deux ans, et par suite d'une opération, que son sexe se manifesta. Dès son enfance il montra les inclinations les plus vicieuses; il volait ses maîtres, ses camarades, était battu, et riait des coups qu'il recevait. Ses parents l'envoyèrent à Paris, et le placèrent chez un droguiste, où il acquit la dangereuse connaissance des substances délétères. Son apprentissage fini, il entra comme garçon chez la belle-sœur de son maître, épicière, rue St-Victor. Dans cette maison, Desrues mit en usage tous les ressorts de la plus profonde hypocrisie. Il hantait les églises, était sans cesse en prières, avait deux confesseurs, et portait sur lui deux cilices. Il passa le carême de 1769, couché sur la paille et jeûnant jusqu'au soir. Dans son quartier on le regardait comme un saint. Cependant il avait commis diverses infidélités envers sa maîtresse, qui la déterminèrent, en 1770, à quitter son fonds, qu'elle eut encore la faiblesse de lui céder. Il devait lui payer un pot-de-vin de 1,200 liv.; mais, lui ayant demandé un jour à voir son billet, il le déchira et nia sa dette. Il fit mille escroqueries de ce genre, qui, jointes au produit de l'usure et de l'agiotage, le mirent assez promptement à son aise, et le portèrent à se retirer du commerce en 1773. Il vint alors s'établir sur la paroisse de St-Germain-l'Auxerrois, et trancha du seigneur. Mais, ayant contracté des dettes assez fortes, il alla demeurer rue Beaubourg, et se fit appeler Cyrano Desrues de Bury. Il avait épousé Marie-Louise Nicolaïs. En 1775, il fit la connaissance de M. St-Faust de la Motte et de Marie-Françoise Perrier, son épouse. Ils possédaient, près Villeneuve-le-Roi-lès-Sens, une terre seigneuriale, dite le Buisson-Souef. Desrues, qui avait su gagner leur confiance, les détermina à la lui vendre. Par un acte sous seing privé, il fut convenu qu'il leur payerait la somme de 130,000 livres en juillet 1776. Cependant il n'avait pas le premier sou pour effectuer ce payement, et même, se voyant poursuivi par ses créanciers, il fut obligé de se réfugier chez M. de la Motte, et y demeura depuis la Pentecôte jusqu'au mois de novembre. Il revint alors à Paris, disant qu'il avait des recouvrements considérables à faire; mais, le temps s'écoulant sans solution de sa part, la Motte prit le parti de passer une procuration à sa femme et de l'envoyer à Paris. Ce fut en décembre. Desrues, instruit de l'arrivée de cette dame, alla au-devant d'elle et la détermina à loger chez lui avec son fils, qu'elle mit ensuite en pension. Bientôt elle se plaignit de maux d'estomac; sa santé s'altéra sensiblement. Desrues, qui

se parait de connaissances en médecine, la soignait. Enfin, le 30 janvier 1777, il lui fit prendre une potion qu'il avait préparée lui-même, et elle expira le lendemain. Il avait eu la précaution d'éloigner sa femme et sa servante. Il mit le corps dans une malle, qu'il fit transporter d'abord au Louvre, chez un menuisier, puis rue de la Mortellerie, dans une cave qu'il avait louée sous le nom de Ducoudray. Débarrassé de la mère, il dit au fils que celle-ci était à Versailles, le retira de sa pension le mardi gras, et le lendemain le conduisit à Versailles, après lui avoir fait prendre du chocolat. Il se logea chez un tonnelier, sous le nom de Beaupré, se disant l'oncle du jeune homme. Les vomissements avaient pris à ce dernier dès son arrivée. Desrues le traita, comme il avait traité sa mère, lui donna une médecine qui, n'ayant point un effet assez décisif, fut suivie d'une seconde. La Motte étant à l'agonie, Desrues appela l'hôte, fit administrer l'extrême-onction au mourant, et récita lui-même, au pied de son lit, les prières des agonisants, fondant en larmes. Lorsqu'il fut expiré, il le fit enterrer à St-Louis, sous le nom de Beaupré, natif de Commercy, satisfit son hôte et retourna à Paris. Il se rendit ensuite auprès de la Motte, lui dit avoir terminé avec sa femme moyennant un premier paiement de 100,000 livres, dont il lui montra la quittance, et qu'elle était en ce moment à Versailles, traitant d'une charge pour lui. Des lettres de Paris confirmaient le fait; mais elles ne purent calmer l'inquiétude du mari. Il prit le parti de venir à Paris, et se logea précisément rue de la Mortellerie. Après bien des perquisitions inutiles, il eut recours à la police. Desrues, interpellé, bâtit une fable à peu près semblable à celle qu'on vient de lire. Cependant les soupçons allaient croissant. Desrues fut arrêté le 12 mars. On instruisait le procès; mais le délit n'était pas constaté, et Desrues soutenait toujours l'existence de la dame la Motte. Le hasard voulut que la propriétaire de la cave de la rue de la Mortellerie témoigna un jour ses inquiétudes sur le paiement de son loyer à une de ses voisines. Il courait un bruit sourd qu'il y avait un cadavre enterré dans une cave de cette rue. La voisine conta le fait à un ami de la Motte, qui en instruisit le magistrat. On fit une visite sur les lieux et l'on trouva le corps, qui fut reconnu, ainsi que les traces du poison. Desrues nia longtemps, enfin il convint que la dame la Motte était morte de mort naturelle, et que, par suite d'une fausse terreur, il avait fait transporter là son corps. Sur son indication, on fit des perquisitions à Versailles, et l'on parvint à découvrir celui du fils. Le 30 avril 1777, le Châtelet rendit une sentence qui condamnait Desrues à être rompu vif et brûlé. Cette sentence fut confirmée par arrêt du Parlement du 5 mai, et Desrues exécuté le lendemain. Jamais aucun criminel ne montra plus de sang-froid, de fermeté, de constance que lui dans sa prison, pendant l'instruction du procès, durant la question même, et en marchant au supplice. Il avait le calme de l'innocence, la sérénité d'un bienheureux, et se comparait à Calas. En voyant le crucifix il s'écria : *O homme ! je vais donc souffrir comme toi.* Aussi trompa-t-il quelques personnes, qui ne le crurent point coupable, et ses os furent recueillis et vendus fort cher. Le nom de cet abominable homme est devenu, comme celui de Tartuffe, le synonyme d'un hypocrite scélérat. Aussi sa famille sollicita et obtint la permission de changer de nom. Sa *Vie* a été écrite par d'Arnaud (Baculard), et par le libraire Cailleau. Paris, 1777, in-12. Les détails de son procès se trouvent dans tous les recueils de causes célèbres. D. L.

DESSAIX (Joseph-Marie), général français, né à Thonon en Savoie, le 24 septembre 1764, fils d'un médecin estimé, prit à Turin le grade de docteur en médecine, et vint à Paris se perfectionner dans cet art. En 1789, il entra dans la garde nationale parisienne, et retourna dans son pays en 1791. Il tenta vainement alors de le révolutionner, fut poursuivi par ordre du roi de Sardaigne, et revint en France chercher un asile. Il fut nommé capitaine dans la garde nationale parisienne et commanda en cette qualité un détachement dans la journée du 10 août 1792. Il présenta à l'assemblée législative le plan d'organisation d'un corps étranger sous le nom de *Légion des Allobroges*, et, quelques jours après, il fut envoyé à Grenoble pour diriger lui-même cette opération. Ce fut avec ce corps qu'il se distingua dans la campagne que les Français firent cette même année en Savoie. Nommé chef de bataillon, il remplaça le général Doppet dans le commandement de la légion. Au mois de juin 1793, il fut employé contre les Marseillais qui s'avançaient pour se réunir aux Lyonnais insurgés contre la convention, et les battit sur la Durance. Après s'être emparé, avec 400 hommes seulement, d'Avignon, de Cadenet, de Lambesc et d'Aix, il poursuivit les débris de l'armée dite départementale jusqu'à Marseille même, où il entra le 25 août. Il fut ensuite employé au siége de Toulon où il reçut une blessure. Les représentants du peuple, en mission près cette armée, lui offrirent alors le grade de général de brigade qu'il refusa, préférant commander un corps qui commençait à se distinguer. L'année suivante il fut envoyé sur les frontières d'Espagne; et il y commanda l'avant-garde de la division du *Mont-Libre* et celle de la vallée d'Aran. Placé sous les ordres de Dugommier et d'Augereau, Dessaix contribua beaucoup à la victoire que l'armée française remporta, le 22 mai, sous les murs de St-Laurent de la Monga, en ramenant au combat un corps de nouvelle levée qui était en pleine déroute. Il revint ensuite à l'armée d'Italie, et dans le mois de janvier 1796, il enleva les redoutes de St-Jean, défendues par les troupes sardes, qu'il battit complétement, faisant prisonniers plusieurs officiers des gardes piémontaises et des chasseurs de Colli. Les soldats français voulurent les fusiller, parce que précédemment ils leur avaient adressé des injures grossières; mais Dessaix les prit sous sa protection, et les sauva au péril de ses jours.

Commandant toujours les Allobroges dans la division aux ordres d'Augereau, après le corps des grenadiers, le sien fut le premier qui passa le pont de Lodi. L'ennemi menaçant de faire une diversion sur Vérone, Dessaix se précipita sur le gros de son armée, pour en arrêter la marche et donner aux colonnes françaises le temps d'arriver. Il fut blessé et fait prisonnier avec toute sa troupe, et emmené en Hongrie, où il resta sept mois. Après avoir été échangé, il revint en Italie, et fut nommé, en mars 1798, député du Mont-Blanc au conseil des Cinq-Cents. Le colonel Dessaix se prononça dans cette assemblée pour le parti démagogique, et publia ses opinions dans le journal des *Hommes libres*, auquel il attacha son nom. Dans cette assemblée, il demanda que le tableau, représentant la journée du 10 août, peint par Hennequin, élève de David, fût exposé dans la salle des séances, et il voulait qu'on excitât les artistes à puiser leurs sujets dans les grandes actions des républicains français. Après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il fut exclu du conseil, comme opposé à cette révolution. En 1800, il retourna à son corps (la 27e légère), servit dans l'armée gallo-batave sous Augereau, et commanda la ville de Francfort. Le sénat de cette cité lui témoigna sa satisfaction de la conduite qu'il y avait tenue. Il obtint, plus tard, le commandement de la place de Bréda et fit partie de l'expédition de Hanovre, où il fut promu au grade de général de brigade en septembre 1803. Il se distingua dans les campagnes de 1805, 1807, et fut cité, les 7 et 8 mai 1809, dans les bulletins de l'armée d'Italie pour sa conduite au passage de la Piave et du Tagliamento, où il fut de nouveau blessé; il obtint, le 9 juillet, le grade de général de division, combattit à Wagram, et fut nommé comte de l'empire peu de jours après. Présenté à Vienne à Napoléon, il déjeuna avec lui; et, dans cette circonstance, l'empereur lui fit les compliments les plus flatteurs, le salua du nom d'*intrépide*, et le nomma président du collége électoral de Thonon, pour la session de 1809. Après la paix de Vienne, Dessaix rentra en France, et fut nommé commandant d'Amsterdam. Décoré, le 30 juin 1811, de la croix de grand officier de la Légion d'honneur, il fut employé dans la campagne de Russie, et se distingua surtout au combat de Mohilow, où il fut blessé. Il commanda encore à Berlin au commencement de 1813; mais il fut enfin obligé de quitter l'armée pour rétablir sa santé. Le général Dessaix était à peine convalescent, lors de l'invasion des alliés, en janvier 1814; mis à la tête de la levée en masse du département du Mont-Blanc, il lui adressa une proclamation énergique, força l'ennemi d'évacuer Chambéri, et entra dans cette ville le 19 février, après avoir occupé les Echelles et Montmeillan. Le conseil général du département lui vota des remercîments, ainsi qu'au général Marchand, pour avoir délivré le pays des *bandes autrichiennes*; on l'appelait alors le *Bayard de la Savoie*. Il se porta ensuite vers Genève; et il était sur le point de s'emparer de cette ville, lorsque la chute de Bonaparte termina les hostilités. Dessaix fut nommé chevalier de St-Louis par le roi, le 27 juin 1814. Après le 20 mars, Napoléon lui ayant donné le commandement d'une division de l'armée des Alpes, il fit cette courte campagne sous le maréchal Suchet, et se retira avec sa division à St-Etienne, où il adressa à ses troupes, le 8 août, une proclamation remarquable de sa part, par les sentiments de royalisme qui y étaient exprimés. « La véritable gloire, disait-il à ses soldats, est pour vous « dans votre fidélité au souverain : tout autre sentiment est désormais un attentat contre la patrie « et le roi. » Malgré une telle déclaration, le général Dessaix s'éloigna de la France peu de temps après, et se réfugia dans le pays de Gex, avec l'autorisation du général autrichien Frimont : mais les généraux suisses l'obligèrent d'en sortir. Au mois de mai 1816, il fut arrêté à Thonon avec l'adjudant-commandant Favre, et détenu, jusqu'au mois de septembre, dans le fort de Fenestrelles; mais il fut ensuite remis en liberté par ordre du roi de Sardaigne, qui accorda cette faveur aux sollicitations de plusieurs ambassadeurs des pays que Dessaix avait gouvernés, et particulièrement de la Hollande. Plusieurs officiers généraux qui, comme Dessaix, avaient servi dans les armées impériales, furent, comme lui, arrêtés et détenus dans des forts, sans qu'on les eût jugés; rendus à la liberté, quoique sous la surveillance de la police, ils préparèrent en grande partie les événements de 1821, et furent les principaux provocateurs de cette révolution. Le gouvernement éphémère qui fut alors établi en Piémont, accepta les offres de service que lui fit Dessaix, en le nommant général en chef de l'armée piémontaise; mais soit que, par suite de ses blessures et de ses souffrances, il n'eût plus son ancienne énergie, soit qu'il désespérât du succès de la révolution, soit enfin qu'il fût peu satisfait qu'on lui eût adjoint dans le commandement les généraux Bellotti et Guillaume de Vaudoncourt, il ne se mit point à la tête de l'armée; et depuis il n'a plus figuré sur la scène politique. Ce général est mort dans la retraite vers 1825. Az—o.

DESSALINES (Jacques), empereur noir de l'île d'Haïti, né dans les déserts de l'Afrique vers 1760, fut transporté fort jeune à St-Domingue, et y devint l'esclave d'un nègre libre dont il reçut le nom. Ainsi condamné à une existence misérable, il n'en pouvait sortir que par une révolution qui mît en évidence son ambition et sa férocité. Lorsque la France eut proclamé la liberté de tous les hommes, et que cette fameuse déclaration fut arrivée à St-Domingue, des rivalités éclatèrent bientôt entre les blancs et les hommes de couleur; ceux-ci réclamant cette égalité et cette liberté dans toute leur étendue, ceux-là voulant soutenir leur suprématie. Imprévoyants qu'ils étaient! ils ne voyaient pas à côté d'eux une race plus nombreuse, mais souffrante, humiliée, exaspérée et bien plus disposée encore à saisir tous ces rêves, toutes ces trom-

peuses illusions. Raynal avait prédit qu'un nouveau Spartacus surgirait parmi ces esclaves; mais il n'avait pas prévu que ce libérateur serait entouré d'assassins, que la mort et les supplices l'accompagneraient ! Charles Lameth, à la tribune de l'assemblée constituante, avait dit : « Je suis un « des plus riches propriétaires de St-Domingue ; « mais j'aime mieux perdre tout ce que j'y pos- « sède que de consentir à la violation d'un prin- « cipe. » Et il avait voté pour la liberté, l'égalité la plus étendue des noirs et des hommes de couleur... De tels exemples et de telles paroles ne pouvaient manquer de porter leurs fruits; les noirs devaient être proclamés libres; les blancs et les hommes de couleur être égorgés, et la France perdre une riche colonie. Ce fut au commencement de 1791 que les noirs, d'abord alliés des hommes de couleur, commencèrent à égorger les blancs. Un peu plus tard ils se réunirent à quelques-uns de ceux-là, et ils tournèrent leurs armes contre les mulâtres. Les nègres Jean-François et Biassou, s'étant mis à la tête des bandes de noirs, donnèrent, dès le commencement, à la guerre un caractère de férocité que l'on ne connaît point en Europe. Et parmi ces hommes cruels Dessalines, devenu l'allié des Espagnols contre les Français, se fit remarquer par sa valeur autant que par sa cruauté. D'abord lieutenant de Jean-François, il s'attacha à Toussaint-Louverture, lorsqu'il vit que ce chef avait plus de chances de succès, et il devint ensuite l'allié des Français qu'il servit jusqu'au traité de Bâle en 1795. Cette paix de Bâle rétablit un peu de calme dans la colonie; mais les menées des Anglais, et surtout la haine qui divisait les hommes de couleur et les noirs, ramenèrent bientôt de nouvelles dissensions. Le mulâtre Rigaud s'étant mis à la tête des hommes de couleur, Toussaint-Louverture chargea Dessalines de le combattre. Rigaud fut vaincu dans plusieurs rencontres, et les hommes de couleur qui tombèrent dans les mains de Dessalines furent égorgés par milliers. Moïse, neveu de Toussaint, qui essaya à son tour de lever l'étendard de la révolte, éprouva le même sort, et Dessalines, voulant de plus en plus mériter la faveur de son chef, se rendit successivement dans toutes les parties de l'île, entouré de féroces satellites et traînant à sa suite des instruments de supplice de tous les genres. Tous les hommes de couleur qu'il rencontra furent impitoyablement mis à mort par la corde, par le glaive, ou par la fusillade; et lorsque tous ces moyens ne suffirent pas à son impatience homicide, il fit précipiter à la fois dans les flots plusieurs centaines de victimes. Plus de 10,000 mulâtres ou hommes de couleur avaient ainsi péri à St-Domingue par les ordres de Dessalines, lorsque le gouvernement français résolut de faire rentrer cette colonie sous sa domination, et qu'il y envoya une formidable expédition sous le commandement du général Leclerc (1802). Toussaint-Louverture, qui s'en était fait le chef, ayant résolu de résister, se hâta d'organiser une armée. Dessalines fut chargé par lui d'en commander la division la plus forte, celle qui occupait les départements du sud et de l'ouest. Quelques défections et des défaites partielles affaiblirent d'abord considérablement la puissance de Toussaint. Les Français, maîtres du Port-au-Prince, se dirigèrent vers St-Marc, où Dessalines avait porté son quartier général; ils espéraient s'en rendre maîtres sans difficulté; mais, au moment où ils voulurent entrer dans la ville, les flammes la dévoraient. C'était par les ordres de Dessalines que des barils de poudre, d'huile, de goudron et de toutes sortes de combustibles avaient rempli tous les édifices; et, après avoir distribué des torches à tous ses officiers, il avait lui-même le premier mis le feu à sa propre maison... En quelques minutes toute la ville fut la proie des flammes; et le général Boudet, qui commandait la division française, n'y trouva plus que des cendres et des ruines, sur lesquelles gisaient 200 cadavres de blancs et de mulâtres, qui venaient d'être égorgés... Fuyant devant lui, Dessalines marcha vers le nord de l'île, et il mit encore tout à feu et à sang sur son passage. Cependant l'armée française faisait des progrès; il lui vint quelques renforts, et déjà la résistance de la part des noirs paraissait impossible. Christophe se soumit le premier; Dessalines ne tarda pas à suivre son exemple, et Toussaint fit aussi sa soumission le 1er mai 1802. Par ce traité, les chefs noirs furent maintenus dans leurs grades, et une amnistie générale fut prononcée. Ainsi la colonie fut soumise et le but de l'expédition parut rempli; mais ce triomphe devait peu durer. Vaincus en apparence, les chefs noirs avaient encore pour eux tous les vœux de la population; Dessalines surtout était l'objet de son admiration; mais, plus rusé que Toussaint, il feignait pour les Français le plus entier dévouement. Ce fut dans ces circonstances que la fièvre jaune vint exercer sur ces derniers les plus affreux ravages, et que la crainte d'une autre révolte de la part des noirs les ayant forcés de recourir à de nouvelles rigueurs, Toussaint-Louverture fut arrêté et déporté en France. On a dit que Dessalines sollicita lui-même cette mesure extrême; mais ce fait est peu probable: ce que l'on peut assurer avec plus de raison, c'est qu'il vit partir son ancien chef sans beaucoup de regrets. Délivré de Toussaint-Louverture, Leclerc parut s'occuper de l'organisation de l'île; mais ses soins restèrent sans effet, car de nouveaux mouvements insurrectionnels, dirigés par des chefs obscurs, éclatèrent bientôt sur différents points; et ces mouvements ayant été comprimés avec une extrême rigueur, tous les noirs se soulevèrent, même ceux qui avaient montré le plus d'attachement pour les Français. Dessalines seul sembla rester dans leur parti, et ce fut par ses ruses que son confrère Belair, le neveu de Toussaint, tomba dans leurs mains. Livré à une commission, ce malheureux et sa femme furent condamnés à mort, et ils périrent par la main des

leurs. Trois cents noirs, qui avaient suivi leur exemple, furent aussi égorgés par ordre de Dessalines. Ainsi l'on vit dans le cours d'une seule année cet homme cruel venger les noirs en immolant les blancs, puis venger les blancs en massacrant les noirs. Il n'en fallait pas tant, sans doute, pour étouffer jusqu'à la pensée de nouveaux soulèvement; mais la fièvre jaune continuait ses ravages, et la plupart des généraux français, le général en chef lui-même, avaient succombé. De nouveaux symptômes de révolte se manifestèrent encore parmi les noirs. Pétion, Christophe et Clervaux prirent les armes; et Dessalines, lorsqu'il vit l'armée française réduite à une poignée d'hommes, se déclara aussi contre elle ; il devint le général en chef de ses ennemis. Dans le même temps Rochambeau succéda à Leclerc dans le commandement; des deux côtés on courut aux armes; et bientôt les armées furent en présence dans la plaine du Cap (*voy.* ROCHAMBEAU). Les noirs, d'abord vaincus, revinrent à la charge plus furieux; ils repoussèrent les Français, et lorsque la nuit survint ils étaient les maîtres du champ de bataille. Ce fut alors que Rochambeau, dans la fureur que lui inspira cet échec, donna l'exemple de la plus cruelle violation du droit des gens, en faisant massacrer 500 nègres désarmés, et qui venaient d'être faits prisonniers. Les cris et les gémissements de ces malheureux furent entendus des nègres victorieux, et Dessalines indigné prépara d'horribles représailles. Par ses ordres, 500 gibets furent à l'instant élevés sur le front de son armée, et 500 Français prisonniers y expièrent bientôt, à la vue de leurs frères, l'imprudente cruauté de leur chef (1). Après cette terrible exécution, les nègres furieux se jettent sur la ligne des Français; ils l'enfoncent sur tous les points, et Rochambeau est forcé de se réfugier dans la ville du Cap, où l'arrivée d'un faible secours lui donne l'espoir de se défendre encore pendant quelques jours; mais il manque bientôt de munitions, de vivres, et se voit obligé de faire manger par ses soldats jusqu'aux chiens que l'on avait si cruellement rassemblés pour découvrir, pour dévorer les malheureux nègres. Ce fut sur ces entrefaites qu'il apprit la rupture du traité d'Amiens, et qu'il dut prévoir que les Anglais allaient bientôt se réunir aux noirs pour le combattre. En effet, une escadre britannique ne tarda pas à se montrer. Elle bloqua le port, intercepta toutes les communications, et l'armée française, forcée de capituler avec les nègres, tomba ensuite dans les mains des Anglais. Le premier soin des chefs de la race noire, ainsi délivrés de leurs ennemis, fut de rendre à l'île son ancien nom d'Haïti (décembre 1803). Ils signèrent ensuite, au nom du peuple haïtien, une déclaration d'indépendance, et ils firent solennellement le serment de renoncer pour toujours à la France; se jurant les uns aux autres, jurant à leur postérité et à l'univers de mourir plutôt que de se soumettre jamais à la domination des Européens. Le même jour Dessalines fut nommé gouverneur général à vie, avec le pouvoir de faire des lois, de décider de la paix, de la guerre, et de nommer son successeur. Revêtu d'un tel pouvoir, il se montra d'abord clément et modéré. Voulant réparer les funestes atteintes portées à la population, il promit, par une proclamation aux Américains, 40 dollars pour chaque noir, ou homme de couleur de l'île qu'ils y ramèneraient de leur pays, où plusieurs s'étaient réfugiés. Il offrit ensuite au gouvernement anglais d'ouvrir les ports aux négriers, et de leur accorder le privilége exclusif de la traite dans Haïti. Interrogé sur les motifs d'une décision si extraordinaire de sa part, il répondit que c'étaient des soldats, et non des esclaves qu'il achèterait par ce commerce, et qu'il rendrait par là plus supportable l'existence de beaucoup de malheureux destinés à la servitude dans d'autres colonies. Mais tandis que Dessalines cherchait ainsi des moyens d'assurer l'avenir de son empire noir, il s'occupait aussi d'assouvir sa haine pour les blancs. Dans sa proclamation, après la capitulation du Cap, il avait promis solennellement toute sûreté et protection à ceux des colons qui ne suivraient pas l'armée française dans sa retraite. Séduits par cette promesse et rassurés par l'humanité avec laquelle Toussaint-Louverture et Christophe avaient traité les blancs pendant plusieurs années, la plupart des Français qui n'appartenaient pas à l'armée s'étaient décidés à rester. A peine Dessalines fut-il nommé gouverneur général que, dans une autre proclamation, rappelant avec amertume tous les

(1) On ne peut lire sans être frappé d'étonnement tous ces horribles détails, et ils sont restés si longtemps ignorés en Europe qu'il est difficile de ne pas concevoir quelques doutes, lorsqu'on les connaît pour la première fois. Voulant donner sur ce point à nos lecteurs toute espèce de certitude, nous citerons les paroles de l'un des ministres de Napoléon qui fut le plus à portée de savoir tout ce qui se passait, et dont le témoignage ne peut certainement en pareil cas être soupçonné d'exagération. « Rochambeau « devint un instrument aveugle des atroces projets de ses adula- « teurs, qui avaient imaginé d'exterminer l'espèce noire tout en- « tière. Cette affreuse conception fut adoptée. On mit la main à « l'œuvre; on déploya une barbarie qui fait honte à notre siècle, « et sera en horreur à ceux qui le suivront. On enlevait partout, « de toute manière, les malheureux qu'on avait proscrits; on les « embarquait sous prétexte de les déporter, et la nuit on les noyait « au large. On alla plus loin : lorsque la terreur que répandait « une condamnation en masse, eut fait prendre la fuite à cette « population désolée, pour donner plus sûrement la chasse, on « alla chercher dans l'île de Cuba des dogues d'une espèce parti- « culière; on lâcha ces animaux dans les taillis : on traqua les « noirs jusqu'au fond des marais. Ce nouveau moyen de débus- « quer l'ennemi, qui se blotissait sous le feuillage, révolta les « troupes; elles refusèrent de fusiller des malheureux que débus- « quaient des chiens, et de prêter l'appui de leurs armes aux « meutes qui allaient fouiller les bois. Ce fut bien pis, lorsqu'elles « apprirent qu'au lieu de les déporter, on noyait ces malheureux. « Elles se mutinèrent... On fut obligé de céder. On n'osa pas « poursuivre une chasse inhumaine contre laquelle ces braves « étaient soulevés. Voilà ce qui se passait à St-Domingue pen- « dant qu'en France on se livrait à la douce illusion de voir bien- « tôt cette riche colonie répandre, comme autrefois, son opulence « dans la métropole. Plusieurs lettres particulières, qui donnaient « le détail de ces barbares exécutions, étaient parvenues de di- « vers points de l'Amérique; elles avaient été communiquées au « premier consul, mais le tableau qu'elles présentaient était si ré- « voltant que, quoiqu'elles fussent unanimes, il refusait de croire « à un tel excès de barbarie. Il s'étonnait de ne pas recevoir des « rapports de ceux dont il devait en attendre, et répétait avec « amertume que, si ces atroces exécutions étaient vraies, il répu- « diait la colonie; qu'il n'eût eu garde de la faire occuper, s'il eût « pu prévoir les coupables excès auxquels l'expédition avait donné « lieu. » (*Mémoires* du duc de Rovigo, t. 1, p. 420).

torts de la France, il souleva contre les colons tous les ressentiments des nègres. « Qu'avons-nous de « commun avec ce peuple sanguinaire ? dit-il. Sa « cruauté comparée à notre modération; sa cou- « leur à la nôtre..., l'étendue des mers qui nous « sépare, tout nous fait voir que ces hommes ne « sont pas nos frères, qu'ils ne le seront jamais... « Et cependant il en reste encore dans notre île! « que sont devenus vos épouses, vos frères, vos « enfants! Pouvez-vous voir sans indignation leurs « assassins, des Français ! Descendrez-vous dans « la tombe sans vous venger ? » Cette proclamation fut le signal des plus horribles malheurs. Aussitôt après (février 1804), le gouverneur général ordonna une enquête judiciaire contre les auteurs des massacres exécutés sous la domination de Leclerc et de Rochambeau dont lui-même avait fait exécuter la plupart ; et il chercha par tous les moyens à exciter la populace noire au massacre des Français. Ne pouvant y réussir, il se met à la tête des troupes, et parcourt toutes les parties de l'île, faisant passer au fil de l'épée sous ses yeux tous les Français qu'il rencontre. Au Cap ces horribles exécutions se firent dans la nuit du 20 avril. Les noirs y égorgèrent impitoyablement tous leurs anciens maîtres, sans exception d'âge, ni de sexe. Un petit nombre de prêtres et d'officiers de santé qui avaient montré de la pitié pour quelques noirs furent seuls épargnés. D'autres, prévenus la veille, s'étaient soustraits à la mort en se cachant. Dessalines, ne pouvant découvrir leurs retraites, a recours de nouveau à une proclamation, et il y déclare solennellement que toutes les vengeances ont cessé, que les Français qui ont échappé peuvent se présenter sur la place publique, et qu'aussitôt des cartes de sûreté leur seront remises !... La faiblesse est crédule ; beaucoup de ces malheureux se présentent en effet, et à l'instant ils sont entourés, fusillés par les soldats noirs que Dessalines avaient apostés. Deux officiers nègres ayant exprimé quelque répugnance pour cette atrocité, il les force à étrangler deux Français de leurs propres mains; et il ne leur pardonne que quand il a été lui-même témoin de cet horrible spectacle. Ainsi l'on vit cet Africain sanguinaire réunir en lui seul tous les traits de la férocité révolutionnaire, et rappeler en même temps la cruauté des Carrier, des Fréron et des Collot-d'Herbois. Comme ces féroces proconsuls, il se glorifiait de sa cruauté, et se vantait d'être le seul auteur de tant de crimes: *J'ai fait mon devoir,* dit-il dans une de ses proclamations ; *je m'approuve, et cela me suffit.* Enfin, après avoir répandu tout ce sang, il en exigea le prix et il se fit proclamer souverain absolu, et maître héréditaire de l'empire d'Haïti. S'étant rendu au Champ-de-Mars, en pompeux appareil, il y fut salué empereur sous le nom de *Jean-Jacques Ier*, par les troupes et par toutes les autorités, dont il reçut le serment. Il se rendit ensuite à l'église, et le clergé le salua également du nom d'empereur. Un capucin, devenu chef de ce clergé, lui donna sa bénédiction ; et lui-même entonnant le *Te Deum*, rendit grâce à Dieu de son élévation. C'était le 8 octobre 1804 que tout cela se passait, et l'on doit remarquer que ce fut environ deux mois plus tard qu'un autre empereur, également proclamé par ses soldats, reçut dans Paris une consécration religieuse bien autrement solennelle. Après cette cérémonie Dessalines donna à ses peuples une constitution. L'empire nègre fut déclaré libre, souverain et indépendant. La liberté des cultes, l'égalité des rangs et des hommes y furent reconnues. Enfin la couronne fut élective avec le droit pour l'empereur de désigner son successeur, et la personne de cet empereur fut déclarée inviolable; seul il eut le droit de faire des lois, de battre monnaie, et de faire la paix ou la guerre. Enfin Dessalines reçut les titres de *vengeur* et de *libérateur* des noirs. On ne peut pas douter qu'ainsi que tous les nouveaux pouvoirs, l'empereur *Jean-Jacques* n'ait consacré les premiers instants de son règne au bonheur de ses sujets. Embrassant dans sa philanthropie et sa bienveillance toutes les nations et toutes les couleurs, il chercha partout, si ce n'est en France, à former des liaisons de commerce et d'amitié, et tous les peuples furent appelés, accueillis dans les ports de St-Domingue, à l'exception des anciens maîtres de cette île. Il donna à toutes les autorités une organisation à peu près semblable à celle qui était donnée dans le même temps à la mère-patrie, où s'établissait également un empereur; et à l'exemple de celui-ci ce fut à l'armée qu'il mit le plus de soin. D'abord composée de 15,000 fantassins et de 2,000 hommes de cavalerie, cette armée fut encore de beaucoup augmentée; et, par la création d'une espèce de garde nationale, toute la population nègre fut mise à la disposition du maître. Mais rien de tout cela n'était capable de dompter et d'adoucir ces féroces Africains. Désormais affranchis, et ne pouvant supporter aucun frein, ils eurent à peine créé un maître qu'ils voulurent s'en donner un autre. Christophe et Pétion, lieutenants de Dessalines, lui portaient surtout une haine, une jalousie qu'ils contenaient à peine. De nombreux complots se formèrent, et les conjurés n'attendaient plus qu'une occasion pour l'attaquer. Ce fut le 17 octobre 1806, deux ans après son intronisation, que, passant la revue de ses troupes, Dessalines fut tout à coup entouré, menacé par les soldats, et qu'ayant tenté de se sauver, il fut tué d'un coup de fusil. Il tomba mort à l'instant; personne ne songea à le venger, et Christophe lui succéda sans obstacle sous le nom de *Président* (*voy.* CHRISTOPHE). Dessalines se montra, sans doute, par son courage et son intelligence, au-dessus de son espèce. De beaucoup supérieur à Toussaint-Louverture dans les armes, il était au-dessous de lui sous tous les autres rapports. Ne sachant pas lire, il était cependant parvenu à signer son nom depuis qu'il était devenu empereur. Il s'était donné un lecteur attaché à sa personne et mettait beaucoup de soin à l'entendre. Sobre et fortement con-

stitué, il supportait sans peine les plus grandes privations ; sa taille était petite, mais bien prise; son visage animé, ses yeux étincelants décelaient toute la férocité de son âme. Dans sa haine pour les Français, il n'avait conservé d'affection que pour un vieux ivrogne qui avait été son maître et dont il faisait son sommelier, disant qu'il ne pouvait lui donner un emploi qui lui convînt mieux. Dans ses moments d'ivresse, le sommelier disait quelquefois que Jean-Jacques avait toujours été un *chien entêté,* mais un bon *ouvrier*. Dessalines avait eu deux femmes : la première ne lui donna que des filles, et la seconde n'eut point d'enfants. Celle-là avait été la maîtresse d'un riche planteur et c'était une des plus belles négresses de l'île. D'un caractère fort doux, elle fit souvent d'inutiles efforts pour lui épargner de nouveaux crimes. Az—o et M—dj.

DESSAURET (Isaac-Alexis), jésuite, né à St-Flour le 21 avril 1720, y fit ses études et y fut ordonné prêtre le 21 septembre 1748. Quelque temps après, étant entré dans la compagnie de Jésus, il prononça ses vœux et se distingua par ses talents pour la prédication. A la destruction des jésuites par le pape Clément XIV, il se soumit aux règlements promulgués par l'autorité ecclésiastique et par l'autorité civile. En 1774, il prononça l'oraison funèbre de Louis XV, et ce discours lui valut une pension de 1,200 francs. Deux ans après il prononça l'oraison funèbre de Paul de Ribeyre, évêque et bienfaiteur de St-Flour. Ce sujet convenait à son talent, et il en tira bon parti. Dessauret échappa aux orages de la révolution par la retraite la plus profonde; mais il ne vit que l'aurore d'un plus beau jour, et mourut dans la paroisse de Faverolles près de St-Flour, le 10 mars 1804. Ses sermons ont été publiés par son petit-neveu, Pierre Dessauret, avocat; ils forment 4 volumes in-12, Paris et St-Flour, 1829. Le premier volume renferme une notice historique sur l'auteur. On trouve dans cette collection : 1° quatorze sermons; 2° dix panégyriques ; 3° deux oraisons funèbres, une instruction chrétienne, une élégie en vers latins et quelques autres pièces peu importantes. L—b—e.

DESSELIUS. *Voyez* André (Valère).

DESSENIUS, ou DESSEN DE CRONENBURG (Bernard), né en 1510, à Amsterdam, fit ses humanités avec beaucoup de distinction dans sa patrie. Ayant choisi la médecine pour objet spécial de ses études, il se rendit à l'université de Louvain, puis à celle de Bologne, où il obtint le doctorat en 1539. Après avoir parcouru une grande portion de la belle Italie, Dessen revint en Hollande, et bientôt il fut nommé professeur à l'université de Groningue. Il remplissait depuis neuf ans ces honorables fonctions, lorsque, sur l'invitation du docteur Jean Echt, il alla se fixer à Cologne. Le succès avec lequel il exerça sa profession lui attira l'estime et la confiance. Il devint membre du collége des médecins, et le gouvernement lui décerna une pension. Tous ceux qui ont parlé de Dessen, et entre autres Mattioli, Melchior Adam, Floi, Chalmot, s'accordent à dire qu'il réunissait à de grands talents des qualités morales non moins précieuses. Il était d'une franchise inaltérable et d'une rare modestie. Ennemi de la contrainte et de l'adulation, il fuyait les cours, et refusa les postes avantageux qu'il pouvait y obtenir. Ce médecin, estimable sous tous les rapports, mourut en 1574. Ses ouvrages, quoique peu nombreux, témoignent évidemment qu'il possédait des connaissances exactes sur les diverses branches de l'art de guérir : 1° *De compositione medicamentorum hodierno ævo apud pharmacopolas passim extantium, et quo artificio eadem recte parari queant; cum simplicium atque aromatum, quibus consistunt, expositionibus, ac plerorumque omnium delectu, libri decem,* etc., Francfort, 1555, in-fol. ; Lyon, 1556, in-8° ; 2° *De peste, commentarius vere aureus,* etc., Cologne, 1564, in-4° ; 3° *Defensio medicinæ veteris et rationalis, adversus Georgium Phædronem et sectas Paracelsi : item purgantium medicamentorum et pilularum in minori pondere particularis divisio,* Cologne, 1573, in-4°. Dessen a été un des plus utiles coopérateurs du *Dispensatorium pharmaceuticum Coloniense*. C.

DESSOLLE et non Dessolles (le marquis Jean-Joseph-Paul-Augustin), général français, né à Auch le 3 juillet 1767, reçut une éducation très-soignée sous la direction de son oncle, l'abbé Dessolle, qui parvint à l'épiscopat (1). Le jeune Dessolle entra au service au moment de la première coalition, et se trouvait, en 1792, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, avec le grade de capitaine au 1er bataillon de la légion *des montagnes*. Ses connaissances acquises, unies à une valeur calme et à une grande activité lui procurèrent un avancement rapide ; il fut d'abord aide de camp du général Reynier et adjoint aux adjudants généraux. Frappé par la loi qui exclut de l'armée les ci-devant nobles, il perdit ce double emploi en 1793. Réintégré presque aussitôt, il fut nommé adjudant-général le 11 vendémiaire an 2 (2 octobre 1793), et fit en cette qualité toutes les campagnes de l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte. Choisi par lui pour porter au Directoire les préliminaires de Leoben, il vit sur le Rhin, en traversant l'Allemagne, le général Moreau, et commença de contracter avec lui cette amitié à laquelle il s'est toujours montré si fidèle. Moreau, qui venait d'effectuer le passage de ce fleuve, écrivit alors au Directoire : « L'adjudant-« général Dessolle vous apprendra les brillants ex-« ploits de l'armée du Rhin : il a été témoin de la « terreur de l'ennemi, et connaît mon opinion sur « cette opération hardie » A la suite de cette mission Dessolle fut promu au grade de général de

(1) L'oncle du général Dessolle, *Irénée-Yves*, baron Dessolle, né à Auch le 19 mai 1744, fut chanoine de la métropole d'Auch, grand vicaire de Lombez, puis député à Paris pour les affaires du diocèse d'Auch. Il chercha dans le Brabant un asile contre la persécution révolutionnaire. Après le concordat, il fut sacré évêque de Digne, et passa en 1805 à l'évêché de Chambéry, lors de la démission de Desmontiers (*voy.* ce nom). En 1814, il fut nommé conseiller de l'université par le roi. Le pape Pie VII avait érigé pour lui l'évêché de Chambéry en archevêché. Il y mourut le 30 décembre 1824.

brigade (31 mai 1797). Il commanda l'année suivante un corps de réserve en Italie, et contribua à la conquête du Piémont. Sa division entra dans Turin le 7 décembre 1798. Il fut aussi chargé de faire insurger les Marches contre le gouvernement pontifical; et, en rendant compte, dans un rapport, des moyens qu'il avait employés, il disait « que c'é« tait une révolution faite par principes. » Quelque temps après, il pénétra dans le pays des Grisons, et occupa la Valteline. Le 16 mars 1799, à la tête de 4,500 hommes, il gravit, à travers des neiges éternelles, le Wormser-Joch, l'une des plus hautes montagnes des Alpes-Juliennes, attaqua les retranchements de Glurus et de Taufers, en expulsa les Autrichiens à qui il enleva 18 pièces de canon, et décida ainsi le succès du combat de Ste-Marie, où l'ennemi perdit 6,000 hommes. Le Directoire s'empressa d'envoyer à Dessolle le brevet de général de division. Ce fut alors que, sur la demande de Moreau, il passa à l'armée d'Italie, comme chef de son état-major. Il montra la valeur la plus brillante à la fatale journée de Novi (16 juillet 1799). Vers la fin de cette campagne, il fut appelé au commandement des troupes françaises cantonnées dans l'État de Gênes; enfin, au mois de décembre de cette même année, il fut de nouveau nommé chef de l'état-major général de l'armée de Moreau sur le Rhin. Tous deux passèrent l'hiver à Bâle, occupés d'organiser l'armée sous le double rapport militaire et administratif, et de mûrir le plan de la campagne qui allait s'ouvrir. Dessolle adressa le 1er mai 1800, au ministre de la guerre, son premier rapport, annonçant les premières hostilités, et bientôt après il lui transmit les détails du combat d'Offenbourg, du passage du Rhin entre Schaffhouse et Stein, et de l'affaire de Moeskirch. Il se fit remarquer dans toutes les occasions importantes, notamment à Biberach et à Neubourg. Dans l'ordre du jour qu'il publia à l'occasion de la mort du brave La Tour-d'Auvergne, tué sur la hauteur d'Oberhausen, Dessolle se servit de ces expressions, au sujet du tombeau érigé sur le lieu même à ce guerrier : « Ce « monument, consacré à la vertu et au courage, « est mis sous la sauve garde des braves de tous « les pays. » Après l'armistice de Parsdof (15 juillet), Dessolle seconda puissamment les vues de Moreau et du premier consul en portant l'organisation et l'instruction de l'armée d'Allemagne, complétée par de nouvelles levées, au plus haut point de perfection. Au moment où l'ordre de dénoncer l'armistice vint au quartier général, Moreau se trouvait à Paris. Ce fut donc Dessolle qui annonça aux Autrichiens la reprise des hostilités, le 12 novembre, et qui donna les premiers ordres de mouvement; mais le général en chef ne tarda pas à revenir. Tout se préparait pour la brillante journée de Hohenlinden (3 décembre 1801). Dessolle rendit dans cette occasion les services les plus signalés. Instruit, par l'ingénieur bavarois Hatzi, qu'il existait une route de la chaussée de Weissembourg à celle de Hay et de Mülihorf, il proposa la marche audacieuse des divisions Richepanse et Decaen, qui tombèrent sur les derrières de l'archiduc Jean et décidèrent la victoire. Il se couvrit de gloire aux passages de l'Inn, de la Saale, de la Salza; au combat de Volkerbruck, à la prise de Lintz, etc.; en un mot à tous les triomphes qui amenèrent les Français à 20 lieues de Vienne, et forcèrent l'empereur d'Autriche à signer le traité de Lunéville. Tout ce qu'il y a de militaires éclairés en France se sont toujours plu à rendre justice au talent et à l'impartialité qu'on remarquait dans les rapports du général Dessolle, et surtout à l'attention scrupuleuse avec laquelle il s'attachait à faire valoir les services et les belles actions des chefs et des soldats. De retour à Paris, il fut nommé conseiller d'État, secrétaire de la guerre (21 décembre 1801); puis, le 12 mars 1802, membre du conseil d'administration de ce département; mais il refusa cette dernière place, pour aller commander une division de l'armée d'Hanovre aux ordres de Mortier qui fut alors appelé à Paris. C'est vers cette époque que l'on découvrit la conspiration dans laquelle Moreau se trouva impliqué. Tous les corps de l'armée s'empressèrent d'envoyer au premier consul une adresse de félicitation. Dans presque toutes ces adresses Moreau était présenté par ses anciens compagnons d'armes comme coupable, bien qu'il ne fût encore qu'accusé. Fidèle à l'amitié, Dessolle tint une conduite différente. Les officiers généraux de l'armée d'Hanovre, voyant qu'il gardait le silence, vinrent lui dire qu'ils croyaient devoir se prononcer, ainsi que les autres corps d'armée. Il leur répondit que sa position personnelle l'aurait empêché de provoquer une pareille démarche; mais qu'il ne croyait pas devoir s'y opposer; qu'il se chargeait même de rédiger leur adresse, s'ils voulaient lui accorder cette marque de confiance. Il la rédigea en effet, mais de manière à ne pas manquer à ce qu'il devait à son ancien ami. Il la fit revêtir des signatures des principaux officiers, sans y mettre la sienne, et l'adressa au chef du gouvernement. Cette omission le perdit dans l'esprit de Bonaparte, qui ne lui a jamais entièrement pardonné. Lorsque Mortier eut repris le commandement de l'armée d'Hanovre, Dessolle rentra dans celui de sa division, et demanda presque aussitôt son rappel, qu'il obtint non sans difficulté. Arrivé à Paris il reçut l'ordre de se rendre au camp de Boulogne; mais ayant refusé de faire les fonctions de chef de l'état-major du général Lannes, il se retira dans une terre qu'il possédait près d'Auch. Ce fut là qu'il reçut sa promotion au titre de grand officier de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, puis en février 1805, au gouvernement du château de Versailles. En 1808, la guerre d'Espagne ayant conduit Napoléon dans le midi, Dessolle reçut l'ordre d'aller à Agen se présenter au chef du gouvernement, qui, ne voulant pas laisser plus longtemps sans emploi les talents de l'ami de Moreau, lui prescrivit de se rendre en Espagne, pour y prendre un commandement. Il s'y rendit en effet, resta quelque temps à Madrid; puis,

chargé du commandement d'une division, il se signala particulièrement au combat de Tolède (août 1809), à la bataille d'Ocana le 18 novembre suivant, au passage de la Sierra Morena, etc. Après s'être emparé des hauteurs qui dominent cette place, il entra le 18 janvier 1810 dans Cordoue, dont il fut nommé gouverneur militaire, ainsi que de Jaen et de Séville. Son administration pure et intègre lui acquit l'affection des Espagnols; et, nous le disons à regret, pendant l'occupation française, ils ont trouvé peu de chefs aussi désintéressés, aussi disposés à concilier les ménagements dus aux habitants avec les exigences de l'invasion. Cette situation fâcheuse convenait peu au général Dessolle; il ne fut pas d'ailleurs sans s'apercevoir que, toujours suspect à Bonaparte, il était entouré d'espions (1); et, sous prétexte de santé, il demanda à rentrer en France. Bonaparte ne le laissa pas longtemps dans l'inaction, et lors de la guerre contre la Russie, en 1812, le nomma chef de l'état-major du corps d'armée du prince vice-roi d'Italie (Beauharnais). Il quitta l'armée à Smolensk, et revint en France, alléguant le délabrement de sa santé. Il rentra dans la vie privée jusqu'aux événements de 1814. Le 2 avril le gouvernement provisoire le nomma général en chef de la garde nationale de Paris, avec le commandement de la 1re division militaire. La réunion de ces fonctions, alors si importantes et si difficiles, lui convenait d'autant plus qu'il était avantageusement connu de l'armée, consommé dans la science administrative, qu'il avait toujours été l'ennemi du despotisme de Napoléon, enfin, que les chefs des armées alliées voyaient en lui un général qui en pays ennemi n'avait jamais abusé des droits de la victoire. Il fut assez heureux pour justifier toutes les espérances. Le jour même de l'installation de Dessolle, le comte de Nesselrode invita l'état-major de la garde nationale à faire prendre la cocarde blanche aux citoyens qui la composaient. Dessolle, qui n'ignorait pas combien dans Paris les esprits étaient partagés, fut d'avis de laisser chacun parfaitement libre à cet égard, de s'occuper avant tout de la tranquillité de la ville, d'attendre que la révolution fût consommée, et de ne faire arborer la cocarde blanche que sur un ordre de l'autorité civile, afin d'écarter toute idée d'intervention de la force armée dans une mesure toute politique. Cette opinion prévalut : l'entraînement et l'exemple firent le reste; et la cocarde nouvelle, successivement prise par chacun, n'excita aucune collision dans la garde nationale, ni parmi les troupes de ligne. Lorsque, dans le conseil tenu pendant la nuit du 5 avril chez l'empereur Alexandre (*voy.* ce nom), on discuta les motifs qui militaient pour la régence de Marie-Louise, ou pour les Bourbons, Dessolle fit sentir les inconvénients d'un pas rétrograde dans une révolution déjà si avancée. Il prouva que la régence ne serait autre chose que le rétablissement de Napoléon, sous une autre dénomination; que, par son influence sur sa femme et sur les ministres qui composeraient le conseil de régence, il viendrait bientôt ressaisir le pouvoir; qu'alors l'Europe aurait vainement combattu et n'aurait rien fait de stable. « Je ne connais les « Bourbons, ajouta-t-il, que par leur infortune; j'ai « été élevé par la révolution qui les a renversés; « mais, sincèrement attaché à mon pays, j'ai cru « qu'il ne pouvait trouver le bonheur, et l'Europe « une garantie, qu'avec le sceptre de cette famille « auguste. Sans les assurances qui m'ont été don- « nées à cet égard, je n'aurais pas pris le comman- « dement de la force armée. J'ai les moyens sans « doute d'éviter le coup qui frapperait ma patrie, « si la régence était rétablie. Je ne regrette que le « sort des honnêtes gens qui se sont mis en avant. « Pour moi, je fuirais avec ma famille sur un sol « étranger; mais, là, il n'est point de puissance « au monde qui m'empêche de publier à la face « de l'Europe que les justes espérances qu'avaient « pu concevoir les Français ont été trompées, que « j'ai été trompé moi-même et que la France l'a « été avec moi (1). » L'événement a prouvé que l'empereur Alexandre se rendit à l'opinion du général Dessolle. A son arrivée à Paris, *Monsieur*, comte d'Artois, nomma Dessolle membre du conseil d'État provisoire; et Louis XVIII le créa ministre d'État et major général de toutes les gardes nationales du royaume, sous les ordres de *Monsieur*, colonel-général (2). Les titres de chevalier de St-Louis, de pair de France au titre de comte, enfin de grand cordon de la Légion d'honneur lui furent successivement conférés. Lors du débarquement de Bonaparte, Dessolle envoya dans les départements les instructions les plus énergiques pour arrêter sa marche; mais la défection des troupes réglées rendit tous ses efforts inutiles. On espéra pourtant un instant que la garde nationale de Pa-

(1) Au mois de juin 1819 le correspondant du journal anglais le *Times*, dont les lettres sur la politique de France passaient pour être rédigées dans les bureaux de M. Decazes, faisait à cet égard une curieuse révélation : « M. Dessolle, notre ministre des affai- « res étrangères, est un habile homme. M. Lagarde, qu'il a fait « depuis peu nommer maître des requêtes, et qui précédemment « était employé dans la police en Espagne et en Italie, l'entretient « dans ces bonnes dispositions. M. Dessolle, qui eut occasion de con- « naître M. Lagarde sur les frontières d'Espagne, n'eut qu'à se louer « de ce dernier qui ne le dénonça pas au gouvernement de Bonaparte « ou à Savary, qui ne voyait que par les yeux de Lagarde. Des- « solle, ami éclairé de Moreau, quoique aussi peu porté pour le « gouvernement républicain que Moreau l'était décidément, se « prononça fortement contre le gouvernement de Bonaparte, et « Lagarde eut la générosité de ne point le trahir. Aujourd'hui « M. Lagarde exerce une grande influence sur ce ministre. »

(1) Le duc de Rovigo dans ses *Mémoires* parodie d'une manière cruelle le langage que tint alors Dessolle. « Sire, lui fait-il dire, « la régence n'est qu'un mot; le tigre est derrière et ne tardera « pas à reparaître, si on la proclame (puis il ajoute en note : *Cette « réponse est noire comme son âme*). Au surplus, mon parti est « pris, je ne demande rien pour moi; mais, Sire, mademoiselle « de Dampierre, sauvez-la! C'est ma femme; c'est madame Des- « solle, etc. »

(2) A cette occasion, Dessolle disait dans un ordre du jour publié le 15 mai : « Que cet uniforme (celui de la garde nationale « avec lequel *Monsieur* avait fait son entrée à Paris); que la dé- « coration instituée par Son Altesse Royale (la décoration du Lis), « que l'ordonnance de Sa Majesté perpétuent à jamais et propa- « gent, avec les souvenirs des services de la garde nationale, l'ex- « pression de sa reconnaissance et de son dévouement pour le mo- « narque et pour le prince qui s'unissent par ce nouveau nœud à « la nation entière. »

ris résisterait; et Dessolle conseilla de mêler les citoyens aux soldats pour retenir ceux-ci dans le devoir. Le jour du départ du roi, il resta encore quelques heures à l'état-major général pour éviter les désordres qu'aurait amenés l'absence d'un commandement supérieur; mais dès que les mesures nécessaires eurent été prises à cet égard, il alla rejoindre le roi et le suivit jusqu'à Béthune, qu'il ne dépassa pas. Il se rendit dans une maison de campagne près de Paris; et y resta pendant la durée des cent jours sans y être inquiété (1). Au second retour du roi, il reprit le commandement de la garde nationale avec le titre de général commandant en chef. Ses premières démarches indisposèrent les royalistes d'une certaine nuance; mais elles étaient dictées par un esprit de prudence que l'événement justifia. « Au milieu des événements mi-« litaires et politiques qui ont agité les esprits, di-« sait-il dans l'ordre du jour du 6 juillet, la garde « nationale n'a jamais perdu de vue que son pre-« mier devoir envers le prince et la patrie était de « veiller à la conservation de la capitale et au « maintien de la paix publique. Cet esprit doit l'a-« nimer plus que jamais. L'union des Français « seule peut être le salut de la France; mais, pour « l'obtenir, il faut qu'à l'esprit de parti, qui a causé « tous ces maux, succède le patriotisme éclairé qui, « dans les crises difficiles, rapproche les citoyens « et sauve les États. » Le lendemain (8 juillet) en prescrivant à la garde citoyenne, par un nouvel ordre du jour, de reprendre la cocarde blanche *comme cocarde nationale*, et comme le seul signe de ralliement des Français, il lui enjoignait tout à la fois d'arrêter les individus qui paraîtraient avec d'autres signes que cette cocarde, et ceux qui, sous prétexte de contraindre à la prendre, voudraient troubler l'ordre public. Dès la veille, il avait fait fermer les deux chambres d'après l'ordre du roi. Celle des pairs était déserte : quelques membres de celle des représentants firent un simulacre de protestation (*voy.* Dumolard). Au mois de septembre de la même année, il fit traduire à un conseil de discipline quelques gardes nationaux qui avaient réclamé une épuration de leurs officiers, et avaient même adressé pour cet objet une pétition au roi. Cette ligne de conduite ne convenait ni au parti dominant alors dans la chambre des députés, ni au prince colonel-général de la garde nationale : Dessolle se décida sans peine à donner sa démission (octobre 1815). Louis XVIII l'avait nommé membre du conseil privé quelques jours auparavant. Réduit à des fonctions législatives, Dessolle prit une part assez active aux délibérations de la chambre des pairs. Nommé dans la session de 1817 rapporteur de la commission des finances, il s'éleva contre la facilité avec laquelle le ministre de la guerre avait accordé des pensions. Il fit également partie de la commission chargée d'examiner la loi de recrutement proposée par le ministre de la guerre Gouvion St-Cyr (*voy.* ce nom), et se montra grand partisan de cette loi. Lorsqu'il s'agit en 1818 de statuer sur la liberté de la presse, il parla contre le projet ministériel, et démontra que ce qu'on entendait par délit de la presse offrait en résultat plus d'inconvénients que de dangers réels. La nuance très-constitutionnelle de ses opinions ne fit au reste qu'ajouter à la faveur dont il jouissait auprès de Louis XVIII. Le 31 août 1817, ce prince attacha le titre de *marquis* à la pairie du comte Dessolle, et le créa commandeur de l'ordre de St-Louis le 25 mars 1818. Au mois de novembre suivant, il fut envoyé à Valenciennes au-devant de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, qui traversaient le nord de la France. Enfin, après la retraite du duc de Richelieu, lorsque M. Decazes espéra s'appuyer sur des constitutionnels un peu prononcés, Dessolle fut appelé par ordonnance du 28 décembre au département des affaires étrangères, avec la présidence du conseil des ministres. Il eût sans doute été mieux placé au ministère de la guerre. Actif, laborieux, intègre, connaissant les détails de l'administration, c'était vraiment là son fait; mais la direction du cabinet était au-dessus de ses forces : ses vues, sages comme homme d'État, n'étaient ni hautes ni étendues. Quoi qu'il en soit, sa promotion ne fut pas moins agréable au parti constitutionnel qu'à l'armée; et ceux qui croyaient pouvoir lui refuser la finesse d'esprit et la haute élégance de manières qui convenaient à un diplomate, ne contestaient ni son inviolable probité ni son dévouement au roi. Le conseil municipal de la ville d'Auch, où il était né, s'empressa de lui envoyer une adresse de félicitation à laquelle il fit une réponse tout à fait analogue au langage modéré qu'il avait tenu constamment. « Mon but unique, disait-il, lorsque « j'ai accepté, a été de chercher à répondre aux « intentions de Sa Majesté, en concourant à cica-« triser les plaies de la France. Ce noble but... sera « facilement atteint si les Français, bien éclairés « sur leurs véritables intérêts, confondent dans leurs « affections le roi et la patrie. » Le premier projet qu'il présenta aux chambres fut la proposition d'une récompense nationale à décerner au duc de Richelieu, sorti pauvre du ministère. Lors de la proposition faite le 26 février 1820 à la chambre des pairs par M. Barthélemy, pour changer la loi du 5 février 1817 sur les élections, Dessolle s'éleva contre ce changement de la manière la plus énergique, et déclara « que jamais proposition plus fu-« neste ne pouvait sortir de l'enceinte de cette « chambre. » Pendant la maladie de son collègue le ministre de la guerre, Gouvion St-Cyr, il défendit avec succès tous les articles du budget de ce département. A la séance du 4 juin 1819, il eut à lutter contre l'opposition incisive de Chauvelin, qui cherchait à opposer l'opinion de Dessolle, rapporteur de la commission du budget de 1817, à celle

(1) Le 23 juin 1815, il crut devoir envoyer au *Journal général de France*, feuille qui était alors royaliste, une note portant qu'il n'avait point quitté cette résidence, et qu'il ne devait pas être confondu avec le général Dessolle (sans doute Desol de Grisolles), qu'on désignait comme l'un des principaux chefs des insurgés de la Vendée.

de Dessolle ministre en 1819. Cependant il s'aperçut bientôt que, pour lui, la présidence du conseil n'était qu'un vain titre. Le moment vint où M. Decazes, qui, au mois de mars 1819, avait fait nommer soixante pairs pour s'opposer à tout changement à la loi des élections, changea de politique, et ne songea plus qu'à détruire cette loi, espérant se perpétuer au pouvoir par cette concession au parti qu'on appelait alors les *ultras*. Dès ce moment, il agit auprès du roi sans mettre dans son secret Dessolle ni leurs deux collègues de la même nuance, Gouvion St-Cyr et l'abbé Louis. Tous trois opposèrent à cette nouvelle direction du cabinet une résistance invincible. Au moment où M. Decazes travaillait à changer la loi du 5 février, Dessolle adressa à tous les agents diplomatiques une circulaire, dans laquelle il déclara qu'elle était excellente, que l'expérience de trois ans l'avait suffisamment prouvé, et que jamais elle ne serait changée ni modifiée. Le roi, sentant le tort que lui ferait dans l'opinion publique le départ de trois ministres qui se déclaraient les partisans de la charte, ne dédaigna pas d'engager ces trois opposants à revenir sur leur résolution. Ils restèrent inébranlables; et une ordonnance royale du 19 novembre donna pour successeur à Dessolle M. Decazes, comme président du conseil, et M. Pasquier, comme ministre des affaires étrangères. Quelques jours après, une adresse des habitants d'Agen, publiée dans le *Journal de Lot-et-Garonne*, félicita l'ex-ministre d'avoir rendu le portefeuille dans de telles circonstances. Peu de jours avant de quitter les affaires, Dessolle avait signé un traité par lequel la France reconnaissait une créance de 7 millions, réclamée en vain par le dey d'Alger depuis vingt années et repoussée par tous les ministres précédents. Au mois de septembre 1820, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, il fut élevé à la dignité de chevalier commandeur du St-Esprit. Ce n'est plus qu'à la chambre des pairs qu'on vit figurer désormais Dessolle, et soutenir avec une conviction invincible, mais toujours avec modération, les opinions constitutionnelles. Il mourut en novembre 1828, à sa terre de Montluchet. On peut consulter sur Dessolle la notice que lui a consacrée le général Lamarque dans la *Revue Encyclop.*, t. 40, p. 812. Dessolle avait épousé en 1802 la fille du général Dampierre. D—R—R.

DESTAING (N.), général français, commandait depuis plusieurs années la 4e demi-brigade d'infanterie légère, et avait reçu cinq blessures sur le champ de bataille, lorsque Bonaparte le mit au nombre des officiers qui devaient le suivre en Égypte. C'était une grande preuve de confiance et d'estime, et Destaing justifia cette opinion du chef. Nommé général de brigade sur le champ de bataille, il commanda l'infanterie légère à la bataille d'Aboukir, et ses dispositions furent si bien prises qu'au premier choc la ligne des Turcs fut culbutée et jetée dans la mer. Resté en Égypte après le départ de Bonaparte, il continua de servir sous Kléber et Menou, et fut nommé général de division le 25 germinal an 9 (15 avril 1801), après avoir été grièvement blessé à l'affaire du 30 ventôse. Il prit part à la convention qui fut signée entre le général Menou et l'amiral anglais Keith, et revint en France pour rétablir sa santé. Peu de temps après, le général Reynier (*voy.* ce nom), ayant publié un ouvrage sur l'Égypte, dans lequel il maltraitait fort son confrère Destaing, une rencontre eut lieu entre ces deux généraux; et Destaing, atteint d'une balle, expira sur la place (1803). Le gouvernement consulaire accorda une pension à sa veuve. Az—o.

DESTAILLEUR (François-Hippolyte), architecte distingué du 19e siècle, naquit à Paris le 22 mars 1787. Il se livra de bonne heure à l'étude de l'architecture et devint l'un des meilleurs élèves de Percier. En 1808, il était à peine âgé de 21 ans, quand Napoléon ouvrit un concours où il appela tous les architectes de la France; il s'agissait de fournir les plans d'une orangerie qu'il avait l'intention de faire élever. Destailleur concourut, et il eut l'honneur d'obtenir le prix. L'orangerie ne fut pas exécutée, mais il n'en reçut pas moins la récompense due à son travail couronné. Il en profita pour visiter l'Italie. — A son retour, 1811, il fut chargé par Caulincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'empereur, de la construction d'une petite église à Caulincourt en Picardie, ainsi que de la réparation du château dont cette église devait être la dépendance. Le talent qu'il déploya dans ces différents travaux attira l'attention sur lui. Le marquis de Semonville lui demanda la construction du château de Fremigny, le comte de Lomenie de celui de Dieuville près Brienne en Champagne. — Dès ce moment une position honorable et brillante fut réservée à Destailleur. En 1814 il fut nommé architecte de la duchesse douairière d'Orléans; en 1817, architecte du ministère des finances; en 1819, architecte du ministère de la justice et contrôleur des bâtiments de la chambre des pairs; il devait encore devenir plus tard, en 1833, architecte de la Monnaie. — En 1826, le gouvernement résolut de faire élever un bâtiment pour le ministère des finances, et de réunir dans ce bâtiment le ministère des finances lui-même, le trésor royal, et les autres administrations financières qui se trouvent sous la dépendance directe du ministre des finances. Ce fut Destailleur, qui venait de recevoir la croix de la Légion d'honneur sous le ministère Villèle, qui fut chargé de dresser les plans, et de faire exécuter les travaux. On connaît le monument et comment l'architecte a accompli sa tâche. Presqu'à la même époque il dut s'occuper d'un travail d'une importance presqu'égale. Jacques Boulard, ancien tapissier des palais de la couronne, possesseur d'une immense fortune, venait de mourir (1825). Il avait légué une somme considérable pour la fondation et l'entretien d'un hospice destiné à douze pauvres honteux septuagénaires. Son testament désignait Destailleur pour architecte de cet hospice Ce dernier accepta cette

mission et construisit l'hospice St-Mandé. — Homme de goût, amateur distingué des beaux-arts, artiste laborieux, il serait trop long d'énumérer tous les travaux recommandables dus à Destailleur. Depuis 1814 jusqu'à sa mort il a exécuté, outre les travaux dont on vient de parler, de nombreuses constructions de mérite pour les particuliers et pour les grandes familles du pays, dans les départements et à Paris. En dernier lieu il fut chargé en 1845, avec son gendre Romain de Bourge, de bâtir le passage Jouffroy à Paris. Peu après l'avoir terminé, sa santé s'altéra profondément. Il est mort à Paris, âgé seulement de 65 ans, le 15 février 1852. Z.

DESTAINS (Eugène), homme de lettres, né à Paris en 1793, fit, comme *Jeune de Langues*, ses études au lycée impérial, et fut, en 1812, enlevé par la conscription à la carrière diplomatique, à laquelle le destinait sa famille. Il était parvenu au grade d'officier, lorsqu'une blessure reçue à la tête, qui nécessita l'opération du trépan, et dont il se ressentit toute sa vie, le força encore une fois de s'ouvrir une autre carrière. Il reprit ses études interrompues, et se mit en état de publier des traductions d'auteurs arabes et turcs insérées dans le *Mercure étranger*. Il contribuait en outre à la rédaction de journaux littéraires. En 1818 il créa *les Annales de la littérature et des arts*, publication qui eut peu de succès, malgré le mérite de ses collaborateurs, entre autres, MM. Quatremère de Quincy, Vanderbourg, Raoul Rochette, Rémusat, et qui cessa de paraître en 1829. Les opinions royalistes de Destains lui avaient procuré dès 1816 une place d'adjudant-major dans la garde nationale. Le même motif lui fit confier la direction de la *Gazette de France*, lorsque sous l'influence de M. Sosthène de la Rochefoucauld, ce journal fut acheté par la liste civile. La *Gazette* s'étant réunie à l'*Etoile*, en 1829, Destains quitta cette direction et fut nommé secrétaire-interprète près du quartier général de l'armée d'Afrique. Il devait quitter le port le 17 mai 1830 ; la veille de l'embarquement, il se tua lui-même à Toulon, en se coupant l'artère crurale. Les uns ont attribué cet événement tragique au dérangement des affaires de cet infortuné littérateur, les autres au profond ressentiment d'une injure que lui avait faite un officier général, qui aurait trop oublié les ménagements dus à son inférieur. On se tromperait peu sans doute en admettant dans une proportion égale l'un et l'autre motif. Destains, d'un caractère ardent, mais loyal, se faisait aimer de ceux qui avaient des relations avec lui. Sa blessure à la tête eut toujours une funeste influence sur sa tenue morale. Plus d'une démarche honorable avait signalé sa courte existence. Il fit graver et frapper à ses frais une médaille à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux. Il fut secrétaire de la souscription de Chambord. On peut juger de son style et de son caractère par ce passage d'une lettre qu'il écrivait dans la *Gazette de France*, le 14 décembre 1820, au sujet de l'assassinat du général Quesnel, son beau-frère. « La main qui l'a frappé est encore « inconnue ; mais si nous avons accepté pour no- « tre parent cette version qu'il a eu l'honneur de « périr victime d'une conspiration ourdie contre « son légitime souverain, sa vie pleine d'actions « généreuses, l'armée entière, où il a laissé de « glorieux souvenirs, certifient qu'il était incapa- « ble de tremper dans aucun complot. Depuis six « ans que sa famille pleure sur la modeste tombe « où gît, lâchement assassiné, celui que les com- « bats avaient respecté pendant vingt ans, ses « mânes sont restés sans vengeance : que sa mé- « moire au moins reste sans tache ! » Destains a publié, outre des articles insérés dans les divers journaux mentionnés ci-dessus : 1° *Les mille et une nuits* (traduction de Galland), nouvelle édition revue, annotée et augmentée d'un volume de contes inédits, traduits par le nouvel éditeur, Paris, 1810-18, 5 vol. in-8°. 2° *Description de Chambord* (avec M. Merle), in-fol., avec planches et gravures, dédiée à madame la duchesse de Berri, 1822. D—r—r.

DESTENDOUX. *Voyez* Cailhava.

DESTOUCHES (André Cardinal), compositeur, naquit à Paris, en 1672. Dans sa jeunesse il fit le voyage de Siam avec le P. Tachard, jésuite ; mais de retour en France, au lieu d'entrer dans la compagnie de Jésus, ainsi qu'il en avait eu d'abord le dessein, il prit la carrière des armes, qu'il quitta bientôt pour se livrer tout entier à l'étude de la musique. Son opéra d'*Issé*, dont Lamotte avait composé les paroles, fut représenté, le 17 décembre 1697, à Trianon, avec le plus brillant succès. Le roi, en le gratifiant d'une bourse de 200 louis, lui fit dire que ce n'était qu'en attendant ; il ajouta que *Destouches était le seul qui ne lui eût pas fait regretter Lulli* : ce succès est d'autant plus remarquable, qu'ignorant les règles de la composition, il avait été obligé de s'aider d'un compositeur pour ses accompagnements. Encouragé par cet accueil, il étudia avec beaucoup d'ardeur ; mais en acquérant de nouvelles connaissances musicales, il perdit de cet aimable abandon qui faisait le charme de ses airs. Il donna, depuis, plusieurs opéras, mais aucun n'eut le succès d'*Issé*. Destouches fut successivement nommé surintendant de la musique du roi et inspecteur général de l'Académie de musique places qu'il possédait à sa mort, arrivée en 1749. P—x.

DESTOUCHES (Philippe Néricault), naquit à Tours en 1680. Si l'on en croit l'opinion généralement répandue parmi les gens de lettres, pour éviter les persécutions de sa famille qui voulait le faire entrer dans la robe, il s'échappa de la maison paternelle et s'engagea dans une troupe de comédiens de province ; mais il y conserva toujours la pureté de ses mœurs, et se fit remarquer, parmi ses camarades, par la sagesse de sa conduite, la décence exemplaire de sa vie et son attachement à la religion. Il erra longtemps de ville en ville, et dirigeait la troupe de Soleure pendant l'ambassade de M. de Puysieux. Destouches, à la tête des co-

médiens, prononça une harangue pleine d'esprit et de finesse devant cet ambassadeur qui, charmé de son esprit, voulut l'entretenir en particulier, se l'attacha et le forma aux négociations. Il faisait déjà des vers; mais il traitait par préférence des sujets religieux. Ses essais, qu'il soumit à Boileau, obtinrent quelques encouragements de ce grand poëte. L'art dramatique devint bientôt sa principale étude, et il fit jouer en Suisse le *Curieux impertinent*, comédie en 5 actes et en vers. Les parents de Destouches persuadés, selon l'opinion du temps, que la profession de comédien déshonore, ont donné, sur sa jeunesse, des détails bien différents de ce qu'on vient de lire. Suivant eux il commença ses études à Tours; son père l'envoya ensuite à Paris pour les achever. Il obtint de grands succès au collége, s'occupa beaucoup de poésie, et l'histoire des *Machabées* lui fournit le sujet d'une tragédie qu'on n'a pas conservée. A vingt ans un M. de Fritzlar, son compatriote, le détermina à faire une campagne en qualité de volontaire, il fit celles de 1701 et de 1702, se trouva au siége de Landau, où il fut enterré jusqu'à la ceinture par l'explosion d'une mine des ennemis, et à la bataille de Fridlingen où il reçut une blessure. Son goût pour la poésie lui revint dans le quartier d'hiver d'Huningue; il y composa le *Curieux impertiment*, dont il fit diverses lectures. M. de Puysieux, ambassadeur en Suisse, voulut l'entendre et fut charmé de l'ouvrage et de l'auteur, qu'il engagea à quitter le service pour la diplomatie. Le *Curieux impertinent* fut applaudi dans les treize cantons avec enthousiasme. Joué ensuite sur la scène française (1710), il y obtint un succès qui ne s'est pas soutenu, parce que c'est une pièce froide, sans comique, sans vraisemblance et faiblement écrite. Parmi les épigrammes qu'on fit contre elle on en distingua une qui finissait par ces deux vers :

Pour la voir une fois on n'est que curieux,
Mais qui la verra deux en remplira le titre.

L'auteur de cette épigramme eut du moins la bonne foi de convenir qu'il l'avait faite plutôt pour ne pas perdre un bon mot que pour contredire l'opinion du public. La seconde pièce de Destouches est l'*Ingrat* en 5 actes et en vers; on y trouve de jolis détails et même quelques bonnes scènes; mais la pièce est mal conduite. L'*Ingrat*, d'ailleurs, n'est pas un caractère de comédie : car on ne peut rire de ce qui fait horreur, et un homme qui se vante du plus odieux des vices, et qui en donne des leçons à son valet, n'est pas supportable au théâtre. L'*Irrésolu*, que Destouches donna ensuite, eut très-peu de succès; c'est encore un de ces caractères indécis que leur uniformité rend froids. On le voit tout entier dès le commencement, et l'on est sûr d'avance de ce qu'il va dire ou faire. Cependant si l'auteur s'était borné à un seul acte, ce vice radical, qu'un long développement fait trop sentir, aurait été dissimulé par la rapidité de l'action, et la pièce serait meilleure. Les scènes de l'*Irrésolu* avec les deux femmes entre lesquelles il hésite sont bien filées, et il finit par un vers très-heureux, lorsque se mariant avec Julie, l'une d'elles, il dit :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Le *Médisant*, qui suivit l'*Irrésolu* (1715), s'est maintenu assez longtemps sur la scène quoique faiblement écrit. La froideur de cette pièce vient du caractère principal qui n'est qu'une nuance du *Méchant*. Les succès que Destouches obtenait au théâtre, lui méritèrent l'estime et l'amitié du Régent qui, appréciant sa probité, et connaissant son intelligence dans les affaires, lui donna, en 1717, une mission pour l'Angleterre, où il accompagna le cardinal Dubois. Au retour de celui-ci, Destouches resta seul chargé de diverses négociations, dont la plus singulière eut pour objet de faire obtenir à Dubois l'archevêché de Cambrai. Ce fut lui qui engagea le roi d'Angleterre à demander cet archevêché pour le cardinal. — Comment voulez-vous qu'un prince protestant, dit le monarque, se mêle de faire un archevêque en France? Le Régent en rira et certainement n'en fera rien. — Pardonnez-moi, Sire, il en rira, mais il fera tout ce que vous voudrez. Aussitôt il lui présente une lettre pleine des plus vives instances. — Je le veux bien, dit le roi, et il signe (*voy.* Dubois). Destouches envoya de Londres à son père, une somme de 40,000 fr., fruit de ses épargnes. Il épousa ensuite une anglaise catholique d'une naissance distinguée; mais ce mariage resta longtemps secret, et il ne le déclara qu'à son départ d'Angleterre. Le Régent, charmé de sa conduite, lui fit de grandes promesses, dont sa mort trop prompte empêcha l'accomplissement. Destouches supporta ce malheur avec fermeté, et se retira près de Melun dans un petit domaine où il a passé presque tout le reste de sa vie. Le gouvernement français voulant l'arracher à sa solitude, et profiter de ses talents diplomatiques, lui offrit le titre de ministre de France en Russie; mais il le refusa pour s'adonner exclusivement à la culture des lettres. L'Académie française le choisit le 25 août 1723, pour remplacer Campistron, et depuis il n'a occupé le public que par ses ouvrages. Une aventure arrivée, dit-on, dans la famille de St-Aulaire, lui a fourni le sujet du *Triple mariage*, comédie en 1 acte et en prose. Cette pièce est assez gaie; quoique l'auteur n'ait pas tiré de sa fable tout le parti qu'elle pouvait lui fournir, et elle est restée au théâtre. L'*Obstacle imprévu* joué après, a obtenu le même honneur sans le mériter. Destouches qui, jusqu'alors, n'avait donné que des ouvrages dont le meilleur n'est pas au-dessus du médiocre, prit tout à coup une place distinguée parmi nos auteurs comiques, par le succès du *Philosophe marié* (1727). C'est sans contredit son chef-d'œuvre; l'action, conduite avec art, se dénoue heureusement, les caractères sont convenablement développés, des incidents habilement ménagés amènent des situations très-comiques, le style est

élégant et facile, le dialogue naturel et dramatique, et le personnage de Céliante est une création neuve et originale qui anime l'action et soutient l'intérêt. Destouches en trouva le modèle dans sa belle-sœur, et la peignit si bien qu'elle se reconnut à la première représentation; mais elle n'osa pas beaucoup se fâcher de crainte de fournir au poëte un second sujet. La pièce essuya dans sa nouveauté plusieurs critiques ridicules, l'auteur répondit à l'envie par 1 acte en prose, intitulé l'*Envieux*, et la fit taire. Le *Glorieux* (1732) qui suivit d'assez près le *Philosophe marié* ajouta encore à la réputation de Destouches, et les littérateurs balancent entre ces deux comédies pour trouver son chef-d'œuvre. Cependant le *Philosophe* nous semble l'emporter de beaucoup par la perfection de l'ensemble et des détails. Il y a des beautés du premier ordre dans le *Glorieux*; mais on dirait que Destouches ne s'est pas fait une idée bien précise de ce caractère : car le comte de Tuffière n'est trop souvent qu'un homme insolent et grossier; Philinte est ridicule et ignoble; le dénoûment ne satisfait pas parce qu'on y voit triompher le Glorieux, auquel personne ne prend intérêt, et le drame ne se soutient qu'à l'aide d'une intrigue romanesque; mais le personnage de Lisimon qui est, après celui de Céliante, la création la plus heureuse de l'auteur, a décidé le succès d'une pièce, où il y a des scènes d'un profond comique et des situations très-fortes. Il est étonnant qu'entre ses deux meilleures comédies, Destouches en ait fait une aussi mauvaise que les *Philosophes amoureux*. Il donna ensuite le *Dissipateur*, imprimé dès 1736, et joué en province en 1737; c'est son meilleur ouvrage après le *Philosophe marié* et le *Glorieux*. Le 3e acte de cette pièce, et son dénoûment, l'ont soutenue; mais elle est pleine d'invraisemblances, et le fond en est essentiellement faux. Les comédiens l'avaient refusée, elle ne fut jouée à Paris qu'en 1753. Il donna successivement l'*Ambitieux et l'Indiscrète*, tragi-comédie en 5 actes et en vers (1737); *la belle Orgueilleuse, ou l'Enfant gâté*, comédie en 1 acte (1741); l'*Amour usé*, en 1 acte et en prose; l'*Homme singulier* qui n'est qu'ennuyeux; la *Force du naturel*, pièce dans laquelle il tâche de prouver que la noblesse, bien loin de n'être que le résultat des conventions sociales, est fondée sur la nature, et plusieurs divertissements parmi lesquels on distingue le *Mariage de Colin et de Ragonde*, composé en 1714, joué en 1742; il y a de jolies scènes. A l'âge de soixante ans, il renonça à l'art dramatique, quoiqu'il eût en portefeuille plusieurs autres comédies qu'on a jouées après sa mort. L'étude de la théologie remplit ses dernières années. Il réfuta les incrédules par plusieurs dissertations qui ont paru dans le *Mercure*, et fit plus de 800 épigrammes restées inédites, à l'exception de quelques-unes contre les indévots et les écrivains irréligieux. On disait dans le temps qu'il était fâcheux qu'il montrât si peu d'esprit en attaquant les abus de l'esprit. Destouches est mort le 4 juillet 1754. Deux de ses comédies posthumes ont été représentées avec succès et sont restées au théâtre : 1° la *Fausse Agnès* (1759), caricature qui fait rire quoiqu'on y trouve beaucoup de fautes contre la convenance théâtrale. 2° Le *Tambour nocturne*, en 5 actes (1762), où il n'y a qu'une bonne scène, celle de la reconnaissance. Pour que cette pièce fût supportable, il faudrait qu'elle n'eût qu'un acte et que les personnages appartinssent aux dernières classes de la société. Les autres ouvrages posthumes de Destouches sont le *Trésor caché*, le *Mari confident*, l'*Archi-Menteur*, le *Dépôt*, et des scènes éparses de l'*Aimable vieillard*, du *Tracassier*, du *Vindicatif*, de la *Tempête*, et de *Protée*, pièces qui ne sont pas achevées, mais dont il a mis les fragments en état d'être publiés. Si, dans la plupart des comédies de Destouches, on ne trouve que des intrigues communes, monotones, froides ou forcées, des plaisanteries triviales, des rôles d'amoureux et d'amoureuse d'une fadeur rebutante, et de grossières imitations qui ressemblent à des plagiats, ses bons ouvrages lui donnent un rang distingué parmi nos auteurs comiques. Il n'a, il est vrai, ni la philosophie, ni le naturel, ni la force de Molière et de le Sage, ni la gaîté vive et originale de Regnard et de Dancourt, ni la verve de Piron, ni l'élégance de Gresset, ni le dialogue spirituel de Dufresny. Mais l'auteur du *Philosophe marié* et du *Glorieux*, brille aussi par des qualités qui lui sont particulières et qui le placent d'une manière honorable parmi les auteurs du second rang. On ne sait ce qu'est devenu un commentaire de Destouches sur tous les ouvrages dramatiques anciens et modernes, travail que l'auteur lui-même appelait immense, et auquel il avait consacré dix ans. On lui attribue quelques comédies manuscrites, entre autres *la Fausse veuve* et *le Trésor caché*; cette dernière est une imitation du *Trinummus* de Plaute. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de l'imprimerie nationale, publiée en 1757, par son fils, en 4 volumes in-4°. Il en avait donné lui-même, en 1745, une en 5 volumes in-12; on sent qu'elle est incomplète. Les autres éditions sont celles de 1758, Paris, in-12, 10 vol.; de 1772, également en 10 vol. in-12, et celle en 6 volumes in-8°, donnée il y a quelques années. On a réuni dans un volume in-12, sous le titre de *Chef-d'Œuvres de Destouches*, le *Philosophe marié*, le *Glorieux*, le *Dissipateur*, et le *Curieux impertinent*, qu'on ne devait pas s'attendre à trouver là. M. Auger a publié en 1810, 2 vol. in-18, édition stéréotype, un choix beaucoup meilleur. Ses *Œuvres dramatiques*, précédées d'une *notice* sur sa vie et ses ouvrages par M. (de Senone). Paris, 1811, 6 vol. in-8°. Les *mêmes*, nouvelle édition précédée d'une *notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur, Paris, 1822, 6 vol. gr. in-8°. On a son éloge, par Dalembert, dans le *Recueil des éloges des Académiciens*. B-G-T.

DESTRÉE ou DESTRÉES (l'abbé Jacques) prieur de Neuf-Ville, né à Reims dès les premières années du 18e siècle, ami et collaborateur de l'abbé

Desfontaines, a composé un grand nombre d'ouvrages. Sa vie est inconnue; mais on donnera la liste de tous les écrits qu'il a publiés en gardant l'anonyme, parce que cette liste n'est complète nulle part : 1° *Observations sur les écrits modernes*, avec Desfontaines, Fréron, etc., Paris, 1735 et années suivantes, 34 vol. in-12; 2° *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, avec les mêmes, Avignon, 1745-1746, 11 vol. in-12; 3° *le Contrôleur du Parnasse, par le Sage de l'Hydrophonie*, Berne, 1745, 3 vol. in-12; 4° *Lettre de M. l'abbé ***, prieur de Neuf-Ville, a M. l'abbé d'Olivet*, pour servir de réponse à sa dernière *Lettre à M. le président Bouhier*, ou *Réfutation de ses fausses anecdotes et de ses jugements littéraires*, Bruxelles, 1739, in-12; 5° *Réponse, au nom de M. Desgrouais, à la Lettre de l'abbé Desfontaines insérée dans le 6e volume des jugements de M. Burlon de la Busbaquerie*, Avignon, 1745, in-12; 6° *Préface du second registre de l'Armorial général de France*, 1741, in-12; 7° *Éloge historique de Raymond de Pavie, baron de Forquevals* (ou Fourquevaux), mort gouverneur de Narbonne, en 1574; dans le second registre de l'*Armorial général* de M. d'Hozier. 8° *Lettre sur la Noblesse de la famille d'Anfrie de Chaulieu*, Bruxelles (Paris), 1745, in-12; 9° *Requête du sieur Balthasar-François Wale, chevalier, seigneur de Mêmes, ancien lieutenant au régiment des gardes françaises, et gouverneur de Ham en Picardie, pour faire reconnaître sa noblesse*, etc., avec la généalogie dudit Balth.-Fr. Wale (1747), in-fol°.; 10° *Extrait de l'histoire généalogique de la maison de Beaumont*, Paris, in-4°, imprimé à petit nombre, par les soins de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, réimprimé depuis dans l'histoire généalogique de la même maison, et aussi presque en entier dans le Moréri de 1759. 11° *Généalogie historique et critique de la maison de la Roche-Aymon*, Paris, 1776, in-fol.; 12° *Histoire du marquis de St-Mégrin*, Paris, 1752, in-12; 13° *Almanach généalogique, historique et chronologique*, 1747, et années suivantes, 3 vol. in-24; ces almanachs étaient l'essai de l'ouvrage suivant. 14° *Mémorial de chronologie, généalogique et historique*, Paris, 1752, 53, 54 et 55, 4 vol. in-24. Cet ouvrage, dit l'abbé Destrées, fut *célèbre et malheureux*: il déplut à plusieurs familles puissantes, et surtout aux dames de la cour, dont il faisait connaître l'âge; l'une d'elles répondit à l'abbé, qui cherchait à se justifier en disant qu'on publiait tous les ans l'âge des princesses : *elles sont payées pour cela*. 15° *L'Europe vivante et mourante*, Bruxelles (Paris), 1759 et 1760, 2 vol. in-24; c'est la continuation du *Mémorial*. L'auteur la dédia au comte de St-Florentin, secrétaire d'État; il le remercie de sa protection : « Les lumières, dit-il, qui m'ont été « fournies par votre ordre, ont enrichi l'ouvrage. « Presque tous les objets qu'il concerne sont de « votre département. » L'abbé Destrées avait pris pour épigraphe de ses recueils généalogiques : *in tenuitate copia*; et vers le milieu du 18e siècle, ses petits in-24 se vendaient presque aussi cher que les volumes in-8° qui paraissent aujourd'hui. Les premiers auteurs de la *France littéraire* attribuent aussi à l'abbé Destrées, le *Recueil de poésies galantes du chevalier de ***, avec quelques pièces de l'abbé de Chaulieu*, 1744, in-8°. V—ve.

D'ESTRÉES. *Voyez* Estrées (d').

DESTREM (Hugues), né à Foujaux en 1758, était commerçant dans le Languedoc, lorsqu'il fut élu député de l'Aude à l'assemblée législative. Ses principes furent d'abord modérés, et ses connaissances spéciales le firent nommer membre du comité du commerce, où il se livra à d'utiles travaux. Ce fut sur sa proposition qu'après les massacres de Versailles en septembre 1792 on supprima la haute cour de justice établie à Orléans. A la fin de la session législative, il remplit les fonctions de commissaire du gouvernement près l'administration municipale de Toulouse, et le département de la Haute-Garonne le nomma en 1798 député au conseil des Cinq-Cents. Il s'occupa dans cette assemblée de différents travaux sur les impositions et les finance, et s'opposa particulièrement au rétablissement de l'impôt sur le sel. Uni au partie des démagogues, il fut porté par eux à la place de secrétaire du conseil dans le mois d'août 1699. Il dénonça dans le même temps une insurrection royaliste, qu'il disait près d'éclater dans les environs de Toulouse, proposa des moyens de répression vigoureux et appuya fortement Jourdan, qui demandait que l'on déclarât la patrie en danger. Devenu à cette époque un des meneurs du club qui se réunissait au Manége, il s'opposa vivement à la révolution du 18 brumaire, et lorsque Bonaparte entra dans la salle du conseil des Cinq-Cents à St-Cloud, Destrem, le frappant sur l'épaule, l'apostropha en lui disant : « C'est donc pour cela « que vous avez remporté tant de victoires ? » Bonaparte étant sorti, Destrem appuya la proposition de Tallon, qui demandait que les troupes stationnées à St-Cloud fussent mises à la disposition du corps législatif, et qu'un message fût adressé au conseil des Anciens pour l'inviter à retourner à Paris. « Les circonstances, dit-il, ne nous permet- « tent point de rester ici; il faut aller à Paris pour « y recouvrer notre indépendance. » Le conseil n'ayant adopté que la partie de la motion relative à l'envoi du message, Destrem reprit : « Cela ne « peut suffire; vous avez des mesures urgentes à « prendre. Sans entrer dans le détail de la validité « de la nomination et des observations faites sur vo- « tre garde, et sur celui qui doit la commander, je « demande que vous déclariez la permanence. » Bonaparte triompha malgré ces réclamations; la constitution directoriale fut abolie, et les consuls firent inscrire Destrem sur la liste de proscription qui fut décrétée, mais presque aussitôt annulée. On se contenta, pour le moment, de l'envoyer en surveillance dans sa commune; mais les persécutions contre les républicains ayant recommencé lors de l'attentat du 3 nivôse, il fut arraché à sa paisible

retraite pour aller expier dans l'exil un crime auquel, ainsi que ses confrères, il était notoire qu'il n'avait pris aucune part. Déporté à l'île d'Oléron, il y mourut en 1805, au moment où l'empereur, cédant aux prières de son fils, lui avait permis de revenir dans sa patrie. Az—o.

DESTUTT DE TRACY. *Voyez* Tracy.

DESVIGNOLES (Alphonse), savant chronologiste, né le 29 octobre 1649, au château d'Aubais en Languedoc, d'une famille très-ancienne, reçut une éducation distinguée. Ses premières études achevées, il alla passer une année à Genève, où il suivit les cours de théologie. Son père le destinait à l'état militaire, mais, ne voulant point contraindre son inclination, il lui permit de se rendre à Saumur et ensuite en Angleterre pour terminer ses cours. Il revint à Aubais en 1675 et fut nommé pasteur de cette église ; il la quitta pour celle de Cailar, et bien qu'il remplit avec exactitude ses fonctions, il trouvait encore le loisir de se livrer à son penchant pour les recherches chronologiques, qui s'était déjà déclaré. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer à Genève, mais il n'y demeura que peu de temps. Il s'établit ensuite à Lausanne, puis à Berne et enfin à Berlin où il fut nommé pasteur de l'église de Shwedt. Son mérite l'ayant fait connaître on lui donna le choix de plusieurs églises plus importantes. Il se détermina pour celle de Brandebourg, parce que se trouvant plus rapproché de la capitale, il pouvait profiter des secours qu'elle lui offrait pour ses études. Il forma alors des liaisons avec plusieurs savants, entre autres Lenfant, Lacroze, Kirck, etc., et attira sur lui l'attention par différents mémoires insérés dans les *Journaux littéraires*. Il fut nommé membre de la société royale de Berlin, à l'époque de sa fondation (1701), et sur les instances de Leibnitz, il fut invité à s'établir à Berlin, pour que l'Académie naissante pût mettre à profit ses lumières. Il fut élu directeur de cette Académie en 1727 ; il fut aussi fait secrétaire de la société dite des *Anonymes*, au moment de sa formation (1711). Il devint, la même année, l'un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque germanique*, et il enrichit cet ouvrage périodique de plusieurs morceaux intéressants. Ces différentes occupations ne lui faisaient cependant point négliger ses devoirs de pasteur ; il prêchait fréquemment, et ayant obtenu la cure de Copenick, près de Berlin, il demanda la permission d'y passer la belle saison. Ce fut dans cette retraite qu'il composa le grand ouvrage de chronologie qui a mis le sceau à sa réputation. Il en publia le plan en 1721 ; mais l'ouvrage ne fut en état de paraître que plus de douze ans après. Le succès ne répondit point à l'attente de l'auteur et de ses amis, et cet ouvrage, regardé comme l'un des meilleurs qu'il y ait sur cette matière, eut un débit si lent, que le libraire fut obligé d'en renouveler plusieurs fois le frontispice pour en procurer l'écoulement. Desvignoles, satisfait d'une fortune très-médiocre, étranger aux passions du monde, passa une vie tranquille au milieu de ses livres et de quelques hommes d'un commerce aussi sûr qu'agréable. Sa femme était morte en couches et aucun des enfants qu'elle lui avait donnés ne lui avait survécu. Il refusa de contracter une nouvelle union. Il fut sur le point de perdre la vue par deux cataractes, dont l'une fut guérie par un opérateur et l'autre naturellement ; il en détaille, lui-même, les circonstances dans les *Miscellanea Berolinensia*, t. 4. Les bienfaits du roi vinrent le chercher dans sa vieillesse. Il mourut à Berlin le 24 juillet 1744, âgé de plus de 94 ans. Son éloge, par Formey, a été inséré dans le 1er volume des *Mémoires* de la société nationale, et dans le tome 2 de la *Nouvelle bibliothèque germanique* ; on peut consulter aussi sur ce savant le *Dictionnaire* de Chaufepié au mot *Vignoles*. Son principal ouvrage est intitulé : *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone*, Berlin, 1738, 2 vol. in-4°. Cette édition est la seule. Le tome 1er est uniquement consacré à l'histoire sainte, et le 2e à l'histoire profane contemporaine. Il est difficile de se faire une idée du travail immense que suppose cet ouvrage. Cependant il est loin d'être exempt d'imperfections. Le plan en a été critiqué par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux ;* et on trouvera des remarques judicieuses sur quelques passages dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. On a encore de Desvignoles des additions à l'histoire de la papesse Jeanne (*voy.* Lenfant), et des dissertations parmi lesquelles nous citerons : 1° *Disquisitio chronologica de periodica revolutione cometæ annorum*, 1668, 1702 ; 2° *De annis Ægyptianis* ; 3° *De Cyclis Sinensium sexagenariis* (1), imprimées dans les *Miscellanea Berolinensia*, un grand nombre de morceaux dans la *Bibliothèque germanique* et dans d'autres journaux d'Allemagne, et dans l'*Histoire critique de la république des lettres*, par Masson, etc. Il a aussi laissé inédite une *Histoire de la ville de Brandebourg*, dont Lenfant avait le manuscrit sous les yeux en 1727. W—s.

DESYVETAUX (Nicolas Vauquelin, seigneur), plus connu par sa vie épicurienne que par ses écrits, naquit au château de la Fresnaye, près de Falaise, d'une famille noble et ancienne. Dupont, avocat au parlement de Paris, la fait descendre des Vauquelins qui portaient, dit-on le titre de prince et celui de sire, avant Guillaume le Conquérant. Jean Vauquelin, père de Desyvetaux, lieutenant général, ensuite président au bailliage de Caen, et qui fut l'un des meilleurs poëtes de son temps (*voy.* Vauquelin), dit lui-même dans son *Epître* à son livre :

Mais Vauquelin du Pont, Vauquelin de Ferrières,
Capitaines, portaient gonfanons et bannières

(1) Dans ses additions à l'extrait qu'il donne de la dissertation de Baier, *De eclipsi sinica*, il prouve que l'éclipse de soleil, observée l'an 7 de l'empire de Quang-Vuti (Kouang-wou-ti), ne peut être prise pour l'éclipse qu'on croit être arrivée le jour de la mort du Sauveur. On a prétendu que Desvignolles avait le premier fait connaître en Europe le cycle chinois de soixante jours ; mais Ulug-Beig en avait déjà parlé, comme on peut le voir dans l'édition qu'en a donnée Grævius, avec une version latine, dans ses *Epochæ celebriores*, Londres, 1650, in-4°.

En passant l'Océan, quand leur grand-duc Normand
Alla contre l'Anglais (1).

Dans les dernières années du règne de Henri le Grand, Desyvetaux se rendit à Paris sur l'invitation du maréchal d'Estrées, qui le plaça, en qualité de précepteur, auprès du duc de Vendôme, fils de Gabrielle et de Henri. Ce fut pour son élève que Desyveteaux composa le poëme de *l'Institution du Prince*, où l'on trouve de sages avis et des maximes chrétiennes, mais peu de verve et de talent. L'esprit et les connaissances de Desyvetaux le firent nommer précepteur du Dauphin (depuis Louis XIII). Il ne put ou ne voulut point renoncer aux désordres d'une vie licencieuse, et fut renvoyé de la cour en 1611, un an après la mort de Henri IV. Cette disgrâce ne l'affligea guère. Il se retira avec une pension et plusieurs bénéfices qu'il quitta dans la suite, sur les reproches que le cardinal de Richelieu lui fit de n'avoir ni les vertus, ni le goût de son état (2). Libre alors de toute contrainte, il se retira dans une belle maison du faubourg St-Germain, où il vécut dans la mollesse et dans les plaisirs, menant, jusqu'à une extrême vieillesse, la vie qu'il a décrite dans le fameux sonnet qui commence par ces vers :

Avoir peu de parents, moins de train que de rente;
Rechercher en tout temps l'honnête volupté,
Contenter ses désirs, etc.

Le reste de sa philosophie, comprise tout entière dans ce sonnet, consiste à *conserver sa santé*, à *ne mettre son attente a rien d'ambitieux*. Il aime

Des jardins, des tableaux, la musique, des vers,
Une table fort libre et de peu de couverts;

à *se faire estimer du prince, et le voir rarement*; enfin il veut avoir *beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfants sans femme*. Un jour Desyvetaux, sortant de chez lui, trouva évanouie à sa porte une jeune fille, *tantò più bella quantò più lacerata*, dit le chartreux caché sous le nom de Vignenl-Marville. C'était une joueuse de harpe, nommée Dupuis, sœur d'un ménétrier de cabaret : elle avait une jolie voix. Desyvetaux, qui joignait à beaucoup de bizarrerie dans l'esprit beaucoup d'extravagance dans sa conduite, épousa cette aventurière, ou passa du moins avec elle le reste de ses jours. Aimant à voir, sans sortir de Paris, l'âge d'or dans la vie champêtre, il voulut faire de son jardin une petite Arcadie. Ce *pastor fido*, en cheveux blancs, se promenait avec sa dame, la houlette à la main, la panetière au côté, le chapeau de paille sur la tête. Il croyait conduire paisiblement, dans ses allées, des troupaux imaginaires, et les garder du loup, en chantant, avec son Amaryllis, des vers qu'il avait composés lui-même. La bergère accompagnait de chant avec sa harpe : des rossignols péniblement dressés à ce manége sortaient alors de leur volière, et venaient se percher sur l'instrument d'ailleurs peu pastoral. Desyvetaux se complut dans cette singulière bergerie pendant 35 ans. D'Urfé ne plaça jamais sur les bords du Lignon tant de constance et d'uniformité. Le vieillard, quittant la houlette, reprenait dans son appartement des souliers de castor et des calottes de maroquin, ce qui faisait dire qu'il se chaussait comme les autres se coiffent, et se coiffait comme les autres se chaussent (1). Il recevait beaucoup de monde et n'allait jamais voir personne. Mézerai, son compatriote, trouva en lui un protecteur et un ami. D'Olivet rapporte dans l'*Histoire de l'Académie française*, que Desyvetaux dégoûta son jeune protégé de la poésie, et lui conseilla de s'attacher à la politique et à l'histoire : ainsi la France devrait à Desyvetaux un mauvais poëte de moins, et un bon historien de plus. Ce fut en vain que le vieillard épicurien voulut ne composer sa vie que de repos et de plaisirs; plusieurs orages en troublèrent le cours. Il eut avec son frère des procès, « à l'occasion desquels, dit Segrais, ils écrivirent « mille indignités l'un contre l'autre. » Le mariage de sa fille unique fut malheureux, et un meutre, commis dans sa maison, lui fit craindre pour sa liberté et pour sa vie. Huet prétend, dans ses *Origines de Caen*, que Desyvetaux se repentit, avant sa mort, de ses égarements; mais Segrais et St-Evremont rapportent que près d'expirer, il dit à sa femme : « Ma mie, jouez-moi, je vous prie, une « sarabande, afin que je passe plus doucement, « *Allegramente.* » Il mourut, le 9 mars 1649, âgé de 90 ans, à Brianval, près de Germigny, maison de campagne des évêques de Meaux. Outre le poëme de l'*Institution du prince*, on a de Desyvetaux des *stances*, des *sonnets*, et d'autres petites pièces de vers dans les *Délices de la poésie française*, Paris, 1620, in-8°. Il écrivait, dit-on, purement en latin, en français et en italien, soit en prose, soit en vers. Ses poésies françaises prouvent qu'il avait l'esprit délicat et orné; mais, dit l'auteur des *Trois siècles* : « C'est le chant de la fauvette et non celui « du rossignol. » V—ve.

DETHARDING (George), docteur en médecine, naquit à Stettin, en Poméranie, vers le milieu du 17e siècle. Élève et fils d'un apothicaire qui s'occupait beaucoup de chimie, Detharding s'adonna d'abord à l'étude de cette science dans le laboratoire de son père; puis il se décida pour la médecine, qu'il exerça à Stralsund pendant plusieurs années. Il fut ensuite appelé à la cour du duc de Mecklenbourg, en qualité de son premier médecin. Detharding a laissé un ouvrage intitulé : *Nomenclator chirurgicus*, Gustrow, 1696, in-8°. Il y a de lui plu-

(1) Quelques seigneurs du nom de Vauquelin devinrent en Angleterre la tige des familles de Hottinghen et de Herby.

(2) Desyvetaux avait embrassé l'état ecclésiastique. Cependant tous les biographes, se copiant les uns les autres, disent qu'avant de partir pour la cour il avait remplacé son père dans la charge de lieutenant général. Ils le confondent avec son frère Jean Vauquelin, qui eut en effet cette magistrature, et fut dans la suite maître des requêtes.

(1) Les calottes de satin étaient alors les seules en usage; les calottes de cuir ne devinrent à la mode que dans la suite.

sieurs observations dans les *Mémoires des curieux de la nature*. Il a publié, en allemand, quelques opuscules de médecine: mais il étaient sans doute peu importants, car ils ne se trouvent plus. F—R.

DETHARDING (George), fils du précédent, naquit à Stralsund, en 1671, fut aussi docteur en médecine et professeur à Rostock, puis à Copenhague, où il mourut le 23 octobre 1747. C'était un homme d'un grand savoir; il a publié beaucoup d'ouvrages, peu volumineux à la vérité, mais qui prouvent des connaissances variées, un esprit philosophique et fort ingénieux. Ses écrits les plus importants sont : 1° *Disputatio sistens quæstionem : An expediat peste mori*, 1706; 2° *De modo subveniendi submersis in aqua par laryngotomiam*, Rostock, 1714, in-4°; 3° *De meritis Lutheri in artem medicam*, ibid., 1717, in-4°; 4° *De necessitate medecinæ ex natura termini vitæ*, ibid., 1719, in-4°; 5° *Palæstra medica exhibens themata physiologica, trigenta disputationibus ventilata*, ibid., 1720, in-4°; 6° *De obsessione eaque spuria*, ibid., 1721, critiqué par quatre théologiens protestants. 7° *De variolarum inoculatione*, ibid., 1727, in-4°; 8° *Scrutinium physico-medicum quo indoles intellectus animæ insisti, ab adventitio probe discernendi, eruitur, et medicis commendatur*, ibid., 1723, in-4°; 9° *Meditatio physico-pathologico-therapeutica de morte*, ibid., 1723, in-4°; 10° *Manuductio ad vitam longam*, ibid., 1724, in-4°; 11° *De morbis a spectrorum adparitione oriundis*, 1729, ibid.; 12° *De necessitate inspectionis vulnerum in crimine homicidii*, ibid., 1726, in-4°; 13° *Dissertatio an in cranii depressione elevatio ejus per manum chirurgicam sit semper necessaria?* ibid., 1731, in-4°; 14° *De tribus impostoribus, potu theæ et coffeæ, vita commoda, et officinis domesticis*, ibid., 1731, in-4°, plusieurs fois réimprimé et traduit en allemand. 15° *An studiosus medicinæ citra vivam doctoris vocem, propria industria sufficientem sibi comparare queat scientiam*, Copenhague, 1734, in-4°; 16° *Historiam morborum conscribendi fida et arcana methodus*, Rostock, 1734, in-4°; 17° *Elementa diætæ, sive regulæ medico-physicæ clinicæ*, Copenhague, 1735, in-8°; 18° *De medendi methodis in medicina et chirurgia suspectis*, ibid., 1737, in-4°; 19° *Enodatio quæstionum spinosarum ad historicam medicam de missionibus sanguinis artificialibus*, ibid., 1738, in-4°; 20° *Fundamenta semiologiæ, medicæ*, ibid., 1740, in-4°; 21° *Nova scrutatio negotii physico medici per virgulam vacillantem detegendi occulta*, Copenhague, 1740; 22° *Disquisitio physica vermium in Norwegia qui novi visi, una cum tabulis æneis*, ibid., 1742; 23° *Fundamenta methodi medendi*, ibid., 1743, in-8°; 24° *De glandula inguinali*, ibid., 1746, in-4°. G. Detharding avait donné, en 1712, une édition allemande de quelques ouvrages de Luther qui étaient devenus fort rares. C'est à lui qu'on doit, en société avec le docteur de Krakewitz, l'établissement d'une caisse de secours pour les veuves des gens de lettres, fondée à Rostock en 1708. La vie de cet estimable et laborieux médecin a été publiée par P. C. Kæmpfer, professeur dans la même ville, sous ce titre : *Publicum virtutis et eruditionis monumentum G. Dethardingio erectum*, in-fol., de 24 p. — *George-Christophe* Detharding, fils du précédent, né à Rostock en 1699, remplaça son père dans la chaire de médecine à Copenhague jusqu'en 1760, qu'il fut appelé à remplir la même fonction dans l'université qui venait d'être fondée à Butzow. Il y mourut le 9 octobre 1784, après avoir publié depuis 1722 jusqu'en 1766, 47 dissertations médicales dont on peut voir les titres dans le *Dictionnaire* de Meusel. F—R.

DETOURNES, en latin, *Tornæsius*, nom d'une famille longtemps célèbre dans l'imprimerie et la librairie. Jean Detournes, le premier qui se soit distingué, né à Lyon en 1504, d'une famille originaire de la Picardie, travailla d'abord dans l'imprimerie de Seb. Gryphe. Il en forma ensuite une vers l'an 1540, à ce que nous apprend son fils dans sa préface sur les institutions de Théophile. Il y imprima beaucoup de livres sous le nom et pour le compte de Sébastien Gryphe : il donna aussi en son propre nom, depuis l'an 1544, un grand nombre d'éditions toutes correctes et bien exécutées. On peut citer entre autres, le *Pétrarque*, en italien, 1545, in-16, avec une lettre de Detournes à Maurice Scève, Lyonnais, dans laquelle il donne des détails très-intéressants sur la découverte faite en 1533 du tombeau de la belle Laure, dans une chapelle de l'église des Cordeliers à Avignon; le *Dante*, 1547, in-16; les *Marguerites des Marguerites de la reine de Navarre*, 1547, in-8°; *Vitruve* avec les *Commentaires* de Guill. Philander et des figures en bois très-bien exécutées, 1552, in-8°; les *Chroniques* de Froissard, 1559-61, in-fol. 4 vol. Il joignit, à plusieurs de ses éditions, des préfaces ou des épîtres dédicatoires très-bien écrites en latin. Ses talents lui firent obtenir le titre d'imprimeur du roi à Lyon. Il mourut de la peste en 1564. Son enseigne était deux vipères formant un cercle, la femelle dévore la tête du mâle, et elle est elle-même déchirée par ses petits qui sortent de son ventre, avec cette épigraphe : *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris*. On voit encore cette enseigne sur la façade d'une maison, rue Raisin à Lyon, dans laquelle était son imprimerie; et on a donné à ce quartier, le nom de Jean Detournes. — Il eut pour successeur *Jean* Detournes 2e, qui conserva le titre d'imprimeur du roi. Il exerça son art à Lyon jusqu'en 1585, et les éditions qu'il a données pendant tout ce temps-là ne le cèdent en rien pour l'élégance à celles qui étaient sorties des presses de son père, mais ayant été obligé, au mois de novembre 1585, de s'expatrier, pour cause de religion, il alla s'établir à Genève avec son imprimerie, et se mit, à l'exemple des imprimeurs genevois de ce temps-là, à employer du mauvais papier. Il fut reçu bourgeois de Genève en 1596, et fut élu, en 1604, membre du conseil des Deux-Cents. Il mourut en 1615, âgé de 76 ans. Il avait donné, en 1575, une édition de Pétrone avec des variantes,

et Duverdier donne les titres de plusieurs ouvrages qu'il avait traduits de l'italien. Ses descendants continuèrent à exercer à Genève la profession d'imprimeurs et de libraires, et leur commerce était déjà très-étendu, lorsqu'en 1726 Jean-Jacques et Jacques Detournes firent l'acquisition du fonds d'Anisson et Posuel, célèbres libraires de Lyon; ils obtinrent la permission de s'établir dans cette ville, quoique protestants, et conservèrent leur maison de Genève, ce qui leur donna le moyen de faire un commerce immense, surtout avec l'Espagne et l'Italie. En 1740, le savant Jean-Chrétien Wolff leur dédia son ouvrage intitulé : *Monumenta typographica*, comme à la plus ancienne maison d'imprimerie et de librairie qu'il y eut en Europe. Leur commerce, qui consistait principalement en livres de théologie, ayant commencé à décheoir par l'abolition des jésuites, leurs fils, qui jouissaient d'une fortune considérable, vendirent, en 1780, leur fonds de commerce, et abandonnèrent entièrement l'imprimerie et la librairie ; ils quittèrent ainsi un état que leur famille avait exercé avec le plus grand succès pendant près de 240 ans. C—R.

DÉTRÉ (le P.), jésuite français, né en 1668, se consacra aux missions étrangères et fut envoyé dans l'Amérique espagnole en 1706 ; il fut nommé en 1713 supérieur général et visiteur de toutes les missions du Maragnon, sur une étendue de plus de mille lieues. Après s'être rendu familière la langue *del inga* (ou *quichoa*), la plus généralement répandue dans ses contrées, il vint à bout de traduire le catéchisme en dix-huit langues des diverses peuplades qui étaient sous sa jurisdiction. C'est lui qui envoya en Europe la carte du Maragnon levée par le P. Fritz, et qui reçut les derniers soupirs de ce respectable missionnaire; en 1727, il fut fait recteur du collége de Cuença, où il continua de se livrer avec un zèle infatigable aux fonctions de son ministère. Il mourut fort âgé quelques années après. On a de lui une relation intéressante, datée du 1er juin 1731, dans laquelle il donne de curieux détails sur les peuples sauvages du Maragnon : elle est insérée dans le tome 23 des *Lettres édifiantes*, édition originale. C. M. P.

DÉTRIANUS. *Voyez* DÉMÉTRIANUS.

DETROY (FRANÇOIS), peintre de l'école française, fils de Nicolas Detroy, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, naquit en cette ville, en 1645. Il fut envoyé de bonne heure à Paris, dirigea d'abord ses études vers le genre de l'histoire, dans l'école de Loir, entra ensuite dans celle de Lefèvre, et se consacra dès lors au portrait. Il fut cependant reçu de l'Académie en qualité de peintre d'histoire. Son tableau de réception représente *Mercure coupant la tête d'Argus*. On ne peut disconvenir que Detroy n'ait été l'un des bons peintres de portraits de l'école française, et qu'il n'ait traité avec beaucoup de talent le portrait historié. C'était un peintre chéri des femmes, parce qu'il avait coutume de les représenter en déesses, et de donner même aux laides un caractère de beauté, en conservant cependant assez de leur physionomie pour qu'on pût les reconnaître. On voyait de cet artiste, avant la révolution, 2 grands tableaux à l'hôtel de ville, et dans l'église de Ste-Geneviève, et ils étaient assez voisins de ceux de Largillière et de Rigaud, pour qu'on pût aisément comparer entre eux ces trois artistes. Detroy paraît inférieur aux deux autres ; il est mort à Paris, en 1730, à l'âge de 85 ans. A—S.

DETROY (JEAN-FRANÇOIS), fils et élève du précédent, naquit à Paris, en 1680 ; il passa neuf ans en Italie à étudier les grands maîtres, sans adopter leur goût, et revint jouir en France d'une très-grande réputation. Il eut tous les honneurs académiques, fut nommé directeur de l'Académie de Rome, et décoré de l'ordre de St-Michel. Ce n'était pas un homme ordinaire, mais c'était un de ces hommes dont le talent et les succès peuvent être nuisibles à une école. Son dessin avait peu de caractère et de correction ; sa couleur était agréable ; il est plutôt un brillant décorateur qu'un vrai peintre d'histoire. Tout le monde connaît son *Histoire d'Esther*, et sa *Conquête de la toison d'or*, sujets exécutés en tapisserie aux Gobelins. Il est mort à Rome, en 1752, lorsqu'il se préparait à revenir en France. J. Beauvarlet a gravé, d'après Detroy, *l'Histoire d'Esther*, en 7 sujets ; J. Ch. le Vasseur, *la Punition d'Actéon*. A—S.

DEURHOFF (GUILLAUME), né à Amsterdam en 1650, était par sa mère petit-fils du professeur de philosophie Arnold Senguerd, et exerçait dans sa ville natale l'état de layetier. Son éducation ne semblait pas l'avoir disposé à autre chose, mais il eut connaissance de la doctrine de Descartes, du système de Spinosa ; les idées métaphysiques fermentèrent dans sa tête, et il en fit un bizarre amalgame avec les idées théologiques, oubliant que rien n'est plus étranger à la doctrine du Christ, si essentiellement simple et populaire. Il occasionna beaucoup de scandale, il fit beaucoup de bruit ; mais, obstiné dans ses opinions et toujours prêt à les défendre envers et contre tous, il paraît du moins qu'il fut toujours de bonne foi, et que, dans sa manière de voir, il crut rester fidèlement attaché à la cause de la religion et de la piété. Depuis 1684 jusqu'en 1702, il publia, en 6 parties détachées in-8°, et en langue hollandaise, la seule qu'il possédât, son étrange système. Il réunit ses traités épars en 2 forts volumes in-4°, sous le titre de *Théologie de Deurhoff*, en 1715. Il y représente la nature divine sous l'idée d'une certaine force ou énergie répandue dans l'univers entier, et agissant sur tous les détails de cette vaste machine. Wittichius, Andala, van Till, Halma, le combattirent avec zèle. Jean van den Honert se signala surtout parmi ses antagonistes. Deuroff ne se tint pas pour battu, et les écrits polémiques se multiplièrent entre les deux champions. En 1717, parut le premier volume de la *Métaphysique de Deurhoff*, et cette même année mit fin à sa turbulente carrière. Ses partisans sont connus en Hollande, ou du moins

ils l'ont été, sous le nom de *Deurhoviens*. M—ON.

DEUSDEDIT, pape. *Voyez* DIEUDONNÉ.

DEUSING (ANTOINE), naquit le 15 octobre 1612, à Meurs en Westphalie. Son père, qui servait dans les troupes de Hollande, en qualité d'enseigne, lui fit faire de très-bonnes études à Harderwick, puis à Wesel, mais surtout à Leyde, où il acquit des connaissances très-étendues dans la philosophie, les mathématiques et les langues orientales. La jurisprudence, à laquelle on le destinait, ayant pour lui moins d'attraits que la médecine, il suivit assidûment les leçons théoriques et pratiques de Schrevelius et de Heurnius. Reçu docteur en 1637, il vint exercer sa profession à Meurs, et remplit avec distinction la chaire de mathématiques du gymnase de cette ville, dont il exposa les avantages dans son discours inaugural : *De felicitate patriæ ex gymnasio acquisita*, 1638. Il succéda l'année suivante au célèbre Jean Isaac Pontanus, professeur de physique et de mathématiques à l'université de Harderwick. Quelques mois après, il fut nommé médecin-physicien de la ville, et, en 1642, professeur de médecine. Tous ces titres honorables ne l'empêchèrent pas d'accepter, en 1646, la chaire de premier professeur de médecine à Groningue, où il se fit recevoir docteur en philosophie. Deusing vit bientôt les dignités s'accumuler, en quelque sorte, sur sa tête. Il fut déclaré médecin de la province, recteur de l'université, archiâtre du comte de Nassau. Ce fut en allant, par un froid excessivement rigoureux, donner des secours à ce gouverneur, mortellement blessé, que Deusing contracta le germe de la maladie à laquelle il succomba le 29 janvier 1666. Ses ouvrages sont très-nombreux : Nicéron donne la liste de cinquante-huit, dont il suffira d'indiquer les plus remarquables : 1° *De vero systemate mundi, dissertatio mathematica, qua Copernici systema mundi reformatur, sublatis interim infinitis pene orbibus, quibus in systemate Ptolemaïco mens humana distrahebatur*, etc., Amsterdam, Elzévir, 1643, in-4°; 2° *Naturæ theatrum universale, ex monumentis veterum ad sacræ Scripturæ normam, ac rationis et experientiæ libellam exstructum*, Harderwick, 1645, in-4°; 3° *Synopsis medicinæ universalis, seu compendium institutionum medicarum, publicis disputationibus exhibitum et ventilatum*, Groningue, 1649, in-12; 4° *Anatome parvorum naturalium, seu exercitationes anatomicæ ac physiologicæ de partibus humani corporis conservationi specierum inservientibus*, Groningue, 1651, in-4°; 5° *Idea fabricæ corporis humani, seu institutiones anatomicæ, ad circulationem sanguinis aliaque recentiorum inventa accommodatæ*, Groningue, 1659, in-12; 6° *Fasciculus dissertationum selectarum, primum per partes editarum, nunc vero ab ipso auctore collectarum ac recognitarum cum auctario*, Groningue, 1660, in-4° : ce recueil intéresse sous le double rapport de la variété et du choix des opuscules, parmi lesquels on distingue : *De morbo vulgo dicto* manschlacht ; *De lycanthropia* ; *De surdis ab ortu mutisque*; *De ratione et loquela brutorum animantium*; *De unicornu*; *De lapide bezoar*; *De mandragoræ pomis*; *De agno vegetabili* ; *De pelicano*; *De phœnice*. On a donné le nom de *manschalcht* à une maladie imaginaire, produite par la seule présence d'un homicide. La plupart des traducteurs et commentateurs de la *Bible* se sont trompés en rapportant à la mandragore les *dudaïm* que Rachel demande à sa sœur Lia. Deusing prétend que ce fameux aphrodisiaque est le petit melon de Perse odorant, *cucumis dudaïm*, de Linné. Il est plus raisonnable de regarder, avec M. Virey, le dudaïm comme une espèce d'orchis. 7° *Œconomia corporis animalis, in quinque partes distributa*, Groningue, 1660, in-12. Les hypothèses, parfois frivoles, de Deusing, les critiques souvent amères qu'il se permet contre divers hommes célèbres lui firent de nombreux ennemis, et enfantèrent de part et d'autre plusieurs libelles scandaleux. Les grands progrès qu'il fit sous le célèbre Jacques Golius, dans l'étude de la langue arabe, ne lui furent pas inutiles dans son état ; on lui doit une traduction latine des *Institutions de médecine* d'Avicenne, et des *Aphorismes* de Mesvé, Groningue, 1649, in-16, et il laissa manuscrits des lexiques arabe, persan et turc. G. M. Konig (*Biblioth. vet. et nov.*) lui attribue une version latine du pentateuque persan ; mais Paquot observe que Deusing ne fit qu'écrire, en caractères persans fort nets et ponctués, la version persane de Jacques Tawusius, qu'un juif avait fait imprimer à Constantinople en caractères hébraïques. C.

DEUSING (HERMAN), fils du précédent, naquit à Groningue en 1654. Après avoir fait d'excellentes études préparatoires, il flotta longtemps dans le choix de la science à laquelle définitivement il s'arrêterait. Il abandonna la jurisprudence, dans laquelle il avait projeté un ouvrage, intitulé : *Philosophia juris*, pour se livrer à la théologie. Les charmes du *cocceïanisme* (*voy.* COCCEJUS) l'avaient comme ensorcelé. Le fruit de cette passion fut son *Historia allegorica veteris et novi Testamenti, juncta revelatione mysterii sacrosanctæ triados*, Groningue, 1690, in-4°. Deusing, en se faisant théologien, avait mal choisi pour son repos. Il ne tarda pas à être un objet de haines, de persécutions et d'excommunications. Il se retira d'abord dans le Brabant; mais, retourné dans sa patrie, il continua à professer le système de théologie qu'il avait adopté et à le soutenir par de nouveaux écrits. Sa santé fut altérée par l'exès de son travail et par ses continuelles inquiétudes. Il trouva protection et asile auprès du baron *de Pallandt*, Drossard du pays de Drenthe. L'église wallone de Groningue lui montra moins de rigueur que l'église hollandaise, et l'admit derechef à la participation de la sainte cène. Il mourut paisiblement dans sa ville natale le 3 janvier 1722. Ses principales productions, outre l'ouvrage déjà cité, sont : 1° *Commentarius mysticus in Decalogum*, etc., Leuwarde, 1700, in-4° ; 2° *Allegoria historiarum evangelicarum prophetica*, Embden,

1710, in-4°; 3° *Mysterium sacrosanctæ triados*, 1712. L'auteur ne voit aussi qu'une allégorie qu'il explique à sa manière, dans le mystère dont il s'agit. Il va plus loin à cet égard que dans son premier ouvrage. 4° *Moses Evangelizans*, Utrecht, 1716, in-4°; 5° il a écrit sur l'arrangement des années de l'Apocalypse et sur le règne de mille ans un traité qu'Antoine Driessen a réfuté en 1717. 6° Il se trouve de lui quelques dissertations éparses dans le recueil intitulé : *Bibliotheca Bremensis*, dans lequel on lit aussi l'histoire de la vie de Deusing, écrite par lui-même peu de jours avant sa mort. Il a laissé un assez grand nombre de manuscrits, dont les Coccéïens seuls auraient pu souhaiter la publication, selon l'observation de Paquot. M — ON.

DEUTERIE, reine d'Austrasie. *Voyez* THÉODEBERT.

DEUTSCH (NICOLAS-EMANUEL), peintre et graveur, était issu, selon Sandrart, d'une famille noble d'Angleterre, réfugiée en Suisse. Jean Gaspard Fueslin dit au contraire que cet artiste était d'origine française, et que son véritable nom était Cholard. Quoi qu'il en soit, Deutsch naquit à Berne, en 1484, et mourut dans la même ville, en 1530. Ses tableaux sont d'autant plus rares qu'il est devenu très-difficile de les distinguer de ceux des autres maîtres allemands de la même époque ; ses gravures, qu'il est plus facile de reconnaître, sont encore beaucoup plus recherchées que ses peintures. On n'en trouve que dans les plus riches cabinets. L'ouvrage le plus remarquable de Deutsch, et en même temps le plus singulier, est une suite de 6 estampes, représentant *les Vierges sages et les Vierges folles*. Ces pièces, qui sont de la plus grande rareté, sont marquées du monogramme de l'artiste, quelques-unes portent la date de 1518. Deutsch eut quatre fils qui furent peintres et graveurs comme lui ; mais le seul qui soit cité honorablement par les biographes allemands, est Jean-Rodolphe-Emanuel. Il était élève de Maximin, peintre de Bâle ; ses tableaux sont confondus avec ceux des autres peintres, ses contemporains ; mais ses estampes, quoique gravées, en général, d'une manière sèche, et d'après un dessin peu correct, sont fort recherchées des amateurs, et méritent de l'être, moins, il est vrai, pour le mérite de l'exécution que pour les objets qu'elles représentent. Ce sont les principales villes de l'Europe, dont elles nous font ainsi connaître l'état pittoresque au 16e siècle. La plupart ont été gravées pour la cosmographie de Sébastien Munster, imprimée en allemand et en latin, à Bâle, 1550, in-fol. Il y a, parmi ces différentes gravures de Deutsch, quelques cartes de géographie, et notamment celle de la Palestine. Deutsch fit encore d'autres gravures pour une 2e édition de la même cosmographie de Munster, donnée en latin seulement, en 1572, Bâle, in-fol. Enfin une 3e édition du même ouvrage, donnée à Bâle, en 1628, in-fol., en allemand, contient des gravures de Deutsch, qui ne se trouvent pas dans les deux autres. A—S.

DEUTSCHMANN (JEAN), théologien protestant, fameux par la fureur avec laquelle il se jeta dans toutes les disputes théologiques du temps, a écrit une multitude de dissertations polémiques, dont les titres occupent près de deux pages in-4°, dans la *Biographie* de Jocher. On est surpris par la singularité de ses thèses ; il n'était jamais embarrassé pour les défendre, ayant en tête une infinité de distinctions tirées de la métaphysique de son siècle. Il était très-tourmenté de la pierre ; ses douleurs cessaient tout à coup, à ce qu'il prétendait, aussitôt qu'il se trouvait engagé vivement dans une dispute théologique. Il était né en 1625, fut docteur et professeur de théologie à Wittenberg, où il mourut le 12 août 1706. Voici, dans la foule de ses ouvrages, ceux qui nous ont paru les plus remarquables : 1° *De libris Scripturæ apocryphis*, Wittenberg, 1682, réimprimé dans le *Thesaurus Theologico-philologicus dissertationum ad N. T. loca*, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-fol. ; 2° *De Petra Ecclesiæ, ad Matt.* XVI, 18, (in Thes. Dissert. ad N. T.) ; 3° *Biblicum Abelis Theologiæ compendium*, Wittenberg, 1709 ; 4° *Analysis accurata et Exegesis compendii theologici Leonhardi Hutteri*, Wittenberg, 1709, in-8° ; 5° *Panoplia Confessionis Augustanæ*, ibid., 1709, in-4° ; 6° *Theologia positiva Adami Protoplasti*, ibid., 1709, in-4°. G—Y.

DEUX-PONTS (LOUIS comte palatin DE), surnommé le *Noir* ; il était le second fils d'Etienne, comte palatin du Rhin, et eut en partage le pays de Deux-Ponts vers l'an 1459. Son humeur inquiète l'entraîna dans la guerre qui eut lieu entre plusieurs princes de l'empire, lorsque Thierri d'Isenbourg et Adolphe de Nassau se disputèrent l'archevêché de Mayence. Il se déclara pour Adolphe, et lui soumit la ville de Mayence ; mais Frédéric le victorieux, électeur palatin, attaqua Louis, lui enleva plusieurs villes et lui imposa des conditions de paix humiliantes, ce qui fit naître une grande animosité entre les différentes branches de la maison palatine. Louis le Noir, première tige de la branche de Deux-Ponts avait épousé Jeanne de Croï ; il mourut en 1489. Son fils aîné Gaspard, s'étant fait mutiler par dévotion, fut enfermé comme imbécile, et Alexandre, second fils de Louis le Noir, prit le gouvernement. Ce prince mourut en 1514, laissant trois fils, Louis, George et Robert ; le premier continua la maison de Deux-Ponts. C—AU.

DEUX-PONTS (LOUIS), comte palatin, fils d'Alexandre, adopta la religion protestante et la fit recevoir dans ses États. Il avait épousé Elisabeth, fille de Guillaume landgrave de Hesse-Cassel, et mourut en 1532. — Son fils WOLFGANG lui succéda. Ce prince reçut de la générosité de l'électeur palatin, Othon-Henri, la principauté de Neubourg et de Sulzbach. Il était très-zélé pour la religion protestante, sans se mêler néanmoins des guerres religieuses d'Allemagne ; mais il conduisit une armée en France pour secourir les protestants de ce pays, et il mourut pendant cette expédition. Il eut plusieurs fils de sa femme, Anne de Hesse ;

Philippe-Louis commença la branche de Neubourg, Charles fut la tige de celle de Birkenfeld, et Jean le Vieux forma une nouvelle branche de Deux-Ponts. C—au.

DEUX-PONTS (Jean comte palatin de), surnommé le *Vieux*, eut pour partage des domaines de Wolfgang le pays de Deux-Ponts dont le nom a passé à sa postérité jusqu'à nos jours. Ce prince se distingua par son goût pour l'étude, et s'appliqua surtout à la géographie. Il quitta l'église luthérienne pour se faire calviniste, et ce fut ainsi que les deux religions se répandirent dans ses États, ainsi que dans le Palatinat, dont les princes passèrent également d'une religion à l'autre. Par son mariage avec Madelène de Clève et Juliers, Jean le Vieux acquit des droits à la succession de ces pays. Il mourut en 1604, laissant trois fils, qui formèrent trois branches, celle de Deux-Ponts-Deux-Ponts, celle de Deux-Ponts Landsberg et celle de Deux-Ponts Klebourg; nous allons les suivre dans leur développement. C—au.

DEUX-PONTS-DEUX-PONTS (Jean comte palatin de), surnommé le *Jeune*, fils aîné de Jean le Vieux, et héritier du pays de Deux-Ponts. Il témoigna d'abord beaucoup de zèle pour la religion réformée, ce qui le fit préférer au duc de Neubourg, son parent, pour la tutelle du jeune électeur palatin Frédéric V, élu depuis roi de Bohême, et devenu fameux par ses malheurs. Mais Jean changea ensuite d'opinion, et se déclara pour le luthéranisme, qu'il défendit avec beaucoup de chaleur. S'étant engagé dans la ligue de Leipzig, il fut dépouillé de ses États, et mourut dans une situation très-pénible. — Son fils Frédéric fut rétabli en 1648 par la paix de Westphalie. Il mourut en 1661, ne laissant que des princesses, et ses États passèrent à la seconde branche. C—au.

DEUX-PONTS-LANDSBERG (Frédéric Casimir comte palatin de), second fils de Jean le Vieux de Deux-Ponts, ajouta à ses États la seigneurie de Montfort en Bourgogne, par son mariage avec Amélie, fille de Guillaume d'Orange. Ce fut dans cette seigneurie qu'il chercha un asile pendant la guerre de trente ans. Après sa mort, qui eut lieu en 1645, Frédéric-Louis, son fils, lui succéda. Ce prince se fit naturaliser en France pour s'assurer la seigneurie de Montfort. Il vendit, au duc de Neubourg, pour la somme de 100,000 florins, les prétentions qu'il avait du chef de son aïeule Madelène, sur la succession de Clève et Juliers. Frédéric de Deux-Ponts-Deux-Ponts étant mort en 1661, sans héritiers mâles, Frédéric-Louis hérita de ses États. Fatigué du gouvernement, il s'en démit en faveur de son fils, Guillaume-Louis, mais ce jeune prince étant mort peu après sans enfants, son père reprit le gouvernement, et se trouva engagé dans des discussions pénibles avec la France au sujet des réunions entreprises par Louis XIV. Il mourut en 1681, et ses États passèrent à la branche de Klebourg, dont Jean Casimir, troisième fils de Jean le Vieux, avait été la tige. C—au.

DEUX-PONTS-KLEBOURG (Jean-Casimir, comte palatin de), prince, donna une grande illustration à la maison de Deux-Ponts par son mariage avec Catherine, fille de Charles IX, roi de Suède, et de Marie de la maison palatine électorale. Il se rendit en Suède, où ses talents et ses vertus lui firent obtenir la confiance de Gustave-Adolphe son beau-frère, et quand ce monarque entreprit la guerre d'Allemagne, il chargea Jean-Casimir de l'administration des finances du royaume. Mais, à la mort de Gustave, le sénat suédois, qui était jaloux du crédit d'un prince étranger, éloigna le duc de Deux-Ponts des affaires, et lui fit même éprouver plusieurs humiliations. Cependant Christine, fille de Gustave, lui accorda son estime et sa confiance, et peu avant la mort de Jean-Casimir, arrivée en 1652, elle fit assurer à son fils aîné, Charles-Gustave, la succession au trône de Suède. La maison de Deux-Ponts a donné à ce pays trois monarques célèbres, Charles-Gustave ou Charles X, Charles XI et Charles XII, et une reine, Ulrique Eléonore, morte en 1741. Jean Casimir avait eu de son mariage avec Catherine du Suède, outre Charles Gustave, un prince nommé *Adolphe-Jean*, et deux princesses Christine Madelène, mariée à Frédéric, margrave de Bade Durlach, et Marie-Euphrosine, mariée au comte Magnus Gabriel de la Gardie, grand sénéchal et grand chancelier du royaume de Suède. C—au.

DEUX-PONTS KLEBOURG (Adolphe-Jean, comte palatin de). Ce prince était né à Stegeborg en Suède l'année 1629. Il devint successivement gouverneur général de Westrogothie et de Wermeland, et généralissime des armées suédoises. Charles X, son frère, le nomma par son testament tuteur de Charles XI; mais les états ne reconnurent point cette disposition; Adolphe-Jean mourut en 1689, après avoir été marié deux fois dans la maison ancienne et puissante des Brahés. Il eut de ce mariage plusieurs enfants, parmi lesquels nous indiquerons ses deux fils Adolphe-Jean, mort en 1707, et Gustave-Samuel; celui-ci passa en Allemagne et se fit catholique; s'étant rendu au camp de Charles XII en Saxe, ce prince le reçut fort mal à cause de son changement de religion. Cependant Gustave-Samuel après la mort de Charles hérita du duché de Deux-Ponts, qui avait été possédé par les rois de Suède, formant la branche aînée de Deux-Ponts Klébourg. Gustave-Samuel, marié à Dorothée, fille de Léopold-Louis de Veldentz, étant mort sans héritiers, sa succession fut disputée par l'électeur palatin et par le duc de Birkenfeld; celui-ci la garda par accommodement. C—au.

DEUX-PONTS (Frédéric, comte palatin, duc de), était issu de la branche de Birkenfeld, qui avait hérité de Deux-Ponts. S'étant fait catholique, en 1746, il passa au service de l'Autriche, et devint feld-maréchal de l'empereur et de l'empire, et chevalier de la toison d'or. Il commanda l'armée de l'empire pendant la campagne de 1758, et se

fit connaître comme un général habile ; Frédéric II, dans les mémoires de son temps, parle plusieurs fois de lui ; il mourut le 15 août 1767. C—au.

DEUX-PONTS (Charles-Auguste-Christian, comte palatin, duc de), frère du précédent, naquit en 1746 ; il succéda au duché de Deux-Ponts en 1775. Lorsqu'en 1777 la maison de Bavière se fut éteinte, Charles Théodore, électeur palatin, hérita des États de cette maison. Mais ce prince n'ayant point de postérité, le duc de Deux-Ponts pouvait être regardé comme son héritier présomptif. Aussi Charles-Auguste refusa-t-il d'accéder à la convention conclue entre Charles-Théodore et l'Autriche le 3 janvier 1778. Appuyé par le roi de Prusse, il fit une protestation formelle à la diète de Ratisbonne, et réclama les stipulations du traité de paix de Westphalie. Il était marié à Marie-Emilie de Saxe, et mourut en 1795 sans laisser d'enfants. Ses droits passèrent à son frère, Maximilien-Joseph, qui à la mort de Charles-Théodore, en 1799, fut le successeur de ce prince, et qui en 1805 reçut le titre de roi de Bavière. C—au.

DEVAINE. *Voyez* Vaine.

DEVAINES (Jean), né dans la première moitié du 18e siècle, fut premier commis des finances sous Turgot, et se lia avec les gens de lettres les plus distingués de son temps. Il leur donnait à dîner tous les mardis, et c'est à quoi fait allusion l'abbé Arnaud dans ce vers :

> Dont les mardis Devaines nous embâte,

d'une épigramme rapportée par Laharpe dans sa *Correspondance littéraire*, t. 2, p. 75. Devaines fut successivement administrateur des domaines et receveur général des finances jusqu'à la révolution. En 1793, il fut nommé commissaire de la trésorerie ; en 1800, il devint conseiller d'État, et fut même, par l'arrêté du 28 janvier 1803, nommé membre de la 2e classe de l'Institut, quoiqu'il n'appartînt alors à aucune des anciennes classes de cette société et qu'il n'eût pas fait partie de l'Académie française. Il mourut le 16 mars 1803, et eut pour successeur au fauteuil académique M. de Parny. Tous les titres littéraires de Devaines se bornent à une douzaine d'opuscules imprimés dans les *Mélanges* de M. Suard, ou dans la *Correspondance littéraire* de Laharpe, qui tous les deux étaient ses amis ; il avait publié lui-même un *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques*, an 7 (1799), in-4° de 220 pages, tiré à 14 exemplaires. Lorsqu'il fut question de le remplacer à l'Institut, M. de X....., poëte très-âgé, se mit sur les rangs, et demanda par ces vers les suffrages d'un des membres de la 2e classe :

> Je suis accablé par les ans,
> La vieillesse a glacé ma veine ;
> Mais faut-il donc tant de talents
> Pour remplacer M. Devaine ? A. B—t.

DEVARIS (Mathieu), ou DEVARIUS né à Corfou, d'une famille qui suivait le rit latin, fut, à l'âge de huit ans, amené à Rome et placé dans l'école grecque que dirigeait Jean Lascaris, et dans laquelle étaient élevés les jeunes Grecs qu'il avait, par l'ordre de Léon X, rassemblés des diverses parties de l'Orient. En sortant de ce collége, il entra dans la maison du cardinal Ridolfo, qui le chargea de lui lire les auteurs grecs, et le fit son bibliothécaire. Ce fut pendant son séjour chez ce cardinal qu'il composa l'*index* des *Commentaires d'Eustathe*, ouvrage considérable, et pour lequel il ne fallait guère moins d'érudition que de patience. Le pape Paul III, en récompense de ce grand travail, donna à Devaris la place de correcteur des manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican, et lui fit une pension. Après la mort du cardinal Ridolfo, Devaris présida, pendant trois ans, à l'éducation de Marc-Antoine Colonna, qui depuis fut cardinal. Ses fonctions à la Vaticane ne lui ayant pas permis d'accompagner son élève à Padoue, il le quitta, et entra chez le cardinal Alexandre Farnèse, petit-fils de Paul III. Il y acheva ses jours. L'époque de sa mort n'est pas connue ; mais il vivait encore sous Pie IV, qui rétablit la pension qui lui faisait Paul III ; et l'on sait de plus qu'il mourut à 70 ans, ce qui porte sa naissance aux dernières années du 15e siècle. Devaris doit sa réputation à son traité *De linguæ Græcæ particulis*, publié après sa mort par Pierre Devaris, son neveu, Rome, 1588, in-4°. Il y en a eu plusieurs éditions, parmi lesquelles il faut distinguer celle de Reusmann (Leipzig, 1775, in-8°), à cause des additions et des corrections importantes que l'éditeur a faites au texte original. B—ss.

DEVAULT (François-Eugène), général français, naquit le 6 février 1717 à Lure, bailliage de Vesoul, d'une famille d'origine suisse, établie en Franche-Comté depuis la réunion de cette province à la France. Entré dès l'âge de seize ans dans la 1re compagnie de mousquetaires, il fit la campagne de 1733 sur le Rhin, et se trouva l'année suivante au siége de Philisbourg, où le maréchal de Berwick fut tué. Lors de la guerre contre l'impératrice Marie-Thérèse, le maréchal de Bellisle l'ayant choisi pour un de ses aides de camp, il l'accompagna dans la Prusse et la Saxe, dans la Bavière et la Bohême, et fut présent à la prise ainsi qu'à la retraite de Prague. Nommé capitaine de cavalerie, il fit la guerre de Flandres en 1743, et fut témoin de nos revers à Dettingue. L'année suivante, il servit aux siéges de Menin, d'Ipres et de Furnes, et, en 1746, à celui de Mons. Attaché depuis à l'état-major général, il fit les campagnes de 1747 et 1748 à l'armée du Bas-Rhin. Nommé mestre de camp de cavalerie, il fut employé de 1750 à 1756 aux reconnaissances militaires des frontières ; et pendant trois ans il remplit les fonctions de maréchal des logis d'un des camps formés pour exercer les troupes aux grandes manœuvres. Il fut envoyé en 1756 à Vienne avec le maréchal d'Estrées, qui était chargé de suivre les négociations entamées avec l'Autriche, et se fit remarquer de Marie-Thérèse, qui, désirant l'attacher à son service, lui offrit la

place de chef de son état-major. En 1757, il remplit à l'armée du prince de Soubise les fonctions de premier aide-maréchal général, et fut en outre chargé de la correspondance avec les ministres. Blessé légèrement à Rosbach, il remplaça comme chef d'état-major le comte de Revel, tué dans cette affaire, et contribua par la sagesse de ses dispositions à diminuer les pertes de notre armée. Il assista l'année suivante à la bataille de Luttemberg, ainsi qu'à la prise des principales places de la Hesse et du Hanovre. Brigadier en 1759, il fut appelé par le maréchal de Bellisle à Versailles pour diriger sous ses ordres les opérations militaires, et eut en même temps l'inspection des milices et des garde-côtes. Maréchal de camp en 1762, il fut employé en Allemagne. A la paix, il revint à Versailles; et, nommé directeur du dépôt de la guerre, il seconda de tout son pouvoir les grands projets que le duc de Choiseul avait conçus. Sous ses successeurs, Devault continua de diriger la correspondance, surtout celle qui concernait la guerre d'Amérique et les expéditions de Minorque et de Gibraltar. Choisi pour enseigner la tactique à Louis XVI, ainsi qu'à ses frères, il sut mériter l'estime de ses élèves, qui ne cessèrent de lui donner depuis des marques de leur bienveillance. Sans quitter la direction de la guerre, il fut fait gouverneur de Die, et cumula plusieurs emplois non moins lucratifs qu'honorables. Créé lieutenant général en 1780, commandeur de St-Louis en 1787, il mourut à Paris au mois d'octobre 1790. On lui a reproché d'avoir méconnu les services que peuvent rendre les ingénieurs-géographes; et l'un des officiers de ce corps fit paraître, en 1790, sous le titre d'*Eloge historique et apologétique d'un homme en place*, in-8° de 72 pages, une critique très-vive de la conduite du général Devault envers les ingénieurs-géographes, dont il avait fait diminuer la solde, et qu'il privait de tout avancement. Devault avait, depuis 1762, formé, sous le titre d'*Extrait de la correspondance de la cour et des généraux*, une collection de 117 gros volumes in-fol. avec 5 volumes de tables, qui comprend l'histoire de toutes les guerres de la France, depuis 1672. C'est de cette collection que M. le lieutenant général Pelet, directeur du dépôt de la guerre, a tiré les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, dont le 1er volume est sorti de l'imprimerie nationale en 1835, grand in-4°. Il fait partie du *Recueil de documents historiques inédits*, publication qui fut entreprise sous le patronage de M. Guizot. W—s.

DEVAUX (Jean), chirurgien, né à Paris le 27 janvier 1649, mort dans la même ville le 2 mai 1729. Il était fils d'un habile chirurgien de la capitale, qui s'était acquis une grande renommée pour l'opération de la saignée, qu'il faisait encore avec une singulière adresse à l'âge de plus de 80 ans. Le jeune Devaux, doué d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit juste et pénétrant, termina bien avant le temps ordinaire ses études scolastiques; il parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que d'élégance. Au sortir du collége, il se livra sans réserve aux plaisirs du monde, et refusa pendant longtemps de s'appliquer à l'étude de la chirurgie; il finit cependant par s'y attacher, sur les instances de son père. Claude David le fils, qui devint ensuite premier chirurgien de la reine, femme de Louis XIV, fut le maître aux soins duquel il fut confié. Il fit de rapides progrès dans son art, et y acquit des connaissances si solides, que son maître s'en fit honneur en le produisant dans le monde comme son émule. Devaux justifia par des succès des éloges aussi flatteurs. En fort peu de temps, il fut investi de la confiance publique. Appelé dans les principales maisons de Paris, obligé de rédiger une foule de consultations par écrit, il ne négligea point la littérature médicale, dont il aimait la culture, et peu de praticiens ont autant écrit que lui. Il est vrai qu'il vécut fort longtemps, et que soixante années de sa vie furent consacrées à la théorie et à la pratique de son art, sans que vers la fin de sa carrière ses facultés intellectuelles aient été affaiblies par l'âge et par les travaux. Devaux fut un habile chirurgien et un écrivain fort distingué, qui a enrichi la littérature médicale de plusieurs bonnes traductions et d'excellents ouvrages de sa composition. L'estime de ses confrères le porta deux fois à la place de prévôt de sa compagnie, pour présider aux réceptions des candidats et régler les affaires d'intérêt de la corporation des chirurgiens de Paris. Voici la liste des ouvrages composés ou traduits par Devaux : 1° le *Médecin de soi-même*, ou l'*Art de conserver la santé par l'instinct*, Leyde, 1682, in-12, réimprimé plusieurs fois : ce livre, rempli d'une excellente philosophie médicale, mérite d'être consulté; cependant on peut reprocher à l'auteur quelque partialité contre les médecins; 2° *Découverte sans découverte*, Paris, 1684, in-12 : livre dirigé contre un charlatan nommé *Blégny*, qui avait publié un écrit intitulé : *Découverte du véritable remède anglais pour la guérison des fièvres* : le charlatan fut démasqué, et son ouvrage est tombé dans l'oubli. 3° *Factum sur les accouchements*, Paris, 1695 : c'est une critique au sujet d'une opération faite par Peu, célèbre accoucheur. Cette brochure, qu'on dit très-piquante, est infiniment rare. 4° l'*Art de faire les rapports en chirurgie*, etc., Paris, 1703, 1730 et 1743 in-12 : cet excellent ouvrage de médecine légale a été longtemps le seul de son genre; aujourd'hui même que plusieurs auteurs en ont publié de fort recommandables, celui de Devaux mérite encore d'être étudié. 5° *Index funereus chirurgorum Parisiensium, ab anno 1315, ad annum 1714, opera M. J. D. V. Trévoux*, 1714, in-12 de 118 p. : ce volume, fruit de quarante ans de travail, qui a été réimprimé sous différents formats et que l'auteur traduisit ensuite en français, tient beaucoup plus que le titre ne semble promettre; on y trouve des recherches fort intéressantes sur l'origine du collége de chirurgie de Paris, sur les révolutions qui s'y sont opérées pendant quatre siècles, et sur les principaux membres de cette célèbre

association. C'est le précis le plus certain que nous possédions sur l'histoire de la chirurgie française. 6° Devaux a publié diverses pièces fugitives, savoir : *Dissertation sur l'opération césarienne.* Elle se trouve dans le *Traité des opérations* de Verduc, édition de 1720 : cette édition est très-rare et ne se trouve pas à la bibliothèque nationale ; *Dissertation concernant la chirurgie des accouchements, tant sur son origine, que sur les progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent*, 1727, ouvrage rempli d'érudition. Il est imprimé dans la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, t. 3. Devaux fut aussi l'éditeur de plusieurs ouvrages, auxquels il a plus ou moins contribué : 1° l'*Art de saigner*, in-12, Paris, 1689, 1728, par Henri-Emmanuel Meurisse. Devaux refondit entièrement cet ouvrage, pour le plan et pour le style, et y fit des augmentations considérables. 2° *Observations chirurgicales de Saviard*, recueillies et rédigées par Devaux ; 3° *Traité complet des accouchements*, de Lamotte, in-4°, 1712 : la plupart des observations et des réflexions qui accompagnent ce traité appartiennent à Devaux ; 4° *Traité complet de chirurgie*, 3 vol. in-12, 1722, par Lamotte : la rédaction de cet ouvrage appartient à Devaux, lequel y ajouta beaucoup du sien ; 5° l'*Anatomie de Palfin*, composée d'abord en langue flamande, fut traduite en français par l'auteur, qui savait peu notre langue : ce fut Devaux qui revit le style de cet ouvrage ; 6° en 1728, Devaux donna une nouvelle édition de l'*Anatomie de Dionis*, et l'augmenta d'une foule de faits et de réflexions ; 7° Devaux a eu la plus grande part au *Chirurgien-dentiste*, par Fauchard, Paris, 1728, in-12. Nous devons à Devaux plusieurs traductions fort bien faites : 1° des *Nouveaux éléments de médecine*, par Corneille Bontekoë, Paris, 1698 ; 2° de la *Nouvelle pratique médicinale* de Gladbach, 1 vol. in-12, 1704 ; 3° des *Traités de la maladie vénérienne* de Maritan, Paris, 1711, 2 vol. in-12 ; de Cockburn, ib., 1731, in-12 ; de Jacques Vercelloni, ib., 1730, in-12 ; 4° de deux *Dissertations médicinales et chirurgicales, l'une, sur les maladies vénériennes et sur une méthode particulière de les traiter par les frictions ; l'autre, sur la nature et la curation des tumeurs*, par Déidier, etc., etc., Paris, in-12, 1725 ; 5° de l'*Anatomie de Heister*, traduite sur la 2e édition, Paris, 1724, in-12 ; 6° des *Aphorismes d'Hippocrate*, d'après la version latine de Hecquet, 2 vol. in-12, Paris, 1725 ; 7° de l'*Abrégé de toute médecine pratique*, etc., par J. Allen, 3 vol. in-12, Paris, 1728 ; 8° du *Traité de la vertu des médicaments*, traduit du latin de Boërhaave, 1 vol. in-12, Paris, 1729 ; 9° du *Traité des maladies aiguës des enfants*, traduit du latin de Harris, Paris, 1730, in-12 ; 10° de l'*Emmenologie de Freind*, Paris, 1730, in-12. On peut encore compter, parmi les ouvrages dont s'est occupé Devaux, le *Supplément au dictionnaire de Bayle* : c'est un monument très-curieux que possédait M. Sue, professeur de la Faculté de médecine de Paris, et dont il a donné un extrait dans son éloge *historique de M. Devaux, avec des notes et un extrait raisonné de ses différents ouvrages*, Paris, 1772, in-8° de 103 p. F—R.

DEVAUX. *Voyez* VAUX.

DEVAUX (FRANÇOIS-ANTOINE), littérateur moins connu par ses ouvrages que par la constante amitié que lui portèrent Voltaire et madame de Graffigny, était né à Lunéville, le 12 décembre 1712, d'une famille honorable. Son esprit naturel, qu'il cultiva par la lecture, et la gaîté de son caractère, le firent admettre fort jeune dans les sociétés les plus distinguées de la Lorraine. Ami d'enfance de madame de Graffigny, elle le fit connaître à Voltaire, et l'hôte illustre de Cirey lui voua dès lors une affection qui ne se démentit jamais. « Je vous « ai aimé, lui écrivait-il en 1739, depuis que je « vous ai connu.... J'ambitionne votre suffrage et « votre amitié. » On lui avait donné le sobriquet de *Panpan*, sous lequel il continua d'être désigné dans les sociétés dont il faisait les délices. C'est ce nom enfantin que lui donne madame de Graffigny dans des lettres qu'elle lui écrivit de Cirey, du 4 décembre 1738 au 18 février 1739, et qui contiennent un tableau si piquant et si vrai de la vie intime de Voltaire et de madame Duchâtelet (1). C'est également par ce surnom que le désignent souvent Voltaire dans sa correspondance, et le chevalier de Boufflers dans ses lettres à sa mère. L'amitié dont l'honorait madame de Boufflers valut à Devaux celle du roi Stanislas, qui le nomma son lecteur, et, plus tard, le fit agréger à l'Académie qu'il venait de fonder à Nancy. La nécessité de justifier ce nouveau titre l'obligea de vaincre sa paresse naturelle et sa répugnance à se produire. Il fit jouer en 1752 à Paris une comédie en 1 acte et en prose, intitulée : *les Engagements indiscrets*. Elle eut 7 représentations aux Français pendant le voyage de la cour à Fontainebleau, et fut imprimée en 1753, in-12. Cette pièce, suivant Fréron, est bien écrite et bien dialoguée ; on y trouve des détails agréables et des traits ingénieux (*Année littéraire*, t. 1, p. 60). Tandis qu'on jouait sa pièce à Paris, Devaux lisait à l'Académie de Nancy (20 octobre 1752) un *Discours sur l'esprit philosophique*, qui fut inséré dans le tome 3 des *Mémoires* de cette compagnie. C'était avoir fait beaucoup pour un homme de son caractère. Voltaire, dans une lettre de 1760, « remercie son ancien ami de ses *petits* « *vers* qui sont fort jolis (2). » Boufflers, dans les lettres qu'il écrivit de Ferney en 1765 à sa mère, rappelle son cher *Panpan*. Quoique d'une santé délicate, Devaux, grâce aux ménagements dont il usait, parvint à un âge très-avancé. La pension que le roi Stanislas lui avait accordée comme à ses autres serviteurs fut maintenue par la convention,

(1) Elles ont été publiées en 1820 et par conséquent postérieurement à l'article de madame de Graffigny (*voy.* ce nom), sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de madame Duchâtelet*. L'éditeur y a réuni, pour grossir le volume, une lettre de madame de Stael de Launay, et plusieurs lettres inédites de Voltaire.

(2) L'*Almanach des Muses* pour 1797 contient une fable de Devaux : *Le Temps et la Vérité*.

qui l'inscrivit sur la liste des pensionnaires de la république. Ce philosophe épicurien mourut à Lunéville le 11 avril 1796, à 84 ans. W — s.

DEVAUX (Gabriel-Pierre-François Moisson), naquit à Caen le 6 mai 1742. Son père, avocat du roi au siége présidial de cette ville, était avec Porée, Montfleury et le P. André, le soutien d'une académie qui avait compté, dans son sein, les Segrais, les Huet, les Samuel Bochart, et que Bayle appelait *une des premières sociétés de l'Europe*. Le jeune Devaux, ayant fait de bonnes études à Paris, entra, dès l'âge de seize ans, en qualité de lieutenant, dans le régiment de cavalerie *Dauphin étranger*, fit les campagnes de 1758 à 1761, et quitta le service à la paix. Alors il se livra à son goût pour la botanique. Linné venait de simplifier cette science débrouillée par Tournefort ; mais Jussieu n'avait point encore publié sa méthode. On trouve dans les environs de Caen presque toutes les espèces de la flore parisienne. Devaux, plus occupé des propriétés des plantes que de leur nomenclature aride et arbitraire, observa principalement les végétaux qui servent à la nourriture de l'homme, ceux qui ont quelque vertu médicinale et ceux qu'on emploie dans les arts. Il forma, près de Bayeux, un jardin devenu célèbre sous le nom de *Jardin Devaux*. Il réussit à rendre indigènes en Normandie diverses plantes exotiques, telles que le sassafras, et, le premier en France, avec La Galissonière, il réussit à élever les magnolia en pleine terre. Ces arbres, parvenus à une grosseur considérable, font aujourd'hui un des principaux ornements du Jardin Devaux. La ville de Bayeux doit aussi au même naturaliste un jardin botanique riche en plantes étrangères. Dans les temps orageux de la révolution, Devaux imposa souvent silence aux passions humaines, et réussit à sauver plusieurs de leurs victimes en leur faisant un rempart de son corps. Président du directoire du district de Bayeux, on le vit faire les plus grands sacrifices pour secourir les indigents. Il arracha aux fureurs du vandalisme divers objets d'arts et de sciences, entre autres cette fameuse tapisserie, tissue des mains de la reine Mathilde, et représentant la descente de Guillaume le Conquérant en Angleterre. Ce monument sert à faire connaître l'état des arts dans le 11e siècle (1). Appelé au corps législatif, Devaux ne cessa de solliciter la reprise des travaux du port de Caen et l'achèvement du canal de l'Orne. Redevenu simple citoyen, il voyagea dans le midi de la France, et parcourut, en herborisant, la Provence et le Dauphiné ; il allait passer les Alpes lorsqu'il fut nommé secrétaire du conseil général du Calvados. Il vint alors fixer sa résidence à Caen, et forma à Colombelles, un jardin plus riche encore que ceux de Vaux et de Bayeux. Ce jardin était adossé à un coteau d'où, comme l'a prouvé M. Larue, les Anglais avaient autrefois extrait la pierre qui a servi à bâtir les édifices les plus remarquables de de Londres. Les vastes excavations de ce terrain devinrent des serres chaudes naturelles où Devaux déposa ses plantes les plus rares. Il fut nommé, un des premiers, membres de l'Académie et de la Société d'agriculture de Caen, lorsque ces deux institutions furent rétablies. M. Lair, qui a publié une bonne *Notice historique sur Moisson Devaux*, Caen, 1803, in-12, dit que ce savant modeste, qui ne voulut jamais se faire imprimer, a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. Il cite, avec éloge, un de ses discours *sur la nécessité de faire des plantations et de former des pépinières dans le département du Calvados*, et un excellent mémoire *sur les fucus*, dont l'abbé Rozier désira vainement la publication. Devaux joignait à une mémoire prodigieuse, un esprit très-méthodique ; le latin, l'italien et l'anglais lui étaient aussi familiers que le français. Il faisait des vers sans prétention, mais non sans goût ; il cultivait aussi les arts agréables. Élève de Krumpholt sur la harpe, il avait vu plus d'une fois Grétry sourire à son exécution. La veille de sa mort, Devaux avait invité ses amis à venir voir ses magnolia en fleur ; il mourut le 8 septembre 1802. V—ve.

(1) Cette tapisserie, dite la *Toilette du duc Guillaume*, est une bande de toile blanche très-fine, de 260 pieds de longueur sur 20 pouces de hauteur ; on la trouve gravée dans la *Monarchie française* du P. Montfaucon, t. 1 et 2. Elle a été décrite par Lancelot, dans le 6e volume des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, et dans les *Anglo-Norman Antiquities* de Ducarel, 1 vol. in-fol. avec fig.

DEVAUX (Philippe), aide de camp de Dumouriez, était fils naturel du prince Charles de Lorraine, et naquit à Bruxelles en 1761. Il reçut une éducation brillante par les soins de son père ; ce qui aurait dû lui inspirer quelque attachement pour l'Autriche, mais il embrassa au contraire la cause des Brabançons soulevés ; et, après leur soumission, ayant été inquiété pour sa conduite, il se réfugia en France. S'y étant lié avec Dumouriez, ce général le nomma son aide de camp et l'emmena avec lui à l'armée du Nord. Promu au grade de colonel, Devaux remplit à l'état-major de l'armée les fonctions d'adjudant-général. Dumouriez, qui avait en lui beaucoup de confiance, le chargea, dans les premiers jours d'avril 1793, de diriger la division de Miaczinski, de manière à s'emparer de Lille. Tous les deux furent arrêtés et conduits à Paris pour y être livrés au tribunal révolutionnaire qui les condamna à mort. Le général Miaczinski, dans la déclaration qu'il fit aux juges, soutint que Devaux avait été chargé d'une mission à Londres de la part de Dumouriez. Devaux nia ce fait, et déclara que, proscrit par les Autrichiens, Dumouriez le leur aurait livré, s'il avait refusé d'obéir à ses ordres. Il fut décapité à Paris le 17 mai 1793, et montra une grande fermeté. Dumouriez, dans ses *Mémoires*, dit que Devaux était doué de beaucoup d'esprit, d'une âme fière et sensible ; et qu'il possédait toutes les qualités nécessaires pour devenir un très-bon général. Az—o.

DEVAUX (le baron Pierre), général français, né à Vierzon (Cher) le 26 novembre 1762, entra au service en 1782 dans les dragons de Monsieur,

où il fut maréchal des logis ; partit en 1792, comme capitaine des grenadiers du 1er bataillon des volontaires de l'Indre, fut nommé bientôt après adjudant-général, se distingua à la bataille de Fleurus (26 juin 1794), et fut chargé par le général en chef Jourdan de porter à la convention les drapeaux enlevés à l'ennemi. Il concourut à la victoire remportée par Bonaparte sur les sections insurgées au 13 vendémiaire (5 octobre 1795) contre la convention nationale. Employé ensuite à l'armée d'Italie, il détruisit un corps de partisans dans la ville de Sabia. Bonaparte l'emmena en Égypte, et à l'assaut de St-Jean d'Acre il reçut six blessures. Le 10 brumaire an 8 (octobre 1799), il chargea avec un corps de cavalerie les Ottomans qui venaient de débarquer à Aboukir, et leur enleva trois drapeaux ; il reçut un sabre d'honneur pour ce trait de courage : déjà il en avait reçu un de la ville de Brescia en Italie. Lorsque l'escadre du contre-amiral Linois fut attaquée dans la baie d'Algésiras en janvier 1801, Devaux s'empara du fort San-Yago sous le feu des Anglais, et foudroya de ce poste les vaisseaux ennemis. Une lettre de Linois, attestant cet exploit, est conservée dans sa famille. Il fit ensuite partie de l'expédition de St-Domingue sous le général Leclerc, et fut nommé général de brigade le 26 mars 1802. Revenu en France, il eut en 1804 le commandement de la Mayenne, où il resta plusieurs années. Étant appelé à l'armée d'Allemagne en 1813, on le vit le 2 et le 21 mai charger intrépidement l'ennemi aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Le 30 octobre, il fut encore cité honorablement dans le rapport officiel, pour sa belle conduite à l'affaire de Hanau contre les Bavarois. Il était décoré des ordres de la Légion d'honneur, de la Couronne de Fer, de la Réunion ; et par ordonnance du 20 août 1814, le roi le créa chevalier de St-Louis. Il ne prit aucune part aux événements qui suivirent cette époque, et mourut à Paris en 1818 sans laisser de postérité. Z.

DEVELLES (Claude-Jules), né à Autun en 1692, passa quelque temps chez les jésuites, puis entra dans l'ordre des théatins ; il mourut au mois de juin 1765. On a de lui : 1° *de l'Immortalité de l'âme, à M. l'abbé B****, 1730, in-12. Cette lettre a été réimprimée dans la *Continuation des mémoires de littérature*, par Desmolets, t. 10, p. 185-240. 2° *La simplicité de la foi*, 1733, in-12 ; 3° *Nouveau traité sur l'autorité de l'Église*, 1736, 1749, in-12. L'abbé Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, donne à Develles le prénom de Jacques, et le fait naître vers 1687. Nous avons préféré suivre *la France littéraire* de 1769. A. B—T.

DEVENTER (Henri), docteur en médecine, né à Deventer, capitale de l'Over-Issel, en Hollande, prit le nom de sa ville natale, comme avait fait le premier des Van-loo ; cet usage, dont on voit des exemples chez les anciens, était alors assez ordinaire dans les provinces Unies. Deventer avait été orfévre dans sa jeunesse, et quitta cette profession pour l'art de guérir. Il a joui d'une grande renommée à la fin du 17e et au commencement du 18e siècle, comme habile médecin, et comme grand accoucheur. Il excella dans la pratique de cet art, qu'il exerça pendant longtemps à Groningue, et dans plusieurs autres villes de Hollande. Sa réputation d'excellent médecin le fit appeler plusieurs fois en Danemark, pour le service du roi Christian V, dont il reçut de grandes récompenses. Deventer, bien différent de la plupart des médecins de son temps, connaissait parfaitement l'anatomie et la chirurgie ; il s'occupa beaucoup de la partie de cet art qui est relative à l'orthopédie, et imagina diverses machines ingénieuses pour redresser les difformités naturelles ou accidentelles du corps humain. De tous les travaux entrepris par Deventer, ceux qu'il consacra aux progrès de la science des accouchements, sont aujourd'hui ses titres les plus recommandables à l'estime des savants. Nous avons de lui : 1° *Novum lumen obstetricantium quo ostenditur qua ratione infantes in utero tam obliquo quam recto prave siti extrahantur*, Leyde, 1701, in-4°. C'est dans cet ouvrage que l'auteur établit les inconvénients qui résultent de l'obliquité de la matrice, et qu'il enseigne l'art d'y remédier, dans les accouchements. 2° *Ulterius examen partuum difficilium, lapis lydius obstretricum, et de necessitate inspiciendi cadavera*, ibid., 1725, in-4° ; 3° *Operationum chirurgicarum novum lumen exhibitum obstetricantibus, pars secunda*, ibid., 1733, in-4°. Ce dernier ouvrage contient toute la doctrine de l'auteur sur les accouchements, aussi a-t-il eu de nombreuses éditions, et a-t-il été traduit en hollandais, en allemand, en anglais et en français (*voy.* Bruhier). 4° Un ouvrage posthume, écrit en hollandais, sur la chartre, maladie plus connue sous le nom de *rachitis*, Leyde, 1739, in-4°. F—R.

DEVEREUX (Gautier), vicomte d'Heréfort, d'une maison illustre d'Angleterre, que l'on croit originaire de Normandie, servit la reine Élisabeth comme maréchal de camp de l'armée chargée de réprimer la rébellion des comtes de Northumberland et de Westmorland, et fut en récompense créé comte d'Essex et chevalier de la Jarretière. Ses ennemis déterminèrent la reine à l'envoyer combattre en Irlande en lui faisant accorder des moyens insuffisants, et faisant en sorte de faire échouer toutes ses entreprises : aussi, abandonné de la cour, de ses troupes, et même de ses amis, fut-il obligé de retourner en Angleterre après avoir perdu une grande partie de sa fortune. Pour accroître son malheur, sa femme, fille de François Knolles, plut au comte de Leicester, qui parvint, par ses intrigues, à le faire renvoyer en Irlande avec les titres de comte et de maréchal de ce royaume ; et là dévoré de chagrins, attaqué d'une dyssenterie et peut-être de poison, il mourut le 22 septembre 1576 : sa veuve, qui était encore belle, se remaria promptement au comte de Leicester qui répudia sa seconde femme pour l'épouser. Gautier Devereux laissa plusieurs enfants dont le plus célèbre fut l'infortuné Robert Devereux, comte d'Essex, favori

ou plutôt amant malheureux de la reine Élisabeth (*voy.* Essex). B. M—s.

DEVEREUX. *Voyez* Essex.

DEVÉRITÉ (Louis-Alexandre), conventionnel, naquit le 26 novembre 1746 à Abbeville, où son père était libraire. S'étant fait recevoir avocat au parlement, il suivit d'abord le barreau; mais il y renonça pour embrasser la profession d'imprimeur, qu'il exerça concurremment avec celle d'homme de lettres. L'affection qu'il conservait pour l'ordre des avocats le décida sans doute à prendre sa défense contre le fameux Linguet, qui, pendant son séjour à Abbeville, en 1764, avait demeuré chez son père où il écrivit une brochure sur le *projet* du canal de la Somme (*voy.* la *Biographie d'Abbeville*, p. 75), et dont il paraît que le caractère vain et tracassier lui avait déplu. Partisan des réformes Devérité adopta de bonne foi les principes de la révolution, et publia, sous le titre d'*Annales picardes*, un journal destiné à les propager; mais, après les journées des 5 et 6 octobre 1789, il signala le duc d'Orléans comme le véritable auteur de l'attentat de Versailles, et le représenta dans plusieurs pamphlets comme le chef d'une faction qui voulait précipiter du trône l'infortuné Louis XVI, désignant parmi ses agents les plus actifs Barnave, les Lameth, Marat et Robespierre. Il contribua beaucoup à la première organisation de la garde nationale d'Abbeville, que la mairie retardait sous différents prétextes, et en fut nommé officier. En 1791, il fit partie du corps municipal, et se servit de la popularité dont il jouissait pour empêcher les excès. C'est ainsi que, dans une émeute occasionnée par la rareté des blés, il arracha des mains de la populace un voiturier qu'on allait pendre, parce qu'il avait refusé de conduire ses grains à la halle. En 1792, député par son arrondissement à la convention, il y siégea parmi les hommes les plus modérés. Lors des débats qui précédèrent le jugement de Louis XVI, il déclara qu'il ne ferait point les fonctions de juge dans un procès où les formes les plus habituelles de la justice étaient violées. Il demanda, par mesure de sûreté générale, la réclusion, puis le bannissement à la paix du *moderne Tarquin* (1), vota pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Il fut l'un des quatre députés de la Somme qui signèrent, contre le 31 mai 1793, une protestation qu'ils adressèrent à leurs commettants. Dénoncé le 6 juillet par André Dumont, son collègue de députation, pour avoir envoyé dans son département un exemplaire des *Observations* de Condorcet sur la nouvelle constitution, il fut décrété d'arrestation. Dumont, repentant de cette faute, tenta de la réparer; mais il ne put jamais obtenir que ce décret fût rapporté; et Devérité, qui s'était soustrait à son exécution, fut le 3 octobre suivant, compris dans la liste des députés traduits au tribunal révolutionnaire. Il n'était pas sorti de Paris, où il avait eu le bonheur de trouver un asile impénétrable. Quelques jours après le 9 thermidor, il se rendit au comité de sûreté générale pour demander justice; et le 8 octobre 1794, il fut réintégré dans ses fonctions sur la demande du même André Dumont qui l'en avait fait exclure. Élu par plus de dix départements au conseil des Anciens, il n'y parut pas une seule fois à la tribune, et cessa de faire partie de cette assemblée en 1797. Nommé juge au tribunal d'Abbeville après le 18 brumaire, il ne fut pas compris dans la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1810. Devérité mourut le 31 mai 1818. Il était membre de la société d'émulation d'Abbeville et de l'Académie d'Amiens. Indépendamment d'un assez grand nombre de brochures, dont on n'indiquera que les plus curieuses, on a de lui : 1° *Histoire du comté de Ponthieu et de la ville d'Abbeville, sa capitale*, 1767, 2 vol. in-12. L'auteur en préparait une 2e édition, pour laquelle il a laissé des matériaux. 2° *Essai sur l'histoire générale de la Picardie, ses mœurs, ses usages, le commerce et l'esprit de ses habitants*, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, superficiel et mal écrit, fut vivement critiqué par l'historien de Calais, le P. Lefebvre, et le P. Daire (*voy.* l'*Année littéraire*, 1770, t. 6, p. 120 et t. 8, p. 260). Devérité répondit à ses critiques dans un *Supplément* imprimé en 1774, in-12. 3° *Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du crucifix d'Abbeville, arrivée le 9 août 1765, et sur la mort du chevalier de La Barre*, Londres (Abbeville), 1776, in-12. 4° *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*, Liége, 1780, in-8°; nouvelle édition, 1782, in-8°. 5° *La Vie et les doléances d'un pauvre diable*, pour servir de ce qu'on voudra aux états généraux, 1789, in-12. Ce pamphlet eut plusieurs éditions. 6° *Qu'est-ce que Linguet?* 1790, in-8° : un intrigant, répond Devérité. 7° *Qu'est-ce que ce train-là?* pour servir de suite à *Qu'est-ce que Linguet?* 1790, in-8°. C'est dans cette brochure qu'il signala le duc d'Orléans comme le provocateur des journées des 5 et 6 octobre à Versailles. 8° *Ho! j'y vois trop clair pour être votre dupe, monsieur le duc*, in-8°; 9° *Nous sommes donc trois, ou le provincial à Paris*, in-8°, contre les partisans du duc d'Orléans. 10° *Opinion sur le jugement de Louis XVI*, décembre 1792, in-8°. Devérité la fit réimprimer en 1793 chez Baudouin. 11° *Réclamation d'un député de la Somme, patriote opprimé, et compte moral de sa conduite pendant la révolution* (1794), in-8°; 12° *Dissertation dans laquelle on cherche à prouver, contre le sentiment des historiens, que César, pour passer dans la Grande-Bretagne, ne s'embarqua point à Calais ni à Boulogne, mais dans les ports situés à l'embouchure de la Somme*, 1802, in-8°. Devérité a laissé quelques ouvrages inédits, dont le plus important doit être ses *Souvenirs sur son arrivée, son séjour et ses malheurs dans la convention nationale*. L'auteur de la *Biographie d'Abbeville* (1829, in-8°) a donné une liste plus étendue, quoique incomplète, des ouvrages de Devérité. Elle a été réim-

(1) Devérité se plaignait dans le temps qu'on eût falsifié son vote dans les procès-verbaux de la convention, mais il ne put jamais en obtenir la rectification.

primée avec des additions et des remarques dans le *Journal général de la librairie*, année 1830, n° 38. W—s.

DEVÈZE (Jean), docteur en médecine, né à Rabastens le 4 décembre 1753, fit ses premières études médicales à Bordeaux, puis se transporta à St-Domingue en 1775 ; mais ce ne fut qu'en 1778, après être revenu en France étudier encore pendant deux ans, qu'il alla fixer sa résidence au Cap, ville riche et commerçante à cette époque. Il y fonda avec un grand succès une maison de santé, dans laquelle affluèrent les malades de toutes les parties de l'île. Pendant les quinze années qu'il passa dans cette position, il prit une connaissance approfondie des maladies des Antilles et particulièrement de la fièvre jaune. La considération qui l'environnait, et sa fortune qui s'augmentait de jour en jour, semblaient lui promettre un avenir tranquille, lorsque la commotion qui avait bouleversé la métropole vint retentir dans la colonie d'une manière horrible. Le sang des blancs abreuva le sol de St-Domingue, et ce ne fut que par la fuite que quelques-uns parvinrent à se dérober au funeste sort qui les attendait (*voy.* Dessalines, dans ce volume). Devèze, avec ses compagons d'infortune, avait pu soustraire un peu d'or à l'avidité des assassins; mais, dans sa traversée aux États-Unis, il fut pris par des corsaires anglais, qui ne rougirent pas d'arracher aux malheureux échappés à l'incendie les derniers débris de leur fortune. Devèze débarqua dans ce pitoyable état à Philadelphie. Il y était à peine depuis quinze jours lorsque la fièvre jaune y fit invasion. Le gouvernement convoqua aussitôt le collége des médecins, qui déclara que la maladie était d'une nature maligne et contagieuse, et il ordonna en conséquence une série de précautions extrêmement sévères. Cette imprudente déclaration porta la terreur dans tous les esprits, et détermina la plupart des négociants et des chefs du gouvernement à abandonner la ville. Dans cette position critique, le maire crut devoir s'entourer des personnes qui avaient le plus d'influence, pour en former un comité sanitaire qu'il présida. Ce comité créa, d'après l'avis du collége de médecine, un hôpital dans une vaste maison, bien aérée et située sur une hauteur, et il attacha au service de cet établissement quatre médecins, auxquels il invita Devèze à se joindre. Mais ceux-ci, soit par jalousie, soit par peur de l'épidémie, ayant refusé cette coopération, donnèrent leur démission, en sorte que Devèze se trouva seul chargé de tout le service. Dans ce poste périlleux, il prodigua aux malades les soins et les secours les mieux entendus ; il leur faisait deux visites par jour, et il s'attacha surtout à leur persuader que la maladie n'était pas contagieuse, en négligeant pour lui-même toute espèce de précaution. Il continua ce service jusqu'à la disparition complète de la fièvre jaune. Devèze passa les quatre années suivantes à Philadelphie, et il eut encore occasion, en 1797, d'y revoir et d'y traiter la même maladie. Depuis cette époque il ne cessa de méditer sur ce sujet et d'y appliquer les fruits de son expérience; d'où est née pour lui la conviction la plus positive que la fièvre jaune est exempte du caractère contagieux. Il crut devoir proclamer cette opinion, soit pour calmer les craintes du public, soit pour faire cesser une foule de mesures inutiles ou même dangereuses qu'avait introduites l'opinion contraire. Croirait-on que cette doctrine de la non-contagion, appuyée sur des faits nombreux, et qui, à cause de sa nouveauté et de son importance, méritait un examen approfondi, au lieu de valoir des encouragements à son auteur, lui suscita des tracasseries dont il devint victime ? Quelque temps après la restauration, Devèze avait été nommé médecin ordinaire du roi pour le château des Tuileries, et il remplissait honorablement ses fonctions ; mais son opinion sur la non-contagion de la fièvre jaune lui donna pour ennemis ces hommes qui ne manquent jamais d'exploiter avidement les calamités publiques. A cette époque il n'était question que de cordons sanitaires : on voulait surtout la création de nouveaux lazareths pour enrichir quelques favoris; mais, pour cela, il fallait absolument un principe contagieux, et la doctrine de Devèze était trop gênante sous ce rapport. Comme il ne voulut point sacrifier ses convictions, on manœuvra si bien qu'on le força de demander son remplacement aux Tuileries pour conserver une pension de retraite. Il se retira à Fontainebleau en 1825, et il y mourut le 14 septembre 1829. Devèze a publié : 1° *Recherches et observations sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a ravagé Philadelphie en* 1793, *depuis le mois d'août jusque vers la moitié de celui de décembre,* Philadelphie, 1793, in-8°, en anglais avec le français en regard. Cette relation pleine d'intérêt a été analysée et honorablement citée par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique* (t. 2, p. 329). On voit, d'après cet ouvrage, que nonobstant les réclamations de M. Nathanaël Potter, du Maryland, Devèze est le premier qui ait soutenu la non-contagion de la fièvre jaune. 2° *Lettre à M. Mifflin, gouverneur de l'Etat de Pensylvanie,* 27 *août* 1797. Cette lettre se trouve dans le *Courrier Français* imprimé à Philadelphie, n° 104, p. 498 ; elle est reproduite dans la préface du *Traité de la fièvre jaune,* cité plus bas. Ce document contient une vive et juste critique des mesures désastreuses qui avaient été prises contre le fléau, telles que l'exposition d'un pavillon jaune sur les maisons où se trouvaient des malades, la fermeture des rues de tout un quartier de la ville, l'enlèvement forcé des malheureux atteints de l'épidémie, véritable séquestration fatale au plus grand nombre, etc. Cette lettre fit peu d'impression à cette époque; ce ne fut que quelques années plus tard que plusieurs médecins osèrent adopter l'opinion de la non-contagion. 3° *Dissertation sur la fièvre jaune qui régna à Philadelphie en* 1793, Paris 1804, in-4°, thèse inaugurale soutenue à la Faculté de Paris

pour obtenir le titre de docteur. Devèze emploie des faits et des arguments nouveaux pour appuyer sa doctrine. 4° *Traité de la fièvre jaune*, Paris, 1820, in-8° de près de 400 pages : fort bonne monographie, où l'on trouve une description exacte de la maladie, de ses diverses périodes, de ses changements et de ses terminaisons, une distinction raisonnée entre ses modes de propagation, c'est-à-dire entre la contagion et l'infection (l'auteur se déclare en faveur de cette dernière). Un des chapitres les plus intéressants est sans contredit celui qui présente les résultats obtenus par l'inspection des cadavres. Devèze a constaté que les lésions organiques le plus généralement observées sur les individus morts de la fièvre jaune ont leur siége dans l'estomac et les intestins ; que la membrane interne de ces organes est presque toujours frappée d'une vive inflammation et quelquefois de gangrène ; que la plupart des autres viscères, et principalement les poumons, sont gorgés d'un sang noir. On regrette que le traitement adopté par l'auteur, pour combattre la maladie, n'ait pas toujours été en rapport avec la nature des altérations organiques. Au mois de décembre 1819, Devèze avait présenté à l'Académie des sciences un mémoire sur cette question : *la Fièvre jaune est-elle contagieuse ?* Le rapport, fait par la commission, composée de Portal, de Pinel et de M. Duméril, après avoir rendu justice à la grande expérience et à la pratique éclairée de l'auteur, se termine par la proposition de transmettre le mémoire au gouvernement, près duquel venait d'être formée une commission spéciale, sous le nom de comité sanitaire. 5° *Mémoire au roi en son conseil des ministres et aux chambres, ou Protestation contre le travail de la commission sanitaire centrale du royaume, instituée à l'effet d'examiner les dispositions législatives et administratives qu'il serait utile d'adopter pour organiser le service sanitaire des côtes et frontières de la France*, Paris, 1821, in-4°. Le titre de cet opuscule en indique suffisamment le contenu : c'est probablement à ce mémoire qu'il faut attribuer la disgrâce qu'éprouva Devèze. R—D—N.

DEVIENNE ( ), compositeur français, eut une fin malheureuse, et mourut à Charenton, dans un état de démence complète. Il avait un grand talent pour la flûte, et la *Méthode* qu'il a publiée pour cet instrument est fort estimée. Il mit aussi en musique plusieurs opéras, tels que les *Visitandines*, *Rose et Aurèle*, les *Comédiens ambulants*, le *Valet à deux maîtres*. Les compositions de Devienne sont en général très-chantantes, et plus agréables que savantes. Mais on lui a reproché, non sans raison, des réminiscences, ou plutôt des plagiats ; et, en musique comme en littérature, les gens de l'art sont très-sévères sur ce point, quoique les entraves sans nombre qui enserrent de toutes parts le pauvre compositeur, lui rendent l'invention de plus en plus difficile ; car, certes, un temps viendra où l'on ne pourra plus créer de phrases nouvelles. Devienne est mort le 5 septembre 1803. D—L.

DEVIENNE (Charles-Jean-Baptiste d'Agneaux), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit à Paris en 1728, fit profession à l'âge de dix-sept ans dans le monastère de St-Martin de Seez, et mérite d'être cité parmi les laborieux écrivains de son ordre. Il portait le titre d'historiographe de la ville de Bordeaux, et mourut vers 1792. Il avait été partisan des principes qui ont amené la révolution de France. On a de lui : 1° *Lettre en forme de dissertation, contre l'incrédulité*, 1756, in-12 ; 2° *Lettres sur la religion par un religieux bénédictin*, Avignon, 1757, in-12 ; ces lettres sont au nombre de douze ; 3° *Eclaircissements sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux*, 1757, in-12 ; 4° *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*, 1757 ; 5° *Plan d'éducation et les moyens de l'exécuter*, 1769, in-12 ; 6° *Histoire de la ville de Bordeaux*, t. 1, 1771, in-4° : ce 1er volume va jusqu'à la minorité de Louis XIV. Il devait y avoir un 2e volume qui n'a pas paru. 7° *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773, in-8° : Devienne avait déjà, dans son *Histoire de Bordeaux*, défendu l'orthodoxie de Montaigne ; mais il jugea à propos de s'étendre plus longuement sur ce sujet ; 8° *Éloge historique de Michel Montaigne, et discours sur sa religion*, 1773, in-12 ; 9° *Administration générale et particulière de la France*, 1775, in-12 ; 10° *Lettres sur l'histoire de France*, 1782, in-12 ; 1787, in-12 ; 11° *Nouvelle méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue française*, 1782, in-8° ; 1786, in-12 ; 12° *Histoire d'Artois*, 1785-1787, cinq parties in-8° ; 13° *Le triomphe de l'humanité*, ou *La mort de Léopold de Brunswick, poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie française*, Lille, 1787, in-8° ; 14° *Le triomphe du chrétien* (Nuit d'Young), traduit de l'anglais, 1788, in-8° ; 15° *Histoire générale de France, écrite d'après les principes qui ont opéré la révolution*, 1791, 2 vol. in-12 : ouvrage auquel on n'a fait aucune attention, quoique l'imprimeur en ait fait tirer deux exemplaires sur vélin. A. B—T.

DEVIENNE. Le nom réel de cette actrice célèbre était *Jeanne-Françoise* Thévenin, et dans le monde dramatique elle prit le nom de Sophie Devienne. Née à Lyon d'une famille honnête en 1763, elle reçut une éducation distinguée ; son goût la portait vers le théâtre ; il fut impossible de l'en détourner. Elle débuta à Bruxelles où elle fut bientôt une des favorites du public ; sa réputation arriva jusqu'à Paris, et, en 1785, elle fut appelée au Théâtre-Français composé alors des talents les plus éminents qui aient illustré la compagnie de ce théâtre. Les représentations qu'elle y donna furent des plus heureuses ; le parterre l'adopta avec applaudissement, et, en 1786, elle fut reçue sociétaire. Jusqu'à l'époque de sa retraite, en 1813, elle remplit l'emploi des soubrettes, et a laissé les meilleurs souvenirs de sa distinction, de son esprit et de sa finesse. Elle brillait spécialement dans les

rôles de Marivaux et la comédie de second ordre. On lui reprochait de n'avoir pas tout le mordant et tout le naturel nécessaires aux rôles des servantes de Molière. Remarquée par sa figure piquante et la régularité de ses mœurs, la bonté de son cœur, son éloignement de toute intrigue la firent chérir de ses camarades. Elle épousa M. Gevaudan, l'un des principaux industriels de Paris, et qui eut l'honneur de représenter cette ville à la chambre des députés. Restée veuve, elle sut garder la dignité de sa position et du nom que son mari avait honoré, et mourut dans la retraite entourée de quelques amis de choix, le 20 novembre 1841. Z.

DEVILLE (Antoine), ingénieur célèbre, naquit à Toulouse en 1596 d'une honnête famille de Dauphiné dont une branche s'était établie en Languedoc, au 15e siècle. Après avoir terminé le cours de ses études, il se livra à son goût pour les mathématiques et la science des fortifications. L'espoir d'un avancement plus rapide le détermina à entrer au service du duc de Savoie. Les talents qu'il déploya, son activité, sa prudence lui méritèrent la faveur de la cour et le titre de chevalier de St-Maurice et de St-Lazare. Deville était rentré en France depuis peu, lorsque les Espagnols pénétrèrent en Picardie avec une armée considérable. Cette circonstance le fit employer, et il contribua à la reprise de Corbie en 1636, ainsi qu'à l'attaque des villes de l'Artois, qui suivit ce premier succès, et qu'il exécuta sous les yeux de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. A la paix, Deville fut chargé de fortifier les villes cédées à la France par le traité définitif. Il mourut vers 1656 ou 1657. On a de lui : 1° *Pyctomachia Veneta seu de pugna Venetorum in ponte quotannis autumnali tempore inter Nieolaotos es Castellanos frequentari solita*, Venise, 1633, in-4°; réimprimé dans le t. 5 du *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Burmann; 2° *Descriptio portus et urbis Polæ antiquitatum*, Venise, 1633, in-4°, avec fig., réimprimé dans le t. 16 du même *Thesaurus*: on y trouve une description curieuse de la pêche des thons sur les côtes d'Istrie; 3° *Obsidio Corbeïensis*, Paris, 1637, in-fol. avec des figures de van Lochon; 4° *Le Siége de Landrecy*, en 1637, in-8°; 5° le *Siége de Hesdin*, Lyon, 1639, in-fol., fig.; 6° *De la charge des gouverneurs des places*, Lyon et Paris, 1639, in-fol.; 1655 et 1656, in-8° : l'édition de 1639 est ornée d'un portrait de l'auteur gravé en 1627, ce qui peut faire conjecturer que l'ouvrage avait paru à cette époque; 7° les *Fortifications d'Antoine Deville*, Paris 1629, 1636; Lyon, 1640, in-fol.; Paris, 1666; Amsterdam, 1672, in-8° : les 53 planches qui servent à expliquer le système de Deville ont été dessinées et gravées par lui. On regarde le chevalier Deville comme le premier auteur qui ait écrit sur la construction et les effets des mines. Son système de fortifications, perfectionnant celui d'Errard son prédécesseur, fait le flanc perpendiculaire sur la courtine comme dans la méthode du Marolois. Il a l'inconvénient de ne pouvoir s'appliquer au carré et au pentagone, ce qui l'a fait abandonner pour celui de Pagan, son contemporain et son rival (*voy.* Errard et Pagan). Il disait que, « quand on fortifie une place, il faut fermer « les yeux et ouvrir la bourse. » C'est à tort que quelques auteurs ont attribué à cet ingénieur l'invention de la machine de Marly, qui ne fut mise en activité qu'en 1682. Elle est due à Renkin Sualème, né à Liége en 1648. Deville avait un frère, sergent-major du prince Thomas de Savoie, qu'il cite souvent avec éloge, et auquel il attribue un *Traité des lois militaires*. W—s.

DEVILLE (Pierre-François-Albéric), naquit à Angers le 15 avril 1773, d'une famille de commerçants. Lors de la première guerre de la Vendée, son père ne voulant pas qu'il fût incorporé dans les colonnes mobiles destinées à combattre les Vendéens, l'envoya à Sens où il étudia la médecine sous l'habile praticien Soulas, qui lui donna sa fille en mariage, et le fit attacher à l'hôpital militaire dont il était le chirurgien en chef. En 1798, Deville obtint au concours la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Yonne. Ayant perdu cette place lors de la réorganisation de l'université, il retourna en Anjou, et y suivit le commerce de son père, tout en s'occupant de travaux littéraires. En 1810, il vint à Paris, et s'y livra aux études médicales. En 1815, pendant les cent jours, il fut employé au ministère de l'intérieur; mais, lors de la seconde restauration, ayant perdu son emploi, il se voua à l'exercice de la médecine, et obtint une place distinguée parmi les accoucheurs de la capitale. Il y mourut du choléra le 25 avril 1832. On a de lui : 1° *Rapports des travaux de l'école centrale de l'Yonne pendant l'an* 7 (1799), in-8°; 2° *Discours pour la fête de l'agriculture*, Auxerre, an 8 (1800), in-8°; 3° *Biévriana, ou esprit du marquis de Bièvre*; Paris, an 8 (1800), in-18, 3 éditions; 4° *Dissertations sur des os fossiles trouvés à Pontigny, département de l'Yonne*, Auxerre, an 9 (1801), in-8°; 5° *Mémoire sur un aloès qui a fleuri dans le département de l'Yonne*, Auxerre, an 9 (1801), in-8°; 6° *Mémoire sur la manufacture de cristaux du Mont-Cenis, département de la Côte-d'Or*, Auxerre, an 10 (1802), in-8°; 7° *Mémoire sur les insectes qui dévorent la vigne*, Auxerre, an 10 (1802), in-8°; 8° *Voyage aux grottes d'Arcy, suivi de poésies fugitives*, Paris, an 11 (1803), in-18; 9° *Révolutioniana, ou anecdotes, épigrammes et saillies relatives à la révolution*, Paris, an 11 (1803), in-18, publié sous le pseudonyme de *Philana*. 10° *L'heureuse supercherie*, comédie-vaudeville en 1 acte, représentée à Auxerre en l'an 11 (1803), pour l'inauguration de la salle de spectacle. 11° *La Mnémonique en voyage*, comédie-vaudeville en 1 acte, représentée en 1808 à Angers, Nantes, Tours, etc.; 12° *Arnoldiana, ou Sophie Arnould et ses contemporains*, Paris, 1813, in-12; 13° *La corbeille de roses, contenant un éloge de la rose*, Paris, 1816, in-18; 14° *Les métamorphoses de l'amour*, recueil

de poésies lyriques, Paris, 1818, in-18 ; 15° *La botanique de J.-J. Rousseau, avec des notes historiques*, Paris, 1823, in-12, 2e édition ; 16° *Le bouquet de Flore, ou bouquet lyrique sur les fleurs*, Paris, 1823, in-18 ; 17° *Délassements poétiques*, Paris, 1824, in-18 ; 18° *La Guirlande des dames*, recueil périodique de poésies composées par des femmes, Paris, 1816 à 1827, 13 vol. in-18. 19° Plusieurs articles pour la *Biographie universelle*, le *Lycée d'Auxerre*, la *Société linnéenne*, dont il était membre, et pour d'autres recueils. Z.

DEVILLERS (Charles), né en 1724, vint, encore très-jeune, s'établir à Lyon, et y donna des cours de physique. Il s'était formé un très-beau cabinet, qu'il vendit moyennant une rente viagère de 2,000 fr. En 1788, il forma un nouveau cabinet de physique, et obtint une salle dans l'hôtel de ville de Lyon, pour y donner des cours de cette science. La révolution interrompit ses travaux, qu'il reprit cependant pour les interrompre de nouveau, à cause de son grand âge. Il mourut en 1809. On ignore le lieu de sa naissance et les noms de ses père et mère. On a de lui : 1° *Journées physiques*, 1761, 2 vol. in-8° : c'est une suite d'entretiens avec une comtesse, sur les diverses parties de la physique. Cet ouvrage est dans le même genre, et a été fait dans le même but que *Les mondes* de Fontenelle et les *Lettres à une princesse d'Allemagne*, par Euler ; 2° *Le colosse aux pieds d'argile*, 1784, in-8° : le colosse qu'attaque Devillers n'est autre que le magnétisme animal. M. Deleuze remarque que l'auteur « ne dit point d'injures à « ceux dont il combat l'opinion. » Devillers était depuis 1764 membre de l'Académie de Lyon, et y a lu beaucoup de mémoires ou de rapports sur des objets relatifs aux sciences physiques. Il a eu une très-grande part à la *Théorie des trois éléments* (voy. Tissier) ; mais son principal titre littéraire est l'édition qu'il a donnée de l'entomologie de Linné, sous ce titre : *Caroli Linnæi entomologia, faunæ Suecicæ descriptionibus aucta, DD. Scopoli, Geoffroy, de Geer, Fabricii, Schrank, etc., speciebus, vel in systemate non enumeratis, vel nuperrime detectis, vel speciebus Galliæ australis locupletata, generum specierumque rariorum iconibus ornata, curante ac augente C. Devillers*, Lyon, 1789, 4 vol. in-8° : Devillers appelait lui-même ce travail « son « grand ouvrage. » C'était, disait-il, le fruit de vingt-cinq années d'études, de courses, de recherches. Les planches qui accompagnent le livre sont estimées encore aujourd'hui. Les descriptions qu'il donne des insectes qu'il a observés dans le midi de la France sont exactes, mais il n'a décrit qu'un petit nombre d'espèces nouvelles ; il n'éclaircit point la synonymie de celles qu'il insère dans son Catalogue d'après Fabricius, de Geer, etc., et son livre ne peut être considéré que comme une compilation utile. Devillers a mis si souvent au bas des descriptions le mot *vidi*, que quelques entomologistes doutent qu'il ait réellement tout vu. La partie entomologique de la *Fauna Suecica* de Linné étant ici refondue avec son *Entomologia*, fait aujourd'hui le plus grand mérite des 4 volumes de Devillers. A. B—t.

DEVILLY (Louis-Jean-Baptiste), membre correspondant de la société royale des antiquaires de France, des sociétés académiques de Nancy, Châlons, etc., naquit à Metz le 5 août 1792, et non vers 1788, comme le dit M. Quérard. Après de brillantes études, perfectionnées à Paris, il revint dans sa ville natale pour diriger la librairie de son père qu'il ruina par son inconduite. En 1825, Devilly avait englouti une fortune de 300,000 francs. Ne voyant aucun remède à ce désastre, il se brûla la cervelle le 30 mars de la même année. Littérateur érudit et gracieux, on le comptait parmi les hommes qui pourraient un jour illustrer leur province. Malheureusement il ne tint qu'une faible partie des promesses du jeune âge. Ses principales productions sont : 1° *Notice sur le général Legrand*, Metz, in-8°, de 15 pages ; 2° *Mémoire sur l'emploi des troupes en temps de paix*, envoyé en 1821 au concours ouvert par l'Académie de Châlons. 3° *Mémoire sur les antiquités médiomatriciennes*, Metz, 1813, in-8° de 20 pages, avec 3 planches. Devilly donna une nouvelle édition de la *Géographie de dom Parrois*, revue et augmentée, rédigea pendant six ans le *Journal de la Moselle*, se fit connaître par plusieurs rapports judicieux, lus à l'Académie de Metz qu'il avait concouru à former, et dont il fut le secrétaire depuis 1823 jusqu'en 1825. B—n.

DEVINEAU *de Rouvroy* (C.-A.), poëte dramatique, né le 4 juillet 1742 à Paris, serait aussi connu qu'il l'est peu, s'il suffisait de composer un grand nombre d'ouvrages pour acquérir de la célébrité. Mais, comme il était dépourvu de jugement, d'imagination, de goût, et n'avait d'autre talent qu'une malheureuse facilité de rimer, les comédiens s'obstinèrent à ne pas jouer ses pièces, comme le public à ne pas les lire. Enfin, quoiqu'il eût déjà mis au jour des tragédies, des comédies et même un poëme épique, il était resté tellement obscur que son nom est oublié dans le *Petit Almanach*, où Rivarol a *loué* toute la littérature inconnue. Devineau avait débuté en 1775 par la tragédie d'*Armide et Renaud*, en 5 actes. Il eut le courage l'année suivante de refaire la *Mort de César* de Voltaire, sous le titre de *Marcus Brutus*, en 3 actes. Il publia la même année deux autres tragédies : *Zarine, reine des Scythes*, et *Darius Codoman*, pièce dont les rédacteurs de l'*Année littéraire* donnèrent une piquante analyse, lorsque l'auteur la fit réimprimer en 1785 (t. 3, p. 444). Devineau publia en 1786 sa comédie en 1 acte, *Hipparchie et Cratès*, qu'il fit suivre, en 1787, d'une autre comédie, *le Mérite récompensé à la cour ottomane*. Il fut, suivant l'expression de Rivarol, un des 300 qui se liguèrent en l'honneur de Léopold de Brunswick (*voy.* ce nom), et publia sur la mort héroïque de ce prince un *poëme épi-tragique* en 4 chants, qu'il reproduisit en 1799. Son si-

lence pendant toute la révolution peut faire conjecturer qu'il n'en avait point adopté les principes. Mais dès que l'ordre reparut, il s'empressa de mettre au jour un poëme sur les *Saisons*, sans redouter le parallèle que la critique, si par hasard elle daignait s'en occuper, ne manquerait pas d'établir entre son poëme et ceux de Bernis, de St-Lambert, de Roucher, etc. Les *Saisons* de Devineau, publiées en 1800, in-12, eurent en 1801 une 2e édition in-8°; mais ce ne put être, bien évidemment, qu'aux frais de l'auteur. En 1803, il fit imprimer sa dernière tragédie, *Clorinde, tirée du Tasse*, et tenta, mais vainement, d'attirer l'attention sur ses autres œuvres dramatiques par de nouvelles éditions. Il joignit en 1810 son tribut à celui de la plupart des autres poëtes du temps en publiant un *Epithalame sur le mariage de Napoléon*. En 1812 parut la 4e édition de son *Darius Codoman*, celle de ses tragédies qu'il paraît avoir le plus affectionnée. Désespérant sans doute d'amener les comédiens à la représenter, il voulut se venger de leurs dédains, en publiant la *Théâtride, poëme épicomique en 6 chants*, in-8° de 90 pages. Il cessa dès lors de rimer, et mourut complétement oublié, en 1830, dans un âge avancé. W—s.

DEVIRIEU (Aimé), né à Lyon vers 1782, eut pour parrain le marquis de Jouffroy, qui venait de faire sur la Saône les premiers essais de la navigation à l'aide de la vapeur. Elevé par son oncle, qui le destinait au commerce de la soierie, Devirieu reçut cependant une éducation soignée. Il avait à peine seize ans, lorsqu'il fut envoyé en qualité de commis voyageur à Amsterdam. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il eut la petite vérole; quand il fut guéri, il se trouva si laid qu'il résolut de ne plus retourner dans sa patrie. Il partit pour Constantinople; et, comme il savait assez bien le latin et l'allemand, il trouva dans la légation française près la Sublime-Porte une place qui lui procura des moyens d'existence. Il y apprit l'arabe et le grec moderne, et, après un séjour de sept ans, il se détermina à revenir en France; mais le vaisseau sur lequel il était fut pris par des corsaires anglais, qui dévalisèrent les passagers et les déposèrent sur le bord de la mer, non loin de Naples. Ce que Devirieu regrettait le plus, c'étaient ses livres et ses manuscrits; car il se proposait à son retour de publier une relation de son séjour à Constantinople et de ses excursions dans les contrées voisines du Bosphore. Il trouva dans Naples des Lyonnais qui vinrent à son secours et le mirent à même de retourner dans sa ville natale, où il revit sa famille et ses amis, qui n'avaient plus entendu parler de lui depuis sa disparition d'Amsterdam, et qui, connaissant sa grande piété, croyaient qu'il était allé finir ses jours avec des camaldules ou des trappistes. Grâce à la commandite de l'oncle qui l'avait élevé, Devirieu monta une maison de commission avec la Hollande, et il pensa qu'il ne pouvait mieux employer les loisirs que lui laissait sa profession qu'en les consacrant aux muses. Il ne tarda pas à faire partie d'un cercle littéraire fondé en 1807 par quelques-uns de ses amis, et, comme il versifiait avec facilité, c'était lui qui le plus souvent composait, pour les réunions gastronomiques de la société, des couplets qui n'étaient dépourvus ni d'esprit ni de gaîté. Lorsque Bonaparte eut cessé de régner, il publia sous le voile de l'anonyme un opuscule ayant pour titre : *Du Nouvel ordre des choses* (Lyon, Ballanche, 1814, in-8°). Cet écrit était plein d'excellentes vues; mais il se perdit dans la foule des pamphlets qui, à cette époque, inondèrent Paris et les provinces. Devirieu fit aussi des chansons de circonstance; l'une d'elles devint populaire à Lyon durant quelques mois; elle avait pour titre *Le Chant français*. Ses opinions politiques étaient fort modérées; cependant il inclinait vers le libéralisme. Zélé partisan de quelques-uns des principes de Jean-Jacques, la lecture qu'il faisait de cet écrivain paradoxal le conduisit à des études philosophiques auxquelles il se livra trop exclusivement. Renonçant au commerce et à la ville, il se retira à la campagne en 1825. C'est là qu'il composa l'ouvrage pour lequel il avait rassemblé d'immenses matériaux, et dont il publia le premier volume sous ce titre : *Ebauche d'un cours préliminaire de droit naturel*, etc. (Lyon, Barret, 1829, in-8°). Ce volume était précédé d'une dédicace à *la Charité*, terminée par une devise dont les premières lettres de chaque mot offraient en les réunissant le nom de l'auteur : *Vitam Impendere Recto, Justo Et Utili*. L'ouvrage devait être en quatre parties; la seconde et la troisième exigeaient encore de longues méditations; mais la quatrième était prête, et il la livra au public vers la fin de la même année. L'auteur, comme plusieurs de nos philosophes contemporains, n'est pas toujours clair; on peut aussi lui reprocher d'avoir forgé un grand nombre de mots qu'il aurait fallu expliquer dans un glossaire; mais on reconnaît toujours en lui l'honnête homme, le philosophe et le chrétien. Devirieu se complaisait à ces paisibles travaux lorsqu'une banqueroute lui enleva la majeure partie de sa fortune. La France venait de faire la conquête d'Alger; il alla chercher des consolations au milieu des Arabes, dont il n'avait point oublié la langue. Sa passion pour la recherche de la vérité ne l'avait point abandonné, et il avait emporté avec lui quelques livres; car il savait bien qu'il n'en trouverait pas à Alger. Ceux qui existaient dans la Casauba, lorsque le dey en fut expulsé, disparurent avec tous les autres trésors que renfermait cet antique palais. Au mois de septembre 1833, Devirieu sentit renaître en lui toute son ardeur pour les études philosophiques. Le *Moniteur* lui apprit que l'Académie des sciences morales de l'Institut, recréée depuis la révolution de juillet, avait mis au concours pour 1835 l'*Examen critique de la métaphysique d'Aristote* : ce sujet le tenta, et il s'y consacra tout entier. Son dessein était de revenir en France, lorsqu'il aurait achevé son travail; mais il tomba gravement malade dans les

premiers jours de novembre 1834, et mourut vers la fin de ce mois à l'hôpital militaire, où ses compatriotes l'avaient fait transporter. Z.

DEVISME (Jacques-François-Laurent), né à Laon en 1749, et mort dans la même ville en 1830, exerçait avec distinction la profession d'avocat, lorsqu'en 1789 il fut nommé député aux états généraux. Il y vota avec la majorité et se distingua par un esprit de sagesse dont il ne se départit jamais. Une rare facilité d'élocution, un organe pur et sonore l'eussent placé au premier rang des orateurs de cette époque mémorable; sa modération le retint dans les comités, et il ne monta à la tribune que pour y faire des rapports toujours importants sur les finances, sur les domaines, et notamment pour affranchir les Juifs des taxes personnelles auxquelles ils étaient soumis dans quelques provinces. Appelé de nouveau en 1800 aux fonctions législatives, il présida l'assemblée. C'est à cette haute distinction qu'il dût plus tard la décoration de la Légion d'honneur, qu'il reçut des mains de Napoléon le jour même où l'ordre fut institué. Enfin, en 1806, il fut nommé procureur général près la cour d'assises de l'Aisne, place qu'il conserva jusqu'en 1816, où elle fut supprimée. Peu de temps après il fut nommé substitut à la cour royale d'Amiens. Il avait été membre de la chambre des représentants pendant les cent jours de 1815. Il ne se fit remarquer dans cette assemblée que par la sagesse de ses opinions; et après le second retour de Louis XVIII une retraite honorable fut le prix de ses longs services. Pendant toute sa vie, il avait fait une étude particulière des poëtes latins; Horace surtout était son auteur favori; il publia en 1811 une traduction de ses *Odes*, Paris, 2 vol. in-8°. Elle eut une seconde édition en 1815, in-12. La version de Devisme est remarquable par l'élégance du style, l'exactitude de l'expression et par l'habileté avec laquelle il a rapproché la mesure du vers français de celle du vers latin, autant que pouvait le permettre le génie des deux langues. En 1822, il publia l'*Histoire de la ville de Laon*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, où l'auteur a traité de hautes questions historiques, serait plus connu si son titre ne semblait en restreindre l'intérêt à la localité. Mais on ne doit pas oublier que Laon était au moyen âge une cité d'une grande importance; qu'au 10e siècle elle était la résidence de nos souverains, et que, de nos jours, c'est au pied de ses murs que vint expirer la puissance du plus illustre des conquérants. Devisme a tracé un tableau énergique de cette grande catastrophe qui fit du berceau de la monarchie le tombeau de l'empire. Il avait publié en 1804, sous le titre de *Hugues Capet*, un chapitre de cet ouvrage, dans lequel il a représenté comme un usurpateur le chef de la troisième race de nos rois; ce qui donna lieu à une réfutation dans le *Magasin encyclopédique* (août 1805). A cet ouvrage succéda le *Manuel historique* (Laon, 1826, in-8°), qui en est en quelque sorte le complément. C'est une biographie rapide de tous les hommes célèbres qui sont nés dans le Laonnois ou qui ont figuré dans l'histoire de ce pays. Dans ses dernières années, Devisme, toujours plein de zèle pour sa ville natale, et constant ami des lettres, fut le véritable créateur de la bibliothèque de Laon. Des amas de livres, débris des maisons religieuses, étaient entassés dans les archives de la ville. Sous sa direction, tout fut classé avec ordre, et les habitants s'étonnèrent de ce qu'ils possédaient. Par ses soins, une souscription à laquelle tous participèrent, permit d'ajouter à ce magnifique dépôt tout ce qui y manquait encore. Manuscrits, médailles, autographes, objets d'histoire naturelle, rien ne fut négligé; et, dans une ville d'une faible population, la science trouve aujourd'hui des secours que ne pourrait offrir plus d'une grande cité. En résumé, Devisme fut un magistrat intègre et un écrivain distingué. T—s.

DEVISMES. *Voyez* Vismes.

DEVONIUS. *Voyez* Iscanus.

DEVONSHIRE (Georgine Cavendish, duchesse de), dame anglaise, célèbre par sa beauté, les agréments de son esprit et la noblesse de son caractère. Elle joignait à tous ces avantages beaucoup d'instruction, un goût délicat et du talent pour la poésie. On connaît d'elle plusieurs pièces de vers, dont la principale est un poëme intitulé *le Passage du St-Gothard*, où l'on remarque un style élégant, un goût pur, une imagination à la fois brillante et sage. Ce qui ne contribuera pas peu à assurer la célébrité de ce poëme, c'est la traduction en vers qu'en a donnée l'un de nos plus grands poëtes (Jacques Delille), et qu'il a fait imprimer avec l'original en 1802 (Paris, in-8°). Il avait connu à Londres la duchesse de Devonshire. Lorsqu'elle publia son poëme, elle lui en envoya un exemplaire avec les vers suivants :

Vous dont la lyre enchanteresse
Unit la force à la douceur;
De la nature amant flatteur,
Vous qui l'embellissez sans cesse,
J'ose vous offrir, en tremblant,
De l'humble pré la *fleur nouvelle;*
Je la voudrais une *immortelle*,
Si vous acceptez le présent.

Delille a mis à la tête de sa traduction une épître à cette dame, qui n'est pas moins remarquable par la délicatesse des louanges que par la richesse de la poésie. On peut en juger par les vers qui font le début de cette épître :

De vos riches tableaux que j'aime les images,
Quand vous peignez ces monts sauvages,
Noir séjour des frimas, d'où tombent ces torrents,
Où gronde le tonnerre, où mugissent les vents,
Sillonnés de ravins, entrecoupés d'abîmes !
Lorsqu'avec tant de grâce, à leurs horreurs sublimes
Vous opposez leurs tranquilles abris,
Leurs doux ruisseaux et leurs vallons fleuris,
Le vrai bonheur, loin d'un luxe profane,
A leurs rochers confiant sa cabane,
Toujours la vérité dirige vos pinceaux.
Vous unissez la force à la mollesse, etc.

Jeune, belle, aimable, spirituelle, n'étant pas même exempte de coquetterie, elle comptait parmi ses adorateurs les hommes les plus distingués de l'Angleterre; elle les charmait tous sans encourager les prétentions d'aucun; et, malgré la jalousie que devait exciter parmi les femmes une si grande supériorité, malgré le dépit que devait donner à quelques hommes l'inutilité de leurs efforts pour lui plaire, elle a conservé une réputation de sagesse à l'abri du soupçon. Une circonstance de sa vie aurait même pu jeter quelque défaveur sur son caractère, si sa conduite irréprochable, jointe à ses grâces naturelles, ne lui avait fait pardonner une sorte d'éclat que l'opinion réprouve assez généralement en Angleterre. La duchesse de Devonshire était liée d'amitié avec le célèbre Charles Fox, et cette amitié avait pris la couleur de l'esprit de parti. Fox se présentait comme candidat pour être député au parlement par la ville de Westminster; il avait deux concurrents très-redoutables, et l'on croit qu'il aurait succombé dans cette lutte, si plusieurs femmes aimables n'avaient fait des efforts extraordinaires pour lui procurer des voix. A la tête de ces belles solliciteuses était la duchesse de Devonshire. Un boucher, à qui elle demandait sa voix, la lui promit à condition qu'elle lui permettrait de la *saluer*, ce qui en anglais signifie donner un baiser. Elle y consentit gaîment, et ce baiser valut un suffrage de plus à son ami. Cette familiarité choquait encore moins les mœurs anglaises que la part trop publique et trop active que prenait une femme de distinction à des affaires politiques. Très-peu d'autres, avant cette époque, avaient donné un pareil scandale. On a conservé une anecdote qui prouve combien était générale l'impression que la beauté et les grâces de madame de Devonshire faisaient sur les hommes de tous les états. Elle assistait un jour à une course de chevaux. Un bon fermier, qui était près d'elle, après l'avoir contemplée quelque temps avec une sorte de ravissement, s'écria tout haut : « Ah! que ne suis-je le Dieu tout-puissant, elle « serait la reine du ciel! » Elle avait conservé ses grâces et sa beauté jusqu'après l'âge où elles disparaissent d'ordinaire dans les femmes; mais elle perdit un de ses yeux quelques années avant sa mort, arrivée en mai 1806. S—D.

DEVONSHIRE (Élisabeth Hervey, duchesse de), l'une des filles de lord Hervey, comte de Bristol, évêque de Derry, naquit vers 1759. Très-jeune encore elle épousa M. Foster. Partageant les goûts de son père, le comte de Bristol, qui aimait à parcourir le continent et faisait de fréquents voyages à Rome, où il essayait de traiter d'une sorte d'union, bien difficile d'ailleurs, entre l'Église catholique et l'Église protestante, lady Élisabeth Foster visita successivement la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. En 1787, elle se trouvait à Lausanne, où Gibbon venait d'achever ses grandes méditations sur les vicissitudes de l'empire romain. Lady Élisabeth était remarquable par sa beauté, l'élégance de sa taille, l'éclat de ses yeux : elle joignait à ces avantages ceux d'un esprit cultivé, d'une douceur caressante, d'un à-propos dans la louange tout à fait gracieux, et d'une finesse de tact qui charmèrent l'historien à qui elle fit une visite. L'entretien tomba naturellement sur la fin de son grand ouvrage, dont Gibbon parle ainsi lui-même dans son livre : « Ce fut le 27 juin 1787, entre onze heures « et minuit, que j'écrivis la dernière ligne de « la dernière page dans un pavillon de mon jardin. « Après avoir quitté la plume, je fis plusieurs tours « dans une allée couverte d'acacias, d'où la vue s'é- « tend sur la campagne, le lac et les montagnes... « Je ne dissimulerai pas les premières émotions de « ma joie en ce moment qui me rendait ma li- « berté, et qui allait peut-être établir ma réputa- « tion..... Des sentiments mélancoliques s'empa- « rèrent de mon âme, lorsque je songeai que, quel « que fût un jour l'âge où parviendrait mon his- « toire, les jours de l'historien ne pourraient être « que bien courts et précaires!..... » Telles étaient les impressions auxquelles s'abandonnait le célèbre écrivain. La présence constante d'un long manuscrit, terminé, et déjà richement relié, la conversation, les louanges de lady Élisabeth parlant d'immortalité, une sorte d'appréciation ingénieuse et complétement admirative, que la belle Anglaise présentait sous mille formes exquises, vinrent encore exalter l'imagination de l'heureux auteur, qui, se méprenant sur les motifs de tant de compliments délicats, et sans doute sincères, mais n'allant pas au delà du respect, se crut arrivé au moment où il allait recevoir une récompense inespérée des travaux de son génie..... Mais Gibbon avait dû se livrer à des veilles laborieuses; jointes à une disposition particulière, et au défaut total d'exercice, elles l'avaient fait tomber dans un état d'obésité fort incommode; il se promettait bien de reprendre un genre de vie plus actif, et il cherchait à se procurer désormais les distractions propres à arrêter l'effet du mal. Lady Élisabeth, un jour, invitée à déjeuner, est à son tour comblée d'éloges, et priée, après le repas, de venir jouir de la belle vue de l'allée d'acacias. Le magnifique développement des sites enchanteurs, et des barques sillonnant le lac, occupait lady Élisabeth, lorsque Gibbon, sous prétexte d'une jalousie qu'il concevait à l'instant contre le lac et les barques qu'il était prêt à maudire, se jette aux pieds de mylady, et lui adresse la déclaration la plus animée. Mylady riait et ne pouvait comprendre. Cependant il fallut bien reconnaître la méprise de Gibbon. Il était là devant lady Élisabeth, qui s'était retirée à deux pas, qui voulait l'apaiser, et l'invitait surtout à se relever. Hélas! l'obésité était telle qu'il ne pouvait reprendre une attitude moins passionnée; mylady cessait de vouloir venir à son secours, parce que sa force n'était pas suffisante : à la suite d'un conseil tenu à distance, il fut convenu qu'on dirait que Gibbon était tombé, et que mylady, après avoir été appeler des personnes de service, reprendrait l'entretien dans

le cabinet d'étude. Deux fortes paysannes suisses, accourues à la voix de mylady, relevèrent l'*historien de la Décadence et de la chute de l'empire romain*; et, le soulevant sans qu'il osât dire une parole, le rétablirent dans son grand fauteuil, en lui enjoignant, avec intérêt, de ne plus sortir sans être suivi de ses domestiques. La duchesse de Devonshire n'a raconté cette singulière aventure que longtemps après la mort de Gibbon. C'est de sa bouche que l'a entendue l'auteur de cet article. — La cour de France fit un accueil flatteur à lady Élisabeth. Des lettres du comte de Vergennes, qui la recommandait au cardinal de Bernis à Rome, attestent la renommée de talents, d'esprit et même de beauté qui distinguaient la fille du comte de Bristol, allant auprès de son père en Italie. La guerre mit fin à ces voyages : à la paix d'Amiens, lady Élisabeth repassa sur le continent ; mais, à la rupture du traité, il fallut rentrer dans son île. La duchesse Georgina de Devonshire (*voy.* ce nom), étant morte en 1806, lady Élisabeth Foster, qui devint veuve quelque temps après, épousa le duc de Devonshire, alors l'un des principaux chefs de l'opposition, et commença à être initiée dans les secrets les plus intimes du parti contraire au ministère ; mais elle tenait par sa sœur, la comtesse de Liverpool, au parti du gouvernement. En 1814, encore une fois devenue veuve, elle arriva une des premières à Paris, et conçut le projet d'aller s'établir en Italie. La duchesse Georgina de Devonshire était auteur d'un poëme anglais, intitulé : *le Passage du St-Gothard.* Cet ouvrage avait été traduit en beaux vers par Delille. La duchesse Élisabeth fit faire une édition lithographiée de l'original et de la traduction, et elle la distribua à ses amis. Elle eut ensuite l'idée de faire imprimer la 5e satire d'Horace (livre 1er), *le Voyage à Brindes,* et de placer à la suite une traduction italienne. Cet ouvrage a eu trois éditions : la première fut imprimée à Rome, en 1816. L'honorable éditeur imagina de l'orner de gravures. On ne devait le tirer qu'à 156 exemplaires, avec l'intention de ne l'envoyer qu'aux principales bibliothèques des souverains. L'imprimeur de Romanis en fut chargé, et il l'exécuta grand in-folio, double vélin, avec une vignette qui offre la figure d'Horace, d'après une médaille du cabinet du prince Poniatowski. La première gravure, qui accompagne le texte original, représente le moment où le poëte dit :

. . . . Donec cerebrosus prosilit unus,
Ac male nautæque caput lumbosque saligno
Fuste dolat.

Dans le bateau, on reconnaît Horace et le rhéteur Héliodore. La seconde gravure représente la dispute de Sarmentus et de Messius : on voit, à table, Mécène, Horace, Héliodore, Virgile ; quelques-uns sont assis sur des siéges, ce qui est contraire aux usages de ce temps ; du reste, ce sont d'assez agréables gravures au trait qu'on ne trouve jamais dans le commerce : elles sont l'ouvrage des frères Riepenhausen, graveurs prussiens. La traduction italienne qui suit est attribuée à M. Molajoni, attaché à la secrétairerie d'État du gouvernement pontifical. 16 gravures embellissent cette traduction : elles représentent les sites, tels qu'ils sont aujourd'hui : plusieurs ont été dessinés et gravés par la duchesse elle-même. Malgré tant de soins, cette première édition ne satisfit pas les amateurs. Les caractères étaient un peu trop forts : on avait oublié une majuscule..... on ne trouvait pas l'espace assez marqué dans un vers, qui contient 43 lettres. La duchesse ne distribua que 60 exemplaires, fit détruire les 90 autres, et en redonna une seconde édition qui parut dans le même format, sous la même date, avec la tête d'Horace et des perfectionnements remarquables. Elle en distribua 200 exemplaires : 100 ont les 16 gravures de la première ; 80 ont en outre la gravure représentant Canosa ; 20 n'ont que 10 ou 12 planches dépareillées. Mais l'essaim d'envieux, qu'on voit ramper autour des personnages riches qui font facilement de la dépense, devait, comme partout ailleurs, faire éprouver l'atteinte de sa malignité. Quelques jaloux adressèrent à la duchesse des réflexions malveillantes sur la traduction. On commença à critiquer et à blâmer de ce qu'on avait donné 142 vers blancs pour les 100 hexamètres d'Horace, qui avaient été conservés. La duchesse, au milieu de son chagrin et de ses plaintes, jouissait d'une telle considération, que le cardinal Consalvi, voyant la peine qu'elle ressentait, lui proposa, par forme de consolation, de faire recommencer la traduction et de la revoir lui-même. Son Éminence, prise au mot, ne put se dédire (*voy.* Consalvi). La duchesse, cette fois, voulut employer les presses de la veuve Bodoni. Voici le titre de la troisième édition : *Di Q. Orazio Flacco satira quinta, traduzione italiana con rami allusivi, Parma co' tipi Bodoniani,* MDCCCXVIII, in-4°. Au frontispice est la même figure d'Horace. L'exemplaire que nous avons sous les yeux porte à la première page ces mots en français de la main de la duchesse : « *De la part d'Élisabeth, Dss. de Devonshire, née Hervey.* » En tête, on lit l'avertissement suivant en italien : « S. G. la duchesse de Devonshire, amie « de tout bel ouvrage de génie, ayant fait illustrer « par des dessins allusifs à l'argument, la cinquième « satire du premier livre d'Horace, a témoigné à « la veuve Bodoni le désir que cet ouvrage parût « à la lumière, reproduit par les caractères de son « époux, toujours chéri et vénéré. L'édition entre- « prise par suite d'un si noble projet, auquel la « veuve Bodoni a prêté ses soins, ne sera pas « le livre le moins précieux parmi les éditions Bo- « doniennes. » Suivent les 100 vers latins, en 5 pages, caractères italiques, d'une netteté vraiment délicieuse. La traduction italienne, en tout différente de celle des premières éditions, est en 152 vers : on avait trouvé mauvais que la précédente fût en 142. Elle explique un peu plus le sens mystérieux du poëte ; peut-être l'explique-t-elle un peu trop ? Une singularité est à remarquer : cet ouvrage, dans

lequel intervinrent en première ligne deux femmes, toutes deux manifestant une volonté très-positive, sans consulter même l'éminentissime traducteur, ne devait pas ressembler aux ouvrages ordinaires. 8 gravures nouvelles accompagnent la traduction, et le texte s'arrête tout à coup, quelquefois à la moitié d'un vers et d'une page, pour donner le temps de regarder sans distraction la gravure qui est en rapport immédiat avec le sujet : alors la page reste presque blanche. 6 des gravures sont dues à M. Ripenhausen ; 2 ont été dessinées par M. Catel et gravées par le célèbre Caracciolo, comme celles de l'édition italienne que ce Romain a donnée du *Liber veritatis* de Claude Lorrain. Dans l'édition de Parme, la duchesse n'a pas cherché à rappeler les sites décrits tels qu'ils sont aujourd'hui : les récits du poëte sont mis en scène : les monuments de Portici ont été consultés ; l'archevêque de Tarente, Capece-Latro, a communiqué les observations les plus judicieuses, des remarques faites sur le sol même du voyage, et, comme il faut depuis quarante ans qu'il se trouve des Français partout, les fouilles ordonnées en Calabre, par des officiers du génie, sont venues augmenter la masse des informations qui éclairaient les artistes. Enfin toute l'Italie savante, depuis la Porte Latine jusqu'à Brindes, a dicté les sujets de ces charmantes gravures. Je dois dire, mais avec le plus de réserve possible, quelques mots seulement sur les 4 vers latins qui ont été supprimés ; ce sont les vers 82, 83, 84 et 85 :

Hic ego mendacem stultissimus usque puellam...

Ils ne pouvaient pas être imprimés en Italie, où ils ont disparu des éditions *expurgatæ*. On n'a distribué que 150 exemplaires de cette édition avec gravures. Madame Bodoni a eu la permission d'en tirer un plus grand nombre, qui a pu être vendu sans gravures. Mais le plus bel ouvrage qu'ait entrepris la duchesse en ce genre, est celui qui porte le titre de *l'Eneide di Virgilio recata in versi italiani da Annibal Caro* ; 2 vol. in-fol., papier double vélin, *Roma nella stamperia de Romanis*, MDCCCXIX et qui lui a coûté des sommes très-considérables, parce qu'elle n'avait pas bien assuré ses droits lors du commencement de l'entreprise. C'est un véritable monument de beauté typographique. Ce livre, tiré à 164 exemplaires, n'a été donné qu'aux premiers souverains de l'Europe. On lit, à la fin du 1er et du 2e volume : *Elisabeth Devoniæ dux, familia Hervey excogitavit, suisque sumptibus absolvit.* Le 1er volume a 22 gravures, non compris le portrait de la duchesse, dessiné par Lawrence et gravé par Marchetti. Le dessinateur a surmonté la tête d'un voile semblable à celui qu'on remarque dans les médailles d'or de la reine Philistis. Nous ne comptons pas au nombre des 38 gravures du 2e volume les portraits de Virgile et d'Annibal Caro. La plus belle des gravures historiques est celle qui représente Virgile lisant son Énéide, et l'évanouissement d'Octavie, entendant les mots : *Tu Marcellus eris.* Comme ensuite les sites décrits par Virgile sont représentés dans leur état actuel, on remarque Troie, Ithaque, l'antre de la Sibylle, Gaëte, Tivoli, Gabies, le Forum romain dessiné par Cockerell, tel qu'il a pu être, et le Forum tel qu'il est en ce moment. Akerblad fut une des personnes qui donnèrent les conseils les plus érudits pour l'achèvement de cet ouvrage. Après avoir terminé cette grande entreprise, la duchesse, ayant entendu dire qu'il avait été bien de donner à l'Italie une nouvelle édition de la traduction de Caro, mais qu'avec tant de peines l'Italie ne devait pas à ce zèle la publication d'un de ses ouvrages originaux, se disposait à publier une édition du Dante, accompagnée de 100 gravures et de la traduction française, qui avait été imprimée à Paris, en 1811-1813. Elle destinait à cette publication des sommes considérables ; mais elle n'eut pas le temps de compléter toutes les dispositions, qui auraient demandé plus de cinq ans de travaux. — La duchesse avait été très-liée avec madame de Staël et madame Récamier. Ayant perdu, en 1817, l'illustre auteur de *Corinne*, elle invita, à plusieurs reprises, celle de ses amies qui survivait à faire un voyage à Rome. Madame Récamier eut à peine le temps de jouir d'une société qui lui était si chère. Vers le milieu de mars 1824, la duchesse, surprise par un refroidissement, tomba malade, et succomba, le 30 mars, dans les douleurs d'une fièvre inflammatoire. Le *Journal des Débats* publia alors ces lignes de regret. « Si madame la duchesse de Devonshire aimait bien Rome, elle y était bien aimée : là, dans « ses appartements que son goût, que ses occupa- « tions chéries avaient transformés en une espèce « de musée, tout ce qu'il y avait de voyageurs dis- « tingués sortis de l'Angleterre, sa mère-patrie, « les hommes et les femmes remarquables par « leur rang, leurs connaissances et leur mé- « rite, de quelque contrée de l'Europe qu'ils vins- « sent, étaient admis chez elle. On y jouissait à la « fois et de tout ce que la société peut présenter « d'imposant, d'agréable dans les manières, de « poli dans les discours, et de l'inestimable avan- « tage de profiter des conversations solides et in- « structives que le goût de celle qui y présidait et « le choix des objets curieux dont on était entouré « faisaient toujours naître..... Au milieu de ces « soins, si satisfaisants pour l'esprit, dominaient « les habitudes les plus charitables, les vertus les « plus douces : elle faisait des pensions à plusieurs « établissements pieux ; elle inventait des moyens « délicats pour développer et soutenir le talent qui « ne pouvait se suffire à lui-même, et le nombre « des aumônes qu'elle prodiguait aux malheureux « se trahit par celui des louanges et des bénédic- « tions qu'on lui donnait de tous côtés... » Cette notice fut, dit-on, dictée par M. de l'Écluse. La situation heureuse que la duchesse s'était créée à Rome lui permit de rendre des services au saint-siége ; elle demanda au gouvernement d'Angleterre les plâtres des marbres d'Elgin ; mais, ce qui fut un

service de la plus haute importance, elle fit recommander les sollicitations du pape en faveur des catholiques d'Irlande. Quelques mots encore achèveront d'exprimer ce que nous ne pouvons pas dire avec tous les détails. Madame d'Albany, veuve du prétendant d'Angleterre, écrivait de Florence à la duchesse : « Ma belle amie, on dit ici que vous ré« gnez à Rome; permettez-moi d'aller vous visiter « dans vos États... » — Voici le jugement que la duchesse portait de madame Récamier : « D'abord « elle est bonne, ensuite elle est spirituelle, après « cela elle est très-belle. » Lorsque la duchesse mourut, on frappa plusieurs médailles en son honneur. Il y en a une qui représente la colonne de Phocas, autour de laquelle elle avait fait faire des excavations; cette médaille porte pour exergue : *Monumenta detecta,* et le portrait de la duchesse. A—D.

DEVOS (Martin), peintre, né à Anvers, vers l'an 1534, étudia d'abord sous son père, Pierre Devos, et ensuite sous Franck Floris. Il fit le voyage de Rome, où des études constantes d'après les plus beaux ouvrages, et des recherches relatives à son art, le distinguèrent et le firent considérer comme un maître habile. Il alla de Rome à Venise où le fameux Tintoret l'associa à ses travaux, et l'employa à peindre le paysage de ses tableaux. De retour dans sa patrie, Devos fut admis dans la société des peintres d'Anvers en 1559. Martin traitait bien l'histoire ; ses portraits, quoiqu'en grand nombre, sont fort estimés. Colaert et les Sadeler ont beaucoup gravé d'après ses dessins. Il termina ses jours à Anvers en 1604. Ses élèves sont Pierre Devos, son frère, Guillaume Devos, son neveu et Venceslas Koëbergher. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître ; le premier représente les principaux fleuves de l'Asie et de l'Afrique, avec des naïades, des tigres et des crocodiles. On voit dans le second, Pan appuyé contre un arbre, prêt à combattre des tigres. A—s.

DEVOSGES (François), né à Gray, le 15 janvier 1632, d'un père sculpteur, reçut de lui les premiers principes de son art ; il entra ensuite dans l'atelier de Perrache à Lyon, et de là dans celui de Guillaume Coustou, qui cultiva ses dispositions, avec un soin particulier. Il était à peine âgé de dix-huit ans lorsqu'un accident fâcheux vint interrompre le cours de ses études. Il se trouva tout à coup privé de la vue. Un chirurgien malhabile à qui il se confia, lui fit perdre un œil en l'opérant, et ce ne fut que six ans après qu'il recouvra l'usage de celui qui lui restait, par l'adresse de Daviel. Il voulut alors réparer le temps perdu pour son instruction, mais la faiblesse de ses organes ne lui permettant pas de s'appliquer à la sculpture, il entra dans l'école de Deshayes, où il fit des progrès assez rapides pour fixer l'attention des personnes les plus distinguées. L'ambassadeur de Russie lui fit offrir une pension, sous la condition d'habiter St-Pétersbourg; mais il se refusa à ses sollicitations et à toutes celles qui lui furent faites pour quitter la France. Ce fut le marquis d'Argenson qui engagea Devosges à se rendre à Dijon pour composer, sous les yeux de M. le président de la Marche, son beau-père, les dessins d'un de ses ouvrages, et cette circonstance peu importante en elle-même influa sur toute sa vie. Pendant qu'il travaillait pour le président de la Marche, il conçut le projet d'ouvrir une école gratuite de dessin ; et ce projet il l'exécuta sans autre ressource que le produit de son médiocre patrimoine, qu'il vendit pour subvenir aux frais de son premier établissement. Les succès de cette école lui méritèrent les encouragements de quelques amateurs des arts. Les états de Bourgogne lui donnèrent ensuite une forme régulière, et le prince de Condé, gouverneur de la province, s'en déclara le protecteur. Le traitement de Devosges successivement augmenté, resta toujours médiocre; mais il eut le plaisir de voir ajouter aux prix distribués aux élèves, et de déterminer les états à faire un fonds annuel pour envoyer à Rome les sujets les plus distingués. Devosges doit partager avec Vien la gloire d'avoir contribué à bannir le faux goût et d'avoir substitué à la manière et aux pastiches l'étude de l'antique et l'imitation de la nature. Plusieurs des élèves qu'il a formés ont soutenu l'honneur de l'école française; si l'on fait attention aux soins et à l'application constante qu'exigeait la surveillance de ses élèves, on ne sera pas surpris que Devosges n'ait pas laissé de grandes compositions. On a de lui des dessins remarquables par la correction et la simplicité de l'ensemble ; plusieurs ont été gravés. Il réussissait surtout dans les scènes d'enfants. Voltaire lui avait demandé des dessins pour son édition de Corneille, mais les imprimeurs préférèrent ceux de Gravelot. Plusieurs lettres de Voltaire prouvent le chagrin qu'il en ressentait et l'estime qu'il faisait des talents de Devosges. Pendant la révolution, privé de tout secours étranger, il n'en continua pas moins avec une assiduité digne d'éloges ses soins aux nombreux élèves dont il était le père, et qui ne lui donnaient pas d'autre nom. Cet artiste estimable est mort à Dijon, le 22 décembre 1811, universellement regretté. Il était membre du Lycée des arts de Paris et des Académies de Dijon et de Besançon. Son portrait a été gravé par M. Corot, d'après le dessin de M. Devoges fils. M. Fremiet Monnier a publié l'*Eloge de Devosges,* Dijon, 1813, in-8°. Quelques mois après un anonyme a fait paraître un *Dialogue aux Champs Elysées pour servir de suite à cet éloge,* in-8°. M. Fremiet a publié en réponse à l'anonyme, des *Observations,* Dijon, 1814, in-8°. W—s.

DEVOTI (Jean), né à Rome, le 11 juillet 1744, se destina à l'état ecclésiastique et se livra spécialement à l'étude de la jurisprudence et du droit canon. Il parvint au doctorat dans cette faculté et fut avocat à la cour romaine. On le nomma professeur de droit canonique à la Sapience lorsqu'il ne comptait encore que 20 ans. A l'âge de quarante-cinq il fut nommé par Pie VI évêque d'Anagni. Il professa avec un grand succès, et ses vastes connais-

sances dans le droit lui acquirent une brillante réputation, des charges honorables et de hautes dignités. En 1804 Pie VII le transféra à l'évêché de Carthage, *in partibus infidelium*, le fit secrétaire des brefs aux princes, prélat de sa maison, camérier secret et consulteur de la congrégation de l'Immunité. Lorsque le souverain pontife vint en France pour le sacre de Napoléon, Devoti fut un des prélats qui l'accompagnèrent. En 1816 ce savant canoniste fut, avec le célèbre Marchetti, adjoint aux prélats de la congrégation de l'*index*. Vers la fin du dernier siècle, une partie de l'Allemagne était livrée aux enseignements erronés d'Eybel, non moins dangereux que ne l'avaient été au commencement du même siècle ceux des protestants Boehmer, Thomasius, etc. Les ouvrages que Devoti composa étaient destinés et très-propres à compenser le mal produit par les leçons de cet imprudent professeur. Sa célébrité fut telle que le roi d'Espagne, en 1817, ordonna qu'on ne se servît que de ses *Institutions* à l'université d'Alcala, pour l'enseignement du droit canonique, au lieu de celles de Cavallari, usitées jusqu'alors. Le savant prélat mourut à Rome, le 18 septembre 1820, et fut inhumé avec beaucoup de pompe dans l'église de St-Eustache. Devoti a publié : 1° *De notissimis in jure legibus*, ouvrage estimé non-seulement pour l'importance du sujet, mais aussi pour la pureté du style ; 2° *Institutionum canonicarum libri quatuor*, 4 vol. in-8°. C'est, des ouvrages de Devoti, le plus célèbre et le plus répandu. On y admire de vastes connaissances de la matière, la méthode dans les divisions et la sagesse des principes. Après deux éditions à Rome, il fut promptement réimprimé en d'autres villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne. En 1814, Devoti y fit quelques additions où il traita des questions nouvelles et amenées par les circonstances extraordinaires où l'on s'était trouvé. Cette édition fut bientôt épuisée, et il en parut une nouvelle, puis une autre à Gand, en 1822, 2 vol. in-8° ; ibid., 1830. En 1834, une édition fut donnée à Venise, par Silvestre, *sur la dernière de Rome, revue et enrichie d'additions par l'auteur*, 4 vol. in-8°. Nous devons dire encore que les *Institutions* de Devoti sont suivies à l'université de Louvain et au séminaire de St-Sulpice de Paris. 3° *Jus canonicum universum*. Avancé en âge, et déjà infirme, l'auteur n'a pu terminer ce grand ouvrage auquel il travaillait depuis longtemps. Trois volumes seulement ont paru. B—D—E.

DEVRIENT (Daniel-Louis), célèbre acteur prussien, naquit le 15 décembre 1784 à Berlin, d'une famille recommandable. On le destinait au commerce, et en conséquence on le plaça dans une maison de passementerie de Potsdam. Mais cette existence monotone et sédentaire l'ennuya bientôt, ainsi que le mauvais allemand qu'il entendait autour de lui ; et souvent, au lieu d'aller le soir, sa lanterne à la main, attendre au club de Potsdam son patron pour l'en ramener, il courait acheter une contre-marque à la porte du théâtre. Finalement il partit sans prendre congé, se mit à la suite d'une troupe de comédiens ambulants, sous la conduite d'un nommé Lange, et débuta vers la Pentecôte de 1803 sur le théâtre de Géra, dans le rôle d'Edouard de Schalheim (pièce du *Caméléon*, par Beck). Il n'avait alors que dix-huit ans ; et, à son nom de famille, il avait substitué celui de Herzberg. Il parut ensuite dans une foule d'autres rôles de tous les genres tant à Géra qu'à Zeiz, à Naumbourg et dans d'autres petites villes de Saxe. Il eut aussi le bonheur de se voir admis au théâtre de Dessau ; et là du moins il trouva ce qu'il n'avait pas encore rencontré, un parterre plus capable de comprendre et d'encourager un acteur ; il y fit des progrès marqués ; et chaque jour amena des perfectionnements dans son jeu. Sa persévérance fut récompensée par l'éclatant succès que, quelque temps après, il obtint à Breslau : le jugement de cette Athènes de la Silésie fonda le renom de Devrient, qui fut regardé comme un des premiers acteurs de l'Allemagne. Iffland tenait alors le sceptre de la scène ; mais non-seulement ses triomphes ne reléguèrent point dans l'ombre le nom de Devrient, il semble même probable que, déjà sentant la main du temps peser sur lui, Iffland se soucia peu de mettre son prochain déclin en parallèle avec un talent dans toute la force de l'âge, et qu'il suscita des obstacles pour que son jeune rival ne parût pas à Berlin. Il y parut cependant en 1814, et cette apparition mit le sceau à sa réputation. L'année suivante il eut un engagement fixe, qui, quelques années plus tard, devint un engagement à vie. L'enthousiasme du public ratifia ces mesures de l'administration. Peu d'acteurs ont joui plus complétement que Devrient, depuis qu'il eut renoncé à la tragédie proprement dite pour se borner à la comédie et au drame, du plaisir de se voir, fort jeune encore, l'idole d'un parterre délicat et connaisseur. Il mettait à profit ses congés annuels en faisant des tournées à Leipzig, à Magdebourg, à Hambourg, à Weimar, à Vienne ; et partout, recueillant les mêmes bravos qu'à Berlin, il s'entendit proclamer le premier comédien de l'Allemagne. Mais sa santé n'était pas forte : des affections nerveuses usaient ce faible corps, et les habitudes un peu bachiques qu'il devait à la société de son intime ami Hoffmann, ou qu'au moins la société d'Hoffmann avait développées et cultivait chez lui, n'étaient pas propres à compenser ce défaut d'organisation. Depuis 1827, ses facultés, sa mémoire surtout, allèrent déclinant, et, dans quelques nouveaux rôles qu'il essaya de créer, il se montra fort inférieur à lui-même. Une perturbation générale du système nerveux vint vers novembre 1832 le contraindre de garder la chambre, puis le lit, et bientôt l'emporta. Quelques instants avant d'expirer, il s'était fait jouer par sa femme l'ouverture de *Don Juan*, comme si son âme eût dû prendre son vol plus doucement sur les ailes de ces notes célestes. Organisé de la manière la plus irritable, Devrient, osseux, maigre, sentait avec la plus grande

vivacité, et rendait avec la plus grande énergie, on pourrait même dire avec exagération. Du moins n'était-il à l'aise que lorsqu'il avait à exprimer de l'outré, de l'extrême, de l'exeptionnel. C'est de lui qu'Eschine eût pu dire ce qu'il disait de Démosthène : « Que serait-ce si vous eussiez en- « tendu le monstre ! » Le monstre, c'est-à-dire le prodigieux, l'inimaginable mortel. Cette exubérance d'énergie formait un contraste frappant avec la chétive enveloppe dans laquelle elle se déployait; il y avait lutte entre sa vigueur intellectuelle et morale, et sa faiblesse organique : et les triomphes de celle-là sur celle-ci ne semblaient que d'incroyables tours de force, que des démentis éphémères; mais cette lutte même, cette antinomie éternelle de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, cette momentanéité de triomphe, dans lesquels l'homme se dévorait lui-même au foyer de son génie, offraient un spectacle éminemment esthétique et artistique. Ce caractère du talent de Devrient explique comment il sympathisait avec Hoffmann : tous deux étaient passionnés pour les extrêmes, et tous deux les poursuivaient avec des formes excentriques, fougueuses, délirantes. Aussi, de même que Hoffmann n'excelle que lorsqu'il se lance dans les sphères hors nature, de même aussi le haut talent dramatique de Devrient n'était lui-même que lorsqu'il avait à reproduire des caractères ou des impressions au-dessus de ce que nous offrent les circonstances vulgaires de la vie, de ces hommes dont le cœur est déchiré par l'ouragan des passions, dont la voix raconte des iliades, d'immenses douleurs, ou dont le front découronné n'est plus le siége de la pensée. Trois rôles surtout, Franz Moor, Shylok, le roi Lear, étaient les types de sa physionomie théâtrale; il en reproduisait partout les traits, dans *Richard III*, dans *Mercutio*, dans *Falstaf*, dans *Parolles*, dans le *Fou* (du *roi Lear*), dans *Hubert* (du *roi Jean*), dans le *Portier* (de *Macbeth*), dans des rôles en apparence plus insignifiants encore. Souvent, en effet, la vaniteuse coquetterie du grand artiste aimait à se charger de ces petits rôles pour montrer, en les agrandissant, toute la puissance de son art. Il y réussissait souvent, il faut le dire; mais, il faut le dire aussi, l'harmonie de la pièce y perdait. Ce qui, dans la pensée de l'auteur, n'était qu'accessoire, subalterne, il lui donnait des proportions gigantesques, des dimensions écrasantes; l'épisode devenait le poëme : le second plan mettait le premier dans l'ombre. Ses confrères s'en plaignaient, par jalousie peut-être, mais au moins avec justesse. Devrient ne les écoutait pas, et, se posant le centre de tout, faisait à lui seul, non pas un rôle du drame, mais tout le drame, et ne souffrait pas que le héros même de la pièce brillât près de lui. Pour jouer les despotes, il n'avait qu'à s'étudier. P—OT.

DEVUEZ (ARNOULD), peintre, naquit à Oppenois, près de St-Omer, en 1642, d'un habile tourneur en métaux, né à Vérone, qui, voyant les dispositions de son fils pour le dessin, le plaça à St-Omer chez un juif assez bon peintre. En deux ans le jeune Devuez fit des progrès si rapides que son maître lui conseilla de venir à Paris pour se perfectionner dans son art, et lui donna une lettre de recommandation pour frère Luc, récollet, peintre d'un mérite reconnu. Le jeune élève fut admis dans l'atelier de ce nouveau maître. Sa grande application au travail le mit en peu de temps en état d'aller étudier avec fruit les chefs-d'œuvre des écoles d'Italie ; les ouvrages qu'il fit à Rome fortifièrent son talent et sa réputation. Le mérite de Devuez était connu en France. Lebrun, premier peintre de Louis XIV, chargé de travaux immenses, faisait venir de tous côtés des artistes pour travailler avec lui et l'aider à exécuter les vastes projets qu'il avait conçus. Il fit proposer à Devuez de venir à Paris en l'assurant d'une pension du roi. Une invitation aussi glorieuse le détermina à s'y rendre. Mais la jalousie de ceux à qui ses talents donnaient de l'ombrage, l'engagea à s'éloigner d'une cour où il avait les plus belles espérances. La mère du prince Eugène se déclara la protectrice d'Arnould Devuez; elle occupa son pinceau, et il fit pour elle plusieurs ouvrages qui furent admirés. Louvois, qui avait su apprécier aussi le talent de ce maître, le chargea de plusieurs travaux. Il se retira à Lille où il fit plusieurs tableaux d'église qui justifièrent la réputation qu'il s'était acquise et qui le firent élire échevin d'une voix unanime. Il mourut dans cette ville le 3 avril 1724, âgé de 82 ans. Devuez a joui d'une gloire méritée dans la Flandre, où ses ouvrages sont placés avec distinction à côté de ceux des grands maîtres. L'histoire est le genre dont il s'est le plus occupé et celui qu'il préférait aux autres. Ses compositions sont dans le goût de Raphaël, son dessin est correct, il savait accorder ses groupes de figures avec des bas-reliefs, imitant le marbre de manière à tromper; mais on ne peut faire l'éloge de sa couleur. A—S.

DEWAAL (JEAN), peintre, né à Anvers en 1558, entra dans l'école de François Franck, dit le *Vieux*, et y fit des progrès rapides. Il s'attachait à copier avec un soin particulier les dessins des grands maîtres que Franck lui prêtait. Le jeune artiste, résolu de voyager pour se perfectionner encore davantage vint à Paris, où, par un travail assidu, il épura son goût. Sa réputation se répandit et fit rechercher ses ouvrages. Après un séjour assez long dans cette ville, il la quitta pour aller étudier de nouveau les ouvrages des grands maîtres d'Italie. Il fit une étude sérieuse des parties qui caractérisent chaque école, et revint dans sa patrie où il fut occupé d'abord à peindre l'histoire, et ensuite le portrait; il y mettait toute la ressemblance et la vérité qu'exige ce genre de peinture. La beauté de son coloris, la délicatesse de son pinceau le distinguent dans cette partie de l'art, qu'il avait étudiée d'après les meilleurs modèles et qui est un des caractères distinctifs de son talent. Dewaal mourut en 1633, âgé de 75 ans. Ses deux fils furent

ses élèves : l'aîné, nommé Luc Dewaal, reçut aussi des leçons de Jean Breughel, dont il adopta et suivit de très-près la manière ; peut-être même ses compositions sont-elles plus riches que celles de son maître ; le second, nommé Corneille Dewaal, devint un excellent peintre de batailles. A—s.

DE WAILLY. *Voyez* Wailly (de).

D'EWES (Sir Symonds), historien et antiquaire anglais, issu d'une bonne et ancienne famille, originaire des Pays-Bas, mais établie depuis longtemps en Angleterre, naquit en 1602 dans le comté de Dorset, à Coxden, résidence de son grand-père maternel, Richard Symonds. Elevé jusqu'à seize ans dans la maison de son père, il fut ensuite envoyé à Cambridge, où il commença, dès l'âge de dix-huit ans, à rassembler des matériaux pour l'histoire de son pays. Il finit, avant l'âge de trente ans, un recueil des *Journaux de tous les parlements durant le règne d'Elisabeth*, ouvrage d'une grande utilité pour l'histoire de ces temps-là, mais qui ne fut publié qu'après sa mort (Londres, 1682, in-fol.) par son neveu Paul Bowes. En 1639, il fut nommé shérif du comté de Suffolk, et créé chevalier ; il fut fait baronnet en 1641. Cependant ayant été, en 1640, nommé, pour la ville de Subburg, dans le comté de Suffolk, membre de ce parlement, connu depuis sous le nom de *long parlement*, à l'époque de la guerre civile, il se déclara contre la cause royale, et signa le *covenant*. Ses opinions cependant doivent avoir été modérées, puisqu'il fut du nombre des membres chassés de la chambre en 1648 par les soldats de Cromwell. Il retourna alors à ses travaux, et mit en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés relativement aux antiquités de l'histoire d'Angleterre. Ces matériaux n'ont jamais été publiés, et se trouvent en grande partie dans la bibliothèque du collége des *Armes*. Il avait aussi formé une collection assez précieuse de médailles romaines. Il mourut le 18 avril 1650. Ses travaux ont été regardés comme utiles, quoiqu'ils prouvent plus d'exactitude et de travail que de goût et de jugement. Il communiquait volontiers ses connaissances. Ce qui pourrait n'être qu'un léger mérite dans un homme qu'on a accusé de vanité ; il prétendit avoir trouvé un grand nombre d'erreurs à relever dans Cambden, et on lui a fait un grand crime d'avoir exprimé cette opinion dans une lettre écrite confidentiellement à l'archevêque Usher, et qui n'avait jamais été destinée à voir le jour. Il s'est aussi attiré la haine des antiquaires d'Oxford pour avoir soutenu dans un discours au parlement la prééminence de Cambridge, du moins quant à l'ancienneté. Ce discours a été imprimé, Londres, 1642, in-4°. Ses nombreux manuscrits, parmi lesquels se trouve le journal de sa vie, sont passés dans la bibliothèque du comte d'Oxford. S—d.

DEWEZ (Louis-Dieudonné-Joseph), naquit à Namur le 4 janvier 1760. Une chaire de rhétorique, qu'il occupa pendant dix ans au collége de Nivelles, lui donna les moyens de satisfaire son goût pour les lettres, mais n'était pas propre à le tirer de l'obscurité. Quand arriva la révolution française, Dewez, quoique sans ambition, sortit de son école, et se tourna vers les fonctions administratives, où il ne se rendit pas moins utile par sa sévère intégrité que par son esprit naturellement bon et conciliant. Il fut d'abord commissaire du Directoire exécutif près le tribunal correctionnel de Nivelles, puis substitut du commissaire du Directoire près les tribunaux civils et criminels du département de Sambre-et-Meuse. Il devint ensuite sous-préfet de St-Hubert, emploi qu'il remplit jusqu'aux événements de 1814, et dans lequel il mérita l'estime et l'affection publiques. Lorsque la Belgique fit partie du royaume des Pays-Bas, Dewez consentit à être attaché au département de Waterstaat, dirigé par un homme aussi distingué par la noblesse de son caractère que par ses connaissances étendues, le duc d'Ursel ; mais sa véritable place était dans l'instruction publique. Nommé inspecteur général des athénées et colléges, il se livra à ses travaux littéraires avec une nouvelle ardeur, et rendit de fréquents services aux personnes qui recouraient à son ministère. Son désir d'obliger et de ne heurter aucune opinion dégénérait souvent en faiblesse ; mais, chose remarquable, cet homme facile à dominer était, quand il ne s'agissait que de lui-même, d'une extrême indépendance. Plus d'une fois il se trouva en position de faire une brillante fortune : la carrière des honneurs s'ouvrit souvent devant lui ; mais il négligea d'en profiter, et n'accepta que le ruban du Lion-Belgique. A la révolution de 1830, il conserva son inspection, que la liberté illimitée de l'enseignement réduisit presque à rien. Le loisir qu'elle lui laissait, il le consacra à l'étude, surtout à celle de l'histoire, sa passion favorite. Son style était, il faut le dire, traînant et décoloré, sa critique incertaine et peu profonde ; cependant il est juste de lui tenir compte des difficultés qu'il avait eu à vaincre, et de considérer qu'au moment où il commença d'écrire, la Belgique, condamnée à l'immobilité littéraire, se croyait à peine le droit de bégayer le français. D'ailleurs la science historique n'était pas sous l'Empire ce qu'elle est aujourd'hui, et il est difficile à un âge avancé de refaire son éducation intellectuelle. Dewez, toujours le premier à reconnaître ce qui lui manquait, corrigeait en silence ses premiers écrits, et aurait dû désarmer la critique, au moins par sa docilité et sa modestie. Dès la réorganisation de l'Académie de Bruxelles, en 1816, il se vit appelé à partager ses travaux. Ses qualités personnelles et son zèle lui valurent en 1821 le titre de secrétaire perpétuel de cette compagnie. L'institut des Pays-Bas se l'associa également. Il fut chargé, en outre, en 1828, du cour d'histoire au Musée. La perte de ses deux filles lui porta un coup funeste ; d'autres chagrins achevèrent de troubler ses dernières années ; néanmoins il mourut avec la sérénité d'un sage, le 28 octobre 1834, à la suite d'une douloureuse maladie. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Histoire générale de la Belgique*, Bruxelles, 1805-1807 ;

2e édition, 1827-1828, 7 vol. in-8°. Lorsque la 1re édition parut, M. de Strassart en fit, dans le *Moniteur*, une analyse détaillée, qui a été imprimée à part en 1 volume in-8°, Avignon, 1810, tiré seulement à 20 exemplaires. 2° *Géographie ancienne du département de Sambre-et-Meuse*, Namur, 1812, in-8°. 3° *Histoire particulière des provinces belgiques*, Bruxelles, 1816, 3 vol. in-8°. 4° *Abrégé de l'Histoire belgique*, ibid., 1817; 2e édition 1819, avec un frontispice gravé. La 3e édition allait être mise sous presse au moment du décès de l'auteur. 5° *Rhétorique extraite de Cicéron*, ibid., 1818, in-8°. 6° *Géographie du royaume des Pays-Bas*, ibid., 1819, in-12, 2e édition, 1820; 3e édition, 1825; 4e édition, *Géographie du royaume de Belgique*, 1834. La 1re édition fut vivement critiquée dans l'*Oracle*, par M. Audoor, greffier en chef de la cour supérieure de Bruxelles. Malheureusement le censeur citait des faits, et Dewez, au lieu d'avouer des fautes incontestables, se défendit mal, en disant que les feuillets de son manuscrit s'étaient dérangés à l'impression. 7° *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1819, in-8°, auquel il faut ajouter une *Description statistique des provinces*, imprimée quelque temps après. 8° *Histoire du pays de Liége*, ibid., 1822, 2 vol. in-8°. 9° *Abrégé de l'Histoire de la province de Namur*, par demandes et par réponses, ibid., 1822, in-12. 10° *Abrégé de l'Histoire du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers, et de la seigneurie de Malines*, par demandes et par réponses, ibid., 1824, in-12, en français et en hollandais. 11° *Abrégé de l'Histoire de la province du Hainaut et du Tournaisis*, par demandes et par réponses, ibid., 1823, in-12; 2e édition, 1827. 12° *Cours d'Histoire belgique, contenant les leçons publiques données au Musée des lettres et des sciences de Bruxelles*, ibid., 1833, 2 vol. in-8°. Dewez a inséré, dans le recueil de l'Académie de Bruxelles, t. 2, des *Nouveaux Mémoires : Rapport sur l'état des travaux et des opérations de l'Académie*. — Mémoire dans lequel on examine *quelle peut être la situation des différents endroits de l'ancienne Belgique, devenus célèbres dans les Commentaires de César, par les événements mémorables qui s'y sont passés*. — Mémoire sur cette question : *A quel titre Baudouin, surnommé Bras de Fer, premier comte de Flandre, a-t-il gouverné cette province?* T. 3 : Mémoire pour servir à l'*Histoire d'Alpaïde, mère de Charles-Martel*. — Mémoire *sur les invasions, l'établissement et la domination des Francs dans la Belgique*. — Mémoire sur le *gouvernement et la constitution des Belges, avant l'invasion des Romains*. T. 4 : Examen de cette question : *Les Bataves ont-ils fait une alliance avec les Romains?* T. 5 : Mémoire *sur le droit public du Brabant au moyen âge*. — Id. *sur le droit public du pays de Liége*. T. 6 : *Notice sur Froissart*. Cette Notice n'apprend rien de neuf. — Mémoire *sur la bataille de Rooscbeke*. Dewez se contente d'adopter, sans le dire, les résultats exposés dans le *Messager des sciences et des arts* de Gand, par M. Vander-Meersch d'Audenarde. — Mémoire *sur la ressemblance des Germains et des Gaulois*. Les journaux et bulletins de l'Académie contiennent, de plus, différentes notes et communications du même écrivain. Lorsque l'*Observateur* parut à Bruxelles, en 1815, Dewez fut invité à en être un des collaborateurs; mais, ennemi de toute polémique, il n'y prit aucune part. R—F—G.

DEWINTER. *Voyez* WINTER (Jean-Guillaume de).

DEXIPHANES, architecte grec, né dans l'île de Chypre, signala ses talents en Egypte sous le règne de Cléopâtre. Suivant Tzetzès et Cedrenus cette princesse le chargea de construire un phare sur une petite île éloignée d'Alexandrie de 4 stades. Dans la suite Antoine engagea la reine à réunir cette île au continent. Dexiphanes entreprit et termina cet ouvrage, auquel il employa des milliers d'hommes et des sommes immenses; mais quant au phare il est certain que Dexiphanes n'a pu que le restaurer. C'est le fameux phare d'Alexandrie construit sous le règne de Ptolémée Philadelphe par l'architecte Sostrate, dont le père portait aussi le nom de Dexiphanes (*voy.* SOSTRATE). L—S—E.

DEXTER (FLAVIUS-LUCIUS), fils de St. Pacien, évêque de Barcelone, vivait dans le 4e siècle, sous l'empire d'Honorius, qui lui conféra la charge importante de préfet du prétoire. Bivar dit qu'il était né en 368, et qu'il mourut en 440, à l'âge de 72 ans; mais il ne peut garantir l'exactitude de ces dates. Suivant le même auteur, Dexter suivit d'abord la carrière des armes, dans laquelle il se distingua. Nommé à trente ans préfet du prétoire, il donna sa démission pour revenir dans sa patrie, où il demeura plusieurs années appliqué à l'étude. Nommé ensuite gouverneur de Tolède, il profita de cette circonstance pour resserrer les liens d'amitié qui unissaient les habitants de cette ville à ceux de Barcelone, et mourut de chagrin d'avoir vu l'Espagne menacée d'une invasion des barbares. Il était parent de l'historien Orose, et ami du poëte Prudence, auquel il adressait ses vers. St. Jérôme lui dédia son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, et c'est au chapitre 232 qu'il parle de la chronique de Dexter en ces termes : *Fertur ad me omnimodam historiam texuisse quam necdum legi*. On regardait depuis longtemps cet ouvrage comme perdu lorsque Jérôme de Higuera, jésuite, annonça qu'il en avait découvert un manuscrit authentique dans la bibliothèque de Fulde. Ce bruit fut appuyé par quelques-uns de ses confrères; et Torialba, l'un d'eux, adressa une copie du précieux manuscrit à Jean Calderon (*voy.* CALDERON). Celui-ci s'empressa de le publier sous ce titre : *Fragmentum chronici F. L.* DEXTRI *cum chronico Marci* MAXIMI *et additionibus* S. BRAULIONIS *et* HELECANI, Saragosse, 1619, in-4°. Tous ces ouvrages sont supposés. La prétendue chronique de Dexter contient depuis l'an 1er de J.-C. à 430, et celle de Maxime depuis 468 à 644. St. Braulion vivait au 7e siècle, et Hélécan au 9e. Gabriel Pennot, augustin de Novarre, attaqua

le premier l'authenticité de ces ouvrages; Thomas Vargas en prit la défense; Pennot lui répliqua par un traité qui est resté sans réponse. Roderic Carus, prêtre d'Utrera, donna une nouvelle édition de la chronique de Dexter, avec de courtes notes explicatives, Séville, 1627, in-fol. Bivar en publia une autre la même année à Lyon, avec l'apologie de Dexter et des commentaires. Nicolas Antonio a inséré un abrégé de cette chronique dans sa *Bibliotheca vetus Hispaniæ* (t. 2, p. 274 à 286); cependant cet habile critique pense, avec tous les savants, qu'elle a été fabriquée par Higuera (*voy.* Higuera). W—s.

DEXTRIANUS. *Voyez* Demetrianus.

DEYEUX (Nicolas), chimiste habile et pharmacien instruit et scrupuleux, qui, du choix du docteur Corvisart, devint pharmacien de l'empereur. Dans un art fertile en substitutions journalières et fort exposé à toutes sortes de fraudes, Déyeux s'était fait une grande réputation d'exactitude et de probité. Il avait composé, avec le célèbre Parmentier (en 1800), *Sur le lait*, un savant mémoire qui fixa l'attention des chimistes de l'empire. Son talent en fait d'analyses l'avait placé à un rang élevé parmi les pharmaciens de son temps, et ce fut sans étonnement qu'on le vit nommer professeur de pharmacologie à la Faculté de médecine, puis membre de la section des sciences de l'Institut. Il publia quelques *Analyses d'eaux minérales*, une en particulier, fort remarquable pour l'époque, *des eaux de Passy*. Il était au rang des professeurs qui furent exclus de l'école de médecine après l'émeute scandaleuse du 18 novembre 1822 (*voy.* Desgenettes); mais il se consola aisément d'une destitution imméritée qui, si elle retranchait de ses rentes un traitement annuel de 12,000 francs, le dispensait, par compensation, de l'ennuyeux assujettissement de répéter souvent les mêmes choses. Il refusa de rentrer dans sa chaire, redevenue libre en 1830. Jouissant dès lors d'une entière liberté, la seule chose qui jusque-là eût manqué à son bonheur, il quitta presque entièrement son hôtel de la rue de Tournon pour sa maison confortable de Passy, où il vécut encore de longs jours, honoré de l'estime publique. Né à Paris vers 1753, il mourut à Passy le 27 avril 1837. Il a eu pour successeur à l'École de médecine M. J.-B. Dumas et à l'Institut M. Th. J. Pelouze. Isid. B—n.

DEYLING (Salomon), savant orientaliste protestant, surintendant du diocèse de Leipzig, né en 1677, mourut le 5 août 1755. Voici les plus remarquables de ses ouvrages : 1° *Observationes sacræ, in quibus multa Scripturæ dubia solvuntur*, Leipzig, 1708-1736, 4 vol.; 2° *Observationes miscellaneæ*, ib., 1736, in-4°; 3° *Observationes exegeticæ*, ib., 1732, 1735, in-4°; 4° *Institutiones prudentiæ, pastorales*, ib., 1767, in-8°, 3e édition; 5° *Præfatio ad Dachselii biblia hebraica accentuata*, Leipzig, 1729, in-4°. On a de lui, sur différents passages du texte hébreu ou grec de l'Écriture sainte, plusieurs dissertations savantes, dont on trouve le titre avec celui de ses autres ouvrages dans la continuation de Jocher par Adelung. G—y.

DEYNS (Jacques), peintre, né à Anvers en 1645, fut élève d'Erasme Quellino. Devenu habile sous ce premier maître, il alla en Italie se perfectionner dans son art. Venise, Bologne, Rome, Naples furent tour à tour le théâtre de ses travaux; il s'occupa d'abord à copier les meilleures peintures qu'on admire dans ces différentes villes, et ne tarda pas à se montrer dans ses propres compositions le rival de ses maîtres qui venaient de lui servir de modèles. Les Italiens goûtèrent beaucoup sa manière de peindre. On admire encore aujourd'hui les ouvrages qu'il peignit pour différents édifices publics de Mantoue et de Florence. Deyns avait de l'imagination; ses compositions sont riches et d'une belle ordonnance; son dessin pur et correct, et son coloris chaud et vigoureux. Il mourut dans sa patrie en 1704. A—s.

DEYNUM (Jean-Baptiste Van), peintre en miniature et à gouache, naquit à Anvers en 1620, de parents riches, et put ainsi perfectionner son talent avant de l'offrir aux regards du public. Les cours d'Espagne et d'Allemagne possèdent le plus grand nombre de ses productions, qui, pour la plupart, étaient des portraits. Descamps, qui lui a consacré quelques lignes, n'a pu s'assurer en quelle année cet artiste était mort. D—t.

DEYSTER (Louis de), peintre, naquit à Bruges en 1656, d'une famille considérée dans le négoce et la magistrature. Jean Maes, bon peintre d'histoire et de portraits, lui donna les premières leçons de l'art, et dans la suite il fit le voyage de Rome, habitant tantôt cette ville, tantôt Venise; il resta six ans en Italie avec Antoine Van den Eeckhoute, peintre de fleurs et de fruits, dont il épousa ensuite la sœur; ils travaillaient ensemble, et furent toujours unis par une amitié honorable pour eux. La modestie de Deyster, portée à une extrémité blâmable, l'empêcha pendant longtemps de se faire connaître; cependant un tableau de *Rebecca donnant de l'eau au serviteur d'Abraham*, l'*Histoire de Judith* en plusieurs morceaux, *une Mort de la Vierge une Résurrection du Christ* et son *Apparition aux trois Marie* ne lui permirent plus de rester dans l'obscurité, où il semblait se complaire. Dans le dernier de ces tableaux on admira surtout un Christ qui, selon Descamps, bon juge en cette matière, ne cédait en rien à ceux de Van Dyck. Les ouvrages de Deyster firent époque dans sa ville natale; ils y introduisirent le goût de la peinture jusqu'alors fort négligée, et y firent former des collections. Un travers d'esprit, dont on n'aurait pas cru susceptible un homme aussi sage, empêcha Deyster de vivre dans l'aisance que ses talents lui auraient facilement procurée. Une de ses filles était habile musicienne; il s'avisa d'apprendre la musique à l'âge de cinquante ans, et, peu content d'y perdre une partie de son temps, il devint facteur d'instruments, et s'occupa principalement à faire des or

gues, des violons, etc. La misère fut la suite inévitable de cette folie, qui d'artiste estimable le transformait en ouvrier, et qui pis est en ouvrier médiocre ; il lui fallut pour subsister vendre jusqu'à ses dessins et travailler à la hâte, c'est-à-dire mal. Un ami entreprit vainement de le ramener à des sentiments raisonnables; il n'eut que la consolation de l'aider dans sa détresse, et Deyster mourut en 1711 à l'âge de 35 ans. Celle de ses filles qui fut la cause innocente de ses malheurs, Anne Deyster, dessinait et peignait dans le goût de son père, dont elle saisissait la manière dans ses copies au point de tromper les connaisseurs; elle mourut en 1746. Descamps, qui regarde Deyster comme égal pour l'intelligence du clair-obscur aux plus grands maîtres de Flandre, explique très-bien comment ce peintre parvenait à produire un grand effet. Ainsi que les grands coloristes de son pays il empâtait fortement les parties lumineuses de ses tableaux, et pour les demi-teintes et les ombres n'employait qu'un léger glacis. Sa manière de composer était grande, et se ressentait de son séjour en Italie ; mais il ne savait point sacrifier aux grâces, et ceci peut servir à expliquer comment avec des talents réels il n'acquit point une grande réputation hors de son pays. La candeur de son caractère le rendait toujours mécontent de ses productions, parce qu'il les comparait sans cesse avec les chefs-d'œuvre des grands maîtres italiens. Il a exécuté quelques gravures en manière noire et à l'eau forte. La plupart de ses tableaux décorent les églises de Bruges. Descamps les indique dans son *Voyage de Flandre et de Brabant* et dans son grand ouvrage. Il paraît qu'ils sont d'un mérite fort inégal, ce qui s'explique facilement par les particularités que l'on a rapportées sur Deyster. D—T.

DEYVERDUN (George), né à Lausanne vers 1735, se lia d'amitié avec Gibbon lorsque cet historien fut envoyé sur le continent en 1753; et ils firent ensemble différentes études littéraires. En 1761 « le *res angusta domi*, dit Gibbon, la dissipa- « tion d'un patrimoine honnête par un père im- « prévoyant, » obligèrent Deyverdun d'en appeler à son industrie. Il passa en Allemagne, et y fut chargé de l'éducation du petit-fils du margrave de Schavedt, de la famille royale de Prusse. « Une « passion malheureuse, quoiqu'honorable, lui fit « quitter la cour d'Allemagne, » et il alla en Angleterre dans l'intention et l'espérance de trouver quelque place lucrative et honnête. Après un assez long temps, pendant lequel les deux amis travaillèrent en commun, Gibbon procura à Deyverdun une place de commis dans un bureau de l'un des secrétaires d'État. Gibbon ayant formé le projet d'écrire l'histoire des révolutions de Suisse, Deyverdun lui traduisit de l'allemand différents ouvrages qui devaient servir de matériaux à l'historien. Deyverdun fut nommé gouverneur de sir Richard Worsley, qu'il accompagna dans ses voyages. Après avoir parcouru l'Europe avec différents Anglais, il revint s'établir à Lausanne; Gibbon vint l'y joindre et perdit son ami le 4 juillet 1789. « Par « ses dernières volontés, il me laissa, dit encore « Gibbon, l'option ou d'acheter sa maison et son « jardin, ou d'en conserver la possession durant « ma vie, soit en payant une somme stipulée, soit « en faisant une rente modérée à son parent et « son héritier. » On a de Deyverdun : 1° *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne pour l'an* 1767, Londres, 1768, petit in-8°. Un volume pour *l'an* 1768, parut en 1769. Les matériaux d'un 3e volume étaient prêts quand Deyverdun partit avec Richard Worsley. Le premier article du 1er volume sur l'*Histoire de Henri II*, par milord Lyttleton, est de Gibbon; l'article suivant, sur le *Nouveau guide de Bath*, est de Deyverdun. Mais à cela près il était impossible à Gibbon lui-même de faire la part des deux associés, « dans nos travaux communs « nous écrivions et corrigions tour à tour. » 2° *Werther*, traduit de l'allemand, Maestricht, Dufour, 1784, 2 vol. in-12. Il a fourni quelques articles signés D...., dans les *Mélanges Helvétiques de* 1782 *à* 1786 (par M. Bridel), Lausanne, 1787, petit in-12, et il a été éditeur de la *Caroline de Lichtfield*, de madame de Montolieu, Paris, 1786, 2 vol. in-12. A. B—T.

DEZ (Jean), jésuite, naquit à Chaude-Fontaine, près de Ste-Ménehould, le 3 avril 1643. Après avoir professé longtemps dans sa société, et s'être livré avec succès au ministère de la chaire, il fut fait recteur du collége de Sedan, et passa ensuite à Strasbourg, où il fut employé à l'établissement d'un collége royal, d'une université et d'un séminaire, dont il fut fait le premier supérieur. Il passa par les premières charges de son ordre, fut envoyé deux fois à Rome, suivit, par ordre du roi, le dauphin en Allemagne et en Flandre en qualité de confesseur du jeune prince, et mourut recteur de l'université de Strasbourg, le 12 septembre 1712, âgé de 60 ans. « Ce jésuite, suivant le *Diction-* « *naire des auteurs ecclésiastiques*, était un homme « ardent, né pour la controverse, et qui aurait « embrassé ce genre par un penchant invincible, « s'il ne l'avait choisi par état. » Étant à Rome en 1697, il écrivit en faveur du livre des *Maximes des Saints* de l'archevêque de Cambrai un traité intitulé : *Réflexions d'un docteur de Sorbonne*, qu'il fit traduire en italien par l'abbé Mico, et qu'il ne fit paraître qu'en cette langue à Rome, au mois de décembre de cette même année. Il y était encore en 1700, lors de la querelle excitée au sujet des rits de la Chine, et il y publia un écrit sous ce titre *Epistola ad virum nobilem* ; mais ceux de ses écrits qui lui ont fait le plus de réputation sont : 1° *Réunion des protestants de Strasbourg à l'Église romaine*, Strasbourg, 1687, in-8°; réimprimé à Paris, 1701, in-12, augmenté d'une réponse aux écrits de deux ministres. « Cet ouvrage réunit, suivant le P. Ni- « céron, la clarté du style et la solidité des raisons, « à la brièveté et à la précision. » 2° la *Foi des chrétiens et des catholiques justifiée contre les déistes, les juifs, les mahométans, les sociniens et autres héréti-*

ques, Paris, 1714, 4 vol. in-12 : on trouve en tête du 1er volume l'éloge de l'auteur par le P. Laubrussel, et l'analyse exacte de son livre. C. T—y.

DÉZA (Pierre), né à Séville le 24 février 1520, fut élève du collége de St-Barthélemi de Salamanque (dit le Vieux). Il occupa successivement les premières dignités de l'Église et de l'Etat. Il était président de la chancellerie de Grenade en 1567, et quoique prêtre, inquisiteur et magistrat civil, il fit encore les fonctions de capitaine général du royaume de Grenade, pendant l'insurrection des Maures de cette contrée, sous le règne de Philippe II. Diègo de Mendoze, historien que ses compatriotes ont surnommé le *Salluste* espagnol, fait les plus grands éloges de la conduite de Déza dans ces moments difficiles. Grégoire XIII lui envoya le chapeau de cardinal, sur les instances réitérées du roi Philippe en 1578. Cette nouvelle dignité l'ayant appelé à Rome, Déza y fixa son séjour. Il présida le tribunal de la sainte Inquisition, créé le 23 août 1600, devint le doyen du sacré collége, et porta le titre de cardinal protecteur de sa nation. Ce prélat accumula de grandes richesses. Il fonda, pour sa famille, le majorat des comtes de la Fuente del Sauco. Son palais, vendu après sa mort, produisit des sommes considérables, qui, d'après ses intentions, furent employées à fournir un asile et des secours à ceux de ses compatriotes qui viendraient étudier les lettres et les beaux-arts dans la capitale du monde chrétien. Il enrichit par son testament tous ceux qui l'avaient servi. On a vanté les lumières et l'éloquence de ce prélat, dont Fr. Alphonse Chacon a écrit la vie dans son *Histoire des papes et des cardinaux*. Les Espagnols assurent que, dans plusieurs conclaves, Déza obtint beaucoup de voix pour être élevé au souverain pontificat; mais qu'il était souillé du péché originel, c'est-à-dire, qu'il n'était pas né en Italie. Il mourut à Rome le 27 août 1600, après avoir concouru à l'élection de sept papes. Il est enterré à Toro, dans la vieille Castille, dans un couvent de carmes déchaussés, qu'il avait fait bâtir et comblé de biens. Sa famille était originaire de Galice, comme presque toutes les grandes maisons de l'Espagne. Celle de Déza a été féconde en hommes illustres. On la retrouve à chaque page des anciennes chroniques de cette monarchie. J.-B. E—d.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Joseph), né à Paris le 4 juillet 1680, était d'une famille originaire de Savoie. Au sortir du collége du Plessis où il avait fait ses humanités avec distinction, il apprit le dessin du fameux Bernard Picart, la peinture de De Piles et l'architecture de Leblond. D'Argenville n'avait pas encore atteint sa trentième année quand il publia un *Traité sur la théorie et la pratique du jardinage*, 1 vol. in-12, 1709. Cet ouvrage fut réimprimé en 1713, 1722, et 1732, in-4°, avec des augmentations considérables. d'Argenville avait signé cet ouvrage des lettres initiales de son nom seulement. Les libraires, dans l'espoir d'en avoir un meilleur débit, remplacèrent ces lettres initiales par le nom d'Alexandre Leblond, qui n'avait cependant eu d'autre part à ce livre que d'avoir fourni les dessins de la plus grande partie des planches dont il est orné. Cette erreur se trouve reproduite dans les trois éditions qui parurent dans le même temps à La Haye, et dans une traduction anglaise plusieurs fois réimprimée à Londres. Dezallier réclama contre cette imposture, refondit son ouvrage, et le publia en 1747, in-8°, avec des augmentations et des planches nouvelles. Ce qui distingue surtout cette édition des autres, c'est un traité d'hydraulique, convenable aux jardins, qui fait la quatrième partie de l'ouvrage. Dezallier fit, en 1713, un voyage en Italie qui dura deux ans, pendant lesquels il fit une étude particulière des chefs-d'œuvre de la peinture. A son retour à Paris, en 1716, il acheta une charge de secrétaire du roi du grand collége, fit en 1728 un voyage en Angleterre, fut reçu maître des comptes de Paris en 1733, et obtint en 1748 le titre de conseiller du roi en ses conseils. Le chancelier d'Aguesseau avait pour lui une affection particulière. D'Argenville avait formé un très-beau cabinet d'histoire naturelle. Ce fut le désir de connaître les différents objets qui composaient ce cabinet qui fit de lui un naturaliste. Son premier ouvrage dans cette partie fut l'*Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie*, 1 vol. in-4°, 1742, avec 33 planches. Des deux parties qui composent cet ouvrage, la première traite des pierres; tout y est détaillé depuis la pierre la plus commune jusqu'à la pierre la plus précieuse; on regrette que l'auteur se soit perdu en vaines conjectures pour expliquer physiquement la formation, les qualités, la végétation des pierres. La seconde partie, plus étendue que la première, offre un traité général des coquilles de mer, de rivière et de terre ; l'auteur y ajouta, en 1757, la description des animaux qui les habitent, sous le titre de *Zoomorphose*, et deux ans après, un appendice. Le tout fut réimprimé avec beaucoup d'augmentations posthumes en 1772. Dans les planches qui ornent ce volume, et qui comprennent plus de 1,800 figures, on a représenté les coquillages, autant qu'il a été possible, dans leur grandeur naturelle. D'Argenville avait dessiné d'après nature ceux de terre et de rivière. MM. de Favanne de Montcervelle, père et fils, ont publié, en 1780, une nouvelle édition de la *Conchyliologie* de d'Argenville, en 2 gros volumes in-4° avec 80 planches et des augmentations considérables. Cet ouvrage avait été traduit en allemand (Vienne, 1772, in-fol. avec fig.). Dezallier publia encore en 1751, *Enumerationis fossilium quæ in omnibus Galliæ provinciis reperiuntur tentamina*, Paris, in-8°; et en 1755, *l'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses partie principales, l'oryctologie* qui traite des terres, des pierres, et autres fossiles, ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode latine et française de les diviser, et une no-

tice critique des principaux ouvrages qui ont paru sur ces matières, Paris, in-4° de près de 600 pages avec 26 belles planches dessinées d'après nature; l'ouvrage est d'ailleurs peu estimé. Le goût de Dezallier pour l'histoire naturelle ne fut point exclusif, il avait fait de l'histoire de la peinture un objet constant d'études, et son *Abrégé de la vie de quelques peintres célèbres,* parut en 1745, 2 vol. in-4°. Les peintres dont d'Argenville a parlé dans cet ouvrage sont au nombre de 180. Quelque temps après il donna les *Vies* de plusieurs autres peintres dans un supplément remarquable par des vers qui, coupant de temps en temps le fil de la prose, jettent dans cette suite de l'ouvrage plus de variété. Les vers ne sont point de d'Argenville, c'est le chevalier de Laurès qui en est l'auteur. Les *Vies des peintres* avec le supplément forment 3 volumes in-4°. La 3e édition (1762), qui est en 4 volumes in-8°, vaut beaucoup mieux en ce qui concerne les écoles flamande et française. On ne trouve dans l'ouvrage de d'Argenville aucun renseignement, aucune donnée sur l'histoire de la peinture tant en Allemagne qu'en Angleterre, parce que les biographes italiens que l'auteur a toujours mis à contribution n'en parlent pas. Quoique traitée avec plus d'étendue, l'école française ne présente pas toujours des détails satisfaisants. D'Argenville entretenait un commerce de lettres avec un grand nombre de savants de l'Europe. Cette correspondance lui fut fort utile pour la formation de son cabinet. On estimait beaucoup sa collection de tableaux, d'estampes et de dessins. L'amour de l'étude le domina toute sa vie; il travaillait dix à douze heures par jour et ne sortait de son cabinet que pour remplir les devoirs de son état. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 29 novembre 1765, dans la 86e année de son âge ; il était membre des sociétés des sciences de Londres et de Montpellier, et avait remplacé Réaumur à l'académie de La Rochelle. Le *Catalogue* de ses tableaux, estampes, coquilles et autres curiosités, fut publié après sa mort par P. Remy, Paris, 1766, in-8°. — Son fils (Antoine-Nicolas), reçu maître des comptes en 1746, avait hérité du goût de son père pour les beaux-arts. Nous lui sommes redevables d'une *Vie de quelques architectes et de quelques sculpteurs fameux,* Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est incomplet et inexact; l'auteur n'a même pas pris la peine de rédiger les notices qu'il a empruntées aux différents journaux du temps; il les a textuellement fait imprimer telles qu'il les avait trouvées, sans le moindre changement, mais avec toutes leurs fautes et leurs incorrections. Quand il lui arrive de quitter les ciseaux du compilateur pour prendre la plume du biographe, il n'appuie les faits qu'il rapporte d'aucune autorité, semble dédaigner la critique qui pourrait les discuter, et les raconte avec toute leur invraisemblance Dezallier est encore auteur d'un *Voyage pittoresque de Paris,* 1752, in-12, qui a été souvent reproduit sous différents titres par d'effrontés plagiaires; d'un *Voyage des environs de Paris,* qui a eu le même sort; d'un *Manuel du jardinier,* 1722, in-12, et d'un *Dictionnaire du jardinier,* 1777, in-12, avec fig.; il a été l'éditeur de la *Théorie du jardinage,* de l'abbé Schabol, 1771, in-12, et de la *Pratique du jardinage,* du même auteur, 1770, in-12, 2 vol. Dezallier est mort au commencement de 1794 : il avait épousé une des sœurs du célèbre bibliographe Mercier de St-Léger. A—s.

DEZÈDE, ou DEZAIDES. Ce fut sous ce nom que se fit connaître, vers la fin du siècle dernier, un compositeur agréable, dont on a toujours ignoré la famille et la patrie; les uns l'ont dit Allemand, et d'autres Lyonnais. Si l'on en juge par la riche pension qu'il recevait, il appartenait à une maison très-opulente. Son éducation fut confiée à un abbé qui, entre autres instructions, lui donna des leçons de harpe. Dezède vint de bonne heure à Paris; mais ayant fait, malgré les représentations de son notaire, des démarches réitérées pour connaître sa famille, il perdit sa pension, et fut obligé de tirer parti de ses talents pour la composition. Il débuta aux Italiens en 1772 par l'opéra de *Julie,* paroles de Monvel, et donna successivement l'*Erreur d'un moment,* le *Stratagème découvert* (1773); les *trois Fermiers* (1777); *Zulime,* le *Porteur de chaise* (1778); *A Trompeur, trompeur et demi, Cécile* (1780); *Blaise* et *Babet* (1783); *Alexis et Justine* (1785); la *Cinquantaine,* les *deux Pages, Ferdinand,* ou *la suite des deux Pages.* Ses productions à l'Opéra sont *Fatmé,* ou le *Langage des fleurs* (1777); *Péronne sauvée* (1783); et *Alcindor* (1787). Dezède fut créateur d'un style qui n'a point été imité. La plupart des sujets qu'il a traités sont des sujets champêtres, et personne n'a mieux réussi que lui dans ce genre, aussi l'appelait-on l'*Orphée des champs.* Sévère observateur des convenances de la scène, il savait donner à chaque rôle le caractère qui lui convenait, et dans aucune de ses pièces on n'en trouvera deux qui se ressemblent. Ses tableaux sont frais et terminés avec soin. Ses bergères sont coquettes, ses bergers passionnés, ses paysans pleins de bonhomie et d'une franche gaîté. Il sait tirer un parti brillant de son orchestre, dans lequel il s'abandonne quelquefois à la bouffonnerie. Ces qualités feront croire aisément qu'il ne devait pas réussir aussi bien dans le grand opéra, et en effet ses productions en ce genre sont très-inférieures aux autres. Dezède fut intimement lié avec la célèbre Bellecour, connue sous le nom de Gogo. Il avait la taille, la tournure, l'accoutrement du peintre Greuze, et ne lui cédait ni en originalité ni en affectation. Il mourut en 1792. Ce fut Monvel qui composa les paroles de presque toutes ses pièces villageoises, et jamais musicien ne rendit mieux les intentions du poëte. D. L.

DEZOTEUX (François), docteur en médecine, naquit à Boulogne-sur-Mer en 1724. Après avoir terminé ses études classiques, il se consacra à l'art de guérir. La guerre que la France eut alors à soutenir en Westphalie, puis en Flandre fut pour

Dezoteux une école où il alla augmenter la somme de ses connaissances. Il s'y distingua dans les hôpitaux de l'armée, où il était élève, par son aptitude, son zèle et son humanité. Après la bataille de Fontenoy il fut promu au grade de chirurgien aide-major, et bientôt on le nomma chirurgien-major d'un régiment de cavalerie. En 1760 il remplaça le célèbre Garangeot en qualité de chirurgien-major du régiment du roi, infanterie, et prit ses degrés en médecine à la Faculté de Besançon. C'est dans cette ville que commença la réputation brillante dont il a joui. Dezoteux était partisan de l'inoculation, et il employait tous les moyens que donne la persuasion pour la propager. Un nommé *Acton* (1), gentilhomme irlandais et chirurgien, habitait Besançon, où il s'adonnait à l'inoculation. C'était un empirique ignorant, qui employait une méthode extraordinaire et absurde pour inoculer. Des accidents mortels en ayant été le résultat, l'inoculation fut dès lors un objet d'effroi pour les parents; elle allait tomber dans le plus grand discrédit sans le zèle avec lequel Dezoteux éclaira le public. Il lui fallut mettre au grand jour l'ignorance d'Acton et les inconvénients de son procédé. Ce charlatan lui intenta, en 1765, un procès que Dezoteux gagna; mais ce n'était pas assez, il devait encore convaincre le public comme il avait convaincu les tribunaux. Il publia des pièces justificatives où il démontrait, en même temps, l'innocuité de la variole lorsqu'elle est inoculée, et tous les dangers qui devaient résulter du procédé d'Acton. Celui-ci intrigua, et le parlement de Besançon, intervenant dans la querelle, fit défense à Dezoteux d'imprimer à Besançon aucun écrit ultérieur; mais, surmontant ce nouvel obstacle, il fit paraître à Lons-le-Saulnier ses *pièces justificatives concernant l'inoculation*. Ce mémoire, le plus remarquable de tous ceux qui étaient résultés de cette contestation ridicule, termina le débat, et remit l'inoculation en crédit dans la Franche-Comté. Instruit, en 1766, qu'une méthode plus avantageuse que l'ancienne venait d'être employée à Londres (celle des piqûres et l'usage de l'air frais, pendant le stade d'irruption surtout), notre inoculateur philanthrope partit pour Londres afin d'étudier le nouveau procédé; bientôt il revint en France, et y propagea la méthode appelée *suttonienne* (voy. Sutton). Dezoteux commença ses premiers essais à Nancy, puis à Passy, près Paris; il appela pour témoins les gens de l'art les plus renommés, ainsi que son ami le savant la Condamine, qui dès longtemps s'était déclaré l'avocat de l'inoculation. Lié d'une étroite amitié avec le docteur Gandoger, de Nancy, Dezoteux lui sacrifia ses notes et ses observations sur l'inoculation, et lui fournit par-là les plus précieux matériaux du traité-pratique de l'inoculation que ce médecin publia en 1768. Dezoteux, toujours animé du désir de contribuer aux progrès de son art, imagina de fonder dans le régiment du roi une école de chirurgie militaire. Le duc du Châtelet, colonel de ce corps, obtint de Louis XVI la création de l'école, et Dezoteux en fut nommé le chef. Cette institution a joui d'une juste célébrité; on y comptait régulièrement soixante élèves; elle a fourni aux armées d'excellents sujets et des professeurs dont s'honorent encore nos Facultés de médecine. En récompense de ses services, Dezoteux fut nommé chirurgien consultant des armées, et obtint la décoration de l'ordre de St-Michel en 1778. En 1789, il fut appelé auprès du ministre de la guerre en qualité d'inspecteur des hôpitaux militaires. Devenu infirme en 1793, il obtint sa retraite; mais dans ces temps de calamités on ne lui en paya point les émoluments. Réduit à la plus cruelle indigence, il ne subsista pendant quelque temps qu'à l'aide de ses amis. Les membres de l'inspection de santé militaire, ses anciens collègues, touchés de la situation de ce vieillard, le firent nommer médecin de la succursale des Invalides qu'on venait d'établir à Versailles. Cette maison ayant ensuite été supprimée, Dezoteux vint jouir de sa pension à Paris. Mais au bout de quinze mois il mourut à Versailles, le 2 février 1803, âgé de 79 ans. Dezoteux était un habile praticien; il exerça sa profession avec dignité, et poussa le désintéressement jusqu'à l'excès. C'était un bon citoyen, un ardent ami de l'humanité, le protecteur et l'ami de ses disciples, qui tous avaient pour lui une profonde vénération. Outre ses écrits au sujet d'*Acton*, Dezoteux a publié en société avec le docteur Valentin, l'un de ses plus savants élèves, un *Traité historique sur l'inoculation*, in-8°, Paris, an 8: c'est un des meilleurs ouvrages que nous possédions sur cette matière. Dezoteux était oncle de Cormatin (*voy.* Cormatin). F—R.

(1) Le fameux Acton, premier ministre du roi de Naples, était fils de cet inoculateur.

DHAFER, 12e calife fathimite d'Égypte, monta sur le trône en djoumadi 2e, l'an 344 de l'hégire (octobre 955 de J.-C.), quoiqu'il fût le plus jeune de ses frères; mais ce fut la tendresse de son père, le penchant du peuple et la politique du premier ministre, qui lui firent décerner la couronne. Pendant un règne de quatre ans et huit mois, il se livra sans réserve aux plaisirs, vivant familièrement avec des chanteurs et des danseuses, se consacrant tout entier aux jeux et aux divertissements. Il affectionnait particulièrement Nasr, fils d'Abbas, son visir; il le comblait sans cesse de richesses, de présents et d'honneurs. Cette vive amitié fit juger en mal la nature des rapports qui existaient entre eux; Nasr, se trouvant offensé de ces soupçons, s'introduisit dans son palais, le tua, et s'évada avant qu'on connût le meurtre. Le même jour, son père se rendit au palais, annonça la mort de Dhafer, fit mourir les deux fils de ce prince, sous prétexte qu'ils avaient trempé leurs mains dans le sang de leur père, et mit sur le trône Faïz, fils de Dhafer, âgé de 5 ans. C'était ainsi qu'à cette époque, les ministres se conservaient l'autorité en mettant sur le trône des princes incapables de régner. Dhafer fut assassiné au milieu de moharrem, 349 de l'hégire

mars, 960 de J.-C.) Son nom était Ismaïl. Sous son règne, Ascalon fut pris par les Francs, et la dynastie des fathimites marcha à grands pas vers sa ruine. J—N.

DHAHER, 7e calife fathimite d'Égypte, naquit, selon Macrizy, le 11 de ramadhan, 395 de l'hégire (20 juin, 1005 de J.-C.), et fut proclamé calife après le meurtre de son père, le fameux Hakem (*voy.* HAKEM), vers la fin de chaoual 411 (février, 1021 de J.-C.). S'il ne partagea point les folies de son père, il n'en fut pas moins un monarque incapable, livré aux jeux et aux plaisirs. Son règne, qui fut d'une assez longue durée, ne présente aucun événement remarquable, à l'exception des changements fréquents de ministres, qui peignent la légèreté de son caractère, un tremblement de terre qui renversa plusieurs édifices, et une disette affreuse dont les annales de l'Égypte présentent peu d'exemples. Ses sujets, à son imitation, entretinrent un grand nombre de danseurs et de chanteurs. Dhaher, dont le nom est Ali, mourut au milieu de chaaban 427 (juin, 1036 de J.-C.). Son empire s'étendait sur l'Égypte, la Syrie, l'Hedjaz et la partie de l'Afrique que les Arabes appellent Afrikyyah. Il eut pour successeur Mostanser son fils. J—N.

DHAHER, 35e calife abbasside, succéda à son père Nasser (*voy.* NASSER), en 622 de l'hégire (1225 de J.-C.). Il passa de la prison au trône, et commença à régner à l'âge de cinquante-deux ans, ce qui lui fit dire, lorsqu'on vint le saluer calife : « Convient-il d'ouvrir une boutique lorsque le soleil se couche ; quoi ! j'ai plus de cinquante ans et je vais prendre le sceptre ! » Nasser l'avait désigné pour son successeur ; mais, redoutant ses grandes qualités, il l'avait privé du trône et de la liberté. Cependant lorsqu'il se vit près de mourir sans autre enfant qui pût lui succéder que Dhaher, il le fit reconnaître de nouveau pour calife, sans toutefois lui rendre la liberté. Dhaher ne régna que neuf mois ; il apparut comme un astre bienfaisant qui devait réparer les maux et les malheurs du peuple ; la justice, la libéralité, la droiture, la bonté, étaient montées avec lui sur le trône, et l'exercice de ces vertus occupa les courts instants de son règne. Depuis le calife ommiade Omar ben Abd-el-Azyz, les Musulmans n'avaient jamais été gouvernés par un si bon prince. Aussi sa mort fut-elle regardée comme l'adversité la plus grande. Dhaher, dont le nom propre est Mohammed, mourut le 14 de redjeb 623 de l'hégire (10 juillet, 1226 de J.-C.). Ce fut sous son règne qu'un incendie consuma les tombeaux des imans Mouça et Aldjavad. Les habitants de Bagdad lui durent un très-beau pont qu'il fit jeter sur le Tigre. Il eut pour successeur Mostanser. J—N.

DHAHER, fameux chéik de la Palestine, remplit l'Orient du bruit de ses exploits pendant près de trente ans, et sut tour à tour se faire craindre et caresser de la Sublime Porte dont il battit souvent les armées. Cet homme extraordinaire était Arabe d'origine et issu des Béni-Zyadnéh, l'une des tribus les plus puissantes des Bédouins qui errent sur les bords du Jourdain et du lac de Tibériade. Selon les mœurs du pays, ses premières années avaient été consacrées aux soins et à la conduite des troupeaux. Vers le commencement du 18e siècle, après la mort d'Omar son père, Safad, petite ville située dans les montagnes au nord-ouest du lac de Tibériade, lui échut en partage, et il y ajouta peu après Tibériade. Cet envahissement lui ayant attiré les armes du pacha de Damas, Dhaher allait succomber lorsqu'une mort subite le délivra de son ennemi. Depuis cet événement, c'est-à-dire depuis 1742 jusqu'en 1775, époque de sa mort, le chéik ne cessa d'avoir les armes à la main, combattant ses propres parents, ses enfants, ses voisins ou les Turcs, déployant, en toute circonstance, une rare activité, une bonne foi scrupuleuse, une bravoure à toute épreuve, et s'attirant l'admiration générale par ces belles qualités. Devenu maître du pouvoir absolu, par la mort de son oncle et de ses frères avec lesquels il avait partagé le gouvernement, il ouvrit une vaste carrière à son ambition. Le commerce qu'il faisait l'ayant pénétré de la nécessité de se procurer un port de mer, il s'empara d'Acre par adresse en 1749, et cet endroit, qui n'était qu'un monceau de ruines, un misérable village sans défense, devint par ses soins un point fortifié et considérable, dont il fit le siége de sa domination. Quoique Dhaher eût cherché à légitimer ce coup de main auprès de la Porte, par des protestations de respect et d'obéissance, et la distribution de fortes sommes, le gouvernement ottoman ne se fit point illusion sur ses procédés ; mais il prit patience, temporisa, suscita des voisins, des parents, des enfants. Le divan sait, par une longue expérience, que ces moyens sont les seuls qui lui réussissent, et enrichissent tôt au tard le sultan des épargnes des officiers rebelles. Après avoir fortifié sa ville principale, Dhaher se livra aux soins de l'administration ; il encouragea l'agriculture, réprima les courses des tribus arabes voisines, exerça la justice ; bientôt son domaine se peupla d'une foule de gens qui accouraient de toutes les parties de la Syrie, sûrs de trouver, à l'ombre de sa puissance, sûreté pour leurs personnes et leurs biens, tolérance pour leurs opinions religieuses ; on vit même une troupe de Grecs, fuyant les vexations du pacha de Chypre, recevoir sous les murs d'Acre des terrains dont ils firent des jardins fertiles. Ainsi la conduite sage et juste de Dhaher tournait au profit de sa propre puissance. Un autre trait de sa politique sage et prévoyante, fut de s'unir aux grandes tribus du désert chez lesquelles il maria ses enfants, et de s'attacher les Montoualis, peuple de sectaires qui habite dans les environs de Tyr, en offrant aux pachas de Saïde et de Damas d'être leur caution et de payer leur tribut. Ce fut ainsi qu'il s'assura l'amitié d'un peuple en état de mettre sur pied 10,000 hommes de cavalerie. Cependant le cours des succès de Dhaher était ralenti et troublé par les dissensions de ses propres enfants ; tantôt il vivait en guerre

avec eux, et tantôt les frères se faisaient la guerre, et c'était le peuple qui supportait les charges et les désastres de ces rébellions. D'ailleurs le chéik devenait vieux, et chacun d'eux voulait jouir, par anticipation, d'un trône qui devait bientôt être vacant. Dhaher, qui s'était contenté, jusqu'en 1768, de jouir du pouvoir, sans se parer de titres pompeux, sollicita à cette époque l'investiture durable de son gouvernement, pour lui et ses successeurs, et les titres fastueux de chéik d'Acre, commandant de Nazareth, de Tabarié, de Safad, et chéik de toute la Galilée. La Porte satisfit à ses demandes, sans perdre le souvenir de sa conduite ; elle n'oublia ni ses envahissements successifs, ni le pillage de la caravane de la Mecque, action impie dont Dhaher s'était souillé en 1757, ni les relations qu'il entretenait avec les corsaires maltais, qui infestaient les côtes de la Syrie, et venaient vendre à Acre le produit de leurs brigandages ; enfin elle voyait avec crainte dans Aly, fils aîné de Dhaher, un successeur digne d'un tel père, par sa valeur et son activité. En 1760 la Porte avait élevé, au pachalik de Damas, Othman, fils de Dhaher, qui avait trahi son père et s'était toujours déclaré son ennemi ; en 1765 elle conféra à ses enfants les fonctions de pacha de Tripoli et de Saïde ; ce moyen échoua, et Othman, qui comptait surprendre Dhaher, fut lui-même honteusement battu par Aly ; mais les vexations, les tyrannies d'Othman, servirent encore mieux le chéik que ce succès ; des révoltes éclatèrent à Ramléh, à Gaza, à Jaffa, et sa puissance en prit de nouveaux accroissements. L'année 1770 vit s'opérer la réunion de Dhaher et d'Aly-bey, ce mamelouk célèbre, qui prétendit au titre de sultan, se rendit maître de l'Égypte et de la Mecque, voulut donner au commerce de l'Inde et de l'Occident son ancienne direction par la mer Rouge, et fit présager à l'Europe une grande révolution dans l'Orient. En 1771 les armées réunies de ces deux rebelles, battirent complétement le pacha de Damas, et se seraient rendues maîtresses de la ville entière, sans la désertion de Mohammed-Bey qui tourna bride subitement et retourna au Caire. Dhaher, quoique abandonné de ses alliés, ne laissa pas de mettre de nouveau en déroute l'armée d'Othman, pacha de Damas. Mohammed-Bey, de retour au Caire, vécut bientôt en guerre ouverte avec Aly-Bey, et ce fameux mameluk, après avoir rempli l'Europe et une partie de l'Asie du bruit de son nom, vint en fugitif réclamer un asile près de Dhaher. Ces deux chefs remportèrent un nouvel avantage contre les Turcs, qui, sous la conduite de sept pachas, assiégeaient Saïde. Nous passerons sous silence plusieurs succès obtenus par Dhaher et Aly-Bey. Ce dernier quitta la Syrie, en 1773, pour retourner en Égypte, trompé par les fausses lettres que lui adressait Mohammed-Bey, et y périt : cette mort affligea profondément Dhaher à qui elle enlevait un allié puissant. L'union qu'il contracta avec les Druses, les succès qu'il obtint contre le fameux Djezzar pacha, gouverneur de Baïrout, apportèrent quelques adoucissements à sa peine ; mais sa position avait bien changé. Mohammed-Bey, débarrassé d'Aly-Bey, tourna ses armes contre la Syrie, et la Porte, comptant sur ce traître, rendit à Othman le pachalik de Damas, avec une autorité absolue sur la Syrie ; à cela se joignirent de nouvelles dissensions parmi les enfants de Dhaher, dissensions excitées par la conduite d'Ibrahim-Sabbagh, son ministre. Depuis 1774, la fortune, qui avait été jusqu'alors favorable à ce chéik, commença à l'abandonner ; quelques avantages remportés par son fils Aly ne s'opposaient que faiblement à la puissance des Turcs, et d'ailleurs les Russes, qui avaient aidé Dhaher en plusieurs circonstances, concluaient la paix avec la Porte. Dhaher songea à faire la sienne ; il fut convenu qu'il mettrait bas les armes ainsi que ses enfants ; que ceux-ci conserveraient le gouvernement de leur pays et recevraient les queues, symbole de l'autorité chez les Turcs ; que Saïde serait restituée et le tribut acquitté fidèlement. Ces conditions, proposées et arrêtées sans la participation des fils de Dhaher, déterminèrent leur révolte ; ils abandonnèrent leur père et se retirèrent chacun d'un côté opposé. Sur ces entrefaites, en 1775, Mohammed-Bey entra en Palestine ; tout conspira à la ruine de Dhaher ; les Druses n'osèrent remuer ; les villes n'opposèrent aucune résistance ; les Moutonalis restèrent immobiles ; abandonné d'un peuple dont il avait plusieurs fois éprouvé la fidélité, ce vieux chéik prit la fuite vers les montagnes, avec son ministre Ibrahim, qui avait suscité ces désastres par ses iniquités ; les Mameluks se rendirent maîtres d'Acre. La mort subite de Mohammed-Bey remit à la vérité le chéik en possession de cette ville ; mais une flotte turque vint assiéger Saïde, et Dhaher s'aperçut trop tard que la paix accordée par la Porte n'était qu'une ruse pour le perdre. Assiégé, bombardé dans St-Jean-d'Acre, il eût encore pu se tirer de ce mauvais pas, sans l'avarice de son ministre, qui refusa d'acheter l'inaction du capitan-pacha par une forte somme d'argent. Ce refus indigna l'officier des barbaresques ; ils cessèrent de tirer sur les Turcs et restèrent dans l'inaction. Alors Dhaher ne pouvant désormais songer à la résistance voulut prendre la fuite ; un barbaresque le blessa d'un coup de fusil, et quelques autres gens de cette troupe lui coupèrent la tête : elle fut portée au capitan-pacha, qui l'envoya à Constantinople, après l'avoir longtemps contemplée avec une féroce satisfaction, et l'avoir chargée d'injures. « Tel fut, « dit Volney, la fin tragique d'un homme, digne « à bien des égards d'un meilleur sort. Depuis « longtemps la Syrie n'a point vu de commandant « montrer un aussi grand caractère. Dans les affai- « res militaires personne n'avait plus de courage, « d'activité, de sang-froid, de ressources ; dans les « affaires politiques, sa franchise n'était pas même « altérée par son ambition ; il n'aimait que les « moyens hardis et découverts ; il préférait les « dangers des combats aux ruses des intrigues.

« L'opinion de sa justice avait établi dans ses États « une sécurité inconnue en Turquie ; elle n'était « point troublée par la diversité des religions ; il « avait pour cet article la tolérance, ou, si l'on veut, « l'indifférence des Arabes-Bédouins ; il avait aussi « conservé leur simplicité, leurs préjugés, leurs « goûts ; sa table ne différait pas de celle d'un « riche fermier ; le luxe de ses vêtements ne s'éten- « dait pas au delà de quelques pelisses, et jamais « il ne porta de bijoux ; toute sa dépense consis- « tait en juments de race, et il en a payé quel- « ques-unes jusqu'à 20,000 livres. Il aimait beau- « coup les femmes ; mais en même temps il était « si jaloux de la décence des mœurs, qu'il avait « décerné peine de mort contre toute personne « surprise en délit de galanterie et contre quicon- « que insulterait une femme ; enfin il avait saisi « un milieu difficile à tenir entre la prodigalité et « l'avarice ; il était tout à la fois généreux et éco- « nome. » Après la mort de Dhaher, qui périt âgé de plus de 90 ans, le fameux Djezzar (*voy.* Djezzar) devint pacha d'Acre, et reçut la commission de détruire les enfants du chéik ; employant tour à tour la force et l'adresse, il se rendit maître de trois d'entre eux, Othman, Seïd et Ahmed ; mais Aly, le terrible et intrépide Aly, dont le nom seul portait l'effroi parmi les troupes turques, dont les exploits ont en quelque sorte éternisé la mémoire, résista près d'une année, et ne succomba que par trahison : des Barbaresques vinrent réclamer son appui, et profitant de l'hospitalité qu'il leur accorda, lui plongèrent un poignard dans le sein. Le capitan-pacha, ne gardant plus de mesure, fit alors égorger Seïd, Ahmed et leurs enfants. Le seul Othman fut épargné en faveur de son talent pour la poésie, et envoyé à Constantinople : il occupait, il y a peu d'années, le pachalik de Burse ; les enfants des fils de Dhaher, également envoyés à Constantinople, entrèrent au service du sérail, et y vivent encore aujourd'hui : telle fut la fin de la maison de Dhaher. J—n.

DHAHÉRY. *Voyez* Khalyl Dhahéry.

D'HANNETAIRE. *Voyez* Hannetaire (d').

DHELL ou D'HÉLE (Thomas), naquit en Angleterre, dans le comté de Glocester, d'une famille distinguée (1), vers l'an 1740, et passa sa jeunesse au service de la marine anglaise. Il fut envoyé à la Jamaïque, où il resta jusqu'en 1763. Alors il voyagea en Italie pendant plusieurs années, et vint à Paris en 1770. Une femme lui ayant aidé à dissiper le reste de sa fortune, il travailla pour le théâtre, et prit bientôt place parmi nos meilleurs auteurs d'opéras comiques. On a de lui trois ouvrages qui sont depuis longtemps en possession de la scène ; tous les trois, il est vrai, ont été mis en musique par Grétry ; mais ici le mérite de l'auteur n'est point inférieur à celui du musicien, Dhell avait préparé, on pourrait dire composé, un quatrième opéra comique, lorsqu'une mort prématurée l'enleva. Pendant qu'il était au service, il s'était un jour enivré de punch avec quelques officiers : la nuit il ressentit une soif tellement insupportable, qu'il porta à sa bouche une bouteille d'eau forte que le roulis du vaisseau avait amenée près de lui. Cet accident et les excès de tout genre auxquels il se livra, attaquèrent sa constitution, et il mourut le 27 décembre 1780. Dhell parlait peu, mais bien. Lorsqu'il approuvait, c'était d'un léger mouvement de tête. Quand on racontait devant lui des histoires connues, il interrompait brusquement le narrateur en disant d'un ton sec : *C'est imprimé*. Il travaillait lentement, et n'écrivait rien qu'il n'eût dans sa tête l'ensemble de l'ouvrage. Il ne pouvait écrire en vers. Un vers, disait-il, lui coûtait plus qu'une scène. Anseaume versifia la partie lyrique du *Jugement de Midas* ; Levasseur, ancien capitaine de dragons, fit la même chose pour l'*Amant jaloux*. Grétry, qui nous apprend ces particularités et les anecdotes que nous rapportons, ne dit pas quel est l'auteur de la partie lyrique des *Événements imprévus*. Dhell ne se gênait pas avec ses amis. Un jour il alla chez l'un d'eux, s'empara d'un vêtement dont il avait besoin, et sortit. Son ami rentre, et en s'habillant ne trouve pas tout ce qu'il lui fallait. Dhell seul était entré dans l'appartement ; mais on n'osait le soupçonner. Cependant le soir l'ami rencontra Dhell, et lui posant la main sur la cuisse : « Ne sont-ce pas là mes culot- « tes ? dit-il. — Oui, je n'en avais point, » répondit Dhell. On a cité Dhell comme un modèle d'ingratitude ; mais, ainsi que le remarque Grétry, peut-être eût-il oublié les services qu'il aurait rendus, comme il oubliait les bienfaits qu'il recevait. Forcé de se battre avec un homme qu'il insultait, après lui avoir emprunté de l'argent qu'il ne pouvait rendre, Dhell lui fit sauter son épée, et lui dit avec tout le flegme anglais : « Si je n'étais votre débiteur, « je vous tuerais ; si nous avions des témoins, je « vous blesserais ; nous sommes seuls, je vous « pardonne. » Les ouvrages de Dhell sont : 1° le *Jugement de Midas*, comédie en 3 actes mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de la comédie italienne, le 27 juin 1778 ; 2° les *Fausses apparences*, ou l'*Amant jaloux*, en 3 actes, représentée à Paris le 23 décembre 1778 ; 3° les *Événements imprévus*, en 3 actes, représentée à Paris le 13 novembre 1779 ; 4° *Gilles ravisseur*, comédie en 1 acte, représentée sur le théâtre des Variétés en 1779. Toutes ces pièces ont été imprimées séparément. Les trois premières se trouvent en outre dans le *Théâtre de l'Opéra comique*, Paris, 1811-1812, 8 vol. in-18 ; 5° le *Roman de mon oncle*, conte imprimé dans la *Correspondance de Grimm*, 2e partie, t. 1, p. 22. A. B—t.

(1) Le véritable nom est *Hales*, que les Anglais prononcent *Hèles*, dont les journaux français ont fait *Dhell* et d'*Hele*, noms sous lesquels l'auteur est connu, et qu'on lit à la tête de ses ouvrages.

D'HERMIGNY. *Voyez* Hermigny.

D'HERMILLY. *Voyez* Hermilly.

D'HOZIER (Pierre), sieur de la Garde, gentilhomme provençal, fut le premier qui débrouilla

l'histoire généalogique, et en fit une science. Il naquit à Marseille, le 10 juillet 1592. Son père, capitaine et vignier de la ville de Salon, le destina d'abord au métier des armes, et il servit quelque temps dans les chevau-légers. Louis XIII et Louis XIV l'honorèrent de leur confiance, et il la dut à sa probité autant qu'à ses lumières. Il fut nommé l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1560, chevalier de l'ordre de St-Michel en 1628, et obtint une pension en 1629. Il succéda, l'an 1641, au vicomte de St-Maurice, qui l'avait désigné pour son successeur dans la charge de juge d'armes de France, créée par édit du mois de juin 1615, sur la demande des états généraux. En 1642, il fut fait maître d'hôtel du roi, et chargé, en 1643, de certifier la noblesse des écuyers et des pages de la grande et de la petite écurie; il était gentilhomme ordinaire de la chambre; enfin Louis XIV lui donna, en 1654, un brevet de conseiller d'État : « De « véritablement grands hommes, dit Voltaire, ont « été bien moins récompensés. Leurs travaux n'é- « taient pas si nécessaires à la vanité humaine. » L'abbé de Marolles l'appelle dans ses *Mémoires* « le premier homme de son temps dans cette sorte « de curiosité. » Il prenait aussi le titre d'historiographe. Il avait épousé en 1630 une demoiselle de Cerini, issue d'une famille noble de la Toscane, dont il eut deux enfants qui furent aussi généalogistes du roi. Les correspondances qu'il entretenait dans le royaume et dans les pays étrangers furent très-utiles à Théophraste Renaudot, son ami intime, qui avait commencé la *Gazette de France*, sous le titre de *Bureau d'adresse*, en 1631. Les nouvelles que d'Hozier s'empressait de lui transmettre décidèrent le succès de cette feuille (*voy.* Renaudot). D'Hozier avait une mémoire prodigieuse. Il travailla aux généalogies d'un grand nombre de familles. C'était un homme probe et religieux, un ami sûr et fidèle. Boileau fit ces vers pour être mis au bas de son portrait :

Des illustres maisons il publia la gloire,
Ses talents surprendront tous les âges vivants;
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire,
Il ne mourra jamais dans celle des vivants.

Pierre d'Hozier mourut à Paris, le 1er décembre 1660. Il a laissé plusieurs ouvrages imprimés et manuscrits, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque historique de la France*. Les principaux sont : 1° les *Armes et blasons des anciennes maisons de Bretagne*, dans l'*Histoire de Bretagne* de Pierre Le Baud, Paris, 1638, in-fol. : d'Hozier ne fut que l'éditeur de cette histoire, que Chaudon et d'autres biographes lui attribuent mal à propos ; 2° l'*Histoire et milice du benoît St-Esprit, contenant le blason des armoiries de tous les chevaliers qui ont été honorés du cordon du dit ordre, depuis la première institution jusqu'à présent*, Paris, 1634, in-fol. ; 3° *Généalogie de la maison des sieurs de Larbour, dits depuis de Combaud*, Paris, 1629, in-4° ; 4° *Généalogie de la maison de la Rochefoucauld*, Paris, 1654, in-4° ; 5° *Généalogies des principales familles de France*, 150 vol. in-fol. manuscrits : ce vaste recueil, auquel Pierre d'Hozier et Charles-René son fils travaillèrent chacun pendant cinquante ans, et qu'on peut appeler l'ouvrage d'un siècle, est conservé à la bibliothèque nationale. Les autres *Généalogies* publiées par Pierre d'Hozier sont celles des maisons d'*Amanzé*, Dijon, 1659, in-fol.; de *Beurnonville*, Paris, 1657, in-fol.; de la *Dufferie*, Paris, Cramoisy, 1622, in-fol.; de *Gilliers*, 1652, in-fol.; de *Rouvroy*, in-fol.; de *St-Simon*, 1632, in-fol., etc. D'Hozier fit encore imprimer des *Remarques sommaires sur la généalogie de la maison de Gondi*, Paris, 1652, in-fol., etc. On a aussi de lui des *Généalogies* manuscrites des maisons de *Bréauté*, de *Comminges*, de *Coucy*, etc. ; les notes dont il a couvert presque toutes les marges d'un exemplaire du *Nobiliaire de Picardie* d'Haudicquer de Blancourt (conservé à la bibliothèque nationale), démontrent toutes les faussetés qui firent condamner aux galères l'auteur de cet ouvrage. C'est à tort qu'on a imprimé, sous le nom de Pierre d'Hozier, des *Tables contenant les noms des Provençaux illustres*, Aix, 1677, in-fol. : ce livre, rempli d'erreurs et de répétitions inutiles, est de Louis de Cormis, sieur de Beaurecueil, président au parlement de Provence. V—ve.

DHOZIER (Charles-René), fils du précédent, écuyer, conseiller du roi, généalogiste de sa maison, juge d'armes, garde de l'armorial général de France, naquit en 1640, et mourut à Paris, le 13 février 1732. Il se distingua par des connaissances étendues dans l'art héraldique et composa plusieurs ouvrages par ordre de Louis XIV. Le principal a pour titre : *Recherches sur la noblesse de Champagne*, Châlons, 1673, 2 vol. grand in-fol. (*voy.* Caumartin). Il corrigea plus de 400 erreurs dans l'*Histoire de Charles IX*, par Varillas, et en donna une nouvelle édition, Paris, Barbin, 1686, 2 vol. in-4°. On a encore de lui : *la Généalogie de la maison de Conflans*, Châlons, in-fol.; et la *Généalogie de la maison de la Fare*, Montpellier, 1695, in-fol. Il avait fait des *Recherches des armoiries de Bourgogne*, en 1698, composées de plus de 600 feuilles et écussons enluminés sur vélin, in-4°. Ce manuscrit était conservé à Dijon dans la bibliothèque de Fevret de Fontette. — D'Hozier (Louis-Pierre), neveu de Charles-René, et son successeur dans la charge de juge d'armes et grand généalogiste de France, mourut à Paris, conseiller du roi en ses conseils et chevalier doyen de son ordre, au mois de septembre 1767, âgé de 82 ans. Il est principalement connu par l'*Armorial de France* (qu'il composa avec son fils Antoine-Marie), Paris, 1738-1768, six registres en 10 vol. in-fol. Le premier registre formant les deux premiers tomes de ce grand ouvrage, ne contient que de simples notices; mais les registres suivants donnent des généalogies fort étendues avec l'indication des preuves; et ces généalogies sont détaillées, par ordre alphabétique, dans la *Bibliothèque historique de la France*, t. 3, pages 732 et suivantes. — D'Hozier, sieur de Sérigny (Antoine-Marie), fils du précédent, lui succéda

dans la charge de juge d'armes de la noblesse de France et de généalogiste de la cour; il est mort en 1798. Il publia, en 1756, plusieurs écrits, et, entre autres, un *Défi littéraire* sur la famille d'Alès de Corbet. Ce défi ne demeura pas sans réplique. Le *Mercure* devint le champ de bataille de cette dispute, dont le sujet était le nom d'Alès, que d'Hozier de Sérigny persistait à appeler *Aluye*. Il fit imprimer la même année l'*Histoire généalogique de la maison de Chastelard*, in-fol. Il composa, en 1776, un *Mémoire sur la maison de St-Remy de Valois*, issue des fils naturels que Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny. Il en délivra, en 1785, une expédition à madame de la Motte qui le fit imprimer à la suite de son mémoire, dans le procès du collier (*voy.* La Motte). V—ve.

DHYA-EDDYN. Sous cette épithète, qui signifie la *Splendeur de la religion*, sont connus plusieurs auteurs musulmans, parmi lesquels on doit distinguer Abou-Mohammed Abd-Allah, et Abou' lfatah Nasr-Allah. Le premier, poëte espagnol très-célèbre, et regardé par Casiri comme le prince des poëtes modernes, est, entre autres ouvrages, auteur d'un poëme sur l'art métrique, intitulé : *Casside'h Khezerdjyiéh*, qui a été l'objet d'un grand nombre de commentaires, et dont il se trouve plusieurs manuscrits dans la bibliothèque de l'Escurial. Guadagnoli l'a publié avec une traduction latine à la fin de sa grammaire arabe, Rome, 1642 (*voy.* Guadagnoli.) Quant à Abou'lfatah Nasr-Allah, nous en parlerons au nom Jbn el Atsyr. J—n.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU DIXIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	A. Beuchot.
A—D.	Artaud.
A—D—R.	Amar-Durivier.
A. F—L—T.	A. Feillet.
A—G—R.	Auger.
A—L—E.	D'Allonville.
A. P.	Péricaud.
A—S.	Auguis.
Ar.—O. / Az—O.	Azario.
B.	Bardin (le général).
B—B—T.	A. Beuchot.
B—D—E.	Badiche.
B. D. M.	Inconnu.
B—G—T.	Bourgeat.
B—I.	Bernardi.
B. M—S.	Bigot-de-Morogues.
B—N.	Bégin (E.-A.).
B—P.	Beauchamp.
B—P—S.	Du-Petit-Thouars.
B—RS.	Boinvilliers.
B—SS.	Boissonade.
B—T.	Biot.
B—U.	Beaulieu.
Bu—N.	Buchon.
B—V—E.	De Blosseville.
C.	Chaumeton.
C. et A.	Chaussier et Adelon.
C. de B.	C. de Beauregard.
C—au.	Catteau-Calleville.
C. D. L.	Creuzé de Lesser.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
Ch—u.	Chassériau.
C—L—S.	Charles Lesseps.
C—L—T.	Collombet.

	MM.
C. M. P.	Pillet.
C—R.	Clavier.
C—T.	Cottret.
C. T—Y. / C—Y.	Coquebert de Taizy.
C—V—R.	Cuvier.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D. L.	Delaulnaye.
D—L—P.	De la Place.
D—P—S.	Du Petit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes.
D—S—E.	Dassance.
D—T.	Durdent.
E—C D-D.	Emeric David.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F—E.	Fiévée.
F—LE.	Fayolle.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier.
F—T.	Feuillet.
F—Z.	Féletz (de).
G—DY.	Gady (Auguste).
G—É.	Ginguené.
G—G—Y.	De Grégory.
G—N.	Guillon (Aimé).
G—R.	Grosier.
G—R—D.	Guérard.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.

	MM.
H—Q—N.	Hennequin.
Isid. B—N. Isid. B—on.	Isidore Bourdon.
J. B. E—D.	D'Esménard.
J—N.	Jourdain.
K—T.	Kesteloot.
L.	Lefebvre Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—C—J.	Lacatte-Joltrois.
L—N.	Landon.
L—S.	Langlès.
L—S—E.	La Salle.
L—X.	Lacroix.
L—Y.	Lécuy.
M—A.	Meldola.
M. B—N.	Malte-Brun.
M—D.	Michaud.
M—D. j.	Michaud jeune.
M—on.	Marron.
M—T.	Marguerit.
M—T—T.	Anonyme.
M—T—U.	Mathieu.
N—T.	Nicollet.
Oz—M.	Ozanam.
P—C—T.	Picot.
P—D.	Pataud.
P—E.	Ponce.
P—ot.	Parisot.
P—rt.	Philbert.
P—S.	Périès.
P—S—T.	Pariset.
P—X.	Pujoulx.

	MM.
Q—R—Y.	Quatremère-Roissy.
R—D—N.	Renauldin.
R. F—G.	De Reiffenberg.
R—L.	Rossel (de).
R—R.	Roger.
R—rd.	Regnard (Émile).
R—T.	Roquefort.
S—D.	Suard.
S. D. S—Y.	Silvestre-de-Sacy.
S—É.	Soulié (Auguste).
Si—D.	Sicard.
S—L.	Schoell.
S. M. S. M—N.	Saint-Martin.
S—S—E.	De la Saussaye.
S. S—I.	Simonde-Sismondi.
St—T.	De Stassart.
S—Y.	Salaberry.
T—D.	Tabaraud.
T—N.	Tochon.
T—S.	De Théis.
U—I.	Ustéri.
V—N. W—N.	Villemain.
V. S.—L.	Vincens Saint-Laurent.
V—T.	Vitet.
V—ve.	Villenave.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
X—S.	Revu par Suard.
Z.	Anonyme.